Digitized by Google

·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

Grande Sala 0.S
9-VI-14 2 Ni

Digitized by Google

Digitized by Google

III 3 VI 2(1

Digitized by Google

Digitized by Google

PANTHÉON LITTÉRAIRE.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

Digitized by Google

Digitized by Google

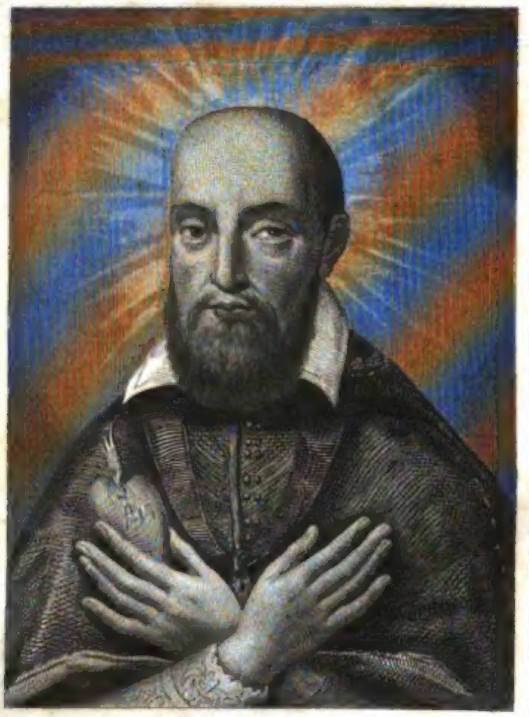

SAINT FRANÇOIS DE SALES

Evêque et Prince de Genève.

Dessiné d'après un tableau contemporain.

Digitized by Google

PARIS.

A. DESREZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE SAINT-GEORGES, 11.

M DCCC XXXVI.

Digitized by Google

19642

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE;

ORNÉES DE SON PORTRAIT
ET D'UN FAC SIMILE DE SON ÉCRITURE, TIRÉ D'UN FRAGMENT INÉDIT.

NOUVELLE EDITION COLLATIONNÉE ET AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA COMUNALE

PARIS.

A. DESREZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE SAINT-GEORGES, 11.

M DCCC XXXVI.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

S. François de Sales n'est pas seulement l'homme de Dieu, qui, par ses vertus, par sa charité chrétienne, a mérité sa place au nombre des grands saints qui ont joué leur rôle dans les affaires humaines; saint François de Sales est encore un grand orateur, un simple et fort habile écrivain, un modèle de style comme il est un modèle de conduite, un sage initié à toutes les grandeurs du monde dans le plus grand siècle qui fut jamais. C'est, avec la vie de Bossuet, la vie chrétienne la plus remplie par la méditation et par le travail; c'est en même temps une des renommées les plus populaires de l'Église catholique. En effet, qui n'a pas lu l'histoire de ce noble enfant de la Savoie, qui, à six ans, était déjà célèbre par mille traits enchanteurs d'innocence et de vertu? Notre enfance a été bercée par le récit de l'enfance de saint François de Sales; nous l'avons suivi de bonne heure du château paternel à Paris, et là nous l'avons vu se livrer aux études les plus opposées: faire des armes et apprendre l'hébreu, monter à cheval et étudier la théologie. Rien n'était inconnu au jeune comte de Sales, qui fut élevé à la fois comme un gentilhomme et comme un homme d'église, comme un soldat et comme un clerc, comme un chevalier et comme un homme de robe; car s'il apprit la théologie à Paris, il fit son cours de droit public à Padoue, où il mena la vie d'un chaste et studieux écolier. Ainsi, avant d'entrer tout-à-fait dans cette voie chrétienne, qu'il a parcourue avec tant de zèle et de succès, il avait supporté toutes les fortunes, et voilà ce qui explique l'immense et incroyable variété de style, la science inépuisable, la facilité d'élocution, la tolérance inaltérable de ce grand saint.

Quelle vie fut mieux remplie et plus utile! Quelle voix fut plus puissante à combattre les mille têtes sans cesse renaissantes de l'hérésie! Qui a mieux compris que lui l'unité et l'universalité de notre sainte mère l'Église catholique! Que de voyages, que de travaux! Quelle persévérance et quelle foi dans l'Évangile! A quel degré de toute puissance il éleva tout d'abord la chaire de vérité! Que de voyages entrepris pour porter en tout lieu la parole de Jésus-Christ! A Genève, à Chambéry, en Savoie, parmi les catholiques, parmi les protestants, parmi les riches, parmi les pauvres. La réforme n'a pas eu d'ennemi plus persévérant et plus infatigable. A cette voix si pleine de prudence et de calme, les peuples accouraient en foule, d'abord pour le plaisir de l'entendre, puis enfin subjugués et convertis par cette éloquence qui vient d'en haut, et que Dieu a mise dans le cœur de tous les siens. Saint François de Sales commença donc par être un intrépide missionnaire dont rien n'ébranla le courage. Ni la fureur des ministres dissidents, ni l'ignorance de populations soulevées, ni les périls du chemin, ni même la peste, cet horrible fléau qui vint désoler Annecy, et au-devant duquel on vit marcher le saint prélat, fermant les yeux à ceux qui étaient morts, consolant les vivants et leur montrant le ciel: c'étaient là les beaux jours de notre grand saint.

L'histoire a déjà enregistré les travaux politiques de cet illustre évêque; ses admirables négociations, dans plus d'une circonstance difficile, entre la Savoie et la France; sa puissante intervention lorsque le roi Henri IV entra dans la Savoie, menant après lui une armée de calvinistes suisses et génevois. Nous ne parlons, nous autres, que de la seconde pé-

riode de cette éloquence, jusque-là si puissante sur les masses, quand saint François de Sales, devenu évêque de Genève, s'en vint à Paris prêcher le Carême, dans la chapelle royale du Louvre, en présence de cette cour qui avait été si long-temps calviniste, et qui était rentrée dans le giron de l'Église catholique depuis si peu de temps. C'était là à la fois une mission chrétienne et une cause politique. Plus d'un vieil ami de Henri IV, attendri et vaincu par les simples paroles de l'orateur, et qui n'avait pas voulu se convertir le même jour que le roi, abjura ses erreurs entre les mains du prélat de Genève. C'est là ce qui faisait dire au cardinal du Perron : « Il n'y a point d'hérétique que je ne sois assuré de « convaincre ; mais pour les convertir, c'est un talent que Dieu à donné à monseigneur de « Genève. »

Ses travaux d'évêque sont immenses : les écrits, les lettres, les sermons, les discours de l'orateur ne pouvaient se compter. La plupart de ses livres sont autant de chefs-d'œuvre qui ne pouvaient appartenir qu'à ce noble esprit. L'*Introduction à la vie dévote* est un livre écrit pour Henri-le-Grand ; il était impossible de rendre la vertu évangélique plus facile et plus aimable. Le *Traité de l'amour de Dieu* est le plus beau livre de philosophie qui soit sorti de la plume d'un chrétien. Les *Controverses* ont été justement admirées par Fénelon, missionnaire de la même école. Ses *Sermons*, tous remplis de tours naïfs, de véhémence et d'onction sainte, se recommandent par plusieurs des qualités précieuses qui font l'orateur, l'abondance, la clarté, la conviction. Ses *Opuscules* se composent de petits traités, prières, exhortations, requêtes, consolations, rêveries d'une belle ame qui parle du ciel. Ses *Entretiens spirituels* ont été recueillis de la bouche même du saint, par les pieuses religieuses de la Visitation d'Annecy. Enfin, dans les *Lettres* de saint François de Sales, cette naïveté sublime de la vie chrétienne, vous retrouverez sans ostentation, en toute simplicité de cœur et d'esprit, les plus grands noms du siècle qui allait être bientôt le siècle de saint François de Sales, et entre autres le nom de cette sainte femme de tant de vertu, de grâce chrétienne, la digne amie de Saint François de Sales, la bienheureuse mère de Chantal.

Mais pourquoi nous arrêter sur les mérites de ce grand livre si souvent loué et si souvent imprimé? Nous-même, nous avons déjà donné une nouvelle édition des œuvres complètes de saint François de Sales. Cette édition, tirée à grand nombre, est déjà épuisée. Voici donc que nous en publions une nouvelle qui, nous l'espérons, prendra sa place à côté des beaux ouvrages de ce temps-ci.

Quatre volumes suffiront à reproduire les seize volumes des éditions précédentes. Le monde chrétien possédera ainsi dans le plus beau et dans le plus commode des formats la plus excellente bibliothèque du chrétien.

Nous avons confié à un ecclésiastique aussi savant que judicieux un travail important qui ajoute un grand prix à cette nouvelle édition ; nous voulons parler de la table générale analytique et raisonnée des matières. Il a été adopté pour cette nouvelle édition un mode de distribution des matières qui nous a paru tout à la fois plus rationnel et plus convenable, en ce que chacun de ces genres de matières forme une division unique dans l'ouvrage. Ainsi le premier volume comprend la *Vie* et l'*Esprit* de saint François, l'*Introduction à la vie dévote* et les *Entretiens spirituels ;* le second volume contient les *Sermons* et les *Opuscules ;* le troisième comprend les *Lettres ;* et le quatrième, enfin, les *Controverses*, le *Traité de l'amour de Dieu* et la table des matières.

BÉTHUNE.

LETTRE DU P. DE TOURNEMINE,

SUR LES OUVRAGES ET LE STYLE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Insérée dans les Mémoires de Trévoux pour l'Histoire des sciences et des beaux-arts, juillet 1736, 2e partie, p. 282, art. LXXIX.

On ne peut trop louer le vertueux ecclésiastique dont vous m'avez montré la lettre. Je gémis avec lui sur la dévotion presque éteinte parmi nous. Je crois, comme lui, que la lecture plus commune des ouvrages de S. François de Sales seroit un remède efficace au mal. Dieu a choisi le saint évêque de Genève pour être et l'apôtre des calvinistes et le docteur de la dévotion. Ses écrits respirent la charité dont son cœur brûloit; on ne peut les lire sans sentir couler dans son ame une onction céleste, qui vient sans doute de l'auteur de toute grace. L'Eglise, instruite des desseins de Dieu, exhorte tous ses enfants à se conduire par les conseils du saint : *Ejus dirigentibus monitis*, dit-elle dans son office. Elle assure que les ouvrages de S. François de Sales ont répandu une lumière plus sensible parmi les fidèles, et qu'ils montrent une route aussi sûre que facile pour arriver à la perfection chrétienne. *Scriptis... cœlesti doctrinâ refertis Ecclesiam illustravit, quibus iter ad christianam perfectionem tutum et planum demonstrat.* Il n'y mène point les ames par des chemins écartés, trop élevés, au travers des précipices. La charité, l'humilité inséparablement unies sont les guides qu'il donne; la douceur aplanit le chemin; la conformité à la volonté de Dieu, la ferme espérance dans sa bonté, y font marcher avec tranquillité, avec joie. On a dans ses écrits le suc, l'essence de la morale des livres sacrés et des saints Pères, réduite aux vrais principes et à la pratique. Dès qu'ils parurent, ils firent tomber des mains non-seulement ces livres dangereusement amusants, les Amadis, Astrée, ces poésies dictées par les passions, et si propres à les remuer, à les enflammer, mais ces livres plus dangereux, funestes fruits de l'hérésie artificieuse, ces traductions infidèles de l'Ecriture et des Pères, ce poison adroitement déguisé, distillé dans des prières affectueuses, insinué dans des règles sages en apparence. Les ouvrages du saint auroient aujourd'hui le même effet dans un besoin aussi pressant.

Ce seroit donc servir l'Eglise que de les faire reparoître, et ne rien épargner pour les rendre plus communs. Jusqu'ici nous sommes d'accord, le vertueux ecclésiastique et moi; mais je n'ai garde d'approuver le moyen qu'il propose : il voudroit qu'on changeât le langage de S. François de Sales, qu'on le rajeunît; son zèle n'est pas éclairé, et sûrement il n'aura pas pour lui les suffrages des connoisseurs.

S. François de Sales a un style particulier, excellent en son genre, inimitable. Ce qui est vrai de chaque auteur, que son style est la peinture de ses mœurs autant que de son esprit, est encore plus vrai, est sensible dans les écrits de notre saint. On y sent sa douceur, la tendresse de son cœur; on sent qu'il aime et qu'il doit être aimé, mais qu'il veut qu'on n'aime que Dieu.

Un écrivain seroit téméraire s'il se flattoit de conserver dans le changement de son style cette suavité insinuante, ces expressions efficaces parce qu'elles sont affectueuses, cette éloquence familière et de conversation, plus persuasive que les discours étudiés et sublimes. Non, on ne fera jamais que des copies informes de ce merveilleux original. Les termes que son cœur, plus que son esprit, lui a fait choisir, ne peuvent être changés, dérangés, sans qu'on défigure l'ouvrage, sans qu'on énerve la céleste éloquence dont dépend son utilité.

Les Grecs ni les Romains n'ont point pensé à rajeunir leurs vieux écrivains; ils ont lu, ils ont admiré Eschyle, Plaute, Ennius, Lucilius, sans y rien innover, non pas même un mot.

Depuis le rétablissement des lettres, les plus scrupuleux imitateurs de Cicéron, passionnés pour l'élégance du bon siècle de la latinité, Erasme, Manuce, ont imprimé fidèlement Tertullien, S. Cyprien, S. Jérôme, et n'ont point tenté de les masquer en auteurs du siècle d'Auguste.

Nous avons eu le goût aussi sage. Personne n'a pensé à corriger le style de Commines, de Montluc, du cardinal du Perron, de Marot, de Desportes, de Bertaut, de Malherbe, de Racan, auteurs plus anciens ou contemporains de S. François de Sales.

Il est vrai qu'un éditeur imprudent a corrigé Joinville, et nous en a fait perdre l'original (1) :

(1) L'original de Joinville a été retrouvé depuis l'époque à laquelle écrivoit le père de Tournemine : il a été imprimé à l'imprimerie royale en 1761, 1 vol. in-folio.

Il est vrai aussi qu'un confrère du père de Tournemine, faute peut-être d'avoir lu ce mémoire, ou d'en avoir senti toute la force, a entrepris de *corriger* le Traité de l'amour de Dieu. Il rend justice, dans la préface des trois volumes qu'il en a extraits, à *la noble simplicité*, à *la naïveté*, à *l'onction*, aux *graces du style* du saint prélat, qu'il appelle un *auteur inimitable*. Il convient que *les expressions* même qu'il *forge sont vives, naturelles, et expriment bien ce qu'il veut dire :* mais il ajoute, par une contradiction manifeste, que *son langage suranné rebute*, et qu'*on ne peut plus supporter ses expressions ;* que son *style* est quelquefois *bas*, ses métaphores outrées; et c'est, dit-il, ce qui l'a *déterminé à regarder le traité du saint évêque de Genève comme un ancien bâtiment qu'il falloit détruire*, en *en réservant* toute-

cependant ce falsificateur timide a laissé beaucoup de l'ancien Joinville, et ce qu'il a laissé augmente nos regrets sur la perte du reste. Les ouvrages du saint évêque de Genève auroient le même sort, les copies altérées se multiplieroient à l'infini, et nous perdrions l'original qu'on n'imprimeroit plus, et dont les exemplaires sont déjà assez rares. Les dames de la Visitation doivent être aussi soigneuses de conserver son style qu'elles l'ont été jusqu'ici de conserver son esprit et ses reliques (1). Et pourquoi l'altérer? l'académie

fois *les matériaux pour en construire un nouvel édifice :* comparaison singulière, qui n'aura pas édifié les filles bien aimées de ce grand saint. Mais qu'en auroit pensé le savant auteur de cette lettre? et qu'en auront pensé, qu'en pensent encore, qu'en penseront à l'avenir tous les gens de goût?

(1) Pleinement instruit de la ferme et invariable résolution où sont les religieuses de la première maison de la Visitation d'Annecy de ne jamais consentir que l'on touche au style ou au langage du saint prélat, on croiroit faire injure à tous les autres monastères de l'ordre, en les soupçonnant capables de penser autrement sur ce point. Indépendamment du respect, de l'estime et de l'amour filial dont ils sont pénétrés pour leur saint fondateur, respect, estime, amour, qui doivent les rendre jaloux de conserver dans toute leur intégrité, et sans la moindre altération, les trésors de doctrine céleste dont il les a enrichis, la déférence parfaite et toute affectueuse qu'il leur a inspirée pour ce *cher premier monastère*, leur commune et sainte origine, les portera toujours à conformer en tout leurs façons de penser à la sienne.

Mais, quelque solides que soient les conjectures avantageuses que l'on forme ici sur leur compte, on a la satisfaction de pouvoir parler avec encore plus de confiance des sentiments des trois maisons de Paris, parce que l'on a été long-temps à portée de les connoître et de s'en assurer. On rend donc, avec autant de joie que de justice, à toutes les vierges ferventes qui les composent, le témoignage certain et glorieux d'un attachement également inviolable à la personne, à l'esprit, à la doctrine, au style du saint patriarche. Là ne se lisent point ces copies foibles et manquées d'un auteur unique et inimitable en son genre. On veut, en étudiant, dans les écrits immortels de S. François de Sales, les plus pures, les plus sublimes maximes de la perfection, y voir en même temps, y contempler avec transport et avec délices l'image naturelle de la belle ame de ce père chéri, qu'il y a empreinte sans le vouloir, et qui disparoît misérablement sous les traits languissants, fades et défigurés d'une traduction. *Brebis* fidèle, on veut *entendre la voix* douce et touchante *du vrai pasteur;* on la *méconnoîtroit* aux accents contrefaits et mal imités d'un interprète *étranger*.

Le monastère de la rue Saint-Antoine, sixième de l'institut et premier de Paris; ce monastère, fondé et gouverné durant ses trois premières années par la bienheureuse de Chantal elle-même; ce monastère, où fleurit constamment, dans sa vigueur primitive, l'esprit de la Visitation; ce monastère, si justement et si tendrement révéré de tous ceux du même ordre; ce monastère (le lecteur permettra bien ce léger épanchement de cœur), ce monastère qui, pour tant de

françoise, dans le dessein de prendre pour modèles nos meilleurs écrivains, joignit S. François de Sales à Malherbe. Son histoire nous l'apprend.

Si je ne persuadois pas, si les filles de notre saint n'entendoient pas leur véritable intérêt, l'exemple d'Amyot les condamneroit et me consoleroit. *Le fade traducteur de son françois*, l'abbé Tallemant, ni M. Dacier, ne l'ont point fait oublier, ils en ont fait renchérir les vieilles éditions. Les mots surannés, si fréquents dans son Plutarque, ne dégoûtent point : on admire leur force, leur énergie, leur arrangement nombreux et coulant; car personne n'a mieux connu qu'Amyot l'harmonie et le tour de notre langue. S'il avoit traduit en prose les vers, rien ne rebuteroit dans sa traduction; par malheur il est aussi mauvais poëte qu'habile prosateur, si j'ose parler ainsi.

Intimidons encore les dévots délicats sur le vieux langage de S. François de Sales, qui souhaitent qu'on le corrige. Que jugeroient-ils de l'entreprise audacieuse d'un écrivain ridiculement précieux, qui s'occuperoit à mettre en beau latin l'Imitation et l'Évangile? Un pareil dessein a exposé l'hérétique Castalion à la dérision de sa secte même. Rendons, je le souhaite plus que personne, rendons communs et très-communs, les ouvrages de S. François de Sales; gardons-nous cependant de les altérer.

(Le même père de Tournemine, renvoyant à la feue mère Catherine-Angélique du Tillet, alors supérieure du premier monastère de la Visitation de Paris, quelques écrits de la bienheureuse mère de Chantal, lui disoit dans une lettre :)

« La vénérable avoit pris de son saint directeur « jusqu'au style, aussi propre à toucher qu'à ins- « truire... Ses lettres méritent assurément d'être « rendues plus communes par une nouvelle édi- « tion, MAIS SANS TOUCHER AU LANGAGE. Il est « bon; et sûrement, en voulant le mettre à la « mode, ON LUI ÔTEROIT SA FORCE ET SON ONC- « TION. JE VOIS AVEC INDIGNATION paroître une « *Introduction à la vie dévote*, mise, DIT-ON, en « meilleur françois. »

raison, *est*, et sera éternellement *en la considération* et vénération *que Dieu sait*, a eu des occasions particulières de signaler son respect pour les vrais écrits des saints fondateurs. C'est au goût pur et éclairé de la mère Marguerite-Emmanuelle LE FERON, ci-devant supérieure de cette maison, autant qu'à ce sentiment de respect religieux, que l'on doit l'édition fidèle et littérale des Épîtres de la bienheureuse mère de Chantal, et ce fut elle encore qui, par la fermeté judicieuse avec laquelle elle arrêta les suites du dessein, déjà exécuté, de traduire en *françois à la mode* celles du saint évêque, sauva du même coup, et au public connoisseur, le chagrin de perdre irréparablement les originaux précieux de ces Lettres, et au pieux et laborieux éditeur qui les avoit traduites les infaillibles reproches que lui auroit attirés, de la part de tous les siècles, sa funeste entreprise.

VOCABULAIRE

DES VIEUX MOTS

QUI SE TROUVENT DANS LES OEUVRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

ET QUI NE SEROIENT PAS ENTENDUS FACILEMENT PAR TOUTES SORTES DE PERSONNES.

A.

Abominer, Avoir en abomination.
A ce que, Afin que, pour que.
Accoisement, L'action de calmer, d'apaiser.
Accoiser, Adoucir, calmer, apaiser.
Acconsuivre, Atteindre.
Adjurer, Supplier.
Advis (il est), Il semble.
Affiné, Plus pur, plus fin, plus excellent.
Ains, Mais, au contraire, et même.
Alangouri, Affoibli, défaillant.
Alangourir, Rendre languissant.
Alangourissement, Langueur.
Alléchement, Amorce, appât.
Allécher, Attirer à soi par quelque chose qui flatte.
Allégement, Soulagement.
Alléger, Soulager.
Alentir, Rendre plus lent.
Amender, s'amender, Rendre meilleur, se corriger.
Amiable, Doux, gracieux.
Amiablement, D'une manière douce, gracieuse, en ami.
Angoisser, Causer une grande affliction d'esprit.
Appreuver, Approuver.
Ardre, Brûler.
Arondelles, Hirondelles.
Assentissement, Odeur : terme de chasse.
Attemper, Modérer, *temperare*.
Attempement, L'action de modérer.
Avettes, Abeilles.
Aviver, Rendre plus vif.

B.

Bander son esprit, S'appliquer à quelque chose avec grande attention.
Bellement, Doucement, sans empressement.
Bénict, Béni.
Bessons, Jumeaux.
Blasâtre, Pâle.
Bonteux, Bon, favorable, indulgent.
Bornal, Ruche.
Brave, Bien vêtu, paré de beaux habits conformes à son rang.
Bravement, Faire très-bien, comme il faut, facilement.

C.

Candidement, Sincèrement, ingénument.
Chetif, Foible, vil, méprisable, qui n'est pas de la perfection dont il devroit être en son genre.
Chevance, Richesse, fortune.
Chevir, Se rendre maître, gouverner, réussir, se suffire à soi-même.
Chose publique (la), La république.
Cogitation, Pensée.
Comme, Comment.
Conteste, Contestation.
Cotter par le même, Marquer en détail.
Coulpe, Faute, l'action d'être coupable.
Cuider, Penser, croire.

D.

Debonnaireté, Humeur douce et bienfaisante.
Defaudra (ce qui vous), Ce qui vous manquera.
Definement, Mal de cœur, foiblesse.
Demancher du grand chemin, Quitter le grand chemin.
Deprendre, Détacher.
Desaimer, Cesser d'aimer.
Desloyauté, Infidélité, trahison.
Desseigner, Projeter.
Deuiller, S'affliger, se chagriner, *dolere*.
Devis, Entretien familier.
Deviser, S'entretenir, parler ensemble familièrement.
Diapré, Varié de plusieurs couleurs.
Diapreure, Variété de couleurs.
Dolent, Qui s'afflige, qui est dans la douleur.
Dont, De sorte que, ou sur quoi, à propos de quoi.
Doncques, Donc.
Douloir (se), Se lamenter, se plaindre.
Duict au combat, Dressé au combat.

E.

Emmi, Au milieu, parmi.
Emploite, Emploi, usage.
Enfançon, Petit enfant.
Epithème, Une chose qu'on applique sur une autre.
Es, Dans, dans les.
Esbahir (s'), S'étonner, être surpris d'admiration.
Escurieu, Écureuil.
Espouvantement, Crainte, appréhension, frayeur.
Exclamer, S'écrier.

F.

Fantaisie (la), L'imagination.
Faufilant, Chemin détourné.
Fiché, Fixe, appliqué, arrêté.
Finale (en fin), Enfin.
Finalement, Enfin.
Fin fond (au), Tout au fond.
Fin moins (au), Tout au moins.
Fine pointe (à la), A la dernière extrémité de la pointe.
Forcement, Violence.
Forclore, Excepter, exclure.
Frileux, Ayant froid.

G.

Gay, Gué.
Gourmander, Gronder, traiter d'une manière dure.
Gousier. Gosier.

H.

Haletant, Essoufflé, qui respire avec peine.
Hantise, Fréquentation.

I.

Icelle, Elle, celle-là.
Icelui, Lui, celui-là.
Illuminer, Eclairer.
Impétrer, Obtenir en suppliant.
Improveu (à l'), A l'imprévu.
Innumérable, Innombrable.

J.

Ja, Déjà.
Jubiler, Se réjouir.

L.

Là où, Au lieu que.
Languidement, Avec langueur.
Loisiblement, Licitement.
Loyal, Fidèle.
Loyauté, Fidélité.
Luitter, Lutter.

M.

Macule, Tache.
Magnifier, Exalter, élever la grandeur de Dieu.
Malencontre, Malheur, disgrace.
Malencontreux, Malheureux.
Méshuy, Désormais.
Mirouer, Miroir.
Muguet, Galant.
Muguetterie, Galanterie.
Musser, Cacher.

N.

Noiré, Noirci.
Noise, Querelle.
Notice, Connoissance.

O.

Oncques, Jamais.
Or sus, Exhorte, convie.
Oubliance, Faute de mémoire.
Outrecuidance, Présomption, s'en faire accroire, se croire plus qu'on n'est.
Outrecuidé, Présomptueux.
Oyez, Entendez, écoutez.

P.

Pantelant, Essoufflé, respirant à peine.
Parangon, Parallèle, comparaison.
Parcimonie, Economie.
Parfumier, Parfumeur.
Paroi, Mur.
Partant, Ainsi, donc.
Pavonner (se), Prendre un air avantageux, contenance fière.
Pennage, Plumage.
Périller, Être en danger.
Petit trop de crainte (un). Un peu trop de crainte.
Philippe Nerius (le B.). Le B. Philippe de Néri.
Picquement, Piquer, offenser.
Piteux, Pitoyable, digne de pitié, de compassion.
Poignant, Perçant.
Pour autant que, D'autant que.
Pourchas, Poursuite ardente.
Pourchasser, Poursuivre avec ardeur.
Préfiger. Fixer.
Preignant, Mal violent, pressant, aigu.
Preuver, Prouver.
Prouvoir, Pourvoir.
Pyrauste, Oiseau que les anciens croyoient pouvoir vivre au milieu des flammes.

Q.

Quant et quant, Quand et quand.
Quarantal, Service que l'on fait pour les morts au bout de quarante jours.
Quiétude, Tranquillité, repos.

R.

Ramentevoir, Se ressouvenir.
Ravigorer, Redonner des forces.
Rebeller, Révolter.
Recamé, Brodé en bosse.
Refection. Repos.
Religion, Ordre religieux, état religieux.
Ressentiment, Sentiment d'un mal qu'on a eu, affliction au sujet d'une chose passée.
Revesche, De mauvaise humeur.

S.

Salarier, Donner le salaire.
Serf, Esclave.
Semondre, Avertir, inviter, solliciter.
Si est-ce que, Néanmoins.
Si que, De sorte que.
Solage, Sol.
Somme (en), Bref, en un mot.
Souefve, Suave, doux, agréable.
Souefvement, Avec une grande douceur.
Souffreteux, Qui souffre.
Souler, Avoir coutume.
Sourdre, Jaillir.
Souvenance, Souvenir, mémoire.
Spelonque, Caverne.
Spiracle, Souffle.
Surgir au port, à bon port. Arriver, aborder.
Surgeon, Petit jet d'eau naturel.

T.

Tare, Vice, défectuosité.
Teston, Petite pièce de monnoie.
Tourmente, Tempête.
Treuver, Trouver.

U.

Union, Perle.

V.

Ventance, Vaine louange qu'on se donne à soi-même.
Vitupère, Blâme.
Voir, voire. Et même, et qui plus est.
Voirement. Vraiment, à la vérité.

A

MADAME DE MAINTENON.

MADAME,

Quelque sujet que j'aie de me défier de ce que j'ai pu contribuer à la vie de S. François de Sales, j'ose dire que j'ai l'honneur de vous la présenter avec quelque sorte de confiance. Quand on n'a à vous parler que de Dieu, qu'on n'a à vous entretenir que de ses opérations toutes-puissantes sur les ames lorsqu'il rencontre ce cœur docile que le plus sage des rois lui demandoit comme une grace qui comprend toutes les autres, on est sûr d'être favorablement écouté.

C'est, Madame, cette docilité à la grace qui a fait tous les saints; c'est elle qui a formé cette vertu si pure, si éclairée et si constante que l'on admire dans S. François de Sales: mais c'est à elle aussi que nous sommes redevables de ces grands exemples de piété que vous ne vous lassez point de donner, et qui font tant d'honneur à notre siècle. C'est d'elle que viennent cette grandeur d'ame qui ne croit aucune des pratiques les plus humiliantes du christianisme au-dessous de soi; ces lumières si vives, si pures et si étendues, toujours soumises à cette raison supérieure qu'on ne peut méconnoître sans s'égarer; cet esprit si sublime, toujours d'accord avec la simplicité de la foi; cette tranquillité que rien n'altère; cette bonté que rien ne lasse; cette compassion que rien ne rebute; cette charité intelligente que rien n'épuise, qui prévient les maux les plus extrêmes, ou qui ne manque jamais d'y remédier, qui comprend le présent et l'avenir, qui s'étend dans tous les siècles; cette modération si rare, que tous les avantages de la nature et de la fortune n'ont jamais pu corrompre; en un mot cette piété généreuse et sincère qui réprime le vice et qui fait triompher la vertu.

Ce sont ces qualités, Madame, qui vous ont acquis l'estime et la confiance du plus grand roi du monde, et qui vous font regarder aujourd'hui comme la protectrice de tout ce qu'on entreprend pour la gloire de Dieu et pour l'utilité de l'Église. J'ose espérer que la Vie de S. François de Sales, que j'ai l'honneur de vous offrir, pourra être de quelque utilité; qu'on goûtera des sentimens aussi raisonnables que les siens, des maximes aussi pures qui donnent une aussi grande idée de la perfection, qui sont si capables de former l'honnête homme et le véritable chrétien; et qu'on fera d'autant moins de difficulté de suivre ses exemples, qu'on sait, Madame, qu'il y a long-temps qu'ils sont la règle de notre vie.

L'estime que vous avez toujours faite des ouvrages de ce grand saint, la dévotion que vous avez pour lui, la protection constante que vous avez bien voulu accorder à l'ordre de la Visitation, dont il est l'instituteur, la confiance même dont vous avez si souvent honoré ses saintes filles pour l'exécution de ses grands desseins, qui feront vivre votre illustre nom dans tous les temps, tout cela, Madame, donne lieu d'espérer que vous voulez bien protéger un ouvrage où l'on n'a eu en vue que la gloire de Dieu et celle d'un grand évêque, dont il a daigné relever la sainteté par des miracles qui ne sont point inférieurs à ceux des premiers siècles de l'Église. C'est la grace que vous demande la personne du monde qui est avec le plus de respect.

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MARSOLLIER.

AVERTISSEMENT.

On trouvera peut-être étrange que la vie de S. François de Sales ayant été écrite par tant d'auteurs, presque dans toutes les langues qui sont en usage dans l'Europe, on en donne encore une nouvelle au public. On pourroit se contenter de dire que l'auteur a suivi en cela le goût et le sentiment de plusieurs personnes savantes, également distinguées par leur vertu et par le rang qu'elles tiennent dans l'Église et dans l'état; mais il y a quelque chose de plus. Ces personnes ont leurs raisons, et on les trouvera peut-être assez bonnes pour ne pas désapprouver qu'on s'y soit rendu, et qu'on se soit fait un plaisir de les satisfaire.

De ce grand nombre de Vies qui ont été faites, aucune ne les contente : les unes sont d'un style et d'un langage suranné, et qui n'est presque plus d'usage; les autres sont chargées de trop de réflexions et de trop peu de faits; les autres, qui ne sont que des abrégés, sont si courtes, qu'après les avoir lues on ne sait ni les actions du saint ni son esprit; on ne connoît ni ses sentimens ni ses maximes. On prétend enfin que presque toutes ont un défaut, qu'on n'y a pas bien pris le caractère du saint, et qu'elles n'en donnent pas la juste idée qu'on en doit avoir. Ce ne sont pas mes pensées que je débite, je ne fais que rapporter les jugements d'autrui.

Il étoit donc question de faire une nouvelle Vie, dont le style et le langage n'eussent rien de choquant; où, sans supprimer les réflexions qui sont d'un si grand ornement et d'un si grand usage, les faits fussent en nombre et bien choisis, où l'on évitât l'air succinct des abrégés, toujours assez inutiles à ceux qui n'ont pas lu une histoire dans toute son étendue; où enfin l'on prît le véritable caractère du saint, où l'on fît bien connoître son esprit, son cœur, ses sentiments. C'est ce qu'on a tâché de faire dans la nouvelle histoire que l'on donne au public.

On y verra des faits et des maximes qu'on n'avoit point encore vus ailleurs, parce qu'on ne s'est pas contenté d'écrire sur les anciens mémoires, mais que plusieurs maisons de la Visitation en ont fourni de nouveaux, très-avérés et très-exacts. On y a trouvé bien des choses aussi utiles qu'agréables, qui ornent en même temps qu'elles édifient. Cependant, comme l'on n'a pas cru que tout ce que l'on avoit eu soin de ramasser donnât toute l'idée qu'on doit avoir de l'éminente sainteté de S. François de Sales, on a cru devoir y joindre un livre de son esprit et de ses maximes sur les principaux devoirs des chrétiens; et c'est par où finit cette histoire. Mais on se croit obligé d'avertir qu'on ne regarde ce livre de l'Esprit de S. François de Sales que comme un essai. On souhaite qu'il fasse naître à quelque autre le dessein d'un plus grand ouvrage (1); il seroit difficile de faire rien de plus utile à l'Église que de bien mettre dans son jour une morale aussi pure, aussi sainte, aussi utile, aussi raisonnable, et d'un aussi grand usage que celle de ce saint évêque.

Au reste, l'on a apporté toute l'attention possible au choix des faits, on n'en a admis que de constants et de très-avérés; et l'on a été d'autant plus exact, que la vérité étant, pour ainsi dire, l'ame de l'histoire, il n'est jamais permis de s'en éloigner. D'ailleurs, les fausses louanges ne conviennent point aux saints; la grace les a assez élevés pour n'avoir pas besoin d'appuis mendiés, et de reliefs empruntés. Et s'il y a des choses où l'on doit éviter jusqu'à l'ombre de la fausseté, c'est particulièrement lorsqu'il s'agit de celles qui ont rapport à une religion comme la nôtre, dont la vérité est également et le principe et la fin.

Après tout, cette exactitude au choix des faits, bien loin de rien ôter à la beauté et à l'utilité de la vie de S. François de Sales, ne sert qu'à l'augmenter; il a fait d'assez grandes choses pour se passer de celles qu'on ne pourroit lui prêter qu'aux dépens de la vérité. On a tâché de la suivre exactement dans tout cet ouvrage; il ne reste plus qu'à souhaiter qu'il soit utile, qu'il édifie, et qu'il contribue à former des imitateurs du saint évêque dont on va raconter les actions, les sentiments et les maximes.

(1) M. Camus, évêque de Belley, a rempli, sous ce rapport, les intentions de M. de Marsollier. Son ouvrage, très-justement estimé, a été abrégé et mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

Digitized by Google

Fac-Simile

de l'écriture de St François de Sales.
Extrait d'un Fragment inédit sur la Justice.

Mays sur tout, ce que regarde la Justice, il y a une vertu que nous
appellons æquité, qui ~~donne~~ empesche que la Justice ne soit pas
Injuste et que le droit ne se change pas en Jniure; c'est cette prui
qui modere les loix inferieures par le superieures, en sorte que une loy,
cede a l'autre selon que la raison requiert. et que le legislateur mesme
le diroit, s'il voyoit, l'estat present des affaires. Il faut rendre a
chacun ce qui luy appartient, rendez donc a ce furieux son espee,
et il en tuera quelqu'un sur le champ. Non Philothee ~~[illegible]~~ ne se
doit pas faire, car ~~qu'on ne sçait~~ bien qu'il faille rendre a chacun
ce qui est a luy, cela s'entend, quand il n'en abuse pas au plus grand
~~dommage~~ du prochain, et l'equité nous enseigne a la. La loy dit
ne tues point mais si le voleur attaque ~~la personne~~ vre personne
et vous le tues, pour vre Juste defence qui vous en peut
blasmer, car la loy de la conservation de mre propre vie,
precede celle de la conservation de la vie du prochain. La loy
dit chommes les iours de feste, ouyes la sainte messe. Le feu
ce pendant se prend a la maison, ne l'esteindray je donq pas
si faites car la loy, n'a pas entendu de vous obliger en ce cas la
vous ferez bien un autre iour la feste et ouvrez bien un autre
iour la messe mays vous ne sçauriez eviter ce grand dommage
si vous n'y travaillez maintenant. Ainsy donq les loix veulent,
que par droit on les modere,

(Le Fragment entier sera imprimé à la fin de notre édition avec d'autres qui nous sont promis)

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

LIVRE PREMIER.

État de l'Église lors de la naissance de S. François de Sales. Portrait du comte et de la comtesse de Sales, ses père et mère. Circonstances édifiantes de son éducation ; il est envoyé aux études à Paris; progrès qu'il fait dans les sciences et dans la piété. Il fait le vœu de continence perpétuelle, et prend la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique ; il s'y prépare par une vie exemplaire et par de continuels exercices de piété. Terrible tentation que Dieu permet pour l'éprouver ; il en est délivré par l'intercession de la sainte Vierge. Ayant achevé ses études, il retourne au château de Sales. Il est envoyé à Padoue pour y étudier en droit ; il y joint l'étude de la théologie et de la controverse, sous la conduite du fameux jesuite le père Possevin. Aventures surprenantes et dangereuses, qui ne servent qu'à faire éclater sa vertu. Il tombe dangereusement malade, et recouvre enfin sa santé contre toute apparence. Il reprend ses études. Le fameux docteur Pancirole le propose à toute l'université comme un modèle de vertu ; il reçoit le bonnet de docteur, et part pour Rome. Il évite un grand danger par une protection particulière de Dieu. Voyage de Lorette et de Venise ; il essuie sur mer une furieuse tempête ; sa piété et sa modération dans un si grand danger. Il arrive à Venise, mais les débauches des jeunes gens l'obligent d'en partir peu de temps après. Il arrive au château de La Tuile, où il trouve le comte de Sales et la comtesse sa mère. Portrait de S. François de Sales ; ses grandes qualités. Il rend visite à l'évêque de Genève, qui prédit qu'il seroit un jour son successeur. Le comte de Sales, son père, l'envoie à Chambéri dans le dessein de l'y faire recevoir sénateur. Il traite pour lui, pendant son absence, d'un mariage avantageux, et le lui propose à son retour ; il résiste à toutes les sollicitations qu'on lui fait pour l'y faire consentir ; il refuse avec la même fermeté une charge de sénateur que le duc de Savoie lui fait offrir. Il communique à un de ses parents le dessein qu'il avoit d'embrasser l'état ecclésiastique, et le prie de le proposer au comte et à la comtesse de Sales, et d'obtenir leur consentement ; ils l'accordent après bien des difficultés. Il est pourvu de la première dignité du chapitre de Genève, et ne consent qu'avec beaucoup de peine, et après avoir bien résisté, à en prendre possession. Manières édifiantes dont il se prépare à recevoir les ordres sacrés, et dont il reprend ses études. Il les quitte pour se disposer à la prêtrise. Succès de ses premières prédications. Il fait la mission aux environs d'Annecy ; manière charitable et désintéressée dont il s'acquitte de cet emploi. Il établit une confrérie pour le soulagement du prochain ; excellentes règles qu'il donne aux confrères. Il compose l'ouvrage qui a pour titre l'*Étendard de la Croix* (1), pour répondre à un ministre calviniste qui avoit attaqué le culte religieux que l'Église rend à la croix ; plan et dessein de ce traité. On lui fait de nouvelles instances pour accepter une charge de sénateur au sénat de Chambéri, que le duc de Savoie lui fait encore offrir ; il la refuse dans le dessein de ne s'occuper que du ministère ecclésiastique. Sa manière de vie, ses sentiments et ses maximes sur le véritable caractère du christianisme.

Le saint évêque, dont avec l'assistance du ciel, j'entreprends d'écrire la vie, naquit dans un temps où l'Église avoit grand besoin d'un pareil secours. Elle étoit comme assiégée au-dehors par un déluge d'hérésies, et défigurée au-dedans par une corruption de mœurs dont aucune condition n'étoit exempte. L'ignorance, le libertinage et l'impunité, ayant pénétré jusque dans le sanctuaire, y avoient fait les ravages qu'il est aisé de s'imaginer, et dont ceux qui en ont été les témoins nous ont laissé de si tristes peintures.

(1) Il se trouve aux Sermons.

La France en particulier, et les états voisins, se trouvoient alors dans une situation déplorable. On n'y voyoit que troubles, que divisions, qu'incendies, que meurtres, que sacriléges ; enfin tout ce que pouvoit produire l'impiété de l'hérésie, armée de la fureur d'une guerre plus que civile. On trouvoit partout des feux allumés, dans lesquels on brûloit les ornements des églises, les livres des saints Pères tirés des plus anciennes bibliothèques, les croix, les vases consacrés à Dieu, les images des saints, leurs reliques mêmes et leurs os sacrés, dont on jetoit ensuite les cendres dans les rivières. Les prêtres, arrachés des autels, emprisonnés, massacrés ; ces autels mêmes renversés et ensevelis sous les ruines des temples ; les lieux saints profanés, et l'ancien culte aboli, formoient partout un spectacle affreux, et faisoient douter si ces pays, autrefois si chéris de Dieu, étoient encore habités par des chrétiens, ou si des infidèles avoient pris leur place.

(1563) Le concile de Trente, qui venoit d'être terminé, s'étoit jusqu'alors presque en vain opposé à tant de désordres. Les remèdes qu'il avoit prescrits n'avoient servi en bien des lieux qu'à aigrir le mal ; l'embrasement y avoit pris de nouvelles forces des précautions mêmes qui sembloient devoir l'éteindre. Son autorité méprisée des uns, peu respectée des autres, la foiblesse ou la négligence de ceux qui devoient la faire valoir ; tout cela sembloit concourir à rendre le mal éternel.

Mais la sagesse divine, qui a su donner des bornes à la mer, qui laisse quelquefois régner l'impiété pour la confondre ensuite avec plus d'éclat, arrêta enfin le cours de tant de maux. La religion reprit peu à peu son premier lustre ; la foi commença de rentrer dans tous ses droits ; la piété, de retour, ramena avec elle l'innocence et la pureté des mœurs ; et ce n'est pas une petite gloire à S. François de Sales d'avoir été un des principaux instruments dont la Providence s'est servie pour opérer tant de merveilles.

Dans cette vue, afin qu'il ne lui manquât aucun des avantages qui pouvoient contribuer à l'exécution de ses desseins, elle lui donna une naissance illustre, soutenue de toutes les qualités du corps et de l'esprit qui pouvoient en relever l'éclat ; elle le fit sortir d'une maison où la piété sembloit héréditaire. Elle le fit naître de parents vraiment chrétiens, qui eurent un soin particulier de le conserver dans la pureté de son baptême. De peur que la contagion du monde n'imprimât quelque tache dans son ame, elle lui en inspira de bonne heure un saint dégoût. Il ne l'eut pas plus tôt connu qu'il le mépris a ; et pour rompre avec lui d'une manière qui n'eût plus de retour, quoiqu'il fût l'aîné de son illustre maison, il s'engagea aussitôt qu'il le put dans l'état ecclésiastique. Il parut qu'il n'avoit point embrassé cette profession pour mener une vie commode et oisive. Il ne se fut pas plus tôt donné à l'Église qu'il ne vécut plus pour lui-même. Il s'exerça long-temps dans les plus pénibles fonctions de son ministère ; et s'il en eût été cru, il eût fini ses jours dans le travail, sans prétendre aux dignités qui en devoient être la récompense.

Dieu se contenta du sacrifice de son cœur ; il l'éleva malgré lui sur le trône de l'Église de Genève. Ce n'étoit pas seulement pour éclairer un diocèse particulier ; la France, l'Italie, la Savoie, devoient être les témoins et les objets de son zèle et de sa vertu ; et il y fit paroître tant de suffisance, tant de sagesse et de fermeté, qu'il fut toujours révéré des évêques, estimé des cardinaux, aimé des princes et des souverains pontifes, et, ce qui est bien remarquable, honoré et estimé des hérétiques mêmes, dont il étoit le fléau.

François de Sales naquit le vingt-unième du mois d'août de l'an mil cinq cent soixante et sept, au château de Sales, d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de la Savoie (1). Le saint pape Pie V gouvernoit alors l'Église ; Charles IX régnoit en France ; et la Savoie avoit pour duc Emmanuel-Philibert, père de Charles-Emmanuel, fameux par ses différends avec la France. Il eut pour père François, comte de Sales, et pour mère Françoise de Sionas, tous deux d'une naissance également illustre, mais beaucoup plus considérables par la vertu et par la piété dont ils faisoient profession. François, comte de Sales, étoit un gentilhomme d'une probité des premiers temps, d'une bonne foi qui alloit jusqu'au scrupule, d'une exactitude pour tous les devoirs du christianisme qui avoit peu d'exemples, d'une droiture de cœur à l'épreuve de la corruption de son siècle, et d'un zèle pour la foi catholique d'autant plus rare en ce temps-là, que le calvinisme, qui ne faisoit que de naître, et qui s'étoit établi dans Genève comme dans son centre, passoit pour une secte commode et pour la religion des beaux esprits (2). Françoise de Sionas joignoit à toutes ces qualités une piété tendre et affective, une chasteté exacte, une modestie des plus rares, et un amour singulier pour la retraite.

Mais entre les vertus qui les faisoient également chérir de Dieu et des hommes, il y en avoit une qui éclatoit par dessus toutes les autres, et qui

(1) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

(2) Déposition de la mère de Chantal sur la vie de S. François de Sales.

leur attira depuis toutes les bénédictions dont Dieu combla leur sainte famille ; c'est l'inclination toute particulière qu'ils avoient à faire l'aumône. Ils pratiquoient à l'envi cet avis de l'Écriture sainte, si nécessaire aux personnes engagées dans le monde et dans le mariage : *Ne détournez jamais vos yeux de dessus le pauvre, de peur que Dieu ne détourne les siens de dessus vous. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup ; si vous en avez peu, donnez de bon cœur ce que vous pouvez* (1).

Mais, quoique leur charité se répandît généralement sur tous les pauvres, elle s'attachoit particulièrement à soulager les catholiques chassés de leurs biens par les hérétiques, et qui avoient mieux aimé tout perdre que de manquer à la fidélité qu'ils devoient à Dieu et à l'Église : ils ne se contentoient pas de leur donner précisément le nécessaire ; leur compassion alloit jusques à leur procurer les commodités de la vie. Le voisinage de Genève et des Suisses, qui avoient embrassé le calvinisme, leur fournissoit de si fréquentes occasions d'exercer ces sortes de charités, qu'une piété moins solide s'en fût rebutée ; la leur se trouva à l'épreuve, et Dieu les en récompensa en leur donnant un fils, qu'on peut dire avoir été le fruit de leur charité.

La comtesse de Sales étoit encore dans les premiers mois de sa grossesse, lorsque la duchesse de Nemours, qui avoit épousé en premières noces le duc de Guise, arriva à Annecy, accompagnée des cardinaux de Lorraine et de Guise, et d'un grand nombre de seigneurs et dames de la cour de France. On rendoit partout de grands honneurs à cette princesse, non-seulement parce qu'elle étoit fille d'Hercule, duc de Ferrare, et de Renée de France, mais encore parce qu'elle avoit épousé en secondes noces Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Génevois, dont Annecy est la capitale. Le rang que la comtesse tenoit dans la province l'obligea de s'y rendre pour lui faire sa cour. Elle ne songeoit qu'à s'acquitter de ce devoir, lorsqu'on apporta le saint suaire de Chambéri à Annecy. Le duc de Savoie, à la prière de la duchesse de Nemours et des deux cardinaux, avoit permis qu'on l'y transportât. A la vue de ces marques encore toutes sanglantes de l'amour de Dieu pour les hommes, la comtesse de Sales se sentit pénétrée d'une dévotion tendre et sensible qu'elle n'avoit point encore ressentie (2). A l'exemple d'Anne, mère de Samuel, elle répandit son cœur devant le Seigneur ; elle lui offrit l'enfant qu'elle portoit dans son sein ; elle le pria d'en être le père, de le préserver de la corruption du siècle, et de la priver plutôt du plaisir et de l'avantage de se voir mère, que de permettre qu'elle mît au monde un enfant qui, en perdant la grace de son baptême, fût assez malheureux pour devenir un jour son ennemi.

Une prière si fervente fut suivie de son effet : Dieu exauça la mère, et il répandit sur le fils cette abondance de graces et de bénédictions qui l'élevèrent depuis à cette sainteté éminente dont on verra les fruits dans la suite de cette histoire.

La comtesse s'en retourna chez elle pleine d'une sainte confiance que Dieu avoit accepté l'offre qu'elle lui avoit faite de son enfant : elle le regarda comme un dépôt qu'il lui avoit remis entre les mains, et dont elle devoit lui rendre compte. Il vint au monde quelque temps après son retour d'Annecy ; il reçut le baptême dans l'église de Thorens, et fut nommé François du nom de son père, de sa mère et de celui qui le tint sur les fonts. Comme il étoit né à sept mois, quelque soin que sa mère eût pris de ne rien faire qui pût nuire à son fruit, il étoit extrêmement foible ; on eut beaucoup de peine à l'élever, et les médecins désespérèrent plus d'une fois de sa vie.

Il échappa cependant les dangers de l'enfance ; et, contre l'attente de tout le monde, il devint grand et robuste. A proportion que les traits de son visage se formoient, on découvroit en lui une beauté et une douceur qui ne permettoient pas qu'on le vît sans l'aimer. Ce dehors si avantageux étoit accompagné du plus excellent naturel qui fût jamais. Il étoit doux, soumis à ses parents et à ses maîtres, et plein de cette pudeur honnête si nécessaire pour garantir une ame des premières atteintes du vice.

La comtesse, qui ne s'occupoit que du soin de son éducation, ne le perdoit point de vue, et ne laissoit échapper aucune occasion de le former de bonne heure à la vertu. Elle le menoit elle-même à l'église, et lui inspiroit un profond respect pour ce saint lieu, pour la prière, pour les instructions, et pour tous les exercices de piété qui s'y pratiquent. Elle voulut même qu'il l'accompagnât lorsqu'elle faisoit la visite des pauvres, qu'il leur rendît lui-même les petits services dont il étoit capable, et qu'il fût le distributeur de ses aumônes. Elle lui lisoit elle-même la vie des saints, et elle accompagnoit cette lecture de réflexions qui étoient de sa portée. C'est ainsi que cette pieuse et charitable mère le dressoit peu à peu aux exercices de piété et de charité. Elle lui parloit par ses actions, et l'accoutumoit à faire le bien en la voyant faire.

Ce saint enfant ne répondoit pas seulement aux soins de sa vertueuse mère, il surpassoit de beau-

(1) Tob., c. VI.

(2) Déposition de la mère de Chantal.

coup ce qu'elle en pouvoit attendre. Il entendoit la messe, faisoit ses prières avec un recueillement et une dévotion qui n'étoient point de son âge. Tous ses plaisirs consistoient à orner de petits oratoires, et à représenter les cérémonies de l'Église. La modestie et la sincérité régnoient dans ses actions et dans tous ses discours ; et lorsqu'il commettoit de ces petites fautes qui sont si ordinaires aux enfants, il aimoit mieux en être châtié que d'éviter le châtiment par un mensonge (1). Sa charité envers les pauvres avoit dès-lors quelque chose de singulier : il ne se contentoit pas d'exécuter fidèlement toutes les petites commissions que sa mère lui donnoit pour leur soulagement ; il demandoit pour eux à tous ses parents, il leur donnoit généreusement tout ce qu'il recevoit pour lui-même, et il se retranchoit de sa nourriture quand il n'avoit point d'autre moyen de les assister.

Si la comtesse de Sales en eût été crue, elle n'eût point perdu de vue ce saint enfant ; elle eût fait venir dans son château des personnes capables de lui enseigner les lettres humaines, et elle eût volontiers consenti qu'il eût été moins savant, de peur qu'il ne devînt moins vertueux ; elle appréhendoit le libertinage et la corruption des colléges ; et elle eût souhaité qu'on laissât au moins à la piété le temps de jeter de plus profondes racines dans son cœur. Mais le comte son époux, qui avoit des vues un peu plus humaines sur l'éducation de son fils, et qui étoit persuadé que l'émulation ne contribue pas peu à faire avancer les enfants dans les sciences, voulut absolument qu'on le mît au collége. A l'âge de six ans il fut envoyé à Rocheville, et bientôt après à Annecy, qui n'est éloigné que de trois grandes lieues du château de Sales.

Le progrès qu'il fit dans les sciences répondit à celui qu'il avoit fait dans la piété : il ne perdit rien de ce qu'il avoit appris sous la discipline de sa vertueuse mère ; et il sut en peu de temps tout ce que ses maîtres étoient capables de lui apprendre. On remarqua dès-lors en lui un jugement solide, une excellente mémoire, de grandes dispositions pour l'éloquence, un goût particulier pour le choix des bons auteurs, et toutes ces rares qualités qui en firent depuis un des plus savants aussi bien qu'un des plus saints prélats de l'Église. De si heureuses dispositions, secondées d'un travail assidu, et d'une application capable de faire réussir un génie moins propre aux sciences que le sien, firent juger au comte de Sales qu'il ne pouvoit plus que perdre son temps à Annecy, et le firent résoudre de l'envoyer achever ses études à Paris au collége de Navarre, où plusieurs gentilshommes de sa connoissance avoient été fort bien élevés. Il en parla à la comtesse de Sales ; mais il ne put obtenir son consentement qu'à condition qu'avant son départ il viendroit passer quelques mois auprès d'elle. Son dessein étoit d'achever de le fortifier dans la vertu, et de l'armer contre les dangers où il alloit être exposé dans cette grande ville, sujette à tant de désordres, et parmi tant de jeunes gens débauchés, qui ne cherchent entre eux que les moyens de se perdre.

François ne fut pas plus tôt de retour d'Annecy, qu'il apprit que l'évêque de Bagneroy devoit donner les ordres à Clermont en Génevois ; il pria le comte de Sales de lui permettre d'y aller recevoir la tonsure. Cette proposition ne plut point au comte ; le penchant qu'il voyoit dans son fils pour la dévotion lui faisoit appréhender qu'il ne prît enfin la résolution de se faire religieux, ou d'embrasser l'état ecclésiastique. Comme il étoit l'aîné de sa maison, qu'il étoit d'ailleurs fort bien fait, qu'il avoit beaucoup d'esprit, et qu'il faisoit paroître de grandes dispositions à devenir un des plus savants hommes de son siècle, un pareil dessein ne s'accommodoit point aux vues qu'il avoit sur lui, et eût dérangé les projets qu'il avoit faits pour l'établir dans le monde d'une manière qui répondît à sa naissance et à ses qualités personnelles : mais, comme il avoit tout ensemble beaucoup de religion et de prudence, il appréhenda d'un côté qu'un refus n'inspirât à son fils des réflexions qu'il ne faisoit peut-être pas ; que l'esprit de l'homme étant ennemi de la contrainte, il ne se portât avec d'autant plus de passion à l'état ecclésiastique qu'on s'y opposeroit avec plus de force ; et il crut de l'autre que, si c'étoit la volonté de Dieu que son fils quittât le monde, on s'opposeroit en vain à l'exécution de ses desseins. Dans cette vue il lui accorda la permission qu'il lui demandoit, et François reçut la tonsure aux quatre-temps de septembre de l'an mil cinq cent soixante et dix-huit.

A son retour de Clermont, il apprit de la comtesse sa mère le dessein qu'on avoit fait de l'envoyer à Paris, au collége de Navarre, pour y achever ses études ; il répondit qu'il n'auroit jamais d'autre volonté que la sienne et celle de son père, mais qu'il la supplioit de changer quelque chose à ce dessein, et d'obtenir de son père qu'au lieu du collége de Navarre, on l'envoyât à celui que les pères de la compagnie de Jésus avoient établi depuis peu à Paris. Il lui dit qu'elle savoit encore mieux que lui la réputation qu'avoient ces religieux d'élever la jeunesse également bien dans la piété et dans les sciences ; qu'il ne doutoit pas

(1) Déposition de la mère de Chantal.

qu'on n'en fît autant dans les colléges de l'université de Paris, mais qu'il se sentoit plus d'inclination pour les jésuites; que ce penchant même pouvoit contribuer à le faire avancer dans les sciences, et que dans le fond il devoit être fort indifférent au comte son père qu'il étudiât au collége de Navarre ou à celui des jésuites. Quoique le jeune comte de Sales (c'étoit le nom qu'il portoit) n'eût alors que onze ans, il étoit capable des réflexions qu'on vient de rapporter, et les auteurs de sa vie les racontent presque dans les mêmes termes.

La comtesse de Sales avoit trop de vertu pour ne pas goûter les raisons de son fils : elle en parla au comte de Sales, le dessein fut changé, et l'on résolut de l'envoyer au collége des jésuites; mais pendant qu'on prépare son équipage, et qu'on lui cherche un précepteur, la comtesse de Sales ne perd pas un moment de temps. Elle étoit d'autant plus occupée à instruire son fils, qu'elle étoit prête de le perdre pour long-temps; elle lui répétoit souvent ces paroles que la reine mère de S. Louis avoit coutume de lui dire : « Dieu « m'est témoin, mon fils, combien vous m'êtes « cher; mais j'aimerois mieux vous voir mort de- « vant mes yeux, que d'apprendre que vous eus- « siez commis un seul péché mortel. » Elle s'appliquoit surtout à lui inspirer pour Dieu un amour tendre et plein de confiance; elle l'accoutumoit à le regarder comme son véritable père. « Quoi qu'on en puisse dire, lui disoit-elle, ce « n'est pas moi qui vous ai donné la vie. Je ne « suis votre mère que parce qu'il a plu à Dieu de « se servir de moi pour vous mettre au monde. Il « est vrai que vous avez été formé dans mon sein, « mais je ne vous ai donné ni ces membres, ni ce « sang qui coule dans vos veines, ni ces esprits « qui vous font mouvoir, et beaucoup moins cette « ame spirituelle et immortelle qui vous rend ca- « pable d'un bonheur éternel : c'est Dieu, mon « fils, qui vous a fait ce que vous êtes; c'est lui « qui vous conserve; c'est de lui que vous devez « tout attendre. »

Elle prenoit occasion de tout ce qui se présentoit devant ses yeux pour remplir son esprit des saintes maximes; si elle rencontroit un pauvre, elle lui disoit que, tel qu'il le voyoit, il étoit son frère; qu'il avoit autant de droit que lui d'appeler Dieu son père; que la fortune avoit mis entre eux quelque différence, mais que la nature et la grace n'y en avoient point mis; que par ces deux endroits tous les hommes étoient égaux; qu'il falloit s'en souvenir, et éviter de les traiter avec hauteur, avec mépris, et avec dureté.

En se promenant par la campagne, elle lui faisoit remarquer ceux qui semoient du blé. « On « croit, lui disoit-elle, que ce sont ces gens-là « qui nous nourrissent; cependant ils ont beau « faire, un peu trop de pluie, un peu trop de « sécheresse suffit pour tout perdre; il n'en faut « point davantage pour mettre la faim partout, « et pour nous réduire à mourir de faim : mais « cette pluie, cette chaleur modérée, ce temps « propre à mûrir les fruits, dépendent de Dieu « seul : les hommes n'y peuvent rien. »

Par telles et semblables maximes si souvent répétées, elle formoit le jeune cœur de son fils à un amour tendre pour Dieu, plein de compassion et de zèle pour le prochain. On verra dans la suite de cette histoire les fruits que cette sainte semence produisit en son temps. Le comte de Sales, de son côté, secondoit les instructions de son épouse par les siennes, avec cette différence pourtant, qu'il s'appliquoit davantage à en faire un honnête homme selon le monde, et que la comtesse paroissoit ne penser qu'à en faire un bon chrétien. Ils réussirent l'un et l'autre dans leur dessein, et ils eurent la satisfaction de voir leur fils également chéri de Dieu et des hommes. Le temps de son départ étant arrivé, il partit pour Paris sous la conduite de Jean Deage, prêtre également habile et prudent; il fut préféré à un gouverneur séculier selon la coutume de ce temps-là, et par le choix particulier de la comtesse, qui crut que son caractère l'obligeroit à donner de meilleurs exemples à son fils, et à veiller avec plus de soin sur sa conduite.

(1578) La France était alors dans l'état le plus déplorable où elle se fût trouvée depuis le commencement de la monarchie. La guerre civile et de religion qui l'avoit désolée sous les règnes précédents de François II et de Charles IX continuoit avec la même fureur sous celui de Henri III. Quatre armées catholiques, opposées à autant de huguenotes, venoient d'en ruiner les plus belles provinces; et la ligue, qui ne faisoit que de naître, menaçoit d'un tiers parti également opposé aux intérêts particuliers du roi et à ceux de la monarchie. Les villes prises et reprises, pillées et à demi ruinées; les temples renversés; l'ancienne religion bannie d'une partie du royaume, mal affermie dans l'autre; la division dans toutes les parties de l'état, et souvent dans le sein d'une même famille; les sujets révoltés contre le prince; son autorité usurpée par autant de tyrans qu'il y avoit de seigneurs particuliers dans les provinces; l'état populaire qui prenoit insensiblement le dessus, et qui menaçoit de renverser la monarchie; le prince même accablé du poids de sa mollesse, livré à un petit nombre d'indignes favoris, si peu semblable à ce qu'il avoit été, changé pour ainsi dire en un autre homme, méprisé d'une partie de

ses sujets, haï de l'autre; les lois foulées aux pieds, la justice sans autorité; l'hypocrisie, l'impiété, le blasphème, l'indifférence de religion, et surtout l'impunité, qui, prenant leur source dans la cour, se répandoient ensuite dans toutes les parties de l'état, étoient autant de marques terribles de la colère de Dieu, justement irrité, qui menaçoient la France de la dernière désolation. Tel étoit l'état où elle se trouvoit lorsque le jeune comte de Sales y vint pour la première fois. Comme l'hérésie avoit fait à peu près les mêmes ravages dans cette partie de la Savoie où il étoit né, il ne fut pas autant surpris de cet étrange spectacle que s'il eût été nouveau. Son précepteur, qui ne perdoit aucune occasion de l'instruire, frappé de l'état pitoyable où se trouvoit alors le royaume le plus florissant de la chrétienté, lui faisoit remarquer combien il est vrai que la piété et la justice sont les plus solides fondements des états, et les plus fermes appuis des empires; combien il est dangereux de toucher à la religion, de donner trop à la raison et aux sens; et comme il n'arrive jamais qu'on rompe les liens de la communication de Dieu avec les hommes, qu'on ne détruise ceux de la société civile. Ces réflexions, que les nouveaux objets qui se présentoient à leurs yeux les obligeoient de renouveler souvent, les conduisirent jusqu'à Paris.

Ils n'y furent pas plus tôt arrivés, que le jeune comte de Sales voulut être conduit au collége des jésuites. Il y fut reçu avec cette heureuse prévention qui l'accompagnoit partout; il fut jugé capable de la rhétorique; et pendant deux ans qu'il s'y appliqua, il y fit des progrès qui le rendirent enfin un des plus éloquents hommes de son siècle (1). Il étudia en philosophie avec le même succès. Comme il avoit l'esprit excellent, et qu'il ne perdoit point de temps, il en trouva assez pour joindre à cette étude celle de la théologie scolastique. L'étude qu'en faisoit son précepteur lui en fournit l'occasion; il profita des écrits qu'il prenoit en Sorbonne; il assistoit avec lui aux thèses qu'on y soutenoit; ils disputoient souvent ensemble, et avec les autres théologiens qui les venoient voir; enfin il y devint aussi habile que s'il se fût appliqué uniquement à cette science, dont les épines et les difficultés ne sont que trop capables d'occuper un homme tout entier.

Quand il eut achevé sa philosophie, son précepteur, qui en avoit l'ordre exprès du comte de Sales, le mit à l'académie, où il lui fit apprendre à monter à cheval, à faire des armes, à danser, et généralement tout ce qui convenoit à un gentilhomme de sa qualité. Le jeune comte, qui avoit dès-lors résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, s'appliqua avec répugnance à ces exercices, qu'il jugeoit bien lui devoir être un jour fort inutiles; cependant, comme il se faisoit une loi inviolable de la volonté de ses parents, il ne laissa pas d'y réussir, et il y acquit cet air aisé qu'il conserva toujours depuis, malgré la modestie et la simplicité dont il fit toujours une profession très-sincère.

Mais comme il ne s'attachoit à ces exercices que par manière de divertissement, il ne se contenta pas de cultiver ses premières études, il apprit la langue hébraïque, la grecque, et la théologie positive, sous Génebrard et sous le père Maldonat, jésuite, qui enseignoient alors à Paris avec beaucoup de réputation. Six ans se passèrent dans ces occupations. Elles acquirent à François cette capacité que l'on n'a peut-être pas assez estimée, parce que la profonde humilité dont il faisoit profession l'obligeoit à la cacher aux yeux des hommes: j'en donnerai cependant dans cette histoire des preuves si incontestables, que l'on sera forcé d'avouer qu'il a été un des plus savants aussi bien qu'un des plus saints prélats de son siècle.

Cependant les études dont on vient de parler ne faisoient pas sa seule ni même sa principale occupation; il donnoit une partie considérable de son temps aux exercices de piété: c'étoit sa grande affaire; il savoit que la véritable dévotion n'a jamais rien gâté, et que le temps qu'on emploie à servir Dieu est récompensé avantageusement par la bénédiction qu'il donne à tout ce qu'on entreprend pour sa gloire. C'étoit l'unique fin que le jeune comte se proposoit dans toutes ses actions. Aussitôt qu'il fut arrivé à Paris, il se mit sous la conduite d'un directeur habile. Il lui donna toute sa confiance, et ne fit rien de conséquence sans le consulter. Il n'ignoroit pas que si l'on a besoin d'un guide quand on voyage dans un pays inconnu, il est d'autant plus nécessaire quand on s'engage dans le chemin du ciel; qu'il est sans comparaison plus difficile, qu'on y rencontre plus d'obstacles, et que nous avons dans nous-mêmes des sources d'égarement dont il n'est pas aisé de se défendre. Il s'attacha par son conseil à la lecture de l'Écriture sainte; il en faisoit ses plus chères délices; et ce fut dans l'unique but de s'y rendre habile qu'il apprit, avec un travail incroyable, la langue hébraïque, qui en effet n'a presque point d'autre usage que l'intelligence de ce livre tout divin; il joignit à cette lecture celle du livre du *Combat spirituel*. Il étoit assidu à la prédication; il recherchoit la compagnie des personnes vertueuses; il se plaisoit surtout à celle du

(1) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

père Ange de Joyeuse, qui, admirant de son côté sa pureté et l'innocence de son cœur, n'avoit point à son tour de plus grande joie que de s'entretenir avec lui (1); il lui inspiroit le mépris du monde avec d'autant plus d'efficace, qu'ayant joui lui-même de tout ce qu'il a de plus attachant, il avoit su le mépriser, et qu'il pouvoit parler mieux que personne de cette paix du cœur qu'il n'avoit jamais rencontrée ni dans les grandeurs, ni dans les plaisirs, ni dans ce que le monde a de plus capable de séduire. Il lui disoit souvent qu'il n'y avoit rien de plus contraire à la pratique de la vertu qu'une vie molle et oisive; que la vie pénitente n'étoit pas seulement nécessaire pour réparer les péchés commis, qu'elle étoit encore infiniment utile pour conserver l'innocence; que, supposé le furieux penchant qu'ont les hommes d'abuser de leur liberté, il étoit souvent avantageux de s'en priver, et que c'étoit ce qui l'avoit obligé de quitter le monde avec éclat, pour n'être plus en état de s'en dédire.

Ces entretiens du père Ange portèrent le jeune comte à ajouter à ses dévotions ordinaires celle de porter le cilice trois jours de la semaine. Il y a même beaucoup d'apparence qu'ils lui firent concevoir le dessein de faire le vœu d'une chasteté perpétuelle; il l'exécuta dans ce même temps dans l'église de Saint-Étienne-des-Grès, où il faisoit volontiers ses prières, parce que c'est un lieu peu fréquenté et très-propre au recueillement. Là, prosterné contre terre, après avoir long-temps gémi devant Dieu avec une ferveur extraordinaire, il le pria d'agréer que, suivant le conseil de son apôtre (2), il renonçât pour toujours au mariage, qu'il daignât recevoir le sacrifice qu'il faisoit de son corps, comme il lui avoit fait la grace de recevoir de lui son cœur, et de lui accorder le secours dont il avoit besoin pour persévérer dans une si sainte résolution. Il se mit ensuite sous la protection de la sainte Vierge. Il la pria d'être son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir les graces sans lesquelles il avoit appris de ses divines Écritures qu'on feroit de vains efforts pour garder la continence. Depuis qu'il eut fait ce vœu, il prit la résolution de communier tous les huit jours; il crut que ce pain céleste seroit sa force, et que ce vin qui fait germer les vierges soutiendroit sa foiblesse contre tous les efforts de ses ennemis.

Il croyoit qu'ils l'attaqueroient par ce même endroit dont il venoit de leur fermer l'entrée; la tentation vint du côté qu'il ne l'attendoit pas. D'épaisses ténèbres se répandirent insensiblement sur son esprit; le trouble s'empara de son cœur, une agitation violente succéda tout d'un coup à cette paix profonde dont il avoit joui jusqu'alors; le dégoût pour tout ce qui avoit accoutumé de faire les chastes délices de son cœur suivit cette agitation; la sécheresse survint sur ce dégoût, et le rendit insensible à tout ce qu'il pouvoit lire ou entendre de plus touchant. Dieu, qui s'étoit retiré au fond de son cœur, en avoit abandonné, pour ainsi dire, tous les dehors à la tentation. L'ennemi de notre salut, que l'Écriture sainte nous représente tantôt comme un lion qui nous attaque avec violence, tantôt comme un serpent qui tâche à nous séduire par ses ruses, profita de cette occasion; il lui persuada que tout ce qu'il faisoit pour se rendre agréable à Dieu lui étoit inutile, que sa perte éternelle étoit résolue, et qu'il l'avoit mis au nombre des réprouvés (1). Le jeune comte fut saisi de toute la frayeur que la persuasion de la damnation est capable de produire dans une ame qui craint Dieu, et qui s'est long-temps flattée de l'espérance de le posséder. Comme il avoit pour lui un amour plein de tendresse, il mouroit de douleur toutes les fois qu'il pensoit qu'il étoit destiné à le haïr et à le blasphémer pendant toute l'éternité, et il y pensoit presque toujours. La crainte de l'enfer, l'agitation de son esprit, et le trouble continuel de son cœur, le jetèrent enfin dans une mélancolie profonde dont rien n'étoit capable de le tirer; il passoit les jours à pleurer, et les nuits à se plaindre (2). Son corps, quoique robuste, succomba à la fin sous une si rude épreuve; une jaunisse universelle s'en empara; il perdit tout d'un coup le boire, le manger, le sommeil. On voyoit sur son visage des marques sensibles d'un désespoir dont il avoit tout à craindre; et les douleurs cuisantes qu'il sentoit dans tous ses membres faisoient presque désespérer de sa vie. Qui n'a pas éprouvé ce que peut, sur un cœur qui aime Dieu, l'effroyable pensée d'en être séparé pour jamais, soupçonnera sans doute ce récit d'exagération : cependant il n'est rien de plus vrai; et de tant d'auteurs qui ont écrit la vie de S. François de Sales, il n'y en a pas un qui ne raconte les effets terribles de cette furieuse tentation de la manière qu'on la rapporte ici.

Son précepteur, qui l'aimoit avec autant de tendresse que s'il eût été son fils, ne savoit que penser de l'état pitoyable où il le voyoit réduit : il en cherchoit en vain la cause, il la lui demanda

(1) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

(2) Ép. I aux Cor., c. xvii.

(1) Maupas, *Vie de S. François de Sales*, première partie, c. v.

(2) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

inutilement ; la honte que le jeune comte en avoit lui-même l'avoit fait obstiner à la cacher, et rien ne lui paroissoit plus terrible que d'être contraint d'avouer qu'il étoit un réprouvé. Sans cette mauvaise honte, qui accompagne toujours les tentations pareilles à celles dont on fait le récit, la guérison n'en seroit pas si difficile : un humble aveu fait à une personne éclairée suffiroit le plus souvent pour les détruire : l'obstination à les cacher fait leur force et leur durée.

Mais Dieu, qui n'avoit permis que le jeune comte fût tenté que pour l'éprouver, lui inspirer la défiance de ses forces, et le fortifier dans l'humilité si nécessaire pour la conservation de la sainteté éminente à laquelle il étoit appelé, le délivra lui-même, sans le ministère des hommes, de cette furieuse tentation. Il lui inspira le dessein de retourner dans la même église de Saint-Étienne-des-Grès, où il avoit voué à Dieu sa chasteté. Le premier objet qui le frappa fut un tableau de la sainte Vierge. Cette vue réveilla la confiance qu'il avoit toujours eue en sa puissante intercession auprès de Dieu : il se prosterna contre terre ; et, se reconnoissant indigne de s'adresser directement au père des miséricordes, au Dieu de toute consolation, il la pria d'être son avocate auprès de lui, de lui procurer la délivrance du mal dont il étoit accablé, et de lui obtenir de sa bonté que, puisqu'il étoit assez malheureux pour être destiné à le haïr éternellement après sa mort, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant sa vie. Une prière si éloignée des sentiments d'un réprouvé, et qu'on ne peut raisonnablement supposer d'avoir été sans espérance, fut aussitôt exaucée. Le jeune comte avoua depuis que, dans le moment même qu'il l'eut achevée, il lui sembla qu'on lui ôtoit de dessus le cœur un poids qui l'accabloit. Il recouvra en un instant la tranquillité de l'esprit et la paix du cœur. Le corps même se ressentit de ce changement ; et il retourna chez lui en si bon état, que son précepteur et ses amis furent plus en peine que jamais de ce qui avoit causé son mal, et de ce qui avoit pu le guérir si promptement. Le jeune comte, qui n'avoit alors que seize ans, ne fit plus de difficulté de leur avouer l'un et l'autre ; et ses amis lui avouèrent à leur tour qu'ils n'avoient point douté qu'une passion violente, qu'il désespéroit de pouvoir satisfaire, ne l'eût réduit au pitoyable état où ils l'avoient vu ; son précepteur ajouta qu'il s'étoit tourmenté en vain pour découvrir qui l'auroit pu causer. Il le blâma de la mauvaise honte qui l'avoit porté à lui faire un secret de ce qui se passoit dans lui, et lui fit promettre qu'il n'en useroit plus ainsi à l'avenir. Mais il n'eut plus de pareilles confidences à lui faire : la paix qui venoit de lui être rendue ne fut plus troublée, et il jouit toujours depuis de l'heureuse tranquillité que la sainte Vierge lui avoit obtenue. Cependant le comte de Sales, ayant appris qu'il avoit achevé ses études, lui écrivit de partir incessamment pour voir les plus belles villes de France, et de s'en retourner en Savoie quand il les auroit visitées (1). Mais le peu de sûreté qu'il y avoit à voyager dans le royaume fit que le voyage ne fut pas long.

La guerre civile continuoit toujours avec la même fureur. Le duc d'Alençon, héritier présomptif de la couronne, qui venoit de mourir sans enfants ; le roi, hors d'espérance d'en avoir ; les mouvements divers de ceux qui prétendoient lui succéder, remplissoient tout de trouble et de confusion. Henri de Navarre, qui fut depuis Henri IV, comme le plus proche héritier, y prétendoit pour lui-même ; et il avoit dans son parti les calvinistes de France, la reine Élisabeth d'Angleterre, et les princes protestants d'Allemagne, tous prêts à appuyer ses prétentions. Les princes de la maison de Guise, soutenus de la ligue, qui étoit devenue très-puissante, et du roi d'Espagne, soutenoient en apparence les droits prétendus du cardinal de Bourbon, et aspiroient en effet à la couronne. La reine-mère, Catherine de Médicis, à qui une longue régence avoit acquis quantité de partisans, vouloit élever sur le trône les enfants de sa fille, mariée au duc de Lorraine, au préjudice de la loi salique. Le roi Henri III faisoit un quatrième parti. Il trouvoit fort mauvais que, n'étant pas dans un âge fort avancé, on osât disputer de sa succession ; et son parti, qui devoit être le plus fort, ayant l'autorité souveraine de son côté, étoit effectivement le plus foible. Il est aisé de s'imaginer la confusion, le trouble et le désordre que des prétentions si opposées étoient capables de produire. Les provinces, les villes, la campagne même, le clergé, la noblesse, les parlements, tout étoit partagé ; les uns tenoient pour un parti, les autres pour un autre ; et l'on voyoit partout des dispositions à une guerre qui ne pouvoit finir apparemment que par la désolation entière de la France. Mais comme les partis opposés gardoient encore quelque mesure, il ne fut pas difficile au jeune comte d'arriver en Savoie sans avoir couru aucun danger.

(1584). Il avoit pour lors environ dix-huit ans ; il étoit fort bien fait, et les progrès qu'il avoit faits dans les sciences et dans la vertu lui avoient acquis une réputation qui le rendoit infiniment cher au comte et à la comtesse de Sales. Elle croyoit que rien ne seroit plus capable de les séparer, et

(1) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

qu'elle pourroit jouir tranquillement des fruits de l'excellente éducation qu'elle lui avoit donnée. Mais le comte de Sales avoit d'autres vues; il comptoit pour rien de lui laisser du bien et un grand nom, s'il ne lui procuroit encore les moyens de soutenir l'un et l'autre. C'est ce qui le fit résoudre à l'envoyer étudier en droit à Padoue, où le fameux Pancirole l'enseignoit avec une réputation qui y attiroit les etrangers de toutes les parties de l'Europe.

La comtesse de Sales y consentit avec peine; mais, comme elle s'étoit fait une loi d'obéir à son époux, et qu'il eut soin de lui faire goûter les raisons qui le portoient à se priver encore pour quelque temps d'un fils qui ne lui étoit pas moins cher qu'à elle, le jeune comte partit pour Padoue sous la conduite du même précepteur, fort peu de temps après qu'il fut arrivé à Sales.

Padoue, ville épiscopale de l'état de Venise, sous le patriarchat d'Aquilée, est la plus ancienne ville d'Italie (1) : Venise et Rome même lui cèdent pour l'ancienneté. Elle a toujours été très considérable par sa grandeur, par la beauté de ses bâtiments, par sa situation qui est des plus belles, par la fertilité de son terroir, par les grands hommes qu'elle a produits de temps en temps, et particulièrement par son université, l'une des plus célèbres de l'Europe. Elle étoit au plus haut point de sa gloire, lorsque le jeune comte y fut envoyé; mais entre les grands hommes que sa réputation y avoit attirés, le fameux Gui Pancirole et le savant jésuite Antoine Possevin l'emportoient par-dessus tous les autres. François de Sales prit l'un pour lui enseigner le droit, choisit l'autre pour son directeur; et ce grand homme, si célèbre par son savoir, et en même temps si fameux par les négociations importantes en Suède, en Pologne, en Moscovie, que les papes lui avoient confiées, ne crut pas qu'il fût au-dessous de lui de s'appliquer à la conduite d'un jeune écolier, l'esprit de Dieu lui faisant connoître qu'il étoit appelé à une sainteté éminente, et qu'il devoit être un des plus grands prélats de l'Église. En effet, comme il s'entretenoit un jour avec lui de ses études, le jeune comte lui témoigna que, quelque goût qu'il eût pour celle du droit, il se sentoit tout autrement porté à s'appliquer à la théologie (2) : le père Possevin lui répondit qu'il avoit raison, qu'elle lui seroit beaucoup plus utile que l'autre; que Dieu ne l'avoit point destiné à déclamer dans un barreau, mais à porter sa parole à des peuples rebelles, et à être l'appui de la foi et de la religion dans son pays; qu'il devoit s'appliquer à se rendre capable d'un ministère si sublime; que la science sans la vertu ne suffisoit pas, ni la vertu sans la science; que ceux qui n'étoient appelés qu'à travailler à leur sanctification particulière se pouvoient contenter d'être gens de bien, que Dieu demandoit quelque chose de plus de ceux qu'il destinoit au ministère de sa parole; que les lèvres des prêtres doivent être les gardiennes de la science, et que, devant être des oracles des peuples, ils devoient aussi être toujours prêts à répondre sur une infinité de choses difficiles, sur lesquelles on étoit en droit de les consulter. Il ajouta qu'il avoit reconnu par expérience, dans les voyages qu'il avoit été obligé de faire par l'ordre de sa sainteté dans les états des princes hérétiques, que l'ignorance du clergé avoit plus contribué au progrès que l'hérésie avoit fait dans le dernier siècle que le penchant que les peuples avoient au libertinage; que dans le fond les hérétiques étoient plus présomptueux que savants, et qu'ils devoient le succès qu'ils avoient eu à l'ignorance profonde dans laquelle l'Europe étoit ensevelie quand ils avoient paru dans le monde.

Le père Possevin, qui avoit reconnu un fonds admirable d'esprit et de bon sens dans le jeune comte, ne se contenta pas de lui donner ces avis; il lui offrit d'être le directeur de ses études aussi bien que de sa conscience. Il lui donnoit tous les jours deux heures de son temps; il lui expliquoit lui-même la Somme de Saint Thomas : ils lisoient ensemble les controverses que le cardinal Bellarmin venoit de donner au public; il lui faisoit comprendre la force des objections et des réponses; il le formoit même à l'éloquence, dans laquelle il étoit lui-même un si grand maître. Le jeune comte répondoit aux soins du père Possevin par un travail et une application capables de vaincre les obstacles qui ne se trouvoient pas en lui. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des grands succès qu'il eut depuis contre les hérétiques : c'est en vain qu'on voudroit les attribuer à cette douceur charmante dont il étoit si difficile de se défendre; le cœur, dans ces occasions, ne se gagne qu'après qu'on a su convaincre l'esprit; la douceur peut vaincre l'opiniâtreté; il n'y a que la science qui puisse l'emporter sur l'erreur, et qui puisse renverser ces obstacles qu'une capacité superbe oppose aux lumières de la vérité.

Mais les soins du père Possevin pour le jeune comte ne se réduisoient pas à le rendre savant. Il lui avoit trouvé un cœur selon Dieu, un cœur pur, un cœur humble et docile, un cœur que la grace sembloit avoir formé pour la pratique des plus hautes vertus : il s'appliqua à le cultiver, et à le fortifier contre tout ce qui en auroit pu cor-

(1) Virgile, *Énéide*, liv. I.

(2) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

rompre la pureté. Il lui apprit à regarder Dieu en toutes choses, à s'élever à lui par ces mêmes créatures dont nous prenons si souvent occasion de nous en éloigner, à reconnaître qu'il n'arrive rien qu'il n'ait prévu, qu'il n'ait voulu ou qu'il n'ait permis; il le forma ensuite à la prière, à la méditation, à la contemplation; enfin il ne lui cacha rien de cet art tout divin de la conduite des ames; il n'épargna rien pour le rendre capable des grands desseins qu'il avoit reconnu que Dieu avoit sur le jeune comte: et nous avons encore des règles de conduite pour la vie spirituelle et civile que François gardoit exactement à Padoue, qui lui avoient été apparemment prescrites par ce pieux et savant religieux.

Cependant le commerce qu'avoit François de Sales avec le père Possevin ne l'empêchoit pas de s'appliquer à l'étude du droit civil et canonique; et il y réussissoit d'autant mieux que Pancirole, charmé de la beauté de son esprit, de la sagesse de sa conduite, de son assiduité et de son application, outre les leçons publiques, se faisoit un plaisir de l'instruire en particulier. Cette préférence lui attira l'envie de ceux qui regardoient sa vie réglée comme une censure secrète du déréglement de la leur. Ils s'imaginèrent que cette vie retirée dont il faisoit profession venoit de sa timidité ou de la bassesse naturelle de son cœur, et qu'il n'étoit pas possible qu'étant si retenu il pût avoir de la résolution et du courage. Sur ce faux préjugé, un soir qu'il revenoit seul de la promenade, ils l'attaquèrent dans un lieu écarté; ils s'imaginoient qu'il prendroit la fuite, et qu'ils auroient lieu de le perdre de réputation: mais le jeune comte, qui savoit qu'il étoit permis de se défendre, ayant mis l'épée à la main, et les poussant à son tour d'une manière à laquelle ils ne s'étoient point attendus, ils firent semblant de s'être mépris, lui firent de grandes excuses, et se retirèrent fort surpris de sa fermeté (1).

Cette aventure fut suivie d'une autre assez délicate, mais qui fait trop éclater la vertu du jeune comte pour ne la pas raconter. La chasteté exacte dont il faisoit profession avoit fait assez souvent l'entretien de ses compagnons d'étude, et ne pouvant s'imaginer qu'un jeune homme aussi bien fait pût être, à l'âge de vingt ans, aussi retenu qu'il le paroissoit, ils résolurent de mettre sa vertu à une dangereuse épreuve. Il y avoit en ce temps-là à Padoue une fameuse courtisane, arrivée depuis quelques mois du royaume de Naples. Elle étoit jeune et belle, elle avoit de l'esprit, et il n'y avoit aucun d'eux qui n'eût éprouvé la force de ses charmes et qui n'y eût malheureusement succombé. Ils lui parlèrent du jeune comte de Sales; ils lui vantèrent sa bonne mine, sa jeunesse, sa naissance, et n'oublièrent rien de tout ce qui pouvoit porter cette malheureuse à conjurer sa perte. Ils prirent avec elle les mesures nécessaires pour le faire donner dans le piége, et la quittèrent en lui promettant de le lui amener au premier jour. La chose n'eût pas été aisée si le comte eût su où l'on vouloit le conduire. Ils lui en firent un fort grand secret; et dans la visite qu'ils lui rendirent, ils ne lui parlèrent que d'un fameux jurisconsulte qu'ils supposèrent être arrivé depuis peu à Padoue; ils lui dirent que c'étoit un prodige de science, et que Pancirole même, au prix de lui, n'étoit qu'un écolier. Il n'en fallut pas davantage pour faire naître au comte une forte envie de le connoître. Ils lui offrirent de le mener chez lui; le comte les prit au mot, et ils le conduisirent chez la courtisane, en lui faisant accroire que c'étoit la maison du docteur. La courtisane faisant semblant d'être sa fille, vint les recevoir; elle leur dit que son père étoit occupé dans son cabinet à faire une consultation de conséquence avec des personnes de qualité, qu'il l'avoit envoyée pour les entretenir en attendant qu'il pût avoir l'honneur de recevoir leur visite. La conversation étoit à peine engagée, que ceux qui avoient amené le comte s'étant retirés sous divers prétextes, il resta seul avec la courtisane. Il seroit dangereux de raconter tout ce qui se passa dans cette occasion: tout ce qu'on peut en dire est que la courtisane porta l'effronterie jusqu'où elle pouvoit aller, et que Dieu donna la force au comte de lui résister et de conserver sa vertu.

La rage que conçut cette femme de se voir méprisée ne se peut mieux exprimer que par ce qu'elle fit pour s'en venger: elle se mit à crier au voleur, et les voisins étant accourus à son secours, ils se disposoient à traîner le comte en prison, lorsque ses compagnons, qui n'étoient pas loin, vinrent assez à temps pour le tirer de leurs mains. Le comte les remercia de ce bon office; mais il leur fit connoître en même temps qu'il n'étoit pas assez dupe pour ne pas s'être aperçu du mauvais tour qu'ils avoient voulu lui jouer, et depuis ce temps-là il n'eut plus de commerce avec eux. Cette aventure le rendit encore plus précautionné qu'il n'avoit été jusqu'alors.

Mais Dieu permet quelquefois que les occasions cherchent ceux qui les fuient. Il y avoit dans ce même temps-là à Padoue une princesse italienne que quelques affaires domestiques y avoient attirée. L'histoire ne la nomme pas; elle nous apprend seulement qu'elle étoit fort riche, et qu'elle n'épargnoit rien lorsqu'il s'agissoit de

(1) Charles-Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

se satisfaire. Elle rencontra un jour le jeune comte dans une église ; la cérémonie qui l'y avoit attirée fut longue, elle eut tout le temps de le considérer : il lui plut, et elle résolut dès-lors de satisfaire sa passion, quoiqu'il lui en pût coûter. Au sortir de l'église, elle le fit suivre jusqu'à son logis ; elle s'informa exactement de ses nouvelles ; elle apprit ce qu'il étoit, et ce qu'il faisoit à Padoue : mais elle sut en même temps qu'il menoit une vie fort retirée, qu'il faisoit profession d'une vertu des plus austères, qu'il n'avoit aucun commerce avec les dames, qu'on avoit même remarqué qu'il les évitoit autant que la civilité le pouvoit permettre, et qu'on le croyoit incapable d'une intrigue.

Ces nouvelles pensèrent désespérer la princesse. Mais il est des passions que les difficultés irritent : celle de la princesse étoit de ce caractère. Elle crut que la fermeté du jeune comte ne seroit point à l'épreuve de ses offres, que l'argent viendroit à bout de tout, et qu'il lui ouvriroit enfin le chemin de son cœur. Quelque retiré que fût François de Sales, il ne laissoit pas d'avoir quelque société avec ceux de ses compagnons en qui il avoit remarqué le plus d'esprit et de vertu, et le plus d'application à l'étude ; ils s'alloient quelquefois promener ensemble, et prenoient les divertissements innocents qui, sans intéresser la piété, servent à relâcher l'esprit, et contribuent à lui donner de nouvelles forces. Car enfin la vertu du comte n'étoit point de ces vertus farouches et ennemies de la société ; personne n'étoit plus agréable que lui dans la conversation ; il aimoit les railleries innocentes, et la douceur de son humeur lui inspiroit une complaisance qui le faisoit rechercher de tout le monde. Mais entre ceux qui avoient quelque part à son amitié, il y en avoit un qui lui étoit plus cher que les autres : la conformité d'humeur, d'études et d'inclinations les avoit unis. Le comte le croyoit solidement vertueux ; mais il faut l'être beaucoup pour être à l'épreuve des artifices et de la profusion d'une personne puissante qui n'épargne rien pour venir à bout de ses desseins. Il se laissa gagner par la princesse ; ses présents l'éblouirent, ses promesses lui corrompirent le cœur ; il conspira avec elle contre l'innocence de son ami, et il lui promit de ne rien épargner pour le rendre favorable à sa passion.

Son embarras fut grand quand il fallut faire au comte une pareille proposition. Mais enfin, jugeant de son cœur par le sien, et croyant qu'il ne seroit pas à l'épreuve des offres qu'il étoit chargé de lui faire, il lui parla de la princesse, de la passion qu'elle avoit pour lui, et de l'ordre qu'il en avoit reçu de lui offrir, avec sa personne, les grands biens dont tout le monde savoit qu'elle étoit en possession. Il lui promit de sa part que leur intrigue seroit si secrète, qu'elle ne feroit aucun tort à sa réputation ; et il ajouta même qu'il savoit aussi bien que lui que des faveurs offertes par des personnes de ce rang ne se refusoient jamais impunément ; qu'une femme puissante, amoureuse et méprisée, étoit capable de tout entreprendre pour se venger de ces mépris, et qu'il trembloit dans la vue des dangers qui le menaçoient, s'il étoit assez foible et assez imprudent pour ne pas profiter de l'occasion qui se présentoit, et que tout autre que lui achèteroit bien chèrement.

Le comte étoit si surpris de ce discours, qu'il ne songeoit point à l'interrompre ; mais enfin, ayant fait réflexion qu'il n'avoit déjà que trop duré, que la tentation n'entre pas moins par les oreilles que par les yeux, et qu'il est toujours dangereux d'écouter ce qui ne peut être proposé sans crime : « Que vous ai-je fait, cruel ami ? lui « dit-il ; ou plutôt qu'est-ce que Dieu vous a « fait, pour vous joindre ainsi à ses ennemis, « pour leur aider à perdre une ame que vous sa- « vez qu'il a rachetée de tout son sang ? Il en a fait « autant pour la vôtre, et c'est ce qui devoit vous « détourner de m'inspirer de pareils sentiments. « Vous direz à votre princesse ce qu'il vous « plaira ; mais pour moi, je vous déclare que je « n'aurai plus de commerce avec vous, et que je « n'en aurai jamais avec elle. » Ces paroles furent un coup de foudre pour ce perfide ami ; il le quitta tout confus, et il a avoué depuis que sa fortune étoit faite s'il eût pu porter le comte à avoir de la complaisance pour la princesse.

Mais il en étoit si éloigné, qu'appréhendant de nouvelles attaques, et de se trouver enfin lui-même d'intelligence avec les ennemis de son salut, il redoubla ses prières et ses austérités. Il se reprochoit à lui-même que son peu de reconnoissance pour les graces infinies dont Dieu avoit bien voulu le combler, et son peu de fidélité à y correspondre, lui attiroient ces terribles tentations. Les chutes funestes de ses compagnons, qu'on lui rapportoit tous les jours, lui apprenoient à se défier de lui-même ; leur foiblesse l'instruisoit de la sienne ; il regardoit avec crainte les périls dont il étoit environné ; de puissants ennemis au-dehors, de plus terribles encore au-dedans de lui-même, lui causoient une sainte frayeur. Il concluoit de ces réflexions que, Dieu seul pouvant être sa force, il devoit mettre en lui toute sa confiance, et qu'il compteroit en vain sur son secours, s'il n'y correspondoit de son côté, et s'il ne s'attachoit à lui préférablement à toutes choses. C'est ainsi que tout contribue à l'avantage de

ceux qui cherchent Dieu avec un cœur sincère : les tentations mêmes, qui font succomber tant d'autres, ne servent qu'à les établir plus solidement dans son amour ; et leur salut vient bien souvent des ennemis mêmes qui avoient conjuré leur perte.

Mais comme le jeune comte, en redoublant ses austérités, ne relâchoit rien de ses études, cette grande application lui échauffa si fort le sang qu'il en tomba malade ; une fièvre violente et continue le mit d'abord dans un très-grand danger, et la dyssenterie qui survint fit bientôt désespérer de sa vie. Les médecins de Padoue, qui étoient les plus habiles de toute l'Italie, furent appelés en vain ; leur art ne trouva point de remède contre la violence de son mal. Le bruit de l'extrémité où il étoit, joint à la réputation qu'il s'étoit acquise, attira chez lui tout ce qu'il y avoit dans la ville de personnes de considération : tout le monde pleuroit un jeune gentilhomme si bien fait et si accompli, apparemment destiné à une grande fortune, prêt à mourir dans un pays étranger, éloigné de ses proches, à la fleur de son âge, à la veille de recueillir le fruit de ses travaux et de ses études. Lui seul, insensible à tant de pertes, uniquement touché du soin de son salut, tranquille même dans la vue des bontés de Dieu qu'il avoit si souvent éprouvées, attentif à profiter des exhortations du père Possevin qui ne le quittoit point, consoloit ses amis, et parloit de sa mort comme d'une chose qu'il avoit bien plus lieu de souhaiter que de craindre. Le mal augmentant et ne laissant plus d'espérance, il reçut les sacrements avec des transports de piété qui firent craindre qu'il ne mourût en les recevant.

Cependant son précepteur, qui l'aimoit uniquement, étoit pénétré de douleur pour la perte qu'alloit faire la maison de Sales, à laquelle il étoit fort attaché, et pour celle qu'il étoit prêt de faire lui-même, l'excellent naturel du comte le lui faisant regarder comme un appui qui ne lui pouvoit jamais manquer. Il ne laissa pas de faire un effort sur lui-même pour lui demander ce qu'il vouloit qu'on fît de son corps après sa mort. Le comte lui répondit qu'il avoit toujours été très-vivement touché de l'impiété des écoliers en médecine, qui déterroient tous les jours des corps dans les cimetières pour en faire des anatomies ; qu'il avoit été témoin des barbaries et des meurtres qui arrivoient à cette occasion entre eux et les parents des morts, qui s'efforçoient avec tant de justice de les en empêcher ; qu'il ordonnoit dans cette vue qu'on leur livrât son corps pour en faire une anatomie ; qu'il seroit trop heureux, si, ayant été inutile au public pendant sa vie, il pouvoit être de quelque utilité après sa mort.

Depuis cette disposition si charitable, qui fut l'unique que fit le jeune comte, il ne parut plus penser aux choses de ce monde ; il ne s'occupa plus que de celles du ciel. La vue de l'éternité bienheureuse qu'il attendoit de la miséricorde de Dieu lui faisoit souffrir avec quelque sorte d'impatience le peu de moments qu'il croyoit avoir à vivre. Mais son heure n'étoit pas encore venue ; et lorsqu'on s'attendoit qu'il dût rendre le dernier soupir, il s'endormit d'un sommeil tranquille, qui dura assez long-temps, et se réveilla sans fièvre. On regarda sa guérison comme un miracle ; et l'on en fut d'autant plus persuadé, qu'en fort peu de temps il recouvra ses forces, et jouit d'une santé parfaite. Mais cette même guérison, qui le rendoit au monde, l'en sépara effectivement ; il fit dès-lors la résolution de le quitter, et d'embrasser l'état ecclésiastique ; il crut que Dieu ne lui avoit rendu la vie qu'afin qu'il l'employât tout entière à son service, et qu'il ne pouvoit mieux lui témoigner sa reconnoissance qu'en ne vivant plus que pour lui. Rien ne fut capable de le détourner de cette résolution : on verra dans la suite de cette histoire de quelle manière il l'exécuta.

Il reprit cependant ses exercices de piété avec la même ferveur, et ses études avec la même application Quelque temps après, ayant achevé son cours, et passé par tous les degrés qui le pouvoient conduire au doctorat, il reçut le bonnet de docteur. Pancirole voulut faire lui-même son éloge, et il ne manqua pas de le louer sur les grands exemples de vertu qu'il avoit donnés à toute l'université ; il le proposa pour modèle à cette nombreuse jeunesse qui aspiroit au même honneur, et il lui prédit qu'il seroit un jour la gloire de sa patrie, de l'Église, et de son illustre maison.

(1591) Le comte avoit alors vingt-quatre ans ; et sa dernière maladie n'ayant servi qu'à augmenter sa santé et sa bonne mine, il ne songeoit qu'à retourner en Savoie pour éviter les dangers auxquels il ne pouvoit qu'être exposé dans une ville aussi corrompue que Padoue, lorsqu'il reçut des lettres du comte de Sales, qui lui ordonnoit de faire le voyage d'Italie. Il partit aussitôt pour Ferrare, et se rendit de là à Rome, où il devoit faire un long séjour, et où le comte son père avoit eu soin de lui ménager des amis. Il vit avec beaucoup d'exactitude toutes les raretés de cette grande ville, ces anciens monuments de la magnificence romaine, ces cirques, ces théâtres, ces arcs de triomphe, ces trophées, ces portiques, ces colonnes, ces pyramides, ces statues, ces peintures, et tous ces restes fastueux échappés au temps et à la fureur des barbares, par lesquels ces prétendus

maîtres du monde avaient eu dessein de s'immortaliser. Mais il les vit avec les réflexions que la piété avoit coutume de lui inspirer. Il admiroit, dans ces débris de la vanité des anciens Romains, ce flux et reflux continuel de prospérités et d'adversités, la fortune et l'infortune des hommes, la naissance, le progrès et la décadence des empires; comme ils se succèdent les uns aux autres, et se forment des débris de ceux qui les ont précédés; comme les vaincus deviennent enfin les maîtres de ceux qui les avoient assujettis; et comme, parmi ces vicissitudes et ces révolutions continuelles qui entraînent toutes choses, Dieu seul est toujours le même, libre, indépendant, réglant tout, sans être assujetti à aucune loi. Il admiroit encore comme la religion chrétienne avoit pu s'établir sur les ruines mêmes de ce puissant empire, qui, pendant plusieurs siècles, avoit employé toute sa puissance pour la détruire, et comme, par des changements infinis, après avoir été si long-temps la maîtresse de l'erreur, Rome se trouvoit aujourd'hui le centre de la vérité.

Mais comme il donnoit toujours beaucoup moins à la curiosité, quoique innocente, qu'à la piété et à la dévotion, et qu'il ne s'étoit même arrêté à considérer ce que les étrangers ont coutume d'admirer dans Rome que pour satisfaire le comte son père, qui lui avoit demandé une relation de son voyage, il employa la plus grande partie du temps qu'il demeura dans cette fameuse ville à visiter les églises et les catacombes: ce sont les cimetières ou lieux souterrains où les chrétiens, pendant les persécutions, avoient coutume d'enterrer les martyrs, et même de célébrer les saints mystères. A la vue de ces lieux consacrés par la piété de nos pères, et arrosés de tant d'illustres témoins de la vérité, qui ont si généreusement donné leur vie pour le soutien de cette même foi dont nous faisons aujourd'hui une profession si honorable et si tranquille, il s'animoit à la défendre contre ses ennemis; il concevoit de nouveaux desseins de travailler à la conversion des hérétiques, dès qu'il seroit de retour dans son pays; et, par un pressentiment secret qu'il devoit être l'évêque d'une ville qui est aujourd'hui le centre de l'erreur, comme Rome est celui de la vérité, il offroit à Dieu ses biens, son temps, ses études, et sa vie même, si elle étoit nécessaire au rétablissement de l'ancienne religion.

Il éprouva, dans ce même temps, d'une manière bien sensible, que Dieu n'abandonne jamais ceux qui le cherchent, pendant qu'il laisse périr de mille manières différentes ceux qu'il a livrés aux désirs de leur cœur. Comme il retournoit un soir, fort fatigué de la visite des saints lieux, à un logis qu'il avoit pris sur le bord du Tibre, il trouva ses domestiques aux prises avec son hôte. Le sujet de la contestation étoit que ce dernier vouloit absolument qu'ils allassent loger ailleurs, pour faire place à des personnes de qualité dont l'équipage venoit d'arriver. Ils n'en étoient encore qu'aux injures, mais la querelle n'en fût pas demeurée là, si le comte, qui étoit la douceur même, ne leur eût ordonné de faire ce que l'hôte souhaitoit. Il fut question de chercher un autre logis, et ce contre-temps n'accommodoit nullement l'extrême lassitude du comte; mais Dieu n'avoit permis cet accident que pour le délivrer d'un danger où il auroit infailliblement péri. A peine étoit-il logé, qu'il survint une pluie effroyable, elle dura toute la nuit; de sorte que le Tibre, qui étoit déjà gros, s'étant furieusement débordé, emporta la maison qu'il venoit de quitter, avec tous ceux qui étoient dedans; personne ne se sauva; et quand le fleuve se fut retiré, à peine paroissoit-il qu'il y eût eu dans cet endroit un des meilleurs logis de Rome.

Le comte en partit quelques jours après pour aller à Lorette. C'est une ville épiscopale de l'état ecclésiastique, dont l'évêché est uni à celui de Reccanati. Il avoit fait vœu de faire ce voyage quelques années auparavant, et il s'en acquitta avec sa piété ordinaire. Il y renouvela le vœu de chasteté perpétuelle qu'il avoit fait à Paris, et la résolution qu'il avoit prise à Padoue d'embrasser l'état ecclésiastique. Les historiens de sa vie conviennent qu'il reçut de Dieu, dans cette sainte chapelle, des graces très-particulières, que son esprit y fut éclairé de nouvelles lumières, et que son cœur y fut rempli d'une charité si ardente, que rien ne lui paroissoit impossible lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu et du salut des ames.

Après avoir satisfait à sa dévotion, il partit pour Ancône, qui a un assez bon port sur la mer Adriatique, dans le dessein d'aller par mer à Venise. Il y trouva une felouque prête à mettre à la voile. Elle devoit porter à Venise une dame de qualité, qui l'avoit retenue pour elle seule et pour un grand nombre de domestiques dont elle étoit accompagnée; elle avoit traité avec le patron à cette condition. Cependant, soit qu'il fût touché de la bonne mine et des manières du jeune comte, ou que l'espérance du gain le portât à manquer de parole, il le reçut dans sa felouque. La dame qui l'avoit louée vint quelque temps après; et apercevant des étrangers qui n'étoient point de sa suite, elle s'en mit fort en colère, et commanda au patron de les faire sortir. Le comte la pria avec beaucoup de civilité de permettre qu'il profitât de la commodité de son passage; il lui dit qu'il n'avoit que trois domestiques avec lui et peu d'équipage, qu'il ne l'incommoderoit point, qu'il n'occuperoit que l'endroit qu'il lui plairoit lui

marquer, que le lieu le plus incommode seroit assez bon pour lui, et qu'il étoit en danger de ne partir de long-temps si elle n'agréoit qu'il eût l'honneur de l'accompagner. Le patron et les gens mêmes de sa suite joignirent leurs prières aux siennes. La dame n'en rabattit rien de sa dureté; elle le fit sortir honteusement de la felouque, et peu s'en fallut qu'elle ne fît jeter ses hardes à la mer. Le comte souffrit cet affront avec sa douceur ordinaire. Son précepteur et ses domestiques en étoient dans une colère qu'ils ne pouvoient dissimuler; mais le comte, avec cette tranquillité qu'il ne perdoit jamais, leur dit qu'il falloit se soumettre à la volonté de Dieu, que les choses qui paroissent les plus fortuites n'arrivoient que par une disposition particulière de sa providence, et qu'ils se souvinssent de ce qui étoit arrivé à Rome au logis qu'ils avoient été contraints de quitter. « Cette mer, ajouta-t-il, est fort sujette « aux tempêtes, et tel quitte ce port qui n'arrive « pas où il prétend. »

Sa conjecture se trouva vraie. Le ciel étoit serein, l'air tranquille, la mer calme, le vent favorable, tout sembloit promettre une navigation des plus heureuses : un moment après, le vent changea, il devint impétueux et contraire, le ciel se couvrit de nuages épais, et il se forma un des plus terribles orages que l'on eût vus depuis long-temps : la felouque, furieusement battue de la mer, fit de vains efforts pour regagner le port; elle coula à fond, à la vue du comte et de sa suite, qui ne l'avoient pas encore perdue de vue, et personne ne s'en sauva.

Ce triste spectacle fut un nouveau motif au comte de mettre toute sa confiance en Dieu, et de s'abandonner aveuglément aux ordres de sa providence. Il admiroit comme elle conduit toutes choses aux fins qu'elle s'est proposées, par des voies imperceptibles et inconnues à toute la prudence des hommes; comme ce qui paroît être un effet du hasard, une rencontre fortuite des causes secondes, et ce qui semble même contraire à toutes les règles de la sagesse humaine, est très-sagement ordonné, et fait toujours éclater ou la miséricorde ou la justice du Tout-Puissant.

Cependant l'orage cessa, l'air devint calme, la mer tranquille, et le comte trouva l'occasion de s'embarquer. L'espérance d'une heureuse navigation avoit inspiré la joie à tous les passagers. Patron, matelots, tout le monde ne songeoit qu'à se divertir et à faire bonne chère : le comte seul, dont les pressentiments ne portoient guère à faux, paroissoit pensif, et ne prenoit aucune part à tout ce qui se passoit dans le vaisseau. Son précepteur s'en aperçut, et lui en demanda le sujet. « J'ad- « mire, lui dit-il, comme, n'y ayant qu'une plan- « che de deux doigts d'épais entre nous et la mort, « ces gens ont le courage de s'abandonner à la « joie. Nous venons d'être témoins d'un triste « naufrage, rien n'est plus inconstant que la mer, « l'orage ne fait que de cesser, ce golfe est fameux « par ses tempêtes : qui sait si nous ne sommes pas « menacés d'un malheur pareil à celui qui vient « d'arriver devant nos yeux? Prions, ajouta-t-il, « celui qui commande aux vents et à la mer, et « laissons les autres s'abandonner à une joie pro- « fane, et qui a si peu de rapport à l'état où nous « nous trouvons. » Le précepteur, qui avoit une haute estime de sa vertu, et qui étoit lui-même un homme d'une très-grande piété, lui proposa de dire avec lui l'office divin. A peine l'avoient-ils commencé, que le patron, qui s'en aperçut, se mit à en faire des railleries, ajoutant que les moines et les dévots lui avoient toujours porté malheur. Le vent changea un moment après, et il se forma un orage presque aussi furieux que celui qui avoit fait périr la felouque dont on vient de parler. La joie qui régnoit dans le vaisseau se changea aussitôt en crainte et en désespoir; il n'y en eut point de si déterminé dans cette troupe qui ne se mit en prière : le patron seul, persistant dans sa brutalité, répétoit souvent, avec d'horribles blasphèmes, qu'il l'avoit prévu, que ces faiseurs de longues prières n'avoient jamais servi qu'à attirer l'orage, et qu'il les falloit jeter dans la mer. Le gouverneur du comte, qui étoit naturellement colère, frappé de son insolence, vouloit lui répondre et le reprendre de ses blasphèmes; mais le comte, lui faisant remarquer que ces remontrances ne serviroient qu'à aigrir ce brutal, l'en empêcha, et souffrit avec une patience incroyable toutes les injures qu'il continuoit de lui dire.

Cependant le vaisseau s'étant trouvé à l'épreuve des coups de mer, la tempête cessa, et l'on aborda assez heureusement au port de Catholica. Le patron ne pouvant dissimuler la joie qu'il avoit d'être échappé d'un si grand péril, le comte prit ce temps de lui faire la correction qu'il méritoit sur ses blasphèmes. Il lui parla avec beaucoup de force, mais en même temps avec beaucoup de douceur. La brutalité de cet homme ne l'empêcha pas de remarquer que le comte, insensible à toute autre chose qu'à ce qui pouvoit offenser Dieu, ne lui disoit rien de tant d'injures qu'il lui avoit dites : il ne put s'empêcher d'admirer une si grande modération; il s'accusa lui-même de ce dont on ne l'accusoit point; il se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et lui promit de se corriger. C'est ainsi qu'une correction, faite à propos et avec douceur, est presque toujours suivie de son effet : les contre-temps et les mauvaises manières dont on l'accompagne le plus souvent sont pour l'ordi-

naire ce qui la rend inutile. Il n'est point de remède si amer qu'on ne se résolve de prendre, quand on a l'adresse d'en corriger l'amertume.

Tout le monde s'étant rembarqué, on aborda heureusement à Venise. Le comte y resta autant de temps qu'il lui en falloit pour en remarquer les beautés, et en faire une relation exacte au comte son père, qui le lui avoit recommandé. Il y a peu de villes au monde où il aborde plus d'étrangers : sa situation merveilleuse, sa grandeur, sa magnificence, et la liberté même avec laquelle on y vit, les y attirent. Le comte y rencontra quelques gentilshommes de Savoie et du Piémont que la curiosité y avoit attirés comme lui. Ils étoient les sujets d'un même prince, ils eurent bientôt fait connoissance; mais le comte ayant remarqué qu'ils donnoient dans la débauche, qui règne dans cette ville avec plus d'impunité que partout ailleurs, son extrême retenue rompit bientôt une société que le hasard avoit faite, et qui n'étoit point soutenue de la conformité des mœurs. Un seul s'attacha à lui; mais n'ayant pas assez de force pour résister aux occasions et au mauvais exemple, il se rendit bientôt indigne de son amitié. Le comte apprit, d'une manière à n'en pouvoir douter, qu'entraîné par la mauvaise compagnie, il avoit passé la nuit dans un lieu de débauche, où l'on avoit commis toute sorte d'excès; il résolut aussitôt de rompre tout commerce avec lui. Mais ayant pitié de la perte d'une ame en qui il avoit remarqué de grandes dispositions à la vertu, il résolut en même temps de ne rien épargner pour le retirer du péril où il s'étoit jeté. Il lui parla avec beaucoup de force des suites funestes de l'impureté, des peines que Dieu y a attachées en cette vie et en l'autre, de l'impénitence finale qui la suit presque toujours quand une fois l'habitude est formée, de l'aveuglement et de la dureté de cœur qui en sont les suites inséparables, en un mot de tout ce qui pouvoit troubler une ame qui a encore quelque crainte de Dieu et des jugements terribles dont il menace ceux qui s'abandonnent à un pareil déréglement.

Dieu bénit les saintes attentions du comte; et la grace secondant ses discours, ce jeune homme se reconnut; il fit une pénitence proportionnée à la grandeur de son crime, et quitta Venise, pour éviter les occasions qui auroient pu le faire retomber.

Le comte en sortit aussi quelque temps après; il acheva son voyage d'Italie, et arriva heureusement au château de la Tuile, où toute sa famille, avertie de son retour, s'étoit rendue pour le recevoir. Il seroit difficile d'exprimer la joie du comte et de la comtesse de Sales. Ce qu'ils avoient appris du jeune comte leur fils, et ce qu'ils en voyoient eux-mêmes, contribuoit également à leur satisfaction. Il avoit alors vingt-cinq à vingt-six ans, et il est vrai qu'il eût été difficile de trouver un homme plus accompli : il étoit grand, bien fait; il avoit la complexion robuste, la voix forte, les traits réguliers, la physionomie heureuse, et une douceur charmante répandue sur son visage et dans toutes ses manières, dont il n'étoit pas aisé de se défendre. Ce qu'on a déjà raconté, et ce qu'on racontera dans la suite, sera une preuve incontestable que ce portrait n'est point flatté. L'esprit répondoit au corps; il l'avoit solide, vif, pénétrant; il avoit eu soin de le cultiver par tout ce qui en pouvoit augmenter la beauté naturelle; il savoit les langues, la philosophie, la théologie, le droit civil et canonique; et bien loin d'avoir négligé les belles-lettres et l'éloquence, comme il avoit eu d'excellents maîtres qui ne lui avoient rien caché de cet art si difficile de persuader les hommes, il y avoit fait des progrès qui l'ont rendu un des plus éloquents hommes de son siècle. Il parloit d'ailleurs en public avec beaucoup de graces, et gagnoit ensuite dans les conversations, par ses manières douces et insinuantes, ceux qu'il n'avoit fait qu'ébranler par ses discours publics (1). Les applaudissements qu'il reçut à Paris et à la cour de France, les affaires difficiles qu'il a traitées avec succès, et soixante et douze mille hérétiques convertis, ne laisseront aucun lieu de douter de ce que j'avance (2). Sa profonde humilité l'obligea de cacher une partie de ses grands talents, et de se dérober souvent à lui-même la gloire qui lui étoit due. Un dehors simple et négligé, une attention continuelle à ne rien faire qui lui pût attirer l'estime des hommes, sa vie retirée, ennemie de l'éclat et du bruit, ont dérobé au public la plupart de ses qualités éminentes; mais il nous en reste encore assez de preuves pour convaincre ceux qui liront cette histoire qu'il a été un des plus grans prélats que Dieu ait donnés à son Église (3).

Cependant, comme ce ne sont, du côté de l'homme, ni les qualités du corps ni même celles de l'esprit qui font les saints, mais le bon usage qu'on en fait, je dois ajouter qu'il avoit le cœur droit, pur et simple, sincère et désintéressé, parfaitement soumis aux ordres de la Providence, ne cherchant que Dieu en toutes choses, uniquement occupé du soin de lui plaire, infiniment élevé au-dessus de tout ce qui est capable de flatter

(1) *Voyez* Lettres de sainte Chantal au R. P. dom Jean de S. François.

(2) Dans la bulle de sa canonisation. *Voyez* l'Esprit de S. François de Sales.

(3) Déposition de la mère de Chantal.

la vanité ou la cupidité des hommes, généreux, intrépide, à l'épreuve des plus grands dangers, incapable de succomber sous la crainte de la mort même, et rempli d'une douceur que rien n'a jamais été capable d'altérer. De toutes ces qualités, il n'y en a point qui soit plus universellement reconnue que cette dernière. Mais tout le monde ne sait pas que, bien loin de lui être naturelle, il ne l'avoit acquise qu'avec beaucoup de peine, qu'après bien des combats et des victoires remportées sur lui-même. Il avoit le naturel vif et porté à la colère; il l'avoue lui-même : l'on voit encore dans ses écrits un certain feu, et même une sorte d'impétuosité qui ne laisse aucun lieu d'en douter; et son fiel, qu'on trouva presque tout pétrifié après sa mort, passa pour une preuve incontestable de la violence continuelle qu'il s'étoit faite. Mais à force d'étudier à l'école d'un Dieu doux et humble de cœur, il apprit à le devenir. Il fit sa vertu la plus chérie de celle qui lui avoit le plus coûté à acquérir, et à laquelle il se sentoit moins de penchant. La grace lui donna ce que la nature lui avoit refusé. Il falloit pour cela qu'elle le changeât en un autre homme; mais rien ne lui est impossible quand elle rencontre ce cœur docile que Salomon demandoit à Dieu comme la plus insigne faveur qu'il pût recevoir de lui. C'est de ces principes qu'on vient de décrire qu'ont coulé, comme de leur source, ces actions saintes, ces projets si purs, ces motifs si élevés qu'on a déjà vus, et qu'on verra encore dans la suite de cette histoire.

A peine François de Sales avoit eu le temps de se délasser du voyage qu'il venoit de faire, que le comte son père jugea qu'il devoit aller à Annecy saluer l'évêque de Genève, Claude de Granier. C'étoit un saint et savant prélat, d'une douceur et d'une simplicité apostolique, qui mettoit toute sa gloire à s'acquitter de son ministère, et qui étoit intime ami du comte et de la comtesse de Sales. Quoiqu'il n'eût ni meubles, ni équipage, et qu'il méprisât cet éclat vain et fastueux que les derniers siècles ont introduit dans l'Église, son caractère n'en étoit pas moins respecté; le clergé, la noblesse, et le peuple avoient pour lui une égale vénération; et, sans autre appui que celui de sa vertu, il gouvernoit ce grand diocèse avec une autorité que les avantages temporels n'ont jamais pu donner. Il reçut le jeune comte avec cette bonté et cette douceur qui accompagnoient toutes ses actions; il s'entretint long-temps avec lui, et en conçut une estime qui lui fit souhaiter d'avoir un successeur qui lui ressemblât; il admiroit dans une si grande jeunesse, soutenue d'un savoir si peu commun, et de tant de grandes qualités naturelles et acquises, sa retenue, sa prudence, sa modestie, et ce caractère de sagesse et de vertu qui accompagnoit toujours ses actions et ses discours.

L'entretien, qui avoit déjà été long, n'eût pourtant pas fini sitôt si l'on ne fût venu avertir le saint prélat que les théologiens étoient assemblés, et qu'on n'attendoit plus que lui pour commencer l'examen de plusieurs prétendants à un bénéfice. Ce sage évêque n'en conféroit jamais qu'aux plus capables; la science et la vertu étoient la seule recommandation dont on avoit besoin auprès de lui. Le jeune comte voulut se retirer, ne croyant pas qu'il fût de la bienséance qu'un laïque, l'épée au côté, se trouvât dans une pareille assemblée; mais le saint évêque le retint, et lui faisant donner un siége auprès du sien : « Vous ne nous serez « peut-être pas, lui dit-il, aussi inutile que vous « pensez pour la résolution des questions qu'on « doit proposer.» La dispute commença; la contestation fut grande, et, comme il arrive assez souvent, on ne put s'accorder sur quelques questions proposées. Le jeune comte écoutoit avec beaucoup d'attention, mais sans donner la moindre marque qu'il eût envie d'en dire son sentiment. L'évêque ne laissa pas de le lui demander : il s'en défendit d'abord avec beaucoup de modestie; mais, l'évêque insistant, il le dit, et il expliqua les difficultés avec tant de pénétration et de netteté, que tout le monde s'en tint à sa décision. L'étonnement fut grand quand on vit un jeune gentilhomme, qu'on croyoit ne s'être occupé que des choses qui font l'exercice ordinaire de la noblesse, résoudre avec tant de facilité des difficultés qui avoient embarrassé tant de docteurs. Mais l'évêque prenant la parole : « Je vous avois bien « dit, lui dit-il, monsieur le comte, que vous ne « seriez pas aussi inutile à cette conférence que « votre modestie vous le faisoit croire.»

La conférence étant finie, il dit à ceux qui étoient présents que ce jeune gentilhomme avoit trop de vertu et de savoir pour rester long-temps dans le monde, qu'il avoit un pressentiment qu'il seroit un jour son successeur, et qu'il espéroit de la bonté de Dieu qu'il feroit cette grace à son diocèse. Cette pensée le lui rendit depuis extrêmement cher; il ne l'appeloit plus que son fils; et il se forma entre eux une liaison étroite qui ne finit que par la mort de ce sage prélat.

Mais le comte de Sales avoit des vues bien opposées pour l'établissement de son fils; il ne pensoit qu'à l'engager dans le monde par le mariage et par une charge de sénateur au sénat de Chambéri, qu'il prétendoit lui procurer au plus tôt. Sur ce pied, il lui proposa de s'aller faire recevoir avocat au sénat de Savoie; il lui donna des lettres pour le célèbre Antoine Favre, sénateur, qui étoit lié d'une amitié très-étroite avec la maison

de Sales, et pria ce grand magistrat de vouloir bien aider son fils dans la poursuite qu'il avoit à faire.

Ces mesures ne s'accordoient ni avec les intentions secrètes du jeune comte, ni avec les engagements qu'il avoit pris avec Dieu, ni avec le vœu de chasteté perpétuelle qu'il avoit fait à Paris et renouvelé à Lorette, ni avec la résolution qu'il croyoit que Dieu lui avoit inspirée d'embrasser l'état ecclésiastique; il avoit résolu d'exécuter l'un et l'autre, et il croyoit le pouvoir faire d'autant plus aisément que le comte de Sales avoit eu depuis lui plusieurs enfants, qui profiteroient avec joie des avantages qu'il étoit résolu de leur laisser. Mais l'extrême complaisance qu'il avoit pour son père ne lui permit pas pour lors de s'opposer à ses desseins. Il crut qu'il pouvoit faire la démarche dont il s'agissoit sans préjudicier à la résolution qu'il avoit faite de se donner entièrement à Dieu, et qu'il seroit toujours à temps pour s'expliquer avec son père.

Il partit dans ce dessein pour Chambéri. Antoine Favre, qui étoit le plus grand ornement du sénat de Savoie, dont il fut depuis le premier président, le reçut d'abord comme le fils d'un de ses plus chers amis. Il le logea, et lui donna tous les jours plusieurs heures d'entretien pour le préparer à sa réception. Il croyoit que le jeune comte auroit besoin de son secours, mais il s'aperçut bientôt qu'il étoit en état de s'en passer. Ce fut ce qui l'obligea de le présenter sans délai au premier président Pobel, et à tout le sénat; il en fut reçu avec de grandes marques d'estime, et l'on commit le sénateur Crassus pour l'examiner. Il le fit à la rigueur; mais cette exactitude ne servit qu'à faire éclater sa capacité : il en fit au sénat un rapport très-avantageux, et il y fut reçu avec des applaudissements qui n'étoient point ordinaires. Il harangua ce jour-là même le sénat avec une éloquence qui fut admirée de tout le monde; et le bruit s'étant répandu qu'il seroit bientôt sénateur, lui attira les compliments de toute la ville. Mais Dieu, qui en avoit disposé autrement, le dédommagea de cet honneur en lui procurant l'amitié intime du sénateur Antoine Favre.

Ce magistrat si célèbre, qu'on appeloit ordinairement le baron de Péroges, étoit de Bourg en Bresse; il avoit étudié à Turin sous le fameux Antoine Manuce, et y avoit acquis cette capacité qui le rendit un des grands hommes de son siècle. Étant de retour en Savoie, son mérite le fit connaître du duc son souverain, qui lui donna des charges considérables. Il s'en acquitta d'une manière qui lui en procura de plus importantes. En effet, il fut juge-mage de la Bresse, avant que cette province eût été unie, comme elle est aujourd'hui, à la couronne de France, président du conseil du Génevois, sénateur, et enfin président au sénat de Chambéri. On lui confia même les affaires les plus secrètes de l'état; et il les conduisit avec une intégrité et une prudence qui lui conservèrent toujours l'estime et la confiance de son prince. Nous avons de lui des ouvrages qui sont des preuves incontestables de son savoir. Sa piété répondoit à sa capacité; et ce fut ce qui l'unit d'une manière si étroite avec François de Sales, que rien ne fut capable de rompre leur union : on en verra les fruits dans la suite de cette histoire.

Le jeune comte partit de Chambéri peu de jours après sa réception; mais il lui arriva dans le bois de Sonnas une chose qui mérite d'être racontée. Il s'entretenoit avec le même précepteur dont on a déjà parlé, lorsque son cheval broncha si rudement, qu'il le porta par terre, quoiqu'il fût fort bon écuyer. La même chose lui arriva trois fois avant que de sortir du bois, sans qu'il se blessât ou qu'il en fût incommodé; mais toutes les fois qu'il voulut remonter à cheval, il aperçut que la violence de sa chute avoit fait sortir son épée du fourreau, que le fourreau étoit aussi sorti du baudrier, et que toutes les trois fois l'épée et le fourreau avoient formé une croix aussi exacte que si l'on eût pris à tâche de la faire.

François de Sales y fit réflexion, et le fit remarquer à son précepteur : il étoit dès-lors et a toujours été le moins superstitieux de tous les hommes; mais il étoit fort attentif à tout ce qui pouvoit lui marquer la volonté de Dieu. Il crut qu'il avoit voulu lui faire connaître par cet accident, qui a en effet quelque chose de singulier, qu'il n'approuvoit pas qu'il prît, comme il faisoit, des engagements dans le monde; qu'il étoit appelé à suivre la croix, et que Dieu n'avoit permis l'aventure dont on vient de parler que pour le faire souvenir de la résolution qu'il avoit faite de quitter le monde et d'embrasser l'état ecclésiastique. Il s'en ouvrit pour la première fois à son précepteur, le pria d'en avertir le comte de Sales, et de ne rien épargner pour obtenir son consentement.

La piété exacte dont le jeune comte avoit fait profession jusqu'alors devoit empêcher le précepteur de trouver rien d'étrange à la proposition qu'il lui faisoit; il en fut cependant aussi embarrassé que s'il n'avoit pas eu lieu de s'y attendre. Comme il avoit de la piété et du savoir, il appréhendoit d'un côté de s'opposer à la vocation de Dieu, en le détournant de son dessein; mais comme il avoit de l'autre un fort attachement pour la maison de Sales, il ne pouvoit se résoudre à approuver une résolution qui renversoit toutes les vues qu'elle avoit eues dans l'éducation du jeune comte. Cet embarras lui fit garder quelque temps le silence; il le rompit enfin, pour lui re-

présenter l'affliction qu'un pareil dessein alloit causer au comte, à la comtesse de Sales, et à toute sa maison, qui le regardoit depuis long-temps comme en devant être l'appui ; que c'étoit dans cette vue qu'on l'avoit fait étudier et voyager avec tant de dépenses; qu'on n'avoit rien épargné pour le rendre capable de soutenir son illustre maison ; et qu'on avoit eu raison de compter sur lui, puisque d'un côté il en étoit l'aîné, et que de l'autre il avoit toutes les qualités nécessaires pour répondre aux desseins qu'on avoit formés sur lui.

A ces raisons d'intérêt il ajouta que la destination que les parents faisoient de leurs enfants à quelque état devoit passer pour une vocation de Dieu, quand cet état n'étoit pas opposé à la religion et au salut ; que Dieu, qui n'étoit pas moins l'auteur de la nature que de la grace, ne s'expliquoit jamais mieux ni plus infailliblement que par l'ordre naturel, quand il étoit bien gardé ; que de tout temps il avoit destiné les aînés pour soutenir et perpétuer les familles dont ils étoient les chefs ; que s'il n'étoit pas permis aux enfants de disposer d'une partie des biens qui leur étoient destinés, contre la volonté de leurs parents, il étoit encore moins juste qu'ils disposassent de leur personne d'une manière tout-à-fait opposée à leur choix et au bien de leur famille ; que rien n'appartenoit plus essentiellement aux pères et aux mères que les enfants qu'ils avoient mis au monde ; que le droit qu'ils avoient sur eux étoit de lui-même inaliénable ; qu'il ne falloit pas croire qu'une imagination, et peut-être un caprice, dont il auroit tout le temps de se repentir, pût l'autoriser à se soustraire à une dépendance fondée sur la nature même, c'est-à-dire sur l'ordre établi de Dieu ; que les mieux intentionnés se trompoient souvent au choix des vocations ; que tel croyoit suivre la voix de Dieu qui ne suivoit en effet que son inclination particulière ; qu'il devoit se défier de l'amour-propre, qu'il prenoit toutes sortes de formes, qu'il se glissoit d'une manière imperceptible dans les résolutions qu'on en estimoit les plus exemptes, et que bien des gens, en croyant renoncer au monde, ne faisoient que s'attacher plus fortement à eux-mêmes ; qu'après tout il ne croyoit pas que, pour être à Dieu, et pour faire son salut, il fût nécessaire, contre la volonté d'un père et d'une mère dont il étoit tendrement aimé, d'embrasser l'état ecclésiastique ; que tous les chrétiens, en cette qualité même, et sans rien ajouter à la condition dans laquelle Dieu les avoit fait naître, étoient appelés à une sainteté éminente ; que l'Évangile étoit la plus parfaite de toutes les règles, et qu'il suffisoit de le bien pratiquer pour être de grands saints ; que c'étoit s'abuser, de croire qu'on ne pût pas faire son salut dans l'état séculier ; que le ciel étoit rempli de saints qui n'en étoient point sortis, et qu'il avoit d'autant moins de raison d'y renoncer, que Dieu l'avoit fait naître d'une famille attachée à la piété, où il avoit toujours vu, où il verroit toujours de grands exemples de vertu, et où, bien loin de trouver des occasions de se perdre, il y trouveroit des obstacles, s'il étoit jamais tenté de s'abandonner aux vices et aux déréglements du siècle ; que ce seroit une chose étrange si toutes les personnes vertueuses quittoient le monde, qui avoit besoin de grands exemples, et de gens assez fermes pour s'opposer au torrent de la corruption et de la coutume ; qu'enfin, bien loin que le desir qu'il avoit d'être tout à Dieu le portât à approuver sa résolution, c'étoit cela même qui l'obligeoit de la combattre ; qu'en demeurant dans l'état séculier, avec les sentiments que Dieu lui avoit inspirés, il se sanctifieroit lui-même, et seroit très-utile à la sanctification des autres ; que S. Louis, S. Henri, S. Édouard, le bienheureux Amé duc de Savoie, et tant d'autres, qui, étant nés souverains, avoient trouvé dans le monde des obstacles à leur salut qu'il ne rencontreroit jamais, n'avoient pas laissé d'y devenir de grands saints ; qu'on pouvoit marcher sûrement sur les pas de pareils guides ; qu'il lui conseilloit de suivre leur exemple, et de ménager mieux un père et une mère dont il étoit tendrement aimé, et qu'une pareille résolution étoit capable de faire mourir.

Le jeune comte, qui avoit cru que son précepteur, étant prêtre et docteur en théologie, faisant de plus profession d'une piété exemplaire, ne désapprouveroit jamais qu'il embrassât un état qu'il avoit choisi lui-même, ne fut pas peu surpris de lui entendre combattre avec tant de force la résolution qu'il avoit prise de quitter le monde pour ne s'occuper que du soin de servir Dieu et de faire son salut. Il le regarda avec cette douceur charmante à laquelle il étoit si difficile de résister, et ne doutant pas que, s'il pouvoit le persuader, il ne fût l'instrument le plus propre à gagner le comte et la comtesse de Sales, qui avoient en lui une confiance particulière, il commença par lui faire des reproches obligeants : « Eh quoi ! lui dit-il, vous pouvez blâmer une ré-« solution que vous avez prise vous-même ! Vous « vous opposez au choix d'un état que vous avez « embrassé ! Vous avez quitté le monde, et vous « m'y précipitez lorsque je pense à m'en retirer ! « Vous n'avez pas cru y pouvoir faire votre salut, « et vous voulez que je l'y puisse faire, moi qui « ai bien moins de vertu que vous. Où est la règle « de l'Évangile qui vous oblige d'aimer votre pro-« chain comme vous-même ? Où est la tendresse « d'un père et la sincérité d'un ami ? »

Son précepteur, qui l'aimoit en effet avec beaucoup de tendresse, et qui se sentit touché de ses reproches, voulut l'interrompre ; mais le jeune comte, qui commençoit à parler avec chaleur, ne lui en donna pas le temps. Il répondit par ordre à tout ce qu'il lui avoit dit pour combattre son dessein, et il finit en disant : « Croyez-moi, je « me connois mieux que personne ; je suis jeune, « mais je ne laisse pas de comprendre que ces « mêmes avantages de la nature et de la fortune « que vous avez remarqués augmentent le danger « auquel il n'y a point d'homme qui ne soit expo- « sé, par rapport à la grande affaire du salut. Les « périls qui m'environnent sont infinis : j'en vois « beaucoup, et j'en crois encore davantage que « je n'en vois. Je sais qu'en effet je n'ai de vertu « que dans le desir, et que j'ai véritablement au- « dedans de moi-même des sources de séduction « et de désordre qui n'ont pas besoin d'être secon- « dées par les attraits du monde, dans lequel vous « voulez m'engager. Que me servira-t-il, aprés « tout, de gagner tout le monde, si je me perds « moi-même? Dieu m'a donné depuis long-temps « une forte aversion pour le siècle ; il m'a fait la « grace de préférer sa crainte et son amour à « toutes choses. Ne vous opposez donc plus au « dessein qu'il m'a inspiré. Faites même quelque « chose de plus, aidez-moi à l'exécuter ; et, comme « je sens que les plus grands obstacles viendront « de ceux qui m'ont donné la vie, et que je dois « le plus respecter aprés Dieu, tâchez de les ga- « gner, et épargnez-moi la douleur que je ressen- « tirois en faisant quelque chose qui pût leur dé- « plaire. »

Le précepteur du jeune comte fut extrêmement touché de son discours. Il admiroit dans une personne si jeune ce profond mépris pour tout ce que le monde a de plus attirant et de plus capable de séduire, cette fermeté à l'épreuve de toutes les tendresses de la nature ; et, persuadé qu'il étoit appelé à la plus haute perfection, il lui répondit que Dieu lui étoit témoin que son salut ne lui étoit pas moins cher que le sien propre, et qu'il ne faisoit point de différence entre son ame et la sienne ; mais que les conseils étoient différents lorsque la vertu n'étoit pas égale ; qu'il avoit quitté le monde parce qu'il n'avoit pas cru y pouvoir faire son salut, et qu'il ne s'étoit senti ni la force ni la fermeté qu'il lui voyoit pour résister à la corruption du siècle ; que la vertu exacte dont jusqu'alors il lui avoit vu faire une profession si constante l'avoit persuadé qu'il pouvoit rester dans le monde, non-seulement sans s'y perdre, mais encore d'une manière utile au salut de plusieurs, que son exemple seroit capable d'attirer à la vertu ; qu'il ne nioit pas même que la complaisance secrète qu'il avoit eue pour les sentiments du comte et de la comtesse de Sales, si opposés aux siens, ne l'eût porté à combattre le choix qu'il vouloit faire ; qu'il avoit cru que l'honneur qu'ils lui avoient fait en lui confiant sa personne, c'est-à-dire ce qu'ils avoient de plus cher au monde, demandoit de lui qu'il secondat les desseins qu'ils avoient formés pour son établissement ; qu'il étoit vrai d'ailleurs que la plupart des jeunes gens se laissoient entraîner à de fausses lueurs aux premiers mouvements d'une dévotion peu solide, et qu'ils prenoient souvent pour vocation de Dieu la tendresse d'une piété mal réglée, un certain goût pour les choses spirituelles qui n'avoit rien de stable, et qui n'étoit suivi assez souvent que d'un affreux repentir et d'un désespoir secret qui les portoit à des excès dont ils n'eussent jamais été capables s'ils n'eussent point quitté le monde ; que la connoissance qu'il avoit de la solidité de son esprit, de la fermeté de son cœur, surtout du soin qu'il avoit eu de conserver l'innocence du son baptême, et des graces particulières que Dieu lui avoit faites dans tant d'occasions dangereuses où il s'étoit trouvé, lui donnoit de meilleurs sentiments de sa vocation ; qu'il étoit résolu de ne s'y plus opposer ; mais qu'il le prioit de le dispenser d'en faire la proposition à ses parents ; qu'il ne se sentoit pas la force de leur porter un coup si rude ; qu'il jugeoit de leur tendresse par la sienne, et de l'impression qu'une pareille proposition feroit sur eux par celle qu'elle avoit faite sur lui-même.

Cet entretien les conduisit jusqu'au château de la Tuile, où le comte et la comtesse de Sales s'étoient rendus pour y recevoir le jeune comte. Il y trouva les choses disposées d'une manière bien contraire à ses desseins. Le comte de Sales, qui ne songeoit qu'à le marier avantageusement, avoit pendant son absence jeté les yeux sur mademoiselle de Vegy, fille unique du baron de Vegy, conseiller d'état du duc de Savoie, et juge-mage de la province de Chablais. Elle étoit d'une naissance distinguée, belle, riche et bien faite ; et il n'y avoit point de seigneur dans toute la Savoie qui ne se fût fait honneur de son alliance. Le comte de Sales avoit ménagé ce mariage pour son fils avec beaucoup d'adresse : il regardoit l'exécution de ce projet comme le chef-d'œuvre de sa sagesse, et il n'attendoit que le retour du jeune comte pour consommer une affaire qui devoit combler sa maison de biens, d'honneur et de crédit. Il ne fut pas plus tôt arrivé qu'il lui en fit la proposition, et lui dit de se tenir prêt pour partir le lendemain avec lui pour aller faire la demande de cette demoiselle.

Ce fut un coup de foudre pour le jeune comte.

Il fut cent fois prêt de refuser ce parti, et de découvrir à son père le dessein qu'il avoit d'embrasser l'état ecclésiastique, et autant de fois l'extrême respect qu'il avoit pour lui l'empêcha de le faire. Il trouvoit qu'il y avoit de la malhonnêteté, et même du mépris pour une demoiselle de qualité, de commencer sa recherche avec le dessein formé de ne jamais consentir à l'épouser; il se disoit là-dessus tout ce qu'un esprit bien fait est capable de suggérer : mais son extrême douceur et la répugnance invincible qu'il avoit à s'opposer aux volontés de son père dans une conjoncture si délicate lui ôtoient la force de se déclarer. Le comte de Sales, de son côté, s'étoit aperçu de la froideur avec laquelle son fils avoit reçu une proposition qui devoit le combler de joie. Mais, comme il étoit très-éloigné d'en soupçonner la véritable cause, il l'attribuoit à sa modestie, et ne doutoit point que la beauté de mademoiselle de Vegy ne vînt bientôt à bout d'une indifférence qu'il ne croyoit pas si bien fondée. Le jour du départ arriva, et le jeune comte n'eut jamais la force de découvrir son dessein à son père. Ils furent fort bien reçus dans le château de Sallandre, où le baron de Vegy s'étoit rendu pour conclure ce mariage. Son prétendu gendre lui plut beaucoup, et il plut encore davantage à la demoiselle sa fille. Jamais deux jeunes personnes ne parurent plus faites l'une pour l'autre. Mais le ciel en avoit ordonné autrement. Le jeune comte ne put se contraindre, et il parut si gêné dans toutes ses manières, que son père s'en aperçut; il lui en fit de sanglants reproches, et il n'y répondit que par un silence obstiné. Cette conduite, à laquelle le comte de Sales ne s'étoit point attendu, l'obligea de partir sans rien conclure. Au retour, les reproches recommencèrent; et le jeune comte n'y répondit qu'en lui disant qu'il étoit au désespoir du mécontentement qu'il lui donnoit. La comtesse de Sales, qui l'aimoit avec une tendresse infinie, employa en vain tout le pouvoir qu'elle avoit sur lui pour le résoudre à ce mariage; tous les amis de sa maison n'y réussirent pas mieux, et il ne resta au comte de Sales, de tant de tentatives inutiles, qu'une extrême perplexité sur ce qui pouvoit faire refuser au jeune comte un parti si avantageux.

Mais ce fut bien pis lorsque le baron d'Ermance lui apporta de Turin des provisions du duc de Savoie d'une charge de sénateur au sénat de Chambéri, que ce prince, informé du mérite de son fils, lui donnoit gratuitement. Le jeune comte la refusa avec une constance invincible, et rien ne fut capable de la lui faire accepter. Le comte lui témoigna à cette occasion un mécontentement contre lequel il ne put tenir. Il résolut enfin de lui faire déclarer son véritable dessein. Il s'adressa pour cela à Louis de Sales, chanoine de la cathédrale de Genève, son cousin, qu'il savoit avoir beaucoup de pouvoir sur l'esprit de son père.

Louis de Sales, qui avoit beaucoup de piété, bien loin de combattre son dessein, y applaudit; il lui promit tout ce qu'il voulut, et le pria seulement de lui donner un peu de temps pour recommander cette affaire à Dieu, et pour ménager les conjonctures favorables pour faire à son père une ouverture qui demandoit beaucoup de précaution. Il avoit en cela un dessein particulier. François Empereur, prévôt de l'église de Genève et sénateur au sénat de Chambéri, venoit de mourir; la première dignité de cette cathédrale vaquoit par sa mort. La collation appartenoit au pape. Louis de Sales avoit beaucoup d'amis en cour de Rome, il les employa tous pour obtenir ce bénéfice pour le jeune comte; il fut bien servi; il l'obtint; et ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il ne lui en parla point, ne doutant pas qu'il ne consentît d'autant plus aisément à accepter cette dignité qu'il n'auroit point contribué à l'obtenir.

Il ne se trompa pas, les provisions arrivèrent, et il en fit confidence au jeune comte. Mais il fut bien surpris lorsqu'il lui dit qu'en s'engageant dans l'état ecclésiastique il n'avoit point eu dessein de posséder des bénéfices; qu'il prétendoit vivre dans son patrimoine; qu'il se croyoit tout-à-fait indigne du rang qu'il lui avoit procuré; qu'il ne seroit pas juste de mettre tout d'un coup, et sans avoir passé par les degrés inférieurs, un jeune homme comme lui, sans vertu et sans expérience, à la tête du clergé d'un grand diocèse, immédiatement après l'évêque; que cette place lui convenoit bien mieux, et qu'il le prioit de trouver bon qu'il remît son droit, et qu'il se contentât d'être des derniers dans la maison du Seigneur.

Mais Louis de Sales, qui avoit un grand ascendant sur son esprit, lui dit, d'un ton décisif, qu'il louoit l'humilité qui lui faisoit refuser le rang auquel sa sainteté venoit de l'élever; qu'il demeuroit d'accord avec lui qu'il ne falloit point se procurer de bénéfices, qu'il falloit attendre que Dieu y appelât, mais que ce seroit une obstination blâmable de les refuser quand ils se présentoient sans qu'on les eût recherchés; qu'il le connoissoit mieux qu'il ne se connoissoit lui-même; que Dieu avoit fait naître une conjoncture si favorable pour lui donner lieu d'obtenir avec plus de facilité le consentement de ses parents; qu'il se rapportât à lui de toutes choses, qu'il en répondroit à Dieu et aux hommes, et qu'il ne doutât point que la Providence n'eût ses

vues en l'élevant tout d'un coup, et sans qu'il s'en fût mêlé, à une dignité qui l'approchoit de si près de l'épiscopat.

Le jeune comte étoit l'homme du monde le moins attaché à son sens; il se rendoit à la vérité, lorsqu'il l'apercevoit, et souvent même à l'autorité, lorsqu'il n'avoit aucun lieu de s'en défier, et qu'il la jugeoit suffisante pour le déterminer. La raison qu'on lui venoit d'alléguer, qu'il ne s'étoit point procuré la prévôté de l'église de Genève, et l'estime qu'il faisoit de Louis de Sales, la lui firent accepter. Il ne lui eut pas plus tôt donné son consentement que ce charitable parent fut trouver le comte et la comtesse de Sales; et leur ayant demandé un entretien particulier, il leur montra les bulles de la prévôté de la cathédrale de Genève qu'il venoit d'obtenir pour le comte son cousin. Il leur dit qu'il y avoit déjà quelque temps qu'il lui avoit fait confidence du dessein qu'il avoit de renoncer au monde pour embrasser l'état ecclésiastique; que ce n'étoit point une résolution d'un jour, qu'il l'avoit prise dès sa plus tendre jeunesse; que c'étoit dans la vue de l'exécuter, lorsqu'il seroit en âge, qu'il les avoit priés de lui permettre de prendre la tonsure; que, sachant le respect qu'il leur devoit, il l'avoit prié de leur demander leur consentement; qu'il espéroit que leur piété ne leur permettroit pas de mettre obstacle à l'exécution d'un dessein que Dieu lui avoit inspiré, puisqu'il ne cherchoit en cela que son salut; qu'il ne les quittoit que parce qu'il préféroit le ciel à la terre, et le service de Dieu à celui du monde, et que c'étoit la plus grande récompense qu'ils pouvoient recevoir en cette vie du soin particulier qu'ils avoient eu de lui inspirer la piété dès son enfance; qu'au reste, il se croyoit obligé de leur dire qu'il s'étoit fortifié dans sa résolution d'une manière à ne la jamais changer, qu'on s'y opposeroit inutilement, et qu'ils en pourroient juger eux-mêmes, puisque c'étoit dans l'unique vue de l'exécuter qu'il avoit refusé le mariage avantageux qu'ils lui avoient ménagé, et la charge de sénateur que le duc de Savoie lui avoit fait offrir.

Jamais surprise ne fut égale à celle du comte et de la comtesse de Sales. Ils se regardoient l'un et l'autre sans pouvoir parler, et, la douleur leur ôtant la force de répondre, Louis de Sales continua, en leur représentant qu'il avoit examiné lui-même, et fait examiner par des personnes également habiles et vertueuses la vocation du jeune comte; qu'elles étoient toutes demeurées d'accord qu'elle venoit de Dieu; que cela étant, on s'y opposeroit en vain; qu'il avouoit que ce coup étoit rude, qu'il renversoit leurs desseins, qu'il ruinoit leurs espérances, qu'il n'étoit pas possible que la nature n'en murmurât, mais que la foi et la religion devoient lui imposer silence, et la réduire dans les bornes de soumission à l'égard de Dieu, dont on ne pouvoit se dispenser sans crime; qu'après tout, les enfants lui appartenoient bien plus qu'à leurs parents; que c'étoit un dépôt qu'il avoit mis entre leurs mains, qu'il pouvoit le redemander toutes les fois qu'il lui plaisoit; qu'ils devoient s'estimer heureux de pouvoir lui faire un pareil sacrifice, et qu'il étoit capable d'attirer sur leur maison plus de biens que tous leurs projets ne pourroient jamais lui en procurer.

Le comte et la comtesse de Sales ne répondant à ce discours que par leurs larmes et leurs sanglots, Louis de Sales, qui connoissoit la piété sincère dont ils faisoient profession, le prit d'un ton plus haut: « Eh quoi! leur dit-il, voulez-vous « le disputer avec Dieu? prétendez-vous de l'em- « porter? où est la foi? où est la religion? Qu'est « devenue cette soumission sans bornes que vous « lui devez? Que feriez-vous donc, s'il vous com- « mandoit, comme à Abraham, de lui immoler ce « cher fils de vos propres mains? ou si, comme il « le permit à l'égard de Job, la mort en un seul « jour vous enlevoit tous vos enfants? D'une si « nombreuse famille qu'il vous a donnée, il ne « vous demande qu'un fils, et vous le lui refusez, « après qu'il a livré le sien à la mort pour votre « salut! »

Des paroles si vives rendirent la voix au comte de Sales. « Je sais, répondit-il, que tout ce que j'ai « est bien plus à Dieu qu'à moi: il en est le maître « absolu; qui oseroit contester avec lui? Mais « quand mon fils feroit ce que je desire, en se- « roit-il moins à Dieu (1)? » Une foule de soupirs l'empêcha de continuer; puis s'étant remis, il dit d'un air plus calme que la comtesse et lui avoient besoin de quelques jours pour se résoudre; qu'il ne les quittât point, et que dans peu de temps il lui rendroit réponse. Louis de Sales lui demanda s'il ne trouvoit pas bon que le jeune comte lui demandât lui-même son consentement. « Non, « dit-il; sa vue m'attendriroit; je vous avertirai « quand il en sera temps. »

Mais si le comte de Sales avoit une extrême répugnance à consentir au desir de son fils, la comtesse n'en sentoit pas moins. Elle se retira dans son cabinet, accablée de douleur. Pendant plusieurs jours, elle ne fit que pleurer. Enfin la piété prit le dessus de la nature; et, après s'être soumise à la volonté de Dieu, elle eut la force de gagner son époux.

L'heureux jour auquel ils devoient donner leur consentement étant arrivé, Louis de Sales amena

(1) Anon., *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

le jeune comte. La vue d'un fils qui leur étoit si cher renouvela leur douleur; les larmes et les soupirs recommencèrent, et Louis de Sales lui-même, avec toute sa fermeté, ne put s'empêcher de donner des marques de sa tendresse. A peine le comte et la comtesse eurent-ils la force de relever leur fils, qui s'étoit jeté à leurs pieds, et qui s'obstinoit à y demeurer. Enfin le comte de Sales, qui avoit naturellement l'ame grande, se faisant un grand effort, lui représenta qu'il prît garde qu'en prétendant suivre la vocation de Dieu, il n'allât contre sa volonté et contre l'ordre qu'il avoit établi dans le monde; que les aînés étoient naturellement appelés à soutenir et perpétuer leurs maisons; qu'il lui avoit donné, dans cette vue, une éducation qui alloit lui devenir inutile dans l'état qu'il choisissoit, et qui manquoit à ses autres frères; que sa famille avoit d'autant plus besoin d'appui qu'elle étoit nombreuse; qu'il avoit compté qu'il seroit l'appui de sa vieillesse, et que ce n'étoit pas sans une peine extrême qu'il alloit se voir privé du secours qu'il avoit attendu de lui; qu'il ne voyoit pas qu'il en fût moins à Dieu en demeurant dans une famille chrétienne comme la sienne, où l'on faisoit gloire de craindre Dieu et de le servir; que cependant sa mère et lui étoient résolus de ne se point opposer à sa vocation; mais qu'il examinât si Dieu demandoit véritablement de lui une chose qui lui paraissoit si contraire aux obligations de la nature et de l'humanité.

Le jeune comte lui répondit, avec beaucoup de respect, qu'il ne prétendoit pas que l'état qu'il alloit embrasser le dispensât d'aucun des devoirs que la nature exigeoit de lui à son égard et à celui de sa famille; qu'il ne vouloit point être à l'avenir ni moins soumis, ni moins dépendant de lui; que toutes les fois qu'il le jugeroit à propos, il seroit prêt de donner ses soins au bien et à l'avantage de sa famille; qu'il savoit que rien ne pouvoit rompre les liens sacrés qui attachoient les enfants à leurs parents; que Dieu lui étoit témoin qu'il ne pouvoit pas avoir plus d'amour et de reconnoissance qu'il en avoit pour ceux dont Dieu s'étoit servi pour lui donner la vie; et que l'éducation dont il leur étoit redevable ne lui seroit peut-être pas aussi inutile qu'on pouvoit croire.

Ces dernières paroles donnèrent lieu au comte de Sales de l'interrompre, et de le presser d'accepter la charge de sénateur que le duc de Savoie lui offroit, et il lui en fit d'autant plus d'instance qu'elle n'étoit pas incompatible avec l'état qu'il vouloit embrasser, et que son prédécesseur tout récemment venoit de lui en donner l'exemple. Mais le jeune comte, se jetant à ses pieds, le pria de lui accorder la grace tout entière, et de consentir qu'il ne s'occupât le reste de ses jours que des fonctions du ministère auquel Dieu l'appeloit. Il ajouta qu'il avoit prié son cousin de lui rendre compte de sa vocation, et qu'il ne doutoit point qu'il ne l'eût fait beaucoup mieux qu'il n'eût pu le faire lui-même, qu'il étoit là pour lui demander sa bénédiction et celle de sa mère, et qu'il ne les quitteroit point qu'il ne l'eût obtenue.

Quelque déplaisir qu'eût le comte de lui voir refuser un honneur si conforme aux projets qu'il avoit faits, sa tendresse ne put tenir contre un fils qui lui étoit si cher; il lui donna sa bénédiction, ce que fit aussi la comtesse. Il le releva et l'embrassa tendrement, en lui disant: « Je prie Dieu, « mon fils, qu'il soit votre récompense dans le « ciel, comme il va être votre partage sur la terre.» Le jeune comte lui répondit qu'afin que ses souhaits fussent plus infailliblement suivis de leur effet, il le prioit de trouver bon qu'il renonçât à son droit d'aînesse en faveur de Louis de Sales, son frère, qu'il aimoit tendrement pour sa rare vertu; mais le comte et la comtesse refusèrent d'y consentir, et s'obstinèrent à vouloir qu'il conservât tous ses droits.

Le jeune comte, au comble de la joie, partit aussitôt avec Louis de Sales pour aller prendre possession de la prévôté de Genève. En chemin, Louis de Sales s'aperçut qu'il répandoit des larmes; il lui demanda s'il se repentoit de ce qu'il alloit faire. François lui répondit qu'il en étoit très-éloigné; qu'il n'avoit jamais eu plus de joie; mais qu'il ne pouvoit penser à l'extrême affliction qu'il causoit à un père et à une mère qui l'avoient toujours aimé si tendrement sans en être touché; qu'il ne croyoit pas que le sacrifice qu'il alloit faire à Dieu lui en fût moins agréable pour être arrosé des larmes que des sentiments si naturels l'obligeoient de répandre. Louis de Sales, bien loin de le blâmer, lui avoua qu'il avoit été lui-même si touché de la douleur que son dessein avoit causée au comte et à la comtesse de Sales, qu'il avoit été prêt plus d'une fois d'abandonner son parti, et de se mettre avec eux contre lui pour l'obliger à rester dans le monde, mais que la fermeté qu'il lui avoit vue l'y avoit retenu.

Étant arrivés à Annecy, Louis de Sales fit assembler le chapitre de la cathédrale. François de Sales présenta ses bulles (elles étoient datées du 7 mars, l'an huitième du pontificat de Clément VIII), ses preuves de noblesse, et les lettres qui faisoient foi de ses études et de sa capacité. Le chapitre les examina, et le reçut ensuite avec d'autant plus d'honneur que la réputation de sa vertu et de son savoir lui avoit acquis beaucoup d'estime. La compagnie en corps l'ayant mis en possession, il fit un discours plein de douceur et

de piété qui acheva de lui gagner tous les cœurs. Cette nouvelle s'étant répandue dans la ville, où la maison de Sales étoit fort considérée, tout le monde en témoigna d'autant plus de joie que François de Sales en particulier y étoit fort estimé. Mais il n'y eut personne qui parût y prendre plus de part que le saint évêque de Genève; il le reçut, quand il le vint voir, comme un homme que Dieu lui avoit fait connaître qui seroit un jour son successeur, et qui édifieroit toute l'Église par l'éclat de sa sainteté. Il lui donna, quelque temps après, les quatre moindres et le sous-diaconat, et, les quatre-temps d'après, le diaconat. L'humble François vouloit garder les interstices réglés par l'Église; mais le saint évêque, qui connoissoit à fond la pureté de son cœur et l'éminence de sa piété et de son savoir, et qui avoit une passion extrême de l'entendre prêcher, voulut absolument l'en dispenser : le respect qu'il avoit pour son prélat ne lui permit pas de contester avec lui. Il prêcha n'étant que diacre; et il le fit avec tant de succès, qu'il parut dès-lors que Dieu l'avoit choisi pour convaincre et pour gagner les hérétiques dont le diocèse de Genève étoit rempli. Trois gentilshommes calvinistes, d'une qualité et d'un savoir distingué, le seigneur d'Avully, celui de Bursin, et un autre que l'histoire ne nomme pas, qui assistèrent à ce premier sermon, avouèrent qu'ils en avoient été touchés, qu'ils en avoient conçu meilleure opinion de la foi catholique qu'ils n'avoient eue jusqu'alors. En effet, on remarqua qu'ils s'abstinrent depuis des railleries qu'ils avoient accoutumé d'en faire. On verra dans la suite de son histoire les fruits que cette première semence produisit en son temps, et la bénédiction que Dieu y donna.

Ce sermon fut suivi de quelques autres, qui lui attirèrent une réputation extraordinaire; et, dans la vérité, il possédoit de grandes qualités naturelles et acquises pour ce saint ministère : il avoit l'air grand et modeste, la voix forte et agréable, l'action vive et animée, sans faste et sans affectation. Il ne négligeoit pas l'éloquence, surtout dans ses commencements; et il avoit coutume de dire que, si on l'employoit pour établir l'erreur, on devoit, à plus forte raison, s'en servir pour faire triompher la vérité et pour briser la dureté des cœurs.

Ces qualités extérieures, qui ne sont pas à négliger, étoient soutenues d'une onction qui faisoit bien voir qu'il donnoit aux autres de la plénitude et de l'abondance de son cœur, et qu'il s'étoit rendu le disciple de Jésus-Christ pour devenir le maître des hommes. Avant que de prêcher, il avoit soin de se renouveler toujours devant Dieu par des gémissements secrets et par des prières ferventes (1). Il avoit toujours devant les yeux ces paroles que le Sauveur a dites de son précurseur : *Il étoit une lampe ardente et luisante*; et elles lui avoient appris que, pour pouvoir luire utilement, et éclairer les autres par la parole de vérité, il faut brûler de l'amour de Dieu et du zèle du salut des ames. Il étudioit au pied du crucifix au moins autant que dans les livres; et il étoit persuadé qu'un prédicateur ne sauroit faire de fruit s'il n'est homme d'oraison, et s'il ne pratique lui-même le premier ce qu'il enseigne aux autres.

Mais, quelque saintes que fussent ses occupations et ses études, dès qu'il vit approcher le temps auquel il devoit être ordonné prêtre, il les quitta pour ne s'occuper plus que de Dieu seul. Il destinoit, avant ce temps-là, plusieurs heures de la journée à l'étude de la scolastique et de la controverse; il changea de méthode : il ne s'appliqua plus qu'à l'étude de cette divine théologie qui s'apprend par la prière et par la méditation de l'Écriture, dont le Saint-Esprit est l'unique maître. Il avoit appris par expérience qu'il arrive que plus l'entendement cherche à connoître la grandeur de Dieu par la subtilité des écoles, plus la volonté s'éloigne de son amour; que la vraie sagesse s'acquiert par la crainte de Dieu, par la bonne vie, par la pratique des vertus chrétiennes, et par la méditation continuelle de la loi de Dieu; que plusieurs desirent d'avoir l'esprit éclairé, qui n'ont en même temps que du mépris pour la vertu et pour la justice; et comme il souhaitoit avec bien plus d'ardeur d'être saint que savant, il se régloit sur cette maxime de S. Augustin, que *ceux qui ont appris de Jésus-Christ à être doux et humbles de cœur avancent bien plus dans la connoissance de Dieu par la méditation et la prière que par l'étude et la lecture* (2).

Dans cette vue, il travailloit à devenir savant, en la même manière que les saints Pères le sont devenus; et, sachant que Dieu est la pureté même, et ne peut être vu que par des yeux purs, il travailloit sans cesse à purifier son ame par l'exercice de toutes les vertus, afin qu'elle devînt susceptible des lumières de Dieu, et de cette onction intérieure qui enseigne toutes choses (3).

Il n'y a pas lieu de s'étonner si, ayant apporté de si saintes dispositions à la prêtrise, il reçut dans son ordination, avec abondance, la plénitude de cet esprit principal, qui fait le véritable caractère des prêtres et toute la force des pasteurs; et si, toutes les fois qu'il célébroit les redoutables

(1) Anon., liv. II.
(2) Épit. CXII.
(3) Joan., c. II, v. 20.

mystères, on voyoit dans ses yeux et sur son visage un feu qui marquoit extérieurement celui dont son cœur brûloit au-dedans (1).

Depuis ce temps-là on lui vit fuir avec soin tout ce qui pouvoit lui attirer l'applaudissement des hommes. Content de plaire à Dieu, et uniquement attentif à procurer sa gloire, il prêchoit rarement dans les villes; mais on le voyoit parcourir les hameaux et la campagne pour instruire une infinité de pauvres gens qui vivoient dans le christianisme presque sans le connoître. Il se faisoit un plaisir, à l'exemple de Jésus-Christ, de converser avec ces ames simples; et il les trouvoit d'autant mieux disposées à recevoir les lumières de l'Évangile, qu'elles n'avoient le cœur corrompu ni par l'ambition, ni par les richesses, ni par ces autres passions qui sont les sources malheureuses de l'aveuglement et de la corruption du cœur.

Il pouvoit, comme dit S. Paul, recevoir au moins le nécessaire de ceux à qui il distribuoit si abondamment les richesses spirituelles; mais il aima mieux suivre son exemple que d'user de la permission qu'il donne. Bien loin d'être à charge à ces peuples, il leur donnoit libéralement des aumônes, ou qu'il fournissoit du sien, ou que des personnes charitables lui avoient confiées. Le désintéressement est une des choses qui peuvent le plus contribuer à autoriser le ministère des pasteurs, comme, au contraire, l'avarice et l'intérêt ne manquent jamais de l'avilir dans l'esprit des peuples. S'ils aperçoivent une fois qu'on prétende s'enrichir à leurs dépens; si même l'on exige ce qui est dû avec trop de dureté; si l'on affecte une domination odieuse et si absolument défendue dans l'Écriture sainte, il n'est pas possible qu'ils ne perdent cette estime et cette confiance si nécessaires pour gagner les cœurs, et pour les porter, malgré les répugnances de la nature, à la pratique des vertus chrétiennes. Le mépris succède infailliblement à la perte de l'estime; la haine suit de près le mépris, et il n'est presque pas possible qu'on ne se règle bien plus sur l'exemple que sur les discours du pasteur.

Le désintéressement n'étoit pas la seule chose qui acquît à François l'estime et la confiance des peuples: il avoit une douceur infinie que rien n'étoit capable de rebuter; il les regardoit comme ses enfants, et il vivoit parmi eux comme leur père, sensible à tous leurs besoins, plein de compassion pour leurs misères, il se faisoit tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. Ainsi, dans peu de temps, les environs d'Annecy changèrent de face, et l'on vit refleurir la piété dans les lieux mêmes où le mélange des hérétiques avoit presque introduit l'irréligion.

Mais François de Sales ne donnoit pas tellement ses soins aux peuples de la campagne, qu'il abandonnât la ville d'Annecy: il y visitoit les malades et les prisonniers; il terminoit les procès, à quoi la connoissance qu'il avoit du droit civil et canonique lui étoit fort utile; et il n'épargnoit rien pour éteindre les inimitiés, et pour réconcilier les ennemis les plus irréconciliables. Dieu donna en cette occasion une bénédiction toute particulière à ses travaux, et il y eut peu de cœurs assez durs pour tenir contre sa douceur et contre ses manières douces et insinuantes.

(1593) Il établit cette même année dans Annecy une confrérie, sous le titre de la Croix, d'une très-grande utilité (1). Les obligations des confrères étoient d'instruire les ignorants, de visiter et consoler les malades, de leur apprendre le bon usage qu'ils peuvent faire de leurs maux, et de leur donner les moyens de les supporter chrétiennement; de les ensevelir et de les enterrer après leur mort; de visiter, consoler et assister les prisonniers: ils étoient encore obligés d'aller à la campagne instruire et soulager les pauvres; ils devoient, sur toutes choses, éviter les procès, comme autant d'écueils où la charité chrétienne ne manque jamais de faire naufrage. S'il en naissoit malgré eux, ils étoient obligés de les terminer, autant qu'il dépendoit d'eux, par l'arbitrage des confrères mêmes, qui y devoient donner tous leurs soins; et il leur étoit très-particulièrement recommandé de donner l'exemple d'assister aux offices divins et aux instructions qui se faisoient dans les paroisses des confrères; François de Sales n'ayant jamais cru que des dévotions particulières dussent retirer les fidèles des églises où ils ont reçu, par le baptême, une nouvelle naissance en Jésus-Christ, ni les soustraire aux instructions de leurs pasteurs légitimes.

Il leur adressa des réglements et des instructions pleines de sagesse et de piété, mais accommodées à l'état séculier, dont la plupart des confrères faisoient profession. Il en fut le premier prieur; mais il l'étoit bien plus par l'exemple qu'il leur donnoit que par le rang qu'il tenoit parmi eux, personne n'ayant jamais moins affecté la supériorité que lui, et ne s'étant éloigné avec plus de soin de tout ce qui peut flatter le penchant naturel qu'ont tous les hommes de s'élever au-dessus des autres. Enfin les bonnes œuvres de ces nouveaux confrères se répandirent bientôt dans les provinces voisines avec tant de réputation, que les peuples d'Aix et de Chambéri établirent dans leurs villes des confréries sur le modèle de celle

(1) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. I.

d'Annecy, et lui demandèrent les instructions et les réglements qu'il avoit faits pour la conduite de ses confrères.

L'érection de la confrérie de la Croix donna lieu à un ministre du voisinage d'écrire contre l'honneur que les catholiques ont coutume de rendre à ce signe de notre salut, dont la vue est si capable de rappeler dans les esprits le souvenir de la charité infinie qui a pu porter un Dieu à verser son sang pour les hommes.

François, à l'occasion de cet écrit, reprit l'étude de la controverse qu'il avoit interrompue. Il répondit ensuite au ministre par un ouvrage qui a pour titre *l'Etendard de la Croix*, divisé en quatre livres, que nous avons parmi ses œuvres. Il y fait voir que l'honneur que les catholiques rendent à la croix n'est pas nouveau ; que les chrétiens des premiers siècles en ont usé, et il en rapporte les preuves ; que l'adoration, dans un certain sens, selon l'Écriture sainte même, peut etre rendue aux créatures, mais qu'il y en a un aussi auquel elle n'est due qu'à Dieu ; que c'est celui qui est marqué dans le décalogue ; que les catholiques n'usent de l'adoration, prise en ce sens, qu'à l'égard de Dieu ; qu'ainsi ils ne peuvent être idolâtres, comme les calvinistes leur reprochent ; qu'enfin tout le culte que les catholiques rendent à la croix et aux choses saintes n'est que relatif et se rapporte entièrement à Dieu. On ne répondit point à cet écrit, et les catholiques regardèrent ce silence comme une preuve de l'excellence de l'ouvrage de François.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, il reprit ses premiers exercices. Il n'y avoit rien de plus réglé, de plus simple et de plus uniforme que sa manière de vivre ; il évitoit avec soin ces singularités affectées qui ne tendent le plus souvent qu'à attirer l'estime des hommes, ces dehors vides qui, en réglant l'extérieur, ne touchent point au cœur, et ne servent qu'à en imposer par une fausse apparence de sainteté. Il étoit propre, mais modeste dans ses meubles, dans sa table et dans ses habits ; il avoit la conversation douce, agréable et aisée, sans affectation et sans gêne ; il étoit bon et même chaud ami, sincère et sans fard, mais pourtant prudent et secret ; on voyoit dans ses yeux et sur son visage un air tranquille et serein, véritables marques de la pureté et de la paix de son cœur ; il étoit civil, et même naturellement poli, sachant fort bien vivre, et ne se dispensant jamais des bienséances, sans pourtant les affecter d'une manière trop scrupuleuse.

Il avoit coutume de dire que la véritable piété n'excluoit pas les vertus civiles et morales, ni généralement toutes celles qui pouvoient rendre la société douce et commode ; que pour être dévot, il n'étoit point nécessaire d'être malpropre, brusque, mal poli, barbare, sans humanité et sans douceur ; qu'au contraire, il falloit gagner les hommes par des manières qui leur fissent aimer la vertu ; qu'une tristesse sombre et scrupuleuse n'étoit point non plus du caractère de la vraie piété ; qu'il falloit servir Dieu avec joie et avec une sainte liberté, et qu'il n'y avoit rien de plus opposé au véritable christianisme que la gêne, la contrainte et l'esclavage ; que c'étoit pour cette raison que Dieu nous obligeoit de l'appeler tous les jours notre père ; qu'il falloit avoir en lui une confiance tendre et filiale, et que nous ne pouvions trop compter sur sa bonté, tant que par nos péchés nous ne le forcerions pas d'avoir recours à sa justice ; qu'il falloit même croire que, quand il étoit obligé de nous punir, il le faisoit à regret, étant de sa nature la bonté même, et n'étant sévère que par l'occasion que nous lui fournissons nous-mêmes d'exercer sa sévérité.

Mais ce dehors de François de Sales, où il ne paroissoit rien que de commun, étoit soutenu au-dedans par une innocence de mœurs qu'il n'avoit jamais violée, par un cœur pur, désintéressé, soumis aux ordres de Dieu, toujours occupé de sa présence, plein d'ardeur et de zèle pour sa gloire, et uniquement pénétré du soin de lui plaire, et du désir de le posséder.

Ceux qui connoissent le véritable caractère de S. François de Sales ne trouveront rien à redire à la peinture qu'on en vient de faire ; sa vie n'est qu'une longue preuve de tout ce que l'on vient d'avancer.

Cependant la réputation de François se répandoit de tous côtés ; et quoiqu'il ne souffrit l'estime publique qu'afin de s'attirer plus de confiance, et d'avoir plus d'autorité pour augmenter la gloire de Dieu, cette estime s'attachoit malgré lui à sa personne. Ce fut ce qui lui attira une nouvelle marque de l'estime de son prince ; il lui fit faire de nouvelles instances d'accepter la charge de sénateur dont il l'avoit pourvu (1).

On lui représenta de sa part qu'elle lui donneroit les moyens de servir Dieu plus utilement que dans une condition privée ; on lui fit connoître les injustices qu'il pourroit empêcher, ayant l'esprit éclairé, le cœur droit et incorruptible comme il l'avoit ; on lui parla des pauvres, qu'on savoit être après Dieu le plus cher objet de sa tendresse, et de leurs intérêts, qu'il seroit plus en état de soutenir ; on ajouta que cet emploi n'interrompoit point les exercices de sa piété ; qu'au contraire, sa naissance, sa vertu, son savoir, ne pouvant que lui acquérir beaucoup d'autorité dans le

(1) Anon., *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

sénat, il seroit en état de protéger l'innocence et de réprimer le vice. Enfin l'on mit cette affaire dans tous les jours les plus avantageux qu'elle pouvoit avoir.

Mais l'humble François persista dans son refus. Il remercia son souverain d'une manière qui augmenta l'estime qu'il avoit pour lui ; et il répondit à ceux qui lui avoient parlé de sa part, que, puisque Dieu l'avoit appelé à servir son Église, il ne devoit point prendre d'engagements qui pussent l'en détourner ; que qui ne croyoit pas que le ministère ecclésiastique pût occuper un homme tout entier ne connoissoit pas l'étendue que la charité est capable de lui donner ; qu'à la vérité il étoit obligé de reconnoître que Dieu lui avoit donné assez de droiture et de fermeté pour ne se pas laisser entraîner à l'injustice ; mais qui lui répondroit qu'il pût toujours se défendre des surprises auxquelles on est continuellement exposé dans ces sortes d'emplois? que d'avoir à décider en dernier ressort des biens et de l'honneur des hommes étoit quelque chose de bien périlleux ; que Jésus-Christ lui-même n'avoit pas voulu juger le différend qui étoit entre deux frères pour la succession de leur père ; qu'il étoit résolu de suivre son exemple ; qu'après tout, c'étoit le plus sûr et le plus conforme à la vie paisible, éloignée du bruit et du tumulte, qu'il avoit embrassée, et dans laquelle il espéroit que Dieu lui feroit la grace de persévérer jusqu'à la mort.

Le comte et la comtesse de Sales s'étoient flattés qu'il ne résisteroit pas à cette seconde tentative ; et comme ils n'avoient pas les vues aussi épurées que lui, ils avoient cru qu'après que le premier feu de sa dévotion seroit passé, il seroit plus traitable, et qu'il n'auroit plus tant de répugnance à allier deux choses qui ne leur paroissoient nullement incompatibles. L'usage de presque tous les états de la chrétienté, où les ecclésiastiques ne font pas de difficulté de posséder des magistratures, les exemples de tant de grands hommes qui les ont exercées avec tant d'intégrité, et sans aucun préjudice de leur salut, et la complaisance même qu'il avoit pour leurs sentiments, leur avoient persuadé qu'il se rendroit à des instances soutenues de l'autorité et des sollicitations de son souverain. Mais les voies de Dieu sur ses élus ne sont pas toujours les mêmes ; et s'il en appelle quelques-uns aux charges publiques, il inspire au plus grand nombre une sainte aversion pour ces emplois tumultueux, si opposés d'eux-mêmes à la paix de l'ame et à la solitude du cœur, dont les plus grands saints ont toujours fait leurs plus chères délices.

Dieu avoit même des vues particulières sur S. François de Sales, qui ne s'accordoient pas avec l'emploi qu'on lui offroit. Elles demandoient un homme tout dévoué à son service, et qui n'eût point d'autre engagement que celui de procurer sa gloire, et de travailler au salut des ames. C'est ce que l'on verra dans la suite de cette histoire.

LIVRE SECOND.

Le duc de Savoie recouvre trois bailliages usurpés sur lui par les Génevois et par les Suisses ; il fait dessein d'y établir la religion catholique, qu'ils en avoient bannie ; il en écrit à l'évêque de Genève. S. François de Sales est choisi pour l'exécution de ce grand dessein ; le comte et la comtesse de Sales n'oublient rien pour l'en détourner. Il part pour le Chablais, accompagné de Louis de Sales, son cousin. Manière apostolique dont il entreprend cette fameuse mission. Avis plein de prudence que lui donne le baron d'Hermance, gouverneur de la province pour le duc de Savoie. S. François de Sales arrive à Thonon. Il y est en danger de sa vie ; il l'évite par sa douceur, par sa prudence et par sa fermeté. Il travaille long-temps sans aucun succès. Sa patience et sa confiance en Dieu. Le baron d'Hermance, averti des conspirations qu'on faisoit contre sa vie, veut lui donner une escorte ; il la refuse. Grands dangers où il se trouve exposé. Sa piété et sa patience au milieu des contradictions qui lui arrivent de tous côtés. Il convertit la garnison de la forteresse des Allinges. Il gagne, par sa modération et par de grands exemples de vertu, l'affection du peuple de Tho-

non. Il entreprend avec beaucoup de zèle des conférences et des controverses; il justifie la doctrine de l'Église catholique. Il offre de conférer à l'amiable avec les ministres de la religion prétendue réformée sur les points contestés; mais bien loin d'accepter la conférence, on traite avec des assassins pour se défaire de lui; il évite ce danger par sa fermeté et par sa douceur. Il établit sa demeure à Thonon; ses travaux apostoliques; il convertit un grand nombre de calvinistes. On conspire de nouveau contre sa vie, et il n'évite la mort que par une protection particulière de Dieu. Les dangers continuels où il étoit exposé obligent le comte de Sales et tous ses amis à lui écrire pour l'obliger à abandonner la mission du Chablais; belle réponse qu'il leur fait. Piété et grande charité de la nouvelle Église du Chablais. Nouveaux progrès de S. François de Sales; il n'épargne rien pour porter les ministres à une conférence publique. Ils l'acceptent et s'en dédisent honteusement, ce qui donne lieu à la conversion de plusieurs personnes de marque. Un ministre est puni de mort pour avoir embrassé la religion catholique; une conduite si violente est également condamnée par les catholiques et les calvinistes; elle donne lieu à de nouvelles conversions. S. François de Sales entreprend celle du seigneur d'Avully; il y réussit, et cet exemple est suivi d'un grand nombre de conversions.

La ville de Genève n'eut pas plus tôt quitté la religion catholique, et changé la forme de son gouvernement, en se révoltant contre son évêque et contre le duc de Savoie, qui en disputoient entre eux depuis long-temps la souveraineté, que les Suisses, qui l'avoient aidée à exécuter ces deux projets, formèrent celui de dépouiller les ducs de Savoie des terres qu'ils possédoient aux environs de cette petite république. Elles consistoient au pays de Vaud, au duché de Chablais, et aux bailliages de Gex, Terny et Gaillard.

Le pays de Vaud étoit si fort à la bienséance du canton de Berne, qu'il étoit difficile de résister à la tentation de s'en emparer; et le Chablais et les bailliages serroient de si près la ville de Genève, qu'il étoit moralement impossible qu'elle se maintînt long-temps dans son indépendance prétendue, si l'on n'éloignoit le duc de Savoie de son voisinage, en faisant la conquête de ces petits états qui la tenoient comme assiégée. La guerre qui survint entre François Ier et le duc de Savoie leur fournit l'occasion d'exécuter ce dessein. Le Chablais et les bailliages furent conquis. La religion catholique en fut bannie, et l'on y commit tous les désordres que l'on a décrits au commencement de cette histoire.

La paix ayant été conclue entre Henri II, fils de François Ier, et Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, les Suisses furent contraints de rendre au duc le Chablais et les bailliages; mais on eut soin d'insérer dans le traité la clause expresse que la religion catholique n'y pourroit être rétablie. Les choses demeurèrent en cet état pendant la vie d'Emmanuel-Philibert; mais Charles-Emmanuel, son fils, lui ayant succédé, les Génevois, qui supportoient impatiemment le voisinage d'un si puissant prince, portèrent les Suisses à rompre le traité qu'ils avoient fait avec son père. Ils mirent sur pied une armée capable de reconquérir le Chablais et les bailliages, et s'en emparèrent pour la seconde fois.

Cette usurpation ne dura qu'autant de temps qu'il en falloit au duc pour lever une armée. Les Suisses et les Génevois, trop foibles pour lui résister, furent contraints de céder. Le duc recouvra ce qu'il avoit perdu, et mit partout des garnisons qui facilitèrent dans la suite le rétablissement de la religion catholique. En effet, le duc, ne se croyant plus obligé à l'exécution d'un traité que ses ennemis avoient violé les premiers, persuadé même que tant que ses sujets seroient d'une religion différente de la sienne, il ne pourroit jamais s'assurer de leur fidélité, pensa sérieusement à rétablir la religion catholique dans le Chablais et dans les trois bailliages. Les avantages qu'il avoit remportés sur ses ennemis le mettoient en état d'user de la force, comme ils avoient fait eux-mêmes pour contraindre ces peuples à abandonner la religion de leurs pères; mais il préféra la voie de la douceur, ou plutôt il crut devoir commencer par elle, se réservant d'employer des moyens plus forts, si elle ne suffisoit pas.

(1594) Dans cette vue, il écrivit à l'évêque de Genève de choisir de bons sujets, savants, d'une conduite édifiante, et qui eussent les qualités requises, pour travailler avec succès à la conversion des peuples du Chablais et des trois bailliages; il leur promit sa protection, et qu'il seconderoit leurs travaux de tout ce qui dépendroit de son autorité; il lui envoya même toutes les patentes qui pouvoient faire foi que ces missionnaires travailloient par ses ordres; et il manda aux gouverneurs des places de les appuyer de tout leur pouvoir dans les fonctions de leur ministère.

L'évêque de Genève (1), ayant reçu ces lettres de son souverain, remercia Dieu de ce qu'il lui ouvroit enfin le chemin pour aller chercher des brebis qui, pour être égarées, n'en étoient pas moins de son troupeau (2). Ensuite il assembla le

(1) Claude de Granier.

(2) Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. II.

clergé de la cathédrale, de la ville, et de la campagne, et leur ayant lu les lettres du prince, il leur dit que le Chablais et les trois bailliages, qui étoient la plus belle partie du diocèse de Genève, et la plus peuplée, gémissoient depuis plus de soixante ans sous le joug de l'hérésie; que Dieu, après avoir abandonné ces peuples pendant un si long temps à l'esprit d'erreur et aux desirs de leur cœur, les avoit enfin regardés des yeux de cette miséricorde que les plus grands crimes ne sont pas capables de lasser; qu'il avait touché le cœur de leur prince; qu'il se servoit de sa voix pour les inviter à la conquête spirituelle de ces pays désolés; qu'on ne pouvoit, sans se rendre coupable de la prévarication la plus honteuse, refuser de l'écouter et d'y obéir; qu'il demandoit des ouvriers pour réparer les ruines du peuple de Dieu; qu'il étoit prêt de marcher à leur tête; qu'il ne prétendoit pas que son âge et ses incommodités l'en dispensassent; qu'il les avoit assemblés pour choisir des seconds qui l'accompagnassent dans cette sainte entreprise; qu'il n'ignoroit pas qu'il n'y eût beaucoup à souffrir, mais qu'il pouvoit dire, comme S. Paul, que sa vie ne lui étoit pas si chère que son ame; qu'il étoit prêt de la sacrifier pour satisfaire aux obligations de son ministère; que, les y ayant associés, il les croyoit dans des sentiments et des dispositions toutes pareilles; qu'il ne s'agissoit point d'aller chercher des terres inconnues, ni de prêcher à des peuples dont ils ne connoissoient ni les mœurs ni le langage; qu'il n'étoit question que de travailler à la conversion de leurs compatriotes, sujets du même prince, vivant à peu près sous les mêmes lois, et que le baptême qu'ils avoient reçu rappeloit naturellement dans le sein de l'Église qu'ils avoient quittée; qu'il ne falloit point tant regarder le travail, qu'on n'eût aussi en vue la récompense dont leurs peines seroient suivies, et que le même Dieu qui les appeloit au secours de leurs frères seroit leur guide, leur force, leur protecteur, et leur couronne (1).

Le discours de l'évêque, bien loin d'inspirer à ceux qui l'écoutoient la même ardeur dont il étoit rempli, ne servit qu'à jeter l'effroi dans tous les cœurs. Un morne silence lui succéda; chacun tenoit les yeux baissés, et sembloit craindre de rencontrer ceux du généreux prélat; la vue des peines et des dangers auxquels on prévoyoit que ceux qui seroient choisis pour la mission du Chablais alloient être exposés empêchoit qu'aucun ne s'offrît; et, bien loin de suivre et de seconder le zèle du saint évêque, tous paroissoient prêts à l'abandonner.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

Le seul François de Sales parut touché de son discours. Au lieu de l'étonnement qu'on voyoit peint sur tous les visages, on ne vit dans ses yeux et dans tout son air qu'une sainte émotion et une impatience pleine de zèle de seconder les pieuses intentions de son prince et de son prélat. Aussi le saint évêque ne se fut pas plus tôt tourné de son côté pour lui demander son avis, qu'il répondit qu'il n'étoit pas seulement prêt de le suivre, mais qu'il s'offroit encore, s'il l'en jugeoit capable, d'être lui-même le chef de la mission; qu'il se croyoit obligé de lui représenter que son âge et ses incommodités ne lui permettoient pas de s'exposer aux peines et aux fatigues dont l'entreprise qu'il proposoit seroit infailliblement accompagnée; que, s'il étoit évêque, il étoit homme, et qu'il devoit considérer que la mesure de ses forces devoit être celle de ses entreprises; que Dieu n'en demandoit pas davantage; qu'il étoit vrai qu'il commandoit la charité en général, et aux pasteurs plus qu'à tous autres, mais qu'il commandoit aussi la discrétion, et qu'il vouloit que le zèle fût conduit par la prudence; que, s'il se croyoit obligé de donner sa vie pour la partie rebelle de son troupeau, il ne la devoit pas moins à celle qui avoit toujours été fidèle; et qu'il suffisoit dans cette occasion qu'on travaillât sous ses ordres, et qu'il imitât Moïse, qui prioit sur la montagne pendant que Josué combattoit dans la plaine.

Il ajouta qu'il ne croyoit pas qu'il fût nécessaire d'envoyer d'abord beaucoup de missionnaires dans le Chablais; qu'un petit nombre suffiroit pour faire la découverte du pays, et sonder les dispositions que les peuples pourroient avoir à rentrer dans le sein de l'Église catholique; que, selon le succès, on pourroit dans la suite y en envoyer un plus grand nombre, et que l'évêque même pourroit venir mettre la dernière main à cette sainte entreprise; qu'il s'offroit cependant d'entrer le premier dans les provinces révoltées contre l'Église, et qu'il ne demandoit qu'un petit nombre de bons sujets, qui eussent de la fermeté et de la patience, et qui ne se rebutassent pas des premières difficultés.

Tout le monde ayant été de l'avis de François, et le saint prélat même s'étant rendu aux remontrances que toute l'assemblée lui fit sur son grand âge et sur ses infirmités, François fut choisi pour ouvrir la mission, et pour en être le chef. Mais quand il fut question de lui donner des associés, il ne se présenta personne que le seul Louis de Sales, dont on a déjà parlé dans le premier livre de cette histoire. L'évêque de Genève ne pouvoit se résoudre à laisser entrer François dans le Chablais si peu accompagné; mais ce saint mission-

naire lui ayant témoigné qu'un plus grand nombre n'étoit pas nécessaire pour commencer cette importante mission, il se rendit à ses raisons, et l'assemblée finit par des prières ferventes pour l'heureux succès de cette sainte entreprise (1).

On vit, dans cette occasion, quelque chose de semblable à ce qui se passa autrefois à Milet à l'égard de S. Paul. Les fidèles, frappés des dangers et de la mort même dont l'apôtre était menacé s'il alloit à Jérusalem, et des prophètes lui ayant prédit qu'il seroit lié et chargé de chaînes, et qu'il y souffriroit de grands maux, n'oublièrent rien pour le dissuader d'un voyage qui devoit apparemment le ravir à l'Église; mais comme ils virent qu'il demeuroit inflexible dans la résolution d'y aller, et que son zèle l'emportoit sur la crainte des plus grands maux, ils se soumirent enfin à l'ordre du ciel, et le congédièrent, les larmes aux yeux, en disant : *Que la volonté du Seigneur soit accomplie* (2)!

Le bruit s'étant répandu dans Annecy que François de Sales avoit été choisi pour la mission du Chablais, et qu'il étoit résolu de partir au premier jour, ses amis, qui jugeoient de ce que les hérétiques étoient capables de faire pour conserver leur religion par ce qu'ils avoient fait pour l'établir, et qui ne doutoient point que ce ne fût s'exposer à une mort certaine que d'entreprendre, presque seul et désarmé, ce que le duc de Savoie, à la tête d'une armée, n'avoit pu faire, prirent l'alarme (3). Il n'y en eut point qui ne fit les derniers efforts pour le détourner de la résolution qu'il avoit prise. Ils lui représentèrent, mais en vain, de la manière la plus vive, les fatigues et les dangers qu'il alloit courir, et le peu d'apparence qu'il réussît dans son entreprise. Ils en écrivirent même au comte et à la comtesse de Sales, dont il devoit aller prendre congé. Il eût bien souhaité de le faire par lettres, pour éviter les combats qu'il prévoyoit qu'il auroit à soutenir contre les deux personnes du monde qui lui étoient les plus chères; mais le château de Sales, où ils faisoient leur demeure, se trouvant sur son chemin, il ne put éviter de leur rendre ce devoir en personne.

Ce fut dans cette occasion qu'il eut à se défendre contre tout ce que la tendresse naturelle a de plus fort pour ébranler un cœur. Le comte de Salles, qui n'approuvoit point, en général, la mission destinée pour le Chablais, et qui désapprouvoit encore plus qu'on eût choisi son fils et son neveu pour une entreprise dont il n'espéroit aucun succès, n'épargna rien pour les en détourner. Son âge, son expérience, les grandes affaires même qu'il avoit ménagées avec beaucoup de prudence, lui avoient acquis une estime et une autorité qui donnoit un nouveau poids à ses raisons. Il n'usa point de ménagements; il traita la mission du Chablais de dessein mal conçu, et encore plus mal entrepris, où il entroit plus de zèle que de prudence, qui pouvoit avoir de fâcheuses suites, et dont raisonnablement on ne pouvoit espérer aucun fruit. Il représenta vivement les obstacles qu'ils rencontreroient, les dangers qu'ils auroient à essuyer, la honte, enfin, de s'être engagés dans une entreprise où il y avoit si peu d'apparence de réussir. Il ajouta que, s'il ne voyoit pas entre leurs mains les ordres du duc et de l'évêque, il ne croiroit jamais que deux personnes si sages eussent approuvé un pareil dessein; qu'il écriroit à l'un et à l'autre pour leur en représenter les inconvénients, et pour les porter à prendre des mesures plus justes; et que cependant il leur défendoit, par l'autorité que Dieu lui avoit donnée sur eux, de passer outre, et de s'obstiner à une entreprise qui étoit si fort au-dessus de leurs forces.

Pendant que le comte parloit, la comtesse versoit des larmes capables de toucher un cœur moins sensible que celui de son fils. Mais la foi qui fait vivre le juste, cette confiance en Dieu qui forme ses sentiments, et qui règle toutes ses actions, l'emportant sur les sentiments naturels, François leur représenta, avec sa douceur ordinaire, qu'à prendre les choses de la manière dont ils les prenoient, le dessein que les apôtres avoient formé, et qu'ils avoient ensuite exécuté si heureusement, de prêcher l'Évangile à toutes les nations de la terre, et d'entreprendre la conversion du monde, devoit avoir eu quelque chose de bien extravagant; qu'il y avoit bien moins d'apparence que douze pauvres pêcheurs, sans savoir, sans éloquence, sans biens et sans appui, ayant même toutes les puissances du monde pour ennemies, réussissent dans une pareille entreprise, qu'il n'y en avoit à espérer quelque succès de la mission du Chablais; que, s'ils avoient écouté tout ce que la raison humaine pouvoit opposer à un si grand projet, nous languirions encore dans les ténèbres du paganisme; qu'il demeuroit d'accord qu'il y avoit bien de la différence entre Louis de Sales, lui, et ces grands hommes, qui étoient remplis du Saint-Esprit, confirmés en grace, et soutenus du pouvoir de faire des miracles, mais qu'il n'y avoit pas non plus de comparaison entre ce qu'ils avoient entrepris et la mission dont il s'agissoit; qu'il n'étoit question que de parler à des peuples de la part du Dieu qu'ils adoroient,

(1) Auguste de Sales, liv. II.
(2) Act. xxvii, v. 15.
(3) Auguste de Sales, liv. I.

et du prince dont ils respectoient l'autorité, à des chrétiens sortis du sein de la même Église, où on les invitoit de rentrer, à des chrétiens qui avoient reçu le même baptême, qui recevoient les mêmes Écritures saintes, qui professoient les anciens symboles, et qui avoient tant de choses communes avec nous, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre d'en être regardés comme des étrangers qui venoient leur annoncer des divinités inconnues, et leur ravir la plus chère de leurs espérances; que, bien loin d'être traversés dans ce dessein par les puissances de la terre, elles leur étoient favorables; que la maison même dont ils étoient sortis y étoit considérée; qu'ils trouveroient dans le Chablais des alliés, des parents et des amis qui ne souffriroient pas qu'on usât de violence à l'égard de deux personnes désarmées, qui ne respiroient qu'après leur salut, et qui étoient même revêtues de l'autorité du souverain; qu'il convenoit cependant que leur entreprise n'étoit pas sans difficulté; qu'il y auroit des dangers à courir et des fatigues à essuyer; qu'il pourroit même arriver que la mort seroit la récompense de leurs travaux, comme elle l'avoit été de ceux des apôtres dont ils tâchoient d'être les imitateurs; mais qu'on ne couroit pas à la guerre de moindres risques pour une fin bien moins importante; et qu'on ne devoit point trouver étrange qu'ils fissent, pour acquérir une couronne immortelle, ce que tant de gens faisoient tous les jours pour une gloire fragile qui mouroit avec eux, et que souvent même on n'étoit pas assuré d'obtenir.

Quoique le comte fût touché des raisons de son fils, il ne laissa pas de repartir que, s'il se croyoit appelé à la mission du Chablais, il ne prétendoit pas s'y opposer; mais qu'il souffriroit au moins qu'on prît des mesures pour sa sûreté, et les précautions nécessaires pour faire valoir l'autorité de l'Église et du prince, qu'il étoit si dangereux d'exposer au mépris des peuples, qui n'avoient déjà que trop de penchant à y résister.

Mais François, qui ne pouvoit souffrir qu'on donnât trop à la prudence humaine lorsqu'il étoit question des intérêts de Dieu, répondit, avec émotion, qu'il étoit surprenant qu'il ne fût permis d'être lâche que lorsqu'il s'agissoit de la cause de Dieu; que s'il avoit suivi la profession des armes, comme sa naissance et sa qualité d'aîné sembloient l'y appeler, on l'eût blâmé si la vue du péril l'eût empêché de faire son devoir; qu'au contraire ayant embrassé l'état ecclésiastique, et s'étant engagé dans cette sainte milice, où l'on est obligé de combattre, quoiqu'avec d'autres armes, les ennemis de Dieu et de l'Église, on ne lui parloit que d'éviter leur rencontre, que de précautions et de mesures, comme s'il étoit moins honteux de fuir dans ces sortes d'occasions que lorsqu'il s'agissoit du service du prince: que le bras de Dieu n'étoit point raccourci, ni sa puissance diminuée; qu'il n'avoit pas besoin du secours des hommes; que les instruments les plus foibles lui suffisoient pour faire réussir les plus grandes entreprises, et que, l'autorité de l'Église et celle du prince venant également de lui, il sauroit bien ou prévenir ou empêcher l'atteinte qu'on pourroit leur donner.

Ayant dit ces paroles, il se mit en état de partir, et prenant Louis de Sales par la main: « Allons, lui dit-il, où Dieu nous appelle. Il est « plus d'un combat où l'on ne gagne la victoire « que par la fuite. Un plus long séjour ne servi« roit qu'à nous affoiblir; et d'autres, plus géné« reux que nous, pourroient bien gagner la cou« ronne qui nous étoit préparée. »

Le comte, étonné de la fermeté de son fils, n'eut pas la force de le retenir: il se contenta de le suivre de loin; et, l'ayant perdu de vue, il revint pour consoler la comtesse, qui étoit pénétrée de la douleur la plus vive, dans la vue des périls auxquels elle étoit persuadée que ce fils, qui lui étoit si cher, alloit être exposé.

Cependant François étant arrivé sur la frontière du Chablais, il se sentit rempli d'un nouveau zèle, et, se jetant à genoux et fondant en larmes, il pria Dieu de bénir leur entrée et leur séjour dans cette province, d'être lui-même leur guide et leur force, de mettre dans leur bouche des paroles de vie, et dans leur cœur une charité si ardente qu'elle se trouvât à l'épreuve des contradictions des hommes et des obstacles même que les démons seroient capables de former contre la réunion de ces peuples à l'Église catholique, à laquelle ils venoient les inviter. La prière finie, il se tourna du côté de Louis de Sales, et l'embrassant tendrement: Il me vient, lui dit-il, une pensée: nous entrons dans cette province pour y faire les fonctions des apôtres; si nous y voulons réussir, nous ne pouvons trop les imiter. Renvoyons nos chevaux, marchons à pied, et nous contentons comme eux du nécessaire. Louis de Sales y ayant consenti, ils arrivèrent à pied aux Allinges: c'est une place forte et bien munie, située au haut d'une petite montagne détachée de toutes les autres. Le baron d'Hermance, gouverneur de la province pour le duc de Savoie, y faisoit sa résidence, et tenoit tout le pays dans le devoir par le moyen d'une forte garnison que le duc y entretenoit. Comme il étoit intime ami de la maison de Sales en général, et de François en particulier, il reçut ses deux hôtes avec une joie extraordinaire, et leur fit un accueil propor-

tionné à l'estime qu'il faisoit d'eux. Après les premiers compliments, François lui rendit trois lettres, l'une du duc de Savoie, l'autre de l'évêque de Genève, et la troisième du comte de Sales.

Le duc de Savoie lui ordonnoit de recevoir et d'appuyer de toute l'autorité qu'il avoit dans la province les missionnaires qui lui seroient envoyés par l'évêque de Genève pour travailler à la conversion des peuples du Chablais (1). L'évêque lui nommoit ceux qu'il avoit choisis pour cet emploi, et le prioit de les prendre en sa protection. Et le comte de Sales le conjuroit, au nom de l'intime et ancienne amitié qui étoit entre eux, d'avoir soin de son fils et de son neveu, et de les aider de ses conseils et de son autorité.

Le baron d'Hermance, ayant lu ces lettres, repondit qu'il exécuteroit ponctuellement, et avec beaucoup de plaisir, ce qui étoit ordonné par son prince, et recommandé par ses plus chers amis. Il les conduisit ensuite sur une plate-forme qui étoit au haut du château, et d'où l'on découvroit tout le pays; et leur faisant voir les canons en batterie et la garnison sous les armes : « J'es-« père, dit-il, que nous n'aurons pas besoin de « tout cela si les calvinistes peuvent se résoudre à « vous entendre (2). » Mais François étoit occupé d'un spectacle qui le frappoit bien plus vivement; il remarquoit de tous côtés des églises abattues, des monastères ruinés, des croix renversées, des villes, des bourgs et des châteaux détruits, suites funestes de l'hérésie et de la guerre qu'elle avoit attirée dans cette belle province. A la vue de ces tristes restes de la religion catholique, qui avoit autrefois régné avec tant d'éclat dans le Chablais, il ne put retenir ses larmes, et, n'étant occupé que de sa douleur : « Seigneur, s'écria-t-il, les « peuples révoltés contre vous et contre votre « Christ sont entrés dans votre héritage; ils ont « profané vos temples, aboli votre culte, ruiné « votre sanctuaire. Levez-vous, Seigneur, jugez « vous-même votre cause; mais jugez-la dans « votre miséricorde. » Il resta ensuite quelque temps sans parler, versant toujours une grande abondance de larmes; puis, se tournant du côté du baron d'Hermance : « Voici, lui dit-il, de « grands maux, il faut un grand médecin pour « les guérir. »

Ils conférèrent ensuite de ce qui étoit à faire pour réussir dans la mission qu'ils alloient entreprendre. Le baron d'Hermance leur donna d'excellents avis. Ce n'étoit pas seulement un fort brave homme, à qui les qualités militaires et les services rendus à l'état avoient acquis l'estime et l'affection de son prince, il avoit une expérience consommée, et connoissoit mieux que personne le génie des peuples qu'il avoit à gouverner. Il étoit encore très-zélé pour la religion catholique; et les preuves qu'il en avoit données avoit porté le duc de Savoie à lui donner le gouvernement du Chablais.

Il leur représenta avec beaucoup de prudence les difficultés de l'entreprise dans laquelle ils alloient s'engager, et ce qu'il croyoit qu'il falloit faire pour les surmonter. Il leur dit qu'ils auroient affaire à des peuples qui étoient dans le fond de fort bonnes gens, simples, grossiers, mais d'une obstination invincible quand ils s'étoient une fois entêtés de quelque chose; qu'ils étoient persuadés que la conservation de leur liberté et de leurs priviléges dépendoit de celle de leur religion; que cela seul étoit capable de leur faire tout entreprendre pour la maintenir; que le voisinage de Genève et des Suisses, toujours prêts à favoriser leur révolte, les rendoit hardis et entreprenants; que le commerce continuel qu'ils avoient avec eux, et la forme du gouvernement ecclésiastique que Calvin et ses disciples avoient introduite, les rendoient ennemis de l'état monarchique; qu'ils n'obéissoient qu'à regret au duc de Savoie; qu'ils en avoient secoué le joug toutes les fois qu'ils l'avoient pu, et qu'ils le feroient encore quand ils croiroient le pouvoir faire avec succès; que le rétablissement de la religion catholique dissiperoit avec le temps ces semences de rebellion, et les affectionneroit enfin à leur prince légitime; mais qu'il s'y falloit conduire avec d'autant plus de précaution qu'on en avoit fait à ces peuples une peinture des plus affreuses; que le pape passoit constamment parmi eux pour l'antechrist, les évêques et les prêtres pour ses suppôts, la messe pour une profession publique de l'idolâtrie, les catholiques pour des idolâtres, et les lois de l'Église pour une tyrannie insupportable; qu'ils auroient d'ailleurs affaire aux ministres, gens pour la plupart présomptueux, qui regardoient ces peuples comme leur conquête, et qui mettroient tout en usage pour empêcher qu'on ne la leur enlevât.

Le baron d'Hermance conclut de ce qu'il venoit de dire qu'il falloit user de beaucoup de ménagement, de douceur et de condescendance; s'attacher à l'essentiel, éviter la singularité, et tout ce qu'un zèle qui n'est pas conduit par la prudence est capable d'inspirer; qu'ils avoient besoin de beaucoup de patience; que la moindre précipitation étoit capable de tout gâter, et que le temps et la bénédiction que Dieu donneroit à leurs travaux amèneroient enfin toutes choses au point qu'ils le pouvoient souhaiter.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

(2) Anon., *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

Il ajouta qu'il falloit commencer par Thonon, capitale de la province, qui n'étoit pas si éloignée des Allinges qu'ils ne pussent s'y retirer tous les jours pendant la nuit; qu'outre qu'il ne seroit pas sûr pour eux de rester à Thonon, ils ne trouveroient d'abord personne qui voulût ou qui osât les loger; qu'il seroit encore plus dangereux d'entreprendre d'y dire d'abord la messe; qu'il leur offroit la chapelle du château pour satisfaire à leur dévotion, et que tout s'y passeroit avec plus de sûreté et de décence.

François, qui avoit l'esprit du monde le plus modéré et le plus doux, approuva tout ce que le baron d'Hermance venoit de lui représenter; il en dressa même des mémoires qu'il suivit depuis avec beaucoup d'exactitude, et partit pour Thonon, accompagné de Louis de Sales, et d'un seul domestique dont il connoissoit le zèle et la fidélité. Son équipage consistoit en un sac où il n'y avoit qu'une bible et un bréviaire qu'il portoit assez souvent lui-même; il marchoit à pied, un bâton à la main, et faisoit tous les jours deux grandes lieues, par un pays fort rude, pour revenir coucher aux Allinges; il n'en partoit point sans avoir célébré la sainte messe, et s'être nourri du pain des forts. Comme il étoit d'un tempérament robuste, et qu'il s'étoit fait une habitude du jeûne, il s'accoutuma dans peu de temps à souffrir la faim, la soif, et toutes les fatigues qui étoient inséparables d'un ministère aussi pénible que celui dont il s'étoit chargé. Son habit étoit simple, mais n'avoit rien d'affecté; et comme c'étoit l'usage de ce temps-là de porter des bottines, il s'en servoit d'ordinaire; de sorte que les cheveux courts et la barbe touffue étant pour lors à la mode, il étoit à l'extérieur fort peu différent des séculiers même qui se piquoient de quelque modestie. Cela servit à lui donner entrée chez plusieurs calvinistes, qu'il acquit enfin à l'Église. D'autres missionnaires qu'on lui donna dans la suite pour adjoints, ayant négligé cette précaution, et faisant même gloire de n'avoir aucune complaisance pour ces peuples dans les choses les plus indifférentes, trouvèrent des obstacles qu'ils eurent bien de la peine à surmonter: tant il est vrai que les moindres choses auprès des personnes prévenues sont souvent capables de ruiner les plus grands desseins. François de Sales avoit coutume de dire à cette occasion « qu'il ne de-« voit pas être indifférent de s'attacher obstiné-« ment à la pratique des choses indifférentes, « lorsque le prochain ne les regardoit pas avec « des yeux indifférents. »

Par la même raison d'une charitable condescendance, il résolut de n'user jamais de termes injurieux en parlant des hérétiques et de leur doctrine, et de n'opposer à leurs outrages et à leurs mauvais traitements qu'une douceur et une patience invincibles. Ses associés à la mission du Chablais l'en blâmèrent depuis, et l'accusèrent de trop de complaisance pour les hérétiques, et de n'avoir pas fait assez valoir l'autorité du prince, dont tout le monde savoit qu'il étoit appuyé; mais ils pensèrent eux-mêmes, en s'éloignant de sa conduite, ruiner le grand dessein qu'on avoit de réunir ces peuples à l'Église; et il ne réussit en effet que par la sage conduite de François, à qui on en donna depuis toute la gloire.

La première démarche qu'il fit, étant arrivé à Thonon, fut d'aller saluer les magistrats, et de leur rendre les lettres que le baron d'Hermance leur écrivoit: elles contenoient en abrégé celles que le duc de Savoie lui avoit écrites au sujet de la mission du Chablais et des bailliages; et il ajoutoit du sien qu'il mettoit François et Louis de Sales, leurs domestiques, et ceux qui pourroient leur être associés dans la suite, sous leur protection; qu'il les chargeoit du soin de leurs personnes, et qu'il les rendroit responsables de tout ce qu'on pourroit attenter contre eux.

Les magistrats de Thonon reçurent ces lettres en apparence avec beaucoup de respect, et promirent d'y obéir; mais le bruit s'en étant répandu dans la ville et aux environs, le peuple pensa se soulever. On disoit hautement qu'il falloit chasser ces envoyés du pape, qui venoient les troubler dans la possession paisible où ils étoient de leur religion; qu'il falloit les traiter d'une manière qui leur fît perdre l'envie de revenir; que la modération étoit dangereuse dans une occasion où il s'agissoit de perdre la liberté de conscience, qui leur avoit tant coûté à acquérir; que le duc lui-même seroit obligé de dissimuler, et que le grand nombre des coupables empêcheroit qu'on en fît aucune recherche, et qu'on n'osât en entreprendre la punition (1).

Pendant que ces choses se passoient à Thonon, on opinoit à Genève, qui n'en est qu'à quatre ou cinq lieues, avec bien plus de dureté contre les deux missionnaires. On prétendoit que le duc de Savoie ayant violé, en les envoyant, les derniers traités de paix, on n'étoit plus obligé de les observer; qu'il falloit implorer le secours des Suisses, qui en étoient les garants; qu'on étoit en droit de reprendre les armes; et que cependant il falloit se défaire des deux missionnaires, de quelque façon que ce fût; et même qu'il étoit permis de les tuer, si on ne pouvoit autrement les obliger de se retirer.

(1) Auguste de Sales, *Vie de S. François de Sales*, liv. II.

Ces nouvelles étant venues à Thonon redoublèrent l'emportement du peuple contre les deux missionnaires ; et l'on porta les choses à des extrémités qui ébranlèrent la constance de Louis de Sales. Il demandoit à François ce qu'il prétendoit qu'ils fissent parmi ce peuple mutiné ; quelle apparence il y avoit qu'ils en fussent écoutés ; que, s'il y avoit du danger de paroître en public, il y avoit de la témérité à entreprendre quelque chose de plus. Il ajoutoit qu'il ne prétendoit pas qu'on abandonnât tout-à-fait une si sainte entreprise, mais qu'il croyoit qu'il la falloit remettre à un autre temps, jusqu'à ce qu'on eût mieux pris ses mesures ; et que, s'il arrivoit qu'on violât en leur personne la majesté du prince et les droits de l'hospitalité, on les accuseroit d'avoir, par leur indiscrétion, attiré la guerre dans leur patrie, et qu'ils seroient en quelque sorte coupables des désolations qui en étoient les suites ordinaires.

Mais François, l'embrassant tendrement, lui représenta qu'il ne leur étoit encore rien arrivé à quoi ils n'eussent dû s'attendre ; qu'il ne pensoit pas qu'il eût cru que ces peuples viendroient au-devant d'eux, et que, renonçant tout d'un coup à leurs préjugés, ils courroient en foule pour les entendre ; qu'ils étoient encore aussi sains que lorsqu'ils étoient partis de chez eux, et qu'on y penseroit plus d'une fois avant que de rien attenter contre leurs personnes : que la coutume du peuple étoit de faire beaucoup de bruit ; mais que quand on avoit assez de fermeté pour ne s'en pas étonner, il s'accoutumoit de lui-même aux choses qui lui avoient paru d'abord les plus étranges ; qu'après tout, Dieu avoit tiré ses serviteurs de dangers beaucoup plus grands, et que, tant qu'il seroit leur protecteur, ils ne devoient rien craindre de la fureur des hommes, toujours impuissante lorsqu'il s'agissoit de lui résister.

Il ajouta qu'il croyoit cependant qu'ils en avoient assez fait pour ce jour-là, et qu'il étoit à propos de retourner aux Allinges rendre compte au baron d'Hermance de ce qui s'étoit passé à Thonon. « Mais, ajouta-t-il d'une manière agréa-« ble, vous m'en laisserez faire le récit ; car, « comme la peur grossit les objets, je craindrois, « si vous le faisiez, que le mal ne parût beaucoup « plus grand qu'il n'est en effet »

Le baron d'Hermance, ayant appris d'eux-mêmes la manière dont ils avoient été reçus à Thonon, ne fut pas d'avis, ni qu'on abandonnât la mission, ni qu'on la remît à un autre temps ; il crut, au contraire, qu'il y alloit de l'honneur du duc de Savoie qu'elle ne fût point interrompue. Mais il crut aussi qu'il falloit pourvoir à leur sûreté, et qu'il ne devoit pas les abandonner aux insultes d'une populace aveugle, obstinée dans ses erreurs, et animée par les émissaires de Genève. Sur cela il leur offrit une bonne escorte de sa garnison. François la refusa absolument, et protesta au baron d'Hermance, qui s'obstinoit à la leur donner, qu'il abandonneroit plutôt la mission, que de souffrir qu'on fît la moindre violence à ceux de Thonon, ou qu'on leur donnât sujet de publier qu'on avoit voulu user de contrainte à leur égard (1). Il ajouta qu'ils étoient entrés en apôtres dans le Chablais, qu'ils prétendoient continuer comme ils avoient commencé, et qu'ils n'emploieroient jamais d'autres armes contre les hérétiques que celles de la parole de Dieu ; qu'il demeuroit d'accord que les princes temporels avoient été souvent contraints d'en employer d'autres, et l'avoient même fait avec succès ; mais qu'il n'en étoit pas de même des personnes de leur caractère ; qu'ils faisoient la fonction des apôtres, et qu'ils devoient en imiter la conduite.

Le baron répondit qu'il feroit connoître à la ville de Thonon que l'escorte qu'il prétendoit lui donner n'étoit point destinée à la contraindre, mais seulement à tenir le peuple dans le respect, et l'empêcher de se porter à quelque extrémité qui pourroit peut-être attirer sa ruine. Mais François demeura ferme dans son refus ; et tout ce que le baron put obtenir de lui fut qu'avant qu'il retournât à Thonon, il écriroit une seconde lettre au conseil de la ville, pour lui faire connoître ses véritables intérêts, et le rendre de nouveau responsable de tout ce qui pourroit arriver contre les intentions et l'autorité de leur souverain, et qu'il ne partiroit point qu'il n'eût reçu de réponse.

En conséquence de cette résolution, le baron d'Hermance écrivit au conseil de Thonon que le duc de Savoie, en envoyant François de Sales dans la province, n'avoit point eu intention de donner atteinte à la liberté de conscience, ni à aucun autre de ses priviléges ; qu'une preuve qu'il ne pensoit pas à les contraindre étoit qu'il n'y avoit envoyé que deux simples prêtres, sans suite, sans train, et sans autres armes que celles de la parole de Dieu ; qu'eux et leurs alliés ayant violé les premiers le traité qui portoit qu'on n'innoveroit rien dans la religion, le duc de Savoie n'étoit plus obligé de l'observer ; qu'il vouloit bien cependant n'user d'aucune contrainte à leur égard, et leur laisser une liberté tout entière sur un point si important ; mais qu'il y avoit plusieurs personnes dans le Chablais qui souhaitoient d'être instruites de la religion catholique, qu'elles n'avoient quittée que par la violence dont on avoit usé envers elles ; que le duc prétendoit qu'elles

(1) Anon., liv. I.

le pussent être en toute liberté, et que pour cela il étoit nécessaire qu'il y eût dans le pays des personnes capables de les instruire ; qu'ils ne parloient que de liberté de conscience, mais qu'effectivement ils n'en vouloient point, puisqu'ils ne pouvoient souffrir que ceux qui se sentoient portés à embrasser la religion catholique pussent le faire en toute sûreté ; qu'il leur déclaroit cependant que le duc prenoit ces personnes en sa protection, qu'il entendoit que François de Sales pût prêcher sans aucun trouble la doctrine catholique ; qu'on ne forceroit personne à l'aller entendre, mais qu'il n'étoit pas juste aussi qu'on empêchât ceux qui voudroient y aller : enfin il leur déclaroit qu'il les rendoit dès à présent responsables de tout ce qui pourroit arriver de mal à François de Sales, et à ceux qui pourroient lui être associés dans la suite.

Le conseil répondit à ces lettres, en rejetant ce qui s'étoit passé sur la populace, dont on n'est pas toujours maître dans les occasions imprévues, comme étoit celle dont il s'agissoit, et en promettant d'employer son autorité pour faire exécuter les intentions du prince avec tout le respect qui leur étoit dû.

En effet, François étant retourné à Thonon, il y fut reçu avec plus de considération : mais il n'y fut pas long-temps sans apprendre qu'on avoit fait des défenses très-secrètes et très-rigoureuses de l'aller entendre, et d'avoir aucun commerce avec lui. Elles furent exécutées si ponctuellement, qu'il se vit, au milieu de Thonon, aussi abandonné et aussi solitaire que s'il eût été au milieu d'un désert. Il ne laissoit pas d'y venir tous les jours des Allinges avec autant de ponctualité que s'il y eût eu les affaires les plus pressantes; et il partoit souvent par des temps si rudes et si fâcheux que les paysans les plus robustes n'osoient pas se mettre en chemin. La pluie, la neige, les glaces, les vents les plus terribles, la nuit même, n'étoient pas capables de l'empêcher de se mettre en chemin (1). Le froid le saisissoit quelquefois jusqu'à le rendre presque immobile, et le mettre en danger d'en mourir ; mais rien n'étoit capable d'arrêter, ni même de modérer son zèle. On avoit beau lui représenter les dangers apparents et assez inutiles auxquels il s'exposoit ; il répondoit toujours ces paroles du Sauveur : « Ne savez-vous « pas que je ne suis ici que pour faire les affaires « de mon père qui est au ciel (2)? » Il ajoutoit qu'il savoit seul le temps et le moment qu'il avoit marqué pour la conversion de ce pauvre peuple, qu'il arriveroit lorsqu'on y penseroit le moins, qu'ainsi il devoit toujours se tenir prêt pour en profiter.

L'hiver de cette année fut si rigoureux, et le froid si grand, que ses pieds et ses jambes en étoient toutes crevassés (1). Il arriva, dans ce même temps, quelque chose d'encore plus étrange, et qui auroit refroidi un zèle moins ardent que le sien. Un jour, qu'il étoit parti plus tard que de coutume de Thonon pour s'en retourner aux Allinges, la nuit le surprit ; il s'égara, et, après avoir fait inutilement bien du chemin, il arriva fort tard dans un village dont toutes les maisons étoient fermées. La terre étoit couverte de neige, et le froid si violent, que, même pendant le jour, les paysans étoient contraints de demeurer enfermés avec leurs troupeaux. Il frappa à toutes les portes, conjurant les habitants, par tout ce qui étoit le plus capable de les toucher, de ne le pas laisser périr de froid : mais ils n'avoient garde de lui ouvrir, ils étoient tous calvinistes ; et, pour surcroît de malheurs, son valet l'avoit nommé, croyant leur donner de la considération. Mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, lui fit rencontrer dans cette extrémité le four du village, qui étoit encore chaud ; ils s'y logèrent comme ils purent ; et ce fut ce qui leur sauva la vie, qu'ils ne pouvoient autrement éviter de perdre (2).

Il pensa périr encore une autre fois par la dureté des habitants d'un autre village. Il étoit arrivé de nuit par une pluie furieuse ; mais il ne put jamais obtenir qu'on le mît à couvert, quelque prière qu'il en pût faire ; et il fut contraint de passer la nuit exposé à la pluie, louant Dieu, comme les apôtres, de ce qu'il l'avoit jugé digne de souffrir pour la gloire de son nom (3).

Des contre-temps si fâcheux auroient porté tout autre moins soumis aux ordres de Dieu, et moins zélé pour sa gloire, à prendre des précautions pour éviter de pareilles extrémités ; mais François, incapable de ménager sa vie lorsqu'il s'agissoit du salut des ames, tomba encore quelque temps après dans un inconvénient qui ne cédoit guère aux deux que l'on vient de raconter. A la sortie de Thonon, comme il se retiroit aux Allinges, il rencontra un calviniste qui l'attendoit, et qui lui dit qu'il étoit touché de ses bons exemples, de sa patience, de sa douceur, et des peines incroyables qu'il prenoit tous les jours pour procurer le salut d'un peuple qui les reconnoissoit si mal ; que, comparant sa vie avec celle de ses ministres, il avoit cru que la pureté de la doctrine

(1) Auguste de Sales, liv. II.—Anon., liv. I.
(2) Luc, c. II.

(1) Auguste de Sales, liv. II.
(2) Anon., liv. I.
(3) Auguste de Sales, liv. II.

pourroit bien être du côté où se trouvoit celle des mœurs ; qu'il s'adressoit à lui pour en être instruit, et qu'il le conjuroit, par le sang de Jésus-Christ répandu pour le salut de son ame, d'avoir pitié de lui, et de ne pas différer son instruction.

La nuit approchoit, et il étoit d'autant plus dangereux pour François de retarder son départ, qu'il avoit une forêt à traverser ; il paroissoit naturel de remettre cette instruction au lendemain : c'étoit le sentiment de Louis de Sales ; et le domestique même, qui ne le quittoit point, et qui avoit couru avec lui de si grands dangers, l'en conjuroit instamment. Mais François leur répondit que personne n'étoit assuré du lendemain ; et qu'il se reprocheroit toute sa vie d'avoir négligé le salut d'une ame par l'appréhension de maux qui n'arriveroient peut-être pas, et dont Dieu auroit la bonté de les préserver.

Ce que Louis de Sales avoit prévu arriva ; François demeura si long-temps avec le calviniste que la nuit les surprit à l'entrée de la forêt, et devint si obscure qu'il fut impossible de trouver le chemin ; cependant, les hurlements des loups, les cris des ours et des autres bêtes sauvages descendues des montagnes voisines, avoient quelque chose de si terrible, qu'il n'étoit pas possible de n'en être pas effrayé ; le domestique mouroit de peur ; Louis de Sales n'étoit guère plus assuré : le seul François, plein de confiance en Dieu, les consoloit, et leur promettoit, de sa part, qu'il les délivreroit de ce danger, comme il avoit délivré Daniel de la fosse des lions, où il couroit un péril beaucoup plus grand que celui auquel ils se trouvoient exposés pour n'avoir pas voulu refuser à une ame le secours qu'elle leur demandoit en son nom. Dans ce même temps la lune s'étant levée, il aperçut qu'ils n'étoient pas loin d'un bâtiment ruiné, où il y avoit encore quelque reste de voûte qui pouvoit les mettre à couvert des injures du temps ; ils y entrèrent et y passèrent le reste de la nuit ; mais il fut impossible à François de prendre le moindre repos (1). La lune, qui étoit devenue plus claire, lui fit apercevoir que ces ruines étoient celles d'une église que les hérétiques avoient détruite (2). Cette vue rappela dans son esprit l'état déplorable où se trouvoit la religion dans le Chablais, les temples renversés, les prêtres chassés, l'ancien culte aboli, l'hérésie triomphante, la vérité bannie, l'aveuglement du peuple, sa dureté et son obstination, presque invincible, à résister à la voix de Dieu, qui le rappeloit au sein de l'Église catholique, dont l'erreur et la séduction l'avoient si violemment arraché. Dans cet état, assis sur les ruines de ce temple, comme autrefois Jérémie sur celles de Jérusalem, pénétré, comme ce prophète, d'une sainte douleur, il s'écrioit à peu près comme lui : « Que sont devenus ces solitaires qui peu-
« ploient autrefois ces forêts, et qui les faisoient
« retentir, jour et nuit, des louanges du Seigneur?
« Où sont ces vierges qui suivoient partout l'a-
« gneau sans tache, ces prêtres occupés à son ser-
« vice, ces temples dédiés à sa gloire (1)? Com-
« ment l'or est-il obscurci? comment sa belle
« couleur est-elle ternie (2)? Comment les pierres
« du sanctuaire sont-elles répandues à l'entrée de
« toutes les places publiques? A qui vous compa-
« rerai-je, fille de Jérusalem? A qui dirai-je que
« vous êtes devenue semblable, ô vierge, fille de
« Sion? Comment pourrai-je vous consoler, car
« votre douleur est grande comme la mer. Qui
« pourra donner quelque remède à vos maux? Vos
« prophètes n'ont eu pour vous que des visions
« fausses et extravagantes ; ils ne vous ont pas
« découvert votre iniquité, afin de vous exciter
« à la pénitence ; ils n'ont vu pour vous, dans
« leurs visions, que de fausses élévations et de
« fausses défaites de vos ennemis. Jérusalem, Jé-
« rusalem, convertissez-vous enfin au Seigneur
« votre Dieu. »

Le jour trouva François occupé de ces saintes pensées ; il réveilla ses compagnons qui s'étoient endormis ; ils retrouvèrent leur chemin, et arrivèrent enfin aux Allinges. Ceux qui, remplis de l'esprit du monde, sont incapables d'être vivement touchés d'autres objets que de ceux de leurs passions, auront de la peine à croire qu'on puisse être si sensible aux intérêts de la gloire de Dieu. Mais les hommes apostoliques, ceux qui ont goûté combien le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit, ne trouveront rien, dans ce qu'on vient de rapporter, que de très-conforme à ce qu'ils ont ressenti eux-mêmes dans de semblables occasions. Quoi qu'il en soit, ce sont les sentiments, et à peu près les paroles que les historiens de S. François de Sales lui mettent dans le cœur et dans la bouche, lorsqu'il passa la nuit dans cette église ruinée (3).

Mais si ces travaux paroissoient inutiles à l'égard du peuple du Chablais, ils ne l'étoient pas à l'égard de la garnison des Allinges. Sa piété, son zèle pour le salut des ames, et son extrême douceur, lui avoient acquis l'estime et la confiance des officiers et des soldats ; il s'en servit pour les gagner à Dieu, et faire régner parmi eux sa crainte et son amour. Il commença par convertir à la foi

(1) Auguste de Sales, liv. I.
(2) Anon., liv. II.

(1) Jérém., c. XIV, v. 3.
(2) Jérém., c. II, v. 13.
(3) Auguste de Sales, liv. II.

catholique quelques soldats calvinistes qui s'étoient enrôlés avec les autres ; et, Dieu bénissant ses soins, leur conversion fut si parfaite, qu'ils changèrent de vie, et furent aussi réglés dans leurs mœurs qu'ils l'étoient devenus dans leur créance. Ils l'aidèrent même à ramener les soldats catholiques à une meilleure vie.

Trois grands désordres régnoient alors parmi les gens de guerre : le blasphème, les duels, et l'ivrognerie (1). François entreprit d'y remédier, et le succès passa ses espérances. Ses historiens rapportent qu'il régla si bien cette garnison, que les officiers et les soldats paroissoient plutôt des religieux que des gens de guerre (2). Ce n'est pas qu'il les portât à la pratique des vertus qui ne convenoient point à leur état; jamais homme n'a mieux su que S. François de Sales régler chacun selon sa condition; mais il leur inspira si fortement la crainte des jugements de Dieu, et leur persuada si bien que plus la profession des armes les engageoit à exposer leur vie, plus ils devoient être en état de ne point craindre les suites funestes d'une mauvaise mort, qu'il les changea en d'autres hommes, et leur inspira cette droiture de cœur et cette piété sincère qui, bien loin d'être incompatible avec le courage et la valeur, ne contribue pas peu à l'augmenter et à la faire paroître avec plus d'éclat.

On vit dans cette occasion quelque chose de semblable à ce qui se passa du temps des apôtres dans la conversion des gentils. Les gens de guerre furent les premiers appelés à la foi, en la personne de Corneille, capitaine de cent hommes, et de quelques-uns de ses soldats, Dieu voulant faire voir qu'il n'y a point d'état incompatible avec la sainteté. De même la conversion du Chablais commença par celle de la garnison des Allinges, comme si Dieu eût voulu autoriser la mission de François, en rendant ses suites si conformes à celles de la mission des apôtres.

(1593) Enfin le temps que Dieu avoit marqué pour la conversion du Chablais arriva. Genève eut beau s'y opposer par ses émissaires ; et les ministres calvinistes, par leurs cabales, leurs calomnies et leurs prédications séditieuses, y formèrent en vain des obstacles. Il n'est ni force ni conseil qui puisse empêcher l'exécution de ce que le Seigneur a une fois résolu ; et la manière dont il agit sur les cœurs est d'autant plus infailliblement suivie de son effet, que, venant d'une cause toute-puissante, elle ne laisse pas de s'accommoder avec leur liberté.

Quelque prévenus que les habitants de Thonon fussent contre François, ils ne laissoient pas d'être touchés de sa piété, de sa douceur, de sa patience invincible, et de son zèle infatigable pour le salut des ames. En vain les ministres calvinistes attribuoient tout ce qu'il faisoit à une ambition cachée, qui alloit à ses fins par un chemin rude, à la vérité, mais qui y conduisoit d'autant plus infailliblement qu'il paroissoit s'en éloigner : l'éclat de sa vertu, son désintéressement, et le peu de soin même qu'il avoit de repousser les calomnies dont on s'efforçoit de le noircir, l'appui du prince dont il étoit assuré et dont il se prévaloit si peu, sa confiance en Dieu qui paroissoit être son unique espérance, l'innocence et la simplicité de ses actions infiniment éloignées des vues et des prétentions humaines, parloient si hautement en sa faveur, que les plus endurcis ne pouvoient s'empêcher de l'entendre.

D'ailleurs, comme les officiers et les soldats de la garnison des Allinges venoient assez souvent à Thonon, ils y parloient de la vertu et des grandes qualités de François avec une liberté que rien n'étoit capable d'empêcher ; mais leur conduite faisoit son éloge d'une manière bien plus convaincante. Au lieu de cette licence effrénée, de ce libertinage dont ils faisoient gloire, de ces blasphèmes qui faisoient horreur, de ces duels si fréquents qui ravissoient tant d'ames à Dieu et tant de bons sujets au prince et à l'état, on les voyoit réglés dans leurs discours, retenus dans leurs actions, doux, équitables, soumis aux lois, et d'autant plus exacts à tout ce qui étoit de leur devoir, qu'ils agissoient par des motifs plus purs et plus relevés, et qu'ils faisoient par conscience ce qu'ils n'avoient fait jusques alors que par un respect purement humain. On ne pouvoit s'empêcher d'admirer un changement où la main du Très-Haut paroissoit d'une manière si visible ; mais on ne pouvoit aussi s'empêcher d'estimer l'instrument dont il s'étoit servi pour le produire. C'est ainsi que Dieu disposoit les cœurs en faveur de son serviteur, et qu'il ouvroit le chemin aux grandes choses que l'on va raconter.

En effet, François s'étant aperçu que l'aversion que le peuple du Chablais avoit pour lui diminuoit tous les jours, et qu'on n'évitoit plus sa rencontre avec tant de soin, il crut qu'il pouvoit aller dans les maisons des particuliers leur rendre des visites de civilité; il n'y parloit que des choses indifférentes, et se contentoit de les accoutumer insensiblement à le souffrir. Il est certain que son extrême douceur donnoit des charmes à sa conversation, dont il n'étoit pas aisé de se défendre ; on se sentoit prévenu en sa faveur dès qu'il ouvroit la bouche ; et il gagnoit en même temps l'estime et l'affection de ceux qu'il fréquentoit, sans

(1) Anon., *Vie de S. François de Sales*, liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. II.

qu'il fût possible de s'en défendre. Les manières brusques et impérieuses des ministres contribuoient à relever les siennes; et la dureté avec laquelle ils le traitoient quand ils se rencontroient avec lui, les injures dont ils l'accabloient, ne servoient qu'à relever avec plus d'éclat sa modération et sa douceur, et à lui acquérir une nouvelle estime dans l'esprit de ceux qui étoient tous les jours les témoins des emportements de ses adversaires, et de la patience avec laquelle il les souffroit.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'on vint dire à François que deux gentilshommes de sa connoissance venoient de sortir de la ville pour s'aller battre en duel à la campagne. Il y courut avec ce zèle qui ne l'abandonnoit jamais. Ils se portoient déjà de terribles coups; et la fureur qui étoit peinte sur leurs visages ne laissoit aucun lieu de douter que ce combat ne finit par la mort d'un des combattants, et peut-être même de tous les deux. François les sépara au péril de sa vie, et sut leur représenter si vivement l'énormité de ces combats singuliers que les lois divines et humaines condamnent également, et le danger où ils s'étoient mis de se perdre éternellement pour un point d'honneur mal entendu, qu'il les réconcilia sur-le-champ, et les obligea de s'embrasser. Mais la grace que Dieu avoit, pour ainsi dire, attachée à son ministère, fit quelque chose de plus : elle les changea en d'autres hommes; ils lui firent tous deux une confession générale de leurs péchés, et changèrent de vie. L'un des deux particulièrement, encore plus vivement touché que l'autre, abandonna le monde, et se retira dans une maison de campagne assez agréable qu'il avoit proche de Thonon : c'étoit tout ce qui lui étoit resté du débris de sa fortune.

Là, détrompé de tous ces vains objets pour lesquels il avoit pensé tant de fois perdre son ame, il repassoit dans l'amertume de son cœur ces jours malheureux qu'il avoit passés dans l'abandon de Dieu, et dans l'oubli presque entier de son salut. François, qui l'avoit gagné à Dieu, et qui lui avoit conseillé cette retraite, ne le perdoit point de vue, et le visitoit tous les jours. Il savoit que les personnes nouvellement converties, comme les jeunes arbres, ont besoin d'être cultivées avec beaucoup de soin, et qu'il est presque toujours dangereux de les laisser trop à elles-mêmes. Mais ce qu'il y eut de singulier, est qu'il lui inspira une vertu semblable à celle dont il faisoit profession. De fier, d'emporté, de vindicatif qu'il étoit, il devint doux, patient, complaisant, honnête. Comme il étoit déjà avancé en âge, il lui avoit fallu vaincre pour cela des habitudes invétérées : cependant la pratique des vertus contraires à son tempérament et à ses penchants paroissoit en lui si naturelle, qu'il sembloit ne se faire aucune violence.

Comme ce gentilhomme avoit servi long-temps dans les armées avec beaucoup de réputation, et qu'il y avoit acquis cette expérience si nécessaire dans la plupart des fonctions de la vie civile, la noblesse des environs et les plus considérables de Thonon lui rendoient de fréquentes visites. Il leur parloit avec beaucoup de reconnoissance de la grace que Dieu lui avoit faite, et avec une estime extraordinaire de François, dont il s'étoit servi pour le retirer de ses égarements; il leur inspiroit l'envie de le connoître et de l'entretenir. François secondoit ses desseins; et, Dieu secondant lui-même leurs saintes intentions, cette maison devint le rendez-vous de tous ceux dont Dieu avoit touché le cœur.

François commença à y tenir des conférences réglées. Il fit d'abord convenir l'assemblée que le schisme étoit un des plus grands maux qui pût arriver à l'Église; qu'à moins d'avoir eu des raisons indispensables de se séparer, il étoit seul capable de perdre pour jamais, et ceux qui en étoient les auteurs, et ceux qui les avoient suivis et qui persistoient encore dans la séparation (1); que, si ceux qui étoient sortis les premiers du sein de l'Église catholique avoient eu tort de le faire, ceux qui n'avoient fait que les suivre étoient obligés d'y retourner; et qu'il n'y avoit ni intérêts temporels, ni liaisons, ni consolations humaines, ni estime pour leurs pasteurs, ni tendresse pour ceux qu'ils avoient jusques alors regardés comme leurs frères, ni crainte, ni menaces, ni mauvais traitements, qui les en pussent dispenser.

Il soutint ensuite qu'il n'en étoit pas à leur égard de l'Église catholique comme des autres sociétés qui faisoient profession de croire en Jésus-Christ; que leurs pères y avoient vécu et y étoient morts; que plusieurs d'entre eux y avoient reçu le baptême; qu'ils avoient été nourris et élevés dans son sein, et qu'ils lui étoient redevables des Écritures saintes, qu'elle avoit conservées et qu'elle leur avoit mises entre les mains. Il ajouta qu'il ne vouloit point faire valoir, ni l'étendue, ni l'antiquité, ni la succession du ministère, qui étoient pourtant des marques si essentielles de la véritable Église, mais qu'ils ne pouvoient pas nier qu'il n'y eût une dureté prodigieuse à condamner, sans connoissance de cause, ceux dont ils avoient reçu la vie aux flammes éternelles, et une injustice criante à prononcer, sans l'entendre, contre une Église à qui,

(1) Daillé en convient dans son Apolog.

malgré leur haine, ils avoient de si grandes obligations ;

Que cela étoit d'autant plus injuste, que cette Église se plaignoit hautement qu'on lui faisoit tort ; qu'on l'accusoit mal à propos d'avoir altéré le dépôt de la foi, et abandonné la créance de ses pères ; et qu'on faisoit d'elle des peintures affreuses qui la défiguroient, et qui l'avoient fait méconnoître à ses enfants ; qu'il étoit prêt de la justifier avec la dernière évidence, et d'une manière qui conviendroit aux personnes les moins intelligentes, puisqu'il ne falloit pour cela qu'exposer nettement et simplement sa véritable doctrine.

Comme ce que François de Sales prétendoit étoit plein d'équité, on l'écouta avec une fort grande attention : il en profita, et, continuant son discours, il leur dit qu'il y avoit long-temps qu'on accusoit l'Église catholique d'être idolâtre, de ruiner la médiation et la satisfaction de Jésus-Christ, et de rendre aux saints, à leurs images, et à leurs reliques, un culte qui n'étoit dû qu'à Dieu. Ceux qui assistoient à la conférence demeurèrent d'accord que c'étoit là en effet les principaux motifs de leur séparation. François de Sales repartit qu'il n'en falloit pas de moindres pour autoriser un schisme qui avoit causé tant de révoltes, fait répandre tant de sang, et dont les suites avoient été si funestes ; mais que, par malheur pour ceux qui l'avoient fait, ces accusations étoient fausses, et que l'Église catholique n'étoit point coupable sur tous ces chefs ; que, pour en être convaincu, il ne falloit qu'apprendre ses véritables sentiments sur tous ces points, non de ses ennemis, qui s'étoient fait un point capital de les déguiser, mais d'elle-même ;

Qu'il leur déclaroit donc en son nom, et qu'il étoit prêt de le signer de son sang, que l'Église catholique n'adoroit qu'un seul Dieu, créateur et Seigneur de toutes choses ; qu'elle faisoit consister cette adoration, principalement à croire avec une foi constante, humble et soumise, tout ce qu'il lui a plu de nous révéler ; à s'attacher à lui par l'espérance, et à l'aimer par-dessus toutes choses, de toutes les puissances de notre ame, comme le seul et véritable bien, et qui peut seul par sa possession faire notre bonheur éternel ; qu'elle regardoit tout ce qui n'étoit point Dieu comme des êtres finis et dépendants, qui tenoient tout de lui ; et que, bien loin de croire qu'il fût permis d'user de l'adoration, qui n'est due qu'à Dieu seul, à l'égard de toute autre chose, quelle qu'elle pût être, l'Église catholique le condamnoit comme une impiété exécrable.

Quant à la médiation de Jésus-Christ, il dit que l'Église catholique, bien loin de la ruiner, faisoit profession de lui devoir tout ; qu'elle croyoit n'avoir de vie et d'espérance qu'en Jésus-Christ seul ; qu'elle demandoit tout, qu'elle espéroit tout, qu'elle rendoit graces de tout par lui-même, et qu'elle mettoit en ce médiateur de Dieu et des hommes toute l'espérance du salut. Il ajouta qu'elle croyoit encore que tous nos péchés nous sont pardonnés par une pure miséricorde, à cause de Jésus-Christ ; que nous devons à une libéralité toute gratuite la justice qui est en nous par le Saint-Esprit ; que toutes les bonnes œuvres que nous faisons sont autant de dons de sa gloire ; que la vie éternelle devoit être proposée aux fidèles, et comme une grace qui leur est miséricordieusement promise par le moyen de Jésus-Christ, sauveur et rédempteur de tous les hommes, et comme une récompense qui est fidèlement rendue à leurs bonnes œuvres, en vertu de cette promesse ; mais que l'Église catholique enseignoit, en même temps, que ces bonnes œuvres sont des dons de Dieu, que nous ne pouvons rien par nous-mêmes, mais que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie, et que toute notre confiance doit être en Jésus-Christ.

Jamais surprise ne fut pareille à celle des calvinistes qui assistoient à cette conférence ; ils avoient ouï toute leur vie attribuer à l'Église catholique des sentiments bien différents de ceux que François protestoit être les siens ; ils l'avoient entendu accuser, par leurs ministres, de rendre à des créatures un culte qui n'étoit dû qu'à Dieu, de ruiner la médiation de Jésus-Christ en lui donnant des coadjuteurs auprès de Dieu, d'élever trop le libre arbitre aux dépens de la grace, et d'affoiblir la satisfaction du Sauveur par la doctrine qu'elle enseigne de la nécessité des bonnes œuvres pour le salut.

Mais leur étonnement fut bien plus grand quand François ajouta que l'Église catholique enseignoit encore que Jésus-Christ, Dieu et homme, étoit seul capable, par sa dignité infinie, d'offrir à Dieu pour nos péchés une satisfaction suffisante ; que cette satisfaction étoit infinie ; que le Sauveur avoit payé le prix entier de notre rachat ; que rien ne manquoit à ce prix, puisqu'il étoit infini, et que les réserves des peines qu'il fait dans la pénitence ne provenoient d'aucun défaut de paiement, mais d'un ordre qu'il a établi pour retenir les hommes dans le devoir par de justes appréhensions, par une réparation proportionnée aux scandales qu'ils pourroient donner, et par une discipline salutaire.

Ce dernier éclaircissement acheva de donner à ceux qui assistoient à la conférence des sentiments tout autres qu'ils n'avoient eus jusqu'alors de la doctrine de l'Église catholique. Ils commencèrent à croire qu'on lui faisoit tort ; que leurs minis-

tres, ou n'étoient pas assez instruits de ses sentiments, ou avoient leurs raisons pour les déguiser, et qu'il ne seroit pas plus difficile de détruire leurs calomnies sur les autres points qu'on avoit proposés, qu'il l'avoit été de les réfuter sur ceux dont on venoit de les éclaircir. Mais François, qui ne vouloit pas trop charger leur mémoire, remit à une autre conférence l'éclaircissement qu'il leur avoit promis sur les autres chefs qu'il avoit lui-même proposés : ainsi finit cette assemblée. Elle fut suivie de plusieurs autres, qui n'eurent pas un succès moins avantageux.

Cependant le bruit de ces assemblées s'étant répandu dans Genève, dans Thonon, et dans tout le Chablais, les sentiments furent fort partagés sur la manière dont François y avoit exposé la doctrine de l'Église catholique : les uns disoient que la fréquentation qu'il avoit eue avec les calvinistes lui avoit donné de meilleurs sentiments, et que avec le temps il pourroit être tout-à-fait des leurs ; d'autres prétendoient qu'il n'avoit pas expliqué fidèlement les sentiments de son Église, et que si ce qu'il avoit avancé devenoit public il en seroit désavoué ; et d'autres vouloient que l'envie de faire des conversions et de s'acquérir de la réputation dans son parti l'avoit porté à déguiser ses sentiments, et à se rapprocher autant qu'il avoit pu de la doctrine des prétendus réformés, et prétendoient, comme les autres, qu'il n'oseroit jamais soutenir en public ce qu'il avoit avancé dans ces assemblées particulières, en présence d'un petit nombre de témoins gagnés et prévenus en sa faveur. Mais ce qu'il y avoit de singulier est que les plus habiles même d'entre les ministres, ou savoient si peu les sentiments de l'Église catholique, ou étoient tellement prévenus contre elle, qu'ils ne pouvoient ou ne vouloient pas reconnoître sa doctrine dans ce que François de Sales avoit avancé : preuve certaine que l'esprit de parti, la prévention et l'animosité ont plus de part que tout le reste aux différends qui sont entre nous, et que, si les prétendus réformés aimoient sincèrement la paix de l'Église, nous serions bientôt d'accord.

François, ayant appris ce qu'on disoit de ses conférences et de ses sentiments, crut qu'il devoit y répondre, de peur que son silence, interprété en mauvaise part, ne fît quelque impression désavantageuse sur l'esprit des foibles. Ce fut ce qui l'obligea de publier un écrit sur ce qui s'étoit passé dans les assemblées qu'il avoit tenues.

Il y représentoit, avec sa douceur ordinaire, qu'il n'étoit ni de la fidélité qu'il devoit à son ministère, ni de son caractère particulier, d'altérer la doctrine de l'Église catholique, ou de déguiser ses sentiments ; que la manière dont il avoit vécu parmi eux devoit leur avoir donné meilleure opinion de sa bonne foi ; qu'il souhaitoit, à la vérité, avec beaucoup de passion, leur retour à l'Église catholique, mais que cette passion n'iroit jamais jusqu'à le rendre prévaricateur, et à le porter à employer de mauvais moyens pour le procurer ; qu'en conséquence de cela, il avoit exposé la foi de l'Église catholique, non-seulement selon ses propres sentiments ou selon ceux de quelques docteurs particuliers, mais selon ceux du concile de Trente ; qu'on ne pouvoit pas accuser le concile, ou de n'avoir pas su la doctrine de l'Église catholique qu'il représentoit, ou de l'avoir altérée et falsifiée ; qu'on ne pouvoit pas non plus reprocher à l'Église de ne pas suivre la doctrine de ce concile, puisqu'une partie de la haine que les prétendus réformés avoient pour elle venoit de la profession publique qu'elle faisoit de s'en tenir à ce qu'il avoit décidé ; qu'on ne pouvoit donc pas nier qu'il n'eût expliqué la doctrine catholique avec toute la fidélité et l'exactitude possible ; mais qu'ils devoient eux-mêmes avouer de bonne foi que ce qui leur avoit fait méconnoître cette doctrine étoit qu'ils ne la connoissoient que par les peintures affreuses qu'on leur en avoit faites ; qu'accoutumés à la forme terrible qu'on lui donnoit dans leurs prêches, ils ne la reconnoissoient plus quand on la leur faisoit voir dans son naturel ; que plus on l'exposoit dans sa pureté, plus ils s'obstinoient à vouloir qu'on la changeât et qu'on la déguisât, et qu'ils s'imaginoient qu'on revenoit à eux lorsqu'on les désabusoit de leurs préventions.

Après cette espèce de préface, il exposoit la doctrine catholique sur l'adoration due à Dieu seul, sur la médiation et la satisfaction de Jésus-Christ, de la manière qu'on vient de rapporter ; et il citoit les endroits du concile de Trente qui justifioient ce qu'il avoit avancé, afin qu'ils pussent eux-mêmes les vérifier, et qu'ils cessassent de l'accuser d'avoir déguisé ou altéré les sentiments de l'Église, et de prétendre qu'il seroit désavoué de sa communion, comme ayant mal expliqué sa doctrine.

Il expliquoit ensuite avec la même fidélité ce que l'Église catholique croit sur l'intercession et l'invocation des saints, et sur l'honneur qu'on rend à leurs images et à leurs reliques. Il disoit à cette occasion que l'Église catholique faisoit profession de croire que les saints qui règnent avec Jésus-Christ, bien loin d'avoir rien perdu de cette charité qui les obligeoit de prier pour l'Église lorsqu'ils étoient sur la terre, étoient dans l'état d'une charité consommée, offroient des prières pour nous, mais qu'ils les offroient par Jésus-Christ, qu'elle les prioit dans le même esprit que nous prions nos frères qui sont sur la terre de prier avec nous et pour nous notre commun Seigneur, qui est Jésus-Christ ; que, lorsqu'elle s'adressoit à

Dieu, elle lui disoit : *Ayez pitié de nous, écoutez-nous ;* au lieu qu'elle se contentoit de dire aux saints : *Priez pour nous ;* qu'en quelques termes que fussent conçues les prières qu'elle leur adressoit, elle ne prétendoit point qu'elles eussent d'autre sens que celui qui est renfermé dans ces paroles : *Priez pour nous.*

Que, bien loin que cette manière de prier transférât à des créatures ce que Dieu s'est réservé, elle ne pouvoit jamais s'adresser à l'être indépendant ; que si ces paroles adressées aux saints, *Priez pour nous*, diminuoient la confiance qu'on doit avoir en Dieu, S. Paul n'auroit pas dit si souvent, *Mes frères, priez pour nous* (1), puisqu'elles ne seroient pas moins condamnables à l'égard des vivants qu'à l'égard des morts.

Qu'au reste, l'Église catholique n'attribuoit aux saints ni l'immensité, ni la connoissance du secret des cœurs, ni aucune des perfections divines, comme faisoient les idolâtres, et comme on l'en accusoit faussement ; qu'elle croyoit seulement que Dieu leur faisoit connoître nos besoins et nos prières, ou de la manière dont il avoit découvert aux prophètes les choses futures, dont la connoissance lui est absolument réservée, ou de quelque autre dont il s'étoit réservé la connoissance, sur laquelle l'Église catholique ne s'expliquoit pas ; mais qu'elle reconnoissoit constamment que les saints n'avoient aucun avantage, ni aucune connoissance des choses humaines, ni aucun pouvoir de nous assister par leurs prières, qu'autant qu'il plaisoit à Dieu de le leur communiquer ; qu'après une pareille déclaration on ne pouvoit l'accuser d'être idolâtre dans l'honneur qu'elle rendoit aux saints.

Pour ce qui est des images, François rapportoit les paroles expresses du concile de Trente (2), qui défend d'y reconnoître aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive révérer, de leur demander aucune grace, et d'y attacher sa confiance, et veut que tout l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux originaux qu'elles représentent, comme celui des originaux mêmes se doit rapporter à Dieu, qui les a sanctifiés et glorifiés, puisqu'il est la fin et l'objet principal de tout le culte religieux.

Il ajoutoit que les prétendus réformés ne pouvoient pas qu'ils ne demeurassent d'accord avec lui que Dieu ne défendoit pas l'usage de toutes sortes d'images, mais seulement de celles qui étoient faites *pour figurer Dieu et pour le démontrer présent* (3), et qu'on sert dans cet esprit, comme pleines de vertu et de divinité. Il soutenoit que l'Église catholique n'en souffroit point de cette sorte ; qu'elle ne prétendoit point représenter Dieu tel qu'il est, un être spirituel, invisible et infini ne pouvant être représenté ; mais qu'elle croyoit pouvoir innocemment l'exposer aux yeux des fidèles sous les figures sous lesquelles il avoit bien voulu lui-même paroître aux yeux des prophètes ; qu'en un mot l'Église catholique ne servoit point les images, mais qu'elle se servoit d'elles pour nous élever aux originaux qu'elles représentent, et que ces sentiments la distinguoient si fort des idolâtres, qu'on ne pouvoit sans injustice la confondre avec eux.

Pour ce qui est de l'honneur qu'elle rendoit aux reliques des saints, François prétendoit qu'il étoit si ancien, qu'il avoit été pratiqué dans l'Église dès les premiers siècles si universellement et si constamment, qu'il avoit été autorisé de Dieu par des miracles si éclatants et si certains, tels qu'étoient ceux que S. Augustin rapporte comme en ayant été témoin oculaire, qu'on ne pouvoit le condamner sans témérité ; qu'au reste il étoit si éloigné de nous détourner du culte que nous devons à Dieu seul, que nous ne regardons les reliques que comme des restes précieux des corps qui, comme parle l'apôtre S. Paul, avoient porté et glorifié Dieu.

Enfin François offroit de justifier l'Église catholique avec la même évidence sur tous les points contestés, ou par écrit, ou dans des conférences réglées, au choix des ministres, et les prioit de lire cet écrit sans aigreur, et avec le même esprit de charité qui l'avoit porté à le faire.

Mais ils étoient bien éloignés de ces dispositions pacifiques ; ils ne se contentèrent pas de renouveler leurs anciennes calomnies et d'en ajouter de nouvelles, on résolut de faire assassiner le gentilhomme qui avoit prêté sa maison à François pour y tenir les conférences dont on a parlé, dans le dessein d'empêcher les autres, par ce terrible exemple, d'avoir avec lui de pareilles liaisons. Un gentilhomme calviniste de ses parents, aveuglé d'un faux zèle pour sa religion, se chargea de l'exécution (1). Il y a bien de l'apparence qu'il ne conçut pas ce dessein tout seul, puisque le gentilhomme catholique en fut averti ; on lui conseilloit de prendre des précautions capables de le rendre supérieur à son ennemi ; et il ne manquoit pas d'amis qui fussent accourus à son secours sur le moindre avis qu'il leur eût donné du danger dont il étoit menacé. Mais il répondit que, si son ennemi venoit seul, il n'avoit pas besoin de secours pour se défendre ; que, s'il étoit

(1) I. Thess., c. III.
(2) Sess. 25. Decer. de inv., etc.
(3) Catéchisme des prétendus réformés.

(1) Anon., *Vie de S. François de Sales*, liv. I.

accompagné, il auroit toujours assez de temps pour prendre ses mesures. Le jour d'après que l'avis eut été donné, le gentilhomme calviniste vint chez lui avec tous les airs d'un ami qui ne cherche qu'à se divertir; il étoit seul, et ne paroissoit point avoir d'autres armes que son épée. Le catholique le reçut avec sa douceur et son honnêteté ordinaire; ils passèrent ensemble tout le reste du jour, et le calviniste n'entreprit rien, soit qu'il eût de la peine à exécuter un crime si honteux à un gentilhomme, ou qu'il ne trouvât pas l'occasion favorable à l'exécution de son mauvais dessein.

Le lendemain le gentilhomme catholique, qui vouloit lui parler en liberté, l'invita à s'aller promener à la campagne; ils sortirent seuls, et le catholique, l'ayant mené dans un endroit où il ne craignoit pas d'être interrompu, lui déclara qu'il savoit son dessein; le calviniste changea de couleur; mais le catholique l'assura qu'il n'avoit rien à craindre de son ressentiment; que, si la religion calviniste le portoit à assassiner ses parents et ses amis, la catholique l'obligeoit, à l'exemple de Jésus-Christ, de pardonner à ses plus mortels ennemis. Il l'embrassa ensuite avec une cordialité qui acheva de confondre le calviniste; il lui avoua son mauvais dessein, lui en demanda pardon et lui protesta qu'il n'auroit point à l'avenir de meilleur ami que lui.

Mais le temps des miséricordes de Dieu pour ce gentilhomme étoit venu; et la même grace qui avoit fait autrefois le plus zélé des apôtres du plus ardent persécuteur de l'Église agissant dans son cœur, il demanda de lui-même à parler à François. Ce saint homme acheva dans des entretiens particuliers ce que l'exemple du gentilhomme catholique avoit commencé; il abjura ses erreurs, et devint un défenseur aussi zélé de la religion catholique qu'il l'avoit été de la calviniste.

La conversion de ce gentilhomme fit d'autant plus de bruit dans le monde, qu'on savoit qu'il étoit partisan du calvinisme jusqu'à se porter aux violences les plus extraordinaires pour le maintenir, et l'on ne pouvoit concevoir comme il avoit pu passer tout d'un coup d'une extrémité à l'autre. Ceux qui donnoient tout aux moyens humains, et qui ignoroient la force que la grace de Dieu avoit comme attachée au ministère de François, publioient qu'il avoit été gagné à force de promesses; et d'autres vouloient qu'on lui eût compté une somme d'argent considérable: mais ces bruits faisoient d'autant moins d'impression, qu'on savoit que François faisoit cette mission à ses dépens, et que les aumônes qu'il faisoit aux nouveaux catholiques le réduisoient assez souvent à manquer du nécessaire.

Mais si cette conversion faisoit du bruit dans le Chablais, l'écrit que François venoit de publier y en faisoit bien davantage. On y voyoit la doctrine de l'Église catholique justifiée d'une manière si claire qu'il n'étoit pas possible d'y répondre: car enfin il eût fallu pour cela prouver, ou que le concile de Trente l'avoit ignorée, ou que François l'avoit ou mal cité ou falsifié, ou que l'Église catholique ne suivoit pas les sentiments de ce concile; mais ces réponses avoient si peu d'apparence, que les ministres eux-mêmes ne crurent pas devoir s'en servir. Cependant leur silence faisoit une impression si désavantageuse au calvinisme dans l'esprit des peuples, qu'il se faisoit tous les jours de nouvelles conversions; elles n'étoient plus même si secrètes, et l'on ne se cachoit presque plus quand on alloit entendre François; les amis y menoient leurs amis, les pères leurs enfants, les maîtres leurs domestiques, et ceux de la campagne venoient exprès à Thonon pour assister à ses sermons. Ces progrès étonnoient d'autant plus les calvinistes, que les nouveaux catholiques faisoient paroître tant de zèle pour la conservation de François, qu'il n'étoit pas aisé d'attenter à sa vie. On ne laissa pas de l'entreprendre; on gagna deux assassins, on leur compta une partie de l'argent dont on étoit convenu, on leur promit le reste après l'exécution, et on convint avec eux qu'ils l'assassineroient sur le chemin des Allinges lorsqu'il y retourneroit; mais, comme François avoit des partisans qui n'étoient pas connus parmi les calvinistes, ce complot ne put être si secret que les nouveaux catholiques n'en fussent avertis (1). Les uns le pleuroient déjà comme mort, les autres délibéroient sur les moyens de le sauver; mais tous ensemble étoient persuadés que, quelques précautions qu'on pût prendre, les calvinistes l'immoleroient enfin à leur haine et à la sûreté de leur religion.

Prévenus de ces tristes pressentiments, ils le furent trouver, et lui apprirent, les larmes aux yeux, le danger auquel il étoit exposé; mais François leur parla avec tant de force et d'onction de la confiance en Dieu, de la gloire et du bonheur du martyre, qu'il les remplit de cette consolation dont il étoit lui-même pénétré au milieu des périls dont il étoit environné. Il reçut cependant l'offre que quelques-uns d'entre eux lui faisoient de l'accompagner jusqu'aux Allinges: ils partirent ensemble; mais à peine furent-ils entrés dans un bois par où il falloit nécessairement passer, que les deux assassins sortirent d'entre les buissons où ils s'étoient cachés, et l'abordèrent l'épée nue à la main (2). Dans cet extrême dan-

(1) Auguste de Sales, liv. II.
(2) *Ibidem*.

ger, François ne perdit rien de sa fermeté ordinaire; il défendit à ceux qui l'accompagnoient de se servir de leurs armes; et allant au-devant de ces assassins avec cette tranquillité et cette douceur qui ne l'abondonnoient jamais : « Vous vous « méprenez, mes amis, leur dit-il; apparemment « vous n'en voulez pas à un homme qui, bien loin « de vous avoir offensé, donneroit de tout son cœur « sa vie pour vous. »

Ce peu de paroles calma dans le moment la rage dont ces furieux étoient transportés : ils demeurèrent quelque temps immobiles; puis se jetant à ses pieds, ils lui demandèrent pardon, et lui protestèrent qu'à l'avenir il n'auroit point de serviteurs plus fidèles ni plus disposés à le suivre partout. François les releva, leur pardonna, les embrassa tendrement et leur conseilla de s'éloigner pour éviter les poursuites du gouverneur de la province, qui n'auroit pas tant d'indulgence que lui s'ils tomboient une fois entre ses mains. Ceux qui accompagnoient François, et qui attribuoient le repentir apparent de ces deux scélérats à l'impuissance où ils s'étoient trouvés d'exécuter leur mauvais dessein en présence de tant de témoins, ne pouvoient souffrir qu'ils en fussent quittes à si bon marché; ils se sentoient assez forts pour les arrêter, et vouloient absolument les conduire aux Allinges et les mettre entre les mains du gouverneur. Le domestique de François paroissoit le plus échauffé, et s'obstinoit à lui représenter qu'ils seroient tous les jours exposés à de pareils attentats si on négligeoit de les punir; mais François, se servant de toute son autorité, voulut absolument qu'on les laissât aller, et défendit même de parler de cette aventure.

Mais, étant arrivés aux Allinges, le domestique ne se crut pas obligé de lui obéir; il raconta ce qui s'étoit passé au baron d'Hermance. Il en conclut que c'étoit fait de son autorité, s'il souffroit qu'on commît de pareils crimes à la vue de sa forteresse, et pour ainsi dire sous ses yeux; et il alloit ordonner un détachement pour courir après ces assassins, et les lui amener vifs ou morts : mais François, à qui il ne pouvoit rien refuser, s'y opposa si fortement, qu'il fut contraint de fermer les yeux à un attentat qui, dans la vérité, pouvoit avoir de terribles suites. Ce fut pourtant à une condition qu'il jugeoit absolument nécessaire, et que François ne laissa pas de refuser : il prétendit qu'il n'iroit plus à Thonon et qu'il n'en reviendroit plus sans une escorte. François s'en défendit en vain; le baron voulut absolument que six soldats bien armés, commandés par un sergent, l'accompagnassent partout. Ils le firent malgré lui; mais François, qui ne pouvoit souffrir ces précautions, ne fut pas long-temps sans trouver le moyen de s'en délivrer.

Il proposa au baron le dessein qu'il avoit de s'établir à Thonon. Il disoit, pour l'appuyer, que c'étoit l'unique moyen de lui épargner la peine de faire tous les jours deux grandes lieues, souvent par un temps très-fâcheux; qu'il emploieroit plus utilement celui qu'il étoit obligé de mettre à faire ce chemin; que les nouveaux catholiques le souhaitoient; que, quand il seroit continuellement sur les lieux, il pourroit profiter de bien des occasions que son absence lui faisoit peut-être manquer; que les nuits même quelques nouveaux catholiques pouvoient mourir; qu'il se reprocheroit continuellement de n'être pas en état de les assister dans la conjoncture où ils avoient le plus besoin de son secours; que les jours ne suffisoient pas pour l'instruction de ceux qui se présentoient pour être instruits, et que tel qui feroit difficulté de le venir trouver pendant le jour, n'en feroit aucune de se rendre chez lui pendant la nuit.

Quelque plausibles que parussent les raisons de François, le baron d'Hermance ne fut pas de son sentiment : il lui représenta le danger où il s'exposoit en s'enfermant dans Thonon pendant la nuit; que c'étoit se mettre à la discrétion des calvinistes, dont la haine lui étoit connue; que, s'ils avoient entrepris de l'assassiner pendant le jour, la nuit ne serviroit qu'à les rendre plus hardis; que les nouveaux catholiques étoient trop foibles pour le défendre, ou que s'ils l'entreprenoient, ils seroient infailliblement accablés par le nombre des hérétiques, qui prendroient avec plaisir cette occasion de se venger d'eux; que le duc de Savoie l'ayant pris sous sa protection, il ne lui pouvoit rien arriver de fâcheux où son autorité ne fût commise; que les choses pourroient aller si loin, qu'elles entraîneroient la ruine de Thonon; que le temps amèneroit toutes choses au point qu'il pouvoit souhaiter, et qu'en se hâtant moins, on feroit des établissements plus solides. Le baron ajouta encore plusieurs réflexions politiques prises du voisinage de Genève et des Suisses, avec qui le duc ne vouloit pas rompre, et dont il falloit éviter, sur toutes choses, d'attirer les armes dans le pays.

Mais François, qui, en acceptant la mission du Chablais, avoit abandonné sa vie aux soins de la Providence, et qui étoit d'ailleurs plein de confiance en Dieu, et en la toute-puissance de sa grace, lui promit de conduire toutes choses avec tant de douceur et de circonspection, qu'il n'arriveroit aucun des inconvénients qu'il croyoit avoir lieu de craindre. Le baron fit encore quelques instances; mais enfin, touché de la peine qu'il avoit à aller et à revenir tous les jours de Thonon, il consentit qu'il allât s'y établir, et

écrivit de nouveau aux magistrats pour les rendre responsables de tout ce qui pourroit lui arriver de fâcheux.

Les catholiques reçurent François avec une joie qui ne se peut exprimer; le respect, l'estime et la confiance qu'ils avoient en lui ne pouvoient aller plus loin; ils le regardoient comme un homme véritablement apostolique, plein de grace et de force, infiniment éloigné de tous les intérêts humains, et qui n'avoit en vue que la gloire de Dieu et leur salut (1). François, de son côté, soutenoit son ministère, comme parle l'apôtre, d'une manière digne de Dieu : rien n'échappoit à sa charité et à ses soins; il donnoit les jours à l'instruction et aux conférences, à la visite des pauvres et des malades, et les nuits à l'étude, à la prière et à la réconciliation des pécheurs. Sa vie soutenoit ses prédications, et ses prédications achevoient ce que ses bons exemples avoient commencé.

Une manière de vie si apostolique eut le succès dont Dieu avoit béni la mission des apôtres; rien ne ressembloit mieux à l'Église naissante que la petite Église de Thonon : même charité pour les frères, même zèle pour la foi, pureté toute pareille dans les mœurs; car enfin François comptoit pour peu de chose qu'on abjurât ses erreurs, si l'on ne changeoit pas de vie, si la grace ne surabondoit pas où le péché avoit abondé; et la bénédiction que Dieu avoit attachée à son ministère alloit tout-à-la-fois à éclairer l'esprit et à changer les cœurs. Mais rien ne frappoit plus les yeux des hérétiques qui n'étoient pas tout-à-fait endurcis, que la manière dont les pauvres et les malades étoient secourus : François y employoit tout ce qu'il avoit pour vivre, de sorte qu'après avoir nourri les autres, il étoit souvent réduit à souffrir la faim; il sollicitoit sans cesse ses parents et ses amis d'assister les pauvres fidèles du Chablais. Il recevoit souvent des sommes considérables en elles-mêmes, mais qui étoient peu de chose par rapport à sa charité. Les catholiques secondoient son zèle jusqu'à se contenter du nécessaire, et l'on voyoit régner parmi eux une sainte épargne, qui n'avoit point d'autre vue que le soulagement des pauvres.

L'éclat de tant de vertus attiroit tous les jours à l'Église quelque nouveau fidèle, mais il augmentoit en même temps la fureur que les hérétiques avoient conçue contre lui. « Que faisons-« nous? disoient-ils, comme les Juifs disoient au-« trefois de Jésus-Christ : voici un homme qui « gagne insensiblement l'estime du peuple; on le « regarde comme un apôtre, et nous perdons tous « les jours quelque chose de notre crédit. Atten-« dons-nous qu'il nous ait réduits à mendier no-« tre pain, et qu'il ait établi le papisme sur les « ruines de nos temples? Si nous le laissons ache-« ver ce qu'il a commencé, le duc de Savoie vien-« dra, et, se prévalant du petit nombre auquel « nous allons être réduits, il établira son autorité « sur la ruine de nos priviléges, et nous réduira « dans une triste servitude. »

Un préjugé tout pareil et aussi intéressé fit résoudre autrefois la mort du Sauveur. *Il vaut bien mieux*, disoient les Juifs, *qu'un seul homme meure que de voir périr toute notre nation.* Les calvinistes de Thonon en usèrent de même à l'égard de François; la conclusion du raisonnement qu'on vient de rapporter fut qu'il falloit s'en défaire, et que le plus tôt seroit le mieux.

En conséquence de cette délibération, la nuit suivante, comme François, selon sa coutume, en employoit une partie à la prière, il entendit un bruit d'armes, et ensuite celui de plusieurs personnes qui parloient bas (1). Il jugea aussitôt que sa maison étoit investie, qu'il étoit impossible de se sauver, et qu'on en vouloit à sa vie. Il imita dans cette occasion la conduite du Sauveur, qui, sachant que son heure n'étoit pas venue, se déroba à la fureur des Juifs en se cachant, comme il alla au-devant d'eux lorsque le temps marqué par son père fut arrivé.

François avoit à peine pourvu à sa sûreté, que la porte de son logis fut enfoncée, et les séditieux, y entrant avec de grands cris, le cherchèrent partout sans le pouvoir trouver; ils s'imaginèrent sur cela qu'ils s'étoient mépris, et que François devoit être chez quelqu'un des catholiques, occupé à son instruction, ou au soulagement de quelque malade; il ne faisoit pas sûr pour eux dans cette maison; quelque favorables que les magistrats leur fussent en secret, ils ne pouvoient se dispenser, pour s'acquitter de leur charge, de venir au secours de François; ils en sortirent donc au plus vite (2). Ce saint homme, ayant évité un si grand danger, n'en eut pas moins de zèle, et le péril qu'il venoit de courir ne servoit qu'à augmenter la confiance qu'il avoit en Dieu.

Cependant le baron d'Hermance, informé de ce nouvel attentat, n'oublia rien pour en découvrir les auteurs, dans le dessein d'en faire une sévère punition; mais comme tous ceux qui pouvoient être témoins étoient complices, il n'en put avoir aucune connoissance. François fit dans cette occasion une action d'une charité héroïque : il en avoit reconnu quelques-uns du lieu où il étoit ca-

(1) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

(2) Anon., liv. I.

ché : non-seulement il ne les découvrit pas, mais il n'épargna rien pour apaiser le baron d'Hermance, et pour empêcher qu'on ne connût les auteurs de cette horrible action.

Mais ces scélérats, bien loin d'être touchés d'une générosité qui a si peu d'exemples, en prirent occasion de l'accuser d'être sorcier (1). Ils avoient appris qu'il étoit dans sa maison lorsqu'ils l'y avoient cherché; ils publièrent qu'à moins d'avoir eu le secret de se rendre invisible, il lui eût été impossible de leur échapper. Il se trouva même un habitant de Thonon qui, sans faire réflexion au contre-coup qu'un pareil témoignage portoit contre lui-même, assura publiquement avec serment qu'il l'avoit vu au sabbat, et qu'il y étoit fort considéré. C'est ainsi que les Juifs accusoient le Sauveur de chasser les démons au nom de Béelzébuth leur prince.

François, ayant appris cette horrible calomnie, n'en fit que sourire; puis faisant le signe de la croix : « Voilà, dit-il, tous les charmes dont je « me sers ; c'est par ce signe que j'espère vaincre « l'enfer, bien loin d'être d'intelligence avec « lui (2). »

Mais si la foi dont François étoit animé le rendoit intrépide au milieu des plus grands dangers, il n'en étoit pas de même de ses parents et de ses amis. Le bruit étoit si grand dans toute la Savoie que les calvinistes avoient juré sa perte, et que, quelque précaution qu'il pût prendre, il ne pouvoit manquer d'être assassiné, qu'ils en prirent l'alarme (3). Le président Faure, l'évêque de Genève même, et surtout le comte de Sales, son père, lui écrivirent fortement pour l'obliger de quitter le Chablais, et de revenir à Annecy, où son zèle ne manqueroit pas d'occupation (4).

Il lui représentoit tout ce qu'il lui avoit dit autrefois, lorsqu'il étoit venu prendre congé de lui, le peu de succès qu'il avoit eu jusqu'alors, les peines qu'il lui avoit coûté, et le danger de perdre la vie qu'il avoit couru si souvent, ou par la violence, ou par la dureté des calvinistes. Il prétendoit qu'il les connoissoit mieux que lui ; qu'ils n'étoient pas seulement attachés à leur religion, parce qu'ils la croyoient bonne, mais parce qu'elle étoit commode ; et qu'ils regardoient la religion catholique comme un moyen politique de leur ôter l'appui de leurs voisins, et de les réduire enfin en servitude ; que, tant que ce préjugé, qu'il n'étoit pas aisé de détruire, régneroit parmi eux, on ne feroit rien de solide et qui fût de durée : qu'après tout, il falloit tant de choses pour faire subsister la religion catholique dans le Chablais, quand même il seroit assez heureux pour l'y rétablir ; qu'il falloit des églises, des gens pour les servir, des pasteurs savants et d'une vie irréprochable, des colléges même pour l'instruction de la jeunesse ; que la moindre de ces choses manquant, son projet tomberoit de lui-même. Il lui demandoit ensuite aux dépens de qui ces églises et ces colléges seroient bâtis, qui fourniroit à l'entretien des pasteurs et de ceux qui enseigneroient dans les colléges ; et il ajoutoit qu'il doutoit fort que l'épargne du prince, épuisée par tant de guerres qu'elle avoit été obligée de soutenir, fût en état d'y contribuer ; que si on l'exigeoit du peuple, c'étoit le vrai moyen de le faire révolter, et de lui faire abandonner la religion catholique, quand même il l'auroit embrassée. Le comte concluoit de toutes ces réflexions qu'il ne pouvoit mieux faire que d'abandonner un projet qui n'avoit aucune apparence de succès, et qui pourroit enfin lui coûter la vie, et il finissoit sa lettre en lui disant ce qu'il avoit déjà dit à l'évêque de Genève, « qu'il s'estimeroit fort heureux « d'avoir des saints dans sa maison, mais qu'il ai- « meroit mieux que ce fût des confesseurs que « des martyrs (1). »

François étoit bien éloigné de ces sentiments ; les obstacles qu'il rencontroit ne servoient qu'à augmenter son zèle. Il n'étoit pas de ces esprits impétueux qui s'attirent des affaires par des empressements mal réglés ; mais il étoit infiniment éloigné de cette basse timidité qui se figure des dangers où il n'y en a point, qui grossit les médiocres, et qui s'effraie des moindres apparences. Il n'alloit pas défier ni irriter ses ennemis ; mais il ne fuyoit pas devant eux, et il alloit même les chercher lorsque la cause de Dieu et les fonctions de son ministère l'exigeoient de lui. La crainte de la mort ne l'a jamais empêché de faire son devoir : on en a déjà vu des preuves, et l'on verra dans la suite de cette histoire que le martyre lui a plutôt manqué qu'il n'a manqué au martyre.

Conformément à ces sentiments, il écrivit au comte son père et à ses amis que les bruits publics étoient de mauvais garants de la vérité ; qu'ils avoient augmenté les dangers auxquels on le croyoit exposé, mais qu'ils avoient aussi diminué le succès que Dieu avoit bien voulu accorder à ses travaux ; que les uns n'étoient point si grands qu'on l'avoit publié, ni le nombre des hérétiques qui étoient déjà rentrés dans l'Église, ou qui étoient prêts d'y rentrer, si peu considérable qu'on se l'étoit imaginé ; mais que, quand il seroit beau-

(1) Auguste de Sales, liv. II.
(2) Anon., liv. I.
(3) Auguste de Sales, liv. I.
(4) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

coup moindre, et que Dieu ne se fût servi de lui que pour la conversion d'une seule ame, il estimeroit toutes ses peines bien employées; qu'il ne falloit pas juger des entreprises par la promptitude du succès; qu'après trois ans au moins de prédications continuelles, qu'après tant de miracles et de prodiges que le Sauveur avoit faits, il n'avoit converti qu'environ cinq cents personnes; que l'Église n'étoit pas composée d'un plus grand nombre après sa résurrection; qu'elle s'étoit cependant répandue peu de temps après par toute la terre, et que les peuples y étoient entrés en foule; que Dieu ne demandoit de ses ministres que le travail, et qu'il s'en réservoit le succès; que Jésus-Christ n'avoit pas dit à ses apôtres: « Allez, convertissez toute la terre; » mais, « Allez, prêchez, apprenez à toutes les nations « du monde ce que je vous ai enseigné; » qu'il demeuroit d'accord que quand la religion catholique seroit une fois rétablie dans le Chablais, il faudroit bien des choses pour l'y maintenir; mais que ces choses n'étoient pas si difficiles à procurer qu'on pouvoit se l'imaginer; qu'il en avoit déjà fait le projet, et qu'il espéroit l'envoyer dans peu de temps à l'évêque de Genève et au duc de Savoie; qu'il étoit conçu de telle sorte qu'il ne seroit à charge ni au prince ni au peuple; qu'après tout il étoit sur les lieux, qu'il voyoit les choses de plus près, et qu'il avoit lieu d'espérer que Dieu donneroit bientôt une grande bénédiction à son travail.

En effet, le bruit de l'assassinat projeté contre François, dont on vient de parler, s'étant répandu partout, fit sur l'esprit des moins prévenus tout le mauvais effet qu'on avoit lieu d'en attendre. On disoit hautement que si les ministres se sentoient assez forts pour répondre à François, on n'auroit pas recours à de telles violences; que d'employer les assassinats dans une pareille conjoncture, c'étoit une preuve évidente qu'ils se défioient de leur cause, et qu'ils étoient trop foibles pour la soutenir: que c'étoit une chose étrange qu'aux portes de Genève, qui étoit comme le centre de la religion calviniste, un seul homme vînt attaquer tous les ministres, sans que personne osât se présenter pour défendre la cause commune; que si François enseignoit des erreurs, il falloit l'en convaincre, et que les ministres se trompoient s'ils pensoient qu'on les crût sur leur parole, lorsqu'ils donnoient eux-mêmes tant de lieu de s'en défier.

Il n'y avoit personne qui ne crût qu'après de pareils reproches les ministres prendroient le parti de la dispute, et qu'ils emprunteroient plutôt du secours de leurs voisins que de demeurer plus long-temps dans un silence qui faisoit tant de tort à leur réputation, et dont le contre-coup portoit contre la religion qu'ils enseignoient, et qu'ils avoient tant d'intérêt de conserver. Mais il est plus aisé d'accuser l'Église catholique d'enseigner des erreurs que de l'en convaincre; ce n'étoit plus le temps où les pasteurs ignorants s'étoient trouvés trop foibles pour la défendre, et il y avoit alors autant de danger à se commettre avec un homme aussi éclairé et d'une vie aussi exemplaire que celle de François, qu'il avoit été aisé autrefois de séduire un peuple conduit par des pasteurs déréglés dans leurs mœurs, timides, intéressés, et qui savoient à peine les premiers principes de la doctrine catholique, bien loin d'être assez savants pour repousser les calomnies dont on s'efforçoit tous les jours de la noircir. Il n'y a rien de plus aisé que de vaincre un ennemi qui ne se défend pas: la religion catholique, abandonnée, avoit succombé; le calvinisme devoit à cet abandon tous ses succès. Il n'en faut point d'autre preuve que ce qui se passa en ce temps-là à Thonon, c'est-à-dire aux portes de Genève. Le seul François se présente pour justifier l'Église catholique; personne n'ose plus l'attaquer.

En effet, quelque honte qu'il y eût pour les ministres à continuer de se taire dans une occasion où il leur étoit si important de parler, et de mettre au moins les apparences de leur côté, ils s'obstinèrent à garder le silence; ils se contentoient de déclamer dans leurs prêches contre la doctrine catholique, et contre François, qui la défendoit; mais quand on leur proposoit d'entrer en conférence avec lui, et de convenir d'une dispute réglée, personne ne se présentoit, et ils trouvoient toujours de nouveaux prétextes pour s'en dispenser (1). Cependant, comme le mal pressoit, et qu'ils ne pouvoient se dispenser d'y appliquer quelque remède qui pût au moins en retarder le cours, ils firent des défenses très-sévères d'aller entendre François, et d'avoir aucun commerce avec lui.

Mais ces défenses ne firent qu'augmenter la curiosité du peuple: on couroit en foule à ses sermons, et il témoigna lui-même, dans une lettre qu'il écrivit en ce temps-là à Louis de Sales, son frère, qu'un reste de considérations politiques, qui apparemment ne dureroit pas long-temps, avoit empêché le baron d'Avully, homme de qualité, habile, d'un mérite distingué, et très-considéré des calvinistes, de le venir entendre publiquement avec les syndics de la ville; que les plus considérables du parti ne cachoient plus la passion qu'ils avoient d'être éclaircis sur les points

(1) Auguste de Sales, liv. II.— Anon., liv. I.

contestés; qu'ils avoient été fort ébranlés d'un sermon qu'il avoit fait sur la réalité, et que ceux qui n'avoient osé venir à découvert l'avoient entendu d'un lieu secret (1).

Voilà ce que l'humilité de François lui permit de mander à un frère pour qui il n'avoit d'ailleurs point de secret: mais on apprend des historiens de sa vie qu'il prêcha sur la réalité avec tant de force, qu'il s'éleva un bruit confus dans son auditoire, comme de gens qui se sentoient entraînés par la force de la vérité, et que ce sermon convertit six cents personnes.

Ce succès étonna d'autant plus le consistoire, qu'il étoit aisé de juger qu'il seroit bientôt suivi d'un plus grand, si l'on ne trouvoit les moyens de l'arrêter. On proposa là-dessus divers expédients: les uns étoient d'avis qu'on donnât de part et d'autre la confession de foi par écrit, et qu'on s'assemblât pour en conférer de bonne foi et sans aigreur; d'autres vouloient qu'on chargeât le ministre Viret, qui avoit de la réputation dans le parti, de conférer seul avec François; et d'autres prétendoient qu'on lui associât d'autres ministres (2).

Tous ces avis n'étoient pas sans difficulté dans l'exécution. Pour le premier qui regardoit la confession de foi, il supposoit qu'on en fût bien d'accord, ce qui n'étoit pas, comme on l'a vu depuis par les différends qui se sont élevés entre les calvinistes. L'avis qui portoit que le ministre Viret confére roit seul avec François avoit ses inconvénients: on disoit sur cela qu'il étoit dangereux de confier la cause de la foi à un seul homme; que François étoit habile, exercé dans la controverse, qu'il se possédoit extrêmement, qu'il ne perdoit jamais de vue son sujet, et qu'il auroit trop d'avantage à conférer avec un homme seul. Cet avis rejeté réduisoit nécessairement à prendre le troisième parti; mais on y trouvoit à redire qu'il faisoit trop d'honneur à François de Sales; qu'il donneroit lieu de croire qu'on le redoutoit; qu'il n'avoit déjà que trop de réputation, sans l'augmenter encore par l'appareil d'une dispute qui feroit d'autant plus de bruit dans le monde que plus de gens y auroient accouru.

Il est rare qu'on convienne de quelque chose dans les assemblées composées de plusieurs personnes qui ont à peu près une égale autorité; soit que chacun se pique de faire prévaloir son sentiment, et qu'il croie qu'il y a de la honte à céder à celui d'autrui, soit qu'il s'y trouve plus de gens propres à former des difficultés qu'il ne s'en trouve de capables de les résoudre.

Ce fut ce qui arriva dans le consistoire tenu à Thonon; on y proposa des difficultés et des expédients, mais on ne put s'accorder. François témoigne lui-même, dans sa lettre écrite à Louis de Sales, dont on a déjà parlé, que les ministres étoient fort embarrassés à son occasion; qu'il les avoit réduits à la nécessité d'en venir à une conférence, mais qu'ils ne pouvoient prendre sur cela aucune résolution (1). Cet embarras devint bien plus grand lorsque François, qui connoissoit leur foible, et qui étoit résolu d'en profiter, les pressa lui-même par plusieurs écrits publics d'accepter la conférence, comme une chose absolument nécessaire pour terminer leurs différends, et pour remédier au scandale que leur silence avoit causé dans l'esprit du peuple (2).

Un défi si public ne se pouvoit dissimuler, et il étoit d'ailleurs trop dangereux de tromper plus long-temps l'attente des catholiques et des calvinistes, pour le refuser (3). La conférence fut donc acceptée; on convint du jour, du lieu, des matières qui y seroient traitées, et de tout ce qui pourroit en procurer un heureux succès.

Le bruit s'en étant répandu attira à Thonon une foule de gens qui s'y rendirent de Genève, des villes voisines et de tout le Chablais (4). François se rendit le premier au lieu destiné pour la conférence. On s'attendoit que les ministres ne manqueroient pas de s'y trouver, et les calvinistes publioient déjà leur victoire. Mais ils furent bien surpris lorsqu'au lieu de comparoître ils envoyèrent s'excuser sur ce qu'on n'avoit pas eu la précaution d'obtenir la permission du duc de Savoie pour tenir cette assemblée. Ce respect apparent pour l'autorité du souverain, dont on savoit qu'ils s'étoient eux-mêmes dispensés dans des occasions bien plus délicates, ne satisfit aucun des deux partis: on disoit hautement qu'il avoit été aisé de prévoir cet inconvénient et d'y remédier; qu'on ne pouvoit douter que le duc de Savoie, par l'ordre duquel on savoit que François étoit venu dans le Chablais, n'approuvât tout ce qu'il jugeroit à propos de faire dans l'étendue de son ministère; qu'il ne se seroit pas rendu lui-même le premier à la conférence s'il n'avoit été bien assuré qu'il ne faisoit rien en cela qui pût déplaire au prince et choquer son autorité; qu'enfin l'excuse des ministres n'étoit qu'une pure défaite, également injurieuse à la religion et au parti des calvinistes (5).

Cependant, comme ce prétexte, tout vain qu'il étoit, ne laissoit pas de pouvoir paroître plausi-

(1) Anon., liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. II.

(1) Anon., liv. I.
(2) *Ibidem.*
(3) Auguste de Sales, liv. II.
(4) Anon., liv. I.
(5) Auguste de Sales, liv. II.

ble, François reçut cette excuse avec beaucoup d'honnêteté, et fit dire aux ministres qu'il répondoit de tout, qu'il se chargeoit d'obtenir la permission du duc, et de lui faire approuver tout ce qu'on auroit fait avant de l'avoir obtenue (1). Les ministres répondirent que sa caution n'étoit pas suffisante, et que, dans les choses qui pouvoient aller contre l'autorité du souverain, on ne pouvoit prendre trop de précautions. François repartit à cette seconde excuse qu'en attendant la permission du duc on pouvoit se contenter de celle du baron d'Hermance, gouverneur de la province, à qui ce prince avoit donné tout pouvoir pour les choses qui concernoient la religion, et qu'il se chargeoit de l'obtenir.

Il sembloit qu'il n'y eût plus moyen de reculer, et tout le monde s'attendoit que les ministres se rendroient enfin à la conférence. Cependant, comme ils avoient résolu de ne se point commettre avec François, méprisant tout ce qu'on pouvoit penser d'une fuite si honteuse, et qui mettoit au moins les apparences du côté des catholiques, ils répondirent qu'ils ne reconnoissoient l'autorité du baron d'Hermance que pour les affaires purement civiles; mais qu'étant question d'une assemblée où il s'agissoit de la religion, il falloit absolument la permission du prince; que si les choses ne réussissoient pas selon ses intentions, il en seroit quitte pour désavouer le gouverneur, et qu'on ne manqueroit pas de traiter leur assemblée d'attentat contre l'autorité du souverain.

Cette conduite, où il paroissoit d'un côté si peu de bonne foi, et de l'autre tant de défiance de la cause des calvinistes, ne pouvoit qu'affermir les nouveaux catholiques dans la foi, et scandaliser étrangement les calvinistes. Ce scandale fut si loin, qu'un des ministres même, ayant honte de la mauvaise foi de ses confrères, vint trouver François en particulier, et lui dit qu'il vouloit tenir la parole qu'on lui avoit donnée, et conférer avec lui. Cette conférence n'eut point tant d'éclat, et ne fit pas tant de bruit qu'en auroit fait celle dont on vient de parler; mais comme on agissoit de part et d'autre de bonne foi, elle eut un succès que l'autre apparemment n'auroit pas eu (2).

La méthode que François de Sales suivit dans cette occasion, fut la même dont il s'étoit déjà si bien trouvé, et qui avoit si fort embarrassé les ministres. Il fit convenir celui avec lequel il conféroit, que, sans s'arrêter aux choses qu'ils traitoient eux-mêmes d'indifférentes, il falloit s'attacher aux essentielles, dont ils avoient fait le fondement de leur séparation, qu'ils avoient déclarées être le véritable motif de leur rupture avec l'Église catholique. Ce point gagné, ils convinrent aisément des deux autres; l'un qu'il ne falloit point attribuer aux catholiques les conséquences de leur doctrine qu'ils désavouoient eux-mêmes; l'autre qu'il ne falloit point prendre les sentiments de l'Église dans les écrits de quelques docteurs particuliers, mais dans les sources mêmes, comme dans le concile de Trente, assemblé exprès pour terminer les différends dont il s'agissoit, et qu'on ne pouvoit accuser d'avoir ignoré ou altéré la doctrine de l'Église catholique.

Le ministre ne put se dispenser de passer ces trois points; mais il ne fut pas aisé dans la suite d'en éviter les conséquences.

En effet, François de Sales lui fit voir si clairement qu'on avoit imposé à l'Église, qu'on avoit défiguré sa doctrine, qu'on lui attribuoit des sentiments qu'elle n'avoit point, et des conséquences de ses véritables sentiments qu'elle avoit toujours désavouées, en un mot, qu'elle n'enseignoit rien que de sain et d'orthodoxe quand il étoit bien entendu, que le ministre fut obligé de se rendre.

Sa conversion ne put être si secrète que le parti contraire n'en eût connoissance. Il comprit aussitôt qu'elle ne pouvoit qu'avoir d'étranges suites, si on n'avoit soin de les arrêter. On employa ses parents et ses amis pour le faire rentrer dans la communion qu'il venoit de quitter. On lui fit en vain des promesses et des menaces. Enfin on le fit mettre en prison, on lui mit en tête de faux témoins, on lui supposa des crimes qu'il n'avoit point commis, et l'on employa tour à tour tout ce qui pouvoit flatter l'espérance ou exciter la crainte. Comme ce ministre étoit d'une probité reconnue, on ne pouvoit s'imaginer qu'on poussât la chose plus loin : mais on vit dans cette occasion, d'un côté ce que peut un faux zèle, et de l'autre ce que peut la grace dans un cœur à la conversion duquel les intérêts humains n'ont point concouru. L'injustice fut poussée à l'extrémité. Le ministre fut condamné à mort; et la sentence fut exécutée avec tant de précipitation, que François n'eut pas le temps de recourir à la grace du prince comme il en avoit dessein.

Cette violence fit également horreur aux catholiques et aux calvinistes; elle fit même un effet tout contraire à celui qu'on avoit prétendu, qui étoit d'empêcher le cours des conversions. L'avocat Poncet, homme de réputation, qui étoit également considéré dans Genève et dans tout le Chablais, et le baron d'Avully, dont on a déjà

(1) Anon., liv. I.

(2) Auguste de Sales, liv. II.—Anon., liv. I.

parlé, ne purent souffrir qu'après avoir refusé les voies pacifiques, on eût recours à de pareils moyens pour conserver la religion; la calviniste leur devint suspecte; ils crurent que ce qu'on s'efforçoit de maintenir par des cabales et des moyens purement humains pourroit bien avoir été établi de la même manière (1). Au contraire, la conduite toute apostolique de François, exempte du moindre soupçon d'intérêt, sa douceur incomparable, infiniment éloignée de tout ce qui pouvoit avoir la plus foible apparence de violence, sa piété, sa charité, sa patience, ce zèle infatigable pour le salut des ames que rien n'étoit capable de rebuter, étoient autant de voix fortes et efficaces dont Dieu se servoit pour les inviter à rentrer dans le sein de l'Église catholique. Mais les préjugés de la naissance, les commodités d'une religion qui flattoit autant les sens que l'Église catholique s'attachoit à les combattre, la honte qu'ils se figuroient à changer de religion, ce qu'on pourroit dire de ce changement, les ennemis qu'il leur feroit, en un mot la perte du crédit et de l'autorité qu'ils avoient acquise dans un parti puissant et qui dominoit dans leur province, étoient autant de chaînes qui les retenoient dans l'erreur, et qui les empêchoient de suivre les mouvements de leur conscience.

L'avocat Poncet passa le premier sur toutes ces considérations; il vint trouver François, et conféra long-temps avec lui; et l'on peut dire qu'il ne se rendit que lorsqu'il ne put plus se défendre. Il voulut cependant que sa conversion fût secrète; et il exigea expressément qu'il n'y auroit que deux témoins lorsqu'il feroit l'abjuration de ses erreurs. Mais François, qui prévoyoit les suites avantageuses de la conversion d'un homme de sa réputation, après avoir eu pour lui cette complaisance, lui représenta si fortement qu'il ne falloit point user de ces ménagements dans les choses du salut, qu'il n'y avoit qu'une mauvaise honte qui pût l'empêcher de reconnoître publiquement la grace que Dieu venoit de lui faire, que Jésus-Christ ne vouloit point de ces disciples cachés qui n'osoient le reconnoître publiquement pour leur maître, et qu'il n'avoueroit point pour siens devant son père ceux que des intérêts humains auroient empêchés de le confesser devant les hommes, qu'il fit enfin une profession publique de la foi catholique.

Son exemple fut suivi de la conversion d'un grand nombre de personnes de toute sorte de condition; mais il n'y en eut point qui fit plus d'éclat que celle du baron d'Avully. Il étoit comme le chef du parti calviniste dans le Chablais; et il y avoit acquis, par ses grandes qualités, une réputation extraordinaire dans Genève et dans les provinces voisines. Il avoit épousé une demoiselle catholique d'une naissance illustre, mais beaucoup plus considérale par sa vertu. La complaisance, la douceur, la charité et la piété de cette dame furent les premiers attraits dont Dieu se servit pour tirer son époux de l'erreur où sa naissance, bien plus que son choix, l'avoit engagé. Il ne put croire que Dieu, dont les miséricordes sont infinies sur les plus grands pécheurs, eût abandonné une personne si vertueuse à l'illusion et au mensonge. Dans cette prévention il tâcha, par des manières adroites et pleines de douceur, de l'attirer à la religion des calvinistes; mais cette dame, instruite par François de Sales, lui fit paroître tant de fermeté dans sa foi, qu'il lui promit de ne la plus inquiéter. Ce point gagné, elle en obtint un autre, qui fut qu'il iroit entendre François, qui prêchoit le carême à Thonon. Ils y furent ensemble; et François, qui avoit été averti, prêcha avec tant de force sur les marques de la véritable Église, que d'Avully en fut ébranlé. Dans ce même temps le ministre dont on a parlé fut exécuté à mort, au grand scandale des deux partis. D'Avully, qui avoit beaucoup de droiture, désapprouva cette violence; on le paya de méchantes raisons, ce qui acheva de lui faire perdre l'estime qu'il avoit eue jusqu'alors pour les ministres.

Mais il y avoit encore bien du chemin à faire : d'Avully étoit habile; il avoit été jusqu'alors calviniste de bonne foi. Le refus honteux que les ministres avoient fait de conférer avec François les lui avoit rendus suspects; leur violence à l'égard du ministre converti avoit augmenté ses défiances; mais comme il n'étoit pas juste de décider de la bonté d'une religion sur la mauvaise conduite de ceux qui l'enseignent ou qui en font profession, il demeuroit dans un équilibre qui ne lui permettoit pas de se déclarer en faveur d'une des deux religions au préjudice de l'autre. Les entretiens qu'il eut avec François le tirèrent de ce dangereux état, et le firent pencher du côté de la religion catholique. La dame d'Avully, son épouse, secondoit les soins de cet homme apostolique, par des aumônes, par des prières ferventes, et par des larmes continuelles qu'elle répandoit devant Dieu, pour en obtenir la conversion de son mari. Le père des miséricordes se laissa fléchir, il exauça les prières pleines de foi de cette vertueuse épouse : d'Avully reconnut que ce n'étoit pas elle, mais lui-même qui étoit engagé dans l'illusion et dans l'erreur : enfin le mari infidèle, comme parle l'apôtre, fut sanctifié par la femme fidèle.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

Cette conversion coûta à François plus que celle de tous les autres ensemble. Comme la démarche que d'Avully avoit à faire étoit de la dernière conséquence, et qu'elle devoit faire un grand éclat dans le monde, il voulut n'avoir rien à se reprocher. Il conféroit souvent avec François : il mettoit par écrit ses doutes et ses réponses ; il les examinoit ensuite avec toute l'attention d'un homme qui craint de se tromper dans celle de ses affaires qui lui importe le plus. Tout cela ne le satisfaisant point, et ne pouvant conférer avec lui à Thonon avec la liberté et le secret qu'il souhaitoit, il lui donna rendez-vous dans une forêt qui est à une lieue de Thonon ; ils s'y rendoient de part et d'autre plusieurs fois la semaine, et y conféroient en liberté de tous les points qui sont en contestation entre les catholiques et les calvinistes (1). Enfin, d'Avully étant prêt de se rendre, il lui vint en l'esprit qu'il devoit encore prendre une autre précaution qui l'exemptât des reproches qu'on lui pourroit faire de ne s'être rapporté qu'à lui-même du choix important qu'il avoit à faire de la religion dans laquelle il prétendoit vivre et mourir. Il proposa à François de rédiger par écrit les principaux points de leurs entretiens, et de les envoyer à Genève et à Berne, pour voir ce que les plus fameux ministres qui étoient dans ces deux villes auroient à y répondre. François lui repartit qu'il n'avoit jamais eu dessein ni de tromper ni de surprendre personne ; qu'il approuvoit sa proposition, et qu'il l'assuroit par avance, ou qu'on ne lui répondroit pas, ou qu'on ne lui répondroit rien qui pût détruire ce qu'il avoit avancé ; mais qu'il le prioit à son tour qu'après qu'il auroit fait cette dernière tentative, il ne différât plus à faire une profession publique de la religion catholique. D'Avully le lui promit. Les conférences qu'ils avoient eues ensemble furent mises par écrit, et envoyées aux ministres de Genève et de Berne (2).

Ce que François avoit prévu arriva ; d'Avully ne reçut point de réponse : il prit leur silence pour un aveu de l'impuissance où ils étoient de le satisfaire ; et déplorant leur obstination et leur aveuglement, il renonça au schisme et fut reçu dans l'Église catholique.

Mais ce fut d'une manière qui dédommagea avantageusement François des peines que cette conversion lui avoit coûtées. D'Avully, qui ne faisoit rien à demi, voulut qu'on sût dans tout le pays, et à Genève même, le jour qu'il devoit faire son abjuration ; il y invita tout autant de monde qu'il put ; et, le jour arrivé, il déclara publiquement les motifs de sa conversion, exhorta tout le monde à suivre son exemple, et à se rendre digne de la grace que Dieu venoit de lui faire (1). Il abjura les erreurs de Calvin, et fut reçu à la communion catholique, en présence de tout le peuple de Thonon, et d'un grand nombre de calvinistes de Genève, qui y étoient venus exprès, pour être les témoins d'une chose qu'ils n'eussent pu croire s'ils ne l'eussent vue de leurs yeux.

Une conversion si authentique combla les catholiques de joie, et les calvinistes d'une confusion d'autant plus grande qu'elle fut suivie d'un si grand nombre d'autres, que, François n'y pouvant plus suffire, on fut obligé de lui envoyer du secours. Il arriva dans ce même temps une chose qui acheva de faire perdre aux ministres le peu de crédit qui leur étoit resté. Les affaires d'Avully l'obligeoient d'aller souvent à Genève. Comme il faisoit gloire de sa conversion, et qu'il y étoit d'ailleurs trop puissant pour y appréhender quelque insulte, il paroissoit aussi publiquement et parloit avec autant de liberté qu'il eût pu faire avant son changement ; la considération qu'on avoit pour lui empêchoit même qu'on ne lui en parlât. Un ministre nommé La Faye, qui avoit eu autrefois beaucoup de part à son estime, entreprit de le faire : mais d'Avully lui repartit qu'il s'en avisoit trop tard ; qu'il devoit avoir répondu à l'écrit qu'il avoit envoyé aux ministres de Genève et de Berne ; que lui et ses confrères étoient des lâches qui n'avoient osé défendre leur religion contre le seul François de Sales, qui les avoit défiés si souvent et si publiquement (2). Le ministre, qui se sentit piqué, répondit qu'il étoit prêt d'aller à Thonon disputer contre François, et qu'il se faisoit fort de le convaincre en sa présence qu'il l'avoit trompé par une fausse exposition de la doctrine catholique, qui étoit en effet bien différente des tours et des explications que François y donnoit.

D'Avully le prit au mot ; on convint du jour qu'il se rendroit à Thonon, et d'Avully partit pour avertir François qu'il auroit bientôt affaire à un adversaire digne de lui. François répondit qu'il seroit le bienvenu, qu'il ne manqueroit pas à l'assignation ; mais qu'il avoit de la peine à croire que, les ministres de Thonon ayant refusé de conférer avec lui, ceux de Genève voulussent l'entreprendre. En effet, La Faye manqua de parole ; et quoique le baron d'Avully fût allé trois ou quatre fois à Genève pour le sommer de la

(1) Auguste de Sales, liv. II.— Anon., liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. II.

tenir, il trouva toujours de nouveaux prétextes pour s'en dispenser (1).

Ce refus obstiné ne pouvoit venir plus à propos pour confirmer d'Avully dans la foi qu'il avoit embrassée; mais comme il n'étoit pas homme à lâcher aisément prise, il proposa à François d'aller lui-même à Genève offrir à ce ministre de conférer avec lui. François répondit qu'il lui paroissoit que ce seroit un peu trop se commettre; que sa mission ne s'étendoit point jusqu'à Genève, qui n'étoit point sujette au duc de Savoie; qu'elle étoit bornée au Chablais et aux trois bailliages; que, cette conférence se faisant sans ordre et sans témoins, les ministres pourroient s'en attribuer tout le succès, quand même elle ne leur auroit pas été favorable; et que, s'il arrivoit même qu'on lui fît quelque insulte ou quelque mauvais traitement, on auroit raison de dire qu'il se le seroit attiré par son imprudence; qu'il connoissoit le peuple de Genève, qu'il étoit naturellement séditieux, ennemi de la religion catholique jusqu'à n'en pouvoir souffrir les moindres apparences, et qu'il prendroit infailliblement pour une injure qu'on allât attaquer ses pasteurs jusque dans l'enceinte de ses murailles.

D'Avully repartit que ces inconvénients seroient à craindre, si la conférence qu'il lui proposoit se faisoit avec éclat et dans les formes, ou qu'il parût même qu'on avoit en cela un dessein formé; qu'il lui demandoit seulement qu'il voulût bien venir rendre avec lui une visite de civilité au ministre La Faye; qu'il engageroit lui-même la dispute insensiblement; qu'en un mot il lui répondoit des suites, et qu'il avoit encore assez de considération et d'amis dans Genève pour empêcher qu'on ne lui fît aucune insulte.

Comme François ne souhaitoit rien avec plus de passion que d'affermir d'Avully dans la foi, et qu'il appréhendoit d'ailleurs qu'en persistant dans son refus on n'y donnât le mauvais sens qu'on avoit donné à celui du ministre, et qu'on ne l'interprétât au désavantage de la religion catholique, il lui accorda ce qu'il lui demandoit. Ils partirent pour Genève, accompagnés de quelques amis de d'Avully, qui pussent, en cas de besoin, rendre témoignage de tout ce qui se seroit passé dans la visite qu'ils alloient rendre (2).

(1) Auguste de Sales, liv. II.
(2) *Ibidem.*

Jamais surprise ne fut égale à celle du ministre, lorsqu'il se vit en tête le fameux François de Sales, qu'il redoutoit en effet bien plus qu'il n'en faisoit semblant. La conférence dura trois heures; mais quoi que François pût faire pour obliger le ministre à vider une question avant que de passer à une autre, comme il trouvoit son avantage à ne rien approfondir, il proposa tant de questions qu'on n'en put vider aucune. On y parla donc de l'unité de l'Église, du sacrement de l'eucharistie, des bonnes œuvres et des satisfactions humaines, du purgatoire, de l'intercession et de l'invocation des saints, et même de quelques autres points controversés; matières si amples, qu'à peine trois jours eussent suffi pour les examiner comme il faut. Mais on ne pouvoit se dispenser de suivre le ministre, qui, se sentant pressé sur une question, passoit aussitôt à une autre, mais avec tant de désavantage, qu'ayant remarqué sur le visage des assistants le peu de satisfaction qu'on avoit de ses réponses, il rompit la conférence par un torrent d'injures les plus atroces qu'il dit à François de Sales (1).

Ceux qui assistèrent à la conférence, indignés de l'insolence du ministre, suggéroient à François des réponses piquantes qu'il lui donnoit lui-même lieu de lui faire. Mais il leur répondit, avec sa douceur ordinaire, que s'il avoit de bonnes raisons à dire il n'auroit pas recours aux injures, qu'un homme qui se noie est en droit de s'en prendre où il peut, et qu'il n'avoit jamais répondu durement à personne qu'il ne s'en fût repenti.

L'on peut juger cependant combien le succès de cette conférence fut avantageux à François et à l'Église catholique par ce que fit ensuite le baron d'Avully : il composa un livre des motifs de sa conversion, qu'il fit imprimer à Lyon, où il parle avec beaucoup d'avantage de François de Sales, pour ne laisser aucun lieu de croire qu'il le regardât comme un homme qui l'avoit trompé, et qui lui avoit mal expliqué la doctrine de l'Église catholique. Il pouvoit cependant se dispenser de le faire, s'il eût eu du dessous à la conférence dont on vient de parler, ou, pour mieux dire, s'il n'en eût pas remporté tout l'avantage (2).

(1) Anon., liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. II.

LIVRE TROISIÈME.

Les grands succès de S. François de Sales dans le Chablais lui attirent de tous côtés des lettres de félicitation : le président Favre lui écrit de la part du duc de Savoie ; le nonce du pape à Turin, et le pape même, lui écrivent. Mort du baron d'Hermance ; Jérôme de Lambert lui succède ; mais il n'a pas, à beaucoup près, les grandes qualités de son prédécesseur, ce qui cause de grands embarras à S. François de Sales. Il reçoit un ordre du duc de Savoie de se rendre à Turin pour conférer avec lui sur les affaires du Chablais, et en même temps un bref du pape, qui lui ordonne d'aller à Genève conférer avec Théodore de Bèze. Il préfère le voyage de Turin, parce qu'il le croit plus avantageux à la religion catholique ; il passe les Alpes, au grand danger de sa vie, au plus fort de l'hiver. Conférences secrètes et publiques qu'il a avec le duc de Savoie ; il lui persuade de rétablir la religion catholique dans tous ses états. Grands obstacles qu'il a à surmonter pour en venir à bout ; zèle et désintéressement qu'il fait paroître dans cette occasion. Il repasse les Alpes, et se rend à Thonon par un temps des plus rudes. Il communique les ordres du duc de Savoie, pour le rétablissement de la religion catholique, aux syndics et aux magistrats de Thonon ; la ville se soulève et prend les armes ; grand danger où se trouve S. François de Sales ; il vient à bout de la sédition par sa fermeté, et rétablit le culte de la religion catholique dans Thonon et dans tout le Chablais. Il rend compte au duc de Savoie de tout ce qui s'étoit passé dans cette occasion. Le duc, irrité contre la ville de Thonon, envoie le régiment du comte de Martinengue pour la châtier ; S. François de Sales s'y oppose, et fait en sorte que le peuple n'est point maltraité. Il va à Genève, par ordre du pape, pour conférer avec Bèze ; entretien remarquable qu'il a avec lui, mais sans succès. Il en rend compte au pape, qui lui ordonne de retourner à Genève, et de faire à Bèze des offres avantageuses de sa part. S. François de Sales a encore deux conférences avec lui, mais sans effet par rapport à sa conversion. L'évêque de Genève se rend à Thonon avec un bon nombre de missionnaires. Le duc de Savoie y arrive lui-même quelque temps après, pour autoriser par sa présence le rétablissement de la religion catholique. Le cardinal Médicis, légat du pape, y arrive presqu'en même temps. Grands exemples de piété que le duc et le légat donnent comme à l'envi ; estime qu'ils font l'un et l'autre de S. François de Sales. Départ du légat. Arrivée des ambassadeurs des Suisses et de Genève, pour s'opposer au rétablissement de la religion catholique ; ce qui se passa dans cette occasion. Belle action du duc de Savoie. Tout le Chablais se réunit à l'Église catholique. Mesure que le duc prend avec François de Sales pour la conservation de la foi catholique.

Le bruit des grands succès de François, et des avantages qu'il venoit de remporter sur les hérétiques, se répandit bientôt dans toute la Savoie ; il passa les monts, il fut jusqu'à Rome ; le duc de Savoie et le pape même en furent informés. Plus cet homme, véritablement apostolique, s'efforçoit, pour ainsi dire, de se les cacher à lui-même, et en renvoyoit toute la gloire au père des lumières, à l'auteur de tout bien, d'où découlent, comme de leur source, tous ces dons excellents que les hommes admirent souvent sans remonter jusqu'à leur cause ; plus ce même Dieu, qu'il servoit d'une manière si épurée, se plaisoit à faire éclater la gloire d'un serviteur fidèle qui n'avoit que ses intérêts en vue. On ne parloit que de son zèle, de sa fermeté, de sa douceur, de sa capacité, de son adresse à s'insinuer dans les esprits, et de sa constance dans les travaux apostoliques. Ce fut ce qui lui attira de tous côtés tant de lettres de félicitation (1). L'évêque de Genève, à qui il avoit toujours rendu un compte exact de tout ce qui s'étoit passé dans le Chablais, et sans l'avis duquel il n'avoit rien entrepris, lui écrivit le premier. Ses lettres furent suivies de celles du président Favre, qui le félicitoit, tant en son nom qu'en celui du duc de Savoie. Le baron d'Hermance, le fameux père Possevin, jésuite, l'archevêque de Bary, nonce du pape à Turin, firent la même chose. Le président Favre fit encore quelque chose de plus ; car ce fut dans ce temps-là qu'il lui dédia son douzième livre des Conjectures sur le droit civil. On ne peut rien ajouter aux louanges qu'il lui donne dans son épître dédicatoire ; et elles font d'autant plus d'honneur à

(1) Auguste de Sales, liv. II.

François, que son seul mérite les lui avoit attirées, ce grand homme n'en étant pas d'ailleurs prodigue. (1596) Enfin le pape lui écrivit lui-même une lettre (1) pleine d'estime, par laquelle il l'exhorte à continuer ses travaux apostoliques, et à achever la conversion du Chablais, qu'il avoit si heureusement commencée.

Mais il n'y eut rien qui lui fit plus de plaisir qu'un bref plein de considération que le pape lui adressa pour le baron d'Avully. C'est de ce bref qu'on apprend combien la dame d'Avully avoit contribué à la conversion de son époux. On y voit encore la considération où ce seigneur étoit auprès du duc de Savoie et dans tout le pays; car après que Clément VIII l'a félicité sur son heureux retour à l'Église catholique, il l'exhorte à protéger l'Église naissante du Chablais, et à imiter l'apôtre des gentils, qui, après avoir été un des plus ardents persécuteurs de la foi, étoit devenu, par sa correspondance fidèle à la grace, un de ses plus zélés défenseurs.

Il n'y a rien de plus séduisant que les louanges; et, quelque modestie qu'on affecte au dehors, il est rare qu'on ne succombe point au dedans à la tentation de s'attribuer au moins une partie de ce qui appartient entièrement à Dieu. François étoit bien éloigné de ce défaut, et la manière dont il reçut les lettres dont on vient de parler, ne laisse aucun lieu d'en douter. Il répondit aux uns, comme l'apôtre, que n'ayant rien que nous n'eussions reçu de Dieu, nous n'avions aucun droit de nous glorifier; aux autres, que celui qui plante ou qui arrose n'est rien, mais que le succès est dû tout entier à Dieu, qui donne l'accroissement; que c'est en vain que les hommes parlent au dehors si Dieu ne parle point au cœur, et que celui qui avoit fait tout de rien pouvoit bien faire quelque chose avec les instruments les plus vils. Sa conduite répondoit à ses sentiments: il ne pouvoit souffrir qu'on eût pour lui plus de déférence qu'à l'ordinaire; il n'en étoit pas moins accessible, ni moins familier avec les pauvres; il laissoit aux autres les fonctions les plus éclatantes, et se réservoit toujours les plus basses et les plus pénibles: sa douceur et sa patience augmentoient tous les jours, au lieu de diminuer; jamais il ne se prévalut ni des avantages que donne la naissance, ni de son crédit, ni de l'estime, ni de la confiance que le souverain avoit en lui; on l'offensoit toujours impunément, et il paroissoit insensible à toute autre chose qu'aux intérêts de Dieu et de l'Église.

Il continuoit ainsi sa mission avec un succès qui ne lui laissoit presque rien à désirer; mais il n'est point de situation si heureuse qui ne soit quelquefois troublée par des contre-temps imprévus. Le baron d'Hermance, ce seigneur si sage et si zélé pour la religion catholique, tomba malade dans ce temps-là, et mourut quelques jours après, lorsqu'on avoit le plus besoin de ses conseils et de l'autorité qu'il s'étoit acquise (1). Il aimoit François de Sales comme son ami, et l'honoroit comme son père, toujours prêt à seconder ses bons desseins; et il avoit un crédit dans la province qui faisoit réussir les choses qu'on croyoit les plus difficiles. François l'assista pendant toute sa maladie et à la mort; et l'on doit regarder comme une récompense anticipée de sa vertu, d'avoir vécu long-temps avec un si saint homme, et d'être mort entre ses bras.

Sa perte fut d'autant plus regrettée, que celui qui lui succéda étoit très-éloigné de lui ressembler; ce fut Jérôme de Lambert: il étoit homme de mérite, mais il n'avoit pas à beaucoup près les grandes qualités du baron d'Hermance; il étoit dur, il faisoit les choses de hauteur, et, sous prétexte de faire valoir l'autorité du prince, il mécontentoit tout le monde, et se faisoit autant haïr que son prédécesseur s'étoit fait aimer. François, qui s'accommodoit de tout, souffrit beaucoup de ce gouverneur, sans s'en plaindre. Ce n'est pas qu'il manquât de considération pour lui; le duc de Savoie le lui avoit trop recommandé: mais ses manières hautes et sévères ne s'accommodoient point avec son extrême douceur; et François aimoit souvent beaucoup mieux que les choses ne se fissent point, que de souffrir qu'on les fît d'une manière qui lui attirât l'aversion du peuple.

Ce fut par cette raison que, n'osant pas encore dire la messe dans Thonon, il alloit tous les jours la dire dans une chapelle assez éloignée de la ville. L'hiver étoit des plus rudes, et un torrent qu'il lui falloit passer étoit aussi extraordinairement enflé par la fonte des neiges, qui avoit emporté tous les ponts. Il ne laissoit pas de le passer et repasser tous les jours sur une planche toute couverte de glace, en se glissant dessus les mains et les genoux, au grand danger de sa vie (2). Le péril auquel il s'exposoit effrayoit tous ceux qui en étoient témoins; mais rien n'étoit capable d'arrêter le zèle de cet homme apostolique; et il trouvoit d'ailleurs tant de consolation et tant de force, en participant ainsi au pain des forts, que de plus grands dangers ne l'en eussent pas empêché. Il se faisoit même un plaisir d'avouer qu'il avoit plus avancé la conversion du Chablais par ses prières ferventes et continuelles, que par tous les autres talents qu'il avoit plu à Dieu de lui donner. « Les

(1) *Voyez* le volume des *Lettres*.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

(2) Anon., liv. I; Auguste de Sales, liv. II.

« apôtres, disoit-il, joignoient toujours la prière à « la prédication ; et le peuple de Dieu ne vainquit « pas moins ses ennemis par les prières de Moïse « que par les combats de Josué. On se trompe si « l'on prétend convertir les peuples par d'autres « voies que celles que Jésus-Christ et les apôtres « ont employées ; le changement du cœur ne peut « venir que de Dieu, et c'est ce qu'on ne sauroit « trop lui demander. »

Le baron d'Hermance, touché du danger qu'il couroit tous les jours de tomber dans un torrent des plus rapides, et qui l'eût emporté sans qu'on pût lui donner aucun secours, avoit ménagé de son vivant, avec beaucoup d'adresse, le rétablissement de la messe dans Thonon ; il en fût venu à bout apparemment sans violence et du consentement même de ceux qui avoient le plus d'intérêt à l'empêcher. Mais son successeur n'ayant ni sa prudence ni son crédit, François aima mieux s'exposer tous les jours au danger de perdre la vie, que de voir ruiner un ouvrage qui lui avoit tant coûté, par une conduite tout opposée à celle qu'on avoit tenue jusqu'alors.

Cependant ses succès augmentant tous les jours, le duc de Savoie, qui avoit un intérêt très-considérable à la conversion du Chablais, crut qu'il en devoit conférer avec lui. Il lui écrivit sur cela une lettre pleine d'estime et de reconnoissance, et y joignit un ordre exprès de se rendre incessamment à Turin, pour conférer avec lui des moyens qui pouvoient avancer un ouvrage tel que celui qu'il avoit commencé, et qui importoit également à l'Église et à l'état.

François, qui étoit persuadé que ce prince avoit jusqu'alors un peu trop négligé ses intérêts, et que le concours de l'autorité du souverain, ménagé avec douceur, ne pouvoit faire qu'un excellent effet, remercia Dieu de ce qu'il lui avoit enfin ouvert les yeux et touché le cœur ; et il se disposoit à partir, lorsque le père Esprit de Baumes, prédicateur capucin, arriva à Thonon ; il étoit chargé d'un bref du pape adressé à François, et d'une négociation importante qu'il avoit à lui proposer de la part de sa sainteté. Ce bref (1), qui étoit daté du premier jour d'octobre, n'étoit qu'une lettre de créance, par laquelle le pape Clément VIII, après lui avoir témoigné l'estime qu'il faisoit de sa prudence et de sa capacité, et la confiance qu'il avoit en son zèle pour le saint-siége, le renvoyoit au père Esprit, qui devoit lui proposer de sa part une négociation délicate, qu'il avoit jugé à propos de lui confier, comme à une personne très-capable de la faire réussir. Il s'adressa sur cela au père Esprit, et lui demanda ce que sa sainteté lui avoit donné ordre de lui dire : il répondit que le pape souhaitoit qu'il ménageât une conférence avec Théodore de Bèze ; qu'il n'épargnât rien pour l'engager à rentrer dans l'Église catholique ; et que, s'il pouvoit le gagner, il l'assurât de la part de sa sainteté de tous les avantages qu'il pourroit souhaiter, à l'exclusion des dignités ecclésiastiques qu'il ne vouloit point qu'on lui offrît, et qu'on lui donneroit toutes les sûretés et toutes les cautions dont il pourroit lui-même s'aviser.

Tout le monde sait que Bèze étoit le plus fameux ministre du parti calviniste. Du vivant de Calvin, il avoit partagé son autorité, et elle lui étoit revenue tout entière après sa mort. Il étoit sans contredit un des plus beaux esprits de son siècle ; il parloit et écrivoit en prose et en vers avec la dernière politesse ; et, s'il n'étoit pas si savant que Calvin, il l'emportoit sur lui par tant d'autres endroits qu'il avoit plus d'une fois excité sa jalousie. Les calvinistes le regardoient comme un homme extraordinaire ; sa réputation parmi eux étoit à un point à ne pouvoir augmenter. Il étoit alors fort avancé en âge, mais il n'avoit rien perdu de sa belle humeur ; et la douceur de ses mœurs, les agréments de sa conversation lui avoient acquis un si grand nombre d'amis, qu'il étoit également honoré et aimé dans tout le parti. Il avoit lui-même fait assez long-temps profession de la religion catholique, dans laquelle il étoit né ; et ce fut peut-être ce qui fit croire au pape qu'il ne seroit pas si difficile de l'engager à y retourner.

Les historiens qu'on a pu consulter n'en rendent point d'autre raison ; mais il n'y a pas d'apparence qu'un pape aussi habile que Clément VIII se fût fondé sur une conjecture si foible, et eût sur cela donné des ordres exprès de travailler à sa conversion. Quoi qu'il en soit, la commission ne pouvoit être plus honorable pour François ; et l'on ne peut donner de meilleure preuve de la haute réputation où il étoit à la cour de Rome, qui est sans contredit la plus éclairée de toute l'Europe, et où l'on juge mieux du mérite des hommes.

Ces deux ordres opposés, l'un du pape, qui lui ordonnoit d'aller à Genève, l'autre du duc de Savoie, qui l'appeloit à Turin, embarrassèrent extrêmement François. Le père Esprit étoit d'avis qu'il exécutât celui du pape. Il disoit sur cela que le temps n'étoit pas propre à passer les monts ; qu'il avoit pensé lui-même y périr de froid ; que les chemins étoient devenus impraticables par la chute des neiges qui étoient tombées cette année en quantité ; que le mois de décembre, qui approchoit, les rendroit encore plus mauvais ; et que le duc de Savoie ne pouvoit qu'approuver une excuse

(1) *Voyez* le volume des *Lettres*

si légitime; qu'elle n'avoit pas lieu pour Genève, qui étoit fort proche, et où l'on pouvoit aller le long du lac, par le plus beau chemin du monde; que le pape, qui étoit très-éclairé, avoit indubitablement ses raisons de donner des ordres si précis de travailler à la conversion de Bèze; qu'il y avoit des conjonctures favorables que le temps détruisoit; que quand on n'en profitoit pas dans le moment, on n'y étoit bien souvent plus à temps; que Bèze étoit vieux; qu'il pouvoit mourir pendant le voyage qu'il feroit à Turin, et qu'on perdroit par sa mort un grand exemple qui ne pouvoit que contribuer à la conversion de bien des gens; que quand cela n'arriveroit pas, la volonté des hommes étoit changeante, et qu'il étoit peut-être alors dans des dispositions où l'on ne le trouveroit plus pour peu qu'on tardât à en profiter.

Un homme moins zélé que François n'eût pas hésité un moment à se rendre aux raisons du père Esprit; il n'étoit pas venu en poste, et, depuis qu'il étoit parti de Rome, la saison étoit devenue si fâcheuse, qu'il ne pouvoit, sans un danger manifeste de sa vie, entreprendre de passer les monts. D'ailleurs le raisonnement du père Esprit étoit pressant; et il ne pouvoit pas nier que, s'il pouvoit porter Bèze à rentrer dans l'Église catholique, ce retour n'eût des suites aussi avantageuses que tout ce qu'il pourroit négocier auprès de son altesse royale. Mais cet homme apostolique alloit toujours au plus grand bien; et il comptoit pour rien tout ce qu'il lui en pouvoit coûter, et sa vie même, lorsqu'il s'agissoit du salut des ames.

Ce fut ce qui l'obligea de répondre au père Esprit qu'il demeuroit d'accord que la conversion de Bèze ne pouvoit être que très-glorieuse pour lui et très-avantageuse à l'Église catholique, si elle pouvoit réussir, mais que cela étoit fort incertain; que cependant il voyoit le Chablais et les trois bailliages disposés à se convertir, pour peu qu'il fût secondé de l'autorité du prince; que dans le retour de Bèze à l'Église catholique, il ne s'agissoit précisément que du salut d'une seule ame, parce qu'il n'étoit pas certain que son exemple fût suivi; que, dans celui du Chablais et des trois bailliages, il étoit question de celui d'un grand nombre, dont la moindre n'avoit pas moins coûté à Jésus-Christ que celle de Bèze, avec tout le mérite qu'il avoit aux yeux des hommes; qu'il ne pouvoit croire que, si le pape eût pris sur cela quelques mesures que le délai pût détruire, il ne les leur eût pas communiquées pour leur donner lieu d'en profiter; qu'il s'ensuivoit de là qu'il y seroit encore à temps à son retour de Turin; qu'il étoit vrai que les volontés des hommes étoient changeantes, mais que celles des princes l'étoient encore plus que celles du reste des hommes, parce qu'ils étoient obligés de les accommoder aux intérêts de leurs états, qui changeoient souvent malgré eux; qu'il étoit de la dernière importance d'engager au plus tôt le duc à favoriser la conversion du Chablais d'une manière éclatante, parce que, quand il auroit fait la première démarche, il ne pourroit plus se résoudre à reculer; qu'enfin les choses étoient dans un état où l'on ne se pouvoit plus passer de l'autorité du prince; que le grand nombre de convertis avoit besoin d'églises pour s'assembler, de pasteurs pour les instruire, de colléges pour former la jeunesse, et d'une infinité d'autres choses, pour lesquelles le concours du souverain étoit absolument nécessaire. « Il est vrai, ajouta-t-il en souriant, que la « saison n'est pas fort favorable : mais combien « de soldats et de marchands passent tous les « jours ces terribles monts, pour des intérêts in- « finiment inférieurs à ceux que nous avons à mé- « nager! »

Il n'y avoit rien de plus convaincant que ce que disoit François, et tout autre que le père Esprit se fût rendu; mais il est de certains génies qui n'écoutent plus rien quand ils se sont une fois entêtés d'un dessein. Le père Esprit s'étoit fait une belle idée de la conversion de Bèze; il étoit même comme associé à cette importante négociation, et il n'avoit aucune part à celle dont il s'agissoit auprès du duc de Savoie. On a beau faire, on se retrouve toujours, et il est rare que le zèle soit assez épuré pour n'être accompagné d'aucun retour sur nous-mêmes. Le père Esprit ne pouvoit donc goûter les raisons de François; il relevoit de son mieux l'autorité du pape et l'obligation indispensable où sont particulièrement les ecclésiastiques de lui obéir, surtout quand il s'agit du bien de l'Église.

Mais François, qui n'avoit pas moins de fermeté que de douceur, lui répondit qu'il étoit persuadé que les vues de sa sainteté alloient toujours au plus grand bien; que si elle étoit sur les lieux, elle lui ordonneroit ce qu'il étoit résolu de faire; qu'il lui rendroit compte de sa conduite, et qu'il ne doutoit point qu'il ne voulût bien lui-même l'aider à le justifier.

Le père Esprit cependant ne se rendoit point, quoi que pût faire François pour le faire entrer dans ce sentiment, lorsqu'il reçut tout à propos de secondes lettres du duc, plus pressantes que les premières, par lesquelles ce prince, toutes raisons cessantes, lui ordonnoit de se rendre à Turin pour conférer avec lui et avec le nonce du pape des affaires du Chablais (1). Ces lettres ter-

(1) Auguste de Sales, liv. II.

minèrent le différend : et le père Esprit, qui avoit dans le fond de bonnes intentions, jugea lui-même qu'il ne pouvoit plus différer de partir. Ainsi la négociation avec Bèze fut remise à un autre temps, comme on le verra dans la suite de cette histoire.

On étoit alors à la fin de novembre ; la quantité des neiges qui étoient tombées, et une furieuse bise qui soufloit, rendoient le froid insupportable ; les chemins, que la neige avoit comblés, ne se connoissoient plus, et les précipices dont ils sont bordés faisoient horreur aux habitants mêmes de ces pays sauvages qui y étoient le plus accoutumés : ils venoient tous les jours des nouvelles de gens morts de froid qu'on avoit trouvés par les chemins Ces obstacles étonnoient les plus déterminés ; et il n'y avoit personne qui ne fût très-persuadé que l'intention de son altesse royale n'étoit point que François se mit en chemin par une saison si fâcheuse. Mais cet homme apostolique ne connoissoit point les dangers quand il s'agissoit de la gloire de Dieu et du salut des ames. Le petit nombre d'amis à qui il avoit communiqué son voyage s'y opposa en vain ; il partit lorsqu'on y pensoit le moins, accompagné d'un seul domestique, dont il avoit plus de compassion que de lui-même : mais il lui étoit absolument impossible de s'en passer.

Il est aisé de s'imaginer ce que François eut à souffrir pendant ce terrible voyage. Il alloit la plupart du temps sans guide, tout ce qu'il pouvoit leur offrir ne pouvant les obliger à marcher par un temps si fâcheux ; et il étoit le plus souvent obligé de s'en rapporter à la connoissance générale que lui et son domestique avoient de ce terrible pays. Enfin, après des fatigues incroyables, il arriva par une furieuse tempête au monastère du mont Saint-Bernard, lui, son domestique et leurs chevaux à demi morts de froid. Ce fut une surprise étrange pour les religieux du monastère de voir arriver un homme de son caractère par un temps si terrible que les ours mêmes, dont ce pays est rempli, sortoient à peine de leurs tanières (1). Il avoit recommandé à son domestique de ne point dire son nom, pour éviter les soins et la considération que sa naissance et sa réputation lui auroient attirés ; mais le domestique, qui ne se croyoit pas toujours obligé de lui obéir, et qui ne s'accommodoit point des maximes que sa profonde humilité avoit coutume de lui inspirer, commença par dire qui il étoit, et les motifs qui l'obligeoient de marcher par un temps si fâcheux.

Il n'en fallut pas davantage pour obliger les religieux à le recevoir avec toute la considération qu'il méritoit, et à lui faire tout le bon traitement dont ils se purent aviser. Sa réputation étoit allée jusqu'à eux, et ce qu'il avoit fait dans le Chablais étoit si public que personne ne l'ignoroit. Ils le regardoient comme un saint des premiers siècles de l'Église, et ils s'estimoient heureux de posséder un hôte de son mérite. François reçut leurs soins avec cette honnêteté et cette douceur qui lui gagnoient tous les cœurs. On s'imagine d'ordinaire que les saints sont sévères pour autrui comme ils ont coutume de l'être pour eux-mêmes : François n'étoit point de ce caractère ; sa conversation étoit charmante, ses manières douces et aisées, et, dans les choses indifférentes et permises, il avoit pour les autres autant de complaisance qu'il en avoit peu pour lui-même.

Il fut cependant impossible à ces religieux de le retenir aussi long-temps qu'ils l'eussent souhaité. Dès que la tempête dont on a parlé fut un peu passée, il se remit en chemin, et arriva à Turin après avoir soufert tout ce que les chemins les plus rudes et la saison la plus fâcheuse peuvent apporter d'incommodité aux voyageurs.

Le duc de Savoie le reçut avec toute la considération qu'un souverain peut marquer à un sujet ; il lui donna devant toute sa cour toutes les louanges qu'il méritoit, et le présenta au nonce du pape comme un homme extraordinaire, et qui avoit rendu à l'Église les services les plus importants ; il lui fit même une espèce d'excuse de ce qu'il l'avoit obligé de partir par une saison si fâcheuse ; et lui dit en particulier et en secret que, prévoyant qu'il pourroit aller bientôt en personne dans le Chablais, il n'avoit pas cru le devoir faire sans avoir conféré avec lui, et pris toutes les mesures nécessaires pour l'entière conversion du pays, qu'il étoit résolu d'appuyer de toute son autorité.

L'audience publique fut suivie de plusieurs audiences particulières, où le duc de Savoie, qui étoit un prince fort éclairé, l'entretint long-temps seul à seul de l'état des provinces de delà les monts (1). François lui en rendit compte d'une manière qui fit bien connoître qu'il n'étoit guère moins habile dans la politique que dans la science des saints. Pour ce qui regarde en particulier les lieux où la mission s'étendoit, il lui dit que le menu peuple du Chablais n'étoit attaché à la religion calviniste que parce qu'il n'en connoissoit point d'autre ; que ceux d'un état médiocre, comme les marchands et les artisans, y étoient engagés d'assez bonne foi ; mais qu'ils avoient bien plus d'aversion pour la religion catholique qu'ils n'avoient d'attachement à la calviniste ; que

(1) Auguste de Sales, liv. II.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

cette aversion venoit des peintures affreuses qu'on leur avoit faites de la doctrine de l'Église, et des erreurs qu'on lui attribuoit faussement; qu'on pouvoit gagner les uns et les autres en leur envoyant des pasteurs et des prédicateurs zélés, qui fussent capables de les retirer de leurs préventions mal fondées, et de réfuter les calomnies dont on s'efforçoit tous les jours de noircir l'Église catholique;

Qu'il n'en étoit pas de même des ministres et des principaux du parti calviniste; que le libertinage, l'indépendance, et des intérêts purement humains, étoient les véritables motifs qui les tenoient attachés à leur religion; qu'il n'en falloit point d'autre preuve que le refus constant qu'ils avoient fait de conférer avec lui, que la manière obstinée dont ils avoient nié que la doctrine catholique fût telle qu'il l'avoit exposée, quoiqu'il eût pris cette exposition dans le concile de Trente même, qui étoit la règle de la foi sur les points contestés; qu'on pouvoit ajouter à cela leurs contestations perpétuelles sur leur confession de foi, dont ils n'avoient encore pu bien convenir, la manière violente dont ils retenoient les gens dans leur religion, comme il avoit paru par le supplice du ministre qu'ils avoient fait mourir sur de fausses accusations parce qu'il étoit rentré de bonne foi dans l'Église catholique, l'esprit de calomnie qui régnoit parmi eux contre les catholiques, leurs liaisons avec les ennemis de l'état, et l'assassinat résolu à Genève et tenté tant de fois contre lui-même; qu'il n'en rappeloit pas le souvenir pour en solliciter la vengeance, qu'il leur avoit pardonné de bon cœur, et qu'il étoit persuadé qu'il falloit dissimuler cet attentat; mais qu'on ne pouvoit pas nier que ceux qui employoient de pareilles voies, lorsqu'on offroit celles de la douceur, ne se rendissent extrêmement suspects de mauvaise foi sur un point aussi important et qui demandoit autant de sincérité et de droiture que celui de la religion; que la haine qu'ils avoient contre la catholique rejaillissoit sur le gouvernement politique; que les calvinistes étoient naturellement républicains, et ennemis de l'état monarchique; que le voisinage de Genève et des Suisses, et le commerce perpétuel qu'ils avoient avec eux, la conformité même de religion, entretenoient cette haine; qu'ils la regardoient comme un lien qui leur assuroit la protection de leurs voisins; et qu'ils n'avoient point de plus puissants motifs pour y retenir les peuples que la conservation de leurs libertés et de leurs priviléges, qu'ils faisoient dépendre de celle de la religion calviniste; qu'ils publioient hautement qu'on ne vouloit rétablir la catholique que pour les en dépouiller; que si les calvinistes n'employoient que la prédication et l'instruction pour s'attacher les peuples, il croiroit qu'on ne devroit pas employer d'autres voies; mais que, puisqu'ils avoient recours aux moyens purement humains pour soutenir l'erreur, on pouvoit aussi s'en servir pour rétablir la vérité.

Le duc, qui crut qu'il vouloit lui persuader d'employer la force pour obliger ses sujets calvinistes à rentrer dans l'Église catholique, l'interrompit pour lui dire qu'il ne falloit point toucher cette corde, qu'elle étoit dangereuse, et qu'elle attireroit infailliblement les armes des Génevois et des Suisses dans le Chablais; ce qui ne s'accommodoit point avec l'état présent des affaires. En effet, après bien des révolutions, Henri-le-Grand, s'étant fait catholique, jouissoit paisiblement de la couronne de France. Il redemandoit le marquisat de Saluces, fief du Dauphiné, que le duc avoit usurpé pendant les guerres civiles de France; et comme il étoit résolu de le retenir, il prévoyoit qu'il auroit bientôt sur les bras les armes des François, et que, s'il attiroit encore celles des Suisses, il ne pourroit pas résister à ces deux puissances, et courroit risque d'être dépouillé de ses états, comme son père l'avoit été : l'exemple étoit récent, et frappoit ce prince d'autant plus vivement que les François, réunis sous un chef de la réputation du grand Henri, n'étoient que trop capables, sans le secours des Suisses, de le renouveler.

Mais François, qui n'avoit pas même eu la pensée de lui faire une pareille proposition, reprenant son discours, lui dit que, quoique les Suisses et les Génevois eussent employé la force pour bannir la religion catholique de leur état et des siens même avant qu'il eût succédé au duc son père, il étoit très-éloigné de lui donner de pareils conseils; qu'un grand prince comme lui savoit comme il devoit user de l'épée que Dieu lui avoit mise entre les mains; mais que pour lui il n'avoit entendu par les moyens humains que les charges, la protection, les récompenses qui devoient être toutes pour les catholiques, et les libéralités qu'on devoit exercer à leur égard; qu'un prince chrétien ne pouvoit pas seulement, mais qu'il étoit obligé d'employer de pareils moyens pour établir et pour maintenir la véritable religion, dont il faisoit la même profession; et que, dans la vérité, les nouveaux catholiques étoient assez persécutés par les hérétiques pour avoir besoin de la protection et des libéralités de leur prince; qu'après tout il prendroit la liberté de lui dire que les Génevois et les Suisses n'étoient pas si à craindre qu'on pouvoit se l'imaginer; qu'une petite république comme Genève n'avoit pas besoin de s'attirer les armes d'un

aussi puissant prince que lui; que, tout occupée de son commerce, elle ne souhaitoit que la paix; et que, tant qu'on ne l'attaqueroit pas, elle ne s'aviseroit point de quereller ses voisins; qu'à la vérité la protection de la France la rendoit insolente, mais que cette même protection, qui étoit bien plus pour la défensive que pour l'offensive, et qu'elle ne pouvoit trop ménager, la retiendroit dans le devoir; que le roi très-chrétien, qui étoit rentré depuis peu dans l'Église catholique, et qu'on ne soupçonnoit déjà que trop de favoriser les hérétiques, étoit trop bon politique pour approuver que de simples bourgeois comme ceux de Genève s'ingérassent de contrôler la conduite qu'un prince catholique gardoit dans ses états; qu'en temps de guerre on profitoit de tout, mais que la paix faite, les princes reprenoient leurs véritables maximes, et ne concevoient que trop les conséquences qu'il y avoit à appuyer des sujets contre leurs princes légitimes; que les républiques, qui avoient le même intérêt, avoient aussi ou devoient avoir les mêmes sentiments;

Que les Suisses en particulier, épuisés par la furieuse guerre civile que le changement de religion avoit causée parmi eux, ne respiroient que la paix; que tout ce qu'ils avoient de bonnes troupes étoit au service des rois de France et d'Espagne, à des conditions trop avantageuses pour leur république pour les rappeler sans une nécessité aussi pressante que celle de se défendre eux-mêmes s'ils étoient attaqués : qu'un prince comme lui, qui n'avoit à rendre compte de ses actions qu'à Dieu seul, devoit donc agir dans cette occasion selon ses véritables intérêts, qui consistoient à rétablir la religion catholique dans ses états; et qu'il n'avoit sur cela à consulter que ses lumières, son honneur et sa conscience.

Le duc fut d'autant plus satisfait de ce discours, qu'il ne l'attendoit pas d'un homme de l'âge de François, qui paroissoit fort jeune, et qui n'avoit en effet qu'environ trente ans. Il le croyoit fort habile dans la théologie et dans la controverse; mais il ne s'étoit point attendu de lui trouver tant de lumières sur les affaires politiques. Cependant, s'il ne les eût pas eues, il en eût été moins propre aux fonctions auxquelles Dieu l'avoit destiné : l'état civil et la religion sont si étroitement liés, qu'on ne peut toucher à l'un sans intéresser l'autre; on ne peut donc faire que de grandes fautes en ne s'instruisant que de ce qui peut convenir à l'une, sans se mettre en peine de ce qui peut procurer le repos à l'autre. Ces connoissances ne sont pas d'ailleurs si incompatibles qu'on pourroit croire : quand Dieu, en donnant des lois au peuple juif, établit l'état du monde le mieux policé, il mit l'autorité sacrée et politique entre les mains des prêtres; et dans la religion chrétienne même, la qualité d'ecclésiastique et de pasteur ne détruit pas celle de citoyen, de membre de l'état, et de sujet du prince. Ou il ne faut se mêler d'aucune fonction où le public soit intéressé, ou l'on est obligé de s'instruire de ce qui peut lui convenir ou lui nuire; et il sera toujours dangereux de mettre les affaires mêmes de la religion entre les mains de gens qui ne seront pas assez instruits de l'intérêt que l'état y peut prétendre, ou qui n'y auront pas assez d'intérêt.

François étoit d'autant plus obligé d'entrer dans ces considérations, qu'ayant affaire à un peuple qui étoit rentré depuis peu sous l'obéissance de son souverain, qui faisoit profession d'une religion différente de la sienne, et qui avoit même de grandes liaisons avec ses ennemis, il falloit user de beaucoup de ménagement pour ne point commettre l'autorité du prince, et ne pas troubler la tranquillité publique en rétablissant l'ancienne religion.

Aussi le duc de Savoie, prenant une nouvelle confiance en lui, ne se contenta pas des avis généraux qu'il venoit de lui donner, il voulut qu'il lui dit en particulier tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement et à la perfection du grand ouvrage qu'il avoit entrepris. François le fit; et le duc en fut si content, qu'il lui ordonna de le mettre en écrit et de le présenter au conseil d'état qu'il assembleroit dès le lendemain, pour être examiné en sa présence.

François s'étant rendu au conseil, où l'archevêque de Bary, nonce du pape, avoit été invité, il redit à peu près les mêmes choses qu'il avoit dites en particulier au duc de Savoie, et y présenta le mémoire qu'il lui avoit ordonné de dresser. Il contenoit en substance :

Qu'il falloit obliger les ministres calvinistes à sortir des états du duc de Savoie, et surtout celui de Thonon, qui étoit d'une humeur plus emportée et plus séditieuse que les autres; qu'ils n'empêchoient pas seulement la conversion du peuple, mais qu'ils lui inspiroient encore des sentiments de désobéissance, et qu'ils avoient des liaisons secrètes avec les ennemis de l'état; que tant qu'ils seroient dans le Chablais et les bailliages du ressort de sa mission, on ne feroit rien de solide; qu'après s'être donné beaucoup de peine pour instruire ceux qui paroissoient avoir de bons sentiments, une mauvaise raison ou une menace d'un ministre détruisoit tout, et les engageoit dans leur premier égarement avec plus d'obstination qu'ils n'en avoient jamais eu; qu'après qu'on leur avoit offert de la part de leur

prince, pendant plus de deux ans, les voies de la conférence et de la douceur, qu'ils avoient toujours refusées avec une opiniâtreté invincible, ils n'auroient aucun droit de se plaindre de cette rigueur qu'ils avoient eux-mêmes rendue nécessaire; qu'un prince catholique étant obligé de procurer le salut de ses sujets, il ne pouvoit se dispenser d'éloigner d'eux ceux qui ne travailloient qu'à les corrompre et à les perdre pour toute une éternité (1).

Que, par la même raison, il falloit faire une recherche exacte des livres hérétiques, et en défendre absolument la lecture, parce qu'ils faisoient à peu près le même effet que les prédications des ministres, et qu'ils entretenoient le peuple dans l'erreur et dans la désobéissance; que ces livres supprimés et bannis, il falloit en substituer d'autres qui pussent instruire le peuple de la vérité catholique, et le former aux bonnes mœurs et à la vertu; que plus un peuple étoit fidèle à Dieu, plus il étoit exact à rendre à son prince ce qu'il lui devoit; et qu'on avoit toujours remarqué que les bons citoyens et les bons sujets se formoient des personnes les plus vertueuses; que le débit de ces livres se feroit aisément et à bon marché, s'il plaisoit au duc d'établir un imprimeur catholique à Annecy, avec quelque privilége et quelque prérogative particulière qui l'aidât à soutenir sa profession.

Que, par la même raison encore du salut des peuples, il falloit priver les hérétiques des charges, honneurs, emplois et dignités, et les donner à des catholiques; que les calvinistes s'en servoient pour appuyer l'erreur, et empêcher le progrès de la foi; qu'ils se faisoient une obligation de défendre leur parti; qu'ils suscitoient secrètement contre les catholiques, et contre ceux qui avoient du penchant à le devenir, des affaires fâcheuses, pour jeter la terreur dans l'ame des foibles; et qu'on n'éprouvoit que trop qu'ils étoient plus touchés des maux présents que de ceux de l'éternité,; qu'abusant ainsi de leur autorité, il étoit juste qu'ils en fussent privés;

Que, ce qui pouvoit favoriser l'erreur ayant été retranché, il falloit rétablir ce qui pouvoit maintenir la religion et les bonnes mœurs, c'est-à-dire les anciennes paroisses et les pasteurs; qu'il ne falloit pour cela que faire faire une recherche exacte des revenus des bénéfices usurpés par les hérétiques, ou possédés injustement par des personnes sans titre et sans caractère; que la restitution des fruits injustement reçus seroit destinée à rebâtir les églises ruinées, et que le revenu courant suffiroit à l'entretien des pasteurs;

(1) Auguste de Sales, liv. II; Anon., liv. I.

Que, pendant quelques années, outre les pasteurs ordinaires, il faudroit au moins huit prédicateurs choisis, qui ne fussent attachés à aucun lieu particulier, mais qui allassent prêcher par toute la province; que leur entretien ne seroit point à charge à l'état, puisqu'on pourroit le prendre sur le fonds destiné à payer les pensions des ministres calvinistes;

Que, la ville de Thonon étant la capitale de la province, et y ayant déjà un fort grand nombre de catholiques, sans compter ceux dont on avoit lieu d'espérer la conversion, il ne croyoit pas qu'on se pût dispenser de rendre aux catholiques l'église de Saint-Hippolyte, et d'y rétablir incessamment la sainte messe et l'office divin.

Enfin François de Sales ajoutoit que, n'y ayant rien qui pût plus contribuer à la conservation de la religion et des bonnes mœurs que la bonne éducation de la jeunesse, il croyoit absolument nécessaire de fonder à Thonon un collége de jésuites; qu'il seroit comme une espèce de boulevard contre les entreprises de Genève, et un remède perpétuel contre l'hérésie, qui avoit jeté de trop profondes racines dans les cœurs pour n'en pas craindre le retour; que ce collége seroit comme une espèce de séminaire, d'où il sortiroit dans peu de temps bon nombre de personnes bien instruites, et capables de confirmer leurs frères dans la foi : qu'il ne connoissoit point de gens plus propres à opposer aux hérétiques que ces religieux accoutumés à les combattre, et dont la conduite réglée et irréprochable les mettoit à couvert des calomnies dont ils avoient accoutumé de noircir ceux qui s'opposoient à leurs erreurs; que, si ce projet agréoit, on n'auroit pas de peine à trouver les moyens de l'exécuter.

François ayant achevé de lire le mémoire qu'on vient de rapporter, le nonce du pape ne se contenta pas de l'approuver, mais il promit encore, au nom de sa sainteté, tout ce qui dépendroit de son autorité pour en procurer une prompte exécution. Plusieurs des conseillers d'état approuvoient bien en général le mémoire de François, mais ils étoient d'avis qu'on ne précipitât rien, et qu'on remît l'exécution, au moins d'une partie des articles, à un autre temps. Ils disoient, pour appuyer leur sentiment, qu'il en étoit à peu près du corps politique comme du corps humain; qu'une santé ruinée ne se rétablissoit pas tout d'un coup, qu'il falloit laisser aux remèdes le temps dont ils avoient besoin pour agir, et qu'il ne falloit pas trop l'en surcharger; qu'on devoit donner beaucoup à la nature et au temps, et laisser agir l'un et l'autre; qu'il y avoit même des temps et des circonstances auxquelles il n'étoit pas à propos de faire aucun remède; qu'en voulant précipiter la

guerison on ruinoit souvent la santé : qu'il n'étoit pas à propos d'en user à l'égard des provinces frontières comme on pourroit en user à l'égard de celles qui étoient au cœur de l'état, et qui étoient éloignées du secours des ennemis : que Genève et les Suisses voisins du Chablais ne verroient point d'un œil tranquille ce qu'on proposoit d'y exécuter ; que le moins qui en pourroit arriver seroit qu'une partie des sujets de son altesse royale déserteroit, se retireroit chez les étrangers, et achèveroit de ruiner ses provinces, et de les rendre inutiles à l'état : qu'avant de prendre ainsi les choses de hauteur, il falloit au moins attendre qu'on eût terminé avec la France le différend qu'on avoit avec elle touchant le marquisat de Saluces.

François, qui avoit prévu que son mémoire ne passeroit pas sans opposition, demanda au duc la permission de justifier ce qu'il avoit avancé ; et l'ayant obtenue il représenta, avec sa douceur ordinaire, que s'il y avoit des maux qu'il ne falloit point aigrir, il y en avoit aussi qu'il ne falloit point ménager ; qu'en voulant laisser trop faire à la nature, elle succomboit quelquefois sous la violence du mal ; et que le temps, bien souvent, loin de guérir les maux, ne servoit qu'à les rendre incurables ; que, pour passer de ces maximes générales à ce qu'on proposoit touchant le Chablais et les bailliages, on ne pouvoit pas dire qu'on eût rien précipité, et qu'on n'eût pas étudié le temps et les circonstances propres aux remèdes qu'il proposoit ; qu'il y avoit plus de deux ans qu'il étoit dans le Chablais par ordre exprès du prince ; qu'il n'y avoit aucune voie de douceur et d'accommodement qu'il n'eût proposée, et qui n'eût été rejetée avec une obstination invincible : qu'il ne conseilleroit jamais qu'on usât de violence ; mais qu'on se trompoit assurément, si l'on croyoit établir la religion catholique dans le Chablais en n'employant pas d'autres moyens que ceux dont on avoit usé jusques alors ; que Genève et les Suisses y penseroient plus d'une fois avant que d'en venir à une rupture ouverte avec le duc ; que, quand ils y viendroient, il n'avoit pas lieu de les craindre ; qu'ils n'avoient pas plus de droit de se mêler de la manière dont il gouvernoit ses peuples, que le duc de Savoie de s'ingérer de ce qui se passoit dans leurs états ; que, comme ils trouveroient mauvais qu'il entreprît de régler un point aussi important que celui de la religion, ils ne pouvoient pas prétendre qu'on dût s'en rapporter à eux dans une conjoncture toute pareille : qu'ils pourroient se plaindre, intercéder, négocier, menacer même ; mais qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils fissent quelque chose de plus : qu'à la vérité, il pourroit arriver que les calvinistes les plus obstinés et les plus factieux abandonneroient le pays ; mais que l'état y gagneroit plus qu'il n'y perdroit ; et que ces gens-là même, après avoir essuyé la dureté et la jalousie des étrangers, et éprouvé tout ce qu'un exil, quoique volontaire, a de rude et de fâcheux, seroient trop heureux de revenir dans leur pays aux conditions qu'il plairoit à leur souverain de leur prescrire.

S'adressant ensuite aux conseillers d'état qui n'étoient pas d'avis qu'on exécutât son mémoire dans tous ses chefs, il leur demanda quel temps pouvoit jamais être plus propre pour cette exécution que celui où ils étoient ; qu'ils vivoient dans une paix profonde, sous un prince puissant, estimé et redouté de ses voisins, vainqueur de ces mêmes peuples dont on lui vouloit faire appréhender l'union, respecté et aimé de ses sujets, et en état d'entreprendre tout ce qu'il croiroit être à l'avantage de ses peuples ; qu'il savoit mieux que personne si l'affaire de Saluces étoit un obstacle à ce qu'on proposoit pour le Chablais, mais que tout le monde savoit aussi que le roi très-chrétien avoit consenti qu'elle fût remise à l'arbitrage de sa sainteté, et qu'il dépendoit du duc de la terminer par la voie de la douceur.

François ayant achevé de parler, le duc se leva, lui accorda sur-le-champ tout ce qu'il lui avoit demandé, à la réserve de deux articles dont il lui promit que l'exécution ne seroit pas retardée pour long-temps. Il lui promit en particulier de se mettre en possession de l'église de Saint-Hippolyte, d'y célébrer la messe et le service divin ; il lui promit des lettres pour les officiers de la ville, qui leur feroient connoître sa volonté, et pour le gouverneur du Chablais, afin qu'il tînt la main à l'exécution de ses ordres ; et lui recommanda, quand il seroit de retour sur les lieux, de lui rendre souvent compte de toutes choses.

François eut encore plusieurs entretiens particuliers avec le nonce du pape : il lui parla des ordres qu'il avoit reçus de sa sainteté touchant Théodore de Bèze, et des raisons qu'il avoit eues d'en remettre l'exécution à son retour. Le nonce approuva sa conduite, lui promit de le faire agréer à sa sainteté, l'assura de l'estime et de la confiance qu'elle avoit en lui, et lui promit d'être son solliciteur auprès du pape et du duc de Savoie pour l'exécution des choses qu'on lui avoit promises. « Vous en aurez besoin, ajouta-t-il : « le prince a de bonnes intentions ; mais il a au- « près de lui des conseillers timides ou gagnés « par les hérétiques : tout leur fait peur, et ils « n'épargneront rien pour le détourner de ses « bons desseins. Mais il vous a donné sa pa- « role, et je n'épargnerai rien pour l'obliger à la « tenir. »

Cependant François, ayant disposé toutes choses pour son retour, eut sa dernière audience du duc. Ce prince lui remit en main les lettres qu'il lui avoit promises, et en ajouta d'autres pour prendre sur son domaine tout ce qui seroit nécessaire pour l'entretien des missionnaires, et pour le sien (1). Il s'attendoit qu'il lui demanderoit quelque grace pour lui-même, ou à tout le moins d'être remboursé de ce qu'il avoit avancé; mais voyant qu'il n'en faisoit rien, il lui en fit lui-même l'ouverture avec des témoignages de bienveillance dont bien d'autres n'auroient pas manqué de profiter.

François en prit occasion, non pas de ménager ses propres intérêts, mais ceux du chapitre de Genève, à la tête duquel il se trouvoit. Il représenta donc au duc les besoins extrêmes de cette compagnie depuis que ses biens avoient été usurpés par les Génevois, et l'impuissance où elle se trouvoit de faire l'office divin avec la décence requise dans la première église d'un diocèse; que les papes Pie IV et Grégoire XIII, y ayant égard, les avoient exemptés du paiement des décimes pour quelque cause que ce fût; que ses officiers cependant ne laissoient pas de les exiger; qu'il le supplioit de permettre au chapitre de jouir de cette immunité, et de lui accorder de rentrer dans les biens usurpés qui se trouveroient dans l'étendue de ses états, et nommément dans le prieuré d'Armoy, pour lequel ils avoient des titres incontestables.

Le duc, touché de son désintéressement, lui accorda sur l'heure ce qu'il demandoit, et lui en fit expédier les patentes; il l'assura de nouveau qu'il iroit dans peu seconder en personne ses bons desseins; il lui déclara qu'il n'avoit remis que jusqu'à ce temps-là l'exécution des deux articles de son mémoire qui regardoient les ministres et les magistrats calvinistes; et le congédia avec mille témoignages d'estime et de bienveillance.

Cependant l'hiver continuoit et ne relâchoit point de sa rigueur; et les Alpes, chargées de nouvelles neiges qui étoient tombées depuis son arrivée à Turin, sembloient s'opposer à son retour. Le duc de Savoie, le nonce du pape, et tous les amis qu'il s'étoit faits à la cour, étoient d'avis qu'il attendît une saison plus commode; mais François, qui n'étoit pas accoutumé à se ménager lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu, et qui étoit d'ailleurs persuadé que sa présence étoit nécessaire à Thonon, ne put être retenu par aucune considération. Toute la précaution qu'il prit fut de passer par le petit Saint-Bernard, où il trouva en effet le chemin un peu moins rude.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

Etant arrivé à Thonon, il alla voir tous les catholiques, et reconnut avec beaucoup de joie qu'ils n'avoient rien perdu de leur zèle pendant son absence. Il recommanda à leurs prières le rétablissement public de la religion catholique dans Thonon et dans tout le Chablais; il leur fit voir l'ordre qu'il en avoit du duc, et passa lui-même plusieurs jours en prières et en jeûnes pour demander à Dieu que ce rétablissement se fît sans trouble, et qu'il lui plût de détourner les extrémités auxquelles le duc de Savoie seroit obligé de se porter si on s'opposoit à l'exécution de ses volontés.

Noël approchoit, et comme François et tous les catholiques souhaitoient avec passion que l'église de Saint-Hippolyte, dont il lui étoit permis de se mettre en possession, fût rétablie, pour y pouvoir célébrer la messe le jour de cette grande fête, il se hâta de rendre au gouverneur du Chablais et aux syndics de Thonon les lettres que le duc leur écrivoit à cet effet. Le gouverneur l'assura de toute la protection dont il pourroit avoir besoin, et le pria de l'avertir exactement de tout ce qui se passeroit à Thonon.

Mais les syndics n'eurent pas plus tôt reçu les lettres du duc, par lesquelles il leur étoit ordonné de rendre aux catholiques l'église de Saint-Hippolyte, et de n'apporter aucun trouble au service divin qui s'y devoit faire par son ordre, qu'ils excitèrent eux-mêmes la sédition. Un moment après, les portes de la ville furent fermées pour empêcher le gouverneur et les catholiques de la campagne de venir au secours de ceux de la ville: en même temps les calvinistes coururent aux armes; une partie investit l'église de Saint-Hippolyte, et l'autre, courant la ville, menaçoit de faire main basse sur tous les catholiques, et de brûler tout vif François de Sales au milieu de la ville (1). Les catholiques, alarmés de leur propre péril, et plus encore de celui de leur pasteur, prirent les armes de leur côté; et, ne reconnoissant point d'autre chef que lui, et en sa personne le duc leur souverain, dont il exécutoit les ordres, menaçoient à leur tour de vendre bien chèrement leur vie, et que la tête des syndics mêmes leur répondroit de celle de François. Ils étoient en assez grand nombre et assez bien armés pour n'être pas méprisés; l'autorité du prince, qui étoit de leur côté, leur augmentoit le courage; et le désespoir où la violence des calvinistes les réduisoit, ne leur laissant plus rien à ménager, donnoit lieu de tout craindre de leur ressentiment. Il parut même que quelque homme de commandement donnoit les ordres sous main;

(1) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

car ils s'emparèrent avec beaucoup d'ordre des postes les plus avantageux, où un petit nombre pouvoit faire tête à un plus grand. La sûreté de François fut un de leurs premiers soins : ils environnèrent sa maison; et, quoi qu'il leur pût dire, qu'il ne prétendoit point opposer la force à la force, et qu'il ne pouvoit pas lui arriver un plus grand bonheur que de mourir pour une cause aussi juste que celle qu'il défendoit, il ne fut pas en son pouvoir de les faire retirer.

Cependant la nuit vint, et les calvinistes, qui avoient investi l'église de Saint-Hippolyte, s'étant retirés pour prendre quelque repos, les catholiques s'en emparèrent à leur tour; et François, qui tenoit des ouvriers tout prêts, commença de la faire réparer. Les calvinistes ne l'eurent pas plus tôt su, qu'ils reprirent les armes; et les deux partis, après s'être long-temps menacés, étoient prêts à se charger, lorsque François, dont l'extrême douceur ne pouvoit souffrir la moindre violence, se jeta entre les deux partis au grand péril de sa vie (1). Sa présence arrêta les catholiques, et suspendit la fureur de leurs ennemis. Il demanda les syndics; et, leur parlant d'une voix haute et qui pouvoit être entendue de tout le monde, il leur représenta avec beaucoup de force, que s'il entreprenoit de son autorité particulière de rendre aux catholiques l'église de Saint-Hippolyte, ils auroient quelque droit de s'y opposer; qu'encore ce devroit être en justice réglée, et non pas les armes à la main, qu'il n'étoit permis de prendre que par la permission du prince, pour son service, et non pas contre ses intentions; qu'ils savoient mieux que personne qu'il ne faisoit rien que par les ordres du souverain; qu'il les leur avoit remis lui-même entre les mains; que cependant, bien loin de les faire exécuter comme leur charge les y obligeoit, on voyoit par leur ordre, ou du moins de leur consentement, les habitants armés les uns contre les autres, la sédition formée, et les ordres du prince foulés aux pieds; qu'on n'en avoit déjà que trop fait, et que, pour peu que les choses allassent plus loin, une pareille faute ne se pourroit expier que par la ruine entière de leur ville; qu'il ne prétendoit pas être leur accusateur, mais qu'étant chargé des ordres du prince, il ne pouvoit se dispenser de lui faire savoir la manière dont on les auroit exécutés; que l'intention du duc n'étoit pas de leur ôter la liberté de conscience qui leur avoit été accordée; mais qu'il étoit juste qu'ayant tant d'autres lieux pour s'assembler, les catholiques, qui étoient en grand nombre, en eussent au moins un pour faire les exercices de leur religion; qu'on ne prenoit rien du leur, qu'ils n'avoient pas fait bâtir l'église dont il s'agissoit, qu'elle avoit appartenu aux catholiques pendant plusieurs siècles, et qu'ils ne faisoient que rentrer dans un bien qu'on leur avoit fait perdre par une violence dont ils auroient lieu de se plaindre si on en usoit d'une pareille à leur égard; qu'il étoit inoui qu'un souverain, dans ses états, ne pût pas donner à ceux de ses sujets qui faisoient profession de sa religion un lieu pour s'assembler; qu'il les conjuroit donc, par l'amour qu'ils devoient à leur commune patrie, par le soin qu'ils devoient avoir de leur propre conservation, d'ouvrir les yeux au danger auquel ils s'exposoient en continuant de désobéir à leur prince; qu'il s'offroit d'être leur médiateur auprès de lui s'ils vouloient rentrer dans leur devoir, mais qu'ils avoient tout à craindre de sa justice s'ils continuoient à s'opposer à l'exécution de ses volontés.

Ce discours fut reçu avec de grands applaudissements du côté des catholiques; mais, de celui des calvinistes, on n'y répondit que par des injures : on entendoit partout des voix confuses qui l'appeloient papiste, idolâtre, sorcier, perturbateur du repos public, ennemi déclaré de la patrie; et l'on étoit prêt de se porter aux dernières violences, lorsque les moins emportés du conseil jugèrent à propos de proposer un accommodement : cette ouverture suspendit la fureur du peuple. Ils entrèrent ensemble dans la maison de François, qui étoit assez proche de là; ils lui firent cent propositions différentes; mais comme elles alloient toutes à suspendre l'exécution des ordres du prince jusqu'à ce qu'ils lui eussent fait leurs remontrances et qu'ils eussent reçu sa réponse, François les rejeta avec une fermeté qui les étonna (1). Il prétendit à son tour qu'on devoit exécuter par provision les volontés du souverain; et il ajouta que, s'ils recevoient une réponse favorable, on n'auroit pas besoin de prendre les armes pour l'obliger à obéir. Les conseillers, au désespoir de ne pouvoir rien obtenir, le menacèrent de le faire assassiner par quelque calviniste qui feroit semblant de se convertir (2) : mais François leur répondit, avec une assurance qui acheva de les confondre, qu'ils avoient pu reconnoître qu'il n'appréhendoit pas la mort, et que tout le regret qu'il auroit en perdant la vie pour une si bonne cause étoit que la vengeance en seroit terrible, et qu'aucun d'eux n'échapperoit au ressentiment du prince; qu'ils y pensassent, et qu'au lieu de persister dans leur obstination, ils tâchassent de faire rentrer le peuple dans son devoir. Les conseillers firent encore quelques instances; mais enfin ils se retirèrent, après avoir

(1) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. II; Anon., liv. I.
(2) Anon., liv. I.

fait leurs protestations de tout ce qui pourroit arriver, s'il s'obstinoit à passer outre.

Cependant, ayant fait réflexion aux suites fâcheuses que pourroit avoir cette affaire, ils dirent au peuple qu'on étoit convenu d'écrire de part et d'autre ; qu'ils ne doutoient point que le prince mieux informé ne leur rendît justice ; et que cependant, pour lui témoigner le respect qu'on avoit pour ses ordres, on avoit résolu de les exécuter, sans préjudice de leur opposition. Ainsi François se mit en possession de l'église de Saint-Hippolyte ; il la fit réparer et orner avec une diligence incroyable ; et tout fut prêt pour la fête de Noël.

La nuit de cette grande fête, les catholiques y étant accourus, non-seulement de la ville, mais encore des bourgs voisins, il célébra en leur présence les saints mystères, qui en avoient été bannis depuis près d'un siècle ; huit cents personnes y communièrent de sa main ; il y prêcha avec son zèle ordinaire ; et toute la nuit se passa à louer Dieu, qui, après les avoir abandonnés si long-temps aux désirs de leurs cœurs, les avoit enfin rappelés à son admirable lumière. Les fêtes suivantes il continua les mêmes exercices de piété ; et le ciel répandit une bénédiction si abondante sur ses travaux, que les habitants de trois bourgs voisins vinrent en corps abjurer publiquement l'hérésie.

Il n'est pas aisé de concevoir comme un seul homme pouvoit suffire à tant de fatigues. A mesure que le nombre des catholiques augmentoit, il multiplioit aussi ses conférences et ses instructions ; il recevoit toutes sortes de personnes, tant en public qu'en particulier, sans aucune crainte des menaces des hérétiques, qui étoient eux-mêmes étonnés de son courage et de sa fermeté. Il assistoit aux funérailles, il secouroit les malades, il alloit lui-même dans les hameaux et dans les chaumières visiter les personnes abandonnées : rien n'échappoit à ses soins : sa charité s'étendoit partout. Il étoit aussi assidu auprès des gens de la plus basse condition, qu'auprès des personnes les plus considérables par leur naissance ou par leurs emplois : il se faisoit tout à tous ; et comme il ne regardoit que Dieu en toutes choses, et qu'il savoit que toutes les ames lui étoient également chères, il avoit autant de soin du pauvre que du riche, et mesuroit sa charité aux besoins et non pas à la qualité des personnes (1).

Après avoir passé le jour dans des fonctions aussi pénibles, la nuit n'étoit pas pour lui un temps de repos ; il en employoit une partie à porter les sacrements aux malades. Il craignoit que les hérétiques pendant le jour ne leur manquassent de respect, et qu'il ne se vît obligé par là de leur faire des affaires auprès du duc, qui avoit ordonné très-expressément qu'on ne troublât point les catholiques dans l'exercice de leur religion ; il appréhendoit donc de se commettre, et que la haine qu'il pourroit s'attirer par les plaintes qu'il seroit obligé de faire ne rejaillît sur l'Église catholique, et n'empêchât le progrès de la foi. Ainsi il étoit toujours rempli d'égards charitables pour des gens qui, bien loin de le ménager, ne se ménageoient pas eux-mêmes. Après avoir pris un peu de repos, le plus souvent tout habillé, il passoit le reste de la nuit en prières, ou à préparer les instructions qu'il avoit à faire pendant le jour. La bonté de son tempérament l'empêcha de se ressentir pour lors d'un travail sous lequel tout autre auroit succombé ; mais il est certain qu'il abrégea sa vie de plusieurs années : tout se retrouve ; et la vieillesse, où il ne parvint pas, ne manque jamais de se ressentir des travaux de la jeunesse. Ses amis l'exhortoient souvent à se ménager, mais il leur répondoit : « Il n'est pas né-» cessaire que je vive, mais il est nécessaire que » l'Église soit servie. »

(1397) Les occupations que l'on vient de rapporter ne l'empêchèrent pas pourtant d'écrire au duc de Savoie ce qui s'étoit passé à Thonon. Il en écrivit en même temps au nonce, le priant de lui procurer une réponse favorable. Les syndics écrivirent aussi de leur côté. Mais le duc n'avoit pas besoin d'être sollicité pour appuyer François dans une occasion où l'on avoit fait un mépris si visible de son autorité. La première marque de son indignation contre la ville de Thonon fut de ne point faire de réponse aux syndics. Celle qu'il fit à François ne pouvoit être plus favorable. Il y louoit son zèle et sa prudence ; il approuvoit tout ce qu'il avoit fait, et tout ce qu'il jugeroit à propos de faire dans la suite pour le rétablissement de la religion catholique, et lui ordonnoit de faire voir sa lettre aux syndics et au conseil (1). François la leur envoya, et ils en furent aussi mortifiés que s'ils n'avoient pas eu lieu de s'attendre que leur conduite seroit désapprouvée.

Mais leur surprise fut bien plus grande quand ils virent arriver à Thonon, sans en avoir été avertis, le régiment du comte de Martinengue, lieutenant-général des armées du duc, qui fut logé dans la ville, en attendant les ordres qu'il devoit recevoir de la cour (2). François prêchoit alors le carême en différents endroits du Cha-

(1) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. V.
(2) Anon., liv. I.

blais, où il s'occupoit à rompre les mesures des hérétiques, à fortifier les nouveaux catholiques, qui étoient exposés à de grandes persécutions, et à faire tous les jours quelque nouvelle conquête pour l'Église catholique.

Il ne fut pas plus tôt de retour à Thonon, que les officiers du régiment de Martinengue le vinrent voir en corps; ils lui dirent qu'ils avoient ordre de ne rien faire sans sa participation, et d'agir même dans les occasions comme il le jugeroit à propos. Mais François, qui ne se prévaloit jamais qu'à l'extrémité des avantages temporels, lorsqu'il s'agissoit des fonctions de son ministère, ne se prévalut de leur déférence que pour les obliger à vivre dans l'ordre, et à être le moins à charge qu'il se pourroit aux habitants de Thonon. Comme il vit même qu'ils étoient fort assidus à ses sermons, il changea de méthode; et, au lieu des matières de controverse qui en faisoient le sujet ordinaire, il crut qu'il devoit prêcher une morale qui pût être également utile aux anciens et aux nouveaux catholiques. Il prit les vérités capitales de la religion chrétienne, c'est-à-dire celles qui sont communes à tous les états du christianisme; et il les soutint avec tant de force, et d'une manière en même temps si populaire, que tout le monde y couroit en foule.

Dieu bénit la vue particulière qu'il avoit eue de travailler à la conversion des officiers et des soldats; on vit dans peu de temps un changement semblable à celui qu'on a raconté de la garnison des Allinges. Il n'y eut presque point d'officiers ni de soldats qui ne fissent une confession générale, et qui ne reçussent la communion de ses mains (1). Il arrive assez souvent que ces changements ne sont pas de durée; les habitudes insensiblement reprennent de nouvelles forces, parce qu'on n'a pas assez de soin de les combattre; et les mauvais exemples, aussi bien que les occasions, sont si fréquents dans la profession des armes, qu'il est fort difficile de ne s'y pas laisser entraîner. François prévit ces inconvénients, et leur donna sur cela des conseils si salutaires, qu'ils le prièrent de les mettre par écrit, pour les pouvoir consulter de temps en temps; il le fit, et leur donna en même temps des règles de vie si chrétiennes et si accommodées à leur état, qu'aucun ne se dispensa de les pratiquer (2). Ainsi tout étant paisible dans le Chablais, et la religion catholique y faisant tous les jours de nouveaux progrès, François se mit en devoir d'exécuter la commission qu'il avoit reçue de sa sainteté touchant Théodore de Bèze.

Mais ce projet n'étoit pas aisé à exécuter. Bèze, qui étoit alors âgé de soixante et dix ans, ne sortoit plus de Genève: il étoit, pour ainsi dire, gardé à vue; et soit que les Génevois se défiassent de lui, ou que ce fût par l'estime qu'ils en faisoient, et par le plaisir qu'ils prenoient à sa conversation, sa maison étoit toujours remplie de monde, et il eût été d'autant plus difficile de le trouver seul, que François ne jugeoit pas à propos de l'avertir de la visite qu'il avoit dessein de lui rendre. De plus, François étoit fort connu à Genève, et ce qui s'étoit passé dans le Chablais l'y avoit rendu si odieux qu'il ne pouvoit être que très-dangereux pour lui d'y aller. Le motif de son voyage augmentoit encore le péril: une négociation aussi délicate que celle dont il s'agissoit ne se pouvoit pas terminer en une seule visite; il ne pouvoit se dispenser d'y faire plusieurs voyages; et il étoit moralement impossible que les Génevois n'apprissent enfin quelque chose de son dessein. Ils l'eussent infailliblement regardé comme un attentat qui méritoit punition; et il ne leur étoit pas difficile de se défaire de François, d'une manière si secrète, qu'il eût été impossible d'apprendre ce qu'il étoit devenu. Dans un état populaire comme celui de Genève, où la subordination n'est jamais si bien établie que dans le monarchique, il ne manque point de gens hardis et entreprenants; et personne n'ignore ce qu'un zèle aveugle, conduit par le plus puissant de tous les motifs, qui est celui de la religion, est capable de faire entreprendre.

Le petit nombre d'amis à qui François communiqua son dessein ne manqua pas de faire ses réflexions, et n'épargna rien pour l'en détourner; mais il ne connoissoit point les dangers quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Il se contenta d'en écrire à l'évêque de Genève, au chapitre, et à tout ce qu'il connoissoit de personnes vertueuses et capables de secret, pour les prier de recommander à Dieu l'heureux succès de cette entreprise; il redoubla lui-même ses jeûnes et ses prières; et comme il savoit que la conversion d'un pécheur endurci ne peut venir que du Père des lumières, qui, des pierres mêmes, quand il lui plaît, fait naître des enfants d'Abraham, il employa plusieurs jours à lui demander cet esprit de force et de circonspection qui fait réussir les affaires les plus difficiles (1). Ainsi plein de zèle et de confiance, et remettant à Dieu le soin de sa vie, qu'il alloit exposer pour son service, il partit pour Genève.

Heureusement Bèze étoit seul quand François arriva chez lui (2). C'étoit une occasion précieuse

(1) Auguste de Sales, liv. III.
(2) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. III.
(2) Anon., liv. I.

dont il falloit profiter : ainsi, après les premiers compliments, François, prenant la parole, dit à Bèze que, n'ayant pas l'honneur d'être connu de lui, il le prioit de n'en point juger par les peintures affreuses qu'on lui en avoit pu faire; qu'il aimoit plus que personne du monde la bonne foi; qu'il ne venoit point pour le surprendre, ni dans le dessein de publier ce qui se seroit passé entre eux; que pour peu qu'il lui plût d'examiner son air et ses manières, il étoit assuré qu'il les trouveroit pleines de candeur et de sincérité; que Dieu avoit comme gravé sur le visage le caractère du cœur et de l'esprit; et que, quand il auroit à tromper quelqu'un, ce qu'il étoit incapable de faire, il ne s'adresseroit pas à un homme de son mérite et de sa réputation (1).

François avoit en effet une physionomie si heureuse, et un si grand air de droiture et de probité, qu'il ne couroit point de risque en se rapportant au jugement qu'on pouvoit faire de lui en le regardant; et les mauvais contes qu'on avoit faits de lui dans tout Genève ne lui permettoient pas de prétendre à la confiance de Bèze, qui lui étoit si nécessaire pour réussir dans son dessein, sans détruire les fâcheuses impressions qu'on avoit pu lui donner de lui. Bèze, de son côté, se piquoit de beaucoup de franchise; on aime presque toujours les gens du caractère dont on est, et le chemin du cœur le plus sûr est la conformité des humeurs. Ce début de François ne déplut point à Bèze. Il lui répondit avec beaucoup d'honnêteté qu'il l'avoit toujours connu pour un homme de qualité et d'un mérite distingué; que ses ennemis mêmes convenoient de sa capacité et de son savoir; qu'en son particulier il en étoit d'autant plus touché, qu'il étoit très-rare qu'à son âge on eût autant de lumières qu'il en avoit; mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de regretter qu'il employât tant de talents pour la défense d'une aussi mauvaise cause que celle de l'Église romaine.

François, qui n'avoit point de temps à perdre, prit occasion de ces dernières paroles d'entrer tout d'un coup en matière, et il le fit en le conjurant de lui dire s'il étoit véritablement convaincu qu'on ne pût faire son salut dans l'Église catholique. Cette demande étoit une suite naturelle de ce que Bèze venoit de dire : cependant il en fut si embarrassé, qu'après avoir été quelque temps sans répondre, il pria François de lui permettre d'entrer un moment dans son cabinet, pour penser plus sérieusement à ce qu'il avoit à lui répondre (2). Il y fut environ un quart d'heure, s'y promenant à grands pas, avec un trouble sur le visage qui marquoit l'agitation de son cœur et le trouble de sa conscience. François employa ce même temps à prier Dieu avec une ferveur extraordinaire, qu'il lui plût d'user de miséricorde envers cet homme, à qui il avoit déjà fait tant de graces, et qui, par son grand âge, étoit si près de tomber entre les mains de sa justice.

Mais il est des crimes dont on ne revient presque jamais : les auteurs des hérésies et des schismes ne l'ont que trop éprouvé, et l'on n'en voit guère qui retournent sincèrement à l'Église après qu'ils l'ont une fois abandonnée. Bèze en est un exemple qu'on peut ajouter à tant d'autres. Il revint enfin, encore tout troublé des remords de sa conscience; et s'adressant à François : « Vous « m'avez demandé, lui dit-il, si l'on pouvoit faire « son salut dans l'Église catholique. Nous sommes « seuls; je puis vous dire mes véritables senti- « ments : oui, je crois qu'on s'y peut sauver (1). »

François, profitant d'une réponse qui lui donnoit tant d'avantage sur Bèze, lui dit qu'il croyoit donc que l'Église catholique étoit la véritable Église, parce que, si elle ne l'étoit pas, il n'étoit non plus possible d'y faire son salut qu'il l'avoit été du temps du déluge de s'en sauver sans être dans l'arche. Bèze ne répondant rien, François continua de le presser, en lui demandant, puisqu'on pouvoit faire son salut dans l'Église catholique, pourquoi donc il l'avoit quittée, pourquoi il avoit renoncé à sa communion, sollicité et entraîné tant de peuples à suivre son exemple; qu'il n'y avoit que l'impossibilité d'y faire son salut qui pût autoriser une séparation qui avoit eu et qui avoit encore des suites si funestes.

Bèze répondit qu'ils n'étoient point les auteurs du schisme; qu'il falloit s'en prendre à l'Église catholique, qui les avoit excommuniés, rejetés hors de son sein, condamnés comme des hérétiques avec qui elle ne vouloit avoir aucune communication.

François prétendit à son tour que l'Église catholique n'avoit fait que ce que les calvinistes l'avoient mise dans la nécessité indispensable de faire; que dans toutes les sociétés réglées il y avoit un juge en dernier ressort de tous les différends qui s'y pouvoient élever, soit sur la doctrine, soit sur toute autre chose; que les calvinistes eux-mêmes reconnoissoient cette autorité suprême, et la mettoient dans le synode national, comme les catholiques dans le concile général; que tous les particuliers qui composoient la société étoient obligés de se soumettre au jugement du juge en dernier ressort; que, quand il avoit prononcé, on

(1) Auguste de Sales, liv. II.

(2) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

devoit s'en tenir à sa décision; qu'autrement les disputes seroient éternelles, et qu'on ne pourroit terminer le moindre différend; que s'il arrivoit cependant que quelques particuliers obstinés persistassent dans leurs premiers sentiments, qu'ils ne voulussent pas déférer au jugement du juge en dernier ressort, et que, sur cela, ils se séparassent du reste de la société pour en faire de particulières, on ne pourroit pas accuser de cette séparation le corps de la société, qui n'auroit fait qu'user de son droit, et suivre les lois établies et reconnues; mais que la faute seroit tout entière du côté des particuliers qui n'auroient pas voulu se soumettre aux lois du corps entier de la société.

Il ajouta qu'il falloit appliquer ces maximes générales au fait dont il s'agissoit; que lorsque Calvin et quelques-uns de ses disciples, qui n'étoient que des particuliers nés et élevés dans le sein de l'Église catholique, soumis à ses lois et obligés de reconnoître son autorité, s'étoient élevés contre elle, l'avoient accusée de plusieurs erreurs fondamentales, et d'avoir corrompu la parole de Dieu, il n'étoit pas juste qu'ils se rendissent juges du différend, comme ils avoient fait; qu'il falloit avoir recours au juge en dernier ressort; que les catholiques l'avoient fait; qu'on avoit assemblé le concile de Trente; qu'il avoit parlé, réglé, décidé; que les catholiques, selon l'ordre établi, s'étoient soumis à ses décisions; que les calvinistes devoient en faire autant; que cela eût été dans les règles; que les différends auroient fini, et qu'on vivroit encore dans la même communion; mais que, bien loin de suivre sur cela les règles établies par Jésus-Christ même, qui renvoie à l'Église le jugement définitif de tous les différends, ils s'étoient rendus juges dans leur propre cause; qu'ils avoient fait pis, qu'ils avoient renversé les temples consacrés au Dieu même qu'ils adoroient, ou qu'ils s'en étoient violemment emparés, en chassant les anciens ministres qui en étoient en possession, qu'ils en avoient bâti d'autres, qu'ils avoient élevé autel contre autel, qu'ils s'étoient emparés du ministère, et qu'après avoir soustrait une partie de l'Europe à leurs pasteurs ordinaires et légitimes, ils s'étoient eux-mêmes établis pasteurs des peuples, malgré les oppositions de cette même Église qu'il reconnoissoit lui-même pour être la véritable, et dans laquelle il avouoit qu'on pouvoit faire son salut (1). Quelle apparence y avoit-il après cela d'accuser l'Église catholique d'être la cause du schisme, et d'avoir contraint les calvinistes, par des excommunications injustes et précipitées, de sortir de son sein?

(1) Auguste de Sales, liv. II.

François, voyant que Bèze ne l'interrompoit point, lui demanda comment il en useroit dans sa communion à l'égard des particuliers qui entreprendroient contre elle ce que les calvinistes avoient entrepris contre l'Église catholique.

Bèze répondit qu'on ne les condamneroit pas sans les entendre, comme l'Église catholique avoit fait à l'égard des calvinistes; et que, si l'on étoit obligé d'en venir à une condamnation, on suivroit la véritable règle de la foi, ce que le concile de Trente n'avoit pas fait.

François, qui s'étoit attendu à cette réponse, répliqua que, quand il s'agissoit de la condamnation des dogmes, il n'étoit pas absolument nécessaire d'entendre ceux qui en étoient les auteurs; qu'autrement un livre publié sans nom d'auteur, quelque impie qu'il pût être, ne pourroit être condamné: mais qu'il y avoit quelque chose de plus à l'égard des protestants; qu'on les avoit invités au concile de Trente, qu'on les y avoit attendus long-temps, qu'il n'avoit tenu qu'à eux de s'y rendre et d'y être entendus; qu'on leur avoit offert pour cela des sauf-conduits dans la meilleure forme, et toutes les sûretés qu'ils auroient pu souhaiter; qu'à leur défaut, leurs ouvrages, qui étoient publics, et dont on ne pouvoit ignorer le véritable sens, avoient été consultés, et qu'on n'avoit pas cru que le refus qu'ils faisoient de comparoître pour les défendre dût en empêcher la condamnation; qu'on en usoit ainsi dans toutes les justices réglées, et qu'eux-mêmes dans une semblable occasion n'en useroient pas autrement.

Bèze répliqua que les protestants avoient été fondés dans le refus qu'ils avoient fait de se rendre au concile de Trente; qu'il est vrai qu'on leur avoit offert des sauf-conduits, mais que tout le monde savoit que les catholiques tenoient pour maxime qu'on n'étoit pas obligé de garder la foi donnée aux hérétiques; que le violement fait par le concile de Constance du sauf-conduit accordé aux Hussites en étoit une preuve si publique qu'il n'y avoit aucun moyen de la nier; qu'après un pareil exemple, ceux que les catholiques regardoient comme des hérétiques ne pouvoient plus se fier aux sûretés qu'on pourroit leur offrir, puisqu'il n'y avoit jamais eu de sauf-conduit plus ample ni en meilleure forme que celui que l'empereur Sigismond avoit accordé à Jean Hus; et que néanmoins le concile de Constance n'avoit pas laissé de violer dans la personne du même Jean Hus et de Jérôme de Prague, son disciple.

François répondit que le reproche qu'on faisoit aux catholiques de croire qu'on pouvoit manquer de foi aux hérétiques étoit une vieille calomnie

qu'on avoit tant de fois réfutée, qu'il ne savoit comme on pouvoit encore y avoir recours; que les catholiques étoient si persuadés qu'on devoit garder la foi à qui que ce fût qu'on l'eût donnée, que l'exemple du concile de Constance, quand il seroit tel qu'il prétendoit, ni tout autre, quel qu'il pût être, n'étoit pas capable de les faire changer de sentiment.

Il ajouta que la passion des ennemis de l'Église avoit relevé avec trop d'aigreur ce qui s'étoit passé à Constance, et n'avoit pas même permis qu'on examinât ce fait avec assez d'équité : que dans la vérité le sauf-conduit accordé par l'empereur avoit été violé; mais que Constance étant alors une ville libre, et son magistrat étant souverain, il n'y avoit que lui qui pût donner valablement un sauf-conduit dans l'étendue de la ville et de son ressort; qu'en effet Jean Hus en avoit obtenu un de ce magistrat; mais qu'étant conditionné, et Jean Hus et ceux de sa suite ayant manqué aux conditions qui y étoient expressément marquées, le concile avoit cru qu'il n'étoit plus obligé d'y avoir égard, et qu'il ne manqueroit pas à la foi publique, en condamnant Jean Hus et Jérôme de Prague, qui l'avoient reconnu pour juge, et qui s'étoient soumis à son jugement; mais que, quoi qu'il pût être de cet exemple, il ne faisoit point règle dans l'Église catholique, et qu'on étoit très-convaincu que quand on avoit donné parole à qui que ce pût être, on étoit obligé de la tenir. Bèze ne répliquant rien, François de Sales lui demanda quelle étoit cette règle de la foi qu'il prétendoit que le concile de Trente n'avoit pas suivie? Bèze répondit que la seule Écriture sainte étoit la véritable règle de la foi; que cependant le concile, dans plusieurs de ses décisions, en avoit suivi une autre (1).

François ne jugea pas à propos d'entrer dans le discours de ce fait; il s'en tint au droit, et répondit à Bèze que l'Écriture sainte pouvant avoir plusieurs sens, et ne s'expliquant point elle-même, il falloit qu'il y eût dans l'Église quelque autorité qui eût droit de l'expliquer, et d'en déterminer le sens.

Bèze répliqua que cette autorité n'étoit pas nécessaire, que chaque fidèle l'avoit, que l'Écriture sainte n'étoit point obscure, et que le Saint-Esprit inspiroit suffisamment tous les fidèles pour en avoir l'intelligence.

François ne manqua pas de profiter de cette réponse, qu'il lui avoit été aisé de prévoir. Le point étoit essentiel : il s'agissoit de la règle de la foi, c'est-à-dire du fondement de toutes les disputes, lequel étant une fois mal établi, tout ce qu'on bâtissoit dessus se détruisoit de soi-même. Il lui demanda donc, puisque l'Écriture sainte étoit si claire, d'où venoit que les protestants avoient fait eux-mêmes tant de commentaires si différents, et souvent même si opposés; pourquoi Luther, qui passoit parmi eux pour un homme inspiré de Dieu, avoit entendu les paroles de l'institution de l'eucharistie dans le sens de la réalité, et Calvin dans le sens de la figure, qui sont si opposés; quelles preuves il pouvoit donner de ces inspirations du Saint-Esprit accordées à tous les fidèles; quelle apparence il y avoit qu'il les eût plutôt données à Calvin qu'à l'Église, que l'Écriture sainte appelle la *colonne*, c'est-à-dire le soutien *de la vérité*; quelle assurance on pouvoit avoir que ces inspirations prétendues fussent du Saint-Esprit, et non pas de l'esprit d'erreur, qui, selon la même Écriture, se transforme souvent en ange de lumière pour séduire les fidèles. Bèze se trouva embarrassé de toutes ces demandes, qui étoient autant de preuves convaincantes de la fausseté de ce qu'il avoit avancé : mais, comme dans la chaleur de la dispute on aime mieux d'ordinaire répondre mal que de ne rien dire, il prétendit que, l'intelligence de l'Écriture sainte étant absolument nécessaire à l'Église, c'est-à-dire aux fidèles qui la composent, il ne falloit point douter que le Saint-Esprit, qui la gouverne invisiblement, ne la leur fît entendre par des inspirations secrètes, puisque c'étoit la manière dont il avoit coutume d'éclairer les esprits et de toucher les cœurs.

Comme c'étoit répondre toujours la même chose, François continua de lui demander si le Saint-Esprit donnoit des inspirations à tous ceux qui lisent l'Écriture sainte avec un désir sincère de la bien entendre, ou seulement à quelques-uns. S'il les donne à tous, ajouta-t-il, d'où vient que les catholiques ne les ont point, et qu'ils sont obligés de recourir à l'Église, *à la colonne de la vérité*, pour en avoir la véritable intelligence (1)? Dira-t-on que par le moyen de ces inspirations chacun en particulier connoît la vérité; et qu'étant tous assemblés en corps, ils ne la connoissent plus? Que si au contraire tous n'ont pas ces inspirations, mais seulement quelques-uns, il faudroit avoir des marques assurées pour les connoître; car qui que ce soit en particulier auroit beau assurer qu'il les a, on ne seroit pas obligé de le croire sur sa parole.

Ces inconvénients étoient plus que suffisants pour détruire les prétendues inspirations de Bèze; mais François, qui vouloit achever de le convaincre que, bien loin que les calvinistes pussent

(1) Anon., liv. I.

(1) Anon., liv. I.

se vanter d'être les réformateurs de la foi, ils ne savoient pas même quelle en étoit la véritable règle, continua à le presser, en lui prouvant que, supposé les inspirations prétendues, on ne pouvoit éviter d'avouer que le Saint-Esprit en donnoit de contraires. Il allégua sur cela Luther, qui rejette certains livres de l'Écriture sainte que Calvin reconnoit pour canoniques, et qui trouve dans la même Écriture la réalité, pendant que le Saint-Esprit n'y découvre à Calvin que la figure. Il prétendit ensuite qu'il n'étoit pas même vraisemblable que Dieu eût abandonné pendant tant de siècles tous les fidèles à l'erreur, et qu'il eût réservé ses inspirations pour quelques particuliers du dernier siècle; qu'il se fût caché à tant de docteurs humbles et savants, qui faisoient toute leur occupation de la recherche de la vérité, pour se découvrir au seul Calvin, et lui développer la vérité de notre créance.

François conclut de toutes ces réflexions que, bien loin que les calvinistes fussent en droit de faire le procès à l'Église catholique au sujet de sa doctrine, et d'accuser le concile de Trente de n'avoir pas suivi la véritable règle de la foi, eux-mêmes ne la connoissoient pas; qu'en supposant que l'Écriture sainte étoit si claire que tout le monde pouvoit l'entendre sans aucun secours extraordinaire, et qu'en donnant à tous les particuliers le droit de l'interpréter, c'étoit le véritable moyen de ne convenir jamais de rien, et d'introduire autant de religions qu'on s'en pourroit imaginer; qu'en admettant au contraire sans aucun fondement les inspirations particulières, outre les inconvénients qu'il avoit marqués, c'étoit ouvrir un chemin qui conduisoit tout droit au fanatisme.

Tout alloit bien jusque-là, et Bèze, qui se piquoit d'une grande modération, et qui avoit toujours blâmé les emportements dans les disputes de religion, avoit conféré avec François avec beaucoup de douceur et d'honnêteté, lorsque, pour achever de le convaincre, par un exemple pris des calvinistes mêmes, des inconvénients qu'il venoit de lui marquer, il crut qu'il devoit ajouter ce que plusieurs particuliers, qui vivoient encore, avoient ouï dire plusieurs fois au duc de Savoie, Emmanuel Philibert. Ce prince, continua François, racontoit qu'il avoit assisté au colloque de Cormasse (1); qu'il s'y étoit rendu un grand nombre de ministres, et qu'aucun des plus fameux n'y avoit manqué; qu'il avoit été question, avant toutes choses, de produire leur confession de foi; mais que, n'en ayant pu convenir, ils étoient tous sortis de l'assemblée, les uns après les autres, personne ne voulant céder, et ayant tous des sentiments fort différents sur un point si important: que le colloque avoit fini de la sorte, sans avoir produit d'autre fruit que d'exposer les calvinistes à la risée des catholiques (1). Le duc, ajouta François, qui avoit beaucoup d'esprit, concluoit de lui-même que, bien loin que parmi les calvinistes tout le monde entendit l'Écriture sainte, leurs docteurs mêmes ne convenoient pas de son sens, et qu'il falloit que leurs inspirations fussent bien opposées, puisqu'ils ne pouvoient les accorder; il ajoutoit qu'il n'avoit jamais vu les protestants d'accord que sur la haine qu'ils avoient tous pour l'Église catholique, pendant qu'ils vivoient paisiblement avec des sectes qu'ils condamnoient eux-mêmes d'erreur et d'impiété.

Ce trait d'histoire aigrit Bèze plus que tout ce que François avoit dit jusque-là. Il fut sur le point de donner un démenti au duc de Savoie; mais le fait étant si public qu'il n'y avoit aucun moyen de le nier, tout son ressentiment tomba sur François, qu'il traita assez mal. Mais cet homme véritablement humble, qui ne se piquoit point du vain avantage de l'emporter sur un homme de la réputation de Bèze, et qui ne songeoit qu'à le gagner à Jésus-Christ, lui répondit avec tant de douceur, que Bèze eut honte de son emportement: il lui en fit des excuses: la conférence finit; et Bèze, plein d'estime pour François, le pria de le venir revoir, l'assurant qu'il le pourroit toujours faire en toute sûreté.

François, étant de retour à Thonon, écrivit au pape pour lui rendre compte de l'état de la religion catholique dans le Chablais, et de la conférence qu'il avoit eue par son ordre avec Théodore de Bèze. Il assure dans cette lettre sa sainteté que Bèze n'étoit pas éloigné des sentiments catholiques; que l'aveu qu'il lui avoit fait qu'on pouvoit faire son salut dans l'Église romaine, ne laissoit aucun lieu d'en douter, mais que la réputation qu'il avoit acquise parmi les calvinistes, et surtout l'établissement considérable qu'il y avoit, le retenoient plus fortement dans l'hérésie que toutes les raisons dont il se servoit pour la défendre; qu'il supplioit sa sainteté de lui mander là-dessus ses intentions; que la conversion de Bèze étoit un ouvrage digne de son pontificat et de ses soins; et que, quelques offres qu'on fît à Bèze, l'avantage qui reviendroit de son retour à l'Église catholique ne pouvoit être trop considéré.

Le pape répondit à cette lettre par un bref daté du 29 mai, et du sixième an de son pontificat. Il y félicite François sur les progrès de la religion

(1) Tenu en 1527.

(1) Anon., liv. I.

catholique dans le Chablais, dont il reconnoît qu'on est redevable à son zèle ; il l'exhorte à continuer ses travaux apostoliques et ses soins pour la conversion de Bèze ; et il lui donne tout pouvoir de traiter avec lui et de lui faire les offres dont on parlera dans la suite (1).

Pour satisfaire aux ordres de sa sainteté, François retourna deux fois à Genève, où il eut deux conférences avec Bèze ; la première sans témoins, la seconde en présence du président Favre, qui voulut l'y accompagner. On y parla de la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, de la coopération du libre arbitre à la grace, et de plusieurs autres points des plus importants (2). A la vérité, Bèze ne se rendit pas, mais il fut si fort ébranlé, qu'en prenant congé de François, dont la douceur l'avoit charmé, il lui serra la main, et levant les yeux au ciel avec un grand soupir : « Si « je ne suis pas, dit-il, dans le bon chemin, je prie « Dieu tous les jours que, par son infinie miséricorde, il lui plaise de m'y mettre. »

Ces dernières paroles de Bèze firent résoudre François de Sales de retourner une quatrième fois à Genève pour conférer avec lui sans témoins. Il lui dit d'abord qu'il ne venoit point pour disputer avec lui, mais pour parler à cœur ouvert de la plus importante affaire qu'il y eût au monde, qui étoit son retour à l'Église catholique ; qu'il le prioit de lui permettre de lui dire avec liberté tout ce qu'il pensoit, et d'attribuer à l'estime qu'il avoit pour lui, et à l'extrême passion qu'il avoit de procurer son salut, tout ce que son zèle pourroit lui inspirer pour le ramener au point dont son bonheur ou son malheur dépendoit absolument.

Bèze, qui avoit conçu une véritable estime pour François, et qui n'avoit pu se dispenser de sentir pour lui cette tendresse dont il étoit si difficile de se dispenser quand il avoit entrepris de gagner un cœur, lui répondit qu'il lui feroit plaisir ; qu'il étoit assuré de la sincérité de ses intentions ; qu'il n'y avoit personne au monde qu'il écoutât plus volontiers que lui ; qu'il n'avoit pu lui refuser ni son estime ni sa confiance ; et qu'il ne feroit pour personne ce qu'il ne feroit pas pour lui.

François, assuré des bonnes dispositions de Bèze à son égard, résolut de s'en prévaloir ; et, prenant les choses de plus loin, il lui dit que, quelque passion qu'il eût en son particulier de le voir rentrer dans la communion catholique, il n'avoit pourtant rien fait jusqu'alors que par l'ordre exprès du pape ; qu'il avoit sur lui les brefs qui en pourroient faire foi ; qu'il en avoit encore reçu un depuis peu, qu'il avoit apporté pour le lui faire voir, par lequel sa sainteté lui offroit une retraite honorable partout où il lui plairoit, quatre mille écus d'or de pension, de lui payer ses meubles et ses livres tout ce qu'il lui plairoit de les estimer, et de lui donner toutes les sûretés qu'il jugeroit à propos de prendre (1).

Un pareil début surprit Bèze ; et l'ayant rendu fort attentif, François continua de lui dire que le pape n'avoit pas cru qu'il fût juste de lui proposer d'abandonner les avantages qu'il avoit dans la communion calviniste, sans lui en proposer d'autres qui pussent rendre sa condition encore meilleure qu'elle n'étoit ; que les offres qu'il lui faisoit de sa part ne tendoient point à le corrompre ; qu'on étoit persuadé qu'un homme aussi éclairé que lui ne se gouvernoit pas par l'intérêt dans une affaire où la conscience devoit uniquement être écoutée ; que ce n'étoit qu'une compensation qu'il auroit droit d'exiger, si on ne la lui avoit jamais offerte ; mais aussi qu'après avoir pourvu aussi honnêtement à sa subsistance, les considérations humaines ne devoient plus l'arrêter ; qu'il étoit d'un âge à songer sérieusement à son salut ; que le temps des miséricordes alloit passer, pour faire place à celui de la justice ; que Dieu lui parloit par sa bouche peut-être pour la dernière fois, et qu'il regretteroit sans doute un jour, mais trop tard, mais en vain, de ne l'avoir pas écouté ; qu'en lui proposant de rentrer dans l'Église catholique, on ne lui proposoit rien de fort extraordinaire ; qu'il ne s'agissoit point de quitter une religion qu'il eût reçue de ses pères, et qu'il eût sucée avec le lait, mais de reprendre celle dans laquelle Dieu l'avoit fait naître, dans laquelle il avoit été élevé, et de laquelle il avoit fait si long-temps profession : qu'il savoit mieux que personne les vues qui l'avoient obligé de la quitter ; qu'il auroit beau les pallier ; qu'il pourroit tromper les hommes, et s'abuser peut-être lui-même, mais qu'on ne pouvoit tromper Dieu ; que rien n'échappoit à sa lumière, non plus qu'à sa justice ; et que c'étoit une chose terrible de tomber entre ses mains, après avoir rejeté si souvent les offres de sa grace ; qu'il le prioit de se souvenir qu'il lui avoit avoué qu'on pouvoit faire son salut dans l'Église catholique ; que cela devoit d'autant plus le déterminer à y retourner, que les catholiques, qui étoient en si grand nombre, parmi lesquels il y avoit tant de gens et savants et vertueux, n'en disoient pas autant de la communion calviniste ; que dans une affaire de l'importance du salut il falloit toujours prendre le plus

(1) Auguste de Sales, liv. III ; Anon., liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. III.

(1) Auguste de Sales, liv. III.

sûr, et que lorsque l'on avoit fait une mauvaise démarche, il n'y avoit que de la gloire à retourner sur ses pas.

Pendant que François tenoit ce discours, Bèze, cet homme d'autant plus à plaindre que, connoissant la vérité, il ne pouvoit se résoudre à la suivre, les yeux baissés contre terre, gardoit un morne silence, et se sentoit déchirer le cœur par tous les reproches qu'une conscience alarmée est capable de faire dans une pareille occasion. Mais d'un autre côté le respect humain, l'habitude, la honte de se dédire, des engagements secrets dont on n'eût jamais soupçonné un homme de son âge, l'empêchoient de se déterminer, et le retenoient dans un parti dont il reconnoissoit le foible mieux que personne (1).

François attendoit où aboutiroit cette irrésolution; et, jugeant du cœur de Bèze par le sien, il espéroit qu'il se rendroit enfin à ses propres lumières; mais que peut la raison humaine contre une volonté séduite, abandonnée à ses passions, accablée du poids d'une habitude invétérée, captive sous la loi du péché? Pour vaincre de pareils obstacles il faut des graces du premier ordre, telles que celles qui ont converti un S. Paul et un S. Augustin; mais il est rare que Dieu les accorde aux auteurs des hérésies et des schismes. Bèze l'éprouva comme beaucoup d'autres: ainsi, au lieu de la réponse favorable que François attendoit, il lui dit qu'il étoit persuadé à la vérité qu'on pouvoit faire son salut dans l'Église catholique, mais qu'il ne désespéroit pas aussi de le faire dans la communion calviniste. François ne jugea pas à propos de le presser davantage; il crut qu'il falloit lui donner le temps de faire réflexion aux propositions qu'il lui avoit faites; et il s'attendoit d'achever, dans une autre visite, ce qu'il croyoit avoir si heureusement commencé (2).

Mais il n'y fut plus à temps; ses fréquentes visites avoient donné de furieux ombrages à ceux de Genève; il apprit que, s'il y retournoit, on avoit résolu de se défaire de lui, et qu'on observoit Bèze d'une manière à ne lui en plus permettre l'accès.

Quelques années après, ce ministre tomba malade; et, comme il se sentit proche de la mort, il souhaita de parler à François (3). Cette satisfaction lui ayant été refusée, on assure qu'il se repentit d'avoir quitté l'Église catholique, et qu'il rétracta ses erreurs; mais, étant mort au pouvoir des calvinistes, il est difficile de pouvoir dire quelque chose de certain sur un fait de cette importance.

(1) Anon., liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. III.
(3) Anon., liv. I.

Il y a bien de l'apparence que le libertinage ne contribua pas peu à l'apostasie de Théodore de Bèze; certains ouvrages qu'il publia depuis ne laissent aucun lieu d'en douter. Voici un fait que rapporte l'historien anonyme de S. François de Sales, qui n'en est pas une preuve moins convaincante (1). Il dit donc que Henri IV envoya à Genève le sieur Deshayes, gouverneur de Montargis, pour quelques affaires secrètes; il y fit connoissance avec Bèze, et comme ils avoient tous deux l'humeur fort gaie, ils devinrent bientôt bons amis, et n'eurent plus de secrets l'un pour l'autre. Deshayes étant un jour en conversation fort familière avec Bèze, il s'avisa de lui demander qu'est-ce qui l'attachoit le plus à la secte des calvinistes. Bèze ne répondit rien; mais ayant fait venir une jeune fille fort belle qui demeuroit avec lui, « Voilà, lui dit-il, la raison qui me convainc « le plus de ma religion. » Deshayes fut d'autant plus surpris de cette réponse, que Bèze étoit alors dans un âge fort avancé et qui devoit l'avoir guéri de pareilles foiblesses. Après cela il faudroit que la religion chrétienne eût bien changé de caractère depuis la venue de Calvin, si Dieu avoit choisi de pareilles gens pour réformer son Église, et pour leur découvrir des vérités inconnues à tant de saints si éclairés, si humbles, si détachés du monde, uniquement occupés de lui et de l'espérance de l'autre vie.

François fut touché d'autant plus vivement de la mort de Bèze, qu'il n'avoit jamais désespéré de son retour à l'Église catholique. Mais Dieu le récompensa bientôt de cette perte par la bénédiction qu'il lui plut de donner à ses travaux apostoliques: trois ministres et le premier syndic de Thonon furent reçus à la communion catholique, et leur exemple fut suivi comme à l'envi par les habitants de Thonon; de sorte que le nombre des catholiques étant enfin devenu plus grand que celui des calvinistes, le premier syndic prétendit que la ville devoit passer pour catholique: sur cette prétention il écrivit au pape, au nom de la ville, pour le prier d'en regarder les habitants comme ses enfants, et pour lui rendre en cette qualité ce qu'on doit au père commun (2).

Les succès n'étoient pas moindres dans le reste du Chablais et dans les bailliages: les paroisses en corps venoient abjurer l'hérésie; et l'on voyoit tant de dispositions à une conversion générale, que l'évêque de Genève crut y devoir contribuer lui-même de sa présence et de ses soins. Il se

(1) Anon., liv. I.
(2) Auguste de Sales, liv. III.

rendit à Thonon, accompagné d'un bon nombre de savants jésuites, de capucins et d'ecclésiastiques, destinés pour le gouvernement des paroisses qu'on ne pouvoit plus différer d'établir.

Ce secours vint tout à propos; car François n'ayant pu se dispenser d'accompagner l'évêque de Genève à son retour à Annecy, il y tomba malade des fatigues continuelles qu'il s'étoit données pour la conversion du Chablais (1). Sa maladie fut violente, mais elle ne fut pas longue; et l'on s'attendoit de le revoir dans le Chablais, lorsqu'on reçut la nouvelle que la peste commençoit à ravager la Savoie, et qu'Annecy même n'en étoit pas exempt. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire prendre le dessein de se dévouer au service des pestiférés. Il disoit sur cela qu'il falloit aller au plus pressé; qu'il y avoit dans le Chablais des gens plus capables que lui; qu'ils étoient en état de se passer de son secours; qu'il n'en étoit pas de même des pestiférés; qu'ils couroient risque d'être abandonnés de tout le monde; que la crainte de ce terrible fléau faisoit de si étranges impressions sur les esprits, qu'on voyoit souvent les pères abandonner leurs enfants, les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, et, qui pis est, les pasteurs leurs ouailles, qui mouroient sans sacrements et privés des secours que Dieu avoit établis pour faciliter le passage du temps à l'éternité; qu'il y avoit peu d'occasions où l'on pût pratiquer la charité d'une manière plus exempte des vues et des intérêts humains; qu'elles en devoient être d'autant plus précieuses; et qu'il n'importoit pas de vivre, mais qu'il étoit de la dernière importance de bien mourir.

L'évêque de Genève, qui savoit combien la présence de François étoit nécessaire dans le Chablais, ne put apprendre sa résolution sans étonnement et sans chagrin, et il ne fallut pas moins que son autorité pour l'empêcher de l'exécuter. Mais François n'étoit pas de ces entêtés qui ne peuvent se déprendre de ce qu'ils ont une fois conçu, qui marchent avec obstination dans les voies qu'ils se sont eux-mêmes prescrites, et qui ne connoissent plus de supérieur ni de subordination, quand ils ont tant fait que de s'imaginer que Dieu les appelle aux choses pour lesquelles ils n'ont point en effet d'autre vocation que leur propre volonté. Dangereuse illusion, et qui corrompt souvent tout le fruit des plus saintes entreprises!

François étoit trop persuadé du mérite de l'obéissance pour ne pas déférer à l'autorité de son évêque dans une occasion où il ne pouvoit espérer de réussir sans une particulière vocation de Dieu. Il lui représenta, avec sa modestie ordinaire, les raisons qui le portoient à se dévouer au service des pestiférés; mais ce prélat ne lui eut pas plus tôt témoigné qu'il n'approuvoit pas ce dessein, et qu'il croyoit que Dieu demandoit de lui qu'il retournât dans le Chablais, qu'il se disposa à partir pour y aller reprendre le travail que sa maladie l'avoit obligé d'interrompre.

On reçut dans ce même temps une nouvelle qui obligea l'évêque de Genève de retourner dans le Chablais. Elle portoit que le duc de Savoie avoit passé les monts, et qu'il devoit se rendre à Thonon pour y attendre le cardinal de Médicis, qui revenoit de France, où il avoit été envoyé en qualité de légat.

Après dix années de guerres civiles et étrangères, le cardinal venoit d'y conclure la paix de Vervins. Le duc de Savoie y avoit été compris, et le différend touchant le marquisat de Saluces avoit été remis au jugement du pape, qui devoit le terminer dans un an. Le cardinal de Médicis, instruit à fond de cette affaire, pouvoit contribuer plus que personne à la faire tourner à l'avantage du duc; et l'on ne doutoit point que sa sainteté ne formât son jugement sur l'avis du légat (1). Il lui étoit donc de la dernière importance de le gagner; et c'étoit dans cette vue qu'il étoit parti de Turin pour le recevoir à l'entrée de ses états. C'étoit tout l'honneur qu'il eût pu faire à l'empereur ou au roi de France, s'ils fussent venus le visiter en personne.

La providence de Dieu sur le Chablais parut d'une manière éclatante dans cette occasion : le chemin de France en Italie n'étoit pas par Thonon; on ne s'étoit point encore avisé de passer par cette ville pour y aller; c'étoit prendre le plus long de beaucoup. Mais la peste dont on a parlé, qui infectoit les autres endroits par où l'on eût pu passer, obligea le légat à prendre ce détour, et le duc de Savoie à se rendre en cette ville pour le recevoir. Rien ne pouvoit arriver plus à propos pour favoriser la conversion générale du Chablais et des bailliages; et il ne falloit pas moins que la présence du duc et du légat pour achever ce grand ouvrage, de la manière qu'on va le raconter.

Le duc, qui mesuroit sa marche sur celle du légat, venoit comme lui à petites journées, et s'arrêtoit même souvent pour ne l'attendre pas trop long-temps à Thonon. Ce retardement donna lieu à l'évêque de Genève de faire célébrer les prières de quarante heures, ce qui fut fait avec beaucoup de piété et de magnificence (2). Le bruit de l'arrivée du duc et du légat avoit attiré à Tho-

(1) Auguste de Sales, liv. III; Anon, liv. I.

(1) Péréfixe, *Histoire de Henri-le-Grand*, IIe part.

(2) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

non une infinité de monde de l'une et de l'autre religion; ce fut pour édifier les uns et les autres qu'on célébra les prières dont on vient de parler. A toutes les heures du jour et de la nuit, il y avoit un sermon, ou controverse, ou instruction familière, ou catéchisme, ou méditation, ou prières publiques; l'on y voyoit les catholiques en foule, l'évêque de Genève et François à leur tête, demander à Dieu qu'il lui plût de toucher le cœur de ce peuple, et ramener enfin dans le sein de son Église ce qui restoit de ceux qu'un schisme si funeste en avoit séparés; l'on avoit fait à ce dessein des prières en françois, fort touchantes, et presque toutes tirées de l'Écriture sainte. Pendant qu'un du clergé les prononçoit à haute voix, l'évêque et le clergé étoient prosternés contre terre, et le peuple à genoux répondoit à chaque verset de ces prières : « Seigneur, écoutez-nous, Sei-« gneur, exaucez-nous. » On prioit ainsi et le jour et la nuit, pendant que des personnes choisies distribuoient des aumônes considérables, visitoient les malades et les prisonniers, et travailloient à accommoder les différends, et à réconcilier tous ceux que l'esprit de discorde avoit divisés; on ne faisoit en cela aucune distinction de religion, et la charité se répandoit également sur les catholiques et sur les calvinistes.

Tant de prières humbles et ferventes, tant d'actions de charité ne pouvoient être sans effet : le Père des miséricordes les entendit et les exauça; et neuf cents personnes, qui se convertirent pendant ces trois jours, remplirent cette nouvelle Église de joie, et François de l'unique satisfaction qu'il attendoit en ce monde (1).

Les prières de quarante heures étoient à peine finies que le duc de Savoie arriva à Thonon. Ce fut un coup de foudre pour les hérétiques. Ils s'étoient flattés jusque-là que quelque accident romproit son voyage : mais le voyant sur les lieux, ils ne doutèrent plus de ce qui arriva dans la suite. La hauteur et la froideur avec laquelle il répondit à leurs compliments, et les caresses qu'il fit aux catholiques, de quelque condition qu'ils fussent, achevèrent de les en convaincre.

Cependant les premiers soins du duc furent de faire meubler superbement la maison-de-ville, où le légat devoit loger, de faire dresser des arcs de triomphe par où il devoit passer, d'orner les portes et les places publiques, et de disposer toutes choses pour une réception des plus magnifiques; mais ce qu'il y eut de plus édifiant, c'est qu'il eut le même soin des deux Églises de Saint-Hippolyte et de Saint-Augustin. Les plus excellents peintres d'Italie, qui l'avoient suivi, furent employés à les peindre, et tout ce qu'il y avoit de plus précieux à les orner (1).

Il voulut ensuite qu'en attendant le légat on recommençât les prières de quarante heures; il n'oublia rien pour rendre cette cérémonie des plus augustes, mais il n'oublia pas aussi que son exemple auroit plus de force, pour la conversion de ses sujets, que tout ce qu'il pourroit faire d'ailleurs s'il ne marchoit pas lui-même par le chemin où il vouloit les faire entrer (2). Il n'y eut rien de plus édifiant que sa conduite dans cette occasion. Il assistoit avec toute sa cour aux prédications et aux prières publiques, avec une modestie et un respect dont tout le monde étoit édifié; après y avoir donné une partie du jour, il y retournoit encore pendant la nuit; il faisoit lui-même de grandes aumônes; il écoutoit les plaintes de ses sujets, et leur rendoit sur-le-champ la justice qu'ils attendoient depuis long-temps, et qu'ils n'avoient pu obtenir des juges qu'il avoit établis. Il traitoit les prêtres et les moindres ministres de l'Église avec une distinction particulière, surtout François, qu'il avoit presque toujours à ses côtés, bien persuadé que l'honneur qu'il lui faisoit retourneroit à l'avantage de la religion catholique. Dieu accorda à la piété de ce prince ce qu'il souhaitoit avec tant de passion : il fut témoin lui-même du concours des habitants de plusieurs bourgs du Focigny, qui venoient en foule abjurer l'hérésie; les paroisses de Bellevaux et de Saint-Sergues y vinrent aussi chacune au nombre de trois cents personnes (3). L'évêque de Genève ne pouvant plus suffire à recevoir tant de monde, on fut obligé de nommer un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux pour le soulager. Le duc étoit d'autant plus étonné du changement de ces peuples, qu'on n'avoit employé pour les ramener à l'Église que la voie de l'instruction et du bon exemple; les courtisans admiroient leur zèle, les moins sensibles à la piété en furent touchés; et, s'il faut en croire les apparences, la dévotion fit un si grand progrès dans cette cour, que tout le monde en donna des marques par des aumônes, des restitutions, des réconciliations, et par une réformation de mœurs qui dura au moins tant que le duc fut à Thonon; tant il est vrai que l'exemple du prince est la chose du monde la plus efficace pour inspirer la piété à ceux mêmes qui s'y sentent le moins portés. Il faut avouer pourtant que l'exemple du duc ne fut pas l'unique cause de ce grand changement : les prédications pleines de zèle de François n'y contribuè-

(1) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. III.

(2) Anon., liv. I.

(3) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

rent pas peu ; tout le monde le vouloit pour directeur ; et son extrême douceur, soutenue de son éminente piété, convertissoit autant de catholiques qu'elle rappeloit d'hérétiques dans le sein de l'Église.

Les choses étoient en cet état lorsque le duc reçut la nouvelle que le légat étoit près d'arriver sur les frontières de France ; il partit aussitôt avec toute sa cour, pour l'aller recevoir à l'entrée de ses états. Le légat y arriva presque aussitôt que lui ; mais, après les premiers compliments, le duc revint à Thonon par un autre chemin que celui que tenoit le légat, pour être en état d'aller encore au-devant de lui, quand il approcheroit de cette ville.

(1598) Le lendemain, dernier jour de septembre, le légat étant arrivé à une lieue de Thonon, l'évêque de Genève, accompagné de plusieurs évêques de Savoie et du Dauphiné, qui s'y étoient rendus pour saluer le légat, et précédé du clergé, fut au-devant de lui. Le duc de Savoie partit aussi quelque temps après, et rencontra le légat à une demi-lieue de Thonon ; il l'accompagna jusqu'à l'église de Saint-Hippolyte, où il fut descendre, et où il fut assez long-temps en prières. Le duc vouloit le conduire à son logis par les rues et les places où il y avoit des concerts et des arcs de triomphe ; mais le légat, qui avoit de la vertu, le pria de trouver bon qu'il n'y passât qu'à la suite du Saint-Sacrement ; il ajouta qu'on ne pouvoit se dispenser de lui faire une espèce de réparation publique ; et de le ramener comme en triomphe dans une ville d'où il avoit été banni pendant plus de soixante et dix ans d'une manière si honteuse. Il fallut donc se rendre à l'hôtel-de-ville par des rues détournées.

Le légat y reçut les compliments de tous les corps. Mais le duc, qui ne le quittoit point, ayant aperçu François, qui, bien loin de se produire, étoit mêlé dans la foule, l'en fut tirer lui-même, et le présentant au légat : « Voilà, lui dit-il, l'apôtre de mes états : c'est à lui, après Dieu, à « qui nous devons tous les grands succès dont j'ai « déjà entretenu votre éminence. » Le légat s'avança quelques pas pour le recevoir : et François ayant mis un genou en terre pour lui baiser le bas de la robe, il ne le voulut pas souffrir ; il le releva et l'embrassa : puis se tournant du côté du duc de Savoie, il lui dit qu'avant qu'il lui en parlât il avoit été informé de son mérite, qu'il lui étoit en son particulier très-obligé des peines infinies qu'il s'étoit données pour faire rentrer ces peuples dans l'Église catholique, qu'il en parleroit au pape avec les éloges qui lui étoient dus, et que, quoiqu'il n'y eût que Dieu qui pût être sa récompense, il devoit tout attendre de la reconnoissance de sa sainteté

Le lendemain de l'arrivée du légat, on recommença les prières de quarante heures, comme on l'avoit souhaité ; on en fit l'ouverture par une procession du Saint-Sacrement, qu'on fit passer sous tous les arcs de triomphe qu'on avoit élevés pour le légat, qui n'y passa en effet qu'à pied et à sa suite. L'évêque de Genève fit la cérémonie. Le légat suivoit le dais, qui étoit porté par le duc, par don Amé, légitimé de Savoie, et par les deux ambassadeurs de Fribourg. Les calvinistes, qui ne connoissoient les cardinaux et les évêques que par les satires piquantes et les peintures affreuses qu'on leur en avoit faites, ne pouvoient se lasser d'admirer la modestie et la piété du légat et des prélats qui l'accompagnoient. Un grand nombre en fut touché ; et la prédication que fit François sur la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie ayant achevé de les convaincre, ils demandèrent de faire abjuration entre les mains du légat : il étoit déjà tard, la cérémonie ayant duré fort long-temps ; il ne laissa pas de les recevoir et de les embrasser tous avec une bonté qui les charma.

Les ministres avoient publié par avance, dans leurs prêches, qu'on connoîtroit au faste, au luxe, et à la mollesse du légat et de sa suite, qu'il étoit un véritable ministre de l'Antechrist : mais on fut bien surpris quand on vit ce même légat, quoique fatigué d'un long voyage, assister jour et nuit aux prédications et aux prières publiques ; s'employer à la réconciliation des hérétiques, dont il reçut lui-même un fort grand nombre pendant tout le temps que durèrent les prières de quarante heures ; leur faire des discours solides et pathétiques ; donner de grandes aumônes aux pauvres de la ville et de la province, qui étoient accourus à Thonon ; parler au duc en faveur de tous ceux qui voulurent employer le crédit qu'il avoit auprès de ce prince ; et que ceux qui l'observèrent de plus près le trouvèrent toujours occupé à quelque chose d'utile, sans qu'il eût donné un seul moment au divertissement le plus innocent (1).

La malignité des ennemis de l'Église s'efforça en vain de donner un mauvais sens à toutes les actions du légat ; on lui rendit justice, et il n'y eut qu'un petit nombre de calvinistes entêtés, qui s'obstinèrent à dire que dans sa conduite aussi bien que dans celle du duc, il entroit plus de politique que de véritable zèle pour la religion.

Cependant François, qui avoit compté sur un plus long séjour du légat, apprit avec chagrin qu'il avoit dessein de partir dès que les prières de quarante heures seroient terminées : il jugeoit sa présence et son entremise si avantageuses au ré-

(1) Auguste de Sales, liv. III.

tablissement de la religion catholique, qu'il résolut de le prier, au nom de la nouvelle Église du Chablais, de retarder son départ au moins de quelques jours. Il lui demanda sur cela une audience particulière; et l'ayant obtenue sur-le-champ, il lui dit tout ce qu'il crut de plus capable de l'arrêter. Le légat lui répondit avec beaucoup de bonté qu'il avoit des ordres du pape si précis de se rendre incessamment à Rome qu'il ne pouvoit se dispenser de les exécuter, et que l'hiver qui approchoit l'obligeoit de passer les Alpes avant que les neiges lui en eussent fermé le passage. Il ajouta qu'il voyoit le duc si bien intentionné pour le rétablissement de la religion catholique, qu'on ne devoit pas douter qu'il n'employât toute son autorité pour en venir à bout, sans qu'il fût besoin de l'en solliciter.

François répondit qu'il étoit vrai que les intentions du duc étoient les meilleures du monde, mais qu'il n'en étoit pas de même de son conseil; qu'étant à Turin, il l'avoit trouvé contraire à quelques propositions qu'il avoit faites, et dont l'exécution étoit absolument nécessaire; qu'il étoit averti que les ambassadeurs des Suisses protestants, et les députés de Genève, devoient arriver au premier jour; qu'ils avoient ordre de solliciter avec chaleur que la liberté de conscience fût conservée dans le Chablais et les bailliages; et que, les malintentionnés du conseil se joignant à eux, il avoit lieu de craindre qu'ils ne l'emportassent sur toutes les bonnes intentions du duc.

Le légat lui demanda par écrit les propositions dont il venoit de lui parler, qui étoient les mêmes qui avoient été faites à Turin. François, qui les avoit apportées, les lui remit. Le légat les lut; et ayant achevé de les examiner avec attention, il lui dit, en le congédiant, qu'elles étoient en effet un peu fortes, mais qu'il croyoit comme lui qu'on ne pouvoit se dispenser de les exécuter; qu'il en parleroit au duc, comme de lui-même; qu'il recommanderoit cette affaire au nonce de sa sainteté; et qu'il voyoit tant de choses où l'on auroit besoin du concours de l'autorité du pape, qu'il seroit peut-être plus utile à Rome qu'à Thonon pour l'exécution de ses bons desseins.

Le légat partit le lendemain, et fut reconduit avec les mêmes honneurs. Mais il ne manqua pas de parler au duc et au nonce, comme il l'avoit promis à François; et le succès fit voir qu'il n'avoit pu se passer de prendre cette précaution.

Après le départ du légat, les ambassadeurs de Fribourg, qui étoient arrivés les premiers, furent conduits à l'audience du duc. Ils le complimentèrent de la part de leur canton sur le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais, et l'exhortèrent à achever un si saint ouvrage, si digne d'un grand prince comme lui.

Les ambassadeurs du canton de Berne et les députés de Genève, qui venoient d'arriver, eurent ensuite audience; ils parlèrent avec beaucoup de force en faveur de la liberté de conscience, et prièrent le duc de leur faire une réponse précise, parce qu'ils avoient ordre de leurs supérieurs de les informer de ses intentions. Le duc répondit qu'il ne partiroit point de Thonon sans avoir réglé les affaires de la religion; qu'il alloit assembler son conseil pour en délibérer, et qu'il leur feroit savoir ce qu'il y auroit résolu. L'audience finie, le duc entra au conseil, et voulut que François y assistât.

Il expliqua en peu de mots l'affaire dont il s'agissoit, il en représenta l'importance, témoigna qu'on lui feroit plaisir d'opiner en toute liberté; qu'il n'avoit point encore pris de résolution, et qu'il se régleroit uniquement sur ce qu'on lui feroit connoître devoir être le plus à la gloire de Dieu, et le plus avantageux au bien de l'état.

Les opinions furent d'abord partagées; mais enfin le plus grand nombre fut d'avis qu'on permît la liberté de conscience, et qu'on laissât les choses à l'égard de la religion à peu près dans l'état où elles étoient alors (1). On disoit pour appuyer ce sentiment, que le duc ne pouvoit défendre dans le Chablais et les bailliages la profession publique du calvinisme sans contrevenir au traité de Nion; qu'il étoit de la dernière importance de ne point donner aux Suisses et à la république de Genève l'exemple de la violer; qu'ils se porteroient infailliblement aux dernières extrémités pour maintenir l'exécution de l'article qui promettoit la liberté de conscience; qu'ils étoient d'autant plus à craindre, que si on reprenoit les armes on ne devoit pas douter qu'ils ne fussent secourus par les calvinistes de France, accoutumés à la guerre, et qui s'ennuyoient déjà de la paix; que Henri, leur souverain, qui seul le pouvoit empêcher, étoit trop éclairé pour ne pas profiter de l'occasion de se défaire d'une infinité d'esprits inquiets et remuants qui, n'ayant point d'autre moyen que la guerre pour subsister, troubleroient tôt ou tard la tranquillité de l'état; qu'on avoit lieu de croire qu'il s'opposeroit d'autant moins à ces secours, qu'il seroit toujours en état de les désavouer, et que par là il mettroit le duc dans la nécessité de lui restituer la ville de Berre en Provence, et le marquisat de Saluces, conformément au traité de Vervins; qu'il falloit être bien assuré du dedans avant que d'entreprendre au-dehors des changements de cette importance; que la paix de Vervins qui n'étoit point encore exécutée à l'égard

(1) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

du duc, donnoit lieu de tout craindre des forces de la France, réunies sous un aussi grand prince que Henri (1); que quand on auroit à entreprendre ce dont il s'agissoit, il falloit au moins le remettre à un autre temps; qu'on pourroit cependant procurer le retour des calvinistes à l'Église catholique par les mêmes moyens dont on s'étoit servi jusqu'alors; que personne n'auroit droit de s'en plaindre; qu'on iroit, à la vérité, plus lentement au but qu'on s'étoit proposé, mais qu'on iroit aussi plus sûrement.

Ce sentiment étoit directement opposé à celui de François; c'est pourquoi le duc ne lui eut pas plus tôt fait signe de parler, qu'il prit le contre-pied et représenta :

Que le plus ferme appui des états étoit l'uniformité dans la créance; qu'une secte comme celle des calvinistes, qui rendoit les particuliers juges en dernier ressort de ce qu'ils devoient à Dieu, n'étoit guère propre à leur inspirer le respect et la fidélité inviolable qu'ils devoient à leur souverain; qu'il n'en étoit point des calvinistes comme des autres sectes qui s'étoient élevées de temps en temps dans l'Église; que les autres, en attaquant pour la plupart seulement quelques points spéculatifs de la foi, en avoient laissé les fondements inébranlables; qu'ils n'avoient touché ni à la morale ni au culte; qu'à la réserve de quelques sentiments particuliers, ils étoient demeurés pour tout le reste dans une uniformité assez exacte; que les calvinistes, plus entreprenants et plus téméraires, n'avoient presque rien laissé d'entier; qu'ils s'en étoient pris également à la foi, au culte, à la morale, à la discipline, à l'autorité de l'Église, et qu'ils n'avoient guère plus respecté celle des souverains; qu'il ne falloit, pour s'en convaincre, que considérer ce qu'ils avoient fait dans l'Europe depuis que leur secte s'y étoit établie; qu'ils avoient soustrait une partie des Pays-Bas à l'obéissance du roi d'Espagne, et en avoient fait une république; qu'en Écosse ils avoient presque anéanti l'autorité royale; qu'ils travailloient à en faire autant dans l'Angleterre; qu'ils venoient de faire à Nantes des demandes au roi de France qui n'alloient à rien moins qu'à établir une république au milieu du royaume, et qu'on prévoyoit cependant qu'il ne pourroit les refuser sans exciter une nouvelle guerre civile; que, sans aller si loin, ils s'étoient révoltés à Genève contre leur prince légitime, s'étoient de leur autorité érigés en république libre et indépendante, et qu'on voyoit encore dans le Chablais les marques funestes de leur révolte; qu'après cela il ne comprenoit pas comme on pouvoit prétendre qu'il y avoit du danger à bannir le calvinisme des états de son altesse royale; que s'il y avoit du péril dans la résolution qu'il s'agissoit de prendre, il consistoit tout entier à y souffrir les calvinistes; qu'un souverain catholique leur seroit toujours suspect; qu'ils ne pourroient s'empêcher de le regarder comme étant opposé à leur religion, et toujours disposé à la détruire; que ces défiances produisoient encore la haine contre le prince, les intelligences secrètes avec les ennemis, et enfin la révolte; qu'elle étoit d'autant plus à craindre dans la conjoncture présente, que si le duc reculoit, après les démarches qu'il avoit déjà faites, les calvinistes ne manqueroient pas de publier qu'il n'avoit pas osé pousser les choses plus loin; qu'il n'auroit après cela d'autorité dans la province qu'autant qu'il leur plairoit; et que, dès qu'il voudroit agir en souverain, on le menaceroit des Suisses et de Genève; qu'il falloit, une fois pour toutes, leur faire connoître qu'ils n'avoient de ressources qu'en la bonté de leur prince; qu'on avoit d'autant moins d'égard pour ces intercessions étrangères, qu'ils s'en prévaloient trop; et que, bien loin d'obtenir quelque chose, elles n'étoient capables que d'avancer leur ruine.

Il ajouta que le traité de Nion, qu'on faisoit tant valoir, n'établissoit pas absolument le calvinisme dans le Chablais, mais qu'il permettoit seulement à ceux qui en faisoient profession d'y avoir trois ministres, et encore par provision et par tolérance, jusqu'à ce que le duc de Savoie y eût autrement pourvu; que Genève et les Suisses n'étoient pas assez puissants pour faire là-dessus la loi au duc dans ses propres états; que le roi de France avoit trop de besoin de Rome, et la ménageoit trop, pour souffrir que ses sujets prissent les armes contre un prince catholique, dans la seule vue d'empêcher le rétablissement de la religion dont le pape étoit le chef; et qu'après tout les souverains n'avoient rien plus à cœur que de se maintenir mutuellement dans l'indépendance, et dans le droit de disposer de leurs sujets de la manière qu'ils jugeoient la plus convenable au bien de leurs états.

L'artifice de ce discours consistoit à prendre le duc de Savoie par son foible. C'étoit un prince d'un fort grand mérite, mais extrêmement jaloux de son autorité, et qui ne pouvoit souffrir qu'on eût le moindre soupçon qu'il ne pût ou n'osât pas la faire valoir dans toute son étendue. C'est pourquoi il n'y eut personne dans le conseil qui ne jugeât que François obtiendroit infailliblement tout ce qu'il prétendoit.

Mais cet homme apostolique, qui avoit toujours le cœur plein de cette piété sincère qui éclatoit

(1) Henri IV.

dans toutes ses actions et dans tous ses discours, et qui n'avoit employé les raisons de politique que pour répondre à ceux qui avoient parlé avant lui, s'adressant au duc, lui dit avec beaucoup de respect, qu'un prince chrétien devoit au moins, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu, donner quelque chose à sa providence; que si Constantin, Théodose, et tant d'autres princes qui avoient banni l'idolâtrie et l'hérésie de leurs états, avoient toujours écouté la politique, le paganisme et tant d'hérésies dont on connoissoit à peine le nom régneroient encore dans le monde; que Dieu étoit toujours l'appui des trônes, quand les princes qui les occupoient s'employoient à le faire régner sur leurs sujets; et qu'il ne doutoit pas que, pour récompenser le zèle qu'il feroit paroître en rétablissant la religion catholique, il ne comblât son règne d'une longue suite de prospérités.

Le duc, qui avoit écouté François avec beaucoup d'attention, fut si touché de son discours, qu'il lui accorda sur-le-champ ce qu'il lui demandoit; il se fit même représenter les articles dont on a parlé dans la négociation de Turin, et il ordonna qu'ils seroient exécutés incessamment. Comme ils contenoient, en termes exprès, « que « les ministres seroient chassés des états de Sa- « voie; que les calvinistes seroient privés des « charges et des dignités qu'ils possédoient, et « qu'elles seroient données aux catholiques; qu'on « feroit une recherche exacte des revenus de tous « les bénéfices usurpés par les hérétiques, ou « possédés injustement par d'autres personnes « sans titre et sans caractère, pour être employés « à la réparation des églises, et à la subsistance « des pasteurs et des missionnaires catholiques; « qu'on fonderoit incessamment un collége de jé- « suites à Thonon; et que, dans le Chablais et « les bailliages, on ne souffriroit point d'autre « exercice public que celui de la religion catho- « lique. »

Comme, dis-je, ces articles paroissoient un peu forts pour être exécutés tout-à-la-fois, il y eut sur cela de grandes contestations dans le conseil : mais le duc, qui se souvenoit de ce qu'il avoit promis au légat, et qui avoit pris son parti, ordonna qu'ils seroient tous exécutés sans délai; et il envoya faire part de cette résolution aux ambassadeurs des Suisses et aux députés de Genève.

Une manière d'agir si haute, et même si peu attendue, les étonna sans les déconcerter : ils retournèrent à l'audience; et après avoir fait inutilement les plus fortes instances pour maintenir les choses dans l'état où elles étoient, ils se réduisirent au traité de Nion, et demandèrent qu'il fût au moins permis aux calvinistes d'avoir trois ministres dans le Chablais. Mais le duc leur répondit qu'ils savoient mieux que personne que ce réglement n'étoit que provisionnel; que cependant il y consentiroit volontiers, pourvu qu'ils voulussent, à leur tour, recevoir à Berne trois prêtres catholiques à son choix. Cette alternative, à laquelle ils n'avoient pourtant rien à dire, paroissant plus dure qu'un refus, ils prirent congé du duc, et partirent dès le lendemain, pour n'être pas témoins de ce qui alloit se passer dans le Chablais au désavantage de leur religion.

Le jour d'après, le duc ayant fait publier que tous ceux qui faisoient profession de la religion prétendue réformée eussent à se rendre à l'hôtel-de-ville, il y alla lui-même, précédé de ses gardes, et suivi de toute sa cour (1) Une partie du régiment de Martinengue se saisit en même temps des portes et des places publiques, et le reste forma une double haie le long des rues qui conduisoient du logis du duc à l'hôtel-de-ville. Ces préparatifs, qui avoient en effet quelque chose d'étonnant, jetèrent parmi les calvinistes tout l'effroi qu'il est aisé de s'imaginer; et il n'y en eut point qui ne crût que le duc alloit se porter aux dernières extrémités, pour les obliger à changer de religion. Mais si la crainte et le trouble régnoient parmi le peuple, les plus considérables, qui se voyoient enfermés dans l'hôtel-de-ville, n'étoient pas moins embarrassés.

En effet, le duc ayant fait faire silence, leur dit que, quoiqu'il eût pu dès le commencement n'employer que la voie de l'autorité souveraine pour les obliger à rentrer dans l'Église catholique, il avoit pourtant bien voulu jusqu'alors ne se servir que de celle de la douceur; que dans cette vue, depuis quatre années consécutives, on n'avoit usé que d'exhortations et de remontrances; qu'on ne lui avoit suggéré aucun de ces moyens qui sont capables de gagner les cœurs les plus durs, qu'il n'eût embrassé avec joie, pour les obliger à se porter d'eux-mêmes à prendre le parti qui leur étoit sans comparaison le plus avantageux en toutes manières, et qu'il les y avoit exhortés lui-même en public et en particulier; qu'à la vérité ce n'avoit pas été sans fruit, et qu'il voyoit avec plaisir le plus grand nombre d'entre eux réunis à l'Église catholique; mais qu'il leur déclaroit qu'il ne vouloit plus souffrir qu'un petit nombre de rebelles, sourds aux exhortations de l'Église, leur mère, et de leur prince, se fissent un malheureux point d'honneur de ne pas suivre l'exemple des autres, et de se perdre eux mêmes pour le temps et pour l'éternité; qu'il regardoit

(1) Auguste de Sales, liv. III.

ces endurcis comme les ennemis de Dieu, et les siens en particulier; qu'ils avoient eu assez de temps pour penser à ce qu'ils avoient à faire; qu'il étoit question de se déclarer; que ceux qui étoient résolus d'être de la religion de leur prince passassent à sa droite, et que ceux qui voudroient persister dans leur endurcissement passassent à sa gauche.

Le duc ayant cessé de parler, ceux des catholiques qui étoient présents se mirent à exhorter leurs amis d'ouvrir enfin les yeux, et de ne se pas perdre eux-mêmes par une obstination à contretemps, et dont ils seroient les premiers à se repentir. François, qui étoit présent, et qui savoit ce que le duc avoit résolu de faire, s'empressoit plus que personne à représenter à ces malheureux l'importance du choix qu'ils avoient à faire : on ne faisoit qu'aller et venir des deux côtés. Enfin le plus grand nombre passa à la droite du duc; mais il en resta pourtant d'assez considérables à sa gauche.

Le duc reprenant alors la parole, et s'adressant à ceux qui avoient passé à sa droite, leur dit qu'il les regardoit à l'avenir comme ses bons et fidèles sujets, et qu'il n'y avoit point de graces qu'ils ne dussent attendre de son affection. Puis se tournant du côté de ceux qui étoient restés à sa gauche, les regardant avec des yeux pleins de colère et d'indignation : « C'est donc vous, malheureux, « leur dit-il, qui osez en ma présence vous dé- « clarer les ennemis de Dieu et les miens. Allez, « sortez d'ici; je vous dépouille de vos charges et « dignités, et vous bannis pour jamais de mes « états. J'aime mieux n'avoir point de sujets, que « d'en avoir comme vous, dont j'aurois toujours « à me défier. » Il fit en même temps signe à ses gardes, qui les chassèrent honteusement de sa présence.

Quelque juste que la sévérité du duc parût après tant de voies de douceurs inutilement employées, François ne laissa pas d'en être touché. Son extrême douceur ne lui permit pas de voir ces malheureux, bannis si honteusement de la présence de leur prince, partir pour un triste exil, sans prier le duc de lui donner encore ce jour pour les ramener à leur devoir.

Il lui dit sur cela qu'il connoissoit assez les calvinistes pour l'assurer que l'attachement qu'ils avoient pour la plupart à leur religion n'étoit pas si grand qu'ils voulussent abandonner une fortune assurée, dans l'espérance de trouver un secours ordinairement incertain et toujours fort à charge; qu'étant tous établis dans le Chablais, pour peu qu'on les aidât, ils ne pourroient se résoudre à quitter leurs biens pour être vagabonds parmi ceux de leur parti, sans feu, sans lieu, exposés à toutes sortes de nécessités; qu'ainsi, s'il l'agréoit, il espéroit avant la fin du jour lui rendre bon compte de la plupart de ces gens qui avoient paru si fermes.

Le duc, qui n'avoit usé qu'à regret de la sévérité dont on vient de parler, lui permit tout ce qu'il voulut; et François fut assez heureux, avant la fin du jour, pour persuader à la plupart de se conformer aux intentions de leur prince. Un fort petit nombre, qui se croyoit plus de fermeté qu'il n'en avoit en effet, abandonna le Chablais pour passer à Nion, de l'autre côté du lac.

Mais il est plus aisé de souffrir un prompt supplice que de s'accoutumer à de longues souffrances, quoique moins rigoureuses. Les bannis du Chablais, qui s'étoient attendus que la vue de leur misère et leurs sollicitations continuelles porteroient enfin les Suisses et ceux de Genève à prendre les armes pour rétablir le calvinisme dans le Chablais, ne se furent pas plus tôt aperçus qu'on ne songeoit à rien moins qu'à se brouiller avec le duc de Savoie, et qu'ils commençoient à devenir à charge, qu'avant que le duc eût quitté Thonon, ils écrivirent à François pour le prier de ménager leur retour et leur rétablissement dans leurs biens, qui avoient été confisqués: François obtint aisément l'un et l'autre; les bannis revinrent, et furent fort bien reçus du prince(1).

Ainsi, tous s'étant réunis dans la profession d'une même foi, le duc ne songea plus qu'à établir les choses d'une manière si solide qu'il ne fût pas aisé de les changer. Pour cet effet il mit partout de bonnes garnisons, pour empêcher les émissaires de Genève d'exciter des soulèvements. Il donna ordre qu'on rebâtit les églises paroissiales; il pourvut à la subsistance des pasteurs et d'un bon nombre d'habiles missionnaires qui devoient rester encore quelques années dans la province. Il assigna un fonds pour établir le collége des jésuites dont on a parlé. Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit empêcher le retour de l'hérésie dans le Chablais et dans les trois bailliages.

Mais ce dont on ne peut assez louer ce sage prince, est la conduite réglée qu'il garda constamment, aussi bien que tous ceux de sa cour, pendant les six semaines qu'il fut à Thonon, et les grands exemples de piété qu'il y donna. Comme il étoit convaincu que l'exemple du souverain est plus capable de persuader que tout ce qu'on peut faire d'ailleurs, il se confessoit et communioit souvent; il assistoit aux prédications et aux prières publiques avec toute sa cour, mais avec une assiduité et une modestie dont les plus endurcis étoient touchés; et il fit de si grandes aumônes

(1) Auguste de Sales, liv. II.

que toute la province s'en ressentit long-temps après son départ (1).

Quand la politique est soutenue par la piété, il n'y a rien dont elle ne vienne à bout. On en vient de voir un exemple dans le rétablissement paisible de la religion catholique dans le Chablais ; il sera suivi de beaucoup d'autres, qu'on pourra remarquer dans la suite de cette histoire.

(1) Anon., liv. I.

LIVRE QUATRIÈME.

Troubles en Italie qui obligent le duc de Savoie de quitter le Chablais et de repasser les monts. L'évêque de Genève fait dessein de demander S. François de Sales pour son coadjuteur et son successeur ; il le lui propose : il le refuse d'abord avec une fermeté qui a peu d'exemples : et il y consent enfin pour ne pas résister à l'ordre de Dieu. Il part pour Rome ; aventure singulière et dangereuse qu'il a en chemin, mais qui ne sert qu'à faire éclater sa vertu. Il arrive à Rome ; il est parfaitement bien reçu des cardinaux et du pape. Sa sainteté veut l'examiner elle-même en présence d'un grand nombre de cardinaux et de prélats ; il satisfait à l'examen avec une capacité qui lui attire l'estime de toute la cour de Rome ; louanges que le pape lui a données. Les cardinaux Baronius, Bellarmin et Borghèse, se distinguent entre ses amis ; il obtient par leur crédit toutes les bulles dont il avoit besoin pour l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Chablais. Il retourne à Turin par Lorette ; il communique au duc de Savoie les bulles qu'il avoit obtenues du pape. Les ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare s'opposent à leur exécution. S. François de Sales obtient enfin du duc de Savoie tous les ordres nécessaires pour les faire exécuter. La guerre que Henri IV est obligé de faire au duc de Savoie, pour la restitution du marquisat de Saluces, met de grands obstacles à l'exécution de ses bons desseins. Grands dangers que court la religion catholique pendant cette guerre. Zèle, vigilance, fermeté que S. François de Sales fait paroître dans cette occasion ; il est fait prisonnier et relâché avec honneur. La paix se fait ; et ses bulles sont exécutées dans toute leur étendue. Il fait un voyage à la cour de France pour obtenir de Henri IV le rétablissement de la religion catholique dans le bailliage de Gex : grandes difficultés qu'il rencontre dans l'exécution de ce projet ; il les surmonte par sa prudence et par son zèle. Grande estime où il est à Paris et à la cour. On l'accuse d'y être venu pour renouveler la conspiration du maréchal de Biron ; fermeté et confiance en Dieu qu'il témoigne en cette occasion. De quelle manière il s'en justifie dans l'esprit du roi ; l'estime de ce grand prince redouble pour lui ; offres avantageuses qu'il lui fait faire pour l'arrêter en France. Grands exemples qu'il donne de générosité et de désintéressement. Il prêche à la cour et devant le roi avec de grands applaudissements : conversions remarquables qu'il fait à Paris et à la cour. Il obtient du roi le rétablissement de la religion catholique. Il part pour s'en retourner à Annecy ; il apprend en chemin la mort de l'évêque de Genève. Manière pleine de piété dont il se prépare à son sacre. Règles de vie qu'il se prescrit, et qu'il garda toujours avec une fidélité inviolable.

Pendant que ce que l'on vient de raconter se passoit en deçà des monts, toutes choses au-delà se disposoient à de grandes brouilleries ; et tous les princes d'Italie, prêts à prendre les armes les uns contre les autres, étoient à la veille de troubler cette profonde paix dont elle jouissoit depuis si long-temps, et qu'ils ont tant d'intérêt de conserver.

La cause de ce mouvement fut le refus que fit le pape Clément VIII à César d'Est de l'investiture de Ferrare, et la réunion de cette ville au saint-siége (1). Les princes alliés de la maison d'Est prirent parti pour elle : le pape ne manqua pas de partisans. Tout prit les armes ; et ce fut ce qui obligea le duc de Savoie, dont la présence eût encore été fort nécessaire dans le Chablais, de repasser les monts. L'Italie fut ainsi agitée pendant quelque temps de divers mouvements.

(1) Péréfixe, *Histoire de Henri-le-Grand*, IIIe partie.

(1599). Mais pendant qu'elle recouvroit sa première tranquillité, il arriva une chose qui jeta François dans le plus grand embarras où il se fût vu de sa vie. Il avoit quitté le Chablais, sa présence n'y étant plus si nécessaire, et s'étoit rendu à Annecy pour rendre compte à l'évêque de Genève de l'exécution des ordres du duc et des siens. Il s'en étoit acquitté avec son exactitude ordinaire, lorsque ce saint prélat, qui avoit depuis longtemps conçu le dessein d'en faire son coadjuteur, et qui étoit assuré du consentement du duc de Savoie, résolut de lui en faire la proposition. Ayant donc écouté tout ce qu'il avoit à lui dire touchant les affaires du Chablais, il lui dit à son tour qu'il connoissoit mieux que personne que son âge et ses incommodités, qui augmentoient tous les jours, le mettoient hors d'état d'agir dans un temps où son diocèse, accru d'une province entière, demandoit de lui plus d'action et de vigilance que jamais; qu'il ne pouvoit plus se passer de secours, et qu'il avoit jeté les yeux sur lui pour en faire son coadjuteur et son successeur; qu'il ne doutoit pas que son humilité ne lui fît croire qu'il étoit indigne d'une si grande charge, mais que c'étoit cela même qui l'en rendoit digne; qu'il ne l'offriroit à un autre qu'en tremblant, mais que pour lui il étoit assuré qu'il s'en acquitteroit très-dignement; qu'il le prioit de lui rendre ce service, ou plutôt à Jésus-Christ même, qui l'avoit choisi et qui lui parloit par sa bouche, et de le délivrer de l'inquiétude où il se trouvoit lorsque son âge et ses incommodités le mettoient hors d'état de satisfaire aux obligations de sa charge (1).

Il est aisé de juger quelle fut la surprise d'un homme aussi humble que François. La multitude et la confusion de ses pensées lui ôtèrent d'abord la parole : mais enfin, reprenant le calme ordinaire de son esprit, il lui répondit qu'il lui étoit bien obligé de la grace qu'il vouloit lui faire; qu'il ne se pouvoit rien ajouter à la reconnoissance qu'il en avoit; qu'il lui offroit une dignité que tout le monde révère, que quelques-uns même désirent, et que la plupart ne redoutent pas assez : mais que pour lui il étoit très-persuadé *que ce fardeau*, bien loin d'être à désirer, *seroit redoutable aux anges mêmes*; qu'il ne pouvoit voir qu'une disproportion infinie entre lui et l'épiscopat; qu'il se connoissoit mieux que personne; qu'ainsi il le supplioit de jeter les yeux sur quelque autre qui fût plus digne que lui de cette éminente charge.

L'évêque de Genève, qui s'étoit attendu à ce refus, avoit aussi prévu ce qu'il avoit à y répondre. Il reprit donc la parole, et lui dit que, comme il y auroit de la témérité à se croire assez de vertu pour pouvoir exercer dignement un ministère aussi saint que celui de l'épiscopat, il demeuroit d'accord qu'il étoit toujours plus sûr de le refuser; mais qu'il devoit convenir aussi qu'il y auroit une opiniâtreté blâmable à s'obstiner dans ce refus, lorsqu'on a lieu de croire que Dieu veut qu'on s'y engage; qu'il ne pouvoit dans cette occasion se régler sur un meilleur modèle que celui de Moïse même, ce saint conducteur du peuple de Dieu, qui refusa d'abord la conduite d'un si grand peuple, et qui la reçut néanmoins ensuite; que le refus venoit de son humilité, et l'acceptation de sa soumission aux ordres de Dieu : qu'il y auroit eu de la présomption à s'engager sans crainte dans un emploi si difficile; mais qu'il y auroit eu de l'orgueil à refuser d'obéir à Dieu même qui l'y appeloit : que, considérant d'un côté sa propre foiblesse, il refusa l'emploi dont on vouloit le charger; mais que, s'appuyant de l'autre sur la toute-puissance de celui qui lui commandoit de le prendre, il se soumit à le recevoir : que tous les saints avoient suivi depuis cette conduite, et qu'il couroit risque de s'égarer en s'en éloignant : qu'il approuvoit qu'il ne se fût point produit de lui-même, qu'il n'eût point sollicité, qu'il eût même refusé d'abord; mais qu'il ne pouvoit persister dans son refus sans s'opposer à la vocation de Dieu; qu'afin qu'il en fût plus assuré, il se croyoit obligé de lui dire qu'il ne l'avoit choisi qu'après avoir consulté sur ce choix tout ce qu'il connoissoit de personnes éclairées et vertueuses; qu'il avoit souvent consulté Dieu même, et qu'il ne l'avoit jamais fait sans se sentir affermi dans le dessein qu'il avoit de le choisir; que le clergé et le peuple le souhaitoient pour leur pasteur; que le prince même le désiroit avec passion; qu'après cela il ne croyoit pas qu'il pût douter que Dieu ne l'appelât à l'épiscopat, et qu'il ne fût obligé de se rendre à tant de marques de la vocation divine.

François répondit qu'ayant autant de lumières qu'il en avoit sur l'importance du ministère qu'on lui offroit, il ne doutoit point qu'il ne supposât qu'il avoit toutes les qualités que doit avoir un évêque pour faire son salut en faisant sa charge; mais que pour lui il étoit persuadé du contraire : qu'il voyoit clairement qu'il n'avoit aucune des qualités nécessaires pour l'épiscopat, et que, quand il en auroit quelques-unes, il se croiroit toujours obligé de le fuir : qu'ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se croyoit obligé, à la vérité, à travailler au salut du prochain, mais qu'il étoit encore plus obligé de ne prendre point d'engagement qui pût l'empêcher de faire le sien; qu'on n'avoit vu que trop souvent que ceux qui avoient

(1) Auguste de Sales, liv. IV; Anon., liv. I.

paru des modèles de vertu lorsqu'ils vivoient dans l'obscurité d'une vie privée, ayant ensuite été élevés aux premières charges de l'Église, avoient été tout d'un coup comme transformés en d'autres personnes, et qu'étant devenus hommes avec les hommes, ils s'étoient abandonnés comme eux à la vanité des honneurs et des richesses du siècle; que ces exemples l'effrayoient, et qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en conclure que les tentations qui sont comme attachées à ces grandes dignités doivent être terribles, puisqu'elles sont capables d'ébranler les ames les plus fortes, comme les grands vents ébranlent quelquefois les bâtiments les plus solides.

Cependant, repartit l'évêque, il n'y a point de condition dans l'Église qui lui ait donné plus de saints que l'épiscopat: donc il faut aussi conclure, ou que les dangers de s'y perdre ne sont pas si grands que vous pensez, ou que Dieu donne des graces à ceux qu'il y appelle, qui sont capables de vaincre toutes les difficultés qu'on y rencontre.

François répondit que ceux qui s'y étoient perdus étoient en bien plus grand nombre que les autres; qu'il ne pouvoit vaincre la crainte que ces terribles exemples lui donnoient; et qu'il le conjuroit, par l'amitié dont il l'avoit toujours honoré, de ne plus penser à lui, et de laisser à la Providence à lui choisir un successeur.

L'évêque ne jugea pas à propos de le presser pour lors davantage; il le pria seulement d'y penser, et de recommander cette affaire à Dieu, comme il alloit lui-même le prier de leur faire connoître sa volonté. Il admiroit cependant sa profonde humilité, et la différence qui se trouve entre l'esprit de Dieu et celui du monde; et il désiroit d'autant plus de vaincre sa modestie, qu'elle lui paroissoit invincible. Il en parla à tous ceux qu'il savoit avoir quelque pouvoir sur son esprit. Ils n'épargnèrent rien pour le porter à faire ce que souhaitoit le saint évêque; mais, bien loin qu'ils obtinssent quelque chose, il se retira à Sales, pour n'être plus exposé à de pareilles sollicitations.

L'évêque de Genève l'y suivit, et se joignant au comte et à la comtesse de Sales, ils firent les derniers efforts pour vaincre ses refus. Ceux qui ont autant de douceur que François ne sont pas d'ordinaire les plus fermes dans leurs résolutions; la condescendance à laquelle ils se sont accoutumés à l'égard des autres leur ôte presque la force de refuser, quand ce qu'on leur demande dépend d'eux, et qu'il n'y a point de mal à l'accorder. L'évêque de Genève, le comte et la comtesse de Sales, étoient les trois personnes du monde pour lesquelles François avoit le plus de respect et de déférence; mais ils avoient Dieu au-dessus d'eux: François, pénétré de sa crainte et de son amour, étoit incapable, pour quelque considération que ce fût, de s'exposer au moindre danger de lui déplaire. D'ailleurs, comme c'étoit moins par tempérament que par vertu qu'il s'étoit formé à cette extrême douceur, qui a fait un de ses principaux caractères, il ne laissoit pas d'avoir beaucoup de fermeté: on en a déjà vu plusieurs exemples, et l'on en pourra remarquer bien d'autres dans la suite de sa vie. Ce fut donc en vain que l'évêque de Genève eut recours au comte et à la comtesse de Sales pour l'obliger à accepter la coadjutorerie de Genève: François, persuadé que cette dignité étoit infiniment au-dessus de ses forces et de sa vertu, continua toujours à la refuser.

Enfin l'évêque, qui vouloit absolument venir à bout de cette affaire, s'adressa au duc de Savoie, et le pria de lui envoyer le brevet de la coadjutorerie pour François: il n'eut pas de peine à l'obtenir; le duc lui avoit déjà destiné l'évêché même, en cas que l'évêque vînt à manquer. Le saint prélat, ayant reçu cette pièce, qui étoit absolument nécessaire à l'exécution de son dessein, la lui envoya par un ecclésiastique d'un fort grand mérite, et pour qui François avoit beaucoup d'estime. Il lui ordonna en même temps de lui persuader de l'accepter, et que, s'il continuoit à s'en défendre, il le lui commandât de sa part sous peine de désobéissance.

L'ecclésiastique s'acquitta de sa commission en homme qui avoit dessein d'y réussir; il employa les raisons, l'autorité des pères, et les exemples des saints pour l'obliger de se soumettre: et François continuant de s'excuser sur son incapacité et son peu de vertu, il lui dit enfin qu'il avoit ordre de l'évêque de lui commander, sous peine de désobéissance, d'accepter le brevet, et le conjura de se rendre enfin à des marques si visibles et si convaincantes de la vocation de Dieu.

A ces mots, son extrême répugnance se trouvant comme accablée par l'autorité de l'Église et de Jésus-Christ même, dont il n'ignoroit pas que son évêque ne fût revêtu, il ne crut pas qu'il lui fût permis de résister davantage; mais il crut devoir encore consulter Dieu avant que de donner son consentement. Il alla à l'église se prosterner devant le Saint-Sacrement; il y resta long-temps en prières, répandant une grande abondance de larmes. Il seroit difficile d'exprimer son trouble et son agitation: prêt à consentir, et toujours retenu par la crainte des dangers auxquels il appréhendoit que sa vertu ne succombât. Enfin Dieu lui rendit sa première tranquillité; et cette paix du cœur lui étant une preuve que Dieu vouloit

qu'il se soumit, il revint trouver l'ecclésiastique, et le chargea de dire de sa part à l'évêque de Genève que, s'il en avoit été cru, il n'auroit occupé que le dernier rang dans la maison du Seigneur; qu'on l'avoit comme forcé à accepter la prévôté de l'Église de Genève; que cette dignité n'étoit déjà que trop au-dessus de son peu de vertu, sans le contraindre encore à en accepter une plus grande, et dont il étoit par conséquent beaucoup plus indigne; qu'il cédoit pourtant en cette occasion, non pas aux hommes, mais à Dieu même, de l'autorité duquel il étoit revêtu; et qu'il protestoit que c'étoit de lui seul qu'il recevoit la dignité qu'on lui offroit; qu'il le prioit de pardonner à l'évêque le choix qu'il avoit fait d'un sujet si indigne, et de ne lui point imputer toutes les fautes que son insuffisance lui feroit certainement faire dans un emploi si grand et si difficile.

Mais l'évêque étoit si éloigné d'avoir de pareilles appréhensions, qu'ayant reçu la nouvelle de son acceptation, il dit publiquement « qu'il n'a- « voit rien fait de bon en sa vie que de choisir « François pour son successeur. » Il seroit difficile d'exprimer la joie publique, quand on sut que cet homme véritablement apostolique étoit coadjuteur de Genève (1). Ce qui venoit de se passer dans le Chablais lui avoit acquis tant d'estime, et son extrême douceur lui avoit fait tant d'amis, que c'eût été tromper l'attente publique que de donner un autre successeur à l'évêque de Genève. On peut dire même qu'on avoit besoin d'un prélat d'un aussi grand mérite, et d'une sainteté aussi éminente, pour affermir la religion catholique nouvellement rétablie. Et en effet on n'eût pas plus tôt su à Genève qu'il devoit succéder à cet évêché, qu'on y désespéra du rétablissement du calvinisme dans le Chablais.

Mais les sentiments de François étoient bien différents de ceux du public. Il n'eût pas plus tôt donné son consentement, qu'il fut comme accablé de la plus vive douleur qu'il eût ressentie de sa vie. Il étoit sans cesse occupé à considérer le nouvel état où il alloit entrer; et, quoiqu'il lui eût été impossible de s'en dégager, les périls néanmoins ne lui en paroissoient pas moindres. Il lui sembloit qu'il alloit s'exposer sur une mer orageuse, où il prévoyoit mille écueils, et où il en craignoit beaucoup d'autres qu'il ne pouvoit pas prévoir; et dans l'amertume de son cœur, il lui échappoit quelquefois de s'écrier à haute voix: « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons (2). » Ceux qui vinrent pour le féliciter furent extrêmement étonnés de le voir si affligé; et comme ils lui en témoignèrent leur surprise, « Hélas, leur « disoit-il, c'étoit bien assez que j'eusse à répon- « dre de mon ame, sans m'aller charger de tant « d'autres dont Dieu doit me demander un compte « si terrible. » Enfin l'idée des périls où il croyoit qu'il alloit être exposé le frappa si vivement, qu'il en perdit entièrement le repos: cette insomnie lui échauffa le sang, et le fit tomber dans une fièvre violente, dont l'ardeur, augmentée par le trouble et l'inquiétude de son esprit, le fit passer bientôt dans une maladie très-dangereuse (1).

La comtesse de Sales, qui l'aimoit uniquement, étoit dans une affliction inconcevable d'avoir contribué, à ce qu'elle pensoit, à lui faire donner ce fatal consentement qui alloit lui coûter la vie. Tous ceux qui connoissoient François n'en étoient guère moins affligés; et l'on avoit conçu de si grandes espérances d'un choix où le doigt de Dieu paroissoit si visiblement, qu'on ne pouvoit se consoler d'une perte qu'on croyoit irréparable.

François, au contraire, trouvoit sa consolation dans ce qui affligeoit tous les autres. La paix de son ame augmentoit à mesure qu'il sentoit croître son mal; et sa confiance en Dieu ne fut jamais plus grande que lorsqu'on désespéroit de sa vie.

Mais Dieu, qui l'avoit destiné à de si grandes choses, voulut bien prolonger une vie qui devoit être si sainte et si utile à son Église. Ainsi, la violence du mal ayant cessé, comme il étoit d'un fort bon tempérament, il eut bientôt recouvré ses forces. Le premier usage qu'il en fit fut de venir à Annecy voir l'évêque de Genève, qui étoit lui-même tombé malade de l'extrême affliction que sa maladie lui avoit causée. Son arrivée contribua plus que tous les remèdes à son entière guérison. Mais François ne le vit pas plus tôt en état d'écouter ses plaintes, qu'il les lui fit de la manière du monde la plus touchante. Il lui dit qu'il l'avoit toujours regardé comme son père et son protecteur; que cependant il lui avoit fait lui seul plus de mal que tous ses ennemis ensemble ne lui en auroient pu faire; qu'il l'avoit accablé du poids de son autorité, qu'il lui avoit fait une véritable violence, et qu'il l'avoit comme forcé à consentir à la chose du monde à laquelle il avoit le plus de répugnance, et dont il savoit mieux que personne qu'il étoit très-indigne; que, s'il n'avoit pas cru devoir compatir à sa foiblesse, il devoit au moins avoir été retenu par la considération du compte terrible qu'il auroit à rendre à Dieu du mauvais choix qu'il avoit fait en le nommant pour son successeur; qu'il étoit encore temps de réparer cette faute; qu'il le prioit de

(1) Anon., liv. I.
(2) Matthieu, c. v, v. 25.

(1) Auguste de Sales, liv. II.

reprendre son brevet, et de lui rendre le consentement qu'il l'avoit comme forcé de lui donner.

L'évêque ne répondit à ses plaintes qu'en l'embrassant tendrement, et en l'exhortant à mettre sa confiance en Dieu, qui, l'ayant appelé à l'épiscopat d'une manière dont il avoit si peu de lieu de douter, ne lui refuseroit point les graces dont il auroit besoin pour être un saint évêque; qu'il prît donc une fois sa résolution; qu'à la vérité nous ne pouvions rien de nous-mêmes, mais que nous pouvions tout en celui qui nous fortifie (1). Il ajouta que, bien loin de reprendre son brevet et de lui rendre son consentement, il avoit averti le pape du choix qu'il avoit fait; qu'il ne doutoit point qu'il ne l'approuvât; et qu'il se disposât à partir lui-même au premier jour pour Rome, pour y aller consommer cette affaire.

Ainsi François, ne pouvant rien obtenir, se soumit à la volonté de Dieu, qu'il crut lui parler par la bouche de son évêque. Il partit quelques jours après; mais l'évêque de Genève, qui appréhenda qu'il ne se fît décharger par le pape de la coadjutorerie, le fit accompagner par son propre neveu, qui étoit chanoine de Genève et son vicaire général (2). On ne peut, dans cette occasion, trop admirer le désintéressement de l'oncle et du neveu. Il est certain que l'évêque de Genève pouvoit choisir son neveu pour son successeur; comme c'étoit un homme d'un fort grand mérite, et qui gouvernoit depuis long-temps sous son oncle le diocèse de Genève avec beaucoup de succès, le duc de Savoie et le pape n'eussent fait aucune difficulté d'y consentir : mais il ne consulta dans cette occasion ni la chair ni le sang; et, trouvant que François l'emportoit du côté du mérite, il ne se fit aucune difficulté de le préférer. Le neveu, de son côté, eut assez de vertu, non-seulement pour ne s'en pas plaindre, mais pour se charger lui-même des sollicitations qui devoient lui donner François pour supérieur, lorsqu'il auroit pu être le sien.

Ils savoient l'un et l'autre que, quand il est question des charges et des avantages du monde, on peut avoir égard au sang et à la parenté; mais que lorsqu'il s'agit d'une charge qui est toute de Dieu et pour Dieu, c'est Dieu seul, et les qualités qu'il demande, qu'il faut considérer; qu'on doit toujours choisir ceux qu'on a lieu de croire qu'il a lui-même élus, c'est-à-dire ceux qui sont humbles et charitables, ceux en qui l'on remarque une science animée par la piété, et une piété éclairée par la science, un courage ferme et invincible, et surtout un zèle ardent pour le salut des ames, puisque sans cette dernière qualité toutes les autres sont dans un prélat comme des vertus mortes et inanimées. C'est à ces marques qu'on peut connoître la vocation de Dieu, et les sujets qu'il a choisis lui-même pour l'épiscopat; ce fut aussi les seules que consulta l'évêque de Genève, et les seules qui le déterminèrent à préférer François à son propre neveu : conduite chrétienne et désintéressée, qui ne sauroit être assez louée et qu'on ne peut aussi trop imiter.

Mais pendant que, rempli de cette sainte joie qu'on ne manque jamais de ressentir quand on a préféré Dieu à toutes choses, ce saint prélat attend en paix le succès des négociations de son neveu pour la coadjutorerie de Genève, François, ayant passé les monts, et rendu ses devoirs au duc son souverain, continuoit son voyage de Rome. Les chemins étoient fort rompus par les pluies continuelles qu'il avoit fait sur la fin de l'hiver. Cela donna lieu à une aventure où la vertu de François éclata trop pour ne la pas raconter. Étant près d'arriver à une ville d'Italie que l'histoire ne nomme pas, son cheval s'abattit dans un bourbier, d'où il sortit en si mauvais état, qu'il fut obligé de gagner la première hôtellerie pour y changer d'habit : mais comme il n'avoit que celui qu'il portoit, un François qu'il avoit rencontré en chemin, et avec qui il avoit fait amitié, lui en offrit un de velours noir, et l'obligea de s'en servir jusqu'à ce qu'on eût séché et nettoyé le sien. La modestie dont François faisoit profession ne lui permit pas de sortir en cet état : il resta seul pendant que ses compagnons de voyage furent se promener dans la ville (1). Il arriva en ce même temps dans cette hôtellerie une dame fort bien faite, et qui avoit l'air extrêmement modeste. Ses manières régulières imposèrent à François, comme l'habit de velours qu'il portoit imposa à la dame : elle le prit pour un séculier; il la crut une femme des plus vertueuses. François étoit encore à la fleur de son âge, et pouvoit passer pour un homme des mieux faits de son temps. La conversation s'engagea insensiblement : on parla d'abord de choses indifférentes; mais la dame, qui croyoit n'avoir point de temps à perdre, changea bientôt de discours, et lui parla d'une manière si licencieuse, que François ne pouvoit assez s'étonner de voir ensemble un air si modeste et des discours si libres. Il lui répondit d'une manière à la faire rentrer dans elle-même; mais cette femme étoit de celles dont l'Écriture dit qu'elles se sont fait un front de courtisane (2), et qu'elles ont appris à ne point rougir : elle tourna en rail-

(1) Philip., c. IV, v. 13.
(2) Auguste de Sales, liv. IV.

(1) Auguste de Sales, liv. IV.
(2) Jérém., c. V.

lerie tout ce que François lui dit de plus capable de la redresser, et continua de le presser. François n'étoit pas peu embarrassé; il vouloit d'un côté ménager la réputation de cette femme, mais de l'autre, l'occasion étoit trop dangereuse pour y rester plus long-temps. Le parti qu'il prit fut de lui faire la révérence, et de lui abandonner sa chambre; mais cette femme courut après, et l'arrêta sur le pas de la porte, justement dans le moment qu'un des domestiques de François étoit près d'y entrer. Il remarqua l'action de cette dame; il en fut surpris, et l'embarras où il la vit acheva de lui en donner une fort mauvaise opinion : il étoit près de la lui témoigner; mais François, qui avoit une présence d'esprit admirable, l'en empêcha, en lui disant qu'il conduisit cette dame à sa chambre, qu'elle s'étoit méprise en prenant la sienne pour celle qu'on lui avoit donnée (1). Le domestique n'en eut pas pour elle de meilleurs sentiments; et il ne put s'empêcher de raconter ce qu'il avoit vu au François dont on a parlé.

Étant remonté à cheval, il en parla à François de Sales, et lui dit qu'il étoit d'autant plus surpris de l'effronterie de cette femme, qu'elle paroissoit de qualité, et que sa modestie lui avoit d'abord inspiré à lui-même beaucoup de respect pour elle. François lui dit qu'elle étoit peut-être telle qu'elle paroissoit; mais qu'il y avoit dans la vie de méchantes heures, où l'on n'étoit pas toujours maître de soi; et que Dieu le permettoit quelquefois, pour nous faire connoître notre foiblesse, nous apprendre à nous défier de nous-mêmes, et à recourir à lui.

Il ajouta qu'on ne pouvoit pas nier que le commerce des femmes en général ne fût très-dangereux, surtout pour les jeunes gens; mais qu'il étoit persuadé que celui contre lequel on devoit le plus se précautionner étoit celui des personnes vertueuses; que, pour peu qu'on eût de crainte de Dieu, et de ménagement pour sa propre réputation, on n'étoit guère tenté de se livrer à des femmes suspectes, et dont la conduite étoit décriée dans le monde; qu'on étoit moins en garde contre le commerce des femmes dévotes, qu'on s'y engageoit aisément, parce qu'on n'en craignoit point de mauvaises suites, et qu'on voyoit dans leur conduite une retenue qu'on ne pouvoit s'empêcher d'estimer; que c'étoit cependant un des piéges les plus adroits de l'amour-propre; qu'on passoit quelquefois, sans s'en apercevoir, de la vertu à la personne, et que ce passage étoit d'autant plus insensible que le cœur, croyant ne point sentir de nouveau mouvement, prenoit la nouvelle affection pour l'attachement vertueux auquel il étoit accoutumé; que cependant l'engagement se formoit, et qu'assez souvent on ne s'en apercevoit que lorsqu'on n'avoit plus la force de le rompre : qu'il en étoit de même des liaisons qu'avoient certaines femmes dévotes pour des hommes vertueux; que de là venoient ces attachements ridicules et outrés qu'elles avoient pour eux; et qu'on pouvoit dire, avec S. Paul, qu'ayant commencé par l'esprit on finissoit souvent par la chair (1) : qu'il étoit persuadé à la vérité que ces engagements alloient rarement jusqu'au crime, qu'il ne croyoit pas même en avoir vu d'exemple; mais qu'on ne pouvoit trop s'en défier, être trop sur ses gardes, et prendre trop de mesures contre soi-même dans ces occasions; que Dieu étoit encore plus jaloux du cœur que du corps; et que, pour n'être pas engagé dans des crimes honteux, on n'en étoit souvent pas plus à lui.

Cet entretien les conduisit jusqu'à Rome, dont le lieu d'où ils étoient partis n'étoit pas fort éloigné (2). Comme François n'avoit point de temps à perdre, il fut d'abord rendre visite au cardinal de Médicis, qu'il avoit connu à Thonon. Ce prince avoit conçu une estime de son mérite et de sa piété qui ne pouvoit aller plus loin, et l'on a su depuis qu'étant devenu pape il avoit eu le dessein de le faire cardinal; mais, n'ayant vécu que vingt-sept jours depuis son élection, il ne put exécuter ni ce bon dessein ni quantité d'autres qu'il avoit. Le cardinal écouta avec beaucoup de plaisir le récit de ce qui s'étoit passé dans le Chablais depuis son départ de Thonon; il examina avec attention les mémoires que François étoit chargé de présenter au pape, et les demandes qu'il avoit à lui faire pour l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Chablais; il lui promit de les appuyer, et lui offrit de le conduire lui-même à l'audience de sa sainteté.

Le pape, qui le connoissoit de réputation, et qui lui avoit écrit plusieurs brefs, le reçut très-bien, lui donna de grandes louanges, l'entretint souvent en particulier, et lui accorda tout ce qu'il avoit à lui demander. Mais comme il remarqua qu'il ne lui parloit point de l'affaire de la coadjutorerie de Genève, dont le neveu de l'évêque lui avoit parlé en lui rendant les lettres de son oncle, après avoir admiré une humilité si profonde, jointe à un si grand mérite, il lui en parla de lui-même, et lui dit qu'il agréoit le choix qu'on avoit fait de lui. François lui répondit qu'il n'étoit point chargé de cette affaire, et que, s'il avoit eu à en parler à sa sainteté, ce n'auroit été que pour la supplier de le tirer d'un engagement si fort

(1) Anon., liv. I.

(1) Gal., c. III, v. 3.

(2) Auguste de Sales, liv. III; Anon., liv. I.

au-dessus de ses forces, et auquel il avoit été comme forcé de donner son consentement. Le pape lui répondit que c'étoit une affaire réglée, qu'il avoit déjà donné son agrément, et qu'il se tînt prêt pour son examen, qu'il vouloit faire lui-même dans trois jours.

François fut d'autant plus surpris de cette proposition, qu'il savoit que les évêques des états de Savoie, non plus que ceux de France, n'étoient point sujets à l'examen. Il ne répondit rien au pape; mais il se rendit aussitôt chez le comte de Vérne, ambassadeur de Savoie, auquel il dit que c'étoit à lui à empêcher qu'on n'innovât rien à son occasion. Le comte fut aussi à l'audience; mais le pape le prévint en lui disant qu'en examinant François il ne prétendoit point soumettre à l'examen les évêques nommés par le duc de Savoie; que ce n'étoit que pour sa satisfaction particulière, et pour être lui-même témoin de la capacité de François, dont on lui avoit rendu des témoignages si avantageux. Cette déclaration satisfit l'ambassadeur, et François se prépara pour l'examen, mais ce fut aux pieds du crucifix. Là, dans un profond recueillement, il demanda à Dieu, avec beaucoup de ferveur, que s'il ne l'appeloit pas à l'épiscopat il lui plût de faire paroître son ignorance et de le couvrir de confusion devant sa sainteté.

Le jour marqué pour l'examen étant arrivé, il se rendit au lieu qui lui avoit été marqué. Le pape y vint quelque temps après, accompagné du cardinal Baronius, de sept autres cardinaux, d'un grand nombre d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de généraux d'ordres, et de célèbres docteurs, entre autres du savant jésuite Bellarmin, qui fut depuis cardinal.

Le pape, qui étoit très-habile, commença lui-même l'examen, qui fut continué par les cardinaux, les évêques, et les docteurs (1). Trente-cinq questions de la théologie la plus sublime y furent proposées; et François répondit à tout avec tant de solidité, de netteté et de modestie, que le pape, plus que satisfait de sa capacité, se leva de son siége, et, l'embrassant tendrement, il lui dit ces paroles de l'Écriture : « Buvez, mon fils, des « eaux de votre citerne et de la source de votre « cœur, et faites que l'abondance de ces eaux se « répande dans toutes les places publiques, afin « que tout le monde en puisse boire et s'y désal- « térer (2). » Il le déclara ensuite coadjuteur et successeur de l'évêque de Genève, le nomma évêque de Nicopolis, et ordonna qu'on lui en expédiât les bulles. A l'exemple du pape, les cardinaux et les prélats lui donnèrent de grandes marques d'estime, et renchérirent à l'envi sur ses louanges. Ainsi ce saint homme, qui avoit prié Dieu de le couvrir de confusion s'il ne l'appeloit pas à l'épiscopat, s'en retourna couvert de gloire, et remporta l'estime générale de la cour de Rome, c'est-à-dire de la cour du monde la plus éclairée et la plus difficile à surprendre.

Il n'en arriva pas de même à un ecclésiastique espagnol, nommé à un évêché : l'aventure est trop extraordinaire pour n'être pas racontée. Il devoit être examiné avec François, et s'étoit rendu avec lui au lieu où se devoit faire l'examen; il ne manquoit ni de savoir ni de vertu, et il avoit lieu de croire qu'il en sortiroit avec honneur. Cependant la présence du pape, des cardinaux et des prélats, le frappa si vivement, et il fut saisi d'une crainte si subite et si violente, qu'il en tomba pâmé. On le rapporta au logis; on employa tous les remèdes imaginables pour le faire revenir. Le pape même lui envoya ses médecins, et le fit assurer qu'il lui accorderoit ses bulles sans l'obliger à subir l'examen. Il mourut le jour même, sans autre mal que le saisissement que la crainte lui avoit causé. Cet accident, qui arriva dans le moment même qu'on alloit commencer l'examen de François, n'étoit que trop capable de le déconcerter. Mais Dieu, qui est toujours l'appui des humbles, le fortifia; et l'on admira d'autant plus la fermeté et la présence de son esprit, qu'il étoit plus difficile de n'être pas vivement frappé d'une aventure si surprenante.

Les affaires du Chablais, qui étoient le principal motif du voyage de François à Rome, ne l'occupoient pas tant qu'il n'eût encore assez de loisir pour cultiver les amis que sa réputation lui avoit acquis. Ce n'est pas qu'il n'en pressât vivement l'expédition; mais, comme tout se fait à Rome avec beaucoup de maturité, on a beau presser, on y va toujours son train. Cependant, comme le pape avoit approuvé ses mémoires, qu'il lui avoit accordé tout ce qu'il lui avoit demandé, et qu'il ne doutoit pas du succès de son voyage, il attendoit avec tranquillité qu'il lui fût permis de partir. Il visitoit souvent le cardinal de Médicis, dont l'estime pour lui augmentoit tous les jours(1). Le cardinal Borghèse, qui fut depuis pape sous le nom de Paul V, fit aussi avec lui une amitié particulière, et contribua plus que personne à lui procurer une prompte expédition des brefs dont il avoit besoin. Il eut aussi des liaisons très-étroites avec le cardinal Baronius : ce savant homme l'alloit prendre souvent dans son carrosse pour s'entretenir plus commodément avec lui, et il lui fit

(1) Auguste de Sales, liv. IV; Anon., liv. I.
(2) Prov., c. v.

(1) Auguste de Sales, liv. IV; Anon., liv. I.

présent de ses Annales ecclésiastiques. Bellarmin, jésuite, qui joignoit une piété éminente à un savoir des plus profonds, le visitoit souvent. En un mot, tout ce qu'il y avoit à Rome de personnes savantes ou distinguées par leur piété firent amitié avec lui. Mais il n'en trouva point qui fût plus selon son cœur que le P. Juvénal Ancina, alors prêtre de l'oratoire, et depuis évêque de Saluces: la conformité de génie et de mœurs les unit ensemble, et cette union dura autant que leur vie. François en parle souvent dans ses lettres comme d'un prélat éminent en science et en vertu, zélé, charitable, qui vivoit avec son peuple comme un père avec ses enfants, et qui en étoit singulièrement aimé.

Quelque douceur que trouvât François dans la conversation de ces grands hommes, son zèle pour la religion catholique le rappeloit continuellement dans le Chablais : il le témoigna à ses amis, et ils sollicitèrent si vivement, qu'ayant enfin obtenu tous les brefs dont il avoit besoin, il fut prendre congé de sa sainteté. Le pape en le quittant lui donna mille marques d'estime, et lui recommanda de s'adresser directement à lui, soit pour ses propres affaires, soit pour toutes les autres où il auroit besoin de son autorité.

François lui répondit que, sans aller plus loin, il avoit une grace à demander à sa sainteté; que l'église de Genève jouissoit de plusieurs droits qui lui paroissoient trop à la charge du peuple; que tel étoit celui qu'elle avoit de succéder à ceux qui mouroient sans enfants; qu'il leur étoit défendu, comme à des esclaves, de tester et de disposer de la moindre partie de leurs biens en faveur de leurs proches parents, qui souvent étoient pauvres, et qui en avoient beaucoup plus besoin que l'évêque de Genève; que tel étoit encore celui qu'il avoit d'obliger les habitants de certains bourgs de veiller toutes les nuits sur le bord des marais, et d'empêcher le bruit des grenouilles pendant qu'il dormoit (1). Il ajouta que ces droits étoient indignes d'un évêque, qu'il devoit se contenter d'être le père du peuple, sans exiger de lui des servitudes honteuses, et qui sentoient beaucoup plus le paganisme que la liberté de l'Église chrétienne; que puisqu'elle avoit bien voulu le nommer coadjuteur et successeur de l'évêque de Genève, il supplioit sa sainteté de lui permettre de pouvoir renoncer à des droits qui étoient si à charge à son peuple, s'il arrivoit un jour qu'en succédant à l'évêque de Genève il crût qu'il fût à propos de l'en décharger.

Le pape admira la charité et le désintéressement de François; il lui permit de faire ce qu'il jugeroit à propos, et le congédia en lui renouvelant les assurances de sa bienveillance et de sa protection.

Il partit de Rome peu de jours après, et l'on remarqua qu'il n'avoit jamais parlé au pape et aux cardinaux de ce qui le regardoit, quoiqu'ils se fussent fait un plaisir de l'obliger, et qu'au lieu de solliciter les bulles de la coadjutorerie de Genève, il les avoit abandonnées si absolument à la Providence, que si le neveu de l'évêque de Genève n'eût pas eu soin de les expédier, il fût revenu à Annecy sans les apporter. François prit son chemin par Lorette, mais il n'y demeura qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour satisfaire à sa dévotion (1). Il se rendit de là en diligence à Turin pour y présenter au duc de Savoie les brefs qu'il avoit obtenus de sa sainteté, et lui en demander l'exécution. Comme il n'avoit agi que par ses ordres, et conformément à ce qu'il avoit approuvé lui-même avant son départ de Thonon, il avoit lieu de croire que le duc, qui regardoit d'ailleurs le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais comme son ouvrage et comme l'événement le plus glorieux de son règne, apporteroit toutes les facilités possibles à l'exécution de ces brefs. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que les intérêts particuliers nuisent aux généraux : les deux ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, dont les ducs de Savoie sont grands-maîtres, s'opposèrent fortement aux prétentions de François; et il se vit réduit ou à abandonner un projet dont la conservation de la religion catholique dans le Chablais dépendoit absolument, ou à s'attirer l'inimitié de toutes les personnes de marque des états du duc de Savoie. Ce prince même, en qualité de grand-maître, avoit un intérêt considérable à ne point permettre l'exécution des ordres de sa sainteté; c'est-à-dire qu'il étoit tout-à-la-fois juge et partie : situation délicate pour un sujet du caractère de François, qui se voit chargé des intérêts de Dieu, mais qui ne peut les soutenir sans choquer ceux de son souverain. De moindres difficultés eussent été capables de rebuter un homme moins ferme et moins attaché à Dieu que François : cependant elles n'étoient pas les seules qu'il avoit à surmonter.

L'affaire dont il s'agissoit devoit être portée au conseil du duc, presque tout composé de parents ou alliés des commandeurs des ordres. Cet obstacle étoit suivi d'un autre. On a vu que François avoit fait passer bien des choses au conseil contre le sentiment de la plupart des conseillers d'état, et qu'il l'avoit emporté sur eux plus d'une

(1) Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. IV.

fois ; il avoit lieu de craindre qu'ils ne se fissent un plaisir malin de traverser un dessein qu'ils n'avoient jamais approuvé. Mais ce qui l'embarrassoit le plus étoit la nature de l'affaire en question, et que les oppositions des deux ordres paroissoient justes et bien fondées. Pour entendre cette difficulté il est nécessaire de reprendre les choses de plus loin.

La religion catholique ayant été bannie du Chablais et des bailliages, le pape Grégoire XIII, qui avoit prévu qu'elle pourroit un jour y être rétablie, prévit en même temps que, si on laissoit usurper aux hérétiques les bénéfices tant séculiers que réguliers, la restitution des biens de l'Eglise pourroit être un obstacle à ce rétablissement (1) ; il résolut donc de l'empêcher, et ce fut ce qui le porta à les unir aux ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Il ne pouvoit pas prendre un parti plus sûr : il avoit besoin de personnes puissantes qui pussent se mettre en possession de ces biens, et s'y maintenir malgré les efforts des hérétiques. Les ordres dont on vient de parler faisant profession des armes, étant remplis de tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité dans les états du duc de Savoie, et ayant même ce prince pour grand-maître, étoient en effet le plus fort parti qu'on pût opposer aux hérétiques. Ils en furent eux-mêmes les premiers convaincus ; et, ne doutant point que s'ils s'opposoient aux chevaliers dont on vient de parler, ils s'attireroient sur les bras toutes les forces de la Savoie et du Piémont, ils les laissèrent mettre en possession des biens qui leur avoient été donnés, et n'osèrent entreprendre de les y troubler. Ce fut un surcroît de richesses pour ces deux ordres ; et le patronage du duc de Savoie, qui donne toutes les commanderies, en devint plus considérable.

Il falloit aller directement contre des intérêts si essentiels pour persuader au duc de consentir que les bénéfices dont on vient de parler seroient désunis des deux ordres, et rendus à leurs premiers possesseurs. Cependant la religion catholique ayant été rétablie dans le Chablais de la manière qu'on l'a raconté, François eut assez de zèle pour le proposer à ce prince ; et il sut si bien lui persuader que la religion catholique ne pouvoit subsister long-temps sans cette réunion, qu'il consentit par écrit qu'il iroit à Rome la solliciter. Ce fut le motif du voyage dont on vient de parler. Il y obtint du pape tous les brefs nécessaires pour consommer cette grande affaire. C'est à l'exécution de ces brefs que les commandeurs des deux ordres formèrent l'opposition qu'on vient de rapporter.

(1) Auguste de Sales, liv. IV; Anon., liv. I.

Elle paroissoit d'autant mieux fondée, que Grégoire XIII, dans la bulle qui unissoit les bénéfices du Chablais aux ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, avoit expressément déclaré, qu'en cas que la religion catholique fût rétablie, les commandeurs ne seroient obligés de donner aux curés que la portion congrue, et qu'ils jouiroient du reste des revenus. Cet article avoit été exécuté ; et ils prétendoient qu'on ne pouvoit pas exiger davantage.

Cependant Clément VIII n'avoit eu aucun égard à cette clause, et il avoit ordonné que les biens unis par Grégoire XIII retourneroient aux premiers possesseurs, sans faire aucune réserve au profit des deux ordres. Il y avoit même quelque chose de plus ; c'est que, contre le style de la cour romaine, les parties intéressées à la restitution de ces biens n'avoient été ni citées, ni ouïes ; et que le pape s'étoit contenté du consentement du duc de Savoie, grand-maître des deux ordres. Ils prétendoient sur cela appeler du pape mal informé au pape mieux informé, c'est-à-dire engager cette affaire dans des longueurs dont on n'eût peut-être jamais vu la fin.

C'est ce que François appréhendoit sur toutes choses ; il étoit persuadé qu'on ne pouvoit pourvoir trop tôt le Chablais de pasteurs savants et éclairés ; et il désespéroit d'y en pouvoir mettre de ce caractère, tant que les bénéfices seroient réduits à la portion congrue.

Dans cet embarras, où il ne prenoit point d'autre intérêt que celui de Dieu même et de la religion, il eut recours à la prière, son refuge ordinaire lorsqu'il se voyoit exposé aux contradictions des hommes. Après s'y être rempli de force et de lumière, il alla trouver le duc, et lui présenta les mémoires qu'il avoit dressés pour répondre aux plaintes des commandeurs des deux ordres (1).

Ce prince de son côté n'étoit pas peu embarrassé ; il ne pouvoit pas nier qu'il n'eût donné son consentement à tout ce que François avoit négocié à Rome ; qu'il n'eût jugé lui-même la désunion des bénéfices absolument nécessaire, et qu'il ne fût convaincu que sans cela la religion catholique ne pouvoit pas subsister long-temps dans le Chablais. D'ailleurs il estimoit assez François de Sales, pour ne lui pas donner le démenti d'une affaire qu'il n'avoit entreprise que par ses ordres.

Mais les princes ont leurs intérêts particuliers à ménager comme les autres hommes, et il prévoyoit de plus qu'il alloit avoir des démêlés avec la France, qui ne lui permettoient pas de mécontenter la noblesse de ses états. L'expedient qu'il

(1) Anon., liv. I.

prit, dans cette occasion, fut de remettre la conclusion de cette affaire à un autre temps, et de contenter François, en ménageant ses intérêts particuliers. Il lui offrit sur cela une somme considérable pour le dédommager des frais qu'il avoit faits pendant sa mission dans le Chablais.

Il ne se contenta pas de la refuser; il offrit encore au duc de travailler autant de temps à ses dépens qu'il jugeroit à propos. Mais il lui représenta si fortement que de remettre la conclusion de l'affaire dont il s'agissoit à un autre temps étoit la ruiner absolument, qu'il obtint enfin son consentement pour l'exécution des brefs de sa sainteté. Après cela ce ne fut plus une affaire d'obtenir celui des commandeurs : ainsi tout le monde étant d'accord, le duc fit expédier des lettres pour le sénat de Chambéri, par lesquelles il lui ordonnoit de vérifier sans modification les brefs du pape qui lui seroient présentés de sa part par le coadjuteur de Genève (1). François en fut lui-même le porteur; et les brefs ayant été vérifiés, il partit pour le Chablais avec une commission expresse du pape, de l'évêque et du duc, de les mettre à exécution. Il y employa le reste de l'année mil cinq cent quatre-vingt-dix-neuf, et une partie de l'année mil six cent.

Déjà les pasteurs rétablis, les églises et les monastères rebâtis, faisoient prendre au Chablais une nouvelle face. La religion catholique s'y affermissoit tous les jours de plus en plus; et les peuples, détrompés de leurs erreurs, commençoient à faire librement, et même avec zèle, ce que plusieurs avoient fait d'abord par des considérations humaines, lorsque l'hérésie, toujours attentive à tout ce qui pouvoit la favoriser, fut sur le point de rentrer dans cette belle province. (1600) Ce fut à l'occasion de la guerre entre Henri IV, roi de France, et Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour la restitution du marquisat de Saluces.

Par le traité de Vervins cette affaire avoit été renvoyée au pape pour la régler à l'amiable. Mais le duc de Savoie s'étant aperçu que sa sainteté, persuadée du bon droit de la France, décideroit enfin en sa faveur, fit paroître tant de défiance que le pape, en étant offensé, se déporta de l'arbitrage, et remit les parties dans la liberté de vider leur différend comme elles le jugeroient à propos (2). Le duc vint en France en personne, pour traiter lui-même de cette affaire avec Henri IV; mais comme il n'agissoit pas de bonne foi, il s'en retourna sans rien conclure.

Enfin, après plusieurs négociations, les deux princes ne pouvant s'accorder, la guerre fut ouvertement déclarée. Le maréchal de Biron entra dans la Bresse, qu'il soumit en peu de temps; Lesdiguières dans la Savoie, qui fut aussi conquise; et le roi lui-même du côté de Faussigny et du Chablais, qui ne pensèrent pas même à lui résister.

A l'approche du roi, la ville de Genève et les Suisses protestants, irrités du rétablissement de la religion catholique dans le Chablais, lui offrirent de joindre leurs troupes aux siennes. Le roi, qui n'avoit pas eu le temps de lever une assez puissante armée pour se passer du secours de ses alliés, les accepta. Ainsi les calvinistes entrèrent à main armée dans le Chablais et dans les bailliages pour y venger leurs injures particulières, sous prétexte d'aider Henri à obliger le duc de Savoie de lui faire satisfaction.

Il est aisé de s'imaginer en quel danger fut alors la religion, le duc de Savoie ayant retiré toutes ses troupes dans ses places, et n'y en ayant point qui osassent tenir la campagne (1). Déjà les pasteurs catholiques chassés, leurs maisons et leurs bénéfices occupés par les hérétiques, donnoient lieu de tout craindre pour les nouveaux catholiques, dont la foi encore chancelante n'avoit pas besoin de pareilles épreuves; lorsque François, quoiqu'il eût tout à craindre de la fureur des hérétiques, résolut de s'opposer comme un mur pour la maison d'Israël (2). Il commença par faire présenter au roi une requête fort respectueuse, par laquelle il le supplioit de distinguer dans cette guerre les intérêts de la couronne de ceux de la religion; de se souvenir qu'il étoit roi très-chrétien, et qu'en qualité de fils aîné de l'Eglise, il étoit obligé de la protéger, et de défendre à ses troupes de faire aucune violence aux prêtres et aux catholiques du Chablais et des bailliages. Le roi répondit à cette requête aussi favorablement qu'il le pouvoit désirer, et il ordonna à tous ses officiers de tenir la main à ce que la religion catholique ne soufrît point de son entrée dans la province.

Mais comme François alloit partout pour procurer l'exécution de ses ordres, il donna dans un parti qui le fit prisonnier, et le conduisit au marquis de Vitry, qui commandoit pour le roi dans la province. Les hommes avoient en cela un dessein, et Dieu en avoit un autre. Le marquis, ayant appris qui il étoit, le reçut avec beaucoup d'honneur; et il fut si charmé de son entretien et de sa douceur, qu'il lui accorda tout ce qu'il voulut, et donna des ordres si précis, que les pasteurs furent

(1) Auguste de Sales, liv. IV; Anon., liv. I.
(2) Péréfixe, *Histoire de Henri-le-Grand*, IIIe partie.

(1) Anon., liv. I.
(2) Ezéch., c. xiii, v. 5.

rétablis dans leurs maisons et dans leurs bénéfices, et les hérétiques contraints de les leur céder. Il lui offrit même de le faire connoître au roi, et de le faire conduire à Chambéri pour y saluer sa majesté. Mais François, après avoir témoigné la profonde vénération qu'il avoit pour ce grand prince, répondit « qu'étant sujet du duc de Savoie, il croi- « roit manquer à son devoir, s'il alloit saluer sa « majesté dans un temps où, les armes à la main « contre son prince, il l'avoit dépouillé d'une par- « tie de ses états, et étoit près de s'emparer du « reste. » Vitry ne fut point choqué de cette réponse; au contraire, il admira la fermeté de François, et il crut qu'il devoit estimer dans un Savoyard ce qu'on auroit loué dans un sujet du roi dans une semblable conjoncture.

Cependant François profita si bien de l'estime que Vitry avoit pour lui, qu'il se vit en état de faire une visite générale du diocèse de Genève (1). Il l'entreprit avec un travail incroyable; et ce fut avec tant de succès que, malgré la guerre, il rétablit trente-cinq paroisses, où il laissa des pasteurs et des missionnaires, qui soutinrent la religion catholique contre les efforts des hérétiques.

La guerre cependant continua avec autant de gloire pour Henri-le-Grand que de dommage pour le duc de Savoie. La Bresse, le comté Génevois et la Savoie conquise, la citadelle de Bourg, Montmellian, les forts châteaux de Conflans et de la Charbonnière, qui jusque-là avoient passé pour imprenables, réduits à se rendre, et les avenues de Tarentaise et de la Morienne saisies, ouvroient au roi le chemin du Piémont. Tant de conquêtes, faites avec tant de rapidité, alarmèrent le pape et les princes d'Italie : ils s'entremirent d'un accommodement; et enfin la paix fut conclue et publiée à Lyon, le dix-septième de janvier de l'an mil six cent un.

(1601) Par cette paix, le roi consentit que les ducs de Savoie retinssent à perpétuité le marquisat de Saluces, et rendit tout ce qu'il avoit conquis sur le duc (2). En échange du marquisat, le duc, de son côté, céda au roi et à ses successeurs, rois de France, les pays de Bresse, Bugey, Veromey, la baronnie de Gex, et généralement tout ce qui lui appartenoit le long du Rhône depuis la sortie de Genève. On reprocha au roi d'avoir été dans ce traité la dupe des princes d'Italie, qui l'avoient obligé de céder un état qui, quoique d'une petite étendue, lui en ouvroit l'entrée, et mettoit le duc de Savoie dans une dépendance absolue de la France.

Mais, dans la vérité, les deux princes gagnèrent à cet échange, et le roi beaucoup plus que le duc de Savoie. Pour un marquisat éloigné de ses états, enclavé dans ceux de Savoie, de peu d'étendue, et qu'on ne pouvoit conserver qu'avec de fortes garnisons, qui consommoient deux fois plus de revenus qu'on n'en tiroit, il acquit un pays de plus de vingt-cinq lieues, contigu aux siens, qui étendoit sa frontière, où il y avoit plus de huit cents gentilshommes, et qui étoit très-fertile et très-abondant, principalement en pâturages propres à nourrir les haras. Le duc, de son côté, en acquérant le marquisat, se tiroit une fâcheuse épine du pied, ou plutôt une épée qui lui traversoit le corps. Car, pendant que les François en étoient les maîtres, il n'osoit sortir de Turin qu'accompagné de quatre à cinq cents chevaux; et il étoit obligé d'entretenir de fortes garnisons au milieu de ses propres états. Il se mit donc par là en liberté; mais il lui en coûta cher. Quoi qu'il en soit, on regarda comme une espèce de miracle que les calvinistes eussent si peu profité de la guerre, et que la religion catholique n'eût reçu aucune atteinte dans le Chablais. On en donna toute la gloire à François; et dans la vérité, après Dieu, elle lui étoit due toute entière. On doit aussi une partie de ce succès à la fermeté de Henri-le-Grand. Il ne voulut pas permettre que les hérétiques se prévalussent contre la religion catholique de la guerre qu'il faisoit au duc de Savoie; il maintint toutes choses dans l'état où il les avoit trouvées, et le besoin qu'il avoit des troupes des calvinistes, et les sollicitations continuelles qu'on lui faisoit, ne furent pas capables de le faire consentir au rétablissement de l'erreur dans les lieux d'où elle avoit été bannie. Ce n'est pas la seule preuve de la sincérité de la conversion de ce grand prince; on en verra d'autres dans la suite de cette histoire.

La paix ayant partout rétabli la tranquillité et le bon ordre, François fut prié par les syndics d'Annecy d'y prêcher le carême : le peuple, qui l'aimoit uniquement, souhaitoit avec passion de le revoir en chaire, après en avoir été privé pendant tant d'années que la mission du Chablais avoit duré (1). L'entreprise étoit un peu forte, après tant de fatigues qu'il venoit d'essuyer: mais il aimoit de son côté trop tendrement le peuple d'Annecy pour lui refuser ce qu'on lui demandoit de sa part avec tant d'empressement : il l'accorda donc; et il étoit près de se mettre en chemin, lorsqu'il apprit que le comte son père étoit dangereusement malade. Il étoit d'un âge où les plus légères maladies peuvent devenir mortelles. Ainsi, sans attendre la confirmation de cette fâcheuse

(1) Anon., liv. I.

(2) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. I.

(1) Auguste de Sales, liv. III.

nouvelle, il se rendit en diligence au château de Sales. Il trouva le comte encore plus mal qu'on ne lui avoit mandé, mais qui ne laissoit pas de l'attendre pour recevoir de sa main les derniers sacrements. François s'acquitta de ce devoir avec sa piété et sa fermeté ordinaire : il passoit les jours et les nuits auprès de lui : et quoiqu'il eût le cœur pénétré de la douleur la plus vive, dans la vue de la perte qu'il alloit faire, il eut la force de consoler sa sainte famille, et d'exhorter lui-même son père à la mort.

Mais Dieu voulut bien lui épargner le plus sensible de tous les déplaisirs qu'il eût pu recevoir, s'il en eût été témoin. Lorsque tout paroissoit désespéré, le malade se sentit soulagé, et les médecins assurèrent que, s'il n'en guérissoit pas, il vivroit au moins assez pour donner à François tout le temps dont il avoit besoin pour prêcher le carême à Annecy. Il partit sur cette assurance, après en avoir obtenu l'agrément de son père : mais il avoit à peine prêché les premières semaines, qu'on vint lui dire, comme il étoit près de monter en chaire, qu'il étoit mort, et que sa famille accablée d'affliction l'attendoit pour lui rendre les derniers devoirs. Cette fâcheuse nouvelle le frappa d'autant plus vivement, qu'il s'y étoit moins attendu. Il aimoit son père avec toute la tendresse dont un cœur aussi bien fait que le sien étoit capable, et il en étoit uniquement aimé : cependant, après s'être recueilli un moment pour offrir à Dieu la perte qu'il venoit de faire, et se soumettre aux ordres souverains de sa justice, qui a condamné tous les hommes à la mort, il eut la force de monter en chaire, et de prêcher avec autant de zèle et de présence d'esprit que s'il ne lui fût rien arrivé de fâcheux. Le sermon fini, il apprit lui-même à son auditoire la perte qu'il venoit de faire, et lui demanda congé pour aller rendre à son père les derniers devoirs.

Comme François n'étoit point de ces dévots insensibles, qui font gloire d'être durs, et de ne rien donner aux sentiments les plus indispensables de la nature, tout le monde admira sa fermeté; mais la surprise fut bien plus grande, lorsqu'on le vit revenir deux jours après continuer ce qu'il avoit commencé, et achever son carême avec ce zèle et cette éloquence pour laquelle tout le monde sait qu'il faut une fort grande liberté d'esprit. Mais ce n'est pas sans raison que l'apôtre dit que le juste vit de la foi (1). C'est elle qui le soutient dans toutes les traverses de la vie; et si elle n'empêche pas de les ressentir, elle élève au moins à ce degré de force qui paroît au commun des hommes une espèce d'insensibilité, mais qui n'est en effet qu'une soumission respectueuse aux ordres de la Providence.

François apprit dans ce même temps que les hérétiques se prévaloient de la cession qui avoit été faite au roi de France du bailliage de Gex. C'étoit celui des trois dont on a parlé où la religion catholique avoit fait moins de progrès; il étoit, comme les autres, du diocèse de Genève, mais ayant changé de souverain, François n'y pouvoit plus agir avec l'autorité qu'il avoit du temps qu'il appartenoit au duc de Savoie. D'ailleurs, comme le Rhône le sépare des deux autres, l'accès en est plus difficile; et François, sans la protection du roi de France, ne pouvoit qu'avec un fort grand danger y étendre sa mission. Il voyoit cependant avec un extrême regret trente-cinq paroisses, dont ce bailliage est composé, enveloppées dans l'erreur ou prêtes à y retomber (1).

Ce fut ce qui lui fit concevoir le dessein d'aller à la cour de France, pour obtenir du grand Henri la permission de travailler à la conversion des peuples de ce bailliage, comme il avoit fait à celle du Chablais et des deux autres bailliages. Il le proposa à l'évêque de Genève, qui n'avoit pas moins de zèle que lui pour la foi, mais qui étoit bien moins en état d'agir.

Une raison particulière le confirma dans ce dessein. Il est certain que ses rares qualités et sa grande réputation obscurcissoient celles de l'évêque de Genève. Quelque attention qu'il eût à ne rien faire que dépendamment de lui et par ses ordres, il avoit remarqué que quelques-uns des anciens domestiques de l'évêque en avoient pris de l'ombrage, et tâchoient de lui inspirer de la jalousie. Il étoit persuadé que la vertu du prélat le mettoit au-dessus de ces sortes d'impressions : mais, comme il connoissoit aussi la délicatesse infinie du cœur humain, et le penchant qu'ont les personnes âgées et incommodées à se laisser gouverner, il crut qu'il devoit éloigner de ses yeux un objet qui pourroit à la fin lui devenir désagréable. Il lui proposa donc le dessein qu'il avoit d'aller à la cour de France, mais il se garda bien de lui en dire tous les motifs; il ne lui parla que de la conversion du bailliage de Gex, et du besoin qu'il avoit d'être appuyé de l'autorité du roi de France pour y réussir (2).

L'évêque approuva le dessein et le motif; et pour lui attirer plus de considération, il convoqua une assemblée générale du clergé de Genève, pour le faire députer à la cour de France. L'acte de sa députation lui ayant été remis, il prépara toutes choses pour son départ, et partit quelques

(1) Rom., c. XVII.

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(2) Anon., liv. I.

jours après. Mais comme, pour réussir dans son dessein, il avoit besoin de se faire des amis à la cour de France, il prit son chemin par la Bourgogne, dans le dessein d'y voir le baron de Luz, qui commandoit pour le roi dans la province, et d'obtenir de lui des lettres de recommandation aux amis qu'il avoit à la cour. Il connoissoit particulièrement le baron, et avoit même beaucoup de part à son amitié. Il le trouva à Dijon, et en fut reçu avec de grands témoignages d'estime et de vénération. Les honneurs qu'il lui fit lui attirèrent les visites et les compliments des principaux du parlement; et ce fut dans cette occasion qu'il s'acquit si bien leur bienveillance, qu'il fut obligé d'y retourner depuis, pour satisfaire à la passion qu'ils avoient de le revoir et de l'entendre.

Le baron lui donna toutes les lettres dont il avoit besoin pour les personnes qui avoient le plus de crédit à la cour; il écrivit même à sa majesté en sa faveur; et il lui dit tant de bien du coadjuteur de Genève, qu'il prépara son esprit à cette haute estime dont ce grand prince lui donna depuis des marques si éclatantes, qu'elle lui attira l'envie de plusieurs personnes puissantes qui entreprirent de le perdre. Ils y eussent peut-être réussi, s'il eût eu affaire à un prince moins éclairé, ou plutôt si sa vertu ne l'eût mis à couvert du soupçon même du crime dont on prétendoit le noircir.

Mais quelque lieu qu'eût François de compter sur la recommandation du baron de Luz, comme il s'agissoit d'une affaire de religion, et qu'il avoit une commission expresse du pape de travailler à la conversion du bailliage de Gex, il crut qu'il devoit s'appuyer du crédit de l'évêque de Camerin, nonce de Sa Sainteté auprès de sa majesté très-chrétienne. La première visite qu'il rendit à Paris, fut à ce prélat, qu'il avoit connu à Rome. Il l'informa du sujet de son voyage, et lui demanda sa protection auprès du roi. Le nonce, qui n'avoit pas oublié la considération où le coadjuteur de Genève étoit auprès du pape, la lui promit tout entière, et se chargea de le présenter lui-même à sa majesté. Ils furent ensemble à l'audience. François complimenta le roi d'une manière qui lui acquit l'estime de toute la cour; il lui présenta les lettres de l'évêque de Genève, et celles du baron de Luz; et le nonce expliqua un peu plus au long que François n'avoit fait dans son compliment le sujet qui l'obligeoit de recourir à la protection de sa majesté.

Le roi, qui étoit le meilleur aussi bien que le plus grand prince du monde, reçut François avec cette bonté qui le faisoit adorer de ses peuples et des étrangers; il l'écouta favorablement, et après lui avoir dit qu'il n'avoit pas oublié tout le bien qu'il avoit ouï dire de lui lorsqu'il étoit en Savoie, il le renvoya à Villeroi, secrétaire d'état, à qui il ordonna de lui faire le rapport des propositions que François lui auroit faites.

Les calvinistes étoient alors fort puissants à la cour de France; la liberté que l'édit de Nantes leur avoit donnée de professer publiquement leur religion y en avoit attiré un grand nombre; les charges et les emplois en étoient remplis; plusieurs des plus grands seigneurs de la cour étoient de cette secte; le roi lui-même, qui y avoit été élevé, quoique sincèrement catholique, en considération des services qu'ils lui avoient rendus, ne pouvoit s'empêcher de les favoriser; leur crédit balançoit souvent celui des catholiques, et l'emportoit même quelquefois. Ainsi François ne pouvoit que trouver de grandes oppositions à l'exécution de ses desseins.

En effet, étant entré en conférence avec Villeroi, il rejeta bien loin la proposition qu'il lui fit de rétablir la religion catholique dans le bailliage de Gex (1). Il lui dit sur cela qu'il y avoit trop peu de temps que ce pays appartenoit à la France, et qu'il étoit trop éloigné du centre de la monarchie, pour entreprendre d'y faire un changement si considérable; qu'il ne pouvoit servir qu'à rendre le gouvernement odieux, et à faire soulever les peuples; ce qui leur seroit d'autant plus aisé, que Genève et les Suisses protestants ne manqueroient pas de favoriser leur révolte; que le roi, qui dans le traité de Vervins avoit fait comprendre les Suisses parmi ses alliés, ne pourroit se résoudre à rompre avec eux; que la France, épuisée par les guerres civiles et étrangères, avoit besoin de repos; que le roi n'avoit accordé l'édit de Nantes, si favorable aux calvinistes, que pour les obliger à quitter les armes; que ce qu'il proposoit ne seroit que trop suffisant pour les porter à les reprendre; que plusieurs d'entre eux, qui n'avoient point d'autre métier que la guerre, s'ennuyoient déjà de la paix; qu'il ne leur falloit qu'un prétexte pour la rompre; qu'ils ne manqueroient pas d'accourir au secours de leurs frères; qu'ainsi, au lieu de rétablir la religion catholique, on ne feroit que rallumer la guerre qu'on avoit eu tant de peine à éteindre, et fortifier d'autant plus le calvinisme qu'on auroit fait de vains efforts pour le détruire.

Il ajouta qu'il étoit lui-même trop zélé pour la religion catholique, pour n'en pas souhaiter le rétablissement dans tous les lieux dont elle avoit été bannie, mais qu'il falloit attendre du temps les circonstances favorables à un si grand dessein; et qu'en matière d'affaires d'état, il valoit mieux ne point entreprendre que de le faire sans être assuré de réussir.

(1) Auguste de Sales, liv. V.

François répondit à ce raisonnement de Villeroi, que personne n'avoit jamais douté qu'un prince aussi puissant que le roi de France ne fût en état de faire dans ses états ce que le duc de Savoie venoit d'entreprendre dans les siens avec tant de hauteur et de succès ; qu'il avoit assisté au conseil du duc lorsqu'on y avoit proposé le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais, et dans les bailliages de Gaillard, Terny et de Gex ; que plusieurs de ceux qui y avoient opiné avoient insisté sur les mêmes inconvénients qu'il venoit de proposer ; que cependant le duc, qui étoit un prince très-éclairé, n'y avoit eu aucun égard ; qu'ils ne l'avoient pas empêché de réussir dans son entreprise ; qu'aujourd'hui même, qu'il avoit l'honneur de lui parler, si le bailliage de Gex étoit encore des états du duc, il ne feroit aucune difficulté de travailler sous ses ordres au grand dessein qu'il lui proposoit : qu'il connoissoit les peuples et le pays dont il s'agissoit, et qu'il le prioit de lui faire la grace de vouloir bien s'en rapporter à ce qu'il lui en diroit ; que les peuples de Gex n'étoient point en état de se soulever ; qu'accoutumés à une vie tranquille, ils craignoient plus les risques et les ravages de la guerre que tout ce qui pourroit leur arriver d'ailleurs ; qu'ils étoient si peu de chose à l'égard de la France, qu'ils n'oseroient même concevoir le dessein de se soulever contre elle ; que la noblesse etant presque toute catholique, et prête par conséquent à exécuter les ordres du roi, ils ne trouveroient pas au besoin un chef qui voulût les commander ; que la république de Genève avoit trop d'intérêt à se conserver la protection de la France, pour oser s'opposer aux volontés du roi; que l'alliance de sa majesté étoit trop nécessaire aux Suisses, pour s'exposer à la rompre en soutenant des rebelles ; qu'ils étoient persuadés que la maison d'Autriche, qui les regardoit eux-mêmes comme des sujets révoltés, n'attendoit que l'occasion de les remettre sous le joug ; que la France étoit seule capable de s'y opposer avec succès, et qu'on pouvoit juger, par l'appréhension qu'ils avoient eue de se brouiller avec le duc de Savoie, en soutenant les fugitifs du Chablais, s'ils étoient dans la disposition de rompre avec la France.

Il ajouta qu'il ne prétendoit point qu'on usât de contrainte à l'égard des peuples du bailliage de Gex, mais seulement qu'ils fussent sur le pied où étoit le reste de la France ; qu'y ayant été réuni, il étoit juste qu'il en suivît les lois ; que les mêmes édits qui permettoient presque partout l'exercice libre de la religion prétendue réformée ordonnoient aussi que la religion catholique seroit rétablie dans tous les lieux d'où elle avoit été bannie ; que le bailliage de Gex se trouvoit dans ce cas, puisqu'on ne pouvoit pas nier qu'il n'y avoit pas un siècle que la religion catholique étoit la seule dont on faisoit profession dans le pays ; qu'il le supplioit donc d'obtenir de sa majesté qu'il pût sous sa protection travailler à la conversion de ces peuples qui faisoient partie du diocèse de Genève ; qu'il lui fût permis d'y envoyer des missionnaires, et qu'il lui plût de favoriser le rétablissement de l'ancienne religion, dont le roi lui-même faisoit une profession si edifiante : qu'en protegeant la cause de Dieu, il seroit son protecteur et l'appui de son trône ; qu'il ne permettroit pas que ses bonnes intentions fussent traversées par des révoltes et des évenements que toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir ; qu'il falloit donner quelque chose à la Providence, et être persuadé qu'elle n'abandonnoit jamais les princes qui employoient leur autorité pour une cause aussi juste que celle de l'Église catholique.

Le discours de François plut si fort à Villeroi, qu'il le lui demanda par écrit ; il le lui donna sur-le-champ, et Villeroi lui promit de faire à sa majesté un rapport aussi favorable qu'il le pourroit souhaiter. Le départ du roi pour Fontainebleau l'empêcha de le faire aussitôt qu'il l'avoit resolu; ainsi François se vit obligé de rester à Paris plus long-temps qu'il n'en avoit eu dessein.

Mais pendant qu'il travaille si avantageusement pour l'Église, Dieu de son côté travaille à retablir sa réputation de cette manière éclatante qui vient enfin à bout des entreprises les plus difficiles. La cour et Paris sembloient disputer à qui en marqueroit le plus d'estime : ceux qui avoient accompagné le roi en Savoie publioient ce qu'ils y avoient appris de sa piété, de son savoir, des travaux infinis qu'il avoit soufferts pour rétablir la religion catholique dans le Chablais et dans les bailliages, des dangers qu'il y avoit courus, et de la générosité avec laquelle il avoit si souvent exposé sa vie pour la conservation de la foi (1). D'autres racontoient les conférences qu'il avoit eues avec Bèze, les avantages qu'il y avoit remportés sur ce fameux ministre, et la nécessité où il l'avoit réduit de rentrer dans l'Église catholique, s'il avoit suivi les mouvements de sa conscience, ou plutôt si un faux honneur et les commodités temporelles ne s'y fussent pas opposés. La princesse Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, qui étoit à Rome lorsqu'il y vint pour les affaires qu'on a racontées, se faisoit un plaisir d'apprendre à tout le monde l'estime et la considération où elle l'avoit vu auprès du pape et des cardinaux, et la réputation d'un des plus habiles hommes du siècle, qu'il s'y étoit acquise par les

(1) Anon., liv. I.

savantes réponses qu'il avoit faites aux questions qui lui avoient été proposées dans l'examen dont on a parlé.

Ce qu'on voyoit de lui avoit tant de rapport à ce qu'on en disoit, et sa conduite répondoit si bien à la haute opinion qu'on avoit de sa vertu, qu'on forma le dessein de l'arrêter en France en lui procurant un évêché plus considérable et moins pénible que celui de Genève.

On apprit dans ce même temps que le prédicateur qui avoit été nommé pour prêcher le carême suivant à la cour ne le pouvoit pas faire, à cause de quelque accident qui lui étoit survenu. On résolut aussitôt de donner sa place au coadjuteur de Genève, et les duchesses de Mercœur et de Longueville se chargèrent de lui en faire la proposition. Il la rejeta d'abord sur le peu de temps qu'il avoit pour se préparer; mais il se rendit enfin à leurs instances, dans l'espérance qu'il eut de faire quelque fruit dans un lieu où l'on avoit bien besoin d'un prédicateur aussi habile et aussi désintéressé que lui.

En effet, la cour de France n'étoit pas seulement remplie de calvinistes, mais d'impies et de libertins, fruits malheureux d'une longue guerre civile dont on ne faisoit que de sortir. François, dans le dessein de rendre ses sermons utiles à tout le monde, entreprit de combattre tout-à-la-fois l'hérésie et l'impiété. Comme il n'y avoit rien de bas et de rampant dans ses discours, il n'y avoit aussi rien d'affecté ni de trop étudié : tout y étoit grave, fort, judicieux, solide, et plein de cette éloquence majestueuse qui convient si bien à la parole de Dieu, et dont les prophètes nous ont laissé de si excellents modèles. Il les étudioit continuellement, ou, pour mieux dire, il en faisoit le sujet de ses prières et de ses méditations; car il ne lisoit jamais l'Écriture sainte qu'à genoux, et avec un respect aussi profond que si Dieu lui eût parlé sans voile et à découvert.

Plein des grandes idées dont ce livre admirable est une source si féconde, au lieu de flatter l'ignorance et le vice, ou de n'en parler qu'à demi par des considérations de fortune, toutes ses vues, dans ses sermons, n'alloient qu'à tirer les ames de la profonde ignorance où il les voyoit plongées, qu'à déraciner les erreurs et les vices, qu'à frapper les esprits de la frayeur des jugements de Dieu, à leur persuader de penser sérieusement à leur salut, et à tâcher d'amollir la dureté de leurs cœurs, en les portant à une solide conversion et à un véritable changement de vie.

Ces matières importantes ayant fait le sujet de ses premiers discours, comme il vit que les catholiques et les calvinistes, charmés de la beauté de sa morale, couroient à l'envi à ses sermons, il entreprit la controverse, mais d'une manière qui fut d'autant plus utile qu'elle étoit moins commune. Il ne s'attacha point à combattre en particulier les dogmes des calvinistes; il attaqua la secte même dans ses principes et dans son établissement; il prétendit qu'on ne pouvoit faire son salut parmi les calvinistes, parce qu'ils n'étoient et ne pouvoient être la véritable Église; et il prouva cette proposition en soutenant que leur ministère étoit sans autorité, et leurs ministres sans mission légitime.

Il rapporta sur cela ce que Bèze témoigne lui-même (1), qu'après la mort de Pavena, premier martyr prétendu de l'Église réformée, ses disciples, qui n'étoient que des artisans et des laïques, étant dispersés çà et là, avoient les premiers établi les Églises prétendues réformées de Metz, d'Orléans, de Senlis, et d'Aubigny.

Il ajouta que le même raconte dans son Histoire que Pierre Leclerc, cardeur de son métier, fut établi ministre de Meaux par une troupe de cardeurs et de foulons; que l'Église calviniste de Paris n'avoit pas une origine plus légitime; que son premier ministre avoit été un jeune homme nommé Masson la Rivière, qui fut de même appelé au ministère par une compagnie de laïques; que la plupart de leurs églises avoient été établies de la même manière, c'est-à-dire par des gens qui n'avoient ni l'autorité ni le pouvoir d'ordonner des ministres légitimes; que les ministres d'aujourd'hui, descendant de ceux-là, ne pouvoient pas avoir plus d'autorité, c'est-à-dire qu'ils n'en avoient point, puisqu'ils avoient reçu leur pouvoir de gens qui n'en avoient pas eux-mêmes.

Ces faits, appuyés de l'autorité de Bèze, étoient d'ailleurs si publics et si constants qu'il n'y avoit aucun moyen de les nier.

François prétendit que les calvinistes ne pouvoient se justifier qu'en prouvant par l'Écriture sainte, qui étoit, selon eux, la seule règle de la foi, que des laïques pouvoient ordonner des ministres légitimes; mais en même temps il les défia de le faire, et soutint qu'ils n'y pourroient trouver ni aucun passage ni aucun exemple qui autorisât de pareilles ordinations. Il en rapporta sur-le-champ plusieurs qui prouvoient le contraire, et soutint que depuis seize cents ans, c'est-à-dire depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, l'Église avoit toujours rejeté de semblables ordinations, et les avoit condamnées comme illégitimes, sans qu'on pût montrer aucune société chrétienne qui les eût approuvées.

Il en conclut qu'où il n'y avoit point de mis

(1) Dans ses Portraits.

sion et d'ordination légitime, il n'y avoit point de pasteurs ; qu'où il n'y avoit point de pasteurs, il n'y avoit point de sacrements ; et qu'où il n'y avoit point de sacrements, il n'y avoit point de véritable Église : ce qui étoit la véritable situation des calvinistes.

Ce discours, soutenu de l'éloquence, des figures, et surtout de l'autorité de l'Écriture sainte, des Pères, et de l'histoire ecclésiastique, fit une forte impression sur l'esprit des peuples prévenus en faveur du calvinisme. On se mit en vain en devoir d'y répondre ; les ministres consultés ne s'accordoient pas entre eux : les uns prétendoient avoir eu la mision ordinaire ; les autres avoient recours à l'extraordinaire ; mais, ne pouvant répondre aux objections qu'on leur faisoit, il ne fut pas en leur pouvoir d'empêcher qu'on ne vît clairement qu'ils avoient usurpé le ministère, sans pouvoir convenir entre eux de l'autorité qu'ils avoient eue de le faire.

L'embarras des ministres sur une question si importante, et d'où dépendoit la justification de tout ce qu'ils avoient entrepris contre l'Église catholique, scandalisa bien des gens. La comtesse de Perdrieuville fut de ce nombre : elle étoit de ces prétendues savantes dont toute la capacité se réduit à une forte prévention, à une obstination presque invincible, et à quelques passages de l'Écriture sainte mal entendus qu'elle citoit à tout propos ; son attachement à la nouvelle secte ne pouvoit être plus fort, et son estime pour les ministres alloit jusqu'à l'admiration (1). Le hasard ou la curiosité la conduisirent au sermon de François dont on vient de parler. Elle en fut frappée ; elle consulta les ministres, qui ne la satisfirent point ; elle retourna à François, et lui demanda des conférences particulières. C'étoit son fort : il ne faisoit, pour ainsi dire, qu'ébaucher en chaire ce qu'il ne manquoit jamais d'achever dans la conversation. Ceux qui ont fréquenté les calvinistes savent que la prévention et la présomption sont les plus grands obstacles à leur conversion : l'humilité et la docilité sont des vertus qu'ils ne connoissent presque point. Accoutumés à être les arbitres de leur créance, et à ne se soumettre qu'à l'autorité de l'Écriture sainte, dont ils sont eux-mêmes les interprètes, ils se croient au-dessus de toute instruction : disposition terrible pour quitter l'erreur et pour rentrer dans le chemin de la vérité.

François eut à combattre toutes ces difficultés dans l'instruction de la comtesse ; mais enfin il la convertit si parfaitement qu'elle ramena à l'Église catholique toute sa famille, qui étoit des plus nombreuses. Sa conversion fut suivie de celle de l'illustre maison de Raconis, dont un, encore plus touché que les autres, entra parmi les capucins, et y mena toujours depuis une vie très-exemplaire.

Le discours dont on vient de parler fut suivi de plusieurs autres de la même force ; et, Dieu continuant de donner sa bénédiction au zèle de François, il convertit un si grand nombre d'hérétiques des plus obstinés, que le cardinal du Perron, qui en fut témoin, ne put s'empêcher de dire « qu'il n'y avoit point d'hérétiques qu'il ne « fût assuré de convaincre ; mais que pour les « convertir, c'étoit un talent que Dieu avoit ré- « servé à M. de Genève. »

Il est vrai qu'outre qu'il étoit très-habile, et qu'il avoit étudié à fond les matières de controverse, il parloit avec une grace extraordinaire, et avoit une adresse singulière à s'insinuer dans les esprits. Sa patience et son incomparable douceur lui gagnoient tous les cœurs : et les calvinistes mêmes, qui le regardoient comme le destructeur de leur religion, ne pouvoient s'empêcher de l'estimer et de l'aimer.

Mais la conversion des hérétiques ne fut pas la seule à laquelle il travailla avec succès ; il ne réussit pas moins à celle de plusieurs catholiques très-corrompus, et qui, ayant vieilli dans le crime, avoient presque désespéré de leur salut. Les maladies du cœur ne sont pas moins difficiles à guérir que celles de l'esprit, et il est même souvent plus aisé d'éclairer l'un que de délivrer l'autre d'une habitude invétérée. L'erreur reconnue se fait haïr, on y renonce sans peine ; il n'en est pas de même du penchant qu'on a pour les plaisirs ; on a beau en reconnoître l'abus, on ne laisse pas de les aimer ; l'esprit convaincu n'entraîne pas toujours le cœur ; on connoît et l'on sent son mal, et on ne peut se résoudre d'en guérir.

François avoit sur cela une maxime qui ne sauroit être trop suivie : il tenoit qu'il ne falloit point flatter le crime, mais qu'il falloit ménager les pécheurs ; il faisoit du péché les peintures les plus affreuses, mais il ne pouvoit souffrir qu'on peignît la vertu d'une manière capable de la faire haïr ou d'en rebuter ; il vouloit au contraire qu'on n'épargnât rien pour en découvrir tous les charmes ; et, quand il avoit jeté la terreur dans les esprits par la crainte des jugements de Dieu et des suites funestes du libertinage, il parloit d'une manière si touchante de la paix du cœur, de la tyrannie des passions, de la joie d'une bonne conscience, et de cette béatitude anticipée que produit l'espérance d'une meilleure vie, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'avoir envie de devenir vertueux. Il soutenoit qu'un zèle amer

(1) Auguste de Sales, liv. V ; Anon., liv. I.

avoit plus perdu d'ames qu'il n'en avoit sauvées, et qu'il savoit par expérience que bien des gens, prêts à sortir du crime, s'y étoient replongés par une espèce de désespoir causé par une conduite mal ménagée, surtout dans les commencements d'une conversion.

François, sévère à lui-même, n'avoit que de la douceur pour les autres : ce n'étoit pas une molle condescendance qui flatte le crime sous prétexte de ménager le pécheur ; c'étoit une conduite prudente, accommodée aux divers caractères et aux différents besoins du prochain. Il pleuroit souvent devant ses pénitents les péchés qu'ils ne pleuroient pas eux-mêmes, et leur inspiroit par son exemple la douleur qu'ils devoient ressentir, et la conduite qu'ils devoient garder pour éviter les rechutes ; il exerçoit sur lui-même les rigueurs qu'ils ne se pouvoient résoudre d'embrasser ; et par là, ou il leur obtenoit de Dieu l'esprit de pénitence, ou il les portoit à s'y soumettre ; il mêloit ses larmes avec celles de ceux qu'il voyoit véritablement touchés ; il veilloit, il prioit, il jeûnoit, et soulageoit leurs peines en les partageant avec eux : mais, quand il trouvoit des ames fortes, dégagées, capables de tout entreprendre pour Dieu, il avoit une conduite exacte, ferme, élevée ; il les menoit par les voies de la sainteté la plus sublime : c'est ce qu'on verra par la manière dont il en usa à l'égard de la baronne de Chantal.

Par cette conduite si prudente et si charitable, se faisant tout à tous, il gagna à Dieu une infinité d'ames, qu'une manière d'agir plus sévère et moins ménagée auroit apparemment perdues. Les hommes sont naturellement libres ; ils ne peuvent oublier l'indépendance pour laquelle ils avoient été créés ; la rigueur les rebute, la douceur les gagne. Heureux ceux qui, étant appelés de Dieu à la conduite des ames, savent également éviter une conduite trop molle et une manière d'agir trop rigoureuse !

Le carême étant fini, les duchesses de Longueville et de Mercœur, qui ne doutoient point que François, qui avoit fort peu de revenu, et qui ne laissoit pas de faire des aumônes, même au-delà de ses forces, ne pouvoit que manquer de beaucoup de choses, lui envoyèrent par un gentilhomme une bourse fort riche, remplie d'écus d'or au soleil (1). François en regarda l'ouvrage sans l'ouvrir ; puis, la rendant au gentilhomme, il le pria de remercier les princesses de sa part de l'honneur qu'elles lui avoient fait d'être si assidues à ses sermons, et d'avoir contribué par leur bon exemple au fruit qu'ils avoient pu faire ; que c'étoit là toute la récompense qu'il en attendoit en ce monde, et qu'il donnoit gratuitement ce qu'il avoit reçu libéralement de la bonté de Dieu. Le gentilhomme insista, et lui dit que les princesses lui avoient expressément défendu de rapporter cette bourse. François répondit que si elles faisoient difficulté de reprendre ce qu'elles avoient eu dessein d'offrir à Dieu en la personne d'un de ses ministres, elles lui feroient une offrande beaucoup plus agréable en le donnant aux pauvres qui en avoient plus de besoin que lui. Il refusa de même plusieurs présents considérables que des personnes de la première qualité lui envoyèrent. Une manière d'agir si désintéressée augmenta sa réputation à un point qu'on ne parloit à Paris que *du saint évêque de Genève* (1), car on ne l'appeloit point autrement ; il y avoit presse à se mettre sous sa conduite, et l'on recevoit ses avis comme des oracles sortis de la bouche de Dieu même.

Quelques jours après Pâques le roi revint à Paris. François s'attendoit qu'il lui donneroit audience sur l'affaire dont il avoit conféré avec Villeroi. Mais sa majesté, qui avoit ouï parler au cardinal du Perron, avec de grands éloges, des excellents discours qu'il avoit faits dans la chapelle du Louvre pendant le carême, eut envie de l'entendre. Les députés de Genève, qui étoient alors à la cour pour des affaires importantes, assistèrent à cette prédication. François s'y surpassa ; et le roi lui-même fut si charmé de son discours, que, se tournant du côté des députés de Genève, il leur dit tout haut, le sermon fini : « Hé bien, « messieurs, que dites-vous du sermon de votre « évêque ? » « Sire, répondit l'un des députés, « si le duc de Savoie avoit contre nous d'aussi « bonnes raisons que lui, nous rendrions bientôt « le siége épiscopal, et peut-être serions-nous « tous de sa religion. » Le roi ajouta qu'ils avoient raison ; qu'il n'avoit jamais ouï un prédicateur plus touchant, ni qui eût plus d'onction, et dont la vie et les actions soutinssent mieux ce qu'il prêchoit. On dit qu'il eut dès-lors le dessein de le retenir en France en lui donnant un évêché considérable. En effet nous le compterions aujourd'hui parmi nos plus saints et nos plus illustres prélats, si son humilité ne se fût opposée aux intentions de sa majesté.

On reçut dans ce même temps la nouvelle de la mort de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. Ce prince avoit pris Albe-Royale sur Mahomet III, et il avoit mené à ses dépens des troupes au secours de l'empereur, au pre-

(1) Auguste de Sales, liv. V ; Anon., liv. I.

(1) Quoiqu'il ne fût pas encore évêque de Genève, le roi et la cour l'appeloient toujours M. de Genève.

mier voyage qu'il fit en Hongrie. Ses belles actions portèrent Rodolphe II à le faire général de ses armées, et ce fut en revenant de défendre Canise, assiégée par les Turcs, qu'il mourut à Nuremberg. Comme il étoit beau-frère du roi (1) prédécesseur de sa majesté, elle voulut qu'on lui fît tous les honneurs qu'on auroit pu rendre à un prince du sang. La duchesse de Mercœur, sa veuve, n'oublia rien pour marquer sa douleur et pour honorer la mémoire d'un si grand prince : elle fit faire les préparatifs de sa pompe funèbre dans Notre-Dame de Paris, et François fut prié de sa part d'en faire l'oraison funèbre. Ce fut donc en présence des princes et des prélats de France, et d'un nombre infini de peuple, qu'il fit cet excellent discours, qui fut depuis imprimé.

Il y donne à ce vaillant prince les justes louanges que méritoient sa vie tant de fois exposée, et son sang si souvent répandu pour la cause de Dieu et de la religion : mais il releva particulièrement sa piété envers Dieu, sa modération dans ses prospérités et dans ses conquêtes, son humanité envers les vaincus, sa douceur envers ses soldats, le soin qu'il avoit de ménager leur vie, sa tendresse envers les pauvres, et la justice qu'il rendoit aux peuples avec autant d'exactitude que s'il eût été leur père, et non pas un général d'armée, que la nécessité réduit souvent à souffrir de grandes injustices.

Il conclut que si les vices déshonorent les hommes, de quelque condition qu'ils soient, il est encore plus honteux aux grands d'être vicieux; que plus ils sont exposés aux yeux des hommes et élevés au-dessus des autres, plus ils doivent être attentifs à ne rien faire qui soit indigne du rang auquel Dieu les a élevés; qu'une grandeur brutale, soutenue seulement d'un faste odieux, n'a rien que de méprisable; que plus on a reçu de Dieu, plus on lui doit de reconnoissance; que les rois mêmes doivent se faire gloire de tenir de lui toute leur grandeur; et qu'en général il n'y a personne qui ne doive souvent faire réflexion à ce point fatal, où l'on ne meurt que pour revivre heureux ou malheureux pour toute une éternité. Ce discours fut reçu avec de grands applaudissements; et François, malgré sa répugnance, fut obligé d'accorder aux instances de la duchesse de Mercœur qu'il seroit rendu public.

Ce fut dans ce même temps que le cardinal de Bérulle lui communiqua le dessein qu'il avoit d'établir les carmelites en France. François, qui estimoit ce saint ordre autant qu'il méritoit de l'être, approuva son projet; il n'oublia rien pour contribuer à cet établissement; il employa les amis qu'il avoit à Rome; et, comme le pape l'estimoit beaucoup, il se servit de tout le pouvoir qu'il avoit sur son esprit pour avancer cette sainte entreprise. Le succès répondit enfin à l'attente et aux soins de ces deux grands hommes; et l'on voit encore aujourd'hui cet ordre si plein de vertus, soutenu de tant de personnes saintes, qu'on ne sauroit douter que leurs prières n'attirent tous les jours de nouvelles bénédictions sur le royaume.

Il n'y avoit plus d'assemblée de piété dans Paris où François ne fût invité; on ne faisoit plus de projet de dévotion qu'on ne lui communiquât, ni d'affaire importante pour la gloire de Dieu qu'il ne fût consulté. A peine lui étoit-il permis, après tant de fatigues, de donner quelques heures au repos, dont la nature ne peut se passer. Il n'oublioit pas cependant la principale affaire pour laquelle il étoit à Paris; et comme elle l'obligeoit d'aller souvent à la cour, elle lui donna lieu d'entretenir souvent le roi en particulier. Ce grand prince, qui estimoit sa vertu et son savoir, lui proposoit souvent des affaires de conscience, et même des plus délicates, qui regardoient sa propre conduite. On peut dire que ce fut un des pas les plus glissants de sa vie; car enfin il est si dangereux de dire aux grands leurs vérités; et ce généreux mot, *il ne vous est pas permis*, coûta si cher au grand S. Jean, que les personnes les plus vertueuses ont de la peine à s'y résoudre.

François n'eut jamais la lâche complaisance de flatter les vices des grands, pas même des souverains; et quand ils le consultoient sur les affaires de leur salut, bien loin de chercher des prétextes et des adoucissements pour ne pas troubler leur malheureuse tranquillité, il usoit d'une sainte liberté, avec tant de ménagement toutefois et de douceur, qu'on recevoit de sa main les remèdes les plus amers, sans presque s'apercevoir de leur amertume.

Ce fut ce qui lui arriva à l'égard de Henri IV. Mais nous ignorerions un des plus beaux endroits de sa vie, si ce grand prince ne nous l'avoit pas lui-même appris. Car, rendant un jour raison de l'affection particulière qu'il avoit pour lui, il dit « qu'il l'aimoit parce qu'il ne l'avoit jamais « flatté » : paroles dignes d'un roi qui a fait les délices de la France, et qu'on ne peut encore nommer sans voir renaître dans le cœur des François la tendresse qu'on doit à la mémoire d'un si grand et d'un si bon prince.

Cet exemple fait voir que ce n'est pas tant la vérité qui déplaît que la manière de la dire. En effet il n'y a rien de plus digne des princes véri-

(1) Henri III.

tablement grands que la vérité. La fortune, pour ainsi dire, leur donne tout le reste avec profusion : un ami sincère est un présent du ciel. La distance presque infinie qui est entre les rois et les particuliers ne permet plus qu'on prenne cette qualité à leur égard. Le grand Henri n'étoit pas de ce sentiment. Il vouloit des amis, il en avoit. Il est vrai qu'il les savoit choisir ; mais quand une fois il leur avoit fait cet honneur, il leur permettoit de prendre cette qualité, et leur en donnoit tous les droits. L'histoire de S. François de Sales en fournit un exemple qui fait trop d'honneur à la mémoire de cet incomparable prince pour l'oublier.

Il y avoit à la cour un gentilhomme nommé Deshayes, que le roi avoit fait gouverneur de Montargis. C'est celui-là même dont on a déjà parlé à l'occasion de Bèze. C'étoit un excellent sujet, qui aimoit son roi, et qui avoit pour lui une fidélité à toute épreuve. Henri en étoit persuadé ; et Deshayes étoit du nombre de ceux que ce grand prince appeloit ses amis.

Il avoit remarqué qu'il y avoit une liaison des plus étroites entre François et ce gentilhomme ; ce fut ce qui l'obligea de lui demander un jour lequel il aimoit le mieux, de lui ou du coadjuteur de Genève, quelle des deux amitiés lui étoit la plus chère, et quelle il préféreroit à l'autre s'il étoit contraint de faire un choix (1). Deshayes, surpris de cette demande, répondit au roi que les bontés dont sa majesté vouloit bien l'honorer ne lui avoient pas fait oublier qu'il étoit son sujet; que ce qu'il lui devoit en cette qualité l'emporteroit toujours sur tous les autres engagements qu'il pourroit prendre ; qu'il avoit pour lui un zèle et une fidélité qui n'avoient point de bornes; mais que, pour l'amitié, la distance d'un sujet à son roi étoit trop grande pour oser se servir de ce terme, quoiqu'il lui avouât franchement qu'il sentoit pour sa majesté tout ce que l'amitié la plus tendre, mais aussi la plus respectueuse, pouvoit inspirer.

Le roi répliqua qu'il ne s'informoit point de ce qu'il lui devoit en qualité de sujet, qu'il n'avoit jamais douté de son zèle et de sa fidélité ; qu'il s'agissoit de l'amitié, de ce qu'il sentoit pour Henri, et non pas pour le roi, et qu'il vouloit qu'il lui dît sincèrement pour lequel il avoit plus d'amitié, pour l'évêque de Genève ou pour lui.

Un courtisan plus dissimulé que Deshayes n'eût pas hésité à répondre ; les expressions les plus vives ne lui eussent pas manqué, et la sincérité apparente eût payé pour la véritable. Deshayes étoit bien éloigné de ce caractère : il eût plutôt renoncé à sa fortune qu'à l'amitié de François ; un mensonge lui coûtoit, il ne savoit pas dissimuler ; et quand il eût pu se résoudre à feindre, son visage et ses manières l'eussent démenti.

Le roi, qui aimoit les gens de ce caractère, prenoit plaisir à l'embarras de Deshayes, et le pressoit en lui disant : « Deshayes, il faut répondre. » Enfin Deshayes, ne pouvant plus reculer, répondit en ces termes : « Que puisque « sa majesté lui ordonnoit de le dire, il lui avouoit « qu'il avoit pour elle toute la vénération et toute « la tendresse dont il étoit capable, mais aussi « qu'il aimoit bien l'évêque de Genève. »

Cette réponse non-seulement ne déplut pas au roi ; au contraire, étant touché de la générosité de Deshayes : « Je ne trouve point à redire à vos « sentiments, lui dit-il, mais je vous prie tous « deux qu'au moins je fasse le tiers dans votre « amitié. » Il ajouta qu'il avoit chargé le duc d'Épernon de le solliciter de sa part de rester en France, de lui promettre le premier évêché vacant, et, en attendant, une pension de quatre mille livres. Deshayes, tout transporté de joie, se jeta aux pieds de sa majesté pour l'en remercier, plus sensible au bien de son ami qu'il n'eût été si le roi lui eût fait un pareil présent. Mais ce grand prince, le relevant avec sa bonté ordinaire : « Allez, lui dit-il, prévenez, s'il se peut, le duc « d'Épernon, et apprenez vous-même au coad- « juteur de Genève ce que j'ai dessein de faire « pour lui. »

En général, il faut aux François un souverain qui ait de la majesté, qui se fasse respecter, et qui se familiarise peu : on ne peut pas nier cependant qu'une bonté pareille à celle du grand Henri n'ait de grands charmes. Il est vrai qu'il faut beaucoup de prudence pour en user à propos ; mais aussi, quand on a trouvé ce point si difficile à rencontrer, il n'y a que la religion qui puisse mettre des bornes aux respects qu'on se sent porté à leur rendre. C'est ainsi que Henri gagna le cœur de ses sujets ; et jamais personne n'abusa de sa familiarité que le seul maréchal de Biron : mais Dieu permit qu'il en fût puni comme il le méritoit.

Pendant que ce qu'on vient de raconter se passoit entre le roi et Deshayes, le duc d'Épernon s'étoit acquitté de sa commission : il avoit sollicité François, de la part de sa majesté, de demeurer en France, et lui avoit offert l'évêché et la pension ; mais le duc ne put rien obtenir. François répondit, avec de grands sentiments de reconnoissance, que sa majesté lui faisoit plus d'honneur qu'il ne méritoit, que ses qualités héroïques lui gagnoient assez tous les cœurs sans y joindre

(1) Anon., liv. I.

encore les bienfaits ; qu'il étoit pénétré du bonheur qu'il y avoit à être sujet d'un si grand et d'un si bon prince ; que, s'il suivoit son cœur, il ne prendroit point d'autre parti ; mais que, pour l'évêché, Dieu l'avoit appelé malgré lui à celui de Genève, et que pour répondre à sa vocation il se croyoit obligé de le garder toute sa vie ; quant à la pension, que le peu de bien qu'il avoit suffisoit pour l'entretenir, que d'en avoir davantage ne serviroit qu'à l'embarrasser.

Cette réponse étant portée au roi, il en fut touché ; il admira le détachement qu'il avoit du bien et de la fortune ; et ne put s'empêcher de dire qu'il y avoit quelque chose de plus grand à mépriser l'un et l'autre qu'à s'assujettir un empire. Il le proposoit toujours depuis comme le modèle de la perfection chrétienne ; et il ajoutoit qu'il ne connoissoit personne qui fût plus capable de remettre l'état ecclésiastique dans son premier éclat, de détruire les hérésies qui troubloient son royaume, et que c'étoit dommage qu'un si grand homme fût relégué dans des montagnes.

Une vertu si pure et si généralement reconnue sembloit devoir être à couvert de l'envie et de la calomnie (1). Mais y a-t-il quelque chose de si saint à quoi ces deux monstres ne s'attaquent pas; et y a-t-il lieu au monde où ils règnent plus impunément et avec plus de danger que dans les cours des princes? Un mérite stérile n'en sera jamais l'objet ; mais, dès qu'il est appuyé de la faveur du souverain, il ne manque jamais d'envieux qui s'attachent à le détruire, et on perdra plutôt la personne que de pardonner au mérite.

C'est ce que François éprouva dans le temps même dont nous parlons. Son mérite, ou plutôt la faveur du roi lui fit des envieux, et ces envieux résolurent de le perdre. Pour y réussir, ils s'avisèrent de l'accuser de travailler à renouveler la conspiration du maréchal de Biron contre le roi. Personne ne doute que le duc de Savoie n'y fût entré, François étoit son sujet : voilà le fondement de l'accusation. Ils s'adressèrent au roi même, et lui dirent que la vertu apparente de François n'étoit qu'une hypocrisie déguisée ; qu'il étoit en effet un émissaire du duc de Savoie, d'autant plus dangereux et d'autant plus à craindre, qu'il étoit insinuant et qu'il avoit l'art de se faire des amis ; que le rétablissement de la religion catholique dans le bailliage de Gex n'étoit qu'un prétexte, et que le véritable motif de son voyage à Paris étoit tout autre qu'il ne paroissoit (2).

Ces accusations étant trop vagues pour faire impression sur l'esprit du roi, voici ce qu'ils ajoutèrent : qu'il avoit des liaisons particulières avec tous ceux qu'on avoit soupçonnés d'être d'intelligence avec Biron, et de s'être laissé gagner par le duc de Savoie ; qu'il n'avoit pu s'empêcher de parler avec estime du maréchal ; qu'entrant un jour dans l'église où il est enterré, on lui avoit ouï pousser de profonds soupirs ; que, quelque temps après, ayant été prié d'y prêcher, il recommanda aux prières de ses auditeurs le succès d'une affaire importante, et que cette affaire vraisemblablement ne pouvoit être autre que le renouvellement de la conspiration de Biron. Ils concluoient de là qu'il étoit de la prudence de s'assurer de sa personne et de ses papiers, et prétendoient qu'on découvriroit bien des choses dont on n'eût jamais soupçonné un homme si vertueux en apparence, et si dégagé des choses du monde.

Quoique ces raisons fussent bien foibles, Henri, qui avoit une délicatesse infinie sur l'affaire dont il s'agissoit, ne laissa pas de les trouver vraisemblables ; mais sa prudence ne lui permit pas de faire un éclat avant que d'être mieux informé. Il crut qu'il falloit le faire observer, et par malheur il en donna la commission à ceux mêmes qui venoient de lui donner ces avis, c'est-à-dire aux personnes du monde qui avoient le plus d'intérêt à les faire trouver véritables à quelque prix que ce fût.

Cependant, comme François avoit un grand nombre d'amis à la cour, cette accusation ne put être si secrète qu'un gentilhomme qui lui étoit fort attaché n'en fût averti ; il alla aussitôt chez lui pour la lui apprendre, et, ne l'ayant point trouvé, il fut le chercher à Saint-Benoît, où il prêchoit l'octave du Saint-Sacrement. Il le trouva au bas de la chaire prêt à y monter, et ce fut là qu'il lui apprit le crime dont on l'accusoit.

Il n'est guère d'innocence à l'épreuve d'un pareil soupçon : on se trouble au moins, on s'effraie ; et moins on se sent capable d'un pareil crime, plus on est surpris qu'on puisse en être accusé. François ne sentit rien de ces agitations. Sûr de son innocence, des lumières, de la bonté du roi, et de la protection de Dieu, il remercia le gentilhomme avec une tranquillité qui le surprit, monta en chaire, et ne prêcha jamais avec plus de force et d'éloquence. Le sermon fini, le gentilhomme, qui y avoit assisté, lui avoua qu'il étoit effrayé de sa tranquillité. Il le conjura de ne rien négliger pour se tirer d'une affaire dont les moindres circonstances prouvées étoient également dangereuses pour sa réputation et pour sa vie. François répondit qu'il étoit résolu de se justifier, mais qu'il voudroit bien le pouvoir faire sans nuire à ses ennemis. Le gentilhomme repartit qu'il importoit fort peu aux dépens de qui se fît sa justi-

(1) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. I.
(2) *Ibidem*.

fication, que ses accusateurs ne pouvoient être que des scélérats qui ne méritoient pas d'être ménagés, et qu'il y avoit de la justice à les couvrir au moins de la confusion qu'ils avoient si bien méritée. François se contenta de dire qu'il ne raisonnoit pas comme cela, et que Dieu lui feroit la grace de se justifier sans accuser et sans embarrasser personne. Il partit à l'heure même pour aller trouver le roi.

Mais il étoit déjà justifié dans son esprit. Ce grand prince n'avoit pu faire réflexion sur l'innocence de ses actions, sur la sainteté de sa vie, sur sa douceur, son zèle et son détachement des choses du monde, sans le croire innocent : il se reprocha même d'avoir pu le soupçonner d'un crime auquel on ne peut penser sans horreur. Ainsi, étant entré dans la chambre du roi avec cet air tranquille et plein de douceur qui marquoit bien son innocence, ce qui avoit pu rester de soupçon dans l'esprit de ce prince acheva de se dissiper. Il le prévint lui-même, et le prenant en particulier, il lui dit qu'il ne prît point la peine de se justifier; que plus le crime dont on l'avoit accusé étoit énorme, moins il l'avoit cru capable de le commettre; qu'il étoit persuadé de son affection, et que, s'il en étoit besoin, il répondroit lui-même de son innocence. François répondit qu'il ne s'étoit jamais mêlé des affaires d'état, mais que s'il avoit à le faire il ne commenceroit pas par une action aussi noire et aussi indigne des graces qu'il avoit reçues de sa majesté; qu'il l'assuroit qu'il n'avoit jamais reçu aucun ordre de son prince contre son service, et qu'il n'y avoit aucune considération ni aucune autorité sur terre qui pût l'obliger à conspirer contre le moindre des hommes, à plus forte raison contre le plus grand et le meilleur prince du monde; que ceux qui l'avoient accusé ne connoissoient pas le zèle ardent qu'il avoit pour sa majesté, et que, bien loin d'en vouloir à une vie si précieuse, Dieu lui étoit témoin qu'il étoit tout prêt de donner la sienne pour la conserver. Ayant dit ces paroles, il fit une profonde révérence pour baiser la main de sa majesté; mais ce grand prince, l'embrassant tendrement, lui dit tout bas : « Monsieur de Genève, je suis persuadé « de ce que vous m'avez dit : soyons meilleurs « amis que jamais (1). »

Tout autre que François eût demandé justice de ses accusateurs : on n'eût pas même manqué de raisons spécieuses, et l'honneur dû au caractère eût servi de prétexte à la vengeance particulière. Mais il étoit si éloigné de ces sentiments, qu'il étoit résolu de demander leur grace au roi s'il eût reconnu qu'il eût dessein de les punir. Mais les princes sont obligés de dissimuler bien des choses; et ceux mêmes qui, comme Henri, aiment le plus la justice, ont souvent des raisons de ne la pas rendre aussi exactement qu'on la pourroit souhaiter.

Mais, au défaut de cette satisfaction que François ne demandoit pas, il ne fut pas plus tôt sorti de la chambre du roi, que ce grand prince demanda à Deshayes à quoi montoit le revenu de l'évêché de Genève (1). Deshayes répondit qu'il étoit autrefois fort riche, mais que depuis que les Génevois s'étoient emparés de la plus grande partie de ses revenus, il avoit tout au plus trois ou quatre mille livres de rente. Le roi repartit que ce n'étoit pas assez pour un homme du mérite du coadjuteur de Genève, et il lui ordonna de lui offrir de sa part une pension de mille écus, dont il alloit lui faire expédier le brevet.

Deshayes fut aussitôt s'acquitter de sa commission. François, qui en avoit déjà refusé une plus considérable, crut qu'il y auroit quelque chose de trop affecté à s'obstiner à refuser les biens d'un si grand roi. Il répondit donc à Deshayes qu'il le prioit de remercier pour lui sa majesté, et de lui dire que ses présents lui faisoient trop d'honneur pour les refuser; mais que, comme il n'avoit pas alors besoin d'argent, et qu'il ne savoit pas le garder, il supplioit sa majesté de trouver bon que cet argent demeurât entre les mains du trésorier de l'épargne, et qu'il le demanderoit quand il en auroit besoin. Le roi vit bien que c'étoit un honnête refus; mais il le trouva si adroit qu'il ne pût s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais donné de pension dont il eût été mieux remercié que de celle qu'il avoit offerte à l'évêque de Genève.

Cependant, quelque mauvais succès qu'eût eu l'accusation intentée contre lui, il ne laissa pas de la regarder comme un avertissement que Dieu lui donnoit de s'éloigner de la cour. Il redoubla ses instances pour la conclusion de l'affaire du bailliage de Gex. Il en parla au roi. Cependant, quelque envie qu'eût ce grand prince de lui faire le plaisir tout entier, il ne put lui accorder qu'une partie de ce qu'il demandoit, mais ce fut en ajoutant ces paroles obligeantes : « qu'il se défieroit « du zèle de tout autre, mais qu'il étoit assuré que « celui du coadjuteur de Genève ne produiroit ja- « mais que de bons effets pour le service de Dieu « et pour le sien. »

Après que François l'eut très-humblement remercié, il lui représenta que, comme il pouvoit arriver des difficultés dans l'exécution de ses volontés, il auroit encore besoin des lettres de sa majesté pour le baron de Luz et pour son parle-

(1) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. I.

(1) Anon., liv. XII.

ment de Dijon, dont il la prioit d'agréer qu'il se servît, en cas qu'il survînt des différends qui eussent besoin d'être réglés par son autorité; il le pria encore d'étendre la protection dont il vouloit bien l'honorer sur les ecclésiastiques du bailliage de Gex, du Bugey et de Valromey.

Le roi, qui ne savoit point obliger à demi, lui accorda sur l'heure toutes ces demandes : ainsi François, n'ayant plus d'affaires à la cour, prit congé de sa majesté, et partit, au grand regret de ses amis, pour se rendre à Annecy.

A quelques journées de Paris, il reçut des lettres par lesquelles on lui apprenoit la mort de Claude de Granier, évêque de Genève (1). C'étoit un prélat d'un mérite, d'une sainteté et d'une capacité distinguée; sa naissance étoit illustre; il étoit sorti d'une maison noble, et des plus anciennes du pays; il avoit été élevé fort jeune dans le monastère de Taloires, de l'ordre de S. Benoît; il y avoit fait profession, et il en étoit prieur lorsque le duc de Savoie le nomma à l'évêché de Genève. Il gouverna cette Église pendant près de vingt-cinq ans, avec tant de prudence, de piété, de zèle, de fermeté et de douceur, qu'il en acquit l'estime et l'amour de tout son diocèse. Il étoit austère pour lui-même; et son élévation à l'évêché de Genève ne lui fit rien relâcher de la rigueur de sa règle, dont il fut jusqu'à la mort un religieux observateur. Il aimoit les pauvres comme ses enfants; il s'épargnoit tout pour les secourir; de sorte que, nonobstant la modicité de son revenu, il ne laissoit pas de faire de grandes aumônes. Il devint fort infirme sur la fin de ses jours; mais ses maladies continuelles ne servirent qu'à faire éclater sa patience et son détachement des choses du monde. Il en donna une preuve qu'on ne peut assez estimer, en choisissant François pour son successeur, au préjudice de son neveu, quoiqu'il eût toutes les qualités qui peuvent servir à former un saint évêque. Sa mémoire est en bénédiction, et l'Église de Genève le regarde encore aujourd'hui comme un des plus grands prélats qui l'aient gouvernée depuis sa fondation.

François, qui l'avoit toujours honoré comme son père, et aimé comme son bienfaiteur, le pleura avec des larmes d'autant plus sincères, qu'il n'étoit point touché de l'ambition de lui succéder. Il n'étoit point revenu des saintes frayeurs que l'épiscopat lui avoit causées; plus il s'en voyoit proche, plus il s'en estimoit indigne; et s'il eût pu rendre son prédécesseur immortel, il l'eût fait par le second motif de ne lui jamais succéder. Cependant comme c'étoit une nécessité pour lui de remplir la place vacante, il se rendit en diligence en Savoie; il ne voulut point entrer dans Annecy, de peur que la joie de l'arrivée d'un nouvel évêque ne diminuât la douleur si juste qu'on ressentoit pour la mort de son prédécesseur. Il choisit le château de Sales pour sa retraite; et ce fut là qu'il se rendit pour se préparer à son sacre. La terre de Sales portoit autrefois le titre de comté, et depuis elle a été érigée en marquisat par le duc de Savoie. La situation du château dans une petite plaine au pied du mont Térée est assez agréable; et la rivière de Filire, qui passe au pied, en augmente encore la beauté. La maison est des plus logeables; et l'on en peut juger par un des corps de logis qui contient vingt-six chambres de plain-pied, accompagnées de leurs cabinets (1). Les jardins et les autres accompagnements répondent au bâtiment; de sorte que l'on peut dire qu'elle étoit alors une des plus belles maisons de Savoie. Ce ne fut pourtant pas le motif qui la fit choisir à François pour s'y préparer à son sacre : il étoit trop pénétré de l'esprit de pénitence, pour être touché de pareils sentiments; mais il lui eût été difficile de trouver un lieu plus solitaire et plus retiré du commerce des hommes. La proximité d'Annecy fut un second motif, et les prières de la comtesse de Sales sa mère achevèrent de l'y déterminer.

Il employa les premiers jours après son arrivée à recevoir les visites et les compliments du clergé, de la noblesse et de tous les corps de son diocèse, qui le vinrent féliciter sur son retour, et sur son heureux avénement à l'épiscopat. Dès qu'il se vit débarrassé de la foule, et qu'il fut seul, il envoya à Thonon prier le père Fournier, jésuite, de se rendre à Sales, et de vouloir bien lui servir de directeur pendant une retraite de vingt jours qu'il avoit dessein d'y faire. Ce fut sous la direction de ce savant et pieux religieux, et par ses avis, qu'il dressa le plan de la conduite qu'il avoit résolu de garder toute sa vie. La confession générale de tous ses péchés, la méditation, le silence, le jeûne, les mortifications les plus austères, servirent de préparatifs au dessein qu'il avoit de travailler sérieusement à l'édification de son peuple par le réglement de sa personne et de sa maison. Comme c'est par l'observation constante et fidèle des lois qu'il se prescrivit alors qu'il est parvenu à ce haut degré de sainteté qui l'a rendu l'objet de la vénération de tous les fidèles, on a cru qu'on feroit plaisir au lecteur de les rapporter. On commencera par les réglements qui regardent l'extérieur, pour venir ensuite à ce qu'il se prescrivit pour l'intérieur.

(1) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. II.

(1) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. I.

Il se fit donc une loi de ne jamais porter d'étoffes de soie, ou autres trop éclatantes et trop lustrées, comme seroit le camelot, mais d'être toujours vêtu de laine, et aussi simplement qu'il l'étoit avant que d'être évêque, la magnificence des habits ordinaires n'étant pas, selon lui, ce qui devoit distinguer un prélat des autres prêtres (1). Il résolut de ne paroître jamais dans les églises ni en public sans le rochet et le camail, et d'en user de même dans sa propre maison, autant qu'il se pourroit; cette sorte d'habit étant comme un avertissement continuel de la bienséance, de la modestie, et de la retenue qu'un évêque doit garder dans son domestique, comme partout ailleurs. On peut rapporter ici la loi qu'il se prescrivit de ne jamais parler sans témoins aux personnes du sexe.

Sa maison devoit être propre, mais simple, sans peinture et sans autres tableaux que de dévotion, et encore en petit nombre et de bas prix; il en bannit la magnificence des meubles, et ne souffrit qu'à peine qu'il y eût deux chambres tapissées, l'une pour les étrangers, l'autre pour recevoir les visites.

Il se prescrivit de n'avoir ni carrosse, ni litière, ni chaise à porteur; il devoit aller toujours à pied, même en faisant la visite du diocèse, et dans les chemins les plus rudes, à moins que le mauvais temps ne l'obligeât de monter à cheval.

Il réduisit ses domestiques à deux prêtres, dont un devoit lui servir d'aumônier, et l'accompagner partout, l'autre devoit être chargé du soin du temporel et de veiller sur les gens de service; il y joignit deux valets-de-chambre, un pour servir les étrangers, l'autre pour lui; un seul laquais et deux valets pour la cuisine. Il leur étoit défendu de porter des épées et des habits d'autre couleur que d'un gris fort obscur; ils devoient être tous réglés, modestes et d'une conduite édifiante, et fréquenter souvent les sacrements. Toutes sortes de jeux leur étoient défendus; et l'on avoit soin d'ailleurs de les occuper si utilement qu'ils n'avoient point de temps de reste à donner au jeu.

Il leur étoit très-expressément ordonné de porter beaucoup de respect à tous les ecclésiastiques, et particulièrement aux prêtres : il devoit lui-même en donner l'exemple. Sa maison leur étoit toujours ouverte, et il étoit défendu à ceux du dehors, qui n'avoient point de maison en ville, de loger ailleurs que dans la maison épiscopale.

On pourroit croire que mille écus de rente, ou environ, qu'avoit alors l'évêché de Genève, ne lui permettoient pas une plus grande dépense; mais outre que c'est peut-être le pays du monde où l'on vit à meilleur marché, comme il étoit l'aîné de sa maison, et que le comte de Sales son père n'avoit jamais voulu souffrir qu'il renonçât à ses droits, il avoit de quoi vivre avec plus d'éclat, si sa modestie et son amour pour les pauvres ne s'y fussent pas opposés.

Quant au traitement de sa personne et au réglement de sa table, il crut devoir pratiquer exactement ce que les conciles ordonnent touchant la tempérance et la frugalité des évêques (1). On ne lui devoit servir que des viandes communes, à moins qu'il ne survînt quelque personne de distinction, car il s'étoit fait une loi d'éviter la singularité; mais alors même il devoit, sans qu'il y parût d'affectation, s'en tenir à ce qu'il y avoit de plus commun, et il avoit une adresse singulière pour ne point toucher aux mets les mieux apprêtés. Les prêtres, autant qu'il se pourroit, devoient tenir à sa table les premières places; on y devoit lire quelque bon livre jusque environ la moitié du repas, et pendant le reste du temps s'entretenir de choses utiles.

En un mot, comme il avoit appris de S. Paul que *celui qui ne sait pas régler sa maison sera encore bien plus incapable de gouverner l'Église de Dieu* (2), il n'oublia rien pour mettre un tel ordre dans sa famille qu'elle pût servir de modèle aux autres. Ainsi, ayant choisi lui-même ses domestiques avec toute l'exactitude possible, il travailla de même à rendre leur vie et leur piété exemplaire : c'est pourquoi, quoiqu'il y eût un prêtre établi pour veiller sur eux, il ne se croyoit pas dispensé du soin personnel qu'il en devoit avoir lui-même. Il vivoit avec eux comme un père avec ses enfants; et il avoit coutume de dire qu'on ne pouvoit avoir pour eux trop de bonté, qu'on étoit obligé de les consoler par des manières douces du malheur de leur condition, et que, si la Providence en avoit ordonné autrement, ils seroient au-dessus de nous comme nous nous trouvons au-dessus d'eux.

Il savoit pourtant retenir cette bonté dans les justes bornes qu'elle devoit avoir; car, s'il arrivoit que quelqu'un ne se conduisît pas avec toute la régularité que demandoit une maison si bien réglée, il en étoit repris à l'heure même, ou renvoyé si la faute le méritoit.

Il voulut qu'on en usât avec la même bonté à l'égard des fermiers de l'évêché, et de ceux qui lui devoient quelque chose; il en souffroit quelquefois, et son économe lui en faisoit souvent des plaintes; mais il répondoit qu'il ne falloit pas

(1) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. II.

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(2) I Timoth., c. I, v. 5.

qu'un évêque fût rigoureux à exiger ses revenus, et que rien ne lui seyoit mieux que de relâcher quelquefois de ses droits.

Outre les aumônes particulières et secrètes, qui devoient aller loin, puisqu'il ne la refusoit jamais, il voulut qu'on en fît de publiques à la porte de l'évêché, à l'hôpital, aux frères mineurs, aux dominicains, et aux religieuses de Sainte-Clair. Il disoit à cette occasion qu'il n'est pas permis à un évêque de cacher toutes ses bonnes œuvres, surtout celles qui sont de devoir, comme l'aumône, parce que l'une de ses plus grandes obligations est de donner bon exemple à son peuple.

Par la même raison de l'édification du prochain, il se fit une loi de se trouver à toutes les fêtes de dévotion qui se célébroient dans toutes les églises de la ville, et en effet on l'y vit toujours assister aux offices divins et au sermon. C'étoit une de ses maximes, que, lorsqu'il s'agit du service de Dieu et du prochain, un évêque doit toujours paroître le premier à la tête de son peuple.

Mais ce qu'il se prescrivit sur toutes choses fut de ne se rapporter à personne du soin des pauvres et des malades, de les visiter lui-même, de pourvoir en personne à leur consolation et à leurs besoins; et il le fit depuis avec une exactitude qui donna lieu de s'étonner comment, avec si peu de bien, il pouvoit fournir à tant de charges : il est vrai que dans les occasions pressantes il engageoit jusqu'à sa chapelle. Mais, après tout, son exemple fait bien voir que, quand on est une fois bien résolu de retrancher au luxe et à la cupidité ce qu'elle demande au-delà du besoin, on est toujours en état de faire l'aumône.

Enfin il fit une ferme résolution de ne jamais plaider, et de souffrir plutôt qu'on lui fît tort que de poursuivre son droit en justice. Il disoit sur cela que si S. Paul défendoit les procès à tous les chrétiens, à plus forte raison les défendoit-il aux évêques; qu'une des principales qualités que cet apôtre exigeoit d'eux étoit qu'ils n'aimassent point les procès; et il ajoutoit ce que tout le monde sait être une de ses maximes, *que dans cent livres de procès il n'étoit jamais entré une once de charité.*

François ayant ainsi réglé l'extérieur et, pour ainsi dire, le dehors de l'évêque, voici ce qu'il se prescrivit pour sa personne et pour l'intérieur.

Il devoit se lever tous les jours à quatre heures du matin, faire une heure de méditation, réciter l'office du matin, faire la prière à ses domestiques, et lire l'Écriture sainte jusqu'à sept heures; il étudioit ensuite jusqu'à neuf, qu'il quittoit l'étude pour aller dire la messe : il se fit une loi de la dire tous les jours (1). Après la messe il devoit vaquer aux affaires de son diocèse jusqu'au dîner. Au sortir de table il donnoit une heure à la conversation, et reprenoit les affaires du diocèse jusqu'au soir; et s'il n'y en avoit pas assez pour l'occuper, il donnoit le reste du temps à l'étude et à la prière. Le soir, après souper, on devoit lire pendant une heure un livre de dévotion, ce qui lui fournissoit le sujet de la méditation pour le lendemain. La prière commune devoit suivre; après laquelle, tout le monde étant retiré, il devoit dire matines pour le lendemain. Voilà l'ordre journalier qu'il se prescrivit.

Outre les jours de jeûne commandés par l'Église, il se fit une règle de jeûner tous les vendredis et les samedis, et les veilles des fêtes de la Sainte-Vierge.

Les jours de fêtes solennelles, il devoit assister à tout l'office de la cathédrale avec tous ses domestiques. Les dimanches et les fêtes ordinaires, il se contentoit d'assister avec eux à la grande messe et à vêpres. Il résolut de faire tous les ans une retraite de dix jours. Il marqua pour cet exercice le temps du carnaval, afin de se préparer, disoit-il, à passer saintement le carême, et pour expier en quelque façon les désordres qui se commettoient pendant ces jours de débauche.

Comme il étoit fortement persuadé de ce qu'enseigne le concile de Trente, *que la prédication est la principale fonction des évêques* (2); que c'étoit pour leur en donner l'exemple que Jésus-Christ, qui est leur modèle, avoit dit *qu'il devoit annoncer l'Évangile, parce qu'il avoit été envoyé pour cela* (3); et que S. Paul avoit ajouté *que Jésus-Christ ne l'avoit pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher* (4), il se fit une loi de prêcher lui-même à son peuple le plus souvent qu'il pourroit. Le catéchisme et l'instruction des pauvres et des enfants ne lui parut pas même au-dessous de lui; et l'on verra dans la suite qu'il le faisoit très-souvent en public, et plus souvent encore dans sa maison épiscopale.

La résidence, ce point si important et si peu pratiqué de son temps, lui paroissoit trop nécessaire et trop recommandée aux évêques par les conciles pour s'en dispenser : il se proposa donc de ne point sortir de son diocèse sans une nécessité évidente, ou du moins sans des raisons très-fortes, et toujours prises de l'utilité de l'Église et du prochain.

On ne voit point, dans ces réglements qu'il fit

(1) Auguste de Sales, liv. V.
(2) Sess. 5, c. 2, de rem.
(3) Luc., c. IV, v. 43.
(4) I Cor. c. I, v. I.

pour sa conduite, qu'il se prescrivit des austérités et des pénitences extraordinaires.

Mais, outre qu'une vie exacte et uniforme, toujours occupée de ses devoirs, toujours attentive à Dieu et aux besoins du prochain, ne sauroit passer que pour une vie très-mortifiée, on sait qu'il portoit la haire, et qu'il prenoit la discipline : mais il avoit d'autant plus de soin de le cacher, qu'il étoit plus éloigné de l'ostentation, et que son état ne demandoit pas de lui cet extérieur rigide, qui n'est pas en effet le caractère de l'épiscopat. A bien prendre les choses, la sainteté ne consiste pas à faire des mortifications extraordinaires, mais à faire, chacun dans son état, ce que Dieu veut que l'on fasse. Il y a quelque chose de grand à mourir pour Dieu ; mais il n'est peut-être ni moins difficile ni moins grand de savoir vivre pour lui.

François ayant fait ainsi le plan de sa conduite, de l'avis de son directeur, il le suivit toujours depuis exactement ; bien loin d'y rien retrancher, il y ajouta bien des choses qu'il ne s'étoit pas d'abord prescrites ; et c'est cette fidélité à tous ses devoirs qui nous fournira ces grands exemples de vertu et de sainteté qu'on verra dans la suite de cette histoire.

Cependant plus le jour de son sacre approchoit, plus il sentoit ces vives appréhensions qu'il avoit ressenties autrefois de se voir élevé au rang auquel il étoit tout près de monter. Il lui sembloit qu'il n'avoit point assez résisté, et qu'il s'étoit rendu trop facilement. Plus il examinoit les qualités qui sont nécessaires pour former un saint évêque, plus il s'en trouvoit éloigné ; et son humilité ne lui laissant voir que ses défauts, il se regardoit comme un pilote qui se seroit embarqué sur une mer orageuse et pleine d'écueils, sans science, sans expérience, sans mâts, sans voiles, sans gouvernail, en un mot, sans tous les secours qui pouvoient lui faire éviter le naufrage.

Ce trouble alla si loin, qu'il ne put s'empêcher de s'en ouvrir au père Fourrier, qui le conduisoit dans sa retraite ; mais ce savant religieux, qui n'ignoroit pas la violence qu'il s'étoit faite pour consentir à être évêque, qui voyoit d'ailleurs dans lui des marques si évidentes de la vocation divine, et qui admiroit tous les jours cette vertu si pure dont lui seul ne s'apercevoit pas, le rassura, et remit enfin, quoique avec beaucoup de peine, le calme dans son ame.

Ainsi François, assuré par celui-là même qu'il regardoit à son égard comme l'interprète des volontés de Dieu, qui l'appeloit à l'épiscopat, ne songea plus qu'à attirer sur lui la plénitude de cet esprit principal qui fait le véritable caractère des évêques. Il redoubla ses jeûnes, ses austérités et ses prières ; il y passoit tous les jours et les nuits ; ou, s'il cessoit quelquefois de parler à Dieu dans l'oraison, c'étoit pour l'écouter lui-même parlant aux hommes dans ses saintes Écritures.

Rien ne fut capable de le retirer de sa retraite que l'arrivée de Vespasien Gribaldo, archevêque de Vienne, et métropolitain de Genève, accompagné des évêques de Damas et de saint Paul-trois-Châteaux, qu'il avoit invités pour faire la cérémonie de son sacre. Il fut lui-même les recevoir. Mais il parut dans cette occasion que, quelque déférence qu'il eût pour son directeur, il n'étoit pas encore bien revenu des saintes frayeurs que Dieu lui avoit inspirées pour l'épiscopat ; car l'archevêque lui ayant dit qu'il venoit avec d'autant plus de joie pour le consacrer, qu'il étoit persuadé qu'il donneroit en sa personne un saint évêque à l'Église, François lui répondit qu'il avoit de trop bons sentiments pour lui ; que s'il le connoissoit aussi bien qu'il se connoissoit lui-même, sa joie se changeroit en tristesse ; que, si Dieu avoit écouté ses désirs et ses prières, il lui auroit épargné la peine qu'il avoit prise ; et qu'il le conjuroit de joindre ses prières aux siennes, pour obtenir de Dieu que sa consécration ne fût pas l'effet d'un de ses jugements secrets, qui punissent quelquefois des fautes cachées, par des engagements pleins de périls et au-dessus de nos forces.

Après ce compliment, qui marquoit si bien les véritables sentiments de son cœur, il pria l'archevêque et les évêques de lui permettre de continuer sa retraite, et rentra dans sa solitude.

LIVRE CINQUIÈME.

S. François de Sales est sacré par l'archevêque de Vienne, métropolitain de Genève. Il fait son entrée dans Annecy, prêche dans sa cathédrale, établit et fait lui-même le grand catéchisme. Il ajoute des règles de vie encore plus exactes à la conduite qu'il s'étoit prescrite; manière dont il se conduit avec son peuple. Il se prépare à donner les ordres; dispositions qu'il demande dans les ordinants; règles qu'il se prescrit pour les ordinations. Sa fermeté à n'admettre que des personnes capables, et d'une vie irréprochable. Il compose un rituel pour établir une parfaite uniformité dans le service divin et dans l'administration des sacrements; il tient le synode général de son diocèse; règlements qu'il y fait; il établit les conférences ecclésiastiques. Il va à Turin et à Saluces. Il termine un grand différend survenu entre le chapitre de la cathédrale et celui de la collégiale de Notre-Dame d'Annecy; zèle et fermeté de S. François de Sales à maintenir les droits du chapitre de la cathédrale. Le duc de Savoie appréhende qu'il ne traite avec la France de ses droits de souveraineté sur la ville de Genève, et en témoigne de la défiance. Examen des droits des évêques et des ducs de Savoie sur la souveraineté de Genève. Il rétablit la religion catholique dans le bailliage de Gex; il est empoisonné, et guérit contre toute apparence; il rétablit l'ordre dans l'abbaye de Six; il va prêcher le carême à Dijon; conversions qu'il y fait; grands exemples de piété et de désintéressement qu'il y donne; il retourne à Annecy. Il refuse une abbaye que Henri IV lui offre, et ensuite le chapeau de cardinal; ses sentiments à l'égard de cette dignité. Il prêche le carême à La Roche, petite ville de son diocèse. Léon XI veut le faire cardinal: la mort l'en empêche. Il établit les Feuillants dans l'abbaye d'Abondance. Il commence la visite générale de son diocèse, et l'interrompt pour aller prêcher le carême à Chambéri; grand exemple qu'il y donne de sa fermeté épiscopale, de sa douceur et de sa modération. Annecy est assiégé par le duc de Nemours; S. François de Sales quitte Chambéri pour s'y aller enfermer avec son peuple; réponse généreuse qu'il fait à ceux qui lui conseilloient d'en sortir. Le prince de Piémont fait lever le siége. La paix se fait entre le duc de Savoie et le duc de Nemours. S. François de Sales continue la visite générale de son diocèse. Histoire édifiante d'une paysanne; sa sainte vie, sa mort précieuse devant Dieu. Il achève la visite générale de son diocèse. Il prêche le carême à Annecy. Le pape Paul V lui fait écrire par le cardinal Arrigon, pour savoir son sentiment sur la fameuse question *de auxiliis*. Il recommence la visite de son diocèse; les ordres qu'il donne pour le maintien de la foi catholique dans les lieux où elle étoit nouvellement rétablie.

Pendant que François ne s'occupoit que de Dieu dans sa retraite, la comtesse sa mère n'épargnoit rien pour rendre la cérémonie de son sacre des plus magnifiques; elle avoit choisi pour cela l'église de Thorens, gros bourg bien peuplé qui appartient à la maison de Sales, tant à cause de la beauté et de la grandeur du vaisseau, qu'à cause de la proximité du château de Sales.

(1602). Le huitième de décembre, jour destiné à cette auguste cérémonie, François fut sacré en présence d'un grand nombre de peuple qui étoit accouru d'Annecy et des lieux circonvoisins, et des personnes les plus qualifiées de toute la Savoie, qui s'y étoient rendues pour lui faire honneur. Tant que la cérémonie dura, François, pénétré d'une dévotion tendre et pleine d'onction, parut comme hors de lui-même; et les historiens de sa vie rapportent qu'il lui arriva quelque chose de semblable à ce que S. Paul raconte de lui-même lorsqu'il fut ravi au troisième ciel. L'impression que la grace fit sur son cœur parut même si sensible, que les évêques, qui crurent qu'il se trouvoit mal et qu'il alloit tomber en défaillance, lui offrirent d'abréger les cérémonies (1); mais il les pria de n'en omettre aucune, ajoutant que l'Église n'avoit rien ordonné d'inutile et à quoi Dieu n'eût attaché quelque bénédiction particulière.

Après son sacre François se regarda comme un homme mort au monde, et qui ne devoit plus vivre que pour Dieu et pour l'Église. Il ne s'occupa plus que des devoirs de son ministère; ou si la bienséance ou ce qu'il devoit à sa famille

(1) Auguste de Sales, liv. V; Anon., liv. II.

paroissoit quelquefois l'en détourner, il y retournoit aussitôt avec une nouvelle ferveur, et sembloit n'avoir cessé d'agir que pour reprendre ses occupations ordinaires avec plus de zèle et de vigueur. Ainsi, dès que les évêques qui avoient fait la cérémonie de son sacre furent partis, il rentra dans une espèce de retraite pour régler tout ce qu'il auroit à faire quand il seroit arrivé à Annecy. Il envoya cependant Louis de Sales, son cousin, prendre en son nom possession de son église, et faire part au chapitre de sa consécration (1); il partit lui-même quelques jours après pour Annecy, accompagné de plusieurs personnes de qualité qui voulurent honorer son entrée.

Il fut reçu avec des honneurs extraordinaires et une satisfaction générale, le peuple ne pouvant se lasser de louer Dieu de lui avoir donné un pasteur selon son cœur, et si propre à sanctifier le troupeau qu'il lui avoit confié (2).

Le lendemain, troisième dimanche de l'avent, il monta en chaire pour annoncer lui-même à son peuple la naissance du Sauveur, et lui donner les instructions nécessaires pour le bien recevoir (3). Il nomma ensuite les officiers qui lui etoient nécessaires pour le gouvernement de son diocèse, et leur donna des gages afin qu'ils ne fussent à charge à personne, et qu'ils pussent expédier promptement et sans intérêt ceux qui auroient des affaires à la cour ecclésiastique. Il auroit bien souhaité que les expéditions eussent été tout-à-fait gratuites; mais la modicité de son revenu ne lui permettant pas d'en faire les frais, il se réduisit à réformer le livre des taxes, et les mit à si bas prix qu'elles n'étoient à charge à personne. Il disoit sur cela qu'autant qu'il se pouvoit il falloit donner gratuitement ce qu'on avoit reçu gratuitement, et que les ecclésiastiques, et particulièrement les évêques, ne pouvoient éviter avec trop de soin d'être soupçonnés d'avarice et d'intérêt; il ajoutoit que le profit qui revenoit des graces et des dispenses rendoit plus facile à les accorder, à la ruine de la discipline ecclésiastique; que lorsqu'il n'y avoit rien à gagner on n'étoit pas tenté de se relâcher de l'ordre établi

Il apprit dans ce même temps que le duc de Savoie avoit passé en poste les monts incognito, et qu'il étoit dans le diocèse de Genève, sans qu'on pût lui dire l'endroit (4). Il ne douta pas que ce ne fût pour quelque grand dessein; et il apprit en effet, quelques jours après, qu'il avoit pensé surprendre Genève, et qu'il y avoit fait présenter l'escalade la nuit du vingt-deuxième décembre; que ce prince lui même, à la tête de quelques troupes choisies, avoit favorisé l'entreprise; mais que ses gens ayant été repoussés, et n'y ayant pas d'apparence d'attaquer la ville à force ouverte, il étoit retourné à Turin avec la même diligence qu'il en étoit venu.

Ce grand dessein manqué fit pendant quelque temps l'entretien de toute l'Europe. Comme on en parloit un jour devant le saint prélat, quelqu'un lui dit que, si cette entreprise avoit réussi, on ne l'auroit plus appelé le pauvre évêque de Genève, et que le duc n'auroit pas manqué de lui faire rendre les grands biens que son église avoit autrefois possédés. « Dites, répondit François, (ce « qui est bien plus important que la restitution « des biens dont mes prédécesseurs ont joui) qu'il « auroit rétabli la religion catholique dans cette « fameuse ville. » Il ajouta que la violence et l'usurpation n'avoient jamais été un titre légitime pour posséder le bien d'autrui; que cependant, si les choses dépendoient de lui, il se contenteroit de gagner les ames, et feroit bonne composition des biens ecclésiastiques. Cette réponse édifia d'autant plus la compagnie qu'on étoit persuadé qu'il parloit selon son cœur et qu'on ne doutoit pas qu'il ne fût tout prêt de donner, non seulement ses biens, mais encore sa propre vie pour le salut de son peuple.

Cependant, comme il étoit persuadé que rien n'étoit plus capable de contribuer au rétablissement des bonnes mœurs que l'instruction de la jeunesse, il ordonna qu'on feroit dans Annecy et dans tout son diocèse, les fêtes et les dimanches, le grand catéchisme, et qu'on y enseigneroit ceux du concile de Trente et de Bellarmin, afin qu'il y eût partout une parfaite uniformité de doctrine et d'instructions (1). Pour témoigner l'estime qu'il faisoit de cette fonction, il en voulut lui-même faire l'ouverture, et la continua toujours depuis, tant que ses autres occupations le lui permirent. L'on voyoit ce grand prélat, dont Rome et Paris avoient admiré le savoir, et la cour de France l'éloquence, parmi de petits enfants, s'accommodant à leur portée et à leur foiblesse, et les instruisant lui-même avec une patience et une douceur qu'on ne pouvoit se lasser d'admirer.

Son exemple fut suivi dans tout ce grand diocèse : personne ne trouva plus, comme il étoit arrivé jusqu'alors, cette fonction au-dessous de soi, et il n'y eut point de pasteur qui ne se crût obligé de faire par lui-même dans sa paroisse ce que le saint prélat faisoit dans la ville capitale. En effet, pour mieux marquer l'estime qu'il faisoit de l'in-

(1) Auguste de Sales, liv. V.
(2) Anon., liv. I.
(3) Auguste de Sales, liv. V.
(4) Spon, *Histoire de Genève*, liv. III.

(1) Auguste de Sales, liv. V.

struction de la jeunesse, toutes les fois que ses occupations ne lui permettoient pas de faire lui-même le catéchisme, il ne s'en reposoit que sur les dignitaires de sa cathédrale, ou sur les personnes les plus capables de son clergé. Il arriva de là que chacun se fit une obligation d'assister à ces instructions : on ne se contenta pas d'y envoyer les enfants ; les personnes les plus âgées et les plus qualifiées y alloient comme les moindres du peuple, et on appeloit cela aller apprendre le chemin du ciel.

En effet, après qu'on avoit donné quelque temps à l'instruction des enfants, le saint prélat, ou celui qui tenoit sa place, montoit en chaire, et expliquoit d'une manière aisée et familière les principaux points de la morale chrétienne (1).

Après l'établissement du catéchisme, François mit en délibération s'il feroit la visite générale de son diocèse. On étoit au fort de l'hiver ; la saison étoit si rude que les paysans les plus robustes sortoient à peine de leurs maisons. Ceux qui devoient accompagner le saint évêque ne pouvoient entendre sans frayeur qu'il eût le dessein de se mettre en chemin pour un voyage si long et si pénible ; l'étendue du diocèse de Genève, les montagnes presque inaccessibles et toujours couvertes d'une neige et d'une glace aussi ancienne que le monde qu'il leur faudroit passer, la pauvreté du pays, les mauvais gîtes, tout cela faisoit trembler les plus résolus et les plus accoutumés à la fatigue. François, incapable de crainte quand il s'agissoit du devoir de sa charge, ne laissa pas de proposer à son conseil le dessein qu'il avoit de commencer sa visite. Il disoit sur cela qu'un évêque ne pouvoit prendre trop tôt par lui-même connoissance de son diocèse ; qu'on étoit sujet à faire bien des fautes quand on s'en rapportoit à autrui ; que Jésus-Christ, l'évêque de nos ames, lui avoit appris qu'un pasteur devoit toujours marcher à la tête de son troupeau, qu'il devoit connoître par lui-même ses brebis, et les appeler par leur nom ; qu'il n'avoit sur cela distingué ni le temps ni les saisons ; que ces pauvres gens, que la Providence avoit comme relégués dans ces affreuses montagnes, n'étoient pas moins du nombre de ses brebis que les habitants des villes ; et qu'ils avoient d'autant plus besoin de ses soins, qu'on avoit plus de peine à trouver des pasteurs capables qui pussent se résoudre à habiter avec eux ; qu'à la vérité la saison étoit rude ; que cependant c'étoit à peu près la même que le fils de Dieu avoit choisie pour venir visiter les hommes ; que nous pouvions bien faire pour lui, dans la force de l'âge, ce qu'étant semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, il avoit bien voulu faire pour nous dans la plus grande tendresse de l'enfance ; que les gîtes seroient bien mauvais s'ils l'étoient plus que l'étable de Bethléem ; que, si les difficultés étonnoient, son exemple devoit encourager ; qu'en un mot il n'importoit pas qu'il vécût, mais qu'il étoit de la dernière importance qu'il fît son devoir.

Comme François n'étoit pas de ceux qui ne veulent pas être contredits ; et que, quand il demandoit conseil, il étoit bien aise qu'on le lui donnât, ceux qu'il avoit consultés ne firent point de difficultés de s'opposer à sa résolution. Ils ne lui parlèrent pas d'abord de la rigueur de la saison, ni des autres difficultés qui n'étoient pas capables de le faire changer de dessein. Ils représentèrent que, pendant son voyage à la cour de France, il étoit arrivé bien des changements dans son diocèse, dont il étoit bon qu'il fût informé avant que de commencer sa visite ; qu'il la feroit avec plus d'utilité lorsqu'il seroit mieux instruit de toutes choses ; que la coutume de son prédécesseur, avant que de visiter son diocèse, étoit de se faire envoyer, par les archiprêtres et les doyens ruraux, des mémoires exacts de l'état des paroisses de leur ressort ; qu'on exprimoit dans ces mémoires, autant qu'il se pouvoit, le génie des pasteurs, celui des peuples, leurs mœurs, leurs occupations et leur commerce, le nombre des paroissiens, des pauvres, et des personnes aisées, celui des scandaleux et des pécheurs publics, des catholiques et des hérétiques ; l'état des bâtiments des églises, des hôpitaux, des ornements, et de tout ce qui regardoit le service divin et l'administration des sacrements : qu'ayant reçu ces mémoires, il dressoit le plan de ses visites ; qu'il concertoit et dictoit même ses ordonnances ; que cet ordre paroissoit si bien établi, qu'on ne doutoit pas qu'il ne se fît un plaisir de le suivre ; et qu'il étoit d'autant plus nécessaire qu'il se fît envoyer des mémoires exacts, qu'on ne pouvoit pas bien se régler sur les anciens, parce que le temps faisoit toujours des changements considérables qu'il n'étoit pas possible de prévoir.

Ils ajoutèrent que si la rigueur de la saison ne lui paroissoit pas une raison suffisante par rapport à lui-même pour remettre sa visite à un autre temps, il voudroit bien peut-être avoir égard à l'incommodité qu'elle causeroit à ses diocésains ; que les prêtres des paroisses voisines, la plupart pauvres et sans voitures, et les peuples mêmes, qui avoient coutume de venir au-devant de leur évêque, ne pourroient point s'acquitter de ce devoir sans se mettre en danger de perdre la vie, et qu'il y avoit même bien des paroisses dans les montagnes dont les neiges et les glaces lui fermeroient l'entrée ; que c'étoit des obstacles que Dieu

(1) Auguste de Sales, liv. V.

avoit mis lui-même à l'exécution de son dessein; et qu'en le différant, il ne feroit que se soumettre aux ordres de la Providence.

C'étoit prendre le saint évêque par son foible; il avoit autant d'égard pour les autres, qu'il se ménageoit peu lui-même; il ne pouvoit se résoudre à leur causer la moindre incommodité. D'ailleurs il honoroit extrêmement la mémoire de son prédécesseur; il faisoit gloire de l'imiter, et de ne rien changer à ce qu'il avoit établi; il approuvoit la méthode qu'il avoit gardée avant que de commencer ses visites; et comme il croyoit qu'on ne pouvoit avoir trop de fermeté pour faire observer les ordonnances une fois données, il étoit aussi persuadé qu'on ne pouvoit apporter trop de précautions avant que de les donner. Il écrivit donc lui-même de tous côtés pour se faire envoyer des mémoires, les plus exacts qu'il se pourroit, de l'état des paroisses; il recommanda particulièrement qu'on eût soin de l'informer des mœurs et de la capacité de ceux qui prétendoient aux saints ordres, et remit la visite générale à un autre temps, où, étant mieux instruit de toutes choses, il la pourroit faire avec plus de fruit.

Il s'occupa cependant à régler la ville d'Annecy et ses environs, et commença par sa propre maison. Il ne se contenta pas d'exécuter ce qu'il avoit projeté devant son sacre, il y ajouta plusieurs choses qu'il crut devoir contribuer à l'édification publique. On rapporte sur cela qu'un de ses amis lui ayant proposé de prendre une femme d'un âge non suspect pour avoir soin du linge et des meubles, il n'y voulut jamais consentir; et il ajouta qu'il ne logeroit pas même sa propre mère (1). La raison qu'il en rendit fut la même dont se servit autrefois saint Augustin dans une occasion toute pareille (2) : qu'il étoit persuadé que personne ne trouveroit à redire qu'il demeurât avec une mère d'une vertu aussi généralement reconnue que celle de la comtesse de Sales, mais qu'il n'en seroit pas peut-être de même des femmes dont elle ne pourroit se dispenser de recevoir les visites. En effet, la comtesse de Sales, qui venoit souvent à Annecy, ne logea jamais chez lui; elle avoit une maison particulière. Ce fut un point sur lequel on ne put jamais l'obliger de se relâcher.

Il étoit de la même exactitude à l'égard des femmes qui avoient quelque affaire à lui communiquer. Il ne leur parloit jamais qu'en public, ou devant quelque témoin à qui il avoit ordonné de ne les point perdre de vue. Pour ce qui est des visites inutiles, de civilité même ou de bienséance, elles étoient absolument retranchées. Il disoit sur cela qu'un évêque n'avoit point de temps à perdre; et que, quand il en auroit, ce n'étoit pas avec des personnes du sexe qu'il devroit le perdre; que rien ne nuisoit plus à la réputation des ecclésiastiques que la fréquentation des femmes, de quelques raisons qu'on se pût servir pour la prétexter; que l'oisiveté, qui étoit toujours dangereuse, l'étoit surtout quand elles étoient de la partie. Il étoit sur cela d'une exactitude qui alloit jusqu'au scrupule. Dans cette vue, il ne recommandoit rien avec plus de soin aux ecclésiastiques de son diocèse que de s'occuper; et il a témoigné souvent qu'il auroit souhaité que l'ancienne discipline de l'Église, qui ordonnoit à tous les clercs de savoir quelque honnête métier, eût été rétablie (1). Il ajoutoit que cette règle étoit si générale, que les plus savants mêmes, et ceux qui étoient les plus capables de s'occuper de la lecture des saints livres, n'en étoient pas exceptés; et que l'Église avoit été si persuadée qu'il n'y avoit rien de plus dangereux pour les personnes consacrées à Dieu que l'oisiveté, qu'elle avoit mieux aimé leur permettre de labourer la terre que de les voir sans occupation. *Que les clercs*, dit le canon 31, *quelque habiles qu'ils soient dans la parole de Dieu, sachent un honnête métier dont ils gagnent de quoi vivre. Que les clercs*, dit le 32, *gagnent de quoi se nourrir et se vêtir par quelque petit métier, ou en cultivant la terre, sans manquer néanmoins à leurs fonctions.*

Il étoit lui-même exact observateur de cette discipline si salutaire. Il étoit toujours occupé ou à la prédication, ou à l'instruction, ou à la prière, ou à l'étude, ou aux autres fonctions de l'épiscopat. Quand il avoit du temps de reste, il alloit dans les hôpitaux, ou dans les maisons particulières, visiter les malades. Il leur administroit lui-même les sacrements, et leur rendoit quelquefois les services les plus bas et les plus rebutants. Dieu bénissoit quelquefois sa charité, en soulageant les malades qu'il visitoit, d'une manière qui paroissoit tout-à-fait miraculeuse.

L'amour et l'estime que son peuple avoit pour lui ne pouvoient aller plus loin. Quand il passoit par la ville, où il alloit toujours à pied, tout le monde sortoit des maisons pour recevoir sa bénédiction. Les mères particulièrement lui portoient leurs enfants fâcheux et opiniâtres, afin qu'il les bénît; et l'on a remarqué souvent qu'en leur imprimant le signe de la croix sur le front, ou leur mettant la main sur la tête, ou même en les flattant, leurs cris et leurs larmes cessoient, ils devenoient plus doux et plus traitables.

La charité du saint prélat n'en demeura pas là;

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(2) Possid., *Vie de S. Augustin.*

(1) Conc. 4 de Carthage, can. 31 et 32.

il entroit souvent dans les maisons des artisans et des pauvres gens, s'informoit de leurs besoins, écoutoit leurs plaintes, les consoloit et les assistoit; il portoit la paix partout; et dès qu'il savoit qu'il y avoit quelque division dans les familles, il y alloit, et n'en sortoit point qu'il n'y eût rétabli l'union. Rien ne résistoit à son incomparable douceur; rien n'étoit capable de rebuter sa charité; et on l'a vu, par sa patience, venir à bout des inimitiés les plus invétérées.

(1603) Pendant que François s'occupoit d'une manière si digne d'un saint évêque, qui doit être le père de son peuple, le carême arriva. Comme il avoit résolu de donner en ce saint temps les ordres pour la première fois, il quitta toutes ses occupations pour se donner tout entier à cette fonction.

Il étoit persuadé qu'elle est une des plus importantes de l'épiscopat, et que rien ne mérite mieux toute l'application d'un évêque que le soin de donner à l'Église de saints ministres : il regardoit comme un des plus grands comptes qu'il auroit à rendre à Dieu tous les mauvais choix qu'il pourroit faire. Dans cette vue, il redoubla ses jeûnes et ses prières; et, pénétré de la crainte de se tromper, se défiant même de cette extrême douceur qui le portoit continuellement à user de condescendance pour les infirmités des hommes, il disoit incessamment à Dieu, dans le fond de son cœur : *Faites-moi connoître, Seigneur, ceux que vous avez vous-même choisis, afin que je n'admette point au nombre de vos ministres ceux que vous avez rejetés, et que je n'en exclue pas aussi ceux que vous appelez* (1).

Il usa donc d'une extrême exactitude dans le choix de ceux qui se présentoient aux saints ordres : il les examina lui-même avec beaucoup de rigueur. Il n'eut égard ni à la naissance, ni aux recommandations, ni même aux grands talents qui n'étoient pas soutenus d'une vie sainte, ou du moins irréprochable aux yeux des hommes. Il examinoit particulièrement la vocation, et ne pouvoit souffrir qu'on entrât dans l'Église avec les vues profanes et sacriléges d'un intérêt sordide.

C'est ce qu'il fit paroître dans l'examen d'un jeune homme de condition qui avoit été pourvu d'un prieuré considérable (2). Le saint évêque jugea, à son air et à ses manières, que le revenu du prieuré avoit plus de part à la demande qu'il faisoit des saints ordres que toute autre considération : il lui fit sur cela tant de questions, que le jeune homme lui avoua qu'il n'avoit point d'autre vocation que l'avarice de ses parents, qui vouloient augmenter leur bien du revenu de ce bénéfice. C'en fut assez; le saint prelat lui refusa les ordres, et demeura ferme dans son refus, quelque sollicitation qu'on lui pût faire.

A l'examen de la capacité il joignit celui des mœurs. Il avoit recours à toutes les informations qui pouvoient lui donner quelques lumières sur un point si important; et il avoit coutume de dire que les ecclésiastiques mal réglés en détruisoient plus par leurs mauvais exemples, qu'ils n'en pouvoient édifier par leur doctrine. Il avoit pourtant plus d'indulgence sur ce point que sur celui de la capacité. L'ignorance excluoit pour toujours; mais comme on peut se corriger, au lieu que l'ignorance est presque toujours sans remède, il se contentoit de différer quelque temps d'ordonner ceux qui ne lui paroissoient pas assez réglés, jusqu'à ce qu'ils eussent donné des marques certaines d'une régularité conforme à l'état qu'ils vouloient embrasser.

Il arrivoit de cette grande exactitude que les ordinations qu'il faisoit n'étoient pas nombreuses; et l'on admiroit sur cela d'autant plus sa fermeté, que, depuis la conversion du Chablais et des bailliages, son diocèse souffroit une grande disette de prêtres. Il le savoit mieux que personne; mais il répondoit, quand on lui en parloit, que l'Église n'avoit pas tant besoin de prêtres que de bons prêtres, qu'avec le temps on pourvoiroit à tout, et qu'il falloit *prier le maître de la maison d'y envoyer des ouvriers.*

Il eût bien souhaité d'établir un séminaire à Annecy, pour y former de bonne heure des jeunes gens à la science et à la piété, et en tirer des ministres qui pussent servir à l'instruction et à l'édification du peuple (1). Son peu de revenu, et la pauvreté de son clergé l'en empêcha; et il mourut avec ce désir. Il avoit coutume de dire, à cette occasion, qu'il ne pouvoit assez s'étonner qu'il n'y eût point d'ordre religieux qui n'eût établi des noviciats pour y instruire et former les prétendants à la pratique de la règle; qu'il n'y eût point même d'art ni de profession qui n'eût, pour ainsi dire, son apprentissage, où l'on ne fût obligé de faire des preuves de capacité; et qu'on n'eût point pris cette précaution pour le ministère ecclésiastique et le gouvernement des ames, qui est cependant l'art des arts, et la plus noble aussi bien que la plus difficile de toutes les professions.

Il ajoutoit que Dieu lui avoit donné une fort grande indifférence pour les biens temporels; qu'il étoit cependant obligé d'avouer qu'ils n'étoient pas inutiles à l'Église; que, comme on en avoit toujours trop quand on n'en faisoit pas un bon usage, il étoit rare qu'on en eût assez

(1) Act., c. II.

(2) Anon., liv. II.

(1) Auguste de Sales, liv. VI.

quand on en vouloit bien user ; qu'il lui étoit souvent arrivé de manquer de pourvoir à bien des besoins, faute d'en avoir le moyen ; mais que ce qui le consoloit étoit que Dieu ne lui demanderoit compte que de ce qu'il lui avoit donné (1).

Un prélat si exact à n'admettre aux moindres ordres que des personnes d'une capacité et d'une vertu reconnue n'avoit garde de manquer d'exactitude pour la collation des bénéfices (2). Il ne pouvoit souffrir qu'on les donnât par des considérations humaines, ou pour récompenser des services rendus, souvent dans des affaires temporelles, et quelquefois dans des intrigues du monde. Il appeloit cet infâme commerce *l'abomination dans le lieu saint*, et une des sources les plus fécondes des maux de l'Église. Pour fermer une fois pour toutes la porte aux sollicitations et aux méprises, il ne donnoit les bénéfices à charge d'ames qu'au concours ; c'est-à-dire qu'on ne les obtenoit que par des disputes réglées, où le saint prélat présidoit toujours, et où l'on donnoit des preuves publiques de capacité, comme on auroit pu faire pour obtenir une chaire de théologie. Le plus capable l'emportoit toujours. La brigue, les sollicitations, n'y avoient point de part : le mérite seul décidoit ; et c'eût été se donner l'exclusion pour toujours que d'avoir recours à d'autres moyens. Ce fut dans une de ces disputes qu'il commença à connoître les grands talents du sieur de Fenouillet, qui fut depuis un des plus fameux prédicateurs de son temps, et un des plus grands prélats de l'Église de France.

Pour établir une parfaite uniformité dans son diocèse pour les instructions et l'administration des sacrements, il composa lui-même un excellent rituel, qui sera un monument perpétuel de sa prudence, de sa capacité, et de la charitable condescendance qu'on doit avoir pour le prochain.

Le zèle du saint évêque ne s'arrêta pas à donner aux pasteurs de son diocèse des instructions par écrit ; il crut qu'il devoit les instruire de vive voix. Il ordonna pour cet effet qu'on tiendroit le synode tous les ans, à certain jour marqué, sans qu'il fût besoin d'une autre convocation. Il prenoit ce temps pour leur apprendre ce qui concernoit leurs fonctions, et il ne croyoit pas qu'il fût au-dessous de lui de descendre dans le dernier détail. Voici quelques-uns des principaux réglements qu'il fit dans son premier synode.

Comme la plus grande dignité du sacerdoce de Jésus-Christ vient du pouvoir qu'il a donné aux prêtres de consacrer la divine Eucharistie, et que la plus sainte de leurs fonctions est d'offrir le sacrifice non sanglant, comme Jésus-Christ l'a offert sanglant sur la croix, il voulut qu'un mystère si plein d'amour, et si capable de rappeler les hommes à Dieu, fût honoré d'une manière particulière dans tout son diocèse. Il ordonna pour cet effet qu'on y feroit l'office du saint-sacrement tous les jeudis de l'année.

Mais comme la pureté du corps et de l'esprit est la meilleure manière d'honorer ce redoutable mystère, il défendit à tous les ecclésiastiques d'avoir chez eux des femmes suspectes, et prit toutes les précautions possibles pour éloigner d'eux jusques aux moindres soupçons. Il leur fit sur ce seul article plusieurs discours des plus touchants. Et, parce que la pureté n'est pas une vertu particulière aux prêtres, que tous les chrétiens y sont obligés chacun selon son état, il ordonna à tous les pasteurs d'y veiller avec soin et de rapporter tous les ans au synode le nom des concubinaires et des adultères publics, qui, ayant été avertis, ne se seroient pas corrigés.

Quoique ce fût la coutume de ce temps-là de recevoir de l'argent pour l'administration du sacrement de pénitence, il ne laissa pas de la traiter d'abus, et défendit qu'on en prît à l'avenir : il exhorta de n'en point exiger pour les autres sacrements, et de se contenter de ce qu'on offriroit volontairement.

Il obligea à la résidence tous les bénéficiers à charge d'ames, sous peine de privation de leurs bénéfices, se réservant à lui seul la connoissance des raisons qu'ils pourroient avoir de s'en dispenser, et le droit de permettre des absences, même de peu de durée.

Il ordonna une modestie exacte touchant les habits, et se régla en cela sur les saints canons Il défendit les cabarets, tous les jeux de hasard, et même tous les autres en public. Il défendit aussi la chasse, à cause des inconvénients qui en pouvoient arriver et de la perte du temps inséparable de cet exercice.

Il établit des surveillants qui visiteroient deux fois l'année certain nombre de paroisses qu'on leur assignoit : on leur permit de donner les moindres dispenses, l'évêque se réservant toujours les grandes. Ils pouvoient aussi instruire, et corriger les fautes qui demandoient une prompte correction.

Outre cela, il obligea les archiprêtres d'assembler trois fois l'année les prêtres de leur ressort, de conférer avec eux des besoins des paroisses, de les instruire des fonctions de leur ministère, et de résoudre les cas et les questions difficiles sur lesquelles on auroit besoin de les consulter.

Il établit encore des conférences tous les mois ;

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(2) Anon., liv. II.

ce qu'on a vu depuis pratiquer en France avec tant de fruit, et dont il seroit à souhaiter qu'on établît l'usage dans tous les diocèses.

Le mélange des catholiques avec les hérétiques le porta à prescrire pour sujet de ces conférences diverses matières de controverses. Celles du cardinal Bellarmin fournissoient les objections et les réponses, et l'on s'en tenoit ordinairement aux décisions de ce savant jésuite. Le saint évêque disoit sur cela qu'un pasteur qui ne sait pas défendre son troupeau des attaques des loups ignore une partie essentielle de son devoir ; qu'il étoit même honteux qu'un curé ne sût pas répondre aux objections des hérétiques, et qu'il demeurât muet et sans défense pendant qu'on insultoit l'Église du Dieu vivant.

On a déjà pu voir l'aversion qu'avoit le saint prélat pour les procès, combien il les croyoit préjudiciables à la charité, qui est le fondement de toutes les vertus chrétiennes, et le soin qu'il prenoit pour en arrêter le cours, même parmi les séculiers. Il est aisé de s'imaginer qu'il en avoit plus d'horreur lorsqu'il les voyoit régner parmi les ecclésiastiques. Il les exhorta donc à les fuir ou à les terminer au plus tôt par voie d'arbitres : il offroit même, si on vouloit s'en rapporter à lui, de les régler ; et en effet il en termina plusieurs. Il disoit souvent à cette occasion qu'il ne pouvoit assez s'étonner qu'on s'en rapportât aux évêques et aux autres savants ecclésiastiques sur les matières de la foi, de la morale et du salut, infiniment plus importantes que celles qui causent tous les jours des procès, et qu'on fît difficulté de s'en rapporter à leur entremise pour régler les différends qui naissent sur les affaires temporelles; qu'à la vérité ils devroient ignorer la chicane, mais aussi qu'elle devoit être bannie d'entre les prêtres; qu'à cela près, pour peu qu'on fût porté à la paix de part et d'autre, il n'y avoit point de procès qu'un homme de bon sens ne pût accommoder.

Sa tendresse pour les pauvres augmentoit encore l'aversion que son extrême douceur lui donnoit pour les procès; il étoit persuadé qu'ils tarissoient la source des charités, et que l'argent qu'on employoit pour les soutenir étoit autant de perdu pour ces malheureux qui ne subsistent que de l'abondance d'autrui. Il ne pouvoit souffrir qu'on rendît pour raison de ce qu'on ne faisoit point l'aumône, qu'on avoit des procès ; il appeloit cela excuser un péché par un autre, se laver d'une eau qui ne pouvoit que salir davantage.

L'estime profonde qu'il avoit pour le sacerdoce de Jésus-Christ ne lui permettoit pas de voir sans douleur ceux qui en étoient revêtus au service des grands du monde, employés la plupart du temps à des choses tout-à-fait indignes de leur profession. Il les considéroit dans cet état comme exposés à des occasions auxquelles il étoit bien difficile de résister ; et il avoit coutume de dire que, s'il y avoit tant de difficulté à persévérer et à conserver les vertus de son état, même dans la retraite et dans la solitude, cela étoit presque impossible dans le grand monde, où tout favorise les passions et semble combattre l'innocence.

Ce fut ce qui le porta à ne point ordonner des prêtres qui n'eussent un titre ou du moins un emploi dans quelque église qui leur donnât de quoi vivre. Il ne défendit pas expressément aux ecclésiastiques de son diocèse de ne point prendre d'engagement auprès des grands, mais il les y exhorta vivement, et il y tint si bien la main qu'il abolit enfin presque entièrement cet abus. Il disoit sur cela qu'il n'y avoit rien de si difficile, en matière de vertu, qu'on ne pût persuader aux hommes, si on pouvoit les guérir de l'avarice et de l'ambition.

Pendant que François s'occupoit ainsi à régler son diocèse, les fêtes de Pâques arrivèrent ; elles ne furent pas plus tôt passées qu'il partit pour Turin, pour rendre au duc de Savoie ce que les évêques de ses états, nouvellement consacrés, ont coutume de lui rendre (1). Il fut reçu dans cette cour avec toute l'estime que sa réputation lui avoit acquise ; tout le monde le consultoit à l'envi, et le duc même eut plusieurs conférences avec lui touchant l'entier rétablissement de la religion catholique dans son diocèse. Son désintéressement parut encore dans cette occasion. Tout le monde savoit qu'il étoit pauvre, et le prince le savoit mieux que personne ; la considération qu'il avoit pour lui, la confiance même qu'il lui faisoit paroître, sembloient l'inviter à lui demander quelque grace : il s'oublia comme il avoit coutume de faire ; il ne se souvint que des pauvres et des nouveaux catholiques, en faveur desquels il obtint tout ce qu'il demanda. On ne manqua pas de lui suggérer de penser à lui-même, et de profiter de la bonne volonté du duc; mais il répondit qu'il n'étoit pas venu pour cela. La cour n'est pas le lieu du monde où la vertu soit le mieux pratiquée : on ne laissa pas de l'y estimer. Tout le monde remarqua et fut touché de l'indifférence de François pour le bien ; et le duc même ne put s'empêcher de dire qu'il avoit toujours reconnu que ceux qui faisoient le meilleur usage des richesses en faisoient moins d'état que les autres.

Comme le voyage de Turin n'étoit pas le seul motif qui avoit obligé le saint prélat à passer les monts, il en partit quelques jours après pour aller rendre visite à l'évêque de Saluces : c'étoit

(1) Auguste de Sales, liv. V.

le père Juvénal Ancina, prêtre de l'oratoire, dont on a déjà parlé (1). Ils avoient fait amitié à Rome, et l'avoient toujours depuis cultivée par lettres. Il eût été difficile de trouver deux hommes plus semblables en toutes choses ; ils avoient l'un et l'autre un savoir et une piété distingués ; l'esprit et le cœur se ressembloient; même simplicité, même charité, même douceur, un mépris égal pour les richesses, une application toute pareille aux fonctions de leur ministère. L'évêque de Saluces, de même que celui de Genève, vivoit avec son peuple comme un père avec ses enfants ; et son peuple avoit pour lui toute la tendresse et tout le respect que des enfants pourroient avoir pour un père. Son amour pour les pauvres ne pouvoit aller plus loin, et il lui étoit arrivé souvent de se réduire aux derniers besoins pour les soulager. Si la vertu et la conformité des mœurs font le plus solide fondement de l'amitié, on peut juger de celle qui étoit entre les deux évêques de Saluces et de Genève.

François arriva à Saluces la veille de l'Invention de la sainte croix. Comme l'Église célèbre ce même jour la fête de S. Juvénal, patron de l'évêque de Saluces, c'étoit pour lui un double motif de dévotion. Il en prit occasion de prier l'évêque de Genève de donner un sermon à son peuple. François le lui accorda; et, étant monté en chaire le lendemain, il commença en italien un excellent discours à la louange de la croix. L'exorde fini, l'évêque de Saluces le fit avertir qu'il pouvoit continuer en françois, que le marquisat de Saluces avoit été si long-temps à la France, et avoit été cédé au duc de Savoie depuis si peu de temps, qu'on y parloit encore les deux langues avec la même facilité. Le saint prélat continua son discours en françois avec une piété et une éloquence qui furent admirées de tout le monde. Il donna encore quelques jours aux instances que lui en fit l'évêque de Saluces ; puis il partit pour aller faire ses dévotions à Notre-Dame de Mondovi, et se rendit à Annecy pour la fête de la Pentecôte (2).

La fête du saint-sacrement, qui approchoit, y avoit fait naître un différend entre le chapitre de la cathédrale et celui de Notre-Dame. Le chapitre de la cathédrale prétendoit précéder à la procession, et partout ailleurs, celui de Notre-Dame ; et les chanoines de Notre-Dame soutenoient au contraire qu'ils étoient en droit et en possession de présider à toutes les cérémonies ecclésiastiques. Il est vrai qu'ils jouissoient de ce droit avant que le chapitre de Saint-Pierre de Genève se fût retiré à Annecy, mais depuis ce temps-là les évêques et le chapitre de la cathédrale le leur avoient toujours contesté. François se conforma en cette occasion aux sentiments de ses prédécesseurs, et prétendit que le chapitre de la cathédrale devoit précéder. Cette déclaration ne servit qu'à échauffer le différend. Les chanoines de Notre-Dame refusèrent de s'y soumettre, et prétendirent même que l'évêque, étant leur partie, ne pouvoit être leur juge. Cependant, comme la fête approchoit, et qu'on ne pouvoit se passer d'un réglement provisionnel, François ordonna par provision que le chapitre de la cathédrale précéderoit. Les chanoines de Notre-Dame refusèrent d'obéir, et n'assistèrent point à la procession.

Il est certain que l'évêque de Genève, ayant toute juridiction sur le chapitre de Notre-Dame, étoit en droit de juger ce différend, et d'obliger les parties de se soumettre à son jugement ; mais son extrême douceur, et l'aversion qu'il avoit pour les procès, ne lui permit pas d'user dans cette occasion d'une autorité qui ne pouvoit lui être contestée. Il tourna donc l'affaire en accommodement, et fit convenir les parties qu'on écriroit de part et d'autre à Paris, au duc de Nemours, seigneur d'Annecy, pour le prier de faire consulter cette affaire, et de vouloir bien proposer lui-même les expédients les plus propres à la terminer. Le duc consulta là-dessus les plus habiles du clergé et du parlement de Paris. La prétention du chapitre de Notre-Dame, de précéder celui de la cathédrale, fut jugée insoutenable, et l'on proposa ensuite de régler la marche des deux chapitres sur celle des collégiales de la Sainte-Chapelle et de Sainte-Geneviève de Paris, lorsqu'elles se rencontrent avec le chapitre de la cathédrale; c'est-à-dire que celui de la cathédrale de Genève tiendroit un côté, et celui de Notre-Dame d'Annecy l'autre (1).

François rejeta bien loin cette proposition. Il dit qu'il avoit fait serment de maintenir les priviléges et les prérogatives du clergé de sa cathédrale, qu'il se faisoit une religion de l'observer, et qu'il ne permettroit jamais que de son temps on y donnât la moindre atteinte ; que la prérogative de sa cathédrale ne consistoit pas seulement à n'être point précédée par une collégiale, mais encore à la précéder en toute manière : que la Sainte-Chapelle de Paris, l'abbaye de Sainte-Geneviève, étoient exemptes de la juridiction épiscopale, et de celle du chapitre de la cathédrale, le siége vacant ; que n'y ayant point de dépendance entre ces églises, il n'y avoit point d'inconvénient qu'elles eussent quelque sorte d'égalité lorsqu'elles se rencontroient ; qu'il n'en étoit pas de même du chapitre de Notre-Dame d'Annecy,

(1) Auguste de Sales, liv. V.
(2) *Ibidem.*

(1) Auguste de Sales, liv. V.

qu'il dépendoit en toutes choses de la juridiction épiscopale, et de celle du chapitre, le siége vacant; qu'il n'étoit donc pas juste de le régler sur des églises indépendantes; que ce seroit faire tort à la supériorité du chapitre de la cathédrale, et qu'on en pourroit tirer dans la suite de dangereuses conséquences.

François en écrivit en ce sens au duc de Nemours, et le pria de trouver bon qu'il n'acceptât pas l'accommodement qu'il avoit proposé. Le duc approuva ses raisons, et écrivit au chapitre de Notre-Dame qu'il ne pouvoit prétendre ni la préséance, ni même l'égalité, à l'égard du chapitre de Saint-Pierre de Genève, et qu'il leur conseilloit de se soumettre au jugement de leur évêque. C'étoit le seul parti qu'il y avoit à prendre; mais quand l'esprit de chicane s'est une fois emparé d'une communauté, il n'est pas aisé d'en revenir. Le chapitre de Notre-Dame n'acquiesça ni au jugement de l'évêque, ni aux sentiments du duc de Nemours; il porta l'affaire devant l'archevêque de Vienne, métropolitain de Genève. François l'y suivit, et obtint enfin un jugement qui confirmoit le sien, et qui donnoit la préséance en toutes choses au chapitre de la cathédrale.

François, qui croyoit jouir de quelque repos, reprit aussitôt le dessein de la visite générale de son diocèse; mais il en fut détourné par une lettre que le maire et les échevins de Dijon lui écrivirent pour le prier de venir prêcher l'avant et le carême dans leur ville. François, qui avoit résolu de ne point sortir de son diocèse qu'il ne s'agît du service de l'Église en général, ou de l'intérêt de la sienne en particulier, fut sur le point de s'en excuser, mais Dieu, à la gloire duquel ce voyage devoit un jour tant contribuer, ne permit pas qu'il s'en tînt à cette première pensée; il se sentit pressé intérieurement d'accorder ce qu'on lui demandoit. Il n'en voyoit pas la raison; au contraire, il se disoit à lui-même plusieurs choses qui l'en devoient détourner; la Providence lui cachoit encore le fruit qu'elle prétendoit tirer de ce voyage, mais elle le sollicitoit intérieurement de le faire. Il suivit cet attrait, et répondit que, s'agissant de sortir de son diocèse et des états du duc de Savoie, il ne pouvoit faire ni l'un ni l'autre sans avoir la permission du pape et celle de son souverain; qu'il alloit leur écrire, et qu'il leur feroit savoir leur réponse (1). Le pape lui accorda sur-le-champ la permission qu'il demandoit; mais le duc de Savoie, sous des prétextes recherchés, la refusa.

Ce refus ne surprit point François: il s'étoit aperçu, à son dernier voyage de Turin, que le duc, qui étoit défiant, avoit pris de l'ombre de son premier voyage en France, de l'estime que le roi lui avoit témoignée, et encore plus des offres qu'il lui avoit fait faire. François, qui avoit l'esprit insinuant, n'avoit rien épargné pour en découvrir le sujet; mais le duc, qui n'avoit pu s'empêcher de lui laisser voir sa défiance, avoit alors ses raisons pour lui en cacher les motifs.

On a su depuis que Genève étant fort à la bienséance de la France, particulièrement depuis l'échange du marquisat de Saluces, il avoit craint qu'on ne proposât à François de traiter des droits de souveraineté que les évêques de Genève prétendent sur cette ville, pour les faire valoir en temps et lieu; qu'il avoit cru qu'on ne l'avoit tant caressé, lorsqu'il n'étoit que coadjuteur, que pour le gagner, l'engager à conclure le traité lorsqu'il seroit évêque; qu'il s'étoit imaginé sur cela que le voyage de Dijon n'étoit qu'un prétexte, et qu'il couvroit un plus grand dessein. Celui que le duc de Bellegarde, grand-écuyer de France, et gouverneur de la Bresse et des autres pays échangés contre le marquisat de Saluces, fit alors en Bresse, accompagné du baron de Luz et du président Jeannin, augmenta les soupçons; et ce fut ce qui le porta à refuser à François la permission qu'il lui demandoit (1).

Le duc de Savoie avoit d'autant plus d'intérêt au traité qu'on auroit pu faire sur un pareil article, qu'il prétendoit lui-même à la souveraineté de Genève, et qu'il traitoit les droits prétendus par l'évêque d'imaginaires et de mal fondés. Il paroît si naturel de traiter ici cette fameuse question, qu'il manqueroit quelque chose à la satisfaction du lecteur si on négligeoit de le faire. Voici donc en peu de mots les raisons que le duc et l'évêque alléguoient de part et d'autre pour défendre leur souveraineté sur Genève.

Les ducs de Savoie, pour appuyer leur droit, prennent les choses de plus loin, et supposent qu'en 1392 Pierre, comte de Genève, mourant sans enfants, choisit pour son héritier Humbert de Vilars, fils de sa sœur; que Humbert, en 1393, obtint de l'empereur Venceslas une investiture du comté de Genève, qu'il le posséda paisiblement jusqu'en l'année 1400, qui fut la dernière de sa vie; que, se voyant sans enfants, il disposa de ses biens en faveur d'Odon de Vilars, son oncle paternel; qu'Odon recueillit sans trouble la succession de son neveu, et la vendit l'année suivante à Louis, comte de Savoie (2). Voilà sur quoi les droits de la maison de Savoie sont originairement fondés.

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(2) Monod, *Traité des droits de Savoie sur Genève.*

Les ducs ajoutent qu'en vertu de cette vente, qui fut faite sans opposition, Louis de Savoie jouit long-temps sans trouble du comté de Genève; que la Savoie ayant été érigée en duché par l'empereur Sigismond en faveur d'Amédée VIII (1), il y eut procès à la chambre impériale touchant le comté de Genève; qu'à l'occasion de ce différend, en 1424, l'empereur donna une nouvelle investiture de ce comté au duc de Savoie; qu'elle fut confirmée par les empereurs Maximilien Ier en 1519, et Charles-Quint en 1530.

Les ducs de Savoie soutiennent encore qu'en vertu de ces titres ils ont exercé sans contestation dans Genève tous les actes de souveraineté; qu'ils y ont établi des gouverneurs, des juges, des notaires et des sergents; qu'ils en ont fait garder les portes, mis garnison dans la forteresse; qu'ils y ont eu une maison seigneuriale; qu'ils y ont fait battre monnoie, et y ont accordé grace de la vie à des gens condamnés à mort.

Les ducs ajoutent enfin, pour dernier titre, qu'en 1513 Pierre de la Beaume, évêque de Genève, s'étant avisé de prétendre à la juridiction temporelle de la ville, le pape Léon X le lui défendit par un bref exprès, en date de la même année; et que l'évêque obéit sans rien alléguer pour la défense de son prétendu droit à la souveraineté de Genève. Voilà sur quoi sont fondées les prétentions des ducs de Savoie à la seigneurie temporelle de Genève.

Les évêques de Genève soutiennent au contraire que les prétentions des ducs de Savoie ne sont fondées que sur une équivoque; qu'à la vérité, ils sont comtes de Génevois; mais que, bien loin qu'en cette qualité ils aient aucun droit sur Genève et sur sa banlieue, ils dépendoient autrefois de l'Église de Genève, et lui faisoient hommage; que le traité fait entre Arduce, évêque de Genève, et Amé, comte de Génevois, le porte en termes exprès (2); qu'on y lit ces propres paroles, *le comte doit être fidèle advoyer sous l'évêque* (3); que les anciens comtes de Génevois ayant entrepris de se soustraire à la dépendance de l'Église de Genève, et même de l'assujétir, le même Arduce avoit eu recours à l'empereur Frédéric Barberousse, qui lui avoit confirmé la seigneurie temporelle de Genève, par une déclaration authentique de l'an 1153; que, nonobstant un droit si bien établi, le comte de Zeringuen, en qualité de vicaire de l'empereur, et celui de Génevois, en la même qualité, ayant entrepris sur la seigneurie temporelle de l'Église de Genève, l'évêque en avoit porté ses plaintes à la diète générale de l'empire, tenue en l'an 1186; que l'attentat des deux comtes y avoit paru si injuste, que la diète les avoit obligés de comparoître en personne; qu'elle leur avoit fait une sévère réprimande de leur audace, et les avoit contraints de signer la sentence de leur condamnation, avec tant de rigueur pour Guillaume, comte de Génevois, que son fils fut adjugé à Nantelin, évêque de Genève, pour réparation de la félonie qu'il avoit commise contre ce prélat et son Église.

Les évêques de Genève produisent encore un acte fort ancien, qui est cité par le *Citadin de Genève*, et rapporté par Spon: il porte en termes exprès que l'Église de Genève a seule le domaine et la souveraineté de la ville et faubourgs de Genève (1).

A cet acte, ils en ajoutent deux autres (2), qui sont deux reconnoissances d'Amédée, comte de Génevois, par lesquelles il déclare n'avoir aucun droit ni aucune prétention sur la ville, ni sur les biens de l'évêché de Genève; ils prétendent que cela est si vrai, qu'Amédée VIII, premier duc de Savoie, ayant acquis le comté de Génevois, en avoit fait un hommage solennel à l'évêque dans l'église cathédrale de Saint-Pierre; et que le duc Louis, son fils, avoit renoncé en particulier à la souveraineté des terres acquises par ceux de Genève près le pont d'Arvé.

Quant à la bulle de Léon X, dont on a parlé, ils avouent qu'elle a été donnée, mais qu'elle ne peut préjudicier aux droits de souveraineté des évêques, par deux raisons invincibles: l'une, que les papes n'ayant aucun droit temporel sur l'état de Genève, Léon X n'avoit pu disposer de la souveraineté en faveur des ducs de Savoie au préjudice des évêques; l'autre, que, quand même Léon X auroit eu le droit de disposer de la souveraineté de Genève, il n'auroit pu condamner l'évêque sans l'entendre, et qu'il étoit constant qu'il n'avoit été ni ouï ni même cité.

Pour ce qui est des actes de souveraineté que les ducs de Savoie prétendent avoir exercés dans Genève, les évêques les nient pour la plupart, et soutiennent pour les autres qu'ils ont été faits violemment et contre toute justice, les ducs plus puissants que les évêques s'étant prévalus des conjonctures; et que, les évêques et le chapitre s'y étant toujours opposés, ils ne peuvent avoir acquis aucun droit aux ducs de Savoie.

Enfin les évêques ajoutent qu'étant constant que la souveraineté de Genève a appartenu à leur

(1) En 1417.

(2) Frédéric Spanheim, *le Citadin de Genève;* Spon, *Histoire de Genève,* liv. II.

(3) *Comes fidelis a vocatus sub episcopo esse debet.*

(1) Spon, liv. II.

(2) De l'an 1284.

Église, et que les ducs de Savoie, comme comtes de Génevois, en ont relevé, comme ils le prouvent par les actes authentiques qu'on a cités, les ducs devroient au moins faire voir comment l'Église de Genève a perdu cette souveraineté, et comment eux-mêmes l'ont acquise; et c'est ce qu'ils prétendent qu'ils ne pourront jamais faire. Voilà en abrégé les raisons sur lesquelles les deux parties fondent leur droit Ce n'est point ici le lieu de décider cette fameuse question ; ce seroit sortir des bornes de l'histoire.

On se contentera d'ajouter que la ville de Genève s'étant érigée en république de la manière qu'on l'a racontée au commencement du second livre de cette histoire, elle prétendit que la souveraineté de Genève appartenoit au peuple; que les évêques premièrement, et ensuite les ducs de Savoie, l'avoient usurpée; et que, même pendant ces usurpations, il étoit toujours resté des marques de la souveraineté du peuple. Voici les preuves qu'elle en rapporte, auxquelles on joindra quelques réflexions qui serviront à éclaircir le fait.

La république de Genève prétend donc que l'évêque même, étant élu, prêtoit serment de conserver les privilèges et les franchises de la ville (1). Mais cela ne dérogeoit pas plus à sa souveraineté, que le même serment que font l'empereur et la plupart des rois de l'Europe ne préjudicie à la leur. En second lieu, que l'extrême déférence qu'avoit la ville pour ses évêques, et pour les ducs de Savoie, l'avoit empêchée de prendre garde si près à leurs traités, et aux autres entreprises qu'ils faisoient contre leur liberté. Mais cette déférence ayant duré plusieurs siècles sans interruption, sans qu'aucun se soit jamais opposé à ces prétendues entreprises, est une preuve évidente qu'avant l'année mil cinq cent trente-cinq les Génevois n'avoient pas les prétentions qu'ils ont aujourd'hui. En troisième lieu, que l'empereur Frédéric Barberousse ne pouvoit donner ni aux ducs de Savoie, ni aux comtes de Génevois et de Zeringuen, ni aux évêques, la souveraineté d'une ville impériale, comme Genève, sans la participation de l'empire, et le consentement des sujets. Cependant ni l'empire ni les sujets ne se sont point plaints qu'il eût excédé son pouvoir : au contraire, les diètes générales de l'empire ont reconnu la souveraineté des évêques. En quatrième lieu, que lors même que les évêques et les ducs de Savoie avoient le plus de pouvoir, il étoit resté assez de marques de la souveraineté du peuple. Mais ce n'est pas assez de le dire, il le faut prouver. En cinquième lieu, que les évêques n'avoient pas plus d'autorité dans Genève que les doges dans Venise et dans Gênes ; et qu'on faisoit les cris publics au nom de l'évêque, de son vidame, des syndics et prud'hommes de la ville. Mais il faut encore prouver le premier ; et les évêques ne conviennent point du second. En sixième lieu, que l'évêque avoit plusieurs assesseurs élus par les bourgeois ; qu'on appeloit de tous les jugements au conseil des deux-cents, et même à un conseil général composé de tous les chefs de famille; et que l'évêque étoit obligé de ratifier ce qui avoit été résolu. Mais la question n'est pas de savoir si l'évêque avoit des officiers subalternes ; elle est de savoir si ces officiers dépendoient de lui, s'il pouvoit les déposer et changer quand il le jugeoit à propos. Les évêques le prétendent, et en citent plusieurs exemples, et la république n'en rapporte pas un pour justifier qu'ils étoient obligés de ratifier ce qui avoit été résolu au conseil des deux-cents, ou au conseil général. En septième lieu, que les syndics avoient droit de faire battre monnoie, et de plus la garde de la ville, sans que l'évêque s'en mêlât. Mais le droit de faire battre monnoie n'a pas toujours été inséparable de la souveraineté : en France les ducs de Nevers et de Sully ont ce droit, cependant ils n'ont jamais prétendu être souverains. Le droit de garder la ville prouve encore moins : les villes de Lyon, de Saint-Malo, d'Amiens, de Péronne, et plusieurs autres, en sont en possession; cependant elles n'en sont pas moins sujettes.

A ces prétendues preuves, les défenseurs de la liberté de Genève ajoutent que les magistrats séculiers jugeoient les causes criminelles en dernier ressort, lorsque les coupables n'étoient pas ecclésiastiques. Mais il faudroit prouver encore que, dans ces cas mêmes, ils ne recevoient pas de leurs évêques l'autorité de juger; ce que les évêques prétendent, et l'on ne rapporte point de preuves au contraire. Ce qui est bien remarquable est que l'historien de la ville de Genève demeure d'accord que les évêques avoient droit de faire grace aux criminels condamnés à mort; ce qui prouve évidemment la souveraineté (1). *Mais*, dit l'historien, *ils le faisoient plutôt par autorité ecclésiastique et épiscopale que séculière*. Cependant il est constant, par toutes les histoires, que jamais évêque n'a accordé grace à des criminels condamnés à mort, s'il n'étoit en même temps seigneur spirituel et temporel. On peut encore tirer une autre conséquence de cet aveu ; c'est que l'évêque, comme soutient ailleurs l'historien, n'étoit pas obligé de s'en tenir aux jugements des conseils de Genève.

(1) Spon, *Histoire de Genève*, liv. II.

(1) Spon, liv. XI.

Ces mêmes défenseurs prétendent encore que dans les affaires importantes, l'évêque ne pouvoit rien sans le peuple. C'est ce qu'il faudroit prouver ; car les évêques prouvent au contraire que, dans tous les traités des évêques de Genève avec les comtes de Zeringuen, de Génevois, de Bourgogne, et avec les ducs de Savoie, il n'est fait aucune mention du peuple.

Ils soutiennent encore que la communauté et les syndics faisoient des alliances et des traités de paix avec des principautés étrangères, sans la participation de l'évêque ; comme en 1285, avec Amédée, comte de Savoie ; l'an 1515, avec le canton de Fribourg, et l'an 1526, avec celui de Berne. Les évêques répondent que ces traités ont été faits dans des temps de troubles et sans autorité ; et ils le prouvent par les accommodements qui se faisoient ensuite. L'on y voit que la bourgeoisie de Genève renonçoit à toutes les liaisons qu'elle avoit contractées avec les étrangers, et il ne reste aucun de ces accommodements où cette clause ne soit exprimée.

Ils prétendent que les revenus de la ville se partageoient entre elle et l'évêque, et que les syndics en avoient le tiers ; mais ce partage ne fut jamais une marque d'indépendance ; car, si cela étoit, combien de villes seroient libres qui ne le sont pas !

Ils ajoutent, enfin, que Genève étoit une colonie romaine ; et que Charles-Quint, écrivant à la ville de Genève en 1530, n'adresse point ses lettres à l'évêque, mais aux syndics, conseil et communauté de Genève, et la traite de ville impériale. Quant au premier, Genève n'a rien en cela qui ne lui soit commun avec la plupart des villes du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc ; aucune d'elles cependant ne s'est avisée de prétendre à la souveraineté sous le titre de colonie romaine. Pour ce qui est des lettres de Charles-Quint, il est d'autant plus vrai qu'on n'en peut rien conclure pour la souveraineté de Genève, qu'il est constant que les villes impériales n'ont pas toujours été libres. Voilà en abrégé les preuves que les évêques, la ville de Genève, et les ducs de Savoie, donnent de la souveraineté qu'ils prétendent sur cette ville.

Il est aisé d'en conclure qu'une cession du droit des évêques, faite à un prince aussi puissant et aussi en état de la faire valoir que le roi de France, n'accommoderoit pas les prétentions du duc de Savoie. La politique fut toujours défiante : on s'effraie à moins. François de Sales étoit très-éloigné de traiter de ses droits sur Genève ; Charles-Emmanuel ne laissa pas d'appréhender, et ce fut ce qui le porta à lui refuser la permission d'aller à Dijon.

Le saint prélat, qui regardoit toujours la volonté de Dieu comme le premier mobile de tous les événements humains, qui, comme il le dit lui-même, s'étoit fait une loi de ne rien désirer et de ne rien craindre, reçut le refus du duc comme il auroit reçu la permission qu'il lui avoit demandée ; il en écrivit en ce sens au maire et aux échevins de Dijon, et continua ses fonctions avec sa tranquillité ordinaire.

Il reçut en ce même temps un arrêt du parlement de Bourgogne, de qui le bailliage de Gex dépend, qu'il sollicitoit depuis son retour de la cour de France ; il avoit été rendu en conformité des lettres-patentes de sa majesté très-chrétienne, qu'il avoit obtenues pour le rétablissement de la religion catholique dans le bailliage (1). Il portoit expressément que les biens ecclésiastiques, usurpés par les calvinistes, seroient restitués. Cet article ne pouvoit souffrir dans son exécution que de très-grandes difficultés, et François jugea que son autorité, d'ailleurs peu respectée des calvinistes, ne suffiroit pas pour les surmonter. Il étoit intime ami du duc de Bellegarde, gouverneur du pays de Gex, et du baron de Luz : il les pria tous deux de se rendre à Gex, pour l'aider à faire exécuter les intentions de sa majesté. Le duc et le baron s'y rendirent ; et François, accompagné de plusieurs ecclésiastiques zélés et habiles, y arriva en même temps. Les choses s'y passèrent d'abord assez paisiblement ; les ordres du roi étoient précis, et il n'y eût pas eu de sûreté à s'y opposer en présence d'un gouverneur qui n'étoit sur les lieux que pour les faire exécuter. Mais les plus grands calmes sont pour l'ordinaire suivis des plus furieuses tempêtes : tant qu'il ne fut question que de prêcher et d'instruire, on ne trouva point d'opposition ; mais on ne se fut pas plus tôt mis en devoir de rentrer en possession des biens usurpés, que tout pensa se soulever. La présence et l'autorité du duc et du baron, et, plus que tout cela, les précautions qu'ils avoient prises pour faire exécuter les volontés du roi, retinrent pourtant les plus échauffés ; mais elles n'empêchèrent pas que leur ressentiment ne tombât sur le saint prélat. Ils savoient que c'étoit lui qui avoit obtenu les lettres du roi et l'arrêt du parlement, et son zèle leur étoit trop connu pour pouvoir douter qu'il n'en procurât l'exécution dans toute leur étendue : sa mort seule en pouvoit rompre le cours ; elle fut résolue, et l'on trouva le moyen de l'empoisonner (2). Une fièvre violente le prit aussitôt ; mais, comme tout étoit suspect dans un pays où l'on savoit qu'il ne man-

(1) Auguste de Sales, liv. V.

(2) Auguste de Sales, liv. V ; Anon., liv. I.

quoit pas d'ennemis, les médecins se doutèrent de ce que ce pouvoit être, et lui firent prendre tant de contre-poisons, qu'enfin la fièvre cessa, et qu'il recouvra sa santé. La force de son tempérament ne laissa pas d'en être affoiblie, et ce fut apparemment une des causes qui abrégèrent ses jours.

Au plus fort de sa maladie il n'eut point de plus grand soin que de prier pour ses ennemis, et d'empêcher qu'on ne punît l'attentat commis en sa personne. Une vertu si rare toucha deux gentilshommes du duc de Bellegarde, zélés calvinistes, et qui avoient de la capacité ; ils avoient été ébranlés par ses prédications, son exemple acheva leur conversion : ils ne purent croire qu'un imitateur si exact de la patience du Sauveur pût ignorer ou altérer sa doctrine ; et, faisant comparaison de l'innocence de ses mœurs avec celles de leurs ministres, ils achevèrent de se persuader que la pureté de la foi devoit être où ils voyoient reluire tant de vertus. Leur conversion fut suivie d'un grand nombre d'autres : mais ce succès ne servit qu'à augmenter la haine des calvinistes contre lui.

François n'en rabattit rien de son zèle, il n'en prit pas plus de précautions, et il ne quitta le pays qu'après y avoir gagné à Dieu un grand nombre d'ames, établi des églises et des pasteurs, et pris toutes les mesures pour y faire refleurir l'ancienne religion. De Gex il retourna à Annecy; mais il en partit aussitôt, et fit douze grandes lieues à pied pour aller à Notre-Dame de Thonon remercier Dieu de la santé qu'il lui avoit rendue, et du rétablissement de la religion catholique dans le bailliage de Gex.

Comme cette ville et le Chablais, dont elle est la capitale, lui étoient redevables de leur retour à l'Église catholique, et qu'il leur avoit depuis obtenu beaucoup de graces du duc de Savoie, il y fut reçu avec une joie extrême. Il n'y étoit point encore venu depuis qu'il étoit évêque de Genève, ce qui fit penser les syndics à lui faire une entrée : mais François, dont l'humilité ne s'accommodoit pas des honneurs du monde, et qui savoit soutenir sa dignité par d'autres voies, la refusa. Il y entra à pied, suivi d'un seul domestique, recevant plus d'éclat de sa propre vertu qu'il n'en eût pu recevoir de l'équipage le plus pompeux. Tout le monde vint au-devant de lui ; on accourut de toute la province pour le voir ; et la ville de Thonon, bien différente de ce qu'elle étoit autrefois, lui rendit autant d'honneur qu'elle lui avoit témoigné de haine et de mépris. Il acheva d'affermir dans la foi ceux qui n'y étoient pas encore bien établis ; il guérit l'aigreur qui étoit restée dans le cœur de ceux qui croyoient avoir été maltraités ; il se fit tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

Comme il étoit sur son départ pour retourner à Annecy, deux chanoines réguliers de l'abbaye de Six vinrent lui rendre visite (1). Cette abbaye est située dans le fond du Fossigny, entre de rudes montagnes fort élevées ; elles sont toujours couvertes de glaces si épaisses qu'elles ne fondent jamais ; seulement, au fort de l'été, elles se fondent quelquefois avec un fracas si horrible qu'il semble que tout le pays va s'abîmer. Un hiver éternel règne dans ces tristes lieux, et les rend inaccessibles pendant la plus grande partie de l'année. Cet affreux séjour avoit été choisi, il y a plusieurs siècles, par Ponce, de l'illustre maison des barons de Fossigny, mais plus fameux encore par sa piété, pour y vivre retiré du monde; il y avoit bâti l'abbaye de Six, lui avoit donné de grands biens, et étoit mort en réputation de sainteté. La piété avoit long-temps régné dans ce saint lieu ; mais il n'y a rien dont la foiblesse humaine se lasse plus tôt que d'une régularité exacte. Dans la suite des temps les chanoines réguliers de cette abbaye dégénérèrent de la vertu de leurs pères. Les choses étoient déjà sur le penchant, lorsque Jacques de Mouxy, succédant aux abbés réguliers, fut le premier pourvu en commande de cette abbaye. Il prétendit la juridiction régulière ; le chapitre s'y opposa, et appela de ses entreprises au sénat de Chambéri. La juridiction régulière lui fut interdite ; et les chanoines, se voyant sans supérieur, s'abandonnèrent à toutes sortes de désordres.

C'étoit pour en faire des plaintes au saint prélat, et pour le prier d'y remédier, que les deux chanoines dont on a parlé l'étoient venus trouver. Après un long détail des déréglements de leurs confrères, ils lui représentèrent que, n'y ayant point d'abbé régulier, il étoit en droit de visiter leur abbaye, et d'y faire les ordonnances qu'il jugeroit nécessaires pour rétablir le bon ordre, et bannir les scandales de la maison de Dieu ; que lui seul pouvoit apporter le remède à de si grands maux, qu'ils en chargeoient sa conscience, et que pour eux ils s'en croyoient quittes après les avis qu'ils venoient de lui donner.

Le saint prélat fut touché de leurs remontrances, et partit à l'heure même pour aller faire la visite de l'abbaye de Six : il y trouva les choses dans l'état déplorable qui lui avoit été représenté. Mais comme sa prudence répondoit à son zèle, il jugea qu'en voulant en trop faire on ne feroit rien du tout ; qu'il en étoit à peu près des maladies du cœur et de l'esprit comme de celles du

(1) Auguste de Sales, liv. V ; Anon., liv. XI.

corps ; qu'il falloit proportionner les remèdes aux forces des malades ; et qu'en imposant à ces chanoines un joug trop pesant, ils ne manqueroient pas de le secouer à la première occasion.

D'un autre côté, le chapitre, pris au dépourvu et sans conseil, gagné même par la douceur et les honnêtetés du saint prélat, reçut sa visite, et se soumit aux réglements qu'il jugea à propos de faire. Ainsi dans peu de jours le bon ordre fut rétabli dans cette maison.

Cependant le bruit s'étant répandu dans le Fossigny que François étoit à l'abbaye de Six, on y vint de tous côtés pour l'y saluer. Il y reçut entre autres les députés des habitants d'une vallée située à trois lieues de là ; ils lui apprirent la désolation qui y étoit arrivée depuis peu. Comme la province est pleine de montagnes d'une hauteur excessive, les sommets de deux de ces montagnes, s'étant détachés, avoient écrasé par leur chute plusieurs villages, quantité d'habitants, et un grand nombre de troupeaux qui faisoient toute la richesse du pays (1). Ils ajoutèrent qu'étant réduits par cet accident à une extrême pauvreté, et tout-à-fait hors d'état de payer les tailles, ils s'étoient adressés à la chambre des comptes du duc de Savoie pour en être déchargés ; que ç'avoit été en vain ; qu'ils n'avoient pu rien obtenir, et qu'on continuoit à exiger d'eux ce qu'ils étoient dans une impuissance absolue de payer ; qu'ils avoient lieu de croire ou qu'on n'étoit pas persuadé que le mal fût aussi grand qu'il étoit, ou qu'on les croyoit moins pauvres qu'ils n'étoient en effet. Sur cela ils le supplièrent d'envoyer sur les lieux pour vérifier toutes choses, afin que, sur le rapport qui lui en seroit fait, il pût écrire en leur faveur.

François, qui avoit le cœur du monde le plus tendre pour les misères d'autrui, fut sensiblement touché du malheur de ces pauvres gens, et s'offrit de partir à l'heure même pour les aller consoler et leur rendre tous les services qui dépendroient de lui. Ils s'y opposèrent, en lui représentant que le pays étoit impraticable, et si rude qu'un cheval n'y pourroit aller. Le saint prélat leur demanda s'ils n'en étoient pas venus ; ils répondirent qu'ils étoient de pauvres gens accoutumés à de pareilles latigues. « Et moi, ré-« pondit François, mes enfants, je suis votre « père, obligé de pourvoir par moi-même à vo-« tre consolation et à vos besoins. » Ainsi, quelques instances qu'ils lui pussent faire, il partit avec eux à pied. Tout autre que lui s'en seroit repenti : il lui fallut un jour entier pour faire les trois lieues qu'il y a de l'abbaye de Six à la vallée. Le mal étoit encore plus grand qu'on ne le lui avoit fait. Les habitants, réduits à une extrême pauvreté, avoient à peine la figure humaine : tout leur manquoit, habits, maisons, de quoi vivre. François mêla ses larmes avec les leurs ; il les consola, leur donna tout l'argent qu'il avoit apporté, et leur promit d'écrire en leur faveur au duc même. Il le fit, et il obtint pour eux tout ce qu'il demanda en leur faveur.

Mais si François fut touché du malheur de ces pauvres gens, ils ne le furent pas moins de son extrême charité : ils n'avoient jamais vu leurs évêques, et peut-être même qu'aucun n'étoit jamais venu dans ces tristes lieux. Ils étoient charmés de la douceur qui paroissoit sur son visage, dans ses discours et dans toutes ses actions ; et ils ne pouvoient se lasser d'admirer la patience et la joie avec laquelle il s'accommodoit de leur nourriture, toute grossière et dégoûtante qu'elle étoit, et de leurs masures à demi ruinées, où ils avoient eux-mêmes bien de la peine à loger. Le saint prélat, de son côté, eut la satisfaction de voir que la religion catholique s'étoit conservée parmi eux, à quelques superstitions près qu'il eut soin de retrancher. En s'en retournant à Thonon, il repassa par l'abbaye de Six, où il fit encore quelques réglements qu'il jugea nécessaires pour y maintenir le bon ordre qu'il y avoit établi.

Les chanoines s'y soumirent en apparence ; mais comme il n'est rien de plus difficile que de revenir du libertinage, surtout quand on s'y est laissé aller en violant les obligations d'une profession toute sainte, ils n'eurent pas plus tôt appris que François étoit de retour à Annecy, qu'ils appelèrent au sénat de Chambéri de toutes les ordonnances qu'il avoit faites.

Quelque ennemi qu'il fût des procès, il suivit cette affaire, et obtint enfin un arrêt qui confirmoit ses ordonnances, et qui lui donnoit pouvoir de réformer cette abbaye. Alors François, qui avoit de la fermeté quand les voies de douceur étoient inutiles, reprit le dessein de la réforme. Il y trouva de la résistance ; mais enfin il en vint à bout, en distribuant les plus opposés à ses bons desseins dans d'autres maisons de l'ordre ; et il y fit venir en leur place des personnes d'une conduite édifiante, qui vécurent depuis d'une manière exemplaire.

François étoit à peine sorti de cette affaire qu'il reçut des lettres de Dijon (1). Le maire et les échevins ne s'étoient point rebutés du refus du duc de Savoie ; ils s'étoient adressés au parlement, et lui avoient écrit conjointement des lettres très-pressantes, pour le prier de consentir que l'évêque de Genève prêchât le carême pro-

(1) Auguste de Sales, liv. V ; Anon., liv. XI.

(1) Anon., liv. XI

chain dans leur ville. Le duc ne crut pas devoir persister dans son refus; il accorda ce qu'on lui demandoit, et aussitôt le maire et les échevins en donnèrent avis au saint prélat par les lettres dont on vient de parler. François leur répondit que le seul obstacle qui l'avoit empêché de leur accorder leur demande étant levé, il ne manqueroit pas de se rendre à Dijon, pour le commencement du carême.

Le temps pour se disposer à cette grande action étant court, François fut obligé de quitter Annecy, où il étoit accablé d'affaires : il se retira au château de Sales, pour y vaquer plus à loisir à l'étude et à la prière. Il ne séparoit jamais l'une de l'autre, et, quoiqu'il ne négligeât pas la première, il étudioit beaucoup plus au pied du crucifix que dans les livres. C'est là où il puisoit ce zèle et cette éloquence si touchante qui lui gagnoit les cœurs, en même temps qu'il persuadoit les esprits. Il s'étoit fait une sainte habitude du recueillement et de la contemplation la plus sublime; et il s'étoit tellement rendu le maître de son imagination et de ses sens, qu'ils ne mettoient plus d'obstacles aux impressions que Dieu vouloit faire sur son esprit et sur son cœur. Sa fidélité à correspondre aux mouvements de la grace lui en attiroit toujours de nouvelles; et la pureté de son cœur le mettoit en état d'avoir avec Dieu ces communications intimes, autrefois si fréquentes, et aujourd'hui si rares. En effet, ceux qui voient dans l'Écriture sainte ces apparitions, ces visions, la connoissance des choses futures et éloignées accordée à tant de saints de l'un et de l'autre testament, en un mot, ces communications si ordinaires de Dieu avec les hommes, admirent avec raison qu'elles aient cessé, ou du moins qu'elles ne soient plus à beaucoup près si communes. Il s'est même formé sur cela une espèce d'incrédulité; et l'on ne fait point de difficulté de traiter de visionnaires ceux qui prétendent avoir eu des révélations et de gens de mauvais goût les historiens qui les rapportent.

Il est vrai qu'il ne faut pas croire à toute sorte d'esprits; qu'il faut beaucoup de lumière et de discernement sur un pareil sujet; que trop de crédulité en ces matières seroit dangereux, et mèneroit droit au fanatisme : mais ce seroit un autre excès que de prétendre que Dieu n'ait plus de ces sortes de communication avec ses saints, avec ces ames choisies, avec ces cœurs si purs qu'il a formés lui-même, et qu'il a pris plaisir de remplir de son cœur et de son amour. On ne fera donc point difficulté de rapporter ce que tous les historiens de S. François de Sales racontent lui être arrivé dans la retraite dont on vient de parler. C'est une vision dont il plut à Dieu de le favoriser, touchant l'ordre de la visitation, dont il devoit un jour être l'instituteur (1).

Ils rapportent donc qu'étant en méditation, et priant Dieu, avec sa ferveur ordinaire, qu'il pût être utile à sa gloire et au salut des ames qu'il avoit bien voulu racheter de son sang, Dieu lui fit connoître qu'il établiroit un jour un nouvel ordre de religieuses, qui édifieroient l'Église par l'éclat de leurs vertus, et qui perpétueroient dans la postérité son esprit, ses sentiments et ses maximes.

Ils ajoutent que Dieu lui fit connoître les principales personnes qui devoient le seconder dans son dessein, et que l'idée lui en resta si nette qu'il reconnut depuis la baronne de Chantal pour être celle que Dieu avoit destinée à être la première religieuse de ce nouvel ordre. Elle étoit alors à Dijon, où elle étoit venue sur la réputation du saint prélat qui devoit prêcher le carême; et c'est là que se forma entre eux cette sainte liaison dont on rapportera les circonstances dans le septième livre de cette histoire.

(1604) Cependant, le carême approchant, François, après avoir mis ordre aux affaires de son diocèse, partit pour Dijon. Il y fut reçu avec des honneurs extraordinaires de la ville et du parlement; et il y prêcha avec un applaudissement qui attira dans la ville la noblesse et le peuple des environs. Les plus grandes églises suffisoient à peine pour contenir le monde qui accouroit à ses sermons; et ce qu'il y eut de remarquable, c'est que les calvinistes, dont la ville étoit alors remplie, y couroient en foule comme les catholiques. Cela lui donna lieu de traiter plusieurs matières de controverse, où il excelloit; et il le fit avec tant de force et d'éloquence, qu'un grand nombre se convertit, et rentra dans l'Église catholique (2).

Les ministres de la religion prétendue réformée voyoient ces succès avec beaucoup de chagrin; mais il n'y avoit aucun moyen d'en arrêter le cours, qu'en acceptant la conférence publique que François leur avoit souvent offerte. Plusieurs en furent tentés; mais ayant fait réflexion qu'ils auroient affaire à l'apôtre du Chablais, à cet homme si fameux par le grand nombre des conversions qu'il avoit faites, ils jugèrent qu'il étoit plus sûr de déclamer contre lui dans leurs prêches. La chose en fût demeurée là, si l'un d'eux, plus présomptueux, ne se fût présenté pour disputer avec lui. François le prit au mot; et la conférence fut remise après Pâques, les occupations du saint prélat ne lui permettant pas d'y assister plus tôt (3).

(1) Auguste de Sales, liv. VI; Anon., liv. XI.
(2) Auguste de Sales, liv. VI.
(3) *Ibidem*.

Le consistoire trouva fort mauvais que le ministre se fût engagé sans sa participation (1). On lui fit entendre que, si on avoit à choisir quelqu'un pour défendre la cause commune, on ne s'adresseroit pas à lui; et on lui défendit de tenir la parole qu'il avoit donnée. Le temps dont on étoit convenu étant arrivé, le ministre ne parut point; et François pria le baron de Luz et plusieurs autres personnes de distinction, qui avoient été témoins du défi du ministre, de s'en souvenir.

Cependant, quelque fatigue qu'il y eût à prêcher tous les jours, et à répondre à tous ceux qui le venoient consulter, le zèle du saint prélat n'en fut pas satisfait : il alloit les après-midi dans les hôpitaux de la ville et des faubourgs visiter les malades, les consoler, les instruire; souvent même il les confessoit et leur administroit les sacrements. Il n'y avoit ni misère ni besoin qui échappât à ses soins; et l'on ne pouvoit comprendre comment un seul homme pouvoit suffire à tant d'occupations différentes.

Les fêtes de Pâques étant passées, et François se disposant à partir pour retourner à Annecy, le corps de ville le vint remercier, et lui fit présent d'un service de vaisselle d'argent qu'il avoit fait faire exprès, pour lui témoigner sa reconnoissance. François le regarda, loua l'ouvrage; mais, quelque instance qu'on lui pût faire, on ne put jamais l'obliger à l'accepter. Il leur dit, pour s'en défendre, que Dieu lui ordonnoit de donner gratuitement ce qu'il avoit reçu de son infinie miséricorde, sans qu'il lui en eût rien coûté; qu'il n'avoit jamais rien pris pour ses sermons, et qu'il ne commenceroit pas par eux à tirer quelque avantage temporel de son ministère; que cependant, puisqu'ils vouloient absolument qu'il reçût quelque récompense de son travail, il leur en demandoit une qui lui étoit beaucoup plus chère que tout l'argent qu'ils lui pourroient offrir; qu'elle consistoit à se souvenir de lui dans leurs prières, et à lui conserver l'amitié dont ils avoient bien voulu l'honorer. Le maire, ne pouvant vaincre ses refus, le pria de lui marquer au moins ce qu'il vouloit qu'on fît du buffet qu'on lui avoit destiné. François répondit que ce seroit l'accepter que d'en disposer, qu'il laissoit à leur charité à en faire l'emploi qu'ils jugeroient à propos. C'étoit leur dire, en mots couverts, de s'en servir à faire des aumônes. Son intention fut suivie, et le prix du buffet fut donné aux pauvres.

Le mépris des richesses a toujours été la marque d'une grande ame; mais il est certain qu'il est aussi la preuve la moins suspecte de la vertu la plus épurée. Comme elles sont le moyen infaillible de posséder tous les autres biens, on ne sauroit les mépriser qu'en même temps on ne soit au-dessus de tout ce qui peut flatter les sens. Ainsi le refus que fit le saint prélat du présent que la ville de Dijon lui vouloit faire fut d'autant plus estimé, que ceux mêmes qui en avoient été les témoins se sentoient moins capables de l'imiter.

A son retour à Annecy, il donna une preuve encore plus convaincante du mépris dont il étoit pénétré pour les richesses et les dignités qui pouvoient le relever aux yeux des hommes. La réputation qu'il s'étoit acquise à Dijon étoit allée jusques à la cour de France, et elle avoit réveillé dans le cœur de Henri IV l'estime et l'amitié qu'il avoit autrefois ressentie pour lui. Il en parla à Deshayes, cet intime ami de François, dont on a déjà parlé; il le chargea de lui écrire de sa part que, s'il vouloit venir à Paris, il lui feroit connoître qu'il ne l'avoit pas oublié, et qu'il avoit dessein de lui donner une abbaye considérable, ne doutant point qu'il ne fît de son revenu un usage beaucoup meilleur que tout autre qu'il en pourroit pourvoir. Deshayes s'acquitta avec joie de sa commission : mais François lui répondit qu'il le prioit de faire à sa majesté des remerciements proportionnés aux bontés dont elle vouloit bien l'honorer; qu'il craignoit autant les richesses que d'autres les pouvoient souhaiter; que moins il auroit de bien, moins il auroit de compte à rendre; que le peu de revenus qu'il avoit lui suffisoit, et qu'un plus grand ne serviroit qu'à l'embarrasser.

Ce refus ne diminua rien de la passion que ce grand prince avoit de lui faire du bien : il lui fit récrire par le même Deshayes que, s'il refusoit une abbaye, il ne refuseroit peut-être pas un chapeau de cardinal qu'il avoit dessein de demander pour lui. Mais cette dignité, qui fait le comble des vœux des ecclésiastiques les plus ambitieux, ne fut pas capable de le tenter : il fit réponse à Deshayes que sa majesté lui vouloit faire un honneur dont il étoit indigne; qu'on l'avoit déjà élevé malgré lui à l'épiscopat; que Dieu lui étoit témoin de la violence qu'on lui avoit faite; qu'une plus grande dignité l'accableroit; qu'il connoissoit ses forces et son peu de vertu; que l'amour-propre et la vanité naturelle, dont personne n'est exempt, n'avoient pas besoin d'être flattés; qu'ils n'étoient que trop forts, et qu'il n'étoit pas d'avis de mettre lui-même de nouveaux obstacles à son salut. Il ajoutoit, avec cette franchise qu'il avoit avec ses amis, qu'il porteroit volontiers la robe rouge, si cette couleur lui pouvoit venir de son sang répandu pour la foi et pour le salut du prochain; mais que, pour le chapeau de cardinal, quand il ne seroit qu'à trois pas de lui, il ne voudroit pas les faire pour l'aller prendre; qu'il ne méprisoit pas la dignité qu'on

(1) Anon., liv. XI.

lui offroit, mais que les grandeurs ne lui convenoient pas; que chacun se devoit connoître; et que, pour lui, il étoit persuadé que Dieu ne l'avoit pas fait pour les grandeurs.

La réponse de François ayant été communiquée au grand Henri, il l'admira, et ne put s'empêcher de dire que jusques alors il s'étoit cru au-dessus de tous ceux à qui il pouvoit faire du bien; mais que l'évêque de Genève, par cette heureuse indépendance où sa vertu l'avoit mis, étoit autant au-dessus de lui, que la royauté l'élevoit au-dessus des autres (1).

François prêcha l'année suivante le carême à la Roche, petite ville de son diocèse (2). Ce grand homme, qui s'étoit fait admirer à la cour de France, à Paris et à Dijon, se faisoit un plaisir de prêcher à des ames simples, mais dociles; et il disoit sur cela, quand il ne voyoit dans son auditoire que des paysans, des artisans ou des petits bourgeois, que tels étoient ceux à qui Jésus-Christ lui-même avoit prêché; qu'on ne l'avoit guère vu annoncer sa divine parole aux grands du monde; qu'il n'avoit paru qu'une fois à la cour, et qu'il y avoit été méprisé; qu'après cela il ne pouvoit assez s'étonner qu'on briguât les grands auditoires; et qu'après tout, l'ame d'un paysan avoit autant coûté au Sauveur que celle d'un prince.

Cependant, quoique ce fût une fort grande fatigue de prêcher tous les jours pendant un temps de jeûne qu'il pratiquoit rigoureusement, et auquel il ajoutoit beaucoup d'autres austérités, son zèle n'en demeuroit pas là. Au lieu du repos qu'il eût pu prendre après avoir prêché, il assembloit les curés et les ecclésiastiques des environs; il leur faisoit des conférences sur les cas de conscience, et les dressoit lui-même aux cérémonies de l'Église (3). Ce travail étoit suivi d'un autre; il accommodoit les procès, vidoit les différends, visitoit les pauvres et les malades. Que si l'on ajoute à cela le temps qu'il donnoit à la prière, dont il ne se dispensoit jamais, et celui qu'il étoit obligé d'employer à l'étude, il sera aisé de juger qu'il n'en pouvoit pas donner beaucoup au repos.

Pendant le séjour qu'il fit à la Roche, il donna un exemple de charité qui ne paroîtra peut-être pas considérable à bien des gens, mais qui ne laissoit pas d'être d'un grand mérite devant Dieu. Entre les pauvres qui venoient tous les jours recevoir l'aumône à sa porte, il se rencontra un sourd et muet de naissance: c'étoit un homme d'une vie fort innocente, et qui d'ailleurs, n'étant pas maladroit, étoit quelquefois employé aux bas services de la maison. Comme on savoit que le saint prélat aimoit les pauvres, on le lui menoit quelquefois pendant le repas, pour lui donner le plaisir de le voir s'expliquer par signes, et entendre ceux qu'on lui faisoit. François, touché de sa misère, ordonna qu'on le mît au nombre de ses domestiques, et qu'on en eût grand soin. On lui représenta sur cela qu'il n'avoit pas besoin de cette surcharge, et que d'ailleurs ce pauvre homme lui seroit assez inutile: « Comment inutile! répondit « le saint prélat; compte-t-on pour rien de pra- « tiquer la charité? Plus Dieu l'a affligé, plus on « en doit avoir pitié; si nous étions à sa place, « voudrions-nous qu'on fût si ménager à notre « égard? » Il fut donc reçu au nombre des domestiques du saint prélat, et il le garda jusqu'à sa mort.

Mais il fit encore pour lui quelque chose de plus; il entreprit de l'instruire lui-même, par signes, des mystères de la foi; il y réussit après un travail incroyable. Il lui apprit à se confesser par signes, et il voulut être son confesseur: il l'admit ensuite à la communion, dont il ne s'approchoit jamais qu'avec un respect et une dévotion qui édifioit tout le monde. Il ne survécut guère au saint prélat, et il mourut de douleur d'avoir perdu un si bon maître.

Le carême étant fini, François retourna à Annecy pour le synode qu'il tenoit exactement tous les ans. Comme ce n'étoit pas son sentiment de faire beaucoup de réglements, mais qu'il croyoit qu'il étoit plus utile de faire observer exactement ceux qui avoient été faits, tant par lui-même que par ses prédécesseurs, on ne voit point qu'il ait fait dans ce synode aucun statut qui mérite d'être remarqué. On se contenta de dire qu'il étoit d'une exactitude extrême à pratiquer lui-même ce qu'il prescrivoit aux autres. Ainsi ayant ordonné dans le synode précédent que les titulaires auroient soin de fournir leurs églises de calices et de ciboires d'argent, de livres et de tous les ornements nécessaires pour faire décemment le service divin, ayant appris qu'il manquoit quelque chose aux églises qu'il étoit obligé d'entretenir, il ordonna qu'on y pourvoiroit incessamment, et préférablement à toute autre dépense.

(1603) Il reçut dans ce même temps des lettres de Rome, par lesquelles on lui mandoit la mort du pape Clément VIII, l'élection du cardinal de Médicis, qui avoit pris le nom de Léon XI, et la résolution où étoit ce pape de le faire cardinal à la première promotion. Il s'affligea de cette dernière nouvelle à proportion de l'éloignement qu'il avoit des grandeurs et des dignités: il pria Dieu d'en détourner l'effet, et de ne

(1) Anon., liv. II.
(2) Auguste de Sales, liv. VI.
(3) Auguste de Sales, liv. VI.

pas permettre une élévation qui peut-être le rendroit moins humble et moins agréable à ses yeux. Sa prière fut exaucée, mais d'une manière bien différente de celle qu'il eût souhaitée.

Léon XI étoit le même cardinal de Médicis qui, après avoir conclu la paix de Vervins, avoit passé par Thonon lorsque François y faisoit la fameuse mission dont on a parlé : le cardinal le revit depuis à Rome, et y connut encore mieux qu'il n'avoit fait à Thonon tout ce qu'il avoit de mérite et de vertu. Ce cardinal étoit lui-même des plus distingués du sacré collége, par sa naissance, par ses grands talents, et par une piété des plus sincères. Ses vertus l'avoient élevé sur le saint-siége, et on attendoit de lui tout ce qu'on auroit pu attendre d'un pape de la sainteté la plus éminente : ses intentions étoient les meilleures du monde ; elles alloient toutes au bien de la chrétienté, et à la réforme de l'Église. Pour les exécuter, il avoit fait dessein d'appeler auprès de lui tout ce qu'il connoissoit de gens éminents en science et en sainteté. Comme François étoit de ce nombre, il avoit jeté les yeux sur lui pour le faire cardinal, dans la vue que cette dignité lui donneroit lieu de s'attacher sans scrupule à sa personne, et de l'aider de ses lumières et de ses conseils.

Mais Dieu, dont les jugements sont impénétrables, qui accorde souvent une longue vie aux impies, pendant qu'il permet que les plus gens de bien soient emportés par une mort précipitée ; Dieu, dis-je, dont les jugements, quoique peu conformes à nos foibles idées, sont toujours adorables, ne permit pas que ce grand pape exécutât ses bons desseins ; il mourut vingt-sept jours après son élection, et fit place au cardinal Borghèse, qui prit le nom de Paul V. Il étoit des amis de François, il connoissoit son mérite et sa vertu ; mais il avoit d'autres vues que son prédécesseur : il honora toujours le saint prélat de son estime et de sa protection ; mais ce fut tout ce qu'il fit pour lui.

Par la mort de Léon XI, François fut délivré de la crainte d'être fait cardinal. Cette manière de parler paroîtra étrange aux ambitieux, à ces enfants du siècle, qui ne connoissent point d'autres biens au-delà de la vie présente, ou qui ne les connoissent que pour les négliger, et leur préférer ceux de la terre. Le juste qui vit de la foi a bien d'autres sentiments : il craint ce que le monde désire, il fuit ce qu'il recherche ; et, tout occupé de la grandeur et de l'éternité de Dieu, comme s'expliquoit le saint prélat, il ne comprend pas qu'on puisse s'attacher à ce que le monde présente de vain et de périssable (1).

(1) Anon., liv. XI.

Ces dispositions de François étoient si connues, que le duc de Savoie, ayant su qu'il avoit refusé la dignité de cardinal, ne put s'empêcher de dire que monsieur de Genève avoit entièrement oublié le monde, et qu'il ne se souvenoit de sa cour que quand il disoit la messe pour demander à Dieu de la sanctifier.

Il reçut encore dans ce même temps des lettres du sénat de Chambéri par lesquelles il étoit prié de faire pour la patrie ce qu'il avoit fait pour la France, et d'honorer leur ville de ses predications le carême prochain, comme il en avoit honoré depuis peu la ville de Dijon. François répondit avec son honnêteté ordinaire, en accordant ce qu'on lui demandoit. Mais, pendant qu'il se préparoit à ce nouveau travail, Vespasien Ajazza, abbé d'Abondance, vint lui rendre visite. C'étoit un homme d'une piété exemplaire, d'une prudence, et d'une douceur consommée, ami depuis longtemps du saint prélat, et qui n'entreprenoit rien de conséquence sans le consulter. Il voyoit avec peine, depuis plusieurs années, le peu de régularité de ses religieux. Ils n'étoient pas engagés dans de grands désordres, mais ils menoient une vie fort éloignée de la sainteté de la règle de S. Augustin, dont ils avoient fait profession. Cependant, comme ils étoient tous fort vieux, il n'avoit pas jugé à propos de les obliger à des observances qu'ils n'avoient point encore pratiquées : cette condescendance, qui n'avoit point d'autre principe que la répugnance qu'il avoit à faire de la peine à ses religieux, ne laissoit pas de lui donner du scrupule, et il venoit consulter le saint prélat sur ce qu'il auroit à faire pour rétablir le bon ordre dans son abbaye (1).

François, qui étoit la douceur même, loua la modération de l'abbé ; et comme c'étoit sa maxime que, si on avoit à manquer, *il valoit mieux que ce fût par trop de douceur que par trop de sévérité*, il lui conseilla de ne pas tourmenter ses religieux : il ajouta qu'il étoit pourtant d'avis qu'il rétablît le bon ordre dans son abbaye, au moins pour l'avenir ; qu'il falloit pour cela donner des pensions à ces anciens religieux, et les obliger à céder le monastère à des réformés qu'on feroit venir d'ailleurs ; qu'il n'en jugeoit point de plus propres pour cela que les feuillants, quoique d'un ordre différent ; que, si ce projet lui agréoit, il en écriroit au pape, pour avoir les bulles nécessaires pour en procurer l'exécution (2). L'abbé approuva cet expédient ; François écrivit au pape ; on lui envoya les bulles qu'il avoit demandées ; les feuillants furent établis dans l'abbaye d'Abon-

(1) Anon., liv. II.
(2) Auguste de Sales, liv. V.

dance, et ils y vivent encore aujourd'hui avec beaucoup d'édification.

Pendant que ces choses se passoient, François étoit toujours occupé du dessein de faire la visite générale de son diocèse. Il savoit qu'elle faisoit une des principales obligations des évêques ; et il avoit toujours devant les yeux cet avis de l'apôtre : *Veillez sur vous-même et sur tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établi* (1). Ayant donc ramassé tous les mémoires qu'il avoit fait dresser, ou qu'il avoit dressés lui même, il partit le quinzième d'octobre pour commencer ce grand ouvrage ; car il ne pouvoit l'achever qu'à son retour de Chambéri.

Le diocèse de Genève est d'une grande étendue, et fort peuplé, rempli d'un grand nombre de petites villes, de bourgs et de villages : une partie est couverte de montagnes d'une hauteur prodigieuse, et d'un très-difficile accès. Ce qu'il y a de singulier, est que la température de l'air y est si différente, qu'il y a des lieux toujours couverts de neiges et de glaces ; les autres au contraire sont brûlés des rayons du soleil, et il y fait un chaud extrême. Une partie de ce diocèse s'étend vers les Suisses, la plupart luthériens ou calvinistes : une autre, du côté de la Savoie ; et une enfin est au-delà du Rhône, dans les états du roi très-chrétien.

Ce fut cette partie que le saint prélat visita la première ; il donnoit au moins un jour entier à la visite de chaque paroisse (2). Il disoit la messe, prêchoit, donnoit la confirmation, faisoit lui-même le catéchisme aux enfants, afin d'apprendre aux curés, par son exemple, de quelle importance est cette fonction, dont la plupart ne font pas autant d'état qu'ils en devroient faire ; et il confessoit tous ceux qui vouloient se confesser à lui.

Tant d'occupations ne l'empêchoient pas de s'informer avec soin des déréglements des familles. Il travailloit ensuite à rétablir la paix dans les mariages, la bonne intelligence entre les pères et les enfants, les serviteurs et les maîtres, et à réconcilier ceux dont les haines invétérées scandalisoient le public. Son extrême douceur lui ouvroit tous les cœurs. Rien n'échappoit à sa charité : les pauvres, les malades, les prisonniers, tout s'en sentoit. Il soulageoit les uns par les aumônes, les autres par ses soins, et les autres enfin par son crédit.

Mais il s'appliquoit surtout à bien connoître et à bien régler les pasteurs des Églises qu'il visitoit ; et c'est à quoi particulièrement lui servoient les mémoires qu'il avoit dressés, et qu'il consultoit toujours avant que d'entrer dans les lieux où il devoit faire la visite. Il traitoit avec honneur ceux d'entre les curés qui étoient d'une vie irréprochable, et qui s'acquittoient saintement de leur ministère. Il encourageoit les bons, fortifioit les foibles ; et, nonobstant son extrême douceur, il menaçoit de traiter rigoureusement ceux qui donnoient du scandale, ou dont on lui avoit fait de justes plaintes. Il dressoit ensuite de nouveaux mémoires sur ce qu'il avoit pu connoître par lui-même, et les consultoit dans les occasions afin de n'être point surpris.

Il faisoit toutes ses visites à pied, ne faisoit porter avec lui aucun bagage, ni rien qui pût suppléer au manquement de toutes choses qu'il rencontroit souvent dans de pauvres lieux : la plus pauvre chaumière étoit toujours celle qu'il choisissoit pour son logement ; et après tant de fatigues il étoit souvent réduit à coucher sur la paille. Ces contre-temps ne le touchoient qu'autant que ceux qui l'accompagnoient en étoient incommodés : c'étoit toute sa peine ; car, pour lui, quand on s'avisoit de le plaindre sur les mauvais gîtes qu'il rencontroit souvent, ou sur les incommodités qu'il étoit obligé de souffrir, il répondoit avec une sainte joie qu'il n'avoit point encore rencontré de logement si incommode que l'étable de Bethléem, ni de lit si rude que celui de la croix : que cependant le Sauveur avoit bien voulu naître dans l'un et mourir sur l'autre. Il ajoutoit que ces pauvres gens chez lesquels il se retiroit n'étoient ni logés ni couchés plus commodément que lui ; que le meilleur moyen de leur faire supporter patiemment leur pauvreté étoit de la partager avec eux, et de leur apprendre par l'exemple, toujours plus convaincant que les paroles, qu'elle n'étoit pas si à craindre qu'ils pouvoient se l'imaginer. C'est ainsi que le saint prélat s'encourageoit à souffrir les incommodités de la vie par l'exemple du Sauveur, et par celui de ce grand nombre d'hommes que la Providence a destinés à mener une vie pauvre et laborieuse : « Ils sont hommes comme nous, ajoutoit-il ; ils « sont chrétiens, appelés comme nous à la grace « et à la gloire ; ils peuvent, comme nous, appeler « Dieu leur père : en un mot, ils sont nos frères, « et peut-être sont-ils meilleurs et plus saints que « nous, plus agréables à Dieu, et destinés à une « plus grande gloire. Pourquoi donc mettre tant « de différence entre eux et nous, que nous « croyons nous abaisser et être fort à plaindre « quand nous sommes pendant quelques jours « comme ils sont toute leur vie. »

L'amour des pauvres a toujours été une des vertus les plus chéries du saint prélat ; mais il fai-

(1) Act. xx.

(2) Auguste de Sales, liv. VI.

soit consister cet amour, non-seulement à les assister par des aumônes, mais encore à les fréquenter et à vivre comme eux La foi dont il étoit animé lui faisoit regarder Jésus-Christ caché sous la personne des pauvres; et il disoit souvent que ce n'étoit que d'eux qu'il avoit dit: *Ce que vous avez fait pour eux, vous me l'avez fait à moi-même.*

Le carême approchant, il fut obligé d'interrompre sa visite pour se rendre à Chambéri. Il commença par y faire une retraite chez les pères jésuites, qui avoient également son estime et sa confiance. Il disoit sur cela que, pour prêcher avec fruit, il falloit, à l'exemple de S. Jean et de Jésus-Christ même, entrer dans la solitude, et, pour ainsi dire, dans le désert, avant que de monter en chaire. C'est là qu'il puisoit ce feu et ces lumières qui produisoient la foi dans le cœur des hérétiques, et la haine du péché dans celui des pécheurs. Il ne disoit rien dont il ne fût persuadé et qu'il ne pratiquât lui-même. « Les hom-« mes, disoit-il, nous regardent en même temps « qu'ils nous écoutent: il faut prêcher à leurs « yeux aussi bien qu'à leurs oreilles; l'un se fait « par la parole, et l'autre par l'exemple, qui est « encore plus puissant. Qui me croira, ajoutoit-il, « quand je prêcherai la pénitence, si je ne la fais « pas moi-même? »

Il en usa à Chambéri comme il avoit fait à Dijon; même succès dans ses prédications, même zèle dans sa conduite. Mais on n'en usa pas avec lui avec la même honnêteté, à beaucoup près, qu'on avoit fait en France (1).

Pendant le carême, une affaire criminelle fut portée au sénat. Les parties, de part et d'autre, étoient puissantes; mais le fait, qui étoit arrivé dans le diocèse de Genève, ne parut pas suffisamment éclairci. Sur cela, le sénat ordonna qu'on publieroit des monitoires à Annecy. François, l'ayant appris, se fit rendre compte de cette affaire: il l'examina avec attention. Le fait lui parut suffisamment prouvé: il ne trouva pas que l'affaire fût assez importante pour avoir recours à l'excommunication pour l'éclaircir davantage, quand même on auroit besoin de nouvelles lumières; et il crut voir beaucoup de passion dans les parties. En général, il n'approuvoit point qu'on employât l'autorité de l'Église pour de pareilles découvertes; qu'on troublât les consciences pour des affaires qui n'en valoient pas la peine; et il croyoit en particulier que celle dont il s'agissoit étoit de cette nature. Sur cela, il refusa le monitoire, et défendit à son official de l'accorder.

(1) Auguste de Sales, liv. IV; Anon., liv. XI.

Le sénat s'offensa de son refus, et lui fit dire que s'il n'accordoit le monitoire, il lui feroit saisir son temporel. François, qui avoit autant de fermeté que de douceur quand il s'agissoit de son devoir, répondit que ce n'étoit pas le connoître que de lui faire de pareilles menaces; qu'il auroit toujours beaucoup de respect pour le sénat; mais que, quand il s'agiroit de perdre la vie, il ne feroit rien contre sa conscience. Cette réponse embarrassa d'autant plus le sénat, qu'il étoit persuadé que la perte des biens n'étoit pas capable de toucher un prélat aussi attaché à son devoir; et il avoit d'ailleurs quelque honte de traiter si mal un si grand évêque, qui passoit pour un saint, et qui n'étoit venu à Chambéri qu'à sa prière. Il avoit même beaucoup d'amis dans la compagnie, qui n'étoient pas d'avis qu'on passât outre. Le parti contraire ne laissa pas de l'emporter. Le temporel fut saisi: un sénateur le lui signifia d'une manière si injurieuse, qu'il ne put s'empêcher de dire qu'on manquoit de respect pour son caractère.

Ce que le sénat avoit prévu arriva; François ne rabattit rien de sa fermeté, et continua à refuser le monitoire. On croyoit qu'il feroit ses plaintes au duc de Savoie de cette injurieuse saisie; et l'on ne doutoit point que ce prince n'ordonnât la main-levée. Mais il répondit qu'il ne vouloit pas faire cet affront au sénat, qu'il n'avoit jamais eu recours au prince pour ses intérêts particuliers, et qu'il ne commenceroit pas si tard.

Cependant l'injure faite au saint prélat faisoit d'autant plus murmurer toute la ville, qu'il faisoit paroître plus de modération. On disoit hautement que c'étoit mal reconnoître les services qu'il y rendoit; que le sénat devoit avoir d'autant plus d'égard pour lui, que tout le monde savoit que sa seule considération l'avoit attiré dans leur ville; que le prince désapprouveroit infailliblement la procédure faite contre lui; et qu'un évêque seroit bien à plaindre s'il étoit obligé d'obéir en aveugle aux ordres du sénat, et même contre sa propre conscience.

Ces plaintes, qui devenoient tous les jours plus fortes, portèrent enfin le sénat à lui faire proposer qu'on lui accorderoit la main-levée de la saisie de son temporel, s'il vouloit la demander. Mais le saint prélat, qui crut dans cette occasion devoir soutenir l'honneur de son caractère, répondit que le sénat étoit trop juste pour ne pas réparer, sans qu'il s'en mêlât, le tort qu'il lui avoit fait sans sa participation. Le sénat fut donc réduit à lui accorder la main-levée sans qu'il l'eût demandée.

François donna, dans cette occasion, un grand exemple de vertu. Il avoit été cruellement insulté par le sénateur qui lui étoit venu signifier la sai-

sie de son temporel ; une chanoinie de sa cathédrale étant venue à vaquer, il la donna au neveu de ce sénateur, qu'il savoit être un homme de piété et de mérite. C'est la manière dont il se vengea de l'emportement de ce magistrat, qui ne pouvoit se lasser depuis de louer l'éminente vertu du saint prélat (1).

Rien n'offense plus sensiblement que les injures qui viennent des personnes qu'on croit avoir obligées ; que si l'on ajoute le mépris à l'injure, c'est ce qui révolte le plus le cœur, et ce que l'on pardonne le moins : ce sont les circonstances où se trouvoit alors le saint prélat C'étoit précisément à la prière du sénat qu'il étoit venu prêcher le carême à Chambéri ; tous les particuliers de la compagnie ne pouvoient que lui en être très-obligés. Ce fut pourtant l'un d'eux qui lui parla d'une manière si méprisante que, quoiqu'il fût le plus humble et le plus patient de tous les hommes, il ne put s'empêcher de s'en plaindre : cependant, l'occasion s'en étant présentée, il ne se venge de cette injure que par des bienfaits. Il est certain qu'il y a quelque chose de grand à ne se point venger ; mais de faire du bien à ses ennemis, c'est l'effet de la plus grande générosité.

Pendant que le saint prélat donnoit à Chambéri des exemples de la plus haute vertu, on y reçut des nouvelles que le duc de Savoie et le duc de Nemours s'étoient brouillés. Ce dernier prétendoit avoir le comté de Génevois en toute souveraineté ; et le duc, au contraire, voulut absolument qu'il relevât toujours de lui. On tenta en vain, de part et d'autre, tout ce qui pouvoit terminer cette affaire par un accommodement : il en fallut venir à une guerre ouverte. Le duc de Nemours se mit le premier en campagne : il ne pouvoit mieux prendre son temps ; le duc de Savoie étoit occupé à une autre guerre qu'on lui faisoit dans le Piémont, et il ne pouvoit faire de détachements sans trop affoiblir son armée, et exposer son pays à une invasion presque certaine (2). Le duc de Nemours profita de cette conjoncture, qui lui étoit si favorable ; il ramassa des troupes en diligence, et parut sur les bords du Rhône en état de se faire lui-même raison de l'injustice qu'il prétendoit lui être faite par le duc de Savoie. On ne doutoit point qu'il ne commençât par assiéger Annecy, dont il avoit résolu de faire sa place d'armes. Ce fut ce qui obligea François de partir immédiatement après Pâques, pour consoler ses diocésains, qui étoient étrangement alarmés des desseins du duc de Nemours. Sa présence redoubla leur consternation ; comme il y étoit tendrement aimé, on ne pouvoit souffrir qu'il s'enfermât dans une ville qui alloit être assiégée, et qui, étant mal fortifiée, et le secours difficile et éloigné, ne pouvoit manquer d'être prise et peut-être emportée d'assaut.

On lui représenta sur cela que les troupes du duc de Nemours étoient pour la plupart composées d'hérétiques ; qu'il connoissoit la haine qu'ils avoient pour lui ; que, si la ville étoit prise, comme il étoit moralement impossible qu'elle ne le fût, il seroit la première victime immolée à leur fureur et à leur vengeance ; que le duc de Nemours, qui connoissoit son attachement et celui de toute sa maison au service du duc de Savoie, seroit peut-être bien aise de se voir défait d'un prélat qu'il regardoit comme son ennemi ; que, tant qu'il seroit parmi eux, il ne serviroit qu'à redoubler leurs craintes et leurs alarmes ; que, pendant que la sortie de la ville étoit libre, on le conjuroit de se retirer ; que Dieu les vouloit punir du peu de profit qu'ils avoient fait de ses bons exemples et de ses saintes instructions ; qu'ils étoient seuls coupables, et qu'il n'étoit pas juste qu'un innocent comme lui fût enveloppé dans le châtiment que Dieu vouloit faire de leurs péchés (1).

François, après les avoir remerciés de leur affection, répondit avec une fermeté qu'on ne peut assez admirer, que le conseil qu'on lui donnoit ressembloit à celui qu'on donneroit à un pasteur, de fuir en voyant venir les loups prêts à déchirer son troupeau ; qu'il n'ignoroit pas que les troupes du duc de Nemours ne fussent presque toutes composées d'hérétiques ; que les Génevois, qui ne lui vouloient pas de bien, en faisoient une partie considérable, que c'étoit pour cela même qu'il étoit résolu de courir avec eux les risques de la guerre, afin d'empêcher, si la ville étoit prise, la séduction de son peuple, la profanation des choses saintes, et les autres violences qui sont les suites ordinaires des villes prises ; qu'il savoit jusqu'où pouvoit aller la rage des hérétiques contre lui, mais qu'il n'avoit jamais rien souhaité avec plus de passion que de répandre son sang pour la foi ; qu'il espéroit cependant que Dieu ne permettroit pas que tant de malheurs arrivassent s'ils retournoient à lui de tout leur cœur ; qu'il resteroit exprès pour les y exhorter ; qu'après tout sa vie n'étoit pas plus précieuse que celle de tant d'honnêtes gens qui étoient exposés aux mêmes dangers, et que, s'il avoit à la perdre, il ne pouvoit mourir plus glorieusement qu'en assistant le peuple que Dieu lui avoit confié.

Cependant le duc de Nemours, que le passage

(1) Maupas, *Vie de S. François de Sales*, IIe partie, p. 12.

(2) Anon., liv. II.

(1) Auguste de Sales, liv. VI.

du Rhône avoit arrêté plus long-temps qu'il ne convenoit au succès de ses desseins, arriva devant Annecy. La ville fut investie dès le même jour, et le lendemain on l'assiégea dans les formes.

Il se répandit un bruit en même temps que le duc de Nemours, pour attirer plus de monde sous ses enseignes, étoit résolu d'accorder la liberté de conscience dans tout le comté de Génevois, dont Annecy est la capitale, et dans tout le pays qu'il pourroit conquérir sur le duc de Savoie. A cette nouvelle le saint prélat ne put retenir ses larmes; et, après avoir long-temps gémi devant Dieu, il parut avec un visage tranquille, et s'adressant à ceux qui étoient présents : « Puisque « le duc de Nemours, leur dit-il, abandonne la « cause de Dieu, et la sacrifie à son ambition, « Dieu l'abandonnera à son tour, et il ne réussira « pas dans ses desseins. » On regarda ces paroles comme une prédiction que la ville ne seroit pas prise.

En effet, on apprit quelque temps après que Victor-Amédée, prince de Piémont, marchoit à grandes journées au secours d'Annecy, avec des troupes supérieures à celles du duc de Nemours. Ce prince ne crut pas le devoir attendre : il leva le siége, et quelques jours après, le prince de Piemont entra dans Annecy. Il fut logé chez le saint évêque, l'embrassa plusieurs fois devant tout le monde, et témoigna publiquement qu'il étoit persuadé que son zèle et sa fermeté avoient empêché le prise de la ville. François, qui ne pensoit qu'aux intérêts de Dieu, se servit de cette occasion pour engager ce prince à mettre la paix dans plusieurs monastères de son diocèse, dont les religieux ne pouvoient s'accorder avec leurs abbés sur le partage de leurs biens. Il le pria aussi de l'appuyer de son autorité, pour mettre la réforme dans quelques monastères de filles, dont la conduite n'étoit pas aussi régulière qu'il l'eût souhaité. Le prince, qui ne pouvoit rien lui refuser, lui accorda l'un et l'autre, appuya de son autorité, et même de sa présence, tous ses bons desseins. La paix et le bon ordre furent rétablis dans tous ces monastères.

Cependant le duc de Nemours, après avoir été contraint de lever le siége d'Annecy, fuyoit devant les troupes du prince de Piémont; toutes les places, encouragées par ce succès, lui fermèrent leurs portes; la désertion se mit dans ses troupes, et la prédiction du saint prélat, qu'*il ne réussiroit pas dans ses desseins*, ne se trouva pour lui que trop véritable. Ces contre-temps l'obligèrent à parler d'accommodement. D'un autre côté, les affaires du Piémont ne se pouvoient passer des troupes que le prince en avoit tirées. Ainsi ces deux princes ayant un égal intérêt à la paix, elle fut bientôt conclue. Le prince de Piémont repassa les monts; et François se vit en état de continuer la visite de son diocèse.

(1606) Il partit d'Annecy le dix-huitième de juillet, et ne mena pas plus d'équipage que la première fois, quoiqu'il eût à visiter les endroits les plus rudes et les plus pauvres du diocèse de Genève. Ce ne fut plus alors seulement par mortification et par modestie qu'il se vit obligé d'aller à pied. Les montagnes par où il lui falloit passer étoient si escarpées, et les rochers si pointus, qu'il étoit impossible d'y aller d'une autre manière; il falloit même souvent s'aider également des pieds et des mains; et après avoir essuyé au pied de ces montagnes une chaleur excessive, on trouvoit au haut un air si froid que les plus robustes en étoient pénétrés.

Un jour qu'il étoit arrivé au haut d'une de ces affreuses montagnes, à demi mort de lassitude et de froid, les pieds et les mains tout écorchés, pour visiter une seule paroisse qui y étoit située; comme il y considéroit avec étonnement ces prodigieuses fentes de glace qui ont quelquefois dix ou douze piques de profondeur, les habitants, qui étoient venus au-devant de lui, racontèrent que, quelques jours auparavant, un pasteur, courant après une vache qui s'étoit égarée, étoit tombé dans une de ces fentes (1). Ils ajoutèrent qu'on n'eût jamais su ce qu'il étoit devenu, si son camarade, qui le cherchoit, n'eût aperçu son chapeau, qui, lorsqu'il étoit tombé, étoit resté sur le bord de la fente. Il crut que ce pauvre pasteur étoit encore en état de recevoir du secours, ou qu'au moins s'il étoit mort, il pourroit lui procurer la sépulture chrétienne. Dans cette vue, il se fit descendre avec des cordes dans cette horrible fente, d'où on le tira à moitié mort de froid, tenant entre ses bras son camarade mort et presque converti en glace.

François ayant entendu ce discours, se tourna vers ceux qui l'accompagnoient, et qui étoient tous rebutés des extrêmes fatigues qu'il leur falloit tous les jours essuyer; et prenant cette occasion pour les encourager : « Quelques-uns pensent, « leur dit-il, que nous en faisons trop; et nous « faisons beaucoup moins que ces pauvres gens. « Vous avez ouï comme l'un a perdu la vie pour « recouvrer une bête égarée, et comme l'autre « s'est exposé au danger de la perdre pour pro- « curer à son ami une sépulture dont, après tout, « il se fût bien passé. Ces exemples nous parlent; « cette charité nous confond, nous qui faisons « bien moins pour le salut des ames qui nous « sont confiées, que ces pauvres gens ne font « pour sauver des bêtes commises à leurs soins. »

Il revint de cette pénible visite si fatigué, les

(1) Auguste de Sales, liv. V.

pieds, les mains, les jambes si écorchés, que, ne pouvant plus se soutenir, il fut obligé de prendre quelque repos. Il se trouvoit alors dans le bourg d'Amancy, où une villageoise, nommée Pernette Boutey, étoit morte depuis peu en odeur de sainteté. On ne parloit alors que de sa mort précieuse devant Dieu, et des grands exemples de vertu qu'elle avoit donnés pendant sa vie. François ne l'avoit jamais vue ; mais elle lui avoit écrit ; il lui avoit fait plusieurs réponses, et il écrivit lui-même à madame de Chantal qu'elle lui faisoit la grace d'être bien de ses amies. Se trouvant donc de loisir, il pria le primicier de la Roche, qui l'avoit fort connue, de lui apprendre la vie de cette sainte femme. Il le fit à peu près de la manière que l'on va le raconter.

La naissance illustre, dont les hommes font tant d'estime, n'est rien devant Dieu. Elle ne donne pas à la vérité l'exclusion de la grace; mais elle n'est pas aussi un motif pour l'accorder. Il semble, au contraire, que Dieu prenne plaisir à se communiquer à ceux qui n'ont rien qui les distingue aux yeux des hommes. C'est ce que l'on va voir dans la vie de cette sainte femme, que j'ai souvent admirée, et que je voudrois bien pouvoir imiter. Elle étoit fille de deux habitants de la Roche, pauvres, mais gens de bien, et qui n'épargnèrent rien pour lui donner une sainte éducation. Elle répondit à leurs soins, et dès sa plus tendre jeunesse elle parut toute remplie de piété. Elle étoit bien faite, et il ne manqua pas de gens qui prirent soin de le lui dire. Mais ayant ouï dire aussi que la beauté n'est pas un si grand bien que la plupart des femmes se l'imaginent, elle résolut, pour conserver son innocence, de se faire religieuse. Ses parents, qui n'étoient pas en peine de la pourvoir, s'y opposèrent fortement. Elle crut que, lui tenant la place de Dieu, elle devoit leur obéir; elle regarda leur volonté comme une marque de la sienne, et elle ne s'engagea dans le mariage que parce qu'elle crut que Dieu le vouloit aussi. Celui qu'elle épousa étoit riche, mais il étoit aussi fort emporté. Dieu, qui vouloit exercer sa patience, permit encore qu'il devînt jaloux ; la beauté de sa femme lui donnoit de continuelles alarmes; et toute sa vertu, qu'il ne laissoit pas d'admirer, n'étoit pas capable de le rassurer. On auroit de la peine à croire tout ce qu'il lui fit souffrir dans les accès de cette furieuse passion. Plus il l'aimoit, plus il la maltraitoit; et le plus cruel de ses ennemis ne lui eût pas fait plus de mal que l'homme du monde qui l'aimoit le plus. Ce fut alors qu'elle regretta de n'avoir pas embrassé la vie religieuse : elle pensoit sans cesse à la tranquillité dont on jouit dans ce bienheureux état. Mais comme ce n'étoit plus un parti à prendre pour elle, elle pria Dieu de lui envoyer une maladie qui lui ôtât cette beauté si fatale à son repos. Elle ne fut point exaucée ; ses jeûnes et ses mortifications sembloient l'augmenter. Elle n'opposoit aux persécutions de son mari qu'une douceur extrême et une patience invincible ; elle ne s'en plaignoit jamais : elle ne se contentoit pas d'être innocente; elle évitoit jusques aux moindres apparences qui eussent pu la faire soupçonner d'être coupable. Elle ne sortoit jamais qu'elle ne fût accompagnée, et ce n'étoit que pour aller à l'église faire ses prières En tout autre temps, on la trouvoit toujours occupée des soins domestiques, de la lecture, de la prière et du travail, n'ayant point d'autre volonté que celle de son époux, sans cesse occupée des précautions qui pouvoient faire cesser ses soupçons. Ce que l'on ne pouvoit s'empêcher d'admirer, c'est qu'elle ne l'en aimoit pas moins ; elle le plaignoit, et elle a dit depuis qu'elle étoit plus sensible à ce que sa jalousie lui faisoit souffrir qu'à ce qu'elle en souffroit elle-même.

Tant de vertus touchèrent enfin ce malheureux époux ; il se condamna lui-même de l'avoir soupçonnée, et depuis ce temps-là ils vécurent tous deux dans une fort grande tranquillité. Alors cette sainte femme, n'étant plus occupée de la crainte de donner de l'ombre à son mari, s'abandonna tout entière à la pratique des bonnes œuvres. Elle étoit assidue à l'église, visitoit les malades, avoit soin des pauvres, auxquels, comme elle étoit fort à son aise, elle faisoit toujours de grandes charités, mais toujours du consentement de son mari. Son premier soin étoit de bien élever ses enfants, et de veiller sur ses domestiques ; elle faisoit la prière avec eux, leur faisoit elle-même le catéchisme, ou leur lisoit quelque bon livre; mais surtout elle pensoit sans cesse à les édifier par ses exemples ; elle jeûnoit tous les vendredis.

Les vigiles, les quatre-temps et le carême, elle ne mangeoit que du pain, un peu de légumes mal assaisonnés, et ne buvoit que de l'eau. Elle se levoit toutes les nuits, et demeuroit une heure en prière pendant les plus grands froids comme dans le temps le plus doux. Elle paroissoit toujours contente, parloit peu, toujours de choses édifiantes et avec douceur, jamais des graces que Dieu lui faisoit, quoiqu'elles fussent très-particulières ; c'est ce qui est cause qu'on en a si peu de connoissance. On ne l'a jamais entendue médire ; toujours patiente, toujours humble, elle cachoit les défauts du prochain, et surtout ceux de son mari, qui n'étoient pas petits, avec plus de soin que les siens.

Pour ce qui est de l'honneur et de la retenue, jamais femme n'y fut plus exacte : elle alloit sur ce point jusqu'au scrupule : et l'on ne peut pas

donner de meilleure preuve que la jalousie est la plus affreuse et la plus déraisonnable de toutes les passions, qu'en disant que son mari fut assez aveugle pour la soupçonner pendant long-temps.

Après avoir vécu de la sorte quarante-huit ans, le temps vint où Dieu voulut récompenser tant de vertus. On la vit plus assidue à la prière et aux bonnes œuvres; on remarqua même qu'elle faisoit moudre quatorze charges de froment, qu'elle avoit fait mettre à part quantité de légumes, et qu'elle ramassoit tout l'argent qu'elle avoit. Son mari lui demanda ce qu'elle en vouloit faire; elle lui répondit que, pendant qu'on avoit le temps, il falloit faire de bonnes œuvres; que sa mort approchoit, et qu'elle se hâtoit de faire des provisions pour l'éternité. Elle voulut ensuite aller à l'église pour recevoir le viatique et l'extrême-onction, disant, comme le centenier de l'Évangile, qu'elle ne méritoit pas que son Sauveur vînt la trouver dans sa maison. Son mari, qui ne la croyoit pas si malade, le lui défendit; elle lui obéit, mais elle le pria de faire faire sa bière, et mit elle-même à part le drap où elle vouloit être ensevelie. Ensuite elle se mit au lit, elle ne parla plus que du mépris des choses du monde, de l'amour et de la crainte de Dieu, et du désir qu'elle avoit de lui être unie pour toujours. Quelque temps après elle fit venir ses enfants, leur tint les mêmes discours, les exhorta à s'aimer et à rendre à leur père tout l'honneur qu'ils avoient partagé jusqu'alors entre lui et elle, et leur donna sa bénédiction.

Elle fut visitée dans ce même temps par une fille dévote de ses amies, qui lui vint offrir ses services; mais elle lui dit qu'elle allât se préparer à la mort, et qu'elles se reverroient bientôt dans le ciel. Quelque temps après elle perdit la parole; on lui donna l'extrême-onction; après l'avoir reçue, elle ne donna plus d'autre signe de vie qu'une grande quantité de larmes qu'elle répandit en embrassant le crucifix, et elle mourut le jour même et à l'heure qu'elle avoit marquée.

Cette fille dévote, dont elle avoit prédit la mort, la suivit de près. On ne parle encore aujourd'hui que de la sainte vie et de la mort précieuse devant Dieu de cette sainte femme; les pauvres, dont elle étoit la mère, la pleurèrent long-temps, et sa famille en fut dans une affliction dont elle ne put revenir.

Le saint prélat parut fort touché de ce discours; et le primicier n'eut pas plus tôt cessé de parler, qu'il leva au ciel ses yeux trempés de larmes, et dit ces belles paroles du Sauveur: *Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux simples et aux petits. Cela est ainsi, mon Père, parce que vous l'avez voulu* (1). Il en écrivit en ce sens à madame de Chantal, et lui promit de lui envoyer le récit de cette histoire si édifiante.

Comme il mettoit tout à profit pour l'éternité, elle servit à redoubler son zèle; il ne put attendre qu'il fût entièrement guéri, et, dès qu'il eut pris un peu de repos, il continua ses visites. La situation des lieux, la difficulté des chemins, la désolation que la guerre et l'hérésie avoient portée presque partout, la multitude des affaires, et le travail extraordinaire dont il se chargeoit, faisant presque tout par lui-même, lui causèrent des peines incroyables. Il dit lui-même que les difficultés qu'il avoit rencontrées dans sa visite n'étoient pas des ruisseaux qu'on pût traverser aisément, mais des torrents capables d'entraîner les plus robustes; qu'il trouvoit des croix à chaque pas, et qu'il avoit eu du travail sans mesure (2).

Il éprouva dans cette occasion que Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui, et qui travaillent pour sa gloire; car il ajoute que Dieu lui étoit si bon, qu'il faisoit tous les jours une espèce de miracle en sa faveur; que quand il se retiroit les soirs, il étoit si abattu qu'il ne pouvoit faire aucun usage ni de son corps ni de son esprit; que cependant tous les matins il se trouvoit avec une nouvelle vigueur, et en état de continuer le travail comme s'il ne faisoit que commencer. Il avoue qu'il avoit trouvé le meilleur peuple du monde sur ces affreuses montagnes, et qu'à quelques superstitions près qu'il avoit retranchées, on ne pouvoit rien ajouter au zèle qu'ils avoient pour la religion catholique. « Quel accueil, dit-il, quelle vénération pour leur « évêque! avant-hier j'arrivai la nuit à une petite « ville; mais les habitants avoient allumé tant de « feux, qu'il faisoit aussi clair qu'en plein jour. « Oh! qu'ils mériteroient bien un autre évêque que « moi! » Ce n'étoit ni l'équipage, ni le faste, ni des hauteurs étudiées, qui lui attiroient cette vénération, sa vertu seule soutenoit sa dignité. On se trompe si l'on croit qu'une religion fondée sur l'humanité ne se peut soutenir que par l'éclat d'une pompe séculière.

Il acheva enfin cette pénible visite; et dès qu'il fut de retour à Annecy, il envoya à Rome Jean-François de Sales son frère, chanoine de son église cathédrale, pour rendre compte au pape de l'état de son diocèse (3). Il avoit besoin de quelques bulles pour réparer ou rétablir bien des choses que la guerre et l'hérésie avoient détruites; il les obtint, sans avoir besoin d'autre solliciteur

(1) Luc, c. XXX, v. 21.
(2) Anon., liv. III.
(3) Auguste de Sales, liv. VI.

que la haute opinion que l'on avoit partout de son éminente sainteté.

Tant de fatigues qu'il venoit d'essuyer méritoient bien qu'il se donnât quelque repos : mais ce grand prélat, incapable de s'occuper d'autres choses que de ce qui pouvoit contribuer à la sanctification de son peuple, ne fut pas plus tôt de retour, qu'il composa des instructions pour les confesseurs. On ne sauroit les lire sans demeurer d'accord que, si elles sont pleines de douceur, elles sont au moins exemptes du relâchement qu'on a eu la témérité de lui imputer.

Il n'eut pas plus tôt achevé cet ouvrage, qu'il se prépara pour prêcher le carême à Annecy. Il s'en acquitta avec son zèle ordinaire. Il connoissoit les maux de son peuple, il en savoit les remèdes; son exemple soutenoit toujours ses discours, et il n'exigeoit rien des autres qu'il ne pratiquât lui-même avec la dernière exactitude. Dieu répandit sur son travail des bénédictions encore plus abondantes qu'à l'ordinaire; il n'y avoit point de pécheurs si endurcis qui pussent résister à la force de l'esprit qui parloit par sa bouche (1). Il commençoit leur conversion par ses discours publics ; il l'achevoit et l'affermissoit dans les entretiens particuliers : c'étoit sa principale affaire, et il n'y en avoit point qu'il ne quittât quand il s'agissoit d'entendre ou de consoler un pécheur.

Les fêtes de Pâques étant passées, et le président Favre se trouvant alors à Annecy, ils formèrent ensemble le dessein d'y établir une académie de philosophie, de théologie, de jurisprudence, de mathématiques, et de lettres humaines (2). Ils excelloient tous deux dans toutes ces sciences, et personne n'étoit plus capable d'exécuter un dessein si utile. Deux motifs les portèrent à faire cet établissement : l'un, qu'ils étoient persuadés que rien ne contribue davantage à introduire et à entretenir le désordre dans une ville que l'oisiveté; l'autre, qu'il y avoit quantité de bons esprits à Annecy et aux environs, qui, faute d'être aidés, ne faisoient pas dans les sciences les progrès qu'ils étoient capables de faire. Toutes choses étant disposées pour l'exécution de ce dessein, ils en écrivirent au duc de Savoie, pour le prier d'accorder à cette académie quelques priviléges qui pussent encourager ses sujets à parvenir à la fin qu'ils s'étoient proposée. Le duc les accorda, et le duc de Nemours fut prié en même temps de vouloir bien être le protecteur de la compagnie. François le devoit être après lui, et ses successeurs devoient avoir le même droit. Les statuts furent dressés : l'on choisit deux sujets capables de faire honneur à la compagnie; et le saint prélat fit l'ouverture de la première assemblée par un discours des plus éloquents. Le président Favre fit l'ouverture de la seconde. La compagnie s'établit de la sorte, et le saint prélat en tira tous les avantages qu'il s'étoit proposé.

(1607) Quelque temps après, Jean-François de Sales revint de Rome, et lui rapporta les bulles qu'il avoit demandées, avec des lettres de sa sainteté et du cardinal Pamphile. Celles du cardinal ne contenoient qu'une félicitation sur les soins continuels qu'il prenoit pour le rétablissement de la foi et de la piété dans son diocèse. Celles du pape étoient accompagnées d'une commission apostolique pour la réformation de quelques monastères dont il lui avoit écrit. Le cardinal Arrigon lui écrivit presque dans ce même temps, de la part de sa sainteté, pour savoir son sentiment sur la fameuse contestation *de auxiliis*, ou de la prédestination, et de la manière dont la grace concourt avec la liberté de l'homme (1).

Cette question, après avoir été agitée longtemps dans les écoles, avoit été portée au tribunal de Clément VIII par les dominicains (2) : ils avoient les jésuites pour partie (3). Les premiers soutenoient les décrets prédéterminants : les jésuites défendoient la science moyenne. Le pape, qui étoit habile, voulut examiner à fond cette question : il établit pour cela une congrégation composée des plus savants cardinaux et des théologiens les plus fameux; et il y présida lui-même. On s'assembla souvent : on disputa long-temps de part et d'autre avec beaucoup de chaleur; mais enfin le pape mourut sans avoir rien décidé sur cette question.

Paul V ayant été élu à la place de Clément VIII, l'affaire fut reprise avec encore plus de chaleur qu'auparavant : ce ne fut plus une simple dispute entre des théologiens; elle devint, pour ainsi dire, une affaire d'état. Les démarches qu'on fit à cette occasion, avec beaucoup de chaleur, pour une affaire très-importante d'elle-même, donnèrent au pape de nouvelles considérations. Il résolut de ne rien décider sans avoir consulté les plus savants hommes de l'Europe; et ce fut pour cela que le cardinal Arrigon écrivit de sa part à l'évêque de Genève, pour savoir son sentiment sur cette fameuse question, qui commençoit à partager tous les théologiens catholiques.

François ne fit point comme la plupart de ceux que sa sainteté avoit fait consulter (4). Les uns

(1) Auguste de Sales, liv. VI.
(2) Anon., liv. XI.

(1) Auguste de Sales, liv. VII.
(2) Au commencement de 1600.
(3) Anon., liv. XI.
(4) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

s'étoient déclarés pour les décrets prédéterminants, et les autres pour la science moyenne : le saint prélat prit un autre parti. Il répondit au cardinal qu'après avoir examiné à fond la dispute dont il étoit question, il y trouvoit de part et d'autre des difficultés dont il étoit effrayé; que le temps n'étoit pas propre à faire une décision; que les esprits étoient trop échauffés pour se soumettre paisiblement à une condamnation; qu'on le devoit attendre de leur respect pour le saint-siége, mais que cela n'étoit pas toujours fort sûr; qu'il n'étoit pas à propos de mettre leur soumission à une pareille épreuve, et qu'il valoit beaucoup mieux s'attacher à faire un bon usage de la grace, que d'en former des disputes qui ont toujours altéré la charité et troublé la paix de l'Église.

François garda toujours la même modération à l'égard des deux partis : il est certain que son esprit n'étoit point tellement en suspens sur la question dont on vient de parler, qu'il ne penchât plus d'un côté que de l'autre; et l'on voit assez quel étoit son sentiment dans son *Traité de l'amour de Dieu*.

Cependant il recevoit également bien les dominicains et les jésuites; il étoit persuadé qu'on disputoit de part et d'autre de bonne foi, et il ne croyoit pas que son sentiment particulier dût faire loi pour les autres. Il blâmoit hautement cet esprit de parti, qui fait passer si souvent de la haine des opinions à celle des personnes. La loi de la charité, si recommandée dans l'Écriture sainte, étoit, selon lui, la loi suprême, la plus inviolable de toutes les lois, à laquelle tout devoit céder. Il ne pouvoit souffrir qu'on traitât d'hérétiques des catholiques vivants dans l'union de l'Église, pour des opinions sur lesquelles elle ne s'étoit point expliquée. « Eh quoi! disoit-il « dans ces occasions, sommes-nous à Paul, à « Apollon, ou à Céphas? Ne sommes-nous pas à « Jésus Christ? Paul, Apollon, Céphas, ont-ils « été crucifiés pour nous? nous ont-ils rachetés? « ou avons-nous été baptisés en leur nom (1)? » Non-seulement il n'approuvoit pas qu'on traitât d'hérétiques ceux que l'Église n'avoit pas privés de sa communion, mais il désapprouvoit extrêmement qu'on se donnât réciproquement des noms de sectes. « Chrétien est mon nom, disoit-« il, catholique est mon surnom. Voilà comme « doivent parler ceux qui aiment sincèrement « l'Église de Jésus-Christ. »

Quelque temps après que François eut envoyé au pape son sentiment sur la question *de auxiliis*, il partit pour aller aux extrémités de son diocèse visiter plusieurs paroisses auxquelles il croyoit que sa visite générale n'avoit pas suffi. Il étoit persuadé qu'une première visite peut à peine donner une connoissance générale et superficielle des affaires et des besoins des peuples; que ce n'étoit pas assez de faire des ordonnances utiles, mais qu'il falloit tenir la main à ce qu'elles fussent exécutées. L'expérience lui avoit même appris qu'il falloit quelquefois y ajouter ou en retrancher, et qu'il est peu de lois générales qu'il ne faille quelquefois accommoder aux circonstances des temps et aux besoins des particuliers.

Dieu bénit les soins de ce vigilant prélat : il acheva le rétablissement de trente-trois paroisses, dans les lieux où, onze ans auparavant, il n'avoit trouvé que des ministres. « J'y fus en ce « temps-là, ajoute-t-il dans une de ses lettres, « trois ans, prêcher seul, avec toutes les contra-« dictions qu'il est aisé de s'imaginer : mais Dieu « m'en a bien récompensé dans ce voyage; car, « au lieu qu'il n'y avoit alors dans tous ces lieux « que cent catholiques, je n'y ai pas trouvé cent « huguenots. »

François continuoit ses visites avec toute la joie que la réunion de tant d'ames à l'Église catholique étoit capable de lui donner, lorsqu'il reçut des lettres qui lui apprirent la mort de Jeanne de Sales, la plus jeune de ses sœurs, mais celle aussi qu'il aimoit avec le plus de tendresse (1). Madame de Chantal, étant venue à Annecy, la lui avoit demandée pour la tenir quelque temps auprès d'elle : et François, qui ne croyoit pas lui pouvoir procurer une meilleure éducation que celle que cette sainte veuve étoit capable de lui donner, la lui avoit confiée. Elle ne fut pas plus tôt arrivée à Monteion, où madame de Chantal faisoit alors sa demeure, qu'elle tomba malade d'une fièvre, accompagnée d'une dyssenterie. L'amitié que madame de Chantal avoit pour elle ne lui permit pas de rien négliger pour la soulager et pour la servir; mais les soins et les remèdes furent inutiles; elle mourut à l'âge de quatorze à quinze ans, belle, bien faite, douce, pleine d'esprit et de piété. Madame de Chantal en fut pénétrée de douleur, et le témoigna au saint prélat en lui mandant cette triste nouvelle.

François, quoiqu'il fût lui-même très-affligé (car il n'est pas de la vertu d'être insensible et sans affection pour ceux avec qui Dieu nous a unis par les liens d'un même sang); quoiqu'il fût donc très-sensible à cette perte, il trouva de l'excès dans l'affliction de madame de Chantal; il l'en reprit, et la consola en même temps, mais en des termes qui font trop connoître son carac-

(1) Première aux Cor., c. 1.

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

tère pour ne les pas rapporter. « Je vous vois, lui « écrit-il, avec un cœur vigoureux qui aime et « qui veut ardemment, et je lui en sais bon gré, « car ces cœurs à demi morts à quoi sont-ils « bons? Il faut pourtant, ma chère fille, le rete- « nir un peu, et faire pour cela tous les matins « une ferme résolution d'aimer la volonté de « Dieu aux occasions les plus insupportables. »

Il décrit dans un autre endroit ses sentiments sur cette perte; il dit qu'il avoit interrompu ses visites, pour venir consoler sa mère et ses frères, qu'il savoit être très-affligés de cette perte; il dit qu'il avoit été sensiblement touché de l'affliction de sa famille; il demeure même d'accord qu'il y avoit en cela quelque chose de trop humain. Mais les saints sont des censeurs rigoureux de leur propre conduite; on en jugera par la manière dont il exprime ses propres sentiments. « Quant à moi, « dit-il, ô vive Jésus! je tiendrai toujours le parti « de la providence divine; elle fait tout bien, « et dispose de toutes choses au mieux. Quel « bonheur pour cette fille d'avoir été ravie au « monde avant que sa malice eût perverti son « esprit, et d'être sortie de ce lieu corrompu « avant que d'y avoir été souillée. »

Encore un coup, la véritable piété ne demande point une ame dure et sans compassion. Jésus-Christ, le grand modèle des saints, ne crut pas devoir refuser des larmes à la mort de Lazare, qu'il aimoit; il fut touché de l'affliction de ses sœurs. Il est donc permis d'être sensible : mais on le doit être d'une manière modérée, qui n'ait rien d'outré ni d'emporté, et qui soit toujours soumise à la volonté de Dieu. Une douleur obstinée, qui n'écoute rien, qui ne regarde jamais d'où partent les coups qui nous affligent, ne peut être que très-blâmable; il est rare qu'elle soit sans murmure contre la manière toujours sage, toujours pleine de bonté dont Dieu dispose des choses; et c'est ce qu'il faut éviter avec soin.

Madame de Chantal profita des avis du saint prélat: elle se soumit aux ordres de Dieu; mais elle ne s'en tint pas quitte envers la maison de Sales; elle crut devoir la dédommager de la perte qu'elle venoit de faire à son occasion, et c'est ce qui lui fit prendre la résolution de marier une de ses filles à un des frères du saint évêque; elle l'exécuta en son temps, du consentement de sa famille, qui se tint fort honorée de son alliance.

François, de son côté, après avoir donné le temps qu'il jugea nécessaire à la consolation de sa mère et de sa famille, recommença ses visites, et les interrompit encore pour aller prêcher l'avent à Annecy (1) (1608). L'année suivante, il prêcha le carême à Rumilly, petite ville de Savoie, où il étoit attendu depuis long-temps. Il y reçut des lettres du duc de Savoie, qui l'obligèrent, le carême fini, d'aller à Thonon pour des affaires pressantes. On raconte une chose qui lui arriva en chemin, qui est une preuve bien sensible de sa mortification. Il fut obligé de loger chez un de ses amis : on se mit à table; mais celui qui avoit mis le couvert s'étoit mépris, et avoit mis de la farine dans la salière au lieu de sel. Ceux qui lui tenoient compagnie s'en aperçurent bientôt; mais le saint prélat, accoutumé à ne faire aucune attention à ce qu'il mangeoit, continuoit à se servir de la farine au lieu de sel, et ne s'en fût peut-être pas aperçu, si le maître du logis, en ordonnant qu'on changeât de salière, ne lui en eût fait des excuses. Le saint prélat, qui cachoit ses vertus avec autant de soin que les autres en ont pour cacher leurs défauts, fut un peu mortifié de ce qu'on s'étoit aperçu du peu de réflexion qu'il faisoit à ce qu'on servoit devant lui; il changea aussitôt de discours; et le respect qu'on avoit pour lui fit que chacun supprima ce qu'il pensoit d'une vie qui paroissoit n'avoir rien d'extraordinaire, mais qui étoit effectivement si mortifiée.

François apprit dans ce même temps qu'un religieux d'un ordre des plus austères lui avoit rendu un mauvais office auprès de sa sainteté (1). Il lui avoit écrit que l'évêque de Genève ne veilloit pas avec assez de soin à bannir de son diocèse la lecture des livres hérétiques; qu'il y en arrivoit tous les jours de Genève des plus dangereux, qui étoient reçus et lus avec avidité par les nouveaux catholiques, et que, si ce désordre continuoit, on n'en pouvoit attendre qu'une rechute déplorable de ces malheureux dans leurs anciennes erreurs.

Il seroit difficile de dire la raison qui avoit pu porter ce religieux à avancer une pareille calomnie. Tout ce qu'on en sait est qu'il étoit venu dans le diocèse de Genève en qualité de missionnaire. C'étoit un homme d'un zèle outré, qui ne ménageoit rien, et qui ne pouvoit souffrir qu'on usât de ménagement envers les hérétiques. Son savoir étoit des plus médiocres, et il étoit accompagné de toute la présomption dont un demi-savant peut être capable; caractère dangereux, et directement opposé à celui du saint prélat. Il avoit souvent exercé sa patience; et il l'eût fait bien plus long-temps si, dans la persuasion où il étoit qu'il nuisoit beaucoup plus qu'il ne servoit, il ne l'eût fait révoquer par ses supérieurs.

L'humilité n'a jamais été attachée à aucun état particulier : on a beau en faire une profession ex-

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

terieure et publique, l'amour-propre a d'étranges ressources; ce qu'il perd d'un côté, il le regagne de l'autre; tout sert à le nourrir, souvent même ce qui paroît le devoir détruire. Le religieux dont on vient de parler regarda la revocation de ses supérieurs comme une injure que lui faisoit l'évêque de Genève; et ce fut apparemment pour se venger qu'il s'avisa de le calomnier auprès du pape. Il ne pouvoit pas choisir une accusation plus eloignee de toute apparence que celle qu'il intenta contre le saint prélat. Sa vigilance sur le fait dont il s'agissoit ne pouvoit aller plus loin; et comme il étoit persuadé que la lecture des mauvais livres est une des choses du monde la plus capable de corrompre l'esprit et le cœur, il n'épargnoit rien pour en empêcher le cours. Mais la haine fut toujours aveugle; d'ailleurs, comme l'accusation venoit de loin, il n'étoit pas aisé de vérifier la fausseté: ce religieux du moins le crut ainsi; et, sur ce dangereux préjugé, il ne fit point de difficulté de se rendre l'accusateur d'un saint évêque, dont il ne pouvoit ignorer l'innocence, puisque ayant travaillé dans son diocèse, il ne se pouvoit pas faire qu'il n'eût été lui-même témoin de bien des choses qui ne laissoient aucun lieu d'en douter.

LIVRE SIXIÈME.

On s'efforce en vain de noircir à Rome S. François de Sales par des calomnies: il reçoit de nouvelles marques de l'estime et de la confiance du pape. Il réforme, en qualité de commissaire apostolique, le célèbre monastère des filles du Puits-d'Orbe. Grands différends entre les archiducs et le clergé de la Franche-Comté pour les salines. S. François de Sales reçoit un bref de sa sainteté, qui le commet, avec l'évêque de Bâle, pour les accorder. Il s'acquitte de sa commission au contentement des deux parties. Les archiducs lui font de magnifiques présents. Il est nommé par le pape pour réformer le monastère des filles de Sainte-Catherine. Il continue la visite de son diocèse. Il compose l'*Introduction à la vie dévote*. Quelle a été l'occasion de cet ouvrage. Il est reçu du public avec de grands applaudissements, et traduit dans toutes les langues qui sont en usage dans l'Europe. Témoignage avantageux qu'en rend Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne. Un religieux pousse l'emportement jusqu'à le brûler en pleine chaire, en présence d'un grand auditoire. Le saint évêque souffre cette injure avec sa douceur ordinaire. Ses sentiments sur la vengeance. Grandes aumônes qu'il fait aux catholiques et aux hérétiques. Il travaille à la réformation de l'abbaye de Talloires, et en vient à bout par son extrême douceur, après avoir essuyé bien des difficultés. Il fait la cérémonie du sacre du célèbre Pierre Camus, évêque de Belley. Il se forme entre eux une étroite amitié qui ne finit qu'avec leur vie. Conversations savantes et chrétiennes qu'ils ont ensemble. S. François de Sales passe au travers de Genève, au grand danger de sa vie, pour aller rétablir la religion catholique dans le bailliage de Gex. Fermeté du saint prélat; grand courage qu'il fait paroître dans cette occasion. Le duc de Savoie prend ombrage de ce voyage: il se justifie, et regagne la confiance de ce prince. Il assiste à la mort de la comtesse de Sales sa mère; sentiments pleins de piété qu'il fait paroître à cette occasion. Il apprend la mort de Henri IV; louanges qu'il donne à ce grand prince. Réflexions chrétiennes sur la mort des grands. Il institue l'ordre de la Visitation. Son humilité lui fait concevoir le dessein de prendre un coadjuteur. Raisons chrétiennes qui le portent à jeter les yeux sur Jean-François de Sales, son frère. Établissement des pères barnabites à Annecy. Il compose le *Traité de l'Amour de Dieu;* plan et dessein de cet ouvrage. L'empereur l'invite à la diète de Ratisbonne; il s'en excuse; ses raisons pour ne s'y pas trouver. Horrible calomnie contre le saint prélat; sa douceur et sa patience dans cette occasion. Mort terrible du calomniateur, qui le force à avouer sa calomnie, et à lui rendre l'honneur qu'il lui avoit ôté. Il prêche deux carêmes à Grenoble, et travaille à la conversion du duc de Lesdiguières, qui fut depuis connétable. Il fait un voyage à la grande Chartreuse; entretiens pleins de piété qu'il a avec ces saints solitaires. Il retourne à Annecy pour recevoir l'évêque de Calcédoine, son frère et son coadjuteur. Ils gouvernent ensemble le diocèse de

Genève. Extrême douceur du saint prélat. Guérison miraculeuse d'un furieux. Il est choisi par le duc de Savoie pour accompagner le cardinal son fils à la cour de France. On lui offre de la part du roi la coadjutorerie de l'archevêché de Paris ; il la refuse. Conseils pleins de fermeté qu'il donne au cardinal de Retz. Christine de France, princesse de Piémont, le choisit pour premier aumônier ; conditions sous lesquelles il accepte cette charge. Estime générale de Paris, de la cour de France et de la princesse de Piémont pour le saint évêque. Il accompagne la princesse jusqu'à Annecy, et reste dans son diocèse. Actions de piété et de désintéressement qu'il fait à son retour. Il va présider, de la part du pape, au chapitre général des Feuillants, et rétablit la paix dans ce saint ordre. Action héroïque qu'il fait à Turin. Il retourne dans son diocèse.

La haute réputation où François étoit à Rome ne permit pas qu'on ajoutât foi à la calomnie qu'on y avoit avancée contre lui. Le pape le crut moins que personne; et dans la vérité il y avoit si peu d'apparence qu'un prélat qui avoit fait paroître tant de zèle pour la foi fût capable de négliger ce qui pouvoit la détruire, qu'il y a lieu de s'étonner qu'on eût pu se résoudre à l'attaquer par l'endroit de sa conduite sur lequel il lui étoit le plus aisé de se justifier ; mais la haine fut toujours aveugle, et d'ailleurs un évêque aussi irréprehensible n'étoit pas aisé à accuser.

François n'en usa pas dans cette occasion comme il avoit coutume de faire : une patience invincible étoit tout ce qu'il opposoit aux injures qu'on lui faisoit ; mais s'agissant dans cette affaire de son zèle pour la religion et de l'honneur de son caractère, il en écrivit fortement à un cardinal de ses amis, et justifia par les procès-verbaux de ses visites (dont il avoit envoyé des copies à Rome) la diligence et les précautions dont il avoit usé pour bannir les livres hérétiques de son diocèse (1). Pour ce qui est du religieux qui l'avoit accusé si faussement, quoiqu'on le lui eût nommé, il n'en témoigna contre lui aucun ressentiment, il n'en fit aucune plainte à ses supérieurs ; il se contenta de se justifier auprès du pape.

Sa sainteté, informée par le cardinal de ce dont François lui avoit écrit, crut lui devoir donner des marques publiques de son estime et de sa confiance. Ce fut dans cette vue qu'elle lui adressa deux commissions fort honorables : l'une regardoit la réformation du célèbre monastère des filles du Puits-d'Orbe, et l'autre l'associoit à l'évêque de Bâle pour régler, en qualité de commissaires apostoliques, le différend qui étoit depuis longtemps entre les archiducs et le clergé de la Franche-Comté, à l'occasion des salines.

En exécution des ordres de sa sainteté, François se rendit à l'abbaye du Puits-d'Orbe : il commença la visite par des exhortations pleines de zèle ; c'étoit sa maxime, qu'il falloit convaincre les esprits de la nécessité de la réformation avant que d'entreprendre de la faire. Il disoit sur cela que la liberté étoit si naturelle à l'homme, qu'on y revenoit toujours, que tout ce qu'on entreprenoit au contraire ne pouvoit pas être de durée, et qu'on ne manquoit jamais de secouer un joug qu'on avoit été forcé de recevoir ; qu'il falloit commencer par faire vouloir le bien pour éclairer l'esprit, si l'on vouloit gagner le cœur et faire des établissements solides dans la piété. Suivant cette maxime, il eut plusieurs conférences avec les religieuses ; il les convainquit des inconvénients qui étoient les suites presque nécessaires de la liberté qui s'étoit introduite dans leur monastère, et il leur persuada que quand on avoit une fois quitté le monde il ne falloit plus avoir de retour pour lui ; que l'unique bonheur qu'elles pouvoient espérer en ce monde devoit venir de la paix, de la conscience et de la tranquillité du cœur, et qu'elles ne jouiroient jamais ni de l'une ni de l'autre, qu'autant qu'elles seroient attachées à la pratique de leur règle et de leur devoir.

L'esprit étant convaincu, il acheva de leur gagner le cœur par son incomparable douceur : il leur fit voir que sa commission portoit qu'il rétablît dans leur monastère l'exacte pratique de la règle de S. Benoît dans toute son étendue ; mais il leur dit que ce n'étoit pas son dessein de les faire passer ainsi tout d'un coup d'une extrémité à l'autre, qu'il useroit de condescendance, et qu'il se chargeoit de le faire agréer à sa sainteté. En effet, il les dispensa de quelques austérités corporelles ; mais ce ne fut que pour établir la pratique des vertus intérieures, la retraite, l'assiduité à la prière, l'exercice de la présence de Dieu, l'humilité et la charité que l'esprit de propriété et le commerce du monde avoient presque bannies de cette abbaye ; il en retrancha l'oisiveté, que les fréquentes visites des personnes du siècle y avoient introduite ; il régla l'emploi du temps, les occupations de chaque jour ; en un mot, il leur fit des réglements pleins de prudence, de douceur et de charité, et il en établit la pratique. Dieu bénit ses soins et son zèle ; ce monastère changea de face ; on y vit refleurir les vertus chrétiennes et religieuses, et il édifia autant le public qu'il l'avoit scandalisé jusqu'alors par une liberté mal réglée.

Cette affaire terminée, il se rendit à l'abbaye

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

de Beaume, où l'évêque de Bâle et les procureurs des parties l'attendoient pour terminer le différend dont on a déjà parlé entre les archiducs de Flandre et le clergé de la Franche-Comté (1).

Ce démêlé duroit depuis long-temps, et voici en quoi il consistoit. Les salines du comté de Bourgogne avoient été depuis long-temps partagées entre les comtes de cette province et le clergé ; le droit étoit incontestable, et il avoit été fortifié par une possession de plusieurs siècles. Philippe II, roi d'Espagne, en qualité de comte de Bourgogne, n'avoit pas laissé de le disputer au clergé ; mais enfin, lui rendant justice, on convint que le clergé renonceroit à la propriété des salines, et que le roi s'obligeroit, pour lui et pour ses successeurs à perpétuité, de lui fournir certaine quantité de sel qui avoit été arbitrée. Les choses restèrent quelque temps en cet état, à la satisfaction commune des deux parties.

Mais les successeurs de ceux qui avoient traité prétendirent que les intérêts du clergé avoient été mal ménagés, qu'il y avoit lésion énorme dans le traité dont on vient de parler, et qu'il s'en falloit beaucoup que le clergé reçût la quantité de sel qu'il avoit coutume de retirer avant qu'il eût cédé au roi la propriété de la portion qu'il avoit aux salines. Le roi en demeuroit d'accord ; mais il répondoit qu'on ne faisoit en cela aucune injustice au clergé ; qu'étant déchargé par le traité des frais qu'il étoit obligé de faire pour l'entretien des salines et pour la confection du sel, dont le roi demeuroit chargé, il n'étoit pas juste qu'il reçût autant de sel qu'il en recevoit avant le traité.

Les parties ne pouvant s'accorder entre elles, on convint de s'en rapporter au jugement du pape Clément VIII. Sa sainteté nomma pour ses commissaires l'archevêque et le doyen de Besançon ; mais la commission demeura sans effet par la mort du roi et par celle du pape, qui la suivit d'assez près.

Philippe III ayant succédé à Philippe II, et Paul V à Clément VIII, l'affaire fut poursuivie par le clergé avec plus de chaleur qu'auparavant ; mais Philippe III s'étant plaint de ce que, dans la première commission, on lui avoit donné ses parties pour juges, le pape adressa la commission aux évêques d'Ast et de Lausane : la mort de ce dernier empêcha l'effet de cette seconde commission. Enfin, sur les instances d'Albert d'Autriche et d'Isabelle-Claire-Eugénie, archiducs des Pays-Bas et comtes de Bourgogne, princes d'une grande piété, et qui croyoient qu'il y alloit de leur conscience de rendre justice au clergé de la Franche-Comté, le pape nomma pour ses commissaires les évêques de Bâle et de Genève pour juger cette affaire en dernier ressort.

François avoit un génie pour les accommodements dont il avoit déjà donné plusieurs preuves ; il eut besoin de toute son habileté pour réussir dans cette affaire : le nombre des parties intéressées, la diversité des prétentions, la multitude des actes qu'on ne pouvoit se dispenser d'examiner, les détours de la chicane qu'il falloit démêler, l'obscurité et l'embarras qu'elle avoit répandus sur ce différend, tout cela rendoit l'accommodement fort difficile. L'application, la prudence, la pénétration du saint prélat vint à bout de tant de difficultés. Il réduisit la quantité de sel que le clergé prétendoit à une somme d'argent que le domaine du prince seroit obligé de lui payer, et la propriété de toutes les salines demeura acquise à perpétuité aux comtes de Bourgogne. C'étoit ce que les archiducs souhaitoient : ils lui en témoignèrent leur reconnoissance par des lettres pleines d'estime et de considération ; et ils joignirent à ces lettres un présent digne de leur magnificence : il consistoit en une chapelle d'argent, où il ne manquoit rien des choses nécessaires pour le service de l'autel, et ils y ajoutèrent plusieurs pièces d'une très-belle argenterie pour le service de la table.

François étoit naturellement ennemi des présents ; et comme on l'a déjà pu voir, il ne pouvoit se résoudre à les accepter ; la pureté des motifs qui le faisoient agir ne lui permettoit pas d'y mêler le moindre intérêt ; sa vertu et sa générosité naturelle concouroient également à ce désintéressement : cependant la qualité des personnes qui faisoient ce présent, et les circonstances dont il étoit accompagné, l'empêchèrent de le refuser ; mais, comme on le verra dans la suite, les pauvres en profitèrent plus que lui.

Il s'étoit à peine acquitté de cette commission du saint-siége, qu'il en reçut une autre pour la réformation du monastère de Sainte Catherine. Il n'y trouva pas la facilité qu'il avoit trouvée à celle du Puits-d'Orbe : une partie des religieuses s'y opposèrent, et prétendirent qu'on ne pouvoit les obliger à des choses qu'elles n'avoient pas trouvées établies quand elles avoient fait profession (1). François, toujours ennemi de la violence, ne jugea pas à propos de les contraindre : il se contenta de retrancher quelques abus qui s'étoient glissés dans cette maison, et qu'il crut ne pouvoir être autorisés ni par le temps ni par l'usage ; mais ayant trouvé plusieurs religieuses très-disposées à mener une vie plus parfaite, il les tira de ce monastère, et les établit à Seyssel, ville de son

(1) Auguste de Sales, liv. VII ; Anon., liv. XI.

(1) Anon., liv. XI.

diocèse. Il joignit à la règle de S. Bernard, dont elles faisoient profession, d'excellentes constitutions, qu'elles observent encore aujourd'hui, et qu'elles font observer dans les maisons où elles se sont établies depuis.

Ces commissions exécutées, François continua la visite de quelques paroisses qui avoient encore besoin de ses soins et de sa présence; il revint ensuite à Annecy, pour mettre la dernière main au livre de l'*Introduction à la vie dévote*, ouvrage si utile et si estimé qu'il n'a pas besoin qu'on en fasse ici l'éloge : on se contentera de rapporter quel en fut le motif et l'occasion (1).

On a pu voir jusques ici que Dieu avoit comme attaché la conversion des hérétiques et des pécheurs aux prédications du saint prélat; on a pu remarquer aussi qu'il ne perdoit point de vue ceux que Dieu avoit appelés par son ministère à une vie plus réglée et plus sainte, et qu'après les avoir engendrés à Jésus-Christ par la parole de vie, il les nourrissoit ensuite, comme parle l'apôtre, ou de lait, ou de viande plus solide, selon leurs forces et leurs besoins.

Une dame de qualité de Savoie, qui étoit entrée dans son alliance, et qui avoit un esprit supérieur à son sexe, se mit sous sa conduite (2) : le saint prélat, qui avoit reconnu en elle un grand fonds d'esprit et de vertu, s'appliqua à l'instruire, et lui mit même par écrit les avis qu'il lui avoit donnés, tant pour soulager la mémoire de cette dame, que pour s'épargner à lui-même la peine de répéter souvent les mêmes choses; mais un procès l'ayant obligée d'aller à Chambéri, et le séjour qu'elle y fit ne lui permettant pas de conférer de vive voix avec son saint directeur, il lui permit de lui écrire, et lui faisoit exactement réponse, n'ayant point d'autre vue que sa conduite particulière, et ne pensant point alors que ce qu'il lui écrivoit dût un jour devenir public. Mais la Providence en avoit ordonné autrement : cette dame ramassa ces lettres, et les joignant aux autres instructions qu'elle avoit reçues du saint prélat, elle les fit voir au père Fourrier, jésuite, qu'elle avoit pris pour son directeur, et qui étoit alors recteur du collége de Chambéri (3). Ce pieux et savant religieux admira la solidité des avis contenus dans ces lettres et dans ces mémoires; et les jugeant d'une utilité infinie pour la conduite des personnes engagées dans le grand monde, il lui en écrivit pour le prier d'y mettre la dernière main, et d'en faire un ouvrage complet. Le saint prélat s'en défendit, sa profonde humilité ne lui permettant pas de croire qu'on pût faire de ses lettres et de ses avis un ouvrage aussi utile qu'on le lui disoit. Le père Fourrier lui fit de nouvelles instances, et il le menaça même de faire imprimer ses lettres et ses instructions en l'état qu'elles étoient, s'il ne pouvoit obtenir de lui ce qu'il lui demandoit, et ce qu'il croyoit si utile au public.

A peu près dans ce même temps, Henri IV s'entretenant avec Deshayes, cet ami intime qu'avoit François à la cour de France, il lui témoigna qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin le libertinage qui s'étoit glissé dans sa cour. Il lui dit à cette occasion qu'après y avoir bien pensé, il croyoit qu'il venoit de deux causes : l'une, que la plupart des gens du monde avoient sur la religion des sentiments tout-à-fait opposés, mais qui produisoient à peu près les mêmes effets; que les uns croyoient qu'il étoit indigne de Dieu de faire attention aux actions des hommes, et de s'offenser de ce qu'ils font; que les autres se persuadoient au contraire que rien n'échappe à sa connoissance, mais qu'il ne veille sur nous que pour nous punir; qu'il ne pardonne rien, ou que, pour rentrer en grace avec lui, il faut faire de si grands efforts que la foiblesse humaine y succombe le plus souvent (1). La première pensée, ajouta le roi, ne peut que jeter dans les derniers désordres; mais la seconde cause d'étranges troubles, et souvent même un désespoir dont il est d'autant plus difficile de revenir que les directeurs eux-mêmes, la plupart du temps, font le chemin de la vertu si difficile et si affreux qu'on ne peut se résoudre à y entrer; et c'est à mon sens, continua ce grand prince, la seconde cause des déréglements des gens du monde; car étant rebutés de la piété, et la croyant impossible, ou du moins si difficile qu'il n'est presque pas possible d'y parvenir, ils ne songent point à changer de vie, différent leur conversion jusqu'à la mort, qui les surprend et qui ne leur permet pas d'exécuter leurs bons desseins.

Je voudrois donc, continua le roi, qu'on convainquit les premiers d'une erreur si dangereuse, qu'on les effrayât, qu'on leur fit peur, car ils ne méritent pas d'être autant ménagés que les autres; mais je voudrois aussi qu'on travaillât à calmer les inquiétudes des seconds, qu'on s'opposât à leur désespoir, en leur représentant un Dieu bon qui compatit à nos foiblesses, qui nous regarde comme ses enfants qui reviennent à lui, qui nous prévient, qui nous soutient dans nos bons désirs, qui ne veut la perte de personne, et qui veut au

(1) Préface de l'*Introduction à la vie dévote.*

(2) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

(3) *Esprit de S. François de Sales,* par l'évêque de Belley.

(1) Anon., liv. XI.

contraire que tous les hommes soient sauvés ; en un mot, je ne voudrois pas qu'on flattât les pécheurs, et qu'on usât à leur égard d'une conduite molle et d'une lâche condescendance, qui ne peut servir qu'à les perdre ; mais je ne voudrois pas aussi qu'on les rebutât par des rigueurs hors de saison, et qu'on fît de la vertu des peintures si affreuses qu'elles ne peuvent servir qu'à en rebuter.

Deshayes alloit interrompre le roi, mais ce n'eût pas été pour le contredire, quoiqu'il lui en eût donné la liberté, et qu'il menât une vie des plus exemplaires, lorsque le roi reprit la parole, et dit qu'il avoit toujours souhaité que quelque personne habile donnât une méthode aux gens du monde pour vivre chrétiennement chacun dans son état ; qu'il voudroit qu'elle fût également éloignée du relâchement des derniers temps, et d'une sévérité odieuse et incompatible avec leurs engagements ; qu'elle fût exacte, judicieuse, et telle enfin que les personnes de la cour et du grand monde, sans en excepter les rois et les princes, pussent s'en servir ; qu'il avoit jeté les yeux sur l'évêque de Genève pour l'exécution de son dessein ; qu'il ne croyoit pas qu'il y eût personne au monde plus capable que lui d'y réussir, et qu'il le chargeoit de lui en écrire de sa part (1). Deshayes le fit : alors le saint prélat, convaincu que Dieu demandoit de lui ce que le père Fourrier lui avoit si souvent représenté, consentit que les mémoires et les lettres dont on a parlé lui fussent renvoyés, et il en composa l'excellent livre de l'*Introduction à la vie dévote*, qu'il adresse à Philotée ou à l'ame dévote. Son dessein étoit de dire dans la préface que le roi très-chrétien lui en avoit inspiré le dessein : mais ce grand prince l'en empêcha, et voulut qu'il en eût toute la gloire. C'est ce qu'on peut voir encore par plusieurs lettres qui ont été écrites à cette occasion.

Il seroit difficile d'exprimer l'estime que tout le monde fit de ce livre dès qu'il parut ; les catholiques et les hérétiques, si différents en tant d'autres choses, s'accordèrent à le louer ; il servit à ramener les uns à la connoissance de la vérité, et les autres à une meilleure vie ; il n'eût pas plus tôt été imprimé en françois, qui est sa langue originale, qu'il fut traduit dans toutes celles qui sont en usage en Europe (2). Il y a peu de livres dont on n'ait fait plus d'éditions ; encore aujourd'hui il est entre les mains de tout le monde, aussi estimé qu'il l'ait jamais été ; et quoiqu'il n'ait plus cette pureté de langage qu'il avoit autrefois, il n'a rien perdu de son prix. Henri IV, prince d'un jugement exquis, avouoit qu'il avoit surpassé son attente ; il ne se lassoit point de le louer. Marie de Médicis, son épouse, n'en faisoit pas moins d'état ; elle le fit bien paroître lorsqu'elle l'envoya à Jacques, roi de la Grande-Bretagne. Ce prince, l'un des plus savants qui ait jamais occupé le trône, malgré son schisme avec l'Église romaine, malgré ses préventions contre les écrivains catholiques, le lisoit assidûment, et le portoit toujours sur soi. Il disoit à son occasion que ceux qui se mêloient d'écrire dans sa communion ne le faisoient point avec cette onction qui est répandue dans tout cet ouvrage ; et il avouoit qu'elle étoit une des marques des plus sensibles de l'esprit de Dieu, dont l'auteur avoit été animé en le composant. Pierre de Villars, archevêque de Vienne, et métropolitain de Genève, prélat également distingué par sa piété et par son savoir, en écrivit au saint évêque pour l'en féliciter ; on a encore sa lettre, et on y voit des éloges de cet excellent livre auxquels on ne sauroit rien ajouter ; en un mot, on passeroit les bornes de l'histoire, si l'on entreprenoit de rapporter tout ce qui fut dit et écrit en sa faveur (1).

Cependant, comme il n'est pas permis à tout le monde de bien juger des meilleures choses, et qu'il y a même certains esprits qui font gloire de raisonner tout autrement que le reste des hommes, il se trouva un religieux, d'un ordre des plus austères de l'Église, qui entreprit de décrier cet excellent livre ; il fit même quelque chose de pire ; il monta en chaire, et, après avoir déclamé contre cet ouvrage autant qu'il le jugea nécessaire pour en donner de l'horreur, il le tira de sa manche, et s'étant fait apporter une bougie, il le brûla publiquement (2). Cette action perdit le prédicateur de réputation, et ne nuisit point au livre ; on ne l'en estima pas moins, et il n'en fut pas moins entre les mains de tout le monde.

Ce qui avoit choqué ce religieux est que ce livre semble permettre le bal, les bons mots et les railleries innocentes dans la conversation. Ce n'est pas ici le lieu de le justifier, on le fera dans le dernier livre de cette histoire : mais on ne sauroit s'empêcher de dire qu'un zèle mal réglé fut toujours dangereux ; il s'attache à tout, il n'épargne ni le rang ni les personnes, il est sans égard, il outre tout, et, n'écoutant que ses préventions, le plus souvent très-injustes et très-mal fondées, plus il a de témérité, plus il s'applaudit à lui-même.

François ayant appris l'étrange manière dont ce religieux avoit traité son livre, en usa avec une douceur et une modération qui n'a peut-être point d'exemple. On sait la délicatesse presque infinie

(1) Auguste de Sales, liv. VII ; Anon., liv. III.
(2) *Esprit de S. François de Sales*, VIIe partie.

(1) Auguste de Sales, liv. VII ; Anon., liv. XI.
(2) *Esprit de S. François de Sales*, VIIe part.

des auteurs pour leurs ouvrages ; la tendresse des pères pour leurs enfants n'en approche peut-être pas ; c'est l'endroit sensible, l'on n'y touche guère impunément : François n'eut point cette sensibilité, dont presque personne n'est exempt, mais qui ne vient pourtant que d'un fonds inépuisable d'amour-propre, et d'une vanité aveugle qu'on peut combattre, et qu'on ne surmonte presque jamais. Ne pouvant excuser l'action téméraire de ce religieux, il en excusa l'intention. Il dit, avec la même modération que s'il se fût agi de l'ouvrage d'autrui, qu'il eût souhaité qu'il l'eût averti directement de ce qu'il trouvoit à redire dans son livre; que comme il n'avoit rien avancé dont il n'eût de bons garants, il se fût peut-être rendu à ses raisons, ou que lui-même eût cédé aux siennes; qu'après tout, personne n'avoit encore écrit au goût de tout le monde ; que les génies des hommes étant si différents, et les manières de juger si diverses, il n'étoit pas possible qu'un ouvrage fût si généralement approuvé qu'il ne déplût à quelqu'un ; qu'il s'y étoit bien attendu, et qu'il étoit bien plus surpris de n'avoir eu qu'un censeur, que s'il s'en fût trouvé un plus grand nombre (1).

Il ne manqua pas de gens qui lui représentèrent qu'à la vérité ce religieux étoit le maître de ses sentiments, et qu'on ne lui pouvoit pas faire un crime de n'avoir pas approuvé son livre, mais qu'il ne devoit pas se porter à une action aussi violente que de le brûler en pleine chaire ; qu'un simple religieux ne pouvant être juge de la doctrine d'un évêque, il y avoit dans cette voie de fait une témérité insupportable ; que la patience chrétienne avoit des bornes ; et que quand ce ne seroit que pour l'honneur du caractère, il devoit s'en plaindre à ses supérieurs, et leur en demander justice.

Il est peu de gens qui ne se rendissent à de pareilles raisons, et qui sous prétexte de venger le caractère, ne se fussent fait un plaisir secret de procurer la punition de l'injure faite à la personne ; mais le saint prélat avoit un fonds de douceur qui ne s'accommodoit pas de pareils détours : il connoissoit tous les artifices de l'amour-propre; il savoit qu'en paroissant nous éloigner de nous-mêmes, il nous y ramène d'autant plus sûrement qu'on ne se perd point de vue, ou plutôt que le caractère n'est qu'un prétexte, et que la sensibilité est tout entière pour la personne offensée.

Ce fut ce qui l'obligea de répondre à ses amis qu'il y avoit tant de liaison entre les sentiments et les actions, qu'il n'y avoit rien de plus difficile que de ne pas passer des unes aux autres ; que ces distinctions entre le caractère et la personne étoient bien délicates ; que l'amour-propre y trouvoit trop son compte pour n'en être pas flatté ; que l'Évangile étoit pour les évêques, comme pour le reste des chrétiens ; qu'il ordonnoit à tout le monde de rendre le bien pour le mal, et que quand il ne l'ordonneroit pas, il étoit persuadé qu'il y avoit de la lâcheté et de la bassesse à se venger, surtout d'un plus foible que soi.

Mais si l'on fut édifié de la patience de François, on ne fut pas peu scandalisé de la conduite des supérieurs de ce religieux : son action avoit été si publique qu'ils n'avoient pu l'ignorer ; ils devoient d'eux-mêmes en faire justice sans en être sollicités. Le caractère, la naissance, le mérite, la haute opinion qu'on avoit de la sainteté de la personne offensée, sa modération même, et l'approbation que le public avoit donnée à un ouvrage qui avoit été si cruellement traité, tout cela les y invitoit : cependant ils n'en firent rien ; et c'est ce qui fait voir que certains traits qui paraissent échapper aux particuliers ont souvent l'approbation secrète de tout le corps.

Mais Dieu suscita au saint prélat un vengeur illustre, qui ne pardonna pas si aisément l'injure faite à son maître et à son ami, comme il l'appeloit ; ce fut le célèbre Pierre Camus, évêque de Belley : de là viennent ces traits si vifs et si piquants, ces coups choisis qu'il porte en toute occasion dans ses ouvrages à ceux qui l'avoient traité d'une manière si peu respectueuse. François, qui ne vouloit pas se venger lui même, n'eût pas souffert qu'un autre l'eût vengé ; mais sa mort ayant mis le ressentiment de son ami en liberté, il n'épargna plus ceux qui l'avoient si peu ménagé.

La réputation que le livre de l'*Introduction à la vie dévote* avoit acquise à François, ayant pénétré dans Genève malgré les soins des ministres, attira à Annecy plusieurs personnes de toutes conditions, qui y vinrent pour se faire instruire (1). La charité du saint prélat ne se borna pas aux besoins de l'ame ; elle s'étendit jusques à ceux du corps ; et il pensa s'épuiser en leur faveur. Parmi ces personnes qu'il avoit gagnées à Jésus-Christ, il se trouva un jeune homme qui avoit l'esprit excellent, et qui avoit commencé à étudier avec succès ; il l'envoya au collége des révérends pères jésuites de Chambéri, paya exactement sa pension, et l'entretint de toutes choses pendant trois ans, au bout desquels il lui procura un établissement. Il mit un autre en métier, et lui paya son apprentissage et sa maîtrise ; il donna à deux autres de quoi faire le voyage de Rome, et les recommanda à ses amis : il en usoit ainsi toutes

(1) S. François de Sales, dans la préface du *Traité de l'amour de Dieu*

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

les fois que les nouveaux catholiques avoient besoin de son secours, et il disoit à cette occasion que la nécessité étoit la plus grande des tentations pour une personne nouvellement convertie.

Les anciens catholiques n'avoient pas moins de part à ses charités. On raconte à cette occasion une action trop édifiante pour ne la pas rapporter. Étant un jour dans sa chambre, occupé des affaires de son diocèse, un homme fort mal vetu l'y vint trouver pour lui parler de quelque affaire : le froid étoit extrême, et ce pauvre homme en étoit si pénétré qu'il trembloit en lui parlant. François lui demanda s'il n'avoit point de meilleur habit ; ce pauvre homme lui dit que c'étoit tout ce qu'il avoit de meilleur : François en fut touché, et quoiqu'il ne lui demandât pas l'aumône, il lui dit de l'attendre, entra dans sa garde-robe pour y chercher les habits que le froid l'avoit contraint de quitter la veille pour en prendre de plus forts, dans le dessein de les lui donner; ne les ayant point trouvés, et se voyant sans argent, ce qui lui arrivoit souvent, il quitta les habits qu'il portoit sous sa soutane, en fit un paquet qu'il donna à ce pauvre homme, lui recommandant de le bien cacher et de n'en rien dire à personne ; pour lui, il demeura tout le reste du jour en simple soutane, exposé à un froid des plus rigoureux ; et il l'eût souffert bien plus long-temps, si le domestique qui servoit à sa chambre ne s'en fût aperçu, et ne lui eût apporté d'autres habits.

L'économe de sa maison, qui avoit bien de la peine à fournir à sa subsistance et à ses charités, le querelloit souvent, car son zèle alloit jusque-là, et le menaçoit de le quitter : mais rien ne pouvoit résister à la bonté du saint prélat ; il lui disoit avec sa douceur ordinaire : *Vous avez raison, je suis un incorrigible, et qui pis est, j'ai bien l'air de l'être long-temps.* Quelquefois il lui montroit son crucifix, et lui disoit : *Peut-on rien refuser à un Dieu qui s'est mis en cet état pour l'amour de nous?* L'économe, qui étoit un fort homme de bien, le quittoit tout confus de ses emportements ; et quand il rencontroit les autres domestiques, il leur disoit : *Notre maître est un saint; mais il nous mènera tous à l'hôpital, et il ira lui-même le premier s'il continue comme il a commencé.* Dans la vérité, il est surprenant comment, avec un aussi petit revenu que le sien, il pouvoit fournir à tant de charités ; la vie frugale qu'il menoit étoit presque son unique ressource ; et c'est ce qui fait voir que quand on ne fait point de dépenses inutiles, on peut faire avec un revenu médiocre ce qu'on ne feroit pas avec un plus grand, mal ménagé.

(1609) Il entreprit dans ce même temps la réforme de l'abbaye de Taloires, ne croyant pas qu'il dût souffrir, si proche du lieu de sa résidence, des désordres qu'il avoit bannis des lieux qui en étoient bien plus éloignés (1). Cette abbaye est de l'ordre de S.-Benoît, et de la dépendance de l'abbé de Savigny : elle reconnoît pour son fondateur Rodolphe, dernier roi de Bourgogne. Sa situation est des plus belles, sur le bord du lac d'Annecy, à l'extrémité d'un gros bourg qui porte le même nom (2). Il étoit arrivé à ce monastère ce qu'on avoit vu arriver à tant d'autres ; après avoir servi de retraite à un grand nombre de saints, il étoit devenu la demeure d'un petit nombre de moines sans supérieur, sans ordre et sans discipline. La beauté du lieu y attirant tous les jours de fréquentes visites, le commerce du monde les avoit corrompus, comme la fuite de ce même monde avoit sanctifié leurs prédécesseurs. François, après en avoir souvent gémi devant Dieu, en avoit fait des plaintes à l'abbé de Savigny, et l'avoit prié d'y mettre ordre ; mais soit qu'il appréhendât de commettre son autorité, ou qu'il ne fût pas autant touché de ces désordres que l'étoit le saint prélat, ou il ne l'avoit pas fait, ou il l'avoit entrepris inutilement. François, qui avoit dans les occasions toute la fermeté que demandoit son ministère, n'en demeura pas là ; il s'adressa au pape, et en obtint une commission qui lui donnoit pouvoir de mettre la réforme dans l'abbaye de Taloires : il l'examina, et il y trouva une clause qui lui lioit les mains, en même temps qu'elle paroissoit lui donner le pouvoir d'agir ; elle portoit en termes exprès que, *par les présentes, sa sainteté ne prétendoit point préjudicier aux droits de l'abbé de Savigny* : c'étoit, à proprement parler, ne lui donner aucune autorité, ou ne lui en donner qu'autant qu'il plairoit à l'abbé, qui pourroit détruire en un moment tout ce qu'il auroit fait avec beaucoup de temps et de travail.

François fit voir dans cette occasion que, quand il s'agissoit des intérêts de Dieu, il n'avoit point ces fausses délicatesses qui ruinent souvent les entreprises le plus saintement projetées. Il négocia avec l'abbé, et, le voyant ferme à ne rien relâcher de ses droits, il aima mieux prendre dans cette occasion la qualité de son vicaire, que de souffrir plus long-temps des désordres qu'il prévoyoit devoir être éternels, si l'on attendoit que l'abbé y pourvût (3).

Cette difficulté levée, François se rendit à Taloires, et commença, selon sa coutume, par faire aux religieux assemblés des exhortations pleines

(1) Auguste de Sales, liv. VII.
(2) Anon., liv. XI.
(3) Auguste de Sales, liv. VII.

de zèle; mais il avoit affaire à des esprits rebelles, entêtés d'une malheureuse liberté, ennemis de l'ordre, et prêts à tout entreprendre pour se maintenir dans la funeste possession où ils étoient de ne recevoir la loi de personne. Le saint prélat n'omit rien de toutes les voies de douceur pour les ramener à leur devoir; il exhorta en général, il parla en particulier, et toujours inutilement; enfin, lassé d'une résistance si opiniâtre, il les menaça d'employer l'autorité du sénat, et celle même de leur souverain, pour les réduire à leur devoir. *Vous voulez vous perdre*, leur dit-il, *et moi je veux vous sauver malgré vous.*

La crainte des hommes fit dans cette occasion ce que celle de Dieu n'avoit pu faire : ces rebelles se soumirent; et François, profitant de leur soumission, leur fit élire sur-le-champ un prieur; toutes les voix tombèrent sur Nicolas de Coëx, le seul homme de bien que Dieu s'étoit réservé parmi eux; ce fut une espèce de miracle. François reconnut à cette marque que Dieu approuvoit sa conduite, et conçut de meilleures espérances du succès de son entreprise; mais comme la sagesse et la modération conduisoient tous ses desseins, il crut qu'en en pressant trop l'exécution il les ruineroit, ou qu'il seroit contraint, pour les soutenir, d'avoir recours à des voies de rigueur, pour lesquelles son extrême douceur lui donnoit une repugnance invincible. Ainsi, après avoir donné au nouveau prieur toute l'autorité et tous les avis dont il avoit besoin, et fait quelques réglements dont il n'y avoit point d'esprit tant soit peu raisonnable qui ne se fût accommodé, il retourna à Annecy, résolu de revenir à Taloires quand Dieu lui auroit fait connoître que le temps de ses miséricordes sur ces religieux seroit arrivé.

Mais le saint évêque étoit à peine sorti de Taloires, que ces esprits opiniâtres se repentirent de la complaisance qu'ils avoient eue pour lui, quoiqu'ils ne l'eussent pas portée fort loin. Le nouveau prieur voulut tenir ferme : il n'en fallut pas davantage pour les faire soulever contre lui; ils le chassèrent de l'abbaye, et l'obligèrent de se retirer dans le bourg. Ils n'en avoient déjà que trop fait, et François, avec toute sa douceur, n'eût jamais souffert un pareil attentat; mais il arrive assez souvent qu'un crime engage dans un autre. Ces rebelles s'imaginèrent que, pour faire evanouir le dessein de la réforme qu'ils jugeoient bien devoir aller plus loin, ils n'avoient qu'à se défaire de leur prieur. Sur ce dangereux préjugé, trois des plus déterminés furent l'attendre le lendemain matin; et comme il sortoit de sa maison, ils lui tirèrent chacun un coup de pistolet; ils le manquèrent, et le prieur en fut quitte pour la peur. L'action étoit trop publique pour pouvoir être ignorée, et trop noire pour ne pas attirer sur les coupables le châtiment qu'elle méritoit; aussi ils ne furent pas plus tôt revenus à leur sang-froid qu'ils en prévirent les conséquences. Ils ne songeoient plus qu'à se bannir eux-mêmes, et à prévenir par leur fuite les poursuite de la justice, lorsqu'on leur représenta que, quelque grand que fût leur crime, la bonté de l'évêque de Genève étoit encore au-dessus; qu'ils allassent s'accuser eux-mêmes, et lui témoigner tout le repentir que méritoit une aussi méchante action; qu'ils le toucheroient, et qu'infailliblement il leur pardonneroit. Tout le monde étoit si convaincu de son extrême douceur, que les coupables eux-mêmes n'en doutèrent point : ils partirent à l'heure même, furent se jeter à ses pieds, et lui apprirent leur crime avec toutes les marques d'une douleur apparemment si sincère que le saint prélat en fut touché; son cœur ne put tenir contre leurs larmes, et quelque énorme que fût leur action, il ne put se résoudre à punir des malheureux qui servoient contre eux-mêmes d'accusateurs et de témoins. Mais, comme il eût été dangereux de leur laisser voir toute l'impression que la pitié faisoit sur son cœur, il se fit violence pour leur faire une partie des reproches que méritoit leur crime; les coupables l'exagérèrent encore plus que lui; ils se soumirent à toutes les satisfactions qu'il voudroit leur prescrire, et ils se condamnèrent eux-mêmes à faire pénitence toute leur vie. François ne leur en donna point d'autre que de recevoir la réforme qu'il voudroit établir dans leur monastère; ils le promirent, et ce fut à cette condition qu'il leur pardonna, et qu'il leur promit d'empêcher les poursuites qu'on voudroit faire contre eux.

On blâma le saint évêque d'avoir trop facilement pardonné un aussi grand crime que celui d'un homicide volontaire, projeté et exécuté par des prêtres et des religieux, autant qu'il avoit dépendu d'eux, le hasard seul ou leur peu d'adresse en ayant empêché l'effet. Ce fut à cette occasion qu'un abbé de ses amis lui dit à lui-même « qu'il « voudroit être François de Sales lorsqu'il auroit « à comparoître au jugement de Dieu; mais qu'il « n'y voudroit pas répondre des fautes que le trop « de douceur avoit fait faire à l'évêque de Ge- « nève. » « Vous ne seriez pas moins embarrassé, « lui répondit le saint prélat, si vous aviez à ré- « pondre de François; mais, quoi qu'il en soit, « j'aime mieux manquer par trop de douceur que « par trop de sévérité; j'ai en cela pour garant « l'exemple de Jésus-Christ mon maître, qui sera « mon juge, et je ne puis manquer en le suivant. »

Le lendemain qu'il eut pardonné à ces reli-

gieux, le prieur vint pour lui en faire ses plaintes ; mais François le prévint en lui disant qu'il étoit bien heureux d'avoir un moyen infaillible d'obtenir de Dieu le pardon de ses péchés, sans comparaison plus énormes que l'attentat commis contre lui. « Pardonnez, lui dit-il, et on vous « pardonnera ; car vous serez mesuré à la mesure « dont vous aurez mesuré les autres. » Il ajouta que, pour lui, il leur avoit pardonné ; qu'il falloit qu'il en fît autant, qu'il l'assuroit qu'il n'auroit point de religieux plus soumis que ceux-là même qui l'avoient si cruellement offensé. Le prieur, qui étoit un fort homme de bien, l'assura qu'il leur pardonnoit de bon cœur ; mais il le pria de faire réflexion aux conséquences d'une pareille action si elle demeuroit impunie. François lui répondit qu'il avoit tout prévu, et que dans peu de temps il donneroit si bon ordre à tout, que cette action n'auroit point de suites fâcheuses : il lui donna ensuite mille marques d'estime et d'affection, et le renvoya faire sa charge dans son monastère.

Quelque temps après, François ayant fait vérifier au sénat la commission qu'il avoit obtenue du pape, et fait nommer un sénateur pour commissaire, il se rendit avec lui à Taloires, obligea ceux qui refusoient la réforme de prendre des pensions et de se retirer ; ainsi l'ordre fut rétabli dans ce monastère, qui avoit si long-temps scandalisé tout le pays (1).

François étoit à peine sorti de cette grande affaire, qu'il reçut des lettres de Jean-Pierre Camus, nommé à l'évêché de Belley, par lesquelles il le prioit de se rendre à Belley pour faire la cérémonie de son sacre. Son seul mérite l'avoit élevé à l'épiscopat ; il avoit du savoir et de la piété, de grands talents pour bien écrire, et de plus grands encore pour la prédication : c'est-à-dire qu'il avoit toutes les qualités capables de former l'étroite liaison qui fut depuis entre lui et le saint évêque. Il acquit dans le commerce qu'il eut avec ce grand prélat ces lumières, ce zèle, ce désintéressement, cette piété éminente, qui le rendirent depuis un des plus grands et des plus saints évêques de l'Église de France. Il ne fait point de difficulté de reconnoître lui-même qu'après Dieu il lui étoit redevable de tout ce qu'il avoit de meilleur, et ne parle presque jamais de lui qu'il ne l'appelle le saint évêque son père, son maître, son guide et son directeur ; tant qu'il vécut, il ne fit rien de considérable sans le consulter, et il se remplit si bien de ses maximes et de son esprit, qu'après sa mort il donna au public ce bel ouvrage qui a pour titre, *l'Esprit du bienheureux François de Sales*. Il y ramasse jusques à ses moindres pensées, jusques à ses actions qui paroissoient les plus communes ; parce que, dit-il, ce saint homme ne disoit et ne faisoit rien que de grand, et que la pureté des motifs qui le faisoit agir donnoit du prix aux moindres choses (1).

C'est ce même évêque de Belley qui fit depuis au cardinal de Richelieu cette belle réponse, qui marque une piété si sincère, et tant de présence d'esprit. Le cardinal aimoit naturellement les gens de mérite ; l'esprit, la piété, le savoir trouvoient toujours auprès de lui une considération utile ; et, soit qu'il aimât dans autrui les qualités qu'il possédoit lui-même, ou qu'il eût égard en cela à sa propre réputation, il y avoit peu de gens distingués dans l'estime du public qui n'eussent part à ses bienfaits. Quoique l'évêque de Belley ne sortît point de son diocèse, sa réputation étoit trop grande pour ne pas aller jusqu'au cardinal ; il lui écrivit et le pria de faire un voyage à la cour pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Il s'y rendit, et le cardinal lui dit qu'étant informé du petit revenu de son évêché, qui suffisoit à peine à sa subsistance, il l'avoit fait venir pour lui donner une riche abbaye, dont il étoit persuadé qu'il feroit un bon usage. « Le meilleur que « j'en puisse faire, répondit l'évêque de Belley, « est d'en remercier votre éminence, et de ne la « pas accepter ; mon évêché est pauvre, il est vrai, « mais il me donne de quoi vivre, et je suis per- « suadé qu'il n'est pas permis de posséder plu- « sieurs bénéfices quand un seul suffit pour notre « entretien. »

Le cardinal, frappé du désintéressement de cette réponse, quoique, possédant lui-même plusieurs bénéfices, sa conduite n'y eût aucun rapport, il ne put s'empêcher de lui dire : « Monsieur de « Belley, si j'étois pape je vous canoniserois. » « Monseigneur, répondit modestement l'évêque, « si cela arrivoit, nous aurions tous deux ce que « nous souhaitons. » Réponse pleine de sel, et d'autant plus digne d'un disciple du grand François de Sales, qu'on peut bien se piquer de mépriser les richesses, mais qu'il est rare qu'on les méprise en effet.

Lorsque l'évêque de Belley pria François de faire la cérémonie de son sacre, il n'avoit pas encore cette grande réputation qu'il eut depuis ; mais il en avoit déjà assez pour obliger le saint prélat de se faire un plaisir et un honneur de sacrer un évêque de son mérite ; il lui répondit en ce sens, et se rendit à Belley le jour marqué, où cette auguste cérémonie se fit avec beaucoup plus de piété que de pompe.

(1) Auguste de Sales, liv. VII ; Anon., liv. XI.

(1) Anon., liv. XI.

A peine François étoit de retour à Annecy, que l'évêque de Belley y arriva pour le remercier et pour lier avec lui cette sainte amitié qui dura autant que leur vie, ou plutôt qui les unit encore aujourd'hui dans le ciel : ils eurent ensemble plusieurs entretiens ; on a cru faire plaisir au lecteur d'en rapporter quelques uns tout de suite, quoique arrivés en différents temps. Ils avoient coutume de se visiter tous les ans ; ils prenoient ce temps pour se délasser des fatigues de l'épiscopat, ou plutôt pour s'animer l'un et l'autre à les reprendre avec un nouveau zèle.

Dans la première visite que l'évêque de Belley rendit à celui de Genève, l'évêque de Belley commença par lui dire qu'en qualité d'ami il se croyoit obligé de l'avertir d'une faute considérable qu'il avoit faite, et à laquelle il ne pensoit peut-être pas (1). François lui dit qu'il lui feroit plaisir de la lui apprendre, et d'en user ainsi toutes les fois qu'il lui en verroit faire. La faute dont je prétends parler, reprit l'évêque de Belley, est celle que vous avez faite en me sacrant ; il est vrai que je n'en ai pas fait une moindre en y consentant : mais mes fautes n'excusent pas les vôtres. Il y a quelque chose de pis que vous ne dites pas, repartit François; c'est que j'appréhende bien que Dieu ne me pardonne jamais ce péché, car je ne puis m'en repentir ; en tous cas, il ne tiendra qu'à vous de me justifier de cette prétendue faute, en continuant de vivre comme vous avez commencé, d'une manière conforme à nos obligations. Ces paroles engagèrent François à parler des devoirs des évêques ; mais comme ce n'est pas ici l'endroit de rapporter tout ce qu'ils se dirent, on le pourra voir dans le dernier livre de cette histoire.

Un autre jour, l'évêque de Belley, qui étoit grand partisan de Sénèque le philosophe, après lui avoir donné beaucoup de louanges, dit qu'il élevoit l'esprit et le cœur, qu'il inspiroit le mépris du plaisir et de la douleur, sources ordinaires des plus grandes tentations; qu'en un mot il n'avoit rien vu dans les anciens de plus conforme à l'Évangile que ses sentiments.

François répondit qu'à les prendre à la lettre ils y avoient quelques rapports, mais qu'on ne pouvoit les lire sans s'apercevoir qu'il n'y avoit en effet rien de plus éloigné ; que l'Évangile n'inspiroit que l'humilité, la défiance de nos forces, le mépris de nous-mêmes; que Sénèque, au contraire, nous rappeloi toujours à la considération de notre excellence prétendue ; que, suivant les principes de sa secte, la plus orgueilleuse de toutes, il flattoit toujours la vanité naturelle par la grande idée qu'il nous donnoit de nous-mêmes et de nos forces ; que c'est pour cette raison qu'il veut que son sage ne cherche et ne trouve son bonheur qu'en lui-même, et qu'il l'élève au-dessus de tout ce que nous voyons ici-bas, et qu'il le fait maître de l'univers. Dangereuses maximes, continua François, et aussi éloignées de l'Évangile que le ciel l'est de la terre ; mais la raison, ajouta-t-il, je dis une raison exacte, qui ne se laisse point surprendre par de grands mots, s'en accommode aussi peu; car enfin le sage de Sénèque n'est qu'un fantôme, qu'un pur effet de l'imagination, qui n'a jamais rien eu de réel; tous les autres philosophes s'en sont moqué, et après tout, pour peu qu'on l'examine, on sent bien que la nature ne sauroit aller jusque-là.

L'évêque de Belley demeura d'accord qu'on ne pouvoit justifier les Stoïciens d'un orgueil qui ne convient nullement aux foiblesses et aux misères de l'homme ; mais il ajouta que, quand on a retranché cet orgueil, leurs sentiments sont fort propres à inspirer la constance et la fermeté contre les attaques de la fortune, qu'ils apprennent à mépriser le monde, et qu'ils préparent à se faire un bonheur en soi-même par la pratique des vertus chrétiennes. Alors, ajouta-t-il, on peut changer le sage de Sénèque en un véritable fidèle, qui, au lieu de s'attribuer ses vertus, sera persuadé qu'il ne peut rien de lui-même, que tout vient de Dieu, qu'il en faut tout espérer, tout attendre, et lui rendre gloire de tout.

François convint que cela se pouvoit ; mais il ajouta que c'étoit prendre un chemin long, détourné, et qui avoit égaré bien des gens. Croyez-moi, ajouta-t-il encore, l'amour-propre n'a pas besoin d'être flatté, il n'est déjà que trop fort : il nous séduit, il nous entraîne presque malgré nous; que n'en doit-on point craindre si, par l'intelligence avec des ennemis qui nous flattent en apparence, nous augmentons ses forces et contribuons nous-mêmes à notre propre défaite? Heureux qui, se défiant de l'orgueil naturel, ce dangereux ennemi de la vertu, et dont pourtant personne n'est exempt, sans cesse occupé à le combattre, est toujours en garde contre tout ce qui pourroit l'entretenir ou l'augmenter!

L'évêque de Belley se défit dans ce moment de la prévention qu'il avoit pour Sénèque, et il demeura d'accord avec François que l'humilité est si essentielle à la véritable vertu, qu'on ne peut bâtir rien de solide que sur ce fondement.

Ils eurent encore un entretien très-important sur la manière la plus utile de prêcher l'Évangile; mais sa longueur ne permet pas de le rapporter ici : on se contentera de dire qu'ils convinrent qu'il en falloit bannir les compliments, et que la

(1) Anon., liv. XI

chair de la vérité n'étoit pas faite pour y louer les hommes et flatter leur vanité : cependant contre cette maxime, l'évêque de Belley ayant été prié de prêcher au premier monastère de la Visitation d'Annecy, il ne put s'empêcher de donner de grandes louanges aux saintes filles qui l'avoient fondé, et qui édifioient tout le monde par leur vertu : la complaisance n'y eut point de part, il parloit selon son cœur ; peut-être même qu'il avoit dessein de faire honneur à François, dont l'institut de ces vertueuses filles étoit l'ouvrage : le sermon plut beaucoup, et le prédicateur fut fort applaudi (1). L'évêque de Belley s'attendoit que le saint prélat lui en diroit son sentiment ; cependant il ne lui en parla point, ce qui l'obligea de lui en parler le premier. François lui dit que tout le monde en avoit paru fort satisfait, excepté un seul homme : l'évêque qui ne comprit pas d'abord qui il étoit, le pria de le lui nommer. François lui dit que c'étoit lui-même; qu'il savoit qu'ils étoient tous deux demeurés d'accord, qu'il ne falloit point mêler les louanges des hommes à la parole de Dieu : qu'elles produisoient presque toujours de mauvais effets, qu'elles étoient plus propres à ruiner la vertu qu'à la soutenir, qu'il falloit s'en tenir à cet important avis de l'écriture sainte : *Ne louez personne pendant sa vie.* Cela veut dire, ajouta-t-il, attendez à louer après la mort, lorsqu'on ne pourra plus soupçonner la flatterie d'être la source des louanges ; lorsque celui qui sera loué, ne sera plus exposé à ce venin subtil dont l'orgueil et l'ambition ont coutume de se nourrir.

L'évêque fit son profit de cette remontrance, et il résolut en lui-même que si on l'invitoit encore à prêcher, il auroit lieu d'être content de lui. L'occasion s'en présenta huit jours après, les religieuses de Sainte-Claire lui firent demander un sermon, et le saint prélat y fut invité : tout le monde croyoit entendre un discours aussi fleuri que le premier ; mais il représenta si fortement la sévérité de l'Évangile, et la nécessité de le pratiquer, il donna tant de terreur des jugements de Dieu, et dépeignit l'exactitude de sa justice avec des couleurs si vives, que ses auditeurs se retirèrent tout épouvantés, et sans avoir la force de se dire un seul mot. Le saint prélat l'étant allé voir après le sermon, l'évêque de Belley lui demanda si ce seul homme qui n'avoit pas été satisfait de son premier discours, étoit content du dernier. François répondit en souriant que cet homme l'étoit beaucoup, et qu'il le conjuroit de prêcher toujours avec la même solidité : car enfin, ajouta-t-il, où dira t-on aux hommes les vérités qu'il leur est si important d'apprendre, si on ne le fait pas en chaire ?

(1) Anon., liv. XI.

Il y avoit quelque temps que l'abbaye de Ripaille ayant vaqué, le duc de Savoie l'avoit offerte au saint prélat (1) : mais comme il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'avoir plusieurs bénéfices, il l'en avoit remercié, et l'avoit prié d'y établir les chartreux ; le duc y consentit, et le saint prélat eut la satisfaction d'avoir attiré ces saints religieux dans son diocèse (2). Un jour qu'il faisoit un fort beau temps, François proposa à l'évêque de Belley d'aller rendre visite à ces nouveaux hôtes. Comme ils en revenoient, ils s'arrêtèrent dans un petit bourg pour visiter l'église, et y faire leurs prières : le bruit s'en étant répandu, un habitant du bourg fort malade l'envoya prier de le venir confesser, François se rendit aussitôt chez lui, et le malade se confessa avec de grands sentiments de piété; l'absolution reçue, le malade demanda au saint prélat s'il croyoit qu'il dût mourir de sa maladie : François, qui crut qu'il appréhendoit la mort, et qui ne vouloit pas l'effrayer, lui répondit qu'on revenoit de plus loin, qu'il devoit mettre sa confiance en Dieu et se soumettre à sa volonté ; mais il fut bien surpris de voir que le malade s'affligeoit de sa réponse, il demeura quelque temps sans parler, puis il lui dit qu'il étoit si éloigné d'avoir peur de mourir, qu'il craignoit au contraire de ne mourir pas assez tôt. François crut que cet homme avoit quelque déplaisir secret qui lui faisoit haïr la vie, il le pria de lui ouvrir son cœur, et se prépara à le consoler.

Mais son étonnement redoubla lorsque le malade lui dit qu'il n'avoit aucun sujet de s'affliger, que Dieu lui avoit donné plus de bien qu'il ne lui en falloit pour vivre commodément, qu'il avoit une femme et des enfants qui l'aimoient, et dont il avoit lieu d'être content. « Mais, monseigneur, « ajouta-t-il en soupirant, toutes les douceurs « dont je viens de vous parler ne m'ont pas em- « pêché de ressentir les amertumes du monde ; « l'on y est exposé à tant de maux, les véritables « biens y sont si rares, nous sommes si peu faits « pour lui, que si Dieu ne nous avoit pas com- « mandé d'y demeurer jusqu'à ce qu'il nous en « tirât lui-même, il y a long-temps que je n'y se- « rois plus. » Il l'entretint ensuite du bonheur que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, d'une manière si touchante, il lui exprima si vivement la sainte impatience où il étoit de posséder le seul bien qui pouvoit remplir les désirs de son cœur, que François, qui étoit lui même tout pénétré de

(1) Anon., liv. XI.
(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

ces sentiments, ne pouvoit lui dire un seul mot. Au milieu de cet entretien le malade perdit la vue et la parole; on lui donna l'extrême-onction, et il mourut de la mort des saints, avec la même tranquillité qu'il avoit vécu.

François étant allé rejoindre l'évêque de Belley, lui raconta ce qui lui venoit d'arriver : il ajouta que le Saint-Esprit étoit un grand maître qui formoit en même temps et l'esprit et le cœur; que la petitesse du génie, le défaut d'instruction et d'éducation ne lui étoient point un obstacle, et que quand il lui plaisoit d'instruire par lui-même les ames les plus simples, il les remplissoit de plus de lumières que les plus grands esprits n'en pouvoient acquérir avec toutes leurs spéculations. Ils s'entretinrent ensuite de la mort précieuse devant Dieu de ce bon homme, de l'impression de la grace sur les cœurs, et de la liaison presque nécessaire qu'ont ensemble une bonne vie et une sainte mort.

Ils tournèrent ensuite leurs réflexions sur le triste état où la mort réduit ce qu'on appelle les gens du monde; comme dans ce dernier moment où le temps finit, et où l'éternité commence, il n'y a plus de plaisir, de gloire, de distinction ni de fortune; comme tout disparoît, comme tout s'évanouit pour eux, et qu'à proportion que la mort approche, ils sentent redoubler leur trouble, leurs craintes et leurs frayeurs par l'affreux souvenir de leurs crimes, et par la terrible image de l'éternité et de la justice de Dieu. Voilà l'état, disoit le saint prélat, où ceux qui ont oublié Dieu pendant leur vie se trouvent infailliblement à la mort : les plus grands princes, les conquérants, les maîtres du monde arrivent enfin à ce redoutable moment, et le seul avantage qui leur reste, est qu'on les loue quelquefois où ils ne sont plus, pendant qu'ils sont tourmentés où ils sont; ou bien qu'on les aperçoit dans les siècles éloignés, comme de belles statues dans le fond d'une perspective, qui, étant insensibles aux louanges qu'on leur donne, ne servent plus qu'aux plaisirs de ceux qui les regardent.

En s'entretenant de la sorte ils arrivèrent à Annecy. Le lendemain le saint prélat voulut donner à son hôte l'innocent plaisir d'une promenade sur le lac : comme ils s'entretenoient ensemble, le patron qui conduisoit leur barque ayant quelque chose à dire à François, l'appela *mon père* : l'évêque de Belley lui suggéra tout bas, qu'il falloit dire, *monseigneur*. « Non, non, dit « aussitôt le saint prélat; dites, *mon père*, cette « qualité me convient bien mieux que celle de « votre seigneur (1). » Puis se tournant du côté de l'évêque, il lui dit tout bas ces paroles de l'Évangile : *Les rois des nations usent de domination à leur égard, vous n'en userez pas ainsi.*

Le voisinage des diocèses de ces deux grands évêques leur fournissoit l'occasion de se voir et s'entretenir souvent; mais leur amitié n'en demeuroit pas là : tout étoit commun entre eux; les intérêts de l'un étoient ceux de l'autre; et l'évêque de Belley le fit bien paroître, lorsqu'environ le même temps, assistant aux états de France, il parla avec autant de zèle pour le diocèse de Genève, qu'il eût pu faire pour le sien (1) : car, quoique le lieu de la résidence de l'évêque de Genève et la plus grande partie de son diocèse soient en Savoie, une partie considérable ne laisse pas d'être des terres de France, ce qui fait que l'évêque dépend, en bien des choses, et du duc et du roi.

L'évêque de Belley étoit à peine retourné dans son diocèse, que François reçut un ordre du roi de se rendre à Gex, où le baron de Luz l'attendoit pour des affaires importantes à la religion catholique : il ne se donna le temps que de faire choix de douze personnes pour l'y accompagner et partit aussitôt (2). Il n'y avoit que deux chemins pour entrer dans le bailliage de Gex : il falloit passer sur le pont de Genève, ou traverser le Rhône : l'inconvénient étoit égal des deux côtés; le Rhône étoit si excessivement débordé et si rapide, que c'étoit s'exposer à périr, que d'entreprendre de le passer (3). Il n'y avoit pas moins de danger à traverser Genève d'un bout à l'autre. Le saint prélat y étoit connu, et son zèle pour la religion catholique lui avoit attiré la haine des ministres et du peuple. Un rendez-vous avec le baron de Luz ne pouvoit être que très-suspect : le moindre mal qui lui pouvoit arriver, étoit d'être arrêté; l'on pouvoit même porter la violence jusques à l'assassiner : de quoi un zèle aveugle n'est-il point capable, surtout dans un état populaire, où tout le monde ayant part au gouvernement, croit être en droit de se mêler des affaires publiques! Cet attentat étoit d'autant plus à craindre, que sa mort ne pouvoit être vengée que par le duc de Savoie, et qu'il y avoit lieu de croire, comme on le verra dans la suite, qu'il étoit aisé de lui rendre ce voyage suspect, et de lui persuader que la religion n'en étoit que le prétexte, et que François, gagné par le roi très-chrétien, ne l'avoit entrepris que pour traiter, avec le baron de Luz, de la souveraineté de Genève.

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

(1) Anon., liv. XI.
(2) Auguste de Sales, liv. VII.
(3) Anon., liv. XI.

Tous ces dangers étoient si aisés à prévoir, que les moins éclairés les eussent aperçus : d'ailleurs la crainte qui fait appréhender les maux les plus éloignés et le plus hors d'apparence, ne permettoit pas qu'on ne vît point le péril où on l'exposoit en passant par Genève ; aussi le saint prélat n'eut pas plus tôt fait connoître, que n'y ayant point d'autre parti à prendre, il étoit résolu de le tenter, que tous ceux de sa suite s'y opposèrent, et lui conseillèrent de s'en retourner, et d'attendre que le Rhône fût praticable. Le zèle de François ne put s'accommoder de ces conseils timides ; la foi en danger, la religion abandonnée, l'occasion de la secourir, perdue peut-être pour toujours, lui paroissoit quelque chose de si indigne d'un évêque qui est obligé d'exposer sa vie pour le salut des ames qui lui ont été confiées, qu'il résolut de passer outre : mais avant que de le faire, il eut recours à la prière ; il consulta Dieu, pour la gloire duquel il alloit s'exposer à des dangers si visibles ; il le pria de le fortifier, d'être son guide, et d'inspirer à ceux qui l'accompagnoient, et du secours desquels il ne pouvoit se passer, la même ardeur dont il avoit rempli son cœur.

On ne remarque d'ordinaire que les miracles qui se font sur les corps : ceux qui se font sur les cœurs ne méritent pas moins notre attention, ils ne sont pas des coups moins sensibles de la toute-puissance de Dieu. François l'éprouva dans cette occasion : à peine eut-il achevé sa prière, qu'il trouva ses gens tout changés : ce n'étoit plus ces timides, à qui la crainte grossissoit les objets, ils s'offrirent de le suivre partout ; et François, profitant de leur bonne volonté, prit le chemin de Genève.

Il arriva à la porte comme on alloit fermer et lever le pont, parce que c'étoit l'heure du prêche : l'officier qui commandoit au corps-de-garde, lui demanda son nom pour l'écrire sur son registre. François, qui marchoit à la tête des siens, répondit avec sa tranquillité ordinaire, *qu'il étoit évêque du diocèse* : l'officier ne fit point réflexion à ce qu'il lui disoit, et le laissa passer avec toute sa suite. Il traversa de la sorte toute la ville de Genève ; mais étant arrivé à l'autre extrémité, où étoit la porte de Gex, il la trouva fermée selon la coutume, parce que le prêche étoit commencé ; sur cela il entra dans une hôtellerie, en attendant qu'on eût ouvert la porte. La confiance qu'il avoit en Dieu le soutint, il ne se troubla point, il parut toujours tranquille : il n'en étoit pas de même de ceux qui l'accompagnoient ; ils n'eurent pas plus tôt fait réflexion qu'ils étoient enfermés dans Genève, et que le moindre qui les reconnoîtroit suffisoit pour les faire arrêter, que leur fermeté les abandonna : dans la vérité, le danger étoit assez grand pour excuser leur crainte. Deux heures se passèrent de la sorte, et enfin la porte fut ouverte : François, étant remonté à cheval, sortit de Genève sans aucun obstacle, et arriva à Gex, que les siens n'étoient pas encore bien revenus de leur peur. Le baron de Luz ne put apprendre le danger auquel il s'étoit exposé sans en être effrayé : il admira son zèle ; mais il ne laissa pas que de le blâmer et de lui faire remarquer toutes les circonstances du péril qu'il venoit d'éviter. « Vous « ne m'apprenez rien de nouveau, répondit le « saint prélat, j'avois tout prévu, et j'étois avec « des gens plus sages que moi, à qui rien n'échap- « poit ; mais un peu de confiance en Dieu feroit « faire de plus grandes choses. »

D'un autre côté, on ne fut pas peu surpris à Genève quand on connut, par le registre et par la déposition de son hôte, qu'il y avoit passé, et qu'il y avoit été enfermé pendant deux heures. *L'évêque du diocèse* ne fut pas une énigme pour tout le monde, comme il l'avoit été pour l'officier qui commandoit à la porte ; on admira sa hardiesse, et afin qu'on s'en souvînt, on écrivit sur le registre : *Qu'il y revienne ;* mais ce n'étoit pas un coup à tenter deux fois (1).

Dieu bénit le zèle du saint évêque par le succès qu'il eut dans le bailliage de Gex : il y offrit une conférence publique aux ministres de Genève ; il en eut une avec ceux du pays, où il les convainquit ; il fit un grand nombre de conversions, et rendit aux catholiques huit églises paroissiales dont les huguenots s'étoient emparés. Après ce succès, le Rhône étant devenu praticable, il le traversa et revint à Annecy.

Mais il n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il apprit qu'on avoit rendu son voyage suspect au duc de Savoie, et qu'il en avoit témoigné beaucoup de ressentiment contre lui et contre toute la maison de Sales. Ce prince ne pouvoit revenir de ses soupçons, la moindre apparence suffisoit pour les réveiller ; et l'âge l'ayant rendu encore plus défiant qu'il ne l'étoit naturellement, il ne pouvoit se guérir de la crainte que l'estime qu'on avoit en France pour François, et les offres avantageuses qu'on ne cessoit de lui faire pour l'y attirer, n'aboutissent enfin à un traité, c'est-à-dire à une cession de ses droits sur la souveraineté de Genève.

François n'oublia rien pour le guérir de ses soupçons ; il lui écrivit d'une manière également forte et respectueuse, et il alla jusqu'à lui offrir de l'aller trouver, et de demeurer auprès de lui sous bonne garde, jusqu'à ce qu'il fût pleinement

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

convaincu de la fausseté de ce qu'on lui avoit imposé (1).

Le duc, tout défiant qu'il étoit, se rendit à cette offre, et reprit pour lui la même estime et la même bienveillance ; mais quelque charmé qu'il fût de la vertu du saint prélat, ses alarmes ne finirent qu'avec sa vie. Il y avoit pourtant un moyen infaillible pour les faire cesser, c'étoit de lui céder à lui-même les droits de l'Église de Genève, et il les eût achetés bien chèrement ; mais François, qui n'avoit pas moins de fermeté que de douceur, ne voulut jamais faire ce tort à son Église. Le duc, qui ne pouvoit concevoir par quel motif le saint prélat préféroit un bien, tout au moins incertain et fort éloigné, à un avantage présent et dont il ne tenoit qu'à lui de jouir, l'attribuoit toujours à l'affection qu'il avoit pour la France. François ne s'est jamais déclaré sur un point si important ; mais il n'est pas sans apparence, qu'ayant ses raisons pour ne pas traiter avec le roi très-chrétien de ses prétentions sur Genève, il ne voulut pas non plus en accommoder un prince qui auroit pu s'en prévaloir contre elle. Quoi qu'il en soit, François ayant été prié quelque temps après par les chanoines comtes de Lyon de prêcher le carême dans leur église de Sainte-Croix, il s'en excusa, pour ne pas renouveler les soupçons d'un prince qui n'en étoit que trop susceptible à son égard, et qu'il avoit cependant toutes les raisons du monde de ménager (2).

(1610) Le saint prélat fit dans le même temps la perte la plus sensible qu'il pouvoit faire, par la mort de la comtesse de Sales sa mère : on a vu avec quels soins, quelle tendresse et quelle piété elle l'avoit élevé (3). Il étoit le premier fruit dont Dieu avoit béni son mariage : mais il tenoit aussi la première place dans son cœur : elle aimoit tous ses enfants, jamais il n'y eut de meilleure mère ; mais elle avoit une tendresse pour François qu'elle ne sentoit point pour les autres, quoiqu'ils eussent tous autant de mérite qu'on en pouvoit avoir. François répondoit à ces sentiments par un amour vif, tendre, respectueux ; et l'on peut dire qu'après Dieu elle étoit la chose du monde qu'il aimoit le plus.

Une bonne mort a toujours été le fruit d'une sainte vie ; et Dieu n'abandonne jamais dans les derniers moments ceux qui lui ont été fidèles. Cette vertueuse veuve eut un pressentiment de sa mort prochaine ; et pour s'y préparer, elle fut à Annecy faire une retraite sous la conduite de son cher fils : à peine fut-elle de retour à Torens, qu'elle tomba dans l'apoplexie dont elle ne revint point. François en ayant appris la nouvelle, se rendit en diligence auprès d'elle : tous ses soins furent inutiles ; elle étoit un fruit mûr pour le ciel, et Dieu avoit marqué ce temps pour l'appeler à lui, et lui donner la couronne de justice qu'il a promise à ceux qui lui seront fidèles, et qui, le préférant à toutes choses, n'auront vécu que pour lui.

François lui rendit les derniers devoirs avec une fermeté qui fut admirée de tout le monde : il l'aimoit avec toute la tendresse dont il étoit capable ; mais sa soumission aux ordres de Dieu l'emportoit dans lui sur tous les sentiments de la nature. « Elle étoit, dit-il, à Dieu plus qu'à moi ; « il a repris ce qui lui appartenoit ; et je ne puis « que le remercier de m'avoir fait naître d'une « mère si vertueuse, et de me l'avoir laissée si « long-temps. »

Il apprit dans ce même temps la mort de Henri IV, arrivée à Paris le quatorzième jour de mai, de la manière déplorable que tout le monde sait. Il honoroit François de son estime, et même de son amitié ; il n'avoit pas tenu à lui qu'il ne le comblât de bienfaits : et l'on peut dire qu'à quelque prix qu'il se fût mis, il l'eût acquis à la France, si Dieu ne l'eût pas attaché à la Savoie, ou si François, moins fidèle à sa vocation, eût pu être tenté. Il pleura ce grand prince autant qu'il méritoit de l'être ; il le loua de vive voix et par écrit : l'on voit encore dans une de ses lettres à Deshayes jusques où alloit son estime et son admiration pour lui.

« L'Europe, dit-il, ne pouvoit voir une mort « plus funeste que celle du grand Henri : qui ne « seroit touché avec nous de l'inconstance et de « la vanité des grandeurs humaines? Ce prince, « ayant été si grand en valeur, en victoires, en « triomphes, si grand en bonheur, enfin si grand « en toutes choses, que la grandeur même sem- « bloit attachée à sa vie, devoit terminer ses der- « niers moments par une mort glorieuse ; et une « vie si éclatante ne devoit finir que sur les dé- « pouilles du Levant, après la ruine du maho- « métisme (1). »

Mais comme les saints ne font jamais sur les événements du monde des réflexions qui s'y terminent, qu'ils ont toujours en vue la main invisible et toute-puissante de Dieu qui les conduit à ses fins, et qu'en même temps qu'il nous afflige, ils écoutent les instructions qu'il nous donne ; après que François a déploré la perte de cet incomparable prince, il s'écrie d'une manière touchante : « Enfants des hommes, jusqu'à quand

(1) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.
(2) Auguste de Sales, liv. VII.
(3) Auguste de Sales, liv. VII; Anon., liv. XI.

(1) Voyez les *Lettres*.

« aurez-vous le cœur endurci? Pourquoi aimez-
« vous la vanité, pourquoi cherchez-vous le men-
« songe? » « Tout ce que nous voyons de grand,
« continue-t-il, n'est que fantôme et illusion.
« Mon Dieu, que ne sommes-nous sages par tant
« d'expériences! et que ne méprisons-nous ce
« monde, qui est en effet si méprisable! »

Il n'y a personne qui ne sente que c'est le cœur qui parle dans ce qu'on vient de rapporter; tout y est touchant, tout y est vif: mais il n'en demeure pas là; après des réflexions si chrétiennes, il reprend les louanges de ce grand roi: « Le
« plus grand bonheur de ce prince, ajoute-t-il,
« fut celui qui, le rendant enfant de l'Eglise, le
« rendit père de la France. Quand il devint bre-
« bis du grand pasteur, il devint pasteur de ses
« peuples; et en se convertissant à Dieu, il s'at-
« tira les cœurs de tous les bons catholiques:
« c'est ce seul bonheur qui me fait espérer qu'à
« son dernier moment la miséricorde de Dieu
« aura mis dans son cœur royal la contrition né-
« cessaire à un chrétien. Ainsi je prie la souve-
« raine bonté qu'elle fasse miséricorde à celui qui
« l'a faite à tant de gens, qu'elle pardonne à celui
« qui pardonna à tant d'ennemis vaincus, et
« qu'elle reçoive dans sa gloire cette ame récon-
« ciliée qui en reçut tant en sa grace après sa ré-
« conciliation avec l'Église. »

Il parle ensuite avec une reconnoissance très-vive de la bienveillance dont ce prince l'avoit honoré; et il dit, en termes exprès, qu'en 1602 il lui avoit fait des offres qui n'auroient pas seulement tenté un pauvre prêtre comme il étoit alors, mais un prélat.

C'est ainsi que les princes qui ont été véritablement grands pendant leur vie le sont encore après leur mort: la postérité ne manque jamais de confirmer tous les grands titres que l'admiration de leurs vertus leur a fait donner. Henri fut grand pendant sa vie, il l'est encore après sa mort; et la France, qui le pleura en le perdant, le pleure encore aujourd'hui: mais s'il a jamais reçu des louanges qui ne puissent être suspectes, c'est celles que lui donne le saint prélat: il aimoit trop la vérité pour la trahir; et son cœur, dégagé de l'intérêt qui fait prodiguer si souvent des louanges si peu dues, n'auroit jamais consenti à des éloges que Henri, tout roi qu'il étoit, n'auroit pas mérités.

L'année qui ravit à la France un si grand prince donna à l'Église l'ordre saint et célèbre de la Visitation de sainte Marie, digne fruit de la sagesse, de la piété et de la charité du saint prélat: il l'institua dans le même temps (1). Mais, comme on ne veut pas en interrompre le récit, on remet au livre suivant tout ce qui regarde la naissance et le progrès de ce saint institut.

Environ ce même temps, Antoine Faure, cet intime ami de François, dont on a déja parlé, qui demeuroit à Annecy en qualité de président du Génevois, fut fait par le duc de Savoie premier président de Chambéri: ainsi n'ayant plus besoin d'une grande et belle maison qu'il avoit dans la ville, il en fit présent au saint prélat, qui avoit demeuré jusqu'alors, aussi bien que ses prédécesseurs, dans une maison de louage: ce présent ne le consola pas de l'éloignement de son ami; mais il ne put voir à la tête de la justice un homme de son mérite et de sa probité, sans en recevoir une consolation des plus sensibles (1). Cependant, quoiqu'il y eût dans la maison du président, des galeries, des salles et des appartements très-commodes, il ne retint pour lui qu'un cabinet, mais si bas et si petit, qu'il avoit plutôt l'air d'un tombeau que d'une chambre; c'étoit aussi pour cette raison qu'il l'avoit choisi: les murailles en étoient toutes nues, sans tableaux et sans tapisseries, aussi bien l'hiver que l'été; un petit lit, une chaise et une table avec un crucifix dessus, en faisoient tout l'ameublement (2). Là, retiré du monde encore plus d'esprit que de corps, il pensoit souvent à cette dernière heure qui doit égaler tous les hommes; il se regardoit comme un coupable condamné à la mort, dont la sentence est prononcée, et qui n'attend plus que le moment de l'exécution. Quelque innocente que fût sa vie, il la trouvoit pleine de défauts; il repassoit dans l'amertume de son cœur ses années qui s'étoient écoulées, ce temps qui n'étoit plus, et dont il croyoit n'avoir pas fait un assez saint usage. Alors, pénétré de la sainteté infinie de Dieu, devant qui les anges ne sont pas purs, et qui doit juger jusqu'à nos justices, il s'écrioit: *Si vous examinez nos iniquités, Seigneur, si vous les pesez à la balance de votre justice, qui osera paroître devant vous, qui pourra soutenir votre présence* (3)?

Il se reprochoit ensuite de n'avoir pas suivi les mouvements de Dieu, qui le portoit à refuser l'épiscopat. « A quoi pensois-je, disoit-il, de me
« charger du soin de tant d'ames? N'avois-je pas
« assez, n'avois-je pas trop de la mienne? » On peut se souvenir ici de tout ce qu'il fit pour éviter cette dignité, de ces frayeurs, de ces craintes, de ces sentiments si humbles qui le portoient à s'en croire indigne: tout autre que lui eût cru n'avoir rien à se reprocher, et certainement la

(1) Le 6 juin 1610.

(1) Auguste de Sales, liv. VI.
(2) *Ibidem*, liv. VIII.
(3) Psal. CXXI.

manière dont il avoit soutenu cette grande charge l'eût justifié devant tout autre que devant lui-même ; cependant il ne put jamais se pardonner ce qu'il appeloit son trop de facilité. Quelque temps après il partit pour Turin et pour Milan.

Plusieurs raisons concoururent à lui faire entreprendre ce voyage ; il avoit plusieurs choses à négocier à la cour en faveur du nouvel ordre de la Visitation ; car, comme dans les nouveaux établissements on rencontre souvent des difficultés qu'on n'avoit pas prévues, ou des obstacles qu'il n'est pas aisé de surmonter sans l'autorité du souverain, il crut devoir ménager sa protection pour un ordre naissant, qui pourroit dans la suite en avoir besoin. Une autre raison contribua encore à lui faire entreprendre ce voyage ; car il s'agissoit de s'absenter de son diocèse, et il ne le faisoit jamais sans des motifs très-pressants. Il voyoit avec peine depuis long-temps la mauvaise administration du collége d'Annecy ; peu de capacité dans les régents, encore moins de vertu et de bons exemples, faisoient que, la jeunesse y étant mal élevée, on étoit obligé de l'envoyer étudier ailleurs : cela ne se pouvoit faire sans de grands frais, et beaucoup d'incommodités du côté des parents les plus accommodés; car pour les autres, ils étoient obligés de se contenter de ce qu'ils trouvoient à Annecy.

François, qui étoit persuadé que les bonnes mœurs dépendent ordinairement de la bonne éducation de la jeunesse, n'avoit rien négligé pour y mettre ordre : il avoit dans cette vue offert le collége d'Annecy aux pères jésuites ; mais le grand nombre d'établissements qu'ils étoient obligés de faire en ce temps-là ne leur ayant pas permis de l'accepter, il avoit résolu de s'adresser aux barnabites, et d'aller pour cela jusqu'à Milan pour en traiter avec leurs supérieurs (1). Une raison de dévotion se joignit encore à ce motif : il avoit une profonde vénération pour S. Charles, archevêque de Milan, mort depuis quelques années dans la plus haute opinion de sainteté. Le cardinal Frédéric Borromée, son cousin et son successeur, marchoit sur ses pas, et passoit pour un des plus grands prélats de toute l'Italie : il vouloit le consulter sur le dessein qu'il avoit de prendre son frère pour son coadjuteur; car, quelque mérite qu'il eût, il craignoit de donner en cela quelque chose au sang et aux considérations humaines. Il savoit que l'esprit est le plus souvent la dupe du cœur, qu'il lui impose, qu'il l'entraîne, et qu'on se retrouve souvent dans les choses mêmes où l'on avoit cru d'abord que l'amour-propre avoit le moins de part. Il ne s'agissoit de rien moins que de se choisir un successeur, c'est-à-dire, de la plus importante affaire qu'il pût avoir, et où il lui étoit le plus dangereux de se tromper : par la même raison il vouloit la recommander aux prières du grand S. Charles, et faire dans cette vue ses dévotions à son tombeau.

Une raison de charité appuyoit tous ces motifs. Le secrétaire du duc de Nemours avoit été depuis peu assassiné dans des bois assez proches d'Annecy : on en avoit accusé plusieurs gentilshommes très-innocents de cet assassinat; on les poursuivoit à toute outrance, et cette affaire, quand ils s'en fussent tirés, n'alloit à rien moins qu'à les ruiner. Un cœur moins sensible que le sien à la compassion eût été touché de l'affliction de tant de familles : comme il étoit convaincu de l'innocence des accusés, il en ramassa les preuves, résolu de les porter lui-même, et de les faire valoir au duc de Savoie : ce motif, qui de lui-même eût été suffisant, étant joint à tant d'autres, il ne fit plus de difficulté de s'absenter de son diocèse. Ainsi, les fêtes de Pâques étant passées, il partit pour Turin; le duc le reçut à son ordinaire, c'est-à-dire avec toute la distinction que méritoient son caractère et sa vertu. Il lui parla en faveur des prétendus coupables de l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours ; mais les préventions contre eux étoient si fortes, qu'il ne fallut pas moins que les preuves qu'il avoit apportées pour les justifier; encore eurent-elles besoin d'être soutenues de tout son zèle. Il se rendit leur solliciteur et leur avocat; il parla et il agit pour eux, et obtint enfin leur élargissement et des défenses de les poursuivre à l'avenir; il parla ensuite au duc de l'établissement des barnabites à Annecy ; il l'approuva, lui promit toutes les patentes dont il auroit besoin pour leur établissement, et agréa qu'il fût à Milan pour y traiter de cette affaire.

Pour ce qui est du nouvel ordre de la Visitation, son institut fut si généralement approuvé, qu'il n'eut pas de peine à obtenir tout ce qu'il demanda en sa faveur; le duc et les duchesses l'assurèrent de leur protection, et elles lui servirent depuis à surmonter bien des difficultés. Il partit pour Milan dès qu'il eut terminé les affaires qu'il avoit à la cour.

Il y fut reçu avec de grands honneurs du gouverneur du Milanez, et du cardinal Borromée, archevêque de Milan. Le lendemain de son arrivée, il célébra la messe sur le tombeau de S. Charles, et y passa plusieurs heures en prière : il alla ensuite visiter l'archevêque, et eut avec lui une longue conférence sur plusieurs affaires de son diocèse ; ensuite François traita avec les supérieurs des barnabites de leur établissement à

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

Annecy, le conclut et l'exécuta à son retour (1).

La fête du saint-suaire, qui approchoit, le rappelant à Turin, il partit de Milan avec les mêmes honneurs qu'on lui avoit faits à son arrivée. Le duc l'avoit nommé pour être un des prélats qui devoient exposer le saint-suaire à la vénération du peuple; il en fit la cérémonie avec toute la dévotion que des marques si sensibles de l'amour d'un Dieu étoient capables d'exciter dans son cœur. Le lendemain de cette fête, il eut une audience particulière du duc, qui l'entretint long-temps des affaires de delà les monts, et du progrès de la religion catholique dans son diocèse. Ce prince l'avoit fort à cœur; et dans la vérité, tout souverain qui entendra bien les intérêts de son état n'aura jamais d'autres sentiments. L'union des princes et des sujets ne sauroit être trop étroite; tout ce qui la peut rompre ne peut être négligé sans danger: cependant rien n'est plus capable de le faire que le partage en matière de religion: quand les liens qui unissent les hommes avec Dieu sont une fois rompus, ceux qui les lient les uns avec les autres ne sauroient subsister long-temps. Dans ce même temps, la duchesse de Savoie proposa au duc de donner au saint prélat Jean-François de Sales son frère pour coadjuteur, et Dieu permit qu'elle prît le temps le plus favorable qu'elle pouvoit prendre pour obtenir ce qu'elle demandoit.

La mort du grand Henri avoit fait cesser les défiances du duc touchant la cession des droits de souveraineté sur la ville de Genève; et les brouilleries de la cour de France lui ayant mis l'esprit en repos de ce côté-là, il avoit fait dessein de se servir de François pour négocier le mariage du prince de Piémont avec Christine de France, fille de Henri quatrième. Il falloit pour cela que le saint prélat s'absentât long-temps de son diocèse, et le duc prévoyoit qu'il n'y consentiroit pas, à moins que d'avoir sur qui se reposer de ses fonctions. La demande d'un coadjuteur venoit tout à propos pour lever cette difficulté; et ce fut un des principaux motifs qui obligèrent le duc à l'accorder. François ne se mêla point de cette affaire: madame de Savoie, voulant que son premier aumônier fût évêque, sollicita seule la coadjutorerie de Genève, et l'obtint.

François, ayant terminé les affaires qu'il avoit à Turin, retourna à Annecy, où peu de temps après il établit les barnabites.

Il écrivit dans ce même temps son *Théotime*, ou le *Traité de l'amour de Dieu*, ouvrage qui ne pouvoit partir que d'un esprit aussi éclairé et d'un cœur aussi rempli de charité que le sien: il fait voir dans cet excellent livre l'inclination naturelle qu'ont tous les hommes à connoître et à aimer Dieu; les graces dont il les prévient, afin qu'ils l'aiment, et le peu de fidélité qu'ils ont le plus souvent à en suivre les mouvements; il fait une peinture fort ressemblante des refroidissements, des inquiétudes, et de l'inconstance du cœur dans l'amour divin; comme il le quitte aisément pour s'attacher aux créatures; comme les objets sensibles agissent fortement sur lui; comme ils le séduisent et l'entraînent; comme tout devroit le porter à Dieu, et que cependant tout sert à l'en détourner (1). Il passe ensuite à l'oraison, qui est un des principaux exercices de l'amour divin; et, après avoir parlé de la contemplation et du repos de l'ame en Dieu, il explique ses langueurs, ses transports, et les peines que Dieu lui fait sentir pour éprouver sa fidélité: après il dépeint les dégoûts et les troubles intérieurs qui empêchent l'ame de connoître l'ardeur dont elle est remplie; comme elle craint, comme elle s'épouvante et s'abat, et comme dans l'excès de sa tristesse, elle tombe dans une langueur qui n'est guère différente de celle des mourants. Alors, ajoute le saint prélat, l'ame ne discerne plus si elle espère et si elle aime; et le trouble dont elle est remplie, la tristesse qui l'occupe l'accable tellement, qu'elle n'a pas la force de faire aucun retour sur elle-même, pour découvrir ce qui s'y passe; et elle se voit réduite à croire qu'elle n'a ni espérance ni amour, mais de simples impressions de ces vertus, qu'elle sent en effet, et qu'elle possède dans un souverain degré.

Des sentiments si purs ne sauroient s'exprimer sans les avoir sentis; c'est un langage qu'on ne peut apprendre que d'une longue et sainte expérience, et il faut avoir été long-temps sous la main de Dieu, docile, soumis, attentif à ses voies les plus secrètes, pour en savoir si bien parler: c'est tout ce qu'on prétend conclure de ce qu'on vient de rapporter du *Traité de l'amour de Dieu*; on pourra en parler plus au long dans le dernier livre de cette histoire.

(1614) Pendant que le saint prélat s'occupoit de la sorte à former les ames à la plus haute perfection, et qu'il leur apprenoit ce qu'il avoit appris de Dieu même, les Turcs, ces redoutables ennemis du nom chrétien, que nous voyons aujourd'hui si humiliés, faisoient des progrès en Hongrie, dont toute l'Allemagne fut alarmée; et l'empereur, trop foible pour leur résister, avoit convoqué une diète à Ratisbonne, au premier de février de l'année suivante 1615, pour demander du secours aux princes de l'empire (2). Comme la

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

(1) Anon., liv. XII.

(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

révolte de Genève contre son évêque ne l'empêchoit pas de le reconnoître pour prince de l'empire et souverain légitime de cette ville rebelle, il en écrivit à François, et l'invita de se rendre à la diète, par des lettres datées de Lintz le dix-huitième de mars de l'année 1614.

Suivant l'ancien usage, le courrier de l'empereur se rend à Genève, et ayant mis pied à terre devant le palais épiscopal, il demande à parler à l'évêque de la part de sa majesté impériale; on lui répond qu'il n'y est pas, et qu'il fait sa résidence à Annecy; le courrier prend acte de cette réponse, et, remontant à cheval, vient à Annecy rendre les lettres de l'empereur. Cette cérémonie, qui paroit à présent assez inutile, ne laisse pas d'être une preuve de la souveraineté de l'évêque, qui se renouvelle de temps en temps d'une manière qui en conserve le souvenir, et qui fait voir que ni l'empereur ni l'empire n'approuvent point la révolte de Genève contre son évêque, et qu'ils ne l'en regardent pas moins comme un de ses principaux membres.

François répondit à l'empereur qu'il avoit un sensible chagrin de ne pouvoir obéir aux ordres de sa majesté impériale, ni l'aider de ses biens et de ses conseils, dans une occasion où il ne s'agissoit de rien moins que de la cause de Dieu et de la gloire du nom chrétien; que les Génevois, en se révoltant, s'étoient injustement emparés de la plus grande partie des biens de son Église, lui avoient à peine laissé de quoi subsister, et l'avoient mis tout-à-fait hors d'état de rendre à sa majesté et à l'empire l'obéissance et le secours que tous ses membres doivent à son auguste chef; qu'à ce défaut, il ne cesseroit de prier le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Dieu des armées, de bénir ses armes et ses desseins, de marcher devant lui, d'être son guide, et de lui donner la victoire sur les ennemis de son nom. C'est tout ce que le saint prélat pouvoit faire dans l'état où il se trouvoit, et l'empereur et l'empire n'en attendoient pas davantage.

Dieu permit dans ce même temps que la réputation de François fût attaquée d'une manière si horrible, et en même temps si remplie d'artifice, que les personnes les plus éclairées et les moins faciles à surprendre en pensèrent perdre toute l'estime qu'elles avoient pour lui.

Une courtisane jeune et bien faite, après avoir fait mille désordres à Chambéri, vint à Annecy, attirée par les offres d'un gentilhomme du duc de Nemours, ennemi depuis long-temps de la maison de Sales, et en particulier du saint prélat: elle n'y fut pas long-temps sans y causer les mêmes désordres qu'elle avoit fait naître à Chambéri; et ses débauches étoient si publiques, qu'elles ne pouvoient plus être dissimulées. François agit dans cette occasion avec sa prudence ordinaire; il lui fit donner des avis secrets, il la fit même menacer: mais la protection du duc de Nemours, dont le gentilhomme se faisoit fort, la rendant insolente, elle méprisa également ses avertissements et ses menaces. François, réduit à employer des moyens plus forts, monta en chaire, et prêcha contre elle avec tant de force, que plusieurs de ses partisans se retirèrent, et ne la virent plus.

Il n'en fallut pas davantage pour faire monter la colère de cette femme au plus haut point où elle pouvoit aller; c'est là où le gentilhomme du duc de Nemours l'attendoit; il n'avoit pas même peu contribué à lui inspirer toute la vengeance dont ces sortes de gens sont capables quand on les traverse dans leurs malheureux desseins. Il possédoit un dangereux talent; il savoit contrefaire toutes sortes d'écritures, et il y réussissoit si bien, que les plus habiles y étoient trompés. Il trouva moyen d'avoir quelques lettres du saint prélat, et, de concert avec la courtisane, il en contrefit une, comme s'il la lui eût écrite. Il lui faisoit dans cette lettre de grandes excuses d'avoir été obligé de prêcher contre elle, et, le faisant parler comme un vrai scélérat, il le faisoit plaindre de cette nécessité où les personnes de son caractère se trouvoient souvent d'imposer au peuple, et de déguiser leurs véritables sentiments; il lui faisoit dire ensuite mille criminelles douceurs à cette malheureuse, et lui faisoit enfin demander un rendez-vous pour la nuit prochaine dans un lieu secret où il pût être avec elle en liberté. Il est certain que plus cette lettre étoit libertine, moins on devoit soupçonner le saint prélat de l'avoir écrite: mais le caractère et le style étoient si semblables au sien, qu'il y fut lui-même trompé lorsqu'on la lui eut fait voir. Cet ouvrage de ténèbres ainsi conçu et exécuté, le gentilhomme porta la lettre toute cachetée à la courtisane, la lut et la remporta, après être convenu avec elle qu'elle diroit qu'il la lui avoit prise, et témoigneroit en être fort en colère.

Ces mesures prises, la courtisane, de concert avec le gentilhomme, fit grand bruit d'une lettre de conséquence qu'il lui avoit prise, s'en plaignit à tous ses amis, et parut ne rien oublier pour la ravoir. Ce fut justement ce qui servit à la rendre publique; car le gentilhomme, pressé par ceux qui s'intéressoient pour cette femme de lui rendre la lettre qu'il lui avoit prise, leur faisoit de fausses confidences, et leur montrant la lettre supposée, il les obligeoit de convenir qu'il n'étoit pas à propos de la remettre entre les mains d'une personne du caractère et de la profession de la courtisane.

Ainsi le scélérat qui perdoit de réputation un saint évêque par ce malheureux artifice, dont lui seul étoit l'auteur, avoit encore la satisfaction de passer pour discret, et de faire accroire aux gens qu'il ménageoit son honneur.

Il seroit difficile d'exprimer le tort que cette malheureuse lettre, si méchamment inventée, fit au saint prélat : la vie innocente qu'il avoit menée si constamment depuis sa plus tendre jeunesse, ses travaux pour la foi, sa fermeté, son zèle, sa piété si généralement reconnue, et cette sainteté éclatante que Dieu avoit bien voulu autoriser par des miracles, tout cela ne put tenir contre une calomnie si noire, ni soutenir sa réputation dans l'esprit des hommes ; ceux même qui, croyant le mieux connoître, avoient moins de dispositions à mal juger de lui, incertains, interdits, confus, ne savoient qu'en penser. Aussi faut-il avouer que c'étoit l'épreuve la plus terrible où Dieu pût mettre la vertu de son serviteur ; mais il vouloit purifier de plus en plus ce cœur déjà si pur et si dégagé, et qui n'avoit peut-être point d'autre attachement que celui qu'on croit pouvoir avoir innocemment pour la réputation, dont en effet un ministère aussi saint que l'épiscopat ne sauroit se passer.

Cependant la calomnie, qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès, alla enfin jusqu'au duc de Nemours. Ce prince, qui aimoit le gentilhomme qui avoit contrefait la lettre, apprit qu'il étoit brouillé avec la courtisane ; il lui en demanda le sujet ; et ce méchant homme lui fit la même confidence qu'il avoit faite à tant d'autres. Le duc, qui connoissoit mieux que personne l'écriture du saint prélat, demanda à voir la lettre. A la vue d'un caractère si bien contrefait et d'un style si bien imité, sa surprise fut extrême : il l'examina attentivement, il la confronta avec d'autres lettres qu'il avoit ; mais ces précautions ne servirent qu'à autoriser la calomnie ; et le duc, trompé par des apparences dont il ne pensoit pas même à se défier, ne put s'empêcher de s'écrier : « Quoi ! l'évêque « de Genève n'est qu'un hypocrite, un fourbe et « un imposteur ! à qui désormais pourra-t-on se « fier ? »

Comme il étoit plein de ces pensées, un gentilhomme de sa chambre, nommé Foras, parent du saint prélat, et qui avoit pour lui une singulière vénération, se présenta pour quelque chose qui regardoit sa charge ; le duc, qui avoit demandé à garder la lettre jusqu'au lendemain, et qui la tenoit encore, le mena dans son cabinet, et lui demanda pour qui il tenoit l'évêque de Genève. « Pour un saint, répondit Foras, et on ne peut le « connoître et en douter. » « Voilà, répondit le « duc, de quoi vous détromper ; lisez cette lettre, « voyez s'il y a au monde un plus grand scélérat. » Foras demeura d'accord que cette lettre étoit d'un caractère qui ressembloit fort à celui de l'évêque de Genève ; mais il soutint qu'il n'avoit point été capable de l'écrire, et qu'il y avoit là-dessous quelque chose de caché que Dieu découvriroit enfin. Le duc se moqua de sa prévention, mais il ne put lui refuser de lui prêter la lettre pour le reste du jour.

L'usage qu'il en fit fut de la porter au saint prélat, qui ne savoit encore rien de toute cette intrigue. Il la lut tout entière sans aucune émotion et sans changer de visage ; puis la rendant à Foras : « A la vérité, lui dit-il, ce caractère res- « semble fort au mien, mais Dieu m'est témoin « que je n'ai point écrit cette lettre. » Il lui recommanda ensuite de la rendre au duc de Nemours, puisqu'il la tenoit de lui ; il ajouta que pour sa justification il s'en remettoit à Dieu, qu'il savoit la mesure de la réputation dont il avoit besoin pour son service, et qu'il n'en vouloit pas davantage.

Mais Foras, qui étoit un jeune gentilhomme plein de courage, et naturellement un peu violent, ne prit pas la chose si patiemment ; il ne douta point que le gentilhomme qui avoit donné la lettre au duc n'en fût l'auteur ; dans cette pensée, il lui écrivit un billet où, lui marquant l'heure et le lieu, il lui mandoit qu'il lui vouloit rendre sa lettre le lendemain, l'épée à la main, et lui faire avouer l'action la plus indigne qui fût jamais venue à la pensée d'un gentilhomme. L'auteur de la lettre accepta le défi ; mais, comme ils ne parurent point tous deux le lendemain au lever du duc, et qu'on ne lui avoit point rendu la lettre, il se douta du duel qu'ils avoient projeté et envoya pour les arrêter ; mais Foras avoit déjà pris le chemin du rendez-vous. La nouvelle en étant venue au saint prélat, il envoya après lui le chevalier de Sales son frère, le priant, quoi qu'il pût dire, de le lui amener. Ce ne fut pas sans peine que le chevalier l'y fit résoudre ; mais enfin, jugeant bien qu'il n'exécuteroit jamais son dessein en sa présence, il remit la partie à un autre jour, et le suivit chez le saint prélat. Il ne le vit pas plus tôt qu'il lui fit de grands reproches, et, lui ayant fait avouer le duel projeté, il lui dit avec beaucoup de chaleur qu'il lui avoit témoigné à lui-même qu'il ne vouloit que Dieu pour protecteur de son innocence ; qu'il étoit bien téméraire de croire qu'il eût besoin de lui pour le justifier, et qu'il ne le verroit jamais s'il n'abandonnoit le dessein de le venger. Foras fut obligé de le lui promettre. Mais, quoiqu'il en prévît les conséquences, il ne put se résoudre à rendre la lettre au duc ; il la déchira en mille pièces ; et le duc l'ayant su, lui

fit défendre de paroître devant lui, et lui ôta sa charge. Cependant François n'étant point justifié, le contre-coup de cette horrible calomnie porta contre les filles de la Visitation : on pensa et l'on dit tout ce qu'on voulut contre la mère de Chantal ; les autres ne furent point épargnées ; leur innocence et leur vertu ne furent pas capables de les mettre à couvert des traits de la plus affreuse calomnie. C'étoit attaquer le saint prelat par un endroit bien sensible ; on sait ce qu'est l'honneur aux personnes du sexe, surtout quand elles sont engagées dans l'état religieux ; une apparence, un soupçon, un mauvais discours, tout est capable de le détruire : rien de si facile à perdre, rien de plus difficile à réparer. Une circonstance dans cette occasion sembloit encore favoriser les mauvais jugements des hommes. Dans ces commencements les filles de la Visitation ne gardoient point la clôture, elles avoient la liberté de sortir pour vaquer aux œuvres de charité, et elles s'en acquittoient avec une édification qui eût été capable de confondre la calomnie même. Mais quand une fois les mauvais jugements ont attaqué le penchant, rien ne peut les arrêter, et la calomnie s'affermit souvent de ce qui sembleroit la devoir détruire.

Trois ans se passèrent de la sorte sans qu'il parût que Dieu pensât à justifier tant de personnes innocentes, et sans que François perdit rien de sa constance ni de sa confiance en lui : toujours tranquille, toujours égal à lui-même, content du témoignage de sa conscience, au-dessus du jugement des hommes, il attendoit dans une profonde paix le temps que Dieu avoit marqué pour le tirer d'une si violente oppression. Qui n'a pas éprouvé ce que David appelle la contradiction des langues, le trouble et l'inquiétude où elle jette presque toujours les ames les plus fermes, qui n'a pas été exposé à cette horrible persécution, ne comprendra jamais assez quelle devoit être la vertu du saint prélat de l'avoir pu souffrir si long-temps sans se troubler, sans se défendre, et sans rien perdre de cette paix et de cette incomparable douceur, qui devoient seules suffire à confondre ses ennemis et à les convaincre de son innocence.

Mais enfin la justice de Dieu, qui, quoiqu'elle paroisse lente à nos impatiences, ne perd jamais de vue ni les innocents ni les coupables, la fit éclater d'une manière qui en convainquit les plus incrédules.

Le gentilhomme, auteur de la lettre supposée, fut chargé d'une commission par le duc de Nemours. Il étoit à peine à deux journées d'Annecy, qu'en passant par un hameau il fut saisi d'une colique violente ; la pauvreté du lieu l'obligea de se retirer chez le curé. Le mal augmentant, on en avertit le duc de Nemours, qui envoya en poste des médecins et des chirurgiens pour avoir soin de lui ; mais c'étoient autant de témoins de l'innocence du saint prélat que la Providence amenoit de loin pour le justifier avec éclat et d'une manière non suspecte. Les remèdes ne servirent qu'à aigrir le mal, et l'on se vit enfin obligé d'avertir le malade que sa dernière heure approchoit, et qu'il ne devoit plus penser qu'à aller rendre compte à Dieu, et à recevoir les derniers sacrements de l'Église. Dans ce triste état il avoua l'horrible calomnie qu'il avoit faite au saint prélat ; il s'en confessa, chargea les assistans d'en rendre témoignage, et recommanda en particulier aux médecins et aux chirurgiens du duc de Nemours de le détromper, et d'aller de sa part en faire satisfaction à l'évêque de Genève. Il ne fut pas difficile d'en obtenir le pardon ; mais la justice divine ne fut pas si facile à apaiser, le gentilhomme mourut dans les plus violentes douleurs : exemple terrible qui fait voir que Dieu n'attend pas toujours l'autre vie pour punir d'aussi grands crimes que celui dont ce malheureux étoit coupable. Le saint prélat le pleura, fit pour lui des prières publiques, et témoigna qu'il avoit un extrême regret de n'avoir pas pu l'embrasser. Ce fut ainsi que Dieu justifia l'innocent évêque et ses saintes filles, qui avoient eu part à sa diffamation. Foras fut rétabli dans sa charge, et le duc de Nemours donna des marques si publiques de son estime pour le saint évêque, qu'il répara avantageusement le tort que son trop de crédulité avoit fait à sa réputation.

Dans ce même temps le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, depuis connétable de France, jusque-là zélé calviniste, ayant donné quelque espérance de son retour à l'Église catholique, le parlement de Grenoble jeta les yeux sur François comme sur l'homme du monde le plus capable de contribuer à l'exécution de ce grand dessein. Lesdiguières étoit un homme d'un grand sens, d'un esprit solide, qui ne manquoit pas de savoir, et qui passoit pour calviniste de bonne foi. Sa valeur et ses grandes actions lui avoient acquis la réputation d'un des plus grands et des plus heureux capitaines de l'Europe, et les calvinistes de France le regardoient comme un de leurs plus fermes appuis. Les grands avantages que Henri-le-Grand avoit été comme forcé de leur accorder par l'édit de Nantes les avoient mis à peu près sur le pied d'une république indépendante ; elle subsistoit au milieu du royaume à la faveur de cet édit ; et comme ses intérêts ne s'accordoient pas toujours avec ceux de l'état, elle avoit soin de ménager les braves de son parti, et

les y tenoit attachés par des pensions considérables qui leur donnoient le moyen de vivre avec éclat et de se faire considérer. Lesdiguières en étoit un ; ainsi, comme il avoit de grands ménagements à garder, l'ouvrage de sa conversion demandoit un grand secret, et devoit être conduit avec beaucoup de précaution. Il falloit donc un prétexte à l'évêque de Genève pour venir à Grenoble, qui couvrît le véritable motif de son voyage, et qui l'y arrêtât assez long-temps pour exécuter ce grand dessein.

(1617) Dans cette vue, le parlement lui écrivit pour le prier de lui faire la même grace qu'il avoit accordée à celui de Dijon, et de venir prêcher le carême prochain dans la capitale du Dauphiné. François répondit que s'agissant de sortir des états du duc de Savoie, il ne le pouvoit faire sans le congé de son souverain, et qu'il avoit des raisons pour ne le pas demander.

Sur cette réponse le parlement députa deux conseillers au duc de Savoie pour lui demander son consentement. Il l'accorda, et François, qui étoit persuadé de l'avantage qui reviendroit à l'Église de la conversion de Lesdiguières, crut qu'elle étoit un motif suffisant pour le dispenser de sa résidence ; il en écrivit au pape, qui l'approuva, et il se prépara à faire ce voyage. Le carême approchant, le parlement lui envoya deux conseillers pour le prendre et le conduire jusqu'à Grenoble.

On ne peut rien ajouter aux honneurs qu'on fit au saint prélat dans cette ville, et aux marques d'estime qu'on lui donna ; mais on ne peut rien ajouter au zèle qu'il fit paroître dans ses prédications, et aux grands exemples de vertu dont il eut soin de les soutenir. Les catholiques et les calvinistes, attirés par sa réputation, mais beaucoup plus par cette sainteté éclatante qui frappoit les yeux de tout le monde, quelque soin qu'il eût de la cacher, couroient en foule à ses sermons, et n'en sortoient jamais sans ressentir les impressions que la grace de Dieu avoit comme attachées à ses discours. Les conversions qui s'en ensuivirent furent en si grand nombre, que les ministres en étant étonnés, firent de sévères défenses d'assister à ses sermons ; mais elles n'empêchèrent pas un des plus habiles d'entre eux de renoncer publiquement à ses erreurs.

Cette conversion fit un si grand bruit, et anima si fort les plus zélés du parti contre lui, que le premier président crut qu'il ne pouvoit se dispenser de le faire accompagner ; mais l'ayant proposé au saint prélat, il répondit « qu'il s'étoit « toujours bien trouvé de ne mettre sa confiance « qu'en Dieu, et qu'il lui demandoit par avance « qu'il pardonnât à tous ceux qui lui feroient quel- « que outrage. »

Cependant la conversion du ministre faisoit un éclat dont la vanité d'un de ses confrères fut choquée ; soit qu'il se crût plus habile, ou qu'il ne fût en effet que plus téméraire, il proposa une dispute publique avec le saint prélat. François l'accepta, et le ministre l'étant venu trouver, commença la conférence par un torrent d'injures, croyant que s'il pouvoit le mettre en colère, il en viendroit plus aisément à bout : mais un homme qui se possède a un grand avantage sur un autre qui ne se possède pas; François écouta ses injures sans s'émouvoir, et toutes les fois qu'il les recommençoit, il se taisoit et reprenoit ensuite le discours où il l'avoit laissé. Un calviniste qui étoit présent fut également touché et de l'insolence du ministre, et de la patience invincible que le saint évêque ne se lassoit point d'opposer à ses emportements, et il ne put s'empêcher de dire que la partie n'étoit pas égale, puisque François persuadoit même en se taisant. Sa conversion fut même un des fruits de la conférence, et l'avantage en demeura si visiblement du côté du saint prélat, que le ministre en mourut quelque temps après de confusion et de douleur. Quelques-uns de ceux qui étoient présents à la dispute ne purent s'empêcher de dire à François qu'ils s'étonnoient qu'il eût pu souffrir toutes les injures que le ministre lui avoit dites, que la patience chrétienne avoit ses bornes, et que même les pères de l'Église avoient quelquefois repoussé fort vigoureusement l'insolence des hérétiques. « Il est vrai, répondit « le saint prélat; mais mon dessein n'étoit pas de « l'humilier ni de me venger, mais de le gagner et « de le convertir ; des injures rendues n'auroient « pas favorisé cette intention. »

Jusqu'ici Lesdiguières n'avoit point assisté aux prédications du saint prélat; il avoit, comme on a déjà dit, de grandes mesures à garder. Mais enfin la réputation de François devint si grande, qu'il ne put plus résister à la curiosité qu'il avoit de l'entendre. Il assista toujours depuis avec beaucoup d'assiduité à ses sermons ; et s'en sentant ébranlé, il voulut avoir avec lui des conférences particulières. On a déjà dit que ces sortes d'entretiens étoient le fort du saint prélat, et l'on n'a guère vu qu'il n'y ait pas achevé ce qu'il avoit commencé en chaire. Comme il joignoit à une grande capacité et à un grand usage une présence d'esprit admirable, une modération à l'épreuve de tout, et une douceur insinuante que rien n'étoit capable de vaincre, il avoit des avantages dont il n'étoit pas aisé de se défendre. Ce fut par ces endroits qu'il s'insinua dans l'esprit de Lesdiguières, et il fut si satisfait du premier entretien qu'il eut avec lui, qu'il lui en demanda plusieurs autres : ils furent d'abord secrets; mais enfin Lesdi-

guières, qui avoit l'ame grande, crut qu'il y avoit de la bassesse à se contraindre, et à user de dissimulation. Les conférences devinrent publiques, et il ne fit point de difficulté d'avouer qu'il en étoit fort satisfait, et que les manières de l'évêque de Genève le dégoûtoient extrêmement de celles des ministres.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre l'alarme dans le parti; on s'assembla, on délibéra sur ce qu'il y avoit à faire, et on résolut que les ministres en corps l'iroient trouver pour lui faire une remontrance. Lesdiguières les reçut à son ordinaire, c'est-à-dire avec une civilité mêlée de beaucoup de fierté. La harangue fut longue, elle ennuya; mais enfin il échappa au ministre qui portoit la parole de parler avec mépris de l'évêque de Genève. Lesdiguières ne le put souffrir; il interrompit le ministre, et lui dit de n'oublier jamais, au moins en sa présence, le respect qu'il devoit à une personne de son mérite, de sa naissance, à un évêque et à un prince de l'empire comme il l'étoit; puis se tournant vers la compagnie, il lui dit que s'il avoit autant de droit que l'évêque de Genève à la souveraineté de cette ville, il ne s'amuseroit pas comme lui à résider à Annecy, et qu'il l'auroit bientôt réduite à la soumission qu'elle lui devoit. Il laissa ensuite sortir les ministres sans les reconduire, et même sans faire semblant d'y prendre garde. Ils en furent extrêmement mortifiés, et l'on ne douta plus depuis que le duc n'eût dessein de se faire catholique.

Mais il est plus difficile qu'on ne pense d'embrasser ces vérités contraires aux préjugés de l'éducation et de la naissance (1). On ne se défait pas comme on veut des fantômes dont on s'est une fois rempli; et rien ne dépend plus de la grace, que de purifier l'œil de l'homme intérieur, pour le rendre capable de voir la vérité qui est le soleil de l'ame. Cependant cette grace ne se donne qu'aux cœurs purs, et Lesdiguières, qui ne menoit pas une vie fort réglée, ne l'avoit pas: la sévérité de la morale catholique lui faisoit encore plus de peine que ses dogmes. François, qui n'étoit touché ni d'autres impressions que de celles de la charité, ni d'autres intérêts que de ceux de Jésus-Christ, ni d'autres désirs que de celui du salut des ames, ne se rebuta point, et il attendit, avec sa soumission ordinaire aux ordres de Dieu, le temps que sa miséricorde avoit marqué pour la conversion de cette ame qui devoit priver l'hérésie d'un si grand appui. Le carême finit et François revint à Annecy, sans que Lesdiguières se fût déclaré sur ce qu'il avoit dessein de faire.

On croyoit que les choses en demeureroient là, et que le duc, retenu par des intérêts humains, n'iroit pas plus loin, lorsqu'on apprit que, de concert avec François, il avoit obtenu du duc de Savoie qu'il viendroit encore prêcher à Grenoble le carême suivant. Alors on ne douta plus que le saint prélat n'achevât enfin ce grand ouvrage. (1618) En effet, il ne fut pas plus tôt de retour à Grenoble, que ses conférences avec Lesdiguières recommencèrent; mais son cœur, engagé dans les liens de l'amour profane, ne pouvoit se résoudre à suivre les lumières de son esprit. François, qui ne faisoit rien à demi, combattoit en même temps ses engagements et ses erreurs; et, comptant pour peu de chose sa conversion à la foi catholique si sa vie et ses mœurs ne répondoient pas à la pureté de sa croyance, il demandoit incessamment à Dieu d'achever son ouvrage, en touchant son cœur comme il avoit déjà éclairé son esprit.

Les choses en étoient là, lorsque les ducs de Savoie et de Mantoue, lassés de la guerre qu'ils se faisoient depuis trois ans, à l'occasion du Montferrat, sur lequel ils avoient tous deux des prétentions, et résolus enfin de s'accorder, Lesdiguières reçut un ordre de la cour de se rendre à Turin pour assister de la part du roi aux conférences de la paix. Ce contre-temps empêcha François d'achever l'ouvrage de sa conversion.

Mais Lesdiguières étant à Turin, il arriva une chose qui fit bien voir quelles étoient ses dispositions à l'égard de l'Église catholique (1). Le cardinal Ludovisio, qui avoit assisté aux conférences de la part du pape, étant près de retourner à Rome, la paix conclue, vint voir le duc de Lesdiguières pour prendre congé de lui. Comme ils se séparoient, Lesdiguières lui dit « qu'il « n'étoit pas assez ennemi de l'Église romaine « pour ne lui pas souhaiter un pape de son mé« rite. » « Et moi, répondit le cardinal, je suis « assez de vos amis pour souhaiter de vous voir « bon catholique. » Lesdiguières répondit « qu'il « voudroit qu'il ne tînt qu'à cela qu'il fût pape, « que la chose ne tarderoit guère à se faire. » « N'allons pas si vite, repartit le cardinal, pro« mettez-moi seulement de vous faire catholique « si je suis pape. » Lesdiguières le lui promit. Ce qu'ils se dirent alors par pure civilité arriva depuis comme ils en étoient convenus. Le cardinal fut fait pape, et prit le nom de Grégoire XV; et Lesdiguières, persuadé depuis long-temps par François, embrassa la religion catholique. Ceux qui ont dit qu'il n'eut en cela d'autre motif que l'épée de connétable, qu'on lui donna, ne savoient pas ces circonstances, et n'ont pas même

(1) Aug. contra ep. fundam., c. II.

(1) Anon., liv. XI.

pris garde qu'il étoit catholique avant que d'être connétable.

Le départ du duc de Lesdiguières pour Turin, et la fin du carême, donnèrent lieu à François de faire un voyage à la grande chartreuse, qui est à quelques lieues de Grenoble : il connoissoit depuis long-temps dom Bruno Dalfringues, général de l'ordre, qui joignoit à de grandes lumières une piété éminente et une simplicité des premiers temps (1). Il fut reçu de ces saints solitaires avec tout le respect dû à son mérite et à sa dignité. Mais François, ennemi des distinctions, ou plutôt qui n'en connoissoit point d'autres que celle qui vient de l'innocence et de la vertu, voulut vivre parmi eux comme un de leurs frères. Là, charmé de leur solitude, et de cette simplicité chrétienne dont on fait une profession particulière dans cette sainte maison, il s'entretenoit avec eux de l'instabilité de la vie humaine, qui s'écoule et qui passe comme un torrent, qui fait du bruit pendant quelque temps, et qui un moment après ne paroît plus. Il considéroit les troubles, les agitations, les divers mouvements que se donnent les hommes; comme ils font et défont; comme ils recherchent et fuient les mêmes choses; comme l'espérance élève les uns, pendant que la crainte abat les autres; comme les passions les séduisent et les entraînent, entreprenant toujours, et toujours malheureux dans leurs entreprises, toujours séduits, toujours trompés, sans que rien soit capable de les redresser et d'arrêter la fureur avec laquelle ils courent après de faux biens qui les fuient et qu'ils ne peuvent même posséder sans dégoût; comme, tout mortels qu'ils sont, assurés d'une vie très-courte, incertains même de sa durée, ils forment de vastes desseins qui demanderoient plusieurs siècles pour être exécutés; toujours occupés du temps, sans penser jamais à l'éternité qui les poursuit, qui les surprend, et dans laquelle ils se perdent enfin sans retour.

Il faisoit ensuite réflexion sur le bonheur d'une ame innocente, détrompée, et déprise des faux objets qui l'environnent, toujours d'accord avec elle-même et avec Dieu, toujours occupée de lui, toujours tranquille, souffrant la vie avec patience, toujours prête à la quitter, et regardant cette éternité, si terrible à ceux qui ont oublié Dieu, comme le terme de ses travaux, comme la fin de ses misères, et comme le commencement d'un bonheur qui ne finira point, et qui peut seul contenter un cœur qui n'est fait que pour lui.

Ces pensées dont François étoit pénétré lui firent découvrir un secret qu'il avoit jusques alors caché avec beaucoup de soin, et qu'il cacha toujours depuis, ces saints solitaires en ayant été pendant sa vie presque les seuls confidents : c'est qu'en se procurant un coadjuteur, il avoit eu en vue de quitter tout-à-fait son évêché, et de se retirer dans une solitude qu'il avoit déjà choisie, pour ne s'occuper plus que de son salut. Mais Dieu en avoit ordonné autrement. Ce monde n'étoit pas pour lui un lieu de repos, il ne devoit le trouver que dans le ciel.

Si François eût suivi son cœur, il n'eût jamais quitté la grande chartreuse, c'eût été le lieu de sa retraite : mais le soin de son diocèse le rappelant, il retourna à Annecy, laissant ces saints solitaires charmés de sa piété et de sa douceur, comme il l'étoit lui-même de leur vertu, et de cette admirable simplicité dont on voit aujourd'hui si peu d'exemples.

Pierre Camus, évêque de Belley, rapporte à cette occasion un trait de cette simplicité chrétienne, qu'il avoit appris de François, et dont il fait lui-même beaucoup d'état. Il le raconta d'une manière si naturelle, que ce seroit gâter ce recit que d'y changer quelque chose.

François étant arrivé à la grande chartreuse, y fut reçu par le général de l'ordre, qui le conduisit à l'appartement qu'on avoit destiné pour les personnes de son caractère (1). Après s'être entretenus quelque temps de propos tout célestes, dit l'évêque de Belley, il se rencontra qu'il étoit le lendemain quelque fête de l'ordre, ce qui obligea ce bon-homme à prendre congé de notre François, en lui remontrant qu'il lui eût bien volontiers tenu compagnie jusques à l'heure de son repas, et même jusqu'à celle de son repos, mais qu'il estimoit que sa piété auroit agréable qu'il préférât l'obéissance au sacrifice de la civilité, et qu'il se retirât en sa cellule à l'heure ordonnée pour pouvoir aller la nuit à leurs matines.

Le bienheureux François approuva beaucoup cette exacte observance, le bon-homme s'excusant encore de la fête d'un saint fort recommandable en son ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respect et d'honneur qui se peuvent désirer, comme il se retiroit en sa cellule, il fut rencontré par un de ces conventuels, officiers de la maison, qu'ils appellent courriers, et ailleurs procureurs, qui lui demanda où il alloit, et où il avoit laissé monseigneur de Genève. Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre, et ai pris congé de lui pour me ranger en notre cellule, et aller cette nuit à matines à cause de la fête de demain. Vraiment, lui dit l'officier, père révérend, vous vous

(1) Anon., liv. XI.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, IIIe part., sect. 32.

entendez fort en cérémonies du monde : eh quoi! ce n'est qu'une fête de l'ordre, avons-nous tous les jours en ce désert des prélats de cette taille? Ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité et de la bénéficence? vous aurez toujours assez de loisir de chanter les louanges de Dieu. Matines ne vous manqueront pas d'autres fois ; et qui peut mieux entretenir un tel prélat que vous? Quelle vergogne pour la maison, que vous le laissiez ainsi seul?

Mon enfant, dit le père général, je crois certes que vous avez raison, et que j'ai mal fait. De ce pas, il retourna vers M. de Genève; et en le rencontrant dans sa chambre, lui dit tout froidement: Monseigneur, j'ai, en m'en allant, rencontré un de nos officiers qui m'a dit que j'avois fait une impertinence de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerai pas de recouvrer matines une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours un monseigneur de Genève. Je l'ai cru, et m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, et vous prier d'excuser ma sottise, car je vous assure que *ignorans feci*, et que je ne mens point.

Le bienheureux François, continue l'évêque de Belley, fut ébloui de cette notable rondeur, candeur, ingénuité, simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il lui eût vu faire un miracle. Oh combien, ajoute du sien le même évêque, est véritable cette parole de Jésus-Christ, que l'on ne peut entrer au ciel sans la simplicité d'enfant!

A peine François fut-il arrivé à Annecy, qu'il apprit que le pape, à la sollicitation de la duchesse de Savoie, avoit accordé les bulles de la coadjutorerie de Genève à Jean-François de Sales son frère, avec le titre d'évêque de Chalcédoine; qu'il avoit été sacré à Turin, et qu'il étoit en chemin pour se rendre auprès de lui à Annecy. Quand il sut qu'il en étoit proche, il fut au-devant de lui, suivi du clergé, des magistrats du corps de la ville, et d'une foule de peuple de la ville et des environs. Il ne voulut point qu'il usât avec lui des ménagements qu'il avoit eus lui-même pour son prédécesseur. Résolu de lui laisser enfin toute son autorité, il n'eut point de peine à la partager avec lui. Il avoit souhaité qu'il fût sacré, ce que lui-même cependant n'avoit jamais voulu souffrir du vivant de son prédécesseur, quelque sollicitation qu'il lui en eût faite lors de son premier voyage à la cour de France. Son humilité ne parut jamais avec plus d'éclat que dans cette occasion : il le conduisit à l'église, il voulut qu'il célébrât pontificalement, il assista à sa messe, y communia, voulut qu'il donnât les ordres ; en un mot, il lui céda tous les honneurs, et ne partagea avec lui que les peines et les fatigues de l'episcopat.

On ne vit point entre eux ces délicatesses, ces ombrages, ces jalousies d'autorité dont on a vu tant d'exemples; l'humilité d'un côté, l'honnêteté de l'autre, la vertu dans tous les deux, formoient un accord et une correspondance que rien ne fut capable de troubler : uniquement attentifs au bien de l'Église, toujours occupés de Dieu et de sa gloire, ils allèrent toujours de concert à la même fin.

Cette intelligence cependant étoit d'autant plus visiblement l'ouvrage de la vertu des deux frères, qu'elle n'étoit point fondée sur la ressemblance des humeurs et la conformité des tempéraments. François étoit d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, d'une piété tendre, affective, compatissante, toujours prête à excuser et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Chalcédoine au contraire étoit sérieux, parloit peu ; il avoit de la sévérité, et même de l'inflexibilité pour les pécheurs et surtout pour les ecclésiastiques incorrigibles et scandaleux. Il pardonnoit assez facilement les premières fautes ; il n'en étoit pas de même des rechutes : elles ne manquoient jamais d'être punies.

C'est ce qu'il fit paroître dans la visite générale que François voulut qu'il fît de son diocèse, afin de travailler ensuite de concert à sa réformation. L'évêque de Chalcédoine se servoit des mémoires de son frère ; mais il faisoit outre cela des informations très-exactes de la vie et de la conduite des prêtres : ceux à qui son saint frère ou lui-même avoient déjà pardonné étoient envoyés sans rémission dans les prisons de l'officialité. La visite fut à peine achevée que l'on y en vit un assez grand nombre. François ne pouvoit désapprouver la sévérité de son frère; mais il ne se pouvoit empêcher d'avoir de la compassion pour ces malheureux, et ils en profitoient souvent.

La porte des prisons rendoit sous une voûte par où il lui falloit passer tous les jours pour aller dire la messe ; ils savoient l'heure, et ne manquoient jamais, quand il passoit, de lui demander pardon et de le prier d'avoir pitié d'eux. Son cœur en étoit attendri, il ne pouvoit ni retenir ni cacher ses larmes, et il n'avoit pas plus tôt dit la messe, que se présentant l'infinie bonté de Dieu pour les pécheurs, comme il ne se lasse jamais de leur pardonner, comme sa miséricorde se laisse toujours toucher par leurs larmes, comme elle n'est point à l'épreuve de leurs cris : « Hé « quoi! disoit-il, peut-on manquer en suivant « un si grand modèle? Dieu s'est si souvent laissé « toucher par mes larmes, et je serai insensible « à celles que je vois couler des yeux de mes frères! « Il écoute, il exauce les prières de misérables

« créatures, et moi qui ne suis qu'un homme et « un pecheur comme eux, j'y serai sourd, et je « n'en aurai pas pitié! »

Il ne pouvoit résister à ces réflexions.

Ainsi quand il repassoit, il se faisoit ouvrir les prisons, faisoit aux prisonniers une réprimande pleine de douceur, leur faisoit promettre de mieux vivre à l'avenir, et les renvoyoit chez eux. L'évêque de Chalcédoine, qui savoit que le saint prélat n'avoit pas moins de zèle que lui pour la réformation de son diocèse, et qui ne pouvoit s'empêcher d'admirer cette bonté de cœur qui le rendoit si sensible aux maux du prochain, ne laissoit pas de l'en blâmer. « Dieu, lui disoit-il, « connoît le fond des cœurs, et il ne pardonne « qu'aux pécheurs qu'il sait être véritablement « convertis. Vous n'avez pas le même avantage, « et vous pardonnez à tout le monde sans dis- « tinction. Il y en aura, je l'avoue, qui seront « touchés de votre bonté, et qui se convertiront; « mais combien y en aura-t-il qui en abuseront, « et que votre facilité rendra incorrigibles! » Alors l'humilité du saint prélat alloit jusques à lui faire des excuses, et à lui promettre d'être plus sévère à l'avenir, et effectivement il en avoit le dessein.

Cependant, malgré toutes ses résolutions, dès le lendemain il faisoit la même chose, son extrême bonté ne lui pouvant permettre de voir souffrir qui que ce fût sans le soulager. Enfin, l'évêque de Chalcédoine, qui étoit persuadé que son indulgence alloit trop loin, et qu'on en abusoit, lui demanda permission de se retirer, et lui dit pour raison qu'il ne pouvoit se résoudre à avoir tous les jours des contestations avec lui sur son trop de facilité. Il vouloit par là amener le saint prélat à son but, et il le fit en effet en lui proposant qu'il gardât lui-même les clefs des prisons, et qu'il les lui refusât quand il les lui demanderoit. François y consentit sans peine; « car, lui dit-il, « ces pauvres gens me font pitié, et je ne pourrois « pas répondre de moi. » Le saint prélat se mit par là lui-même dans l'impuissance de pardonner à ses prêtres; mais il lui fallut prendre un chemin plus long pour aller à l'église, car il lui eût été impossible de résister à la compassion qu'il avoit pour tous ceux qu'il voyoit souffrir.

On n'entreprendra point de décider sur le caractère de ces deux grands prélats, l'un doux, l'autre sévère : la douceur a de grands charmes, la sévérité est quelquefois nécessaire. Il y a des esprits bien faits, de bons cœurs, que la rigueur aigrit et rebute; il y a des esprits rebelles qui veulent être domptés, des cœurs durs qu'il faut briser. La douceur convient mieux à un père, la sévérité à un juge. Les évêques sont l'un et l'autre. Il faut donc qu'ils aient tous les deux caractères, qu'ils soient tout à-la-fois doux et sévères : mais qui doit l'emporter de la douceur ou de la sévérité? pour qui doit-on avoir plus de penchant? Dieu semble l'avoir décidé en faveur de la douceur par un miracle que fit le saint prélat dans l'occasion même dont on vient de parler.

Il y avoit dans les prisons de l'évêché un prêtre qu'on y avoit amené depuis peu (1). Une fièvre chaude lui avoit fait perdre l'usage de la raison. La fièvre cessa, mais la raison ne revint point. Au contraire, cette aliénation d'esprit se changea en fureur quand il eut recouvré ses forces. Ses violences et les scandales continuels qu'il donnoit obligèrent enfin de l'arrêter. Le saint prélat, qui en avoit donné l'ordre, n'eut pas plus tôt appris qu'on l'avoit conduit dans ses prisons, qu'il s'y rendit accompagné de ses domestiques. Une forte barrière, au travers de laquelle on le pouvoit voir, fermoit l'endroit où on l'avoit mis, et suffisoit à peine pour l'arrêter, tant la fureur avoit augmenté ses forces. On la voyoit peinte dans ses yeux et dans tout son air; et ses habits déchirés et l'écume qui lui sortoit de la bouche, et les hurlements plutôt que les cris qu'il poussoit, jetoient une secrète horreur dans tous ceux qui le voyoient.

Le saint prélat en fut touché jusqu'aux larmes; il le regarda quelque temps attentivement, puis se tournant du côté de ceux qui l'accompagnoient : « Mes frères, leur dit-il, vous voyez « les effets du péché, qui est la première cause « de tous les désordres qui sont dans la nature. « Vous voyez comme il efface jusqu'aux moin- « dres traits de cette divine ressemblance à la- « quelle nous avons été créés, et vous devez « comprendre quel présent Dieu nous a fait en « nous donnant la raison, et ce que c'est qu'un « homme qui en a perdu l'usage. Mais Dieu, à « qui cet homme appartient par tant de titres, « qui l'a créé, et qui l'a racheté de son sang, « Dieu plus fort que le démon, plus miséricor- « dieux que nous ne sommes coupables, ne le « laissera pas plus long-temps dans ce pitoyable « état : prions-le tous d'avoir pitié de lui. » Il fut quelque temps sans rien dire, tout recueilli en lui-même, puis il commanda qu'on ouvrit la barrière.

Tous ceux qui l'accompagnoient frémirent à cette proposition, et chacun craignant pour lui et pour soi-même s'opposa à son dessein; mais le saint prélat, plein de foi et de cette confiance en Dieu à qui rien n'est impossible, les assura qu'ils n'avoient rien à craindre, et que le temps des miséricordes de Dieu étoit venu pour ce pauvre

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

homme. La barrière fut ouverte, François entra seul, et prenant ce furieux par la main : « Ayez, « lui dit-il, confiance en Dieu, mon frère. » Il lui mit ensuite la main sur la tête, lui rangea ses cheveux, qui étoient tout en désordre. Dans le moment même sa fureur fut calmée, le trouble et l'agitation de son corps cessèrent, la tranquillité parut dans ses yeux et sur son visage, et l'on n'y vit plus que les marques de la confusion que lui causoit le désordre où il se voyoit.

La mer calmée tout d'un coup au plus fort d'une violente tempête passeroit pour un grand miracle : ce n'en est peut-être pas un moindre de rendre ainsi en un moment la tranquillité à un esprit troublé, la paix à un cœur agité d'une fureur si violente, et la santé à un corps qui ne pouvoit enfin que succomber sous les mouvements convulsifs d'une si étrange maladie.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette guérison miraculeuse est qu'elle fut aussi entière que subite; et l'on n'eut pas lieu d'en douter, quand on vit le saint prélat prendre par la main cet homme auparavant si transporté, le tirer de prison, et le mener dans son palais épiscopal. Là il lui fit donner des habits, le fit manger à sa table, et le renvoya chez lui si parfaitement guéri, qu'il n'eut plus depuis le moindre ressentiment d'un mal dont on vient de raconter de si étranges effets. On auroit pu rapporter beaucoup d'autres miracles, que les historiens du saint prélat rapportent; on pourra le faire en son lieu : mais celui-ci suffit pour convaincre les plus incrédules que Dieu est toujours admirable dans ses saints, que son bras n'est point raccourci, que Jésus-Christ ne nous a point trompés en nous assurant que ceux qui croiroient et qui se confieroient en lui, feroient dans tous les siècles des miracles aussi grands et même plus grands que les siens, et que le ciel et la terre passeront, mais que rien ne sera capable d'empêcher l'exécution de ses infaillibles promesses.

Pendant que ce qu'on vient de raconter se passoit à Annecy, le duc de Savoie, paisible, aimé de ses sujets et estimé de ses voisins, ne songeoit plus qu'à l'exécution du dessein dont on a déjà parlé; et persuadé que les Espagnols, ses voisins par le Milanez, s'opposeroient toujours à son agrandissement, et se feroient une loi de favoriser ses ennemis comme ils avoient fait depuis peu le duc de Mantoue, il ne crut pouvoir rien faire de plus avantageux pour le prince de Piémont, son fils, que de l'appuyer de l'alliance de la France (1). Le secours qu'elle venoit de lui donner contre les Espagnols, Verceil qu'elle les avoit forcés de lui rendre, et la paix avantageuse qu'il venoit de conclure par son entremise et par ses soins, l'avoient enfin convaincu qu'il ne pouvoit trop la ménager, ni s'unir trop étroitement avec elle. Cet habile prince portoit même ses vues plus loin : les succès de l'empereur l'étonnoient, et il appréhendoit qu'après avoir établi son autorité dans l'Allemagne, il ne lui prît envie de renouveler les anciennes prétentions de l'Empire sur l'Italie. Il n'y avoit que la France qui pût s'opposer à un pareil dessein, et tous les princes qui partagent cette belle partie de l'Europe, menacés du joug, ne pouvoient être délivrés que par son secours.

Toutes ces raisons l'obligèrent d'envoyer en France le baron de Marcieux. Sa commission se réduisoit à deux chefs; à remercier sa majesté très-chrétienne du secours qu'elle venoit de lui donner, et de la paix conclue par son entremise.

Il devoit ensuite la pressentir sur le mariage de Christine de France, sa sœur, avec le prince de Piémont. Marcieux trouva la cour de France dans les meilleures dispositions qu'il eût pu souhaiter pour le mariage. Henri IV y avoit pensé, et on le trouvoit résolu dans ses mémoires en cas qu'on en fît la demande. L'estime qu'on avoit pour ce grand prince ne permettoit pas qu'on s'éloignât de ses vues; les intérêts n'étoient point changés, les mêmes maximes subsistoient encore. Mais Marcieux, qui n'avoit que la qualité d'agent, n'étoit pas une personne assez distinguée, pour consommer une affaire de cette importance. Il écrivit au duc son maître, et ce prince destina aussitôt pour cette célèbre ambassade le prince cardinal son fils, et le saint évêque de Genève pour en avoir la conduite, et pour l'assister de ses conseils; comme il étoit la personne du monde que le cardinal estimoit et aimoit le plus, il lui en écrivit aussitôt pour lui en témoigner sa joie, et pour le prier d'être prêt lorsqu'il l'iroit prendre à Annecy.

La plus grande difficulté que François eût pu faire pour le voyage étoit levée par le moyen du coadjuteur qu'on lui avoit donné. Son diocèse n'étoit point en danger de souffrir de son absence, et il ne doutoit pas qu'il ne pût le laisser quelque temps sous la conduite du grand prélat qui étoit destiné pour lui succéder.

D'ailleurs, il étoit persuadé que si son diocèse devoit lui être cher, l'état dont il faisoit partie ne devoit pas lui être indifférent; qu'étant obligé de prier pour lui, il pouvoit bien lui donner une partie de ses soins, quand la Providence l'y appeloit sans qu'il l'eût recherché; et il n'ignoroit pas que S. Ambroise, et plusieurs autres saints évêques autorisés de Dieu par des miracles,

(1) Anon., liv. XI.

avoient accepté des ambassades dans l'unique vue de servir l'état.

Une raison particulière servit encore à le déterminer. Une partie considérable de son diocèse dépendoit de la couronne de France, et il avoit des affaires très-importantes à négocier à la cour, d'où dépendoit le rétablissement ou l'affermissement de la religion catholique.

Toutes ces raisons l'ayant convaincu qu'il ne feroit rien contre son devoir en accompagnant le cardinal, il lui écrivit qu'il se tiendroit prêt pour son passage, et qu'il étoit autant sensible qu'il le devoit être à l'honneur que le duc son père et lui vouloient bien lui faire. Après cela, il ne pensa plus qu'à donner de bons ordres pour le gouvernement de son diocèse pendant son absence, afin que n'y ayant que sa seule personne qui y manquât, il n'y arrivât aucun changement dans les réglements qu'il y avoit faits; ensuite il le recommanda à l'évêque de Chalcédoine son frère, et joignit le cardinal lorsqu'il passa par Annecy (1). Il avoit avec lui le comte de Verne, et Antoine Favre, premier président de Savoie, intime ami du saint prélat; c'est-à-dire que le duc son père l'avoit fait accompagner par ce qu'il y avoit de gens du plus grand mérite dans l'Église, dans l'épée et dans la robe : mais c'étoit proprement le saint prélat qui étoit chargé de la conduite du jeune prince; les autres n'étoient que pour la bienséance et pour le conseil.

Le duc, en faisant ce choix, avoit encore eu un égard digne de sa prudence ordinaire. Il n'avoit pas seulement choisi ce qu'il y avoit de plus sage et de plus habile dans ses états, mais il avoit considéré que ces trois personnes étoient unies ensemble de la plus étroite amitié, qu'ainsi ils agiroient toujours de concert, et que l'un n'affecteroit point de gouverner le prince, ou de se mettre bien dans son esprit au préjudice de l'autre. C'est ce qui n'arrive que trop souvent, et les affaires des princes n'en vont pas mieux.

(1619) Le cardinal de Savoie arriva à Paris au commencement de l'année 1619, et il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa naissance et à son caractère. François y retrouva une partie de ses anciens amis, et il ne fut pas long-temps sans en faire de nouveaux à la ville et à la cour. Les beaux ouvrages qu'il avoit donnés au public lui avoient acquis une réputation extraordinaire; tout le monde le regardoit comme un prélat également saint et habile; il n'y avoit point d'affaire de conséquence sur laquelle il ne fût consulté, point d'assemblée de piété où il ne fût invité, ni de saintes entreprises qu'il n'animât par sa présence, par ses soins, et par ses conseils; à la cour, à la ville, on voyoit le même empressement à se mettre sous sa conduite, et l'on ne pouvoit comprendre qu'un seul homme pût suffire à tant d'occupations.

Elles ne l'empêchèrent pas cependant de prêcher le carême à Saint-André-des-Arcs. Tout Paris courut à ses sermons; et la foule y fut si grande, que les cardinaux, les évêques et les princes avoient peine à y trouver place. On a déjà parlé de ses maximes sur la prédication. Il ne négligeoit pas l'éloquence, mais il s'attachoit beaucoup plus à la solidité des matières. Incapable de penser à s'acquérir de la réputation, il ne songeoit qu'à la conversion des ames; plein de douceur partout ailleurs, il paroissoit là plein de zèle. Mais ce qui faisoit le plus d'impression sur ses auditeurs est qu'il ne disoit rien qu'il ne pratiquât le premier; et la sainteté de sa vie répondoit si bien à celle de ses discours, que ses exemples entraînoient tous ceux que ses prédications n'avoient fait qu'ébranler. Libertins, athées, hérétiques, tous cédoient aux uns ou aux autres; et ses lumières, jointes à son incomparable douceur, gagnoient les cœurs en même temps qu'elles convainquoient les esprits. Les historiens de sa vie en rapportent plusieurs exemples : on se contentera d'en raconter un seul (1).

Parmi les personnes que son savoir et sa sainteté attirèrent chez lui, il y eut un Allemand du Palatinat, nommé Philippe Jacob (2). Il avoit été ministre calviniste, et s'étoit converti depuis peu à la foi catholique. C'étoit un homme brusque, mal poli, vain comme le sont les demi-savants, mal affermi dans la foi, incertain s'il demeureroit dans l'Église ou s'il retourneroit à la communion qu'il avoit quittée, bizarre, emporté, et sur le tout encore tout plein des préventions qu'ont les calvinistes contre les évêques et l'épiscopat. Il aborda le saint prélat avec sa brusquerie ordinaire, et lui demanda si les apôtres alloient dans des carrosses dorés comme il l'y avoit vu depuis peu, et s'il étoit permis d'employer les revenus de l'Église à des équipages pompeux, comme étoit celui dont il étoit accompagné.

François lui répondit, avec une honnêteté qu'il ne s'étoit point attirée, qu'il n'avoit ni carrosse ni équipage; que quand il auroit la volonté d'en avoir, il n'en avoit pas le moyen; que les Génevois, en usurpant les biens de son Église, y avoient mis bon ordre; mais qu'il regrettoit moins cette perte que celle de leurs ames; et que quant

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

(1) Auguste de Sales, liv. VII.

(2) Anon., liv. XI.

à lui, il leur donneroit volontiers le peu qui lui restoit pour les gagner à Jésus-Christ; que les carrosses et l'équipage qu'il lui avoit vus n'étoient point à lui, mais au prince de Savoie, ou au roi, qui lui en envoyoit souvent pour faire honneur à son caractère ou au cardinal qu'il accompagnoit; qu'il vouloit absolument qu'il s'en servît, et qu'il n'avoit pas cru se devoir brouiller avec un si grand prince pour si peu de chose. Quant aux apôtres, ajouta-t-il, ils ont été en carrosse quand l'occasion l'a demandé; nous en avons un exemple en la personne de S. Philippe, qui ne fit point de difficulté de monter dans le char de l'eunuque de la reine d'Éthiopie, et qu'il l'avoit vu sans doute dans les Actes des apôtres. Je savois bien, ajouta encore le saint prélat, qui a raconté lui-même cet entretien, que ce Philippe dont je lui parlois n'étoit pas l'apôtre; mais il y a des gens qui n'y regardent pas de si près, et d'ailleurs ce Philippe étoit un homme apostolique, et l'exemple n'en concluoit pas moins.

Mais, continua Jacob, la résidence n'est-elle pas de droit divin? et pendant que vous êtes à la cour de France, que fait en Savoie le peuple dont vous devriez avoir soin? François lui répondit que personne n'étoit plus persuadé que lui de la nécessité de la résidence, mais qu'il avoit cru que le bien de l'état, et les affaires particulières de son diocèse, qu'il ne pouvoit finir qu'à la cour, étoient des raisons suffisantes pour l'en dispenser pendant quelque temps; qu'après tout il avoit mis ordre à toutes choses avant son départ; qu'il avoit laissé son diocèse sous la conduite d'un évêque qui le valoit bien; et qu'il étoit assuré qu'il ne souffriroit point de son absence.

Jacob lui demanda ensuite pourquoi les évêques, qui se disoient successeurs des apôtres, ne faisoient pas des miracles comme eux; pourquoi, s'ils avoient succédé à leur autorité, ils n'avoient pas succédé à ce pouvoir.

Cette question, répondit François, a été décidée par l'apôtre même, lorsqu'il dit que les miracles sont pour les infidèles, et non pas pour les fidèles. Ils étoient nécessaires pour l'établissement de l'Église, pour persuader les peuples que Dieu en étoit l'auteur, pour les engager à y entrer, et pour former cette sainte société qui devoit succéder au peuple juif, et perpétuer le culte du vrai Dieu jusqu'à la fin des siècles; mais aujourd'hui que cette société est établie, que ce peuple nouveau est formé, que les idoles sont renversées, la loi abolie, et que l'Église est répandue par toute la terre, les miracles ne sont plus nécessaires, et c'est pourquoi ils sont si rares: mais je ne doute point, ajouta-t-il, que s'il se présentoit quelque occasion où l'Église en eût besoin, Dieu n'en fît encore, soit par le ministère des évêques, soit par celui de tout autre qu'il lui plairoit; car le pouvoir de faire des miracles n'a jamais été attaché à la seule personne des apôtres.

On a déjà averti que le caractère de Jacob avoit quelque chose d'extraordinaire; c'est pourquoi on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il porta l'insolence jusqu'à lui dire, en levant la main: « Si je vous donnois un soufflet, tendriez-vous « l'autre joue pour en recevoir un autre, comme « l'Évangile l'ordonne? » « Je ne sais pas si je le « ferois, répondit François, mais je sais bien que « je le devrois faire. »

Il n'est point de brutalité qui ne se rende enfin à une extrême douceur. Jacob fut si surpris et en même temps si touché de la modération du saint prélat, qu'il en parloit partout avec admiration; mais il ajoutoit que s'il l'eût traité rudement, et qu'il lui eût répondu du ton dont il lui avoit parlé, il seroit retourné à sa première communion; car enfin, ajoutoit-il encore, l'humilité et la douceur sont si essentielles à la sainteté, que si l'évêque de Genève n'eût pas eu ces deux qualités, je l'eusse regardé comme un hypocrite, dont le monde étoit la dupe.

Pendant que ces choses se passoient, le mariage du prince de Piémont fut conclu, et Christine de France ayant été épousée par procureur, on pensa à lui faire sa maison. La princesse, qui avoit pour François une estime et une vénération qui ne pouvoit aller plus loin, le choisit pour son premier aumônier, dans le dessein de se l'attacher et de se mettre sous sa conduite; mais ce fut justement ce qui l'empêcha de l'accepter (1). Il remercia la princesse de l'honneur qu'elle lui vouloit faire; il lui dit que la charge qu'elle lui offroit étoit incompatible avec la résidence qu'il étoit obligé de faire dans son diocèse; que Dieu lui étoit témoin que l'ame de son altesse royale ne lui étoit pas moins chère que la sienne; mais que Dieu l'avoit attaché à l'Église de Genève, que cet attachement ne souffroit point de partage, et qu'il n'y avoit que la mort qui pût le rompre. Enfin la princesse continua de le presser; il lui dit que puisqu'elle le vouloit absolument, il accepteroit cette charge, mais qu'il la prioit d'agréer que ce fût à deux conditions: l'une, qu'elle ne le dispenseroit point de la résidence; l'autre, que quand il ne feroit point sa charge, il ne recevroit point le revenu qui y étoit attaché. « Vous avez, « lui dit la princesse, des scrupules qui vont trop « loin. Si je veux vous donner vos appointements « lors même que vous ne servirez pas, quel mal « ferez-vous de les accepter? » « Madame, ré-

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

« pondit le saint prélat, je me trouve bien d'être « pauvre, je crains les richesses; elles en ont « perdu tant d'autres, elles pourroient bien me « perdre aussi. » La princesse fut obligée de consentir à ces deux conditions; il accepta la charge de premier aumônier, la fit tant que la princesse de Piémont fut en France, et dans quelques autres occasions, mais toujours aux conditions qu'il avoit proposées. Après qu'il eut accepté cette charge, la princesse, comme pour l'en investir, lui fit présent d'un diamant d'un grand prix : « A « condition, lui dit-elle, que vous le garderez « pour l'amour de moi. » « Je vous le promets, « madame, lui répondit le saint prélat, à moins « que les pauvres n'en aient besoin. » « En ce cas, « dit la princesse, qui étoit une digne fille du « grand Henri, contentez-vous de l'engager, et « j'aurai soin de le dégager. » « Je craindrois, « madame, répondit François, que cela n'arrivât « trop souvent, et que je n'abusasse enfin de votre « bonté. » En effet, il avoit une tendresse pour les pauvres qui ne lui permettoit pas de leur rien refuser; et lorsqu'il n'avoit point d'argent, on l'a vu leur donner jusqu'à des pièces d'argenterie de sa chapelle, et jusqu'à ses propres habits.

Cependant, à force de fréquenter les hôpitaux, et d'assister tous les jours des pauvres attaqués de maladies contagieuses, il tomba lui-même dangereusement malade (1). Il reconnut dans cette occasion combien il étoit aimé. L'hôtel d'Ancre, où il étoit logé, ne désemplissoit point de cardinaux, d'évêques, de princes, de gens de qualité et du peuple, qui venoient savoir des nouvelles de sa santé, ou lui rendre des visites lorsqu'il fut en état de les recevoir. Il guérit enfin de cette maladie; et lorsqu'il fut en état d'aller remercier leurs majestés des visites qu'il avoit reçues de leur part, on lui donna avis qu'une riche abbaye venoit de vaquer, et que s'il vouloit la demander au roi, on étoit assuré qu'il se feroit un plaisir de la lui donner. « Je m'en garderai bien, répondit le saint évêque. « Et comment la demanderois-je, moi qui la re- « fuserois si on me l'offroit sans la demander? » Il ajouta que le revenu de son évêché, tout pauvre qu'il étoit, suffisoit pour son entretien, et qu'il n'en vouloit pas davantage.

Cependant la cour partit pour Fontainebleau, et François, qui ne quittoit point le cardinal de Savoie, fut obligé de l'y accompagner. Un jour, comme il se promenoit seul dans le jardin, il fut joint par le cardinal de Retz, évêque de Paris; il lui dit, en l'abordant, qu'il étoit ravi de le trouver seul, qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de l'entretenir en particulier; et, sans lui donner le temps de répondre, « Vous voyez, lui « dit-il, le rang que j'occupe à la cour et au con- « seil, et vous avez été souvent témoin des af- « faires dont je suis comme accablé; cependant « je me trouve en même temps chargé du gouver- « nement d'un aussi grand diocèse que celui de « Paris : il me demanderoit tout entier, et je ne puis « lui donner qu'une petite partie de mon temps, et « souvent rien du tout. Le compte que j'en dois « rendre à Dieu m'étonne; je voudrois bien met- « tre là-dessus ma conscience en repos; que me « conseillez-vous? »

« Puisque vous me faites l'honneur de me con- « sulter, répondit François, je ne puis vous dis- « simuler que vous avez raison d'écouter sur un « point si important les reproches de votre con- « science; mais vous n'avez qu'un moyen de la « satisfaire, qui est de quitter le ministère ou l'é- « vêché. » « J'en ai pourtant trouvé un autre, ré- « pondit le cardinal, je l'ai proposé au roi, et il « l'a agréé; c'est de vous faire mon coadjuteur, « et sur cela j'ai ordre de vous offrir de sa part « vingt mille livres de pension (l'évêché de Ge- « nève sera pour l'évêque de Chalcédoine, votre « frère), d'obtenir l'un et l'autre du duc de Sa- « voie et du pape, et de faire pour cela toutes les « dépenses qui seront nécessaires. Je joins mes « prières aux siennes, ne refusez pas cette grace (1). « Paris a besoin d'un évêque comme vous, vous y « êtes estimé et aimé, et vous y ferez assurément « plus de fruit que vous ne ferez jamais dans « votre évêché de Genève. »

« Je ne puis, répondit François, assez remer- « cier sa majesté et votre éminence de l'honneur « qu'elles veulent me faire; mais vous n'y auriez « jamais pensé s'y vous m'eussiez mieux connu, « et je dois répondre à votre amitié en me décou- « vrant à vous tel que je suis. Comme je ne puis « me cacher à moi-même que je ne suis pas ca- « pable de gouverner tout seul mon évêché, j'ai « été obligé de demander un coadjuteur : com- « ment pourrois-je avoir la témérité de me charger « d'un aussi grand diocèse que celui de Paris? Dieu « me veut évêque de Genève, il m'a donné cette « Église pour épouse, il n'y a rien qui me puisse « obliger à l'abandonner pour une autre. D'ail- « leurs je me fais vieux, j'approche de la fin de ma « course; le repos me conviendroit mieux que le « travail; et pour vous ouvrir mon cœur tout en- « tier, je vous dirai que si j'en suis cru, et si je « puis en obtenir la permission, je suis résolu de « quitter mon évêché et de me retirer dans une « solitude pour me préparer à paroître devant « Dieu. Bien loin de me détourner d'un si bon

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

(1) Auguste de Sales, liv. IX; Anon., liv. III.

« dessein, aidez-moi à l'exécuter; j'ai assez vécu « pour les autres, il est temps de ne vivre plus « que pour Dieu, et de me donner tout à lui. »

Il dit ces dernières paroles d'une manière si touchante que le cardinal en fut pénétré. Il admiroit les différentes impressions opposées que l'esprit de Dieu et celui du monde font sur les cœurs; comme le premier nous cache à nous-mêmes, et nous dérobe la connoissance des vertus qu'il a mises dans nous, pour ne nous laisser voir que des défauts que souvent nous n'avons pas, pendant que l'esprit du monde, toujours aveugle, toujours trompeur, nous persuade que nous avons des qualités que nous n'avons pas, nous cache des défauts que nous avons, et nous porte à entreprendre des choses qui sont fort au-dessus de nos forces, et dans lesquelles on ne s'engageroit jamais si on se connoisoit mieux. C'est par-là, disoit-il, qu'un prélat si saint, si éclairé, si zélé, se croit indigne de l'épiscopat, pendant que des téméraires qui n'ont aucune de ces qualités, qui en ont même de tout opposées, n'oublient rien pour y parvenir. Après ces réflexions, le cardinal lui fit encore quelques instances; mais il trouva toujours un prélat ferme, détrompé des richesses, de la grandeur et de la fortune, et incapable de changer de résolution.

Quelque temps après, il prêcha devant leurs majestés dans l'église de l'Oratoire, et la veille de Noël aux Capucines en présence de la reine, toujours avec le même succès (1).

(1620) Enfin, au commencement de l'année 1620, le cardinal de Savoie et la princesse de Piémont partirent pour Turin avec le saint prélat, qui ne les accompagna que jusqu'à Annecy.

A son arrivée il fit trois actions qu'on ne peut assez louer. Pendant son absence ses officiers avoient gagné à Chambéri un procès considérable contre plusieurs gentilshommes de son diocèse, avec de grands dépens que son économe vouloit exiger à la rigueur (2). Le saint prélat ne fut pas de cet avis. « Je n'ai consenti, dit-il, à ce procès « que parce que je l'ai cru juste, et qu'il ne s'agis- « soit pas de mes intérêts particuliers, mais des « droits de mon Église, qu'il ne m'est pas permis « d'abandonner. Pour ce qui est des dépens, je « n'en veux point. Dieu me garde de me préva- « loir de pareils avantages contre qui que ce soit, « mais particulièrement contre mes diocésains « que je dois traiter comme un bon père fait ses « enfants. » L'économe voulut lui répliquer, et lui dit que ces dépens montoient à une grosse somme, et qu'il en avoit besoin pour remplacer ce qu'il avoit dépensé à la poursuite de ce procès. « Et comptez-vous pour un petit gain, repartit le « saint prélat, de regagner des cœurs que ce pro- « cès a rendus peut-être mes ennemis? Pour moi « je le compte pour tout. » A l'heure même il envoya chercher ces gentilshommes, qui ne furent pas peu surpris quand il leur remit leurs dépens, qu'ils n'avoient pas même pensé à lui demander. Qui connoit le prix des cœurs ne croira jamais les acheter trop cher. Un seul ennemi est toujours de trop; pour des amis, on ne peut en avoir assez : c'étoit une des maximes de François; aussi jamais homme ne fut plus sincèrement aimé. Il y parut à sa mort : tout son diocèse en prit le deuil, et le pleura long-temps sans s'en pouvoir consoler, quoiqu'il semblât revivre en la personne de son frère.

Cette action fut suivie d'une autre qui n'est pas moins généreuse. On a pu voir dans le cinquième livre de cette histoire qu'un des droits de l'évêque de Genève étoit d'hériter de certaines familles, lorsque les pères en mourant ne laissoient point d'enfants. Le cas arriva environ ce même temps. Un homme riche, auquel le saint prélat devoit succéder, mourut sans laisser d'autres heritiers que des collatéraux. Ils vinrent aussitôt à Annecy, pour traiter de cette succession avec l'économe de l'évêché; il portoit ses prétentions fort haut, comme étant bien informé que l'homme dont il s'agissoit avoit laissé beaucoup de bien. Les héritiers soutenoient le contraire. Ainsi l'on étoit de part et d'autre fort loin de compte. Le saint prélat en fut averti, et leur fit dire de s'adresser à lui. Ils le firent; François leur dit de lui dire en conscience à quoi pouvoit monter cette succession : ils eurent l'effronterie de lui dire qu'elle pouvoit valoir vingt écus d'or : « Eh bien, « leur dit François, donnez-les moi, voilà votre « décharge. » Ils eurent de la sorte, par un mensonge, une succession fort riche pour une somme très-modique.

Jamais surprise ne fut égale à celle de l'économe, quand il sut d'eux qu'ils en avoient été quittes à si bon marché. Il ne manqua pas de le représenter au saint prélat avec ce zèle qui alloit, comme on a dit, jusqu'à le quereller. « Que vou- « lez-vous, lui dit le saint prélat; si je n'avois pas « eu une aumône à faire, à laquelle je ne savois « comment satisfaire, c'eût été bien pis, car je ne « leur eusse rien demandé. » Ce droit de son Église lui étoit à charge, et il ne l'exigeoit jamais à la rigueur; cependant il crut ne devoir ou ne pouvoir pas s'en départir.

Pendant le dernier voyage qu'il avoit fait à Paris avec le cardinal de Savoie, il avoit épargné une année et demie de son revenu. Quand on le lui

(1) Auguste de Sales, liv. IX.

(2) Auguste de Sales, liv. IX; Anon., liv. III.

apporta, « Je ne l'ai pas gagné, » répondit-il, et il ne voulut point en profiter; mais comme sa cathédrale avoit besoin d'argenterie, il en fit faire six chandeliers et une lampe d'argent, et lui en fit présent.

Ces trois exemples font voir que quand on a le cœur grand comme le saint prelat, on peut être libéral sans être riche. Jamais homme n'aima plus à donner et moins à recevoir que lui, et c'étoit encore une de ses maximes : « Si vous avez beau« coup, donnez beaucoup: si vous avez peu, don« nez peu : quand quelqu'un est réduit à deman« der, il faut croire qu'il en a grand besoin; c'est « l'outrager que de le refuser, ou de lui faire trop « valoir ce qu'on lui donne.» C'est ce qu'il évitoit avec soin, et il donnoit souvent sans presque qu'on s'en aperçût.

La mort de Paul V, qui arriva dans ce même temps, donna lieu à l'élection du cardinal Ludovisio, qui prit le nom de Grégoire XV (1). Dès la première année de son pontificat, il envoya un bref au saint prélat, par lequel il le commettoit pour présider en son nom au chapitre général des feuillants, qui devoit se tenir à Pignerol. Il partit aussitôt, le respect qu'il avoit pour le saint-siége ne lui permettant pas d'user du moindre délai lorsqu'il s'agissoit d'exécuter ses ordres (2). La division s'étoit glissée dans ce saint ordre jusqu'alors si uni; et quoiqu'elle n'y eût pas encore altéré l'exacte discipline dont on y faisoit profession, il y avoit lieu de craindre qu'elle ne le fît enfin. Les esprits partagés ne pouvoient convenir sur l'élection d'un chef. Tous craignoient le schisme, et tous paroissoient prêts à s'y jeter.

François donna dans cette occasion des preuves d'une prudence consommée, et de cet art admirable de ménager les esprits qu'il possédoit au souverain degré; tout céda à ses raisons, tout se laissa gagner par son incomparable douceur; et, par l'élection unanime d'un général, il rendit le calme à ce saint ordre, et avec le calme il y rétablit le bon ordre.

Ce fut le père Jean de Saint-François, pour lequel toutes les voix se réunirent. C'étoit un homme d'une piété éminente et d'un savoir consommé; outre les langues vivantes, il savoit à fond la latine et la grecque, les anciennes langues orientales, l'hébraïque, l'arabe, la chaldaïque et la syriaque. Cependant ce grand savoir, qui le rendoit capable de mettre au jour tant de savants ouvrages, ne l'empêcha pas d'écrire la vie du saint prélat, et il est un des premiers qui l'a donnée en françois.

(1) Auguste de Sales, liv. X.
(2) Anon., liv. III.

Le saint prélat ayant terminé toutes les affaires qui l'avoient obligé de se rendre à Pignerol, en partit pour aller à Turin saluer leurs altesses royales. Il en fut reçu avec toute la distinction qui étoit due à son mérite et à sa vertu. Il ne croyoit faire qu'un voyage de civilité, et Dieu l'y conduisoit pour justifier une personne de qualité disgraciée, que le duc de Savoie venoit d'exiler.

Un seigneur de la cour, dont tout le monde redoutoit le crédit, avoit surpris l'esprit du duc; et la calomnie avoit été conduite avec tant d'artifice, qu'on avoit fermé à l'exilé toutes les voies pour se justifier; aucun n'osoit prendre son parti, et les personnes les plus vertueuses craignoient de se commettre avec le calomniateur (1).

François crut qu'il étoit indigne de son caractère d'user de ces ménagements. Il se fit instruire de l'affaire, alla trouver le duc et lui parla si fortement en faveur de l'accusé, qu'il lui fit connoître son innocence, et le remit dans ses bonnes graces.

Cette action fut extrêmement louée, et en effet elle a quelque chose de grand, et de fort digne de la magnanimité qui est si essentielle aux évêques. Ses amis ne laissèrent pas d'en prendre l'alarme, et de lui dire qu'ils connoissoient l'humeur emportée et vindicative du seigneur aux dépens duquel il avoit justifié l'innocent; qu'il avoit tout à craindre de son ressentiment, et qu'il feroit fort bien de se tenir sur ses gardes. « Tout le « monde me le dit ainsi, répondit le saint prélat, « mais ma vie est entre les mains de Dieu; après « tout je n'ai fait que mon devoir, car enfin qui « parlera pour les personnes innocentes et oppri« mées, si les évêques ne le font pas? »

Les craintes des amis de François n'étoient pas vaines; le calomniateur se crut perdu dans l'esprit du prince, et crut aussi qu'il n'avoit plus rien à ménager. Il le chercha quelques jours sans le trouver. Enfin il sut qu'il disoit la messe dans une église de la ville; il s'y rendit, résolu de le tuer quand il en sortiroit. Dans le moment même, Dieu lui changea le cœur, et il fut si touché de la majesté et de la dévotion avec laquelle il faisoit cette sainte action qu'il abandonna son mauvais dessein; il lui fit demander son amitié par un de ses amis, et le fit assurer qu'il auroit toute sa vie toute la vénération qui étoit due à son mérite et à sa vertu.

Le saint prélat, étant sur son départ, fut prendre congé de la princesse de Piémont. Comme elle ne lui vit point le diamant qu'elle lui avoit donné, elle lui demanda ce qu'il en avoit fait.

(1) Anon., liv. III.

« Madame, lui répondit François, il vous est aisé « de le deviner. » « Apparemment, repartit la « princesse, il n'étoit pas assez beau; je veux « vous en donner un autre d'un plus grand prix, « mais n'en faites pas comme de l'autre. » « Ma- « dame, repartit le saint prélat en souriant, je ne « vous en réponds pas, je suis peu propre à gar- « der des choses precieuses (1). » Elle ne laissa pas de le lui donner, et François partit quelques jours après. Comme il étoit en chemin, ses gens crurent l'avoir perdu, et le lui dirent tout effrayés. « Ce n'est que cela? répondit le saint pré- « lat, vous vous affligez de peu de chose; si un « pauvre l'avoit trouvé, le mal ne seroit pas si « grand. » A quelque temps de là le diamant fut retrouvé, et ses gens lui en témoignèrent autant de joie qu'ils avoient paru affligés de sa perte. « Gardez-le mieux, répondit le saint, nos pau- « vres pourront en avoir besoin. »

Ce fut en effet l'usage qu'il en fit : quand il avoit besoin d'argent pour les aumônes, il ne manquoit jamais de l'engager. Ce fut ce que dit un gentilhomme d'Annecy à la princesse même qui l'avoit donné : car comme on vint à parler de ce diamant, « Je l'ai vu, dit le gentilhomme ; il « n'est pas à l'évêque de Genève, il est à tous les « gueux d'Annecy. »

Le saint prélat, de retour, ne songea plus qu'à se préparer à la mort; il en avoit eu des pressentiments, et il se sentoit affoiblir tous les jours. Ce n'est pas qu'il fût âgé, mais ses grands travaux et ses mortifications continuelles avoient altéré la bonté de son tempérament. Cependant, avant que de raconter cette mort si précieuse devant Dieu, si digne d'une sainte vie, on a cru qu'on ne pouvoit se dispenser de parler de l'institution du saint ordre de la Visitation. C'est son chef-d'œuvre; c'est une preuve toujours subsistante de sa sagesse, de ses lumières, de son incomparable douceur, de son éminente piété; et si l'on a différé d'en parler jusqu'ici, ce n'a été que pour la raconter tout de suite et sans interruption.

(1) Auguste de Sales, liv. X.

LIVRE SEPTIÈME.

Histoire abrégée de la vie de la mère de Chantal; ses grandes qualités, ses vertus. Elle aide S. François de Sales à établir l'ordre de la Visitation de sainte Marie; elle en est la première religieuse et la première supérieure. Histoire de l'ordre de la Visitation. Vue et dessein de S. François de Sales en l'instituant; il est approuvé à Rome. Ses progrès en France et dans tous les pays catholiques de l'Europe. Plan de cet ordre; fin de l'institut. On délibère si on le soumettra à la juridiction des évêques; raisons pour et contre; l'affirmative l'emporte. Règles pleines de sagesse, de piété, de dégagement et de charité, que S. François de Sales lui donne. Grands exemples de vertu que ce saint ordre donne dans ses commencements, et continue de donner jusqu'à présent. S. François de Sales a des pressentiments de sa mort prochaine : ils ne servent qu'à redoubler son zèle et son soin pour les pauvres. Grandes charités qu'il exerce indifféremment à l'égard des catholiques et des hérétiques. Ses sentiments sur l'aumône, et sa conduite à l'égard des pauvres honteux; de quelle manière il exerçoit l'hospitalité si recommandée aux évêques par l'Écriture sainte, les Pères et les conciles. Grands exemples qu'il donne de sa patience, de sa douceur et de sa fermeté. Il travaille avec l'évêque de Chalcédoine, son coadjuteur, à la réformation de son diocèse. Il reçoit des lettres du duc de Savoie qui l'obligent de partir pour aller à Avignon joindre le prince et la princesse de Piémont. Il prend congé de son peuple. Affliction générale de tout son diocèse à son départ; grands honneurs qu'il reçoit en chemin. Opinion générale répandue partout de son éminente sainteté. Il accompagne la princesse de Piémont à Lyon, il y tombe malade de sa dernière maladie. Ses derniers sentiments, ses dernières paroles, sa mort précieuse devant Dieu. Réflexions sur sa mort. Son corps est porté à Annecy; grands honneurs qu'on lui rend. Les miracles dont sa sainte mort est suivie obligent de travailler à sa canonisation. Le roi, la reine de France et la reine douairière

d'Angleterre, le roi et la reine de Pologne, la duchesse de Savoie, le duc et la duchesse de Bavière, et le clergé de France, travaillent avec un égal empressement à l'obtenir. Sa béatification et sa canonisation. Grands éloges que le pape Alexandre VII lui donne. Ses ouvrages sont examinés et approuvés à Rome avec de grandes louanges. La réputation de sa sainteté va jusqu'aux Indes. Des peuples entiers le prennent pour leur patron auprès de Dieu. Éloge de S. François de Sales.

Il manqueroit quelque chose à l'histoire de la Visitation, et même à celle de S. François de Sales, si l'on ne parloit pas de madame de Chantal, sa fille spirituelle et sa digne coopératrice dans la fondation de ce saint ordre. Ce seroit même aller en quelque façon contre l'ordre de Dieu, que de séparer, après leur mort, des personnes qu'il avoit si saintement unies pendant leur vie. D'ailleurs leurs actions, leurs vues, leurs desseins sont tellement mêlés, qu'il n'est pas possible de les désunir. Aucun des historiens du saint prélat ne l'a fait jusqu'ici ; on a cru les devoir imiter, et commencer l'histoire de l'ordre de la Visitation par celle de sa fondatrice, aussi bien que par celle de son fondateur.

Madame de Chantal s'appeloit Jeanne-Françoise Fremiot. Elle étoit fille de Benigne Fremiot, président à mortier du parlement de Bourgogne, et de Marguerite de Berbisy, tous deux des plus anciennes familles de leur province (1). Il sortit trois enfants de ce mariage, Marguerite Fremiot, depuis mariée au baron d'Effran de la maison de Neuchèse, André Fremiot, archevêque de Bourges, et Jeanne-Françoise, mariée depuis au baron de Chantal, dont on écrit la vie.

Elle naquit à Dijon le 23 janvier 1572, jour de S. Jean-l'Aumônier ; ce qui fut regardé comme un présage de ce tendre amour qu'elle eut toute sa vie pour les pauvres, et dont elle a toujours donné des preuves si édifiantes.

Comme elle perdit sa mère de bonne heure, son père, qui étoit fort occupé de sa charge, la maria aussitôt qu'il le put, au baron de Chantal. Il étoit aîné de la maison de Rabutin ; il avoit du mérite et de la valeur, et ces deux qualités lui acquirent l'estime, l'amitié et les bienfaits de Henri-le-Grand. Elle vécut dans le mariage, comme elle avoit vécu étant fille, c'est-à-dire qu'elle fut l'exemple des femmes mariées, par sa sagesse, par sa conduite, et par sa complaisance pour son époux, comme elle l'avoit été des filles de son âge par sa modestie, sa piété et sa douceur.

Le premier ordre qu'elle mit dans sa maison, fut de régler la prière, et d'obliger ses domestiques à assister à la messe tous les jours (1). Elle vouloit qu'ils sussent que Dieu est le premier maître, et le plus digne d'être servi, et qu'ils ne devoient même servir qui que ce fût après lui, que parce que l'ordre de sa providence le demandoit ainsi, et que c'étoit lui-même qui avoit établi cette subordination si nécessaire entre les hommes. Elle les faisoit instruire avec soin, les occupoit avec discrétion, et les soulageoit avec bonté dans leurs maladies et dans leurs besoins. Alors elle se dépouilloit de l'autorité d'une maîtresse, pour se revêtir de la tendresse d'une mère, d'autant plus persuadée qu'elle servoit Jésus-Christ en les servant, qu'il avoit dit lui-même : *Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même.*

Voulant mettre ordre à la maison de son mari qui en avoit grand besoin, elle commença par elle-même : dévotions, occupations, divertissements, tout fut réglé jusqu'à ses habits ; elle les rendit aussi modestes que la complaisance pour son époux le lui put permettre, en sorte qu'on disoit d'elle qu'il ne paroissoit rien de jeune en elle que son visage. Ses occupations ordinaires étoient de lire de bons livres, de travailler pour les autels, ou pour les pauvres. Toujours attentive à prévenir leurs besoins, ou à y remédier, elle avoit coutume de dire qu'elle demandoit à Dieu ce qui lui étoit nécessaire avec plus de confiance, quand, pour l'amour de lui, elle avoit assisté ceux qu'il veut bien appeler ses membres.

Elle estimoit sur toutes choses la prière publique, elle avoit une foi extraordinaire pour son efficace : c'est ce qui la rendoit assidue aux offices de la paroisse : elle n'y manquoit jamais, et avoit soin d'y mener son mari, et tous ses domestiques.

Pendant les absences de son époux, qui étoit obligé de passer une partie de l'année à la guerre et à la cour, elle ne sortoit point de chez elle ; divertissements innocents, jeu, bonne chère, tout cessoit, jusques aux visites qui n'étoient pas de devoir, ou absolument de bienséance. Quand il étoit de retour, la complaisance qu'elle avoit pour lui l'obligeoit à changer de conduite, elle se relâchoit même de ses pratiques de dévotion. A la fin elle en eut du scrupule, et crut qu'elle pouvoit accorder ce qu'elle devoit à Dieu et à son époux ; et depuis ce temps-là, elle ne se dispensa plus de ses exercices de piété.

Le baron de Chantal, qui étoit lui-même un gentilhomme plein d'honneur et de vertu, n'y trouvoit point à redire. Il l'estimoit autant qu'il

(1) *Vie de Maupas*, première partie.

(1) *Vie abrégée de madame de Chantal.*

l'aimoit, et il avouoit lui-même que le temps n'avoit servi qu'à augmenter sa tendresse pour elle. Un fils et trois filles qu'elle lui avoit donnés, serroient les nœuds de leur union. Tout sembloit conspirer à les rendre heureux; mais il n'est point en ce monde de bonheur véritable et de durée; tout y est mêlé, et la seule fragilité des objets auxquels on s'attache devroit suffire pour nous détromper. Madame de Chantal étoit appelée à une sainteté trop éminente pour n'être pas éprouvée, et Dieu, jaloux de son cœur, n'y pouvoit souffrir de partage.

Un parent du baron de Chantal, son voisin et son intime ami, le vint voir, et l'engagea d'aller avec lui à la chasse : Chantal l'aimoit aussi peu, que son parent en étoit passionné; il ne laissa pas d'avoir cette complaisance pour lui Il avoit pris ce jour-là un habit de couleur de biche. Son parent s'y méprit, et le voyant au travers de quelques broussailles, il le prit pour une bête fauve, le tira, et lui cassa la cuisse. Chantal en tombant du coup, s'écria qu'il étoit mort; son parent accourut à ce cri, et Chantal le voyant au désespoir : « Mon cousin, lui dit-il, mon cher ami, » tu as fait ce coup sans le vouloir, tu t'es mépris, » je te pardonne de tout mon cœur. » Ensuite il envoya quatre de ses gens en quatre paroisses différentes pour ne pas manquer un confesseur. En même temps il envoya à sa femme, avec ordre de lui cacher que le coup fût mortel. On le porta cependant dans une maison du plus proche village, où madame de Chantal accourut. Dès qu'il la vit : « Madame, lui dit-il, les ordres du ciel « sont justes, il faut les respecter, les aimer et « mourir » L'extrême affliction de madame de Chantal ne lui permit pas de lui répondre, ses larmes et ses soupirs parlèrent pour elle. Dans ce moment un prêtre ayant paru, le premier soin de Chantal fut de se confesser, et il le fit avec une présence d'esprit et des sentiments si chrétiens, qu'on voyoit bien qu'il n'étoit occupé que du soin de son salut. La confession finie, le premier qui entra dans sa chambre fut ce malheureux parent qui avoit fait le coup; il venoit se jeter aux pieds de madame de Chantal pour lui demander pardon. Il avoit le désespoir peint sur le visage, et sa douleur paroissoit si vive, qu'il n'y avoit que celle de madame de Chantal qui la pût égaler. Dès que Chantal le vit, il lui tendit la main, et s'adressant à sa femme : « Madame, lui dit-il, « il faut pardonner, Dieu vous l'ordonne, et je « vous en prie. Pour moi, je lui pardonne de tout « mon cœur. »

Le premier appareil ayant été mis, on le porta chez lui, où madame de Chantal, malgré la douleur dont elle étoit accablée, lui servit de garde, de médecin et de directeur. Mais la dépense, les soins, les prières furent inutiles. Dieu, qui sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, refuse souvent de moindres graces pour en accorder de plus grandes. La fièvre prit au malade le cinquième jour, et le neuvième, après avoir reçu les sacrements avec une piété singulière, il pria sa femme et commanda à son fils de ne jamais penser à venger sa mort. Il leur dit encore qu'il la pardonnoit de tout son cœur, et il fit écrire ce pardon dans les registres de l'Église, avec l'ordre qu'il donnoit à sa famille de ne conserver aucun ressentiment de sa mort. Un moment après il expira, et laissa madame de Chantal dans une douleur plus aisée à imaginer qu'à décrire.

C'est ainsi que Dieu, par des coups éclatants et imprévus, sait dégager des cœurs qu'il veut posséder sans partage. La suite de ses desseins sur madame de Chantal ne demandoit pas un moindre sacrifice. Heureux qui sans connoître les desseins de Dieu, sans examiner ce qu'ils nous coûtent, sait s'y soumettre! plus heureux qui peut les aimer, et qui conservant pour lui un cœur de fils, croit ne pouvoir trop acheter cette liberté sainte qui nous met en état de ne vivre plus que pour lui!

Ce furent les sentiments de madame de Chantal : elle fit voir dans cette occasion que les mêmes coups qui brisent la paille, séparent le bon grain; que l'or s'épure dans le même feu où la paille est consumée, et que les mêmes afflictions qui endurcissent les méchants, et qui les portent à douter de la Providence, purifient les fidèles, et ne servent qu'à augmenter leur foi et leur amour. Elle pleura ce qui lui étoit permis, ce qu'elle se croyoit obligé d'aimer; elle s'affligea de voir rompre si tôt les nœuds que Dieu même avoit formés. Mais jetant en même temps les yeux sur cet être indépendant qui n'a rien fait que pour lui-même, sur cette puissance suprême à qui tout doit céder sans murmure, et sur cette bonté infinie qui ne permet le mal que pour un plus grand bien, elle disoit avec Job : Dieu me l'avoit donné, Dieu me l'a ôté (1); si nous recevons de lui les biens qu'il lui plaît de nous donner, pourquoi ne pas recevoir de la même main toujours également bienfaisante, les afflictions qu'il juge à propos de nous envoyer.

Cette soumission aux ordres de Dieu lui fit connoître bientôt plus clairement ses desseins sur elle; elle comprit qu'elle n'avoit pas dû s'attacher si fortement à ce qu'il lui étoit si aisé de perdre, et que Dieu seul étant exempt de la caducité attachée aux objets sensibles, étant le seul bien

(1) Job., c. XXI.

qui peut nous contenter, et qui ne peut nous être ravi malgré nous, il étoit aussi le seul à qui elle devoit s'attacher. Elle éprouva ensuite qu'il sait bien consoler par lui-même ceux qu'il afflige, et elle a avoué depuis, qu'elle ne pouvoit comprendre comment elle pouvoit être si contente, et tant souffrir.

Dans cet état de douleur et de joie, elle crut devoir suivre le conseil de S. Paul; se voyant dégagée du mariage, elle résolut de ne s'y plus engager. Dieu eut bien plus de part à cette résolution, que la vénération qu'elle avoit pour la mémoire de son mari, ou l'amour qu'elle portoit à ses enfants. Car pour n'être point tentée de la rompre, elle en fit vœu, et se donna à Dieu irrévocablement pour ne plus vivre que pour lui. Dès-lors on ne vit en elle presque plus rien d'humain: elle en donna une grande preuve lorsque, pour mieux marquer combien elle pardonnoit sincèrement la mort de son mari, elle voulut bien nommer au baptême un des enfants de celui qui l'avoit tué.

Quelque temps après elle distribua tous ses habits aux pauvres, et fit vœu de n'en porter jamais que de laine. Elle congédia une partie de ses domestiques après les avoir récompensés, et n'en retint que ceux qui étoient absolument nécessaires pour elle et pour ses quatre enfants. Ensuite elle s'appliqua toute à les bien élever, et partagea les occupations de la journée à leur éducation, au travail et à la prière.

Elle avoit un violent désir de trouver un directeur qui fût selon le cœur de Dieu, et qui pût la conduire dans ses voies; et sachant combien il étoit difficile de le rencontrer, et combien il étoit dangereux à une ame aussi docile qûe la sienne de s'y tromper, elle le demandoit à Dieu avec ardeur, jeûnoit et donnoit l'aumône à cette intention. Une dame de ses amies voyant la peine où elle étoit, lui conseilla de prendre le sien, dont elle lui dit beaucoup de bien. La sainte veuve y consentit, quoique avec une répugnance secrète, qu'elle ne put jamais vaincre: aussi n'étoit-il pas celui que Dieu lui avoit destiné, et il ne lui falloit pas moins que le saint évêque de Genève, pour parvenir à ce haut point de perfection où elle arriva depuis, sous sa conduite. Elle lui obéit cependant avec beaucoup de soumission, quoique toujours avec la même répugnance; mais sa profonde humilité lui persuadoit qu'elle ne pouvoit rien faire de pis que de se conduire elle-même.

Enfin l'an mil six cent quatre, le parlement de Bourgogne ayant obtenu du saint évêque de Genève, qu'il viendroit prêcher le carême à Dijon, elle s'y rendit pour l'entendre. Dès qu'elle l'aperçut en chaire, un mouvement secret lui dit qu'il étoit celui que Dieu lui avoit destiné pour directeur. Le saint évêque de son côté la remarqua, et se souvint de la vision qu'on a dit qu'il avoit eue au château de Sales; il crut la reconnoître pour celle qui lui avoit été montrée comme l'instrument dont Dieu devoit se servir pour l'aider à fonder un nouvel ordre. A la sortie de la chaire, curieux de savoir son nom, il rencontra l'archevêque de Bourges son intime ami, à qui il le demanda. Il lui apprit qu'elle étoit sa sœur, veuve du baron de Chantal. Dans la suite, comme il alloit souvent manger chez le président Frémiot, père de la sainte veuve, il eut occasion de l'entretenir, et il la remplit d'admiration par la sainteté de ses discours, comme il l'avoit déjà fait par celle de ses sermons. Ce fut ainsi qu'ils se connurent, et qu'il se forma entre eux cette sainte union qui donna lieu depuis à la fondation de l'ordre de la Visitation. Madame de Chantal avoit une extrême envie de lui découvrir son intérieur, mais elle étoit retenue par le vœu qu'on ne peut assez blâmer, que son directeur lui avoit fait faire, de ne parler qu'à lui des affaires de sa conscience. Un jour que le saint évêque crut la voir un peu plus parée qu'à l'ordinaire, il lui demanda si elle en seroit moins propre, si elle n'avoit pas de la dentelle à sa coëffe, et des glands à son mouchoir. La sainte veuve sur-le-champ coupa elle-même les glands, et fit découdre le soir la dentelle. Le saint prélat, qui savoit mieux que personne que rien n'est petit devant Dieu, de tout ce qu'on fait pour lui plaire, admira sa docilité, et jugea dès-lors que si elle étoit bien conduite, elle feroit de grands progrès dans la vertu.

Dans ce temps-là le directeur de madame de Chantal fut obligé de faire un voyage; pendant son absence, Dieu permit qu'elle fût exercée par des tentations si violentes, qu'ayant peur d'en perdre l'esprit, elle s'adressa au saint évêque, lui ouvrit son cœur, et sortit d'avec lui si consolée, qu'il lui sembloit, disoit-elle, que ce n'étoit pas un homme, mais un ange qui lui avoit parlé.

La facilité avec laquelle le saint prélat avoit dissipé ce grand trouble dont elle étoit agitée, et rendu la tranquillité à son ame, augmenta l'estime et la confiance qu'elle avoit en lui. Elle lui trouvoit des lumières, une prudence et une charité (qualités toutes essentielles à un directeur), qu'elle ne trouvoit point ailleurs. Il voyoit plus clair qu'elle-même dans son ame, il prévenoit ses difficultés, et ses réponses étoient si accommodées à ses besoins, qu'elle ne douta plus que Dieu ne l'eût destinée à être conduite par ce saint prélat. Dans cette vue, elle le pria de la confesser; il la refusa pour l'éprouver, puis il lui

accorda. Une paix profonde qu'elle n'avoit point encore ressentie, succéda à sa confession; mais le désir qu'elle avoit d'être sous sa conduite, augmenta en même temps. Il lui laissa espérer que cela pourroit être un jour, et lui dit qu'il falloit demander à Dieu qu'il leur fît connoître à tous deux sa volonté, et l'attendre avec tranquillité. Ce grand saint étoit ennemi des empressements, ils lui étoient suspects. C'étoit presque le seul défaut qu'il trouvoit dès-lors dans madame de Chantal; elle avoit une vivacité pour le bien qui ne lui donnoit point de repos; toujours inquiète, toujours mécontente d'elle-même, n'en faisant à son gré jamais assez, toujours prête à entreprendre des choses nouvelles pour la gloire de Dieu et pour sa sanctification.

Le saint prélat n'approuvoit pas ses inquiétudes, il savoit que l'esprit de Dieu ne se plaît point dans le trouble, qu'il aime la paix et la tranquillité du cœur; en un mot, il regardoit le grand empressement de madame de Chantal à faire le bien, comme une grande disposition à parvenir à une sainteté éminente, mais comme une disposition qu'il falloit détruire pour y arriver.

Quelques jours après, le saint évêque, prenant congé de madame de Chantal pour s'en retourner dans son diocèse, lui dit qu'il lui sembloit que Dieu approuvoit qu'il se chargeât de sa conduite, qu'il s'en convainquoit tous les jours de plus en plus, mais qu'il ne falloit rien précipiter, et qu'il ne vouloit pas qu'il y eût rien d'humain dans cette affaire. Elle reçut quelque temps après la même assurance d'un grand serviteur de Dieu, à qui elle avoit fait confidence de ce qui s'étoit passé entre elle et le saint prélat. Cependant les peines qu'elle ressentoit sous la conduite de son premier directeur augmentoient de jour en jour; il lui sembloit qu'il la conduisoit à la vérité par des voies toutes saintes, mais que ce n'étoient pas celles qui lui convenoient; que Dieu demandoit d'elle quelque autre chose qu'elle ne connoissoit point, et son empressement à faire le bien lui causoit des inquiétudes qu'elle n'avoit pas la force de modérer.

Environ ce même temps, le saint évêque et la comtesse de Sales sa mère, voulant accomplir un vœu qu'ils avoient fait à S. Claude, il en donna avis à madame de Chantal, à qui il avoit ouï dire qu'elle en avoit fait un pareil, et il lui marqua le jour qu'il devoit y arriver. Madame de Chantal s'y rendit. Elle entretint à fond le saint évêque de son intérieur, et lui fit une confession générale. Il lui leva les scrupules qu'elle avoit sur les vœux que son directeur lui avoit fait faire; et, pour calmer ses inquiétudes, il lui donna de sa main une méthode pour la règle de sa vie, à la quelle il lui conseilla de s'en tenir jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de la changer. On a cru qu'on feroit plaisir au lecteur de la rapporter ici.

Suivant cette méthode, elle se levoit à cinq heures du matin, s'habilloit seule et sans feu en toute saison, et faisoit une heure d'oraison mentale, exercice que le saint prélat recommande sur tous les autres. Ensuite elle faisoit lever ses enfants, leur faisoit faire, et à ses domestiques, la prière du matin, et les menoit à la messe. L'après-dînée elle lisoit l'Écriture sainte pendant une demi-heure, faisoit le catéchisme ou de petites instructions à ses enfants, à ses domestiques, et à ceux du village qui vouloient s'y trouver. Avant souper elle faisoit une retraite spirituelle d'un quart-d'heure, et disoit le chapelet. Le soir elle se retiroit à neuf heures, faisoit la prière et l'examen avec ses enfants et ses domestiques, leur donnoit à tous de l'eau bénite et sa bénédiction, demeuroit encore une demi-heure à prier seule. Enfin elle finissoit la journée par la lecture de la méditation pour le lendemain. Le reste du temps, dont on n'a point parlé, elle l'employoit à travailler, ou à ses affaires, ou à visiter les malades quand il y en avoit.

Suivant la même méthode, elle s'étoit fait une sainte habitude de la présence de Dieu, mais si grande qu'elle le voyoit en toutes choses, et qu'elles servoient toutes à la rappeler à lui, et en même temps si douce et si tranquille qu'on ne s'en apercevoit point, et qu'elle ne l'empêchoit point d'agir, de converser, et d'avoir l'esprit présent à toutes choses.

Ce qu'il y avoit d'admirable dans une vie si sainte et si digne d'imitation, c'est qu'elle n'étoit ni triste ni contrainte. La douceur, la liberté d'esprit, régnoient dans toutes les actions de madame de Chantal; elle étoit bonne, complaisante, d'un abord facile à tout le monde, interrompant même sans scrupule ses exercices, ou les remettant à un autre temps quand la charité et les besoins du prochain le demandoient. Ses domestiques même (gens qui la plupart du temps ne font pas réflexion à ces sortes de choses), la voyant toujours recueillie par de fréquents retours à Dieu au milieu des plus grands embarras des affaires et du ménage, disoient entre eux : « Madame « prie à toutes les heures du jour, elle ne perd « point Dieu de vue, et cela n'incommode per« sonne. » On donnoit sur cela de grandes louanges à la direction du saint prélat, et les plus grands ennemis de la dévotion demeuroient d'accord que non seulement elle ne gâte rien, mais qu'elle accommode toutes choses quand elle est bien prise.

Après que madame de Chantal eut ainsi réglé

son intérieur, elle pensa, suivant la même méthode, à réformer ce qu'elle crut qu'il y avoit encore de trop mondain sur sa personne; elle coupa ses cheveux qu'elle avoit fort beaux et en quantité, elle ne porta plus que du linge épais et uni. Elle eut un grand soin de mortifier son goût, ne mangeant que des viandes communes et sans apprêt quand elle étoit seule; que si la compagnie l'obligeoit de faire mettre quelque chose d'extraordinaire et de mieux apprêté, elle le laissoit sans affectation sur son assiette, et le faisoit donner à quelque pauvre malade. Elle jeûnoit les vendredis et les samedis, portoit la haire les autres jours, et prenoit souvent la discipline. Par la pratique d'une vie sainte, elle acquit un si grand ascendant sur ses passions, que rien ne fut capable de la troubler. On a remarqué qu'elle étoit naturellement vive, empressée et inquiète : elle perdit tous ces défauts sous la conduite du saint prélat. Il alloit toujours à régler le cœur; c'est par où il commençoit, assuré que le reste ne manquoit pas de suivre. Ainsi il n'y avoit rien d'abord de plus doux que sa conduite, il exigeoit peu de pratiques extérieures; mais quand on avoit une fois pris le goût de la dévotion, qu'il voyoit un cœur dépris de l'amour des choses sensibles et de lui-même, il le portoit, par des ménagements pleins de prudence, à la plus haute perfection. C'est ainsi qu'il en usa à l'égard de madame de Chantal. Ce grand prélat, formé sur le modèle de S. Paul, qui, pour user de ses termes, donnoit du lait aux foibles et de la viande solide aux parfaits, ne permit pas d'abord à la sainte veuve tout ce que son zèle lui suggéroit; il ne l'accabla pas; il ménagea ses forces; il l'accoutuma peu à peu à la pratique des grandes vertus. Il est vrai qu'elle fit bien du chemin en peu de temps. Mais cela n'est pas donné à tout le monde, et il faut suivre la mesure de la grace qui est donnée d'en haut.

Conformément à la même méthode de madame de Chantal, les jours de dimanches et de fêtes, autant qu'il se pouvoit, elle ne vouloit ni s'occuper, ni même entendre parler d'affaires temporelles; c'étoit des jours entièrement consacrés à Dieu et à la charité du prochain. Le service divin fini, elle alloit visiter les malades, les consoloit, faisoit leur lit, rangeoit leur ménage, et ne les laissoit manquer ni de nourriture, ni de remèdes, ni de secours spirituels.

Elle avoit toujours chez elle quelques pauvres couverts d'ulcères; elle les pansoit souvent à genoux, toujours avec respect, la foi dont elle étoit animée lui faisant voir Jésus-Christ présent en leur personne; elle les veilloit quand ils approchoient de l'extrémité, les assistoit jusqu'à la mort, et les ensevelissoit elle-même avec un courage qui étonnoit tous ceux qui n'étoient pas animés comme elle d'une parfaite charité.

C'est ainsi que madame de Chantal vivoit au milieu du monde à l'âge de trente-deux ans. C'est par la pratique de tant de vertus que Dieu la disposoit à devenir un jour la mère de tant de saintes filles, qui la regardent encore aujourd'hui comme leur fondatrice et leur modèle. Mais il semble aussi que Dieu avoit en vue, par une vie si sainte, formée sur les conseils et sur les exemples du saint évêque de Genève, de confondre par avance ceux qui devoient un jour accuser sa doctrine et sa conduite de relâchement, et d'une condescendance peu convenable à la sévérité de l'Église.

En l'année 1606 se trouvant à Bourbilly, l'une de ses terres, il y eut un si grand nombre de malades, que sa charité, toute agissante qu'elle étoit, eut bien de la peine à y suffire. Elle les assista tous de ses biens, de ses soins, de ses prières et de ses instructions. Elle en ensevelissoit souvent jusqu'à quatre par jour, sans que l'extrême danger où elle s'exposoit fût capable de la rebuter. Mais enfin, ne pouvant résister à tant de fatigues qu'elle se donna pendant près de deux mois, elle tomba malade d'une dyssenterie dont elle fut à l'extrémité. Elle donna, pendant cette maladie, des exemples d'une douceur et d'une patience invincible, ne se plaignant jamais que de la peine qu'elle donnoit, et du danger où l'on s'exposoit en la servant. Quoiqu'elle fût encore à la fleur de son âge, elle ne regretta point la vie; elle parut un peu plus touchée de ses enfants qu'elle laissoit en bas âge, et qui avoient encore bien besoin des soins d'une mère si vertueuse, si habile et si affectionnée. Mais sa soumission aux ordres de Dieu ne lui permit pas d'en témoigner la moindre inquiétude : elle crut qu'il leur tiendroit lieu de tout, et, dans cette soumission à sa providence, elle attendit la mort avec la tranquillité qu'un cœur pur et plein de confiance aux bontés de notre Seigneur a coutume d'inspirer.

Mais son heure n'étoit pas encore venue, et Dieu la réservoit pour le grand ouvrage de la fondation de l'ordre de la Visitation, qu'elle devoit commencer avec le saint évêque de Genève, et soutenir sans lui après sa mort. Elle guérit contre l'attente de tout le monde. Elle reprit ses exercices aussitôt que sa santé le lui permit, et continua à servir les malades avec autant de zèle que si sa charité n'avoit pas pensé lui coûter la vie. Mais pourquoi l'amour de Dieu ne feroit-il pas faire ce que celui de la gloire fait entreprendre tous les jours à tant de braves, qui ne laissent pas de s'exposer aux plus grands dan-

gers quoiqu'ils aient souvent été près d'y périr?

Quelque temps après elle reçut une lettre du saint prélat, qui lui mandoit qu'il croyoit nécessaire qu'elle fît un voyage à Annecy. Pour en comprendre le motif, il faut supposer que lorsqu'elle avoit fait le voyage de Saint-Claude dont on a parlé, elle avoit lié une étroite amitié avec la comtesse de Sales, mère du saint prélat, qui lui avoit fait promettre qu'elle viendroit la voir à Sales. Elle s'étoit acquittée de sa promesse l'année d'après; et pendant les entretiens qu'elle y avoit eus avec le saint évêque, il lui avoit dit qu'il méditoit un grand dessein pour lequel Dieu se serviroit d'elle. Elle lui demanda ce que c'étoit; mais le saint évêque lui répondit qu'il vouloit à loisir en méditer l'exécution, et qu'il ne pourroit le lui dire que dans un an; qu'il la prioit cependant de joindre ses prières aux siennes, et de bien recommander cette affaire à Dieu. C'étoit pour la lui communiquer qu'il la prioit de se rendre à Annecy.

Lorsqu'elle y fut arrivée, le saint prélat lui dit qu'il avoit mûrement examiné devant Dieu la proposition qu'elle lui avoit faite si souvent de quitter le monde pour embrasser l'état religieux; qu'il y avoit rencontré de grandes difficultés, mais qu'enfin il étoit temps de lui rendre réponse. Là-dessus, pour éprouver sa soumission, il lui proposa de se faire religieuse de Sainte-Claire, puis sœur de l'hôpital de Beaune, et enfin carmélite. La sainte veuve consentit à chaque proposition avec autant de docilité que si elle n'eût point eu de volonté, et qu'il ne se fût pas agi d'un engagement qui devoit durer autant que sa vie.

Alors le saint évêque, charmé de sa soumission, lui communiqua les projets qu'il avoit faits pour l'établissement de l'ordre de la Visitation, qu'ils ont institué dans la suite. Elle a avoué depuis qu'elle fut comblée de joie à cette ouverture, et qu'elle sentit un attrait de Dieu si puissant pour cette sainte entreprise, qu'elle ne douta point que ce ne fût sa volonté, et qu'il n'y dût donner sa bénédiction (1).

Cependant, comme elle avoit l'esprit excellent, un grand sens, et beaucoup d'habileté pour les affaires, elle y prévit de grandes difficultés : elles l'étoient en effet; car sans compter que tous les nouveaux établissements sont d'ordinaire exposés à de grandes contradictions, et que ce que l'usage et la coutume n'ont point autorisé est presque toujours suspect, quels obstacles n'étoit-il pas aisé de prévoir de la part même de madame de Chantal? Un fils unique, jeune et de grande espérance, qui avoit besoin de ses soins; trois filles en bas âge, à qui elle n'étoit pas moins nécessaire; des affaires embarrassées dont elle seule avoit connoissance; son père et son beau-père fort âgés, que la seule bienséance ne lui permettoit pas d'abandonner. Comment quitter tout cela pour s'établir hors du royaume? D'ailleurs sur quoi fonder cet établissement? Quels moyens, quelles ressources? Un évêque pauvre qui avoit à peine de quoi subsister, aimant les pauvres, obligé par son caractère à faire de grandes aumônes; une jeune veuve riche à la vérité, mais sur le bien de laquelle on avoit résolu de ne pas compter. La prudence humaine ne pouvoit entrer dans un pareil dessein. Aussi le saint évêque, qui avoit tout prévu, ne pouvoit s'empêcher de dire : « Je vois un chaos à tout ceci; mais la Provi- « dence, devant qui la sagesse des hommes n'est « que folie, le saura bien débrouiller quand il « en sera temps. »

En effet, peut-on considérer l'éclat où l'ordre de la Visitation est aujourd'hui dedans et dehors le royaume; tant de maisons si bien bâties et si bien fondées; ces églises si ornées et si bien pourvues de tout ce qui peut inspirer une grande idée de la Majesté divine, qui y est servie avec tant de dignité; ce grand nombre de saintes filles; cette charité, cette simplicité chrétienne, ce dégagement qui règne parmi elles, cette discipline exacte, cette retraite, cet esprit intérieur et primitif, auxquels elles sont si saintement attachées; en un mot, ces grands exemples de vertu dont toute l'Église est édifiée; peut-on considérer toutes ces choses sans remarquer la main de Dieu, qui a formé, qui appuie, et qui soutient ce saint ordre? Que si l'on ajoute à tout cela les contradictions, les traverses, les contre-temps qu'il lui fallut essuyer dans ses commencements, on demeurera d'accord qu'il a fallu beaucoup de prudence, de zèle et de courage, pour soutenir ce grand dessein, ou, pour mieux dire, que quelque chose de plus qu'humain a présidé à sa naissance et à son progrès.

Pendant le séjour de madame de Chantal à Annecy, la comtesse de Sales, charmée de son mérite, fit dessein de s'unir à elle par des liens plus étroits, et, sur cela, elle lui fit proposer par le saint prélat le mariage de sa fille aînée avec son frère le baron de Torens. La sainte veuve fut fort embarrassée à cette proposition : d'un côté elle souhaitoit fort ce mariage, et s'en croyoit fort honorée; mais elle prévoyoit de l'autre de grands obstacles de la part des deux grands-pères de sa fille, et elle étoit presque persuadée qu'ils ne consentiroient jamais qu'on la mariât hors du royaume. Elle en reçut pourtant la proposition avec de grandes marques de joie et de reconnois-

(1) Maupas, *Vie de la mère de Chantal.*

sance, promit tout ce qui dépendoit d'elle, et fit de son côté une demande à la comtesse de Sales et au saint prélat, qui fut d'emmener à Montelon avec elle la plus jeune de ses sœurs, pour l'élever auprès d'elle. Ils y consentirent tous deux ; mais elle mourut en y arrivant, de la manière qu'on l'a raconté à la fin du cinquième livre.

Madame de Chantal profita de cette occasion pour proposer à son père le mariage de sa fille avec le baron de Torens : il y fit toutes les difficultés qu'elle avoit prévues. Mais la sainte veuve lui dit avec beaucoup de fermeté qu'après la perte qu'elle venoit de causer à la maison de Sales, elle ne croyoit pas se pouvoir dispenser de la dédommager en lui donnant une de ses filles. Le président goûta cette raison, et consentit au mariage, d'autant plus volontiers que c'étoit une grande alliance, et qu'il aimoit et honoroit singulièrement l'évêque de Genève. Les parents paternels de mademoiselle de Chantal, entraînés par le consentement du président, agréèrent aussi ce mariage. La sainte veuve en donna aussitôt avis au saint évêque, qui amena le baron de Torens, pour faire la recherche de la demoiselle, qui n'avoit encore que onze ans. Le contrat de mariage fut passé, et on remit les noces à l'année suivante.

Ce mariage conclu attira les propositions d'un autre : ce fut celui de madame de Chantal même. Un seigneur de Bourgogne, fort riche, fort sage, et fort bien fait, intime ami du président Fremiot son père, la lui demanda. Le président et tous les parents de la sainte veuve souhaitoient avec passion que cette affaire se fît ; et la sainte veuve en fut d'autant plus vivement sollicitée, qu'un double mariage qu'on prétendoit faire entre leurs enfants mettoit de grands biens dans leur maison. La tentation étoit violente ; elle avoit à combattre son propre cœur. Elle ne put se défendre d'être touchée du mérite de ce seigneur, et des grands avantages que ce mariage devoit procurer à sa maison : mais Dieu, à qui rien ne résiste, quand il veut s'assurer d'un cœur, fut le maître ; et les promesses qu'elle lui avoit faites souvent de n'être jamais qu'à lui l'emportèrent enfin. Le gentilhomme se retira ; et la sainte veuve, pour sceller de son sang le vœu qu'elle renouvela de n'écouter jamais de pareilles propositions, eut le courage de graver elle-même sur son cœur avec un fer chaud le nom de Jésus (1) : action extraordinaire, plus admirable qu'imitable, mais qui ne laisse pas de marquer un grand courage et une ferme résolution de n'être jamais qu'à Dieu. Elle crut même que pour éviter à l'avenir des persécutions semblables à celles qu'elle venoit d'essuyer, et pour ne plus s'exposer elle-même à être tentée sur le mariage, elle devoit s'ouvrir au président son père du projet qu'elle avoit formé avec le saint évêque de Genève, et du dessein où elle etoit de quitter tout-à-fait le monde. Quelques jours après, se trouvant seule avec lui, elle lui dit que depuis la mort de son mari elle s'étoit toujours sentie très-vivement pressée d'abandonner le monde, pour ne plus vivre que pour Dieu ; qu'elle craignoit de se rendre coupable, en résistant plus long-temps à sa vocation ; que sa fille aînée étoit mariée, les deux autres en religion, qu'il avoit bien voulu se charger de son fils, et qu'elle ne pouvoit le laisser en de meilleures mains ; qu'ainsi il n'y avoit plus rien qui l'empêchât d'obéir à la voix de Dieu, qui l'appeloit depuis si long-temps, que le défaut de son consentement, qu'elle le supplioit de lui accorder.

A cette proposition le bon vieillard, surpris et touché jusques au fond du cœur, pleura amèrement, puis l'embrassant tendrement : « Eh quoi ! « lui dit-il, ma chère fille, comptez-vous donc « pour rien un père comme moi, qui vous a tou- « jours aimée avec tant de tendresse ? Ah ! lais- « sez-moi mourir avant que de m'abandonner, et « puis vous ferez tout ce qu'il vous plaira. » La violence de sa douleur l'empêcha d'en dire davantage, et il resta dans un accablement qui auroit fait pitié à une personne moins sensible que madame de Chantal. Elle ne s'attendoit pas à un si rude assaut ; elle fut attendrie, mais elle demeura ferme dans son dessein. Cependant, pour ne pas laisser son père sans consolation, elle lui dit que ce qu'elle venoit de lui proposer n'étoit qu'une simple vue qu'elle avoit cru lui devoir confier comme à son bon père ; qu'il n'y avoit encore rien de fait, et qu'elle ne disposeroit jamais d'elle-même sans son consentement. Le président la prit au mot ; et pour s'assurer davantage de ce qu'elle disoit, il lui fit promettre de ne rien résoudre qu'il n'eût parlé au saint évêque de Genève, et lui promit de son côté de s'en tenir à ce qu'il décideroit.

Madame de Chantal crut avoir tout gagné par cette promesse de son père ; car elle ne doutoit pas que le saint prelat, avec qui elle étoit d'accord, ne conclût en sa faveur, et n'obtînt enfin le consentement de son père, qu'elle désespéroit d'obtenir par elle-même.

Mais elle eut à se combattre elle-même : quand elle fut seule, cette fermeté qu'elle avoit fait paroître l'abandonna ; il lui sembla qu'il y avoit de l'inhumanité et par conséquent de l'illusion dans le dessein qu'elle avoit fait de quitter son père et

(1) Maupas, *Vie de madame de Chantal.*

ses enfants : la nature parla hautement dans son cœur, la raison appuya les sentiments de la nature, la foi lui parut les approuver ; l'esprit ennemi de notre salut, qui sait si bien profiter de nos foiblesses, s'en mêla aussi. De tout cela il se forma une violente tempête, qui changea son dessein en irrésolution ; l'irrésolution même céda à une résolution contraire ; et tout étonnée qu'elle eût pu se résoudre à rompre des liens que Dieu même avoit formés, tantôt elle condamnoit son dessein, puis elle se condamnoit elle-même de l'avoir condamné.

Elle étoit en cet état lorsque l'archevêque de Bourges, son frère, averti par le président du dessein de sa sœur, arriva à Dijon. Ils se joignirent ensemble, et firent un terrible effort sur cet esprit déjà ébranlé.

L'archevêque, qui avoit dans sa famille toute l'autorité que son caractère, soutenu d'un grand mérite, pouvoit lui donner, blâma hautement la résolution de sa sœur. Il lui soutint qu'il y avoit plus de vertu à vivre dans la perfection de l'état où Dieu nous a mis, qu'à suivre, sous l'ombre du zèle, un pur caprice, une inquiétude pleine d'illusion, qui nous portoit à nous en tirer. Il l'accabla de raisons et d'autorités ; et enfin il se réduisit à prétendre que quand elle auroit à exécuter son dessein, elle ne pouvoit se dispenser d'attendre que ses enfants fussent pourvus, et qu'elle eût rendu les derniers devoirs à son père, qui, dans un âge aussi avancé, ne pouvoit se passer de ses soins.

C'est ainsi que les plus saintes entreprises sont souvent blâmées et traversées par les personnes les plus éclairées et les mieux intentionnées ; et dans la vérité, à ne bien prendre les choses qu'en général, à n'en juger que selon les apparences, la résolution de madame de Chantal n'étoit pas pour être approuvée de tout le monde. Il faut voir ce que voient les saints, il faut sentir ce qu'ils sentent pour bien juger de leur conduite ; et peut-être qu'encore aujourd'hui on blâmeroit le dessein de madame de Chantal, si l'éminente sainteté à laquelle elle est parvenue en l'exécutant ne l'avoit pas justifié.

Cependant quelque irrésolue que fût la sainte veuve, et quelque déférence qu'elle eût pour l'autorité du président et pour les lumières de l'archevêque, elle ne voulut pas abandonner son dessein, et l'on s'en remit enfin à la décision du saint évêque de Genève. Il arriva quelque temps après, avec le baron de Torens son frère, qui venoit achever son mariage avec mademoiselle de Chantal.

Le lendemain des noces, madame de Chantal, que quelques conférences qu'elle avoit eues avec le saint prélat avoient raffermie dans son dessein, pria le président son père et l'archevêque de Bourges d'en conférer avec lui. Ils s'enfermèrent tous trois pour cela. Une heure après ils firent appeler madame de Chantal. Jamais elle ne fit paroître plus de sagesse et de fermeté. Elle rendit compte de son dessein et de sa conduite. Elle fit voir clairement le bon ordre qu'elle avoit mis dans la maison de ses enfants, qu'elle laissoit sans dettes et sans procès. Elle fit voir qu'il étoit juste qu'ayant vécu si long-temps pour eux, il lui fût permis de vivre enfin pour Dieu et pour elle-même, et qu'on pouvoit d'autant moins le lui refuser, que l'état qu'elle vouloit embrasser ne l'empêcheroit pas de veiller sur leur conduite, et même sur leurs affaires quand il seroit nécessaire.

Le saint prélat ajouta que cela lui seroit d'autant plus facile, qu'il ne prétendoit pas qu'on gardât la clôture dans son nouvel institut ; que celles qui s'y engageroient auroient la liberté de sortir pour visiter les malades, et assister le prochain dans toutes les occasions où leur charité pourroit lui être de quelque secours ; que madame de Chantal, par son engagement, ne seroit pas déchargée du soin de ses enfants ; que c'étoit un devoir indispensable dont elle répondroit à Dieu, et dont personne ne pouvoit la dispenser ; qu'elle pourroit même élever ses deux cadettes auprès d'elle ; et qu'il consentiroit toujours qu'elle fît tous les voyages qui seroient nécessaires pour les affaires et pour l'établissement de ses enfants.

Ces espérances ébranlèrent le président et l'archevêque ; et le saint prélat acheva de les résoudre à donner leur consentement, en leur représentant que le dessein de madame de Chantal n'avoit pas été formé témérairement et à la hâte, qu'il l'avoit examiné lui-même avec toute l'attention qu'il méritoit, mais que plus il s'y étoit appliqué, il lui avoit paru tant de marques de la vocation divine qu'il avoit craint de s'opposer à la volonté de Dieu en l'en détournant ; qu'il les prioit de faire eux-mêmes réflexion qu'on s'opposoit en vain à ses desseins, et qu'ils devoient s'estimer heureux de contribuer à leur exécution. Enfin le saint prélat sut tourner cette affaire en tant de manières, qu'il obtint le consentement de l'archevêque et du président.

Cette difficulté levée, il en restoit une autre, qui étoit de savoir où l'on établiroit la première maison de l'ordre où madame de Chantal devoit demeurer. Le président vouloit que ce fût à Dijon, afin de l'avoir plus près de lui ; l'archevêque, que ce fût à Autun, pour être plus à portée du bien de ses enfants : mais la sainte veuve fut

d'avis que ce fût à Annecy. Elle en rendit deux raisons : l'une, que dans les commencements d'un nouvel institut, il ne se pouvoit pas faire qu'on n'eût souvent besoin des lumières et des conseils de l'instituteur; l'autre, qu'étant proche de Torens, elle en seroit plus utile à sa fille nouvellement mariée, qu'elle la pourroit voir plus souvent, et la conduire dans l'ordre de ses affaires et même de son domestique. Le saint évêque appuya ces deux raisons, l'archevêque les trouva plausibles, et le président s'y rendit enfin, en disant avec un grand soupir : « Je vois « bien qu'il faut faire le sacrifice tout entier : il « m'en coûtera la vie; mais, mon Dieu, il ne « m'appartient pas de m'opposer à votre vo- « lonté. » On régla ensuite le départ de madame de Chantal pour Annecy dans six semaines.

Le saint évêque, ayant ainsi réglé toutes choses, partit pour s'en retourner dans son diocèse, et madame de Chantal l'accompagna jusqu'à Montelon, qui étoit une de ses terres. Pendant le peu de séjour qu'il y fit, la sainte veuve le pria un dimanche de faire une exhortation aux habitants; il le lui accorda, et il le fit si utilement, qu'il convertit un jeune débauché, qui fut depuis capucin, et mourut dans cet ordre, après y avoir donné mille exemples de vertu.

Pendant le même séjour, mademoiselle de Brechar, d'une bonne maison du Nivernois, qui demeuroit dans le voisinage de Montelon, vint voir le saint évêque, se confessa à lui, et le consulta sur le dessein qu'elle avoit depuis longtemps de se faire religieuse. Le saint prélat en prit occasion de lui demander si elle voudroit bien courir la fortune de madame de Chantal, et être une de ses compagnes. Elle reçut cet ordre avec beaucoup de joie, et le saint prélat lui promit une place auprès d'elle dans son nouvel établissement.

Dans ce même temps mademoiselle Favre, fille du premier président de Savoie, fut inspirée dans un bal de quitter le monde; dès que le saint prélat fut de retour, elle se mit sous sa direction, et le lui proposa. Il approuva son dessein, et jugea même qu'elle étoit libre d'être encore une des compagnes de madame de Chantal (1). Une autre demoiselle de Savoie, nommée Chatel, qui étoit alors en Allemagne, fut touchée de Dieu dans ce même temps, et résolut à son retour de se mettre sous la conduite du saint évêque; elle le fit; et fut encore jugée digne d'aider à madame de Chantal à fonder l'ordre de la Visitation. Mademoiselle Fichet du Faussigny fut aussi appelée d'une manière extraordinaire, et fut la quatrième que Dieu joignit à madame de Chantal. Mademoiselle de Blosnay, née dans le Chablais, fut la cinquième. Le saint prélat avoit pour elle une estime particulière. Ce fut elle qui succéda à madame de Chantal à la supériorité du premier monastère d'Annecy.

Pendant que Dieu préparoit ainsi des personnes choisies pour l'exécution de ses desseins, le temps dont on étoit convenu pour le départ de madame de Chantal arriva. Tout étoit prêt pour le voyage, lorsque le président son père lui témoigna qu'il n'avoit encore pu se résoudre à se séparer d'elle, et la pria de différer son départ jusqu'après Pâques de l'année suivante; elle le lui accorda, ne croyant pas devoir refuser cette consolation à un père âgé, et qui avoit besoin de tout ce temps pour se résoudre à une si triste séparation.

Au temps prescrit, le baron de Torens arriva pour prendre sa femme, et conduire sa belle-mère à Annecy. Il ne restoit plus à la sainte veuve, pour partir, qu'à être payée d'une somme considérable, due à feu son mari; mais comme on la lui disputa, elle aima mieux la remplacer à ses enfants sur ce qui lui étoit dû, que de plaider et de différer son départ. Cette générosité l'incommoda, et il lui resta si peu de chose, que ses biens ne furent pas d'un grand secours pour l'établissement de l'ordre dont elle devoit être la mère. Une conduite si désintéressée lui fit d'autant plus d'honneur, et à son saint directeur, qu'il est rare qu'on s'oublie soi-même dans des occasions aussi pressantes. Mais l'ordre de la Visitation devoit être fondé sur l'esprit de désintéressement, sur un parfait abandon à la Providence; et d'ailleurs le saint prélat n'approuvoit point ces établissements qui se font aux dépens des familles et des héritiers légitimes. Il se piquoit d'avoir les mains nettes, et ne s'accommodoit point de ces directions lucratives qui déshonorent en même temps le directeur et les personnes dirigées, dont le contre-coup porte contre la religion, et rend la dévotion suspecte.

Tous les obstacles étant ainsi levés, et le temps de son départ venu, elle fut prendre congé du baron de Chantal son beau-père. Nonobstant les mauvais traitements qu'elle avoit reçus de lui, elle se jeta à ses pieds, lui demanda pardon si elle lui avoit déplu, le pria de lui donner sa bénédiction, et lui recommanda son fils.

Ce bon vieillard, âgé de quatre-vingt-six ans, qui se sentoit coupable envers elle de bien des choses, admira sa vertu, parut inconsolable, l'embrassa tendrement, et lui souhaita tout le bonheur qu'elle méritoit. Dans toutes ses terres ce fut une véritable désolation; il n'y eut personne qui ne crût perdre en elle une mère, un appui,

(1) Maupas, deuxième partie.

une ressource dans tous ses besoins. Les pauvres surtout, croyant tout perdre en la perdant, témoignèrent leur affliction par leurs larmes, par leurs cris, et par tout ce qui peut exprimer la plus vive douleur. Elle leur dit à tous adieu, leur fit une petite exhortation, les embrassa, se recommanda à leurs prières, et partit pour Autun, emmenant avec elle monsieur et madame de Torens, les demoiselles de Chantal sa fille et de Brechar, et le jeune Chantal son fils, âgé de quatorze à quinze ans : pour sa troisième fille, elle étoit morte depuis peu.

Madame de Chantal, étant arrivée à Dijon, crut devoir se munir du pain des forts contre les assauts que la tendresse et la compassion alloient lui livrer, dans la séparation de ce qu'elle avoit de plus cher : elle n'étoit pas de ces personnes dures qui ont étouffé tous les sentiments de la nature, ou qui ne les ont jamais ressentis; elle savoit que la grace se contente de les régler sans les condamner. Elle étoit fille, elle étoit mère; elle ressentoit pour un père qui l'avoit tendrement aimée tout ce que la plus tendre reconnoissance peut inspirer. Elle avoit pour ses enfants tout l'amour dont le cœur d'une bonne mère est capable : ils le méritoient; ils étoient bien faits, bien nés, ils avoient toujours été élevés sous ses yeux, elle avoit eu soin de les former elle-même à la vertu. On ne rompt pas de pareils engagements sans se faire une extrême violence; tout se révolte, tout se soulève au fond du cœur. Qu'il en coûte dans ces occasions, et que de pareils sacrifices sont difficiles à résoudre, et plus encore à exécuter!

Le premier objet qui se présenta à elle en entrant chez le président son père, fut son fils unique tout en larmes, qui se vint jeter à son cou; il la tint long-temps embrassée, et fit et dit en cet état tout ce qu'on peut dire et faire de plus capable d'attendrir. Cette vertueuse mère reçut ses caresses avec sa tendresse ordinaire; elle eut la force de le consoler, elle essuya ses larmes, prête elle-même à en répandre; mais, quoiqu'accablée de douleur, elle eut la force de passer outre, pour aller prendre congé de son père. Son fils fit de nouveaux efforts pour la retenir, et, n'en pouvant venir à bout, il se coucha au travers de la porte par où elle devoit passer. « Je « suis trop foible, lui dit-il, madame, pour vous « arrêter; mais au moins sera-t-il dit que vous « aurez passé sur le corps de votre fils unique « pour l'abandonner. » Un spectacle si touchant l'arrêta, ses larmes, jusque-là retenues, coulèrent en abondance; mais la grace, plus forte que la nature, l'emporta. Elle passa sur le corps de ce cher enfant, et fut se jeter aux pieds de son père, le supplia de la bénir; et d'avoir soin du fils qu'elle lui laissoit.

Quelque temps qu'eût eu le président pour se préparer à cette triste séparation, il n'avoit encore pu s'y résoudre; il reçut sa fille les larmes aux yeux et le cœur si serré de douleur, qu'il faillit à en mourir. Il embrassa sa fille, et levant au ciel ses yeux tout baignés de larmes : « O mon « Dieu, dit-il, quel sacrifice me demandez-vous! « Mais vous le voulez, je vous l'offre donc cette « chère enfant; recevez-la, et me consolez. » Ensuite il la bénit, la releva et l'embrassa; mais il n'eut pas la force de l'accompagner. Elle sortit seule de sa chambre, et trouva une grande compagnie qui l'attendoit; parents, amis, domestiques, tout fondoit en larmes. Ce fut un autre combat à rendre; mais elle le soutint avec tant de fermeté, que, s'étant souvenue qu'on lui avoit vu répandre des larmes, et appréhendant qu'on n'attribuât sa douleur au repentir de son entreprise, elle se tourna vers la compagnie, et lui dit avec un visage serein : « Il me faut pardonner « ma foiblesse, je quitte mon père et mon fils « pour jamais; mais je trouverai Dieu partout. » Elle partit ensuite, et arriva heureusement à Annecy, accompagnée du saint évêque et des plus considérables de la ville, qui étoient allés la prendre à deux lieues de là; elle y fut quelque jours à conférer avec son saint directeur des moyens d'exécuter au plus tôt leur entreprise, après lesquels elle mena madame de Torens chez son mari, et y demeura tout le temps qu'on jugea nécessaire pour apprendre à la nouvelle mariée à conduire ses affaires et son ménage.

Dès que madame de Chantal fut de retour à Annecy, les demoiselles Favre et de Brechar, qui s'y étoient rendues, la vinrent prier de les recevoir pour ses premières religieuses. Elle le leur accorda sur le témoignage du saint prélat, qui leur avoit déjà donné son approbation. Toutes choses ayant été préparées pour le jour de la Pentecôte, auquel on avoit projeté de faire l'établissement, on fut obligé de le retarder. Une dame qui avoit donné parole au saint prélat de se joindre à madame de Chantal, et qui avoit fait le marché de la maison où l'on devoit s'assembler, se dédit; la grandeur de l'entreprise l'étonna, elle la trouva au-dessus de ses forces. Elle consulta la prudence humaine, qui avoit été fort peu écoutée dans le projet dont il s'agissoit; la confiance en Dieu, l'abandon à sa providence ne se trouva point de son goût. Ce fut une marque de la protection de Dieu de ce que cette dame ne s'engagea pas; l'inconstance de son esprit auroit embarrassé; il ne falloit dans ces commencements que des ames fortes et épurées, capables de ré-

sister aux contradictions des hommes, sans vues, sans retour pour le monde, et prêtes à tout entreprendre pour la gloire de Dieu.

Madame de Chantal donna dans cette occasion un exemple bien contraire de son dégagement. Quoiqu'elle n'eût pas même fait vœu de pauvreté, et qu'on n'eût pas même fait dessein de la comprendre dans les premiers vœux des filles de la Visitation, elle crut dans ces commencements devoir donner à ses proches une nouvelle preuve de son désintéressement, et à ses religieuses un grand exemple d'un parfait dévouement. Elle consulta sur cela le saint prélat; et comme il étoit l'homme du monde le plus désintéressé, quoiqu'il se trouvât sans ressources pour son nouvel établissement, il approuva qu'elle se dépouillât de tout son bien et même de son douaire en faveur de ses enfants, et qu'elle se contentât d'une pension que l'archevêque de Bourges son frère lui assura.

Cette action fut presque autant blâmée que louée. Les personnes de piété admirèrent le désintéressement de la sainte veuve; mais les gens du monde, qui aiment à censurer ce qu'ils n'ont pas le courage d'entreprendre, trouvoient une grande imprudence à établir une maison de filles sans aucun fonds. Le saint prélat demeuroit d'accord qu'à juger des choses humainement, il y en paroissoit beaucoup; mais il ne prétendoit pas aussi que l'établissement de l'ordre de la Visitation fût un ouvrage de la prudence humaine. Le succès justifia sa conduite, fit voir que Dieu a soin de ceux qui s'abandonnent à sa providence, et qu'il sait même enrichir dès ce monde ceux qui ont tout quitté pour lui.

Cependant comme les difficultés encourageoient plutôt qu'elles ne rebutoient le saint prélat lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu, il prit le marché que la dame avoit fait de la maison dont on a parlé, y fit faire une chapelle et les lieux réguliers nécessaires à une communauté, et disposa tout pour faire la cérémonie de la fondation le jour de la sainte Trinité.

La veille de ce jour tant souhaité de la sainte veuve et de ses deux compagnes, elle fut si violemment tentée d'abandonner son dessein, qu'elle faillit à y succomber. Toute la douleur de son père et de son beau-père, de son fils, de ses parents, et de tant d'autres gens qui avoient besoin de son secours, et à qui elle devenoit inutile, se présentoit à son esprit et lui déchiroit le cœur. Sa conscience même la tourmentoit, et lui reprochoit, comme la dernière des inhumanités, et comme une conduite également odieuse à Dieu et aux hommes, d'avoir abandonné un père accablé de vieillesse, et des enfants jeunes qui paroissoient ne pouvoir se passer de ses soins. Tout ce que l'archevêque de Bourges lui avoit dit pour la détourner de son dessein lui paroissoit incontestable; et elle croyoit voir sa condamnation dans ce passage de l'Écriture-sainte, qui traite d'infidèles tous ceux qui abandonnent leur famille et leurs enfants (1). Enfin, pendant trois heures que dura cette violente tentation, plus aisée à imaginer qu'à décrire, il ne se présenta rien à son esprit qui pût justifier l'engagement qu'elle alloit prendre. Dans cet accablement elle s'adressa à Dieu, lui représenta qu'elle n'avoit rien fait que pour lui plaire et être à lui, que c'étoit son unique motif, qu'il le connoissoit, lui qui voyoit le fond des cœurs. Elle le pria ensuite de l'éclairer, de ne pas permettre qu'elle se trompât, et de ne pas rejeter une ame innocente qui ne cherchoit que lui, et qui se jetoit entre ses bras. Le père des miséricordes, le Dieu de toute consolation exauça ses prières, et il répandit dans son esprit tant de lumières, tant de joie et de consolation dans son cœur, qu'elle ne douta plus qu'il n'agréât le sacrifice qu'elle étoit prête de lui faire,

C'est ainsi que les plus grands saints sont tentés, et qu'à l'exemple de Job Dieu permet quelquefois que l'ennemi de notre salut fasse contre eux des efforts auxquels la foiblesse humaine ne pourroit jamais résister si elle n'étoit soutenue d'en haut. Notre orgueil a besoin de ces épreuves pour être dompté; et nous ne comprendrions jamais assez combien l'ouvrage de notre salut dépend de Dieu, si notre propre expérience ne nous apprenoit tous les jours que, n'étant presque rien dans l'ordre de la nature, nous sommes encore moins dans celui de la grace. Mais aussi c'est ainsi qu'une prière humble et fidèle n'est jamais rejetée, et que le secours du ciel ne manque point à ceux qui le demandent avec un cœur contrit et humilié.

Ce fut donc le sixième de juin de l'année 1610, jour de la fête de la sainte Trinité et de S.-Claude, qui se rencontroient ce jour-là, que madame de Chantal, les demoiselles Favre et de Brechar, sous la conduite de S. François de Sales, commencèrent l'établissement de l'ordre de la Visitation (2); nouvel institut, mais infiniment utile au public par la réception qu'on y fait des veuves et des infirmes, par le peu d'égard qu'on y a au bien et à la naissance, et par la seule considération qu'on y fait de la vertu et de la vocation de Dieu.

Le saint évêque, après les avoir confessées et communiées, leur donna des règles pleines de

(1) I. Tim., c. v, v. 8.

(2) Maupas, deuxième partie.

sagesse et de douceur, qu'il avoit composées pour elles, et leur fit une exhortation sur la fidélité avec laquelle elles devoient les pratiquer. Il leur parla avec éloge du mépris qu'elles faisoient du monde, et du bonheur qu'elles alloient avoir d'être tout à Dieu, et leur promit la paix du cœur, cette paix que Dieu seul peut donner.

Enfin, comme il avoit cru plus utile au prochain de leur laisser la liberté de sortir pour servir les malades que de les renfermer, il ne leur enjoignit la clôture que pour l'année de leur noviciat seulement. Il ne changea point la forme de l'habit qu'elles portoient dans le monde, il se contenta d'ordonner qu'il seroit noir, et que les règles de la plus exacte modestie y seroient observées. Il les obligea à peu d'austérités corporelles, le but qu'il s'étoit proposé qu'on reçût les infirmes et les personnes d'une complexion délicate ne le permettant pas.

Mais en récompense il les obligea à une vie si intérieure, si détachée des choses du monde, et si uniforme; il les soumit à une discipline si exacte, il sut occuper tout leur temps d'une manière si sainte, il donna tant à l'esprit et si peu au corps, qu'encore aujourd'hui bien des gens trouvent leur vie plus mortifiée que celle qu'on pratique dans les religions les plus austères.

Cependant la douceur et la sainteté de leurs mœurs, la simplicité chrétienne, la parfaite charité qui régnoit parmi elles attira en peu de temps à un genre de vie si raisonnable et si parfait un grand nombre de saintes filles qui, pour avoir le courage de quitter le monde, n'avoient pas la force de supporter de grandes austérités corporelles. Madame de Chantal, dans la seule année de son noviciat, ne reçut pas moins de dix filles, nombre considérable pour un institut qui ne faisoit que de naître, et qui à peine étoit formé.

Le saint prélat ne cessoit de bénir Dieu du progrès de son ouvrage, et d'attirer sur lui de nouvelles bénédictions en le perfectionnant tous les jours de plus en plus. Les contradictions et les contre-temps qu'il eut à essuyer dans ces commencements n'affoiblissoient point ses espérances, et on lui a ouï dire souvent au plus fort des difficultés qui se présentoient : « J'espère toujours « que le Dieu de nos pères multipliera nos filles « comme les étoiles du ciel et le sable des mers. »

On peut dire que sa confiance n'a point été trompée, puisqu'il y a déjà plusieurs années que l'on comptoit cent cinquante monastères de l'ordre de la Visitation, et plus de six mille six cents religieuses qui remplissoient ces monastères (1).

Le temps de la profession de madame de Chantal étant arrivé, elle écrivit au saint prélat, qui étoit alors à Sales, pour lui témoigner la sainte impatience où elle étoit d'achever son sacrifice, et de se donner à Dieu sans retour; mais ce fut d'une manière si pleine de ferveur et si touchante, qu'on a cru ne se pouvoir dispenser de rapporter sa lettre dans ses propres termes :

« Quand viendra donc ce jour bienheureux, « monseigneur, où je ferai l'irrévocable offrande « de moi-même à mon Dieu? Sa bonté m'a rem- « plie d'un sentiment si extraordinaire et si pres- « sant de la grace d'être sienne, que si ce désir « dure dans cette violence, il me consumera; « mais que dis-je? j'affoiblis le don de Dieu par « mes paroles. Oh! que c'est une chose pénible à « l'amour que cette barrière de l'impuissance! « Tout le monde mourroit d'amour pour ce Dieu « tout aimable, si je pouvois faire sentir la dou- « ceur qu'il y a de l'aimer (1). »

L'on peut juger, par ces sentiments de madame de Chantal encore novice, à quel haut point de perfection la grace l'éleva depuis, et quel bonheur c'est que d'aimer Dieu, et de s'attacher uniquement à lui. Aussi le saint prélat fut-il si touché de cette lettre, qu'il quitta tout pour venir l'examiner avec ses deux compagnes, et les reçut à la profession.

Fort peu de temps après, le président Fremiot, père de la mère de Chantal, mourut à Dijon (2). Le saint prélat, qui perdoit en lui un de ses plus chers amis, lui en apprit la nouvelle. Elle en fut d'autant plus vivement touchée qu'elle ne pouvoit s'empêcher de s'accuser d'avoir peut-être abrégé ses jours en l'abandonnant. L'état où se trouvoit par cette mort le jeune Chantal son fils, gentilhomme d'une grande espérance, qu'elle avoit laissé chez son père en quittant le monde, fit juger au saint prélat qu'elle ne pouvoit pas se dispenser de faire un voyage en Bourgogne. Elle obéit, et partit aussitôt accompagnée de la mère Favre, et du baron de Torens son gendre.

Pendant quatre mois que dura ce voyage, elle mit ordre aux affaires de sa maison avec une prudence qui fut admirée de tout le monde, donna un gouverneur à son fils, le mit à l'académie, et s'en retourna à Annecy.

Elle reprit aussitôt ses exercices de piété et de charité envers le prochain avec une nouvelle ferveur; outre les pratiques intérieures et domestiques, elle alloit tous les jours elle-même avec une ou deux de ses compagnes visiter les malades, les soulager et les servir avec un zèle qui ne peut être inspiré que par la charité la plus ardente. Rien

(1) Anon., liv. XI.

(1) Maupas, deuxième partie.

(2) *Ibidem.*

n'étoit capable de la rebuter, ni les maladies les plus malpropres et les plus contagieuses, ni le chagrin et la mauvaise humeur des malades, ni le danger continuel auquel elle s'exposoit. Ses saintes compagnes la secondoient avec un zèle qui ne cédoit qu'au sien, et il y avoit entre elles une sainte émulation à se charger des emplois les plus bas, les plus pénibles et les plus répugnants à la nature. La mère de Chantal ne paroissoit supérieure que dans ces occasions ; partout ailleurs douce et humble, et toujours prête à céder, elle ne vouloit l'emporter que lorsqu'il y avoit le plus de peine et de danger. Le saint prélat, bien loin d'animer son zèle, n'étoit occupé qu'à le tenir ; comme elle regardoit Jésus-Christ dans les pauvres, elle croyoit qu'elle n'en faisoit jamais assez pour leur soulagement.

Tant de travail du corps et de l'esprit épuisa enfin la santé de la mère de Chantal ; la nature succomba sous des fatigues qui auroient accablé les plus robustes ; elle tomba dangereusement malade, et Dieu permit que ce saint ordre qui devoit être ouvert aux infirmes eût pour fondatrice une personne qui, par sa propre expérience, pût compatir aux infirmités de ses religieuses, et les former, par ses exemples, à la compassion et à la charité si nécessaire pour le soulagement des malades. Elle souffrit long-temps des maux si violents et si inconnus, que les remèdes, bien loin de la soulager, ne servoient qu'à les augmenter. Le saint prélat, qui la regardoit comme le soutien de son ordre dans ses commencements, n'oublia rien pour sa santé. On appela de tous côtés les médecins les plus habiles ; mais, bien loin de guérir son mal, à peine en connoissoient-ils la cause. Dans cet état d'abandon tous les secours humains étant inutiles et ayant même cessé, Dieu, qui blesse et qui guérit, qui ôte et qui rend la vie quand il lui plaît, lui redonna la santé. Sa convalescence fut longue, mais enfin elle recouvra entièrement ses forces.

Dès qu'elle se vit en état d'agir, elle pensa à changer de maison ; le nombre de ses filles étoit augmenté au point que la première que le saint prélat leur avoit donnée ne suffisoit plus pour les loger. Tout sembloit devoir favoriser son dessein, les plus grands services qu'elle et ses compagnes rendoient au public devoient le lui rendre favorable : mais il arrive souvent, par une espèce de fatalité dont il seroit assez difficile de rendre raison, que les entreprises les plus utiles sont les plus traversées ; Dieu le permet ainsi pour faire voir qu'il n'y a ni force, ni sagesse, ni obstacles, qui puissent empêcher l'exécution de ses desseins.

Le saint prélat et la mère de Chantal eurent à essuyer dans cette occasion l'opposition du public et des particuliers ; le prince même leur fut contraire, tout le monde se souleva contre eux ; et, comme il l'écrit lui-même à un de ses amis, ils eurent à souffrir des indignités cruelles (1). La patience et la prudence du saint prélat surmontèrent tous les obstacles, et il eut enfin la satisfaction de voir commencer et achever le premier monastère d'Annecy.

La réputation des filles de la Visitation commença dès-lors à se répandre partout ; la haute opinion que l'on avoit de la sainteté et des lumières du fondateur, de la fondatrice et des religieuses formées de leurs mains, portoit les villes à l'envi à les demander pour leur bâtir des maisons. Il n'étoit pas possible dans ces commencements de satisfaire à tant de demandes ; c'eût été ruiner le dedans, ou du moins l'affoiblir extrêmement, que de se répandre ainsi d'abord au dehors. « Donnons de notre abondance, disoit le saint prélat « à cette occasion, et prenons garde qu'on ne tarisse la source en la partageant ainsi en tant de « ruisseaux avant qu'elle ait eu le temps de se bien « remplir. »

Cependant il ne put refuser le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, prélat d'un rare mérite, et son intime ami (2). Il souhaita d'avoir dans cette ville une maison de la Visitation ; il en écrivit au saint prélat, et le lui demanda avec tant d'instance qu'il ne put se dispenser de le lui accorder. Le cardinal envoya aussitôt un carosse avec un de ses aumôniers, pour prendre la mère de Chantal. Elle partit d'Annecy le vingt-cinquième janvier de l'an 1615, malgré le froid et sa foible santé, accompagnée des mères Favre, de Chatel, de Blonay, et arriva à Lyon le premier de février, veille de la Purification. Elles furent descendre dans la maison que madame d'Auxerre, leur fondatrice, leur avoit fait préparer en Bellecour, où cette dame les reçut avec une joie proportionnée à la passion qu'elle avoit de les voir.

Le cardinal, dès le jour même, alla voir la mère de Chantal ; après lui avoir donné mille marques de l'estime et de la considération qu'il avoit pour elle, il prit heure pour faire le lendemain lui-même la cérémonie de leur fondation, et il la fit avec toute la solennité possible. Madame d'Auxerre entra dans le noviciat ce même jour. Elle avoit de grands biens ; mais ses parents, mécontents de sa retraite, les firent saisir, et prétendirent les lui disputer. Elle eut recours à la protection du cardinal ; mais elle n'empêcha pas que ce nouvel établissement n'eût d'abord beaucoup à souffrir. La prudence de la mère de Chantal lui fut du plus grand secours ; à la fin elle

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

(2) Maupas, deuxième partie.

pacifia tout, mais ce ne fut qu'après avoir souffert toutes sortes d'incommodités, avec une patience et une douceur qui furent d'un grand exemple à sept jeunes filles qu'elle avoit reçues. Neuf mois se passèrent de la sorte, au bout desquels elle établit la mère Favre pour supérieure, et la mère de Blonay pour assistance et maîtresse des novices, et retourna à Annecy.

Jusques ici l'ordre de la Visitation n'avoit pas eu la forme qu'il a aujourd'hui : on n'y faisoit que des vœux simples ; l'habit n'étoit différent de celui des femmes du monde que par son extrême modestie ; on n'y gardoit point la clôture ; le dedans même n'étoit pas tout-à-fait réglé comme il est aujourd'hui ; en un mot, il ne portoit pas encore le titre de religion, mais de simple congrégation.

Le cardinal de Marquemont, quoique plein d'estime pour le fondateur et la fondatrice, fut le premier qui crut qu'il falloit changer quelque chose à la première forme de l'institut : il appréhenda qu'après leur mort il ne déchût de sa première ferveur ; que la liberté que les filles avoient de sortir n'introduisît enfin la licence et le désordre, et que les vœux simples ne fussent pas des liens assez forts pour arrêter l'inconstance humaine. Sur cela il écrivit au saint prélat et à la mère de Chantal qu'afin d'établir le nouvel ordre sur des fondements solides, il croyoit absolument nécessaire d'ordonner la clôture, de faire faire à leurs filles les vœux solennels, en un mot d'ériger leur congrégation en titre de religion ; et il leur offrit pour cela son crédit et ses sollicitations auprès du pape.

Quelque déférence qu'eût le saint prélat pour les sentiments d'autrui, et en particulier pour ceux du cardinal, il ne put d'abord goûter la proposition qu'il lui faisoit ; la visite des malades et des affligés, le soulagement des pauvres, les œuvres extérieures de charité, lui parurent si essentielles à l'ordre de la Visitation, qu'il crut que ce seroit le détruire que d'ôter à ses filles la liberté de les pratiquer, en leur ordonnant la clôture. Il en écrivit en ce sens au cardinal, et lui manda expressément qu'en établissant l'ordre de la Visitation il avoit eu en vue les deux formes de vie si différentes, dont l'une, sur le modèle de Marthe, ne s'occupe que du service du prochain, et l'autre, à l'exemple de la Magdeleine, n'a point d'autre emploi que le repos de la contemplation ; que son dessein avoit été de les unir dans un tempéramment si juste, qu'elles s'aidassent au lieu de se détruire, que l'une soutînt l'autre, et que ses filles, en travaillant à leur propre sanctification, procurassent en même temps le soulagement et le salut du prochain ; qu'il étoit visible qu'en les enfermant on détruisoit une partie essentielle de l'institut ; qu'on réduisoit ses filles à la vie contemplative ; qu'on privoit le prochain de leur secours et de leurs bons exemples, et qu'on les privoit elles-mêmes de la pratique des œuvres de charité, si recommandées dans l'Évangile ; qu'ainsi il le prioit de trouver bon que les choses demeurassent dans l'état où elles étoient.

Le cardinal, ayant reçu cette réponse, jugea qu'il avanceroit plus par une conférence avec le saint prélat qu'il ne feroit par toutes les lettres qu'il lui pourroit écrire. Dans cette vue, il l'alla voir à Annecy ; ils eurent ensemble plusieurs conférences où la mère de Chantal fut souvent en tiers. A la fin le saint prélat se rendit, et consentit que la congrégation de la Visitation fût érigée en titre de religion (1). En conséquence de cette résolution, le cardinal jugea qu'il devoit choisir une des règles approuvées dans l'Église et dresser des constitutions que l'ordre de la Visitation s'engageroit de suivre exactement, et qui règleroient toutes choses jusques aux moindres pratiques ; il se chargea de les faire approuver par le saint-siége.

Dès que le cardinal fut parti, le saint évêque travailla aux constitutions de l'ordre. Il choisit la règle de S. Augustin comme la plus douce, et la plus accommodée à ses desseins. Ayant ensuite à dresser les règles particulières du nouvel institut, il recommanda long-temps cette affaire à Dieu, et la lui fit recommander par toutes les personnes de piété de sa connoissance. Quelque éclairé qu'il fût dans la vie spirituelle et religieuse, il ne voulut pas suivre ses lumières ; il ramassa les constitutions de divers ordres dans l'intention d'en prendre ce qui pourroit convenir à son dessein. Mais il se régla particulièrement sur celle des pères de la compagnie de Jésus. Il en admiroit l'ordre et le plan, l'équité, la sagesse, l'exactitude, et cette prévoyance admirable qui n'avoit pas permis à leur saint fondateur d'omettre la moindre chose qui pût contribuer à maintenir la piété dans un ordre destiné a tant d'emplois différents, et toujours occupé du salut du prochain (2). Ayant donc lu et examiné avec beaucoup d'attention toutes ces constitutions différentes, il dressa les siennes, et en commença le plan en donnant pour fin aux filles de la Visitation non seulement de travailler à leur propre sanctification, mais encore à celle de toutes les personnes du sexe qu'on ne recevoit point dans les autres ordres religieux.

La raison qu'il en rend est que plusieurs femmes

(1) Anon., liv. XI.

(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

inspirées de Dieu aspirent bien souvent à la vie religieuse, dont cependant elles sont exclues, ou parce qu'elles sont déjà avancées en âge, ou qu'elles sont infirmes; ou enfin parce que la foiblesse de leur tempérament et la délicatesse de leur complexion ne leur permet pas de supporter les jeûnes, les abstinences, et les autres austérités qui sont en usage dans les autres ordres religieux; qu'il arrive de là que ces personnes, quoique pleines de mépris pour le monde, et de courage pour le quitter, quoique très-propres pour la vie intérieure, sont obligées de vivre dans l'embarras du siècle, au grand préjudice de leur salut, faute de trouver des maisons religieuses qui les reçoivent, et dont elles puissent pratiquer la règle; que c'est dans cette vue qu'il a établi l'ordre de la Visitation (1).

En conséquence de cette fin qu'il s'étoit proposée, il ordonne qu'on y pourra recevoir les veuves aussi bien que les filles, pourvu qu'elles soient légitimement déchargées de leurs enfants si elles en ont, et qu'elles aient mis si bon ordre à leurs affaires, qu'il n'y ait pas lieu de craindre qu'elles en soient troublées ou inquiétées dans leur retraite; qu'on prendra sur cela l'avis du père spirituel et d'autres personnes prudentes, pour éviter les plaintes et les murmures des personnes du siècle, toujours prêtes à blâmer ce qu'elles n'ont pas le courage d'imiter (2)

Que suivant le même principe on pourra recevoir encore celles qui, à cause de leur âge, ou pour quelque défaut ou infirmité corporelle, ne peuvent pas entrer dans les autres monastères, pourvu que ces defauts soient récompensés par un esprit bien fait et bien sain, par une grande vocation, un grand désir d'être à Dieu, et par de grandes dispositions à pratiquer toute leur vie une profonde humilité, la simplicité évangélique, l'obéissance, la douceur, et toutes les vertus chrétiennes qui ne dépendent que de l'esprit et du cœur. Il excepte toutefois de cette réception des infirmes celles qui seroient sujettes à des maladies contagieuses, comme la lépre, ou autres qui se communiquent, ou qui auroient des infirmités si pressantes et si continuelles, que, quelque bonne volonté qu'elles eussent, elles seroient absolument incapables de pratiquer la règle et les autres exercices marqués dans les constitutions. Pour ce qui est de celles à qui de pareilles incommodités seroient survenues depuis leur profession, le saint prélat veut qu'on ne se lasse point de les servir, qu'on ait pour elles tous les égards compatibles avec la règle, une charité à toute épreuve et que rien ne soit capable de rebuter.

Il veut encore qu'on fasse d'autant moins de difficulté de recevoir les personnes âgées et infirmes, que le premier institut de la Visitation étoit de servir les pauvres et les malades; qu'ainsi elles doivent s'estimer heureuses de pouvoir pratiquer au-dedans une charité que la clôture ne leur permet plus d'exercer au-dehors.

Mais, parce que si l'on ne recevoit que des personnes âgées et des infirmes, il n'y auroit personne pour les servir, le saint prélat veut encore que l'on reçoive des filles jeunes, saines et robustes, afin que pendant que les unes auront le mérite de la patience, les autres aient celui de la charité.

Il ajoute que les maisons de la Visitation, ainsi composées de saines et d'infirmes, représenteront parfaitement le festin nuptial de l'époux céleste, où non seulement ceux qui se portoient bien, mais encore les malades, les aveugles et les boiteux furent invités. En vertu de cette ordonnance si précise que fait le saint prélat, les veuves, les personnes âgées et infirmes, n'ont jamais été exclues des maisons de l'ordre de la Visitation. On voit même dans son Année sainte (1) l'abrégé de la vie de plusieurs religieuses qui, ayant été reçues avec beaucoup d'incommodités, et même de très-grands défauts, y ont mené une vie fort exemplaire, et fait une très-sainte mort.

Il veut ensuite que tout le monde sache que dans l'ordre de la Visitation on compte pour rien les avantages de la naissance, des talents et de l'esprit sans humilité, et que, pour y être considéré, il faut être petit devant ses propres yeux, et vouloir bien l'être encore à ceux d'autrui; il veut qu'on préfère une pauvre fille douce et humble à la fille d'un roi qui n'auroit pas ces qualités; et la raison qu'il en rend est qu'une société religieuse reçoit toujours de ces sortes de personnes, selon qu'elles sont bien ou mal appelées, beaucoup de gloire ou de confusion (2). Jusques à présent l'ordre de la Visitation n'en a reçu que beaucoup d'éclat. On y a vu et on y voit encore aujourd'hui des princesses et des personnes du premier rang par rapport à la naissance, qui ne s'y distinguent que par leur douceur, leur humilité, leur patience, et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes et religieuses : preuve infaillible des graces et des bénédictions que Dieu ne se lasse point de répandre sur ce saint ordre. Ayant établi sa fin, le saint prélat pensa aux moyens qui étoient nécessaires pour y parvenir.

Dans cette vue il veut que les religieuses de la

(1) Auguste de Sales, liv. VIII; Anon., liv. XI.
(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

(1) Imprimée à Annecy en 1689.
(2) Auguste de Sales, liv. VIII.

Visitation soient rentées et possèdent du bien en commun, afin que d'un côté elles aient de quoi fournir au soulagement des infirmes, et que de l'autre elles ne soient point détournées de la vie intérieure par les soins qui suivent toujours le manquement des choses nécessaires à la vie. Mais il veut, en même temps, qu'en particulier la pauvreté soit si exacte, que les sœurs ne possèdent aucune chose en propre, non pas même quant à l'usage; pour cet effet il ordonne que tous les ans elles changeront de chambres, de lits, de croix, de chapelets, de livres, et généralement de tout ce qui peut servir aux différents usages de la vie. Il en excepte les chambres, si la supérieure et le médecin ne le jugent pas à propos, uniquement par rapport à la santé. Aux cuillères près, à cause de la propreté, il défend absolument l'usage de la vaisselle d'argent, excepté pour le service de l'autel.

Par rapport à la même fin, il dispense les religieuses des austérités corporelles, excepté de celles qui sont permises par les constitutions, qui sont en petit nombre, et il veut que les supérieures soient attentives à ne point souffrir que, sous prétexte d'un zèle mal réglé, il se fasse à cet égard aucun changement; mais en même temps pour les exercices de piété qui ne dépendent que de l'esprit et du cœur, il porte les choses à une très-grande perfection.

Il les dispense encore du grand office, et se réduit à la seule récitation du petit office de Notre-Dame. Il en rend plusieurs raisons qui seroient trop longues à rapporter. Il suffit de dire que le saint-siége les a approuvées en accordant la même dispense; et que les méditations, les saintes lectures, les recueillements, les retraites, récompensent avantageusement ce défaut, si c'en étoit un.

Ensuite il ordonne la clôture et les vœux solennels, et prend tant de précautions afin que la pratique en soit exacte, fervente et continuelle, qu'on ne peut assez admirer sa sagesse, sa prévoyance et sa piété. Il règle les exercices et l'emploi du temps jusqu'aux moindres choses, de peur que, sous prétexte d'omission ou d'interprétation, on n'introduise des nouveautés. Il les déclare toutes suspectes, soit en matière de doctrine, soit pour les pratiques, sous prétexte même d'une plus grande perfection; il veut qu'elles soient à jamais bannies de l'ordre, que les supérieures veillent soigneusement à en empêcher la naissance et le progrès; qu'on évite les singularités, et qu'on s'en tienne aux règles et aux usages reçus.

Il règle l'habit tel que les religieuses le portent aujourd'hui; le logement, la nourriture et tout le reste, conformément à l'habit, c'est-à-dire selon les lois de la bienséance et de la pauvreté.

Outre les réglements qu'on vient de rapporter, il en fit plusieurs autres touchant la manière de gouverner les affaires domestiques, de faire les élections, de former les novices, d'examiner les prétendantes, d'imposer les pénitences, de corriger les fautes, et autres qui seroient trop longs à rapporter, et dont le récit ne convient point à l'histoire. Quant à l'intérieur de la Visitation, qui est un esprit de piété, de charité, de simplicité, et de douceur, on en pourra parler dans le huitième livre, où l'on doit traiter de l'esprit, de la conduite, et des maximes du saint prélat.

Toutes ces choses étant ainsi réglées, il ne restoit plus qu'un point, mais des plus importants; il s'agissoit de savoir si l'on donneroit un chef, c'est-à-dire une supérieure ou un supérieur général à l'ordre de la Visitation, ou si on le soumettroit au gouvernement des évêques et des ordinaires des lieux. Cette affaire fut long-temps en délibération, et il y avoit de part et d'autre des raisons si fortes qu'on fut long-temps à se déterminer (1).

On disoit, en faveur du premier, que des monastères situés en tant de villes, de provinces et de royaumes différents, ne pouvoient avoir entre eux de véritable union, et qui fût de durée, que par rapport à un chef; que tous les corps politiques, ecclésiastiques et religieux, n'avoient pas cru pouvoir unir autrement les différents membres dont ils étoient composés; que les monarchies avoient un roi, les républiques un souverain magistrat, les diocèses un évêque, tous les ordres religieux un général, l'Église un pape qui en étoit le chef visible, et le monde même un seul Dieu qui avoit tout fait, dont tout dépendoit, et à qui tout se devoit rapporter; que toutes choses, dans l'ordre naturel, politique et moral, se réduisoient de la sorte à l'unité; et que jusqu'alors on n'avoit point trouvé d'autre moyen d'unir des choses indépendantes d'elles-mêmes; que de soumettre aux ordinaires des lieux les monastères de la Visitation, c'étoit en faire autant de corps différents, et qu'ils ne composeroient jamais entre eux un même corps qu'ils ne fussent unis au même chef; que sans cela l'union ne subsisteroit qu'autant qu'il leur plairoit, et qu'il étoit même très-difficile qu'elle durât long-temps.

On ajoutoit que jusqu'alors aucun législateur n'avoit parlé si clairement que ses lois n'eussent point eu besoin d'éclaircissement ou d'interprétation; que comme il n'étoit pas possible de tout prévoir, il n'y avoit point eu de corps qui n'eût

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

eu besoin de faire de temps en temps de nouveaux réglements, ou de dispenser des anciens; et l'on demandoit qui pourroit faire toutes ces choses dans un ordre dont les monastères seroient indépendants les uns des autres, et qui n'auroient point de chef.

On ajoutoit encore que le bon ordre, la paix des maisons, la discipline régulière, des raisons de santé, exigeoient souvent qu'on obligeât les religieuses à changer de monastère; qu'il arriveroit même infailliblement qu'une maison n'auroit personne propre au gouvernement, pendant qu'une autre en auroit de reste. Et l'on demandoit encore qui pourvoiroit à toutes ces choses, sans lesquelles un ordre ne pouvoit subsister long-temps, puisqu'un évêque n'avoit pas l'autorité d'envoyer des religieuses dans des monastères qui ne dépendoient point de lui, ni d'en tirer de bons sujets dont on pourroit avoir besoin.

Enfin l'on disoit qu'un ordre, pour être bien gouverné, devoit dépendre d'un supérieur qui eût obéi avant que de commander, qui en sût parfaitement l'esprit, les lois, les coutumes, et qui même les eût pratiquées, ce qui ne convenoit point et ne pouvoit pas même convenir aux ordinaires.

Le saint prélat, qui n'étoit pas de ce sentiment, disoit au contraire qu'on pouvoit, sans craindre de manquer, se régler dans les derniers temps sur les premiers siècles de l'Église: qu'alors il n'y avoit ni religieux ni religieuses qui ne dépendissent des évêques; qu'en particulier le soin des vierges chrétiennes leur avoit toujours été confié, et qu'on n'avoit point trouvé que leur autorité ne suffit pas pour remédier aux inconvénients qui avoient été remarqués; que les membres d'un même corps religieux seroient toujours assez unis quand ils seroient animés du même esprit, qu'ils auroient les mêmes lois, la même éducation, les mêmes pratiques, les mêmes supérieurs ecclésiastiques, et qu'ils tendroient tous à la même fin; que les premiers chrétiens, qui n'avoient qu'un cœur et qu'une ame, en quelque endroit du monde que la Providence les eût placés, n'étoient pas unis par d'autres liens; que la charité, seule capable d'unir les volontés, se pouvoit entretenir par divers moyens, sans avoir recours à un chef; que jusqu'alors les hommes n'avoient point fait d'établissements qui ne fussent sujets à quelque inconvénient, et qu'ils n'en feroient jamais; qu'un ordre sans supérieur général pouvoit avoir les siens, mais que ceux qui en avoient n'en étoient pas exempts, et qu'ils n'étoient peut-être pas moindres; que quand un chef venoit à s'affoiblir et à se corrompre, la foiblesse et la corruption passoient bientôt dans tous les membres; qu'un évêque, à la vérité, pouvoit manquer de vigilance et de fermeté pour maintenir les choses dans l'ordre, mais qu'il n'étoit pas vraisemblable que tous les autres en manquassent en même temps; qu'ainsi la discipline pourroit se relâcher dans quelques endroits, mais qu'elle se maintiendroit dans tous les autres; qu'en un mot, s'il étoit de la foiblesse humaine de tendre au désordre et à la corruption, il étoit au moins de la prudence d'en retarder et d'en éloigner les effets (1). Cette dernière raison l'emporta dans l'esprit du saint prélat, et il fut résolu que les monastères de la Visitation seroient soumis au gouvernement des ordinaires. Le succès a justifié le jugement du saint prélat: l'ordre de la Visitation subsiste depuis près d'un siècle dans cette dépendance, et en même temps dans une union qui pourroit servir de modèle à tous les autres; tous les monastères s'entr'aident dans leurs besoins spirituels et sensibles; l'abondance des uns supplée à l'indigence des autres; tous concourent à se maintenir et à se perfectionner. Les religieuses qui les remplissent s'aiment et s'estiment sans s'être vues et sans se connoître. Une charité vive, agissante et respectueuse règne parmi elles, et ne laisse aucun lieu de douter que leur saint fondateur, qui les a gouvernées pendant sa vie, ne les gouverne encore du haut du ciel.

Au reste, quoiqu'il n'ait point prescrit une mesure égale d'austérités pour toutes les religieuses, il ne prétend pas les exclure de son ordre; au contraire, il veut que chacune réduise son corps et ses sens sous cette servitude dont parle S. Paul, autant que sa santé, les exercices intérieurs et l'uniformité, le pourront permettre. Mais de peur que l'amour propre ne retienne, ou qu'une ferveur indiscrète n'emporte trop loin, il veut que tout dépende du jugement des supérieures, et il leur ordonne de considérer en cela d'un côté la fin de l'institut, à laquelle tout doit être subordonné, et de l'autre les forces des particulières, en sorte qu'on garde le milieu entre le relâchement qui nuit à l'ame, et l'excès qui ruine le corps.

Le saint prélat ayant mis la dernière main aux constitutions de l'ordre de la Visitation, il les donna à examiner à des personnes pieuses, également habiles et prudentes. Elles furent généralement approuvées, et il n'y a encore personne aujourd'hui qui n'en admire la sagesse, la douceur, et cette prévoyance exacte qui ne peut venir que d'une expérience consommée. On lui représenta seulement qu'en ordonnant qu'on reçût les infirmes, il feroit à la fin un hôpital de son ordre. Il répondit « qu'il avoit toujours été le partisan « des infirmes, qu'il avoit vu souvent des per-

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.

« sonnes incommodées qui auroient été d'excel-« lentes religieuses, si elles avoient trouvé des « monastères qui eussent voulu les recevoir, et « qu'il avoit en partie institué son ordre pour « remédier à cet inconvénient (1). »

L'approbation de Rome suivit de près celle que le nouvel institut de la Visitation avoit eue en France et en Savoie. Paul V, qui estimoit infiniment le saint prélat, le confirma avec de grands éloges; il érigea la congrégation de la Visitation en titre d'ordre de religion, sous la règle de S. Augustin, et lui accorda tous les privilèges dont les autres ordres ont coutume de jouir.

Ce changement arrivé dans l'institut de la Visitation, bien loin d'en arrêter le progrès, ne servit qu'à l'augmenter. Pendant le peu d'années que le saint prélat vécut depuis l'érection de l'ordre en titre de religion, il vit jusques à treize monastères bien établis à Annecy, à Lyon, Moulins, Grenoble, Bourges; Paris, Orléans, Dijon, et en plusieurs autres des principales villes du royaume. Dieu multipliant ses bénédictions depuis sa mort, la mère de Chantal, sa sainte et fidèle coopératrice, qui ne lui survécut qu'environ dix-neuf ans, en fonda jusques à quatre-vingt-sept, en y comprenant ceux dont on vient de parler. Depuis ce temps le nombre des monastères s'est augmenté jusques à plus de cent cinquante : l'ordre même, renfermé pendant plusieurs années dans la France et dans la Savoie, s'est étendu depuis dans l'Italie, dans le royaume de Naples, dans l'Allemagne, et dans la Pologne (2).

Des progrès si considérables au-dehors, selon le cours ordinaire des choses, devoient affoiblir l'ordre au-dedans, et il ne paroissoit pas possible naturellement qu'en si peu de temps on eût pu former un assez grand nombre de filles pour être supérieures, et pour occuper autant de charges qu'il y en avoit dans tant de monastères. En effet, il en est de l'ordre de la grace à peu près comme de celui de la nature, tout s'y fait ordinairement avec succession. Il faut du temps pour s'y former, pour y croître, pour s'y fortifier; l'usage du lait, comme parle S. Paul, doit précéder celui de la viande solide, et il y faut avoir atteint l'âge de perfection avant que d'être capable d'engendrer des ames à Jésus-Christ. L'ordre de la Visitation, par une grace particulière, semble avoir été exempt de cette loi. On y voit dès son origine un nombre surprenant de sujets formés, capables d'en former d'autres, et presque autant de supérieures et de fondatrices que de religieuses :

(1) Anon., liv. XI.

(2) *Ibidem.*

preuve infaillible de la bonté et de la sainteté de ses lois, de la fidélité à les pratiquer, et de la surabondance des graces dont Dieu a favorisé ce saint ordre dès sa naissance.

Pendant qu'il faisoit les progrès dont on vient de parler, le saint prélat n'étoit pas si occupé des soins que les nouveaux établissements ont coutume de donner, qu'il ne le fût encore plus de ses fonctions épiscopales. Quelque confiance qu'il eût droit de prendre au zèle de l'évêque de Chalcédoine, il y avoit peu d'affaires qu'il ne fît par lui-même, ou du moins où il n'entrât pour la direction et pour le conseil. Plus il approchoit de la fin de sa course, plus on lui voyoit redoubler son exactitude et son ardeur; et plus il étoit prêt de rendre compte de son administration au souverain pasteur, à l'évêque de nos ames, plus il étoit exact et fidèle, appliqué à tous ses devoirs, et à la pratique des vertus chrétiennes et apostoliques.

Ce fut dans cette vue de sa mort prochaine, dont Dieu lui avoit donné la connoissance, que, sans rien changer de sa conduite ordinaire, il redoubla ses charités et ses aumônes; rien n'échappoit à ses soins. Il visitoit plus souvent qu'à l'ordinaire les hôpitaux, les prisons, les maisons religieuses, les malades; il avoit un mémoire de tous leurs besoins, il leur envoyoit des remèdes, faisoit apprêter les viandes qui leur étoient nécessaires, les servoit lui-même; et quand il étoit obligé de s'absenter, ou il leur laissoit de l'argent, ou il donnoit de si bons ordres que rien ne leur manquoit (1). Il assistoit de la même manière les pauvres de son diocèse, et plusieurs gentilhommes ruinés, dont il faisoit élever les enfants, payoit leurs pensions, et n'épargnoit rien pour leur donner une éducation chrétienne et conforme à leur naissance. L'hospitalité lui étoit aussi en une très-singulière recommandation; et quand les chambres de sa maison destinées à cet usage étoient remplies, il en louoit dans la ville, et empruntoit souvent des sommes considérables pour survenir à cette dépense.

Les pauvres honteux n'étoient pas ceux qui avoient la moindre part à ses charités. Il étoit également touché de leur misère et de la honte qui en est comme inséparable. C'étoit son soin particulier, il ne s'en rapportoit qu'à lui-même, et gardoit dans ces occasions un secret impénétrable. Il ne pouvoit souffrir la conduite de ces personnes qui, pour paroître charitables, font mille recherches inutiles qui ne servent qu'à faire éclater la misère d'autrui et à le couvrir de confusion, sans presque lui apporter de soulagement.

(1) Anon., liv. XI.

Il ne pouvoit s'empêcher de blâmer une conduite qui fait acheter si chèrement à ces malheureux le foible secours qu'on leur donne. « A quoi bon, « ajoutoit-il, ces perquisitions éclatantes, ces « informations fastueuses, qu'à mortifier ces pau- « vres gens en les couvrant devant tout le monde « de la honte de la pauvreté? Pourquoi ce bruit? « pourquoi tous ces témoins? à quoi servent-ils, « qu'à attirer une vaine réputation de charité, « qu'à flatter la fierté et l'orgueil, pendant que « ces pauvres honteux meurent de confusion et « de douleur? Non, non, continuoit-il, ce n'est « pas assez de faire l'aumône, il faut la bien faire. « Quand Dieu seul en est le motif, on ne veut que « lui pour témoin (1). »

Ce fut avec le même secret qu'il fit subsister une dame et ses trois filles jusqu'à ce qu'il leur eût obtenu une pension du duc de Savoie, et qu'il donna quatre cents écus d'or, dont on lui avoit fait présent, à une demoiselle qui, faute de bien, ne pouvoit pas achever le dessein qu'elle avoit d'être religieuse (2). Quand les années étoient stériles, il faisoit faire de grandes provisions de grains qu'il faisoit donner à bon marché à ceux qui en pouvoient acheter, et gratuitement à ceux qui n'en avoient pas le moyen. Sa charité s'étendoit jusques à ses ennemis; il ne se contentoit pas de ne leur pas nuire, il leur rendoit toutes sortes de bons offices. Un gentilhomme dont il savoit qu'il étoit haï, et qui n'avoit rien épargné pour le décrier par des calomnies secrètes, se trouvant ruiné par une mauvaise affaire, il le prévint, le retira chez lui, le nourrit pendant six semaines, et lui donna enfin une somme considérable qu'il avoit empruntée, et qui rétablit ses affaires.

Il assistoit les hérétiques mêmes dans leurs besoins; et cette charité sans bornes qui remplissoit son cœur ne lui permettoit pas de les voir dans la nécessité sans les secourir. On lui en faisoit quelquefois des reproches, et on lui disoit qu'il se privoit par là du moyen d'assister les catholiques: mais il répondoit que Dieu y pourvoiroit; que les hérétiques, pour être dans l'erreur, n'en étoient pas moins hommes; qu'ils étoient chrétiens, et de plus ses brebis, quoique égarées, et que les soins d'un pasteur se devoient étendre sur la partie malade du troupeau aussi bien que sur la plus saine. Il ajoutoit que qui pouvoit gagner le cœur gagnoit tout, que ces secours qu'il fournissoit aux huguenots les avoient souvent rendus dociles à ses instructions, et qu'il avoit la joie d'en voir plusieurs rentrés dans l'Église par cette porte.

(1) Anon., liv. XI.
(2) *Ibidem.*

Ceux de Genève même, frappés de l'éclat de sa vertu, ne pouvoient s'empêcher de l'admirer, et on leur a ouï dire publiquement que si tous les évêques lui ressembloient, ils n'auroient pas de répugnance à entrer dans l'Église. Cette vénération des hérétiques pour un prélat si saint et si zélé parut lors de sa béatification. Comme on faisoit les informations, un huguenot se présenta pour déposer en sa faveur; mais comme il vit qu'on rejetoit son témoignage, il dit devant tout le monde « qu'il avoit connu feu monsieur de « Genève pendant plusieurs années, et que, s'é- « tant appliqué à examiner sa conduite, il n'avoit « rien vu en lui qui ne fût digne d'un apôtre. »

On trouvera peut-être étrange qu'avec aussi peu de revenu il pût fournir à tant de charités. Il est vrai que cela lui eût été impossible s'il n'eût pas été secouru d'ailleurs; mais la haute estime qu'on avoit pour sa vertu, et la persuasion où l'on étoit de son parfait désintéressement, faisoit qu'on lui envoyoit de grandes aumônes de tous les endroits où il étoit connu, de l'emploi desquelles on se rapportoit entièrement à son zèle et à sa prudence; et ce grand homme, si dégagé, si ferme à ne rien recevoir pour lui-même, si circonspect à éviter les moindres soupçons qui eussent pu déshonorer son ministère, ne faisoit pas difficulté d'être le dépositaire des pauvres; il recevoit pour eux, et de tant de biens qu'on lui confioit, il n'en faisoit point d'autre usage que d'avoir le soin et la peine de les distribuer.

Mais ces aumônes, quoique abondantes, quoique fréquentes, quoique ménagées avec toute l'économie que la prudence chrétienne est capable de suggérer, ne suffisoient pas souvent à une charité aussi éclairée, aussi attentive, et aussi occupée que la sienne de tous les besoins du prochain. Alors il n'épargnoit ni ses meubles, ni sa chapelle, ni ses propres habits. C'est ce qui lui arriva à l'égard d'un étranger qui passoit par Annecy, et qui se trouvoit dans la dernière nécessité: le saint prélat, se trouvant sans argent, lui donna une des burettes de sa chapelle; mais l'étranger surpris faisant difficulté de la prendre, « Prenez, lui dit le saint évêque avec un visage « gai; quel meilleur usage voulez-vous que j'en « fasse? » Ayant appris qu'on ne pouvoit faire le service dans une paroisse faute d'ornements, il envoya vendre deux chandeliers d'argent de sa chapelle pour y fournir; et sur ce qu'on lui représenta qu'il en auroit besoin, « Je n'en saurois, « dit-il, avoir un plus pressant que celui auquel « il s'agit de remédier. » Pour ses habits, il ne se contentoit pas de donner ceux qu'on gardoit dans sa garde-robe, il s'est souvent dépouillé de ceux qu'il portoit, lorsqu'il se trouvoit sans argent, et

qu'il n'avoit pas d'autre moyen d'assister les pauvres.

Ces charités qui regardoient les besoins corporels étoient soutenues par celle qui s'occupe des spirituels; la visite des pauvres, des malades et des prisonniers faisoit sa principale occupation. Sur la fin de sa vie, sa foiblesse ne lui permettant plus de vaquer au ministère de la prédication, qu'il regardoit comme un devoir indispensable à un évêque, il faisoit souvent le catéchisme en public, et plus souvent encore dans son palais épiscopal, où on le trouvoit souvent parmi une troupe d'enfants, qu'il instruisoit et qu'il formoit à la vertu.

Il lui arriva dans ce même temps une aventure assez singulière pour être rapportée(1). Il étoit allé à Lyon pour des affaires de conséquence. Un jour qu'il étoit fort occupé, il reçut un billet par un inconnu, où il ne trouva que ces mots : *Si vous ne venez me confesser au plus tôt, vous répondrez de mon ame devant Dieu.* Il répondit sur-le-champ qu'on l'allât attendre dans le parloir de la Visitation, et qu'il s'y rendroit dans peu de temps; il partit aussitôt. En approchant du monastère, il remarqua une manière de valet d'assez mauvaise mine, qui tenoit deux chevaux par la bride. Il entra dans le parloir, et il trouva celui qui lui avoit écrit le billet qui l'attendoit. C'étoit un homme de taille haute, qui avoit l'air rude et étranger, les cheveux courts et qui commençoient à blanchir. Il étoit habillé en cavalier, et portoit un manteau de campagne dont il se couvroit le visage pour n'être pas connu. Il reçut le saint evêque sans beaucoup de cérémonie; et quand il le vit dans le parloir, il ferma les fenêtres et la porte, et en prit la clef, après avoir coupé la corde de la cloche, afin de ne point être interrompu.

Le saint prélat regardoit avec attention à quoi aboutiroient toutes ces précautions, lorsque l'étranger, l'ayant prié de s'asseoir, se jeta à ses pieds, et commença une confession générale. Il lui dit qu'il étoit général d'ordre, qu'il vivoit depuis long-temps dans une licence effroyable; que ses mauvais exemples avoient entraîné ses religieux, sans qu'il se fût jamais mis en peine de les corriger ou de les réprimer; que Dieu, après l'avoir abandonné aux désirs de son cœur pendant plusieurs années, avoit eu enfin pitié de lui, qu'il y avoit long-temps qu'il le pressoit intérieurement de se convertir; que la honte d'avouer tant de désordres, et la crainte de trouver des confesseurs sévères et peu compatissants à sa foiblesse, l'avoient long-temps retenu; qu'enfin il avoit ouï parler de sa charité pour les pénitents, et que, sur la réputation de sa douceur, il étoit venu d'un pays éloigné pour lui faire une confession générale, et se gouverner ensuite par ses avis. Alors il la commença avec tant de larmes et de sanglots, et la continua avec des marques si vives d'une véritable contrition, que le saint prélat ne put s'empêcher d'en être touché.

A la vérité il le traita avec sa douceur ordinaire; mais elle étoit bien éloignée de cette lâche condescendance qui flatte le pécheur sous prétexte de le ménager. Il lui donna une pénitence proportionnée aux excès qu'il avoit commis, lui prescrivit des règles de conduite, prit des mesures avec lui pour achever par lettres le grand ouvrage de sa conversion, et le vit partir changé en un autre homme, sans être connu de personne que de lui.

Il apprit depuis que sa conversion avoit eu toutes les heureuses suites qu'il s'en étoit promises; que la plupart de ses religieux, touchés de ses bons exemples, l'avoient imité, et qu'il les avoit portés à réparer, par leur pénitence, les scandales qu'ils avoient donnés par leurs déréglements.

Il convertit dans ce même temps un religieux relaps qui voulut abjurer l'hérésie publiquement (1). Il avoua dans cette action que, quoiqu'il fût prêtre et qu'il eût enseigné la théologie dans son ordre, ce n'étoit point les erreurs qu'il avoit reconnues dans la doctrine de l'Église catholique qui l'avoient obligé de la quitter comme on l'avoit publié; qu'il ne l'avoit fait que pour satisfaire ses mauvais désirs; que, pressé par les remords de sa conscience, il avoit déjà fait une fois son abjuration entre les mains du saint évêque de Genève; qu'une femme et des enfants qu'il avoit eus devant sa conversion l'avoient fait retomber dans sa première apostasie; mais qu'enfin, persuadé qu'il ne pouvoit faire son salut hors de l'Église catholique, il venoit pour la seconde fois se jeter à ses pieds, et lui protester que rien ne seroit capable à l'avenir de l'arracher du sein de l'Église, où il étoit résolu de vivre et de mourir.

Cette seconde conversion ayant paru sincère au saint prélat, et trouvant d'ailleurs ce pénitent homme de capacité et de mérite, il le reçut; mais, de peur que la nécessité ne l'obligeât de retourner à ses premières erreurs, il lui donna une pension de quatre cents livres, et le retint à Annecy.

On lui écrivit alors que le roi d'Angleterre, scandalisé de l'inconstance des Anglais, parmi lesquels il s'introduisoit tous les jours de nou-

(1) Anon., liv. XI.

(1) Anon., liv. XI.

velles sectes dont il ne pouvoit empêcher le progrès, avoit pris de bons sentiments pour la religion catholique, et que, si quelque prélat habile vouloit se rendre auprès de lui, il y avoit lieu d'espérer sa conversion. Le saint prélat, oubliant ses incommodités, s'offrit aussitôt pour ce pénible voyage; mais le duc de Savoie, dont les défiances se réveilloient aisément, ne voulut jamais consentir qu'il sortît de ses états. On peut dire cependant qu'il n'y avoit peut-être point d'évêque dans l'Europe plus capable de ménager cette grande affaire que le saint prélat. Il étoit savant, habile dans la controverse, doux, insinuant, ce qui étoit une grande avance; le roi d'Angleterre avoit une estime particulière pour lui, et l'avoit souvent témoignée. Mais le temps des miséricordes de Dieu sur ce royaume, autrefois si catholique, n'étoit pas encore venu, et il ne nous est pas permis de prévenir le temps et les moments dont il s'est réservé la connoissance.

Cependant le saint prélat, réduit à édifier son diocèse par l'exemple des plus grandes vertus, en faisoit tous les jours éclater de nouvelles. Il arriva dans ce même temps qu'un gentilhomme qui avoit conçu de la haine contre lui, sur de faux rapports qu'il ne s'étoit pas donné la peine d'approfondir, mit tout en usage pour se venger de lui; calomnies, accusations atroces, tout fut employé: mais, voyant qu'il ne pouvoit vaincre cette patience extraordinaire, ni lui arracher la moindre marque de ressentiment, il résolut de passer aux voies de fait. Pendant plusieurs nuits, lorsque tout le monde est dans le premier sommeil, il vient, avec des chiens, des cors, et tout l'équipage de la chasse, faire un bruit effroyable devant la maison épiscopale (1). Les gens du saint évêque, indignés d'un pareil outrage, et assurés d'être secondés par les voisins, vouloient sortir pour charger ces insolents (c'est ce que le gentilhomme avoit prétendu, et son dessein étoit de les maltraiter); mais le saint prélat le leur défendit d'une manière si sévère, qu'on n'osa lui désobéir. Le gentilhomme, au désespoir de ne pouvoir pousser l'outrage plus loin, en vint aux injures; il n'y en eut point de si infâmes qu'il ne lui fît dire par ses gens, et, leur commandant enfin de prendre des pierres, il fit casser toutes les vitres de la maison épiscopale.

Le bruit de cette insulte s'étant répandu, tous les amis du saint évêque le vinrent trouver, et il n'y en eut point, quelque modéré qu'il pût être, qui ne lui conseillât d'en demander justice, ou au sénat ou au duc. François répondit qu'il s'en garderoit bien; qu'en faisant cette démarche, il le perdroit, et que son dessein étoit de le gagner. Cette réponse ayant été rapportée au gentilhomme, tout prévenu qu'il étoit, il ne put s'empêcher d'en être touché. Quelques jours après, le saint évêque l'ayant rencontré dans la ville, il l'aborda avec autant de civilité que s'il n'en eût pas été aussi cruellement offensé; il lui demanda ensuite son amitié, et l'embrassa avec autant de cordialité que s'il eût eu autant sujet de se louer de lui qu'il avoit eu lieu de s'en plaindre. Le gentilhomme, confus d'une bonté qui a si peu d'exemples, parut interdit, et fut quelque temps sans pouvoir parler; mais enfin, vaincu par une générosité que la seule sainteté est capable d'inspirer, il lui demanda pardon, lui offrit toutes les satisfactions qu'il eût pu souhaiter, et fut toujours depuis le plus ardent de ses amis.

Une dame de qualité ayant fait un legs considérable à une maison religieuse, une personne qui y étoit intéressée crut que le saint prélat le lui avoit conseillé. Plein de cette prévention, elle le fut trouver, lui fit les reproches les plus injurieux, et s'emporta jusqu'à lever la main pour le frapper. Le saint prélat, bien loin de lui en témoigner du ressentiment, lui parla toujours avec une extrême douceur, et la reconduisit après l'avoir convaincue qu'elle s'étoit trompée, et qu'il n'avoit point de part au fait qu'elle avoit attribué à ses conseils. L'emportement étoit trop grand pour en revenir sitôt. On a souvent honte d'avouer qu'on s'est trompé, et qu'on a tort; et plus on est allé loin, plus on a de peine d'en revenir. Tout le jour se passa sans qu'il parût que cette personne se repentît de son emportement; mais le lendemain, y ayant fait réflexion, elle le vint trouver, se jeta à ses pieds, et lui en demanda pardon. Elle l'obtint sur-le-champ; mais avec tant de marques de bonté, qu'elle ne pouvoit se lasser depuis de parler de lui comme d'un prélat de la sainteté la plus éminente.

Un avocat d'Annecy n'en usa pas de même; il haïssoit le saint prélat à la fureur, et ne perdoit aucune occasion de lui nuire par ses médisances, et par toutes les voies dont il se pouvoit aviser. Ses amis l'en avoient souvent repris, l'avoient souvent convaincu qu'il avoit tort, et lui avoient prédit qu'il lui en arriveroit quelque grand malheur. En effet, quelques jours après, ayant rencontré le saint évêque, il lui tira un coup de pistolet, dont il blessa un de ses domestiques qui étoit proche de lui. On s'en saisit aussitôt, on le mena en prison, et, quoi que pût faire le saint prélat pour le sauver, il fut condamné à mort (1). Sa charité n'en demeura pas là, il fit surseoir l'exécution,

(1) Anon., liv. XI.

(1) Anon., liv. XI.

et demanda sa grace au duc de Savoie avec tant d'instance qu'il l'obtint. L'ayant reçue, il fut lui-même dans la prison la porter à ce malheureux. Une grace si peu espérée ne fut pas capable de lui toucher le cœur; il s'emporta à de nouvelles injures; et, quoique le saint prélat s'abaissât jusqu'à lui demander pardon, il ne put le faire rentrer en lui-même: il ne laissa pas de lui donner sa grace; mais, tout pénétré de douleur de son endurcissement, il lui dit en le quittant: « Je vous « ai tiré des mains de la justice des hommes, « vous tomberez en celles de Dieu, et je n'aurai « pas le même pouvoir (1). » La chose arriva comme le saint évêque l'avoit prédite; la justice de Dieu le poursuivit, et il fit depuis une fin très malheureuse.

Il seroit difficile de porter plus loin la douceur et la patience chrétienne; cependant la pratique qu'il en faisoit, si louée, si recommandée dans l'Évangile, si approuvée de Dieu même, ne plut pas à tous ses amis. Il y en eut qui lui reprochèrent qu'il ne soutenoit pas assez son caractère, et que son excessive douceur le rendoit même méprisable (2). Mais ce saint évêque, élevé dans l'école de Jésus-Christ, répondit aux uns que rien n'étoit plus du caractère d'un évêque que la douceur et la patience; qu'il savoit bien que le monde et l'amour-propre avoient établi d'autres maximes, mais que la règle de l'Évangile et les exemples de Jésus-Christ y étoient contraires, et qu'il se feroit toujours gloire de le suivre. Il répondit aux autres qu'il avoit travaillé toute sa vie à acquérir un peu de douceur, et qu'il ne croyoit pas devoir perdre en un quart d'heure le travail de tant d'années; que Dieu s'étoit réservé la vengeance, et qu'il ne nous avoit laissé que la gloire et l'avantage de pardonner.

Sa douceur cependant avoit des bornes, et, quand la justice le demandoit, elle faisoit place à la fermeté épiscopale; on en a vu de si grands exemples dans la mission du Chablais et dans quelques autres circonstances de sa vie, qu'on n'a aucun lieu d'en douter. On n'a pas laissé de juger à propos d'en rapporter ici quelques exemples.

Des gentilshommes de son diocèse, entêtés de leur naissance, et qui ne regardoient les prêtres qu'avec mépris, voulant asservir un curé à des égards qu'il ne crut pas de son caractère, il s'en défendit; ils le maltraitèrent (3). Le curé porta ses plaintes au saint évêque; il les examina, et, les ayant trouvées justes, il prit son fait et cause, poursuivit vivement ces gentilshommes, et obtint contre eux un arrêt de condamnation. Il alloit le faire exécuter, lorsque ces gentilshommes témoignèrent qu'ils se repentoient de ce qu'ils avoient fait, et lui en firent faire des excuses: quoique ce fût un peu tard, le saint évêque ne laissa pas de s'en contenter; il les fut voir, et, après leur avoir remontré avec beaucoup de douceur la faute qu'ils avoient faite, il les pria de bien vivre avec les prêtres de son diocèse, et ne leur parla non plus d'arrêt ni de dépens que s'il n'en avoit point obtenu.

Cette fermeté alla plus loin dans une autre occasion, car il refusa un prieuré au duc de Savoie même, qui le lui avoit demandé pour un prêtre ignorant et qui n'avoit aucune des qualités qui pût l'en rendre digne. Ce prêtre, qui se sentoit appuyé, outré de ce refus, eut la hardiesse de lui présenter au chœur, où il assistoit à l'office divin, un libelle diffamatoire où sa réputation étoit étrangement déchirée. Les chanoines, indignés de cette insolence, voulurent le faire arrêter; mais leur saint prélat s'y opposa: il leur dit qu'il ne tarderoit pas à s'en repentir, et qu'une pénitence volontaire valoit toujours beaucoup mieux qu'une forcée. En effet, cet homme ayant fait réflexion aux suites que pourroit avoir cette action si le duc en étoit informé, il vint le lendemain se jeter à ses pieds et lui en demander pardon. Quelque intéressé que fût ce repentir, le saint prélat ne se contenta pas de lui pardonner, il écrivit en sa faveur au prince de Piémont, et lui obtint une charge considérable dans sa maison, dont il étoit bien plus capable que des fonctions ecclésiastiques.

Il défendit avec la même fermeté les biens et les droits de son Église contre les officiers du duc de Nemours (1). Il soutint pour cela plusieurs procès; et comme il n'en entreprenoit que de justes, qu'il avoit soin de les bien consulter, et que la passion n'y avoit point de part, il les gagna tous. Ces officiers, au désespoir, entreprirent, pour se venger, de le brouiller avec le duc de Nemours: ils y réussirent; sa maison se vit enveloppée dans sa disgrace, et le saint prélat même se vit contraint de quitter Annecy et de se retirer au château de Sales. Quelque temps après il écrivit au duc avec beaucoup de fermeté pour sa justification et pour celle de toute sa maison. Enfin ce prince fut détrompé, il lui rendit son estime et son amitié, et depuis ce temps-là, quelque effort qu'on fit, il ne fut plus possible de le brouiller.

Pendant que le saint prélat pratiquoit ainsi, comme à l'envi, toutes les vertus chrétiennes et apostoliques, et que, la grace prenant de nouvelles

(1) Auguste de Sales, liv. VIII.
(2) Anon., liv. XI.
(3) *Ibidem.*

(1) Anon., liv. XI.

forces dans son cœur, il se dégageoit tous les jours de plus en plus des choses sensibles pour ne vivre plus que pour Dieu, son corps s'affoiblissoit; ce tempérament, autrefois si robuste, mais si peu ménagé, succomboit insensiblement sous le poids des travaux dont il avoit été surchargé, et l'heure approchoit où le juste juge se préparoit à lui donner la couronne de justice, et à le récompenser de ses propres dons, dont il avoit fait un si saint usage. Il est peu de personnes, quelque saintes qu'elles puissent être, qui, sentant approcher ce moment si terrible pour ceux qui ont oublié Dieu, mais si plein de consolation pour ceux qui n'ont vécu que pour lui, ne changent quelque chose à leur première manière de vie. On est plus retiré, plus attentif, on s'examine avec plus de soin, et, soit que la vue de la justice de Dieu nous effraie, ou que celle de sa bonté nous rassure, il est rare qu'on demeure dans la même situation.

La connoissance anticipée que Dieu avoit donnée au saint prélat de sa mort prochaine ne produisit en lui aucun changement : comme il avoit vécu de la même manière que si chaque jour eût été le dernier de sa vie, sa conduite fut toujours la même. On remarqua seulement qu'il s'enfermoit plus souvent qu'à l'ordinaire avec l'évêque de Chalcédoine, son frère et son coadjuteur (1). Là ils examinoient avec soin les mémoires et les états du diocèse de Genève, qu'ils avoient dressés conjointement ou séparément; ils repassoient tout ce qu'ils avoient remarqué touchant le génie et les mœurs des peuples et des pasteurs, et leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, touchant les moyens les plus propres à bannir les désordres, à établir ou affermir le bien; et comme le saint évêque étoit persuadé que le plus grand compte qu'il auroit à rendre à Dieu seroit celui des ames qui lui avoient été confiées, il n'épargnoit rien, ou pour réparer ce qu'il croyoit avoir négligé, ou pour achever ce qui n'étoit que commencé. L'assiduité avec laquelle il s'appliquoit à ce travail faisant craindre à l'évêque de Chalcédoine qu'il ne nuisît à sa santé, il crut le lui devoir représenter; mais le saint prélat, incapable de se ménager lorsqu'il s'agissoit du devoir de sa charge, lui répondit avec sa douceur ordinaire : « Au « contraire, dépêchons-nous, le jour baisse, et « la nuit approche. » Ces paroles que l'évêque de Chalcédoine regarda comme une prédiction de sa mort prochaine, comme elle l'étoit en effet, l'affligèrent jusqu'à lui faire répandre des larmes. Le saint prélat, s'en étant aperçu, lui dit en l'embrassant tendrement : « Réprimez ces larmes, mon « cher frère, si messéantes à un chrétien, et encore plus messéantes à un évêque; il n'appar- « tient qu'à des infidèles, qui n'ont point de part « à une meilleure vie, de s'affliger de la perte de « celle-ci. »

Ils s'occupoient de la sorte, interrompant souvent leur travail par des entretiens pleins de piété, lorsque le saint prélat reçut une lettre du duc de Savoie. Il lui mandoit de venir le joindre à Avignon, où il devoit se rendre pour saluer le roi Louis XIII, qui venoit de réduire à son obéissance les huguenots du Languedoc. Le prince et la princesse de Piémont, sœur du roi, devoient être de la partie; ils avoient souhaité que l'évêque de Genève s'y trouvât pour y faire sa charge de premier aumônier, et pour se servir de ses conseils dans plusieurs affaires qu'ils avoient à ménager. Le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de faire ce voyage, l'évêque de Chalcédoine étoit d'avis qu'il s'en excusât, et il lui offrit même d'en écrire au duc. Mais le saint prélat fut d'un sentiment contraire. Il l'appuya de deux raisons : l'une qu'étant revêtu de la charge de premier aumônier, il étoit juste qu'il en fît au moins quelquefois les fonctions; l'autre, que l'entrevue du roi très-chrétien avec leurs altesses royales étoit une occasion précieuse que Dieu lui offroit pour procurer les avantages de la religion catholique dans cette partie de son diocèse qui dépendoit de sa majesté, et qu'il se croyoit obligé de la ménager. Cette dernière raison l'emporta sur tout ce qu'on put lui représenter. Ainsi n'ayant plus que quelques jours pour se préparer à son voyage, il commença par faire son testament, et à disposer de toutes choses comme s'il eût été à la veille de sa mort. Il ne le put faire si secrètement que le bruit ne s'en répandît : il parut dans cette occasion combien il étoit aimé de son peuple. L'opinion de sa mort prochaine causa partout une consternation générale; il ne sortoit plus qu'il ne se vit environné d'une foule de peuple; tout le monde sortoit des maisons, et les ouvriers mêmes quittoient leur travail pour lui venir demander sa bénédiction (1). Le saint prélat ne se contentoit pas de la leur donner, il s'arrêtoit presque à chaque pas, il disoit à l'un quelque mot de consolation, il donnoit à l'autre quelque avis sur la patience, il faisoit l'aumône à tous ceux qui la lui demandoient, et il les exhortoit tous à aimer et à servir Dieu de la manière qui convenoit à chacun dans son état. Les enfants mêmes sentoient l'impression de la sainteté, et l'on en a vu souvent, entre les bras de leurs nourrices, témoigner l'impatience qu'ils avoient qu'on les approchât de lui. La bonté du saint prélat ne lui permettoit pas de

(1) Anon., liv. XI.

(1) Anon., liv. XI.

passer outre, il s'arrêtoit pour un enfant comme il eût fait pour la personne du monde la plus raisonnable. Il leur faisoit le signe de la croix sur la poitrine, sur le front, sur la bouche ou sur les yeux, et ce n'étoit presque jamais sans effet. On en a vu plusieurs guéris dans le même moment du mal de dents, de la colique, et des autres petits maux que cet âge tendre à coutume de ressentir. Ses aumôniers et ceux qui l'accompagnoient s'impatientoient souvent de le voir ainsi s'arrêter pour des enfants ; alors le saint évêque leur disoit « que Jésus-Christ en avoit usé ainsi, « qu'il avoit beaucoup aimé les enfants, et qu'il « ne pouvoit y avoir de l'indécence à l'imiter. »

La veille de son départ étant arrivée, il fut de bon matin voir ses chères filles de la Visitation ; il leur dit le dernier adieu, les bénit, et les laissa pénétrées d'affliction. Ensuite il monta en chaire pour prendre congé de son peuple. Le sermon fut touchant, vif, plein d'onction. Mais ayant fini son discours en leur disant qu'il ne les reverroit plus, et qu'il les conjuroit de prier Dieu qu'il eût pitié de son ame, tout fondit en larmes, et il n'y eut personne qui ne donnât toutes les marques de la plus vive douleur.

Le jour du départ étant arrivé, il sortit d'Annecy accompagné de l'évêque de Chalcédoine, des principaux du clergé et de la ville, qui l'accompagnèrent jusqu'à Seyssel. Ce fut en ce lieu, où ils devoient se séparer, qu'après les avoir remerciés avec des paroles pleines de tendresse, il se mit à genoux, et, levant les yeux et les mains au ciel, il fit sa prière à Dieu, et lui demanda avec une dévotion qui tira les larmes des yeux de tous ceux qui l'accompagnoient, qu'il lui plût de conserver le peuple qu'il lui avoit confié, et d'en être lui-même le pasteur ; de réparer par l'abondance de ses graces les fautes qu'il avoit commises, ou par sa négligence, ou par son peu de capacité ; et il finit sa prière par les mêmes paroles que Jésus-Christ adresse à son père : *Père saint, je vous prie pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Conservez-les pour la gloire de votre nom* (1). Puis ayant donné sa bénédiction à tous ceux qui étoient présents, en demandant à Dieu que lui-même les bénît, il les embrassa, et se recommanda à leurs prières. Ensuite il s'embarqua sur le Rhône, environ la mi-novembre de l'an 1622, par un temps froid dont il fut fort incommodé. Ses gens étoient d'avis qu'il s'arrêtât à Lyon pour s'y reposer quelques jours ; mais il voulut passer outre, et la raison qu'il en rendit fut qu'il étoit de son devoir de se rendre à Avignon avant leurs altesses royales, que le temps pressoit, et qu'il n'en avoit point à perdre.

Il parut dans ce voyage combien la réputation de sa sainteté étoit répandue partout (1). Il y eut des villes où le clergé vint le recevoir en procession à la descente de son bateau, d'où on le conduisit à l'église, où le *Te Deum* fut chanté. Mais son humilité ne s'accommodoit point de ces honneurs ; il cacha les marques de sa dignité, et défendit qu'on dit son nom. Il arriva ainsi à Avignon sans être connu, la veille de la magnifique entrée qu'y fit le roi très-chrétien au retour de la prise de Montpellier. Ses gens le logèrent par hasard dans un endroit où sa majesté passa le lendemain. Ce fut pour lui une occasion de mortification : car au lieu de contenter une curiosité qui ne pouvoit etre que fort innocente, en voyant les magnificences publiques, il s'enferma dans un cabinet où il passa en prières tout le temps que ce grand spectacle dura. Il n'en fut pas de même du bruit de l'artillerie ; ne pouvant s'empêcher de l'entendre, il fit à son occasion cette réflexion si chrétienne : « que Dieu faisoit aux princes, au « milieu des honneurs qu'on leur rendoit, une « grande leçon d'humilité ; que le bruit du canon, « qui duroit si peu et qui s'en alloit en fumée, « leur apprenoit que leur gloire finiroit bientôt, « et qu'après quelques moments de durée elle se « dissiperoit comme un songe. »

Cependant le vice-légat ayant appris l'arrivée de l'évêque de Genève, il le fut visiter, et lui rendit partout de grands honneurs ; la cour de France en usa de même ; et lorsqu'il fut saluer le roi, il en reçut des marques d'une estime si particulière, qu'à l'exemple du prince il n'y eut personne qui ne lui témoignât toute la considération qui étoit due à son caractère et à sa vertu.

On attendoit encore le duc de Savoie lorsque le prince cardinal son fils arriva. On sut de lui que la saison étant trop avancée pour passer les monts, le duc ne feroit point le voyage dont on a parlé : il fit ses excuses au roi, et l'assura que le prince et la princesse de Piémont se rendroient à Lyon pour y saluer sa majesté. La cour partit quelques jours après, et le saint prélat accompagna le cardinal, qui avoit ordre du duc son père de ne point quitter sa majesté.

A son arrivée à Lyon, il trouva plusieurs personnes de marque qui l'attendoient pour le loger. Le sieur Ollier, intendant de la province, qui logeoit proche le monastère de la Visitation, lui offrit un appartement commode ; les pères jésuites lui vinrent offrir aussi leur maison de Saint-Joseph, mais le saint prélat leur répondit à tous qu'ayant prévu la difficulté qu'il y auroit à se

(1) Joan., c. XVII, v. 9

(1) Anon., liv. XI.

loger, les deux cours de France et de Savoie étant à Lyon, il y avoit pourvu, et qu'il savoit un logement assez commode pour lui, qui ne lui pouvoit manquer. On le crut, mais on fut bien surpris lorsqu'on apprit qu'il n'avoit point d'autre logis que la chambre du jardinier de la Visitation. Les instances recommencèrent pour lui donner un logement plus conforme à sa dignité. Mais le saint prélat, qui n'étoit jamais mieux que lorsqu'il pouvoit imiter la pauvreté de Jésus-Christ, parut si résolu à ne point quitter cette pauvre demeure, qu'on fut obligé de l'y laisser. Ce qu'il y avoit encore de plus singulier est que ses gens étoient beaucoup mieux logés que lui. Mais il avoit toujours coutume d'en user ainsi; et lorsque les choses dépendoient de lui, il prenoit toujours ce qu'il y avoit de pire; il le vouloit si absolument que ses gens n'osoient le lui contester. C'est ce qui parut à son retour d'Avignon. Le passage de la cour rendoit les logements rares et difficiles. Il dit à ses gens de se loger comme ils pourroient; il n'y en eut point qui ne le fût toujours mieux que lui; car une fois entre autres il fut obligé de se retirer dans une chaumière, où il passa la nuit tout vêtu sur la paille. Quand on lui représentoit que les incommodités qu'il ne se lassoit point de rechercher nuiroient enfin à sa santé, il répondoit qu'il étoit d'un tempérament robuste, que les aises et les commodités ne serviroient qu'à l'altérer, et qu'un peu de fatigue contribuoit à l'entretenir dans sa vigueur (1). C'est ainsi qu'il couvroit de raisons spécieuses l'esprit de mortification qui animoit toutes ses actions. Il ne vouloit plaire qu'à Dieu, il vouloit aussi que les motifs qui le faisoient agir ne fussent connus que de lui seul. Il n'y a rien qui soit plus dû à la vertu que les louanges, il n'y a rien aussi qui soit plus capable de la détruire; on ne sauroit les éviter avec trop de précaution.

Le premier soin du saint prélat, étant arrivé à Lyon, fut d'aller rendre ses devoirs à leurs majestés, au prince, à la princesse de Piémont, et aux amis qu'il avoit dans les deux cours. Le roi très-chrétien avoit hérité de l'estime et de l'affection que le grand Henri son père avoit eue pour lui; les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche en faisoient un cas tout particulier; leurs sentiments pour lui alloient jusqu'à la vénération; le prince et la princesse de Piémont ne leur cédoient en rien, et les deux cours comme à l'envi rendoient justice à cette sainteté éminente qui éclatoit malgré lui dans toutes ses actions. Tant d'attraits qui sembloient le devoir attacher au monde ne servoient qu'à lui en donner du dégoût: toujours en garde contre tout ce qui auroit pu corrompre sa vertu, dès qu'il avoit satisfait aux devoirs de sa charge, à ce que la charité et la bienséance demandoient de lui, il se retiroit avec ses chères filles de la Visitation, et se pressoit d'autant plus de les former à la perfection, qu'il savoit que sa mort approchoit, et que dans peu de temps il ne pourroit plus les aider que par ses prières.

Il étoit occupé de la sorte lorsque les pères jésuites le vinrent prier de prêcher le second dimanche de l'avent dans leur église du grand collége; il le leur accorda, et il le fit avec un zèle qui fit bien voir que la grace ne se sent point des foiblesses de la nature (1). Comme il revenoit chez lui après cette prédication, il rencontra un gentilhomme qui avoit été fort riche, mais que le jeu et les débauches avoient réduit à une extrême pauvreté. Ce malheureux lui demanda l'aumône, et le saint prélat la lui donna si largement, qu'en étant surpris, il le suivit long-temps en lui faisant de grands remercîments, et en lui répétant souvent qu'il ne cesseroit de prier Dieu de lui rendre au centuple. « Vous me ferez plaisir, lui dit le « saint évêque; mais dépêchez-vous de me pro- « curer un si grand bien, car dans peu de temps « vous et moi nous n'aurons plus besoin de rien. » C'étoit bien prédire clairement la mort du gentilhomme et la sienne. Le saint prélat ne passa pas le mois, et le gentilhomme le suivit de près.

La veille de Noël il fut prié par la reine mère de faire dresser en son nom la croix des pères récollets; il le fit, et prêcha avec beaucoup de zèle sur la naissance de Jésus-Christ. Le lendemain il confessa le prince et la princesse de Piémont, il dit leur messe et les communia. L'après-midi il donna l'habit à deux filles de la Visitation, prêcha sur le mystère du jour, et eut plusieurs entretiens de piété avec la communauté. On remarqua qu'il répéta plus souvent qu'à l'ordinaire cette grande maxime, *qu'il ne falloit rien demander, et rien refuser*. En effet, il n'y en a point de plus nécessaire pour maintenir la paix et l'humilité dans les monastères, et pour en bannir l'ambition et l'inquiétude.

Le jour suivant, il s'aperçut que sa vue et ses forces diminuoient; il ne laissa pas de dire la messe, après laquelle il rencontra le duc de Bellegarde, et le marquis d'Alincourt, qui l'entretinrent long-temps à l'air qui étoit fort froid, ce qui augmenta son incommodité (2). Il fut de là chez le duc de Nemours pour remettre bien dans son esprit ces mêmes officiers de son duché de

(1) Anon., liv. XI.

(1) Auguste de Sales, liv. X.

(2) Anon., liv. III.

Génevois qui en avoient usé si mal avec lui. Ce prince en étoit fort mécontent, et il avoit résolu de leur ôter leurs charges : mais la colère où il étoit contre eux ne l'empêcha pas de remarquer l'empressement avec lequel le saint prélat s'employoit pour eux ; il l'admira, et ne put s'empêcher de lui dire plusieurs fois qu'après les mauvais traitements qu'ils lui avoient faits, ils ne méritoient pas la bonté qu'il avoit de parler pour eux. Le saint prélat n'en rabattit rien de ses sollicitations ; et le duc, qui ne lui pouvoit rien refuser, lui accorda enfin tout ce qu'il voulut pour ces gens qui le méritoient si peu.

Comme il devoit partir ce jour-là, il alla encore chez le prince de Piémont pour prendre congé de leurs altesses royales, et terminer quelques affaires où son Église étoit intéressée. De là il s'en retourna chez lui fort fatigué. Comme on lui présenta ses bottes, il les refusa d'abord, mais son valet de chambre les lui ayant rapportées un moment après : « Il les faut prendre, lui dit-il, « puisque vous le voulez ; mais nous n'irons pas « loin. » Il écrivit ensuite quelques lettres de recommandation qu'on lui avoit demandées, et fut visité de plusieurs personnes qui venoient prendre congé de lui. Mais ses domestiques ayant remarqué que, contre sa coutume, il ne les reconduisoit point, ils jugèrent qu'il se trouvoit mal ; en effet ils le trouvèrent si abattu qu'ils le mirent au lit, et que quelque temps après il tomba dans l'apoplexie dont il mourut (1).

Nous voilà arrivés aux derniers moments d'une vie innocente et sainte, d'une vie précieuse devant Dieu, et toujours occupée de son service ou de celui du prochain : moments redoutables pour les plus justes, mais infiniment plus terribles pour les enfants du siècle qui ont passé leur vie sans penser à Dieu, et qui, après l'avoir oublié dans le temps de sa miséricorde, ne se souviennent de lui que dans celui de sa justice.

La mort de S. François de Sales fut semblable à sa vie, douce, tranquille, pleine de soumission aux ordres de Dieu et de confiance en son infinie miséricorde. Accoutumé à mépriser le monde, et à regarder la vie présente comme un exil, il vit avec joie la dissolution de son corps ; il ne regretta rien, parce qu'il n'avoit jamais rien aimé que dans l'ordre de Dieu : et, tout plein du désir de le posséder, il ne pensa aux créatures que pour lui en faire un sacrifice. C'est ce qu'on va voir dans toutes les circonstances de cette mort bienheureuse. Elles sont trop édifiantes pour ne les pas raconter.

Dès qu'on eut appris dans Lyon que le saint prélat étoit dangereusement malade, tout le monde accourut pour le visiter (1). Les pères jésuites de Saint-Joseph furent les premiers qui lui rendirent ce devoir de charité. Dès que le saint évêque eut aperçu le père supérieur, accompagné du frère apothicaire qui avoit apporté les remèdes, et qui s'empressoit pour le soulager : « Vous me voyez, « lui dit-il, mon père, dans un état où je n'ai plus « besoin que de la miséricorde de Dieu, et où « j'attends tout de sa bonté. » Le père lui ayant répondu que Dieu n'abandonnoit jamais les siens, il lui demanda si c'étoit la volonté de Dieu de l'appeler à lui, s'il étoit prêt de s'y soumettre. « Je n'ai jamais eu, répondit le saint évêque, « d'autre volonté que la sienne ; il est le maître, « il peut faire de moi tout ce qu'il lui plaira. » Il demanda ensuite à faire sa profession de foi, il la fit avec de grands sentiments de piété, et pria tous ceux qui étoient présents de lui servir de témoins comme il avoit toujours vécu et mouroit dans la religion catholique (2).

Comme son mal augmentoit, quoique l'apoplexie ne fût pas encore formée, et qu'il craignoit de perdre cette présence d'esprit si nécessaire pour recevoir les sacrements avec la décence et la dévotion qui leur est due, il demanda l'extrême-onction, ses fréquents vomissements ne lui permettant pas de recevoir le viatique. Les médecins, qui n'avoient point de temps à perdre pour lui faire des remèdes, s'y opposèrent, et dirent qu'ils avertiroient quand il seroit nécessaire. Dans ce même temps le vicaire-général de l'archevêque de Lyon arriva, pour lui demander s'il ne vouloit pas qu'il fît faire pour sa santé les prières de quarante heures dans l'église de la Visitation ; il répondit qu'il ne le méritoit pas (3). Le vicaire général insista, et lui demanda s'il trouvoit mauvais qu'on priât Dieu pour lui. « Au contraire, « répondit le saint évêque, vous me ferez plaisir, « je n'en eus jamais plus de besoin. » Comme on craignoit qu'il ne tombât dans l'assoupissement, un ecclésiastique qui étoit présent s'avisa de lui demander, pour le tenir éveillé, s'il n'étoit point huguenot, et il ajouta qu'il avoit eu d'assez longs commerces avec les hérétiques pour donner lieu d'en douter. Alors ce saint évêque, dont la foi avoit toujours été si pure, dont le zèle pour la conversion des hérétiques avoit toujours été si ardent, faisant un grand effort : « Oh ! Dieu m'en « garde ! jugez-en par cette marque, » dit-il en faisant le signe de la croix. On lui entendit ensuite répéter plusieurs fois : « La trahison seroit

(1) Auguste de Sales, liv. X.

(1) Auguste de Sales, liv. X.

(2) Dans la bulle de sa canonisation.

(3) Auguste de Sales, liv. X; Anon., liv. III.

« trop grande; mon Dieu, vous connoissez mon « cœur. »

Le vicaire général lui demanda quelque temps après s'il ne craignoit point la mort, et il ajouta que les plus grands saints l'avoient appréhendée. Le saint prélat répondit « qu'ils avoient bien « raison, et que, devant décider de notre éter- « nité, il n'y avoit rien de plus terrible. » « O mort, « continua le vicaire-général, que ton souvenir « est amer! » Le saint évêque poursuivit : « à « celui qui a mis son espérance et son salut dans « ses richesses. » A l'heure même le vicaire général étant sorti, fit exposer le saint sacrement dans toutes les églises, pour demander à Dieu le recouvrement de sa santé; mais il étoit un fruit mûr pour le ciel. Alors, son mal se trouvant plus fort que les remèdes, les médecins avertirent qu'il étoit temps de lui donner l'extrême onction. Dieu lui donna dans cette occasion une liberté d'esprit qui n'étoit pas ordinaire, et qui tient du miracle; il la reçut avec de grands sentiments de piété, répondant lui-même aux prières avec une dévotion pleine de tendresse. Comme l'apoplexie se formoit lentement, et que la présence d'esprit sembloit augmenter au lieu de diminuer, on mit en délibération si on lui donneroit le viatique; mais, comme il avoit dit la messe le jour même, et que le vomissement continuoit, on crut qu'on s'en devoit dispenser.

A peine eut-il reçu ce dernier sacrement, que madame Ollier, l'intendante, arriva dans sa chambre avec ses filles, pour lui demander sa bénédiction pour elle et pour toute sa famille. Dans ce même temps le duc de Nemours arriva. Il étoit au lit fort tourmenté de la goutte, lorsqu'il apprit que le saint évêque étoit à l'extrémité : la violence de son mal ne fut pas capable de le retenir, il se leva à l'heure même, et se fit porter chez lui. Il ne put voir ce saint homme accablé de la violence de son mal, et presque hors d'espérance d'en guérir, sans en témoigner sa douleur par une grande abondance de larmes. Il étoit bien revenu de ses préventions : il l'avoit souvent persécuté de plus d'une manière; mais cette sainteté éminente que tout le monde respectoit en lui l'avoit comme forcé de lui rendre son estime. De son ennemi étant devenu son admirateur, il voulut en donner des marques publiques; il se jeta à ses pieds, lui prit la main, la baisa, l'arrosa de ses larmes, et lui demanda sa bénédiction pour lui-même, et pour le prince de Génevois, son fils aîné. Comme on crut que son mal l'empêchoit de faire attention à l'action du duc, on lui demanda s'il le connoissoit; il répondit que c'étoit le duc de Nemours, qu'il étoit né son vassal, qu'il avoit toujours été son serviteur, et qu'il prioit Dieu de le bénir lui et toute son illustre maison : en disant ces paroles, il lui donna sa bénédiction.

A peine le duc fut-il sorti que l'évêque de Damas arriva; il étoit son ami particulier, et le saint prélat en faisoit une estime particulière. L'évêque lui dit en l'abordant : Mon cher frère, je viens pour vous aider en tout ce que je pourrai; car vous savez qu'il est écrit : *que le frère aidé par le frère est comme une cité bien munie.* Il est vrai, répondit le saint prélat, en lui donnant la main; et il est encore écrit : *Le Seigneur sauvera l'un et l'autre. Mettez votre confiance au Seigneur*, répliqua l'évêque; *et il nous nourrira*, répondit le saint prélat. Un moment après il dit ces paroles de l'Écriture sainte : *Mon cœur et ma chair se sont réjouis au Dieu vivant. Je chanterai les miséricordes du Seigneur pendant toute l'éternité. Quand paroîtrai-je devant sa face?..... Montrez-moi, ô le bien-aimé, où vous paissez, où vous vous reposez au midi.* L'archevêque d'Embrun étant venu le visiter dans ce même temps, il le trouva tout occupé de Dieu; il entendit qu'il disoit avec beaucoup de ferveur ces autres paroles de l'écriture : *O mon Dieu, mon désir est devant vous, et mes gémissements ne vous sont point inconnus. Mon Dieu et mon tout, mon désir est celui des collines éternelles.*

Cependant comme l'apoplexie se formoit insensiblement, on lui fit plusieurs remèdes violents pour en empêcher le cours. On lui avoit mis sur la tête un emplâtre de cantharides; en le lui ôtant on lui arracha la première peau. On lui appliqua deux fois le fer chaud sur la nuque du cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête, qui en fut brûlée jusqu'à l'os. Pendant des opérations si violentes, le saint prélat, qui n'avoit perdu ni le sentiment ni la parole, ne fit pas la moindre plainte; il poussa seulement quelques soupirs, et versa beaucoup de larmes, que la violence de la douleur lui arracha. Mais comme il regardoit ces souffrances comme des peines dues à ses péchés, et comme autant de satisfactions à la justice divine, qui ne laisse rien d'impuni, il répétoit ces paroles du Psalmiste : *Lavez-moi, Seigneur, de mes iniquités, ôtez-moi mon péché, purifiez-moi toujours de plus en plus.* La douleur devenue plus violente ne servit qu'à redoubler ses empressements pour Dieu. *Que fais-je ici*, disoit-il, *ô mon Dieu, éloigné de vous, séparé de vous? Venez à moi, ou commandez-moi que j'aille à vous. Tirez-moi de cette vallée de larmes, et je courrai après l'odeur de vos parfums.*

Des sentiments si tendres, si dignes d'un saint prêt à quitter le monde et à jouir de Dieu, d'un saint que son extrême douceur faisoit aimer de ses ennemis mêmes, ayant arraché des larmes de

tout le monde, et personne ne se sentant plus la force de lui parler, on n'entendit plus qu'un bruit confus de soupirs et de sanglots. Mais le saint prélat s'en étant aperçu: Ne pleurez pas, mes enfants, leur dit-il, ne faut-il pas que la volonté de Dieu soit accomplie? Après cela il fut quelque temps sans parler, ce qui obligea un de ses domestiques de lui dire : Monseigneur, vous ne parlez plus, dites-nous quelque chose. Vivez en paix les uns avec les autres, répondit le saint prélat, mais aimez Dieu sur toutes choses. Il se tut encore; mais comme il importe beaucoup dans ces sortes de maux de tenir les gens éveillés, quelqu'un s'avisa de lui dire qu'il eût bon courage, et qu'on espéroit de le revoir un jour assis sur son trône de Genève. Le saint, à qui ces mots et ces idées fastueuses n'avoient jamais plu, répondit avec son humilité ordinaire : Je n'ai jamais désiré le trône de ceux de Genève; mais pour leur salut, mais pour leur conversion; ô mon Dieu, je vous l'ai toujours demandée, et je vous la demande encore de tout mon cœur. Un autre s'avisa plus à propos de le faire souvenir de ses chères filles de la Visitation, et de lui demander s'il n'avoit rien à leur recommander. Non, dit-il, mais j'espère que Dieu tout-puissant, tout bon et tout miséricordieux, achèvera ce qu'il a commencé.

Le mal augmentant toujours, on perdit enfin l'espérance qu'il en pût guérir, ce qui obligea le père Ferrier, jésuite, qui ne l'avoit point quitté, de l'exhorter à faire la prière de S. Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail.* La profonde humilité du saint prélat parut blessée de ce qu'on le comparoit à un si grand homme, à qui pourtant il ressembloit si fort qu'il n'y avoit que lui seul qui ne s'en aperçût pas. C'est pourquoi, au lieu de faire cette prière, il répéta plusieurs fois qu'il étoit un serviteur inutile, dont Dieu ni son peuple n'avoient pas besoin (1). Il n'en usa pas de même lorsqu'un autre jésuite lui suggéra de dire : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire.* Il le répéta plusieurs fois; mais on s'aperçut que l'idée de la grandeur, de la sainteté, et de la majesté de Dieu, l'avoit tellement pénétré qu'il en étoit comme accablé. Il perdit la parole, et l'on ne s'aperçut plus qu'il vivoit encore qu'au mouvement de ses lèvres et de ses yeux, qu'il levoit de temps en temps au ciel.

Cet accident ayant fait juger qu'il n'avoit pas long-temps à vivre, tout le monde se mit en prière pour faire la recommandation de l'ame; et comme l'on en fut à ces paroles des litanies des saints, *Saints innocents, priez pour lui*, le saint prélat leva pour la dernière fois les yeux au ciel, et rendit à Dieu son esprit pur et innocent avec la même tranquillité avec laquelle il avoit vécu. Sa mort arriva le vingt-huitième décembre 1622, fête des innocents, dont il avoit imité la pureté, à huit heures du soir, la cinquante-sixième année de son âge, et la vingtième de son épiscopat (1).

On a pu remarquer, par tout ce que dit ce saint évêque dans les dernières heures de sa vie, qu'il avoit bien plus souhaité la mort qu'il ne l'avoit appréhendée; et certainement après avoir imité la charité du grand apôtre pendant sa vie, c'eût été une chose étrange qu'il fût mort dans d'autres sentiments que les siens. En effet, si S. Paul a pu dire que Jésus-Christ étoit sa vie, qu'il regardoit sa mort comme un profit, et comme un gain, et qu'il souhaitoit la dissolution de son corps, pour pouvoir être avec Jésus-Christ (2), y a-t-il lieu de s'étonner qu'un homme apostolique comme S. François de Sales ait fait paroître si peu d'amour pour la vie, si peu de crainte de la mort, et des désirs si ardents d'être enfin réuni à la source de tous les biens, au même Dieu qu'il avoit aimé avec tant d'ardeur, et qu'il avoit servi avec tant de fidélité?

Mais comment fût-il mort dans d'autres sentiments, lui qui avoit tant de fois enseigné, après S. Augustin, que si nous consultons notre foi, et les pensées qu'elle nous doit inspirer, nous trouverons que la bonne vie et le désir de la mort sont inséparables (3)? car, selon lui, on ne peut être véritablement chrétien sans aimer Dieu, et on ne peut pas l'aimer sans souhaiter de le posséder, et sans désirer cette vie éternelle qu'il promet à ceux qui le craignent. On la croit cette vie bienheureuse par la foi; on l'attend par l'espérance; on l'aime, on la désire par la charité : ainsi à proportion qu'on avance dans l'exercice de ces vertus si essentielles au christianisme, on avance aussi dans l'exercice de ce saint désir; et plus on désire cette vie éternelle, plus on se détache de la temporelle, et plus aussi on trouve,

(1) Dans la bulle de sa canonisation.

(1) Le lecteur a pu s'apercevoir que l'ordre des dates, établi à la tête de chaque page de la Vie de S. François de Sales, avoit cessé à la fin du sixième livre; il en aura vu le motif en ce que le septième livre commence un autre historique, celui de la mère de Chantal, dans lequel il est vrai qu'il y a des faits qui se rattachent à S. François, mais dont on ne pouvoit plus former une série. La seule époque importante à faire remarquer est donc celle de la mort du saint, arrivée à Lyon le 28 décembre 1622.

(2) Philipp., c. I, v. 21.

(3) August., Quest. évang., liv. I, quest. XVII.

comme S. Paul, que c'est un gain et un avantage d'en sortir, puisque la mort seule nous fait entrer pour jamais dans la possession de Dieu, et que cette possession doit être en ce monde l'objet de la véritable piété, et la fin de tous nos désirs. Telle a été la pratique de tous les saints ; et l'on peut dire qu'il eut manqué quelque chose à l'éminente sainteté de S. François de Sales, s'il fût mort dans d'autres sentiments.

Il est vrai que la justice de Dieu a quelque chose de terrible, et qu'on ne doit jamais se croire assez pur pour n'avoir pas lieu de la craindre; et quoi qu'on ait pu faire pour Dieu, on doit se regarder toujours, comme faisoit le saint prélat, comme un serviteur inutile. L'espérance qui doit animer les chrétiens iroit jusqu'à la présomption, si on se croyoit digne de la récompense que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment. Mais la charité qui fait désirer la mort pour être uni à Dieu d'une manière qui ne permette plus qu'on en soit séparé, compatit fort bien avec la crainte qu'on doit toujours avoir de sa justice. D'ailleurs la bonté infinie de Dieu, ses miséricordes qui sont sans bornes, les mérites de Jésus-Christ, qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, sont des fondements si légitimes d'espérer, pour une ame pure et dégagée du monde, qu'il est rare que le désir ne l'emporte pas sur la crainte. On craint donc, on espère et on désire. Mais dans les saints d'une charité consommée, l'espérance et le désir l'emportent enfin sur la crainte ; et c'est ce qui faisoit dire au saint prélat : *O mon Dieu! venez à moi, ou commandez que j'aille à vous; tirez-moi de cette vallée de larmes, et je courrai après l'odeur de vos parfums* (1).

Dès qu'on fut assuré de sa mort, on l'ouvrit pour l'embaumer ; et ce fut alors qu'on s'aperçut de ce qu'on a déjà dit, que cette grande douceur qu'on a si fort admirée en lui ne lui étoit pas naturelle : car on trouva son fiel durci et partagé en plusieurs petites pierres par la violence continuelle qu'il s'étoit faite pour surmonter la colère, à laquelle il étoit naturellement sujet. Ses habits et le linge qui étoit teint de son sang furent partagés entre plusieurs personnes de considération, qui les reçurent avec beaucoup de respect, et les conservent encore aujourd'hui comme de précieuses reliques. Le duc de Nemours demanda une médaille qu'il portoit toujours sur lui, et l'on envoya sa croix au prince de Piémont, et son anneau à la princesse son épouse. Son cœur fut mis dans un bassin d'argent, et porté solennellement, accompagné d'un grand nombre de flambeaux, au monastère de la Visitation de Bellecour à Lyon, où il fut mis quelques jours dans une boîte de plomb, et ensuite dans un reliquaire d'argent.

Son corps ayant été embaumé, on le revêtit de ses habits pontificaux. Alors le bruit de sa mort s'étant répandu, on accourut de tous côtés, pour lui donner des marques de l'estime qu'on faisoit de sa sainteté pendant sa vie (1). Le peuple en foule venoit baiser avec dévotion ses vêtements, y faisoit toucher des médailles, des linges et des chapelets; et le concours fut si grand, et dura si long-temps, qu'on eut toutes les peines du monde de le porter à l'église de la Visitation. Il y fut sur un lit de parade, où il fut deux jours, pendant lesquels on fit l'oraison funèbre et les prières accoutumées. On le mit ensuite dans un cercueil, et tout étoit prêt pour le porter en Savoie, lorsque l'intendant de la province, à la prière des habitants de Lyon, qui ne pouvoient souffrir qu'on leur enlevât ce précieux dépôt, vint défendre de la part du roi de passer outre avant qu'on eût reçu les ordres de sa majesté.

Cette opposition obligea la maison de Sales, à qui on la manda, d'en écrire au duc de Savoie, et ce prince envoya aussitôt un exprès au roi très-chrétien, avec une copie du testament du saint prélat, qui portoit expressément que son corps seroit enterré à Annecy dans l'église de la Visitation. Il ne falloit pas une moindre intercession que celle d'un si grand prince, ni une moindre preuve des dernières volontés du saint évêque, que son testament en bonne forme, pour obliger sa majesté à consentir que son royaume fût privé d'un gage si précieux : il envoya des ordres exprès pour en permettre le transport. Dès qu'on en eût reçu la nouvelle à Annecy, le chevalier de Sales, accompagné de plusieurs de ses parents, et de deux chanoines de la cathédrale de Genève, se rendit à Lyon pour en procurer l'exécution. Les ordres du roi étoient si exprès, qu'il n'y avoit aucun moyen de les éluder ; ainsi dès que le jour marqué pour la cérémonie fut arrivé, le vicaire-général, suivi d'une grande partie du clergé et du peuple, se rendit à l'église de la Visitation, d'où il accompagna ce saint corps assez loin de la ville, les habitants ne pouvant se consoler de se voir privés des restes précieux d'un saint qui les avoit si souvent honorés de sa présence durant sa vie. Pendant le chemin, les habitants des villes, des bourgs et des villages, couroient en foule au-devant de ce saint corps, et le clergé sans y être invité, l'accompagnoit d'une paroisse à l'autre.

(1) Anon., liv. XI.

(1) Auguste de Sales, liv. X.

Dès qu'il fut à la vue d'Annecy, et que le son de toutes les cloches eut averti qu'il approchoit, on entendit un gémissement universel par toute la ville (1). Il n'y avoit personne qui ne crût avoir perdu en lui ce qu'il avoit de plus cher, et tous les pauvres principalement, qui avoient toujours fait le principal objet de ses soins, ne pouvoient se consoler lorsqu'ils pensoient qu'ils avoient perdu leur père, leur protecteur, et leur appui. Quand il fut proche de la ville, l'évêque de Chalcédoine, frère et successeur du saint prélat, sortit au-devant de son corps, suivi du clergé et du peuple, les yeux pleins de larmes, et qui donnoient à l'envi toutes les marques de la plus vive douleur. On le laissa pendant deux jours en dépôt dans l'église du Saint-Sépulcre, pendant qu'on préparoit la pompe funèbre. Quand tout fut prêt, on le porta dans l'église de Saint-François, qui sert de cathédrale. L'évêque de Chalcédoine célébra la messe, et après qu'on eut prononcé l'oraison funèbre, et achevé la cérémonie, on porta son saint corps à l'église du premier monastère d'Annecy, et on l'y enterra près du grand autel à main droite contre la muraille. Dans la suite on lui éleva un magnifique tombeau, embelli de colonnes de marbre, et de plusieurs inscriptions, pour conserver à la postérité un souvenir éternel de ses vertus et de cette sainteté éminente que Dieu couronnoit dans le ciel, lorsqu'il l'honoroit sur la terre par un grand nombre de miracles.

Pendant que les choses que l'on vient de raconter se passoient à Lyon, la mère de Chantal étoit à Grenoble, d'où elle devoit aller, par l'ordre du saint prélat, à Belley et à Chambéri. Comme elle prioit pour lui le jour des Innocents, qui fut celui de sa mort, elle entendit une voix qui lui dit très-distinctement : *Il n'est plus* (2). Elle expliqua ces paroles dans un sens figuré. Il n'est plus, dit-elle, il est vrai, ô mon Dieu ; il ne vit plus pour lui-même, mais il vit pour vous, et pour me faire vivre en vous. Comme elle n'avoit rien appris de sa mort, même de sa maladie, elle ne réfléchit pas davantage à ces paroles. Quelques jours après elle reçut une lettre de l'évêque de Chalcédoine qui lui apprenoit la perte commune qu'ils venoient de faire. Elle comprit alors le véritable sens de ces paroles, *Il n'est plus*. Pendant quelque temps sa douleur fut extrême ; mais, rappelant aussitôt dans son esprit tout ce qu'elle avoit ouï dire au saint prélat de la soumission à la volonté de Dieu, elle crut ne pouvoir mieux honorer sa mémoire qu'en pratiquant ses maximes, et en exécutant ses dernières volontés. Ainsi elle partit quelques jours après pour Belley et pour Chambéri, et se rendit à Annecy pour donner ordre à sa pompe funèbre.

Ayant satisfait à ce devoir avec cette grandeur d'ame qui lui étoit naturelle, elle s'appliqua avec beaucoup de travail à recueillir tous les écrits de ce saint évêque, et c'est à elle qu'on a l'obligation de ce que ses lettres, ses méditations, ses entretiens, ses sermons, et son excellent livre de l'Amour de Dieu, sont devenus publics. Elle fit faire ensuite les mémoires de la vie du saint prélat, et travailla dès-lors sans relâche aux preuves de ses miracles avec tant d'application et de succès, qu'on peut dire que l'ordre de la Visitation lui a obligation de la canonisation de son saint fondateur.

Après avoir ainsi donné tout ce qu'elle croyoit devoir à la mémoire de ce grand homme, elle crut ne pouvoir rien faire de mieux que de régler en toutes choses, pour l'intérieur et pour l'extérieur, l'ordre qu'ils avoient établi ensemble, suivant son esprit et ses maximes. Dans cette vue elle fit assembler à Annecy toutes les anciennes supérieures de l'institut. Elles ramassèrent ensemble tout ce que le saint évêque avoit écrit pour la direction et la perfection de l'ordre, et elles en composèrent un livre qu'elles appelèrent leur Coutumier. La mère de Chantal ne vouloit point avoir d'autre part à cet ouvrage qu'une grande exactitude à n'y laisser rien mettre qui ne fût de leur saint fondateur, soit par des mémoires de sa main, ou pour avoir pratiqué sous sa conduite les maximes qu'elle mettoit en règle.

Enfin cette sainte femme, après avoir donné à l'ordre de la Visitation mille exemples de vertu, après avoir établi soixante et quinze monastères, pendant les dix-neuf ans qu'elle survécut au saint évêque, après avoir paru en toutes choses sa digne fille spirituelle, et sa fidèle disciple, mourut à Moulins en odeur de sainteté, le treizième de décembre de l'année 1641. Son corps fut porté à Annecy, et enterré dans l'église du premier monastère de la Visitation.

Avant sa mort elle eut la satisfaction de voir la sainteté du bienheureux prélat autorisée de Dieu par plusieurs miracles qui se faisoient à son tombeau et ailleurs par son intercession. En France il ne s'en faisoit pas de moindres par l'attouchement de son cœur, qui étoit resté à Lyon au monastère de la Visitation en Bellecour, où on le conserve encore avec beaucoup de vénération. Quelque temps après sa mort, le duc de Vendôme fit présent à ce monastère d'un cœur d'or pour y renfermer celui du saint évêque, en reconnoissance de plusieurs faveurs qu'il avoit obtenues de

(1) Anon., liv. XI.

(2) *Vie abrégée de madame de Chantal.*

Dieu par son entremise. En l'année 1630, huit ans après sa mort, le roi Louis XIII, ayant été guéri d'une dangereuse maladie par l'application de ce saint cœur, fit présent à ce même monastère d'un cœur plus grand que le premier dont on vient de parler, pour être une marque perpétuelle de sa reconnoissance, et du crédit de ce grand saint auprès de Dieu. La feue reine-mère, Anne d'Autriche son épouse, a souvent témoigné que la France lui étoit redevable de la conservation de Louis-le-Grand, et que c'étoit par ses prières qu'il avoit été délivré d'une petite vérole très-dangereuse dont il avoit été à l'extrémité (1).

Ces miracles, et un grand nombre d'autres qui seroient trop longs à raconter, lui ayant acquis la vénération des peuples, qui couroient en foule à son tombeau, et qui l'invoquoient publiquement comme un saint, obligèrent l'ordre de la Visitation de s'adresser au pape pour obtenir sa béatification. Sa sainteté nomma aussitôt des commissaires pour informer de sa vie et de ses miracles. Cette information se fit avec de si grandes précautions, que l'on peut dire que ce qui dépend du témoignage des hommes ne peut jamais être certain si les miracles qui y sont attestés ne le sont pas. Avant que cette information fût achevée, Innocent X, qui l'avoit ordonnée, mourut. Le cardinal Fabio Chigi lui ayant succédé, sous le nom d'Alexandre VII, on recommença les sollicitations. On avoit d'autant plus lieu d'en bien espérer, qu'il pouvoit fournir lui-même des preuves authentiques de la sainteté du saint évêque de Genève; car ce même pape étant à Munster en qualité de plénipotentiaire, l'année qui précéda son exaltation, y avoit été guéri d'une dangereuse maladie par l'intercession du saint évêque, et il avoit reconnu lui-même qu'il devoit à ses prières la santé qu'il avoit recouvrée, en envoyant une somme considérable à Annecy, pour contribuer au bâtiment de l'église où son corps étoit enterré, et il avoit même promis de contribuer de tout son pouvoir à sa béatification quand il seroit à Rome.

Ces avances donnèrent lieu à la duchesse de Montmorency, qui s'étoit retirée à Moulins dans le monastère de la Visitation, de lui écrire après son élection pour le faire souvenir de sa parole. Elle l'en fit solliciter par plusieurs cardinaux à qui elle en écrivit; mais le pape en étoit bien plus vivement sollicité par sa propre reconnoissance, et par les preuves indubitables et personnelles qu'il avoit lui-même de la sainteté du saint évêque de Genève, et du bonheur dont il jouissoit dans le ciel. Ainsi, sans attendre que les cinquante ans qui se passent d'ordinaire depuis la mort d'un saint jusqu'à sa béatification fussent passés, il le béatifia neuf ans plus tôt, le 28 décembre 1661, et le bref en fut adressé au premier monastère d'Annecy.

Alors on tira du tombeau le corps du bienheureux prélat, et on le mit sur l'autel dans une riche châsse d'argent, dont la duchesse de Savoie, Christine de France, avoit fait présent. On espéroit que la canonisation se feroit l'année suivante; mais, comme tout se fait à Rome avec beaucoup de maturité, il se passa trois ans sans que cette affaire avançât davantage.

Ce fut ce qui obligea le roi très-chrétien (1), les reines sa mère et son épouse, la reine douairière d'Angleterre, leurs majestés polonoises, la duchesse de Savoie, le duc et la duchesse de Bavière, d'écrire au pape pour le prier de la terminer. L'assemblée du clergé de France, les ordres religieux, les parlements, les gouverneurs des provinces, joignirent leurs instances aux leurs, et, afin d'y donner plus de poids, le roi envoya à Rome les évêques d'Évreux et de Soissons pour y solliciter en son nom, conjointement avec le duc de Créqui, son ambassadeur, la canonisation du bienheureux évêque de Genève.

Une sollicitation si générale acheva de déterminer le pape; ainsi, après les formalités et les cérémonies accoutumées, le dimanche dix-neuvième d'avril de l'an 1665, il fut canonisé avec beaucoup de solennité, et le pape ordonna que la fête en fût célébrée dans l'Église le vingt-neuvième janvier de chaque année, sous le titre de confesseur pontife.

Le pape, envoyant la bulle de la canonisation aux religieuses de la Visitation d'Annecy, y joignit un étendard fort riche. D'un côté on y voyoit le saint prélat, représenté de sa grandeur naturelle, en habits pontificaux, et de l'autre en habit de chanoine, tel qu'il le portoit lorsqu'il étoit prévôt de Genève.

Dans cette bulle, qui fut ensuite adressée à toutes les Églises de la communion romaine, après que le pape lui a donné toutes les louanges qu'on peut donner aux plus grands saints, il le loue en particulier d'avoir converti soixante et douze mille hérétiques. Ce fait, tout prodigieux qu'il paroissoit, passoit à Rome pour si constant, quelque exacte perquisition qu'on en eût faite, qu'on l'inséra depuis dans les leçons qu'on lit tous les ans dans l'Église le jour de sa fête. Ensuite de tant de miracles qui avoient été vérifiés le pape en rapporte sept des plus constants et des plus authentiques. Le premier est d'un mort ressuscité;

(1) Dans une lettre de l'évêque du Puy à la mère Eugénie.

(1) Louis XIII.

le second d'un aveugle-né qui recouvra la vue à son tombeau ; le troisième et le quatrième font mention d'une paralytique et d'un perclus guéris; le cinquième est encore d'une morte ressuscitée; enfin le sixième et le septième sont aussi de deux perclus subitement guéris à son tombeau. Ceux qui savent les extrêmes précautions qu'on prend à Rome pour la vérification des miracles ne feront aucune difficulté de croire au moins ceux qu'on vient de rapporter; autrement tout ce qui dépend de la foi humaine seroit incertain, et l'on seroit réduit à ne croire que ce qu'on auroit vu de ses propres yeux, ce qui n'est jamais tombé dans la pensée d'une personne tant soit peu raisonnable.

L'année suivante (1666) le même pape, envoyant à son tombeau une croix et six chandeliers d'argent d'un poids et d'un travail extraordinaire, y joignit un bref adressé aux religieuses de la Visitation d'Annecy ; c'est un autre éloge de S. François de Sales (1). Il y dit, entre autres choses, que la sagesse et les vertus de ce saint prélat répandent une lumière salutaire dans toute l'étendue du monde chrétien; qu'après en avoir été éclairé dès ses premières années, qu'après avoir admiré d'abord son mérite éclatant et sa doctrine toute divine, il l'a choisi comme son principal guide et son maître pour lui marquer les routes qu'il devoit suivre pendant sa vie. Enfin il répète encore dans la suite que ses vertus héroïques et ses écrits salutaires sont comme autant de flambeaux ardents qui portent le feu et la lumière dans toutes les parties de l'Église.

A ces éloges du pape on pourroit ajouter tout ce que les plus grands hommes de notre siècle ont dit à la louange de ce saint évêque ; mais comme ce seroit passer les bornes de l'histoire, on se contentera de dire qu'il est peu de saints dans l'Église plus généralement respectés. De toutes les parties de l'Europe on accourut tous les jours à son tombeau. La réputation de sa sainteté a passé même dans les Indes occidentales, et des peuples entiers l'y ont choisi pour leur protecteur auprès de Dieu.

C'est ainsi que le Tout-Puissant, le père des lumières et des miséricordes, le Dieu de toute vérité, après avoir promis que ceux qui croiroient en lui, et qui seroient les imitateurs de la sainteté de son fils, feroient de plus grands miracles qu'il n'en avoit fait lui-même sur la terre; c'est ainsi, dis-je, que ce juste juge couronne ses propres dons. Car enfin, quelque excellence que nous reconnoissions dans les saints pendant leur vie et après leur mort, l'Église catholique n'en admet aucune qui ne vienne de Dieu; elle fait profession de croire qu'ils n'ont aucune considération devant lui que par leurs vertus, que ces vertus sont des dons de sa grace, et que le bonheur éternel, qui en est la récompense, ne s'acquiert que par une humble dépendance, une soumission et une conformité parfaite à sa divine volonté.

C'est par cette soumission constante aux ordres de Dieu, et par la pratique exacte et continuelle de ses commandements et de ses conseils, que S. François de Sales a acquis cette sainteté éminente que le père des miséricordes a bien voulu couronner dans le ciel, et que l'Église propose aux fidèles sur la terre pour être l'objet de leurs imitations. Il avoit reçu de Dieu, comme Salomon, une inclination naturelle au bien, une ame tendre et bienfaisante, un cœur droit, ferme, constant, toujours attaché à ses devoirs (1). Exempt de cette malheureuse vicissitude qui cause les chûtes et les rechutes, et qui ne permet pas aux hommes de marcher constamment dans le chemin de la vertu, il l'aima dès qu'il la put connoître, il la pratiqua sans relâche dès qu'il l'eut une fois connue. Par une grace particulière de Dieu, il conserva jusqu'à la mort l'innocence qu'il avoit acquise dans son baptême : elle fut le fondement de toutes ses autres vertus. Une crainte respectueuse, un amour tendre pour Dieu, une charité ardente pour le prochain, un zèle infatigable pour le salut des ames, une humilité profonde, une patience invincible, une douceur à l'épreuve de tout, un mépris de soi-même qui ne pouvoit aller plus loin, étoient comme autant de ruisseaux qui couloient continuellement d'une source si pure.

Instruit dès ses premières années à l'école de Jésus-Christ, il respecta, il aima toujours l'Église comme sa mère; il s'attacha à sa doctrine; il évita avec soin, dans sa conduite et dans ses écrits, ces chemins écartés, ces routes particulières et détournées, qui ne manquent jamais de conduire au précipice; en un mot, il fut savant sans orgueil, sans attachement à son propre sens, humble sans bassesse, ferme sans dureté, doux sans mollesse, sans cette complaisance lâche, timide, intéressée, qui flatte le crime en voulant épargner le pécheur ; et toujours occupé de la gloire de Dieu et du salut des ames, il se fit tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

C'est cette même gloire du Tout-Puissant qu'on a eue en vue en écrivant cette vie : c'est dans cette unique vue qu'on la doit lire. Car enfin, quelque grands que soient les saints, quelques éloges qu'on en fasse, c'est Dieu seul qui les a sanctifiés par sa grace, qui les a éclairés par sa sagesse, et qui les a soutenus par la force de son

(1) Anon., liv. XI.

(1) Sap. VIII, 20.

esprit; ainsi ils n'ont été sur la terre et ils ne sont aujourd'hui dans le ciel que ce qu'il les a faits par son infinie miséricorde. C'est ce qu'ils ont toujours reconnu, et c'est ce qu'on verra dans le livre suivant, où l'on va traiter de l'esprit, des maximes et des sentiments de ce saint évêque dont on vient d'écrire la vie.

LIVRE HUITIÈME.

I. Portrait de l'intérieur de S. François de Sales, par la mère de Chantal. II. Que la doctrine et la conduite de S. François de Sales ne sont point relâchées; leur conformité aux règles de l'Évangile. III. Suite du même sujet. IV. De la charité de S. François de Sales; de l'obligation qu'ont tous les hommes d'aimer Dieu. Combien le saint prélat a excellé en cette vertu. V. De l'amour de S. François de Sales pour Jésus-Christ. VI. De l'amour de S. François de Sales pour l'Église. VII. De la foi et de la confiance en Dieu; combien S. François de Sales a excellé dans ces deux vertus. VIII. De la prière; combien le saint prélat l'a recommandée à tous les chrétiens; ses sentiments sur ce sujet. IX. De la pureté du cœur; combien S. François de Sales y a excellé; jusqu'où il a cru qu'on la devoit porter. X. De l'humilité extérieure, ou du mépris des honneurs. Règles de conduite que donne le saint prélat pour les personnes établies en dignité. XI. De l'humilité intérieure et du cœur. Sentiments du saint prélat sur la vraie ou fausse humilité. XII. Suite du même sujet. XIII. Que l'amour et la pratique de l'humilité n'empêchent pas qu'on ait un soin raisonnable de sa réputation. XIV. De l'amour du prochain; combien S. François de Sales y a excellé. XV. Du soin des pauvres, de l'aumône; de la manière excellente dont le saint prélat l'a pratiquée. XVI. Comme on en doit user avec les domestiques; sentiments et conduite du saint prélat sur ce sujet. Entretien remarquable qu'il eut à cette occasion avec l'évêque de Belley. XVII. De l'amitié chrétienne; du choix des amis; sentiments et conduite du saint évêque à l'égard de ses amis; que les amitiés particulières ne conviennent point aux personnes qui vivent dans les communautés religieuses et ecclésiastiques; inconvénients qui en pourroient naître. XVIII. De la sincérité et de la droiture du cœur; combien le saint prélat y a excellé. Ses sentiments sur le mensonge et les équivoques. Règles pleines de sagesse pour la conversation. XIX. De la douceur et de la patience; des remèdes contre la colère. Sentiments du saint prélat sur ce sujet. XX. Suite du même sujet. De la vraie et de la fausse douceur; de celle qu'on doit avoir avec soi-même. XXI. Des procès; combien ils sont contraires à l'esprit de l'Évangile; combien, selon S. François de Sales, on les doit éviter. XXII. Du luxe; sentiments du saint prélat sur la bienséance dans les habits. XXIII. Des divertissements permis et défendus; sentiments de S. François de Sales sur le jeu. Règles pour les gens du monde.

I.

Portrait de l'intérieur de S. François de Sales, par la mère de Chantal.

Comme l'intérieur est la source des sentiments et des maximes; comme c'est lui qui règle la conduite, et qu'elle en porte presque toujours le caractère, il n'est pas aisé de se méprendre à l'une quand on connoît bien l'autre; mais dans la plupart des hommes, cette source est si cachée, qu'on est réduit bien plus souvent à juger de leur esprit et de leur cœur par leurs actions et par leurs paroles, que des paroles et des actions par la connoissance qu'on pourroit avoir de leur cœur et de leur esprit. De là vient qu'on se trompe si souvent dans les idées qu'on se forme des hommes; on juge du dedans par le dehors, et souvent ils ne s'accordent pas. La bouche, dit l'Écriture sainte, parle de l'abondance du cœur, mais le cœur ne sent pas toujours ce que la bouche exprime. Le moyen le plus ordinaire de connoître les hommes, c'est d'en juger par leurs sentiments

et par leur conduite ; mais le plus sûr, sans comparaison, est d'en juger par l'esprit et par le cœur même. *Un mauvais arbre ne sauroit produire de bons fruits, un bon arbre n'en peut porter de mauvais.*

C'est de ces deux manières qu'on peut juger de S. François de Sales ; nous savons ses actions, nous avons ses écrits ; mais nous avons encore le portrait de son cœur et de son esprit. L'auteur de ce portrait ne peut être suspect ; c'est la mère de Chantal, cette personne si éclairée et si sincère, qui l'avoit étudié si long-temps, pour qui il n'avoit point de secret, et qui le connoissoit si bien.

Nous lisons dans l'histoire de sa vie, qu'un grand serviteur de Dieu, en qui elle avoit beaucoup de confiance, la pria après la mort de ce grand saint, d'écrire ce qu'elle savoit de son intérieur : elle s'en défendit d'abord par un sentiment d'humilité ; mais celui qui lui faisoit cette prière ne se rebutant point, elle le fit ensuite par un principe de soumission, ne croyant pas qu'il lui fût permis de désobéir à une personne qui lui tenoit la place de Dieu (1). Voici donc ce qu'elle a écrit de l'esprit et du cœur du saint prélat, presque dans les mêmes termes.

« Il avoit, dit-elle, l'esprit vif, net et universel ; « et notre Seigneur n'avoit rien oublié pour la « perfection de cet ouvrage, que sa main toute-« puissante s'étoit formé pour elle-même. » Quoique l'égalité d'esprit ne se rencontre pas d'ordinaire avec beaucoup de vivacité, elle assure « que « son égalité d'esprit étoit incomparable : que « personne ne l'avoit jamais vu en colère, quoi-« qu'il fût vif et d'un tempérament tout de « feu (2). » La force de l'esprit accompagne presque toujours l'égalité, autrement l'on ne pourroit pas se soutenir parmi les contre-temps et les traverses de la vie, ni même parmi les épreuves auxquelles les saints sont plus exposés que les autres. C'est encore une qualité qu'elle reconnoît dans le saint évêque. « Sa force d'esprit, continue-t-« elle, a bien paru dans sa constante vertu : per-« sonne ne l'a jamais vu se démentir dans la « pratique d'aucune. Qui est celui qui a vu sa « patience ébranlée, son air moins modeste et « moins gracieux, ni son ame altérée contre qui « que ce fût? »

A ces qualités qu'on peut appeler naturelles, quoiqu'on ne puisse pas nier qu'elles ne soient de fort grands dons de Dieu, la mère de Chantal ajoute celui de la foi dans un degré éminent. « J'ai reconnu, dit-elle, en mon bienheureux « père et seigneur, un don de parfaite foi, ac-« compagnée de grande clarté, de certitude, de « goût, de suavité extrême; il m'en a fait des dis-« cours admirables, et m'avoua une fois que Dieu « l'avoit gratifié de beaucoup de lumières (c'est « de quoi sa vie et ses œuvres rendent témoignage). « Dieu avoit répandu au centre de cette sainte « ame, ou (comme il disoit) en la pointe de son « esprit, une lumière si claire, qu'il voyoit d'une « simple vue les vérités de la foi, et leur excel-« lence. Cela lui causoit de grandes ardeurs, et « des ravissements de volonté, nonobstant ses « continuelles occupations extérieures ; car il « tenoit son esprit dans une solitude intérieure, « qui ne lui laissoit pas perdre un moment de la « présence de Dieu. »

La confiance en Dieu, et l'abandon en sa providence, couloient comme de leur source, d'une foi vive et si animée ; il ne donnoit rien ou très peu de chose aux lumières naturelles et acquises. « Il nous disoit souvent, continue la mère de « Chantal, que s'il eût été à renaître, il eût mé-« prisé la prudence humaine plus que jamais, « pour se laisser conduire, dès le premier usage « de raison, à la divine Providence. Il portoit à « cet abandon toutes les ames qu'il dirigeoit, « comme le chemin le plus sûr de la vie parfaite. « Quand, selon la prudence humaine, il pré-« voyoit de l'impossibilité pour l'exécution d'un « dessein, il étoit ferme dans sa confiance en Dieu, « et n'espéroit jamais plus de réussir que quand il « n'avoit d'autre appui que la Providence : et sur « cela il vivoit toujours égal et content. »

Cet abandon à la Providence n'étoit pas l'effet de la paresse et de l'indolence qui se rencontrent assez souvent dans des personnes d'ailleurs vertueuses et appliquées à Dieu. Le saint prélat avoit l'ame grande et agissante ; il attendoit tout de Dieu, et il travailloit comme si tout eût dépendu de lui. « C'étoit, ajoute la mère de Chantal, l'ame « la plus hardie et la plus généreuse à supporter « le travail, et à poursuivre les entreprises que « Dieu lui inspiroit, que j'aie jamais connue. « Quand notre Seigneur, disoit-il, nous commet « une affaire, il faut employer tout ce qui est en « notre pouvoir pour lever les difficultés, et puis « attendre le succès avec tranquillité. »

Le désintéressement est une des plus grandes marques de la grandeur de l'ame : un esprit bas s'occupe presque toujours de lui-même ; c'est une espèce de centre autour duquel il tourne, et dont il ne s'éloigne presque jamais : souvent même les personnes vertueuses ont besoin d'appui et de consolation ; il en est peu qui servent Dieu gratuitement, et sans aucun retour sur elles-mêmes. Le saint prélat étoit bien éloigné de ce caractère.

(1) Maupas, *Vie de la mère de Chantal.*

(2) Déposition de la mère de Chantal.

« Il disoit, continue la mère de Chantal, que la « vraie manière de servir Dieu étoit de le suivre, « de marcher après lui sans aucun appui de con- « solation, de sentiment ou de lumière, que celle « de la foi nue et simple. Il m'a dit souvent qu'il « ne prenoit pas garde s'il étoit en consolation « ou désolation : quand notre Seigneur lui don- « noit de bons sentiments, il les recevoit en « simplicité ; s'il ne lui en donnoit point, il en « supportoit la privation avec patience, mais la « vérité est qu'il avoit d'ordinaire de grandes sua- « vités intérieures. Sa méthode dans l'oraison « étoit de se tenir très-humble, très-petit, très- « abaissé devant Dieu, avec une singulière révé- « rence et confiance. »

La manière dont le saint prélat recommande l'oraison mentale comme un des principaux exercices de la piété chrétienne, ne laisse aucun lieu de douter qu'il n'y fût fort exact : cependant il s'en dispensoit sans scrupule, lorsque le service de Dieu ou du prochain demandoit autre chose de lui. « Plusieurs années avant son décès, ajoute « la mère de Chantal, il n'avoit quasi plus de « temps pour faire son oraison. Je lui demandai « un jour s'il l'avoit faite, il me répondit que « non ; mais qu'il tachoit d'être toujours uni à « Dieu, et que quand le service du prochain nous « occupoit, la meilleure oraison étoit celle d'ac- « tion et d'œuvre; et je puis dire sans exagération, « que sa vie étoit une oraison continuelle par l'u- « nion de son esprit avec Dieu. »

Il n'en est pas des évêques comme des solitaires et des religieux. Ceux-ci peuvent ne vivre que pour Dieu, ou pour eux-mêmes par rapport à Dieu ; et quand leur état ne les appelle pas au service du prochain, ils doivent beaucoup plus donner à la prière et à la contemplation, qu'à l'action. Les évêques, au contraire, sont des personnes publiques, dévouées au service de l'Église : la prière et l'action doivent les occuper tour-à-tour ; mais ce seroit manquer à leur ministère, que de donner à l'oraison le temps qu'ils doivent au gouvernement de leurs diocèses. Ce n'est pas quitter Dieu que de servir l'Église qu'il a rachetée de tout son sang, et l'on peut dire qu'il n'y a pas de meilleure prière, que de faire la volonté de Dieu en quoi que ce soit qu'elle se trouve. C'étoit la maxime du saint prélat, et c'est par elle que la mère de Chantal achève le portrait de son esprit. Voici ce qu'elle dit des dispositions de son cœur.

« Il étoit parvenu à une telle perfection, qu'il « n'aimoit, ne vouloit et ne voyoit plus que Dieu « en toutes choses, et il me disoit confidemment « qu'il n'y avoit rien au monde qui pût le dés- « occuper de Dieu, ni toucher son cœur d'autre « désir ni vouloir, que de celui de lui plaire.

« Cet amour de la volonté de Dieu, continue la « mère de Chantal, étoit d'autant plus excellent « et pur, que cette sainte ame n'étoit point sujette « à se tromper, à cause de la très-claire lumière « que Dieu y avoit répandue, par laquelle il voyoit « naître les mouvements de l'amour-propre, qu'il « retranchoit et coupoit avec une fidélité qui l'u- « nissoit toujours plus intimement à Dieu. »

Voilà des dispositions si saintes, qu'il semble qu'il seroit difficile d'y rien ajouter ; n'aimer, ne vouloir et ne voir que Dieu en toutes choses, n'être occupé que du désir de lui plaire, de la mortification des passions, et de la destruction de l'amour-propre ; il semble, encore un coup, qu'on ne puisse porter plus loin le dégagement et la pureté du cœur; cependant la mère de Chantal ajoute :

« Je lui ai souvent ouï dire qu'au plus fort de « ses afflictions il sentoit une douceur inexpri- « mable, et que par cette union délicieuse de son « cœur à Dieu, les choses les plus amères lui « étoient rendues savoureuses. De cette union si « parfaite, continue-t elle, procédoient ces émi- « nentes vertus ; cette générale et universelle in- « différence dans tous les événements de la vie. « Il pratiquoit à la lettre ce qu'il enseignoit en « quatre mots, cette leçon si peu connue, et « pourtant si utile : « Ne demandez rien, ne dé- « sirez rien, et ne refusez rien (1). »

Quoiqu'il soit difficile de s'imaginer qu'on puisse donner un mauvais sens à une si sainte maxime, qui marque si bien la soumission et la dépendance continuelle du saint évêque à l'égard de Dieu, et qu'il ne soit pas plus aisé de comprendre qu'on puisse mal interpréter cette indifférence que la mère de Chantal appelle générale et universelle ; cependant, comme on peut abuser de tout, il est bon d'avertir qu'elle n'alloit pas jusqu'à être indifférente pour le salut, pour la possession de Dieu, et pour les vertus commandées, qui sont nécessaires pour l'acquérir. C'est une impiété horrible dont il n'est pas même permis de soupçonner un homme si saint, si éclairé, et si attaché à la doctrine de l'Église ; au contraire, plus il avoit d'indifférence pour tout le reste, plus il demandoit, plus il désiroit avec ardeur d'être uni à Dieu, et de le posséder pendant toute l'éternité. C'est ce qu'on a pu remarquer dans tout ce qu'il dit pendant sa dernière maladie, et ce qu'on peut voir encore en plusieurs endroits de ses ouvrages (2).

(1) Elle doit être entendue dans le sens qu'il y donne lui-même dans l'entretien XXI.

(2) La résignation et l'indifférence, selon S. François de Sales, ne s'étend qu'aux événements tempo-

C'est de cette indifférence universelle, de ce détachement général de toutes les choses du monde, que naissoit la paix de son cœur; cette paix que Dieu seul peut donner, et qu'il ne donne en effet qu'à ceux dont les passions sont domptées, les affections réglées et soumises à ses ordres, et dont tous les désirs se réduisent à procurer sa gloire et à faire sa volonté en toutes choses. C'est ce que la mère de Chantal assure expressément du saint prélat. « La paix de son cœur, continue-t-elle, étoit « divine : aussi étoit-elle établie dans la parfaite « mortification de ses passions et dans la totale « soumission de son ame à la volonté de Dieu. »

La douceur et la droiture du cœur, qui ont toujours fait deux des principaux caractères du saint prélat, sont comme des suites nécessaires de cette paix divine dont son ame étoit remplie; c'est ce que la mère de Chantal n'a pas oublié de remarquer. « Jamais, dit-elle, il ne fit un seul « acte par amert ume de cœur contre quelqu'un; « aussi n'a-t-on jama is vu un cœur si doux, si « droit, si humble, si gracieux, si affable qu'étoit « le sien; et avec cel a, quelle étoit l'excellence « et la solidité de sa prudence, et sa sagesse na- « turelle et surnaturelle! »

Tant de qualités naturelles et surnaturelles, acquises et infuses, étoient accompagnées d'une modestie et d'un mépris généreux de l'approbation des hom mes, qui les déroboit, pour ainsi dire, aux y eux de ceux qui l'examinoient avec le plus d'attention. « Il étoit, continue la mère de « Chantal, ennemi des airs de mystère, et de tout « ce qui donne de l'admiration à ceux qui ne re- « gardent que l'exté rieur; point de singularité, « ni de ces sortes d'act ions que le vulgaire admire. « Il se tenoit dans le train commun, mais d'une « manière si extraordinaire, qu'il me semble que « rien n'étoit plus admirable dans sa vie que cela. »

La mère de Chantal, en jugeant de la sorte, fait voir qu'elle avoit un goût merveilleux pour la véritable vertu. En effet, il n'y a rien de plus grand aux yeux de Dieu, ni qui marque mieux le désir qu'on a de ne plaire qu'à lui seul, que de soutenir une vie commune en apparence, d'une manière non commune; que d'éviter ces affectations, qui dans le fond n'ont rien que de très-humain; que de fuir ces distinctions, ces singularités étudiées qui ont plus d'éclat que de solidité, et qui en attirant l'estime des hommes, flattent la vanité naturelle, et sont enfin capables de détruire la vertu la mieux établie. Qui veut conserver un trésor, ne l'expose point aux yeux des hommes, il le cache avec soin. Qui veut être regardé et admiré, ou même qui n'évite pas de l'être, met sa vertu en danger, et marque par cela seul que ses intentions ne sont pas pures. L'humilité a toujours été la compagne la plus fidèle et la plus sûre gardienne de la piété solide.

Après que la mère de Chantal a ainsi dépeint en particulier l'esprit et le cœur du saint prélat, elle rassemble, pour ainsi dire, ces traits séparés pour nous donner une idée juste de l'ame de ce grand évêque.

« Tout étoit, dit-elle, calme et rangé dans cette « ame : ce n'étoit que pureté, humilité, simpli- « cité, et unité d'esprit avec Dieu : c'étoit une « chose ravissante de l'entendre parler de Dieu, « et de la perfection; il avoit des termes si précis « et si intelligibles, qu'il faisoit comprendre avec « facilité les choses les plus délicates et les plus « obscures; aussi chacun a connu que Dieu lui « avoit donné un talent tout particulier pour la « conduite des ames. »

Tant de gens s'en mêlent aujourd'hui, qu'il semble que ce talent n'ait rien d'extraordinaire; ce n'étoit pas au moins le sentiment de S. Grégoire-le-Grand, ce pape si éclairé, qui l'appelle l'art des arts; ce n'étoit pas non plus celui de la mère de Chantal, qui le faisoit consister dans un grand fonds de lumière, de ménagement, de charité, et d'une patience à l'épreuve de toutes les foiblesses du prochain.

« Il pénétroit, continue-t-elle, le fond des « cœurs, et les gouvernoit avec une dextérité et « une charité extraordinaire; il étoit infatigable « sur cela, et n'avoit point de repos qu'il n'eût « mis la paix dans la conscience. Selon mon ju- « gement, il me semble que le zèle du salut des « ames étoit la vertu dominante de mon bien- « heureux père. » Elle ajoute une chose qu'on ne sauroit trop remarquer, ni trop imiter. « Sou- « vent, dit-elle, je l'ai vu quitter le service qui « regarde Dieu immédiatement, pour préférer « celui du prochain, quand le premier n'étoit pas « d'obligation. O Dieu! quelle tendresse, quelle « douceur, quel support, quel travail pour le pro- « chain! Enfin il s'y est consommé. »

Elle ne pouvoit pas mieux finir le portrait de ce saint prélat, qu'en disant qu'à l'exemple de Jésus-Christ, l'évêque de nos ames et le modèle des pasteurs, il s'étoit sacrifié et consommé pour le salut du prochain. Aussi ne fait-elle pas dificulté d'ajouter « que ce saint évêque étoit une image « vivante dans laquelle notre Seigneur s'étoit peint « et que l'ordre et l'économie de cette sainte ame « étoient tout-à-fait surnaturels et divins. »

Comme le comble de la perfection chrétienne, et le plus haut degré de la sainteté, consiste dans la ressemblance et la conformité à Jésus-Christ,

rels. Voyez le *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. IX, c. III, et l'entretien XXI.

c'est par elle que la mère de Chantal finit le portrait fidèle qu'elle a fait de l'esprit et du cœur du saint prélat. Il n'est pas possible de rien ajouter à cette idée, c'est pourquoi on se contentera de dire qu'il ne pouvoit couler d'une source si pure, que les eaux d'une doctrine salutaire, digne d'être proposée à toute l'Église. C'est ce qu'on verra dans l'explication de ses sentiments sur la morale chrétienne, après qu'on aura répondu à ceux qui prétendent que sa doctrine est relâchée, et peu conforme à la sévérité de l'Évangile.

II.

Que la doctrine et la conduite de S. François de Sales ne sont point relâchées; que l'une et l'autre est conforme aux règles de l'Évangile.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on accuse la doctrine de S. François de Sales de relâchement, et qu'on traite sa conduite de condescendance trop molle pour les pécheurs. Il y a eu de tout temps des personnes sévères, qui ne s'accommodent point de la douceur, et qui ne reconnoissent la vertu que lorsqu'elle paroît sous un visage austère, sauvage et rebutant. Tel étoit le caractère des pharisiens, gens austères en apparence : ils ne pouvoient souffrir la douceur de Jésus-Christ, sa charitable condescendance pour les foiblesses des hommes. Sa conduite leur paroissoit trop molle : ils l'accusoient lui-même d'aimer la bonne chère, d'avoir trop de complaisance pour les pécheurs et les publicains, et couvrant des intérêts secrets, de celui de Dieu et du public, ils le traitoient de destructeur du temple, de la loi et de la religion de Moïse.

Si le Sauveur, qui étoit la vérité et la sainteté même, n'a pu échapper à de pareilles accusations, y a-t-il lieu de s'étonner qu'on les fasse contre la doctrine et la conduite du saint évêque de Genève? Le serviteur et le disciple ne doivent pas être plus privilégiés que le maître : mais comme les plaintes des pharisiens n'ont rien ôté à la sainteté et à l'autorité de l'Évangile, on espère de même que celles qu'on fait contre la conduite et la doctrine de S. François de Sales, ne serviront qu'à en augmenter l'estime.

Pierre Camus, évêque de Belley, ce prélat si habile et si éclairé, dont la vie étoit si sainte et si austère, la doctrine si pure, et qui faisoit gloire d'être le disciple du saint évêque de Genève, et d'avoir appris de lui tout ce qu'il savoit de la science des saints et de la perfection chrétienne, parlant des accusations qu'on faisoit de son temps contre la doctrine et la conduite du saint évêque, ne fait point de difficulté de les comparer à celles des pharisiens contre Jésus-Christ (1). Il prétend qu'elles partoient du même esprit, et qu'elles avoient les mêmes motifs. Il dit en termes exprès, que l'ennemi de notre salut, l'esprit des ténèbres, prévoyant le tort que les écrits du saint évêque feroient à son empire, n'avoit rien épargné pour les décrier. Il assure que ce que le démon appréhendoit le plus, étoit « qu'ils ne désabusassent les « esprits, qui, sous prétexte d'une prétendue dif- « ficulté tendante à l'impossible, renonçoient à la « dévotion comme n'étant pas praticable dans le « siècle, c'est-à-dire, dans la vie civile et popu- « laire. » Il attribue ensuite l'approbation générale que reçut enfin sa doctrine, dans laquelle il comprend celle de ceux qui l'avoient combattue d'abord avec le plus d'animosité, à une protection et une bénédiction particulière de Dieu. Enfin, parlant de l'*Introduction à la vie dévote*, qui est celui de tous les ouvrages du saint prélat qu'on s'est le plus efforcé de décrier, il ne fait point de difficulté de dire « que le Saint-Esprit en a été le « premier auteur, et que le saint évêque n'en a été « que comme le secrétaire. »

A ce témoignage qui ne sera peut-être pas suspect, puisque le savant prélat qui le rend étoit lui-même un des plus grands zélateurs de la sévérité évangélique, on peut ajouter celui du pape Alexandre VII. On le voit dans une lettre qu'il écrivit lorsqu'il n'étoit encore qu'évêque de Nardo, au cardinal de Bichy son neveu (2). On ne peut rien ajouter aux éloges qu'il donne dans cette lettre à la personne et aux ouvrages de S. François de Sales.

Il conjure ce cardinal d'en faire ses délices et sa principale étude, d'être son lecteur assidu, son fils obéissant, et son fidèle imitateur. Il loue en particulier son *Introduction à la vie dévote*. Il dit qu'elle est le meilleur guide qu'on puisse prendre dans le chemin de la vertu; qu'il lui doit, après Dieu, depuis vingt ans, la correction de ses mœurs; et que s'il y a en lui quelque chose de bon, il lui en a l'obligation. Il assure qu'il l'a lue une infinité de fois, qu'il ne peut se passer de la relire, qu'il y trouve toujours des graces nouvelles; et que toutes les fois qu'il la relit, il lui semble qu'elle lui dit toujours quelque chose de plus que ce qu'elle lui avoit dit auparavant. Enfin il exhorte le cardinal d'en faire le miroir de sa vie, la règle et la mesure de ses actions, de sa conduite, et de toutes ses pensées.

Entrant ensuite dans le dessein de ce livre, il dit que les vues de l'auteur n'ont point été de

(1) *Esprit de S. François de Sales*, art. VIII

(2) Anon., liv. XI.

former des ermites et des solitaires ; mais de conduire *au bout de la perfection chrétienne*, et d'instruire dans la *solide piété*, par une voix douce et facile, qui s'accommode admirablement bien à toutes les différentes conditions des hommes, quelque basses ou relevées qu'elles puissent être; et il assure qu'il y a représenté la vertu au vif, avec tout l'éclat et toute la majesté qui peuvent la faire admirer, avec toute la beauté, toutes les graces qui sont capables de la faire aimer.

Ce qu'il dit de *l'Introduction à la vie dévote*, il le dit de tous ses autres ouvrages, et particulièrement de celui de *l'Amour de Dieu*, qu'il appelle un livre tout d'or, dont il admet les pensées et les sentiments.

Passant ensuite des louanges des ouvrages à celles de l'auteur, il dit que ce qu'on ne peut assez admirer dans *cet excellent écrivain*, est que se proposant notre Seigneur pour modèle, il a commencé de bien faire avant que de bien dire ; que son premier soin a été de pratiquer lui-même ce qu'il devoit enseigner aux autres ; qu'on peut dire que ceux qui étudient ses livres, étudient sa vie ; et que ses préceptes et ses avis sont d'autant plus faciles à suivre qu'ils sont autorisés par son exemple.

Enfin il ajoute qu'étant né d'une maison noble et riche, élevé dans la vertu et dans les belles-lettres, de la manière dont on a accoutumé d'instruire les personnes de condition, il a paru à la cour des rois et dans les palais des princes, dans les maisons des particuliers, dans les compagnies de ses amis, dans les affaires du monde, dans les exercices de dévotion, en un mot, dans tous les emplois de sa charge épiscopale, avec une conduite et *une sainteté admirables*.

Ce portrait qu'Alexandre VII fait de la vie et de la personne de S. François de Sales, long-temps avant sa canonisation, est une preuve que celui qu'on en a fait dans cette histoire n'est point flatté; il peut n'être pas tout-à-fait semblable à celui que plusieurs en ont fait, mais il n'en ressemble que mieux à l'original. Ce qu'il dit de sa doctrine et de ses ouvrages n'est pas moins remarquable, et il n'y a personne qui ne voie qu'on a droit d'en conclure que ceux qui l'accusent de relâchement, ou n'ont pas lu ses écrits, ou ne se sont pas donné la peine de les bien examiner.

Chigy, ayant été élevé sur le saint-siége, ne rabattit rien de l'estime qu'il faisoit de la conduite et de la doctrine du saint prélat ; l'examen qu'il en fit et qu'il en fit faire ne servit qu'à l'augmenter. Dans la lettre qu'il écrit aux religieuses de la Visitation d'Annecy après sa canonisation, il appelle sa doctrine *divine;* il dit qu'il a choisi ce grand saint pour être son *principal guide et le maître* qui nous devoit marquer les routes que nous devions suivre pendant le cours de cette vie. Enfin il ajoute que *ses écrits salutaires sont comme autant de flambeaux ardents qui portent le feu et la lumière dans toutes les parties du corps de l'Église.*

Le même pape, et les cardinaux assemblés pour sa canonisation, disent, dans la bulle adressée à toute l'Église catholique, que S. François de Sales, s'étant rendu célèbre par sa doctrine, a composé un grand nombre d'ouvrages, dont les cœurs des peuples et des grands du monde étant comme arrosés ont enfin produit une abondante moisson à la *vie évangélique* (1).

Enfin le dernier auteur qui a écrit sa vie, et qu'on a si souvent cité sous le nom d'Anonyme, assure qu'avant de le canoniser, on examina tous ses ouvrages, qu'on les trouva remplis d'une onction particulière, et qu'ayant considéré le bien qu'ils avoient fait, et qu'ils faisoient tous les jours dans les cœurs des fidèles, on les crut dignes d'être mis au nombre des écrits des pères de l'Église (2).

Après cela pourroit-on, sans témérité, accuser sa conduite et sa doctrine de relâchement? Quels ouvrages ont eu jamais une approbation plus authentique que les siens? Et à qui se fiera-t-on, si l'on ne se fie pas à un saint que les papes eux-mêmes proposent à toute l'Église comme un guide assuré, et comme le maître de la vie évangélique, dont les écrits salutaires, comme autant de flambeaux ardents, ont porté le feu et la lumière dans toutes les parties du corps de l'Église?

III.

Suite du même sujet.

On peut ajouter à ce que l'on vient de remarquer, que le relâchement dans la conduite et dans la doctrine vient toujours de l'une des quatre causes que l'on va rapporter : premièrement de l'ignorance : car enfin comment apprendra-t-on aux autres ce qu'on ne sait pas soi-même? Le moyen d'être guide et de ne pas s'égarer quand on ne sait pas le chemin? L'ignorance a donc toujours été et sera toujours la première source du relâchement.

Mais il a encore une autre cause : on peut savoir les maximes de l'Évangile, et cette doctrine sur laquelle l'Église a toujours réglé sa conduite et ses sentiments; mais on peut ne les pas goûter; la lumière peut être dans l'esprit, la corrup-

(1) Dans la bulle de sa canonisation.

(2) Anon., liv. XI.

tion et l'aveuglement dans le cœur. Qui ignore la force des passions, et avec combien de facilité l'on suit de mauvais penchants, malgré ses propres lumières? *Je n'approuve pas ce que je suis*, dit l'apôtre, *parce que je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je condamne et ce que je hais* (1). Y a-t-il donc lieu de s'étonner si l'on égare les autres, puisqu'on s'égare souvent soi-même, quoiqu'on s'aperçoive de son égarement? Alors on ne conseille pas selon son esprit, mais selon son cœur : on ne consulte pas ce qu'on sait, mais ce qu'on fait; et de là vient que la seconde source de relâchement est la corruption du cœur, et de ne pas goûter les maximes de l'Évangile, quoiqu'on les sache, et qu'on soit persuadé qu'elles sont les règles de notre vie.

La troisième cause du relâchement dans la doctrine, est l'intérêt propre et particulier, ou celui des corps et des sociétés dont on fait partie, et auxquelles on est inséparablement attaché. Cela est si vrai qu'on a vu souvent des gens très-éclairés et très-habiles, très-réglés même dans leurs mœurs, avoir des sentiments très-relâchés, parce que les sévères, quoique véritables, choquoient ou leurs intérêts particuliers, ou celui des corps dans lesquels ils s'étoient engagés. Cette prévention va si loin, que des nations tout entières ne jugent des choses que par l'intérêt qu'elles y ont. Combien de maximes passent pour très-constantes en Italie, qui passent en France pour très-fausses! cependant la vérité est toujours la même, mais les intérêts sont différents. Ce sont eux qui décident et qui règlent les opinions, au moins celles qu'on avance en public : il est donc vrai que l'intérêt est la troisième source du relâchement dans la doctrine.

La quatrième est le défaut de fermeté; une douceur molle, une fausse compassion pareille à celle d'un médecin qui laisseroit gagner la gangrène pour épargner au malade la douleur du fer ou du feu, ou du retranchement d'un membre dont la contagion se communique enfin à tout le corps, et cause la perte de la vie, qu'un peu plus de résolution eût infailliblement empêchée. Il en arrive de même dans la morale. Souvent on ne peut se résoudre à affliger le prochain par des avis rigoureux, mais salutaires; une fausse condescendance, une compassion mal entendue prend la place de cette fermeté prudente et généreuse, qui doit faire un des principaux caractères des pasteurs et des directeurs, et sous de faux prétextes le relâchement se glisse et s'affermit insensiblement. C'est ainsi que l'ignorance, la corruption du cœur, l'intérêt et le défaut de fermeté, ont introduit, et introduisent encore, tous les jours, le déréglement des mœurs et le relâchement dans la doctrine.

Cela est si vrai, que si tous les pasteurs et les directeurs, ceux qui se mêlent ou d'enseigner ou d'écrire, étoient savants et éclairés, qu'ils goûtassent les maximes de l'Évangile, qu'ils en fissent la règle de leurs mœurs, qu'ils fussent sans intérêt, généreux et fermes, on ne pourroit rendre aucune raison du relâchement de leur doctrine.

C'est par cette règle qu'il faut juger de la conduite et des sentiments de S. François de Sales. Si sa morale est relâchée, il faut ou qu'il ait manqué de lumières, et qu'il ait négligé de s'instruire de ce qu'il devoit enseigner aux autres; ou que la corruption de son cœur l'ait empêché de goûter les maximes de l'Évangile, et d'en faire la règle de sa vie; ou que l'intérêt l'ait emporté sur ses lumières, et sur la droiture de son cœur; ou enfin qu'il ait manqué de fermeté, ou que cette douceur qu'on a tant louée en lui, et qui a gagné tant d'ames à Jésus-Christ, ait dégénéré en une molle condescendance, et l'ait rendu prévaricateur de son ministère, d'autant plus coupable qu'il auroit trompé les autres sans être trompé lui-même, séduit par une fausse douceur. On laisse aux accusateurs de sa doctrine à choisir de tous ces motifs.

Cependant on ne peut s'empêcher de dire que S. François de Sales étoit trop pénétré de la grandeur de l'épiscopat, et trop instruit de ses devoirs pour n'avoir pas satisfait à l'obligation indispensable qu'ont tous les évêques d'être savants; on sait d'ailleurs qu'il avoit l'esprit excellent et la mémoire heureuse; on n'a peut-être pas oublié avec quel succès il étudia à Paris et à Padoue sous les plus excellents maîtres de son temps, et avec quelle application le fameux père Possevin le forma à la science des saints. On se souvient encore de la réputation qu'il acquit à Rome dans le fameux examen que Clément huitième, ce pape si savant, y fit de sa doctrine, et du dessein qu'avoit Léon onzième son successeur de le faire cardinal, dans la vue de se servir de ses conseils et de ses lumières pour la conduite de l'Église. Ce fut cette même capacité, si généralement reconnue de son temps, qui fit former à Henri quatrième le dessein de lui procurer le cardinalat, et qui porta Louis treizième à lui faire offrir l'archevêché de Paris. En un mot, soixante et douze mille hérétiques convertis, un nombre infini de catholiques ramenés à une meilleure vie, et ce grand nombre d'excellents ouvrages qu'il a composés, dont les uns sont imprimés et les autres ne le sont pas encore, prouvent trop incontestablement qu'il étoit un des plus savants prelats

(1) Épit. aux Romains, c. VII, v. 15.

de son temps, pour laisser aucun lieu d'en douter (1).

D'où pourroit donc venir le relâchement prétendu de sa doctrine? De la corruption de son cœur, de ce qu'il n'auroit pas goûté les maximes de l'Évangile? Mais pourroit-on faire un reproche si injurieux à un saint qui, par un privilége si peu commun, a conservé jusques à la mort l'innocence et la sainteté de son baptême; à un saint qui méditoit jour et nuit la loi de Dieu, qui n'en faisoit pas seulement l'objet de ses études, mais le sujet de ses méditations continuelles, et la règle de sa vie?

L'intérêt, ce grand mobile qui remue tant de choses, et qui a perverti tant de grands hommes, n'a pas non plus été la cause du relâchement prétendu de sa doctrine; jamais saint n'y fut moins sensible. On lui a vu refuser des pensions plusieurs fois offertes; les dignités ecclésiastiques les plus éclatantes, et du plus grand revenu, n'ont pas été capables de le tenter; les présents mêmes qui pouvoient passer pour récompense légitime de son travail, n'ont jamais eu d'entrée chez lui. Jamais homme n'aima plus à donner, et moins à recevoir; toujours prêt à se sacrifier lui-même, et à donner sa vie pour le prochain, il a toujours eu soin de se conserver les mains aussi pures que le cœur. Des saints de ce caractère ne sont pas aisés à tenter; autant élevés au-dessus de toutes les créatures, qu'ils sont soumis et attachés à Dieu, ils croiroient faire un crime, non pas d'altérer la morale de l'Évangile par quelque motif que ce pût être, mais même d'en avoir la pensée. Sur un point si important, tous les saints ont été inflexibles, et rien ne seroit plus capable de les dégrader de cette haute estime qu'ils ont acquise par leurs vertus, que d'avoir pu trahir, par des intérêts humains, et leur ministère et l'Église confiée à leurs soins.

Enfin le défaut de fermeté n'a pu être non plus la cause du prétendu relâchement de la doctrine de S. François de Sales : il faut un cœur bien ferme pour mépriser aussi constamment qu'il l'a fait, les grandeurs, les richesses et les plaisirs, et pour exposer sa vie aussi généreusement que lui toutes les fois que son ministère et le salut du prochain l'ont demandé. Mais pour ne rien dire qui ne convienne exactement au sujet dont il s'agit, il faut bien de la fermeté pour ne point flatter les princes, et pour dire aux rois mêmes les vérités salutaires que si peu de gens ont le courage de leur dire. C'est cependant ce que le saint prélat a fait toutes les fois que l'occasion s'en est présentée; et l'on peut se souvenir de ce que disoit le grand Henri à cette occasion : *Qu'il aimoit l'évêque de Genève, parce qu'il ne l'avoit jamais flatté.*

Ce n'est donc pas non plus le défaut de fermeté qui a pu causer le relâchement prétendu de la doctrine de S. François de Sales. Quelle pourroit donc en avoir été la cause? Ses accusateurs mêmes auroient bien de la peine à la trouver. Qu'ils demeurent donc d'accord de la pureté de sa doctrine, et de sa conformité aux règles immuables de l'Évangile. Mais l'exposition de sa morale en convaincra mieux que tout ce qu'on pourroit dire à son avantage.

En effet, on peut dire qu'il manqueroit quelque chose à la vie de ce saint évêque si, après avoir raconté ses actions, nous ne rapportions pas sa doctrine et ses sentiments sur les principaux devoirs des chrétiens. On s'y croit d'autant plus obligé, qu'ayant composé un grand nombre d'excellents ouvrages, dans lesquels il s'est peint lui-même, pour ainsi dire, sans en avoir le dessein, il est certain qu'on ne le connoîtroit qu'imparfaitement si, en apprenant ce qu'il a fait, on ne savoit pas encore ce qu'il a pensé, ce qu'il a dit, et ce qu'il a écrit pour l'utilité commune de tous les fidèles qui composent l'Église de Jésus-Christ. Cela est d'autant plus important à l'égard de S. François de Sales, qu'il n'a jamais ni parlé, ni écrit, que *de l'abondance de son cœur*, et qu'il n'a enseigné aux autres que ce qu'il pratiquoit lui-même le premier. C'est la source de cette douceur admirable qui a toujours régné dans sa conduite et dans ses écrits; il savoit combien il est plus aisé de bien dire que de bien faire, et que, la règle de nos mœurs étant immuable, tout ce que la charité, toujours d'accord avec la vérité, pouvoit faire, étoit de la proposer d'une manière douce et insinuante, qui attirât les cœurs, et qui, bien loin de les rebuter, les accoutumât insensiblement à la vertu. Sa douceur n'a pas été plus loin; exact observateur des règles de l'Évangile, il les a toujours enseignées dans toute leur pureté, et s'il s'est fait tout à tous, comme l'apôtre, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ; si comme lui, il a donné du lait aux foibles, il a aussi, comme lui, donné la viande solide aux parfaits, et conservé, comme lui, le dépôt de la doctrine dans son entier.

On joindra aux sentiments de S. François de Sales quelques-unes de ses actions qui n'ont pu trouver place dans son histoire, ou qu'on a réservées à dessein, afin que le mélange de la doctrine et de l'exemple fasse plus d'impression sur les esprits, et que l'agrément des faits historiques serve à faire recevoir et à retenir des vérités qui, étant bien conçues, ne peuvent qu'être utiles à tout le monde.

(1) Dans la bulle de sa canonisation.

IV.

DE LA CHARITÉ DE S. FRANÇOIS DE SALES.

De l'obligation qu'ont tous les hommes d'aimer Dieu. Combien le saint prélat a excellé en cette vertu.

Comme la charité est la plus excellente de toutes les vertus, on peut dire aussi qu'elle en est la mère. Sans elle la foi est sans vie, l'espérance sans fondement, et toutes les autres vertus ne sont que de vains fantômes qui peuvent nous acquérir quelque gloire en cette vie, mais qui ne sauroient produire rien de solide pour l'éternité. C'est la charité qui fait les saints : elle est, pour ainsi dire, la mère qui les a formés et nourris dans son sein. C'est elle qui a donné à l'Église tous ces grands hommes qui l'ont soutenue, et tous ces grands exemples qu'elle propose encore aujourd'hui à ses enfants pour être le modèle de leur vie et la règle de leurs actions.

Mais si la charité a formé tous les saints, on peut dire en particulier qu'elle a été la vertu chérie de S. François de Sales. En effet, d'où pouvoit partir ce parfait désintéressement, *cette sainte et humble élévation de cœur*, comme parle S. Bernard, qui lui a toujours fait tenir au-dessous de lui ce qu'il y a de plus éclatant selon le monde dans les dignités de l'Église, en même temps qu'il tenoit si fort au-dessus de lui leur sacré ministère et leur autorité spirituelle dont il s'est toujours cru si indigne ? Qui pouvoit lui inspirer ce grand courage qui lui a fait entreprendre tant de travaux, et cette fermeté qui lui a fait si souvent exposer sa vie, pour regagner à Jésus-Christ ce grand nombre d'ames que l'hérésie et le schisme lui avoient ravies ? Quelle étoit la source de cette fécondité apostolique qui lui a fait convertir ce nombre prodigieux de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, par la force de ses exhortations, de ses prières, et de ses exemples ? Quelle a pu, dis-je, être la source de toutes ces merveilles, que le Saint-Esprit même, cet esprit d'amour et de charité ? Enfin comment auroit-il pu écrire d'une manière aussi vive et aussi touchante de l'amour de Dieu, s'il n'avoit pas été pénétré de ce même amour ?

Pour en être convaincu, il ne faut que lire son admirable *Traité de l'amour de Dieu*, que le pape Alexandre septième appeloit *un livre tout d'or*. On verra qu'entre autres choses, il y dit que « comme l'homme est la perfection de l'univers, « l'esprit la perfection de l'homme, et l'amour « celle de l'esprit; ainsi la charité est la perfec- « tion de l'amour, et par conséquent la fin, la per- « fection et l'excellence de l'univers (1). »

C'est comme s'il disoit que cette excellence consiste en ce qu'il y a des créatures capables de connoître Dieu et de l'aimer, de rapporter tout à sa gloire, et de s'unir à lui par l'amour dans le temps et dans l'éternité.

Parlant ensuite du grand et indispensable commandement de l'amour de Dieu, il dit qu'il est « comme un soleil qui donne le lustre et la di- « gnité à toutes les lois sacrées, à toutes les or- « donnances divines, et à toutes les saintes écri- « tures. » Il ajoute « que tout est fait pour ce « céleste amour, que tout se rapporte à lui. Que « le commandement de l'amour de Dieu est « comme un arbre, dont les consolations, exhor- « tations, inspirations, et généralement tous les « autres commandements, sont les fleurs, et la vie « éternelle le fruit; et que tout ce qui ne tend « pas à l'amour éternel, ne peut tendre qu'à la « mort éternelle. » C'est ce qui l'oblige de s'écrier d'une manière également vive et touchante : « Hé ! « Seigneur, ne suffit-il pas qu'il vous plût nous « permettre de vous aimer, sans qu'il vous plût « encore de nous y exhorter, et de nous y obliger « par vos commandements ? Mais non, bonté di- « vine, afin que ni votre grandeur ni notre bas- « sesse ne nous empêche pas de vous aimer, vous « nous le commandez. »

Le saint prélat étoit si pénétré du bonheur qu'il y a à aimer Dieu, et de la bonté qu'il nous fait paroître en souffrant non-seulement que nous l'aimions, mais encore en nous l'ordonnant sous les plus grandes peines dont sa justice nous puisse punir, qu'il continue à s'écrier avec une tendresse que la charité la plus ardente est seule capable d'inspirer : « O vrai Dieu ! si nous le sa- « vions comprendre... quelle obligation aurions- « nous à ce souverain bien, qui non-seulement « nous permet, mais qui nous commande encore « de l'aimer ! Hélas ! ô Dieu, je ne sais si je dois « plus aimer votre infinie beauté qu'une si divine « bonté m'ordonne d'aimer, ou votre divine bonté « qui m'ordonne d'aimer une si infinie beauté. O « beauté, combien êtes-vous aimable, m'étant « accordée par une si immense bonté ! ô bonté, « que vous êtes aimable de me communiquer une « si éminente beauté ! »

Pierre Camus, ce saint et savant évêque, est un témoin irréprochable de l'excellente manière dont le saint prélat pratiquoit et recommandoit l'amour de Dieu. Il assure que, suivant la doctrine de l'apôtre, il recommandoit sans cesse qu'on eût la charité. Il ne vouloit pas qu'on se contentât de la seule habitude, il ajoutoit avec S. Paul : *Que toutes vos actions soient faites en charité*, c'est-à-dire par le motif et avec le motif de la charité (1).

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. X.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, VIIe part.

Il inculquoit sans cesse, continue-t-il, et sans se lasser, ce que dit le grand apôtre, que ce qu'on fait sans la charité est inutile; que, sans elle, la foi, la science, l'aumône, le martyre, même celui du feu, ne servent de rien (1). Et il me disoit, continue-t-il, que cette maxime ne pouvoit être assez répétée pour la graver profondément dans l'esprit du peuple. Car enfin, disoit le saint prélat à ce même évêque, à quoi sert de courir si l'on n'arrive au but? « O combien de bonnes œuvres « (ce sont ses paroles) sont inutiles pour la gloire « de Dieu et pour le salut, faute d'être animées « ou accompagnées du motif de la charité! C'est « à quoi l'on pense le moins, comme si l'intention « n'étoit pas l'ame de la bonne action, ou comme « si Dieu avoit promis de récompenser des œuvres « qui ne sont pas faites pour lui. »

On peut voir ses sentiments encore mieux expliqués dans son *Traité de l'amour de Dieu*. « Le salut, dit-il, est montré à la foi, il est préparé « à l'espérance, mais il n'est donné qu'à la cha- « rité. La foi montre le chemin de la terre pro- « mise, comme une colonne de nuées de feu, « c'est-à-dire claire et obscure; l'espérance nous « nourrit de sa manne de suavité; mais la charité « nous introduit comme l'arche d'alliance qui « nous fait le passage au Jourdain, c'est-à-dire au « jugement, et qui demeurera au milieu du peuple « en la terre céleste, promise aux vrais Israélites, « en laquelle ni la colonne de la foi ne sert plus « de guide, ni on ne se nourrit plus de la manne « de l'espérance (2). »

Tous ses ouvrages sont pleins de ces maximes; il ne disoit, il ne prêchoit autre chose, et sa bouche ne parloit que de l'abondance de son cœur. Car il n'y a peut-être jamais eu personne sur laquelle la vue de la bonté et des perfections infinies de Dieu ait fait de plus vives impressions. On peut se souvenir de l'état pitoyable où le réduisit cette terrible tentation dont on a parlé dans le premier livre de sa vie; la seule pensée qu'il étoit destiné à ne voir jamais Dieu, et à le haïr éternellement, ruina sa santé en peu de jours, et pensa lui coûter la vie; comme il recouvra cette même santé en un moment dès que la tentation fut dissipée, et que l'espérance eut pris le dessus du désespoir dont il étoit tenté.

Mais si la vue de Dieu considéré en lui-même agissoit si fortement sur son cœur, il n'étoit pas moins touché de ses bienfaits, et particulièrement celui de la rédemption de Jésus-Christ crucifié, souffrant et mourant pour nous, étoit après Dieu le plus grand objet de son amour; et bien différent de quelques nouveaux mystiques, il faisoit de ses mystères, de ses souffrances et de sa mort, le plus sublime et le plus tendre *objet de sa plus haute contemplation*.

(1) I. Cor., c. XIII.
(2) Liv. I, c. VI.

V.

De l'ardent amour de S. François de Sales pour Jésus-Christ.

Quoique tous les saints aient aimé Jésus-Christ, et qu'on puisse même assurer qu'ils n'ont été tels qu'autant qu'ils se sont attachés à cette source inépuisable de la sainteté, il est vrai néanmoins que l'amour du Sauveur a été le caractère particulier des hommes apostoliques, comme les évêques le doivent être, et généralement tous les pasteurs de l'Église. De là vient que S. Augustin (1) remarque que Jésus-Christ, ayant résolu de donner à S. Pierre le soin de son troupeau, il ne s'informe pas de sa foi, de sa fermeté, de sa vigilance, de son zèle, ni de toutes ses autres qualités, qui sont pourtant si nécessaires pour l'emploi qu'il alloit lui confier. Il ne l'interroge que sur l'amour qu'il avoit pour lui et ne le préfère enfin aux autres apôtres qu'après lui avoir demandé jusqu'à trois fois si son amour pour lui étoit plus grand que celui des autres. Il est vrai que les terribles oppositions que les apôtres devoient rencontrer dans l'établissement de l'Église demandoient d'eux un amour bien ardent pour les surmonter; mais il est vrai aussi que, quoique ces difficultés ne soient plus si grandes, il en reste toujours assez, et qu'on ne peut les vaincre que par un amour vif, tendre, pur et désintéressé pour Jésus-Christ.

C'est sur cet amour, si nécessaire à tous les pasteurs, que S. François de Sales s'explique d'une manière qui ne pouvoit lui avoir été inspirée que par cette charité ardente dont son cœur étoit embrasé. Car, faisant réflexion sur ces paroles de l'apôtre : « L'amour de Jésus-Christ nous « presse, considérant que si un seul est mort pour « tous, donc tous sont morts, et que Jésus-Christ « est mort pour tous afin que ceux qui vivent ne « vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui « qui est mort et ressuscité pour eux : »

« L'apôtre, dit ce saint prélat, parlant de soi- « même (et il en faut dire autant de chacun « de nous), la charité, dit-il, de Jésus-Christ « nous presse. Oui, rien ne presse tant le cœur « de l'homme que l'amour. Si un homme est aimé « de qui que ce soit, il est pressé d'aimer réci- « proquement; mais si c'est un homme du com- « mun qui est aimé d'un grand seigneur, il est

(1) Tract. 123, in Joan.

« bien plus pressé ; mais si c'est un grand mo-
« narque, combien se sent-il pressé davantage !
« Sachant donc que Jésus-Christ, vrai Dieu, éter-
« nel et tout-puissant, nous a aimés jusqu'à souf-
« frir pour nous la mort, et la mort de la croix,
» n'est-ce pas avoir nos cœurs sous le pressoir,
« et les sentir presser, et en exprimer l'amour
« par une violence et contrainte qui est d'autant
« plus forte qu'elle est plus aimable? » Ces expressions de *pressoir*, de *presser*, de *violence* et de *contrainte*, marquent vivement combien étoit forte l'impression que faisoit sur le cœur du saint évêque l'amour incompréhensible que le Sauveur nous a fait paroître en souffrant pour nous une mort aussi violente et aussi ignominieuse que celle qu'il a endurée sur la croix.

Le saint prélat continue à peser les paroles de l'apôtre, « considérant que si un seul est mort
« pour tous, donc tous sont morts, et que Jésus-
« Christ est mort pour tous, etc. Il est vrai, dit-
« il, si Jésus-Christ est mort pour tous, donc tous
« sont morts en la personne de cet unique Sau-
« veur qui est mort pour eux, et sa mort leur
« doit être imputée, puisqu'elle a été endurée
« pour eux et en leur considération.

« Mais que s'ensuit-il de cela? ajoute-t-il. Il
« s'ensuit, ô chrétiens, ce que Jésus-Christ a dé-
« siré de nous en mourant pour nous. Mais qu'est-
« ce qu'il a désiré de nous, sinon que nous fus-
« sions semblables à lui, afin, dit l'apôtre, que
« ceux qui vivent ne vivent plus désormais à eux-
« mêmes, mais à celui qui est mort et qui est res-
« suscité pour eux? Vrai Dieu, continue le saint
« prélat, que cette conséquence est forte en ma-
« tière d'amour? Jésus-Christ est mort pour nous;
« il nous a donné la vie par sa mort, nous ne vi-
« vons que parce qu'il est mort : il est mort pour
« nous, à nous et en nous : notre vie n'est donc
« plus à nous, mais à celui qui nous l'a acquise
« par la mort ; nous ne devons plus vivre à nous,
« mais à lui, non en nous, mais pour lui... » Il presse encore plus fortement dans la suite ce grand motif d'amour. « Considérons, continue-
« t-il, ce divin Sauveur étendu sur la croix comme
« sur son bûcher d'honneur où il meurt d'amour
« pour nous, mais d'un amour plus douloureux
« que la mort même, ou d'une mort plus amou-
« reuse que l'amour même. Hé! que ne nous je-
« tons-nous donc en esprit sur lui pour mourir
« sur la croix avec celui qui a bien voulu y mou-
« rir pour l'amour de nous! Je le tiendrai, de-
« vrions-nous dire, et je ne le quitterai jamais ; je
« mourrai avec lui, et brûlerai dedans les flammes
« de son amour ; un même feu consumera ce di-
« vin créateur et sa misérable créature. Mon Jé-
« sus est tout à moi, et je suis tout à lui ; je vivrai
« et mourrai sur sa poitrine ; ni la vie ni la mort
« ne me séparera jamais de lui. »

Il faudroit transcrire tout le traité de l'Amour de Dieu, ou, pour mieux dire, une grande partie des ouvrages de S. François de Sales, si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il a dit de plus vif et de plus touchant sur l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. On se contente donc d'ajouter que le saint prélat étoit bien éloigné de croire, comme quelques-uns des nouveaux mystiques, qu'on devoit exclure la vue de Jésus-Christ, de ses souffrances et de ses mystères, de la contemplation la plus sublime. Car, outre que le chapitre qu'on vient de citer, et qui ne contient presque rien de remarquable que les paroles qu'on en a rapportées, traite expressément de la vie extatique et surhumaine, c'est qu'immédiatement après les paroles qu'on vient de citer il conclut en ces propres termes : « Ainsi donc se fait la sainte extase du vrai
« amour, c'est-à-dire qu'on entre dans le ravisse-
ment,» en pensant vivement aux souffrances du Sauveur, et en s'unissant tendrement à Jésus-Christ.

L'extase et le ravissement ne sont-ils pas l'effet le plus sensible de la plus sublime contemplation? Puis donc que la vue des souffrances de Jésus-Christ est capable de les produire, selon S. François de Sales, qui peut douter qu'il n'ait cru que Jésus-Christ crucifié pouvoit et devoit être l'objet de la plus haute contemplation? Il sera donc toujours vrai, malgré les imaginations mal fondées de quelques nouveaux mystiques, que Jésus-Christ est la seule voie par où l'on peut aller à Dieu, la vérité qu'on peut et qu'on doit contempler, et la vie divine qui doit faire l'accomplissement de tous nos désirs.

VI.

De l'amour de S. François de Sales pour l'Église.

Il n'est pas possible d'aimer Jésus-Christ aussi ardemment que S. François de Sales l'a aimé, sans aimer l'Église son épouse, qu'il s'est acquise par le prix inestimable de son sang ; sans avoir pour elle un attachement plein de respect et de tendresse, et sans se sentir pressé de préférer les intérêts de cette mère commune de tous les fidèles à tout ce qu'on pourroit avoir de plus cher.

Ce fut un bonheur extrême pour le saint prélat d'être né dans son sein, dans un pays et dans un temps où les enfants de cette sainte mère s'efforçoient d'en sortir comme à l'envi, et où l'hérésie triomphante, après avoir inondé tant d'états et tant de royaumes, menaçoit les pays catholiques d'un déluge universel. Cependant ce bonheur, tout grand qu'il est, cède à celui qu'a eu le saint

évêque de n'être pas né seulement enfant de l'Église, mais encore d'en avoir été choisi de Dieu pour en être, pour ainsi dire, et le père et l'appui.

On a pu voir, dans l'histoire de sa vie, qu'il n'eut pas plus tôt l'usage de sa raison, qu'il se destina à son service, et qu'il voulut en porter les marques en recevant la tonsure ; il étudia dans cette vue, et il conserva avec un soin extrême la pureté, si nécessaire à tous les ministres de l'Église. L'âge ne servit qu'à le fortifier dans cette résolution ; des mariages avantageux proposés et conclus, des établissements considérables, les sollicitations et les larmes d'un père et d'une mère qu'il aimoit tendrement, et à qui il étoit infiniment cher, ne furent pas capables de l'en détourner.

Il l'exécuta enfin, malgré tous les obstacles qu'on put lui opposer ; mais ce ne fut pas pour mener dans l'état ecclésiastique une vie commode, d'autant plus aisée qu'on y est éloigné du trouble et des embarras du siècle, et que la tranquillité n'en peut être troublée que par des passions mal réglées qu'il avoit eu soin de soumettre à la loi de l'esprit, et dont il ne suivit jamais les impressions. Les dignités et les revenus de l'Église, qui sont souvent l'unique motif qui porte tant d'autres à s'y engager, ne le touchèrent point. Plein d'un saint respect pour leurs fonctions, et d'un mépris généreux pour tout ce que la piété des fidèles y a joint d'éclatant selon le monde, il ne les rechercha jamais, il les refusa même avec une constance qu'on ne put vaincre ; et, content de la gloire de servir l'Église, il ne se proposa jamais que le travail. Il étoit aussi éloigné de penser à la récompense qu'il en étoit digne, et qu'il l'avoit méritée aux dépens même de sa vie, si souvent exposée pour les intérêts de cette sainte épouse de Jésus-Christ.

La seule mission du Chablais sera dans tous les siècles une preuve immortelle de son zèle : il l'entreprit à ses dépens, et la soutint presque seule pendant plusieurs années, appuyé en apparence de l'autorité de son souverain, abandonné en effet pendant long-temps aux séditions, aux tumultes, aux conspirations, et à tout ce que la violence de l'hérésie est capable d'inspirer contre un homme seul, qui n'étoit soutenu que de son zèle et de sa confiance en Dieu.

Comme les succès sont en la main du Tout-Puissant, et qu'ils ne dépendent pas de nous, il lui suffisoit d'entreprendre de grandes choses pour prouver l'ardent amour qu'il avoit pour l'Église, et pour Jésus-Christ, qui l'a fondée et qui ne cesse point de la gouverner invisiblement ; cependant ce nombre prodigieux d'hérétiques convertis, et de catholiques de toutes conditions ramenés à une meilleure vie, tant d'établissements si saintement projetés, exécutés avec tant de sagesse, ces ouvrages si remplis de piété, si propres à inspirer la vertu, si utiles à ceux qui conduisent et à ceux qui sont conduits, seront des preuves éternelles qu'il a aimé l'Église, qu'il l'a aimée constamment, et qu'il n'a vécu que pour elle.

Mais si S. François de Sales a aimé l'Église catholique en général, il n'a pas eu moins de zèle pour celle de Genève en particulier. S'il en eût été cru, il n'y eût occupé que le dernier rang. On a pu remarquer que la seule proposition qu'on lui fit de l'évêché de Genève pensa lui coûter la vie ; sa profonde humilité ne lui laissoit voir que des dangers dans une dignité qui fait l'objet de l'ambition de tant d'autres qui n'ont ni son mérite ni sa vertu.

Cependant la Providence l'y ayant élevé malgré lui, il fit voir qu'une des plus grandes marques qu'on est digne de l'épiscopat, c'est de le fuir : ne le point rechercher, c'est quelque chose ; on fait plus quand il est offert et qu'on le refuse : les saints ont été plus loin, il a fallu les contraindre. Le saint prélat a suivi leur exemple, il ne s'est rendu qu'à l'extrémité ; encore se reprocha-t-il toute sa vie d'avoir été trop facile ; et, s'il eût vécu plus long-temps, il eût quitté son évêché pour faire place à un autre qu'il en croyoit plus digne, quoique tout le monde fût persuadé qu'on ne pouvoit pas porter plus loin que lui la science, la charité et la vigilance pastorale (1). En effet, quoique son successeur fût un fort grand prélat, il n'approcha jamais de sa réputation ; et encore aujourd'hui, quand on veut donner les plus grandes louanges à un évêque de Genève, on dit que c'est *un autre S. François de Sales*.

On ne parlera point ici de tout ce que son amour pour l'Église lui fit entreprendre ; de cette résidence exacte, de ces visites si laborieuses, de son application continuelle aux moindres fonctions de son ministère ; de sa fidélité à n'admettre aux saints ordres et aux bénéfices que des sujets qui en fussent capables ; de sa fermeté à résister aux sollicitations, et à ne rien accorder qu'au mérite et à la vertu ; de sa compassion pour les pauvres, de son zèle pour le salut des ames, de sa charité pour tout le monde. On ne pourroit parler de toutes ces choses sans répéter ce qu'on a déjà dit dans l'histoire de sa vie.

Mais on ne peut s'empêcher de faire réflexion à la manière désintéressée dont il a toujours servi l'Église, puisque c'est la preuve la plus convaincante de l'ardent amour qu'il avoit pour elle. Car enfin, comme l'a remarqué S. Augustin, tous

(1) *Esprit de S. François de Sales*, Xe part.

ceux qui paroissent attachés à l'Église n'aiment pas l'Église (1). Il y en a qui ne recherchent, en la servant, que leur propre utilité, ou même la gloire et le plaisir de dominer; qui paissent le troupeau de Jésus-Christ, non pas comme appartenant à Jésus-Christ, mais comme étant leur propre troupeau; et pour ceux-là, ajoute ce père, il est aisé de les convaincre qu'ils n'aiment ni Jésus-Christ ni l'Église, mais qu'ils n'aiment qu'eux-mêmes. *Se convincuntur amare, non Christum; vel gloriandi, vel dominandi, vel acquirendi cupiditate, non obediendi et subveniendi, et Deo placendi charitate.*

L'évêque de Belley raconte que s'entretenant un jour avec lui, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il avoit du scrupule du peu de soin qu'il avoit du temporel de son évêché de Belley, dont il se remettoit absolument à la fidélité de son économe, sans en prendre jamais la moindre connoissance (2). Le saint prélat, qui en usoit de même sans en avoir jamais eu aucun scrupule, lui demanda sur quoi le sien étoit fondé. C'est, répondit l'évêque, que c'est un bien qui ne m'appartient pas, mais à Dieu, qui me l'a confié, et à qui il m'en faudra rendre compte Je vous assure, repartit le saint prélat, que vous vous êtes bien mal adressé pour consulter votre scrupule, car j'en fais autant que vous: il est vrai que j'ai choisi un économe fort fidèle et fort entendu; mais à cela près, je ne me mêle de rien, et n'ai même jamais pensé à lui faire rendre compte.

L'évêque, charmé d'avoir un si bon garant de sa conduite, lui demanda s'il entreprendroit des procès en cas qu'on lui disputât le temporel de son Église. Je le ferois sans doute, répondit le saint prélat, s'il s'agissoit du fonds dont je ne suis que le dépositaire, et si la justice étoit de mon côté; mais comme je gouverne mon revenu par procureur, je plaiderois aussi par procureur. Cependant pour revenir à votre scrupule, S. Bernard y satisfera pour moi.

Là-dessus, ajoute l'évêque de Belley, il me rapporta le sentiment de S. Bernard, qui est que les bons évêques gouvernent leur temporel par des économes à qui ils s'en rapportent, et leur spirituel par eux-mêmes; et que les mauvais, au contraire, toujours attentifs à faire valoir et à augmenter leurs revenus, ne se fient qu'à eux-mêmes de leur temporel, et abandonnent leur spirituel à leurs vicaires généraux, aux archidiacres de leurs églises, et à leurs officiaux, sans se mettre en peine, que par manière d'acquit, s'ils satisfont aux devoirs de leur charge.

(1) Tract. 123, in Joan., in med.

(2) *Esprit de S. François de Sales*, Xe part.

« Ce renversement, continua le saint prélat, « n'est pas pardonnable; car enfin si les évêques « ont sous eux les pasteurs du second ordre, qui « les déchargent d'une partie du soin de leurs « troupeaux, par l'ordre même de l'Église qui « les appelle à une partie de sollicitude pastorale, « à combien plus forte raison se devroient-ils re- « poser sur de fidèles administrateurs de la con- « duite de leur temporel, pendant qu'ils s'em- « ploieroient eux-mêmes à l'étude, à la prédica- « tion, à la prière, à l'administration des sacre- « ments, et aux autres fonctions épiscopales! » Parler de la sorte et le sentir, le sentir et agir conformément à ces sentiments, c'est aimer l'Église: quiconque pense et agit autrement n'aime que soi-même et ne cherche que ses intérêts.

Enfin ce qui prouve invinciblement son ardent amour pour son Église, c'est sa constante fidélité, et la fermeté inébranlable qu'il eut pour ne la point quitter, quelques sollicitations et quelques propositions qu'on lui pût faire. L'évêque de Belley, parlant du refus qu'il fit à cette occasion de la coadjutorerie de l'archevêché de Paris, dit qu'une des plus fortes raisons qui l'empêcha de l'accepter fut qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût permis de quitter une pauvre épouse pour en avoir une plus riche.

Le même évêque, racontant l'offre que lui fit Henri quatrième d'un évêché en France plus riche que le sien, assure qu'il répondit au roi, en le remerciant, qu'il ne falloit pas estimer les évêchés par leur revenu, mais par le plus grand service qu'on pouvoit rendre à Dieu et à l'Église; en quoi son diocèse ne le cédoit à aucun autre. Ainsi la pauvreté de son Église, le travail et les fatigues dont il ne pouvoit se dispenser en la servant, qui eussent paru à bien d'autres des motifs suffisants pour la quitter, fut ce qui l'y attacha; preuve indubitable de la grandeur et de la pureté de son amour pour elle, puisque rien ne convainc mieux qu'on aime véritablement, que lorsqu'on aime sans intérêt, ou même contre ses propres intérêts.

VII.

De la foi et de la confiance en Dieu; combien S. François de Sales a excellé dans ces deux vertus.

La foi des patriarches, des prophètes, et des justes de l'ancien Testament, si louée dans l'Écriture sainte, n'étoit pas seulement cette vertu infuse qui nous distingue des infidèles, et qui fait que nous croyons sans aucun doute tout ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler; c'étoit encore une confiance parfaite en ses promesses, qui affermissoit leur espérance dans les plus grands dangers,

et lors même que tout sembloit désespéré. C'est ainsi qu'Abraham, prêt à sacrifier son fils, ne douta pas qu'il n'en dût sortir une nombreuse postérité, et que Daniel, exposé à des lions affamés, crut que Dieu le délivreroit d'une mort qui paroissoit inévitable.

S. François de Sales a également excellé dans ces deux vertus; la mère de Chantal, qui le connoissoit si bien, n'a pas manqué de le remarquer. Elle assure qu'elle avoit reconnu en lui une foi parfaite, qui lui faisoit voir d'une simple vue toutes les vérités de la foi; qu'il apercevoit Dieu en toutes choses, et que, comme un autre Abraham, il marchoit continuellement en sa présence, plein de respect et de confiance, n'attendant rien que de lui, ou plutôt ne désirant que lui-même (1).

Il étoit si persuadé que sa providence veille sur toutes choses, et qu'elle les conduit à leur fin par des voies qui, pour être imperceptibles, n'en sont pas moins sûres, qu'il comptoit pour rien la prudence humaine, en comparaison de cette sagesse infinie qui n'abandonne jamais ceux qui se confient en sa conduite. Cette persuasion animoit sa confiance; et comme la mère de Chantal l'assure, jamais il n'espéroit plus de réussir que quand il n'avoit point d'autre appui que celui de la Providence.

L'évêque de Belley rapporte à cette occasion un entretien qu'il eut un jour avec lui. Il se plaignoit au saint prélat du poids de l'épiscopat; il lui disoit qu'il en étoit comme accablé, et que s'il en eût connu les dangers, il ne s'y fût jamais engagé (2). Il ajoutoit que le concile de Trente l'avoit appelé avec beaucoup de raison un fardeau redoutable aux anges mêmes, et qu'il éprouvoit tous les jours combien S. Grégoire avoit eu raison de dire *que la conduite des ames étoit l'art des arts*.

Le saint prélat, qui étoit, dans le fond, de son sentiment, mais qui ne vouloit pas, en achevant de le décourager, priver l'Église d'un évêque d'un aussi grand mérite que celui de Belley, lui répondit avec sa douceur ordinaire qu'il ne voyoit pas que jusqu'alors sa patience eût été mise à de grandes épreuves; qu'il n'avoit, pour ainsi dire, qu'un petit jardin à cultiver, et encore un jardin purgé des ronces et des épines de l'hérésie. Vous vous plaindriez donc bien autrement, continua-t-il, si vous aviez un diocèse pénible et étendu comme le mien (3), non-seulement rempli d'hérétiques, mais où se trouve encore la source malheureuse et féconde d'où l'erreur ne cesse de se répandre dans les états voisins; si vous étiez comme moi toujours en crainte pour le dedans, toujours en garde contre les ennemis du dehors, occupé sans cesse à planter et à arracher! Voilà, ajouta-t-il, ce qui s'appelle un fardeau redoutable aux anges mêmes.

Il est vrai, repartit l'évêque de Belley, qu'il n'y a pas de comparaison de mon diocèse au vôtre, soit pour l'étendue, soit pour les difficultés qui se rencontrent dans son administration; mais il y en a encore moins entre les évêques qui les gouvernent; et d'ailleurs si vous avez bien du travail, vous avez aussi de grands secours, car je ne pense pas que dans toute la France il y ait un diocèse mieux réglé que le vôtre, et mieux fourni de bons ecclésiastiques et d'excellents pasteurs.

Je demeure d'accord, répondit le saint prélat, que Dieu, qui est la bonté même, mesure ses graces à nos besoins, et nous fait tirer quelque profit de notre tribulation; autrement, s'il ne nous eût pas laissé ce peu de semence de piété, ne serions-nous pas comme Sodome et Gomorrhe? Avec tout cela nous ne cessons de gémir sur les bords de ce grand fleuve (1) qui sort de notre Babylone (2), et nous n'avons point d'autre consolation que la bienheureuse espérance que le père des lumières nous donne, qu'il dissipera un jour ses ténèbres, et qu'après de si grandes obscurités il fera éclater *son Orient d'en haut* (3) sur ces pauvres gens qui sont assis depuis si long-temps dans la région des ombres de la mort.

Ce que je dois à l'Église et à vous-même, répondit l'évêque de Belley, ne me permet pas de ne point partager votre douleur; mais, après tout, qu'avez-vous affaire de ceux qui sont hors de l'Église, et qui en sont sortis volontairement? Les ouailles qui vous restent ont tant de docilité que, pour me servir des paroles de S. Paul, elles sont votre joie et votre couronne au Seigneur.

Bon serviteur, répliqua le saint prélat, je vous prends par vos propres paroles. Vos ouailles sont-elles moins dociles que les miennes? Que n'en faites-vous donc, comme vous me le conseillez, votre joie et votre couronne? Ensuite, comme l'évêque de Belley s'appeloit Jean-Pierre, il lui appliqua ces paroles de l'Évangile : *Simon, fils de Jean, si vous m'aimez, paissez mes brebis*. Et croyez-moi, ajouta-t-il, vous ne sauriez mieux marquer l'amour que vous avez pour Dieu, qu'en demeurant dans l'état où il vous a appelé, et en vous appliquant à faire votre charge.

Du moins, continua l'évêque de Belley, vous ne pouvez pas nier que l'épiscopat ne soit une

(1) Déposition de la mère de Chantal.
(2) *Esprit de S. François de Sales*, IIe part., sect. 7.
(3) La ville de Genève.

(1) Le Rhône.
(2) Genève.
(3) Luc., c. 1.

charge bien pesante et pour vous et pour moi. Elle seroit insupportable, repartit le saint prélat, si nous la portions; mais c'est un joug dont notre Seigneur veut bien porter une part qui fait le tout, puisqu'il nous porte nous-mêmes avec notre charge.

Mais enfin, continua l'évêque, n'êtes-vous point effrayé du compte de tant d'ames qu'il nous faudra rendre au juste juge? Assurément, répondit le saint prélat; mais ce juste juge est riche en miséricorde pour tous ceux qui l'invoquent : il faut se confier en lui, et avoir des sentiments dignes de sa bonté infinie; il remet mille talents à la moindre prière qu'on lui en fait : il le faut servir avec crainte; mais en tremblant, il ne faut pas laisser de se réjouir, comme l'apôtre l'assure : l'humilité qui décourage et qui détruit la confiance en Dieu, n'est pas une bonne humilité.

Le même évêque de Belley raconte encore, que s'entretenant un jour avec lui sur le même sujet de la confiance en Dieu, il lui demanda ce qu'il falloit faire pour parvenir à une parfaite défiance de soi-même. Vous confier parfaitement en Dieu, lui répondit le saint prélat. L'évêque lui repartit qu'il savoit bien que les contraires se guérissoient par leurs contraires; mais qu'il le prioit de lui dire par quel moyen on pouvoit acquérir la défiance de soi-même, et la parfaite confiance en Dieu. Ces deux choses, répondit le saint prélat, sont comme les deux bassins d'une balance; l'élévation de l'un est l'abaissement de l'autre; plus nous avons de défiance de nous-mêmes, plus nous avons de confiance en Dieu; moins de confiance en Dieu, moins de défiance de nous-mêmes; et si nous n'avons point du tout de confiance en nous-mêmes, nous pouvons nous assurer de l'avoir tout entière en Dieu. De là vient que ceux qui donnent beaucoup à la politique, ces sages et ces prudents du siècle, comptent fort peu sur la Providence divine.

Mais, répliqua l'évêque, ne puis-je pas me défier entièrement de moi-même, par la connoissance claire que j'ai de ma misère, et du peu que je suis, sans me confier en Dieu? Non, répondit le saint prélat; si, comme parle l'apôtre, vous êtes fondé et enraciné en la charité; car si vous n'aviez pas cette vertu qui est la racine et le fondement de toutes les autres, la défiance que vous pourriez avoir de vous-même, ne seroit ni chrétienne, ni surnaturelle; la vraie défiance de soi-même, qui est une vertu fondamentale dans le christianisme, est une défiance forte et courageuse. Elle nous fait dire avec l'apôtre : *Ce n'est pas moi qui agis, mais la grace de Dieu qui est en moi.* Sans elle je ne puis rien, pas même avoir une bonne pensée; avec elle je puis tout, parce que ce qui est impossible à l'homme est très-facile à Dieu, qui peut tout ce qu'il veut, sans que rien soit capable de lui résister. Jésus-Christ nous exhortoit à cette confiance en Dieu lorsqu'il disoit : *Ayez confiance en moi, car j'ai vaincu le monde;* et David avoit dit avant lui : *Ceux qui se confient au Seigneur, sont comme la montagne de Sion, que rien n'est capable d'ébranler.*

C'est ainsi que le saint prélat exprimoit sa confiance en Dieu, mais sa conduite l'exprimoit encore tout autrement. Jamais on ne l'a vu se décourager, ni désespérer de ce qu'il avoit entrepris pour Dieu. Ce n'est pas que le succès répondit toujours à son attente; mais alors même, comme dit la mère de Chantal, il étoit toujours égal et content, parce qu'il ne cherchoit que la gloire de Dieu qui se trouve toujours dans l'exécution de sa volonté. A cela près, tout lui étoit indifférent, et n'étoit pas capable de troubler la paix de son cœur; preuve certaine qu'il avoit vaincu l'amour-propre, et qu'il ne vivoit et n'agissoit que pour Dieu. Ainsi il pouvoit dire avec S Paul : Je ne vis plus, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

VIII.

De la prière; combien le saint prélat l'a recommandée à tous les chrétiens; ses sentiments sur ce sujet.

La prière est de toutes les choses du monde celle qui suit le plus naturellement de la défiance de nous-mêmes, et de la confiance en Dieu. Qui peut connoître et sentir une misère aussi générale et aussi extrême que celle de l'homme, son aveuglement, ses foiblesses, cette répugnance à faire le bien, ce penchant au mal qui l'entraîne presque malgré lui; en un mot, cette foule de maux dont il est comme accablé, sans se sentir pressé de recourir par la prière à cet Être souverain et bienfaisant, sans le secours duquel il ne peut rien, comme il peut tout avec l'assistance toute-puissante de sa grace?

Il est vrai que la distance infinie qui est entre Dieu et nous, nos crimes mêmes qui ont tant de fois irrité sa justice, et qui auroient épuisé toute autre bonté que la sienne, pourroient nous ôter la pensée de nous adresser à lui, ou nous faire désespérer du succès de nos prières; mais il a bien voulu animer lui-même notre confiance, et il nous ordonne en des termes si pressants de recourir à lui dans nos besoins, qu'il est également impossible, ou qu'il ne puisse pas nous secourir, ou qu'il n'en ait pas la volonté.

C'est à ce devoir indispensable de la piété chrétienne que S. François de Sales exhortoit tout le monde; les parfaits et les imparfaits, les personnes du siècle et celles qui s'en étoient retirées;

celles-là pour les faire entrer dans le chemin de la vertu, les autres pour les y faire persévérer. Dans cette vue il a dit « que la prière éclaire notre « entendement de la lumière divine, et qu'elle « expose notre volonté aux saintes ardeurs de « l'amour céleste; qu'il n'y a rien qui purge tant « notre esprit de ses erreurs, et notre volonté de « ses mauvaises affections : que c'est une eau de « bénédiction qui fait reverdir et fleurir, pour ainsi « dire, les plantes de nos bons désirs, qui lave « nos ames de leurs imperfections, qui désaltère « nos cœurs, et éteint cette soif que causent les « mouvements déréglés. »

Ce qu'il dit de la prière en général, il le dit en particulier de l'oraison mentale et de la méditation; c'est celle qu'il recommande le plus. Mais il ne donne point pour objet à l'oraison mentale, des idées sèches, stériles et abstraites, qui peuvent occuper l'esprit, mais qui ne touchent pas le cœur, et ne produisent point le réglement de la vie, et la réformation des mœurs. Il veut qu'on médite, et qu'on médite souvent la doctrine, la vie et les souffrances de Jésus-Christ; il assure « qu'en le regardant souvent par la méditation, « toute notre ame en sera remplie, et qu'on s'ac- « coutumera à former ses actions sur le modèle « des siennes. »

Il dit qu'on est d'autant plus obligé de s'occuper de lui dans la méditation, qu'il est la lumière du monde; que c'est en lui, par lui, et pour lui que nous devons être éclairés; qu'il est la fontaine de Jacob qui lave nos péchés; qu'enfin comme les enfants, à force d'entendre parler leurs mères et de bégayer avec elles, apprennent à parler comme elles; de même en nous attachant au Sauveur par la méditation, en observant ses paroles, ses actions et ses affections, nous apprendrons, avec le secours de sa grace, à parler, à faire, et à vouloir comme lui.

Il estime cet avis si important, qu'il dit en termes exprès « qu'il faut s'arrêter-là; et croyez- « moi, continue-t-il, nous ne saurions aller à « Dieu le père que par cette porte. Car de même « que la glace d'un miroir ne sauroit arrêter notre « vue si l'on n'y met derrière du vif-argent; ainsi « la divinité ne pourroit être bien contemplée par « nous en cette vue, si elle ne se fût jointe à la « sacrée humanité du Sauveur, dont la vie et la « mort sont l'objet le plus proportionné, le plus « judicieux, et le plus utile que nous puissions « choisir pour notre méditation ordinaire. » Mais de peur qu'on ne crût qu'il y avoit une méditation extraordinaire, pour ainsi dire, dont on pût exclure Jésus-Christ, il ajoute ces belles paroles : « Le Sauveur ne s'appelle pas en vain le pain qui « est descendu du ciel; car, comme le pain doit « être mangé avec toute sorte de viandes, aussi « le Sauveur doit être médité, considéré, recher- « ché, dans toutes nos actions et dans toutes nos « prières. »

Il est vrai qu'on pourroit dire, que S. François de Sales ayant composé l'*Introduction à la vie dévote* pour les personnes du monde, et pour ceux qui commencent à entrer dans le chemin de la vertu, comme le titre d'*Introduction* semble le marquer, il n'a pas prétendu parler de l'oraison des parfaits; mais outre que la comparaison du pain qui doit être mangé avec toute sorte de viandes, exclut cette réflexion, c'est qu'il répète les mêmes maximes dans les entretiens qui ont été faits pour les ames les plus parfaites (1). Il ajoute même que ces sentiments sont les règles que les saints pères nous ont laissées, qu'il faut marcher après eux. « Mais, continue-t-il, on ne s'est pas « contenté de ce qu'ils ont laissé, ainsi plusieurs « personnes ont fait quantité d'autres imagina- « tions, et c'est celles-là dont il ne faut pas se « servir dans la méditation, d'autant que cela « peut préjudicier. »

En effet, comme il n'y a rien de plus utile que l'oraison, il n'y a rien aussi de plus sujet à l'illusion, ni où il soit plus aisé de s'égarer si l'on ne suit pas de bons guides. On n'est point en danger de s'égarer en suivant les grandes routes; il n'y a que les chemins détournés qui conduisent au précipice. Telles sont ces traditions secrètes, inconnues à l'Église depuis tant de siècles, ces méthodes particulières dont on prétend que les pasteurs ordinaires ne sont pas de bons juges. Il en est à peu près de l'oraison comme de la foi; ce qu'il y a de plus ancien, ce qui a été reçu par tous, toujours, et en tous lieux, est ce qu'il y a de meilleur, et ce qu'il faut suivre; la singularité fut toujours dangereuse, et ne peut au moins qu'elle ne soit très-suspecte.

Mais, quoique le saint prélat préfère la prière mentale à la vocale, il ne laisse pas de recommander la pratique de toutes les deux; et il préfère même la vocale lorsqu'elle est recommandée; telle est la récitation de l'office divin à l'égard des ecclésiastiques. Hors le cas d'obligation, il donne la préférence à l'oraison mentale; il veut qu'on y soit si exact, qu'on y donne une heure tous les matins ou l'après-midi, si on ne l'a pu faire plus tôt. Que si la multitude des affaires ne le permettoit pas, il conseille de réparer ce défaut par des prières courtes et ferventes, par des élévations secrètes du cœur à Dieu, que rien n'est capable d'empêcher, ou par la lecture de quelque livre de piété des plus touchants. En un

(1) Entretien XVIII.

mot, l'obligation de prier lui paroissoit si indispensable, qu'il conseille même aux personnes du monde qu'on s'impose quelque pénitence toutes les fois qu'on aura manqué à ce devoir ; de peur que le dégoût de la prière ne l'emporte enfin, et que l'habitude de ne pas prier nous entraîne insensiblement.

Voilà ce que le saint prélat proposoit à tous les chrétiens, de quelque état qu'ils pussent être. Pour lui, il portoit les choses bien loin par rapport à lui-même. Quand le devoir de sa charge le lui permettoit, il donnoit tous les jours plusieurs heures à la prière ; et quand il ne lui permettoit pas, il avoit recours aux fréquentes élévations de cœur à Dieu, et il étoit si exact et si attentif, que la mère de Chantal assure que sa vie étoit une oraison continuelle par l'union de son ame avec Dieu (1).

IX.

De la pureté du cœur ; combien S. François y a excellé ; jusqu'où il a cru qu'on la devoit porter.

Si la prière est un devoir si indispensable pour tous les chrétiens, on peut dire que la pureté du cœur qui est si nécessaire pour la rendre efficace, n'est pas d'une moindre obligation. *Si j'aperçois*, disoit David, *l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne l'exaucera pas.* Il faut donc avoir le cœur pur pour bien prier, et c'est en effet la première disposition que le saint prélat demande pour approcher de Dieu par la prière, comme Jésus-Christ le suppose pour jouir de Dieu dans le ciel. *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.* Ce n'est pas que S. François de Sales prétende qu'on ne puisse prier sans avoir le cœur tout-à-fait pur, mais il veut au moins qu'on veuille cette pureté, et qu'on travaille à l'acquérir. Voici en quoi il la fait consister.

Il veut premièrement que l'ame soit exempte non-seulement de tout péché mortel, mais encore de toute affection au péché, de même que les véritables Israélites ne sortirent pas seulement d'Égypte, mais se dépouillèrent encore de toute l'affection qui auroit pu leur rester pour tout ce qu'ils y avoient laissé. C'est ce qu'il appelle le premier pas pour parvenir à la purification de l'ame, c'est-à-dire à la pureté du cœur.

Le second, selon le saint prélat, est de n'avoir aucune affection au péché véniel ; sur cela il remarque fort bien qu'en cette vie on ne peut être tout-à-fait exempt du péché véniel, au moins pour long-temps, mais qu'on peut et qu'on doit n'y avoir aucune affection, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, « qu'il ne faut point nourrir volontairement la volonté de persévérer en « aucune sorte de péché. » La raison qu'il en rend est, « que le péché véniel, quelque léger « qu'il soit, déplaît à Dieu, quoiqu'il ne lui déplaise pas assez pour qu'il veuille pour cela « nous damner et nous perdre ; que si le péché « véniel lui déplaît, l'affection que l'on a à ce pé« ché lui déplaît aussi, parce qu'elle n'est autre « chose qu'une résolution de vouloir déplaire à « sa divine Majesté. » Que si déplaire à Dieu par quelque action est contraire à la pureté du cœur, prendre plaisir à lui déplaire lui est encore plus contraire.

Il ajoute que « ces affections au péché véniel « sont entièrement contraires à la dévotion, « comme les affections au péché mortel le sont à « la charité ; qu'elles affoiblissent les forces de « l'esprit ; qu'elles empêchent les consolations di« vines ; qu'elles ouvrent la porte aux tentations, « et que, quoiqu'elles ne tuent pas l'ame, elles « la rendent extrêmement malade. » En un mot, rien ne déplaît à Dieu, que ce qui souille notre ame ; et tout ce qui la souille est contraire à la pureté du cœur.

Le saint prélat n'en demeure pas là ; il porte la purgation de l'ame, c'est-à-dire la pureté du cœur, jusqu'au retranchement des affections aux choses dangereuses, ou même inutiles, comme sont les divertissements, même les innocents et les permis. Il dit donc qu'il n'y a point de mal à se divertir quelquefois innocemment, « mais qu'il y en a sans « doute à s'y affectionner ; » que notre cœur n'est pas fait pour s'occuper d'affections vaines et ridicules ; que ces sortes d'attachements y occupent une place que de bonnes impressions pourroient tenir, et qu'elles empêchent qu'on ne s'occupe à des actions louables. Il cite sur cela l'exemple des Nazaréens qui ne s'abstenoient pas seulement du vin, et de tout ce qui pouvoit enivrer, mais encore du raisin et du verjus ; et il en conclut qu'il ne faut pas seulement se priver de tout ce qui altère effectivement la pureté du cœur, mais encore de tout ce qui est capable de l'altérer. « Le « cœur de l'homme, ajoute-t-il, en se chargeant de « ces affections inutiles, superflues et dangereuses, « ne peut sans doute courir avec vitesse et avec « facilité après son Dieu, qui est le vrai point de « la dévotion, » qui consiste à avoir le cœur pur et désoccupé de toutes les choses du monde, pour ne s'occuper que de Dieu.

On ne peut pas nier qu'une ame purgée de toutes ces affections n'ait jamais acquis une fort grande pureté ; cependant le saint prélat demande encore quelque chose de plus ; il veut que la pureté du cœur aille jusqu'au retranchement des

(1) Dans sa déposition.

mauvaises inclinations, quoique naturelles. « Nous « avons, dit-il, certaines inclinations naturelles, « qui, pour n'avoir pas pris leur origine de nos « péchés personnels et particuliers, ne sont pas « proprement des péchés ni mortels ni véniels, « mais s'appellent des imperfections; et leurs actes, « des défauts et des manquements. » Il les faut donc retrancher et corriger, si l'on veut avoir le cœur pur.

Mais afin qu'on ne s'imagine pas qu'il parle de ces inclinations vicieuses qui portent au mal, il cite l'exemple de Ste Paule, qui avoit, au rapport de S. Jérôme, un si grand penchant à la mélancolie, qu'à la mort de son mari et de ses enfants, elle fut toujours en danger d'en mourir d'affliction. « C'étoit, dit le saint prélat, une imperfec- « tion, et non pas un péché, puisque c'étoit contre « son dessein et contre sa volonté. » Cependant, comme telles ou semblables inclinations sont de véritables défauts qui altèrent la pureté du cœur, le saint prélat veut qu'on travaille sans cesse à s'en corriger.

Il exige encore quelque chose de plus, car il soutient qu'il faut retrancher jusqu'aux désirs, non-seulement ceux qui seroient dangereux, mais même les inutiles et les superflus, ou des choses qui sont trop éloignées, qui ne sont pas en notre pouvoir, ou qui, quoiqu'elles soient bonnes, ne conviennent pas à l'état où Dieu nous a mis. « Non, « dit-il en termes exprès, je ne voudrois pas que « l'on désirât d'avoir un meilleur esprit, ni un « meilleur jugement que celui qu'on a, puisque « ces désirs sont vains, ou qu'ils tiennent lieu de « celui que chacun doit avoir de cultiver le sien « tel qu'il est, ni que l'on désirât les moyens de « servir Dieu, que l'on n'a pas; mais je veux que « l'on emploie fidèlement ceux que l'on a. Or cela « s'entend, ajoute-t-il, des désirs où le cœur s'ar- « rête : car pour les simples souhaits, ils ne nui- « sent pas, pourvu qu'ils ne soient pas trop fré- « quents. »

Après que le saint prélat a, pour ainsi dire, vidé le cœur par tous les retranchements dont on vient de parler, il veut que l'on travaille incessamment à le remplir de toutes les vertus. En effet, la pureté du cœur ne consiste pas dans ce vide, que la grace ne souffre non plus que la nature, mais dans la plénitude des vertus qui conviennent à tous les états en général, ou de celles qui sont propres à chaque état particulier : c'est pourquoi, après avoir parlé de la prière, et de quelques autres exercices de la piété chrétienne, qui peuvent le plus contribuer à obtenir de Dieu la pureté du cœur, il traite immédiatement après des vertus, et donne d'excellents avis pour les acquérir. Mais il n'en parle pas comme les philosophes, qui enseignoient le plus souvent sur cette matière ce qu'ils ne pratiquoient pas; mais de cette manière tendre, affective et pratique, qui ne s'apprend qu'à l'école de Jésus-Christ. La solidité et la justesse de son esprit paroissent dans tout ce qu'il dit, mais la bonté de son cœur y paroît encore davantage; car, à l'exemple du Sauveur, il n'enseignoit aux autres que ce qu'il avoit pratiqué lui-même le premier.

En effet, la mère de Chantal assure qu'il étoit parvenu à une telle pureté de cœur, qu'il n'aimoit, ne vouloit et ne voyoit plus que Dieu en toutes choses, et qu'il étoit continuellement occupé à retrancher jusqu'aux moindres mouvements de l'amour-propre (1).

C'est aux ames purgées de la manière que l'on vient de rapporter, ou qui travaillent du moins à acquérir la pureté du cœur, qu'on vient de décrire, que le saint prélat accorde l'usage fréquent des sacrements, comme il le dit lui-même en termes exprès dans l'endroit où il traite de la fréquente communion; après cela, ceux qui accusent sa doctrine de relâchement, demeureront peut-être d'accord, ou qu'ils ne l'ont pas assez examinée, ou qu'ils ne l'ont pas bien entendue.

X.

De l'humilité extérieure, ou du mépris des honneurs. Règle de conduite que donne le saint prélat pour les personnes établies en dignité.

Le saint évêque de Genève, ayant à parler de l'humilité, après l'avoir divisée en extérieure et en intérieure, dit, après S. Bernard, que pour recevoir la grace de Dieu dans nos cœurs, il faut les vider de notre propre gloire, et pour ainsi dire de nous-mêmes; ce qui ne se peut faire que par l'humilité, qu'il appelle ensuite la mère et la gardienne des vertus. Par l'humilité extérieure, le saint prélat entend celle qui règle l'extérieur; et par l'intérieure, l'humilité du cœur qui forme les sentiments que nous devons avoir de nous-mêmes par rapport à Dieu et au prochain.

Il prétend ensuite qu'il y a des avantages dont on se glorifie tous les jours, et dont pourtant il est ridicule de se glorifier; et ces avantages sont, ou ceux qui ne sont pas en nous, ou ceux qui sont en nous, mais qui ne sont pas à nous; ou ceux qui sont en nous et à nous, mais qui sont si peu de chose qu'ils ne méritent pas qu'on s'en fasse accroire, et qu'on en prenne occasion de s'élever au-dessus des autres. Il donne pour exemple des avantages qui ne sont pas en nous, ceux de la nais-

(1) Lettre de la mère de Chantal au père dom Jean de Saint-François, feuillant.

sance, la faveur des grands, l'estime du public : et il est vrai que ces biens ne sont pas en nous, mais ou dans nos ancêtres, ou dans l'estime d'autrui. Les avantages qui sont à nous, mais qui ne sont pas en nous, sont les équipages, les habits magnifiques, les meubles, et tous ces biens extérieurs qui sont véritablement à nous, mais qui ne mettent rien en nous; car en effet, pour avoir toutes ces choses, on n'en est ni plus sage, ni plus prudent, ni plus vertueux, et l'on n'en a pas plus de toutes ces qualités qui servent à nous rendre meilleurs et plus estimables. Les biens qui sont à nous et en nous sont, par exemple, la beauté, qui dure si peu, et qu'il est si aisé de perdre; la science, qui a si peu d'étendue, et qui a le plus souvent des objets si vains et si inutiles.

On se glorifie, continue le saint prélat, de toutes ces choses, mais sans sujet; puisque, bien loin que ces avantages nous rendent plus estimables, ils nous donnent le plus souvent un ridicule, et nous inspirent une sotte vanité qui nous rend méprisables aux yeux des hommes, et haïssables à ceux de Dieu.

« On connoît, ajoute-t-il, le vrai mérite comme « le vrai baume On fait l'essai du baume en le « distillant dans l'eau; s'il va au fond, et qu'il « prenne le dessous, il est estimé fin et précieux; « tout au contraire s'il surnage. Ainsi pour con- « noître si un homme est vraiment sage, savant, « noble, généreux, il faut voir si ces avantages « sont fondés sur l'humilité et la modestie; car « alors ce seront de vrais biens : mais s'ils surna- « gent, et qu'ils demandent à paroître, ce seront « des biens d'autant plus faux, qu'ils paroîtront « davantage.... En effet, les vertus mêmes, et les « plus belles qualités des hommes, qui sont reçues « et nourries dans l'orgueil et dans la vanité, n'ont « qu'une simple apparence; mais dans le fond, « elles sont sans suc et sans solidité »

Il conseille ensuite qu'on ne soit ni trop délicat, ni trop formaliste pour les rangs, les séances, les titres; « car, dit-il, outre qu'on s'expose par « là à des enquêtes et des examens qui ne réussis- « sent pas toujours, et qui ne répondent pas aux « prétentions qu'on peut avoir, on se rend mé- « prisable en témoignant trop d'estime pour des « choses qui ne le méritent pas. »

Il ajoute que la recherche et l'amour de la vertu commencent à nous rendre vertueux; mais que la recherche et la passion des honneurs commencent à nous rendre dignes de blâme et de mépris. « Les esprits bien faits, dit-il, ne s'amusent « pas à ces bagatelles de rangs, d'honneurs et de « respects; ils ont d'autres choses beaucoup meil- « leures à faire : c'est le propre des esprits bas et « oisifs de s'y arrêter; qui peut avoir des perles, « ne se charge guère de coquilles; de même, ceux « qui prétendent à la vertu, ne s'empressent point « pour les honneurs. »

Il avoue pourtant que chacun peut conserver son rang, et s'y tenir sans violer l'humilité, « pourvu, dit-il, que cela se fasse négligemment « et sans dispute. » Il convient encore que ceux dont la dignité regarde le public, ne doivent négliger ni le rang, ni les respects qui leur sont dus; qu'il y a même des occasions particulières qui tirent à de grandes conséquences, où il seroit dangereux de le faire : il dit « qu'en cela chacun doit « conserver ce qui lui appartient, » mais comme il ne croit pas qu'on doive s'entêter de ces sortes de choses, ni y attacher son cœur, il veut que lors même qu'on est le mieux fondé à soutenir son rang, on le fasse avec beaucoup de prudence, de discrétion, de charité, et même de civilité.

XI.

De l'humilité intérieure et du cœur. Sentiments du saint prélat sur la vraie ou fausse humilité.

L'humilité extérieure, dont nous venons de parler, est donc celle qui règle les actions et la conduite extérieure, et l'intérieure est celle qui forme les sentiments, les inclinations et les désirs. Mais comme la vertu, quelle qu'elle puisse être, est tout entière dans l'esprit et dans le cœur, à proprement parler, il n'y a point d'autre humilité que l'intérieure, que celle qui consiste dans les sentiments de l'esprit, et dans les affections du cœur. Aussi le saint prélat, parlant des règles de conduite qu'on vient de rapporter, dit que c'est moins l'humilité qui les prescrit, que la prudence et la sagesse qui doivent accompagner toutes nos actions.

Pour ce qui est de l'humilité intérieure, qui nous apprend à nous bien connoître, et à ne nous estimer qu'autant que le mérite le peu que nous sommes; il dit premièrement que ce n'est point un sentiment d'humilité que de ne vouloir ni penser, ni faire réflexion aux graces que Dieu nous a faites, de peur de flatter cet orgueil naturel que tout est capable de réveiller, et qui prend souvent de nouvelles forces de ce qui sembleroit le devoir détruire : il n'y a rien, selon lui, que la fausse humilité qui puisse inspirer de pareils sentiments. « Car, dit-il, puisque le vrai moyen de « parvenir à l'amour de Dieu est la considération « de ses bienfaits, plus nous les connoîtrons, plus « nous les aimerons : et comme les bienfaits par- « ticuliers touchent plus puissamment que ceux « qui nous sont communs avec les autres; aussi « doivent-ils être considérés plus attentivement. « Certainement rien ne nous peut tant humilier

« devant la miséricorde de Dieu que la multitude « de ses bienfaits, ni rien tant nous humilier de- « vant sa justice que la multitude de nos péchés. « Considérons ce qu'il a fait pour nous, et ce « que nous avons fait contre lui, et comme nous « considérons nos péchés par le menu, considé- « rons de même les graces qu'il nous a faites. « Non, continue-t-il, il ne faut pas craindre « que la connoissance de ce qu'il a mis en nous « nous donne de l'orgueil, pourvu que nous « soyons attentifs à cette vérité, que ce qui est « de bon en nous, n'est pas de nous.... suivant « cette parole de l'apôtre : Qu'avons-nous que « nous n'ayons pas reçu; et, si nous l'avons reçu, « pourquoi nous en attribuer la gloire? Au con- « traire, ajoute le saint prélat, la vive considéra- « tion des graces reçues nous rend humbles, « parce que la connoissance produit la reconnois- « sance. »

Il avoue pourtant qu'il y a des personnes qui ont de si grands penchants à la vanité, et dans lesquelles l'amour-propre a jeté de si profondes racines, qu'en considérant les graces particulières que Dieu leur a faites, l'orgueil naturel pourroit en prendre de nouvelles forces. Le conseil qu'il donne dans ces occasions n'est pas de cesser de considérer les bienfaits de Dieu, mais de considérer en même temps nos ingratitudes, nos imperfections et nos misères. « Si nous considérons, « dit-il, ce que nous avons fait quand Dieu n'a « pas été avec nous, nous connoîtrons bientôt « que ce que nous faisons quand il est avec nous « n'est pas de nous : nous en jouirons à la vérité « avec plaisir, mais nous en rendrons toute la « gloire à Dieu seul, parce qu'il en est le seul au- « teur; ainsi que la sainte Vierge reconnoît que « Dieu a fait en elle de très-grandes choses, mais « ce n'est que pour s'en humilier et rendre gloire « à Dieu : *Mon ame*, dit-elle, *glorifie le Sei- « gneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu « mon Sauveur, parce qu'il a regardé la bas- « sesse de sa servante.... Le Tout-Puissant a fait « en moi de grandes choses, et son nom est « saint.* »

Il reprend ensuite ceux qui dans leurs discours affectent trop de s'humilier et de parler d'eux-mêmes avec mépris. Il attribue encore cette affectation à la fausse humilité. « Nous serions bien « fâchés, dit-il, qu'on prît ce que nous disons au « pied de la lettre, et qu'on nous donnât pour « tels que nous nous donnons; au contraire, nous « faisons semblant de fuir et de nous cacher, afin « que l'on coure après nous et qu'on nous cher- « che; nous feignons de vouloir être les derniers « et de nous asseoir au bas de la table, mais c'est « afin de passer avec plus de gloire au haut bout. »

Après avoir attribué ces sortes d'affectations à la fausse humilité, il fait le caractère de la véritable. « La vraie humilité, continue-t-il, ne fait « pas semblant de l'être. Elle ne désire pas seule- « ment de cacher les autres vertus, mais elle sou- « haite encore sur toutes choses de se cacher elle- « même; et s'il lui étoit permis de mentir, de « feindre, de scandaliser le prochain, elle pro- « duiroit des actions d'arrogance et de fierté pour « se cacher sous ces actions, et y vivre entière- « ment inconnue. Ou ne disons pas, continue-t-il, « des paroles d'humilité, ou disons-les avec un « vrai sentiment intérieur, et conforme à ce que « nous disons extérieurement; ne baissons jamais « les yeux qu'en humiliant nos cœurs; ne faisons « pas semblant de vouloir être dans le dernier « rang que nous n'y voulions être de fort bon « cœur; et je tiens, ajoute-t-il, cette règle si « générale, que je n'y apporte aucune excep- « tion. »

Mais comme l'honnêteté, qui est une des principales vertus de la vie civile, demande souvent qu'on fasse et qu'on dise bien des choses qui ne s'accordent pas toujours exactement avec des intentions secrètes et les sentiments du cœur, le saint prélat propose les difficultés qui pourroient naître à cette occasion, et les résout avec beaucoup de justesse. « La civilité, dit-il, demande « que nous présentions quelquefois l'avantage à « ceux qui sans doute ne le prétendront pas, et « ce n'est pourtant ni duplicité, ni humilité « fausse; car alors la seule offre de l'avantage est « un commencement d'honneur, et puisqu'on ne « peut pas le leur donner tout entier, il n'y a pas « de mal de leur donner le commencement. L'on « dit de même, continue-t-il, de quelques paro- « les d'honneur et de respect, qui, à la rigueur, « ne semblent pas véritables; elles le sont néan- « moins assez, pourvu que le cœur de celui qui « les prononce ait une vraie intention d'honorer « et de respecter celui à qui il les dit: car encore « que les mots dont nous nous servons signifient « avec quelque excès ce que nous disons, nous ne « faisons pas mal de les employer quand l'usage « commun le veut. »

Il n'approuve pas pourtant ces compliments longs et outrés, aussi contraires à la sincérité, qu'ils sont éloignés de la véritable honnêteté; ces compliments embarrassants pour ceux qui les font, plus ennuyeux pour ceux qui les écoutent, qui ne signifient rien ou qui signifient trop. Il veut que dans les compliments on ne dise rien qui ne soit conforme, autant qu'il est possible, à nos véritables sentiments, *pour suivre*, dit-il, *en tout et partout*, la simplicité et la candeur cordiale.

La sincérité, la simplicité, la candeur, doivent donc, selon le saint prélat, accompagner toujours l'humilité. Mais il va plus loin ; il soutient qu'un homme vraiment humble aimeroit mieux qu'un autre parlât de lui en termes méprisants, que d'en parler lui-même; il veut au moins que si cela arrive on ne le trouve pas mauvais, qu'on ne contredise point, qu'on ne s'en plaigne point; l'humilité dans ces occasions ne permet point les répliques, et la raison qu'il en rend est que, cette vertu nous inspirant de très-bas sentiments de nous-mêmes, nous ne devons pas trouver mauvais que les autres parlent de nous conformément à ce que nous en pensons, ou que nous devons en penser.

Il met ensuite au rang des faux humbles ceux qui disent qu'ils laissent l'oraison aux parfaits, et que pour eux ils ne sont pas dignes de la faire ; ceux qui protestent qu'ils n'osent pas communier souvent parce qu'ils ne sont pas assez purs ; ceux qui disent qu'ils craindroient de déshonorer la dévotion s'ils s'en mêloient ; et ceux enfin qui refusent d'employer les talents que Dieu leur a donnés au service du prochain, sous prétexte qu'ils connoissent leur foiblesse, le penchant qu'ils ont à la vanité, et qu'ils seroient en danger de se consumer eux-mêmes en voulant éclairer les autres. « Tout cela, dit le saint prélat, n'est qu'un « artifice de l'amour-propre, et qu'une sorte « d'humilité, non-seulement fausse, mais ma- « ligne, par laquelle on veut tacitement et sub- « tilement blâmer les choses de Dieu, ou couvrir « au moins d'un prétexte d'humilité l'amour-pro- « pre de son opinion, de son humeur et de sa « paresse. »

Il prétend encore que quand Dieu nous fait quelque don, c'est une marque qu'il veut que nous nous en servions, et qu'il y a de l'humilité à lui obéir, et à faire le plus exactement que l'on peut ce qu'il paroît désirer de nous. « Le su- « perbe, dit-il, qui se confie en soi-même a bien « sujet de n'oser rien entreprendre ; mais l'hum- « ble est d'autant plus courageux qu'il présume « moins de ses forces : à mesure qu'il se croit « foible, il devient hardi et entreprenant, parce « qu'il a toute sa confiance en Dieu, qui se plaît « à magnifier sa toute-puissance en notre foi- « blesse, et à élever sa miséricorde sur notre mi- « sère. » Il conclut de là qu'il faut user humblement et saintement des dons de Dieu, et de tout ce que ceux qui conduisent nos ames jugent propre à nous rendre parfaits.

« Penser savoir ce qu'on ne sait pas, continue- « t-il, est une sottise très-expresse ; vouloir faire « le savant de ce qu'on connoît bien qu'on ne « sait pas, c'est une vanité insupportable : pour « moi, je ne voudrois pas faire le savant de ce que « je saurois, comme je n'en voudrois pas faire « l'ignorant. »

Il prescrit ensuite une grande règle de conduite, c'est que, quand la charité le demande, et non pas la cupidité, la vanité, l'avarice, ou quelque autre passion semblable, il ne faut pas seulement communiquer au prochain *avec franchise et avec douceur* ce qui peut servir à l'instruire, mais qu'il faut encore lui faire part de tout ce qui lui peut être utile, et de tout ce qui est capable de le consoler. Car, dit le saint prélat, *l'humilité* qui cache et qui couvre les vertus pour les conserver plus sûrement, les fait néanmoins paroître quand la charité le demande, pour les perfectionner, les agrandir et les accroître ;... car la charité doit régner sur toutes les vertus, de sorte que l'humilité qui préjudicie à la charité est indubitablement fausse.

Il reconnoît pourtant qu'il pourroit y avoir de l'excès dans certaines actions qui paroissent commandées par l'humilité. « Comme je ne voudrois « pas faire le sage, continue-t-il, je ne voudrois « pas faire le fou ; car si l'humilité m'empêche de « faire le sage, la simplicité et la candeur m'em- « pêcheront aussi de faire le fou ; et si la vanité « est contraire à l'humilité, l'artifice et l'affecta- « tion sont contraires à la simplicité et à la can- « deur. » Il ajoute que si quelques saints ont fait semblant d'être fou, pour se rendre plus méprisables aux yeux du monde, il faut les admirer et non pas les suivre ; « car pour passer à cet excès, « continue-t-il, ils ont eu des motifs si particu- « liers et si extraordinaires, que personne n'en « doit tirer une conséquence pour soi. » Cependant il demeure d'accord que si l'on venoit à passer pour fou devant le monde, pour avoir embrassé une *vraie et sincère dévotion*, il ne faut pas pour cela l'abandonner, et se conformer aux jugements des hommes. Alors, dit-il, l'humilité vous fera réjouir de ce bienheureux opprobre, dont la cause n'est pas en vous, mais en ceux qui font ces mauvais jugements.

XII

Suite du même sujet.

Depuis que le fils de Dieu a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, cette vertu, jusqu'alors si peu connue, est devenue si nécessaire, qu'on peut dire qu'elle est comme le fondement de tout l'édifice spirituel ; c'est ce qui a fait dire à S. Augustin : *Voulez-vous être grand, commencez par être très-petit ; vous avez dessein d'élever un grand édifice, pensez premièrement à lui donner l'humilité pour fondement, et n'ou*

bliez pas que plus le bâtiment doit être grand et solide, plus aussi les fondements doivent être profonds (1). Notre édifice, continue-t-il, doit s'élever jusqu'à la possession de Dieu : ne mettons donc point de bornes à notre humilité ; un bâtiment si élevé ne sauroit avoir des fondements trop profonds.

C'est la nécessité et l'importance de cette vertu qui a porté S. François de Sales à en traiter plus au long que de toutes les autres vertus. Il parloit selon son cœur en parlant de l'humilité ; c'étoit sa vertu chérie, c'est ce qui l'obligea d'ajouter « que le haut point de l'humilité ne consiste pas « seulement à connoître notre abjection, mais « encore à l'aimer et à s'y plaire ; non pas, dit-il, « par un manquement de courage, et par un dé- « faut de générosité, mais pour exalter d'autant « plus la majesté divine, et pour faire plus d'état « de notre prochain que de nous-mêmes. »

Il suppose ensuite qu'entre les maux auxquels nous sommes exposés, les uns sont abjects, et les autres sont honorables. On peut s'accommoder des derniers, mais il est difficile de n'avoir pas de l'aversion pour les autres. Qu'un religieux soit mal vêtu, qu'il souffre patiemment les injures, cela ne le déshonore point ; si la même chose arrivoit à un gentilhomme, il en deviendroit méprisable. Ce qui passeroit pour vertu dans l'un, passeroit dans l'autre pour une lâcheté. La patience, selon le saint prélat, nous fait aimer les maux que Dieu nous envoie ; il n'y a que l'humilité qui nous puisse faire aimer l'abjection qui y est jointe.

Ce que le saint prélat dit des maux, il le dit des vertus. Il y en a d'abjectes, qui attirent le mépris ; il y en a d'honorables, qui sont toujours accompagnées de l'estime des hommes. La patience, la douceur, la simplicité, l'humilité même, sont des vertus que le monde méprise. Il estime la prudence, la générosité, la valeur. Il y a même des actions d'une même vertu, dont les unes sont estimées, et les autres méprisées ; donner l'aumône et pardonner les injures sont deux actions de charité. Le monde estime l'une et méprise l'autre.

L'humilité, selon le saint évêque, nous doit faire aimer non-seulement les vertus méprisées, mais le mépris même que le monde y a attaché. Il en dit de même du mépris que nos actions bonnes ou mauvaises peuvent nous attirer. Il ajoute seulement que si l'action est mauvaise, il faut la détester, mais qu'il faut aimer l'abjection qui y est jointe, et le mépris qu'elle nous attire.

(1) Serm. X, de verbis Domini.

Cependant, continue-t-il, quoique nous devions aimer l'abjection qui vient, ou des maux que nous souffrons, ou de ceux que nous commettons, il ne faut pas laisser de remédier au mal qui l'a causée, surtout quand il est de conséquence. « Si « j'ai, dit-il, quelque mal abject au visage, je « tâcherai d'en guérir, mais sans chercher les « moyens de guérir l'abjection que j'en ai reçue. « Si j'ai fait une chose qui me rend méprisable, « mais qui n'offense personne, je me garderai « bien de m'en excuser ; car quoique ce soit un « défaut, n'étant que passager, je n'en pourrois « faire des excuses qu'à cause de l'abjection qui « m'en revient, et c'est ce que l'humilité ne « peut permettre ; mais si par mégarde ou par im- « prudence, j'ai offensé ou scandalisé quelqu'un, « je réparerai l'offense par quelque excuse qui « soit véritable, parce que le mal est durable, « et que la charité m'oblige de l'effacer. » En effet, il arrive quelquefois que la charité demande de nous que nous remédiions à notre propre abjection pour le bien du prochain, à qui notre réputation est nécessaire ; mais dans ce cas-là, en ôtant de devant les yeux du prochain ce qui nous rend méprisables, pour empêcher son scandale, il faut le cacher dans notre cœur, afin qu'il s'en édifie.

Le saint évêque ayant avancé cette maxime, dont il étoit lui-même très-religieux observateur, demande quelles sont les meilleures abjections : et il répond que les plus profitables à l'ame et les plus agréables à Dieu sont celles où nous avons le moins de part ; qui paroissent arriver par accident, ou qui sont attachées au genre de vie où la Providence nous a engagés ; ou enfin qui naissent naturellement de la situation où l'on se trouve. La raison qu'il en rend est que nous ne les avons pas choisies, mais reçues telles qu'il a plu à Dieu nous les envoyer ; qu'il sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, et que son choix est toujours préférable au nôtre. « Que s'il en falloit « choisir, continue-t-il, les plus grandes sont les « meilleures, et celles-là sont estimées les plus « grandes, qui sont les plus contraires à nos in- « clinations, pourvu qu'elles soient conformes à « notre vocation ; car pour le dire une fois pour « toutes, ajoute-t-il, notre choix gâte et amoindrit « presque toutes nos actions. Ah ! qui nous fera « la grace de pouvoir dire avec ce grand roi : « j'ai choisi d'être abject en la maison de Dieu, « plutôt que d'habiter dans les tabernacles des « pécheurs. »

C'est ainsi que ce grand maître de la vie spirituelle sape les fondements de l'amour-propre, ce grand ennemi des vertus chrétiennes ; il connoissoit toutes ses ressources, il savoit qu'il se trouve

souvent dans les choses mêmes qui semblent lui être les plus opposées ; et c'est ce qui lui fait dire que notre choix, dans lequel il entre toujours pour quelque chose, gâte et amoindrit presque toutes nos vertus.

XIII.

Que l'amour et la pratique de l'humilité n'empêchent pas qu'on n'ait un soin raisonnable de sa réputation.

Quoique l'humilité nous oblige de fuir les honneurs, la gloire, les louanges, et généralement tout ce qui peut flatter l'orgueil naturel, et donner de nouvelles forces à la vanité dont personne n'est exempt, elle nous permet pourtant, selon le conseil du sage, d'avoir un soin raisonnable de notre réputation. La raison qu'en rend le saint prélat, est qu'elle ne suppose pas que nous ayons ces qualités éminentes et distinguées, qui produisent la gloire et les louanges ; mais qu'elle ne suppose et ne marque qu'une probité simple et commune, et une intégrité de vie qui nous rend irréprochables aux yeux des hommes. « L'humi- « lité, dit le saint prélat, n'empêche pas que nous « ne la reconnoissions en nous, ni par conséquent » que nous en désirions la réputation.

« Il est vrai, continue-t-il, que l'humilité mé- « priseroit la renommée, si la charité n'en avoit « pas besoin ; mais parce qu'elle est un des fon- « dements de la société civile, et que sans elle « nous sommes non-seulement inutiles, mais nui- « sibles au public par le scandale qu'il en reçoit, « la charité veut, et l'humilité permet que nous « la considérions et que nous la conservions pré- « cieusement » Ce n'est donc pas pour nous complaire en nous-mêmes, et pour être honorés des hommes, que nous devons aimer et conserver notre réputation, mais pour être utiles au prochain, et beaucoup plus afin que Dieu soit glorifié. *Que les hommes*, dit Jésus-Christ, *voient vos bonnes œuvres, afin qu'ils en rendent à Dieu la gloire qui lui est due.*

Le saint évêque rend encore une autre raison pour laquelle il nous est permis d'aimer et de conserver notre réputation ; il dit qu'il en est d'elle comme des feuilles des arbres ; d'elles-mêmes, elles sont très-peu de chose ; elles ne laissent pas de servir non-seulement à les embellir, mais encore à conserver les fruits lorsqu'ils sont tendres. Il en est de même de la réputation, c'est un bien très-fragile, elle ne laisse pas d'être très-utile, non-seulement pour l'ornement de notre vie, mais aussi pour la conservation de nos vertus, surtout de celles qui sont encore tendres et mal affermies. En effet, la crainte qu'on a de perdre la réputation qu'on s'est acquise, fait qu'on est attentif à ne rien faire qui la puisse détruire, et à faire au contraire tout ce qui est capable de la conserver et de l'augmenter. Il est vrai que, comme nous ne devons aimer la vertu que parce qu'elle nous rend agréables à Dieu, qui doit être l'objet et la fin de toutes nos actions, l'amour de Dieu devroit suffire pour conserver les vertus acquises, et pour nous porter à en acquérir de nouvelles ; mais comme nous sommes foibles, et que nous avons besoin d'appui, il est certain que le soin de notre réputation est un moyen des plus efficaces pour nous engager à persévérer dans la vertu.

Mais quoique le saint prélat demeure d'accord qu'il est permis d'aimer et de conserver sa réputation, il ne veut pas pourtant qu'on ait sur cela trop d'empressement et de délicatesse. « Car, « dit-il, ceux qui sont si sensibles et si délicats « pour leur réputation, ressemblent à ceux qui « prennent des médecines pour toutes sortes d'in- « commodités : ceux-ci, pensant conserver leur « santé, la ruinent tout-à-fait : et ceux-là, voulant « conserver leur réputation avec trop de délica- « tesse, la perdent entièrement, parce qu'ils « deviennent bizarres, pointilleux et insuppor- « tables ; ce qui leur fait des ennemis, et leur « attire ensuite des médisances. La dissimulation, « continue-t-il, et le mépris de la calomnie et des « injures, est un remède beaucoup plus salutaire « que le ressentiment, les querelles et la ven- « geance : le mépris les fait évanouir ; si on s'en « met en colère, il semble qu'on les avoue ;.... la « médisance ne fait de mal qu'à ceux qui s'en « mettent en peine.

Il ajoute que la crainte excessive de perdre sa réputation marque une grande défiance du fondement de cette même réputation, qui est la probité et une véritable intégrité de vie ; que ceux qui ont une ame véritablement chrétienne, méprisent ordinairement les débordements des langues injurieuses ; mais que ceux qui se sentent foibles s'embarrassent et s'inquiètent continuellement ; que qui veut avoir de la réputation auprès de tous, la perd ordinairement auprès de plusieurs ; et que celui-là mérite de la perdre qui veut être honoré des personnes infâmes et déshonorées par leurs vices.

« La réputation, continue-t-il, n'est que comme « une enseigne qui fait connoître où loge la vertu ; « elle doit donc en tout et partout être préférée : « c'est pourquoi si l'on dit que vous êtes un hy- « pocrite, parce que vous avez embrassé la dé- « votion ; si vous passez pour lâche, parce que « vous avez pardonné une injure, ne faites point

« d'état de ces sortes de jugements ; car outre que « ceux qui les font sont ordinairement des gens « fort méprisables, quand on devroit perdre sa ré- « putation, il ne faudroit pas pour cela abandon- « ner la vertu, ni se détourner de son chemin. » La raison qu'il en rend, est « qu'il faut préférer « le fruit aux feuilles, c'est-à-dire, le bien inté- « rieur et spirituel à tous les biens extérieurs. Il « faut, ajoute-t-il, être jaloux, mais non pas ido- « lâtre de notre réputation ; et comme il ne faut « pas offenser l'œil des bons, aussi ne faut-il pas « contenter celui des méchants. »

Mais quoique le saint prélat ne veuille pas qu'on soit idolâtre de sa réputation, il demeure pourtant d'accord qu'on lui doit sacrifier bien des choses : amitiés dangereuses, commerces suspects, conversations vaines, occupations inutiles. Il faut abandonner toutes ces choses, non-seulement parce qu'elles sont nuisibles au salut, mais encore parce qu'elles pourroient faire tort à la réputation, qui vaut beaucoup mieux que la vaine satisfaction qui se pourroit rencontrer dans ces sortes d'inutilités. « Mais, ajoute-t-il, si pour les « exercices de piété, si pour l'avancement de la « dévotion, si parce que vous marchez constam- « ment dans le chemin du ciel, on murmure, on « gronde, on vous calomnie, il faut mépriser ces « mauvais jugements : ils pourront bien pour un « temps faire quelque tort à votre réputation ; mais « elle renaîtra bientôt avec plus d'éclat, de même « que la vigne et les cheveux, après qu'ils ont été « coupés, reviennent plus beaux et en plus grande « quantité qu'auparavant. »

Il veut encore que lorsqu'on nous calomnie, nous ayons toujours les yeux sur Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi ; que nous imitions cette patience invincible qui ne lui permit pas de répondre aux blasphèmes, et à cette foule de fausses accusations dont on s'efforçoit de le noircir. « Marchons, dit-il, à son service avec « confiance et simplicité, mais aussi avec sagesse « et discrétion ; il sera le protecteur de notre ré- « putation, et s'il permet qu'elle nous soit ôtée, « ce sera pour nous en rendre une meilleure, ou « pour nous faire profiter en la sainte humilité, « dont la plus petite partie vaut mieux que tous « les honneurs du monde. Si on nous blâme in- « justement, opposons sans aigreur et paisible- « ment la vérité à la calomnie ; si elle persévère, « continuons à nous humilier. En remettant ainsi « notre réputation avec notre ame entre les mains « de Dieu, nous ne saurions mieux l'assurer. Ser- « vons Dieu, continue-t-il, par la bonne et par la « mauvaise réputation, à l'exemple de S. Paul, « afin que nous puissions dire avec David : O mon « Dieu, c'est pour vous que j'ai été accablé d'op- « probres, et que mon visage a été couvert de « confusion. »

Le saint prélat reconnoît pourtant que la patience chrétienne a des bornes ; qu'il est quelquefois permis de repousser la calomnie, et même de poursuivre en justice la réparation de notre honneur. Il marque deux circonstances où cela est permis ; et il convient qu'il y a des crimes si atroces et si infâmes, que nul n'en doit souffrir la calomnie, quand il peut justement s'en défendre. Il reconnoît encore, avec S. Grégoire le Grand (1), que l'humilité n'est point opposée aux droits du gouvernement ; qu'il ne faut point tant donner à une vertu, qu'on abandonne les autres ; et il avoue qu'il y a de certaines personnes de la bonne réputation desquelles l'édification de plusieurs dépend absolument ; tels sont les pasteurs de l'Église, les magistrats, les princes, et généralement tous ceux qui sont constitués en charge et en dignité. « En ces deux cas, dit le saint prélat, « il faut tranquillement, » c'est-à-dire sans passion, sans emportement, sans perdre la paix du cœur, « poursuivre la réparation du tort reçu ; et « c'est, ajoute-t-il, l'avis de tous les théologiens. »

Mais comme les saints sont toujours beaucoup plus indulgents pour les autres que pour eux-mêmes, quoique le saint prélat fût d'un caractère qui ne lui permettoit pas de négliger sa réputation, quoiqu'on l'ait attaquée souvent d'une manière qui ne pouvoit lui être plus nuisible, et qu'on l'ait accusé des crimes les plus infâmes et les plus capables de lui faire perdre parmi son peuple cette autorité qui ne peut se soutenir sans une réputation sans tache, on ne voit pas qu'il en ait poursuivi la réparation, ni même qu'il en ait fait la moindre plainte. Sa coutume, dans ces occasions, étoit de recourir à Dieu, et de lui dire « qu'il savoit la mesure de la réputation qui lui « étoit nécessaire pour son service et pour sa « gloire, et qu'il n'en vouloit pas davantage. »

Cependant ce saint si humble, et qui avoit porté la patience chrétienne, ce me semble, au-delà des bornes qu'elle doit avoir, ayant appris qu'on l'avoit calomnié auprès des ducs de Savoie et de Nemours, il ne jugea pas à propos de se taire : il défendit sa réputation, et le fit avec toute la force que son extrême douceur lui put permettre. Il en usa de même lorsqu'on l'accusa devant le pape de négliger dans son diocèse le progrès de la foi catholique, et de n'user pas d'assez de diligence pour empêcher qu'on n'y débitât des livres hérétiques.

C'est ainsi que l'humilité chrétienne, cette vertu si nécessaire, et qui est comme le fondement

(1) Dans son *Pastoral*.

de toutes les autres, n'empêche pas qu'on ait un soin raisonnable de sa réputation, surtout lorsque les calomnies dont on s'efforce de la noircir retournent à l'offense de Dieu, au scandale du prochain, et nous mettent hors d'état de travailler à la gloire de l'un, ou de rendre à l'autre tous les services que la charité, à qui tout doit céder, peut exiger de nous.

Le saint prélat n'a jamais aimé la réputation que par rapport à ces deux fins. L'évêque de Belley rapporte, à cette occasion, que le saint évêque ayant appris qu'il n'y avoit point de mal qu'on ne dît de lui à Paris au sujet d'un conseil qu'il avoit donné à quelques personnes de piété, mais qui choquoit les intérêts de quelques autres, il lui en écrivit aussitot avec sa tranquillité et son indifférence ordinaire, et que, lui ayant raconté cette nouvelle persécution, il ajouta qu'il espéroit que Dieu rétabliroit sa réputation avec plus d'éclat qu'elle n'en avoit auparavant, si cela étoit nécessaire pour son service. « Certainement, continuoit-il, je ne veux de réputation qu'autant qu'il « en faut pour cela; car, pourvu que Dieu soit « servi, qu'importe que ce soit par la bonne ou « par la mauvaise renommée, par l'éclat ou par le « décri de notre réputation (1)? »

Le même évêque raconte encore que, s'entretenant un jour avec lui sur le sujet dont il s'agit, il lui dit ces propres paroles : « Qu'est-ce donc que « cette réputation, que tant de gens sacrifient à « cette idole? Après tout, c'est un songe, une « ombre, une opinion, une fumée, une louange, « dont la mémoire périt avec le son; une estime « souvent si fausse, que plusieurs s'étonnent de se « voir loués des vertus dont ils savent bien qu'ils « ont les vices opposés, et blâmés des défauts qui « ne sont nullement en eux. Ceux qui se plaignent, continuoit-il, des médisances sont bien « délicats; c'est une petite croix de paroles que « l'air emporte. Ce mot, il m'a piqué, pour dire, « il m'a dit une injure, me déplaît... Il faut avoir « l'oreille bien délicate, de ne pouvoir souffrir un « son, un bruit qui se perd en l'air, et de s'en tenir offensé. »

Cependant ce même évêque qui loue si fort le mépris que le saint prélat faisoit de l'estime des hommes, ne laisse pas d'avouer qu'il vouloit qu'on eût soin de sa réputation; mais, ajoute-t-il, plus pour le service de Dieu que pour son propre honneur, et plus pour éviter le scandale que pour augmenter sa propre gloire. C'est le sentiment de tous les saints; et c'est en effet la règle la plus sûre qu'on puisse suivre sur une matière si importante.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, Xe part., sect. xv.

XIV.

De l'amour du prochain; combien S. François de Sales y a excellé.

Il n'est pas possible que nous aimions Dieu comme nous le devons aimer, et que nous pratiquions le plus grand de tous les commandements, *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de tout ton esprit*, que nous ne pratiquions aussi le second qui lui est semblable, *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Car, comme dit l'apôtre S. Jean, *celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas* (1)? De plus, on ne peut pas aimer Dieu comme on le doit aimer, qu'on ne se conforme à ses sentiments, et qu'on n'aime tout ce qu'il aime (2). Or Dieu nous a toujours aimés, et nous a aimés le premier, lors même que nous étions ses ennemis, et quoique tous les hommes fussent engagés dans le péché, les Juifs aussi bien que les gentils, et qu'il n'y en eût pas un qui fît le bien, pas même un seul (3). *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Il nous a comblés de bénédictions spirituelles, il nous a choisis avant la création du monde, et nous a prédestinés pour être ses enfants d'adoption* (4). *Nous étions morts par nos péchés, lorsque, par son excessive charité, il nous a donné la vie, nous a ressuscités avec Jésus-Christ, et nous a fait asseoir avec lui dans le ciel* (5).

Après tant de graces, que nous n'eussions pas même osé espérer, nous serions bien ingrats si nous n'aimions pas un Dieu si bon. Mais pouvons-nous l'aimer sans aimer les hommes, qui sont nos frères, qui sont comme nous ses images et le prix de son sang, et qu'il nous commande d'aimer comme nous-mêmes?

L'obligation d'aimer le prochain est donc fondée sur la nature, qui nous porte à aimer nos semblables, sur le commandement de Dieu, qui nous l'ordonne, et sur l'exemple qu'il a bien voulu nous en donner; mais nous devons l'aimer comme nous-mêmes; voilà la règle et la mesure de notre amour : car le même Dieu qui a bien voulu nous commander de l'aimer, nous a aussi prescrit la manière dont nous devions l'aimer comme nous-mêmes. Voilà la règle dont nous ne pouvons nous dispenser. Or nous ne devons nous

(1) Joan., epist. I, c. vii, v. 20.
(2) Rom., c. iii, v. 6.
(3) Rom., c. iii, v. 10.
(4) Joan., c. iii, v. 6.
(5) Ephes., c. i, v. 5.

aimer nous-mêmes que pour Dieu et par rapport à Dieu, nous conformant à l'amour qu'il a pour nous, et ne désirant d'autres biens que ceux qu'il veut nous donner, parce qu'en effet il n'y en a point d'autres qui soient de véritables biens, au moins par rapport à nous. C'est donc ainsi que nous devons aimer notre prochain, toujours dans l'ordre de Dieu, toujours par rapport à lui; d'où il s'ensuit que nous devons toujours être prêts à lui sacrifier nous-mêmes et toutes choses, l'amour qui lui est dû devant l'emporter infiniment sur tous les autres, et être la règle immuable de nos devoirs les plus indispensables.

C'est ce que le saint prélat a toujours enseigné constamment, et il prétend qu'il est si essentiel à l'amour du prochain, que nous l'aimions en Dieu par rapport à lui et pour lui, que nous ne pourrions l'aimer, ni véritablement, ni fortement, ni constamment, si nous ne l'aimions pas en Dieu et pour Dieu (1). La raison qu'il en rend est que tous les autres motifs que nous pourrions avoir de l'aimer ne sont pas assez solides pour être de durée et à l'épreuve de l'inconstance et des dégoûts auxquels les hommes sont si sujets (2). La beauté passe, et ce qui nous charmoit aujourd'hui nous déplaira demain, ou par le changement qui y est arrivé, ou par celui dont nous ne pouvons nous-mêmes nous défendre. Toutes les qualités naturelles sont sujettes au même défaut; et, quand elles seraient toujours les mêmes, dès qu'elles ont perdu pour nous la grace de la nouveauté, on s'y accoutume, elles ne touchent plus, ou du moins elles ne touchent plus assez vivement pour fixer l'inconstance naturelle de notre cœur: ou les objets qui nous environnent changent, ou nous changeons nous-mêmes sans nous en pouvoir dispenser. Ainsi, quelque motif que nous puissions avoir d'aimer notre prochain, si ce motif n'est pas de Dieu, ou ne se rapporte pas à lui, nous ne l'aimerons jamais ni fortement ni constamment; en un mot, nous ne l'aimerons jamais comme Dieu nous l'ordonne, c'est-à-dire comme nous-mêmes.

C'est ce qui fait dire au saint prélat, que ce qui est la cause que les amitiés qui sont fondées sur les qualités naturelles sont moindres que celles qui ont Dieu pour motif, « c'est qu'elles ne sont « pas de durée, parce que, la cause en étant fra- « gile, dès qu'il arrive quelque traverse, elles se « refroidissent et s'altèrent; ce qui n'arrive pas, « dit-il, à celles qui sont fondées en Dieu, parce « que la cause en est solide et permanente (3). »

(1) *Esprit de S. François de Sales*, VIIIe part., sect. VII.

(2) *Ibidem*, IXe part., sect. VII.

(3) Entretien III.

Bien loin donc qu'en aimant le prochain en Dieu et pour Dieu, nous l'en aimions moins que si nous l'aimions pour lui-même et sans rapport à Dieu, nous ne l'aimerons jamais d'un amour plus fort et plus constant que quand Dieu sera le grand et le principal motif de notre amour.

En effet, comme le dit encore le saint prélat, si nous aimions quelqu'un parce qu'il est vertueux ou notre ami, que deviendra cet amour s'il cesse d'être vertueux ou de nous aimer, s'il devient même notre ennemi (1)? Le fondement sur lequel notre amour étoit appuyé étant renversé, comment pourra-t-il subsister? « Mais qui aime en « Dieu, continue-t-il, et qui n'aime qu'en Dieu, « ne peut craindre le changement, parce que, « Dieu étant toujours le même, une chose si ferme « ne peut produire des effets muables. Celui que « nous aimons, ajoute-t-il, devient notre ennemi, « il nous fait tort, il nous outrage; nous ne lais- « serons pas de l'aimer en Dieu.... Pourquoi? « parce que le même Dieu qui nous commande « d'aimer notre prochain nous ordonne aussi « d'aimer nos ennemis, de vaincre leur ingrati- « tude par nos bienfaits, et de prier pour ceux « qui nous persécutent. »

Il est certain que rien n'est plus capable de détruire l'amitié que l'ingratitude et le mauvais traitement de ceux que nous regardons comme nos amis; cela est vrai des amitiés humaines qui n'ont pas Dieu pour fondement; la nature et la raison ne trouvent point de ressources dans ces occasions: mais pour celles qui sont fondées sur la charité, qui ont Dieu pour principe et pour fin, rien n'est capable de les altérer; elles subsistent malgré la haine de ceux que nous aimions, et qui devroient nous aimer.

C'est cet amour du prochain que Dieu nous ordonne, et dont il nous a donné l'exemple; tout autre n'est d'aucun mérite devant lui. C'est ce qui fait dire au saint prélat « qu'il y a de certains « amours qui semblent extrêmement grands et « parfaits aux yeux des créatures, qui devant Dieu « se trouvent petits et de nulle valeur, parce que « ces amitiés ne sont point fondées en la vraie « charité, qui est Dieu, mais seulement en cer- « taines alliances et inclinations naturelles, et sur « quelques considérations humainement louables « et agréables: au contraire il y en a d'autres qui « semblent extrêmement minces et vides aux yeux « du monde, qui devant Dieu se trouveront pleines « et fort excellentes, parce qu'elles se font en « Dieu et pour Dieu, sans mélange de notre pro- « pre intérêt. Or les actes de charité qui se font « autour de ceux que nous aimons de cette sorte

(1) *Esprit de S. François de Sales*, à l'endroit cité.

« sent mille fois plus parfaits, d'autant que tout « tend à Dieu; mais les services et autres assis- « tances que nous faisons à ceux que nous aimons « par inclination sont beaucoup moindres en mé- « rite, à cause de la grande complaisance et sa- « tisfaction que nous avons à les faire, et que, « pour l'ordinaire, nous les faisons plus par ce « mouvement que pour l'amour de Dieu (1). »

Cette doctrine du saint prélat, qui veut que nous n'aimions le prochain qu'en Dieu et pour Dieu, est fondée sur le grand commandement de Dieu. En effet, si nous le devons aimer de tout notre cœur, de toute notre ame, et de tout notre esprit, que nous reste-t-il à donner au prochain, qu'en lui, pour lui, et par rapport à lui? Notre amour ne doit donc jamais se terminer à la créature, on le doit toujours rapporter à Dieu; et alors ce n'est pas tant la créature qu'on aime, que Dieu même; et c'est ainsi que nous l'aimons de tout notre cœur.

C'est ainsi aussi que le saint prélat l'a pratiqué, et c'est ce qui le rendoit si zélé pour le salut du prochain. La mère de Chantal (dans le portrait qu'elle a fait de son intérieur, que l'on voit dans une lettre qu'elle écrivit au révérend père dom Jean de Saint-François, de la congrégation des feuillants), dit que lorsqu'il s'agissoit de rendre service au prochain, il étoit infatigable; qu'il n'avoit point de repos qu'il n'eût mis la paix dans les consciences; que, selon son jugement, le zèle des ames étoit la vertu dominante de ce saint évêque; qu'elle l'avoit vu souvent quitter le service qui regarde Dieu immédiatement, pour préférer celui du prochain, quand le premier n'étoit pas d'obligation; et ensuite, pour mieux exprimer combien l'amour du prochain étoit profondément gravé dans son cœur, elle s'écrie avec admiration: « Bon Dieu! quelle tendresse, quelle « douceur, quel support, quel travail à l'égard du « prochain! Enfin il s'y est consommé. »

On avoit souvent averti le saint prélat que ses fatigues continuelles et le peu d'indulgence qu'il avoit pour son corps, ne pouvoient pas manquer d'abréger sa vie. « Je suis évêque, répondit-il; « ma vie n'est pas à moi, elle est à mon trou- « peau, ou plutôt à celui de Jésus-Christ, qu'il « a bien voulu me confier: le bon pasteur doit « donner sa vie pour ses brebis. » C'est ainsi que les saints, moins attachés à la vie qu'à leurs obligations, se consomment pour le salut du prochain; la charité ne peut aller plus loin, et l'on peut dire qu'elle est consommée quand elle éteint en nous l'amour de la vie et le désir de la conserver.

(1) Entretien XIII.

XV.

Du soin des pauvres, de l'aumône; de la manière excellente dont le saint prélat l'a pratiquée.

De tous les devoirs de la charité chrétienne, il n'y en a pas de plus recommandé dans l'Écriture sainte que l'aumône et l'assistance des pauvres; on peut dire aussi qu'il n'y en a pas de plus juste et de plus indispensable, et que la différence que la fortune ou plutôt la Providence a mise entre les riches et les pauvres ne les empêchant pas d'être nos frères, rien ne peut excuser la dureté ou même l'indifférence qu'on pourroit avoir pour eux. La nature, la grace, les lois et l'Evangile, tout parle en leur faveur; ainsi, non seulement ce n'est pas être chrétien, mais c'est n'être pas homme que de négliger de les assister.

La tendresse qu'avoit le saint prélat pour tout ce qui est compris sous le nom du prochain redoubloit, pour ainsi dire, quand la misère et la pauvreté se trouvoient jointes à cette qualité que la nature et la religion nous devroient rendre si chère; et sa charité, toujours agissante, n'étoit jamais plus vive que quand il falloit secourir ceux que la Providence semble avoir abandonnés à nos soins.

L'abrégé de sa vie contenu dans la bulle de sa canonisation remarque avec de grands éloges tout ce qu'il a fait pour assister les pauvres. On y voit qu'à l'exemple de S. Grégoire-le-Grand, il portoit toujours sur lui un mémoire où leurs noms étoient écrits, afin qu'aucun ne pût échapper à ses soins; qu'il avoit une attention particulière à secourir les pauvres honteux; qu'en subvenant à leurs besoins il ne manquoit jamais d'épargner leur pudeur; qu'il ne leur faisoit pas acheter de foibles secours aux dépens d'une confusion accablante, et quelquefois pire que la pauvreté même; que dans ces occasions il étoit ennemi du bruit et de l'éclat, et qu'il donnoit en secret ce qu'il savoit bien que le Père céleste lui rendroit un jour en public. Exact observateur de l'Évangile, quelquefois, pour édifier et pour donner l'exemple, il ne cachoit pas ses aumônes; et quelquefois aussi, pour éviter les louanges et la vaine gloire, il fuyoit les yeux des hommes, ne voulant point d'autre témoin que Dieu, dont la gloire étoit l'unique motif de toutes ses actions.

Ce même abrégé remarque encore que, n'ayant pas assez de revenu pour fournir à ses charités, il prenoit sur lui-même de quoi les faire. On ne voyoit chez lui ni équipages ni meubles précieux. Cette sainte épargne paroissoit encore dans ses habits et dans sa table. La frugalité, l'abstinence, le jeûne même, en un mot, tout ce qu'il s'épargnoit étoit le fonds le plus assuré de ses aumônes,

et c'est ce qui doit faire admirer sa charité et son zèle ardent pour les pauvres. En effet, c'est quelque chose de donner de son abondance et de son superflu ; mais de donner le nécessaire, de jeûner, de se priver de toutes les commodités de la vie, de se réduire lui-même à la pauvreté, pour faire l'aumône, c'est ce qui ne peut partir que d'une charité consommée.

Telle a été celle du saint prélat; car, comme remarque le même abrégé, quelque frugale que fût sa table, elle n'étoit pas plus tôt servie, qu'il envoyoit aux pauvres tout ce qu'il y avoit de meilleur. Sa chapelle même, ses ornements pontificaux, n'étoient pas épargnés dans les nécessités pressantes. On lui a vu engager son anneau pastoral, se dépouiller de ses propres habits pour les leur donner, lorsqu'il n'avoit pas d'autre moyen de les secourir.

Mais il ne faut pas croire que pour pratiquer l'aumône chrétienne, il suffise de donner aux pauvres, quoiqu'on le fasse sans choix et sans discernement. *Heureux*, dit le prophète, *celui qui use d'intelligence envers le pauvre! le Seigneur le délivrera au jour de l'adversité.* C'est par cette intelligence qu'on préfère souvent de certains besoins qui ne paroissent pas si pressants, à d'autres qui le paroissent davantage. C'est aussi ce qui faisoit que le saint prélat considérant qu'en dotant des jeunes filles pauvres il leur sauvoit l'honneur, il retranchoit l'occasion d'une infinité de crimes, et donnoit lieu à l'éducation chrétienne d'un grand nombre d'enfants, il en maria plusieurs à ses dépens. A peu près par les mêmes raisons, lorsqu'il les voyoit appelées à une vie plus parfaite, il n'épargnoit rien pour les faire recevoir dans des maisons religieuses. Mais comme les infirmes, celles qui avoient des défauts corporels, les veuves et les personnes âgées, ne trouvoient pas des maisons qui voulussent les recevoir, il institua le saint ordre de la Visitation, où toutes ces personnes sont reçues, afin qu'il n'y eût, pour ainsi dire, aucune sorte de besoins où sa charité n'eût pourvu.

L'hospitalité qu'il exerçoit, présent ou absent du lieu de sa résidence, partoit encore de la même source ; et sa charité alla si loin sur ce point tant recommandé aux évêques dans l'Écriture sainte et dans les conciles, que, sa maison épiscopale ne suffisant pas, il louoit des maisons en ville pour y suppléer et loger les étrangers.

On sera sans doute surpris qu'un évêque, avec un aussi petit revenu que le sien, pût fournir à tant de nécessités différentes ; mais on le sera bien davantage de ce qu'ajoute le même abrégé, qu'il n'assistoit pas seulement les pauvres avec économie, mais largement, et avec une espèce de profusion. Il rapporte sur cela que, la famine ayant réduit son diocèse à d'étranges nécessités, il fit acheter une si grande quantité de blé, et le fit distribuer avec tant de sagesse et de circonspection, qu'aucune pauvre famille ne manqua de secours, et cette libéralité dura aussi long-temps que la famine.

S'il y eut du miracle dans cette occasion, et si le même Père des miséricordes qui multiplie tous les jours avec tant de bonté les grains qu'on abandonne à sa providence en les semant, multiplia ces mêmes grains dans les greniers du saint prélat, c'est ce qu'on n'entreprendra pas de décider ; mais on ne peut pas nier qu'une charité sans bornes, comme celle de ce saint évêque, ne fût un des plus grands miracles de la grace. On peut encore conclure de là qu'il n'est pas nécessaire d'être fort riche pour faire de grandes aumônes, et que l'amour des pauvres a toujours de grandes ressources quand il est conduit par le zèle et par la prudence.

On ne finiroit point si on vouloit rapporter tout ce que sa charité pour le prochain en général, et pour les pauvres en particulier, lui a fait entreprendre. Elle s'étendoit indifféremment à ses diocésains, aux étrangers, aux catholiques, aux hérétiques, aux bêtes mêmes ; il ne pouvoit souffrir qu'on les maltraitât en sa présence, et on lui en a vu souvent acheter pour avoir le plaisir de leur rendre la liberté ; ce sont de petites choses, mais elles marquent un fonds de bonté qu'on ne peut assez estimer. Dieu, qui veut être appelé très-grand, veut aussi qu'on lui donne le nom de très-bon ; si la première qualité le fait craindre, la seconde le fait aimer : les qualités du cœur valent bien celles de l'esprit ; mais parce que les hommes ont naturellement le cœur corrompu, ils ne font pas de la bonté toute l'estime qu'ils en devroient faire.

XVI.

Comment on doit en user avec les domestiques ; sentiments et conduite du saint prélat sur ce sujet.

De tous ceux qu'on comprend sous le nom du prochain, il n'y en a point, selon le saint prélat, qui méritent mieux ce nom en un sens que les domestiques. Ils vivent, disoit-il, avec nous sous le même toit, ils mangent le même pain, sans cesse ils nous environnent, ils sont toujours auprès de nous (1). Ils étoient aussi un des principaux objets de sa charité.

Il avoit coutume de dire, à cette occasion, que

(1) *Esprit de S. François de Sales*, V^e^ part., section XXVII.

les maîtres en usoient ordinairement avec eux d'une manière qui ne se pouvoit excuser, et que leur dureté avoit donné lieu au proverbe, *Autant de domestiques, autant d'ennemis.* Cependant, continuoit-il, l'apôtre ne fait pas difficulté de dire que qui n'a pas le soin qu'il doit avoir de ses domestiques est pire qu'un infidèle, et ne mérite pas le nom de chrétien. En effet, les infidèles ont soin de leurs esclaves, de peur de perdre par leur mort ce qu'ils leur ont coûté, ou que leur prix ne diminue s'ils venoient à avoir des incommodités : mais les chrétiens, sous prétexte que leurs domestiques peuvent les quitter, ne se soucient ni de leur santé, ni de leur vie, ni de leur mort; et plusieurs même, ajoute-t-il, en viennent à ce point de barbarie, de les chasser, ou de les envoyer à l'hôpital quand ils se sont épuisés ou qu'ils sont tombés malades en les servant; péché, continue-t-il, qui ne crie pas moins vers le ciel que celui qu'on commet en leur retenant leurs gages.

Le saint prélat veut donc qu'on les traite avec douceur, qu'on s'abstienne des injures, des coups et des mauvais traitements. Il ne prétend pas qu'on dissimule leurs fautes, et qu'on les laisse sans correction ; mais il veut qu'elle se fasse avec charité et avec douceur; et que si on les châtie quand ils font mal, on les récompense et on leur témoigne qu'on est content d'eux quand ils font bien.

Il ajoute qu'on doit deux choses aux domestiques : l'une est la récompense qu'on leur a promise et qu'on ne peut leur refuser sans un grand crime; l'autre, dit-il, qui coûte peu, mais qui contribue plus que tout le reste à les engager à bien servir, c'est de leur témoigner quelquefois qu'on agrée leur service, qu'on compte sur leur affection et sur leur fidélité, ou qu'on les regarde comme de seconds enfants, ou comme de pauvres amis, qu'on est bien aise de soulager dans leurs nécessités. Un coup de vent, continue-t-il, dans les voiles d'une galère la fait plus avancer que cent coups de rames donnés par tous les forçats de la chiourme; de même un témoignage d'amitié donné à propos engage plus un domestique à bien servir, que les menaces, les coups, et toutes les duretés dont on n'use que trop souvent.

L'évêque de Belley, qui rapporte ces sentiments du saint prélat, qui sont aussi les siens, ajoute qu'il n'y eut jamais un meilleur maître, qui eût plus de soin de ses domestiques, ni qui en fût plus tendrement aimé. Il laissoit à l'économe de sa maison le soin de les corriger : pour lui, à l'exemple de souverains, qui ont sous eux des juges de rigueur, et qui se réservent le pouvoir de modérer les peines et d'accorder les graces, il les traitoit toujours avec bonté, et avec cette incomparable douceur qu'on a toujours tant admirée en lui, et qui est en effet le caractère de la véritable et de la plus héroïque vertu. Que s'il ne pouvoit pas se dispenser de les reprendre, il le faisoit avec tant de ménagement et tant de bonté, qu'ils en étoient confus, et qu'ils ne manquoient jamais de se corriger; car enfin, la douceur est d'un plus grand charme qu'on ne pense ; et il est peu d'hommes assez féroces pour ne s'y rendre pas. Il est vrai qu'il avoit soin de les bien choisir, et comme il avoit un discernement merveilleux, il ne se trompoit guère au jugement qu'il en avoit fait en les recevant à son service : il les examinoit avec soin; mais, après cette première épreuve, ils trouvoient en lui un véritable père, qui ne perdoit aucune occasion de leur faire du bien et de se les attacher par des bienfaits. Ne règne pas qui veut par la voie d'autorité; il faut de la naissance, des droits, un rang, une situation que tout le monde n'a pas; par la douceur et par les bienfaits, il n'est personne qui ne puisse régner sur les cœurs, et se les attacher par des liens d'autant plus forts, qu'ils sont plus libres et que la violence n'y a aucune part.

Le même évêque de Belley rapporte à cette occasion un exemple de sa bonté pour ses domestiques, qui marque trop bien son véritable caractère pour l'oublier. Il en avoit un qui lui étoit fort attaché, et pour qui il avoit aussi une affection particulière. Ce domestique devint amoureux d'une jeune fille de la ville, qui avoit assez de bien pour le mettre à son aise en l'épousant ; mais comme il ne le pouvoit faire sans quitter un si bon maître, et qu'il craignoit sur toutes choses de lui déplaire, il fut réduit, pour cacher sa passion, à ne l'aller voir que la nuit ; et comme elle demeuroit le plus souvent à la campagne, il étoit tous les jours obligé de traverser une rivière pour l'aller voir, au grand danger de sa vie le plus souvent. Ce commerce ne put durer long-temps sans que le saint évêque n'en fût averti : mais il sut en même temps qu'il ne se passoit rien que d'honnête dans ces visites nocturnes; que le mariage que son domestique avoit proposé aux parents de la fille en étoit le motif, et qu'il lui procuroit un établissement avantageux. Non seulement le saint prélat ne le désapprouva pas, mais il résolut d'appuyer ce mariage de tout son pouvoir.

Il lui en parla dans cette vue; il lui fit même des reproches pleins de bonté de ce qu'il s'étoit caché de lui, et de ce qu'il n'avoit pas assez connu l'inclination qu'il avoit à lui faire du bien ; il lui dit ensuite qu'il ne désapprouvoit pas que ceux que Dieu appeloit au mariage s'y engageassent;

que c'étoit un état saint, dans lequel bien des chrétiens s'étoient sanctifiés ; qu'il eût souhaité à la vérité pouvoir le garder plus long-temps à son service, mais que chacun devoit suivre la vocation de Dieu, et qu'il ne l'en aimeroit pas moins, pourvu que, dans le nouvel état qu'il alloit embrasser, il eût toujours la crainte de Dieu devant les yeux, et qu'il continuât à vivre en bon chrétien comme il avoit commencé. Il ajouta qu'il vouloit le servir dans cette affaire, et que s'il n'avoit pas assez de bien pour y réussir, il fourniroit du sien tout ce qui pourroit lui manquer.

Ce domestique fut si charmé d'une bonté qui a si peu d'exemples, que son amour fut sur le point de céder à l'affection qu'il se sentoit pour un si bon maître ; il lui offrit même de ne plus penser à cette affaire, et le pria de lui permettre de passer le reste de ses jours à son service. Mais le saint prélat, qui savoit que ce mariage faisoit sa fortune, ne voulut point accepter ses offres. Il fit plus ; il envoya chercher les parents de la fille, leva par son adresse tous les obstacles qui s'opposaient à la conclusion de cette affaire, donna du sien, comme il l'avoit promis, et la finit enfin au contentement de toutes les parties. Un maître qui, après avoir bien choisi ses domestiques, en use avec tant de bonté, peut compter sur leur propre vie, s'il étoit nécessaire de la donner pour son service.

L'évêque de Belley, qui raconte cette histoire, ajoute que, n'ayant pas à beaucoup près l'esprit si doux que le saint prélat, il trouvoit quelquefois à redire aux bontés qu'il faisoit paroître à ses domestiques, et qu'un jour il lui en dit son sentiment, en lui citant ce proverbe si commun : *La familiarité engendre le mépris, et le mépris la haine.* « Cela est vrai, répondit le saint prélat, « mais cela se doit entendre de la familiarité « basse, grossière et indécente, et non pas de « celle qui part de la bonté du cœur, et qui fait « garder les bienséances ; car comme l'amour du « prochain la produit, elle ne peut aussi qu'elle « ne fasse naître l'amour ; et l'amour véritable « n'est jamais sans estime ni par conséquent sans « respect pour la personne qu'on aime, puisque « l'amour n'est fondé que sur l'estime que nous « faisons de ce que nous aimons. Vous savez, continua-t-il, le mot de ce tyran : Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent. Je ne suis « pas de son sentiment ; je voudrois prendre le « revers de la médaille, et dire : Qu'ils me mépriseut, pourvu qu'ils m'aiment ; car si le mépris produit l'amour, l'amour détruira bientôt « le mépris, et mettra peu-à-peu le respect à sa « place ; car il n'y a rien que l'on révère davantage, et que l'on craigne tant d'offenser, que « ce que l'on aime en vérité et en sincérité de « cœur. »

Cette réponse du saint prélat donna lieu à l'évêque de Belley de lui dire qu'en suivant ses maximes il faudroit laisser tout à l'abandon, et mettre, pour ainsi dire, la bride sur le cou des domestiques, puisqu'ils n'avoient ni assez de naturel ni assez d'éducation pour n'abuser pas enfin du trop de bonté qu'on pourroit avoir pour eux. Mais le saint prélat, après être demeuré d'accord qu'on pourroit aller trop loin en prenant ces sentiments trop à la lettre, ajouta « que la charité, « qui est la maîtresse du chœur au concert des « vertus, sait bien faire tenir la partie à la discré« tion, à la prudence, à la justice, à la modéra« tion, à la magnanimité, si nécessaires pour le « bon gouvernement des domestiques, aussi bien « que l'humilité à l'abjection, et la patience à la « souffrance et à la douceur que le christianisme « nous inspire. »

Cependant, comme cette dernière vertu tenoit la première place dans son cœur, il ne put s'empêcher d'y revenir ; ce qui l'obligea d'ajouter : « Tout ce que je puis dire au sujet des domesti« ques, c'est qu'il ne faut jamais oublier qu'ils « sont notre prochain, de pauvres et d'humbles frères que nous sommes obligés par la « loi de Dieu d'aimer comme nous-mêmes. Or « sus, continua-t-il avec cette admirable simpli« cité qu'on ne peut assez estimer, aimons-les « donc comme nous-mêmes, ces chers prochains « qui nous sont si proches et si voisins, qui vi« vent avec nous sous le même toit et de notre « substance ; et traitons-les comme nous-mêmes, « ou comme nous voudrions être traités si nous « étions en leur place et de leur condition. »

C'est en effet la règle la plus sûre que l'on puisse garder à l'égard du prochain et particulièrement des domestiques ; mais il faut aussi se souvenir que dans tout ce que la bonté du cœur nous pourra suggérer, il faut, selon le saint prélat, que la discrétion, la prudence, la modération, la justice, soient toujours de la partie.

XVII.

De l'amitié chrétienne ; du choix des amis ; sentiments et conduite du saint évêque à l'égard de ses amis.

Outre l'amour et la charité générale que nous devons à tous ceux qui sont compris sous le nom du prochain, nous pouvons et même nous devons, selon le saint prélat, avoir des liaisons particulières avec un petit nombre de personnes vertueuses et choisies, à qui nous puissions donner notre confiance, ouvrir notre cœur, et sur qui nous puissions nous reposer de bien des choses

que la prudence ne nous permet pas de confier à tous ceux que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes. En effet l'amitié, cette liaison si douce qu'on peut appeler l'assaisonnement de tous les biens et l'adoucissement de tous les maux, n'a jamais trouvé personne qui n'y ait été sensible. Les barbares sont en cela du goût des peuples civilisés ; et l'on ne trouve point de cœur si dur, qui ne se laisse entraîner au penchant naturel qu'ont tous les hommes de s'unir à quelqu'un qui leur convienne, et de répandre dans le cœur d'un ami ce qu'on est obligé de cacher au reste des hommes.

Mais plus ce penchant est naturel, plus on doit être sur ses gardes pour ne se point tromper dans le choix des amis. Une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre dans la vie civile, c'est de s'y méprendre ; cependant rien de si difficile que de ne s'y méprendre pas, et de ne pas confondre le flatteur avec l'ami; en apparence, rien ne se ressemble davantage, quoique dans le fond il n'y ait rien de plus opposé : de là ces méprises si dangereuses, et dont les gens plus éclairés que les hommes ne le sont d'ordinaire, plus attentifs à distinguer le vrai de l'apparent, moins exposés à l'erreur et à l'imposture, auroient bien de la peine à se défendre.

Aussi après que l'Écriture sainte a fait l'éloge de l'amitié en disant : *qu'un ami fidèle est une forte protection, que celui qui l'a trouvé a rencontré un trésor, qu'il est un remède de vie et d'immortalité*, elle ajoute que c'est un présent du ciel, et qu'il n'y a que ceux qui craignent Dieu qui soient assez heureux pour ne s'y pas tromper.

S. François de Sales, ayant à parler de l'amitié chrétienne (car il n'en reconnoît point d'autre), suppose premièrement avec S. Thomas, que l'amitié est une vertu; il suppose encore, avec le même docteur, que la parfaite amitié ne peut s'étendre à plusieurs personnes ; et il ajoute ensuite que la perfection ne consiste pas à n'avoir point d'amitiés particulières, mais à n'en avoir que de bonnes, de saintes et de sacrées (1). Il prouve cette maxime par l'exemple de S. Pierre et de S. Paul, de S. Bazile, de S. Grégoire de Nazianze, et de plusieurs autres saints; enfin il l'établit sur celui de Jésus-Christ même, qui appelle le Lazare son ami, et dont l'Évangile remarque qu'il avoit une amitié particulière pour S. Jean et pour les saintes sœurs Marthe et Marie-Madeleine.

Mais comme le saint prélat donne l'exemple de Jésus-Christ pour preuve qu'on peut avoir des amis particuliers, il veut aussi qu'il nous serve de modèle, et que nous n'aimions nos amis que comme il a aimé les siens. « Ne faites point d'a-
« mitiés, dit-il, qu'avec ceux qui peuvent com-
« muniquer avec vous des choses vertueuses ; et
« plus les vertus que vous établirez dans votre
« commerce seront nécessaires, plus votre ami-
« tié sera parfaite. Si votre conversation est de
« science, votre amitié est certes très-louable ;
« elle le sera encore davantage si vous vous en-
« tretenez et portez mutuellement à la vertu :
« mais si votre communication mutuelle et réci-
« proque se fait de la dévotion et de la perfection
« chrétienne, ô Dieu! que votre amitié sera pré-
« cieuse ! Elle sera excellente, parce qu'elle vient
« de Dieu; excellente, parce qu'elle tend à Dieu;
« excellente, parce qu'elle durera éternellement
« en Dieu. Oh ! qu'il fait bon, continua-t-il, d'ai-
« mer sur la terre comme on aime dans le ciel, et
« d'apprendre à s'aimer dans ce monde comme
« nous nous aimerons dans l'autre ! Je ne parle
« pas ici, continue-t-il, de l'amour de simple
« charité, car on en doit avoir pour tous les hom-
« mes; mais je parle de l'amitié spirituelle, par la-
« quelle deux ou trois ou plusieurs ames se commu-
« niquent leurs dévotions, leurs affections spiri-
« tuelles, et ne se rendent qu'un seul esprit. »

La véritable amitié, selon le saint prélat, ne se peut donc rencontrer que parmi les personnes vertueuses; elle doit avoir la vertu pour fondement, et Dieu pour fin : ce seroit la déshonorer, de croire qu'elle pût se rencontrer parmi les méchants ; leurs liaisons criminelles ne méritent pas un si beau nom : il faut au moins de la droiture, de la bonne foi, du désintéressement, de la fidélité et de la constance pour être amis; c'est ce qui ne se trouve point parmi les méchants.

Mais les amitiés spirituelles ont encore un autre avantage sur les affections humaines qui ne sont pas fondées sur la vertu ; c'est qu'elles sont, pour ainsi dire, inébranlables, ou du moins qu'elles durent bien plus long-temps. Car, comme dit S. Grégoire de Nazianze : « Les amitiés qui n'ont
« pour objets que les corps sont passagères, pé-
« rissent comme eux, et sont semblables aux
« fleurs du printemps, dont la durée est si courte :
« et comme la flamme s'éteint quand l'aliment et
« la matière lui manquent, ainsi l'affection corpo-
« relle cesse lorsque la beauté qui la causoit com-
« mence à s'effacer et à se flétrir. Mais les ami-
« tiés chastes, et les affections qui sont selon
« Dieu, sont d'autant plus durables, que le prin-
« cipe qui les a fait naître est une chose ferme et
« solide ; et plus ils se représentent l'excellence
« de sa beauté, plus ils s'y unissent étroitement,

(1) *Introduction à la vie dévote*, IIe part., c. xxix.

« et les uns avec les autres, par le lien de l'amour « divin dont ils sont embrasés (1). »

Le saint prélat reconnoit le même avantage sur les affections humaines, dans les amitiés spirituelles et vertueuses. « Il me semble, dit-il, que « toutes les autres amitiés ne sont que des om- « bres en comparaison de celles-ci (c'est des spiri- « tuelles qu'il parle), et que leurs liens ne sont « que des chaînes de verre en comparaison de ce « grand lien de la sainte dévotion qui est dans les « amitiés que vous faites. N'en faites point d'au- « tres; car pour elles il ne faut quitter ni mépri- « ser les amitiés que le devoir et la nature obli- « gent d'entretenir et de conserver, comme envers « les parents, les alliés, les bienfaiteurs, les voi- « sins, etc. Je parle, ajoute-t-il, des amitiés que « vous choisissez vous-mêmes. »

C'est encore un autre avantage des amitiés vertueuses, elles s'accordent avec tous nos devoirs; on peut être avec elles bon citoyen, bon parent, bon chrétien, bon sujet; la société, l'état, la religion, tout s'en accommode. Au contraire, les amitiés qui ne sont pas fondées sur la vertu ont souvent nui aux familles, à la religion, à l'état, et à ceux mêmes qui les ont contractées. Il est donc vrai qu'une amitié vertueuse est la chose du monde du plus grand secours dans la vie, soit qu'on regarde le temps, soit qu'on pense à l'éternité; et c'est ce qui a porté le saint prélat à lui donner tant d'éloges, et à la conseiller aux personnes mêmes qui aspirent à la plus haute dévotion. « Plu- « sieurs vous diront peut-être, ajoute-t-il, qu'il « ne faut avoir nulle sorte d'affection ni d'amitié « particulière, d'autant que cela occupe le cœur, « détourne l'esprit, et fait naître l'envie; mais ils « se trompent dans leurs conseils. »

Il avoue pourtant que les amitiés particulières, si utiles dans la vie civile, ne conviennent pas aux communautés religieuses bien réglées; et la raison qu'il en rend est qu'elles produisent ordinairement des partialités. Il ajoute que, « comme « ceux qui marchent dans un chemin uni n'ont « pas besoin de se prêter la main, mais que ceux « qui se trouvent engagés dans des chemins dif- « ficiles et glissants se tiennent l'un à l'autre avec « plus de sûreté; de même, continue-t-il, ceux « qui vivent dans les religions n'ont pas besoin des « amitiés particulières, mais ceux qui sont dans le « monde en ont besoin pour s'affermir et pour « s'aider en tant de mauvais pas qu'ils doivent « franchir sur la terre. Il en rend encore une « autre raison; c'est que dans le monde tous ne « conspirent pas, comme dans les communautés « religieuses, à la même fin, tous n'ont pas le « même esprit: il faut donc, ajoute-t-il, se tirer « à part, et faire des amitiés conformes à notre « dessein; et cette particularité fait sans doute « une partialité sainte, qui ne produit point « d'autre division que celle du bien et du mal, « des mouches à miel et des frelons, par une sé- « paration nécessaire. »

Si l'on en excepte donc les communautés religieuses, le saint prélat approuve l'usage de l'amitié dans tous les autres états du christianisme; et il ne l'approuve pas seulement, mais il l'a pratiqué lui-même. Quoiqu'il aimât tout le monde avec une cordialité qui a très-peu d'exemples, il ne donnoit pas aisément son amitié, il choisissoit ses amis; mais quand une fois il les avoit jugés dignes de sa tendresse et de sa confiance, il étoit de la dernière exactitude pour tous les devoirs de l'amitié. La bonté de son cœur, sa douceur, et les autres qualités éminentes qui éclatoient en lui malgré sa profonde humilité, lui avoient acquis un grand nombre d'amis à Rome, à Paris, à la cour de France, dans la Savoie, et dans les endroits même où il n'avoit, pour ainsi dire, fait que passer. C'est ce qui paroît par ses lettres, où l'on peut remarquer combien il étoit sensible à l'amitié, et combien il aimoit ses amis; cependant, comme il n'étoit pas possible qu'il les aimât tous avec une égale tendresse, on peut dire que les personnes qui lui étoient les plus chères étoient Jean Pierre Camus, évêque de Belley, le sieur Deshayes, la mère de Chantal, et sa belle-sœur la baronne de Torens. Ils étoient tous quatre d'une éminente vertu, car c'étoit la première qualité qu'il demandoit dans ses amis. La mort de la baronne de Torens nous donnera lieu de rapporter un exemple de la tendresse qu'il avoit pour ceux avec qui Dieu l'avoit lié d'une sainte amitié.

Elle étoit fille selon la chair, et encore plus selon l'esprit de la mère de Chantal, et elle avoit épousé fort jeune le baron de Torens, frère du prélat (1). Comme il étoit colonel de cavalerie, il reçut ordre du duc de Savoie de mener son régiment en Piémont. Peu de temps après il y tomba malade, et mourut. La jeune veuve, qui se trouva alors près de sa sainte mère, en fut inconsolable. Le saint prélat et la mère de Chantal, qui ressentoient eux-mêmes cette perte aussi vivement qu'elle se pouvoit sentir, n'oublièrent rien pour la lui faire supporter avec résignation à la volonté de Dieu. Quelque effort qu'elle fît elle-même sur sa douleur, elle en fut enfin accablée; au bout de cinq mois, elle fut surprise d'un ac-

(1) Gregor. Nazian., orat. XX.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, IIe partie, section xxx.

couchement avant terme. Son mal ne dura que vingt-quatre heures. Les six dernières, malgré les plus violentes douleurs, elle se confessa, communia, prit l'habit de novice, reçut l'extrême-onction, fit profession, mais avec tant de piété, avec des actes si vifs et si touchants de foi, d'amour de Dieu, de résignation, de patience, que le saint prélat, qui ne la quitta point, ne put s'empêcher d'être pénétré de douleur et d'admiration. Enfin prête à mourir, elle eut la satisfaction de voir baptiser son enfant; et, comme si elle n'eût eu plus rien à souhaiter, elle rendit l'esprit entre les bras de sa sainte mère, à l'âge de dix-neuf ans. Le saint prélat, qui ne l'avoit point quittée, eut la force de lui fermer les yeux, et de lui rendre les derniers devoirs : mais, après avoir satisfait à ce qu'il croyoit devoir à son ministère, il crut aussi qu'il pouvoit rendre ce qu'il devoit à l'amitié d'une personne si proche, si sainte et si accomplie. En effet, les funérailles achevées, il se mit en chemin pour aller chercher quelque consolation auprès de l'évêque de Belley. Ses domestiques, surpris de lui voir abandonner la mère de Chantal dans une affliction aussi extrême qu'étoit la sienne, lui représentèrent le besoin qu'elle avoit de consolation. « Vous faites tort « à mon affection, leur répondit le saint prélat, « de la croire plus affligée que moi : je connois la « force de son esprit et la foiblesse du mien. « Comment lui pourrois-je donner de la conso- « lation, moi qui en ai plus besoin qu'elle? Ne « trouvez pas mauvais que j'aille chercher où je « crois la trouver. »

L'évêque de Belley, qui fait ce récit, le continue en ces termes : « Il me vint donc voir, et me « raconta l'histoire de cette sainte mort, précé- « dée d'une vie si pieuse, avec tant de larmes, que « je pensai moi-même fondre en pleurs. Qu'on « ne s'imagine rien de lâche ni de foible, conti- « nue-t-il, en cette pitié. La dévotion n'est pas « une vertu farouche, stupide, insensible, déna- « turée. L'insensibilité stoïque, que quelques an- « ciens errants ont voulu introduire dans la reli- « gion chrétienne, a été rejetée par l'Église. « Animée du même esprit qui faisoit dire à saint « Paul, Pleurez un peu les morts, mais non pas « comme ceux qui n'espèrent pas la résurrection, « elle nous permet d'avoir de tendres sentiments « sur la perte des personnes qui nous sont chè- « res. » C'est ainsi que ce grand évêque justifie les larmes que l'amitié fit répandre au saint prélat; et il ajoute, dans la même section, qu'on ne doit pas s'étonner si les saints sont si sensibles, puisque l'amitié que le Sauveur avoit pour Lazare lui fit pleurer sa mort, quoiqu'il sût bien qu'il pouvoit et même qu'il alloit le ressusciter.

Il raconte ensuite que la mort lui ayant enlevé à lui-même une personne d'une éminente vertu qui lui étoit fort chère, le saint prélat, qui sut qu'il en étoit fort affligé, le vint voir. « Il me fit « grande fête, dit-il, et se rejouit de voir que « j'entrois dans des sentiments paternels et même « dans des tendresses maternelles pour les ouailles « que Dieu m'avoit confiées; et comme je m'ac- « cusois de foiblesse: Il est vrai, dit-il, que la na- « ture est infirme; mais sachez que la tendresse « que nous sentons pour nos amis procède de « force d'esprit; et quand je dis d'esprit, j'entends « l'esprit de la direction sacrée, qui est le vrai es- « prit de Dieu. Continuez donc, ajouta-t-il, à être « ainsi foible de la foiblesse qui faisoit dire à « l'apôtre : qui est l'infirme avec lequel je ne sois « pas infirme? et encore en un autre lieu : Je me « veux glorifier en mes infirmités, afin que la « vertu de Jésus-Christ habite en moi; et quelle « est cette chère vertu de Jésus-Christ, sinon la « compassion et la miséricorde? »

C'est ainsi que le prélat justifie non seulement l'amitié, mais même toutes les tendresses qu'elle inspire pour les amis; mais il n'en demeuroit pas là : non seulement son amitié étoit tendre, elle étoit encore effective : il n'épargnoit ni biens, ni soins, ni crédit, quand il s'agissoit de servir ses amis. Leurs intérêts étoient les siens, il partageoit leurs maux comme leurs biens; et comme la prospérité ne formoit pas les liens qui l'attachoient à eux, l'adversité n'étoit pas capable de les rompre. Toujours constant, toujours égal, il n'aimoit dans ses amis que les seules qualités que Dieu seul peut donner, et que la fortune ne sauroit enlever.

Mais quelque tendresse qu'il eût pour ses amis, il ne les aima jamais que dans l'ordre de Dieu; toujours prêt à les lui sacrifier, et à s'en séparer quand ses ordres suprêmes, auxquels tout doit céder, le demandoient de lui. Il aimoit donc ses amis, mais pour Dieu, et toujours moins que Dieu : également éloigné de ces excès qui font qu'on n'aime rien, ou qu'on aime trop ce qu'on ne doit aimer qu'avec mesure, et d'une manière toujours subordonnée à l'amour qu'on doit à Dieu. *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de tout ton esprit.* Voilà la règle à qui tout doit céder, et dont rien ne nous peut dispenser.

XVIII.

De la sincérité et de la droiture du cœur; combien le saint prélat y a excellé. Ses sentiments sur les mensonges et les équivoques; règles pleines de sagesse pour la conversation.

L'évêque de Belley, le meilleur témoin qu'on

puisse citer sur les sentiments et les actions du saint prélat, parce que étant le plus intime de ses amis, il le connoissoit mieux que personne, raconte que, s'entretenant un jour avec lui, il ne put s'empêcher de lui dire, qu'il s'étonnoit de ce que Charles-Emmanuel, duc de Savoie, ce prince si habile dans la politique, ne se servoit pas de lui dans les affaires d'état, et particulièrement dans les négociations. « Car, ajouta-t-il, outre votre « prudence qui n'est inconnue qu'à vous-même, « votre adresse, votre douceur, et votre patience « dans les négociations, la réputation de votre « probité et piété est si généralement reconnue, « qu'avant que vous eussiez ouvert la bouche, on « vous diroit : Ce que vous voulez dire, c'est ce « que nous voulons faire. Il faudroit qu'une af- « faire fût bien déplorée, si elle périssoit entre « vos mains ; je pense même que vous surmonte- « riez l'impossible (1). »

Le saint prélat, qui n'aimoit pas les louanges, et qui étoit bien éloigné d'avoir de lui-même les sentiments que son ami faisoit paroître, témoigna qu'il étoit surpris de ce qu'il le connoissoit si mal : il loua beaucoup le duc de Savoie du choix qu'il faisoit de ses ministres, et soutint que c'étoit un effet de son discernement et de la connoissance parfaite qu'il avoit des talents de ses sujets, de ce qu'il n'avoit pas jeté les yeux sur lui. « Car enfin, « ajouta-t-il en propres termes, outre que je ne « demeure pas d'accord que j'eusse tant d'adresse « et de prudence au maniement des affaires poli- « tiques, que vous vous figurez, moi à qui les seuls « mots de prudence, d'affaires et de politique don- « nent de la frayeur, et qui m'y connois si peu, que « ce peu là n'est rien, je vous dirai un petit mot, « mais mot d'ami à l'oreille, mais à l'oreille du « cœur ; c'est que, pour parler franchement, je ne « sais nullement l'art de mentir, ni de dissimuler, « ni de feindre avec dextérité, ce qui est le grand « ressort du maniement de la politique, qui est « l'art des arts en matière de prudence humaine « et de conduite civile.

« Pour tous les états de Savoie, ajouta-t-il, de « la France, ni de tout l'Empire, je ne porterois « pas un faux paquet dans mon sein : j'y vais à « l'ancienne gauloise, à la bonne foi et simple- « ment. Ce que j'ai sur les lèvres, c'est justement « ce qui sort de ma pensée ; je ne saurois parler, « comme dit le prophète, en un cœur et en un « cœur : je hais la duplicité comme la mort, sa- « chant que Dieu a en abomination l'homme trom- « peur. Peu de gens me connoissent qui ne re- « connoissent aussitôt cela en moi. C'est pourquoi « on juge fort sagement que je ne suis nullement « propre à un emploi où, pour l'ordinaire, on « parle de paix au prochain contre lequel on « couve du mal en son ame. Ajoutez que j'ai tou- « jours adoré comme une céleste, souveraine et « divine maxime, ce grand mot de l'apôtre : *Que « celui qui s'est dédié à Dieu ne se doit point « embarrasser dans les affaires séculières.* »

C'est ainsi que ce grand saint fait lui-même le portrait de son cœur avec une naïveté et une simplicité qu'on ne peut assez estimer. Ce n'est pas qu'il fût aussi peu propre aux affaires qu'il le dit dans le discours qu'on vient de rapporter : on a vu dans sa vie le succès avec lequel il s'en est acquitté lorsque Dieu demandoit qu'il s'y appliquât; mais c'est qu'il les faisoit toujours avec cette droiture inflexible, qui étoit son véritable caractère ; il avoit reçu de la nature un esprit excellent, un grand sens, des manières douces et insinuantes, une patience à l'épreuve de tous les contre-temps; l'usage et l'expérience avoient perfectionné ses qualités naturelles ; il étoit savant, bien fait ; en un mot, il ne lui manquoit rien pour l'élever aux plus grands emplois, et pour le soutenir avec gloire. L'évêque de Belley le connoissoit mieux qu'il ne pensoit, lorsqu'il le jugeoit capable des plus grandes charges de l'état. On en fit à Rome le même jugement lorsqu'on pensa à le faire cardinal. La cour de France n'avoit pas d'autres sentiments lorsqu'on lui offrit l'archevêché de Paris. Mais la corruption de son siècle, sa droiture, son humilité, son attachement aux fonctions de son ministère, ne lui permirent pas de faire paroître tout ce qu'il étoit; on le découvroit souvent malgré lui, mais on le perdoit aussitôt de vue, et sa profonde humilité le déroboit toujours autant qu'il étoit possible, aux yeux des hommes et souvent aux siens.

Au reste, ce qu'il dit que le seul mot de *prudence* lui faisoit frayeur, venoit du peu d'estime qu'il faisoit des qualités naturelles et acquises ; de la persuasion où il étoit que Dieu gouvernant toutes choses, il falloit s'en reposer sur ses soins, et de la soumission parfaite et continuelle qu'il avoit aux ordres de la divine Providence. « Il « nous disoit souvent, dit la mère de Chantal, que « s'il eût été à naître, il eût méprisé la prudence « humaine plus que jamais, pour se laisser con- « duire, dès le premier usage de raison, à la di- « vine Providence. Il portoit à cet abandon toutes « les ames qu'il dirigeoit, comme étant le chemin « le plus sûr de la vie parfaite (1) » Mais cet abandon, cette indifférence dont il parloit si souvent,

(1) *Esprit de S. François de Sales*, IIe partie, section xxx.

(1) Lettre au P. dom Jean de Saint-François. (*V.* Lettres de sainte Chantal.)

n'étoit que pour les événements de la vie présente, puisque la prudence humaine qu'il y oppose ne s'étend pas plus loin.

Un prélat qui avoit autant de sincérité et de droiture, n'avoit garde de n'y pas former les ames qui étoient sous sa conduite, et qui se régloient sur ses sentiments. « Que notre langage, dit-il, « soit doux, franc, sincère, naïf et fidèle ; gardez-« vous des duplicités, des dissimulations et des « artifices. Quoiqu'il ne soit pas bon de dire tou-« jours toutes sortes de vérités, il ne faut pourtant « jamais rien dire qui soit contraire à la vérité ; « ne mentez jamais à dessein, ni pour vous excu-« ser, ni d'une autre sorte... Une excuse véritable « est toujours plus belle et plus forte que le men-« songe (1). »

Le saint prélat soutient donc que les artifices sont dangereux et à fuir : « Car, continue-t-il, « comme dit la parole sacrée, le Saint-Esprit n'ha-« bite point dans un esprit double. De quelque « nature que soit la finesse, elle ne veut jamais « la simplicité : les prudences du monde et les « artifices de la chair appartiennent aux enfants « du siècle ; mais les enfants de Dieu ne cher-« chent ni faux-fuyant ni détour, leur cœur n'a « point de replis : *et qui marche avec simplicité*, « dit le Sage, *marche avec assurance*. » Il ajoute qu'un des plus grands ornements de la vie chrétienne est l'exactitude et la simplicité du langage, et sur cela il rapporte ce sentiment du prophète : *J'ai dit, je prendrai garde à mes voies pour ne point pécher en ma langue* ; et cet autre, *Seigneur, mettez des gardes à ma bouche, et une porte qui ferme mes lèvres.*

Il est vrai que comme c'est par la langue que nous commettons le plus de fautes, on ne sauroit avoir trop d'attention à la bien régler. Le saint prélat rapporte à cette occasion le sentiment de S. Louis. Ce grand prince disoit que le moyen d'éviter les disputes, si ordinaires dans la conversation, étoit de ne contrarier personne, à moins que le silence et la complaisance ne fussent ou nuisibles ou criminels ; car alors il n'est pas permis de se taire, surtout aux personnes d'autorité ; que dans ces occasions même il faut user de douceur et d'adresse, sans vouloir user de violence à l'égard de l'esprit d'autrui, parce qu'on ne persuade jamais par force, et qu'on se roidit toujours contre la contrainte.

Le saint prélat ajoute que quand les anciens nous ont si souvent conseillé de parler peu, leur pensée n'étoit pas qu'on dit peu de paroles, mais qu'on n'en dit pas d'inutiles, parce que ce n'est pas la quantité, mais la qualité des paroles qui doit être pesée ; il soutient que de parler trop et de parler trop peu, sont deux extrémités qu'il faut également éviter. Refuser par chagrin, ou par une sévérité mal entendue, d'entrer dans des conversations familières, marque ou du mépris ou de la défiance. Parler toujours sans jamais écouter les autres est une espèce de présomption et de tyrannie dans la chose du monde qui doit être la plus libre.

Il ajoute encore que S. Louis n'approuvoit pas qu'on parlât en secret lorsqu'on étoit en compagnie, à table ou au conseil. La raison qu'en rend ce saint roi est, que si c'est quelque chose d'utile ou d'agréable, il est de l'honnêteté que tout le monde l'entende ; que si le secret est important, il faut attendre qu'on soit ailleurs pour en parler.

Au reste, le saint prélat avoit tant d'aversion pour tout ce qui pouvoit choquer la sincérité, qu'il ne pouvoit souffrir la moindre équivoque. Il disoit quelquefois de bonne grace, dit l'évêque de Belley, « que par cet artifice théologique on « vouloit canoniser le mensonge (1). » Il ajoutoit que Dieu conduisoit le juste par des voies droites, parce qu'il avoit le cœur droit ; et que ceux qui marchoient par des chemins obliques et ténébreux, n'étoient pas enfants de droiture et de lumières. « Si la bouche qui ment, continuoit-il, « tue l'ame, que ne fera pas la langue trompeuse « qui parle en un cœur et en un cœur, c'est-à-« dire qui divise le cœur ? et le cœur divisé, dit « un prophète, n'est-ce pas la mort ? Aussi est-ce « de ceux qui ont le cœur double que le psal-« miste dit : Que la mort vienne sur eux, et qu'ils « descendent en enfer tout vivants. »

Le saint prélat disoit de la doctrine des équivoques, ajoute le même évêque, ce que notre Seigneur disoit des scribes et des pharisiens qui couroient la terre et la mer pour faire un prosélyte, et que l'ayant instruit à leur mode, ils le rendoient non pas vertueux, mais doublement coupable : « de même, continuoit-il, ceux qui « pensent sauver la vérité par l'artifice des équi-« voques, la tuent et la suffoquent doublement, « puisque rien n'outrage tant la vérité et la sim-« plicité, qui ne sont qu'une même chose, que la « duplicité ; y a-t-il rien de plus double que l'é-« quivoque ? »

On peut dire en un mot que la parole a été donnée à l'homme pour expliquer sa pensée ; tout ce qui sert à la déguiser est contre l'usage naturel de la parole. Elle n'est plus un lien de la société, comme Dieu l'a prétendu ; au contraire,

(1) *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., c. xxx.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, XIIe partie, ch. iv, sect. 41.

elle la rompt et la détruit; ainsi que peut-on faire de mieux que de fuir les menteurs, et de n'avoir aucun commerce avec tous ceux qui n'usent de la parole que pour tromper? C'est ce qu'on peut dire de l'équivoque comme du mensonge; ils vont tous deux à la même fin, qui est de cacher la pensée, d'imposer et de surprendre. Lors donc qu'il n'est pas à propos de dire la vérité, il vaut mieux se taire que de la déguiser par des artifices indignes de la sincérité chrétienne.

XIX.

De la douceur et de la patience; des remèdes contre la colère; sentiments du saint prélat sur ce sujet.

S. François de Sales ayant à parler de la douceur, cette vertu qui lui étoit si chère, et dont il a donné de si grands exemples pendant sa vie, remarque premièrement qu'elle est de toutes les vertus celle que Jésus-Christ a le plus recommandée par ses paroles et par son exemple. « Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur (1). » La raison qu'il en rend est, que toute la doctrine du Sauveur ne tend qu'à nous apprendre ce que nous devons à Dieu, au prochain et à nous-mêmes. L'humilité nous met dans l'état de soumission et de dépendance où nous devons être à l'égard de Dieu, elle nous apprend à nous connoître nous-mêmes; et la douceur forme dans nos cœurs les sentiments de tendresse et de compassion que nous devons avoir pour le prochain, et nous procure cette heureuse tranquillité qu'on ne peut assez estimer.

Il remarque ensuite, à la louange de cette divine vertu, qu'elle est la perfection de la charité même qui perfectionne toutes les autres vertus, parce qu'elle n'est jamais plus excellente que quand elle est patiente et douce. C'est ce que S. Bernard avoit dit avant lui, et ce sont en effet deux caractères si essentiels à la charité, qu'on peut dire que non-seulement elle ne seroit point parfaite, mais qu'elle ne le seroit point du tout, si elle étoit sans patience et sans douceur.

Après que le saint prélat a fait ainsi l'éloge de la douceur, il lui donne pour objet principal la modération de la colère, cette passion terrible dont les effets sont souvent si funestes et si indignes non-seulement des chrétiens formés à l'école de Jésus-Christ, mais des hommes qui ne suivent que la lumière de la raison. Il rapporte à cette occasion l'avis que Joseph donna à ses frères en les renvoyant d'Égypte à la maison de leur père: *Ne vous fâchez point en chemin les uns contre les autres*; le saint évêque prétend que cet avis nous serve de règle. Il considère la vie présente comme un chemin par lequel il nous faut passer pour arriver à la vie bienheureuse; mais comme nous ne sommes pas seuls dans ce chemin, que tout le monde y passe comme nous, qu'on s'y rencontre souvent, qu'on s'entre-choque, qu'on s'embarrasse les uns les autres; il veut qu'on fasse un grand fonds de douceur contre la colère pour conserver la paix de l'ame, et résister à tout ce qui en pourroit troubler la tranquillité. C'est pourquoi comme le saint prélat savoit combien il est rare et difficile que la colère soit sans péché, il la défend absolument et sans restriction. « Je « vous dis nettement et sans exception, continue-« t-il, ne vous mettez jamais en colère, s'il est « possible, et ne recevez aucun prétexte, quel « qu'il puisse être, pour ouvrir la porte de votre « cœur à la colère; car S. Jacques dit en peu de « mots, et sans réserve, que la colère de l'homme « n'opère point la justice de Dieu. » Il représente ensuite la colère accompagnée de l'emportement, de la haine, de la vengeance et de la fureur, comme un tyran suivi de ses satellites, qui met, pour ainsi dire, la raison aux fers, qui assujettit l'ame, qui s'empare de toutes ses puissances, et qui s'en sert contre elle-même pour la déchirer en mille manières différentes. Il conclut ensuite, avec saint Augustin, des désordres que la colère a coutume de causer, qu'il vaut bien mieux refuser l'entrée de notre cœur à cette furieuse passion, quelque juste et nécessaire qu'elle paroisse, que de l'y admettre sous quelque prétexte que ce puisse être; parce que, y étant une fois bien reçue, il est presque impossible de l'en chasser.

« Que si une fois, continue-t-il, elle peut ga-« gner la nuit, que le soleil se couche (ce que l'a-« pôtre défend) sans que nous l'ayons bannie de « notre cœur, et qu'elle se convertisse en haine, « il n'est presque plus possible de s'en défaire. « Alors elle se fortifie et se nourrit de mille soup-« çons, et d'une infinité de fausses persuasions: « puisque jamais personne n'a pu se persuader « que sa colère fût injuste. Il est donc mieux, « continue-t-il, de vivre sans colère, que de pré-« tendre en user modérément et sagement. Ainsi « quand par imperfection et par foiblesse nous « nous en trouvons surpris, il est mieux de la « repousser promptement que de vouloir capitu-« ler avec elle. En effet, pour peu qu'on lui donne « le loisir, elle se rend maîtresse de la place, et « fait comme le serpent qui met aisément le corps « où il peut mettre une fois la tête. »

Mais comme tous les efforts que nous pouvons faire contre la colère ne servent souvent qu'à l'aigrir, il veut qu'on ait recours à Dieu, à l'imitation des Apôtres, lorsque l'orage les menaçoit de

(1) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. VIII.

les faire périr : il ne commande pas moins à nos passions qu'aux vents et à la mer ; et il ne faut pas un pouvoir moindre que le sien pour calmer les tempêtes que la colère a coutume d'exciter dans les ames ; cependant, soit qu'on ait recours à la prière, ou qu'on emploie contre la colère quelque autre remède que ce puisse être, le saint prélat donne un avis important fondé sur l'expérience, c'est qu'il faut traiter cette passion avec douceur, la violence qu'on se pourroit faire ne serviroit qu'à l'aigrir, « et c'est, dit-il, ce qu'il « faut observer dans tous les remèdes dont on use « contre ce mal. »

Cependant comme il est bien difficile, quelque précaution qu'on prenne, de ne se pas laisser surprendre quelquefois à une passion que la moindre chose est capable d'exciter, il veut que l'on répare les fautes qu'elle nous auroit fait commettre, par quelque action de douceur exercée promptement à l'égard des personnes contre lesquelles on se seroit mis en colère. « En effet, « continue-t-il, comme c'est un souverain remède « contre le mensonge que de s'en dédire sur-le-« champ, aussitôt qu'on s'en aperçoit, de même « c'est un bon remède contre la colère que de la « réparer promptement par quelque action de « douceur ; car, comme l'on dit, les plaies les « plus nouvelles sont les plus faciles à guérir. »

Il veut encore que lorsqu'on est tranquille et qu'on n'a aucun sujet de se mettre en colère, on fasse de grandes et de sérieuses réflexions sur les désordres qu'elle est capable de causer ; qu'on la regarde par tous ses mauvais endroits ; qu'on se persuade soi-même de l'opposition qu'elle a à la douceur et à la patience tant recommandée par Jésus-Christ ; qu'on fasse un grand fonds de patience, et qu'on s'exerce à parler et à agir avec douceur.

Il porte même les choses si loin à l'égard de cette vertu, qu'il ne veut pas qu'on parle des injures reçues, ni qu'on s'en plaigne : la raison qu'il en rend est, que comme l'amour-propre les grossit toujours, on n'en parle jamais avec modération ; que nos plaintes sont excessives, qu'il arrive souvent qu'elles nous échauffent, et que nous faisant une image grossie d'un petit tort qu'on nous auroit fait, on se porte à des résolutions violentes et très-contraires à la douceur d'un disciple de Jésus-Christ ; qu'il arrive même qu'au lieu de nous plaindre à des gens qui aient l'esprit doux, on rencontre des personnes emportées qui outrent tout, ou par leurs propres dispositions, ou par quelque intérêt secret (1).

Il ajoute un avis très-important pour les grands, c'est qu'ils doivent se plaindre encore moins que les autres ; parce qu'en se plaignant ils s'irritent eux-mêmes, et que comme ils ont plus de pouvoir pour se venger, ils se portent souvent à de grandes extrémités pour des choses que la passion a grossies, et qui ne sont en effet rien moins que ce qu'elles leur paroissent. Il soutient qu'ils ne sauroient être trop en garde contre les flatteurs dont ils sont toujours environnés ; que cette sorte de gens dévoués à la bassesse ne manquent jamais d'entrer dans leurs sentiments, et de fomenter leur colère par des raisons apparentes ; ce qui arrive toujours lorsque celui dont on se plaint est dans la prospérité. Alors comme tout flatteur est envieux, il tâche de le détruire en augmentant dans le cœur du prince une haine qui n'y faisoit que de naître, et qui se seroit peut-être détruite d'elle-même.

Après tout, comme on ne peut pas nier qu'il n'y ait des occasions où l'on peut, et où l'on est même obligé de se plaindre, alors le saint prélat permet qu'on le fasse seulement quand la nécessité y oblige, mais avec des paroles douces, simples, sans exagérer et sans rien ajouter qui puisse satisfaire la passion ou marquer le dessein de se faire plaindre aux autres.

C'est ainsi que le saint prélat ayant appris qu'on avoit, par des calomnies, extrêmement aigri le duc de Nemours contre lui et contre sa famille, il en écrivit à ce prince une lettre de plaintes, mais si douce et si modérée, qu'il n'y paroît pas le moindre ressentiment contre les personnes qui avoient abusé de sa crédulité. Cependant, comme si en écrivant une lettre si modérée il eût trop donné aux sentiments de la nature, il en écrivit une autre dans ce même temps à un de ses amis, où il paroissoit s'en repentir ; il y proteste qu'à l'avenir il veut s'abandonner entièrement à la Providence, ne vouloir que ce qu'elle voudra, et lui laisser sans réserve le soin de son honneur et de sa réputation.

C'est ainsi encore qu'un de ses amis lui reprochant un jour, qu'en se laissant calomnier sans se défendre, il soutenoit mal le caractère d'évêque, il lui fit cette belle réponse qui marque si bien son incomparable douceur : « Le silence me dé-« fend mieux que tout ce que je dirois ne pour-« roit faire, et puis voudriez-vous que je perdisse « en un quart-d'heure un peu de douceur que je « tâche d'acquérir depuis vingt-deux ans. »

Au reste, cette admirable douceur du saint prélat ne le portoit pas, comme quelques-uns se le sont imaginé, à une molle condescendance : il étoit ferme, constant, généreux quand il le falloit être ; mais il savoit accorder ensemble la fermeté et la douceur ; et c'est ce que bien des gens

(1) Anon., liv. III, c. II.

ne savent pas, ce qui produit souvent une inflexibilité mal entendue, au lieu de la fermeté épiscopale. C'est ce qui lui fait dire en propres termes: « Qu'il faut à la vérité résister au mal, et arrêter « constamment et généreusement les vices de « ceux que nous avons en charge, mais douce- « ment et paisiblement (1). »

XX.

Suite du même sujet. De la vraie et fausse douceur.

Tout ce qu'on vient de dire de la douceur paroît ne convenir qu'à celle qui règle notre conduite à l'égard du prochain, et bien des gens s'imagineront peut-être que cette vertu n'a point d'autre usage. Le saint prélat n'étoit pas de ce sentiment ; il vouloit qu'on fût doux à l'égard du prochain, mais il vouloit aussi qu'on usât de douceur envers soi-même. « L'une des bonnes « pratiques que nous puissions faire de la dou- « ceur, dit ce saint évêque, c'est celle dont le sujet « est en nous, et qui consiste à ne nous jamais « dépiter contre nous-mêmes, contre nos défauts « et nos imperfections; car quoique la raison « veuille que quand nous faisons des fautes, nous « en ayons du déplaisir, il faut néanmoins s'em- « pêcher d'en concevoir un sentiment aigre, cha- « grin et amer : c'est en quoi manquent, continue- « t-il, plusieurs qui, s'étant mis en colère, se fâ- « chent de s'être fâchés, entrent en chagrin de « s'être chagrinés, et ont dépit de s'être dépi- « tés. »

Il prétend que c'est le moyen d'entretenir la colère. En effet, quoiqu'il semble que la seconde détruise la première, elle ne fait que changer d'objet; qu'on se fâche contre autrui ou contre soi-même, c'est toujours se fâcher, et la colère fut toujours un mauvais remède contre la colère. Il ajoute, avec beaucoup de raison, que ces colères, ces dépits et ces aigreurs que l'on a contre soi-même, naissent de l'orgueil et de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiète de nos imperfections et de nos foiblesses, et que la honte qu'on a des fréquentes rechutes dans le péché vient assez souvent bien plus de la vanité secrète, qui est cachée au fond du cœur, que d'un regret sincère d'avoir offensé Dieu. « Il faut donc, conti- « nue-t-il, avoir un véritable déplaisir de nos fautes, « qui soit ferme et constant, mais qui soit tran- « quille, doux et paisible. Car de même qu'un « juge châtie bien mieux les méchants, en ren- « dant ses sentences avec raison et avec un esprit « tranquille, que quand il les rend avec passion « et avec impétuosité, parce que, jugeant avec « passion, il ne châtie pas les fautes selon qu'elles « sont, mais selon l'état où il est lui-même; ainsi « nous nous châtions bien mieux par un repentir « constant et tranquille, que par un repentir aigre, « empressé et colère, parce que ce repentir im- « pétueux n'est pas accommodé à la nature de nos « fautes, mais à nos inclinations »

Le saint prélat reconnoît pourtant qu'il y a des naturels durs et indociles; qu'il se forme quelquefois des penchants si violents, et des habitudes si fortes et si invétérées, qu'on ne les peut vaincre que par beaucoup de sévérité envers soi-même. Alors il la faut employer, mais il veut qu'on revienne toujours à une douce et sainte confiance en Dieu, à l'imitation du prophète roi, qui, après avoir affligé son ame par ses reproches, dont il l'accabloit après ses chutes, la relevoit ainsi avec douceur : *Pourquoi êtes-vous triste, ô mon ame, et pourquoi me troublez-vous? espérez en Dieu, car je le bénirai encore, comme étant mon salut et mon Dieu.*

« Relevez donc, continue-t-il, votre cœur tout « doucement quand il tombera, en vous humi- « liant beaucoup devant Dieu par la connoissance « de votre misère, sans vous étonner de vos chu- « tes, puisque ce n'est pas un sujet d'étonnement « que l'infirmité même soit infirme, la foiblesse « foible, et la misère méprisable. Détestez néan- « moins de toutes vos forces l'offense que Dieu a « reçue de vous, et avec un grand courage et « une entière confiance en sa miséricorde, repre- « nez la vertu que vous avez abandonnée. »

Le saint prélat reconnoît encore qu'il y a deux sortes de douceur, l'une vraie et l'autre fausse; l'une qui n'est qu'apparente, l'autre qui est réelle et solide ; l'une qui n'est que dans les paroles, l'autre qui est dans le cœur. Il blâmoit l'une autant qu'il estimoit l'autre : « Les paroles affectées de « douceur, dit l'évêque de Belley, étoient sus- « pectes à notre saint prélat. L'affectation, disoit- « il, et l'afféterie sont souvent germaines et « comme jumelles ; rarement l'une est sans l'au- « tre, et l'afféterie n'est jamais sans quelque sorte « de duplicité (1). »

« Le Saint-Esprit, continuoit-il, avoit le lait et « le miel sous la langue... » Il ne dit pas sur la langue, la douceur n'étant que sur le bord des lèvres, mais dessous, pour montrer qu'elle étoit pectorale et cordiale, la bouche parlant de l'abondance du cœur. « Les paroles de la vraie dou- « ceur, ajoutoit-il, sont rondes, franches, naïves,

(1) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. VII.

(1) *Esprit de S. François de Sales*, Xe part., sect. IX.

« sincères, et ne laissent pourtant pas d'être ten-
« dres. Mais celles de la fausse sont flatteuses
« jusqu'à l'excès, et sous ces feuilles est caché le
« serpent de la sinistre intention... Quand le trai-
« tre disciple voulut vendre notre Seigneur, il le
« baisa, en lui disant : Bonjour, maître : et Joab
« tua Amasa, en lui faisant des compliments
« d'ami. La femme infidèle caresse son mari d'au-
« tant plus qu'elle lui est infidèle, pour lui ôter
« tout ombrage de jalousie par ces fausses dé-
« monstrations d'amitié. »

Il y a encore, selon le saint prélat, une autre différence entre la véritable et la fausse douceur : c'est que la dernière souffre tout jusqu'aux plus grands défauts sans les reprendre, elle est lâche, timide et flatteuse : la véritable douceur, au contraire, est forte et généreuse ; c'est ce qui faisoit dire au saint prélat, « qu'il faut résister au mal,
« et arrêter constamment et généreusement les
« vices de ceux que nous avons en charge. » Mais, selon lui, cette fermeté et cette constance ne doivent pas venir de l'humeur, de la hauteur, de la fierté et du caprice, mais de la douceur même qui est, quand il le faut, ferme, constante et généreuse ; et c'est ce qui l'oblige d'ajouter « qu'il
« faut reprendre, à la vérité, constamment et
« généreusement, mais pourtant doucement et
« paisiblement. »

C'étoit le véritable caractère de la douceur du saint prélat ; rien de plus doux que lui, mais aussi rien de plus ferme et de plus généreux dans les occasions. Également éloigné de la dureté qui ne pardonne rien, et de la molle condescendance qui excuse tout, il regardoit, dit l'évêque de Belley, comme un excellent oracle cette maxime du sage : *Les blessures de l'ami sont meilleures et plus désirables que les baisers trompeurs du flatteur*. Et il disoit souvent avec le prophète roi : *Le juste me reprendra, et je le tiendrai à miséricorde, je ne veux point que l'huile du pécheur me vienne graisser la tête*, c'est-à-dire, comme il l'expliquoit, « que les paroles flatteuses se glis-
« sent par mes oreilles dans mon cœur, pour
« l'empoisonner de vanité et de présomption. »

Il en usoit avec les autres comme il vouloit qu'on en usât avec lui-même ; toujours humble, toujours doux, jamais flatteur. C'est ce qui faisoit dire à Henri IV, cet incomparable prince, *qu'il l'aimoit, parce qu'il ne l'avoit jamais flatté*. Aussi après que la mère de Chantal a dit de lui « qu'il
« étoit le refuge, le secours et l'appui de tous les
« affligés, qu'on n'avoit jamais vu un cœur si
« doux, si humble, si gracieux et si affable qu'étoit
« le sien : » elle ne manque pas de remarquer,
« qu'il avoit l'ame la plus hardie et la plus géné-
« reuse à supporter le travail et à poursuivre les
« entreprises que Dieu lui inspiroit, qu'elle eût
« jamais connue (1). »

Ce ne sont donc pas des caractères incompatibles que d'être doux, affable, compatissant, et d'être en même temps hardi, ferme, généreux et constant ; les vices et les vertus opposées ne se rencontrent jamais ; les vertus entre elles s'accordent toujours quand elles sont bien entendues : l'une n'exclut pas l'autre ; mais il faut pour cela avoir l'esprit bien fait et le cœur grand, et c'est ce que tout le monde n'a pas. La plupart des vertus sont des vertus de tempérament : quand elles sont des dons de la grace, quand la charité les assemble, rien ne s'accorde mieux que les vertus entre elles, même celles qui paroissent les plus opposées. Qu'on ne prétende donc plus que l'extrême douceur de S. François de Sales l'ait rendu trop indulgent envers les gens du monde et les pécheurs, et l'ait engagé à relâcher de la sévérité de l'Évangile. Il en étoit à l'égard de lui-même un trop exact observateur pour en dispenser les autres ; une douceur qui iroit jusque-là ne seroit plus une vertu ; et si celle de ce saint évêque l'avoit rendu prévaricateur de son ministère, l'Église, qui est toujours animée du même esprit, ne l'auroit pas reconnu pendant sa vie et après sa mort pour un des plus grands prélats qu'elle ait eus.

XXI.

Des procès ; combien, selon S. François de Sales, on les doit éviter.

Comme les procès, bien loin de rétablir la paix entre les hommes, ne servent qu'à entretenir la haine, l'animosité et la vengeance, et qu'en effet il n'y a rien de plus contraire à la charité et à la douceur, si recommandées par Jésus-Christ, le saint prélat en détournoit tous ceux qui étoient sous sa conduite, et qui se régloient sur ses sentiments. Quand il pouvoit les prévoir, il n'attendoit pas qu'on lui demandât son avis ; il alloit au-devant, il n'épargnoit rien pour arracher du cœur l'intérêt et le ressentiment qui sont presque toujours les sources funestes des différents qui naissent souvent entre ceux mêmes que la nature a formés du même sang. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire avec tant de force à une jeune dame qui, s'étant mise sous sa conduite, n'avoit pas laissé d'entreprendre un procès.

« Jusques à quand, lui dit-il, prétendrez-vous
« d'autres victoires sur le monde que celles que
« notre Seigneur en a remportées ? Comment fit
« ce Seigneur de tout le monde ? Il est vrai, ma

(1) Lettre au R. P. dom Jean de S. François.

« fille, il étoit le Seigneur légitime du monde : « plaida-t-il jamais pour avoir seulement où re- « poser sa tête ? On lui fit mille torts ; quel pro- « cès eut-il pour se défendre ? devant quel tribu- « nal fit-il jamais citer personne ? Il ne voulut « pas même citer devant Dieu les juifs qui le cru- « cifièrent ; au contraire, il n'implora pour eux « que sa miséricorde. »

A cet exemple de Jésus-Christ, qui devroit en effet servir de règle à tous ceux qui le regardent comme le modèle sur lequel ils se doivent former, il ajoute sa doctrine et la défense expresse qu'il fait d'avoir recours au procès, même pour défendre son bien quand on veut nous l'enlever injustement. « C'est, dit le saint prélat, ce qu'il a « voulu nous faire entendre par ces paroles : *Qui « te veut ôter en jugement ta tunique, donne-lui « encore ton manteau* (1). »

« Je ne suis nullement superstitieux, continue- « t-il, et je ne blâme point ceux qui plaident, « pourvu que ce soit en vérité, en justice, en ju- « gement. Mais je dis... et je crie, et, s'il étoit be- « soin, j'écrirois de mon propre sang, que qui- « conque veut être parfait, et entièrement enfant « de Jésus-Christ crucifié, doit pratiquer cette « doctrine de notre Seigneur. Que le monde « frémisse, que la prudence de la chair crie, que « les juges du siècle inventent tant de prétextes et « d'excuses qu'ils voudront, cette parole doit « être préférée à toute prudence : *Qui veut t'ôter « ta tunique en jugement, donne lui encore ton « manteau.* »

A l'autorité de Jésus-Christ, il joint celle de S. Paul, qu'on peut appeler le premier et le plus excellent interprète de l'Évangile ; et premièrement il rapporte le passage de la première à Thimothée, où S. Paul, réduisant les chrétiens à se contenter du nécessaire, retranche la matière d'une infinité de procès. *Ayant donc de quoi nous nourrir et nous couvrir, nous devons être contents ;* puis il ajoute celui de la première aux Corinthiens, où l'apôtre condamne si précisément et si clairement toutes sortes de procès. *C'est déjà,* dit-il, *un péché parmi vous, de ce que vous avez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous prenne votre bien?* « Mais quel péché, dit le saint « prélat, y avoit-il à plaider? Le voici, continue- « t-il : c'est qu'ils scandalisoient les infidèles, « qui disoient : Voyez comme ces chrétiens sui- « vent les paroles de leur maître. Il leur dit : « Qui te veut ôter ta tunique en jugement, donne « lui encore ton manteau. Cependant remarquez « comme pour les biens temporels ils hasardent « les éternels. »

S. François de Sales fait encore avec S. Augustin une réflexion sur ces paroles de l'Évangile : c'est que Jésus-Christ ne dit pas, Qui te veut ôter une bague, donne-lui encore ton collier, qui sont l'une et l'autre des choses superflues, et dont on peut aisément se passer ; mais il parle de la tunique et du manteau, qui sont des choses tout-à-fait nécessaires. A cette réflexion il en ajoute une autre sur le passage de la première aux Corinthiens : c'est que S. Paul ne parle pas seulement aux évêques, aux prêtres, aux personnes retirées du monde, et qui aspirent à la perfection, mais à tous les chrétiens en général, et que c'est à eux qu'il dit : C'est déjà un péché parmi vous de ce que vous avez des procès, etc. ; d'où il conclut que ceux qui doivent l'exemple aux autres doivent aussi à plus forte raison les éviter.

« Mais, dira la prudence humaine, continue- « t-il, à quoi nous voulez-vous réduire? à souffrir « qu'on nous persécute, qu'on se joue de nous, « qu'on nous déshabille et qu'on nous dépouille « sans que nous disions un mot ? Oui, il est vrai, « ajoute-il, je veux cela, ou plutôt je ne le veux « pas, moi, mais Jésus-Christ le veut en moi... « Les habitants de Babylone n'entendent point « cette doctrine, mais les habitants du Calvaire la « pratiquent. »

Il est vrai qu'on pouvoit objecter au saint prélat qu'il avoit eu lui-même des procès. Mais, outre qu'il n'en eut jamais pour ses intérêts particuliers, mais pour les biens et les droits de son Église, dont il n'étoit que simple dépositaire, et qu'il étoit obligé de défendre, outre que les procès étant gagnés il n'exigeoit point les dépens qui lui étoient adjugés, et qu'il n'épargnoit rien pour regagner l'amitié de ceux contre lesquels il avoit été forcé de plaider, c'est qu'il s'en accuse dans cette lettre comme d'une faute qu'il ne se pardonne pas. « Que si je n'ai pas vécu, dit-il, conformément « aux avis que je vous donne, ç'a été par foiblesse « de cœur, et non par sentiment ; et j'ai trop « donné aux sentiments du monde, ils m'ont fait « faire le mal que je haïssois. »

On peut dire que les derniers sentiments des saints sont préférables aux premiers : plus ils avancent dans la perfection, plus leurs vertus augmentent ; ainsi, si l'exemple de ce grand évêque paroît favoriser les procès, ce qu'on vient de rapporter de ses sentiments doit détruire toutes les conséquences qu'on en pourroit tirer.

Dans la suite de cette lettre le saint prélat continue de condamner les procès, en faisant voir les désordres qu'ils produisent, la perte du temps,

(1) Matthieu, c. v, v. 40.

les haines et les aversions qu'ils font naître, la mauvaise foi et les desseins injustes qu'ils nous inspirent, les vengeances, les inventions pernicieuses qu'ils nous suggèrent, et cette opiniâtreté presque invincible qui nous aveugle, qui nous entraîne, et qui nous porte souvent à soutenir des prétentions que nous savons être très-injustes; que si la droiture naturelle du cœur nous empêche de nous porter à ces excès, on peut toujours dire que les procès détruisent la paix du cœur et en bannissent la charité : quel gain peut nous dédommager d'une si grande perte?

« Que de duplicité, continue le saint prélat, « que d'artifices, et peut-être que de mensonges, « que d'injustices bien couvertes, que de douces et « d'imperceptibles calomnies, ou du moins demi- « calomnies, n'emploie-t-on pas dans cet embar- « ras de procès et de procédures? » Il se présente ensuite toutes les raisons dont cette dame pouvoit se servir pour excuser la nécessité où elle se trouvoit de plaider, et il avoue qu'elles sont fortes, et qu'il est difficile de ne s'y pas laisser entraîner. « Il est vrai, dit-il, cela est difficile à l'homme, « mais non pas au Fils de Dieu, qui le fera en « vous si vous l'en priez. » Enfin, après l'avoir encore exhortée de la manière la plus forte à terminer son procès par un accommodement, il ajoute : « Si vous le faites, que de bénédictions « et de graces spirituelles pour votre ame! vous « abonderez et surabonderez, Dieu bénira le peu « que vous aurez; car il ne lui est pas difficile de « faire avec cinq pains d'orge autant que Salomon « avec toute sa magnificence. »

Mais s'il n'est pas permis aux chrétiens de plaider, pourquoi donc, dira-t-on, ces tribunaux établis pour régler les différents? Pourquoi, dans l'état ecclésiastique même, tant de degrés de juridiction? Premièrement, il est certain que S. Paul souhaitoit qu'on pût régler toutes les dissensions par voie d'arbitre sans avoir recours aux magistrats (1), et c'est ce qui se devroit au moins pratiquer entre des frères, comme tous les chrétiens le sont. Mais parce qu'il n'est pas juste d'abandonner les bons à la persécution des méchants, parce qu'il y a des esprits indociles, injustes, inquiets et entreprenants, qu'on ne sauroit réduire à faire raison, à rendre justice à leur prochain, que par la force d'une autorité supérieure, il a été nécessaire d'établir des magistrats et des tribunaux, et d'armer la justice. Le bon ordre le demandoit ainsi; et comme, selon S. Paul, tout ce qui est dans l'ordre est de Dieu et selon Dieu, l'on doit dire et l'on doit croire que les princes et les magistrats ont été établis de Dieu même. C'est pourquoi le même S. Paul ajoute que quiconque se soulève contre eux se révolte contre Dieu, et qu'on leur doit obéir, non-seulement par la crainte des châtiments que la désobéissance pourroit attirer, mais par devoir et par obligation de conscience.

Il n'est donc pas absolument défendu de plaider, mais il seroit beaucoup mieux de ne jamais plaider. Il ne le faut jamais faire sans y être contraint, sans avoir tenté toutes les voies d'accommodement, sans être dans la disposition de l'accepter toutes les fois que ceux qui nous font injustice s'y voudront soumettre, sans être dans la disposition de relâcher de ses droits et de perdre du sien pour racheter la paix et conserver la charité, qui est l'unique fondement de toutes les vertus. Alors même il n'est permis de plaider, selon le saint prélat, *qu'en vérité, en justice et en jugement.* Il ne faut employer, pour soutenir son droit, ni la calomnie, ni la médisance, ni le mensonge, ni ces chicanes outrées qui éternisent les affaires; il ne faut rien demander, ni rien défendre qui ne soit juste; ne se servir pour cela que des moyens justes et permis. On peut, et l'on doit même solliciter ses juges pour les instruire, mais avec la sincérité d'un cœur droit, infiniment éloigné d'imposer à la justice, et sans employer tous ces mauvais moyens qui ne servent qu'à la corrompre. On doit surtout s'abstenir de ces plaintes éternelles contre le prochain, de ces déclamations odieuses si nuisibles à sa réputation, de ces haines, de ces ressentiments secrets, de ces vengeances si publiques et si scandaleuses. En un mot, on ne doit jamais oublier qu'on est chrétien, qu'on plaide contre ses frères, qu'il n'y a point d'ennemi si foible qui ne puisse enfin nuire, que la figure de ce monde passe, et que nous avons au-dessus de nous un juge infiniment éclairé, tout-puissant, incorruptible, qui jugera nos injustices, et qui nous fera rendre compte d'une parole oiseuse. Avec ces sentiments et ces dispositions, en gardant exactement ces règles, on peut plaider si l'on y est forcé; mais on feroit beaucoup mieux de ne le point faire, parce qu'il n'y a rien de comparable à la paix, à l'union, à la tranquillité du cœur, à cette charité toute divine qui devroit unir les cœurs de tous les chrétiens, et qu'il est si difficile de conserver parmi le trouble et l'embarras des procès.

Il seroit à souhaiter que ces sentiments, qui sont ceux de S. François de Sales, fissent quelque impression sur les esprits; les divisions et les scandales cesseroient, et l'on verroit renaître cet amour tendre et fraternel qui ne faisoit autrefois qu'un cœur et qu'une ame des cœurs et des ames des premiers chrétiens. Un peu moins de vi-

(1) I. Cor., c. VI, v. 69.

vacité sur l'intérêt, moins d'attachement pour les biens de la terre, plus d'estime pour ceux du ciel, plus de foi et plus de confiance aux promesses de Jésus-Christ, pourroient produire un si grand bien. C'est à quoi le saint prélat n'a cessé d'exhorter pendant sa vie, et l'on ne doit pas douter qu'il ne le demande encore pour l'Église dans le ciel, où il jouit de cette paix éternelle qu'il a tant travaillé à établir parmi les hommes.

XXII.

Du luxe; sentiments du saint prélat sur la bienséance dans les habits.

Le luxe a toujours été un vice, mais la malpropreté ne fut jamais une vertu. Le saint évêque condamne l'un avec toute la sévérité de l'Évangile; mais il approuve la propreté, et la conseille aux personnes du monde; car c'est pour elles qu'il a écrit, quoiqu'il soit vrai pourtant qu'il ne la blâme en aucun état (1). Il dit donc contre le luxe à ceux qui vivent dans le monde, qu'on doit suivre cet avis de S. Pierre : *Ne mettez point votre ornement à vous parer au-dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissements d'or, et par la beauté des habits; mais à parer l'homme invisible, caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur et de paix; ce qui est un riche et magnifique ornement aux yeux de Dieu* (2).

Il veut avec S. Paul, que les femmes qui font profession de piété (et il en faut, dit-il, dire autant des hommes), soient vêtues d'habits bienséants, et qu'elles soient modestement parées. Il ajoute que les hommes qui s'occupent trop de leur parure, passent avec raison pour des efféminés, et les femmes pour être vaines et faciles. « Car, dit-il, si elles ont de la chasteté, elle ne « paroît pas au moins dans ces bagatelles. On dit « qu'on n'y pense pas de mal; mais je réponds, « comme j'ai déjà répondu ailleurs, que le dia« ble y en pense toujours. » On s'expose donc, par la parure excessive, à de fort mauvais jugements; il est rare qu'on fasse tant de dépenses, qu'on se donne tant de soins et qu'on prenne tant de peine pour plaire à un mari, à qui pourtant une honnête femme doit uniquement se piquer de plaire; il pourroit arriver qu'on n'auroit pas d'autre intention, mais le monde n'en juge pas ainsi, et l'on est toujours responsable des mauvais jugements qu'on fait faire. L'honneur et la réputation, à l'égard d'une femme, doivent l'emporter sur tous les égards humains; tout ce qui peut y donner la moindre atteinte doit être retranché.

Mais la parure expose encore à de grandes tentations; on ne s'adresse guère à une femme modeste et modestement vêtue, on juge de son cœur par ce qui paroît au-dehors; comme on croit qu'elle ne cherche point à plaire, on ne pense point à la tenter. Le luxe, au contraire, invite, attire, enhardit : qui n'évite pas le péril, le rencontre souvent sans le chercher. La vertu timide fuit le grand jour, et l'ennemi de notre salut ne manque jamais de profiter des moindres occasions que nous lui donnons pour nous perdre. C'est ce que le saint prélat veut dire dans ces paroles : « On dit qu'on n'y pense pas de mal; mais « je réponds, comme j'ai répondu ailleurs, que « le diable y en pense toujours. »

Ce que le saint prélat dit du luxe des habits, on le peut dire aussi de celui de la table, des équipages et des ameublements. La charité chrétienne ne permet pas de faire tant de dépenses superflues pendant que les pauvres, qui sont nos frères, manquent de toutes choses, et meurent souvent de faim. De quel œil un chrétien peut-il voir Jésus-Christ souffrant dans ses membres une honteuse nudité, pendant qu'un nombre d'inutiles valets, et, qui pis est, des murailles mêmes sont richement revêtues? N'est-ce pas dans ces occasions qu'on peut dire avec S. Augustin, que ceux qui n'assistent pas les pauvres, sont leurs véritables meurtriers : *Non pavisti, occidisti.*

Le saint prélat reconnoît pourtant avec S. Louis qu'il cite, que la condition doit régler ces sortes de dépenses : il y en a de permises aux rois, aux princes, aux personnes distinguées par leur naissance et par leur rang, qui ne le sont pas à des particuliers, qui n'ont d'autre distinction dans le monde, que celle que leur acquièrent des richesses souvent mal acquises. Il avoue même qu'on peut avoir égard à l'âge, qu'on peut souffrir dans les jeunes gens ce que des personnes âgées, des femmes mariées, des veuves, ne se doivent point permettre; mais en tout état, en tout âge, en toute condition, il veut qu'on évite la superfluité, et qu'on se souvienne toujours de la modestie chrétienne. Voilà le sentiment de ce grand évêque sur le luxe.

Pour ce qui est de la propreté, il la loue, et il la recommande : il prétend même que l'extérieur est la marque d'un esprit bien réglé, et qu'elle représente l'honnêteté intérieure. Il remarque encore que Dieu demande la propreté corporelle dans ceux qui approchent de ses autels, et qui sont, pour ainsi dire, les surveillants de la piété.

(1) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. xix.
(2) Ep. I, c. III, v. 3 et 4.

Il soutient que c'est mépriser ceux qu'on fréquente, que de vouloir vivre avec eux avec des habits malpropres et qui les choquent. Mais en recommandant la propreté, il veut qu'on évite l'afféterie et ces curiosités vaines et superflues qui ne servent qu'à contenter la vanité. « Tenez-vous, dit-il, « tant qu'il vous sera possible, dans un état sim- « ple et modeste. Cet état est toujours sans doute « le plus grand ornement de la beauté, et la « meilleure excuse pour la laideur. »

Le saint prélat étoit d'une exactitude extrême à retrancher toute superfluité dans les habits de ceux qui étoient sous sa conduite. On peut se souvenir à cette occasion de la manière dont il en usa à l'égard de madame de Chantal, dès les premiers jours qu'il l'eût connue. « Un jour, dit « l'auteur de sa vie en abrégé, le saint évêque, « la voyant un peu plus ajustée qu'à l'ordinaire, « lui dit : Madame, cesseriez-vous d'être propre « si vous n'aviez cette petite dentelle et ces glands « à votre mouchoir? La sainte veuve sur-le-champ « coupa les glands, et fit découdre le soir la den- « telle. » Ces remarques sont petites, mais elles font connoître combien le saint évêque étoit ennemi, non-seulement du luxe, mais encore de la superfluité dans les habits.

On peut dire en général qu'il en est de la manière de s'habiller comme du langage. Dans l'un et l'autre il faut éviter l'affectation, ne se rendre esclave, ni de la nouveauté ni de la mode, ne se point piquer de renchérir ni d'aller plus loin que les autres, et ne s'obstiner pas non plus à ne se pas conformer au plus grand nombre, les règles de la modestie étant d'ailleurs exactement gardées. La singularité fut toujours un mauvais caractère; il faut l'éviter avec soin, surtout dans les choses qui regardent le public.

S. Louis, cité par S. François de Sales, donnoit sur cela une excellente règle. Il faut, disoit-il, que chacun s'habille selon sa condition, de sorte que les sages et les bons ne puissent dire : Vous en faites trop, et les jeunes gens, Vous en faites trop peu. Mais si les jeunes gens ne veulent pas se contenter de la bienséance, il faut s'en tenir à l'avis des sages.

Le saint prélat n'étoit pas seulement exact à retrancher le luxe et la superfluité dans les autres, il en donnoit lui-même l'exemple avec une fidélité qui alloit, pour ainsi dire, jusques au scrupule. Outre ce qu'on a rapporté dans sa Vie de sa frugalité dans sa table, de sa modestie dans ses meubles et dans ses habits, et du retranchement entier de toutes sortes d'équipages, on voit, dans une de ses lettres qu'il écrit confidemment à une dame très-vertueuse, que depuis qu'il avoit quitté le monde pour embrasser l'état ecclésiastique, il n'avoit jamais porté de bas d'estame ni de gants lavés, et qu'il n'avoit même jamais voulu se servir de papier doré.

Après cela n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on ait eu la témérité d'accuser ce grand évêque d'avoir eu trop d'indulgence pour le luxe, et que ceux qui le favorisent encore aujourd'hui osent se vanter de suivre ses maximes?

On n'entreprendra pas de l'en justifier, d'autres plus habiles l'ont déjà fait (1). On se contentera de renvoyer à ses sentiments qu'on vient de rapporter; qu'on les examine avec attention, et l'on verra qu'on ne pouvoit pas donner aux gens du monde des règles plus saintes et plus sensées pour la modestie des habits.

XXIII.

Des divertissements permis et défendus; sentiments de S. François de Sales. Règle pour les gens du monde.

Comme il peut y avoir du désordre dans le choix des divertissements, dans le temps qu'on y emploie, et dans l'affection ou plutôt la passion avec laquelle on pourroit s'y porter, il est certain d'ailleurs, selon le saint prélat, que c'est aussi un défaut que d'être sévère et sauvage jusques à ne vouloir prendre aucune sorte de récréation, et ne point permettre aux autres d'en prendre (2). Il avoue donc qu'il faut accorder quelque chose à l'esprit et au corps, et qu'ils ont quelquefois besoin d'un divertissement innocent qui les empêche de succomber sous le travail; il faut regarder l'un et l'autre comme des ennemis dont on doit se défier, contre lesquels il faut être toujours en garde, mais qu'on ne doit pas accabler, surtout si l'on fait de l'un et de l'autre l'usage qu'on en doit faire, et qu'on ne les fasse pas servir, comme parle S. Paul, à l'iniquité.

Le saint prélat appuie ce sentiment, premièrement sur la droite raison qui l'approuve, et ensuite sur l'exemple de S. Jean l'évangéliste, tiré de l'Histoire ecclésiastique. On y voit que ce grand apôtre fut un jour rencontré par un chasseur, lorsqu'il tenoit sur le poing une perdrix avec laquelle il se divertissoit. Il est donc permis de se divertir quelquefois; et sur cela le saint évêque remarque qu'il y a des divertissements si honnêtes et si permis, que, pour en user comme il faut, on n'a besoin que de cette prudence ordinaire et commune qui donne le rang, le temps, le lieu et la mesure à toutes choses; il donne

(1) Voyez la onzième conférence de Périgueux.

(2) *Introduction à la vie dévote*, liv. III, c. XXXI.

pour exemple de ces divertissements honnêtes et permis, la promenade, la conversation, la chasse, les instruments, la musique. Mais, tout innocents que sont ces divertissements, il ne veut pas qu'on s'en fasse une occupation, qu'on y donne trop de temps, qu'on s'y attache avec trop de passion, et qu'ils nous fassent négliger les devoirs et les obligations de notre état; et c'est ce qu'il veut dire lorsqu'il avance que la prudence doit leur régler le temps, le lieu, et leur prescrire la juste mesure qu'ils doivent avoir.

Le saint prélat reconnoît encore d'autres divertissements; et ce sont ceux, dit-il, où le gain sert de prix et de récompense à l'adresse ou du corps ou de l'esprit, comme la paume, le mail, et les échecs. Il dit de ces divertissements qu'ils sont bons et permis pourvu que l'on évite l'excès, soit dans le temps qu'on y emploie, soit dans le prix qu'on y met. « Car, dit-il, si l'on y emploie « trop de temps, ce n'est pas un jeu, c'est une « occupation; ce n'est pas soulager l'esprit et le « corps, c'est étourdir l'un et accabler l'autre: « Que si, continue-t-il, le prix, c'est-à-dire ce « qu'on joue, est trop grand, outre que l'amitié « de ceux qui jouent en peut être altérée, c'est « être toujours injuste que de mettre un si grand « prix à une adresse qui est si peu importante et « qui est aussi inutile que celle du jeu. »

Il recommande ensuite, sur toutes choses, de ne se point faire une passion du jeu, parce que, quelque honnête que puisse être un divertissement, c'est toujours un vice d'y attacher son cœur « Je ne dis pas, continue-t-il, qu'il ne « faille pas prendre plaisir à jouer pendant qu'on « joue, parce qu'autrement on ne s'y divertiroit « pas; mais je dis qu'il n'en faut pas faire sa pas- « sion pour le désirer et pour s'y arrêter avec « trop d'empressement. »

Pour ce qui est des jeux de hasard, comme sont ceux des dés et des cartes, c'est-à-dire des jeux où le gain dépend principalement du sort, S. François de Sales les condamne absolument, sans modification et sans restriction. « Ils ne sont pas, « dit-il, seulement dangereux, mais encore na- « turellement mauvais et blâmables; c'est pour- « quoi ils sont défendus par les lois tant civiles « qu'ecclésiastiques. » Le saint prélat prouve l'injustice de ces jeux par trois raisons. La première est que le gain ne se fait pas dans ces jeux selon la raison, mais selon le sort, qui souvent favorise celui qui ne pouvoit rien esperer de son adresse; c'est cela même que la raison et la justice ne peuvent souffrir. « Vous m'opposerez, continue-t-il, « que vous en êtes convenus de la sorte. Cela est « bon, répondit-il, pour montrer que celui qui ga- « gne ne fait point de tort aux autres: mais il ne « s'ensuit pas que la convention soit juste et raison- « nable, ni par conséquent le jeu; car le gain, « qui doit être le prix de l'adresse, est rendu le « prix du sort, qui ne mérite nul prix, puisqu'il « ne dépend nullement de vous. »

La seconde raison du saint prélat est que les divertissements doivent divertir, et que les jeux de hasard ne divertissent pas, mais sont des occupations violentes. Il décrit à cette occasion la contention d'esprit des joueurs, leurs agitations, leurs inquiétudes, leurs empressements, leurs craintes, leurs emportements, leurs caprices; et l'on pourroit ajouter la perte du temps, leurs fureurs, leurs jurements, leurs blasphèmes, leurs injustices, la ruine et le renversement des maisons les mieux établies, les enfants sans éducation, les domestiques sans soin, les pauvres sans assistance, les dettes les plus légitimes qui ne sont point payées, les devoirs les plus essentiels auxquels on ne satisfait point, et les ressources funestes auxquelles on est obligé d'avoir recours pour entretenir le jeu, ou pour entretenir les désordres. On ne dira pas des chrétiens, mais des personnes raisonnables pourroient-elles prétendre qu'il fût permis de s'exposer à de si étranges suites? et n'en devroit-on pas conclure que quand les jeux de hasard seroient en eux-mêmes moins injustes, on s'en devroit abstenir, pour ne pas s'exposer à des conséquences si terribles?

Enfin le saint prélat prétend que dans ces sortes de jeux il n'y a de la joie que pour ceux qui gagnent, et que cette joie est injuste, puisqu'on ne la sauroit avoir que par le déplaisir, la perte, la rage et le désespoir de ceux qui perdent. Il ajoute, pour confirmer son sentiment, l'exemple de S. Louis. Ce grand roi ayant appris que le comte d'Anjou son frère jouoit aux dés dans sa chambre, il se leva tout malade et tout chancelant qu'il étoit, le fut trouver, et, l'ayant repris avec beaucoup de force, il prit les dés, les tables et une partie de l'argent, et les jeta dans la mer. Qu'auroit fait ce saint roi s'il eût vu les horribles excès auxquels le jeu porte aujourd'hui? Qu'est-ce que son zèle ne lui eût pas suggéré pour en arrêter le cours? Ce seroit ici l'endroit où l'on pourroit parler des sentiments de S. François de Sales touchant la danse et les bals; mais cette question a été si souvent traitée par des personnes également considérables dans l'Église par leur rang et par leur savoir, qu'on ne pourroit faire qu'une répétition ennuyeuse de ce qu'ils ont dit plus au long qu'on ne pourroit le faire ici. D'ailleurs ils l'ont si bien justifié du relâchement qu'on lui imputoit sur ces deux points importants de la morale chrétienne, qu'on ne pourroit qu'affoiblir ce qu'ils ont dit en le retouchant. Il ne reste donc plus qu'à souhaiter

qu'au lieu d'accuser et de combattre sa doctrine, on veuille bien s'en instruire. On la trouvera toujours très-conforme à l'Évangile, raisonnable, exacte, fondée sur une longue expérience, et également remplie de piété, d'onction, et de lumière.

FIN DE LA VIE DE S. FRANÇOIS DE SALES.

MAXIMES ET SENTENCES

DE S. FRANÇOIS DE SALES

TIRÉES DE SES ÉCRITS.

Celles qui regardent Dieu.

1. Il n'y a règle si générale qui n'ait quelquefois son exception, sinon celle-ci, fondement de toute autre : *Rien contre Dieu.*

2. Il ne faut jamais parler de Dieu, ni des choses concernant le culte de la Divinité, tellement quellement, par manière de devis et d'entretien; mais toujours avec un grand respect, estime et sentiment.

3. Il ne faut pas dire, Je voudrais que la journée fût plus longue, afin de vous ouïr davantage traiter de la dévotion; d'autant que ceux qui aspirent à l'éternité ne désirent point les jours longs.

4. L'on demande des secrets pour s'avancer à la perfection : quant à moi je n'en sais point d'autre que celui-ci, à savoir, d'aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

5. Celui a moins de propre volonté qui a plus de celle de Dieu.

6. A qui Dieu est tout, le monde n'est rien.

7. Il faut craindre les divins jugements sans découragement, et se faut encourager sans présomption.

8. Le moyen d'être simple gît à tenir son cœur proche de Dieu, lequel est un esprit très-pur et très-simple.

9. Pour donner un bon maintien à notre ame, il lui faut commander de faire toutes ses actions en la présence de notre Seigneur, et comme s'il lui ordonnoit de les faire.

10. Le temps mal employé durant l'oraison est dérobé à Dieu.

11. Nous satisfaisons assez pour nos péchés quand nous faisons toutes nos œuvres pour plaire à Dieu, et cela est très-parfait.

12. La plus grande part des manquements que commettent les religieux et les religieuses vient de ce qu'ils ne se tiennent pas assez en la présence de Dieu.

13. C'est une grande œuvre de piété que de suivre toujours la volonté de Dieu, et non pas son mouvement ni ses propres inclinations.

14. Quand il s'agit de faire quelque chose de conséquence pour la gloire de Dieu, il ne faut pas dire : Oh mais, c'est pour Dieu que je vais la faire. Il suffit de dire, C'est pour mon Dieu; d'autant que ce *Oh mais* est une marque d'attendrissement, et il faut servir notre Seigneur avec une dévotion solide et magnanime.

15. Là où la volonté de Dieu est accomplie, le pain quotidien ne manque jamais.

16. Le grand profit de l'ame en la vertu ne consiste pas à beaucoup penser en Dieu, mais à le beaucoup aimer.

17. Dieu ne différe jamais sa miséricorde lorsque la confiance et la diligence opérent.

18. Dieu donne les plus grands travaux à ceux qu'il aime le plus.

19. S'il plaît à la divine majesté de nous traiter ainsi que des autres Jacob, sa volonté soit faite; qu'elle nous serre, qu'elle nous presse, qu'elle nous donne cent entorses, si ne la quitterons-nous pourtant sans avoir reçu sa sainte bénédiction, puisqu'elle ne nous abandonne point que pour nous mieux retenir, puisqu'elle ne nous

laisse jamais que pour nous mieux garder, puisqu'elle ne lutte jamais avec nous que pour se rendre à nous.

20. Quand sera-ce que nous ne chercherons que Dieu? O que nous serons heureux si une fois nous arrivons à ce point! car alors partout nous aurons ce que nous cherchons, et chercherons partout ce que nous aurons.

21. Qu'appelez-vous grands et petits esprits? Il n'y a point de grand esprit que celui de Dieu, qui est si bon qu'il habite volontiers ès petits esprits, et aime les esprits des petits enfants, et en dispose mieux à son gré que des vieux esprits.

22. Nous ne devons plus nous servir de notre cœur, de nos yeux, de nos paroles, pour contenter nos humeurs et nos inclinations humaines, mais seulement pour le service de l'époux céleste.

23. Je n'aime point qu'on dise, Il faut faire ceci, ou cela, parce qu'il y a plus de mérite: il faut tout faire pour la gloire de Dieu. Si nous pouvions servir Dieu sans mérite, ce qui ne se peut, nous devrions désirer de le faire. Il est à craindre qu'en voulant chercher et choisir plus de mérite, nous ne donnions le change à notre esprit; ainsi que les chiens de chasse, ayant le sentiment diverti et rempli de diverses odeurs, perdent facilement la meute.

24. Quand les poissons sont hors de l'eau ou de la mer, ils sont hors de leur liberté: de même l'ame raisonnable perd sa franchise et liberté lorsqu'elle se sépare de son Dieu.

25. Ce n'est pas assez d'avoir la volonté conforme à celle de Dieu, il faut travailler avec un amour filial afin de l'anéantir tout-à-fait et convertir en cette souveraine volonté; car par ce moyen nous ne voudrons plus, mais ce sera Dieu qui voudra pour nous.

26. Le haut degré de la perfection consiste à participer à l'enfance sacrée de notre très-doux, très-humble et très-obéissant Sauveur.

27. L'amour de la mort et passion de notre Seigneur donne la mort à toutes nos passions, et en la mort de nos passions consiste la vie de notre pauvre cœur.

28. Il faut jeter nos vêtements, c'est-à-dire nos habitudes et inclinations naturelles, sous le pied de notre Seigneur, pour pouvoir crier à bon escient: Vive le roi!

29. Nous ne devons pas nous dépouiller de nous-mêmes afin de demeurer nus, mais afin de nous revêtir de Jésus-Christ crucifié.

30. Immolez souvent votre cœur au triomphant amour du doux Jésus sur l'autel de la croix, en laquelle il immola le sien si glorieusement pour l'amour de vous.

31. Considérez tous les tourmens du roi Jésus; il ne les a soufferts que pour gagner votre amour et votre cœur.

32. Notre Seigneur n'éloigne jamais l'accomplissement de nos désirs de parvenir à la perfection que ce ne soit pour nous les faire rencontrer plus heureusement; car le cœur amoureux de Jésus mesure et ajuste tous les mouvements de ce monde à l'avantage des esprits qui sans réserve se veulent asservir à son divin amour. Elle viendra donc cette heureuse heure, elle viendra donc au jour que la divine Providence a nommé dans le secret de son infinie miséricorde.

Celles qui regardent le prochain.

1. Il faut partout exercer le jugement et la prudence; mais en la conversation et au rencontre ce précepte est important: *Ami de tous, et familier à peu.*

2. Rarement pouvons-nous dire une menterie, pour petite qu'elle soit, sans porter nuisance à autrui.

3. Les païens aiment ceux qui les aiment; mais les chrétiens doivent exercer leur amitié à l'endroit de ceux qui ne les aiment pas, et envers ceux auxquels ils ont beaucoup de répugnance et d'aversion.

4. C'est une injustice spirituelle que de vouloir savoir l'intérieur d'autrui et ne vouloir rien dire du nôtre au prochain par la cordialité.

5. L'ame de notre prochain est l'arbre de science du bien et du mal; il est défendu d'y toucher pour en juger, sous peine d'être châtié, parce que Dieu s'en est réservé le jugement.

6. Quand nous exhortons le prochain à faire ce que nous ne faisons pas, il faut parler en qualité d'ambassadeur envoyé de la part de Dieu.

7. Il faut soigneusement éviter la médisance des nations; d'autant que si bien elles ont toutes leurs tares particulières, elles ont aussi toutes leurs excellences particulières; et puis cela ne sert qu'à semer des noises et des querelles.

8. Il y a une grande misère aux grands de la terre, en ce que, sachant si bien ce qui leur est dû, ils ignorent ou ne pensent point à ce qu'ils doivent, qui est beaucoup.

9. Les évêques tiennent un grand rang en l'Église militante, ils y représentent ce que sont les séraphins en la triomphante; mais le mal est que les rois et les princes ne les regardent que comme leurs sujets.

10. Le sexe féminin mérite d'être aidé, parce qu'il se laisse conduire plus aisément à la dévotion que les hommes, lesquels font ordinairement trop les suffisants et les entendus.

11. On ne veut point recevoir cette ame péche-

resse, quoique grandement repentante, dans cette religion réformée ; je vois bien que c'est : tout le monde refuse les pécheurs, sinon notre Seigneur : mais je veux que nous la recevions, à son imitation, en l'un de nos monastères.

12. Ces deux magistrats ont quelque grabuge ensemble pour ce qui regarde leurs charges ; mais comme les portefaix se rencontrant, souvent leurs charges se choquent sans que leurs personnes se touchent, de même ils peuvent bien avoir quelque difficulté en considération de leurs offices, pourvu que leurs personnes n'y soient point offensées.

13. Gardez bien, ma fille, de répondre en sorte quelconque à ces bonnes sœurs, ni à leur fondatrice, sinon avec une invariable humilité, douceur et suavité de cœur. Ne vous défendez point ; ce sont les propres termes du Saint-Esprit. Si elles méprisent votre institut parce qu'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en laquelle les forts ne méprisent point les foibles, ni les grands les petits. Je veux qu'elles soient plus que vous ; mais les séraphins méprisent-ils les petits anges ? et les grands saints en paradis négligent-ils les moindres ? O ma chère fille ! qui plus aimera sera plus aimé, et celui qui sera plus aimé sera le plus glorieux là-haut au ciel. Ne vous mettez point en peine, le prix est donné à l'amour.

14. O que Dieu vous a fait une grande miséricorde d'avoir rappelé votre cœur au gracieux support du prochain, et d'avoir saintement jeté le baume de la suavité dans le vin de votre zèle. Il ne vous falloit que cela ; votre zèle étoit bon, mais il avoit ce défaut, d'être un peu trop amer, trop pressant, trop inquiétant, trop pointilleux. Or le voilà purifié, et désormais il sera doux, benin, gracieux, paisible, supportant. Voyez le cher petit enfant de Bethléem : son zèle pour nos ames est incomparable, car il vient mourir afin de les sauver ; cependant il est si doux, si humble, si aimable ! Voyez l'ange qui préconise la naissance de notre petit maître : il annonce en chantant, et chante en annonçant : il publie une joie, une paix, un bonheur aux hommes de bonne volonté ; à ce que personne n'ignore que, pour avoir cet enfant, il suffit d'être de bonne volonté, encore que jusques ici on n'ait pas été de bon effet ; car il est venu pour bénir les bonnes volontés, et petit à petit il les rendra fructueuses et de bon effet, pourvu qu'on les lui laisse gouverner.

15. La fille du bras court doit être reçue, si elle n'a pas la cervelle courte ; car ces déformités extérieures ne sont rien devant Dieu.

16. Il faut tenir notre cœur droit, à ce que les dons naturels ne nous fassent distribuer iniquement nos bonnes affections et charitables offices : le bien parler, le sage maintien et la beauté donnent souvent de bons attraits ; mais la vraie dilection ne regarde que la vraie vertu et la vraie beauté, et la bonté cordiale se répand sur tous sans aucune partialité.

Celles qui regardent nous-mêmes.

1. Je voudrois avoir une boutonnière aux deux lèvres, afin que je fusse contraint de les déboutonner à chaque fois qu'il me convient parler ; car par ce moyen j'aurois plus de temps pour considérer et peser mes paroles.

2. Celui qui mortifie davantage ses inclinations naturelles attire davantage les inspirations surnaturelles.

3. Il faut lier nos affections, inclinations, passions et aversions avec la chaîne d'or du saint et pur amour.

4. Quand on a commis quelque faute, il se faut humilier devant Dieu, se relever à l'instant, n'y plus penser que lorsqu'on ira à confesse, et ne faire pas comme les petits enfants, lesquels étant tombés, s'amusent à regarder si quelqu'un les a vus tomber.

5. Il faut vivre en ce monde comme si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau.

6. La raison, revêtue de douceur, a beaucoup plus de force et de lustre ; mais, revêtue de colère, elle perd son lustre et sa force.

7. C'est un grand mal que de ne point faire de bien.

8. Ceux qui ont une extrême et désordonnée crainte d'être damnés témoignent avoir plus besoin d'humilité et de soumission que de raison ; il se faut bien abaisser et perdre ainsi son ame pour la gagner, garder et sauver.

9. Celui qui est vraiment humble ne pense jamais qu'on lui fasse tort.

10. En matière de bonnes œuvres, il faut peu penser, peu parler, et beaucoup faire.

11. Si quelqu'un veut être content en sa médiocrité, qu'il ne considère pas ceux qui ont plus, mais seulement ceux qui ont moins que lui.

12. *Cui quod satis est satis non est, huic unquam satis nihil est :* c'est-à-dire, celui-là n'aura jamais assez, à qui ce qui est assez n'est pas assez.

13. Il faut beaucoup dire en se taisant par modestie, tranquillité, égalité, et patience.

14. Il se faut contenter de savoir que l'on fait bien, par le directeur et père spirituel, sans en rechercher les connoissances et les sentiments. Le meilleur est de marcher comme aveugle sous

la divine Providence, parmi les ténèbres, désolations, croix et autres perplexités qui arrivent en cette vie.

15. La plus grande assurance que nous puissions avoir en ce monde d'être en la grace de Dieu ne consiste pas au sentiment que nous avons de son amour, mais au pur et irrévocable abandonnement de tout notre être entre ses mains, et en l'absolue résolution de ne jamais consentir à aucun péché, grand ou petit.

16. Il ne faut jamais estimer de soi selon le jugement des hommes, d'autant que pour l'ordinaire il est fautif et flatteur.

17. Nous devons tenir fort chères nos saintes affections; car la moindre vaut plus que mille mondes.

18. Il nous faut bien reconnoître notre néant; mais il n'y faut pas demeurer; car nous ne devons jamais nous anéantir, sinon pour nous unir à notre tout, qui est Dieu.

19. En la maison du juste tout y travaille; il n'y a rien d'inutile, il n'y a rien de paresseux.

20. Il faut demeurer en la barque dans laquelle on est, pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et y faut demeurer volontiers et paisiblement, parce qu'encore que souvent nous n'y ayons été mis de la main de Dieu, mais de celles des hommes, néanmoins quand nous y sommes, Dieu veut que nous y demeurions.

21. Mettez ordre que vos paroles soient douces et simples, que vos gestes ne soient ni contraints ni relâchés; et en un mot, faites si beau et si bien, qu'en toutes choses la suavité et modestie règne, comme il est convenable à un petit enfant de Jésus-Christ.

22. Tenez votre cœur au large, et ne le pressez point par des impétueux désirs de perfection; cela ne le fait que tyranniser. Ordinairement l'amour-propre produit ces importuns mouvements, et se fâche quand quelque chose s'oppose à ses desseins; il ne se contente pas que nous ne consentions point aux tentations, mais il voudroit encore que nous ne les sentions point.

23. Ste Blandine disoit, Je suis chrétienne, tandis que les bourreaux la martyrisoient: de même quand nous avons quelque douleur ou ennui, il nous faut dire: Je suis chrétien, oui, je suis chrétien.

24. Vous demandez comme je fais de voir empresser un chacun sans m'empresser et mettre en peine: que voulez-vous que je réponde à cela, sinon que je ne suis pas venu au monde pour y apporter du tracas? et n'en a-t-il pas déjà assez?

25. Celui qui fait le bien qu'il sait mérite que Dieu lui aide à connoître celui qu'il ignore. Nous sommes des géants à pécher et des nains à bien faire. Nous ressemblons à l'air, lequel à l'absence du soleil est toujours obscur.

Celles qui regardent les vertus.

1. La douceur et l'humilité sont les bases de la piété.

2. Une once d'ouvrage fait parmi les ténèbres et sécheresses avec la pointe de l'esprit vaut mieux que cent livres faites entre les consolations et sentiments.

3. La vérité et l'innocence reprennent toujours le dessus, quoiqu'on les veuille abîmer.

4. Celui qui assemble et veut faire amas de vertu sans humilité est semblable à celui qui porte en ses mains de la poudre au vent.

5. Ce n'est pas humilité de se reconnoître misérable, c'est n'être pas bête; mais c'est humilité que de vouloir et désirer que l'on nous tienne et traite pour tels.

6. La vraie simplicité consiste à tenir son ame, son entendement, sa mémoire et sa volonté, vides de toutes les choses de la terre, et à se remplir entièrement de Dieu.

7. L'ame qui désire l'humilité doit jeter pour fondement et poser pour principe qu'elle est indigne de l'acquérir, et que tout son travail ne lui en sauroit donner la jouissance, mais seulement la pure miséricorde de Dieu.

8. Il faut marcher à la bonne foi par le milieu des belles vertus de la simplicité et humilité, et fuir les extrémités de tout plein de subtilités; car ceux qui s'amusent aux pointilleries et subtilités ne font qu'entortiller leur esprit dans des toiles d'araignées.

9. Quand les larmes viennent, il les faut laisser couler; mais si elles viennent souvent et avec trop de tendreté, il faut relever l'esprit à goûter paisiblement la présence de Dieu en la supérieure partie de l'ame, faisant une simple et tranquille diversion du cœur à l'amour pur du bien-aimé, par tels doux et suaves élans: O que vous êtes aimable, mon bien-aimé! ô que vous êtes relevé en bonté! ô que mon cœur vous aime!

10. Il faut petit à petit alentir les mouvements si actifs de l'esprit, afin qu'il fasse ses œuvres doucement et tranquillement. Quand il est question de se coucher et lever, qu'on se dévête et qu'on se vête sans trop d'activité et d'empressement, sans crier ni solliciter avec impatience ceux qui servent: par ce moyen nous tromperons peu à peu notre naturel, et nous le rendrons habile à la sainte méditation.

11. En quoi voulons-nous, je vous prie, témoi-

gner notre amour envers celui qui a tant souffert pour nous, si ce n'est entre les contrariétés, les répugnances et les aversions? Eh! fourrons notre cervelle à travers les épines des difficultés, laissons transpercer notre cœur de la lance de contradiction; en somme, mangeons l'absinthe et le chicotin, buvons le fiel et avalons le vinaigre des amertumes temporelles, puisque c'est notre doux Sauveur qui le veut.

12. Quand il arrive quelque notable difficulté, ne remuez rien que vous n'ayez premièrement regardé l'éternité, et que vous ne vous soyez mis en l'indifférence. Au reste, que la très-sainte humilité vive et régne en tout et partout.

13. La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté; qui en cherchera ailleurs n'en trouvera jamais un seul brin.

14. Ne regardez jamais vos afflictions qu'au travers de la croix du divin Sauveur, et vous les trouverez petites, ou du moins si agréables, que vous en aimerez plus la souffrance que la jouissance de toutes les consolations du monde.

15. Aimons bien nos croix; car elles sont toutes d'or si nous les regardons du biais qu'il faut; et quoique d'un côté nous y voyions l'amour de notre cœur, mort et crucifié entre les clous et les épines, de l'autre nous y trouverons un bel assemblage de pierres précieuses pour en composer la couronne de gloire qui nous attend, pourvu qu'en l'attendant nous portions amoureusement celle d'épines, avec notre unique et très-unique Rédempteur.

16. Laissons courir çà et là les fantômes des tentations; qu'ils entrecoupent tant qu'ils voudront notre chemin, que nos ennemis invisibles grondent et frémissent seulement autour de nous; voyons-les en Dieu, mais ne les regardons pas en eux-mêmes; regardons fixement notre Sauveur qui nous attend au-delà de la tourmente; ayons un amour grand, ferme, magnanime et magnifique, un amour, dis-je, qui ne se soucie ni du doux ni de l'amer; pourvu qu'il puisse dire sans réserve, Vive Jésus, ne nous mettons en peine de rien.

17. En l'exercice des tentations, il ne se faut point effaroucher, ains demeurer en une gaie et douce résignation au bon plaisir de Dieu: les tentations ne sauroient troubler un esprit qui ne les aime pas. Que notre cœur vive toujours en son Jésus; au demeurant, que ce mâtin clabaude tant qu'il voudra à la porte.

18. Les tentations, telles qu'elles soient, nous troublent, parce que nous y pensons trop, et que nous les craignons trop. Nous sommes trop sensibles; car, sitôt que nous avons la moindre pensée contraire à nos résolutions, il nous semble que tout est gâté. Laissons courir le vent, et ne croyons pas que les frifillis des feuilles soient le cliquetis des armes.

19. Cette année s'en va abymer dans le gouffre où toutes les autres se sont jusqu'à présent anéanties; et pourquoi vivrons-nous l'année suivante, si ce n'est pour aimer davantage la souveraine bonté? Oh! de grace, ou qu'elle nous ôte du monde, ou qu'elle ôte le monde de nous! ou qu'elle nous fasse mourir, ou qu'elle nous fasse mieux aimer sa mort que notre propre vie! Laissons donc couler le temps avec lequel nous coulons petit à petit, pour être par après transformés en la gloire des enfants de Dieu. Oh! que l'éternité est désirable, au prix de ces misérables et périssables vicissitudes!

20. La sacrée Vierge se trouve volontiers auprès de la croix et de la crèche, et ne se soucie point si elle va en Égypte, hors de toute récréation, pourvu qu'elle ait avec elle son cher enfant. Ah! imitons-la, cette notre chère maîtresse; que notre Seigneur nous tourne à droite et à gauche, qu'il nous conduise où bon lui semblera, allons joyeusement en sa compagnie.

21. Dieu ne se plaît que dans les cœurs approfondis par humilité, avilis par simplicité, et élargis par charité. Allons donc bassement; aussi bien n'avons-nous pas encore les bras assez longs ni assez forts pour atteindre aux cèdres du Liban. Nos impuissances nous empêchent bien de nous plaire en nous-mêmes, et de monter au-dessus de nous-mêmes; mais non toutefois de rentrer en nous-mêmes, et de nous bravement humilier.

22. A la naissance de notre Seigneur, les bergers ouïrent à la vérité des chants angéliques, et aperçurent de merveilleuses clartés; mais il n'est point dit que Notre-Dame et S. Joseph, qui étoient les plus proches de l'enfant, ouïssent ces voix, et vissent ces lumières miraculeuses. Au contraire, ils virent pleurer le petit, et virent, à quelque lumière empruntée, les yeux de ce divin garçon tout couverts de larmes, et ses membres délicats transissant sous la rigueur du froid. Cette sacrée Vierge ne se trouva pas aussi sur le mont de Thabor, à la transfiguration de son fils, mais seulement sur le mont Calvaire, où elle ne voyoit que des morts, que des clous, que des épines, que des impuissances, que des ténèbres, que des abandonnements. Oh! tenons à grande faveur de la suivre partout là. Eh! ne sommes-nous pas infiniment redevables au divin Sauveur, quand il nous traite comme sa bénite mère?

23. Encore que S. Pierre aime la montagne de Thabor, et fuie celle de Calvaire, si est-ce que celle-ci est beaucoup plus utile que celle-là: le sang répandu sur l'une est incomparablement

plus désirable que les admirables splendeurs que l'on découvre sur l'autre.

24. Ah! pour Dieu, acceptons également la consolation et la privation d'icelle. Oh! qu'il y en a beaucoup qui n'eussent pas été bons à célébrer la fête d'aujourd'hui, car si Notre-Dame leur eût donné le beau petit Jésus entre leurs bras, jamais ils ne l'eussent voulu rendre. Mais S. Siméon témoigne bien que, selon son nom, il avoit la parfaite obéissance, recevant cette douce charge si joyeusement, et la rendant si volontiers.

25. Jeûner de sa propre volonté est une pure tentation du diable. Oh! que de jeûneurs et de jeûneresses se sont perdus! mais d'obéissants, pas un et pas une. Le misérable pharisien jeûnoit deux fois la semaine, et périt; le publicain n'avoit point jeûné, et fut justifié. Traitez, ma chère fille, rudement votre tentation; dites-lui : Va-t-en arrière, Satan.

26. Je me réjouis de voir le courage avec lequel votre cœur s'est fidèlement comporté parmi ces attaques intérieures : allez toujours de mieux en mieux; les journées de bataille ne peuvent être que laborieuses, mais aussi les douceurs de la victoire ne peuvent être que glorieuses.

27. C'est une grande bénédiction de la toute-puissante main de Dieu, que vous connoissiez clairement vos défauts : car jusqu'à maintenant vous avez vécu en ténèbres et en danger parmi les consolations. Certainement le miel engendre souvent les vers, l'absinthe les tue, et purge les superfluités.

28. Vous dites que l'on vous a prêché que celui qui n'est pas humble n'est pas chaste. Il est vrai; mais il faut que je vous explique cela : c'est que celui qui est grandement orgueilleux tombe pour l'ordinaire en de sales péchés; et Dieu le permet, afin qu'il se reconnoisse. Dites-vous que vous n'êtes point humble, d'autant que vous avez fort peu de soumission et d'effet à vous surmonter? la connoissance que vous avez de ces défauts vient pourtant d'un petit brin d'humilité qu'il y a chez vous; car ceux qui ne sont point humbles se croient humbles et vertueux.

29. Je n'ai jamais su faire comme plusieurs font, qui, étant élus en quelque grade ou dignité, se veulent faire honorer; et quand ils écrivent, ils ne daignent pas mettre au bas de la lettre, *votre très-humble serviteur*, ou *votre humble serviteur*, si ce n'est à des personnes de grand respect. Pour moi, je me souscris à tout le monde, *votre bien humble* ou *très-humble serviteur*, sinon que j'écrivisse à Pierre ou à François, mes laquais, parce qu'ils croiroient possible que je me moquerois d'eux, si je leur mettois *votre très-humble serviteur*.

30. Hors de la grace et de la gloire, il ne faut rien désirer ni refuser, ains recevoir indifféremment tout ce qu'il plaira à Dieu nous envoyer. Voyez-vous le petit Jésus dans la crèche, il reçoit toutes les injures du temps : il n'est pas écrit qu'il étendit jamais ses mains pour avoir les mamelles de sa sainte mère, il laissoit cela à sa prévoyance; mais aussi il ne refusoit rien de tous les petits soulagements qu'elle lui donnoit.

31. Pour avoir la vraie liberté d'esprit, il ne se faut point tellement attacher aux exercices spirituels qu'on ne les quitte facilement, lorsque la charité le requerra; à l'imitation de S. Bernard, lequel ne se fâchoit point de quitter le repos de la solitude, quand la piété vouloit qu'il suivît la cour des grands princes.

32. Il faut avoir une humilité généreuse et noble, laquelle ne fasse rien pour être louée, et aussi n'omettre rien de ce qu'il convient de faire, de peur d'être louée.

33. Celui qui peut exercer la douceur parmi les douleurs, la générosité parmi les alangourissements, et la paix entre les tracas, est presque parfait. La douceur, la suavité de cœur, et l'égalité d'humeur, sont vertus plus rares que la chasteté; et partant, nous les devons avoir en grande recommandation. Il n'y a qui édifie tant que la charitable débonnaireté : en icelle, comme dans l'huile de la lampe, vit la flamme du bon exemple.

TESTAMENT[1]

DE S. FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE,

ET DE Mre JEAN-FRANÇOIS DE SALES,

SON FRÈRE, ÉVÊQUE DE CHALCÉDOINE ET COADJUTEUR DE GENÈVE.

Nous, François de Sales, par la grace de Dieu et du saint-siége apostolique, évêque et prince de Genève, et Jean-François de Sales, évêque de Chalcédoine, et coadjuteur en l'évêché dudit Genève, voulant manifester et faire savoir à tous qu'il appartiendra notre dernière volonté, et faire notre testament, prions premièrement Dieu tout-puissant de recevoir nos ames à merci, et leur faire part de l'héritage éternel que notre Rédempteur nous a acquis en son sang.

Secondement, nous invoquons la très-sainte vierge Marie Notre-Dame, et tous les saints, qu'ils implorent la miséricorde de Dieu sur nous en notre vie et en notre mort.

Troisièmement, s'il plaisoit à la Providence divine que la très-sainte et uniquement véritable religion catholique et apostolique romaine fût rétablie en la cité de Genève lors de nos trépas, nous ordonnons qu'en ces cas nos corps soient enterrés en notre église cathédrale. Que si en ce temps ladite sainte religion n'y est pas rétablie, nous ordonnons que nos corps soient enterrés au milieu de la nef de l'église de la Visitation, que nous évêque de Genève avons consacrée en cette ville : sinon que nous mourussions hors du diocèse ; auquel cas nous laissons le choix de notre sépulture à ceux qui pour lors seront auprès de nous à notre suite.

Quatrièmement, approuvant de tous nos cœurs les sacrées cérémonies de l'Église, nous ordonnons qu'à notre ensevelissement treize cierges seront allumés, portés et mis autour de nos cercueils, sans autres écussons que ceux du nom de Jésus, pour témoigner que de tous nos cœurs nous embrassons la foi prêchée par les apôtres. Mais d'ailleurs, détestant les vanités et superfluités que l'esprit humain a introduites ès sacrées cérémonies, nous défendons très-expressément toute sorte d'autre luminaire, quel qu'il soit, être fait en nos obsèques ; priant nos parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de ne rien y ajouter, et employer leur piété envers nous à faire des prières et aumônes, et surtout à faire célébrer les très-saintes messes pour nous.

Cinquièmement, nous léguons à frère Janus de Sales, chevalier en la sacrée religion de Malte, notre frère, la somme de deux cents florins de pension annuelle et perpétuelle pendant sa vie naturelle.

A damoiselle Gasparde de Sales, femme de noble Melchior de Cornillon, seigneur de Meyrens, la somme de cinquante écus pous une fois, ou bien deux de nos bagues, au choix de notre héritier ou héritiers substitués.

A noble Sébastien, Amé, Louis, Jean-Antoine, et Bernard, enfants de feu messire Gallois de Sales, seigneur de Boisi et de Villagoret, nos neveux, la somme de deux mille écus d'or sols, ensemble tout ce que nous pouvons prétendre sur les biens qu'ils possèdent, moyennant quoi lesdits légataires ne pourront demander aucune chose quelle qu'elle soit, et particulièrement lesdits sieurs de Boisi, ni sur nos héritages, ni sur les biens de la Thuile, Sales, Torens, et leurs dépendances, sous prétexte d'aucun partage définitif, allégation de moindre lot, paiement d'aucune somme à laquelle nous leur soyons obligés ou autrement, comme que ce soit ; ordonnant qu'ils nous en tiennent quittes à notre héritier sous-nommé, et que les partages provisionnels faits entre nos frères, de nos biens et des leurs, à forme qu'ils les ont ci-devant possédés à part et possèdent encore à présent, tiennent définitive-

(1) *Vie de S. François de Sales*, par Auguste de Sales, p. 583.

ment et perpétuellement, et qu'ils ne viennent jamais à compte ni décompte, ni s'entre-demandent jamais aucune chose les uns aux autres pour les substitutions faites entre eux et nous par feu nos père et mère ; lesquels légats nous ordonnons être payés une année après le décès du dernier mourant de nous deux, et les deux cents florins de notre frère le chevalier tous les ans, par semblable jour que le dernier de nous mourra ; sauf que quant au paiement desdits deux mille écus légués à nos neveux, il sera loisible au sieur baron de Torens, notre frère et héritier, d'en faire paiement par la cession et transport de semblable somme qui lui est due, et qui doit lui être payée après la mort du seigneur baron de Cusi, son beau-père, laquelle cession lesdits légataires seront tenus d'accepter pour paiement, leur maintenant ledit sieur baron de Torens semblable somme lui être bien due et exigeable ; ou autrement il demeurera chargé dudit légat.

Sixièmement, nous faisons et instituons héritier universel, l'un de l'autre, le survivant de nous institué héritier universel, messire Louis de Sales, seigneur et baron de Sales, et de Torens, et de la Thuile, conseiller et chevalier au conseil de Génevois, notre frère, et après lui, ou à son défaut, l'aîné de ses enfants mâles ; voulant et entendant que nos biens soient conservés, et parviennent entièrement, et sans détraction de trébellianique (que nous prohibons), aux enfants mâles qui descendront par loyal mariage de notredit frère héritier jusqu'à l'infini, préférant toujours l'aîné d'iceux pour le tout ; espérant que notredit frère fera semblable disposition pour ce qui est à son pouvoir, pour la conservation de notre famille : et ainsi nous substituons vulgairement, et par fideicommis perpétuel, pour la faveur du mâle aîné descendant de notredit frère héritier ; et s'il arrivoit que la ligne masculine de notredit frère défaillit, nous substituons l'aîné des enfants mâles sus-nommés, descendants jusqu'à l'infini, dudit feu seigneur de Boisi notre frère, sauf que nos meubles, de quelque espèce qu'ils soient, demeureront à la libre disposition du survivant de nous deux.

Voulons que ceci soit notre dernier testament : à ces fins révoquons tous autres que nous pourrions avoir faits, et tout leur contenu ; et s'il ne vaut à présent ou à l'avenir comme testament, qu'il vaille comme codicille, et par tous meilleurs moyens. Que si l'événement des affaires faisoit que l'un de nous changeât de volonté, et fît par ci-après un autre testament, le présent néanmoins demeurera sur pied valable, en tant que concerne la disposition de l'autre qui ne la changera point. Si avons prié les témoins signés sur le repli de cette carte de porter témoignage que son contenu est notre dernière volonté. Fait à Annecy, le sixième jour du mois de novembre, l'an 1622.

Signé, FRANÇOIS, évêque de Genève ; JEAN-FRANÇOIS, évêque de Chalcédoine.

Scellé de deux sceaux en pain d'hostie rouge.

Ledit testament a été mis entre les mains du sieur Philibert Rogès, docteur en théologie, chanoine et official de l'Église de Genève. Et ont signé comme témoins sur le repli, les sieurs Louis de Sales, prévôt de l'église de Genève ; Pierre-François Jayus, chanoine théologal ; Jean Rolland, docteur ès droits ; Georges Rolland, docteur en droit canon, chanoine de la cathédrale ; Claude de Coex, Barthélemi Floccard, collatéraux au conseil de Génevois ; Antoine de Boëge, sieur de Conflans, bailli de Génevois ; François Viallon, sieur de la Pesse, avocat fiscal au souverain sénat de Savoie ; et Philippe du Crest, greffier de l'officialité. Enfin le susdit testament fut ouvert le onzième jour du mois de janvier de l'an 1623, en présence des témoins ci-dessus nommés, par monsieur Nicolas Arpiaud, juge-mage du duché de Génevois.

TESTAMENT SPIRITUEL [1]

DE

S. FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

AUX AMES DÉVOTES.

Après avoir flotté dans la mer du monde, et essuyé tant de périls que la tempête et les écueils de la vanité font naître pour le naufrage, je me présente à vous, ô mon Dieu, pour vous rendre compte du talent que votre bonté infinie m'a donné. Je vois maintenant la terre que j'ai compassion de laisser derrière moi, les hasards que courent les mortels. Que les charmes du monde sont fallacieux! que ses attraits sont puissants! que ses amorces sont flatteresses! que son miel semble doux aux premières atteintes, mais que son fiel est aigre!

Où êtes-vous, ames dévotes? A la mienne volonté que vous puissiez m'accompagner en ce passage, ou que je puisse être compagnon de vos saints exercices! Préparez-vous pour aller à la Jérusalem céleste : voici l'effet de la vie. La vie ne fait point d'autres outrages que celui de la mort, et une dévotion bien réglée ne produit autre chose que la vie éternelle. Voici l'automne où l'on recueillera les fruits de l'éternité : cette plante qui a reçu son accroissement du ciel sera cueillie bientôt; et les mortels n'en verront plus en terre que la racine, les tristes dépouilles de la corruption : la fleur que le soleil a peinte de diverses couleurs se fane bientôt.

Considérez que la vie fuit comme l'ombre, passe comme un songe, s'évapore comme une fumée, et que l'ambition humaine ne peut rien embrasser de solide. Tout est passager : le soleil, qui se lève sur notre horizon, précipite sa course et talonne la nuit ; et la nuit sollicite la lumière de venir pour faire rouler les plus belles parties de cet univers au néant. Les rivières coulent à grosses ondées, comme si la mer, qui est leur centre, leur devoit donner repos; la lune paroit au ciel, tantôt pleine, tantôt en son décours, et semble qu'elle se plaise comme si elle devoit finir là ses labeurs et son cours. L'hiver dépouille les arbres de leur honneur, pour nous faire leçon de la mort.

(1) Tiré des OEuvres de S. François de Sales, imprimées à Toulouse en 1637.

Je ne tiens plus à la vie par aucun rapport ni affection. J'ai tout résigné mes volontés entre vos mains, ô mon Dieu ; vous m'avez appris à mourir il y a long-temps. Les ressentiments du monde qui sont morts en moi m'ont fait leçon de la mort, les mortifications de l'esprit ont assoupi mon corps. Je ne vivois pas, puisque j'étois mort par dessein et par réglement ; je n'estimois point de vie que celle qui est en vous. Je ne pouvois pas me dire en vie, puisque toutes mes intentions étoient d'éteindre le feu qui fait la vie des mondains, pour la comparer à une mort, ou plutôt à un doux sommeil, où je m'efforçois de me joindre à vous, et m'approcher de la vie éternelle.

Mais, ô mon Dieu, que mes desseins étoient vains et fallacieux! Je ne considérois pas qu'il me falloit mourir actuellement pour avoisiner votre grandeur et jouir du contentement de la béatitude. Maintenant à la dissolution, les ravissements d'esprit m'en présentent un échantillon. Je n'ai plus foi dans mes extases, car je vois ; je n'ai plus d'espérance, car je commence à posséder : et la charité seule me reste pour me joindre à vous, qui êtes la charité même d'où sort un feu d'amour qui embrase les cœurs des ames dévotes; et comme le feu, de sa nature, monte toujours en haut, ainsi mon cœur, qui en tient, s'envole à vous ; et tant plus je sens les forces de mon corps s'affoiblir, tant plus mon esprit se fortifie et se délivre de la prison du corps, et en cet état je vois comme dans un miroir ce qui est de la béatitude.

Que les contentements et les délices d'une ame qui est en la grace de Dieu sont indicibles! Les plaisirs sensibles apportent la satiété, témoignage de leur imperfection; mais les contentements de l'ame sont infinis, donnent toujours de l'appétit, et ne se lassent point de la jouissance, pour ce qu'ils n'ont point de fin et ne sont point bornés par les sens et par les objets. Sortons donc de ce monde, et montons au ciel par le secours de la miséricorde de Dieu.

Et vous, ames dévotes, n'êtes-vous pas contentes de me suivre? appréhendez-vous ce pas-

sage? N'êtes-vous pas déjà mortes en Dieu, pour ressusciter glorieuses? Puis-je croire que vous soyez en vie, puisque vous êtes sans volonté et sans affection, ayant renoncé à vous-mêmes pour embrasser la parole et les commandements que le ciel vous a dictés? Craignez-vous le mal qui arrive à la dissolution? considérez que notre Seigneur a souffert tant de peines pour vous. Appréhendez-vous de quitter le fatras de ce monde, où la vanité règne, où l'avarice ternit les plus belles vertus, où l'infidélité tient l'empire avec tyrannie, où le vice a dompté la vertu et remporté le prix d'honneur, où l'on boit les péchés comme l'eau, où les justes voient des échantillons de l'enfer et de l'abomination? Retirez-vous de ses lacs, dépouillez-vous de ses ressentiments, pour aller en un lieu où il y a un printemps éternel, où l'on ne voit pas les tristes et horribles fantômes de la privation.

Combien de fois ai-je désiré communiquer avec vous! Mais parce que ce dessein ne pouvoit être exécuté, j'ai parlé à vous par écrit pour vous instruire à la dévotion. Allons donc, chères ames, ne nous arrêtons plus aux allèchements de la vanité; il y a là-haut un bien solide et permanent qui enivre les ames d'une ambroisie si douce, qu'à peine connoît-on leur jouissance, tant les contentements les possèdent.

N'êtes-vous pas lassées de voir couler les rivières dans l'Océan, les saisons de l'année s'entresuivre d'un ordre infaillible? N'êtes-vous pas contentes d'avoir cueilli les fleurs du printemps, et goûté les fruits de l'automne? N'est-ce point assez d'avoir foulé les roses et les lis, et en avoir parsemé la couche de votre sensualité, et gratifié votre amour de l'odeur de ces plantes? Ne suffit-il pas d'avoir vu tant de soleils, tant de jours et tant de nuits? Pensez-vous que les arbres de la forêt produisent d'autres feuillages, et qu'il y ait une autre production en la nature? Les feux qui étincellent au ciel ne donneront point d'autre lumière.

Quittez donc le monde, ames dévotes. Que si vous attendez la volonté de notre Seigneur, au moins préparez-vous à recevoir l'ordonnance du ciel sur ce sujet. Ayez toujours la conscience en état, pour rendre compte de vos actions; et vous imaginez que le jugement est à toute heure sur vous; qu'il ne faut qu'un petit soupir pour subir la sentence; qu'une syncope nous peut abattre et nous mettre en état que nous ne pourrons nous reconnoître. La fleur qui au matin est éclose est au soir passée et fanée; la vie ne tient à rien. Considérez que la mort vous peut saluer au matin ou au soir, pour faire un rapport de votre couchant à celui du soleil; que dedans les jardins du monde, sous les roses et les lis, la mort y est cachée comme un serpent dans les prés.

Maintenant, ô ames dévotes, qu'il faut quitter le monde, que vous donnerai-je par mon testament? Je sais que vous méprisez la jouissance des biens de la fortune, que vous les estimez ennemis de la piété et de la dévotion, en tant qu'ils détournent du service de Dieu, et qu'ils attachent trop les volontés à la possession, qu'ils produisent toujours l'avarice, mère de tous vices; joint aussi que vous avez par dessein épousé la pauvreté: c'est pourquoi il faut vous enrichir des biens spirituels.

Je vous donne donc et lègue l'humilité, la pierre de touche de la vraie dévotion, qui discerne l'hypocrisie d'avec la piété, la mère des vertus, celle qui toujours travaille à la réformation de sa vie, au règlement de ses actions, et qui a toujours pour compagne la charité.

Oh qu'il est aisé, ô ames dévotes, d'avoir les autres vertus! qu'il est facile de croire, d'espérer, et d'être charitable! Mais quand il faut épouser l'humilité chrétienne, pardonner à ses ennemis, se rabaisser en dérogeant à l'honneur de sa condition, mortifier son esprit, oh! que la nature pâtit, qu'elle souffre d'efforts! Que l'homme est difficile à détruire de ce côté-là! Que ses mouvements naturels reçoivent de contrainte, quelle violence il fait à soi-même, quand il faut que sa grandeur se raccourcisse, que sa raison succombe sous la rigueur de la justice!

Plutôt les rivières retourneront à leurs sources, le pesant montera en haut, plutôt le soleil perdra sa lumière, qu'une ame médiocrement à la dévotion puisse avoir cette perfection. Elle n'appartient qu'à celles qui sont du tout confites à l'amour de Dieu, qui sont déjà détruites par les mortifications, qui ont oublié le monde, qui ne sont point idolâtres de leur être, mais, au contraire, qui le foulent aux pieds par austérité.

Pensez-vous, ô ames dévotes, pouvoir endurer cet examen? Je le veux croire, puisque je vous donne cette vertu: je pense que vous l'accepterez et pratiquerez.

Et vous, ô mon Dieu, je ne vous donnerai point mon ame; car il y a long-temps que vous l'avez achetée au prix de votre sang, vous l'avez retirée de la captivité du péché et de la mort. Elle sera bienheureuse si vous la recevez, lui pardonnant ses fautes.

O grand Dieu! c'est maintenant qu'il faut rendre compte. La justice de vos jugements me fait appréhender, mais votre miséricorde infinie me donne espérance. Je me jette entre vos bras, pour impétrer le pardon; je me jetterai à vos pieds et les arroserai de mes larmes, j'en ferai couler un ruisseau qui sera témoignage de mon repentir, afin que je puisse par votre bonté infinie recevoir les effets de votre miséricorde.

ESPRIT

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

AUX

DAMES RELIGIEUSES

DE

LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

MES RÉVÉRENDES MÈRES ET TRÈS-HONORÉES SŒURS,

Animées, comme tout le monde sait que vous l'êtes, des sentiments du saint fondateur de votre ordre, je crois devoir être persuadé que, donnant au public un ouvrage qui a pour titre : *Esprit de S. François de Sales*, je ne puis rien faire qui vous soit plus agréable. Il est de la piété d'une famille religieuse, de voir avec plaisir que les vertus de son père répandent partout l'édification ; et quoique vous puissiez, que vous deviez même regarder l'esprit du saint évêque de Genève comme un héritage qui vous appartient, je ne doute pas que la charité qui fait le caractère de cet esprit, ne vous fasse trouver un nouveau plaisir à le posséder, quand vous voyez que, sans cesser de vous être propre, il devient commun à tous les fidèles, et qu'ils peuvent le partager avec vous, sans que vous perdiez rien de vos droits, ni de votre possession.

Le Seigneur donne de temps en temps à son Église des hommes extraordinaires, dont les faits, qui tiennent du prodige, semblent, pour être perpétués dans la mémoire de hommes, n'avoir besoin que du récit que les pères en font à leurs enfants, et que ceux-ci, de génération en génération, transmettent successivement jusqu'à la postérité la plus reculée. Ceux de S. François de Sales sont de ce genre. Mais comme la multitude et la variété des objets présents ont bientôt fait perdre le souvenir du passé, Dieu a suscité d'autres hommes pour conserver à son Église la mémoire d'une infinité de paroles et d'actions, qui, sans le secours de la Providence, n'auroient pas échappé au temps qui efface et détruit tout.

Cette même Providence, pour soutenir jusqu'à la fin des siècles, dans l'Église, l'édification que l'évêque de Genève lui a donnée, s'est servie d'un autre moyen, qui d'abord semble rendre inutile le secours des personnes qui écrivent, pour conserver à la postérité les sentiments et la conduite du saint. Ce moyen est l'établissement de l'ordre de la Visitation. On diroit que Dieu n'a inspiré à son serviteur le dessein de le former, que pour faire survivre ce saint homme à lui-même en la personne des saintes filles qui, depuis la naissance de cet ordre jusqu'à nos jours, ont eu le bonheur de s'y engager. C'est l'esprit de S. François de Sales qui vous anime, *mes révérendes mères ;* ce sont ses maximes qui vous règlent ; ce sont presque les propres termes dont il se servoit, qui font le langage que vous parlez dans vos monastères.

Mais comme ces maximes mêmes vous éloignent de tout commerce avec le monde, les fidèles qui vivent dans le siècle sont privés des puissantes leçons que votre conduite, formée sur le caractère de votre saint fondateur, leur feroit, s'ils recevoient de vous les grands exemples que vous ne pouvez leur présenter. Le Seigneur, qui a donné S. François de Sales à son Église pour la sanctification de tous ses enfants, dans quelque condition qu'ils fussent, a voulu que le pieux évêque de Belley fût l'instrument de sa Providence en leur faveur. Ce grand prélat, qui connoissoit le prix de tout ce qui venoit du saint évêque de Genève, a recueilli avec autant d'exactitude que de fidélité jusqu'aux moindres de ses paroles, si cependant il est permis de se servir de ce terme en parlant d'un homme qui ne prononçoit que des oracles ; et l'Église lui a l'obligation de connoître que S. François de Sales n'en profé-

roit aucune qui ne fût assaisonnée du sel de la sagesse de Dieu, dont il étoit plein.

Ce qu'a fait le pieux évêque de Belley dans un ouvrage de six volumes, j'ai essayé de le faire en un seul; et en cela j'ai cru me conformer à l'esprit de S. François de Sales, qui s'accommodoit, autant qu'il étoit permis, au goût du temps où il vivoit, pour gagner tout le monde à Dieu.

Comme dans le temps où nous sommes, les ouvrages concis, serrés, énergiques, sont ceux qui ont le plus d'attrait pour le lecteur, j'ai cru qu'un précis de l'ouvrage de M. de Belley, précis qui mettroit tout d'un coup sous les yeux les sentiments de S. François de Sales, seroit lu avec tout l'agrément qu'on avoit à lire l'ouvrage dans son entier, lors même que le style diffus de l'auteur sembloit devoir lui faire perdre quelque chose de ce qu'il avoit de gracieux.

Je n'avois pourtant pas entrepris la lecture de ce long recueil, dans le dessein d'en faire un extrait pour le public. J'avois pour toute intention celle de m'instruire et de m'animer par la lecture des grandes actions et des paroles édifiantes et instructives de S. François de Sales : je cherchois un modèle pour moi, et non pour le proposer aux autres.

Mais ma foiblesse pouvoit-elle me permettre de suivre tout d'un coup de si grandes leçons et un modèle si parfait? J'ai donc cru devoir au moins recueillir et mettre par écrit ce que je devois pratiquer, afin que l'ayant continuellement sous les yeux, je ne fusse pas un moment sans me proposer à moi-même un sujet d'émulation, le plus pressant que puisse avoir un pasteur chargé d'un nombreux troupeau. J'ai imprimé, le plus avant qu'il m'a été possible, dans mon esprit, ce que j'avois sous les yeux; et la consolation que j'ai goûtée en méditant ce que j'avois dans le cœur, m'a engagé à procurer, autant que je le pourrois, aux fidèles, un avantage qui m'a paru trop précieux pour n'être possédé que par moi seul.

Plaise au Père des miséricordes répandre sa bénédiction sur l'ouvrage. Vos prières, *mes révérendes mères*, soutenues de la protection du saint évêque dont je vous présente l'*Esprit*, me font espérer avec confiance cette bénédiction, et j'attends de votre charité que vous prierez aussi pour l'auteur, qui est avec la vénération la plus parfaite,

Mes révérendes mères et très honorées sœurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P. Collot.

6 décembre 1726.

LETTRE

ÉCRITE PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS,

A M. P. COLLOT,

DOCTEUR DE SORBONNE, CURÉ DE SAINT-MARTIN DE CHEVRELSE.

J'ai lu, monsieur, avec grande attention et avec autant de plaisir, votre manuscrit intitulé l'*Esprit de S. François de Sales*. Cet ouvrage fera un fort bon effet dans le public et vous pouvez en espérer du fruit. Rien n'est plus propre à exciter la ferveur et à montrer aux ames le chemin de la vraie perfection, que ce recueil. J'espère que Dieu le bénira par le succès. Je m'estimerai heureux d'y avoir quelque part en vous excitant à ne pas différer de le donner aux fidèles. Je me recommande, monsieur, à vos saints sacrifices, afin que je puisse participer à l'esprit d'un saint qui nous doit servir de modèle. Je suis avec la considération possible, monsieur, entièrement à vous.

† Joseph,
Évêque de Soissons.

17 décembre 1725.

ABRÉGÉ

DE

LA VIE DE M. L'ÉVÊQUE DE BELLEY.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, descendoit de Nicolas Camus, seigneur de Marcilly, par Jean Camus, son arrière-petit-fils, seigneur de Saint-Bonnet, et chef de la branche des seigneurs de ce nom dans le Lyonnois.

Il naquit à Paris en l'année 1582. Son savoir et sa vertu le rendirent digne de l'épiscopat avant l'âge prescrit par les canons pour être élevé à cette dignité. Aussi l'espérance des grands services que rendroit à l'Église un prélat de son mérite, ne permit pas d'attendre qu'il eût l'âge de vingt-sept ans; et il n'en avoit pas vingt-six accomplis lorsque le roi Henri IV le nomma à l'évêché de Belley (1). Le pape accorda la dispense dont il avoit besoin; et le 31 août 1609 il fut sacré dans la cathédrale de cette ville par les mains de S. François de Sales.

Il remplit aussitôt tous ses devoirs avec une exactitude entière. Il instruisoit lui-même les peuples, il s'employoit à la conversion des pécheurs et des hérétiques; il étoit attentif à tous les besoins, et toujours en action pour les soulager, gouvernant avec une sagesse et une droiture qui lui attiroient l'affection des siens et l'estime de tout le monde.

Comme il étoit d'un grand travail et d'une morale très-exacte, la fainéantise et les sentiments relâchés de quelques religieux irritèrent son zèle; et jamais il ne manqua l'occasion de déclamer et d'écrire contre eux. Le gros ouvrage qu'il composa, et qui est intitulé *Des Moines*, fait connoître combien il étoit touché des désordres que causoit la morale aisée de ces religieux. Il ne pouvoit se calmer là-dessus; et il n'auroit pas cessé de leur faire la guerre dans ses sermons comme dans ses écrits, si le cardinal de Richelieu, pressé par les vives sollicitations qu'on lui fit en leur faveur, n'avoit tiré parole du prélat qu'il les laisseroit en repos. On prétend que le cardinal, en lui parlant de la véhémence avec laquelle il s'élevoit à tout propos contre ces réguliers, lui dit que sans ce défaut il seroit un évêque accompli; ajoutant que s'il étoit pape il le canoniseroit. Monseigneur, répondit l'évêque de Belley, si cela étoit, nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons.

Il écrivoit avec une facilité merveilleuse; mais il écrivoit trop pour le faire avec exactitude. Le nombre des ouvrages de controverse, de morale, de spiritualité, qu'il a composés, est étonnant. Son style, qui étoit dans le goût du temps, plaisoit extrêmement. Il entassoit pourtant un peu les métaphores les unes sur les autres; mais, comme elles étoient hardies, elles faisoient plaisir; et le grand nombre de choses que présentoient l'abondance et la variété des images, occupoit toujours agréablement et utilement le lecteur.

Du temps de l'évêque de Belley, on donna beaucoup dans les romans; et ce fut celui qui a pour titre *Astrée* qui fit naître le grand goût où l'on étoit pour cette sorte d'ouvrage. Les traits de morale répandus dans la longue suite de ce roman, en faisoient comme le corps; et la délicatesse des passions, exprimées avec un art séduisant, en faisoit toute l'ame.

La manière intéressante dont la passion feinte étoit décrite rendoit le cœur susceptible d'une passion réelle. Un attachement immodéré étoit revêtu de toutes les circonstances qui sembloient le rendre légitime; et cet attachement, qui avoit la créature pour objet fixe et unique, étoit, dès là même, un dérangement à détester. On lisoit des préceptes pour éviter le dérèglement du cœur; et la peinture des actions qui occasionoient les préceptes causoit elle-même ce dérèglement. En un mot, le dégoût des vérités de l'Évangile et des choses de Dieu étoit la suite nécessaire de l'avidité avec laquelle on se repaissoit de ces pernicieuses fictions.

L'évêque de Belley, touché jusqu'au fond du cœur des maux que causoit une lecture qui engendroit les passions, qui nourrissoit l'indolence, qui amusoit l'oisiveté, résolut d'y remédier. Il crut que s'il s'élevoit de front contre les romans, la prévention, que l'agrément qu'on y trouvoit, donnoit en faveur de leur utilité prétendue, ne permettroit seulement pas aux personnes qui en étoient entêtées de lire ce qu'il auroit écrit pour en montrer l'abus; c'est ce qui lui fit former le dessein de faire tomber ces dangereux ouvrages sans

(1) En 1608.

les attaquer. Pour exécuter ce projet, il profita de la manie même que l'on avoit pour la fiction; et le goût dépravé des malades fut le remède qu'il employa pour les guérir.

Il composa plusieurs histoires, auxquelles il donna un air de vraisemblance qui en auroit fait passer le sujet pour être réel, si elles n'eussent pas été données comme des fictions. Il les fit rouler sur des intrigues ingénieusement concertées et adroitement conduites. Les incidents inopinés surprenoient agréablement le lecteur, sans lui faire perdre de vue ceux qui l'avoient déjà mis dans l'impatience de voir un dénouement. Mais en peignant la galanterie, qui est si expressément défendue par l'apôtre S. Paul, il employoit des couleurs qui en inspiroient du mépris et de l'aversion; de sorte que les charmes de la fable ne servant qu'à rendre sensibles ceux de la vérité, le lecteur étoit agréablement conduit à quelque chose de solide et d'utile, et, par ce moyen, revenoit de l'attachement qu'il avoit à ces lectures vides, dont il ne pouvoit s'empêcher de convenir que le moindre mal étoit la perte d'un temps qu'on sait être le plus précieux de tous les biens.

Les différents caractères, qui font le mérite des héros de roman, étoient blâmés en ceux qui faisoient le sujet des histoires qu'avoit composées le pieux auteur; et les maximes chrétiennes, sur lesquelles le blâme étoit appuyé, étoient exposées d'une manière simple et convaincante. Les catastrophes, qu'il faisoit toujours envisager comme la suite d'une aveugle passion, en inspiroient du dégoût et de l'éloignement; et ces catastrophes donnoient occasion de reconnoître la tyrannie d'une passion qui faisoit payer bien cher des plaisirs qui n'avoient jamais été goûtés. Enfin on voyoit les personnes, désabusées du monde, se retirer volontairement en des monastères, pour y réparer, par un dévouement parfait de leur cœur à Dieu, l'injure qu'elles lui avoient faite en donnant à la créature un attachement qu'elles ne devoient qu'à lui seul.

Ces livres passèrent dans les mains de tout le monde : ils furent lus, ils furent goûtés; et le fruit que les lecteurs en retirèrent fut de se convaincre que Dieu étant le souverain bien, tout autre amour que celui dont il est l'objet ou la fin, est aussi contraire au bonheur de l'homme, qu'opposé à toutes les lois de la justice.

L'étendue du zèle de ce grand prélat n'affoiblissoit point son ardeur; et l'attention qu'il avoit à tout ce qui pouvoit contribuer au salut des fidèles en général, ne le déroboit point à l'application avec laquelle il travailloit pour le peuple qui étoit particulièrement confié à ses soins. Après avoir établi dans son diocèse l'ordre et la paix qui sont le fruit de la connaissance et de l'observation des devoirs de la religion; après avoir formé un clergé que la science et la piété rendoient florissant, il crut que, pour affermir le bien que Dieu avoit opéré par son ministère, il devoit établir dans la ville épiscopale une communauté d'hommes religieux, qui, joignant les travaux de la pénitence à ceux du ministère évangélique, et produisant de temps à autre, par leur exemple, les vertus qu'ils pratiquoient dans la retraite, pussent, dans le besoin, venir au secours du clergé et du peuple. Il le fit en donnant (1) à Belley une maison aux capucins; et comme il étoit trop lié de cœur avec S. François de Sales pour n'avoir pas avec lui le même esprit; comme il connoissoit de quelle utilité seroit dans l'Église l'ordre naissant de la Visitation, il fonda (2) dans la même ville un monastère de cet ordre.

Quoique l'assiduité avec laquelle il s'employoit pour la sanctification des peuples, ne fît aucune diversion au soin qu'il se donnoit pour la sienne propre, il crut cependant qu'après avoir rendu à son troupeau tout ce que ce troupeau étoit en droit d'exiger de lui, il devoit se mettre dans une situation où il n'auroit qu'à vaquer à l'affaire de son salut. Il songea à se donner un successeur qui fût digne de l'épiscopat, et ce fût Jean de Passelaigue sur qui il jeta les yeux (3) Il obtint en sa faveur l'agrément du roi; et, après avoir fait démission de son évêché, il se retira en l'abbaye d'Aunay, de l'ordre de Cîteaux, pour pratiquer, dans le calme de la solitude, toutes les vertus à l'exercice desquelles le mouvement attaché aux fonctions pastorales ne lui avoit pas permis de se donner entièrement.

Cette abbaye que le roi lui donna, en recevant la démission de l'évêché de Belley, est située en Normandie. François de Harlay, archevêque de Rouen, crut que la Providence lui envoyoit, en la personne de ce grand évêque, un puissant secours pour l'aider à soutenir le poids du gouvernement de son diocèse; et le saint évêque, qui ne s'étoit point défait de son zèle en se défaisant de son siége épiscopal, fut persuadé que Dieu, par la bouche de l'archevêque, demandoit de lui qu'il reprît de nouveau le travail. Il se rendit à la proposition que lui fit François de Harlay, de l'associer à sa sollicitude pastorale; et l'évêque, qui venoit de conduire en chef une église dont il n'avoit à rendre compte qu'à Dieu seul, ne fit aucune difficulté de se charger une seconde fois du fardeau de l'épiscopat, en qualité de vicaire-général de l'archevêque de Rouen; renonçant, comme S. Paul, à sa liberté, pour devenir serviteur de tous, afin de

(1) En 1620.—(2) En 1622.—(3) En 1629.

gagner plus de personnes à Jésus-Christ (1). Tant il est vrai, ce que dit le même apôtre, que la charité n'est point dédaigneuse, et qu'elle ne cherche que les intérêts du prochain (2).

L'ancien évêque de Belley travailla avec tout le succès capable de faire naître de grands regrets dans le cœur des peuples du diocèse qu'il avoit quitté, en même temps que ce succès lui attiroit les bénédictions des fidèles de Rouen. Cependant, tout disposé qu'il fût à continuer ses travaux, s'il eût su que la volonté de Dieu eût été qu'il ne les discontinuât pas, le secret penchant qui, au milieu de ses travaux même, l'emportoit à la retraite, sans pourtant le dégoûter de ses occupations, lui fit croire que cette forte inclination venoit de Dieu; et il le remercia de ce qu'après lui avoir fait l'honneur de le charger de la conduite de son troupeau, il lui faisoit la grace de l'attirer dans la solitude pour lui procurer le moyen de faire pénitence des fautes qu'il pouvoit avoir commises, et d'obtenir de lui miséricorde quand il rendroit compte de son administration.

Il prit donc le parti de se retirer pour toujours; et, afin de se dédommager, autant qu'il le pourroit, de la consolation dont il seroit privé, en ne travaillant plus au dehors pour l'utilité des fidèles, il voulut avoir celle de passer le reste de ses jours avec les pauvres. Il vint à Paris, et ce fut l'hôpital des Incurables qu'il choisit pour le lieu de sa demeure. Cependant la résolution qu'il avoit prise de ne plus se donner qu'aux exercices qui ne le demandoient point au dehors, n'empêcha pas que le roi, informé des grands biens que ce pieux évêque étoit encore en état de faire dans un diocèse dont il seroit chargé, ne le nommât à l'évêché d'Arras.

Le zélé prélat, toujours prêt à rendre service à l'Église et à suivre la volonté de Dieu, tout opposée qu'elle parût au dessein qu'il avoit déjà commencé d'exécuter, crut la reconnoître dans une nomination où il n'avoit aucune part. Il accepta l'évêché. Mais il parut bien que le Seigneur ne l'avoit mis dans la situation où il étoit que pour lui donner la consolation d'y finir ses jours; car, avant que les bulles pour cet évêché fussent venues de Rome, il mourut dans le lieu de sa retraite, le 26 avril 1632, dans la soixante-dixième année de son âge. Il avoit souhaité que son corps fût inhumé dans l'église de l'hôpital des Incurables : sa volonté fut exécutée.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, fut un des plus saints prélats de l'Église de France. Il avoit beaucoup d'esprit dans un corps très-pénitent, le cœur brûlant d'amour pour Dieu, et de zèle pour le salut du prochain. La grandeur et la piété de ses sentiments se font admirer dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, et en particulier dans les Lettres qu'il écrivit à S. François de Sales, son intime ami; lettres qui, comme celles que ce saint prélat lui écrivit, sont dignes des évêques des premiers siècles.

(1) I. Cor. IX, 19.
(2) I. Cor. XIII, 5.

APPROBATION

DE M. VIVANT,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE, CHANCELIER DE L'ÉGLISE ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, CHANOINE DE LADITE ÉGLISE, ET VICAIRE-GÉNÉRAL DE S. E. MGR. LE CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Ce n'est ni aux sentiments ni aux paroles de S. François de Sales, qui sont comme l'ame de ce livre, ni aux réflexions du célèbre M. Camus, évêque de Belley, qui en sont comme le corps, que je compte donner mon approbation. Cet ouvrage est un de ces livres autorisés, dans lesquels il n'y a rien que de respectable; à la lecture desquels la vraie piété apporte cette sage intelligence qui découvre la vérité et la saine doctrine, sous les expressions mêmes (si quelqu'une s'y rencontroit) dont quelques faux spirituels auroient pu abuser. Le nom de ce livre en fait l'éloge; et l'approbation que je donne est au dessein qu'on a pris de le donner de nouveau au public, au discernement apporté dans le retranchement de plusieurs, tant répétitions que mélanges de passages latins et citations d'auteurs profanes que le goût d'à-présent éloigne des livres de piété; et à la fidélité avec laquelle on y a non-seulement conservé le même sens dans le changement de quelques expressions usées, mais encore renfermé dans ce seul volume (auquel on a réduit les six de la première édition) tout ce qui étoit essentiel à l'ouvrage, tout ce qui en fondoit le titre, tout ce qui

étoit de S. François de Sales. On a ajouté au livre de M. de Belley quelques autres pièces, dans lesquelles on connoîtra et on sentira aisément l'esprit d'un saint que Dieu a suscité dans ces derniers temps, pour retirer plusieurs de l'iniquité, pour enseigner à tous la piété, pour conduire à la véritable et solide perfection les ames que Dieu y appelle. Je juge que la lecture de ce livre sera utile aux fidèles, et qu'elle ne peut pas leur être trop recommandée. A Paris, en l'archevêché, le dernier jour d'août 1726.

F. VIVANT,
Chanoine, chancelier de Paris,
vicaire-général.

APPROBATION

DE M. LÉGER,

DOCTEUR DE SORBONNE, CHANOINE DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS, ET ABBÉ DE BELOZANNE.

L'ouvrage que l'on se propose de donner à l'Église, sous ce titre, *l'Esprit de S. François de Sales*, en nous représentant l'esprit de ce saint évêque, nous représente celui de Dieu même. *Dieu est esprit*, dit l'Évangile : *il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité* (1). Les saintes maximes de S. François de Sales, qui étoient dispersées dans plusieurs livres, sont ramassées dans celui-ci, et arrangées sous un point de vue à portée des grands et des petits. C'est le lait des enfants et le pain des forts. La simplicité du style, et l'usage des comparaisons les plus communes, ne diminuent rien de la grandeur et de la beauté des sentiments. Il n'est pas possible qu'on lise ce précieux recueil avec l'attention qu'il mérite, sans que l'on ne ressente quelque goût de cette douceur céleste que le Saint-Esprit répand dans les cœurs. Lorsque l'on entend ces paroles de grace, la vérité s'insinue dans l'ame comme une liqueur précieuse, l'on se sent touché des mouvements d'une piété aussi tendre qu'elle est solide, jusqu'à répandre des larmes (1). C'est le témoignage que nous nous croyons obligé de rendre au public.

LÉGER,
Abbé de Belozanne.

A Paris, ce 10 septembre 1726.

(1) Joan. IV, 24.

(1) Eliquabatur veritas in cor meum, æstuabat indè affectus pietatis, et currebant lacrymæ. (S. Aug., liv. II *Conf.*, c. IV.)

APPROBATIONS

DE M. LEULLIER,

DOCTEUR DE SORBONNE, GRAND-MAITRE DU COLLÉGE DU CARDINAL LEMOINE.

J'ai lu, par l'ordre de monseigneur le garde des sceaux, les ouvrages ci-dessous intitulés : *L'Esprit de S. François de Sales, évêque et prince de Genève, recueilli de divers écrits de M. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley; avec l'abrégé de la vie de S. François de Sales; la règle de vie que ce saint se proposa étudiant en droit à Padoue; la lettre de madame de Chantal; la lettre du clergé au pape Urbain VIII; et la bulle de sa canonisation par Alexandre VII.* Je crois que le public, dont la mémoire pour ce grand saint est encore toute récente, ne sera pas fâché de voir toutes ces pièces, qui ne contribueront pas peu à augmenter la dévotion envers un si grand saint. A Paris, le 27 juillet 1726.

C. LEULLIER.

J'ai lu, par l'ordre de monseigneur le garde des sceaux, *la Lettre de l'assemblée générale du clergé de France au pape, du 19 août 1625; et la bulle de N. S. P. le pape Alexandre VII, d'heureuse mémoire, pour la canonisation de S. François de Sales*, l'une et l'autre latine et le françois. Ces deux monuments de notre histoire ecclésiastique méritoient bien qu'une plume aussi fidèle et aussi élégante que celle du traducteur, les reproduisît en notre langue, pour l'édification des peuples et pour la gloire d'un saint dont le nom et les vertus seront éternellement chers à la France. A Paris, le 3 novembre 1726.

C. LEULLIER.

ESPRIT
DE S. FRANÇOIS DE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la vérité charitable.

En parlant de la correction fraternelle, notre bienheureux François m'a souvent fait une remarquable leçon; je dis souvent, parce qu'il me l'a répétée et inculquée plusieurs fois, pour la graver puissamment en ma mémoire.

Cette maxime excellente pourra être utile à toute sorte de personnes, mais surtout à celles qui gouvernent et qui ont quelque intendance sur les autres. « La vérité, disoit-il, qui n'est pas chari-« table, procède d'une charité qui n'est pas vé-« ritable. » Parole fidèle, digne d'être bien reçue et soigneusement méditée.

Il avoit appris par de fidèles rapports de témoins oculaires et auriculaires, que quand je commençai à exercer la charge épiscopale, je pratiquois en mes visites un zèle amer, immodéré; et, pour parler plus clairement, qui étoit vraiment indiscret et sans science, et faisois en cet esprit des répréhensions âpres, rudes et accompagnées de paroles dures.

Il me prit un jour fort à propos, et selon sa prudence, sa discrétion et son adresse, qui n'étoient pas moins admirables que sa douceur, il m'insinua dans l'esprit cette parole dorée, qui depuis y est demeurée empreinte si fortement, que jamais elle n'en est sortie.

Sans doute que les personnes qui sont en charge, et obligées par leur condition de corriger ceux qui sont répréhensibles, quand elles disent des vérités de dure digestion, doivent les cuire à un feu si ardent de charité et de dilection, que toute âpreté en soit ôtée, autrement ce sera un fruit mal mûr, qui donnera plutôt des tranchées qu'une bonne et solide nourriture.

Et c'est une marque fort évidente que la charité du cœur n'est pas véritable, quand la parole de vérité que la langue profère n'est pas assaisonnée de charité.

CHAPITRE II.

Comment on connoît si la vérité procède de la charité.

Je demandois un jour à notre bienheureux à quoi l'on pouvoit connoître si la correction procédoit de la charité.

Il me répondit avec une solidité de jugement qui servoit de guide à toutes ses actions, et de flambeau à toutes ses paroles : « La vérité pro-« cède de la charité, lorsqu'on ne dit cette vérité « que pour l'amour de Dieu, et pour le bien de « celui qui est repris (1) : » réponse notable, et qui touche le vrai but et la dernière fin de toutes nos actions; parce que la charité, entre toutes les marques qui la distinguent des autres vertus, a cela de propre de ne point chercher ses propres intérêts (2).

Toutes les autres vertus se terminent à leurs propres sujets, et n'ont pour fin que le bien de la créature : la seule charité, ainsi que l'apôtre nous l'apprend, ne recherche que le bien de l'objet souverainement aimé (qui est Dieu), et de ce qui a rapport à lui en dernière fin.

C'est pourquoi, si celui qui reprend un autre, à quelqu'autre fin que l'honneur de Dieu et le bonheur éternel de celui qui est repris, en tant que par la correction de sa faute la gloire de Dieu est avancée; sans doute que cette vérité ne sortira point de l'esprit de charité, mais de quelque autre source.

Il vaut mieux taire une vérité, que de la dire de mauvaise grace; autrement c'est présenter une bonne viande, mais mal apprêtée, et donner une médecine à contre-temps. Ne sera-ce donc point

(1) Ideò debemus amando corripere, non nocendi aviditate, sed studio corrigendi. ... Si amore tui id facis, nihil facis. Si amore illius facis, optimè facis. (S. Aug., serm. 82; alias 16, de Verbis Domini, c. 3.)

(2) I. Cor. XIII, 5.

la retenir prisonnière en injustice? Non certes, mais ce seroit la produire avec injustice; parce que la vraie justice de la vérité, et la vérité de la justice, est en la charité. Le silence judicieux est toujours meilleur qu'une vérité non charitable.

CHAPITRE III.

Autre marque de la vérité procédant de la charité.

Demandant à notre bienheureux une autre marque pour reconnoître quand la correction seroit animée de charité; comme il avoit le cœur tout confit dans la mansuétude, il me répliqua, selon l'esprit du grand apôtre : Quand elle est faite *en esprit de douceur* (1). La douceur, à dire le vrai, est la grande amie de la charité et sa compagne inséparable. C'est ce que S. Paul veut dire, quand il l'appelle *bénigne, et qui souffre et endure tout* (2).

Dieu, qui est charité, conduit les doux en ses jugements, et enseigne ses voies aux débonnaires (3). Son esprit n'est ni dans le tourbillon, ni dans l'orage, ni dans la tempête, ni dans le bruit de plusieurs eaux, mais dans un petit vent gracieux, dans un zéphir agréable (4). *La douceur est-elle survenue*, dit le prophète, *nous voilà corrigés* (5).

Il conseilloit d'imiter le bon Samaritain, qui versa l'huile et le vin dans les plaies du pauvre blessé. Son mot ordinaire étoit qu'aux bonnes salades il falloit plus d'huile que de vinaigre, ni de sel.

Voici un autre de ses mots, fort mémorable sur ce sujet, et qu'il m'a dit plusieurs fois : Soyez toujours le plus doux que vous pourrez, et vous souvenez que l'on attire plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec cent barils de vinaigre; s'il faut pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur : jamais trop de sucre ne gâta de sauce.

L'esprit humain est ainsi fait; il se cabre contre la rigueur; par la suavité il se rend pliable à tout. La parole douce amortit la colère, comme l'eau éteint le feu (6). Par la bénignité, il n'y a terre si ingrate qui ne porte du fruit. Dire des vérités avec douceur, c'est jeter des charbons ardents au visage, ou plutôt des roses. Le moyen de se fâcher contre celui qui ne combat contre nous qu'avec des perles et des diamants!

Il n'y a rien de si amer que la noix verte : confite, il n'y a rien de plus doux, ni de plus stomacal. La répréhension est âpre de sa nature : confite dans la douceur, et cuite au feu de la charité, elle est toute cordiale, toute aimable et toute délicieuse.

Mais, lui répliquai-je, la vérité est toujours vérité de quelque façon qu'on la dise, et de quelque façon qu'on la prenne : je m'armois du trait de S. Paul à Timothée : *Prêchez la parole, pressez à temps, à contre-temps, reprenez; conjurez en toute patience et doctrine* (1).

Il me repartit : Le nerf de cette leçon apostolique consiste en ces deux mots, *en toute patience et doctrine*. La doctrine signifie la vérité, et cette vérité doit être dite avec patience; c'est-à-dire, qu'il en faut supporter le rebut, et ne s'imaginer pas qu'elle doive être reçue toujours avec applaudissement; parce que si le Fils de Dieu est en butte à la contradiction, sa doctrine, qui est celle de la vérité, doit être marquée au même sceau.

Tout homme qui veut enseigner aux autres les voies de la justice, doit se résoudre à souffrir leurs inégalités et injustices, et à recevoir leur ingratitude pour son salaire.

CHAPITRE IV.

De la charité et chasteté.

Au commencement de mon épiscopat je me plaignois à notre bienheureux de deux vertus qui se combattoient dans mon cœur.

Il me demanda, avec cette grace qui lui étoit si naturelle, quelles elles étoient? Je lui dis que c'étoient la charité et la chasteté. Celle-là, comme forte et robuste, ne redoute rien, et porte avec courage à de grandes entreprises pour la louange de la gloire de Dieu. C'est elle qui peut tout avec Dieu, de qui elle est inséparable, et qui brave la mort, la faim, la soif, la nudité, la persécution, le glaive, le passé, le présent, l'avenir, les anges, les hommes, les prisons, les supplices (2); en un mot, toutes les créatures, parce qu'elle est plus forte que la mort, et plus âpre au combat que l'enfer (3).

C'est elle qui est patiente, douce; qui croit, espère, endure tout, sans chercher son propre intérêt, et qui ne se soucie pas de déplaire aux hommes, pourvu qu'elle plaise à son bien-aimé, et lui offre des hosties vivantes, saintes et agréables à ses yeux divins; entreprenante, forte, courageuse, déterminée, hardie (4).

L'autre, au contraire, est une vertu tendre et délicate, ombrageuse, timide, tremblante, qui a peur de tout, qui transit au moindre bruit, qui

(1) Galat. VI, 1.—(2) I. Cor. XIII, 4; Psal. XXIV, 9.— (3) III. Reg. XIX, 11 et 12.— (4) Ps. LXXXIX, 10.— (5) Luc. X, 34.— (6) Eccl., VI, 5.

(1) II. Tim. IV, 2.— (2) Rom. VIII, 35.—(3) Cant. VIII, 6. — (4) I Cor., XIII, 4.

appréhende toutes les rencontres, et qui s'effraie de tout.

Le moindre regard l'épouvante, fût-ce un Job même, qui avoit fait un pacte si étroit avec ses yeux (1) ; une légère parole l'inquiète; les bonnes odeurs lui sont suspectes ; les meilleures viandes lui semblent des piéges ; les ris lui sont des dissolutions ; les compagnies des embûches ; la lecture des livres divertissants un écueil ; enfin elle marche toujours comme la renommée, toute couverte d'yeux et d'oreilles, et comme celui qui porte beaucoup d'or et de diamants au travers d'une forêt renommée pour les brigandages, qui se cache au moindre bruit, pensant toujours avoir les voleurs à ses trousses.

La charité presse de secourir le prochain sain et malade, pauvre et riche, jeune et vieux, sans avoir égard ni à l'âge, ni au sexe, ni à la condition ; ne regardant que Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu. La chasteté, au contraire, sait qu'elle porte un trésor inestimable dans un vase de terre, et que ce trésor peut périr par différentes tentations. Que faire à cette perplexité, et comment accorder ces deux vertus ?

Voici la réponse de notre oracle, réponse toute céleste et toute angélique : Il faut, me dit-il, distinguer soigneusement les personnes établies en dignité, et qui ont charge des autres, de celles qui sont dans une vie privée, et qui n'ont soin que d'elles-mêmes. Celles-là doivent donner leur chasteté en garde à leur charité, et si leur charité est véritable, elle leur en rendra bon compte, et servira à celle-ci de muraille et d'avant-mur ; mais les personnes particulières feront mieux de donner leur charité en garde à leur chasteté, et de marcher fort réservées et resserrées.

La raison de cela est que les supérieurs sont obligés par leur charge de s'exposer aux dangers inséparables des occasions ; à quoi ils sont assistés par la grace, d'autant qu'ils ne tentent point Dieu par témérité ; ce que possible les autres feroient s'ils s'exposoient aux hasards sans légitime vocation ; étant écrit, que *celui qui aime le péril*, beaucoup plus que celui qui le cherche, *y périra* (2).

CHAPITRE V.

Force de la douceur.

On avoit été contraint de mettre en prison un ecclésiastique de son diocèse, qui étoit vicieux et scandaleux. Après qu'il y eut séjourné quelques jours, il témoigna du repentir ; et avec beaucoup de larmes et de protestations de se corriger, il demanda avec instance de se jeter aux pieds de son saint prélat, qui lui avoit déjà pardonné plusieurs fautes

Les officiers, qui connaissoient la parfaite douceur de l'homme de Dieu, ne pouvoient consentir qu'on le lui menât, sachant que le voir et exciter sa compassion seroit une même chose, quoique ses scandales méritassent une punition exemplaire.

Il arriva néanmoins qu'il obtint, à force de prières, la vue tant désirée de son pasteur, et que la punition exemplaire qu'il méritoit fut convertie en l'acte héroïque et beaucoup plus exemplaire de notre bienheureux, Dieu ayant des ressorts dans sa Providence qui sont cachés à toute prudence humaine.

Étant en la présence de son évêque, il se jette à ses pieds et lui crie miséricorde, protestant à Dieu et à lui qu'il changeroit de vie, et qu'il feroit abonder le bon exemple où le scandale avoit abondé. Le saint évêque se jette aussi à genoux devant ce coupable ; et comme l'autre tout confus lui demandoit qu'il eût pitié de lui : Et moi, lui dit le saint fondant en larmes, je vous demande par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, en laquelle nous espérons, que vous ayez pitié de moi, de tous tant que nous sommes d'ecclésiastiques en ce diocèse, de l'Église, et de toute la religion, que vous ruinez d'honneur par votre vie scandaleuse, qui donne lieu à nos adversaires de blasphémer notre sainte foi.

Je vous demande que vous ayez pitié de vous-même, et de votre ame, que vous perdez pour une éternité. Je vous exhorte, de la part de Jésus-Christ, de vous réconcilier à Dieu par une vraie pénitence.

Je vous en conjure par tout ce qu'il y a de saint et de sacré au ciel et en la terre, par le sang de Jésus-Christ que vous foulez aux pieds, par la bonté de ce Sauveur que vous crucifiez de nouveau, par l'esprit de grace à qui vous faites outrage.

Ces remontrances eurent tant d'efficace (l'esprit de Dieu parlant par la bouche de ce saint pasteur), que, depuis, ce coupable ne retomba plus dans ces désordres, mais devint un exemple de vertu.

CHAPITRE VI.

Patience notable.

Le bienheureux s'étoit rendu caution d'une somme considérable pour un gentilhomme qui lui étoit ami et allié. Au terme convenu, le créancier presse le bon évêque pour être payé, lequel lui remontre, avec toute la douceur possible, que

(1) Job. xxxi, 1.— (2) Eccli. iii, 27.

le gentilhomme avoit vaillant cent fois plus que la somme qui lui étoit due ; qu'étant assuré du principal il n'étoit pas difficile d'avoir satisfaction de l'intérêt ; que le débiteur étant à l'armée au service du prince, il ne pouvoit pas quitter pour venir lui donner contentement, et le conjura d'avoir un peu de patience.

Le créancier, soit qu'il fût pressé, soit qu'il fût de mauvaise humeur, ne se contente point de ces excuses si justes et si raisonnables, mais demande, redemande, à temps, à contre-temps, crie, tempête, et fait raisonner ses plaintes partout.

Le bienheureux ne lui demande que le temps d'avoir des nouvelles du gentilhomme, pour lui donner toute satisfaction. L'autre ne veut point attendre ce délai, usant de termes âpres et de reproches indécents.

Le bienheureux lui dit, avec une mansuétude incroyable : Monsieur, je suis votre pasteur, auriez-vous bien le courage, au lieu de me nourrir comme mon ouaille, de m'ôter le pain de la bouche ? Vous savez que je suis réduit à l'étroit, et que je n'ai que justement et petitement ce qu'il faut pour mon entretien : je n'eus jamais devant moi la somme que vous me demandez, et que j'ai néanmoins cautionnée par charité : me voulez-vous discuter avant le principal débiteur ? J'ai quelque patrimoine, je vous l'abandonne ; voilà mes meubles, mettez-les sur le carreau, vendez-les ; je me remets à votre volonté. Je vous demande seulement que vous m'aimiez pour Dieu, et que vous ne l'offensiez point par colère, par haine ou par scandale ; si cela est, me voilà content.

L'autre répondit que toutes ces paroles n'étoient que fumée et eau bénite de cour. Enfin il tonne sans néanmoins étonner l'homme de Dieu ; il vomit mille injures que le bienheureux accueilloit comme des bénédictions, et comme s'il lui eût jeté des perles et des roses au visage ; touché néanmoins d'une douleur intérieure de cœur de voir Dieu si outrageusement offensé, pour trancher donc d'un revers tant d'offenses, et ne point faire de sa patience une planche à tant de péchés, il lui dit avec une sérénité merveilleuse : Monsieur, mon indiscrète caution est cause de votre colère ; je m'en vais faire toutes les diligences possibles pour vous donner contentement ; mais après tout je veux bien que vous sachiez que, quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderois de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde.

L'autre se retire tout confus, quoiqu'il murmurât entre ses dents, disant assez intelligiblement des paroles choquantes. Le bienheureux avertit le gentilhomme, qui vint en diligence, et délivra le bienheureux par un prompt paiement de cet injurieux créancier, lequel, plein de honte et de confusion, vint trouver le bienheureux, et lui demander mille pardons. Il le reçut à bras ouverts, et l'aima depuis avec des tendresses particulières, l'appelant son ami reconquis.

CHAPITRE VII.

Son adresse à excuser le prochain.

Je me plaignois à notre bienheureux de quelques petits gentilshommes de campagne, qui, étant pauvres comme Job, faisoient les grands seigneurs, ne parlant que de leur noblesse et des hauts faits de leurs ancêtres.

Il me repartit avec une grace merveilleuse : Que voulez-vous ? que ces pauvres gens soient doublement pauvres? Au moins, s'ils sont riches d'honneur, ils pensent d'autant moins à leur pauvreté, et font comme ce jeune Athénien qui dans sa folie se tenoit pour le plus riche de son pays, et étant guéri de sa foiblesse d'esprit par le soin de ses amis, les fit appeler en justice, pour se voir condamner à lui rendre son agréable rêverie.

Que voulez-vous? c'est le propre de la noblesse d'avoir contre mauvaise fortune bon cœur. Elle est généreuse comme la palme qui se relance contre son faix. Plût à Dieu qu'ils n'eussent point de plus grands défauts ! c'est de ces malheureux et détestables duels qu'il se faut plaindre, et dit cela en soupirant.

Un jour, comme on parloit devant lui avec de grandes exclamations, et même avec des invectives véhémentes, d'une faute extrêmement scandaleuse, quoiqu'elle fût d'infirmité, commise par une personne de communauté, il ne disoit autre chose, sinon : *Misère humaine, misère humaine.* Une autre fois : *Oh! que nous sommes environnés d'infirmités ;* une autre fois : *Que pouvons-nous faire de nous-mêmes que faillir ?* une autre fois : *Nous ferions peut-être pire, si Dieu ne nous tenoit pas la main droite, et ne nous conduisoit en sa volonté.*

A la fin, comme l'on pressoit cette chute avec des exagérations aiguës et piquantes, il s'écria : « O la bienheureuse faute ! qu'elle sera cause d'un « grand bien! Cette ame étoit perdue avec plu« sieurs autres, si elle ne se fût perdue ; sa perte « sera son gain et l'avantage de plusieurs autres! » Quelques-uns méprisèrent cette prédiction.

Néanmoins l'événement la fit trouver véritable; car la confusion de la pécheresse donna de la gloire à Dieu, non seulement par sa conversion, qui fut signalée, mais par celle qu'elle in-

spira par son exemple à toute la communauté qui étoit fort déréglée.

CHAPITRE VIII.

De la répréhension.

Ce cher père me reprenoit souvent de mes défauts, et puis me disoit : J'entends que vous me sachiez beaucoup de gré de cela ; car ce sont là les plus grands témoignages d'amitié que je vous puisse rendre ; et je connoîtrois à cela si vous m'aimiez bien, si vous vouliez me rendre le réciproque ; mais je n'aperçois en vous que froideur de ce côté-là : vous êtes trop circonspect ; l'amour a le bandeau sur les yeux ; il ne regarde pas à tant de circonstances ; il va de front et sans tant de réflexion.

Parce que je vous aime extrêmement, je ne puis souffrir en vous la moindre imperfection. Je voudrois que mon fils fût tel que S. Paul désiroit son Timothée, irrépréhensible. Des mouches en un autre que je n'aimerois pas tant, me sont des éléphants en vous que j'aime en vérité, et comme Dieu sait.

Le chirurgien ne seroit-il pas à blâmer, et plutôt impitoyable que pitoyable, qui laisseroit périr un homme pour n'avoir pas le courage de panser sa plaie? Un coup de langue donné bien à propos est aussi utile quelquefois pour la sainteté d'une ame, qu'un coup de lancette donné comme il faut pour la santé du corps. Il ne faut qu'une saignée faite à propos pour redonner la vie, et qu'une répréhension faite aussi à propos pour sauver une ame de la mort éternelle.

CHAPITRE IX.

Sa charité envers les ecclésiastiques.

Un ecclésiastique de son diocèse avoit été mis en prison pour quelque scandale. Le bienheureux fut prié avec instance par ses officiers d'en laisser faire la correction selon les lois. Il lia donc les mains à sa douceur, et les laissa faire. Outre les pénitences qu'on lui fit faire avant que de sortir de prison, il fut interdit pour six mois des fonctions ecclésiastiques. Tant s'en faut que tout cela le corrigeât, qu'au contraire, devenant plus mauvais, on fut contraint de le priver de son bénéfice, et de le bannir du diocèse. Étant en prison, il n'y avoit rien de si traitable, de si humilié et de si repentant en apparence : il pleuroit, il prioit, il promettoit, il protestoit. Quand on parla de lui ôter son bénéfice, il feignit de vouloir mieux faire ; mais, après avoir trompé tant de fois la justice, il trouva fermée la porte de la miséricorde.

Un autre ecclésiastique, quelques années après, fut aussi emprisonné pour des fautes qui n'étoient pas moindres. Les officiers voulurent le traiter de la même façon, et empêcher qu'il n'eût recours à la pitié du bienheureux François, son évêque, qu'il réclamoit à toute heure, se disant tout prêt de se démettre de sa charge, pourvu que ce fût à ses pieds, se promettant qu'il pourroit lire dans ses yeux la sincérité de son repentir. Le bienheureux commande qu'on le lui amène. Les officiers s'y opposent. Hé bien, leur dit-il, si vous lui défendez de paroître devant moi, vous ne me défendrez pas de paroître devant lui. Vous ne voulez pas qu'il sorte de prison ; trouvez bon que j'y entre avec lui, et que je sois compagnon de sa captivité. Encore faut-il consoler ce pauvre frère qui nous réclame. Je vous promets qu'il ne sortira que de votre consentement.

Il va le voir en la prison, accompagné de ses officiers. Il n'eut pas plus tôt aperçu ce pauvre homme à ses pieds, qu'il tomba tout couvert de larmes sur son visage, l'embrassa, et le baisa très-amoureusement ; et se retournant vers ses officiers : Est-il possible, leur dit-il, que vous ne voyiez pas que Dieu a déjà pardonné à cet homme? Y a-t-il quelque condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ? Si Dieu le justifie, qui le condamnera? Certes, je sais bien que ce ne sera pas moi. Allez, mon frère, dit-il au coupable, allez en paix, et ne péchez plus ; je connois que vous êtes vraiment repentant.

Les officiers lui disent que c'est un hypocrite ; que l'autre, que l'on avoit été contraint de déposer, donnoit bien d'autres signes de pénitence que celui-ci.

Possible, repartit le saint, se fût-il vraiment converti, si vous l'eussiez traité avec douceur. Prenez garde qu'un jour son ame ne vous soit redemandée. Pour moi, s'il vous plaît de me recevoir caution pour celui-ci, j'y consens. J'estime certainement qu'il est touché comme il faut, et s'il me trompe, il se fera plus de tort qu'à moi.

Le coupable, fondant en pleurs, demande qu'on lui impose telle pénitence que l'on voudra dans la prison ; qu'il est prêt à tout, sa douleur le persécutant plus que toutes les pénitences qu'on pourroit lui imposer ; qu'il se démettra librement de son bénéfice, si monseigneur le juge à propos.

J'en serois bien marri, reprit le bienheureux, d'autant que j'espère que comme le clocher tombant a écrasé l'Église par son scandale, il l'ornera désormais étant remis sur pied.

Les officiers se rendent, les prisons sont ouvertes. Après un mois de suspension *à divinis*, il

rentre dans l'exercice de sa charge, en laquelle il donna depuis une si bonne odeur en Jésus-Christ, que la prédiction du saint se trouva véritable.

Comme on parloit un jour, en sa présence, de la perversion de l'un et de la conversion de l'autre, il dit cette mémorable parole : « Il vaut « mieux faire des pénitents par la douceur, que « des hypocrites par la sévérité. »

CHAPITRE X.

Son talent pour encourager.

L'an 1608, je fus nommé à l'évêché de Belley par le grand Henri, et l'an 1609, je fus sacré, le 30 août, dans l'église cathédrale de Belley par notre bienheureux, ayant obtenu dispense d'âge, parce que je n'avois alors que vingt-cinq ans ; dispense qui me fut accordée par le pape, à cause des besoins de cette église, destituée d'évêque depuis quatre années.

Il me vint, depuis, quelques scrupules sur cette consécration faite avant le temps, que je manifestai à ce bienheureux conducteur de mon ame, qui me consola et fortifia de plusieurs raisons : de la nécessité du diocèse, des témoignages qu'avoient rendus de moi tant de gens de marque et de piété, du jugement du grand Henri, et enfin l'ordre de sa sainteté ; après quoi il ne falloit plus que je regardasse en arrière, mais que je m'étendisse, selon le conseil de l'apôtre, à ce qui étoit devant moi. Vous êtes venu à la vigne, me disoit-il, à la première heure de votre jour ; gardez d'y travailler si lâchement que ceux qui sont arrivés à la dernière ne vous surpassent en travail et en récompense.

Je lui dis un jour : Mon père, quelque vertueux et exemplaire que l'on vous estime, vous n'avez pas laissé de faire cette faute de m'avoir sacré trop tôt.

Il me répondit : Il est vrai certes que j'ai commis ce péché, et j'ai peur que Dieu ne me le pardonne point, car jusqu'à cette heure je n'ai pu m'en repentir. Je vous conjure, par les entrailles de notre commun maître, de vivre de telle sorte que vous ne me donniez point sujet de déplaisir à ce sujet. Voyez-vous, j'ai bien été appelé au sacre d'autres évêques, mais seulement comme assistant ; je n'ai jamais sacré que vous ; vous êtes mon unique ; vous êtes mon apprentissage et mon chef-d'œuvre tout ensemble. Ayons bon courage, Dieu nous aidera. Il est notre aide et notre salut ; que craindrons-nous ? Il est le protecteur de notre vie, que redouterons-nous ?

CHAPITRE XI.

Des paroles d'humilité.

Il ne vouloit point que l'on proférât des paroles d'humilité, si elles ne partoient d'un sentiment très-sincère et véritable. Il disoit que de semblables paroles étoient « la fine fleur, la crême « et l'élixir de l'orgueil le plus délié. Le vrai « humble ne veut point paroître tel, mais l'être. « L'humilité est si délicate qu'elle a peur de son « ombre, et ne peut ouïr nommer son propre « nom, sans courir le risque de se perdre. »

Celui qui se blâme va indirectement à la louange, et fait comme celui qui rame, lequel tourne le dos au lieu où il tend de toutes ses forces.

Il seroit bien fâché que l'on crût le mal qu'il dit de lui, et c'est par orgueil qu'il veut être estimé humble.

CHAPITRE XII.

Sentiments de défiance du bienheureux.

Un jour, le bienheureux fut obligé de passer par la ville de Genève pour aller conférer des affaires de la religion avec M. le baron de Luz, chevalier de l'ordre et lieutenant de roi en Bourgogne, venu exprès par ordre de sa Majesté. Le bienheureux en ce passage s'exposa beaucoup ; et comme je lui en parlai une fois en bonne compagnie, où chacun disoit son jugement là-dessus, il s'accusa lui-même d'imprudence, sans s'excuser sur ses gens, qui en effet l'avoient conduit à ce dangereux pas, s'assurant qu'on n'eût osé l'attaquer ni lui faire du mal.

Il m'arriva de lui dire : Hé bien ! mon père, le pis-aller eût été votre mieux ; quand ce peuple vous eût assommé, d'un confesseur ils eussent fait un martyr.

Que savez-vous, me dit-il, si Dieu m'eût fait cette grace, et m'eût donné la constance nécessaire pour arriver à une telle couronne ?

Je répondis que ma conjecture étoit bien fondée, de penser qu'il eût mieux aimé souffrir mille morts que de renoncer à la foi.

Je sais bien, reprit-il, ce que j'eusse dû faire ; c'est cela même que vous dites ; mais suis-je prophète, pour deviner ce que j'eusse fait ? S. Pierre, patron de l'église de Genève, étoit bien aussi résolu que moi ; vous savez néanmoins ce qu'il fit à la simple voix d'une servante. *Bienheureux celui qui est toujours en crainte* (1) et en défiance de sa propre foiblesse, et qui ne s'appuie point sur lui-même, mettant toute sa confiance en Dieu. Nous

(1) Prov. XXVIII, 14.

pouvons tout quand il nous fortifie; sans lui, rien.

CHAPITRE XIII.

De l'obéissance des supérieurs.

« Mon père, lui dis-je un jour, comment est-il « possible que ceux qui sont en supériorité puis- « sent pratiquer la vertu d'obéissance? »

Il me répondit : Ils le peuvent beaucoup mieux et plus héroïquement que ceux qui sont en sujétion.

Cette réplique m'étonna; et, le priant de me la développer, il me l'expliqua de cette façon.

Ceux qui sont obligés à l'obéissance, ne sont sujets pour l'ordinaire qu'à un supérieur; le commandement duquel ils doivent tellement préférer à tout autre, que même ils ne peuvent pas obéir à un autre sans la permission ou l'agrément de ceux desquels ils sont sujets.

Mais ceux qui sont en supériorité ont leurs coudées plus franches pour obéir plus amplement, et obéir même en commandant; parce que s'ils considèrent que c'est Dieu qui les a mis sur la tête des autres, et qui leur commande de leur commander; s'ils ne commandent que pour obéir au commandement de Dieu, qui ne voit que même leur commandement est un acte d'obéissance?

Cette espèce d'obéissance peut même être pratiquée par les souverains, qui n'ont que Dieu au-dessus d'eux, et qui n'ont que Dieu à qui ils doivent rendre compte de leurs actions.

Ajoutez qu'il n'y a puissance si sublime qui ne reconnoisse même en terre quelque sorte de supériorité, au moins quant au spirituel, à la conduite de son ame et à la direction de sa conscience.

Mais voici un degré bien plus haut d'obéissance, auquel se peuvent élever tous supérieurs : c'est celui que conseille l'apôtre S. Pierre, quand il dit : *Soyez soumis à toute créature pour Jésus-Christ* (1).

C'est par cette obéissance universelle à toute créature, que nous nous faisons tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ. C'est par elle que nous regardons comme supérieures toutes personnes, nous rendant serviteurs de tous pour notre Seigneur.

Aussi ai-je pris garde que quand quelqu'un l'abordoit, jusqu'aux plus petits, il prenoit la contenance d'un inférieur devant son supérieur, ne congédiant personne, ne refusant point de converser, ni de parler, ni d'écouter, et ne donnant le moindre signe d'ennui, d'impatience, ni d'inquiétude, quelque importunité qu'on lui fît, et quelque temps qu'on lui fît perdre.

Son grand mot étoit : « Dieu me veut ainsi, il « veut cela de moi, que me faut-il de plus? Tan- « dis que je fais cette action, je ne suis pas obligé « d'en faire une autre. Notre centre est la très- « sainte volonté de Dieu : hors de là, ce n'est que « trouble et empressement. »

CHAPITRE XIV.

Son attachement à la justice, et son mépris des choses temporelles.

Une personne de distinction s'adressa à notre saint pour en obtenir un monitoire. N'en ayant pas jugé la cause juste, il tâcha par les plus douces paroles et les meilleures raisons de persuader à cette personne de se désister de sa demande.

L'autre, piqué de ce refus, crioit tout haut à l'injustice, sans que le saint lui répliquât autre chose, sinon qu'il étoit marri que sa conscience ne lui permît pas de lui donner satisfaction.

« Je ne suis ami, ajouta-t-il, que jusqu'à l'autel, « et jusqu'où le service de Dieu et la liberté de « ma conscience ne sont point offensés. Deman- « dez-moi ce qui est juste, et vous serez écouté. »

Le demandeur, plus irrité que devant, se pourvoit au sénat de Chambéry, obtient le pouvoir de se pourvoir par monitoire, et le lui fait signifier. A cela l'homme de Dieu se comporta comme un rocher parmi les vagues. Le bienheureux ne fit autre réponse, sinon qu'il avoit son ame à sauver et sa conscience à garder, et qu'il étoit prêt de rendre raison de son déni. L'affaire alla si loin, que l'on fut sur le point de saisir son temporel.

Cet orage étant calmé, comme on lui en parloit, il répondit doucement : « S'ils m'eussent « ôté mon temporel, ils m'eussent fait le plus « grand bien qui me pût jamais arriver, car ils « m'eussent rendu tout spirituel, et en ce cas je « les eusse jugés; car n'est-il pas dit que l'*homme* « *spirituel juge tout, et n'est jugé de personne?* »

L'entretenant une autre fois sur ce sujet, il me dit que ces saisisseurs lui avoient fait grand tort de ne s'emparer pas de son temporel, d'autant que Dieu le lui eût rendu au centuple. « Pensez- « vous, disoit-il, que mes diocésains m'eussent « laissé mourir de faim? je suis certain que « j'eusse été plus en peine de refuser que de « prendre. »

(1) I. Pet. II, 13.

CHAPITRE XV.

Déférence merveilleuse.

Se soumettre aux supérieurs, c'est plutôt justice qu'humilité; puisque la raison veut que nous les reconnoissions pour nos maîtres. Se soumettre à ses égaux, c'est amitié ou civilité, ou bienséance. Se soumettre à ses inférieurs, c'est le vrai point de l'humilité; parce que cette vertu, nous faisant connoître que nous ne sommes rien, nous met sous les pieds de tout le monde.

Notre bienheureux a pratiqué cette humilité en un degré éminent. Il obéissoit à son homme de chambre en ce qui regardoit son coucher et son lever, son habiller et déshabiller, comme s'il eût été le serviteur, et l'autre le maître. Quand il veilloit bien avant dans la nuit, soit pour étudier, soit pour écrire des lettres, il l'invitoit à s'aller coucher, de peur qu'il ne s'ennuyât à attendre.

Une fois, en été, il se réveilla de grand matin; et ayant quelque chose de grande importance dans l'esprit, il l'appela pour le venir habiller. L'autre dormoit si profondément, qu'il n'entendit point sa voix. Le bienheureux prélat se lève, pensant qu'il ne fût point en sa garde-robe; et y regardant, il vit qu'il dormoit de si bonne grace, qu'il eut peur de nuire à sa santé s'il l'éveilloit; il s'habille et se met à prier, à étudier, à écrire.

Ce garçon, s'étant éveillé et habillé, entra dans la chambre de son maître, et le vit qui travailloit. Il lui demanda brusquement qui l'avoit habillé: « Moi-même, lui dit le saint prélat; ne suis-je « pas assez grand et assez fort pour cela? » L'autre, en grondant: « Vous coûteroit-il tant « d'appeler? Je vous assure, mon enfant, lui dit « le bienheureux François, qu'il n'a pas tenu à « cela, et j'ai crié plusieurs fois; enfin estimant « que vous fussiez dehors, je me suis levé pour « voir où vous étiez, et je vous ai trouvé dor- « mant de si bonne grace, que j'ai fait conscience « de vous éveiller. Vous avez bien meilleure « grace, lui dit le garçon, de vous moquer ainsi « de moi. O mon ami! reprit le prélat, je ne l'ai « pas dit par un esprit de moquerie, mais oui « bien certes en esprit de joyeuseté: allez, je « vous promets que je ne cesserai plus d'appeler « que vous ne soyez réveillé, ou que je ne vous « aille faire lever; et, puisque vous le voulez « ainsi, je ne m'habillerai plus sans vous. »

CHAPITRE XVI.

Douceur charmante.

Il avoit un domestique de bonne mine, vertueux, gracieux, et de fort aimable conversation. Plusieurs bourgeois le désirèrent pour gendre.

Il en fit parler au bienheureux, qui lui dit un jour: Mon cher..., j'aime votre ame comme la mienne propre, et il n'y a sorte de bien que je ne vous désire, et que je ne voulusse vous faire, si j'en avois le moyen; je crois que vous n'en pouvez douter.

Vous êtes jeune, et possible que votre jeunesse donne dans les yeux de quelques personnes qui vous désirent; mais il m'est avis que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer en ménage; pensez-y bien; car, quand on est embarqué, il n'est plus temps de s'en repentir.

Le mariage est un certain ordre, où il faut faire la profession devant le noviciat; et s'il y avoit un an de probation, comme dans les cloîtres, il y auroit peu de profés.

Au reste, que vous ai-je fait, que vous vouliez me quitter? Je suis âgé, je mourrai bientôt, et alors vous pourrez vous pourvoir comme il vous plaira. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de vous placer aussi avantageusement que les partis qui se présentent.

A ces paroles, le jeune homme se jeta aux pieds de son maître, lui demandant pardon de la pensée qu'il avoit eue de le quitter, et lui faisant de nouvelles protestations de fidélité, et de le servir à la mort et à la vie.

Non, lui disoit-il, mon enfant, je n'entreprends pas sur votre liberté, je la voudrois racheter, comme S. Paulin, de la perte de la mienne; mais je vous donne un conseil d'ami, et tel que je donnerois à mon propre frère, s'il étoit de votre âge.

C'est ainsi qu'il traitoit ses domestiques en vrai père de famille, les regardant non comme ses serviteurs, mais comme ses propres frères et ses enfants.

CHAPITRE XVII.

De la préparation à la sainte messe, et de l'action de graces.

On l'avoit averti que j'étois extrêmement long à me préparer avant la sainte messe, et que cela incommodoit beaucoup de monde.

Il voulut me corriger de cela. Il m'étoit venu voir à Belley, selon la coutume de nos visites annuelles réciproques. Il arriva que, durant le temps de son séjour en notre maison, il eut un matin quantité de dépêches à faire, qui l'arré-

tèrent fort tard en la chambre; onze heures approchoient, et il n'avoit encore point dit la messe, ce qu'il n'omettoit aucun jour, s'il n'étoit malade ou fort incommodé.

Il vient donc à la chapelle, revêtu de son rochet et camail, et après avoir salué ceux qui étoient là, il fait une assez courte prière au pied de l'autel, s'habille et dit la messe. L'ayant achevée, il se remit à genoux; et après une prière assez courte, il nous vint trouver avec un visage si serein, qu'il me paroissoit comme un ange, et fut en conversation jusqu'à ce qu'on nous appelât pour la table, qui fut peu après.

Moi qui étudiois toutes ses actions, je me trouvai surpris de l'abrégé de cette préparation et de cette action de graces. Le soir, comme nous fûmes seuls, je lui dis avec la confiance que me donnoit la qualité de fils : Mon père, il me semble que pour un homme de votre taille, vous allez bien vite. J'ai pris garde ce matin à votre préparation et à votre action de graces, j'ai trouvé l'une et l'autre fort promptes.

O Dieu! me dit-il, que vous me faites plaisir; de me dire ainsi rondement mes vérités, et m'embrassa en disant ceci : Il y a trois ou quatre jours que j'en ai une de pareille étoffe à vous dire; et je ne savois par où m'y prendre; mais que dites-vous vous-même de vos longueurs, qui morfondent tout le monde? Chacun s'en plaint, et tout haut; possible cependant que cela n'est pas encore venu jusqu'à vous, tant il y a peu de gens qui osent dire aux pontifes leurs vérités. C'est sans doute parce qu'il n'y a ici personne qui vous aime autant que moi, que l'on m'en a donné la commission; ne doutez point que je ne sois fondé en bonne procuration, sans qu'il soit besoin de vous en montrer les signatures : *un peu de ce que vous avez de trop nous feroit grand bien à tous deux; vous iriez plus promptement, et je n'irois pas si vite.* Mais n'est-ce pas une belle chose que l'évêque de Belley reprennne celui de Genève d'aller trop vite, et celui de Genève celui de Belley d'aller trop lentement? n'est-ce pas le monde renversé?

Pensez que ceux qui désirent assister à votre messe, ont bien affaire de vos grands *agios*, et de tant de suffrages et actes que vous faites dans l'oratoire de votre sacristie, et encore moins ceux qui attendent que vous ayez dit la messe pour vous parler d'affaires.

Mais, mon père, lui dis-je, comment faut-il se disposer pour la sainte messe? Que ne faites vous, me répondit-il, cette préparation dès le matin, en l'exercice de l'oraison à laquelle je sais ou au moins je pense que vous ne manquez pas.

Je me lève à quatre heures en été, lui dis-je, et je ne vais à l'autel qu'à neuf ou dix heures.

Estimez-vous, reprit-il, que cet intervalle de quatre à cinq heures soit fort grand devant celui *aux yeux duquel mille ans sont comme le jour d'hier qui est passé* (1)?

Et de l'action de graces, quoi?

Attendez à la faire en votre exercice du soir; aussi bien ne faut-il pas, en examinant votre conscience, que vous pesiez une action si remarquable, et le remercîment n'est-il pas un des points de l'examen? L'une et l'autre se peuvent faire, et plus à loisir, et plus tranquillement le soir et le matin; cela n'incommode personne, se fait mieux et plus mûrement, ne traverse en rien les fonctions de votre charge, ne donne aucun ennui au prochain.

Mais ne prendra-t-on point aussi mauvaise édification, ajoutai-je, de voir faire tout cela avec tant de promptitude, puisque *Dieu en courant ne veut être adoré?* Nous avons beau courir, reprit-il, Dieu va encore plus vite que nous : c'est un esprit qui sort de l'Orient, et paroît au même instant à l'Occident. Tout lui est présent; il n'y a ni passé ni futur pour lui : où pouvons-nous aller devant son esprit? J'acquiesçai à cet avis, et depuis m'en suis bien trouvé.

CHAPITRE XVIII.

Ne point se rebuter des peines attachées aux fonctions du ministère.

Gardez-vous, me dit-il, de la tentation qui vous fait désirer de quitter votre charge et de renoncer à votre évêché, pour vous retirer en une vie privée et solitaire.

Votre épouse est sainte (entendant l'Église de laquelle en me sacrant il m'avoit donné l'anneau) et plus capable de vous sanctifier que la femme fidèle dont parle l'apôtre.

Il est vrai que la multitude des enfants spirituels qu'elle met sur vos bras vous donne de la peine, qui est une espèce de martyre; mais souvenez-vous que dans cette amertume très-amère vous trouverez la paix de votre ame, paix de Dieu au-dessus de tout sentiment. Que si vous la quittez pour chercher le repos, possible Dieu permettra que votre prétendue tranquillité sera troublée de tant de persécutions et de traverses, que vous serez comme ce bon frère Léonice, qui étoit souvent visité des consolations célestes dans le tracas du ménage en son monastère, desquelles il fut privé, quand il eut par importunité obtenu de son supérieur la retraite en sa cellule,

(1) Psal. LXXXIV, 4.

pour vaquer plus utilement, disoit-il, à la contemplation.

« Sachez (ô que ce mot m'est demeuré profondément gravé dans le souvenir!) que Dieu hait « la paix de ceux qu'il a destinés à la guerre. Il « est le Dieu des armées et des batailles, aussi « bien que le Dieu de paix. »

Quoiqu'il m'eût sacré évêque à l'âge de vingt-cinq ans, par dispense du saint-siége, il vouloit néanmoins que je me misse à toutes les fonctions pastorales. Il vouloit que je célébrasse la messe tous les jours, que j'administrasse toutes sortes de sacrements, que je visitasse, prêchasse, catéchisasse; en un mot, que je fusse à tout sans aucune exception, pour accomplir mon ministère.

Un jour, las et accablé de tant de fatigues, comme je m'en plaignois à lui, il me répondit que je me souvinsse de ce qui est écrit: *que la femme qui enfante a beaucoup de tristesse, mais qu'elle a de la joie aussitôt qu'elle a mis un homme au monde* (1).

Quel honneur pour vous, que Dieu daigne s'en servir pour délier tant de pauvres ames, les retirer de la mort du péché, et les ramener à la vie de la grace! Il en est comme des vendangeurs et des moissonneurs, qui ne sont jamais si contents et si joyeux que quand ils plient sous leurs faix. Qui les a jamais ouïs se plaindre de l'excès de la moisson ou de la vendange?

Je vois bien pourtant que vous voulez que je vous plaigne un peu, et que je souffle sur votre agréable mal: hé bien! ainsi soit-il. Je vous avoue donc que comme on appelle martyrs ceux qui confessent Dieu devant les hommes, il n'y auroit pas grand danger d'appeler encore martyrs, en quelque manière, ceux qui confessent les hommes devant Dieu, même confesseurs et martyrs tout ensemble, m'encourageant à demeurer en cette croix, et d'y persévérer jusqu'à la fin.

Il faudra donc, lui dis-je, appeler plus que martyrs ceux qui confessent les scrupuleux et les scrupuleuses.

Oh! vraiment, reprit-il, vous avez raison; et vaudroit autant exposer un visage frotté de miel à une ruche d'abeilles.

CHAPITRE XIX.

M. de Belley veut imiter le bienheureux dans sa manière de prêcher.

Je l'avois en une si haute estime, que toutes ses façons de faire me ravissoient. Il me vint en esprit de l'imiter dans sa manière de prêcher. Ne vous imaginez pas, néanmoins, que je voulusse l'imiter en la hauteur de ses pensées, en la profondeur de sa doctrine, en la force de ses raisonnements, en la bonté de son jugement, en la douceur de ses paroles, en l'ordre et la liaison si juste de ses discours, et en cette douceur incomparable qui arrachoit les rochers de leurs places. Tout cela étoit hors de ma portée.

Je fis comme ces mouches qui, ne pouvant se prendre au poli de la glace d'un miroir, s'arrêtent sur la bordure. Je m'amusai, et, comme vous allez entendre, je m'abusai, en me voulant conformer à son action extérieure, à ses gestes, à sa prononciation; tout cela en lui étoit lent et posé. La mienne étant tout autre, je fis une métamorphose si étrange, que je n'étois plus reconnoissable; ce n'étoit plus moi. J'avois gâté mon propre original, pour faire une fort mauvaise copie de celui que je voulois imiter.

Notre bienheureux fut averti de tout ce mystère, lequel me dit un jour, après avoir bien tournoyé: A propos de sermons, mais il y a bien des nouvelles; on m'a dit qu'il vous a pris envie de contrefaire l'évêque de Genève en prêchant. Je repoussai cet assaut en lui disant: Hé bien! est-ce un si mauvais exemplaire? à votre avis, ne prêche-t-il pas mieux que moi?

A h! certes, répliqua-t-il, voilà une attaque de reputation: Oh! non, à la vérité il ne prêche pas si mal; mais le pis est que l'on m'a dit que vous l'imitiez si mal, que l'on n'y connoît rien, sinon un essai si imparfait, qu'en gâtant l'évêque de Belley, vous ne représentez nullement celui de Genève; de sorte qu'il seroit besoin d'imiter ce mauvais peintre qui écrivoit le nom de celui qu'il vouloit peindre, sur les figures qu'il barbouilloit.

Laissez-le faire, repris-je, et vous verrez que petit à petit, d'apprenti il deviendra maître, et que ses copies à la fin passeront pour des originaux.

Joyeuseté à part, reprit-il, vous vous gâtez, et vous démolissez un beau bâtiment, pour en refaire un contre toutes les règles de la nature et de l'art; et puis, en l'âge où vous êtes, quand vous aurez, comme le camelot, pris un mauvais pli, il ne sera pas aisé de le changer.

O Dieu! si les naturels pouvoient s'échanger, que ne donnerois-je pas de retour pour le vôtre! Je fais ce que je puis pour m'ébranler, je me pique pour me hâter, et plus je me presse, moins j'avance. J'ai de la peine à trouver mes mots, plus encore à les prononcer. Je suis plus lourd qu'une souche; je ne puis ni m'émouvoir ni émouvoir les autres; et si, je sue beaucoup, et n'avance guère. Vous allez à pleines voiles, et moi à la rame; vous volez, et je rampe, ou je me traîne comme une tortue; vous avez plus de feu au bout du doigt

(1) Joan. XVI, 21.

que je n'en ai en tout mon corps; une promptitude prodigieuse, et une vivacite semblable à celle des oiseaux; et maintenant l'on dit que vous pesez vos mots, que vous comptez vos périodes, que vous traînez l'aile, que vous languissez, et faites languir vos auditeurs.

Je vous dirai que cette médecine fut si efficace, qu'elle me purgea de cette douce erreur, et me fit reprendre mon premier train.

CHAPITRE XX.

De la charité de la chasteté, et de la chasteté de la charité.

Comme on parloit devant lui d'une fille de bonne maison qui étoit tombée en une faute fort scandaleuse, il dit : « C'est grand cas que « chacun a tant de zèle et de charité pour la chas- « teté, et peu en ont pour la chasteté de la cha- « rité. »

Il s'expliqua ainsi : Tous ont du zèle pour la conservation de la chasteté, jusque-là que ceux qui ne l'aiment pas la louent, et que ceux qui ne l'observent pas la font observer aux personnes qui dépendent d'eux : en quoi ils sont louables; car on ne peut conserver avec trop de diligence un si riche trésor, vu même que la bienséance publique y est intéressée avec l'honneur des familles.

Mais plût à Dieu que nous eussions autant de zèle pour la chasteté de la charité! J'appelle chasteté de la charité la pureté et intégrité de cette vertu, la mère, la reine et l'ame de toutes les autres, et sans laquelle ou elles ne sont pas vraies vertus, ou elles sont mortes et sans mérite devant Dieu. Or, il y a tant de charité impure et feinte, et par conséquent qui n'est pas chaste et entière, que c'est une grande pitié. Telle est celle par laquelle on offense la vraie charité de Dieu et du prochain, sous le prétexte de la charité même, ce qui est une trahison non pareille, puisqu'elle trahit le traître même qui l'embrasse. J'ai coutume de dire que le zèle est une vertu dangereuse, parce qu'il y a peu de gens qui la sachent pratiquer comme il convient. Plusieurs font comme ces mauvais couvreurs, qui gâtent plus de tuiles qu'ils n'en remettent. C'est en ne regardant que Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, que nous arrivons à la chasteté et virginité de la charité, de laquelle si peu de gens sont jaloux de la jalousie de Dieu; qui brûloit le grand apôtre.

Par cette prudente diversion, il écarta bien loin le propos offensant qui blessoit ses oreilles, parce que Dieu y étoit deshonoré par la médisance que l'on faisoit du prochain.

CHAPITRE XXI.

Le cas qu'il faisoit de la douceur.

On lui amena un jeune homme, afin qu'il lui fît une sévère correction; mais il lui parla avec sa douceur ordinaire, et voyant son endurcissement, il versa des larmes, disant que son cœur dur et impliable feroit une mauvaise fin.

Comme on lui eut dit que la mère l'avoit maudit : Ah! dit-il, voilà encore le pire; si cette femme est prise au mot, elle aura beau maudire ses malédictions. Misérable mère d'un plus malheureux fils!

Il ne fut que trop bon prophète; car ce jeune garçon périt bientôt après par un misérable duel, et son corps fut mangé par les chiens et les loups, et sa mère en mourut de regret.

Or, comme quelques-uns le reprenoient de sa trop grande douceur en cette correction : « Que « voulez-vous que j'y fasse, leur disoit-il? J'ai fait « tout ce que j'ai pu pour m'armer d'une colère « qui ne péche point; j'ai pris mon cœur à deux « mains et n'ai pas eu la force de le lui jeter à la « tête.

« Et puis, à vous dire le vrai, je craignois « d'épancher en un quart d'heure ce peu de li- « queur de mansuétude que je tâche de recueillir « depuis vingt-deux ans, comme une rosée dans « le vase de mon cœur. Les abeilles sont plusieurs « mois à faire peu de miel, que l'homme avale en « une bouchée. Et puis, à quel propos parler où « l'on n'est point écouté? Ce jeune homme n'étoit « pas capable de remontrance; car la lumière de « ses yeux, c'est-à-dire de son jugement, n'étoit « point avec lui. Je ne lui eusse de rien servi, et « je me fusse peut-être fait grand tort, et j'eusse « imité ceux qui se noient avec ceux qu'ils pen- « sent sauver. Il faut que la charité soit prudente « et judicieuse. »

CHAPITRE XXII.

On lui demande si les apôtres alloient en carrosse.

L'an 1619, il vint à Paris, accompagnant M. le cardinal de Savoie, qui venoit pour assister aux noces de M. le prince de Piémont son frère, qui épousoit Madame, sœur du roi, Christine de France.

Un homme de la religion demanda à lui parler, et on l'introduisit dans sa chambre. Ce personnage lui demande en entrant, sans lui faire autre compliment ni révérence : Est-ce vous que l'on nomme l'évêque de Genève? Monsieur, lui dit notre prélat, on m'appelle ainsi.

Je voudrois bien savoir de vous, que l'on tient

partout pour un homme apostolique, si les apôtres alloient en carrosse?

Notre bienheureux, à cet assaut, se trouva un peu surpris; néanmoins s'étant remis, il s'avisa de ce qui est écrit de S. Philippe aux Actes des apôtres, qui entra dans le char ou carrosse de l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie, ce qui lui donna sujet de repartir, qu'ils alloient en carrosse quand la commodité et l'occasion s'en présentoient.

L'autre, secouant la tête : Je voudrois bien que vous me fissiez voir cela dans l'Écriture; alors il lui allégua l'exemple que nous venons de marquer.

Mais ce carrosse, dit l'autre, n'étoit pas à lui, mais à l'eunuque, qui l'invita d'y monter.

Je ne vous ai pas dit que ce carrosse fût à lui; mais seulement que quand l'occasion se présentoit, ils alloient en carrosse.

Mais dans des carrosses dorés, brodés et si riches, que le roi n'en auroit pas de plus précieux, ni traînés par de plus beaux chevaux, ni conduits par des cochers mieux couverts; c'est ce qui ne se lit point, et c'est ce qui me scandalise en vous qui faites le saint, et que l'on tient pour tel. Vraiment voilà de beaux saints, et qui vont en paradis bien à leur aise.

Hélas! monsieur, lui dit notre saint, ceux de Genève qui retiennent le bien de mon évêché, m'ont coupé l'herbe si courte que c'est tout ce que je puis faire de vivre petitement et pauvrement de ce qui me reste. Je n'eus jamais de carrosse à moi, ni le moyen d'en avoir.

Ce carrosse si pompeux et si magnifique où je vous vois tous les jours, n'est donc pas à vous?

Non, reprit l'évêque, et vous avez raison de l'appeler majestueux; car il appartient à Sa Majesté, et il est du nombre de ceux que le roi a ordonnés pour ceux qui, comme moi, sont à la suite de messieurs les princes de Savoie; vous le pouvez connoître aux livrées du roi, que porte celui qui le conduit.

Vraiment cela me contente, et je vous en aime davantage. Vous êtes donc pauvre, à ce que je vois?

Je ne me plains point de ma pauvreté, puisque j'ai suffisamment pour vivre honnêtement et sans superfluité; et quand j'en sentirois les incommodités, j'aurois tort de me plaindre d'une chose que Jésus-Christ a choisie pour son partage durant tout le cours de ses jours, vivant et mourant entre les bras de la pauvreté.

Au reste, la maison qui m'a donné la naissance, étant dans la sujétion de la maison de Savoie, j'ai tenu à honneur d'accompagner M. le cardinal de Savoie en ce voyage, et de me trouver à la célébrité de l'alliance que M. le prince de Piémont son frère contracte avec la France, épousant Madame, sœur de Sa Majesté.

Tout ceci contenta de telle sorte ce protestant, qu'il lui promit de l'avoir désormais en estime, et qu'il se retira avec beaucoup de satisfaction.

CHAPITRE XXIII.

Le bienheureux accepte le défi d'un ministre.

Le bienheureux, prêchant à Grenoble le carême et l'avent, eut un tel concours à son auditoire, non-seulement des catholiques, mais encore des protestants de la confession de Genève, que les prêches étoient déserts.

Un des ministres, homme turbulent, voyant son auditoire désert, après beaucoup d'invectives et de déclamations injurieuses contre le saint, le menace d'en venir à une conférence réglée, ce que le bienheureux accepta.

Une personne de mérite, qui n'étoit pas d'avis que le bienheureux s'y exposât, lui représenta l'humeur insolente du ministre, qui avoit une bouche d'enfer, et la langue la plus contagieuse et injurieuse du monde.

Bon, disoit le bienheureux, voilà justement ce qu'il nous faut.

Et comme cet ami lui représentoit que le ministre le traiteroit indignement, et n'auroit non plus d'égard pour lui que pour un homme de néant :

Encore mieux, répliqua le saint évêque, c'est ce que je demande : ô que de gloire Dieu tirera de ma confusion!

Mais, repartit l'autre, voulez-vous exposer votre qualité à l'opprobre?

Notre Seigneur, reprit le bienheureux, en a bien souffert d'autres. N'en a-t-il pas été rassasié?

Oh! disoit cet ami, vous débutez de trop haut.

Que vous dirai-je, continua notre bienheureux? J'espère que Dieu me fera la grace d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en sauroit dire; et si nous sommes bravement humiliés, Dieu sera magnifiquement exalté. Vous verrez des conversions à tas ensuite de cela, mille tombant à gauche, et dix mille à droite. C'est la pratique de Dieu, de tirer son honneur de notre humiliation. Les apôtres ne sortoient-ils pas joyeux des assemblées où ils avoient enduré des affronts pour le nom de Jésus? Ayons bon courage, Dieu nous aidera. Ceux qui espèrent en lui ne manquent de rien, et ne sont jamais confondus.

Mais l'ennemi, de peur de perdre en ce jeu, suggéra tant de raisons de prudence humaine aux suppôts du ministre, qui se défioient de ses

forces, qu'ils firent arrêter cette conférence par le lieutenant de roi, qui étoit encore alors de leur créance.

CHAPITRE XXIV.

Les égards du bienheureux pour un ecclésiastique qui avoit été son précepteur.

Le bienheureux avoit eu dans sa jeunesse un ecclésiastique fort vertueux, lequel il garda jusqu'à sa mort. Il l'avoit conduit en ses études en Savoie, à Paris, et à Padoue, et avoit pris un grand ascendant sur son esprit.

Le bienheureux lui a toujours porté un grand respect, l'appelant et son père et son maître; et quand il fut évêque, il le fit chanoine en son église, et le pourvut honorablement, lui donnant, outre cela, et sa maison et sa table.

Ce bon ecclésiastique avoit de son côté un tel zèle de l'honneur de son disciple, qu'il n'eût pu supporter qu'aucun en eût dit en sa présence une seule parole désavantageuse, sans se mettre aussitôt en mauvaise humeur.

Le bon évêque lui représentoit quelquefois qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il fût si sensible sur la réputation de son disciple. Quoi! lui disoit-il, suis-je tout parfait, suis-je saint?

Je vous désire tel, disoit le bon ecclésiastique.

Et quand je le serois, disoit le disciple, les saints n'ont-ils pas eu des censeurs et des moqueurs? Ont-ils été exempts du fléau de la persécution, et de la contradiction des langues? Que n'a-t-on pas dit de notre Seigneur? S. Paul n'a-t-il pas repris S. Pierre? et lui-même n'a-t-il pas été réputé fou, à cause de sa grande science?

Le bon monsieur ne se payoit pas de ces raisons; il le reprenoit de ses moindres défauts, ou qui lui sembloient tels, avec une liberté qui eût mis à bout toute autre patience, et qui ne pouvoit être excusée que par le zèle ardent du maître, et la douceur incroyable du disciple.

Au commencement de son épiscopat, auquel il fut promu environ à l'âge de trente-six ans, donnant libre accès à tout le monde indifféremment, pour être le sel et la lumière de tous, puisque Dieu l'avoit mis sur le chandelier, ce bon précepteur disoit que cela n'étoit pas séant à la gravité épiscopale; surtout il ne pouvoit souffrir que les femmes l'abordassent, et lui parlassent si long-temps. Le saint prélat, qui se reconnoissoit redevable à tous, ne rebutoit personne.

Une fois qu'il le pressoit là-dessus, et le conjuroit de se défaire de tant d'importunités, d'épargner son temps, qu'il emploieroit à de meilleures occupations, et surtout d'éviter les mauvais bruits à quoi cela pourroit donner occasion;

Il lui dit: Monsieur d'Aage, que voulez-vous? la charge des ames n'est pas de porter les forts, mais de supporter les foibles. Il ne faut point se mêler de ce travail, ou il s'y faut donner tout-à-fait: Dieu hait les tièdes, et veut être servi sans mesure. J'aime certes la prudence du serpent, mais incomparablement plus la simplicité de la colombe. Dieu, qui est la charité même, m'ayant attaché à cet emploi de charité, sait qu'en tout cela je ne regarde que son amour. Tant que je me tiendrai à lui, il ne m'abandonnera pas; il ne délaisse jamais ceux qui le cherchent et qui le recherchent de tout leur cœur. Ayons bon courage, il nous aidera, et ne permettra que nous tombions pour nous blesser. Il nous soutiendra de sa main; il est un aide puissant; ceux qui sont en sa main ne peuvent périr. Il nous peut retirer des abîmes de la terre, combien plus aisément nous empêcher d'y descendre! Il mortifie, il vivifie; il mène aux enfers, et en retire. Avec lui nous ne devons pas craindre les milliers de combattants, et avec lui nous sommes assez forts pour surmonter toute sorte d'obstacles.

CHAPITRE XXV.

De la perfection.

Je n'entends parler que de perfection, disoit quelquefois notre bienheureux, et je vois fort peu de personnes qui la pratiquent. Chacun en fait une à sa mode; les uns la mettent en l'austérité des habits, d'autres en celle du manger, d'autres en l'aumône, d'autres en la fréquentation des sacrements, d'autres en l'oraison, d'autres en certaine sorte de contemplation passive et suréminente, d'autres en ces graces extraordinaires que l'on appelle gratuitement données; et tous ceux-là se trompent, prenant les moyens ou les effets pour la cause.

Pour moi, je ne sais ni ne connois point d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. Toute autre perfection sans celle-ci est une fausse perfection. La charité est le seul lien de perfection entre les chrétiens, et la seule vertu qui nous unit à Dieu et au prochain comme il faut, en quoi consiste notre fin et consommation dernière; c'est là la fin de toute consommation, et la consommation de toute fin. Ceux-là nous trompent, qui nous forgent d'autres perfections.

Toutes les vertus qui semblent les plus grandes et les plus excellentes ne sont du tout rien sans la charité, ni la foi même, quand elle transporteroit les montagnes, et qu'elle pénétreroit les mystères, ni la prophétie, ni le langage des hommes et des anges, ni l'aumône de tous ses biens, ni

même le martyre, fût-il de feu ; tout cela ne sert de rien sans la charité. Quiconque n'est point en la charité est dans la mort ; et toutes les œuvres, quelque bonté apparente qu'elles aient, sont des œuvres mortes, et de nul prix pour l'éternité.

Je sais que les austérités, l'oraison et les autres exercices de vertu, sont de fort bons moyens pour avancer en la perfection, pourvu qu'ils soient pratiqués en charité, et par le motif de la charité. Il ne faut pourtant pas mettre la perfection dans les moyens, mais dans la fin où ces moyens conduisent ; autrement ce seroit s'arrêter dans le chemin et au milieu de la course, au lieu d'arriver au but.

CHAPITRE XXVI.

Suite du même sujet.

Comme je lui demandois ce qu'il falloit faire pour arriver à cette perfection :

Il faut, reprit-il, aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

Je ne vous demande pas ce que c'est que la perfection, lui repartis-je, je demande le chemin qu'il faut tenir pour y arriver.

La charité, me dit-il, est une vertu admirable ; elle est et moyen et fin tout ensemble, elle est le chemin et le terme, elle est la voie pour aller à elle-même, c'est-à-dire pour faire progrès en la perfection. Je veux vous montrer une voie encore plus excellente, dit S. Paul (1) ; et aussitôt il fait une ample description de la charité.

Toute vertu est morte sans elle ; pour cela elle est la vie. Nul n'arrive sans elle à la dernière et souveraine fin qui est Dieu ; pour cela elle est la voie. Sans elle il n'y a point de vraie vertu, pour cela elle est la vérité. Elle est la vie de l'ame, car c'est par elle que nous sommes transférés de la mort du péché à la vie de la grace. C'est elle qui rend la foi, l'espérance et toutes les autres vertus vives et animées. Comme l'ame est la vie du corps, aussi la charité est la vie et la perfection de l'ame.

Je sais tout cela, lui dis-je ; mais je désire savoir comment il faut faire pour aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

Il me repartit : Il faut aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même.

Me voilà, repris-je, aussi savant que j'étois ; je souhaite un moyen propre pour apprendre à aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même.

(1) I. Cor. XII, 21.

Le moyen le plus propre, le plus aisé, le plus court, le plus utile pour aimer Dieu de tout son cœur.... c'est d'aimer Dieu de tout son cœur.... Il prenoit ainsi plaisir à me tenir en suspens.

A la fin il s'expliqua, et me dit : Plusieurs aussi bien que vous me demandent des méthodes, des moyens, des secrets de perfection ; et je leur réponds que je ne sais point de plus grande finesse que d'aimer Dieu de tout son cœur... Et tout le secret d'arriver à cet amour, c'est d'aimer ; car comme on apprend à étudier en étudiant, à parler en parlant, à courir en courant, à travailler en travaillant, aussi apprend-on à aimer Dieu et le prochain en l'aimant ; et ceux qui prennent une autre méthode se trompent.

Le bon moyen donc d'aimer Dieu, c'est de l'aimer toujours plus : avancez sans cesse, et ne vous amusez point à regarder en arrière. Que les apprentis commencent, et, à force d'aimer, ils y deviendront maîtres. Que les plus avancés avancent toujours plus avant, sans penser être arrivés au but ; car la charité de cette vie peut toujours être augmentée jusqu'au dernier soupir : et que les moins avancés disent avec David : *Voilà maintenant que je commence* (1) ; ou avec le grand S. François : Quand commencerons-nous à aimer et à servir Dieu de tout notre cœur, et à chérir notre prochain comme nous-mêmes ?

CHAPITRE XXVII.

Suite du même sujet.

Je savois bien, lui dis-je, que la perfection chrétienne consiste en la charité, que cette charité, c'est aimer Dieu pour l'amour de lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu : mais qu'est-ce qu'aimer ?

Il me répondit : L'amour est la première passion de notre cœur, qui nous porte à vouloir le bien.

Aimer Dieu et le prochain d'un amour de charité, qui est un vrai amour d'amitié, c'est vouloir du bien à Dieu pour lui-même, et au prochain en Dieu et pour l'amour de Dieu.

Mais quel bien, repris-je, pouvons-nous vouloir à Dieu, qui est le bien souverain et la bonté essentielle ?

Nous pouvons, répondit-il, lui vouloir deux sortes de bien : celui qu'il a, par complaisance ; nous réjouissant de ce qu'il est, et que rien ne peut être ajouté à la grandeur et à l'infinité de sa perfection intérieure : et celui qu'il n'a pas, le lui vouloir, ou par effet, s'il est en notre pou-

(1) Psal. LXXVI, 11.

voir de le lui procurer ; ou par affection et désir, s'il n'est pas en notre pouvoir.

Et quel bien n'a point Dieu ? repartis-je. C'est ce que j'allois vous dire, répliqua-t-il. C'est celui que l'on appelle extérieur, et qui lui provient de l'honneur et de la gloire que lui rendent les créatures, principalement celles qui sont raisonnables. Si nous aimons véritablement Dieu, nous tâchons de lui procurer ce bien-là par nous-mêmes, rapportant à sa gloire tout notre être et toutes nos actions, non-seulement les bonnes, mais les indifférentes ; et non contents de cela, nous faisons toutes nos diligences et tous nos efforts pour essayer de porter le prochain à son service et à son amour, afin que partout et en toutes choses Dieu soit honoré.

Aimer le prochain en Dieu, c'est se réjouir du bien qu'il a, en tant qu'il s'en sert utilement pour la gloire de Dieu ; c'est lui rendre toute l'assistance possible qu'il exige de nous en son besoin ; c'est avoir le zèle du salut de son ame, et le procurer comme le nôtre propre, à cause que Dieu le veut, et y prend plaisir.

C'est là avoir la vraie charité, et aimer solidement et sincèrement Dieu pour l'amour de lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu.

CHAPITRE XXVIII.

De l'amour des ennemis.

Une personne de confiance lui disant qu'elle ne trouvoit rien de plus difficile dans le christianisme que l'amour des ennemis : Et moi, lui dit-il, je ne sais comme j'ai le cœur fait, ou comme il a plu à Dieu de m'en créer un tout nouveau, vu que non seulement je n'ai aucune difficulté à pratiquer ce commandement, mais j'y ai un tel plaisir, et y ressens une suavité si délicieuse et si particulière, que, si Dieu m'avoit défendu de les aimer, j'aurois bien de la peine à lui obéir.

Et ayant été considérablement outragé par un particulier ; après plusieurs bonnes raisons qu'il lui dit avec une douceur incomparable, pour l'apaiser, il finit en lui disant : Après tout, je veux bien que vous sachiez que quand vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderois de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde.

Il est vrai, ajouta-t-il, que dans les sens il y a quelque petit combat ; mais enfin il en faut venir à cette parole de David : *Courroucez-vous*, ou comme dit une autre version, trémoussez un peu, *mais ne péchez pas* (1). Oh ! non ; car pourquoi ne supporterons-nous pas ceux que Dieu même supporte, ayant ce grand exemple devant les yeux, Jésus-Christ priant en croix pour ses ennemis ?

Encore ne nous ont-ils pas crucifiés, encore ne nous ont-ils pas persécutés jusqu'à la mort, encore n'avons-nous pas résisté jusqu'au sang. Mais qui ne l'aimeroit ce cher ennemi pour qui Jésus-Christ a prié, pour qui il est mort ? car voyez-vous, il ne prioit pas seulement pour ceux qui le crucifioient, mais encore pour ceux qui nous persécutent, et qui le persécutent en nous, ainsi qu'il témoigna à Saul quand il lui cria : Pourquoi me persécutes-tu ? Cela s'entend en mes membres (1).

A dire la vérité, nous ne sommes pas obligés d'aimer son vice, sa haine, ni l'inimitié qu'il nous porte ; car elle déplaît à Dieu, qui en est offensé ; mais il nous faut séparer le péché du pécheur, le précieux du vil, si nous voulons être comme la bouche du Seigneur.

Ce sont les menus feux qui s'éteignent par le vent, les gros s'allument davantage. Le meilleur poisson se nourrit dans les eaux salées de la mer, et les meilleures ames s'engraissent de la grace parmi les contradictions, dont les eaux ne peuvent éteindre la charité ; elles s'élèvent par là vers Dieu, comme l'arche de Noé vers le ciel par les eaux du déluge.

CHAPITRE XXIX.

Du concours aux bénéfices.

Il avoit établi le concours pour les bénéfices de son diocèse, et il m'a dit plusieurs fois que sans cela la charge pastorale lui eût été insupportable.

Et afin de couper chemin aux brigues et aux faveurs, et se lier les mains, il avoit formé un conseil composé de quelques docteurs et des plus savants et vertueux ecclésiastiques de son diocèse, entre lesquels il n'étoit que le président, et n'avoit que sa voix pour le choix de celui des concurrents qui étoit jugé le plus capable. Saint règlement qu'il seroit à souhaiter de voir pratiquer en tous les diocèses.

CHAPITRE XXX.

De la mémoire et du jugement.

Il se plaignoit un jour à moi de son peu de mémoire. Ce défaut, lui dis-je, est bien récompensé par le jugement. Celui-ci est le maître, l'autre n'est qu'un serviteur, qui fait assez de bruit, mais peu de fruit, si le jugement n'accompagne ses démarches.

Il est vrai, me répondit-il, que les grandes mé-

(1) Psal. IV, 5.

(1) Act. IX, 4.

moires et les grands jugements ne font pas d'ordinaire leur résidence en une même maison, et que ce sont comme deux bénéfices incompatibles, et dont on donne peu de dispenses pour les tenir ensemble. Ces deux qualités subsistent en une même personne en un degré médiocre; mais dans un éminent et sublime, cela arrive fort rarement.

Je lui nommai pour exemple le grand cardinal du Perron, ce prodige de mémoire et de savoir, lequel aussi abondoit en jugement. Il avoua cet exemple avec un éloge qui témoignoit la grande estime qu'il faisoit de ce grand personnage.

Et à dire le vrai, ces deux qualités sont des tempéraments si divers qu'il est malaisé que l'une ne chasse l'autre : l'une vient de la vivacité, l'autre ne va qu'à pas de plomb. C'est pourquoi, lui disois-je, vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très-bonne part, qui est le jugement. Plût à Dieu que je pusse vous donner de la mémoire, qui m'afflige souvent de sa facilité; car elle me remplit de tant d'idées que j'en suis suffoqué en prêchant, et même en écrivant; et que j'eusse un peu de votre jugement : car de celui-ci, je vous assure que j'en suis fort court.

A ce mot il se prit à rire, et en m'embrassant tendrement : En vérité, me dit-il, je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, qui m'ait dit qu'il n'avoit guère de jugement; car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage, pensent en être les mieux fournis, et je n'en trouve point de plus courts que ceux qui pensent y abonder.

Se plaindre de son défaut de mémoire, et même de la malice de sa volonté, c'est une chose assez commune, peu de gens en font la petite bouche; mais de cette béatitude de pauvreté d'esprit ou de jugement, personne n'en veut tâter, chacun la repousse comme une infamie. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera assez, c'est un des fruits de l'expérience et de la vieillesse.

On ne peut pas dire cela de la mémoire : c'est un des indubitables défauts des vieillards; c'est pourquoi j'espère peu d'amendement de la mienne; mais pourvu que j'en ai assez pour me souvenir de Dieu, c'est assez.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'humilité et de la chasteté.

Il y a, disoit-il, deux vertus qu'il faut pratiquer sans cesse, et, s'il étoit possible, ne les nommer jamais, ou si rarement, que cette rareté passât pour silence : ce sont les vertus d'humilité et de chasteté.

Mon Dieu, lui dis-je, mon père, je ne suis nullement de votre avis : je voudrois que l'air ne retentît d'autre chose que de ces deux beaux noms, et qu'ils fussent gravés sur les écorces de tous les arbres, et écrits en lettres d'or sur tous les marbres.

Ma raison est, reprit le saint, qu'on ne peut nommer ces deux vertus ni les louer, soit en elles-mêmes, soit en quelqu'un, sans les altérer.

1. Il n'y a point de langue humaine, à mon avis, qui puisse dignement exprimer leur valeur; et c'est en quelque façon diminuer leur prix que de les louer bassement. 2. Louer l'humilité, c'est la faire désirer par un secret amour-propre, et y porter les gens par une fausse porte. 3. Louer l'humilité en quelqu'un, c'est le tenter de vanité, et le flatter dangereusement; car il sera d'autant moins humble qu'il pensera l'être davantage; et il pensera l'être quand il verra qu'on l'estime tel.

Quant à la chasteté, 1. la louer en elle-même, c'est laisser dans les esprits une secrète et presque imperceptible imagination du vice contraire, et les exposer à quelque péril de tentation. 2. La louer en quelqu'un, c'est en quelque façon le disposer à la chute, et lui mettre devant les pieds une pierre d'achoppement, en lui enflant le courage d'un orgueil couvert d'un beau voile qui le

porte au précipice. 3. C'est qu'il ne faut jamais se fier à la chasteté passée, mais craindre toujours, d'autant que c'est un trésor que l'on porte en un vase fragile et de verre. Voilà pourquoi j'estimerois que c'est un acte de prudence de les nommer peu souvent. Mais c'en est encore un plus grand de les pratiquer sans intermission; l'une étant une des plus excellentes vertus de l'esprit, et l'autre la belle et blanche vertu du corps.

Je ne dis pas pourtant qu'il faille être scrupuleux jusqu'à ce point, qu'on n'ose les nommer aux occasions, même avec éloge : non, elles ne seront jamais assez louées, prisées, estimées, cultivées; mais qu'est-ce que tout cela? Toutes ces feuilles de louanges ne valent pas le moindre fruit de la pratique.

Écoutons maintenant vos raisons.

Je n'en ai plus, lui dis-je; après celles-là je les quitte volontiers pour acquiescer aux vôtres, auxquelles je me veux tenir.

CHAPITRE II.

De la longue vie.

Considérant sa taille grande et forte, son estomac robuste, sa composition avantageuse pour une longue vie, sa prudence à ménager sa santé pour le service de Dieu, sa tempérance en sa nourriture, je lui disois qu'il promettoit de vivre longtemps. Il avoit alors quarante-deux ou quarante-trois ans.

Il me répondit en soupirant : La plus longue vie n'est pas la meilleure, mais celle qui est la plus occupée au service de Dieu; puis il ajouta ces paroles du prophète : « Que je suis « malheureux de ce que le temps de mon péleri- « rinage est si long! J'ai demeuré avec ceux qui « habitent dans les ténèbres, mon ame a été long- « temps étrangère. (1) »

Je pensois qu'il fût touché de se voir hors de son siége et de sa chère Genève; c'est ainsi qu'il l'appeloit, et je lui dis : « Nous nous sommes « assis sur le bord des fleuves de Babylone, « et là nous avons pleuré en nous souvenant de « Sion. (2) »

Oh! non, me répondit-il, ce n'est pas cet exil-là qui me touche; ne suis-je pas encore trop bien dans notre cité de refuge, le cher Annecy; je parle de l'exil de cette vie : tant que nous y sommes, ne sommes-nous pas exilés de Dieu et hors de notre patrie? « Malheureux que je suis! qui me « délivrera de ce corps de mort (3)? ce sera la « grace de Dieu par Jésus-Christ notre Sei- « gneur. (4) »

Vous n'avez pas raison, lui dis-je, de vous déplaire en cette vie, où tout vous rit. Je ne vois que fête pour vous : vos amis vous respectent, et les ennemis mêmes de notre religion vous honorent; vous êtes les délices de tous ceux qui vous fréquentent.

Tout cela, dit-il, est bien peu de chose, et sur quoi il faut peu compter. Ceux qui chantèrent *Hosanna* au fils de Dieu, trois jours après crièrent, *Crucifige*. D'ailleurs rien ne m'est plus cher que mon ame; et je vous assure que si quelqu'un venoit m'assurer de vivre autant que j'ai déjà fait sans douleur, sans procès, sans adversité, sans incommodité, mais avec tous les contentements et toutes les prospérités qui se peuvent désirer en cette vie, que je serois fort empêché de ma contenance. A qui regarde l'éternité, que ce qui est sujet au temps est peu de chose!

Ce beau mot du bienheureux Ignace de Loyola m'a toujours fort agréé : « Oh! que la terre me « semble abjecte et vile quand je considère et con- « temple le ciel! (5) »

CHAPITRE III.

Comment il se comportoit avec les malades.

Nous étions allés voir ensemble une dame de qualité de mon diocèse qui demeuroit à la campagne. Elle étoit fort âgée, et malade à l'extrémité, ayant déjà reçu notre Seigneur.

Nous la trouvâmes fort paisible et tranquille sur son intérieur, ayant mis ordre à tout. Une seule chose l'inquiétoit, qui étoit de voir ses enfants se tourmenter jour et nuit pour lui procurer quelque soulagement.

Notre bienheureux, pour lui ôter cette peine, lui dit : Et moi, ma chère mère, je ne suis jamais si aise quand je suis malade, que lorsque je vois mes parents et mes domestiques avoir bien de la peine autour de moi.

Nous lui en demandâmes la raison : C'est parce que, répondit-il, je sais que Dieu les récompensera largement des assistances qu'ils me rendent, parce que de telles hosties lui sont fort agréables.

A la vérité si ceux qui nous servent, soit en santé, soit en maladie, n'ont égard qu'à nous, et non à Dieu, et ne cherchent qu'à nous plaire, ils emploient bien mal leurs peines, et il est bien employé qu'ils aient le mal de reste : mais s'ils

(1) Psal. CXIX, 5.—(2) Psal. CXXXVI, 1.— (3) II. Cor. V, 6.

(1) Rom. VII, 24.

(2) O quàm mihi sordet tellus dùm cælum aspicio!

nous servent pour Dieu, ils sont plus dignes d'envie que de pitié.

Notre bienheureux se conduisoit avec les malades qui étoient à l'extrémité, comme les bons anges, par douces et suaves inspirations; leur disant de temps en temps de petits mots bien choisis, selon la disposition des malades; tantôt faisant devant eux des aspirations ou oraisons jaculatoires fort courtes; tantôt les leur faisant proférer de bouche, ou seulement de cœur, si le parler les incommodoit, et puis les laissoit un peu en repos. « O Jésus! je me donne, je m'aban- « donne à vous. O Dieu! je suis à vous, sauvez- « moi pour votre gloire. O Père! je remets mon « ame, mon corps, tout mon être entre vos mains. « O Dieu! votre volonté soit faite; oui, Seigneur « Jésus, votre volonté, non la mienne; » et entre chaque aspiration laissoit une assez bonne pause pour la leur laisser goûter.

Il souffroit avec peine de voir que l'on tourmentât un pauvre agonisant par de longues exhortations. Ce n'est pas alors le temps de prêcher, ni même de lui faire faire de longues prières; il le faut seulement maintenir dans la soumission à la divine volonté, qui doit être son élément éternel et son occupation perpétuelle dans le ciel.

Il rendoit quelquefois cet office de piété et de miséricorde aux criminels de les accompagner au supplice, et de les aider à bien mourir, et se servoit de la même conduite que nous venons de dire à l'égard des malades.

Après avoir ouï la décharge de leurs consciences, il les laissoit un peu respirer, puis par intervalles leur suggéroit des actes de foi, puis d'espérance, puis d'amour, et ensuite de repentir, et de résignation à la volonté de Dieu, d'abandon à sa miséricorde, sans ajouter à leur affliction celle de l'importunité inséparable d'un discours continuel.

Ce bienheureux prélat réussissoit si heureusement dans ce mélange, qu'il a quelquefois accompagné à la mort des misérables qui y alloient avec des joies et des contentements qu'ils n'avoient jamais expérimentés durant le cours de leur vie déréglée; se tenant plus heureux de mourir de la façon que de vivre davantage en la manière qu'ils avoient fait. C'est, leur disoit-il, en baisant amoureusement le pied de la justice de Dieu, que l'on arrive fort assurément entre les bras de sa miséricorde; et il faut tenir pour tout assuré, que ceux qui espèrent en sa bonté ne sont point confondus.

Il leur inspiroit ces sentiments de confiance d'une manière si amoureuse, qu'il les réduisoit à la pratique de ces paroles de S. Augustin: *Il m'est meilleur de mourir en aimant Dieu que de vivre en l'offensant.*

CHAPITRE IV.

Grande confiance en Dieu.

Je me plaignois à lui du fardeau de la charge épiscopale, et lui protestois que si je l'eusse connu avant que de m'y engager je ne l'eusse jamais fait. J'ajoutois que ce n'étoit pas sans raison que le concile de Trente l'appelle un fardeau redoutable aux épaules des anges mêmes.

Vraiment, me répondit-il, c'est bien à vous à vous plaindre, qui n'avez qu'un petit jardin à cultiver, et jardin net des halliers de l'hérésie. Comment gémiriez-vous donc, si vous étiez chargé d'un diocèse pesant comme le mien, qui est la sentine de toutes les erreurs, et la retraite de tous les apostats, qui quittent le sein de la vraie Église?

Je ne pense pas, lui disois-je, qu'il y ait de diocèse en toute la France mieux policé, ni plus exemplaire que le vôtre, ni mieux fourni de bons pasteurs et de sages et vertueux ecclésiastiques.

Hélas! il est vrai, répondit-il, que Dieu, qui est bon, nous envoie le vent selon la voile, et nous fait tirer quelque profit de notre tribulation; autrement si Dieu ne nous eût laissé ce peu de semence de piété, ne serions-nous pas devenus comme Sodome? Nonobstant cela, nous gémissons sur les rivages de ce grand fleuve qui sort de notre Babylone, et nous nous consolons sur la bienheureuse espérance que le Père des lumières éclairera un jour ces ténèbres, et qu'après ces obscurités il fera luire son soleil sur ces pauvres gens, qui sont assis dans la région de l'ombre de la mort.

Vous feriez, continua-t-il, de belles lamentations si vous aviez un tel faix sur les bras. Mais, disois-je, pourquoi vous embarrasser de ceux qui sont dehors, et qui se sont soustraits volontairement à l'Église leur mère? les ouailles qui vous restent ont tant de docilité qu'elles sont votre joie et votre couronne dans le Seigneur.

Je vous prends par votre bouche, bon serviteur, me dit-il, et pourquoi ne regardez-vous pas vos ouailles du même œil que vous regardez les miennes? Pensez-vous que j'estime que les vôtres aient moins de docilité? Il faut avoir l'esprit juste, et ne faire pas tant d'état du bien que Dieu fait à autrui, que nous méprisions ou méconnoissions celui qu'il nous fait. C'est le propre d'un esprit bas de dire, les moissons de notre voisin sont toujours plus amples que les nôtres, et ses troupeaux plus gras. Il faut bénir Dieu de l'un, et n'être pas ingrat de l'autre.

Toujours est-ce une pesante charge, lui disois-je, soit pour vous, soit pour moi.

Il est vrai, répondit-il, si nous la portions tout seuls : mais c'est un joug dont notre Seigneur porte une part qui fait le tout, car il nous porte nous-mêmes avec notre charge.

N'appelez-vous rien de rendre compte de tant d'ames? disois-je; et il repartoit : Nous avons affaire à un maître qui est riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent ; il remet dix mille talents à la moindre prière. Il faut avoir de lui des sentiments dignes de sa bonté, il le faut servir avec crainte ; mais toutefois en tremblant il ne faut pas laisser de se réjouir : l'humilité qui décourage n'est pas une bonne humilité.

CHAPITRE V.

La solitude, ses peines et ses dangers.

Quelqu'un louoit la vie solitaire, et l'appeloit sainte et innocente.

Il répondit qu'elle avoit ses défauts, aussi bien que celle que l'on mène dans le monde ; et que, comme il y avoit de bonnes et de mauvaises sociétés, il y avoit aussi une bonne et une mauvaise solitude ; bonne, quand Dieu nous attire, selon ce qu'il dit par un prophète : « Je l'attirerai en « la solitude, et là je parlerai à son cœur (1) ; » mauvaise, de laquelle il est écrit : « Malheur à « celui qui est seul ! (2) » Si c'étoit assez de se retirer en solitude pour devenir saint et innocent, la sainteté et l'innocence seroient de facile conquête.

On lui répliqua qu'en la solitude on étoit moins tenté, et qu'il y avoit moins d'occasions de péché.

Il y a des démons, répondit-il, qui vont par les lieux déserts, aussi bien que parmi les villes. Si la grace ne nous assiste partout, partout nous tombons. Lot, qui fut si saint et si juste dans la plus infâme de toutes les villes, commit dans la solitude des souillures qui font horreur. L'homme se porte, et se trouve partout, et la misère lui est attachée comme l'ombre au corps.

Plusieurs se trompent et se séduisent eux-mêmes, s'imaginant avoir les vertus dont ils ne voient pas en eux les vices opposés. Il y a encore un long espace entre n'avoir pas un vice et avoir la vertu contraire. C'est bien un commencement de sagesse, de n'avoir point de folie ; mais commencement si foible qu'à peine mérite-t-il le nom de sagesse.

S'abstenir du mal est quelque autre chose que faire du bien, quoique cette abstinence soit une espèce de bien ; c'est comme le plan sur lequel reste à élever l'édifice. La vertu ne consiste pas tant en l'habitude qu'en l'action. L'habitude est une qualité oisive de sa nature, qui dispose à la vérité à bien faire, mais qui ne fait pas pourtant, si son inclination n'est réduite en acte.

Comment apprendra l'obéissance, celui à qui nul ne commande ; la patience, celui à qui nul ne contredit ; la constance, celui qui n'a rien à souffrir ; l'humilité, celui qui n'a point de supérieur ; l'amitié, celui qui, comme un sauvage, fuit la conversation des autres hommes, qu'il est obligé d'aimer comme soi-même ?

Il y a quantité de vertus qui ne se peuvent pratiquer en la solitude, principalement la miséricorde, sur laquelle nous serons interrogés et jugés au dernier jour, et de laquelle il est dit : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtien- « dront miséricorde (1). »

CHAPITRE VI.

Bien faire et laisser dire.

Comme j'allois prêcher le Carême à Paris, il m'enseigna à faire peu d'état de ce que le monde diroit, par le récit de l'histoire suivante.

Le supérieur d'un collége avoit chargé, me dit-il, un bon vieillard de la conduite de l'horloge, afin de l'empêcher de s'ennuyer. Mais en ayant essayé, il trouva qu'il n'avoit jamais eu aucune obéissance plus fâcheuse ni plus difficile.

Quoi, lui dit le supérieur, de hausser les contre-poids deux fois le jour !

Oh ! non, dit-il ; c'est que je suis tourmenté de tous les côtés.

Comment cela ? reprit le supérieur.

C'est, dit-il, que quand l'horloge tarde un peu, ceux qui travaillent au collége s'en plaignent, et, pour les contenter, je l'avance un peu ; et ceux qui sont en ville me tombent aussitôt sur les bras, disant que l'horloge va trop vite ; et si je la retarde pour les satisfaire, voilà les autres qui recommencent leurs plaintes, de sorte que ma tête est comme le timbre sur lequel frappe le marteau de l'horloge, et je suis tout étourdi de ces plaintes.

Le supérieur, pour le consoler, lui dit : je veux vous donner un très-bon avis, et qui mettra la paix partout. Quand l'horloge avancera, et que l'on s'en plaindra, dites, laissez-moi faire, je la retarderai bien : mais les autres, dit le bon homme, viendront crier ; dites-leur, reprit le supérieur, enfants, laissez-moi faire, je la hâterai bien d'aller. Mais après tout, laissez aller l'horloge son grand chemin, et comme elle pourra ;

(1) Os. II, 14. — (2) Eccles. IV, 10.

(1) Matth. V, 7.

donnez seulement de bonnes et douces paroles, et tous seront contents, et vous en paix.

Voyez-vous, me dit notre bienheureux, vous allez être en butte à divers jugements. Si vous vous amusez à ce que l'on dira de vous, vous n'aurez jamais fait.

Que faire à tout cela? Il faut donner à tous de bonnes et douces paroles; mais après tout, allez votre grand chemin, suivez votre naturel, ne l'altérez pas par tant d'avis que vous recevrez, la plupart contraires : regardez Dieu, et abandonnez-vous fort à l'esprit de grace. Il nous doit importer fort peu d'être jugés des hommes, puisque nous n'avons point désir de leur plaire; c'est Dieu qui est notre juge, et qui voit le fond de nos cœurs et ce qu'il y a de plus caché dans les ténèbres.

CHAPITRE VII.

Son jugement sur une prédication.

Un jour je prêchai à la Visitation, et sachant que notre bienheureux y seroit présent avec un grand concours de monde; à dire le vrai, j'avois un peu pensé à moi, et m'étois préparé tout de bon.

Quand nous fûmes retirés chez lui, et qu'il se vit seul avec moi, il me dit : Hé bien, vous avez donné grande satisfaction à nos gens aujourd'hui, ils s'en alloient disant *mirabilia*, de votre beau et bien peigué panégyrique. Je n'en ai rencontré qu'un seul qui n'étoit pas content.

Qu'aurois-je avancé, lui dis-je, qui eût pu choquer cet esprit-là, car je ne suis point piqué du désir de savoir son nom?

Mais moi, reprit-il, j'ai grande curiosité de vous le nommer.

Qui est-il donc, afin que je m'efforce de le contenter?

Si je n'avois bien de la confiance en vous, je ne vous le nommerois pas; mais comme je vous connois, je le ferai volontiers. Le voyez-vous là?

Je regardai autour de moi, je ne vis que lui. C'est donc vous? lui dis-je.

Moi-même, reprit-il.

Certes, repartis-je, j'eusse mieux aimé votre approbation seule que celle de toute l'assemblée. Dieu soit loué, je suis tombé en une main qui ne blesse que pour guérir. Encore, qu'avez-vous trouvé à dire? car je sais que de votre grace, vous ne me pardonnez rien.

Je vous aime trop, dit-il, pour vous flatter; et si vous eussiez aimé de cette sorte nos sœurs, vous ne vous fussiez pas amusé à enfler leurs esprits, au lieu de les édifier; à leur louer leur condition, au lieu de leur enseigner quelque doctrine humiliante et plus salutaire : il en est des viandes de l'esprit comme de celles du corps, les flatteuses sont venteuses, et les venteuses sont creuses, à la façon des légumes. Il faut en prêchant présenter, non une viande qui passe, et dont la mémoire périsse avec le son, mais une viande qui demeure à la vie éternelle.

Au reste, il se faut bien garder d'entrer jamais en chaire, sans avoir un dessein particulier d'édifier quelque coin des murailles de Jérusalem, enseignant la pratique de quelque vertu, ou la fuite de quelque vice; car tout le fruit de la prédication est d'arracher le péché, et de ramener la justice. *O Seigneur*, disoit David, *j'enseignerai vos voies aux injustes, et les impies se convertiront à vous* (1).

Quelle conversion, lui dis-je, eussé-je prêchée à des ames délivrées des mains de leurs ennemis, le monde, le diable, et la chair, et qui servent Dieu dans la sainteté?

Il leur falloit apprendre, reprit-il, à prendre garde de ne tomber pas, puisqu'elles sont debout; à opérer leur salut selon le conseil du Saint-Esprit, avec crainte et tremblement, et à n'être point sans peur même du péché remis. Vous nous les avez peintes comme des saintes; cela ne vous coûte guère de canoniser des personnes vivantes. Il ne faut pas comme cela mettre des oreillers sous les coudes, ni donner du lait à ceux qui ont besoin de chicotin et d'absinthe.

Je l'ai fait, disois-je, pour les encourager et fortifier en leur sainte entreprise.

Il faut donner ce courage sans exposer la personne au péril de la présomption et de la vanité. Il est toujours plus assuré d'humilier l'auditeur que de le faire marcher en choses hautes et admirables au-dessus de sa portée. Je me persuade qu'une autre fois vous prendrez garde à cela.

CHAPITRE VIII.

Sur le même sujet.

Le lendemain il me fit prêcher en un monastère de filles de Ste Claire. Il s'y trouva, et l'assemblée n'y fut pas moindre que le jour précédent. Je me donnai bien de garde de donner dans l'écueil qu'il m'avoit montré : je fis mon discours avec une grande simplicité de langage et de pensées, ne visant purement qu'à l'édification. Je procédai avec grand ordre, et pressai fort mon sujet.

Au retour notre bienheureux me vint visiter à ma chambre, qui étoit la sienne, car quand je

(1) Psal. L, 13.

le visitois il me mettoit toujours en sa place, et m'embrassant tendrement : Vraiment, dit-il, je vous aimois bien hier, mais je vous aime bien davantage aujourd'hui. Vous êtes, à dire la vérité, selon mon cœur ; et, si je ne me trompe, vous êtes encore selon le cœur de Dieu ; et je pense qu'il a eu votre sacrifice pour agréable. Je ne vous pensois pas si souple et si condescendant. Certes, *l'homme obéissant racontera des victoires* (1), vous vous êtes surmonté vous-même aujourd'hui. Savez-vous que la plupart de vos auditeurs disoient : Les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas, et qu'ils n'étoient pas si contents qu'hier, et que celui qui n'étoit pas satisfait hier, l'est extraordinairement aujourd'hui?

Je vous apporte ici un jubilé général pour toutes vos fautes passées. Vous avez fait aujourd'hui tout-à-fait selon mon gré ; et si vous continuez, vous rendrez beaucoup de service au Maître de la vigne. Il ne faut pas que la prédication s'appuie sur des paroles et des pensées de l'humaine sagesse, mais en démonstration d'esprit et de vertu. Suivez cette manière avec fidélité, et Dieu rendra vos travaux honorables et accomplis ; vous serez prudent en la parole mystique, et posséderez la science des saints, la science qui fait les saints. Et que voulons-nous savoir, sinon Jésus et Jésus crucifié?

CHAPITRE IX.

Combien il étoit ennemi des louanges.

S. Grégoire a très-bien dit, que quand on loue un homme sage en sa présence on afflige ses oreilles, et on blesse son cœur (2). Notre bienheureux étoit ainsi. Celui qui embrassoit si amoureusement ceux qui lui disoient des injures, auroit volontiers dit des injures à ceux qui lui donnoient la moindre louange.

Un jour prêchant devant lui à Annecy, me souvenant de ces paroles que lui dit dans une occasion M. l'évêque de Saluces : *Tu sal es, ego verò neque sal neque lux*, il m'échappa de faire une petite allusion sur son nom, et de dire qu'il étoit le sel (*sales*) dont toute la masse de ce peuple étoit assaisonnée ; il fut tellement mal édifié de cet éloge, qu'au retour il m'en reprit avec un ton et un accent qui eût été de rigueur, s'il eût été capable de parler ainsi.

Vous alliez si droit, me dit-il, vous couriez si bien, qui est-ce qui vous a fait faire cette incartade? Savez-vous bien que vous avez tout gâté, et que ce seul mot peut faire perdre le crédit à tout votre sermon? N'est-ce pas mélanger le pur or de la parole de Dieu que d'y introduire la parole des hommes? et n'est-ce pas la parole des hommes que la louange des vivants? N'est-il pas écrit, ne louez aucun homme avant sa mort? (1)

Je suis un beau sel, un sel affadi et gâté, qui n'est bon qu'à être jeté en la rue, et foulé aux pieds des passants. Je plains tant de bonne semence suffoquée avec une poignée d'ivraie. Certes si vous avez dit cela pour me confondre, vous avez trouvé le vrai secret.

CHAPITRE X.

Son humilité.

Il ne pouvoit ignorer la grande estime que non seulement son peuple, mais que tout le monde faisoit de sa piété. Souvent il s'en confondoit devant Dieu, et plusieurs fois il en a rougi devant les hommes, lorsqu'il voyoit ou entendoit qu'on le tenoit pour un saint homme et un fidèle serviteur de Dieu.

Ce n'étoit pas sa coutume de dire des paroles d'humilité parlant de soi, il les fuyoit comme des écueils où l'humilité faisoit naufrage. Il étoit exact jusque-là, de ne parler de lui que comme à vive force, soit en bien, soit en mal, même dans les choses indifférentes. Il disoit quelquefois que parler de soi étoit une chose non moins difficile que de marcher sur la corde, et qu'il faut avoir de grands contre-poids pour ne tomber pas, et de merveilleuses circonspections pour ne point faillir.

Voyez-vous, disoit-il, ces bonnes gens, avec toutes leurs louanges et leurs estimes, me feront recueillir enfin un fruit bien amer de leur amitié. C'est qu'ils me feront languir en purgatoire, faute de prier Dieu pour ma pauvre ame, quand je serai mort ; s'imaginant qu'elle sera allée tout droit en paradis. Voilà tout ce que me profitera cette réputation.

J'aimerois mieux trouver en eux le fruit des bonnes œuvres et l'huile de la miséricorde, que les feuilles de tant de vains applaudissements et de vaines louanges. Une once d'opération vaut plusieurs livres de discours. On parle de l'eau bénite de cour, et j'appelle ceci de l'eau bénite du monde. Ce sont de douces benédictions suivies de dures dérélictions.

(1) Prov. XXI, 28.

(2) Sapiens dum laudatur in ore, flagellatur in aure, cruciatur in mente.

(1) Eccli. XI, 30.

CHAPITRE XI.

Des écrivains hâtifs.

J'ai commencé fort jeune à écrire, et trop tôt à imprimer; et comme je m'accusois un jour à notre bienheureux de cette précipitation, il me répondit que l'on pouvoit fonder sur cela deux jugements contraires, et tous deux appuyés de bonnes raisons.

La plus commune opinion, me dit-il, est qu'il faut écrire tard, et parler tôt. Un jeune religieux qui étoit prêtre et prédicateur, ayant fait un livre qu'il désiroit mettre au jour, il le porta à son supérieur pour en avoir la permission, qui lui dit ce petit mot, en prenant son livre, et lui promettant de le lire à son loisir, et de lui en dire son jugement : Mon père, n'avez-vous plus rien à apprendre? et le laissa là-dessus... comme s'il lui eût dit, ce n'est pas en étudiant qu'il faut faire des livres, mais après avoir beaucoup étudié.

Notre bienheureux estimoit que les fruits de cette sorte n'etoient mûrs qu'en l'arrière-saison, c'est-à-dire sur la fin de l'automne. Pour ceux de la prédication, leur verdeur est agréable, et ils sont plus fleurissants au printemps et dans les chaleurs de l'été. Il faut plus de plomb pour écrire, plus de mercure pour parler.

D'un autre côté, quelques-uns estiment que c'est bien fait d'écrire et de publier de bonne heure, d'autant qu'on a le moyen de se corriger dans les secondes éditions. On examine le vent du bureau, et on se retire de bonne heure si l'on n'y réussit pas.

Ajoutez que l'on jouit du fruit de son travail, comme ceux qui bâtissent ou plantent en leur jeunesse.

L'opinion des premiers est un peu sévère, et celle des seconds est plus indulgente; et l'une et l'autre importe peu, pourvu que Dieu soit regardé en tout cela comme la fin dernière du travail.

Ceux qui rejettent la publication de leurs ouvrages après leur mort, pour éviter la vanité des applaudissements et des louanges, ne font pas mal, pourvu que ce soit là véritablement leur motif; mais si c'est pour éviter le déplaisir des censures et des répréhensions, c'est fuir une vanité pour se jeter dans une autre.

En toutes choses la médiocrité est excellente; et d'écrire entre deux âges, à qui a ce talent, est un conseil fort prudent, parce qu'on a encore assez de vie pour se corriger; et d'enfouir ce talent quand Dieu l'a donné, c'est un compte que l'on aura à rendre à Dieu; et de redouter les divers jugements, c'est craindre de voyager en été de peur des mouches.

CHAPITRE XII.

Du souvenir des trépassés.

Quand il mouroit quelqu'un de ses amis, ou de sa connoissance, il étoit insatiable à en dire du bien et à les recommander aux prières d'un chacun.

Son mot ordinaire étoit, *nous ne nous souvenons pas assez de nos morts, de nos chers trépassés;* et la preuve est que nous n'en parlons pas assez. Nous nous détournons de ce discours comme d'un propos funeste; nous laissons les morts ensevelir les morts; leur mémoire périt chez nous avec le son des cloches, sans penser que l'amitié, qui peut finir même par la mort, ne fut jamais véritable; l'Écriture même nous disant que le vrai amour est plus fort que la mort (1).

Alors les louanges ne sont plus suspectes de flatterie; et comme c'est une espèce d'impiété de déchirer la réputation des morts, et faire comme ces bêtes féroces qui déterrent les corps pour les dévorer; aussi est-ce une marque de piété de faire récit de leurs bonnes qualités, parce que cela nous provoque à leur imitation.

J'ajoute qu'il avoit coutume de dire qu'en cette seule œuvre de miséricorde les treize autres s'y rencontroient.

N'est-ce pas, disoit-il, en quelque façon visiter les malades que d'obtenir par nos prières le soulagement des pauvres ames qui sont dans le purgatoire.

N'est-ce pas donner à boire à ceux qui ont si grand soif de la vision de Dieu, et qui sont parmi ces dures flammes, que de leur donner part à la rosée de nos oraisons?

N'est-ce pas nourrir des affamés que d'aider à leur délivrance par les moyens que la foi nous suggère?

N'est-ce pas vraiment racheter des prisonniers?

N'est-ce pas vêtir les nus que de leur procurer un vêtement de lumière et de lumière de gloire?

N'est-ce pas une insigne hospitalité que de procurer leur introduction dans la céleste Jérusalem, et les rendre citoyens des saints et des domestiques de Dieu dans l'éternelle Sion?

N'est-ce pas un plus grand service de mettre des ames au ciel que d'ensevelir des corps, et les mettre en terre?

Quant aux spirituelles, n'est-ce pas une œuvre dont on peut comparer le mérite avec celui de donner conseil aux simples, de corriger ceux qui manquent, d'enseigner les ignorants, de pardonner les offenses, de supporter les injures? Et

(1) Cant. VIII, 6.

quelle si grande consolation peut-on donner aux affligés de ce monde, qui puisse être comparée à celle qu'apportent nos prières à ces pauvres ames qui sont dans une si pressante souffrance?

CHAPITRE XIII.

De l'Écriture sainte.

S. Charles Borromée ne lisoit la sainte Écriture qu'à genoux, comme s'il eût écouté Dieu parlant sur le mont Sinaï au milieu des feux et des tonnerres; et notre bienheureux ne vouloit pas qu'on la traitât, soit en parlant en public, soit en écrivant, soit en la lisant en particulier, qu'avec une extrême révérence.

Il ne vouloit pas qu'un prédicateur se jetât d'abord dans le sens mystique, sans avoir auparavant expliqué le sens littéral : autrement, disoit-il, c'est bâtir le toit d'une maison devant le fondement. L'Écriture sainte doit être traitée avec plus de solidité et de révérence. Ce n'est pas une étoffe qu'on puisse tailler à son gré pour s'en faire des parements à sa mode.

Quand on avoit expliqué le vrai sens de la lettre, alors il permettoit d'en tirer des morales, et d'en faire des applications, encore vouloit-il que ce fût avec beaucoup de jugement, sans tirer les figures par les cheveux; autrement il les appeloit des figures défigurées, et des morales semblables au carillon des cloches, à qui l'on fait dire tout ce que l'on veut.

Voici sur ce sujet un exemple de sa ponctualité. Prêchant un jour devant lui, il m'arriva d'appliquer à la contagion des mauvaises compagnies ce mot du prophète : « Vous serez bon avec les « bons, et mauvais avec les mauvais (1), » ce qui se dit assez communément. Je m'aperçus sur-le-champ qu'il n'étoit pas content; et ensuite étant seul avec lui, il me demanda pourquoi j'avois donné une telle détorse à ce passage, sachant bien que ce n'étoit pas là le sens littéral. Je lui dis que c'étoit par allusion. Je l'entends bien ainsi, reprit-il, mais du moins deviez-vous dire que ce n'étoit pas là le sens littéral, puisque selon la lettre il s'entend de Dieu, qui est bon, c'est-à-dire miséricordieux envers ceux qui sont bons; et mauvais, c'est-à-dire sévère envers ceux qui sont mauvais, punissant les uns et faisant miséricorde aux autres.

Jugez de là combien il étoit exact quand il traitoit la divine parole, puisqu'il l'étoit si fort envers les autres, lui qui étoit incomparablement plus indulgent aux autres qu'à lui-même.

(1) Psal. XVII.

CHAPITRE XIV.

Du zèle.

Le zèle lui étoit une vertu suspecte, parce que, disoit-il, il en étoit comme des bezoards : de cent il n'y en a pas un de bon, ni qui chasse le venin.

Les bons ménagers disent que la nourriture des paons, dans une maison de campagne, est plus dommageable que profitable, parce qu'encore qu'ils mangent les araignées, les chenilles, les souris, et autres vermines, d'autre part ils découvrent les toits, ils effraient les pigeons par leurs cris, et ils battent les autres volailles.

Le zèle pour l'ordinaire est impétueux, et, bien que par les corrections qu'il fait il tâche d'exterminer le vice, il a d'ailleurs d'assez fâcheux effets s'il n'est conduit avec beaucoup de modération et de prudence.

Il y a un zèle âpre et farouche qui ne pardonne rien, qui agrandit les moindres fautes, et fait comme le mauvais médecin qui rend les maladies plus fâcheuses.

Il y en a un autre si lâche et si mol, qu'il pardonne tout; pensant être en cela une mesure de charité qui souffre tout, qui endure tout, mais jamais le tort fait à Dieu, ce qui offense son honneur et sa gloire, en quoi il se trompe.

Le vrai zèle, accompagné de jugement et de science, suit ce précepte : *Inter utrumque vola, medio tutissimus ibis.* Il pardonne certaines choses, ou au moins les dissimule, pour les corriger à propos et utilement en temps et lieu, et en reprend d'autres sans attendre, où il voit qu'il y a espérance d'amendement; ne laissant rien en arrière de ce qu'il pense pouvoir servir à la conservation ou augmentation de la gloire de Dieu

Le zèle doux et gracieux est incomparablement plus efficace que celui qui est âpre et turbulent; et c'est pour cela qu'Isaïe, voulant montrer la force du Messie à réduire tout l'univers sous le joug suave de son obéissance, ne l'appelle pas le lion de la tribu de Juda, mais l'agneau dominateur de la terre. « La douceur est-elle survenue, « dit le prophète, nous voilà corrigés (1). »

CHAPITRE XV.

Des prédications fertiles en fleurs, stériles en fruits.

Je fus invité en l'année 1610 à prêcher le carême devant le sénat de Savoie, dans la capitale de la province qui est à Chambéry. A peine y avoit-il six mois que j'avois reçu la consécration épiscopale par l'imposition des mains de notre bienheureux. J'étois alors dans une extrême ver-

(1) Psal. LXXXIX, 10.

deur d'âge, et ayant la mémoire toute fraîche de ce que je venois d'apprendre aux écoles, et principalement des belles-lettres, que j'ai toujours fort affectionnées, de sorte que, ne pouvant débiter que ce que je savois, je ne proférois des trésors de mon cœur que ce qui étoit dans le coffre de ma mémoire, entassant beaucoup de choses anciennes et nouvelles que j'avois dans mes réservoirs, et dont on peut voir des essais dans ces *diversités*, qui sont les premiers, dirai-je efforts ou essors de mon esprit.

On rapporta au bienheureux, qui étoit en la ville de sa résidence à Annecy, éloignée de là de sept lieues, que mes discours n'étoient que de fleurs et de parfums, qui attiroient tous les auditeurs, comme les abeilles qui volent au sucre et au miel. Lui qui en jugeoit tout d'un autre air, et qui étoit habile en cet art, m'eût souhaité plus de lettres divines et moins humaines, plus d'efficace de l'esprit de piété, que d'expressions spirituelles, persuasives de la sagesse humaine.

Sur quoi il m'écrivit une belle lettre, par laquelle il m'avertissoit que l'odeur de nos aromates s'exhaloit jusqu'à lui, et qu'il ressembloit à Alexandre, qui, cinglant vers les îles Fortunées, en pressentit le voisinage par les bonnes odeurs que le vent, glissant sur le poli de la mer, apportoit jusqu'à ses vaisseaux. Mais, après avoir caché la pointe du stylet dans ce coton huilé et musqué, il enfonça la lancette en me disant qu'après tant de messagers qui lui rapportoient tous les jours que notre lit étoit tout fleurissant, et notre ameublement tout de cyprès et de cèdre; que nos vignes fleuries répandoient leur suavité partout; que ce n'étoit que fleurs qui paroissoient en notre parterre; que notre printemps rioit de tous côtés: il en attendoit d'autres qui vinssent lui donner des nouvelles de l'été et de l'automne, de la moisson et de la vendange. J'écoute, dit-il, *an flores fructus parturiant*. Qu'après tout, il me donnoit avis d'émonder ma vigne des pampres superflus des belles-lettres, *tempus putationis advenit*; de la tailler, et de retrancher tant d'ornements étrangers; et que, quoiqu'il fût louable d'appliquer les vases des Égyptiens au service du tabernacle, il falloit néanmoins que ce fût sobrement; que Rachel étoit, à la vérité, plus agréable, mais moins fertile que Lia; que l'interprétation de l'Évangile devoit être conforme à son style et à sa simplicité; qu'il ne falloit ni blanc ni vermillon sur les joues d'une chose telle qu'étoit la théologie; et qu'il falloit bien plus se garder d'altérer la parole de Dieu que la monnoie publique; et quantité d'autres semblables enseignements, qui me rendirent depuis beaucoup plus réservé, et plus sobre de ces viandes plus creuses que solides, et plus attentif à travailler pour cette viande qui ne périt point, que l'Écriture nous recommande si fort.

CHAPITRE XVI.

Sa résignation.

Comme l'évêque de Genève songeoit à faire notre bienheureux son coadjuteur, notre bienheureux tomba malade, et vint à une telle extrémité, que les médecins désespérèrent de sa vie.

On lui annonça le danger où il étoit, ce qu'il reçut d'un front aussi serein que s'il eût vu les cieux ouverts prêts à le recevoir.

Notre saint, indifférent à la mort, à la vie, ne disoit autre chose, sinon: Je suis à Dieu; qu'il fasse de moi selon son bon plaisir.

Et comme on disoit une fois devant lui qu'il devoit souhaiter de vivre, sinon pour le service de l'Église, au moins pour faire pénitence:

Certes, dit-il, tôt ou tard il faut mourir; et, en quelque temps que ce soit, nous aurons toujours besoin de la grande miséricorde de Dieu. Autant vaut tomber ès mains de sa clémence aujourd'hui que demain. Il est toujours lui-même plein de bonté, et riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent, et nous toujours mauvais. Qui a plus tôt consommé sa course a moins de compte à rendre. Je vois que l'on me veut charger d'un fardeau qui n'est pas moins redoutable que la mort, et si le tout étoit réduit à mon opinion, j'aurois bien de la peine à choisir: il vaut mieux s'en remettre au soin de la Providence; il vaut mieux dormir sur le sein de Jésus-Christ, que veiller partout ailleurs. Dieu nous aime, il sait ce qu'il nous faut mieux que nous-mêmes; *soit que nous vivi ns, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur* (1). Il a les clefs de la vie et de la mort (2); ceux qui espèrent en lui ne sont jamais confondus (3); allons, nous autres, et mourons avec lui (4).

Et comme on lui disoit que c'étoit dommage qu'il mourût en la fleur de son âge; car il n'avoit alors que trente-cinq ans:

Notre Seigneur, dit-il, est mort encore plus jeune. Le nombre de nos jours est devant lui Il sait cueillir les fruits qui lui appartiennent en toute sorte de saisons.

Ne nous amusons point à tant de circonstances, ne regardons que sa très-sainte volonté. Que ce soit là notre belle étoile; elle nous conduira à Jésus-Christ, soit en la crèche, soit au Calvaire Quiconque le suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie éternelle, qui ne sera plus sujette à la mort.

(1) Rom. XIV, 8. — (2) Apoc. I, 18. — (3) Psal. XXIV, 3. — (4) Joan. XI, 16.

CHAPITRE XVII.

Son amour de la pauvreté.

« C'est un grand revenu, dit la sainte parole, « que la piété qui se contente de ce qui suf- « fit. » Aussi notre bienheureux savoit-il se contenter du peu qui lui restoit du revenu de son évêché.

N'est-ce pas encore beaucoup, disoit-il, que douze cents écus de rente? ne sont-ce pas de beaux restes? Les apôtres, qui étoient bien plus excellents évêques que nous ne sommes, n'en avoient pas tant. Nous ne méritons pas de servir Dieu à notre solde. Plût à Dieu que nous fussions encore privés de ce reste, et que la religion catholique eût autant d'entrée à Genève qu'elle en a à la Rochelle, et que nous y eussions comme là une petite chapelle (c'étoit beaucoup d'années devant sa prise qu'il me disoit cela); dans peu de temps elle y feroit un grand progrès. Il y a plus de disposition dans le peuple que l'on ne pense, et la raison d'état, couverte d'une imaginaire liberté, y règne plus que celle de la religion.

Il logeoit à Annecy dans une fort belle et ample maison qu'il tenoit à loyer. Son appartement étoit très-beau, et il s'avisa de se loger daus une petite chambre obscure et assez mal plaisante; et il appeloit cette chambre la chambre de François; et celle où il recevoit le monde, la chambre de l'évêque.

Ce qui me fait souvenir de S. Charles Borromée, qui avoit une petite cellule au haut de son palais, à la façon de Judith, où il se retiroit pour prier, et où il couchoit sur la paille, appelant cette cellule la chambre de Charles; et celle qui étoit ouverte à ceux qui le demandoient, la chambre du cardinal.

Il me dit un jour, en me montrant un habit qu'on lui avoit fait, etqu'il avoit sous sa soutane: Mes gens font de petits miracles; car avec une vieille robe ils m'ont fait cet habit tout neuf: ne m'ont-ils pas fait bien brave?

Ce miracle, lui dis-je, semble enchérir sur celui des enfants d'Israël, dont les habits ne s'usèrent point durant quarante ans qu'ils demeurèrent au désert; car ceux-ci renouvellent les usés.

Quelquefois son économe se plaignoit qu'il n'y avoit plus d'argent.

De quoi vous fâchez-vous? lui disoit-il; nous en sommes d'autant plus conformes à notre maître, qui n'avoit pas seulement une pierre où reposer sa tête.

Mais où en prendre? disoit l'économe. Mon fils, disoit-il, il faut vivre de ménage. Vraiment, disoit l'autre, il est bien temps de ménager, où il n'y a plus rien!

Vous ne m'entendez pas, reprenoit le bienheureux; c'est qu'il nous faut vendre ou engager quelque pièce de notre ménage pour vivre: cela, mon bon ami, n'est-ce pas vivre de ménage?

J'admirois un jour comment il pouvoit soutenir sa maison avec si peu de revenu.

C'est Dieu, dit-il, qui multiplie les cinq pains.

Le pressant de me dire comment cela se faisoit: Ce ne seroit pas miracle, disoit-il de bonne grace, si cela se pouvoit dire. Ne sommes-nous pas bienheureux de vivre ainsi par miracle? *C'est la miséricorde de Dieu, de ce que nous ne sommes pas consommés* (1).

Vous dévorez ma sagesse, lui dis-je, en me renvoyant là.

Voyez-vous, reprit-il, les richesses sont de vraies épines, ainsi que l'Évangile nous l'enseigne (2); elles piquent de mille peines en les acquérant, de plus de soucis en les conservant, de plus de soins en les dépensant, de plus de chagrins en les perdant.

Au reste, nous n'en sommes que les fermiers et les économes, principalement si ce sont des biens de l'Église, qui sont le patrimoine des pauvres; l'importance est de trouver des dispensateurs qui soient fidèles: ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir honnêtement, que nous faut-il davantage? *Quod amplius est, à malo est* (3).

Voulez-vous que je vous parle franchement? je sais bien ce que je fais de ce que j'ai. Mes morceaux sont taillés assez court. Si j'avois davantage, je serois en peine de ce que j'en ferois. Ne suis-je pas heureux de vivre en enfant sans souci? *A chaque jour suffit son mal* (4). Qui plus en a, plus de compte il a à rendre.

CHAPITRE XVIII.

Des importunités.

Entre les vertus, il faisoit grand état de celle qui nous fait supporter doucement les importunités du prochain. Un peu de douceur, de modération, et de modestie, disoit-il, suffisent pour cela.

Quand on parle de patience, vous diriez qu'il ne la faut employer qu'en la soulfrance des maux qui nous apportent de la gloire. Cependant, tandis que nous attendons ces grandes et signalées occasions, qui n'arrivent que rarement dans la vie, nous négligeons les moindres; et tant s'en

(1) Thret. III, 22. — (2) Luc. VIII, 15.
(3) I. Tim. VI, 8. — (4) Matt. VI, 34.

faut que l'on compte pour quelque chose le support des importunités du prochain, qu'au contraire on tient pour foibles ceux qui les endurent.

Nous nous imaginons que notre patience est capable de souffrir des douleurs et des affronts signalés, et nous nous jetons dans l'impatience pour les plus légères importunités.

Il nous semble que nous pourrions assister, servir, et soulager le prochain en de grandes et longues maladies; et nous ne pouvons supporter ses humeurs fâcheuses, ses rusticités, ses incivilités, et surtout ses importunités, quand il vient, hors de propos et à contre-temps, nous entretenir de choses qui nous semblent légères ou frivoles.

Nous triomphons ici dans les apologies de notre impatience, nous défendant sur le prix du temps, duquel seul, dit un ancien, l'avarice est louable; et nous ne voyons pas que nous l'employons en tant d'autres choses plus vaines que le support du prochain, et possible moins sérieuses que celles dont il nous entretient, et que nous appelons une perte de temps.

Quand on est en conversation avec le prochain, il faut s'y plaire et témoigner que l'on s'y plaît; et quand on est seul, il se faut plaire en la solitude; mais le mal est que l'inégalité de nos esprits est telle, que nous regardons toujours derrière nous, et qu'en compagnie nous soupirons après la solitude; et dans la solitude, au lieu de jouir de sa douceur, nous désirons la conversation.

Il faut avoir l'esprit plus juste et plus raisonnable, et, au temps destiné à la récréation, aimer la récréation; et pareillement aimer la lecture, l'oraison, le travail, aux heures qui y sont destinées, et le silence lorsqu'il est ordonné par la règle et l'obéissance; ainsi nous pouvons dire avec le prophète : « Je bénirai le seigneur en tout « temps, et sa louange sera toujours dans ma « bouche (1); » car c'est bénir et louer le Seigneur en tout temps, que de rapporter à sa gloire toutes nos actions bonnes, indifférentes, et la fuite des mauvaises.

CHAPITRE XIX.

Des tentations.

Ce n'est pas après les domestiques d'une maison que les chiens aboient, mais après les étrangers. Le diable ne se met point en peine de solliciter à la tentation ceux qui la cherchent eux-mêmes et qui sont à lui.

Quand il presse et tourmente un cœur, c'est signe qu'il lui est étranger; et plus il redouble la tentation, plus c'est une marque de signalée vertu, car il ne fait de puissantes attaques qu'aux places les plus fortes, et qui lui font davantage de résistance.

Si nous savions faire un bon usage des tentations, disoit notre bienheureux, au lieu de les redouter, nous les provoquerions, à peine que je ne dise, nous les souhaiterions; mais, parce que notre foiblesse et notre lâcheté ne nous est que trop connue par tant d'expériences et de tristes chutes, nous avons bien raison de dire : *Ne nous induisez pas en tentation* (1).

Encore si à cette juste défiance de nous-mêmes nous joignions la confiance en Dieu, plus fort pour nous délivrer de la tentation que nous ne sommes foibles pour nous y perdre, nous relèverions nos espérances sur la diminution de nos craintes; nous dirions avec le prophète : C'est par vous que nous serons délivrés de la tentation, et ce sera par votre secours, ô mon Dieu! que nous surmonterons tous les obstacles qui, comme un mur et une forteresse, s'opposent à notre salut. Avec un tel second, ne pouvons nous pas hardiment marcher sur l'aspic et le basilic, et fouler aux pieds le lion et le dragon?

Comme c'est aux grandes tentations que nous connoissons la grandeur de notre courage, et celle de notre fidélité envers Dieu, c'est aussi en ces occasions que nous faisons progrès en la vertu, et que nous apprenons à manier les armes de notre milice, qui sont spirituelles, contre les malices de nos ennemis, qui sont invisibles. C'est alors que notre ame toute couverte de la grace leur paroît aussi terrible qu'une armée rangée en bataille.

Il y en a qui pensent que tout est perdu quand ils sont affligés par des pensées de blasphème et d'impiété, et s'imaginent qu'ils n'ont plus de foi. Cependant, tant que ces pensées leur déplaisent, elles ne peuvent leur nuire, et ces vents impétueux ne servent qu'à leur faire jeter de plus profondes racines en la foi. Le même se doit dire des tentations contre la pureté, et des autres.

CHAPITRE XX.

De la célébration de la sainte messe tous les jours.

Un jeune prêtre déjà pasteur se contentoit de dire la messe les dimanches et les fêtes; comme notre bienheureux l'aimoit beaucoup, il s'avisa de cet expédient pour l'engager à célébrer tous les jours. Il lui fit présent d'une boîte couverte de satin rouge, tout en broderie d'or et d'argent,

(1) Psal. xxxiii, 2.

(1) Matt. vi, 13.

enrichie de quelques perles ; et avant que de la lui mettre entre les mains, il lui dit : J'ai une grace à vous demander, que je m'assure que vous ne me refuserez pas, puisqu'elle ne regarde que la gloire de Dieu, dont je sais que vous êtes épris.

L'auteur lui dit : Commandez.

Oh! non, repart le saint, ce n'est pas en commandant, mais en demandant que je parle, encore en demandant au nom et pour l'amour de Dieu.

Le silence de ce jeune pasteur témoignant mieux sa disposition que les paroles, le bienheureux lui ouvrant la boîte, la lui montra toute pleine d'hosties à consacrer, et lui dit : Vous êtes prêtre ; Dieu vous a appelé à cette vocation, et de plus au pastorat. Seroit-ce une belle chose qu'un artisan, un magistrat ou un médecin, ne voulût travailler de sa profession qu'un jour ou deux la semaine? Vous avez un caractère qui vous donne le pouvoir de dire la sainte messe tous les jours : pourquoi n'en pas user?

Vous n'avez, Dieu merci, rien qui vous en empêche. Je connois votre ame autant qu'une ame peut être connue ; je vois au contraire que tout vous y convie. Je vous fais donc ce présent, et vous supplie de n'oublier pas au saint autel celui qui vous fait cette prière de la part de Dieu.

L'autre se trouva un peu surpris, et, sans résister à des paroles si engageantes, se contenta de soumettre au jugement du saint prélat ses indignités intérieures, sa jeunesse, ses immortifications, la crainte d'abuser d'un si grand mystère, ne correspondant pas à la vie nécessaire pour un si fréquent usage.

Toutes ces excuses, reprit le bienheureux, sont autant d'accusations, si je les voulois examiner. Mais, sans entrer en discussion, suffit que vous vous en êtes rapporté à mon jugement, je vous dis donc, et en cela *je pense avoir l'esprit de Dieu* (1), que toutes les raisons que vous apportez pour vous dispenser d'un si fréquent exercice sont celles qui vous y obligent.

Ce sera ce saint et fréquent usage qui mûrira votre jeunesse, modérera vos immortifications, affoiblira vos tentations, fortifiera vos foiblesses, éclairera vos voies ; et, à force de le pratiquer, vous apprendrez à le pratiquer avec plus de perfection.

Au reste, quand votre indignité vous en retireroit par humilité, ce qui est arrivé autrefois à S. Bonaventure, et quand cet usage vous apporteroit moins d'utilité à cause de votre indisposition, considérez que vous êtes personne publique, que vos ouailles et votre église en ont besoin, les trépassés nécessité ; et plus que tout cela, c'est qu'aux jours que vous vous en abstenez, vous privez la gloire de Dieu de son augmentation, les anges de ce plaisir, et les bienheureux d'une particulière consolation.

Cet ecclésiastique s'abattit sous ce conseil, et dit *fiat*, *fiat*, et depuis trente années n'y a pas manqué sans cause légitime.

(1) II. Cor. VII, 40.

CHAPITRE XXI.

Grande circonspection avec les femmes quand on leur parle ou quand on leur écrit.

Un prélat ne vouloit point permettre aux femmes, de quelque qualité qu'elles fussent, l'entrée de sa maison, se fondant sur l'exemple et le conseil de S. Augustin ; c'est pourquoi il avoit fait faire une espèce de parloir avec des barreaux dans une chapelle, où il leur parloit.

Le bienheureux, qui aimoit ce prélat, sans blâmer cette sévérité, se contentoit d'en rire gracieusement et de dire que ce prélat n'étoit pasteur qu'à moitié, puisqu'il se séparoit ainsi de la moitié de son troupeau.

Le bienheureux, sur les plaintes qu'il en reçut, promit de lui en parler.

Le prélat pour se défendre représenta son âge, qui étoit encore jeune, son appréhension de passer par les langues, la crainte de tomber en ces conversations, les conseils des anciens Pères sur ce sujet, le bon exemple que cela donnoit aux autres ecclésiastiques, et quantité de semblables motifs.

Notre bienheureux loua son zèle et sa précaution, mais lui dit que, sans pratiquer cette sévérité extérieure, il y avoit un moyen plus aisé, plus assuré, moins incommode, et moins sujet à être censuré et contrôlé.

Ne parlez jamais, dit-il, à des femmes qu'en présence de plusieurs, et donnez charge expresse à vos domestiques de ne vous perdre jamais de vue, quand quelqu'un voudra conférer avec vous. Je ne dis pas qu'il soit toujours nécessaire qu'ils entendent ce que vous leur direz ; car il n'est pas quelquefois expédient, et ce sont souvent choses qui regardent la conscience ; mais au moins que leurs yeux veillent sur vous, et soient témoins de vos déportements.

Que si vous donnez la permission à celui de vos chapelains à qui vous commettez le dépôt de votre intérieur, de vous donner des avertissements touchant vos gestes ou vos actions, croyez que tout cela vaudra mieux que toutes les grilles du monde, fussent-elles de fer, et tout hérissées de pointes.

Or l'avis qu'il donnoit est celui même qu'il pratiquoit ; car quoique sa maison fût ouverte à tout

le monde, il ne parloit jamais à des femmes, en quelque lieu qu'il fût, qu'il n'eût des surveillants qui le considérassent attentivement.

Il lui donna un autre avis touchant les lettres.

N'écrivez jamais à des femmes, lui dit-il, qu'en leur répondant, à moins qu'il n'y ait une pressante nécessité; jamais de votre propre mouvement, à moins que ce ne soit à des personnes hors de tout soupçon, comme une mère, une sœur, une femme fort âgée, encore rarement et brièvement.

Quand on écrit à une femme, il faudroit, s'il se pouvoit, plutôt écrire avec la pointe du canif qu'avec le bec de la plume, pour ne rien dire de superflu.

CHAPITRE XXII.

De ceux qui s'humilioient devant lui.

Il prenoit souvent au mot celui ou celle qui disoit des paroles d'humilité en sa présence, et même y ajoutoit, afin de procurer une salutaire confusion à la personne qui les proféroit, et l'avertir de ne s'y exposer plus, étant certain que la plupart de ceux qui les avancent seroient bien fâchés que l'on les crût tels qu'ils disent. En voici deux exemples remarquables.

Étant nouvellement évêque, il désiroit de moi des choses qui me sembloient de trop haute perfection.

Mais, mon père, lui dis-je une fois, vous ne pensez pas que je sors tout fraîchement du monde, que je me trouve maître avant que d'avoir été disciple. Vous me parlez comme à un homme fort avancé dans la piété, et capable de l'enseigner aux autres; et à peine suis-je à la porte.

Il est vrai, me dit-il, et je crois plus que vous, et possible vois-je aussi bien que vous tout ce que vous dites; je vous regarde comme un homme sauvé du débris, et sortant d'un incendie dont vous sentez encore la fumée: mais après tout, vous voilà évêque, il faut avoir des sentiments de père; il faut rehausser votre courage vers la perfection; et il ne faut pas vous contenter de boire de l'eau de votre citerne, il faut en faire part aux autres. Dieu, la raison, votre charge, requièrent cela de vous. Il n'est pas question de regarder en arrière, si vous ne voulez devenir une statue. *O Pastor, ô idolum!* Si vous vous confiez en vous-même, vous ne ferez jamais rien; mais si vous vous confiez en Dieu, que ne ferez-vous pas? vous ferez tout. Il se plaît à élever sa puissance sur notre infirmité, sa force sur notre foiblesse, et à confondre ce qui est par ce qui n'est pas. La défiance de soi-même est fort bonne, pourvu qu'elle soit suivie de la confiance en Dieu; et plus nous avançons en celle-ci, plus nous profitons en celle-là. L'humilité découragée est une fausse humilité.

L'autre exemple est au sujet d'une sœur, laquelle, ayant été élue supérieure, se défendit de l'accepter en relevant bien haut sa dignité.

Sur quoi notre bienheureux prit la parole, et, enchérissant sur ce qu'elle avoit allégué, lui dit qu'à la vérité entre fille et feuille il n'y avoit pas grande différence; que toutes les sœurs n'ignoroient pas son insuffisance, la petitesse de son esprit, la foiblesse de son jugement, sa grossièreté en matière de conduite, ses imperfections toutes manifestes, son mauvais exemple, et que possible Dieu avoit permis son élection pour la corriger de tous ses défauts, au moins afin qu'elle tâchât de les cacher, se voyant en spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes, prenant garde à ses pas en marchant en un lieu élevé; qu'elle se persuadât que ce n'étoit pas à elle que l'on confioit cette communauté, mais à Dieu, qui choisit les folles pour confondre et conduire les sages, lui qui a voulu nous sauver par la folie de la croix; qu'elle prît garde qu'un roseau du désert en la main de Jésus-Christ devenoit une colonne du temple; qu'elle se tînt bien serrée à cette main secourable, qui ne manque jamais à ceux qui implorent son appui.

Profitez de ces deux exemples, et apprenez à fuir les paroles de vanité, qui emprunte le masque de l'humilité, et se couvre d'un voile de subtilité.

CHAPITRE XXIII.

De la meilleure disposition pour bien mourir.

Comme je lui demandois quelle étoit la meilleure disposition pour bien mourir, il me répondit froidement: La charité.

Je lui dis que je savois bien que celui qui n'est pas dans la charité est dans la mort; et que mourir au Seigneur étoit mourir, sinon en l'acte, au moins en l'habitude de la charité, laquelle embrasse toutes les autres vertus, et les introduit avec elle dans l'ame où elle fait son entrée; mais que je désirois savoir la charité supposée, quelles vertus vives et animées de la charité étoient les plus convenables pour ce moment.

Il me dit: L'humilité et la confiance; et, pour s'expliquer à sa façon gracieuse, il ajouta: Le lit d'une bonne mort doit avoir pour matelas la charité; mais il est bon d'avoir la tête appuyée sur les deux oreillers de l'humilité et de la confiance, et d'expirer avec une humble confiance en la miséricorde de Dieu.

Le premier de ces oreillers, qui est l'humilité,

nous fait reconnoître notre misère, et nous fait trembler de frayeur, mais d'une frayeur amoureuse (car je la suppose animée de la charité), qui nous fait concevoir et enfanter l'esprit du salut: humilité courageuse et généreuse, qui en nous abattant, nous relève en Dieu, et nous fait appuyer sur lui seul.

De ce premier oreiller on passe aisément à l'autre, qui est celui de la confiance en Dieu. Or quelle est cette confiance, sinon une espérance fortifiée par la considération de la bonté infinie de notre Père céleste, plus désireux de notre bien que nous-mêmes. O Dieu, j'ai espéré en vous, je ne serai jamais confondu. Ceux qui espèrent au Seigneur changeront de force, et ils prendront les ailes de l'aigle, et feront un essor qui ne s'abattra point.

CHAPITRE XXIV.

De la politique.

Le sérénissime Charles Emmanuel, duc de Savoie, étoit un des plus excellents princes de son temps, d'un esprit rare, et très-habile dans la politique.

Je disois un jour à notre bienheureux que ce prince, dans les états duquel il étoit né, et où il vivoit, me sembloit faire une faute signalée de ne l'employer pas dans ses affaires, vu qu'il ne lui en commettroit aucune, surtout en France, qui ne réussît selon son désir; car, lui disois-je, outre votre prudence, qui n'est inconnue qu'à vous, et votre dextérité, douceur, et patience dans les négociations, la réputation de votre probité et de votre piété est dans une approbation si universelle, qu'avant que vous eussiez ouvert la bouche, l'on vous accorderoit tout ce que vous demanderiez. Il faudroit, ajoutois-je, qu'une affaire fût bien désespérée, si elle ne réussissoit pas entre vos mains: je pense même que vous viendriez à bout de l'impossible.

Certes, me dit-il, vous en dites trop, et votre rhétorique est dans l'excès. Vous vous imaginez que je sois dans l'estime des autres comme dans la vôtre, qui ne me regardez qu'au travers de certaines lunettes passionnées qui agrandissent les objets: mais laissons cela pour ce qu'il est. Mon sentiment touchant notre prince est bien différent du vôtre; car en cela même que vous dites, je trouve qu'il fait paroître la grandeur de son jugement, parce qu'outre que je ne vous avoue pas que j'eusse tant de dextérité et de prudence au maniement des affaires de politique que vous vous le figurez, je vous dirai que les seuls mots de prudence, d'affaires et de politique, me donnent de la frayeur, et que je m'y connois si peu, que ce peu-là n'est rien.

Il ajouta: Je vous dirai ce petit mot, mais mot d'ami et à l'oreille, et encore à l'oreille du cœur: je ne sais nullement l'art de mentir, ni de dissimuler, ni de feindre avec dextérité; ce qui est le maître ressort du maniement de la politique, et l'art des arts en matière de prudence humaine.

Pour tous les états de Savoie, de la France, ni de tout l'empire, je ne porterois pas un faux paquet dans mon sein. J'y vais à l'ancienne gauloise, tout à la bonne foi et tout simplement. Ce que j'ai sur les lèvres, c'est justement ce qui sort de ma pensée. Je ne saurois parler *en un cœur et en un cœur*. Je hais la duplicité comme la mort, sachant que *Dieu a en abomination l'homme trompeur*. Peu de personnes me connoissent, qui ne connoissent aussitôt en moi ce caractère; c'est pourquoi on juge fort sagement que je ne suis nullement propre à ce qui s'appelle politique: outre que j'ai toujours adoré, comme une céleste, souveraine, et divine maxime, ce grand mot de l'apôtre, *que celui qui est consacré à Dieu ne doit point s'embarrasser dans les affaires séculières* (1).

CHAPITRE XXV.

Grande charité du bienheureux envers une mourante.

Une religieuse de la congrégation de la Visitation, après avoir traîné une vie très-languissante avec une patience si exemplaire qu'elle donnoit de l'étonnement à toutes celles qui la voyoient souffrir non-seulement avec constance, mais, ce qui est plus remarquable, avec joie, à la fin elle s'abattit sous l'effort d'une violente maladie dont elle mourut.

Deux heures ou environ avant qu'elle rendit l'esprit, on fit venir notre bienheureux pour l'assister en ce dernier passage. Le bienheureux, qui connoissoit cette ame de longue main, et qui savoit que notre Seigneur l'avoit conduite par le chemin de la croix avec une patience fort remarquable, n'eut aucune difficulté de la résoudre à la mort; au contraire, il eût eu peine à lui ôter le désir, si elle n'eût été dans une parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Cette fille étant en un état qui penchoit vers l'agonie, ayant néanmoins le jugement assez bon, après avoir fait tous les actes de foi, d'amour, de contrition, d'humilité, de confiance, de résignation, de conformité à la volonté de Dieu que le bienheureux lui suggéroit doucement, paisiblement, et de distance en distance, selon son pro

(1) I. Tim. II, 4

cédé ordinaire; cette bonne religieuse, sentant des douleurs très-aiguës, commence à dire au bienheureux avec un profond soupir : *Mais, mon père, ne seroit-ce point mal fait?* et se tut.

Le bienheureux, s'imaginant que ce fût quelque tentation du malin, sachant qu'en ce moment il accourt avec une grande rage pour emporter une ame à sa ruine avec impétuosité, lui demande : Quel mal, ma fille?

La mourante : Hé! mon cher père, non, ce seroit une trop grande infidélité. Et là-dessus s'arrête.

Le bienheureux entre dans une plus grande appréhension. Quelle infidélité, dit-il, ma chère fille? Eh quoi! en ce dernier point, qui vous a ôté cette chère confiance que notre Seigneur vous avoit donnée en moi? Ah! ce sont mes péchés qui en sont la cause.

Nullement, mon père, dit la mourante : j'ai plus de confiance en votre charité que jamais; mais cela ne mérite pas de vous rompre la tête.

Peut-être, reprit le saint, que cela est de plus grande importance que vous ne pensez. Les malices spirituelles du tentateur sont plus fines et rusées que vous ne vous imaginez, surtout en ces extrémités, où il subtilise ses artifices plus que jamais. Je vous supplie et je vous conjure de ne me point celer ce qui vous donne de la peine.

Ah! mon bon père, dit-elle, ce seroit une trop grande infidélité envers notre Seigneur; c'est maintenant que je lui dois être plus soumise.

Ma fille, dit le bienheureux, vous ne sauriez faire d'acte de plus grande soumission, ni qui lui soit plus agréable, que de me dire simplement, candidement, et confidemment ce qui vous fait soupirer.

Mon père, dit-elle, j'en ai bien enduré d'autres? il est temps à cette heure, plus que jamais, d'étouffer toute tendresse sur moi, et de fermer tous les passages à la plainte.

Il n'y a point de sacrifice, dit le bienheureux, qui ne soit au-dessous de l'obéissance. Je n'ose pas vous commander en son nom de me déclarer votre inquiétude; mais je vous supplie, ma chère fille, de m'ôter au moins de la peine où je suis, laquelle est si véhémente, que vous en auriez pitié si vous la connoissiez.

Mon père, dit-elle, vous avez trop de force d'esprit pour vous mettre en angoisse et en perplexité pour si peu de chose.

Appelez-vous peu de chose, dit le saint, le salut d'une ame pour laquelle Jésus-Christ est mort? Je transis quand je vois le péril de la vôtre, peut-être pour une bagatelle.

Vous avez raison, mon père, dit-elle; car ce n'est rien

Oh! quel rien, dit le saint pasteur, pour lequel on se damne, et que Dieu punit d'une peine éternelle! Eh! ma bonne fille, faudra-t-il que j'emploie les extrêmes remèdes, pour écarter de vous ce démon de malignité qui vous lie la langue, et qui vous rend muette?

Il alloit faire mettre en prière toutes les sœurs, lorsque la mourante lui dit d'une voix cassée et basse : Eh bien, mon père, si vous me le commandez en vertu de la sainte obéissance, je vous dirai ce que c'est.

A cela ne tienne, dit le bienheureux. Oh! que vous me soulagez! certes, vous m'ôterez une meule de moulin de dessus le cœur. Mon ame est sous le pressoir, jusqu'à ce que vous m'ayez donné cette consolation.

Mais, mon père, m'assurez-vous qu'il n'y ait point de péché?

O ma fille, il y en auroit sans doute à ne le dire pas après un tel commandement, tant s'en faut qu'il y en ait : de cela, je vous en assure sur mon ame propre.

Hélas! dit-elle, mon père, faut-il que je fasse un acte de lâcheté à la clôture de ma vie!

Quelle lâcheté? dit-il; parlez plus clairement.

Eh! n'est-ce pas une lâcheté insigne, dit-elle, et une grande infidélité envers notre Seigneur, de dire que je sens bien du mal?

Le bienheureux, voyant que c'étoit là tout le poison que cette pauvre mourante avoit sur le cœur, s'écria fortement : Non, de la part de Dieu, ma fille, il n'y a là ni lâcheté, ni infidélité quelconque. Oh! certes, vous venez de me donner la vie. N'y a-t-il autre chose que cela?

Non, dit-elle, voilà tout, mon père. Mais n'est-ce point pour me rassurer, et me consoler en ce détroit, que vous me dites avec tant de véhémence qu'il n'y a point de péché à cela?

Nullement, ma fille; je hais les déguisements, surtout en ce point, où il ne faut parler que du fond du cœur.

Or, ma fille, après l'exemple que je vous vais dire, il faudra que tous vos ombrages se dissipent comme font les ombres de la nuit au lever du soleil. Le Fils de Dieu notre Sauveur et notre maître, étant sur la croix parmi les extrêmes douleurs de la mort, ne s'écria-t-il pas à haute voix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous « abandonné? » Conférez ce que vous venez de dire, et voyez si ce n'est pas une foible lampe devant le soleil.

Tant s'en faut que ce soit mal fait de se plaindre, et même de crier sous l'épreinte des douleurs, qu'au contraire, je crois que la sainte vertu de vérité, de candeur, et de simplicité, nous oblige, quand nous sentons du mal, principalement

quand il est pressant, de le manifester à ceux qui peuvent y apporter du remède ; car comment penseront-ils à nous soulager, si nous oublions à nous plaindre, et à le leur manifester ?

O mon père, dit-elle, j'ai donc bien commis des fautes ! car il y a plusieurs années que je suis toujours malade, et un vrai pilier d'infirmerie ; je ne me souviens guère d'avoir été sans quelque douleur, et j'en ai souvent senti sans me plaindre. Il est vrai que maintenant que je n'ai plus ni force ni vigueur, je sens les douleurs plus violentes, et je craignois de les dire et de m'en plaindre, estimant que ce fût tendresse sur moi-même, lâcheté et infidélité envers Jésus-Christ, qui en a souffert bien d'autres pour moi sur la croix.

Elle désira donc recevoir la bénédiction et l'absolution de ces fautes-là, de notre bienheureux. Peu après, les sens commencèrent à défaillir, et, après une demi-heure d'agonie fort douce, elle rendit sa belle ame sur le sein et dans le cœur de Jésus-Christ.

Le bienheureux, tout bâigné de larmes de consolation d'un si heureux passage, prit sujet de là de remontrer aux sœurs l'héroïque mortification de cette sainte religieuse, qui, dans les extrêmes horreurs et douleurs de la mort, n'osoit pas seulement ouvrir la bouche, comme si son cœur eût dit avec le prophète : Je me suis tue, et je n'ai pas ouvert la bouche, parce que c'est vous qui m'avez frappée (1).

Cependant le bienheureux, qui m'a raconté cette histoire, m'a confessé qu'il ne s'étoit jamais vu si pressé d'angoisse, et qu'il sortit de là plus trempé de larmes et de sueurs que s'il eût prêché la passion trois heures durant.

CHAPITRE XXVI.

Être court en prêchant.

Il approuvoit extrêmement la brièveté en la prédication, et disoit que la longueur étoit le défaut le plus général des prédicateurs de son temps.

Appelez-vous cela, lui disois-je, un défaut, et donnez-vous à l'abondance le nom de disette ?

Quand la vigne, répliqua-t-il, produit beaucoup de bois, c'est lorsqu'elle porte moins de fruit. La multitude des paroles n'engendre pas de grands effets.

Voyez toutes les homélies ou prédications des pères, combien elles sont courtes : ô combien étoient-elles plus efficaces que les nôtres !

Le bon S. François ordonne dans sa règle aux prédicateurs de son ordre d'être courts, et en donne cette raison, que Dieu a fait sa parole abrégée sur la terre (1).

Croyez-moi, disoit-il, c'est par expérience, et longue expérience que je vous dis ceci : plus vous direz, et moins on retiendra ; moins vous direz, plus on profitera. A force de charger la mémoire des auditeurs, on la démolit, comme on éteint les lampes quand on y met trop d'huile, et on suffoque les plantes en les arrosant démesurément.

Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement.

Les médiocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient courts ; et les excellents sont à charge quand ils sont trop longs. Il n'y a point dans un prédicateur de qualité plus odieuse que la longueur.

CHAPITRE XXVII.

Du petit nombre des auditeurs.

Ayez grande joie, disoit-il, quand, en montant en chaire, vous apercevrez peu de gens, et que votre auditoire sera comme à claire-voie.

Mais, disois-je, il n'en coûte pas plus d'en enseigner beaucoup que d'en enseigner peu.

C'est, répondit-il, une expérience de trente ans en cet exercice qui me fait parler ainsi ; et j'ai toujours vu de plus grands effets pour le service de Dieu dans les prédications que j'ai faites en de petites assemblées, qu'en de grandes.

Lorsque j'étois prevôt, je fus envoyé par mon prédécesseur évêque, avec d'autres ecclésiastiques, pour prêcher.

Un dimanche qu'il fit un fort mauvais temps, il ne se trouva que sept personnes dans l'église ; ce qui fit que quelqu'un me dit que ce n'étoit pas la peine de prêcher.

Je répondis que ni le grand auditoire ne m'encourageoit, ni n'étois découragé du petit ; que pourvu que quelqu'un fût édifié, c'étoit assez.

Je montai donc en chaire, et je me souviens que mon sermon étoit sur la prière des saints : je traitois ce sujet fort simplement, je ne disois rien de pathétique ni de véhément ; cependant un de l'auditoire commença à pleurer fort amèrement, et même à sanglotter et soupirer fort haut. Je crus qu'il se trouvoit mal, je l'invitai à ne se contraindre pas, et lui dis que nous étions prêt de cesser de parler, et de le servir s'il en avoit besoin.

Il répondit qu'il se trouvoit bien de corps, et que je continuasse à parler, parce que je le pansois où il falloit.

Le sermon, qui fut fort court, étant achevé, il

(1) Psal. xxxviii, 3.

(1) Rom. ix, 28.

se vint jeter à mes pieds, criant tout haut : Monsieur le prevôt, vous m'avez donné la vie, vous avez sauvé mon ame aujourd'hui : ô que bénie soit l'heure en laquelle je suis venu, et en laquelle je vous ai ouï? cette heure me vaudra une éternité.

Et de suite il raconta qu'ayant conféré avec quelques ministres sur la prière des saints, qui la lui avoient représentée comme une horrible idolâtrie, il avoit pris jour au jeudi suivant pour abjurer la religion catholique; mais qu'il avoit été si bien instruit par la prédication qu'il venoit d'entendre, et relevé de tous ses doutes, qu'il détestoit de bon cœur la promesse qu'il leur avoit faite, et protestoit une nouvelle obéissance à l'église romaine.

Je ne saurois vous dire l'impression que ce grand exemple arrivé parmi si peu de personnes fit dans tout le pays, et combien il nous rendit de cœurs dociles et susceptibles de la parole de vie.

Je pourrois vous en rapporter d'autres semblables, et encore plus remarquables, qui m'ont donné une si tendre affection pour les petites assemblées, que je ne suis jamais si content que quand, en montant en chaire, je vois peu de gens devant moi.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

But de la prédication.

C'étoit son sentiment, qu'il ne suffisoit pas que le prédicateur eût une intention générale d'enseigner la voie de Dieu, mais qu'il visât à quelque dessein particulier; par exemple, la connoissance de quelque mystère l'éclaircissement de quelque point de la foi, la destruction de quelque vice, ou l'établissement de quelque vertu.

Vous ne sauriez croire, disoit-il, combien cet avis est important, et combien de sermons bien travaillés et étudiés, sont inutiles, faute de cela.

Si vous suivez cette maxime, vous rendrez vos prédications très-fructueuses; autrement, vous pourrez vous faire admirer, sans faire aucun fruit.

Quand on lui disoit que quelque prédicateur faisoit extrêmement bien,

Il demandoit : En quelles vertus excelle-t-il? en humilité, en mortification, en douceur, en courage, en dévotion, et semblables?

Quand on lui disoit que l'on entendoit qu'il prêchoit bien :

Cela, répondoit-il, c'est dire et non pas faire. L'un est bien plus aisé que l'autre. Combien y en a-t-il qui disent et ne font pas, et qui démolissent par leur mauvais exemple ce qu'ils édifient avec leur langue! Cet homme-là n'est-il pas monstrueux, qui a la langue plus longue que le bras.

On disoit une fois de quelqu'un qui avoit ravi tout le monde : Il a fait aujourd'hui des merveilles.

C'est celui-là, dit-il, qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or, ni espéré aux trésors de ce monde.

On lui dit une autre fois que ce prédicateur s'étoit surmonté lui-même :

Quel renoncement intérieur a-t-il fait? dit-il, quelle injure a-t-il soufferte? c'est en telles occasions qu'on se surmonte soi-même.

Voulez-vous savoir, ajouta-t-il, à quoi je reconnois l'excellence et le prix d'un prédicateur; c'est quand ceux qui sortent de la prédication disent en frappant leur poitrine : Je ferai bien; non pas quand ils disent : O qu'il a bien fait! ô qu'il a dit de belles choses! Oui; car dire de belles choses et avec éloquence, c'est faire paroître la science ou l'éloquence d'un homme; mais quand les pécheurs se convertissent, et se retirent de leurs mauvaises voies, c'est signe que Dieu parle par la bouche de ce prédicateur, qu'il a la vraie science de la voix et celle des saints. Le vrai fruit de la prédication est que le péché soit aboli, et que la justice règne sur la terre. C'est pour cela que Dieu envoie les prédicateurs, comme Jésus-Christ ses apôtres, afin qu'ils fassent du fruit, et que ce fruit demeure.

CHAPITRE II.

Du danger des dignités.

On dit un jour, en présence de notre bienheureux, d'un prélat qui tenoit un haut rang en l'Église, qu'il tendoit au cardinalat à pleines voiles, et que son absence causoit quelque désordre en son diocèse.

Plût à Dieu, dit le bienheureux, qu'il fût déjà cardinal!

Je lui demandai pourquoi.

Il penseroit, dit-il, à quelque chose de meilleur.

Comment, lui dis-je, à être pape! et qui l'absoudroit de ce péché?

Ce n'est pas cela que j'entends; mais à la conduite des ames, qui est l'art des arts, et en l'exercice duquel on peut rendre plus de service à notre Seigneur.

Et cette dignité, repris-je, ne l'empêchera pas d'y vaquer?

Non pas, répliqua-t-il, puisque S. Charles en nos jours y a si dignement réussi; mais je veux dire que, n'ayant plus la poursuite de cet honneur dans la tête, il reviendroit à son cœur, et penseroit à ses obligations pastorales, qui sont de droit divin, et y vaqueroit avec une attention sans distraction; ce qui seroit d'une grande édification pour l'Église.

Lorsque ce prélat attendoit le moins cet honneur qu'il avoit si long-temps poursuivi, ce fut alors qu'il y arriva comme inopinément, la providence divine jouant son ressort lorsque la prudence humaine fut dévorée et au bout de toutes ses industries.

Quand il y fut parvenu, c'est merveille combien il estima peu ce qu'il avoit tant estimé, et combien il faisoit état de la dignité pastorale, qu'il sembloit avoir méprisée. Il étoit sur le point de se retirer en sa résidence, où il se promettoit d'appliquer tous ses soins, et d'y faire des merveilles, ayant de grands talents; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, l'appelant de ce monde, après qu'il eut joui six mois avec peu de satisfaction de ce qu'il avoit recherché durant plus de trente ans avec des soins et des peines qui se peuvent mieux penser qu'écrire. Notable exemple, et digne de sérieuse considération.

CHAPITRE III.

Charité industrieuse.

Un particulier prit la confiance de lui emprunter douze écus, et voulut lui en faire sa promesse par écrit, malgré le bienheureux, qui non-seulement ne lui en demandoit pas, mais n'en vouloit pas; et cette promesse ne portoit qu'un mois de terme, du choix de ce particulier. Ce mois s'étendit jusqu'à un an, au bout duquel cet homme revint trouver le bienheureux, et, sans faire aucunement mention des douze écus prêtés, lui en demanda dix.

Le bienheureux le pria d'attendre en sa salle, et, allant quérir sa promesse, lui dit: Vous ne m'en demandez que dix à emprunter, en voilà douze que je vous donne de bon cœur; ce qu'il fit, lui rendant sa promesse.

Un autre lui demanda vingt écus à emprunter, et lui en vouloit faire sa promesse. Le bienheureux n'avoit pas toujours de telles sommes à donner; néanmoins, comme il avoit le cœur bon, et qu'il se fût mis en pièces pour le prochain, il s'avisa d'une adresse qui soulagea ce personnage, et qui proportionna la libéralité du prélat à ses forces.

Il alla querir dix écus, et, revenu, lui dit: J'ai trouvé un expédient qui nous fera aujourd'hui gagner chacun dix écus, si vous voulez me croire.

Monseigneur, dit cet homme, que faudroit-il faire?

Nous n'avons, vous et moi, qu'à ouvrir la main; cela n'est pas bien difficile. Tenez, voilà dix écus que je vous donne en pur don, au lieu de vous en prêter vingt; vous gagnez ces dix-là, et moi je tiendrai les dix autres pour gagnés, si vous m'exemptez de vous les prêter.

CHAPITRE IV.

Le bienheureux arrête une plainte de M. de Belley.

Je me plaignois un jour à notre bienheureux de quelque tort signalé qui m'avoit été fait. Il étoit si manifeste, que notre bienheureux en convint.

Me trouvant si bien appuyé, je triomphois, et les expressions me venoient en foule pour exagérer la justice de ma cause.

Le bienheureux, pour arrêter ce flux de discours, me dit: Il est vrai qu'ils ont tort en toutes façons de vous avoir traité de la sorte; cela est indigne de leurs personnes, surtout envers un homme de votre condition.

Je ne trouve en toute cette affaire qu'une seule chose à votre désavantage: Et quelle? lui dis-je. C'est qu'il ne tient qu'à vous d'être le plus sage, et de vous taire.

Il me déferra tellement par cette réponse, que sur-le-champ je me tus, et ne trouvai point dans ma bouche de paroles pour répliquer.

CHAPITRE V.

Des prédications fréquentes.

Il revint au bienheureux qu'on me blâmoit de prêcher dans mon diocèse le carême, l'avent, et les dimanches et fêtes; à quoi il répondit que blâmer un laboureur ou un vigneron de trop bien cultiver sa terre, c'étoit lui donner de véritables louanges.

Sur quoi me parlant, de peur que ces blâmes ne me découragеassent, il me dit : J'avois le meilleur père du monde, mais qui avoit passé une grande partie de sa vie à la cour et à la guerre.

Durant que j'étois prevôt, je m'exerçois à tous propos à la prédication, tant à la cathédrale que dans les paroisses, jusqu'aux moindres confréries; je ne savois ce que c'étoit de refuser : «Don-« nez à tous ceux qui vous demandent. (1) »

Mon bon père, entendant sonner le sermon, demandoit qui prêchoit; on lui disoit : Qui seroit-ce, sinon votre fils? Un jour il me prit à part et me dit : Prevôt, tu prêches trop souvent; j'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit : C'est le prevôt, le prevôt. De mon temps il n'en étoit pas ainsi, les prédications étoient bien plus rares; mais aussi quelles prédications! Dieu le sait; elles étoient doctes, bien étudiées; on disoit des merveilles; on alléguoit plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix; tout le monde en étoit ravi et édifié; on y couroit à grosses troupes; vous eussiez dit qu'on alloit recueillir la manne : maintenant tu rends cet exercice si commun qu'on n'en fait plus d'état, et on n'a plus tant d'estime de toi.

Voyez-vous, ce bon père parloit comme il l'entendoit. Vous pouvez penser si c'étoit pour mal qu'il me voulût, mais c'étoit selon les maximes du monde qu'il me parloit.

Croyez-moi, on ne prêchera jamais assez : *nunquam satis dicitur, quod nunquam satis discitur;* surtout maintenant, et en cette contrée voisine de l'hérésie, hérésie qui ne se maintient que par les prêches, et qui ne se détruira que par la sainte prédication.

CHAPITRE VI.

De l'obscurité d'un écrivain.

Il vit un jour dans ma bibliothèque quelques volumes d'un écrivain très-docte, mais en même temps si obscur dans ses expressions que les plus habiles n'y voyoient goutte.

(1) Luc. VI, 30.

Quelqu'un avoit mis par récréation sur la première feuille ces mots, *Fiat lux.*

Le bienheureux trouva cette imagination agréable, et s'étant arrêté quelque temps pour voir s'il pourroit mordre dans un biscuit si sec et si dur, et n'en pouvant venir à bout, il me dit fort gracieusement : Cet homme a donné plusieurs livres au public; mais je ne m'aperçois pas qu'il en ait mis aucun en lumière. C'est grande pitié d'être si savant, et de n'avoir pas la faculté de s'exprimer; une médiocre suffisance, avec un facile débit, est bien plus désirable.

CHAPITRE VII.

Du livre du *Combat spirituel*.

Cette sentence que l'on attribue à Thomas à Kempis, qui est tenu pour l'auteur de l'Imitation, lui agréoit fort : « J'ai cherché le repos partout, « et ne l'ai trouvé qu'en un petit coin, avec un « petit livre. » Et il disoit que pour bien étudier, il ne falloit lire qu'un livre, ceux qui passent légèrement sur plusieurs ne faisant jamais d'étude qui vaille.

Il conseilloit pour cela de choisir quelque bon livre, et, s'il étoit possible, qu'il fût petit, et facile à porter; et de le lire souvent, et de le pratiquer encore plus.

Le Combat spirituel étoit son cher livre, son livre favori. Il m'a dit plusieurs fois qu'il l'avoit porté plus de dix-huit ans dans sa poche, y lisant tous les jours quelque chapitre, ou au moins quelque page.

Il conseilloit ce livre à tous ceux qui s'adressoient à lui, l'appelant tout aimable, et tout praticable.

Plus je le lis, plus j'y remarque, comme en sa semence, toute la doctrine spirituelle de notre bienheureux.

CHAPITRE VIII.

Remontrance de bonne grace.

Plusieurs dames de qualité l'étoient allées visiter à Paris, à la sortie d'un sermon qu'il venoit de faire.

Toutes avoient quelque difficulté à lui proposer : l'une lui demandoit une résolution, et l'autre une autre, presque en même temps.

Le bienheureux, ne sachant à laquelle entendre, leur dit : Je répondrai à toutes vos questions, pourvu qu'il vous plaise de répondre à cette demande : En une compagnie où tout le monde parle et nul n'écoute, à votre avis, qu'est-ce que l'on y dit?

Toutes se trouvèrent fort embarrassées, et de-

meurèrent muettes, à peu près comme des milliers de grenouilles se taisent en un instant, lorsqu'on jette quelque pierre dans l'eau.

CHAPITRE IX.

D'un prédicateur qui parloit contre les absents.

Un prédicateur fort docte, auquel ses sermons coûtoient beaucoup, mais qui étoit peu suivi, passa une bonne partie de son heure à se plaindre de la négligence de ceux qui ne venoient pas entendre la parole de Dieu, et vint jusqu'aux menaces de tout quitter, et d'abandonner la chaire.

Le bienheureux, qui avoit assisté à ce sermon, dit à un de ses confidents, en sortant de l'église : A qui en veut ce bon personnage? Il nous a tancés d'une faute que nous n'avions pas commise; car nous étions présents. Eût-il voulu que nous nous fussions mis en pièces pour remplir les autres siéges qui étoient vides? C'est aux absents qu'il en vouloit, lesquels n'en seront pas plus diligents, puisqu'ils ne l'ont pas ouï. S'il eût voulu leur parler, il falloit aller par les rues, ou par les places de la ville, pour presser ceux qui les remplissent d'entrer à son banquet. Il a crié après les innocents et laissé là les coupables.

CHAPITRE X.

Des petites vertus.

Quoique notre bienheureux eût les vertus les plus éminentes, il avoit néanmoins un amour tendre pour les plus petites, c'est-à-dire qui paroissoient telles aux yeux des hommes; car il n'y en a aucune, surtout les infuses, qui ne soit grande devant Dieu.

Chacun, disoit-il, veut avoir des vertus éclatantes et de montre, attachées au haut de la croix, afin qu'on les voie de loin, et qu'on les admire. Très peu se pressent à cueillir celles qui, comme le serpolet et le thym, croissent au pied et à l'ombre de cet arbre de vie. Cependant ce sont les plus odoriférantes, et les plus arrosées du sang du Sauveur, qui a donné pour première leçon aux chrétiens: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (1). Il n'appartient pas à tout le monde d'exercer ces grandes vertus de force, de magnanimité, de magnificence, de martyre, de patience, de constance, de valeur. Les occasions de les pratiquer sont rares; cependant tout le monde y aspire, parce qu'elles sont éclatantes et de grand nom; et il arrive souvent que l'on se figure de les pouvoir pratiquer, on enfle son courage de cette vaine opinion de soi-même, et dans les occasions on donne du nez en terre.

Les occasions de gagner de grosses sommes ne se rencontrent pas tous les jours, mais tous les jours on peut gagner des liards et des sous; et en ménageant bien ces petits profits, il y en a qui se font riches avec le temps. Nous amasserions de grandes richesses spirituelles, et nous thésauriserions beaucoup de trésors pour le ciel, si nous employions au service du saint amour de Dieu toutes les menues occasions qui se rencontrent à chaque moment.

Il ne suffit pas de faire des actions de grande vertu, si on ne les fait avec une grande charité; car c'est cette vertu qui donne le fondement, le poids, le prix et la valeur aux bonnes œuvres devant Dieu; et une action de petite vertu (car toutes les vertus ne sont pas égales de leur nature) faite avec un grand amour de Dieu est beaucoup plus excellente que celle d'une vertu plus exquise faite avec moins d'amour de Dieu.

Un verre d'eau froide donné avec ce grand amour mérite la vie éternelle. Deux pièces de monnoie de très-petite valeur données avec ce même amour par une pauvre veuve sont préférées par Jésus-Christ même aux présents considérables que les riches mettoient dans le trésor.

On ne fait presque point d'état de ces petites condescendances aux fâcheuses humeurs du prochain, au doux support de ses imperfections, à la soufrance modeste d'un mauvais visage, à l'amour du mépris et de la propre abjection, d'une petite injustice, d'une preférence des autres à nous, d'une algarade, d'une importunité, de faire des actions basses au-dessous de notre condition, de répondre agréablement à qui nous reprend à tort et avec aigreur, de tomber et être moqué, de recevoir le refus d'une grace avec douceur, de recevoir avec action de grace, de s'abaisser devant ses égaux et inférieurs, de traiter ses domestiques avec humanité et bonté; tout cela paroît petit devant ceux qui ont le cœur haut et les yeux élevés. Nous ne voulons que des vertus braves et bien vêtues, qui donnent de la réputation, sans considérer que ceux qui plaisent aux hommes ne sont pas serviteurs de Dieu, et que l'amitié du monde nous rend ennemis de Dieu.

CHAPITRE XI.

Puissance de la douceur.

Je disois un jour à un grand et saint prélat que j'admirois en notre bienheureux cette douceur incomparable avec laquelle, sans aucune violence, il rangeoit tout à sa volonté. Il fait ce qu'il veut, disois-je, et d'une manière si suave, et néanmoins

(1) Matt. xi, 29.

si forte, que rien ne peut lui résister. Mille tombent à sa gauche, et dix mille à sa droite. Tout cède à ses persuasions ; il atteint au but où il vise doucement et fortement ; vous ne diriez pas qu'il y touche, et c'est fait.

Il me répondit avec beaucoup de jugement (aussi étoit-il éclairé dans les voies de Dieu et dans la science des saints) : C'est cette douceur même qui le rend si puissant ; ne savez-vous pas que l'acier, qui est beaucoup plus fort que le fer, a une trempe bien plus douce? *Bienheureux sont ceux qui sont doux, car ils possèderont la terre* (1) ; toutes les volontés seront en leurs mains ; ils seront les rois des cœurs, et tous courront après eux à l'odeur de leurs parfums.

C'étoit une des grandes et solennelles maximes de notre bienheureux père : *Bienheureux sont les cœurs pliables, car ils ne rompront jamais* ; non certes ils ne rompront jamais, car tout va se rompre à leurs pieds.

CHAPITRE XII.

De la crainte de la chasteté, et de la chasteté de la crainte.

C'est une bonne marque pour la chasteté quand elle est craintive : son rempart et sa forteresse est la peur. Vous avez rempli de frayeur ses forteresses. C'est en ce sujet, autant qu'en tout autre, que l'on peut appeler *bienheureux celui qui est toujours en appréhension* (2).

Entre les combats des chrétiens, dit S. Jérôme, les plus âpres sont ceux de la chasteté ; ce sont les plus communs, et néanmoins ceux où la victoire est plus rare. Celui qui se fie sur sa chasteté passée est en grand danger de tomber.

Or si la crainte est si nécessaire à la chasteté, nous n'avons pas moins besoin de la chasteté de la crainte pour faire notre salut avec frayeur et tremblement.

Comme je lui demandois ce qu'il entendoit par la chasteté de la crainte, il me répondit : La crainte chaste qui est appelée sainte par le prophète, et qui demeure dans l'éternité, est celle qui procède de l'amour de Dieu, et qui est animée de la charité ; charité qui nous fait regarder l'intérêt de Dieu plus que le nôtre, et par conséquent plus craindre l'offense que la peine qui la suit.

Quand nous craignons d'offenser Dieu parce qu'il est bon en lui-même, non parce qu'il est le Dieu des vengeances, alors notre crainte est chaste et pure, et semblable à celle d'une épouse fidèle, laquelle ne redoute rien tant que de déplaire à son époux, parce qu'elle l'aime, et qu'elle tient à un grand contentement d'en être aimée.

En un mot, la crainte chaste et sainte est une crainte de révérence, d'amour et de respect non servile ni mercenaire, mais filiale, et qui convient aux plus saints.

Ce n'est pas que la crainte servile empêche l'entrée de la charité dans une ame ; au contraire, elle lui prépare la voie, étant, selon la comparaison de S. Augustin, l'aiguille qui introduit l'or ou la soie ; mais bien la servilité de cette crainte, laquelle servilité consiste à se retirer du mal par la crainte des supplices, mais de manière que s'il n'y avoit point de supplices à craindre, on le commettroit volontiers.

C'est chose différente de dire, Je m'abstiens de pécher parce que je crains la peine qui suit le péché ; ou, Je ne m'abstiens de pécher que parce que la peine suit le péché. La première est bonne, la seconde ne l'est pas ; car c'est comme si l'on disoit : S'il n'y avoit point de châtiments à craindre, je ne me soucierois pas d'offenser Dieu.

Il louoit hautement la crainte qui tire son origine de l'amour, comme étant toute filiale ; et c'étoit son grand mot : *Il faut craindre Dieu par amour, et non pas l'aimer par crainte.*

CHAPITRE XIII.

Il espéroit toujours bien des pécheurs.

Sa bonté de cœur étoit si grande, qu'il ne pouvoit avoir de mauvais sentiments des mauvais même.

Il faisoit ce qu'il pouvoit pour couvrir les fautes du prochain, alléguant tantôt l'infirmité humaine, tantôt la violence de la tentation, tantôt le grand nombre de ceux qui commettent semblables fautes.

Quand les fautes étoient si publiques et si manifestes qu'elles ne se pouvoient cacher, il se jetoit sur l'avenir, et disoit : Que sait-on s'il ne se convertira point, et qui sommes-nous pour juger nos frères? Si Dieu ne nous soutenoit de sa grace, nous ferions pis, et notre ame seroit déjà habitante des enfers.

Il y a vingt-quatre heures au jour, à chaque suffit sa misère. Les plus grands pécheurs sont quelquefois les plus grands pénitents, témoin David et tant d'autres ; et leur pénitence édifie plus que leur scandale n'avoit détruit. Dieu sait avec des pierres faire des enfants d'Abraham. Les admirables changements de sa droite font des vaisseaux d'honneur de ceux qui étoient des vaisseaux d'ignominie.

(1) Math. v, 4. — (2) Prov. xxviii, 14.

Il ne vouloit jamais que l'on désespérât de la conversion des pécheurs jusqu'au dernier soupir, disant que cette vie étoit la voie de notre pélerinage, en laquelle ceux qui sont debout pouvoient tomber, et ceux qui tomboient pouvoient par la grace se relever.

Il alloit plus loin, car, même après la mort, il ne vouloit pas que l'on jugeât mal de ceux qui avoient mené une mauvaise vie, sinon de ceux dont la damnation étoit manifeste par l'Écriture. Hors de là il ne vouloit pas que l'on entrât dans le secret de Dieu, qu'il a réservé à sa sagesse et à sa puissance.

Sa raison principale étoit que, comme la première grace ne tomboit pas sous le mérite, la dernière grace, qui est la persévérance finale, ne se donnoit point non plus au mérite. Or *qui est celui qui a connu les jugements du Seigneur, et qui lui a donné conseil?* (1)

Cette raison faisoit que, même après le dernier soupir, il vouloit que l'on espérât bien de la personne expirée, quelque fâcheuse mort qu'on lui eût vu faire, parce que nous ne pouvions avoir que des conjectures fondées sur l'extérieur, sur lequel les plus habiles peuvent se tromper.

Sur quoi il me raconta ce que je vais dire. Un prédicateur d'un naturel aisé, parlant de cet hérésiarque qui a causé la révolte de l'Église de Genève, dit qu'il ne falloit juger de la damnation d'aucun après la mort, sinon de ceux qui sont déclarés réprouvés dans l'Écriture, non pas même de celle de cet hérésiarque qui a causé tant de maux par ses erreurs : Car que sait-on, disoit-il, si Dieu ne l'aura point touché à l'instant de sa mort, et s'il ne se sera point converti? Il est vrai, continua-t-il, que hors de l'Église, et sans la vraie foi, il n'y a point de salut; mais qui sait s'il n'a point désiré efficacement sa réunion à l'Église catholique, de laquelle il s'étoit séparé, et s'il n'a point reconnu en son cœur la vérité de la créance qu'il avoit combattue, et s'il n'est pas mort en vraie repentance?

Et après avoir tenu tout son auditoire en suspens, à la fin il conclut en disant : Il est vrai que nous devons avoir de grands sentiments de la bonté de Dieu. Jésus-Christ même offrit sa paix, son amour, et le salut, au traître qui le trahit en le baisant; pourquoi n'aura-t-il pas pu offrir la même grace à ce misérable hérésiarque? Le bras de Dieu est-il raccourci? Est-il moins bon et moins miséricordieux, lui qui est toute miséricorde, et miséricorde sans nombre, sans mesure et sans fin?

Mais, ajouta-t-il, croyez-moi, et je vous puis assurer que je ne mens point : s'il n'est damné, il l'a échappé aussi belle que fit jamais homme; et s'il est sauvé de ce naufrage éternel, il en doit une aussi belle chandelle à Dieu que jamais personne de sa taille. Cette fin si peu attendue et si gaie ne tira pas beaucoup de larmes des yeux des assistants.

(1) Rom. xi, 34.

CHAPITRE XIV.

Combien il encourageoit les pécheurs pénitents.

Un jour une personne s'étant présentée à lui au tribunal de la pénitence, et lui ayant déployé une vie fort indigne de sa condition, étant sur la fin, lui dit : Hé bien, mon père, en quelle estime m'aurez-vous désormais?

D'une sainte, lui dit-il.

Ce sera donc, reprit-elle, contre votre science et votre conscience.

Ce sera, reprit-il, selon et non contre l'une et l'autre.

Comment cela? reprit cette personne. Je ne suis point, répondit le bienheureux, si ignorant de ce qui se passe dans le monde, que je ne susse un peu de vos nouvelles par les bruits qui y courent; et cela me donnoit beaucoup de déplaisir, tant pour l'offense de Dieu, que pour votre réputation, laquelle je ne savois comment parer : mais maintenant que je vois votre ame réconciliée avec Dieu par une bonne pénitence, j'ai en main de quoi vous défendre et devant les démons et devant les hommes, et de quoi nier fortement tout le mal qu'on pourroit dire de vous.

Mais, mon père, on dira la vérité pour le passé

Nullement, dit le saint, envers les bonnes ames. Quant aux murmures des pharisiens qui vous jugeront comme le pharisien fit Madelaine convertie, vous aurez Jésus-Christ pour défenseur.

Mais vous-même, que penserez-vous du passé?

Rien, dit le saint; car, outre que cela ne nous est pas permis, comment voulez-vous que ma pensée s'arrête sur ce qui est aboli, effacé, anéanti, en un mot, qui n'est plus rien devant Dieu? comment faudroit-il faire pour penser à rien, sinon de ne point penser du tout? Otez de votre esprit cette pensée de ma pensée; car ma pensée pour vous et sur vous louera Dieu, et les restes de ma pensée lui feront une fête; oui, car je la veux célébrer, cette chère fête, avec les anges qui la font là-haut au ciel sur la conversion de votre cœur.

Cette personne a récité ceci depuis à une personne de confiance qui n'ignoroit pas sa vie, et ajouta que ce bienheureux ayant le visage tout

baigné de larmes, comme cette personne lui dit qu'il pleuroit sur l'horreur de ses fautes. Non, dit-il, c'est de joie sur votre résurrection à la vie de la grace.

J'ai ouï souvent notre bienheureux louer cette inclination qu'avoit sainte Thérèse à lire la vie des Saints qui avoient été grands pécheurs, parce qu'elle y voyoit reluire la magnificence de la miséricorde divine sur leur grande misère.

CHAPITRE XV.

Il n'est point de vraie défiance de soi-même sans une véritable confiance en Dieu.

Comme je lui demandois un jour ce qu'il falloit faire pour arriver à une parfaite défiance de soi-même, il me répondit : Se confier parfaitement en Dieu. Il ajouta que la confiance en Dieu et la défiance de soi-même étoient comme les deux bassins d'une balance, et que l'élévation de l'un étoit l'abaissement de l'autre. Plus nous avons de défiance de nous-mêmes, plus nous avons de confiance en Dieu ; moins nous avons de défiance de nous-mêmes, moins nous avons de confiance en Dieu ; si point du tout de confiance en nous, alors nous l'avons entièrement en Dieu.

Mais ne puis-je pas, répliquai-je, me défier entièrement de moi-même par une claire connoissance de ma misère et de mon impuissance, sans pour cela jeter ma confiance en Dieu ?

Non pas, me dit-il, si vous êtes fondé et enraciné en la charité, et si vous agissez par cette vertu ; autrement ce ne seroit pas une défiance de vous-même, chrétienne et surnaturelle. Cette défiance dont vous parlez ne produiroit en vous que chagrin, découragement et lâcheté ; mais la vraie défiance de soi-même, chrétienne et procédante de la charité, est une défiance gaie, courageuse, et généreuse, qui nous fait dire, *non moi, mais la grace de Dieu avec moi* (1) ; sans elle je ne puis rien, non pas même avoir la moindre bonne pensée. Avec elle je puis toutes choses, sachant que ce qui est impossible à l'homme est très-facile à Dieu, qui peut tout ce qu'il veut au ciel et en la terre. A raison de quoi notre Seigneur disoit à ses apôtres : « Ayez con-« fiance, j'ai vaincu le monde (2). » « Ceux qui se « confient au Seigneur seront, dit le prophète, « comme la montagne de Sion, qui ne s'ébranle « pour aucun orage (3). »

(1) I. Cor. xv, 10; Joan. xv, 5; II. Cor. iii, 5; Philip. iv, 13; Matt. xix, 26

(2) Joan. xvi, 33.

(3) Psal. cxxiv, 1.

CHAPITRE XVI.

De l'égalité du saint amour

L'une des plus belles sentences que j'aie ouïes de la bouche de notre bienheureux, est celle-ci : C'est le vrai signe que nous n'aimons que Dieu en toutes choses, quand nous l'aimons également sur toutes choses ; puisque étant toujours égal à soi-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut tirer son origine que de la considération de quelque chose qui n'est pas lui.

J'aurois souhaité que cette sentence fût écrite à tous les endroits les plus remarquables de vos maisons, et à la tête de tous les livres spirituels que l'on vous donne à lire, afin que, l'ayant toujours devant les yeux, vous la pratiquassiez mieux.

C'est la vraie pierre de touche pour connoître si notre charité et notre dévotion sont vraies ou feintes. Oh ! si notre arche étoit arrivée à ce point, nous pourrions dire qu'elle seroit comme celle de Noé, posée sur le faîte des plus hautes montagnes, et fondée sur les collines les plus élevées de la piété.

Tout nous seroit égal, vie, mort, santé, maladie, pauvreté, richesses ; et toutes les inégalités des événements de cette vie ne pourroient, je ne dis pas un peu agiter, mais renverser notre barque, parce que nous en tiendrions le timon ferme et droit, et que nous verrions toutes ces choses en la main de Dieu, également aimable quand il nous châtie, comme quand il nous caresse ; car sa justice n'est pas moins que sa miséricorde, fille de sa bonté. Nous connoîtrions que sa main, lorsqu'elle nous châtie, est comme celle du chirurgien, qui ne blesse que pour guérir, et qu'à la fin ses foudres se convertissent, comme dit le prophète, en pluies, et en pluies volontaires que Dieu réserve pour l'héritage de ses élus, dont il est dit : *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés!* (1)

C'est en cette ferme et inébranlable assiette d'esprit que le grand apôtre bravoit toutes les créatures, et les défioit de le séparer de l'amour de Jésus-Christ.

CHAPITRE XVII.

De l'estime qu'il faisoit de la simplicité.

Notre bienheureux, après avoir prêché l'avent et le carême à Grenoble, eut désir de visiter la grande Chartreuse, qui n'en est éloignée que de trois lieues.

Alors étoit prieur et général de tout l'ordre, dom Bruno d'Affringues, natif de Saint-Omer

(1) Matt. v, 5.

en Flandre, personnage de profonde doctrine, et d'humilité, et simplicité encore plus profonde.

Il reçut notre bienheureux avec un accueil digne de sa piété, candeur, et sincérité, dont vous allez entendre un trait que notre bienheureux élevoit jusqu'aux étoiles.

Après l'avoir conduit à une des chambres des hôtes, convenable à son rang, et s'être entretenu avec lui de propos tout célestes, il prit congé de lui pour se disposer à aller aux matines suivantes, s'excusant beaucoup de ne pouvoir lui tenir compagnie plus long-temps.

Le bienheureux approuva beaucoup cette exactitude, le bon prieur s'excusant encore sur la fête d'un saint fort recommandé en son ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respect et d'honneur qui se peuvent désirer, comme il se retiroit en sa cellule, il fut rencontré par un des procureurs de la maison, qui lui demanda où il alloit, et où il avoit laissé monseigneur de Genève. Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre, et j'ai pris congé de lui, pour me ranger en notre cellule, et aller cette nuit à matines à cause de la fête de demain.

Vraiment, lui dit ce religieux, père révérend, vous entendez fort les cérémonies du monde; hé quoi, ce n'est qu'une fête de l'ordre! avons-nous tous les jours en ce désert des prélats de ce mérite? ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité? Vous aurez toujours assez de loisir pour chanter les louanges de Dieu, les matines ne vous manqueront pas d'autres fois; et, qui peut mieux entretenir un tel prélat que vous? quelle honte pour la maison que vous l'abandonniez ainsi seul!

Mon enfant, dit le révérend père, je crois que vous avez raison, et que j'ai mal fait; et de ce pas il retourna vers monseigneur de Genève, et lui dit tout ingénument : Monseigneur, j'ai, en m'en allant, rencontré un de nos officiers, qui m'a dit que j'avois fait une faute de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerai pas de retrouver matines une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours monseigneur de Genève; je l'ai cru, et je m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, et vous prier d'excuser ma faute, car je vous assure que je l'ai faite sans y penser, et que je ne mens point.

Le bienheureux fut ébloui de cette notable franchise, candeur, ingénuité, et simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il lui eût vu faire un miracle.

CHAPITRE XVIII

Sur la ponctualité, la modération, et les marques d'une bonne vocation.

Notre bienheureux louoit extrêmement ce bon général des chartreux de sa ponctualité, car il étoit tellement exact à la moindre observance, qu'il n'eût pas cédé au moindre novice en cette attention; aussi n'eût-il pas voulu passer les règles d'une ligne par une ferveur immodérée, de peur d'y entraîner les autres par son exemple.

Notre bienheureux faisant comparaison de lui avec son prédécesseur en la charge de général, qui faisoit des mortifications si excessives qu'il sembloit, ou n'avoir point de corps, ou en avoir un de fer : Il ressembloit, disoit-il, à ces médecins qui font les cimetières bossus, car le désir de l'imiter en ses exercices si âpres en faisoit tomber quantité dans la fosse, qui par un zèle sans science vouloient aller au-dessus de leurs forces; au lieu que celui-ci par sa douceur et modération conservoit la paix et l'humilité dans les esprits, et la santé dans les corps.

Il se présenta à ce bon général un jeune homme Le révérend père le voyant si délicat, comme sont ordinairement les enfants de bonne maison, lui représenta l'austérité de l'ordre et la rigueur du lieu.

Le jeune homme lui dit qu'il avoit prévu tout cela, et que Dieu seroit sa force.

Le général le voyant parler avec tant de résolution : Comment, lui dit-il d'un ton sévère, que pensez-vous en voulant entrer dans notre ordre? Vous imaginez-vous que ce soit un jeu d'enfants; savez-vous bien que pour entrer parmi nous, nous donnons pour essai de faire quelque miracle, en ferez-vous bien un?

Non pas moi, reprit le jeune homme, mais la vertu de Dieu en moi. Je me confie tellement en sa bonté que, m'ayant appelé à son service en cette vocation, et donné un puissant dégoût du siècle, il ne permettra pas que je regarde en arrière, ni que je retourne au siècle, auquel j'ai renoncé de toute mon affection. Demandez-moi quel signe vous voudrez, je suis certain que Dieu le fera par moi en témoignage de ma vocation. Disant cela, il parut tout enflammé, et les yeux brillants comme les étoiles.

Dom Bruno, étonné de cette fermeté, le reçut en l'embrassant, et versant des larmes de tendresse sur son visage; et se tournant vers ceux qui étoient auprès de lui : Mes frères, leur dit-il, voilà une vocation à toute épreuve, et se retournant vers le jeune homme : Ayez confiance, mon fils, Dieu vous aidera et vous aimera, et

vous l'aimerez et le servirez, ce qui vaut bien un miracle.

Notre bienheureux imitoit ce bon père, lorsque quelque fille se présentoit à lui. Il ne lui parloit que de calvaire, de clous, d'épines, de croix, d'abnégations intérieures, de renoncements à sa volonté, de crucifiement du propre jugement, de mort à soi-même, et de ne vivre qu'à Dieu, en Dieu, et pour Dieu; de ne vivre plus selon les sens et les inclinations naturelles, mais entièrement selon l'esprit de la foi et de l'institut.

CHAPITRE XIX.

Des supérieurs.

Il rangeoit les supérieurs en quatre classes : 1° Disoit-il, il y en a quelques uns fort indulgents à autrui, et aussi fort indulgents à eux-mêmes, et il les appeloit négligents, ayant peu de soin de leur charge, et laissant rouler la rivière sous le pont, et abandonnant le navire à la merci des vagues. De tels pasteurs sont appelés des idoles, parce que, comme les idoles, ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas, des pieds et ne marchent pas, une langue et ne parlent pas (1). *Ce sont des chiens muets, qui ne savent point aboyer* (2) contre le vice et le désordre.

2° D'autres qui sont sévères à autrui, et sévères à eux-mêmes : ceux-là gâtent souvent tout pour vouloir trop bien faire, et tombent dans l'extrémité. Il ne faut pas toujours tenir la bride si haute à un cheval; pour l'empêcher de broncher, on l'empêche de marcher. Il est vrai que le pasteur doit être la règle et le modèle de son troupeau, mais la pratique de la douceur doit commencer par lui-même; car à qui sera doux celui qui est cruel à soi-même?

3° Quelques-uns sont indulgents aux autres, et rigides à eux-mêmes; et ce sont les plus excusables, parce qu'ils interprètent bénignement les fautes d'autrui.

4° Quelques autres sont indulgents à eux-mêmes, et rigoureux à autrui; et ces derniers sont vraiment injustes, parce que, comme les pharisiens dont parloit notre Seigneur, *Ils imposent aux autres les fardeaux qu'ils ne voudroient pas toucher du bout du doigt* (3). Aussi notre Seigneur leur fait-il ce reproche : « Médecins, guérissez vous vous-mêmes, et ôtez la « poutre qui est dans votre œil avant que de songer à ôter la paille qui est dans l'œil de votre « frère (4). »

(1) Zachar. XI, 17.— (2) Isa. LVI, 10.— (3) Matt. XIII, 141.— (4) Luc. IV, 23; Matt. VII, 3.

Il eût désiré que de ces quatres classes ils fussent passés dans la cinquième, qui est celle de la sainte égalité suivant ce principe : Fais à autrui ce que tu voudrois qui te fût fait, et traite les autres comme tu voudrois être traité, et en un mot comme tu te traites toi-même.

CHAPITRE XX.

Des scrupules.

Le bienheureux avoit coutume de dire que les scrupules prenoient racine dans l'orgueil le plus fin. Il l'appeloit fin, parce qu'il étoit si délié et si subtil qu'il trompoit celui-là même qui en étoit travaillé.

La raison qu'il en donnoit est que celui qui a cette maladie ne sauroit se résoudre à acquiescer aux jugements de ceux qui sont éclairés dans les voies de Dieu, voulant toujours que son opinion prévale et l'emporte sur celle des plus éclairés; car s'il vouloit se soumettre, et renoncer à son propre jugement, il seroit aussitôt guéri et en paix.

Et n'est-il pas bien raisonnable que le malade souffre, qui ne veut pas se servir des remèdes qui lui sont offerts, et qui sont capables de le guérir, s'il en veut faire usage? Qui plaindra celui qui veut mourir de faim et de soif en présence de tout ce qui peut contenter l'une et l'autre?

Si le Saint-Esprit nous apprend, dans les divines Écritures, que la désobéissance est un crime semblable à l'idolâtrie et au sortilége, que dirons-nous de celle des scrupuleux, qui sont si idolâtres de leurs propres sentiments, et esclaves de leurs propres opinions, qu'ils demeurent affermis et attachés à leurs idées, quelques remontrances qu'on leur fasse, et quelques assurances qu'on leur donne du peu de fondement de leurs craintes, s'imaginant toujours qu'on les flatte, qu'on ne les entend pas bien, ou qu'ils ne s'expliquent pas assez?

Fâcheuse maladie, et semblable à celle que l'on appelle jalousie, à laquelle toutes choses servent d'entretien, et fort peu de remède. Dieu vous préserve de ce fâcheux mal, que j'ai coutume d'appeler la fièvre quarte ou les pâles couleurs de l'esprit!

CHAPITRE XXI.

D'un criminel qui désespéroit de son salut.

Notre bienheureux fut invité d'aller voir dans la prison un pauvre criminel condamné à la mort, et que l'on ne pouvoit déterminer à se confesser, croyant que l'enfer étoit son unique ressource,

à cause de la noirceur des crimes qu'il avoit commis.

Le bienheureux le trouva dans cette résolution de souffrir le supplice, et de là passer en enfer, disant qu'il étoit la proie du diable et une victime de l'enfer. N'aimez-vous pas mieux, lui dit-il, mon frère, être la proie de Dieu et la victime de la croix de Jésus-Christ? En doutez-vous? dit le criminel, mais Dieu a bien besoin d'une voirie et d'une hostie si abominable!

O Dieu! dit le bienheureux en son cœur, ressouvenez-vous de vos anciennes miséricordes et de la promesse que vous avez faite de n'éteindre point la mèche qui fume encore, et de n'achever point de briser le roseau cassé, vous qui ne voulez point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie; rendez ces derniers moments heureux à cette pauvre ame.

En tout cas, lui dit-il, n'aimez-vous pas mieux vous abandonner à Dieu qu'au démon? Qui en doute? dit l'autre, mais il a bien affaire d'un homme comme moi!

C'est pour les hommes faits comme vous, reprit le bienheureux, que le Père éternel a envoyé son fils au monde, et pour de pires encore, tels que Judas et ceux qui le crucifièrent; car Jésus-Christ est venu sauver les pécheurs et non les justes.

M'assurez-vous, dit le criminel, qu'il n'y a point d'effronterie de ma part d'avoir recours à sa miséricorde?

Ce seroit une grande effronterie, reprit le bienheureux, de penser que sa miséricorde ne fût pas infinie, et au-dessus non-seulement de tous les péchés faisables, mais imaginables, et que sa rédemption ne fût pas si abondante qu'elle pût faire surabonder la grace où le péché a abondé, et causé un déluge de maux. Au contraire, sa miséricorde, qui est au-dessus de toutes ses œuvres, et qui s'élève toujours au-dessus de sa justice, se rehausse d'autant plus que le tas de nos péchés est gros, le trône de sa miséricorde ayant notre misère pour piédestal.

Par de semblables discours, fondés sur les principes de la foi qui n'étoit pas tout-à-fait éteinte en cette ame, il ralluma son espérance, qui étoit tout amortie, et la porta à ce point de résignation de s'abandonner tout-à-fait entre les bras de Dieu à la mort, à la vie temporelle et éternelle, afin qu'il fît de lui, au temps et en l'éternité, selon son bon plaisir.

Mais il me damnera, disoit cet homme, car il est juste.

Mais il vous pardonnera, disoit notre bienheureux, si vous lui criez merci; car il est miséricordieux, et a promis le pardon à quiconque le demandera avec un cœur contrit et humilié.

Or bien, dit le patient, qu'il me damne s'il lui plaît, je suis à lui; ne peut-il pas faire de moi ce que le potier fait de son argile?

Mais plutôt, disoit le bienheureux, dites avec David, Je suis à vous, Seigneur, sauvez-moi (1).

Enfin il le réduisit à se confesser avec une grande repentance et contrition, et mourut constamment avec un grand sentiment de ses fautes dans un profond abandon à la très-sainte volonté de Dieu. Les dernières paroles que le bienheureux lui fit prononcer furent: O Jésus, je me donne et abandonne entièrement à vous.

A ce propos je vous dirai que j'ai souvent ouï dire à notre bienheureux qu'il étoit impossible à Dieu tout-puissant de perdre éternellement une ame, laquelle, en sortant de son corps, avoit sa volonté soumise à la volonté divine.

Aussi quand il assistoit un malade qui tiroit à la fin, il faisoit tous ses efforts pour le déterminer à soumettre entièrement sa volonté à celle de Dieu, et ne lui parloit presque d'autre chose. Son grand mot étoit: O Dieu, votre volonté; et encore: Oui, Père, puisque vous le trouvez bon ainsi: O mon Seigneur, que ma volonté ne soit pas faite, mais la vôtre.

CHAPITRE XXII.

Que rien ne nous arrive que par la volonté de Dieu.

C'étoit sa coutume de regarder, et de faire regarder tous les événements dans la très-sainte volonté de Dieu.

Rien ne nous arrive, disoit-il, hormis le péché, que par la volonté de Dieu, soit bien, soit mal. Bien, car Dieu étant la source de tout bien, tout don précieux et tout don parfait descend d'en haut du Père des lumières. Mal, car il n'y a point de mal en la cité que le Seigneur n'ait fait, ce qui s'entend de celui de peine; d'autant que Dieu ne peut vouloir le péché, encore qu'il le permette, laissant agir la volonté humaine selon la liberté naturelle qu'il lui a donnée.

Ajoutez que le péché, à proprement parler, ne peut pas être dit nous arriver, parce que ce qui nous arrive nous vient de dehors, et que le péché au contraire vient du dedans, et sort de nos cœurs, comme dit la sainte parole (2). Oh! quel bonheur pour nous, si nous étions accoutumés à recevoir toutes choses de la main paternelle de celui qui, en l'ouvrant, remplit tout ce qui est animé de sa bénédiction! Que d'onction adouciroit nos peines, et que de miel nous tirerions de la pierre, et que d'huile des plus durs rochers! Que de

(1) Psal. CXVIII, 94.— (2) Matt. XV, 19.

modération nous accompagneroit dans la prospérité, puisque Dieu ne nous envoie l'adversité et la prospérité que pour en tirer sa gloire et notre salut!

Pensons bien à cette vérité, et ne regardons que Dieu dans tous les événements, ni tous les événements qu'en Dieu, afin qu'en toutes choses soit honoré Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous console dans tous nos maux, et qui nous fait tirer avantage et profit de toutes nos tribulations.

CHAPITRE XXIII.

De l'honneur que chacun rendoit à la vertu de notre bienheureux, et en particulier de M. de Lesdiguières.

Sa vertu étoit si généralement reconnue, tant des catholiques que des protestants, qu'elle étoit dans une approbation universelle.

L'année qu'il prêcha l'avent et le carême à Grenoble, M. de Lesdiguières, qui y étoit lieutenant de roi et maréchal de France, n'étoit pas encore converti à l'Église catholique. Il ne laissa pas de l'accueillir avec des caresses et des honneurs extraordinaires, de l'inviter souvent à sa table, de le visiter en sa maison, et même d'assister quelquefois à ses prédications, estimant sa doctrine, et faisant beaucoup de cas de sa vertu.

Ceux de la religion prétendue réformée entrèrent en alarme, à cause principalement des conférences longues et secrètes qu'il avoit avec le saint évêque. Il le louoit en toute occasion, l'appeloit toujours Monsieur de Genève, et avoit pour lui des déférences dont chacun étoit étonné.

Quelques bruits et quelques menaces d'excommunication que fissent les ministres pour empêcher ceux de leur parti d'assister aux prédications du saint évêque, desquelles ils sortoient avec beaucoup d'édification, ils n'en purent venir à bout. Ils tinrent même des consistoires pour examiner les moyens de faire des remontrances à M. de Lesdiguières sur le trop grand honneur qu'il déféroit à l'évêque d'Annecy (car c'est ainsi qu'ils l'appeloient, à cause de la ville de sa résidence), de la trop grande familiarité qu'il avoit avec lui, et de ce qu'il assistoit à ses sermons, au scandale de tous les protestants. Ils députèrent ensuite à M. de Lesdiguières quelques notables du parti pour lui faire la correction fraternelle.

Ce seigneur, étant averti aussitôt de leur délibération, leur fit dire que s'ils demandoient à le visiter, pour lui communiquer quelque affaire, il les recevroit de bon cœur; mais que s'ils pensoient lui faire des remontrances consistoriales, ils se pouvoient assurer qu'étant entrés par la porte, ils sortiroient par la fenêtre.

Voyant ce moyen inutile, ils s'avisèrent d'un autre expédient, qui fut de lui faire parler par un des principaux seigneurs de la province qui étoit de leur créance, lequel, se chargeant de la commission, prit occasion de représenter en particulier à M. de Lesdiguières ce que messieurs les consistoriaux n'avoient osé faire, crainte de son indignation.

M. de Lesdiguières lui répondit: Dites à ces messieurs que j'ai assez d'âge pour savoir comment il faut vivre dans le monde. J'ai été catholique romain jusqu'à trente ans, je sais de quelle sorte les catholiques romains traitent leurs évêques, et de quelle façon les évêques sont traités par les rois et les princes. Nous sommes dans un état où ils tiennent un autre rang que nos ministres, qui tout au plus ne sont parmi nous que comme curés, puisqu'ils ont rejeté la dignité épiscopale, quoique bien fondée en l'Écriture, et je crois qu'ils ne sont pas à s'en repentir.

Dites à un tel (c'étoit un ministre de petite naissance, qui avoit été son domestique, et que sa faveur avoit fait mettre au rang de ceux qui gouvernoient l'Église prétendue réformée de Grenoble) que quand je verrai des fils et des frères du roi et des princes souverains se faire ministres, comme j'en vois d'évêques, d'archevêques et de cardinaux, je verrai quel honneur je leur rendrai.

Pour ce qui regarde M. de Genève, si j'étois aussi bien M. de Genève que lui, et prince souverain de cette ville-là, comme lui, je m'y ferois bien obéir, et y reconnoître ma principauté. Je sais quels sont ses droits et ses titres mieux qu'un tel, ni que pas un de ses collègues et assistants; c'est à moi à leur faire la leçon là-dessus, et à eux de se taire s'ils sont sages. Ils sont trop petits compagnons, et trop jeunes, pour apprendre à vivre à un homme de mon âge et de ma qualité.

Depuis il redoubla les honneurs et les caresses au bon évêque, à l'étonnement de nos prétendus réformés seulement, et il reçut des communications de ce saint prélat, et de si bonnes impressions de notre religion, que cela facilita beaucoup sa conversion quand il fut appelé à la charge de connétable, en laquelle il est mort fort bon catholique, et a fait une très-heureuse fin.

CHAPITRE XXIV.

Désir du ciel dans un homme du commun.

Le bienheureux, étant en la visite de son diocèse, fut averti qu'un bon paysan malade eût désiré recevoir sa bénédiction avant que de mourir.

Le bienheureux, qui se donnoit à tous ceux

qui le demandoient, y alla, et trouva ce bon paysan aux portes de la mort, mais avec un jugement fort sain. Ravi d'aise de voir, avant que de mourir, son saint évêque, il lui dit : Monseigneur, je bénis Dieu de pouvoir, avant que de fermer les yeux, recevoir votre sainte bénédiction. Il demande à se confesser, chacun se retire ; et après cette réconciliation, se voyant seul avec le bon prélat, il lui dit : Monseigneur, mourrai-je?

Le bienheureux, estimant que la frayeur le saisit, pour le rassurer un peu, lui dit : J'en ai vu revenir de plus loin, et ajouta qu'il falloit mettre toute sa confiance en Dieu, qui étoit le maître de notre vie et de notre mort.

Monseigneur, lui dit le bon paysan, mais mourrai-je, à votre avis?

Mon fils, lui dit le bon pasteur, un médecin répondroit à cela mieux que moi : ce que je vous puis dire est que je vois votre ame en fort bonne assiette, et que possible vous seriez appelé en un autre temps auquel vous n'auriez pas tant de disposition à partir. Ce que vous sauriez faire de mieux est, en quittant le soin et le désir de vivre, de vous abandonner totalement au soin de la Providence et de la miséricorde de Dieu, afin qu'il fasse de vous selon son bon plaisir, et son bon plaisir sera sans doute toujours votre mieux.

O monseigneur, reprit le bon paysan, ce n'est pas de crainte de mourir que je vous demande ceci ; mais c'est plutôt de peur de ne pas mourir, car j'ai de la peine à me résoudre à revenir de cette maladie.

Le bienheureux se trouva fort surpris de ce langage, sachant bien que le désir de mourir ne tombe ordinairement que dans des ames extrêmement parfaites, ou en des imparfaites, et qui penchent quasi vers le désespoir, ou au moins qui sont dans une profonde melancolie. Il lui demanda donc s'il avoit quelque regret de vivre, et d'où lui procédoit ce dégoût de la vie, de laquelle l'amour est si naturel.

Monseigneur, dit le bon-homme, c'est si peu de chose que ce monde, que je ne sais comment tant de gens l'aiment ; et si Dieu n'avoit commandé de demeurer jusqu'à ce qu'il nous en retire, il y a long-temps que je n'y serois plus.

Le bienheureux, s'imaginant que cet homme fût saisi de quelque grand déplaisir qui lui fit abhorrer la vie, et souhaiter la mort avec tant d'instance, lui demanda s'il avoit des incommodités secrètes ou en son corps ou en ses biens.

Nullement, dit-il ; j'ai mené une vie fort saine jusqu'à l'âge où vous me voyez, qui est septuagénaire. De bien, je n'en ai que trop. Je ne sais ce que c'est que pauvreté, par la grace de Dieu.

Le bienheureux lui demanda encore s'il n'avoit point quelque mécontentement de sa femme ou de ses enfants.

Tous les contentements qui se peuvent souhaiter, reprit-il : jamais ils ne m'ont causé la moindre fâcherie ; et si j'avois peine à quitter ce monde, ce seroit à cause qu'il faut s'en séparer.

Le bienheureux, ne pouvant deviner d'où lui venoit ce dégoût de la vie, lui dit : D'où vous vient donc, mon frère, ce désir de la mort?

Monseigneur, répondit-il, c'est que, dans les prédications, j'ai toujours ouï faire tant de cas de l'autre vie et des joies du paradis, qu'il me semble que ce monde ici est un cachot et une vraie prison.

Alors, parlant de l'abondance de son cœur sur un si agréable sujet, il lui en dit tant de merveilles, que le bienheureux évêque en étoit ravi, et tout baigné de larmes de tendresse, voyant bien qu'il avoit été enseigné de Dieu même là-dessus, et que la chair et le sang ne lui avoient point révélé ces choses, mais l'esprit divin.

Descendant de ces hautes et célestes spéculations, il dépeignit les bassesses des plus éminentes grandeurs, des plus somptueuses richesses, et des plus exquises délices du monde, de manière qu'il en imprima un nouveau dégoût dans l'ame de notre bienheureux.

Ce que fit le saint évêque fut d'acquiescer aux sentiments de ce bon-homme ; mais pour le retirer des extrémités où il s'emportoit, il lui fit faire plusieurs actes de résignation et d'indifférence de vivre ou de mourir, à l'imitation de saint Paul et de saint Martin ; et de là à peu d'heures, après avoir reçu l'onction dernière des mains du saint évêque, il expira doucement sans se plaindre d'aucune douleur, et demeura plus beau mort qu'il n'avoit été durant sa vie.

CHAPITRE XXV.

On ne sauroit trop vider son cœur des désirs de la terre.

Il y a des désirs terrestres et des désirs célestes. De ces derniers on n'en sauroit trop avoir : ce sont autant d'ailes qui nous élèvent à Dieu, ce sont ces ailes de colombe que le prophète demandoit à Dieu pour voler dans le vrai repos. Pour les autres, qui ne regardent que les biens passagers et caducs, et qui nous lient à la terre, on ne sauroit en avoir trop peu. Saint Augustin les appelle la glu des ailes spirituelles (1).

C'est de cette espèce de désirs dont notre bienheureux étoit fort vide. Voici comme il en par-

(1) Serm. 311 alias de divers. 115, cap. 1.

loit. « Je veux fort peu de chose, et ce que je « veux, je le veux fort peu. Je n'ai presque point « de désirs ; et si j'étois à renaître, je ne voudrois « point en avoir du tout. »

Et, à dire le vrai, la terre est bien peu de chose, ou, pour mieux parler, n'est rien à qui aspire au ciel ; et le temps n'est qu'une ombre à qui tend à l'éternité.

CHAPITRE XXVI.

Des scrupules d'un homme riche et très-aumônier.

Au voyage qu'il fit à Paris en l'année 1619, se présenta à lui un personnage fort accommodé des biens de la fortune, mais encore plus riche en piété et en miséricorde envers les pauvres.

Ce bon personnage lui demanda s'il pouvoit se sauver avec toutes ses richesses, et lui témoigna être en grande crainte de ne pouvoir, avec ses grands biens, faire son salut.

Le bienheureux lui demanda d'où lui venoit cette crainte.

Il répondit : De ce que je suis trop riche ; et vous savez que l'Évangile met à un tel degré de difficulté le salut du riche, qu'il semble être du tout impossible (1).

Le bienheureux, ne pouvant former sur cette réponse aucun jugement, lui demanda s'il avoit du bien mal acquis.

Nullement, dit-il : mes pères, qui étoient très gens de bien, ne m'ont rien laissé de cette nature ; et ce que j'ai de plus a été amassé de mon épargne et de mon juste travail. Dieu me préserve d'avoir du bien d'autrui ; ma conscience ne me reproche rien de ce côté-là.

Quoi donc ! lui dit le saint prélat, faites-vous un mauvais usage de ces richesses ?

Je m'entretiens, répondit-il, selon ma qualité ; mais je crains de ne pas donner assez aux pauvres, et vous savez que nous serons un jour jugés là-dessus.

Avez-vous des enfants ? lui dit notre bienheureux.

Oui, répondit-il ; mais ils sont tous bien pourvus, et se peuvent aisément passer de moi.

Vraiment, reprit le bienheureux, je ne sais pas d'où vous peuvent venir ces scrupules. Vous êtes le premier que j'aie rencontré qui se plaigne de l'abondance de ses biens ; la plupart n'en ont jamais assez.

Il lui fut fort aisé de remettre ce bon personnage en paix, trouvant en lui beaucoup de docilité à suivre ses avis.

Et depuis ; il me dit qu'il avoit appris que ce bon monsieur avoit eu autrefois de grands emplois, dont il s'étoit fort dignement acquitté, et qu'il les avoit tous quittés pour ne vaquer qu'aux exercices de piété et de miséricorde, ne bougeant des églises, ou des hôpitaux, ou des maisons des pauvres honteux, dont il soulageoit les nécessiteux avec tant de largesses, qu'il employoit plus de moitié de son revenu à leur soulagement. Que par son testament, outre quantité de legs pieux, il avoit fait Jésus-Christ son premier héritier, donnant à l'Hôtel-Dieu une portion égale à celle de ses enfants ; et qu'enfin il avoit couronné une telle vie par une heureuse fin.

(1) Luc. xviii, 24.

CHAPITRE XXVII.

De la réformation de l'intérieur.

Il avoit coutume de dire que la grâce, pour l'ordinaire, imitoit la nature, et non l'art, qui ne travaille qu'à l'extérieur, comme il se voit en la peinture et en la sculpture, au lieu que la nature commence ses ouvrages par l'intérieur ; d'où vient que l'on dit que le cœur est le premier vivant et le dernier mourant.

Quand il vouloit porter les âmes à la vie chrétienne, et leur faire quitter la vie du monde, il ne leur parloit point de l'extérieur, ni des cheveux, ni des habits, ni de semblables choses ; il ne parloit qu'au cœur et du cœur, sachant que, ce donjon gagné, le reste ne tient plus. Quand le feu est dans une maison, disoit-il, voyez-vous comme l'on jette tous les meubles par les fenêtres. Quand le vrai amour de Dieu possède un cœur, tout ce qui n'est point de Dieu nous semble fort peu de chose.

Quelqu'un disant un jour au bienheureux qu'on étoit surpris qu'une personne de grande qualité et de grande dévotion qui étoit sous sa conduite n'avoit pas quitté seulement ses pendants d'oreilles ; il répondit : Je vous assure que je ne sais pas seulement si elle a des oreilles, car elle ne se présente à la pénitence que la tête couverte d'une coiffe ou d'une écharpe si grande, que je ne sais comme elle est mise. Et puis je crois que la sainte femme Rebecca, qui étoit bien aussi vertueuse qu'elle, ne perdit rien de sa sainteté pour porter les pendants d'oreilles qu'Éliézer lui donna de la part d'Isaac (1).

Cette même dame s'étant avisée de faire mettre des diamants sur une croix d'or qu'elle portoit, on vint encore accuser cela de vanité au saint évêque, lequel répondit que ce que l'on reprenoit de vanité étoit ce qui l'édifioit davantage. Hélas ! dit-il, je voudrois que toutes les croix du

(1) Rom. xxiv.

monde fussent couvertes de diamants et de toutes les pierres précieuses ; n'est-ce pas faire servir au tabernacle les dépouilles des Égyptiens, et se glorifier en la croix de Jésus-Christ? A quel meilleur usage sauroit-elle employer ses joyaux, qu'à orner l'étendard de notre rédemption?

CHAPITRE XXVIII.

Beau mot de Taulère.

Il estimoit beaucoup ce beau mot que Taulère avoit appris de ce bon villageois que Dieu lui avoit donné pour maître en la vie spirituelle.

Quand on lui demandoit où il avoit trouvé Dieu : « Là, disoit-il, où je me suis laissé moi-même ; « et où je me suis trouvé moi-même, c'est là où « j'ai perdu Dieu. »

Cela revient à ces deux cités contraires, Babylone et Jérusalem; l'amour de nous-mêmes par préférence à Dieu, et l'amour de Dieu par préférence à nous-mêmes. Le premier de ces amours a bâti la première cité, qui s'étend jusqu'à la haine de Dieu; et le second a bâti la seconde, qui s'étend jusqu'à la haine de nous-mêmes.

Si le péché n'est autre chose qu'une aversion du Créateur et une conversion vers la créature, qui ne voit que la grace, en nous changeant, ne fait que nous détourner de la créature, pour nous faire retourner vers le Créateur? C'est ce que nous enseigne le Saint-Esprit, lorsqu'il nous dit que nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et les richesses (1), et qu'il ne peut y avoir d'accord entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Belial (2).

Mourir à soi et à ses passions pour vivre à Jésus-Christ, c'est la vraie vie du chrétien ; mais mourir à Jésus-Christ pour vivre à soi et à ses passions, c'est le chemin de la mort éternelle : Si vous vivez selon la chair, dit le saint apôtre, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez (3).

(1) Matt. VI, 24.—(2) II. Cor. VI, 14.— (3) Rom. VIII, 13.

CHAPITRE XXIX.

Des sécheresses en l'oraison.

Quand quelque sœur se plaignoit à lui de ses désolations intérieures et de ses aridités en l'exercice de l'oraison, au lieu de la consoler il lui disoit : Pour moi, j'ai toujours plus estimé les confitures sèches que les liquides; et il rapportoit ce mot de David : « Dans cette terre déserte où « je me trouve, et où il n'y a ni chemin ni eau, « je me suis présenté devant vous comme dans « votre sanctuaire, pour contempler votre puis- « sance et votre gloire (1). » La manne, ce pain des anges, cette viande céleste, étoit un petit grain assez sec; et quand le peuple la voulut échanger à de la chair, nourriture plus humide, « ces « viandes étoient encore dans leur bouche lors- « que la colère de Dieu s'éleva contre eux (2). »

Peu se persuadent cette vérité, qui est néanmoins très-assurée, que l'union avec Dieu d'une ame juste et fidèle est bien plus étroite et intime dans les dérélictions et abandonnements que dans les dévotions et consolations sensibles; d'autant que plus l'ame s'amuse à la consolation de Dieu, moins elle s'attache au Dieu de consolation ; tout de même que les abeilles qui font le plus de cire sont celles qui font le moins de miel.

Qui peut imaginer un plus grand abandonnement que celui que souffrit le Sauveur en la croix, qui lui fit dire : « Mon Père, mon Père, pourquoi « m'avez-vous abandonné (3)? » Qui peut néanmoins douter que ce Sauveur ne fût alors très-uni à la volonté de son Père, union en laquelle consiste la fin de toute consommation, pour laquelle il s'écrie que tout est consommé? et en cette consommation parfaite il remet son ame entre les mains de son Père.

O que bienheureuse est l'ame qui est fidèle dans les sécheresses et abandonnements sensibles! c'est là le creuset où le pur or de la charité est parfaitement affiné! Heureux celui qui souffre avec patience cette épreuve, parce qu'étant éprouvé et épuré de la sorte, il recevra la couronne que Dieu a promise à ceux qu'il aime, et qui l'aiment!

(1) Psal. LXIII, 3.—(2) Psal. LXXVII, 34.—(3) Matt. XXVII, 46.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la singularité.

Il ne travailloit pas seulement à rejeter la singularité des maisons religieuses, ce qui en est la peste ; mais encore de ceux qui font profession de dévotion dans le siècle, disant que ce défaut rendoit leur piété non-seulement odieuse, mais ridicule.

Il vouloit que l'on se conformât pour l'extérieur, autant qu'il étoit possible, au train de vie de ceux de la même profession, sans affecter de se faire discerner par aucune singularité, proposant l'exemple de notre Seigneur, lequel, dans les jours de sa vie mortelle, a voulu se rendre semblable en toutes choses à ses frères, excepté le péché.

Ce bienheureux pratiquoit lui-même fort exactement cette leçon ; et pendant quatorze années que j'ai été sous sa discipline, et que je m'étudiois à remarquer ses actions, et jusqu'à ses moindres gestes, aussi bien que ses paroles, je vous avoue que je n'ai jamais aperçu rien en lui qui ressentît tant soit peu la singularité.

Il faut que je vous dise ici une de mes ruses. Quand il me venoit voir en ma résidence, et y passer son octave ordinaire, à quoi il ne manquoit point tous les ans, j'avois fait à dessein des trous en certains endroits, pour le considérer quand il étoit seul retiré en sa chambre, pour voir de quelle façon il se comportoit en l'étude, en la prière, en la lecture, en la méditation, à s'asseoir, à marcher, à se coucher, à se lever, à écrire, bref aux plus menues contenances, dans lesquelles on se licencie souvent quand on est seul.

Néanmoins je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus exacte loi de la modestie ; tel seul qu'en compagnie, tel en compagnie que seul ; une égalité de maintien corporel, semblable à celle de son cœur.

Étant seul, il étoit aussi composé qu'en une grande assemblée. S'il faisoit quelque prière, vous eussiez dit qu'il étoit en la présence des anges et de tous les bienheureux. Immobile comme une colombe, et dans une contenance toute respectueuse.

J'ai même pris garde, le voyant seul, s'il ne croiseroit point les jambes, ou s'il ne mettroit point les genoux l'un sur l'autre, s'il n'appuieroit point sa tête de son coude. Jamais. Toujours une gravité accompagnée d'une telle douceur qu'il remplissoit ceux qui le regardoient d'amour et de respect.

Il m'a souvent dit qu'il falloit que notre conversation extérieure ressemblât à l'eau, dont la meilleure est la plus claire, la plus simple, et celle qui a moins de goût. Toutefois, quoiqu'il n'eût rien de singulier, je le trouvois si singulier à n'avoir point de singularité, que tout me sembloit singulier en lui.

J'ai toujours retenu ce que me dit un jour à Paris un grand et pieux personnage, que rien ne le faisoit tant souvenir de la conversation de notre Seigneur parmi les hommes, que la présence et contenance angélique de ce bienheureux prélat, duquel on pouvoit dire qu'il étoit non-seulement revêtu, mais tout rempli de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

De la chasteté du cœur.

Je ne saurois vous dire à quel haut point d'estime notre bienheureux mettoit la chasteté du cœur. Il disoit que celle du corps n'étoit que l'écorce, mais que l'autre étoit la moëlle ; qu'en celle du cœur étoit la racine de l'arbre de cette vertu, et les branches et les feuilles en celle du corps.

Il mettoit cette chasteté du cœur dans le renoncement à toute affection illicite. Saint Bernard tenoit pour une œuvre plus miraculeuse que de ressusciter les morts, de converser souvent et avec familiarité avec des personnes d'un autre sexe, sans perdre quelque chose de cette chas-

teté du cœur, et quelquefois sans la perdre tout entière.

Il y a une autre chasteté du cœur qui consiste en la pureté d'intention. O que cette chasteté et pureté est encore rare ! car pour l'avoir, il faut, disoit notre bienheureux, ne voir que Dieu en toutes choses, et toutes choses qu'en Dieu. C'est là un petit rayon du paradis, où Dieu est toutes choses en tous.

CHAPITRE III.

Son sentiment touchant les dignités et la résidence des évêques.

Deux grands papes, Clément VIII et Paul V, ont fort estimé notre bienheureux; et le dernier a pensé plusieurs fois à le faire cardinal, dont le bienheureux fut averti.

Un jour, comme je lui en parlois, il me dit : Mais en vérité à quoi pensez-vous que me pût servir cette qualité pour servir davantage notre Seigneur et son Église ? Rome, qui seroit le lieu de ma résidence, est-ce un poste plus avantageux pour cela que celui où Dieu m'a mis ? Y aurois-je plus de travail, plus d'ennemis à combattre, plus d'ames à conduire, plus de sollicitude, plus d'exercices de piété, plus de visites, plus de fonctions pastorales à faire?

Vous entreriez, lui disois-je, dans la sollicitude de toutes les églises; et de la conduite d'une église particulière vous passeriez à la conduite de l'Église universelle, conjointement avec le pape et les cardinaux.

Vous voyez néanmoins, reprit-il, que les cardinaux les plus signalés en savoir et en piété de nos jours, quand ils sont évêques et ont des diocèses, quittent la résidence de Rome, qui n'est que de droit ecclésiastique, pour se retirer en celle de leurs bergeries, qui est de droit divin, à raison du pastorat, qui les oblige à veiller sur leurs troupeaux, et de paître et conduire les ames qui leur sont commises.

A ce propos il me raconta une chose mémorable du grand cardinal Bellarmin, de très-heureuse et sainte mémoire. Il fut promu à cette dignité à son insu et contre son gré par Clément VIII. Il fut aussi pourvu contre son inclination de l'archevêché de Capoue.

Aussitôt qu'il fut sacré, il se prépara pour aller à sa résidence.

Le pape, c'étoit Paul V, qui vouloit se servir de lui à Rome, et qui le voyoit utilement employé en diverses congrégations de cardinaux, le manda pour savoir s'il étoit résolu d'aller à Capoue.

Il répondit qu'il étoit bien plus résolu à cela qu'il ne l'avoit été de se faire sacrer, et que le commandement de sa sainteté l'ayant obligé à se charger de ce fardeau, il étoit raisonnable qu'il le portât, et qu'il avoit pensé que sa sainteté n'avoit point besoin de lui à Rome, puisqu'elle lui avoit donné la charge de cette province.

Le pape lui disant qu'il l'en dispenseroit : Saint père, reprit-il, ce n'est pas ce que j'ai enseigné toute ma vie dans les écoles, où j'ai tenu que la résidence des évêques étoit de droit divin, et par conséquent indispensable.

Au moins, lui dit le pape, donnez-nous la moitié de l'année.

Et durant ce semestre, reprit le cardinal, de quelles mains sera redemandé le sang des ouailles qui périront?

Au moins trois mois, dit le pape.

Et le cardinal répondit comme des six. Et de fait il s'en alla à Capoue, où il fit une résidence continuelle de trois ans, et où il composa, pour se délasser de ses travaux, le beau et riche commentaire qu'il a fait sur les psaumes; et le pape ne le put tirer de là pour le faire revenir à Rome qu'en lui permettant de résigner cette église entre les mains d'un digne prélat du choix de ce grand cardinal.

Voilà ce que pensoit de la résidence des évêques ce grand homme, qui a été en nos jours une colonne en la maison de Dieu, et qui nous a fourni de bouclier et d'épée contre les hérésies (1).

Saint Charles Borromée, l'honneur des évêques et des cardinaux, a pensé de même, aussi bien que son très-digne successeur Frédéric, cardinal Borromée, l'un des plus savants et des plus pieux prélats qui soient en l'Église.

Et pour notre bienheureux, il n'estimoit les dignités, tant de l'Église que du siècle, qu'autant qu'elles donnoient plus ou moins de moyen de servir Dieu, et d'avancer sa gloire.

CHAPITRE IV.

De sa promotion à l'évêché de Genève, et de sa consécration.

« Que nul, dit l'apôtre, ne s'ingère dans les « charges et les honneurs, mais celui-là seule- « ment qui y est appelé comme Aaron (1). » Voilà l'image de la vocation de notre bienheureux, lequel s'étant donné à l'Église sans autre dessein que d'y servir Dieu, après avoir passé par tous les degrés de chanoine, de curé et de prevôt, de prédicateur et de confesseur, de missionnaire; Dieu, sans que le bienheureux y pensât,

(1) Rom. v, 4.

inspira à son prédécesseur de jeter les yeux sur lui.

Jamais le bienheureux ne lui en parla, ni ne lui en fit parler directement ou indirectement ; et quand il lui ouvrit son dessein, il ne s'amusa point à lui dire de belles paroles, ni à lui faire des refus acceptants, il le laissa dire et faire, ou pour mieux dire, il regarda Dieu, et se remit de tout à sa providence.

Monseigneur de Granier, évêque de Genève, sans que le bienheureux s'en mêlât en aucune façon, obtint l'agrément de S. A. de Savoie, le proposa à sa sainteté, laquelle, bien informée de sa probité et capacité, consentit à ce choix, à condition que le proposé se présenteroit à Rome pour être examiné en plein consistoire, ce qui obligea notre bienheureux à faire ce voyage, ce qui est assez bien dépeint en sa vie, avec le succès qu'il y eut, et l'éloge que lui donna le pape Clément VIII.

D'une si excellente vocation que pouvoit-on attendre, sinon les fruits qu'on en a vu sortir ?

Aussi dans la cérémonie de sa consécration, Dieu lui fit voir fort clairement et intelligiblement, que les trois adorables personnes de la très-sainte Trinité opéroient en son ame des graces particulières pour l'aider en son épiscopat, en même temps que les trois évêques qui le consacroient répandoient sur lui des bénédictions ; de sorte qu'il se regarda toujours comme consacré à la très-sainte Trinité.

CHAPITRE V.

Il refuse l'archevêché de Paris.

En l'année 1619, étant venu à Paris avec messieurs les princes de Savoie, il y fit un séjour de huit mois, dans lequel on ne sauroit exprimer les services qu'il rendit aux ames pour la gloire de Dieu.

Il n'y fut pas seulement considéré des ouailles, il le fut aussi du pasteur, qui étoit alors monseigneur le cardinal de Retz, prélat incomparable en douceur, bénignité, affabilité, humanité, libéralité, modestie, modération, toutes qualités charmantes.

La suavité des mœurs et de la conversation du bienheureux, après laquelle chacun couroit, comme après un parfum céleste, donna tellement dans les yeux de ce prélat, qu'il conçut le désir de le faire son coadjuteur.

Ne pensant pas trouver de résistance en notre bienheureux, il y disposa le roi.

Mais notre saint sut, avec une adresse merveilleuse, détourner ce coup, laissant ce grand cardinal avec plus d'admiration de sa vertu, que de satisfaction de sa condescendance.

Il allégua diverses excuses, mais entre autres celle-ci qui me plaît beaucoup, savoir qu'il ne croyoit pas devoir changer une pauvre femme pour une riche ; et que s'il quittoit sa femme, ce ne seroit pas pour en prendre une autre, mais pour n'en avoir plus du tout, suivant ce conseil de l'apôtre : Es-tu libre, ne prends point de femme ; en es-tu déchargé, n'en cherche plus (1) : ajoutant qu'ayant donné à son église toutes ses affections, il ne pouvoit plus, disoit-il, en concevoir pour une autre.

CHAPITRE VI.

Son désir de retraite.

S'il fût revenu de Lyon, où il mourut, son dessein étoit de se retirer en la solitude ; et, après avoir vaqué tant d'années à l'office de Marthe, de donner le reste de ses jours à la fonction de Marie.

Pour cela il avoit fait bâtir un ermitage en un lieu fort propre et agréable sur le rivage du beau lac d'Annecy. Il avoit aussi fait embellir une ancienne chapelle qui étoit proche de ce lieu, et fait bâtir cinq ou six cellules fermées d'un agréable enclos. Dans le voisinage étoit un monastère de bénédictins, où la réforme avoit été introduite par ses soins, et il se plaisoit avec les saints et vertueux habitants de ce sacré désert, comme avec ses frères et enfants très-aimés.

C'étoit donc son dessein de se retirer en ce saint désert, après avoir remis à M. de Chalcédoine son frère, qui étoit son coadjuteur, la conduite de son diocèse ; et quand il parloit de cette retraite qu'il méditoit, au prieur du monastère voisin de son ermitage, c'étoit en ces termes : Quand nous serons en notre retraite, nous y servirons Dieu avec le bréviaire, le chapelet, et la plume. Nous y jouirons d'un saint loisir pour y tracer à la gloire de Dieu et à l'instruction des ames, ce qu'il y a plus de trente ans que je roule dans mon esprit, et dont je me suis servi dans mes prédications, mes instructions et méditations particulières. J'en ai quantité de mémoires ; mais j'espère qu'outre cela Dieu nous inspirera, et que les conceptions nous tomberont du ciel en aussi grande abondance que les flocons de neige qui blanchissent en hiver toutes nos montagnes. Oh! qui me donnera les ailes de la colombe pour voler en ce sacré repos, et pour respirer un peu sous l'ombre de la croix! Là j'attendrai le moment de mon changement, *expectabo donec veniat immutatio mea* (2).

(1) I. Cor. vii, 27.—(2) Job. xiv, 4.

Mais hélas! Dieu lui préparoit bien un autre repos, qui étoit le fruit de tous ses travaux.

CHAPITRE VII.

Qu'il faut cacher ses vertus.

Un prélat étant venu visiter notre saint, il le reçut, selon son ordinaire, avec beaucoup d'accueil, et l'y retint quelques jours.

Un vendredi au soir le bienheureux le vint trouver en sa chambre, lui demandant s'il lui plaisoit de venir à table où le souper l'attendoit.

Souper! dit ce prélat, il n'en est pas aujourd'hui le temps; encore semble-t-il que c'est le moins que l'on puisse faire de jeûner une fois la semaine.

Le bienheureux, le laissant à sa liberté, se retira, commandant de lui porter la collation à sa chambre, et lui descendit à la salle pour souper avec les aumôniers de ce prélat, et avec ceux de sa famille.

Les aumôniers de ce prélat lui dirent qu'il étoit tellement exact et ponctuel en ses exercices de piété, soit de l'oraison, soit du jeûne ou autres semblables, que, pour toutes les compagnies qui le venoient visiter, il n'en rabattoit rien, non qu'il ne se mît à table avec les autres aux jours qu'il jeûnoit, mais il n'y mangeoit que ce qui étoit dans les bornes de son jeûne.

Un jour que nous parlions de la sainte liberté d'esprit, il me récita cette histoire, et me dit que la condescendance étoit fille de la charité, aussi bien que le jeûne est sœur germaine de l'obéissance; que si l'obéissance passoit le sacrifice, il ne falloit faire aucune difficulté de préférer la condescendance et l'hospitalité au jeûne. Voyez-vous, me disoit-il, il ne faut pas être si attaché aux exercices même les plus pieux, que l'on ne les puisse quelquefois interrompre; autrement, sous prétexte de fermeté d'esprit et de fidélité, il se glisse un amour-propre très-fin, qui fait que l'on quitte la fin pour le moyen; car au lieu de s'arrêter à Dieu, on s'attache au moyen qui conduit à Dieu.

Et pour ce qui regarde le fait dont nous parlons, un jeûne du vendredi ainsi interrompu en eût caché bien d'autres; et ce n'est pas une moindre vertu de cacher de telles vertus, que ces vertus-là mêmes que l'on cache. Dieu est un Dieu caché, qui aime à être servi, prié, et adoré en secret, comme l'Évangile nous l'apprend. Vous savez ce qui arriva à cet inconsidéré roi d'Israël, pour avoir montré ses trésors aux ambassadeurs d'un prince barbare, qui les lui ravit avec une puissante armée (1). *Crede mihi, benè qui latuit, benè vixit.*

Quelqu'un qui l'eût vu souper un vendredi n'eût jamais deviné qu'il eût cette coutume de jeûner tous les vendredis. Il pouvoit remettre cette partie au samedi, sinon à la semaine suivante; enfin il pouvoit omettre ce jeûne, et faire tenir sa place à la vertu de condescendance. J'excepte néanmoins le cas du vœu, car en cela il faut être fidèle jusqu'à la mort, et ne se mettre pas en peine de ce que les hommes diront pourvu que Dieu soit servi.

CHAPITRE VIII.

Du jeûne.

Un jour ce bienheureux prélat me demanda si je jeûnois facilement. Tant, lui dis-je, que je n'ai presque jamais faim; et quand je me mets à table, c'est presque toujours sans appétit.

Alors il me dit: Ne jeûnez donc guère.

Pourquoi? lui dis-je, cette espèce de mortification étant tant recommandée dans l'Écriture?

C'est, reprit-il, pour ceux qui ont meilleur appétit que vous. Faites quelque autre bonne œuvre, et matez votre corps par quelque autre exercice.

Je ne suis pas des plus robustes, lui dis-je, pour supporter de grandes austérités corporelles.

La plus grande de toutes, reprit-il, c'est le jeûne; car c'est celle qui met la cognée à la racine de l'arbre, les autres ne font qu'effleurer, égratigner, émonder. Le corps nourri maigrement est plus aisément dompté; au contraire quand il est bien nourri, il régimbe aisément, l'iniquité sortant ordinairement de la graisse.

Ceux qui sont sobres de leur naturel ont un grand avantage pour l'étude et pour les choses spirituelles. Leur corps est comme des chevaux qui ont un frein qui les range facilement à leur devoir.

Notre saint n'étoit point pour les jeûnes immodérés. L'esprit, disoit-il, ne peut supporter le corps quand il est trop gras, et le corps ne peut supporter l'esprit quand il est trop maigre. Il aimoit un traitement égal, disant que Dieu vouloit être honoré avec jugement, et ajoutoit que l'on peut toujours diminuer les forces du corps facilement, et quand l'on veut; mais qu'on ne peut pas les réparer avec tant de facilité quand elles sont abattues. Il est aisé de blesser, non de guérir. L'esprit doit traiter le corps comme son enfant quand il obéit, sans l'assommer; mais comme un sujet rebelle quand il se révolte, suivant ce mot

(1) IV. Reg. xx, 13.

de l'apôtre, *je châtie mon corps et le réduis en servitude* (1); et en cheval quand il fait la bête; et, comme disoit le bon S. François d'Assise, en frère l'Ane.

CHAPITRE IX.

M. de Belley consulte notre bienheureux sur son dessein de retraite.

Comme je le consultois sur le désir que j'avois de quitter mon évêché pour mener une vie privée, il me répondit par ces paroles de S. Augustin, *otium sanctum diligit charitas veritatis, et negotium justum suscipit veritas charitatis*; c'est-à-dire la charité ou l'amour de la vérité éternelle cherche un saint repos pour s'en nourrir à loisir, mais la vérité de la charité ou la vraie charité nous fait entreprendre tout ce qui peut contribuer au bien du prochain et à la gloire de Dieu.

Quoiqu'il estimât davantage la part de Marie, appelée très-bonne dans l'Évangile, il pensoit néanmoins que celle de Marthe, entreprise pour Dieu, étoit plus conforme à la vie présente, et que celle de Marie convenoit mieux au ciel.

Il exceptoit seulement quelques vocations extraordinaires, accompagnées d'attraits si puissants que l'on n'y pouvoit presque résister, et aussi ceux qui n'ayant pas les talents pour servir en l'office de Marthe, en avoient de propres à la vie contemplative; comme aussi ceux qui, ayant usé toutes leurs forces corporelles au service des ames, se retiroient quelque temps avant que de mourir, sur la fin de leurs jours, pour se mieux disposer à la mort.

C'est pourquoi il traita mon désir de retraite de tentation, et me renvoya si loin, que tant qu'il vécut je n'osai y penser. Mais après son trépas cette pensée me donna de si véhéments assauts, que je me résolus de prendre terre, et de me retirer dans une grotte, d'où je vois, comme dans un abri, les orages et les tempêtes qui agitent les vaisseaux des autres nautoniers.

CHAPITRE X.

Diverses espèces d'humilité.

Il distinguoit l'humilité en extérieure et intérieure. Que si celle-là n'est produite ou au moins accompagnée de celle-ci, elle est très-dangereuse; car ce n'est qu'une écorce, qu'un dehors, qu'une apparence trompeuse et hypocrite; au lieu que si elle procède de l'humilité intérieure, elle est très-bonne, et sert à l'édification du prochain.

Il distinguoit encore l'humilité intérieure en celle de l'entendement, et en celle de la volonté.

La première est assez commune; car qui est-ce qui ne sait pas qu'il n'est rien? De là tant de beaux discours du néant de soi et des créatures.

La seconde est bien rare, parce que peu aiment l'humiliation. Cette dernière a divers degrés, dont le premier est de l'aimer; le second de la désirer; le troisième de la pratiquer, soit en recherchant les occasions de nous humilier, soit en recevant de bon cœur celles qui nous arrivent.

Notre bienheureux estimoit beaucoup plus cette dernière, parce qu'il y a beaucoup plus d'abjection à souffrir, aimer, embrasser, recevoir avec joie les humiliations qui nous viennent sans notre choix, qu'en celles que nous choisissons; parce que notre choix est fort exposé aux attaques de l'amour-propre, si l'on n'a une intention bien droite et bien purifiée; et aussi parce que où il y a moins du nôtre, il y a toujours plus de la volonté de Dieu.

Quand on est arrivé à ce point de se plaire pour l'amour de Dieu dans les abjections, avilissements, opprobres et mépris, d'y surabonder de joie, et d'y être rempli de consolation, comme dit l'apôtre, plus cette humilité est profonde, plus elle est sublime.

CHAPITRE XI.

De la pauvreté d'esprit.

Il disoit que par la pauvreté d'esprit, il falloit concevoir trois excellentes vertus: 1. La simplicité; 2. l'humilité; 3. la pauvreté chrétienne.

La simplicité, qui consiste en l'unité de regard vers Dieu, rapportant à cet unique but la multiplicité des regards des choses qui ne sont pas Dieu.

L'humilité, qui fait que comme le pauvre se tient pour le plus abject et le dernier de tous les hommes, de même le vrai humble ne voit rien sur la terre au-dessous de lui, et se tient pour un vrai néant et serviteur inutile.

La pauvreté chrétienne, qu'il distinguoit en trois classes: 1. En affective et non effective; 2. en effective et non affective; 3. en affective et effective, dont la première est excellente, et peut être exercée parmi les plus grandes richesses, et telle a été celle d'Abraham, de David, de S. Louis, et de tant d'autres grands saints, qui ont été pauvres d'affection, étant disposés à recevoir la pauvreté avec bénédiction, louange, et action de grace, s'il eût plu à Dieu de la leur envoyer. La seconde est doublement malheureuse, ayant les incommodités de la pauvreté, et la peine de la privation des richesses qu'ils désirent ardemment. La troisième est celle qui est recommandée en

(1) I. Cor. IX, 27.

l'Évangile, et qui nous vient de notre naissance ou de quelque renversement de fortune ; et alors si nous y acquiesçons de bon cœur, et si nous bénissons Dieu dans cet état, nous marchons à la suite de Jésus-Christ, de sa sainte Mère, et de ses apôtres, que nous savons avoir vécu dans la pauvreté.

Il y a une autre manière de pratiquer cette pauvreté ; c'est lorsque, selon le conseil de Jésus-Christ, nous vendons tout ce que nous avons, et le distribuons aux pauvres pour suivre Jésus-Christ dans l'état de pauvreté qu'il a embrassé pour l'amour de nous, pour nous enrichir par cette même pauvreté. Ce qui se fait dignement, lorsque celui qui a quitté tous ses biens pour le Seigneur, travaille de ses mains non-seulement pour gagner sa vie, mais encore pour faire l'aumône. C'est de quoi se glorifie l'apôtre S. Paul, quand il dit : « Je n'ai désiré ni l'or, ni l'argent, « ni le bien de personne ; car vous savez que mes « mains m'ont fourni, et à ceux qui étoient avec « moi, les choses nécessaires ; ce que j'ai fait pour « vous apprendre à soulager ainsi ceux qui sont « dans le besoin (1).

CHAPITRE XII.

Se contenter de Dieu.

Il étoit arrivé une déroute générale de fortune à une personne de considération, et qui faisoit profession de dévotion. Cette déroute, qui lui avoit enlevé de grands biens, la rendoit inconsolable, et la portoit, dans ses accès de douleur, à des paroles de précipitation contre Dieu, comme si sa providence eût été endormie pour elle.

Le bienheureux, après avoir essayé de détourner ses yeux de la terre pour les élever en Dieu, lui demanda si Dieu ne lui étoit pas non-seulement plus que ces biens, mais que toutes choses ; et si l'ayant aimé avec beaucoup de choses, elle n'étoit pas prête de l'aimer sans toutes ces choses.

Cette ame lui ayant répondu que ce discours étoit plus spéculatif que pratique, et plus aisé à dire qu'à réduire en effet :

Certes, reprit le bienheureux, celui-là est trop avare, à qui Dieu ne suffit.

Ce mot d'avare toucha si vivement ce cœur, auparavant endurci aux remontrances, qu'elle ne put s'empêcher de verser des larmes, ayant toujours été fort ennemie de l'avarice.

(1) Act. xx, 33.

CHAPITRE XIII.

De l'amour des pauvres.

Aimer quelqu'un n'est pas seulement lui vouloir et souhaiter du bien, mais lui en faire quand on en a le pouvoir ; autrement on tombe dans le reproche que fait S. Jacques à ceux qui ne donnent aux pauvres que des paroles de consolation, sans les soulager effectivement, quoiqu'ils en aient le pouvoir (1).

Le bienheureux prélat avoit un si tendre amour pour les pauvres, qu'en cela seulement il sembloit avoir acception de personnes, les préférant aux riches, soit pour le spirituel, soit pour le corporel, faisant comme les médecins qui courent aux plus malades.

Un jour j'attendois avec plusieurs autres pour me confesser, tandis qu'il entendoit la confession d'une pauvre vieille femme aveugle, qui alloit demandant son pain aux portes ; et comme je m'étonnois de la longueur de cette confession : Elle voit, me dit-il, plus clair aux choses de Dieu, que plusieurs qui ont de bons yeux.

Une autre fois j'étois en bateau avec lui sur le lac d'Annecy, et les bateliers qui ramoient l'appeloient mon père, et traitoient avec lui assez familièrement : Voyez-vous, me disoit-il, ces bonnes gens, ils m'appellent leur père, et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme cela ; oh! qu'ils me font bien plus de plaisir que ces faiseurs de compliments qui m'appellent monseigneur!

CHAPITRE XIV.

Son sentiment sur Sénèque.

Je lui parlois un jour de ce trait de Sénèque : « Celui-là est grand de courage, qui se sert de « plats de terre avec autant de contentement et « de satisfaction que s'ils étoient d'argent ; mais « celui-là est plus grand, qui mange en des plats « d'argent, et en tient aussi peu de compte que « s'ils étoient de terre. »

Ce philosophe, me dit-il, a raison de parler ainsi ; car le premier se repaît d'une imagination creuse qui peut être sujette à la vanité ; mais le second montre bien qu'il est au-dessus des richesses, puisqu'il ne s'en soucie non plus que de la poussière.

Et comme je continuois à louer ce philosophe, estimant que ses maximes approchoient bien fort de celles de l'Évangile :

Oui, me dit-il, quant à la lettre, nullement selon l'esprit.

Pourquoi cela? dis-je Parce que, reprit-il,

(1) Jacob. II, 15.

l'esprit de l'Évangile ne vise qu'à nous dépouiller de nous-mêmes, pour nous revêtir de Jésus-Christ et de la vertu d'en-haut ; à renoncer à nous-mêmes, pour dépendre entièrement de la grace ; au lieu que ce philosophe nous rappelle toujours à nous-mêmes, ne veut point que son sage emprunte son contentement ni sa félicité hors de soi, ce qui est un orgueil manifeste.

Le sage chrétien doit être petit à ses propres yeux, et si petit qu'il se tienne pour un rien ; au lieu que ce philosophe veut que le sage qu'il s'imagine soit au-dessus de toutes choses ; et s'estime maître de l'univers, et l'ouvrier de sa propre fortune ; ce qui est une vanité insupportable.

CHAPITRE XV.

Il refuse une pension que le roi lui offroit.

Le grand Henri IV, roi de France, faisant beaucoup de cas de la vertu de notre bienheureux, et attendant qu'il vaquât quelque évêché de plus grand revenu que celui de Genève, et sachant que le bien qui lui restoit étoit peu de chose, lui offrit une pension assez considérable.

Le bienheureux, qui ne vouloit ni quitter son église, ni donner de la jalousie au prince dans les états duquel étoit sa résidence, s'il se rendoit pensionnaire d'un autre, trouva un expédient qui para en même temps ces deux coups, rendant de très-humbles actions de graces de la pensée que sa majesté daignoit avoir de son avancement, estimant à un extrême honneur de se voir placé dans le souvenir d'un si grand monarque ; mais le suppliant de le laisser dans le poste où Dieu l'avoit mis en son Église, ne croyant pas qu'il fallût estimer les évêchés par les revenus, mais par le plus grand service que l'on y pouvoit rendre à Dieu, en quoi il pensoit que son diocèse ne cédoit à aucun autre.

Et quant à la pension, qu'il ne la refusoit pas, venant d'une main royale, si digne d'être révérée ; mais qu'il supplioit sa majesté d'agréer qu'il la laissât en dépôt entre les mains du trésorier, jusqu'à ce qu'il en eût besoin pour le service de la religion catholique ou des pauvres ; Dieu jusqu'alors lui ayant assez largement fourni les choses nécessaires à la vie.

Le grand Henri admira son adresse et son jugement, et loua hautement sa prudence, disant : Voilà le plus agréable et le mieux assaisonné refus qui m'ait jamais été fait. Cet homme est hors de toute corruption, puisqu'il est si élevé au dessus des présents.

CHAPITRE XVI.

De la vie commune.

Notre bienheureux prisoit beaucoup la vie commune ; c'est pourquoi il n'a point voulu que les filles de la Visitation, dont il a été l'instituteur, eussent d'austérités pour le vêtement, le lit et la nourriture, qui fussent extraordinaires, réglant leurs viandes, leurs jeûnes et leurs habillements, par les lois communes à tous ceux qui veulent vivre chrétiennement dans le monde ; en quoi ces bonnes filles sont imitatrices de Jésus-Christ, de sa sainte mère et des apôtres, qui ont vécu de cette sorte, remettant au jugement et à la discrétion des supérieurs, de permettre et d'ordonner des mortifications extraordinaires, selon les besoins des particuliers à qui ces remèdes se trouveroient nécessaires.

Ce n'est pas que notre bienheureux ne fît état des austérités corporelles ; mais il vouloit qu'on s'en servît avec un zèle accompagné de science, conservant par elles la pureté du corps, sans ruiner la santé. En un mot, il préféroit la vie de Jésus-Christ à celle de saint Jean-Baptiste.

CHAPITRE XVII.

Manger ce qui est présenté.

Il répétoit souvent cette maxime de l'Évangile : *Mangez ce qui sera mis devant vous* (1) ; et en concluoit que c'est une plus grande mortification de pouvoir tourner son goût à toutes mains, que de choisir toujours le pire.

Il arrive souvent que les viandes les plus délicates ne sont pas pourtant à notre goût ; y étendre donc la main sans marquer aucune aversion, n'est pas une petite mortification. Il n'incommode que celui qui se surmonte en cela.

Il tenoit pour une espèce d'incivilité étant à table, non-seulement de prendre, mais de demander quelque viande éloignée, en laissant celle qui est plus proche, disant que c'étoit montrer un esprit attentif aux plats et aux sauces. Que si on le fait, non par sensualité, mais pour choisir les viandes les plus viles, cela sent l'affectation, laquelle ne se sépare non plus de l'ostentation que la fumée du feu.

Comme on peut être gourmand avec des choux, on peut aussi être sobre avec des perdrix ; mais être indifférent en l'un et en l'autre mets, c'est témoigner une mortification de goût qui n'est pas vulgaire. Manger d'excellentes viandes sans les savourer est plus difficile que d'en manger de grossières avec délices.

(1) Luc. x, 8.

Un jour on lui avoit servi des œufs pochés à l'eau, et en parlant d'œufs, il avoit coutume de dire après S. Bernard, que l'on martyrisoit les pauvres œufs en cent manières; et comme il les eut mangés, il commença à tremper son pain dans l'eau qui étoit dans le plat, ainsi qu'il l'avoit trempé dans les œufs.

Ceux qui étoient à table commencèrent à sourire de cette inadvertance; s'étant enquis de la cause : Certes, leur dit-il, vous avez grand tort de m'avoir découvert une si agréable tromperie, car je vous assure que je n'ai guère mangé de sauce avec plus de goût que celle-ci; il est vrai que mon appétit y contribuoit un peu, tant le proverbe est véritable, qu'il n'est sauce que d'appétit.

Ce trait a du rapport à celui de S. Bernard, qui but de l'huile au lieu de vin, sans s'en apercevoir, tant il étoit peu attentif à ce qu'il buvoit et mangeoit.

CHAPITRE XVIII.

Quels aliments on peut permettre à des soldats en carême, dans le cas de nécessité.

Il arriva que des capitaines, dont les soldats étoient en garnison dans mon diocèse en carême, me vinrent demander permission pour leurs soldats de manger des œufs et du fromage.

Moi qui n'avois coutume de donner ces permissions qu'aux infirmes, je me trouvai embarrassé, surtout en un pays où le carême est si étroitement observé, que les paysans se scandalisent quand on leur permet de manger du beurre.

Je dépêchai donc au bienheureux, dont la résidence n'étoit qu'à huit lieues de distance de Belley, un courrier qui ne servoit qu'à porter au bienheureux toutes mes dépêches, ce qui arrivoit fréquemment; et voici quelle fut sa résolution là-dessus : Je révère, m'écrivit-il, la foi et la piété de ces bons centeniers qui vous ont présenté cette requête, laquelle est très-digne d'être entérinée, vu qu'elle édifie, non la synagogue, mais l'Église; au reste, que je ne la devois pas seulement accorder, mais l'étendre; et au lieu d'œufs, leur permettre de manger des bœufs; et au lieu de fromage, les vaches mêmes du lait desquelles on le faisoit.

Vraiment, ajoutoit-il, vous avez bonne grace de me consulter sur ce que des soldats mangeront en carême, comme si la loi de la guerre et celle de la nécessité n'étoient pas les deux plus violentes de toutes les lois, et au-dessus de toute exception!

Dieu veuille qu'ils ne fassent rien de pis que de manger des œufs ou des bœufs, des fromages ou des vaches! s'ils ne faisoient pas de plus grands désordres, il n'y auroit pas tant de plaintes contre eux.

CHAPITRE XIX.

Ses austérités, et le soin qu'il prenoit de les cacher.

Notre bienheureux, durant sa vie, sut si adroitement se servir de tous les instruments de pénitence, et les cacher si secrètement, que jamais celui qui le servoit à son lever et à son coucher ne s'en aperçut, la seule mort ayant révélé ce mystère, et découvert ce qu'il avoit toujours tenu si secret.

Une particularité vous fera juger du reste. Un jour son homme de chambre trouva dans une aiguière un reste d'eau roussâtre et comme teinte de sang; ne pouvant deviner d'où cela venoit, car c'étoit de l'eau qu'il avoit apportée pour laver les mains du bienheureux, il fit si bien le guet qu'il s'aperçut que dans cette aiguière il avoit lavé sa discipline, qui étoit teinte de sang; et puis en ayant jeté l'eau, il en resta quelque peu au fond, qui donna lieu à la conjecture.

CHAPITRE XX.

Prédiction du bienheureux à M. de Belley.

Me voyant trop difficile à donner des permissions, ou à accorder des dispenses, et que sans cesse je l'accablois de consultations à ce sujet : Vous me consultez assez pour autrui, me dit-il un jour; mais vous-même en pareil besoin, que faites-vous? Je m'y porte, lui dis-je, selon que ma conscience me dicte, y appelant quelquefois au secours l'avis de mon confesseur ordinaire.

Que ne faites-vous de même pour les autres?

Mais ni moi ni mon confesseur ne sommes pas l'évêque de Genève.

Eh bien, me dit-il, souvenez-vous qu'un jour viendra que vous consulterez cet évêque-là pour vous-même, et que vous ne le croirez pas si aisément que vous faites aux consultations qu'il vous répond pour autrui.

Comme je lui protestois de le rendre mauvais prophète, et que je le croirois encore plus facilement en ce qui me regardoit, qu'en ce qui touchoit les autres : Notre bon S. Pierre, reprit-il, en disoit bien autant à notre Seigneur; vous savez pourtant comme il lui tint sa parole.

Souvenez-vous encore que lorsque vous commencerez à être indulgent aux autres, vous deviendrez sévère à vous-même; car, c'est l'ordinaire que ceux qui se pardonnent trop, sont fort rigoureux à autrui; et ce sera alors que l'évêque de Genève aura plus de consultations de votre

part, et qu'il sera la pauvre Cassandre; elle dira vrai, et on ne la croira pas.

O certes, mon bienheureux père fut pontife cette année-là; car il prophétisa, et les choses arrivèrent précisément comme il me les avoit dites.

CHAPITRE XXI.

Des avantages de la solitude.

Nous entrâmes un jour ensemble dans la cellule d'un chartreux, personnage distingué par la beauté de son esprit et par sa rare piété, et nous y trouvâmes ces deux vers d'un poète ancien (1):

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atra
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

Ce qu'on peut traduire ainsi :

Vous êtes mon repos dans les soins les plus rudes;
Dans la plus sombre nuit vous m'êtes un beau jour;
Et je suis avec vous, au fond des solitudes,
Moins seul qu'au milieu de la cour.

Là-dessus nous nous mîmes à les gloser : le bienheureux nous dit que Dieu étoit l'unique repos de ceux qui avoient quitté tous les soins du siècle pour écouter Dieu parlant à leur cœur en la solitude, et que sans cette attention la solitude seroit un long martyre, et une source d'inquiétudes, plutôt que le centre de la tranquillité;

Au contraire que ceux qui avoient les sollicitudes de Marthe sur les bras, ne laissoient pas de jouir, dans un profond repos, de la très-bonne part de Marie, pourvu qu'ils rapportassent tous leurs soins à Dieu.

Nous vîmes auprès ces paroles du prophète : *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam* (2). C'est en Dieu, dit le bienheureux, plutôt qu'en une cellule qu'il faut faire élection de domicile pour ne le changer jamais. O que bienheureux sont ceux qui habitent dans cette maison-là, qui est non-seulement au Seigneur, mais le Seigneur même; car ils le loueront dans les siècles des siècles!

Nous en vîmes une autre qui portoit : *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ, ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus* (3). Cette vraie demeure du Seigneur, dit le bienheureux, c'est sa sainte volonté.

Nous revînmes à nos vers, et nous arrêtant à ces paroles, *tu nocte vel atra lumen*, il dit : Jésus naissant en Bethléem fit un beau jour au milieu de la nuit, et en son incarnation n'est-il pas venu éclairer ceux qui étoient assis dans les ténèbres et dans la région de l'ombre de la mort? Certes, il est notre lumière et notre salut, et quand nous marcherions au milieu de l'ombre de la mort, nous n'aurions rien à craindre, si nous l'avions à nos côtés. Il est la lumière du monde, il habite une lumière inaccessible, lumière que les ténèbres ne peuvent ni diminuer ni effacer.

Et in solis tu mihi turba locis. Oui, certes, dit-il, la conversation avec Dieu dans la solitude vaut mieux que la foule qui presse la porte des grands du monde, lesquels ne peuvent maintenir leur grandeur que dans la foule des affaires, dans l'oppression des importunités, et dans la perte de leur repos. Misérable grandeur qui s'acquiert et se conserve par tant de peines, et que l'on perd néanmoins avec tant de regret!

C'étoit un de ses beaux mots. Il faut se plaire avec soi-même quand on est en la solitude, et avec le prochain comme avec soi-même, quand on est en compagnie, et partout ne se plaire qu'en Dieu, qui a fait la solitude et la compagnie : qui fait autrement s'ennuiera partout; car la solitude sans Dieu est une mort, et la compagnie sans lui est plus dommageable que désirable. Partout il fait bon avec Dieu, nulle part sans lui.

CHAPITRE XXII.

Savoir abonder et souffrir la disette.

Ce mot de S. Paul lui étoit en singulière recommandation. Il disoit que savoir abonder étoit bien plus difficile que de savoir souffrir la disette. Mille tombent à la gauche de l'adversité, et dix mille à la droite de la prospérité : tant il est difficile dans l'abondance de marcher droit devant soi; c'est ce qui faisoit dire à Salomon : « Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté, ni les richesses; donnez-moi seulement ce qui m'est « nécessaire pour vivre (1). »

Savoir garder la modération parmi les richesses, est comparé par un ancien au buisson ardent, qui brûloit sans se consumer, et aux trois jeunes hommes qui sortirent de la fournaise de Babylone sans être aucunement brûlés.

L'humilité, dit S. Grégoire, court un grand hasard parmi les honneurs, la chasteté bien du risque parmi les délices, et la modération un grand danger parmi les richesses.

Savoir abonder et souffrir la disette d'un cœur égal, est un signe évident que l'on ne regarde que Dieu dans la pauvreté et dans les richesses, puis-

(1) Tibulle. — (2) Psal. CXXXI, 14. — (3) Psal. XXVI, 4.

(1) Prov. XXX, 8.

que les rudes pointes de celle-là ne découragent point, ni n'enflent point les commodités de celles-ci. Qui peut baiser avec égalité d'esprit l'une et l'autre main de Dieu, a rencontré le haut point de la perfection chrétienne, et trouvera son salut dans le Seigneur.

CHAPITRE XXIII.

Il ne demandoit et ne refusoit rien.

Selon sa grande maxime de ne rien demander et de ne rien refuser, il avoit coutume de recevoir les petits présents que les pauvres gens lui faisoient, même en l'administration des sacrements.

C'étoit une chose édifiante de voir de quel œil et de quel cœur il recevoit en ces occasions une poignée de noix, ou de châtaignes, ou des pommes, ou de petits fromages, ou des œufs, que les enfants ou les pauvres lui présentoient. D'autres lui donnoient des sols, des doubles, ou des liards, qu'il recevoit humblement et avec action de grace. Il recevoit même des trois, des quatre sols, pour dire des messes, qu'on lui envoyoit de quelques villages, et les disoit avec grand soin.

Ce qu'on lui donnoit en argent, il le distribuoit lui-même aux pauvres qu'il rencontroit au sortir de l'église; mais ce qu'on lui donnoit qui étoit propre à manger, il l'emportoit dans son rochet, ou dans ses poches, et le mettoit sur des tablettes de sa chambre, ou le donnoit à son économe, à condition qu'on le lui servit à table, disant quelquefois : *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es, et bene tibi erit* (1). Il faisoit grand cas de ces passages de S. Paul, où il recommande le travail avec tant d'instance; et de ceux-ci : « L'homme est né pour travailler, comme « l'oiseau pour voler : Que celui qui ne veut point « travailler, ne mange point (2); » et il ajoutoit de bonne grace que si l'homme pouvoit vivre sans travailler, et la femme enfanter sans douleur, ils auroient gagné leur procès contre Dieu.

CHAPITRE XXIV.

De la récréation, et comme il se servoit de tout pour s'élever à Dieu.

Il ne prenoit jamais de récréation de son mouvement, mais seulement par condescendance. Il n'avoit point de jardin dans les deux maisons qu'il a habitées durant son épiscopat; et jamais ne se promenoit que quand il y étoit obligé par la compagnie, ou quand le médecin lui ordonnoit pour sa santé, car il étoit fort ponctuel à cette obéissance.

S. Charles Borromée étoit dans cette même rigueur, ne pouvant souffrir qu'après les repas, les compagnies qu'il avoit reçues s'amusassent à passer le temps à des entretiens inutiles; disant que cela étoit indigne d'un pasteur chargé d'un diocèse si grand et si pesant que le sien, et qui avoit tant d'autres meilleures occupations. Cela étoit excusable dans ce saint, que l'on sait avoir vécu dans une grande sévérité; de sorte que l'on ne trouvoit pas étrange quand il coupoit court en ces occasions pour aller chercher autre part de quoi exercer ce grand zèle des ames, et de la maison de Dieu, dont il étoit dévoré.

Notre bienheureux avoit l'esprit plus doux, et ne fuyoit pas les entretiens après la table. Quand je lui rendois visite il avoit soin de me divertir après le travail de la prédication. Lui-même me menoit promener en bateau sur ce beau lac qui lave les murailles d'Annecy, ou en des jardins assez beaux, qui sont sur ces agréables rivages. Quand il me venoit voir à Belley, il ne refusoit pas de semblables délassements auxquels je l'invitois; mais jamais il ne les demandoit, ni ne s'y portoit de lui-même.

Et quand on lui parloit de bâtiments, de peinture, de musique, de chasse, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il ne blâmoit pas ceux qui s'y appliquoient; mais il eût souhaité que de toutes ces occupations ils s'en fussent servis comme d'autant de moyens pour s'élever à Dieu; et il en donnoit l'exemple, tirant de toutes ces choses autant d'élévations d'esprit.

Si on lui montroit de beaux plants : Nous sommes, disoit-il, le champ que Dieu cultive. Si des bâtiments : Nous sommes l'édifice de Dieu. Si quelque église magnifique et bien parée : Nous sommes les temples du Dieu vivant : Que nos ames ne sont-elles aussi bien ornées de vertus! Si des fleurs : Quand est-ce que nos fleurs donneront des fruits. Si de rares et exquises peintures : Il n'y a rien de beau comme l'ame, qui est faite à l'image de Dieu.

Quand on le menoit dans un jardin. O quand celui de notre ame sera-t-il semé de fleurs et rempli de fruits, dressé, nettoyé, poli! Quand sera-t-il clos et fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste!

A la vue des fontaines : Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eau vive rejaillissante jusqu'à la vie éternelle! Jusqu'à quand quitterons-nous la source de vie pour nous creuser des citernes mal enduites? O quand puiserons-nous à souhait dans les fontaines du Sauveur!

A l'aspect d'une belle vallée : Elles sont agréa-

(1) Psal. CCXXVII, 2.—(2) I. Cor. IV, 12; I. Thes. II, 9; II. Thes. III, 8, 10; Act. X, 34; Job. V, 7.

bles et fertiles, les eaux y coulent ; c'est ainsi que les eaux de la grace coulent dans les ames humbles, et laissent sèches les têtes des montagnes, c'est-à-dire les ames hautaines.

Voyoit-il une montagne : « J'ai levé mes yeux « vers les montagnes d'où me doit venir du se- « cours (1). Les hautes montagnes servent de re- « traite aux cerfs (2). La montagne sur laquelle « se bâtira la maison du Seigneur, sera fondée « sur le haut des monts (3). Que les montagnes « avec toutes les collines bénissent le Sei- « gneur ? (4) »

Si des arbres : « Tout arbre qui ne porte point « de fruit sera coupé et jeté au feu. Un bon arbre « ne porte point de mauvais fruit (5). »

Si des rivières : Quand irons-nous à Dieu, comme ces eaux à la mer ?

Si des lacs : O Dieu, délivrez-nous *du lac et de l'abîme de misère, et de la boue profonde* (6) où je suis. Ainsi il voyoit Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, ou, pour mieux dire, il ne regardoit qu'une seule chose, qui est Dieu.

CHAPITRE XXV.

De la dévotion à la sainte Vierge.

Étant né en un des jours de l'octave de l'Assomption de la sainte Vierge, le 21 août 1567, il a toujours eu une très-spéciale dévotion envers cette Vierge.

Dès ses plus tendres années, sa vie nous apprend qu'il s'adonna à l'honorer, et par de particuliers suffrages, et par un amour singulier pour la pureté ; se consacrant à Dieu dans la sainte virginité sous la protection et l'assistance de cette reine des vierges.

Vous savez que ce fut le jour de la Conception immaculée qu'il reçut la consécration épiscopale, et dans cette cérémonie sacrée, cette onction intérieure dont il est parlé dans sa vie.

Je l'ai ouï souvent prêcher sur les grandeurs de cette divine Mère ; mais j'avoue qu'il n'appartenoit qu'à son extrême douceur de parler de cette mère de bénédiction.

Aussi ne recommandoit-il rien tant à tous ses enfants spirituels, que cette dévotion à la sainte Vierge.

Mais qu'est-ce qu'être dévot à la sainte Vierge, sinon l'honorer en Dieu, et honorer Dieu en elle, en sorte que Dieu soit la dernière fin de ce culte et de cet honneur ? Autrement nous transférerions à la sainte Vierge une adoration de latrie qui n'est due qu'à Dieu seul. Voici comme ce bienheureux en parle en son Traité de l'Amour de « Dieu : « Qui veut plaire à Dieu et à Notre-Dame « fait bien, fait très-bien ; mais qui voudroit plaire « à Notre-Dame autant ou plus qu'à Dieu, com- « mettroit un déréglement insupportable. »

(1) Psal. cxx, 1.—(2) Psal. cm, 18.— (3) Isai. II, 2. — (4) Ps. cxlviii, 9. — (5) Luc. vii, 18 et 19. — (6) Ps. xxxix, 3.

CHAPITRE XXVI.

Le bienheureux ne pouvoit rien refuser.

Au dernier voyage qu'il fit à Paris, où il demeura environ huit mois, il fut tellement désiré de tous côtés que presque tous les jours il falloit qu'il prêchât, ce qui lui causa une maladie qui passa assez promptement, mais qui fut fort dangereuse.

Quelques uns de ceux qui l'aimoient, et qui désiroient sa conservation, ne se contentèrent pas de l'avertir qu'il entreprenoit trop sur ses forces, et que cela pourroit ruiner sa santé ; à quoi il répondit que ceux qui étoient par office la lumière du monde, devoient, comme les flambeaux, se consumer en éclairant les autres.

Ils ajoutèrent que cela rendoit la parole de Dieu moins précieuse en lui, le monde n'estimant que ce qui est rare ; de plus, que chacun courant voir la lune, nul ne se levoit plus matin pour voir lever le soleil, qui est pourtant une bien plus digne lumière.

Certes, répliqua le bon prélat, il me faudroit donc pour cela établir un vicaire pour refuser ; car la parole même que j'annonce m'apprenant que nous sommes débiteurs à tous, et que nous ne devons pas seulement nous prêter, mais donner à tous ceux qui nous demandent, et que la vraie charité ne cherche ni ne consulte ses propres intérêts, mais ceux de Dieu et du prochain, comment faudroit-il faire pour éconduire et renvoyer tous ceux qui me demandent ? Outre l'incivilité, il me paroît que ce seroit un grand manquement de dilection fraternelle.

Il s'en faut bien que nous soyons encore de la classe de ces deux grands saints, dont l'un vouloit, pour ses frères, être effacé du livre de vie ; et l'autre, devenir anathème, et être séparé de Jésus-Christ, ce qui revient à la même chose.

Ceci étoit fondé sur la grande maxime de ne rien demander et de ne rien refuser ; ce qu'il a pratiqué avec tant de ponctualité, que je puis assurer ne lui avoir rien demandé de juste qu'il ne m'ait accordé, ou qu'il ne m'ait donné un refus plus juste que ma demande, et plus juste même à mon propre jugement ; et ses refus étoient assaisonnés de tant de grace qu'ils étoient incomparablement plus agréables que les graces mêmes de plusieurs qui accordent d'une manière si dis-

gracieuse qu'ils anéantissent leur propre faveur. Et je n'ai point entendu dire qu'il ait jamais refusé à personne aucun service raisonnable.

CHAPITRE XXVII.

Tentation des plus rudes qu'éprouva notre bienheureux.

Entre les tentations qui éprouvent notre foi, celle qui regarde la prédestination est des plus pénibles; car c'est un abîme où toute la sagesse humaine est dévorée.

Dieu, destinant notre bienheureux à la charge et conduite des ames, a permis qu'il fût rudement tenté de ce côté-là, afin qu'il apprît par sa propre expérience à être infirme avec les infirmes.

Comme il achevoit ses études à Paris, n'ayant alors que seize ans, le mauvais esprit jeta dans son imagination qu'il étoit du nombre des réprouvés. Cette tentation fit une telle impression sur son ame qu'il en perdoit le repos, et ne pouvoit ni boire, ni manger. Il desséchoit à vue d'œil, et tomboit en langueur.

Son précepteur, qui le voyoit dépérir tous les jours, ne pouvant prendre goût ni plaisir à rien, ayant un teint pâle, jaune, lui demandoit souvent le sujet de sa mélancolie; mais le démon qui l'avoit rempli de cette illusion étoit de ceux que l'on appelle muets, à raison du silence qu'ils font garder à ceux qu'ils affligent.

Il se vit en même temps privé de toute la suavité du divin amour, mais non pas de la fidélité avec laquelle, comme avec un bouclier impénétrable, il tâchoit de repousser, quoique sans s'en apercevoir, les traits enflammés de l'ennemi. Les douceurs et le calme qu'il avoit goûtés avec tant de contentement, avant cet orage, lui revenoient en la mémoire et redoubloient sa peine. C'étoit donc en vain, se disoit-il à lui-même, que la bienheureuse espérance m'allaitoit de l'attente d'être enivré de l'abondance des douceurs de la maison de Dieu, et noyé dans les torrents de ses voluptés. O aimables tabernacles de la maison de Dieu! nous ne vous verrons donc jamais, et nous n'habiterons jamais ces admirables et aimables demeures du palais du Seigneur!

Il demeura un mois entier dans ces angoisses et amertumes de cœur, qu'il pouvoit comparer aux douleurs de la mort et aux périls de l'enfer. Il passoit les jours dans des gémissements douloureux; et les nuits, il arrosoit son lit de ses larmes.

Enfin, étant par une inspiration divine entré dans une église (1) pour invoquer la grace de Dieu sur sa misère, et s'étant mis à genoux devant une image de la sainte Vierge, il pria cette Mère de miséricorde d'être son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir de sa bonté, que, s'il étoit assez malheureux pour en être séparé éternellement, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant sa vie.

Voici la prière qu'il récita tout baigné de larmes, et le cœur pressé d'une douleur inexprimable.

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego, tali animatus confidentia, ad te Virgo virginum mater, curro; ad te venio, coram te gemens, peccator assisto. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere, sed audi propitia, et exaudi. Amen. (2).

« Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, « qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun ait été dé- « laissé de tous ceux qui ont eu recours à votre « protection, imploré votre secours, et demandé « vos suffrages. Animé de cette confiance, ô « Vierge! mère des vierges, je cours et viens à « vous : et gémissant sous le poids de mes péchés, « je me prosterne à vos pieds. O mère du Verbe! « ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les « favorablement, et faites que Dieu m'exauce et « me pardonne mes fautes par votre intercession. « Ainsi soit-il. »

Il ne l'eût pas plus tôt achevée qu'il ressentit l'effet du secours de la Mère de Dieu, et le pouvoir de son assistance envers Dieu, car en un instant ce dragon qui l'avoit rempli de ses funestes illusions le quitta, et il demeura rempli d'une telle joie et consolation, que la lumière surabonda où les ténèbres avoient abondé.

Ce combat et cette victoire, cette captivité et cette délivrance, cette mélancolie et cette joie, cet orage et ce calme, le rendirent depuis si adroit et si avisé au maniement des armes spirituelles, qu'il étoit comme un arsenal pour les autres, fournissant de défenses et d'industries à tous ceux qui lui manifestoient leurs tentations, étant pour eux comme cette tour de David, à laquelle étoient suspendus mille boucliers et toutes sortes d'armures; surtout il conseilloit aux grandes tentations d'avoir recours à la puissante intercession de la Mère de Dieu, laquelle est terrible comme une armée rangée en bataille.

(1) Saint-Étienne-des-Grès.— (2) S. Bernard.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la modestie.

Il avoit un si grand amour pour la pureté, qu'il ne pouvoit souffrir la moindre action, ni le moindre geste, même inconsidéré, qui en pût ternir le lustre et l'éclat : il l'appeloit ordinairement la belle et blanche vertu de l'ame.

Il donnoit sur cela deux comparaisons fort justes. La première : Pour douce, claire et polie que soit la glace d'un miroir, il ne faut que la moindre haleine pour la rendre si terne qu'elle ne sera plus capable de former aucune représentation.

La seconde : Voyez-vous, disoit-il, ce beau lis : c'est le symbole de la pureté; il conserve sa blancheur et sa douceur parmi les épines même, tant qu'on n'y touche point; mais aussitôt qu'il est arraché, l'odeur en est si forte qu'elle entête.

Aussi vouloit-il que pour conserver la pureté on observât une exacte et scrupuleuse modestie, ne voulant pas qu'on se laissât toucher, ni au visage ni aux mains, pas même par jeu et divertissement ; parce que, quoique ces actions ne violent pas quelquefois l'honnêteté, elles lui causent néanmoins toujours quelque espèce de fletrissure.

CHAPITRE II.

Le bienheureux perd une bague de grand prix.

L'an 1619, madame Christine de France, sœur du roi, épousa à Paris le sérénissime prince de Piémont, fils aîné et héritier de la maison de Savoie. Notre bienheureux accompagna, à cette cérémonie, M. le cardinal de Savoie; et Madame, toute jeune qu'elle fût, l'eut en telle vénération, qu'elle le désira pour grand-aumônier, ce qu'il fut contraint d'accepter, à condition toutefois que cette charge ne préjudicieroit en rien à son devoir d'évêque, ni à sa résidence, qu'il disoit être de droit divin.

La bienséance de cette charge nouvelle l'obligea d'accompagner Madame jusqu'en Piémont, où après avoir demeuré quelques jours, il demanda permission de s'en retourner dans son diocèse, laissant en sa place M. de Chalcédoine, son frère et son coadjuteur.

Cette permission lui fut accordée avec regret de toute la cour. Madame lui fit des présents dignes d'une si grande princesse, et entre autres lui donna une bague, où il y avoit un diamant de grand prix.

En chemin, comme il étoit à cheval parmi les hautes montagnes des Alpes, en tirant son gant, cette bague s'échappa de son doigt sans qu'il s'en aperçût.

Lorsqu'il s'en aperçut à l'hôtellerie, sans s'émouvoir en aucune façon, il bénit Dieu de cette perte pour deux raisons, disoit-il : la première, pour n'avoir aucun sujet de se complaire, ou attacher d'affection à un si précieux joyau. La seconde parce que la Providence en feroit peut-être la fortune de quelque pauvre personne qui le trouveroit, qui en pourroit être à son aise le reste de ses jours, en quoi il seroit mieux employé qu'à lui.

Néanmoins, il arriva autrement qu'il ne pensoit, car ayant été ramassée par un pauvre qui n'en savoit pas la valeur, et qui la montra dans un village, où cette perte étoit sue, elle lui fut rapportée lorsqu'il n'y pensoit pas; et il usa d'une grande libéralité envers celui qui la lui rapporta, et celui qui l'avoit trouvée.

On peut voir de là combien le cœur de ce bienheureux prélat étoit peu lié aux choses que les hommes prisent tant, sachant qu'il avoit dans le ciel des biens plus solides et plus précieux qui l'attendoient.

CHAPITRE III.

Sa mortification.

Un jour je lui avois servi à table de quelque

viande délicate, et voyant qu'il la mettoit tout doucement en un coin de son assiette pour en manger une plus grossière : Je vous surprends, lui dis-je ; et où est le précepte évangélique, *mangez ce qui est présenté* (1) ?

Il me répondit fort gracieusement : Vous ne savez pas que j'ai un estomac rustique et de paysan ; si je ne mange quelque chose de dur et de rude, je n'en suis pas nourri ; ces délicatesses ne font que passer, et ne me sustentent point.

Mon père, lui dis-je, ce sont là de vos défaites ; c'est avec de semblables voiles que vous cachez votre austérité.

Certes, me répliqua-t-il, je n'y entends aucune finesse, et je vous parle avec naïveté et sincérité. Néanmoins, pour parler encore plus franchement et sans aucun repli ni duplicité, je ne vous nie pas que je ne trouve plus de goût aux viandes délicates qu'aux grossières. Je ne voudrois pas chercher le salé, l'épicé, et le haut goût, pour en trouver le vin meilleur ; nous autres Savoyards le goûtons assez sans cela, mais comme l'on est à table pour se nourrir plus que pour satisfaire à la sensualité, je prends ce que je connois qui me nourrit mieux, et qui m'est plus convenable ; car vous savez bien qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger, c'est-à-dire pour distinguer les morceaux, et avoir l'esprit attentif aux plats, et à la différence et diversité des mets.

Néanmoins, pour faire honneur à votre bonne chère, si vous avez patience je vous donnerai contentement ; car après que j'aurai jeté les fondements du repas par ces viandes plus matérielles et nutritives, je ne laisserai pas de les couvrir de l'ardoise des morceaux plus délicats que vous prenez la peine de me servir.

Que de vertus prennent part à cette action en apparence si commune ! la sincérité, la vérité, la candeur, la simplicité, la tempérance, la sobriété, la condescendance, la bienveillance, la douceur, la bénignité, la prudence, et l'égalité. Les ames de grace, et qui agissent par le mouvement de la grace, ne produisent rien de petit ; car les œuvres de Dieu sont parfaites, surtout celles de la grace ; aussi ont-elles la gloire pour couronne. Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, ou quelque autre chose que vous fassiez, dit l'Apôtre, faites tout pour la gloire de Dieu (2).

CHAPITRE IV.

Marques de la grace sanctifiante.

Une des grandes peines que puisse souffrir une ame amoureuse de Dieu, est d'ignorer si vraiment elle l'aime, et si elle est en sa grace ; car *nul ne sait*, d'une certitude de foi (si ce n'est par une révélation spéciale) *s'il est digne d'amour ou de haine*. Le docteur angélique néanmoins en donne quelques marques.

La première, de n'avoir point de remords de quelque péché mortel, c'est-à-dire de n'en savoir aucun en son ame dont on ne se soit purgé par le sacrement de pénitence.

La seconde est, lorsqu'on se délecte en Dieu, et que l'on prend plaisir aux choses qui lui agréent et qui regardent son service, parce que celui-là, sans doute, plaît à Dieu, à qui Dieu plaît, et plaît en sorte qu'il s'efforce de lui complaire, selon ce que dit le Seigneur même, *j'aime ceux qui m'aiment* (1) ; et ceux qui m'abandonnent seront abandonnés.

La troisième est, lorsqu'en comparaison du Créateur, nous ne faisons aucune estime des créatures, ce que l'Évangile exprime sous le nom de haine : « Celui, dit Jésus-Christ, qui ne hait « pas son père, sa mère, et son ame propre, c'est-« à-dire sa vie, ne peut être mon disciple (2). »

Toutefois, quoique ces marques soient excellentes, elles ne contentent point mon esprit, comme font celles que notre bienheureux avoit coutume de donner à ceux qui étoient dans cette angoisse intérieure.

La première est de visiter, avec les lampes d'un exact examen, la Jérusalem de notre intérieur, et de voir si dans son fond réside cette ferme et invariable résolution de n'offenser jamais Dieu mortellement d'une volonté délibérée ; car c'est en ce point que consiste notre grande union à la volonté de Dieu, qui ne respire pour nous que la grace et la sanctification.

La seconde, si nous avons un ferme et constant désir d'aimer Dieu : quand il disoit constant et ferme, il entendoit un désir efficace, non ces volontés imparfaites que l'on appelle velléités.

CHAPITRE V.

Obéir aux puissances.

Le sérénissime duc de Savoie ayant des guerres sur les bras, et pressé de nécessités publiques et urgentes, obtint un bref du pape pour faire dans ses états quelque levée de deniers sur les biens ecclésiastiques, et l'envoya aux évêques pour faire, chacun dans leurs diocèses, les départements de cette contribution, proportionnément aux revenus des bénéfices.

Le bienheureux fit assembler les bénéficiers de son diocèse, et les voyant peu disposés à satisfaire

(1) Luc. x, 8.— (2) I. Cor. x, 31

(1) Prov. VIII, 17. — (2) Luc. x, 8.

à ce qui étoit ordonné par sa sainteté, les uns et les autres alléguant diverses excuses, lesquelles lui paroissant trop légères pour contre-balancer des besoins aussi pressants qu'étoient ceux du duc, entra en zèle, tant pour la maison de Dieu, que pour celle de son prince, et leur dit en l'excès de sa fervèur : Quoi ! messieurs, est-ce à nous à alléguer des raisons, quand les deux souverains concourent à un même commandement ? Est-ce à nous de pénetrer leurs conseils, et à leur demander : Pourquoi faites-vous ainsi ?

Nous rendons bien cette déférence, non-seulement aux arrêts des cours souveraines, mais aux sentences des moindres juges, établis de Dieu pour décider les différends qui naissent entre nous, sans nous enquérir des motifs de leurs jugements, et quand ils disent : Pour cause, cela nous suffit et nous arrête ; et ici, où deux oracles parlent, qui n'ont à rendre compte qu'à Dieu de ce qu'ils ordonnent, nous voudrions examiner leurs sentiments, comme si nous voulions leur servir d'inquisiteurs ! Pour moi, je vous déclare que je ne puis ni entrer dans vos sentiments, ni les approuver.

Vraiment nous sommes bien éloignés de la perfection de ces chrétiens, même laïques, à qui S. Paul disoit : Vous avez vu avec joie tous vos biens pillés, sachant que vous aviez d'autres biens plus excellents et qui ne périront jamais (1).

Vous voyez qu'il parle de l'injuste ravissement de tous leurs biens ; et vous autres, ne vous relâcherez-vous pas de quelque petite portion des vôtres pour soulager le père de la patrie, notre bon prince, au zele duquel nous devons le rétablissement de la religion catholique dans les trois bailliages du Chablais, et qui n'a point de plus grands ennemis que les adversaires de notre créance ?

Notre ordre n'est-il pas le premier des trois qui composent tous les états des princes chrétiens ? N'est-il rien de plus juste que de contribuer de nos biens, aussi bien que de nos prières, à la défense des autels, de notre vie, et de notre repos, tandis que le peuple prodigue sa substance pour cela, et la noblesse, son sang ? Souvenez-vous des guerres passées, et appréhendez que votre ingratitude et votre désobéissance ne vous replongent dans de pareils maux.

A ces paroles il ajouta son exemple, et fit lui-même sa taxe si excessive, selon la partie de son revenu, qu'il n'y en eut aucun, non-seulement qui osât se plaindre, mais qui n'eût honte d'avoir contredit.

C'est ainsi qu'il obéissoit, et qu'il apprenoit aux autres à obéir ; puissant en parole et en œuvre, et disant comme Gédéon à ses soldats : *Ce que vous me verrez faire, faites-le* (1).

(1) Hebr. x, 34.

CHAPITRE VI.

De l'excellence du vœu.

Il n'y a point de doute que le jeûne, par exemple, fait par vœu, ne soit meilleur, plus excellent, et plus parfait que celui qui est fait sans vœu, suivant les raisons du docteur angélique.

1. Parce que le vœu étant un acte de la vertu de religion très-noble entre les vertus morales, et beaucoup plus excellent de sa nature que celui du jeûne, cette bonté de la vertu de religion, ajoutée à celle du jeûne, augmente de beaucoup la valeur et la perfection du jeûne.

2. Parce que celui qui jeûne par vœu, donne non-seulement le fruit du jeûne, mais l'arbre et le fonds, qui est la volonté déterminée et obligée par le vœu.

3. Parce que le vœu ajoutant une obligation étroite à l'acte du jeûne, lie davantage la volonté, et la rend plus résolue, plus constante, et plus ferme dans l'exécution.

4. J'ajoute qu'un bien ajouté à un autre l'augmente nécessairement.

Il faut néanmoins avouer que celui qui jeûneroit sans vœu, mais avec une charité plus grande, feroit une action meilleure, plus excellente et plus parfaite, que celui qui jeûneroit par vœu avec une moindre charité, parce que c'est cette vertu qui donne le prix à nos œuvres devant Dieu. Ce qui engage les personnes qui font de bonnes œuvres par vœu, à les faire dans la charité, et par la charité, pour n'en point perdre le prix et le mérite.

CHAPITRE VII.

Sa ponctualité.

C'étoit une de ses maximes, que la grande fidélité envers Dieu se voyoit dans les petites choses. Celui qui est ménager sur les deniers et sur les liards, disoit-il, combien le sera-t-il sur les écus et les pistoles !

Et ce qu'il enseignoit, il le pratiquoit exactement, car c'étoit l'homme le plus ponctuel qu'on pût voir. Non-seulement aux offices divins, à l'autel et au chœur, il observoit ponctuellement et fidèlement les moindres cérémonies, mais encore quand il récitoit ses heures en particulier.

(1) Judic. VII, 17.

Il étoit le même dans les démonstrations de civilité ; il ne manquoit à rien. Un jour je me plaignois à lui du trop grand honneur qu'il me déféroit : Et pour combien, me dit-il, comptez-vous Jésus-Christ, que j'honore en votre personne ?

Surtout il me recommandoit de bien étudier le cérémonial des évêques. C'est aux pasteurs, disoit-il, qui sont le sel de la terre et la lumière du monde, de se montrer exemplaires en toute chose. Il avoit souvent en la bouche ce beau mot de S. Paul : *Que tout se fasse parmi vous dans la bienséance et avec ordre* (1).

CHAPITRE VIII.

Son peu d'estime des biens de la terre, et son zèle pour le salut des ames.

Quoique ceux de Genève lui retinssent presque tout le revenu de sa mense épiscopale et celui de son chapitre, je ne lui en entendis jamais faire aucune plainte, tant il etoit peu, non pas attaché ou affectionné, mais attentif aux choses de la terre. Il avoit coutume de dire, qu'il en étoit des biens de l'Église comme de la barbe : plus on la rase et plus forte et épaisse elle revient. Lorsque les apôtres n'avoient rien, ils possédoient tout ; et quand les ecclésiastiques veulent trop posséder, le trop se réduit à rien.

Il ne soupiroit qu'après la conversion de ces ames rebelles à la lumière de la vérité, qui ne luit que dans la vraie Église. Il disoit quelquefois en soupirant : Donnez-moi les personnes, et prenez le reste, parlant de sa Genève, qu'il appeloit toujours sa pauvre, ou chère, nonobstant sa rébellion.

Plût à Dieu, m'a-t-il dit quelquefois, que ces messieurs eussent encore ce peu de revenu qu'ils m'ont laissé de reste, et que nous eussions seulement autant d'accès en cette déplorable ville que les catholiques en ont à la Rochelle, une petite chapelle pour célébrer le divin service, et y faire les fonctions de notre religion : vous verriez dans peu de temps tous ces prévaricateurs revenir à leur cœur, et nous nous réjouirions de leur retour à l'église romaine. Il nourrissoit toujours cette chère espérance dans son sein.

On ne chantoit jamais au chœur le psaume: *Super flumina Babylonis* (2), qu'il ne se souvint de cette pauvre ville, le siége des évêques ses prédécesseurs, non qu'il souhaitât y être en leur pompe et en leur abondance, *estimant l'opprobre de la croix plus que toutes les richesses de l'Égypte* (1); mais touché d'une douleur intérieure de cœur sur la perte de tant d'ames. Quand il disoit son office en particulier, et qu'il récitoit ce même psaume avec son chapelain, les larmes lui couloient des yeux.

Il disoit que Henri VIII, roi d'Angleterre, qui au commencement de son règne avoit été si zélé pour la foi catholique, et qui avoit si dignement écrit contre les erreurs de Luther, qu'il en avoit acquis le glorieux titre de défenseur de la foi, ayant par son intempérance causé un si grand schisme en son royaume, avoit désiré sur la fin de sa vie de rentrer dans le sein de l'Église, qu'il avoit misérablement abandonnée, et que donnant les mains à cette bonne œuvre, l'impossibilité de restituer les biens des ecclésiastiques qu'il avoit distribués à ses milords, avoit empêché ce grand bien; et là-dessus le bienheureux disoit avec exclamation : Faut-il qu'une poignée de terre et de poussière ravissent tant d'ames au ciel! Hélas! la portion de tout chrétien, et principalement de l'ecclésiastique, est de garder la loi de Dieu. Le Seigneur est la part de son héritage et de son calice : il leur eût abondamment restitué cette succession par des moyens puissants, mais suaves.

CHAPITRE IX.

Sa patience dans les maladies.

Il soulfroit les douleurs de la maladie avec une patience mêlée de tant d'amour et de douceur, que l'on ne l'entendoit jamais pousser la moindre plainte, ni former le moindre désir qui ne fût conforme à la sainte volonté de Dieu.

Il ne regrettoit en aucune façon les services qu'il eût pu rendre à Dieu et au prochain dans la santé. Il vouloit soulfrir parce que tel étoit le bon plaisir divin. Il sait mieux, disoit-il, ce qu'il me faut que moi ; laissons-le faire, c'est le Seigneur ; qu'il fasse ce qui est agréable à ses yeux. « O Dieu ! que votre volonté soit faite, et non « pas la mienne (2). Oui, Père céleste, je le veux, « puisqu'il a été trouvé bon devant vous (3). « Oui, Seigneur, je le veux, et que votre loi et « votre volonté soit à jamais gravée au milieu de « mon cœur (4).»

Si on lui demandoit s'il prendroit bien une médecine, un bouillon, s'il vouloit être saigné et choses semblables, il ne répondoit autre chose sinon, faites au malade ce qu'il vous plaira ; Dieu m'a mis en la disposition des médecins. On ne vit jamais rien de plus simple ni de plus obéis-

(1) I. Cor. XIV, 40.— (2) Psal. CXXXVI, 1.

(1) Hebr. XI, 26.— (2) Luc. XXII, 42.—(3) Luc. X, 21.— (4) Psal. XXXIX, 9.

sant ; car il honoroit Dieu dans les médecins, et savoit que Dieu avoit fait la médecine, et qu'il commandoit d'honorer le médecin, honneur qui emporte obéissance.

Il disoit tout simplement son mal sans l'augmenter par des plaintes excessives, et sans le diminuer par dissimulation. Il estimoit le premier une lâcheté, et le second une duplicité.

Quoique la partie inférieure fût sous le pressoir de véhémentes douleurs, on lisoit toujours néanmoins sur son visage, et surtout en ses yeux, la sérénité de la partie supérieure, qui brilloit au travers des nuages de la douleur qui étoit en son corps.

CHAPITRE X.

Des domestiques.

Jamais le bienheureux ne dit une parole de menace, ni rien de fâcheux à ses domestiques, et quand ils faisoient des fautes, il assaisonnoit ses corrections de tant de douceur, qu'ils se corrigeoient aussitôt par amour, sans appréhender la verge de fer, qu'ils savoient bien n'être pas en sa main.

Un jour l'entretenant sur la manière de traiter avec les domestiques, et lui disant que la familiarité engendroit le mépris : Oui, me dit-il, la familiarité indécente, grossière et répréhensible ; jamais celle qui est civile, cordiale, honnête et vertueuse ; car comme elle procède d'amour, l'amour engendre son semblable, et l'amour véritable n'est jamais sans estime, et par conséquent sans respect pour la personne aimée, vu que l'amour n'est fondé que sur l'estime que nous en faisons.

Mais, lui dis-je, il faudra donc leur laisser tout à l'abandon, et les laisser agir comme ils voudront ?

Non; mais je dis seulement que si la charité est la maîtresse du cœur, elle saura bien faire tenir la partie à la discrétion, à la prudence, à la justice, à la modération, à la magnanimité, aussi bien qu'à l'humilité, à l'abjection, à la patience, à la souffrance et à la douceur.

Ce que je puis dire au sujet des domestiques, est qu'après tout ce sont nos prochains, et d'humbles frères que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes; aimons-les donc bien comme nous-mêmes, ces chers prochains, qui nous sont si proches et si voisins, qui vivent avec nous sous un même toit et de notre substance ; et traitons-les comme nous-mêmes, ou plutôt comme nous voudrions être traités si nous étions en leur place et de leur condition ; voilà la meilleure manière de converser avec les domestiques.

Il est vrai qu'il ne faut pas dissimuler leurs fautes quand elles sont notables, ni leur épargner la correction; mais aussi il faut reconnoître le bien que nous en recevons : il est même à propos, pour les animer, de leur témoigner quelquefois que l'on agrée leur service, que l'on a confiance en eux, et que l'on les tient ou comme des frères, ou comme des amis de qui l'on veut soulager la nécessité, ou procurer l'avancement.

Certes, comme un coup de vent dans les voiles d'une galère la fait plus avancer en mer que cent coups de rames, aussi faut-il avouer qu'une parole d'amitié, et un témoignage de bienveillance, tirera plus de service d'un domestique, que cent commandements austères, menaçants et rigoureux.

CHAPITRE XI.

Sa condescendance.

La condescendance aux humeurs d'autrui, et le doux, mais juste support du prochain, étoient ses chères et particulières vertus, et il les recommandoit sans cesse à ses chers enfants.

Il m'a dit souvent : O que c'est bien plus tôt fait de s'accommoder à autrui, que de vouloir plier chacun à nos humeurs et à nos opinions! L'esprit humain est un vrai miroir qui prend aisément toutes les couleurs qui se présentent à lui ; l'important est de ne pas faire comme le caméléon qui est susceptible de toutes, excepté de la blanche ; car la condescendance qui n'est pas accompagnée de candeur et de pureté est une dangereuse condescendance, et que l'on ne sauroit trop éviter.

Il est bon de compâtir aux pécheurs, mais avec intention de les tirer du bourbier où ils sont couchés ; non pas pour les y laisser lâchement pourrir et mourir : c'est une perverse miséricorde de voir le prochain dans le malheur du péché, et de n'oser lui tendre la main secourable, par une douce, mais franche remontrance.

Il faut condescendre en tout, mais jusqu'à l'autel ; c'est-à-dire jusqu'au point que Dieu ne soit pas offensé : voilà les bornes de la vraie condescendance.

Je ne dis pas qu'il faille à tout propos reprendre le pécheur ; la prudence charitable veut que l'on attende le temps auquel il soit capable de recevoir les remèdes convenables à son mal.

Le zèle turbulent, dépourvu de modération et de science, ruine plus qu'il n'édifie : il y en a qui ne font rien de bon pour vouloir trop bien faire, et qui gâtent tout ce qu'ils veulent raccommoder. Il se faut hâter tout bellement selon l'ancien proverbe : Qui marche précipitamment est sujet à

tomber. Il faut du jugement en la réprehension comme en la condescendance.

Je n'ai rien vu de plus condescendant, ni de plus patient que notre bienheureux ; mais après qu'il avoit pris son temps et ses mesures, il donnoit ses coups fort à propos, et avec tant de sagesse, de force et douceur, que rien ne pouvoit lui résister.

CHAPITRE XII.

Victoire du bienheureux sur ses passions.

Il confessoit ingénument, et avec sa candeur et simplicité ordinaire, que les deux passions qui lui avoient donné le plus de peine à dompter, c'étoient celles de l'amour et de la colère.

Pour la première, il l'avoit surmontée par adresse ; mais la seconde, à vive force, et, comme il avoit coutume de dire, en prenant son cœur à deux mains.

L'adresse dont il s'étoit servi pour venir à bout de la première, avoit été la diversion, en lui donnant le change ; car l'ame ne pouvant être sans quelque sorte d'amour, tout le secret est de ne lui en permettre que de bon, de pur, de saint, de chaste et de bonne renommée. Notre volonté est telle que son amour. Si nous aimons la terre, dit S. Augustin, nous sommes terrestres ; si le ciel, célestes ; et des dieux par participation, si nous aimons Dieu. « Ils sont devenus abominables « comme les choses qu'ils ont aimées, » dit le prophète Osée (1), en parlant des idolâtres. Tous les écrits de notre bienheureux ne respirent qu'amour, mais un saint amour ; car ses expressions sont si chastes, quoique tendres, qu'elles portent leur justification avec elles-mêmes: *Eloquia casta justificata in semetipsa, et dulciora super mel et favum* (2).

Quant à la passion de la colère, à laquelle il étoit enclin, il l'a combattue de droit front, et avec tant de force et de courage, ou, pour mieux dire, avec tant d'effort et de constance, que cela a paru visiblement à sa mort, lorsqu'à l'ouverture de son corps on ne trouva que de petites pierres dans la poche du fiel, ayant par les violences saintes, dont on ravit le ciel, tellement gourmandé cette véhémente et impétueuse passion, qu'il l'avoit réduite en pierre, dont les médecins ne purent rendre d'autres raisons.

O pierres de la panneterie de David! combien avez-vous terrassé de géants, c'est-a-dire d'assauts impétueux de colère! O pierres desquelles ont coulé les eaux, l'huile et le miel, et qui sont les marques du grand pouvoir de la grace sur la nature, laquelle change quelquefois les pierres en miel, et quelquefois aussi le fiel en pierre!

(1) Ch. IX, 10.—(2) Psal. XVIII, 10 et 11.

SIXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la duplicité.

Notre bienheureux estimoit que c'étoit une grande trahison devant Dieu et devant les hommes, que de déguiser son intérieur par une contenance extérieure qui n'y répond pas : il appeloit ces personnes, doubles, masquées, contrefaites et dangereuses ; et la parole de Dieu leur donne de grandes malédictions : *Malheur à celui qui a le cœur double, et a ses lèvres trompeuses* (1); qui parle *en un cœur et en un cœur* (2). *Celui qui a l'esprit de duplicité est inconstant en toutes ses voies* (1).

Il vouloit que l'extérieur bien réglé procédât d'un intérieur encore mieux ordonné, afin que la cause fût toujours plus excellente que son effet ; car c'est de la racine que doit sortir toute la beauté des fleurs et des feuilles, et toute la bonté des fruits d'un arbre.

Il vouloit que l'intérieur fît naître l'extérieur, et qu'ensuite l'extérieur nourrît, revêtît et conservât l'intérieur, se servant pour exprimer cela d'une comparaison fort propre, du feu, lequel

(1) Eccl. II, 14.— (2) Psal. XI, 3.

(1) Jac. I, 8.

forme la cendre, et puis de la cendre qui sert d'entretien et de nourriture au feu.

Certes, sans les feuilles, outre que l'arbre seroit désagréable, encore le fruit ne viendroit point à maturité, parce qu'elles tempèrent de leur ombre les rayons trop ardents du soleil. Il en est de même de l'extérieur, il apporte un grand ornement à l'intérieur, et même une grande utilité à la conservation du cœur.

Quoique la part de Marie, qui est l'intérieur, soit très-bonne, celle de Marthe empressée dans l'extérieur ne laisse pas d'avoir sa particulière bonté; et quand ces deux sœurs sont de bonne intelligence au service de Jésus-Christ, tout est en paix dans le ménage, et dans l'économie de l'ame chrétienne.

Apprenez donc de notre bienheureux à bien allier l'intérieur avec l'extérieur par une justesse judicieuse, en évitant toute duplicité; car, comme de la bonté du visage on juge de la santé et de la disposition du dedans du corps, ainsi de la bonté de nos actions extérieures juge-t-on de la sainteté de notre intérieur.

CHAPITRE II.

De l'intention.

On me demande si ayant fait une bonne œuvre sans aucune intention, nous pouvons après l'action faite lui appliquer une bonne intention.

A cela je n'ai qu'à répondre par les propres termes de notre bienheureux : « Si quelquefois, « dit-il, l'action extérieure précède l'affection in- « térieure, à cause de l'accoutumance, qu'au « moins l'affection la suive de près. Si avant que « de m'incliner corporellement à mon supérieur, « je n'ai pas fait l'inclination intérieure, par une « humble élection de lui être soumis, qu'au moins « cette élection accompagne ou suive de près l'in- « clination extérieure. »

Et certes, je ne vois pas pourquoi nous ne puissions pas, par une application suivante, ou redresser, ou relever notre intention, puisque par la pénitence qui suit la faute, nous pouvons rentrer en grace avec Dieu, et laver notre offense par notre repentir. Si l'esprit de componction et de contrition a tant de pouvoir que d'abolir le mal, et de faire surabonder la grace où le péché avoit abondé, pourquoi l'esprit de grace ne pourra-t-il pas changer le bien en mieux, et relever vers le ciel une bonne action qui rampoit contre terre par une intention trop basse? Si l'on redresse un bois tortu en le mettant dans le feu, pourquoi ne pourra-t-on pas redresser une intention moins droite par le feu du saint amour?

CHAPITRE III.

De la vie active et contemplative.

Est-il possible, dit-on, que les sœurs qui sont appliquées par leur état aux fonctions de la vie active, qui sont si difficiles et si laborieuses, n'aient pas plus de mérite devant Dieu que celles qui ne sont destinées qu'au chœur et à la vie contemplative, qui est si douce et si aisée?

Je réponds que si par le mérite on entend l'excellence de l'une et de l'autre vie, il est clair, parlant simplement, que la vie contemplative est plus noble et plus excellénte que la vie active, par le jugement même de notre Seigneur, donné entre Marthe et Marie : celle-ci ayant choisi la meilleure part. Notre félicité et notre perfection consistant dans l'union avec Dieu, il est certain que la contemplation nous y unit plus immédiatement que l'action, quoique d'ailleurs l'action ait de grands avantages dans les présentes, et souvent pressantes nécessités de cette vie sur la contemplation.

Mais si par le mérite on entend ce qui répond à la récompense éternelle, alors il faudra prendre la principale partie, même pour ce qui regarde le salaire essentiel de la béatitude, de la charité, et dire que celles qui agiront ou contempleront avec plus de charité, auront plus de mérite, et par conséquent une plus grande récompense dans le ciel.

Notre bienheureux décidera cette question par ces paroles : « Que Marthe, dit-il, soit active; « mais qu'elle ne contrôle point Marie : Que Ma- « rie contemple; mais qu'elle ne méprise point « Marthe : car notre Seigneur prendra la cause « de celle qui sera censurée.

Au reste, je vous avertis de ne point mesurer les choses de la grace suivant les règles de la nature, ni celles de la nature suivant la mesure de la grace; car autant que le ciel est éloigné de la terre, autant sont éloignées les voies surnaturelles de Dieu des nôtres, qui ne sont que naturelles. Il ne falloit point autrefois peser les choses profanes au poids du sanctuaire, ni les choses sacrées au poids profane.

CHAPITRE IV.

L'avancement dans la vertu ne consiste pas à beaucoup faire, mais à bien faire ce que l'on fait.

Notre bienheureux recommandoit sur toutes choses d'éviter ce défaut d'empressement, et l'appeloit l'ennemi capital de la vraie dévotion.

Il vaut mieux, disoit-il, faire peu et bien, qu'entreprendre beaucoup et le faire imparfaitement. « Ce n'est pas, ajoutoit-il, par la multi-

« plicité des choses que nous faisons, que nous « avançons en la perfection ; mais par la ferveur « et pureté d'intention avec laquelle nous les fai- « sons. »

D'où nous tirons, 1° Que notre progrès en la perfection ne dépend pas tant de la multiplicité de nos actions, que de la ferveur du saint amour avec laquelle nous les faisons ;

2° Qu'une bonne action faite avec grande ferveur, vaut mieux et est plus agréable à Dieu, que plusieurs de même espèce, faites avec tiédeur et lâcheté ;

3° Que la pureté d'intention élève bien haut le mérite d'une bonne action ; parce que la fin donnant le prix à l'action, plus la fin est pure et excellente, plus l'action est exquise. Or, quelle plus digne fin pouvons-nous avoir en nos actions que celle de la gloire de Dieu.

Dans les conversations particulières, il vouloit que l'on parlât *peu* et *bon*, c'étoit son mot ; et dans les actions, il désiroit que l'on n'en entreprit pas tant ; mais que le peu que l'on faisoit, on le fit avec beaucoup de perfection, selon cet avis, *assez tôt, si assez bien.*

CHAPITRE V.

Sentiment de grande humilité.

Je ne sais, me disoit-il, pourquoi chacun me dit l'instituteur et le fondateur des filles de la Visitation. Je suis bien homme de moyens pour faire des fondations, et d'esprit pour établir un ordre nouveau ; comme s'il n'y avoit pas déjà plus que suffisamment des instituts monastiques. J'ai donc fait ce que je voulois défaire, et défais ce que je voulois faire.

Qu'entendez-vous par là? lui disois-je.

C'est, me repartit-il, que je n'avois dessein que d'établir une seule maison à Annecy, de filles et de femmes veuves, sans vœux et sans clôture, dont l'exercice fût de vaquer à la visite et au soulagement des pauvres malades abandonnés et destitués de secours, et à d'autres œuvres de piété et de miséricorde, tant spirituelle que corporelle. Et maintenant c'est un ordre formé, vivant sous la règle de saint Augustin, avec vœux et clôture; chose incompatible avec le premier dessein, dans lequel elles ont vécu quelques années, de sorte que le nom de Visitation, qui leur est demeuré, ne leur convient plus. Ainsi je serai plutôt leur parrain que leur instituteur, puisque mon institution a été comme destituée.

Vous n'ignorez pas que monseigneur l'archevêque de Lyon a été la cause principale, après Dieu, de ce changement ; ainsi ce seroit lui qu'il faudroit appeler leur fondateur. Si j'ai dressé leurs constitutions conformes à leur règle, ce n'a été que par commission du saint-siége, qui me commanda d'ériger en monastère la maison d'Annecy, sur la forme de laquelle les autres se sont établies depuis en divers lieux.

Notre bienheureux estimoit et relevoit beaucoup l'action du saint personnage Jean Avila, grand prédicateur dans l'Andalousie, lequel ayant dressé une congrégation de prêtres séculiers pour le service de Dieu et de l'Église, quitta son entreprise, quand il vit sur pied la compagnie de Jésus, estimant que cela suffisoit pour lors, et que son dessein n'étoit pas nécessaire.

Et saint Ignace même, quoiqu'il eût fort à cœur le progrès de son institut, et qu'il avouât que rien ne seroit plus capable de le toucher sensiblement que d'en voir la destruction; néanmoins il se promettoit (cela arrivant) qu'il en seroit consolé après une heure d'oraison.

Et notre bienheureux voyant son nouvel établissement comme sur le point d'être dissipé en sa naissance, par la maladie extrême de cette très-vertueuse personne qui a servi de première pierre à cet édifice spirituel ; eh bien! dit-il, Dieu se contentera de notre bonne volonté, comme il agréa celle d'Abraham. Le Seigneur nous avoit donné de grandes espérances, le Seigneur nous les a ôtées : son saint nom soit béni!

CHAPITRE VI.

De la perfection de l'état.

Il disoit que l'occupation la plus sérieuse de la vie du vrai et fidèle chrétien, étoit de chercher sans cesse la perfection de son état ; c'est-à-dire de se perfectionner de plus en plus en l'état où il se trouvoit.

Or, la perfection de l'état d'un chacun est de bien rapporter les moyens à la fin, et de se servir de ceux qui sont propres à notre état pour faire progrès en la charité, en laquelle seule consiste la vraie et essentielle perfection du christianisme, et sans laquelle rien ne peut être appelé parfait : car si une chose est parfaite, à qui rien ne manque, et si nulle vertu ne peut arriver à la fin dernière, qui est la gloire de Dieu, que par la charité ; qui ne voit qu'aucune vertu sans la charité ne peut porter le nom de vertu parfaite, ni par conséquent nous faire toucher au but de la vraie perfection de notre état.

Sur toutes choses ayons, comme dit le saint apôtre, la charité, qui est le lien de la perfection, et qui non-seulement nous lie et nous unit à Dieu, en quoi consiste notre unique perfection ; mais qui réunit encore toutes les autres vertus et les

rapporte à leur vrai centre, qui est Dieu et sa gloire.

CHAPITRE VII.

De l'imitation.

Il conseilloit de lire la vie des saints qui avoient été de notre profession, ou qui y avoient plus de ressemblance, afin de les imiter; car il faut avouer que Dieu a mis principalement aux instituteurs des ordres et congrégations, non-seulement les prémices de ces instituts-là, mais une si grande abondance de graces, que leurs vertus héroïques sont autant d'exemplaires accomplis dont leurs suivants ont à tirer en eux des copies, qui seront d'autant plus excellentes qu'elles approcheront de plus près de ces originaux.

Sur ce que je lui disois un jour que j'avois tellement les yeux attachés sur lui, et que j'étudiois avec tant d'attention toutes ses démarches, qu'il pensât bien à ce qu'il feroit devant moi, car je vous assure, lui dis-je, que je l'imiterois aussitôt, et croirois pratiquer une vertu.

C'est grande pitié, me dit-il, que l'amitié, aussi bien que l'amour, ait un bandeau sur les yeux, et nous empêche de discerner entre les défauts et les perfections d'une personne aimée. Quelle pitié! il faudra donc que je vive auprès de vous comme en une terre d'ennemis, et que vos yeux et vos oreilles me soient aussi suspects que des espions?

Néanmoins vous me faites plaisir de me parler de la sorte, car un homme averti en vaut deux. C'est me dire: Fils de l'homme, prends garde à toi, et soit toujours en une bonne démarche, puisque Dieu et les hommes veillent sur toi.

Nos ennemis nous observent pour nous reprendre et nous nuire en nous blâmant; nos amis devroient avoir une même attention sur nous, mais avec un dessein tout autre, à savoir, pour nous avertir de nos manquements, et nous en corriger.

Vous le dirai-je, pourvu que vous ne m'en preniez pas à partie? vous m'êtes plus cruel que tout cela; car non-seulement vous me refusez une main favorable pour me relever de mes défauts par de salutaires et charitables avertissements; mais encore il semble que vous vouliez me rendre complice de vos fautes par cette injuste imitation.

Pour moi, Dieu m'a donné d'autres sentiments pour vous; car j'ai pour ce qui vous regarde une telle jalousie de Dieu, et je désire avec tant d'ardeur vous voir marcher droit en ses voies, que le moindre défaut en vous m'est insupportable; vos mouches me sont des éléphants; et tant s'en faut que je les voulusse imiter, que je vous proteste que je me fais une extrême violence quand je les dissimule quelque temps, attendant pour vous en avertir une occasion favorable.

CHAPITRE VIII.

De la communication.

Une sœur demandoit un jour à notre bienheureux ce qu'il falloit faire pour bien conserver l'esprit de la Visitation, et l'empêcher qu'il ne se dissipât; il lui répondit: L'unique moyen est de le tenir enfermé et enclos dans l'observance.

Mais vous dites, ajoute notre bienheureux, qu'il y en a qui sont tellement jalouses de l'esprit de leur institut, qu'elles ne le voudroient point communiquer hors de la maison.

Il y a de la superfluité en cette jalousie, dit notre bienheureux, laquelle il faut retrancher; car à quel propos, je vous prie, vouloir céler au prochain ce qui lui peut profiter? Je ne suis pas de cette opinion; car je voudrois que tout le bien qui est en la Visitation fût reconnu et su d'un chacun, et pour cela j'ai toujours été de cet avis, qu'il seroit bon de faire imprimer les règles et constitutions, afin que plusieurs les voyant en puissent tirer quelque utilité. Plût à Dieu qu'il se trouvât beaucoup de gens qui les voulussent pratiquer! l'on verroit bientôt de grands changements en eux, qui réussiroient à la gloire de Dieu et au salut de leurs ames. Soyez grandement soigneuses de conserver l'esprit de la Visitation, mais non pas de manière que ce soin empêche de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain, chacun selon leur capacité, et ne craignez pas qu'il se dissipe par cette communication; car la charité ne gâte jamais rien: au contraire, elle perfectionne toutes choses.

CHAPITRE IX.

De la lecture des bons livres.

Pour lire utilement il ne faut qu'un livre à la fois; et encore le faut-il lire par ordre, c'est-à-dire d'un bout à l'autre.

Ce n'est pas seulement l'utile qui nous doit porter à cette suite et continuité de lecture, mais encore l'agréable; car de cette façon nous faisons comme les voyageurs qui se délassent en marchant par la découverte de nouveaux objets et de diverses perspectives; nous allons toujours en de nouvelles pensées, ce qui réjouit l'esprit.

Ceux qui n'ont point de lecture arrêtée, mais qui sautent d'un livre à l'autre, se dégoûtent bientôt de tous, et se rebutent de cet exercice, qui est la plus agréable nourriture de l'esprit, et l'un des plus doux charmes de la vie. Notre bien-

heureux appeloit la lecture l'huile de la lampe de l'oraison.

Les médecins disent que pour la conservation de la santé il est bon de ne manger à chaque repas que d'une viande, cette variété de mets que l'on présente aux festins l'altérant beaucoup. Je crois que les médecins spirituels peuvent dire la même chose de la nourriture spirituelle, qui se tire de la lecture, et que la multiplicité des livres est plus nuisible que profitable.

CHAPITRE X.

De la vertu.

C'est une erreur assez commune, même parmi les personnes spirituelles, de s'imaginer avoir les vertus dont elles ne connoissent pas en elles les actions des vices contraires. On ne sauroit croire combien de gens s'endorment ayant les coudes appuyés sur ce faux oreiller. Cependant il y a une grande distance entre les actions et l'habitude d'une vertu, et les actions et l'habitude du vice qui lui est opposé. Cesser de faire mal diminue bien l'habitude vicieuse; mais, pour acquérir ou augmenter la vertu, cela ne suffit pas : il faut s'y exercer et en produire les actes.

Qu'une personne soit douce, n'ayant personne qui l'irrite, qui l'offense, qui la contredise, ce n'est pas une grande merveille, mais plutôt ce seroit une chose étrange si elle étoit aigre et fâcheuse parmi les complaisances, les soumissions et les déférences. Les animaux les plus cruels et les plus farouches s'apprivoisent auprès de ceux qui leur font du bien et qui ne les agacent pas; et aussi tient-on pour une rage que le tigre devienne plus furieux quand il entend la musique.

Il y a des naturels qui paroissent fort doux tandis que tout leur rit; mais touchez ces montagnes, aussitôt elles fumeront. Ce sont des charbons ardents cachés sous la cendre. Ce n'est pas grand'chose, disoit S. Grégoire, d'être bon avec les bons; mais de l'être parmi les méchants, de faire du bien à ceux qui nous persécutent, et de parler doucement, modestement, modérément, à ceux qui déchirent notre réputation, c'est avoir l'ame semblable au sommet du mont Olympe, qui n'est point sujet aux orages de l'air.

Ceux qui parlent si bien de la vertu de douceur ou de patience, et qui sautent aux nues à la moindre parole offensante, et qui en forment des plaintes partout, montrent bien qu'ils n'ont ces vertus que sur le bord des lèvres, mais que la racine n'en est pas dans le cœur.

Voici comme notre bienheureux s'explique sur ce sujet : « La vertu de force, et la force de la « vertu, ne s'acquiert jamais au temps de la paix, « et tandis que nous ne sommes pas exercés par « la tentation de son contraire. Ceux qui sont « fort doux tandis qu'ils n'ont point de contra- « diction, et qu'ils n'ont point acquis cette vertu « l'épée à la main, sont vraiment fort exemplaires « et de grande édification; mais si vous venez à « la preuve, vous les verrez incontinent remuer « et témoigner que leur douceur n'étoit pas une « vertu forte et solide, mais imaginaire plutôt que « véritable. Il y a bien de la différence entre « avoir la cessation d'un vice et avoir la vertu qui « lui est contraire. Plusieurs semblent être fort « vertueux, qui n'ont pourtant point de vertu, « parce qu'ils ne l'ont pas acquise en travaillant. « Bien souvent il arrive que nos passions dorment « et demeurent assoupies; et si pendant ce temps- « là nous ne faisons provision de force pour les « combattre et leur résister quand elles viendront « à se réveiller, nous serons vaincus au combat. Il « faut toujours demeurer humbles, et ne pas « croire que nous ayons les vertus, quoique nous « ne fassions pas (au moins que nous sachions) « des fautes qui leur soient contraires. »

SEPTIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Repartie agréable.

Quelqu'un lui disoit un jour assez brusquement que l'on ne voyoit que des femmes autour de lui. Sans comparaison, répondit-il, il en étoit ainsi de notre Seigneur, et plusieurs en murmuroient.

Mais, reprit celui qui avoit avancé ce propos assez légèrement, je ne sais pourquoi elles s'amu-

sent ainsi autour de vous ; car je ne m'aperçois pas que vous leur teniez pied à causer, ni que vous leur disiez grand'chose.

Et n'appelez-vous rien, repartit le bienheureux, de leur laisser tout dire? Certes, elles ont plus de besoin d'oreilles pour les entendre, que de langues qui leur répliquent. Elles en disent assez pour elles et pour moi ; c'est possible cette facilité à les écouter qui les empresse autour de moi ; car à grand parleur rien n'agrée tant qu'un auditeur patient et paisible.

L'autre, en continuant sa liberté, lui dit qu'il avoit pris garde à son confessionnal, que pour un homme il y avoit un grand nombre de femmes qui l'assiégeoient.

Que voulez-vous? ajouta-t-il; ce sexe est plus enclin à la piété ; et c'est pour cela que l'Église l'appelle dévot. Plût à Dieu que les hommes, qui font bien d'autres péchés, eussent autant d'inclination pour la pénitence!

L'autre, croissant toujours en hardiesse, lui demanda s'il y avoit plus de femmes sauvées que d'hommes.

Raillerie à part, dit le bienheureux, ce n'est pas à nous d'entrer dans le secret de Dieu, ni d'être ses conseillers ; et par cette réponse arrêta et finit ce discours.

CHAPITRE II.

Sa réponse à un évêque qui vouloit quitter sa charge.

Un évêque lui demandoit son avis sur le dessein qu'il avoit de quitter sa charge pour vivre dans une vie privée, et lui alléguoit l'exemple de S. Grégoire de Nazianze, surnommé le théologien, lequel quitta trois évêchés, Sazime, Nazianze et Constantinople, pour aller finir ses jours dans sa métairie, appelée Arianze.

Nous devons présumer, lui répondit-il, que ces grands saints n'ont rien fait sans un particulier mouvement de l'esprit de Dieu ; et il ne faut pas juger de leurs actions par l'écorce extérieure, vu même que ce saint avoit été contraint de céder à la violence quand il quitta son dernier siége.

L'évêque répliquant que la grandeur de la charge l'épouvantoit, ayant à répondre à tant d'ames :

Hélas! dit le bienheureux, que diriez-vous, que feriez-vous si vous aviez un tel fardeau que le mien sur vos épaules? et cependant il ne faut pas que j'en espère moins en la miséricorde de Dieu.

L'évêque se plaignant d'être comme le flambeau qui se consume en éclairant les autres, et d'avoir tant d'occupation pour le service du prochain, qu'il n'avoit presque pas le loisir de penser à lui et à son salut :

Et celui du prochain, reprit le bienheureux, faisant une partie du vôtre, et une partie si grande qu'elle fait presque le tout, ne faites-vous pas le vôtre en procurant celui d'autrui? mais pouvez-vous opérer le vôtre, sinon en avançant celui des autres, puisque vous êtes appelé à cela?

L'évêque répondant qu'en tâchant de porter les autres à la sainteté, il s'exposoit au hasard de la perdre.

Lisez, lui dit-il, l'Histoire ecclésiastique et la Vie des saints, et tenez pour constant que vous ne trouverez point autant de saints en aucun ordre ni en aucune vocation qu'en celle des évêques, n'y ayant aucun état dans l'Église de Dieu qui fournisse tant de moyens de sanctification et de perfection, le meilleur moyen de faire progrès en la perfection étant de l'enseigner aux autres et par parole et par exemple, à quoi les évêques sont obligés par leur état.

Toute la vie du chrétien sur la terre est une milice continuelle, et une course vers le but de la perfection ; or, entre tous les états et vocations qui sont dans l'Église, n'y en ayant aucune de plus grande perfection que celle des évêques, tant pour la fin que pour les moyens, c'est en quelque façon regarder en arrière que de quitter cette vocation. Demeurez dans le vaisseau où Dieu vous a mis pour faire le trajet de cette vie ; ce passage est si court qu'il ne vaut pas la peine de changer de barque. Que si la tête vous fait mal dans un grand navire, combien plus vous tournera-t-elle dans une nacelle plus sujette au mouvement des vagues, je veux dire dans une moindre condition, laquelle, quoique moins occupée, et en apparence plus tranquille, ne sera pas moins sujette aux tentations!

Ces raisons persuadèrent cet évêque de demeurer, suivant le conseil de l'apôtre, en la vocation où Dieu l'avoit appelé.

CHAPITRE III.

Du soin principal des évêques.

Comme évêque, me disoit-il, vous êtes surintendant et surveillant en la maison de Dieu; c'est ce que signifie le nom d'évêque. C'est donc à vous de veiller et de prendre garde à tout votre diocèse, sachant que vous avez à rendre compte au prince des pasteurs de toutes les ames qui vous sont confiées.

Mais vous devez principalement veiller sur deux sortes de personnes, qui sont les chefs : les curés, et les pères de famille ; car d'eux procèdent tout le bien et tout le mal qui se trouvent dans les paroisses ou dans les maisons.

Quand un enfant à la mamelle se trouve mal, vous savez que le médecin ordonne une médecine à la nourrice, afin que la vertu en passe dans le lait, et par le lait dans l'enfant. De l'instruction et de la bonne vie des curés, qui sont les pasteurs immédiats des peuples, procède leur bonne éducation en la doctrine et en la vertu : ce sont ces baguettes de Jacob qui donnent aux agneaux telle couleur de toison que l'on désire. L'instruction fait beaucoup, l'exemple incomparablement davantage, peu de gens étant capables de cette leçon de l'Évangile : Faites ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font (1).

Il en est de même des pères et mères de famille, de leurs remontrances et plus encore de leurs actions ; de là dépend tout le bonheur de leurs maisons.

Comme votre charge épiscopale est de surintendance, c'est à vous de veiller sur les principaux entre les particuliers, et sur ceux qui, comme Saül, surpassent les autres de toute la tête ; c'est-à-dire qui sont les chefs de maison ou de paroisse, parce que de là découle le bien dans les inférieurs, comme le parfum d'Aaron descendoit de sa tête jusqu'aux extrémités de sa robe (2) : car vous êtes le curé des curés et le père des pères de famille.

CHAPITRE IV.

De l'amour de Dieu.

Sans cet amour tout l'amas des vertus ne lui étoit qu'un monceau de pierres. C'est pour cela que sur toutes choses il recommandoit que l'on eût la charité, après le saint apôtre : mais il ne vouloit pas que l'on se contentât de la seule habitude (3), il ajoutoit avec le même apôtre : *Que toutes vos actions soient faites en charité* (4).

Il inculquoit sans cesse, et sans se lasser, ce que dit le grand apôtre, que sans la charité rien ne sert : ni la foi, ni les aumônes, ni la science, ni la connoissance des mystères, ni le martyre, pas même celui de feu ; et il me disoit quelquefois que cela ne pouvoit être assez répété, pour le graver profondément dans l'esprit des fidèles. Car enfin, disoit-il, de quoi sert de courir si l'on ne parvient au but ? O combien de bonnes œuvres demeurent inutiles pour le salut, faute d'être animées de ce motif ! cependant c'est à quoi l'on pense le moins, comme si l'intention n'étoit pas l'ame de nos actions, et comme si Dieu avoit promis de récompenser des œuvres qui ne sont pas faites pour lui, et rapportées à son honneur. « Le « salut, disoit-il, est montré à la foi, il est pré- « paré à l'espérance, mais il n'est donné qu'à la « charité. La foi montre le chemin de la terre « promise, comme la colonne de nuée et de feu, « claire et obscure. L'espérance nous nourrit de « sa manne de suavité : mais la charité nous in- « troduit, comme l'arche d'alliance, en la terre « céleste, promise aux vrais Israélites, en laquelle « ni la colonne de la foi ne sert plus de guide, ni « on ne se repaît plus de la manne d'espérance. »

Certes, comme un architecte conduit son ouvrage l'équerre, la règle, le niveau à la main ; aussi, pour édifier les murailles de Jérusalem, et en rendre nos actions les pierres vivantes, c'est à nous d'avoir toujours devant les yeux l'alignement de la charité, faisant tout pour Dieu, suivant cette parole de l'apôtre : « Soit que vous buviez, soit « que vous mangiez, ou quelque autre chose que « vous fassiez, faites tout au nom de notre Sei- « gneur Jésus-Christ (1). »

CHAPITRE V.

Tout par amour, rien par force.

C'étoit son grand mot, et le principal ressort de tout son gouvernement.

Il m'a dit souvent que ceux qui veulent forcer les volontés humaines, exercent une tyrannie extrêmement odieuse à Dieu et aux hommes. C'est pourquoi il ne pouvoit approuver ces esprits absolus qui veulent être obéis bon gré, mal gré, et que tout cède à leur empire. Ceux-là, disoit-il, qui aiment à se faire craindre, craignent de se faire aimer, et eux-mêmes craignent plus que tous les autres ; car les autres ne craignent qu'eux, mais eux craignent tous les autres. *Necesse est multos timeat, quem multi timent.*

Je lui ai souvent ouï dire cette belle sentence : « En la galère royale de l'amour divin, il n'y a « point de forçat ; tous les rameurs y sont volon- « taires. »

Fondé sur ce principe, il ne faisoit jamais de commandement que par forme de persuasion ou de prière. Ce mot de S. Pierre lui étoit en singulière vénération : « Paissez le troupeau de Dieu, « non par contrainte, mais librement et volon- « tairement (2). » Il vouloit qu'en matière de gouvernement spirituel, on se comportât envers les ames à la façon de Dieu et des anges, par inspirations, insinuations, illuminations, remontrances, prières, sollicitations, en toute patience et doctrine ; que l'on frappât comme l'époux à la porte des cœurs, que l'on pressât doucement l'ouverture ; si elle se faisoit, que l'on y introduisît le

(1) Matth. XXIII, 3.— (2) Psal. CXXXII, 21.
(3) I. Cor. XIV, 1.— (4) II. Cor. XVI, 14.

(1) I. Cor. X, 3.— (2) I. Pet. V, 2.

salut avec joie ; si on la refusoit, qu'on en supportât le refus avec douceur.

Comme je me plaignois à notre bienheureux des résistances au bien que je voulois établir dans mes visites, il me dit : Que vous avez l'esprit absolu ! vous voulez marcher sur les ailes des vents, et vous vous laissez transporter à votre zèle, qui, comme les ardents, vous conduit aux précipices. Voulez-vous faire plus que Dieu, et gêner les volontés des créatures que Dieu a faites libres ? Vous tranchez comme si les volontés de vos diocésains étoient toutes entre votre main, et Dieu, qui a tous les cœurs en la sienne, n'agit pas ainsi. Il souffre les résistances, les rébellions contre ses lumières ; que l'on s'oppose à ses inspirations, jusqu'à contrister son esprit, et enfin il laisse perdre ceux qui, par l'endurcissement de leur cœur impénitent, s'amassent des trésors de colère pour le jour des vengeances. Il ne laisse pas pour cela d'inspirer, quoique l'on rejette ses attraits, et qu'on lui dise : retirez-vous de nous, nous ne voulons point suivre vos voies.

Nos anges gardiens imitent en cela sa conduite, et quoique nous abandonnions Dieu par nos iniquités, néanmoins ils ne nous abandonnent pas. Voulez-vous de meilleures exemples pour régler votre conduite ?

CHAPITRE VI.

De la résignation, sainte indifférence et simple attente.

« La résignation se pratique, dit le bienheu-
« reux, par manière d'effort et de soumission. On
« voudroit bien vivre au lieu de mourir, néanmoins
« puisque c'est le bon plaisir de Dieu qu'on meure,
« on acquiesce. On voudroit vivre, s'il plaisoit à
« Dieu ; et de plus on voudroit qu'il plût à Dieu
« de faire vivre ; on meurt de bon cœur, mais on
« vivroit encore plus volontiers. On meurt d'assez
« bonne volonté, mais on vivroit encore de meil-
« leure volonté. »

« La sainte indifférence est au-dessus de la ré-
« signation ; car elle n'aime rien, sinon pour l'a-
« mour de la volonté de Dieu ; de manière que
« rien ne touche le cœur indifférent en la pré-
« sence de la volonté de Dieu. »

Or la résignation et la sainte indifférence regardent la volonté de Dieu, signifiée par l'événement, quoique diversement ; parce que celle-là s'y range avec effort, et celle-ci sans effort. Mais le degré de la simple attente est encore au-dessus de tout cela, parce qu'il regarde la volonté de Dieu qui nous est inconnue, et nous fait vouloir par avance tout ce que Dieu voudra, sans que nous le sachions, et en ayons aucune assurance.

CHAPITRE VII.

Présence d'esprit accompagnée d'une grande humilité.

Une ame assez bonne, mais simple, lui vint dire un jour tout franchement que sur quelques rapports qu'on lui avoit faits de lui, elle avoit conçu contre lui une aversion extrême, et ne pouvoit plus l'estimer.

Le bienheureux, sans lui en demander le sujet, lui répondit sur-le-champ : Je vous en aime davantage.

Comment cela ? lui demanda cette personne.

Parce qu'il faut que vous ayez un grand fonds de candeur pour me parler ainsi, et j'estime cette qualité-là extrêmement.

Je vous ai dit cela, reprit la personne, selon le vrai sentiment de mon ame, non-seulement passé, mais encore présent.

Et moi, repartit le bienheureux, selon le sentiment de la mienne, passé, présent, et encore futur, comme je l'espère de la grace de mon Dieu.

Alors cette personne, comme le voulant quereller, lui dit que le fondement de son aversion venoit de l'avis qu'on lui avoit donné qu'il avoit appuyé de sa faveur son adverse partie, en une affaire fort épineuse et importante.

Le bienheureux répliqua : Cet avis est véritable, et je l'ai fait, parce que j'ai jugé que le droit étoit de son côté.

Vous devriez, lui dit l'autre, vous comporter comme un père commun ; et non pas comme partie embrassant un côté au préjudice de l'autre.

Et les pères communs, répondit le bienheureux, ne discernent-ils pas, dans les contestations de leurs enfants, ceux qui ont tort ou raison ? Vous devez avoir appris, par le jugement qui en a été rendu, que le droit étoit du côté de votre partie, puisqu'il lui a été conservé.

On m'a fait injustice, répliqua la partie intéressée.

Certes, si j'eusse été de vos juges, répondit le bienheureux, j'eusse prononcé de la même sorte contre vous.

C'est bien, dit l'autre, pour me guérir de mon aversion.

Voyez-vous, dit le bienheureux, c'est la plainte ordinaire de ceux qui ont perdu leur cause ; mais quand le temps aura remis votre esprit en une plus tranquille assiette, vous bénirez Dieu, et vos juges qui sont ses organes, de vous avoir ôté un bien que vous ne pouviez posséder en conscience

ni avec justice : et alors cessera toute aversion, et contre eux, et contre moi, ce qu'il ne faut pas espérer jusqu'à ce que cette taie de la passion vous tombe des yeux. Je prie Dieu qu'il vous en fasse la grace.

Amen, reprit l'autre ; mais je voudrois bien savoir si c'est sincèrement que vous avez dit que vous m'en aimiez davantage.

Je n'ai jamais proféré de parole, dit le bienheureux, plus conforme au vrai sentiment de mon cœur ; car qui n'aimeroit une ame qui se décharge si franchement de ce qui lui pèse sur le cœur, et qui, exposant si ouvertement ses plaies, en rend la cure si aisée ? Cette action ne me semble pas seulement aimable, mais je la regarde comme héroïque et procédant d'une force qui n'est pas commune. Vous ne faites pas comme les gens du monde, qui font bonne mine et mauvais jeu. Ensuite il lui montra si clairement l'injustice de sa cause et la raison de sa partie, qu'elle fut contrainte de donner gloire à Dieu, et de dire qu'elle avoit gagné en perdant.

Mais pourtant, ajouta-t-elle, cela n'empêche pas que je n'aie moins d'estime de vous que je n'avois auparavant, car j'ai vu le temps que je vous tenois pour un saint.

Et vous aviez tort alors, répondit le bienheureux, car je vous assure, en vraie vérité, et sans humilité, que je suis bien éloigné de la réputation que mes amis me prêtent ; mais c'est qu'ils me souhaitent tel qu'ils me disent être, tant ils ont de désir que je sois tel.

Maintenant que vous n'avez plus si bonne opinion de moi, je n'ai garde que je ne vous en aime davantage ; car vous êtes de mon parti et de mon avis. Ceux qui me flattent par leurs applaudissements, me trompent, se trompent eux-mêmes, étant contraires à la vérité, et m'exposent au danger de la présomption et de la perte de mon ame ; mais ceux qui me mésestiment font ce que je dois faire, m'enseignant l'humilité par effet, et me mettant en la voie du salut ; car il est écrit que Dieu sauvera les humbles de cœur.

En un mot, j'aime mieux les blessures de celui qui me dit la vérité, que les baisers de celui qui me flatte.

Le juste me reprendra et me corrigera avec charité, mais le pécheur ne me parfumera point et ne m'engraissera point la tête : voilà les raisons pour lesquelles, comme vous me faites plus de bien, je vous dois aimer, et vous aime effectivement davantage.

CHAPITRE VIII.

De l'ennemi réconcilié.

Il n'approuvoit point ce proverbe, qu'il ne faut jamais se fier à un ennemi réconcilié. Il estimoit plus véritable la maxime contraire, et disoit que les courroux entre les amis n'étoient que des moyens pour redoubler leur amitié ; les comparant à l'eau dont se servent les forgerons pour allumer davantage leur brasier ; et de fait l'expérience enseigne que le calus qui se forme autour des os cassés est si fort, qu'ils se rompent ensuite en un autre endroit plutôt qu'en celui de leur première brisure.

Il arrive assez souvent que ceux qui sont réconciliés, renouent de plus fortes affections qu'auparavant : les offensants se gardant de la rechute, et tâchant de réparer leur faute passée par quelque service signalé ; et les offensés faisant gloire de pardonner, et d'ensevelir dans l'oubli le tort qui leur a été fait.

On voit que les princes gardent bien plus soigneusement des places reconquises, que celles qui n'ont jamais été forcées ni prises par leurs ennemis.

CHAPITRE IX.

De la continence des yeux.

On parloit un jour d'une dame de son pays et sa parente ; et comme on disoit que c'étoit la plus belle femme de cette contrée, il se tourna vers moi, et me dit : Je l'ai déjà ouï dire à plusieurs.

Je lui répondis assez brusquement : Vous la voyez fort souvent, elle est votre parente d'assez proche ; en parlez-vous ainsi sur le rapport d'autrui ?

Il me répliqua avec une simplicité merveilleuse : Il est vrai que je l'ai vue souvent, et que je lui ai parlé beaucoup de fois, mais je vous promets que je ne l'ai pas encore regardée.

Mon père, lui dis-je, comment faut-il faire pour voir les gens sans les regarder ?

Voyez-vous, cette parente est d'un sexe qu'il faut voir sans le regarder : il le faut voir superficiellement et en général pour distinguer que c'est une femme à qui on parle, et non pas un homme ; et se tenir sur ses gardes pour ne la regarder pas fixement, et d'un regard arrêté et trop discernant.

Cela me fit souvenir de ce que dit Job, qu'il avoit fait un pacte avec ses yeux, pour ne penser pas même à une vierge, de peur que son œil ne ravageât son ame ; et de ce que fit Alexandre, ne voulant pas voir la femme du roi de Perse, qu'il

tenoit prisonnière avec sa mère, ni les filles de sa suite, disant que les dames persanes faisoient mal aux yeux : notable exemple de modération dans un prince païen, craignant que l'incontinence ne lui dérobât l'honneur de sa victoire.

S. Ambroise donnant des avis à une vierge pour la conservation de sa virginité, lui conseille de ménager soigneusement ses regards, de peur que les larrons, c'est-à-dire les mauvaises pensées et les mauvais désirs, n'entrassent en son ame par ces fenêtres. Que vos yeux, lui dit-il, se portent indifféremment sur les hommes sans s'arrêter sur aucun : cela, n'est-ce pas voir sans regarder comme faisoit notre bienheureux?

Dans une autre occasion, comme l'on parloit d'une autre demoiselle, qu'un seigneur de marque avoit épousée pour sa beauté : J'ai ouï dire, dit-il, qu'elle est fort spécieuse, mais je ne la vis jamais.

Dites, mon père, que vous ne l'avez jamais regardée.

Non, reprit-il en souriant, je ne me souviens point de l'avoir jamais vue.

Mais pourquoi, repris-je, vous servez-vous du mot de spécieuse? Je ne sais s'il est savoyard, mais il n'est pas trop françois.

Il n'est, me dit-il, ni françois ni savoyard, mais il est fort ecclésiastique ; car quand des personnes comme nous parlent de ce sexe, il me semble que ces mots de beau, de belle, de beauté, ne sont pas séants en leur bouche, parce qu'ils accusent en quelque façon le jugement de leurs yeux, et qu'il est à propos de les modérer par des termes plus modestes et moins ordinaires.

CHAPITRE X.

Madelaine au pied de la croix.

Notre bienheureux avoit une révérence particulière pour le tableau de la sainte pénitente Madelaine au pied de la croix, et l'appeloit quelquefois son livre et sa bibliothèque

Oh! disoit-il une fois, voyant ce tableau dans ma maison à Belley, oh! que cette pénitente fit un heureux et avantageux trafic! elle donna des larmes aux pieds de Jésus-Christ, et voilà que ces pieds lui rendent du sang, mais du sang qui lave toutes ses fautes.

Il ajouta à cette pensée, cette autre : Que nous devons bien chérir les petites vertus qui croissent au pied de la croix, puisqu'elles sont arrosées du propre sang du Fils de Dieu.

Et quelles sont ces vertus-là? lui dis-je.

Ce sont, reprit-il, l'humilité, la patience, la douceur, la bénignité, le support du prochain, la condescendance, la suavité du cœur, la débonnaireté, la cordialité, la compassion, le pardon des offenses, la simplicité, la candeur, et autres semblables. Ces vertus-là sont comme les violettes qui se plaisent à la fraîcheur de l'ombre, qui se nourrissent de la rosée, et qui, quoique de peu d'éclat, ne laissent pas de répandre une bonne odeur.

Y en a-t-il donc d'autres au haut de la croix? lui dis-je.

Beaucoup, reprit-il ; ce sont celles qui ont un grand lustre, quand elles sont accompagnées d'une notable charité ; telles sont la prudence, la justice, la magnificence, le zèle, la libéralité, l'aumône, la force, la chasteté, la mortification extérieure, l'obéissance, la contemplation, la constance, le mépris des richesses et des honneurs, et autres semblables, desquelles chacun veut goûter, parce qu'elles sont plus excellentes, plus estimées, et souvent parce qu'elles nous rendent plus illustres et plus considérables, quoique nous ne dussions aimer leur excellence que parce que Dieu les aime davantage, et qu'elles nous donnent le moyen de lui témoigner notre amour plus excellemment.

CHAPITRE XI.

Le bienheureux se résout à voir tomber son institut dans son commencement.

La très-vertueuse dame que le bienheureux choisit pour faire la première pierre de son institut, tomba malade si grièvement, que les médecins désespérèrent de sa vie.

Le bienheureux reçut cette nouvelle avec sa tranquillité ordinaire, se résignant aussitôt au bon plaisir de Dieu, et prévoyant bien que cette personne manquant, le reste se dissiperoit, et que malaisément trouveroit-il une ame de cette trempe, sur laquelle il pût fonder l'édifice de la Visitation. Il ne dit autre chose, sinon, Dieu se contentera de notre volonté ; il connoît assez notre foiblesse, et que nous n'étions pas assez forts pour faire le voyage entier.

Il ne se fut pas sitôt abattu sous la Providence, que la santé fut rendue à cette personne de qui la vie étoit désespérée; mais rendue avec tant de vigueur, qu'elle a survécu à cette maladie depuis vingt-huit ans qu'elle en est relevée, pour avancer l'œuvre de Dieu dans l'institut de la Visitation et l'étendre au point où il est aujourd'hui. Certes, les œuvres de Dieu ne sont pas moins merveilleuses que parfaites.

Il y a de certaines entreprises, disoit notre bienheureux, que Dieu veut que nous commencions, et que d'autres achèvent. Ainsi David amassa des matériaux pour le temple qu'édifia son fils Salo-

mon. S. François, S. Dominique, S. Ignace de Loyola, soupirèrent après le martyre, et le recherchèrent par toutes sortes de moyens; Dieu pourtant ne les en voulut pas couronner, se contentant de leur volonté. Se remettre simplement et doucement à la volonté de Dieu lorsque échouent les entreprises qui regardent sa gloire, n'est pas un acte médiocre de résignation.

CHAPITRE XII.

De la sincérité.

Cette maxime lui étoit en horreur, qu'il faut aimer comme ayant un jour à haïr, et haïr comme ayant un jour à aimer.

Il est vrai, disoit-il, que la seconde partie de cette maxime du monde est plus supportable que la première; car il est meilleur de ne haïr que médiocrement, et comme pensant à renouer l'amitié, que de nourrir de ces haines implacables et irréconciliables, qui tiennent plutôt du démon que de l'homme; car c'est une chose humaine de se courroucer, mais c'est une chose exécrable de ne pouvoir s'apaiser ni pardonner. Haïr donc, comme ayant un jour à aimer, est une espèce de disposition à la réconciliation.

Un jour quelqu'un lui demandoit ce qu'il entendoit par la sincérité : Cela même, répondit-il, que le mot sonne, c'est-à-dire sans cire.

Me voilà, dit l'autre, aussi savant qu'auparavant.

Il poursuivit : Savez-vous ce que c'est que du miel sans cire? c'est celui qui est exprimé du rayon et qui est fort purifié. Il en est de même d'un esprit quand il est purgé de toute duplicité, alors on l'appelle sincère, franc, cordial, ouvert, et sans porte de derrière.

Les personnes sincères sont extrêmement propres à l'amitié, qui est l'assaisonnement de toute bonne société. Au contraire, l'homme double d'esprit est inconstant et flottant en toutes ses voies; il se défie de chacun, et chacun se défie de lui : vrai Ismaël, de qui les mains sont contre tous, et les mains de tous contre lui. Sa langue est un rasoir qui tranche des deux côtés, et lorsqu'il parle de paix, c'est alors qu'il couve quelque malignité.

CHAPITRE XIII.

De la raison et du raisonnement.

C'étoit un de ses mots, que la raison n'étoit pas trompeuse, mais bien le raisonnement.

Quand on proposoit à notre bienheureux quelque affaire, quelque plainte, ou quelque difficulté, il écoutoit fort patiemment et fort attentivement toutes les raisons qu'on lui alléguoit sur ce fait-là; et comme il abondoit en jugement et en prudence, après les avoir balancées, il savoit fort bien distinguer entre celles qui étoient de poids et celles qui ne l'étoient pas.

Et quand on s'opiniâtroit à soutenir des avis par des raisons qui sembloient plausibles, mais qui n'avoient pas assez de force pour appuyer la justice, il disoit quelquefois de fort bonne grace : ce sont là vos raisons, je le vois bien; mais savez vous bien aussi que toutes les raisons ne sont pas raisonnables?

Et quand on lui disoit que c'étoit accuser la chaleur de n'être pas chaude,

Il répondoit que la raison et le raisonnement étoient choses différentes, le raisonnement n'étant que le chemin pour arriver à la raison.

Après cela, petit à petit il tâchoit de ramener celui qui s'étoit égaré, à la vérité qui n'est jamais séparée de la raison, puisque c'est une même chose.

On ne se conduit pas toujours selon le niveau de la droite raison. Les opiniâtres aheurtés à leur propre jugement ne connoissent pas ceci, mais les esprits dociles et traitables, *quis sapiens et intelliget hæc.* Il faut quelque force d'esprit pour bien connoître sa propre foiblesse, et c'est un trait de prudence non commune de se rendre à un meilleur avis que le sien.

CHAPITRE XIV.

De la justice et de la judicature.

Il mettoit une grande différence entre la justice et la judicature, et un homme de justice et un homme de judicature. Un homme de justice, c'est un homme juste et équitable, lequel, de quelque condition qu'il soit, rend à chacun ce qui lui appartient. L'homme de judicature est un officier ou magistrat qui fait profession de rendre le droit à chacun, selon les formes de la jurisprudence : et c'est grande pitié que l'on puisse dire de ces formalités ce que S. Bernard disoit de ces mauvaises filles qui avoient suffoqué leur mère; car ayant été inventées à bon dessein pour rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les règles de la droiture et de l'équité, il est arrivé par la suite des temps, et par la mauvaise subtilité des hommes, qu'au lieu de rendre par là ce qui appartient à chacun, ce sont autant de moyens pour prendre à chacun ce qui est à lui, et faire tomber entre les mains de ceux qui manient les affaires, les biens de ceux qui les débattent, d'où est venu le proverbe, Entre deux contendants un troisième jouit.

Comme cet ancien empereur disoit que la quantité des médecines le faisoit mourir, on peut

dire que la multitude des lois et des formalités suffoque la justice, et que ceux qui s'y engagent sont comme le ver à soie qui se file un tombeau.

Quand on en parloit devant notre bienheureux, il avoit coutume de dire ce mot de David : *Justitia conversa est in judicium* (1), la justice est changée en judicature ; de ces longues formalités, il disoit que c'étoient des faubourgs beaucoup plus longs que la ville, et des ardents qui conduisent pendant la nuit en des précipices ; en un mot, que le territoire de la judicature étoit une vraie terre de Canaan qui dévoroit ses habitants, et où les renards de Samson mettoient le feu dans toutes les moissons.

(1) Psal. XCIII, 15.

HUITIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'obéissance.

L'excellence de l'obéissance ne consiste pas à suivre les volontés d'un supérieur doux et gracieux, qui commande par prières plutôt que comme ayant autorité ; mais à plier sous le joug de celui qui est sévère, rigoureux et impérieux.

C'étoit le sentiment de notre bienheureux ; et quoiqu'il désirât que ceux qui conduisent les ames les gouvernassent en pères, non en maîtres, plutôt par exemples que par domination, et que lui-même gouvernât de cette façon avec une douceur nonpareille : néanmoins il vouloit un peu de verdeur en ceux qui sont en supériorité, et il désapprouvoit dans les inférieurs cette tendresse sur eux-mêmes, qui les rendoit impatients et peu endurants.

Pour insinuer son sentiment, il se servoit de ces comparaisons : La lime rude ôte mieux la rouille, et polit davantage le fer, qu'une plus douce et moins mordante. Voyez-vous comme on se sert de chardons fort aigus pour gratter les draps, et les rendre plus lisses et plus fins ; et avec combien de coups de marteau on rend fine la trempe des meilleures lames d'épée.

L'indulgence des supérieurs est cause quelquefois, quand elle est excessive, de beaucoup de désordres dans les inférieurs. On ôte le sucre aux enfants, parce qu'il leur engendre des vers.

Quand un supérieur commande avec tant de douceur, outre qu'il met son autorité en compromis et la rend méprisable, il attire tellement à lui la bienveillance de ses sujets, que souvent sans y penser il la dérobe à Dieu ; de manière qu'ils obéissent à l'homme qu'ils aiment, et parce qu'ils l'aiment, plutôt qu'à Dieu en l'homme, et parce qu'ils aiment Dieu. C'est la douceur du commandement qui donne insensiblement ce change.

Mais la sévérité d'un supérieur rigoureux éprouve bien mieux la fidélité d'un cœur qui aime Dieu tout de bon ; car ne trouvant rien de suave dans ce qui est commandé, que la douceur du divin amour, pour lequel seul on obéit, la perfection de l'obéissance est d'autant plus grande que l'intention est plus pure, plus droite et plus immédiatement portée à Dieu.

Notre bienheureux ajoutoit cette comparaison : Obéir à un supérieur farouche, chagrin, de mauvaise humeur, et à qui rien ne plaît, c'est puiser l'eau claire dans une fontaine qui coule par la gueule d'un lion de bronze. C'est, selon l'énigme de Samson, tirer la viande de la gorge de celui qui dévore : c'est ne regarder que Dieu dans le supérieur, quand même il lui seroit dit pour notre égard comme à S. Pierre : *Tue et mange* (1).

CHAPITRE II

De la science et de la conscience.

Certes, la science est un grand ornement pour la piété, ce que nous montrent les exemples des anciens pères docteurs de l'Église, qui ont joint le savoir avec une exquise vertu ; mais s'il faut comparer l'une à l'autre, il n'est personne qui ne préfère la bonne conscience à la science la plus

(1) Act. X, 13.

exquise, et la charité qui édifie à la science qui enfle.

Comme on louoit un jour en présence de notre bienheureux, un pasteur pour sa bonne vie, et que l'on blâmoit son défaut de science, il dit : Il est vrai que la science et la piété sont les deux yeux d'un ecclésiastique, mais comme on ne laisse pas de recevoir aux ordres ceux qui n'ont qu'un œil, principalement s'ils ont celui du canon; aussi un curé ne laisse pas d'être un serviteur propre au ministère, pourvu qu'il ait l'œil du canon, c'est-à-dire la vie exemplaire et canonique, c'est-à-dire bien réglée.

Il est vrai, ajoutoit-il, qu'il y a un certain degré d'ignorance crasse et si grossière, qu'elle est inexcusable, et qu'elle rendroit un aveugle conducteur d'un autre aveugle; mais quand on loue la piété d'un homme, c'est signe qu'il a la vraie lumière qui le mène à Jésus-Christ. S'il n'a pas ces grands talents de savoir et d'érudition qui le fassent éclater dans la chaire, c'est assez qu'il puisse, comme l'Apôtre disoit, exhorter en saine doctrine, et reprendre ceux qui s'égarent de leur devoir (1). Voyez, disoit-il, que Dieu fait enseigner le prophète Balaam par sa propre monture (2).

C'est ainsi que sa charité couvroit adroitement les défauts du prochain, et par là nous apprenoit à estimer davantage une once de bonne conscience, que plusieurs livres de la science qui enfle.

CHAPITRE III.

Patience dans les douleurs.

Il assistoit un jour une personne extrêmement malade, et qui non-seulement faisoit paroître, mais avoit en effet une prodigieuse patience parmi des douleurs excessives. Elle a trouvé, dit le bienheureux, le rayon de miel dans la gorge du lion.

Mais parce qu'il aimoit les vertus solides et vraiment parfaites, il voulut sonder si cette patience étoit chrétienne, et si cette personne enduroit purement pour l'amour de Dieu et sa gloire, et non pour l'estime des créatures : il commença donc à louer sa constance, à exagérer ses souffrances, à admirer son courage, son silence, son bon exemple, sachant que par ce moyen il connoîtroit les vrais sentiments de son cœur.

Il ne fut pas trompé, car cette personne, vraiment vertueuse, et pourvue de cette patience dont l'Écriture dit que l'œuvre est parfaite (3), lui dit aussitôt : Mon père, vous ne voyez pas les révoltes de mes sens et de la partie inférieure de mon ame : certes, tout y est en désordre et sens dessus dessous; et si la grace de Dieu et sa crainte ne faisoit une forteresse dans la partie supérieure, il y a long-temps que la défection seroit générale et la révolte universelle. Représentez-vous que je suis comme ce prophète que l'ange portoit par un cheveu, ma patience ne tient qu'à un petit filet; et *si Dieu ne m'aidoit* puissamment, *je serois déjà habitante de l'enfer. Ce n'est* donc *pas moi, mais la grace de Dieu en moi* (1), laquelle me fait tenir si bonne contenance. Tout mon jeu n'est de ma part que feinte et hypocrisie. Si je suivois mes propres mouvements, je crierois, je me débattrois et dépiterois, je murmurerois et maudirois; mais Dieu bride mes lèvres avec un frein qui fait que je n'ose me plaindre sous les coups de sa main, que j'ai appris par sa grace à aimer et à honorer.

Le bienheureux, se retirant d'auprès de cette personne, dit à ceux qui le reconduisoient : Elle a la vraie patience chrétienne. Nous avons plus à nous réjouir de ses douleurs qu'à la plaindre; car cette vertu ne se perfectionne que dans les infirmités. Mais avez-vous pris garde comme Dieu lui cache la perfection qu'il lui donne, dérobant cette connoissance à ses yeux? La patience n'est pas seulement courageuse, mais amoureuse, mais humble, et semblable au pur baume qui va au fond de l'eau quand il n'est point mélangé. Mais gardez bien de lui rapporter ce que je viens de vous dire, de peur qu'elle n'en prenne vanité, et que cela ne gâte en elle toute l'économie de la grace, dont les eaux ne coulent que dans les vallées de l'humilité. Laissez-la posséder paisiblement son ame en sa patience, elle est en paix en cette amertume très-amère.

CHAPITRE IV.

De la fidélité dans les petites occasions.

Quelqu'un jouoit à quelque jeu d'adresse et de récréation devant notre bienheureux, et trompoit celui contre lequel il s'exerçoit.

Le bienheureux ne pouvant souffrir cette supercherie, lui remontra sa faute.

Oh! dit l'autre, nous ne jouons qu'aux liards.

Et que seroit-ce, reprit le bienheureux François, si vous jouiez des pistoles? *Celui qui est fidèle aux petites choses, le sera dans les grandes* (2); et celui qui craint de prendre une épingle, ne dérobera pas des écus.

(1) Ad Tit. I, 9.—(2) Num. XXII, 28.—(3) Jac. I, 4.

(1) Ezech. VIII, 3; Dan. XIV, 35; Psal. XCIII, 17; I. Cor. XV, 10.— (2) Luc. XVI, 10.

Je le visitai un jour, et le soleil étant fort ardent j'arrivai chez lui tout abattu de la chaleur ; et comme je me plaignois de ce chaud excessif, il me demanda en riant si je voulois qu'on m'allumât du feu.

Comment, dis-je, me voulez-vous achever de rôtir?

Il me répondit que le feu réchauffoit ceux qui avoient froid, et rafraîchissoit ceux qui avoient trop chaud. Et puis ayant un peu pensé, il me dit tout naïvement : Voyez-vous, je viens de faire une duplicité; car me souvenant de vous avoir ouï dire que vous craigniez fort le froid, et que vous n'aviez jamais trop chaud, je voulois rire de l'excès de la chaleur que vous avez souffert, et vous faire souvenir par là de ce que vous dites quelquefois, qu'il vaut mieux suer que trembler, et que le feu est bon en tout temps. Jugez combien ma pensée étoit différente de la réponse que je vous ai faite.

Je joindrai à ceci une autre sentence de notre bienheureux que j'ai souvent ouïe de sa bouche. La grande fidélité envers Dieu consiste à s'abstenir des moindres fautes; les grandes font assez d'horreur d'elles-mêmes, c'est pourquoi il est plus aisé de les éviter.

CHAPITRE V.

Savoir se borner.

Il disoit que la convoitise des yeux avoit cela de mauvais de ne regarder jamais au-dessous de soi, mais toujours au-dessus ; et qu'ainsi ceux qui en étoient atteints n'avoient jamais de repos ni de solide contentement.

Aussitôt qu'un homme désire être plus grand ou plus riche qu'il n'est, la dignité ou le bien qu'il possède ne lui semble rien; et quand il est parvenu où il désiroit, l'appétit lui vient en mangeant, et son hydropisie d'esprit fait qu'il s'altère en buvant, de manière qu'il marche toujours sans jamais arriver au but, la mort arrivant plus tôt que la fin de ses prétentions et de ses espérances.

Le bienheureux n'avoit pas seulement mis des bornes à ses désirs; mais où il n'avoit point de désirs d'élévation, ou il considéroit sa condition comme beaucoup au-dessus de ses désirs. Il s'étonnoit souvent (telle étoit son humilité) que Dieu eût permis qu'il fût élevé à la dignité qu'il possédoit, l'estimant à un si haut point, qu'il frissonnoit quand il faisoit réflexion sur le fardeau qui lui avoit été imposé. Ayant une grande estime pour le prochain, il s'étonnoit de se voir supérieur de beaucoup de personnes qu'il croyoit plus capables et plus dignes que lui.

Et quand on le plaignoit du peu de revenu qui lui restoit pour soutenir sa dignité : Hé! qu'avoient les apôtres pour soutenir la leur, qui étoit encore plus grande? combien y a-t-il d'honnêtes gens qui n'ont pas tant de bien! *La piété avec la suffisance est un grand revenu* (1). *Ayant de quoi soutenir notre vie, et nous vêtir, n'est-ce pas de quoi être content?* (2) Il est vrai que l'évêque doit exercer l'hospitalité et faire l'aumône, supposé qu'il ait de quoi fournir à l'un et à l'autre; mais quand il est à l'étroit, et n'a justement que ce qu'il lui faut pour vivre, il n'a que la bonne volonté; mais pourvu que cette bonne volonté soit sincère et véritable, *Dieu*, sans doute, *qui est riche en miséricorde* (3), et qui regarde le cœur plus que les présents, le prendra pour effet.

CHAPITRE VI.

De la justice.

Il disoit que, pour bien exercer la justice, il falloit se rendre acheteur lorsque l'on vendoit, et vendeur lorsque l'on achetoit : car l'injustice la plus universelle, et qui règne davantage dans le monde, est que celui qui vend veut avoir de sa marchandise tout le plus qu'il en peut tirer, et celui qui achète en donne tout le moins qu'il peut ; d'où procède une infinité de fraudes et de tromperies qui déshonorent le commerce.

Il disoit encore, il y a long-temps que la justice est manchote, et qu'elle a perdu l'un de ses bras. Sa raison étoit que, dans la distribution des récompenses et des peines, elle semble percluse de son bras droit. Car il n'y a plus de récompense pour la vertu; quoique le gauche, par lequel les vices sont punis, paroisse en exercice, encore est-il comme paralytique, et à moitié estropié; les supplices publics, selon le proverbe, n'étant pas tant pour les coupables que pour les malheureux; la faveur ou la corruption ayant assez de subtilités pour excuser, ou pallier les plus grands crimes, quoique la sainte parole nous crie, que *celui qui condamne l'innocent, et qui justifie le coupable, est abominable devant Dieu* (4).

CHAPITRE VII.

Des hôteliers.

Il avoit une particulière affection pour ceux qui tenoient hôtellerie, et qui y reçoivent les passants; et pour peu qu'ils fussent civils et affables, il les tenoit pour des saints.

Il disoit qu'il ne voyoit point de condition, où

(1) I. Tim. vi, 6 et 8.—(2) I. Tim. iii, 2; Tit. i, 8. — (3) Eph. ii, 4.— (4) Prov. xvii, 15.

on eût plus de moyen de servir Dieu dans le prochain, et de s'avancer vers le ciel, parce qu'on y exerce continuellement la miséricorde, quoique en recevant, comme les médecins, le salaire de son travail.

Une fois après le repas, comme il nous entretenoit, par récréation, de propos agréables, les hôteliers ayant été mis sur le tapis, et chacun disant librement son avis sur ce sujet, il y en eut un qui s'avança à dire que les hôtelleries étoient de vrais brigandages.

Ce discours ne plut pas au bienheureux, mais parce que ce n'étoit ni le lieu ni le temps de faire la correction, et que la personne n'étoit pas disposée à la recevoir, il la réserva peut-être à une autre occasion plus favorable, et il détourna le discours, en nous racontant l'histoire suivante.

Un pèlerin espagnol, dit-il, assez peu chargé de monnoie, arriva dans une hôtellerie, où, après avoir été traité assez mal, on lui vendit si chèrement ce peu qu'il avoit eu, qu'il appeloit le ciel et la terre à témoin du tort qui lui étoit fait. Il fallut néanmoins passer par là, et encore filer doux, parce qu'il étoit le plus foible.

Il sort de l'hôtellerie tout en colère, et comme un homme dévalisé. Cette hôtellerie étoit située en un carrefour à l'opposite d'un autre, et au milieu il y avoit une croix plantée; il s'avisa de cette adresse, pour soulager sa douleur. Vraiment, dit-il, cette place est un calvaire, où l'on a mis la croix de notre Seigneur entre deux larrons, entendant les maîtres des deux hôtelleries. L'hôtelier de la maison où il n'avoit pas logé, se rencontrant sur sa porte, pardonnant à sa douleur, lui demanda froidement quel tort il avoit reçu de lui pour le qualifier de la sorte. Le pèlerin, qui savoit mieux que manier son bourdon, lui répondit brusquement: Taisez-vous, taisez-vous, mon frère: vous serez-le bon; comme lui disant, il y avoit deux larrons aux côtés de la croix de notre Seigneur, un bon et un mauvais; vous m'êtes le bon, car vous ne m'avez pas fait de mal; mais comment voulez-vous que j'appelle votre compagnon qui m'a écorché tout vif?

Après cela il prit doucement occasion de dire que ce pauvre pèlerin termina son courroux par cette gentillesse; mais pourtant qu'il falloit éviter en général le blâme des nations et des vacations; comme de dire, ils sont larrons, arrogants, traîtres, parce que, encore que l'on n'eût en vue aucun particulier, les particuliers de ces nations ou vacations s'intéressoient à ce blâme, et ne prenoient pas plaisir d'être traités de la sorte.

Il faut vous dire que notre bienheureux étoit tellement porté pour les hôteliers, que, quand il faisoit voyage, il défendoit fort expressément à ses gens de contester avec eux sur le prix qu'ils demandoient, et de souffrir plutôt toute sorte d'injustice que de les mécontenter; et quand on lui disoit qu'ils étoient tout-à-fait déraisonnables, et qu'ils vendoient les denrées au double et au triple: Ce n'est pas cela seulement, disoit-il, qu'il faut estimer; mais pour combien comptez-vous leur soin, leur peine, leurs veilles, et la bonne volonté qu'ils nous témoignent? Certes on ne peut trop payer tout cela.

Cette bonté de notre bienheureux étoit cause, outre la réputation de sa piété qui étoit si universelle, qu'assez ordinairement les hôteliers qui le connoissoient, ne vouloient pas compter avec ses gens, et se remettoient pour leur salaire à sa discrétion, qui étoit telle, qu'il leur taxoit presque toujours plus qu'ils n'eussent demandé.

CHAPITRE VIII.

De l'esprit de pauvreté dans les richesses, et de l'esprit de magnificence dans la pauvreté.

Ceci se voit en deux exemples opposés de S. Charles Borromée, et du bienheureux François de Sales. S. Charles, étant neveu du pape (1), avoit été fort enrichi par son oncle, et l'on tient qu'il avoit plus de cent mille écus de rente, outre un patrimoine qui étoit considérable: néanmoins, parmi ces grands biens, il avoit l'esprit de pauvreté; car, outre qu'il n'avoit ni tapisseries, ni vaisselle d'argent, ni meubles précieux, sa table même pour les hôtes étoit si frugale, qu'elle donnoit jusque dans l'austérité: car pour sa personne le pain et l'eau, et quelques légumes, étoient sa nourriture ordinaire. Les coffres où il serroit ses trésors, étoient les mains des pauvres; et ainsi il étoit pauvre parmi ses richesses.

L'esprit de notre bienheureux étoit différent, car il avoit celui de magnificence dans sa pauvreté, qui étoit assez connue, par le peu qui lui restoit du revenu de son évêché; car, pour son patrimoine, il en laissoit l'usage à ses frères.

Il ne rejetoit ni la tapisserie, ni la vaisselle d'argent, ni les beaux meubles, spécialement ceux qui regardoient le service de l'autel, car il avoit fort à cœur l'ornement et l'embellissement de la maison de Dieu.

Il a quelquefois reçu dans sa maison de grands seigneurs avec tant d'éclat, que l'on s'étonnoit comment avec si peu de bien il pouvoit faire de si grandes choses; tâchant en tout de relever son ministère, et seulement pour la gloire du maître qu'il servoit.

Je l'ai vu quelquefois se contrister de ce que

(1) Pie IV.

les princes et les souverains ne regardoient les évêques que comme leurs vassaux, sans considérer qu'ils étoient leurs pères et pasteurs, pour le spirituel; ce qui est bien au-dessus de tout le temporel.

On me demande lequel est préférable de ces deux esprits.

Je réponds avec un ancien philosophe, que celui-là est magnanime qui use de plats de terre comme s'ils étoient d'argent; ayant le cœur si bon qu'il fait de nécessité vertu, étant aussi satisfait dans la disette que dans l'abondance : mais il estime celui-là avoir un plus grand courage, qui se sert de plats d'argent, et en fait aussi peu d'état que s'ils étoient de terre. Le premier est riche en imagination, le second est vraiment pauvre d'esprit; les richesses étant aussi peu attachées à son cœur que les peaux de Jacob à ses mains et à son cou.

C'est ce que le grand apôtre exprimoit, quand il disoit : *Je sais abonder et souffrir la disette* (1), également content de l'un et de l'autre état.

CHAPITRE IX.

Frugalité d'un grand prélat.

Monsieur l'archevêque de Lyon, qui fut depuis cardinal de Marquemont, ayant à conférer avec notre bienheureux, touchant quelques affaires qui regardoient la gloire de Dieu dans le service de l'Église, et même l'institut de la Visitation, ils se donnèrent rendez-vous en ma maison à Belley, qui étoit presque au milieu du chemin de leur résidence, car Belley n'est distant de Lyon que de dix lieues, et d'Annecy de huit.

J'eus le bonheur d'être leur hôte l'espace de huit ou dix jours, durant lesquels j'eus le moyen, si j'en eusse été bien soigneux, de me garnir de beaucoup d'exemples de vertu. Ils honorèrent tous deux la chaire de notre cathédrale de leurs prédications, notre office de leur présence, et nos autels de leurs sacrifices quotidiens, à la grande édification de tout le monde.

Ce qui les fâchoit, et ce qui me fâchoit encore plus, étoit la plainte qu'ils faisoient qu'on les traitât trop bien, tandis, comme je leur représentois, que cela ne me coûtoit presque rien, chacun me donnant presque plus qu'il ne falloit pour les traiter: clergé, noblesse et peuple concourant à l'envi à qui contribueroit quelque chose au service de la table de ces deux illustres prélats. Si vous vous en allez, leur disois-je, on ne me donnera plus rien : c'est vous qui me faites bonne chère; vous absents, adieu les jours de fertilité.

(1) Philipp. IV, 12.

Un jour, après le repas, comme ils me conjuroient de retrancher un peu de ce qui leur paroissoit superflu, et que je les traitasse comme S. Charles traitoit les évêques qui passoient par Milan et l'alloient visiter : Je ne sais pas, leur dis-je, comment les traitoit S. Charles, lequel partit de ce monde le même jour que j'y entrai, mais je vous dirai bien comme les traite son cousin et son successeur, M. le cardinal Frédéric Borromée, à présent archevêque de Milan; car j'ai mangé plusieurs fois à sa table, en divers voyages que j'ai faits en Italie. Ils me prièrent de leur en faire le récit.

Vous saurez premièrement que c'est un prélat que l'on tient riche de cinquante mille écus de rente, de quoi il fait de si grandes choses pour le service de l'Église, et le soulagement des pauvres, qu'on le croiroit avoir les richesses de Crésus. La fondation admirable de cette grande bibliothèque Ambroisienne n'est qu'un échantillon de sa magnificence. Mais pour ce qui regarde sa personne, sa maison et sa table, vous allez entendre une frugalité qui vous étonnera. Vous savez mieux que moi ce que c'est que *la parte* (1) que le pape, les cardinaux et les prélats d'Italie, tant à Rome qu'ailleurs, donnent à leurs domestiques; telle est celle de la famille du cardinal dont je parle.

Pour ce qui concerne sa personne et sa maison, je veux dire ses vêtements et ses meubles, vous n'y voyez que le simple nécessaire. Un jour me parlant du règlement de réformation du concile de Trente touchant les maisons des évêques, il se plaignoit de ce qu'il étoit si mal observé, et de ce que l'on n'y voyoit pas *frugalem mensam et pauperem supellectilem*. Il soupiroit de ce que les pauvres étoient nus à leurs portes, et leurs murailles insensibles revêtues de riches tapisseries; et de ce que leurs tables regorgeoient de viandes superflues, et encore de ce que ce superflu n'étoit pas distribué aux pauvres.

Comme ils me pressoient de leur expliquer la manière et la matière de l'un de ces repas, je leur en décrivis un célèbre fait en un jour remarquable. Nous l'avions assisté, monseigneur l'évêque de Vintimigle et moi, durant la messe pontificale qu'il célébra dans son église métropolitaine, au jour de la fête de S. Charles Borromée, le 4 novembre, l'an 1616; je revenois alors de Rome. Il nous retint à dîner, et avec nous le comte Charles Borromée.

En toute sa maison l'on ne voyoit ni tapisserie,

(1) Portion de pain et de vin qu'on donne chaque jour à un estafier ou autre domestique, chez les cardinaux et prélats.

ni aucun meuble de soie; quelques tableaux de piété en divers endroits sur les murailles toutes nues, mais fort blanches et nettes : les assiettes, la salière, les plats, tant à laver que les autres, et les aiguières, tout étoit de terre blanche, appelée faïence : il n'y avoit que la seule cuillère qui fût d'argent; les fourchettes n'étoient que d'acier fort luisant, et les couteaux pareillement.

Après la bénédiction de la table, faite selon le bréviaire romain, nous prîmes nos places : l'un des aumôniers commença à lire un chapitre de l'Évangile, et continua sa lecture jusqu'à la moitié du repas, qui ne fut interrompue de personne. Nous demeurâmes quelque temps à écouter avant que l'on servît aucune chose.

Le premier service fut à chacun sa portion égale, comme aux tables conventuelles, et l'on nous donna pour entrée deux plats chacun, l'un de cinq ou six cuillerées de ce que l'on appelle en Italie *vermicelli*, qui est comme du riz ou de la bouillie, jaunie avec un peu de safran; l'autre plat étoit un petit poulet bouilli, flottant dans un peu de brouet; je l'appelle petit, parce qu'il étoit d'une taille au-dessous des médiocres : voilà notre entrée ou notre premier service.

Le second, qui étoit comme le corps du festin, fut aussi de deux plats devant chacun de nous; le premier chargé de trois boulettes de chair hachée avec des herbes, grosses comme trois œufs pochés à l'eau, et dans l'autre une grive accompagnée d'une orange : voilà le gros du banquet.

Au troisième service, nous eûmes encore chacun deux plats de dessert, dont l'un contenoit une poire crue, toute pelée, d'une grosseur au-dessous des moyennes, et d'une serviette dans l'autre, que je me figurai être pour essuyer les moins après le repas; mais m'étant aperçu que M. de Vintimigle fouilla dans la sienne, et en avoit tiré un petit morceau de fromage de Milan, gros comme un téton, j'estimai que, faisant l'inventaire de la mienne, j'y trouverois une semblable pitance; je ne fus pas trompé, et la serviette, cela étant expédié, nous demeura pour l'usage que je m'étois imaginé; on nous versa de l'eau, où il y avoit quelque senteur, comme de rose ou de fleur d'orange.

Voilà, non pas le sommaire ni l'abrégé, mais la narration entière du festin, qui nous fut fait en cette fête si célèbre, où je m'assure, leur dis-je, que vous ne trouverez rien de superflu, ni qui pût exciter des fumées ou vapeurs capables d'offusquer le cerveau, et empêcher que l'on ne discourût fort clairement et commodément après le repas.

Là-dessus je demandai à ces messieurs s'il leur plaisoit que je les traitasse à la Borroméenne, à quoi ils me répondirent qu'ils me prioient de considérer que de deçà les monts nous avions des estomacs qui ne prenoient pas plaisir d'être armés si à la légère, mais aussi qu'il ne falloit pas que je les suffoquasse de tant de viandes comme l'on avoit fait jusqu'alors.

M. de Marquemont releva ce narré d'un autre qu'il avoit vu à Rome. Un de nos cardinaux français, que je ne veux pas nommer, prélat de vertu et de piété non vulgaire, s'avisa un jour, étant à Rome, d'inviter à manger le cardinal Bellarmin; et parce qu'il connoissoit le mérite et la sainteté du personnage, il crut lui agréer davantage de le traiter à la façon de S. Charles Borromée, que de lui faire un festin à la françoise.

Il le reçut donc avec une frugalité extraordinaire, de laquelle lui voulant faire compliment après le repas, il lui dit que, connoissant sa piété, il avoit pensé lui faire plaisir en le recevant ainsi domestiquement et familièrement.

Le cardinal Bellarmin, qui étoit d'humeur fort gaie, sur ces mots de domesticité et de familiarité, ne répondit autre chose, sinon, *Assai*, *Monsignor illustrissimo*, *assai*, qui veut dire, assez domestiquement et familièrement, suivant cette langue, c'est-à-dire un peu trop.

Notre cardinal, qui entendoit mieux le françois que l'italien, fut fort content, estimant que cet assez, assez, témoignoit par cette répétition qu'il n'y en avoit que trop; et s'excusant, promit, s'il lui faisoit pareil honneur, de diminuer la dose, et de le traiter même au-deçà de l'ordinaire.

Notre bienheureux, qui avoit aussi l'humeur gaie, voulut y contribuer son écot par cette gracieuse histoire. Comme j'étois à Rome, dit-il, il y arriva un nouvel ambassadeur de France, lequel n'ayant pas encore pris de cocher italien, et qui sût la coutume de Rome, qui est d'arrêter le carrosse quand un cardinal passe, lequel fait aussi arrêter le sien pour faire compliment aux ambassadeurs, prélats, ou seigneurs qui lui font honneur, il arriva qu'un cardinal napolitain vint à passer en carrosse comme M. l'ambassadeur alloit dans le sien par la ville.

Quelques cavaliers françois, façonnés à la cour de Rome, qui accompagnoient M. l'ambassadeur, commencèrent à crier au cocher : Ferme, cocher! ferme, ferme! qui, en langage italien, veut dire arrête. Le cocher françois, qui s'imagina qu'on lui disoit d'aller plus vite, fouetta ses chevaux de si bonne façon, qu'ils se mirent à courir à toute bride. Tous ces cavaliers crioient, Ferme, ferme! et le cocher de fouetter encore plus ferme.

Le cardinal, le voyant courir de la sorte sans saluer ni rendre aucun honneur, s'imagina que

c'étoit une algarade qu'on lui faisoit, et une espèce de bravade.

Il en fallut venir aux excuses. M. l'ambassadeur dépêcha promptement vers lui un de ses gentilshommes, qui lui dit tout simplement d'où venoit le malentendu, et que le cocher françois, ayant compris qu'on lui crioit ferme, avoit fouetté si fermement ses chevaux, qu'ils avoient pris la course, et que ce mot de ferme en françois vouloit dire, allez fermement et promptement.

Le cardinal reçut cette excuse tellement quellement, estimant qu'il falloit recevoir de mauvais payeurs toute sorte de monnoie; et comme il s'en plaignoit, il fallut s'éclaircir de cela. D'autres cardinaux, qui savoient notre langue, l'assurèrent que l'excuse étoit très-bonne et la faute innocente; le cardinal répondit froidement, *I Francesi hanno ogni cosa a la rovescia, e la lingua, come il cervello*: Les François ont toutes choses à la renverse, et la langue aussi bien que la tête.

Un cavalier qui étoit en la compagnie, ajouta qu'il n'étoit pas bien séant à un Italien de parler de renverse, qu'ils ont en ce pays-là des médailles dont les revers ne valent guère mieux, et qu'ils sont de dangereux joueurs de reversi.

CHAPITRE X.

De la passion de notre Seigneur.

C'étoit la pensée de notre bienheureux, qu'il n'y avoit point de plus pressant aiguillon pour nous faire avancer dans le saint amour, que la considération de la mort et des souffrances de notre Seigneur: il l'appeloit le plus doux et le plus violent de tous les motifs de piété.

Et comme je lui demandois comment il pouvoit joindre la douceur avec la violence:

En la même manière, me répondit-il, que l'apôtre dit que *la charité de Dieu nous presse* (1); en la même manière que le Saint-Esprit nous apprend dans le Cantique, que *l'amour est fort comme la mort, et âpre au combat comme l'enfer* (2). On ne sauroit nier, me dit-il, que l'amour ne soit la douceur des douceurs, et le sucre de toutes les amertumes; néanmoins voyez comme il est comparé à ce qu'il y a de plus violent, qui est la mort et l'enfer. La raison en est que, comme il n'y a rien de si fort que sa douceur, il n'y a rien aussi de plus doux ni de plus aimable que sa force.

Il n'y a rien de plus doux que l'huile et le miel, mais quand ces liqueurs sont bouillantes, il n'y a point d'ardeur pareille. Rien aussi de plus doux que l'abeille, mais quand elle est irritée, rien de plus perçant que son aiguillon.

Jésus en croix est le lion de la tribu de Juda, et l'énigme de Samson, dans les plaies duquel se trouve le rayon de miel de la plus forte charité; et c'est de cette force que sort la douceur de notre plus grande consolation: et certes comme la mort du divin Rédempteur est le plus haut effet de son amour envers nous, ce doit être aussi le plus fort de tous les motifs de notre amour envers lui: ce qui faisoit dire à S. Bernard: O Seigneur! hé, je vous supplie que la force embrasée et emmiellée de votre amour crucifiant, absorbe mon cœur, afin que je meure pour l'amour de votre amour, ô Rédempteur de mon ame, qui avez daigné mourir pour l'amour de mon amour!

C'est de cet excès d'amour qui ôta la vie à l'amant de nos ames sur la montagne du Calvaire, que parloient Moïse et Élie sur celle du Thabor parmi la gloire de la transfiguration, pour nous apprendre que, même dans la gloire céleste, dont la transfiguration n'étoit qu'un échantillon, après la considération de la bonté de Dieu, contemplée et aimée en elle-même et pour elle-même, il n'y aura point de plus puissant motif d'amour envers le grand Sauveur, que le souvenir de sa mort et de ses douleurs. C'est dans ce souvenir que les anges et les saints chantent ce cantique: « L'a-« gneau qui a été mis à mort est digne de rece-« voir vertu, divinité, sagesse, force, honneur, « gloire et bénédiction (1). »

CHAPITRE XI.

De l'odeur de piété.

Je ne saurois exprimer combien grande étoit l'estime que faisoit notre bienheureux de l'odeur de la piété, et combien il estimoit heureux ceux ou celles qui, par leur bon exemple, la répandoient dans le monde, non pour leur propre gloire, mais pour celle du Père céleste, de qui procède tout bien excellent et tout don parfait.

Il n'y a point de doute que ceux qui parfument le monde de l'odeur de leur bon exemple, et qui par là montrent le chemin de la justice aux autres, ne reluisent un jour comme de brillantes étoiles dans le firmament.

Certes, si le malheur est prononcé par celui qui ne peut mentir, contre ceux qui causent du scandale au monde, quelle bénédiction sur ceux qui y donnent de l'édification par leur vie exemplaire, et qui attirent les ames à leur imitation par l'odeur de leurs vertus! S. Paul disoit de ces personnes

(1) II. Cor. v, 14. — (2) Ch. VIII, 6.

(1) Apoc. II, 2.

qu'elles étoient la bonne odeur de Jésus-Christ, odeur de vie à la vie, et que les scandaleux étoient une odeur de mort à la mort (1).

Quelqu'un n'approuvant pas son institut de la Visitation, et le traitant de nouveauté en la présence de notre bienheureux, lui dit : mais enfin de quoi servira cet institut à l'Église?

Le bienheureux répondit fort gracieusement : A faire le métier de la reine de Saba.

Et quel est ce métier? reprit cet homme. De rendre honneur à celui qui est plus que Salomon, et de remplir de parfums et de bonne odeur toute la Jérusalem militante.

CHAPITRE XII.

Remise en Dieu.

Le bienheureux avoit coutume de dire que quand nous voulions nous justifier devant les hommes, cela se faisoit bassement, lâchement, obscurément; mais que quand nous nous en remettions à Dieu, cela se faisoit hautement, fortement et évidemment. Si nous sommes innocents, il fait paroître tôt ou tard notre innocence avec éclat, ne permettant jamais que ceux-là soient confondus qui mettent en lui toute leur espérance. Parce que le juste a espéré en moi, dit-il par la bouche du prophète-roi, je le délivrerai; je le protégerai, parce qu'il a connu mon nom et lui a rendu gloire (2).

Il rapportoit pour confirmation de cette vérité l'illustre exemple de la sainte Vierge, laquelle n'ignorant pas la perplexité de S. Joseph au sujet de sa grossesse, et sa modestie ne lui permettant pas de lui découvrir la grace incomparable dont Dieu l'avoit honorée, la rendant mère du Verbe incarné, elle se remit entièrement au soin de la Providence, qui ôta ce nuage de l'esprit de son époux par l'ambassade d'un ange.

S. Paul, nous conseillant de ne nous défendre pas quand on nous outrage ou quand nous sommes injustement accusés, mais de faire place à la colère (3), nous donne une excellente leçon de remise en Dieu pour tout ce qui nous regarde.

CHAPITRE XIII.

De l'égalité d'esprit.

Je ne vois rien que notre bienheureux inculquât plus soigneusement que la sainte égalité d'esprit. Il avoit coutume de dire que, puisque cette vie étoit une navigation vers le port du salut, nous devions être semblables aux bons pilotes, qui tiennent toujours leur timon juste parmi l'inégalité des flots.

Pour cela il faut imiter les mêmes pilotes, qui se conduisent en la mer par le regard continuel du pôle. Et quel est ce pôle, sinon la très-sainte volonté de Dieu, que nous devons regarder continuellement pour nous y fixer. Car les inégalités d'esprit ne procèdent que du regard des créatures, non rapporté à Dieu, et ainsi, selon la variété des accidents qui arrivent en cette vie, nous changeons d'humeur et d'inclinations.

Mais quand nous regardons toute cette diversité dans l'uniformité toujours égale de la très-sainte volonté de Dieu, qui distribue selon qu'il lui plaît les prospérités et les adversités, la santé et la maladie, les richesses et la pauvreté, la vie et la mort; et quand nous venons à penser que de tout cela nous pouvons tirer des sujets de glorifier Dieu, nous entrons dans cette aimable indifférence chrétienne qui produit la sainte égalité d'esprit.

CHAPITRE XIV.

De l'empressement.

Notre bienheureux faisoit grand état de cette devise d'un empereur ancien : *Hâtez-vous lentement;* et de cette autre : *Assez tôt, si assez bien.* Il ne vouloit pas que l'on entreprit beaucoup de choses, mais que l'on fît bien le peu que l'on entreprenoit. C'étoit un de ses mots ordinaires et chéris, *peu et bon.* Il disoit qu'il se falloit bien garder de mettre la perfection en la multitude des exercices de vertu, soit intérieurs, soit extérieurs. Et quand on lui disoit : Que deviendra donc cet amour insatiable dont parlent les maîtres de la vie spirituelle, qui ne dit jamais c'est assez, qui ne pense jamais être arrivé au but, mais qui avance toujours à grands pas? il répondoit : C'est par les racines qu'il faut croître en cet amour-là, plutôt que par les branches; et s'expliquoit ainsi : c'est croître par les branches que de vouloir faire une grande multitude d'actions de vertu desquelles plusieurs se trouvent non-seulement défectueuses, mais bien souvent superflues et semblables à ces pampres inutiles de la vigne qu'il faut retrancher pour faire grossir le raisin; et c'est croître par les racines que de faire peu d'œuvres, mais avec beaucoup de perfection, c'est-à-dire avec un grand amour de Dieu, dans lequel consiste toute la perfection du chrétien. C'est à quoi nous exhorte l'apôtre quand il nous dit d'être *enracinés et fondés en la charité,* si nous voulons *comprendre la suréminente charité de la science de Jésus-Christ* (1).

(1) II. Cor. II, 15.— (2) Psal. XC, 14.— (3) Rom. XII, 19.

(1) Ephes. III, 17, 19.

Mais, dira-t-on, peut-on trop faire pour Dieu? et ne faut-il pas se hâter de marcher avant que la nuit de la mort vienne, après quoi on ne pourra plus travailler? Ne faut-il pas faire le plus de bien que l'on peut tandis que l'on a le temps?

Toutes ces vérités sont adorables et dignes d'être soigneusement remarquées; mais elles ne sont point contraires à cette maxime, de faire plutôt peu d'actions bonnes et parfaites, que plusieurs, mais imparfaites.

Et qu'est-ce que faire une bonne œuvre parfaitement (en état de grace s'entend, car sans cela elle ne seroit pas imparfaite seulement, mais ne serviroit de rien pour l'éternité)? c'est la faire 1° avec beaucoup d'ardeur, 2° avec beaucoup de fermeté, 3° avec beaucoup de pureté d'intention. Une action faite ainsi vaut mieux qu'un grand nombre d'autres faites 1° froidement, 2° lâchement, 3° et moins purement de la part de l'intention.

Pour faire donc un sérieux progrès en la perfection, il n'est pas tant question de multiplier les exercices, comme d'agrandir la ferveur, la force et la pureté du divin amour dans nos actions ordinaires; une petite vertu avec une ardente, forte et pure charité, étant incomparablement plus agréable à Dieu, et lui apportant plus de gloire qu'une plus illustre, pratiquée avec une charité lente, foible et moins épurée.

Voici ce que raconta un jour notre bienheureux à ce sujet : « Il y a quelque temps, dit-il, « qu'il y eut de saintes religieuses qui me dirent : « Monsieur, que ferons-nous cette année? l'an- « née passée nous jeûnâmes trois jours de la se- « maine, et nous faisions la discipline autant. « Que ferons-nous maintenant? il faut bien faire « quelque chose de plus cette année, tant pour « rendre graces à Dieu de l'année passée, que « pour aller toujours croissant en la voie de « Dieu.

« C'est bien dit qu'il faut toujours s'avancer, ré- « pondis-je, mais notre avancement ne se fait « pas, comme vous pensez, par la multitude des « exercices de piété, mais par la perfection avec « laquelle nous les faisons, nous confiant toujours « plus en notre Dieu, et nous défiant davantage « de nous-mêmes. L'année passée vous jeûniez « trois jours de la semaine, et vous faisiez la dis- « cipline trois fois; si vous voulez toujours dou- « bler vos exercices, cette année la semaine y « sera entière; mais l'année qui vient comment « ferez-vous? Il faudra que vous fassiez neuf « jours en la semaine, ou bien que vous jeûniez « deux fois le jour. Grande folie de ceux qui s'a- « musent à désirer d'être martyrisés aux Indes, « et qui ne s'appliquent pas à ce qu'ils ont à « faire selon leur condition! mais grande trom- « perie aussi à ceux qui veulent plus manger « qu'ils ne peuvent digérer? Nous n'avons pas « assez de chaleur spirituelle pour bien digérer « tout ce que nous embrassons pour notre perfec- « tion, et cependant nous ne voulons pas nous « retrancher ces anxiétés d'esprit que nous avons « à tant désirer de beaucoup faire. »

CHAPITRE XV.

Comment il faut se disposer au cloître.

On rapporta au bienheureux qu'un jeune homme fort débauché, et d'une vie scandaleuse, avoit résolu de se jeter dans un cloître.

Il répondit : Certes il n'en prend pas le chemin, mais bien celui de l'hôpital.

On lui dit que lui-même s'en déclaroit ouvertement, et qu'il disoit que le cloître étoit son pis-aller après qu'il auroit tout mangé; que cette retraite ne lui pouvoit manquer; qu'au reste il vouloit se donner à cœur-joie des plaisirs du monde, afin de n'y avoir plus de regrets quand il en seroit sevré, ne refusant rien à ses sens non plus que Salomon.

Il prend là, dit le bienheureux, un assez mauvais modèle, puisque Salomon, qu'il prend pour patron, nous laisse en incertitude de son salut. Possible que le cloître lui manquera, mais pour l'hôpital il en prend le droit chemin. Il ne fut que trop vrai prophète, car ce misérable n'ayant plus rien, se jeta comme par désespoir dans un cloître, qui le vomit peu de jours après, comme la mer fait des charognes; et de là fut enfermé dans la prison par les créanciers, où le pain de douleur et l'eau d'angoisse ne lui manquèrent pas.

Comme on parloit devant notre bienheureux de la calamité de ce misérable, il dit : Je me doutois bien qu'il ne prenoit pas le chemin du cloître, il faisoit trop de caresses au monde pour lui donner un si rude coup de pied. On ne fait pas ordinairement bonne chère à un ami avec qui on est résolu de rompre, si ce n'est par trahison : et c'étoit bien faire outrage à l'esprit de grace qui l'attiroit au cloître, de mener une vie si sale et si peu conforme à la conventuelle qu'il vouloit embrasser. On n'a pas coutume de faire des affronts et des torts à celui de qui on recherche la faveur et l'assistance. Ce n'étoit pas l'esprit de Dieu qui le conduisoit au désert, aussi a-t-il été, comme Adam rebelle, chassé de ce paradis terrestre.

Encore si la vexation pouvoit lui donner de l'entendement, il trouveroit dans la prison la même grace qu'il eût rencontrée dans le cloître. C'étoit

la consolation du bienheureux Pierre Célestin dans la sienne, où il fut mis par les rigueurs du pape Boniface VIII, son successeur. Pierre, se disoit-il à lui-même, tu as maintenant ce que tu as tant souhaité, ce après quoi tu as tant soupiré dans les accablements d'affaires inséparables de la chaire de S. Pierre : tu as la solitude, le silence, la retraite, la cellule, la clôture, les ténèbres. Dans cette étroite, mais bienheureuse prison, bénis Dieu en tout temps, puisqu'il t'a donné les désirs de ton ame, quoique d'une autre façon que tu ne pensois, mais plus assurée et plus agréable à ses yeux que celle que tu projetois. Dieu veut être servi à sa mode, non à la tienne. Que veux-tu au ciel et en la terre, sinon sa sainte volonté? O bonne croix long-temps désirée, maintenant présentée, je t'embrasse de tout mon cœur, reçois le disciple de celui qui par toi a opéré mon salut au milieu de la terre!

A la fin, ce misérable prodigue sortit de prison, et se voyant l'opprobre du monde, la douleur, la disette et ses précédentes dissolutions, le firent tomber sous l'effort d'une maladie non moins ignominieuse que douloureuse, qui le força de se rendre à l'hôpital, où il tomba par pièces, rongé de vermine, et accablé d'ordures et de nécessité.

Lorsqu'on parloit au bienheureux de quelques jeunes gens qui, avant que de se jeter dans le cloître, se donnoient à cœur-joie des vanités et des voluptés du monde, auquel ils vouloient, disoient-ils, dire le dernier adieu, il avoit ces vocations-là fort suspectes : et de fait il arrivoit peu souvent qu'ils persévérassent jusqu'à la profession ; car ceux-là méritent de perdre la grace de cet attrait, qui en font un si mauvais usage. Quand on disoit qu'ils reculoient pour mieux sauter : Ils pourroient bien tant reculer, répondoit-il, que leur secousse seroit si grande qu'ils perdroient haleine quand ils viendroient à faire le saut.

Mais quand il en voyoit qui se disposoient de sang-froid et de longue main à cette retraite du siècle, par la pénitence, l'oraison, le jeûne, la communion et autres exercices de piété ; ceux-là, disoit-il, y vont tout de bon, ils ne se jouent pas, ou bien s'ils se jouent c'est à bon jeu, bon argent; ils ne feront pas comme la femme de Loth qui regarda en arrière, ni comme ces Israélites qui regrettèrent les oignons d'Égypte.

CHAPITRE XVI.

Du chapelet.

Une personne que je connois ayant appris que notre bienheureux avoit fait vœu en sa jeunesse de réciter tous les jours le chapelet, désira de faire de même, mais néanmoins ne voulut pas le faire sans son avis.

Il lui dit : Gardez-vous-en bien.

L'autre lui dit : Pourquoi refusez-vous aux autres le conseil que vous avez pris pour vous-même dès votre jeunesse.

Ce mot de jeunesse décide l'affaire, répondit-il, parce qu'en ce temps-là je le fis avec moins de considération ; mais maintenant que je suis plus avancé en âge, je vous dis, ne le faites pas. Je ne vous dis pas, ne le dites point ; au contraire, je vous le conseille autant que je puis, et vous exhorte de ne passer aucun jour sans le réciter, étant une prière très-agréable à Dieu et à la sainte Vierge ; mais que ce soit par un propos ferme et arrêté, plutôt que par vœu, afin que quand il vous arrivera de l'omettre, vous ne vous exposiez pas au danger d'offenser Dieu ; car ce n'est pas le tout de vouer, il faut rendre, et rendre sous peine de péché : ce qui n'est pas une petite affaire. Je vous assure que souvent cela m'a fort embarrassé, et que souvent j'ai été sur le point de m'en faire dispenser, ou au moins de le faire changer en quelque autre œuvre de pareille importance, mais de moindre assujettissement.

CHAPITRE XVII.

Des fondations de monastères, et du choix des supérieures.

Durant les treize ans qu'il a vécu depuis qu'il eut commencé à établir la congrégation de Sainte-Marie, il ne reçut que douze fondations, et en refusa trois fois autant, ayant toujours ce mot à la bouche, *peu et bien*.

Il craignoit de commettre la conduite des monastères à des supérieures qui ne fussent pas assez capables, sachant bien que du chef tout le bien et le mal influe au reste du corps.

Pressé de divers endroits, il avoit des expédients tout prêts pour refuser, jusque-là que j'eus bien de la peine à obtenir une petite colonie pour notre ville de Belley. Il me disoit assez souvent : Elles ne font que naître à la piété, il les faut un peu laisser affermir en leur condition. Ayons patience, et nous ferons assez, si ce peu que nous ferons est au gré du grand Maître. Il est meilleur qu'elles croissent par les racines des vertus que par les branches des maisons. En seront-elles plus parfaites pour avoir grand nombre de monastères?

Je vois que la plupart des ordres se sont par là relâchés de leur observance. Il est plus mal aisé qu'il ne semble de trouver de bonnes supérieures. On croit en faire comme des apôtres, les disperser parmi les nations ; mais sont-elles con-

firmées en grace comme les apôtres? Souvent en voulant édifier on démolit, et au lieu de relever la gloire de Dieu, on la ravale ; en dispersant on dissipe. Son mot étoit : *Multiplicasti gentem, sed non magnificasti lætitiam* (1). Vous avez multiplié le peuple, mais vous n'avez point augmenté la joie.

Je sais bien que la plus grande gloire de Dieu, et le désir d'attirer plusieurs ames au service de cette gloire, est le spécieux prétexte de cette multiplication; mais je ne sais si c'en est toujours le vrai motif, l'amour-propre s'y fourrant souvent.

CHAPITRE XVIII.

De la prudence et de la simplicité.

Je ne sais, disoit-il, ce que m'a fait cette pauvre vertu de prudence, j'ai de la peine à l'aimer, et si je l'aime, ce n'est que par nécessité, d'autant qu'elle est le sel et le flambeau de la vie. La beauté de la simplicité me ravit, et je donnerois toujours cent serpents pour une colombe.

Je sais que leur mélange est utile, et que l'Évangile nous le recommande (2); mais pourtant il me paroît qu'il faut faire comme en la composition du thériaque, où, pour bien peu de serpent, on met beaucoup d'autres drogues salutaires. Si la dose de la colombe et du serpent étoit égale, je ne m'y voudrois pas fier; le serpent pourroit tuer la colombe, non la colombe le serpent; c'est la plume d'aigle qui ronge les autres; c'est la lime qui mange ce qu'elle frotte; outre qu'il y a une certaine prudence humaine et de la chair, que l'Écriture appelle mort, d'autant qu'elle ne sert qu'à mal faire, et par des voies obliques (1).

On me dit que dans un siècle aussi rusé que le nôtre il faut de la prudence, au moins pour s'empêcher d'être surpris. Je ne blâme point cette maxime, mais je crois que cette autre est bien aussi évangélique, qui nous apprend que c'est une grande sagesse selon Dieu, de souffrir que l'on nous dévore, et qu'on nous prenne notre bien, sachant qu'un bien meilleur et plus assuré nous attend : en un mot un bon chrétien aimera toujours mieux être enclume que marteau, volé que voleur, meurtri que meurtrier, et martyr que tyran. Enrage le monde, crève la prudence du siècle, que la chair se désespère, il vaut mieux être bon et simple que fin et malicieux.

(1) Isai. ix, 3.— (2) Matt. x, 16.

(1) Rom. viii, 6.

NEUVIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'est qu'aimer le prochain en Dieu.

L'amour surnaturel de la charité, que le Saint-Esprit répand en nos cœurs, nous fait aimer Dieu pour l'amour de lui d'un amour d'amitié, et le prochain aussi d'un amour d'amitié par rapport à Dieu, qui veut que nous l'aimions ainsi, parce que cela lui plaît, et qu'il est glorifié par cet amour qui lui est rapporté.

Cela s'appelle proprement aimer le prochain en Dieu et pour Dieu. Alors on ne cherche point son avantage, mais celui du prochain, et encore par rapport à Dieu.

Cet amour est fort rare, parce que *tous* presque *cherchent leurs intérêts, non ceux de Jésus-Christ, ni de leur prochain* (1).

« Les actes de charité que nous exerçons en-
« vers le prochain dans la vue de Dieu sont, dit
« notre bienheureux, les plus parfaits, d'autant
« que tout tend purement à Dieu ; mais les servi-
« ces et autres assistances que nous faisons à ceux
« que nous aimons par inclination, sont beau-
« coup moindres en mérite, à cause de la grande
« complaisance et satisfaction que nous avons à
« les faire, et que pour l'ordinaire nous les fai-
« sons plus par ce mouvement que pour l'amour
« de Dieu. »

(1) Philipp. ii, 21.

En aimant le prochain en Dieu et pour Dieu, loin de l'aimer moins, on l'aime beaucoup plus, et bien plus parfaitement, parce que ce rapport à Dieu fait que notre amitié de naturelle devient surnaturelle, d'humaine divine, et de temporelle éternelle. C'est ce qui faisoit dire à notre bienheureux que « les amitiés naturelles n'étoient pas « de durée, parce que la cause en étant fragile, « dès qu'il arrive quelque traverse, elles se re- « froidissent et s'altèrent; ce qui n'arrive pas à « celles qui sont fondées en Dieu, parce que la « cause en est solide et permanente. » Ce qui lui a fait dire ailleurs, que « tous les autres liens qui « attachent les cœurs sont de verre et de faïence, « mais celui de la très-sainte charité, d'or et de « diamant. »

« A ce propos sainte Catherine de Sienne fait « cette comparaison : Si vous prenez, dit-elle, « un verre, et que l'emplissant à une fontaine, « vous buviez dans ce verre sans l'ôter de la fon- « taine, encore que vous buviez tant que vous « voudrez, le verre ne se videra point; mais si « vous l'ôtez de la fontaine, quand vous aurez bu, « le verre sera vide. Il en est ainsi des amitiés : « quand on ne les retire point de leur source, « elles ne tarissent point. »

« Il faut, disoit notre bienheureux, voir le pro- « chain dans la poitrine du Sauveur : hélas ! qui « regarde le prochain hors de là, court grand « risque de ne l'aimer ni purement ni constam- « ment, ni également : mais là, qui ne l'aimeroit, « qui ne supporteroit, qui ne souffriroit ses im- « perfections, qui le trouveroit de mauvaise grace, « qui le trouveroit ennuyeux? or, il est, ce pro- « chain, dans la poitrine du Sauveur, il est là « comme très-aimé, et tant aimable que l'amant « meurt pour lui.

« Certes, conclut le bienheureux, tout autre « amour que celui-là, ou n'est pas amour, ou ne « mérite pas le nom d'amour, ou celui-là est infi- « niment plus qu'amour. »

CHAPITRE II.

Des témoignages de bienveillance.

On me demande si les témoignages de bienveillance que nous donnons contre notre propre sentiment à ceux contre qui nous avons des aversions naturelles, ne sont point des trahisons et des duplicités, d'autant que nous leur faisons paroître tout autre chose que ce que nous avons dans le cœur.

La réponse est aisée, si nous distinguons la partie sensible de l'ame d'avec la partie raisonnable, car l'aversion n'étant que dans celle-là, ce n'est nullement une duplicité, ni une trahison de les caresser selon celle-ci, qui est la principale et la supérieure; et ces signes de bienveillance sont d'autant meilleurs et plus excellents, qu'ils sont plus forcés, parce qu'ils marquent mieux l'empire de la raison sur les sens; c'est là cette sainte violence qui ravit le ciel, et qui est si agréable à Dieu, à qui la duplicité est si odieuse, qu'il prononce malédiction contre ceux qui sont doubles de cœur.

Mais, dit-on, si ceux à qui nous faisons ces caresses savoient ce combat des deux parties de notre ame, que penseroient-ils de nous?

Il ne faut pas tant se soucier du jugement des hommes que de celui de Dieu. S'ils jugent selon la chair, ils doivent avoir pitié de notre misère, et de cette rébellion de la partie sensible de notre ame contre la partie raisonnable; mais s'ils jugent selon Dieu, ce jugement ne pourra que nous être favorable, puisqu'il sera conforme à celui de Dieu même, qui est Dieu de vérité, et qui connoît nos plus secrètes pensées.

Une once de cet amour fort et raisonnable vaut mieux que cent livres du tendre et sensible, qui nous est commun avec les animaux, et qui souvent trahit notre raison, et lui fait prendre le change. Ce que nous faisons pour Dieu avec plus de répugnance de la part de la partie sensible de l'ame, fait connoître la surabondance de la grace, et la plus grande perfection de l'œuvre, d'autant que la source de son origine, qui est la grace, est plus élevée.

Ce que nous faisons pour Dieu avec plaisir nous doit être suspect, ou au moins nous doit faire tenir sur nos gardes, de peur que nous ne prenions le change, principalement en l'amour du prochain, où il y a tant d'embûches cachées, et tant de sujets qui nous détournent du saint amour de Dieu, la sympathie, la complaisance, l'intérêt honorable, utile, ou délectable, qui sont autant de brigands qui nous dérobent la vue de Dieu, et nous enlèvent son amour, et nous font finir par la chair et le sang, après avoir commencé par l'esprit.

Le sens est comme une Dalila qui endort Samson pour le tondre, et qui surprend la raison lorsqu'elle sommeille. Ce n'est pas mal fait d'aimer en Dieu une personne qui nous est agréable, pourvu qu'en effet nous l'aimions plus à cause de Dieu, que parce qu'elle nous agrée; mais parce qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de regarder la glace d'un miroir sans s'y voir, et s'y voir sans s'y considérer, et s'y considérer sans s'y plaire, plaisir qui insensiblement nous fait oublier le miroir pour penser à notre image, et ensuite à nous-mêmes : aussi est-il bien difficile de ne se regarder pas, et de ne s'arrêter pas à soi dans l'amour que nous portons au prochain, au

lieu que pour l'aimer purement, il ne faut l'aimer qu'en Dieu et pour Dieu, c'est-à-dire parce que Dieu est en lui, ou afin qu'il y soit.

CHAPITRE III.

Aimer d'être haï, et haïr d'être aimé.

Il vouloit qu'on aimât d'être haï pour Dieu, selon ce mot de l'Évangile : « Vous serez bienheu- « reux quand les hommes vous haïront, et diront « de vous toute sorte de mal à cause de moi ; ré- « jouissez-vous, parce que votre récompense est « grande dans le ciel (1). » C'est pourquoi il disoit souvent : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice* (2). « Il ne faut pas s'éton- « ner, dit Jésus-Christ à ses disciples, si le monde « vous hait, car il m'a haï le premier, parce que « mon royaume n'est pas de ce monde ; et vous « autres aussi n'êtes pas de ce monde, l'amitié « duquel est ennemie de Dieu ; si vous étiez de « ce monde, il vous aimeroit ; car vous seriez des « siens. » C'est ainsi qu'il faut aimer d'être haï.

1. Il faut aussi haïr d'être aimé autrement qu'en Dieu et pour Dieu, à cause du grand danger qu'il y a que l'amitié humaine, quelque honnête et légitime qu'elle soit en son origine, ne dégénère en quelque chose de mauvais, principalement quand elle se contracte entre personnes de différent sexe.

2. Vouloir être aimé autrement qu'en Dieu, est une espèce de larcin, parce que c'est dérober à Dieu quelque portion du cœur de ceux dont nous voulons être aimé, lesquels n'en ont pas, à beaucoup près, assez pour aimer Dieu, qui est infiniment plus grand que nos cœurs.

3. C'est blesser la jalousie de Dieu, qui ne veut point avoir de rival, ni de compagnon en notre cœur. Il faut que son amour soit tout ou nul, roi ou rien.

4. C'est une vanité trop grossière de penser avoir quelque mérite par lequel on puisse avoir droit sur l'amour de quelqu'un.

« O que bienheureux sont ceux, dit notre bien- « heureux, qui n'ont rien d'aimable ; car ils sont « assurés que l'amour qu'on leur porte est excel- « lent, puisqu'il est tout en Dieu. »

Aimer quelqu'un avec Dieu, sans rapporter cet amour à Dieu, quoiqu'on ne l'aime pas contre la loi de Dieu, c'est diminuer d'autant l'amour que nous devons à Dieu, lequel veut être aimé de tout notre cœur.

O Dieu! ou ôtez-nous du monde, ou ôtez le monde de nous. Arrachez notre cœur du monde, ou arrachez le monde de notre cœur. Tout ce qui n'est point Dieu n'est rien, ou très-peu de chose. Que voulons-nous en la terre et au ciel, sinon Dieu ?

(1) Matt. III, 11 ; Luc. VI, 22.— (2) Matt. V, 10.

CHAPITRE IV.

De la charge pastorale.

Me plaignant à lui des traverses et des difficultés que je rencontrois en l'exercice de ma charge pastorale, il me répondit qu'en entrant au service de Dieu, il falloit se préparer à la tentation, nul ne pouvant suivre Jésus-Christ ni être de ses disciples qu'en portant sa croix, ni avoir accès au ciel que par le chemin des souffrances. Représentez-vous que notre premier père, même en l'état d'innocence, fut placé dans le paradis terrestre pour y travailler et le garder. Estimez-vous qu'il en fut banni après son péché pour ne rien faire ? Pensez comme Dieu le condamne, lui et toute sa postérité, à travailler et à labourer une terre ingrate. Il y a bien plus de peine à défricher les esprits, que la terre, quelque rude, pierreuse et stérile qu'elle soit.

L'art des arts est la conduite des ames. Il ne s'en faut pas mêler si on ne se résout à mille travaux et à mille traverses. Le Fils de Dieu étant un signe de contradiction, faut-il s'étonner si son ouvrage y est exposé ? Il a tant travaillé et tant souffert pour gagner des ames ; ses coadjuteurs et ses coopérateurs, qui ne sont que ses disciples, auront-ils meilleur marché que leur maître ?

S. Paul disoit au jeune évêque Timothée : « Pres- « sez à temps et à contre-temps, reprenez, ex- « hortez, priez en toute patience et doctrine (1). » Remarquez qu'il met la patience devant la doctrine, d'autant que l'on ne vient à bout des esprits difficiles que par la patience. Par cette vertu nous possédons non-seulement nos ames, mais encore celles des autres. L'homme patient surpasse en cela le vaillant, et encore plus le violent. Le même apôtre apprend au même évêque à être vigilant et laborieux, et à garder en tout la sobriété(2), et se donne pour exemple dans les travaux et dans les abstinences, dans la pauvreté, dans le froid, la nudité, la faim, la soif, et dans les souffrances à droite et à gauche, c'est-à-dire de tous côtés (3).

Mais de peur que tant de difficultés ne m'abattissent le courage, il le relevoit aussitôt par l'exemple du prince des pasteurs, lequel avoit préféré l'opprobre de la croix à la joie et au contentement, pour opérer notre salut. Il y ajoutoit celui des apôtres et des premiers pasteurs de l'Église. Il faut prendre, disoit-il, l'héritage avec ses

(1) II. Tim. IV, 2.—(2) II. Tim. IV, 5.
(3) II. Cor. XI, 27.

charges. Où il y a de l'amour, il n'y a point de travail; ou, s'il y en a, on l'aime. Que ne souffrit point Jacob pour épouser Rachel? Quand une femme enfante, elle est dans la douleur; mais ayant mis un homme au monde, elle perd jusqu'au souvenir de ses douleurs. Après tout, les souffrances passagères de ce siècle ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire future dont nous jouirons dans le ciel, où Dieu essuiera nos larmes, et où il n'y aura plus ni plaintes, ni travaux, ni douleurs, parce que toutes ces choses seront passées.

CHAPITRE V.

Des esprits trop réfléchissants.

Il n'approuvoit nullement les esprits trop réfléchissants, qui font cent considérations sur des choses de néant. Ils ressemblent, disoit-il, aux vers à soie, qui s'emprisonnent et s'embarrassent dans leur travail.

Ces réflexions continuelles sur soi et sur ses actions emportent beaucoup de temps, qui seroit mieux employé à agir qu'à tant regarder ce que l'on fait Souvent à force de regarder si l'on fait bien, on fait mal.

On demandoit au grand saint Antoine à quoi l'on pouvoit connoître si l'on prioit bien. A cela même, répondit-il, de ne le connoître pas; et celui-là prie bien qui est si occupé de Dieu qu'il ne s'aperçoit pas qu'il prie. Celui qui en marchant compteroit ses pas et les considéreroit attentivement, ne feroit pas beaucoup de chemin en un jour.

« Celui, dit notre bienheureux, qui est bien « attentif à plaire amoureusement à l'amour cé- « leste, n'a ni le cœur ni le loisir de retourner « sur soi-même, son esprit tendant continuelle- « ment du côté où l'amour le porte. Il ne permet pas « à son ame de faire des retours sur elle-même « pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est satifaite. « Hélas! nos satisfactions et consolations ne satis- « font pas les yeux de Dieu, mais elles contentent « seulement ce misérable soin et amour que nous « avons de nous-mêmes, hors de Dieu et de sa « considération. »

Mais, me dira-t-on, ne faut-il pas que nous prenions garde à ce que nous faisons, surtout quand il s'agit du service de Dieu, puisque l'Écriture nous dit que *toute la terre est en désolation, parce que nul ne pense en son cœur* (1), et ne fait point réflexion sur soi-même?

(1) Isai. LVII, 1.

Il ne faut pas distinguer les temps pour accorder tout cela. On ne dit pas qu'il ne faille point faire de réflexion sur soi-même et sur sa conduite; ce seroit vivre en bête, et ne faire aucun usage de sa raison. Mais chaque chose a son temps, dit le sage (1) : il y a temps d'agir et temps de réfléchir sur son action. Le peintre ne s'arrête pas à chaque trait de pinceau pour juger de son ouvrage, il ne le fait que par intervalle.

Les fréquents examens de conscience sont fort bons, le soir, le matin et à midi. Tout chrétien affectionné à son salut doit avoir soin de remonter l'horloge de son cœur, et même durant le jour il est bon, de temps en temps, de prendre garde en quelle assiette il est; mais de n'avoir autre occupation que de considérer ce que l'on fait, ce n'est pas pour avancer beaucoup la gloire du Père céleste, et c'est une attention qui à la fin devient incommode, et qui pour l'ordinaire ne se termine qu'à notre intérêt propre. Le sel et le sucre sont deux bonnes choses, mais il en faut user modérément.

CHAPITRE VI.

Des supérieurs.

Quelques-uns se plaignant au bienheureux qu'on leur avoit donné un supérieur ignorant, à la place d'un autre qui les traitoit trop rudement, et ajoutant à leurs plaintes des paroles grossières, et même injurieuses, quoique d'une manière enveloppée, il leur dit : Il ne faut jamais parler de la sorte des supérieurs, pour misérables qu'ils soient. Dieu veut qu'on obéisse, même à ceux qui sont rudes et fâcheux, car *qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu* (2).

Et, prenant la défense de ce supérieur, il dit : « Si Balaam fut bien instruit par une ânesse (3), « à plus forte raison devez-vous croire que Dieu, « qui vous a donné ce supérieur, fera qu'il vous « enseignera selon sa volonté, bien que peut-être « ce ne sera pas selon la vôtre. »

J'entends que ce bon personnage est fort doux, et que s'il n'en sait pas beaucoup il n'en fait pas moins bien, et que son exemple supplée au défaut de sa doctrine. Il vaut mieux avoir un supérieur qui fasse le bien qu'il ne dit pas, qu'un autre qui dise le bien qu'il faut faire, mais qui ne le pratique pas.

(1) Eccl. III.— (2) I. Petr. II, 18; Rom. XIII, 2.— (3) Num. XXII, 28.

DIXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la mortification des inclinations naturelles.

C'est une parole dorée de notre bienheureux, et que j'ai ouïe quelquefois de sa bouche, que *celui qui mortifie davantage ses inclinations naturelles, attire davantage les inspirations surnaturelles.*

Certes, la mortification intérieure et extérieure est un grand moyen pour attirer sur nous les faveurs du ciel, pourvu qu'elle soit pratiquée en la charité et par la charité. Ceux qui portent la mortification de Jésus-Christ en leur corps et dans leur cœur, sont semblables à cette hostie du prophète Élie, sur laquelle descendit le feu du ciel, ou à cette boue dont il est parlé dans les Machabées, qui prit feu aux rayons du soleil.

Comme la manne céleste ne fut donnée à Israël dans le désert, qu'après qu'il eut consommé toutes les farines qu'il avoit emportées de l'Égypte, aussi les faveurs du ciel sont-elles rarement départies à ceux qui se conduisent encore selon les inclinations de la terre. « Mon esprit, dit le Seigneur, « ne demeurera point avec l'homme, parce qu'il « est chair (1). »

CHAPITRE II.

Du don de convertir les hérétiques.

Notre bienheureux a eu une grace très-particulière du ciel pour convertir les pécheurs au-dedans de l'Église, et pour ramener ceux qui étoient hors de l'Église dans le sein de cette mère, hors duquel nous ne saurions avoir Dieu pour père.

A l'égard de ceux-ci, outre qu'en la réduction du Chablais à la véritable Église, il a coopéré à la conversion de quarante à cinquante mille ames, il en a ramené pour sa part plus de quinze à seize mille.

Ce don spécial qu'il avoit de les réduire, fit dire un jour au grand cardinal du Perron, l'honneur des lettres, que s'il n'étoit question que de confondre les hérétiques, il pensoit en avoir trouvé le secret; mais, pour les convertir, qu'il falloit les envoyer à M. l'évêque de Genève, qui avoit commission du ciel pour cela. M. le cardinal de Bérulle étoit dans le même sentiment, et disoit tout haut que la main de Dieu étoit avec le bienheureux François.

(1) Gen. VI, 3.

CHAPITRE III.

Des réformes.

On l'a plusieurs fois employé dans les entreprises de réformes; mais sa méthode étoit d'aller doucement en besogne et à pas de plomb, pratiquant cette devise qu'il estimoit beaucoup, de se hâter tout bellement. Il vouloit qu'en toutes choses on fît peu et bien; et quoique la grace n'aime point les retardements et les délais, néanmoins il ne vouloit pas que l'on marchât dans une ferveur peu judicieuse, qui donne toujours dans les extrémités, et ne fait pas le bien, pour le vouloir tout à coup trop bien faire. Son grand mot étoit *pedetentim*. Il désiroit que l'on gagnât terre à pied, répétant assez souvent cette parole du sage, que *la route du juste est semblable à l'aurore, qui s'accroît et s'avance peu à peu jusqu'à ce qu'elle ait amené le jour parfait* (1). Le vrai progrès, disoit-il, se fait du moins au plus. Dieu même, qui n'a que faire du temps pour amener les choses à la perfection, quoiqu'il arrive fortement à la fin qu'il se propose, le fait néanmoins avec des dispositions si suaves, qu'elles sont presque imperceptibles.

Il n'imitoit pas ceux qui commencent la réformation par l'extérieur, pour parvenir, disent-ils, à l'intérieur, et demeurent si long-temps à l'écorce qu'ils en oublient la moëlle. Ceux-là imitent les peintres ou les sculpteurs qui ne travaillent que sur l'extérieur; c'est plutôt un fard et une illusion des sens, que quelque chose de véritable.

(1) Prov. IV, 18.

Quand il vouloit introduire la réformation en quelque cloître, soit d'hommes, soit de filles, il ne demandoit en celui des hommes que deux choses : l'exercice de l'oraison mentale, et de sa compagne inséparable, la lecture spirituelle, et la fréquentation des deux sacrements de pénitence et d'eucharistie. Avec cela, disoit-il, tout se fait sans bruit, sans effort, sans contradiction, doucement et insensiblement.

Pour les filles, il ne désiroit que deux choses, l'une pour le corps, l'autre pour l'ame. 1° Pour le corps, la clôture telle qu'elle est ordonnée par le concile de Trente; sans cela il ne pensoit pas qu'elles pussent vivre avec réputation ni avec sûreté de leur honneur; 2° l'oraison mentale deux fois le jour, une demi-heure à chaque fois : avec cela, disoit-il, on peut aisément réduire des filles à leur devoir et à leur vraie observance.

D'austérités et de mortifications corporelles, il n'en parloit point; ne recommandant d'autres jeûnes que ceux de l'Église; non la nudité des pieds, non l'abstinence de la viande, non la privation du linge, non des veilles de la nuit, non tant d'autres mortifications, saintes à la vérité, mais qui ne regardent d'elles-mêmes que l'extérieur.

Comme on le consultoit un jour sur la nudité des pieds qu'on vouloit introduire en une maison religieuse : Hé! dit-il, que ne laisse-t-on là les pieds chaussés? il faut réformer la tête, et non les pieds.

CHAPITRE IV.

Il excite par ses larmes un pécheur à la componction.

Un jour, se présenta à lui pour se confesser un personnage qui racontoit ses péchés avec tant de hardiesse, pour ne pas dire d'effronterie, et avec si peu de ressentiment et de déplaisir, qu'il sembloit qu'il racontoit une histoire, jusqu'à s'écouter soi-même et se complaire en son discours.

Le bienheureux connoissant à ce ton l'indisposition intérieure de cette ame, qui des trois parties du sacrement de pénitence n'en ayoit qu'une, qui étoit la confession, encore fort imparfaite, étant dépourvue de cette pudeur et de cette sainte honte qui la doit accompagner; sans l'interrompre en son narré, se mit à pleurer, à soupirer, à sangloter.

Cette personne lui demanda ce qu'il avoit, et s'il se trouvoit mal. Hélas! mon frère, lui dit-il, je me porte bien, graces à Dieu; mais vous vous portez bien mal! L'autre lui répliqua hardiment qu'il se portoit bien aussi. Hé bien! dit le bienheureux, continuez : il poursuivit avec la même liberté, et disoit sans aucun sentiment de douleur, de terribles choses. Le bienheureux se mit à pleurer chaudement et abondamment. Cette personne lui demanda encore ce qu'il avoit à pleurer. Hélas! dit le bienheureux, c'est de ce que vous ne pleurez pas!

Celui qui avoit été insensible au premier coup d'éperon, l'heure de sa visite, comme il est à croire, étant venue, ne le fut pas à ce second; et ce rocher frappé de cette verge, donna soudain des eaux, et s'écria : O moi, misérable! qui n'ai point de regret de mes énormes péchés, et ils arrachent des larmes à celui qui est innocent! Cela le toucha si puissamment, qu'il en pensa tomber en défaillance, si le bienheureux ne l'eût consolé; et lui enseignant l'acte de contrition, qu'il fit avec une componction miraculeuse, il le remit en l'assiette nécessaire pour recevoir la grace du sacrement; et dès ce moment se donna tout à Dieu, et devint un modèle de pénitence.

Ce pénitent a découvert lui-même ceci à un de ses intimes, qui, sans le nommer, en a fait le rapport, et ajoutoit ce trait, qui est d'assez bonne grace. Les autres confesseurs, disoit-il, font quelquefois pleurer leurs pénitents, mais moi j'ai fait pleurer mon confesseur. Il est vrai qu'il m'a bien rendu mon change; et Dieu veuille, pour le salut de mon ame, que j'en sois bien changé, et que je ne perde jamais la grace qui me fut alors conférée par la bénédiction de ses mains. *Venez et voyez les prodiges et les merveilles que la puissance de Dieu fait sur la terre* (1), et que sa grace opère dans les cœurs.

CHAPITRE V.

Il console merveilleusement un autre pénitent.

Un particulier, connu de notre bienheureux, ayant fait un extrême effort sur soi-même pour lui faire une confession générale, où il lui fit un ample chapitre des péchés de sa jeunesse; le bienheureux trouvant cette confession fort à son gré, et la disposition de cette ame lui plaisant, il lui en témoigna beaucoup de contentement et de satisfaction.

C'est, lui dit le pénitent, pour me consoler ce que vous en faites; mais en votre ame pouvez-vous estimer un si grand pécheur?

Après votre absolution, reprit le bienheureux, je serois un vrai pharisien, si je vous regardois comme tel. Vous me paroissez plus blanc que la neige, et semblable à Naaman sortant du Jourdain; au reste, je suis obligé de vous en aimer doublement.

Voyant la dilection et la confiance que Dieu

(1) Psal. XLV, 9.

vous a donnée pour moi, je vous regarde comme mon fils que je viens d'engendrer en Jésus-Christ, ou plutôt dans le cœur duquel Jésus-Christ vient d'être formé par mon ministère.

Quant à l'estime, elle redouble à proportion de mon amour pour vous. De vase d'ignominie, je vous vois changé en un vase d'honneur et de sanctification, par un changement de la droite du Très-Haut. Notre Seigneur ne changea pas le dessein qu'il avoit d'établir S. Pierre sur toute son Église après son péché, ayant plus d'égard à ses larmes qu'à sa chute, à sa repentance qu'à sa faute.

Au surplus je serois trop insensible si je ne prenois ma part de la joie qui est maintenant dans les cieux parmi les anges de Dieu, sur le changement et la purification de votre cher cœur. Croyez-moi, les larmes que j'ai vu couler de vos yeux ont fait en mon ame ce que fait l'eau des forgerons, qui embrase plutôt qu'elle n'éteint le feu de leurs fourneaux. O Dieu! que j'aime votre cœur, qui aime maintenant Dieu tout de bon!

Ce pénitent s'en alla si satisfait du tribunal de la pénitence, que depuis, à ce qu'il déclara à un de ses amis, il n'avoit point de délices plus agréables que de se confesser, jusqu'à importuner ses confesseurs par ses trop fréquentes confessions. Son cher mot étoit : « Lavez-moi, Seigneur, de « plus en plus; » et appeloit le bienheureux l'ange de la piscine probatique.

CHAPITRE VI.

Marcher selon l'esprit de la foi.

On me demande ce que notre bienheureux entend quand il dit que : *il faut marcher devant Dieu selon l'esprit de la foi.*

Je réponds : Marcher ainsi, c'est se conduire non selon les maximes qui nous sont suggérées par la chair et le sang, ou par la raison humaine, mais selon celles qui nous sont révélées par le Père céleste; c'est rechercher Jésus-Christ à la façon des Mages, à la lumière et à la clarté d'une étoile.

Mais marcher dans la foi vive, ce n'est pas seulement marcher en la lumière de la foi, mais encore à la chaleur de la sainte charité, qui est l'ame et la vie de la foi; c'est marcher comme Abraham *en la ferveur du jour* (1) : ce n'est pas seulement croire, mais faire.

Ceux, au contraire, qui ne suivent que le flambeau de la prudence, de la chair et de la raison humaine, ressemblent à ceux qui, durant la nuit, ne marchent qu'à la lueur de ces ardents, qui peu à peu les conduisent en des précipices. Exemple : La lumière de la prudence de la chair dicte qu'il faut haïr ses ennemis; celle de la foi nous enseigne à les aimer. Celle-là dit : venge-toi; celle-ci, pardonne les offenses, comme tu veux que Dieu te pardonne. Celle-là dit qu'il faut amasser des biens, que les riches sont heureux, qu'il ne faut se laisser manquer de rien : celle-ci dit, non : mais bienheureux le peuple de qui le Seigneur est le Dieu! bienheureux les pauvres d'esprit (1)! Va, vends tout ce que tu as, et donne-le aux pauvres (2). Si vous avez des richesses, n'y attachez point votre cœur (3). A qui te prend ton manteau, donne encore ta robe (4). Le desir des richesses est la racine de tous les maux (5).

Celle-là dit que c'est un affront insupportable de recevoir un soufflet; celle-ci nous dit de tendre l'autre joue, et tient à honneur, et se réjouit de souffrir des affronts pour le nom de Jésus-Christ. En un mot, le jour n'est point plus opposé à la nuit, et la lumière aux ténèbres, que les maximes de la foi à celles de la prudence mondaine.

CHAPITRE VII.

De la congrégation des filles de la Visitation.

Quelqu'un lui parlant un jour de la congrégation des filles de la Visitation, lui disoit : Mais que voulez-vous faire de cette congrégation de femmes et de filles? de quoi serviront-elles à l'Église de Dieu? n'y en a-t-il pas déjà assez d'autres, auxquelles se pourroient ranger celles qui se présenteront à celle-ci? Ne feriez-vous pas mieux d'en instituer une d'ecclésiastiques? le temps que vous donnez à l'institution de ces filles, auxquelles il faut répéter cent fois une chose avant qu'elles la retiennent, seroit plus utilement employé à instruire des ecclésiastiques. De plus, c'est un trésor enfoui, une lampe sous le boisseau : n'est-ce pas peindre sous les eaux et semer sur le sable?

A cela notre bienheureux souriant gracieusement, répondit avec une sérénité et une suavité nonpareille : Il ne m'appartient pas de travailler en des matières si relevées. C'est aux orfévres à manier l'or et l'argent, et aux potiers la terre. Croyez-moi, Dieu est un grand ouvrier; avec de pauvres outils il sait faire de grands ouvrages. *Il choisit* ordinairement *ce qu'il y a de foible pour confondre ce qui est fort* (6); l'ignorance pour confondre la science, et ce qui n'est rien pour détruire ce qui semble être quelque chose.

Que n'a-t-il pas fait avec une verge en la main

(1) Gen. XVIII, 1.

(1) Psal. CXLIII, 15. — (2) Matt. V. — (3) Matt. XIX, 21. — (4) Matt. V, 40. — (5). I. Tim. VI, 10. — (6) I. Cor. I, 27.

de Moïse, avec une mâchoire en celle de Samson? Par qui a-t-il vaincu Holopherne, que par la main d'une femme? Quand il a créé tout le monde, où en a-t-il pris la matière que dans le néant? Convenez avec moi que de grands embrasements peuvent naître d'une petite étincelle. Où fut trouvé le feu sacré au retour de la captivité, sinon dans un peu de boue?

Ce sexe infirme est digne d'une grande compassion; c'est pourquoi il faut en avoir plus de soin que de celui qui est fort. « La charge des « ames n'est pas tant des fortes que des foibles, » dit S. Bernard. Notre Seigneur ne lui a pas dénié son assistance; il étoit ordinairement suivi de plusieurs, et elles ne le quittèrent point à la croix, où il fut abandonné de tous ses disciples, excepté de son bien-aimé. L'Église, qui donne à ce sexe le nom de dévôt, ne l'a pas en si basse estime.

Au reste, pour combien comptez-vous le bon exemple qu'elles peuvent répandre partout où Dieu les appellera? N'est-ce rien, à votre avis, d'être une bonne odeur en Jésus-Christ, et odeur de vie à la vie? Des deux qualités désirées aux pasteurs, la parole et l'exemple, laquelle pensez-vous être la plus estimable? Pour moi, j'estime plus une once de celle-ci, que cent livres de l'autre. Sans la bonne vie la science se tourne en scandale : c'est une cloche qui sonne, mais qui ne va jamais à l'office; de là le reproche : *Médecin, guéris-toi toi-même* (1).

Il est vrai qu'il y a quantité d'autres congrégations en l'Église, auxquelles se pourroient ranger quelques unes de celles qui s'enrôlent en celle-ci; mais aussi plusieurs se rangent en celle-ci, qui ne pourroient pas s'enrôler en celles-là, à cause de leur âge ou de leurs infirmités et débilités, qui les rendent incapables de soutenir les austérités corporelles des autres ordres. Que si l'on en reçoit en celle-ci de fortes et de robustes, c'est pour servir les infirmes et les malades, pour lesquelles principalement cette congrégation est instituée, et pour mettre en pratique cette parole sacrée : « Portez les fardeaux les uns des autres, et ainsi « vous accomplirez la loi de Jésus-Christ (2). »

Pour l'exhortation que vous me faites de penser à quelque congrégation d'ecclésiastiques, ne voyez-vous pas que la voilà toute dressée par ce grand et fidèle serviteur de Dieu M. de Bérulle, qui a bien plus de capacité pour cela, et beaucoup plus de loisir que moi, qui suis chargé d'un diocèse si pesant, et qui est comme le centre des erreurs qui troublent l'Église? Au reste, nous laissons aux grands ouvriers les grands desseins; Dieu fera ce qu'il lui plaira de cette petite source de mon travail.

(1) Luc. IV, 23
(2) Gal. VI, 2.

CHAPITRE VIII.

Mépris de l'estime.

Ce n'est pas qu'il prît plaisir que l'on mît les chiens dans la dépense, ni les chèvres dans les vignes, en faisant litière de la réputation.

Il vouloit que l'on en eût soin, mais plus pour le service de Dieu que pour son propre honneur; et plus pour éviter le scandale que pour en augmenter sa propre gloire.

Il comparoit la réputation au tabac, qui peut servir étant pris rarement et modérément, mais qui nuit et noircit le cerveau, quand on en use trop souvent et avec intempérance. Il pratiquoit le premier ce qu'il enseignoit sur ce sujet. Des esprits intéressés ayant pris d'un mauvais biais un conseil fort saint qu'il avoit donné à Paris à quelques personnes d'une rare vertu, en prirent sujet de le tympaniser. Il m'écrivit sur cela, et me disoit ces mots. « On me mande de Paris que « l'on m'y rase la barbe à bon escient; mais j'es- « père que Dieu la fera recroître plus peuplée que « jamais, si cela est nécessaire pour son service. « Certes, je ne veux de réputation qu'autant qu'il « en faut pour cela; car pourvu que Dieu soit « servi, qu'importe que ce soit par bonne ou « mauvaise renommée, par l'état ou le crédit de « notre réputation. »

Mon Dieu! me disoit-il un jour; mais qu'est-ce que réputation, que tant de gens se sacrifient à cette idole?

Après tout, c'est un songe, une ombre, une opinion, une fumée, une louange, dont la mémoire périt avec le son; une estime qui est souvent si fausse, que plusieurs admirent de se voir loués des vertus dont ils savent bien qu'ils ont les vices contraires et blâmés de défauts qui ne sont nullement en eux.

Ceux qui se plaignent des médisances sont bien délicats. C'est une petite croix de paroles que l'air emporte. Ce mot, il m'a piqué, pour dire il m'a dit une injure, me déplaît; car il y a bien de la différence entre le bourdonnement d'une abeille et sa piqûre. Il faut avoir l'oreille et la peau bien tendres, si celle-là ne peut souffrir le bruit d'une mouche, et si celle-ci est piquée de ce sifflement.

Ceux-là consultoient la prudence de la chair, qui ont fabriqué ce proverbe : bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, préférant la reputation aux richesses. O que cela est éloigné de l'esprit de la foi! Y eut-il jamais réputation déchirée comme celle de Jésus-Christ? De quelles

injures n'a-t-il point été attaqué? De quelle calomnie n'a-t-il pas été chargé? Cependant *le Père lui a donné un nom par-dessus tout nom, et l'a élevé à proportion qu'il a été abaissé.* Et les apôtres ne sortoient-ils pas joyeux des assemblées où ils avoient reçu des affronts pour le nom de Jésus (1)?

O! mais c'est une gloire de souffrir pour un si digne sujet. Je l'entends bien; nous ne voulons que des persécutions illustres, afin que notre lumière éclate au milieu des ténèbres, et que notre vanité brille parmi nos souffrances; nous voudrions être crucifiés glorieusement. A votre avis, quand les martyrs ont souffert tant de cruels supplices, étoient-ils loués des spectateurs, au contraire, n'en étoient-ils pas maudits et tenus en exécration? Eh! qu'il y a peu de gens qui veuillent sacrifier leur réputation, pour avancer, par ce sacrifice, la gloire de celui qui est mort si ignominieusement sur la croix, pour nous mériter une gloire qui n'aura point de fin.

CHAPITRE IX.

De la pureté du divin amour.

Toutes actions, intentions et prétentions de ce saint prélat, n'avoient d'autre but que la pureté du divin amour: aussi est-ce le comble de toute la perfection du chrétien, et en cette vie et en l'autre; et quiconque la cherche autre part se trompe.

En voici deux traits qui en sont la preuve: « Plaise, disoit-il un jour dans une de ses lettres, « à l'immense bonté de Dieu, que son amour soit « notre grand amour! Hélas! mais quand sera-ce « qu'il nous consumera, et quand consumera-t-il « notre vie, pour nous faire entièrement mourir « à nous-mêmes, et entièrement vivre à lui? O! « qu'à lui seul soit à jamais honneur, gloire et « bénédiction! »

Le second trait est celui qu'il dit un jour, en l'excès de son esprit, à une personne de confiance, de qui nous le tenons: « Certes, disoit-il, « si je connoissois un seul filet d'affection en mon « ame qui ne fût de Dieu, en Dieu, ou pour « Dieu, je m'en déferois aussitôt; et j'aimerois « mieux n'être point du tout, que de n'être point « tout à Dieu, et sans réserve. Si j'avois la moin- « dre partie en moi qui ne fût point marquée de « la marque de Jésus-Christ, je m'en dessaisi- « rois incontinent, et la rejetterois en la manière « que l'Écriture nous enseigne, qu'il faut arra- « cher l'œil, et couper la main ou le pied qui nous « scandalisent. »

(1) Act. v, 41

Tout ce qui n'étoit point Dieu, à Dieu, en Dieu, pour Dieu, et selon Dieu, non-seulement n'étoit rien à notre bienheureux, mais lui étoit en horreur; car il avoit toujours devant les yeux ce mot de notre grand Maître: « Qui n'est point pour « moi est contre moi (1). » De là cette maxime, qu'il avoit assez ordinairement en sa bouche, que, pour augmenter l'amour de Dieu, il falloit en accroître le désir; et que pour en accroître ce désir, il falloit diminuer les autres désirs.

CHAPITRE X.

De l'humilité.

Notre bienheureux vouloit que l'humilité, soit celle de l'entendement, soit celle de la volonté, fût animée de la charité, disant qu'autrement c'étoit pratiquer les vertus à la païenne.

Il désiroit que l'on aimât l'abjection pour plaire à Dieu par des humiliations, où il y auroit moins de notre choix; disant que les croix que nous taillons sont toujours plus délicates que les autres; et il prisoit plus une once de souffrance que plusieurs livres d'action, quoique bonne, procédant de notre propre volonté.

Le support des opprobres, abaissements, abjections, étoit à son jugement la vraie pierre de touche de l'humilité, parce que l'on étoit en cela plus conforme à Jésus-Christ, modèle de toute solide vertu, lequel *s'étoit anéanti et humilié soi-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et la mort ignominieuse de la croix* (2).

Il mettoit ensuite la recherche volontaire des humiliations et abjections, quand elles ne nous venoient pas de dehors; mais il vouloit en cela beaucoup de discrétion, parce que l'amour-propre se peut subtilement et imperceptiblement glisser dans cette recherche.

Il regardoit comme un profond degré d'humilité de se plaire et délecter dans les humiliations et abjections, comme dans les plus grands honneurs, et de se déplaire dans les honneurs, comme les esprits vains ont coutume de s'y plaire, et de se fâcher dans les mépris et les affronts. Il alléguoit sur ce sujet les exemples de Moïse, qui avoit préféré l'opprobre d'Israël à la gloire de la cour de Pharaon; d'Esther, qui avoit eu abomination la pompe des ornements, dont on la paroit pour plaire aux yeux du roi Assuérus, dont elle étoit l'épouse; des apôtres, qui tenoient à grande joie de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus; et de David, qui dansa devant l'arche, se réjouissant de paroître vil aux yeux de sa femme Michol, fille du roi Saül.

(1) Luc. xi, 23.— (2) Philipp. ii, 27

Il désiroit encore que l'humilité fût accompagnée de l'obéissance, se fondant sur ce mot de S. Paul, que notre Seigneur *s'étoit humilié, se rendant obéissant* (1). Voyez-vous, disoit-il, à quoi il faut mesurer l'humilité, c'est à l'obéissance. Si vous obéissez promptement, franchement, sans murmure, avec joie, sans retour, sans réplique, vous êtes vraiment humble; et sans l'humilité il est mal-aisé d'être vraiment obéissant; car l'obéissance veut de la soumission, et le vrai humble se regarde comme inférieur et sujet à toute créature pour l'amour de Jésus-Christ, et regarde toutes personnes pour ses supérieurs, *se tenant pour l'opprobre des hommes, le rebut et la balayure du monde* (2).

Il recommandoit de détremper toutes ses actions dans l'esprit d'humilité, et de cacher aux yeux des hommes, autant qu'il se peut, ses bonnes œuvres, et de souhaiter qu'elles ne fussent vues que de Dieu. Il ne vouloit pourtant pas que l'on se gênât et contraignît jusqu'à ce point, de ne rien faire de bien aux yeux d'autrui. Il aimoit une humilité noble, illustre, remplie de courage, non lâche et timide. Il ne vouloit pas que l'on fît rien pour une si vaine fin que la louange, mais aussi ne vouloit-il pas que l'on cessât de faire le bien, de peur d'en recevoir de l'estime et de l'applaudissement. C'est à faire, disoit-il, à de foibles têtes, de prendre la migraine à la senteur de roses.

Surtout, il recommandoit que l'on ne parlât jamais de soi ni en bien ni en mal que par pure nécessité, encore avec grande sobriété; et c'étoit son avis que se louer et blâmer soi-même procédoit de même racine de vanité. Pour la vanterie, elle est si ridicule, qu'elle est sifflée même des plus grossiers. Et quant aux paroles de mépris de soi, si elles ne sortent d'une grande cordialité et d'un esprit extrêmement persuadé de la vérité de sa propre misère, elles sont la fleur de la plus fine de toutes les vanités; car il arrive rarement que celui qui les profère, ou les croie lui-même, ou désire effectivement que ceux à qui il les dit les croient; il souhaite plutôt être tenu pour humble, et par là ressemble aux rameurs qui tournent le dos au lieu où ils tendent de toute la force de leurs bras.

CHAPITRE XI.

Du soin des évêques pour le temporel.

Je m'accusois un jour à lui du peu d'attention que j'avois au temporel de mon évêché, duquel je me remettois entièrement à la fidélité de mes économes, et je craignois que cette négligence ne me tournât à péché, parce que c'est un bien dont il me faudra rendre compte à Dieu, et cependant je n'y connoissois et n'y entendois rien du tout.

Et moi, me répondit-il, je vous assure que je ne fais jamais rendre de compte à celui qui manie mon revenu, et j'ai bien raison de m'en fier mieux à lui qu'à moi; car, outre que sa fidélité m'est assez connue, il entend bien mieux l'économie que moi, qui gâterois tout mon ménage si je m'en mêlois.

Mais, lui dis-je, il n'en est pas de ce bien comme des patrimoines dont on fait ce que l'on veut; on le laisse perdre, on le donne, on taille et on coupe à son gré. Mais laisser dépérir celui-ci, quoi? Certes, s'il falloit plaider, cela me donneroit bien de la peine, pour le temporel j'entends; car pour le spirituel, qui regarde plus purement le service de Dieu, je n'en rabattrois pas un point.

Il se prit à sourire fort gracieusement. A votre avis, le bien patrimonial est-il moins le bien de Dieu que celui de votre bénéfice? Avez-vous oublié le psaume *Domini est terra* (1)? et pensez-vous qu'il soit permis de dissiper son patrimoine, et qu'on n'ait point à en rendre compte à Dieu?

Certes, vous me faites souvenir d'un grand seigneur, lequel, quoique fort riche, étoit si attaché à ses biens, que chacun l'accusoit d'avarice, et le blâmoit d'autant plus qu'il n'avoit point d'enfants, ni apparence d'en avoir. Il avoit un frère archevêque qui étoit d'humeur toute contraire, car il étoit dans la prodigalité et dans la dépense si avant, qu'il étoit assez endetté, et quelquefois sa marmite renversée. Un jour un cavalier représentant à ce grand seigneur, que l'archevêque son frère tenoit un train de prince, et jetoit tout par les fenêtres : je le pense bien, repartit-il, il n'a ses bénéfices que pour sa vie. Le cavalier lui répliqua brusquement : Et vous, monsieur, pour combien de vies avez-vous vos marquisats et vos comtés?

Ce bon seigneur n'étoit pas de votre humeur, qui pensoit que le bien d'Église se dût manier à la fourche, et le patrimoine être conservé comme une chose sacrée. Il faut avoir l'esprit égal, et regarder l'un et l'autre bien comme étant à Dieu, qui nous en a rendus dispensateurs, et non dissipateurs. L'important est de lui être fidèle en l'un et en l'autre.

Laissons-là le patrimoine, lui dis-je, parlons de celui de l'Église, c'est celui qui me pèse le

(1) Philipp. II, 7.— (2) I. Cor. IV, 13.

(1) Psal. XXIII, 1.

plus. Plaideriez-vous si l'on vous troubloit dans le revenu de votre évêché?

N'en doutez pas, me dit-il, et je vendrois la patène pour défendre le calice.

Mais quoi? vous solliciteriez vous-même?

Oui, dit-il, si c'étoit une pure nécessité; mais comme j'en touche le revenu par procureur, je pourrois bien aussi plaider par solliciteur; mais de ma part j'écrirois, et remuerois toute pierre pour défendre le bien de ma crosse.

Et que deviendra, lui dis-je, notre maxime évangélique : *A qui t'ôte le manteau, donne encore la robe?*

Il repartit : Ne voyez-vous pas qu'il parle de notre manteau; mais ce bien de bénéfice, je parle du fonds, est-il à vous en propriété ou à l'Église? Certes, pour le revenu, je ne m'en mettrois pas beaucoup en peine. Il en est comme de la barbe, plus on la rase, plus touffue elle revient; comme la source, qui s'éclaircit, plus on la puise : mais quand on jette des pierres dans un puits comme firent ceux de la Palestine dans les puits d'Abraham, c'est alors qu'il se faut défendre; je dis quand on attaque le fonds, et que l'on sape les fondements de la maison que nous promettons de conserver et de défendre.

A la fin il me dit une notable sentence de S. Bernard, dont il m'est toujours souvenu depuis. Les bons évêques, dit-il, gouvernent leur temporel par des économes, et leur spirituel par eux-mêmes; les mauvais, au contraire, conduisent par leurs propres mains leur temporel, se font rendre un compte exact par leurs fermiers et gens d'affaires; mais du spirituel, ils s'en rapportent à leurs grands vicaires, officiaux et archidiacres, sans s'enquérir beaucoup d'eux comme ils s'acquittent de leurs charges.

Certes, si les évêques ont les curés sous eux, qui les déchargent d'une partie du soin spirituel de leurs troupeaux, étant appelés en la part du soin de la sollicitude pastorale, combien plus raisonnablement se peuvent-ils reposer sur de fidèles administrateurs de la conduite de leur temporel, pour s'employer à la prière, à l'étude, à l'administration de la parole et des sacrements, et autres fonctions épiscopales!

Pourquoi ne diront-ils pas ce que ce roi disoit à Abraham : « Donnez-moi les ames et prenez le « reste pour vous (1)? » Certes, « l'ame est plus « que la viande, et le corps plus que le vête- « ment (2). »

(1) Gen. xiv, 21.
(2) Matt. vi, 25.

CHAPITRE XII.

De l'empressement.

Il étoit l'ennemi juré de l'empressement, et l'appeloit ordinairement la peste de la dévotion; car la dévotion est une ferveur douce et tranquille, et l'autre est un bouillonnement indiscret et turbulant, qui démolit en pensant édifier.

Sur tous les empressements il blâmoit celui qui vouloit faire plusieurs choses en même temps. Il appeloit cela vouloir enfiler plusieurs aiguilles à la fois. Qui entreprend deux ouvrages en même temps ne réussit en aucun.

Quand il faisoit quelque chose, ou traitoit de quelque affaire, il y appliquoit tout son esprit, comme n'ayant que cela à traiter, et comme si c'eût été la dernière chose qu'il eût à faire en ce monde.

Quelquefois quand on lui voyoit consumer de bonnes heures avec de petites gens, qui l'entretenoient de choses fort légères, il répondoit : Elles leur paroissent grandes, et désirent d'être consolées, comme si elles étoient-telles. Dieu sait bien que je n'ai pas besoin de plus grand emploi. Toute occupation m'est indifférente, pourvu qu'elle regarde son service. Tandis que je fais ces petits ouvrages, je ne suis pas obligé d'en faire d'autres. N'est-ce pas faire un assez grand ouvrage, que de faire la volonté de Dieu?

C'est rendre les petites actions fort grandes, que de les faire avec un grand désir de plaire à Dieu, lequel mérite nos services, non par l'excellence de l'œuvre, mais par l'amour qui l'accompagne, et cet amour par sa pureté, et cette pureté par l'unité de son intention.

CHAPITRE XIII.

Du sentiment de la divine présence.

On demande ce qu'il faut faire quand Dieu nous prive de ses consolations et de la douceur du sentiment de sa présence.

C'est alors qu'il faut montrer si nous suivons Jésus-Christ pour du pain, comme ces troupes qui le suivoient dans le désert, ou si nous avons le cœur assez bon pour dire avec les apôtres : *Allons, et mourons avec lui* (1). Que de personnes aiment le Sauveur sur le Tabor, qui l'abandonnent quand il est question de le suivre sur le Calvaire! Hirondelles qui fuient les froides régions de l'adversité, pour voler aux chaudes régions de la prospérité!

Savez-vous ce qu'il faut faire quand Dieu nous ôte ce goût sensible, cette suavité et cette consolation? il le faut remercier comme d'une faveur,

(1) Joan. xi, 16.

comme un brave soldat qui remercie son capitaine, quand il l'emploie en des occasions hasardeuses et difficiles ; parce que par-là il lui témoigne l'estime qu'il fait de son courage, de son affection et de sa fidélité.

Le mauvais esprit l'entendoit bien, lorsqu'il dit à Dieu : « Pensez-vous que Job vous serve « pour rien? c'est qu'il trouve son compte à votre « service ; mettez-le un peu à l'épreuve, et vous « verrez s'il vous sera fidèle (1). » Le voilà à cette épreuve si rude, le grand Job ; il demeure, parmi ces vagues, immobile comme un rocher, et invariable en sa droiture : c'est pour cela que tout lui fut rendu au double.

Mais ne faut-il pas plutôt remercier Dieu quand il nous envoie des consolations? Oui certes, et quand il nous les ôte aussi, pour dire avec David : « Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange « sera toujours en ma bouche (2) ; » et avec Job : « Le Seigneur m'avoit donné des biens, le Sei- « gneur me les a ôtés, son saint nom soit béni (3)! »

L'enfant remercie sa mère quand elle lui donne le sucre, et pleure quand elle le lui ôte parce que cela lui engendre des vers. Pourquoi la remercie-t-il? C'est parce qu'il est friand de cette douceur. Pourquoi pleure-t-il? Parce qu'il est enfant, et ne connoît pas le bien que sa mère lui fait en le privant de cette nourriture qui lui est nuisible : voilà notre vrai portrait.

O ! que nous serions mal l'écho de ces grands saints, dont l'un disoit parmi les consolations : Retirez-vous de moi, Seigneur; l'autre : C'est assez, Seigneur, c'est assez ; l'autre : C'est trop, c'est trop pour un mortel ; l'autre, qui est notre bienheureux père : Retenez, Seigneur, le déluge de vos faveurs et de vos consolations, j'en suis noyé et submergé. Qu'il y a beaucoup d'échos de S. Pierre, et qui disent avec lui : « Il nous est « bon d'être ici, faisons-y trois tabernacles (4)! »

Vous désirez savoir pourquoi j'ai dit qu'il faut rendre graces à Dieu de ces soustractions. C'est, 1° parce qu'il le faut bénir en tout événement, et adorer en toutes choses sa volonté, ses dispositions, et les ordres de sa providence ; 2° parce qu'il ne fait rien que pour notre bien, même pour notre mieux ; 3° parce que tout se convertit en bien pour ceux qui l'aiment, et qu'il aime ; 4° parce que nous sommes enfants de la croix, et que *nous devons nous réjouir en la participation des souffrances de notre Seigneur* (5) ; 5° parce que dans la désolation et les sécheresses, nous avons plus de moyens de témoigner à Dieu notre fidélité ; 6° parce que le sucre des consolations sensibles engendre pour l'ordinaire les vers de la complaisance, et cette complaisance produit l'orgueil, qui est le poison de l'ame, et le corrupteur de toute bonne œuvre ; 7° parce qu'enfin dans les consolations nous prenons aisément le change, et qu'au lieu d'aimer le Dieu des consolations, nous nous amusons à caresser et à chérir les consolations de Dieu : stratagème remarquable de l'ennemi juré de notre salut.

Je conclus ceci par ces paroles de notre bienheureux, qui sont un précis de tout ce que je viens de vous proposer. Quand Dieu, dit-il, nous dépouille quelquefois des consolations et sentiments de sa présence, c'est afin que ce qui est sensible ne tienne plus notre cœur, mais lui seulement et son bon plaisir, ainsi qu'il fit à celle qui le voulant embrasser, et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs : « Ne me touchez point, « lui dit-il, mais allez dire à Simon et à mes « frères, etc. (1). »

Certes, comme Jacob ôta sans peine la peau dont sa mère avoit couvert son cou et ses mains, parce qu'elle ne tenoit pas ; mais qui eût arraché celle d'Esaü, ce n'eût pas été sans douleur, et sans le faire crier : aussi quand nous crions, lorsque Dieu nous soustrait les consolations sensibles, c'est signe qu'elles étoient attachées à notre cœur, ou que notre cœur y étoit attaché : mais quand nous supportons cette privation sans plainte, c'est une marque fort évidente que Dieu seul est la portion de notre cœur, et que la créature ne partage point notre cœur avec lui. O ! que bienheureuse est l'ame de laquelle Dieu seul est le Seigneur et le maître !

CHAPITRE XIV.

Utilité des maladies.

Un homme de qualité, et qui avoit de grandes richesses, dont il usoit (pour ne pas dire abusoit) en des somptuosités, magnificences et dépenses excessives, principalement à tenir une table splendide, et faire grande chère, étant tombé malade d'une violente maladie qui le mit à deux doigts du tombeau, et que l'on estimoit lui être arrivée de réplétion, et pour d'autres excès de conséquence, on le vint recommander aux prières du bienheureux, en lui disant qu'il étoit couché au lit, et considérablement tourmenté.

Le bienheureux répondit froidement : Celui qui s'est quelquefois moqué du mérite des bonnes œuvres, ressent maintenant l'effet du mérite des mauvaises. Les médecins lui ont dit souvent que par ses excès il ruinoit sa santé. Dieu veuille que

(1) Cap. I, v. 3.— (2) Psal. XXXIII, 1.—(3) Cap. I, v. 21.— (4) Matt. XVII, 4.— (5) I. Petr. IV, 13.

(1) Joan. XX, 17.

la perte de la santé du corps lui fasse trouver la santé de l'ame, il n'auroit rien perdu au change. Dieu sait déchirer le sac, et consoler un cœur de la vraie joie du salut, et le fortifier par son esprit souverain. Dites-lui qu'il ait confiance, cette infirmité ne sera point à la mort, mais pour la gloire de Dieu. Dites-lui pourtant que si à l'avenir il ne règle mieux sa conduite, quelque chose de pis lui arrivera.

Ces paroles rapportées au malade le consolèrent merveilleusement; mais l'aiguillon de la menace mêlé dans le rayon de miel piqua sa chair d'une si sainte crainte, qu'il rendit notre bienheureux prophète par sa conversion; car ses mœurs furent tellement changées, que ceux qui l'avoient vu avant sa maladie, ne le connoissoient plus quand il fut relevé.

Étant guéri, après avoir été à l'église rendre graces à Dieu, il alla voir le bienheureux, pour le remercier de ses prières; lequel lui dit avec amitié : Voyez-vous, souvent semblables maux nous arrivent par une justice de Dieu, tempérée de miséricorde, afin que comme nous ne faisons pas beaucoup de pénitences volontaires pour nos péchés, nous en fassions un peu de nécessaires. Mais bienheureux qui en sait profiter, et faire de nécessité vertu. Dieu ne fait pas cette grace à tous, et ne leur manifeste pas ses jugements avec tant de bonté. Remerciez-le de ce que sa verge vous a traité si paternellement. Il vous est bon d'avoir été un peu humilié, afin que vous appreniez ses ordonnances pleines de justice.

CHAPITRE XV.

On ne peut trop désirer les biens spirituels.

Notre bienheureux faisoit grand état des désirs, et disoit que de leur bon usage dépendoit tout l'avancement de notre édifice spirituel.

Pour faire un grand progrès dans le divin amour auquel consiste toute notre perfection, il faut avoir un désir continuel d'aimer encore davantage, et ressembler à ces oiseaux du prophète qui voloient toujours devant eux, sans jamais retourner en arrière; et au grand apôtre, qui s'avançoit toujours à ce qui étoit devant lui, sans regarder derrière lui, et sans penser avoir atteint au but, parce que dans les choses spirituelles, et dans l'amour sacré, rien ne doit suffire, puisque la suffisance consiste principalement dans le désir de plus grande abondance, vu qu'en ce monde la charité peut toujours croître, quelque grande qu'on la puisse imaginer, son état de subsistance et de croissance accomplie ne se trouvant que dans le ciel.

O! qu'il faisoit grande estime de cette sentence de S. Bernard : *Amo quia amo, amo ut amem* (1). J'aime Dieu parce que je l'aime, et je l'aime pour l'aimer encore davantage. Celui-là n'aime pas assez Dieu, qui ne désire pas de l'aimer encore plus qu'il ne l'aime.

Un grand courage ne se contente point de l'aimer de tout son cœur; parce que sachant qu'il est plus grand que son cœur, il voudroit avoir un cœur plus grand pour l'aimer davantage.

CHAPITRE XVI.

Le bienheureux arrête une seconde plainte de M. de Belley.

Je me plaignois un jour à notre bienheureux de quelques torts assez manifestes que m'avoient faits des personnes d'une vertu éminente, et il me répondit : Ignorez-vous que ce sont les mouches qui font le miel qui piquent le plus vivement?

Après cela il mit cette onction dans ma plaie : Pensez, me dit-il, par qui fut trahi Jésus-Christ. Écoutez ce qu'un prophète lui fait dire sur les plaies de son corps. « J'ai reçu, dit-il, ces bles-« sures dans la maison de ceux qui m'ai-« moient (2).» Ce sont des personnes de vertu, trompées par un faux zèle. Il faut croire qu'aussitôt que la vérité leur paroîtra, ils vous feront justice. Il y a vingt-quatre heures au jour; à chacune suffit son mal. Priez Dieu qu'il éclaire leurs yeux, et qu'il vous délivre de la calomnie des hommes. Au pis aller, n'est-ce pas le devoir du vrai chrétien de bénir ceux qui le maudissent, de prier pour ceux qui le persécutent, et de rendre le bien pour le mal, s'il veut être enfant du Père céleste (3), *qui fait luire son soleil, et pleuvoir sur les méchants comme sur les bons* (4). Enfin soupirez doucement devant Dieu, et lui dites : *Maledicent et tu benedices* (5), ils me maudiront, et vous me bénirez.

Il me donna ensuite un avis fort salutaire, me disant que si la plainte n'étoit pas juste, et le mal grand et pressant, elle étoit toujours blâmable, et la marque d'une ame foible et trop tendre sur elle-même.

C'étoit son sentiment, que le vrai serviteur de Dieu se plaignoit rarement, et encore plus rarement désiroit d'être plaint par les autres, disant que ceux qui se plaignent aux autres, pour ensuite être plaints par eux, ressemblent à ces enfants qui, s'étant blessés au doigt, s'apaisent quand leur nourrice a soufflé dessus, ou fait semblant de pleurer avec eux. Cependant le monde est

(1) Serm. LXXXIII in cant. n. 4.—(2) Zach. XIII, 6.—(3) Matt. V, 44.—(4) *Ibid.*, 45.—(5) Psal. CVIII, 28.

plein de ces condoléances, et la plupart des deuils ne sont que des tristesses étudiées, des douleurs artificieuses et de mine, témoin cette femme qui se mit en grand deuil sur la fausse nouvelle de la mort de son mari, et ne voulut point le quitter quand on lui apporta la véritable nouvelle qu'il étoit en vie, disant que ce deuil lui convenoit mieux qu'auparavant.

Toutes les peines qui peuvent nous arriver disparoissent comme les étoiles en la présence du soleil, quand elles sont regardées au travers de la croix de Jésus-Christ; quel membre oseroit se plaindre sous un chef si douloureux? C'est du faisceau de myrrhe des amertumes du Sauveur, que se forme le remède de tous nos maux, et qu'ils sont changés en bien par la patience, de la même manière que l'abeille tourne en miel, qui est si doux, le suc du thym, qui est si amer.

Si nous n'avons pas assez de courage et de force pour étouffer notre douleur au dedans de nous, et si nous sommes trop foibles pour pratiquer le conseil de l'apôtre, qui veut que nous souffrions avec joie, et que nous nous glorifiions dans les croix, de quoi est bien éloigné celui qui se plaint, au moins ayons cette prudence de ne verser nos plaintes que dans le sein, non-seulement de personnes amies et confidentes, mais de personnes qui aient l'esprit ferme et résolu, parce qu'au lieu de nous soulager, si elles sont foibles, elles prendront part à notre indisposition, et au lieu de la diminuer, adoucir et soulager, elles l'aigriront et augmenteront par l'union de la leur.

Le mal de tout cela, est que la peine est non-seulement dolente et importune en ses plaintes, mais encore inconsidérée, étalant indiscrétement ses ressentiments au premier venu, lequel s'il n'y prend intérêt, se moque de notre foiblesse; et s'il se range de notre parti, il redouble notre mal et le prolonge, sa compassion étant comme l'huile jetée sur le feu, qui augmente sa flamme, loin de l'amortir.

Il répondit un jour à une femme qui se plaignoit à lui, que son mari la quittoit quand il étoit sain pour aller à la guerre : d'où revenant, ou blessé, ou malade, il étoit si fâcheux, qu'il n'y avoit moyen de l'aborder. A quelle sauce, lui dit-il, vous mettra-t-on? Il ne sauroit demeurer avec vous quand il est sain, ni vous auprès de lui quand il est malade. Si vous ne vous aimiez qu'en Dieu, vous ne seriez pas sujets à ces vicissitudes, votre amitié seroit toujours égale, en absence et en présence. Demandez à Dieu cette grace avec instance, autrement j'ai peu d'espérance de votre repos.

CHAPITRE XVII.

La résignation, pour être parfaite, doit embrasser la volonté de Dieu avec toutes ses circonstances.

Le bienheureux étant à Paris en l'année 1619, un seigneur de marque qui avoit accompagné les princes de Savoie en leur voyage en cette ville, y tomba malade, et si grièvement, que les médecins ne jugèrent pas qu'il en dût réchapper.

Ce seigneur désira dans cet état d'être assisté de notre bienheureux; il supportoit la douleur de sa maladie avec assez de fermeté, et se troubloit sur des choses qui n'en valoient pas la peine. Sur quoi le bienheureux me dit : O! que la foiblesse humaine est déplorable! cet homme est tenu pour grand homme de guerre et d'état, pour être fort judicieux; cependant vous voyez à quelles bagatelles son esprit s'amuse.

Il ne se plaignoit pas tant d'être malade, ni de mourir, que d'être malade et de mourir hors de son pays et de sa maison. Il regrettoit les regrets de sa femme, son assistance, la présence de ses enfants, pour leur donner sa bénédiction. Tantôt il soupiroit après son médecin ordinaire, qui connoissoit sa complexion depuis tant d'années. Il recommandoit soigneusement, et avec de grandes instances, qu'on ne l'enterrât pas à Paris, que l'on reportât son corps en son pays, pour être mis au tombeau de ses ancêtres, qu'on lui fît une épitaphe, qu'on le conduisît en tel appareil, qu'on fît ses funérailles de telle façon.

Il se plaignoit de l'air de Paris, de l'eau, des médicaments, des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, de ses valets, de son logement, de sa chambre, de son lit, de tout. Enfin il ne pouvoit mourir en paix, parce qu'il ne mouroit pas au lieu où il eût désiré de mourir.

Quand on lui disoit qu'il avoit toutes les assistances désirables, tant pour le corps que pour l'ame; que ceux dont il regrettoit l'absence n'eussent fait par leur absence qu'augmenter son déplaisir, il avoit contre toutes les consolations qu'on lui pouvoit proposer, des reparties admirables pour augmenter son mal et aigrir sa peine, tant il étoit ingénieux à se tourmenter.

Il mourut enfin parmi toutes ces perplexités, muni des sacrements, et assez bien résigné à la volonté de Dieu. Là-dessus le bienheureux me dit : Ce n'est pas assez de vouloir ce que Dieu veut, il faut le vouloir en la manière qu'il le veut, et selon toutes ses circonstances. Par exemple, en l'état de maladie il faut vouloir être malade, puisqu'ainsi il plaît à Dieu, et de telle maladie, non d'une autre, et en tel lieu et en tel temps, parmi telles personnes que Dieu veut. Bref, il

faut prendre loi en toutes choses de la très-sainte volonté de Dieu.

O! que bienheureux est celui qui peut dire à Dieu du fond du cœur : Oui, Seigneur, tout ce qui vous plaira! « Je suis votre serviteur et le fils « de votre servante ; je suis à vous, sauvez-moi, « ne perdez pas mon ame avec les méchants, et « ne rejetez pas l'ouvrage de vos mains (1). » Voilà la leçon que j'appris en cette occasion.

CHAPITRE XVIII.

De l'abondance des consolations du bienheureux.

Si vous saviez, disoit-il un jour à une personne de confiance, comme Dieu traite mon cœur, vous en remercieriez sa bonté, et le supplieriez qu'il me donnât l'esprit de conseil et de force, pour exécuter les inspirations de sagesse et d'intelligence qu'il me donne.

Il m'a dit assez souvent la même chose, quoiqu'en d'autres termes. Hélas! me disoit-il quelquefois, « que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui « sont droits de cœur (2), » puis qu'il l'est à ceux qui en ont un si misérable, comme est le mien, si peu attentif à ses graces, et si courbé vers la terre! « O! que son esprit est doux aux ames qui l'ai- « ment, et qui le recherchent de tout leur pou- « voir (3)! » Certes, *son nom est un baume épanché* (4)! Il ne faut pas s'étonner si tant de bons courages le suivent avec tant de dévotion, c'est-à-dire courent avec tant de promptitude et de joie en l'odeur de ses parfums. O! que l'onction de Dieu nous apprend de grandes choses, et avec des clartés si douces, que l'on a de la peine à discerner si la douceur est plus agréable que la clarté, ou la clarté plus aimable que la douceur!

Mon Dieu! mais je tremble quelquefois de la peur que j'ai que Dieu ne me donne mon paradis dès ce monde. Je ne sais proprement ce que c'est que l'adversité. Je ne vis jamais le visage de la pauvreté. Les douleurs que j'ai ressenties ne sont que des égratignures, qui n'ont fait qu'effleurer la peau. Les calomnies sont des croix de vent, dont la mémoire périt avec le son. C'est peu que la privation des maux ; mais de biens, et temporels et spirituels, j'en regorge, et j'en ai par-dessus les yeux, et au milieu de tout cela je demeure insensible dans mes ingratitudes. Eh! de grace, aidez-moi quelquefois à remercier Dieu, et à le prier que je ne mange pas mon pain blanc le premier.

(1) Luc. x, 21 ; Psal. cxv, 16 ; Psal. cxviii, 94 ; Psal. xxv, 9 ; Psal. cxxxvii, 8. — (2) Psal. lxxii, 1. (3) Thren. iii, 25. — (4) Cant. i, 2.

Il connoît bien ma peine et ma foiblesse, de me traiter ainsi en enfant, et de me donner, avec la dragée, du lait, sans viande plus solide. Quand me fera-t-il la grace, après avoir tant respiré ses faveurs, de soupirer un peu sous la croix, puisque, pour régner avec lui, il faut souffrir avec lui.

Certes, il faut, ou l'aimer, ou mourir, ou plutôt il faut l'aimer pour mourir, c'est-à-dire mourir à tout autre amour, pour ne vivre que du sien, et ne vivre que pour celui qui est mort pour nous faire vivre éternellement entre les bras de sa bonté.

O! que c'est une bonne chose de ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se réjouir qu'en Dieu!

Désormais, moyennant la grace de Dieu, je ne veux plus être à personne, ni que personne me soit rien, sinon en Dieu et pour Dieu seul. J'espère d'accomplir cela après que je me serai bravement humilié devant lui. Vive Dieu! il me semble que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, auquel maintenant, et pour lequel j'aime plus tendrement les ames.

Eh! quand sera-ce que cet amour naturel du sang, des convenances, des bienséances, des correspondances, des sympathies et des graces sera purifié et réduit à la parfaite obéissance de l'amour tout pur, du bon plaisir de Dieu? Quand sera-ce que cet amour-propre ne désirera plus les présences, les témoignages et les significations extérieures; mais demeurera pleinement assouvi de l'invariable et immuable assurance que Dieu lui donne de sa perpétuité! Que peut ajouter la présence à un amour que Dieu a fait, qu'il soutient et maintient? Quelles marques peut-on exiger de persévérance en une unité que Dieu a créée? La présence et la distance n'apporteront jamais rien à la solidité d'un amour que Dieu a lui-même formé.

Je vous avoue que mon cœur, en entendant toutes ces paroles de la bouche de notre bienheureux, en étoit embrasé, à l'imitation des disciples d'Emmaüs; car n'étoit-ce pas me jeter des charbons ardents au visage. Oh! quand sera-ce que nous aimerons dans le ciel invariablement, et sans intermission, celui qui nous a aimés d'une charité éternelle, et qui nous a attirés à son amour ayant pitié de nous?

CHAPITRE XIX.

Du calme dans l'orage.

Il est aisé de conduire un vaisseau quand la mer est tranquille et le vent favorable ; mais pas si aisé parmi les tourbillons et les tempêtes. C'est ici où

parott l'habileté du pilote. Les esprits vulgaires vivent bien quand tout succède à leur gré ; mais parmi les contradictions, c'est où se montre la vraie vertu.

Plus notre bienheureux étoit traversé, plus il étoit tranquille, et, comme la palme, plus il étoit battu des vents, plus profondes jetoit-il ses racines. Ce Samson cueilloit le miel dans la gueule des lions, et trouvoit la paix dans la guerre. Comme les trois enfants, il trouvoit les rosées dans les fournaises, les roses dans les épines, les perles dans la mer, l'huile dans le rocher, et la douceur dans l'amertume la plus amère. Les tempêtes le jetoient au port, il tiroit son salut de ses ennemis, et rencontroit son asile comme Jonas dans le ventre de la baleine.

Voici comment il s'en exprime lui-même : Depuis quelque temps, tout plein de traverses et de secrètes contradictions qui sont survenues à ma tranquillité, me donnent une si douce et si suave paix que rien plus, et me présagent le prochain établissement de mon ame en son Dieu, ce qui est sincèrement, non-seulement la grande, mais encore à mon ame l'unique ambition et passion de mon cœur.

CHAPITRE XX.

De ceux qui désirent de mourir.

Vous me demandez s'il est permis de souhaiter la mort pour ne plus offenser Dieu ?

Je vous répondrai ce que j'ai autrefois entendu dire à notre bienheureux sur ce sujet. Il est toujours dangereux, disoit-il, de souhaiter la mort, parce que ce désir ne se rencontre ordinairement que dans ceux qui sont arrivés à un haut degré de perfection, ou dans des esprits mélancoliques, et non en ceux de moyenne taille, tels que nous pouvons être.

On allègue David, S. Paul, et quelques autres saints qui ont fait ce souhait, mais il y auroit de la présomption de parler comme ces saints, n'ayant pas leur sainteté ; et penser avoir leur sainteté seroit une vanité inexcusable.

Faire ce souhait par tristesse, dépit et ennui de cette vie, est une autre extrémité assez voisine du désespoir.

Mais, dit-on, c'est pour ne plus offenser Dieu !

Il faut que la haine du péché soit merveilleuse dans une ame pour lui faire faire ce souhait, vu que les saints ne l'ont fait que pour jouir de Dieu et le glorifier davantage, et non afin de ne le plus offenser. Et, quoi que l'on dise, je pense qu'il est bien malaisé de n'avoir que ce seul motif pour souhaiter la mort ; il y a quelque autre chose qui déplait dans la vie, et qui la fait trouver fâcheuse ; après tout, ce n'est pas tant le désir de glorifier Dieu qui arrache ces paroles, si ce n'est du cœur, au moins de la bouche, que celui de ne le déshonorer pas, et de ne diminuer pas sa gloire extérieure par nos offenses.

D'ailleurs que prétendent les personnes qui disent cela : est-ce d'aller en paradis ? Mais, pour y aller, il ne suffit pas de ne point pécher, il faut encore faire le bien, et le faire d'une manière qui agrée à Dieu, et à quoi il ait promis cette récompense. Est-ce d'aller en purgatoire ? Je m'assure que si elles étoient sur le pas de la porte, elles se rétracteroient de leur souhait, et demanderoient de revenir en cette vie pour y faire une austère pénitence un siècle entier, plutôt que de demeurer peu de temps dans ces feux dévorants, dans ces ardeurs effroyables.

ONZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Le bienheureux arrête une troisième plainte de M. de Belley.

Je me plaignois un jour à notre bienheureux de quelque grand et signalé outrage qui m'auroit été fait.

Il me répondit : A un autre que vous je tâcherois d'apporter quelque lénitif de consolation ; mais votre rang, et le pur amour que je vous porte, me dispenseront de cette civilité. Je n'ai point d'huile à verser sur votre plaie ; possible que si j'y compatissois, cela en redoubleroit l'inflammation. Je n'ai que du vinaigre et du sel à jeter dessus.

A la fin de votre plainte vous avez dit : Il faut

une prodigieuse patience, et à l'épreuve, pour souffrir de tels assauts sans dire mot.

Certes, la vôtre n'est pas de trop forte trempe, puisque vous vous plaignez hautement.

Mais, mon père, lui dis-je, ce n'est que dans votre sein et à l'oreille de votre cœur. A qui aura recours un enfant, sinon à son bon père, quand il est traversé?

O vrai enfant! me dit-il, jusqu'à quand aimerez-vous l'enfance? Faut-il que le père des autres, et celui à qui Dieu a donné le rang de père en son Église, fasse l'enfant? Quand on est petit, dit S. Paul, on peut parler comme tel (1), mais non quand on est grand; le bégaiement, qui est agréable à un enfant à la mamelle, est malséant à celui qui n'est plus enfant. Voulez-vous qu'au lieu de viande solide je vous donne du lait et de la bouillie, et comme une nourrice je souffle sur votre mal? N'avez-vous pas les dents assez fortes pour mâcher du pain, et du pain dur et de douleur?

Il fait beau vous voir plaindre à un père terrestre, vous qui deviez dire à votre Père céleste, avec David : « Je me suis tu, et n'ai point ouvert « la bouche, parce que c'est vous, ô Dieu! qui « avez fait ce coup (2). »

Mais ce n'est pas Dieu, direz-vous, ce sont les hommes, et une assemblée de mauvais (3).

Hé! vous ne savez donc pas apercevoir la volonté de Dieu, que l'on appelle de permission, qui se sert de la malice des hommes, ou pour vous corriger, ou pour vous exercer à la vertu? Job étoit plus habile; car il dit : « Dieu m'avoit « donné des biens, Dieu me les a ôtés (4). » Il ne dit pas le diable et les larrons, il ne regarde que la main de Dieu, qui fait toutes ces choses par tels instruments qu'il lui plaît.

Vous êtes bien éloigné de l'esprit de celui qui disoit que la verge et le bâton dont Dieu le frappoit, lui apportoient de la consolation; et qu'il étoit comme un homme sans secours et abandonné, libre néanmoins entre les morts; qu'il étoit comme un sourd et un muet, sans repartir aux injures qui lui étoient dites; qu'il s'étoit tu et humilié, et qu'il avoit étouffé de bonnes paroles en sa bouche, qui eussent pu servir à sa justification et défendre son innocence.

Mais, mon père, me direz-vous, depuis quand êtes-vous devenu si rigoureux, et avez-vous changé votre douceur en cruauté, comme disoit Job à Dieu (5)? Où sont vos anciennes compassions (6)?

(1) I. Cor. XIII, 11. — (2) Psal. XXXVIII, 10. — (3) Psal. LXIII, 2.—(4) Ch. I, v. 21.— (5) Job. XXX, 21.— (6) Ps. LXXX, 50.

Certes, elles sont aussi fraîches et aussi nouvelles que jamais : car Dieu sait si je vous aime et si je m'aime moi-même plus que vous; et le reproche que je vous fais est celui que je ferois à ma propre ame, si elle avoit fait une telle échappée.

Vraiment c'est signe que cet outrage ne vous plaît pas, puisque vous vous plaignez; car nous ne nous plaignons pas volontiers de ce qui nous agrée; au contraire, nous nous en réjouissons et sommes bien aises qu'on nous en congratule, témoin la parabole de la brebis et de la drachme retrouvées.

N'en doutez pas, ce me dites-vous.

O homme de peu de foi et de petite patience! Hé! que deviendront donc nos maximes évangéliques, de présenter notre joue aux soufflets, de donner notre tunique à qui ôte le manteau, la béatitude des persécutés, la bénédiction de ceux qui nous maudissent, la prière pour ceux qui nous persécutent, l'amour cordial fort des ennemis? Sont-ce là, à votre avis, des ornements de cabinet, et non les sceaux de l'époux dont il veut que nous cachetions nos cœurs et nos bras, nos pensées et nos œuvres?

Hé bien! je vous pardonne par indulgence, pour user des termes de l'apôtre; mais à la charge que vous serez plus courageux à l'avenir, et que vous serrerez dans le coffre du silence de semblables faveurs, quand Dieu vous les enverra, sans laisser prendre l'évent à ce parfum; que vous en rendrez grace dans votre cœur au Père céleste, qui daigne vous donner une petite parcelle de la croix de son Fils.

Quoi! vous prenez plaisir à en porter une d'or sur votre poitrine, et vous ne pouvez en endurer une petite sur votre cœur sans la faire sortir par la plainte! Et puis vous criez à la patience quand elle vous échappe, et voudriez volontiers que je vous tinsse pour patient en vous entendant plaindre, comme si le grand effet de la patience étoit de ne se venger pas, et non de ne se plaindre point!

Au reste, vous avez, ce me semble, grand tort d'invoquer un si grand génie que celui de la patience sur l'outrage dont vous vous plaignez : c'est un trop grand second pour un si petit duel; ce seroit bien assez qu'un peu de modestie et de silence vînt à votre aide.

Il me renvoya comme cela avec ma courte honte, mais si fortifié de mon terrassement, qu'il me sembloit, au sortir de là, que tous les affronts du monde ne m'eussent pas arraché une parole de la bouche.

Il répète la même chose dans une de ses lettres. Rien, dit-il, ne nous peut donner une plus grande

tranquillité en ce monde, que la fréquente considération des afflictions, nécessités, mépris, calomnies, injures et abjections qui survinrent à notre Seigneur, depuis sa naissance jusqu'à sa douloureuse mort. Au regard de tant d'amertumes, n'avons-nous pas tort d'appeler adversités, peines et offenses, les menus accidents qui nous arrivent? n'avons-nous pas, dis-je, honte de lui demander de sa patience pour si peu de chose que cela; vu qu'une seule petite goutte de modestie suffit pour paisiblement supporter les affronts que nous prétendons nous être faits?

CHAPITRE II.

Des bonnes inclinations.

Si vous avez, dit notre bienheureux, de bonnes inclinations naturelles, souvenez-vous que ce sont des biens du maniement desquels il vous faudra rendre compte. Ayez donc bien soin de les bien employer au service de celui qui vous les a donnés. Plantez sur ces sauvageons les greffes de l'éternelle dilection que Dieu est prêt de vous donner, si, par une parfaite abnégation de vous-même, vous vous disposez à les recevoir.

Il y a des personnes qui naturellement sont enclines et portées à certaines vertus, comme à la sobriété, modestie, charité, humilité, patience, taciturnité, et semblables, dans lesquelles, pour peu qu'elles les cultivent, elles font un signalé progrès.

Les philosophes païens se sont rendus illustres en la pratique de plusieurs vertus morales, l'acquisition desquelles étant dans l'étendue de nos forces naturelles, il est en notre pouvoir de nous avancer dans ces habitudes, selon que nous les exerçons par des actes fréquemment réitérés

Et comme à l'apprentissage de certains arts sert de beaucoup la disposition du corps, aussi, pour faire progrès dans les vertus acquises et morales, donne un grand avantage la disposition de l'esprit; mais de quoi serviroit à un chrétien l'acquisition de toutes les vertus morales, s'il vient à perdre son ame, c'est-à-dire si toutes ces vertus ne sont animées et vivifiées par la grace et la charité? Tout cela, dit l'Apôtre, ne sert de rien pour le ciel.

CHAPITRE III.

On peut être dévot et fort méchant.

Ne vous y trompez pas, me disoit-il une fois, on peut être fort dévot et fort méchant.

Ceux-là, lui dis-je, ne sont pas dévots, mais hypocrites.

Non, non, reprit-il; je parle de la vraie dévotion.

Comme je ne pouvois développer cette énigme, je le suppliai de me l'expliquer.

La dévotion, de soi et de sa nature, me dit-il, n'est qu'une vertu morale et acquise, non divine et infuse; autrement elle seroit théologale, ce qui n'est pas.

C'est donc une vertu subordonnée à celle qu'on appelle religion; et, comme disent quelques uns, ce n'est qu'un de ses actes, comme la religion est une vertu subordonnée à celle des quatre vertus cardinales que l'on appelle justice.

Or, vous savez que toutes les vertus morales, et même la foi et l'espérance, qui sont des vertus théologales, sont compatibles avec le péché mortel; et alors elles sont tout informes et mortes, lorsqu'elles sont privées de la charité, qui est leur forme, leur ame et leur vie.

Que si l'on peut avoir la foi jusqu'au point de transporter les montagnes, sans avoir la charité; si l'on peut être vrai prophète et méchant homme, comme ont été Saül, Balaam et Caïphe; si l'on peut faire des miracles, comme l'on tient que Judas en a fait, et être méchant comme lui; si l'on peut donner tous ses biens aux pauvres, et souffrir le martyre du feu, sans avoir la charité, beaucoup plus aisément pourra-t-on être dévot et fort dévot, et méchant et fort méchant, puisque la dévotion est une vertu de sa nature moins estimée que celles que nous venons de marquer.

Vous ne devez donc point trouver étrange si je vous ai dit que l'on peut être fort dévot et fort méchant, puisque l'on peut avoir la foi, la miséricorde, la patience et la constance jusqu'aux dégrés que j'ai marqués, et être avec cela attaqué et gâté de plusieurs vices capitaux, comme de l'orgueil, de l'envie, de la haine, de l'intempérance, et autres semblables.

Quel est donc le vrai dévot? lui dis-je.

Il reprit: Je vous dis qu'avec ces vices on peut être vrai dévot et avoir la vraie dévotion, quoique morte.

Je repartis: La dévotion morte est-elle une vraie dévotion.

Oui, vraie; comme un corps mort est vrai corps, quoiqu'il soit privé de son ame.

Mais, lui dis-je, ce vrai corps n'est pas un vrai homme.

Ce n'est pas, répondit-il, un vrai homme entier et parfait, mais c'est le vrai corps d'un homme, et le corps d'un vrai homme, mais mort; ainsi la dévotion sans la charité est une vraie dévotion, mais morte. Elle est vraie dévotion morte et informe, mais non pas vraie devotion vivante et formée.

Par la charité l'homme est bon, et par la dévotion dévot. Perdant la charité, il perd la première qualité pour prendre celle de mauvais, et non pas la seconde; c'est pourquoi je vous ai dit que l'on pouvoit être dévot et méchant, d'autant que par le péché mortel on ne perd pas toutes les habitudes acquises, ni même la foi et l'espérance, si ce n'est par les actes formés d'infidélité et de désespoir.

CHAPITRE IV.

De la dévotion et de la vacation.

L'une des grandes maximes de notre bienheureux étoit que la dévotion qui non-seulement contrevenoit, mais qui n'étoit pas conforme à la légitime vacation d'un chacun, étoit sans doute une fausse dévotion. Il alloit plus loin, et prétendoit qu'elle étoit convenable à toute vacation, et qu'elle étoit comme la liqueur qui prend la forme du vase où elle est mise.

Mais qu'est-ce être dévot en sa vacation? C'est faire tous les devoirs et offices auxquels nous sommes obligés par notre condition, avec ferveur, activité et allégresse, pour l'honneur et l'amour de Dieu, et avec rapport à sa gloire. Ce culte regarde l'acte de religion; cette vivacité et promptitude, et cet amour de la dévotion, la charité. Agir ainsi, c'est être parfaitement dévot en sa vacation, et servir Dieu par amour en la manière qu'il désire; c'est être selon son cœur et marcher selon ses volontés.

S. Thomas, après S. Augustin, marque trois classes de ceux qui sont en la dévotion qui est animée de la charité : les commençants, les profitants et les parfaits (1).

Les premiers sont ceux qui s'abstiennent du péché, repoussent les tentations, et pratiquent les mortifications intérieures et extérieures, et les exercices de vertu avec peine et difficulté.

Les seconds sont ceux qui exercent ces mêmes choses avec plus de facilité, c'est-à-dire avec peu ou point d'effort, comme courant en la voie de Dieu avec un cœur ouvert.

Les troisièmes et les derniers sont ceux qui pratiquent les mêmes choses avec joie, allégresse, et un contentement extrême.

Les premiers agissent pour Dieu avec un peu de pesanteur, les seconds avec un peu plus de vitesse, et les troisièmes courent, volent avec plaisir et allégresse.

« La charité et la dévotion ne sont non plus « différentes l'une de l'autre que la flamme l'est du « feu, d'autant que la charité étant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée elle s'appelle « dévotion; de manière que la dévotion n'ajoute « rien au feu de la charité, sinon la flamme qui « rend la charité prompte, active et diligente, « non-seulement à l'observation des commandements de Dieu, mais à l'exercice des conseils et « inspirations célestes. »

(1) II, 2, q. 24, art. 9.

CHAPITRE V.

Du recueillement intérieur et des aspirations.

Il appeloit le recueillement intérieur le ramas de toutes les puissances de l'ame dans le cœur, pour y traiter avec Dieu seul à seul, et cœur à cœur; ce qu'il disoit se pouvoir faire en tout lieu et à toute heure, sans que les compagnies ni les occupations puissent empêcher cette retraite.

Ces fréquents regards de Dieu et de nous, ou de Dieu en nous et de nous en Dieu, nous tiennent merveilleusement en devoir, et nous empêchent de tomber, ou font que nous nous relevons promptement de nos chutes.

Les aspirations sont des élévations d'esprit vers Dieu, comme des élans de notre ame, lesquels vont droit au cœur de Dieu, et le blessent saintement, comme il le dit au Cantique des cantiques.

Notre bienheureux désiroit que ces deux exercices nous fussent aussi fréquents et familiers que le respirer et l'aspirer. Il disoit que tous les exercices spirituels, sans le recueillement intérieur et les aspirations, étoient des holocaustes sans moelle, un ciel sans étoiles, et un arbre sans feuilles.

Quand on perdoit l'occasion de faire l'oraison mentale ou vocale par des occupations nécessaires, il vouloit que ce déchet se réparât par de plus fréquents recueillements et par de plus fréquentes aspirations; et il assuroit que par là se réparoient toutes les ruines, et que l'on pouvoit faire un grand progrès dans la vertu.

CHAPITRE VI.

Des confréries.

Il conseilloit aux personnes qui le consultoient, d'entrer dans toutes les confréries des lieux où elles se trouveroient, afin de participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y font.

Il les rassuroit sur la fausse crainte qu'elles avoient de pécher si elles n'accomplissoient pas certaines pratiques qui sont plutôt recommandées que commandées par les statuts de ces confréries. Car, disoit-il, si quelques règles des conventuels n'obligent d'elles-mêmes ni à péché mortel, ni à péché véniel, combien moins les statuts des confréries! Ce que l'on recommande aux confrères

n'est que de conseil et non de précepte. Il y a des indulgences pour ceux qui le font, que manquent de gagner ceux qui ne le font pas, mais manquement tout-à-fait exempt de péché. Il y a beaucoup à gagner et rien à perdre. Il s'étonnoit que si peu de personnes s'y engageassent. Il ajoutoit que deux sortes de personnes en étoient cause, les uns par scrupule, craignant de s'imposer un joug qu'ils ne pourroient porter; les autres par défaut de religion, traitant d'hypocrites ceux qui s'y engagent.

CHAPITRE VII.

De l'amour de la parole de Dieu.

Il disoit qu'entre les marques de prédestination, celle-ci étoit une des meilleures, d'aimer à entendre la parole de Dieu : « Celui qui est de « Dieu aime à entendre la parole de Dieu, dit « Jésus-Christ, et qui aime Dieu aime sa parole, « et la garde en son cœur (1). » Ouïr la voix de son pasteur, c'est une marque de bonne ouaille, laquelle sera un jour à la droite pour recevoir cette sentence : « Venez, les bénis de mon Père. »

Mais il ne vouloit pas que l'on fût auditeur vain et inutile de cette parole. Il désiroit qu'on la mît en pratique; et il disoit que Dieu se disposoit à exaucer nos prières à mesure que nous nous efforcions de pratiquer ce qu'il nous proposoit par la bouche des ambassadeurs de ses volontés; car comme nous lui demandons en l'oraison dominicale qu'il nous remette nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ainsi il est prêt de faire ce que nous désirons de lui en l'oraison, si nous sommes prompts en l'exécution de ce qu'il demande de nous par sa parole.

CHAPITRE VIII.

De la lecture spirituelle.

Il la recommandoit comme une nourriture de l'ame qui nous accompagnoit partout et en tout temps, et qui ne pouvoit jamais nous manquer; au lieu que l'on n'a pas toujours des prédications, ni des conducteurs et directeurs spirituels, et que notre mémoire ne peut pas toujours à point nommé nous rapporter ce que nous avons ouï aux sermons, et aux exhortations publiques ou particulières.

Il souhaitoit que l'on fît provision de livres de piété, comme d'autant d'allumettes du saint amour, et qu'on ne passât aucun jour sans en faire usage. Il vouloit qu'on les lût avec un grand respect et dévotion, et qu'on les tînt pour autant de lettres missives que les saints nous ont envoyées du ciel pour nous en montrer le chemin, et nous donner courage d'y aller.

Il faut avouer qu'il n'y a point de plus assurés directeurs que ces morts qui nous parlent si vivement dans leurs écrits. Ils ont été pour la plupart les truchements des volontés de Dieu, et ses ambassadeurs en l'administration de sa parole, dont ils ont distribué le pain aux petits, par leurs langues, qui leur servoient de plumes, et après leur mort, leurs plumes leur servent de langues, par lesquelles ils se font entendre à nous

Si l'on y rencontre des obscurités ou des difficultés, on peut en demander l'intelligence et l'éclaircissement à quelque personne capable et expérimentée. Ainsi les morts nous seront d'un grand secours pour la conduite de notre vie au service de Dieu et au chemin du salut.

Il conseilloit beaucoup la lecture de la vie des saints, disant que c'étoit l'Évangile mis en œuvre. Le moins qui reste de cette lecture, est un grand goût de piété, pourvu qu'on la fasse avec humilité et désir d'imiter ces saints.

Il en est de cette lecture comme de la manne qui avoit tel goût que l'on désiroit. De tant de différentes fleurs il est aisé de tirer, comme des abeilles industrieuses, le rayon de miel d'une excellente piété.

Quoique les traits de l'esprit de Dieu soient autant et plus différents dans les ames que ceux de nos visages, il est vrai néanmoins que des actions des saints nous pouvons tirer de quoi imiter, ou du moins de quoi admirer la grace de Dieu, qui a fait en eux et par eux tant de grandes choses.

Et quand il ne nous en resteroit que l'admiration, ne seroit-ce pas toujours une excellente manière de louer Dieu, et les opérations de sa grace?

CHAPITRE IX.

De la pénitence et de l'eucharistie.

Il avoit coutume de dire, en parlant de ces deux sacrements, que c'étoient comme les deux pôles de la vie chrétienne; que par le premier nous renoncions à tout péché, détruisions tous les vices, surmontions toutes tentations, et nous dépouillions du vieil homme; et par le second nous nous revêtions du nouveau, qui est Jésus-Christ, pour marcher dans la justice et dans la sainteté, allant de vertu en vertu vers la montagne de perfection.

Il louoit fort cette pensée de S. Bernard, qui vouloit que ses religieux attribuassent à l'usage fréquent de ce sacrement de vie, toutes les victoires qu'ils remportoient sur les vices, et tout

(1) Joan. VIII, 47, etc.; XIV, 21.

le progrès qu'ils faisoient dans la vertu, disant que c'étoit là qu'ils puisoient avec joie dans les sources du Sauveur.

Il disoit que ceux qui cherchent des excuses pour se dispenser de communier souvent, ressembloient à ces conviés de la parabole, qui ne laissèrent pas d'irriter contre eux le père de famille, quoique leurs causes de refus parussent assez recevables.

Les uns disent qu'ils ne sont pas assez parfaits; et comment le deviendront-ils, s'ils s'éloignent de la source de toute perfection? d'autres qu'ils sont trop fragiles, et c'est ici le pain des forts; d'autres, qu'ils sont infirmes, et c'est ici le médecin; d'autres, qu'ils n'en sont pas dignes, et l'Église ne met-elle pas en la bouche des plus saints ces paroles : « Seigneur, je ne suis pas di-« gne que vous entriez en ma maison? (1) » d'autres, qu'ils sont accablés d'affaires, et c'est ici celui qui crie : « Venez à moi, vous tous qui travail-« lez, et qui êtes surchargés, et je vous soulage-« rai (2); » d'autres, qu'ils craignent de le recevoir à leur condamnation; mais ne doivent-ils pas craindre d'être condamnés de ne le pas recevoir? d'autres, que c'est par humilité; mais souvent fausse humilité, semblable à celle d'Achaz qui s'opposoit à la gloire de Dieu, feignant de craindre de le tenter. Et comment peut-on apprendre à bien recevoir Jésus-Christ, sinon en le recevant, comme l'on apprend à bien faire toute chose à force de le faire?

CHAPITRE X.

La vraie dévotion se renferme dans les devoirs de l'état.

Notre bienheureux avoit coutume de blâmer un déréglement assez ordinaire parmi les personnes qui font une profession particulière de piété, lesquelles s'appliquent assez souvent aux vertus les moins convenables à leur état, et négligent celles qui y sont plus conformes. Ce déréglement, dit-il, procède du dégoût assez commun que la plupart des hommes ont des conditions auxquelles ils sont attachés par devoir.

Comme le relâchement s'introduit peu à peu dans les cloîtres, quand ceux qui les habitent veulent se contenter des exercices de vertus qui se pratiquent dans la vie séculière, il n'arrive guère moins de trouble dans les familles des particuliers, quand une dévotion indiscrète et peu judicieuse y veut introduire les exercices du cloître.

Il y a des personnes qui pensent bien louer une maison de gens du monde, en disant que c'est un vrai cloître, que l'on y vit comme dans un couvent, sans penser que c'est vouloir cueillir des figues sur des épines, et des raisins sur des ronces.

Ce n'est pas que ces exercices ne soient bons et saints; mais il faut regarder et considérer les circonstances des lieux, des temps, des personnes, des conditions. La charité hors de l'ordre n'est plus charité, c'est un poisson hors de l'eau, et un arbre transplanté en une terre qui ne lui est pas propre.

Il comparoit cette inégalité d'esprit si peu raisonnable et si peu judicieuse, à ces friands qui veulent qu'on leur serve des cerises fraîches à Noël, et de la glace au mois d'août, ne se contentant pas de manger chaque chose en sa saison. Ces cerveaux ainsi démontés ont plus besoin de purgation que de raisonnement.

CHAPITRE XI.

Jugement qu'il portoit des vertus.

1. Il préféroit celles dont l'usage étoit plus fréquent, commun et ordinaire, à celles dont les occasions de les mettre en pratique se rencontroient plus rarement.

2. Il ne vouloit pas que l'on jugeât de la grandeur ou petitesse surnaturelle d'une vertu par son action extérieure; d'autant qu'une petite en apparence, peut être pratiquée avec beaucoup de grâce et de charité, et une de plus grand éclat avec un amour de Dieu très-foible, qui est néanmoins la règle et le prix de leur vraie valeur devant Dieu.

3. Il préféroit les vertus les plus universelles à celles qui étoient plus bornées, la charité toujours exceptée. Par exemple, il estimoit plus l'oraison, qui est le flambeau de toutes les autres; la dévotion, qui consacre toutes nos actions au service de Dieu; l'humilité, qui nous fait avoir un bas sentiment de nous et de nos actions; la douceur, qui nous fait céder à tout le monde; la patience, qui nous fait tout souffrir; que la magnanimité, la magnificence, la libéralité, et parce qu'elles regardent moins d'objets, et ont moins d'étendue.

4. Les vertus éclatantes lui étoient un peu suspectes, parce que, disoit-il, elles donnent par leur éclat une forte prise à la vaine gloire, qui étoit le vrai poison des vertus.

5. Il blâmoit ceux qui ne font état des vertus que selon qu'ils les voient prisées par le vulgaire, très-mauvais juge d'une telle marchandise. Ainsi, préfèrent-ils l'aumône temporelle à la spirituelle, la haire, le jeûne et les austérités corporelles, à

(1) Matt. VIII, 8. — (2) Matt. XI, 28.

la douceur, à la modestie, et à la mortification du cœur, qui néanmoins sont bien plus excellentes.

6. Il reprenoit encore ceux qui ne vouloient s'exercer qu'aux vertus qui étoient de leur goût, sans se soucier de celles qui regardoient plus particulièrement leur charge et leur devoir; servant Dieu à leur mode, non selon sa volonté; abus si fréquents, que l'on voit une infinité de personnes, même dévotes, s'y laisser entraîner.

DOUZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Qui se plaint pèche.

C'étoit un des mots ordinaires de notre bienheureux, *qui se plaint pèche*. Vous désirez savoir comment il entendoit cela, et s'il n'est pas permis de se plaindre en justice pour avoir raison des torts qui nous sont faits, ou si on ne peut pas se plaindre en ses maladies, et dire son mal au médecin, pour en recevoir du soulagement.

Ce seroit prendre ce mot trop à la rigueur que de lui donner ce sens. Il entendoit parler de plaintes qui vont à grands pas vers le murmure, et disoit que pour l'ordinaire ceux qui se plaignent de cette façon, péchoient, parce que notre amour-propre a cela d'injuste qu'il agrandit toujours les torts qui nous sont faits, usant de termes excessifs pour exprimer des injures assez légères, et que nous regarderions comme peu de chose si nous les avions faites à autrui.

Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais que l'on poursuivît tranquillement, paisiblement et sans passion, en justice les outrages qui seroient faits à nos biens, à nos corps, à notre honneur. Mais la foiblesse humaine est telle, qu'il est malaisé, même à la face de la justice, de tenir son esprit en bride, et de garder l'équanimité nécessaire: d'où est venu le proverbe, qu'en cent livres de procès il n'y a pas une once d'amitié.

Il vouloit aussi, quand on étoit malade, que l'on dît tout simplement son mal à ceux qui pouvoient y apporter remède; telle étant la volonté de Dieu, qui a créé la médecine, et qui ordonne qu'on honore le médecin.

Hors ces cas de justice et de maladie, il estimoit les plaintes non-seulement inutiles, mais pour l'ordinaire injustes, étant extrêmement difficile que celui qui est offensé, et souffre du mal, ne passe les bornes de la vérité et de l'équité en faisant des plaintes. Car, soit que ces maux nous arrivent par des causes innocentes ou coupables, il faut toujours regarder à la première, qui est la volonté de Dieu, lequel se sert des unes et des autres; de celles-là absolument, et de celles-ci par permission; ou pour nous corriger, ou pour nous faire croître en vertu; de sorte que les plaintes que nous faisons rejaillissent toujours en quelque manière contre Dieu.

Plusieurs personnes qui ont assisté notre bienheureux en plusieurs maladies, même en celle de sa mort, m'ont dit que jamais ils ne l'ont ouï faire une seule plainte, disant tout simplement son mal comme il le sentoit, sans l'agrandir ni diminuer, s'abandonnant tout-à-fait aux ordonnances des médecins, prenant sans contredit tout ce qu'on lui donnoit, non-seulement avec courage, mais avec quelque témoignage de joie.

CHAPITRE II.

Saint usage des offenses reçues.

Il disoit que la moisson des vertus étoit de souffrir des affronts et des injures, parce que plusieurs vertus se présentoient en foule pour y prendre part et s'y exercer.

1. La justice, car qui est celui qui ne pèche pas, et par conséquent qui ne soit digne de correction? Êtes-vous offensé, considérez combien de fois vous avez offensé Dieu, et combien il est juste que les créatures vous en punissent, comme instruments de sa justice.

2. Si l'on nous accuse justement, il faut reconnoître simplement sa faute, et en demander pardon à Dieu et aux hommes, et remercier celui

qui nous la représente, quand bien même ce seroit de mauvaise grace, nous souvenant que les médecines, pour être désagréables, ne laissent pas d'avoir un effet salutaire.

3. Si l'accusation est fausse, il faut paisiblement et sans émotion rendre témoignage à la vérité; car nous devons cela à cette vertu et à l'édification du prochain, qui pourroit tirer scandale de notre silence comme d'un aveu tacite.

4. Cela fait, si l'on persévère à nous accuser, il ne faut pas se défendre davantage, mais faire place à la colère, en pratiquant la patience, le silence et la modestie.

5. La prudence y prend encore sa part, d'autant que les outrages méprisés s'évanouissent. Si vous vous y opposez avec colère, il semble que vous les avouez.

6. La discrétion vient ensuite de la prudence pour y exercer son acte, qui est la modération.

7. La force et la grandeur de courage, en se surmontant soi-même.

8. La tempérance tenant en bride les passions, de peur qu'elles n'échappent.

9. L'humilité, puisqu'elle a cela de propre, de nous faire non-seulement connoître, mais aimer notre abjection.

10. La foi même, qui a, selon S. Paul, fermé la gueule des lions, et qui nous fait regarder Jésus-Christ auteur et consommateur de notre foi, chargé d'opprobres et d'ignominies (1), et au milieu de tout cela devenu comme un sourd et un muet qui n'a aucune repartie (2).

11. L'espérance, qui nous fait attendre une couronne qui ne flétrira jamais, pour ce léger moment de tribulation que nous endurons (3).

12. Enfin la charité, qui est patiente, douce, bénigne et gracieuse, qui croit tout, qui espère tout, qui endure tout, qui souffre tout (4).

O combien chéririons-nous les outrages et les affronts qui nous sont faits, si nous étions bien soigneux de notre salut! et que ces occasions nous seroient précieuses, puisqu'elles nous fournissent le moyen d'exercer en même temps tant d'actions agréables à Dieu!

CHAPITRE III.

Réponse du bienheureux quand il apprenoit qu'on disoit du mal de lui.

On venoit quelquefois dire à notre bienheureux que quelques uns médisoient de lui, et en disoient des choses etranges; car il n'est point de soleil si élevé qui n'ait un peu d'ombre, ni de vertu si éminente qui ne soit sujette aux calomnies.

Et au lieu de s'excuser et de se défendre, il disoit avec douceur : Ne disent-ils que cela? Oh! vraiment ils ne savent pas tout. Ils me flattent, ils m'épargent; je vois bien qu'ils ont de moi plus de pitié que d'envie, et qu'ils me souhaitent meilleur que je ne suis. Hé! bien, Dieu soit béni: il se faut corriger; si je ne mérite d'être repris en cela, je le mérite d'une autre façon; c'est toujours miséricorde que je le sois si bénignement.

Quand on prenoit sa défense, et que l'on disoit que cela étoit faux : Hé bien, disoit-il, c'est un avertissement afin que je me garde de le rendre vrai. N'est-ce pas une grace que l'on me fait de m'avertir que je me détourne de cet écueil?

Quand il voyoit qu'on s'estomaquoit contre les médisants : Hélas! disoit-il, vous ai-je passé procuration de vous courroucer pour moi? Laissez-les dire, ce n'est qu'une croix de parole, une tribulation de vent, la mémoire en périt avec le son. Il faut être bien délicat pour ne pouvoir souffrir le bourdonnement d'une mouche. Qui nous a dit que nous soyons irrépréhensibles? Possible voient-ils mieux mes défauts que moi, ni que ceux qui m'aiment. Nous appelons souvent des vérités du nom de médisance, quand elles ne nous plaisent pas.

Quel tort nous fait-on, quand on a mauvaise opinion de nous? ne la devons-nous pas avoir telle de nous-mêmes? Telles gens ne sont pas nos adversaires, mais nos partisans, puisqu'avec nous ils entreprennent la destruction de notre amour-propre. Pourquoi nous fâcher contre ceux qui viennent à notre aide contre un si puissant ennemi?

C'est ainsi qu'il se moquoit des calomnies et des outrages, estimant que le silence ou la modestie étoient capables d'y résister, sans employer la patience pour si peu de chose.

CHAPITRE IV.

De la patience dans les calomnies.

Ce mot du divin apôtre lui plaisoit extrémement, et il l'inculquoit fort souvent. « Ne vous « défendez pas, mes très-chers frères, mais « donnez place à la colère (1). » Les coups de canon s'amortissent dans la laine, tandis qu'ils brisent tout ce qui leur résiste. « La parole « douce éteint le courroux (2), » comme l'eau éteint le feu. Rien n'apaise si tôt un éléphant en furie comme la vue d'un petit agneau; et l'ours fuit devant un chat.

(1) Hebr. xi, 33.— (2) Psal. xxxvii, 13.
(3) II. Cor. iv, 17.— (4) I. Cor. xiii.

(1) Rom. xii, 19.— (2) Eccli. vi, 5.

La possession de la terre est donnée par Jésus-Christ à ceux qui sont doux, patients et débonnaires, parce qu'ils se rendent par leur douceur maîtres et possesseurs de tous les cœurs. Comme ceux qui sont doux font aisément la volonté des autres, les autres aussi s'accommodent aisément à leurs volontés.

Son grand avis, dans les calomnies d'importance, étoit de regarder le Sauveur mourant comme un infâme sur la croix au milieu de deux voleurs. C'est là, disoit-il, le serpent d'airain, et sans venin, et dont les regards nous guérissent de la morsure et des atteintes de la calomnie. Devant ce grand exemple de souffrance nous aurons honte de nous plaindre, et beaucoup plus d'avoir du ressentiment contre les calomniateurs. Mais si en ne disant rien, et en souffrant patiemment, quelqu'un se scandalise?

L'on répond à cela qu'après avoir opposé paisiblement la vérité à la calomnie, on peut demeurer en repos, et savoir qu'il y a bien de la différence entre le scandale actif et passif. C'est le propre des méchants de donner celui-là, et des foibles de prendre celui-ci. Les méchants donnent le premier par une conduite scandaleuse, et les plus gens de bien peuvent donner le second, sans qu'il y ait de leur faute, par des crimes qui leur sont faussement imputés. Ainsi notre Seigneur est appelé *pierre de scandale* (1), et lui-même disoit à ses disciples qu'ils seroient scandalisés en lui la nuit de sa passion.

Notre Seigneur a dit aussi à ses apôtres : « Vous « serez bien heureux quand les hommes médiront « de vous, et vous chargeront faussement de « toute sorte de crimes, et que vous soulfrirez « tout cela pour l'amour de moi. Réjouissez-vous « et tressaillez de joie, parce que votre récom- « pense sera grande dans le ciel (2). »

Ce n'est pas dire que nous ne puissions avoir recours à la prière, pour demander à Dieu qu'il détourne ce fléau de nous. Ainsi David le prioit qu'il délivrât son ame des lèvres injustes, des langues trompeuses, et de la calomnie des hommes, et qu'il ôtât de lui l'opprobre et le mépris, afin qu'il gardât ses préceptes avec plus de facilité.

Quiconque peut garder la paix du cœur dans l'orage des calomnies, a fait un grand progrès dans le chemin de la perfection.

CHAPITRE V.

Comment il faut parler de Dieu.

Le bienheureux disoit à ce sujet : Il ne faut jamais parler de Dieu ni des choses qui regardent son culte, c'est-à-dire la religion, tellement quellement, et par manière de devis et d'entretien, mais toujours avec un grand respect, une grande estime et un grand sentiment.

Il disoit encore : « Parlez toujours de Dieu « comme de Dieu, c'est-à-dire avec révérence et « piété, non pas faisant la suffisante et la pré- « cheuse, mais avec esprit de douceur, de charité « et d'humilité. »

Le premier avis regarde ceux qui parlent des choses de la religion, comme de tout autre sujet d'entretien et de conversation, sans avoir égard au temps, au lieu, et aux personnes, et sans aucun autre dessein que de deviser et de passer le temps : misère dont se plaignoit S. Jérôme de son temps, disant que tous les arts et toutes les sciences avoient leurs experts, à qui seuls il appartenoit d'en parler en maîtres ; qu'il n'y avoit que l'Écriture sainte et la théologie, qui est la racine des sciences, qui étoient si indignement traitées, que l'on en décidoit à table, non-seulement dans les maisons particulières, mais même dans les cabarets ; le jeune éventé, l'artisan ignorant, le vieillard sans raison, toute sorte de personnes du vulgaire se voulant mêler de dire leur avis sur les mystères les plus relevés de la foi.

Le second avis est pour ceux et celles qui, dans les conversations, veulent faire les doctes, et passer pour personnes fort entendues en la piété et en la parole mystique, soutenant leurs opinions avec chaleur, dépit, aigreur, chagrin, opiniâtreté, orgueil, faisant plus de bruit que ceux qui ont meilleure raison qu'eux, mais non pas si forte tête, ni si forte voix : comme si de crier bien haut ajoutoit quelque chose à la solidité d'un raisonnement.

C'est pourquoi le bienheureux concluoit en disant : Ne parlez donc jamais de Dieu, ni de la dévotion, par manière d'acquit et d'entretien, mais toujours avec attention et dévotion : ce que je dis pour vous ôter une remarquable vanité qui se trouve en plusieurs qui font profession de dévotion, lesquels à tout propos disent des paroles saintes et ferventes par manière de devis et sans y penser nullement ; et après les avoir dites, il leur semble être tels que les paroles témoignent, ce qui n'est pas.

CHAPITRE VI.

De la moquerie.

Quand en compagnie il entendoit que l'on se moquoit de quelqu'un, il témoignoit par sa contenance que le discours lui déplaisoit ; il en mettoit un autre sur le tapis, pour le détourner ; et

(1) I. Petr. II, 8. — (2) Matt. v, 11.

quand il ne pouvoit réussir par ce moyen, il se levoit et disoit : C'est trop fouler le bon-homme; ce n'est plus vivre à discrétion, mais c'est en passer les bornes. Qui nous donne droit de nous entretenir ainsi aux dépens d'autrui? Voudrions-nous bien qu'on nous traitât de la sorte, et que l'on fît l'anatomie de nos misères avec le rasoir de la langue? Supporter le prochain et ses imperfections, c'est une grande perfection, et une grande imperfection que de les découper ainsi par la moquerie.

Il dit à ce sujet que « c'est une des plus mau-« vaises conditions qu'un esprit peut avoir, que « d'être moqueur; que Dieu hait extrémement ce « vice, et en a fait d'étranges punitions. »

Un jour une demoiselle se divertissoit en sa présence, d'une autre qui n'étoit pas belle, et se moquoit de quelques défauts naturels avec lesquels elle étoit venue au monde; et après lui avoir dit modestement que c'étoit Dieu qui nous avoit faits, et non pas nous-mêmes, et que les œuvres de Dieu étoient parfaites; l'autre se moquant encore davantage de ce qu'il avoit dit que les œuvres de Dieu étoient parfaites. Croyez-moi, lui dit-il, elle est en l'ame plus droite, plus belle et mieux faite; et contentez-vous que je le sais bien; et la fit ainsi taire.

Une autre fois, on se rioit devant lui d'un homme absent qui avoit la taille toute gâtée, étant bossu devant et derrière; il prit aussitôt sa défense, et allégua le même mot de l'Écriture, que les œuvres de Dieu étoient parfaites. Comment parfaites, dit l'autre, en une taille si imparfaite? Le bienheureux reprit de fort bonne grace : Hé! pensez-vous qu'il n'y ait pas de parfaits bossus, aussi bien que des personnes parfaitement droites? Comme on le vouloit faire expliquer de quelle perfection il entendoit parler, de l'intérieure ou de l'extérieure : Suffit, dit-il, que ce que j'ai dit est vrai, parlons de quelque chose de meilleur.

CHAPITRE VII.

Ne juger autrui.

L'homme ne voit que le dehors, et Dieu seul le dedans. Il n'appartient qu'à lui seul de sonder les cœurs et de connoître les pensées. Notre bienheureux disoit à ce propos que l'ame du prochain étoit l'arbre de la science du bien et du mal, auquel il est défendu de toucher sous peine d'être châtié, parce que Dieu s'en est réservé le jugement.

Le bienheureux remarquoit une inégalité d'esprit fort ordinaire parmi les hommes, portés naturellement à juger ce qu'ils ne connoissent pas, qui est l'intérieur d'autrui, et qui fuient de juger ce qu'ils connoissent, ou du moins ce qu'ils doivent connoître, qui est leur intérieur. Le premier leur est défendu, et le second leur est ordonné.

En cela ils sont semblables à cette femme, laquelle ayant toujours fait, durant sa vie, tout le contraire de ce que son mari lui commandoit, s'étant noyée dans une rivière; son mari étant repris de ce qu'il cherchoit son corps contre le fil de l'eau : Estimez-vous, dit-il, que la mort lui ait fait perdre son esprit de contradiction?

On demande s'il est défendu d'avoir des soupçons fondés sur de bonnes et fortes conjectures? On répond que non, parce que soupçonner n'est pas juger, mais seulement un acheminement à juger; mais il faut bien prendre garde à ne se pas laisser surprendre par de faux indices, et là-dessus précipiter son jugement; et c'est ici l'écueil où tant de gens font naufrage dans le jugement téméraire.

Pour éviter ce désordre, notre bienheureux donnoit une excellente règle, qui est, que si une action pouvoit avoir cent visages, on la regardât toujours par celui qui est le plus beau. Si l'on ne peut excuser une action, on peut l'adoucir, en excusant l'intention; si même on ne peut excuser l'intention, il faut accuser la violence de la tentation, ou la rejeter sur l'ignorance, ou sur la surprise, ou sur la foiblesse humaine, pour tâcher d'en diminuer au moins le scandale.

Enfin ceux qui ont bien soin de leurs consciences, dit notre bienheureux, tombent rarement en des jugements téméraires. C'est le fait d'une ame oisive, et qui n'est guère occupée en elle-même, de s'arrêter à éplucher les actions d'autrui. Ce que dit excellemment un ancien, que le genre d'hommes qui est curieux à s'enquérir de la vie des autres, est fort négligent à corriger ses propres défauts.

CHAPITRE VIII.

De la médisance.

Notre bienheureux avoit coutume de dire que, qui ôteroit la médisance du monde, en ôteroit une grande partie des péchés, et avec raison; car tous les péchés se rapportant à ceux de pensée, de parole et d'action, les plus fréquents, et quelquefois les plus dangereux sont ceux de parole, pour plusieurs raisons.

La première, que les péchés de pensée ne sont nuisibles qu'à celui qui les commet, et ne donnent à autrui ni scandale, ni fâcherie, ni mauvais exemple, Dieu seul les connoissant, et en étant offensé; et puis un retour vers Dieu par une amoureuse repentance les efface; mais ceux de parole

passent plus avant ; car le mot lâché ne peut être rappelé que par une humble rétractation : et cependant le cœur du prochain en demeure infecté et empoisonné par l'oreille.

La seconde, que les péchés d'action, quand ils sont notables, sont sujets à la punition publique ; mais la médisance, si elle n'est extrêmement atroce et infamante, n'y est point sujette, ce qui fait que tant de personnes tombent dans ce péché.

La troisième est le peu de restitution et de réparation que l'on en fait ; ceux qui conduisent les ames étant trop indulgents, pour ne pas dire lâches sur cet article.

CHAPITRE IX.

Des équivoques.

Il avoit en horreur la doctrine des équivoques, et disoit quelquefois que par cet artifice on tâchoit de canoniser le mensonge. Il n'y a nulle si bonne et désirable finesse, disoit-il, que la simplicité. Les prudences mondaines et les artifices charnels appartiennent aux enfants de ce siècle, mais les enfants de Dieu marchent sans détours, et ont le cœur sans replis. « Qui marche simplement, « dit le sage, marche confidemment (1). » Le mensonge, la duplicité, la simulation, témoigneront toujours un esprit foible et bas.

Si la bouche qui ment, dit le sage, tue l'ame, que ne fera point la langue trompeuse, qui parle en un cœur et un cœur?

Il disoit de cette doctrine fabriquée dans la boutique du père du mensonge, ce que notre Seigneur disoit des scribes et des pharisiens, qui couroient les mers pour faire un prosélyte, et le rendoient ensuite beaucoup plus mauvais qu'eux ; car ceux qui pensent sauver la vérité par cet artifice, la tuent et suffoquent doublement, puisque rien n'outrage tant la vérité et la simplicité, comme fait la duplicité ; et y a-t-il rien de plus double qu'un équivoque? dit notre bienheureux.

CHAPITRE X.

Ne contredire personne sans raison.

Il n'y a point d'esprits plus ennemis de la société humaine que ceux qui sont opiniâtres, têtus, et sujets à contredire les autres : ce sont les pestes des conversations, le fléau des compagnies, et des semeurs de querelles. Les esprits doux, au contraire, condescendants et flexibles, pliables et traitables, qui cèdent aisément, sont des charmes vivants qui attirent et gagnent tout le monde.

(1) Prov. x, 9.

Notre bienheureux louoit beaucoup l'avis de saint Louis, qui étoit de ne contredire jamais personne, sinon qu'il y eût du péché ou un dommage notable à ne le pas faire. Ce saint roi ne disoit pas cela par prudence humaine, de laquelle il étoit ennemi, ni selon la maxime de cet empereur païen, qu'il ne falloit que personne se retirât mal content de devant le prince ; mais par un sentiment vraiment chrétien, pour éviter tout débat et toute contestation, selon le conseil de l'apôtre, qui veut que l'on les fuie avec soin.

Mais ne sera-ce point une connivence, et par conséquent une participation à l'erreur ou au péché d'autrui, si on ne s'y oppose pas le pouvant faire?

Voici la réponse de notre bienheureux. Quand il importe, dit-il, de contredire quelqu'un, et d'opposer son opinion à celle d'autrui, il faut user de grande douceur et dextérité, sans vouloir violenter l'esprit de personne, car aussi bien ne gagne-t-on rien prenant les choses âprement.

Quand vous désespérez un cheval à force de le tourmenter, s'il a de la fougue, il prendra le mors aux dents, et emportera le cavalier, malgré qu'il en ait, où il voudra : lui lâche-t-il la bride, cesse-t-il de le battre et de le piquer, il s'arrête, et se rend traitable.

Il en est de même de l'esprit humain : si vous le pressez, vous l'opprimez ; si vous l'opprimez, vous le cabrez ; si vous le cabrez, vous le bouleversez tout-à-fait ; il peut être persuadé, non pas contraint : le contraindre, c'est le révolter ; la douceur est-elle arrivée, dit le prophète, le voilà corrigé, et il se rend.

CHAPITRE XI.

De la taciturnité.

Il y a des personnes qui sont taciturnes de leur naturel, d'autres par orgueil, d'autres par stupidité, et d'autres par chagrin. Il y en a fort peu qui le soient par vertu, c'est-à-dire par jugement et modération.

On parloit un jour devant notre bienheureux d'un certain personnage qui vouloit passer pour un grand homme à force de se taire. Si cela est, dit notre bienheureux, il a trouvé le secret pour acquérir de la réputation à bon marché ; et puis, s'étant un peu tu, il reprit : Il n'y a rien qui ressemble tant à un homme sage qu'un fou quand il se tait.

Ce n'est pas sagesse de ne dire mot, mais c'est sagesse de parler quand il faut et comme il faut, et de se taire aussi en temps et lieu.

Afin que la taciturnité soit une vertu, il faut

que, comme toutes les autres, elle consiste en une certaine médiocrité, et qu'elle évite les deux extrémités.

CHAPITRE XII.

Des aversions.

Il y en a qui, à vive force, et par le secours de la grace, arrachent de leur cœur le péché de la haine qu'ils avoient conçue contre ceux qui les avoient offensés; mais de même qu'après que l'on a coupé un arbre par le pied, les racines ne laissent pas de demeurer en terre, et qu'il faut du temps pour les arracher, aussi à la haine succède l'aversion, d'autant plus malaisée à détruire qu'elle paroît moins blâmable que l'autre.

On sait bien qu'il faut pardonner à son ennemi, quelque grand outrage qu'il nous ait fait, si nous voulons que Dieu nous pardonne, et c'est ce que nous demandons tous les jours au Père céleste dans l'oraison que son fils notre Seigneur nous a dictée de sa propre bouche; mais comme ensuite d'une furieuse tempête, après que les vents ont cessé, les flots de la mer ne laissent pas d'être émus quelque temps après, aussi, après que pour l'amour de Dieu l'on a renoncé à la haine que l'on portoit à son ennemi, il y en a qui pensent faire beaucoup de dire qu'ils ne lui veulent point de mal, sans se souvenir que par la loi de Jésus-Christ ce n'est pas assez de ne vouloir point de mal à notre ennemi (car cela c'est n'avoir plus de haine), mais qu'il faut encore avoir de l'amour et de la dilection, c'est-à-dire lui vouloir du bien.

Il y en a qui disent, pressés de ces raisons, non-seulement je lui pardonne l'offense qu'il m'a faite, et ne lui veux point de mal, mais encore lui souhaite les mêmes biens de nature, de fortune, de grace et de gloire qu'à moi-même : mais je ne puis me résoudre à le voir, ni à converser avec lui, parce que sa présence émeut mes puissances, et que je crains que mes plaies ne se rouvrent, en me rappelant le souvenir du tort qu'il m'a fait.

Cette excuse semble avoir quelque couleur, quand on considère la fragilité humaine plus foible qu'un roseau qui se plie à tous vents; mais, quoique cette défiance semble louable, elle ne l'est pas néanmoins devant Dieu, qui veut, et que l'on se réjouisse en lui avec crainte, et que l'on se confie en lui à mesure que l'on se défie de soi-même; que l'on s'humilie sans découragement, et que l'on s'appuie totalement sur sa grace, et nullement sur soi-même : c'est ce que nous enseigne la sainte parole, quand elle nous dit que nous ne pouvons rien de nous comme de nous, que toute notre suffisance vient de Dieu, que sans lui nous ne pouvons rien faire, mais aussi qu'avec lui nous pouvons tout, et même traverser les murailles de toute sorte d'obstacles, de sorte que nous ayant donné le vouloir et le commencer, nous devons espérer qu'il nous donnera d'achever par sa bonne volonté; et ainsi s'il nous a donné la grace de pardonner de bon cœur, de ne vouloir point de mal, et même de désirer toute sorte de biens, nous devons aussi nous confier qu'il nous donnera la force de résister aux tentations que l'ennemi de notre salut pourroit exciter en la partie inférieure de notre ame, à la vue de celui à qui nous avons pardonné, pourvu que nous l'ayons fait de bon cœur.

Il y en a même qui, convaincus de ces raisons, diront : Je veux bien le voir et n'éviterai point de me trouver en sa compagnie; mais de lui parler, c'est ce que je ne puis faire, parce que je craindrois de m'échapper en quelques reproches, et d'en venir ensuite à quelques injures qui rallumeroient le feu de la haine au lieu de l'éteindre, et rendroient la dernière erreur pire que la première.

Certes, quand celui que la fièvre à quitté boit encore avec quelque sorte d'empressement, c'est signe qu'il y a encore quelque reste d'émotion et de chaleur dans ses veines. Quelques mines que fassent telles sortes de personnes qui sortent à regret de l'Égypte de la haine, et qui regardent en arrière, il y a encore sans doute quelque aigreur secrète cachée dans leurs cœurs.

C'est à eux de prendre leur cœur à deux mains, et d'en ôter par un généreux effort cette secrète aversion, et de dire à Dieu qu'il aide leur infirmité, afin qu'ils puissent pratiquer cet enseignement de l'Évangile, de faire du bien à ceux qui les haïssent, et de surmonter le mal par le bien.

Nous scellerons ce que nous venons de dire, par une belle sentence de notre bienheureux. Les païens aiment ceux qui les aiment, mais les chrétiens doivent exciter leur amitié à l'endroit de ceux qui ne les aiment pas, et envers ceux auxquels ils ont beaucoup de répugnance et d'aversion.

TREIZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la présence de Dieu.

L'exercice de la présence de Dieu lui étoit en si singulière recommandation, qu'il le conseilloit comme un pain quotidien. Je dis pain quotidien; car comme en la nourriture du corps on mêle le pain avec toute sorte de viandes, aussi n'y a-t-il point d'exercice spirituel qui se mêle plus commodément et plus utilement dans toutes nos actions, que la présence de Dieu.

Ah! disoit-il, c'est le cher exercice des bienheureux, ou plutôt le continuel exercice de leur béatitude, selon ces paroles de notre Seigneur: « Leurs anges voient sans interruption la face de « mon Père qui est dans le ciel (1). »

Que si la reine de Saba estimoit bien heureux les serviteurs et les courtisans de Salomon, qui étoient toujours en sa présence, et qui écoutoient les paroles de sagesse qui sortoient de sa bouche; combien sont plus heureux ceux qui sont continuellement attentifs à la sainte présence de celui *que les anges désirent de voir* (2), quoiqu'ils le voient sans cesse; désir qui les tient en une perpétuelle faim de voir toujours de plus en plus celui qu'ils contemplent; car plus ils voient celui qu'ils désirent, plus ils désirent de le voir; n'étant jamais rassasiés dans leur continuel rassasiement.

Vous savez, mes sœurs, que lorsque vous êtes assemblées, soit pour le travail, soit pour les récréations, ou pour quelques autres exercices, il y en a toujours une de préposée, pour faire souvenir de cette aimable et salutaire présence. *Se souviennent*, dit-elle par intervalles, *de la sainte présence de Dieu, toutes nos sœurs, et de la très-sainte communion d'aujourd'hui*, ajoute-t-elle, si c'est un jour de communion pour toute la communauté; tels que sont les jours de dimanches et de fêtes, et les jeudis.

La plus grande part, disoit notre bienheureux, des manquements que commettent en leur devoir les personnes pieuses, vient de ce qu'elles ne se tiennent pas assez en la présence de Dieu.

(1) Matt. XVIII, 10.— (2) I. Pet. I, 12.

CHAPITRE II.

De la crainte et de l'espérance.

Pour marcher sûrement en cette vie, il faut marcher toujours entre la crainte et l'espérance; entre la crainte des jugements de Dieu, *qui sont des abymes impénétrables* (1), et entre l'espérance de sa miséricorde, qui est sans nombre et sans mesure, et qui surpasse toutes ses œuvres.

Il faut, disoit le bienheureux, craindre les divins jugements, mais sans découragement; et il se faut encourager à la vue de sa miséricorde, mais sans présomption. Et ailleurs: Ceux, dit-il, qui ont une extrême et désordonnée crainte d'être damnés, témoignent avoir plus besoin d'humilité et de soumission que de raison. Il se faut bien abaisser et anéantir et perdre son ame, mais il faut que ce soit pour la gagner, garder et sauver. Toute humilité qui préjudicie à la charité est sans doute une fausse humilité.

Or, celle qui porte au découragement, au désespoir, au trouble, est contraire à la charité qui veut que nous fassions tous nos efforts, quoique *avec crainte et tremblement* (1), et que jamais nous n'entrions en la défiance de la bonté de Dieu, qui veut que tous soient sauvés et viennent à pénitence.

CHAPITRE III.

De l'amour-propre et de l'amour de nous-mêmes.

Il y a une grande différence entre ces deux amours, puisque tout amour-propre étant un amour de nous-mêmes, tout amour de nous-mêmes n'est point amour-propre.

L'amour-propre est toujours mauvais; et il n'y a point de péché, grand ou petit, sans amour-propre, c'est-à-dire sans un arrêt volontaire en la créature, ou en soi, contre la volonté du Créateur. C'est cet amour, dit S. Augustin, qui a bâti la cité malheureuse de Babylone, dont l'enceinte s'étend jusqu'au mépris et à la haine de Dieu.

L'amour de nous-mêmes n'est pas de cette nature; car étant commandé, il ne peut être que

(1) Psal. XXXV, 7.— (2) II. Pet. III, 9.

bon. Nous sommes donc obligés de nous aimer en Dieu et selon Dieu, en nous souhaitant et procurant, autant que nous pouvons, les biens naturels et ceux de la grace et ceux de la gloire.

Cet amour de nous-mêmes peut donc être naturel ou surnaturel. Naturel, lorsqu'il regarde les biens naturels : c'est à raison de cet amour que l'apôtre dit que *nul ne hait sa propre chair* (1); et cet amour, quand il est réglé, n'est point désagréable à Dieu, qui est auteur de la nature aussi bien que de la grace. Surnaturel, quand il regarde les biens de la gloire; et cet amour est autant au-dessus de l'autre, que les biens de la grace et de la gloire sont au-dessus de ceux de la nature.

L'amour surnaturel de nous-mêmes peut être ou d'espérance ou de charité. Celui d'espérance est intéressé, car nous aimons Dieu par cet amour comme notre souverain bien, non comme souverain bien en lui-même et pour lui-même, qui est l'amour de charité. Amour entièrement désintéressé, puisqu'alors nous aimons Dieu à cause de lui-même et pour lui-même, et nous en lui et pour lui, nous rapportant tout à sa gloire.

L'amour légitime de nous-mêmes, tant le naturel que celui d'espérance, n'est pas toujours rapporté à Dieu, mais certes il est toujours rapportable; mais celui de la sainte charité n'est pas seulement rapportable, mais il est toujours rapporté à Dieu, soit habituellement, soit virtuellement, soit actuellement.

« Le Sauveur, dit le bienheureux, qui nous a « rachetés par son sang, désire infiniment que « nous l'aimions, afin que nous soyons éternelle- « ment sauvés, et désire que nous soyons sauvés, « afin que nous l'aimions éternellement, son « amour tendant à notre salut, et notre salut à « son amour (2). »

Notre salut en son total doit s'étendre, tant à la gloire que Dieu nous donnera au ciel, qu'à celle que nous lui rendrons, selon la mesure de cette gloire. En quoi se trompent ceux qui, parlant du salut éternel, ne pensent qu'à leur intérêt, c'est-à-dire à la gloire que Dieu leur donnera au ciel, et nullement à celle qu'ils rendront à Dieu, quoique celle-ci soit la principale, et la fin dernière et souveraine pour laquelle Dieu a fait le paradis; l'autre n'étant que la fin prochaine et moins principale, et comme un moyen pour arriver à l'autre; car nul ne glorifie Dieu au ciel, que celui que Dieu y glorifie, pour en être glorifié.

(1) Ephes. v, 29.
(2) Théotime, liv. II, c. VIII.

CHAPITRE IV.

La mesure de l'amour de Dieu.

Vous me demandez quelle est la mesure de l'amour de Dieu?

Je vous réponds, avec S. Bernard (1), que sa mesure est de n'en point avoir, parce que son objet étant infini il ne peut avoir de bornes.

Notre bienheureux appeloit lâches et paresseux, ces esprits qui mettoient des limites à leur amour, et qui se renfermoient dans certains devoirs, au-delà desquels ils ne vouloient point s'étendre, comme s'ils vouloient renfermer l'esprit de Dieu dans leurs mains.

Dieu étant plus grand que notre cœur, quelle entreprise que celle de vouloir le resserrer dans une si petite circonférence! Si l'amour de Jésus-Christ a été excessif, quelle honte pour nous de vouloir contenir le nôtre dans la médiocrité! Si la mer et l'enfer ne disent jamais : c'est assez, que doit dire le saint amour, dont les flammes sont dites au Cantique plus ardentes que celles de l'enfer?

Notre bienheureux dit à ce sujet une remarquable sentence : De demeurer, dit-il, en un état de consistance longuement, il est impossible; qui ne gagne, perd en ce trafic; qui ne monte, descend en cette échelle; qui n'est vainqueur, est vaincu en ce combat; nous vivons entre les batailles que nos ennemis nous livrent; si nous ne résistons, nous périssons; et nous ne pouvons résister sans surmonter, ni surmonter sans victoire; victoire suivie de triomphe et de couronne.

S. Bernard confirme ce sentiment en disant que ne pas s'avancer c'est reculer, parce que nous ramons sans cesse sur une mer orageuse, où sont entraînés par le courant des eaux tous ceux qui cessent de ramer (2).

CHAPITRE V.

Faire et dire.

Le Fils de Dieu, modèle de toute perfection, *le prince des pasteurs, et l'évêque de nos ames, a commencé à faire, puis à enseigner* (3); et il a été trente années à faire, et n'a été que trois années à enseigner, nous montrant par son exemple qu'il faut faire avant que dire.

Aussi blâme-t-il les docteurs de son temps qui disoient et ne faisoient pas, imposant aux autres des fardeaux insupportables, qu'ils n'auroient pas voulu toucher du bout du doigt.

(1) L. de diligendo Deo, c. I.—(2) Epist. CCCXLI ad monachos S. Bertini, n. 1. Ed. Ben.—(3) I. Pet. II, 25, et V, 4; Act. I, 1.

Non pas qu'il veuille que l'on juge de la doctrine par la vie et les mœurs de celui qui enseigne, mais pour montrer combien elle a plus d'efficace pour persuader, quand elle est appuyée sur la bonne vie de celui qui la débite; autrement comment pense-t-il persuader aux autres ce dont lui-même n'est point persuadé ?

C'est ressembler à ces trompettes qui sonnent la charge où ils ne vont pas; à l'escalier qui conduit à l'appartement où il ne monte pas; à ces poteaux des grands chemins qui enseignent par où il faut aller et qui ne bougent pas.

CHAPITRE VI.

De la mortification et de l'oraison.

Son sentiment étoit que la mortification sans l'oraison étoit un corps sans ame, et l'oraison sans mortification une ame sans corps. Il ne vouloit pas que ces deux choses fussent séparées; mais que, comme Marthe et Marie sans se quereller, elles fussent de bon accord au service de notre Seigneur. Il les comparoit aux deux bassinets de la balance, dont l'un s'abaisse quand l'autre s'élève. Pour élever l'esprit par l'oraison, il faut abattre le corps par la mortification, autrement la chair déprimera l'esprit, et l'empêchera de s'élever à Dieu.

Le lis et la rose de l'oraison et de la contemplation ne se conservent et nourrissent bien que parmi les épines des mortifications. On ne va à la colline de l'encens, symbole de l'oraison, que par la montagne de la myrrhe de la mortification. L'encens même qui représente l'oraison n'exhale son odeur que lorsqu'il est brûlé; ni l'oraison ne peut monter au ciel en odeur de suavité, si elle ne sort d'une personne mortifiée.

Lorsque nous sommes morts à nous-mêmes et à nos passions, c'est alors que nous vivons à Dieu et qu'il nous repaît en l'oraison du pain de vie et d'intelligence, et de la manne de ses inspirations.

Notre bienheureux disoit sur ce sujet un mot bien remarquable : Il faut vivre en ce monde, disoit-il, comme si nous avions l'esprit au ciel et le corps au tombeau. La première partie de cette sentence est appuyée sur ces paroles : « Que « votre conversation soit dans les cieux (1); » et la seconde sur celle-ci : Il faut vivre *comme ces blessés qui dorment dans les sépulcres, et dont on ne se souvient plus;* et être *dans les obscurités entre les morts du siècle.*

CHAPITRE VII.

Du mensonge.

Vous me demandez comment s'entendent ces paroles de notre bienheureux : Que rarement pouvons-nous dire un mensonge, pour petit qu'il soit, sans nuire au prochain.

Le mot de rarement décide la difficulté; néanmoins on peut dire que tout mensonge, quelque léger qu'il paroisse, fait toujours du mal, soit à nous, soit à autrui : toujours blesse-t-il la vérité et la droiture du cœur; et tout homme qui ment, ne fût-ce que par récréation, témoigne qu'il a le cœur double, et qu'il parle *en un cœur et en un cœur* (1); et tout le monde sait que *le Seigneur perdra les lèvres trompeuses* (2), et qu'il *a en abomination ceux qui parlent avec duplicité* (3). Que votre parole soit donc simple, ronde, naïve, véritable, si vous voulez être enfants de celui qui est père de vérité, et la vérité même par essence.

CHAPITRE VIII.

Des jugements inconsidérés

Il avoit peine à supporter que l'on taxât une personne d'être mauvaise, pour une action répréhensible qu'elle auroit faite; parce que, disoit-il, les habitudes vertueuses ne périssent pas par un seul acte contraire, car on ne peut pas dire qu'un homme soit intempérant, pour un seul acte d'intempérance, et ainsi des autres.

Quand donc il voyoit que pour un péché on accusoit quelqu'un d'en avoir le vice, il relevoit doucement cette accusation, et disoit qu'il y avoit bien de la différence entre vice et péché; que celui-là disoit l'habitude, et celui-ci l'acte; et que tout ainsi qu'une hirondelle ne faisoit pas le printemps, aussi un seul acte de péché ne rendoit pas une personne vicieuse, c'est-à-dire habituée au vice dont elle avoit commis l'acte.

Mais, lui disoit-on, il ne faudra pas non plus juger si une personne est en grace, et a la charité, quelque sainte qu'elle paroisse dans les actions de sa vie.

Il répondoit que si la foi, selon S. Jacques (4), se fait connoître par les œuvres, beaucoup plus la charité, qui est une vertu bien plus active; les œuvres étant à son égard comme des étincelles qui marquent qu'il y a du feu en quelque endroit; et quoique, voyant commettre un péché manifestement mortel, nous puissions dire que celui qui l'a commis a perdu la grace, que savons-nous si un moment après, Dieu ne lui a point touché le

(1) Psal. xi, 3. — (2) Psal. v, 4. — (3) Prov. xii, 22. — (4) Cap. ii.

cœur, s'il ne s'est point converti de sa mauvaise voie par un acte de contrition : c'est pourquoi il ne faut jamais juger en mal d'autrui qu'avec crainte ; mais pour en juger en bien, nous avons toute liberté, parce que la charité croit et espère tout bien du prochain, et n'en pense point mal, se réjouit de la vérité et de la bonté, mais non pas de l'iniquité.

CHAPITRE IX.

Le point essentiel de la charité.

Il le faisoit consister dans la préférence de Dieu, et de sa volonté à toutes choses.

La plus forte preuve que nous puissions avoir si nous sommes en état de grace est si nous n'avons aucune volonté contraire à celle de Dieu; car si nous en avons quelqu'une, sans doute nous préférons quelque chose à Dieu, et alors nous n'avons plus la charité, qui cesse d'être sitôt qu'elle cesse de régner.

Non-seulement nous devons préférer Dieu à toutes choses, mais encore nous ne devons rien aimer à l'égal de Dieu. Celui-là, dit S. Augustin, aime Dieu moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec lui, qu'il n'aime pas pour l'amour de lui, c'est-à-dire avec rapport et subordination à l'amour de Dieu.

Je ne dis pas que l'on ne puisse aimer plusieurs choses avec Dieu, puisqu'il nous est commandé de nous aimer nous-mêmes, et notre prochain comme nous-mêmes; mais d'aimer quelque chose, ou plus que Dieu ou à l'égal de Dieu, c'est ce qui est incompatible avec la charité, laquelle fait que, dans un cœur qu'elle possède, toutes les créatures sont devant le Créateur comme les étoiles devant le soleil.

CHAPITRE X.

Diverses sortes d'œuvres.

On en distingue de quatre sortes dans la théologie : de vivantes, de mortes, de mortifiées, et de vivifiées.

Les œuvres vivantes sont celles qui ont le principe de vie, et de vie éternelle, c'est-à-dire la grace, et qui sont faites en charité et par le motif de la charité.

Les œuvres mortes sont celles qui n'ont point ce principe, et qui sont faites en état de péché mortel, c'est-à-dire qui n'ont ni le fondement, ni la racine de la charité, et quoiqu'elles soient bonnes en soi d'une bonté morale et naturelle, néanmoins, comme le dit S. Grégoire, ce rameau de la bonne œuvre ne peut avoir aucune verdeur, ni porter aucun bon fruit devant Dieu, s'il n'est attaché à la racine de la charité.

Les œuvres mortifiées sont celles qui ont été faites en état de grace, et qui ont eu la racine de vie, mais le péché mortel survenant, les dépouille de toute verdeur et vigueur, comme sont les plantes en hiver, lesquelles, s'il duroit toujours, mourroient enfin sans ressource. Mais le soleil du printemps, rapportant une nouvelle chaleur à la terre, leur fait pousser des fleurs, des feuilles et des fruits, et semble, par une espèce de résurrection, les appeler à une nouvelle vie.

Et ce sont les œuvres qu'on appelle vivifiées, c'est-à-dire renouvelées et rappelées de la mort à la vie. Ce qui arrive lorsque l'on sort du péché mortel pour rentrer en grace. Alors toutes les œuvres saintes, qui avoient été mortifiées par le péché, revivent, et reprennent leur ancienne verdeur et vigueur.

QUATORZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'amour de complaisance.

La vraie complaisance en Dieu doit être enracinée et fondée en la charité, et procéder du vrai motif de la charité qui est un motif désintéressé, et qui se peut rapporter tout à Dieu et à sa gloire, pour être telle que Dieu la désire ; et si nous voulons qu'il prenne ses délices en nous, c'est à nous de prendre nos souveraines délices à penser que Dieu est Dieu, et que sa bonté est une bonté souverainement infinie.

Voici comme notre bienheureux s'en explique: « L'ame qui est en l'exercice de l'amour de com- « plaisance crie perpétuellement en son sacré si- « lence : Il me suffit que Dieu soit Dieu, que sa « bonté soit infinie, que sa perfection soit im- « mense, que je meure, ou que je vive, il importe « peu pour moi, puisque mon cher bien-aimé vit « éternellement d'une vie toute triomphante. La « mort même ne peut attrister le cœur qui sait que « son souverain amour est vivant. C'est assez pour « l'ame qui aime, que celui qu'elle aime plus que « soi-même soit comblé de biens éternels, puis- « qu'elle vit plus en celui qu'elle aime qu'en celui « qu'elle anime, ou plutôt qu'elle ne vit pas elle- « même, mais son bien-aimé en elle. »

La vraie complaisance en Dieu est donc de se plaire en Dieu pour Dieu, de prendre plaisir au plaisir de Dieu, sans penser si cela nous plaît, mais s'il est agréable à Dieu. Ainsi nous unissons notre plaisir au plaisir de Dieu, et en cette façon se forme la complaisance amoureuse que nous avons au bien de Dieu, pour Dieu même.

CHAPITRE II.

De l'amour de bienveillance.

Il faut distinguer en Dieu deux sortes de biens: l'un intérieur, l'autre extérieur. Le premier est lui-même, car sa bonté n'est point distinguée de son essence, non plus que ses autres perfections. Or ce bien étant infini ne peut être ni augmenté par nos services et nos honneurs, ni diminué par nos péchés et nos révoltes. Le second, quoiqu'il soit à lui, n'est pourtant pas dans lui, mais dans ses créatures, comme les finances du roi sont bien à lui, mais dans les coffres de ses trésoriers. Ce bien extérieur sont les honneurs, les obéissances, les services et les hommages que lui doivent et que lui rendent les créatures, lesquelles sont toutes destinées à sa gloire, comme à la fin dernière de leur création, et ce bien nous pouvons avec sa grace le vouloir et le donner à Dieu, et en augmenter sa gloire extérieure, laquelle nous pouvons aussi diminuer par nos péchés.

A l'égard de ce bien extérieur, nous pouvons exercer envers Dieu l'amour de bienveillance, faisant, pour accroître son honneur, toutes les bonnes œuvres que nous pouvons, avec cette intention de le bénir, glorifier et exalter par toutes nos actions, nous abstenant pareillement de toutes les fautes qui pourroient ternir cette gloire.

L'amour de bienveillance envers Dieu ne s'arrête pas là; mais, parce que la charité nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, nous faisons tout ce que nous pouvons pour le provoquer à servir cette divine gloire, nous l'excitons à faire toute sorte de bien pour glorifier Dieu, à l'exemple du prophète, qui disoit: « Venez, glo- « rifiez le Seigneur avec moi, et exaltons en- « semble son saint nom (1).»

Cette même ardeur nous pousse aussi, et nous presse, dit S. Paul, de nous opposer au mal que le prochain pourroit commettre contre Dieu, et à arrêter les péchés par lesquels la divine bonté est offensée; et c'est proprement ce qu'on appelle zèle; zèle qui faisoit sécher le prophète, voyant que les pécheurs mettoient Dieu en oubli.

On me demande si cet amour de bienveillance ne pourroit point encore s'exercer envers Dieu, quant au bien intérieur et infini qu'il possède, qui est lui-même.

Je réponds, avec notre bienheureux, que nous pouvons vouloir ce bien en nous réjouissant de ce qu'il l'a, et de ce qu'il est ce qu'il est. On peut encore quelquefois, dans des mouvements extraordinaires et des excès d'amour, lui souhaiter ce même bien par des désirs imaginaires de choses impossibles, tel qu'étoit celui que l'on attribue à S. Augustin, et rapporté par notre bienheureux en ces termes : « Hé! Seigneur, je suis « Augustin, et vous êtes Dieu; mais si toutefois, « ce qui n'est pas, et ne peut être, étoit que je « fusse Dieu, et que vous fussiez Augustin, je « voudrois, en changeant de qualité avec vous, « devenir Augustin, afin que vous fussiez Dieu. »

Nous pouvons encore lui vouloir ce même bien, en nous réjouissant de ce que, même par souhait, nous ne saurions rien ajouter à l'incompréhensible infinité, et infinie incompréhensibilité de sa grandeur et de sa perfection. O saint, saint, saint, Seigneur Dieu des armées, le ciel et la terre sont pleins de votre gloire. Louanges à Dieu au plus haut des cieux.

CHAPITRE III.

De l'appétit avec satiété.

Comment, dites-vous, s'entend ce que dit S. Pierre, que *les anges désirent de voir Jésus-Christ* (2)? Le désir étant d'une chose absente, comment peuvent-ils désirer ce qu'ils possèdent?

Ce sera notre bienheureux qui vous répondra, et non pas moi. « Les bienheureux, dit-il, en leur « souveraine complaisance assouvissent tellement « leur ame de contentements, qu'ils ne laissent « pas de désirer de l'assouvir encore, et savou- « rant la divine bonté, ils la veulent encore sa- « vourer ; en se rassasiant, ils veulent manger, et « en mangeant ils veulent se rassasier. »

Et en expliquant le passage même que vous

(1) Psal. xxxiii, 4.— (2) I. Epist. c. i, v. 12.

proposez, voici comme il parle : « Le chef des « apôtres ayant dit, en sa première épître, que les « anges mêmes désirent regarder le divin Sau- « veur, comment cela se peut-il entendre? Ils le « voient certes toujours, mais d'une vue si agréa- « ble et si délicieuse, que la complaisance qu'ils « en ont les assouvit sans leur ôter le désir, les « fait désirer sans leur ôter l'assouvissement. « La jouissance n'est pas diminuée par le désir, « au contraire en est perfectionnée, comme « leur désir n'est pas étouffé, mais affiné par la « jouissance. »

Vous ne vous rendez pas encore, et vous demandez comment deux choses si opposées, la satiété et l'appétit, peuvent compatir en un même sujet?

Certes, c'est une des merveilles de la grace et de la gloire, et qui est au-dessus de la nature. De cela le Sauveur nous en assure, quand il dit que ceux qui mangeront de ses faveurs en auront, non-seulement encore appétit, mais faim. L'abeille détrempe et délaie son miel avec son aiguillon, et la grace qui est comparée au rayon de miel en l'Écriture laisse toujours l'agréable pointe du désir, dans le rassasiement de sa jouissance.

Cela est bon, dites-vous, en l'état de grace, qui en cette vie peut toujours être accrue; mais en la gloire, où la grace est consommée, elle ne peut être augmentée, et partant ce désir semble incompatible avec la plénitude des satisfactions des bienheureux.

Notre bienheureux va vous répondre lui-même. « La jouissance, dit-il, d'un bien qui contente « toujours ne flétrit jamais; au contraire elle se « renouvelle et fleurit sans cesse. Elle est toujours « aimable, toujours désirable. Le continuel con- « tentement des bienheureux produit un désir « perpétuellement content, comme leur continuel « désir fait naître en eux un contentement perpé- « tuellement désiré. Le bien qui est fini termine « le désir quand il donne la jouissance, et ôte la « jouissance quand il donne le désir, ne pouvant « être possédé et désiré tout ensemble : mais le « bien infini fait régner le désir dans la posses- « sion, et la possession dans le désir, ayant de « quoi assouvir le désir par sa sainte présence, et « de quoi le faire toujours vivre par la grandeur « de son excellence, laquelle nourrit, en tous ceux « qui la possèdent, un désir toujours content, et « un contentement toujours désireux. »

O excellence de l'éternelle félicité! « ô Sei- « gneur Dieu des vertus, que vos pavillons sont « aimables! un jour vaut mieux dans vos taber- « nacles que mille autres ailleurs. Que bienheu- « reux sont ceux qui les habitent! ils vous louent « ront dans les siècles des siècles (1), » c'est-à-dire sans fin! Plus ils louent Dieu, plus ils veulent le louer, et plus ils possèdent ce qu'ils désirent, plus ils désirent de le posséder; et plus ils adorent ce qu'ils aiment, plus ils aiment à l'adorer; plus ils voient ce qui les ravit, plus ils sont ravis de le voir.

CHAPITRE IV.

Des disputes en matière de religion.

Les disputes en matière de religion lui étoient fort à contre-cœur, principalement quand on les entamoit à table, ou à la sortie du repas, disant que ce n'étoient pas des matières de bouteille. Je lui dis un jour sur ce mot, que si l'on cassoit ces bouteilles, c'étoit pour en faire sortir les lampes de la vérité, qui sont toutes de feu et de flammes : oui certes, reprit-il aussitôt, de feu et de flammes de colère et d'altercation, qui n'ont que de la fumée, et de la noirceur, et fort peu de lumière.

Surtout il désapprouvoit que l'on traitât des controverses en la prédication, qui est plutôt établie pour édifier que pour démolir, et pour régler les mœurs que pour décider les contestations que font sur la foi ceux qui sont hors du sein de l'Église.

Mais, dira-t-on, c'est pour affermir les catholiques en leur créance, que l'on détruit devant eux celles de leurs adversaires.

Spécieuse raison, mais que l'expérience fait connoître peu efficace, parce que, outre les épines de tant de difficultés qui se rencontrent en ces fâcheuses contestations, l'esprit humain, par la corruption de la nature, a tant de propension vers le mal, qu'il s'arrête plutôt dans l'objection que dans la solution, et ainsi prend le serpent pour le pain.

Sa méthode étoit, tant en prêchant qu'en ses conférences particulières avec les protestants, d'expliquer, avec cette clarté et facilité qui lui étoit si particulière, les simples et nues vérités de la foi; disant que la vérité, en sa simplicité toute naïve, avoit des graces et des attraits capables de se faire aimer par les ames les plus rebelles.

Ce procédé lui réussissoit si admirablement, que pourvu qu'il pût obtenir d'un protestant une audience tranquille et paisible, non-seulement il lui faisoit tomber les armes des mains, et lui enlevoit ses objections avant qu'il les eût faites, mais s'il ne le gagnoit sur-le-champ, il le blessoit si avant, que bientôt il revenoit pour chercher le remède et la guérison en la main qui l'avoit si heureusement blessé.

(1) Psal. LXXXIII.

CHAPITRE V.

Secret pour traiter les controverses en la prédication.

Ce secret a plusieurs effets. 1° Il cache la lancette dans le coton, et, tandis que l'on fait semblant de frotter l'abcès avec de l'huile, il n'y a qu'à presser et appuyer dessus, et on le crève. 2° Il ôte l'ennui et l'importunité qui accompagne ordinairement les discours épineux des contestations. 3° Il surprend heureusement ceux qui écoutent, et leur fait recevoir la vérité, non-seulement sans peine, mais avec délectation. 4° Il est simple, et néanmoins en sa simplicité contient une merveilleuse énergie, changeant les armes offensives en défensives, et tirant des preuves, pour la défense de la vérité, des objections mêmes que font les errants.

Il se pratique de cette sorte. Les réponses que les catholiques font aux objections que les protestants tirent des Écritures, étant conformes aux vérités que l'Église enseigne, il n'y a qu'à faire marcher la solution la première, laquelle étant bien expliquée par manière de raisonnement, sans faire paroître que ce soit une réponse à une objection, le passage objecté vient ensuite à faire la preuve de la vérité qui est avancée. C'est ainsi que me l'a enseigné notre bienheureux, dont voici un exemple qui mettra la chose en évidence.

Les protestants objectent communément, contre la présence réelle, ce passage : *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien* (1); à quoi nous apportons deux réponses : l'une de S. Chrysostôme, l'autre de S. Augustin; l'une que la chair seule sans l'esprit, c'est-à-dire sans la divinité, ne profiteroit pas; l'autre que l'intelligence charnelle, grossière, et telle que l'avoient les Capharnaïtes, n'étoit pas profitable.

Pour mettre cette industrie en pratique, il ne faut que présenter la foiblesse de la chair seule sans l'union de la divinité, ou son onction, et montrer que c'est la divinité qui donne à l'humanité le pouvoir qu'elle a d'influer en ses membres qui sont les fidèles, la grace qui lui est communiquée en qualité de chef; et ainsi que c'est cet esprit de la divinité, et cette chair sacrée qui vivifie les ames, qui par sa communion en sont rendues participantes.

Selon le second sens, il ne faut que représenter combien étoit grossier et indigne de la majesté de ce mystère, le sentiment des Capharnaïtes, et combien la croyance catholique est éloignée de ce sentiment, et ensuite conclure combien est véritable cette parole du Sauveur, que la chair prise en ces deux façons ne profiteroit de rien, changeant de cette sorte l'opposition faite à la doctrine orthodoxe, en confirmation de la même doctrine.

Il m'a dit qu'il s'étoit fort long-temps servi de cette méthode, et qu'elle déguisoit tellement les controverses, qu'encore que l'on ne prêchât autre chose, il étoit malaisé que les auditeurs qui n'en sont pas avertis s'en aperçussent.

Il prêcha un avent et un carême à Grenoble, où il y a quantité de protestants, lesquels se rendoient plus assidus à ses prédications qu'à celles de leurs ministres, parce que, disoient-ils, il n'avoit pas l'esprit de contention, et cependant il employoit toujours la première partie de ses sermons à représenter les vérités de la doctrine catholique, mais en la manière que je viens de dire, donnant la seconde partie à la morale et à la piété; et l'étonnement des protestants étoit de voir qu'il prouvât les articles de la créance de l'église romaine par les mêmes passages de l'Écriture dont ils formoient leurs principales objections, faute de s'apercevoir de la souplesse de cette méthode.

CHAPITRE VI.

Repartie modeste et spirituelle.

Tandis qu'il vaquoit à la conversion des protestants du Chablais, à quoi il employa le travail de cinq ou six années, dont il mérita le nom d'apôtre, ayant une fois traité en chaire, dans la ville de Thonon, principale de ce pays-là, ce passage de l'Évangile, qui enseigne de tendre la joue droite à celui qui aura frappé sur la gauche (1); au sortir de chaire un protestant l'aborda, et lui dit, s'il seroit homme à faire ce qu'il venoit de dire, ou s'il étoit du nombre de ceux qui disent et ne font pas.

Mon cher frère, reprit-il, je suis un chétif homme, et tout rempli d'infirmité; néanmoins, tout misérable que je suis, Dieu me fait assez connoître ce que je devrois faire, mais, parce que *l'esprit est prompt et la chair foible* (2), je ne sais pas ce que je ferois. Il est vrai que, comme sans la grace nous ne pouvons rien, aussi avec la grace nous pouvons tout, et un roseau en la main de cette grace céleste devient une colonne inébranlable.

Si nous devons être prêts, continua-t-il, de souffrir la mort pour la défense de notre foi, combien plus d'endurer un opprobre pour la conservation de la charité. Ajoutez que si je correspondois si peu à la grace, que je ne susse porter patiemment cette injure, l'Evangile même,

(1) Joan. VI, 64.

(1) Matt. V, 39. — (2) Matt. XXVI, 41.

qui reprend ceux qui disent le bien et ne le font pas, enseigne à ceux qui les entendent de faire ce qu'ils disent, et de ne pas faire ce qu'ils font (1).

Mais le Sauveur, reprit le protestant, ne présenta pas l'autre joue à ce valet du pontife qui lui donna un soufflet; au contraire lui représenta l'injustice de son action.

De cette sorte, reprit le bienheureux, vous mettriez notre Seigneur au rang de ceux qui disent et ne font pas, ce qui seroit un blasphème. Nous avons des sentiments plus respectueux pour ce modèle de toute perfection; car, outre que ce n'est pas à nous à gloser sur les actions de celui dont nous croyons fermement qu'il n'y en a aucune qui ne soit parfaite, ne nous appartenant pas de lui dire pourquoi faites-vous ainsi? nous voyons que le Sauveur, pressé de zèle pour le salut de l'ame de cet impie, lui remontre sa faute, afin de l'inviter à la pénitence, et après cela il expose non-seulement ses joues à ceux qui les voudroient frapper, mais tout son corps aux plaies, desquelles il fut couvert comme un autre Job, depuis les pieds jusqu'à la tête (2).

CHAPITRE VII.

Sa gravité et sa douceur.

Notre bienheureux, avec l'aide de la grace, a su réunir en sa personne ces deux admirables qualités. Il savoit accompagner de tant d'affabilité et de douceur ce rayon de majesté et d'honneur que la grace répandoit sur son front, que vous eussiez dit que c'étoit un Moïse qui voiloit son visage lumineux pour converser familièrement avec ses frères (3).

S'il avoit des attraits pour se faire aimer, il avoit aussi tant de gravité et de modestie, qu'on ne pouvoit s'empêcher de le craindre, au moins de le respecter, mais d'un respect si rempli d'amour, que j'en sais plusieurs qui frémissoient à son abord, non tant de peur de lui déplaire (puisque rien ne lui déplaisoit, et les plus grossiers étoient toujours bien reçus de lui), mais de peur de ne lui plaire pas assez.

J'avouerai ingénument que j'avois tant de complaisance à faire quelque chose qui lui plût, que quand il me témoignoit quelque agrément, je donnois de la tête dans les étoiles; et s'il ne m'eût appris à rapporter tout cela à Dieu en fin dernière, sans m'arrêter à lui, plusieurs de mes actions fussent demeurées au milieu de leur course.

J'ai connu des personnes de haute qualité, dont la conversation ordinaire étoit avec les plus grands princes et princesses, qui m'ont avoué qu'elles se composoient avec plus d'attention quand elles étoient devant notre bienheureux, qu'elles ne faisoient devant ces dieux de la terre; leur étant avis que Dieu avoit mis sur son visage un rayon de sa lumière, qui les perçoit jusque dans le cœur.

Quant à sa douceur, elle n'étoit inconnue qu'à ceux qui ne l'avoient jamais vu. Il sembloit qu'en lui cette vertu se fût revêtue d'une forme humaine, et qu'il étoit plutôt la douceur même qu'un homme doué de cette vertu. Cela lui donnoit un tel ascendant sur tous les esprits, que tout lui cédoit; et comme il condescendoit à un chacun, se rendant tout à tous, aussi tous se rangeoient à son désir, qui n'étoit autre que de les voir rangés au service de Dieu et dans la voie du salut (1).

CHAPITRE VIII.

L'amour donne le prix à nos œuvres.

Notre bienheureux se tenoit invariablement à cette règle de vérité, que l'amour de Dieu étoit notre poids, et que plus il y en avoit dans nos œuvres, plus elles étoient de prix. Il n'en est pas de nos actions comme des pièces d'or, dont les plus pesantes sont les plus précieuses, mais plutôt comme de la flamme, dont la plus pure est la plus éloignée de la matière.

Il y en a qui ne mesurent la bonté et l'excellence des actions de vertu, que par leur excellence naturelle ou leur difficulté, et qui ne chérissent que les vertus d'éclat et de montre, sans considérer qu'en fait de vertus chrétiennes et infuses, il ne faut pas prendre leur mesure du côté de la nature, mais de la grace.

Il est vrai que quant à la gloire que l'on appelle accidentelle, la dignité ou difficulté de l'action bonne, faite en grace, est de quelque considération; mais quant à la gloire essentielle, toute la mesure se tire de la charité.

Comme on trouvoit à redire à la congrégation que notre bienheureux venoit d'instituer, la trouvant trop douce et trop commode, il ne répondit autre chose, sinon que : Qui plus aimera sera plus aimé, et qui sera plus aimé sera plus glorifié; et encore : Le prix est donné à l'amour. Ceci est bien conforme à la doctrine du Saint-Esprit, dictée au saint apôtre, qui n'estime rien, ni la foi, ni l'aumône, ni le martyre même du feu, sans la charité (2). C'est là le lien de la perfection, sans

(1) Matt. xxiii, 2.— (2) Cap. ii, v. 7.—(3) Exod. xxxiv, 33.

(1) Cor. ix, 22.—(2) I. Cor. xiii.

lequel toutes les vertus sont imparfaites et incapables de nous introduire en la gloire.

CHAPITRE IX.

Patience notable.

Un jour un homme de condition vint lui demander un bénéfice pour un ecclésiastique qu'il favorisoit.

Le bienheureux lui répondit que, pour la collation des bénéfices, il s'étoit volontairement lié les mains, les ayant tous remis au concours, et qu'il n'avoit que sa seule voix entre les juges, quoiqu'il fût le président, lui promettant d'avoir égard à sa recommandation, au cas que celui qu'il proposoit se présentât parmi les autres à l'examen.

Ce seigneur, d'humeur brusque et prompte, s'imagina que c'étoit une défaite, et accusa notre bienheureux de duplicité, même d'hypocrisie; et comme la colère ne sait point garder de médiocrité, mais passe les bornes comme un torrent qui se déborde lorsqu'il rencontre quelque opposition, il en vint aux menaces contre le bienheureux.

Notre saint, n'ayant rien de meilleur que le silence pour répondre à ces menaces, demeuroit ferme comme un rocher battu des vagues qui se brisent contre lui, et ne font que le blanchir de son écume.

S'il lui disoit quelque parole de douceur pour l'apaiser, il lui répondoit que de tels discours étoient bons à endormir des femmelettes, qu'il ne se paissoit pas de bouillie.

Il le pria d'agréer qu'il examinât en particulier le prêtre qu'il lui recommandoit; mais l'ecclésiastique, qui avoit peu de capacité, n'y voulut point entendre. Quoi! dit le bienheureux au gentilhomme, est-ce donc à yeux bandés que vous voulez que je lui commette le soin des ames dont je suis chargé? Voyez, monsieur, s'il y a de la justice en ce procédé? Ce seigneur se mit à crier plus haut, et à vomir des injures contre le bienheureux, dont je ne veux point noircir ce papier.

Un ecclésiastique de grande vertu qui se trouva présent, lui demanda, quand l'autre se fut retiré, comment il avoit pu souffrir toutes ces indignités sans seulement s'émouvoir.

Voyez-vous, reprit le bienheureux, ce n'étoit pas lui qui parloit, c'étoit la passion. Hors de là il est de mes meilleurs amis, et vous verrez que mon silence sera cause que je serai encore plus avant dans ses bonnes graces.

Et puis relevant sa pensée plus haut: Hé! ne voyez-vous pas que Dieu a vu de toute éternité qu'il me feroit la grace d'endurer joyeusement cet opprobre! Ce calice qui nous vient de la main d'un si bon père, ne voulez-vous pas que je le boive (1)? Oh! que ce calice qui a la force d'enivrer, m'est agréable, venant d'une telle main, laquelle j'ai appris à adorer dès mon enfance!

Mais, lui dit cet ecclésiastique, avez-vous été tout-à-fait sans sentiment?

J'ai usé de diversion, reprit le saint, car je me suis mis à penser aux bonnes qualités du personnage, duquel j'ai autrefois savouré l'amitié avec tant de douceur; et j'espère, quand cette humeur sera passée, et ses brouillards dissipés, que le jour reviendra, et qu'il me verra avec sérénité (2).

Comme il étoit pontife cette année-là, il prophétisa; car ce gentilhomme étant revenu à lui, et faisant réflexion sur son emportement, et sur les termes indiscrets dont sa colère avoit indignement traité le saint évêque, il en conçut un tel déplaisir qu'il le vint trouver, et les larmes aux yeux lui en témoigna tant de regret que le bienheureux eut bien de la peine, non à lui pardonner, mais à le consoler, et depuis il en fut aimé au double.

CHAPITRE X.

Sa béatitude favorite.

On lui demanda un jour laquelle des huit béatitudes lui sembloit la plus excellente et étoit le plus de son goût. Celui qui lui fit cette demande estimoit, comme il a dit depuis, qu'il choisiroit la seconde, qui est celle de la douceur.

Mais il répondit que c'étoit la huitième: Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice!

Et comme on lui demanda la raison de ce choix, il dit: Parce que la vie de ceux qui sont persécutés pour la justice est toute cachée en Dieu avec Jésus-Christ, et rendue conforme à son image, parce que ce divin Sauveur a été toute sa vie persécuté pour la justice, laquelle néanmoins il accomplissoit de toute façon (3). Ceux-là, ajoute-t-il, sont cachés dans le secret du visage de Dieu (4): ils paroissent méchants, et ils sont bons; morts, et ils sont vivants; pauvres, et ils sont riches; fous, et ils sont sages; enfin ils sont en mépris devant les hommes, et en bénédiction devant Dieu, à qui ils sont odeur de vie à la vie.

Sur quoi il fit ce souhait digne de sa charité: Si la grace de Dieu avoit mis quelque justice en moi, et qu'elle eût opéré quelque bien en moi et par moi, je souhaiterois qu'au jour du jugement,

(1) Psal. xxii, 3. — (2) Joan. xi, 31. — (3) Coloss. iii, 3; Rom. viii, 19. — (4) Psal. xxx, 21.

lorsque seront manifestés les secrets des cœurs, il n'y eût que Dieu seul qui sût ma justice, et que toutes les créatures connussent mes injustices.

O Dieu! que vous êtes admirable dans les ames que vous remplissez de votre grace, et que les inventions du saint amour sont merveilleuses!

CHAPITRE XI.

Sentiment d'humilité.

S. Bernard avoit le don de faire des miracles avec un tel avantage, qu'il sembloit que toute la nature lui obéît; et lorsque le monde lui applaudissoit, et lui donnoit des louanges à cause de cette grace, il pleuroit amèrement; et lorsqu'on lui demandoit la cause de ses larmes: Voyez-vous, répondoit-il, je lis dans l'Écriture que plusieurs de ceux qui auront fait des miracles au nom de Dieu seront réprouvés, tandis que les humbles d'esprit seront sauvés (1); et parce que ce don expose ceux qui en sont favorisés aux acclamations des peuples, et par conséquent aux tentations de la vaine gloire, ennemie de l'humilité du cœur, c'est pour cela que je pleure de me voir dans un tel péril.

Notre bienheureux participoit à l'esprit de ce grand saint, auquel il avoit une dévotion particulière; car voyant qu'on lui amenoit des malades de divers lieux et des possédés, afin qu'il les touchât et priât pour eux, et que souvent il en arrivoit des guérisons extraordinaires; et connoissant en même temps la grande estime de sainteté dans laquelle il étoit, il soupiroit quelquefois, et disoit que cette réputation de sainteté lui seroit un jour chèrement vendue, parce qu'on le laisseroit long-temps en purgatoire, faute de prier pour lui, sur l'opinion que l'on auroit qu'il seroit en paradis.

Quant au pain spirituel, il n'en étoit pas simplement libéral, mais prodigue; car il ne refusoit jamais la consolation spirituelle à qui que ce fût, soit en particulier, soit en public, tant il avoit peur de ce reproche: *Les petits ont demandé du pain, et nul ne leur en rompoit* (1). Il avoit une si grande provision de ce pain de vie et d'intelligence, qu'il étoit toujours prêt de le distribuer, ressemblant à ces nourrices qui abondent en lait, et qui ne désirent rien tant que de le communiquer.

J'ai plusieurs fois admiré combien il étoit prompt à prêcher, étant d'un naturel pesant, d'un esprit peu vif, et d'une parole lente et tardive.

Étant à Paris, l'on vint le prier de prêcher à une fête; il l'accorda aussitôt: et comme un de ses domestiques l'avertit que quelques jours auparavant il avoit promis de prêcher le même jour ailleurs: Laissez faire, dit-il, Dieu nous fera la grace de multiplier notre pain, *Il est riche en miséricorde sur ceux qui l'invoquent* (2).

On lui dit qu'on ne pensoit qu'à sa santé, qui en pourroit être intéressée. Si Dieu, reprit-il, fortifie notre esprit pour nous donner de quoi dire, pensez-vous qu'il laisse là le corps, qui est l'organe par lequel on distribue sa doctrine? Jetons notre pensée en lui, et il nous fortifiera (3).

On lui répondit que Dieu ne défendoit pas d'avoir soin de sa santé: Non, dit-il, mais il défend la défiance en sa bonté; et pour arrêter tout-à-fait ce discours: Je vous assure, ajouta-t-il, que si l'on me demandoit un troisième sermon pour le même jour, j'aurois à le faire moins de peine d'esprit et de corps qu'à le refuser. Ne faut-il pas se fondre corps et ame pour ce cher prochain, que notre Seigneur a tant aimé qu'il est mort d'amour pour lui?

CHAPITRE XII.

Il ne se refusoit à personne.

Il pratiquoit à la lettre cet avis sacré: *Donnez à quiconque vous demandera* (2); et cet autre: *Rompez votre pain à celui qui en a besoin* (3). Il est vrai que son pain temporel étoit si court, que c'étoit une merveille comment il en pouvoit tant donner; et souvent il m'est venu en l'esprit que Dieu, multipliant les fruits de sa justice, faisoit chez lui le miracle de la multiplication des pains, dont les restes surpassoient de beaucoup le principal (4).

(1) Matt. VII, 22; Psal. XXXIII, 19. — (2) Luc. VI, 30. — (3) Isal. LVIII, 7. — (4) II. Cor. IX, 10.

CHAPITRE XIII.

Le bienheureux convertit un ecclésiastique scandaleux, puis se confesse à cet ecclésiastique.

Comme il faisoit la visite de son diocèse, il reçut de grandes plaintes contre un ecclésiastique dont la vie étoit scandaleuse, et dont les déportements ne répondoient pas à la science dont il étoit orné.

Cet ecclésiastique se présente au bienheureux avec une hardiesse aussi grande que s'il eût été innocent de tout ce dont on l'avoit accusé devant le saint prélat, et crie hautement à la calomnie.

Le saint le reçut avec un accueil fort favorable, et plein de sa bénignité ordinaire; mais voyant sa

(1) Thren. IV, 4. — (2) Rom. X, 12. — (3) Psal. LIV, 23.

hardiesse à se défendre, il rougissoit devant lui. Cette seule contenance, sans autre correction, toucha le cœur de cet impénitent. Il se résout de prévenir la face de son juge par la confession; il demande au saint évêque de l'entendre au tribunal de la pénitence. L'oreille lui est aussitôt ouverte, et encore plus le cœur, et il sort de cette piscine salutaire, comme Naaman des eaux du Jourdain, et au sortir de là le visage tout couvert de cette sainte honte qui mène à la gloire (1).

Il lui dit: Hé bien! monseigneur, que pensez-vous du plus grand pécheur de la terre? Que Dieu a répandu sur vous, ô mon frère, sa grande miséricorde, dit le bienheureux: vous êtes à mes yeux tout reluisant de grace.

Mais, lui dit-il, vous savez quel je suis. Vous êtes tel que je dis, reprit le saint. Je voulois dire ce que j'ai été. C'est de quoi, répond le bienheureux, il ne me souvient plus; et pourquoi garderois-je en ma mémoire ce que Dieu a mis en oubli? Me prendriez-vous pour ce pharisien qui prenoit Magdeleine pour ce qu'elle avoit été, non pour ce qu'elle étoit, quand elle arrosoit de ses larmes les pieds de son Sauveur (2)?

Et pour vous témoigner, ajouta-t-il, que je vous vois tout rempli de graces célestes, dont vous avez reçu dans votre cœur une mesure pleine comble, et répandante de toute part, je vous prie de m'en faire part en me donnant votre bénédiction; et en disant cela il se jeta à ses pieds, dont l'autre demeura tout confus. Non, dit le saint, c'est sans feinte; je vous supplie de me rendre le même office que vous venez de recevoir de moi, et de m'entendre en confession. L'autre le refusant, il l'oblige d'acquiescer, de quoi il reçut une édification inexprimable. Et, pour lui montrer que c'étoit tout de bon qu'il l'avoit en bonne estime, il se confessa encore à lui deux ou trois fois de suite, à la vue du monde, qui ne savoit ce qu'il devoit admirer davantage, ou l'humilité prodigieuse du saint évêque, ou la conversion miraculeuse de cet ecclésiastique.

CHAPITRE XIV.

Pauvreté contente.

Il disoit quelquefois ce mot de Sénèque: O pauvreté, que tu es un grand bien, mais peu connu! Je l'aime bien, disoit-il, et qui n'aimeroit celle que notre Seigneur a tant chérie, et qui lui a tenu si fidèle compagnie durant les jours de sa chair et de sa demeure parmi les hommes? mais à dire le vrai, je ne la connois pas trop bien, car je ne la vis jamais de bien près, je n'en parle qu'à vue de pays, et en clere d'armes.

Il vous siéroit encore plus mal, lui disois-je, de parler des richesses ayant si peu de bien. Il me répondit par ce beau mot du même Sénèque: Heureuse la pauvreté quand elle est joyeuse! mais elle n'est pas pauvreté si elle n'est gaie. Telle étoit la pauvreté des apôtres, se réjouissant dans les nécessités et les souffrances de Jésus-Christ.

Un ecclésiastique, disoit-il (et S. Paul (1) le dit de chaque chrétien), qui a la nourriture et le vêtement, et n'est pas content, ne mérite pas le nom d'ecclésiastique, ni que Dieu soit la part de son héritage et de son calice. Mon évêché, disoit-il, me vaut autant que l'archevêché de Tolède, car il me vaut le paradis ou l'enfer, aussi bien que celui de Tolède à son archevêque, selon que l'un et l'autre nous nous comportons en nos charges.

« C'est un grand revenu que la piété qui a ce « qui suffit (2). » Mon revenu suffit à mes nécessités, ce qui seroit de plus seroit trop. Ceux qui ont plus, n'ont ce plus que pour avoir un plus grand train. Ce n'est donc pas pour eux, mais pour des valets, qui mangent souvent sans rien faire le bien du crucifix. Qui a moins, à moins de compte à rendre. Qui a moins de superflu, a moins à donner, et moins de souci à penser à qui il faut donner. Car le Roi de gloire veut être servi et honoré avec jugement. Ceux qui ont de grands revenus, dépensent quelquefois tant, qu'ils n'ont pas plus de reste que moi au bout de l'an, si encore ils ne s'endettent. J'établis la grande richesse à ne devoir rien.

Comme c'est un bon remède contre l'ambition de considérer ceux qui sont au-dessous de nous, non ceux qui sont au-dessus, c'en est un bon contre l'avarice, de regarder ceux qui sont plus pauvres, et non pas ceux qui sont plus riches. D'ordinaire nous ne sommes pauvres que comparativement, non positivement. Si nous ne voulons que ce qui est nécessaire à la nature, nous ne serons jamais pauvres; si nous voulons selon l'opinion, nous ne serons jamais riches. Pour s'enrichir en peu de temps et à petits frais, il ne faut pas entasser des biens, mais diminuer la cupidité, imiter les sculpteurs qui font leur ouvrage en retranchant, et non les peintres qui le font en ajoutant. Celui-là n'aura jamais assez, à qui ce qui suffit ne suffit pas.

Surtout il ne pouvoit souffrir qu'un ecclésiastique se plaignît de la pauvreté, car, disoit-il, il s'est engagé dans les ordres avec un bénéfice, ou avec un titre patrimonial capable de l'entretenir.

(1) IV. Reg. v, 14; Eccli. iv, 23.—(2) Luc. vii, 39.

(1) I. Tim. vi, 6.— (2) *Ibidem.*

Cela étant, de quoi se plaint-il? S'il a produit un faux titre, ou s'il à reçu un bénéfice insuffisant, c'est de sa tromperie ou de son imprudence qu'il a à se plaindre, non de la pauvreté. Au fond, qu'il se souvienne de ce qu'il a dit à la face de l'Église triomphante et militante en recevant la tonsure, que Dieu étoit la part de son heritage; et qui a Dieu, et sa providence pour sa part, que lui peut-il manquer? Qui peut suffire à celui à qui Dieu ne suffit pas? (1).

CHAPITRE XV.

Différence du péché véniel et de l'imperfection.

Notre bienheureux disoit que le péché veniel étoit toujours dans la volonté, sans le consentement de laquelle il ne peut y avoir de péché.

Mais l'imperfection est proprement un mouvement défectueux qui prévient le plein consentement de la volonté. Rire démesurément et immodestement, avec plaisir délibéré, sans faire grande attention à la mauvaise édification que l'on donne à ceux qui sont présents, est une faute vénielle : mais être surpris de l'envie de rire, et éclater sans délibération, n'est qu'une imperfection. Un dépit délibéré et qui témoigne du chagrin, est un péché véniel; mais quand il est prompt et soudain, sans délibération, comme un éclair qui disparoît aussitôt qu'il paroît, ce n'est qu'une imperfection.

Or ces imperfections ne sont pas matière suffisante d'absolution, quoique le péché véniel le soit, mais non nécessaire.

Ce fut sur ce sujet que notre bienheureux dit un jour à une bonne ame qui ne lui disoit que des imperfections, qu'elle estimoit être des péchés véniels, qu'il ne trouvoit point en elle matière d'absolution, et prit de là occasion de lui enseigner la différence de l'un et de l'autre.

CHAPITRE XVI.

De l'estime de sa vocation.

« Que chacun, dit l'apôtre, demeure en la « vocation où Dieu l'a appelé (2). » Une des félicités de cette vie est de se plaire et d'être content en la condition où l'on se trouve. Qui en désire une autre n'est jamais en repos. Malaisément traite-t-on bien un hôte que l'on veut renvoyer. Néanmoins il faut aimer sa vocation de manière qu'on n'en soit pas idolâtre.

L'estime excessive de sa condition n'est jamais sans quelque sorte de vanité, laquelle se découvre par les louanges fréquentes et excessives qu'on lui donne, et plus encore quand on va jusqu'au mépris des autres vocations. Dire, *Je ne suis pas comme les autres hommes* (1), ressent la vanité de celui qui ne s'en retourna pas justifié en sa maison au sortir du temple.

Voici comme notre bienheureux en parloit à ses chères filles. « Les filles de la Visitation, « dit-il, parleront toujours très-humblement de « leur petite congrégation, et lui préféreront « toutes les autres quant à l'honneur et estime, « et néanmoins la préféreront aussi à toute autre, « quant à l'amour, témoignant volontiers, quand « se présentera l'occasion, combien agréablement « elles vivent en cette vocation. Ainsi les femmes « doivent préférer leurs maris à tout autre, non « en honneur, mais en affection. Ainsi chacun « préfère son pays aux autres en amour, non en « estime; et chaque pilote chérit plus le vaisseau « dans lequel il vogue que les autres, quoique « plus riches et mieux fournis. Avouons franche- « ment que les autres congrégations sont meil- « leures, plus riches et plus excellentes, mais nou « pas pourtant plus aimables ni désirables pour « nous, puisque notre Seigneur a voulu que ce « fût notre patrie et notre barque, et que notre « cœur fût marié à cet institut (2). »

Je me souviens que notre bienheureux louoit principalement M. l'évêque de Saluces (3), son ami particulier, et prélat de sainte mémoire, de ce qu'étant prêtre de l'oratoire de Rome, ou il parloit rarement de sa congrégation, ou en parloit avec des termes très-humbles, quoiqu'en son cœur il l'honorât et chérît si fort qu'il ne la quitta qu'avec larmes, pour embrasser, par ordre du pape, la charge épiscopale.

Mais quand il parloit des autres ordres, c'étoit avec des éloges fort grands, et surtout il parloit du pastorat en des termes très-relevés. C'est là le style des saints à qui tout est grand, excepté eux-mêmes et ce qui les touche : bien éloigné du procédé de ceux qui ne sauroient louer le célibat sans blâmer le mariage; ni la pauvreté volontaire sans blâmer les richesses, même celles dont on fait un bon usage; ni l'obéissance sans mépriser les puissances et les dominations; ni la vie de communauté sans ravaler la vie particulière.

(1) Psal. xv, 3.
(2) I. Cor. vii, 10.

(1) Luc. xviii, 11.— (2) Entretien I.— (3) Juvénal Ancinason.

QUINZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des caresses.

Quoique notre bienheureux fût d'un naturel extrêmement affable, bénin et affectif, et par conséquent d'un esprit obligeant et caressant, néanmoins il étoit fort ménager de ses caresses, les renfermant souvent dans une grande modestie et retenue, de sorte que si sa douceur donnoit de la confiance, sa gravité inspiroit, sinon de la crainte, au moins un respect qui en étoit mêlé, et qui produisoit le même effet que si on l'eût appréhendé.

Et voici l'avis qu'il donnoit à ce sujet : « Il ne « faut pas, disoit-il, si fréquemment user de ca- « resses, et à tout propos dire des paroles em- « miellées, les jetant à pleines mains sur les pre- « miers qu'on rencontre ; car de même que si l'on « mettoit trop de sucre sur une viande elle tour- « neroit à dégoût, parce qu'elle seroit trop « douce ; aussi les caresses trop fréquentes se- « roient rendues dégoûtantes, et l'on ne s'en sou- « cieroit plus, sachant que cela se feroit par cou- « tume. Et comme les viandes, sur lesquelles on « met du sel à poignées, sont désagréables à cause « de leur acrimonie, et celles où le sel et le sucre « sont mis par mesure, sont agréables au goût, « de même les caresses qui sont faites avec me- « sure et discrétion sont agréables et profitables « à ceux à qui on les fait (1). »

CHAPITRE II.

De l'injustice des hommes au sujet du salut.

Les enfants des hommes, dit le prophète roi, sont menteurs en leurs balances, parce que la vanité de leur sens les trompe (2). L'injuste dit en soi-même, pour ôter la crainte de Dieu de devant ses yeux, que Dieu est trop bon pour prendre garde aux fautes des hommes, qui sont environnés d'infirmités, ont un esprit qui va au péché et qui n'en revient point de soi-même ; d'autres plus impies disent : Le Seigneur ne voit pas tout cela, ou n'y prend point de garde (3).

(1) Entretien IV. — (2) Psal. LXI, 10. — (3) Isai. XLVII, 10.

Les scrupuleux vont à l'autre extrémité, se figurent un Dieu qui ne prend plaisir qu'à punir, et qui n'est armé que de foudres. Tout leur fait ombre (1), et ils ne pensent point que la miséricorde de Dieu, quant à ses effets, est au-dessus de sa justice, et qu'elle surpasse toutes ses œuvres, et qu'il ne peut la contenir même dans ses plus grandes colères (2).

De cette inégalité de l'esprit humain, notre bienheureux prenoit quelquefois occasion de tourner ainsi ses exhortations, et publiques, et particulières.

Il disoit donc que ceux qui sont affermis et obstinés dans le mal jusqu'à cette extrémité déplorable, de n'avoir aucun soin de leur salut éternel, ou en font trop, ou en font trop peu.

Trop, s'ils croient encore un enfer, car encore devroient-ils, pour l'amour qu'ils se portent à eux-mêmes, avoir quelque égard à n'agrandir pas tant leurs peines, et à ne pas se charger de tant de dettes envers la justice de Dieu, vu que même les plus méchants ne font pas ici-bas tout le mal que leur suggère leur malignité, de peur des supplices temporels.

Trop peu, s'ils ont effacé toute créance des peines de l'autre vie, et que la lumière de la foi soit entièrement éteinte dans leur cœur.

Mais pour ceux qui ont encore quelque soin de leur salut, et qui disent, je veux me sauver : Certes, disoit notre bienheureux, la plupart en font trop, ou n'en font pas assez.

Trop, c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas assez garde à leurs voies, s'imaginant qu'il n'est pas besoin d'être si ponctuel ni si exact pour se sauver, et que Dieu, étant riche en miséricorde, remet facilement dix mille talents.

Pas assez, faisant peu de bien, et faisant encore ce peu si imparfaitement, et avec tant de nonchalance, qu'ils ressemblent aux traits lâchés de la main d'un enfant, qui ne peuvent arriver au blanc.

Et combien y en a-t-il peu, même parmi ceux qui font profession de mener une vie dévote, qui agissent en vertu de la fin dernière, et qui

(1) Jac. II, 13. — (2) Psal. LXXVI, 10.

rapportent à la gloire de Dieu toutes leurs actions!

CHAPITRE III.

D'un bon maître.

Je veux vous raconter une histoire que j'ai ouïe de la bouche de notre bienheureux.

Un prélat de grande naissance étoit si facile à recevoir des gens à son service, qu'il en avoit trois fois plus qu'il ne lui en falloit, et, quoiqu'il en eût ce grand nombre, il n'en étoit pas mieux servi, mais mieux mangé. Cela l'engageoit dans des dépenses qui surpassoient de beaucoup son revenu, quoiqu'il fût considérablement riche, de manière qu'il s'endetta beaucoup, et jusque-là que ses gens d'affaires avoient bien de la peine à fournir à la table du commun.

Ses parents, gens de grande considération, voyant sa situation, lui conseillèrent de congédier au moins la moitié de son train. Dure parole pour ce bon maître, à laquelle néanmoins il acquiesça, tant il étoit facile et condescendant.

On lui dresse une liste de ceux qui lui étoient inutiles; il les fait venir, et leur ayant demandé s'ils n'avoient que faire de lui, la plupart, qui avoient eu vent de leur congé, se mirent à pleurer, et l'un d'eux parlant pour tous lui dit: Monseigneur, il faudroit sortir hors du monde pour trouver un meilleur maître que vous: il n'y en a pas un de nous qui ne voulût mourir à votre service; nous pouvons bien dire en vous quittant que nous avons tout perdu.

Quoi! dit le prélat, je vous suis donc nécessaire? Hélas! dit l'autre, monseigneur, si nécessaire que si vous nous abandonnez nous sommes tous misérables.

Sur mon ame, dit le bon prélat, il n'en ira pas comme on me conseille. Eh bien! demeurez tous avec moi, mes enfants: les uns parce qu'ils me sont nécessaires, et que je ne m'en puis passer, et vous autres parce que je vous suis nécessaire, et que vous ne pouvez vous passer de moi. Tant que j'aurai du pain vous y aurez part; quand il n'y en aura plus, nous mourrons tous de faim ensemble! Il dit cela, mêlant ses larmes avec celles de ces pauvres serviteurs.

Il s'en défit néanmoins peu-à-peu, les plaçant chez ses amis; et plusieurs, à sa considération et recommandation, rencontrèrent de bonnes fortunes.

Bienheureux sont les débonnaires et les miséricordieux, parce qu'ils trouveront miséricorde (1)!

(1) Matt. v, 7.

CHAPITRE IV.

Des prédications éloquentes.

Quand on parloit de prédicateurs qui faisoient merveilles: Combien de gens, disoit-il, se sont convertis par leur prédication? car la conversion des ames, ajoutoit-il, est une œuvre plus miraculeuse que la résurrection des morts, puisque c'est un passage de la mort du péché à la vie de la grace.

Si on répondoit que par ces merveilles on entendoit l'éloquence, la science, la mémoire, la beauté de l'action et autres qualités de l'orateur: Ces qualités, répliquoit-il, sont celles d'un orateur profane, et que l'industrie humaine peut acquérir; mais non de ceux dans qui le Saint-Esprit, qui leur est donné, a répandu la science de la voix du ciel, qui est la science du salut et des saints.

Quand vous sortez du sermon, ne vous amusez pas à recueillir ces vains applaudissements populaires: O qu'il a bien fait! ô la belle langue! ô l'abyme de savoir! ô l'admirable mémoire! ô l'élégant personnage! ô qu'il y a de plaisir d'entendre cet homme! je ne me trouvai jamais à telles noces! Ce n'est qu'un vain babil qui sort de têtes sans jugement.

Les prédicateurs chrétiens, disoit S. Jérôme, ne doivent pas chercher les artifices des rhéteurs, mais les simples paroles des pêcheurs, c'est-à-dire des apôtres (1). Si S. Paul condamne les auditeurs à qui les oreilles démangent, combien rejette-t-il les prédicateurs qui les leur grattent par leurs mots choisis, leurs périodes nombreuses, leurs pièces achevées! (2)

Mais si au sortir de la prédication vous en trouvez quelques uns qui, frappant leurs poitrines comme le centenier, disent: Vraiment cet homme est de Dieu, il prêche Jésus-Christ crucifié, non lui-même; il nous apprend à nous repentir de nos péchés, il ne tiendra pas à lui que nous ne quittions nos mauvaises voies; ce sermon nous sera reproché au jour du jugement, si nous n'en faisons bon usage: ou s'ils disent, Oh! que la pénitence est nécessaire à qui se veut sauver! que la vertu est belle! que le fardeau de la croix est aimable, le joug de la loi léger! que le péché est laid et haïssable! plutôt mourir que de pécher; ou si sans tant de discours les auditeurs rendent témoignage du fruit des prédications par l'amendement de leur vie, jugez alors de la bonté et de la suffisance du prédicateur, non à sa gloire

(1) Non sectamur lenocinia rhetorum, sed veritates piscatorum.

(2) II. Tim. iv, 3; I. Cor. i, 23.

mais à la gloire de celui qui l'envoie, qui est Dieu, lequel parle par sa bouche, et le remplit de son esprit.

Il me confirma ceci par cet exemple : Un prédicateur très-célèbre, me dit-il, me vint un jour voir à Annecy : je lui demandai une prédication, ce qu'il m'accorda ; et s'étant mis sur le haut style, il étala de sublimes conceptions avec des termes si pompeux, et une éloquence si magnifique, qu'elle étonna tous ces bons montagnards.

A l'issue de cette prédication ce ne furent que paroles de ravissement et d'admiration. Jamais tant de parfums de louanges ne furent offerts à un mortel : c'étoit à qui en diroit de plus belles, et à qui l'élèveroit jusqu'aux étoiles.

Le bienheureux, qui avoit assisté à cette prédication, et qui savoit de combien elle surpassoit la capacité de ces admirateurs, en tira quelques uns à part, et leur demanda quelque particularité de ce qu'ils avoient retenu, et quelle utilité ils en avoient remportée; ce qu'ils ne purentjamais dire.

L'un d'eux plus ingénu que les autres répondit : Si je l'avois compris, et que je pusse le rapporter, il n'auroit rien dit que de vulgaire ; c'est notre ignorance qui nous porte dans ces admirations, car il a marché en choses si hautes et si sublimes, qu'elles surpassent notre portée, et c'est ce qui nous fait estimer davantage la grandeur des mystères de notre religion.

Le bienheureux loua son ingénuité, et trouva qu'il avoit remporté quelque sorte de fruit de cette prédication. Ce n'est pas le tout que le printemps soit fleuri, si l'automne n'a du fruit. Le prédicateur qui n'a que des feuilles de langage et de belles idées, est en danger d'être mis au rang de ces arbres infructueux, qui sont menacés dans l'Évangile de la cognée et du feu. « Je vous ai « choisis, disoit notre Seigneur à ses apôtres, afin « que vous alliez, que vous fructifiiez, et que « votre fruit demeure (1). »

CHAPITRE V.

Des péchés de participation.

Il y a des esprits si foibles que tout leur fait ombre : ils s'imaginent que les serpents croissent sous leurs pas ; et ils sont si délicats qu'ils s'imaginent que tout les blesse et les empoisonne. Sont-ils en conversation, ils pensent que tout ce qui s'y dit contre leur sens, ou qui s'y passe contre la bienséance, est un nouveau péché pour eux, quoiqu'ils aient ces paroles et ces actions non-seulement en aversion, mais en horreur.

(1) Matt. III, 10; Joan. XV, 16.

Néanmoins puisque les tentations ne nous peuvent nuire tant que nous disons non, comment pourrions-nous participer aux fautes d'autrui sans y donner notre consentement, ou notre agrément?

Mais la correction fraternelle n'est-elle pas non-seulement recommandée, mais commandée?

Elle est certes commandée en certains cas, et à certaines personnes, comme aux supérieurs, qui sont obligés de reprendre ceux qui sont sous leur conduite, et leurs égaux, toutefois *en toute patience et doctrine* (1); et même les inférieurs y sont obligés, pourvu que ce soit en toute modestie et humilité, lorsqu'ils voient qu'il y a espérance d'amendement. Hors de là la correction fraternelle peut être omise sans péché.

Penser donc être obligé de reprendre toutes les fois que l'on voit, ou que l'on entend quelque chose qui peut être repris, c'est un zèle peu discret, et dépourvu de la vraie science.

A une ame qui s'inquiétoit sur ce sujet, notre bienheureux lui parla en ces termes : « Dans les « conversations soyez en paix de tout ce qui s'y « dit et qui s'y fait ; car s'il est bon, vous avez de « quoi louer Dieu ; et s'il est mauvais, vous avez « de quoi servir Dieu en détournant votre cœur « de cela, sans faire l'étonnée ni la fâcheuse, « puisque vous n'en pouvez mais, et que vous « n'avez pas assez de crédit pour divertir les « mauvaises paroles de ceux qui les veulent dire, « et qui en diront encore de pires, si on fait « semblant de les vouloir empêcher ; car ainsi « faisant vous demeurerez tout innocente parmi « les sifflements des serpents, et comme une « aimable fraise, vous ne contracterez aucun « venin par le commerce des langues veni- « meuses. »

Vous voyez par ces paroles : 1° Qu'il n'est pas toujours nécessaire de faire la correction ; 2° ni même quelquefois expédient, de peur d'irriter le mal ; 3° joint que ce qui est différé n'est pas perdu ; 4° il y a des remèdes qui, pris ou donnés mal à propos, empirent le mal au lieu de le guérir ; 5° le zèle peu judicieux est un médecin qui a plus besoin de se guérir lui-même que de s'employer à la guérison des autres.

CHAPITRE VI.

Son zèle ardent pour les ames.

Le bienheureux, faisant la visite dans son diocèse dans les hautes montagnes de Faucigny, où l'hiver tient son empire perpétuel sur un trône de glace, apprit qu'un pauvre berger étoit tombé

(1) II. Tim. IV, 2.

dans un grand précipice pour sauver une de ses vaches, et que là il étoit mort gelé de froid. Sur quoi il se fit une merveilleuse leçon touchant le soin qu'il devoit avoir des ouailles que Dieu lui avoit confiées, et qu'il ne devoit point épargner sa vie pour leur salut.

« J'ai vu, dit-il, ces jours passés des monts « épouvantables tout couverts d'une glace épaisse « de dix ou douze piques, et les habitants des « vallées voisines me dirent qu'un berger, allant « pour recouvrer une de ses vaches, tomba dans « une fente de douze piques de haut, en laquelle « il mourut gelé. O Dieu! ce dis-je, et l'ardeur « de ce berger étoit-elle si chaude à la recherche « de sa vache, que cette glace ne l'a point re- « froidie; et pourquoi donc suis-je si lâche à la « recherche de mes brebis? Certes, cela m'atten- « drit le cœur, et mon cœur tout glacé se fon- « dit alors. Je vis des merveilles en ces lieux-là; « les vallées étoient toutes pleines de maisons, et « les monts tout pleins de glace jusqu'au fond. « Les petites veuves, les petites villageoises, « comme basses vallées, sont si fertiles *en vertus*, « et les évêques si hautement élevés en l'Église « de Dieu sont tout glacés. Ah! ne se trouvera-t-il « pas un soleil assez fort pour fondre celle qui « me transit? » Que de zèle pour les ames, que d'humilité, que de ferveur, que de piété en ce récit!

CHAPITRE VII.

Du dégoût de l'état auquel on est placé.

Il n'y a rien de si fréquent dans le siècle, et peut-être encore hors le siècle, que le dégoût de son état. Quand l'ennemi ne peut nous porter dans le mal par des tentations de droit front, il nous attaque de côté, et quand il ne peut nous faire trébucher, il fait tout ce qu'il peut pour nous inquiéter; et entre les inquiétudes il n'y en a point de plus fâcheuses, et qui causent plus d'amertume, que celles qui nous portent au dégoût de notre état.

Le Saint-Esprit nous crie dans les saintes Écritures, que chacun demeure en l'état où Dieu l'a appelé, et le malin esprit ne nous suggère rien tant que de le quitter et changer (1); c'est pourquoi le grand secret est de se tenir ferme en la barque où Dieu nous a mis, pour faire heureusement le trajet de cette vie au port de la bienheureuse éternité.

C'étoit le sentiment de notre bienheureux, qu'il exprime en cette manière: « Ne vous amusez « pas à faire autre chose. Ne semez point vos « désirs sur le jardin d'autrui; cultivez seulement « bien le vôtre. Ne désirez pas de n'être pas ce « que vous êtes; mais désirez d'être fort bien ce « que vous êtes. Occupez vos pensées à vous per- « fectionner en cela, et à porter les croix, ou « petites ou grandes, que vous y rencontrerez. « Croyez-moi, c'est ici le grand mot, et le moins « entendu de la conduite spirituelle; chacun aime « selon son goût, peu de gens aiment selon leur « devoir, et le goût de notre Seigneur. De quoi « sert-il de bâtir des châteaux en Espagne, puis- « qu'il nous faut habiter en France? C'est ma « vieille leçon, et vous l'entendez bien. »

(1) 1. Cor. VII, 20.

CHAPITRE VIII.

Le juste tombe sept fois le jour.

Une bonne ame, méditant un jour sur ce passage, et le prenant trop à la lettre, tomba en des angoisses merveilleuses, se disant à elle-même: Moi qui ne suis pas juste, combien donc dois-je tomber plus de fois par jour (1)! et cependant en son examen du soir, quelque diligence qu'elle pût apporter à s'examiner, et quelque attention qu'elle eût durant le jour à remarquer ses défauts, elle ne trouvoit pas quelquefois ce nombre, ce qui lui causoit une peine extrême, et un grand embarras d'esprit.

Elle se détermina à consulter notre bienheureux sur cette perplexité; et voici de quelle manière il l'en tira, et comment il lui expliqua ce passage:

« Il n'est pas dit, reprend le bienheureux, au « passage que vous m'avez allégué, que le juste « se voit ou se sent tomber sept fois le jour, mais « qu'il tombe sept fois. Aussi il se relève sans « attention à ses relevées. Ne vous mettez donc « point en peine pour cela, mais allez humble- « ment et franchement dire ce que vous aurez « remarqué; et pour ce que vous n'aurez pas re- « marqué, remettez-le à la douce miséricorde de « celui qui met la main au-dessous de ceux qui « tombent sans malice (2), afin qu'ils ne se frois- « sent point, et les relève si promptement et si « doucement, qu'ils ne s'aperçoivent pas ni d'être « tombés, parce que la main de Dieu les a recueil- « lis en leurs chutes, ni d'être relevés parce « qu'elle les a retirés si soudain, qu'ils n'y ont « pas pensé. »

Il y a des ames qui ne pensent point assez, et qui ne réfléchissent presque point sur leur conduite, et d'autres qui y pensent trop, et qui à force de penser s'embarrassent l'esprit. « C'est « chose certaine, dit notre bienheureux, que « tandis que nous sommes ici environnés de ce

(1) Proy. XXIV, 16.— (2) Psal. XXXVI, 24.

« corps si pesant et corruptible, il y a toujours en « nous je ne sais quoi qui manque. Je ne sais si « je vous l'ai jamais dit, il nous faut avoir pa- « tience avec tout le monde, et premièrement « avec nous-mêmes, qui nous sommes plus im- « portuns à nous-mêmes que nul autre, depuis « que nous savons discerner, entre le vieil et « nouvel Adam, l'homme intérieur et extérieur.»

CHAPITRE IX.

Des compagnies et des cónversations.

Quelques-uns par un bon zèle, mais pas assez éclairé, aussitôt qu'ils veulent s'adonner à la dévotion, pensent qu'il faut fuir les compagnies et les conversations, comme les hiboux fuient les oiseaux du jour, et, par cette manière sauvage et farouche, donnent de l'éloignement de la dévotion, loin de la rendre aimable et attirante.

Notre bienheureux ne vouloit point cela, mais souhaitoit que ceux qui s'adonnent à la dévotion fussent la lumière du monde par leur bon exemple, et le sel de la terre, pour faire goûter la piété à ceux qui n'en auroient pas le goût.

Mais, dit-on, si le sel rentre dans la mer d'où il est sorti, il se fond et se dissout.

Il est vrai, mais aussi, s'il ne se mêle avec les viandes, elles seront sans saveur.

A une bonne ame qui lui demandoit si ceux qui désirent vivre avec quelque perfection peuvent voir le monde, il répond ainsi : « La perfec- « tion ne consiste pas à ne voir point le monde, « mais oui bien à ne le point goûter et savourer. « Tout ce que la vue nous apporte est le danger, « car qui le voit est en quelque péril de l'aimer ; « mais à qui est bien résolu et déterminé, la vue « ne nuit point. En un mot, la perfection de la « charité est la perfection de la vie, car la vie de « notre ame est la charité. Nos premiers chrétiens « étoient au monde de corps et non de cœur, et « ne laissoient pas d'être très-parfaits.»

CHAPITRE X.

De l'amour de la parole de Dieu.

Comme l'appétit est une des meilleures marques de la santé corporelle, aussi l'appétit spirituel, et le goût que l'on a de la parole de Dieu, fait juger de la bonté de l'intérieur, et de la santé spirituelle. Les choses saintes et les paroles qui en traitent, sont toujours agréables aux saints.

Une grande marque de prédestination en une ame est l'amour qu'elle a pour la parole de Dieu (1); et je ne sais si ce n'est point quelque partie de cette faim et de cette soif de la justice qui est une des béatitudes ; car quiconque travaille à se justifier de plus en plus prend plaisir à entendre ceux qui lui montrent les moyens de faire du progrès dans les sentiers de la justice, ce que font les prédicateurs enseignant la voie de Dieu.

Mais parmi ceux qui prennent plaisir à entendre la parole de Dieu, il se glisse souvent un défaut qui est celui de l'acception des personnes, comme si ce pain salutaire, et cette eau de la sagesse céleste, n'étoient pas aussi utiles à l'ame, apportés par un corbeau comme par un ange, je veux dire par un bon et agréable prédicateur, que par un mauvais et désagréable.

D'où vient donc, dira-t-on, que les uns sont plus agréables que les autres.

Cela souvent n'arrive point par le défaut ou la perfection des prédicateurs, mais par le jugement des hommes, dont le tribunal est ordinairement injuste en ces matières-là. Des trois parties de l'orateur, enseigner, émouvoir, délecter, souvent le monde, qui est tout plongé dans le plaisir, ne goûte que la dernière, quoique ce soit la moins considérable, et qui doive être la moins recherchée, selon ce qui est écrit, que Dieu brisera les os de ceux qui plaisent aux hommes (1) ; et que l'apôtre dit de lui-même, que s'il plaisoit aux hommes il ne seroit pas serviteur de Dieu (2).

La plupart des auditeurs sont du goût de celui qui disoit à un prophète : « Dites-nous des choses « qui nous plaisent (3) ; » et de ce roi qui se plaignoit d'un autre prophète, parce qu'il ne lui annonçoit que des choses fâcheuses (4). Ils veulent qu'on les flatte, et qu'on ne leur parle que de pardon et de miséricorde, et ils n'entendent qu'avec peine qu'on leur reproche leurs péchés, et qu'on leur représente les châtiments qu'ils ont justement mérités par leurs crimes. Ceux qui se mêlent simplement d'enseigner sont méprisés ; il n'y a que ceux qui s'appliquent à délecter par les artifices de la rhétorique qui sont courus.

Voici comment s'en explique notre bienheureux :

« Je remarque, dit-il, que quand j'écris à une « personne sur du mauvais papier, et par consé- « quent avec un mauvais caractère, elle me re- « mercie avec autant d'affection que quand je lui « écris sur de meilleur papier et avec de plus « beaux caractères. Pourquoi cela? sinon parce « qu'elle ne fait pas attention, ni sur le papier « qui n'est pas bon, ni sur le caractère qui est « mauvais, mais seulement sur moi qui lui écris. « De même faut-il faire de la parole de Dieu. Ne

(1) S. Bern. Serm. I in Septuag. n. 2.

(1) Psal. LII, 6. — (2) Galat. I, 10. — (3) Isai. XXX, 10. — (4) Num. XXIII, 11.

« point regarder qui est-ce qui nous l'annonce « et nous la déclare. Il nous doit suffire que Dieu « se sert de ce prédicateur pour nous l'enseigner ; « et puisque nous voyons que Dieu l'honore tant « que de parler par sa bouche, comment est-ce « que nous autres nous pourrions manquer d'ho- « norer et de respecter sa personne ! (1) »

CHAPITRE XI.

De l'exercice de l'abandon de soi-même entre les mains de Dieu.

Puisque, le veuillons-nous ou non, nous ne pouvons échapper à Dieu, ni nous écarter de son esprit et de sa vue, quel meilleur conseil pouvons-nous prendre que de faire volontairement et amoureusement ce qui nous est de nécessité, en remettant librement notre sort entre ses mains au temps de cette vie et en l'éternité de l'autre ?

C'est cet exercice de l'abandon de nous-mêmes que notre bienheureux recommande si fort en tous ses écrits, étant comme l'abrégé de la perfection évangélique, qui ne parle que de renoncement à soi-même pour l'amour de Dieu ; et il est à remarquer que cet abandon doit être fait en l'amour et pour l'amour de Dieu : car, sans ce vivant et régnant amour, ni l'abandon de tous ses biens aux pauvres, ni celui de son propre corps aux flammes, ne serviroit de rien pour la vie éternelle, et ne ressembleroit tout au plus qu'à ces abandons de philosophes, à qui l'amour de la sagesse humaine faisoit tout quitter (2).

C'est ainsi qu'en parle notre bienheureux. « Il « faut donc savoir, dit-il, qu'abandonner notre « ame, et nous laisser nous-mêmes, n'est autre « chose que de quitter, et nous défaire de notre « propre volonté, pour la donner à Dieu : car il « ne nous serviroit de guère de nous renoncer « et délaisser nous-mêmes, si ce n'étoit pour « nous unir parfaitement à la divine bonté (3). »

Mais comment cette union se fait-elle? car c'est là le grand fruit, et le principal effet de cet abandon (4). C'est par une totale soumission et conformité de notre volonté à celle de Dieu, tant signifiée que de bon plaisir. Or l'application de notre volonté à celle de Dieu, qui nous est signifiée, se fait par la résignation ou l'indifférence, et à celle de bon plaisir, par la suspension ou simple attente, comme le dit notre bienheureux ; de sorte qu'une ame parfaitement abandonnée ne veut pas seulement ce que Dieu veut, mais en la manière qu'il le veut. Son cœur est comme une cire molle, capable de recevoir toutes les impressions qu'il plaira à Dieu.

Et c'est en cela que consiste ce très-aimable trépas de notre volonté (non pas que par cette mort il entende que notre libre arbitre nous délaisse ; car ce libre arbitre n'est jamais plus libre que quand il est plus conforme à la divine volonté, en l'obéissance de laquelle consiste la parfaite liberté des enfants de Dieu). Il s'explique lui-même, disant qu'aussitôt qu'une ame qui s'est abandonnée au bon plaisir de Dieu, aperçoit en elle quelque volonté particulière, elle la fait incontinent mourir et trépasser en la volonté de Dieu, en la manière que la clarté des étoiles passe tous les matins dans celle du soleil quand il nous ramène le jour.

(1) Entretien XXIII. — (2) I. Cor. XIII. — (3) Entretien II. — (4) Théotime, liv. VIII, c. III; et liv. IX, c. XII et XIII.

CHAPITRE XII.

La vie frugale et séparée du monde est un grand revenu.

J'ai appris sur ce sujet, de la bouche de notre bienheureux, l'exemple notable que je vais vous dire :

Monseigneur Vespasien Grimauldi, Piémontois de naissance, fit en France une assez grande fortune dans l'état ecclésiastique, au temps de la régence de la reine Catherine de Médicis. Il fut élevé à la dignité d'archevêque de Vienne en Dauphiné, et eut avec cela plusieurs autres bénéfices de grand revenu, voulant vivre avec éclat à la cour, où il avoit amassé tout ce bien. Mais soit que Dieu ne bénît pas sa conduite, soit qu'il fût trop adonné à la profusion et à la magnificence, il étoit toujours incommodé, non-seulement en ses biens, mais encore en sa santé.

Las de traîner une vie si languissante et si embarrassée, il se résolut à la retraite ; et, ayant autrefois jeté les yeux sur les rivages du lac Léman, et remarqué le plus agréable paysage qui puisse tomber sous la vue, et le plus abondant en toutes les commodités de la vie que l'on puisse souhaiter, il se détermina d'en faire sa demeure, et d'y achever en paix le reste de ses jours.

Il choisit pour cet effet une petite bourgade appelée Évian (*Aquianum*), pour l'abondance et la clarté de ses eaux et de ses belles fontaines, et située sur le bord du lac, et accompagnée d'un terroir non moins fertile qu'agréable.

Ayant quitté son archevêché et tous ses bénéfices, à la réserve de deux mille écus de pension, il fit là sa retraite, accompagné seulement de trois ou quatre domestiques, ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans, mais plus abattu de ses infirmités corporelles que de ses années.

Il avoit à dessein choisi ce lieu tout-à-fait sé-

paré du monde, où il n'y a aucun passage au moins de grand chemin, qui attirât sur ses bras des visites et des compagnies, las qu'il étoit du tumulte, de la presse, et de la confusion de Paris, et des autres grandes villes, où il avoit consumé une partie de son âge à la suite de la cour. Joint qu'il ne sortoit point de sa province, car le diocèse de Genève, dans lequel est cette bourgade d'Évian, est de la province de Vienne en Dauphiné.

Là, vivant sans bruit, sans charge, sans attirail et sans train, n'ayant attention qu'à la sainteté de son ame et à la santé de son corps, la paix intérieure lui rendit une santé si ferme et si vigoureuse, que tous ceux qui l'avoient vu dans ses infirmités précédentes, pensoient qu'il fût rajeuni, comme ils reconnoissoient bien en son ame le rajeunissement de l'aigle par les exercices de la vie contemplative à laquelle il s'adonna (1). Et tant est vrai cet oracle sacré, que toutes les commodités temporelles viennent ensuite à ceux qui cherchent en première instance le royaume de Dieu et sa justice (2), Dieu versa une telle prospérité sur ce peu de temporel qu'il s'étoit réservé, et dont il usoit fort frugalement, qu'ayant conduit sa vie jusqu'à l'âge de cent deux ou trois ans, il mourut riche de plus de six mille écus de rente, dont il faisoit tant de bien et d'aumônes partout le voisinage, que deux ou trois lieues à la ronde à peine trouvoit-on un nécessiteux.

Et ce fut ce bon prélat, assisté de messeigneurs les évêques de Trois-Châteaux et de Damas, qui consacra évêque notre bienheureux François à l'église de Thorens, au diocèse de Genève, le jour de la Conception de la sainte Vierge, de l'année 1602.

Cet exemple nous apprend, 1° que la cour n'est pas l'élément des prélats; 2° beaucoup moins celui de leur santé et de leur sainteté; 3° que les grandes fortunes sont de grands esclavages et de grandes inquiétudes; 4° combien la vie paisible, tranquille et cachée est heureuse selon le sens et la nature même; 5° et beaucoup plus selon la grace et le salut; 6° combien est vrai l'ancien proverbe, qu'il n'y a point de plus grand revenu que celui d'une frugalité et épargne judicieuse; 7° qu'il n'y a point de fonds qui puissent suffire aux dépenses superflues qui se font pour repaître les yeux du monde et soutenir l'éclat de la vanité; 8° que celui qui vit selon l'opinion n'est jamais riche, et jamais pauvre celui qui est content du simple nécessaire; 9° que l'aumône est une semense qui profite au centuple même dès cette vie; 10° sans parler de la bienheureuse éternité qui l'attend en l'autre, si elle est faite en l'amour et pour l'amour de Dieu.

(1) Psal. cii, 5.— (2) Matt. vi, 33.

CHAPITRE XIII.

De la prospérité.

Ce mot de fortune le choquoit, et il l'estimoit indigne de passer par une bouche chrétienne. Quand il entendoit parler de faire fortune, de bonne fortune, d'enfants de fortune, qui sont des termes assez communs, il disoit: Je m'étonne que cette idole païenne soit demeurée debout, après que toutes les autres ont été renversées par le christianisme. Dieu préserve d'être enfants de fortune ceux qui ne le doivent être que de la providence de Dieu, et qui doivent mettre toute leur espérance, non en l'incertitude des richesses, mais en Dieu seul.

Il élevoit ce sentiment bien plus haut, quand il disoit: Comment ceux qui font profession d'être attachés avec Jésus-Christ à la croix, et de ne se glorifier qu'en ses opprobres, peuvent-ils être si ardents à amasser des richesses, et à y attacher leur cœur si fortement quand elles sont amassées, vu que l'Évangile ne met la béatitude chrétienne que dans la pauvreté, le mépris, la douleur, les larmes, les persécutions; vu même que la philosophie nous apprend que la prospérité est la marâtre de la vraie vertu, et l'adversité sa mère?

Une fois je lui demandois d'où venoit que nous avions sitôt recours à Dieu quand l'épine de l'affliction nous piquoit, et que nous étions si âpres à demander la délivrance de la maladie, des calomnies, de la disette et autres incommodités?

C'est, me dit-il, notre foiblesse qui parle, et la marque de l'infirmité qui nous environne: car comme le meilleur poisson et le plus ferme est celui qui se nourrit dans l'eau salée de la mer, celui qui se pêche dans les eaux douces étant plus fade et plus mou; aussi les courages plus généreux font leurs éléments des croix et des afflictions, et les lâches ne se plaisent que dans les prospérités.

Au reste, ajoutoit-il, le pur amour de Dieu est bien plus aisé à pratiquer dans les adversités que dans les aises; car la tribulation n'ayant de soi rien d'aimable que la seule main de Dieu qui l'envoie, il est bien plus facile d'aller par elle immédiatement à la volonté de Dieu, et de nous unir à son bon plaisir, que par la prospérité, laquelle a d'elle-même des attraits qui charment nos sens, et par eux, comme une autre Dalila, elle endort notre raison, et nous fait prendre le change de telle sorte, qu'elle nous fait aimer insensiblement la prospérité que Dieu envoie, et

nous détache imperceptiblement de l'amour et de le reconnoissance que nous devons à Dieu, qui nous envoie la prospérité (1). Joint qu'encore que l'on se serve de cette prospérité pour glorifier Dieu, et qu'on la rapporte à son honneur, il y a toujours quelque mélange de notre intérêt avec celui de Dieu, ce qui rend l'amour de Dieu moins pur, et par conséquent moins parfait, selon cette belle sentence de S. Augustin : Celui-là, Seigneur, vous aime moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec vous, sans l'aimer pour l'amour de vous.

(1) Théotime, liv. IX, c. II et III.

SEIZIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Son assurance parmi les périls.

L'insensibilité des stoïciens est une vraie chimère, car il est impossible dans cette vie mortelle de se défaire tout-à-fait de l'homme, c'est-à-dire de ne souffrir point les assauts et les impressions des passions humaines. Le haut point de la philosophie pratique est de les modérer, et de les ranger sous l'empire de la raison.

Un philosophe de cette secte s'étant trouvé sur mer dans un vaisseau agité d'une furieuse tempête, et le péril présent le faisant pâlir et frémir comme les autres qui ne faisoient pas profession d'une sagesse si peu sensible, la tourmente passée, comme on lui reprochoit qu'il avoit péché contre les maximes de son école, il ne trouva point de plus ingénieuse défaite que de dire qu'il avoit tremblé de peur de la mort d'un homme de bien (il entendoit lui-même, tant il étoit humble), et que les autres étant méchants avoient eu raison de ne point craindre leur mort.

Un de la troupe lui répondit que, s'estimant homme de bien, il avoit eu tort d'admettre la crainte en son cœur, puisque après sa mort les Champs-Élysées ne pouvoient lui manquer; et que les autres qu'il estimoit méchants avoient eu raison de craindre non-seulement la mort, mais encore les tourments qui suivent les ames des méchants en l'autre vie.

A dire la vérité, il y a une certaine crainte naturelle, qui d'elle-même est indifférente, et qui peut être selon les sens dans les personnes les plus éminentes en vertu et en sainteté, particulièrement la crainte du tonnerre. S. Thomas d'Aquin, non moins illustre par sa piété que par sa doctrine, y étoit sujet, jusqu'à craindre les éclairs avec quelque sorte d'excès. Il avoit en ces occasions en la bouche et au cœur ces paroles sacrées, comme pour lui servir de bouclier : *Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous* (1).

On dit que César, qui étoit l'image de la valeur, en avoit une telle appréhension, qu'étant plus qu'homme dans les périls de la guerre, il se montroit moins qu'homme quand il tonnoit; et parce qu'il savoit que la foudre ne tombe point sur les lauriers, il en faisoit toujours porter après lui, et se mettoit à l'abri sous ces arbres quand l'air étoit tout gros d'éclairs et de tonnerres.

Il y a peu de personnes qui n'aient de la frayeur quand il tonne, principalement quand les éclats sont grands et soudains. Il y a néanmoins des ames si fermes, et qui ont tant de confiance en Dieu, qu'elles ressemblent à la montagne de Sion qui ne s'ébranle pour aucun orage (2).

Pendant les tempêtes et les tourbillons de l'air les autres oiseaux se cachent dans leurs retraites; mais l'aigle sort alors de la sienne, et prend plaisir à faire des esplanades et à percer les vents. Les autres poissons se coulent au fond de la mer quand la surface en est émue par la tempête; il n'y a que le dauphin qui se plaît dans la tourmente, et c'en est un présage quand on le voit qui se joue au-dessus de l'eau, et qu'il s'y égaie.

Dans les montagnes des Alpes les tonnerres y sont fréquents et terribles, à cause des échos qui se font dans les rochers; de sorte qu'il semble quelquefois que ces hauts faîtes aillent tomber et se détacher de leurs racines. Néanmoins notre bienheureux étoit si paisible et si tranquille durant ces temps-là, qu'on en étoit tout émerveillé. Voici comme il s'exprime dans une de ces occasions : « Hier soir, nous eûmes ici de grands ton-« nerres et des éclairs extrêmes, et j'étois si aise

(1) Joan. I, 14. — (2) Psal. CXXIV, 1.

« de voir nos gens multiplier les signes de croix « et le nom de Jésus! Ha! ce leur dis-je, sans « ces terreurs nous n'eussions pas tant invoqué « notre Seigneur : sans mentir, je recevois une « particulière consolation pour cela; quoique la « violence des éclats me fît trémousser, et ne me « pouvois contenir de rire. »

Tant est véritable cette divine sentence, qu'*une conscience pure et tranquille est un banquet perpetuel* (1). Certes rien ne lui peut ôter sa joie, ni la chère espérance de son salut, qui repose doucement dans son sein. « Que bienheureux, Sei- « gneur, est celui que vous avez élu et reçu entre « vos bras; il demeurera ferme dans vos taberna- « cles (2)! »

CHAPITRE II.

On ne peut savoir si on est en grace.

La tentation des tentations, selon mon jugement, est celle de savoir si on est en grace, et je dis le savoir d'une certitude plus que morale et de simple conjecture, qui est celle dont Dieu veut que nous nous contentions; car « celui, dit le « Saint-Esprit, qui voudra sonder la majesté sera « opprimé de la gloire (3); » et qui voudra fouiller dans les secrets de Dieu s'embarrassera dans un labyrinthe dont il ne pourra sortir.

Car enfin l'arrêt est prononcé : *nul ne sait* (je veux dire de certitude de foi) *s'il est digne d'amour ou de haine* (4); car de certitude de confiance, tant qu'il vous plaira. Et qui ne se confieroit en une bonté infinie, de qui les dons sont sans repentir, et qui achève toujours ce qu'elle commence de bien en nous, pourvu que notre malice ne s'oppose point aux effets de sa miséricorde? (5)

A une ame qui étoit comme une pauvre abeille embarrassée dans des toiles d'araignée de quelques considérations de défiance à ce sujet, notre bienheureux donne une consolation si pleine d'onction, qu'il me semble que c'est un baume pour de pareilles plaies : « d'examiner si votre « cœur lui plaît, il ne le faut pas faire : mais oui « bien si son cœur vous plaît; et si vous regardez « son cœur, il sera impossible qu'il ne vous plaise, « car c'est un cœur si doux, si suave, si condes- « cendant, si amoureux des chétives créatures, « pourvu qu'elles reconnoissent leur misère, si « gracieux envers les misérables, si bon envers « les pénitents : et qui n'aimeroit ce cœur royal « paternellement maternel envers nous?

Notre bienheureux nous avertit, pour nous guérir de cette fâcheuse maladie, de regarder, non si notre cœur plaît à Dieu, mais si Dieu plaît à notre cœur, et c'est un des meilleurs signes que nous puissions avoir d'être agréables à Dieu.

(1) Prov. xv, 15.— (2) Psal. lxiv, 5.— (3) Prov. xxv, 27.— (4) Eccl. ix, 1.— (5) Rom. xi, 29.

CHAPITRE III.

Des désolations intérieures.

Il y a des ames qui ne connoissent point de dévotion si elle n'est sensible, et qui ont les dents intérieures si foibles, qu'elles ne peuvent manger le pain du ciel, s'il n'est tendre et mollet.

Notre bienheureux étoit fort tendre sur autrui.

Combien de fois l'ai-je vu pleurer sur les pécheurs et sur les infirmes, à l'imitation de notre cher Sauveur, qui pleura sur Jérusalem et sur le Lazare! mais il ne l'étoit point sur lui-même; jamais il ne se plaignoit. Que s'il lui arrivoit de tomber malade, il disoit simplement son mal tel qu'il le sentoit, et puis s'en remettoit à la Providence et à l'ordonnance des médecins.

Pour les afflictions intérieures, il en étoit, pour ainsi dire, partisan, et disoit que comme le meilleur poisson est celui qui se nourrit dans l'eau salée de la mer, aussi les meilleures ames et les plus solidement vertueuses étoient celles qui trouvoient la paix de Dieu dans l'amertume très-amère des plus pressantes afflictions (1).

Il disoit un jour à une ame qui se plaignoit à lui de la privation des goûts spirituels dans ses exercices de piété : « L'amour de Dieu ne con- « siste pas en consolation ni en tendresse; autre- « ment notre Seigneur n'eût pas aime son Père, « lorsqu'il étoit triste jusqu'à la mort, et qu'il « crioit : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'a- « vez-vous abandonné (2)? et c'étoit alors toute- « fois qu'il faisoit le plus grand acte d'amour qu'il « est impossible d'imaginer. Enfin nous vou- « drions toujours avoir un peu de consolation et « de sucre sur nos viandes, c'est-à-dire avoir le « sentiment de l'amour et la tendresse. »

Une autre fois il disoit, de fort bonne grace, que les confitures sèches n'étoient pas moins agréables que les liquides, et le rôti plus friand que le bouilli; et enfin que les roses sèches avoient plus d'odeur que les fraîches et humides; et que les bons estomacs se nourrissent mieux de viandes fortes que de coulantes et passagères.

CHAPITRE IV.

De l'usage des imperfections.

Les mouches et les puces en été sont extrêmement importunes; mais elles ne sont pas cruelles.

(1) Isai. xxxviii, 17. — (2) Matt. xxvii, 46.

Elles peuvent bien exercer notre modération, mais non pas notre patience. On n'appelle pas une si grande vertu au secours d'un si petit mal que celui qui provient de la piqûre de si foibles animaux.

Il y a des ames qui ont la peau de la conscience si tendre et si délicate, que la moindre imperfection les fâche, et se fâchent quelquefois de s'être fâchées d'une fâcherie plus facheuse que celle qui les a fait fâcher. Tout cela procède d'un amour-propre d'autant plus difficile à guérir, qu'il est plus secret; car les maux bien connus sont à demi guéris.

Elles ont si bonne opinion de leur perfection propre, que quand elles y voient des manquements, elles en sont désolées; comme ces exquises beautés qui se troublent de la moindre rougeur qui leur vient au visage.

Elles ressemblent encore à ceux qui sont si curieux de leur santé, qu'ils croient être malades au moindre sentiment de douleur, et enfin ruinent leur santé à force de la vouloir conserver par trop de précautions et de remèdes.

Notre bienheureux vouloit que l'on fît de la terre même le fossé et le rempart de ses propres brèches; je veux dire que l'on tirât du profit de ses imperfections, et qu'elles servissent à nous établir et fonder dans une humilité courageuse, et à nous faire espérer même contre toute espérance; et ainsi, disoit-il, on tire son salut de ses ennemis et de la main de ses adversaires.

Certes, quand nous prenons sujet de nous humilier à la vue de nos imperfections, nous gagnons beaucoup par cette perte; d'autant que le profit que nous faisons, en nous avançant dans cette excellente vertu, répare richement le dommage qui nous peut arriver de nos imperfections.

CHAPITRE V.

De l'esprit épiscopal.

Les évêques étant successeurs des apôtres, ils ne doivent pas renfermer tellement leurs soins dans leurs diocèses, qu'ils oublient cette sollicitude de toutes les églises, en laquelle consiste principalement l'esprit épiscopal (1).

Notre bienheureux, outre l'exacte attention qu'il avoit au gouvernement de sa bergerie, avoit aussi des regards sur les biens de l'Église universelle, sur quoi Dieu lui donnoit des vues et des lumières particulières par les dons d'intelligence et de conseil, de manière que s'il eût été appelé au cardinalat, il eût sans doute suggéré au pape des avis fort utiles à tout le christianisme.

(1) II. Cor. xi, 28.

Le cardinal Bellarmin, également éminent en piété et en doctrine, dont la conversation étoit remplie d'une agréable douceur (ce que je dis pour avoir eu quelque part en son amitié), ne recevoit jamais de lettres de notre bienheureux, avec lequel il avoit une particulière correspondance, qu'il n'en témoignât un sincère contentement.

J'ai vu une de ses réponses au bienheureux, où il parloit sinon en ces termes, du moins en ce sens: Monseigneur, je ne reçois jamais de vos lettres qu'elles ne me donnent quelque tentation du désir d'être pape, afin de vous mettre aussitôt dans le sacré collége; car il me semble qu'il auroit besoin de beaucoup de personnages semblables à vous, à qui je reconnois que Dieu communique des vues et des lumières pour le bien de l'Église universelle, que sa sainteté devroit avoir, et sur lesquelles les cardinaux devroient occuper leurs soins et leurs pensées. Vous me ferez plaisir de me les communiquer à mesure que Dieu vous les départira, afin que de temps en temps, et selon les occurrences, je puisse les suggérer à sa sainteté.

Je me souviens que peu de mois avant qu'il mourût, il me dit qu'il se sentoit pressé intérieurement du désir de faire un voyage à Rome, avant que de mourir, pour y suggérer beaucoup de choses au pape et aux cardinaux, qu'une expérience de trente-cinq années au service des ames, et principalement à la conversion des errants, lui avoit fait connoître être non-seulement utiles, mais comme nécessaires au gouvernement de l'Église universelle.

Voilà comme ce prélat vraiment apostolique étendoit sa vigilance sur le soin de toutes les églises.

CHAPITRE VI.

De la dévotion sensible.

Il n'en étoit pas ami, ni des ames qui en étoient friandes, lesquelles, disoit-il, étoient ordinairement tendres sur elles-mêmes, et ainsi perdoient où elles pensoient gagner, de même que ces mères qui sont trop tendres sur leurs enfants, les gâtent.

« Honore Dieu de ta substance (1), » dit le Sage. Or il semble que nous servons plus Dieu de notre substance en temps de stérilité qu'en celui d'abondance; parce que, servant Dieu sans consolation, ce n'est point la consolation de Dieu que nous cherchons, mais le Dieu de consolation, lequel nous aimons d'autant plus fortement que

(1) Prov. III, 9.

plus purement, et d'autant plus purement que notre intérêt y a moins de part.

Car, comme disoit le bienheureux, l'action de vertu que nous faisons est d'autant plus excellente qu'il y a moins du nôtre, parce que le moi, le mien, le nôtre, gâte ordinairement notre ouvrage, et est comme une toile d'araignée qui embarrasse toute la ménagerie des abeilles, et souvent le miel en est empoisonné.

Il répondit un jour à une personne qui se plaignoit à lui de n'avoir aucun sentiment agréable dans la dévotion, comme si Dieu en eût ôté toutes les roses pour ne lui laisser que les épines : Tant mieux, lui dit-il, vous voilà hors de la bande de ces perdus qui disoient : « Venez, couronnons-« nous de roses (1), » et dans la compagnie de la bienheureuse Catherine de Sienne, qui préféra la couronne d'épines à celle de pierreries. Dites-moi, continua-t-il, lequel aimeriez-vous mieux, ou une viande solide, mais sans sauce, ou de la sauce sans viande; ou une perdrix sans orange, ou une orange sans perdrix? O Dieu! jusques à quand, comme petits enfants, aimerons-nous le lait et les pois sucrés, au lieu des nourritures plus grossières, mais plus succulentes (2)!

CHAPITRE VII.

De la durée des prédications.

En ce sujet il étoit pour la brièveté, et disoit que comme les lampes s'éteignent quand on y met trop d'huile, et les plantes se suffoquent quand on les arrose successivement, ainsi l'on étouffe la mémoire de l'auditeur en la surchargeant de trop de matière.

Il faut dire peu et bon, et l'inculquer soigneusement, et ne faire aucun état de ces esprits dégoûtés qui se fâchent quand un prédicateur répète et rebat une même chose.

Quoi! disoit-il, pour faire un ouvrage en fer, combien le faut-il battre et rebattre! Pour achever un tableau, combien faut-il passer et repasser le pinceau par-dessus! combien plus pour graver des vérités éternelles en des cœurs affermis dans le mal, et en des cervelles dures!

Il ne vouloit pas seulement que l'on dît peu de choses, mais utiles et bien choisies. Pour cela il recommandoit de prendre garde aux homélies des anciens, brièves en paroles, et remplies de peu d'enseignements, mais d'importance.

Il approuvoit cette règle, et désiroit qu'elle fût suivie de tous les prédicateurs : *hora integra inepto prædicatori prælonga, idoneo satis longa videtur : tres horæ quadrantes à bonis æstimatoribus, horæ integræ præferuntur.*

(1) Sap. II. 8.— (2) Prov. I, 22.

CHAPITRE VIII.

Histoire racontée par le bienheureux au sujet du pardon des ennemis.

Il disoit avoir appris cette histoire à Padoue, où elle étoit arrivée; je ne sais point si ce n'est pas dans le temps qu'il y faisoit ses études.

Ceux qui étudient en cette université ont la mauvaise coutume de courir la nuit par les rues avec des armes, et de demander qui va là, et de tirer sur ceux qui ne répondent pas à leur gré.

Il arriva qu'un écolier passant par la rue, et ne répondant pas au qui va là, fut tué; et celui qui l'avoit tué alla se réfugier chez une bonne veuve, dont le fils étoit son compagnon d'école et son ami. Il la prie de le cacher en quelque lieu secret, lui confessant le mauvais coup qu'il venoit de faire.

Cette bonne veuve l'enferme en un cabinet retiré; et voilà que peu de temps après on lui rapporte son fils mort. Il ne fallut pas grande enquête pour savoir qui en étoit le meurtrier. Elle le va trouver, et toute éplorée lui dit : Hélas! que vous avoit fait mon pauvre fils pour le tuer si cruellement? L'autre sachant que c'étoit son ami, se mit à crier et à s'arracher les cheveux; et, au lieu de demander pardon à cette bonne mère, il se met à genoux devant elle, et la supplie de le mettre entre les mains de la justice, voulant expier publiquement une faute si barbare.

Cette mère, qui étoit extrêmement chrétienne et miséricordieuse, fut si touchée du repentir de ce jeune homme, qu'elle lui dit que pourvu qu'il en demandât pardon à Dieu, et promît de changer de vie, elle le laisseroit aller, ce qu'elle fit sur sa parole.

Ce grand exemple de clémence fut si agréable à Dieu, qu'il permit que l'ame de ce fils apparût à cette bonne mère, l'assurant que le pardon si charitable qu'elle avoit fait à celui qui l'avoit tué sans le connoître, et duquel elle pouvoit si légitimement et si facilement poursuivre la vengeance, avoit été si agréable à Dieu, qu'en sa considération il avoit été délivré du purgatoire, dans lequel sans cela il eût été détenu long-temps. « Oh! « que bienheureux sont les miséricordieux, car ils « obtiendront miséricorde et pour eux et pour « autrui! (1) »

(1) Matt. v, 7.

CHAPITRE IX.

Du purgatoire.

Son opinion étoit que de la pensée du purgatoire nous pouvions tirer plus de consolation que d'appréhension. La plupart de ceux, disoit-il, qui craignent tant le purgatoire, le font en vue de leur intérêt et de l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, plus que pour l'intérêt de Dieu ; et cela vient de ce que ceux qui en parlent dans les chaires ne représentent ordinairement que les peines de ce lieu, et non les félicités et la paix qu'y goûtent les ames qui y sont.

Il est vrai que les tourments en sont si grands, que les plus extrêmes douleurs de cette vie n'y peuvent être comparées; mais aussi les satisfactions intérieures y sont telles, qu'il n'y a point de prospérité ni de contentement sur la terre qui les puisse égaler.

1. Les ames y sont dans une continuelle union avec Dieu.

2. Elles y sont parfaitement soumises à sa volonté, ou, pour mieux dire, leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu, qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut ; en sorte que, si le paradis leur étoit ouvert, elles se précipiteroient plutôt en enfer que de paroître devant Dieu avec les souillures qu'elles voient encore en elles.

3. Elles s'y purifient volontairement et amoureusement, parce que tel est le bon plaisir divin.

4. Elles veulent y être en la façon qu'il plaît à Dieu, et pour autant de temps qu'il lui plaira.

5. Elles sont impeccables, et ne peuvent avoir le moindre mouvement d'impatience, ni commettre la moindre imperfection.

6. Elles aiment Dieu plus qu'elles-mêmes et que toute chose, d'un amour accompli, pur et désintéressé.

7. Elles y sont consolées par les anges.

8. Elles y sont assurées de leur salut dans une espérance qui ne peut être confondue dans son attente.

9. Leur amertume très-amère est dans une paix très-profonde.

10. Si c'est une espèce d'enfer quant à la douleur, c'est un paradis quant à la douceur que répand la charité dans leur cœur; charité plus forte que la mort, et plus puissante que l'enfer, de qui les lampes sont tout de feu et de flammes.

11. Heureux état, plus désirable que redoutable, puisque ces flammes sont flammes d'amour et de charité.

12. Redoutables néanmoins, puisqu'elles retardent la fin de toute consommation, qui consiste à voir Dieu et à l'aimer, et, par cette vue et cet amour, le louer et le glorifier dans toute l'étendue de l'éternité. Sur ceci il conseilloit fort de lire l'admirable traité du purgatoire qu'a fait la bienheureuse Catherine de Gênes. Sur son conseil je l'ai souvent lu et relu avec attention, mais toujours avec un nouveau goût et de nouvelles lumières ; et j'avoue qu'en cette matière je n'ai jamais rien lu qui m'ait tant satisfait. J'ai même invité quelques protestants à le lire, qui en sont demeurés fort contents, entre autres un très-savant qui me déclara que si on lui eût présenté ce traité à lire avant sa conversion, il en eût été plus touché que de toutes les disputes qu'il avoit eues sur ce sujet.

Si cela est ainsi, me dit-on, pourquoi donc tant recommander les ames du purgatoire?

C'est que, malgré ces avantages, l'état de ces ames est fort douloureux et vraiment digne de notre compassion; et d'ailleurs c'est que la gloire qu'elles rendront à Dieu dans le ciel est retardée. Ces deux motifs doivent nous engager à leur procurer une prompte délivrance par nos prières, nos jeûnes, nos aumônes, et toute sorte de bonnes œuvres, mais particulièrement par l'offrande du sacrifice de la sainte messe.

CHAPITRE X.

Il refuse de donner une dispense.

Après avoir remontré avec toute la douceur et patience possible l'injustice de la demande que lui faisoit un particulier, sans le pouvoir contenter ni faire désister de sa poursuite, le bienheureux, qui étoit impliable dans ces occasions, fut contraint de le refuser tout à plat, lui disant qu'il lui étoit impossible de le satisfaire. L'autre lui dit : Ce n'est pas faute de puissance, car vous le pouvez, mais faute de bonne volonté pour moi.

Un homme de bien, reprit le bienheureux, borne son pouvoir à ce qui est licite, et appelle impossible ce qui n'est pas permis.

L'autre le menaçant de se ressentir de ce refus, le bienheureux répondit : Si je vous requiers de choses injustes, vous m'obligerez en me refusant; si de choses justes, vous êtes trop équitable pour me les dénier.

L'autre témoignant qu'il les dénieroit quand elles seroient les plus justes du monde : Vous n'êtes pas si peu soigneux de votre salut éternel, reprit le bienheureux, que d'agir ainsi. Pour moi, je vous confesse, tout misérable que je suis, que j'ai des prétentions pour le ciel, et que je ne puis me résoudre à vendre mon droit pour une portion de lentilles (1).

(1) Gen. xxv, 33.

CHAPITRE XI.

Des miracles.

S. Bernard, qui avoit reçu du ciel le don des miracles à un si haut degré, en faisoit néanmoins si peu d'état, qu'il estimoit beaucoup plus de crucifier sa chair avec toutes ses convoitises, et son esprit avec toutes ses volontés, que de ressusciter les morts.

Notre bienheureux étoit dans ce même sentiment; et quand on parloit d'un acte de vertu fait en la charité et par la charité, il l'appeloit un miracle de la grace. Sa raison étoit que, comme le miracle est une œuvre de Dieu qui surpasse les lois et les règles ordinaires de la nature; aussi l'œuvre méritoire faite par la grace surnaturelle en nous et par nous, étoit une opération comme miraculeuse. Notre bienheureux ajoutoit qu'une once de grace sanctifiante valoit mieux que cent livres de celles que les théologiens appellent gratuitement données, entre lesquelles est le don de faire des miracles; car celles-ci peuvent subsister avec le péché mortel, et ne sont pas nécessaires au salut, plusieurs les ayant eues qui ne seront pas sauvés, au lieu que quiconque meurt avec le moindre degré de grace justifiante ne peut être damné, et il a part à l'héritage du salut.

Ajoutez que les graces que l'on appelle gratuitement données ne sont pas ordinairement pour le sujet qui les possède, mais pour l'édification du prochain; au lieu que la grace justifiante et sanctifiante est pour le sujet où elle est répandue par le Saint-Esprit, et y forme le caractère des enfants de Dieu.

CHAPITRE XII.

Ce que le bienheureux répondit au conseil qu'on lui donna au sujet du livre de l'*Introduction*.

Plusieurs de ses amis, prudents de la prudence du siècle, ayant vu le grand accueil que le public avoit fait à son livre de l'Introduction, que l'univers a lu en toute sorte de langues, lui conseillèrent de ne plus écrire, n'étant pas possible qu'il pût jamais rien faire qui eût un pareil succès.

Il me dit un jour à ce sujet que l'esprit de la prudence divine et chrétienne étoit bien différent de l'esprit de la prudence humaine et du siècle, et que les maximes du crucifix étoient bien opposées à celles du monde. Voyez-vous, disoit-il, ces bonnes gens m'aiment; et c'est l'amour qu'ils me portent qui les fait parler ainsi; mais s'il leur plaisoit de détourner tant soit peu leurs yeux de moi, homme vil et pauvre, et les arrêter sur Dieu, ils parleroient bien un autre langage.

Car si Dieu a voulu donner bénédiction à ce petit ouvrage, pourquoi la dénieroit-il à un second? et si de ce premier il a tiré sa gloire, comme autrefois il fit sortir la lumière du milieu des ténèbres, et le feu sacré du milieu de la boue (1), *son bras est-il raccourci, et sa puissance diminuée* (2)? et ne peut-il pas faire encore sortir l'eau vive et désaltérante de la mâchoire d'un âne? (3)

Mais ce n'est pas à cela que pensent ces bons personnages, mais à ma gloire, à moi; comme si nous la devions désirer pour nous, et non pas la rapporter à Dieu, qui opère en nous tout ce qui en sort de bon. Or, selon l'esprit de l'Évangile, tant s'en faut que nous devions nous arrêter à l'applaudissement du monde, qu'au contraire S. Paul déclare que plaire aux hommes est une mauvaise marque de serviteur de Dieu (4), *l'amitié du monde étant ennemie de Dieu* (5).

Sur ce fondement, si ce livre m'avoit acquis quelque vaine estime, je devrois en faire quelque autre de moindre prix pour rabattre ces fumées, et pour acquérir ce bienheureux mépris des hommes, qui nous rend d'autant plus agréables à Dieu que nous sommes plus crucifiés au monde.

CHAPITRE XIII.

Conduite différente de deux notables directeurs.

Le bienheureux étant à Paris en 1619, plusieurs ames pieuses l'abordèrent pour le consulter sur ce qui regardoit leur intérieur et le bien de leur salut. Il eut le moyen par là de considérer la variété des traits dont Dieu se sert pour attirer et conduire les ames à lui, et aussi de remarquer les différentes conduites des serviteurs de Dieu en la direction des ames.

Entre autres, il me dit un jour qu'il avoit pris garde à deux notables personnages, célèbres pour la prédication, et qui s'appliquoient à la direction, tous deux fort fidèles serviteurs de Dieu, et d'une vie très-exemplaire; mais pourtant si différents en leurs conduites, qu'elles sembloient presque opposées, bien qu'elles visassent au même but, qui étoit de faire servir et glorifier Dieu parfaitement.

L'un, disoit-il, extrêmement sévère et terrible, tant en ses prédications qu'en sa conduite sur les ames, où il ne parle que de mortifications, austérités, examens continuels, et autres exercices rigoureux, et par cette crainte dont il remplit les esprits, il les porte à une exacte observance de la loi de Dieu, et à un extrême soin de leur salut, sans néanmoins les gêner par aucun scrupule, mais les tenant dans une sujétion merveilleuse.

(1) II. Mach. I, 22. — (2) Isai. L, 2. — (3) Judic. XV, 19. — (4) Gal. I, 10. — (5) Jac. IV, 4.

L'effet de sa conduite est tel que Dieu en est fort craint et redouté, le péché fui comme le serpent, et les vertus ponctuellement pratiquées.

L'autre, par le contre-pied mène les ames à Dieu. Ses prédications ne sont que d'amour de Dieu. Il fait plus aimer la vertu que haïr le vice, et plus aimer celle-là parce qu'elle plaît à Dieu, que parce qu'elle est agréable en elle-même; et plus haïr celui-ci parce qu'il déplaît à Dieu, que pour le dommage qu'il cause à celui qui s'y livre. L'effet de cette conduite est que les ames en conçoivent un grand amour pour Dieu, mais amour pur et fort, et une grande dilection du prochain pour l'amour de Dieu.

Je ne pus, en entendant ce récit, m'empêcher d'admirer les voies de Dieu, et ses divines inventions pour le bien des ames qu'il appelle à son service, et comme par diverses routes on peut arriver au même terme.

CHAPITRE XIV.

Comment il se faut comporter dans les calomnies.

On demandoit une fois à notre bienheureux s'il ne falloit pas repousser la calomnie avec les armes de la vérité.

Il répondit qu'en semblable occasion plusieurs vertus demandoient à être exercées.

1. La première, est la *vérité*, à laquelle l'amour de Dieu, et de nous-mêmes en Dieu, nous oblige de rendre témoignage; mais témoignage doux et paisible, sans trouble ni empressement, et sans souci de l'événement. Notre Sauveur étant accusé d'avoir le démon, répondit tout simplement : « Je « n'ai point le démon (1). » Vous blâme-t-on de quelque grand et scandaleux défaut, si vous ne le connoissez point en vous, dites tout simplement, et sans émotion, que par la grace de Dieu vous ne l'avez pas.

2. Si l'on continue à vous le reprocher, l'*humilité* demande ici sa part, et l'occasion est belle de la pratiquer, disant que vous en avez bien de plus grands, qui ne sont point connus, que vous êtes misérable, et que votre misère doit plutôt exciter la compassion que le courroux. Que si Dieu ne soutenoit votre fragilité, vous commettriez des crimes bien plus énormes. Cette humilité ne préjudicie nullement à la vérité; n'est-ce pas par un sentiment de vraie humilité et d'humble vérité, que David disoit que si Dieu ne l'eût assisté, son ame eût été habitante de l'enfer (2)?

3. Persévère-t-on à vous persécuter? voici le *silence* qui demande son rang, et qui désire s'y opposer en pratiquant cet enseignement du roi prophète : « Je suis devenu comme un homme « qui n'a ni oreille, ni bouche pour repartir (1). » Si la réplique est l'huile de la lampe de la calomnie, le silence est l'eau qui l'éteint. Répondez-vous? vous l'irritez : vous taisez-vous? vous l'apaisez.

4. Le silence est-il infructueux? voici la *patience* qui demande sa place, et qui vous présente un bouclier d'une trempe impénétrable. C'est elle, dit le texte sacré, qui rend notre œuvre parfaite (2); c'est elle qui, jointe à la charité, nous place dans les béatitudes de la faim de la justice, et de la persécution pour la justice.

5. Redouble-t-on la calomnie? voici la *constance*, qui est une patience redoublée, et qui résiste aux maux les plus violents.

6. La calomnie pour tout cela ne cesse point? voici la *longanimité*, qui est une patience de longue durée.

7. A la longanimité succède la *persévérance*, qui va jusqu'au bout de la carrière, et qui remporte la couronne.

8. La *prudence*, la *douceur*, la *modestie en paroles*, veulent aussi chacune y représenter leur personnage; mais surtout la maîtresse du chœur des vertus, leur reine, leur vie, leur ame, la très-sainte *charité*, puisque sans elle tout ce monceau de vertus ne seroit qu'un tas de pierres. C'est elle qui jette des charbons ardents au visage de ceux qui nous calomnient (3), qui nous fait bénir ceux qui nous maudissent, et prier pour ceux qui nous persécutent (4). C'est elle qui souvent leur change de telle sorte le courage, qu'elle les rend de persécuteurs nos protecteurs, et de calomniateurs nos panégyristes.

CHAPITRE XV.

De la charge des ames.

Le concile de Trente (5) dit que cette charge est redoutable aux épaules des anges mêmes, et S. Grégoire appelle *le gouvernement des ames*, *l'art des arts* (6).

Un pasteur se plaignant un jour à notre bienheureux des épines de sa vocation, des sollicitudes qui en sont inséparables, mais principalement de l'indocilité des peuples et de leur tête dure :

Il répondit que leur dureté ne devoit pas tant être considérée que la délicatesse de plusieurs pasteurs, qui se rebutent souvent, et tombent en

(1) Joan. VIII, 48.— (2) Psal. XCIII, 17.

(1) Psal. XXXVII, 15. — (2) Jac. I, 4. — (3) Rom. XII, 20.— (4) Luc. VI, 28.— (5) Sess. VI, de reform. cap. I, et S. Gregor.— (6) Pastoralis cura, part. I, cap. I.

impatience, quand ils voient que la semence de leurs remontrances et de leurs travaux ne fait pas le rapport et n'a pas le succès qu'ils désireroient.

Le laboureur n'est pas blâmé pour ne pas faire une abondante récolte, mais s'il ne cultive pas bien son champ, et n'y fait pas toutes les façons nécessaires.

Le découragement en cette occasion est une marque de grand amour-propre et d'un zèle accompagné de peu de science. La bonne leçon pour les pasteurs est celle que l'apôtre fait à tous en la personne de Timothée : « Faites instance, « prêchez à temps et à contre-temps, reprenez, « suppliez, reprochez en toute patience et doc« trine (1); où vous voyez que le mot de patience est la clé de tout ce secret. C'est avec cette vertu que nous possédons nos ames en paix (2).

Il ajouta ce beau mot de S. Bernard : *Onus animarum non validarum est, sed infirmarum;* la charge n'est pas de celles qui sont fortes, mais de celles qui sont foibles, et l'expliqua par ces deux comparaisons :

Les plumes chargent à la vérité les oiseaux, et néanmoins sans cette charge ils ne pourroient pas s'élever dans les airs. La charge des ames saintes et vertueuses est un faix de cinnamome qui soulage par sa suavité celui qui le porte, et ces ames-là servent aux pasteurs à les faire voler vers le ciel, et courir en la voie des commandements de Dieu.

L'autre comparaison : Voyez-vous, disoit-il, un berger qui conduit un troupeau de cent brebis; si quelqu'une se rompt la jambe, il la charge sur ses épaules pour la rapporter au bercail, et celle-là seule lui pèse plus que toutes les autres qui marchent bien; les ames qui vont d'elles-mêmes au bien, exercent peu le soin et la vigilance des pasteurs, ce sont les défectueuses et difficiles à gouverner.

CHAPITRE XVI.

Aspirer et respirer.

Notre bienheureux disoit que par le recueillement intérieur on se retiroit en Dieu, ou l'on attiroit Dieu en soi (3).

Mais quand et en quel lieu peut-on y avoir recours? En tout temps et en tout lieu. Il n'y a ni repas, ni compagnie, ni emploi, ni occupation qui puisse l'empêcher, comme aussi il n'empêche ni ne traverse aucune action; au contraire c'est un sel qui assaisonne toute sorte de viande, ou plutôt un sucre qui ne gâte aucune sauce.

Cela ne consiste qu'en regards intérieurs de soi et de Dieu, de soi en Dieu, de Dieu en soi; et plus ce recueillement est simple, meilleur il est.

Quant aux aspirations, ce sont aussi de courts, mais vifs élans en Dieu; et plus une aspiration est véhémente et amoureuse, meilleure elle est.

Tous ces élans ou aspirations sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus courts. Celui de S. Bruno me semble excellent à cause de sa brièveté : ô bonté! celui de S. François, mon Dieu! mon tout! de S. Augustin, ô aimer! ô mourir à soi! ô arriver à Dieu!

Ces deux exercices se tiennent et se suivent comme le respirer et l'aspirer. Et de même qu'en respirant nous attirons l'air frais de dehors en notre poitrine, et en aspirant nous repoussons le chaud; ainsi en respirant par le recueillement nous attirons Dieu en nous, et en aspirant nous nous jetons entre les bras de sa bonté. Heureuse l'ame qui respire et aspire de la sorte! car ainsi elle demeure en Dieu et Dieu en elle.

CHAPITRE XVII.

Des résolutions en l'oraison.

Il y a des ames qui se découragent en l'oraison, et vont jusqu'à en quitter l'exercice, non parce qu'elles y rencontrent des difficultés, mais parce que, disent-elles, elles sont infidèles aux résolutions qu'elles y prennent, et craignent de se rendre plus coupables que si elles n'en prenoient point du tout (1).

Notre bienheureux regardoit cela comme un très-dangereux stratagème de l'ennemi. L'on attend bien, disoit-il, une année entière pour recueillir un épi de blé sortant d'un grain que l'on a jeté en terre, et plusieurs années pour manger des pommes provenant d'un pepin que l'on aura semé.

Il ne faut jamais abandonner l'exercice de l'oraison, que pour vaquer à des œuvres plus importantes, et encore faut-il en réparer le manquement par de fréquentes aspirations.

Et dans cet exercice il ne faut jamais cesser de faire des résolutions, car elles sont tout le fruit de l'oraison. Et quoique l'on n'exécute pas si tôt ces résolutions-là, et qu'aux premières occasions qui se présentent de les mettre en pratique, on saigne du nez, et on regarde en arrière, néanmoins ces semences ne laissent pas de prendre racine en notre cœur, et de pousser des fruits en une autre

(1) II. Epist. IV, 2.— (2) Luc. XXI, 19.—(3) Philotée, part. II, c. XII et XIII.

(1) Entretien IX.

saison, lors même que nous nous souvenons le moins de les avoir faites.

Et quand par ces résolutions nous ne ferions autre chose que de nous exercer à la vaillance spirituelle, encore ces bonnes volontés ne laisseroient pas d'être agréables à Dieu, qui entend nos pensées de loin, et découvre nos routes et nos sentiers (1); quand nous ne ferions que comme ces écoliers qui apprennent dans les académies à monter à cheval et à faire des armes, encore seroit-ce quelque chose; et tel fuit aujourd'hui, comme disoit cet ancien, qui combattra courageusement dans une autre occasion.

Il ne faut donc jamais perdre courage, mais dire avec le prophète: « Je me confie au Seigneur; « pourquoi dites-vous à mon ame qu'elle s'enfuie « au désert comme le passereau (2)? O mon ame! « pourquoi vous attristez-vous, et pourquoi me « troublez-vous? espérez en Dieu (3)! » Oui, nous le louerons et servirons encore quelque jour; il est mon salut, et ma force, et mon vrai Dieu.

CHAPITRE XVIII.

La défiance de nous-mêmes ne doit jamais nous quitter pendant la vie.

Nous n'avons de nous-mêmes que malice et infirmité; et à l'égard du vrai bien qui est surnaturel, et qui tend à l'éternité (4), « nous sommes « incapables, de nous comme de nous, d'avoir « aucune bonne pensée, toute notre suffisance ve- « nant de Dieu, de qui procède tout présent très- « bon et tout don parfait (5); » c'est pourquoi nous avons grand sujet de vivre dans une continuelle défiance de nous-mêmes.

Notre bienheureux, ensuite de la doctrine de son cher livre, le Combat spirituel, tenoit cette défiance pour la base de l'édifice de la perfection intérieure. C'est une maxime reçue dans le monde, que la défiance est la mère de sûreté, d'autant qu'elle fait tenir sur ses gardes; c'en est aussi une en matière de vie spirituelle, à raison de quoi l'Écriture nous avertit en tant d'endroits d'avoir attention sur nous, et de penser à nos voies. « Qui néglige sa voie sera tué; qui méprise les « petites choses tombera peu à peu (6). »

Comme ceux qui marchent sur la corde tiennent des contre-poids pour se conduire en équilibre sur un si dangereux plancher, de même nous devons en cette vie (où nous marchons en des lieux si glissants, que celui qui est debout a bien de la peine à se tenir droit) marcher entre la crainte et l'espérance, qui sont les deux pieds de la défiance de nous-mêmes, et de notre confiance en Dieu.

Le souvenir de nos fautes passées nous doit apprendre combien nous sommes fragiles, et que sans la grace nous retomberions dans notre premier état, et ferions peut-être encore pis, les rechutes étant ordinairement plus dangereuses que les maladies.

Il ne faut jamais se confier en sa vertu passée, ni en la multitude des richesses spirituelles et des bonnes habitudes que l'on pense avoir amassées; car notre infirmité est si grande, qu'il ne faut qu'un moment pour perdre ce que l'on a été longtemps à acquérir, comme il ne faut qu'un quart d'heure pour voir consumer par un incendie une maison que l'on auroit remplie de biens pendant le cours et par le travail de plusieurs années.

Je confirmerai ceci par une histoire rapportée par notre bienheureux : « Nous avons besoin, « dit-il, de veiller à toute heure, quelqu'avancés « que nous soyons en la perfection, d'autant que « nos passions renaissent, même quelquefois après « avoir vécu longuement en religion, et après avoir « fait un grand progrès en la perfection, ainsi « qu'il arriva à un religieux de S. Pacôme, nommé « Sylvain, lequel, étant dans le monde, étoit comé- « dien de profession, et s'étant converti et fait « religieux, passa l'année de sa probation, et « même plusieurs autres après, dans une morti- « fication très-exemplaire, sans qu'on lui vit ja- « mais faire aucun acte de son premier métier. « Vingt ans après, il pensa qu'il pouvoit bien « faire quelque badinerie, sous prétexte de ré- « créer les frères, croyant que ses passions fussent « déjà tellement mortifiées qu'elles n'eussent plus « le pouvoir de le faire passer au-delà d'une sim- « ple récréation; mais le pauvre homme fut bien « trompé, car la passion de la joie se réveilla telle- « ment, qu'après les badineries, il parvint aux dis- « solutions, de sorte qu'on résolut de le chasser « du monastère : ce que l'on eût fait sans un de « ses frères religieux, lequel se rendit caution « pour Sylvain, promettant qu'il s'amenderoit, « ce qui arriva, et il fut depuis un grand saint (1). »

CHAPITRE XIX.

A quoi l'on peut connoître si l'on avance dans la vertu.

Entre plusieurs moyens, il faisoit beaucoup de cas de celui-ci, savoir : d'aimer la correction et réprehension; car comme c'est signe d'un bon estomac, quand il digère facilement les viandes dures et grossières, aussi est-ce une bonne marque

(1) Psal. CXXXVIII, 3. — (2) Psal. X, 1. — (3) Psal. XLI, 65. — (4) II. Cor. III, 5. — (5) Jacob. I, 17. — (6) Prov. XIX, 16; Eccl. XIX, 1.

(1) Entretien XVI.

de santé spirituelle de pouvoir dire avec le prophète : *Le juste me corrigera dans la miséricorde, mais l'huile du pécheur,* c'est-à-dire du flatteur, *n'engraissera point ma tête* (1).

C'est un grand témoignage que l'on hait le vice, et que les fautes que l'on commet procèdent plutôt de surprise, d'inadvertance et de fragilité, que de malice et de propos délibéré, quand on a agréables les avertissements qui nous font penser à nos voies. Qui aime la correction, aime la vertu contraire au défaut dont il est repris, et fait son profit de ces avertissements, pour éviter le vice qui lui est opposé.

Le malade désireux de sa santé prend avec courage les remèdes qui lui sont ordonnés, pour âpres, amers et douloureux qu'ils puissent être. Celui qui est désireux de la vertu, en laquelle consiste la pleine santé et la vraie sainteté de l'ame, ne trouve rien de difficile, pas même les corrections et répréhensions, pour arriver à ce but.

Un autre moyen pour connoître si l'on avance dans la vertu, est de ne laisser passer aucune occasion de pratiquer l'humilité, dont il y en a de passives et d'autres actives. La plupart ne veulent tâter que de celles-ci, et ont les autres à contre-cœur ; je veux dire que nous prenons bien plaisir à nous humilier nous-mêmes, soit en paroles, soit en œuvres ; mais non pas à être humiliés par autrui. Chacun se veut payer par ses mains, et de telle monnoie qu'il lui plaît. Chacun se veut corriger et reprendre soi-même, et non pas être corrigé ni repris par autrui.

Et cependant il est certain qu'une once d'humiliation et de correction venant d'autrui, vaut mieux que plusieurs livres qui viennent de nous-mêmes. Notre choix, notre goût, gâtent pour l'ordinaire nos meilleures actions, et lorsque nous pensons qu'elles sont pleines de suc et de solidité, elles se trouvent pleines de vent et de poussière, comme ces fruits qui croissent au rivage de la mer Morte, qui ont l'écorce belle et vermeille, mais qui sont remplis de poussière.

CHAPITRE XX.

Du parler.

La parole montre l'homme ; *la langue a sa racine au cœur.* Voulez-vous connoître si un homme a le jugement sain et la volonté bonne, prenez garde à ses discours, étudiez ses paroles, et, quelque caché qu'il soit, vous reconnoîtrez ce qu'il est.

Les médecins mêmes n'ont point de meilleur moyen pour reconnoître l'état d'un malade. On juge de la racine de l'arbre par les feuilles et par les fruits, et de la racine de la conscience par les paroles, parce que la bouche parle de l'abondance du cœur.

A quoi j'ajouterai ce mot de notre bienheureux, que qui retrancheroit les péchés de la langue, ôteroit du monde la troisième partie des péchés. « Qui ne pèche point par la langue, dit « S. Jacques, est un homme parfait (1). »

CHAPITRE XXI.

D'un prédicateur qui resta court.

Un certain religieux qui avoit parmi les siens une grande réputation de doctrine, y étant lecteur en théologie, et qu'ils faisoient passer partout pour un célèbre prédicateur, étant venu à Annecy, désira avec une extrême passion de prêcher en la présence de notre bienheureux, et y étaler son éloquence, afin d'avoir quelque notable station d'avent ou de carême.

Notre saint, qui ne refusoit ni sa chaire, ni ses oreilles à aucun prédicateur orthodoxe, condescendit aisément à son désir, et se trouva en son trône environné de ses chanoines, de son clergé et de son peuple, à cette prédication si étudiée, et à laquelle tous ses frères n'avoient pas manqué de convier toute la ville.

Là, ce bon personnage s'embarrassant dans ses idées par quelque secret jugement de Dieu, tomba dans une telle confusion, qu'ayant parlé quelque temps à bâtons rompus sans savoir ce qu'il disoit, à la fin il se tut tout-à-fait, sa mémoire ne lui suggérant rien de meilleur que le silence.

Il sortit donc de cette façon avec une honte étrange, et il prit cette honte si à cœur qu'il entra en une mélancolie voisine de la frénésie et du désespoir. Il disoit des choses qui faisoient frémir à entendre, s'en prenant à Dieu même. Il en vint jusqu'à ce point de vouloir mourir, ne pouvant plus, disoit-il, survivre à cet affront, ni fermer l'œil ni jour ni nuit.

A la perte du repos, il voulut joindre celle des repas, pour se laisser mourir de faim. Ils furent contraints d'appeler le saint évêque pour le consoler et lui persuader de manger.

Le bienheureux, qui m'a lui-même raconté cette histoire, m'a dit que dans un personnage d'un institut si austère, il n'eût jamais imaginé tant d'immortification.

Enfin, avec beaucoup de peine, et après plusieurs menaces de damnation, il le fit résoudre à manger, mais à condition qu'on lui promit de le

(1) Psal. CXL, 5.

(1) Cap. III, v. 2.

changer, non-seulement de province, mais de nation.

Sur ce sujet il me dit qu'il eût souhaité en ce religieux moins de nudité corporelle et plus de spirituelle, moins d'austérité extérieure et plus de mortification intérieure. Et parlant d'un institut où l'on s'applique beaucoup à la science, et dont il fait parade, je lui souhaiterois, disoit-il, un peu moins de la science qui enfle, et un peu plus de la charité qui édifie; un peu moins de suffisance, et un peu plus d'humilité.

Mot qui me fait souvenir d'un autre de M. le cardinal de Berulle, qui, parlant d'un docteur fort profond théologien, mais peu agile et peu habile *in agilibus* : Je lui désirerois, disoit-il, *un peu moins de théologie, et un peu plus de sens commun*; il n'en mériteroit pas moins le titre de *sapientissimus*.

CHAPITRE XXII.

Des aridités spirituelles.

C'est le propre des enfants d'aimer le sucre et les dragées, et ils n'ont pas assez de jugement pour connoître que ces douceurs leur sont nuisibles et leur engendrent des vers. C'est aussi le fait des esprits peu fermes en la piété, de ne faire des progrès en la vertu qu'à mesure que Dieu leur fait pleuvoir la manne des consolations intérieures. L'aridité se fait-elle sentir, les voilà languissants, lâches, et pesants à eux-mêmes et à autrui; leurs pensées les inquiètent et tourmentent leur cœur; en un mot, ils sont comme les enfants d'Éphrem, qui faisoient merveille à tirer au blanc, mais qui prenoient la fuite quand ils voyoient l'ennemi (1).

« Il ne faut pas faire ainsi, dit notre bienheu-
« reux; au contraire, plus Dieu nous prive de
« consolation, et plus nous devons travailler pour
« lui témoigner notre fidélité. Un seul acte fait
« avec sécheresse d'esprit vaut mieux que plu-
« sieurs faits avec une grande tendresse, parce
« qu'il se fait avec un amour plus fort, quoiqu'il
« ne soit pas si tendre ni si agréable (2). »

Un vaillant soldat va de sang froid dans les périls et dans les hasards, mais le commun n'y va que lorsqu'il est poussé. On est contraint, pour l'y faire aller, d'user du bruit des tambours et des trompettes.

Celui qui est vaillant dans les choses de l'esprit ne s'abat point dans les sécheresses et aridités; c'est alors qu'il redouble sa constance. Il n'y a que les lâches et timides espions d'Israël qui s'effraient à la vue des habitants de la Terre Promise (1). Qui sert Dieu pour des consolations aime mieux les consolations de Dieu que le Dieu des consolations, et qui fuit la croix n'est pas digne de la suivre ni d'être disciple d'un tel maître.

(1) Psal. LXXVII, 9.— (2) Entretien VII.

CHAPITRE XXIII.

De la modestie au coucher.

C'est une action à laquelle peu de personnes prennent garde, n'y observant aucune règle de circonspection et de bienséance.

Nous devons nous coucher décemment, et penser que l'œil de Dieu, qui ne dort point, nous voit en cette action, et pareillement nos anges gardiens, aussi bien que les malins esprits, qui, surtout-là, nous tendent des pièges.

« Nous devons, dit notre bienheureux, avoir
« Dieu devant les yeux toujours et en tout lieu,
« aussi bien étant seuls qu'en compagnie; et en
« tout temps, oui même en dormant. Un grand
« saint l'écrivit à son disciple, disant qu'il se cou-
« chât modestement en la présence de Dieu, de
« la même manière comme feroit celui à qui notre
« Seigneur étant encore en vie, commanderoit de
« dormir et se coucher en sa présence; et, dit-il,
« quoique vous ne le voyiez pas, et n'enten-
« diez pas le commandement qu'il vous en fait,
« ne laissez pas de le faire tout de même que si vous
« le voyiez, parce qu'en effet il vous est présent
« et vous garde pendant que vous dormez. O mon
« Dieu! combien nous coucherions-nous modes-
« tement et dévotement si nous vous voyions!
« sans doute nous croiserions les bras sur nos
« poitrines avec une grande dévotion (2). »

Quelques serviteurs de Dieu récitent en cette occasion ces saintes paroles : « Je dors, mais mon
« cœur veille (3). Gardez-moi, Seigneur, comme la
« prunelle de votre œil; protégez-moi sous l'om-
« bre de vos ailes (4); environnez-moi de votre vé-
« rité comme d'un bouclier, et me préservez des
« craintes nocturnes (5). En lui je dormirai en
« paix, et me reposerai; car il m'a établi en une
« singulière espérance en sa bonté (6). Si Dieu
« ne garde la cité, en vain veille celui qui la
« garde (7). »

CHAPITRE XXIV.

Commander par obéissance.

Une fille de la Visitation que l'on destinoit pour être supérieure, se plaignant à notre bienheureux, et lui disant qu'elle perdroit le fruit de

(1) Num. XIII. — (2) Entretien IX. — (3) Cant. V, 2. — (4) Psal. XVI, 8.— (5) Psal. XC, 5.—(6) Psal. IV, 9. — (7) Psal. CXXVI, 1.

l'obéissance, il la consola par ces paroles : Tant s'en faut, lui dit-il, ma fille, qu'il vous sera extrêmement multiplié, car si vous demeuriez en l'état de sujétion, vous n'auriez que le fruit de l'obéissance qui vous seroit imposé par la supérieure : mais étant supérieure, autant de commandements que vous ferez à vos filles seront pour vous autant d'obéissances.

La fille s'étonnant de ce discours, et lui en demandant l'éclaircissement. Voyez-vous, lui dit-il, ma fille, n'est-ce pas Dieu, qui, par l'élection qu'il fait de votre personne pour commander à une communauté, vous ordonne de commander? En obéissant donc à ce commandement, et acceptant humblement la charge qui vous est imposée, ne voyez-vous pas que, commandant par obéissance, tous vos commandements pour autrui seront des obéissances pour vous, d'autant que vous commanderez par obéissance, parce que vous obéissez au commandement qui vous est fait de commander?

Au reste, je vous trouve heureuse d'entrer en charge avec cette aversion de commander, et un grand amour pour l'obéissance; parce que cela fera que vous commanderez par amour et pour l'amour, et ce divin amour rendra votre fardeau léger et le joug des autres suave.

CHAPITRE XXV.

De l'oraison mentale.

Je demandai une fois à notre bienheureux s'il n'étoit pas mieux de ne prendre qu'un point pour faire oraison, et de n'en tirer qu'une affection et une résolution.

Il me répondit que l'unité et simplicité en toutes choses, principalement aux exercices spirituels, étoit toujours à préférer à la multiplicité. Qu'il n'y avoit que les commençants à qui l'on conseillât d'en prendre plusieurs pour les occuper.

Sur la multiplicité des affections et résolutions, il me répondit, que quand le printemps étoit fort abondant en fleurs, c'étoit alors que les abeilles faisoient moins de miel, d'autant que prenant beaucoup de plaisir à voltiger sur cette abondance, elles ne se donnoient pas le loisir d'en extraire le suc et l'esprit, duquel elles composent leurs rayons. C'est le propre, ajouta-t-il, des bourdons de faire assez de bruit et peu de fruit.

A la demande, s'il n'étoit pas mieux de répéter souvent la même affection et résolution pour l'inculquer davantage, il dit qu'il falloit imiter les peintres et les sculpteurs, qui font leurs ouvrages à force de réitérer les coups de pinceau et de ciseau, et que, pour faire de profondes impressions sur nos cœurs, il falloit leur redire souvent la même chose.

Il ajouta que comme ceux qui en nageant remuent trop promptement les jambes et les bras, enfoncent, étant nécessaire de les remuer doucement et à loisir, aussi ceux qui s'empressent trop dans l'oraison s'évanouissent dans leurs pensées, et leurs pensées dissipées affligent leur cœur (1).

CHAPITRE XXVI.

Sur le même sujet.

Quant à la question qui m'est faite, comment s'entend ce mot, que notre bienheureux attribue au grand S. Antoine, que celui qui prie doit être tellement attentif à Dieu, qu'il doit oublier qu'il prie : d'autant que cette réflexion, sur son action vient de son attention, et est, sinon une espèce de distraction, au moins une occasion de distraction, en lui en ouvrant la porte.

Je réponds par la doctrine de notre bienheureux : « Qu'il faut tenir son ame ferme dans la « prière, sans permettre qu'elle s'applique à faire « des retours pour voir ce qu'elle fait, ou si elle « est satisfaite. Hélas! nos satisfactions et nos « consolations ne satisfont pas les yeux de Dieu, « mais contentent seulement ce misérable amour « et soin que nous avons de nous-mêmes, hors de « Dieu et de sa considération. Les enfants, certes, « que notre Seigneur nous marque devoir être le « modèle de notre perfection, n'ont ordinaire- « ment aucun soin, surtout en la présence de « leurs pères et mères; ils se tiennent attachés à « eux, sans se retourner pour regarder ni leurs « satisfactions, ni leurs consolations, qu'ils pren- « nent à la bonne foi, et dont ils jouissent en « simplicité, sans curiosité quelconque, pour en « considérer ni les causes ni les effets; l'amour « les occupant assez, sans qu'ils puissent faire « autre chose. Qui est bien attentif à plaire amou- « reusement à l'amant céleste, n'a ni le cœur, ni « le loisir de retourner sur soi-même, son esprit « tendant continuellement du côté où l'amour le « porte (2). »

Notre bienheureux étoit si amoureux de l'unité, que toute multiplicité lui étoit sinon désagréable, au moins toujours suspecte. Il approuvoit extrêmement ce conseil que l'on attribue à S. Thomas, qui est, pour bien étudier, de n'avoir qu'un livre.

A ce propos il louoit ceux qui pour leur conduite spirituelle s'attachoient à quelque livre de

(1) Job. xvii, 11.— (2) Entretien XII.

dévotion, comme le Combat spirituel, qui étoit son cher livre; la Méthode de servir Dieu, qu'avec sa permission je choisis pour le mien; l'Imitation de Jésus-Christ; le Guide de Grenade ou son Mémorial, et semblables; non qu'il rejetât les autres, mais il vouloit seulement qu'ils tinssent lieu d'accessoire, et comme de commentaire au livre principal.

Il en étoit de même des exercices spirituels. Il désiroit que l'on fît choix de l'un de ces exercices pour s'y adonner plus fréquemment, soit la présence de Dieu, qu'il recommandoit surtout; soit la pureté d'intention, dont il faisoit grand état; soit la soumission à la volonté de Dieu, qu'il estimoit beaucoup; soit l'abandon entre les bras de Dieu, et le renoncement à soi-même, qu'il relevoit beaucoup, comme embrassant généralement la perfection chrétienne.

Il vouloit de même que l'on choisit quelque vertu particulière, comme l'humilité, la douceur, la patience, la mortification, l'oraison, la miséricorde, et semblables, pour s'appliquer plus fréquemment, disant que presque tous les saints ont excellé en quelque vertu particulière; et même que chaque institut en avoit une spéciale qui faisoit son esprit, et que l'on y cultivoit plus particulièrement, sans néanmoins négliger les autres.

Sur ce principe il n'auguroit pas bien de ceux qu'il voyoit voltiger d'exercice en exercice, de livre en livre, de pratique en pratique, les comparant au bourdon qui picote toutes les fleurs sans en tirer aucun miel; toujours apprenant sans arriver à la vraie science des saints; toujours prenant, amassant, et entassant sans se faire riches, parce qu'ils mettent tout cela dans un sac percé, et se creusent des citernes qui ne peuvent retenir l'eau. Esprits inquiets qui cherchant la paix dans ces richesses spirituelles, dont ils pensent se meubler, ne l'y trouvent pas, semblables à ces personnes blessées du mal de la jalousie, a qui tout sert d'entretien, et rien de remède.

Sur le sujet de cette multiplicité, il me disoit qu'il estimoit davantage une oraison jaculatoire, ou aspiration répétée cent fois, que cent oraisons jaculatoires dites chacune une fois, et alléguoit sur cela l'exemple des saints, comme de S. François, qui passoit quelquefois les jours et les semaines entières à répéter celle-ci : Mon Dieu m'est toutes choses. Et S. Bruno : O bonté! Et Ste Thérèse : Tout ce qui n'est point Dieu n'est rien. Et il ajoutoit que plus l'abeille s'arrête sur une fleur, plus elle en tire de miel.

Je confirmerai ceci par ce que dit notre bienheureux dans un de ses entretiens : « Ceux, dit-« il, qui étant dans un festin vont picotant cha-« que mets, et en mangent de tous un peu, se « détraquent fort l'estomac, dans lequel il se fait « une si grande indigestion, que cela les empê-« che de dormir toute la nuit, ne pouvant faire « autre chose que cracher. Ces ames qui veulent « goûter de toutes les méthodes, et de tous les « moyens qui nous conduisent ou peuvent con-« duire à la perfection, en font de même; car l'es-« tomac de leur volonté n'ayant pas assez de cha-« leur pour digérer, et mettre en pratique tant « de moyens, il se fait une certaine crudité et in-« digestion, qui leur ôte la paix et tranquillité « d'esprit auprès de notre Seigneur, qui est cet « unique nécessaire que Marie a choisi et qui ne « lui sera point ôté (1). »

(1) Entretien IX.

DIX-SEPTIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des infirmes.

« Qui est infirme, disoit le grand apôtre, à « l'infirmité duquel je ne prenne part (1)? » Notre bienheureux avoit beaucoup de cet esprit du saint apôtre, aimant d'une manière particulière les infirmes, tant du corps que de l'esprit.

Il disoit que, dans l'année de probation établie dans les communautés avant la profession, on étoit trop exact à considérer les infirmités corporelles et spirituelles; comme si les couvents n'étoient pas autant d'hôpitaux pour panser les malades, tant du corps que de l'esprit.

(1) II. Cor. xi, 2.

Il est vrai que comme il y a certaines maladies corporelles contagieuses, qui obligent de séparer de la compagnie des personnes saines, celles qui en sont atteintes, il y en a aussi de spirituelles, comme l'incompatibilité et l'incorrigibilité, pour lesquelles on peut refuser de recevoir à la profession.

« Je suis, disoit notre bienheureux, grand « partisan des infirmes, et j'ai toujours peur que « les incommodités que l'on en reçoit, n'excitent « un esprit de prudence dans les maisons, par « lequel on tâche de s'en décharger, sans congé « de l'esprit de charité. Je favorise donc le parti « de votre infirme, pourvu qu'elle soit humble, « et se reconnoisse obligée à la charité. Ce sera « un saint exercice continuel pour la vertu des « sœurs. »

CHAPITRE II.

De la cour.

Quoi qu'en pensent et en disent bien des personnes, notre bienheureux ne regardoit pas la cour comme un lieu contraire à la sainteté. Une ame qui a la grace de Dieu, et qui s'y conserve pure, peut y faire son salut, et il n'y a point de conversation si contagieuse que ce préparatif céleste ne surmonte.

Abraham parmi les idolâtres, Loth dans une ville exécrable, et Job en la terre de Hus, furent saints au milieu des méchants. « David, et après « lui S. Louis, dit notre bienheureux, parmi tant « de hasards, de travaux et d'affaires, s'y sont « sanctifiés.

« S. Bernard, continue-t-il, ne perdoit rien « du progrès qu'il désiroit faire au saint amour, « quoiqu'il fût dans les cours et dans les armées « des grands princes, où il s'employoit à réduire « les affaires d'état au service de la gloire de « Dieu. Il changeoit de lieu, mais il ne changeoit « point de cœur, ni son cœur d'amour, ni son « amour d'objet; et pour parler son propre lan- « gage, ces mutations se faisoient en lui, mais « non pas de lui, puisque quoique ses occupations « fussent fort différentes, il étoit indifférent à « toutes occupations, et différent de toutes occu- « pations, ne recevant pas la couleur des affaires et « des conversations, comme le caméléon celle des « lieux où il se trouve; mais demeurant toujours « uni à Dieu, toujours blanc en pureté, toujours « vermeil de charité, et toujours plein d'humilité.

« Les Israélites avoient raison, dit-il, de « s'excuser aux Babyloniens, qui les pressoient « de chanter les sacrés cantiques de Sion; mais ne « voyez-vous pas aussi que ces pauvres gens « étoient non-seulement parmi les Babyloniens, « mais encore captifs des Babyloniens. Quiconque « est esclave des faveurs de la cour, du succès du « palais, de l'honneur de la guerre, ô Dieu! c'en « est fait, il ne sauroit chanter le cantique de « l'amour divin; mais celui qui n'est en cour, en « guerre, au palais, que par devoir, Dieu l'assiste, « et la douceur céleste lui sert d'épithème sur le « cœur, pour le préserver de la contagion qui « règne en ces lieux (1). »

Il y a des poissons qui, au lieu d'empirer, se rendent meilleurs et de plus savoureux goût, quand ils quittent les eaux salées de la mer, pour entrer dans les eaux douces des rivières, comme les saumons, les aloses, et semblables; et de même que les roses redoublent leur odeur plantées auprès des aulx, il y a aussi des ames qui redoublent leur piété dans les lieux où le libertinage et l'indévotion semblent traîner la vertu en triomphe.

Telle étoit celle de notre bienheureux; car, sachant que celui qui étoit consacré à Dieu ne doit point s'embarrasser dans les intrigues du siècle, voici comme il parle à une ame confidente : « Il faut avouer qu'en matière de négociations et « d'affaires, surtout mondaines, je suis plus pau- « vre prêtre que je ne fus jamais, ayant, graces « à Dieu, appris à la cour à être plus simple et « moins mondain. »

CHAPITRE III.

Du découragement.

La plus lâche de toutes les tentations, avoit coutume de dire notre bienheureux, est celle du découragement. Quand l'ennemi nous a fait perdre le courage de faire progrès en la vertu, il a bon marché de nous, et nous pousse bientôt après dans le précipice du vice.

Pour corriger ce défaut, notre bienheureux disoit un jour à une ame : « Ayez patience avec « tous, mais principalement avec vous-même; je « veux dire que vous ne vous troubliez point de « vos imperfections, et que vous ayez toujours « le courage de vous en relever. Je suis bien aise « de ce que vous recommencez tous les jours. Il « n'y a point de meilleur moyen pour bien achever « la vie spirituelle que de toujours recommencer, « et ne penser jamais avoir assez fait. »

En effet, 1° comment soutfrirons-nous patiemment les défauts du prochain, si nous sommes impatients sur les nôtres propres.

2° Comment reprendrons-nous les autres en esprit de douceur, si nous nous corrigeons avec dépit, aigreur et chagrin.

(1) Théotime, liv. XII, c. IV.

3° Qui se trouble de ses imperfections ne sauroit s'en corriger ; car la correction, pour être utile, doit sortir d'un esprit tranquille et reposé.

CHAPITRE IV.

De la souffrance.

« Mon fils, dit le sage, si vous prétendez vous « ranger au service de Dieu, préparez votre cœur « à la tentation; car celui qui n'est pas tenté, que « sait-il? (1) » Comment peut-il, sans cela, prétendre à la couronne de vie (2)? Ignorons-nous que « c'est par les tribulations qu'il faut se frayer « le chemin à l'éternité? (3) » Le Fils de Dieu étant entré dans sa gloire par la souffrance, si nous ne voulons porter notre croix, il ne faut pas espérer d'être du nombre de ses disciples (4). Si nous ne souffrons avec Jésus-Christ, nous ne règnerons point avec lui (5).

« Il nous faut, disoit notre bienheureux, im- « moler souvent notre cœur à l'amour de Jésus « sur l'autel même de la croix, en laquelle il im- « mola le sien pour l'amour de nous. La croix « est la porte royale pour entrer au temple de la « sainteté. Qui en cherche ailleurs n'en trouvera « jamais un seul brin. »

Aimer Dieu parmi les prospérités est un bon amour, pourvu qu'on n'aime pas les prospérités autant ou plus que Dieu; car Dieu ne veut avoir en notre cœur ni compagnon ni maître. Pour aimer Dieu comme il faut, il est nécessaire de rapporter à son amour les prospérités qu'il nous envoie, et qu'il ne nous envoie que pour en être mieux servi et glorifié.

Le chemin est bien plus court et moins embarrassé par les croix et les adversités, et on y est moins sujet à prendre le change, ou à s'amuser à la créature, au lieu d'aller jusqu'au Créateur; car l'amour de Dieu qui s'exerce dans la souffrance, ne s'arrête point à la souffrance, qui n'a rien d'agréable que la seule main de Dieu qui l'envoie.

Qui aime Dieu dans les aises et les prospérités, a de la peine à épurer son amour de toute attache et de toute complaisance en la prospérité; mais en l'adversité le vin de l'amour de Dieu n'a point de lie : c'est par une charité toute pure que l'on s'attache au crucifié. La vraie marque d'un vrai, sincère et solide amour, est de souffrir volontiers et gaiement pour l'objet aimé : mourir même pour lui est une chose douce et une preuve de parfaite dilection.

(1) Eccl, II, 1 ; *Ibid.*, XXXIV, 9. — (2) Jac. I, 12. — (3) Act. XIV, 21.— (4) Luc. XXIV, 26; *Ibid.*, XIV, 27.— (5) II. Tim. II, 12.

CHAPITRE V.

Des ames trop tendres sur elles-mêmes.

Quoique notre bienheureux fût d'un naturel extrêmement doux et compatissant, néanmoins sa douceur étoit accompagnée de vigueur et de force, en cela semblable à l'acier, qui est d'autant plus fort que sa trempe est plus douce et pliable.

Une marque de la vigueur et de la force de son esprit, est qu'il n'aimoit pas les ames molles et trop tendres sur elles-mêmes, combattant sans miséricorde cette mollesse et cette tendresse partout où il la rencontroit. Il faisoit une grande différence de la foiblesse et infirmité, ou de cette tendresse; car la foiblesse nous est comme naturelle; c'est pourquoi il étoit si compatissant aux pauvres pécheurs, principalement à ceux qui tomboient par surprise et fragilité humaine, et sans grande malice; mais aux ames qui étoient trop tendres sur elles-mêmes, il étoit comme sévère et rigoureux.

Il estimoit cette tendresse sur soi, tant spirituelle que corporelle, une qualité non moins contraire à la solide et ferme dévotion, que l'empressement, l'un et l'autre étant de grands signes d'amour-propre.

Il pratiquoit cette même sévérité envers lui-même; et il se plaignoit peu ou point des traverses qui lui arrivoient, soit au corps, soit à l'esprit, jusque-là qu'en la maladie dont il mourut, à peine poussa-t-il un léger soupir à la douleur violente qu'on lui fit en lui appliquant le fer rouge pour le réveiller de sa léthargie.

Il avoit tellement inspiré cet esprit à ses filles de la Visitation, que plusieurs tombèrent dans l'extrémité, souffrant toutes sortes de douleurs intérieures et extérieures, spirituelles et corporelles, sans se plaindre, s'imaginant que toute plainte étoit une marque de tendresse sur elles-mêmes, et regardant cette tendresse comme indigne de filles qui font profession de ne respirer qu'au pied de la croix de Jésus-Christ : témoin cette bonne sœur, laquelle, une heure avant que de mourir, sentant les douleurs de la mort, non-seulement qui l'environnoient, mais qui la serroient de près, n'osoit pourtant dire qu'elle sentoit bien du mal, se persuadant qu'elle auroit commis une infidélité contre notre Sauveur, sans considérer que notre Seigneur même étant attaché à la croix s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, « pourquoi m'avez-vous délaissé? (1) » et étant en agonie dit à ses disciples que son ame étoit triste jusqu'à la mort (2).

Notre bienheureux enseignoit aux malades à

(1) Matt. XXVII, 46.— (2) Matt. XXVI, 38.

dire tout simplement et naïvement leur mal, sans le diminuer par un faux courage, et sans l'augmenter par tendresse ou lâcheté. Il vouloit en cela non-seulement la vérité, mais la rondeur et sincérité. Après cela il vouloit une ponctuelle obéissance aux médecins, et que l'on ne refusât aucun des soulagements qu'ils ordonnent, et disoit qu'en cette soumission consistoit l'honneur que Dieu commande qu'on leur rende à cause de la nécessité (1).

A une ame qui se plaignoit à lui des aridités en l'oraison, avec trop de sensibilité sur elle-même : « Nous sommes, lui dit-il, toujours affectionnés à « la douceur, suavité et délicieuse consolation, « mais toutefois l'âpreté de la sécheresse est plus « fructueuse; et quoique S. Pierre aimât la mon- « tagne du Thabor, et voulût fuir la montagne « du Calvaire, celle-ci toutefois ne laisse pas « d'être plus utile que celle-là, et le sang qui est « répandu en l'une est plus désirable que la clarté « qui est répandue en l'autre. »

A quoi il ajoute : mieux vaut manger le pain sans sucre, que le sucre sans pain.

CHAPITRE VI.

Du changement de confesseur.

La vertu, comme la vérité, se trouve toujours dans le milieu de deux extrémités blâmables, qui sont de changer à tout propos de confesseur, et de n'oser jamais en changer, et de laisser la confession plutôt que de se confesser à un autre qu'à son confesseur ordinaire. La première a quelque chose de volage, l'autre de pusillanime; et si vous me demandez laquelle de ces deux extrémités est la plus blâmable, je vous dirai que c'est la seconde, parce qu'elle me semble tenir de la crainte humaine, de l'attache à la créature, et de l'esprit d'esclavage tout-à-fait contraire à celui de Dieu, qui ne réside que là où est la sainte liberté (2). S. Paul nous dit qu'étant rachetés par le grand et inestimable prix du sang de Jésus-Christ, nous ne devons pas nous rendre esclaves des hommes (3).

Le saint concile de Trente (4) ordonnant que trois ou quatre fois l'an on donne aux religieuses des confesseurs extraordinaires, pour leur ôter le joug et la gêne qui pourroit naître de la continuité d'un confesseur ordinaire, le bienheureux a voulu que ses filles de la Visitation en eussent tous les ans à la semaine des quatre-temps; et a recommandé soigneusement aux supérieures d'en faire avoir plus souvent aux sœurs qui en demanderoient, et qui en auroient besoin, sans bizarrerie toutefois et partialité d'esprit; car, comme il faut pourvoir aux justes nécessités, il ne faut pas favoriser des besoins imaginaires.

La bienheureuse Thérèse a été aussi fort soigneuse de pourvoir ses sœurs de cette sainte et juste liberté, qui rend le joug du Sauveur vraiment suave et léger, comme il l'est en effet; et les Carmélites ses filles se maintiennent en cette possession avec une liberté fort louable.

Voici ce que notre bienheureux en écrivit un jour à une supérieure : « On ne doit pas être va- « riable à vouloir changer, sans une grande rai- « son, de confesseur; mais on ne doit pas aussi « être tout-à-fait invariable, y pouvant survenir « des causes légitimes de changement; et les « évêques ne se doivent pas lier si bien les mains, « qu'ils ne puissent les changer quand il sera ex- « pédient, et surtout quand les sœurs d'un com- « mun consentement le requerront, comme aussi « le père spirituel. »

CHAPITRE VII.

Des chutes.

Il vouloit, quand on faisoit des chutes, qu'on se relevât doucement, en paix et tranquillité, de peur qu'en se relevant avec trouble et chagrin, l'on ne retombât plus lourdement.

« Quand, disoit-il, il nous arrive de tomber « par les soudaines saillies de l'amour-propre, ou « de nos passions, prosternons-nous devant Dieu « aussitôt que nous pourrons; disons en esprit de « confiance et d'humilité : Seigneur, miséricorde, « car je suis infirme (1). Relevons-nous en paix « et tranquillité, et renouons le filet de notre « amour, puis continuons notre ouvrage. Il ne « faut pas ni rompre les cordes, ni quitter le luth « quand on s'aperçoit du désaccord. Il faut prêter « l'oreille pour voir d'où vient le dérangement, « et doucement tendre la corde ou la relâcher, « selon que l'art le requiert. »

Il est vrai, disoit-il à ceux qui lui répliquoient, que nous devons nous juger avec sévérité, que nous devons avoir pour nous un cœur de juge; mais comme le juge se met en danger de commettre des injustices, lorsqu'il précipite ses sentences, ou qu'il les rend étant troublé de passion, ce qu'il ne fait pas quand la raison est la maîtresse de ses actions et de sa conduite; aussi, pour nous juger nous-mêmes avec équité, il faut que cela se fasse avec un esprit paisible et doux, et non avec indignation et trouble.

(1) Eccl. xxxviii, 1.— (2) II. Cor. iii, 17.
(3) I. Cor. vi, 20; et vii, 23.— (4) Sess. xxv, c. x.

(1) Psal. vi, 3.

CHAPITRE VIII.

Des excuses.

Quoique les excuses de ses fautes soient moins supportables que les accusations que l'on en fait, si néanmoins celles-ci sont poussées trop loin, elles ne laissent pas d'avoir leurs inconvénients.

Il est vrai que le juste, comme dit le texte sacré, est le premier à s'accuser, et que, connoissant ses défauts, il les confesse naïvement, afin d'en être guéri par de salutaires corrections (1). Il est vrai aussi que c'est une sorte de mal que de s'excuser; toute excuse étant pour l'ordinaire pire que la faute, à cause qu'elle témoigne que l'on pense avoir failli avec raison, ce qui est contre la justice.

Si nos premiers parents ne se fussent point excusés, l'un sur la femme, l'autre sur le serpent, et s'ils eussent confessé naïvement leur péché, en témoignant leur repentir, ils eussent écrasé le scorpion sur la plaie, et Dieu, qui les y invitoit par une semonce si douce et si aimable, en disant: Adam, où es-tu? leur eût pardonné en sa miséricorde.

C'est ce qui faisoit dire à David: Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et une porte à mes lèvres, qui les ferme exactement (2). Ne souffrez point que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice pour chercher des excuses à mes péchés. C'est ainsi que ce saint roi appeloit les paroles que l'on invente pour excuser ses péchés.

Il faut pourtant être juste et véritable en l'un et en l'autre, et tenir la balance droite. Voici le conseil que donnoit le bienheureux sur ce sujet: « Soyez juste, disoit-il; n'excusez ni n'accusez « aussi qu'avec mûre considération votre pauvre « ame, de peur que si vous l'excusez sans fonde- « ment, vous ne la rendiez insolente; et si vous « l'accusez légèrement vous ne lui abattiez le « courage et la rendiez pusillanime. Marchez « simplement, et vous marcherez confidem- « ment. »

Un jour je lui entendis dire cette belle sentence: Celui qui s'excuse injustement et artificieusement, s'accuse ouvertement et véritablement; et celui qui s'accuse simplement et humblement, mérite qu'on l'excuse doucement, et qu'on lui pardonne charitablement.

Il y a une confession qui apporte de la confusion, et une autre qui donne de la gloire. La confession, dit S. Ambroise, est le vrai remède du péché en celui qui est repentant.

(1) Prov. XVIII, 17.
(2) Psal. CXL, 3.

CHAPITRE IX.

Quelques avis touchant les tentations.

Faute de savoir bien discerner si la tentation est devant notre cœur, ou dans notre cœur, nous nous troublons et nous souffrons.

Mais à quoi connoître, me dites-vous, cette différence?

La pierre de touche, la voici. Voyez si la tentation vous plaît, ou si elle vous déplaît, et apprenez que si les péchés ne peuvent nuire quand ils déplaisent, à plus forte raison des tentations. Voici une sentence de notre bienheureux sur ce sujet: « Remarquez ceci, dit-il: Pendant que la « tentation vous déplaira, il n'y a rien à craindre: « car pourquoi vous déplaît-elle, sinon parce que « vous ne la voulez pas? »

Mais si je m'y amuse long-temps, soit par inadvertance, soit par engourdissement, soit par lâcheté de la combattre ou de la repousser, n'y a-t-il pas quelque sorte de complaisance?

Le mal de la tentation ne se mesure pas par sa durée; elle pourroit nous travailler toute notre vie. Pourvu qu'elle nous déplaise, elle ne peut nous faire tomber dans le péché; au contraire, si elle nous déplaît, outre que ce déplaisir nous préserve de son venin, il nous sert de matière de vertu, et par conséquent de couronne.

Mais je crains de m'y être plu.

Cette crainte est une marque qu'elle vous a plu; car on ne craint pas ce qui agrée, et on s'effraie du mal: si vous avez eu le loisir ou le jugement de considérer la tentation comme un mal, elle n'a pu vous agréer.

Si cet amusement précède le plein usage de la raison, il n'est pas de grande importance; et pour faire que cette délectation, qu'on appelle *morose*, soit péché, il faut quelque sorte de malice volontaire et de consentement.

Mais à quoi connoîtra-t-on ce consentement?

Il est malaisé de le définir, et c'est ici qu'il faut dire avec le prophète: « Qui est-ce qui connoît « le vrai point du péché? » à raison de quoi il crie au Seigneur: « Purifiez-moi et délivrez-moi « des fautes cachées (1); » c'est-à-dire, des péchés qu'il ne pouvoit bien discerner.

Néanmoins, je vous dirai à ce propos ce que j'ai autrefois appris de notre bienheureux, lui faisant sur cela quelque interrogation: Lorsque vous douterez, me dit-il, d'avoir consenti au mal, prenez toujours ce doute pour une négative. En voici la raison; c'est que, pour commettre un péché, il faut un consentement de la volonté, n'y

(1) Psal. XVIII, 13.

ayant aucun péché s'il n'est volontaire. Ne croyez pas aisément avoir donné le consentement; car si votre cœur ne vous le reproche pas, vous devez être tranquille (1).

CHAPITRE X.

De la vanité.

C'est une vanité dans l'entendement de penser être plus que l'on est; mais c'en est une plus dangereuse dans la volonté, d'aspirer à une condition plus haute que celle que l'on a, et s'imaginer qu'on la mérite.

Celui qui croit être plus qu'il n'est a quelque image de contentement en sa pensée, et par conséquent une espèce de tranquillité; mais celui qui prétend à une condition plus élevée que celle où il se trouve, est dans une inquiétude continuelle, et dédaigne tout ce qui lui est inférieur ou égal, et n'estime heureux que ceux qui sont au-dessus de lui, au rang desquels il aspire. Y est-il arrivé, il voit que ce n'est qu'un degré pour prétendre encore plus haut, et ainsi passe sa vie en prétentions, comme un voyageur qui ne regarde ses hôtelleries que comme un lieu où il passe, et où il ne doit point s'arrêter.

Notre bienheureux, s'estimant déjà trop haut monté dans les dignités de l'Église, pensoit plutôt à en descendre qu'à monter plus haut, et à la retraite de la solitude qu'à de plus grands emplois. Il craignoit même cette grande estime en laquelle il savoit être, et appréhendoit d'être moins serviteur de Dieu, voyant qu'il plaisoit tant aux hommes (2).

Un jour quelque personne lui ayant demandé comment il pouvoit conserver l'humilité franche parmi tant d'applaudissements et de louanges, il lui répondit : « Vous me faites grand plaisir de « me recommander la sainte humilité; car savez-« vous, quand le vent s'enferme dans nos vallées, « entre nos montagnes, il ternit les petites fleurs « et déracine les arbres; et moi, qui suis logé un « peu bien haut en cette charge d'évêque, j'en « reçois plus d'incommodités. »

« O Seigneur! sauvez-nous; commandez à ces « vents de vanité, et une grande tranquillité se « fera (3). »

CHAPITRE XI.

De la sainte communion.

Ses sentiments étoient très-doux et très-suaves touchant la sainte communion au corps et au sang de Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'eucharistie, et tellement tempérés par le divin amour, que la crainte respectueuse ne portoit aucun préjudice à la confiance, ni la confiance au respect.

Il disoit quelquefois que le Sauveur ne pouvoit être considéré en un mystère plus doux, plus aimable, plus savoureux, ni plus ravissant. Il désiroit d'un grand désir que l'on s'anéantît en recevant la sainte eucharistie, en la manière que le Sauveur s'anéantissoit pour se communiquer à nous, inclinant les cieux de sa gaandeur pour s'accommoder et s'unir à notre bassesse (1).

Mais vous serez plus contents d'entendre son sentiment exprimé par ses propres paroles. En voici qui me semblent plus douces que le sucre et le miel, et que je vous prie de savourer comme elles le méritent. Elles sont dites à une ame qui, par une fausse imagination d'humilité, n'osoit approcher de ce divin mystère, disant avec S. Pierre, mais non pas selon l'esprit de S. Pierre : « Retirez-vous de moi, Seigneur; » et il les lui fit suggérer par une personne confidente.

« Dites-lui qu'elle communie hardiment en « paix avec toute humilité, pour correspondre à « cet Époux qui, pour s'unir à nous, s'est anéanti « et suavement abaissé jusqu'à se rendre notre « viande et pâture, de nous qui sommes la pâture « et viande des vers. Oh! qui communie selon « l'esprit de l'Époux s'anéantit soi-même, et dit « à notre Seigneur : Mâchez-moi, digérez-moi, « anéantissez-moi, et convertissez-moi en vous. « Je ne trouve rien au monde de quoi nous ayons « plus de possession, et sur quoi nous ayons tant « de domination que la viande, que nous anéan-« tissons pour nous conserver; et notre Seigneur « est venu jusqu'à cet excès d'amour que de se « rendre viande pour nous. Et nous, que ne de-« vons-nous pas faire afin qu'il nous possède, « qu'il nous mange, qu'il nous mâche, qu'il nous « avale et ravale, qu'il fasse de nous à son « gré! »

CHAPITRE XII.

Attendre et soutenir le Seigneur.

Attendre le Seigneur, c'est attendre en tranquillité d'esprit la bienheureuse espérance de l'effet de ses promesses au temps qu'il a déterminé de les mettre à exécution (2). C'est cette bienheureuse espérance qui rend si tranquilles et paisibles les ames qui sont dans le purgatoire, et qui rend leur patience tellement triomphante de leurs

(1) I. Joan. III, 21. — (2) Galat. I, 10. — (3) Matt. VIII, 25.

(1) Psal. XVII, 10.
(2) Tit. II, 13.

douleurs, qu'elles ne peuvent former aucune plainte, ni produire le moindre acte d'impatience, ni avoir la moindre volonté contraire à celle de Dieu.

Pour avoir cette espérance il faut un courage mâle et nullement lâche et efféminé; à raison de quoi le prophète Isaïe dit que *ceux qui espèrent en Dieu* (d'une espérance animée de la charité) *changent de force, prenant une vigueur plus que naturelle, et s'élevant sur des ailes d'aigle* (1), oiseau qui s'élève dans les airs sans s'abattre que quand il lui plaît.

Soutenir le Seigneur, c'est supporter les afflictions qui nous arrivent de la part de Dieu, avec une fermeté de courage qui nous fasse espérer *contre toute espérance* (2), et qui nous fasse dire avec le saint homme Job : « Quand le Seigneur « me tueroit, j'espérerai encore en lui (3). »

CHAPITRE XIII.

Ou mourir ou aimer.

La devise de sainte Thérèse étoit *ou souffrir ou mourir*; car l'amour divin avoit tellement attaché à la croix cette fidèle servante de Jésus crucifié, qu'elle ne vouloit vivre que pour avoir le moyen de souffrir pour son amour.

Le grand et séraphique saint François étoit dans ce même sentiment, estimant que Dieu l'eût mis en oubli, et même s'en plaignant amoureusement, lorsqu'il avoit passé quelques jours sans être visité de quelque douleur; et comme il appeloit la pauvreté sa maîtresse, il nommoit la souffrance sa sœur.

Certes, comme la souffrance avec l'amour et par l'amour de Dieu est le chemin et la vraie porte du ciel, aussi sans cet amour c'est un enfer anticipé. Malheureuse est la mort sans l'amour du Sauveur, dit notre bienheureux, et malheureux est l'amour sans la mort du Sauveur; car c'est cette mort précieuse qui nous a mérité le divin amour, sans lequel ni nos actions ni nos souffrances n'ont aucun accès à la vie éternelle.

La devise de notre bienheureux étoit celle-ci, *ou mourir ou aimer*. C'est ainsi qu'il s'en explique en quelques-uns de ses ouvrages : « Ou aimer « ou mourir; mourir et aimer. Mourir à tout autre « amour pour vivre à celui de Jésus, afin que nous ne « mourrions pas éternellement; mais que, vivant « en votre amour éternel, ô Sauveur de nos ames, « nous chantions éternellement : Vive Jesus! « J'aime Jésus! Vive Jésus que j'aime! J'aime « Jésus qui vit et qui règne dans les siècles des « siècles! *Amen* (1). »

Et ailleurs : « Je désire de mourir ou d'aimer « Dieu, ou la mort ou l'amour; car la vie qui « est sans cet amour est tout-à-fait pire que la « mort. »

(1) Cap. XL, v. 31.
(2) Rom. IV, 18.
(3) Ch. XIII, v. 15.

CHAPITRE XIV.

De la paix du cœur au milieu des embarras.

C'est un abus extrême de certaines ames, d'ailleurs bonnes et pieuses, de s'imaginer qu'on ne puisse conserver le repos intérieur parmi les embarras. Y a-t-il un plus grand mouvement que celui que la mer apporte? les vaisseaux y sont-ils jamais sans quelque sorte d'ébranlement? et cependant ceux qui y sont ne laissent pas d'y reposer et dormir, et l'aiguille de la boussole d'y être toujours tournée vers le nord.

Quiconque ne regarde que Dieu en toutes ses actions, et n'a point d'autre intention que de les rapporter à la gloire divine, trouve le repos partout, même dans les plus véhémentes agitations, parce que, rapportant même ses agitations à l'honneur de celui qui les permet et qui les envoie, il arrive par là à l'unique fin de ses prétentions, qui est d'honorer Dieu en toutes choses et en toutes occasions.

J'admire que ceux qui se sont dédiés à Dieu en des vacations fort saintes se plaignent quelquefois quand on les emploie à des offices où il y a beaucoup de mouvements, et appellent cela des fonctions distrayantes.

Certes, il n'y a d'occupations vraiment distrayantes que celles qui nous séparent de Dieu, et il n'y a que le péché qui puisse nous en séparer; car toute occupation légitime non-seulement ne nous en sépare pas, mais est un moyen pour nous y unir davantage.

Ceux qui manient les procès s'y peuvent unir en rapportant à la gloire de Dieu cette administration, et le servant en cette fonction si traversée. Le même se peut dire des marchands, des artisans, des soldats, bref de toutes sortes de vacations.

Voici comme notre bienheureux s'en explique : « Soyons tout à elle parmi tant de tracas que la « diversité des choses mondaines nous présente. « Comment voulons-nous mieux témoigner notre « fidélité qu'entre les contrariétés? Hélas! la so- « litude a ses assauts, le monde a ses tracas. Par- « tout il faut avoir bon courage, puisque partout « le secours du ciel est prêt à ceux qui ont con- « fiance en Dieu, et qui avec humilité et douceur « implorent son assistance paternelle (2). Gardez-

(1) Théotime, liv. XII, c. XIII.—(2) Psal. CXLIV, 18.

« vous bien de laisser convertir votre soin en « trouble et inquiétude, et tout embarqué que « vous êtes sur les vagues et parmi les vents de « plusieurs tracas, regardez toujours au ciel, « et dites à notre Seigneur : O Dieu! c'est pour « vous que je vogue et navigue ; soyez mon guide « et mon pilote. Et puis consolez-vous de ce que, « lorsque nous serons au port, les douceurs que « nous y aurons effaceront les travaux pris pour « y aller. Or, nous y allons parmi tous ces orages, « pourvu que nous ayons le cœur droit, l'inten- « tion bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu, et « en lui toute notre confiance. Que si la force de « la tempête nous émeut quelquefois un peu l'es- « tomac, et nous fait un peù tourner la tête, ne « nous étonnons point ; mais, sitôt que nous « pourrons, prenons haleine, et nous animons à « mieux faire. Vous marchez toujours entre vos « saintes résolutions, je m'en assure ; ne vous fâ- « chez donc point de ces petits assauts d'inquié- « tude et chagrins que la multiplicité des affaires « domestiques vous donne ; non, car cela vous « sert d'exercice pour pratiquer les plus chères « et aimables vertus que notre Seigneur nous ait « recommandées. Croyez-moi, la vraie vertu ne « se nourrit pas dans le repos intérieur, non plus « que les bons poissons dans les eaux croupis- « santes des marais. »

DIX-HUITIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la réputation.

Comment eût-il ambitionné les faux honneurs qui procèdent des charges que les indignes possèdent souvent plutôt que les dignes, puisque même la vraie réputation, qui est un parfum que l'on ne brûle que sur l'autel de la vraie vertu, ne le touchoit qu'autant qu'elle pouvoit servir à avancer la gloire de Dieu, qui étoit non-seulement la grande, mais l'unique passion de son cœur!

Sur une calomnie d'importance que l'on suscita contre lui, jusqu'à la faire retentir partout, il ne dit autre chose, sinon : Je me suis humilié, et je n'ai point produit le bien que je pouvois proposer pour ma défense, me contentant de cacher ma douleur au-dedans de moi (1). L'effet que cette patience a fait naître en moi a été d'échauffer davantage mon cœur en l'amour de Dieu, et d'embraser le feu de ma méditation (2). J'ai dit à Dieu : Vous êtes mon protecteur et mon refuge dans cette tribulation (3). C'est à vous de m'en délivrer, ô Dieu de vérité (4)! Rachetez-moi de la calomnie des hommes (5).

Voici ce que notre bienheureux écrivit sur ce grand assaut de réputation, à une bonne ame, et qui prenoit plus de part à ses intérêts que lui-même : « Sur tout cela, la Providence sait la me- « sure de la réputation qui m'est nécessaire pour « bien faire le service auquel elle me veut em- « ployer, et je n'en veux ni plus ni moins que ce « qu'il lui plaira que j'en aie. »

(1) Psal. xxxviii, 3.—(2) V. 4.— (3) Psal. xxx, 4. — (4) Joan. viii, 32.— (5) Psal. cxviii, 134.

CHAPITRE II.

De la tristesse.

Comme la béatitude de l'autre vie est appelée joie dans l'Écriture, c'est aussi dans la joie que consiste la félicité de la vie présente, mais non en toute sorte de joie (1) ; car *la joie de l'hypocrite*, dit le Saint-Esprit par la bouche de Job, *est comme un point* (2), c'est-à-dire ne dure qu'un moment. *Ils passent leurs jours dans les délices* (3), est-il dit des méchants, *et en un instant ils descendent aux enfers. Les larmes sont au bout de la fausse joie* (4).

La vraie joie ne peut procéder que de la paix intérieure, et cette paix ne provient que du témoignage d'une bonne conscience, laquelle est appelée *un banquet continuel* (5). C'est cette joie

(1) Matt. xxv, 21.— (2) Ch. xx, 5. — (3) Ch. xxi, 13. — (4) Prov. xiv, 13. — (5) II. Cor. i, 13; Prov. xv, 15.

du Seigneur et dans le Seigneur, accompagnée de charité et de modestie, que l'apôtre recommande tant (1).

Notre bienheureux faisoit tant d'état de cette joie sainte, qu'il y établissoit la félicité de cette vie, et il y étoit si bien établi, qu'un grand serviteur de Dieu disoit de lui qu'il possédoit une paix imperturbable et inaltérable.

Comme notre bienheureux étoit ami de la paix et de la joie du Saint-Esprit, qui sont, selon S. Thomas, les deux grands effets de la charité, aussi étoit-il ennemi du trouble et de la tristesse. Voici comme il en parle à une ame particulière qui s'y laissoit aller : « Demeurez fort en paix, « et repaissez votre cœur de suavité de l'amour cé- « leste, sans lequel nos cœurs sont sans vie, et « notre vie sans bonheur. Ne vous relâchez nul- « lement à la tristesse, ennemie de la dévotion. « De quoi se doit attrister une fille servante de ce- « lui qui sera à jamais notre joie ? Rien que le péché « ne nous doit déplaire et fâcher, et au bout de ce « déplaisir du péché, encore faut-il que la joie et « consolation sainte y soient attachées. »

Cela est si vrai pour ce qui regarde la pénitence, que ce grand roi (qui fut selon le cœur de Dieu, après avoir mêlé son breuvage et arrosé son lit de ses larmes) demande à Dieu qu'il lui rende la joie de son salutaire, et qu'il le fortifie de son esprit principal (2).

CHAPITRE III.

De la vie morte, et de la mort vivante.

Vous me demandez l'éclaircissement de cette brièvе, mais exquise sentence de notre bienheureux : « Il faut que nous vivions d'une vie « morte, et que nous mourrions d'une mort vi- « vante et vivifiante en la vie de notre roi, de « notre fleur, et de notre doux Sauveur.

Ces antithèses qui semblent avoir de la contradiction sont le vrai langage et le pur style de l'Écriture. S. Paul : « Vous êtes morts, et votre « vie est cachée en Jésus-Christ en Dieu (3). » Et encore : « Jésus-Christ est mort pour nous, afin « que ceux qui vivent ne vivent plus à eux-mêmes, « mais à celui qui est mort et ressuscité pour « eux (4). » Et parlant de lui : « Je ne vis plus, « mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi (5). »

Vivre d'une vie morte, c'est vivre, non selon les sens et les inclinations naturelles, mais selon l'esprit et les inclinations surnaturelles. C'est une mort selon la nature, mais une vie selon l'esprit. Cela, c'est faire mourir le vieil homme en nous, pour faire renaître de ses cendres le nouvel homme.

Et mourir d'une mort vivante et vivifiante, c'est mortifier et crucifier la chair avec ses convoitises, pour faire vivre l'esprit de la vie de la grace, laquelle nous ayant été méritée par la vie et la mort de Jésus-Christ notre Seigneur, qui sait tirer la vie de la mort, comme Samson tira le rayon de miel, et la viande de la gueule du lion dévorant (1). Certes, si nous ne mourons avec Jésus-Christ, nous ne vivrons point avec lui, et si nous ne souffrons avec lui, nous ne régnerons point avec lui (2).

CHAPITRE IV.

De la mortification.

En fait de mortifications, celles qui sont intérieures sont incomparablement plus excellentes que celles qui sont extérieures, et nullement sujettes comme celles-ci à l'hypocrisie, à la vanité, à l'indiscrétion.

Et celles qui nous arrivent de la part de Dieu, ou de la part des hommes par la permission de Dieu, sont toujours plus exquises que celles qui viennent de notre choix, et qui sont filles de notre volonté.

Cependant plusieurs choppent à cette pierre, et étant fort âpres à embrasser des mortifications que leur inclination leur suggère, et auxquelles, quoique rudes en apparence, ils ont fort peu de peine, à cause de la facilité que leur donne leur propension; et quand il leur en arrive d'une autre cause, elles leur paroissent insupportables, pour légères qu'elles soient.

Exemple : Tel sera fort porté à l'exercice des disciplines, des haires, des jeûnes, des cilices, qui sera d'ailleurs si douillet sur la réputation, que la moindre moquerie ou médisance le mettra hors d'haleine, et troublera son repos et sa raison, le portant à des extrémités déplorables.

Tel se portera avec ardeur aux pratiques de l'oraison, de la pénitence, du silence, et semblables dévotions, qui entrera en des impatiences et en des furies nonpareilles, en des plaintes sans mesure à la perte d'un procès, et au moindre dommage qui lui arrivera en ses biens.

Un autre donnera librement des aumônes et fera de magnifiques fondations, qui fond en gémissements et tremble de frayeur à la moindre infirmité et maladie, et à qui la plus légère douleur corporelle tire des doléances inénarrables, et qui n'ont point de fin.

Selon que les uns ou les autres sont plus ou moins attachés aux biens honorables, utiles ou

(1) Phil. IV, 4 et 5. — (2) Psal. L, 14. — (3) Coloss. III, 3. — (4) II. Cor. V, 15. — (5) Galat. II, 20.

(1) Judic. XIV, 8. — (2) II. Tim. II, 11.

délectables, ils portent avec plus ou mons de patience les maux contraires à ces sortes de biens, sans considérer que c'est la main de Dieu qui les ôte, ou qui les donne comme il lui plaît (1).

En effet, c'est que nous voulons servir Dieu, non selon sa volonté, mais selon la nôtre, à notre mode, non à la sienne. A votre avis, cela est-il juste? Ne peut-il pas faire du sien, et de nous qui lui appartenons, tout ce qu'il lui plaît.

Pour guérir cette maladie en une ame, notre bienheureux lui parle de cette façon : « Baisez « souvent de cœur les croix que notre Seigneur « vous a lui-même mises sur les bras. Ne regar- « dez point si elles sont d'un bois précieux ou « odoriférant. Elles sont plus croix quand elles « sont d'un bois vil, abject et de mauvaise odeur. « C'est grand cas que ceci me revient toujours en « l'esprit, et que je ne sais que cette chanson. « Sans doute c'est le cantique de l'agneau; il est « un peu triste, mais harmonieux et beau : « Mon « Père, qu'il soit fait, non selon que je veux, mais « selon que vous voulez (2). » Madeleine cherche « notre Seigneur en le tenant. Elle le demande à « lui-même. Elle ne le voyoit pas en la forme « qu'elle vouloit, c'est pourquoi elle ne se con- « tenta pas de le voir ainsi, elle le chercha pour « le trouver autrement. Elle le vouloit voir en « son habit de gloire, et non pas en un vil habit « de jardinier; mais néanmoins elle connut que « c'étoit lui, quand il lui dit *Marie* (3).

« Voyez-vous, c'est notre Seigneur en habit « de jardinier que vous rencontrez tous les jours « çà et là ès occurrences des mortifications ordi- « naires qui se présentent à vous; vous voudriez « bien qu'il vous offrît d'autres plus belles mor- « tifications : ô Dieu! les plus belles ne sont pas « les meilleures. Croyez-vous pas qu'il vous dit : « Marie, Marie? Non, avant que vous le voyiez en « sa gloire, il veut planter dans votre jardin beau- « coup de fleurs petites et basses, mais à son gré, « c'est pourquoi il est ainsi vêtu. Qu'à jamais nos « cœurs soient unis au sien, et nos volontés à son « bon plaisir! »

CHAPITRE V.

De l'amour du prochain.

Cet amour est ou naturel ou surnaturel. Il est aisé d'enter le surnaturel sur le naturel, et d'aimer pour l'amour de Dieu ceux que nous aimons d'un amour naturel; mais il n'est pas si aisé de ne l'aimer que d'un amour surnaturel.

Mais, me dira-t-on, est-ce mal fait d'aimer le prochain à cause du bien qui est en lui? Non, et c'est en cela que consiste l'amour naturel, que l'on appelle d'amitié. Mais s'il est difficile de tellement épurer l'amour d'amitié naturel de tout intérêt que nous n'aimions encore l'ami parce qu'il nous plaît, ou pour le contentement qui nous en revient, il est encore plus difficile d'épurer l'amour d'amitié surnaturel, de manière que nous n'aimions rien du tout en lui que Dieu et sa très-sainte volonté.

C'est ici un degré d'amour du prochain, où ne montent que ceux qui sont bien avancés en la vertu. C'est dans ce degré que se rencontre l'amour des ennemis et de ceux qui nous sont à charge; car d'aimer ceux qui nous consolent ou qui nous font du bien, c'est chose facile, et qui ne demande point de vertu; mais de chérir ceux qui nous font du mal et qui nous sont incommodes, sans autre raison que parce que cela plaît à Dieu, c'est aimer le prochain d'un amour vraiment surnaturel, et c'est l'aimer en Dieu, et ne l'aimer qu'en Dieu.

Voici comme s'exprime notre bienheureux à ce sujet : « Il nous faut avoir un cœur bon, doux et « amoureux envers le prochain, et particulière- « ment quand il nous est à charge et à dégoût; « car alors nous n'avons rien en lui pour l'aimer « que le respect du Sauveur, qui rend l'amour « sans doute plus excellent et plus digne, d'autant « qu'il est plus pur et net de conditions ca- « duques. »

Oserois-je ajouter mon sentiment à celui de notre bienheureux, et dire que cet amour de charité envers le prochain, c'est-à-dire pur et dépouillé de tout intérêt que celui de Dieu, ne me semble pas moins difficile à pratiquer envers nos plus agréables amis et bienfaiteurs, qu'envers nos ennemis et les personnes incommodes et désagréables?

Voici ma raison : Qui dit pur, dit exempt de tout mélange. Qui dit donc aimer purement en Dieu et pour Dieu, dit n'aimer que dans la vue de Dieu uniquement, sans aucun égard à la créature.

Quoi donc! dira-t-on, faudra-t-il pour n'aimer le prochain vertueux ou bienfaiteur qu'en Dieu, être ou aveugle pour ne pas voir ses vertus, ou ingrat pour méconnoître ses bienfaits? Non certes; mais il faudra rapporter l'un et l'autre à Dieu; car qui a fait celui qui est vertueux, sinon le Dieu des vertus? qui lui a donné le moyen de nous faire du bien, sinon celui de qui *procède tout présent très-bon et tout don parfait* (1)? L'aimer donc, parce qu'il est vertueux et bienfaiteur, en rapportant ses vertus et ses bienfaits à leur source

(1) Job. I. 21.— (2) Matt. XVI, 39.—(3) Joan. XX.

(1) Jac. I, 17.

première, qui est Dieu, c'est toujours l'aimer en Dieu, et Dieu en lui en dernière fin.

Mais, parce qu'il arrive fort ordinairement que nous nous amusons à ses vertus comme si elles lui étoient propres, et qu'il les eût de lui-même, et à la considération de ses bienfaits, parce qu'ils nous sont utiles, sans les rapporter à Dieu, ou même lorsque, les rapportant, nous mêlons l'ami avec Dieu, non pas en le préférant ou égalant à Dieu, mais en le joignant à Dieu, et l'aimant après, mais avec Dieu; c'est pour cela que je dis que l'amour surnaturel du prochain est purement en peu d'ames; celles-là étant fort rares qui n'aiment que Dieu dans le prochain, et le prochain qu'en Dieu, tant cette abstraction est de difficile pratique.

CHAPITRE VI.

Son triste temps.

Son triste temps étoit celui du carnaval, temps de désordre et de dissolution, et qui comme un torrent emporte les plus fermes et les plus fervents en la piété, en quelque sorte de licence.

Comme il étoit tout à tous, infirme avec les infirmes, il brûloit de zèle avec ceux qui étoient scandalisés (1). Et qui ne se scandaliseroit de voir, au milieu du christianisme, se célébrer encore la fête païenne des bacchanales? Certes, cela est cause que le nom de Dieu est blasphémé, et la religion catholique blâmée à tort; comme si elle permettoit ce qu'elle ne peut empêcher; comme si elle ordonnoit ce qu'elle souffre avec douleur; comme si elle commandoit ce qu'elle déteste et contre quoi elle crie tant qu'elle peut par la bouche de ses prédicateurs.

Vous serez peut-être bien aise d'entendre de quelle façon notre bienheureux se plaint de ce temps-là, mais s'en plaint d'une voix de tourterelle, comme le pélican de la solitude, et le passereau solitaire. Sachez, dit-il, que me voilà en mon triste temps; car, depuis les Rois jusqu'au Carême, j'ai des étranges sentiments en mon cœur; car tout misérable, je dis détestable que je suis, je suis plein de douleur de voir que tant de dévotion se perde : je veux dire que tant d'ames se relâchent (2). Ces deux dimanches j'ai trouvé nos communions diminuées de la moitié, cela m'a bien fâché; car encore que ceux qui les faisoient ne deviennent pas méchants; mais pourquoi cessent-ils d'être bons? pour rien, pour la vanité. Cela n'est-il pas sensible?

Voici les préservatifs que le saint évêque conseilloit contre les danses.

(1) II. Cor. XI, 29.— (2) Psal. CI, 7 et 8.

1. Au même temps que vous étiez à danser, plusieurs ames brûloient dans le feu de l'enfer pour les péchés commis à la danse, ou à cause de la danse (1).

2. Plusieurs religieux et personnes de piété étoient à la même heure devant Dieu, chantoient ses louanges, et contemploient sa bonté. Oh! que leur temps a été bien mieux employé que le vôtre!

3. Tandis que vous avez dansé, plusieurs ames sont décédées en grandes angoisses. Mille milliers d'hommes et de femmes ont souffert de grands travaux en leurs lits, dans les hôpitaux et dans les rues, par la goutte, la gravelle et la fièvre ardente. Hélas! ils n'ont eu nul repos : n'avez-vous point compassion d'eux? Et pensez-vous qu'un jour vous gémirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous avez fait?

4. Notre Seigneur, notre Dame, les anges et les saints vous ont vu danser. Ah! que vous leur avez fait grand pitié, voyant votre cœur amusé à une si grande niaiserie, et attentif à cette fadaise!

5. Hélas! tandis que vous étiez là, le temps s'est passé, la mort s'est approchée : voyez qu'elle se moque de vous, et qu'elle vous appelle à sa danse, à laquelle les gémissements de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort! Cette danse est le vrai passe-temps des mortels, puisqu'on y passe en un moment du temps à l'éternité ou des biens ou des peines.

Le bienheureux raconte ailleurs la conversion d'un jeune débauché, que l'on sera bien aise de trouver ici. « Lorsque j'étois jeune, dit le bien-« heureux, étudiant à Paris, deux écoliers, dont « l'un étoit hérétique, passant la nuit au faubourg « Saint-Jacques, en une débauche déshonnête, « ouïrent sonner les matines aux Chartreux : l'hé-« rétique demandant à l'autre à quelle occasion « on sonnoit, il lui fit entendre avec quelle dévo-« tion on célébroit les offices sacrés en ce saint « monastère : O Dieu! dit l'hérétique, que l'exer-« cice de ces religieux est différent du nôtre! ils « font celui des anges, et nous celui des bêtes; et « voulant voir par expérience, le jour suivant, ce « qu'il avoit appris de son compagnon, il trouva « ces Pères dans leurs formes, rangés comme des « statues de marbre en une suite de niches, im-« mobiles à toute autre action qu'à celle de la « psalmodie, qu'ils faisoient avec une attention et « dévotion vraiment angélique, selon la coutume « de ce saint ordre; de manière que ce pauvre « jeune homme, tout ravi d'admiration, demeura

(1) Philotée, part. III, c. XXXII.

« pris en la consolation extrême qu'il eut de voir « Dieu si bien adoré parmi les catholiques, et se « résolut, comme il fit ensuite, de se ranger au « giron de l'Église, vraie et unique épouse de ce- « lui qui l'avoit visité de son inspiration, dans « l'infâme litière de l'abomination dans laquelle « il étoit (1). »

CHAPITRE VII.

Du désir et de l'amour.

Comme l'amour, entre les affections raisonnables, est la première et plus noble production de la volonté, aussi le désir est la première production de l'amour. Aimer en général, c'est vouloir le bien, soit absent, soit présent. Le désir est l'amour du bien absent, et la joie est l'amour du bien présent. Qui prend plaisir à bien aimer, le prend aussi à bien désirer, et plus on aime ce que l'on désire, plus désire-t-on de l'aimer.

Désirer d'aimer Dieu, est un grand avancement vers cet amour; et, après qu'on l'aime, désirer de l'aimer encore davantage est un grand aiguillon et un excellent moyen pour faire progrès en cet amour. C'est là ce désir des pauvres que Dieu exauce si volontiers; cette préparation de leurs cœurs, à laquelle il prête si librement son oreille; ce désir des bonnes ames qui lui est si agréable (2), et qui fit appeler le prophète Daniel homme de désirs. Qui bien aime, bien désire; qui bien désire, bien cherche; qui bien cherche, bien trouve (3); et qui trouve la grace, trouve la vie, et puise son salut dans le Seigneur (4).

Belle sentence de notre bienheureux sur ce sujet : « Il ne faut rien demander à Dieu plus ins- « tamment que le pur et saint amour de notre « Sauveur. Oh! qu'il nous faut désirer cet amour, « et qu'il nous faut aimer ce désir! puisque la « raison veut que nous désirions d'aimer ce qui « ne peut jamais être assez aimé, et que nous ai- « mions à désirer ce qui ne peut jamais être assez « désiré. »

CHAPITRE VIII.

De la mort.

Nous appelons en notre langue ceux qui sont morts, trépassés, comme si nous voulions dire qu'ils sont passés de cette vie à une meilleure; et à dire le vrai, ce séjour que nous faisons sur la terre aux jours de notre chair, et à qui nous donnons le nom de vie, est plutôt une mort qu'une vie, puisque chaque moment nous mène au tombeau.

Ce qui faisoit dire à cet ancien philosophe, que nous mourons tous les jours, et que tous les jours est ôtée quelque portion de notre être. De là ce beau mot de la sage Thécuite : « Nous mourrons « tous, et nous sommes sur la terre comme le dé- « cours des eaux qui se vont toutes engouffrer « dans la mer (1). »

La nature a empreint en tous les hommes l'horreur de la mort : le Sauveur même, épousant notre chair, et se rendant semblable à ses frères, excepté le péché, n'a pas voulu s'exempter de cette infirmité, quoiqu'il sût que ce passage le devoit exempter des misères humaines, et le transférer dans une gloire qu'il possédoit déjà, quant à son ame (2).

Un ancien disoit que la mort ne doit point être estimée un mal, ni être regardée comme fâcheuse, quand elle a été précédée par une bonne vie; car rien ne la rend si redoutable que ce qui la suit (3).

Mais contre ces frayeurs qui naissent de l'appréhension des jugements divins, nous avons le bouclier de la bienheureuse espérance, laquelle nous faisant jeter toute notre confiance, non en notre vertu, mais en la seule miséricorde de Dieu, nous assure que ceux qui espèrent en sa bonté ne sont jamais confondus en leur attente (4).

Mais j'ai commis beaucoup de fautes, il est vrai : mais qui seroit le fou qui pensât en pouvoir commettre plus que Dieu n'en sauroit pardonner? et qui oseroit mesurer la grandeur de ses crimes à l'immensité de cette miséricorde infinie qui les noie dans le profond de la mer de l'oubli, quand nous nous en repentons pour son amour? Il n'appartient qu'aux désespérés, comme Caïn, de dire que leur péché est si extrême qu'il n'y a point de pardon (5); *car il y a une miséricorde en Dieu, et une rédemption abondante : c'est lui qui rachète Israël de toutes ses iniquités* (6).

Écoutez une belle consolation que donnoit notre bienheureux à une ame environnée et assaillie des frayeurs de la mort, et de la terreur des jugements qui la suivent. « Oh! dit-il, cette « mort est hideuse, il est bien vrai; mais la vie « qui est au-delà, et que Dieu nous donnera, est « bien fort désirable aussi, et il ne faut nullement « entrer en défiance; car bien que nous soyons

(1) Théotime, liv. VIII, c. x.— (2) Psal. x, 17.— (3) Ch. ix, v. 25.— (4) Prov. xii, 2.

(1) II. Reg. xiv, 14.— (2) Hebr. iv, 15.

(3) Mala mors putanda non est quam bona vita præcessit : neque enim facit malam mortem, nisi quod sequitur mortem.

(4) Psal. xxiv, 3.— (5) Gen. iv, 13.— (6) Psal. cxxix, 7.

« misérables, si ne le sommes-nous pas à beau-
« coup près de ce que Dieu est miséricordieux à
« ceux qui ont volonté de l'aimer, et qui ont logé
« en lui leurs espérances. Quand le bienheureux
« cardinal Borromée étoit sur le point de la mort,
« il fit apporter l'image de notre Seigneur mort,
« afin d'adoucir sa mort par celle de son Sau-
« veur. C'est le meilleur remède de tous contre
« l'appréhension de notre trépas, que la pensée
« de celui qui est notre vie, et de ne jamais
« penser à l'un qu'on n'ajoute la pensée de
« l'autre »

Il est vrai certes que, dans la vue de nos péchés passés, nous devons toujours être en crainte et en amertume : mais il n'en faut pas demeurer là ; il faut passer outre, et appeler à notre secours la foi, l'espérance et l'amour de la divine et infinie bonté ; ainsi notre amertume très-amère se convertira en paix ; notre crainte, de servile, deviendra chaste et filiale, et la défiance de nous-mêmes, qui est un aloès fort amer, sera adoucie par le sucre de la confiance en Dieu.

Celui qui s'arrête à la seule défiance et crainte, sans passer à l'espérance et à la confiance, ressemble à celui qui en un rosier ne cueilleroit que les épines et laisseroit les roses. Il faut imiter les chirurgiens, qui n'ouvrent point la veine que les bandages ne soient tout prêts pour arrêter le sang. *Celui qui se confie en Dieu sera comme le mont de Sion, qui ne s'ébranle pour aucun orage* (1).

CHAPITRE IX.

Des peines intérieures.

Comme en la vie corporelle les beaux jours sont bien plus rares que les ténébreux, pluvieux et fâcheux, cette vie étant ainsi faite que les épines y surpassent de beaucoup les roses, de même en la vie spirituelle les abandonnements, les sécheresses et obscurités y sont bien plus fréquentes que les consolations et lumières célestes. Sous cette angoisse soupiroit David quand il disoit à Dieu qu'il lui rendît la joie de son salutaire, et le confirmât de son esprit principal (2).

Cependant c'est parmi ces détresses intérieures, comme sous l'étreinte de la clef d'un pressoir, que coule le plus pur vin du saint amour ; c'est là que la patience, entée sur la dilection, produit son œuvre parfaite (3).

Plusieurs ont tort de s'imaginer alors que Dieu soit courroucé, quoique leur cœur ne les reprenne point, et que leur conscience leur donne bon témoignage ; car il a dit qu'il est avec nous en la tribulation, et que sans porter la croix on est indigne de sa suite (1). Le *Tau*, c'est-à-dire la croix, n'est-il pas la marque des élus? (2)

En la naissance de Jésus, tandis que les bergers étoient parmi les musiques et les lumières célestes, Marie et Joseph étoient dans l'étable parmi les larmes du petit enfant, et dans les obscurités de la nuit. Cependant qui préférera la condition de ceux-là à la condition de ceux-ci? et qui n'aimera mieux être avec Jésus, Marie et Joseph parmi les obscurités, que dans les ravissements des bergers, leurs joies fussent-elles angéliques?

S. Pierre disoit parmi les triomphes du Thabor : « Il est bon d'être ici ; faisons-y trois taber-
« nacles (3) ; » et pourtant *il ne savoit ce qu'il disoit* : mais l'ame fidèle aime autant Jésus défiguré sur le calvaire parmi les ténèbres, le sang, les croix, les clous, les épines et l'horreur de la mort, et dit de tout son cœur parmi ces abandonnements : Faisons ici trois demeures : l'une pour Jésus, l'autre pour sa sainte Mère, l'autre pour le disciple bien aimé. Cette pensée est de notre bienheureux; ce que je vous dis afin qu'elle vous soit en plus grande vénération.

CHAPITRE X.

Des plaintes impatientes.

C'étoit l'opinion de notre bienheureux, que nulle plainte ne se pouvoit faire, quelque juste qu'elle fût, sans quelque sorte d'amour-propre, et que les grandes et longues plaintes étoient une marque évidente de trop de tendresse sur soi, ou pour mieux dire, d'une lâcheté manifeste.

Car enfin, à quoi servent les plaintes sinon à battre l'air, et pour témoigner à tout le monde que si l'on souffre le tort dont on se plaint, c'est à regret, avec tristesse, et non sans quelque désir de vengeance? La roue la plus mal graissée est celle qui fait le plus de bruit ; et celui qui a le moins de l'onction de la patience, est celui qui fait sonner ses plaintes plus haut.

Cependant tous les enfants des hommes se trompent en leurs balances (4) ; car ce n'est pas l'intention de ceux qui se plaignent, d'être tenus pour impatients ; au contraire, ils disent si ce n'étoit ceci ou cela, qu'ils diroient, qu'ils feroient, et que si Dieu ne défendoit la vengeance, ils en prendroient une signalée.

Certes, cette foiblesse d'esprit est digne de

(1) Psal. CXXIV, 10.—(2) Psal. L, 13.—(3) Jac. I, 4.

(1) I. Joan. III, 20 ; II. Cor. I, 13 ; Psal. XC, 15 ; Luc. XIV, 27.— (2) Ezech., IX, 4.— (3) Luc. IX, 33. —(4) Psal. LXI, 10.

compassion, et tout-à-fait indigne d'un courage qui se dit consacré au service de la croix de Jésus-Christ.

Ce n'est pas qu'il soit défendu absolument de se plaindre parmi les grandes douleurs du corps ou de l'esprit, ou parmi les grandes pertes. Job, ce miroir de patience, en a exhalé plusieurs sans préjudice de cette vertu, qui l'a rendu si fameux en la mémoire de la postérité, et tant estimé de Dieu.

Non-seulement ce ne seroit pas bien fait, mais possible y auroit-il du péché, de céler tellement une douleur corporelle, sous prétexte de fuir la plainte, que l'on n'eût pas recours au médecin ni aux remèdes, et qu'ainsi on se mît en danger de mort. Dieu même, qui est tout parfait, ne laisse pas de faire résonner ses plaintes contre les pécheurs, en une infinité d'endroits des saintes Écritures.

Il faut donc ici garder un juste tempérament, et, bien que quelquefois il faille souffrir en se taisant, d'autres fois il faut exprimer ses justes douleurs, le Fils de Dieu même, exemplaire de la montagne de perfection, ayant pleuré et crié hautement à la mort de Lazare et en la croix. La mesure qu'il faut garder en la plainte est celle de la discrétion, que S. Antoine appeloit la régente et gouvernante au royaume des vertus.

Sur cela nous avons une excellente leçon de notre bienheureux : « Il faut s'abstenir, dit-il, « d'une imperfection insensible, mais grande- « ment nuisible, de laquelle peu de gens s'abs- « tiennent, qui est que s'il nous arrive de censu- « rer le prochain, ou de nous plaindre de lui, ce « qui nous devroit rarement arriver, nous ne fi- « nissons jamais, mais recommençons toujours, « et répetons nos plaintes et doléances sans fin, « qui est signe d'un cœur piqué, et qui n'a encore « point de vraie charité. Les cœurs forts et puis- « sants ne s'affligent que pour de grands sujets, « et encore, pour ces grands sujets, ne gardent- « ils guère le sentiment, au moins avec trouble et « empressement. » Ces dernières paroles sont la vraie pierre de touche qui discerne les plaintes injustes de celles qui sont justes ; car comme celles-là sont toujours inquiètes et courroucées, aussi celles-ci sont toujours tranquilles, douces, aimables, reposées, et semblables au gémissement de la colombe, qui n'a point de fiel, et qui ne se plaint qu'avec amour.

CHAPITRE XI.

Des austérités indiscrètes.

C'est un des écueils où donnent assez ordinairement ceux qui commencent à s'adonner à la dévotion. Il leur est avis qu'ils n'en font jamais assez, comme voulant, à force de bras, réparer les fautes passées, et ils ne pensent jamais si bien faire que quand ils gâtent tout. Le mauvais Esprit, qui contre nous fait flèche de tout bois, se sert de ces ferveurs immoderées pour les rendre ensuite inhabiles au service de Dieu, faute de vigueur corporelle.

Il faut avoir l'esprit plus avisé, et se souvenir que *Dieu veut de nous un service raisonnable* (1), et que son honneur requiert du jugement. S. Bernard, au commencement de sa conversion, choppa à cette pierre, et sur la fin de sa vie il se plaignoit de ses austérités passées, comme les autres se plaignent de leurs débauches, et par humilité les appeloit les erreurs de sa jeunesse (2).

Je connois une personne d'insigne doctrine et vertu, qui a ruiné en elle la plus florissante et vigoureuse complexion que je connus jamais, et qui ne s'est avisée que trop tard de cette tentation. Je fis tous mes efforts pour modérer ses ferveurs, mais je lui fus une Cassandre : je lui prédis la vérité, mais je ne fus pas cru.

A une religieuse qui, sous le manteau de pénitence, embrassoit plus d'âpretés corporelles que sa délicate et foible complexion ne pouvoit porter, notre bienheureux donne ce conseil digne de sa douceur et de sa prudence : « Ne chargez point « votre foible corps d'aucune autre austérité que « de celles que la règle vous impose. Gardez vos « forces corporelles pour servir Dieu ès pratiques « spirituelles, que souvent nous sommes con- « traints de laisser, quand nous avons indiscrète- « ment surchargé celui qui, avec l'ame, les doit « exercer. »

Fort peu de gens, je dis même entre les spirituels, tiennent la balance égale en ceci, l'esprit, qui est prompt, surchargeant presque toujours la chair, qui est infirme, sans considérer que comme l'esprit ne la peut supporter quand elle est trop grasse, elle ne peut aussi porter l'esprit quand elle est trop maigre.

CHAPITRE XII.

La gloire de Dieu est la fin de notre salut.

On désire que j'explique cette sentence de notre bienheureux : « Ce que nous faisons pour no- « tre salut est fait pour le service de Dieu ; car « notre Sauveur même n'a fait en ce monde que « notre salut. »

J'ai de coutume de vous dire que celui-là n'envisage pas premièrement la gloire de Dieu, qui

(1) Rom. XII, 1.
(2) Psal. XXIV, 7.

ne sert Dieu que pour la récompense, même celle du paradis.

Demandez à la plupart des chrétiens qui font de bonnes œuvres, pourquoi ils les font; ils vous répondront que c'est pour faire leur salut. Mais si vous poursuivez à leur demander pourquoi ils désirent si passionnément leur salut, vous verrez aussitôt que, leur bouche parlant de l'abondance de leur cœur, ils vous confesseront ingénument que leur principale vue est celle des biens honorables, utiles et délectables qu'ils attendent en la céleste félicité. Si vous leur parlez d'y glorifier Dieu, vous vous apercevrez qu'ils n'en font que l'accessoire.

Cependant la fin dernière pour laquelle Dieu a créé et le paradis et toutes choses, est sa gloire, non pas la leur, qui n'est que la fin prochaine et le moyen pour arriver à cette dernière. Le prophète l'entendoit bien, lorsque, parlant de la béatitude céleste, et appelant bienheureux les habitants de cette céleste demeure, il ne les dit pas tels pour les honneurs, les délices, et les richesses seulement dont ils jouiront, mais parce qu'ils y loueront Dieu dans les siècles des siècles (1).

Il est donc vrai que ce que nous faisons pour notre salut est fait pour le service de Dieu, pourvu que nous rapportions notre salut à sa gloire en fin dernière. Il est vrai aussi de dire que notre Sauveur n'a fait en ce monde que notre salut en fin prochaine, mais qu'il l'a rapporté en fin dernière à la gloire de son Père, lui-même disant qu'il n'étoit pas venu pour chercher sa gloire, mais la gloire de celui qui l'avoit envoyé, même jusqu'à protester que, s'il cherchoit sa gloire, sa gloire ne seroit rien, c'est-à-dire seroit vaine, si la gloire de Dieu n'étoit pas sa principale fin (2).

C'est ainsi qu'il faut entendre notre symbole, quand il dit que Jésus-Christ, pour l'amour de nous et pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné, s'est fait homme, et a été crucifié; car ce *pour nous* ne se doit pas prendre comme si nous et notre salut étions la dernière fin de l'incarnation et de la passion de Jésus-Christ, et non la gloire de son Père.

CHAPITRE XIII.

De la bénignité et patience envers soi-même.

Puisque la mesure et le modèle de l'amour que Dieu nous commande d'avoir pour le prochain, se doit prendre sur l'amour juste et chrétien que nous nous devons porter à nous-mêmes; comme la charité qui est patiente et bénigne nous oblige à corriger le prochain de ses défauts en esprit de douceur, il ne trouvoit pas bon que l'on changeât de conduite quand on se corrigeoit soi-même, ni qu'on se relevât de ses chutes en se gourmandant avec rudesse et âpreté.

Quoi! dira-t-on, se faut-il flatter soi-même?

Et qui vous a dit qu'en corrigeant le prochain il le fallût flatter? N'est-ce pas là l'huile du pécheur, dont le prophète ne veut point qu'on lui graisse la tête (1)? ne faut-il pas imiter le bon Samaritain, qui versa l'huile et le vin dans les plaies du blessé, mêlant la suavité des paroles avec l'amertume naturelle de la répréhension (2)? Reprendre le prochain en l'injuriant et menaçant n'est pas le corriger, mais l'irriter, c'est mettre du fiel dans sa viande et du vinaigre dans son breuvage.

Que si nous devons tellement assaisonner les répréhensions du prochain, qu'il y ait plus d'huile que de vinaigre, pourquoi serions-nous moins pitoyables à nous-mêmes, vu que *nul ne hait sa propre chair* (3)? et s'il faut faire à autrui ce que nous voudrions nous être fait, pourquoi ne ferons-nous pas envers nous-mêmes ce que la droite raison nous dicte devoir être fait à autrui? (4)

Écoutez cette exquise leçon de notre bienheureux sur ce sujet : « Quand il nous arrive des défauts, examinons notre cœur tout-à-l'heure, et « demandons-lui s'il n'a pas toujours vive et entière la résolution de servir Dieu, et j'espère « qu'il nous répondra que oui, et que plutôt il « souffriroit mille morts que de se séparer de « cette résolution. Demandons-lui derechef, pourquoi donc bronches-tu maintenant? Pourquoi « es-tu si lâche? Il répondra : J'ai été surpris, je « ne sais comment; mais je suis ainsi pesant maintenant. Hélas! il lui faut pardonner; ce n'est « pas par infidélité qu'il manque, c'est par infirmité. Il le faut donc corriger doucement et tranquillement, et non pas le courroucer et trou- « bler davantage. Eh bien, lui devons-nous dire, « mon cœur, mon ami, au nom de Dieu, prends « courage; cheminons, prenons garde à nous, « élevons-nous à notre secours et à notre Dieu! « Hélas! il nous faut être charitables envers no- « tre ame, et ne la point gourmander, tandis « que nous voyons qu'elle n'offense pas de guet- « apens. »

Il ne vouloit pas même que l'on fût excessif à s'accuser, ni que l'on exagérât trop ses fautes, non qu'il faille traiter les vices de main-morte; au contraire : mais aussi se faut-il garder de porter l'ame dans le découragement ou le chagrin, sous

(1) Psal. LXXXIII, 5.— (2) Joan. VIII, 50, 54.

(1) Psal. CXL, 5.— (2) Luc. X. 44.— (3) Ephes. V, 29.— (4) Matt. VII, 12.

prétexte de l'humilier. Il faut avoir l'esprit juste, et marcher par le milieu, en s'humiliant sans se décourager, et s'encourageant avec humilité.

Soyez juste, dit notre bienheureux, « n'excusez « ni n'accusez aussi qu'avec mûre considération « votre pauvre ame; de peur que, si vous l'excusez « sans fondement, vous ne la rendiez insolente; « et si vous l'accusez légèrement, vous ne lui « abattiez le courage et la rendiez pusillanime. « Marchez simplement, et vous marcherez confi- « demment. »

C'est pour cela qu'il recommandoit à tout propos la patience envers nous-mêmes; car ce n'est pas patience, mais vraie impatience quand on se chagrine avec dépit, et quand notre œil interieur se trouble de colère contre nous-mêmes (1). Un juge passionné ne fait jamais bonne justice, et ce que nous regardons au travers d'un verre coloré nous semble de la même couleur du verre.

Comme la patience a son œuvre parfaite, l'impatience l'a toujours imparfaite, et il arrive souvent que l'on se dépite contre des fautes vénielles, d'un dépit pire que la faute. Il y a des personnes si violentes, que, pour un verre cassé avec inadvertance par un pauvre domestique, ils lui diront mille injures, et l'assommeront de coups. Qui ne voit que la correction est mille fois pire que la faute?

Belle leçon de notre bienheureux à ce sujet : « Sachez, dit-il, que la vertu de patience est celle « qui nous assure le plus de la perfection, et s'il « la faut avoir avec les autres, il faut aussi l'avoir « avec soi-même. Ceux qui aspirent au pur amour « de Dieu, n'ont pas tant besoin de patience avec « les autres comme avec eux-mêmes. Il faut souf- « frir notre propre imperfection pour avoir la « perfection. Je dis la souffrir avec patience, et « non pas l'aimer ou la caresser. L'humilité se « nourrit en cette souffrance. »

Voyez comme il nous apprend à faire rempart de nos brèches et profit de nos pertes! C'est se rehausser utilement par ses chutes, que de s'approfondir et s'abaisser toujours plus avant dans l'humilité.

CHAPITRE XIV.

De la suffisance.

Nous ne parlons pas ici de la suffisance, qui est une branche de l'orgueil et de la vanité, de laquelle ceux qui sont atteints sont appelés suffisants; mais de celle dont cet ancien disoit, que ce qui suffit est tout prêt, et que l'on ne s'inquiétoit que pour les choses superflues : et encore, si nous vivons selon la nature, nous ne serons jamais pauvres; si selon l'opinion, nous ne serons jamais riches.

Se contenter de ce qui suffit, et se persuader vivement que ce qui est de plus, est ou mauvais ou tendant au mal, c'est le vrai moyen de mener une vie tranquille, et par conséquent heureuse.

Ce n'est pas mon opinion seule; non, c'est le sentiment de notre bienheureux, qui congratule une bonne ame de ce qu'elle se contentoit de la suffisance, sans désirer rien davantage. Voici ses paroles : « Dieu soit loué du contentement que « vous avez de la suffisance qu'il vous a donnée, « et continuez bien à lui en rendre grace! car « c'est la vraie béatitude de cette vie temporelle « et civile, de se contenter en la suffisance, parce « que qui ne se contente de cela, ne se contentera « jamais de rien; et comme votre livre dit, puis- « que vous l'appelez votre livre, *à qui ce qui « suffit ne suffit pas, rien ne suffira jamais.* »

Plaise à Dieu, mes sœurs, que cette maxime se grave et enracine bien avant dans vos maisons, et que le rien de trop soit votre devise! car c'est le vice presque général des menses communes de ne dire jamais : C'est assez.

Cependant vous savez que l'intention de notre bienheureux étoit, et il l'a assez signifiée, et dans vos constitutions et dans ses autres écrits, que quand vos maisons seroient dotées et fondées suffisamment, l'on ne prît plus rien pour la réception des filles que ce qui seroit nécessaire pour la juste subsistance du monastère. Souvenez-vous bien de ce précepte, car la déclaration en est aussi juste que la pratique.

CHAPITRE XV.

Des menues tentations.

Quand le tentateur voit que notre cœur est si bien établi en la grace, que nous fuyons le péché comme le serpent, et que seulement son ombre, qui est la tentation, nous fait peur, il se contente de nous inquiéter, voyant qu'il ne peut faire plus (1) : pour cela il suscite un tas de menues tentations, qu'il nous jette comme de la poussière aux yeux, afin de nous affliger, et nous rendre la voie de la vertu moins agréable.

C'est contre les grandes tentations qu'il faut courir aux boucliers et aux armes; mais il y en a de menues et de communes, qui ne se chassent jamais mieux que par le mépris. On se met en défense contre les loups et les ours; mais contre la multitude des mouches qui nous persécutent

(1) Psal. vi, 8.

(1) Hebr. xiii, 9.

en été, qui oseroit se mettre en posture de défenseur ?

A une ame qui s'inquiétoit et qui entroit en mélancolie de se voir assaillie de diverses pensées contre la foi, quoiqu'elles lui déplussent jusqu'à en avoir le cœur tourmenté, notre bienheureux écrit de la sorte : « Vos tentations contre la foi « sont revenues, et encore que vous ne leur ré- « pliquiez pas un seul mot, elles vous pressent. « Vous ne leur répliquez pas, voilà qui est bien, « ma fille : mais vous y pensez trop, mais vous les « craignez trop, mais vous les appréhendez trop; « elles ne vous feroient nul mal sans cela. Vous « êtes trop sensible aux tentations. Vous aimez « la foi, et ne voudriez pas qu'une seule pensée « vous vint au contraire ; et tout aussitôt qu'une « seule vous touche, vous vous en attristez et « troublez. Vous êtes trop jalouse de cette pureté « de foi, il vous semble que tout la gâte. Non, « non, ma fille ; laissez courir le vent, et ne « pensez pas que le frisillis des feuilles soit le « cliquetis des armes. Dernièrement j'étois auprès « des ruches des abeilles, et quelques unes se « mirent sur mon visage : je voulus y porter la « main, et les ôter. Non, me dit un paysan, « n'ayez point peur, et ne les touchez point, et « elles ne vous piqueront nullement ; si vous les « touchez, elles vous mordront : je le crus, pas « une ne me mordit. Croyez-moi, ne craignez « point ces tentations, ne les touchez point, elles « ne vous offenseront point. Passez outre, et ne « vous y amusez point. »

J'ajoute à cette pensée que le mépris vient mieux à bout et des tentations et du tentateur que le combat ; d'autant que combattre un ennemi est un signe que l'on fait état de sa force et de ses attaques ; mais quand on le dédaigne, c'est une marque qu'on le tient pour vaincu et pour indigne de notre colère. Le mépris des tentations est un grand indice de progrès en la vertu, ou d'une forte confiance au Dieu des batailles, lequel combat pour nous lorsque nous l'en prions au fort de nos attaques. Quant au tentateur, rien ne le chasse si efficacement que le mépris, d'autant que son orgueil montant toujours, ne peut souffrir d'être méprisé ; et comme il poursuit ceux qui le redoutent, il fuit ceux qui d'un généreux courage, non-seulement lui tiennent tête, mais qui méprisent ses efforts.

C'est un grand avantage que nous avons sur lui, en ce qu'il ne nous peut vaincre que par nous-mêmes, et quand, par une lâcheté blâmable, nous lui donnons les mains, en prêtant notre consentement à ses illusions.

CHAPITRE XVI.

Efficace de la parole de Dieu.

L'office de la prédication est fort bien comparé au semeur dans la parabole évangélique ; car il jette son grain à l'aventure, sans savoir quelle en sera la récolte (1).

Un jour notre bienheureux faisoit à Paris un sermon du jugement, auquel Dieu donna tant de vertu et d'énergie, que quelques personnes de la religion protestante, qui étoient venues l'entendre par curiosité, s'en retournèrent si touchées, que de là leur vint le désir de conférer avec lui sur quelques points de créance, dont elles furent si satisfaites, qu'une famille entière et fort notable en fut convertie et mise dans le sein de l'Église catholique.

Voici comme le bienheureux rapporte ce fait. « Étant à Paris, et prêchant en la chapelle de la « Reine, du jour du jugement (ce n'étoit pas un « sermon de dispute), il s'y trouva madame de « Perdreauville, qui y étoit venue par curiosité ; « elle demeura dans les filets, et sur ce sermon « prit résolution de s'instruire ; et trois semaines « après amena toute sa famille à confesse à moi, « et fus leur parrain de tous en la confirmation. « Voyez-vous, ce sermon-là, qui ne fut point fait « contre l'hérésie, respiroit néanmoins contre « l'hérésie ; car Dieu me donna alors cet esprit en « faveur de ces ames. Depuis j'ai toujours dit que « qui prêche avec amour, prêche assez contre « l'hérétique, quoiqu'il ne dise un seul mot de « dispute contre lui. »

Certes, depuis trente-trois ans que Dieu m'a appelé à cette fonction sacrée qui rompt le pain de sa parole au peuple, j'ai remarqué que les sermons de morale, traités avec piété et zèle, sont autant de charbons ardents que l'on jette au visage des protestants qui y assistent, qu'ils les prennent en fort bonne part, en demeurent édifiés, et en deviennent plus dociles et traitables quand on vient à éclaircir en conférence les points débattus. Ce n'est pas mon sentiment seul, mais celui des plus célèbres prédicateurs que j'aie connus, et tout le monde convient que la chaire n'est point le champ de bataille de la controverse, et que l'on y démolit plus que l'on n'édifie, si on l'y veut traiter autrement qu'en passant.

CHAPITRE XVII.

De son portrait.

J'ai connu de grands serviteurs de Dieu qui pour aucune raison n'eussent permis à personne

(1) Matt. XIII.

de tirer leur portrait, s'imaginant que cela ne se peut souffrir sans quelque sorte de vanité ou de complaisance dangereuse.

Notre bienheureux, se faisant tout à tous, n'en faisoit point de difficulté. Sa raison étoit que puisque nous sommes obligés, par la loi de la charité, de communiquer au prochain l'image de notre esprit, lui faisant part franchement et sans jalousie de ce que nous avons appris touchant la science du salut, nous ne devions pas être plus difficiles à accorder à nos amis la consolation qu'ils désirent, d'avoir devant leurs yeux, par le moyen de la peinture, l'image de notre homme terrestre.

Si nous voyons, non-seulement sans chagrin, mais avec plaisir, nos livres, qui sont les portraits de nos esprits, entre les mains du prochain, pourquoi leur envier les traits de notre visage, si cela peut contribuer quelque chose à leur contentement?

Voici comme il s'explique sur ce sujet à un de ses amis. « Au reste, voilà donc l'image de cet « homme terrestre, tant je suis hors de tout pou« voir de refuser chose quelconque à votre désir. « On me dit que jamais je n'ai été bien peint, et « je crois qu'il importe peu. *In imagine pertransit « homo, sed et frustra conturbatur* (1). Je l'ai « empruntée pour vous la donner; car je n'en ai « point à moi. Hélas! si celle de mon Créateur « étoit en son lustre dans mon esprit, que vous « la verriez de bon cœur! *O Jesu, tuo lumine, « tuo redemptos sanguine, sana, refove, perfice, « tibi conformes effice. Amen.* »

Sur quoi vous remarquerez combien il étoit ingénieux à tourner en usage de vertu, et à rapporter à la gloire de Dieu toutes les occasions qui se présentoient à lui; prenant occasion de ce portrait pour faire une si belle leçon d'humilité et de modestie, et à celui à qui il écrivoit, et à soi-même, après lui avoir témoigné la facilité de sa condescendance.

Un esprit contraint et timide se seroit fait tenir à quatre, et eût plutôt choisi quelque grande mortification que d'avoir permis qu'on tirât son portrait; et pourquoi? Pour conserver l'humilité, ou de peur de la blesser; et voici un saint qui de cela même tire sujet de s'humilier, et de si bonne grace, qu'il est malaisé de juger lequel est le plus louable en cette action, ou de la générosité dans cette humilité, ou de l'humilité dans cette générosité.

(1) Psal. xxxviii, 7.

CHAPITRE XVIII.

Ce qu'il répondit à M. de Belley, qui le pressoit de l'appeler son fils.

Après avoir reçu, par l'imposition de ses mains sacrées, le caractère que je porte, je ne pris pas seulement la confiance de l'appeler mon père, mais je crus que j'avois droit de le nommer ainsi. Mais parce que je le voyois toujours avec un respect si modeste envers moi, sans pouvoir obtenir qu'il m'appelât son fils, je le pressai un jour si fort par lettre de me donner ce nom, que, pour condescendre à ma prière, son affection lui suggéra une invention très-ingénieuse et digne d'être remarquée.

Il m'écrivit donc qu'encore que le respect ne se séparât jamais du vrai amour, il falloit néanmoins prendre garde qu'il ne le suffoquât, d'autant que le respect excessif engendre une crainte qui ne convient pas à l'amour, qui doit être franc et ingénu; mais aussi que l'amour sans respect dégénéroit en une familiarité malséante. Que pour me contenter, et se contenter aussi lui-même, et sans violer la révérence due à mon caractère, il me considéreroit désormais en trois manières, comme le patriarche Jacob considéra autrefois son fils Joseph.

Car il le considéra selon les trois qualités de père, de frère et de fils : de père, à raison de sa condition de vice-roi d'Égypte, et comme celui qui l'avoit nourri lui et sa famille durant les années de famine qui affligèrent les Égyptiens et les pays circonvoisins; de frère, parce qu'il étoit patriarche comme lui; de fils, parce qu'en effet il l'étoit, Dieu s'étant servi de lui pour mettre un si digne enfant au monde.

De même, disoit-il, je vous veux regarder comme père, à raison des avantages de nature et de grace que Dieu vous a donnés au-dessus de moi; comme frère, puisque Dieu nous a mis en même rang de pastorat en son Église; et puisque vous le voulez ainsi, comme fils, et fils unique, puisque vous êtes le seul évêque que j'aie consacré, et à cause de la grace que Dieu a répandue en votre ame par l'imposition de mes mains (1); grace que je ne vous conjure pas de ressusciter en vous, car je suppose que vous ne l'avez jamais perdue, mais de ne laisser point vide, c'est-à-dire inutile, mais de l'employer avantageusement au service de notre grand maître, selon les talents qu'il a plu à sa bonté de vous communiquer.

C'est ainsi que sa charité étoit industrieuse à trouver des secrets obligeants, avec tant de sincérité et de cordialité, qu'il se lioit tous les cœurs avec les liens d'une charité incomparable.

(1) II. Tim. i, 6.

CHAPITRE XIX.

Des longues maladies.

Les maladies violentes, ou s'en vont bientôt, ou nous emportent au tombeau; les maladies lentes sont plus longues, et n'exercent pas moins la patience des malades que ceux qui les assistent.

Voici comme en parle notre bienheureux. « Les « maladies longues sont de bonnes écoles de misé- « ricorde pour ceux qui assistent les malades, et « d'amoureuse patience pour ceux qui les souf- « frent; car les uns sont au pied de la croix avec « Notre-Dame et S. Jean, dont ils imitent la com- « passion; et les autres sont sur la croix avec notre « Seigneur, duquel ils imitent la passion. »

Mais comment peut-on imiter cette compassion et cette passion si on ne souffre de part et d'autre avec charité? car la sainte Vierge et saint Jean ont eu une compassion d'autant plus douloureuse, que leur amour étoit plus grand envers le cher crucifié.

Ce fut au pied de la croix que le glaive de douleur transperça l'ame de la sainte Vierge. Ce fut là que lui furent réservées les tranchées qu'elle ne ressentit point en son enfantement, et ce fut là que le disciple bien aimé but le calice d'amertume que le Sauveur lui avoit prédit après lui avoir communiqué les excès du Thabor.

Toute la vie du chrétien n'est autre chose qu'une longue souffrance. « Vous êtes épouse, di- « soit notre bienheureux à une ame qui étoit sur « la croix, non encore de Jésus glorifié, mais de « Jésus crucifié; c'est pourquoi les bagues, les « carcans et les enseignes qu'il vous donne, et « dont il vous veut parer, sont des croix, des « clous, des épines, et le festin des noces est de « fiel, d'hysope, de vinaigre. Là-haut nous au- « rons les rubis, les diamants, les émeraudes, le « vin épuré, la manne et le miel. »

Le monde est une carrière en laquelle sont piquées et taillées les pierres vivantes, qui doivent servir à la construction de la céleste Jérusalem, comme le chante l'Église : *Tunsionibus pressuris expoliti lapides*, etc.

CHAPITRE XX.

Des distractions inséparables des affaires.

Une supérieure soupiroit après le repos, et se plaignoit des embarras attachés à la supériorité, qui, disoit-elle, la distrayoient de son union avec Dieu; il lui ferma la bouche, en lui remontrant que rien ne nous peut séparer de Dieu que le péché.

S. Paul fait un défi à toutes les créatures du ciel et de la terre, et comme les bravant, proteste qu'aucune ne sera capable de le désunir de la charité de son Dieu (1).

C'est une erreur manifeste de penser que les occupations légitimes nous désunissent du divin amour. Il n'y a point au contraire de plus fort ciment pour nous lier à Dieu que de les faire purement pour sa gloire. Les quitter pour s'unir à Dieu par l'oraison, la solitude, la lecture, le silence, le recueillement, le repos, la contemplation, c'est plutôt quitter Dieu pour s'unir à soi-même et à son amour-propre.

Quiconque laisse les fonctions de son état pour se livrer à des occupations qui lui agréent, quelque pieuses qu'elles paroissent, ne fait rien qui vaille; et, voulant servir Dieu à sa mode, ne fait rien ni pour Dieu ni pour soi; car Dieu veut être servi selon sa volonté, non selon la nôtre; et comment pouvons-nous être unis à Dieu, refusant de soumettre notre volonté à la sienne?

Il y a bien de la différence entre être distrait de Dieu et être distrait de la douceur qui se trouve dans le sentiment de sa présence. Il est vrai que dans les occupations et les solitudes inséparables du gouvernement, on ne goûte pas toujours cette suavité; mais quand on s'en prive pour Dieu, et que c'est à sa gloire que l'on rapporte tous ses soins, l'on perd pour gagner, et on laisse le suave pour le solide. Si Dieu est avec nous en la tribulation, comme il nous en assure par son prophète, comment n'y sera-t-il pas lorsque nous ne travaillons que pour son service et pour la gloire de son amour?

Pour fortifier cette ame, voici ce que notre bienheureux lui dit ensuite : « A mesure que vous « entreprendrez, sous la force de la sainte obéis- « sance, beaucoup de choses pour Dieu, il vous « secondera de son secours, et fera votre besogne « avec vous, si vous voulez faire la sienne avec « lui. Or la sienne est la sanctification et perfec- « tion des ames. Travaillez humblement, simple- « ment et confidemment à cela; vous n'en rece- « vrez jamais aucune distraction qui vous soit nui- « sible. La paix n'est pas juste qui fuit le travail « requis à la glorification du nom de Dieu. »

CHAPITRE XXI.

D'un établissement de filles pour l'instruction, qui gagnassent leur vie de leur travail.

Que je serois consolé si, avant que de mourir, je pouvois voir en l'Église de Dieu une société de filles et de femmes où l'on ne portât d'autre dot qu'une bonne volonté, et l'industrie de gagner sa vie du travail des mains, et qui pour cela

(1) Rom. VIII, 35.— (2) Psal. XC, 15.

n'eût point d'autre chœur que la salle du travail, où toutes ensemble participassent à la félicité dont parle le prophète ! « Vous serez bienheu-« reux, si vous mangez le fruit des travaux de « vos mains (1). »

Mon Dieu ! la grande consolation de manger son pain à la sueur de son visage, et de pouvoir dire avec le grand apôtre : « Voilà des mains qui « non-seulement m'ont fourni les choses néces-« saires, mais encore à ceux qui souffroient la né-« cessité (2). » Cette pauvreté est plus exquise devant Dieu que tous les trésors de la terre. C'est en cela que consiste proprement la vraie pauvreté évangélique, telle que l'a pratiquée notre Sauveur, et à son imitation la sainte Vierge, S. Joseph, et les apôtres, quittant tout pour vivre de leur travail spirituel ou corporel.

Il faut que je vous avoue qu'entre toutes les congrégations de filles, les hospitalières et les ursulines, avec celles de la congrégation de Notre-Dame, qui font profession d'enseigner les petites filles, me reviennent extrêmement, parce que vraiment elles vivent de leur travail ou spirituel ou corporel.

Ce n'est pas que je n'estime les autres qui vivent de leurs rentes ou de pensions viagères, et qui ne travaillent que pour éviter l'oisiveté, non pour gagner leur vie ; mais ce qui m'étonne, et quantité de gens de bien, c'est comment tant de fondations ne diminuent point, en bien des endroits, les dots des filles qui se font religieuses ; qu'au contraire, plus un couvent est riche, plus il faut donner pour y entrer.

De manière que de trois sortes de conditions de filles, il n'y en a plus qu'une qui ait accès dans la plupart des cloîtres ; car celles de la dernière n'y peuvent arriver, d'autant que pour atteindre à cette espèce de pauvreté il faut être riche. Celles de condition médiocre ont bien meilleur marché de s'établir dans le monde : de manière que les cloîtres ne servent qu'à décharger de leurs filles les riches qui peuvent leur donner de grandes dots en mariage.

Encore, pour les pensions viagères, elles s'éteignent à la mort de celles à qui elles sont affectées ; mais peut-être qu'après la mort de celles qui ont apporté de grosses dots, on reçoit quelques pauvres filles en leur place sans leur demander de dot ? C'est ce qui n'est point encore venu à ma connoissance. Que fait-on donc de ces riches dots ? On les emploie, dira-t-on, en bâtiments ; mais ces bâtiments ne finissent jamais.

Cependant c'étoit l'intention de notre bienheureux, quand les maisons de Sainte-Marie seroient suffisamment rentées, que l'on y reçût les filles pour rien. Il semble même qu'il recommande le travail, je dis non-seulement pour éviter l'oisiveté (travail auquel sont obligés les plus riches du siècle), mais encore pour vivre. On sait ce qu'il en dit en ses Constitutions. Voici comme il en parle en l'une de ses lettres : Il faut vivre une vie exposée au travail, puisque nous sommes enfants du travail et de la mort de notre Sauveur.

(1) Psal. CXXVII, 2.— (2) Act. XX, 34.

CHAPITRE XXII.

De la pauvreté et de l'obéissance.

C'est grand cas que ceux et celles qui disent tant pauvreté, sainte vertu de pauvreté, vœu de pauvreté, profession de pauvreté, n'appréhendent rien tant que l'effet de cette sainte vertu. C'est une ardeur à amasser, une appréhension de perdre, qui ne se peut exprimer.

Pour ne point parler de ceci comme de moi-même, écoutons l'avis de notre bienheureux : « En la réception des filles, disoit-il, je préfère « infiniment les douces et humbles, quoiqu'elles « soient pauvres, aux riches moins humbles et « moins douces. Mais, ajoutoit-il, nous avons « beau dire : *Bienheureux sont les pauvres*, la « prudence humaine ne laissera pas de dire : « Bienheureux sont les monastères, les chapitres, « et les maisons riches. Il faut en cela même cul-« tiver la pauvreté que nous estimons, que nous « souffririons amoureusement qu'elle soit mé-« prisée. »

Une autre chose qui n'est pas moins considérable, est que je ne vois point dans le christianisme de personnes si amoureuses des dépenses, exemptions, priviléges, immunités, franchises, c'est-à-dire, moins adonnées à obéir, que ceux et celles qui ne remplissent les oreilles que de ces beaux mots d'obéissance, de vœu d'obéissance, de soumission, d'obéir à l'aveugle.

Je ne vois point que les séculiers, qu'on appelle avec un accent aigu monde ou mondains, cherchent tant d'exemptions et de priviléges pour se soustraire à l'obéissance de leurs pasteurs de droit divin, comme sont les évêques, et même les curés. Le droit commun leur suffit, et l'institution de Jésus-Christ et des apôtres. Ils ne sont point si délicats de ne vouloir obéir qu'à ceux qu'ils ont choisis ; ils se laissent mener comme brebis par ceux que Dieu leur envoie sans leur élection.

Mais ne vouloir et ne pouvoir obéir qu'à un supérieur que l'on a élu, encore pour un certain temps, à condition de lui commander à son tour, n'est-ce pas en quelque façon obéir à soi-même, ou du moins à son propre choix ?

CHAPITRE XXIII.

Du gouvernement des religieuses.

Ce ne fut jamais le sentiment de notre bienheureux que les religieuses fussent sous la conduite des conventuels, surtout du même ordre.

Voici ce qu'il en écrivit une fois : « Je vois, « dit-il, des personnes de qualité qui penchent « grandement et qui jugent qu'il faudra que les « monastères soient sous l'autorité des ordinaires, « comme anciennement, ce qui a été rétabli pres- « que par toute l'Italie, ou sous l'autorité des « religieux, selon l'usage introduit il y a quatre « ou cinq cents ans, observé presque en toute la « France. Pour moi je confesse franchement que « je ne puis me ranger pour le présent à l'opinion « de ceux qui veulent que les monastères de filles « soient soumis aux religieux, et surtout du même « ordre, suivant en cela le désir du saint-siége, « lequel, où il peut bonnement le faire, empêche « cette soumission. Ce n'est pas que cela ne se « soit fait et ne se fasse encore louablement en « plusieurs lieux; mais c'est qu'il seroit encore « plus louable s'il se faisoit autrement; sur quoi « il y auroit plusieurs choses à dire. De plus, il « me semble qu'il n'y a non plus d'inconvénient « que le pape exempte les filles d'un institut de « la juridiction des religieux du même institut, « qu'il y en a eu à exempter les monastères de la « juridiction de l'ordinaire, qui avoit une si ex- « cellente origine et une si longue possession. Et « enfin, il semble que véritablement le pape a « soumis en effet ces bonnes religieuses de France « au gouvernement de ces messieurs, et je pense « que ces bonnes filles ne savent ce qu'elles veu- « lent, si elles veulent attirer sur elles la supério- « rité des religieux, lesquels à la vérité sont d'ex- « cellents serviteurs de Dieu; mais c'est une chose « toujours dure pour les filles que d'être gouver- « nées par les ordres qui ont coutume de leur « ôter la sainte liberté d'esprit. »

La modestie de notre bienheureux lui fait cacher sous le mot de perte de la sainte liberté d'esprit, beaucoup de choses qui sont mieux sous le voile du silence que dévoilées par le discours.

Sur quoi vous remarquerez : 1. Que les religieux et les religieuses n'ont point eu d'autres pasteurs et supérieurs pendant plus de mille ans que les ordinaires, et que l'exemption de cette autorité n'est que depuis quatre ou cinq cents ans;

2. Que les évêques sont de droit commun et primitif les pères, les pasteurs et les véritables supérieurs des conventuels;

3. Que dans l'Italie presque toutes les religieuses sont sous la conduite et juridiction des évêques, de quoi je suis témoin oculaire; et j'ai remarqué qu'à Florence, où il y a plus de cinquante monastères de filles, il n'y en a pas quatre qui ne soient sous la conduite et juridiction de l'archevêque;

4. Que le saint-siége rétablit autant qu'il peut cette ancienne forme de gouverner les religieuses;

5. Que s'il y a eu autrefois juste sujet d'exempter les religieuses de la conduite et juridiction des ordinaires, il y en a maintenant plus de la leur rendre, et de l'ôter aux conventuels; et qu'en agissant de la sorte, c'est rappeler les choses à leur première et plus pure source;

6. Que les religieuses qui désirent la conduite des frères, même de leur ordre, sont de vraies filles de Zébédée, qui ne savent ce qu'elles demandent (1).

CHAPITRE XXIV.

De la crainte des esprits.

La crainte est une passion naturelle, qui est comme les autres tout-à-fait indifférente : mauvaise, quand elle va dans l'excès et le trouble; bonne, quand elle est soumise à la raison.

Il y en a qui sont naturellement si timides, qu'ils transiroient s'il leur falloit parler en public; d'autres qui craignent éperdument le tonnerre, et jusqu'aux éclairs; d'autres sont sujets aux terreurs nocturnes, et redoutent les ombres et la solitude; d'autres appréhendent si fort l'apparition des esprits, qu'ils n'oseroient dormir seuls dans une chambre. Je sais, à ce sujet, par témoin très-véritable, qu'un des plus vaillants et des plus fameux chefs d'armées de notre temps, qui court aux hasards tête baissée et sans rien craindre, si son valet de chambre; après l'avoir couché, l'eût laissé seul dans sa chambre, il l'auroit tué, n'étant pas en sa puissance de demeurer seul la nuit.

Notre bienheureux console ainsi une personne pieuse qui étoit atteinte de cette infirmité. « On « me dit que vous craignez les esprits. Le souve- « rain esprit de notre Dieu est partout, sans la « volonté ou permission duquel nul esprit ne se « meut. Qui a la crainte de ce divin esprit, ne « doit craindre aucun autre esprit; vous êtes sous « ses ailes, que craignez-vous? Étant jeune, j'ai « été touché de cette fantaisie, et pour m'en dé- « faire je me forçois petit à petit d'aller seul, le « cœur armé de la confiance en Dieu, dans les « endroits où mon imagination me menaçoit de « la crainte; et enfin je me suis tellement affermi, « que les ténèbres et la solitude de la nuit me sont « à délices, à cause de cette tout-aimable présence « de Dieu, de laquelle on jouit plus à souhait en

(1) Matt. xx, 22.

« cette solitude. Les bons anges sont autour de « vous comme une compagnie de personnes d'ar- « mes. » La vérité de Dieu, dit le prophète, vous « environne et vous couvre de son bouclier : vous « ne devez point craindre les craintes nocturnes. » « Cette assurance s'acquerra petit à petit, à me- « sure que la grace de Dieu croîtra en vous ; car « la grace engendre la confiance, et la confiance « n'est point confondue. »

CHAPITRE XXV.

Du support du prochain.

« Portez les fardeaux les uns des autres, dit « le saint apôtre, et ainsi vous accomplirez la loi « de Jésus-Christ (1). » Si les pierres ne se sou- tenoient les unes les autres, comment pourroit subsister un bâtiment ? Nous sommes l'édifice de Dieu, construit de pierres vivantes ; si elles ne s'entreportent, cet édifice sera comme un monceau de pierres.

Le plus grand effet de la charité est de nous faire aimer nos ennemis ; un autre effet, qui n'est guère inférieur au premier, est de nous faire sup- porter de bon cœur les imperfections du prochain.

Il est aisé de l'aimer quand il est agréable et complaisant. Quelles mouches ne volent pas au sucre et au miel ? mais de l'aimer quand il est fâ- cheux, têtu, chagrin, c'est chose aussi déplai- sante que de mâcher des pilules. C'est néanmoins la pierre de touche de la vraie charité envers le prochain.

Pour la pratiquer, il est bon de nous mettre en la place de ce prochain qui nous est à contre- cœur, et de penser comme nous voudrions qu'il nous traitât si nous avions ses défauts. Il se faut faire vendeur en achetant, et acheteur en ven- dant, si nous voulons faire un trafic qui soit juste.

En tout cas il faut pratiquer ce support, comme l'on avale les médecines, les yeux fermés ; fermés sur la créature désagréable, mais ouverts sur Dieu, en qui et pour qui tout est beau, puisque tout ce qu'il a fait est bon, et que ses œuvres sont parfaites. La baguette de Moïse en sa main est miraculeuse et hors de sa main est un serpent ; le prochain en lui-même est un ver de terre, un serpent ; en la main de Dieu c'est un instrument pour nous conduire au ciel.

Écoutons notre bienheureux : « O Dieu ! dit-il, « quand sera-ce que le support du prochain aura « sa force dans nos cœurs ? C'est la plus excellente « leçon de la doctrine des saints. Bienheureux « celui qui la sait. Nous désirons du support en « nos misères, que nous trouvons toujours dignes « d'être tolérées. Celles du prochain nous sem- « blent toujours plus grandes et pesantes, et par « conséquent plus intolérables et insupportables. »

En matière de biens, l'envie nous fait toujours paroître celui du prochain plus grand que le nôtre. En matière de maux, l'amour de nous- mêmes nous fait toujours paroître le nôtre plus pesant que celui d'autrui. Et en fait d'imperfec- tions, nous sommes des aigles sur celles d'autrui, et des taupes sur les nôtres.

CHAPITRE XXVI.

Des malades qui ne peuvent prier.

Toutes choses ont leur temps (1). Autre est le temps de souffrir, autre celui de prier. Ce n'est pas au printemps ni durant l'hiver qu'il faut chercher du fruit sur les arbres. Il faudroit avoir une chair d'airain pour agir en souffrant, et souffrir en agissant (2). Quand Dieu nous appelle aux souf- frances, il nous décharge de l'action.

Il y a des malades qui, se voyant étendus sur un lit, ne se plaignent pas tant de leurs douleurs que de leur impuissance à rendre à notre Seigneur les services qu'ils lui rendoient en santé. En quoi ils se trompent grandement, puisqu'une heure de souffrance par amour et par soumission à la vo- lonté de Dieu, vaut mieux que plusieurs jours de travail fait avec moins d'amour.

Mais voici l'enclouure, c'est que nous voulons toujours servir Dieu à notre mode, non à la sienne ; selon notre volonté, non selon la sienne ; et nous aimons sa volonté, quand elle est con- forme à la nôtre, au lieu que nous ne devrions aimer la nôtre qu'en tant et qu'autant qu'elle est conforme à la sienne.

Quand il veut que nous soyons malades, nous voulons être sains. Quand il désire que nous le servions par la souffrance, nous désirons le servir par l'action. Quand il veut que nous exercions la patience, nous voulons exercer l'humilité, la dé- votion, l'oraison, ou quelque autre vertu, non parce qu'elle est plus à son gré, mais au nôtre. Nous aimons la vertu à la sauce douce, non avec le fiel et le vinaigre. Le Calvaire ne nous agrée pas tant que le Thabor ; ce n'est pas en cette mon- tagne-là, mais en celle-ci, que nous voudrions faire nos tabernacles.

C'est, en un mot, que nous aimons mieux la santé que la maladie, et ainsi nous aimons Dieu inégalement en la maladie et en la santé. Nous l'ai- mons mieux quand il nous caresse que quand il nous frappe, et ainsi nous prenons le change, et au lieu d'aimer l'amour de Dieu, nous aimons la

(1) Galat. VI, 2.

(1) Eccl. III, 1. — (2) Job, VI, 12.

douceur de cet amour ; car qui n'aime que Dieu, l'aime également en tout temps, de maladie et de santé, de prospérité et d'adversité, de souffrance et de jouissance, parce que Dieu étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut venir que de quelque chose qui n'est pas lui.

A une ame qui durant une longue maladie se plaignoit à notre bienheureux de ne pouvoir vaquer à l'oraison mentale, exercice qu'elle aimoit délicieusement, et sans lequel son esprit étoit comme en langueur, il lui dit : « Ne vous fâchez « pas de demeurer au lit sans pouvoir faire la mé- « ditation : car endurer les verges de notre Sau- « veur n'est pas un moindre bien que méditer ; « non sans doute : car il est mieux d'être sur la croix « avec notre Sauveur, que de le regarder seule- « ment. Mais je sais bien que sur le lit vous jetez « mille fois le jour votre cœur ès mains de Dieu, « et c'est assez. Obéissez bien aux médecins ; et « quand ils vous défendront quelque exercice, ou « de jeûne, ou d'oraison mentale, vocale, ou même « l'office, hormis l'oraison jaculatoire, je vous prie « tant que je puis, et par le respect et par l'amour « que vous me voulez porter, d'être fort obéis- « sante, car Dieu l'a ainsi ordonné. Quand vous se- « rez guérie, et bien fortifiée, reprenez tout belle- « ment votre chemin, et vous verrez que nous « irons bien loin, Dieu aidant. »

CHAPITRE XXVII.

Combien il révéroit les malades.

Si les pauvres sont membres de Jésus-Christ en qualité de pauvres, les malades le sont aussi en qualité de malades. Le Sauveur le dit lui-même en ces termes : « J'ai été malade, et vous m'avez « visité (1). »

Le grand roi S. Louis servoit les malades à genoux et tête nue, par cette considération qu'ils étoient membres de Jésus-Christ, et attachés avec lui à la croix.

Notre bienheureux exprimoit ainsi son sentiment de respect et d'honneur à une personne malade : « Pendant que je vous penserai affligée « dans le lit, je vous porterai (mais c'est à bon « escient que je parle), je vous porterai une révé- « rence particulière, et un honneur extraordi- « naire, comme à une créature visitée de Dieu, « habillée de ses habits, et son épouse spéciale. « Quand notre Seigneur fut à la croix, il fut dé- « claré roi, même par ses ennemis, et les ames « qui sont en croix sont déclarées reines. Vous ne « savez pas de quoi les anges nous portent envie, « certes de nulle autre chose que de ce que nous « pouvons souffrir pour notre Seigneur, et de ce « qu'ils n'ont jamais rien souffert pour lui. S. Paul, « qui avoit été au ciel, et parmi les félicités du pa- « radis (1), ne se tenoit pour heureux qu'en ses « infirmités, et en la croix de notre Seigneur (2). »

Et ensuite il lui recommande une affaire d'importance : « Je vous supplie, lui dit-il, de re- « commander à Dieu une bonne œuvre que je sou- « haite fort de voir accomplie, et surtout pendant « vos tourments ; car en ce temps-là vos prières, « quoique courtes et du cœur, seront infiniment « bien reçues. Demandez aussi en ce temps-là à « Dieu les vertus qui vous sont les plus néces- « saires. »

CHAPITRE XXVIII.

Ce qu'il pensoit des monastères.

« Savez-vous, disoit-il, ce que c'est que le mo- « nastère ? C'est l'académie de correction exacte, « où chaque ame doit apprendre à se laisser trai- « ter, tailler et polir, afin qu'étant bien taillée et « polie, elle puisse être jointe, unie et collée plus « justement à la volonté de Dieu. C'est le signe « évident de la perfection de vouloir être corri- « gée, car c'est le principal fruit de l'humilité, « qui nous fait connoître que nous en avons be- « soin.

« Le monastère, continuoit-il, est un hôpital « de malades spirituels qui veulent être guéris, et « pour l'être s'exposent à souffrir la saignée, la « lancette, le rasoir, la sonde, le fer, le feu, et « toute l'amertume des médicaments. Et au com- « mencement de l'Église on appeloit les religieux « d'un nom qui veut dire guérisseurs. O ma fille ! « soyez bien cela, et ne tenez compte de tout ce « que l'amour-propre vous dira au contraire, mais « prenez doucement, cordialement, amoureuse- « ment, cette résolution : Ou mourir, ou guérir ; « et puisque je ne veux pas mourir spirituellement, « je veux guérir, et pour guérir, je veux souffrir « la cure et la correction, et supplier les méde- « cins de ne point épargner ce que je dois souffrir « pour guérir. »

CHAPITRE XXIX.

De la compassion.

Quoique son esprit fût des plus fermes, et doué d'une constance merveilleuse, il étoit néanmoins des plus tendres à la compassion. Voici ce qu'il dit à une personne désolée de la mort d'une sœur :

(1) Matt. XXV, 36.

(1) II. Cor. XII, 10. — (2) Galat. VI, 14.

« O Dieu ! je n'ai garde de vous dire : Ne pleu-
« rez pas, non ; car il est bien juste et raisonna-
« ble que vous pleuriez un peu, mais un peu, en
« témoignage de la sincère affection que vous lui
« portiez, à l'imitation de notre cher maître, qui
« pleura bien un peu sur son ami Lazare, et non
« pas toutefois beaucoup, comme font ceux qui,
« mettant toutes leurs pensées aux moments de
« cette misérable vie, ne se ressouviennent pas
« que nous allons aussi à l'éternité, où, si nous vi-
« vons bien en ce monde, nous nous réunirons à
« nos chers trépassés pour ne les quitter jamais.
« Nous ne saurions empêcher notre pauvre cœur
« de ressentir la condition de cette vie, et la perte
« de ceux qui y étoient nos délicieux compa-
« gnons ; mais il ne faut pourtant pas démentir
« la solennelle profession que nous avons faite de
« joindre inséparablement notre volonté à celle
« de notre Dieu. »

Il permet, comme vous voyez, que l'on donne quelque chose aux ressentiments douloureux de la chair et du sang ; mais à la charge que Dieu ait en ce commerce affectueux la principale part. Mais voyez, je vous prie, comme lui-même exprime la tendresse de ses sentiments en ces occasions douloureuses de ses plus chers parents et amis : « Vrai-
« ment, dit-il, je pleure aussi bien moi en telles
« occasions, et mon cœur de pierre pour les choses
« célestes jette des eaux pour ces sujets : mais
« Dieu soit loué toujours doucement, et toujours
« avec un grand sentiment d'amoureuse dilection
« envers la providence de Dieu. Car, depuis que
« notre Seigneur a aimé la mort, et qu'il a donné
« sa mort pour objet à notre amour, je ne puis
« vouloir mal à la mort, ni de mes sœurs, ni de
« personne, pourvu qu'elle se fasse en l'amour de
« cette mort sacrée de mon Sauveur. »

Et dans une autre occasion il parle ainsi : « Il
« n'y a homme au monde qui ait le cœur plus
« tendre et affectionné aux amitiés que moi, et qui
« ait le ressentiment plus vif aux séparations :
« néanmoins je tiens pour si peu de chose cette
« vanité de vie que nous menons, que jamais je
« ne me retourne à Dieu avec plus de sentiment
« d'amour que quand il m'a frappé, ou quand il a
« permis que je sois frappé. »

Ceux qui s'imaginent que la tendresse chrétienne soit incompatible avec la sainte résignation, ne pensent pas comme notre bienheureux ; car quoique cette tendresse procède de douceur de cœur, et cette fermeté de force d'esprit ; comme il n'y a rien de si fort que cette douceur cordiale, il n'y a rien aussi de si doux que cette force de courage.

CHAPITRE XXX.

De la vraie charité.

Comme la prudence est la mesure des vraies vertus morales acquises, la charité l'est aussi des vraies vertus infuses, vives et méritoires. La règle de celles-là, c'est la droiture de la raison humaine ; et la règle de celles-ci, c'est la droiture de la raison divine, qui n'est autre que la volonté de Dieu, reine de toutes les volontés sanctifiées, et la raison de toute bonne raison. Cette doctrine est du docteur angélique, et est suivie de tous les théologiens.

Oh ! si les chrétiens dressoient toutes leurs actions à ce dernier niveau, l'on verroit bien reluire en eux une autre sainteté que celle qui y paroît, la charité feinte ne tiendroit pas en plusieurs la place de la véritable !

De petites actions faites avec une grande charité sont de tout autre prix que de plus grandes faites avec une moindre. C'est le sentiment de tous les théologiens, exprimé de cette façon par notre bienheureux : « Je sais que les petits ennuis sont
« plus fâcheux à cause de leur multitude et im-
« portunité, que les grands, et les domestiques
« que les étrangers ; mais je sais que la victoire
« en est souvent plus agréable à Dieu que plu-
« sieurs autres qui, aux yeux du monde, sem-
« blent de plus grand mérite. »

Il vouloit pour cela que l'on estimât les vertus par l'amour de Dieu, plutôt que par leur excellence naturelle. Ce qu'il dit de l'oraison en l'une de ses lettres doit être entendu de toute autre vertu.

« Il faut, dit-il, aimer l'oraison, mais il la faut
« aimer pour l'amour de Dieu. Or, qui l'aime
« pour l'amour de Dieu n'en veut qu'autant que
« Dieu lui en veut donner ; et Dieu n'en veut
« donner qu'autant que l'obéissance le permet. »
Vous voyez comme il donne le prix à la prière par l'amour ; et dans son Théotime il veut que celui de l'obéissance se tire du même amour de Dieu. « Certes, dit-il, en aimant nous obéissons,
« comme en obéissant nous aimons : mais si cette
« obéissance est excellemment aimable, c'est parce
« qu'elle tend à l'excellence de l'amour ; et sa
« perfection dépend, non de ce qu'en aimant
« nous obéissons, mais de ce qu'en obéissant nous
« aimons. De sorte que tout ainsi que Dieu est
« également la dernière fin de tout ce qui est bon,
« comme il en est la première source, de même
« l'amour, qui est l'origine de toute bonne affec-
« tion, en est pareillement la dernière fin et per-
« fection (1). »

(1) Théotime, liv., XI. ch. IX.

Je finis par la doctrine du prince des apôtres : « Surtout ayez une charité persévérante les uns « pour les autres ; car la charité couvre beaucoup « de péchés (1). » Que chacun se comporte donc en ses actions selon la dispensation de la grace céleste. « Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que « Dieu parle par sa bouche. Si quelqu'un agit, « que ce soit par la vertu de Dieu et pour Dieu ; « afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par « Jésus-Christ, auquel appartient la gloire et « l'empire dans les siècles des siècles. *Amen.* (1) »

(1) Première épître de S. P. aux Rom., chap. IV, v. 8.

(1) *Ibidem*, v. 11.

FIN DE L'ESPRIT DE S. FRANÇOIS DE SALES.

RÈGLE DE VIE

QUE SAINT FRANÇOIS DE SALES SE PRESCRIVIT,

ÉTUDIANT EN DROIT A PADOUE.

La préparation.

Je serai très-fidèle à pratiquer tous les jours cet exercice de la préparation, qui consiste :

1. Dans l'invocation ; car reconnoissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoquerai l'assistance de mon Dieu, et dirai : *Domine, nisi custodieris animam meam* (1); Seigneur, si vous n'avez soin de mon ame, c'est en vain qu'un autre en aura soin. De plus, reconnoissant que la conversation m'a autrefois fait tomber en beaucoup d'imperfections et de manquements, je m'écrierai : *Sæpè expugnaverunt me* (2); ô mon ame, dites hardiment : Dès mon bas âge l'on m'a grandement et fort souvent persécuté. *Domine, esto mihi in protectorem* (3); ô mon Dieu, soyez mon protecteur, soyez mon lieu de refuge, sauvez-moi des embûches de mes ennemis. *Domine, si vis, votes me mundare* (4); Seigneur, pourvu que vous le vouliez, vous pouvez me rendre pur, et me faire la grace de passer la journée sans vous offenser. *Notam fac mihi viam in quâ ambulem* (5); j'ai élevé mon cœur vers vous, ô mon Dieu, pour cet effet ; délivrez-moi de mes adversaires ; apprenez-moi à faire votre volonté, puisque vous êtes mon Dieu. Votre bon esprit me conduira par la main au bon chemin, et votre divine majesté me donnera la vraie vie par son indicible amour et par son immense charité.

2. Dans l'imagination, qui n'est autre chose qu'une prévoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver pendant la journée. Je penserai donc sérieusement aux incidents qui me pourront survenir aux compagnies où peut-être je serai contraint de me trouver, aux affaires qui pourront se présenter, aux lieux où je serai sollicité d'aller, et ainsi avec la grace de notre Seigneur j'irai sagement et prudemment au-devant des occasions qui me pourroient surprendre et prendre.

3. Dans la disposition ; car, après avoir considéré les divers labyrinthes où aisément je m'égarerois, et courrois risque de me perdre, je rechercherai diligemment les meilleurs moyens pour éviter les mauvais pas ; disposerai aussi en moi-même de ce qu'il me conviendra faire en telle et telle occasion, de ce que je dirai en compagnie, de la contenance que je tiendrai, de ce que je fuirai ou rechercherai.

4. Dans la résolution : après cela je ferai une ferme résolution de ne plus offenser Dieu jamais,

(1) Psal. CXXVI, 2. — (2) Psal. CXXVIII, 1.
(3) Psal. LXX, 3. — (4) Matt. VIII, 2. — (5) Psal. CXLII, 8.

et spécialement en cette présente journée; à cette fin je me servirai de ces paroles : *Nonne Deo subjecta erit anima mea ?* (1) Hé bien, mon ame, n'obéirez-vous pas de bon cœur aux saintes volontés de votre Dieu, vu que de lui dépend notre salut? Ah! que c'est une grande lâcheté de se laisser persuader et entraîner à mal faire contre l'amour et le désir du Créateur, par crainte, amour, désir, haine des créatures, quelles qu'elles soient! Certainement ce Seigneur d'infinie majesté, étant reconnu de nous digne de tout honneur et service, ne peut être méprisé que faute de courage; à quel propos contrevenir à ses équitables lois, pour éviter les dommages du corps, des biens et de l'honneur? Que nous peuvent faire les créatures? Consolons-nous donc, et fortifions-nous par ces belles paroles du prophète : *Dominus regnavit, irascantur populi* (2). Que les méchants fassent du pis qu'ils pourront contre moi, le Seigneur est tout-puissant pour les tous royalement subjuguer. Que le monde gronde tant qu'il voudra contre moi, il ne m'importe, puisque celui qui domine sur toutes les créatures est mon protecteur.

5. Dans la recommandation : voilà pourquoi je me remettrai, et tout ce qui dépend de moi, entre les mains de l'éternelle bonté : je la supplierai de m'avoir toujours pour recommandé. Je lui laisserai absolument le soin de ce que je suis, et de ce qu'il veut que je fasse. Je dirai de tout mon cœur : *Unam petii à Domino, hanc requiram* (3) ; je vous ai demandé une chose, ô Jésus mon Seigneur! et je ne cesserai de vous la demander, à savoir que j'accomplisse fidèlement votre amoureuse volonté tous les jours de ma vie. *In manus tuas, Domine* (4) : je vous recommande, ô mon Seigneur! mon ame, mon esprit, mon cœur, ma mémoire, mon entendement et ma volonté; et faites qu'avec et en tout cela, je vous serve, je vous aime, je vous plaise, et vous honore à jamais.

Pendant le jour et la nuit.

1. Le matin, aussitôt que je serai éveillé, je rendrai grace à mon Dieu avec ces paroles du prophète : *In matutinis meditabor in te* (5); c'est-à-dire, dès le point du jour vous serez le sujet de ma méditation, parce que vous avez été ma sauvegarde. Ensuite je penserai à quelque sacré mystère, notamment à la dévotion des pasteurs qui vinrent au lever de l'aurore adorer le sacré et divin enfant Jésus; à l'apparition qu'il fit à notre Dame sa douce mère le jour de sa triomphante résurrection; et à la diligence des Maries, lesquelles émues de piété se levèrent de bon matin pour honorer le sépulcre du vrai Dieu, de la vie trépassée. Ensuite je considérerai que notre amoureux Sauveur est la lumière des gentils, et la lumière qui dissipe les ténèbres du péché; sur quoi faisant une sainte résolution pour toute la journée, je chanterai avec David : *Manè astabo tibi et videbo* (1); je me lèverai de bonne heure, et, me mettant en votre présence, je considérerai que vous êtes le Dieu auquel déplaît l'iniquité : partant je la fuirai de tout mon possible, comme chose souverainement désagréable à votre infinie majesté.

2. Je ne manquerai aucun jour d'ouïr la sainte messe; et, afin d'assister convenablement à cet ineffable mystère, j'inviterai les facultés de mon ame d'y faire leur devoir par cet excellent verset : *Venite, et videte opera Domini* (2); venez voir les ouvrages du Seigneur, venez admirer les merveilles qu'il daigne faire en notre terre. *Transeamus usque Bethleem* (3) : allons à l'Église; car c'est là où l'on fait le pain qui surpasse toute substance avec les saintes paroles que Dieu a mises en la bouche des prêtres pour notre consolation.

3. Comme le corps abattu a besoin de prendre son sommeil pour délasser et soulager ses membres travaillés; de même est-il nécessaire que l'ame ait quelque temps pour sommeiller et se reposer entre les chastes bras de son céleste Époux, afin de réparer, par ce moyen, les forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, abattues et fatiguées; partant je destinerai tous les jours certains temps pour ce sacré sommeil, à ce que mon ame, à l'imitation du bienheureux disciple, dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, et même dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur. Or, de même que par le sommeil corporel toutes les opérations corporelles se resserrent tellement dans le corps, qu'elles ne s'étendent point au-delà, aussi donnerai-je ordre que mon ame, en ce temps-là, se retire tout-à-fait en soi-même, et qu'elle ne fasse autre fonction que celle-là, obéissant humblement à cette parole du prophète : *Surgite postquam sederitis* (4)... O vous! qui mangez volontiers le pain de douleur en vous affligeant de vos fautes et en compatissant à celles du prochain, ne vous levez pas, n'allez pas aux occupations de ce siècle laborieux que

(1) Psal. LXI.— (2) Psal. XCVIII.— (3) Psal. XXVI, 4. — (4) Psal. XXX, 4; Luc. XXIII, 46. — (5) Psal. LXII, 7.

(1) Psal. V, 4.—(2) Psal. XLV, 9.—(3) Luc. II, 15. — (4) Psal. CXXVI, 2.

vous ne vous soyez suffisamment reposés en la contemplation des choses éternelles.

4. Que si, comme il arrive souvent, je ne puis trouver autre heure pour ce repos spirituel, à tout le moins déroberai-je une partie du repos corporel pour l'employer fidèlement et courageusement en un si vigilant sommeil. Voici donc comme je ferai : ou je veillerai quelque peu après les autres, si autrement je ne puis faire, ou je m'éveillerai après le premier sommeil, ou bien le matin je me lèverai devant les autres, et je me ressouviendrai de ce que notre Seigneur dit à ce propos : *Vigilate et orate* (1).... Veillez et faites oraison, de peur que vous ne soyez vaincus par la tentation.

5. Si Dieu me fait la grace de m'éveiller pendant la nuit, je réveillerai incontinent mon cœur avec ces paroles : *Media nocte clamor* (2).... Sur le minuit on a crié : Voilà l'époux qui vient, allez au-devant de lui; puis, par la considération des ténèbres extérieures, entrant dans la considération de celles de mon ame et de tous les pécheurs, je formerai cette prière : *Illuminare his qui in tenebris* (3). Eh, Seigneur ! puisque les entrailles de votre miséricorde vous ont fait descendre du ciel en terre pour nous venir visiter, de grace, éclairez ceux qui sont assis dans les ténèbres de l'ignorance et dans l'ombre de la mort éternelle, qui est le péché mortel; conduisez-les aussi, s'il vous plaît, au chemin de la paix intérieure. Je tâcherai encore de m'exciter par ces paroles du prophète : *In noctibus extollite manus vestras in sancta* (4) ; élevez et étendez dans la nuit vos mains vers le ciel ; et bénissez le Seigneur. Je ferai aussi mes efforts pour effectuer son commandement : *Quæ dicitis in cordibus vestris* (5); ayez repentance, même dans le lit, des péchés que vous commettez avec la seule pensée, ce que pour dûment accomplir, à l'imitation du saint roi pénitent, je baignerai mon lit de mes larmes : *Lacrymis meis stratum meum rigabo* (6).

6. D'autres fois je me retournerai à mon Dieu mon Sauveur, et je lui dirai : *Ecce non dormitabis* (7)..,. Non, vous ne dormez ni ne sommeillez point, ô vous qui gardez l'Israël de nos ames. *Dum medium silentium* (8).... Les plus sombres ténèbres de la nuit ne peuvent donner aucun obstacle à vos divins effets. A cette heure-là vous naquîtes de la Vierge sacrée votre mère ; à cette heure-là aussi vous pouvez faire naître vos célestes graces dans nos ames, et nous combler de vos chères faveurs. Ah ! Rédempteur charitable, *illumina oculos meos* (1).... éclairez tellement mon pauvre cœur aveuglé des beaux rayons de votre grace, que jamais il ne s'arrête en façon quelconque en la mort du péché; eh ! ne permettez pas, je vous prie, que mes ennemis invisibles puissent dire, nous avons eu pied sur lui. Enfin, après avoir considéré les ténèbres et les imperfections de mon ame, je pourrai dire avec le prophète Isaïe : *Custos quid de nocte* (2).... c'est-à-dire, ô surveillant ! reste-t-il encore beaucoup de la nuit de nos imperfections ! j'entendrai qu'il me répondra : *Venit mane* (3).... le matin des bonnes inspirations est venu, pourquoi aimes-tu les ténèbres plus que la lumière ?

7. D'autant que les nocturnes frayeurs ont accoutumé d'empêcher telle dévotion; si par hasard je m'en sentois saisi, je m'en délivrerai avec la considération de mon bon ange gardien, disant : *Dominus à dextris est mihi, ne commovear* (4) ; mon Seigneur est à mon côté droit, afin que je ne craigne rien, ce que quelques docteurs ont expliqué du bon ange. Je me souviendrai encore du verset *Scuto circumdabit te* (5).... l'écu de la foi et d'une ferme confiance me couvrira, c'est pourquoi je ne dois avoir peur de chose quelconque. De plus je me servirai de ces paroles de David : *Dominus illuminatio mea* (6).... Le soleil ni ses rayons ne sont pas ma lumière principale, ni la compagnie ne me sauve pas, mais Dieu seul, lequel m'est aussi propice la nuit que le jour.

(1) Matt. xxvi, 41.— (2) Matt. xxv, 6.— (3) Luc. i, 79. — (4) Psal. cxxxiii, 3. — (5) Psal. iv, 5. — (6) Psal. vi, 7. — (7) Psal. cxx, 3. — (8) Sap. xviii, 14.

(1) Psal. xii, 4.—(2) Chap. xxi, v. 12.—(3) V. 12. — (4) Psal. xv, 8. — (5) Psal. xc, 5. — (6) Psal. xxvi, 1.

L'oraison mentale.

1° Ayant pris le temps commode pour ce sacré sommeil et repos, avant toute autre chose je tâcherai de rafraîchir ma mémoire de tous les bons désirs, mouvements, affections, résolutions, projets, sentiments et douceurs qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirés, et fait expérimenter en la considération de ces saints mystères, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service, et d'une infinité de bienfaits qu'elle m'a très-libremement départis. J'aurai soin aussi de me ressouvenir de l'obligation que je lui ai, de ce que par sa sainte grace elle a quelquefois débilité mes sens en m'envoyant certaines maladies et infirmités, lequelles m'ont grandement profité; après cela je conforterai et confirmerai le plus qu'il me sera possible ma volonté dans le bien et

dans la résolution de ne jamais offenser mon Créateur.

2. Cela fait, je me reposerai tout bellement en la considération de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commodités, et des voluptés de ce monde immonde. Je m'arrêterai à voir le peu de durée de toutes ces choses, leur incertitude, leur fin, et l'incompatibilité qu'elles ont avec les vrais et solides contentements. Ensuite mon cœur les dédaignera, les méprisera, les aura en horreur, et dira : Allez, ô diaboliques appas, retirez-vous loin de moi, cherchez fortune ailleurs; je ne veux point de vous, puisque les plaisirs que vous me promettez appartiennent aussi bien aux fous et abominables qu'aux sages et vertueux.

3. Je me reposerai tout doucement en la considération de la laideur, de l'abjection, et de la déplorable misère qui se trouve au vice et au péché, et aux misérables ames qui en sont obsédées et possédées; puis je dirai, sans me troubler ni inquiéter aucunement : Le vice, le péché est chose indigne d'une personne bien née, et qui fait profession de vertu; jamais il n'apporte contentement qui soit véritablement solide, mais seulement en imagination; mais quelles épines, quels scrupules, quels regrets, quelles amertumes, quelles inquiétudes, et quel supplice ne traîne-t-il pas avec soi! et même quand tout cela ne seroit pas, ne vous doit-il pas suffire, mon cœur, qu'il est désagréable à Dieu? Oh! cela doit être plus que suffisant pour vous le faire détester de toutes vos forces!

4. Je sommeillerai suavement en la connoissance de l'excellence de la vertu, qui est si belle, si gracieuse, si noble, si généreuse, si attrayante, si puissante. C'est elle qui rend l'homme intérieurement et encore extérieurement beau. Elle le rend incomparablement agréable à son Créateur. Elle lui sied extrêmement bien comme propre qu'elle lui est. Mais quelles consolations, quelles délices, quels honnêtes plaisirs ne lui donne-t-elle pas en tout temps? Ah! c'est la chrétienne vertu qui le sanctifie, qui le change en ange, qui le fait un petit Dieu, qui lui donne dès ici-bas le paradis.

5. Je m'arrêterai en l'admiration de la beauté de la raison que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'éclairé et enseigné par sa merveilleuse splendeur il laisse le vice et aime la vertu. Eh! que ne suivons-nous la brillante lumière de ce divin flambeau, puisque l'usage nous en est donné pour voir où nous devons mettre le pied? Ah! si nous nous laissions conduire par sa lumière aidée de celle de la grace, rarement choppérions-nous, difficilement ferions-nous jamais mal.

6. Je pèserai attentivement la rigueur de la divine justice, laquelle sans doute ne pardonnera pas à ceux qui se trouveront avoir abusé des dons de nature et de grace. Telles gens doivent concevoir une très-grande appréhension des divins jugements, de la mort, du purgatoire, de l'enfer. Je ferai en sorte de m'exciter, et de me réveiller de ma paresse en répétant souvent ces paroles : *En morior....;* voilà que tous les jours je m'en vais mourir, de quoi me serviront les choses présentes, et tout ce qui est d'éclatant et de spectacle au monde? il vaut beaucoup mieux que je les méprise courageusement, et que, vivant en crainte filiale sous l'observance des commandements de mon Dieu, j'attende avec tranquillité d'esprit les biens de la vie future.

7. Je contemplerai en ce repos la sagesse infinie, la toute-puissance, et l'incompréhensible bonté de mon Dieu, et particulièrement je m'occuperai à voir comment ces beaux attributs reluisent au sacré mystère de la vie, mort et passion de notre Seigneur Jésus-Christ, en la très-éminente sainteté de notre Dame, et aux imitables perfections des fidèles serviteurs de Dieu. De là passant jusque dans le ciel empyrée, j'admirerai la gloire du paradis, la félicité perdurable des esprits angéliques et des ames glorieuses, et combien la très-auguste Trinité se montre puissante, sage et bonne dans les récompenses éternelles qu'elle donne à cette bénite troupe.

8. Je m'endormirai en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu. Je goûterai, si je puis, cette immense bonté, non en ses effets, mais en elle-même. Je boirai cette eau de vie, non dans les vases des créatures, mais en sa propre fontaine. Je savourerai combien cette adorable Majesté est bonne en elle-même, bonne par elle-même, bonne pour elle-même, bonne pour ses créatures; et comme elle est la bonté même, la toute bonté et la bonté éternelle, intarissable et incompréhensible. O Seigneur! il n'y a que vous de bon par essence et par nature. Vous seul êtes nécessairement bon. Toutes les créatures qui sont bonnes, tant par la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participation de votre aimable bonté.

La sainte communion.

1. De si loin que je verrai une église je la saluerai par ce verset de David : « Je vous salue, « église sainte dont Dieu a mieux aimé les portes « que tous les tabernacles de Jacob (1). » De là je passerai à la considération de l'ancien temple, et

(1) Psal. LXXXVI, 1.

comparerai combien est plus auguste la moindre de nos églises, que n'étoit le temple de Salomon, parce que sur nos autels le vrai agneau de Dieu est offert en hostie pacifique pour nos péchés. Si je ne puis entrer dans l'église, j'adorerai de loin le très-saint sacrement, même par quelque acte extérieur, ôtant mon chapeau, et fléchissant le genou si l'église est proche, sans me soucier de ce que diront mes compagnons.

2. Je communierai le plus souvent que je pourrai par l'avis de mon confesseur, au moins ne laisserai-je pas passer le dimanche sans manger ce pain sans levain, vrai pain du ciel; car comment pourroit le dimanche m'être un jour de sabbat et de repos si je suis privé de recevoir l'auteur de mon repos éternel?

3. La veille du jour de la communion je mettrai hors de mon logis toutes les immondices de mes péchés, par une soigneuse confession, à laquelle j'apporterai toute la diligence requise pour n'être point troublé de scrupules; mais d'autre part j'éviterai l'inutilité des recherches curieuses et empressées.

4. Si je m'éveille la nuit, je donnerai de la joie à mon ame, disant pour la consoler dans les frayeurs nocturnes qui me travaillent : « Mon ame, « pourquoi es-tu triste et pourquoi me troubles-« tu? (1) » Voici ton époux, ta joie, et ton salutaire qui vient, allons au-devant par une sainte allégresse et amoureuse confiance.

5. Le matin étant venu, je méditerai la grandeur de Dieu et ma bassesse, et, d'un cœur humblement joyeux, je chanterai avec la sainte Église : « O chose admirable, le pauvre et vil « serviteur loge son Seigneur, le reçoit et le « mange! (2) » Là-dessus je ferai divers actes de foi et de confiance sur les paroles du saint Évangile : *Si quelqu'un mange ce pain il vivra éternellement* (3).

6. Ayant reçu le très-saint sacrement, je me donnerai tout à celui qui s'est donné tout à moi. J'abandonnerai d'affection toutes les choses du ciel et de la terre, disant : *Quid mihi est in cœlo* (4).... Que veux-je au ciel? que me reste-t-il sur la terre à désirer, puisque j'ai mon Dieu qui est mon tout? Je lui dirai simplement, respectueusement, confidemment, tout ce que son amour me suggèrera, et me résoudrai de vivre selon la sainte volonté du maître qui me nourrit de lui-même.

7. Quand je me sentirai sec et aride à la sainte communion, je me servirai de l'exemple des pauvres quand ils ont froid; car, n'ayant pas de quoi faire du feu, ils marchent et font de l'exercice pour s'échauffer. Je redoublerai mes prières, et la lecture de quelque traité du très-saint sacrement, que très-humblement et d'une ferme foi j'adore. Dieu soit béni!

(1) Psal. XLII, 5.—(2) Hymne du saint sacrement. — (3) Joan. VI, 51.— (4) Psal. LXXII, 25.

La conversation.

1. Il y a différence entre la rencontre et la conversation : la rencontre se fait fortuitement et par occasion; la conversation est de choix et d'élection. A la rencontre la compagnie n'est pas de durée, on ne s'y familiarise guère, et on ne s'y engage pas trop d'affection; mais en la conversation on se voit souvent, on use de familiarité, on s'affectionne aux personnes choisies, on les fréquente pour vivre louablement, et s'entretenir cordialement.

2. Je ne mépriserai jamais, et ne donnerai point à connoître que je méprise totalement la rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruit d'être superbe, hautain, sévère, arrogant, syndiqueur, ambitieux et contrôleur. Je me garderai soigneusement aux rencontres de faire le compagnon avec personne, ni même avec les familiers, s'il s'en rencontroit quelqu'un parmi le reste de la troupe; car ceux qui considéreroient cela l'attribueroient à la légèreté. Je ne me donnerai licence de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée, parce qu'on pourroit dire que je suis un insolent; surtout je serai soigneux de ne mordre, piquer, ou me moquer d'aucun, vu que c'est une simplicité de penser se moquer sans haine de ceux qui n'ont point de sujet de nous supporter. J'honorerai particulièrement un chacun; j'observerai la modestie; je parlerai peu et bon, afin que la compagnie s'en retourne plutôt avec appétit de notre rencontre qu'avec ennui. Si la rencontre est courte, et que quelqu'un ait déjà pris la parole, quand je ne dirois autre chose que la salutation avec une contenance ni aussi austère ni mélancolique, mais modestement et honnêtement libre, ce ne seroit que le mieux.

3. Quant à ma conversation, elle sera de peu, de bons et honorables, d'autant qu'il est malaisé de réussir avec plusieurs, de n'apprendre à se corrompre avec les mauvais, et d'être honoré sinon des personnes honorables. Spécialement j'observerai, pour le regard de la rencontre et de la conversation ce précepte : *ami de tous et familier à peu.* Encore me faudra-t-il partout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a règle si générale qui n'ait quelquefois son exception, sinon celle-ci, fondement de toute autre : *Rien contre Dieu.* Donc en conversation je serai mo-

deste sans austérité, libre sans insolence, doux sans affectation, souple sans contradiction, si ce n'est que la raison le demandât; cordial sans dissimulation, parce que les hommes se plaisent de connoître ceux avec lesquels ils traitent; toutefois il se faut ouvrir plus ou moins selon les personnes avec lesquelles on converse.

4. Puisque l'on est souvent contraint de converser avec des personnes de différentes qualités, il faut que je sache qu'à certains il ne faut montrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifférent, mais à personne ce qui est mauvais; aux supérieurs ou d'âge ou de profession, il ne faut faire paroître que ce qui est exquis; aux semblables, que ce qui est bon; aux inférieurs, que ce qui est indifférent; quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais découvrir à personne, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le verroient, et rend laid celui dans lequel il seroit: et en effet, les grands et sages n'admirent que l'exquis, les égaux l'attribueroient à affectation, et les inférieurs à trop de gravité. Il y a bien certains mélancoliques qui se plaisent qu'on leur découvre les vices que l'on a; toutefois c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher; car, ayant l'impression plus forte, ils rumineront et philosopheront, dictant sur la moindre imperfection; et puis à quel propos découvrir les imperfections? ne les voit-on pas assez, et ne se découvrent-elles pas assez d'elles-mêmes? il n'est donc nullement expédient de les manifester, mais il est bon de les avouer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les supérieurs, les égaux et inférieurs, tempérer quelquefois l'entretien de ce qui est exquis, bon et indifférent, pourvu que le tout se fasse discrètement. Enfin il se faut accommoder à la diversité des compagnies, sans préjudicier néanmoins à la vertu.

5. S'il m'arrive de converser avec des personnes insolentes, libres et mélancoliques, j'userai de cette précaution; aux insolents je me cacherai tout-à-fait; aux libres, pourvu qu'ils soient craignant Dieu, je me découvrirai tout-à-fait, je leur parlerai à cœur ouvert; aux sombres et mélancoliques je me montrerai seulement, comme on dit en commun proverbe, *de la fenêtre*, c'est-à-dire qu'en partie je me découvrirai à eux, parce qu'ils sont curieux de voir les cœurs des hommes; et si on fait trop le renchéri, ils entrent incontinent en soupçon; en partie aussi je me cacherai à eux, parce qu'ils sont sujets, comme nous avons dit, à philosopher, et remarquer de trop près les conditions de ceux qui les fréquentent.

6. Si je converse avec des supérieurs, c'est alors que je me tiendrai soigneusement sur mes gardes; car il faut être avec eux comme avec le feu, c'est-à-dire qu'il est bien bon quelquefois de s'en approcher, mais il ne faut pas aussi que ce soit de trop près; partant je me comporterai en leur présence avec beaucoup de modestie, mêlée néanmoins d'une honnête liberté. Ordinairement les grands seigneurs se plaisent d'être aimés et respectés; l'amour certainement engendre la liberté, et le respect la modestie. Il n'y a donc point de mal d'être en leur compagnie un peu libre, pourvu qu'on ne s'oublie point du respect, et que le respect soit plus grand que la liberté. Entre les égaux il faut être également libre et respectueux; avec les inférieurs il faut être plus libre que respectueux; mais avec les grands et supérieurs, il faut être plus respectueux que libre.

Et est signé, FRANÇOIS DE SALES, étudiant aux lois à Padoue.

LETTRE

DE MADAME DE CHANTAL,

AU R. P. DOM JEAN DE SAINT FRANÇOIS,

DE L'ORDRE DES FEUILLANTS.

Elle décrit admirablement et parfaitement l'esprit de son bienheureux père.

Hélas! mon révérend père, que vous me commandez une chose qui est bien au-dessus de ma capacité! non, certes, que Dieu ne m'ait donné une plus grande connoissance de son intérieur que mon indignité ne méritoit; et surtout depuis son décès, Dieu m'en a favorisée : car l'objet m'étant présent, l'admiration et le contentement que je recevois m'offusquoient un peu (au moins il me le semble); mais je confesse tout simplement à votre cœur paternel que je n'ai point de suffisance pour m'en exprimer. Néanmoins, pour obéir à votre révérence, et pour l'amour et respect que je dois à l'autorité par laquelle vous me commandez, je vais écrire simplement en la présence de Dieu ce qui me viendra en vue. Premièrement, mon très-cher père, je vous dirai que j'ai reconnu en mon bienheureux père et seigneur un don de très-parfaite foi, laquelle étoit accompagnée de grande clarté, de certitude, de goût et de suavité extrême. Il m'en a fait des discours admirables, et me dit une fois que Dieu l'avoit gratifié de beaucoup de lumières et connoissances pour l'intelligence des mystères de notre sainte foi, et qu'il pensoit bien posséder le sens et l'intention de l'Église en ce qu'elle enseigne à ses enfants; mais de ceci sa vie et ses œuvres rendent témoignage. Dieu avoit répandu au centre de cette très-sainte ame, ou, comme il dit, en la cime de son esprit, une lumière, mais si claire, qu'il voyoit d'une simple vue les vérités de la foi et leur excellence : ce qui lui causoit de grandes ardeurs, des extases et des ravissements de volonté; et il se soumettoit à ces vérités qui lui étoient montrées, par un simple acquiescement et sentiment de sa volonté. Il appeloit le lieu où ces clartés se faisoient, le sanctuaire de Dieu, où rien n'entre que la seule ame avec son Dieu. C'étoit le lieu de ses retraites, et son plus ordinaire séjour : car, nonobstant ses continuelles occupations extérieures, il tenoit son esprit en cette solitude intérieure tant qu'il pouvoit. J'ai toujours vu ce bienheureux aspirer et ne respirer que le seul désir de vivre selon les vérités de la foi, et des maximes de l'Évangile : cela se verra ès mémoires. Il disoit que la vraie manière de servir Dieu étoit de le suivre et marcher après lui sur la fine pointe de l'ame, sans aucun appui de consolation, de sentiment ou de lumière que celle de la foi, nue et simple : c'est pourquoi il aimoit les dérélictions, les abandonnements et désolations intérieures.

Il me dit une fois qu'il ne prenoit point garde s'il étoit en consolation ou désolation; et quand notre Seigneur lui donnoit de bons sentiments, il les recevoit en simplicité; s'il ne lui en donnoit point, il n'y pensoit pas; mais c'est la vérité, que pour l'ordinaire il avoit de grandes suavités intérieures; et l'on voyoit cela en son visage pour peu qu'il se retirât en lui-même, ce qu'il faisoit fréquemment. Aussi tiroit-il de bonnes pensées de toutes choses, convertissant tout au profit de l'ame; mais surtout il recevoit ces grandes lumières en se préparant pour ses sermons : ce qu'il faisoit ordinairement en se promenant, et m'a dit qu'il tiroit l'oraison de l'étude, et en sortoit fort éclairé et affectionné. Il y a plusieurs années qu'il me dit qu'il n'avoit pas des goûts sensibles en l'oraison, et que ce que Dieu opéroit en lui, étoit par des clartés et sentiments insensibles qu'il répandoit en la partie intellectuelle de son ame; que la partie inférieure n'y avoit nulle part. A l'ordinaire c'étoit des vues et sentiments de l'unité très-simples, et des émotions divines auxquelles il ne s'enfonçoit pas, mais les recevoit simplement avec une très-profonde révérence et humilité (car sa méthode étoit de se tenir très-humble, très-petit, et très-abaissé devant son Dieu, avec une singulière révérence et confiance, comme un enfant d'amour). Souvent il m'a écrit

que, quand je le verrois, je le souvinsse de me dire ce que Dieu lui avoit donné en la sainte oraison; et comme je le lui demandois, il me répondoit : Ce sont des choses si minces, si simples et délicates, que l'on ne les peut dire quand elles sont passées : les effets en demeurent seulement dans l'ame.

Plusieurs années avant son décès il ne prenoit quasi plus de temps pour faire l'oraison, car les affaires l'accabloient ; et un jour je lui demandai s'il l'avoit faite. Non, me dit-il, mais je fais bien ce qui la vaut. C'est qu'il se tenoit toujours en cette union avec Dieu, et disoit qu'en cette vie il faut faire l'oraison d'œuvre et d'action. Mais c'est la vérité, que sa vie étoit une continuelle oraison. Par ce qui est dit, il est aisé à croire que ce bienheureux ne se contentoit pas seulement de jouir de la délicieuse union de son ame avec Dieu en l'oraison : ô non, certes ; car il aimoit également la volonté de Dieu en tout, mais cela assurément. Et je crois qu'en ses dernières années il étoit parvenu à telle pureté, que même il ne vouloit, il n'aimoit, il ne voyoit plus que Dieu en toutes choses : aussi le voyoit-on absorbé en Dieu, et disoit qu'il n'y avoit plus rien au monde qui lui pût donner du contentement que Dieu : et ainsi il vivoit, non plus lui, certes, mais Jésus-Christ vivoit en lui.

Cet amour général de la volonté de Dieu étoit d'autant plus excellent et pur, que cette ame n'étoit pas sujette à changer ni à se tromper, à cause de la très-claire lumière que Dieu y avoit répandue, par laquelle il voyoit naître les mouvements de l'amour-propre, qu'il retranchoit fidèlement, afin de s'unir toujours plus purement à Dieu. Aussi m'a-t-il dit que quelquefois, au fort de ses plus grandes afflictions, il sentoit une douceur cent fois plus douce qu'à l'ordinaire ; car, par le moyen de cette union intime, les choses plus amères lui étoient rendues savoureuses.

Mais si votre révérence veut voir clairement l'état de cette très-sainte ame sur ce sujet, qu'elle lise, s'il lui plaît, les trois ou quatre derniers chapitres du neuvième livre de l'Amour divin. Il animoit toutes ses actions du seul motif du divin bon plaisir. Et véritablement (comme il est dit en ce livre sacré) il ne demandoit ni au ciel, ni en la terre, que de voir la volonté de Dieu accomplie. Combien de fois a-t-il prononcé d'un sentiment tout extatique ces paroles de David : « O Seigneur! « qu'y a-t-il au ciel pour moi, et que veux-je en « terre, sinon vous? Vous êtes ma part et mon « héritage éternellement. » Aussi, ce qui n'étoit pas Dieu ne lui étoit rien, et c'étoit sa maxime. De cette union si parfaite procédoient ses éminentes vertus, que chacun a pu remarquer; cette générale et universelle indifférence que l'on voyoit ordinairement en lui. Et certes, je ne lis point ces chapitres, qui en traitent au neuvième livre de l'Amour divin, que je ne voie clairement qu'il pratiquoit ce qu'il enseignoit, selon les occasions. Ce document si peu connu, et toutefois si excellent : Ne demandez rien, ne désirez rien, et ne refusez rien, lequel il a pratiqué si fidèlement jusqu'à l'extrémité de sa vie, ne pouvoit partir que d'une ame entièrement indifférente, et morte à soi-même. Son égalité d'esprit étoit incomparable: car qui l'a jamais vu changer de posture en nulle sorte d'action ? Si lui ai-je vu recevoir de rudes attaques ; mais cela se prouve par les mémoires. Ce n'étoit pas qu'il n'eût de vifs ressentiments, surtout quand Dieu étoit offensé, et le prochain opprimé ; on le voyoit en ces occasions se taire et retirer en lui-même avec Dieu, et demeuroit là en silence, ne laissant toutefois de travailler, et promptement, pour remédier au mal avenu, car il étoit le refuge, le secours et l'appui de tous.

La paix de son cœur n'étoit-elle pas divine et tout-à-fait imperturbable? Aussi étoit-elle établie en la parfaite mortification de ses passions, et en la totale soumission de son ame à Dieu. Qu'est-ce, me dit-il à Lyon, qui sauroit ébranler notre paix? Certes, quand tout bouleverseroit dessus dessous, je ne m'en troublerois pas : car que vaut tout le monde ensemble, en comparaison de la paix du cœur? Cette fermeté procédoit, ce me semble, de son attentive et vive foi, car il regardoit partir tous les événements, grands et petits, de l'ordre de cette souveraine Providence, en laquelle il se reposoit avec plus de tranquillité que jamais ne fit enfant unique dans le sein de sa mère. Il nous disoit aussi que notre Seigneur lui avoit enseigné cette leçon dès sa jeunesse ; et que s'il fût venu à renaître, il eût plus méprisé la prudence humaine que jamais, et se fût tout-à-fait laissé gouverner à la divine providence. Il avoit des lumières très-grandes sur ce sujet, et y portoit fort les ames qu'il conseilloit et gouvernoit.

Pour les affaires qu'il entreprenoit, et que Dieu lui avoit commises, il les a toujours toutes ménagées, et conduites à l'abri de ce souverain gouvernement ; et jamais il n'étoit plus assuré d'une affaire, ni plus content parmi les hasards, que lorsqu'il n'avoit point d'autre appui. Quand selon la prudence humaine il prévoyoit de l'impossibilité pour l'exécution du dessein que Dieu lui avoit commis, il étoit si ferme en sa confiance, que rien ne l'ébranloit; et là-dessus il vivoit sans souci. Je le remarquai quand il eut résolu d'établir notre congrégation ; il disoit : Je ne vois point de jour pour cela, mais je m'assure que Dieu le fera ; ce qui arriva en beaucoup moins

de temps qu'il ne pensoit. A ce propos il me vient en l'esprit qu'une fois (il y a longues années) il fut attaqué d'une vive passion qui le travailloit fort, il m'écrivit : Je suis fort pressé, et me semble que je n'ai nulle force pour résister, et que je succomberois si l'occasion m'étoit présente; mais plus je me sens foible, plus ma confiance est en Dieu, et m'assure qu'en présence des objets je serois revêtu de force et des vertus de Dieu, et que je dévorerois mes ennemis comme des agnelets.

Notre saint n'étoit pas exempt des sentiments et émotions des passions, et ne vouloit pas que l'on désirât d'en être affranchi; il n'en faisoit point d'état que pour les gourmander; à quoi, disoit-il, il se plaisoit. Il disoit aussi qu'elles nous servoient à pratiquer les vertus plus excellentes, et à les établir plus solidement en l'ame. Mais il est vrai qu'il avoit une si absolue autorité sur ses passions, qu'elles lui obéissoient comme des esclaves; et sur la fin il n'en paroissoit quasi plus.

Mon très-cher père, c'étoit l'ame la plus hardie, la plus généreuse et puissante à supporter les charges et travaux, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspiroit, que l'on ait su voir. Jamais il n'en démordoit, et disoit que quand notre Seigneur nous commet une affaire, il ne la falloit point abandonner, mais avoir le courage de vaincre toutes les difficultés.

Certes, mon très-cher père, c'étoit une grande force d'esprit que de persévérer au bien comme notre saint a fait. Qui l'a jamais vu se détraquer, ni perdre un seul brin de la modestie? Qui a vu sa patience ébranlée, ni son ame altérée contre qui que ce soit? aussi avoit-il un cœur tout-à-fait innocent. Jamais il ne fit aucun acte par malice ou amertume de cœur : non certes; jamais a-t-on vu un cœur si doux, si humble, si débonnaire, gracieux et affable, qu'étoit le sien? et avec cela, quelle étoit l'excellence et solidité de sa prudence et sagesse naturelle et surnaturelle, que Dieu avoit répandue en son esprit, qui étoit le plus clair, plus net et universel qu'on ait jamais vu.

Notre Seigneur n'avoit rien oublié pour la perfection de cet ouvrage, que sa main puissante et miséricordieuse s'étoit elle-même formé. Enfin, la divine Bonté avoit mis dans cette sainte ame une charité parfaite; et comme il dit que la charité entrant dans une ame, y loge quant et soi tout le train des vertus, certes, elle les avoit placées et rangées dans son cœur avec un ordre admirable; chacune y tenoit le rang et l'autorité qui lui appartenoit : l'une n'entreprenoit rien sans l'autre, car il voyoit clairement ce qui convenoit à chacune, et les degrés de leurs perfections; et toutes produisoient leurs actions selon les occasions qui se présentoient, et à mesure que la charité l'excitoit à cela doucement et sans éclat : car jamais il ne faisoit des mystères, ni rien qui donnât de l'admiration à ceux qui ne regardent que l'écorce et l'extérieur. Point de singularité, point d'action, ni de ces grandes vertus qui donnent dans les yeux de ceux qui les regardent, et font admirer le vulgaire.

Il se tenoit dans le train commun, mais d'une manière si divine et céleste, qu'il me semble que rien n'étoit si admirable en sa vie que cela. Quand il prioit, quand il étoit à l'office, ou qu'il disoit la très-sainte messe, à laquelle il paroissoit un ange pour la grande splendeur qui étoit en son visage, vous ne lui voyiez faire aucune simagrée, ni même quasi lever ou fermer les yeux; mais il les tenoit modestement abaissés, sans faire des mouvements que ceux qui étoient nécessaires. Et cependant on lui voyoit un visage pacifique, doux et grave, et l'on pouvoit juger qu'il étoit dans une profonde tranquillité. Quiconque le voyoit et l'observoit en ses actions, étoit infailliblement touché, surtout quand il consacroit : car il prenoit encore une nouvelle splendeur : on l'a remarqué mille fois. Aussi avoit-il un amour tout spécial au très-adorable sacrement : c'étoit sa vraie vie et sa seule force. O Dieu! quelle ardente et savoureuse dévotion avoit-il, quand il le portoit aux processions! vous l'eussiez vu comme un chérubin tout lumineux. Il avoit des ardeurs autour de ce divin sacrement, inexplicables; mais il en est parlé ailleurs, et de sa dévotion incomparable à Notre-Dame : c'est pourquoi je n'en parlerai pas. O Jésus! que l'ordre que Dieu avoit mis en cette bienheureuse ame étoit admirable! tout étoit si rangé, si calme, et la lumière de Dieu si claire, qu'il voyoit jusqu'aux moindres atomes de ses mouvements. Il avoit une vue si pénétrante pour les choses de la perfection de l'esprit, qu'il discernoit d'entre les choses les plus délicates et épurées; et jamais cette pure ame ne souffroit volontairement ce qu'elle voyoit de moins parfait, car son amour plein de zèle ne le lui eût pas permis. Ce n'est pas qu'il ne commît quelque imperfection, mais c'étoit par pure surprise et infirmité. Mais qu'il en eût laissé attacher une seule à son cœur, quelque petite qu'elle fût, je ne l'ai pas connu; au contraire, cette ame étoit plus pure que le soleil, et plus blanche que la neige, en ses actions, en ses résolutions, en ses desseins et affections. Enfin, ce n'étoit que pureté, qu'humilité, simplicité, et unité d'esprit avec son Dieu. Aussi étoit-ce chose ravissante de l'ouïr parler de Dieu et de la perfection. Il avoit des termes si précis et intelligibles, qu'il faisoit comprendre avec grande facilité les choses les plus délicates et relevées de la vie spirituelle.

Il n'avoit pas cette lumière si pénétrante pour lui seul ; chacun a vu et connu que Dieu lui avoit communiqué un don spécial pour la conduite des ames, et qu'il les gouvernoit avec une dextérité toute céleste. Il pénétroit le fond des cœurs, et voyoit clairement leur état, et par quels mouvements ils agissoient : et tout le monde sait sa charité incomparable pour les ames, et que ses délices étoient de travailler autour d'elles. Il étoit infatigable en cela, et ne cessoit jamais qu'il ne leur eût donné la paix et mis leurs consciences en état de salut.

Quant aux pécheurs qui se vouloient convertir, et qu'il voyoit foibles, qu'est-ce qu'il ne faisoit pas autour d'eux ? Il se faisoit pécheur avec eux : il pleuroit avec eux leurs péchés, et mêloit tellement son cœur avec celui de ses pénitents, que jamais aucun ne lui a rien su céler.

Or, selon mon jugement, il me semble que le zèle du salut des ames étoit la vertu dominante en notre bienheureux père : car en certaine façon vous eussiez quelquefois dit qu'il laissoit le service qui regarde immédiatement Dieu, pour préférer celui du prochain. Bon Dieu ! quelle tendresse, quelle douceur, quel support, quel travail ! enfin il s'y est consumé. Mais encore faut-il dire ceci, qui est remarquable : Notre Seigneur avoit ordonné la charité en cette sainte ame ; car autant d'ames qu'il aimoit particulièrement (qui étoient en ce nombre infini), autant de divers degrés d'amour il avoit pour elles : il les aimoit toutes parfaitement et purement, selon leur rang, mais pas une également. Il remarquoit en chacune ce qu'il pouvoit reconnoître de plus estimable, pour leur donner le rang en sa dilection selon son devoir et selon la mesure de la grace en elles.

Il portoit un respect nonpareil à ses prochains, parce qu'il regardoit Dieu en eux, et eux en Dieu. Quant à sa dignité, quel honneur et respect lui portoit-il ! Certes, son humilité n'empêchoit point l'exercice de la gravité, majesté et révérence duo à sa qualité d'évêque. Mon Dieu ! oserois-je dire ! Je le dis, s'il se peut : il me semble naïvement que mon bienheureux père étoit une image vivante en laquelle le Fils de Dieu notre Seigneur étoit peint ; car véritablement l'ordre et l'économie de cette sainte ame étoit tout-à-fait surnaturelle et divine. Je ne suis pas seule en cette pensée ; quantité de gens m'ont dit que quand ils voyoient ce bienheureux, il leur sembloit de voir notre Seigneur en terre.

Je suis,

Mon Révérend Pére,

Votre très-humble servante,

J. Fr. Fremyot de Chantal.

LETTRE

DE SAINT VINCENT DE PAUL,

A M. JOLLY,

SUPÉRIEUR DES PRÊTRES DE LA MISSION A ROME,

PAR LAQUELLE IL SOLLICITE SON INTERCESSION AUPRES DU S. PERE, TANT EN SON NOM QU'EN CELUI DES DAMES DE LA VISITATION, POUR OBTENIR LA CANONISATION DE S. FRANÇOIS DE SALES.

Paris, ce 12 juin 1639.

Monsieur,

La grace de nostre Seigneur soit avec vous pour jamais : comme je suis l'un de ceux qui ont plus d'estime pour le B. H. évesque de Genève, et d'ardeur pour sa canonisation, je prends la confiance de manifester l'une et l'autre à nostre saint père le pape par la lettre que je me donne l'honneur de luy escrire, ainsi que font quantité de prélats et autres personnes insignes en piété et en mérite ; et bien que je ne sois qu'un pauvre et très-indigne prestre, je dois néanmoins ce tes-

moignage à la vérité et au souhait de nos mères de Saincte Marie, d'autant plus que j'ay eu le bonheur de voir et d'admirer la haute vertu de leur saint Patriarche, non-seulement en ses œuvres admirables, mais en sa personne sacrée, l'ayant veu agir et ouy parler en plusieurs occasions, tant publiques que privées. Je vous prie, monsieur, si ces bonnes mères vous adressent mon paquet, de le rendre vous-mesme, et de vous employer pour ce sainct œuvre en toutes les manières qu'elles le désireront. En quoy vous ferez une chose très-agréable à notre petite compagnie, et à moy très-sensible, qui suis plein de vénération pour la mémoire de ce grand prélat, et d'affection pour le service de son sainct ordre de la Visitation.

Je suis aussi en nostre Seigneur, monsieur,

Vostre très-humble serviteur,

VINCENT DE PAUL,

Indigne prestre de la Mission.

LETTRE

DU CLERGÉ DE FRANCE AU PAPE,

ET

BULLE DU PAPE,

LATINE ET FRANÇOISE,

POUR LA CANONISATION DE S. FRANÇOIS DE SALES;

Par MESSIRE P. D. P. D. D. S.

Ut servatâ unitate spiritûs, in vinculo pacis, commeantibus hinc indè litteris, quod sanctè agebatur perpetuæ proficeret charitati. S LEO M., Epist. LXXXIX, adepiscopos per Vienn. prov. constitutos.

« Ce commerce de lettres, écrites dans des vues saintes, « conserve l'unité de l'esprit, entretient la paix, perfec- « tionne et perpétue la charité. »
(S. LÉON-LE-GRAND, aux évêques de la province de Vienne, Ép. 89.)

SOMMAIRE DE LA LETTRE.

I. Caractère de François de Sales.
II. Le clergé de France et tous les peuples du royaume désirent sa béatification.
III. Et la demandent au pape.
IV. Cette demande n'est ni téméraire ni prématurée.
V. Les vertus principales qui ont brillé en la personne de l'évêque de Genève.
VI. Les fruits admirables de son éloquence.
VII. La haute réputation où il étoit, et son zèle infatigable pour le salut des ames.
VIII. Sa mort, et les regrets universels qu'elle a causés.
IX. Vives sollicitations auprès du saint-père de la part des fidèles, surtout de ceux des villes de Paris et de Lyon, pour la béatification de François de Sales. Le miracle de son cœur.
X. Conclusion. Instances réitérées du clergé de France auprès de sa sainteté pour le même sujet.

SOMMAIRE DE LA BULLE.

Exorde, où sont exposés les motifs généraux du culte que l'Eglise catholique rend à la sainteté des serviteurs de Dieu, et en particulier les raisons qui ont déterminé le souverain pontife à mettre le nom de François de Sales au catalogue des saints.

I. La naissance, le baptême et l'enfance de François de Sales.

II. A mesure qu'il croît en âge, il fait de nouveaux progrès dans la science et la vertu.

III. Il reçoit la confirmation. Quels furent en lui les effets de ce sacrement.

IV. Il étudie en philosophie et en théologie dans l'université de Paris. Il est de la congrégation établie en l'honneur de la très-sainte Vierge, au collége des pères jésuites. Il fait vœu de virginité perpétuelle.

V. Il étudie le droit à Padoue, et y remporte une glorieuse victoire sur les ennemis de sa pureté.

VI. Son voyage à Rome; les graces qu'il y reçut.

VII. Il retourne en sa patrie; joyeux pressentiment de son évêque en le voyant.

VIII. François est revêtu d'une charge d'avocat-général: il renonce peu après à la magistrature, se fait ecclésiastique, reçoit les ordres sacrés, est élevé au sacerdoce et à la dignité de prévôt de l'église d'Annecy, et commence à travailler au salut des ames sous les ordres de son évêque. Belle maxime du saint.

IX. Il forme le dessein de ramener au sein de l'Église catholique tous les peuples du Chablais.

X. Il se rend pour cela en la ville de Thonon.

XI. Tous les obstacles qui se présentent, il les élude par sa prudence ou les surmonte par son courage. Comment il parvient à célébrer tous les jours le saint sacrifice de la messe durant cette mission.

XII. Ce qu'il a eu à souffrir de la part des hérétiques; ils attentent à sa vie, et ne peuvent le forcer à abandonner l'œuvre de Dieu.

XIII. François ne prit jamais conseil de la politique mondaine ou du respect humain. Retraites honorables.

XIV. La grandeur d'ame vraiment héroïque du serviteur de Dieu. Belle réponse qu'il fit au baron d'Hernance.

XV. Les hauts sentiments qu'il a de la parole de Dieu; ce qu'il dit sur cela au même baron.

XVI. Sa douceur désarme les assassins tout prêts à lui ôter la vie.

XVII. Il résiste à l'ordre de son père, qui le rappeloit en sa maison, et continue l'œuvre de Dieu.

XVIII. Il compose des livres de piété et de controverse, érige une paroisse à Thonon, y convertit un grand nombre d'hérétiques.

XIX. Le zèle de François est prudent. Le moyen dont il se servoit pour prévenir les irrévérences des sectaires contre le très-saint sacrement de l'autel, quand il le portoit aux malades.

XX. Il confère à Genève avec Théodore de Bèze.

XXI. La charité de François envers les peuples du Chablais, affligés de la peste. L'évêque Granier l'envoie à Rome pour les affaires du diocèse.

XXII. Le pape fait François coadjuteur de Genève. Les belles paroles que sa sainteté lui adresse après l'avoir examiné.

XXIII. Les occupations de François après son retour au diocèse de Genève. Deux moyens efficaces qu'il y emploie pour étendre l'empire de Jésus-Christ.

XXIV. A l'occasion de la guerre entre la France et la Savoie, les Génevois font rentrer l'hérésie dans le Chablais.

XXV. Comment François l'en chasse.

XXVI. Nouvelle victoire qu'il remporte sur l'hérésie dans le pays de Gex.

XXVII. Il avoit une éloquence admirable. D'où lui venoit-elle, et quels étoient sur cela les sentiments du pape et du roi de France.

XXVIII. François, après la mort de son père et de l'évêque Granier, ne met plus de bornes à la ferveur de son zèle.

XXIX. Le nouvel évêque de Genève prend pour modèles les plus saints évêques de l'antiquité. Comment il les imite.

XXX. Les hérétiques le font empoisonner; il est préservé par miracle des effets du poison.

XXXI. Il prêche à Dijon, à Paris, à Grenoble, où il fait de glorieuses conquêtes pour la religion catholique.

XXXII. Son désintéressement; ce qu'il répondit à la duchesse de Longueville, qui lui présentoit une bourse pleine de pièces d'or.

XXXIII. Il n'a jamais voulu rien recevoir de la pension attachée à sa dignité de grand-aumônier de la duchesse de Savoie. Ce qu'il fit d'un diamant de prix qu'elle l'obligea d'accepter.

XXXIV. La fermeté de sa foi.

XXXV. Comment il traverse la ville de Genève pour se rendre au pays de Gex, où le service de la religion l'appeloit.

XXXVI. Sur une calomnie, on confisque par arrêt son temporel.

XXXVII. Comment il reçoit cette injure, et ce qu'il dit à ce sujet. Il est rétabli par le sénat, qui lui fait faire des excuses.

XXXVIII. Il refuse la dignité de coadjuteur de l'évêché de Paris.

XXXIX L'Église, d'un consentement unanime, défère à François les honneurs qui ne sont dus qu'aux saints, en considération de ses éminentes vertus, dont sa foi est le solide fondement.

XL. Son amour pour les pauvres; il en portoit toujours la liste sur lui. Sa frugalité et sa modestie étoient pour eux d'une grande ressource.

XLI. Dans leur extrême besoin, il partage avec eux son nécessaire; il engage pour les soulager jusqu'à son argenterie d'église et son anneau pastoral.

XLII. Il dote de pauvres filles pour assurer leur chasteté. Il exerce l'hospitalité. Ses secours sont abondants et ménagés à propos.

XLIII. Dans un temps de famine il pourvoit à la nourriture des familles et des particuliers. L'industrie de sa charité envers un pauvre sourd et muet. Il a converti jusqu'à soixante-dix mille hérétiques.

XLIV. Éloge des livres qu'il a composés.

XLV. Il a institué différentes congrégations, surtout l'ordre célèbre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie.

XLVI. L'amour de François pour ses chères ouailles.

XLVII. Les circonstances de sa mort.

XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII, LIV, LV. Différents miracles que Dieu a opérés par l'intercession de son serviteur, et qui sont autant de preuves éclatantes de la gloire dont il jouit dans le ciel.

LVI. Prières adressées au pape de la part des rois et reines, princes et princesses, de la part du clergé et des seigneurs de France, et de tout l'ordre de la Visitation, pour la canonisation de François de Sales.

Depuis l'article LVII jusqu'au LXIV, qui est le dernier, excepté le LIX, qui contient le décret de canonisation, tous les autres sont pour expliquer les formalités, prières, indulgences, clauses et cérémonies, tant celles qui ont précédé que celles qui ont accompagné ou suivi ce décret.

LETTRE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLERGÉ DE FRANCE,

A N. S. P. LE PAPE URBAIN VIII,

POUR LA BÉATIFICATION DU RÉVÉREND PÈRE EN DIEU

FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE DE GENÈVE.

SANCTISSIME PATER, post oscula pedum beatorum.

I. Cùm superioribus annis, B. P. felicis recordationis reverendissimus FRANCISCUS DE SALES, Genevensis episcopus, eam apud nos vitam traduxerit, quæ, mirabili virtutum omnium concentu, ad imitationem non paucos, ad fidem quàm plurimos, ad admirationem omnes pertraheret; tandem gravissimis laboribus exhaustis, è sudore ad quietem, è curriculo ad gloriam, ut opinamur, transvolavit.

II. Magnum quidem sui desiderium Gallorum omnium animis, majorem tamen sanctitatis opinionem reliquit; ita ut, quem præsentem coluerunt, absentem etiam taciti venerentur, speramus, quotquot ecclesiastici ordinis præsentes adsumus, sanctitati vestræ non ingratum fore, si, quæ publica cunctorum vota desiderant, ea nos conjunctis precibus efflagitemus.

III. Qui cùm te unum in terris esse sciamus, qui templa divis dare potes, fac, ut cujus antea, dum in vivis foret, recreati sumus auxilio, ejusdem cùm in humanis esse desiit, suffragio sublevemur.

IV. Neque sanè verendum nobis fuit, ne, aut in te precibus temerarii, aut in illum cultu præcipites videremur, cùm tanti viri celebritatem exposcimus, caritatis in fratrem officium, cujus singularem pietatem, moderationem animi incredibilem, inusitatam sanctitatem, quæ non magis ad sui, quàm ad divinum amorem intuentium animos converteret, præsentes viderimus; existimationi

TRÈS-SAINT-PÈRE, après avoir baisé les pieds de votre sainteté.

I. Nous avons l'honneur de lui représenter, qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui, il y a quelques années, le très-révérend FRANÇOIS DE SALES, d'heureuse mémoire, évêque de Genève. Comme il vivoit parmi nous, nous avons été témoins de la vie sainte et exemplaire qu'il a menée. Toutes les vertus brilloient en sa personne avec une harmonie si parfaite, qu'on ne pouvoit le considérer sans être ravi d'admiration. Il a fait de grands biens parmi les fidèles, en ayant engagé plusieurs à se rendre les imitateurs de ses vertus; il n'a pas eu de moins glorieux succès auprès des hérétiques, puisqu'il en a converti à la foi catholique un très-grand nombre. Enfin, consumé par son zèle, épuisé de travaux, ce généreux athlète a quitté cette terre de misères, ce lieu de combats; et nous avons la confiance de croire que ç'a été pour aller au ciel jouir du repos, et y recevoir, de la main du juste Juge, la couronne de gloire.

II. Si la France, en le perdant, a témoigné, par ses regrets, combien il lui étoit cher, elle fait bien voir, par la persuasion où elle est qu'il règne avec les saints, combien plus il lui étoit respectable. Tous les François désirent sa bénédiction; et si, pour l'obtenir, tous tant que nous sommes ici de personnes de l'ordre ecclésiastique, nous unissons aux vœux publics nos plus vives instances, nous croyons ne rien faire en cela qui puisse déplaire à V. S.

III. Nous savons, très-saint-Père, que vous êtes le seul sur la terre qui puissiez permettre d'élever des temples en mémoire des personnes mortes en odeur de sainteté : permettez-nous de le faire pour l'évêque de Genève, afin que, présentement qu'il est auprès de Dieu, nous trouvions, dans sa puissante intercession, de quoi nous consoler de la perte que nous avons faite de tant de charitables secours que nous recevions de lui tandis que nous avions le bonheur de le posséder.

IV. Si nous demandons à V. S. qu'elle veuille bien proposer à la vénération du monde chrétien les mérites de ce grand homme, peut-on dire qu'il y ait de la témérité dans notre demande, ou de la précipitation dans notre culte? C'est un de nos frères; et une grande partie de sa vie s'est passée sous nos yeux. Nous l'avons vu exceller en piété, en modestie, en douceur, en sainteté; les peuples révèrent en lui ces qualités éminentes, qui lui gagnoient les cœurs, ou plutôt qui les gagnoient à Jésus-Christ : en rendre

publicæ consentaneum, apud sanctitatem vestram, de illius pietate testimonium denegare, sacrilegium; diutiùs differre parùm pium exstitisset.

V. Vixit enim apud nos, et ita vixit, ut, in episcopali dignitate, parem humilitatem; in eruditione non vulgari, comitatem non mediocrem; in eloquentiâ sublimi, modestiam admirabilem præ se ferret; ita ut plurimi, solâ ejus contemplatione, ad virtutum imitationem provocarentur; sermonibus incenderentur.

VI. Quoties enim ad dicendum prodibat (prodiit autem sæpè et multis in locis, sæpius verò Parisiis), tantus fiebat ad audiendum hominum concursus, ut eos amplissima templa non caperent: tanta postquàm audierant perturbatio, ut plerique palàm effusis lacrymis motum animi significarent, et præteritæ vitæ desidiam aut impuritatem protinùs ejurarent.

VII. Quare eò pervasit tanti viri fama, ut plerique, qui ejus vel colloquio, vel solo interdùm aspectu fruerentur, è longinquis nationibus ad eum avidissimè confluerent; cùmque gravissimis laboribus semper cruciaretur, ut qui corpori dura omnia imperaret, mollia omnia denegaret; tametsi sæpè deficeret, nunquàm tamen desinebat; neque quidquam illi gratius contingere poterat, quàm si perpetua bene merendi seges omne sibi otium præriperet.

VIII. Tandem Lugduni apud nos diem suum obiit, tanto urbis mœrore, tanto totius regni luctu, ut, cùm brevissimo tempore tam gravis jacturæ rumor universam Galliam pervasisset, nemo sanè fuerit, qui vel levi pietatis amore teneretur, qui non ad hujus, tanquam ad parentis, mortem ingemuerit: non quòd ejus, quem omnes beatum putarent, felicitati invideret; sed quòd sibi toties probatum auxilium ereptum esse sentiret, cujus implorare suffragium nondùm ex oraculi tui sententiâ liceret.

IX. Hoc jam quidem omnes ardentissimis votis exoptant; sed præsertim Parisienses, cujus è suggestu toties pietatem simul et eloquentiam viderunt: hoc Lugdunenses, apud quos præsulis cor, adhuc vegetum, et nativo colore purpureum, nullo languore marcet, nullâ tabe diffluit, nullâ rugâ senescit: sed quam in pectore servavit puritatem, eamdem in urnâ tuetur integritatem.

X. Dabis itaque, sanctissime Pater, dabis totius hujusce nostri cœtûs precibus, dabis totius populi supplicibus votis, si (quæ tua cœli jurisdictio est)

un témoignage sincère à V. S., n'est-ce pas un devoir que la charité nous impose? pourrions-nous refuser de nous y soumettre sans sacrilége, ou en différer l'accomplissement sans une espèce d'impiété?

V. Oui, nous l'avons vu, ce digne pasteur des ames, aussi petit à ses propres yeux par son humilité qu'il étoit grand aux yeux des hommes par sa dignité. Nous l'avons vu allier en sa personne, avec un rare savoir, une politesse charmante; avec une éloquence sublime, une modestie admirable; souvent il ne falloit que le voir pour être porté à la vertu; souvent il ne falloit que l'entendre pour être embrasé du divin amour.

VI. Toutes les fois qu'il montoit en chaire pour annoncer la parole de Dieu (ce qu'il a fait très-souvent et en plusieurs endroits, surtout à Paris); il y avoit un concours d'auditeurs si prodigieux, que les plus grandes églises ne pouvoient les contenir; et ils étoient, pour la plupart, si touchés, qu'on les voyoit, au sortir du sermon, fondant en larmes, renoncer aux désordres ou à la tiédeur de leur vie passée, par des conversions également promptes et sincères.

VII. Aussi étoit-il partout en si haute réputation, qu'on venoit avec empressement des pays les plus éloignés pour l'entendre, et quelquefois même seulement pour le voir. Surchargé de travaux pour le salut des ames, bien loin de flatter son corps ou d'user de quelques ménagements avec lui, il le traita toujours durement. Il le voyoit souvent succomber sous le poids des fatigues, sans interrompre pour cela ses pieux exercices; et jamais il n'étoit plus joyeux ni plus content que quand la multitude de ses saintes occupations, ne lui laissant pas un seul moment de repos, lui fournissoit sans cesse les occasions d'être utile au prochain, et de faire une ample moisson de mérites.

VIII. Enfin, ayant terminé sa course en France, dans la ville de Lyon, et le bruit d'une si grande perte s'étant bientôt répandu dans tout le royaume, elle y causa des regrets si vifs et si universels, qu'il n'y eut personne, pour peu qu'il eût le cœur sensible à la piété, qui ne gémît comme s'il eût perdu son propre père. Non que l'on s'affligeât du bonheur de l'homme de Dieu, car on le regardoit comme un saint, mais parce qu'on se voyoit privé de celui dont on avoit éprouvé en tant d'occasions la charité compatissante et secourable, et qu'on ne pouvoit implorer son intercession auprès de Dieu, pour n'en avoir pas encore obtenu la permission de l'oracle du saint siége.

IX. C'est cette permission, très-saint-Père, que tous les peuples demandent avec ardeur, ceux surtout de la ville de Paris, qui ont si souvent eu le bonheur d'entendre prêcher François de Sales dans les différentes églises de cette grande ville, d'admirer son éloquence, et de ressentir l'onction de ses discours; et ceux de la ville de Lyon, qui ont reçu avec ses derniers soupirs les premières et plus vives atteintes de la douleur, causée par son trépas, et chez qui se conserve son cœur aussi frais, aussi vermeil que s'il étoit encore vivant, sans qu'on puisse y remarquer ni tache, ni ride, ni la moindre flétrissure. Dépôt précieux! symbole vénérable de la pureté de l'âme et de l'intégrité des mœurs de ce grand homme!

X. Accordez-donc, très-saint-Père, accordez aux prières de notre assemblée, et aux vœux unanimes de tous les peuples, l'effet de nos demandes; et, puisque votre juridiction s'étend jusqu'au ciel, ne

beatum eum quàm primùm haberi jubeas : ut, quod opinione jam omnes præsumunt, certâ post-modùm fide teneant.

Datum Lutetiæ, in cleri generalibus comitiis, anno 1625, die martis 19 augusti.

Obsequentissimi ac devotissimi filii vestri, S. R. E. cardinales, antistites et ecclesiastici viri, in cleri generalibus comitiis congregati.

De mandato illustrissimorum ac reverendissimorum cardinalium, archi-episcoporum, episcoporum, totiusque cœtùs ecclesiastici, in comitiis generalibus cleri Galliæ congregati,

LEONORIUS D'ESTAMPES,
episcopus Carnutensis.

tardez pas à déclarer la béatification de notre très-cher et très-respectable confrère, afin que ce qui n'a été jusqu'ici l'objet que d'une opinion humaine, mais universelle, et qui paroît bien fondée, acquière, par votre décret, le degré de certitude nécessaire pour autoriser notre culte et pour affermir notre confiance.

Donné à Paris, dans notre assemblée générale, le mardi 19 du mois d'août, l'an 1625.

Vos très-humbles et très-dévoués fils, les cardinaux de la sainte Église romaine, les archevêques, évêques et ecclésiastiques qui composons l'assemblée générale du clergé de France.

Et plus bas est écrit :

Par l'ordre des illustrissimes et révérendissimes cardinaux, archevêques, évêques, et généralement de tous les ecclésiastiques qui composent l'assemblée générale du clergé de France,

LÉONOR D'ESTAMPES,
évêque de Chartres.

NOTA. Le clergé a réitéré la demande de la canonisation de S. François de Sales, par différentes lettres rapportées, comme la précédente, dans les procès-verbaux de ses assemblées générales.

Au pape Innocent X, le 11 août 1650.

Au pape Alexandre VII, le 12 janvier 1656.

Au même, le 2 septembre 1660.

Au même, le 13 juin 1661.

Le bref de la béatification de S. François de Sales, adressé le 28 décembre 1661 par Alexandre VII, aux religieuses de la Visitation d'Annecy, est rapporté dans le bullaire des papes.

Le 2 octobre 1662, Alexandre VII fit lui-même l'ouverture du consistoire, où les cardinaux, les patriarches, les archevêques et les évêques pour lors à Rome, donnèrent leurs suffrages pour la canonisation de S. François de Sales. Ces suffrages sont rapportés dans sa vie par M. Henri de Maupas, évêque du Puy.

Le 23 février 1665, Alexandre VII assembla un consistoire où il indiqua le 19 avril pour célébrer la canonisation, qui fut faite avec beaucoup d'appareil et de piété. M. de Maupas en rapporte toutes les cérémonies.

BULLE ou DÉCRET

DE

LA CANONISATION

DE S. FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE DE GENÈVE.

ALEXANDER VII, episcopus, servus servorum Dei.

Ad perpetuam rei memoriam.

ECCLESIA catholica, etsi compluribus munita præsidiis, firmata propugnaculis et armata militibus, inferorum insultantium portas non reformidat; eo tamen, post Christi merita, sustentatur auxilio, quod servorum Dei sanctitas assiduè subministrat. Nam cùm hoc veluti ingenitum mortalibus sit, ut exempla magis quàm documenta sequantur; mirum est quantùm alterum ex his in Ecclesiâ Domini proficiat. Idcircò Christus Jesus verus Dei, verusque hominis Filius, unum atque alterum pro duplicis suæ naturæ hypostasi ineffabiliter adimplevit. Hinc illius verba, si quandò doctrinam loqueretur: Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me, Patris; et hæc alia, si quandò agenda proponeret: Exemplum dedi vobis, ut quemadmodùm feci vobis, ita et vos faciatis. Quæ cum ita se habeant, antecessores nostri, Spiritu sancto instructi, laudabilem in Ecclesiâ morem induxêre, nempè in excelso loco sanctitatem constituendi; ut veluti lumen, illius lucis vicarium, quæ de se dixit: Ego sum lux mundi, et, qui sequitur me, non ambulat in tenebris. Non sub modio abconditum, sed in candelabro elatum, luceat coram hominibus, eosdemque à veneratione ad imitationem, viâ stratâ, ad cœlestis et triumphantis Hierosolymæ nunquam interituras delicias dirigat, inferatque. Et sanè viros de christianâ republicâ, morum sanctimoniâ et fidei prædicatione, bene meritos, debitis, hoc est, divinis honoribus non prosequi, quidquid sibi velit impietas, indecorum ac justitiæ absonum haberetur.

ALEXANDRE VII, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,

Que ceci serve de monument perpétuel.

Si c'est une vérité constante, que l'Église catholique, comme une ville forte, bien garnie de troupes et de provisions, ne craint point les insultes des légions infernales; il n'est pas moins certain qu'après les mérites du Rédempteur elle n'a pas de secours plus puissant que celui qu'elle tire de la sainteté des serviteurs de Dieu. L'exemple de leurs vertus produit sans cesse dans l'Église de merveilleux fruits de salut, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte. Aussi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dans les jours de sa vie mortelle, employoit-il alternativement, et d'une manière ineffable, tantôt l'un et tantôt l'autre de ces deux moyens, selon les deux différentes natures de son unique et divine personne. Avoit-il quelque dogme à proposer? « Ma doctrine, « disoit-il, n'est pas la mienne, mais celle de mon « père qui m'a envoyé; » et s'il vouloit prescrire quelque chose à pratiquer: « Je vous ai donné « l'exemple, disoit-il, afin que vous agissiez de la « même manière que j'ai fait pour vous. » Et c'est en ce sens qu'il faut entendre ce qu'il dit de lui-même en un autre endroit de l'Évangile: « Je suis « la lumière du monde, et celui qui me suit ne mar- « che point dans les ténèbres. » Or, la sainteté des hommes étant une précieuse émanation et une vive image de cette lumière essentielle et divine, seroit-il convenable de la laisser cachée sous le boisseau? N'est-il pas bien plus à propos de la placer sur le chandelier, d'où elle puisse éclairer les hommes, et, en s'attirant leur vénération, les porter à l'imitation, et les conduire sûrement, comme par un chemin déjà frayé, jusqu'à la Jérusalem triomphante, pour les y faire jouir éternellement de la souveraine félicité? C'est pourquoi nos prédécesseurs, excités par le mouvement du Saint-Esprit, ont introduit dans l'Église la pieuse et louable coutume d'y placer les saints dans un lieu éminent. Quoi donc? après que ces grands hommes, par la bonne odeur de leurs vertus, et par la prédication de l'Évangile, ont édifié l'Église, et lui ont rendu des services importants, on ne leur rendroit point, après leur mort, les honneurs qui leur sont dus! on leur refuseroit ce culte religieux, que Dieu lui-même veut que l'on rende à la sainteté reconnue! Non, quoi qu'en puisse

Nos igitur, his de causis, veterem romanorum pontificum consuetudinem secuti, post fusas ad Deum preces, auditasque venerabilium fratrum nostrorum sententias, inter nomina catholicæ Ecclesiæ veneranda, FRANCISCUM DE SALES, episcopum Genevensem, doctrinâ celebrem, sanctitate admirabilem, ætatique huic nostræ contra hæreses medicamen præsidiumque, referre, numine inspirante, decrevimus.

I. Natus est Franciscus duodecimo kalendas septembris, anno reparatæ salutis sexagesimo-septimo suprà millesimum ac quingentesimum, ablutusque sacro baptismatis fonte, oppido Salesiano, ducatûs Sabaudiæ, Genevensis diœcesis. Suæ domûs, hæreditariâ ab ipsis incunabulis nobilitate conspicuâm pietatem hausit; infantiamque, non more solito inter crepundia, sed, agente pietatis spiritu, inter altariola, quæ sibi ipse adornaverat, suæ præludens sanctitati angelicæ, exegit; tantùmque charitatis erga pauperes concepit, ut, nisi aliquid illis erogaret, in lacrymas se effunderet.

II. Ab infantiâ, ad pueritiam, per pietatis simul ac sapientiæ gradus evasit. Orationi vacabat inter studia litterarum; non fora, sed templa solitus invisere, et effugiens commercia improbitatis, non nisi semina probitatis vel excipiebat, vel serebat.

III. Indè sacro chrismate roboratus, ad altiora, tùm virtutis, tùm doctrinæ ornamenta complectenda se contulit, ut opportuniùs atque utiliùs divinæ gratiæ instrumentum fieret. Sortitus enim animam bonam, eandem optimam reddidit accuratiore studio tùm litterarum, tùm morum.

IV. Humanioribus litteris in collegio Anneciensi perceptis, philosophiæ theologiæque arcana in academiâ Parisiensi didicit, non sine ingenti virtutum ac sanctimoniæ profectu. Nam simul frequentabat sodalitatem, Dei-Paræ addictam, in gymnasio societatis Jesu, ibique, non solùm, octavo quoque die, sacrâ mensâ animum reficiebat; sed omnia pietatis exercitabat, præsertim ea quæ ad cultum ejusdem Dei Paræ pertinebant: adeò ut, ante ejus simulacrum, quod in Æde sanctæ Mariæ Græcorum colitur, supplex, votum perenne virginitatis nuncupaverit.

dire l'impiété, jamais un tel procédé ne pourroit s'accorder ni avec les règles de la bienséance, ni avec celles de la justice.

A ces causes, et pour nous conformer à l'ancienne coutume des pontifes de Rome, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en avoir conféré avec nos vénérables frères, nous avons, par l'inspiration divine, formé le présent décret, par lequel nous avons mis au nombre des personnes que l'Église catholique révère, FRANÇOIS DE SALES, évêque de Genève, célèbre par sa doctrine, admirable par sa sainteté, qui de nos jours a été un des plus fermes appuis de la religion, et comme un antidote salutaire contre le poison des nouvelles hérésies.

I. François naquit le 21 du mois d'août, l'an de grace 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie, au diocèse de Genève, et fut régénéré au même lieu sur les saints fonts de baptême. Il suça, avec le lait, une piété qui n'est pas moins illustre en sa maison que la noblesse du sang. Durant son enfance, on ne vit dans ses mœurs rien d'enfant; mais comme s'il eût voulu dès-lors se préparer, et, pour ainsi dire, préluder aux exercices de la plus haute sainteté, auxquels il devoit se consacrer dans la suite, il mettoit tout son plaisir à dresser des petits autels, à les orner, à nourrir sa piété, en représentant, dans le secret de la maison paternelle, le culte public que l'Église rend à Dieu. Sa charité le rendoit si sensible à la misère des pauvres, que s'il n'avoit pas de quoi les soulager il fondoit en larmes.

II. A mesure qu'il croissoit en âge, on voyoit croître en lui la piété et la sagesse. L'ardeur qu'il fit paroître pour les sciences ne ralentit point en lui la ferveur de la dévotion. S'il sortoit de la maison, ce n'étoit point pour perdre le temps en promenades ou en visites inutiles, mais c'étoit ordinairement pour aller répandre son ame devant le Seigneur au pied des autels. Au surplus, dans le commerce nécessaire de la vie civile, il étoit d'une vigilance, d'une exactitude extrême à fuir toute compagnie dangereuse ou suspecte, et à ne fréquenter que des personnes de qui il pût recevoir, ou à qui il pût communiquer quelque étincelle du divin amour.

III. Étant revêtu, dans le sacrement de confirmation, de la force d'en-haut, il comprit que, pour se rendre un instrument plus utile entre les mains du Seigneur, plus propre aux divines opérations de la grace, il devoit faire une plus ample provision de piété et de doctrine. Il avoit reçu du ciel une ame bonne, il la rendit meilleure en s'appliquant de plus en plus à cultiver son esprit par l'étude des belles lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

IV. Après ses études d'humanités qu'il fit dans le collége d'Annecy, il étudia la philosophie et la théologie dans l'université de Paris. S'il pénétra bien avant dans les secrets de ces deux sciences, il ne fit pas de moindres progrès dans les voies de la sainteté; car il fréquentoit en même temps la congrégation établie à l'honneur de la mère de Dieu, dans le collége des pères jésuites; et là, non-seulement il recevoit tous les huit jours la sainte eucharistie pour la nourriture spirituelle de son ame, mais encore il remplissoit exactement tous les devoirs de piété, surtout en ce qui concerne le culte de Marie. Il porta même sa ferveur jusque-là, qu'étant un jour dans l'église de Saint-Étienne des Grès, prosterné devant une image de la sainte Vierge, qui est encore aujour

V. Hoc voto, veluti pharmaco salutari roboratus, ad jurisprudentiam capessendam accessit Patavium; ubi non unam sensit voti opem, elusis artibus nonnullorum condiscipulorum, qui, per impudentiam, illi obtulerant impudicarum mulierum illecebras, quas, et salivâ in illarum faciem conjectâ, et mente constanter repugnante, dejecit.

VI. Absoluto studiorum curriculo, Romam se contulit, ut antiquæ ibi vigentis pietatis vestigia recognosceret, atque novis moribus exprimeret; et nactus par suæ religioni ac fidei theatrum, traxit è cœlo incredibilem spiritum, ad perficiendam omni ex parte molem sanctitatis, ab infantiâ inchoatam, et in juventutis æstu, non modò conservatam, sed auctam.

VII. Igitur sui et mundi victor, in patriam remigravit, ut fructus legeret litterarii laboris. Nec spem fefellit aut suam aut civium. Certè Granerius, id temporis, episcopus Genevensis, eo conspecto, illic præsentit messem, quam ejus adventus afferebat; exclamavitque divinans, non sine gaudio, habere se jam successorem suum.

VIII. Statim ei patuit liber campus amplissimusque ad animas excolendas, quò sponte ferebatur: quamvis enim, ut parenti obsequeretur, advocatorum supremorum partes susceperat; mox ubi sensit se ad nuptias, per votum abdicatas, vocari, abjecit senatoriam togam; et sacerdotio, per omnes sacri ordinis gradus, initiatus, majoris ecclesiæ Annesii præpositus renuntiatus est, illud semper in ore et mente repetens: *Quidquid pro æternitate non est, vanitas est*: omne studium convertit ad æternitatem ubique ferendam, institutâ societate sanctissimæ Crucis de pœnitentibus, adductis ad Ecclesiæ gremium magni nominis hæreticis.

IX. Et prætereà, sumpto divini verbi gladio, quo armatus ac potens, episcopo jubente, adorsus est hæresim calvinianam in Caballicensibus,

d'hui en grande vénération dans la même église, il y fit vœu de virginité perpétuelle.

V. Il ne fut pas long-temps sans recueillir les fruits salutaires d'une action si généreuse, ni sans éprouver ce que peut une ame fidèle dans les tentations les plus délicates, sous la protection de la Reine des vierges. De Paris il se rendit à Padoue pour y étudier en droit. Dans cette dernière ville, de jeunes débauchés, qui étoient ses compagnons d'étude, voyant que tous les artifices qu'ils avoient employés jusque-là pour enlever à ce chaste jeune homme le beau lis de la pureté, n'avoient pu rien gagner sur lui, en vinrent jusqu'à cet excès d'impudence, que de lui amener des femmes prostituées. Celles-ci, pour le faire consentir à leurs désirs infâmes, mettent en œuvre les amorces de la volupté les plus séduisantes; mais François, armé de son vœu, et animé d'une ferme confiance dans le secours de sa puissante protectrice, oppose à ces furies infernales une résistance invincible, et les oblige enfin, en leur crachant au visage, à se retirer toutes confuses.

VI. Le cours de ses études étant fini, il vint à Rome pour y reconnoître les vestiges subsistants de la piété primitive, dont il vouloit faire désormais la règle de sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles; c'est là que la grace du Saint-Esprit se répandit sur lui avec abondance, pour l'aider à mettre la dernière main à ce prodigieux édifice de sainteté, commencé dès son enfance, et qui bien loin de dépérir durant sa jeunesse, non-seulement s'étoit conservé, mais même s'étoit augmenté considérablement dans ce temps critique où le bouillonnement du sang et l'ardeur des passions exposent l'homme à de si funestes orages.

VII. Ainsi François, vainqueur du monde et de lui-même, retourne en sa patrie pour y faire usage des connoissances qu'il avoit acquises dans ses études. Ses espérances ne furent point vaines, et ses compatriotes ne furent point trompés dans la haute idée qu'ils avoient conçue de lui. Granier, qui pour lors étoit évêque de Genève, ne l'eut pas plus tôt vu, que, par un joyeux pressentiment de l'abondante récolte que son arrivée promettoit à l'Église, et, comme par un esprit prophétique, il s'écria : « J'ai présentement un successeur. »

VIII. François reconnut aussi que la Providence divine lui ouvroit là un vaste champ pour y exercer le zèle qui le pressoit de travailler au salut des ames: car quoique d'abord, pour obéir à son père, il eût pris le parti de la magistrature et la charge d'avocat-général; voyant bientôt après que cette première démarche tendoit au mariage, auquel il avoit renoncé par son vœu, il quitta la robe de sénateur pour prendre celle d'ecclésiastique; et, pour rendre son nouvel engagement irrévocable, il reçut successivement les ordres sacrés, même le sacerdoce; après quoi on lui conféra la dignité de prévôt de la grande église d'Annecy. Dès-lors il tourna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité, répétant souvent cette belle maxime : *Tout ce qui n'est pas pour l'éternité n'est que vanité.* Dans cette vue, il institua la confrérie des pénitents de la sainte Croix; et s'étant armé, par l'ordre de son évêque, du glaive de la divine parole, il ramena au sein de l'Église catholique des hérétiques d'un grand nom.

IX. Animé par ses premières conquêtes, il porta ses vues plus loin, et n'entreprit rien moins que la destruction de l'hérésie de Calvin dans tout le Chablais et pays circonvoisins, où elle dominoit, comme

aliisquè finitimis populis grassantem. Incredibile dictu est, quo animi ardore, quâ pectoris constantiâ, quâ mentis alacritate, quam firmâ in Deum fiduciâ, quam robustâ in proximum charitate pugnaverit ac vicerit.

X. Ferunt eum, ex vertice arcis Allingianæ, aliquandò conspexisse enormem catholicæ religionis stragem, quam subjectis circùm terris hæresis ediderat, ac tanto fuisse pietatis studio agitatum, ut, emisso cordis altissimo suspirio, non potuerit sibi temperare, quin mox Tononum, ejus provinciæ caput, se contulerit; ibique, erecto veritatis vexillo, per patientiam et doctrinam, omnibus omnia factus, jacentem religionem sustinuit, et dominantem impietatem fregit ac dejecit, quasi alter David.

XI. Sed illud in primis egregiè gessit, quod nusquàm nec unquàm negotium fidei desperaverit; sed, major laboribus, impedimenta omnia, si non poterat tollere, vel effugiebat, vel eludebat. Prohibitus Tononi sacrum conficere, in arcem Allingianam memoratam, quatuor milliaribus distantem, quotidiè ibat, ut ibi sacrificaret; atque eâdem de causâ flumen Druentiam trajiciebat, singulis diebus, per trabem glacie concretam manibus ac pedibus repens.

XII. Vexatus calumniis, et ubique tanquam publicæ quietis perturbator, seductor populorum, et planè veneficus conclamatus, nullo infamiæ metu, nullo insidiarum strepitu, nullo vitæ discrimine adduci potuit, ut tentatam fidei catholicæ restitutionem aliquâ ratione omitteret.

XIII. Neque usquàm adhibuit in consilium, eam, quam prudentiam humanam, seu nominis æstimationem vocant; sed Evangelici dicti memor, cùm haud liceret palàm apertèque vivere ac fidem contestari, in obvias ubique latebras sese abducebat; ut, post modicum silentium, insurgeret in hæresim vehementiùs; nunc in furnis, nunc in maceriis, nunc in horroribus sylvarum, nunc in profondo altissimoque gelu continebat impetum zeli, absconditus velut in Domini tabernaculo, quò insidiantibus hæreticis incompertus validiùs insultaret.

XIV. Indè, animo excelso sublimique, manifesta mortis sibi intentatæ argumenta irridens, abnuebat præsidia et custodiam militum; adeò ut rogatus à barone Ernanciano, arcis Allingianæ præfecto, ut, non nisi militari manu stipatus ex arce prodiret, responderit, non alio militum satellitio esse opus quam eo, quod divina Providentia destinaverat.

dans son fort. Avec quelle allégresse, quelle ardeur, quelle fermeté, quelle confiance en Dieu, quelle charité pour le prochain, se présenta-t-il aux différents combats qu'il eut à soutenir pour une si juste cause! Tout ce qu'on en pourroit dire, tout ce qu'on en pourroit croire, seroit bien au-dessous de la vérité même : il suffira de remarquer que ses travaux ne furent point infructueux, et qu'il eut la consolation de les voir couronnés de glorieux succès.

X. On rapporte qu'un jour, du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs, et considérant les horribles ravages que l'hérésie y avoit faits, il fut si vivement touché de la perte éternelle de tant d'ames, que, jetant un profond soupir, il s'écria : « Non, je ne « puis m'empêcher de courir à leur secours. » En effet, bientôt après il se rendit à la ville de Thonon, capitale de cette province, où, ayant levé l'étendard de la vérité à force d'instructions, de patience, de douceur, se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, il releva la piété languissante, et renversa, comme un autre David, l'impiété triomphante.

XI. Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra jamais du succès des affaires de la religion, quelque désespérées qu'elles parussent. Tous les obstacles qui se présentèrent, il sut toujours ou les éluder par sa prudence, ou les surmonter par son courage. N'ayant pas la liberté de célébrer à Thonon le saint sacrifice de la messe, il alloit tous les jours la dire au château des Allinges, qui en est éloigné de plus d'une lieue, et séparé par la Durance, qu'il étoit obligé de traverser en rampant sur une pièce de bois toute couverte de glace.

XII. Que n'a-t-il pas eu à souffrir de la part des hérétiques? Il fut en butte à leurs plus noires calomnies. Ils le décrioient partout comme un perturbateur du repos public, comme un séducteur, comme un magicien; il sut même qu'ils avoient aposté des gens pour attenter à sa vie; mais il n'y eut jamais ni menaces, ni dangers, qui pussent le forcer à abandonner l'œuvre de Dieu.

XIII. Jamais il ne prit conseil de la politique mondaine, ni du respect humain, mais quand il ne pouvoit paroître au grand jour, et rendre un témoignage public à la foi, sans mettre sa vie dans un péril évident; alors, pour obéir à l'Évangile, il disparoissoit pour un peu de temps; encore où se retiroit-il? partout où il trouvoit un plus prompt et plus sûr asile; tantôt sous les ruines de vieilles masures, tantôt dans l'horreur des plus sombres forêts; quelquefois dans un four; d'autres fois dans une glacière. C'est là que ce généreux soldat, comme dans un fort impénétrable, comme sous la tente du Dieu des armées, se déroboit aux poursuites des hérétiques; et s'il resserroit là pour quelque temps l'ardeur de son zèle, c'étoit pour le déployer ensuite avec plus de force contre les ennemis de la religion.

XIV. De là cette grandeur d'ame, vraiment héroïque, qui lui faisoit mépriser tous les artifices de leur malice, tous les excès de leur fureur. Le baron d'Hernance, commandant de la forteresse des Allinges, lui représenta qu'il ne pouvoit se garantir des dangers de mort, à quoi il étoit sans cesse exposé; que tôt ou tard il succomberoit, à moins qu'il ne se résolût à ne sortir jamais des Allinges que sous une bonne escorte; et il la lui offrit, le conjurant de la vouloir bien accepter. Mais François, animé d'une vive con-

XV. Imò cùm idem assereret hæreticos vi coërcendos, ostentaretque tormenta bellica, et militare subsidium, quo posset Franciscus uti ad eosdem hæreticos, vel comprimendos, vel ad meliorem frugem revocandos; ingenuè professus fuit, quàm altè de divini verbi potentiâ sentiret, affirmans, opus non esse machinis, ubi Deus ejus verbum audiri permitteret.

XVI. Neque Deus tantam ejus fiduciam fraudavit, nam cùm sicarii complures, immissi ad eum de medio tollendum, tandem Franciscum nacti, strictis gladiis, cædem facturi, in eum irruissent; ejus præsentiâ et lenitate permoti, dejecti ac exarmati fuêre: nunquàm enim Deus eos sinit cadere, qui, spe divinæ Providentiæ, fidem sustinent.

XVII. Propterea, de cœlesti patrocinio, jam, ob innumera experimenta, certus, maluit agere Dei causam, quàm exequi imperium parentis, à quo jubebatur vitæ, tot insidiis appetitæ, consulere, suamque domum repetere, ubi, per quietem ac securitatem, fas erat Deo superisque liberiùs vacare.

XVIII. Quin studiosiùs accuratiùsque in Ecclesiæ defensionem incubuit; et cùm voce prohiberetur adjuvare populorum fidem, cœpit, ex scripto, pluribus confectis libellis, evulgatisque thesibus, intimè hæresim percellere: tantumque effecit, ut Thononi parochiam erexerit; et paulò post, cum insigni religionis catholicæ incremento, plures ad veritatis lumen viros, doctrinâ celebres, quorum præcipuè auctoritate mendacium nitebatur, adduxerit.

XIX. In hoc tamen fidei augmento, prudentiæ modum retinuit; ne, liberiùs agens, aucta perderet; itaque curionis partes agens, et Eucharistiæ sacramentum ad catholicos in vitæ discrimine positos, deferens, ne quid injuriæ sacrosanctæ Eucharistiæ sectarii inferrent, eam gestabat, argenteâ thecâ inclusam, è collo pendulam; ipse interim pileo tectus, pallio circumvolutus, gravi

fiance en Dieu, lui répondit avec cette candeur qui lui étoit naturelle, qu'il n'avoit besoin d'autre escorte que celle des saints anges que la Providence lui avoit destinés.

XV. Le même commandant lui ayant dit, en lui montrant les pièces d'artillerie et la garnison de la place: Tout ce que vous voyez là est à votre service, vous n'avez qu'à parler; nous avons ici tout ce qu'il faut pour convertir ou pour foudroyer les hérétiques les plus obstinés: ces gens-là n'entendent point raison; ce n'est que par la force qu'on peut les réduire. L'homme apostolique fit bien voir les hauts sentiments qu'il avoit de la divine parole, quand il assura que, pourvu qu'il plût à Dieu de lui permettre de l'annoncer, elle seule étoit assez puissante pour opérer les plus grands prodiges.

XVI. Une si noble confiance ne pouvoit être trompée. Les assassins, après bien des recherches inutiles, trouvèrent enfin l'occasion d'exécuter leur détestable dessein. Déjà ils couroient sur le saint missionnaire, l'épée nue et en grand nombre, tout prêts à lui ôter la vie; mais Dieu, qui n'abandonne jamais les défenseurs de la foi qui ont mis en lui toute leur confiance, fit que ces loups furieux, à la vue de François, furent si touchés de l'air de sérénité et de douceur qui brilloit sur son visage, que les armes leur tombèrent des mains; il le laissèrent échapper sans lui faire aucun mal.

XVII. Une infinité de pareilles expériences étoient, pour l'homme de Dieu, de sûrs garants de la protection du ciel, et fortifioient en lui de plus en plus ce courage intrépide, qui le faisoit marcher en assurance au milieu des plus grands dangers. Il n'en étoit pas ainsi de son père, le comte de Salès; il trembloit à tout moment pour les jours d'un fils qui lui étoit si cher; et, pour calmer des frayeurs qui lui paroissoient si bien fondées, il prit le parti de le rappeler à la maison paternelle, lui représentant qu'il y pourroit vaquer au service de Dieu avec bien plus de liberté, parce qu'il y trouveroit et plus de sûreté et plus de repos; mais ce fidèle disciple de Jésus-Christ ne craignit point de désobéir en cette occasion à son père selon la chair, pour obéir au Père céleste, et pour remplir les devoirs de sa vocation dans toute leur étendue.

XVIII. Son zèle, qui croissoit tous les jours, lui fit inventer de nouveaux moyens de se rendre de plus en plus utile à l'Église. Dans le temps qu'il ne pouvoit travailler à l'instruction des peuples par le ministère de la prédication, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs ouvrages de piété, et même de controverse, où il attaquoit l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il eut en tout cela des succès si avantageux à la religion catholique, qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon; et, à quelque temps de là, il eut la consolation de voir revenir, par ses soins, des ténèbres du mensonge à l'admirable lumière de la vérité, un grand nombre de ceux qui, par la réputation de leur doctrine, étoient les principaux appuis de l'erreur.

XIX. Il n'arrive que trop souvent aux personnes dont le zèle est plus ardent que prudent, de ruiner l'œuvre de Dieu, pour la vouloir avancer avec trop de précipitation. François ne donna pas dans cet écueil. Quelque heureuses que fussent toutes ses entreprises pour la foi, on ne le vit jamais, ébloui par tant de glorieux avantages, se livrer aveuglément aux transports de son zèle; il sut toujours le retenir dans les bornes de la modération, et le régler par la prudence. Faisant à Thonon les fonctions de

passu, neminem de viâ salutans, veneraudus incedebat.

XX. Hisce artibus præstans, jussus fuit à Clemente VIII, felicis recordationis, prædecessore nostro, adire Theodorum Bezam, calvinianæ hæresis acerrimum ministrum ac propugnatorem, et cum eo solo solus agere, ut eâ ove ad Christi ovile reductâ, complures alias revocaret; quod sanè eximiè Franciscus præstitit, Genevæ, non sine vitæ periculo, cum Beza congressus; qui tamen, ut ex merito confutatus, veritatem fassus est; ita, ex scelere, arcano Dei judicio, indignus fuit qui ad Ecclesiam rediret.

XXI. Interea Thononum et circumjectam regionem dira lues invasit, cum enormi civium clade, in quâ Franciscus tam amanter, tam constanter, tam industriè, corpora animasque, tùm subsidiis, tùm documentis procuravit, ut omnibus et stupori et amori fuerit: præsertim cùm omnia pecuniæ adjumenta, præcipuè ab episcopo Granerio impartita, recusasset.

XXII. Quapropter episcopus, his certissimis sanctimoniæ exemplis compulsus, eum sibi coadjutorem episcopalis curæ destinavit, rogavitque memoratum prædecessorem nostrum Clementem, ut Franciscum, quem Romam, ob catholicæ fidei negotia, mittebat, hujusmodi dignitate ornaret: quòd idem Clemens libentissimè præstitit; cognitâque ejus doctrinâ, per examen, de more, interrogatâ, eumdem ad pedes devolutum amplexans, his verbis dimisit: *Vade, fili, et bibe aquam de citernâ tuâ et fluente putei tui; deriventur fontes tui foràs, et in plateis aquas tuas divide* (1).

(1) Prov. v, 15.

curé, il étoit obligé de porter le saint Viatique aux fidèles dangereusement malades. Pour prévenir les irrévérences que les sectaires n'auroient pas manqué de commettre contre cet adorable sacrement, s'il l'eût porté à découvert, il le portoit dans une boîte d'argent, suspendue à son cou, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur sa tête, enveloppé de son manteau, sans saluer personne, ni en allant, ni en retournant.

XX. La bonne odeur de tant de vertus se répandit jusqu'à Rome, et engagea Clément VIII, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, à faire usage des rares talents de l'ouvrier évangélique. Genève avoit alors pour ministre principal Théodore de Bèze, le plus habile et le plus zélé défenseur du calvinisme. Quel avantage n'eût-ce pas été pour la religion, de faire rentrer au bercail de Jésus-Christ une brebis de cette conséquence, dont l'exemple auroit pu servir à en ramener beaucoup d'autres! Et c'est ce que Clément désiroit de tout son cœur. Pour exécuter un si louable dessein, il jette les yeux sur François de Sales, à qui il donne ordre, par son bref, d'aller trouver Théodore de Bèze, et de conférer seul à seul avec lui. Mais comment entrer dans Genève? comment y avoir un entretien particulier avec le ministre calviniste? C'est ce que François ne pouvoit entreprendre sans mettre sa vie dans un péril imminent. Il l'entreprit pourtant, et s'acquitta si bien de la commission dont il étoit honoré, qu'il força l'hérétique à reconnoître ses erreurs, mais non pas jusqu'à les abjurer publiquement. Ainsi Bèze fut éclairé des lumières de la vérité, parce que le saint missionnaire arracha le bandeau fatal qui lui fermoit les yeux; mais il n'eut pas le bonheur de rentrer dans le sein de l'Église, parce que son attachement au péché le rendit indigne d'une si grande grace: juste et terrible effet des secrets jugements de Dieu!

XXI. Bientôt après, la peste gagna la ville de Thônon et le pays d'alentour; elle moissonnoit chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François n'avoit garde de laisser échapper une si belle occasion d'exercer sa charité. Il accourut au secours de ce pauvre peuple, et rendit à chacun d'eux, avec tant de bonté, d'adresse, de persévérance, tous les services spirituels et corporels dont ils avoient besoin, qu'il se fit aimer et admirer universellement. On étoit surpris comme il avoit pu subvenir à tant de nécessités, parce qu'on savoit qu'il avoit refusé des sommes considérables que différentes personnes, surtout l'évêque Granier, lui avoient envoyées.

XXII. Ce sage vieillard, touché de tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut avoir François pour coadjuteur de sa sollicitude pastorale. Il l'envoya donc à Rome pour les affaires de son église, et écrivit à Clément VIII, notre susdit prédécesseur, pour le prier de vouloir bien honorer de cette dignité un si digne sujet. Clément se fit un plaisir très-sensible d'accorder cette demande; et après les preuves de doctrine que donna François dans l'examen qu'il subit, suivant la coutume, comme il étoit prosterné aux pieds du pontife, celui-ci le releva, et l'embrassant avec tendresse, lui adressa ces paroles de l'Écriture sainte au livre des Proverbes: « Allez, mon fils, « buvez de l'eau de votre citerne, et de la vive source « de votre puits; mais ce n'est pas assez, il faut encore que vous fassiez couler au-dehors ces eaux salutaires, et qu'elles deviennent des fontaines publiques, où tout le monde ait la liberté de venir « se désaltérer. »

XXIII. Igitur hoc ornamento, tanquàm novo et potentissimo præsidio instructus, in omne studium amplificandæ religionis catholicæ et hæresis imminuendæ sese effudit; Annecium regressus omnia solus obire, loco episcopi absentis, instituere seminarium, ac sanctam domum Thononi erigere, artium officinam et mercium emporium, ut cives et finitimos à Genevensium commercio averteret, gnarus populos maximè corrumpi per commercia cum impiis habita.

XXIV. Neque illi nova exercendæ constantiæ argumenta defuère. Inimicus zizaniorum sator, excitaverat inter Gallos et Sabaudos bellum, cujus occasione usi Genevenses hæretici, specie auxilii, quod Gallis afferebant, Chablasio et Thononiaco occupatis, indè curiones catholicos expellunt: ac prætereà missis in pagos et finitima oppida calvinianæ hæresis prædicantibus, venenata semina ubique jaciunt, et catholica sata exscindunt.

XXV. Quod ubi Franciscus advertit, non immemor illius divinæ sententiæ: *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum: si exsurgat adversùm me prælium, in hoc ego sperabo* (1): fortiter ac religiosè irrupit in castra; ductusque à militibus, more bellico, ad vitriacum regiarum excubiarum præfectum, ab eo exceptus perquàm honorificè fuit ac dimissus cum regiis litteris, quibus præcipiebatur, ne quidquam in religionis negotio innovaretur; quidquid verò novi inauctum foret, in pristinum revocaretur.

XXVI. Neque contentus hâc victoriâ, per quam amissa revocaverat, aliam retulit, per quam damna intulit hæresi, religioni verò incrementum attulit. Cùm enim ager Gexensis sub Gallorum dominio esset, ad regem Lutetiam se contulit, ab eoque litteras obtinuit, quibus liceret ipsi eo in agro habere de catholicâ veritate conciones, quarum gratiâ et efficacitate plurimos Ecclesiæ subjecit.

XXVII. Valebat enim summâ et efficacissimâ dicendi potentiâ, quam illi è cœlo conciliaverat summa cordis innocentissimi sanctitas; adeò ut christianissimus rex neminem, ad Jacobi regis Angliæ animum conciliandum, atque ad veritatem flectendum, aptiorem Francisco existimaverit; et Paulus V, prædecessor noster, felicis recordationis, aliquot per annos eumdem allegave-

(1) Psal. XXVI, 3.

XXIII, Revêtu de cette nouvelle dignité, qui donnoit un surcroît d'autorité à son zèle, et honoré du caractère épiscopal, qui étoit pour lui une nouvelle source de grace et de secours, il se livra tout entier aux moyens les plus efficaces d'étendre l'empire de Jésus-Christ, et d'élever l'Église sur les ruines de l'hérésie. Étant de retour à Annecy, il y remplit, en l'absence de l'évêque diocésain, toutes les fonctions épiscopales; il y établit un séminaire, et à Thonon une maison de piété, qui, par ses différentes manufactures, étoit comme un magasin de toutes sortes de marchandises, afin que les habitants de la ville et ceux de la campagne, engagés par leur propre commodité à les y acheter, plutôt que de les aller chercher jusqu'à Genève, rompissent tout commerce avec les hérétiques, commerce toujours très-dangereux pour la foi.

XXIV. La constance de l'homme de Dieu fut mise encore à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Évangile, c'est-à-dire le démon, qui se plaît à semer la zizanie dans le champ du père de famille, avoit jeté, entre la France et la Savoie, des semences de discorde, qui produisirent enfin une guerre ouverte. Les Génevois, profitant de cette conjoncture pour étendre leur hérésie, sous prétexte de porter du secours à la France, s'emparent du Chablais et du pays de Thonon, en chassant les curés catholiques, y envoient des prédicants de la secte de Calvin, qui arrachent partout le bon grain de la vérité, et sèment à sa place le poison de l'erreur.

XXV. François ne l'a pas plus tôt appris, qu'animé par ces paroles du roi prophète : « Oui, je me verrois seul contre des armées entières, sans que la « crainte saisît mon cœur; elles seroient prêtes à fondre sur moi, sans que ma confiance en Dieu en reçût la moindre atteinte, » et plein de cette force plus qu'humaine, que l'esprit de religion inspire, il se jette dans le camp de France. On l'arrête, et, suivant les lois de la guerre, on le conduit au commandant; c'étoit le sieur de Vitry, capitaine des gardes-du-corps. Il reçoit François avec les plus grandes marques d'honneur, et lui fait expédier des lettres-royaux, qui défendent de rien innover en matière de religion, et qui ordonnent que, dans tous les endroits où l'on auroit fait des innovations, on rétablît les choses sur l'ancien pied.

XXVI. Non content de cette victoire, qui réparoit les pertes de la religion, François en remporta encore une autre, qui enrichit la religion par les pertes de l'hérésie même. Le pays de Gex, où l'hérésie étoit dominante, venoit d'être uni à la couronne de France. François fait un voyage à Paris, demande au roi et obtient de lui des lettres patentes qui permettent de prêcher en ce pays-là les vérités catholiques. L'homme de Dieu y prêche, mais avec tant de grace et d'efficace, qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

XXVII. En effet, il avoit une éloquence admirable, à laquelle on ne pouvoit résister; et c'étoit en lui moins un talent naturel, ou acquis par l'étude, qu'un don surnaturel et le fruit de la pureté de son cœur. On en étoit si généralement persuadé, que le roi très-chrétien avoit coutume de dire qu'il ne connoissoit personne au monde qui fût plus propre que M. le coadjuteur de Genève à gagner le cœur de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et à faire plier cet esprit indocile sous le joug de la foi; et que Paul V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, le fit, quelques années après, son légat, pour terminer, en

rit, ad componendas discordias, quæ subortæ fuerant inter Albertum, et claram Eugeniam archiduces et clerum comitatûs Burgundiæ.

XXVIII. Quamvis autem ardentissimum fuerit ejus in procurandâ re catholicâ studium, dùm coadjutor fuit, laxavit nihilominus universas habenas charitati, cùm, auditâ hinc parentis, hinc episcopi Granerii morte, quorum primi potestas quotidiè ad domestica revocabat, et alterius reverentia, ne quid nimium sibi arrogare videretur, cohibebat: concessam sibi tandem, quòcumque pietas impelleret, eundi facultatem cognovit. Sic plenâ potitus auctoritate, integras episcopi partes suscepit.

XXIX. Cavere, ne grex ac diœcesis improborum hæreticorumque, more luporum insidiantium, incursibus patere, ordinare clerum, statuere familiam religiosis moribus compositam; sanctorum patrum veterumque episcoporum exempla sibi proponere, cuncta episcopalis vitæ momenta suis virtutibus functionibusque animare, synodum cogere, ecclesiasticæ disciplinæ leges vel restituere, vel sancire, ac potissimùm catholicæ religionis sinceritati consulere, quâ mores catholicorum informando, quâ sectariorum dogmata evertendo, quâ deceptas oves ad ovile reducendo.

XXX Quod adeò offendit calvinianos pseudo-ministros, ut cùm duos nobiles viros Gexenses ad Ecclesiæ gremium evocasset, illi rabie ac furore acti, venenum ei propinaverint, quod tamen irritum fuit, implorată per votum Dei-Paræ ope.

XXXI. Et tantùm abfuit, ut propterea ab incœpto desisteret, ut constantiùs desudaverit, in concionibus habendis, quarum vi, Divione, Gratianopoli, Parisiis et alibi, plures insignes viros fidei catholicæ restituit, ac præcipuè Claudium Buccardum, Lausannæ publicum theologiæ professorem; Franciscum ducem Diguerianum, Delphinatûs pro-regem, Barberium et Jacobum Philippum, celebres calvinianæ sectæ pseudo-ministros.

XXXII. In his autem concionibus, ut constaret à se non nisi animarum salutem quæri, pecuniam, quæ esset vel loco alimenti, vel excellentiæ testimonio, recusavit omnem, nullo principum offerentium habito respectu; et tam generosè, ut ducissæ de Longavilla, peram aureis plenam impertienti, palàm cùm respueret, dixerit, gratis dandum quod gratis accipitur, nec ullam expetendam pro fidæi præconio mercedem, præter prætiosam illam, quam cultoribus vineæ promisit Dominus.

qualité d'arbitre, les différents qui étoient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Eugénie, et le clergé de la Franche-Comté.

XXVIII. Tant que vécurent le comte de Sales et l'évêque Granier, François vit son zèle resserré, d'un côté, par l'autorité paternelle, qui le rappeloit sans cesse à des soins domestiques; et de l'autre, par le respect qu'il devoit à son évêque, sur les fonctions duquel il craignoit d'empiéter. Mais après leur mort, ce même zèle, qui paroissoit très-ardent dans le coadjuteur, le fut bien davantage dans le nouvel évêque de Genève. Ce fut alors que, se voyant en pleine liberté de suivre les mouvements de sa charité, et dans l'obligation de remplir les devoirs de sa sollicitude pastorale dans toute leur étendue, il ne mit plus de bornes à sa ferveur.

XXIX. Attentif plus que jamais à préserver son troupeau de la morsure des loups, à mettre son diocèse à couvert du libertinage et de l'hérésie, il publia de saintes ordonnances pour établir le bon ordre dans son clergé; il fit de sages réglements pour former, en toutes les personnes qui composoient sa maison, des mœurs édifiantes; et, pour ne laisser aucun vide en sa vie, il résolut d'en remplir tous les moments par des actions de vertu, se proposant pour modèles les plus saints évêques de l'antiquité. Tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles; surtout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en instruisant les fidèles, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées: telles étoient les occupations de l'évêque de Genève.

XXX. Par là, surtout pour avoir converti à la foi catholique deux gentilshommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres de l'hérésie, que, se portant aux derniers excès de rage et de fureur, ils le firent empoisonner. Mais François, par un effet miraculeux de la protection de la très-sainte Vierge, à qui il se recommanda, fut préservé des funestes effets du poison.

XXXI. Un si grand danger, bien loin de refroidir, ou même d'éteindre entièrement son zèle, ne servit qu'à l'enflammer davantage. On vit après cela ce grand évêque travailler plus que jamais à la conversion des ames par le ministère de la prédication, à Dijon, à Paris, à Grenoble, et en d'autres endroits, où il fit de glorieuses conquêtes pour la religion catholique. Entre autres, il convertit Claude Bouchard, professeur public de théologie à Lauzanne; François, duc de Lesdiguières, vice-roi du Dauphiné; Barbery et Jacques Philippe, célèbres ministres de la secte de Calvin.

XXXII. Et pour ne laisser, au sujet de la pureté de ses intentions, aucun soupçon qui pût être préjudiciable au salut des ames, qu'il avoit uniquement en vue, il ne voulut jamais, quelque instance que l'on fît, et par quelque personne qu'il en fût prié, même par des princes et des princesses, il ne voulut jamais rien recevoir pour ses sermons, soit sous le titre d'honoraire ou de pension alimentaire, ou sous quelque autre prétexte que ce fût; jusque-là que la duchesse de Longueville lui ayant un jour offert une bourse pleine de pièces d'or, il la refusa généreusement, en disant qu'il falloit donner gratuitement ce qu'on avoit reçu gratuitement, et que les prédica-

XXXIII. Notum est enim cum magni eleemosinarii munere, apud Christinam Sabaudiæ ducissam fungeretur, nihil, præter hujus nominis dignitatem, voluisse; et non solùm quidquid honorariæ mercedis solitum erat dari modestissimè recusasse, verùm etiam pretiosissimum adamantem, valoris quingentorum nummorum, ab eâdem Christinâ ducissâ dono acceptum, pauperibus destinasse iis verbis usus: *Hoc pro pauperibus nostris Annecientibus bonum erit.*

XXXIV. Sed ejus constantia debuit gravioribus experimentis muniri, ut fides probaretur; duo enim sunt quæ maximè fidem concutiunt, damnum et lucrum: utrumque, illi propositum, roboravit fidem, non infregit.

XXXV. Jussus à Gallorum rege Gexium ire, et cum barone Luxensi, regio, in ducatu Burgundiæ, locum tenente, de religionis catholicæ usu exercitioque in eam regionem inducendo, agere; cùm Rhodanus, qui trajiciendus erat ut Gexium peteret, imbribus exundans certum afferret vitæ discrimen; Genevâ intrepidè pertransiit, nec habitu episcopi deposito, nec episcopi diœcesis nomine dissimulato, unicâ tantùm orationis armaturâ munitus.

XXXVI. Atque indè post horam discedens, Gexium appulit. Impii homines, ut hoc religionis negotium turbarent, statim apud ducem Sabaudiæ accusant episcopum, quòd de transferendis in regem Gallorum civitatis Genevensis juribus pertractaret: quæ calumnia primò locum non habuit, posteà admissa senatui suasit, ut, vel ad pœnam, vel ad terrorem, decreto edito, bona episcopi publicata in ærarium principis referret.

XXXVII. Nihil tamen edicto commotus ipse, hoc unum respondit: Non eam sibi, ut credebatur, injuriam irrogari; sed ita à Deo admoneri, quod vellet undique spiritualem, quem temporalibus destitui permitteret. Quibus verbis senatus concussus veniam petiit, eique omnia restituit. Hæc enim Dei lex est, ut fides, dùm damna patitur, per damna nobilitetur.

XXXVIII. Neque minùs lucri fulgorem, quam-

teurs de l'Évangile n'étoient que trop magnifiquement récompensés de leurs peines par le salaire précieux que le Seigneur a promis aux ouvriers qui cultivent sa vigne, sans vouloir encore prétendre à quelque autre récompense.

XXXIII. On sait qu'étant grand-aumônier de la princesse Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre et de remplir les fonctions de cette dignité, et refusa toujours, avec une grande modestie, la pension qui y est attachée; et que la princesse l'ayant obligé de recevoir un diamant de la valeur de cinq cents écus, il ne l'accepta qu'à condition qu'il seroit vendu, et le prix employé à faire des aumônes. *Voici*, dit-il en le recevant, *qui sera fort bon pour nos pauvres d'Annecy.*

XXXIV. La fermeté de sa foi étoit en état de soutenir bien d'autres épreuves, et les soutint. Il est peu de vertus humaines qui puissent résister à un gain ou à une perte considérable : la vertu de François y résista ; et, bien loin d'en souffrir le moindre affoiblissement, elle n'en reçut qu'un nouveau lustre.

XXXV. Le roi de France lui fit savoir que son intention étoit qu'il se rendît au pays de Gex, pour y conférer avec le baron de Lux, lieutenant de roi au duché de Bourgogne, des moyens de rétablir en ce pays-là l'exercice public de la religion catholique. François n'avoit que deux voies pour s'y rendre : l'une étoit de passer le Rhône en bateau ; mais les pluies avoient tellement augmenté la rapidité naturelle du fleuve, et il étoit si prodigieusement débordé, qu'on ne pouvoit tenter cette première voie sans courir le risque d'y périr; la seconde étoit de passer par Genève, au milieu d'un peuple rebelle à l'Église, ennemi déclaré de son propre pasteur. Ce fut cette dernière voie, comme la plus courte, que François choisit; et n'étant muni d'autres armes que de la prière, après avoir invoqué l'assistance du ciel, il traversa hardiment cette ville hérétique, sans user d'aucun déguisement dans ses habits, sans même cacher son nom, répondant aux gardes, qui le lui demandèrent à la porte de la ville, qu'il étoit l'évêque du diocèse.

XXXVI. Il ne resta qu'une heure à Genève, et arriva heureusement à Gex. A peine y fut-il arrivé, que les hérétiques, pour faire avorter ses pieux desseins, l'accusèrent à la cour de Savoie, de n'avoir entrepris ce voyage que pour traiter avec le roi, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Genève. D'abord on rejeta cette calomnie, puis elle trouva créance dans les esprits; enfin le sénat, soit pour punir, soit pour intimider l'évêque, fit un arrêt qui déclaroit le temporel de l'évêché de Genève confisqué au profit du prince.

XXXVII. A cette nouvelle, François répondit sans s'émouvoir : « Cet arrêt ne me fait pas un aussi « grand tort qu'on pourroit se l'imaginer ; et « puisque Dieu permet qu'on m'ôte mon temporel, « il me donne assez à connoître qu'il veut que je « sois désormais tout spirituel. » Le sénat fut si touché de cette réponse, qu'il fit faire des excuses au saint évêque, et le rétablit dans tous ses biens. Car tel est l'ordre de la divine Providence, quelque sacrifice que l'on fasse pour Dieu, l'on n'y perd jamais rien, et la foi n'en devient que plus respectable.

XXXVIII. Si celle de François fut insensible aux

vis specie boni splendidum, contempsit; dùm coadjutoris Parisiensis munus, eâ de causâ illi oblatum, quòd pinguiori reditu abundaret, ad paupertatem sustentandam, respuit, illud oraculum opponens: *Dominus regit me, et nihil mihi deerit; in loco pascuæ ibi me collocavit* (1).

XXXIX. Cùm tale ac tantum fidei fundamentum jecisset si mirum non fuit, perfectissimam et omnibus virtutibus absolutam sanctitatis mòlem ad supremum usque apicem extulit; et si Ecclesia, communi consensu sanctorum insignia et prærogativas tanto viro attribuere non dubitet.

XL. Pauperum erat eximius amator, eorumque indicem secum deferebat semper, ad eos præsertim sublevandos maximè intentus, quos pudor ac rubor deterrebant. Abstinentiam verò ac frugalitatem, tàm in victu quàm in vestitu, severè retinuit; ut et sibi modum statueret ac largiùs aliorum inopiæ subveniret.

XLI. Namque hoc veræ charitatis ingenium est, sibi detrahere, aliis addere. Sic mensæ imposita fercula ad pauperes ablegabat; subligacula, interulas, similesque pannos sibi demptos ad aliorum operimentum traducebat: imò supellectilem argenteam, candelabra, urceolos, annulum ipsum pastoralem oppignoravit, ne pauperes dolerent.

XLII. Dòtem puellis, quàm poterat amplam, erogabat, ne ipsarum pudicitia periclitaretur: peregrinos ac religiosos viros tanquàm fratres domi excipiebat, omnes demùm egestate pressos non contractâ manu solabatur, sed tàm copiosè.

XLIII. Ut cùm regionem latè fames ac alimentorum inopia invasisset, neminem stipe frustratum prætermiserit, singulis egenis famillis certâ tritici copiâ attributâ; et eo excrevit hæc juvandi cupiditas, ut cùm nactus esset hominem mutum ac surdum, omni ope destitutùm, non modò eum recreaverit iis subsidiis, quibus vita sustentatur; sed domi suæ educatum, quâ nutibus, quâ gestibus, ingeniosa enim pietas est, informârit ad æternam salutem; sicque cætera virtutum genera exercuit charitatis æstu succensus, ut septuaginta hæreticorum millia Ecclesiæ catholicæ subjecisse sit famâ vulgatum.

(1) Psal. xxii, 1.

coups de l'adversité les plus violents, elle ne le fut pas moins aux attraits de la prospérité les plus séduisants. On lui offrit la dignité de coadjuteur de Paris : quoi de plus brillant ? Le motif étoit honnête. François étoit pauvre, et avoit besoin pour subsister d'un revenu plus considérable que le sien. Tout cela ne fut point capable de le tenter ; il n'hésita pas à refuser ces offres obligeantes, et à donner pour raison de son refus cet oracle de l'Écriture : « Le Seigneur « prend soin de moi, il ne me laissera manquer de « rien ; c'est lui qui m'a placé dans le lieu de pâturage « où je suis. »

XXXIX. Telle a été la foi de François, humble, constante, intrépide, inébranlable, féconde en toutes sortes de bonnes œuvres ; et c'est sur un fondement aussi solide que ce grand homme a élevé jusqu'au comble de la perfection cet admirable édifice de sainteté, qui a déterminé l'Église universelle à lui rendre, d'un consentement unanime, les honneurs qui ne sont dus qu'aux saints.

XL. Il avoit un amour tendre et compatissant pour les pauvres. Comment auroit-il pu les oublier, puisqu'il en portoit toujours sur lui la liste exacte ? Mais il donnoit sa principale attention à découvrir et à soulager une espèce de misère d'autant plus pressante que la honte la tient plus cachée. Sobre et frugal dans son boire et son manger, simple et modeste dans ses vêtements, sévère à lui-même, il se comporta en toutes choses avec grande circonspection et retenue ; afin que, par le retranchement de toute superfluité, il pût en même temps et s'ôter matière à tentation, et grossir le fonds destiné pour le soulagement des pauvres.

XLI. Il alloit même, en certaines occasions (car tel est l'esprit de la vraie charité), jusqu'à partager avec eux son nécessaire. En savoit-il qui fussent pressés de la faim, il leur envoyoit les mets qu'on venoit de servir sur sa table ; et, pour couvrir ceux qui étoient nus, il s'est plus d'une fois dépouillé de ses habits de dessous ; s'il n'avoit pas de quoi les soulager, il recouroit à l'emprunt ; et il a engagé pour cela jusqu'à sa vaisselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes, son anneau pastoral.

XLII. Pour mettre la chasteté des jeunes et pauvres filles hors de danger, il leur procuroit d'honnêtes et avantageux établissements, en les dotant le mieux qu'il pouvoit. Les pélerins et les religieux, il les recevoit chez lui avec une cordialité toute fraternelle ; sa main ne fut jamais fermée à l'indigent ; ses secours dans les différentes nécessités du prochain, furent toujours abondants et ménagés à propos.

XLIII. Tout le pays et les environs étant affligés d'une cruelle famine, il n'y eut aucun pauvre qui, par les soins de François, ne fût assisté dans son besoin particulier, aucune famille nécessiteuse à qui il ne fit distribuer une quantité de blé suffisante. Il étoit naturellement bienfaisant, et sa piété lui fit cultiver si soigneusement cette heureuse inclination, qu'un jour ayant trouvé un homme sourd et muet, réduit à l'extrême indigence, il le recueillit en sa maison pour l'y faire élever, et non-seulement lui procura tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir la vie temporelle, mais encore s'étant chargé lui-même de son instruction, il parvint, tant la charité est ingénieuse, à lui faire entendre par signes ce qu'un chrétien doit croire et pratiquer pour la vie éternelle. Enfin, sa charité a été si ardente, et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'elle a soumis, ce qui est de notoriété publique, jusqu'à

XLIV. Ex hujus charitatis officinâ volumina prodierunt, quorum documentis irrigata populorum ac nobilium virorum pectora, affluentem evangelicæ vitæ messem peperere.

XLV. Ex hujus etiam charitatis altissimâ disciplinâ emanârunt leges tot sodalitatum, ab ipso institutarum, augustissimi sacramenti, beatissimæ Virginis de puritate, eremitarum in monte Vaironensi, præsertimque ordinis sanctimonialium Visitationis beatæ Mariæ, sub regulâ sancti Augustini, cujus splendor tantùm illuxit, ut, intrà modicum temporis intervallum, ad centum suprà triginta monasteria sit propagatus.

XLVI. Hujus demùm charitatis stimulis planè perennibus agebatur, ad suæ diœcesis commoda, diu noctuque, omni sollicitudine procuranda.

XLVII. In quâ lustrandâ dum laborat atque Annecium regreditur, Lugduni, sacro celebrato, vehementi apoplexiâ correptus, atque Ecclesiæ sacramentis per summam pietatem humilitatemque refectus, fidei professione emissâ, repetitis non semel iis verbis : Servus inutilis sum. Voluntas Domini, non mea, fiat. Deus meus et omnia. Proximo die, sanctis Innocentibus sacro, dùm in litaniis ipsi sancti innocentes invocabantur, innocens ad regna cœlestia translatus est, anno ætatis quinquagesimo quinto, et reparatæ salutis vigesimo secundo suprà sexcentesimum et millesimum.

XLVIII. Placuit autem Altissimo, qui mirabilis est in sanctis suis, tantæ sanctitatis virum, non modò per venerationem cultumque populorum, nobilitare, sed etiam compluribus signis ac miraculis illustrare, ut vivens ac mortuus humano generi prodesset. Itaque constat per acta publica, auctoritate nostrâ et sacræ rituum congregationis confecta et diligenter expensa.

XLIX. Hieronymum Gemin, in aquâ obrutum, cùm jam ejus cadaver fœtens, sindone involutum efferebatur, revixisse, sustulisse brachia, et loqui cœpisse, magnificando Salesium, qui sibi tunc in ipso redeuntis vitæ momento, episcopali habitu indutus, benigno ac splendido vultu adesse visus est, non sine aliis ingentibus miraculi additamentis.

L. Claudium Marmon, cæcum natum, septennem, cujus oculi facultate videndi prorsus destituebantur, cùm, novendiali prece absolutâ, ad ejusdem sepulcrum procumberet, usum luminis accepisse.

soixante et dix mille hérétiques au joug de la foi.

XLIV. C'est la même charité qui, de son fonds inépuisable, a produit tant de livres excellents, dont les maximes salutaires, comme autant de ruisseaux d'une source pure et féconde, s'insinuent agréablement dans l'ame du lecteur, de quelque condition qu'il soit, y font germer les pratiques de la vie spirituelle, qui sont ordinairement suivies d'une ample moisson de toutes les vertus.

XLV. C'est la même charité qui, comme une souveraine législatrice, a prescrit des réglements à plusieurs congrégations qui reconnoissent François pour leur instituteur : comme sont celles du très-saint Sacrement, de la pureté de la sainte Vierge, des ermites du Mont-Veron, et surtout l'ordre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, sous la règle de S. Augustin. Cet ordre est devenu si célèbre, et ses progrès ont été si éclatants et si rapides, que peu de temps après sa naissance on y comptoit déjà cent trentre monastères.

XLVI. Enfin, c'est la même charité qui pressoit sans cesse, et le jour et la nuit, le cœur de ce vigilant et fidèle pasteur, pour l'engager à procurer, de toutes ses forces, le bien de ses chères ouailles.

XLVII. Telles étoient ses dispositions, quand il a plu au Seigneur de l'appeler à lui. Dans le cours des visites de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe à Lyon, il y fut surpris d'une violente apoplexie, qui ne l'empêcha pourtant pas de recevoir les sacrements de l'Église, avec toutes les marques de religion et d'humilité les plus édifiantes.

Il fit alors sa profession de foi, et répétoit souvent ces paroles : « Je ne suis qu'un serviteur inutile. « Que la volonté de Dieu soit faite et non pas la « mienne. O mon Dieu et mon tout ! » Le lendemain, qui étoit le jour de la fête des saints Innocents, tandis qu'on récitoit auprès de lui les litanies des saints, et qu'on en étoit à cet endroit : *Saints Innocents, priez pour lui*, il rendit à Dieu son ame pure et innocente, l'an de grace 1622, et de son âge le cinquante-cinquième.

XLVIII. Or, il a plu au Très-Haut, qui est admirable en ses saints, de glorifier les mérites de son serviteur, non-seulement par la vénération et la confiance des peuples, mais encore par quantité de prodiges et de miracles, qui font sensiblement connoître que ce charitable pasteur n'est pas moins utile après sa mort qu'il l'étoit durant sa vie. En voici quelques-uns, dont la vérité est constante et reconnue par les informations publiques qui en ont été faites, et mûrement examinées par la sacrée congrégation des Rites, sous notre autorité.

XLIX. Jérôme Gémin s'étoit noyé, et l'on portoit en terre son cadavre, dont l'odeur étoit déjà presque insupportable ; lorsque tout-à-coup ressuscité, remuant les bras sous son suaire, et élevant sa voix pour publier les louanges de François de Sales, il dit qu'à ce moment ce saint évêque lui étoit apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage plein de douceur et de majesté, tout resplendissant de gloire ; et il ajouta plusieurs autres circonstances de ce miracle, aussi surprenantes que le miracle même.

L. Claude Marmon, âgé de sept ans, aveugle-né, ne pouvoit rien voir absolument ; en finissant sa neuvaine au tombeau de François, il reçut l'usage de la vue.

LI. Joannam-Petronillam Evrax, quiquennem, paralysi laborantem, quamvis, coxis cruribusque aridis, ad motum planè inepta crederetur, eâmet horâ, quâ pater ad Francisci tumulum opem implorabat, ad matrem incolumi corpore et festino gradu prorepisse.

LII. Claudium Juliar, paralysi afflictum, sed innatâ et decennali, usuque utriusque coxendicis ac cruris destitutum, tertiâ vice à matre delatum ad Francisci sepulcrum deosculandum; momento temporis, membris, quæ inhabilia erant, roboratis, surrexisse, stetisse, et ambulasse.

LIII. Franciscam de la Pesse, demersam flumine, vitæ restitutam fuisse; livore, tumore, deformitatisque notis mirabiliter detersis.

LIV. Jacobum Guidi, nervis contractum, et planè ab ipso ortu impotentem, subitò sanatum.

LV. Carolum Moteron, etiam ab ipsâ nativitate impeditum membris, ac toto corpore difformem, subitò exemptum, ac perfectâ humani corporis formâ acceptâ, gressum movisse.

LVI. Quapropter ejus vitæ sanctissimæ meritis postulantibus, ac rogantibus carissimis in Christo filiis nostris, Ludovico, Galliæ rege christianissimo, et Anna ejus matre, viduâ, ac Henriquettâ-Mariâ, Angliæ reginis; et dilectis filiis, nobilibus viris, Carolo-Emmanuele, Sabaudiæ duce et Pedemontium principe, ac Christinâ, ejus matre, ducissâ Bavariæ; nec non clero, principibus et magnatibus regni Galliarum, ac universo ordine monialium Visitationis beatæ Mariæ Virginis.

LVII. Post ejusdem Francisci de Sales beatificationem, die 28 decembris anni 1661 publicè, in sacro-sanctâ basilicâ principis apostolorum, missæ sacro peracto, celebratam, annuimus ut ejusdem canonisatio haberetur: et cùm jam nihil deesset eorum, quæ huic sacro-sanctæ functioni necessaria sunt, ex sanctorum patrum auctoritate, sacrorum canonum decretis, S. R. E. antiquâ consuetudine, ac novorum decretorum præscripto.

LVIII. Tandem justum et debitum esse censentes, ut, quos Deus honorat in cœlis, nos ve-

LI. Jeanne-Pétronille Evrax, âgée de cinq ans, étoit paralytique, et l'extrême aridité de ses jambes et de ses cuisses la faisoit regarder comme privée de toute espérance de pouvoir jamais marcher: mais à l'heure même que son père prioit pour elle au tombeau de François, elle se trouva tout-à-coup guérie, et courut à sa mère.

LII. Claude Juliar étoit affligé depuis dix ans de la même maladie, qu'il avoit apportée en venant au monde; il ne pouvoit faire aucun usage ni de ses jambes, ni de ses cuisses: sa mère le porta jusqu'à trois fois au susdit tombeau, pour le lui faire baiser avec respect; la troisième fois il se sentit tout-à-coup plein de force et de vigueur dans ces mêmes parties de son corps qui avoient été jusque-là sans force et sans mouvement; il se leva, resta ferme sur ses pieds, et marcha seul avec assurance.

LIII. Ce fut au même endroit, et par l'intercession du même serviteur de Dieu, que Françoise de la Pesse recouvra la vie, qu'elle avoit perdue en tombant dans le fleuve, où elle se noya. Sa résurrection fut si miraculeuse, qu'il ne lui resta sur le corps ni bosse, ni meurtrissure, ni aucune des autres marques qu'un si funeste accident y avoit imprimées.

LIV. Jacques Guidi étoit absolument perclu dès sa naissance, et la contraction des nerfs de tout son corps faisoit regarder sa maladie comme incurable; il implora le secours de François, et obtint aussitôt une entière guérison.

LV. Celle de Charles Moteron ne fut ni moins prompte ni moins surprenante: il étoit aussi perclu de tous ses membres dès le sein de sa mère, mais d'une manière si affreuse, qu'il avoit plus l'air d'un monstre que d'un homme. Par l'intercession du saint évêque, dans un instant ses membres furent dénoués, rétablis, fortifiés, prirent la figure humaine dans toute sa perfection, et il marcha aussi bien que s'il n'avoit jamais eu la moindre incommodité.

LVI. Par ces considérations, et pour rendre à une sainteté de vie si éclatante et si distinguée les honneurs qu'elle mérite, comme aussi pour répondre aux prières qui nous ont été faites pour la même fin, de la part de notre très-cher fils en Jésus-Christ, Louis, roi de France très-chrétien; de nos très-chères filles, Anne sa mère, veuve, reine de France; et Henriette-Marie, reine d'Angleterre; de la part de nos bien-aimés fils et filles, noble personne, Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont; et Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie, et Françoise-Marie et Adélaïde, duc et duchesse de Bavière; de la part du clergé de France, des princes et seigneurs du même royaume, et de tout l'ordre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie.

LVII. Après avoir célébré publiquement, par une messe solennelle, dans la sainte basilique du prince des apôtres, le 28 décembre de l'année 1661, la béatification du même François de Sales, à la fin de laquelle nous donnâmes notre consentement à ce qu'il fût procédé à sa canonisation: après que toutes les formalités requises pour une si sainte fonction, tant celles qui sont fondées sur l'autorité des saints pères et sur les décrets des sacrés canons, que celles qui sont prescrites par les nouvelles décrétales, et confirmées par l'usage de la sainte Église romaine, ont été exactement observées, sans qu'il en ait été omis aucune.

LVIII. Enfin, persuadé comme nous le sommes que c'est pour nous un devoir de justice, de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération pu-

nerationis officio laudemus et glorificemus in terris; hodiè in sacro-sanctâ Vaticanâ Basilicâ, in quâ, solemni ritu, cum ejusdem S. R. E. cardinalibus, patriarchis, archiepiscopis et episcopis; ac dilectis filiis Romanæ curiæ prælatis; officialibus et familiaribus nostris, clero sæculari et regulari, ac maximâ populi frequentiâ manè convenimus; post trinas, pro canonisationis decreto, nobis per dilectum filium, nobilem virum, Carolum ducem de Crequy, apud nos regis christianissimi oratorem, pro parte ejusdem regis, porrectas petitiones; post sacros hymnos, litanias, aliasque preces, Spiritûs Sancti gratiâ ritè implorâtâ.

LIX. Ad honorem sanctissimæ et individuæ Trinitatis, ad exaltationem fidei catholicæ, et christianæ religionis augmentum, auctoritate Domini nostri Jesu-Christi, beatorum apostolorum Petri et Pauli, ac nostrâ; maturâ deliberatione præhabitâ, et divinâ ope sæpiùs imploratâ, ac de venerabilium fratrum nostrorum, ejusdem sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalium, patriarcharum, archiepiscoporum et episcoporum in urbe existentium consilio, beatum Franciscum de Sales, episcopum Genevensem, sanctum esse decrevimus et definivimus, ac sanctorum catalago adscripsimus, prout, præsentium tenore, decernimus, definimus et adscribimus: statuentes ab Ecclesiâ universali quolibet anno, die 29 januarii, memoriam ejus, inter sanctos confessores pontifices piâ devotione recoli debere. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti; amen.

LX. Parique auctoritate, omnibus utriusque sexûs Christi fidelibus, verè pœnitentibus et confessis, qui annis singulis, dictâ die 29 januarii, sepulcrum, in quo ejus corpus asservatur, visitaverint, septem annos et totidem quadragenas, de injunctis eis, aut aliàs quomodolibet debitis pœnitentiis, misericorditer in Domino relaxavimus, in formâ Ecclesiæ consuetâ.

LXI. Quibus peractis, gratias laudesque Deo optimo maximo reddituri, quòd *sancto Francisco de Sales, episcopo Genevensi*, cultum, præconia, et honores, ab Ecclesiâ sanctis pontificibus et confessoribus præstari solita, à nobis decerni voluerit, hymno, *Te Deum*, *laudamus*, decantato, orationeque à nobis recitatâ ad altare sancti Petri, missam de more solemniter celebravimus, die dominicâ secundâ post Pascha, additis secundâ oratione propriâ de sancto Francisco, et secretâ ac post communione de communi confessoris pontificis: omnibusque Christi fidelibus, ibidem præsentibus, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem concessimus.

LXII. Deum itaque, qui mirabilis est in sanctis

blique à ceux que Dieu lui-même daigne honorer dans le ciel : nous et les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques; nos chers fils les prélats de la cour de Rome, nos officiers et autres personnes de notre suite; le clergé séculier et régulier de la même ville, et une très-grande affluence de peuple; nous étant tous solennellement rendus dans la sainte basilique du Vatican, après les trois demandes qui nous ont été présentées, pour le même décret de canonisation, au nom du roi très-chrétien, par notre fils bien-aimé, noble personne, Charles, duc de Créquy, son ambassadeur près de nous, après avoir dûment imploré les graces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies et autres prières.

LIX. A l'honneur de la très-sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la nôtre; après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine. Par le conseil de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques qui sont présentement à la ville; nous avons *décidé et défini*, comme par ces présentes nous décidons et définissons, *que le* bienheureux *François de Sales*, évêque de Genève, *est Saint*, et par la même décision et définition, nous l'avons inscrit et inscrivons au catalogue des saints, ordonnant que tous les ans, le 29 janvier, on fasse dans l'Église universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui, comme d'un saint confesseur pontife. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.

LX. Et par la même autorité, nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui, tous les ans, audit jour 29 *janvier*, visiteront le tombeau où repose son corps, sept ans et autant de quarantaines d'indulgences; leur relâchant miséricordieusement au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Église, pour autant de temps de pénitences qui leur auroient été enjointes, ou auxquelles ils seroient obligés en quelque manière que ce soit.

LXI. Et après avoir chanté l'hymne *Te Deum*, *laudamus*, et récité ensuite l'oraison pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu d'avoir bien voulu se servir de notre ministère pour décerner à *Saint François de Sales, évêque de Genève*, le culte, les éloges et les honneurs que l'Église a coutume de rendre aux saints confesseurs-pontifes, nous avons célébré, le second dimanche après Pâques, selon la coutume, une messe solennelle à l'autel de Saint-Pierre, ajoutant la seconde oraison propre de saint François avec la secrète et la postcommunion du commun des confesseurs-pontifes; et nous y avons fait largesse à tous les fidèles assistants de l'indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.

LXII. Que Dieu, qui est admirable en ses saints

suis, benedicimus, quia suscepimus misericordiam in medio templi ejus, dùm novum nobis in Ecclesiâ, apud divinam suam majestatem patronum et intercessorem concessit, ad ejusdem Ecclesiæ tranquillitatem, fidei catholicæ incrementum, hæreticorumque et à viâ salutis errantium lumen et conversionem.

LXIII. Cæterùm, quia difficile foret præsentes nostras litteras ad singula loca ubi opus esset deferri, volumus ut earum exemplis, etiam impressis, manu tamen publici notarii subscriptis, et sigillo alicujus personæ, in dignitate ecclesiasticâ constitutæ, munitis, eadem ubique fides adhibeatur, quæ eisdem præsentibus adhiberetur, si essent exhibitæ vel ostensæ.

LXIV. Nulli ergo omninò hominum liceat hanc paginam nostri decreti, definitionis, adscriptionis, mandati, statuti, concessionis, elargitionis et voluntatis infringere, vel ei, ausu temerario, contradicere: si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursurum.

Datum Romæ, apud sanctum Petrum, anno incarnationis Dominicæ, millesimo sexcentesimo sexagesimo quinto, tertio decimo kalend. maii, pontificatûs nostri anno undecimo.

† Ego ALEXANDER, catholicæ Ecclesiæ episcopus (*Papa*).

† Ego FRANCISCUS, episcopus Portuensis, cardinalis BARBERINUS, S. R. E. vice-cancellarius.

† Ego MARTIUS, episcopus Sabinensis, cardinalis GINETTUS.

† Ego A. BARBERINUS, episcopus Prænestinus, cardinalis ANTONIUS, S. R. E. camerarius.

† Ego JOANNES-BAPTISTA, episcopus Albanensis, cardinalis PALOTTUS.

† Ego F. MARIA, tituli S. Laurentii in Lucinâ, cardinalis BRANCATIUS.

† Ego ULDERICUS, tituli S. Mariæ trans Tiberim, cardinalis CARPINEUS.

† Ego STEPHANUS, tituli S. Laurentii in pane et pernâ, cardinalis DURATIUS.

† Ego F. VINCENTIUS MACULANUS, ordinis prædicatorum, tituli S. Clementis de Florentiolâ, cardinalis S. CLEMENTIS.

† Ego NICOLAUS, titûli S. Mariæ Angelorum, cardinalis LUDOVISIUS, M. pœnitentiarius.

† Ego FREDERICUS, tituli S. Petri ad Vincula, cardinalis SFORTIA.

† Ego BENEDICTUS, tituli S. Onuphrii, cardinalis ODESCALCUS.

† Ego LAURENTIUS, tituli SS. Quiricii et Julittæ, cardinalis RAGGIUS.

soit donc bénî de ce que nous avons reçu sa miséricorde au milieu de son temple, par le don qu'il a fait à son Église d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine majesté, pour la tranquillité de la même Église, pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques, et de tous ceux qui sont dans l'égarement, hors de la voie du salut.

LXIII. Au reste, comme il seroit difficile que l'original des présentes pût être porté partout où besoin seroit, nous voulons qu'aux copies, même imprimées, d'icelles, munies de la signature d'un notaire public, et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, même foi partout soit ajoutée qu'à l'original même, s'il étoit produit ou représenté.

LXIV. Qu'il ne soit donc permis à personne, absolument, d'enfreindre cet acte de décision ou décret, de définition, inscription, ordonnance, concession, relaxation, largesse et déclaration de notre volonté; que personne ne soit si téméraire que d'oser y contrevenir: car si quelqu'un avoit la présomption de se porter à un pareil attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, dans Saint-Pierre, l'an de l'incarnation de notre Seigneur 1665, le treizième jour avant les calendes de mai, la onzième année de notre pontificat. Signé sur l'original:

† Moi ALEXANDRE, évêque de l'Église catholique (*le Pape*).

† Moi FRANÇOIS, évêque de Porto, cardinal BARBERIN, vice-chancelier de la Sainte Église romaine.

† Moi MARTIUS, évêque de Sabine, cardinal GINETTI.

† Moi A. BARBERIN, évêque de Préneste, cardinal ANTOINE, camérier de la sainte Église romaine.

† Moi JEAN-BAPTISTE, évêque d'Albane, cardinal PALOTTI.

† Moi F. MARIE, cardinal BRANCACCIO, du titre de S.-Laurent *in Lucina*.

† Moi OULDRI, cardinal CARPINEUS, du titre de Sainte-Marie d'au-delà du Tibre.

† Moi ÉTIENNE, cardinal DURATIO, du titre de S.-Laurent *in pane et pernâ*.

† Moi F. VINCENT MACULANO, de l'ordre des Prêcheurs, cardinal du titre de S.-Clément *de Florentiola*.

† Moi NICOLAS, cardinal LUDOVISIO, du titre de Sainte-Marie-des-Anges, grand pénitencier.

† Moi FRÉDÉRIC, cardinal SFORTIA, du titre de S.-Pierre-aux-Liens.

† Moi BENOIST, cardinal ODESCALCHI, du titre de S.-Onuphre.

† Moi LAURENT, cardinal RAGGIO, du titre des saints Quirice et Julitte.

† Ego Joannes-Franciscus-Paulus Gondyus, tituli S. Mariæ super Minervam, cardinalis de Retz.

† Ego Aloysius, tituli S. Alexii, cardinalis Homodeus.

† Ego P., tituli S. Marci, cardinalis Otthobonus.

† Ego Laurentius, tituli S. Chrysogoni, cardinalis imperialis.

† Ego Gibertus, tituli SS. Joannis et Pauli, cardinalis Borromæus.

† Ego Joannes-Baptista Spada, tituli S. Marcelli, cardinalis S. Susannæ.

† Ego Franciscus, tituli S. Mariæ in Viâ, cardinalis Albitius.

† Ego Octavius, tituli S. Cæciliæ, cardinalis de Aquaviva et Aragonia.

† Ego Flavius, tituli S. Mariæ de populo, cardinalis Chisius.

† Ego Scipio, tituli S. Sabinæ, cardinalis Delcius.

† Ego Hieronimus, tituli S. Agnetis, cardinalis Farnesius.

† Ego Julius, tituli S. Sixti, cardinalis Rospigliosus.

† Ego Sfortia, è societate Jesu, tituli S. Salvatoris de Lauro, cardinalis Pallavicinus.

† Ego Volumnius, tituli S. Martini in Montibus, cardinalis Bandinellus.

† Ego Petrus, tituli S. Callisti, cardinalis Vidonus.

† Ego Carolus, tituli S. Anastasiæ, cardinalis Bonellus.

† Ego Virginius, S. Mariæ in Viâ-Latâ, diaconus, cardinalis Ursinius.

† Ego Franciscus, S. Mariæ in Porticu, diaconus, cardinalis Madalchinus.

† Ego Fredericus, S. Cesarii, diaconus, cardinalis de Hassia.

† Ego Carolus, S. Angeli in foro Piscium, diaconus, cardinalis Barberinus.

† Ego Carolus, S. Eustachii, diaconus, cardinalis Pius.

† Ego Decius, S. Adriani, diaconus, cardinalis Azzolinus.

† Ego Odoardus, SS. Cosmæ et Damiani, diaconus, cardinalis Vecchiarellius.

† Ego Franciscus-Maria, SS. Viti et Modesti, diaconus, cardinalis Mancinus.

† Ego Angelus, S. Georgii, diaconus, cardinalis Celsus.

† Ego Paulus, S. Mariæ de Scalâ, diaconus, cardinalis Sabellus.

S. Corinthius. P. Ciampinus.

† *Locus plumbi.*

† Moi Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, du titre de Sainte-Marie sur la Minerve.

† Moi Loys, cardinal Homodée, du titre de S.-Alexis.

† Moi P., cardinal Otthoboni, du titre de S.-Marc.

† Moi Laurent, cardinal impérial, du titre de S.-Chrysogon.

† Moi Gibert, cardinal Borromée, du titre des S.-Jean et Paul.

† Moi Jean-Baptiste Spada, cardinal de Sainte-Suzanne, du titre de S. Marcel.

† Moi François, cardinal Albizzi, du titre de Sainte-Marie *in via*.

† Moi Octave, cardinal d'Aquaviva et d'Aragon, du titre de Sainte-Cécile.

† Moi Flavius, cardinal Chizi, du titre de Sainte-Marie du Peuple.

† Moi Scipion, cardinal Delcio, du titre de Sainte-Sabine.

† Moi Jérôme, cardinal Farnèse, du titre de Sainte-Agnès.

† Moi Jules, cardinal Rospigliosi, du titre de S.-Sixte.

† Moi Sfortia, de la société de Jésus, cardinal Pallavicin, du titre de S. Sauveur du Laurier.

† Moi Volumnius, cardinal Bandinelli, du titre de S.-Martin sur les Monts.

† Moi Pierre, cardinal Vidoni, du titre de S.-Calliste.

† Moi Charles, cardinal Bonelli, du titre de Sainte-Anastasie.

† Moi Virginius, cardinal Ursini, diacre, du titre de Sainte-Marie *in via lata*.

† Moi François, cardinal Madalchini, diacre, du titre de Sainte-Marie *in Porticu*.

† Moi Frédéric, cardinal de Hassia, diacre, du titre de S.-Césaire.

† Moi Charles, cardinal Barberin, diacre, du titre de S.-Ange, du Marché aux Poissons.

† Moi Charles, cardinal Pio, diacre, du titre de S.-Eustache.

† Moi Décius, cardinal Azzolin, diacre, du titre de S.-Adrien.

† Moi Odoard, cardinal Vechiarelli, diacre, du titre des Saints Côme et Damien.

† Moi François-Marie, cardinal Mancini, diacre, du titre des Saints Vite et Modeste.

† Moi Ange, cardinal Celse, diacre, du titre de S.-George.

† Moi Paul, cardinal Sabello, diacre, du titre de Sainte-Marie de l'Échelle.

S. Corinthien. P. Ciampinus.

† *La place du plomb.*

INTRODUCTION
A LA VIE DEVOTE.

AU LECTEUR.

« Mon cher lecteur, cette seconde edition (1) te « represente ce livret reveu, corrigé et augmenté « de plusieurs chapitres et choses notables. Je ne « l'ai point voulu enrichir d'aucunes citations, « comme quelques-uns desiroyent, parce que les « doctes n'ont pas besoin de cela, et les autres « ne s'en soucient pas. Quand j'use des paroles « de l'Ecriture sainte, ce n'est pas toujours pour « les expliquer, mais pour m'expliquer par icelles, « comme plus venerables et agreables aux bonnes « ames. Je te dis le reste en la preface.

« Nostre Seigneur soit avec toy. »

(1) Édition de Rigaud. (Lyon, 1610.) Un vol. in-18 d'environ 700 pages.

SENTIMENT

D'ALEXANDRE VII SUR CET OUVRAGE,

ET LES AUTRES ESCRITS DE S. FRANÇOIS DE SALES.

Mon cher neveu, c'est avec regret que j'ay souffert vostre absence, et nostre separation : mais il nous faut rejoindre par le commerce des lettres, et pour le commencer par un subjet digne de vous et de moy, je ne sçaurois, ce me semble, mieux faire que de vous continuer le discours que je vous faisois sur le point de vostre depart. Je vous conjure donc encore une fois, de faire vos delices et plus cheres etudes des œuvres de M. de Sales, d'estre son lecteur assidu, son fils obeïssant, et son imitateur fidele. C'est à sa Philotée, qui est la meilleure guide qu'on puisse prendre pour se conduire dans le chemin de la vertu, à qui je dois depuis vingt ans, apres Dieu, la correction de mes mœurs, et s'il y a quelque chose en moi exempt de vice, je luy en ay obligation. Je l'ay leuë une infinité de fois, et je ne sçaurois passer de la relire, elle ne perd jamais pour moy la grace de la nouveauté, et toutes les fois qu'elle repasse sous mes yeux, il me semble qu'elle me dit tousjours quelque chose de plus que ce qu'elle m'avoit dit auparavant. Si vous m'en croyez, ce livre sera le miroir de vostre vie, et la regle sur qui vous prendrez la mesure de toutes vos actions, et de toutes vos pensées. Il ne vous oblige pas à l'austérité, et à la solitude d'un hermite; il ne vous persuade pas d'entreprendre un genre de vie extraordinaire, son dessein est de vous mener au but de la perfection chrestienne, et de vous instruire dans la solide pieté, par une voye douce et facile, qui s'accommode admirablement à toutes les differentes conditions des hommes, quelque basses ou relevées qu'elles puissent estre. Si la vertu, disoit un ancien, pouvoit nous estre repre sentée avec des couleurs assez vives, et des traits dignes de son merite, elle attireroit tous les mortels à son amour, avec une ardeur et une passion extreme. Il me semble, certes, que le grand François de Sales a reüssi parfaitement dans ce dessein : en effet, il nous l'a representée au vif avec tout l'eclat de sa majesté, et tous les attraits de ses beautez et de ses graces. Mais ce qui est plus digne de loüange, et le plus agreable en cet excellent escrivain, c'est que se proposant Nostre-Seigneur pour son modele, il a commencé à bien faire auparavant que de bien dire; et que son premier soin a esté d'executer luy-mesme ce qu'il devoit enseigner aux autres. De sorte qu'on peut

dire avec raison, que ceux qui estudient ses livres, estudient encore sa vie, et que ses preceptes et ses avis sont d'autant plus faciles à practiquer, qu'ils sont prevenus et autorisez de son exemple. Cet homme né dans une famille noble et riche, eslevé dans la vertu et les belles lettres, de la maniere dont on a accoustumé d'instruire les enfans de bonne maison, a paru dans la cour des roys, et les palais des princes, dans les maisons des particuliers, dans les compagnies de ses amis, dans les affaires du monde, dans les exercices de devotion : bref, dans tous les emplois de sa charge episcopale, avec une conduite et une saincteté merveilleuse; tellement que nous avons bien subjet de nous couvrir de rougeur et de honte, et de condamner nostre lascheté, nous, à qui le pretexte, ou de la coustume du monde, ou de l'occupation des grandes affaires, ou de la condition de nostre naissance, sert d'excuse ordinaire pour nous dispenser de vivre dans les regles exactes de la pieté chrestienne. Or ce que je dis de la Philotée, je le dis encore du Theotime: je veux dire, de ce livre tout d'or de l'amour divin : bref, de tous les autres ouvrages de ce grand homme, je vous avoüe, que les lisant souvent, et de nuict, je me suis faict comme une idée en moy-mesme, et un recueil de ses plus beaux sentimens, et des points principaux de sa doctrine, que je rumine puis apres à mon loisir, que je gouste et que je fais passer, pour ainsi dire, dans mon estomach, afin de le transformer en mon sang et en ma substance. Voilà mon sentiment touchant ce sainct homme, mon cher neveu, dont je vous fais part, vous exhortant de tout mon cœur à le suivre : car en vérité, si vous le prenez pour le censeur et le guide de vostre vie, si vous practiquez en sa personne ce que Seneque mesme nous enseigne, qu'il nous faut choisir l'exemple de quelque homme illustre, qui serve de patron à nostre conduite, et en presence de qui nous nous imaginions d'éstre, et d'agir en toutes occasions, ny je n'auray subjet de me repentir du conseil que je vous donne, ny de vous l'avoir mis en execution. Je finis, mon cher neveu, en vous disant avec Horace :

Adieu, vivez content, et si vous sçavez quelque chose de meilleur que ces avis, je vous prie de m'en faire part en toute sincerité, sinon, servez-vous comme moy de ceux-cy, et faites-en vostre profit.

A Cologne, le 1er jour d'avril 1642.

ORAISON DEDICATOIRE.

O doux Jesus, mon Seigneur, mon Sauveur, et mon Dieu, me voicy prosterné devant vostre Majesté, voüant et consacrant cet escrit à vostre gloire : animez les paroles qui y sont de vostre benediction : à ce que les ames, pour lesquelles je l'ay faict, en puissent recevoir les inspirations sacrées que je leur desire, et particulierement celle d'implorer sur moy vostre immense misericorde, afin que monstrant aux autres le chemin de la devotion en ce monde, je ne sois pas reprouvé et confondu eternellement en l'autre : ains qu'avec eux je chante à jamais pour cantique de triomphe, le mot que de tout mon cœur je prononce en tesmoignage de fidelité parmy les hazards de cette vie mortelle; vive Jesus, vive Jesus : ouy, seigneur Jesus, vivez et regnez en nos cœurs ès siecles des siecles. Ainsi soit-il.

PREFACE.

Mon cher lecteur, je te prie de lire cette preface pour ta satisfaction et la mienne.

La bouquetiere Glycera sçavoit si proprement diversifier la disposition et le meslange des fleurs, qu'avec les mesmes fleurs, elle faisoit une grande variété de bouquets; de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envy cette diversité d'ouvrage : car il ne sceut changer sa peinture en tant de façons comme Glycera faisoit ses bouquets : ainsi le Sainct-Esprit dispose

et arrange avec tant de varieté les enseignemens de devotion qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que la doctrine estant tousjours une mesme, les discours neantmoins qui s'en font, sont bien differens selon les diverses façons desquelles ils sont composez. Je ne puis certes, ny veux, ny dois escrire en cette introduction, que ce qui a desja esté publié par nos predecesseurs sur ce subjet. Ce sont les mesmes fleurs que je te presente, mon lecteur : mais le bouquet que j'en ay faict, sera different des leurs, à raison de la diversité de l'ageancement dont il est façonné.

Ceux qui ont traicté de la devotion, ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de devotion qui conduit à cette entiere retraicte. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent ès villes, ès mesnages, à la cour, et qui par leur condition sont obligez de faire une vie commune, quant à l'exterieur, lesquels bien souvent sous le pretexte d'une pretenduë impossibilité, ne veulent seulement pas penser à l'entreprise de la vie devote, leur estant advis, que comme aucun animal n'ose gouster de la graine de l'herbe nommée *Palma Christi*, aussi nul homme ne doit pretendre à la palme de pieté chrestienne, tandis qu'il vit emmy la presse des affaires temporelles. Et je leur monstre, que comme les meres-perles vivent emmy la mer, sans prendre aucune goutte d'eau marine, et que vers les isles Chelidoines il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer, et que les pyraustes volent dedans les flammes sans brusler leurs aisles : ainsi peut une ame vigoureuse et constante vivre au monde, sans recevoir aucune humeur mondaine, treuver des sources d'une douce pieté au milieu des ondes ameres de ce siecle, et voler entre les flammes des convoitises terrestres, sans brusler les aisles des sacrez desirs de la vie devote. Il est vrai que cela est mal aysé, et c'est pourquoi je desirerois que plusieurs y employassent leur soin, avec plus d'ardeur qu'on n'a pas faict jusques à présent : comme tout foible que je suis, je m'essaye par cet escrit de contribuer quelques secours à ceux qui d'un cœur genereux feront cette digne entreprise.

Mais ce n'a toutesfois pas esté par mon election ou inclination que ceste introduction sorte en public : une ame vrayement pleine d'honneur et de vertu, ayant il y a quelque temps, receu de Dieu la grace de vouloir aspirer à la vie devote, desira ma particuliere assistance pour ce regard : et moy qui lui avois plusieurs sortes de devoirs, et qui avois long-temps remarqué en elle beaucoup de disposition pour ce dessein, je me rendis fort soigneux de la bien instruire ; et l'ayant conduite par tous les exercices convenables à son desir et sa condition, je luy en laissay des memoires par escrit, afin qu'elle y eust recours à son besoin. Elle depuis les communiqua à un grand docte, et devot religieux, lequel estimant que plusieurs en pourroient tirer du profit, m'exhorta fort de les faire publier : ce qui luy fut aysé de me persuader, parce que son amitié avoit beaucoup de pouvoir sur ma volonté, et son jugement une grande authorité sur le mien.

Or afin que le tout fut plus utile et agreable, je l'ay reveu, et y ay mis quelque sorte d'entresuite, adjoustant plusieurs advis et enseignemens propres à mon intention : mais tout cela je l'ay faict sans nulle sorte presque de loisir. C'est pourquoy tu ne verras rien icy d'exact : ains seulement un amas d'advertissemens de bonne foy, que j'explique par des paroles claires et intelligibles, au moins ay-je desiré de le faire. Et quant au reste des ornemens du langage, je n'y ay pas seulement voulu penser, comme ayant assez d'autres choses à faire.

J'adresse mes paroles à Philotée, parce que voulant reduire à l'utilité commune de plusieurs ames, ce que j'avois premierement escrit pour une seule, je l'appelle du nom commun à toutes celles qui veulent estre devotes : car Philotée veut dire amatrice ou amoureuse de Dieu.

Regardant donc en tout cecy une ame qui par le desir de la devotion aspire à l'amour de Dieu, j'ay fait cette introduction de cinq parties : en la première desquelles je m'essaye par quelques remonstrances et exercices, de convertir le simple desir de Philotée en une entiere resolution, qu'elle faict à la parfin, après sa confession generale, par une solide protestation, suivie de la tressaincte communion, en laquelle se donnant à son Sauveur, et le recevant, elle entre heureusement en son sainct amour. Cela faict, pour la conduire plus avant, je lui monstre deux grands moyens de s'unir de plus en plus à sa divine Majesté ; l'usage des sacremens, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la saincte oraison, par laquelle il nous tire à soy. Et en cecy j'employe la seconde partie. En la troisiesme je lui fais voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus propres à son advancement, ne m'amusant pas sinon à certains advis particuliers, qu'elle n'eust pas sceu aisement prendre ailleurs, ny d'elle-mesme. En la quatriesme, je luy fais descouvrir quelques embusches de ses ennemis, et luy monstre comme elle s'en doit demeler et passer outre. Et finalement en la cinquiesme partie, je la fais un peu retirer à part soy, pour se rafraischir, reprendre haleine, et reparer ses forces, afin qu'elle puisse par apres

plus heureusement gaigner pays, et s'advancer en la vie devote.

Cet age est fort bigearre, et je prevois bien que plusieurs diront qu'il n'appartient qu'aux religieux et gens de devotion, de faire des conduites si particulieres à la pieté, qu'elles requierent plus de loisir que n'en peut avoir un evesque chargé d'un diocese si pesant comme est le mien, que cela distrait trop l'entendement qui doit estre employé à choses importantes.

Mais moy, mon cher lecteur, je te dis avec le grand S. Denis, qu'il appartient principalement aux evesques de perfectionner les ames : d'autant que leur ordre est le supreme entre les hommes, comme celuy des seraphins entre les anges ; si que leur loisir ne peut estre mieux destiné qu'à cela.

Les anciens evesques et peres de l'Eglise, estoient pour le moins autant affectionnez à leurs charges que nous, et ne laissoient pourtant pas d'avoir soin de la conduite particuliere de plusieurs ames qui recouroient à leur assistance, comme il appert par leurs epistres, imitant en cela les apostres, qui emmy la moisson generale de l'univers, recueilloient neantmoins certains espics plus remarquables, avec une speciale et particuliere affection. Qui ne sçait que Timothée, Tite, Philemon, Onesime, Ste Thecle, Appia, estoient les chers enfans du grand S. Paul, comme S. Marc, et Ste Petronille de S. Pierre ? Ste Petronille, dis-je, laquelle, comme preuvent doctement Baronius et Galonius, ne fut pas fille charnelle, mais seulement spirituelle de S. Pierre. Et S. Jean n'escrit-il pas une de ses epistres canoniques à la devote dame Electa ?

C'est une peine, je le confesse, de conduire les ames en particulier, mais une peine qui soulage, pareille à celle des moissonneurs et vendangeurs, qui ne sont jamais plus contens que d'estre fort embesongnez et chargez. C'est un travail qui délasse et avive le cœur par la suavité qui en revient à ceux qui l'entreprennent, comme faict le cinamome, ceux qui le portent parmy l'Arabie heureuse. On dit que la tygresse ayant retrouvé l'un de ses petits, que le chasseur luy laisse sur le chemin pour l'amuser, tandis qu'il emporte le reste de la littée, elle s'en charge, pour gros qu'il soit; et pour cela n'en est point plus pesante, ains plus legere à la course qu'elle faict pour le sauver dans sa tasniere ; l'amour naturel l'allegeant par ce fardeau. Combien plus un cœur paternel prendra-t'il volontiers en charge une ame qu'il aura rencontrée au desir de la saincte perfection, la portant en son sein, comme une mere faict son petit enfant, sans se ressentir de ce faix bien aimé.

Mais il faut sans doute que ce soit un cœur paternel ; et c'est pourquoy les apostres et hommes apostoliques appellent leurs disciples, non seulement leurs enfans, mais encore plus tendrement leurs petits enfans.

Au demeurant, mon cher lecteur, il est vray que j'escris de la vie devote sans estre devot, mais non pas certes sans le desir de le devenir : et c'est encore cette affection qui me donne courage à t'en instruire. Car comme disoit un grand homme de lettres : la bonne façon d'apprendre, c'est d'estudier ; la meilleure, c'est d'escouter ; et la tres-bonne, c'est d'enseigner. Il advient souvent, dit S. Augustin, escrivant à sa devote Florentine, « que l'office de distribuer, sert de « merite pour recevoir, et l'office d'enseigner, de « fondement pour apprendre. »

Alexandre fit peindre la belle Compaspé, qui lui estoit si chere, par la main de l'unique Apelles. Apelles, forcé de considerer longuement Compaspé, à mesure qu'il en exprimoit les traicts sur le tableau, en imprima l'amour en son cœur, et en devint tellement passionné, qu'Alexandre l'ayant recognu, et en ayant pitié, la luy donna en mariage, se privant pour l'amour de luy de la plus chere amie qu'il eust au monde. En quoy, dit Pline, il monstra la grandeur de son cœur, autant qu'il eust fait par une bien grande victoire. Or il m'est advis, mon lecteur mon amy, qu'estant evesque, Dieu veut que je peigne sur les cœurs des personnes, non seulement les vertus communes, mais encore sa tres-chere et bien-aimée devotion : et moy, je l'entreprends volontiers, tant pour obeir et faire mon devoir, que pour l'esperance que j'ay qu'en la gravant dans l'esprit des autres, le mien à l'adventure en deviendra sainctement amoureux. Or si jamais sa divine Majesté m'en void vivement espris, elle me la donnera en mariage eternel. La belle et chaste Rebecca, abreuvant les chameaux d'Isaac, fut destinée pour estre son espouse, recevant de sa part des pendans d'oreilles et des bracelets d'or ; ainsi je me promets de l'immense bonté de mon Dieu, que conduisant ses cheres brebis aux eaux salutaires de la devotion, il rendra mon ame son espouse, mettant en mes oreilles les paroles dorées de son sainct amour, et en mes bras la force de les bien exercer, en quoy gist l'essence de la vraye devotion, que je supplie sa Majesté me vouloir octroyer, et à tous les enfans de son Eglise ; Eglise à laquelle je veux à jamais soubmettre mes escrits, mes actions, mes paroles, mes volontez, et mes pensées.

A Annecy, le jour de saincte Magdeleine, 1608.

INTRODUCTION
A LA VIE DÉVOTE.

PREMIÈRE PARTIE,

CONTENANT LES ADVIS ET EXERCICES REQUIS POUR CONDUIRE L'AME DÈS SON PREMIER DESIR DE LA VIE DEVOTE, JUSQUES A UNE ENTIERE RESOLUTION DE L'EMBRASSER.

CHAPITRE PREMIER.

Description de la vraye devotion.

Vous aspirez à la devotion, tres-chere Philotée, parce qu'estant chrestienne, vous sçavez que c'est une vertu extremement agreable à la divine Majesté. Mais d'autant que les petites fautes que l'on commet au commencement de quelque affaire, s'agrandissent infiniment au progrez, et sont presque irreparables à la fin; il faut avant toutes choses que vous sçachiez que c'est, que la vertu de devotion : car d'autant qu'il y en a une vraye, et qu'il y en a grande quantité de fausses et vaines, si vous ne cognoissez quelle est la vraye, vous pourriez vous tromper, et vous amuser à suivre quelque devotion impertinente et superstitieuse.

Arelius peignoit toutes les faces des images qu'il faisoit, à l'air et ressemblance des femmes qu'il aimoit : et chascun peint la devotion selon sa passion et fantaisie. Celui qui est adonné au jeusne, se tiendra pour bien devot, pourveu qu'il jeusne, quoy que son cœur soit plein de rancune, et n'osant point tremper sa langue dedans le vin, ny mesme dans l'eau par sobrieté, ne se feindra point de la plonger dedans le sang du prochain, par la medisance et calomnie. Un autre s'estimera devot, parce qu'il dit une grande multitude d'oraisons tous les jours, quoy qu'apres cela sa langue se fonde en toutes paroles faschеuses, arrogantes et injurieuses parmy ses domestiques et voisins. L'autre tire fort volontiers l'aumosne de sa bourse, pour la donner aux pauvres : mais il ne peut tirer la douceur de son cœur, pour pardonner à ses ennemis : l'antre pardonnera à ses ennemis : mais de tenir raison à ses creanciers, jamais qu'à vive force de justice. Tous ces gens-là sont vulgairement tenus pour devots, et ne le sont pourtant nullement. Les gens de Saül cherchoient David en sa maison : Michol ayant mis une statuë dedans un lict, et l'ayant couverte des habillemens de David, leur fit accroire que c'estoit David mesme qui dormoit malade. Ainsi beaucoup de personnes se couvrent de certaines actions exterieures appartenantes à la saincte devotion : et le monde croit que ce soient gens vrayement devots et spirituels : mais en verité ce ne sont que des statuës et fantosmes de devotion.

La vraye et vivante devotion, ô Philotée, presuppose l'amour de Dieu : ains elle n'est autre chose qu'un vray amour de Dieu; mais non pas toutesfois un amour tel quel : car en tant que l'amour divin embellit nostre ame, il s'appelle grace, nous rendant agreables à sa divine Majesté; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle charité : mais quand il est parvenu jusques au degré de perfection, auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, mais nous fait operer soigneusement, frequemment et promptement, alors il s'appelle devotion. Les autruches ne volent jamais, les poules volent pesamment, toutesfois bassement et rarement; mais les aigles, les colombes, les arondelles volent souvent, vistement et hautement : ainsi les pecheurs ne volent point en Dieu, ains font toutes leurs courses en la terre, et pour la terre. Les gens de bien qui n'ont pas encore atteint la devotion, volent en Dieu par leurs bonnes actions, mais rarement, lentement et pesamment; les personnes devotes volent en Dieu frequemment, promptement et hautement. Bref, la devotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous, ou nous par elle promptement et affectionnément; et comme il appartient à la charité de nous faire ge-

neralement et universellement pratiquer tous les commandemens de Dieu, il appartient aussi à la devotion de les nous faire faire promptement et diligemment. C'est pourquoy celuy qui n'observe tous les commandemens de Dieu, ne peut estre estimé, ny bon, ny devot, puis que pour estre bon, il faut avoir la charité, et pour estre devot, il faut avoir, outre la charité, une grande vivacité et promptitude aux actions charitables.

Et d'autant que la devotion gist en certain degré d'excellente charité, non seulement elle nous rend prompts, actifs et diligens à l'observation de tous les commandemens de Dieu; mais outre cela elle nous provoque à faire promptement et affectionnement le plus de bonnes œuvres que nous pouvons, encore qu'elles ne soient aucunement commandées, ains seulement conseillées ou inspirées. Car tout ainsi qu'un homme qui est nouvellement guery de quelque maladie, chemine autant qu'il lui est necessaire, mais lentement et pesamment : de mesme le pecheur estant guery de son iniquité, il chemine autant que Dieu le lui commande, pesamment neantmoins, et lentement, jusques à tant qu'il aye atteint la devotion, car alors comme un homme bien sain, non seulement il chemine, mais il court et saute en la voye des commandemens de Dieu, et de plus il passe et court dans les sentiers des conseils et inspirations celestes. Enfin la charité et la devotion ne sont non plus differentes l'une de l'autre, que la flamme l'est du feu, d'autant que la charité estant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle s'appelle devotion : si que la devotion n'adjouste rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et diligente, non seulement à l'observation des commandemens de Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations celestes.

CHAPITRE II.

Proprieté et excellence de la devotion.

Ceux qui descourageoient les Israëlites d'aller en la terre de promission, leur disoient que c'estoit un païs qui devoroit les habitans, c'est à dire, que l'air y estoit si malin, qu'on n'y pouvoit vivre longuement, et que reciproquement les habitans estoient des gens si prodigieux, qu'ils mangeoient les autres hommes comme des locustes. Ainsi le monde, ma chere Philotée, diffame tant qu'il peut la saincte devotion, depeignant les personnes devotes avec un visage fascheux, triste et chagrin, et publiant que la devotion donne des humeurs melancholiques et insupportables. Mais comme Josué et Caleb protestoient que non seulement la terre promise estoit bonne et belle, ains aussi que la possession en seroit douce et agreable : de mesme, le Sainct-Esprit par la bouche de tous les Saincts, et Nostre-Seigneur par la sienne mesme, nous asseure que la vie devote est une vie douce, heureuse et amiable.

Le monde void que les devots jeusnent, prient et souffrent les injures, servent les malades, donnent aux pauvres, veillent, contraignent leur colere, suffoquent et estouffent leurs passions, se privent des plaisirs sensuels; et font telles et autres sortes d'actions, lesquelles en elles-mesmes, et de leur propre substance et qualité, sont aspres et rigoureuses. Mais le monde ne void pas la devotion interieure et cordiale, laquelle rend toutes ces actions agreables, douces et faciles. Regardez les abeilles sur le thin, elles y treuvent un suc for amer; mais en le suçant, elles le convertissent en miel; parce que telle est leur proprieté. O mondain! les ames devotes treuvent beaucoup d'amertumes en leurs exercices de mortification : il est vray, mais en les faisant elles les convertissent en douceur et suavité; les feux, les flammes, les roües et les espées sembloient des fleurs et des parfums aux martyrs, parce qu'ils estoient devots. Que si la devotion peut donner de la douceur aux plus cruels tourmens, et à la mort mesme, qu'est-ce qu'elle fera pour les actions de la vertu? Le sucre adoucit les fruicts mal meurs, et corrige la crudité et nuisance de ceux qui sont bien meurs. Or la devotion est le vray sucre spirituel, qui oste l'amertume aux mortifications, et la nuisance aux consolations : elle oste le chagrin aux pauvres, et l'empressement aux riches, la desolation à l'oppressé, et l'insolence au favorisé, la tristesse aux solitaires, et la dissolution à celui qui est en compagnie; elle sert de feu en hyver, et de rosée en esté; elle sçait abonder et souffrir pauvreté, elle rend egalement utile l'honneur et le mespris : elle reçoit le plaisir et la douleur avec un cœur presque tousjours semblable, rempli d'une suavité merveilleuse.

Contemplez l'eschelle de Jacob (car c'est le vray portraict de la vie devote), les deux costez entre lesquels on monte, et auxquels les eschelons se tiennent, représentent l'oraison, qui impetre l'amour de Dieu; et les sacremens, qui le conferent : les eschelons ne sont autre chose que les divers degrez de charité, par lesquels l'on va de vertu en vertu, ou descendant par l'action au secours et support du prochain, ou montant par la contemplation en l'union amoureuse de Dieu. Or voyez, je vous prie, ceux qui sont sur l'eschelle, ce sont des hommes qui ont des cœurs angeliques, ou des anges qui ont des corps humains. Ils ne sont pas jeunes; mais ils le semblent estre, parce qu'ils sont pleins de vigueur et agi-

lité spirituelle. Ils ont des aisles pour voler, et s'eslancent en Dieu par la saincte oraison ; mais ils ont des pieds aussi pour cheminer avec les hommes par une saincte et amiable conversation ; leurs visages sont beaux et gays, d'autant qu'ils reçoivent toutes choses avec douceur et suavité : leurs jambes, leurs bras et leurs testes sont toutes à descouvert, d'autant que leurs pensées, leurs affections et leurs actions n'ont aucun dessein, ny motif que de plaire à Dieu : le reste de leur corps est couvert, mais d'une belle et legere robe, parce qu'ils usent voirement de ce monde et des choses mondaines ; mais d'une façon toute pure et sincere, n'en prenant que legerement ce qui est requis pour leur condition : telles sont les personnes devotes. Croyez-moi, chere Philotée, la devotion est la douceur des douceurs, et la reyne des vertus, or c'est la perfection de la charité. Si la charité est un laict, la devotion en est la cresme; si elle est une plante, la devotion en est la fleur ; si elle est une pierre precieuse, la devotion en est l'esclat ; si elle est un bausme precieux, la devotion en est l'odeur, et l'odeur de suavité qui conforte les hommes et resjouit les anges.

CHAPITRE III.

Que la devotion est convenable à toutes sortes de vocations et professions.

Dieu commanda en la creation aux plantes de porter leurs fruicts chascun selon son genre, ainsi commande-t'il aux chrestiens, qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils produisent des fruicts de devotion, un chascun selon sa qualité et vocation. La devotion doit estre differemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la vefve, par la fille, par la mariée : et non seulement cela ; mais il faut accommoder la practique de la devotion aux forces, aux affaires, et aux devoirs de chaque particulier. Je vous prie, Philotée, seroit-il à propos que l'evesque voulust estre solitaire comme les Chartreux ? Et si les mariez ne vouloient rien amasser non plus que les Capucins, si l'artisan estoit tout le jour à l'Eglise comme le religieux, et le religieux toujours exposé à toutes sortes de rencontres pour le service du prochain comme l'evesque, cette devotion ne seroit-elle pas ridicule, dereglée et insupportable ? Cette faute neantmoins arrive bien souvent, et le monde qui ne discerne pas, ou ne veut pas discerner entre la devotion et l'indiscretion de ceux qui pensent estre devots, murmure et blasme la devotion, laquelle neantmoins ne peut mais de ces desordres.

Non, Philotée, la devotion ne gaste rien quand elle est vraye, ains elle perfectionne tout, et lors qu'elle se rend contraire à la legitime vocation de quelqu'un, elle est sans doute fausse. L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs, sans les interesser, les laissant entieres et fraisches comme elle les a trouvées ; mais la vraye devotion fait encore mieux, car non seulement elle ne gaste nulle sorte de vocation ny d'affaires, ains au contraire elle les orne et embellit. Toutes sortes de pierreries jetées dedans le miel, en deviennent plus esclatantes, chascune selon sa couleur ; et chascun devient plus agreable en sa vocation, la conjoignant à la devotion : le soin de famille en est rendu paisible, l'amour du mary et de la femme plus sincere, le service du prince plus fidele, et toutes sortes d'occupations plus suaves et amiables.

C'est une erreur, ains une heresie, de vouloir bannir la vie devote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du menage des gens mariez. Il est vray, Philotée, que la devotion purement contemplative, monastique et religieuse, ne peut estre exercée en ces vacations-là : mais aussi outre ces trois sortes de devotion, il y en a plusieurs autres propres à perfectionner ceux qui vivent ès estats seculiers. Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara, Rebecca et Judith en font foy par l'ancien testament ; et quant au nouveau, S. Joseph, Lydia et S. Crespin furent parfaictement devots en leurs boutiques : Ste Anne, Ste Marthe, Ste Monique, Aquila, Priscilla en leurs menages : Cornelius, S. Sebastien, S. Maurice, parmy les armes : Constantin, Helene, S. Louys, le B. Amé, S. Edoüard en leurs throsnes. Il est mesme arrivé que plusieurs ont perdu la perfection en la solitude, qui est neantmoins si desirable pour la perfection, et l'ont conservée parmy la multitude, qui semble si peu favorable à la perfection. Loth, dit S. Gregoire, qui fut si chaste en la ville, se soüilla en la solitude : où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaicte.

CHAPITRE IV.

De la necessité d'un conducteur pour entrer et faire progrez en la devotion.

Le jeune Tobie commandé d'aller en Ragez, je ne sçay nullement le chemin, dit-il ; va donc, replique le pere, et cherche quelque homme qui te conduise. Je vous en dis de mesme, ma Philotée, voulez-vous à bon escient vous acheminer à la devotion ? cherchez quelque homme de bien qui vous guide et conduise. C'est icy l'advertissement des advertissemens, quoy que vous cherchiez, dit le devot Avila, vous ne treuverez

jamais si asseurement la volonté de Dieu, que par le chemin de ceste humble obeissance tant recommandée, et practiquée par tous les anciens devots. La bien-heureuse mere Therese voyant que madame Catherine de Cordouë faisoit de grandes penitences, elle desira fort l'imiter en cela, contre l'advis de son confesseur, qui le deffendoit, auquel elle estoit tentée de ne point obeïr en cet endroit. Et Dieu lui dit, ma fille, tu tiens un bon et asseuré chemin, vois-tu la penitence qu'elle faict? mais moy je fais plus de cas de ton obeyssance; aussi elle aymoit tant cette vertu, qu'outre l'obeyssance qu'elle devoit à ses superieurs, elle en voüa une toute particuliere à un excellent homme, s'obligeant de suivre sa direction et conduite, dont elle fut infiniment consolée, comme aprés, et devant elle plusieurs bonnes ames, qui pour se mieux assubjettir à Dieu, ont soumis leur volonté à celle de ses serviteurs : ce que Ste Catherine de Sienne louë infiniment en ses dialogues. La devote princesse Ste Elisabeth se soumit avec une extresme obeyssance au docteur M. Conrad. Et voicy l'un des advis que le grand S. Louys fit à son fils avant que mourir : Confesse-toy souvent, eslis un confesseur idoine, qui soit prud'homme, et qui te puisse seurement enseigner à faire les choses qui te sont necessaires.

L'amy fidele, dit l'escriture saincte, est une forte protection : celui qui l'a treuvé, a treuvé un thresor. L'amy fidele est un medicament de vie, et d'immortalité : ceux qui craignent Dieu le treuvent. Ces divines paroles regardent principalement l'immortalité, comme vous voyez, pour laquelle il faut sur toutes choses avoir cet amy fidele, qui guide nos actions par ses advis et conseils, et par ce moyen nous garentir des embuches et tromperies du malin : il nous sera comme un thresor de sapience en nos afflictions, tristesses et cheutes : il nous servira de medicament pour alleger et consoler nos cœurs ès maladies spirituelles : il nous gardera du mal, et rendra nostre bien meilleur, et quand il nous arrivera quelque infirmité, il empeschera qu'elle ne soit pas à la mort, car il nous en relevera.

Mais qui trouvera cet amy? le sage respond, ceux qui craignent Dieu, c'est-à-dire, les humbles qui desirent fort leur advancement spirituel. Puis qu'il vous importe tant, Philotée, d'aller avec une bonne guide en ce sainct voyage de devotion, priez Dieu avec une grande instance, qu'il vous en fournisse d'une qui soit selon son cœur : et ne doutez point, car quand il devroit envoyer un ange du ciel, comme il fit au jeune Tobie, il vous en donnera une bonne et fidelle.

Or ce doit tousjours estre un ange pour vous, c'est à dire, quand vous l'aurez treuvé, ne le considerez pas comme un simple homme, et ne vous confiez point en luy, ny en son sçavoir humain, mais en Dieu, qui vous favorisera, et parlera par l'entremise de cet homme, mettant dedans le cœur et dedans la bouche d'iceluy, ce qui sera requis pour vostre bon-heur : si que vous le devez escouter comme un ange qui descend du ciel pour vous y mener. Traitez avec luy à cœur ouvert en toute sincerité et fidelité, luy manifestant clairement vostre bien et vostre mal, sans feintise ni dissimulation : et par ce moyen vostre bien sera examiné, et plus asseuré, et vostre mal sera corrigé et remedié; vous en serez allegée et fortifiée en vos afflictions, moderée et reglée en vos consolations; ayez en luy une extresme confiance meslée d'une sacrée reverençe, en sorte que la reverence ne diminuë point la confiance, et que la confiance n'empesche point la reverence; confiez-vous en luy avec le respect d'une fille envers son pere, respectez-le avec la confiance d'un fils envers sa mere : bref, cette amitié doit estre forte et douce, toute saincte, toute sacrée, toute divine, et toute spirituelle.

Et pour cela choisissez-en un entre mille, dit Avila? et moy je dis entre dix mille, car il s'en treuve moins que l'on ne sçauroit dire qui soient capables de cet office : il le faut plein de charité, de science, et de prudence; si l'une de ces trois parties lui manque, il y a du danger : mais je vous dis derechef, demandez-le à Dieu, et l'ayant obtenu, benissez sa divine Majesté, demeurez ferme, et n'en cherchez point d'autres, ains allez simplement, humblement et confidemment : car vous ferez un tres-heureux voyage.

CHAPITRE V.

Qu'il faut commencer par la purgation de l'ame.

Les fleurs, dit l'espoux sacré, apparoissent en nostre terre; le temps d'esmonder et tailler est venu. Qui sont les fleurs de nos cœurs, ô Philotée, sinon les bons desirs! Or tout aussi tost qu'ils paroissent, il faut mettre la main à la serpe pour retrancher de nostre conscience toutes les œuvres mortes et superfluës : la fille estrangere pour espouser l'israëlite, devoit oster la robbe de sa captivité, rongner ses ongles, et raser ses cheveux : et l'ame qui aspire à l'honneur d'estre espouse du fils de Dieu, se doit despoüiller du vieil homme, et se revestir du nouveau quittant le peché : puis rongner et raser toutes sortes d'empeschemens qui destournent de l'amour de Dieu : c'est le commencement de nostre santé, que d'estre purgé de nos humeurs peccantes. S. Paul, tout en un moment fut purgé d'une purgation parfaicte, comme fut aussi Ste Catherine de

Gennes, Ste Magdeleine, Ste Pelagie, et quelques autres; mais cette sorte de purgation est toute miraculeuse et extraordinaire en la grace comme la resurrection des morts en la nature: si que nous ne devons pas y pretendre. La purgation et guerison ordinaire, soit des corps, soit des esprits, ne se faict que petit à petit, par progrez d'avancement en avancement, avec peine et loisir.

Les anges ont des aisles sur l'eschelle de Jacob, mais ils ne volent pas, ains montent et descendent par ordre d'eschelon en eschelon. L'ame qui remonte du peché à la devotion, est comparée à l'aube, laquelle s'eslevant ne chasse pas les tenebres en un instant; mais petit à petit: la guerison (dit l'aphorisme) qui se fait tout bellement, est tousjours plus asseurée; les maladies du cœur, aussi bien que celles du corps, viennent à cheval et en poste; mais elles s'en revont à pied et au petit pas. Il faut donc estre courageuse et patiente, ô Philotée, en cette entreprise. Hélas! quelle pitié est-ce de voir des ames, lesquelles se voyant sujettes à plusieurs imperfections apres s'estre exercées quelques mois en la devotion, commencent à s'inquieter, se troubler et descourager, laissant presque emporter leur cœur à la tentation de tout quitter et retourner en arriere; mais aussi de l'autre costé, n'est-ce pas un extresme danger aux ames, lesquelles par une tentation contraire se font accroire d'estre purgées de leurs imperfections, le premier jour de leur purgation, se tenant pour parfaictes avant presque d'estre faictes, en se mettant au vol sans ailes: ô Philotée! qu'elles sont en grand peril de rechoir pour s'estre trop tost ostées d'entre les mains du medecin. Ha! ne vous levez pas avant que la lumiere soit arrivée, dit le prophete? Levez-vous apres que vous aurez esté assis? et luy mesme practiquant cette leçon, et ayant esté desja lavé et nettoyé, demande de l'estre derechef.

L'exercice de la purgation de l'ame ne se peut ny doit finir qu'avec nostre vie: ne nous troublons donc point de nos imperfections: car nostre perfection consiste à les combattre, et nous ne sçaurions les combattre sans les voir, ny les vaincre sans les rencontrer, notre victoire ne gist pas à ne les sentir point, mais à ne point leur consentir.

Or ce n'est pas leur consentir, que de recevoir des incommodités d'icelles, il faut bien que pour l'exercice de nostre humilité, nous soyons quelquefois blessez en cette bataille spirituelle: neantmoins nous ne sommes jamais tenus pour vaincus, sinon lors que nous aurons perdu, ou la vie, ou le courage. Or les imperfections et pechez veniels, ne nous sçauroient oster la vie spirituelle: car elle ne se perd que par le péché mortel. Il reste doncques seulement qu'elles ne nous fassent point perdre le courage. Delivre moy, Seigneur, disoit David, de la coüardise et descouragement: c'est une heureuse condition pour nous en cette guerre, que nous soyons tousjours vainqueurs, pourveu que nous voulions combattre.

CHAPITRE VI.

La premiere purgation, qui est celle des pechez mortels.

La premiere purgation qu'il faut faire, c'est celle du peché, le moyen de la faire, c'est le sainct sacrement de penitence: cherchez le plus digne confesseur que vous pourrez, prenez en main quelqu'un des petits livres qui ont esté faicts pour ayder les consciences à se bien confesser, comme Grenade, Bruno, Arias, Auger: lisez les bien, et remarquez de poinct en poinct en quoy vous aurez offensé, à prendre depuis que vous eustes l'usage de raison jusques à l'heure presente. Et si vous vous defiez de vostre memoire, mettez en escrit ce que vous aurez remarqué: et ayant ainsi preparé et ramassé les humeurs peccantes de vostre conscience, detestez les, et les rejettez par une contrition et deplaisir aussi grand que vostre cœur le pourra souffrir, considerant ces quatre choses: que par le peché vous avez perdu la grace de Dieu, quitté vostre part de paradis, accepté les peines eternelles de l'enfer, et renoncé à la vision et à l'amour eternel de Dieu. Vous voyez bien, Philotée, que je parle d'une confession generale de toute la vie, laquelle certes, je confesse bien n'estre pas tousjours absolument necessaire, mais je considere bien aussi qu'elle vous sera extremement utile en ce commencement: c'est pourquoy je vous la conseille extremement. Il arrive souvent que les confessions ordinaires de ceux qui vivent d'une vie commune et vulgaire sont pleines de grands deffauts. Car souvent on ne se prepare point, ou fort peu, on n'a point la contrition requise: ains il advient maintesfois que l'on se va confesser avec une volonté tacite de retourner au peché, d'autant qu'on ne veut pas eviter l'occasion du peché, ny prendre les expedients necessaires à l'amendement de la vie: et en tous ces cas icy la confession generale est requise pour asseurer l'ame. Mais outre cela la confession generale nous appelle à la cognoissance de nous-mesmes, nous provoque à une salutaire confusion pour nostre vie passée, nous faict admirer la misericorde de Dieu, qui nous a attendu en patience, elle appaise nos cœurs, delasse nos esprits, excite en nous des bons propos, donne sujet à nostre Pere spirituel de nous faire des ad-

vis plus convenables à nostre condition, et nous ouvre le cœur, pour avoir confiance de nous bien declarer aux confessions suivantes.

Parlant doncques d'un renouvellement general de nostre cœur, et d'une conversion universelle de nostre ame à Dieu, par l'entreprise de la vie devote, j'ay bien raison, ce me semble, Philotée, de vous conseiller cette confession generale.

CHAPITRE VII.

De la seconde purgation, qui est celle des affections du peché.

Tous les Israëlites sortirent en effet de la terre d'Egypte, mais ils n'en sortirent pas tous d'affection : c'est pourquoy emmy le desert plusieurs d'entr'eux regrettoient de n'avoir pas les oignons et les chairs d'Egypte. Ainsi il y a des penitens, qui sortent en effet du peché, et n'en quittent pourtant pas l'affection, c'est à dire, ils proposent de ne plus pecher, mais c'est avec certain contrecœur, qu'ils ont de se priver et abstenir des malheureuses delectations du peché; leur cœur renonce au peché, et s'en esloigne; mais il ne laisse pas pour cela de se retourner souventefois de ce costé-là, comme fit la femme de Loth du costé de Sodome; ils s'abstiennent du peché, comme les malades font des melons, lesquels ils ne mangent pas, parce que le medecin les menasse de mort, s'ils en mangent; mais ils s'inquietent de s'en abstenir, ils en parlent, et marchandent s'il se pourroit faire, ils les veulent au moins sentir, et estiment bien-heureux ceux qui en peuvent manger. Car ainsi ces foibles et lasches penitens s'abstiennent pour quelque temps du peché; mais c'est à regret, ils voudroient bien pouvoir pecher sans estre damnez; ils parlent avec ressentiment et goust du peché, et estiment contens ceux qui le font. Un homme resolu de se venger changera de volonté en la confession, mais tost apres on le retrouvera parmy ses amis qui prend plaisir à parler de sa querelle, disant, que si ce n'eust esté la crainte de Dieu, il eust faict cecy et cela, et que la loy divine et cet article de pardonner est difficile, que pleust à Dieu qu'il fust permis de se venger : Ha! qui ne void qu'encore que ce pauvre homme soit hors de peché, il est neantmoins tout embarrassé de l'affection du peché, et qu'estant hors d'Egypte en effet, il y est encore en appetit, desirant les aulx et les oignons qu'il y souloit manger, comme faict cette femme, qui ayant detesté ses mauvaises amours, se plaist neantmoins d'estre muguetée et environnée : Helas! que telles gens sont en grand peril.

O Philotée! puis que vous voulez entreprendre la vie devote, il ne vous faut pas seulement quitter le peché; mais il faut tout à faict emonder vostre cœur de toutes les affections qui dependent du peché, car outre le danger qu'il y auroit de faire recheute, ces miserables affections allanguiroient perpetuellement vostre esprit, et l'appesentiroient en telle sorte qu'il ne pourroit pas faire les bonnes œuvres promptement, diligemment et frequemment, en quoy gist neantmoins la vraye essence de la devotion. Les ames, lesquelles sorties de l'estat du peché, ont encore ces affections et allanguissemens, ressemblent à mon advis aux filles qui ont les pasles couleurs, lesquelles ne sont pas malades, mais toutes leurs actions sont malades; elles mangent sans goust, dorment sans repos, rient sans joye, et se traisnent plutost que de cheminer. Car de mesme ces ames font le bien, avec des lassitudes spirituelles si grandes, qu'elles ostent toute la grace à leurs bons exercices, qui sont peu en nombre, et petits en effet.

CHAPITRE VIII.

Du moyen de faire cette seconde purgation.

Or le premier moyen, et fondement de cette seconde purgation, c'est la vive et forte apprehension du grand mal que le peché nous apporte, par le moyen de laquelle nous entrons en une profonde et vehemente contrition. Car tout ainsi que la contrition, pourveu qu'elle soit vraye, pour petite qu'elle soit, et sur tout estant jointe à la vertu des sacremens, nous purge suffisamment du peché : de mesme quand elle est grande et vehemente, elle nous purge de toutes les affections qui dependent du peché. Une haine ou rancune foible et debile, nous faict avoir à contrecœur celuy que nous haïssons, et nous faict fuir sa compagnie; mais si c'est une haine mortelle et violente, non seulement nous fuyons et abhorrons celuy à qui nous la portons, ains nous avons à dégoust : et ne pouvons souffrir la conversation de ses alliez, parens et amis, non pas mesme son image, ny chose qui lui appartienne. Ainsi quand le penitent ne haït le peché que par une legere, quoy que vraye contrition, il se resout voirement bien de ne plus pecher; mais quand il haït d'une contrition puissante et rigoureuse, non seulement il deteste le peché, ains encor toutes les affections, dependances et acheminemens du peché. Il faut doncques, Philotée, agrandir tant qu'il nous sera possible nostre contrition et repetance, afin qu'elle s'estende jusques aux moindres appartenances du peché. Ainsi Magdeleine en sa conversion, perdit tellement le goust des pechez et des plaisirs qu'elle y avoit prins, que

jamais plus elle n'y pensa, et David protestoit de non seulement haïr le peché, mais aussi toutes les voyes et sentiers d'iceluy : en ce poinct consiste le rajeunissement de l'ame, que ce mesme prophete compare au renouvellement de l'aigle.

Or pour parvenir à cette apprehension et contrition, il faut que vous vous exerciez soigneusement aux meditations suivantes, lesquelles estant bien practiquees, desracineront de vostre cœur moyennant la grace de Dieu le peché et les principales affections du peché ; aussi les ay-je dressées tout à fait pour cet usage : vous les ferez l'une après l'autre, selon que je les ay marquées, n'en prenant qu'une pour chasque jour, laquelle vous ferez le matin s'il est possible, qui est le temps le plus propre pour toutes les actions de l'esprit, et la remascherez et la ruminerez le reste de la journée : que si vous n'estes encore pas duite à faire la meditation, voyez ce qui en sera dit en la seconde partie.

CHAPITRE IX.

MEDITATION I.

De la creation.

Preparation.

1. Mettez-vous en la presence de Dieu.
2. Suppliez-le qu'il vous inspire.

Considerations.

Considerez qu'il n'y a que tant d'ans que vous n'estiez point au monde, et que vostre estre estoit un vray rien : où estions-nous, ô mon ame, en ce temps-là ? le monde avoit desjà tant duré, et de nous il n'en estoit nulle nouvelle.

2. Dieu vous a faict eclore de ce rien, pour vous rendre ce que vous estes sans qu'il eust besoin de vous, ains par sa seule bonté.

3. Considerez l'estre que Dieu vous a donné, car c'est le premier estre du monde visible, capable de vivre eternellement, et de s'unir parfaictement à sa divine Majesté.

Affections et resolutions.

1. Humiliez-vous profondement devant Dieu, disant de cœur avec le psalmiste : O Seigneur, je suis devant vous comme un vray rien, et comment eustes-vous memoire de moy pour me créer ? Hélas! mon ame, tu estois abysmée dans cet ancien neant, et y serois encores de present si Dieu ne t'en eust retirée : et que ferois-tu dedans ce rien ?

2. Rendez graces à Dieu. O mon grand et bon Createur, combien vous suis-je redevable ; puis que vous m'estes allé prendre dans mon rien, pour me rendre par vostre misericorde ce que je suis ? Qu'est-ce que je feray jamais pour dignement benir vostre sainct nom, et remercier vostre immense bonté.

3. Confondez-vous. Mais helas ! mon Createur, au lieu de m'unir à vous par amour et service, je me suis renduë toute rebelle par mes desreglées affections, me separant et esloignant de vous pour me joindre au peché et a l'iniquité, n'honorant non plus vostre bonté, que si vous n'eussiez pas esté mon Createur.

4. Abaissez-vous devant Dieu. O mon ame, sçache que le Seigneur est ton Dieu, c'est luy qui t'a faicte, et tu ne t'es pas faicte toy-mesme : O Dieu ! je suis l'ouvrage de vos mains.

Je ne veux donc plus desormais me complaire en moy-mesme, qui de ma part ne suis rien. De quoy te glorifies-tu : ô poudre et cendre ? mais plutost, ô vray neant, de quoy t'exaltes-tu ? et pour m'humilier je veux faire telle et telle chose, supporter tels et tels mespris : je veux changer de vie et suivre desormais mon Createur, et m'honorer de la condition de l'estre qu'il m'a donné, l'employant tout entierement à l'obeyssance de sa volonté, par les moyens qui me seront enseignez, et desquels je m'enquerray vers mon Pere spirituel.

Conclusion.

1. Remerciez Dieu. Benis, ô mon ame, ton Dieu, et que toutes mes entrailles loüent son sainct nom, car sa bonté m'a tiré de rien, et sa misericorde m'a creé.

2. Offrez. O mon Dieu, je vous offre l'estre que vous m'avez donné avec tout mon cœur, je le vous desdie et consacre.

3. Priez. O Dieu, fortifiez-moy en ces affections et resolutions : ô Saincte-Vierge, recommandez les à la misericorde de vostre Fils, avec tous ceux pour qui je dois prier, etc. *Pater noster. Ave Maria.*

Au sortir de l'oraison, en vous pourmenant un peu, recueillez un petit bouquet de devotion des considérations que vous avez faictes pour l'odorer le long de la journée.

CHAPITRE X.

MEDITATION II.

De la fin pour laquelle nous sommes creez.

Preparation.

1. Mettez-vous devant Dieu.
2. Priez-le qu'il vous inspire.

Considerations.

Dieu ne vous a pas mise en ce monde, pour aucun besoin qu'il eust de vous, qui luy estes du tout inutile, mais seulement afin d'exercer en

vous sa bonté, vous donnant sa grace et sa gloire. Et pour cela il vous a donné l'entendement pour la cognoistre, la memoire pour vous souvenir de luy, la volonté pour l'aimer, l'imagination pour vous representer ses bien-faicts, les yeux pour voir les merveilles de ses ouvrages, la langue pour le loüer, et ainsi des autres facultez.

2. Estant creée, et mise en ce monde à cette intention, toutes actions contraires à icelles doivent estre rejettées et evitées, et celles qui ne servent de rien à cette fin, doivent estre mesprisées, comme vaines et superfluës.

3. Considerez le mal-heur du monde qui ne pense point à cela; mais vit comme s'il croyoit de n'estre creé que pour bastir des maisons, planter des arbres, assembler des richesses, et faire des badineries.

Affections et resolutions.

1. Confondez-vous, reprochant à vostre ame sa misère, qui a esté si grande cy-devant, qu'elle n'a que peu ou point pensé à tout cecy. Hélas! ce direz-vous, que pensois-je, ô mon Dieu, quand je ne pensois point en vous? de quoi me ressouvenois je quand je vous oubliois? qu'aymois-je quand je ne vous aymois pas? Helas! je me devois repaistre de la verité, et je me remplissois de la vanité, et servois le monde qui n'est faict que pour me servir.

2. Detestez la vie passée. Je vous renonce, pensées vaines et cogitations inutiles; vous abjure, ô souvenirs detestables et frivoles: je vous renonce, amitiez infidelles et desloyales, services perdus, et miserables gratifications ingrates, complaisances faschеuses.

3. Convertissez-vous à Dieu. Et vous, ô mon Dieu, mon Sauveur, vous serez doresnavant le seul objet de mes pensées: non, jamais je n'appliqueray mon esprit à des cogitations qui vous soient desagreables. Ma memoire se remplira tous les jours de ma vie, de la grandeur de vostre debonnaireté, si doucement exercée en mon endroit. Vous serez les delices de mon cœur, et la suavité de mes affections.

Ha! donc tels et tels fatras, et amusemens, auxquels je m'appliquois: tels et tels vains exercices, auxquels j'employois mes journées: telles et telles affections, qui engageoient mon cœur, me seront desormais en horreur, et à cette intention j'useray de tels et tels remedes.

Conclusion.

1. Remerciez Dieu qui vous a faicte pour une fin si excellente. Vous m'avez faicte, ô Seigneur, pour vous, afin que je joüisse eternellement de l'immensité de vostre gloire? Quand sera-ce que j'en seray digne, et quand vous beniray-je selon mon devoir.

2. Offrez. Je vous offre, ô mon cher Createur, toutes ces mesmes affections, et resolutions, avec toute mon ame et mon cœur.

3. Priez. Je vous supplie, ô Dieu, d'avoir agreable mes souhaits, et mes vœux, et de donner vostre saincte benediction à mon ame, à celle fin qu'elle les puisse accomplir par le merite du sang de vostre Fils repandu sur la croix, etc.

Faictes le petit bouquet de devotion.

CHAPITRE XI.

MEDITATION III.

Des benefices de Dieu.

Preparation.

1. Mettez-vous en la presence de Dieu.
2. Priez-le qu'il vous inspire.

Considerations.

Considerez les graces corporelles que Dieu vous a données, quel corps, quelles commoditez de l'entretenir, quelle santé, quelles consolations loisibles pour iceluy, quels amis, quelles assistances; mais cela considerez le avec une comparaison de tant d'autres personnes qui valent mieux que vous, lesquelles sont destituées de ces benefices: les uns gastez de corps, de santé, de membres: les autres abandonnez à la mercy des opprobres, et de mespris et des-honneur: les autres accablez de pauvreté; et Dieu n'a pas voulu que vous fussiez si miserable.

2. Considerez les dons de l'esprit, combien y a-t-il au monde de gens hebetez, enragez, insensez: et pourquoi n'estes-vous pas du nombre? Dieu vous a favorisée: combien y en a-t-il qui ont esté nourris rustiquement, et en une extresme ignorance; et la Providence divine vous a faict eslever civilement et honorablement.

3. Considerez les graces spirituelles, ô Philotée? Vous estes des enfans de l'Église, Dieu vous a enseigné sa cognoissance dès votre jeunesse. Combien de fois vous a-t-il donné ses sacremens? combien de fois des inspirations, des lumieres intérieures, des reprehensions pour vostre amendement? combien de fois vous a-t-il pardonné vos fautes? combien de fois delivrée des occasions de vous perdre où vous estiez exposée? Et ces années passées, n'estoient-ce pas un loisir et commodité de vous avancer au bien de vostre ame? Voyez un peu par le menu, combien Dieu vous a esté doux et gracieux.

Affections et resolutions.

Admirez la bonté de Dieu. O que mon Dieu est bon en mon endroit! ô qu'il est bon! ô que vostre cœur, Seigneur, est riche en misericorde, et liberal en debonnaireté! O mon ame, racontons à jamais combien de graces il nous a faict.

2. Admirez vostre ingratitude. Mais que suis-je, Seigneur, que vous ayez eu memoire de moy? O que mon indignité est grande : Helas! j'ay foulé au pied vos benefices : j'ay des-honoré vos graces, les convertissant en abus et mespris de vostre souveraine bonté ; j'ay opposé l'abysme de mon ingratitude à l'abysme de vostre grace et faveur.

3. Excitez à recognoissance. Sus donc, ô mon cœur, ne vueille plus estre infidele, ingrat et desloyal, à ce grand bien-faicteur. Et comment, mon ame ne sera-t-elle pas mes-huy subjette à Dieu, qui a faict tant de merveilles et de graces en moy, et pour moy?

4. Ha! doncques Philotée, retirez vostre corps de telles et telles voluptez : rendez-le subjet au service de Dieu, qui a tant faict pour luy : appliquez vostre ame à la cognoistre et recognoistre, par tels et tels exercices qui sont requis pour cela. Employez soigneusement les moyens qui sont en l'eglise, pour vous sauver et aimer Dieu : ouy, je frequenteray l'oraison, les sacremens, j'escouteray la saincte parole, je practiqueray les inspirations et conseils.

Conclusion.

1. Remerciez Dieu de la cognoissance qu'il vous a donnée maintenant de vostre devoir et de tous les bien-faicts cy-devant receus.

2. Offrez luy vostre cœur avec toutes vos resolutions.

3. Priez-le qu'il vous fortifie, pour les practiquer fidelement, par le merite de la mort de son Fils; implorez l'intercession de la Vierge et des Saincts. *Pater noster, etc.*

Faictes le petit bouquet spirituel.

CHAPITRE XII.

MEDITATION IV.

Des pechez.

Preparation.

1. Mettez-vous en la presence de Dieu.
2. Suppliez-le qu'il vous inspire.

Considerations.

Pensez combien il y a que vous commencez à pecher, et voyez combien dès ce premier commencement les pechez se sont multipliez en vostre cœur : comme tous les jours vous les avez accreu contre Dieu, contre vous-même, contre le prochain, par œuvre, par parole, par desir et pensées.

2. Considerez vos mauvaises inclinations, et combien vous les avez suivies. Et par ces deux poincts vous verrez que vos coulpes sont en plus grand nombre que les cheveux de votre teste, voire que le sable de la mer.

3. Considerez à part le peché d'ingratitude envers Dieu, qui est un peché general, lequel s'espanche par tous les autres, et les rend infiniment plus enormes : voyez doncques combien de benefices Dieu vous a faict, et que tous vous avez abusé contre le donateur : singulierement combien d'inspirations mesprisées, combien de bons mouvemens rendus inutiles. Et encore plus que tout, combien de fois avez-vous receu les sacremens, et où en sont les fruicts? que sont devenus ces precieux joyaux, dont vostre cher espoux vous avoit ornée? tout cela a esté couvert sous vos iniquitez; avec quelle preparation les avez-vous receus? Pensez à cette ingratitude, que Dieu vous ayant tant couru après pour vous sauver, vous avez tousjours fuy devant luy pour vous perdre.

Affections et resolutions.

1. Confondez-vous en vostre misere. O mon Dieu, comme ose-je comparoistre devant vos yeux! Helas! je ne suis qu'un apostume du monde, et un esgoust d'ingratitude et d'iniquité. Est-il possible que j'aye esté si desloyale, que je n'aye laissé pas un seul de mes sens, pas une des puissances de mon ame, que je n'aye gasté, violé et soüillé : et que pas un jour de ma vie ne soit escoulé, auquel je n'aye produit de si mauvais effets. Est-ce ainsi que je devois contrechanger les benefices de mon Createur, et le sang de mon Redempteur.

2. Demandez pardon, et vous jettez aux pieds du Seigneur, comme un enfant prodigue, comme une Magdeleine, comme une femme qui auroit soüillé le lict de son mariage de toutes sortes d'adultere : O Seigneur, misericorde sur cette pecheresse : Helas! ô source vive de compassion, ayez pitié de cette miserable.

3 Proposez de vivre mieux. O Seigneur, non jamais plus moyennant vostre grace : non jamais plus je ne m'abandonneray au peché.

Helas! je ne l'ay que trop aymé, je le deteste et vous embrasse. O Pere de misericorde, je veux vivre et mourir en vous.

4. Pour effacer les pechez passez, je m'en accuseray courageusement, et n'en laisseray pas un que je ne pousse dehors.

5. Je feray tout ce que je pourray pour en des-

raciner entierement les plantes de mon cœur, particulierement de tels ou de tels qui me sont plus ennuyeux.

6. Et pour ce faire j'embrasseray constamment les moyens qui me seront conseillez : ne me semblant d'avoir jamais assez faict pour reparer de si grandes fautes.

Conclusion.

1. Remerciez Dieu qui vous a attendu jusques à cette heure, et vous a donné ces bonnes affections.

2. Faictes-luy offrande de vostre cœur pour les effectuer.

3. Priez-le qu'il vous fortifie, etc.

CHAPITRE XIII.

MEDITATION V.

De la mort.

Preparation.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.

2. Demandez-luy sa grâce.

3. Imaginez-vous d'estre malade en extremité dans le lict de la mort, sans esperance aucune d'en eschapper.

Consideration.

Considerez l'incertitude du jour de votre mort : O mon ame, vous sortirez un jour de ce corps. Quand sera-ce? sera-ce en hyver ou en esté? en la ville ou au village? de jour ou de nuict? sera-ce à l'impourveu ou avec advertissement? sera-ce de maladie ou d'accidents? aurez-vous le loisir de vous confesser ou non? serez-vous assistée de votre confesseur et pere spirituel ou non? Helas! de tout cela nous n'en sçavons rien du tout, seulement cela est asseuré, que nous mourrons, et tousjours plustost que nous ne pensons.

2. Considerez qu'alors le monde finira, pour ce qui vous regarde, il n'y en aura plus pour vous : il renversera sens dessus-dessous devant vos yeux : ouy, car alors les plaisirs, les vanitez, les joyes mondaines, les affections vaines, nous apparoistront comme des fantosmes et nuages? Ah! chetive, pour quelles bagatelles et chimeres ay-je offensé mon Dieu? Vous verrez que nous avons quitté Dieu pour neant. Au contraire la devotion, les bonnes œuvres vous sembleront alors si desirables et douces : ô pourquoy n'ay-je suivi ce beau et gracieux chemin? alors les pechez qui sembloient bien petits paroistront gros comme des montagnes, et vostre devotion bien petite.

3. Considerez les grands et langoureux adieux, que votre ame dira à ce bas monde : elle dira adieu aux richesses, aux vanitez, aux vaines compagnies, aux plaisirs, aux passe-temps, aux amis et voisins, aux parens, au mary, à la femme, bref à toute créature. Et en fin finale à son corps, qu'elle delaissera pasle, have, deffait, hideux et puant.

4. Considerez les empressemens qu'on aura pour lever ce corps-là, et le cacher en terre, et que cela faict, le monde ne pensera plus gueres à vous, ny n'en fera plus memoire, non plus que vous n'avez gueres pensé aux autres. Dieu luy fasse paix, dira-t'on, et puis c'est tout : O mort que tu es inconsiderable, que tu es impiteuse!

5. Considerez qu'au sortir du corps l'ame prend son chemin, ou à droite, ou à gauche. Helas! où ira la vostre? quelle voye tiendra-t'elle? non autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde.

Affections et resolutions.

1. Priez Dieu, et vous jettez entre ses bras. Las! Seigneur, recevez moy en vostre protection pour ce jour effroyable. Rendez-moy cette heure heureuse et favorable, et que plustost toutes les autres de ma vie soient tristes et d'affliction.

2. Mesprisez le monde. Puis que je ne sçay l'heure en laquelle il te faut quitter, ô monde! je ne me veux point attacher à toy : O mes chers amis, mes cheres alliances, permettez-moy que je ne vous affectionne plus que par une amitié sainete, laquelle puisse durer éternellement; car, pourquoy m'unir à vous, en sorte qu'il faille quitter et rompre la liaison.

3. Je me veux preparer à cette heure, et prendre le soin requis pour faire ce passage heureusement : je veux asseurer l'estat de ma conscience de tout mon pouvoir, et veux mettre ordre à tels et tels manquemens.

Conclusion.

Remerciez Dieu de ces resolutions qu'ils vous a données; offrez-les à sa Majesté; suppliez-la derechef, qu'elle vous rende vostre mort heureuse, par le merite de celle de son Fils. Implorez l'aydè de la Vierge et des Saincts. *Pater. Ave Maria.*

Faictes un bouquet de myrrhe.

CHAPITRE XIV.

MEDITATION VI.

Du jugement.

Preparations.

1. Mettez-vous devant Dieu.

2. Suppliez-le qu'il vous inspire.

Considerations.

1. Enfin, apres le temps que Dieu a marqué

pour la durée de ce monde, et apres une quantité de signes et presages horribles, pour lesquels les hommes seicheront d'effroy et de crainte, le feu venant comme un deluge bruslera et reduira en cendre toute la face de la terre, sans qu'aucune des choses que nous voyons sur icelle en soit exempte.

2. Après ce deluge de flammes et de foudres, tous les hommes ressusciteront de la terre (excepté ceux qui sont desja ressuscitez), et à la voix de l'archange comparoistront en la vallée de Josaphat. Mais helas! avec quelle difference, car les uns y seront en corps glorieux et resplendissans, et les autres en corps hideux et horribles.

3. Considerez la majesté avec laquelle le souverain juge comparoistra environné de tous les anges et Saincts, ayant devant soy sa croix plus reluisante que le soleil, enseigne de grace pour les bons et de rigueur pour les mauvais.

4. Ce souverain juge, par son commandement redoutable, et qui sera soudain executé, separera les bons des mauvais, mettant les uns à sa droite, les autres à sa gauche; separation eternelle, et apres laquelle jamais plus ces deux bandes ne se trouveront ensemble.

5. La separation faicte, et les livres de consciences ouverts, on verra clairement la malice des mauvais, et le mespris dont ils ont usé contre Dieu, et d'ailleurs la penitence des bons, et les effets de la grace de Dieu, qu'ils ont receuë, et rien ne sera caché. O Dieu, quelle confusion pour les uns, quelle consolation pour les autres.

6. Considerez la derniere sentence des mauvaises ames maudites au feu eternel, qui est preparé au diable et à ses compagnons. Pesez ces paroles si pesantes. Allez, dit-il, c'est un mot d'abandonnement perpetuel que Dieu faict de tels mal-heureux, les bannissant pour jamais de sa face. Il les appelle maudits : O mon ame, quelle malediction, malediction generale qui comprend tous les maux, malediction irrevocable qui comprend tous les temps, et l'eternité; il adjouste, au feu eternel. Regarde, ô mon cœur, ceste grande eternité : O eternelle eternité, des peines, que tu es effroyable!

7. Considerez la sentence contraire des bons! Venez, dit le Juge (ah! c'est le mot agreable de salut) par lequel Dieu nous tire à soy : et nous reçoit dans le giron de sa bonté. Benit de mon Pere? O chere benediction, qui comprend toute benediction? possedez le royaume qui vous est preparé dès la constitution du monde? O Dieu, quelle grace, que ce royaume n'aura jamais fin.

Affections et resolutions.

1. Tremble, ô mon ame, à ce souvenir. O Dieu, qui me peut asseurer pour ceste journée, en laquelle les colomnes du ciel trembleront de frayeur.

2. Detestez vos pechez, qui seuls vous peuvent perdre en ceste journée espouvantable.

Ah! je me veux juger moy-mesme maintenant, afin que je ne sois pas jugé : je veux examiner ma conscience, et me condamner, m'accuser et me corriger, afin que le Juge ne me condamne en ce jour redoutable : je me confesseray donc, j'accepterai les advis necessaires, etc.

Conclusion.

Remerciez Dieu, qui vous a donné moyen de vous asseurer pour ce jour-là, et le temps de faire penitence.

Offrez-luy vostre cœur pour la faire. Priez-le qu'il vous fasse la grace de vous en bien acquiter. *Pater noster. Ave Maria.*

Faictes un bouquet.

CHAPITRE XV.

MEDITATION VII.

De l'enfer.

Preparation.

1. Mettez-vous en la presence divine.

2. Humiliez-vous, et demandez son assistance.

3. Imaginez-vous une ville tenebreuse, tonte bruslante de souffre et de poix puante, pleine de citoyens qui n'en peuvent sortir.

Considerations.

1. Les damnez sont dedans l'abysme infernal, comme dedans cette ville infortunée, en laquelle ils souffrent des tourmens indicibles en tous leurs sens, et en tous leurs membres, parce que comme ils ont employé tous leurs sens et leurs membres pour pecher, ainsi souffriront-ils en tous leurs membres et en tous leurs sens les peines deuës au péché? les yeux, pour leurs faux et mauvais regards, souffriront l'horrible vision des diables et de l'enfer! les oreilles pour avoir pris plaisir aux discours vicieux, n'ouyront jamais que pleurs, lamentations et desespoirs, et ainsi des autres.

2. Outre tous ces tourmens, il y en a encore un plus grand, qui est la privation et perte de la gloire de Dieu, lequel ils sont forclos de jamais voir.

Que si Absalon trouva que la privation de la face amiable de son père David étoit plus ennuyeuse que son exil! o Dieu, quel regret d'estre à jamais privé de voir vostre doux et suave visage!

3. Considerez sur tout l'eternité de ces peines, laquelle seule rend l'enfer insupportable. Helas!

si une puce en nostre oreille, si la chaleur d'une petite fievre nous rend une courte nuict si longue, et ennuyeuse, combien sera espouvantable la nuict de l'eternité avec tant de tourmens : de cette eternité naissent le desespoir eternel, les blasphemes et rages infinies.

Affections et resolutions.

Espouvantez vostre ame par les paroles de Job. O mon ame, pourrois-tu bien vivre eternellement avec ces ardeurs perdurables, et emmy ce feu devorant? veux-tu bien quitter ton Dieu pour jamais?

Confessez que vous l'avez merité, mais combien de fois! Or desormais je veux prendre parti au chemin contraire: pourquoy descendray-je en cet abysme.

Je feray donc tel et tel effort pour eviter le peché, qui seul me peut donner cette mort eternelle.

Remerciez, offrez, priez.

CHAPITRE XVI.

MEDITATION VIII.

Du paradis.

Preparation.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.
2. Faites l'invocation.

Considerations.

1. Considerez une belle nuict bien seraine, et pensez combien il fait bon voir le ciel avec cette multitude et varieté d'estoiles : or joignez maintenant cette beauté avec celle d'un beau jour, en sorte que la clarté du soleil n'empeche point la claire veuë des estoilles, ny de la lune : et puis apres dites hardiment que toute cette beauté mise ensemble n'est rien au prix de l'excellence du grand paradis : ô que ce lieu est desirable et amiable : que cette cité est precieuse!

2. Considerez la noblesse, la beauté et la multitude des citoyens et habitans de cet heureux pays : ces millions de millions d'anges de cherubins et seraphins, cette trouppe d'apostres, de martyrs, de confesseurs, de vierges, de sainctes dames, la multitude est innumerable. O que cette compagnie est heureuse, le moindre de tous est plus beau à voir que tout le monde? que sera-ce de les voir tous; mais mon Dieu, qu'ils sont heureux, tousjours ils chantent le doux cantique de l'amour eternel : tousjours ils jouissent d'une constante allegresse : ils s'entredonnent les uns aux autres des contentemens indicibles, et vivent en la consolation d'une heureuse et indissoluble société.

3. Considerez enfin quel bien ils ont tous de jouir de Dieu, qui les gratifie pour jamais de son amiable regard, et par iceluy respand dedans leurs cœurs un abysme de delices. Quel bien d'estre à jamais uny à son prince. Ils sont là comme des heureux oyseaux, qui volent et chantent à jamais dedans l'air de la divinité, qui les environne de toutes parts de plaisirs incroyables : là chacun à qui mieux mieux et sans envie chantent les loüanges du Createur : benit soyez-vous à jamais, ô nostre doux et souverain Createur et Sauveur, qui nous estes si bon, et nous communiquez si liberalement vostre gloire; et reciproquement Dieu benit d'une benediction perpetuelle tous ses Saincts. Benistes soyez-vous à jamais, dit-il, mes cheres creatures, qui m'avez servy, et me loüerez eternellement avec si grand amour et courage.

Affections et resolutions.

1. Admirez et loüez cette partie celeste. ô que vous estes belle, ma chere Hierusalem, et que bien-heureux sont vos habitans.

2. Reprochez à vostre cœur le peu de courage qu'il a eu jusques à present de s'estre tant destourné du chemin de ceste glorieuse demeure. Pourquoy me suis-je tant esloignée de mon souverain bonheur? Ah! miserable, pour ces plaisirs si desplaisans et legers, j'ay mille et mille fois quitté ces eternelles et infinies delices. Quel esprit avois-je de mespriser des biens si desirables, pour des desirs si vains et mesprisables.

3. Aspirez neantmoins avec vehemence à ce sejour tant delicieux: O puis qu'il vous a plu, mon bon et souverain Seigneur, redresser mes pas en vos voyes; non jamais plus je ne retourneray en arriere? Allons, ô ma chere ame! allons en ce repos infiny : cheminons à ceste beniste terre qui nous est promise : que faisons-nous en ceste Egypte?

Je m'empescheray doncques de telles choses qui me destournent, ou retardent de ce chemin.

Je feray doncques telles et telles choses qui m'y peuvent conduire.

Remerciez, offrez, priez.

CHAPITRE XVII.

MEDITATION IX.

Par maniere d'election et choix du paradis.

Preparation.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.
2. Humiliez-vous devant luy, priant qu'il vous inspire.

Considerations.

Imaginez-vous d'estre en une rase campagne toute seule avec vostre bon ange, comme estoit le jeune Tobie allant en Ragès, et qu'il vous faict voir en haut le paradis ouvert, avec les plaisirs representez en la meditation du paradis, que vous avez faict : puis du costé d'embas, il vous fait voir l'Enfer ouvert, avec tous les tourmens descrits en la meditation de l'enfer : vous estant colloquée ainsy par imagination, et mise à genoux devant vostre bon ange.

1. Considerez qu'il est tres-vray que vous estes au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre est ouvert pour vous recevoir, selon le choix que vous en ferez.

2. Considerez que le choix que l'on faict de l'un ou de l'autre en ce monde durera éternellement en l'autre.

3. Et encore que l'un et l'autre soit ouvert pour vous recevoir, selon que vous le choisirez, si est-ce que Dieu, qui est appareillé de vous donner, ou l'un par sa justice, ou l'autre par sa misericorde, desire neantmoins d'un desir nompareil que vous choisissiez le paradis, et vostre bon ange vous en presse de tout son pouvoir, vous offrant de la part de Dieu mille graces, et mille secours pour vous ayder à la montée.

4. Jesus-Christ du haut du ciel vous regarde en sa debonnaireté, et vous invite doucement : Viens, ô ma chere ame, au repos eternel entre les bras de ma bonté, qui t'a preparé les delices immortelles en l'abondance de son amour. Voyez de vos yeux intérieurs la Ste Vierge qui vous convie maternellement. Courage, ma fille, ne vueille pas mespriser les desirs de mon Fils, ny tant de soupirs que je jette pour toy, respirant avec luy ton salut eternel. Voyez les Saincts qui vous exhortent, et un million de sainctes ames qui vous convient doucement, ne desirant que de voir un jour vostre cœur joint au leur pour loüer Dieu à jamais, et vous asseurant que le chemin du ciel n'est point si mal-aisé que le monde le faict. Hardiment, vous disent-elles, très-chere amie ? Qui considerera bien le chemin de la devotion, par lequel nous sommes montez, il verra que nous sommes venus en ces delices par des delices incomparablement plus soüefvés que celles du monde.

Election.

1. O enfer, je te deteste maintenant, et eternellement, je deteste tes tourmens et tes peines, je deteste ton infortunée et malheureuse eternité, et surtout ces eternels blasphemes et maledictions que tu vomis eternellement contre mon Dieu : et retournant mon cœur et mon ame de ton coste, ô beau paradis, gloire éternelle, félicité perdurable, je choisis à jamais irrevocablement mon domicile et mon sejour dedans tes belles et sacrées maisons, et en tes saincts et désirables tabernacles. Je benis, ô mon Dieu, vostre misericorde, et accepte l'offre qu'il vous plaist de m'en faire. O Jesus, mon Sauveur, j'accepte vostre amour eternel, et advoüe l'acquisition que vous avez faicte pour moy d'une place et logis en cette bien-heureuse Hierusalem, non tant pour aucune autre chose, comme pour vous aymer et bénir à jamais.

2. Acceptez les faveurs que la Vierge et les Saincts vous presentent, promettez-leur que vous vous acheminerez à eux : tendez la main à vostre bon ange, afin qu'il vous y conduise, encouragez vostre ame à ce choix.

CHAPITRE XVIII.

MEDITATION X.

Par maniere d'election et choix que l'ame fait de la vie dévote.

Preparation.

1. Mettez-vous en la presence de Dieu.
2. Abaissez-vous devant sa face, requerez son ayde.

Considerations.

Imaginez-vous d'estre derechef en une rase campagne avec vostre bon ange toute seule, et à costé gauche vous voyez le diable assis sur un grand throsne haut eslevé, avec plusieurs des esprits infernaux aupres de lui, et tout autour de luy une grande troupe de mondains qui tous à teste nuë le recognoissent, et luy font hommage, les uns par un péché, les autres par un autre. Voyez la contenance de tous les infortunez courtisans de cet abominable roy; regardez les uns furieux de haine, d'envie et de colere; les autres qui s'entretuent, les autres haves, pensifs et empressez à faire des richesses; les autres attentifs à la vanité sans aucune sorte de plaisir qui ne soit inutile et vain; les autres vilains, perdus et pourris en leurs brutales affections; voyez comme ils sont tous sans repos, sans ordre, et sans contenance. Voyez comme ils se mesprisent les uns les autres, et comme ils ne s'ayment que par de faux semblans. Enfin vous verrez une calamiteuse republique tyrannisée de ce roy maudit qui vous fera compassion.

2. Du costé droict, voyez Jesus-Christ crucifié qui avec un amour cordial prie pour ces pauvres endiablez, afin qu'ils sortent de cette tyrannie, et qui les appelle à soy. Voyez une grande trouppe de devots qui sont avec luy avec leurs anges. Contemplez la beauté de ce royaume de devotion,

Qu'il fait beau voir cette trouppe de vierges, hommes et femmes plus blanches que lys : cette assemblée de vefves pleines d'une sacrée mortification et humilité ! voyez le rang de plusieurs personnes mariées qui vivent si doucement ensemble, avec le respect mutuel, qui ne peut estre sans une grande charité : voyez comme ces devotes ames manient le soin de leur maison exterieure, avec le soin de l'interieure, l'amour du mary avec celùy de l'Espoux celeste. Regardez generalement par tout, vous les verrez tous dans une contenance saincte, douce, amiable, qu'ils escoutent Nostre-Seigneur, et tous les voudroient planter au milieu de leur cœur.

Ils se resjouissent, mais d'une joye gracieuse, charitable et bien reglée : ils s'entr'ayment, mais d'un amour sacré et tres-pur. Ceux qui ont des afflictions en ce peuple devot ne se tourmentent pas beaucoup, et n'en perdent poinct contenance; bref, voyez les yeux du Sauveur qui les console, et que tous ensemblement aspirent à luy.

3. Vous avez mes-huy quitté Satan, avec sa triste et mal-heureuse trouppe, par les bonnes affections que vous avez conçeuës ! et neantmoins vous n'estes pas encore arrivées au Roy Jesus, ny jointe à son heureuse et saincte compagnie de devots ? ains vous avez esté tousjours entre l'un et l'autre.

4. La vierge saincte avec S. Joseph, S. Louys, Ste Monique et cent mille autres qui sont en l'escadron de ceux qui ont vescu emmy le monde vous invitent et encouragent.

5. Le Roy crucifié vous appelle par vostre nom propre : venez, ô ma bien-aymée, venez, afin que je vous couronne.

Election.

1. O monde ! ô trouppe abominable, non jamais vous ne me verrez sous vostre drapeau. J'ay quitté pour jamais vos forceneries et vanitez ? ô Roy d'orgueil, ô roy de mal-heur, esprit infernal, je te renonce avec toutes tes veines pompes, je te deteste avec toutes tes œuvres.

2. Et me convertissant à vous, mon doux Jesus, Roy de bon-heur et de gloire eternelle, je vous embrasse de toutes les forces de mon ame, je vous adore de tout mon cœur, je vous choisis maintenant et pour jamais pour mon roy et pour mon unique prince, je vous offre mon inviolable fidelité, je vous fais un hommage irrevocable, je me soubmets à l'obeyssance de vos sainctes loix et ordonnances.

3. O Vierge saincte, ma chere Dame, je vous choisis pour ma guide, je me rends sous vostre enseigne, je vous offre un particulier respect, et une reverence speciale.

O mon sainct ange, presentez-moy à cette sacrée assemblée, ne m'abandonnez point jusques à ce que j'arrive avec cette heureuse compagnie, avec laquelle je dis et diray à jamais, pour tesmoignage de mon choix, vive Jesus, vive Jesus.

CHAPITRE XIX.

Comme il faut faire la confession générale.

Voilà donc, ma chere Philotée, les meditations requises à nostre intention : quand vous les aurez faictes, allez courageusement en esprit d'humilité faire vostre confession generale; mais, je vous prie, ne vous laissez point troubler par aucune sorte d'apprehension. Le scorpion qui nous a piquez est veneneux en nous piquant ; mais estant reduit en huile, c'est un grand médicament contre sa propre piqueure : le peché n'est honteux que quand nous le faisons, mais estant converty en confession et penitence, il est honorable et salutaire. La contrition et confession sont si belles et de si bonne odeur, qu'elles effacent la laideur, et dissipent la puanteur du peché. Simon le lepreux disoit que Magdeleine estoit pecheresse ; mais Nostre-Seigneur dit que non, et ne parle plus sinon des parfums qu'elle respandit, et de la grandeur de sa charité. Si nous sommes bien humbles, Philotée, nostre peché nous desplaira infiniment, parce que Dieu en est offencé ; mais l'accusation de nostre peché nous sera douce et agreable, parce que Dieu en est honoré ; ce nous est une sorte d'allegement de bien dire au medecin le mal qui nous tourmente. Quand vous serez arrivée devant vostre pere spirituel, imaginez-vous d'estre en la montagne de Calvaire, sous les pieds de Jesus-Christ crucifié, duquel le sang precieux distille de toutes parts pour vous laver de vos iniquitez. Car bien que ce ne soit pas le propre sang du Sauveur, c'est néantmoins le merite de son sang respandu qui arrouse abondamment les penitens autour des confessionnaux. Ouvrez donc bien vostre cœur pour en faire sortir les pechez par la confession, car à mesure qu'ils en sortiront, le precieux merite de la passion divine y entrera pour le remplir de benediction.

Mais dites bien tout simplement et naïvement, contentez bien vostre conscience en cela pour une bonne fois. Et cela faict, escoutez l'advertissement et les ordonnances du serviteur de Dieu, et dites en vostre cœur : parlez, Seigneur, car votre servante vous escoute. Ouy, c'est Dieu, Philotée, que vous escoutez, puisqu'il a dit à ses vicaires : qui vous escoute, m'escoute. Prenez par apres en main la protestation suivante, laquelle sert de conclusion à toute vostre contrition, et

que vous devez avoir premierement meditée et considérée : lisez-la attentivement, et avec le plus de ressentiment qu'il vous sera possible.

CHAPITRE XX.

Protestation authentique pour graver en l'ame la resolution de servir Dieu, et conclure les actes de penitence.

Je soussignée, constituée, et establie en la presence de Dieu eternel, et de toute la cour celeste, ayant consideré l'immense misericorde de sa divine bonté envers moy, tres-indigne et chetive creature, qu'elle a creée de rien, conservée, soutenuë, delivrée de tant de dangers, et combiée de tant de bienfaicts; mais sur tout ayant consideré cette incomprehensible douceur et clemence, avec laquelle ce tres-bon Dieu m'a si benignement tolerée en mes iniquitez, si souvent et si amiablement inspirée, me conviant à m'amender, et si patiemment attenduë à penitence et repentance jusques à cette N. année de mon aage nonobstant toutes mes ingratitudes, desloyautez et infidelitez, par lesquelles differant ma conversion, et mesprisant ses graces, je l'ay si imprudemment offensée ; après avoir encore consideré qu'au jour de mon sacré baptesme, je fus si heureusement et sainctement voüée et dediée à mon Dieu pour estre sa fille, et que contre la profession qui fut alors faicte en mon nom, j'ay tant et tant de fois si malheureusement et detestablement profané et violé mon esprit, l'appliquant et l'employant contre la divine majesté; enfin revenant maintenant à moy-mesme, prosternée de cœur et d'esprit devant le throsne de la justice divine, je me recognois, advouë et confesse pour legitimement atteinte et convaincuë du crime de leze majesté divine et coulpable de la mort et passion de Jésus-Christ, à raison des pechez que j'ay commis, pour lesquels il est mort, et a souffert le tourment de la croix, si que je suis digne par conséquent d'estre à jamais perduë et damnée.

Mais me retournant devers le throsne de l'infinie misericorde de ce mesme Dieu eternel, apres avoir detesté de tout mon cœur et de toutes mes forces les iniquitez de ma vie passée, je demande et requiers humblement grace, pardon et mercy, avec entière absolution de mon crime, en vertu de la mort et passion de ce mesme Seigneur et Redempteur de mon ame, sur laquelle m'appuyant comme sur l'unique fondement de mon esperance, j'advouë derechef, et renouvelle la sacrée profession de la fidelité faicte de ma part à mon Dieu en mon baptesme, renonçant au diable, au monde et à la chair; detestant leurs malheureuses suggestions, vanités et concupiscences, pour tout le temps de ma vie presente, et de toute l'eternité, et me convertissant à mon Dieu debonnaire et pitoyable, je desire, propose, delibere, et me resous irrevocablement de le servir et aymer maintenant et eternellement, lui donnant à ses fins, dediant et consacrant mon esprit avec toutes ses facultez, mon ame avec toutes ses puissances, mon cœur avec toutes ses affections : mon corps avec tous ses sens; protestant de ne jamais plus abuser d'aucune partie de mon estre contre sa divine volonté, et souveraine majesté, à laquelle je me sacrifie et immole en esprit, pour lui estre à jamais loyale, obeissante et fidelle creature, sans que je vueille oncques m'en desdire ny repentir. Mais helas! si par suggestion de l'ennemy ou par quelque infirmité humaine, il m'arrivoit de contrevenir en chose quelconque à cette mienne resolution et consecration, je proteste dès maintenant et me propose, moyennant la grace du Sainct-Esprit, de m'en relever si tost que je m'en appercevray, me convertissant derechef à la misericorde divine sans retardation, ny dilation quelconque. Cecy est ma volonté, mon intention, et ma resolution inviolable et irrevocable, laquelle j'advoue et confirme sans reserve, ny exception, en la mesme presence sacrée de mon Dieu, et à la veuë de l'Eglise triomphante, et en la face de l'Eglise militante ma mère, qui entend cette mienne déclaration, en la presence de celuy qui comme officier d'icelle m'escoute en cette action. Plaise vous ô mon Dieu eternel, tout-puissant et tout bon, Père, Fils, et Sainct-Esprit, confirmer en moy cette resolution, et accepter ce mien sacrifice cordial et interieur en odeur de suavité. Et comme il vous a plû me donner l'inspiration et volonté de le faire, donnez-moy aussi la force et la grace requise pour le parfaire. O mon Dieu, vous êtes mon Dieu, Dieu de mon cœur, Dieu de mon ame, Dieu de mon esprit, ainsi je vous recognois et adore maintenant, et pour toute l'eternité. Vive Jesus.

CHAPITRE XXI.

Conclusion de ceste première partie, et devote façon de recevoir l'absolution.

Cette protestation faicte, soyez attentive et ouvrez les oreilles de vostre cœur, pour ouyr en esprit la parole de vostre absolution que le Sauveur mesme de vostre ame, assis sur le throsne de sa misericorde, prononcera la-haut au ciel devant tous les anges et les Saincts à mesme temps qu'en son nom le prestre vous absout icy-bas en terre. Si que toute cette trouppe des bien-heureux, se resjoüissant de vostre bonheur, chantera le cantique spirituel d'une allegresse nompareille,

et tous donneront le baiser de paix et de societé à votre cœur, remis en grace et sanctifié.

O Dieu, Philotée, que voilà un contract admirable, par lequel vous faictes un heureux traicté avec sa divine majesté, puis qu'en vous donnant vous-même à elle, vous la gaignez, et vous-mesme aussi pour la vie eternelle. Il ne reste plus sinon que, prenant la plume en main, vous signiez de bon cœur l'acte de vostre protestation, et que par apres vous alliez à l'autel, où Dieu reciproquement signera et scellera vostre absolution, et la promesse qu'il vous fera de son paradis : se mettant luy-mesme par son sacrement, comme un cachet et sceau sacré, sur vostre cœur renouvellé. En cette sorte, ce me semble, Philotée, vostre ame sera purgée de peché, et de toutes les affections du peché. Mais d'autant que ces affections renaissent aisement en l'ame, à raison de nostre infirmité et concupiscence, qui peut estre mortifiée, mais qui ne peut mourir pendant que nous vivons icy bas en terre, je vous donneray des advis, lesquels estant bien practiquez vous preserveront desormais du peché mortel, et de toutes les affections d'iceluy, afin que jamais il ne puisse avoir place en vostre cœur, et d'autant que les mesmes advis servent encore pour une purification plus parfaicte. Avant que de les vous donner, je vous veux dire quelque chose de cette plus absoluë pureté, à laquelle je desire vous conduire.

CHAPITRE XXII.

Qu'il se faut purger des affections que l'on a aux pechez veniels.

A mesure que le jour se fait, nous voyons plus clairement dedans le miroir les taches et soüillures de nostre visage : ainsi à mesure que la lumiere interieure du Sainct-Esprit esclaire nos consciences, nous voyons plus distinctement et plus clairement les pechez, inclinations et imperfections qui nous peuvent empescher d'atteindre à la vraye devotion. Et la mesme lumière qui nous fait voir ces tares et dechets nous eschauffe au desir de nous en nettoyer et purger.

Vous descouvrirez donc, ma chere Philotée, qu'outre les pechez mortels, et affections des pechez mortels, dont vous avez esté purgée par les exercices marquez cy-devant, vous avez encore en vostre ame plusieurs inclinations et affections aux pechez veniels : je ne dis pas que vous descouvrirez des pechez veniels, mais je dis que vous descouvrirez des affections et inclinations à iceux : or l'un est bien different de l'autre : car nous ne pouvons jamais estre du tout purs des pechez veniels, au moins pour persister long-temps en cette pureté ; mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection aux pechez veniels. Certes, c'est autre chose de mentir une fois ou deux de gayeté de cœur en chose de peu d'importance ; et autre chose de se plaire a mentir, et d'estre affectionné à cette sorte de péché.

Et je dis maintenant qu'il faut purger son ame de toutes les affections qu'elle a aux pechez veniels : c'est-à-dire, qu'il ne faut point nourrir volontairement la volonté de continuer et perseverer en aucune sorte de peché veniel. Car aussi seroit-ce une lascheté trop grande de vouloir tout à nostre escient garder en nostre conscience une chose si desplaisante à Dieu, comme est la volonté de luy vouloir desplaire. Le peché veniel, pour petit qu'il soit, desplait à Dieu, bien qu'il ne lui desplaise pas tant que pour iceluy il nous veuille damner ou perdre. Que si le peché veniel luy desplait, la volonté et l'affection que l'on a au peché veniel n'est autre chose qu'une résolution de vouloir desplaire à sa divine majesté. Est-il bien possible qu'une ame bien née vueille non seulement desplaire à son Dieu, mais affectionner de luy desplaire?

Ces affections, Philotée, sont directement contraires à la dévotion, comme les affections au peché mortel le sont à la charité : elles allanguissent les forces de l'esprit, empeschent les consolations divines, ouvrent la porte aux tentations : et bien qu'elles ne tuent pas l'ame, elles la rendent extremement malade. Les mouches mourantes, dit le sage, perdent et gastent la suavité de l'ouguent. Il veut dire que les mouches ne s'arrestant guere sur l'onguent, mais le mangeant en passant, ne gastent que ce qu'elles prennent, le reste demeurant en son entier ; mais quand elles meurent emmy l'onguent, elles lui ostent son prix, et le mettent à desdain ; et de mesme les pechez veniels arrivant en une ame devote, et ne s'y arrestant pas long-temps, ne l'endommagent pas beaucoup, mais si ces mesmes pechez demeurent dans l'ame pour l'affection qu'elle y met, ils lui font perdre sans doute la suavité de l'onguent, c'est à dire la saincte devotion.

Les araignes ne tuent pas les abeilles, mais elles gastent et corrompent leur miel, et embarrassent leurs rayons des toilles qu'elles y font, en sorte que les abeilles ne peuvent plus faire leur mesnage, et cela s'entend quand elles y font du sejour : ainsi le peché veniel ne tuë pas nostre ame, mais il gaste pourtant la devotion, et embarrasse si fort de mauvaises habitudes et inclinations les puissances de l'ame, qu'elle ne peut plus exercer la promptitude de la charité, en laquelle gist la devotion : mais cela s'entend quand le peché veniel sejourne en nostre conscience par l'affection que nous y mettons. Ce n'est rien, Philotée, de

dire quelque petit mensonge, de se deregler un peu en paroles, en actions, en regards, en habits, en jolivetez, en jeux, en dances, pourveu que tout aussi-tost que ces araignes spirituelles sont entrées en nostre conscience, nous les en rechassions et bannissions comme les mouches à miel font les araignes corporelles. Mais si nous leur permettons d'arrester dans nos cœurs, et non seulement cela, mais que nous nous affectionnions à les y retenir et multiplier, bien-tost nous verrons nostre miel perdu, et la ruche de nostre conscience empestree et defaite. Mais je dis encore une fois, quelle apparence y a-t'il qu'une ame genereuse se plaise à desplaire à son Dieu, et s'affectionne à luy estre desagreable, et veuille vouloir ce qu'elle sçait luy estre ennuyeux?

CHAPITRE XXIII.

Qu'il se faut purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses.

Les jeux, les bals, les festins, les pompes, les comedies en leur substance ne sont nullement choses mauvaises, ains indifférentes, pouvant estre bien et mal exercées; tousjours neantmoins ces choses-là sont dangereuses, et de s'y affectionner, cela est encore plus dangereux. Je dis doncques, Philotée, qu'encore qu'il soit loisible de joüer, dancer, se parer, ouyr des honnestes comedies, banqueter, si est-ce que d'avoir de l'affection à cela, c'est chose contraire à la devotion, et extremement nuisible et périlleuse. Ce n'est pas mal de le faire, mais oüy bien de s'y affectionner. C'est dommage de semer en la terre de nostre cœur des affections si vaines et sottes: cela occupe le lieu des bonnes impressions, et empesche que le suc de nostre ame ne soit employé ès bonnes inclinations.

Ainsi les anciens Nazariens s'abstenoient, non seulement de tout ce qui pouvoit enyvrer; mais aussi des raisins et du verjus, non point que le raisin et le verjus enyvre; mais parce qu'il y avoit danger en mangeant du verjus d'exciter le desir de manger des raisins, et en mangeant des raisins, de provoquer l'appetit à boire du moust et du vin. Or je ne dis pas que nous ne puissions user de ces choses dangereuses; mais je dis bien pourtant que nous ne pouvons jamais y mettre de l'affection sans interesser la devotion. Les cerfs ayant pris trop de venaison s'escartent et retirent dedans leurs buissons, cognoissant que leur gresse les charge, en sorte qu'ils ne sont pas habiles à courir, si d'aventure ils estoient attaquez; le cœur de l'homme se chargeant de ces affections inutiles, superfluës et dangereuses, ne peut sans doute promptement, aisement, et facilement courir apres son Dieu, qui est le vray poinct de la devotion. Les petits enfants s'affectionnent et s'eschauffent apres les papillons, nul ne le treuve mauvais, parce qu'ils sont enfans; mais n'est-ce pas une chose ridicule, ains plustost lamentable, de voir des hommes faicts s'empresser et s'affectionner apres des bagatelles si indignes, comme sont les choses que j'ay nommées, lesquelles outre leur inutilité nous mettent en peril de nous deregler et desordonner à leur poursuite. C'est pourquoy, ma chere Philotée, je vous dis qu'il se faut purger de ces affections: et bien que les actes ne soient pas tousjours contraires à la devotion, les affections neantmoins luy sont tousjours dommageables.

CHAPITRE XXIV.

Qu'il se faut purger des mauvaises inclinations.

Nous avons encore, Philotée, certaines inclinations naturelles, lesquelles pour n'avoir pris leur origine de nos pechez particuliers ne sont pas proprement pechez, ny mortel, ny veniel, mais s'appellent imperfections, et leurs actes, défauts et manquemens. Par exemple, Ste Paule, selon le recit de S. Hierosme, avoit une grande inclination aux tristesses et regrets, si qu'en la mort de ses enfans et de son mary, elle courut tousjours fortune de mourir de desplaisir: cela estoit une imperfection, et non point un peché, puisque c'estoit contre son gré et sa volonté. Il y en a qui de leurs naturels sont legers, les autres rebarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autruy, les autres sont inclinez à l'indignation, les autres à colère, les autres à l'amour: et en somme il se treuve peu de personnes esquelles on ne puisse remarquer quelques sortes de telles imperfections. Or quoy qu'elles soient comme propres et naturelles à chascun, si est-ce que par le soin et affection contraire, on les peut corriger et moderer, et mesme on peut s'en delivrer et purger. Et je vous dis, Philotée, qu'il le faut faire. On a bien treuvé le moyen de changer les amandiers amers en amandiers doux, en les perçant seulement au pied pour en faire sortir le suc: pourquoy est-ce que nous ne pourrons pas faire sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs. Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse estre rendu mauvais par les habitudes vicieuses; il n'y a point aussi de naturel si revesche, qui par la grace de Dieu premierement, puis par l'industrie et diligence, ne puisse estre dompté, et surmonté. Je m'en vay doncques maintenant donner les advis, et proposer des

exercices, par le moyen desquels vous purgerez vostre ame des affections dangereuses, des imperfections, et de toutes affections aux pechez veniels, et si asseurerez de plus en plus vostre conscience contre tout peché mortel. Dieu vous fasse la grace de les bien practiquer.

DEUXIÈME PARTIE.

CONTENANT LES DIVERS ADVIS POUR L'ESLEVATION DE L'AME A DIEU PAR L'ORAISON ET AUX SACREMENS.

CHAPITRE PREMIER.

De la necessité de l'oraison.

L'oraison mettant nostre entendement en la clarté et lumiere divine, et exposant nostre volonté à la chaleur de l'amour celeste, il n'y a rien qui purge tant nostre entendement de ses ignorances, et nostre volonté de ses affections depravées. C'est l'eau de benediction, qui par son arrousement fait reverdir et fleurir les plantes de nos bons desirs, lave nos ames de leurs imperfections, et desaltere nos cœurs de leurs passions.

2. Mais sur-tout; je vous conseille la mentale, cordiale, et particulierement celle qui se fait autour de la vie et passion de Nostre-Seigneur : en le regardant souvent par la meditation, toute vostre ame se remplira de luy, vous apprendrez ses contenances, et formerez vos actions au modele des siennes. Il est la lumiere du monde : c'est doncques en luy, par luy, et pour luy, que nous devons estre esclairez et illuminez : c'est l'arbre du desir, à l'ombre duquel nous nous devons rafraischir; c'est la vive fontaine de Jacob, pour le lavement de toutes nos soüilleures. Enfin les enfans, à force d'ouyr leurs meres, et de begayer avec elles, apprennent à parler leur langage. Et nous demeurant pres du Sauveur par la meditation, et observant ses paroles, ses actions et ses affections, nous apprendrons moyennant sa grace, à parler, faire et vouloir comme luy. Il faut s'arrester là, Philotée, et croyez-moy, nous ne sçaurions aller à Dieu le père que par cette porte : car tout ainsi que la glace d'un miroüer ne sçauroit arrester nostre veuë, si elle n'estoit enduite d'estain ou de plomb par derriere, aussi la divinité ne pourroit estre bien contemplée par nous en ce bas monde, si elle ne se fust jointe à la sacrée humanité du Sauveur, duquel la vie et la mort sont l'objet le plus proportionné, soüef, delicieux et profitable, que nous puissions choisir pour nostre meditation ordinaire. Le Sauveur ne s'appelle pas pour neant le pain descendu du ciel : car comme le pain doit estre mangé avec toutes sortes de viandes, aussi le Sauveur doit estre medité, consideré et recherché en toutes nos oraisons et actions. Sa vie et mort a esté disposée et distribuée en divers poincts, pour servir à la meditation par plusieurs autheurs : ceux que je vous conseille, sont S. Bonaventure, Bellintani, Bruno, Capilla, Grenade, du Pont.

3. Employez-y chaque jour une heure devant disner, s'il se peut, au commencement de vostre matinée, parce que vous aurez vostre esprit moins embarrassé, et plus frais apres le repos de la nuict. N'y mettez pas aussi davantage d'une heure, si vostre pere spirituel ne vous le dit expressément.

4. Si vous pouvez faire cet exercice dans l'Eglise, et que vous y treuviez assez de tranquillité, ce vous sera une chose fort aisée et commode, parce que nul, ny pere, ny mere, ny femme, ny mary, ny autre quelconque ne pourra vous bonnement empescher de demeurer une heure dans l'Eglise : là où estant en quelque subjection, vous ne pourriez peut-estre pas vous promettre d'avoir une heure si franche dedans vostre maison.

5. Commencez toutes sortes d'oraisons, soit mentale, soit vocale, par la présence de Dieu, et tenez cette regle sans exception, et vous verrez dans peu de temps combien elle vous sera profitable.

6. Si vous me croyez, vous direz vostre *Pater*, vostre *Ave Maria* et le *Credo*, en latin; mais vous apprendrez aussi à bien entendre les paroles qui y sont en vostre langage, afin que les disant au langage commun de l'Eglise, vous puis-

siez neantmoins savourer le sens admirable et delicieux de ces sainctes oraisons, lesquelles il faut dire, fichant profondement vostre pensée, et excitant vos affections sur le sens d'icelles, et ne vous hastant nullement pour en dire beaucoup, mais vous estudiant de dire ce que vous direz cordialement, car un seul *Pater* dit avec sentiment vaut mieux que plusieurs recitez vistement et courramment.

7. Le chapellet (1) est une tres-utile maniere de prier, pourveu que vous le sçachiez dire comme il convient : et pour ce faire, ayez quelqu'un des petits livres qui enseignent la façon de le reciter. Il est bon aussi de dire les litanies de Nostre-Seigneur, de Nostre-Dame et des Saincts, et toutes les autres prieres vocales qui sont dedans les Manuels et Heures approuvées : à la charge neantmoins que si vous avez le don de l'oraison mentale, vous lui gardiez tousjours la principale place : en sorte que si apres icelle, ou pour la multitude des affaires, ou pour quelqu'autre raison, vous ne pouviez point faire de priere vocale, vous ne vous en mettiez point en peine pour cela, vous contentant de dire simplement devant ou après la meditation l'oraison dominicale, la salutation angelique et le symbole des apostres.

8. Si faisant l'oraison vocale, vous sentez vostre cœur tiré et convié à l'oraison intérieure ou mentale, ne refusez point d'y aller, mais laissez tout doucement couler vostre esprit de ce costé-là, et ne vous souciez point de n'avoir pas achevé les oraisons vocales que vous vous estiez proposées; car la mentale que vous aurez faicte à leur place est plus agréable à Dieu, et plus utile à vostre ame; j'excepte l'office ecclesiastique, si vous estes obligée de le dire : car en ce cas-là, il faut rendre le devoir.

9. S'il advenoit que toute vostre matinée se passast sans cet exercice sacré de l'oraison mentale, ou pour la multiplicité des affaires, ou pour quelqu'autre cause (ce que vous devez procurer n'advenir point tant qu'il vous sera possible), taschez de reparer ce défaut l'apres-disnée, en quelque heure la plus esloignée du repas : parce que ce faisant sur iceluy, et avant que la digestion soit fort acheminée, il vous arriveroit beaucoup d'assoupissement, et vostre santé en seroit interessée.

Que si en toute la journée vous ne pouvez la faire, il faut reparer cette perte, multipliant les oraisons jaculatoires, et par la lecture de quelque livre de devotion, quelque penitence, qui empesche la suitte de ce defaut, et avec cela, faictes une forte resolution de vous remettre en train le jour suivant.

(1) La manière de dire dévotement le chapelet se trouve à la fin de ce volume.

CHAPITRE II.

Briefve methode pour la méditation, et premièrement de la presence de Dieu, premier poinct de la preparation.

Mais vous ne sçavez peut-être pas, Philotée, comme il faut faire l'oraison mentale : car c'est une chose laquelle par mal-heur peu de gens sçavent en nostre aage : c'est pourquoi je vous presente une simple et briefve methode pour cela, en attendant que par la lecture de plusieurs beaux livres qui ont esté composez sur ce subjet, et sur-tout par l'usage, vous en puissiez estre plus amplement instruite : je vous marque premierement la preparation, laquelle consiste en deux poincts, dont le premier est, de se mettre en la presence de Dieu, et le second d'invoquer son assistance. Or pour vous mettre en la presence de Dieu, je vous propose quatre principaux moyens, desquels vous vous pourrez servir à ce commencement.

Le premier gist en une vive et attentive apprehension de la toute presence de Dieu, c'est à dire, que Dieu est en tout et par-tout, et qu'il n'y a lieu ny chose en ce monde où il ne soit d'une tres-veritable presence; de sorte que comme les oyseaux, où qu'ils volent, rencontrent tousjours l'air, ainsi, où que nous allions, où que nous soyons, nous treuvons Dieu present; chascun sçait cette verité, mais chascun n'est pas attentif à l'apprehender. Les aveugles ne voyant pas un prince qui leur est present ne laissent pas de se tenir en respect, s'ils sont advertis de sa presence; mais la verité est que parce qu'ils ne le voyent pas, ils oublient aisement qu'il soit present, et s'en estant oubliez, ils perdent encore plus aisement le respect et la reverence. Helas! Philotée, nous ne voyons pas Dieu qui nous est present, et bien que la foy nous advertisse de sa presence, si est-ce que ne le voyant pas de nos yeux, nous nous en oublions bien souvent, et nous comportons comme si Dieu estoit bien loin de nous; car encore que nous sçachions bien qu'il est present à toutes choses, si est-ce que n'y pensant point, c'est tout autant comme si nous ne le sçavions pas. C'est pourquoi tousjours avant l'oraison, il faut provoquer nostre ame à une attentive pensée et consideration de cette présence de Dieu. Ce fut l'apprehension de David, quand il s'escrioit : « Si je monte au ciel, ô mon Dieu, vous « y estes; si je descends aux enfers, vous y estes? » Et ainsi nous devons user des paroles de Jacob,

lequel ayant vu l'eschelle sacrée : « O que ce lieu, « dit-il, est redoutable! vrayement Dieu est icy ; « et je n'en sçavois rien ! » Il veut dire qu'il n'y pensoit pas : car au reste, il ne pouvoit ignorer que Dieu ne fust en tout et partout. Venant doncques à la priere, ô Philotée, il vous faut dire de tout vostre cœur, et à vostre cœur : O mon cœur, mon cœur! Dieu est vrayement icy.

Le second moyen de se mettre en ceste sacrée presence, c'est de penser que non seulement Dieu est au lieu où vous estes, mais qu'il est tres-particulierement en vostre cœur, et au fond de vostre esprit, lequel il vivifie et anime de sa divine presence, estant là comme le cœur de vostre cœur, et l'esprit de vostre esprit : car comme l'ame est respanduë par tout le corps, se treuve presente en toutes les parties d'iceluy, et reside neantmoins au cœur d'une speciale residence, de mesme Dieu estant tres-present à toutes choses, assiste toutesfois d'une speciale façon à nostre esprit. Et pour cela David appeloit Dieu, « Dieu de son cœur, » et S. Paul disoit que « nous vivons, nous nous mou- » vons, et sommes en Dieu. » En la considération doncques de ceste verité, vous exciterez une grande reverence en vostre cœur à l'endroit de Dieu qui luy est si intimement présent.

Le troisiesme moyen, c'est de considerer Nostre-Sauveur, lequel en son humanité, regarde dés le ciel, toutes les personnes du monde; mais particulierement les chrestiens qui sont ses enfans, et plus specialement ceux qui sont en prieres, desquels il remarque les actions et deportemens. Or ceey n'est pas une simple imagination, mais une vraye verité : car encore que nous ne le voyons pas, si est-ce que de là haut il nous considere. S. Estienne le vit ainsi au temps de son martyre : si que nous pouvons bien dire avec l'Espouse, « Le voylà qu'il est derriere la paroy voyant par « les fenestres, regardant par les treillis. »

La quatriesme façon consiste à se servir de la simple imagination, nous representant le Sauveur en son humanité sacrée, comme s'il estoit pres de nous, ainsi que nous avons accoustumé de nous representer nos amis, et de dire, je m'imagine de voir un tel qui faict ceey et cela, il me semble que je le vois, ou chose semblable. Mais si le tressainct Sacrement de l'autel estoit present, alors ceste presence seroit reelle, et non purement imaginaire ; car les especes et apparences du pain seroient comme une tapisserie derriere laquelle Nostre-Seigneur reellement present nous void, et considere, quoy que nous ne le voyons pas en sa propre forme. Vous userez doncques, ô Philotée, de l'un de ces quatres moyens pour mettre vostre ame en la presence de Dieu avant l'oraison, et ne faut pas les vouloiremployer tous ensemblement, mais seulement un à la fois, et cela briefvement et simplement.

CHAPITRE III.

De l'invocation, second poinct de la preparation.

L'invocation se faict en ceste maniere : vostre ame se sentant en la presence de Dieu, se prosterne en une extresme reverence, se cognoissant tres-indigne de demeurer devant une si souveraine Majesté : et neantmoins, sçachant que ceste mesme bonté le veut, elle luy demande la grâce de la bien servir et adorer en ceste meditation. Que si vous le voulez, vous pourrez user de quelques paroles courtes et enflammées comme sont celles icy de David : « Ne me rejettez point, ô mon « Dieu, de devant vostre face, et ne m'ostez point « la faveur de vostre Sainct-Esprit. Esclairez « vostre face sur vostre servante, et je considere- « ray vos merveilles. Donnez-moi l'entendement, « et je regarderay vostre loi, et la garderay de tout « mon cœur. » Je suis vostre servante, donnez-moy l'esprit; et telles paroles semblables à cela. Il vous servira encore d'adjouster l'invocation de vostre bon ange et des sacrées personnes qui se treuveront au mystere que vous meditez : comme en celuy de la mort de Nostre-Seigneur, vous pourrez invoquer Nostre-Dame, S. Jean, la Magdelaine, le bon larron, afin que les sentimens et mouvemens intérieurs qu'ils y receurent vous soient communiquez; et en la meditation de vostre mort, vous pourrez invoquer vostre bon ange qui se trouvera present, afin qu'il vous inspire des considérations convenables, et ainsi des autres mysteres.

CHAPITRE IV.

De la proposition du mystère, troisiesme poinct de la preparation.

Apres ces deux poincts ordinaires de la meditation, il y en a un troisiesme qui n'est pas commun à toutes sortes de meditations, c'est celuy que les uns appellent fabrication du lieu, et les autres, leçon interieure. Or ce n'est autre chose que de proposer à son imagination le corps du mystere que l'on veut mediter, comme s'il se passoit reellement, et de faict en nostre presence. Par exemple, si vous voulez mediter Nostre-Seigneur en croix, vous vous imaginerez d'estre au mont de Calvaire, et que vous voyez tout ce qui se fit et se dit au jour de la passion : ou si vous voulez (car c'est tout un), vous vous imaginerez qu'au lieu mesme où vous estes se faict le crucifiement de Nostre-Seigneur, en la façon que les Evangelistes le descrivent. J'en dis de mesme

quand vous mediterez la mort, ainsi que je l'ay marqué en la meditation d'icelle : comme aussi à celle de l'enfer et en tous semblables mysteres, où il s'agit des choses visibles et sensibles ; car quant aux autres mysteres de la grandeur de Dieu, de l'excellence des vertus, de la fin pour laquelle nous sommes creés, qui sont des choses invisibles, il n'est pas question de vouloir se servir de cette sorte d'imagination. Il est vray que l'on peut bien employer quelque similitude et comparaison, pour ayder à la consideration : mais cela est aucunement difficile à rencontrer, et je ne veux traicter avec vous que fort simplement, et en sorte que vostre esprit ne soit pas beaucoup travaillé à faire des inventions. Or par le moyen de cette imagination nous enfermons nostre esprit dans le mystere que nous voulons mediter, afin qu'il n'aille pas courant çà et là, ne plus ne moins que l'on enferme un oyseau dans une cage, ou bien comme l'on attache l'espervier à ses longes, afin qu'il demeure dessus le poing. Quelques-uns vous diront neantmoins qu'il est mieux d'user de la simple pensée de la foy, et d'une simple apprehension toute mentale et spirituelle, en la presentation de ces mysteres, ou bien de considerer que les choses se font en vostre propre esprit, mais cela est trop subtil pour le commencement : et jusques à ce que Dieu vous esleve plus haut, je vous conseille, Philotée, de vous retenir en la basse vallée que je vous monstre.

CHAPITRE V.

Des considerations, seconde partie de la meditation.

Apres l'action de l'imagination, s'ensuit l'action de l'entendement, que nous appellons meditation, qui n'est autre chose qu'une ou plusieurs considerations faictes afin d'esmouvoir nos affections en Dieu et aux choses divines, en quoy la meditation est differente de l'estude et des autres pensées et considérations, lesquelles ne se font pas pour acquerir la vertu ou l'amour de Dieu, mais pour quelques autres fins et intentions, comme pour devenir sçavant, pour en escrire ou disputer. Ayant doncques enfermé vostre esprit, comme j'ay dit, dans l'enclos du subjet que vous voulez mediter, ou par l'imagination, si le subjet est sensible, ou par la simple proposition, s'il est insensible, vous commencerez à faire sur iceluy des considerations, dont vous verrez des exemplss tous formez ès meditations que je vous ay données. Que si vostre esprit treuve assez de goust, de lumiere et de fruict sur l'une des considerations, vous vous y arresterez sans passer plus outre : faisant comme les abeilles, qui ne quittent point la fleur tandis qu'elles y treuvent du miel à recueillir. Mais si vous ne rencontrez pas selon vostre souhait, en l'une des considerations, apres avoir un peu marchandé et essayé, vous passerez à une autre ; mais allez tout bellement et simplement en cette besogne sans vous y empresser.

CHAPITRE VI.

Des affections et resolutions, troisiesme partie de la meditation.

La meditation respand des bons mouvemens en la volonté, ou partie affective de nostre ame, comme sont l'amour de Dieu et du prochain, le desir du paradis et de la gloire, le zele du salut des ames, l'imitation de la vie de Nostre-Seigneur, la compassion, l'admiration, la rejoüissance, la crainte de la disgrace de Dieu, du jugement et de l'enfer : la haine du peché, la confiance en la bonté et misericorde de Dieu, la confusion pour nostre mauvaise vie passée ; et en ces affections nostre esprit se doit espancher et estendre, le plus qu'il luy sera possible. Que si vous voulez estre aydée pour cela, prenez en main le premier tome des Meditations de don André Capilla, et voyez sa preface, car en icelle il monstre la façon avec laquelle il faut dilater ses affections : et plus amplement le père Arias en son Traicté de l'oraison.

Il ne faut pas pourtant, Philotée, s'arrester tant à ces affections generales, que vous ne les convertissiez en des resolutions speciales et particulieres pour vostre correction et amendément. Par exemple, la première parole que Nostre-Seigneur dit sur la croix respandra sans doute une bonne affection d'imitation en vostre ame, à sçavoir le desir de pardonner à vos ennemis, et de les aymer. Or je dis maintenant que cela est peu de chose, si vous n'y adjoustez une resolution speciale de cette sorte. Or sus doncques, je ne me picqueray plus de telles paroles faschеuses, qu'un tel et une telle, mon voisin ou ma voisine, mon domestique ou ma domestique dient de moy, ny de tel et tel mespris qui m'est faict par cestuy-cy ou cestuy-là : au contraire, je diray et feray telle et telle chose pour le gaigner et adoucir, et ainsi des autres. Par ce moyen, Philotée, vous corrigerez vos fautes en peu de temps, là où par les seules affections, vous le ferez tard et mal-aysement.

CHAPITRE VII.

De la conclusion et bouquet spirituel.

Enfin il faut conclure la meditation par trois actions, qu'il faut faire avec le plus d'humilité

que l'on peut. La première, c'est l'action de graces, remerciant Dieu des affections et resolutions qu'il nous a données, et de sa bonté et misericorde, que nous avons descouvertes au mystère de la meditation. La seconde, c'est l'action d'offrande, par laquelle nous offrons à Dieu sa mesme bonté et misericorde, la mort, le sang, les vertus de son Fils, et conjoinctement avec icelles nos affections et resolutions.

La troisième action est celle de la supplication, par laquelle nous demandons à Dieu et le conjurons de nous communiquer les graces et vertus de son fils, et de donner la benediction à nos affections et resolutions, afin que nous les puissions fidellement executer : puis nous prions de mesme pour l'Eglise, pour nos pasteurs, parens, amys, et autres, employant à cela l'intercession de Nôstre-Dame, des anges, des Saincts; enfin j'ay remarqué qu'il falloit dire le *Pater noster*, et *Ave Maria*, qui est la generale et necessaire prière de tous les fideles.

A tout cela j'ai adjousté qu'il falloit cueillir un petit bouquet de devotion : et voicy ce que je veux dire. Ceux qui se sont promenez en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorer, et tenir le long de la journée : ainsi nostre esprit ayant discouru sur quelque mystere, par la meditation, nous devons choisir un, ou deux, ou trois poincts que nous aurons trouvez plus à nostre goust et plus propres à nostre advancement pour nous en ressouvenir le reste de la journée, et les odorer spirituellement. Or cela se faict sur le lieu mesme auquel nous avons faict la meditation en nous y entretenant ou promenant solitairement quelque temps apres.

CHAPITRE VIII.

Quelques advis tres-utiles sur le subjet de la meditation.

Il faut surtout, Philotée, qu'au sortir de vostre meditation vous reteniez les resolutions et deliberations que vous aurez prises pour les practiquer soigneusement ce jour-là. C'est le grand fruict de la meditation, sans lequel elle est bien souvent, non seulement inutile, mais nuisible : parce que les vertus meditées et non practiquées enflent quelquefois l'esprit et le courage, nous estant bien advis que nous sommes tels que nous avons resolu et deliberé d'estre, ce qui est sans doute veritable si les resolutions sont vives et solides; mais elles ne sont pas telles, ains vaines et dangereuses, si elles ne sont practiquées : il faut donc par tous moyens s'essayer de les practiquer et en chercher les occasions petites ou grandes. Par exemple, si j'ay resolu de gagner par douceur l'esprit de ceux qui m'offensent, je chercheray ce jour-là de les rencontrer pour les saluer amiablement : et si je ne les puis rencontrer, au moins de dire bien d'eux, et prier Dieu en leur faveur.

Au sortir de cette oraison cordiale, il vous faut prendre garde de ne point donner de secousse à vostre cœur, car vous espancheriez le baume que vous avez receu par le moyen de l'oraison; je veux dire qu'il faut garder, s'il est possible, un peu de silence, et remuer tout doucement vostre cœur, de l'oraison aux affaires, retenant le plus long-temps qu'il vous sera possible le sentiment et les affections que vous aurez conceuës. Un homme qui auroit receu dans un vaisseau de belle porceline quelque liqueur de grand prix, pour l'apporter dans sa maison, il iroit doucement, ne regardant point à costé, mais tantost devant soy, de peur d'heurter à quelque pierre, faire quelque mauvais pas, tantost à son vase, pour voir s'il panche point; vous en devez faire de mesme au sortir de la meditation : ne vous distraisez pas tout à coup, mais regardez simplement devant vous; comme seroit à dire, s'il vous faut rencontrer quelqu'un que vous soyez obligée d'entretenir ou ouyr, il n'y a remede; il faut s'accommoder à cela; mais en telle sorte que vous regardiez aussi à vostre cœur, afin que la liqueur de la saincte oraison ne s'espanche que le moins qu'il sera possible.

Il faut mesme que vous vous accoustumiez à sçavoir passer de l'oraison à toutes sortes d'actions que vostre vocation et profession requiert justement et legitimement de vous, quoy qu'elles semblent bien esloignées des affections que nous avons receües en l'oraison. Je veux dire, un advocat doit sçavoir passer de l'oraison à la plaidoyerie, le marchand au trafic, la femme mariée au devoir de son mariage et au tracas de son mesnage, avec tant de douceur et de tranquillité, que pour cela son esprit n'en soit point troublé : car puis que l'un et l'autre est selon la volonté de Dieu, il faut faire le passage de l'un et de l'autre en esprit d'humilité et devotion.

Sachez encore qu'il vous arrivera quelquefois qu'incontinent aprés la preparation, vostre affection se trouvera toute esmeuë en Dieu : alors, Philotée, il lui faut lascher la bride sans vouloir suivre la methode que je vous ay donnée : car bien que pour l'ordinaire la consideration doit preceder les affections et resolutions, si est-ce que le Sainct-Esprit vous donnant les affections avec la consideration, vous ne devez pas rechercher la consideration, puis qu'elle ne se faict que pour esmouvoir l'affection. Bref, tousjours quand les affections se presenteront à vous, il les faut

recevoir, et leur faire place, soit qu'elles arrivent avant ou après toutes les considerations : et quoy que j'aye mis les affections apres toutes les considerations, je ne l'ay faict que pour mieux distinguer les parties de l'oraison : car au demeurant, c'est une regle generale, qu'il ne faut jamais retenir les affections, ains les laisser tousjours sortir, quand elles se presentent. Ce que je dis non seulement pour les autres affections, mais aussi pour l'action de graces, l'offrande et la priere qui se peuvent faire parmy les considerations : car il ne les faut pas non plus retenir que les autres affections, bien que par apres, pour la conclusion de la meditation il faille les repeter et reprendre. Mais quant aux resolutions, il les faut faire apres les affections, et sur la fin de toute la meditation, avant la conclusion, d'autant qu'ayant à nous representer des objets particuliers et familiers, elles nous mettroient en danger d'entrer en des distractions, si nous ne les faisions parmy les affections.

Emmy les affections et resolutions, il est bon d'user de colloque, et parler tantost à Nostre Seigneur, tantost aux anges et aux personnes representées aux mysteres, aux Saincts, à soy-mesme, à son cœur, aux pecheurs, et mesmes aux creatures insensibles, comme l'on voit que David faict en ses pseaumes, et les autres Saincts en leurs meditations et oraisons.

CHAPITRE IX.

Pour les seicheresses qui arrivent en la meditation.

S'il vous arrive, Philotée, de n'avoir point de goust ny de consolation en la meditation, je vous conjure de ne vous point troubler ; mais quelquefois ouvrez la porte aux paroles vocales, lamentez-vous de vous-mesme à Nostre-Seigneur, confessez vostre indignité ; priez-le qu'il vous soit en ayde, baisez son image, si vous l'avez ; dites-luy ces paroles de Jacob : « Si ne vous laisseray-je « point, Seigneur, que vous ne m'ayez donné « vostre benediction » : ou celles de la Chananée : « Ouy, Seigneur, je suis une chienne, mais les « chiens mangent des miettes de la table de leur « maistre. »

Autres fois prenez un livre en main, et le lisez avec attention, jusques à ce que vostre esprit soit reveillé et remis en vous : piquez quelques fois vostre cœur par quelque contenance et mouvement de devotion exterieure, vous prosternant en terre, croisant les mains sur l'estomach, embrassant un crucifix ; cela s'entend, si vous estes en quelque lieu retiré. Que si après tout cela vous n'estes point consolée, pour grande que soit vostre seicheresse, ne vous troublez point : mais continuez à vous tenir en une contenance devote devant vostre Dieu. Combien de courtisans y a-t'il qui vont cent fois l'année en la chambre du prince sans esperance de luy parler, mais seulement pour estre veuz de luy, et rendre leur devoir : ainsi devons-nous venir, ma chere Philotée, à la saincte oraison purement et simplement pour rendre nostre devoir, et tesmoigner nostre fidelité. Que s'il plaist à la divine Majesté de nous parler et s'entretenir avec nous par ses sainctes inspirations et consolations interieures, ce nous sera sans doute un grand honneur, et un plaisir très-delicieux ; mais s'il ne luy plaist pas de nous faire cette grace, nous laissant là sans nous parler, non plus que s'il ne nous voyoit pas, et que nous ne fussions pas en sa presence, nous ne devons pourtant pas sortir : ains au contraire, nous devons demeurer là devant cette souveraine bonté, avec un maintien devotieux et paisible ; et lors infailliblement il agreéra nostre patience, et remarquera nostre assiduité et perseverance ; si qu'une autre fois quand nous reviendrons devant luy, il nous favorisera et s'entretiendra avec nous par ses consolations, nous faisant voir l'amenité de la saincte oraison. Mais quand il ne le feroit pas, contentons-nous, Philotée, que ce nous est un honneur trop plus grand d'estre aupres de luy, et à sa veuë.

CHAPITRE X.

Exercice pour le matin.

Outre cette oraison mentale, entiere et formée, et les autres oraisons vocales que vous devez faire une fois le jour, il y a cinq autres sortes d'oraisons plus courtes, et qui sont comme agencement et surgeons de l'autre grande oraison, entre lesquels la premiére est celle qui se faict le matin, comme une preparation generale à toutes les œuvres de la journée. Or vous la ferez en cette sorte.

1. Remerciez et adorez Dieu profondement, pour la grace qu'il vous a faicte de vous avoir conservé la nuict precedente : et si vous aviez en icelle commis quelque peché, vous lui demanderez pardon.

2. Voyez que le jour present vous est donné, afin qu'en iceluy vous puissiez gaigner le jour advenir de l'eternité, et ferez un ferme propos de bien employer la journée à cette intention.

3. Prevoyez quelles affaires, quels commerces, et quelles occasions vous pouvez rencontrer cette journée-là pour servir Dieu, et quelles tentations vous pourront subvenir de l'offenser, ou par colere, ou par vanité, ou par quelqu'autre desreglement : et par une saincte resolution, preparez-

vous à bien employer les moyens qui se doivent offrir à vous de servir Dieu et advancer vostre devotion : Comme au contraire, disposez-vous à bien eviter, combattre et vaincre, ce qui peut se presenter contre vostre salut, et la gloire de Dieu. Et ne suffit pas de faire cette resolution ; mais il faut preparer les moyens pour la bien executer. Par exemple, si je prevoy de devoir traicter de quelque affaire avec une personne passionnée et prompte à la colere, non seulement je me resoudray de ne point me relascher à l'offenser, mais je prepareray des paroles de douceur pour la prevenir, ou l'assistance de quelque personne, qui la puisse contenir. Si je prevoy de pouvoir visiter un malade, je disposeray l'heure et les consolations et secours que j'ay à luy faire, et ainsi des autres.

4. Cela faict, humiliez-vous devant Dieu, recognoissant que de vous-mesme vous ne sçauriez rien faire de ce que vous avez deliberé, soit pour fuir le mal, soit pour executer le bien. Et comme si vous teniez vostre cœur en vos mains, offrez-le avec tous vos bons desseins à la divine Majesté, la suppliant de le prendre en sa protection, et le fortifier pour bien reussir en son service ; et ce par telles ou semblables paroles interieures : O Seigneur ! voilà ce pauvre et miserable cœur, qui par vostre bonté a conceu plusieurs bonnes affections ; mais helas ! il est trop foible et chetif pour effectuer le bien qu'il desire, si vous ne luy departez vostre celeste benediction, laquelle à cette intention je vous requiers, ô pere debonnaire, par le merite de la passion de vostre Fils, à l'honneur duquel je consacre cette journée et le reste de ma vie. Invoquez Nostre-Dame, vostre bon ange et les Saincts, afin qu'ils vous assistent à cet effet.

Mais toutes ces actions spirituelles se doivent faire briefvement et vivement devant que l'on sorte de la chambre, s'il est possible, afin que par le moyen de cet exercice, tout ce que vous ferez le long de la journée soit arrousé de la benediction de Dieu ; mais je vous prie, Philotée, de n'y manquer jamais.

CHAPITRE XI.

De l'exercice du soir, et de l'examen de conscience.

Comme devant vostre disner temporel, vous ferez le disner spirituel par le moyen de la meditation : ainsi avant vostre souper, il vous faut faire un petit souper, au moins une collation devote et spirituelle. Gaignez doncques quelque loisir un peu devant l'heure du souper, et, prosternée devant Dieu, ramassant vostre esprit aupres de Jesus-Christ crucifié (que vous vous representerez par une simple consideration et œillade interieure), rallumez le feu de vostre meditation du matin en vostre cœur, par une donzaine de vives aspirations, humiliations et eslancemens amoureux, que vous ferez sur ce divin Sauveur de vostre ame ; ou bien en repetant les poincts que vous aurez plus savourez en la meditation du matin, ou bien vous excitant par quelqu'autre nouveau subjet, selon que vous aymerez mieux.

Quant à l'examen de conscience, qui se doit tousjours faire avant qu'aller coucher, chascun sçait comme il le faut practiquer.

1. On remercie Dieu de la conservation qu'il a faicte de nous en la journée passée.

2. On examine comme on s'est comporté en toutes les heures du jour, et pour faire cela plus aisement on considerera où, avec qui, et en quelle occupation on a esté.

3. Si l'on trouve d'avoir faict quelque bien, on en faict action de graces à Dieu ; si au contraire l'on a faict quelque mal, en pensées, en paroles, ou en œuvres, on en demande pardon à sa divine Majesté, avec resolution de s'en confesser à la premiere occasion, et de s'en amender soigneusement.

4. Apres cela, on recommande à la Providence divine son corps, son ame, l'Eglise, les parens, les amis ; on prie Nostre-Dame, le bon ange et les Saincts, de veiller sur nous, et pour nous ; et avec la benediction de Dieu on va prendre le repos qu'il a voulu nous estre requis.

Cet exercice icy ne doit jamais estre oublié, non plus que celuy du matin : car par celuy du matin vous ouvrez les fenestres de vostre ame au soleil de justice, et par celuy du soir vous les fermez aux tenebres de l'enfer.

CHAPITRE XII.

De la retraicte spirituelle.

C'est icy, chere Philotée, où je vous souhaite fort affectionnée à suivre mon conseil : car en cet article consiste l'un des plus asseurez moyens de vostre advancement spirituel.

Rappellez le plus souvent que vous pourrez parmy la journée vostre esprit en la presence de Dieu par l'une des quatre façons que je vous ai remarquées : regardez ce que Dieu faict et ce que vous faictes : vous verrez ses yeux tournez de vostre costé, et perpetuellement fichez sur vous par un amour incomparable. O Dieu, ce direz-vous, pourquoy ne vous regarde-je tousjours comme tousjours vous me regardez ? pourquoy pensez-vous en moy si souvent, mon Seigneur ? et pourquoy pense-je si peu souvent en vous ? Où

sommes-nous, ô mon ame? nostre vraye place, c'est Dieu, et où est-ce que nous nous trouvons?

Comme les oyseaux ont des nids sur les arbres pour faire leur retraite, quand ils en ont besoin, et les cerfs ont leurs buissons et leurs forts, dans lesquels ils se recellent et mettent à couvert, prenant la fraischeur de l'ombre en esté : ainsi, Philotée, nos cœurs doivent prendre et choisir quelque place chaque jour, ou sur le mont de Calvaire, ou ès playes de Nostre-Seigneur, ou en quelque autre lieu proche de luy pour y faire leur retraicte à toutes sortes d'occasions, et là s'alleger et recreer entre les affaires exterieures, et pour y estre comme dans un fort afin de se deffendre des tentations. Bien-heureuse sera l'ame qui pourra dire en verité à Nostre-Seigneur : Vous estes ma maison de refuge, mon rempart asseuré, mon toict contre la pluye, et mon ombre contre la chaleur.

Ressouvenez-vous doncques, Philotée, de faire tousjours plusieurs retraictes en la solitude de vostre cœur pendant que corporellement vous estes parmy les conversations et affaires : et ceste solitude mentale ne peut nullement estre empeschée par la multitude de ceux qui vous sont autour : car ils ne sont pas autour de vostre cœur, ains autour de vostre corps? Si que vostre cœur demeure luy tout seul en la presence de Dieu seul? C'est l'exercice que faisoit le roy David parmy tant d'occupations qu'il avoit, ainsi qu'il le tesmoigne par mille traits de ses pseaumes, comme quand il dit : « O Seigneur, et moy je suis « tousjours avec vous, je vois mon Dieu tousjours « devant moy, j'ai eslevé mes yeux à vous, ô mon « Dieu, qui habitez au ciel, mes yeux sont tous- « jours à Dieu. »

Et aussi les conversations ne sont pas ordinairement si serieuses qu'on ne puisse de temps en temps en retirer le cœur pour le remettre en cette divine solitude.

Les pere et mere de sainte Catherine de Sienne luy ayant osté toute commodité du lieu, et le loisir pour prier et mediter : Nostre-Seigneur l'inspira de faire un petit oratoire interieur en son esprit, dedans lequel se retirant mentalement, elle pust parmy les affaires exterieures vacquer à cette saincte solitude cordiale. Et depuis, quand le monde l'attaquoit, elle n'en recevoit nulle incommodité : parce, disoit-elle, qu'elle s'enfermoit dans son cabinet interieur, où elle se consoloit avec son celeste espoux. Aussi deslors elle conseilloit à ses enfans spirituels, de se faire une chambre dans le cœur, et d'y demeurer.

Retirez donc quelquefois vostre esprit dedans vostre cœur, où separée de tous les hommes, vous puissiez traicter cœur à cœur de vostre ame avec son Dieu, pour dire avec David : « J'ai veillé et « ay esté semblable au pelican de la solitude ; j'ay « esté faict comme le chat-huant ou le hibou dans « les mazures, et comme le passereau solitaire au « toict. » Lesquelles paroles, outre leur sens litteral (qui tesmoigne que ce grand Roy prenoit quelques heures pour se tenir solitaire en la contemplation des choses spirituelles), nous monstrent en leur sens mystique trois excellentes retraictes, et comme trois hermitages, dans lesquelles nous pouvons exercer nostre solitude à l'imitation de nostre Sauveur, lequel sur le mont de Calvaire fut comme le pelican de la solitude, qui de son sang ravive ses poussins morts. En sa nativité dans une establerie deserte, il fut comme le hibou dedans la mazure, plaignant et pleurant nos fautes et pechez : et au jour de son asenscion, il fut comme le passereau, se retirant et volant au ciel, qui est comme le toict du monde : et en tous ces trois lieux nous pouvons faire nos retraictes emmy le tracas des affaires. Le bien-heureux Elzear, comte d'Arian, en Provence, ayant esté longuement absent de sa devote et chaste Delphine, elle luy envoya un homme expres pour sçavoir de sa santé, et il luy fit responce : Je me porte fort bien, ma chere femme ; que si vous me voulez voir, cherchez-moi en la plaie du costé de nostre doux Jesus, car c'est là où j'habite, et où vous me treuverez : ailleurs, vous me chercherez pour neant. C'estoit un chevalier chrestien celuy-là.

CHAPITRE XIII.

Des aspirations, oraisons jaculatoires, et bonnes pensées.

On se retire en Dieu, parce qu'on aspire à luy, et on y aspire pour s'y retirer, si que l'aspiration en Dieu et la retraicte spirituelle s'entretiennent l'une et l'autre, et toutes deux proviennent et naissent des bonnes pensées.

Aspirez donc bien souvent en Dieu, Philotée, par des courts, mais ardens eslancemens de vostre cœur, admirez sa beauté, invoquez son ayde, jettez-vous en esprit au pied de la croix, adorez sa bonté, interrogez-le souvent de vostre salut, donnez-lui mille fois le jour vostre ame, fichez vos yeux interieurs sur sa douceur, tendez-luy la main, comme un petit enfant à son pere, afin qu'il vous conduise ; mettez-le sur vostre poitrine, comme un bouquet delicieux ; plantez-le en vostre ame comme un estendard ; et faictes mille sortes de divers mouvemens de vostre cœur pour vous donner de l'amour de Dieu, et vous exciter à une passionnée et tendre dilection de ce divin espoux

On faict ainsi les oraisons jaculatoires, que le grand S. Augustin conseille si soigneusement à la devote dame Proba : Philotée, nostre esprit s'addonnant à la hantise, privauté et familiarité de son Dieu, se parfumera tout de ses perfections ? et si cet exercice n'est point mal-aisé : car il se peut entrelacer en toutes nos affaires et occupations, sans aucunement les incommoder : d'autant que, soit en la retraicte spirituelle, soit en ces eslancemens interieurs, on ne faict que des petits et courts divertissemens, qui n'empeschent nullement, ains servent de beaucoup à la poursuite de ce que nous faisons. Le pelerin qui prend un peu de vin pour rejoüir son cœur et rafraischir sa bouche, bien qu'il s'arreste un peu, pour cela ne rompt pourtant pas son voyage, ains prend de la force, pour le plus vistement et aisement parachever, ne s'arrestant que pour mieux aller.

Plusieurs ont ramassé beaucoup d'aspirations vocales, qui vrayement sont fort utiles ; mais par mon advis, vous ne vous astraindrez point en aucune sorte de paroles, ains prononcerez ou de cœur ou de bouche celles que l'amour vous suggerera sur le champ, car il vous en fournira tant que vous voudrez. Il est vray qu'il y a certains mots qui ont une force particuliere pour contenter le cœur en cet endroit, comme sont les eslancemens semez si dru dedans les pseaumes de David, les invocations diverses du nom de Jesus, et les traicts d'amour qui sont imprimez au Cantique des Cantiques : les chansons spirituelles servent encore à mesme intention, pourveu qu'elles soient chantées avec intention.

Enfin comme ceux qui sont amoureux d'un amour humain et naturel, ont presque tousjours leurs pensées tournées du costé de la chose aymée, leur cœur plein d'affection envers elle, leur bouche remplie de ses louanges, et qu'en son absence ils ne perdent point d'occasion de tesmoigner leurs passions par lettres : et ne treuvent point d'arbre, sur l'escorce duquel ils n'escrivent le nom de ce qu'ils ayment ; ainsi ceux qui ayment Dieu ne peuvent cesser de penser en luy, respirer pour luy, aspirer à luy, et parler de luy, et voudroient, s'il estoit possible, graver sur la poictrine de toutes les personnes du monde le sainct et sacré nom de Jesus.

A quoy mesme toutes choses les invitent, et n'y a creature qui ne leur annonce la loüange de leur bien aymé : et comme dit S. Augustin, apres S. Anthoine, tout ce qui est au monde leur parle d'un langage muet, mais fort intelligible en faveur de leur amour, toutes choses les provoquent à des bonnes pensées, desquelles par apres naissent force saillies et aspirations en Dieu. Et voicy quelques exemples : S. Gregoire, evesque de Naziance, ainsi que luy-mesme racontoit à son peuple, se promenant sur le rivage de la mer, consideroit comme les ondes, s'avançant sur la greve, laissoient des coquilles et petits cornets, tiges d'herbes, petites huistres, et semblables broüilleries que la mer rejettoit, et par maniere de dire crachoit dessus le bord : puis revenant par des autres vagues, elle reprenoit et engloutissoit derechef une partie de cela, tandis que les rochers des environs demeuroient fermes et immobiles, quoy que les eaux vinssent rudement battre contre iceux. Or si en cela il fit cette belle pensée, que les foibles, comme coquilles, cornets et tiges d'herbes se laissent emporter tantost à l'affliction, tantost à la consolation, à la mercy des ondes et vagues de la fortune ; mais que les grands courages demeurent fermes et immobiles à toutes sortes d'orages, et de cette pensée il fit naistre ces eslancemens de David : « O Seigneur, « sauvez-moy, car les eaux ont penetré jusques « à mon ame : ô Seigneur, delivrez-moi du pro- « fond des eaux, je suis porté au profond de la « mer, et la tempeste m'a submergé. » Car alors il estoit en affliction, pour la mal-heureuse usurpation que Maximus avoit entrepris sur son evesché. S. Fulgence, evesque de Ruspe, se trouvant en une assemblée generale de la noblesse romaine, que Theodoric, roi des Gothis, haranguoit, et voyant la splendeur de tant de seigneurs qui estoient en rang, chascun selon sa qualité : O Dieu, dit-il, combien doit estre belle la Hierusalem celeste, puis qu'icy bas on void si pompeuse Rome la terrestre ? Et si en ce monde tant de splendeur est concedée aux amateurs de la vanité, quelle gloire doit estre reservée en l'autre monde aux contemplateurs de la verité ? On dit que S. Anselme, archevesque de Cantorbie (duquel la naissance a grandement honoré nos montagnes) estoit admirable en ceste practique de bonnes pensées : un levreau pressé de chiens accourut sur le cheval de ce sainct prelat qui pour lors voyageoit, comme à un refuge que le peril éminent de la mort lui suggeroit, et les chiens clabaudant tout autour, n'osoient entreprendre de violer l'immunité à laquelle leur proye avoit eu recours : spectacle certes extraordinaire, qui faisoit rire tout le train, tandis que le grand Anselme pleurant et gemissant : Ha ! vous riez, disoit-il, mais la pauvre beste ne rit pas : les ennemis de l'ame poursuivie et mal-menée par divers destours en toutes sortes de pechez l'attendant au destroit de la mort pour la ravir et devorer, et elle tout effrayée, cherche par-tout secours et refuge ; que si elle n'en treuve point, ses ennemis s'en moquent et s'en rient : ce qu'ayant dit il s'en alla souspirant. Constantin le Grand escrivit honora-

blement à S. Anthoine, dequoy les religieux qui estoient autour de luy furent fort estonnez. Et il leur dit, comme admirez-vous qu'un roy escrive à un homme? admirez plutost dequoy Dieu eternel a escrit sa loy aux mortels, ains leur a parlé bouche à bouche en la personne de son Fils. S. François voyant une brebis toute seule emmy un troupeau de boucs. Regardez, dit-il à son compagnon, comme ceste pauvre brebis est douce parmy ces chevres; Nostre-Seigneur alloit ainsi doux et humble entre les Pharisiens. Et voyant une autre fois un petit aignelet mangé par un pourceau. Hé! petit aignelet, dit-il tout en pleurant, que tu representes vivement la mort de mon Sauveur.

Ce grand personnage de nostre age, François Borgia, pour lors encore duc de Candie, allant à la chasse, faisoit mille devotes conceptions. J'admirois, disoit-il, mesme par apres, comme les faucons reviennent sur le poing, se laissent couvrir les yeux et attacher à la perche, et que les hommes se rendent si revesches à la voix de Dieu. Le grand S. Basile dit que la rose emmy les espines faict ceste remonstrance aux hommes: « Ce « qui est de plus agreable en ce monde, ô mor- « tels, est meslé de tristesse, rien n'y est pur, « le regret y est tousjours collé à l'allegresse, la « viduité au mariage, le soing à la fertilité, l'i- « gnominie à la gloire, la depense aux honneurs, « le degoust aux delices, et la maladie à la santé: « c'est une belle fleur, dit ce sainct personnage, » que la rose; mais elle me donne une grande « tristesse, m'advertissant de mon peché pour « lequel la terre a esté condamnée de porter les « espines. » Une ame devote regardant un ruisseau, et y voyant le ciel representé avec les estoiles en une nuict bien serene, ô mon Dieu, dit-elle, ces mesmes estoiles seront dessous mes pieds, quand vous m'aurez logée dans vos saincts tabernacles: et comme les estoiles du ciel sont représentées en la terre, ainsi les hommes de la terre sont representez au ciel en la vive fontaine de la charité divine. L'autre voyant un fleuve flotter, s'escrioit ainsi, mon ame n'aura jamais repos qu'elle ne se soit abysmée dedans la mer de la divinité qui est son origine. Et Ste Françoise considerant un agreable ruisseau, sur le rivage duquel elle s'estoit agenouillée pour prier, fut ravie en extase, repetant plusieurs fois ces paroles tout bellement. La grace de mon Dieu coule ainsi doucement et souëfvement comme ce petit ruisseau. Un autre voyant les arbres fleuris souspiroit: Pourquoy suis-je seul defleuri au jardin de l'Eglise. Un autre voyant des petits poussins ramassez sous leur mere: O Seigneur, dit-il, conservez-nous sous l'ombre de vos aisles. L'autre voyant le tourne-soleil, dit: Quand sera-ce, mon Dieu, que mon ame suivra les attraicts de vostre bonté? Et voyant des pensées de jardin, belles à la veuë, mais sans odeur: Hé, dit-il, telles sont mes cogitations, belles à dire, mais sans effet ny production.

Voilà, ma Philotée, comme l'on tire les bonnes pensées, et sainctes aspirations de ce qui se presente en la varieté de cette vie mortelle. Malheureux sont ceux qui destournent les creatures de leur createur pour les contourner au peché. Bien-heureux sont ceux qui contournent les creatures à la gloire de leur createur, et employent leur vanité à l'honneur de la verité. « Certes, dit S. Gregoire Nazianzene, j'ay accoustumé de rapporter toutes choses à mon profit « spirituel. » Lisez le devot epitaphe que S. Hierosme a faict de sa Ste Paule: car c'est belle chose à voir, comme il est tout parsemé des aspirations et conceptions sacrées qu'elle faisoit à toutes sortes de rencontres.

Or en cet exercice de la retraicte spirituelle, et des oraisons jaculatoires, gist la grande œuvre de la devotion; il peut suppleer au defaut de toutes les autres oraisons; mais le manquement d'iceluy ne peut presque point estre reparé par aucun autre moyen. Sans iceluy on ne peut pas bien faire la vie comtemplative, et ne sçauroit-on que mal faire la vie active: sans iceluy, le repos n'est qu'oisiveté et le travail qu'embarrassement, c'est pourquoy je vous conjure de l'embrasser de tout vostre cœur, sans jamais vous en departir.

CHAPITRE XIV.

De la tres-saincte messe, et comme il la faut ouyr.

1. Je ne vous ay encore point parlé du soleil des exercices spirituels, qui est le tres-sainct, sacré, et tres-souverain sacrifice et sacrement de la Messe, centre de la religion chrestienne, cœur de la devotion, ame de la pieté, mystere ineffable, qui comprend l'abysme de la charité divine, et par lequel Dieu s'appliquant reellement à nous, nous communique magnifiquement ses graces et faveurs.

2. L'oraison faicte en l'union de ce divin sacrifice, a une force indicible: de sorte, Philotée, que par iceluy l'ame abonde en celestes faveurs, comme appuyée sur son bien-aymé, qui la rend si pleine d'odeurs et suavitez spirituelles, qu'elle ressemble à une colomne de fumée de bois aromatique, de la mirrhe, de l'encens et de toutes les poudres du parfumeur, comme il est dit ès cantiques.

3. Faictes doncques toutes sortes d'efforts pour

assister tous les jours à la saincte messe, afin d'offrir avec le prestre, le sacrifice de votre redempteur, à Dieu son Pere, pour vous et pour toute l'Eglise : tousjours les anges en grand nombre s'y treuvent presens, comme dit S. Jean Chrysostome, pour honorer ce sainct mystere ? et nous y treuvant avec eux, et avec une mesme intention, nous ne pouvons que recevoir beaucoup d'influences propices par une telle societé ; les chœurs de l'Eglise triomphante et de l'Eglise militante se viennent attacher et joindre à Nostre-Seigneur en ceste divine action, pour avec luy, en luy, et par luy, ravir le cœur de Dieu le Pere, et rendre sa misericorde toute nostre. Quel bon-heur à une ame de contribuer devotement ses affections pour un bien si precieux et desirable.

4. Si par quelque force forcée vous ne pouvez pas vous rendre presente à la celebration de ce souverain sacrifice d'une presence reelle, au moins faut-il que vous y portiez vostre cœur pour y assister d'une presence spirituelle. A quelque heure doncques du matin, allez en esprit, si vous ne pouvez autrement, en l'Eglise, unissez vostre intention à celle de tous les chrestiens, et faictes les mesmes actions interieures au lieu où vous estes, que vous feriez si vous estiez reellement presente à l'office de la saincte messe en quelque Eglise.

5. Or pour ouyr, ou reellement, ou mentallement, la saincte messe, comme il est convenable. 1. Dès le commencement jusques à ce que le prestre se soit mis à l'autel, faictes avec lui la preparation, laquelle consiste à se mettre en la presence de Dieu, recognoistre vostre indignité, et demander pardon de vos fautes. 2. Depuis que le prestre est à l'autel jusques à l'Evangile, considerez la venuë et la vie de Nostre-Seigneur en ce monde, par une simple et generale consideration. 3. Depuis l'Evangile jusques après le *Credo*, considerez la predication de nostre Sauveur, protestez de vouloir vivre et mourir en la foy et obeyssance de sa saincte parole et en l'union de la saincte Eglise catholique. 4. Depuis le *Credo* jusques au *Pater noster*, appliquez vostre cœur aux mysteres de la mort et passion de nostre Redempteur, qui sont actuellement et essentiellement representez en ce sainct sacrifice, lequel avec le prestre, et avec le reste du peuple vous offrirez à Dieu le Père, pour son honneur et pour vostre salut. 5. Depuis le *Pater noster* jusques à la communion efforcez-vous de faire mille desirs de vostre cœur : souhaitant ardemment d'estre à jamais joincte et unie à nostre Sauveur par amour eternel. 6. Depuis la communion jusques à la fin, remerciez sa divine Majesté de son incarnation, de sa vie, de sa mort, de sa passion, et de l'amour qu'il nous tesmoigne en ce sainct sacrifice, le conjurant par iceluy de vous estre à jamais propice, à vos parens, à vos amis et à toute l'Eglise, et vous humiliant de tout vostre cœur, recevez devotement la benediction divine que Nostre-Seigneur vous donne par l'entremise de son officier.

Mais si vous voulez pendant la messe faire vostre meditation sur les mysteres que vous allez suivant de jour en jour, il ne sera pas requis que vous vous divertissiez à faire ces particulieres actions, ains suffira qu'au commencement vous dressiez vostre intention à vouloir adorer et offrir ce sainct sacrifice par l'exercice de vostre meditation et oraison, puis qu'en toute meditation se trouvent les actions susdites, ou expressement ou tacitement et virtuellement.

CHAPITRE XV.

Des autres exercices publics et communs.

Outre cela, Philotée, les festes et dimanches il faut assister à l'office des heures et des vespres, tant que vostre commodité le permettra, car ces jours-là sont dediez à Dieu, et faut bien faire plus d'actions à son honneur et gloire en iceux, que non pas ès autres jours ; vous sentirez mille douceurs de devotion par ce moyen, comme faisoit S. Augustin, qui tesmoigne en ses confessions, qu'oyant les divins offices au commencement de sa conversion, son cœur se fondoit en suavité, et ses yeux en larmes de piété. Et puis (afin que je le die une fois pour toutes), il y a tousjours plus de bien et de consolation aux offices publics de l'Eglise, que non pas aux actions particulieres, Dieu ayant ainsi ordonné que la communion soit preferée à toute sorte de particularité.

Entrez volontiers aux confreries du lieu où vous estes, et particulièrement en celles desquelles les exercices apportent plus de fruict et d'edification, car en cela vous ferez une sorte d'obeyssance fort agreable à Dieu, d'autant qu'encore que les confreries ne soyent pas commandées, elles sont neantmoins recommandées par l'Eglise, laquelle, pour tesmoigner qu'elle desire que plusieurs s'y enrollent, donne des indulgences et autres privileges aux confreres. Et puis c'est tousjours une chose fort charitable de concourir avec plusieurs, et cooperer aux autres pour leurs bons desseins. Et bien qu'il puisse arriver que l'on fit d'aussi bons exercices à part soy, comme l'on faict aux confreries en commun, et que peut-estre l'on goustat plus de les faire en particulier : si est-ce que Dieu est plus glorifié de l'union et contribution que nous faisons de nos bien-faicts avec nos freres et prochains.

J'en dis le mesme de toutes sortes de prieres et devotions publiques, ausquelles tant qu'il nous est possible, nous devons porter nostre bon exemple pour l'edification du prochain, et nostre affection pour la gloire de Dieu et l'intention commune.

CHAPITRE XVI.

Qu'il faut honorer et invoquer les Saincts.

Puis que Dieu nous envoye bien souvent les inspirations par ses anges, nous devons aussi luy renvoyer frequemment nos aspirations par la mesme entremise. Les sainctes ames de trespassés qui sont en paradis avec les anges, et comme dit Notre-Seigneur, esgales et pareilles aux anges, font aussi le mesme office d'inspirer en nous et d'aspirer pour nous par leurs sainctes oraisons.

Ma Philotée, joignons nos cœurs à ces celestes esprits, et ames bien-heureuses : car comme les petits rossignols apprennent à chanter avec les grands, ainsi par le sainct commerce que nous ferons avec les Saincts, nous sçaurons bien mieux prier et chanter les louanges divines, « je psal- « modieray, disoit David, à la veuë des anges. »

Honorez, reverez et respectez d'un amour special la sacrée et glorieuse Vierge Marie? elle est mere de nostre souverain Pere, et par consequent nostre grand'mère.

Recourons donc à elle ; et comme ses petits enfans jettons-nous à son giron avec une confiance parfaicte à tous momens, à toutes occurrences : reclamons ceste douce mere, invoquons son amour maternel, et taschons d'imiter ses vertus, ayons en son endroit un vray cœur filial.

Rendez-vous fort familiere avec les anges, voyez-les souvent invisiblement presens à vostre vie! et sur tout aymez et reverez celui du diocèse auquel vous estes, ceux des personnes avec lesquelles vous vivez, et specialement le vostre : suppliez-les souvent, loüez-les ordinairement et employez leur ayde et secours en toutes vos affaires, soit spirituelles, soit temporelles, afin qu'ils cooperent à vos intentions.

Le grand Pierre Faure, premier prestre, premier prédicateur, premier lecteur de théologie de la saincte compagnie du nom de Jesus, et premier compagnon de B. Ignace fondateur d'icelle, venant un jour d'Allemagne, où il avoit faict de grands services à la gloire de Nostre-Seigneur, et passant en ce diocèse, lieu de sa naissance, racontoit qu'ayant traversé plusieurs lieux heretiques, il avoit receu mille consolations d'avoir salüé en abordant chasque paroisse, les anges protecteurs d'icelle, lesquels il avoit cognu sensiblement luy avoir esté propices, soit pour le garentir des embusches des heretiques, soit pour luy rendre plusieurs ames douces et dociles à recevoir la doctrine de salut. Et disoit cela avec tant de recommandation, qu'une damoiselle lors jeune l'ayant ouy de sa bouche, le recitoit, il n'y a que quatre ans, c'est à dire, plus de soixante ans apres, avec un extresme sentiment. Je fus consolé ceste année passée de consacrer un autel sur la place, en laquelle Dieu fit naistre ce bienheureux homme, au petit village du Vilaret entre nos plus aspres montaignes.

Choisissez quelques saincts particuliers, la vie desquels vous puissiez mieux savourer et imiter, et en l'intercession desquels vous ayez une particuliére confiance. Celuy de vostre nom vous est desja tout assigné dès votre baptesme.

CHAPITRE XVII.

Comme il faut ouyr et lire la parole de Dieu.

Soyez devote à la parole de Dieu, soit que vous l'escoutiez en devis familiers avec vos amis spirituels, soit que vous l'escoutiez au sermon : oyez-la tousjours avec attention et reverence : faictes-en bien vostre profit, et ne permettez pas qu'elle tombe à terre, ains recevez-la comme un precieux beaume dans vostre cœur : à l'imitation de la tres-saincte Vierge, qui conservoit soigneusement dedans le sien toutes les paroles que l'on disoit à la loüange de son enfant. Et souvenez-vous que Nostre-Seigneur recueille les paroles que nous luy disons en nos prières, à mesure que nous recueillons celles qu'il nous dit par la predication.

Ayez tousjours aupres de vous quelque beau livre de devotion comme sont ceux de S. Bonaventure, de Gerson, de Denis le chartreux, de Louys Blosius, de Grenade, de Stella, d'Arias, de Pinelli, de du Pont, d'Avila, le Combat spirituel, les Confessions de S. Augustin, les Epistres de S. Hierosme, et semblables, et lisez-en tous les jours un peu avec grande devotion, comme si vous lisiez des lettres missives que les Saincts vous eussent envoyées du ciel pour vous monstrer le chemin, et vous donner le courage d'y aller. Lisez aussi les Histoires et vies des Saincts, esquelles comme dans un miroüer vous verrez le pourtraict de la vie chrestienne, et accommodez leurs actions à vostre profit selon vostre vacation. Car bien que beaucoup des actions des Saincts ne soient pas absoluëment imitables par ceux qui vivent emmy le monde : si est-ce que toutes peuvent estre suivies ou de pres, ou de loin : la solitude de S. Paul premier hermite est imitée en vos retraictes spirituelles et reelles, desquelles nous parlerons et avons parlé cy-des-

sus : l'extresme pauvreté de S. François, par les practiques de la pauvreté, telles que nous les marquerons, et ainsi des autres. Il est vrai qu'il y a certaines histoires qui donnent plus de lumiere pour la conduite de nostre vie, que d'autres, comme la vie de la bien-heureuse mere Therese, laquelle est admirable pour cela; les vies des premiers jesuites, celles de S. Charles Borromée archevesque de Milan, de S. Louis, de S. Bernard, les chroniques de S. François, et autres pareilles. Il y en a d'autres où il y a plus de subjet d'admiration que d'imitation, comme celles de Ste Marie Egyptienne, de S. Simeon Stilitez, des deux sainctes Catherine de Siennes et de Gennes, de Ste Angele, et autres telles, lesquelles ne laissent pas neantmoins de donner un grand goust general du sainct amour de Dieu.

CHAPITRE XVIII.

Comme il faut recevoir les inspirations.

Nous appellons inspirations tous les attraits, mouvemens, reproches et remors interieurs, lumieres et cognoissances que Dieu faict en nous, prevenant nostre cœur en ses benedictions par son soin et amour paternel, afin de nous resveiller, exciter, pousser et attirer aux sainctes vertus, à l'amour celeste, aux bonnes resolutions, bref à tout ce qui nous achemine à nostre bien eternel. C'est ce que l'espoux appelle buquer ou heurter à la porte, et parler au cœur de son espouse, la resveiller quand elle dort, la crier et reclamer quand elle est absente, l'inviter à son miel, et à cueillir des pommes et des fleurs en son jardin, et à chanter et faire resonner sa douce voix à ses oreilles.

J'ai besoin d'une similitude pour me bien faire entendre. Pour l'entiere resolution d'un mariage, trois actions doivent entrevenir, quant à la damoiselle que l'on veut marier : car premierement on luy propose le party, secondement elle agrée la proposition, et en troisiesme lieu elle consent. Ainsi Dieu voulant faire en nous, par nous, et avec nous, quelque action de grande charité, premierement il nous la propose par son inspiration, secondement nous l'agreons, tiercement nous y consentons : car comme pour descendre au peché il y a trois degrez, la tentation, la delectation et le consentement : aussi y en a-t'il trois pour monter à la vertu : l'inspiration, qui est contraire à la tentation : la delectation en l'inspiration, qui est contraire à la delectation de la tentation : et le consentement à l'inspiration, qui est contraire au consentement à la tentation.

Quand l'inspiration dureroit tout le temps de nostre vie, nous ne serions pourtant nullement agreables à Dieu, si nous n'y prenons plaisir; au contraire sa divine Majesté en seroit offensée, comme il le fut contre les Israëlites, aupres desquels il fut quarante ans, comme il dit, les sollicitant à se convertir, sans que jamais ils y voulussent entendre : dont il jura contre eux en son ire, qu'oncques ils n'entreroient en son repos. Aussi le gentilhomme qui auroit longuement servy une damoiselle, seroit bien fort desobligé, si apres cela elle ne vouloit aucunement entendre au mariage qu'il desire.

Le plaisir qu'on prend aux inspirations, est un grand acheminement à la gloire de Dieu, et desja on commence à plaire par iceluy à sa divine Majesté : car si bien ceste delectation n'est pas encore un entier consentement, c'est une certaine disposition à iceluy : et si c'est un bon signe et chose fort utile de se plaire à ouyr la parole de Dieu, qui est comme une inspiration exterieure, c'est chose bonne aussi et agreable à Dieu de se plaire en l'inspiration interieure. C'est ce plaisir, duquel parlant l'Espouse sacrée, elle dit : « Mon « ame s'est fondue d'aise, quand mon bien-aymé « a parlé. » Aussi le gentil-homme est desja fort content de la damoiselle qu'il sert, et se sent favorisé quand il voit qu'elle se plait en son service.

Mais enfin, c'est le consentement qui parfaict l'acte vertueux : car si estant inspirez, et nous estant pleus en l'inspiration, nous refusons neantmoins par apres le consentement à Dieu, nous sommes extremement mescognoissans et offensons grandement sa divine Majesté : car il semble bien qu'il y ait plus de mespris. Ce fut ce qui arriva à l'espouse; car quoy que la douce voix de son bien-aymé luy eust touché le cœur d'un sainct ayse : si est-ce neantmoins qu'elle ne luy ouvrit pas la porte, mais s'en excusa d'une excuse frivole; dequoy l'espoux justement indigné, passa outre, et la quitta; aussi le gentil-homme qui apres avoir longuement recherché une damoiselle, et lui avoir rendu son service agreable, enfin seroit rejetté et mesprisé, auroit bien plus de subjet de mescontentement, que si la recherche n'avoit point esté agreée, ny favorisée. Resolvez-vous, Philotée, d'accepter de bon cœur toutes les inspirations qu'il plaira à Dieu de vous faire : et quand elles arriveront, recevez-les, comme les ambassadeurs du Roy celeste, qui desire contracter mariage avec vous. Oyez paisiblement leurs propositions, considerez l'amour avec lequel vous estes inspirée, et caressez la sainete inspiration.

Consentez, mais d'un consentement plein, amoureux et constant à la sainete inspiration : car en ceste sorte, Dieu, que vous ne pouvez obliger, se tiendra pour fort obligé à vostre affection : mais avant que de consentir aux inspirations des choses

importantes, ou extraordinaires, afin de n'estre point trompée, conseillez-vous tousjours à vostre guide, à ce qu'il examine si l'inspiration est vraye ou fausse : d'autant que l'ennemy voyant une ame prompte à consentir aux inspirations, luy en propose bien souvent des fausses pour la tromper : ce qu'il ne peut jamais faire, tandis qu'avec humilité elle obeyra à son conducteur.

Le consentement estant donné, il faut avec un grand soin procurer les effets, et venir à l'execution de l'inspiration, qui est le comble de la vraye vertu : car d'avoir le consentement dedans le cœur, sans venir à l'effet d'iceluy, ce seroit comme de planter une vigne sans vouloir qu'elle fructifiast.

Or à tout cecy sert merveilleusement de bien practiquer l'exercice du matin : et les retraictes spirituelles que j'ay marquées cy-dessus : car par ce moyen nous nous preparons à faire le bien d'une preparation non seulement generale, mais aussi particuliere.

CHAPITRE XIX.

De la saincte confession.

Nostre Sauveur a laissé à son Eglise le sacrement de penitence et de confession, afin qu'en iceluy nous nous lavions de toutes nos iniquitez, toutesfois et quantes que nous en serons soüillez. Ne permettez donc jamais, Philotée, que vostre cœur demeure long-temps infecté de peché, puis que vous avez un remede si present et facile. La lyonne qui a esté accostée du leopard, va vistement se laver pour oster la puanteur que ceste accointance luy a laissée, afin que le lyon venant n'en soit point offencé et irrité. L'ame qui a consenti au peché doit avoir horreur de soy-mesme, et se nettoyer au plustost pour le respect qu'elle doit porter aux yeux de sa divine Majesté, qui la regarde. Mais pourquoy mourrons-nous de la mort spirituelle, puis que nous avons un remede si souverain.

Confessez-vous humblement et devotement tous les huicts jours, et tousjours s'il se peut, quand vous communierez, encore que vous ne sentiez point en vostre conscience aucun reproche de peché mortel : car par la confession vous ne recevrez pas seulement l'absolution des pechez veniels que vous confesserez, mais aussi une grande force pour les eviter à l'advenir, une grande lumiere pour les bien discerner, et une grace abondante pour reparer toute la perte qu'ils vous avoient apportée. Vous practiquerez la vertu d'humilité, d'obeyssance, de simplicité et de charité, et en cette seule action de confession vous exercerez plus de vertu que dans nulle autre.

Ayez tousjours un vray desplaisir des pechez que vous confesserez, pour petits qu'ils soyent, avec une ferme resolution de vous en corriger à l'advenir. Plusieurs se confessant par coustume des pechez veniels, et comme par maniere d'ajancement, sans penser nullement à s'en corriger, en demeurent toute leur vie chargez, et par ce moyen perdent beaucoup de biens et profits spirituels. Si doncques vous vous confessez d'avoir menty, quoy que sans nuisance, ou d'avoir dit quelque parole dereglée, ou d'avoir trop joüé, repentez-vous-en, et ayez ferme propos de vous en amender : car c'est un abus de se confesser de quelque sorte de peché, soit mortel, soit veniel, sans vouloir s'en purger, puis que la confession n'est instituée que pour cela.

Ne faictes pas seulement ces accusations superfluës, que plusieurs font par routine. Je n'ay pas tant aymé Dieu que je devois, je n'ay pas prié avec tant de devotion que je devois, je n'ay pas chery le prochain comme je devois : je n'ay pas receu les sacremens avec la reverence que je devois, et telles semblables : la raison est, parce qu'en disant cela, vous ne direz rien de particulier qui puisse faire entendre au confesseur l'estat de vostre conscience, d'autant que tous les Saincts de paradis, et tous les hommes de la terre, pourroyent dire les mesmes choses, s'ils se confessoient. Regardez doncques quel subjet particulier vous avez de faire ces accusations-là : et lors que vous l'aurez descouvert, accusez-vous du manquement que vous aurez commis tout simplement et naïfvement. Par exemple, vous vous accusez de n'avoir pas chery le prochain comme vous deviez, c'est peut-estre, parce qu'ayant veu quelque pauvre fort necessiteux, lequel vous pouviez aysement secourir et consoler, vous n'en avez eu nul soing. Et bien accusez-vous de cette particularité, et dittes, ayant veu un pauvre necessiteux, je ne l'ay pas secouru comme je pouvois, par negligence, ou par dureté de cœur, ou par mespris, selon que vous cognoistrez l'occasion de ceste faute. De mesme, ne vous accusez pas de n'avoir pas prié Dieu avec telle devotion comme vous devez : mais si vous avez eu des distractions volontaires, ou que vous ayez negligé de prendre le lieu, le temps et la contenance requise, pour avoir l'attention en la priere, accusez-vous-en tout simplement, selon que vous treuverez y avoir manqué, sans alleguer ceste generalité, qui ne faict ny froid, ny chaud en la confession.

Ne vous contentez pas de dire vos pechés veniels quant au faict, mais accusez-vous du motif qui vous a induit à les commettre. Par exemple, ne vous contentez pas de dire que vous avez menty sans interesser personne : mais dittes si ç'a esté, ou par vaine gloire, afin de vous loüer et excuser,

ou par vaine joye, ou par opiniastreté : Si vous avez peché à joüer, expliquez si ç'a esté pour le desir du gain, ou pour le plaisir de la conversation, et ainsi des autres. Dittes si vous vous estes longuement arrestée en vostre mal, d'autant que la longueur du temps accroist pour l'ordinaire de beaucoup le peché, y ayant bien de la difference entre une vanité passagere, qui se sera escoulée en nostre esprit l'espace d'un quart d'heure, et celle en laquelle nostre cœur aura trempé un jour, deux jours, trois jours : il faut doncques dire le faict, le motif et la durée de nos pechez. Car encore que communement on ne soit pas obligé d'estre si pointilleux en la declaration des pechez veniels, et que mesme on ne soit pas tenu absolument de les confesser : si est-ce que ceux qui veulent bien espurer leurs ames pour mieux atteindre à la saincte devotion, doivent estre soigneux de bien faire cognoistre au medecin spirituel le mal pour petit qu'il soit, duquel ils veulent estre gueris.

N'espargnez point de dire ce qui est requis, pour bien faire entendre la qualité de vostre offence, comme le subjet que vous avez eu de vous mettre en colere, ou de supporter quelqu'un en son vice. Par exemple, un homme lequel me desplaist, me dira quelque legere parole pour rire, je le prendray en mauvaise part, et me mettray en colere. Que si un autre qui m'eust esté agreable en eust dit une plus aspre, je l'eusse prins en bonne part : je n'espargneray donc point de dire, je me suis relaschée à dire des paroles de courroux contre une personne, ayant prins de luy en mauvaise part quelque chose qu'il m'a dit, non point pour la qualité des paroles, mais parce que celuy-là m'estoit dés-agréable : et s'il est encore besoin de particulariser les paroles pour vous bien declarer, je pense qu'il seroit bon de les dire ; car s'accusant ainsi naïfvement, on ne descouvre pas seulement les pechez qu'on a faict, mais aussi les mauvaises inclinations, coustumes, habitudes, et autres racines du peché, au moyen dequoy le Pere spirituel prend une plus entiere cognoissance du cœur qu'il traicte, et des remedes qui luy sont propres. Il faut neantmoins tousjours tenir couvert le tiers qui aura cooperé à vostre peché, tant qu'il sera possible.

Prenez garde à une quantité de pechez, qui vivent et regnent bien souvent insensiblement dedans la conscience : afin que vous les confessiez, et que vous puissiez vous en purger : et à cet effet lisez diligemment les chap. 6, 27, 28, 29, 35 et 36 de la troisiesme partie, et le chap. 7 de la quatriesme partie. Ne changez pas aysement de confesseur ; mais en ayant choisi un, continuez à luy rendre compte de vostre conscience aux jours qui sont destinez pour cela, luy disant naïfvement et franchement les pechez que vous aurez commis, et de temps en temps, comme seroit de mois en mois, ou de deux mois en deux mois : dittes luy encore l'estat de vos inclinations, quoy que par icelles vous n'ayez pas peché, comme si vous estiez tourmentée de la tristesse, du chagrin, ou si vous estes portée à la joie, aux desirs d'acquerir des biens et semblables inclinations.

CHAPITRE XX.

De la frequente communion.

On dit que Mithridates roy de Pontes, ayant inventé le Mithridat, renforça tellement son corps par iceluy, que s'essayant par apres de s'empoisonner, pour esviter la servitude des Romains, jamais il ne luy fut possible. Le Sauveur a institué ce sacrement tres-auguste de l'Eucharistie, qui contient reellement sa chair et son sang, afin que qui le mange vive eternellement. C'est pourquoy quiconque en use souvent avec devotion, affermit tellement la santé et la vie de son ame, qu'il est presque impossible qu'il soit empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection : on ne peut estre nourry de cette chair de vie, et vivre des affections de mort ; si que comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvoyent ne mourir point selon le corps, par la force de ce fruict vital que Dieu y avoit mis : ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement par la vertu de ce sacrement de vie. Que si les fruicts les plus tendres et subjets à corruption, comme sont les cerises, les abricots et les fraises, se conservent aysement toute l'année, estant confits au sucre ou au miel : ce n'est pas merveille si nos cœurs, quoy que fresles et imbecilles, sont preservez de la corruption du peché, lors qu'ils sont succrez et emmiellez de la chair et du sang incorruptible du Fils de Dieu. O Philotée ! les chrestiens qui seront damnez, demeureront sans replique, lors que le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puis qu'il leur estoit si aysé de se maintenir en vie et en santé, par la manducation de son corps qu'il leur avoit laissé à ceste intention. Miserables, dira-t'il, pourquoy estes-vous morts, ayant à commandement le fruict et la viande de la vie?

De recevoir la communion de l'eucharistie tous les jours, ny je ne le loue, ny je ne le vitupere : mais de communier tous les jours de dimanche, je le suade, et en exhorte un chascun, pourvu que l'esprit soit sans aucune affection de pecher. Ce sont les propres paroles de S. Augustin, avec lequel je ne vitupere, ni loue absolument que l'on

communie tous les jours ; mais laisse cela à la discretion du Pere spirituel de celuy qui se voudra resoudre sur ce poinct : car la disposition requise pour une si frequente communion, devant estre fort exquise, il n'est pas bon de le conseiller generalement. Et parce que ceste disposition-là, quoy qu'exquise, se peut treuver en plusieurs bonnes ames : il n'est pas bon non plus d'en divertir et dissuader generalement un chascun : ains cela se doit traicter par la consideration de l'estat interieur d'un chascun en particulier : ce seroit impudence de conseiller indistinctement à tous cet usage si frequent : mais ce seroit aussi impudence de blasmer aucun pour iceluy, et sur tout quand il suivroit l'advis de quelque digne directeur. La responce de Ste Catherine de Sienne fut gracieuse quand luy estant opposé à raison de la frequente communion, que S. Augustin ne loüoit ny ne vituperoit de communier tous les jours. Et bien, dit-elle, puisque S. Augustin ne le vitupere pas, je vous prie que vous ne le vituperiez pas non plus, et je me contente.

Mais, Philotée, vous voyez que S. Augustin exhorte et conseille bien fort que l'on communie tous les dimanches : faictes-le doncques tant qu'il vous sera possible. Puis que, comme je presuppose, vous n'avez nulle sorte d'affection du peché mortel, ny aucune affection du peché veniel, vous estes en la vraye disposition que S. Augustin requiert, et encores plus excellente ; parce que non seulement vous n'avez pas l'affection de pecher, mais vous n'avez pas mesme l'affection du peché. Si que quand vostre Père spirituel le trouveroit bon, vous pourriez utilement communier encore plus souvent que tous les dimanches.

Plusieurs legitimes empeschemens peuvent neantmoins vous arriver, non point de vostre costé, mais de la part de ceux avec lesquels vous vivez, qui donneroient occasion au sage conducteur de vous dire que vous ne communiez pas si souvent. Par exemple, si vous estes en quelque sorte de subjection, et que ceux à qui vous devez de l'obeyssance ou de la reverence, soient si mal instruits, ou si bigearres, qu'ils s'inquietent et troublent de vous voir si souvent communier ; à l'adventure, toutes choses considerées, sera-t'il bon de condescendre en quelque sorte à leur infirmité, et ne communier que de quinze jours en quinze jours ; mais cela s'entend en cas qu'on ne puisse aucunement vaincre la difficulté. On ne peut pas bien arrester cecy en general, il faut faire ce que le Pere spirituel dira : bien que je puisse dire asseurement, que la plus grande distance des communions est celle de mois en mois, entre ceux qui veulent servir Dieu devotement.

Si vous estes bien prudente, il n'y a ny mere, ny femme, ny mary, ny pere qui vous empesche de communier souvent. Car puis que le jour de vostre communion vous ne laisserez pas d'avoir le soin qui est convenable à vostre condition, que vous en serez plus douce et plus gracieuse en leur endroit, et que vous ne leur refuserez nulle sorte de devoirs, il n'y a pas de l'apparence qu'ils veuillent vous destourner de cet exercice, qui ne leur apportera aucune incommodité : sinon qu'ils fussent d'un esprit extresmement coquilleux et deraisonnable : en ce cas comme j'ay dit à l'adventure, que vostre directeur voudra que vous usiez de condescendance.

Il faut que je die ce mot pour les gens mariez : Dieu treuvoit mauvais en l'ancienne loy, que les creanciers fissent exaction de ce qu'on leur devoit ès jours des festes : mais il ne treuva jamais mauvais que les debiteurs payassent et rendissent leurs devoirs à ceux qui les exigeoient. C'est chose indecente, bien que non pas grand peché, de solliciter le payement du devoir nuptial, le jour que l'on s'est communié : mais ce n'est pas chose mal-seante, ains plustost meritoire de la payer. C'est pourquoy pour la reddition de ce devoir-là, aucun ne doit estre privé de la communion, si d'ailleurs sa devotion le provoque à la desirer. Certes, en la primitive Eglise, les chrestiens communioyent tous les jours : quoy qu'ils fussent mariez, et benis de la generation des enfans. C'est pourquoy j'ay dit : que la frequente communion ne donnoit nulle sorte d'incommodité, ny aux peres, ny aux femmes, ny aux maris, pourveu que l'ame qui communie soit prudente et discrette. Quant aux maladies corporelles, il n'y en a point qui soit empeschement legitime à cette saincte participation, si ce n'est celle qui provoqueroit frequemment au vomissement.

Pour communier tous les huict jours, il est requis de n'avoir ny peché mortel, ny aucune affection au peché veniel, et d'avoir un grand desir de se communier : mais pour communier tous les jours, il faut outre cela avoir surmonté la plus-part des mauvaises inclinations, et que ce soit par advis du Pere spirituel.

CHAPITRE XXI.

Comme il faut communier.

Commencez le soir precedent à vous preparer à la saincte communion, par plusieurs aspirations et eslancemens d'amour, vous retirant un peu de meilleure heure, afin de vous pouvoir aussi lever plus matin : que si la nuict vous vous reveillez, remplissez soudain vostre cœur et vostre bouche de quelques paroles odorantes, par le moyen desquelles vostre ame soit parfumée pour recevoir

l'Espoux, lequel veillant pendant que vous dormez, se prepare à vous apporter mille graces et faveurs, si de vostre part vous estes disposée à les recevoir. Le matin levez-vous avec grande joye, pour le bonheur que vous esperez : et vous estant confessée, allez avec grande confiance, mais aussi avec grande humilité prendre ceste viande celeste, qui vous nourrit à l'immortalité. Et apres que vous aurez dit les paroles sacrées « Seigneur, je « ne suis pas digne », ne remuez plus vostre teste ny vos levres, soit pour prier, soit pour souspirer, mais ouvrant doucement et mediocrement vostre bouche, en eslevant vostre teste autant qu'il faut pour donner commodité au prestre de voir ce qu'il faict, recevez, pleine de foy, d'esperance et de charité, celuy lequel, auquel, par lequel, et pour lequel vous croyez, esperez et aymez. O Philotée! imaginez-vous que comme l'abeille, ayant recueilly sur les fleurs la rosée du ciel, et le suc plus exquis de la terre, et l'ayant reduit en miel, le porte dans sa roche; ainsi le prestre, ayant pris sur l'autel le Sauveur du monde, vray Fils de Dieu, qui comme une rosée est descendu du ciel, et vray Fils de la Vierge, qui comme fleur, est sorty de la terre de nostre humanité, il le met en viande de suavité dedans vostre bouche, et dedans vostre corps. L'ayant receu, excitez vostre cœur à venir faire hommage à ce Roy de salut, traictez avec luy de vos affaires interieures, considerez-le dedans vous, où il s'est mis pour vostre bon-heur. Enfin faictes-luy tout l'accueil qu'il vous sera possible, et comportez-vous en sorte que l'on cognoisse en toutes vos actions, que Dieu est avec vous.

Mais quand vous ne pourrez pas avoir ce bien, de communier reellement à la saincte messe, communiez au moins de cœur et d'esprit, vous unissant par un ardent desir a cette chair vivifiante du Sauveur.

Vostre grande intention en la communion doit estre de vous advancer, fortifier, et consoler en l'amour de Dieu : car vous devez recevoir pour l'amour, ce que le seul amour vous faict donner. Non, le Sauveur ne peut estre consideré en une action, ny plus amoureuse, ny plus tendre que celle-cy, en laquelle il s'aneantit par maniere de dire, et se reduit en viande, afin de penetrer nos ames, et s'unir intimement au cœur et au corps de ses fidelles.

Si les mondains vous demandent pourquoy vous communiez si souvent, dites-leur que c'est pour apprendre à aymer Dieu; pour vous purifier de vos imperfections; pour vous delivrer de vos miseres; pour vous consoler en vos afflictions; pour vous appuyer en vos foiblesses. Dites-leur que deux sortes de gens doivent souvent communier, les parfaicts, parce qu'estant bien disposez, ils auroyent grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection; et les imparfaicts, afin de pouvoir justement pretendre à la perfection. Les forts afin qu'ils ne deviennent foibles, et les foibles afin qu'ils deviennent forts : les malades afin d'estre gueris, les sains afin qu'ils ne tombent en maladie : et que pour vous, comme imparfaicte, foible et malade, vous avez besoin de souvent communiquer avec vostre perfection, vostre force et vostre medecin. Dites-leur que ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires mondaines, doivent souvent communier, parce qu'ils en ont la commodité, et ceux qui ont beaucoup d'affaires mondaines, parce qu'ils en ont la necessité, et que celui qui travaille beaucoup, et qui est chargé de peines, doit aussi manger les viandes solides, et souventesfois. Dites-leur que vous recevez le sainct Sacrement pour apprendre à le bien recevoir : pour ce que l'on ne faict gueres bien une action, à laquelle on ne s'exerce pas souvent.

Communiez souvent, Philotée, et le plus souvent que vous pourrez, avec l'advis de vostre Pere spirituel; et croyez-moi : les lievres deviennent blancs parmy nos montagnes en hyver, parce qu'ils ne voyent ny mangent que la neige; et à force d'adorer et manger la beauté, la bonté, et la pureté mesme en ce divin sacrement, vous deviendrez toute belle, toute bonne et toute pure.

TROISIESME PARTIE,

CONTENANT PLUSIEURS ADVIS TOUCHANT L'EXERCICE DES VERTUS.

CHAPITRE PREMIER.

Du choix que l'on doit faire, quant à l'exercice des vertus.

Le roy des abeilles ne se met point aux champs qu'il ne soit environné de tout son petit peuple; et la charité n'entre jamais dans un cœur, qu'elle n'y loge avec soy tout le train des autres vertus, les exerçant et mettant en besogne, ainsi qu'un capitaine fait ses soldats; mais elle ne les met pas en œuvre, ny tout à coup, ny egalement, ny en tout temps, ny en tous lieux. Le juste est comme l'arbre qui est planté sur le cours des eaux, qui porte son fruict en son temps, parce que la charité arrousant une ame, produit en elle les œuvres vertueuses chascun en sa saison. « La musique tant agreable de « soy-mesme, est importune en un deuil », dit le proverbe. C'est un grand defaut en plusieurs, qui entreprenant l'exercice de quelque vertu particuliere, s'opiniastrent d'en produire des actions en toutes sortes de rencontres, et veulent comme ces anciens philosophes, ou tousjours pleurer, ou tousjours rire, et font encore pis, quand ils blasment et censurent ceux qui, comme eux, n'exercent pas tousjours ces mesmes vertus. Il se faut resjouyr avec les joyeux, et pleurer avec les pleurans, dit l'apostre, et la charité est patiente, benigne, liberale, prudente, condescendante.

Il y a neantmoins des vertus, lesquelles ont leur usage presque universel, et qui ne doivent pas seulement faire leurs actions à part, ains doivent encore respandre leurs qualitez ès actions de toutes les autres vertus. Il ne se presente pas souvent des occasions de practiquer la force, la magnamité, la magnificence. Mais la douceur, la temperance, l'honnesteté et l'humilité sont de certaines vertus, desquelles toutes les actions de nostre vie doivent estre teintes. Il y a des vertus plus excellentes qu'elles: l'usage neantmoins de celles-cy est plus requis. Le sucre est plus excellent que le sel: mais le sel a un usage plus frequent et plus general. C'est pourquoi il faut tousjours avoir bonne et prompte provision de ces vertus generales, puis qu'il s'en faut servir presque ordinairement.

Entre les exercices des vertus nous devons preferer celuy qui est plus conforme à nostre devoir, et non pas celuy qui est plus conforme à nostre goust. C'estoit le goust de Ste Paule, d'exercer l'aspreté des mortifications corporelles, pour jouyr plus aysement des douceurs spirituelles; mais elle avoit plus de devoir à l'obeyssance de ses superieurs. C'est pourquoy S. Hierosme advouë qu'elle estoit reprehensible, en ce que contre l'advis de son evesque, elle faisoit des abstinences immoderées. Les apostres, au contraire, commis pour prescher l'Evangile, et distribuer le pain celeste aux ames, jugerent extresmement bien, qu'ils eussent eu tort de s'incommoder en ce sainct exercice pour practiquer la vertu du soin des pauvres, quoy que tres-excellente. Chaque vocation a besoin de practiquer quelque speciale vertu: autres sont les vertus d'un prelat, autres celles d'un prince, autres celles d'un soldat, autres celles d'une femme mariée, autres celles d'une vefve: et bien que tous doivent avoir toutes les vertus, tous neantmoins ne les doivent pas egalement practiquer, mais un chascun se doit particulierement adonner à celles qui sont requises au genre de vie auquel il est appellé.

Entre les vertus qui ne regardent pas nostre devoir particulier, il faut preferer les plus excellentes, et non pas les plus apparentes. Les cometes paroissent pour l'ordinaire plus grandes que les estoiles, et tiennent beaucoup plus de place à nos yeux: elles ne sont neantmoins pas comparables, ny en grandeur, ny en qualité aux estoiles, et ne semblent grandes, sinon parce qu'elles sont proches de nous, et en un subjet plus grossier, au prix des estoiles. Il y a de mesme certaines vertus, lesquelles pour estre proches de nous, sensibles, et s'il faut ainsi dire, materielles, sont grandement estimées et tousjours preferées par le vulgaire: ainsi prefere-t'il communement l'au-

mosne temporelle à la spirituelle : la haire, le jeusne, la nudité, la discipline et les mortifications du corps, à la douceur, à la debonnaireté, à la modestie et autres mortifications du cœur, qui neantmoins sont bien plus excellentes. Choisissez donc, Philotée, les meilleures vertus, et non pas les plus estimées; les plus excellentes, et non pas les plus apparentes ; les meilleures, et non pas les plus braves.

Il est utile qu'un chascun choisisse un exercice particulier de quelque vertu, non point pour abandonner les autres, mais pour tenir plus justement son esprit rangé et occupé. Une belle jeune fille plus reluisante que le soleil, ornée et parée royalement, et couronnée d'une couronne d'olives, apparut à S. Jean evesque d'Alexandrie, et luy dit : Je suis la fille aisnée du roy; si tu me peux avoir pour ton amie, je te conduiray devant sa face. Il cognut que c'estoit la misericorde envers les pauvres, que Dieu luy recommandoit : si que par apres il s'addonna tellement à l'exercice d'icelle, que pour cela il est par tout appelé S. Jean l'Aumosnier. Euloge Alexandrin desirant faire quelque service particulier à Dieu, et n'ayant pas assez de force, ny pour embrasser la vie solitaire, ny pour se ranger sous l'obeyssance d'un autre, retira chez soy un miserable, tout perdu et gasté de ladrerie, pour exercer en iceluy la charité et mortification. Ce que pour faire plus dignement, il fit vœu de l'honorer, traicter et servir, comme un valet feroit son maistre et seigneur. Or sur quelque tentation survenuë, tant au ladre qu'à Euloge, de se quitter l'un l'autre, ils s'adresserent au grand S. Anthoine, qui leur dit : gardez-bien, mes enfans, de vous separer l'un de l'autre, car estant tous deux proche de vostre fin, si l'ange ne vous treuve pas ensemble, vous courez grand peril de perdre vos couronnes.

Le roy S. Louys visitoit comme par un prix faict les hospitaux, et servoit les malades de ses propres mains. S. François aymoit sur tout la pauvreté, qu'il appeloit sa dame. S. Dominique la predication, de laquelle son ordre a prins le nom. S. Grégoire le grand se plaisoit à caresser les pelerins, à l'exemple du grand Abraham, et comme iceluy receut le Roy de gloire sous la forme d'un pelerin. Tobie s'exerçoit en la charité d'ensevelir les defuncts. Ste Elisabeth, toute grande princesse qu'elle estoit, aymoit sur tout l'abjection de soy-mesme. Ste Catherine de Gennes estant devenuë vefve, se dedia au service de l'hospital. Cassian raconte qu'une devote damoiselle, desireuse d'estre exercée en la vertu de patience, recourut à S. Athanase, lequel à sa requeste mit avec elle une pauvre vefve, chagrine, colere, fascheuse et insupportable, laquelle gourmandant perpetuellement ceste devote fille, luy donna bon subjet de practiquer dignement la douceur et condescendance. Ainsi entre les serviteurs de Dieu, les uns s'addonnent à servir les malades, les autres à secourir les pauvres, les autres à procurer l'advancement de la doctrine chrestienne entre les petits enfans, les autres à ramasser les ames perduës et égarées, les autres à parer les eglises et orner les autels, et les autres à moyenner la paix et concorde entre les hommes. En quoy ils imitent les brodeurs, qui sur divers fonds couchent en belle varieté les soyes, l'or et l'argent, pour en faire toutes sortes de fleurs : car ainsi ces ames pieuses qui entreprennent quelque particulier exercice de devotion, se servent d'iceluy comme d'un fonds pour leur broderie spirituelle, sur lequel elles practiquent la varieté de toutes les autres vertus : tenant en ceste sorte leurs actions et affections mieux unies et rangées par le rapport qu'elles en font à leur exercice principal, et font ainsi paroistre leur esprit.

> En son beau vestement de drap d'or recamé,
> Et d'ouvrages divers à l'esguille semé.

Quand nous sommes combatus de quelque vice, il faut tant qu'il nous est possible, embrasser la practique de la vertu contraire; rapportant les autres à icelle : car par ce moyen nous vaincrons nostre ennemy, et ne laisserons pas de nous advancer en toutes les vertus. Si je suis combatu par l'orgueil, ou par la colere, il faut qu'en toute chose je me panche et plie du costé de l'humilité et de la douceur, et qu'à cela je fasse servir les autres exercices de l'oraison, des sacremens, de la prudence, de la constance, de la sobrieté. Car comme les sangliers pour aiguiser leurs deffenses, les frottent et fourbissent avec leurs autres dents, lesquelles reciproquement en demeurent toutes fort affilées et trenchantes : ainsi l'homme vertueux ayant entreprins de se perfectionner en la vertu, de laquelle il a plus de besoin pour sa deffense, il la doit limer et affiler par l'exercice des autres vertus, lesquelles en affinant celle-là, en deviennent toutes plus excellentes et mieux polies. Comme il advint à Job, qui s'exerçant particulierement en la patience contre tant de tentations, desquelles il fut agité, devint parfaictement sainct et vertueux en toutes sortes de vertus. Ainsi il est arrivé, comme dit S. Gregoire Nazianzene, que par une seule action de quelque vertu bien parfaictement exercée une personne a atteint au comble des vertus, alleguant Rahab, laquelle ayant exactement practiqué l'office d'hospitalité, parvint à une gloire supreme,

mais cela s'entend quand telle action se fait excellemment avec grande ferveur et charité.

CHAPITRE II.

Suite du mesme discours du choix des vertus.

S. Augustin dit excellemment, que ceux qui commencent en la devotion, commettent certaines fautes, lesquelles sont blasmables selon la rigueur des loix de la perfection, et sont neantmoins loüables pour le bon presage qu'elles donnent d'une future excellence de pieté, à laquelle mesme elles servent de disposition. Ceste basse et grossiere crainte, qui engendre les scrupules excessifs, ès ames de ceux qui sortent nouvellement du train des pechez, est une vertu recommandable en ce commencement, et presage certain d'une future pureté de conscience : mais ceste mesme crainte seroit blasmable en ceux qui sont fort advancez, dedans le cœur desquels doit regner l'amour, qui petit à petit chasse ceste sorte de crainte servile.

S. Bernard en ses commencemens estoit plein de rigueur et d'aspreté envers ceux qui se rangeoient souz sa conduite, ausquels il annonçoit d'abord qu'il falloit quitter le corps, et venir à luy avec le seul esprit. Oyant leurs confessions, il detestoit avec une severité extraordinaire toutes sortes de defauts, pour petits qu'ils fussent, et sollicitoit tellement ces pauvres apprentifs à la perfection, qu'à force de les y pousser, il les en retiroit : car ils perdoient cœur et haleine de se voir si instamment poussez en une montée si droicte et relevée. Voyez-vous, Philotée, c'estoit le zele tres-ardent d'une parfaicte pureté, qui provoquoit ce grand sainct à ceste sorte de methode, et ce zele estoit une grande vertu : mais vertu neantmoins qui ne laissoit pas d'estre reprehensible. Aussi Dieu mesme par une sacrée apparition l'en corrigea, respandant en son ame un esprit doux, suave, amiable et tendre, par le moyen duquel s'estant rendu tout autre, il s'accusa grandement d'avoir esté si exact et severe, et devint tellement gracieux et condescendant avec un chacun, qu'il se fit tout à tous pour les gagner tous. S. Hierosme ayant raconté que Ste Paule, sa chere fille, estoit non seulement excessive, mais opiniastre en l'exercice des mortifications corporelles, jusques à ne vouloir point ceder à l'advis contraire, que S. Epiphane son evesque lui avoit donné pour ce regard, et qu'outre cela, elle se laissoit tellement emporter au regret de la mort des siens, que tousjours elle en estoit en danger de mourir : enfin il conclud en ceste sorte : On dira qu'au lieu d'escrire des loüanges pour ceste saincte, j'en escris des blasmes, et vituperes : j'atteste Jesus auquel elle a servy, et auquel je desire servir, que je ne meuts ny d'un costé, ny d'autre, ains produits naïfvement ce qui est d'elle, comme chrestien d'une chrestienne ; c'est-à-dire, j'en escris l'histoire, non pas un panegirique, et que ses vices sont les vertus des autres. Il veut dire que les deschets et defauts de Ste Paule eussent tenu lieu de vertu en une ame moins parfaicte : comme à la verité il y a des actions qui sont estimées imperfections en ceux qui sont parfaicts, lesquelles seroient neantmoins tenuës pour grandes perfections, en ceux qui sont imparfaicts. C'est bon signe en un malade, quand au sortir de sa maladie les jambes lui enflent, car cela denote que la nature desja renforcée rejette les humeurs superfluës ; mais ce mesme signe seroit mauvais en celuy qui ne seroit pas malade, car il feroit cognoistre que la nature n'a pas assez de force pour dissiper et resoudre les humeurs. Ma Philotée, il faut avoir bonne opinion de ceux esquels nous voyons la practique des vertus, quoy qu'avec imperfection, puisque les Saincts mesmes les ont souvent practiquez en ceste sorte. Mais quant à nous, il nous faut avoir soin de nous y exercer, non seulement fidellement, mais prudemment : et à cet effet observer estroitement l'advis du sage, de ne point nous appuyer sur nostre propre prudence, ains sur celle de ceux que Dieu nous a donnez pour conducteurs.

Il y a certaines choses que plusieurs estiment vertus, et qui ne le sont aucunement, desquelles il faut que je vous die un mot : ce sont les extases, ou ravissemens, les insensibilitez, impassibilitez, unions deïfiques, elevations, transformations, et autres telles perfections, desquelles certains livres traictent : qui promettent d'eslever l'ame jusqu'à la contemplation purement intellectuelle, à l'application essentielle de l'esprit, et vie supereminente. Voyez vous, Philotée, ces perfections ne sont pas vertus, ce sont plustot des recompenses que Dieu donne pour les vertus, ou bien encore plustost des eschantillons des felicitez de la vie future, qui quelquefois sont presentez aux hommes, pour leur faire desirer les pieces toutes entieres, qui sont là haut en paradis. Mais pour tout cela il ne faut pas pretendre à telles graces, puis qu'elles ne sont nullement necessaires pour bien servir et aymer Dieu, qui doit estre nostre unique pretention : aussi bien souvent ne sont-ce pas des graces qui puissent estre acquises par le travail et industrie, puis que ce sont plustost des passions que des actions, lesquelles nous pouvons recevoir, mais non pas faire en nous. J'adjouste que nous n'avons pas entrepris de nous rendre sinon gens de bien, gens de devotion, hommes

pieux, femmes pieuses : c'est pourquoy il nous faut bien employer à cela : que s'il plaist à Dieu de nous eslever jusques à ces perfections angeliques, nous serons aussi des bons anges : mais en attendant, exerçons-nous simplement, humblement et devotement aux petites vertus, la conqueste desquelles Nostre-Seigneur a exposée à nostre soin et travail, comme la patience, la debonnaireté, la mortification de cœur, l'humilité, l'obeyssance, la pauvreté, la chasteté, la tendreté envers le prochain, le support de ses imperfections, la diligence et saincte ferveur. Laissons volontiers les sur-esminences aux ames sur-eslevées, nous ne meritons pas un rang si haut au service de Dieu ; trop heureux serons-nous de le servir en sa cuisine, en sa paneterie, d'estre des laquais, des porte-fais, garçons de chambres : c'est à luy par apres, si bon lui semble, de nous retirer en son cabinet et conseil privé. Ouy Philotée, car ce Roy de gloire ne recompense pas ses serviteurs selon la dignité des offices qu'ils exercent, mais selon l'amour et l'humilité avec laquelle ils les exercent. Saül cherchant les asnes de son pere, trouva le royaume d'Israël : Rebecca abbreuvant les chameaux d'Abraham, devint espouse de son fils : Ruth glanant apres les moissonneurs de Boos, et se couchant à ses pieds, fut tirée à son costé, et renduë son espouse. Certes les pretentions si hautes et eslevées des choses extraordinaires sont grandement subjectes aux illusions, tromperies et faussetez : et arrive quelquefois que ceux qui pensent estre des anges, ne sont pas seulement bons hommes, et qu'en leur faict il y a plus de grandeur ès paroles et termes dont ils usent, qu'au sentiment et en l'œuvre : il ne faut pourtant rien mespriser ny censurer temerairement : mais en benissant Dieu de la sur-esminence des autres, arrestons-nous humblement en nostre voye plus basse, mais plus asseurée, moins excellente, mais plus sortable à nostre insuffisance et petitesse, en laquelle si nous conversons humblement et fidellement, Dieu nous eslevera à des grandeurs bien grandes.

CHAPITRE III.

De la patience.

« Vous avez besoin de patience, afin que faisant « la volonté de Dieu, vous en rapportiez la pro- « messe, » dit l'apostre : ouy, car comme avoit prononcé le Sauveur : « En vostre patience vous « possederez vos ames. » C'est le grand bon-heur de l'homme, Philotée, que de posseder son ame, et à mesure que la patience est plus parfaicte, nous possedons plus parfaictement nos ames. Il nous faut donc perfectionner en ceste vertu. Ressouvenez-vous souvent que Nostre-Seigneur nous a sauvez en souffrant et endurant, et que de mesme nous devons faire nostre salut par les souffrances et afflictions, endurant les injures, contradictions et desplaisirs avec le plus de douceur qu'il nous sera possible.

Ne bornez point vostre patience à telle ou telle sorte d'injures ou d'afflictions, mais estendez-la universellement à toutes celles que Dieu vous envoyera et permettra vous arriver. Il y en a qui ne veulent souffrir sinon les tribulations qui sont honorables, comme par exemple d'estre blessez à la guerre, d'estre prisonniers de guerre, d'estre mal traictez pour la religion, de s'estre appauvris par quelque querelle en laquelle ils soient demeurez maistres : et ceux-cy n'ayment pas la tribulation, mais l'honneur qu'elle apporte. Le vray patient et serviteur de Dieu supporte esgalement les tribulations conjointes à l'ignominie, et celles qui sont honorables : d'estre mesprisé, reprins et accusé par les meschans, ce n'est que douceur à un homme de courage : mais d'estre reprins, accusé et mal-traicté par les gens de bien, par les amis, par les parens, c'est là où il y va du bon. J'estime plus la douceur, avec laquelle le grand S. Charles Boromée souffrit longuement les reprehensions publiques qu'un grand predicateur d'un ordre extremement reformé faisoit contre lui en chaire, que toutes les attaques qu'il receut des autres. Car tout ainsi que les picqueures des abeilles sont plus cuisantes que celles des mouches : ainsi le mal que l'on reçoit des gens de bien, et les contradictions qu'ils font, sont bien plus insupportables que les autres : et cela neantmoins arrive fort souvent, que deux hommes de bien ayant tous deux bonne intention sur la diversité de leurs opinions, se font de grandes persecutions et contradictions l'un à l'autre.

Soyez patiente, non seulement pour le gros et principal des afflictions qui vous surviendront : mais encore pour les accessoires et accidens qui en dependront. Plusieurs voudroyent bien avoir du mal, pourvu qu'ils n'en fussent point incommodez. Je ne me fasche point, dit l'un, d'estre devenu pauvre, si ce n'estoit que cela m'empeschera de servir mes amis, elever mes enfans et vivre honorablement, comme je desirerois. Et l'autre dira : Je ne m'en soucierois point, si ce n'estoit que le monde pensera que cela me soit arrivé par ma faute. L'autre seroit tout aise que l'on mesdist de luy, et le souffriroit fort patiemment, pourveu que personne ne creust le mesdisant. Il y a en d'autres qui veulent bien avoir quelque incommodité du mal, ce leur semble, mais non pas toute; ils ne s'impatientent pas, disent-ils, d'estre malades,

mais de ce qu'ils n'ont pas de l'argent pour se faire panser, ou bien de ce que ceux qui sont autour d'eux en sont importunez. Or je dis, Philotée, qu'il faut avoir patience, non seulement d'estre malade, mais de l'estre de la maladie que Dieu veut, au lieu où il veut, et entre les personnes qu'il veut, et avec les incommoditez qu'il veut, et ainsi des autres tribulations. Quand il vous arrivera du mal, opposez à iceluy les remedes qui seront possibles, et selon Dieu : car de faire autrement, ce seroit tenter sa divine Majesté : mais aussi cela estant faict, attendez avec une entiere resignation l'effet que Dieu aggreera. S'il luy plaist que les remedes vainquent le mal, vous le remercierez avec humilité : mais s'il lui plaist que le mal surmonte les remedes, benissez-le avec patience.

Je suy l'advis de S. Gregoire : Quand vous serez accusée justement pour quelque faute que vous aurez commise, humiliez-vous bien fort, confessez que vous meritez plus que l'accusation qui est faicte contre vous. Que si l'accusation est fausse, excusez-vous doucement, niant d'estre coulpable, car vous devez ceste reverence à la verité et à l'edification du prochain : mais aussi si apres vostre veritable et legitime excuse, on continuë à vous accuser, ne vous troublez nullement, et ne taschez point à faire recevoir vostre excuse : car apres avoir rendu vostre devoir à la verité, vous devez le rendre aussi à l'humilité. Et en ceste sorte vous n'offenserez, ny le soin que vous devez avoir de vostre renommée, ny l'affection que vous devez à la tranquillité, douceur de cœur et humilité.

Plaignez-vous le moins que vous pourrez des torts qui vous seront faicts ; car c'est chose certaine, que pour l'ordinaire, qui se plaint, peche, d'autant que l'amour propre nous faict tousjours ressentir les injures plus grandes qu'elles ne sont : mais sur-tout ne faictes point vos plaintes à des personnes aysées à s'indigner et mal penser. Que s'il est expedient de vous plaindre à quelqu'un, ou pour remedier à l'offense, ou pour accoiser vostre esprit, il faut que ce soit à des ames tranquilles et qui aiment bien Dieu : car autrement, au lieu d'alleger vostre cœur, elles le provoqueroient à de plus grandes inquietudes : au lieu d'oster l'espine qui vous pique, elles la ficheront plus avant en vostre pied.

Plusieurs estant malades, affligez et offensez de quelqu'un, s'empeschent bien de se plaindre, et monstrer de la delicatesse. Car cela à leur advis (et il est vray) tesmoigneroit esvidemment une grande defaillance de force et de generosité : mais ils desirent extremement, et par plusieurs artifices recherchent que chascun les plaigne, qu'on ait grand compassion d'eux, et qu'on les estime non seulement affligez, mais patiens et courageux. Or cela est vrayement une patience, mais une patience fausse, qui en effet n'est autre chose qu'une tres-delicate et tres-fine ambition et vanité : « Ils ont de la gloire, dit l'apostre, mais « non pas envers Dieu. » Le vray patient ne se plaint point de son mal, ny ne desire qu'on le plaigne, il en parle naïfvement, veritablement et simplement, sans se lamenter, sans se plaindre, sans l'aggrandir : que si on le plaint, il souffre patiemment que l'on le plaigne, sinon qu'on le plaigne de quelque mal qu'il n'a pas. Car alors il declare modestement qu'il n'a pas ce mal-là, et demeure en ceste sorte paisible entre la verité et la patience, confessant son mal et ne s'en plaignant point.

Ès contradictions qui vous arriveront en l'exercice de la devotion (car cela ne manquera pas), ressouvenez-vous de la parole de Nostre-Seigneur : « La femme, tandis qu'elle enfante, a de grandes « angoisses, mais voyant son enfant nay, elle les « oublie, d'autant qu'un homme luy est nay au « monde ; » car vous avez conceu en vostre ame le plus digne enfant du monde, qui est Jesus-Christ. Avant qu'il soit produit, et enfanté du tout, il ne se peut que vous ne vous ressentiez du travail ; mais ayez bon courage, car ces douleurs passées, la joye eternelle vous demeurera d'avoir enfanté un tel homme au monde. Or il sera entierement enfanté pour vous, lors que vous l'aurez entierement formé en vostre cœur, et en vos œuvres par imitation de sa vie.

Quand vous serez malade, offrez toutes vos douleurs, peines et langueurs au service de Nostre-Seigneur, et le suppliez de les joindre aux tourmens qu'il a receus pour vous. Obeyssez au medecin, prenez les medecines, viandes et autres remedes pour l'amour de Dieu, vous ressouvenant du fiel qu'il print pour l'amour de nous : desirez de guerir, pour luy rendre service : ne refusez point de languir pour luy obeir : et disposez-vous à mourir, si ainsi il luy plaist, pour le loüer et jouyr de luy. Ressouvenez-vous que les abeilles, au temps qu'elles font le miel, vivent et mangent d'une munition fort amere, et qu'ainsi nous ne pouvons jamais faire des actes de plus grande douceur et patience, ny mieux composer le miel des excellentes vertus, que tandis que nous mangeons le pain d'amertume, et vivons parmy les angoisses. Et comme le miel qui est faict des fleurs de thym, herbe petite et amere, est le meilleur de tous : ainsi la vertu qui s'exerce en l'amertume des plus villes, basses et abjectes tribulations, est la plus excellente de toutes.

Voyez souvent de vos yeux interieurs Jesus-

Christ crucifié, nud, blasphemé, calomnié, abandonné, et enfin accablé de toutes sortes d'ennuis, de tristesse et de travaux, et considerez que toutes vos souffrances, ny en qualité, ni en quantité, ne sont aucunement comparables aux siennes, et que jamais vous ne souffrirez rien pour luy, au prix de ce qu'il a souffert pour vous.

Considerez les peines que les martyrs souffrirent jadis, et celles que tant de personnes endurent plus grieves sans aucune proportion, que celles esquelles vous estes, et dites : Helas ! mes travaux sont des consolations, et mes peines des roses, en comparaison de ceux qui sans secours, sans assistance, sans allegement, vivent en une mort continuelle, accablez d'afflictions infiniment plus grandes.

CHAPITRE IV.

De l'humilité pour l'exterieur.

« Empruntez, dit Elisée à une pauvre vefve, « et prenez force vaisseaux vuides, et versez « l'huile en iceux. » Pour recevoir la grace de Dieu en nos cœurs, il les faut avoir vuides de nostre propre gloire. La cresserelle criant et regardant les oyseaux de proye, les espouvente par une proprieté et vertu secrette : c'est pourquoy les colombes l'ayment sur tous les autres oyseaux, et vivent en asseurance aupres d'icelle : ainsi l'humilité repousse Sathan, et conserve en nous les graces et dons du Sainct-Esprit, et pour cela tous les Saincts, mais particulierement le Roy des Saincts, et sa Mere, ont tousjours honoré et chery ceste digne vertu plus qu'aucune autre entre toutes les morales.

Nous appellons vaine la gloire qu'on se donne, ou pour ce qui n'est pas en nous, ou pour ce qui est en nous, mais non pas à nous ; ou pour ce qui est en nous, et à nous, mais qui ne merite pas qu'on s'en glorifie. La noblesse de la race, la faveur des grands, l'honneur populaire, ce sont choses qui ne sont pas en nous, mais ou en nos predecesseurs, ou en l'estime d'autruy. Il y en a qui se rendent fiers et morgans, pour estre sur un bon cheval, pour avoir un pannache en leur chappeau, pour estre habillez somptueusement : mais qui ne void ceste folie? Car s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oyseau et pour le tailleur. Et quelle lascheté de courage est-ce d'emprunter son estime d'un cheval, d'une plume, d'un goderon? les autres se prisent et se regardent pour des moustaches relevées, pour une barbe bien peignée, pour des cheveux crespez, pour des mains doüillettes, pour sçavoir dancer, joüer, chanter : mais ne sont-ils pas lasches de courage, de vouloir enchérir leur valeur, et donner du surcroist à leur reputation par des choses si frivoles et folastres? Les autres pour un peu de science veulent estre honorez et respectez du monde : comme si chacun devoit aller à l'escole chez eux, et les tenir pour maistres : c'est pourquoy on les appelle pedans. Les autres se pavonnent sur la consideration de leur beauté, et croyent que tout le monde les muguette : tout cela est extremement vain, sot et impertinent : et la gloire qu'on prend de si foibles subjets, s'appelle vaine, sotte et frivole.

On cognoist le vray bien comme le vray baume : on fait l'essay du baume en le distillant dedans l'eau, car s'il va au fond, et qu'il prenne le dessous, il est jugé pour estre du plus fin et precieux : ainsi pour cognoistre si un homme est vrayement sage, sçavant, genereux, noble, il faut voir si ses biens tendent à l'humilité, modestie et soubmission : car alors ce seront des vrais biens : mais s'ils surnagent et qu'ils vueillent paroistre, ce seront des biens d'autant moins veritables qu'ils seront plus apparens. Les perles qui sont conceües ou nourries au vent et au bruit des tonnerres, n'ont que l'escorce de perle, et sont vuides de substance, et ainsi les vertus et belles qualitez des hommes qui sont receuës et nourries en l'orgueil, en la ventance et en la vanité, n'ont qu'une simple apparence du bien, sans suc, sans mouëlle et sans solidité.

Les honneurs, les rangs, les dignitez, sont comme le saffran, qui se porte mieux et vient plus abondamment d'estre foulé aux pieds. Ce n'est plus honneur d'estre beau quand on s'en regarde ; la beauté pour avoir bonne grace doit estre negligée : la science nous des-honore quand elle nous enfle, et qu'elle degenere en pedanterie.

Si nous sommes poinctilleux pour les rangs, pour les seances, pour les tiltres, outre que nous exposons nos qualitez à l'examen, à l'enqueste et à la contradiction, nous les rendons viles et abjectes : car l'honneur qui est beau estant receu en don, devient vilain quand il est exigé, recherché et demandé. Quand le paon fait sa roüe pour se voir, en levant ses belles plumes, il se herisse tout le reste, et monstre de part et d'autre ce qu'il a d'infame : les fleurs qui sont belles plantées en terre, flestrissent estant maniées. Et comme ceux qui odorent la mandragore de loin, et en passant reçoivent beaucoup de suavité : mais ceux qui la sentent de pres et longuement, en deviennent assoupis et malades : ainsi les honneurs rendent une douce consolation à celui qui les odore de loin et legerement sans s'y amuser, ou s'en empresser : mais à qui s'y affectionne et s'en repaist, ils sont extresmement blasmables et vituperables.

La poursuitte et amour de la vertu commence à nous rendre vertueux : mais la poursuitte et amour des honneurs commence à nous rendre mesprisables et vituperables. Les esprits bien nays ne s'amusent pas à ces menus fatras de rang, d'honneur, de salutations, ils ont d'autres choses à faire : c'est le propre des esprits faineants. Qui peut avoir des perles, ne se charge pas des coquilles, et ceux qui pretendent à la vertu ne s'empressent point pour les honneurs. Certes, chascun peut entrer en son rang, et s'y tenir sans violer l'humilité, pourveu que cela se fasse negligemment et sans contention. Car comme ceux qui viennent du Perou, outre l'or et l'argent qu'ils en tirent, apportent encore des singes et perroquets, parce qu'ils ne leur coustent gueres, et ne chargent pas aussi beaucoup leur navire : ainsi ceux qui pretendent à la vertu ne laissent pas de prendre leurs rangs et les honneurs qui leur sont deus, pourveu toutesfois que cela ne leur couste pas beaucoup de soin et d'attention, et que ce soit saus en estre chargez de trouble, d'inquietudes, de disputes et contentions. Je ne parle neantmoins pas de ceux desquels la dignité regarde le public, ny de certaines occasions particulieres qui tirent une grande consequence : car en cela il faut que chascun conserve ce qui luy appartient avec une prudence et discretion qui soit accompagnée de charité et courtoisie.

CHAPITRE V.

De l'humilité plus interieure.

Mais vous desirez, Philotée, que je vous conduise plus avant en l'humilité : car à faire comme j'ai dit, c'est quasi plustost sagesse qu'humilité ; maintenant doncques je passe outre. Plusieurs ne veulent ny n'osent penser et considerer les graces que Dieu leur a faict en particulier, de peur de prendre de la vaine gloire et complaisance, en quoy certes ils se trompent. Car puisque, comme dit le grand docteur angelique, le vray moyen d'atteindre à l'amour de Dieu, c'est la consideration de ses bien-faicts, plus nous les cognoistrons, plus nous l'aimerons, et comme les benefices particuliers esmeuvent plus puissamment que les communs, aussi doivent-ils estre considerez plus attentivement. Certes, rien ne nous peut tant humilier devant la misericorde de Dieu, que la multitude de ses bien-faicts, ny rien tant humilier devant sa justice, que la multitude de nos mesfaicts. Considerons ce qu'il a faict pour nous, et ce que nous avons faict contre luy, et comme nous considerons par le menu nos pechez, considerons aussi par le menu ses graces. Il ne faut pas craindre que la cognoissance de ce qu'il a mis en nous nous enfle, pourveu que nous soyons attentifs à ceste verité, que ce qui est de bon en nous, n'est pas de nous. Helas ! les mulets laissent-ils d'estre lourdes et puantes bestes, pour estre chargez des meubles precieux et parfumez du prince ? « Qu'avons-nous « de bon que nous n'ayons receu, et si nous l'a- « vons receu, pourquoy nous en voulons-nous « enorgueillir ? » Au contraire la vive consideration des graces receuës nous rend humbles, car la cognoissance engendre la recognoissance. Mais si voyant les graces que Dieu nous a faict, quelque sorte de vanité nous venoit chatoüiller, le remede infaillible sera de recourir à la consideration de nos ingratitudes, de nos imperfections, de nos miseres : si nous considerons ce que nous avons faict, quand Dieu n'a pas esté avec nous, nous cognoistrons bien que ce que nous faisons, quand il est avec nous, n'est pas de nostre façon, ny de nostre cru ; nous en joüyrons voirement, et nous en resjoüyrons, parce que nous l'avons : mais nous en glorifierons Dieu seul, parce qu'il en est l'auteur.

Ainsi la Ste Vierge confesse que Dieu luy a faict choses tres-grandes : mais ce qui n'est que pour s'en humilier et magnifier Dieu : « Mon ame, dit- « elle, magnifie le Seigneur, parce qu'il ma faict « choses grandes. »

Nous disons maintesfois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misere mesme et l'ordure du monde : mais nous serions bien marris qu'on nous prist au mot, et que l'on nous publiast tels que nous disons : au contraire, nous faisons semblant de fuir et de nous cacher, afin qu'on nous coure apres et qu'on nous cherche : nous faisons contenance de vouloir estre les derniers, et assis au bas bout de la table : mais c'est afin de passer plus avantageusement au haut bout. La vraye humilité ne faict pas semblant de l'estre, et ne dit gueres de paroles d'humilité. Car elle ne desire pas seulement de cacher les autres vertus : mais encore et principalement elle souhaite de se cacher soy-mesme. Et s'il luy estoit loisible de mentir, de feindre ou de scandaliser le prochain, elle produiroit des actions d'arrogance et de fierté, afin de se receller sous icelles, et y vivre du tout inconnuë et à couvert. Voicy donc mon advis, Philotée, ou ne disons point de paroles d'humilité, ou disons-les avec un vray sentiment interieur, conforme à ce que nous prononçons exterieurement : n'abaissons jamais les yeux qu'en humiliant nos cœurs : ne faisons pas semblant de vouloir estre des derniers, que de bon cœur nous ne voulussions l'estre. Or je tiens cette reigle si generale, que je n'y apporte nulle exception, seulement j'adjouste que la civilité

requiert que nous presentions quelquefois l'advantage à ceux qui manifestement ne le prendront pas : et ce n'est pourtant pas ny duplicité ny fausse humilité : car alors le seul offre de l'advantage est un commencement d'honneur : et puis qu'on ne peut le leur donner entier, on ne faict pas mal de leur en donner le commencement. J'en dis de mesme de quelques paroles d'honneur ou de respect, qui à la rigueur ne semblent pas veritables : car elles le sont neantmoins assez, pourveu que le cœur de celuy qui les prononce ait une vraye intention d'honorer et respecter celuy pour lequel il les dit : car encore que les mots signifient avec quelques excez ce que nous disons, nous ne faisons pas mal de les employer quand l'usage commun le requiert : il est vray qu'encore voudrois-je que les paroles fussent adjustées à nos affections, au plus pres qu'il nous seroit possible, pour suivre en tout et par tout la simplicité et candeur cordiale. L'homme vrayement humble aymeroit mieux qu'un autre dist de luy qu'il est miserable, qu'il n'est rien, qu'il ne vaut rien, que non pas de le dire luy-mesme : au moins s'il sçait qu'on le die, il ne contredit point, mais acquiesce de bon cœur : car croyant fermement cela, il est bien-ayse qu'on suive son opinion. Plusieurs disent qu'ils laissent l'oraison mentale pour les parfaicts, parce qu'ils ne sont pas dignes de la faire ; les autres protestent qu'ils n'osent pas souvent communier, parce qu'ils ne se sentent pas assez purs; les autres, qu'ils craignent de faire honte à la devotion, s'ils s'en meslent, à cause de leur grande misere et fragilité ; et les autres refusent d'employer leur talent au service de Dieu et du prochain, parce, disent-ils, qu'ils cognoissent leur foiblesse, et qu'ils ont peur de s'enorgueillir, s'ils sont instrumens de quelque bien, et qu'en esclairant les autres, ils se consument. Tout cela n'est qu'artifice, et une sorte d'humilité, non seulement fausse, mais maligne, par laquelle on veut tacitement et subtilement blasmer les choses de Dieu, ou au fin moins couvrir d'un prétexte d'humilité, l'amour propre de son opinion, de son humeur et de sa paresse.

« Demande à Dieu un signe au ciel d'en haut, » ou au profond de la mer en bas », dit le prophete au mal-heureux Achab ; et il respondit : « Non, je ne le demanderay point, et ne tenteray » point le Seigneur. » O le meschant, il faict semblant de porter grande reverence à Dieu, et sous couleur d'humilité s'excuse d'aspirer à la grace, de laquelle sa divine bonté lui faict semonce. Mais ne voit-il pas, que quand Dieu nous veut gratifier, c'est orgueil de refuser; que les dons de Dieu nous obligent à les recevoir, et que c'est humilité d'obeyr, et suivre au plus pres que nous pourons ses desirs. Or le desir de Dieu est, que nous soyons parfaicts, nous unissant à luy, et l'imitant au plus pres que nous pouvons. Le superbe qui se fie en soy-mesme, a bien occasion de n'oser rien entreprendre ; mais l'humble est d'autant plus courageux, qu'il se recognoist plus impuissant, et à mesure qu'il s'estime chetif, il devient plus hardy, parce qu'il a toute sa confiance en Dieu, qui se plaist à magnifier sa toute-puissance en nostre infirmité, et eslever sa misericorde sur nostre misere. Il faut doncques humblement et sainctement oser tout ce qui est jugé propre à nostre advancement par ceux qui conduisent nos ames.

Penser sçavoir ce qu'on ne sçait pas, c'est une sottise expresse; vouloir faire le sçavant de ce qu'on cognoist bien que l'on ne sçait pas, c'est une vanité insupportable ; pour moy je ne voudrois pas mesme faire le sçavant de ce que je sçaurois, comme au contraire je n'en voudrois non plus faire l'ignorance. Quand la charité le requiert, il faut communiquer rondement et doucement avec le prochain, non seulement ce qui luy est necessaire pour son instruction, mais aussi ce qui luy est utile pour sa consolation. Car l'humilité qui cache et couvre les vertus pour les conserver, les faict neantmoins paroistre quand la charité le commande pour les accroistre, aggrandir et perfectionner. En quoy elle ressemble à cet arbre des isles de Tylos, lequel de nuict resserre et tient closes les belles fleurs incarnates, et ne les ouvre qu'au soleil levant, de sorte que les habitans du pays disent, que ces fleurs dorment de nuict : car ainsi l'humilité couvre et cache toutes nos vertus et perfections humaines, et ne les faict jamais paroistre que pour la charité, qui estant une vertu non point humaine, mais celeste, non point morale, mais divine, elle est le vray soleil des vertus, sur lesquelles elle doit tousjours dominer : si que les humilités qui prejudicient à la charité, sont indubitablement fausses.

Je ne voudrois ny faire du fol, ny faire du sage : car si l'humilité m'empesche de faire le sage, la simplicité et rondeur m'empescheront aussi de faire le fol : et si la vanité est contraire à l'humilité, l'artifice, l'afferie et feintise est contraire à la rondeur et simplicité. Que si quelques grands serviteurs de Dieu ont fait semblant d'estre fols, pour se rendre plus abjects devant le monde, il les faut admirer, et non pas imiter. Car ils ont eu des motifs pour passer à cet excez qui leur ont esté si particuliers et si extraordinaires, que personne n'en doit tirer aucune consequence pour soy. Et quant à David, il dansa et sauta un peu plus que l'ordinaire bien-seance ne requeroit devant l'arche de l'alliance : ce n'estoit pas qu'il voulust faire le fol, mais tout simplement

ét sans artifice, il faisoit ces mouvemens exterieurs, conformes à l'extraordinaire et demesurée allegresse qu'il sentoit en son cœur. Il est vray que quand Michol sa femme luy en fit reproche, comme d'une folie, il ne fut pas marry de se voir avily : ains perseverant en la nayfve et veritable representation de sa joye, il tesmoigne d'estre bien aise de recevoir un peu d'opprobre pour son Dieu. En suitte de quoy je vous diray, que si pour les actions d'une vraye et nayfve devotion on vous estime vile, abjecte ou fole, l'humilité vous fera resjouyr de ce bien-heureux opprobre, duquel la cause n'est pas en vous, mais en ceux qui le font.

CHAPITRE VI.

Que l'humilité nous fait aimer nostre propre abjection.

Je passe plus avant, et vous dis, Philotée, qu'en tout et par-tout vous aimiez vostre propre abjection ; mais ce me direz-vous, que veut dire cela, aymez vostre propre abjection? En latin abjection veut dire humilité, et humilité veut dire abjection, si que quand Nostre-Dame en son sacré cantique dit, que parce que Nostre-Seigneur a veu l'humilité de sa servante, toutes les générations la diront bien-heureuse, elle veut dire que Nostre-Seigneur a regardé de bon cœur son abjection, vileté et bassesse pour la combler de graces et faveurs. Il y a neantmoins difference entre la vertu d'humilité et l'abjection : car l'abjection, c'est la petitesse, bassesse et vileté qui est en nous, sans que nous y pensions ; mais quant à la vertu d'humilité, c'est la veritable cognoissance, et volontaire recognoissance de nostre abjection. Or le haut point de cette humilité gist, à non seulement recognoistre volontairement nostre abjection, mais l'aimer et s'y complaire, et non poinct par manquement de courage et generosité, mais pour exalter tant plus la divine Majesté, et estimer beaucoup plus le prochain en comparaison de nous-mesmes. Et c'est cela à quoy je vous exhorte, et que pour mieux entendre, sçachez qu'entre les maux que nous souffrons, les uns sont abjects, et les autres honorables : plusieurs s'accommodent aux honorables, mais presque nul ne veut s'accommoder aux abjects. Voyez un devocieux hermite tout deschiré et plein de froid, chascun honore son habit gasté avec compassion de sa souffrance : mais si un pauvre artisan, un pauvre gentil-homme, une pauvre damoiselle, en est de mesme, on l'en mesprise, on s'en mocque, et voilà comme sa pauvreté est abjecte. Un religieux reçoit devotement une aspre censure de son superieur, ou un enfant de son pere : chascun appellera cela mortification, obedience et sagesse ; un chevalier et une dame en souffrira de mesme de quelqu'un, et quoy que ce soit pour l'amour de Dieu, chascun l'appellera coüardise et lascheté. Voilà donc encore un autre mal abject. Une personne a un chancre au bras, et l'autre l'a au visage : celuy-là n'a que le mal, mais cestuy-cy avec le mal, a le mespris, le desdain et l'abjection.

Or je dis maintenant, qu'il ne faut pas seulement aymer le mal, ce qui se faict par la vertu de la patience ; mais il faut aussi cherir l'abjection, ce qui se faict par la vertu de l'humilité.

De plus, il y a des vertus abjectes et des vertus honorables ; la patience ; la douceur, la simplicité et l'humilité mesmes, sont des vertus que les mondains tiennent pour viles et abjectes; au contraire ils estiment beaucoup la prudence, la vaillance et la liberalité. Il y a encore des actions d'une mesme vertu, dont les unes sont mesprisées, et les autres honorées ; donner l'aumosne et pardonner les offences sont deux actions de charité : la premiere est honorée d'un chascun, et l'autre mesprisée aux yeux du monde. Un jeune gentil-homme, ou une jeune dame, qui ne s'abandonnera pas au desreglement d'une trouppe desbauchée à parler, jouër, danser, boire, vestir, sera brocardé et censuré par les autres, et sa modestie sera nommée, ou bigotterie, ou affeterie : aimer cela, c'est aimer son abjection. En voicy d'une autre sorte : nous allons visiter les malades : si on m'envoye au plus miserable, ce me sera une abjection selon le monde ; c'est pourquoy je l'aimeray : si on m'envoye à ceux de qualité, c'est une abjection selon l'esprit, car il n'y a pas tant de vertu ny de merite : et j'aimeray donc cette abjection. Tombant emmy la ruë, outre le mal, on en reçoit la honte, il faut aimer ceste abjection. Il y a mesme des fautes, esquelles il n'y a aucun mal que la seule abjection, et l'humilité ne requiert pas qu'on les fasse expressement, mais elle requiert bien qu'on ne s'inquiete point quand on les aura commises. Telles sont certaines sottises, incivilitez et inadvertances, lesquelles comme il faut eviter avant qu'elles soient faictes pour obeyr à la civilité et prudence, aussi faut-il, quand elles sont faictes, acquiescer à l'abjection qui nous en revient, et l'accepter de bon cœur pour suivre la saincte humilité. Je dis bien davantage : si je me suis desreglé par colere ou par dissolution à dire des paroles indecentes, et desquelles Dieu et le prochain est offensé, je me repentiray vivement, et seray extremement marry de l'offence laquelle je m'essayeray de reparer le mieux qu'il me sera possible, mais je ne laisseray pas d'agreer l'abjection et le mespris qui m'en arrive : et si l'un se pouvoit separer d'avec l'autre, je rejetterois ardemment le peché, et garderois humblement l'abjection.

Mais quoy que nous aymions l'abjection qui s'ensuit du mal, si ne faut-il pas laisser de remedier au mal qui l'a causée par des moyens propres et legitimes, et sur tout quand le mal est de consequence. Si j'ay quelque mal abject au visage, j'en procureray la guerison, mais non pas que l'on oublie l'abjection, laquelle j'en ay receuë. Si j'ai faict une chose qui n'offense personne, je ne m'en excuseray pas, parce qu'encore que ce soit un defaut, si est-ce qu'il n'est pas permanent : je ne pouvois doncques m'en excuser que pour l'abjection qui m'en revient : or c'est cela que l'humilité ne me peut permettre ; mais si par mesgarde ou par sottise, j'ay offensé ou scandalisé quelqu'un, je repareray l'offense par quelque veritable excuse, d'autant que le mal est permanent, et que la charité m'oblige de l'effacer. Au demeurant il arrive quelquesfois que la charité requiert que nous remedions à l'abjection pour le bien du prochain, auquel nostre reputation est necessaire, mais en ce cas là ostant nostre abjection de devant les yeux du prochain, pour empescher son scandale, il la faut serrer et cacher dedans nostre cœur, afin qu'il s'en edifie.

Mais vous voulez sçavoir, Philotée, quelles sont les meilleures abjections ; et je vous dis clairement que les plus profitables à l'ame, et agreables à Dieu, sont celles que nous avons par accident, ou par la condition de nostre vie, parce que nous ne les avons pas choisies, ains les avons receuës telles que Dieu nous les a envoyées, duquel l'eslection est tousjours meilleure que la nostre. Que s'il en falloit choisir, les plus grandes sont meilleures : et celles-là sont estimées les plus grandes qui sont plus contraires à nos inclinations, pourveu qu'elles soient conformes à nostre vacation : car pour le dire une fois pour toutes, nostre choix et eslection gaste et amoindrit presque toutes nos vertus. Ah ! qui nous fera la grace de pouvoir dire avec ce grand roy : « J'ay choisy » d'estre abject en la maison de Dieu, plustost » que d'habiter ès tabernacles des pecheurs? » Nul ne le peut, chere Philotée, que celuy qui pour nous exalter vesquit et mourut, en sorte qu'il fut l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple. Je vous ay dit beaucoup de choses qui vous sembleront dures, quand vous les considererez : mais croyez-moi, elles seront plus douces que le sucre et le miel, quand vous les practiquerez.

CHAPITRE VII.

Comme il faut conserver la bonne renommée, practiquant l'humilité.

La loüange, l'honneur et la gloire ne se donnent pas aux hommes pour une simple vertu, mais pour une vertu excellente. Car par la loüange nous voulons persuader aux autres d'estimer l'excellence de quelques-uns ; par l'honneur nous protestons que nous l'estimons nous-mémes, et la gloire n'est autre chose, à mon advis, qu'un certain esclat de resputation qui rejaillit de l'assemblage de plusieurs loüanges et honneurs. Si que les honneurs et loüanges sont comme des pierres precieuses, de l'amas desquelles reüssit la gloire comme un esmail. Or l'humilité ne pouvant souffrir que nous ayons aucune opinion d'exceller, ou devoir estre preferez aux autres, ne peut aussi permettre que nous recherchions la loüange, l'honneur, ni la gloire qui sont deuës à la seule excellence : elle consent bien neantmoins à l'advertissement du sage, qui nous admoneste d'avoir soin de nostre renommée : parce que la bonne renommée est une estime non d'aucune excellence, mais seulement d'une simple et commune preud'hommie et integrité de vie, laquelle l'humilité n'empesche pas que nous ne recognoissions en nous-mesmes, ny par consequent que nous en desirions la reputation. Il est vrai que l'humilité mespriseroit la renommée, si la charité n'en avoit besoin ; mais parce qu'elle est l'un des fondemens de la societé humaine, et que sans elle nous sommes non seulement inutiles, mais dommageables au public, à cause du scandale qu'il en reçoit, la charité requiert, et l'humilité agrée que nous la desirions et conservions precieusement.

Outre cela, comme les fueilles des arbres, qui d'elles-mesmes ne sont pas beaucoup prisables, servent neantmoins de beaucoup, non seulement pour les embellir, mais aussi pour conserver les fruicts, tandis qu'ils sont encore tendres : ainsi la bonne renommée, qui de soy-mesme n'est pas une chose fort desirable, ne laisse pas d'estre tres utile, non seulement pour l'ornement de nostre vie, mais aussi pour la conservation de nos vertus, et principalement des vertus encore tendres et foibles. L'obligation de maintenir nostre reputation, et d'estre tels que l'on nous estime, force un courage genereux d'une puissante et douce violence. Conservons nos vertus, ma chere Philotée, parce qu'elles sont agreables à Dieu, grand et souverain objet de toutes nos actions. Mais comme ceux qui veulent garder les fruicts ne se contentent pas de les confire, ains les mettent dedans des vases propres à la conservation d'iceux ; de mesme bien que l'amour divin soit le principal conservateur de nos vertus, si est-ce que nous pouvons employer la bonne renommée comme fort propre et utile à cela.

Il ne faut pas pourtant que nous soyons trop ardens, exacts et pointilleux à cette conservation : car ceux qui sont si doüillets et sensibles pour

leur reputation, ressemblent à ceux qui pour toutes sortes de petites incommoditez prennent des medecines : car ceux-cy pensant conserver leur santé, la gastent tout à fait ; et ceux-là voulant maintenir si delicatement leur reputation, la perdent entierement. Car par cette tendreté ils se rendent bigearres, mutins, insupportables, et provoquent la malice des mesdisans.

La dissimulation et mespris de l'injure et calomnie est pour l'ordinaire un remede beaucoup plus salutaire que le ressentiment, la conteste, et la vengeance ; le mespris les fait esvanouir : si on s'en courrouce, il semble qu'on les advouë. Les crocodiles n'endommagent que ceux qui les craignent, ny certes la mesdisance, sinon ceux qui s'en mettent en peine.

La crainte excessive de perdre la renommée tesmoigne une grande deffiance du fondement d'icelle, qui est la vérité d'une bonne vie. Les villes qui ont des ponts de bois sur des grands fleuves, craignent qu'ils ne soient emportez à toutes sortes de desbordemens ; mais celles qui les ont de pierres, n'en sont en peine que pour des inondations extraordinaires. Ainsi ceux qui ont une ame solidement chrestienne, mesprisent ordinairement les desbordemens des langues injurieuses : mais ceux qui se sentent foibles, s'inquietent à tout propos. Certes, Philotée, qui veut avoir reputation envers tous, la perd envers tous; et celuy merite de perdre l'honneur, qui le veut prendre de ceux que les vices rendent vrayement infames et des-honorez.

La reputation n'est que comme une enseigne qui fait cognoistre où la vertu loge ; la vertu doit doncques estre en tout et par tout preferée. C'est pourquoy si l'on dit, vous estes un hypocrite, parce que vous vous raugez à la devotion ; si l'on vous tient pour homme de bas courage, parce que vous avez pardonné l'injure, mocquez-vous de tout cela. Car outre que tels jugements se font par des niaises et sottes gens, quand on devroit perdre la renommée, si ne faudroit-il pas quitter la vertu, ny se destourner du chemin d'icelle, d'autant qu'il faut preferer le fruict aux fueilles, c'est à dire, le bien interieur et spirituel à tous les biens exterieurs. Il faut estre jaloux, mais non pas idolatre de nostre renommée : et comme il ne faut offenser l'œil des bons, aussi ne faut-il pas vouloir contenter celuy des malins. La barbe est un ornement au visage de l'homme, et les cheveux à celuy de la femme : si on arrache du tout le poil du menton et les cheveux de la teste, mal aysement pourra-t'il jamais revenir, mais si on le couppe seulement, voire qu'on le rase, il recoistra bien-tost apres, et reviendra plus fort et touffu; ainsi bien que la renommée soit couppée, ou mesme tout à fait rasée par la langue des mesdisans : « Qui est, dit David, comme un rasoir af- « filé ; » il ne se faut point inquieter ; car bien tost elle renaistra, non seulement aussi belle qu'elle estoit, ains encore plus solide. Que si toutesfois nos vices, nos laschetez, nostre mauvaise vie nous oste la reputation, il sera mal-aysé que jamais elle revienne, parce que la racine en est arrachée. Or la racine de la renommée, c'est la bonté et la probité, laquelle tandis qu'elle est en nous, peut tousjours reproduire l'honneur qui lui est deu.

Il faut quitter cette vaine conversation, cette inutile practique, cette amitié frivole, cette hantise folastre, si cela nuit à la renommée : car la renommée vaut mieux que toutes sortes de vains contentemens ; mais si pour l'exercice de pieté, pour l'advancement en la devotion et acheminement au bien eternel, on murmure, on gronde, on calomnie, laissons abbayer les matins contre la lune. Car s'ils peuvent exciter quelque mauvaise opinion contre nostre reputation, et par ainsi coupper et raser les cheveux et la barbe de nostre renommée, bien tost elle renaistra, et le rasoir de la medisance servira à nostre honneur comme la serpe à la vigne, qu'elle fait abonder et multiplier en fruicts.

Ayons tousjours les yeux sur Jesus-Christ crucifié, marchons en son service avec confiance et simplicité, mais sagement et discretement : il sera le protecteur de nostre renommée, et s'il permet qu'elle nous soit ostée, ce sera pour nous en rendre une meilleure, ou pour nous faire profiter en la saincte humilité, de laquelle une seule once vaut mieux que mille livres d'honneurs. Si on nous blasme injustement, opposons paisiblement la verité à la calomnie : si elle persevere, perseverons à nous humilier : remettant ainsi nostre reputation avec nostre ame ès mains de Dieu, nous ne sçaurions la mieux asseurer. Servons Dieu par la bonne et mauvaise renommée, à l'exemple de S. Paul, afin que nous puissions dire avec David : « O mon Dieu, c'est pour vous « que j'ay supporté l'opprobre, et que la confusion « a couvert mon visage. »

J'excepte neantmoins certains crimes, si atroces et infames, que nul n'en doit souffrir la calomnie, quand il s'en peut justement descharger : et certaines personnes, de la bonne reputation desquelles depend l'edification de plusieurs. Car en ce cas il faut tranquillement poursuivre la reparation du tort receu, suivant l'advis des theologiens.

CHAPITRE VIII.

De la douceur envers le prochain, et remede contre l'ire.

Le sainct cresme, duquel par tradition apostolique on use en l'Eglise de Dieu pour les confirmations et benedictions, est composé d'huyle d'olive mesle avec le baume, qui represente entre autres choses les deux cheres et bien aimées vertus, qui reluisoient en la sacrée personne de Nostre-Seigneur, lesquelles il nous a singulierement recommandées, comme si par icelles nostre cœur devoit estre specialement consacré à son service, et appliqué à son imitation : « Apprenez « de moy, dit-il, que je suis doux et humble de « cœur. » L'humilité nous perfectionne envers Dieu, et la douceur envers le prochain. Le baume, qui (comme j'ay dit cy-dessus) prend tousjours le dessous parmy toutes les liqueurs, represente l'humilité ; et l'huyle d'olive, qui prend tousjours le dessus, represente la douceur et debonnaireté, laquelle surmonte toutes choses, et excelle entre les vertus, comme estant la fleur de la charité, laquelle selon S. Bernard est en sa perfection, quand non seulement elle est patiente, mais quand outre cela elle est douce et debonnaire : mais prenez garde, Philotée, que ce cresme mystique composé de douceur et d'humilité, soit dedans vostre cœur : car c'est un des grands artifices de l'ennemy, de faire que plusieurs s'amusent aux paroles et contenances exterieures de ces deux vertus, qui n'examinant pas bien leurs affections interieures, pensent estre humbles et doux, et ne le sont neantmoins nullement en effet : ce que l'on recognoist, parce que nonobstant leur ceremonieuse douceur et humilité, à la moindre parole qu'on leur dit de travers, à la moindre petite injure qu'ils reçoivent, ils s'eslevent avec une arrogance nompareille. On dit que ceux qui ont prins le preservatif, que l'on appelle communement la grace de S. Paul, n'enflent point estant mordus et picquez de la vipère, pourveu que la grace soit de la fine : de mesme quand l'humilité et la douceur sont bonnes et vrayes, elles nous garantissent de l'enflure et ardeur que les injures ont acconstumé de provoquer en nos cœurs. Que si estant piquez et mordus par les medisans et ennemis, nous devenons fiers, enflez et despitez : c'est signe que nos humilitez et douceurs ne sont pas veritables et franches, mais artificieuses et apparentes.

Ce sainct et illustre patriarche Joseph, renvoyant ses freres d'Egypte en la maison de son pere, leur donna ce seul advis : « Ne vous courroucez point « en chemin. » Je vous en dis de mesme, Philotée, cette miserable vie n'est qu'un acheminement à la bienheureuse : ne nous courrouçons doncques point en chemin les uns avec les autres, marchons avec la trouppe de nos freres et compagnons doucement, paisiblement et amiablement ; mais je vous dis nettement et sans exception, ne vous courroucez point du tout, s'il est possible, et ne recevez aucun pretexte quel qu'il soit, pour ouvrir la porte de vostre cœur au courroux. Car S. Jacques dit tout court, et sans reserve, que « l'ire de l'homme n'opere point la « justice de Dieu. » Il faut voirement resister au mal, et reprimer les vices de ceux que nous avons en charge constamment et vaillamment, mais doucement et paisiblement. Rien ne matte tant l'elephant courroucé que la vuë d'un agnelet, et rien ne rompt si aysement la force des canonades que la laine. On ne prise pas tant la correction qui sort de la passion, quoy qu'accompagnée de raison, que celle qui n'a aucune autre origine que la raison seule. Car l'ame raisonnable estant naturellement subjette à la raison, elle n'est subjette à la passion que par tyrannie ; et partant quand la raison est accompagnée de passion elle se rend odieuse, sa juste domination estant avilie par la societé de la tyrannie. Les princes honorent et consolent infiniment les peuples quand ils les visitent avec un train de paix : mais quand ils conduisent des armées, quoy que ce soit pour le bien public, leurs venuës sont tousjours desagreables et dommageables, parce qu'encore qu'ils facent exactement observer la discipline militaire entre les soldats, si ne peuvent-ils jamais tant faire, qu'il n'arrive tousjours quelque desordre, par lequel le bon homme est foulé : ainsi tandis que la raison regne et exerce paisiblement les chastimens, corrections et reprehensions, quoy que ce soit rigoureusement et exactement, chascun l'ayme et l'approuve : mais quand elle conduit avec soy l'ire, la colere et le courroux, qui sont, dit S. Augustin, ses soldats, elle se rend plus effroyable qu'amiable, et son propre cœur en demeure tousjours foulé et maltraicté. Il est mieux, dit le mesme S. Augustin escrivant à Profuturus, de refuser l'entrée à l'ire juste et equitable, que de la recevoir pour petite qu'elle soit : parce qu'estant receuë, il est mal-aysé de la faire sortir, d'autant qu'elle entre comme un petit surgeon, et en moins de rien elle grossit et devient une poutre. Que si une fois elle peut gagner la nuict, et que le soleil se couche sur nostre ire, ce que l'apostre defend, se convertissant en haine, il n'y a quasi plus moyen de s'en desfaire : car elle se nourrit de mille fausses persuations, puis que jamais nul homme courroucé ne pensa son courroux estre injuste.

Il est donc mieux d'entreprendre de sçavoir

vivre sans colere, que de vouloir user moderement et sagement de la colere : et quand par imperfection et foiblesse nous nous trouvons surpris d'icelle, il est mieux de la repousser vistement, que de vouloir marchander avec elle : car pour peu qu'on luy donne de loisir, elle se rend maistresse de la place, et faict comme le serpent qui tire aysement tout son corps où il peut mettre la teste. Mais comment la repousseray-je? me direz-vous. Il faut, ma Philotée, qu'au premier ressentiment que vous en aurez, vous ramassiez promptement vos forces, non point brusquement ny impetueusement, mais doucement, et neantmoins serieusement. Car comme on voit ès audiences de plusieurs senats et parlemens que les huissiers criant : paix-là, font plus de bruit que ceux qu'ils veulent faire taire : aussi il arrive maintefois que voulant avec impetuosité reprimer nostre colere, nous excitons plus de trouble en nostre cœur, qu'elle n'avoit pas faict, et le cœur estant ainsi troublé, ne peut plus estre maistre de soi-mesme.

Apres ce doux effort, practiquez l'advis que S. Augustin ja vieil donnoit au jeune evesque Auxilius : « Fais, dit-il, ce qu'un homme doit « faire. » Que s'il t'arrive ce que l'homme de Dieu dit au psalme : « Mon œil est troublé de grand « colere, » recours à Dieu criant : « Aye miseri- « corde de moy, Seigneur, » afin qu'il estende sa dextre pour reprimer ton courroux. Je veux dire qu'il faut invoquer le secours de Dieu quand nous nous voyons agitez de colere, à l'imitation des apostres tourmentez du vent et de l'orage emmy les eaux : car il commandera à nos passions qu'elles cessent, et la tranquillité se fera grande; mais tousjours, je vous advertis que l'oraison qui se faict contre la colere presente et pressante doit estre practiquée doucement, tranquillement, et non point violemment. Ce qu'il faut observer en tous les remèdes qu'on use contre ce mal.

Avec cela, soudain que vous vous appercevrez avoir faict quelque acte de colere, reparez la faute par un acte de douceur, exercé promptement à l'endroit de la mesme personne contre laquelle vous vous serez irrité. Car ainsi que c'est un souverain remede contre le mensonge, que de s'en desdire sur le champ aussi tost que l'on s'apperçoit de l'avoir dit, ainsi est-ce un bon remede contre la colere de la reparer soudainement par un acte contraire de douceur : car (comme l'on dit) les playes fraisches sont plus aysement remediables.

Au surplus, lorsque vous estes en tranquillité, et sans aucun objet de colere, faictes grande provision de douceur et debonnaireté, disant toutes vos paroles, et faisant toutes vos actions petites et grandes en la plus douce façon qu'il vous sera possible. Vous ressouvenant que l'Espouse au Cantiquè des Cantiques, n'a pas seulement le miel en ses levres et au bout de sa langue; mais elle l'a encore dessous la langue, c'est à dire dans la poictrine, et n'y a pas seulement du miel, mais encore du laict : car aussi ne faut-il pas seulement avoir la parole douce à l'endroit du prochain, mais encore toute la poictrine, c'est à dire tout l'interieur de nostre ame. Et ne faut pas seulement avoir la douceur de miel, qui est aromatique et odorant, c'est à dire la suavité de la conversation civile avec les estrangers : mais aussi la douceur du laict entre les domestiques et proches voisins : en quoy manquent grandement ceux qui en la ruë semblent des anges, et en la maison des diables.

CHAPITRE IX.

De la douceur envers nous-mesmes.

L'une des bonnes practiques que nous sçaurions faire de la douceur, c'est celle de laquelle le subjet est en nous-mesmes, ne despitant jamais contre nous-mêmes, ny contre nos imperfections. Car encore que la raison veut que quand nous faisons des fautes, nous en soyons desplaisans et marris : si faut-il neantmoins que nous nous empeschions d'en avoir une desplaisance aigre et chagrine, despiteuse et colere. En quoy font une grande faute plusieurs qui s'estant mis en colere, se courroucent de s'estre courroucez, entrent en chagrin de s'estre chagrinez, et ont despit de s'estre despitez. Car par ce moyen ils tiennent leur cœur confit et destrempé en la colere : et si bien il semble que la seconde colere ruine la premiere; si est-ce neantmoins qu'elle sert d'ouverture et de passage pour une nouvelle colere à la premiere occasion qui s'en presentera : outre que ces coleres, despits et aigreurs que l'on a contre soy-mesme, tendent à l'orgueil, et n'ont origine que de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiete de nous voir imparfaicts. Il faut doncques avoir un desplaisir de nos fautes qui soit paisible, rassis et ferme. Car tout ainsi qu'un juge chastie bien mieux les meschans, faisant ses sentances par raison, et en esprit de tranquillité, que non pas quand il les faict par impetuosité et passion : d'autant que jugeant avec passion, il ne chastie pas les fautes selon qu'elles sont, mais selon qu'il est luy-mesme; ainsi nous nous chastions bien mieux nous mesmes par des repentances tranquilles et constantes, que non pas par des repentances aigres, empressées et coleres : d'autant que ces repentances faictes avec impetuosité ne se font pas

selon la grayité de nos fautes, mais selon nos inclinations.

Par exemple, celuy qui affectionne la chasteté, se despitera avec une amertume nompareille de la moindre faute qu'il commettra contre icelle, et ne se fera que rire d'une grosse medisance qu'il aura commise. Au contraire, celuy qui haït la medisance, se tourmentera d'avoir fait une legere murmuration, et ne tiendra nul compte d'une grosse faute commise contre la chasteté : et ainsi des autres. Ce qui n'arrive pour autre chose, sinon d'autant qu'ils ne font pas le jugement de leur conscience par raison, mais par passion.

Croyez-moy, Philotée, comme les remonstrances d'un pére, faictes doucement et cordialement, ont bien plus de pouvoir sur un enfant pour le corriger, que non pas les coleres et courroux : ainsi, quand nostre cœur aura faict quelque faute, si nous le reprenons avec des remonstrances douces et tranquilles, ayant plus de compassion de luy que de passion contre luy, l'encourageant à l'amendement, la repentance qu'il en concevra entrera bien plus avant, et le penetrera mieux que ne feroit pas une repentance depiteuse, ireuse et tempetueuse.

Pour moy, si j'avois, par exemple, grande affection de ne point tomber au vice de la vanité, et que j'y fusse neantmoins tombé d'une grande cheute, je ne voudrois pas reprendre mon cœur en cette sorte. N'es-tu pas miserable et abominable, qu'apres tant de resolutions tu te laisses emporter à la vanité? meurs de honte, ne leve plus les yeux au ciel, aveugle, impudent, traistre et desloyal à ton Dieu, et semblables choses; mais je voudrois le corriger raisonnablement et par voye de compassion. Or sus mon pauvre cœur, nous voylà tombez dans la fosse, laquelle nous avions tant resolu d'eschapper. Ah! relevons-nous et quittons-la pour jamais, reclamons la misericorde de Dieu, et esperons en elle qu'elle nous assistera pour desormais estre plus fermes; et remettons-nous au chemin de l'humilité. Courage, soyons mes-huy sur nos gardes, Dieu nous aydera, nous ferons prou, et voudrois sur cette reprehension bastir une solide et ferme resolution de ne plus tomber en la faute, prenant les moyens convenables à cela, et mesmement l'advis de mon directeur.

Que si neantmoins quelqu'un ne treuve pas que son cœur puisse estre assez esmeu par cette douce correction, il pourra employer le reproche et une reprehension dure et forte, pour l'exciter à une profonde confusion : pourveu qu'apres avoir rudement gourmandé et courroucé son cœur, il finisse par un allegement, terminant tout son regret et courroux en une douce et saincte confiance en Dieu, à l'imitation de ce grand penitent, qui, voyant son ame affligée, la relevoit en ceste sorte: « Pourquoy es-tu triste, ô mon ame, et pour-« quoy me troubles-tu? Espere en Dieu, car je le « beniray encores comme le salut de ma face, et « mon vray Dieu. »

Relevez doncques vostre cœur quand il tombera tout doucement, vous humiliant beaucoup devant Dieu pour la cognoissance de vostre misere, sans nullement vous estonner de vostre cheute; puis que ce n'est pas chose admirable que l'infirmité soit infirme, et la foiblesse foible, et la misere chetive. Detestez neantmoins de toutes vos forces l'offense que Dieu a receu de vous, et avec un grand courage et confiance en la misericorde d'icelui, remettez-vous au train de la vertu que vous aviez abandonnée.

CHAPITRE X.

Qu'il faut traicter des affaires avec soin, et sans empressement ny soucy.

Le soin et la diligence que nous devons avoir en nos affaires sont choses bien differentes de la solicitude, soucy et empressement. Les anges ont soin pour nostre salut, et le procurent avec diligence, mais ils n'en ont point pour cela de solicitude, soucy, ny d'empressement. Car le soin et la diligence appartiennent à leur charité; mais aussi la solicitude, le soucy et l'empressement seroient totalement contraires à leur felicité : puis que le soin et la diligence peuvent estre accompagnez de la tranquillité et paix d'esprit, mais non pas la solicitude, ny le soucy, et beaucoup moins l'empressement.

Soyez doncques soigneuse et diligente en tous les affaires que vous aurez en charge, ma Philotée : car Dieu vous les ayant confiez, veut que vous en ayez un grand soin : mais s'il est possible n'en soyez pas en solicitude et soucy, c'est à dire, ne les entreprenez pas avec inquietude, anxieté et ardeur, ne vous empressez point en la besongne : car toute sorte d'empressement trouble la raison et le jugement, et nous empesche mesme de bien faire la chose, à laquelle nous nous empressons.

Quand Nostre-Seigneur reprend Ste Marthe, il dit, « Marthe, Marthe, tu es en soucy, et tu te « troubles pour beaucoup de choses. » Voyez-vous si elle eust esté simplement soigneuse, elle ne se fust point troublée; mais parce qu'elle estoit en soucy et inquietude, elle s'empresse et se trouble. Et c'est en quoy Nostre-Seigneur la reprend : les fleuves qui vont doucement coulant en la plaine, portent les grands batteaux et riches marchandises, et les pluyes qui tombent douce-

ment en la campagne, la fecondent d'herbes et de graines . mais les torrens et rivieres qui à grands flots courent sur la terre, ruinent leurs voisinages, et sont inutiles au trafic, comme les pluies vehementes et tempestueuses ravagent les champs et les prairies. Jàmais besongne faicte avec impetuosité et empressement ne fut bien faicte : il faut depescher tout bellement (comme dit l'ancien proverbe.) Celuy qui se haste, dit Salomon, court fortune de chopper et heurter des pieds : nous faisons toujours assez tost, quand nous faisons bien : les bourdons font bien plus de bruit, et sont bien plus empressez que les abeilles : mais ils ne font sinon la cire, et non point de miel : ainsi ceux qui s'empressent d'un soucy cuisant et d'une solicitude bruyante, ne font jamais ny beaucoup, ny bien.

Les mouches ne nous inquietent pas par leur effort, mais par la multitude : ainsi les grands affaires ne nous troublent pas tant comme les menus quand ils sont en grand nombre. Recevez doncques les affaires qui vous arriveront en paix, et taschez de les faire par ordre l'un après l'autre. Car si vous les voulez faire tout à coup, ou en desordre, vous ferez des efforts qui vous fouleront et allanguiront vostre esprit, et pour l'ordinaire vous demeurez accablée sous la presse et sans effet.

En toutes vos affaires appuyez-vous totalement sur la providence de Dieu, par laquelle seule tous vos desseins doivent reüssir : travaillez neantmoins de vostre costé tout doucement pour cooperer avec icelle, et puis croyez que si vous vous estes bien confiée en Dieu, le succez qui vous arrivera sera tousjours le plus profitable pour vous, soit qu'il vous semble bon ou mauvais, selon vostre jugement particulier.

Faictes comme les petits enfans, qui de l'une des mains se tiennent à leur pere, et de l'autre cueillent des fraises, ou des meures le long des hayes. Car de mesme amassant et maniant les biens de ce monde de l'une de vos mains, tenez tousjours de l'autre la main du Pere celeste, vous retournant de temps en temps à luy, pour voir s'il a aggreable vostre mesnage ou vos occupations. Et gardez bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser, ou recueillir davantage : car s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas, sans donner du nez en terre. Je veux dire, ma Philotée, que quand vous serez parmy les affaires, et occupations communes, qui ne requierent pas une attention si forte et si pressante, vous regardiez plus Dieu, que les affaires. Et quand les affaires sont de si grande importance, qu'ils requierent toute vostre attention pour estre bien-faicts, de temps en temps vous regarderez à Dieu, comme font ceux qui naviguent en mer, lesquels pour aller à la terre qu'ils desirent, regardent plus en haut au ciel, que non pas en bas où ils voguent : ainsi Dieu travaillera avec vous, en vous, et pour vous, et vostre travail sera suivy de consolation.

CHAPITRE XI.

De l'obeyssance.

La seule charité nous met en la perfection, mais l'obeyssance, la chasteté et la pauvreté sont les trois grands moyens pour l'acquerir : l'obeyssance consacre nostre cœur, la chasteté nostre corps, et la pauvreté nos moyens à l'amour et service de Dieu. Ce sont les trois branches de la croix spirituelle : toutes trois neantmoins fondées sur la quatriesme, qui est l'humilité. Je ne diray rien de ces trois vertus, en tant qu'elles sont voüées solemnellement, par ce que cela ne regarde que les religieux : ny mesme en tant qu'elles sont voüées simplement, d'autant qu'encor que le vœu donne tousjours beaucoup de graces et de merite à toutes les vertus? si est-ce que pour nous rendre parfaicts, il n'est pas necessaire que elles soient voüées, pourveu qu'elles soient observées. Car bien qu'estant voüées, et sur tout, solemnellement, elles mettent l'homme en l'estat de perfection? si est-ce que pour le mettre en la perfection, il suffit qu'elles soient observées, y ayant bien de la difference entre l'estat de perfection et la perfection : puis que tous les evesques et religieux sont en l'estat de perfection : et tous neantmoins ne sont pas en la perfection, comme il ne se void que trop. Taschons doncques, Philotée, de bien practiquer ces trois vertus, un chascun selon sa vocation. Car encore qu'elles ne nous mettent pas en l'estat de perfection, elles nous donneront neantmoins la perfection mesme : aussi nous sommes tous obligez à la practique de ces trois vertus, quoy que non pas tous à les practiquer de mesme façon.

Il y a deux sortes d'obeyssance, l'une necessaire, et l'autre volontaire. Par la necessaire, vous devez humblement obeyr à vos superieurs ecclesiastiques, comme au pape, et à l'evesque, au curé, et à ceux qui sont commis de leur part. Vous devez obeyr à vos superieurs politiques, c'est à dire à vostre prince et aux magistrats qu'il a establys sur vostre pays ; vous devez enfin obeyr à vos superieurs domestiques, c'est à dire à vostre pere, mere, maistre, maistresse. Or ceste obeyssance s'appelle necessaire, par ce que nul ne se peut exempter du devoir d'obeyr à ces superieurs-là, Dieu les ayant mis en auctorité de

commander et gouverner chascun en ce qu'ils ont en charge sur nous. Faictes donc leurs commandemens, et cela est de nécessité; mais pour estre parfaicte, suivez encore leurs conseils, et mesme leurs desirs et inclinations, en tant que la charité et prudence vous le permettra : obeyssez quand ils vous ordonneront chose agreable, comme de manger, prendre de la recreation ; car encore qu'il semble que ce n'est pas grande vertu d'obeyr en ce cas, ce seroit neantmoins un grand vice de desobeyr. Obeyssez ès choses indifferentes, comme à porter tel ou tel habit, aller par un chemin ou par un autre, chanter ou se taire, et ce sera une obeyssance desjà fort recommandable. Obeyssez en choses mal-aisées, aspres et dures, et ce sera une obeyssance parfaicte. Obeyssez enfin doucement sans replique, promptement sans retardation, gayement sans chagrin, et sur tout obeyssez amoureusement pour l'amour de celuy qui pour l'amour de nous s'est faict obeyssant jusques à la mort de la croix, et lequel, comme dit S. Bernard, ayma mieux perdre la vie que l'obeyssance.

Pour apprendre aysement à obeyr à vos superieurs, condescendez aysement à la volonté de vos semblables, cedant à leurs opinions en ce qui n'est mauvais, sans estre contentieuse ny revesche; accommodez-vous volontiers aux desirs de vos inferieurs, autant que la raison le permettra, sans exercer aucune auctorité imperieuse sur eux tandis qu'ils sont bons.

C'est un abus de croire que si on estoit religieux ou religieuse, on obeyroit aysement, si l'on se treuve difficile et revesche à rendre obeyssance à ceux que Dieu a mis sur nous.

Nous appellons obeyssance volontaire, celle à laquelle nous nous obligeons par nostre propre election, et laquelle ne nous est point imposée par autruy. On ne choisit pas pour l'ordinaire son prince, et son evesque, son pere, et sa mere, ny mesme souventefois son mary : mais on choisit bien son confesseur, son directeur. Or soit qu'en le choisissant on fasse vœu d'obeyr (comme il est dit que la mere Therese, outre l'obeyssance solemnellement voüée au superieur de son ordre, s'obligea par un vœu simple d'obeyr au pere Gratian) ou que sans vœu on se dedie à l'obeyssance de quelqu'un, tousjours ceste obeyssance s'appelle volontaire à raison de son fondement, qui depend de nostre volonté et election.

Il faut obeyr à tous les superieurs à chascun neantmoins en ce dequoy il a charge sur nous. Comme en ce qui regarde la police et les choses publiques, il faut obeyr aux princes : aux prelats, en ce qui regarde la police ecclesiastique : ès choses domestiques, au pere, au maistre, au mary; quant à la conduite particuliere de l'ame, au directeur et confesseur particulier.

Faictes-vous ordonner les actions de pieté que vous devez observer, par vostre pere spirituel, par ce qu'elles en seront meilleures, et auront double grace et bonté : l'une d'elles-mesmes, puis qu'elles sont pieuses; et l'autre de l'obeyssance qui les aura ordonnées, et en vertu de laquelle elles seront faictes. Bien-heureux sont les obeyssans, car Dieu ne permettra jamais qu'ils s'egarent.

CHAPITRE XII.

De la necessité de la chasteté.

La chasteté est le lys des vertus : elle rend les hommes presque égaux aux anges, rien n'est beau que par la pureté; et la pureté des hommes, c'est la chasteté. On appelle la chasteté honnesteté, et la profession d'icelle honneur : elle est nommée integrité, et son contraire corruption. Bref, elle a sa gloire toute à part, d'estre la belle et blanche vertu de l'ame et du corps.

Il n'est jamais permis de tirer aucune impudique plaisir de nos corps, en quelque façon que ce soit, sinon en un legitime mariage, duquel la saincteté puisse par une juste compensation reparer le dechet que l'on reçoit en la delectation. Et encore au mariage, faut-il observer l'honnesteté de l'intention, afin que s'il y a quelque messeance en la volupté qu'on exerce, il n'y ait rien que d'honnesteté en la volonté qui l'exerce.

Le cœur chaste est comme la mere-perle qui ne peut recevoir aucune goutte d'eau qui ne vienne du ciel : car il ne peut recevoir aucun plaisir que celuy du mariage qui est ordonné du ciel? Hors de là, il ne luy est pas permis seulement d'y penser d'une pensée voluptueuse, volontaire et entretenuë.

Pour le premier degré de ceste vertu, gardez-vous, Philotée, d'admettre aucune sorte de volupté, qui soit prohibée et défenduë, comme sont toutes celles qui se prennent hors le mariage, ou mesme au mariage, quand elles se prennent contre la regle du mariage.

Pour le second, retranchez-vous tant qu'il vous sera possible des delectations inutiles et superfluës, quoy que loisibles et permises.

Pour le troisiesme, n'attachez point vostre affection aux plaisirs et voluptez, qui sont commandées et ordonnées. Car bien qu'il faille practiquer les delectations necessaires, c'est à dire celles qui regardent la fin et institution du sainct mariage, si ne faut-il pas pourtant y jamais attacher le cœur et l'esprit.

Au reste, chascun a grandement besoin de ceste

vertu ; ceux qui sont en viduité, doivent avoir une chasteté courageuse, qui ne mesprise pas seulement les objets presens et futurs, mais qui resiste aux imaginations, que les plaisirs loisiblement receuz au mariage peuvent produire en leurs esprits, qui pour cela sont plus tendres aux amorces deshonnestes. Pour ce subjet, S. Augustin admire la pureté de son cher Alipius, qui avoit totalement oublié et mesprisé les voluptez charnelles, lesquelles il avoit neantmoins quelquefois experimentées en sa jeunesse. Et de vray tandis que les fruicts sont bien entiers, ils peuvent estre conservez, les uns sur la paille, les autres dedans le sable, et les autres en leur propre fueillage ; mais estant une fois entamez, il est presque impossible de les garder que par le miel et le sucre en confiture. Ainsi la chasteté qui n'est point encore blessée ny violée peut estre gardée en plusieurs sortes: mais estant une fois entamée, rien ne la peut conserver qu'une excellente devotion, laquelle, comme j'ay souvent dit, est le vray miel et sucre des esprits.

Les vierges ont besoin d'une chasteté extremement simple et doüillette, pour bannir de leur cœur toutes sortes de curieuses pensées, et mespriser d'un nespris absolu toutes sortes de plaisirs immondes, qui à la verité ne meritent pas d'estre desirez par les hommes, puisque les asnes et pourceaux en sont plus capables qu'eux : que doncques ces ames pures se gardent bien de jamais revoquer en doute, que la chasteté ne soit incomparablement meilleure que tout ce qui luy est incompatible : car, comme dit le grand S. Hierosme, l'ennemy presse violemment les vierges au desir de l'essay des voluptez, les leur representant infiniment plus plaisantes et delicieuses qu'elles ne sont : ce qui souvent les trouble bien fort, tandis, dit ce sainct pere, qu'elles estiment plus doux ce qu'elles ignorent. Car comme le petit papillon voyant la flamme, va curieusement voletant autour d'icelle, pour essayer si elle est aussi douce que belle, et pressé de ceste fantaisie, ne cesse point qu'il ne se perde au premier essay; ainsi les jeunes gens, bien souvent se laissent tellement saisir de la fausse et sotte estime qu'ils ont du plaisir des flammes voluptueuses, qu'apres plusieurs curieuses pensées, ils s'y vont en fin finale ruiner et perdre, plus sots en cela que les papillons ; d'autant que ceux-cy ont quelque occasion de cuider que le feu soit delicieux puis qu'il est si beau : où ceux-là sçachant que ce qu'ils recherchent est extremement des-honneste, ne laissent pas pour cela d'en sur estimer la fole et brutale delectation.

Mais quant à ceux qui sont mariez, c'est chose veritable (et que neantmoins le vulgaire ne peut penser) que la chasteté leur est fort necessaire : par ce qu'en eux elle ne consiste pas à s'abstenir absolument des plaisirs charnels, mais à se contenir entre les plaisirs. Or comme ce commandement : courroucez-vous et ne pechez point, est à mon advis plus difficile que cestuy-cy, ne vous courroucez point : et qu'il est plustost faict d'esviter la colere que de la regler ; aussi est-il plus aysé de se garder tout à fait des voluptez charnelles, que de garder la moderation en icelles. Il est vray que la saincte licence du mariage a une force particuliere pour esteindre le feu de la concupiscence : mais l'infirmité de ceux qui en joüissent, passe aysement de la permission à la dissolution, et de l'usage à l'abus. Et comme l'on void beaucoup de riches desrober, non point par indigence, mais par avarice ; aussi void-on beaucoup de gens mariez se desborder par la seule intemperance et lubricité, nonobstant le legitime objet auquel ils se devroient et pourroient arrester : leur concupiscence estant comme un feu volage qui va bruslетant çà et là, sans s'attacher nulle part. C'est tousjours chose dangereuse de prendre des medicamens violens, parce que si l'on en prend plus qu'il ne faut, ou qu'ils ne soient pas bien preparez, on en reçoit beaucoup de nuisance. Le mariage a esté beny et ordonné en partie pour remede à la concupiscence, et c'est sans doute un tres-bon remede, mais violent neantmoins, et par consequent tres-dangereux, s'il n'est discretement employé.

J'adjouste que la variété des affaires humaines, outre les longues maladies, separe souvent les maris d'avec leurs femmes. C'est pourquoy les mariez ont besoin de deux sortes de chastetez ; l'une pour l'abstinence absoluë, quand ils sont separez ès occasions que je viens de dire : l'autre pour la moderation, quand ils sont ensemble en leur train ordinaire. Certes Ste Catherine de Sienne vid entre les damnez plusieurs ames grandement tourmentées pour avoir violé la saincteté du mariage : ce qui estoit arrivé, disoit-elle, non pas pour la grandeur du peché : car les meurtres et les blasphemes sont plus enormes, mais d'autant que ceux qui le commettent n'en font point de conscience, et par consequent continuent longuement en iceluy.

Vous voyez doncques que la chasteté est necessaire à toutes sortes de gens. « Suivez la paix avec » tous, dit l'apostre, et la saincteté sans laquelle » aucun ne verra Dieu. » Or par la saincteté il entend la chasteté comme S. Hierosme et S. Chrisostome ont remarqué. Non, Philotée, nul ne verra Dieu sans la chasteté, nul n'habitera en son sainct tabernacle, qui ne soit net de cœur. Et comme dit le Sauveur mesme, les chiens et impudiques

en seront bannis, « et bien-heureux sont les nets » de cœur, car ils verront Dieu. »

CHAPITRE XIII.

Advis pour conserver la chasteté.

Soyez extremement prompte à vous destourner de tous les acheminemens, et de toutes les amorces de la lubricité. Car ce mal agit insensiblement, et par des petits commencemens, fait progrez à des grands accidens. Il est tousjours plus aysé à fuir qu'à guerir.

Les corps humains ressemblent à des verres, qui ne peuvent estre portez les uns avec les autres en se touchant sans courir fortune de se rompre, et aux fruicts lesquels quoy qu'entiers et bien assaisonnez reçoivent de la tare, s'entretouchans les uns les autres. L'eau mesme pour fraische qu'elle soit dedans un vase, estant touchée de quelque animal terrestre ne peut longuement conserver sa fraischeur. Ne permettez jamais, Philotée, qu'aucun vous touche incivilement, ny par maniere de folastrerie, ny par maniere de faveur. Car bien qu'a l'aventure la chasteté puisse estre conservée parmy ces actions, plustost legeres que malicieuses: si est-ce que la fraischeur et fleur de la chasteté en reçoit tousjours du destriment et de la perte; mais de se laisser toucher deshonnestement, c'est la ruine entiere de la chasteté.

La chasteté depend du cœur comme de son origine, mais elle regarde le corps, comme sa matiere. C'est pourquoy elle se perd par tous les sens exterieurs du corps, et par les cogitations et desirs du cœur. C'est impudicité de regarder, d'ouyr, de parler, d'odorer, de toucher des choses deshonnestes, quand le cœur s'y amuse et y prend plaisir. S. Paul dit tout court, que la fornication ne soit pas mesmement nommée entre vous. Les abeilles non seulement ne veulent pas toucher les charongnes, mais fuyent et hayssent extremement toutes sortes de puanteurs qui en proviennent. L'espouse sacrée au Cantique des Cantiques, a ses mains qui distillent la myrrhe, liqueur preservative de la corruption. Ses levres sont bandées d'un ruban vermeil, marque de la pudeur des paroles: ses yeux sont de colombe, à raison de leur netteté: ses oreilles ont des pendans d'or, enseigne de purete: son nez est parmy les cedres du Liban, bois incorruptible; telle doit estre l'ame devote, chaste, nette et honneste, de mains, de levres, d'oreilles, d'yeux et de tout son corps.

A ce propos je vous represente le mot que l'ancien pere Jean Cassian rapporte, comme sorty de la bouche du grand S. Basile, qui parlant de soy-mesme, dit un jour: « Je ne sçay que c'est que « des femmes, et ne suis pourtant pas vierge. » Certes, la chasteté se peut perdre en autant de façons qu'il y a d'impudicitez et lascivetez: lesquelles selon qu'elles sont grandes ou petites, les unes l'affoiblissent, les autres la blessent, et les autres la font tout à fait mourir. Il y a certaines privautez et passions indiscretes, folastres et sensuelles, qui à proprement parler ne violent pas la chasteté, et neantmoins elles l'affoiblissent, la rendent languissante et ternissent sa belle blancheur. Il y a d'autres privautez et passions, non seulement indiscretes, mais vicieuses; non seulement folastres, mais deshonnestes; non seulement sensuelles, mais charnelles: et par celles-cy la chasteté est pour le moins fort blessée et interessée. Je dis pour le moins, parce qu'elle en meurt et perit du tout, quand les sottises et lascivetez donnent à la chair le dernier effet du plaisir voluptueux: ains alors la chasteté perit plus indignement, meschamment, et mal-heureusement, que quand elle se perd par la fornication, voire par l'adultere et l'inceste; car ces dernieres especes de vilainies ne sont que des pechez, mais les autres, comme dit Tertullian au livre de la pudicité, sont des monstres d'iniquité et de peché. Or Cassianus ne croit pas ny moy non plus, que S. Basile eust esgard à tel desreglement, quand il s'accuse de n'estre pas vierge: car je pense qu'il ne disoit cela que pour les mauvaises et voluptueuses pensées, lesquelles, bien qu'elles n'eussent pas soüillé son corps, avoient neantmoins contaminé son cœur, de la chasteté duquel les ames genereuses sont extremement jalouses.

Ne hantez nullement les personnes impudiques, principalement si elles sont encore impudentes, comme elles sont presque toujours. Car comme les boucs touchant de la langue les amandiers doux, les font devenir amers: ainsi ces ames puantes et cœurs infects ne parlent gueres à personne, ny de mesme sexe ny de divers sexe, qu'elles ne le facent aucunement dechoir de la pudicité: elles ont le venin aux yeux et en l'haleine comme les basiliques.

Au contraire, hantez les gens chastes et vertueux, pensez et lisez souvent aux choses sacrees: car la parole de Dieu est chaste, et rend ceux qui s'y plaisent chastes, qui faict que David la compare au topase, pierre precieuse, laquelle par sa proprieté amortit l'ardeur de la concupiscence.

Tenez-vous tousjours proche de Jesus-Christ crucifié, et spirituellement par la meditation et reellement par la saincte communion. Car tout ainsi que ceux qui couchent sur l'herbe nommée *Agnus Castus*, deviennent chastes et pudiques; de mesme reposant vostre cœur sur Nostre-Seigneur qui est le vray agneau chaste et immacule,

vous verrez que bientost vostre ame et vostre cœur se trouveront purifiez de toutes souilleures et lubricitez.

CHAPITRE XIV.

De la pauvreté d'esprit observée entre les richesses.

« Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, car « le royaume des cieux est à eux » : mal-heureux doncques sont les riches d'esprit, car la misere d'enfer est pour eux. Celuy est riche d'esprit, lequel a ses richesses dedans son esprit, ou son esprit dedans les richesses. Celuy est pauvre d'esprit, qui n'a nulles richesses dans son esprit, ny son esprit dedans les richesses. Les halcions font leurs nids comme une paume, et ne laissent en iceux qu'une petite ouverture du costé d'en haut, ils les mettent sur le bord de la mer, et au demeurant les font si fermes et impenetrables, que les ondes les surprenant, jamais l'eau n'y peut entrer, ains tenant tousjours le dessus, ils demeurent emmy la mer, sur la mer, et maistres de la mer. Vostre cœur, chere Philotée, doit estre comme cela, ouvert seulement au ciel, et impenetrable aux richesses et choses caduques : si vous en avez, tenez vostre cœur exempt de leurs affections : qu'il tienne tousjours le dessus, et qu'emmy les richesses il soit sans richesses, et maistre des richesses. Non, ne mettez pas cet esprit celeste dedans les biens terrestres, faictes qu'il leur soit tousjours superieur, sur eux, non pas en eux.

Il y a difference entre avoir du poison et estre empoisonné ; les apoticaires ont presque tous des poisons pour s'en servir en diverses occurrences, mais ils ne sont pas pour cela empoisonnez, parce qu'ils n'ont pas le poison dedans le corps, mais dedans leurs boutiques : ainsi pouvez-vous avoir des richesses sans estre empoisonnée par icelles, ce sera si vous les avez en vostre maison ou en vostre bourse, et non pas en vostre cœur : estre riche en effet, et pauvre d'affection, c'est le grand bon-heur du chretien : car il a par ce moyen les commoditez des richesses pour ce monde, et le merite de la pauvreté pour l'autre.

Helas ! Philotée, jamais nul ne confessera d'estre avare : chascun desavouë cette bassesse et vileté de cœur : on s'excuse sur la charge des enfans qui presse, sur la sagesse qui requiert qu'on s'establisse en moyens : jamais on n'en a trop : il se treuve tousjours certaines necessitez d'en avoir davantage : et mesme les plus avares, non seulement ne confessent pas de l'estre, mais ils ne pensent pas en leur conscience de l'estre : non, car l'avarice est une fievre prodigieuse qui se rend d'autant plus insensible, qu'elle est plus violente et ardente. Moyse vid le feu sacré qui brusloit un buisson, et ne le consumoit nullement : mais au contraire, le feu profane de l'avarice consomme et devore l'avaricieux, et ne brusle aucunement : au moins emmi ses ardeurs et chaleurs plus excessives, il se vante de la plus douce fraischeur du monde, et tient que son alteration insatiable est une soif toute naturelle et suave.

Si vous desirez longuement, ardemment et avec inquietude les biens que vous n'avez pas, vous avez beau dire que vous ne les voulez pas avoir injustement : car pour cela vous ne laisserez pas d'estre vrayement avare. Celuy qui desire ardemment, longuement et avec inquietude de boire, quoy qu'il ne vueille pas boire que de l'eau, si tesmoigne-t'il d'avoir la fievre.

O Philotée ! je ne sçay si c'est un desir juste de desirer d'avoir justement ce qu'un autre possede justement : car il semble que par ce desir nous nous voulons accommoder par l'incommodité d'autruy. Celuy qui possede un bien justement, n'a-t'il pas plus de raison de le garder justement, que nous de le vouloir avoir justement ? Et pourquoy donc estendons-nous notre desir sur sa commodité pour l'en priver ? tout au plus si ce desir est juste ; certes il n'est pas pourtant charitable : car nous ne voudrions nullement qu'aucun desirast, quoy que justement, ce que nous voulons garder justement. Ce fut le peché d'Achab, qui vouloit avoir justement la vigne de Naboth, qui la vouloit encore plus justement garder ; il la desira ardemment, longuement et avec inquietude, et partant il offensa Dieu.

Attendez, chere Philotée, de desirer le bien du prochain quand il commencera à desirer de s'en desfaire. Car lors son desir rendra le vostre non seulement juste, mais charitable : ouy, car je veux bien que vous ayez soin d'accroistre vos moyens et facultez, pourveu que ce soit non seulement justement, mais doucement et charitablement.

Si vous affectionnez fort les biens que vous avez, si vous en estes fort embesongnez, mettant vostre cœur en iceux, y attachant vos pensées, et craignant d'une crainte vive et empressée de les perdre, croyez-moy, vous avez encore quelque sorte de fievre : car les febricitans boivent l'eau qu'on leur donne avec un certain empressement, avec une sorte d'attention et d'aise, que ceux qui sont sains n'ont point accoustumé d'avoir. Il n'est pas possible de se plaire beaucoup en une chose que l'on n'y mette beaucoup d'affection. S'il vous arrive de perdre des biens, et vous sentez que vostre cœur s'en desole et afflige beaucoup, croyez, Philotée, que vous y avez beaucoup d'affection ; car rien ne tesmoigne tant d'affection à la chose perduë, que l'affliction de la perte.

Ne desirez donc point d'un desir entier et formé,

le bien que vous n'avez pas : ne mettez point fort avant vostre cœur en celuy que vous avez : ne vous desolez point des pertes qui vous arriveront, et vous aurez quelque subjet de croire, qu'estant riche en effet, vous ne l'estes point d'affection ; mais que vous estes pauvre d'esprit, et par consequent bien-heureuse, car le royaume des cieux vous appartient.

CHAPITRE XV.

Comme il faut practiquer la pauvreté reelle, demeurant neantmoins reellement riche.

Le peintre Parrhasius peignit le peuple athenien par une invention fort ingenieuse, le representant d'un naturel divers, et variable, colere, injuste, inconstant, courtois, clement, misericordieux, hautain, glorieux, humble, bravache, et fuyard, et cela tout ensemble ; mais moy, chere Philotée, je voudrois mettre en vostre cœur la richesse et la pauvreté tout ensemble, un grand soin et un grand mespris des choses temporelles.

Ayez beaucoup plus de soin de rendre vos biens utiles et fructueux que les mondains n'en ont pas. Dites-moy, les jardiniers des grands princes ne sont-ils pas plus curieux et diligens à cultiver et embellir les jardins qu'ils ont en charge, que s'ils leur appartenoient en proprieté ? Mais pourquoy cela, par ce sans doute qu'ils considerent ces jardins-là comme jardins des princes et des roys, auxquels ils desirent de se rendre agreables par ces services-là. Ma Philotée, les possessions que nous avons ne sont pas nostres, Dieu nous les a données à cultiver, et veut que nous les rendions fructueuses et utiles, et partant nous lui faisons service agreable d'en avoir soin.

Mais il faut donc que ce soit un soin plus grand et solide que celuy que les mondains ont de leurs biens, car ils ne s'embesongnent que pour l'amour d'eux-mesmes, et nous devons travailler pour l'amour de Dieu. Or comme l'amour de soy-mesme est un amour violent, turbulent, empressé : aussi le soin qu'on a pour luy est plein de trouble, de chagrin, d'inquietude : et comme l'amour de Dieu est doux, paisible et tranquille ; aussi le soin qui en procede, quoy que ce soit pour les biens du monde, est amiable, doux et gratieux. Ayons donc ce soin gratieux de la conservation, voire de l'accroissement de nos biens temporels, lors que quelque juste occasion s'en presentera, et en tant que notre condition le requiert ; car Dieu veut que nous fassions ainsi pour son amour.

Mais prenez garde que l'amour propre ne vous trompe. Car quelquefois il contrefaict si bien l'amour de Dieu, qu'on diroit que c'est luy. Or pour empescher qu'il ne vous desçoive, et que ce soin des biens temporels ne se convertisse en avarice, outre ce que j'ay dit au chapitre precedent, il nous faut practiquer bien souvent la pauvreté reelle et effectuelle, emmy toutes les facultez et richesses que Dieu nous a données.

Quittez donc tousjours quelque partie de vos moyens en les donnant aux pauvres de bon cœur : car donner ce qu'on a, c'est s'appauvrir d'autant, et plus vous donnerez, plus vous vous appauvrirez. Il est vray que Dieu vous le rendra, non-seulement en l'autre monde, mais en cestuy-cy : car il n'y a rien qui fasse tant prosperer temporellement que l'aumosne : mais en attendant que Dieu vous le rende, vous serez tousjours appauvrie de cela. O le sainct et riche appauvrissement que celuy qui se faict par l'aumosne.

Aymez les pauvres et la pauvreté : car par cet amour vous deviendrez vrayement pauvre ; puis que (comme dit l'Escriture) « nous sommes faicts « comme les choses que nous aymons. » L'amour esgale les amans. « Qui est infirme avec lequel je « ne sois infirme ? » dit S. Paul. Il pouvoit dire, qui est pauvre avec lequel je ne sois pauvre, parce que l'amour le faisoit estre tel que ceux qu'il aimoit : si doncques vous aymez les pauvres, vous serez vrayement participante de leur pauvreté, et pauvre comme eux.

Or si vous aymez les pauvres, mettez-vous souvent parmy eux, prenez plaisir à les voir chez vous, et à les visiter chez eux : conversez volontiers avec eux, soyez bien ayse qu'ils vous approchent aux eglises, aux ruës et ailleurs. Soyez pauvre de langue avec eux, leur parlant comme leur compagne : mais soyez riche des mains, leur departant de vos biens, comme plus abondante.

Voulez-vous faire encore davantage, ma Philotée ? ne vous contentez pas d'estre pauvre, comme les pauvres, mais soyez plus pauvre que les pauvres : et comment cela ? Le serviteur est moindre que son maistre : rendez-vous doncques servante des pauvres : allez les servir dans leurs licts quand ils sont malades : je dis de vos propres mains : soyez leur cuisiniere, et à vos propres despens : soyez leur lingere et blanchisseuse. O ma Philotée, ce service est plus triomphant qu'une royauté. Je ne puis assez admirer l'ardeur avec laquelle cet advis fut practiqué par S. Louys, l'un des grands roys que le soleil ait veu : mais je dis grand roy en toute sorte de grandeur : il servoit fort souvent à la table des pauvres qu'il nourrissoit, et en faisoit venir presque tous les jours trois à la sienne, et souvent il mangeoit les restes de leur potage avec un amour nompareil. Quand il visitoit les hospitaux des malades (ce qu'il faisoit fort souvent), il se mettoit ordinaire-

ment à servir ceux qui avoient les maux les plus horribles, comme ladre, chancreux et autres semblables : et leur faisoit tout son service à teste nuë, et les genoux à terre, respectant en leur personne le Sauveur du monde, et les cherissant d'un amour aussi tendre qu'une douce mere eust sceu faire son enfant. Ste Elizabeth, fille du roy d'Hongrie, se mesloit ordinairement avec les pauvres, et pour se recreer s'habilloit quelquesfois en pauvre femme parmy ses dames, leur disant, si j'estois pauvre, je m'habillerois ainsi. O mon Dieu, chere Philotée, que ce prince et ceste princesse estoient pauvres en leurs richesses, et qu'ils estoient riches en leur pauvreté.

Bien-heureux sont ceux qui sont ainsi pauvres : car à eux appartient le royaume des cieux : « J'ay « eu faim, vous m'avez repeu : j'ay eu froid, vous « m'avez revestu : possedez le royaume qui vous « a esté preparé dès la constitution du monde », dira le Roy des pauvres et des roys, en son grand jugement.

Il n'est celuy qui en quelque occasion n'ait quelque manquement et defaut de commoditez. Il arrive quelquefois chez nous un hoste que nous voudrions et devrions bien traiter, il n'y a pas moyen pour l'heure, on a ses beaux habits en un lieu, on en auroit besoin en un autre, où il seroit requis de paroistre.

Il arrive que tous les vins de la cave se poussent et tournent, il n'en reste plus que les mauvais et verds. On se treuve aux champs dans quelque bicoque, où tout manque; on n'a lict, ny chambre, ny table, ny service. Enfin il est facile d'avoir souvent besoin de quelque chose pour riche qu'on soit. Or cela c'est estre pauvre en effect, de ce qui nous manque. Philotée, soyez bien aise de ces rencontres, acceptez-les de bon cœur, souffrez-les gayement.

Quand il vous arrivera des inconveniens qui vous appauvriront, ou de beaucoup, ou de peu, comme font les tempestes, les feux, les inondations, les sterilitez, les larcins, les procez : ô c'est alors la vraye saison de practiquer la pauvreté, recevant avec douceur ces diminutions de facultez, et s'accommodant patiemment et constamment à cet appauvrissement. Esaü se presenta à son pere avec ses mains toutes couvertes de poil, et Jacob en fit de mesme : mais par ce que le poil qui estoit ès mains de Jacob ne tenoit pas à sa peau, ains à ses gans, on luy pouvoit oster son poil sans l'offenser ny escorcher. Au contraire parce que le poil des mains d'Esaü tenoit à sa peau qu'il avoit toute veluë de son naturel, qui luy eust voulu arracher son poil, luy eust bien donné de la douleur : il eust bien crié, il se fust bien eschauffé à la deffense. Quand nos moyens nous tiennent au cœur, si la tempeste, si le larron, si le chiquaneur nous en arrache quelque partie, quelles plaintes, quels troubles, quelles impatiences en avons-nous? Mais quand nos biens ne tiennent qu'au soin que Dieu veut que nous en ayons, et non pas à nostre cœur, si on nous les arrache, nous n'en perdrons pourtant pas le sens ny la tranquillité. C'est la difference des bestes et des hommes quant à leurs robbes : car les robbes des bestes tiennent à leur chair, et celles des hommes y sont seulement appliquées en sorte qu'ils puissent les mettre et oster quand ils veulent.

CHAPITRE XVI.

Pour practiquer la richesse d'esprit emmy la pauvreté reelle.

Mais si vous estes reellement pauvre, treschere Philotée, ô Dieu! soyez-le encore d'esprit, faictes de necessité vertu, et employez ceste pierre precieuse de la pauvreté pour ce qu'elle vaut. Son esclat n'est pas descouvert en ce monde : mais si est-ce pourtant qu'il est extremement beau et riche.

Ayez patience, vous estes en bonne compagnie, Nostre-Seigneur, Nostre-Dame, les apostres, tant de saincts et de sainctes ont esté pauvres, et pouvant estre riches, ils ont mesprisé de l'estre. Combien y a-t'il de grands mondains, qui avec beaucoup de contradictions sont allez rechercher avec un soin nompareil la saincte pauvreté dedans les cloistres et les hospitaux. Ils ont pris beaucoup de peine pour la treuver, tesmoin S. Alexis, Ste Paule, S. Paulin, S. Angele, et tant d'autres, et voilà, Philotée, que plus gratieuse en vostre endroict elle se vient presenter chez vous : vous l'avez rencontrée sans la chercher et sans peine, embrassez-la doncques comme la chere amie de Jesus-Christ, qui nasquit, vesquit et mourut avec la pauvreté, qui fut sa nourrice toute sa vie.

Vostre pauvreté, Philotée, a deux grands privileges, par le moyen desquels elle vous peut beaucoup faire meriter. Le premier est, qu'elle ne vous est point arrivée par vostre choix, mais par la seule volonté de Dieu, qui vous a faicte pauvre, sans qu'il y ait eu aucune concurrence de vostre volonté propre. Or ce que nous recevons purement de la volonté de Dieu, luy est tousjours tres-agreable, pourveu que nous le recevions de bon cœur et pour l'amour de sa saincte volonté : où il y a moins du nostre, il y a plus de Dieu : la simple et pure acceptation de la volonté de Dieu rend une souffrance extremement pure.

Le second privilege de ceste pauvreté, c'est

qu'elle est une pauvreté vrayement pauvre. Une pauvreté loüée, caressée, estimée, secouruë et assistée, elle tient de la richesse, elle n'est pour le moins pas du tout pauvre : mais une pauvreté mesprisée, rejettée, reprochée et abandonnée, elle est vrayement pauvre. Or telle est pour l'ordinaire la pauvreté des seculiers : car parce qu'ils ne sont pas pauvres par leur election, mais par necessité, on n'en tient pas grand compte. Et en ce qu'on n'en tient pas grand compte, leur pauvreté est plus pauvre que celle des religieux, bien que ceste-cy d'ailleurs ait une excellence fort grande et trop plus recommandable, à raison du vœu et de l'intention pour laquelle elle a esté choisie.

Ne vous plaignez donc pas, ma chere Philotée, de vostre pauvreté, car on ne se plaint que de ce qui desplait, et si la pauvreté vous desplait, vous n'estes plus pauvre d'esprit, ains riche d'affection.

Ne vous desolez point de n'estre pas si bien secouruë qu'il seroit requis, car en cela consiste l'excellence de la pauvreté. Vouloir estre pauvre et n'en recevoir point d'incommodité, c'est une trop grande ambition ; car c'est vouloir l'honneur de la pauvreté, et la commodité des richesses.

N'ayez point de honte d'estre pauvre ny de demander l'aumosne en charité. Recevez celle qui vous sera donnée avec humilité, et acceptez le refus avec douceur. Ressouvenez-vous souvent du voyage que Nostre-Dame fit en Egypte pour y porter son cher enfant, et combien de mespris, de pauvretez, de misere il luy convint supporter. Si vous vivez comme cela, vous serez tres-riche en vostre pauvreté.

CHAPITRE XVII.

De l'amitié, et premierement de la mauvaise et frivole.

L'amour tient le premier rang entre les passions de l'ame : c'est le roy de tous les mouvemens du cœur : il convertit tout le reste à soy, et nous rend tels que ce qu'il ayme. Prenez doncques bien garde, ma Philotée, de n'en point avoir de mauvais : car tout aussi-tost vous seriez toute mauvaise. Or l'amitié est le plus dangereux amour de tous, parce que les autres amours peuvent estre sans communication : mais l'amitié estant totalement fondée sur icelle, on ne peut presques l'avoir avec une personne sans participer à ses qualitez.

Tout amour n'est pas amitié, car on peut aymer sans estre aymé, et lors il y a de l'amour, mais non pas de l'amitié, d'autant que l'amitié est un amour mutuel ; et s'il n'est pas mutuel, ce n'est pas amitié. 2. Et ne suffit pas qu'il soit mutuel, mais il faut que les parties qui s'entraiment sçachent leur reciproque affection. Car si elles l'ignorent, elles auront de l'amour, mais non pas de l'amitié. 3. Il faut avec cela qu'il y ait entr'elles quelque sorte de communication qui soit le fondement de l'amitié.

Selon la diversité des communications, l'amitié est aussi diverse : et les communications sont differentes, selon la difference des biens qu'on s'entre-communique : si ce sont des biens faux et vains, l'amitié est fausse et vaine : si ce sont des vrays biens, l'amitié est vraye : et plus excellens seront les biens, plus excellente sera l'amitié. Car comme le miel est plus excellent quand il se cueille ès fleurons des fleurs plus exquises : ainsi l'amour fondé sur une plus exquise communication est le plus excellent. Et comme il y a du miel en Heraclée de Ponte, qui est veneneux, et fait devenir insensez ceux qui le mangent, par ce qu'il est recueilly sur l'aconit, qui est abondant en ceste region-là ; ainsi l'amitié fondée sur la communication des faux et vicieux biens, est toute fausse et mauvaise.

La communication des voluptez charnelles est une mutuelle propension et amorce brutale, laquelle ne peut non plus porter le nom d'amitié entre les hommes, que celle des asnes et chevaux pour semblables effects : et s'il n'y avoit nulle autre communication au mariage, il n'y auroit non plus nulle amitié : mais parce qu'outre celle-là il y a en iceluy la communication de la vie, de l'industrie, des biens, des affections, et d'une indissoluble fidelité, c'est pourquoy l'amitié du mariage est une vraye amitié et saincte.

L'amitié fondée sur la communication des plaisirs sensuels est toute grossiere, et indigne du nom d'amitié : comme aussi celle qui est fondée sur des vertus frivoles et vaines, parce que ces vertus dependent aussi des sens. J'appelle plaisirs sensuels ceux qui s'attachent immediatement et principalement aux sens interieurs, comme le plaisir de voir la beauté, d'ouïr une douce voix, de toucher, et semblables. J'appelle vertus frivoles certaines habilités et qualitez vaines, que les foibles esprits appellent vertus et perfections. Oyez parler la plus-part des filles, des femmes et des jeunes gens, ils ne se feindront nullement de dire : un tel gentil-homme est fort vertueux, il a beaucoup de perfections, car il danse bien, il joüe bien à toutes sortes de jeux, il s'habille bien, il chante bien, il cajole bien, il a bonne mine. Et les charlatans tiennent pour les plus vertueux d'entre-eux, ceux qui sont les plus grands bouffons. Or comme tout cela regarde les sens, aussi les amitiez qui en proviennent s'appellent sen-

suelles, vaines et frivoles, et meritent plustost le nom de folastrerie que d'amitié. Ce sont ordinairement les amitiez des jeunes gens qui se tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux œillades, aux habits, à la morgue, à la babillerie : amitiez dignes de l'aage des amans qui n'ont encore aucune vertu qu'en bourre, ny nul jugement qu'en bouton : aussi telles amitiez ne sont que passageres, et fondent comme la neige au soleil.

CHAPITRE XVIII.

Des amourettes.

Quand ces amitiez folastres se practiquent entre gens de divers sexe, et sans pretention du mariage, elles s'appellent amourettes : car n'estant que certains avortons, ou plustost fantosmes d'amitié, elles ne peuvent porter le nom, ny d'amitié, ny d'amour pour leur incomparable vanité et imperfection. Or par icelles les cœurs des hommes et des femmes demeurent pris, engagez, et entrelacez les uns avec les autres, en vaines et folles affections, fondées sur ces frivoles communications et chetifs agreemens, desquels je viens de parler. Et bien que ces sottes amours vont ordinairement fondre et s'abysmer en des charnalitez et lascivetez fort vilaines, si est-ce que ce n'est pas le premier dessein de ceux qui les exercent, autrement ce ne seroient plus amourettes, ains impudicitez et paillardises manifestes. Il se passera mesmes quelquesfois plusieurs années sans qu'il arrive entre ceux qui sont atteints de ceste folie, aucune chose qui soit directement contraire à la chasteté du corps, iceux s'arrestant seulement à detremper leurs cœurs en souhaits, desirs, souspirs, mugueteries, et autres telles niaiseries et vanitez, et ce pour diverses pretensions

Les uns n'ont autre dessein que d'assouvir leurs cœurs à donner et recevoir de l'amour, suyvant en cela leur inclination amoureuse, et ceux-cy ne regardent à rien pour le choix de leurs amours, sinon leur goust et instinct, si qu'à la rencontre d'un subjet agreable, sans examiner l'interieur ni les deportemens d'iceluy, ils commenceront cette communication d'amourettes, et se fourreront dedans les miserables filez, desquels par apres ils auront peine de sortir.

Les autres se laissent aller à cela par vanité, leur estant advis que ce ne soit pas peu de gloire de prendre et lier des cœurs par amour. Et ceux-cy faisant leur election pour la gloire, dressent leurs pieges, et tendent leurs toiles en des lieux specieux, relevez, rares et illustres. Les autres sont portez et par leur inclination amoureuse, et par la vanité tout ensemble : car encore qu'ils ayent le cœur contourné à l'amour, si ne veulent-ils pourtant pas en prendre qu'avec quelque advantage de gloire. Ces amitiez sont toutes mauvaises, folles et vaines : mauvaises, d'autant qu'elles abboutissent et se terminent en fin au peché de la chair, et qu'elles desrobent l'amour, et par consequent le cœur à Dieu, à la femme et au mary, à qui il estoit deu : folles, parce qu'elles n'ont ny fondement, ny raison : vaines, parce qu'elles ne rendent aucun profit, ny honneur, ny contentement. Au contraire elles perdent le temps, embarrassent l'honneur, sans donner aucun plaisir, que celuy d'un empressement de pretendre et esperer sans sçavoir ce qu'on veut ny qu'on pretend. Car il est tousjours advis à ces chetifs et foibles esprits qu'il y a je ne sçay quoy à desirer és tesmoignages qu'on leur rend de l'amour reciproque, et ne sçauroient dire que c'est, dont leur desir ne peut finir ; mais va tousjours pressant leur cœur de perpetuelles deffiances, jalousies et inquietudes.

S. Gregoire Nazianzene escrivant contre les femmes vaines, dit merveilles sur ce subject : en voicy une petite piece qu'il addresse voirement aux femmes, mais bonne encore pour les hommes: « Ta naturelle beauté suffit pour ton mary, que « si elle est pour plusieurs hommes, comme un « filet estendu pour une troupe d'oyseaux, qu'en « arrivera-t-il ? celuy-là te plaira qui se plaira en « ta beauté : tu rendras œillade pour œillade, re- « gard pour regard : soudain suivront les sous- « ris, et petits mots d'amour laschez à la desro- « bée pour le commencement : mais bientost on « s'apprivoisera, et passera-t'on à la cajollerie « manifeste. Garde bien, ô ma langue parleuse, « de dire ce qui arrivera par apres ; si diray-je « neantmoins encore ceste verité. Rien de tout ce « que les jeunes gens, et les femmes disent, ou « font ensemble en ces folles complaisances, n'est « exempt de grands esguillons. Tous les fatras « d'amourettes se tiennent l'un à l'autre, et s'en- « tresuivent tous ne plus ne moins qu'un fer tiré « par l'aymant, en tire plusieurs autres consecu- « tivement. »

O qu'il dict bien ce grand evesque : que pensez-vous faire ? donner de l'amour ? non pas ? mais personne n'en donne volontairement, qui n'en prenne necessairement. Qui prend, est pris en ce jeu. L'herbe Aproxis reçoit et conçoit le feu aussitost qu'elle le void : nos cœurs en sont de mesme, soudain qu'ils voyent une ame enflammée d'amour pour eux, ils sont incontinent embrasez pour elle. J'en veux bien prendre, me dira quelqu'un, mais non pas fort avant. Hélas ! vous vous trompez, ce feu d'amour est plus actif et penetrant qu'il ne vous semble, vous cuiderez

n'en recevoir qu'une estincelle, et vous serez tout estonné de voir qu'en un moment il aura saisi tout vostre cœur, reduit en cendre toutes vos resolutions, et en fumée vostre reputation. Le sage s'escrie : « Qui aura compassion d'un enchanteur « picqué par le serpent? » Et je m'escrie apres luy, ô fols et insensez, cuidez-vous charmer l'amour pour le pouvoir manier à vostre gré? Vous vous voulez joüer avec luy, il vous picquera et mordera mauvaisement, et sçavez-vous ce qu'on en dira? chascun se mocquera de vous, et on rira dequoy vous avez voulu enchanter l'amour, et que sur une fausse assurance vous avez voulu mettre dedans vostre sein une si dangereuse couleuvre, qui vous a gasté et perdu d'ame et d'honneur.

O Dieu! quel aveuglement est cestuy-cy, de joüer ainsi à credit sur des gages si frivoles, la principale piece de nostre ame? Ouy, Philotée : car Dieu ne veut l'homme que pour l'ame, ny l'ame que pour la volonté, ny la volonté que pour l'amour. Helas! nous n'avons pas d'amour à beaucoup pres de ce que nous avons besoin. Je veux dire, il s'en faut infiniment que nous en ayons assez pour aimer Dieu : et cependant, miserables que nous sommes, nous le prodiguons et espenchons en choses sottes et vaines et frivoles, comme si nous en avions de reste.

Ah! ce grand Dieu, qui s'estoit reservé le seul amour de nos ames, en recognoissance de leur creation, conservation et redemption, exigera un compte bien estroit de ces folles deduites que nous en faisons. Que s'il doit faire un examen si exact des paroles oiseuses, qu'est-ce qu'il fera des amitiez oiseuses, impertinentes, folles et pernicieuses?

Le noyer nuit grandement aux vignes et aux champs, esquels il est planté, parce qu'estant si grand il attire tout le suc de la terre, qui ne peut par apres suffire à nourrir le reste des plantes : ses feuillages sont si touffus, qu'ils font un ombrage grand et espais, et enfin il attire les passans à soy, qui pour abattre son fruict, gastent et foulent tout autour. Ces amourettes font les mesmes nuisances à l'ame : car elles l'occupent tellement, et tirent si puissamment ses mouvemens, qu'elle ne peut pas apres suffire à aucune bonne œuvre : les fueilles, c'est à dire les entretiens, amusemens et muguetteries, sont si frequentes, qu'elles dissipent tout le loisir. Et enfin elles attirent tant de tentations, distractions, soupçons, et autres consequences, que tout le cœur en est foulé et gasté. Bref ces amourettes bannissent non seulement l'amour celeste, mais encore la crainte de Dieu, enervent l'esprit, affoiblissent la reputation : c'est en un mot le joüet des cours, mais la peste des cœurs.

CHAPITRE XIX.

Des vrayes amitiez.

O Philotée, aymez un chascun d'un grand amour charitable : mais n'ayez point d'amitié qu'avec ceux qui peuvent communiquer avec vous de choses vertueuses : et plus les vertus que vous mettrez en vostre commerce seront exquises, plus vostre amitié sera parfaicte. Si vous communiquez ès sciences, vostre amitié est certes fort loüable : plus encore si vous communiquez aux vertus, en la prudence, discretion, force et justice. Mais si vostre mutuelle et reciproque communication se faict de la charité, de la devotion, de la perfection chrestienne, ô Dieu que vostre amitié sera precieuse : Elle sera excellente, parce qu'elle vient de Dieu, excellente parce qu'elle tend à Dieu, excellente parce que son lien c'est Dieu, excellente parce qu'elle durera eternellement en Dieu. O qu'il faict bon aymer en terre comme l'on ayme au ciel, et apprendre à s'entrecherir en ce monde, comme nous ferons eternellement en l'autre. Je ne parle pas icy de l'amour simple de charité; car il doit estre porté à tous les hommes; mais je parle de l'amitié spirituelle, par laquelle deux ou trois, ou plusieurs ames se communiquent leur devotion, leurs affections spirituelles, et se rendent un seul esprit entre elles. Qu'à bon droict peuvent chanter telles heureuses ames : « O que voicy combien il est « bon et agreable, que les freres habitent en- « semble. » Ouy, car le baume delicieux de la devotion distille de l'un des cœurs en l'autre, par une continuelle participation, si qu'on peut dire que Dieu a respandu sur cette amitié sa benediction, et la vie jusques aux siecles des siecles.

Il m'est advis que toutes les autres amitiez ne sont que des ombres au prix de celle-cy, et que leurs liens ne sont que des chaines de verre ou de jayet, en comparaison de ce grand lien de la saincte devotion, qui est tout d'or.

Ne faictes point d'amitié d'autre sorte, je veux dire des amitiez que vous faictes : car il ne faut pas ny quitter ny mespriser pour cela les amitiez que la nature et les precedens devoirs vous obligent de cultiver des parens, des alliez, des bienfaicteurs, des voisins et autres; je parle de celles que vous choisissez vous-mesme.

Plusieurs vous diront peut-estre qu'il ne faut avoir aucune sorte de particuliere affection et amitié, d'autant que cela occupe le cœur, distrait l'esprit, engendre les envies, mais ils se trompent en leurs conseils : car ils ont vu ès escrits de plusieurs saincts et devots autheurs, que les amitiez particulieres et affections extraordinaires nuisent infiniment aux religieux : ils cuident que c'en soit

de mesme du reste du monde, mais il y a bien à dire. Car attendu qu'en un monastere bien reglé, le dessein commun de tous tend à la vraye devotion, il n'est pas requis d'y faire ces particulieres communications, de peur que cherchant en particulier ce qui est commun, on ne passe des particularitez aux partialitez : mais quant à ceux qui sont entre les mondains, et qui embrassent la vraye vertu, il leur est necessaire de s'allier les uns aux autres par une saincte et sacrée amitié : car par le moyen d'icelle ils s'animent, ils s'aydent, ils s'entreportent au bien. Et comme ceux qui cheminent en la plaine n'ont pas besoin de se prester la main, mais ceux qui sont ès chemins scabreux et glissans s'entretiennent l'un l'autre pour cheminer plus seurement; ainsi ceux qui sont ès religions n'ont pas besoin des amitiez particulieres : mais ceux qui sont au monde en ont necessité pour s'asseurer et secourir les uns les autres parmy tant de mauvais passages qu'il leur faut franchir. Au monde tous ne conspirent pas à mesme fin, tous n'ont pas le mesme esprit : il faut donc sans doute se tirer à part, et faire des amitiez selon nostre pretension : et cette particularité faict voirement une partialité, mais une partialité saincte qui ne faict aucune division sinon celle du bien et du mal, des brebis et des chevres, des abeilles et des freslons, separation necessaire.

Certes on ne sçauroit nier que Nostre-Seigneur n'aimast d'une plus douce et plus speciale amitié, S. Jean, le Lazare, Marthe, Magdeleine, car l'Escriture le tesmoigne : on sçait que S. Pierre cherissoit tendrement S. Marc et Ste Petronille, comme S. Paul faisoit son Thimothée et Ste Thecle. S. Gregoire Nazianzene se vante cent fois de l'amitié nompareille qu'il eust avec le grand S. Basile, et la descrit en ceste sorte : « Il sembloit qu'en l'un et l'autre de nous il n'y eust « qu'une seule ame portant deux corps. Que s'il « ne faut pas croire ceux qui disent que toutes « choses sont en toutes choses, si nous faut-il « pourtant adjouster foy que nous estions tous « deux en l'un de nous, et l'un en l'autre; une « seule pretension avions-nous tous deux de cul« tiver la vertu, et accommoder les desseins de « nostre vie aux esperances futures, sortant ainsi « hors de la terre mortelle avant que d'y mourir. » S. Augustin tesmoigne que S. Ambroise aymoit uniquement Ste Monique pour les rares vertus qu'il voyoit en elle, et qu'elle reciproquement le cherissoit comme un ange de Dieu.

Mais j'ay tort de vous amuser en chose si claire. S. Hierosme, S. Augustin, S. Gregoire, S. Bernard, et tous les plus grands serviteurs de Dieu ont eu de tres-particulieres amitiez sans interest de leur perfection. S. Paul reprochant le detraquement des Gentils, les accuse d'avoir esté gens sans affection, c'est à dire, qui n'avoient aucune amitié. Et S. Thomas, comme tous les bons philosophes, confesse que l'amitié est une vertu. Or il parle de l'amitié particuliere: puis que, comme il dit, la parfaicte amitié ne peut s'estendre à beaucoup de personnes. La perfection doncques ne consiste pas à n'avoir point d'amitié, mais à n'en avoir point que de bonne, de saincte et de sacrée.

CHAPITRE XX.

De la difference des vrayes et des vaines amitiez.

Voicy doncques le grand advertissement, ma Philotée, le miel d'Héraclée, qui est si veneneux, ressemble à l'autre qui est si salutaire : il y a grand danger de prendre l'un pour l'autre, ou de les prendre meslez : car la bonté de l'un n'empescheroit pas la nuisance de l'autre. Il faut estre sur sa garde pour n'estre point trompé en ces amitiez, notamment quand elles se contractent entre personnes de divers sexe : sous quel pretexte que ce soit : car bien souvent Satan donne le change à ceux qui aiment. On commence par l'amour vertueux, mais si on n'est fort sage, l'amour frivole se meslera, puis l'amour sensuel, puis l'amour charnel : ouy, mesme il y a danger en l'amour spirituel, si on n'est fort sur sa garde, bien qu'en cestuy-cy il soit plus difficile de prendre le change, parce que sa pureté et blancheur rendent plus cognoissables les soüilleures que Satan y veut mesler; c'est pourquoy quand il l'entreprend, il faict cela plus finement, et essaye de glisser les impuretez presque insensiblement.

Vous cognoistrez l'amitié mondaine d'avec la saincte et vertueuse, comme l'on cognoist le miel d'Heraclée d'avec l'autre : le miel d'Heraclée est plus doux à la langue que le miel ordinaire, à raison de l'aconit qui luy donne un surcroist de douceur, et l'amitié mondaine produit ordinairement un grand amas de paroles emmiellées, une cajolerie de petits mots passionnez, et de loüanges tirées de la beauté, de la grace et des qualitez sensuelles : mais l'amitié sacrée a un langage simple et franc, et ne peut loüer que la vertu et grace de Dieu, unique fondement sur lequel elle subsiste. Le miel d'Heraclée estant avalé excite un tournoyement de teste : et la fausse amitié provoque un tournoyement d'esprit, qui faict chanceller la personne en la chasteté et devotion, la portant à des regards affectez, mignards et immoderez, à des caresses sensuelles, à des souspirs desordonnez, à des petites plaintes de n'estre pas aimée, à des petites, mais recherchées, mais attrayantes contenances, galanteries, poursuite de baisers, et au-

tres privàutez et faveurs inciviles, presages certains et indubitables d'une prochaine ruine de l'honnesteté : mais l'amitié saincte n'a des yeux que simples et pudiques, ny des caresses que pures et franches, ny des souspirs que pour le ciel, ny des privautez que pour l'esprit, ny des plaintes, sinon quand Dieu n'est pas aymé, marques infaillibles de l'honnesteté. Le miel d'Heraclée trouble la veuë, et cette amitié mondaine trouble le jugement, en sorte que ceux qui en sont atteints pensent bien faire en mal-faisant, et cuident que leurs excuses, pretextes et paroles soyent des vrayes raisons. Ils craignent la lumiere, et ayment les tenebres : mais l'amitié saincte a les yeux clair-voyans, et ne se cache point, ains paroist volontiers devant les gens de bien. Enfin le miel d'Heraclée donne une grande amertume en la bouche : ainsi les fausses amitiez se convertissent et terminent en paroles et demandes charnelles et puantes : ou en cas de refus à des injures, calomnies, impostures, tristesses, confusions et jalousies, qui aboutissent bien souvent en abrutissement et forcenerie : mais la chaste amitié est tousjours esgalement honneste, civile et amiable, et jamais ne se convertit qu'en une plus parfaicte et pure union d'esprits, image vive de l'amitié bien-heureuse que l'on exerce au ciel.

S. Gregoire Nazianzene dit que le paon faisant son cry, lorsqu'il fait sa roüe et pavonade, excite grandement les femelles qui l'escoutent à la lubricité. Quand on voit un homme pavoner, se parer, et venir comme cela cajoler, chucheter et barguigner aux oreilles d'une femme ou d'une fille, sans pretention d'un juste mariage, ha ! sans doute ce n'est que pour la provoquer à quelque impudicité : et la femme d'honneur bouschera ses oreilles pour ne point ouyr le cry de ce paon, et la voix de l'enchanteur qui la veut enchanter finement : que si elle escoute, ô Dieu, quel mauvais augure de la future perte de son cœur.

Les jeunes gens qui font des contenances, grimaces et caresses, ou disent des paroles esquelles ils ne voudroyent pas estre surprins par leurs peres, meres, maris, femmes ou confesseurs, tesmoignent en cela qu'ils traitent d'autre chose que de l'honneur et de la conscience. Nostre-Dame se trouble voyant un ange en forme humaine, parce qu'elle estoit seule, et qu'il luy donnoit des extresmes, quoy que celestes loüanges. O Sauveur du monde, la pureté craint un ange en forme humaine ; et pourquoy doncques l'impureté ne craindra-t'elle un homme, encore qu'il fust en figure d'ange, quand il la loüe des louanges sensuelles et humaines ?

CHAPITRE XXI.

Advis et remedes contre les mauvaises amitiez.

Mais quels remedes contre cette engeance et formiliere de folles amours, folastreries, impuretés? soudain que vous en aurez les premiers ressentimens, tournez-vous court de l'autre costé, et avec une detestation absoluë de cette vanité, courez à la croix du Sauveur, et prenez sa couronne d'espines pour en environner vostre cœur, à fin que ces petits renardeaux n'en approchent. Gardez bien de venir à aucune sorte de composition avec cet ennemy, ne dites pas, je l'escouteray, mais je ne feray rien de ce qu'il me dira. Je luy presteray l'oreille, mais je luy refuseray le cœur. O ma Philotée, pour Dieu soyez rigoureuse en telles occasions : le cœur et les oreilles s'entretiennent l'un à l'autre, et comme il est impossible d'empescher un torrent qui a pris sa descente par le pendant d'une montagne, aussi est-il difficile d'empescher que l'amour qui est tombé en l'oreille, ne fasse soudain sa cheute dans le cœur. Les chevres, selon Alcmeon, haleinent par les oreilles et non par les nazeaux : il est vray qu'Aristote le nie : or ne sçay-je ce que c'en est ; mais je sçai bien pourtant que nostre cœur haleine par l'oreille, et que comme il aspire et exhale ses pensées par la langue, il respire aussi par l'oreille, par laquelle il reçoit les pensées des autres. Gardons donc soigneusement nos oreilles de l'air des folles paroles, car autrement soudain nostre cœur en seroit empesté. N'escoutez nulle sorte de propositions sous quel pretexte que ce soit ; en ce seul cas il n'y a point de danger d'estre incivile et aggreste.

Ressouvenez-vous que vous avez voüé vostre cœur à Dieu, et que vostre amour luy est sacrifié : ce seroit donc un sacrilege de lui en oster un seul brin : sacrifiez-le luy plustost derechef par mille resolutions et protestations, et vous tenant entre icelles, comme un cerf dans son fort ; reclamez Dieu, il vous secourera, et son amour prendra le vostre en sa protection, à fin qu'il vive uniquement pour luy.

Que si vous estes dejà prise dans les filets de ces folles amours, ô Dieu, quelle difficulté de vous en desprendre ! mettez-vous devant sa divine Majesté, cognoissez en sa presence la grandeur de vostre misere, vostre foiblesse et vanité, puis avec le plus grand effort de cœur qu'il vous sera possible, detestez ces amours commencées, abjurez la vaine profession que vous en avez faicte, renoncez à toutes les promesses receües ; et d'une grande et tres-absoluë volonté, arrestez en vostre cœur, et vous resolvez de ne jamais plus rentrer en ces jeux et entretiens d'amour

Si vous pouviez vous esloigner de l'object, je l'approuverois infiniment : car comme ceux qui ont esté mordus des serpens peuvent ne pas aisement guerir en la presence de ceux qui ont esté autrefois blessés de la mesme morsure : aussi la personne qui est picquée d'amour guerira difficilement de cette passion tandis qu'elle sera proche de l'autre, qui aura esté atteinte de la mesme picqueure. Le changement de lieu sert extresmement pour appaiser les ardeurs et inquietudes, soit de la douleur, soit de l'amour. Le garçon duquel parle S. Ambroise, au livre second de la penitence, ayant fait un long voyage, revint entierement delivré des folles amours qu'il avoit exercées, et tellement changé, que la sotte amoureuse le rencontrant, et luy disant, ne me cognois-tu pas? je suis bien moy-mesme : Ouy dea, respondit-il, mais moy je ne suis pas moy-mesme : l'absence luy avoit apporté cette heureuse mutation. Et S. Augustin tesmoigne que pour alleger la douleur qu'il eut en la mort de son amy, il s'osta de Tagaste, où iceluy estoit mort, et s'en alla à Carthage.

Mais qui ne peut s'esloigner, que doit-il faire? il faut absoliment retrancher toute conversation particuliere, tout entretien secret, toute douceur des yeux, tout sousris, et generalement toutes sortes de communications et amorces qui peuvent nourrir ce feu puant et fumeux : ou pour le plus s'il est force de parler au complice, que ce soit pour declarer par une hardie, courte et severe protestation, le divorce eternel que l'on a juré.

Je crie tout haut à quiconque est tombé dans ces pieges d'amourettes, taillez, tranchez, rompez, il ne faut pas s'amuser à descoudre ces folles amitiez, il les faut deschirer : il n'en faut pas desnoüer les liaisons, il les faut rompre ou couper; aussi bien les cordons et liens n'en valent rien. Il ne faut point mesnager pour un amour qui est si contraire à l'amour de Dieu.

Mais apres que j'auray ainsi rompu les chaisnes de cet infasme esclavage, encore m'en restera-t'il quelque ressentiment, et les marques et traces des fers en demeureront encore imprimées en mes pieds, c'est à dire, en mes affections. Non feront, Philotée, si vous avez conceu autant de detestation de vostre mal comme il merite : car si cela est, vous ne serez plus agitée d'aucun mouvement que de celuy d'une extresme horreur de ceste infasme amour, et de tout ce qui en despend : et demeurerez quitte de toute autre affection envers l'objet abandonné, que de celle d'une tres-pure charité pour Dieu : mais si pour l'imperfection de vostre repentir, il vous reste encore quelques mauvaises inclinations, procurez pour vostre ame une solitude mentale, selon ce que je vous ay enseigné cy-devant, et retirez-vous y le plus que vous pourrez, et par mille reïterez eslancemens d'esprit, renoncez à toutes vos inclinations, reniez-les de toutes vos forces; lisez plus que l'ordinaire des saincts livres; confessez-vous plus souvent que de coustume, et vous communiez; conferez humblement et naïfvement de toutes les suggestions et tentations qui vous arriveront pour ce regard, avec vostre directeur, si vous pouvez, ou au moins avec quelque ame fidelle et prudente. Et ne doutez point que Dieu ne vous affranchisse de toutes passions, pourveu que vous continuiez fidellement en ces exercices.

Ah! ce me direz-vous; mais ne sera-ce point une ingratitude de rompre si impiteusement une amitié? ô que bien-heureuse est l'ingratitude qui nous rend agreables à Dieu! non de par Dieu, Philotée, ce ne sera pas ingratitude, ains un grand benefice que vous ferez à l'amant : car en rompant vos liens, vous romprez les siens, puis qu'ils vous estoient communs, et bien que pour l'heure, il ne s'apperçoive pas de son bon-heur, il le recognoistra bientost apres, et avec vous chantera pour action de grace : « O Seigneur, vous avez « rompu mes liens, je vous sacrifieray l'hostie « de louange, et invoqueray vostre sainct nom.»

CHAPITRE XXII.

Quelques autres advis sur le subjet des amitiez

J'ai encore un advertissement d'importance sur sur ce subjet, l'amitié requiert une grande communication entre les amans, autrement elle ne peut ny naistre, ny subsister. C'est pourquoy il arrive souvent qu'avec la communication de l'amitié, plusieurs autres communications passent et se glissent insensiblement de cœur en cœur, par une mutuelle infusion et reciproque escoulement d'affections, d'inclinations et d'impressions : mais sur tout, cela arrive quand nous estimons grandement celuy que nous aymons : car alors nous ouvrons tellement le cœur à son amitié, qu'avec icelle ses inclinations et impressions entrent aysement toutes entieres, soit qu'elles soient bonnes, ou qu'elles soient mauvaises. Certes, les abeilles qui amassent le miel d'Heraclée, ne cherchent que le miel, mais avec le miel elles succent insensiblement les qualitez veneneuses de l'aconit, sur lequel elles font leur cueillette. Or donc, Philotée, il faut bien practiquer en ce subjet la parole que le Sauveur de nos ames souloit dire, ainsi que les anciens nous ont appris. Soyez bons changeurs et monnoyeurs : c'est à dire ne recevez pas la fausse monnoye avec la bonne, ny le bas or avec le fin or : separez le precieux d'avec le chetif; ouy, car il n'y a presque celuy qui n'ait quelque imper-

fection. Et quelle raison y a-t'il de recevoir pesle-mesle les tares et imperfections de l'amy avec son amitié ? Il le faut, certes, aimer nonobstant son imperfection, mais il ne faut ny aymer ny recevoir son imperfection : car l'amitié requiert la communication du bien et non pas du mal. Comme donc ceux qui tirent le gravier du Tage, en separent l'or qu'ils y treuvent pour l'emporter, et laissent le sable sur le rivage : de mesme ceux qui ont la communication de quelque bonne amitié, doivent en separer le sable des imperfections, et ne le point laisser entrer en leur ame. Certes, S. Gregoire Nazianzene tesmoigne que plusieurs aimant et admirant S. Basile, s'estoient laissez porter à l'imiter, mesme en ses imperfections exterieures, en son parler lentement, et avec un esprit abstrait et pensif, en la forme de sa barbe, et en sa desmarche. Et nous voyons des maris, des femmes, des enfans, des amis, qui ayant en grande estime leurs amis, leurs peres, leurs maris, et leurs femmes, acquierent ou par condescendance, ou par imitation, mille mauvaises petites humeurs au commerce de l'amitié qu'ils ont ensemble. Or cela ne se doit aucunement faire, car chascun a bien assez de ses mauvaises inclinations, sans se surcharger de celles des autres : et non seulement l'amitié ne requiert pas cela, mais au contraire, elle nous oblige à nous entreaider pour nous affranchir reciproquement de toutes sortes d'imperfections. Il faut sans doute supporter doucement l'amy en ses imperfections, mais non pas le porter en icelles, et beaucoup moins les transporter en nous.

Mais je ne parle que des imperfections : car quant aux pechez, il ne faut ny les porter ny les supporter en l'amy. C'est une amitié ou foible ou meschante de voir perir l'amy, et ne le point secourir, de le voir mourir d'une apostheme, et n'oser luy donner le coup du rasoir de la correction pour le sauver. La vraye et vivante amitié ne peut durer entre les pechez. On dit que la Salamandre esteint le feu dans lequel elle se couche, et le peché ruine l'amitié en laquelle il se loge : si c'est un peché passager, l'amitié luy donne soudain la fuite par la correction : mais s'il sejourne et arreste, tout aussi tost l'amitié perit : car elle ne peut subsister que sur la vraye vertu : combien moins donc doit-on pecher pour l'amitié ? L'amy est ennemy quand il nous veut conduire au peché, et merite de perdre l'amitié quand il veut perdre et damner l'amy : ains c'est l'une des plus asseurées marques d'une fausse amitié, que de la voir practiquée envers une personne vicieuse : et de quelle sorte de peché que ce soit. Si celuy que nous aimons est vicieux, sans doute nostre amitie est vicieuse, car puis qu'elle ne peut regarder la vraye vertu, il est force qu'elle considere quelque vertu folastre et quelque qualité sensuelle.

La societé faicte pour le profit temporel entre les marchands, n'a que l'image de la vraye amitié : car elle se faict non pour l'amour des personnes, mais pour l'amour du gain.

Enfin ces deux divines paroles sont deux grandes colomnes pour bien asseurer la vie chrestienne; l'une est du sage : « Qui craint Dieu, « aura pareillement une bonne amitié. » L'autre est de S. Jacques, « l'amitié de ce monde est « ennemie de Dieu. »

CHAPITRE XXIII.

Des exercices de la mortification exterieure.

Ceux qui traictent des choses rustiques et champestres, asseurent, que si on escrit quelque mot sur une amande bien entiere, et qu'on la remette dans son noyau, le pliant et serrant bien proprement, et le plantant ainsi, tout le fruict de l'arbre qui en viendra se trouvera escrit et gravé du mesme mot. Pour moy, Philotée, je n'ay jamais pu approuver la methode de ceux qui pour reformer l'homme, commencent par l'extérieur, par les contenances, par les habits, par les cheveux.

Il me semble au contraire, qu'il faut commencer par l'interieur : « Convertissez-vous à moy, dit « Dieu, de tout vostre cœur; mon enfant donne « moy ton cœur. » Car aussi le cœur estant la source des actions elles sont telles qu'il est l'espoux divin, invitant l'ame : « Mets-moy, dit-« il, comme un cachet sur ton cœur, comme un « cachet sur ton bras. » Ouy vrayement, car quiconque a Jesus-christ en son cœur, il l'a bien tost apres en toutes ses actions exterieures. C'est pourquoy, chere Philotée, j'ay voulu avant toutes choses graver et inscrire sur vostre cœur ce mot sainct et sacré, vive Jesus, asseuré que je suis, qu'apres cela vostre vie, laquelle vient de vostre cœur comme un amandier de son noyau, produira toutes ses actions, qui sont ses fruicts, escrites et gravées du mesme mot de salut. Et que comme ce doux Jesus vivra dedans vostre cœur, il vivra aussi en tous vos deportemens, et paroistra en vos yeux, en vostre bouche, en vos mains, voire mesme en vos cheveux : et pourrez sainctement dire à l'imitation de S. Paul : « Je vis, mais non plus moy; ains Jesus-« Christ vit en moy. » Bref, qui a gaigné le cœur de l'homme, a gaigné tout l'homme. Mais ce cœur mesme, par lequel nous voulons commencer, requiert qu'on l'instruise comme il doit former son train et maintien exterieur, afin que non seulement on y voye la saincte devotion, mais aussi

une grande sagesse et discretion. Pour cela je vous vay briefvement donner plusieurs advis.

Si vous pouvez supporter le jeusne, vous ferez bien de jeusner quelques jours, outre les jeusnes que l'Eglise nous commande : car outre l'effet ordinaire du jeusne, d'eslever l'esprit, reprimer la chair, practiquer la vertu, et acquerir plus grande recompense au ciel : c'est un grand bien de se maintenir en la possession de gourmander la gourmandise mesme, et tenir l'appetit sensuel et le corps subjet à la loy de l'Esprit : et bien qu'on ne jeusne pas beaucoup, l'ennemy neantmoins, nous craint davantage, quand il cognoist que nous sçavons jeusner. Les mercredy, vendredy et samedy, sont les jours esquels les anciens chrestiens s'exerçoient le plus à l'abstinence. Prenez-en donc de ceux-là pour jeusner, autant que vostre devotion et la discretion de vostre directeur vous le conseilleront.

Je dirois volontiers comme S. Hierosme dit à la bonne dame Leta. « Les jeusnes longs et immo- « derez me desplaisent bien fort, sur-tout en « ceux qui sont en aage encore tendre. » « J'ay « appris par experience, que le petit asnon es- « tant las en chemin, cherche de s'escarter » : c'est-à-dire, les jeunes gens portez à des infirmitez par l'excez des jeusnes, se convertissent aisement aux delicatesses. Les cerfs courent mal en deux temps, quand ils sont trop chargez de venaison, et quand ils sont trop maigres. Nous sommes grandement exposez aux tentations, quand notre corps est trop nourry, et quand il est trop abattu : car l'un le rend insolent en son aise, et l'autre le rend desesperé en son mesaise. Et comme nous ne le pouvons porter quand il est trop gras, aussi ne nous peut-il porter quand il est trop maigre. Le defaut de cette moderation ès jeusnes, disciplines, haires et aspretez, rend inutiles au service de la charité les meilleures années de plusieurs : comme il fit mesme à S. Bernard, qui se repentit d'avoir usé de trop d'austérité ; et d'autant qu'ils l'ont mal traicté au commencement, ils sont contraints de flatter à la fin. N'eussent-ils pas mieux faict de lui faire un traictement egal et proportionné aux offices et travaux auxquels leurs conditions les obligeoient.

Le jeusne et le travail mattent et abattent la chair. Si le travail que vous ferez vous est necessaire ou fort utile à la gloire de Dieu, j'ayme mieux que vous souffriez la peine du travail, que celle du jeusne. C'est le sentiment de l'Eglise, laquelle pour les travaux utiles au service de Dieu et du prochain, descharge ceux qui les font du jeusne mesme commandé. L'un a de la peine à jeusner, l'autre en a à servir les malades, visiter les prisonniers, confesser, prescher, assister les desolez, prier, et semblables exercices : cette peine vaut mieux que celle-là. Car outre qu'elle matte egalement le corps, elle a des fruicts beaucoup plus desirables. Et partant generalement il est mieux de garder plus de forces corporelles qu'il n'est requis, que d'en ruiner plus qu'il ne faut. Car on peut tousjours les abattre quand on veut, mais on ne les peut pas reparer tousjours quand on veut.

Il me semble que nous devons avoir en grande reverence la parole que nostre Sauveur et Redempteur Jesus-Christ dit à ses disciples, « Man- « gez ce qui sera mis devant vous. » C'est (comme je croy) une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous presente, et en mesme ordre qu'on vous le presente, ou qu'il soit à vostre goust, ou qu'il ne le soit pas, que de choisir tousjours le pire. Car encore que cette derniere façon de vivre semble plus austere, l'autre neantmoins a plus de resignation : car par icelle on ne renonce pas seulement à son goust, mais encore à son choix : et si ce n'est pas une petite austerité de tourner son goust à toute main, et le tenir subjet aux rencontres. Joint que cette sorte de mortification ne paroist point, n'incommode personne, et est uniquement propre pour la vie civile. Reculer une viande pour en prendre une autre, pincer et racler toutes choses, ne trouver jamais rien de bien appresté, ny de bien net, faire des mysteres à chaque morceau ; cela ressent un cœur mol et attentif aux plats et aux escuelles.

J'estime plus que S. Bernard beut de l'huile pour de l'eau ou du vin, que s'il eust beu de l'eau d'absynthe avec attention : car c'estoit signe qu'il ne pensoit pas à ce qu'il beuvoit. Et en cette nonchalance de ce qu'on doit manger et qu'on boit, gist la perfection de la practique de ce mot sacré; « mangez ce qui sera mis devant vous. » J'excepte neantmoins les viandes qui nuisent à la santé, ou qui mesme incommodent l'esprit, comme font à plusieurs les viandes chaudes et espicées, fumeuses, venteuses : et certaines occasions esquelles la nature a besoin d'estre recréee et aydée pour pouvoir soustenir quelque travail à la gloire de Dieu : une continuelle et moderée sobrieté est meilleure que les abstinences violentes faictes à diverses reprises, et entremeslées de grands relaschemens.

La discipline a une merveilleuse vertu pour reveiller l'appetit de la devotion estant prise moderement. La haire matte puissamment le corps, mais son usage n'est pas pour l'ordinaire propre, ny aux gens mariez, ny aux delicates complexions, ny à ceux qui ont à supporter d'autres grandes peines. Il est vray, qu'ès jours plus si-

gnalez de la penitence, on là peut employer avec l'advis du discret confesseur.

Il faut prendre de la nuict pour dormir, chascun selon sa complexion, autant qu'il est requis pour bien utilement veiller le jour. Et parce que l'Escriture saincte en cent façons, l'exemple des Saincts, et les raisons naturelles, nous recommandent grandement les matinées comme les meilleures et plus fructueuses pieces de nos jours, et que Nostre-Seigneur mesme est nommé soleil levant, et Nostre-Dame aube du jour : je pense que c'est un soin vertueux de prendre son sommeil devers le soir à bonne heure, pour pouvoir prendre son reveil et faire son lever de bon matin : certes ce temps-là est le plus gracieux, le plus doux et le moins embarrassé ; les oyseaux mesmes nous provoquent en iceluy au reveil, et aux loüanges de Dieu, si que le lever matin sert à la santé et à la saincteté.

Balaam monté sur son asnesse alloit trouver Balac ; mais parce qu'il n'avoit pas droicte intention, l'ange l'attendit en chemin avec une espée en main pour le tuer : l'asnesse qui voyoit l'ange s'arresta par trois diverses fois, comme restifve : Balaam cependant la frappoit cruellement de son baston pour la faire advancer : jusques à la troisiesme fois, qu'elle estant couchée tout à fait sous Balaam, luy parla par un grand miracle, disant : « Que t'ay-je faict, pourquoy m'as-tu battu desja « par trois fois ? » et tost apres les yeux de Balaam furent ouverts, et il vid l'ange qui luy dit : « Pourquoy as-tu battu ton asnesse ? si elle ne se « fust destournée de devant moy, je t'eusse tué, « et l'eusse reservée. » Lors Balaam dit à l'ange, « Seigneur, j'ay peché, car je ne sçavois pas que « tu te misses contre moy en la voye. » Voyez-vous, Philotée, Balaam est la cause du mal, et il frappe et bat la pauvre asnesse, qui n'en peut mais. Il en prend ainsi bien souvent en nos affaires : car cette femme void son mary ou son enfant malade, et soudain elle court au jeusne, à la haire, à la discipline, comme fit David pour un pareil subjet : helas ! chere amie, vous battez le pauvre asne, vous affligez vostre corps, et il ne peut mais de vostre mal, ny dequoy Dieu a son espée desgainée sur vous. Corrigez vostre cœur qui est idolastre de ce mary, et qui permettoit mille vices à l'enfant, et le destinoit à l'orgueil, à la vanité et à l'ambition. Cet homme void que souvent il tombe lourdement au peché de luxure : le reproche interieur vient contre sa conscience avec l'espée au poing pour l'outre-percer d'une saincte crainte. Et soudain son cœur revenant à soy : ah ! felonne chair, dit-il, ah ! corps desloyal, tu m'as trahy. Et le voilà incontinent à des grands coups sur cette chair, à des jeusnes immoderez, à des disciplines demesurées, à des haires insupportables. O pauvre ame, si ta chair pouvoit parler comme l'asnesse de Balaam, elle te diroit, pourquoy me frappes-tu, miserable ? C'est contre toy, ô mon ame, que Dieu arme sa vengeance, c'est toy, qui es la criminelle, pourquoy me conduis-tu aux mauvaises conversations ? pourquoy appliques-tu mes yeux, mes mains, mes levres aux lascivetez ? pourquoy me troubles-tu par des mauvaises imaginations ? Fay de bonnes pensées, et je n'auray pas de mauvais mouvemens. Hante les gens pudiques, et je ne seray point agitée de ma concupiscence : helas ! c'est toy qui me jettes dans le feu, et tu ne veux pas que je brusle. Tu me jettes la fumée aux yeux, et tu ne veux pas qu'ils s'enflamment. Et Dieu sans doute vous dit en ces cas-là, battez, rompez, fendez, froissez vos cœurs principalement : car c'est contr'eux que mon courroux est animé Certes pour guerir la demangeaison, il n'est pas tant besoin de se laver et baigner, comme de purifier le sang et rafraischir le foye : ainsi pour nous guerir de nos vices, il est voirement bon de mortifier la chair, mais il est sur tout necessaire de bien purifier nos affections et rafraischir nos cœurs ! Or en tout et par-tout il ne faut nullement entreprendre des austeritez corporelles, qu'avec l'advis de nostre guide.

CHAPITRE XXIV.

Des conversations et de la solitude.

Rechercher les conversations et les fuir, ce sont deux extremitez blasmables en la devotion civile, qui est celle de laquelle je vous parle. La fuite d'icelle tient du desdain et mespris du prochain, et la recherche ressent à l'oisiveté et à l'inutilité. Il faut aymer le prochain comme soy-mesme. Pour monstrer qu'on l'aime, il ne faut pas fuir d'estre avec luy ; et pour tesmoigner qu'on s'ayme soy-mesme, il faut se plaire avec soy-mesme quand on y est. Or on y est quand on est seul. « Pense « à toy-mesme, dit S. Bernard, et puis aux au- « tres. » Si doncques rien vous presse d'aller en conversation, ou d'en recevoir chez vous, demeurez en vous-mesme, et vous entretenez avec vostre cœur. Mais si la conversation vous arrive, ou quelque juste subjet vous invite à vous y rendre, allez de par Dieu, Philotée, et voyez vostre prochain de bon cœur et de bon œil.

On appelle mauvaises conversations celles qui se font pour quelques mauvaises intentions : ou bien quand ceux qui entreviennent en icelles, sont vicieux, indiscrets et dissolus, et pour celles-là il s'en faut destourner, comme les abeilles se destournent de l'amas des tahons et freslons.

Car comme ceux qui ont été mordus des chiens enragez, ont la sueur, l'haleine, et la salive dangereuse, et principalement pour les enfans et gens de delicate complexion : ainsi ces vicieux et desbordez ne peuvent estre frequentez qu'avec hazard et peril, sur tout par ceux qui sont de devotion encore tendre et delicate.

Il y a des conversations inutiles à toute autre chose qu'à la seule recreation, lesquelles se font par un simple divertissement des occupations serieuses. Et quant à celles-là, comme il ne faut pas s'y addonner, aussi peut-on leur donner le loisir destiné à la recreation.

Les autres conversations ont pour leur fin l'honnesteté, comme sont les visites mutuelles, et certaines assemblées qui se font pour honorer le prochain. Et quant à celles-là, comme il ne faut pas estre superstitieuse à les practiquer, aussi ne faut-il pas estre du tout incivile à les mespriser, mais satisfaire avec modestie au devoir que l'on y a, afin d'esviter egalement la rusticité et la legereté.

Reste les conversations utiles, comme sont celles des personnes devotes et vertueuses : ô Philotée, ce vous sera tousjours un grand bien d'en rencontrer souvent de telles ; la vigne plantée parmi les oliviers porte des raisins unctueux, et qui ont le goust des olives ; une ame qui se treuve souvent parmy les gens de vertu, ne peut qu'elle ne participe à leurs qualitez : les bourdons seuls ne peuvent point faire du miel ; mais avec les abeilles ils s'aydent à le faire. C'est un grand advantage pour nous bien exercer à la devotion, de converser avec les ames devotes.

En toutes conversations la naïfveté, simplicité, douceur et modestie sont tousjours preferées : il y a des gens qui ne font nulle sorte de contenance ny de mouvement, que avec tant d'artifice que chascun en est ennuyé. Et comme celuy qui ne voudroit jamais se pourmener qu'en contant ses pas, ni parler qu'en chantant, seroit fascheux au reste des hommes, ainsi ceux qui tiennent un maintien artificieux, et qui ne font rien qu'à cadence, importunent extresmement la conversation : et en ceste sorte de gens il y a tousjours quelque espece de presomption. Il faut pour l'ordinaire qu'une joye moderée predomine en nostre conversation. S. Romüal et S. Anthoine sont extresmement loüez, dequoy nonobstant toutes les austeritez, ils avoient la face et les paroles ornées de joye, gayeté et civilité. « Rejouissez-vous « avec les joyeux. » Je vous dis encore une fois avec l'apostre : « Soyez tousjours joyeuse, mais « en Nostre-Seigneur, et que vostre modestie pa- « roisse à tous les hommes. » Pour vous resjouir en Nostre-Seigneur, il faut que le subjet de vostre joye soit non seulement loisible, mais honneste : ce que je dis, parce qu'il y a des choses loisibles, qui pourtant ne sont pas honnestes ; et afin que vostre modestie paroisse, gardez-vous des insolences, lesquelles, sans doute, sont tousjours reprehensibles. Faire tomber l'un, noircir l'autre, picquer le tiers, faire du mal à un fol, ce sont des risées et joyes sottes et insolentes.

Mais tousjours outre la solitude mentale, à laquelle vous vous pouvez retirer emmy les plus grandes conversations, ainsi que j'ay dit cy-dessus, vous devez aymer la solitude locale et reelle, non pas pour aller ès deserts, comme sainte Marie-Egyptienne, S. Paul, S. Anthoine, Arsenius et les autres Peres solitaires : mais pour estre quelque peu en vostre chambre, en vostre jardin, et ailleurs, où plus à souhait vous puissiez retirer vostre esprit en vostre cœur, et recréer vostre ame par des bonnes cogitations et sainctes pensées, ou par un peu de bonnes lectures, à l'exemple de ce grand evesque Nazianzene, qui parlant de soy-mesme : « Je me pourmenois, dit-il, moy « mesme, avec moy-mesme sur le soleil couchant, « et passois le temps sur le rivage de la mer, car « j'ay accoustumé d'user de cette recreation pour « me relascher et secourir un peu des ennuis or- « dinaires. » Et là dessus il discourt de la bonne pensée qu'il fit, que je vous ay recitée ailleurs : et à l'exemple encore de S. Ambroise, duquel parlant S. Augustin, il dit que souvent estant entré en sa chambre (car on ne refusoit l'entrée à personne), il le regardoit lire, et apres avoir attendu quelque temps, de peur de l'incommoder, il s'en retournoit sans mot dire, pensant que ce peu de temps qui restoit à ce grand pasteur pour revigorer et recrcer son esprit, apres le tracas de tant d'affaires, ne lui devoit pas estre osté. Aussi apres que les apostres eurent un jour raconté à Nostre-Seigneur comme ils avoient presché et beaucoup faict : « Venez, leur dit-il, en la so- « litude : et vous y reposez un peu. »

CHAPITRE XXV.

De la bienseance des habits.

S. Paul veut que les femmes devotes (il en faut autant dire des hommes) soient revestues d'habits bien-seants, se parant avec pudicité et sobrieté. Or la bien-seance des habits et autres ornemens depend de la matiere, de la forme et de la netteté. Quant à la netteté, elle doit presque tousjours estre esgale en nos habits, sur lesquels, tant qu'il est possible, nous ne devons laisser aucune sorte de soüillure et villenie. La netteté exterieure represente en quelque sorte l'honnesteté interieure. Dieu mesme requiert l'honnesteté corpo-

relle en ceux qui s'approchent de ses autels, et qui ont la charge principale de la devotion.

Quant à la matiere et à la forme des habits, la bien-seance se considere par plusieurs circonstances, du temps, de l'aage, des qualitez, des compagnies, des occasions. On se pare ordinairement mieux és jours de feste selon la grandeur du jour qui se celebre. En temps de penitence comme en caresme, on se demet bien fort : aux nopces on porte les robes nuptiales, et aux assemblées funebres les robes de deuil : aupres des princes on rehausse l'estat, lequel on doit abbaisser entre les domestiques. La femme mariée se peut et doit orner aupres de son mary, quand il le desire : si elle en faict de mesme en estant esloignée, on demandera quels yeux elle veut favoriser avec ce soin particulier. On permet plus d'affiquets aux filles, parce qu'elles peuvent loisiblement desirer d'agréer à plusieurs, quoy que ce ne soit qu'afin d'en gaigner un par un sainct mariage. On ne treuve pas non plus mauvais que les vefves à marier se parent aucunement, pourveu qu'elles ne fassent point paroistre de folastrerie, d'autant qu'ayant desjà esté meres de famille, et passé par les regrets du vefvage, on tient leur esprit pour meur et attrempé. Mais quant aux vrayes vefves, qui le sont, non seulement de corps, mais aussi de cœur, nul ornement ne leur est convenable, sinon l'humilité, la modestie et la devotion : Car si elles veulent donner de l'amour aux hommes, elles ne sont pas vrayes vefves : et si elles n'en veulent pas donner, pour quoy en portent-elles les outils? Qui ne veut recevoir les hostes, il faut qu'il oste l'enseigne de son logis. On se mocque tousjours des vieilles gens quand ils veulent faire les jolis; c'est une folie qui n'est supportable qu'à la jeunesse.

Soyez propre, Philotée, qu'il n'y ait rien sur vous de trainant et mal agencé. C'est un mespris de ceux avec lesquels on converse, d'aller entr'eux en habit desagreable : mais gardez-vous bien des affaiteries, vanitez, curiositez et folastreries. Tenez-vous tousjours tant qu'il vous sera possible du costé de la simplicité et modestie, qui est sans doute le plus grand ornement de la beauté, et la meilleure excuse pour la laideur. S. Pierre advertit principalement les jeunes femmes de ne porter point leurs cheveux tant crespés, frisez, annellez et serpentez. Les hommes qui sont si lasches que de s'amuser à ces mugueteries, sont par-tout descriez comme hermaphrodites. Et les femmes vaines sont tenuës pour imbecilles en chasteté : au moins si elles en ont, elle n'est pas visible parmy tant de fatras et bagatelles. On dit qu'on ny pense pas mal : mais je replique comme j'ay fait ailleurs : que le diable y en pense tousjours. Pour moy je voudrois que mon devot et ma devote fussent tousjours les mieux habillez de la troupe, mais les moins pompeux et affaitez; et comme il est dit au proverbe, qu'ils fussent parez de grace, bien-seance et dignité. S. Louys dit en un mot que l'on se doit vestir selon son estat, en sorte que les sages et bons ne puissent dire, vous en faictes trop; ny les jeunes gens, vous en faictes fort peu. Mais en cas que les jeunes ne se vueillent pas contenter de la bien-seance, il se faut arrester à l'advis des sages.

CHAPITRE XXVI.

De parler, et premierement comme il faut parler de Dieu.

Les medecins prennent une grande cognoissance de la santé ou maladie d'un homme par l'inspection de sa langue, et nos paroles sont les vrays indices des qualitez de nos ames : « Par tes « paroles, dit le Sauveur, tu seras justifié, et par « tes paroles tu seras condamné. » Nous portons soudain la main sur la douleur que nous sentons, et la langue sur l'amour que nous avons.

Si donc vous estes bien amoureuse de Dieu, Philotée, vous parlerez souvent de Dieu és devis familiers que vous ferez avec vos domestiques, amys et voisins. Ouy; car « La bouche du juste « meditera la sapience, et sa langue parlera du « jugement. » Et comme les abeilles ne demeslent autre chose que le miel avec leur petite bouchette, ainsi vostre langue sera tousjours emmiellée de son Dieu, et n'aura point de plus grande suavité que de sentir couler entre vos levres des loüanges et benedictions de son nom, ainsi qu'on dit de S. François, qui prononçant le sainct nom du Seigneur, succoit et lechoit ses levres, comme pour en tirer la plus grande douceur du monde.

Mais parlez tousjours de Dieu, comme de Dieu, c'est à dire reverемment et devotement : non point faisant la suffisante ny la prescheuse; mais avec l'esprit de douceur, de charité et d'humilité, distillant autant que vous sçavez (comme il est dit de l'Espouse au Cantique des Cantiques) le miel delicieux de la devotion et des choses divines, goutte à goutte, tantost dedans l'oreille de l'un, tantost dedans l'oreille de l'autre : priant Dieu au secret de vostre ame, qu'il luy plaise de faire passer cette saincte rosée jusques dans le cœur de ceux qui vous escoutent.

Sur tout il faut faire cet office angelique doucement et souëfvement, non point par maniere de correction, mais par maniere d'inspiration : car c'est merveille combien la suavité et amiable pro-

position de quelque bonne chose est une puissante amorce pour attirer les cœurs.

Ne parlez donc jamais de Dieu, ny de la devotion par maniere d'acquit et d'entretien, mais tousjours avec attention et devotion, ce que je dis pour vous oster une remarquable vanité qui se treuve en plusieurs qui font profession de devotion, lesquels à tous propos disent des paroles sainctes et ferventes par maniere d'entregent, et sans y penser nullement, et apres les avoir dites, il leur est advis qu'ils sont tels que les paroles tesmoignent. Ce qui n'est pas.

CHAPITRE XXVII.

De l'honnesteté des paroles et du respect que l'on doit aux personnes.

« Si quelqu'un ne peche point en parole, dit « S. Jacques, il est homme parfait. » Gardez-vous soigneusement de lascher aucune parole deshonneste : car encore que vous ne le dissiez pas avec mauvaise intention, si est-ce que ceux qui les oyent, les peuvent recevoir d'une autre sorte. La parole deshonneste tombant dans un cœur foible, s'estend et se dilate comme une goutte d'huile sur le drap, et quelquefois elle saisit tellement le cœur, qu'elle le remplit de mille pensées et tentations lubriques. Car comme le poison du corps entre par la bouche, aussi celuy du cœur entre par l'oreille, et la langue qui le produit est meurtrière, d'autant qu'encore qu'à l'adventure le venin qu'elle a jetté n'ait pas faict son effet, pour avoir treuvé les cœurs des auditeurs munis de quelque contre-poison, si est-ce qu'il n'a pas tenu à sa malice qu'elle ne les ait faict mourir. Et que personne ne me die qu'il n'y pense pas : car Nostre-Seigneur qui cognoist les pensées a dit, « que la bouche parle de l'abondance du « cœur. » Et si nous n'y pensions pas mal, le malin neantmoins en pense beaucoup, et se sert tousjours secrettement de ces mauvais mots pour en transpercer le cœur de quelqu'un. On dit que ceux qui ont mangé de l'herbe qu'on appelle angelique, ont tousjours l'haleine douce et agreable : et ceux qui ont au cœur l'honnesteté et chasteté, qui est la vertu angelique, ont tousjours leurs paroles nettes, civiles et pudiques : quant aux choses indecentes et folles, l'apostre ne veut pas que seulement on les nomme, nous asseurant que, « rien ne corrompt tant les bonnes mœurs « que les mauvais devis. »

Si ces paroles deshonnestes sont dites à couvert, avec affaiterie et subtilité, elles sont infiniment plus veneneuses : car comme plus un dard est pointu, plus il entre aisement en nos corps, ainsi plus un mauvais mot est aigu, plus il penetre en nos cœurs. Et ceux qui pensent estre galans hommes à dire de telles paroles en conversations, ne sçavent pas pourquoy les conversations sont faictes; car elles doivent estre comme essaims d'abeilles, assemblées pour faire le miel de quelque doux et vertueux entretien, et non pas comme un tas de guespres, qui se joignent pour succer quelque pourriture. Si quelque sot vous dit des paroles messeantes, tesmoignez que vos oreilles en sont offensées, ou vous destournant ailleurs, ou par quelqu'autre moyen, selon que vostre prudence vous enseignera.

C'est une des plus mauvaises conditions qu'un esprit peut avoir, que d'estre mocqueur. Dieu hait extremement ce vice, et en a faict jadis des estranges punitions. Rien n'est si contraire à la charité, et beaucoup plus à la devotion, que le mespris et contemnement du prochain. Or la derision et mocquerie ne se faict jamais sans ce mespris : c'est pourquoy elle est un fort grand peché, en sorte que les docteurs ont raison de dire, que la mocquerie est la plus mauvaise sorte d'offense que l'on puisse faire au prochain, par les paroles : parce que les autres offenses se font avec quelque estime de celuy qui est offensé, et celle-cy se fait avec mespris et contemnement.

Mais quant aux jeux de paroles, qui se font des uns aux autres, avec une modeste gayeté et joyeuseté, ils appartiennent à la vertu, nommée Eutrapelie par les Grecs, que nous pouvons appeler bonne conversation : et par iceux on prend une honneste et amiable recreation sur les occasions frivoles, que les imperfections humaines fournissent. Il se faut garder seulement de passer de cette honneste joyeuseté à la mocquerie. Or la mocquerie provoque à rire par mespris et contemnement du prochain : mais la gayeté et gausserie provoque à rire par une simple liberté, confiance et familiere franchise conjointe à la gentillesse de quelque mot. S. Louys quand les religieux vouloient lui parler de choses relevées apres disner : « Il n'est pas temps d'alleguer, disoit-il, mais de « se recreer par quelque joyeuseté et quodlibets : « que chascun die ce qu'il voudra honnestement. » Ce qu'il disoit, favorisant la noblesse qui estoit autour de luy, pour recevoir des caresses de sa Majesté. Mais, Philotée, passons tellement le temps par recreation, que nous conservions la saincte eternité par devotion.

CHAPITRE XXVIII.

Des jugemens temeraires.

« Ne jugez point, et vous ne serez point jugez, « dit le Sauveur de nos ames : Ne condamnez « point, et vous ne serez point condamnez. »

Non : dit le sainct apostre : « Ne jugez pas avant « le temps, jusques à ce que le Seigneur vienne, « qui relèvera le secret des tenebres, et manifes- « tera les conseils des cœurs. » O que les juge- mens temeraires sont desagreables à Dieu! Les jugemens des enfans des hommes sont temeraires, parce qu'ils ne sont pas juges les uns des autres, et jugeant ils usurpent l'office de Nostre Seigneur. Ils sont temeraires, parce que la principale ma- lice du peché despend de l'intention et conseil du cœur, qui est le secret des tenebres pour nous. Il sont temeraires, parce qu'un chascun a assez à faire à se juger soy-mesme, sans entreprendre de juger son prochain. C'est chose esgalement neces- saire pour n'estre point jugez, de ne point juger les autres, et de se juger soy-mesme. Car comme Nostre-Seigneur nous deffend l'un, l'apostre nous ordonne l'autre, disant : « Si nous nous jugions « nous-mesmes, nous ne serions point jugez. » Mais, ô Dieu! nous faisons tout au contraire, car ce qui nous est deffendu, nous ne cessons de le faire, jugeant à tout propos le prochain ; et ce qui nous est commandé, qui est de nous juger nous-mesmes, nous ne le faisons jamais.

Selon les causes des jugemens temeraires, il y faut remedier. Il y a des cœurs aigres, amers et aspres de leur nature, qui rendent pareillement aigre et amer tout ce qu'ils reçoivent ; « et conver- « tissent, comme dit le prophete, le jugement « en absynte, ne jugeant jamais du prochain « qu'avec toute rigueur et aspreté. » Ceux-cy ont grandement besoin de tomber entre les mains d'un bon medecin spirituel : car cette amertume de cœur leur estant naturelle, elle est mal-aisee à vaincre, et bien qu'en soy elle ne soit pas peché, ains seulement une imperfection, elle est neant- moins dangereuse, parce qu'elle introduit et faict regner en l'ame le jugement temeraire et la mesdisance. Aucuns jugent temerairement non point par aigreur, mais par orgueil, leur estant advis qu'à mesure qu'ils deprisent l'honneur d'au- truy, ils relevent le leur propre. Esprits arrogans et presomptueux, qui s'admirent eux-mesmes, et se colloquent si haut en leur propre estime, qu'ils voyent tout le reste comme chose petite et basse. Je ne suis pas comme le reste des hom- mes, disoit ce sot Pharisien.

Quelques-uns n'ont pas cet orgueil manifeste, ains seulement une certaine petite complaisance à considerer le mal d'autruy, pour savourer et faire savourer plus doucement le bien contraire duquel ils s'estiment doüez : et cette complaisance est si secrette et imperceptible, que si on n'a bonne veuë, on ne la peut pas descouvrir, et ceux mesmes qui en sont atteints ne la cognoissent pas, si on ne la leur monstre. Les autres pour se flatter et excuser envers eux-mesmes, et pour adoucir les remors de leurs consciences, jugent fort volontiers que les autres sont vicieux du vice auquel ils se sont voüez, ou de quelqu'autre aussi grand : leur estant advis que la multitude des criminels rend leur peché moins blasmable. Plu- sieurs s'adonnent au jugement temeraire pour le seul plaisir qu'ils prennent à philosopher et de- viner des mœurs et humeurs des personnes par maniere d'exercice d'esprit. Que si par malheur ils rencontrent quelquesfois la verité en leurs jugemens, l'audace et l'appetit de continuer s'ac- croit tellement en eux que l'on a peine de les en destourner. Les autres jugent par passion, et pensent tousjours bien de ce qu'ils ayment, et tousjours mal de ce qu'ils haïssent, sinon en un cas admirable, et neantmoins veritable, auquel l'excez de l'amour provoque à faire mauvais juge- ment de ce qu'on ayme : effect monstrueux, mais aussi provenant d'un amour impur, imparfait, troublé et malade, qui est la jalousie, laquelle comme chascun sçait, sur un simple regard, sur le moindre sousris du monde, condamne les per- sonnes de perfidie et d'adultere. Enfin la crainte, l'ambition, et telles autres foiblesses d'esprit, contribuent souvent beaucoup à la production de soupçon et jugement temeraire.

Mais quels remedes? ceux qui boivent le suc de l'herbe Ophiusa d'Ethiopie, cuident par-tout voir des serpens et choses effroyables : ceux qui ont avallé l'orgueil, l'envie, l'ambition, la haine, ne voyent rien qu'ils ne treuvent mauvais et blas- mable : ceux-là pour estre gueris, doivent pren- dre du vin de palme : et j'en dis de mesme pour ceux-cy : beuvez le plus que vous pourrez le vin sacré de la charité, elle vous affranchira de ces mauvaises humeurs, qui vous font faire ces juge- mens tortus. La charité craint de rencontrer le mal, tant s'en faut qu'elle l'aille chercher, et quand elle le rencontre, elle en destourne sa face et le dissimule : ains elle ferme ses yeux avant que de le voir, au premier bruit qu'elle en apper- çoit : et puis croit par une saincte simplicité que ce n'estoit pas le mal, mais seulement l'ombre ou quelque fantosme de mal. Que si par force elle recognoist que c'est luy-mesme, elle s'en des- tourne tout incontinent, et tasche d'en oublier la figure : la charité est le grand remede à tous maux, mais specialement pour cettuy-cy. Toutes choses paroissent jaunes aux yeux des icteriques, et qui ont la grande jaunisse : l'on dit que pour les guerir de ce mal, il leur faut faire porter de l'esclaire sous la plante de leurs pieds. Certes, ce peché de jugement temeraire est une jaunisse spirituelle, qui faict paroistre toutes choses mau- vaises aux yeux de ceux qui en sont atteints ; mais

qui en veut guerir, il faut qu'il mette les remedes non aux yeux, non à l'entendement, mais aux affections qui sont les pieds de l'ame. Si vos affections sont douces, vostre jugement sera doux; si elles sont charitables, vostre jugement le sera de mesme. Je vous presente trois exemples admirables. Isaac avoit dit que Rebecca estoit sa sœur: Abimelech vit qu'il se joüoit avec elle, c'est à dire, qu'il la carressoit tendrement, et il jugea soudain que c'estoit sa femme : un œil malin eut plustost jugé qu'elle estoit sa garce, ou que si elle estoit sa sœur, qu'il eust esté un inceste : mais Abimelech suit la plus charitable opinion qu'il pouvoit prendre d'un tel fait. Il faut tousjours faire de mesme, Philotée, jugeant en faveur du prochain autant qu'il nous sera possible. Que si une action pouvoit avoir cent visages, il la faut regarder en celuy qui est le plus beau. Nostre-Dame estoit grosse ; S. Joseph le voyoit clairement : mais parce que d'autre costé il la voyoit toute saincte, toute pure, toute angelique, il ne peut oncques croire qu'elle eust pris sa grossesse contre son devoir, si qu'il se resolvoit en la laissant, d'en laisser le jugement à Dieu : quoy que l'argument fut violent pour luy faire concevoir mauvaise opinion de cette Vierge, si ne voulut-il jamais l'en juger. Mais pourquoy? parce, dit l'Esprit de Dieu, qu'il estoit juste : l'homme juste quand il ne peut plus excuser, ny le faict, ny l'intention de celuy que d'ailleurs il cognoist homme de bien, encore n'en veut-il pas juger, mais oste cela de son esprit, et en laisse le jugement à Dieu. Mais le Sauveur crucifié, ne pouvant excuser en tout le peché de ceux qui le crucifioient, au moins en amoindrit-il la malice, alleguant leur ignorance. Quand nous ne pouvons excuser le peché, rendons-le au moins digne de compassion, l'attribuant à la cause la plus supportable qu'il puisse avoir, comme à l'ignorance, ou à l'infirmité.

Mais ne peut-on donc jamais juger le prochain? non certes, jamais : c'est Dieu, Philotée, qui juge les criminels en justice. Il est vrai qu'il se sert de la voix des magistrats pour se rendre intelligible à nos oreilles : ils sont ses truchemens et interpretes, et ne doivent rien prononcer que ce qu'ils ont appris de luy comme estant ses oracles. Que s'ils font autrement, suivant leurs propres passions, alors c'est vrayement eux qui jugent, et qui par consequent seront jugez. Car il est deffendu aux hommes, en qualité d'hommes, de juger les autres.

De voir ou cognoistre une chose, ce n'est pas en juger; car le jugement, au moins selon la phrase de l'Escriture, presuppose quelque petite ou grande, vraye ou apparente difficulté, qu'il faille vuider. C'est pourquoy elle dit, que ceux qui ne croient point sont desja jugez, parce qu'il n'y a point de doute en leur damnation. Ce n'est donc pas mal faict de douter du prochain; non, car il n'est pas deffendu de douter, ains de juger; mais il n'est pourtant pas permis, ny de douter, ny de soupçonner, sinon ric à ric, tout autant que les raisons et argumens nous contraignent de douter ; autrement les doubtes et soupçons sont temeraires. Si quelque œil malin eust veu Jacob quand il baisa Rachel aupres du puits, ou qu'il eust veu Rebecca accepter des brasselets et pendans d'oreille d'Eliezer, homme incognu en ce pays-là, il eust sans doute mal-pensé de ces deux exemplaires de chasteté, mais sans raison et fondement ; car quand une action est de soy-mesme indifferente, c'est un soupçon temeraire d'en tirer une mauvaise consequence, sinon que plusieurs circonstances donnent force à l'argument. C'est aussi un jugement temeraire de tirer consequence d'un acte pour blasmer la personne : mais cecy je le dirai tantost plus clairement.

Enfin ceux qui ont bien soin de leurs consciences ne sont gueres subjets au jugement temeraire. Car comme les abeilles voyant les broüillards ou temps nebuleux, se retirent en leurs ruches à mesnager le miel : ainsi les cogitations des bonnes ames ne sortent pas sur des objets embroüillez, ni parmy les actions nebuleuses des prochains : ains pour en eviter la rencontre se ramassent dedans le cœur pour y mesnager les bonnes resolutions de leur amendement propre.

C'est le faict d'une ame inutile, de s'amuser à l'examen de la vie d'autruy, j'excepte ceux qui ont charge des autres tant en la famille qu'en la republique : car une bonne partie de leur conscience consiste à regarder et veiller sur celle des autres. Qu'ils fassent donc leur devoir avec amour : passé cela, qu'ils se tiennent en eux-mesmes pour ce regard.

CHAPITRE XXIX.

De la medisance.

Le jugement temeraire produit l'inquietude, le mespris du prochain, l'orgueil et complaisance de soy-mesme, et cent autres effets tres-pernicieux, entre lesquels la medisance tient des premiers rangs comme la vraye peste des conversations. O que n'ay-je un des charbons du sainct autel pour toucher les levres des hommes, afin que leur iniquité fust ostée, et leur peché nettoyé, à l'imitation du seraphin, qui purifia la bouche d'Isaye ! Qui osteroit la medisance du monde en osteroit une grande partie des pechez de l'iniquité.

Quiconque oste injustement la bonne renommée

à son prochain, outre le peché qu'il commet, il est obligé à faire la reparation, quoy que diversement selon la diversité des mesdisances : car nul ne peut entrer au ciel avec le bien d'autruy, et entre tous les biens exterieurs, la renommée est le meilleur. La medisance est une espece de meurtre : car nous avons trois vies, la spirituelle qui gist en la grace de Dieu, la corporelle qui gist en l'ame, et la civile qui consiste en la renommée. Le peché nous oste la premiere, la mort nous oste la seconde, et la medisance nous oste la troisiesme : mais le medisant par un seul coup de sa langue faict ordinairement trois meurtres : il tuë son ame, et celle de celuy qui l'escoute d'un homicide spirituel, et oste la vie civile à celuy duquel il medit. Car comme disoit S. Bernard, et celuy qui medit, et celuy qui escoute le medisant, tous deux ont le diable sur eux ; mais l'un l'a en la langue, et l'autre en l'oreille. David parlant des medisans, « Ils ont affilé leurs langues, dit-il, comme un « serpent. » Or le serpent a la langue fourchuë, et à deux poinctes, comme dit Aristote, et telle est celle du medisant, qui d'un seul coup picque et empoisonne l'oreille de l'escoutant, et la reputation de celui de qui elle parle.

Je vous conjure donc, tres-chere Philotée, de ne medire jamais de personne, ny directement, ny indirectement ? gardez-vous d'imposer de faux crimes et pechez au prochain, ny de decouvrir ceux qui sont secrets, ny d'agrandir ceux qui sont manifestes, ny d'interpreter en mal la bonne œuvre, ny de nier le bien que vous sçavez estre en quelqu'un, ny le dissimuler malicieusement, ny le diminuer par paroles : car en toutes ces façons vous offenseriez grandement Dieu : mais sur-tout accusant faussement, et niant la verité au prejudice du prochain. Car c'est double peché de mentir et de nuire tout ensemble au prochain.

Ceux qui pour medire font des prefaces d'honneur, ou qui disent de petites gentillesses et gausseries entre deux, sont des plus fins et veneneux medisans de tous. Je proteste, disent-ils, que je l'ayme, et qu'au reste c'est un galant homme : mais cependant il faut dire la verité, il eut tort de faire une telle perfidie : c'est une fort vertueuse fille, mais elle fut surprise ; et semblables petits agencemens. Ne voyez-vous pas l'artifice ? celuy qui veut tirer à l'arc, tire tant qu'il peut la fleche à soy, mais ce n'est que pour la darder plus puissamment. Il semble que ceux-cy retirent leur medisance à eux ; mais ce n'est que pour la descocher plus fermement, afin qu'elle penetre plus avant dedans les cœurs des escoutans. La medisance dite par forme de gausserie, èst encore plus cruelle que toutes : car comme la ciguë n'est pas de soy un venin fort pressant, ains assez lent, et auquel on peut aisement remedier, mais estant pris avec le vin, il est irremediable : ainsi la medisance qui de soy passeroit legerement par une oreille, et sortiroit par l'autre, comme l'on dit, s'arreste fermement en la cervelle des escoutans, quand elle est presentée dedans quelque mot subtil et joyeux. « Ils ont, dit David, le venin de l'as- « pic en leurs levres. » L'aspic faict sa picqueure presque imperceptible, et son venin d'abord rend une demangeaison delectable, au moyen de quoy le cœur et les entrailles se dilatent et reçoivent le poison, contre lequel par apres il n'y a plus de remede.

Ne dites pas, un tel est un yvrogne, encore que vous l'ayez veu yvre ; ny il est adultere, pour l'avoir veu en ce peché ; ny il est inceste, pour l'avoir treuvé en ce mal-heur, car un seul acte ne donne pas le nom à la chose. Le soleil s'arresta une fois en faveur de la victoire de Josué, et s'obscurcit une autre fois en celle du Sauveur : nul ne dira pourtant qu'il soit immobile ou obscur. Noë s'enyvra une fois, et Loth une autre fois, et cestuy-cy de plus commit un grand inceste : ils ne furent pourtant yvrognes, ny l'un, ny l'autre, ny le dernier ne fut pas inceste, ny S. Pierre sanguinaire, pour avoir une fois respandu du sang, ny blasphemateur, pour avoir une fois blasphemé. Pour prendre le nom d'un vice ou d'une vertu, il faut y avoir faict quelque progrez et habitude : c'est donc une imposture de dire qu'un homme est colere ou larron, pour l'avoir veu courroucer, ou derober une fois. Encor qu'un homme ait esté vicieux longuement, on court fortune de mentir, quand on le nomme vicieux. Simon le lepreux appelloit Magdeleine pecheresse, parce qu'elle l'avoit esté nagueres : il mentoit neantmoins, car elle ne l'estoit plus ; mais une tres-saincte penitente : aussi Nostre-Seigneur prend en protection sa cause.

Ce fol Pharisien tenoit le publicain pour grand pecheur, ou peut-estre mesme pour injuste adultere, ravisseur, mais il se trompoit grandement : car tout à l'heure mesme il estoit justifié. Helas ! puis que la bonté de Dieu est si grande, qu'un seul moment suffit pour impetrer et recevoir sa grace, quelle asseurance pouvons-nous avoir qu'un homme qui estoit hier pecheur le soit aujourd'huy ? Le jour precedent ne doit pas juger le jour present, ny le jour present ne doit pas juger le jour precedent : il n'y a que le dernier qui les juge tous.

Nous ne pouvons donc jamais dire qu'un homme soit meschant sans danger de mentir : ce que nous pouvons dire en cas qu'il faille parler, c'est qu'il fit un tel acte mauvais, il a mal vescu en tel temps, il faict mal maintenant : mais on ne peut

tirer nulle consequence d'hier à ce jourd'huy, ny de ce jourd'huy au jour d'hier, et moins encore au jour de demain.

Encore qu'il faille estre extremement delicat à ne point mesdire du prochain, si faut-il se garder d'une extremité en laquelle quelques-uns tombent, qui pour esviter la medisance, loüent et disent bien du vice. S'il se treuve une personne vrayement medisante, ne dites pas pour l'excuser qu'elle est libre et franche : une personne manifestement vaine, ne dites pas qu'elle est genereuse et propre : et les privautez dangereuses, ne les appelez pas simplicitez, ou nayvetez : ne fardez pas la desobeissance du nom de zele, ny l'arrogance du nom de franchise, ny la lasciveté du nom d'amitié : non, chere Philotée, il ne faut pas, pensant fuir le vice de la medisance, favoriser, flatter, ou nourrir les autres : ains faut dire rondement et franchement mal du mal, et blasmer les choses blasmables : ce que faisant nous glorifions Dieu, moyennant que ce soit avec les conditions suivantes.

Pour loüablement blasmer les vices d'autruy, il faut que l'utilité ou de celuy duquel on parle, ou de ceux à qui l'on parle, le requiere. On recite devant des filles les privautez indiscrettes de tels et de telles, qui sont manifestement perilleuses : la dissolution d'un tel ou d'une telle en paroles, ou en contenances, qui sont manifestement lubriques : si je ne blasme librement ce mal, et que je le vueille excuser, ces tendres ames qui escoutent, prendront occasion de se relascher à quelque chose pareille : leur utilité donc requiert que tout franchement je blasme ces choses là sur le champ, sinon que je puisse reserver à faire ce bon office plus à propos et avec moins d'interest de ceux de qui on parle, en une autre occasion.

Outre cela encore faut-il qu'il m'appartienne de parler sur ce subjet comme quand je suis des premiers de la compagnie, et que si je ne parle, il semblera que j'approuve le vice : que si je suis des moindres, je ne dois pas entreprendre de faire la censure ; mais surtout il faut que je sois exactement juste en mes paroles, pour ne dire pas un seul mot de trop. Par exemple, si je blasme la privauté de ce jeune homme et de cette fille, parce qu'elle est trop indiscrette et perilleuse. O Dieu, Philotée, il faut que je tienne la balance bien juste pour ne point aggrandir la chose, pas mesme d'un seul brin : s'il n'y a qu'une foible apparence, je ne diray rien que cela : s'il n'y a qu'une simple imprudence, je ne diray rien davantage : s'il n'y a ny imprudence, ny vraye apparence du mal, ains seulement que quelque esprit malicieux en puisse tirer pretexte de mesdisance, ou je n'en dirai rien du tout, ou je diray cela mesme. Ma langue, tandis que je parle du prochain, est en ma bouche, comme un rasoir en la main du chirurgien qui veut trencher entre les nerfs et les tendons. Il faut que le coup que je donneray soit si juste, que je ne die ny plus ny moins que ce qui en est. Et enfin il faut sur tout observer, en blasmant le vice, d'espargner le plus que vous pourrez la personne, en laquelle il est.

Il est vray que des pecheurs infasmes, publics et manifestes, on en peut parler librement, pourveu que ce soit avec esprit de charité et de compassion, et non point avec arrogance et presomption, ny pour se plaire au mal d'autruy : car pour ce dernier, c'est le faict d'un cœur vil et abject. J'excepte entre tous, les ennemis declarez de Dieu et de son Eglise : car ceux-là il les faut descrier tant qu'on peut, comme sont les sectes des heretiques et chismatiques, et les chefs d'icelles : c'est charité de crier au loup quand il est entre les brebis, voire ou qu'il soit.

Chascun se donne liberté de juger et censurer les princes, et de mesdire des nations toutes entieres, selon la diversité des affections que l'on a en leur endroit. Philotée, ne faictes pas cette faute : car outre l'offense de Dieu, elle vous pourroit susciter mille sortes de querelles.

Quand vous oyez mal dire, rendez douteuse l'accusation, si vous le pouvez faire justement : si vous ne pouvez pas, excusez l'intention de l'accusé : que si cela ne se peut, tesmoignez de la compassion sur luy, escartez ce propos-là, vous ressouvenant et faisant ressouvenir la compagnie, que ceux qui ne tombent pas en faute, en doivent toute la grace à Dieu. Rappelez à soy le medisant par quelque douce maniere : dites quelques autres biens de la personne offensée, si vous le sçavez.

CHAPITRE XXX.

Quelques autres advis touchant le parler.

Que nostre langage soit doux, franc, sincere, rond, naif et fidelle. Gardez-vous des duplicitez, artifices et feintises : bien qu'il ne soit pas bon de dire tousjours toutes sortes de veritez, si n'est-il jamais permis de contrevenir à la verité : accoutumez-vous à ne jamais mentir à vostre escient, ny par excuse, ny autrement, vous ressouvenant que Dieu est le Dieu de verité. Si vous en dites par mesgarde, et vous pouvez le corriger sur le champ, par quelque explication ou reparation, corrigez-le : une excuse veritable a bien plus de grace et de force pour excuser que le mensonge.

Bien que quelquesfois on puisse discrettement et prudemment desguiser et couvrir la verité par

quelque artifice de parole : si ne faut-il pas pratiquer cela, sinon en chose d'importance, quand la gloire et service de Dieu le requierent manifestement ; hors de là, les artifices sont dangereux : car comme dit la sacrée parole, le Sainct-Esprit n'habite point en un esprit feint et double. Il n'y a nulle si bonne et desirable finesse que la simplicité. Les prudences mondaines et artifices charnels appartiennent aux enfans de ce siecle ; mais les enfans de Dieu cheminent sans destour, et ont le cœur sans replis. Qui chemine simplement, dit le sage, il chemine confidemment : le mensonge, la duplicité, la simulation tesmoignent tousjours un esprit foible et vil.

S. Augustin avoit dit au quatriesme livre de ses confessions, que son ame et celle de son amy n'estoient qu'une seule ame, et que cette vie lui estoit en horreur apres le trepas de son amy, parce qu'il ne vouloit pas vivre à moitié : et qu'aussi pour cela mesme, il craignoit à l'adventure de mourir, afin que son amy ne mourust du tout. Ces paroles luy semblerent par apres trop artificieuses et affectées, si que il les revoque au livre de ses retractations, et les appelle une ineptie. Voyez-vous, chere Philotée, combien cette saincte belle ame est doüillette au sentiment de l'affeterie des paroles. Certes, c'est un grand ornement de la vie chrestienne que la fidelité, rondeur et sincerité du langage : « j'ay dit, je pren-« drai garde à mes voyes pour ne point pecher en « ma langue. Hé! Seigneur, mettez des gardes à « ma bouche, et une porte qui ferme mes levres, » disoit David.

C'est un advis du roy S. Louys, de ne point desdire personne, sinon qu'il y eust peché ou grand dommage à consentir : c'est afin d'esviter toutes contestes et disputes. Or quand il importe de contredire à quelqu'un, et d'opposer son opinion à celle d'un autre, il faut user de grande douceur et dexterité, sans vouloir violenter l'esprit d'autruy : car aussi bien ne gaigne-t'on rien prenant les choses asprement.

Le parler peu, tant recommandé par les anciens sages, ne s'entend pas qu'il faille dire peu de paroles, mais de n'en dire pas beaucoup d'inutiles : car en matiere de parler, on ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité : et me semble qu'il faut fuir les deux extremitez : car de faire trop l'entendu et le severe, refusant de contribuer aux devis familiers qui se font ès conversations, il semble qu'il y ait, ou manquement de confiance, ou quelque sorte de desdain : de babiller aussi et cajoller tousjours, sans donner ny loisir, ny commodité aux autres de parler à souhait, cela tient de l'esventé et du leger.

S. Louys ne trouvoit pas bon qu'estant en compagnie l'on parlast en secret, et en conseil, particulierement à table, afin que l'on ne donnast soupçon que l'on parlast des autres en mal : « Ce-« luy, disoit-il, qui est à table en bonne compa-« gnie, qui a à dire quelque chose joyeuse et plai-« sante, la doit dire que tout le monde l'entende; « si c'est chose d'importance, on la doit taire « sans en parler. »

CHAPITRE XXXI.

Des passe-temps et recreations, et premierement des loisibles et louables.

Il est force de relascher quelquesfois nostre esprit, et nostre corps encore à quelque sorte de recreation. S. Jean l'Evangeliste, comme dit Cassian, fut un jour treuvé par un chasseur, tenant une perdrix sur son poing, laquelle il carressoit par recreation : le chasseur luy demanda pourquoy estant homme de telle qualité, il passoit le temps en chose si basse et vile, et S. Jean luy dit, pourquoy ne portes-tu ton arc tousjours tendu? De peur, respondit le chasseur, que demeurant tousjours courbé, il ne perde la force de s'estendre, quand il en sera mestier. Ne t'estonne pas donc, repliqua l'apostre, si je me demets quelque peu de la rigueur et attention de mon esprit, pour prendre un peu de recreation, afin de m'employer par apres plus vivement à la contemplation. C'est un vice sans doute que d'estre si rigoureux, agreste et sauvage, qu'on ne vueille prendre pour soy, ny permettre aux autres, aucune sorte de recreation.

Prendre l'air, se promener, s'entretenir de devis joyeux et amiables, sonner du luth, ou autre instrument, chanter en musique, aller à la chasse, ce sont recreations si honnestes, que pour en bien user il n'est besoin que de la commune prudence, qui donne à toutes choses le rang, le temps, le lieu et la mesure.

Les jeux esquels le gain sert de prix et recompense à l'habilité et industrie du corps ou de l'esprit, comme les jeux de la paume, balon, palemaille, les courses à la bague, les eschets, les tables, ce sont recreations de soy-mesme bonnes et loisibles. Il se faut seulement garder de l'excez, soit au temps que l'on y employe, soit au prix que l'on y met, car si l'on y employe trop de temps, ce n'est plus recreation, c'est occupation : on n'allege pas ny l'esprit, ny le corps ; au contraire on l'estourdit, on l'accable. Ayant joüé cinq, six heures aux eschets, au sortir on est tout recreu et las d'esprit. Joüer longuement à la paume, ce n'est pas recreer le corps, mais l'accabler ; or si le prix, c'est à dire ce qu'on joüe est trop grand, les affections des joüeurs se desre-

glent ; et outre cela, c'est chose injuste de mettre de grand prix à des habilitez et industries de si peu d'importance et si peu inutiles, comme sont les habilitez des jeux. Mais surtout prenez garde, Philotée, de ne point attacher vostre affection à tout cela : car pour honneste que soit une recreation, c'est vice d'y mettre son cœur et son affection. Je ne dis pas qu'il ne faille prendre plaisir à joüer pendant que l'on joüe, car autrement on ne se recréeroit pas ; mais je dis qu'il ne faut pas y mettre son affection, pour le desirer, pour s'y amuser et s'en empresser.

CHAPITRE XXXII.

Des jeux deffendus.

Les jeux des dez, des cartes et semblables, esquels le gain despend principalement du hazard, ne sont pas seulement des recreations dangereuses, comme les danses, mais elles sont simplement et naturellement mauvaises et blasmables ; c'est pourquoy elles sont deffendües par les loix tant civiles qu'ecclesiastiques. Mais quel grand mal y a-t'il, me direz-vous ? Le gain ne se faict pas en ces jeux selon la raison, mais selon le sort qui tombe bien souvent à celuy qui par habilité et industrie ne meritoit rien ; la raison est donc offensée en cela. Mais nous avons ainsi convenu, me direz-vous ? cela est bon pour monstrer que celuy qui gaigne ne faict pas tort aux autres ; mais il ne s'ensuit pas que la convention ne soit desraisonnable, et le jeu aussi ; car le gain qui doit estre le prix de l'industrie, est rendu le prix du sort qui ne merite nul prix, puisqu'il ne despend nullement de nous.

Outre cela ces jeux portent le nom de recreation, et sont faicts pour cela, et neantmoins ils ne le sont nullement, mais de violentes occupations. Car n'est-ce pas comme occupation, de tenir l'esprit bandé et tendu par une attention continuelle, et agité de perpetuelles iuquietudes, apprehensions et empressemens ? Y a-t'il attention plus triste, plus sombre et melancholique que celle des joüeurs ? c'est pourquoy il ne faut pas parler sur le jeu, il ne faut pas rire, il ne faut pas tousser, autrement les voylà à despiter.

En fin il n'y a point de joye au jeu qu'en gaignant, et cette joye n'est-elle pas inique, puis qu'elle ne se peut avoir que par la perte et le desplaisir du compagnon ? ceste rejouissance est certes infasme. Pour ces trois raisons les jeux sont deffendus. Le grand roy S. Louys sçachant que le comte d'Anjou son frere, et messire Gautier de Nemours joüoyent, il se leva malade qu'il estoit, et alla tout chancellant en leur chambre, et là print les tables, les dez, et une partie de l'argent, et les jetta par les fenestres dans la mer, se courrouçant fort à eux. La saincte et chaste damoiselle Sara parlant à Dieu de son innocence : vous sçavez, dit-elle, ô Seigneur, que jamais je n'ay conversé entre les joüeurs.

CHAPITRE XXXIII.

Des bals et passe-temps loisibles, mais dangereux.

Les danses et bals sont choses indifferentes de leur nature ; mais selon l'ordinaire façon, avec laquelle cet exercice se faict, il est fort penchant et incliné du costé du mal, et par consequent plein de danger et de peril. On les faict de nuict, et parmy les tenebres et obscuritez il est aisé de faire glisser plusieurs accidens tenebreux et vicieux en un subjet qui de soy-mesme est fort susceptible du mal : on y faict de grandes veilles, apres lesquelles on perd les matinées des jours suivans, et par consequent le moyen de servir Dieu en icelles. En un mot, c'est tousjours folie de changer le jour à la nuict, la lumiere aux tenebres, les bonnes œuvres à des folastreries. Chascun porte au bal de la vanité à l'envy ; et la vanité est une si grande disposition aux mauvaises affections et aux amours dangereux et blasmables, qu'aisement tout cela s'engendre ès danses.

Je vous dis des danses, Philotée, comme les medecins disent des potirons et champignons : les meilleurs n'en valent rien, disent-ils, et je vous dis que les meilleurs bals ne sont gueres bons : si neantmoins il faut manger des potirons, prenez garde qu'ils soient bien apprestez. Si par quelque occasion, de laquelle vous ne puissiez pas vous bien excuser, il faut aller au bal, prenez garde que vostre danse soit bien apprestée. Mais comme faut-il qu'elle soit accommodée ? de modestie, de dignité et de bonne intention. Mangez-en peu, et peu souvent (disent les medecins, parlant des champignons) : car pour bien apprestez qu'ils soient la quantité leur sert de venin. Dansez peu, et peu souvent, Philotée ; car faisant autrement vous vous mettez en danger de vous y affectionner.

Les champignons, selon Pline, estant spongieux et poreux, comme ils sont, attirent aisement toute l'infection qui leur est autour : si que estant pres des serpens, ils en reçoivent le venin : les bals, les danses, et telles assemblées tenebreuses attirent ordinairement les vices et pechez qui regnent en un lieu ; les querelles, les envies, les mocqueries, les folles amours. Et comme ces exercices ouvrent les pores du corps de ceux qui les font, aussi ouvrent-ils les pores du cœur. Au

moyen dequoy, si quelque serpent sur cela vient souffler aux oreilles quelque parole lascive, quelque mugueterie, quelque cajollerie; ou que quelque basilic vienne jetter des regards impudiques, des œillades d'amour, les cœurs sont fort aisez à se laisser saisir et empoisonner.

O Philotée, ces impertinentes recreations sont ordinairement dangereuses : elles dissipent l'esprit de devotion, allanguissent les forces, refroidissent la charité, et reveillent en l'ame mille sortes de mauvaises affections : c'est pourquoy il en faut user avec une grande prudence.

Mais surtout, on dit qu'après les champignons il faut boire du vin precieux. Et je dis qu'apres les danses il faut user de quelques sainctes et bonnes considerations, qui empeschent les dangereuses impressions, que le vain plaisir qu'on a receu pourroit donner à nos esprits. Mais quelles considerations?

1. A mesme temps que vous estiez au bal, plusieurs ames brusloient au feu d'enfer pour les pechez commis à la danse, ou à cause de la danse.

2. Plusieurs religieux et gens de devotion estoient à mesme heure devant Dieu, chantoient ses louanges et contemploient sa beauté. O que leur temps a esté bien plus heureusement employé que le vostre!

3. Tandis que vous avez dansé, plusieurs ames sont decedées en grande angoisse, mille milliers d'hommes et femmes ont souffert des grands travaux en leurs licts dans les hôpitaux et ès ruës, le goutte, la gravelle, la fievre ardente. Helas! ils n'ont eu nul repos : aurez-vous point de compassion d'eux? Et pensez-vous point qu'un jour vous gemirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous avez faict?

4. Nostre-Seigneur, Nostre-Dame, les anges et les Saincts vous ont veu au bal : ah! que vous leur avez faict grande pitié, voyant vostre cœur amusé à une si grande niaiserie, et attentif à cette fadaise.

5. Helas! tandis que vous estiez-là, le temps s'est passé, la mort s'est approchée; voyez qu'elle se mocque de vous, et qu'elle vous appelle à sa danse en laquelle les gemissemens de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort : cette danse est le vray passe-temps des mortels, puis qu'on y passe en un moment, du temps à l'eternité, ou des biens, ou des peines. Je vous remarque ces petites considerations, mais Dieu vous en suggerera bien d'autres à mesme effet, si vous avez sa crainte.

CHAPITRE XXXIV.

Quand on peut joüer ou danser.

Pour joüer et danser loisiblement, il faut que ce soit par recreation, et non par affection, pour peu de temps, et non jusques à se lasser ou estourdir, et que ce soit rarement. Car qui en faict ordinaire, il convertira la recreation en occupation. Mais en quelle occasion peut-on joüer et danser? Les justes occasions de la danse et du jeu indifferent, sont plus frequentes. Celles des jeux deffendus sont plus rares, comme aussi tels jeux sont beaucoup plus blasmables et perilleux. Mais en un mot, dansez et joüez, selon les conditions que je vous ay marquées, quand pour condescendre et complaire à l'honneste conversation en laquelle vous serez, la prudence et discretion vous le conseilleront : car la condescendance, comme surgeon de la charité, rend les choses indifferentes, bonnes, et les dangereuses, permises. Elle oste mesme la malice à celles qui sont aucunement mauvaises : c'est pourquoy les jeux de hazard, qui autrement seroient blasmables, ne le sont pas, si quelquesfois la juste condescendance nous y porte. J'ai esté consolé d'avoir leu en la vie de S. Charles Borromée, qu'il condescendoit avec les Suisses, en certaines choses esquelles d'ailleurs il estoit fort severe; et que S. Ignace de Loyola estant invité à joüer l'accepta. Quant à Ste Elisabeth de Hongrie, elle joüoit et dansoit par fois, se treuvant ès assemblées de passe-temps, sans interest de sa devotion, laquelle estoit bien enracinée dedans son ame, que comme les rochers qui sont autour du lac de Riette, croissent estant battus des vagues; ainsi sa devotion croissoit emmy les pompes et vanitez, ausquelles sa condition l'exposoit. Ce sont les grands feux qui s'enflamment au vent, mais les petits s'esteignent si on ne les y porte à couvert.

CHAPITRE XXXV.

Qu'il faut estre fidele ès grandes et petites occasions.

L'Espoux sacré au Cantique des Cantiques, dit que son Espouse luy a ravy le cœur par un de ses yeux et l'un de ses cheveux. Or entre toutes les parties exterieures du corps humain, il n'y en a point de plus noble, soit pour l'artifice, soit pour l'activité, que l'œil; ny point de plus vile, que les cheveux. C'est pourquoy le divin Espoux veut faire entendre qu'il n'a pas seulement agreable les grandes œuvres des personnes devotes, mais aussi les moindres et plus basses, et que pour le servir à son goust il faut avoir grand soin de le bien servir aux choses grandes et hautes, et aux

choses petites et abjectes, puis que nous pouvons esgalement, et par les unes et par les autres, luy desrober son cœur par amour.

Preparez-vous doncques, Philotée, à souffrir beaucoup de grandes afflictions pour Nostre-Seigneur, mesme le martyre : resolvez-vous de luy donner tout ce qui vous est de plus precieux, s'il luy plaisoit de le prendre, pere, mere, frere, mary, femme, enfans, vos yeux mesme et vostre vie : car à tout cela vous devez apprester vostre cœur. Mais tandis que la divine Providence ne vous envoye pas des afflictions si sensibles et si grandes, et qu'il ne requiert pas de vous vos yeux, donnez luy pour le moins vos cheveux. Je veux dire, supportez tout doucement les menuës injures, ces petites incommoditez, ces pertes de peu d'importance, qui vous sont journalieres : car par le moyen de ces petites occasions, employées avec amour et dilection, vous gaignerez entierement son cœur, et le rendrez tout vostre : ces petites charités quotidiennes, ce mal de teste, ce mal de dents, cette defluxion, cette bigearrerie du mary ou de la femme, ce cassement d'un verre, ce mespris ou cette mouë, cette perte de gands, d'une bague, d'un mouchoir, cette petite incommodité que l'on se faict d'aller coucher de bonne heure, et de se lever matin pour prier, pour se communier, cette petite honte que l'on a de faires certaines actions de devotion publiquement : bref, toutes ces petites souffrances estant prinses et embrassées avec amour, contentent extresmement la bonté divine, laquelle pour un seul verre d'eau a promis la mer de toute felicité à ses fideles ; et parce que ces occasions se presentent à tout moment, c'est un grand moyen pour assembler beaucoup de richesses spirituelles, que de les bien employer.

Quand j'ay veu en la vie de Ste Catherine de Sienne, tant de ravissemens et d'elevations d'esprit, tant de paroles de sapience, et mesme des predications faictes par elle, je n'ay point douté qu'avec cet œil de contemplation, elle n'eust ravy le cœur de son espoux celeste : mais j'ay esté egalement consolé quand je l'ay veuë en la cuisine de son pere tourner humblement la broche, attiser le feu, apprester la viande, paistrir le pain, et faire tous les plus bas offices de la maison, avec un courage plein d'amour et de dilection envers son Dieu. Et n'estime pas moins la petite et basse meditation qu'elle faisoit parmy ces offices vils et abjects, que les extases et ravissemens qu'elle eut si souvent, qui ne luy furent peut-estre donnez qu'en recompense de cette humilité et abjection. Or la meditation estoit telle : elle s'imaginoit qu'apprestant pour son pere, elle apprestoit pour Nostre-Seigneur comme une autre Ste Marthe ; que sa mere tenoit la place de Nostre-Dame, et ses freres le lieu des apôtres, s'excitant en cette sorte de servir en esprit toute la cour celeste ; et s'employant à ces chetifs services avec une grande suavité, parce qu'elle sçavoit la volonté de Dieu estre telle. J'ay dit cet exemple, ma Philotée, afin que vous sçachiez combien il importe de bien dresser toutes nos actions, pour viles qu'elles soient, au service de sa divine majesté.

Pour cela je vous conseille, tant que je puis, d'imiter cette femme forte que le grand Salomon a tant louée, laquelle, comme il dit, mettoit la main à choses fortes, genereuses et relevées, et neantmoins ne laissoit pas de filer et tourner le fuseau ; elle a mis la main à chose forte, et ses doigts ont prins le fuseau : mettez la main à chose forte, vous exerçant à l'oraison et meditation, à l'usage des sacremens, à donner de l'amour de Dieu aux ames, à respandre de bonnes inspirations dedans les cœurs ; et enfin à faire des œuvres grandes et d'importance, selon vostre vacation ; mais n'oubliez pas aussi vostre fuseau et vostre quenouille ; c'est à dire practiquez ces petites et humbles vertus, lesquelles, comme fleurs, croissent au pied de la croix, le service des pauvres, la visitation des malades, le soin de la famille, avec les œuvres qui dependent d'iceluy, et l'utile diligence qui ne vous laissera point oysive : et parmy toutes ces choses-là, entrejettez de pareilles considerations à celles que je viens de dire de Ste Catherine.

Les grandes occasions de servir Dieu se presentent rarement, mais les petites sont ordinaires : « Or qui sera fidelle en peu de chose, dit le « Sauveur mesme, on l'establira sur beaucoup. » Faictes donc toutes choses au nom de Dieu, et toutes choses seront bien faictes : soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, soit que vous dormiez, soit que vous vous recreiez, soit que vous tourniez la broche, pourveu que vous sçachiez bien mesnager vos affaires, vous profiterez beaucoup devant Dieu, faisant toutes ces choses, parce que Dieu veut que vous les fassiez.

CHAPITRE XXXVI.

Qu'il faut avoir l'esprit juste et raisonnable.

Nous ne sommes hommes que par la raison, et c'est pourtant chose rare de treuver des hommes vrayement raisonnables, d'autant que l'amour-propre nous detraque ordinairement de la raison, nous conduisant insensiblement à mille sortes de petites, mais dangereuses injustices et iniquitez, qui comme les petits renardeaux, desquels il est parlé aux cantiques, demolissent les vignes : car d'autant qu'ils sont petits, on n'y prend pas

garde, et parce qu'ils sont en quantité, ils ne laissent pas de beaucoup nuire. Ce que je m'en vais vous dire sont-ce pas iniquité et desraisons?

Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons en beaucoup. Nous voulons vendre fort cher, et achepter à bon marché. Nous voulons que l'on fasse justice en la maison d'autruy, et chez nous misericorde et connivence : nous voulons que l'on prenne en bonne part nos paroles, et sommes chatouilleux et douillets à celles d'autruy : nous voudrions que le prochain nous laschast son bien en le payant, n'est-il pas plus juste qu'il le garde en nous laissant nostre argent? nous luy sçavons mauvais gré de quoy il ne nous veut pas accommoder; n'a-t'il pas plus de raison d'estre faché dequoy nous le voulons incommoder?

Si nous affèctionnons un exercice, nous mesprisons tout le reste, et contrerollons tout ce qui ne vient pas à nostre goust. S'il y a quelqu'un de nos inferieurs qui n'ait pas bonne grace, ou sur lequel nous ayons une fois mis la dent, quoy qu'il fasse, nous le recevons à mal, nous ne cessons de le contrister, et tousjours nous sommes à le calanger. Au contraire, si quelqu'un nous est agreable d'une grace sensuelle, il ne faict rien que nous n'excusions. Il y a des enfans vertueux, que leurs peres et meres ne peuvent presque voir pour quelque imperfection corporelle. Il y en a des vicieux qui sont les favoris pour quelque grace corporelle. En tout nous preferons les riches aux pauvres, quoy qu'ils ne soient ny de meilleure condition, ny si vertueux : nous preferons mesme les mieux vestus : nous voulons nos droicts exactement, et que les autres soient courtois en l'exaction des leurs : nous gardons nostre rang pointilleusement, et voulons que les autres soient humbles et condescendans : nous nous plaignons aysement du prochain, et ne voulons qu'aucun se plaigne de nous. Ce que nous faisons pour autruy nous semble tousjours beaucoup : ce qu'il faict pour nous n'est rien ce nous semble : bref, nous sommes comme les perdrix de Paphlagonie qui ont deux cœurs : car, nous avons un cœur doux, gratieux et courtois en nostre endroict, et un cœur dur, severe et rigoureux envers le prochain. Nous avons deux poids, l'un pour peser nos commoditez avec le plus d'avantage que nous pouvons, l'autre pour peser celles du prochain avec le plus de desadvantage qu'il se peut. Or, comme dit l'Escriture, les levres trompeuses ont parlé en un cœur et un cœur, c'est à dire, elles ont deux cœurs : et d'avoir deux poids, l'un fort pour recevoir, et l'autre foible pour delivrer, c'est chose abominable devant Dieu.

Philotée, soyez egale et juste en vos actions : Mettez-vous tousjours en la place du prochain, et le mettez en la vostre, et ainsi vous jugerez bien : rendez-vous vendeuse en acheptant, et achepteuse en vendant, et vous vendrez et achepterez justement. Toutes ces injustices sont petites, parce qu'elles n'obligent pas à restitution; d'autant que nous demeurerons seulement dans les termes de la rigueur en ce qui nous est favorable; mais elles ne laissent pas de nous obliger à nous en amender; car ce sont de grands defauts de raison et de charité; et au bout de là ce ne sont que tricheries: car on ne perd rien à vivre genereusement, noblement, courtoisement, et avec un cœur royal, egal et raisonnable. Ressouvenez-vous donc, ma Philotée, d'examiner souvent vostre cœur, s'il est tel envers le prochain, comme vous voudriez que le sien fust envers vous, si vous estiez en sa place : car voilà le poinct de la vraye raison. Trajan estant censuré par ses confidens, dequoy il rendoit, à leur advis, la majesté impériale trop accostable : ouy dea, dit-il, ne dois-je pas estre tel empereur à l'endroit des particuliers, que je desirerois rencontrer un empereur, si j'estois particulier moy-même.

CHAPITRE XXXVII.

Des desirs.

Chascun sçait qu'il se faut garder des desirs des choses vicieuses; car le desir du mal nous rend mauvais. Mais je vous dis de plus, ma Philotée, ne desirez point les choses qui sont dangereuses à l'ame, comme sont les bals, les jeux, et tels autres passe-temps; ny les honneurs et charges, ny les visions et extases. Car il y a beaucoup de peril, de vanité et de tromperie en telles choses. Ne desirez pas les choses fort esloignées, c'est à dire, qui ne peuvent arriver de long-temps, comme font plusieurs qui par ce moyen lassent et dissipent leurs cœurs inutilement, et se mettent en danger de grande inquietude. Si un jeune homme desire fort d'estre pourveu de quelque office avant que le temps soit venu, dequoy, je vous prie, luy sert ce desir? Si une femme mariée desire d'estre religieuse, à quel propos? si je desire d'achepter le bien de mon voisin, avant qu'il soit prest à le vendre, ne pers-je pas mon temps en ce desir? Si estant malade je desire prescher ou dire la saincte messe, visiter les autres malades, et faire les exercices de ceux qui sont en santé, ces desirs ne sont-ils pas vains, puis qu'en ce temps-là il n'est pas en mon pouvoir de les effectuer? et cependant ces desirs inutiles occupent la place des autres que je devrois avoir : d'estre bien patient,

bien resigné, bien mortifié, bien obeissant, et bien doux en mes souffrances, qui est ce que Dieu veut que je practique pour lors: mais nous faisons ordinairement des desirs de femmes grosses qui veulent des cerises fraisches en automne, et des raisins frais au printemps.

Je n'approuve nullement qu'une personne attachée à quelque devoir ou vacation, s'amuse à desirer une autre sorte de vie, que celle qui est convenable à son devoir, ny des exercices incompatibles à sa condition presente; car cela dissipe le cœur, et l'allanguit ès exercices necessaires. Si je desire la solitude des chartreux, je perds mon temps, et ce desir tient la place de celuy que je dois avoir, de me bien employer à mon office present. Non, je ne voudrois pas mesmement que l'on desirast d'avoir meilleur esprit, ny meilleur jugement, car ces desirs sont frivoles, et tiennent la place de celuy que chascun doit avoir de cultiver le sien tel qu'il est: ny que l'on desire les moyens de servir Dieu, que l'on n'a pas, mais que l'on employe fidellement ceux qu'on a. Or cela s'entend des desirs qui amusent le cœur: car quant aux simples souhaits, ils ne font nulle nuisance, pourvu qu'ils ne soient pas frequents.

Ne desirez pas les croix, sinon à mesure que vous aurez bien supporté celles qui se seront presentées; car c'est un abus de desirer le martyre, et n'avoir pas le courage de supporter une injure. L'ennemy nous procure souvent des grands desirs pour des objets absens, et qui ne se presenteront jamais, afin de divertir nostre esprit des objets presens, esquels pour petits qu'ils soient, nous pourrions faire grand profit. Nous combattons les monstres d'Afrique en imagination, et nous nous laissons tuer en effet aux menus serpens qui sont en nostre chemin, à faute d'attention.

Ne desirez point les tentations, car ce seroit temerité: mais employez vostre cœur à les attendre courageusement, et à vous en defendre quand elles arriveront.

La varieté des viandes (si principalement la quantité en est grande) charge tousjours l'estomach, et si il est foible, elle le ruine. Ne remplissez pas vostre ame de beaucoup de desirs, ny mondains, car ceux-là vous gasteroient du tout; ni mesme spirituels, car ils vous embarrasseroient. Quand nostre ame est purgée, se sentant deschargée de mauvaises humeurs, elle a un appetit fort grand des choses spirituelles, et comme toute affamée elle se met à desirer mille sortes d'exercices de piété, de mortification, de penitence, d'humilité, de charité et d'oraison. C'est bon signe, ma Philotée, d'avoir ainsi bon appetit; mais regardez si vous pourrez bien digerer tout ce que vous voulez manger. Choisissez donc par l'advis de vostre pere spirituel, entre tant de desirs, ceux qui peuvent estre practiquez, et executez maintenant ceux-là, faictes les bien valoir: cela faict, Dieu vous en envoyera d'autres, lesquels aussi en leurs saisons vous practiquerez; et ainsi vous ne perdrez pas le temps en desirs inutiles. Je ne dis pas qu'il faille perdre aucune sorte de bons desirs, mais je dis qu'il les faut produire par ordre, et ceux qui ne peuvent estre effectuez presentement, il les faut serrer en quelque coin du cœur, jusque à ce que leur temps soit venu, et cependant effectuer ceux qui sont meurs et de saison: ce que je ne dis pas seulement pour les spirituels, mais pour les mondains, sans cela nous ne sçaurions vivre qu'avec inquietude et empressement.

CHAPITRE XXXVIII.

Advis pour les gens mariez.

Le mariage est un grand sacrement, je dis en Jesus-Christ, et en son Eglise: il est honorable à tous, en tous, et en tout, c'est à dire en toutes ses parties. A tous: car les vierges mesmes le doivent honorer avec humilité. En tous: car il est esgalement sainct entre les pauvres comme entre les riches. En tout: car son origine, sa fin, ses utilitez, sa forme et sa matiere sont sainctes. C'est la pepiniere du christianisme, qui remplit la terre de fidelles, pour accomplir au ciel le nombre des esleus: si que la conservation du bien du mariage, est extresmement importante à la republique; car c'est la racine et la source de tous ses ruisseaux.

Pleust à Dieu que son fils bien-aymé fust appellé à toutes les nopces comme il fut à celles de Cana, le vin des consolations et benedictions ny manqueroit jamais: car ce qu'il n'y en a pour l'ordinaire qu'un peu au commencement, c'est d'autant qu'en lieu de Nostre-Seigneur, on y fait venir Adonis, et Venus, en lieu de Nostre-Dame. Qui veut avoir des agnelets beaux et mouchetez, comme Jacob, il faut comme luy presenter aux brebis quand elles s'assemblent pour parier, de belles baguettes de diverses couleurs: et qui veut avoir un heureux succez au mariage, devroit en ses nopces se representer la saincteté et dignité de ce sacrement; mais en lieu de cela il y arrive mille desreglemens en passe-temps, festins et paroles. Ce n'est donc pas merveille si les effets en sont desreglez.

J'exhorte surtout les mariez à l'amour mutuel que le S. Esprit leur recommande tant en l'Escriture: O mariez, ce n'est rien de dire, aimez-

vous l'un l'autre de l'amour naturél ; car les paires de tourterelles font bien cela : ny de dire, aymez-vous d'un amour humain ; car les payens ont bien practiqué cet amour-là : mais je vous dis apres le grand apostre : « Marys, aymez vos « femmes comme Jesus-Christ ayme son Eglise ! « O femmes, aymez vos marys, comme l'Eglise « ayme son Sauveur. » Ce fut Dieu qui amena Eve à nostre premier pere Adam, et la luy donna à femme : c'est aussi Dieu, mes amis, qui de sa main invisible a faict le nœud du sacré lien de vostre mariage, et qui vous a donné les uns aux autres : pourquoy ne vous cherissez-vous d'un amour tout sainct, tout sacré, tout divin ?

Le premier effet de cet amour, c'est l'union indissoluble de vos cœurs. Si on colle deux pieces de sapin ensemble, pourveu que la colle soit fine, l'union en sera si forte qu'on fendroit beaucoup plustost les pieces ès autres endroits qu'en l'endroit de leur conjonction : mais Dieu conjoint le mary à la femme en son propre sang, c'est pourquoy cette union est si forte que plustost l'ame se doit separer du corps de l'un et de l'autre, que non pas le mary de la femme. Or cette union ne s'enteud pas principalement du corps, ains du cœur, de l'affection et de l'amour.

Le second effet de cet amour doit estre la fidelité inviolable de l'un à l'autre. Les cachets estoient anciennement gravez ès anneaux que l'on portoit aux doigts, comme mesme l'Escriture saincte tesmoigne : voicy doncques le secret de la ceremonie que l'on fait ès nopces : l'Eglise par la main du prestre benit un anneau, et le donnant premierement à l'homme, tesmoigne qu'elle scelle et cachette son cœur par ce sacrement, afin que jamais plus ny le nom, ny l'amour d'aucune autre femme ne puisse entrer en iceluy, tandis que celle-là vivra, laquelle luy a esté donnée. Puis l'espoux remet l'anneau en la main de la mesme espouse, afin que reciproquement elle sache que jamais son cœur ne doit recevoir de l'affection pour aucun autre homme, tandis que celuy vivra sur la terre, que Nostre-Seigneur vient de luy donner.

Le troisiesme fruict du mariage, c'est la production et legitime nourriture des enfans. Ce vous est grand honneur, ô mariez, dequoy Dieu voulant multiplier les ames qui le puissent benir et loüer à toute eternité, il vous rend les cooperateurs d'une si digne besongne, par la production des corps, dans lesquels il respand comme gouttes celestes, les ames en les creant, comme il les crée en les infusant dedans les corps.

Conservez doncques, ô maris, un tendre, constant et cordial amour envers vos femmes : pour cela la femme fut tirée du costé plus proche du cœur du premier homme, afin qu'elle fust aymée de luy cordialement et tendrement. Les imbecillitez et infirmitez, soit du corps, soit de l'esprit de vos femmes, ne vous doivent provoquer à nulle sorte de desdain, ains plustost à une douce et amoureuse compassion, puis que Dieu les a creées telles, afin que dependant de vous, vous en receussiez plus d'honneur et de respect, et que vous les eussiez tellement pour compagnes, que vous en fussiez neantmoins les chefs et superieurs. Et vous, ô femmes, aymez tendrement, cordialement, mais d'un amour respectueux et plein de reverence, les maris que Dieu vous a donnez : car vrayement Dieu pour cela les a creez d'un sexe plus vigoureux et predominant, et a voulu que la femme fust une dependance de l'homme, un os de ses os, une chair de sa chair, et qu'elle fust produite d'une coste d'iceluy, tirée de dessous ses bras, pour monstrer qu'elle doit estre sous la main et conduite du mary : et toute l'Escriture saincte vous recommande estroitement cette subjection, laquelle neantmoins la mesme Escriture vous rend douce, non seulement voulant que vous vous y accommodiez avec amour, mais ordonnant à vos maris qu'ils l'exercent avec grande dilection, tendreté et suavité : « Maris, « dit S. Pierre, portez-vous discrettement avec « vos femmes, comme avec un vaisseau plus fra- « gile, leur portant honneur. »

Mais tandis que je vous exhorte d'agrandir de plus en plus ce reciproque amour que vous vous devez, prenez garde qu'il ne se convertisse point en aucune sorte de jalousie : car il arrive souvent que comme le ver s'engendre de la pomme la plus delicate et la plus meure, aussi la jalousie naist en l'amour le plus ardent et pressant des mariez, duquel neantmoins il gaste et corrompt la substance : car petit à petit il engendre les noises, dissensions et divorces. Certes la jalousie n'arrive jamais où l'amitié est reciproquement fondée sur la vraye vertu : c'est pourquoy elle est une marque indubitable d'un amour aucunement sensuel, grossier, et qui s'est adressé en lieu où il a rencontré une vertu manque, inconstante, et sujette à defiance. C'est doncques une sotte ventance d'amitié que de la vouloir exalter par la jalousie : car la jalousie est voirement marque de la grandeur et grosseur de l'amitié, mais non pas de la bonté, pureté et perfection d'icelle, puisque la perfection de l'amitié presuppose l'asseurance de la vertu de la chose qu'on ayme, et la jalousie en presuppose l'incertitude.

Si vous voulez, ô maris, que vos femmes vous soient fidelles, faictes-leur en voir la leçon par vostre exemple : » Avec quel front, dit S. Gre-

« goire Nazianzene, voulez-vous exiger la pudi-
« cité de vos femmes, si vous-mesmes vivez en
« impudicité? comme leur demandez-vous ce que
« vous ne leur donnez pas. Voulez-vous qu'elles
« soient chastes? comportez-vous chastement
« envers elles. » Et comme dit S. Paul : « Qu'un
« chascun sçache posseder son vaisseau en sanc-
« tification. Que si au contraire vous-mesmes leur
« apprenez les friponneries, ce n'est pas mer-
« veilles que vous ayez du des-honneur en leur
« perte : mais vous, ô femmes! desquelles l'hon-
« neur est inseparablement conjoint avec la pu-
« dicité et honesteté, conservez jalousement vos-
« tre gloire, et ne permettez qu'aucune sorte de
« dissolution ternisse la blancheur de vostre re-
« putation. »

Craignez toutes sortes d'attaques pour petites qu'elles soient : ne permettez jamais aucune mugueterie autour de vous. Quiconque vient loüer vostre beauté et vostre grace vous doit estre suspect : car quiconque loue une marchandise qu'il ne peut achepter, il est pour l'ordinaire grandement tenté de la derober. Mais si à vostre loüange quelqu'un adjouste le mespris de vostre mary, il vous offense infiniment : car la chose est si claire, que non seulement il vous veut perdre, mais vous tient desjà pour demy perduë, puisque la moitié du marché est faicte avec le second marchand, quand on est degousté du premier. Les dames, tant anciennes que modernes, ont accoustumé de pendre des perles en nombre à leurs oreilles, pour le plaisir, dit Pline, qu'elles ont à les sentir grilloter s'entre-touchant l'une l'autre. Mais quant à moy, qui sçay que le grand amy de Dieu Isaac envoya des pendans d'oreilles pour les premiers arrhes de ses amours à la chaste Rebecca, je croy que cet ornement mystique signifie que la premiere partie qu'un mary doit avoir d'une femme, et que la femme luy doit fidellement garder, c'est l'oreille, afin que nul langage ou bruit n'y puisse entrer, sinon le doux et amiable grillotis des paroles chastes et pudiques, qui sont les perles orientales de l'Evangile. Car il se faut tousjours ressouvenir que l'on empoisonne les ames par l'oreille, comme les corps par la bouche.

L'amour et la fidelité jointes ensemble engendrent tousjours la privauté et confiance : c'est pourquoy les Saincts et Sainctes ont usé de beaucoup de reciproques caresses en leur mariage; caresses vrayement amoureuses, mais chastes, tendres, mais sinceres

Ainsi Isaac et Rebecca, le plus chaste pair des mariez de l'ancien temps, furent veus par la fenestre se caresser, en telle sorte qu'encore qu'il n'y eust rien de des-honneste, Abimelech connut bien qu'ils ne pouvoient estre sinon mary et femme. Le grand S. Louis esgalement rigoureux à sa chair et tendre en l'amour de sa femme, fut presque blasmé d'estre abondant en telles caresses; bien qu'en verité il meritast plustost loüanges de sçavoir demettre son esprit martial et courageux à ces menus offices requis à la conservation de l'amour conjugal : car bien que ces petites demonstrations de pure et franche amitié ne lient pas les cœurs, elles les approchent neantmoins, et servent d'un ageancement agreable à la mutuelle conversation.

Ste Monique estant grosse du grand S. Augustin le dedia par plusieurs offres à la religion chrestienne et au service de la gloire de Dieu, ainsi que luy-mesme le tesmoigne, disant « que desjà
« il avoit gousté le sel de Dieu dans le ventre de
« sa mere. » C'est un grand enseignement pour les femmes chrestiennes d'offrir à la divine Majesté les fruicts de leurs ventres, mesme avant qu'ils en soient sortis : car Dieu, qui accepte les oblations d'un cœur humble et volontaire, seconde pour l'ordinaire les bonnes affections des meres en ce temps-là, tesmoins Samuël, S. Thomas d'Aquin, S. André de Fiesole, et plusieurs autres. La mere de S. Bernard, digne mere d'un tel fils, prenant ses enfans en ses bras incontinent qu'ils estoient nez, les offroit à Jesus-Christ, et dès-lors les aimoit avec respect, comme chose sacrée et que Dieu luy avoit confiée; ce qui luy reüssit si heureusement, qu'enfin ils furent tous sept tres-saincts. Mais les enfans estant venus au monde, et commençant à se servir de la raison, les peres et meres doivent avoir un grand soin de leur imprimer la crainte de Dieu au cœur. La bonne Reyne blanche fit ardemment cet office à l'endroict du roy S. Louis son fils : car elle luy disoit souventesfois : « J'aymerois trop mieux,
« mon cher enfant, vous voir mourir devant mes
« yeux, que de vous voir commettre un seul pe-
« ché mortel. » Ce qui demeura tellement gravé en l'ame de ce sainct fils, que comme luy-mesme racontoit, il ne fut jour de sa vie auquel il ne luy en souvint, mettant peine, tant qu'il luy estoit possible, de bien garder cette divine doctrine. Certes, les races et generations sont appelées en nostre langage, maisons; et les Hebreux mesmes appellent la generation des enfans, edification de maison. Car c'est en ce cas qu'il est dit que Dieu edifia des maisons aux sages-femmes d'Egypte. Or c'est pour monstrer que ce n'est pas faire une bonne maison, de fourrer beaucoup de biens mondains en icelle, mais de bien eslever les enfans en la crainte de Dieu et en la vertu.

En quoy on ne doit espargner aucune sorte de peine ny de travaux, puis que les enfans sont la couronne du pere et de la mere.

Ainsi Ste Monique combattit avec tant de fervenr et de constance les mauvaises inclinations de S. Augustin, que l'ayant suivy par mer et par terre, elle le rendit plus heureusement enfant de ses larmes par la conversion de son ame, qu'il n'avoit esté enfant de son sang par la generation de son corps.

S. Paul laisse en partage aux femmes le soin de la maison : c'est pourquoy plusieurs ont cette veritable opinion que leur devotion est plus fructueuse à la famille que celle des maris, qui ne faisant pas une si ordinaire residence entre les domestiques, ne peuvent pas par consequent les adresser si aysement à la vertu. A cette consideration Salomon en ses proverbes faict dependre le bon-heur de toute la maison du soin et industrie de cette femme forte qu'il descrit.

Il est dit en la Genese qu'Isaac voyant sa femme Rebecca sterile pria le Seigneur pour elle, ou selon les Hebreux, il pria le Seigneur vis-à-vis d'elle, parce que l'un prioit d'un costé de l'oratoire, et l'autre de l'autre : aussi l'oraison du mary faicte en cette façon fut exaucée. C'est la plus grande et plus fructueuse union du mary et de la femme que celle qui se faict en la saincte devotion, à laquelle ils se doivent entreporter l'un l'autre à l'envy. Il y a des fruicts, comme le coing, qui pour l'aspreté de leur suc ne sont gueres agreables qu'en confiture. Il y en a d'autres, qui pour leur tendreté et delicatesse ne peuvent durer s'ils ne sont aussi confits, comme les cerises et abricots : ainsi les femmes doivent souhaiter que leurs maris soient confits au sucre de la devotion; car l'homme sans la devotion est un animal severe, aspre et rude : et les maris doivent souhaiter que leurs femmes soient devotes; car sans la devotion la femme est grandement fragile et subjette à decheoir ou ternir en la vertu. S. Paul a dit « que l'homme infidele est sanctifié « par la femme fidelle, et la femme infidelle par « l'homme fidele » ; parce qu'en ceste estroite alliance du mariage l'un peut aysement tirer l'autre à la vertu. Mais quelle benediction est-ce quand l'homme et la femme fidelles se sanctifient l'un l'autre en une vraye crainte du Seigneur.

Au demeurant, le support mutuel de l'un pour l'autre doit estre si grand, que jamais tous deux ne soient courroucez ensemble, et tout à coup, afin qu'entr'eux il ne se voye de la dissension et du debat. Les mouches à miel ne peuvent s'arrester en lieu où les echos, retentissemens et redoublemens de voix se font; ny le Sainct-Esprit certes en une maison en laquelle il y ait du debat, des repliques et redoublemens de crieries et altercations.

S. Gregoire Nazianzene tesmoigne que de son temps les mariez faisoient feste au jour anniversaire de leurs mariages. Certes j'approuverois que cette coustume s'introduisist, pourveu que ce ne fust point avec des appareils de recreations mondaines et sensuelles; mais que les maris et femmes confessez et communiez en ce jour-là, recommandassent à Dieu plus fervemment qu'à l'ordinaire le progrès de leur mariage, renouvellant les bons propos de le sanctifier de plus en plus par une reciproque amitié et fidelité; et reprenant haleine en Nostre-Seigneur pour le support des charges de leur vocation.

CHAPITRE XXXIX.

De l'honnesteté du lit nuptial.

Le lit nuptial doit estre immaculé, comme l'apostre l'appelle, c'est à dire exempt d'impudicitez et autres soüilleures prophanes. Aussi le sainct mariage fut premierement institué dedans le paradis terrestre, où jamais jusques à l'heure il n'y avoit eu aucun dereglement de la concupiscence, ny chose deshonneste.

Il y a quelque ressemblance entre les voluptez honteuses, et celles du manger : car toutes deux regardent la chair, bien que les premieres, à raison de leur vehemence brutale, s'appellent simplement charnelles. J'expliqueray doncques ce que je ne puis pas dire des unes par ce que je diray des autres.

1. Le manger est ordonné pour conserver les personnes : or comme manger simplement pour nourrir et conserver la personne est une bonne chose, saincte et commandée; aussi ce qui est requis au mariage pour la production des enfans et la multiplication des personnes, est une bonne chose et tres-saincte; car c'est la fin principale des nopces.

2. Manger, non point pour conserver la vie, mais pour conserver la mutuelle conservation et condescendance que nous nous devons les uns aux autres, c'est chose grandement juste et honneste : et de mesme la reciproque et legitime satisfaction des parties au sainct mariage, est appellée par S. Paul devoir; mais devoir si grand, qu'il ne veut pas que l'une des parties s'en puisse exempter sans le libre et volontaire consentement de l'autre, non pas mesme pour les exercices de la devotion; ce qui m'a faict dire le mot que j'ay mis au chapitre de la saincte communion pour ce regard : combien moins donc peut-on s'en exempter pour des capricieuses pretentions de vertu, ou pour les coleres et dedains.

3. Comme ceux qui mangent pour le devoir de la mutuelle conservation doivent manger librement, et non pas comme par force; et de plus

s'essayer de tesmoigner de l'appetit : aussi le devoir nuptial doit estre tousjours rendu fidellement, franchement, et tout de mesme comme si c'estoit avec esperance de la production des enfans, encore que pour quelque occasion on n'eust pas telle esperance.

4. Manger, non point pour les deux premieres raisons ; mais simplement pour contenter l'appetit, c'est chose supportable, mais non pas pourtant loüable. Car le simple plaisir de l'appetit sensuel ne peut estre un objet suffisant pour rendre une action loüable, il suffit bien si elle est supportable.

5. Manger, non point par simple appetit ; mais par excez et dereglement, c'est chose plus ou moins vituperable, selon que l'excez est grand ou petit.

6. Or l'excez du mangez ne consiste pas seulement en la trop grande quantité, mais aussi en la façon et maniere de manger. C'est grand cas, chere Philotée, que le miel si propre et salutaire aux abeilles, leur puisse neantmoins estre si nuisible, que quelquefois il les rend malades, comme quand elles en mangent trop au printemps : car cela leur donne le flux de ventre, et quelquefois il les fait mourir inevitablement, comme quand elles sont emmiellées par le devant de leur teste et de leurs aisserons. A la verité, le commerce nuptial qui est si sainct, si juste, si recommandable, si utile à la republique, est neantmoins en certain cas dangereux à ceux qui le practiquent : car quelquefois il rend leurs ames grandement malades de peché veniel, comme il arrive par les simples excez ; et quelquefois il les faict mourir par le peché mortel, comme il arrive lors que l'ordre estably pour la production des enfans est violé et perverty ; auquel cas, selon qu'on s'egare plus ou moins de cet ordre, les pechez se treuvent plus ou moins execrables, mais tousjours mortels. Car d'autant que la procreation des enfans est la premiere et principale fin du mariage, jamais on ne peut loisiblement se departir de l'ordre qu'elle requiert ; quoy que pour quelqu'autre accident elle ne puisse pas pour lors estre effectuée, comme il arrive quand la sterilité, ou la grossesse desja survenuë empeschent la production et generation. Car en ces occurrences le commerce corporel ne laisse pas de pouvoir estre juste et sainct, moyennant que les regles de la generation soient suivies ; aucun accident ne pouvant jamais prejudicier à la loy, que la fin principale du mariage a imposée. Certes, l'infame et execrable action qu'Onam faisoit en son mariage, estoit detestable devant Dieu, ainsi que dit le sacré texte du 38e chapitre de la Genese. Et bien que quelques heretiques de nostre age, cent fois plus blasmables que les cyniques (desquels parle S. Hierosme sur l'epistre aux Ephesiens) ayent voulu dire que c'estoit la perverse intention de ce meschant qui desplaisoit à Dieu, l'Escriture toutesfois parle autrement, et asseure en particulier que la chose mesme qu'il faisoit estoit detestable et abominable devant Dieu.

7. C'est une vraye marque d'un esprit truand, vilain, abject et infasme, de penser aux viandes et à la mangeaille avant le temps du repas ; et encore plus, quand apres iceluy on s'amuse au plaisir que l'on a pris à manger, s'y entretenant par paroles et pensées, et veautrant son esprit dedans le souvenir de la volupté que l'on a euë en avallant les morceaux, comme font ceux qui devant disner tiennent leur esprit en broche, et apres disner dans les plats : gens dignes d'estre soüillards de cuisine, « qui font, comme dit S. « Paul, un Dieu de leur ventre : » Les gens d'honneur ne pensent à la table qu'en s'asseant, et apres le repas se lavent les mains et la bouche, pour n'avoir plus ny le goust, ny l'odeur de ce qu'ils ont mangé. L'elephant n'est qu'une grosse beste, mais la plus digne qui vive sur la terre, et qui a le plus de sens : je vous veux dire un trait de son honnesteté : Il ne change jamais de femelle, et ayme tendrement celle qu'il a choisie, avec laquelle neantmoins il ne parie que de trois ans en trois ans, et cela pour cinq jours seulement, et si secretement, que jamais il n'est veu en cet acte : mais il est bien veu pourtant le sixieme jour, auquel avant toute chose il va droict à quelque riviere, en laquelle il se lave entierement tout le corps, sans vouloir aucunement retourner au troupeau, qu'il ne se soit auparavant purifié. Ne sont-ce pas de belles et honnestes humeurs d'un tel animal, par lesquelles il invite les mariez à ne point demeurer engagez d'affection aux sensualitez et voluptez que selon leur vocation ils auront exercées ? mais icelles passées, de s'en laver le cœur et l'affection et de s'en purifier au plustost, pour par apres avec toute liberté d'esprit pratiquer les autres actions plus pures et relevées. En cet advis consiste la parfaicte pratique de l'excellente doctrine que S. Paul donne aux Corinthiens : « Le temps est court, dit-il, « reste que ceux qui ont des femmes soient comme « n'en ayant point. » Car selon S. Gregoire, celuy a une femme comme n'en ayant point, qui prend tellement les consolations corporelles avec elle, que pour cela il n'est point detourné des pretentions spirituelles. Or ce qui se dit du mary, s'entend reciproquement de la femme : « Que « ceux qui usent du monde, dit le mesme apos- « tre, soient comme n'en usant point. » Que tous doncques usent du monde, un chascun selon sa vocation : mais en telle sorte, que n'y engageant

point l'affection, on soit aussi libre et prompt à servir Dieu, comme si l'on n'en usoit point. C'est le grand mal de l'homme, dit S. Augustin, de vouloir joüir des choses, desquelles il doit seulement user, et de vouloir user de celles desquelles il doit seulement joüir : nous devons joüir des choses spirituelles et seulement user des corporelles, desquelles quand l'usage est converty en joüissance, nostre ame raisonnable est aussi convertie en ame brutale et bestiale. Je pense avoir tout dit ce que je voulois dire, et fait entendre, sans le dire, ce que je ne voulois pas dire.

CHAPITRE XL.

Advis pour les vefves.

S. Paul instruit tous les prelats en la personne de son Timothée, disant : « Honore les vefves qui « sont vrayement vefves. » Or pour estre vrayement vefve, ces choses sont requises.

1. Que non seulement la vefve soit vefve de corps, mais aussi de cœur, c'est à dire qu'elle soit resoluë d'une resolution inviolable de se conserver en l'estat d'une chaste viduité. Car les vefves qui ne le sont qu'en attendant l'occasion de se remarier, ne sont separées des hommes que selon la volupté du corps, mais elles sont desja conjointes avec eux selon la volonté du cœur. Que si la vraye vefve pour se confirmer en l'estat de viduité, veut offrir à Dieu en vœu son corps et sa chasteté, elle adjoustera un grand ornement à sa viduité, et mettra en grande asseurance sa resolution ; car voyant qu'apres le vœu il n'est plus en son pouvoir de quitter sa chasteté sans quitter le paradis, elle sera si jalouse de son dessein, qu'elle ne permettra pas seulement aux plus simples pensées de mariage d'arrester en son cœur un seul moment, si que ce vœu sacré mettra une forte barriere entre son ame et toute sorte de projets contraires à sa resolution. Certes, S. Augustin conseille extremement ce vœu à la vefve chrestienne; et l'ancien et docte Origene passe bien plus avant, car il conseille aux femmes mariées de se voüer et destiner à la chasteté viduale, en cas que leurs maris viennent à trepasser devant elles, afin qu'entre les plaisirs sensuels qu'elles pourront avoir en leur mariage, elles puissent neantmoins joüir d'une chaste viduité, par le moyen de cette promesse anticipée. Le vœu rend les œuvres faictes en suite d'iceluy plus agreables à Dieu, fortifie le courage pour les faire, et ne donne pas seulement à Dieu les œuvres, qui sont comme les fruits de nostre bonne volonté, mais luy dedie encore la volonté mesme, qui est comme l'arbre de nos actions. Par la simple chasteté nous prestons nostre corps à Dieu, retenant pourtant la liberté de le sousmettre d'autre-fois aux plaisirs sensuels : mais par le vœu de chasteté nous luy en faisons un don absolu et irrevocable, sans nous reserver aucun pouvoir de nous en dedire, nous rendant ainsi heureusement esclave de celuy, la servitude duquel est meilleure que toute royauté. Or comme j'approuve infiniment les advis de ces deux grands personnages, aussi desirerois-je que les ames, qui seront si heureuses que de les vouloir employer, le fassent prudemment, sainctement et solidement, ayant bien examiné leurs courages, invoqué l'inspiration celeste, et pris le conseil de quelque sage et devot directeur : car ainsi tout se fera plus fructueusement.

2. Outre cela, il faut que ce renoncement de secondes nopces se fasse purement et simplement, pour avec plus de pureté contourner toutes ses affections en Dieu, et joindre de toutes parts son cœur avec celuy de sa divine Majesté : car si le desir de laisser les enfans riches, ou quelqu'autre sorte de pretention mondaine, arreste la vefve en viduité, elle en aura peut-estre la loüange, mais non pas certes devant Dieu, puisque devant Dieu rien ne peut avoir une veritable loüange, que ce qui est faict pour Dieu.

3. Il faut de plus que la vefve, pour estre vrayement vefve, soit separée et volontairement destituée des contentemens profanes. « La vefve « qui vit en delices, dit S. Paul, est morte en vi- « vant. » Vouloir estre vefve, et se plaire neantmoins d'estre muguetée, caressée, cajolée ; se vouloir trouver aux bals, aux danses et aux festins ; vouloir être parfumée, attifée et mignardée, c'est estre une vefve vivante quant au corps, mais morte quant à l'ame. Qu'importe-t'il, je vous prie, que l'enseigne du logis d'Adonis, et de l'amour prophane, soit faite d'aigrettes blanches perchées en guise de pennache, ou d'un crespe estendu en guise de rets autour du visage : ains souvent le noir est mis avec avantage de vanité sur le blanc, pour en rehausser la couleur : la vefve ayant faict essay de la façon avec laquelle les femmes peuvent plaire aux hommes, jette de plus dangereuses amorces dedans leurs esprits. La vefve donc qui vit en ses folles delices, vivante est morte, et n'est à proprement parler qu'une idole de viduité.

« Le temps de retrancher est venu, la voix de « la tourterelle a esté oüie en nostre terre, » dit le cantique ; le retranchement des superfluitez mondaines est requis à quiconque veut vivre pieusement ; mais il est sur tout necessaire à la vraye vefvê, qui comme une chaste tourterelle vient tout fraichement de pleurer, gemir et lamenter la perte de son mary. Quand Noëmy revint de

Moab en Bethleem, les femmes de la ville qui l'avoient connue au commencement de son mariage s'entredisoient l'une à l'autre : n'est-ce point ici Noëmy ? mais elle respondit : « Ne m'appelez « point, je vous prie, Noëmy (car Noëmy veut « dire gracieuse et belle) ains appelez moi Mara, « car le Seigneur a rempli mon ame d'amer- « tume; » ce qu'elle disoit, d'autant que son mari lui estoit mort : Ainsi la vefve devote ne veut jamais estre appellée et estimée ny belle, ny gracieuse, se contentant d'estre ce que Dieu veut qu'elle soit, c'est à dire, humble et abjecte à ses yeux.

Les lampes desquelles l'huile est aromatique, jettent une plus suave odeur quand on esteint leurs flammes : ainsi les vefves, desquelles l'amour a esté pur en leur mariage, respandent un plus grand parfum de vertu et chasteté quand leur lumiere, c'est à dire leur mary, est esteinte par la mort : d'aymer le mary tandis qu'il est en vie, c'est chose assez triviale entre les femmes : mais l'aymer tant, qu'apres la mort d'iceluy on n'en vüeille point d'autre, c'est un rang d'amour qui n'appartient qu'aux vrayes vefves. Esperer en Dieu, tandis que le mary sert de support, ce n'est pas chose si rare; mais d'esperer en Dieu quand on est destitué de cet appuy, c'est chose digne de grande loüange. C'est pourquoy on connoist plus aysement en la viduité la perfection des vertus que l'on a euës au mariage.

La vefve laquelle a des enfans qui ont besoin de son adresse et conduite, et principalement en ce qui regarde leur ame et l'establissement de leur vie, ne peut, ny ne doit en façon quelconque les abandonner; car l'apostre S. Paul dit clairement qu'elles sont obligées à ce soin-là pour rendre la pareille à leurs peres et meres; et d'autant encore que si quelqu'un n'a soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il est pire qu'un infidele; mais si les enfans sont en estat de n'avoir pas besoin d'estre conduits, la vefve alors doit ramasser toutes ses affections et cogitations, pour les appliquer plus purement à son avancement en l'amour de Dieu. Si quelque force forcée n'oblige la conscience de la vraye vefve aux embarassemens exterieurs, tels que sont les procez; je lui conseille de s'en abstenir du tout, et suivre la methode de conduire ses affaires qui sera plus paisible et tranquille, quoy qu'il ne semblast pas que ce fust la plus fructueuse. Car il faut que les fruits du tracas soient bien grands pour estre comparables au bien d'une saincte tranquillité, laissant à part que les procez et telles broüilleries dissipent le cœur, et ouvrent souventesfois la porte aux ennemis de la chasteté, tandis que pour complaire à ceux, de la faveur desquels on a besoin, on se met en des contenances indevotes et desagreables à Dieu.

L'oraison soit le continuel exercice de la vefve : car ne devant plus avoir d'amour que pour Dieu, elle ne doit non plus presque avoir des paroles que pour Dieu; et comme le fer, qui estant empesché de suivre l'attraction de l'aymant à cause de la presence du diamant, s'elance vers le mesme aymant soudain que le diamant est esloigné : ainsi le cœur de la vefve qui ne pouvoit bonnement s'elancer du tout en Dieu, ny suivre les attraits de son divin amour pendant la vie de son mary, doit soudain apres le trepas d'iceluy courir ardemment à l'odeur des parfums celestes, comme disant, à l'imitation de l'espouse sacrée : O Seigneur, maintenant que je suis toute mienne, recevez-moy pour toute vostre, tirez-moy apres vous, nous courrons à l'odeur de vos onguents.

L'exercice des vertus propres à la saincte vefve sont la parfaicte modestie, le renoncement aux honneurs, aux rangs, aux assemblées, aux titres, et à telle sorte de vanité : le service des pauvres et des malades, la consolation des affligez, l'introduction des filles à la vie devote, et de se rendre un parfaict exemplaire de toutes vertus aux jeunes femmes : la necessité et la simplicité sont les deux ornemens de leurs habits : l'humilité et la charité les deux ornemens de leurs actions : l'honnesteté et débonnaireté les deux ornemens de leur langage : la modestie et la pudicité l'ornement de leurs yeux : et Jesus-Christ crucifié l'unique amour de leur cœur.

Bref, la vraye vefve est en l'Église une petite violette de mars, qui respand une suavité nompareille par l'odeur de sa devotion, et se tient presque tousjours cachée sous les larges feuilles de son abjection; et par sa couleur moins esclatante tesmoigne la mortification : elle vient ès lieux frais, et non cultivez, ne voulant estre pressée de la conversation des mondains, pour mieux conserver la fraischeur de son cœur contre toutes les chaleurs que le desir des biens, des honneurs, ou mesme des amours, luy pourroient apporter. « Elle sera bien-heureuse, dit le sainct apostre, si elle persevere en cette sorte. »

J'aurois beaucoup d'autres choses à dire sur ce subject, mais j'auray tout dit quand j'auray dit que la vefve jalouse de l'honneur de sa condition lise attentivement les belles Epistres, que le grand S. Hierosme escrit à Furia et à Salvia, et à toutes ces autres dames qui furent si heureuses que d'estre filles spirituelles d'un si grand pere; car il ne se peut rien adjouster à ce qu'il leur dit, sinon cet advertissement, que la vraye vefve ne doit jamais ny blasmer, ny censurer celles qui passent aux secondes, ou mesmes troisiesmes et

quatriesmes nopces; car en certains cas Dieu en dispose ainsi pour sa plus grande gloire. Et faut tousjours avoir devant les yeux cette doctrine des anciens, que ny la viduité ny la virginité, n'ont point de rang au ciel, que celui qui leur est assigné par l'humilité.

CHAPITRE XLI

Un mot aux vierges.

O vierges! je n'ay à vous dire que ces trois mots; car vous treuverez le reste ailleurs. Si vous pretendez au mariage temporel, gardez donc jalousement vostre premier amour pour vostre premier mary. Je pense que c'est une grande tromperie de presenter en lieu d'un cœur entier et sincere, un cœur tout usé, frelaté et tracassé d'amour. Mais si vostre bonheur vous appelle aux chastes et virginales nopces spirituelles, et qu'à jamais vous veüillez conserver votre virginité: ô Dieu! conservez vostre amour le plus delicatement que vous pourrez pour cet espoux divin, qui estant la pureté mesme, n'ayme rien tant que la pureté, et à qui les premices de toutes choses sont deuës, mais principalement celle de l'amour: les epistres de S. Hierosme vous fourniront tous les advis qui vous sont necessaires. Et puisque vostre condition vous oblige à l'obeïssance, choisissez une guide sous la conduite de laquelle vous puissiez plus sainctement dedier vostre cœur et vostre corps à sa divine majesté.

QUATRIESME PARTIE,

CONTENANT LES ADVIS NECESSAIRES CONTRE LES TENTATIONS PLUS ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il ne faut point s'amuser aux paroles des enfans du monde.

Tout aussi-tost que les mondains s'appercevront que vous voulez suivre la vie devote, ils decocheront sur vous mille traits de leur cajollerie et medisance: les plus malins calomnieront vostre changement d'hypocrisie, bigotterie et artifice: ils diront que le monde vous a faict mauvais visage, et qu'à son refus vous recourez à Dieu: vos amis s'empresseront à vous faire un monde de remonstrances fort prudentes, et charitables à leur advis. Vous tomberez (diront-ils) en quelque humeur mélancholique, vous perdrez credit au monde, vous vous rendrez insupportable, vous envieillirez devant le temps, vos affaires domestiques en patiront: il faut vivre au monde comme au monde, on peut bien faire son salut sans tant de mysteres, et mille telles bagatelles.

Ma Philotée, tout cela n'est qu'un sot et vain babil: ces gens-là n'ont nul soin de vostre santé, ny de vos affaires: « Si vous estiez du monde, « dit le Sauveur, le monde aymeroit ce qui est « sien, mais parce que vous n'estes pas du « monde, pourtant il vous haït. » Nous avons veu des gentilshommes et des dames passer la nuict entiere, ains plusieurs nuicts de suite, à joüer aux echecs et aux cartes: y a-t'il une attention plus chagrine, plus melancholique et plus sombre que celle-là? les mondains neantmoins ne disoient mot; les amis ne se mettoient point en peine: et pour la meditation d'une heure, ou pour nous voir lever un peu plus matin qu'à l'ordinaire pour nous preparer à la communion; chascun court au medecin pour nous faire guerir de l'humeur hypocondriaque et de la jaunisse. On passera trente nuits à danser, nul ne s'en plaint; et pour la veille seule de la nuit de Noël chascun tousse et crie au ventre le jour suivant. Qui ne voit que le monde est un juge inique, gracieux et favorable pour ses enfans; mais aspre et rigoureux aux enfans de Dieu?

Nous ne sçaurions estre bien avec le monde qu'en nous perdant avec luy. Il n'est pas possible que nous le contentions, car il est trop bigearre: « Jean est venu, dit le Sauveur, ne mangeant ny

« beuvant, et vous dites qu'il est endiablé : le « Fils de l'homme est venu en mangeant et « beuvant, et vous dites qu'il est Samaritain. » Il est vray, Philotée, si nous nous relaschons par condescendance à rire, joüer, danser avec le monde, il s'en scandalisera; si nous ne le faisons pas, il nous accusera d'hypocrisie ou mélancholie; si nous nous parons, il l'interpretera à quelque dessein; si nous nous demettons, ce sera pour luy vilité de cœur: nos gayetés seront par luy nommées dissolutions, et nos mortifications tristesses; et nous regardant ainsi de mauvais œil, jamais nous ne pouvons luy estre agreable. Il agrandit nos imperfections, et publie que ce sont des pechez; de nos pechez veniels il en faict des pechez mortels, et nos pechez d'infirmitez il les convertit en pechez de malice; en lieu que, comme dit S. Paul, « la charité est be- « nigne, au contraire le monde est malin » : au lieu que la charité ne pense point de mal, au contraire le monde pense tousjours mal: et quand il ne peut accuser nos actions, il accuse nos intentions : soit que les moutons ayent des cornes, ou qu'ils n'en ayent point, qu'ils soient blancs ou qu'ils soient noirs, le loup ne laissera pas de les manger s'il peut.

Quoy que nous fassions, le monde nous fera tousjours la guerre : si nous sommes longuement devant notre confesseur, il demandera que c'est que nous pouvons tant faire : si nous y sommes peu, il dira que nous ne disons pas tout : il epiera tous nos mouvemens; et pour une seule petite parole de colere il protestera que nous sommes insupportables; le soin de nos affaires luy semblera avarice, et nostre douceur niaizerie : et quant aux enfans du monde, leurs coleres sont generositez : leurs avarices, mesnages : leurs privautez, entretiens honorables : les araignées gastent tousjours l'ouvrage des abeilles.

Laissons cet aveugle, Philotée, qu'il crie tant qu'il voudra, comme un chat-hüant pour inquieter les oyseaux du jour : soyons fermes en nos desseins, invariables en nos resolutions; la perseverance fera bien voir si c'est à certes et tout de bon que nous sommes sacrifiez à Dieu, et rangez à la vie devote. Les cometes et les planetes sont presque egalement lumineuses en apparence, mais les cometes disparaissent en peu de temps, n'estant que de certains feux passagers; et les planetes ont une clarté perpetuelle. Ainsi l'hypocrisie et la vraye vertu ont beaucoup de ressemblance en l'exterieur, mais on recognoist aysement l'une d'avec l'autre, parce que l'hypocrisie n'a point de durée, et se dissipe comme la fumée en montant; mais la vraye vertu est tousjours ferme et constante. Ce ne nous est pas une petite commodité pour bien asseurer le commencement de nostre devotion, que d'en recevoir de l'opprobre et de la calomnie : car nous evitons par ce moyen le peril de la vanité et de l'orgueil, qui sont comme les sages-femmes d'Égypte, ausquelles la Pharaon infernal a ordonné de tüer les enfans masles d'Israël le jour mesme de leur naissance. Nous sommes crucifiez au monde, et le monde nous doit estre crucifié : il nous tient pour fols, tenons-le pour insensé.

CHAPITRE II.

Qu'il faut avoir bon courage.

La lumiere, quoy que belle et desirable à nos yeux, les ebloüit neantmoins apres qu'ils ont esté en des longues tenebres; et devant que l'on se voye apprivoisé avec les habitans de quelques pays, pour courtois et gracieux qu'ils soient, on s'y treuve aucunement estonné. Il se pourra bien faire, ma chere Philotée, qu'à ce changement de vie plusieurs souslevemens se feront en vostre interieur : et que ce grand et general adieu que vous avez dit aux folies et niaizeries du monde, vous donnera quelque ressentiment de tristesse et descouragement : si cela vous arrive, ayez un peu de patience, je vous prie, car ce ne sera rien; ce n'est qu'un peu d'estonnement que la nouveauté vous apporte; passé cela, vous recevrez dix mille consolations. Il vous faschera peut-estre d'abord de quitter la gloire que les fols et mocqueurs vous donnoient en vos vanitez : mais, ô Dieu! voudriez-vous bien perdre l'éternelle que Dieu vous donnera en verité. Les vains amusemens et passe-temps auxquels vous avez employé les années passées se representeront encore à vostre cœur, pour l'appaster et faire retourner de leur costé : mais auriez-vous bien le courage de renoncer à cette heureuse eternité pour des si trompeuses legeretez? Croyez-moy, si vous perseverez vous ne tarderez pas de recevoir des douceurs cordiales si delicieuses et agreables, que vous confesserez que le monde n'a que du fiel en comparaison de ce miel, et qu'un seul jour de devotion vaut mieux que mille années de la vie mondaine.

Mais vous voyez que la montagne de la perfection chrestienne est extresmement haute : Hé! mon Dieu, ce dites-vous, comment pourray-je monter? Courage, Philotée, quand les petits mouschons des abeilles commencent à prendre forme, on les appelle nymphes, et lors ils ne sçauroient encore voler sur les fleurs, ny sur les monts, ny sur les collines voisines pour amasser le miel; mais petit à petit se nourrissant du miel que leurs meres ont preparé, ces petites nym-

phes prennent des aisles et se fortifient en sorte que par apres elles volent à la queste par tout le paysage. Il est vray, nous sommes encore des petits mouschons en la devotion, nous ne sçaurions monter selon nostre dessein, qui n'est rien moindre que d'atteindre à la cime de la perfection chrestienne : mais si commençons-nous à prendre forme par nos desirs et resolutions ; les aisles nous commencent à sortir : il faut doncques esperer qu'un jour nous serons abeilles spirituelles, et que nous volerons ; et tandis, vivons du miel de tant d'enseignemens que les anciens devots nous ont laissé, et prions Dieu qu'il nous donne des plumes comme de colombe, afin que non seulement nous puissions voler au temps de la vie presente, mais aussi nous reposer en l'eternité de la future.

CHAPITRE III.

De la nature des tentations, et de la difference qu'il y a entre sentir la tentation et consentir à icelle.

Imaginez-vous, Philotée, une jeune princesse extremement aymée de son espoux, et que quelque meschant pour la desbaucher, et soüiller son lit nuptial, lui envoye quelque infasme messager d'amour pour traitter avec elle son malheureux dessein. Premierement, ce messager propose à cette princesse l'intention de son maistre. Secondement, la princesse agrée ou desagrée la proposition et l'ambassade. En troisiesme lieu, ou elle consent, ou elle refuse. Ainsi Satan, le monde et la chair, voyant une ame espousée au Fils de Dieu, luy envoyent des tentations et suggestions, par lesquelles, 1. Le peché luy est proposé. 2. Et sur icelle elle se plaist ou elle se deplaist. 3. Enfin elle consent, ou elle refuse : qui sont en somme les trois degrez pour descendre à l'iniquité, la tentation, la delectation et le consentement. Et bien que ces trois actions ne se connoissent pas si manifestement en toutes autres sortes de pechez, si est-ce qu'elles se connoissent palpablement aux grands et enormes pechez.

Quand la tentation de quelque peché que ce soit dureroit toute nostre vie, elle ne sçauroit nous rendre desagreables à la divine Majesté pourveu qu'elle ne nous plaise pas, et que nous n'y consentions pas ; la raison est, parce qu'en la tentation nous n'agissons pas, mais nous souffrons : et puis que nous n'y prenons point plaisir, nous ne pouvons aussi en avoir aucune sorte de coulpe. S. Paul souffrit longuement les tentations de la chair : et tant s'en faut que pour cela il fust desagreable à Dieu, qu'au contraire Dieu estoit glorifié par icelles. La bien-heureuse Angele de Foligny sentoit des tentations charnelles si cruelles, qu'elle faict pitié quand elle les raconte : grandes furent aussi les tentations que souffrit S. François et S. Benoist, lors que l'un se jetta dans les espines, et l'autre dans la neige pour les mitiger : et neantmoins ils ne perdirent rien de la grace de Dieu pour tout cela, ains l'augmenterent de beaucoup.

Il faut donc estre fort courageuse, Philotée, emmy les tentations, et ne se tenir jamais pour vaincuë pendant qu'elles vous desplairont, en bien observant cette difference qu'il y a entre sentir et consentir, qui est qu'on les peut sentir encore qu'elles nous desplaisent, mais on ne peut consentir sans qu'elles nous plaisent, puis que le plaisir pour l'ordinaire sert de degré pour venir au consentement. Que doncques les ennemis de nostre salut nous presentent tant qu'ils voudront d'amorces et d'appas, qu'ils demeurent tousjours à la porte de nostre cœur pour entrer, qu'ils nous fassent tant de propositions qu'ils voudront : mais tandis que nous aurons resolution de ne point nous plaire en tout cela, il n'est pas possible que nous offensions Dieu, non plus que le prince espoux de la princesse que j'ay representée ne lui peut sçavoir mauvais gré du message qui luy est envoyé, si elle n'y a prins aucune sorte de plaisir. Il y a neantmoins cette difference entre l'ame et cette princesse pour ce subjet, que la princesse ayant oüy la proposition deshonneste peut, si bon luy semble, chasser le messager, et ne le plus oüyr : mais il n'est pas tousjours au pouvoir de l'ame de ne point sentir la tentation, bien qu'il soit tousjours en son pouvoir de n'y point consentir : c'est pourquoy, encore que la tentation dure et persevere long-temps, elle ne peut nous nuire tandis qu'elle nous est desagreable.

Mais quant à la delectation qui peut suivre la tentation, pour autant que nous avons deux parties en nostre ame, l'une inferieure, et l'autre superieure, et que l'inferieure ne suit pas toursjours la superieure, ains fait son cas à part : il arrive maintesfois que la partie inferieure se plaist en la tentation sans le consentement, ains contre le gré de la superieure : c'est là dispute et la guerre que l'apostre S. Paul descrit, quand il dit que sa chair convoite contre son esprit, qu'il y a une loy des membres, et une loy de l'esprit, et semblables choses.

Avez-vous jamais vu, Philotée, un grand brasier de feu couvert de cendres ; quand on vient dix ou douze heures apres pour y chercher du feu, on n'en treuve qu'un peu au milieu du foyer, et encore on a peine de le treuver. Il y estoit neantmoins puis qu'on l'y treuve : et avec iceluy on peut rallumer tous les autres charbons desja esteints. C'en est de mesme de la charité, qui est

nostre vie spirituelle, parmy les grandes et violentes tentations. Car la tentation jettant sa delectation en la partie inferieure, couvre, ce me semble, toute l'ame de cendre et reduit l'amour de Dieu au petit pied : car il ne paroist plus en nulle part, sinon au milieu du cœur, au fin fond de l'esprit : encore semble-t'il qu'il ny soit pas, et a-t'on peine de le treuver. Il y est neantmoins en verité, puisque quoy que tout soit en trouble en nostre ame et en nostre corps, nous avons la resolution de ne point consentir au peché, ny à la tentation, et que la delectation, qui plaist à nostre homme exterieur, desplaist à l'interieur; et quoy qu'elle soit tout autour de nostre volonté, si n'est-elle pas dans icelle; en quoy l'on void que telle delectation est involontaire, et estant telle ne peut estre peché.

CHAPITRE IV.

Deux beaux exemples sur ce subjet.

Il vous importe tant de bien entendre cecy, que je ne feray nulle difficulté de m'estendre à l'expliquer. Le jeune homme duquel parle S. Hierosme, qui couché et attaché avec des escharpes de soye, bien delicatement, sur un lit mollet, estoit provoqué par toutes sortes de vilains attouchemens et attraits d'une impudique femme qui estoit couchée avec luy, exprez pour ebranler sa constance, ne devoit-il pas sentir d'estranges accidens? ses sens ne devoient-ils pas estre saisis de la delectation, et son imagination extremement occupée de cette presence des objets voluptueux? Sans doute, et neantmoins parmy tant de troubles, emmy un si terrible orage de tentations, et entre tant de voluptez qui sont tout autour de luy, il tesmoigne que son cœur n'est point vaincu, et que sa volonté n'y consent nullement : puisque son esprit voyant tout rebellé contre luy, et n'ayant plus aucune des parties de son corps à son commandement, sinon la langue, il se la coupa avec les dents, et la cracha sur le visage de cette vilaine ame, qui tourmentoit la sienne plus cruellement par la volupté, que les bourreaux n'eussent jamais sceu faire par les tourmens : aussi le tyran qui se defioit de la vaincre par les douleurs, pensoit la surmonter par ces plaisirs.

L'histoire du combat de Ste Catherine de Sienne en un pareil subjet est du tout admirable: en voicy le sommaire. Le malin esprit eut congé de Dieu d'assaillir la pudicité de cette saincte vierge avec la plus grande rage qu'il pourroit, pourveu toutes fois qu'il ne la touchast point : il fit donc toutes sortes d'impudiques suggestions à son cœur : et pour tant plus l'emouvoir, venant avec ses compagnons en forme d'hommes et de femmes, il faisoit mille et mille sortes de charnalitez et lubricitez à sa veuë, adjoustant des paroles et semonces tres-deshonnestes : et bien que toutes ces choses fussent exterieures, si est-ce que par le moyen des sens elles penetroient bien avant dedans le cœur de la vierge, lequel, comme elle confessoit elle-mesme, en estoit tout plein, ne lui restant plus que la fine pure volonté superieure, qui ne fust agitée de cette tempeste de vilenie et delectation charnelle : ce qui dura fort longuement : jusques à tant qu'un jour Nostre-Seigneur luy apparut, et elle luy dit : Où estiez-vous, mon doux Seigneur, quand mon cœur estoit plein de tant de tenebres et d'ordures? A quoy il respondit : J'estois dedans ton cœur, ma fille? Et comment, repliqua-t'elle, habitiez-vous dedans mon cœur, dans lequel il y avoit tant de vilenies? habitez-vous doncques en des lieux si deshonnestes? Et Nostre-Seigneur luy dit : dis-moi, ces tiennes sales cogitations de ton cœur te donnoient-elles plaisir ou tristesse, amertume ou delectation? Et elle dit, Extreme amertume et tristesse. Et il lui repliqua : Qui estoit celuy qui mettoit cette grande amertume et tristesse dedans ton cœur, sinon moy, qui demeurois caché dedans le milieu de ton ame? Croy, ma fille, que si je n'eusse pas esté present, ces pensées qui estoient autour de ta volonté, et ne pouvoient l'expugner, l'eussent sans doute surmontée, et seroient entrées dedans, et eussent esté receuës avec plaisir par ton liberal arbitre et ainsi eussent donné la mort à ton ame : mais parce que j'estois dedans, je mettois ce deplaisir et cette resistance en ton cœur, par laquelle il se refusoit tant qu'il pouvoit à la tentation : et ne pouvant pas tant qu'il vouloit, il en sentoit un plus grand desplaisir, et une plus grande haine contre icelle, et contre soy-mesme : et ainsi ces peines estoient un grand merite, et un grand gain pour toy, et un grand accroisement de ta vertu et de ta force.

Voyez-vous Philotée, comme ce feu estoit couvert de la cendre, et que la tentation et delectation estoit mesme entrée dedans le cœur, et avoit environné la volonté, laquelle seule assistée de son Sauveur resistoit par des amertumes, des desplaisirs et detestations du mal qui lui estoit suggeré, refusant perpetuellement son consentement au peché qui l'environnoit. O Dieu! quelle detresse à une ame qui ayme Dieu, de ne sçavoir seulement pas si il est en elle, ou non? Et si l'amour divin, pour lequel elle combat, est du tout esteint en elle, ou non : mais c'est la fine fleur de la perfection de l'amour celeste, que de faire souffrir et combattre l'amant pour l'amour, sans sçavoir s'il a l'amour pour lequel et par lequel il combat.

CHAPITRE V.

Encouragement à l'ame qui est ès tentations.

Ma Philotée, ces grands assauts et ces tentations si puissantes ne sont jamais permises de Dieu, que contre les ames lesquelles il veut eslever à son pur et excellent amour : mais il ne s'ensuit pas pourtant qu'apres cela elles soient asseurées d'y parvenir; car il est arrivé maintesfois que ceux qui avoient esté constans en de si violentes attaques, ne correspondant pas par apres fidellement à la faveur divine, se sont treuvez vaincus en des bien petites tentations. Ce que je dis, afin que s'il vous arrive jamais d'estre affligée de si grande tentation, vous sçachiez que Dieu vous favorise d'une faveur extraordinaire, par laquelle il declare qu'il vous veut agrandir devant sa face, et que neantmoins vous soyez tousjours humble et craintive, ne vous asseurant pas de pouvoir vaincre les menuës tentations apres avoir surmonté les grandes, sinon par une continuelle fidelité à l'endroit de sa majesté.

Quelques tentations doncques qui vous arrivent, et quelque delectation qui s'ensuive, tandis que vostre volonté refusera son consentement, non-seulement à la tentation, mais encore à la delectation, ne vous troublez nullement, car Dieu n'en est point offensé. Quand un homme est pasmé, et qu'il ne rend plus aucun tesmoignage de vie, on luy met la main sur le cœur, et pour peu que l'on y sente de mouvement, on juge qu'il est en vie, et que par le moyen de quelque eau precieuse, et de quelque epitheme, on peut luy faire reprendre force et sentiment : ainsi arrive-t'il quelquesfois que par la violence des tentations il semble que nostre ame est tombée en une défaillance totale de ses forces, et que comme estant pasmée elle n'a plus ny vie spirituelle ny mouvement : mais si nous voulons connoistre ce que c'en est, mettons la main sur le cœur. Considerons si le cœur et la volonté ont encore leur mouvement spirituel, c'est à dire, s'ils font leur devoir à refuser de consentir, et suivre la tentation et delectation; car pendant que le mouvement du refus est dedans nostre cœur, nous sommes asseurez que la charité, vie de nostre ame, est en nous, et que Jesus-Christ nostre Sauveur se treuve dans nostre ame, quoy que caché et couvert, si que moyennant l'exercice continuel de l'oraison, des sacremens, et de la confiance en Dieu, nos forces reviendront en nous, et nous vivrons d'une vie entiere et delectable.

CHAPITRE VI.

Comme la tentation et delectation peuvent estre peché.

La princesse, de laquelle nous avons parlé, ne peut mais de la recherche deshonneste qui lui est faicte, puisque, comme nous avons presupposé, elle luy arrive contre son gré : mais si au contraire elle avoit par quelques attraits donné subjet à la recherche, ayant voulu donner de l'amour à celui qui la muguette, indubitablement elle seroit coupable de la recherche mesme : et quoy qu'elle en fist la delicate, elle ne laisseroit pas d'en meriter du blasme et de la punition. Ainsi arrive-t'il quelquefois que la seule tentation nous met en peché, parce que nous sommes cause d'icelle. Par exemple, je sçay que joüant j'entre volontiers en rage et blaspheme, et que le jeu me sert de tentation à cela, je pesche toutesfois et quantes que je joüeray, et suis coupable de toutes les tentations qui m'arriveront au jeu. De mesme si je sçay que quelque conversation m'apporte de la tentation et de la cheute, et j'y vay volontairement, je suis indubitablement coupable de toutes les tentations que j'y recevray.

Quand la delectation qui arrive de la tentation peut estre evitée, c'est tousjours peché de la recevoir selon que le plaisir que l'on y prend, et le consentement que l'on y donne, est grand ou petit, de longue ou de petite durée; c'est tousjours chose blasmable à la jeune princesse, de laquelle nous avons parlé, si non seulement elle escoute la proposition sale et deshonneste qui luy est faicte : mais encore, apres l'avoir oüye, elle prend plaisir en icelle, entretenant son cœur avec contentement sur cet objet : car bien qu'elle ne veuille pas consentir à l'execution reelle de ce qui luy est proposé, elle consent neantmoins à l'application spirituelle de son cœur par le contentement qu'elle y prend, et c'est tousjours chose deshonneste d'appliquer ou le cœur, ou le corps à chose deshonneste : ains la deshonnesteté consiste tellement à l'application du cœur, que sans icelle l'application du corps ne peut estre peché.

Quand doncques vous serez tentée de quelque peché, considerez si vous avez donné volontairement subjet d'estre tentée; et lors la tentation mesme vous met en estat de peché, pour le hazard auquel vous vous estes jettée, et cela s'entend si vous avez pu eviter commodement l'occasion, et que vous ayez preveu, ou deu prévoir l'arrivée de la tentation : mais si vous n'avez donné nul subjet à la tentation, elle ne peut aucunement vous estre imputée à peché.

Quand la delectation qui suit la tentation a pu

estre evitée, et que neantmoins on ne l'a pas evitée, il y a tousjours quelque sorte de peché selon que l'on y a peu ou prou arresté, et selon la cause du plaisir que nous y avons pris. Une femme, laquelle n'ayant point donné de subjet d'estre muguettée, prend neantmoins plaisir à l'estre, ne laisse pas d'estre blasmable, si le plaisir qu'elle y prend n'a point d'autre cause que la muguetterie. Par exemple, si le galand qui luy veut donner de l'amour sonnoit exquisement bien du luth, et qu'elle y prist plaisir, non pas à la recherche qui est faicte de son amour, mais à l'harmonie et douceur du sõn du luth; il n'y auroit point de peché, bien qu'elle ne devroit pas continuer longuement en ce plaisir, de peur de faire passage d'iceluy à la delectation de la recherche. De mesme doncques, si quelqu'un me propose quelque stratageme plein d'invention et d'artifice pour me venger de mon ennemy, et que je ne prenne pas plaisir, ny ne donne aucun consentement à la vengeance qui m'est proposée, mais seulement à la subtilité de l'invention de l'artifice, sans doute je ne peche point: bien qu'il ne soit pas expedient que je m'amuse beaucoup à ce plaisir, de peur que petit à petit il ne me porte à quelque delectation de la vengeance mesme.

On est quelquesfois surpris de quelque chatouillement de delectation qui suit immediatement la tentation, devant que bonnement on s'en soit pris garde; et cela ne peut estre pour le plus qu'un bien leger peché veniel, lequel se rend plus grand, si apres que l'on s'est apperceu du mal où l'on est, on demeure par negligence quelque temps à marchander avec la delectation, si l'on doit l'accepter ou la refuser: et encore plus grand, si en s'en appercevant on demeure en icelle quelque temps par vraye negligence, sans nulle sorte de propos de la rejeter: mais lors que volontairement et de propos deliberé nous sommes resolus de nous plaire en telles delectations, ce propos mesme deliberé est un grand peché, si l'objet pour lequel nous avons delectation est notablement mauvais. C'est un grand vice à une femme de vouloir entretenir des mauvaises amours, quoy qu'elle ne vüeille jamais s'addonner reellement à l'amoureux.

CHAPITRE VII.

Remedes aux grandes tentations.

Si-tost que vous sentez en vous quelques tentations, faictes comme les petits enfans quand ils voyent le loup ou l'ours en la campagne. Car tout aussi-tost ils courent entre les bras de leur pere et de leur mere, ou pour le moins les appellent à leur aide et secours. Recourez de mesme à Dieu, reclamant sa misericorde et son secours: c'est le remede que Nostre-Seigneur enseigne: « Priez « afin que vous n'entriez point en tentation. »

Si vous voyez que neantmoins la tentation persevere, ou qu'elle accroisse, courez en esprit embrasser la saincte croix, comme si vous voyiez Jesus-Christ crucifié devant vous. Protestez que vous ne consentirez point à la tentation, et demandez-lui secours contre icelle: et continuez tousjours à protester de ne vouloir point consentir tandis que la tentation durera.

Mais en faisant ces protestations et ces refus de consentement, ne regardez point au visage de la tentation: ains seulement regardez Nostre-Seigneur; car si vous regardez la tentation, principalement quand elle est forte, elle pourroit ebranler vostre courage.

Divertissez vostre esprit par quelques occupations bonnes et loüables: car ces occupations entrant dedans vostre cœur, et y prenant place, elles chasseront les tentations et suggestions malignes.

Le grand remede contre toutes tentations, grandes ou petites, c'est de deployer son cœur, et de communiquer les suggestions, ressentimens et affections que nous avons, à nostre directeur: car notez que la premiere condition que le malin faict avec l'ame qu'il veut seduire, c'est du silence, comme font ceux qui veulent seduire les femmes et les filles, qui de prime abord defendent qu'elles ne communiquent point les propositions aux peres, ny aux maris: ou au contraire Dieu en ses inspirations demande sur toutes choses, que nous les fassions reconnoistre par nos superieurs et conducteurs.

Que si apres tout cela la tentation s'opiniastre à nous travailler et persecuter, nous n'avons rien à faire, sinon à nous opiniastrer de nostre costé en la protestation de ne vouloir point consentir; car comme les filles ne peuvent estre mariées pendant qu'elles disent que non: ainsi l'ame, quoy que troublée, ne peut jamais estre offensée pendant qu'elle dit que non.

Ne disputez point avec vostre ennemy, et ne luy respondez jamais une seule parole, sinon celle que Nostre-Seigneur luy respondit, avec laquelle il le confondit: « Arriere, ô Sathan, tu « adoreras le Seigneur ton Dieu, et à luy seul ser- « viras. » Et comme la chaste femme ne doit respondre un seul mot, ny regarder en face le vilain poursuivant, qui lui propose quelque deshonnesteté; mais le quittant tout court doit à mesme instant retourner son cœur du costé de son espoux, et rejurer la fidelité qu'elle luy a promise, sans s'amuser à barguigner: ainsi la devote ame

se voyant assaillie de quelque tentation ne doit nullement s'amuser à disputer ny respondre; mais tout simplement se retourner du costé de Jesus-Christ son espoux, et luy protester derechef de sa fidelité, et de vouloir estre à jamais uniquement toute sienne.

CHAPITRE VIII.

Qu'il faut resister aux menuës tentations.

Quoy qu'il faille combattre les grandes tentations avec un courage invincible, et que la victoire que nous en rapportons nous soit extremement utile, si est-ce neantmoins qu'à l'adventure on faict plus de profit à bien combattre les petites. Car comme les grandes surpassent en qualité, les petites aussi surpassent si demesurement en nombre, que la victoire d'icelles peut estre comparable à celle des plus grandes. Les loups et les ours sont sans doute plus dangereux que les mouches : mais si ne nous font-ils pas tant d'importunité et d'ennuy, ny n'exercent pas tant nostre patience. C'est chose bien-aysée que de s'empescher du meurtre; mais c'est chose difficile d'eviter les menuës coleres, desquelles les occasions se presentent à tout moment. C'est chose bien-aysée à un homme ou à une femme de s'empescher de l'adultere ; mais ce n'est pas chose si facile de s'empescher des œillades, de donner ou recevoir de l'amour, de procurer des graces et menuës faveurs, de dire et recevoir des paroles de cajolleries. Il est bien-aysé de ne point donner de corrival au mary, ny de corrival à la femme quant au corps ; mais il n'est pas si aysé de n'en point donner quant au cœur : bien-aysé de ne point soüiller le lit de mariage, mais bien mal-aysé de ne point interesser l'amour du mariage : bien-aysé de ne point desrober le bien d'autruy, mais mal-aysé de ne point le muguetter et convoiter : bien-aysé de ne point dire de faux tesmoignagnes en jugement, mais mal-aysé de ne point mentir en conversation : bien-aysé de ne point s'enyvrer, mais mal-aysé d'estre sobre : bien-aysé de ne point desirer la mort d'autruy, mais mal-aysé de ne point desirer son incommodité : bien-aysé de ne le point diffamer, mais mal-aysé de ne le point mespriser. Bref, ces menuës tentations de coleres, de soupçons, de jalousie, d'envie, d'amourettes, de folastrerie, de vanitez, de duplicitez, d'affeteries, d'artifices, de cogitations deshonnestes, ce sont les continuels exercices de ceux mesmes qui sont plus devots et resolus : c'est pourquoy, ma chere Philotée, il faut qu'avec grand soin et diligence nous nous preparions à ce combat ; et soyez asseurée qu'autant de victoires que nous remportons contre ces petits ennemis, autant de pierres precieuses seront mises en la couronne de gloire que Dieu nous prepare en son paradis : c'est pourquoy je dis qu'attendant de bien et vaillamment combattre les grandes tentations, si elles viennent, il nous faut bien et diligemment deffendre de ces menuës et foibles attaques.

CHAPITRE IX.

Comme il faut remedier aux menuës tentations.

Or donc, quant à ces menuës tentations de vanité, de soupçon, de chagrin, de jalousie, d'envie, d'amourettes, et semblables tricheries, qui comme mouches et moucherons viennent passer devant nos yeux, et tantost nous picquer sur la jouë, tantost sur le nez, parce qu'il est impossible d'estre tout à fait exempt de leur importunité: la meilleure resistance qu'on leur puisse faire, c'est de ne s'en point tourmenter : car tout cela ne peut nuire, quoy qu'il puisse faire de l'ennuy, pourveu que l'on soit bien resolu de vouloir servir Dieu.

Mesprisez doncques ces menuës attaques, et ne daignez pas seulement penser à ce qu'elles veulent dire: mais laissez-les bourdonner autour de vos oreilles tant qu'elles voudront, et courir çà et là autour de vous, comme l'on faict des mouches: et quand elles viendront vous picquer, et que vous les verrez aucunement s'arrester en vostre cœur, ne faictes autre chose que tout simplement les oster; non point combattant contre elles, ny leur respondre, mais faisant des actions contraires quelles qu'elles soient, et specialement de l'amour de Dieu. Car si vous me croyez, vous ne vous opiniastrerez pas à vouloir opposer la vertu contraire à la tentation que vous sentez, parce que se seroit quasi vouloir disputer avec elles ; mais après avoir faict une action de cette vertu directement contraire, si vous avez eu le loisir de reconnoistre la qualité de la tentation, vous ferez un simple retour de vostre cœur du costé de Jesus Christ crucifié, et par une action d'amour en son endroit, vous luy baiserez les sacrés pieds. C'est le meilleur moyen de vaincre l'ennemy, tant ès petites qu'ès grandes tentations ; car l'amour de Dieu contenant en soy toutes les perfections de toutes les vertus, et plus excellemment que les vertus mesmes, il est aussi un plus souverain remède contre tous vices, et vostre esprit s'accoustumant en toutes tentations de recourir à ce rendez-vous general, ne sera point obligé de regarder et examiner quelles tentations il a, mais simplement se sentant troublé, il s'accoisera en ce grand remede, lequel outre cela est si epouvantable au malin esprit,

que quand il void que ses tentations nous provoquent à ce divin amour, il cesse de nous en faire.

Et voilà quant aux menuës et frequentes tentations, avec lesquelles qui voudroit s'amuser par le menu, il se morfondroit et ne feroit rien.

CHAPITRE X.

Comme il faut fortifier son cœur contre les tentations.

Considerez de temps en temps quelles passions dominent le plus en vostre ame, et les ayant descouvertes, prenez une façon de vie qui leur soit toute contraire en pensée, en paroles et en œuvres. Par exemple, si vous vous sentez inclinée à la passion de la vanité, faictes souvent des pensées de la misere de cette vie humaine, combien ces vanités seront ennuyeuses à la conscience au jour de la mort, combien elles sont indignes d'un cœur genereux, que ce ne sont que badineries et amusemens de petits enfans, et semblables choses. Parlez souvent contre la vanité, et encore qu'il vous semble que ce soit à contre-cœur, ne laissez pas de la bien mespriser: car par ce moyen vous vous engagerez, mesme de reputation, au party contraire. Et à force de dire contre quelque chose, nous nous esmouvons à la haïr, bien qu'au commencement nous luy eussions de l'affection. Faictes des œuvres d'abjection et d'humilité le plus que vous pourrez, encore qu'il vous semble que se soit à regret: car par ce moyen vous vous habituez à l'humilité, et affoiblissez vostre vanité, en sorte que quand la tentation viendra, vostre inclination ne la pourra pas tant favoriser, et vous aurez plus de force pour la combattre. Si vous estes inclinée à l'avarice, pensez souvent à la folie de ce peché, qui nous rend esclave de ce qui n'est creé que pour nous servir: qu'à la mort aussi bien faudra-t'il tout quitter, et le laisser entre les mains de tel qui le dissipera, ou auquel cela servira de rüine et de damnation, et semblables pensées. Parlez fort contre l'avarice, loüez fort le mespris du monde, violentez-vous à faire souvent des aumosnes et des charitez, et à laisser escouler quelques occasions d'assembler.

Si vous estes subjette à vouloir donner ou recevoir de l'amour, pensez souvent combien cet amusement est dangereux, tant pour vous que pour les autres: combien c'est une chose indigne de prophaner et employer à passe-temps la plus noble affection qui soit en nostre ame, combien cela est subject au blasme d'une extreme legereté d'esprit, parlez souvent en faveur de la pureté et simplicité de cœur, et faictes aussi le plus qu'il vous sera possible des actions conformes à cela, evitant toutes affetteries et muguetteries.

En somme, en temps de paix, c'est à dire, lors que les tentations du peché auquel vous estes subjette ne vous presseront pas, faictes force actions de la vertu contraire, et si les occasions ne se presentent, allez au devant d'elles pour les rencontrer. Car par ce moyen vous renforcerez vostre cœur contre la tentation future.

CHAPITRE XI.

De l'inquiétude.

L'inquietude n'est pas une simple tentation, mais une source, de laquelle, et par laquelle plusieurs tentations arrivent. J'en diray donc ques quelque chose. La tristesse n'est autre chose que la douleur d'esprit que nous avons du mal qui est en nous contre nostre gré, soit que le mal soit exterieur; comme pauvreté, maladie et mespris, soit qu'il soit interieur, comme ignorance, secheresse, respugnance et tentation. Quand donc ques l'ame sent qu'elle a quelque mal, elle se desplait de l'avoir, et voilà la tristesse; et tout incontinent elle desire d'en estre quitte, et d'avoir les moyens de s'en defaire; et jusques icy elle a raison; car naturellement chascun desire le bien, et fuit ce qu'il pense estre mal.

Si l'ame cherche les moyens d'estre delivrée de son mal pour l'amour de Dieu, elle les cherchera avec patience, douceur, humilité et tranquillité; attendant sa delivrance plus de la bonté et providence de Dieu, que de la peine, industrie ou diligence: si elle cherche sa delivrance pour l'amour-propre, elle s'empressera et s'eschauffera à la queste des moyens, comme si ce bien dependoit plus d'elle que de Dieu. Je ne dis pas qu'elle pense cela: mais je dis qu'elle s'empresse comme si elle le pensoit.

Que si elle ne rencontre pas soudain ce qu'elle desire, elle entre en de grandes inquietudes et impatiences, lesquelles n'ostant pas le mal precedant, ains au contraire l'empirant, l'ame entre en une angoisse et detresse demesurée, avec une defaillance de courage et de force, telle qu'il luy semble que son mal n'ait plus de remede. Vous voyez donc ques que la tristesse, laquelle au commencement est juste, engendre l'inquietude, et l'inquietude engendre par apres un surcroist de tristesse, qui est extremement dangereux.

L'inquietude est le plus grand mal qui arrive en l'ame, excepté le peché. Car comme les seditions et troubles interieurs d'une republique la rüinent entierement, et l'empeschent qu'elle ne puisse resister à l'estranger; ainsi nostre cœur estant troublé et inquieté en soy-mesme, perd la

force de maintenir les vertus qu'il avoit acquises, et quant et quant le moyen de resister aux tentations de l'ennemy, lequel faict alors toutes sortes d'efforts pour pescher, comme l'on dit, en eau trouble.

L'inquietude provient d'un desir dereglé d'estre delivré du mal que l'on sent, ou d'acquerir le bien que l'on espere. Et neantmoins il n'y a rien qui empire plus le mal, et qui eloigne plus le bien, que l'inquietude et empressement. Les oyseaux demeurent pris dedans les filets et lacs, parce que s'y treuvant engagez ils se debattent et remuënt dereglement pour en sortir; ce que faisant ils s'enveloppent tousjours tant plus. Quand doncques vous serez pressée du desir d'estre delivrée de quelque mal, ou de parvenir à quelque bien, avant toutes choses mettez vostre esprit en repos et tranquillité, faictes rasseoir vostre jugement et vostre volonté; et puis tout bellement et doucement pourchassez l'issuë de vostre desir, prenant par ordre les moyens qui seront convenables: et quand je dis tout bellement, je ne veux pas dire negligemment; mais sans empressement, trouble et inquietude: autrement en lieu d'avoir l'effet de vostre desir, vous gasterez tout, et vous vous embarrasserez plus fort.

« Mon ame est tousjours en mes mains, ô Seigneur, et je n'ay point oublié vostre loy », disoit David. Examinez plus d'une fois le jour, mais au moins le soir et le matin, si vous avez vostre ame en vos mains, ou si quelque passion ou inquietude ne vous l'a point ravie. Considerez si vous avez vostre cœur à vostre commandement, ou bien s'il n'est point echappé de vos mains pour s'engager à quelque affection dereglée d'amour, de haine, d'envie, de convoitise, de crainte, d'ennuy, de joye. Que s'il s'est egaré, avant toutes choses, cherchez-le, et le ramenez tout bellement en la presence de Dieu, remettant vos affections et desirs sous l'obeïssance et conduite de sa divine volonté. Car comme ceux qui craignent de perdre quelque chose qui leur est precieuse, la tiennent bien serrée en leur main: ainsi à l'imitation de ce grand roy, nous devons tousjours dire, ô mon Dieu, mon ame est au hasard, c'est pourquoy je la porte tousjours en mes mains, et en cette sorte je n'ay point oublié vostre saincte loy.

Ne permettez pas à vos desirs, pour petits qu'ils soient et de petite importance, qu'ils vous inquietent: car apres les petits, les grands et plus importans treuveroient vostre cœur plus disposé au trouble et dereglement. Quand vous sentirez arriver l'inquietude, recommandez-vous à Dieu, et resolvez-vous de ne rien faire du tout de ce que vostre desir requiert de vous, que l'inquietude ne soit totalement passée: sinon que ce ne fust chose qui ne se peust differer, et alors il faut avec un doux et tranquille effort retenir le courant de vostre desir, l'attrempant et moderant tant qu'il vous sera possible: et sur cela faire la chose, non selon vostre desir, mais selon la raison.

Si vous pouvez descouvrir vostre inquietude à celuy qui conduit vostre ame, ou au moins à quelque confident et devot amy, ne doutez point que tout aussi-tost vous ne soyez accoisée: car la communication des douleurs du cœur faict le mesme effet en l'ame, que la saignée faict au corps de celuy qui est en fievre continuë, c'est le remede des remedes. Aussi le roy S. Louys donna cet advis à son fils: si tu as en ton cœur aucun mal-aise, dis-le incontinent à ton confesseur, ou à aucune bonne personne, et ainsi pourras ton mal legerement porter par le reconfort qu'il te donnera.

CHAPITRE XII.

De la tristesse.

« La tristesse qui est selon Dieu, dit S. Paul, « opere la penitence pour le salut: la tristesse du « monde opere la mort. » La tristesse doncques peut estre bonne et mauvaise selon les diverses productions qu'elle faict en nous. Il est vray qu'elle en faict plus de mauvaises que de bonnes, car elle n'en faict que deux bonnes, à sçavoir misericorde et penitence: et il y en a six mauvaises, à sçavoir: angoisse, paresse, indignation, jalousie, envie et impatience; ce qui a faict dire au sage: « La tristesse en tue beaucoup, et n'y a point de profit en icelle »: parce que pour deux bons ruisseaux qui proviennent de la source de tristesse, il y en a six qui sont bien mauvais.

L'ennemy se sert de la tristesse pour exercer ses tentations à l'endroit des bons: car comme il tasche de faire resjoüir les mauvais en leur peché, aussi tasche-t'il d'attrister les bons en leurs bonnes œuvres: et comme il ne peut procurer le mal qu'en le faisant treuver agreable, aussi ne peut-il destourner du bien qu'en le faisant treuver desagreable. Le malin se plaist en la tristesse et melancholie, parce qu'il est triste et melancholique, et le sera eternellement, dont il voudroit que chascun fust comme luy.

La mauvaise tristesse trouble l'ame, la met en inquietude, donne des craintes dereglées, degouste de l'oraison, assoupit et accable le cerveau, prive l'ame de conseil, de resolution, de jugement et de courage, et abbat les forces:

bref, elle est comme un dur hyver, qui fauche toute la beauté de la terre, et engourdit tous les animaux : car elle oste toute suavité de l'ame, et la rend presque percluse et impuissante en toutes ses facultez.

Si jamais il vous arrivoit, Philotée, d'estre atteinte de cette mauvaise tristesse, pratiquez les remedes suivans. « Quelqu'un est-il triste, dit « S. Jacques, qu'il prie. » La priere est un souverain remede, car elle esleve l'esprit en Dieu, qui est nostre unique joie et consolation : mais en priant, usez d'affection et paroles, soit interieures soit exterieures, qui tendent à la confiance et amour de Dieu : comme, ô Dieu de misericorde, mon tres-bon Dieu, mon sauveur debonnaire, Dieu de mon cœur, ma joye, mon esperance, mon cher espoux, le bien-aymé de mon ame, et semblables.

Contrariez vivement aux inclinations de la tristesse, et bien qu'il semble que tout ce que vous ferez en ce temps-là se fasse froidement, tristement et laschement, ne laissez pourtant pas de le faire. Car l'ennemy qui pretend de nous allanguir aux bonnes œuvres par la tristesse, voyant que nous ne laissons pas de les faire ; et qu'estant faictes avec resistance elles en valent mieux, il cesse de nous plus affliger.

Chantez des cantiques spirituels, car le malin a souvent cessé son operation par ce moyen, tesmoin l'esprit qui assiegeoit ou possedoit Saül, duquel la violence estoit reprimée par la psalmodie.

Il est bon de s'employer aux œuvres exterieures, et les diversifier le plus que l'on peut, pour divertir l'ame de l'objet triste, purifier et eschauffer les esprits, la tristesse estant une passion de la complexion froide et seiche.

Faictes des actions exterieures de ferveur, quoy que sans goust, embrassant l'image du crucifix, la serrant sur la poitrine, luy baisant les pieds et les mains, levant vos yeux et vos mains au ciel, eslançant vostre voix en Dieu par des paroles d'amour et de confiance, comme sont celles-ci : « Mon bien-aymé est à moy, et moy à « luy ; mon bien-aymé m'est un bouquet de myr- « rhe, il demeurera entre mes mammelles. Mes « yeux se fondent sur vous, ô mon Dieu, disant « quand me consolerez-vous ? » ô Jesus, soyez-moy Jesus : vive Jesus, et mon ame vivra. « Qui « me séparera de l'amour de mon Dieu ? » et semblables.

La discipline moderée est bonne contre la tristesse, parce que cette volontaire affliction exterieure impetre la consolation interieure, et l'ame sentant des douleurs de dehors, se divertit de celles qui sont au dedans : la frequentation de la saincte communion est excellente, car ce pain celeste affermit le cœur, et resjoüit l'esprit.

Descouvrez tous les ressentimens, affections et suggestions qui proviennent de votre tristesse, à vostre conducteur et confesseur, humblement et fidellement : cherchez les conversations des personnes spirituelles, et les hantez le plus que vous pourrez pendant ce temps-là. Et en fin finale, resignez-vous entre les mains de Dieu, vous preparant à souffrir cette ennuyeuse tristesse patiemment, comme juste punition de vos vaines allegresses. Et ne doutez nullement que Dieu, apres vous avoir esprouvée, ne vous delivre de ce mal.

CHAPITRE XIII.

Des consolations spirituelles et sensibles, et comme il se faut comporter en icelles.

Dieu continuë l'estre de ce grand monde en une perpetuelle vicissitude, par laquelle le jour se change tousjours en nuit, le printemps en esté, l'esté en automne, l'automne en hyver, et l'hyver en printemps ; et l'un des jours ne ressemble jamais parfaitement à l'autre : on en voit de nebuleux, de pluvieux, de secs et de venteux : varieté qui donne une grande beauté à cet univers. Il en est de mesme de l'homme, qui est, selon le dire des anciens, un abregé du monde. Car jamais il n'est en un mesme estat ; et sa vie ecoule sur cette terre comme les eaux, flottant et ondoyant en une perpetuelle diversité de mouvemens, qui tantost l'eslevent aux esperances, tantost l'abbaissent par la crainte, tantost le plient à droicte par la consolation, tantost à gauche par l'affliction, et jamais une seule de ses journées, ny mesme une de ses heures, n'est entierement pareille à l'autre.

C'est un grand advertissement que celuy-cy : il nous faut tascher d'avoir une continuelle et inviolable egalité de cœur en une si grande inegalité d'accidens. Et quoy que toutes choses se tournent et varient diversement autour de nous, il nous faut demeurer constamment immobiles à tousjours regarder, tendre et pretendre à nostre Dieu.

Que le navire prenne telle route qu'on voudra, qu'il cingle au ponant ou levant, au midi ou septentrion, et quelque vent que ce soit qui le porte ; jamais pourtant son eguille marine ne regardera que sa belle estoille, et le pole. Que tout se renverse sens dessus dessous, je ne dis pas seulement autour de nous, mais je dis en nous, c'est à dire, que nostre ame soit triste, joyeuse, en douceur, en amertume, en paix, en trouble, en clarté, en tenebres, en tentations, en repos, en

goust, en degoust, en seicheresse, en tendreté : que le soleil la brusle, ou que la rosée la rafraischisse : ha ! si faut-il pourtant qu'à jamais et tousjours la pointe de nostre cœur, de nostre esprit, de nostre volonté superieure, qui est nostre bousole, regarde incessamment, et tende perpetuellement à l'amour de Dieu son Createur, son Sauveur, son unique et souverain bien : « Ou que « nous vivions, ou que nous mourrions, dit « l'apostre, si sommes-nous à Dieu. Qui nous « separera de l'amour et charité de Dieu? » Non, jamais rien ne nous separera de cét amour, ny la tribulation, ny l'angoisse, ny la mort, ny la vie, ny la douleur presente, ny la crainte des accidens futurs, ny les artifices des malins esprits, ny la hauteur des consolations, ny la profondité des afflictions, ny la tendreté, ny la seicheresse, ne nous doit jamais separer de cette saincte charité, qui est fondée en Jesus-Christ.

Cette resolution si absoluë de ne jamais abandonner Dieu, ny quitter son doux amour, sert de contre-poids à nos ames, pour les tenir en la saincte egalité, parmy l'inegalité des divers mouvemens que la condition de cette vie luy apporte. Car comme les avettes se voyant surprises du vent en la campagne, embrassent des pierres pour se pouvoir balancer en l'air, et n'estre pas si aysement transportées à la mercy de l'orage : ainsi nostre ame ayant vivement embrassé par resolution le precieux amour de son Dieu, demeure constante parmy l'inconstance et vicissitude des consolations et afflictions, tant spirituelles que temporelles, exterieures qu'interieures.

Mais outre cette generale doctrine, nous avons besoin de quelques documens particuliers.

1. Je dis donc que la devotion ne consiste pas en la douceur, suavité, consolation et tendreté sensible du cœur, qui nous provoque aux larmes et souspirs, et nous donne une certaine satisfaction agreable et savoureuse en quelques exercices spirituels. Non, chere Philotée, la devotion et cela ne sont pas une mesme chose : car il y a beaucoup d'ames qui ont de ces tendretez et consolations, qui neantmoins ne laissent pas d'estre fort vicieuses, et par consequent n'ont aucun vray amour de Dieu, et beaucoup moins aucune vraye devotion. Saül poursuivant à mort le pauvre David, qui fuyoit devant luy ès deserts d'Engaddi, entra tout seul en une caverne, en laquelle David avec ses gens estoient cachez : David, qui en céste occasion l'eust pu mille fois tuer, luy donna la vie, et ne voulut seulement pas luy faire peur, ains l'ayant laissé sortir à son aise, l'appela par apres pour luy remonstrer son innocence, et luy faire connoistre qu'il avoit esté à sa mercy. Or sur cela qu'est-ce que ne fit pas Saül, pour tesmoigner que son cœur estoit amolly envers David? Il le nomma son enfant, il se mit à pleurer tout haut, à le loüer, à confesser sa debonnaireté, à prier Dieu pour luy, à presager sa future grandeur, et à luy recommander la posterité qu'il devoit laisser apres soy. Quelle plus grande douceur et tendreté de cœur pouvoit-il faire paroistre? et pour tout cela neantmoins il n'avoit point changé son ame, ne laissant pas de continüer sa persecution contre David aussi crüellement qu'auparavant. Ainsi se treuve-t'il des personnes, qui considerant la bonté de Dieu, et la passion du Sauveur, sentent des grands attendrissemens de cœur qui leur font jetter des souspirs, des larmes, des prieres et actions de graces fort sensibles, si qu'on diroit qu'elles ont le cœur saisi d'une bien grande devotion : mais quand ce vient à l'essay, on treuve que comme les pluyes passageres d'un esté bien chaud, qui tombent à grosses gouttes sur la terre, ne la penetrent point et ne servent qu'à la production des champignons : ainsi ces larmes et tendretez tombant sur un cœur vicieux, et ne le penetrant point, luy sont tout-à-fait inutiles : car pour tout cela les pauvres gens ne quitteroient pas un seul liard du bien mal acquis qu'ils possedent, ne renonceroient pas à une seule de leurs perverses affections, et ne voudroient pas avoir pris la moindre incommodité du monde pour le service du Sauveur sur lequel ils ont pleuré ; en sorte que les bons mouvemens qu'ils ont eu ne sont que des certains champignons spirituels, qui non seulement ne sont pas la vraye devotion, mais bien souvent sont des grandes ruses de l'ennemy, qui amusant les ames à ces menuës consolations, les faict demeurer contentes et satisfaites en cela, à ce qu'elles ne cherchent plus la vraye et solide devotion, qui consiste en une volonté constante, resoluë, prompte et active, d'executer ce que l'on sçait estre agreable à Dieu.

Un enfant pleurera tendrement s'il voit donner un coup de lancette à sa mere qu'on saigne ; mais si à mesme temps sa mere, pour laquelle il pleuroit, luy demande une pomme, ou un cornet de dragée qu'il tient en sa main, il ne le voudra nullement lascher. Telles sont la pluspart de nos tendres devotions : voyant donner un coup de lance qui transperce le cœur de Jesus-Christ crucifié, nous pleurons tendrement. Helas! Philotée, c'est bien faict de pleurer sur cette mort et passion douloureuse de nostre Pere et Redempteur : mais pourquoy donc ne luy donnons-nous tout de bon la pomme que nous avons en nos mains, et qu'il nous demande si instamment; à sçavoir nostre cœur, unique pomme d'amour que ce cher Sauveur requiert de nous. Que ne luy

resignons-nous tant de menuës affections, delectations, complaisances qu'il nous veut arracher des mains, et ne peut, parce que c'est nostre dragée, de laquelle nous sommes plus frians, que desireux de sa celeste grace : Ha ! ce sont des amitiez de petits enfans que cela, tendres, mais foibles, mais fantasques, mais sans effet : là devotion donc ne gist pas en ces tendretez et sensibles affections, qui quelquesfois procedent de la nature, qui est ainsi molle et susceptible de l'impression qu'on luy veut donner, et quelquesfois viennent de l'ennemy, qui pour nous amuser à cela, excite nostre imagination à l'apprehension propre pour tels effets.

2. Ces tendretez et affectueuses douceurs sont neantmoins quelquesfois tres-bonnes et utiles, car elles excitent l'appetit de l'ame, confortent l'esprit, et adjoustent à la promptitude de la devotion une saincte gayeté et allegresse, qui rend nos actions belles et agreables, mesme en l'exterieur. C'est ce goust que l'on a ès choses divines, pour lequel David s'escrioit : « O Seigneur, que vos « paroles sont douces à mon palais ! elles sont « plus douces que le miel à ma bouche. » Et certes la moindre petite consolation de devotion que nous recevons vaut mieux de toute façon que les plus excellentes recreations du monde. Les mammelles et le lait, c'est à dire, les faveurs du divin espoux, sont meilleures à l'ame que le vin le plus precieux des plaisirs de la terre : qui en a gousté, tient tout le reste des autres consolations pour du fiel et de l'absynthe. Et comme ceux qui ont l'herbe scitique en la bouche, en reçoivent une si extreme douceur qu'ils ne sentent ny faim ny soif ; ainsi ceux à qui Dieu a donné cette manne celeste des suavitez et consolations interieures, ne peuvent desirer ny recevoir les consolations du monde, pour au moins y prendre goust, et y amuser leurs affections. Ce sont des petits avant-gousts des suavitez immortelles que Dieu donne aux ames qui le cherchent : ce sont des grains sucrez qu'il donne à ses petits enfans pour les amorcer : ce sont des eaux cordiales qu'il leur presente pour les conforter, ce sont aussi quelquesfois des arrhes des recompenses eternelles. On dit qu'Alexandre le grand cinglant en haute mer, descouvrit premierement l'Arabie heureuse, par l'assentiment qu'il eut des suaves odeurs que le vent luy donnoit ; et sur cela se donna du courage, et à tous ses compagnons : ainsi nous recevons souvent des douceurs et suavitez en cette mer de la vie mortelle, qui sans doute nous font pressentir les delices de cette patrie heureuse et celeste, à laquelle nous tendons et aspirons.

3. Mais, ce me direz-vous, puis qu'il y a des consolations sensibles qui sont bonnes et viennent de Dieu, et que neantmoins il y en a des inutiles, dangereuses, voire pernicieuses, qui viennent ou de la nature, ou mesme de l'ennemy, comment pourray-je discerner les unes des autres, et connoistre les mauvaises, ou inutiles, entre les bonnes ? C'est une generale doctrine, tres chere Philotee, pour les affections et passions de nos ames, que nous les devons connoistre par leurs fruicts : nos cœurs sont des arbres, les affections et passions sont leurs branches, et leurs œuvres ou actions sont les fruicts. Le cœur est bon qui a de bonnes affections, et les affections et passions sont bonnes, qui produisent en nous de bons effets et sainctes actions. Si les douceurs, tendretez et consolations nous rendent plus humbles, patiens, traitables, charitables et compatissans à l'endroit du prochain ; plus fervens à mortifier nos concupiscences et mauvaises inclinations, plus constans en nos exercices, plus maniables et souples à ceux à qui nous devons obeïr, plus simples en nostre vie : sans doute, Philotée, qu'elles sont de Dieu : mais si ces douceurs n'ont de la douceur que pour nous, qu'elles nous rendent curieux, aigres, pointilleux, impatiens, opiniastres, fiers, presomptueux, durs à l'endroit du prochain, et que pensant desja estre de petits saincts, nous ne voulons plus estre subjets à la direction, ny à la correction ; indubitablement ce sont des consolations fausses et pernicieuses. Un bon arbre ne produit que des bons fruicts.

4. Quand nous aurons de ces douceurs et consolations, il nous faut beaucoup humilier devant Dieu : gardons-nous bien de dire pour ces douceurs : O que je suis bon ! Non, Philotée, ce sont des biens qui ne nous rendent pas meilleurs : car, comme j'ay dit, la devotion ne consiste pas en cela : mais disons, ô que Dieu est bon à ceux qui esperent en luy, et à l'ame qui le recherche. Qui a le sucre en bouche ne peut pas dire que sa bouche soit douce, mais oüy bien que le sucre est doux : ainsi encore que cette douceur spirituelle est fort bonne, et Dieu qui nous la donne est tres-bon, il ne s'ensuit pas que celuy qui la reçoit soit bon. 2. Connoissons que nous sommes encore des petits enfans, qui avons besoin du laict, et que ces grains sucrez nous sont donnez parce que nous avons encore l'esprit tendre et delicat, qui a besoin d'amorces et d'appas pour estre attirez à l'amour de Dieu. 3. Mais apres cela, parlant generalement, et pour l'ordinaire, recevons humblement ces graces et faveurs, et les estimons extremement grandes, non tant parce que c'est la main de Dieu qui nous les met au cœur, comme feroit une mere qui pour amadoüer son enfant, luy mettroit elle-mesme les

grains de dragée en bouche l'un apres l'autre : car si l'enfant avoit de l'esprit, il priseroit plus la douceur de la mignardise et caresse que sa mere luy faict, que la douceur de la dragée mesme. Et ainsi c'est beaucoup, Philotée, d'avoir les douceurs, mais c'est la douceur des douceurs, de considerer que Dieu de sa main amoureuse et maternelle les nous met en la bouche, au cœur, en l'ame, en l'esprit. 4. Les ayant receuës ainsi humblement, employons-les soigneusement selon l'intention de celuy qui nous les donne. Pourquoy pensons-nous que Dieu nous donne ces douceurs? pour nous rendre doux envers un chascun, et amoureux envers luy. La mere donne la dragée à l'enfant afin qu'il la baise ; baisons donc ce Sauveur qui nous donne tant de douceurs. Or baiser le Sauveur, c'est luy obeïr, garder ses commandemens, faire ses volontez, suivre ses desirs : bref, l'embrasser tendrement avec obeïssance et fidelité. Quand donc nous aurons receu quelque consolation spirituelle, il faut ce jour-là se rendre plus diligens à bien faire, et à nous humilier. 5. Il faut outre tout cela renoncer de temps en temps à telles douceurs, tendretez et consolations, separant nostre cœur d'icelles, et protestant qu'encore que nous les acceptions humblement et les aymions, parce que Dieu nous les envoye, et qu'elles nous provoquent à son amour, ce ne sont neantmoins pas elles que nous cherchons, mais Dieu et son sainct amour : non la consolation, mais le consolateur : non la douceur, mais le doux Sauveur : non la tendreté, mais celuy qui est la suavité du ciel et de la terre : et en cette affection nous nous devons disposer à demeurer fermes au sainct amour de Dieu, quoy que de nostre vie nous ne deussions jamais avoir aucune consolation ; et de vouloir dire egalement sur le mont de Calvaire, comme sur celuy de Thabor : O Seigneur, il m'est bon d'estre avec vous, ou que vous soyez en croix, ou que vous soyez en gloire. 6. Finalement je vous advertis que s'il vous arrivoit quelque notable abondance de telles consolations, tendretez, larmes et douceurs, ou quelque chose d'extraordinaire en icelles, vous en conferiez fidellement avec vostre conducteur, afin d'apprendre comme il s'y faut moderer et comporter; car il est escrit ; « As-tu « treuvé le miel? manges-en ce qui suffit. »

CHAPITRE XIV.

Des seicheresses et stérilitez spirituelles.

Vous ferez donc ainsi que je vous viens de dire, tres-chere Philotée, quand vous avez des consolations. Mais ce beau temps si agreable ne durera pas tousjours ; ains il adviendra que quelquesfois vous serez tellement privée et destituee du sentiment de la devotion, qu'il vous sera advis que vostre ame soit une terre deserte, infructueuse, sterile, en laquelle il n'y ait ny sentier, ny chemin pour treuver Dieu, ny aucune eau de grace qui la puisse arrouser à cause des seicheresses, qui, ce semble, la reduiront totalement en friche. Helas! que l'ame qui est en cet estat est digne de compassion, et sur tout quand ce mal est vehement : car alors à l'imitation de David, elle se repaist de larmes jour et nuit, tandis que par mille suggestions l'ennemy, pour la desesperer, se mocque d'elle, et lui dit : Ha! pauvrette, où est ton Dieu? par quel chemin le pourras-tu treuver, qui te pourra jamais rendre la joye de sa saincte grace?

Que ferez-vous donc en ce temps-là, Philotée? prenez garde d'où le mal vous arrive. Nous sommes souvent nous-mesmes la cause de nos sterilités et seicheresses. 1. Comme une mere refuse le sucre à son enfant qui est subjet aux vers : ainsi Dieu nous oste les consolations, quand nous y prenons quelque vaine complaisance, et que nous sommes subjets aux vers de l'outrecuidance : il m'est bon, ô mon Dieu, que vous m'humiliez ; ouy, car avant que je fusse humilié je vous avois offensé. 2. Quand nous negligeons de recueillir les suavitez et delices de l'amour de Dieu, lors qu'il en est temps, il les ecarte de nous en punition de notre paresse. L'Israëlite qui n'amassoit la manne de bon matin, ne le pouvoit plus faire apres le soleil levé, car elle se treuvoit toute fonduë. 3. Nous sommes quelquesfois couchez dans un lit des contentemens sensuels et consolations perissables, comme estoit l'Espouse sacrée ès cantiques : l'espoux de nos ames bucque à la porte de nostre cœur, il nous inspire de nous remettre à nos exercices spirituels ; mais nous marchandons avec luy, d'autant qu'il nous fasche de quitter ces vains amusemens, et de nous separer de ces faux contentemens ; c'est pourquoy il passe outre, et nous laisse croupir, puis quand nous le voulons chercher, nous avons beaucoup de peine à le treuver; aussi l'avons-nous bien merité, puisque nous avons esté si infideles et deloyaux à son amour, que d'en avoir refusé l'exercice pour suivre celuy des choses du monde : ah! vous avez donc de la farine d'Egypte, vous n'aurez donc point de la manne du ciel. Les abeilles haïssent toutes les odeurs artificielles ; et les suavitez du Sainct-Esprit sont incompatibles avec les delices artificieuses du monde.

4. La duplicité et finesse d'esprit, exercée ès confessions et communications spirituelles que l'on faict avec son conducteur, attire les seiche-

resses et sterilitez : car puisque vous mentez au Sainct-Esprit, ce n'est pas merveille s'il vous refuse sa consolation : vous ne voulez pas estre simple et naïf comme un petit enfant, vous n'aurez donc pas la dragée des petits enfans.

5. Vous vous estes bien saoulée des contentemens mondains, ce n'est pas merveille si les delices spirituelles vous sont à desgoust : les colombes ja saoules, dit l'ancien proverbe, treuvent ameres les cerises. Il a remply de biens, dit Nostre-Dame, les affamez; et les riches il les a laissez vuides. Ceux qui sont riches des plaisirs mondains ne sont pas capables des spirituels.

6. Avez-vous bien conservé les fruits des consolations receuës; vous en aurez donc des nouvelles, car à celuy qui a, on luy en donnera davantage; et à celuy qui n'a pas ce qu'on luy a donné, mais qui l'a perdu par sa faute, on luy ostera mesme ce qu'il n'a pas; c'est à dire, on le privera des graces qui luy estoient preparées. Il est vray, la pluye vivifie les plantes qui ont de la verdeur : mais à celles qui ne l'ont point, elle leur oste encore la vie qu'elles n'ont point; car elles en pourrissent tout-à-fait. Pour plusieurs telles causes nous perdons les consolations devotieuses, et tombons en seicheresse et sterilité d'esprit. Examinons donc nostre conscience, si nous remarquerons en nous quelques semblables defauts. Mais notez, Philotée, qu'il ne faut pas faire cet examen avec inquietude et trop de curiosité; ains apres avoir fidellement consideré nos deportemens, pour ce regard si nous treuvons la cause du mal en nous, il en faut remercier Dieu, car le mal est à moitié guery quand on a descouvert sa cause. Si au contraire vous ne voyez rien en particulier qui vous semble avoir causé cette seicheresse, ne vous amusez point à une plus curieuse recherche : mais avec toute simplicité, sans plus examiner aucune particularité, faictes ce que je vous diray.

1. Humiliez-vous grandement devant Dieu, en la connoissance de vostre neant et misere. Helas! qu'est-ce que de moy, quand je suis à moy-mesme? non autre chose, ô Seigneur! sinon une terre seiche, laquelle crevassée de toutes parts tesmoigne la soif qu'elle a de la pluye du ciel, et cependant le vent la dissipe et reduit en poussiere.

2. Invoquez Dieu, et lui demandez son allegresse. « Rendez-moy, ô Seigneur, l'allegresse « de vostre salut. Mon pere, s'il est possible, « transportez ce calice de moy. » Oste toy d'icy, ô bize infructueuse qui desseche mon ame, et venez, ô gracieux vent des consolations, et soufflez dans mon jardin : et ces bonnes affections respandront l'odeur de suavité.

3. Allez à vostre confesseur, ouvrez-lui bien vostre cœur, faites luy bien voir tous les replis de vostre ame, prenez les advis qu'il vous donnera avec grande simplicité et humilité. Car Dieu qui ayme infiniment l'obeïssance, rend souvent utiles les conseils que l'on prend d'autruy, et sur tout des conducteurs des ames, encore que d'ailleurs il n'y eust pas grande apparence : comme il rendit profitables à Naaman les eaux du Jourdain, desquelles Helisée, sans aucune apparence de raison humaine, luy avoit ordonné l'usage.

4. Mais apres tout cela, rien n'est si utile, rien si fructueux en telles seicheresses et sterilitez, que de ne point s'affectionner et attacher au desir d'en estre delivré. Je ne dis pas qu'on ne doive faire des simples souhaits de la delivrance; mais je dis qu'on ne s'y doit pas affectionner, ains se remettre à la pure mercy de la speciale providence de Dieu, afin que tant qu'il luy plaira il se serve de nous, entre ces espines et parmy ces desirs. Disons donc à Dieu en ce temps-là : « O « Pere, s'il est possible, transportez de moy ce « calice »; mais adjoustons aussi de grand courage : « toutesfois non ma volonté, mais la vostre « soit faicte » : et arrestons-nous à cela avec le plus de repos que nous pourrons. Car Dieu nous voyant en cette saincte indifference nous consolera de plusieurs graces et faveurs, comme quand il vid Abraham resolu de se priver de son enfant Isaac, il se contenta de le voir indifferent en cette pure resignation, le consolant d'une vision tres-agreable, et par de tres-douces benedictions. Nous devons donc en toutes sortes d'afflictions, tant corporelles que spirituelles, et distractions, ou soustractions de la devotion sensible qui nous arrive, dire de tout nostre cœur, et avec une profonde soubmission : « Le Seigneur m'a donné des « consolations, le Seigneur me les a ostées, son « sainct nom soit beni. » Car perseverant en cette humilité, il nous rendra ses delicieuses faveurs, comme il fit à Job, qui usa constamment de pareilles paroles en toutes ses desolations.

5. Finalement, Philotée, entre toutes nos seicheresses et sterilitez ne perdons point courage : mais attendant en patience le retour des consolations, suivons tousjours nostre train; ne laissons point pour cela aucun exercice de devotion, ains s'il est possible, multiplions nos bonnes œuvres; et ne pouvant presenter à nostre cher espoux des confitures liquides, presentons-luy-en des seiches : car ce luy est tout un, pourveu que le cœur qui les luy offre soit parfaictement resolu de le vouloir aymer. Quand le printemps est beau, les abeilles font plus de miel et moins de mouchons, parce qu'à la faveur du beau temps elles s'amusent tant à faire leur cueillette sur les fleurs, qu'elles en oublient la production de leurs nym-

phes. Mais quand le printemps est aspre et nubileux, elles font plus de nymphes et moins de miel. Car ne pouvant pas sortir pour faire la cueillette du miel, elles s'employent à se peupler et multiplier leur race. Il arrive maintesfois, ma Philotée, que l'ame se voyant au beau printemps des consolations spirituelles, s'amuse tant à les amasser et succer, qu'en l'abondance de ces douces delices elle faict beaucoup moins de bonnes œuvres; et qu'au contraire, parmy les aspretez et sterilitez spirituelles, à mesure qu'elle se void privée des sentimens agreables de la devotion, elle en multiplie d'autant plus les œuvres solides, et abonde en la generation interieure des vrayes vertus de patience, humilité, abjection de soy-mesme, resignation et abnegation de son amour-propre.

C'est donc un grand abus de plusieurs, et notamment des femmes, de croire que le service que nous faisons à Dieu sans goust, sans tendreté de cœur et sans sentiment, soit moins agreable à sa divine majesté, puis qu'au contraire nos actions sont comme les roses, lesquelles bien qu'estant fraisches elles ont plus de grace; estant neantmoins seiches, elles ont plus d'odeur et de force. Car tout de mesme, bien que nos œuvres faictes avec tendreté de cœur nous soient plus agreables, à nous, dis-je, qui ne regardons qu'à nostre propre delectation; si est-ce qu'estant faictes en seicheresse et sterilité, elles ont plus d'odeur et de valeur devant Dieu. Oüy, chere Philotée, en temps de seicheresse nostre volonté nous porte au service de Dieu, comme par vive force; et par consequent il faut qu'elle soit plus vigoureuse et constante qu'en temps de tendreté. Ce n'est pas si grand cas de servir un prince en la douceur d'un temps paisible, et parmy les delices de la cour; mais de le servir en l'aspreté de la guerre, parmy les troubles et persecutions, c'est une vraye marque de constance et fidelité. La bienheureuse Angele de Foligny dit que l'oraison la plus agreable à Dieu, est celle qui se faict par force et contrainte, c'est à dire, celle à laquelle nous nous rangeons, non point pour aucun goust que nous y ayons, ny par inclination; mais purement pour plaire à Dieu, à quoy nostre volonté nous porte, comme à contre-cœur, forçant et violentant les seicheresses et respugnances qui s'opposent à cela. J'en dis de mesme de toutes sortes de bonnes œuvres; car plus nous avons de contradictions, soit exterieures, soit interieures, à les faire, plus elles sont estimées et prisées devant Dieu; moins il y a de nostre interest particulier en la poursuite des vertus, plus la pureté de l'amour divin y reluit: l'enfant baise aysement sa mere qui luy donne du sucre: mais c'est signe qu'il l'ayme grandement, s'il la baise apres qu'elle luy aura donné de l'absynthe, ou du chicotin.

CHAPITRE XV.

Confirmation et eclaircissement de ce qui a esté dit par un exemple notable.

Mais pour rendre toute cette instruction plus evidente, je veux mettre icy une excellente piece de l'histoire de S. Bernard, telle que je l'ay treuvée en un docte et judicieux escrivain; il dit donc ainsi. C'est chose ordinaire à presque tous ceux qui commencent à servir Dieu, et qui ne sont encore point experimentez ès soustractions de la grace, ny ès vicissitudes spirituelles, que leur venant à manquer ce goust de la devotion sensible, et cette agreable lumiere qui les invite à se haster au chemin de Dieu, ils perdent tout à coup l'haleine, et tombent en pusillanimité et tristesse de cœur. Les gens bien entendus en rendent cette raison, que la nature raisonnable ne peut longuement durer affamée, et sans quelque delectation, ou celeste ou terrestre. Or comme les ames relevées au-dessus d'elles-mesmes par l'essay des plaisirs superieurs, renoncent facilement aux objets visibles: ainsi quand par la disposition divine la joye spirituelle leur est ostée, se treuvant aussi d'ailleurs privées des consolations corporelles, et n'estant point encore accoutumées d'attendre en patience les retours du vray soleil; il leur semble qu'elles ne soient point au ciel ny en la terre, et qu'elles demeureront ensevelies en une nuict perpetuelle: si que comme petits enfançons qu'on sevre, ayant perdu leurs mammelles, elles languissent et gemissent, et deviennent ennuyeuses et importunes, principalement à elles-mesmes.

Cecy doncques arriva au voyage duquel il est question, à l'un de la trouppe nommé Geoffroy de Peronne, nouvellement dedié au service de Dieu; celuy-cy rendu soudainement aride, destitué de consolation, et occupé des tenebres interieures, commença à se ramentevoir de ses amis mondains, de ses parens, des facultez qu'il venoit de laisser, au moyen dequoy il fut assailly d'une si rude tentation, que ne pouvant la celer en son maintien, un de ses plus confidens s'en apperceut, et l'ayant dextrement accosté avec douces paroles, luy dit en secret: Que veut dire cecy, Geoffroy? comment est-ce que contre l'ordinaire tu te rends si pensif et affligé? Alors Geoffroy avec un profond souspir: Ah! mon frere, respondit-il, jamais de ma vie je ne seray joyeux. Cet autre esmeu de pitié par telles paroles, avec un zele fraternel, alla soudain reciter tout cecy au commun pere S. Bernard, lequel voyant le dan-

ger entra en une eglise prochaine afin de prier Dieu pour luy; et Geoffroy cependant accablé de tristesse, reposant sa teste sur une pierre, s'endormit. Mais apres un peu de temps, tous deux se leverent, l'un de l'oraison avec la grace impetrée, et l'autre du sommeil, avec un visage si riant et serein, que son cher amy s'esmerveillant d'un si grand et soudain changement, ne se put contenir de luy reprocher amiablement ce que peu auparavant il luy avoit respondu : alors Geoffroy luy repliqua : si auparavant je te dis que jamais je ne serois joyeux, maintenant je t'asseure que je ne seray jamais triste.

Tel fut le succez de la tentation de ce devot personnage : mais remarquez en ce recit, chere Philotée,

1. Que Dieu donne ordinairement quelque avant-goust des delices celestes à ceux qui entrent en son service, pour les retirer des voluptez terrestres, et les encourager à la poursuite du divin amour, comme une mere qui pour amorcer et attirer son petit enfant à la mammelle, met du miel sur le bout de son tetin.

2. Que c'est neantmoins aussi ce bon Dieu, qui quelquesfois selon la sage disposition nous oste le laict et le miel des consolations, afin que nous servant ainsi nous apprenions à manger le pain sec et plus solide d'une devotion plus vigoureuse, exercée à l'espreuve des desgouts et tentations.

3. Que quelquesfois des bien grandes tentations s'elevent parmy les seicheresses et sterilitez : et lors il faut constamment combattre les tentations, car elles ne sont pas de Dieu : mais il faut souffrir patiemment les seicheresses, puisque Dieu les a ordonnées pour nostre exercice.

4. Que nous ne devons jamais perdre courage entre les ennuys interieurs, ny dire comme le bon Geoffroy, jamais je ne seray joyeux : car emmy la nuict nous devons attendre la lumiere; et reciproquement au plus beau temps spirituel que nous puissions avoir, il ne faut pas dire, je ne seray jamais ennuyé; non : car, comme dit le sage, ès jours heureux il se faut ressouvenir du malheur : il faut esperer entre les travaux, et craindre entre les prosperitez : et tant en l'une des occasions qu'en l'autre il se faut tousjours humilier.

5. Que c'est un souverain remede de descouvrir son mal à quelque amy spirituel qui nous puisse soulager.

Enfin pour conclusion de cet advertissement, qui est si necessaire, je remarque que comme en toutes choses, de mesme en celles-cy, nostre bon Dieu, et nostre ennemy, ont aussi de contraires pretentions, car Dieu nous veut conduire par icelles à une grande pureté de cœur, à un entier renoncement de nostre propre interest en ce qui est de son service, et un parfaict despouillement de nous-mesmes : mais le malin tasche d'employer ces travaux pour nous faire perdre courage, pour nous faire retourner du costé des plaisirs sensuels, et enfin nous rendre ennuyeux à nous-mesmes et aux autres, afin de decrier et diffamer la saincte devotion : mais si vous observez les enseignemens que je vous ai donnez, vous accroistrez grandement vostre perfection en l'exercice que vous ferez entre ces afflictions interieures, desquelles je ne veux pas finir le propos que je ne vous die encore ce mot. Quelquesfois les desgouts, les sterilitez et seicheresses, proviennent de l'indisposition du corps, comme quand par l'excez des veilles, des travaux et des jeusnes, on se treuve accablé de lassitudes, d'assoupissemens, de sommeil, de pesanteurs, et autres telles infirmitez, lesquelles bien qu'elles dependent du corps, ne laissent pas d'incommoder l'esprit, pour l'estroite liaison qui est entr'eux. Or en telles occasions il faut tousjours se ressouvenir de faire plusieurs actes de vertu avec la poincte de nostre esprit et volonté superieure; car encore que toute nostre ame semble dormir et estre accablée d'assoupissement et lassitude, si est-ce que les actions de nostre esprit ne laissent pas d'estre fort agreables à Dieu. Et pouvons dire en ce temps-là, comme l'Espouse sacrée : « Je dors, mais mon « cœur veille. » Et comme j'ay dit cy-dessus, s'il y a moins de goust à travailler de la sorte, il y a pourtant plus de merite et de vertu, mais le remede en cette occurence, c'est de revigourer le corps par quelque sorte de legitime allegement et recreation. Ainsi S. Francois ordonnoit à ses religieux qu'ils fussent tellement moderez en leurs travaux, qu'ils n'accablassent pas la ferveur de l'esprit.

Et à propos de ce glorieux pere, il fut une fois attaqué et agité d'une si profonde melancholie d'esprit, qu'il ne pouvoit s'empescher de le tesmoigner en ses deportemens, car s'il vouloit converser avec ses religieux, il ne pouvoit : s'il s'en separoit, il estoit pis : l'abstinence et maceration de la chair l'accabloient, et l'oraison ne l'allegeoit nullement. Il fut deux ans en cette sorte, tellement qu'il sembloit estre du tout abandonné de Dieu; mais enfin apres avoir humblement souffert cette rude tempeste, le Sauveur lui redonna en un moment une heureuse tranquillité. C'est pour dire que les plus grands serviteurs de Dieu sont subjets à ces secousses, et que les moindres ne doivent s'estonner s'il leur en arrive quelquesunes.

CINQUIESME PARTIE.

CONTENANT DES EXERCICES ET ADVIS POUR RENOUVELLER L'AME, ET LA CONFIRMER EN LA DÉVOTION.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut chaque année renouveller les bons propos par les exercices suivans.

Le premier point de ces exercices consiste à bien reconnoistre leur importance. Nostre nature humaine decheoit aysement de ses bonnes affections, à cause de la fragilité et mauvaise inclination de nostre chair qui appesantit l'ame, et la tire tousjours contre bas, si elle ne s'esleve souvent en haut à vive force de resolution, ainsi que les oyseaux retombent soudain en terre, s'ils ne multiplient les eslancemens et traits d'aisles, pour se maintenir au vol. Pour cela, chere Philotée, vous avez besoin de reïterer et repeter fort souvent les bons propos que vous avez faict de servir Dieu, de peur que ne le faisant pas, vous ne retombiez en vostre premier estat, ou plustost en un estat beaucoup pire, car les cheutes spirituelles ont cela de propre, qu'elles nous precipitent tousjours plus bas que n'estoit l'estat duquel nous estions montez en haut à la devotion. Il n'y a point d'horloge, pour bon qu'il soit, qu'il ne faille remonter, ou bander deux fois le jour, au matin et au soir : et puis outre cela, il faut qu'au moins une fois l'année, on le demonte de toutes pieces, pour oster les roüilleures qu'il aura contractées, redresser les pieces forcées, et reparer celles qui sont usées. Ainsi celuy qui a un vray soin de son cher cœur, doit le remonter en Dieu au soir et au matin, par les exercices marquez cy-dessus : et outre cela il doit plusieurs fois considerer son estat, le redresser et accommoder; et enfin au moins une fois l'année, il le doit demonter et regarder par le menu toutes les pieces, c'est à dire toutes les affections et passions d'iceluy, afin de reparer tous les defauts qui y peuvent estre. Et comme l'horloger oint avec quelque huile delicate, les roües, les ressorts et tous les mouvans de son horloge, afin que les mouvemens se fassent plus doucement, et qu'il soit moins subjet à la roüilleure : ainsi la personne devote, apres la pratique de ce demontement de son cœur, pour le bien renouveller, le doit oindre par les sacremens de confession et de l'eucharistie : cet exercice reparera vos forces abbattuës par le temps, eschauffera vostre cœur, fera reverdir vos bons propos, et refleurir les vertus de vostre esprit.

Les anciens chrestiens le pratiquoient soigneusement au jour anniversaire du baptesme de Nostre-Seigneur, auquel, comme dit S. Gregoire, evesque de Nazianze, ils renouvelloient la profession et les protestations qui se font en ce sacrement : faisons-en de mesme, ma chere Philotée, nous y disposant tres-volontiers, et nous y employant fort serieusement.

Ayant doncques choisi le temps convenable, selon l'advis de vostre pere spirituel, et vous estant un peu plus retirée en la solitude, et spirituelle et reelle, que l'ordinaire, vous ferez une, ou deux, ou trois meditations sur les poincts suivans, selon la methode que je vous ay donnée en la seconde partie.

CHAPITRE II.

Considerations sur le benefice que Dieu nous faict nous appellant à son service, et selon la protestation mise cy-dessus.

1. Considerez les points de vostre protestation. Le premier, c'est d'avoir quitté, rejetté, detesté et renoncé pour jamais tout peché mortel. Le second, c'est d'avoir dedié et consacré vostre ame, vostre cœur, vostre corps, avec tout ce qui en depend, à l'amour et service de Dieu. Le troisiesme, c'est que s'il vous arrivoit de tomber en quelque mauvaise action, vous vous en releviez soudainement moyennant la grace de Dieu : mais ne sont-ce pas là des belles, justes, dignes et genereuses resolutions ? Pensez-bien en vostre ame combien cette protestation est saincte, raisonnable et desirable.

2. Considerez à qui vous avez faict cette protestation : car c'est à Dieu : si les paroles raisonnables données aux hommes nous obligent estroitement, combien plus celles que nous avons données à Dieu ? « Ha ! Seigneur, disoit David, c'est « à vous à qui mon cœur l'a dit ; mon cœur a pro- « jetté cette bonne parole ; non jamais je ne l'ou- « blieray. »

3. Considerez en presence de qui ; car ç'a esté à la veuë de toute la cour celeste : helas! la Saincte-Vierge, S. Joseph, vostre bon ange, S. Loüis, toute cette benite troupe vous regardoit, et souspiroit sur vos paroles des soupirs de joye et d'approbation, et voyoit des yeux d'un amour indicible vostre cœur prosterné aux pieds du Sauveur qui se consacroit à son service : on fit une joye particuliere pour cela parmy la Jerusalem celeste, et maintenant on en fera la commemoration, si de bon cœur vous renouvellez vos resolutions.

4. Considerez par quels moyens vous fistes vostre protestation : helas ! combien Dieu vous fut doux et gracieux en ce temps-là ! Mais dites en verité, fustes-vous pas conviée par des doux attraits du Sainct-Esprit ? les cordes avec lesquelles Dieu tira vostre petite barque à ce port salutaire, furent-elles pas d'amour et charité ? comme vous alla-t'il amorçant avec son sucre divin, par les sacremens, par la lecture, et par l'oraison ? Helas ! chere Philotée, vous dormiez, et Dieu veilloit sur vous, et pensoit sur vostre cœur des pensées de paix, il meditoit pour vous des meditations d'amour.

5. Considerez en quel temps Dieu vous tira à ces grandes resolutions ; car ce fut en la fleur de vostre age. Ha ! quel bonheur d'apprendre tost ce que nous ne pouvons sçavoir que trop tard. S. Augustin ayant esté tiré à l'age de trente ans, s'escrioit : « O ancienne beauté, comme t'ay-je « si tard connuë ? Helas ! je te voyois, et ne te « considerois point. » Et vous pourrez bien dire : ô douceur ancienne, pourquoy ne t'ay-je plustost savourée ? Helas neantmoins encore ne le meritiez-vous pas alors : et partant reconnoissant quelle grace Dieu vous a faict de vous attirer en vostre jeunesse, dites avec David : « O mon « Dieu, vous m'avez eclairée et touchée dès ma « jeunesse, et jusques à jamais j'annonceray « vostre misericorde. » Que si ç'a esté en vostre vieillesse, helas ! Philotée, quelle grace, qu'apres avoir ainsi abusé des années precedentes, Dieu vous ait appellée avant la mort, et qu'il ait arresté la course de vostre misere au temps auquel si elle eust continué vous estiez eternellement miserable.

Considerez les effets de cette vocation ; vous treuverez, je pense, en vous de bons changemens, comparant ce que vous estes avec ce que vous estiez. Ne prenez-vous point à bonheur de sçavoir parler à Dieu par l'oraison, d'avoir affection à le vouloir aymer, d'avoir accoisé et pacifié beaucoup de passions qui vous inquietoient, d'avoir evité plusieurs pechez et embarassemens de conscience ; et enfin d'avoir si souvent communié de plus que vous n'eussiez pas faict, vous unissant à cette souveraine source des graces eternelles? Ah ! que ces graces sont grandes. Il faut, ma Philotée, les peser au poids du sanctuaire, c'est la main dextre de Dieu qui a faict tout cela. « La bonne main de Dieu, dit David, « a fait vertu, sa dextre m'a relevé. Ha ! je ne « mourray pas, mais je vivray, et raconteray de « cœur, de bouche, et par œuvres, les merveilles « de sa bonté. »

Apres toutes ces considerations, lesquelles, comme vous voyez, fournissent tout plein de bonnes affections, il faut simplement conclurre par action de grace, et une priere affectionnée d'en bien profiter, se retirant avec humilité et grande confiance en Dieu, reservant de faire l'effort des resolutions apres le deuxiesme point de cet exercice.

CHAPITRE III.

De l'examen de nostre ame sur son advancement en la vie devote.

Ce second poinct de l'exercice est un peu long, et pour le pratiquer je vous diray qu'il n'est pas requis que vous le fassiez tout d'une traite, mais à plusieurs fois : comme prenant ce qui regarde vostre deportement envers Dieu pour un coup ; ce qui vous regarde vous-mesme pour l'autre ; ce qui concerne le prochain pour l'autre, et la consideration des passions pour le quatriesme. Il n'est pas requis ny expedient que vous fassiez à genoux, sinon le commencement et à la fin, qui comprend les affections. Les autres poincts de l'examen, vous les pouvez faire utilement en vous promenant, et encore plus utilement au lict, si par aventure vous y pouvez estre quelque temps sans assoupissement et bien eveillée : mais pour ce faire il les faut avoir bien leus auparavant. Il est neantmoins requis de faire tout ce second poinct en trois jours et deux nuicts pour le plus, prenant de chaque jour et de chaque nuict quelque heure, je veux dire quelque temps, selon que vous pourrez. Car si cet exercice ne se faisoit qu'en des temps fort distans les uns des autres, il perdroit sa force, et donneroit des impressions trop lasches. Apres chaque poinct de l'examen vous remarquerez en quoy vous vous treuverez

manquée, et en quoy vous avez du defaut, et quels principaux detraquemens vous avez ressentis; afin de vous en declarer pour prendre conseil, resolutions et confortement d'esprit. Bien qu'ès jours que vous ferez cet exercice, et les autres, il ne soit pas requis de faire une absoluë retraite des conversations, si faut-il en faire un peu, sur-tout devers le soir, afin que vous puissiez gagner le lict de meilleure heure, et prendre le repos du corps et d'esprit necessaire à la consideration. Et parmy le jour il faut faire de frequentes aspirations en Dieu, à Nostre-Dame, aux anges, à toute la Hierusalem celeste; il faut encore que le tout se fasse d'un cœur amoureux de Dieu, et de la perfection de vostre ame. Pour donc bien commencer cet examen,

Mettez-vous 1. en la presence de Dieu. 2. Invoquez le Sainct-Esprit, luy demandant lumiere et clarté, afin que vous puissiez bien connoistre avec S. Augustin, qui s'escrioit devant Dieu en esprit d'humilité, « O Seigneur, que je vous connoisse, « et que je me connoisse. » Et S. François qui interrogeoit Dieu, disant: « Qui estes-vous, et « qui suis-je? » Protestez de ne vouloir remarquer vostre advancement pour vous en resjouïr en vous-mesme, mais pour vous resjouïr en Dieu; ny pour vous en glorifier, mais pour glorifier Dieu, et l'en remercier.

Protestez que si, comme vous pensez, vous descouvrez d'avoir peu profité, ou bien d'avoir reculé, vous ne voulez nullement pour tout cela vous abattre, ny refroidir par aucune sorte de decouragement ou relaschement de cœur, ains qu'au contraire vous voulez vous encourager et animer davantage, vous humilier et remedier aux defauts, moyennant la grace de Dieu.

Cela faict, considerez doucement et tranquillement comme jusques à l'heure presente vous vous estes comportée envers Dieu, envers le prochain, et à l'endroit de vous-mesme.

CHAPITRE IV.

Examen de l'estat de nostre ame envers Dieu.

1. Quel est vostre cœur contre le peché mortel: avez-vous une resolution forte à ne le jamais commettre pour quelque chose qui puisse arriver? Et cette resolution a-t'elle duré dès vostre protestation jusques à present? En cette resolution consiste le fondement de la vie spirituelle.

2. Quel est vostre cœur à l'endroit des commandemens de Dieu: les treuvez-vous bons, doux et agreables? Ha! ma fille, qui a le goust en bon estat et l'estomach sain, il aime les bonnes viandes et rejette les mauvaises.

3. Quel est vostre cœur à l'endroit des pechez veniels: on ne sçauroit se garder d'en faire quelqu'un par cy par là: mais y en a-t'il point auquel vous ayez une speciale inclination, et ce qui seroit le pis, y en a-t'il point auquel vous ayez affection et amour?

Quel est vostre cœur à l'endroit des exercices spirituels: les aimez-vous, les estimez-vous, vous faschent-ils point, en estes-vous point desgoustée, auquel vous sentez-vous moins ou plus inclinée, ouyr la parole de Dieu, la lire, en deviser, mediter, aspirer en Dieu, se confesser, prendre les advis spirituels, s'apprester à la communion, se communier, restreindre ses affections: qu'y a-t'il en cela qui repugne à vostre cœur? Et si vous treuvez quelque chose à quoy ce cœur aye moins d'inclination, examinez d'où vient ce desgoust, qu'est-ce qui en est la cause.

4. Quel est vostre cœur à l'endroit de Dieu mesme? vostre cœur se plaist-il à se ressouvenir de Dieu: en ressent'il point de douceur agreable? ha! dit David: « Je me suis ressouvenu de « Dieu, et m'en suis delecté. » Sentez-vous en vostre cœur une certaine facilité à l'aimer, et un goust particulier à savourer cet amour? Vostre cœur se recrée-t'il point à penser à l'immensité de Dieu, à sa bonté, à sa suavité? Si le souvenir de Dieu vous arrive emmy les occupations du monde et les vanitez, se faict-il point faire place, saisit-il point vostre cœur, vous semble-t'il point que vostre cœur se tourne de son costé, et en certaine façon luy va au-devant? Il y a certes des ames comme cela.

5. Si le mary d'une femme revient de loin, tout aussi-tost que cette femme s'apperçoit de son retour, et qu'elle ouyt sa voix, quoy qu'elle soit embarassée d'affaires, et retenuë par quelque violente consideration emmy la presse, si est-ce que son cœur n'est pas retenu; mais abandonne les autres pensées pour penser à ce mary venu. Il en prend de mesme des ames qui aiment bien Dieu: quoy qu'elles soient empressées quand le souvenir de Dieu s'approche d'elles, elles perdent presque contenance à tout le reste, pour l'aise qu'elles ont de voir ce cher souvenir revenu; et c'est un extremement bon signe.

6. Quel est vostre cœur à l'endroit de Jesus-Christ Dieu et homme? vous plaisez-vous autour de luy? les mouches à miel se plaisent autour de leur miel, et les guespes autour des puanteurs: ainsi les bonnes ames prennent leur contentement autour de Jesus-Christ, et ont une extreme tendreté d'amour en son endroit: mais les mauvaises se plaisent autour des vanitez.

7. Quel est vostre cœur à l'endroit de Nostre-Dame, des Saincts, et de vostre bon ange; les aymez-vous fort? avez-vous une speciale con-

fiance en leur bien-veillance? leurs images, leurs vies, leurs louanges vous plaisent-elles?

8. Quant à vostre langue, comme parlez-vous de Dieu? vous plaisez-vous d'en dire du bien selon vostre condition et suffisance? aymez-vous à chanter ses cantiques?

9. Quant aux œuvres, pensez si vous avez à cœur la gloire exterieure de Dieu, et de faire quelque chose à son honneur: car ceux qui ayment Dieu, ayment avec Dieu l'ornement de sa maison.

Sçauriez-vous remarquer d'avoir quitté quelque affection, et renoncé à quelque chose pour Dieu? car c'est un bon signe d'amour de se priver de quelque chose en faveur de celuy qu'on ayme. Qu'avez-vous donc cy-devant quitté pour l'amour de Dieu?

CHAPITRE V.

Examen de vostre estat envers vous-mesme.

Comme vous aymez-vous vous-mesme? vous aymez-vous point trop pour ce monde? Si cela est, vous desirerez de demeurer tousjours icy, et aurez un extreme soin de vous establir en cette terre; mais si vous vous aymez pour le ciel, vous desirerez, au moins acquiescerez aisement de sortir d'icy-bas à l'heure qu'il plaira à Nostre-Seigneur.

2. Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-mesme? car il n'y a que l'amour desordonné de nous-mesme qui nous ruine. Or l'amour ordonné veut que nous aymions plus l'ame que le corps: que nous ayons plus de soin d'acquerir les vertus que toute autre chose: que nous tenions plus de conte de l'honneur celeste que de l'honneur bas et caduc. Le cœur bien ordonné dit plus souvent en soy-mesme: Que diront les anges, si je pense à telle chose? que non pas, Que diront les hommes?

3. Quel amour avez-vous à vostre cœur? vous faschez-vous point de le servir en ses maladies: helas! vous luy devez ce soin de le secourir et faire secourir quand ses passions le tourmentent, et laisser toutes choses pour cela.

4. Que vous estimez-vous devant Dieu? rien sans doute: or il n'y a pas grande humilité en une mouche de ne s'estimer rien au prix d'une montagne, ny en une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparaison de la mer; ny à une bluette ou estincelle de feu de se tenir pour rien au prix du soleil: mais l'humilité gist à ne point nous sur-estimer aux autres, et à ne vouloir pas estre sur-estimez par les autres. A quoy en estes-vous pour ce regard?

5. Quant à la langue, vous vantez-vous point ou d'un biais ou d'un autre? vous flattez-vous point en parlant de vous?

6. Quant aux œuvres, prenez-vous point de plaisir contraire à vostre santé: je veux dire de plaisir vain, inutile, trop de veillées sans subjet, et semblables.

CHAPITRE VI.

Examen de l'estat de nostre ame envers le prochain.

Il faut bien aymer le mary et la femme d'un amour doux et tranquille, ferme et continuel, et que ce soit en premier lieu parce que Dieu l'ordonne et le veut. J'en dis de mesme des enfans et proches parens, et encore des amis, chascun selon son rang.

Mais pour parler en general, quel est vostre cœur à l'endroit du prochain? l'aimez-vous bien cordialement, et pour l'amour de Dieu? Pour bien discerner cela, il vous faut bien representer certaines gens ennuyeux et maussades: car c'est là où on exerce l'amour de Dieu envers le prochain, et beaucoup plus envers ceux qui nous font du mal, ou par effet, ou par paroles. Examinez-bien si vostre cœur est franc en leur endroit, et si vous avez grande contradiction à les aymer.

Estes-vous point prompte à parler du prochain en mauvaise part, sur-tout de ceux qui ne vous ayment pas? faictes-vous point de mal au prochain, ou directement, ou indirectement? pour peu que vous soyez raisonnable, vous vous en appercevrez aysement.

CHAPITRE VII.

Examen sur les affections de nostre ame.

J'ai estendu ainsi au long ces poincts, en l'examen desquels gist la connoissance de l'advancement spirituel qu'on a faict; car quant à l'examen des pechez, cela est pour les confessions de ceux qui ne pensent point à s'advancer.

Or il ne faut neantmoins pas se travailler sur un chascun de ces articles, sinon tout doucement, considerant en quel estat nostre cœur a esté touchant iceux dès nostre resolution, et quelles fautes notables nous y avons commises.

Mais pour abreger le tout, il faut reduire l'examen à la recherche de nos passions? et s'il nous fasche de considerer si fort par le menu comme il a esté dit, nous pouvons ainsi nous examiner quels nous avons esté, et comme nous nous sommes comportez.

En nostre amour envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mesmes.

En nostre haine envers le peché qui se treuve en nous: envers le peché qui se treuve ès autres:

car nous devons desirer l'exterminement de l'un et de l'autre : en nos desirs touchant les biens, touchant les plaisirs, touchant les honneurs.

En la crainte des dangers de peché, et des pertes des biens de ce monde : on craint trop l'un et trop peu l'autre.

En esperance trop mise, peut-estre au monde et en la creature, et trop peu mise en Dieu et ès choses eternelles.

En la tristesse, si elle est trop excessive pour choses vaines.

En la joye, si elle est excessive, et pour choses indignes.

Quelles affections enfin tiennent vostre cœur empesché : quelles passions le possedent, en quoy s'est-il principalement detraqué.

Car par les passions de l'ame on reconnoist son estat en les tastant l'une apres l'autre, d'autant que comme un joüeur de luth pinçant toutes les cordes, celles qu'il treuve dissonantes il les accorde, ou les tirant, ou les laschant : ainsi apres avoir tasté l'amour, la haine, le desir, la crainte, l'esperance, la tristesse et la joye de nostre ame, si nous les treuvons mal accordantes à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pourrons les accorder moyennant sa grace, et le conseil de nostre pere spirituel.

CHAPITRE VIII.

Affections qu'il faut faire apres l'examen.

Apres avoir doucement consideré chaque poinct de l'examen, et veu à quoy vous en estes, vous viendrez aux affections en cette sorte.

Remerciez Dieu de ce peu d'amendement que vous aurez treuvé en vostre vie dès vostre resolution, et reconnoissez que ç'a esté sa misericorde seule qui l'a faict en vous, et pour vous.

Humiliez-vous fort devant Dieu, reconnoissant que si vous n'avez pas beaucoup advancé ç'a esté par vostre manquement, parce que vous n'avez pas fidellement, courageusement et constamment correspondu aux inspirations, clartez et mouvemens qu'il vous a donnez en l'oraison, et ailleurs.

Promettez-luy de le loüer à jamais des graces exercées en vostre endroit, pour vous retirer de vos inclinations à ce petit amendement.

Demandez-luy pardon de l'infidelité et desloyauté avec laquelle vous avez correspondu.

Offrez-lui vostre cœur, afin qu'il s'en rende du tout le maistre.

Suppliez-le qu'il vous rende toute fidelle.

Invoquez les Saincts, la Ste Vierge, vostre ange, vostre patron, S. Joseph, et ainsi des autres.

CHAPITRE IX.

Des considerations propres pour renouveller nos bons propos.

Apres avoir faict l'examen, et avoir bien conferé avec quelque digne conducteur sur vos defauts et sur les remedes d'iceux, vous prendrez les considerations suivantes ; en en faisant une chaque jour par maniere de meditation, y employant le temps de vostre oraison, et ce tousjours avec la mesme methode pour la preparation et les affections, de laquelle vous avez usé ès meditations de la premiere partie : vous mettant avant toutes choses en la presence de Dieu, implorant sa grace pour vous bien establir en son sainct amour et service.

CHAPITRE X.

Consideration premiere de l'excellence de nos ames.

Considerez la noblesse et excellence de vostre ame, qui a un entendement, lequel connoist non seulement tout ce monde visible, mais connoist encore qu'il y a des anges et un paradis, connoist qu'il y a un Dieu tres-souverain, tres-bon et ineffable, connoist qu'il y a une eternité, et de plus connoist ce qui est propre pour bien vivre en ce monde visible, pour s'associer aux anges en paradis, et pour joüir de Dieu eternellement.

Vostre ame a de plus une volonté toute noble, laquelle peut aymer Dieu, et ne le peut haïr en soy-mesme : voyez vostre cœur comme il est genereux, et que comme rien ne peut arrester les abeilles de tout ce qui est corrompu, ains s'arrestent seulement sur les fleurs : ainsi vostre cœur ne peut estre en repos qu'en Dieu seul, et nulle creature ne le peut assouvir. Repensez hardiment aux plus chers et violens amusemens qui ont occupé autrefois vostre cœur : et jugez en verité s'ils n'estoient pas pleins d'inquietudes molestes, de pensées cuisantes, et de soucis importuns, emmy lesquels vostre pauvre cœur estoit miserable.

Helas ! nostre cœur courant aux creatures, y va avec des empressemens, pensant de pouvoir y accoiser ses desirs, mais si tost qu'il les a rencontrées, il void que c'est à refaire, et que rien ne le peut contenter, Dieu ne voulant que nostre cœur treuve aucun lieu sur lequel il puisse reposer, non plus que la colombe sortie de l'arche de Noë, afin qu'il retourne à son Dieu, duquel il est sorty : ha ! quelle beauté de nature y a-t'il en nostre cœur ! et doncques pourquoy le retiendrons-nous contre son gré à servir aux creatures ?

O ma belle ame (devez-vous dire), vous pouvez

entendre, et vouloir Dieu, pourquoy vous amusez-vous à chose moindre? vous pouvez pretendre à l'eternité; pourquoy vous amusez-vous aux momens? Ce fut l'un des regrets de l'enfant prodigue, qu'ayant pu vivre delicieusement en la table de son pere, il mangeoit vilainement en celle des bestes. O mon ame! tu es capable de Dieu: mal-heur à toy, si tu te contentes de moins que de Dieu. Eslevez fort vostre ame sur cette consideration, remonstrez-luy qu'elle est eternelle et digne de l'eternité: enflez-luy le courage pour ce subjet.

CHAPITRE XI.

Seconde consideration de l'excellence des vertus.

Considerez que les vertus et la devotion peuvent seules rendre vostre ame contente en ce monde: voyez combien elles sont belles: mettez en comparaison les vertus et les vices qui leur sont contraires; quelle suavité en la patience au prix de la vengeance: de la douceur, au prix de l'ire et du chagrin: de l'humilité, au prix de l'arrogance et ambition: de la liberalité, au prix de l'avarice: de la charité, au prix de l'envie: de la sobrieté, au prix des desordres: les vertus ont cela d'admirable, qu'elles delectent l'ame d'une douceur et suavité nompareille, apres qu'on les a exercées, ou les vices la laissent infiniment recreuë et mal-menée. Or sus doncques, pourquoy n'entreprendrons-nous pas d'acquerir ces suavitez?

Des vices, qui n'en a qu'un peu n'est pas content, et qui en a beaucoup est mecontent: mais des vertus, qui n'en a qu'un peu, encore a-t'il desja du contentement, et puis tousjours plus en advançant. O vie devote, que vous estes belle, douce, agreable et soüefve; vous adoucissez les tribulations, et rendez soüefves les consolations: sans vous, le bien est mal, et les plaisirs pleins d'inquietudes, troubles et defaillances: ha! qui vous connoistroit pourroit bien dire avec la Samaritaine: *Domine, da mihi hanc aquam*; Seigneur, donnez-moy cette eau: aspiration fort frequente à la mere Therese et à Ste Catherine de Genes, quoy que pour differens subjets.

CHAPITRE XII.

Troisiesme consideration sur l'exemple des Saincts.

Considerez l'exemple des Saincts de toutes sortes: qu'est-ce qu'ils n'ont pas faict pour aymer Dieu, et estre ses devots? voyez ces martyrs invincibles en leurs resolutions: quels tourmens n'ont-ils pas souffert pour les maintenir? mais sur-tout ces belles et florissantes dames, plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, les unes à douze, les autres à treize, quinze, vingt et vingt-cinq ans, ont souffert mille sortes de martyres, plustost que de renoncer à leur resolution; non seulement en ce qui estoit de la profession de la foy, mais en ce qui estoit de la protestation de la devotion; les unes mourant plustost que de quitter la virginité; les autres plustost que de cesser de servir les affligez, et consoler les tourmentez, et ensevelir les trepassez. O Dieu! quelle constance a monstré ce sexe fragile en semblable occurrence.

Regardez tant de saincts confesseurs, avec quelle force ont-ils mesprisé le monde? comme se sont-ils rendus invincibles en leurs resolutions? rien ne les en a pu faire desprendre; ils les ont embrassées sans reserve, et les ont maintenuës sans exception. Mon Dieu, qu'est-ce que dit S. Augustin de sa mere saincte Monique, avec quelle fermeté a-t'elle poursuivie son entreprise de servir Dieu en son mariage, en son vefvage? Et S. Hiesrosme de sa chere fille Paula, parmy combien de traverses, parmy combien tant de varietez d'accidens? Mais qu'est-ce que nous ne ferons pas sur ces si excellens patrons? Ils étoient ce que nous sommes, ils le faisoient pour le mesme Dieu, pour les mesmes vertus: pourquoy n'en ferons-nous autant en nostre condition, et selon nostre vocation pour nostre chere resolution, et saincte protestation.

CHAPITRE XIII.

Quatriesme consideration de l'amour que Jesus-Christ nous porte.

Considerez l'amour avec lequel Jesus-Christ Nostre-Seigneur a tant souffert en ce monde, et particulierement au jardin des Olives et sur le mont de Calvaire: cet amour vous regardoit, et par toutes ces peines et travaux obtenoit de Dieu le Pere des bonnes resolutions et protestations pour vostre cœur, et par mesme moyen obtenoit encore tout ce qui vous est necessaire pour maintenir, nourrir, fortifier et consommer ces resolutions. O resolution, que vous estes precieuse, estant fille d'une telle mere, comme est la passion de mon Sauveur! ô combien mon ame vous doit cherir, puis que vous avez esté si chere à mon Jesus. Helas! ô Sauveur de mon ame, vous mourustes pour m'acquerir mes resolutions: Hé! faictes-moi la grace que je meure plustost que de les perdre.

Voyez-vous, ma Philotée, il est certain que le cœur de nostre cher Jesus voyoit le vostre dès

l'arbre de la croix, et l'aymoit : et par cet amour luy obtenoit tous les biens que vous aurez jamais, et entre autres nos resolutions : ouy, chere Philotée, nous pouvons tous dire comme Jeremie : O Seigneur, avant que je fusse, vous me regardiez et m'appeliez par mon nom, d'autant que vrayement sa divine bonté prepara en son amour et misericorde tous les moyens generaux et particuliers de nostre salut, et par consequent nos resolutions. Oüy sans doute, comme une femme enceinte prepare le berceau, les linges et bandelettes, et mesme une nourrice, pour l'enfant qu'elle pretend faire, encore qu'il ne soit pas au monde : ainsi Nostre-Seigneur ayant sa bonté grosse et enceinte de vous, pretendant de vous enfanter au salut, et vous rendre sa fille, prepara sur l'arbre de la croix tout ce qu'il falloit pour vous ; vostre berceau spirituel, vos linges et bandelettes, vostre nourrice, et tout ce qui estoit convenable pour vostre bonheur, ce sont tous les moyens, tous les attraits, toutes les graces avec lesquelles il conduit vostre ame, et la veut tirer à sa perfection. Or Nostre-Seigneur estoit en estat de grossesse et de femme enceinte sur l'arbre de la croix.

Ah ! mon Dieu ! que nous devrions profondement mettre cecy en nostre memoire : est-il possible que j'aye esté aymé, et si doucement aymé de mon Sauveur, qu'il allast penser à moy en particulier, et en toutes ces petites occurrences, par lesquelles il m'a tiré à luy ? et combien doncques devons-nous aymer, cherir et bien employer tout cela à nostre utilité ? Cecy est bien doux : ce cœur amiable de mon Dieu pensoit à Philotée, l'aymoit et luy procuroit mille moyens de salut, autant comme s'il n'eust point eu d'autre ame au monde en qui il eust pensé : ainsi que le soleil esclairant un endroit de la terre ne l'esclaire pas moins que s'il n'esclairoit point ailleurs, et qu'il esclairast cela seul : car tout de mesme Nostre-Seigneur pensoit et soignoit pour tous ses chers enfans ; en sorte qu'il pensoit à un chacun de nous, comme s'il n'eust point pensé à tout le reste. « Il m'a aymé, dit S. Paul, et s'est donné pour moy » : comme s'il disoit, pour moy seul, tout autant comme s'il n'eust rien faict pour le reste. Cecy, Philotée, doit estre gravé en vostre ame, pour bien cherir et nourrir vostre resolution, qui a esté si precieuse au cœur du Sauveur.

CHAPITRE XIV.

Cinquiesme consideration de l'amour eternel de Dieu envers nous.

Considerez l'amour eternel que Dieu vous a porté: car desja avant que Nostre-Seigneur Jesus-Christ entant qu'homme souffrit en croix pour vous, sa divine Majesté vous projettoit en sa souveraine bonté, et vous aymoit extremement. Mais quand commença-t'il à vous aymer ? il commença quand il commença à estre Dieu ; et quand commença-t'il à estre Dieu ? jamais ; car il l'a toujours esté, sans commencement et sans fin : et aussi il vous a tousjours aymé dès l'eternité : c'est pourquoy il vous preparoit les graces et faveurs qu'il vous a faictes. Il le dit par le prophete : « Je t'ay aymé « (il parle à vous, aussi bien qu'à nul autre) « d'une charité perpetuelle ; et partant je t'ay « attiré, ayant pitié de toy. » Il a doncques pensé entre autres choses à vous faire faire vos resolutions de le servir.

O Dieu ! quelles resolutions sont cecy que Dieu a pensées, meditées, projettées dès son eternité ? combien nous doivent-elles estre cheres et precieuses ? que devrions-nous souffrir plustost que d'en quitter un seul brin ? non pas certes si tout le monde devoit perir : car aussi tout le monde ensemble ne vaut pas une ame, et une ame ne vaut rien sans nos resolutions.

CHAPITRE XV.

Affections generales sur les considerations precedentes, et conclusion de l'exercice.

O cheres resolutions, vous estes le bel arbre de vie que mon Dieu a planté de sa main au milieu de mon cœur, que mon Sauveur veut arrouser de son sang pour le faire fructifier : plustost mille morts que de permettre qu'aucun vent vous arrache : non, ny la vanité, ny les delices, ny les richesses, ny les tribulations ne m'arracheront jamais mon dessein.

Helas ! Seigneur ! mais vous l'avez planté, et avez dans vostre sein paternel gardé eternellement ce bel arbre pour mon jardin : helas ! combien y a-t'il d'ames qui n'ont point esté favorisées de cette façon ? et comme doncques pourrois-je jamais assez m'humilier sous vostre misericorde ?

O belles et saincles resolutions ! si je vous conserve, vous me conserverez : si vous vivez en mon ame, mon ame vivra en vous. Vivez doncques à jamais, ô resolutions qui estes eternelles en la misericorde de mon Dieu : soyez et vivez eternellement en moy ; que jamais je ne vous abandonne.

Apres ces affections, il faut que vous particularisiez les moyens requis pour maintenir ces cheres resolutions, et que vous protestiez de vous en vouloir fidellement servir, la frequence de l'oraison, des sacremens, des bonnes œuvres, l'amendement de vos fautes reconnuës au second point, le retranchement des mauvaises occasions,

la suite des advis qui vous seront donnez pour ce regard.

Ce qu'estant faict, comme par une reprise d'haleine et de force, protestez mille fois que vous continuërez en vos resolutions : et comme si vous teniez vostre cœur, vostre ame et vostre volonté en vos mains, dediez-la, consacrez-la, sacrifiez-la, et l'immolez à Dieu, protestant que vous ne la reprendrez plus, mais la laisserez en la main de sa divine majesté pour suivre en tout et par-tout ses ordonnances. Priez Dieu qu'il vous renouvelle toute, qu'il benisse vostre renouvellement de protestation, et qu'il le fortifie. Invoquez la Vierge, vostre ange, S. Louis, et autres Saincts.

Allez en cette emotion de cœur aux pieds de vostre pere spirituel, accusez-vous des fautes principales que vous aurez remarqué avoir commises dès vostre confession generale, et recevez l'absolution en la mesme façon que vous fistes la premiere fois, prononcez devant luy la protestation, et la signez : et enfin allez unir vostre cœur renouvellé, à son principe et Sauveur, au tres-saint Sacrement de l'eucharistie.

CHAPITRE XVI.

Des ressentimens qu'il faut garder apres cet exercice.

Le jour que vous aurez faict ce renouvellement, et les autres suivans, vous devez fort souvent redire de cœur et de bouche ces ardentes paroles de S. Paul, de S. Augustin, de Ste Catherine de Gennes, et autres : non, je ne suis plus mienne : ou que je vive, ou que je meure, je suis à mon Sauveur : je n'ay plus de moy, ny de mien : mon moy c'est Jesus, mon mien c'est d'estre sienne : ô monde! vous estes tousjours vous-mesme, et moy j'ay tousjours esté moy-mesme : mais d'orenavant je ne seray plus moy-mesme. Non, nous ne serons plus nous-mesmes, car nous aurons le cœur changé; et le monde qui nous a tant trompé sera trompé en nous : car ne s'appercevant de nostre changement que petit à petit, il pensera que nous soyons tousjours des Esaü, et nous nous trouverons des Jacob.

Il faut que tous ces exercices reposent dans le cœur, et que nous ostant de la consideration et meditation, nous allions tout bellement entre les affaires et conversations, de peur que la liqueur de nos resolutions ne s'espanche soudainement : car il faut qu'elle detrempe et penetre bien par toutes les parties de l'ame, le tout neantmoins sans effort, ny d'esprit, ny de corps.

CHAPITRE XVII.

Responses à deux objections qui peuvent estre faictes sur cette introduction.

Le monde vous dira, ma Philotée, que ces exercices et ces advis sont en si grand nombre, que qui voudra les observer, il ne faudra pas qu'il vacque à autre chose. Helas! chere Philotée, quand nous ne ferions autre chose, nous ferions bien assez, puis que nous ferions ce que nous devrions faire en ce monde : mais ne voyez-vous pas la ruse? S'il falloit faire tous ces exercices tous les jours, à la verité ils nous occuperoient du tout : mais il n'est pas requis de les faire sinon en temps et lieu, chascun selon l'occurrence. Combien y a-t'il de lois civiles aux digestes et au code, lesquelles doivent estre observées? mais cela s'entend selon les occurrences, et non pas qu'il les faille toutes pratiquer tous les jours. Au demeurant David, roy plein d'affaires tres-difficiles, pratiquoit bien plus d'exercices que je ne vous ay pas marqué. S. Louis, roy admirable et pour la guerre et pour la paix, et qui avec un soin nompareil administroit justice, manioit les affaires, oyoit tous les jours deux messes, disoit vespres et complies avec son chapelain, faisoit sa meditation, visitoit les hospitaux tous les vendredis, se confessoit, et prenoit la discipline; ouyoit tres-souvent les predications, faisoit fort souvent des conferences spirituelles, et avec tout cela ne perdoit pas une seule occasion du bien public exterieur, qu'il ne fist et n'executast diligemment; le royaume, la cour estoient plus beaux et plus fleurissans qu'ils n'avoient jamais esté du temps de ses predecesseurs. Faictes doncques hardiment ces exercices selon que je vous les ay marquez, et Dieu vous donnera assez de loisir et de force de faire tout le reste de vos affaires : ouy, quand il devroit arrester le soleil, comme il fit du temps de Josüé. Nous faisons tousjours assez quand Dieu travaille avec nous.

Le monde dira que je suppose presque par-tout que ma Philotée aye le don de l'oraison mentale, et que neantmoins chascun ne l'a pas : si que cette introduction ne servira pas pour tous. Il est vray, sans doute, j'ai presupposé cela; et est vray encore que chascun n'a pas le don de l'oraison mentale : mais il est vray aussi que presque chascun le peut avoir, voire les plus grossiers, pourveu qu'ils ayent des bons conducteurs, et qu'ils vüeillent travailler pour l'acquerir, autant que la chose le merite. Et s'il s'en treuve qui n'ayent pas ce don en aucune sorte de degré (ce que je ne pense pas pouvoir arriver que fort rarement), le sage pere spirituel leur fera aysement suppleer le de-

faut par l'attention qu'il leur enseignera d'avoir, ou à lire, on à ouïr lire les mesmes considerations qui sont mises ès meditations.

CHAPITRE XVIII.

Trois derniers et principaux advis pour cette introduction.

Refaictes tous les premiers jours du mois la protestation qui est en la premiere partie apres la meditation, et à tous momens protestez de la vouloir observer, disant avec David : « Non jamais « eternellement je n'oublieray vos justifications, « ô mon Dieu: car en icelles vous m'avez vivifiée. » Et quand vous sentirez quelque detraquement en vostre ame, prenez vostre protestation en main, et prosternée en esprit d'humilité, proferez-la de tout vostre cœur, et vous treuverez un grand allegement.

Faictes profession ouverte de vouloir estre devote : je ne dis pas d'estre devote, mais je dis de le vouloir estre; et n'ayez point de honte des actions communes et requises qui nous conduisent à l'amour de Dieu : advoüez hardiment que vous vous essayez de mediter; que vous aymeriez mieux mourir que de pecher mortellement : que vous voulez frequenter les sacremens, et suivre les conseils de vostre directeur (bien que souvent il ne soit pas necessaire de le nommer pour plusieurs raisons), car cette franchise de confesser qu'on veut servir Dieu, et qu'on s'est consacré à son amour d'une speciale affection, est fort agreable à sa divine majesté, qui ne veut point que l'on ait honte de luy, ny de sa croix. Et puis elle coupe chemin à beaucoup de semonces que le monde voudroit faire au contraire, et nous oblige de reputation à la poursuite. Les philosophes se publioient pour philosophes, afin qu'on les laissast vivre philosophiquement : et nous devons nous faire connoistre pour desireux de la devotion, afin qu'on nous laisse vivre devotement. Que si quelqu'un vous dit que l'on peut vivre devotement sans la pratique de ces advis et exercices, ne le niez pas : mais respondez amiablement que vostre infirmité est si grande, qu'elle requiert plus d'ayde et de secours qu'il n'en faut pas pour les autres.

Enfin, tres-chere Philotée, je vous conjure par tout ce qui est de sacré au ciel, en la terre, par le baptesme que vous avez receu, par les mammelles que Jesus-Christ suça, par le cœur charitable duquel il vous ayma, et par les entrailles de la misericorde en laquelle vous esperez : continuez et perseverez en cette bien-heureuse entreprise de la vie devote : nos jours s'ecoulent, la mort est à la porte : « La trompette, dit S. Gre- « goire de Naziance, sonne la retraite, qu'un « chascun se prepare, car le jugement est pro- « che. » La mere de S. Symphorien voyant qu'on le conduisoit au martyre, crioit apres luy, mon fils, mon fils, souviens-toy de la vie eternelle, regarde le ciel, et considere celuy lequel y regne, la fin prochaine terminera bien-tost la briefve course de cette vie. Ma Philotée, vous diray-je de mesme, regardez le ciel, et ne le quittez pas pour la terre; regardez l'enfer, ne vous y jettez pas pour les momens; regardez Jesus-Christ, ne le reniez pas pour le monde : et quand la peine de la vie devote vous semblera dure, chantez avec S. François :

A cause des biens que j'attends,
Les travaux me sont passe-temps.

Vive Jesus ! auquel avec le Pere et le Sainct-Esprit, soit honneur et gloire, maintenant et tousjours, et ès siecles des siecles. Ainsi soit-il.

MANIERE DE DIRE DEVOTEMENT LE CHAPELET, ET DE BIEN SERVIR LA VIERGE MARIE.

Vous prendrez vostre chapelet par la croix, que vous baiserez apres vous en estre signé, et vous vous mettrez en la presence de Dieu, disant le *Credo* tout entier.

Sur le premier gros grain vous invoquerez Dieu, le priant d'agréer le service que vous luy voulez rendre, et de vous assister de sa grace pour le dire bien.

Sur les trois premiers grains petits vous demanderez l'intercession de la sacrée Vierge, la salüant au premier comme la plus chere fille de Dieu le Pere; au second, comme mere de Dieu le fils; et au troisiesme, comme espouse bien-aymée de Dieu le Sainct-Esprit.

Sur chaque dixaine vous penserez à un des mysteres du rosaire, selon le loisir que vous aurez, vous ressouvenant du mystere que vous vous proposerez, principalement en prononçant

les tres-saincts noms de Jesus et de Marie, les passant par vostre bouche avec une grande reverence de cœur et de corps. S'il vous vient quelqu'autre sentiment (comme la douleur de vos pechez passez, ou le propos de vous amender) vous le pourrez mediter tout le long du chapelet le mieux que vous pourrez, et vous ressouviendrez de ce sentiment, ou autre que Dieu vous inspirera, lors principalement que vous prononcerez ces deux tres-saincts noms de Jesus et Marie. Au gros grain, qui est au bout de la derniere dixaine, vous remercierez Dieu de la grace qu'il vous a faict de vous permettre de le dire. Et passant aux trois petits grains qui suivent, vous salüerez la sacrée Vierge Marie, la suppliant au premier d'offrir vostre entendement au Pere Eternel, afin que vous puissiez à jamais considerer ses misericordes. Au second, vous la supplierez d'offrir vostre memoire au Fils, pour avoir continuellement sa mort et passion en vostre pensée. Au troisiesme, vous la supplierez d'offrir vostre volonté au Sainct-Esprit, afin que vous puissiez estre à jamais enflammée de son sacré amour. Au gros grain qui est au bout, vous supplierez la divine majesté d'agréer le tout à sa gloire, et pour le bien de son Eglise, au giron de laquelle vous la supplierez vous conserver, et y ramener tous ceux qui en sont devoyez, et prierez Dieu pour tous vos amis, finissant comme vous avez commencé par la profession de la foy, disant le *Credo*, et faisant le signe de la croix.

Vous porterez le chapelet en vostre ceinture, ou en autre lieu evidemment, comme une saincte marque par laquelle vous voulez protester que vous desirez estre serviteur de Dieu nostre sauveur, et de sa tres-sacrée espouse Vierge et Mere, et de vivre en vray enfant de la saincte Eglise catholique, apostolique et romaine. Amen.

FIN DE L'INTRODUCTION A LA VIE DEVOTE.

ENTRETIENS SPIRITUELS.

Digitized by Google

A

NOS CHERES SŒURS EN NOSTRE-SEIGNEUR,

NOS SŒURS RELIGIEUSES

DE LA VISITATION SAINCTE MARIE.

NOS TRES-CHERES SŒURS,

Voicy les vrays Entretiens que nostre bienheureux Pere nous a faicts en divers temps et en diverses occasions; nous les recueillions sincerement, et redigions par escrit apres qu'il les avoit achevé de faire; et comme nous en avions alors la memoire toute fraische, et que chacune de nos Sœurs en rapportoit une partie, nous taschions, en assemblant toutes les pieces, de les ajuster le mieux qu'il nous estoit possible pour en former un corps. Nous confessons neantmoins, ce que tout le monde croira facilement d'un ouvrage qui est passé par des mains si indignes que les nostres, que quelque diligence et quelque soin que nous y ayons apporté, il ne nous a pas esté possible de faire ce Recueil si exactement qu'il ne nous soit eschappé beaucoup de choses excellentes, et que celles que nous avons retenues n'ayent aussi perdu beaucoup de leur force, et des avantages qu'elles avoyent en sortant d'une si digne et si venerable bouche: toutesfois il nous sera permis de dire avec toute verité, qu'une grande partie des enseignemens qu'il nous a laissés, y sont si naïfvement desduicts, et si fidellement rapportez, que quiconque aura eu le bonheur de l'entendre, ou qui sera versé en la lecture de ses livres, y recognoistra aussi-tost son esprit, et ne fera point de difficulté de mettre ces Entretiens, sinon au rang des autres œuvres, qui sont immédiatement sorties de ses mains, au moins au rang de celles qui ont en quelque façon l'honneur de luy appartenir: que si bien ils ne sont pas elabourez à l'égal du reste de ses livres, si les discours n'en sont pas si bien tissus, s'il se rencontre quelque chose qui pourroit sembler à quelqu'un moins digne de son eminente doctrine, et de la reputation que ses autres œuvres luy ont acquise, ce n'est pas de merveille (car jamais il ne les a veu, ny leu, et vous sçavez que les enfans sevrez de la mammelle de leur mere avant le temps, ne se portent pas si bien que ceux qui en sont entierement nourris: tousjours il y a de la compassion aux enfans qui naissent apres le decez de leur pere. Certes ce bienheureux pere de nos ames n'eust oncques pensé que ses familiers entretiens deussent avoir autre jour que celuy de nostre parloir, auquel, avec une incroyable naïfveté et familiarité il respondoit à nos petites demandes: aussi n'estoit-ce pas nostre resolution de les communiquer au public, ains seulement en conserver les menus escrits pour la consolation particuliere de nos maisons, à l'usage desquelles ils estoient destinez: mais estant arrivé (nous ne sçavons dire par quels moyens) qu'ils ont esté imprimez à nostre insceu, avec un grand nombre de fort notables manquemens, et en un tres-mauvais estat: ce qu'ayant veû monseigneur de Geneve, tres-digne frere et successeur de ce bienheureux prelat, a obtenu le privilege mis cy-apres; et voyant qu'il y alloit de la reputation de son sainct frere, nous a commandé d'en donner promptement une veritable copie pour remedier au mal de cette mauvaise impression, et faire voir au vray ce qui en a esté recueilly dans ce monastere. Certes nous voulons croire de nostre prochain, que ç'a esté un bon zele, plustost qu'aucune autre consideration, qui l'a induict à les mettre au

jour ; mais nous ne sçaurions lui estre si indulgentes, que nous ne nous plaignions charitablement de luy, non de nous avoir osté ce qui sembloit estre nostre, car nous n'avons rien à nous, et les biens spirituels le sont encore moins que les autres, parce qu'ils doivent estre plus communiquez ; mais d'avoir soustrait ces Entretiens d'une telle sorte, que les tirant avec peine, il a esté impossible qu'il ne les ayt mis en pieces, et qu'il ne les ayt donnés par lambeaux, comme il les avoit pris ; et mesme que ce sont des copies recopiées plusieurs fois par des Filles, lesquelles y ont adjousté quantité de petites choses ramassées par-cy par-là, qui avoyent esté dites à des particulieres, mais non comme le bienheureux les a dictes, faute de memoire : ensuite de quoy, celuy qui les a soustraict, a esté contraint de substituer en la place de ce qui luy manquoit, beaucoup de choses estrangeres, qu'il a adjoustées pour la liaison du discours, lesquelles ont apporté un si grand changement à l'ouvrage qu'à peine est-il recognoissable, ainsi qu'il sera aysé de remarquer par la conference des deux impressions. Il a esté donc necessaire (nos tres-cheres Sœurs) de communiquer ces Entretiens, premierement à ceux de qui nous despendons, et de qui nous devons prendre conseil, et lesquels ont pris la peine de reparer les defauts qu'ils avoyent contractez entre nos mains ; puis de les mettre en lumiere, et les donner au public en la forme qu'ils doivent estre, pour pouvoir veritablement porter le nom des Entretiens de nostre bienheureux pere. Peut-estre y trouverez-vous quelques choses qui sont si particulieres pour nos maisons, que vous jugerez n'estre pas à propos de les publier si librement, l'esprit du monde n'estant pas tousjours disposé à recevoir les escrits de pieté avec la simplicité et la reverence qui leur est deuë. Neantmoins, ayant tousjours esté un des salutaires conseils et desirs de nostre bienheureux pere, instituteur et fondateur, et qu'il nous a declaré dans l'un de ces Entretiens, que l'esprit de nos maisons fust communiqué au prochain ; pour doncques ne le pas frustrer du fruict des sainctes instructions que nous avons receuës, l'obeïssance et la charité veut que nous en fassions part au public ; elle ordonne aussi qu'ils nous soient particulierement dediez, comme à celles à qui ils sont particulierement propres, puisque c'est à nous à qui nostre bienheureux pere les a faicts. Jouyssons toute-ensemble de ces si utiles et agreables Entretiens ; conservons-nous dans l'esprit de nostre regle par leur frequente et attentive lecture, mais sur-tout par la practique fidelle des enseignemens dont ils sont pleins ; et à mesure qu'on les exprime exterieurement, imprimons-les profondement dans nos cœurs, afin qu'ils n'en soient jamais effacez, et que nous ne soyons pas un jour obligées de rendre compte d'un si precieux talent, si nous ne l'avons faict profiter. Nous esperons que nostre bien heureux pere, qui nous l'a donné de la part de Nostre-Seigneur, nous obtiendra de sa divine bonté le moyen de le bien employer, et de nous en servir pour sa gloire et pour le salut de nos ames : c'est le souhait continuel que nous faisons pour vous et pour nous, qui sommes en Jesus-Christ,

Nos tres-cheres Sœurs,

Vos tres-humbles et tres-affectionnées Sœurs et servantes, les Religieuses du monastere de la Visitation saincte Marie d'Annessy.

ENTRETIENS SPIRITUELS.

ENTRETIEN I.

Auquel est declarée l'obligation des constitutions de la Visitation de saincte Marie, et les qualitez de la devotion que les religieuses dudit ordre doivent avoir.

Ces constitutions n'obligent aucunement d'elles-mesmes à aucun peché ny mortel ny veniel, ains seulement sont données pour la direction et conduite des personnes de la congregation: mais pourtant, si quelqu'une les violoit volontairement à dessein avec mespris, ou bien avec scandale tant des sœurs que des estrangers, elle commettroit, sans doubte, une grande offense; car, on ne sçauroit exempter de coulpe celle qui avilit et deshonore les choses de Dieu, desment sa profession, renverse la congregation, et dissipe les fruits de bon exemple et de bonne odeur qu'elle doit produire envers le prochain. Si bien qu'un tel mespris volontaire seroit enfin suivy de quelque grand chatiment du ciel, et specialement de la privation des graces et dons du Sainct-Esprit, qui sont ordinairement ostés à ceux qui abandonnent leurs bons desseins, et quittent le chemin auquel Dieu les a mis.

Or le mespris des constitutions, comme aussi de toutes bonnes œuvres, se cognoist par les considerations suivantes.

Celuy-la y tombe, qui par mespris viole ou laisse à faire quelque ordonnance, non seulement volontairement, mais de propos deliberé; car s'il la viole par inadvertance, oubly, ou surprise de quelque passion, c'est autre chose; car le mespris enclost en soy une volonté deliberée, et qui se determine destinement à faire ce qu'elle fait. De là il s'ensuit que celuy qui viole l'ordonnance, ou desobeït, par mespris, non seulement il desobeït, mais il veut desobeïr; non seulement il fait la desobeïssance, mais il la fait avec intention de desobeïr. Il est defendu de manger hors du repas; une fille mange des prunes, des abricots, ou autres fruits; elle viole la regle, et faict une desobeïssance: or, si elle mange attirée de la delection qu'elle en pense recevoir, alors elle desobeït, non pas par desobeïssance, mais par friandise: ou bien elle mange, parce qu'elle n'estime pas la regle, et n'en veut tenir compte, ny se soubmettre à icelle, et alors elle desobeït par mespris et desobeïssance.

Il s'ensuit encore, que celuy qui desobeït par quelque allechement, ou surprise de passion, voudroit bien pouvoir contenter sa passion sans desobeïr, et à mesme temps, qu'il prend plaisir, par exemple, à manger, il est mary que ce soit avec desobeïssance; auquel cas la desobeïssance suit ou accompagne l'œuvre: mais en l'autre, la desobeïssance precede l'œuvre, et luy sert de cause et de motif, quoy que par friandise; car qui mange contre le commandement, consequemment ou ensemblement, il commet desobeïssance, quoy que s'il la pouvoit eviter en mangeant, il ne la voudroit pas commettre; comme celuy qui en buvant trop, voudroit bien ne s'enyvrer pas, quoy que neantmoins, en buvant il s'enyvre; mais celuy qui mange par mespris de la regle et par desobeïssance, veut la desobeïssance mesme, en sorte qu'il ne feroit pas l'œuvre, ny ne le voudroit pas, s'il n'estoit emeu à ce faire par la volonté qu'il a de desobeïr. L'un donc desobeït, voulant une chose à laquelle la desobeïssance est attachée, et l'autre desobeït, voulant la mesme chose parce que la desobeïssance y est attachée. L'un rencontre la desobeïssance en la chose qu'il veut, et voudroit bien ne la rencontrer pas; et l'autre l'y recherche, et ne veut la chose qu'avec intention de l'y trouver. L'un dit, Je desobeïs, parce je veux manger cest abricot que je ne puis manger sans desobeïr: et l'autre dit, Je le mange, parce que je veux desobeïr, ce que je feray en mangeant: la desobeïssance et mespris suit l'un, et elle conduit l'autre.

Or ceste desobeïssance formelle, et ce mespris des choses bonnes et sainctes, n'est jamais sans quelque peché, pour le moins veniel, non pas mesme ès choses qui ne sont que conseillées; car bien qu'on puisse ne pas suivre les conseils des choses sainctes par l'election d'autres choses, sans aucunement offenser, si est-ce qu'on ne peut pourtant les laisser par mespris, contemnement, sans offense: d'autant que tout bien ne nous oblige pas à le suivre, mais ouy bien à l'honnorer et es-

timer, et par consequent, à plus forte raison, à ne le point mespriser et vilipender.

Davantage il s'en suit que celuy qui viole la regle et constitutions, par mespris, il l'estime vile et inutile, qui est une tres-grande presomption et outrecuidance; ou bien s'il l'estime utile et ne veut pas pourtant se soumettre à icelle, alors il rompt son dessein; avec grand interest du prochain, auquel il donne scandale et mauvais exemple; il contrevient à la societé et promesse faicte à la compagnie, et met en desordre une maison devote. qui sont de tres-grandes fautes.

Mais à fin que l'on puisse aucunement discerner quand une personne viole les regles, ou l'obeïssance, par mespris, en voici quelques signes.

1. Quand estant corrigée, elle se moque et n'a aucun repentir.

2. Quand elle persevere, sans tesmoigner aucune envie ny volonté de s'amender.

3. Quand elle conteste que la regle ou commandement n'est pas à propos.

4. Quand elle tasche de tirer les autres au mesme violement, et leur oster la crainte d'iceluy, leur disant que ce n'est rien, qu'il n'y a point de danger.

Ces signes pourtant ne sont pas si certains, que quelquefois ils n'arrivent pour d'autres causes que pour celle du mespris; car il peut arriver qu'une personne se mocque de celuy qui le reprend, pour le peu d'estime qu'il fait de luy, et qu'elle persevere par infirmité, et qu'elle conteste par despit et colere, et qu'elle desbauche les autres, pour avoir des compaignes et excuser son mal; neantmoins il est aisé à juger par les circonstances, quand tout cela se fait par mespris; car enfin l'effronterie et manifeste libertinage suit ordinairement le mespris, et ceux qui l'ont au cœur, enfin le poussent jusques à la bouche, et ils disent (comme David le remarque): *Qui est nostre maistre?*

Si faut-il que j'adjoute un mot d'une tentation qui peut arriver sur ce poinct: c'est que quelquefois une personne n'estime pas d'estre desobeïssante et libertine, quand elle ne mesprise qu'une ou deux regles, lesquelles luy semblent de peu d'importance, pourveu qu'elle observe toutes les autres. Mais mon Dieu! qui ne voit la tromperie? car ce que l'un estimera peu, l'autre l'estimera beaucoup, et reciproquement; de mesme, quand en une compaignie, l'un ne tiendra compte d'une regle, et le second mesprisera une autre, le troisiesme une autre; ainsi tout sera en desordre; car lors que l'esprit de l'homme ne se conduit que selon ses inclinations et aversions, qu'arrive-t-il, qu'une perpetuelle inconstance et varieté de fautes? Hier j'estois joyeux, le silence me desagreoit, et la tentation me suggeroit que j'estois oyseux; aujourd'huy que je seray melancholique, elle me dira que la recreation et entretien est encore plus inutile: hier, que j'estois en consolation, le chanter me plaisoit; aujourd'huy, que je suis en seicheresse, il me deplaira; et ainsi des autres.

De sorte que, qui veut vivre heureusement, et parfaictement, il faut qu'il s'accoustume à vivre selon la raison, les regles, et l'obeïssance, et non selon ses inclinations, ou aversions; qu'il estime toutes les regles, qu'il les honnore, et qu'il les cherisse, au moins par la volonté superieure: car, s'il en mesprise une maintenant, demain il en mesprisera une autre, et l'autre jour encore une autre, et dès qu'une fois le lien du devoir est rompu, tout ce qui estoit lié, petit à petit s'esparpille et dissipe.

Ne plaise pas à Dieu, que jamais aucune des filles de la Visitation s'esgare si fort du chemin de l'amour de Dieu, qu'elle s'aille perdre dedans ce mespris des regles par desobeïssance, dureté et obstination de cœur; car, que luy pourroit-il arriver de pis, ny de plus malheureux? attendu mesme qu'il y a si peu de regles particulieres et propres de la congregation, la plus part et quasi toutes estant ou bien des regles generales, qu'il faudroit qu'elles observassent en leurs maisons du monde, si elles vouloient vivre tant soit peu avec honneur, reputation, et crainte de Dieu, ou bien qui regardent la manifeste bien-seance d'une maison devote, ou les officieres en particulier.

Que si quelquefois il leur arrive quelque degoust ou aversion des constitutions et reglemens de la congregation, elles se comporteront en mesme sorte qu'il se faut comporter envers les autres tentations, corrigeant l'aversion qu'elles ont par la raison, et par bonne et forte resolution de la partie superieure de l'ame, attendant que Dieu leur envoye de la consolation en leur chemin, et leur fasse voir (comme à Jacob, lorsqu'il estoit las et recreu en son voyage) que les regles et methodes de vie qu'elles ont embrassées sont la vraye eschelle, par laquelle elles doivent, à guise d'anges, monter à Dieu par charité, et descendre en elles-mesmes par humilité.

Mais si sans aversion, il leur arrivoit de violer la regle par infirmité, alors elles s'humilieront soudain devant Nostre-Seigneur, luy demanderont pardon, renouvelleront leur resolution d'observer cette mesme regle, et prendront garde surtout de ne point entrer en decouragement d'esprit et inquietude, ains avec nouvelle confiance en Dieu, recourront à son sainct amour.

Et quant aux violemens de la regle qui ne se

font point par pure desobeïssance, ny par mespris, s'ils se font par nonchalance, infirmité, tentation ou negligence, on s'en pourra et devra confesser, comme de peché veniel, ou bien comme de chose où il y peut avoir peché veniel; car, bien qu'il n'y ait aucune sorte de peché, en vertu de l'obligation de la regle, il y en peut neantmoins avoir à raison de la negligence, nonchalance, precipitation, ou autres tels defauts, puis qu'il arrive rarement que, voyant un bien propre à nostre avancement, et notamment estant invitées et appellées à le faire, nous le laissions volontairement sans offenser; car, tel delaissement ne procede que de negligence, affection depravée, ou manquement de ferveur, et, s'il nous faut rendre compte des paroles qui sont vrayement oyseuses, combien plus d'avoir rendu oyseuse et inutile la semonce que la regle nous fait à son exercice! J'ay dit, qu'il arrive rarement de n'offenser pas Dieu, quand nous laissons de faire un bien propre à nostre avancement: parce qu'il se peut faire qu'on ne le laisse pas volontairement, ains par oubly, inadvertance, surreption, et lors il n'y a aucun peché, petit ny grand, sinon que la chose que nous oublions, fust de si grande importance, que nous fussions obligés de nous tenir attentifs pour ne point tomber en oubly, inadvertance et surreption: comme, par exemple, si une fille rompt le silence, parce qu'elle n'est pas attentive qu'elle soit en silence, et partant elle ne s'en ressouvenoit pas, d'autant qu'elle pensoit à d'autres choses, ou bien elle est surprise de quelque esmotion de parler, laquelle devant qu'elle ayt bien pensé de reprimer, elle aura dit quelque chose: sans doute elle ne peche point; car l'observation du silence n'est pas de si grande importanec, qu'on soit obligé d'avoir une telle attention qu'on ne puisse pas l'oublier: ains au contraire, estant chose tres-bonne pendant le silence de s'occuper en d'autres sainctes et pieuses pensées, si estant attentive à icelles, on s'oublie d'estre en silence, cest oubly provenant d'une si bonne cause ne peut estre mauvais, ny par consequent le manquement de silence qui provient d'iceluy.

Mais, si elle oublioit de servir une malade, qui, faute de service, fust en danger, et qu'on luy eust enjoint ce service pour lequel on se reposeroit sur elle, l'excuse ne seroit pas bonne de dire: Je n'y ay pas pensé, je ne m'en suis pas ressouvenue; non, car la chose estoit de si grande importance, qu'il falloit se tenir en attention pour ne point y manquer, et le manquement de cette attention ne peut estre excusable, eu esgard à la qualité de la chose, qui meritoit qu'on fust attentive.

Il faut croire qu'à mesure que le divin amour fera progrès ès ames des filles de la congregation, il les rendra tousjours plus exactes et soigneuses à l'observation de leurs constitutions, quoy qu'elles d'elles mesmes n'obligent point sous peine de peché mortel ny veniel; car si elles obligeoient sous peine de la mort, combien estroitement les observeroit-on?

Or l'amour est fort comme la mort, doncques les attraits de l'amour sont aussi puissans à faire executer une resolution, comme les menaces de la mort. Le zele, dit le sacré Cantique, est dur et ferme comme l'enfer; les ames doncques qui ont le zele feront autant et plus en vertu d'iceluy, qu'elles ne feroient pour la crainte de l'enfer; si bien que les filles de la congregation, par la suave violence de l'amour, observeront autant exactement leurs regles, Dieu aidant, que si elles y estoient obligées sous peine de damnation eternelle.

En somme elles auront perpetuelle memoire de ce que dit Salomon aux Proverbes 19: Qui garde le commandement garde son ame, et qui neglige sa voye il mourra: or vostre voye c'est la sorte de vie en laquelle Dieu vous a mises. Je ne dis rien icy de l'obligation que nous avons à l'observance des vœux; car il est tout evident, que qui transgresse absolument la regle, et vœux essentiels de pauvreté, chasteté, et obeïssance, peche mortellement, et feroit-on le mesme contrevenant à la closture.

Que les sœurs fassent profession particuliere de nourrir leurs cœurs en une devotion intime, forte et genereuse. Je dis, intime, en sorte qu'elles ayent la volonté conforme aux bonnes actions exterieures qu'elles feront, soient petites ou grandes; que rien ne se fasse par coustume, mais par election et application de volonté; et si quelquefois l'action exterieure previent l'affection interieure, à cause de l'accoustumance, qu'au moins l'affection la suive de pres. Si, avant que m'incliner corporellement à mon superieur, je n'ay pas fait l'inclination interieure, par une humble election de lui estre soubmis, qu'au moins cette election accompagne ou suive de pres l'inclination exterieure.

Les filles de la congregation ont fort peu de regles pour l'exterieur, peu d'austerités, peu de ceremonies, peu d'offices; que doncques elles y accommodent volontiers et amoureusement leurs cœurs, faisant naistre l'exterieur de l'interieur, et nourrissant l'interieur par l'exterieur, car ainsi le feu produit la cendre, et la cendre nourrit le feu.

Il faut encore que cette devotion soit forte: 1. à supporter les tentations, qui ne manquent jamais à ceux qui veulent tout de bon servir Dieu.

2. Forte à supporter la varieté des esprits qui

se trouveront en la congrégation, qui est un essay aussi grand, pour les esprits foibles, qu'on en puisse rencontrer.

3. Forte à supporter une chacune ses imperfections, pour ne se point inquieter de s'y voir sujette. Car comme il faut avoir une humilité forte, pour ne point perdre courage, ains relever nostre confiance en Dieu, parmy nos imbecillités, aussi faut-il avoir le courage puissant, pour entreprendre la correction et amendement parfait.

4. Forte à combattre ses imperfections.

5. Forte à mespriser les paroles et jugemens du monde, qui ne manque jamais de contreroller les instituts pieux, surtout au commencement.

6. Forte à se tenir independante des affections, amitiés, ou inclinations particulières, afin de ne point vivre selon icelles, ains selon la lumiere de la vraye pieté.

7. Forte à se tenir independante des tendretés, douceurs et consolations qui nous proviennent tant de Dieu que des creatures, pour ne point nous laisser engager par icelles.

8. Forte pour entreprendre une guerre continuelle contre nos mauvaises inclinations, humeurs, habitudes et propensions.

Il faut enfin qu'elle soit genereuse, pour ne point s'estonner des difficultés, ains au contraire aggrandir son courage par icelles; car (comme dit S. Bernard) celuy là n'est pas bien vaillant, auquel le cœur ne croist pas entre les peines et contradictions. Genereuse pour pretendre au plus haut point de la perfection chrestienne, nonobstant toutes imperfections et foiblesses presentes, en s'appuyant par une parfaite confiance sur la misericorde divine, à l'exemple de celle qui disoit à son bien aimé: Tirez-moi, nous courrons apres vous en l'odeur de vos onguents: comme si elle eust voulu dire: De moy mesme je suis immobile: mais quand vous me tirerez je courray. Le divin amant de nos ames nous laisse souvent comme engluës dans nos miseres, à fin que nous sachions que nostre delivrance vient de luy, et que, quand nous l'aurons, nous la tenions chere, comme un don precieux de sa bonté. C'est pourquoi, comme la devotion genereuse ne cesse jamais de crier à Dieu: Tirez-moi; aussi ne cesse-t-elle jamais d'aspirer, d'esperer, de se promettre courageusement de courir, et de dire: Nous courrons apres vous: et ne faut jamais se fascher si d'abord on ne court pas apres le Sauveur, pourveu que l'on die tousjours: Tirez moi, et que l'on ayt le courage bon pour dire: Nous courrons; car encore que nous ne courions pas, il suffit que, Dieu aydant, nous courrons.

Ceste congregation, non plus que les autres religions, n'estant pas une assemblée de personnes parfaictes, mais de personnes qui pretendent de se perfectionner; non de personnes courantes, mais de personnes qui pretendent courir, et lesquelles pour cela apprennent premierement à marcher le petit pas, puis à se haster, puis à cheminer à demy course, puis enfin à courir.

Ceste devotion genereuse ne mesprise rien, et fait que sans trouble, ny inquietude, nous voyons un chacun cheminer, courir, et voler diversement, sélon la diversité des inspirations, et varieté des mesures de la grace divine, qu'un chacun reçoit. C'est un advertissement, que le grand apostre S. Paul fait aux Romains, 14. L'un, dit-il, croid de pouvoir manger de tout, l'autre, qui est infirme, mange des herbes: que celuy qui mange, ne mesprise point celuy qui ne mange pas, et que celuy qui ne mange pas, ne juge point celuy qui mange: que chacun abonde en son sens, celuy qui mange, mange en Nostre-Seigneur, et celuy qui ne mange pas, ne mange pas en Nostre-Seigneur, et tant l'un que l'autre, rendent graces à Dieu. Les regles ne commandent pas beaucoup de jeunes, neantmoins il se pourra faire que quelques unes, pour des necessites particulieres, obtiendront l'obedience d'en faire davantage. Celles qui jeuneront ne mesprisent point celles qui mangent, ny celles qui mangent, celles qui jeuneront, et ainsi en toutes autres choses qui ne sont ny commandées, ny defendues. Qu'une chacune abonde en son sens, c'est-à-dire qu'une chacune jouïsse et use de sa liberté, sans juger ny contreroller les autres qui ne feront point comme elle, voulant faire trouver sa façon meilleure, puis que mesme il se peut faire qu'une personne mange avec tel renoncement de sa propre volonté, qu'une autre jeuneroit, et qu'une personne ne die pas ses coulpes, par le mesme renoncement par lequel l'autre les dira. La genereuse devotion ne veut pas avoir des compagnons en tout ce qu'elle fait; ains seulement en sa pretention, qui est la gloire de Dieu, et l'avancement du prochain en l'amour divin; et pourveu qu'on s'achemine droitement à ce but là, elle ne se met pas en peine par quel chemin c'est, pourveu que celuy qui jeune, jeune pour Dieu, et que celuy qui ne jeune pas, ne jeune pas aussi pour Dieu: elle est toute satisfaite, tant de l'un que de l'autre.

Elle ne veut donques pas tirer les autres à son train; ains suit simplement, humblement et tranquillement son chemin. Que si mesme il arrivoit qu'une personne mangeast, non pas pour Dieu, mais par inclination, ou qu'elle ne fist pas la discipline, non pas pour Dieu, mais par naturelle aversion, encor faudroit-il que celles qui font les exercices contraires, ne la jugeassent point; ains que sans la censurer, elles suivissent

leur chemin doucement, et suavement, sans mespriser, ny juger au prejudice des infirmes, se ressouvenant que si en ces occasions, les unes secoudent, peut estre trop mollement, leurs inclinations et aversions, en des autres occurrences, les autres en font bien de mesme: mais aussi celles qui ont de telles inclinations et aversions, se doivent bien garder de dire des paroles ny donner aucune sorte de signe, d'avoir à desgout que les autres fassent mieux; car elles feroient une grande impertinence: ains considerant leur foiblesse, elles doivent regarder les mieux faisantes, avec une saincte, douce et cordiale reverence; car ainsi elles pourront tirer autant de proffit de leur imbecillité, par l'humilité qui en naistra, que les autres en tirent par leurs exercices. Que si ce point est bien entendu, et bien observé, il conservera une merveilleuse tranquillité et suavité en la congregation. Que Marthe soit active, mais qu'elle ne contrerolle point Magdelaine; que Magdelaine contemple, mais qu'elle ne mesprise point Marthe; car Nostre-Seigneur prendra la cause de celle qui sera censurée.

Mais neantmoins, si quelques sœurs avoient des aversions aux choses pieuses, bonnes, et appreuvées, ou bien des inclinations aux choses moins pieuses, si elles me croyent, elles useront de violence, et contreviendront le plus qu'elles pourront à leurs aversions et inclinations, pour se rendre vrayment maistresses d'elles mesmes, et servir Dieu, par une excellente mortification, repugnant ainsi à leur repugnance, contre-disant à leur contradiction, declinant de leurs inclinations, divertissant de leurs aversions, et en tout et partout faisant regner l'authorité de la raison, principalement ès choses esquelles on a du loisir, pour prendre resolution. Et pour conclusions, elles essayront d'avoir un cœur souple et maniable, soubmis, et aisé à condescendre en toutes choses loisibles, et à monstrer en toute entreprise l'obeïssance et la charité, pour ressembler à la colombe qui reçoit toutes les lueurs que le soleil lui donne. Bien-heureux sont les cœurs pliables, car ils ne rompront jamais.

Les filles de la Visitation parleront toujours tres-humblement de leur petite congregation, et prefereront toutes les autres à icelle (quant à l'honneur et estime) et neantmoins la prefereront aussi à toute autre, quant à l'amour, tesmoignant volontiers, quand il se presentera l'occasion, combien agreablement elles vivent en ceste vocation. Ainsi les femmes doivent preferer leurs maris à tout autre, non en honneur, mais en affection; ainsi chacun prefere son païs aux autres en amour, non en estime, et chaque nocher cherit plus le vaisseau dans lequel il vogue, que les autres, quoy que plus riches et mieux fournis. Advoüons franchement que les autres congregations sont meilleures, plus riches, et plus excellentes; mais non pas pourtant plus aymables, ny desirables pour nous; puis que Nostre-Seigneur a voulu que ce fust nostre patrie, et nostre barque, et que nostre cœur fust marié à cet institut, suivant le dire de celuy auquel, quand on demanda qui estoit le plus agreable sejour, et le meilleur aliment pour l'enfant, le sein (dit-il) et le laict de sa mere; car bien qu'il y ayt de plus beaux seins et de meilleur laict, si est-ce que pour luy, il n'y en a point de plus propre, ny de plus aymable.

ENTRETIEN II.

Auquel on demande si l'on peut aller à Dieu avec une grande confiance, mesme ayant le sentiment de nostre misere, et comment: et du parfait abandonnement de soy-mesme.

Vous me demandez, mes tres-cheres filles, si une ame ayant le sentiment de sa misere, peut aller à Dieu avec une grande confiance. Or je responds, que non-seulement l'ame qui a la cognoissance de sa misere peut avoir une grande confiance en Dieu; mais qu'elle ne peut avoir une vraye confiance, qu'elle n'ayt la cognoissance de sa misere; car ceste cognoissance et confession de nostre misere nous introduit devant Dieu: ainsi tous les grands Saincts, comme Job, David et les autres, commençoient toutes leurs prieres par la confession de leur misere et indignité; de sorte que c'est une tres-bonne chose de se recognoistre pauvre, vil, abjet, et indigne de comparoistre en la presence de Dieu. Ce mot tant celebre entre les anciens, Cognois-toy toy-mesme, encore qu'il s'entende de la cognoissance de la grandeur et excellence de l'ame, pour ne la point avilir et prophaner en des choses indignes de sa noblesse, il s'entend aussi de la cognoissance de nostre indignité, imperfection et misere: d'autant que tant plus que nous nous cognoistrons miserables, tant plus nous nous confierons en la bonté et misericorde de Dieu: car entre la misericorde et la misere il y a une certaine liaison si grande, que l'une ne se peut exercer sans l'autre. Si Dieu n'eust point creé l'homme il eust été vrayement tout bon; mais il n'eust point esté actuellement misericordieux, d'autant que la misericorde ne s'exerce qu'envers les miserables. Vous voyez donc que tant plus nous nous cognoissons miserables, tant plus nous avons occasion de nous confier en Dieu, puis que nous n'avons rien de quoy nous confier en nous-mesmes. La defiance

de nous-mesmes provient de la cognoissance de nos imperfections. Il est bien bon de se deffier de nous-mesmes : mais de quoy nous serviroit-il de le faire, sinon pour jetter toute nostre confiance en Dieu, et nous attendre à sa misericorde? Les fautes et les infidelitez que nous commettons tous les jours nous doivent bien apporter de la honte et confusion, lors que nous voulons approcher de Nostre-Seigneur; et ainsi lisons-nous qu'il y a des grandes ames, comme Ste Catherine de Sienne et la mere Therese, qui lors qu'elles estoient tombées en quelque deffaut, avoient de ces grandes confusions; aussi est-il bien raisonnable qu'ayant offensé Dieu, nous nous retirions un peu par humilité, et demeurions confus; car, si seulement nous avons offensé un amy, nous avons bien honte de l'aborder; mais il n'en faut pas demeurer là : car ces vertus d'humilité, d'abjection et de confusion sont des vertus mitoyennes, par lesquelles nous devons monter à l'union de nostre ame avec son Dieu. Ce ne seroit pas grande chose de s'estre aneanty et despouillé de soy-mesme (ce qui se faict par des actes de confusion) si ce n'estoit pour se donner tout à Dieu; ainsi que S. Paul nous l'enseigne, quand il dit, Despouillez-vous du viel homme, et vous revestez du nouveau, car il ne faut pas demeurer nud, ains se revestir de Dieu. Ce petit reculement ne se faict que pour mieux s'eslancer à Dieu par un acte d'amour et de confiance; car il ne faut pas se confondre tristement et avec inquietude; c'est l'amour-propre qui donne ces confusions-là, parce que nous sommes marris de n'estre pas parfaicts, non tant pour l'amour de Dieu que pour l'amour de nous-mesmes. Et si bien vous ne sentez pas une telle confiance, si ne faut-il pas laisser d'en faire les actes, et dire à Nostre-Seigneur : Encore, mon Seigneur, que je n'aye aucun sentiment de confiance en vous, je sçay pourtant que vous estes mon Dieu, que je suis toute vostre, et n'ay esperance qu'en vostre bonté; ainsi je m'abandonne toute entre vos mains. Et il est tousjours en vostre pouvoir de faire de ces actes, et quoy que nous ayons de la difficulté, il n'y a pourtant pas de l'impossibilité, et c'est en ces occasions-là, et parmy ces difficultez, que nous devons tesmoigner de la fidelité à Nostre-Seigneur; car bien que nous fassions ces actes sans goust, et sans aucune satisfaction, il ne s'en faut pas mettre en peine; puisque Nostre-Seigneur les ayme mieux ainsi; et ne dites pas, que vous le dites voirement, mais que ce n'est que de bouche; car si le cœur ne le vouloit, la bouche n'en diroit pas un mot. Ayant faict cela demeurez en paix, et sans faire attention sur vostre trouble, parlez à Nostre-Seigneur d'autre chose. Voilà donc pour la conclusion de ce premier poinct, qu'il est tres-bon d'avoir de la confusion, quand nous avons la cognoissance et sentiment de nostre misere et imperfection; mais qu'il ne faut pas s'arrester là, ny pour cela tomber en descouragement; ains relever son cœur en Dieu par une saincte confiance, le fondement de laquelle doit estre en luy, et non pas en nous; d'autant que nous changeons, et il ne change jamais, et demeure tousjours aussi bon et misericordieux, quand nous sommes foibles et imparfaicts, que quand nous sommes forts et parfaicts. J'ay accoustumé de dire, que le throsne de la misericorde de Dieu c'est nostre misere : il faut donc, d'autant que nostre misere sera plus grande, avoir aussi une plus grande confiance.

Passons maintenant à l'autre question, qui est de l'abandon de soy-mesme, et quel doit estre l'exercice de l'ame abandonnée. Il faut doncques sçavoir qu'abandonner nostre ame, et nous laisser nous-mesmes, n'est autre chose que quitter et nous deffaire de nostre propre volonté, pour la donner à Dieu : car il ne nous serviroit de guere (comme j'ay desja dit) de nous renoncer, et delaisser nous-mesmes, si ce n'estoit pour nous unir parfaictement à la divine bonté. Ce n'est donc que pour cela qu'il faut faire cet abandonnement, lequel autrement seroit inutile, et ressembleroit ceux des anciens philosophes, qui ont faict des admirables abandonnemens de toutes choses et d'eux-mesmes, pour une vaine pretention et s'adonner à la philosophie, comme Epictete, tres-renommé philosophe, lequel estant esclave de condition, à cause de sa grande sagesse on le vouloit affranchir; mais luy par un renoncement le plus extreme de tous ne voulut point sa liberté, et demeura ainsi volontairement en un esclavage, avec une telle pauvreté, qu'apres sa mort on ne luy trouva rien qu'une lampe, qui fut vendue bien cher, à cause qu'elle avoit esté à un si grand homme; mais nous autres nous ne voulons pas nous abandonner, sinon pour nous laisser à la mercy de la volonté de Dieu. Il y a beaucoup de gens qui disent à Nostre Seigneur: Je me donne tout à vous sans aucune reserve; mais il y en a fort peu qui embrassent la pratique de cet abandonnement, lequel n'est autre chose qu'une parfaicte indifference à recevoir toute sorte d'evenemens, selon qu'ils arrivent par l'ordre de la providence de Dieu; aussi bien l'affliction comme la consolation, la maladie comme la santé, la pauvreté comme les richesses, le mespris comme l'honneur, et l'opprobre comme la gloire. Ce que j'entends selon la partie superieure de nostre ame; car il n'y a point de doute que l'inferieure et l'inclination naturelle, tendra tousjours plus-

tost du costé de l'honneur que du mespris, des richesses que de la pauvreté; quoy qu'aucun ne puisse ignorer que le mespris, l'abjection et la pauvreté ne soient plus agreables à Dieu que l'honneur et l'abondance de beaucoup de richesses. Or, pour faire cet abandonnement, il faut obeïr à la volonté de Dieu signifiée, et à celle de son bon plaisir; l'un se faict par maniere de resignation, et l'autre par maniere d'indifference. La volonté de Dieu signifiée comprend ses commandemens, ses conseils, ses inspirations, nos regles, et les ordonnances de nos superieurs. La volonté de son bon plaisir regarde les evenemens des choses que nous ne pouvons pas prevoir : comme, par exemple, je ne sçay pas si je mourray demain, je voy que c'est le bon plaisir de Dieu, et partant je m'abandonne à son bon plaisir, et meurs de bon cœur. De mesme, je ne sçay pas si l'année qui vient tous les fruicts de la terre seront tempestés; s'il arrive qu'ils le soient, ou qu'il y ayt de la peste, ou tels autres evenemens, il est tout evident que c'est le bon plaisir de Dieu, et partant je m'y conforme. Il arrivera que vous n'aurez pas de la consolation en vos exercices; il est certain que c'est le bon plaisir de Dieu, c'est pourquoy il faut demeurer avec une extreme indifference entre la desolation et la consolation; de mesme en faut-il faire en toutes les choses qui nous arrivent, ès habits qui nous sont donnez, ès viandes qui nous sont presentées. Il faut de plus remarquer qu'il y a des choses esquelles il faut joindre la volonté de Dieu signifiée à celle de son bon plaisir : comme si je tombe malade d'une grosse fievre, je voy en cet evenement que le bon plaisir de Dieu est que je demeure en indifference de la santé ou de la maladie : mais la volonté de Dieu signifiée est, que moy qui ne suis pas soubs l'obeïssance j'appelle le medecin, et que j'applique tous les remedes que je puis; je ne dis pas les plus exquis, mais les communs et ordinaires; et que les religieux qui sont soubs un superieur, reçoivent les remedes et traitement qui leur sont presentez, en simplicité et soubmission; car Dieu le nous a signifié en ce qu'il donne la vertu aux remedes : la saincte Ecriture le nous enseigne en plusieurs endroits, et l'Eglise l'ordonne. Or cela faict, que la maladie surmonte le remede, ou le remede surmonte le mal, il en faut estre en parfaicte indifference, en telle sorte, que si la maladie et la santé estoient là devant nous, et que Nostre-Seigneur nous dit : Si tu choisis la santé, je ne t'en osteray pas un grain de ma grace; si tu choisis la maladie, je ne l'augmenteray pas aussi de rien; mais au choix de la maladie il y a un peu plus de mon bon plaisir : alors l'ame qui s'est entierement delaissée et abandonnée entre les mains de Nostre-Seigneur, choisira sans doute la maladie, pour cela seulement qu'il y a un peu plus du bon plaisir de Dieu; ouy, mesme quand ce seroit pour demeurer toute sa vie dans un lict, sans faire autre chose que souffrir, elle ne voudroit pour rien du monde desirer un autre estat que celuy-là : ainsi les Saincts qui sont au ciel ont une telle union avec la volonté de Dieu, que s'il y avoit un peu plus de son bon plaisir en enfer, ils quitteroient le paradis pour y aller. Cest estat du delaissement de soy-mesme comprend aussi l'abandonnement au bon plaisir de Dieu, en toutes ces tentations, ariditez, secheresses, aversions et respugnances qui arrivent en la vie spirituelle; car en toutes ces choses, l'on y void le bon plaisir de Dieu, quand elles n'arrivent pas par nostre défaut, et qu'il n'y a pas du peché. Enfin l'abandonnement est la vertu des vertus; c'est la cresme de la charité, l'odeur de l'humilité, le merite, ce semble, de la patience, et le fruict de la perseverance : grande est ceste vertu, et seule digne d'estre pratiquée des plus chers enfans de Dieu. Mon pere, dit nostre doux Sauveur sur la croix, je remets mon esprit entre vos mains : il est vray, vouloit-il dire, que tout est consommé, et que j'ay tout accomply ce que vous m'avez commandé : mais pourtant si telle est vostre volonté, que je demeure encore sur ceste croix pour soulfrir davantage, j'en suis content, je remets mon esprit entre vos mains, vous en pouvez faire tout ainsi qu'il vous plaira. Nous en devons faire de mesme, mes tres-cheres filles, en toute occasion, soit que nous souffrions, ou que nous jouissions de quelque contentement, nous laissant ainsi conduire à la volonté divine, selon son bon plaisir, sans jamais nous laisser preoccuper de nostre volonté particuliere. Nostre-Seigneur ayme d'un amour extremement tendre ceux qui sont si heureux que de s'abandonner ainsi totalement à son soing paternel, se laissant gouverner par sa divine providence, sans s'amuser à considerer si les effets de ceste providence leur seront utiles, profitables, ou dommageables; estant tout asseurez, que rien ne leur sçauroit estre envoyé de ce cœur paternel et tres-aymable, ny qu'il ne permettra que rien ne leur arrive, de quoy il ne leur fasse tirer du bien et de l'utilité, pourveu que nous ayons mis toute nostre confiance en luy, et que de bon cœur nous disions : Je remets mon esprit, mon ame, mon corps, et tout ce que j'ay entre vos benites mains, pour en faire selon qu'il vous plaira. Car jamais nous ne sommes reduits à telle extresmité, que nous ne puissions tousjours respandre devant la divine Majesté des parfums d'une saincte soubmission à sa tres-saincte volonté, et d'une

continuelle promesse de ne le vouloir point offenser. Quelquefois Nostre-Seigneur veut que les ames choisies pour le service de sa divine Majesté se nourrissent d'une resolution ferme et invariable de perseverer à le suyvre parmy les desgousts, secheresses, repugnances et aspretez de la vie spirituelle, sans consolation, saveurs, tendretez, et sans goust, et qu'elles croyent de n'estre dignes d'autre chose, suivant ainsi le divin Sauveur avec la fine pointe de l'esprit, sans autre appuy que celuy de sa divine volonté, qui le veut ainsi. Et voilà comme je desire que nous cheminions, mes cheres filles.

Or maintenant vous me demandez à quoy se doibt occuper interieurement ceste ame, qui est toute abandonnée entre les mains de Dieu. Elle ne faict rien sinon demeurer auprès de Nostre-Seigneur, sans avoir soucy d'aucune chose, non pas mesme de son corps, ny de son ame; car puisqu'elle s'est embarquée sous la providence de Dieu, qu'a-t-elle affaire de penser ce qu'elle deviendra? Nostre-Seigneur, auquel elle s'est toute delaissée, y pensera assez pour elle. Je n'entends pas pourtant de dire qu'il ne faille pas penser ès choses ausquelles nous sommes obligez chacun selon sa charge; car il ne faut pas qu'un superieur, sous ombre de s'estre abandonné à Dieu, et se reposer en son soing, neglige de lire et d'apprendre les enseignemens qui sont propres pour l'exercice de sa charge : il est bien vray qu'il faut avoir une grande confiance pour s'abandonner ainsi, sans aucune reserve, à la providence divine; mais aussi quand nous abandonnons tout, Nostre Seigneur prend soin de tout et conduit tout; que si nous reservons quelque chose, de laquelle nous ne nous confions pas en lui, il nous la laisse; comme s'il disoit : Vous pensez estre assez sage pour faire ceste chose-là sans moy, je vous laisse gouverner, vous verrez comme vous vous en trouverez. Celles qui sont dediées à Dieu en la religion doivent tout abandonner, sans aucune reserve. Ste Magdelaine, qui s'estoit tout abandonnée à la volonté de Nostre-Seigneur, demeuroit à ses pieds, et l'escoutoit tandis qu'il parloit; et lors qu'il cessoit de parler, elle cessoit aussi d'escouter, mais elle ne bougeoit pourtant d'auprès de luy : ainsi ceste ame qui s'est delaissée n'a autre chose à faire qu'à demeurer entre les bras de Nostre-Seigneur comme un enfant dans le sein de sa mère, lequel, quand elle le met en bas pour cheminer, il chemine jusques à tant que sa mere le reprenne; et quand elle veut le porter, il luy laisse faire : il ne sçait point et ne pense point où il va, mais il se laisse porter ou mener où il plaist à sa mere : tout de mesme ceste ame, aymant la volonté du bon plaisir de Dieu en tout ce qui luy arrive, se laisse porter, et chemine neantmoins, faisant avec grand soing tout ce qui est de la volonté de Dieu signifiée. Vous dites maintenant, s'il est bien possible que nostre volonté soit tellement morte en Nostre-Seigneur, que nous ne sçachions plus ce que nous voulons ou ce que nous ne voulons pas. Or je dis en premier lieu, qu'il n'arrive jamais, pour abandonnez que nous soyons, que nostre franchise et la liberté de nostre arbitre ne nous demeurent; de sorte qu'il nous vient tousjours quelque desir et quelque volonté : mais ce ne sont pas des volontez absoluës et des desirs formez : car si tost qu'une ame, qui s'est delaissée au bon plaisir de Dieu, aperçoit en soy quelque volonté, elle la faict incontinent mourir en la volonté de Dieu.

Vous voudriez aussi sçavoir, si une ame encore bien imparfaicte pourroit demeurer utilement devant Dieu avec ceste simple attention à sa saincte presence en l'oraison; et je vous dis, que si Dieu vous y met, vous y pouvez bien demeurer, car il arrive assez souvent que Nostre-Seigneur donne ces quietudes et tranquillitez à des ames qui ne sont pas bien purgées; mais tandis qu'elles ont encore besoin de se purger, elles doivent, hors l'oraison, faire des remarques et des considerations necessaires à leur amendement; car, quand bien Dieu les tiendroit tousjours fort recueillies, il leur reste encore assez de liberté pour discourir avec l'entendement sur plusieurs choses indifferentes : pourquoy donc ne pourront-elles pas considerer et faire des resolutions pour leur amendement et pour la pratique des vertus? Il y a des personnes fort parfaictes, ausquelles Nostre Seigneur ne donna jamais de telles douceurs, ny de ces quietudes qui font tout avec la partie superieure de leur ame, et font mourir leur volonté dans la volonté de Dieu à vive force et avec la pointe de la raison; et ceste mort icy est la mort de la croix, laquelle est beaucoup plus excellente et plus genereuse que l'autre, que l'on doit plustost appeller un endormissement qu'une mort; car ceste ame, qui s'est embarquée dans la nef de la providence de Dieu, se laisse aller et vogue doucement comme une personne qui, dormant dans un vaisseau sur une mer tranquille, ne laisse pas d'avancer. Ceste maniere de mort ainsi douce se donne par maniere de grace, et l'autre se donne par maniere de merite.

Vous voulez encore sçavoir quel fondement doit avoir nostre confiance. Il faut qu'elle soit fondée sur l'infinie bonté de Dieu, et sur les merites de la mort et passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, avec ceste condition de nostre part, que nous ayons et cognoissions en nous une entiere et ferme resolution d'estre tout à Dieu, et de nous abandonner du tout, et sans aucune reserve, à sa

providence. Je desire toutesfois que vous remarquiez que je ne dis pas qu'il faille sentir ceste resolution, d'estre ainsi tout à Dieu, mais seulement, qu'il la faut avoir et cognoistre en nous; parce qu'il ne faut pas s'amuser à ce que nous sentons ou que nous ne sentons pas; d'autant que la pluspart de nos sentimens et satisfactions ne sont que des amusemens de nostre amour-propre. Il ne faut pas aussi entendre, qu'en toutes ces choses icy de l'abandonnement et de l'indifference nous n'ayons jamais de desirs contraires à la volonté de Dieu; et que nostre nature ne repugne aux evenemens de son bon plaisir; car cela peut souvent arriver. Ce sont des vertus qui font leur residence en la partie superieure de l'ame; l'inferieure pour l'ordinaire n'y entend rien, il n'en faut faire aucun estat; mais sans regarder ce qu'elle veut, il faut embrasser ceste volonté divine, et nous y unir malgré qu'elle en ayt. Il y a peu de personnes qui arrivent à ce degré du parfaict delaissement d'elles-mesmes: mais nous y devons neantmoins tous pretendre, chacun selon sa portée et petite capacité.

ENTRETIEN III.

Sur la fuite de Nostre-Seigneur en Egypte, où il est traité de la fermeté que nous devons avoir parmi les accidens du monde.

Nous celebrons l'octave de la feste des saincts Innocens, auquel jour la sainte Eglise nous fait lire l'Evangile qui traitte comme l'ange du Seigneur dit au glorieux S. Joseph en songe, c'est-à-diro en dormant, qu'il prist l'enfant et la mere, et qu'il s'enfuist en Egypte, d'autant que Herodes, jaloux de sa royauté, cherchoit Nostre-Seigneur pour le mettre à mort, de crainte qu'il ne la lui ostast; et estant remply de colere, dequoy les roys mages n'estoient point retournez par devers luy en Jerusalem, il commanda que l'on fist mourir tous les petits enfans au dessous de l'age de deux ans, croyant que Nostre-Seigneur s'y trouveroit, et par ce moyen il s'asseureroit de la possession de son royaume. Cest Evangile est plein d'une quantité de belles conceptions. Je me contenteray de quelques unes, qui nous serviront d'un autant agreable que profitable entretien. Je commence par la premiere remarque que faict le grand S. Jean Chrysostome, qui est de l'inconstance, varieté, et instabilité des accidens de ceste vie mortelle. O que ceste consideration est utile! car le defaut d'icelle est ce qui nous porte au descouragement et bijarrerie d'esprit, inquietude, varieté d'humeurs, inconstance et instabilité en nos resolutions; car nous ne voudrions pas rencontrer en nostre chemin nulle difficulté, nulle contradiction, et nulle peine: nous voudrions avoir tousjours des consolations sans secheresses ny ariditez, des biens sans meslange d'aucun mal, la santé sans maladie, le repos sans travail, la paix sans trouble. Hé! qui ne voit nostre folie? car nous voulons ce qui ne se peut: la pureté ne se trouve qu'en paradis et en enfer: au paradis le bien, le repos et la consolation sont en leur pureté, sans aucun meslange du mal, du trouble ny de l'affliction; au contraire en enfer le mal, le desespoir, le trouble et l'inquietude s'y trouve, et est en sa pureté sans aucun meslange du bien, de l'esperance, de la tranquillité, ny de la paix: mais en ceste vie perissable jamais le bien ne se trouve sans la suite du mal, les richesses sans inquietudes, le repos sans travail, la consolation sans l'affliction, la santé sans la maladie; bref tout y meslangé et meslé, le bien avec le mal: c'est une continuelle varieté d'accidens divers. Ainsi Dieu a voulu diversifier les saisons, et que l'esté fust suivy de l'automne, et l'hyver suivy du printemps, pour nous monstrer que rien n'est permanant en ceste vie; que les choses temporelles sont perpetuellement muables, inconstantes et subjettes au changement; et le defaut de la cognoissance de ceste verité est, comme j'ay dit, ce qui nous rend muables et changeans en nos humeurs; d'autant que nous ne nous servons pas de la raison que Dieu nous a donnée, laquelle raison nous rend immuables, fermes et solides, et partant semblables à Dieu. Quand Dieu dit: Faisons l'homme à nostre semblance, il donna quant et quant la raison et l'usage d'icelle pour descouvrir, considerer et discerner le bien d'avec le mal, et les choses qui meritent d'estre eslevées ou rejettées; la raison est ce qui nous rend superieurs et maistres de tous les animaux. Lors que Dieu eut creé nos premiers parens, il leur donna une entiere domination sur les poissons de la mer, et sur les animaux de la terre, et par consequent leur donna la cognoissance de chascune espece, et les moyens de les dominer, et s'en rendre le maistre et seigneur. Dieu n'a pas seulement faict ceste grace à l'homme de le rendre seigneur des animaux par le moyen du don qu'il luy a faict de la raison, par laquelle il l'a rendu semblable à luy; mais encore il luy a donné plein pouvoir sur toutes sortes d'accidens et evenemens. Il est dit, que l'homme sage, c'est-à-dire, l'homme qui se conduit par la raison, se rendra maistre absolu des astres: qu'est-ce à dire cela, sinon que par l'usage de la raison il demeurera ferme et constant en la diversité des accidens et evenemens de ceste vie mortelle? Que le temps soit beau ou qu'il pleuve, que l'air soit calme ou que le vent souffle, l'homme

sage ne s'en soucie pas, sçachant bien que rien n'est stable et permanant en ceste vie, et que ce n'est pas icy le lieu de repos. En l'affliction il ne se desespere point, ains il attend la consolation; en la maladie il ne se tourmente point, mais il attend la santé; ou s'il void qu'il soit tellement mal que la mort s'en deust ensuivre, il benist Dieu, esperant le repos de la vie immortelle qui suit celle-cy; que s'il rencontre la pauvreté, il ne s'en afflige pas, car il sçait bien que les richesses ne sont point en ceste vie sans la pauvreté; s'il est mesprisé, il sçait bien que l'honneur icy bas n'a point de permanance, ains est ordinairement suivy du deshonneur ou du mespris; bref, en toutes sortes d'evenemens, soit prosperité, ou adversité, il demeure ferme, stable et constant en sa resolution de pretendre et tendre à la jouïssance des biens eternels. Mais il ne faut pas seulement considerer ceste varieté, changement, mutation et instabilité ès choses transitoires et materielles de ceste vie mortelle, nullement; ains il les faut considerer encore estre aussi dans le succès de nostre vie spirituelle, où la fermeté et constance est d'autant plus necessaire, que la vie spirituelle est relevée au dessus de la vie mortelle et corporelle. C'est un abus tres-grand que de ne vouloir point souffrir ou sentir des mutations et changemens en nos humeurs, tandis que nous ne nous gouvernons point par la raison et que nous ne voudrons pas nous laisser gouverner. L'on dit communement : Voyez cest enfant, il est bien jeune; mais il a pourtant desja l'usage de la raison: ainsi plusieurs ont l'usage de la raison, lesquels, comme enfans, ne se conduisent pourtant pas par le commandement de la raison. Dieu a donné à l'homme la raison pour le conduire; mais pourtant il y en a peu qui la laissent maistriser en eux : au contraire ils se laissent gouverner par leurs passions, lesquelles devroient estre subjettes et obeïssantes à la raison selon l'ordre que Dieu requiert de nous. Je ne veux faire entendre plus familierement : la plus part des personnes du monde se laissent gouverner et conduire à leurs passions, et non à la raison; aussi sont-ils pour l'ordinaire bijarres, varians, et changeans en leurs humeurs; s'ils ont une passion de se coucher tost, ou bien tard, ils le font; s'ils en ont une d'aller aux champs, ils se levent de grand matin; mais s'ils en ont une de dormir, ils le font tout de mesme : quand ils veulent disner et desjeuner tost, ou fort tard, ils le font aussi; et non seulement ils sont bijarres et inconstans en cela, mais ils le sont mesme en leur conversation : ils veulent que l'on s'accommode à leurs humeurs, et ne se veulent point accommoder à celles des autres : ils se laissent emporter à leurs inclinations, et particulieres affections et passions, sans que pourtant cela soit estimé vicieux parmy les mondains; et pourveu qu'ils n'incommodent pas beaucoup l'esprit du prochain, on ne les tient pas pour bijarres et inconstans. Et pourquoy cela? non pour autre chose, sinon d'autant que c'est un mal ordinaire parmy les mondains : mais en la religion on ne peut pas tant se laisser emporter à ses passions : car pour les choses exterieures, les regles sont pour nous tenir, reglez au prier, au manger et dormir, et ainsi des autres exercices, tousjours à mesmes heures, quand l'obeïssance ou la cloche nous le signifie; et puis nous n'avons tousjours qu'une mesme conversation; car nous ne pouvons pas nous separer. En quoy donc peut-on exercer la bijarrerie et inconstance? c'est en la diversité des humeurs, des volontez et des desirs : maintenant je suis joyeux, parce que toutes choses me succedent selon ma volonté; tantost je seray triste, parce qu'il me sera arrivé une petite contradiction que je n'attendois pas : mais ne sçaviez-vous pas que ce n'est point icy le lieu où le plaisir se trouve pur, sans meslange de desplaisir? que ceste vie est meslée de semblables accidens? Aujourd'huy que vous avez de la consolation en l'oraison, vous estes encouragée, et bien resoluë de servir Dieu; mais demain que vous serez en secheresse, vous n'aurez point de cœur pour le service de Dieu : Mon Dieu, je suis si alangourie et abatuë, dites-vous. Or dites-moy un peu, si vous vous gouverniez par la raison, ne verriez-vous pas que s'il estoit bon de servir Dieu hier, qu'il est encore tres-bon de le servir aujourd'huy, et qu'il sera tres-bon de le servir demain? car c'est tousjours le mesme Dieu, aussi digne d'estre aymé quand vous estes en secheresse que quand vous estes en consolation. Maintenant nous voulons une chose, et demain nous en voudrions une autre; ce que je voy faire à un tel, ou à une telle, à ceste heure me plaist; tantost cela me desplaira, en telle sorte que cela sera capable de me faire concevoir de l'aversion. J'ayme mieux maintenant une personne, et me plais grandement en sa conversation; demain j'auray peine de la supporter : et que veut dire cela? n'est-elle pas autant capable d'estre aymée aujourd'huy qu'elle estoit hier? Si nous regardions à ce que nous dicte la raison, nous verrions qu'il falloit aymer ceste personne, parce que c'est une creature qui porte l'image de la divine Majesté; ainsi nous aurions autant de suavité en sa conversation, que nous en avions eu autrefois. Mais cela ne provient sinon de quoy on se laisse conduire à son inclination, à ses passions ou affections, pervertissant ainsi l'ordre que Dieu avoit mis en nous, que tout seroit subject à la raison;

car si la raison ne domine sur toutes nos puissances, sur nos facultez, nos passions, inclinations, affections, et enfin sur tout ce qui sera de nous, qu'en arrivera-t-il, sinon une continuelle vicissitude, inconstance, varieté, changement, bijarrerie, qui nous fera tantost estre fervens, et peu apres lasches, negligens et paresseux; tantost joyeux, et puis melancoliques? nous serons tranquilles une heure, et puis inquiets deux jours; bref, nostre vie se passera en faineantise et perte de temps. Donc par ceste premiere remarque, nous sommes incitez et semonds à considerer l'inconstance et varieté des succes, tant aux choses temporelles qu'aux choses spirituelles, afin que par l'evenement des rencontres qui pourroient effaroucher nos esprits, comme estant choses nouvelles et non prevenües, nous ne perdions point courage, ne nous laissant emporter à l'inegalité d'humeur, parmy l'inegalité des choses qui nous arrivent; ains que soubmis à la conduite de la raison que Dieu a mise en nous, et à sa providence, nous demeurions fermes, constans et invariables en la resolution que nous avons faicte de servir Dieu constamment, courageusement, hardiment et ardemment sans discontinuation quelconque. Si je parlois devant des personnes qui ne m'entendissent pas, je tascherois de leur inculquer le mieux qu'il me seroit possible ce que je viens de dire: mais vous sçavez que j'ay tousjours taché de vous inculquer bien avant dans la memoire ceste tres-saincte esgalité d'esprit, comme estant la vertu la plus necessaire et particuliere de la religion. Tous les anciens Peres des religions ont visé particulierement à faire que ceste esgalité et stabilité d'humeurs et d'esprit regnast dans leurs monasteres; pour cela ils ont estably les statuts, constitutions et regles, afin que les religieux s'en servissent comme d'un pont pour passer de la continuelle esgalité des exercices qui y sont marquez, et ausquels ils se sont assubjectis, à ceste tant aymable et desirable esgalité d'esprit, parmy l'inconstance et inesgalité des accidens qui se rencontrent tant au chemin de nostre vie mortelle que de nostre vie spirituelle. Le grand S. Chrysostome dit: O homme qui te fasches dequoy toutes choses ne te succedent pas comme tu voudrois, n'as-tu point de honte de voir que cela que tu voudrois, ne s'est pas mesme trouvé dans la famille de Nostre-Seigneur? Considere, je te prie, la vicissitude, le changement et la diversité des subjets qui s'y rencontrent: Nostre-Dame reçoit la nouvelle qu'elle concevroit du Sainct-Esprit un fils, qui seroit nostre Seigneur et Sauveur; quelle joye, quelle jubilation pour elle en ceste heure sacrée de l'incarnation du Verbe eternel! Peu apres S. Joseph s'apperçoit qu'elle est enceinte, et sçachant bien que ce n'estoit pas de luy qu'elle l'estoit, ô Dieu, quelle affliction! en quelle detresse ne fut-il pas? Et Nostre-Dame, quelle extremité de douleur et affliction ne ressentit-elle pas en son ame, voyant son cher espoux sur le point de la quitter, sa modestie ne luy permettant de descouvrir à S. Joseph l'honneur et la grace dont Dieu l'avoit gratifiée? Un peu aprés ceste bourasque passée, l'ange ayant descouvert à S. Joseph le secret de ce mystere, quelle consolation ne receurent-ils pas! Lorsque Nostre-Dame produit son Fils, les anges annoncent sa naissance, les pasteurs et les roys mages le viennent adorer. Je vous laisse à penser quelle jubilation et quelle consolation d'esprit n'eurent-ils pas parmy tout cela! Mais attendez; car ce n'est pas tout. Un peu de temps apres l'ange du Seigneur vint dire en songe à S. Joseph: Prends l'enfant et la mere et fuis en Egypte, d'autant qu'Herodes veut faire mourir l'enfant. O! que ce fut sans doubte un subject de douleur tres-grand à Nostre-Dame et à S. Joseph! ô que l'ange traitte bien S. Joseph en vray religieux! Prends l'enfant, dit-il, et la mere, et fuis en Egypte, et y demeure jusques à ce que je te le die. Qu'est-ce que cecy? Le pauvre S. Joseph n'eust-il pas peu dire: Vous me dites que j'aille, ne sera-t-il pas assez à temps de partir demain au matin? où voulez-vous que j'aille de nuict? mon equipage n'est pas dressé: comment voulez-vous que je porte l'enfant? auray-je les bras assez forts pour le porter continuellement en un si long voyage? Quoy! entendez-vous que la mere le porte à son tour? helas! ne voyez-vous pas bien que c'est une jeune fille, qui est encore si tendre! Je n'ay ny cheval ny argent pour faire le voyage: et ne sçavez-vous pas que les Egyptiens sont ennemis des Israëlites? qui nous recevra? Et semblables choses que nous eussions bien allegué à l'ange, si nous eussions esté en la place de S. Joseph, lequel ne dit pas un mot pour s'excuser de faire l'obeïssance; ains il partit à la mesme heure, et fit tout ce que l'ange luy avoit commandé. Il y a quantité de belles remarques sur ce commandement. Et premierement, nous sommes enseignez qu'il ne faut nulle remise et delay en ce qui regarde l'obeïssance: c'est le faict du paresseux que de retarder, et dire comme S. Augustin dit de soy-mesme, tantost, encore un peu, et puis je me convertiray. Le Sainct-Esprit ne veut nulle remise, ains desire une grande promptitude à la suite des inspirations; nostre perte vient de nostre lascheté, qui nous faict dire: Je commenceray tantost. Pourquoy non à ceste heure qu'il nous inspire et nous pousse? C'est que nous sommes si tendres sur nous-mesmes

que nous craignons tout ce qui semble nous oster de nostre repos, qui n'est autre chose que nostre tardiveté et faineantise, desquelles nous ne voulons point estre retirez par la sollicitation d'aucuns objects qui nous attirent à sortir de nous-mesmes, et nous disons quasi comme le paresseux, lequel se plaignant dequoy on le vouloit faire sortir de sa maison : Comment sortiray-je, dit-il, car il y a un lion sur le grand chemin, et les ours sont sur les advenuës, qui sans doute me devoreront? O! que nous avons grand tort de permettre que Dieu envoye et renvoye heurter et frapper à la porte de nos cœurs par plusieurs fois, avant que nous luy voulions ouvrir, et luy permettre d'y demeurer! car il est à craindre que nous l'irritions, et contraignions de nous abandonner. De plus, il faut considerer la grande paix et esgalité d'esprit de la tres saincte Vierge et de S. Joseph, et leur constance parmy l'inegalité si grande des divers accidens qui leur arrivoient, ainsi que nous avons dit. Or voyez si nous avons raison de nous troubler et estonner, si nous voyons semblables rencontres en la maison de Dieu, qui est la religion, puisque cela estoit en la famille mesme de Nostre-Seigneur, où la fermeté et la solidité mesme faisoit residence, qui estoit Nostre-Seigneur. Il nous le faut dire et redire plusieurs fois, afin de le mieux graver dans nos esprits, que l'inegalité des accidens ne doit jamais porter nos ames et nos esprits dans l'inegalité d'humeur : car l'inegalité d'humeur ne provient d'autre source que de nos passions, inclinations, ou affections immortifiées : elles ne doivent point avoir de pouvoir sur nous, tandis qu'elles nous inciteront à faire, delaisser ou desirer aucune chose, pour petite qu'elle puisse estre, qui soit contraire à ce que la raison nous dicte, qu'il faut faire ou delaisser pour plaire à Dieu. Je passe à la seconde consideration, que je fais sur ceste parole de l'ange du Seigneur, qui dit à S. Joseph : Prends l'enfant; et ce qui s'ensuit; mais je m'arreste sur ceste parole, l'ange du Seigneur; sur quoy je desire que nous remarquions l'estime que nous devons faire du soin, du secours, de l'assistance, et de la direction de ceux que Dieu met autour de nous, pour nous aider à marcher seurement en la voye de la perfection. Il faut premierement sçavoir que quand on dit, l'ange du Seigneur, il ne faut pas entendre que ce soit comme l'on dit de nous autres, l'ange d'un tel ou d'une telle, car cela veut dire nostre ange gardien qui a soin de nous de la part de Dieu : mais Nostre-Seigneur, qui est le roy et le guide des anges mesmes, n'a pas besoin, ou n'avoit pas besoin, durant le cours de sa vie mortelle, d'un ange gardien. Quand donc on dit, l'ange du Seigneur, cela se doit entendre ainsi, à sçavoir, l'ange destiné à la conduite de la maison et famille de Nostre-Seigneur, et plus specialement dedié pour son service, et de la tres-saincte Vierge. Pour expliquer cecy familierement, l'on changea d'office et d'aydes ces jours passez : que signifient ces aydes que l'on vous donne? pourquoy vous les donne-t-on? S. Gregoire dit que nous devons faire en ce miserable monde ce que font ceux qui cheminent sur la glace, pour nous tenir fermes et solides à l'entreprise que nous faisons de nous sauver, ou de nous perfectionner; car il dit qu'ils se prennent par la main, ou par dessous les bras, afin que si quelqu'un d'entre eux glisse, il puisse estre retenu par l'autre, et puis que l'autre puisse estre retenu par luy, quand il sera esbranlé pour tomber à son tour. Nous sommes en ceste vie comme dessus de la glace, trouvant à tous propos des occasions propres pour faire trebucher et tomber, tantost au chagrin, ores en des murmures, un peu apres en des bijarreries d'esprit, qui feront que l'on ne pourra rien faire qui nous puisse contenter; et puis nous entrons en degoust de nostre vocation, la melancholie nous suggerant que nous ne ferons jamais rien qui vaille; et que sçay-je, semblables choses et accidens, qui se rencontrent en nostre petit monde spirituel : car l'homme est un abregé du monde, auquel se rencontre tout ce que l'on void au grand monde universel. Les passions representent les bestes et les animaux qui sont sans raison : les sens, les inclinations; les affections, les puissances, les facultez de nostre ame, tout cela a sa signification particuliere; mais je ne me veux pas arrester à cela, ains je veux suivre mon discours commencé : donc les aydes que l'on nous donne sont pour nous aider à nous tenir fermes en nostre chemin, afin de nous empescher de tomber, ou si nous tombons, qu'elles nous aydent à nous relever. O Dieu! avec quelle franchise, cordialité, sincerité, simplicité et fidelle confiance ne devons-nous pas traiter avec ces aydes qui nous sont données de la part de Dieu pour nostre advancement spirituel? non certes autrement que comme avec nos bons anges : nous les devons regarder tout de mesme : car nos bons anges sont appelez nos anges gardiens, parce qu'ils sont chargez de nous assister de leurs inspirations, de nous defendre en nos perils, de nous reprendre en nos defauts, de nous exciter en la poursuite de la vertu : ils sont chargez de porter nos prieres devant le throsne de la majesté, bonté et misericorde de Nostre-Seigneur, et de nous rapporter l'interinement de nos requestes; et les graces que Dieu nous veut faire, il nous les faict par l'entremise ou intercession de nos bons anges. Nos aydes

sont nos bons anges visibles, ainsi que nos saincts anges gardiens le sont invisibles; nos aydes font visiblement ce que nos bons anges font interieurement; car elles nous advertissent de nos defauts, elles nous encouragent en nos foiblesses et laschetez, elles nous excitent à la poursuite de nostre entreprise pour parvenir à la perfection, elles nous empeschent par leurs bons conseils de tomber, et nous aydent à nous relever quand nous sommes cheus en quelque precipice d'imperfection ou defaut. Si nous sommes accablez d'ennuy et de desgoust, elles nous aydent à porter nostre peine patiemment, et prient Dieu qu'il nous donne la force de la porter comme il faut pour ne point succomber en la tentation. Or voyez donc l'estat que nous devons faire de leur assistance et du soing qu'elles ont pour nous. Je considere en apres pourquoy Nostre-Seigneur, qui est la sapience eternelle, ne prend pas soin de sa famille, je veux dire d'avertir S. Joseph, ou bien sa tres-douce mere, de tout ce qui leur debvoit arriver : ne pouvoit-il pas bien dire à l'oreille de son beau-pere, S. Joseph : Allons-nous-en en Egypte, nous y serons tel temps ; puisque c'est une chose toute asseurée qu'il avoit l'usage de raison dès l'instant de sa conception aux entrailles de la tres-saincte Vierge, mais il ne vouloit pas faire ce miracle de parler devant que le temps fust venu. Ne pouvoit-il pas bien l'inspirer au cœur de sa tres-saincte mere ou de son bien-aymé pere putatif, S. Joseph, espoux de la tres-sacrée Vierge? Pourquoy donc ne fit-il pas tout cela, plustost que d'en laisser la charge à l'ange, qui estoit beaucoup inferieur à Nostre-Dame? Cecy n'est pas sans mystere Nostre-Seigneur ne voulut rien entreprendre sur la charge de S. Gabriel, lequel ayant esté commis de la part du Pere eternel pour annoncer le mystere de l'incarnation à la glorieuse Vierge, fut dès-lors comme econome general de la maison et famille de Nostre-Seigneur, pour en avoir soin dans les succez et accidens divers qui s'y debvoient rencontrer, et empescher que rien ne survinst qui peust abreger la vie mortelle de nostre petit enfant nouveau-né : c'est pourquoy il advertit S. Joseph de l'emporter promptement en Egypte, pour eviter la tyrannie d'Herodes, qui faisoit dessein de le faire mourir : Nostre-Seigneur ne voulut pas se gouverner luy-mesme, ains se laisser porter où l'on vouloit, et par qui l'on vouloit. Il semble qu'il ne s'estimoit pas assez sage pour se conduire luy-mesme ny sa famille ; ains laisse gouverner l'ange tout ainsi qu'il luy plaist, encore qu'il n'ayt point de science ny de sapience pour entrer en comparaison avec sa divine majesté. Et maintenant nous autres, serons-nous si osez de dire que nous nous gouvernerons bien nous-mesmes; comme n'ayant plus besoin de direction ny de l'aide de ceux que Dieu nous a donnés pour nous conduire, ne les estimant assez capables pour nous? Dites-moy, l'ange estoit-il plus que Nostre-Seigneur ou Nostre-Dame? avoit-il meilleur esprit et plus de jugement? nullement ; estoit-il plus qualifié, et doué de quelque grace speciale ou particuliere? cela ne se peut, veu que Nostre-Seigneur est Dieu et homme tout ensemble, et que Nostre-Dame estant sa mere, a par consequent plus de grace et de perfections que tous les anges ensemble : neantmoins l'ange commande, il est obey. Mais de plus, voyez l'ordre qui se garde en ceste saincte famille; il n'y a point de doute qu'il en estoit de mesme qu'en celle des espreviers, où les femelles sont maistresses et valent mieux que les masles. Qui pourroit entrer en doute que Nostre-Dame ne valust mieux que S. Joseph, et qu'elle n'eust plus de discretion et de qualitez propres pour le gouvernement que son espoux? neantmoins l'ange ne s'addresse point à elle, de tout ce qui est requis de faire, soit pour aller ou pour venir, ny enfin pour quoy que ce soit. Ne vous semble-t-il pas que l'ange commet une grande indiscretion de s'addresser plustost à S. Joseph qu'à Nostre-Dame, laquelle est le chef de la maison, portant avec elle le thresor du Pere eternel? N'eust-elle pas eu raison de s'offenser de ceste procedure et façon de traiter? Sans doute elle eust pu dire à son espoux : Pourquoy iray-je en Egypte, puisque mon fils ne m'a point revelé que je le deusse faire, ny moins l'ange ne m'en a parlé? Or Nostre-Dame ne dit rien de tout cela, elle ne s'offense point dequoy l'ange s'addressa à S. Joseph ; ains elle obeït tout simplement, parce qu'elle sçait que Dieu l'a ainsi ordonné ; elle ne s'informe point pourquoy, ains il luy suffit que Dieu le veut ainsi, et qu'il prend plaisir de se soubmettre, sans consideration. Mais je suis plus que l'ange, pouvoit-elle dire, et que S. Joseph : rien de tout cela : ne voyez-vous pas que Dieu prend plaisir de traiter ainsi avec les hommes, pour leur apprendre la tres-saincte et tres-amoureuse soubmission? S. Pierre estoit un vieil homme, rude et grossier, et S. Jean au contraire estoit jeune, doux, agreable ; et neantmoins Dieu veut que S. Pierre conduise les autres, et soit le superieur universel, et que S. Jean soit l'un de ceux qui sont conduicts et qui luy obeïssent. Grand cas de l'esprit humain, qui ne veut point se rendre capable d'adorer les secrets mysteres de Dieu et sa tres-saincte volonté, s'il n'a quelque sorte de cognoissance pourquoy cecy ou cela. J'ai meilleur esprit, dit-on de soy, plus d'experience, et semblables belles raisons qui ne sont propres qu'à produire des inquietudes, des

humeurs bijarres, des murmures. A quelle raison donne-t-on ceste charge? pourquoy a-t-on dit cela? à quelle fin faict-on une telle chose à celle-cy plustost qu'à l'autre? Grande pitié! dès qu'une fois on s'est laissé aller à esplucher tout ce que l'on void faire, que ne faisons-nous pas pour perdre la tranquillité de nos cœurs? Il ne nous faut point d'autres raisons, sinon que Dieu le veut ainsi, et cela nous doit suffire. Mais qui m'asseurera que c'est la volonté de Dieu? nous voudrions que Dieu nous revelast toutes choses par des secrettes inspirations. Voudrions-nous attendre qu'il nous envoyast des anges pour nous annoncer ce qui est de sa volonté? Il ne le fit pas à Nostre-Dame mesme (au moins en ce subject), ains voulut la luy faire sçavoir par l'entremise de S. Joseph, auquel elle estoit subjette comme à son superieur. Nous voudrions par adventure estre enseignez et instruits par Dieu mesme, par la voie des extases, ou ravissemens et visions, et que sçai-je, moy, semblables niaiseries que nous forgeons en nos esprits, plustost que de nous soubmettre à la voye tres-aimable et commune d'une saincte soubmission, à la conduite de ceux que Dieu nous a donnez, et à l'observance de la direction tant des regles que des superieurs. Qu'il nous suffise donc de sçavoir que Dieu veut que nous obeïssions, sans nous amuser à la consideration de la capacité de ceux à qui nous debvons obeïr: ainsi nous assujettirons nos esprits à marcher tout simplement en la tres-heureuse voye d'une saincte et tranquille humilité, qui nous rendra infiniment agreables à Dieu. Il faut maintenant passer à la troisiesme consideration, qui est une remarque que j'ay faicte sur le commandement que l'ange fit à S. Joseph de prendre l'enfant et la mere, et s'en aller en Egypte, et y demeurer jusques à tant qu'il l'advertist de s'en retourner. Vrayment l'ange parloit bien briefvement, et traittoit bien S. Joseph en bon religieux: Va, et n'en reviens point que je ne te le die. Par ceste façon de proceder entre l'ange et S. Joseph, nous sommes enseignez, en troisiesme lieu, comment nous nous devons embarquer sur la mer de la divine providence, sans biscuit, sans rames, sans avirons, sans voiles, et enfin sans nulle sorte de provisions; et ainsi laisser tout le soing de nous-mesmes et du succez de nos affaires à Nostre-Seigneur, sans recours ny repliques, ny craintes quelconques de ce qui nous pourroit arriver. Car l'ange dit simplement: Prends l'enfant et la mere, et t'enfuys en Egypte; sans luy dire ny par quel chemin, ny quelles provisions ils auront pour passer leur chemin, ny en quelle part de l'Egypte, ny moins qui les recevra, ny de quoy ils se nourriront y estant. Le pauvre S. Joseph n'eust-il pas eu raison de faire quelque replique? Vous me dites que je parte; est-ce si promptement? Tout à ceste heure, pour nous monstrer la promptitude que le Sainct-Esprit requiert de nous, lors qu'il nous dit: Leve toy, sors de toy-mesme, et de telle imperfection. O que le Sainct-Esprit est ennemy des remises et delays! Considerez, je vous supplie, le grand patron et modelle des parfaicts religieux, S. Abraham: voyez comme Dieu le traitte: Abraham, sors de ta terre et de ta parenté, et va à la montagne que je te monstreray. Que dites-vous, Seigneur, que je sorte de la ville? mais dites-moy donc si j'iray du costé de l'Orient ou de l'Occident? Il ne fait nulle replique, ains part de là tout promptement, et s'en va où l'esprit de Dieu le conduisoit, jusqu'en une montagne qui a esté appellée depuis, Vision de Dieu; d'autant qu'il receut des graces grandes et signalées en ceste montagne, pour monstrer combien la promptitude en l'obeïssance luy est agreable. S. Joseph n'eust-il pas peu dire à l'ange: Vous me dites que je meine l'enfant et la mere; dites-moy donc, s'il vous plaist, dequoy les nourriray-je en chemin? car vous sçavez bien, Monseigneur, que nous n'avons point d'argent. Il ne dit rien de tout cela, ains se confia pleinement que Dieu y pourvoiroit; ce qu'il fit, quoy que petitement, leur faisant trouver dequoy s'entretenir simplement, ou par le mestier de S. Joseph, ou mesme par des aumosnes que l'on leur faisoit. Certes tous les anciens religieux ont esté admirables en ceste confiance qu'ils ont eue, que Dieu leur pourvoiroit tousjours de ce qu'ils auroyent besoin pour l'entretien de leur vie, laissant tout le soing d'eux-mesmes à la divine providence. Mais je considere, qu'il n'est pas seulement requis de nous reposer en la divine providence, pour ce qui regarde les choses temporelles; ains beaucoup plus pour ce qui appartient à nostre vie spirituelle et à nostre perfection. Il n'y a certes que le trop grand soing que nous avons de nous-mesme, qui nous fasse perdre la tranquillité de nostre esprit, et qui nous porte à des humeurs bijarres et inesgales; car dès que quelques contradictions nous arrivent, voire quand nous appercevons seulement un petit trait de nostre immortification, ou quand nous commettons quelque defaut, pour petit qu'il soit, il nous semble que tout est perdu: est-ce si grande merveille de nous voir broncher quelquefois? Mais je suis si miserable, si remplie d'imperfections! Le cognoissez-vous bien? benissez Dieu, dequoy il vous a donné ceste cognoissance, et ne vous lamentez pas tant: vous estes bien-heureuse de cognoistre que vous n'estes que la misere mesme: apres avoir beni Dieu de la

cognoissance qu'il vous a donnée, retranchez ceste tendreté inutile, qui vous fait plaindre de vostre infirmité. Nous avons des tendretez sur nos corps, qui sont grandement contraires à la perfection; mais plus, sans comparaison, celle que nous avons sur nos esprits. Mon Dieu! je ne suis pas fidelle à Nostre-Seigneur, et partant je n'ay point de consolation en l'oraison : grande pitié certes! Mais je suis si souvent en secheresse, cela me faict croire que je ne suis point bien avec Dieu, qui est si plein de consolation. Voire, c'est bien dit; comme si Dieu donnoit tousjours des consolations à ses amis! a-t-il jamais esté pure creature, si digne d'estre aymée de Dieu, et qui l'ayt esté davantage que Nostre-Dame et S. Joseph? voyez s'ils sont tousjours en consolation. Se peut-il imaginer une affliction plus extresme que celle que S. Joseph ressentit, lors qu'il s'appercent que la glorieuse Vierge estoit enceinte, sçachant bien que ce n'estoit pas de son faict? son affliction et sa detresse estoit d'autant plus grande, que la passion de l'amour est plus vehemente que les autres passions de l'ame : et de plus, en l'amour la jalousie est l'extremité de la peine, ainsi que le declare l'Espouse au Cantique des Cantiques : L'amour, dit-elle, est fort comme la mort; car l'amour faict les mesmes effets en l'ame, qu'au corps la mort. Mais la jalousie est dure comme l'enfer : je vous laisse à penser donc, quelle estoit la douleur du pauvre S. Joseph, et de Nostre-Dame encore, quand elle se vid en l'estime que pouvoit avoir d'elle celuy qu'elle aymoit si cherement et duquel elle sçavoit estre si cherement aymée; la jalousie le faisoit languir, ne sçachant quel party prendre; il se resolvoit, plustost que de blasmer celle qu'il avoit tousjours tant honorée et aymée, de la quitter, et s'en aller sans dire mot. Mais, direz-vous, je sens bien de la peine, que me cause ceste tentation, ou mon imperfection. Je le croy, mais est-elle comparable à celle de laquelle nous venons de parler? Il ne se peut; et si cela est, considerez, je vous prie, si nous avons raison de nous en plaindre et lamenter, puis que S. Joseph ne se plaint point, ny n'en tesmoigne rien en son exterieur; il n'en est point plus amer en sa conversation; il n'en fit pas la mine à Nostre-Dame, il ne la traitta point mal; ains simplement il souffre sa peine, et ne veut faire autre chose que la quitter : Dieu sçait ce qu'il pouvoit faire en ce subject. Mon aversion (dira quelqu'un) est si grande envers ceste personne, que je ne luy sçaurois presque parler qu'avec une grande peine : ceste action me desplaist si fort! C'est tout un, il n'en faut point pourtant entrer en bijarrerie contre elle, comme si elle en pouvoit mais : ains il se faut comporter comme Nostre-Dame et S. Joseph. Il faut estre tranquille en nostre peine, et laisser le soing à Nostre-Seigneur de nous l'oster quand il luy plaira. Il estoit bien au pouvoir de Nostre-Dame d'appaiser ceste bourrasque; mais elle ne le voulut pourtant pas faire, ains laissa pleinement l'issue de ceste affaire à la divine providence. Ce sont deux cordes discordantes, et esgalement necessaires d'estre accordées, que la chanterelle et la basse, afin de bien jouer du luth; il n'y a rien de plus discordant que le haut avec le bas : neantmoins sans l'accord de ces deux cordes, l'harmonie du luth ne peut estre agreable. De mesme en nostre luth spirituel, ce sont deux choses esgalement discordantes, et necessaires d'estre accordées, d'avoir un grand soing de nostre perfection, ains le laisser entierement à Dieu : je veux dire, qu'il faut avoir le soing que Dieu veut que nous ayons de nous perfectionner, et neantmoins luy laisser le soing de nostre perfection. Dieu veut que nous ayons un soing tranquille et paisible, qui nous fasse faire ce qui est jugé propre par ceux qui nous conduisent, et aller fidellement tousjours avant dans le chemin qui nous est marqué par les regles et directoirs qui nous sont donnez; quant au reste, que nous nous en reposions en son soing paternel, taschant tant qu'il nous sera possible, de tenir nostre ame en paix; car la demeure de Dieu a esté faicte en paix, et au cœur paisible et bien reposé. Vous sçavez que quand le lac est bien calme, et que les vents n'agitent point ses eaux, le ciel, en une nuict bien seraine, y est si bien representé, avec les estoiles, que regardant en bas, l'on void aussi bien la beauté du ciel, que si l'on regardoit en haut : de mesme quand nostre ame est bien accoisée, et que les vents du soing superflu, inesgalité d'esprit et inconstance, ne la troublent et inquietent point, elle est fort capable de porter en elle l'image de Nostre-Seigneur. Mais quand elle est troublée, inquietée, et agitée des diverses bourrasques des passions, et que l'on se laisse gouverner par elles, et non par la raison, qui nous rend semblables à Dieu, lors nous ne sommes nullement capables de representer la belle et tres-aymable image de Nostre-Seigneur crucifié, ny la diversité de ses excellentes vertus, ny nostre ame ne peut pas estre capable de luy servir de lict nuptial. Il nous faut donc laisser le soing de nous-mesmes à la mercy de la divine providence, et faire neantmoins tout bonnement et simplement ce qui est en nostre pouvoir, pour nous amender et perfectionner, prenant tousjours soigneusement garde de ne point laisser troubler ny inquieter nos esprits. Je remarque enfin que l'ange dit à S. Joseph, qu'il demeurast en Egypte jusqu'à ce qu'il l'ad-

vertist de revenir, et que le bon Sainct ne lui dit point ? Et quand sera-ce, Seigneur, que vous me le direz? pour nous enseigner que quand on nous fait commandement d'embrasser quelque exercice, il ne faut pas dire, sera-ce pour long-temps? Il le faut embrasser tout simplement, imitant la parfaicte obeïssance d'Abraham : lors que Dieu luy commanda de luy sacrifier son fils, il n'apporta nulle replique, ny plainte, ny delay à executer le commandement de Dieu : aussi Dieu le favorisa grandement en luy faisant trouver un belier qu'il sacrifia sur la montagne, au lieu de son fils, Dieu se contentant de sa volonté. Je concluds par la simplicité que pratiqua S. Joseph en s'en allant sur le commandement de l'ange, en Egypte, où il estoit asseuré de trouver autant d'ennemis qu'il y avoit d'habitans en ce païs-là. Ne pouvoit-il pas bien dire : Vous me faictes emporter l'enfant; vous nous faictes fuïr un ennemy, et vous nous allez mettre entre les mains de mille et mille autres que nous trouverons en Egypte, d'autant que nous sommes d'Israël. Il ne faict point de reflexion sur le commandement; c'est pourquoy il s'en alla plein de paix et de confiance en Dieu. De mesme, mes filles, quand on nous donne quelque charge, ne disons pas : Mon Dieu, je suis si brusque, si l'on me donne telle charge, je feray mille traits d'empressement; je suis desja si distraicte, si l'on me donne un tel office, je le seray bien plus : mais si l'on me laissoit dans ma cellule, je serois si modeste, si tranquille, si recueillie! Allez tout simplement en Egypte parmy la grande quantité d'ennemis que vous y aurez : car Dieu, qui vous y fait aller, vous y conservera, et vous n'y mourrez point; ou, au contraire, si vous demeurez en Israël, où est l'ennemy de vostre propre volonté, sans doute il vous y fera mourir. Il ne seroit pas bien de prendre des charges et offices par sa propre election, de crainte que nous n'y fissions pas nostre devoir : mais quand c'est par obeïssance, n'apportons jamais nulle excuse; car Dieu est pour nous, et nous fera profiter davantage en la perfection, que si nous n'avions rien à faire. Et ne sçavez-vous pas ce que je vous ay desja dit autrefois, et qu'il n'est pas mauvais de redire : que la vertu ne requiert pas que nous soyons privez de l'occasion de trebucher en l'imperfection qui luy est contraire? Il ne suffit pas, dit Cassian, pour estre patient et bien doux en soy-mesme, d'estre privé de la conversation des hommes; car il m'est arrivé, estant en ma cellule tout seul, de me passionner quand mon fusil ne prenoit pas feu, tellement que je le jettois par colere. Certes il faut finir, et par ce moyen vous laisser en Egypte avec Nostre-Seigneur, lequel, comme je crois, comme aussi d'autres tiennent, commençoit dès lors à faire des petites croix, quand il avoit du temps de reste, apres avoir aidé en quelque petite chose à S. Joseph, tesmoignant dès lors le desir qu'il avoit de l'œuvre de nostre redemption.

ENTRETIEN IV.

De la cordialité; auquel on demande comme les sœurs se doivent aymer d'un amour cordial, sans user neantmoins de familiarité indecente.

Pour satisfaire à vostre demande, et faire bien entendre en quoy consiste l'amour cordial, duquel les sœurs se doivent aimer les unes les autres, il faut sçavoir que la cordialité n'est autre chose que l'essence de la vraye et sincere amitié, laquelle ne peut estre qu'entre personnes raisonnables, et qui fomentent et nourrissent leurs amitiez par l'entremise de la raison : car autrement ce ne peut estre amitié, ains seulement amour. Ainsi les bestes ont de l'amour, mais ne peuvent avoir de l'amitié, puisqu'elles sont irraisonnables : elles ont de l'amour entre elles à cause de quelque correspondance naturelle; voire mesme elles ont de l'amour pour l'homme, ainsi que l'experience le faict voir tous les jours, et divers autheurs en ont escrit des choses admirables; comme ce qu'ils disent de ce dauphin, lequel aymoit si esperdument un jeune enfant qu'il avoit veu par plusieurs fois sur le bord de la mer, que cest enfant estant mort, le dauphin mourut luy-meme de desplaisir : mais cela ne se doit pas appeller amitié, d'autant qu'il faut que la correspondance de l'amitié se trouve entre les deux qui s'ayment, et que ceste amitié se contracte par l'entremise de la raison. Ainsi la plupart des amitiez que font les hommes n'ayant pas une bonne fin, et ne se conduisant pas par la raison, ne meritent aulcunement le nom d'amitié. Il faut de plus, outre l'entremise de la raison, qu'il y ait une certaine correspondance, ou de vocation, ou de pretention, ou de qualité entre ceux qui contractent de l'amitié, ce que l'experience nous enseigne clairement : car n'est-il pas vray qu'il n'y a point de plus vraye amitié et de plus forte que celle qui est entre les freres? L'on n'appelle pas l'amour que les peres portent à leurs enfans amitié, ny celuy que les enfans ont pour leurs peres, parce qu'il n'a pas ceste correspondance dont nous parlons, ains sont differens : l'amour des peres estant un amour majestueux et plein d'authorité, et celuy des enfans pour leurs peres, un amour de respect et de soubmission. Mais entre les freres, à cause de la ressemblance de leur condition, la correspondance de leur amour faict une amitié ferme, forte et solide. C'est pourquoy les anciens chrestiens de la primitive Eglise s'appelloient tous fre-

res; et ceste premiere ferveur s'estant refroidie entre le commun des chrestiens, l'on a institué les religions, dans lesquelles on a ordonné que les religieux s'appelleroient tous freres et sœurs, pour marque de la sincere et vraye amitié cordiale qu'ils se portent ou qu'ils se doibvent porter : et comme il n'y a point d'amitié comparable à celle des freres, toutes les autres amitiez estant ou inesgales ou faictes avec artifice (comme celles que les personnes mariées ont par ensemble), lesquelles ils ont faict par des contrats escrits et prononcez par des notaires; ou bien par des promesses simples. Aussi ces amitiez que les mondains contractent par ensemble, ou pour quelque interest particulier, ou pour quelque subjet frivole, sont des amitiez grandement subjectes à perir et à se dissoudre : mais celle qui est entre les freres est tout au contraire, car elle est sans artifice, et partant fort recommandable. Cela donc estant ainsi, je dis que c'est pour ce subjet que les religieux s'appellent freres, et partant ont un amour qui merite veritablement le nom d'amitié non commune, ains d'amitié cordiale; c'est-à-dire d'une amitié qui a son fondement dans le cœur. Il faut donc que nous sçachions que l'amour a son siege dans le cœur, et que jamais nous ne pouvons trop aymer nostre prochain, ny exceder les termes de la raison en cet amour, pourveu qu'il reside dans le cœur; mais quant au tesmoignage de cet amour, nous pouvons bien faillir et exceder, passant outre les regles de la raison. Le glorieux S. Bernard dit que la mesure d'aymer Dieu est de l'aymer sans mesure, et qu'en nostre amour il n'y doit avoir aucunes bornes; ains il lui faut laisser estendre ses brauches autant loing comme il pourra le faire. Ce qui est dit de Dieu se doit aussi entendre de l'amour du prochain; pourveu toutesfois que l'amour de Dieu surnage tousjours audessus, et tienne le premier rang : mais apres, nous devons aymer nos sœurs de toute l'estenduë de nostre cœur, et ne nous contenter pas de les aymer comme nous-mesmes, ainsi que les commandemens de Dieu nous obligent; mais nous les devons aymer plus que nous-mesmes, pour observer les regles de la perfection evangelique, qui requiert cela de nous. Nostre-Seigneur a dit cela luy-mesme : Aymez-vous les uns les autres ainsi que je vous ay aymés. Cecy est grandement considerable, aymez-vous ainsi que je vous ay aymés : car cela veut dire plus que vous-mesmes. Et tout ainsi que Nostre-Seigneur nous a toujours preferés à luy-mesme, et le faict encore autant de fois que nous le recevons au tres-sainct Sacrement, se faisant nostre viande, de mesme veut-il que nous ayons un amour tel les uns pour les autres, que nous preferions tousjours le prochain à nous. Et tout ainsi qu'il a faict tout ce qui se pouvoit pour nous, excepté de se damner (car il ne le pouvoit ny devoit faire, parce qu'il ne pouvoit pecher, qui est cela seul qui nous conduit à la damnation); il veut, et la regle de la perfection le requiert, que nous fassions tout ce que nous pouvons les uns pour les autres, excepté de nous damner : mais hors de là nostre amitié doit estre si ferme, cordiale et solide, que nous ne refusions jamais de faire ou de souffrir quoy que ce soit pour nostre prochain et pour nos sœurs. Or cet amour cordial doit estre accompagné de deux vertus, dont l'une s'appelle affabilité, et l'autre bonne conversation. L'affabilité est celle qui respand une certaine suavité dans les affaires et communications serieuses que nous avons les uns parmi les autres : la bonne conversation est celle qui nous rend gracieux et agreables dans les recreations et communications moins serieuses que nous avons avec nostre prochain. Toutes les vertus, ainsi que vous sçavez, ont deux vices contraires, qui sont les extremitez de la vertu : la vertu douce d'affabilité est au milieu de deux vices, de la gravité ou trop grande seriosité, et d'une trop grande molesse à caresser et dire des paroles frequentes qui tendent à la flatterie. Or la vertu d'affabilité se tient entre le trop et trop peu, faisant des caresses selon la necessité de ceux avec lesquels on traite, conservant neantmoins une gravité suave, selon que les personnes et les affaires desquelles on traite le requierent. Je dis qu'il faut user de caresses en certain temps : car il ne seroit pas à propos d'estre aupres d'une malade avec autant de gravité que l'on seroit ailleurs, ne la voulant non plus caresser que s'il elle estoit en pleine santé. Il ne faudroit pas aussi frequemment user de caresses, et à tout propos dire des paroles emmiellées, les jettant à belles poignées sur les premieres qu'on rencontre : car tout ainsi que si l'on mettoit trop de sucre sur une viande, elle tourneroit à desgoust, à cause qu'elle seroit trop douce et trop fade; de mesme les caresses trop frequentes seroient renduës desgoustantes et l'on ne s'en soucieroit plus, sçachant que cela se fait par coustume. Les viandes sur lesquelles on mettroit du sel à grosses poignées seroient desagreables, à cause de leur acrimonie; mais celles où le sel et le sucre sont mis par mesure, sont renduës agreables au goust : de mesme, les caresses qui sont faictes par mesure et discretion sont rendues agreables et profitables à celles à qui on les faict. La vertu de bonne conversation requiert que l'on contribue à la joye saincte et moderée, et aux entretiens gracieux qui peuvent servir de consolation ou de recreation au prochain, en sorte que nous ne luy causions point d'ennuy par nos contenances refrongnées et

melancholiques, ou bien refusant de nous recreer au temps qui est destiné pour ce faire. Nous avons desja traitté de ceste vertu en l'entretien de la modestie; voilà pourquoy je passe outre, et dis que c'est une chose fort difficile de rencontrer tousjours le blanc auquel on vise. C'est bien la verité, que nous devons tous avoir ceste pretention d'atteindre et donner droict dans le blanc de la vertu, laquelle nous debvons desirer ardemment : mais pourtant nous ne debvons pas perdre courage quand nous ne rencontrons pas droictement l'essence de la vertu, ny nous estonner, pourveu que nous donnions dans le rond, c'est-à-dire, au plus pres que nous pourrons : car c'est une chose que les Saincts mesmes n'ont pas sceu faire en toutes les vertus, n'y ayant que Nostre-Seigneur et Nostre-Dame qui l'ayent peu faire : les Saincts les ont pratiquées avec une difference tres grande. Quelle difference, je vous prie, y a-t-il entre l'esprit de S. Augustin et celuy de S. Hierosme? l'on le peut remarquer dans leurs escrits. Il n'y a rien de plus doux que S. Augustin, ses escrits sont la douceur et suavité mesme : au contraire, S. Hierosme estoit extresmement austere. Pour en sçavoir quelque chose, voyez-le en ses epistres, il se courrouce quasi tousjours : neantmoins tous deux estoient grandement vertueux; mais l'un avoit plus de douceur, l'autre une plus grande austerité de vie, et tous deux (quoy que non pas esgalement ny doux ny rigoureux) ont esté des grands Saincts. Ainsi voyons-nous qu'il ne nous faut pas estonner si nous ne sommes pas esgalement doux et suaves, pourveu que nous aymions nostre prochain de l'amour du cœur selon toute son estendue, et comme Nostre-Seigneur nous a aymez (c'est-à dire plus que nous-mesmes), le preferant tousjours à nous en toutes choses, dans l'ordre de la saincte charité, et ne luy refusant jamais rien que nous puissions contribuer pour son utilité, excepté de nous damner, ainsi que nous avons desja dict. Il faut pourtant tascher de rendre autant que nous pourrons les tesmoignages exterieurs de nostre affection, conformement à la raison; rire avec les rians, pleurer avec ceux qui pleurent. Je dis qu'il faut tesmoigner que nous aymons nos sœurs (et cecy est la seconde partie de la question) sans user de familiarité indecente : la regle le dit, mais voyons ce qu'il faut faire de cecy : rien, sinon que la saincteté paroisse en nostre familiarité et tesmoignage d'amitié, ainsi que le dit S. Paul en l'une de ses epistres : Saluez-vous (dit-il) avec le baiser sainct : c'estoit la coustume d'user des baisers quand les chrestiens se rencontroient. Nostre-Seigneur usoit aussi envers ses apostres de ceste forme de salutation, ainsi que nous apprenons en la trahison de Judas. Les saincts religieux d'autres fois, lors qu'ils se rencontroient, disoient : *Deo gratias*, pour preuve du grand contentement qu'ils recevoient en se voyant l'un l'autre, comme s'ils eussent dit ou voulu dire : Je rends graces à Dieu, mon cher frere, de la consolation qu'il me donne de vous voir. Ainsi, mes cheres filles, il faut tesmoigner que nous aymons nos sœurs et que nous nous plaisons avec elles, pourveu que la saincteté accompagne tousjours les tesmoignages que nous leur rendons de nostre affection, et que Dieu n'en puisse pas non seulement estre offensé, mais qu'il en puisse estre glorifié et loué. Le mesme S. Paul (qui nous enseigne de faire que nos affections soient tesmoignées sainctement) veut et nous enseigne de le faire gracieusement, nous en donnant l'exemple : Saluez, dit-il, un tel, qui sçait bien que je l'ayme de cœur, et un tel qui doit estre asseuré que je l'ayme comme mon frere, et en particulier sa mere, qui sçait bien qu'elle est aussi la mienne. On demande sur ce subject si on oseroit tesmoigner davantage d'affection à une sœur que l'on estime plus vertueuse, que non pas à une autre. Je dis à cela, que bien que nous soyons obligez d'aymer davantage ceux qui sont plus vertueux, de l'amour de complaisance, nous ne les devons pas pourtant plus aymer de l'amour de bienveillance, et ne leur devons pas tesmoigner plus de signes d'amitié, et cela pour deux raisons. La premiere est que Nostre-Seigneur ne l'a pas faict, ains il semble qu'il ayt plus monstré d'affections aux imparfaicts qu'aux parfaicts; puis qu'il a dit qu'il n'estoit pas venu pour les justes, ains pour les pecheurs. C'est à ceux qui ont plus besoin de nous ausquels nous devons tesmoigner nostre amour plus particulierement; car c'est là où nous monstrons mieux que nous aymons par charité, que non pas en aymant ceux qui nous donnent plus de consolation que de peine. Et en cecy il faut proceder selon que l'utilité du prochain le requiert : mais hors de là il faut tascher de faire que nous aymions tous esgalement, puis que Nostre-Seigneur n'a pas dit : Aymez ceux qui sont plus vertueux, ains indifferemment, Aymez-vous les uns les autres, ainsi que je vous ay aymez, sans exclurre aulcun, pour imparfaict qu'il soit. La seconde raison pour laquelle nous ne debvons pas rendre des tesmoignages d'amitié aux uns plus qu'aux autres, et ne debvons nous laisser aller à les aymer davantage, est que nous ne pouvons pas juger qui sont les plus parfaicts, et qui ont le plus de vertu : car les apparences exterieures sont trompeuses, et bien souvent ceux qui vous semblent estre le plus vertueux (comme j'ay dit autre part), ne le sont pas devant Dieu, qui est celuy-là seul qui peut les recognoistre.

Il se peut faire qu'une sœur, laquelle vous verrez chopper fort souvent, et commettre force imperfections, sera plus vertueuse et plus agreable à Dieu, ou par la grandeur du courage qu'elle conserve parmy ses imperfections (ne se laissant point troubler ny inquieter de se voir si subjecte à tomber), ou bien par l'humilité qu'elle en retire, ou encore par l'amour de son abjection, que non pas une autre, laquelle aura une douzaine de vertus, ou naturelles, ou bien acquises, et laquelle aura moins d'exercice et de travail, et par consequent peut estre moins de courage et d'humilité que non pas l'autre, que l'on void si subjecte à faillir. S. Pierre fut choisi pour estre le chef des apostres, quoy qu'il fust subject à beaucoup d'imperfections; en sorte qu'il en commettoit, mesme apres qu'il eut receu le Sainct-Esprit; mais parce que nonobstant ces defauts il avoit tousjours un grand courage, il ne s'en estonnoit point: Nostre-Seigneur le rendit son lieutenant, et le favorisa par dessus tous les autres; de sorte que nul n'eust raison de dire qu'il ne meritoit pas d'estre precipué et avantagé par dessus S. Jean, ou les autres apostres. Il faut donc nous tenir en l'affection que nous devons avoir pour nos sœurs le plus esgalement que nous pourrons, pour les raisons susdites. Et toutes doivent sçavoir que nous les aymons de cest amour du cœur; et partant il n'est pas besoin d'user de tant de paroles, que nous les aymons cherement, que nous avons une certaine inclination à les aymer particulierement, et autres semblables: car pour avoir une inclination pour une plus que pour les autres, l'amour que nous luy portons n'en est pas plus parfaict; ains peut estre plus subject à changement à la moindre petite chose qu'elle nous fera. Que si tant est qu'il soit vray que nous ayons de l'inclination à en aymer une plustost que l'autre, nous ne debvons nous amuser à y penser, et encore moins à le luy dire. Car nous ne debvons pas aymer par inclination; ains aymer nostre prochain, ou parce qu'il est vertueux, ou pour l'esperance que nous avons qu'il le deviendra; mais principalement, parce que telle est la volonté de Dieu. Or pour bien tesmoigner que nous l'aymons, il faut luy procurer tout le bien que nous pouvons, tant pour l'ame que pour le corps, priant pour luy, et le servant cordialement quand l'occasion s'en presente: d'autant que l'amitié qui se termine en belles paroles, n'est pas grand'chose, et n'est pas s'aymer comme Nostre-Seigneur nous a aymez, lequel ne s'est pas contenté de nous asseurer qu'il nous aymoit, mais a voulu passer plus oultre, en faisant tout ce qu'il a faict pour preuve de son amour. S. Paul parlant à ses enfans tres-chers: Je suis tout prest, dit-il, à donner ma vie pour vous, et à m'employer si absolument que je ne veux faire aucune reserve, pour vous tesmoigner combien je vous ayme cherement et tendrement: ouy mesme, vouloit-il dire, je suis prest à laisser faire pour vous et par vous tout ce que l'on voudra de moy. En quoy il nous apprend que de s'employer, voire de donner sa vie pour le prochain, n'est pas tant que de se laisser employer au gré des autres, ou par eux, ou pour eux; et ce fut ce qu'il avoit appris de nostre doux Sauveur sur la croix. C'est à ce souverain degré de l'amour du prochain que les religieux et religieuses, et nous autres qui sommes consacrez au service de Dieu, sommes appelez; car ce n'est pas assez d'assister le prochain de nos commoditez temporelles, ce n'est pas encore assez, dit S. Bernard, d'employer nostre propre personne à souffrir pour cest amour; mais il faut passer plus avant, nous laissant employer pour luy, par la tres-saincte obeïssance, et par luy tout ainsi que l'on voudra, sans que jamais nous y resistions; car quand nous nous employons nous-mesmes, et par le choix de nostre propre volonté, ou propre election, cela donne tousjours beaucoup de satisfaction à nostre amour propre: mais à nous laisser employer ès choses que l'on veut, et que nous ne voulons pas, c'est-à-dire, que nous ne choisissons pas, c'est là où gist le souverain degré de l'abnegation. Comme quand nous voudrions prescher, on nous envoye servir les malades; quand nous voudrions prier pour le prochain, on nous envoye servir le prochain: o mieux vaut tousjours, sans comparaison, ce que l'on nous faict faire (j'entends ce qui n'est pas contraire à Dieu, et qui ne l'offence point) que ce que nous faisons, ou choisissons à faire nous-mesmes. Aymons-nous donc bien les uns les autres, et nous servons pour cela de ce motif, qui est si pressant, pour nous exciter à ceste saincte dilection, que Nostre-Seigneur sur la croix respandit jusqu'à la derniere goutte de son sang sur la terre, comme pour faire un ciment sacré, duquel il vouloit cimenter, unir, conjoindre et attacher toutes les pierres de son Eglise, qui sont les fidelles, les uns avec les autres: afin que ceste union fust tellement forte, qu'il ne s'y trouvast jamais aucune division, tant il craignoit que ceste division ne causast la damnation eternelle

Le support des imperfections du prochain est un des principaux points de cest amour; Nostre-Seigneur nous l'a monstré sur la croix, lequel avoit un cœur si doux envers nous, et nous aymoit si cherement; nous, dis-je, et ceux mesme qui lui causoyent la mort, et qui estoyent en l'acte du peché le plus enorme que jamais homme puisse faire. Car le peché que les Juifs commirent fut un monstre de meschanceté, et neant-

moins nostre doux Sauveur avoit des pensées d'amour pour eux, nous en donnant un exemple du tout inimaginable, en ce qu'il excuse ceux qui le crucifioyent et l'injurioyent d'une rage toute barbare, et cherche des inventions pour faire que son Pere leur pardonne, en l'acte mesme du peché et de l'injure. O que nous sommes miserables nous autres mondains ! car à peine pouvons-nous oublier une injure que l'on nous a faicte, long-temps apres que nous l'avons receuë. Celuy pourtant qui previendra son prochain ès benedictions de douceur, sera le plus parfaict imitateur de Nostre-Seigneur. Il faut de plus remarquer, que l'amour cordial est attaché à une vertu, qui est comme une dependance de cest amour, et c'est une confiance toute enfantine. Les enfans quand ils ont quelque belle plume ou quelque autre chose qu'ils estiment jolie, ils ne sont pas en repos qu'ils n'ayent rencontré tous leurs petits compagnons pour leur monstrer leur plume, et faire qu'ils ayent part à leur joye, comme aussi ils veulent qu'ils ayent part à leur douleur : car dès lors qu'ils ont un peu de mal au bout du doigt, ils ne cessent de le dire à tous ceux qu'ils rencontrent, à fin que l'on les plaigne, et qu'on souffle un peu sur le mal. Or je ne dis pas qu'il faille estre tout à fait comme ces enfans ; mais je dis que ceste confiance doit faire que les Sœurs ne soyent pas chiches de communiquer leurs petits biens et petites consolations à leurs sœurs, ne craignant pas aussi que leurs imperfections soyent remarquées par elles. Je ne dis pas que si on avoit quelque don extraordinaire de Dieu, il faille le dire à tout le monde, non ; mais quant à nos petites consolations et nos petits biens, je voudrois que l'on ne fist pas les reservées, ains que (quant l'occasion s'en presenteroit) non par forme de jactance ou vanterie, ains de simple confiance, l'on se les communiquast rondement et naïvement les unes aux autres. Et pour ce qui regarde nos defauts que nous ne nous missions pas en peine de les couvrir : car pour ne les laisser pas voir au dehors, ils n'en sont pas meilleurs ; les sœurs ne croiront pas pour cela que vous n'en ayez point ; et vos imperfections seront peut estre plus dangereuses que si elles estoyent descouvertes, et qu'elles vous causassent de la confusion, ainsi qu'elles font à celles qui sont plus faciles à les laisser paroistre à l'exterieur. Il ne se faut pas donc estonner ny descourager quand nous commettons des imperfections et des defauts devant nos sœurs : ains au contraire il faut estre bien aises que nous soyons recognues pour telles que nous sommes. Vous aurez faict une faute, ou une lourdise, il est vray : mais c'est devant vos sœurs, qui vous ayment cherement, et partant qui vous sçauront bien supporter en vostre defaut, et en auront plus de compassion sur vous que de passion contre vous. Et par ainsi ceste confiance nourriroit grandement la cordialité et la tranquillité de nos esprits, qui sont subjects à se troubler quand nous sommes recognus defaillans en quelque chose, pour petite qu'elle soit, comme si c'estoit grand merveille de nous voir imparfaicts. Enfin pour conclusions de ce discours, il faut se ressouvenir tousjours que pour quelque manquement de suavité, que l'on commet quelques fois par mesgarde, l'on ne se doibt pas fascher, ny juger que l'on n'ayt point de cordialité ; car l'on ne laisse pas d'en avoir. Un acte fait par cy, par là, pourveu qu'il ne soit pas frequent, ne fait pas l'homme vicieux, specialement quand on a bonne volonté de s'amender.

DEMANDE II.

Que c'est de faire toutes choses en esprit d'humilité, ainsi que les constitutions l'ordonnent ?

Pour mieux entendre cecy, il faut sçavoir que comme il y a difference entre l'orgueil, la coustume de l'orgueil, et l'esprit de l'orgueil (car si vous faites un acte d'orgueil, voilà l'orgueil ; si vous en faites des actes à tout propos et à toute rencontre, c'est la coustume de l'orgueil ; si vous vous plaisez en ces actes, et les recherchez, c'est l'esprit d'orgueil), de mesme il y a difference entre l'humilité, l'habitude de l'humilité, et l'esprit d'humilité. L'humilité, c'est de faire quelque acte pour s'humilier ; l'habitude est d'en faire à toute rencontre et en toutes occasions qui s'en presentent : mais l'esprit d'humilité est de se plaire en l'humiliation, de rechercher l'abjection et l'humilité parmy toutes choses : c'est-à-dire, qu'en tout ce que nous faisons, disons, ou desirons, nostre but principal soit de nous humilier et avilir, et que nous nous plaisions à rencontrer nostre propre abjection en toutes occasions, en aymant cherement la pensée. Voilà que c'est que faire toutes choses en esprit d'humilité, et c'est autant que qui diroit rechercher l'humilité et l'abjection en toutes choses. C'est une bonne pratique d'humilité de ne regarder les actions d'autruy que pour en remarquer les vertus, et non jamais les imperfections ; car tandis que nous n'en avons point de charge, il ne faut point tourner nos yeux de ce costé-là, ny moins nostre consideration. Il faut tousjours interpreter en la meilleure part qu'il se peut ce que nous voyons faire à nostre prochain ; et ès choses doubteuses il nous faut persuader que ce que nous avons apperceu n'est point mal, ains que

c'est nostre imperfection qui nous cause telle pensée ; afin d'eviter les jugemens temeraires sur les actions d'autruy, qui est un mal tres-dangereux, et lequel nous debvons souverainement detester. Ès choses evidemment mauvaises, il nous faut avoir compassion et nous humilier des defauts du prochain comme des nostres propres, et prier Dieu pour leur amendement d'un mesme cœur que nous ferions pour le nostre si nous estions subjects aux mesmes defauts.

Mais que pourrons-nous faire (dites vous) pour acquerir cet esprit d'humilité tel que nous avons dit? O! il n'y a point d'autre moyen pour l'acquerir que pour toutes les autres vertus, qui ne s'acquierent que par des actes reïterez.

L'humilité nous fait aneantir en toutes les choses qui ne sont pas necessaires pour nostre advancement en la grace, comme seroit de bien parler, avoir un beau maintien, de grands talens pour le maniement des choses exterieures, un grand esprit, de l'eloquence, et semblables; car en ces choses exterieures il faut desirer que les autres y fassent mieux que nous.

ENTRETIEN V.

De la generosité.

Pour bien entendre que c'est, et en quoy consiste ceste force et generosité d'esprit que vous me demandez, il faut premierement repondre à une question que vous m'avez faicte fort souvent, sçavoir en quoy consiste la vraye humilité ; d'autant qu'en resolvant ce poinct je me feray mieux entendre parlant du second, qui est de la generosité d'esprit, de laquelle vous voulez que maintenant je traite.

L'humilité donc n'est autre chose qu'une parfaite recognoissance que nous ne sommes rien qu'un pur neant, et elle nous fait tenir en ceste estime de nous-mesmes : ce que pour mieux entendre, il faut sçavoir qu'il y a en nous deux sortes de biens ; les uns qui sont en nous et de nous, les autres qui sont en nous mais non pas de nous. Quand je dis que nous avons des biens qui sont de nous, je ne veux pas dire qu'ils ne viennent de Dieu, et que nous les ayons de nous-mesmes ; car en verité, de nous-mesmes nous n'avons autre chose que la misere et le neant : mais je veux dire que ce sont des biens que Dieu a tellement mis en nous, qu'ils semblent estre de nous : et ces biens sont la santé, les richesses, les sciences, et autres semblables. Or l'humilité nous empesche de nous glorifier et estimer à cause de ces biens-là, d'autant qu'elle n'en faict non plus de cas que d'un neant et d'un rien ; et en effet cela se doibt par raison, n'estant point des biens stables et qui nous rendent plus agreables à Dieu, ains muables et subjects à la fortune. Et qu'il ne soit ainsi, y a-t-il rien de moins asseuré que les richesses qui dependent du temps et des saisons, que la beauté qui se ternit en moins de rien? Il ne faut qu'une derte sur le visage pour en oster l'esclat ; et pour ce qui est des sciences, un petit trouble de cerveau nous fait perdre et oublier tout ce que nous en savions. C'est donc avec grande raison que l'humilité ne fait point d'estat de tous ces biens-là. Mais d'autant qu'elle nous fait plus abaisser ou humilier par la cognoissance de ce que nous sommes de nous-mesmes, par le peu d'estime qu'elle fait de tout ce qui est en nous et de nous ; d'autant aussi nous fait-elle grandement estimer à cause des biens qui sont en nous, et non pas de nous, qui sont la foy, l'esperance, l'amour de Dieu, pour peu que nous en ayons ; comme aussi une certaine capacité que Dieu nous a donnée, de nous unir à luy par le moyen de la grace ; et quant à nous autres, nostre vocation qui nous donne asseurance (autant que nous la pouvons avoir en ceste vie) de la possession de la gloire et felicité eternelle. Et ceste estime que l'humilité fait de tous ces biens, a sçavoir de la foy, de l'esperance et de la charité, est le fondement de la generosité de l'esprit. Voyez-vous? ces premiers biens dont nous avons parlé appartiennent à l'humilité pour son exercice, et ces autres à la generosité. L'humilité croid de ne pouvoir rien, eu esgard à la cognoissance de nostre pauvreté et foiblesse, en tant qu'est de nous-mesmes ; et au contraire, la generosité nous fait dire avec S. Paul : Je puis tout en celuy qui me conforte. L'humilité nous fait defier de nous-mesmes, et la generosité nous fait confier en Dieu. Vous voyez donc que ces deux vertus d'humilité et de generosité sont tellement jointes et unies l'une à l'autre qu'elles ne sont jamais et ne peuvent estre separées. Il y a des personnes qui s'amusent à une fausse et niaise humilité, qui les empesche de regarder en eux ce que Dieu y a mis de bon. Ils ont tres-grand tort ; car les biens que Dieu a mis en nous veulent estre recognus, estimez et grandement honorez, et non pas tenus au mesme rang de la basse estime que nous devons faire de ceux qui sont en nous et qui sont de nous. Non seulement les vrays chrestiens ont recognu qu'il falloit regarder ces deux sortes de biens qui sont en nous, les uns pour nous humilier, les autres pour glorifier la divine bonté qui les nous a donnez ; mais aussi les philosophes : car ceste parole qu'ils disent : Cognois toy-mesme, se doit entendre non seulement de la cognoissance de nostre vileté et misere, mais

encore de celle de l'excellence et dignité de nos ames, lesquelles sont capables d'estre unies à la divinité par sa divine bonté, qui a mis en nous un certain instinct, lequel nous fait tousjours tendre et pretendre à ceste union, en laquelle consiste tout nostre bonheur.

L'humilité qui ne produit point la generosité est indubitablement fausse: car apres qu'elle a dit: Je ne puis rien, je ne suis rien qu'un pur neant, elle cede tout incontinent la place à la generosité de l'esprit, laquelle dit: Il n'y a rien, et il n'y peut rien avoir que je ne puisse, d'autant que je mets toute ma confiance en Dieu qui peut tout; et dessus ceste confiance elle entreprend courageusement de faire tout ce qu'on luy commande: mais remarquez que je dis: tout ce qu'on luy commande ou conseille, pour difficile qu'il soit: car je vous puis asseurer qu'elle ne juge pas que faire des miracles luy soit chose impossible, luy estant commandé d'en faire: que si elle se met à l'execution du commandement en simplité de cœur, Dieu fera plustost miracle que de manquer de luy donner le pouvoir d'accomplir son entreprise, parce que ce n'est point sur la confiance qu'elle a en ses propres forces qu'elle l'entreprend, ains elle est fondée sur l'estime qu'elle fait des dons que Dieu lui a faicts; et ainsi elle fait ce discours en elle-mesme: Si Dieu m'appelle à un estat de perfection si haute, qu'il n'y en ayt point en ceste vie de plus relevée, qu'est-ce qui me pourra empescher d'y parvenir, puis que je suis tres-asseurée que celuy qui a commencé l'œuvre de ma perfection la parfera? Mais prenez garde que tout cecy se fait sans aucune presomption, d'autant que ceste confiance n'empesche pas que nous ne nous tenions tousjours sur nos gardes, de crainte de faillir: ains elle nous rend plus attentifs sur nous-mesmes, plus vigilans et soigneux de faire ce qui nous peut servir pour l'avancement de nostre perfection. L'humilité ne gist pas seulement à nous defier de nous-mesmes, ains aussi à nous confier en Dieu; et la defiance de nous-mesmes et de nos propres forces produit la confiance en Dieu; et de ceste confiance naist la generosité d'esprit, de laquelle nous parlons.

La tres-saincte Vierge Nostre-Dame nous fournit à ce subject un exemple tres-remarquable lors qu'elle prononça ces mots: Voicy la servante du Seigneur, me soit faict selon ta parole; car en ce qu'elle dit, qu'elle est servante du Seigneur, elle fait un acte d'humilité le plus grand qui se peut faire, d'autant qu'elle oppose aux louanges que l'ange luy donne, qu'elle sera mere de Dieu, que l'enfant qui sortira de ses entrailles sera appellé le Fils du Tres-Haut, dignité la plus grande que l'on eust pu jamais imaginer: elle oppose (dis-je) à toutes les louanges et grandeurs sa bassesse et son indignité, disant qu'elle est servante du Seigneur. Mais prenez garde que dès qu'elle a rendu le devoir à l'humilité, tout incontinent elle fait une pratique de generosité tres-excellente, disant: Me soit faict selon ta parole. Il est vray (vouloit-elle dire) que je ne suis en aucune façon capable de ceste grace, eu esgard à ce que je suis de moy-mesme: ains en tant que ce qui est de bon en moy est de Dieu et que ce que vous me dites est sa tres-saincte volonté, je croy qu'il se peut et qu'il se fera; et partant, sans aucun doute, elle dit: Me soit faict ainsi que vous dites.

Pareillement, à faute de ceste generosité, il se fait fort peu d'actes de vraye contrition; d'autant qu'après nous estre humiliez et confondus devant la divine Majesté, en consideration de nos grandes infidelitez, nous ne venons pas à faire cest acte de confiance, nous relevant le courage par une asseurance que nous devons avoir, que la divine bonté nous donnera sa grace pour desormais luy estre fidelles, et correspondre plus parfaictement à son amour. Après cest acte de confiance, se devroit immediatement faire celuy de generosité, disant, puis que je suis tres-asseuré que la grace de Dieu ne me manquera point, je veux encore croire qu'il ne permettra pas que je manque à correspondre à sa grace. Mais vous me direz, si je manque à la grace, elle me manquera aussi: il est vray. Si donc il est ainsi, qui m'asseurera que je ne manque point à la grace desormais puisque je luy ay manqué tant de fois le passé? Je reponds que la generosité fait que l'ame dit hardiment et sans rien craindre: Non, je ne seray plus infidelle à Dieu: et parce qu'elle sent en son cœur ceste resolution de ne l'estre jamais, elle entreprend sans rien craindre tout ce qu'elle sçait la pouvoir rendre agreable à Dieu, sans exception d'aucune chose; et entreprenant tout, elle croid de pouvoir tout, non d'elle-mesme, ains en Dieu, auquel elle jette toute sa confiance: et pour ce elle fait et entreprend tout ce qu'on lui commande et conseille. Mais vous me demanderez s'il n'est jamais permis de doubter de n'estre pas capable de faire les choses qui nous sont commandées? Je responds que la generosité d'esprit ne nous permet jamais d'entrer en aucun doubte. Et à fin que vous entendiez mieux cecy, il faut distinguer (comme j'ay accoustumé de vous dire) la partie superieure de vostre ame d'avec l'inferieure. Or quand je dis que la generosité ne nous permet point de doubter, c'est quant à la partie superieure; car il se pourra bien faire que l'inferieure

sera toute pleine de ces doubtes, et aura beaucoup de peine à recevoir la charge ou l'employ que l'on nous donne: mais de tout cela, l'ame qui est genereuse s'en mocque, et n'en fait aucun estat; ains se met simplement en l'exercice de ceste charge sans dire une seule parole, ny faire aucune action pour tesmoigner le sentiment qu'elle a de son incapacité: mais nous autres, nous sommes si joyeux, que rien plus, de tesmoigner que nous sommes bien humbles, et que nous avons une basse estime de nous-mesmes, et semblables choses, qui ne sont rien moins que la vraye humilité, laquelle ne nous permet jamais de resister au jugement de ceux que Dieu nous a donnez pour nous conduire. J'ay mis dans le livre de l'Introduction un exemple qui sert à mon subject, et qui est fort remarquable: c'est du roi Achas, lequel estant reduit à une tresgrande affliction par la rude guerre que luy faisoient deux autres rois, lesquels avoyent assiegé Hierusalem, Dieu commanda au prophete Isaïe de l'aller consoler de sa part, et luy promettre qu'il emporteroit la victoire, et demeureroit triomphant de ses ennemis. Et de plus Isaïe luy dit que pour preuve de la verité de ce qu'il luy disoit, qu'il demandast à Dieu un signe au ciel ou bien en la terre, et qu'il le luy donneroit. Lors Achas se mefiant de la bonté de Dieu et de sa liberalité: Non, dit-il, je ne le feray pas; d'autant que je ne veux pas tenter Dieu. Mais le miserable ne disoit pas cela pour l'honneur qu'il portoit à Dieu; car au contraire il refusoit de l'honorer, parce que Dieu vouloit estre glorifié en ce temps là par des miracles; et Achas refusoit de luy en demander un qu'il luy avoit signifié qu'il desireroit faire. Il offença Dieu, en refusant d'obeïr au prophete que Dieu luy avoit envoyé pour lui signifier sa volonté. Nous ne devons donc jamais mettre en doubte que nous ne puissions faire ce qui nous est commandé, d'autant que ceux qui nous commandent cognoissent bien nostre capacité. Mais vous me dites que possible vous avez plusieurs miseres interieures, et de grandes imperfections que vos superieurs ne cognoissent pas, et qu'ils se fondent sur les apparences exterieures par lesquelles vous avez peut estre trompé leurs esprits. Je dis qu'il ne vous faut pas tousjours croire quand vous dites, poussées peut estre de decouragement, que vous estes des miserables et toutes remplies d'imperfection; non plus qu'il ne faut croire que vous n'en ayez point, quand vous n'en dites rien, estant pour l'ordinaire telles que vos œuvres vous font paroistre. Vos vertus se cognoissent par la fidelité que vous avez à les pratiquer, et de mesme les imperfections se recognoissent par les actes. L'on ne sçauroit, pendant que l'on ne sent point de malice en son cœur, tromper l'esprit des superieurs. Mais vous me dites que l'on void plusieurs Saincts qui ont faict grande resistance pour ne pas recevoir les charges que l'on leur vouloit donner. Or ce qu'ils en ont fait n'a pas esté seulement à cause de la basse estime qu'ils faisoient d'eux-mesmes, mais principalement à cause de ce qu'ils voyoient que ceux qui les vouloyent mettre en ces charges, se fondoyent sur des vertus apparentes, comme sont les jeusnes, les aumosnes, les penitences et aspretez du corps, et non sur les vrayes vertus interieures qu'ils tenoient closes et couvertes sous la saincte humilité. Puis ils estoyent poursuivis et recherchez par des peuples qui ne les cognoissoyent point que par reputation. En ce cas, il seroit (ce semble) permis de faire un peu de resistance; mais sçavez-vous à qui? à une fille de Dijon, par exemple, à laquelle une superieure d'Annessy envoyeroit le commandement d'estre superieure, ne l'ayant jamais veuë ny cognuë: mais une fille de ceans, à laquelle on feroit le mesme commandement, ne debvroit jamais se mettre en devoir d'apporter aucune raison pour tesmoigner qu'elle repugne au commandement; ains se debvroit mettre en l'exercice de sa charge avec autant de paix et de courage comme si elle se sentoit fort capable de s'en bien acquiter. Mais j'entends bien la finesse, c'est que nous craignons de n'en pas sortir à nostre honneur; nous avons nostre reputation en si grande recommandation, que nous ne voulons point estre tenus pour apprentifs en l'exercice de nos charges; ains pour maistres et maistresses qui ne font jamais des fautes. Vous entendez mintenant assez que c'est que l'esprit de force et de generosité que nous avons tant d'envie de voir ceans, afin d'en bannir toutes les niaiseries et tendretez qui ne servent qu'à nous arrester en nostre chemin, et nous empescher de faire progrez en la perfection. Ces tendretez se nourrissent de vaines reflexions que nous faisons sur nous-mesmes, principalement quand nous avons bronché en nostre chemin par quelque faute. Car ceans, par la grace de Dieu, l'on ne tombe jamais du tout, nous ne l'avons encore point veu; mais l'on bronche, et au lieu de s'humilier tout doucement et puis se redresser courageusement (comme nous avons dit), l'on entre en la consolation de sa pauvreté, et dessus cela l'on commence à s'attendrir sur soy-mesme. Hé mon Dieu! que je suis miserable! je ne suis propre à rien: et par apres l'on passe au decouragement qui nous fait dire: O non, il ne faut plus rien esperer de moy, je ne feray jamais rien qui vaille, c'est perdre le temps que de me parler: et là dessus nous

voudrions quasi que l'on nous laissast là, comme si l'on estoit bien asseuré de ne pouvoir jamais rien gagner avec nous. Mon Dieu! que toutes ces choses sont esloignées de l'ame qui est genereuse et qui fait une grande estime, comme nous avons dit, des biens que Dieu a mis en elle! car elle ne s'estonne point, ny de la difficulté du chemin qu'elle a à faire, ny de la grandeur de l'œuvre, ny de la longueur du temps qu'il y faut employer, ny enfin du retardement de l'œuvre qu'elle a entreprise. Les filles de la Visitation sont toutes appelées à une tres-grande perfection, et leur entreprise est la plus haute et la plus relevée que l'on sçauroit penser; d'autant qu'elles n'ont pas seulement pretention de s'unir à la volonté de Dieu, comme doivent avoir toutes les creatures; mais de plus elles pretendent de s'unir à ses desirs, voire mesme à ses intentions, je dis avant mesme qu'elles soyent presque signifiées; et s'il se pouvoit penser quelque chose de plus parfaict, et un degré de plus grande perfection que de se conformer à la volonté de Dieu, à ses desirs et à ses intentions, elles entreprendroient sans doute d'y monter, puisqu'elles ont une vocation qui les y oblige: et partant la devotion de ceans doit estre une devotion forte et genereuse, comme nous avons dit plusieurs fois. Mais outre ce que nous avons dit de ceste generosité, il faut encore dire ceey, qui est que l'ame qui la possede reçoit esgalement les secheresses et les tendresses des consolations, les ennuys interieurs, les tristesses, les accablemens d'esprit, comme les faveurs et les prosperitez d'un esprit bien plein de paix et de tranquillité. Et cela, parce qu'elle considère que celuy qui luy a donné les consolations est celuy-là mesme qui luy envoye les afflictions; lequel luy envoye les unes et les autres, poussé du mesme amour, qu'elle recognoist estre tres-grand, parce que, par l'affliction interieure de l'esprit, il pretend de l'attirer à une tres-grande perfection, qui est l'abnegation de toute sorte de consolation en ceste vie, demeurant tres-asseurée que celuy qui l'en prive icy bas ne l'en privera point eternellement là haut au ciel. Vous me direz que l'on ne peut pas emmy ces grandes tenebres faire ces considerations, veu qu'il semble que nous ne pouvons pas seulement dire une parole à Nostre-Seigneur: certes vous avez raison de dire qu'il vous semble, d'autant qu'en verité cela n'est pas. Le sacré concile de Trente a determiné cela, et nous sommes obligez de croire que Dieu et sa grace ne nous abandonnent jamais en telle sorte que nous ne puissions recourir à sa bonté, et protester que contre tout le trouble de nostre ame nous voulons estre toutes à luy, et que nous ne le voulons point offenser. Mais remarquez que tout ceey est en la partie supresme de nostre ame; et parce que la partie inferieure n'en apperçoit rien et qu'elle demeure tousjours en sa peine, cela nous trouble et nous fait estimer bien miserables. Et sur cela nous commençons à nous attendrir dessus nous-mesmes, comme si c'estoit une chose bien digne de compassion que de nous voir sans consolation. Hé pour Dieu! considerons que Nostre-Seigneur et nostre Maistre a bien voulu estre exercé par ces ennuys interieurs, mais d'une façon incomparable. Ecoutez ces paroles qu'il dit sur la croix: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous abandonné? Il estoit reduit à l'extremité, car il n'y avoit que la fine pointe de son esprit qui ne fust accablée de langueur: mais remarquez qu'il se prend à parler à Dieu pour nous monstrer qu'il ne nous seroit pas impossible de le faire. Qui est mieux en ce temps, dites-vous, de parler à Dieu de nostre peine et de nostre misere, ou bien de luy parler de quelque autre chose? Je vous dis qu'en ceey, comme en toutes sortes de tentations, il est mieux de divertir nostre esprit de son trouble et de sa peine, parlant à Dieu de quelque autre chose, que non pas de luy parler de nostre douleur: car indubitablement si nous le voulons faire, ce ne sera point sans un attendrissement que nous ferons sur nostre cœur, agrandissant tout de nouveau nostre douleur, nostre nature estant telle qu'elle ne peut voir ses douleurs sans en avoir une grande compassion. Mais vous me dites que si vous n'y faites point d'attention, que vous ne vous en souviendrez pas pour le dire: et qu'importe? Nous sommes certes comme des enfans, lesquels sont bien aises d'aller dire à leur mere qu'ils ont esté piquez d'une abeille, afin que la mère les plaigne et souffle sur le mal qui est desja guery: car nous voulons aller dire à nostre mere que nous avons esté bien affligez, et agrandir nostre affliction, la racontant toute par le menu sans oublier une petite circonstance qui nous puisse faire un peu plaindre. Or ne voilà pas des enfances tres-grandes? Si nous avons commis quelques infidelitez, bon de les dire; si nous avons esté fidelles, il le faut aussi dire, mais courtement, sans exagerer ny l'un ny l'autre: car il faut tout dire à ceux qui ont la charge de nos ames. Vous me dites maintenant que, lorsque vous avez eu quelque grand sentiment de colere ou de quelque autre tentation, il vous vient tousjours du scrupule si vous ne vous en confessez. Je dis qu'il le faut dire en vostre reveuë, mais non pas par maniere de confession, ains pour tirer instruction comment l'on s'y doibt comporter; je dis quand l'on ne void pas clairement d'avoir

donné quelque sorte de consentement ; car si vous allez dire : je m'accuse dequoy durant deux jours j'ay eu de grands mouvemens de colere, mais je n'y ay pas consenty, vous dites vos vertus au lieu de dire vos defauts ; mais il me vient en doubte que je n'y aye fait quelque faute : il faut regarder meurement si ce doubte a quelque fondement ; peut-estre qu'environ un quart-d'heure, durant ces deux jours, vous avez esté un peu negligente à vous divertir de vostre sentiment : si cela est, dites tout simplement que vous avez esté negligente durant un quart-d'heure à vous divertir d'un mouvement de colere que vous avez eu ; sans adjouster, la tentation a duré deux jours ; si ce n'est que vous le vouliez dire, ou pour tirer de l'instruction de vostre confesseur, ou bien pour ce qui est de vos reveuës ; car alors il est tres-bon de le dire. Mais pour les confessions ordinaires, il seroit mieux de n'en point parler, puis que vous ne le faites que pour vous satisfaire ; et si bien il vous en vient un peu de peine, ne le faisant pas, il la faut soulfrir comme une autre à laquelle vous ne pourriez mettre remede. Dieu soit beny.

ENTRETIEN VI.

Sur le depart des sœurs de la Visitation, qui s'en alloient pour fonder une nouvelle maison de leur institut.

Entre les louanges que les Saincts donnent à Abraham, S. Paul relève celle-cy au-dessus de toutes les autres : Qu'il creut en l'esperance contre l'esperance mesme. Dieu lui avoit promis que sa generation seroit multipliée comme les estoiles du ciel et comme le sablon de la mer, et cependant il reçoit le commandement de tuer son fils Isaac. Le pauvre Abraham ne perdit son esperance pourtant, ains il espera contre l'esperance mesme, que si bien il obeïssoit au commandement qui luy estoit fait de tuer son fils, Dieu ne lairroit pas pourtant de luy tenir parole. Grande certes fut son esperance : car il ne voyoit en aucune façon rien en quoy il la peust appuyer, sinon sur la parole que Dieu lui avoit donnée : ô que c'est un vrai et solide fondement que la parole de Dieu, car elle est infaillible. Abraham sort donc pour accomplir la volonté de Dieu avec une simplicité nompareille ; car il ne fit non plus de consideration ni de replique que lors que Dieu lui avoit dit qu'il sortist de sa terre et de sa parenté, et qu'il allast au lieu qu'il luy monstreroit sans le luy specifier, afin qu'il s'embarquast plus simplement dans la barque de sa divine providence : marchant donc trois jours et trois nuicts avec son fils Isaac, portant le bois du sacrifice, ceste ame innocence demanda à son pere où estoit l'holocauste ; à quoy le bon Abraham respondit, mon fils, le Seigneur y pourvoira. O mon Dieu ! que nous serions heureux si nous pouvions nous accoustumer à faire ceste reponse à nos cœurs lors qu'ils sont en soucy de quelque chose, Nostre-Seigneur y pourvoira ; et qu'apres cela nous n'eussions plus d'anxieté, de trouble ny d'empressement, non plus qu'Isaac ; car il se teut apres, croyant que le Seigneur y pourvoiroit ainsi que son pere luy avoit dit. Grande est certes la confiance que Dieu requiert que nous ayons en son soin paternel et en sa divine providence : mais pourquoy ne l'aurions-nous pas, veu que jamais personne n'y a peu estre trompé ? Nul ne se confie en Dieu qui ne retire les fruicts de sa confiance. Je dis cecy entre nous autres ; car quant aux gens du monde, bien souvent leur confiance est accompagnée d'apprehension, c'est pourquoy elle n'est de nulle valeur devant Dieu. Considerons, je vous supplie, ce que Nostre-Seigneur et nostre Maistre dit à ses apostres pour establir en eux ceste saincte et amoureuse confiance : Je vous ay envoyé par le monde sans besaces, sans argent et sans nulles provisions, soit pour vous nourrir, soit pour vous vestir ; quelque chose vous a-t-elle manqué ? et ils dirent : Non. Allez, leur dit-il, et ne pensez ny dequoy vous mangerez, ny dequoy vous boirez, ny dequoy vous vous vestirez, ny mesme ce que vous aurez à dire estant devant les grands seigneurs et magistrats des provinces par où vous passerez : car en chaque occasion vostre Pere celeste vous fournira de tout ce qui vous sera necessaire : ne pensez point à ce que vous aurez à dire, car il parlera en vous et vous mettra en la bouche les paroles que vous aurez à dire. Mais je suis si grossiere (dira quelqu'une de nos Sœurs), je ne sçay point comment il faut traiter avec les grands, je n'ay point de doctrine : c'est tout un, allez et vous confiez en Dieu, car il a dit : Quand bien la femme viendroit à oublier son enfant, si ne vous oublieray-je jamais, car je vous porte gravez sur mon cœur et sur mes mains. Pensez-vous que celuy qui a bien soing de pourvoir de nourriture aux oyseaux du ciel et aux animaux de la terre, qui ne sement ny ne recueillent rien, vienne jamais à s'oublier de pourvoir de tout ce qui sera necessaire à l'homme qui se confiera pleinement en sa providence, puisque l'homme est capable d'estre uny à Dieu nostre souverain bien ? Cecy, mes tres-cheres Sœurs, m'a semblé estre bon à vous dire sur le subject de vostre depart ; car si bien vous n'estes pas capables de la dignité apostolique à cause de vostre sexe, vous estes neantmoins capables en quelque façon de l'office apostolique, et vous pouvez rendre plusieurs services à Dieu, procurant en cer-

taine façon l'avancement de sa gloire comme les apostres. Certes, mes cheres filles, cecy vous doibt estre un motif de grande consolation, que Dieu se veuille servir de vous pour une œuvre si excellente que celle à laquelle vous estes appellées, et vous en devez tenir grandement honorées devant la divine Majesté; car qu'est-ce que Dieu desire de vous, sinon ce qu'il ordonna à ses apostres, et ce pourquoy il les envoya par le monde, qui estoit ce que Nostre-Seigneur mesme estoit venu faire en ce monde, qui fut pour donner la vie aux hommes? et non seulement cela, dit-il, mais afin qu'ils eussent la vie et une vie meilleure, ce qu'il a fait en leur donnant la grace : les apostres furent envoyez de Nostre-Seigneur par toute la terre pour le mesme subject; car Nostre-Seigneur leur dit : Ainsi que mon pere m'a envoyé, je vous envoye; allez et donnez la vie aux hommes; mais ne vous contentez pas de cela, faites qu'ils vivent, et d'une vie plus parfaicte : par le moyen de la doctrine que vous leur enseignerez ils auront la vie en croyant à ma parole que vous leur exposerez; mais ils auront une vie plus abondante par le bon exemple que vous leur donnerez; et n'ayez nul soucy si vostre travail sera suivy du fruict que vous en pretendrez, car ce n'est pas à vous que l'on demandera le fruict, ains seulement si vous vous serez employé fidellement à bien cultiver ces terres steriles et seches : l'on ne vous demandera pas si vous aurez bien recueilly, ains seulement si vous aurez eu soin de bien ensemencer. De mesme, mes cheres filles, estes-vous maintenant commandées d'aller çà et là en divers lieux, pour faire que les ames ayent la vie et qu'elles vivent d'une meilleure vie : car qu'est-ce que vous allez faire, sinon tascher de donner cognoissance de la perfection de vostre institut, et par le moyen de ceste cognoissance attirer plusieurs ames à embrasser toutes les observances qui y sont comprises et encloses? mais sans prescher et conferer les sacremens, et remettre les pechez, ainsi que faisoient les apostres, n'allez-vous pas donner la vie aux hommes? Mais, pour parler plus proprement, n'allez-vous pas donner la vie aux filles, puis que peut-estre cent et cent filles qui se retireront à vostre exemple dans vostre religion, se fussent perdues demeurant au monde, lesquelles iront jouïr au ciel, pour toute eternité, de la felicité incomprehensible? et n'est-ce pas par vostre moyen que la vie leur sera donnée, et qu'elles vivront d'une vie plus abondante, c'est-à-dire, d'une vie plus parfaite et plus agreable à Dieu, vie qui les rendra capables de s'unir plus parfaitement à la divine bonté; car elles recevront de vous les instructions necessaires pour acquerir le vray et pur amour de Dieu, qui est ceste vie plus abondante que Nostre-Seigneur est venu donner aux hommes. J'ay apporté, dit-il, le feu en la terre : qu'est-ce que je demande ou que je pretends, sinon qu'il brusle? Et en un autre endroit il commande que le feu brusle incessamment sur son autel, et que pour cela il ne soit jamais esteint, pour monstrer avec quelle ardeur il desire que le feu de son amour soit tousjours allumé sur l'autel de nostre cœur. O Dieu, quelle grace est celle que Dieu vous fait! il vous rend apostresses, non en la dignité, ains en l'office et au merite : vous ne preschez pas, non, car vostre sexe ne le permet, bien que Ste Magdelaine, Ste Marthe sa sœur l'ayent fait; mais vous ne lairrez pas d'exercer l'office apostolique en la communication de vostre maniere de vie, ainsi que je viens de dire. Allez donc pleines de courage faire ce à quoy vous estes appelées, mais allez en simplicité: si vous avez des apprehensions, dites à vostre ame, le Seigneur nous pourvoira; si les considerations de vostre foiblesse vous travaillent, jettez-vous en Dieu et vous confiez en luy. Les apostres estoient des pescheurs et ignorans la pluspart; Dieu les rendit sçavans selon qu'il estoit necessaire pour la charge qu'il leur vouloit donner. Confiez-vous en luy, appuyez-vous sur sa providence, et n'ayez peur de rien : ne dites pas: Je n'ay point de talent pour bien parler; n'importe, allez sans faire discours, car Dieu vous donnera ce que vous aurez à dire et à faire quand il en sera temps : que si vous n'avez point de vertu, ou que vous n'en aperceviez point en vous, ne vous mettez pas en peine; car si vous entreprenez pour la gloire de Dieu et pour satisfaire à l'obeïssance, la conduite des ames ou quelque autre exercice quel qu'il soit, Dieu aura soing de vous, et sera obligé de vous pourvoir de tout ce qui vous sera necessaire, tant pour vous que pour celles que Dieu vous donnera en charge. Il est vray, c'est une chose de grande consequence et de grande importance que celle que vous entreprenez; mais pourtant vous auriez tort si vous n'en esperiez un bon succez, veu que vous ne l'entreprenez pas par vostre choix, ains pour satisfaire à l'obeïssance. Sans doubte nous avons un grand subjet de craindre quand nous recherchons les charges et les offices, soit en religion, soit ailleurs, et qu'elles nous sont données sur nostre poursuite : mais quand cela n'est point; ployons humblement le col soubs le joug de la saincte obeïssance, et acceptons de bon cœur le fardeau : humilions-nous, car il le faut tousjours faire; mais ressouvenons-nous tousjours d'establir la generosité sur les actes de l'humilité, car autrement ces actes d'humilité ne vaudroient rien. J'ay un extresme

desir de graver en vos esprits une maxime qui est d'une utilité nompareille : Ne demander rien, et ne refuser rien : non, mes cheres filles, ne demandez rien et ne refusez rien; recevez ce que l'on vous donnera, et ne demandez point ce que l'on ne vous presentera point ou que l'on ne vous voudra pas donner : en ceste pratique vous trouverez la paix pour vos ames. Ouy, mes cheres sœurs, tenez vos cœurs en ceste saincte indifference de recevoir tout ce que l'on vous donnera, et de ne point desirer ce que l'on ne vous donnera pas : je veux dire, en un mot, ne desirez rien, ains laissez-vous vous-mesmes et toutes vos affaires pleinement et parfaitement au soing de la divine providence; laissez-luy faire de vous tout de mesme que les enfans se laissent gouverner à leurs nourrices; qu'elle vous porte sur le bras droit ou sur le gauche tout ainsi qu'il luy plaira, laissez-luy faire, car un enfant ne s'en formaliseroit point; qu'elle vous couche, ou qu'elle vous leve, laissez-luy faire, car c'est une bonne mere qui sçait mieux ce qu'il vous faut que vous-mesmes. Je veux dire, si la divine providence permet qu'il vous arrive des afflictions ou mortifications, ne les refusez point; ains acceptez-les de bon cœur, amoureusement et tranquillement; que si elle ne vous en envoye point, ou qu'elle ne permette pas qu'il vous en arrive, ne les desirez point, ny ne les demandez point; de mesme, s'il vous arrive des consolations, recevez-les avec esprit de gratitude et de recognoissance envers la divine bonté : que si vous n'en avez point, ne les desirez point, ains taschez de tenir vostre cœur preparé pour recevoir les divers évenemens de la divine providence, et d'un mesme cœur autant qu'il se peut. Si on vous donne des obeïssances en la religion, qui vous semblent dangereuses, comme sont les superioritez, ne les refusez point; si l'on ne vous en donne point, ne les desirez point; et ainsi de toutes choses; j'entends des choses de la terre, car pour ce qui est des vertus, nous les pouvons et devons servir et demander à Dieu, l'amour de Dieu les comprend toutes. Vous ne sçauriez croire sans avoir l'experience, combien ceste pratique apportera de profit en vos ames; car au lieu de vous amuser à desirer ces moyens et puis ces autres de vous perfectionner, vous vous appliquerez plus simplement et fidelement à ceux que vous rencontrerez en vostre chemin. Jettant mes yeux sur le subject de vostre depart, et sur les ressentimens inevitables que vous aurez toutes en vous separant les unes des autres, j'ay pensé que je vous devois dire quelque petite chose qui peust amoindrir ceste douleur, quoy que je ne vueille dire qu'il ne soit loisible de pleurer un peu; car il le faut faire, d'autant qu'on ne s'en pourroit pas tenir, ayant demené si doucement et si amoureusement assez long-temps ensemble en la pratique des mesmes exercices; ce qui a tellement uny vos cœurs, qu'ils ne peuvent, sans doute, souffrir nulle division ny separation : aussi, mes cheres filles, ne serez-vous point divisées ny separées; car toutes s'en vont et toutes demeurent; celles qui s'en vont demeurent, et celles qui demeurent s'en vont, non en leur personne, ains en la personne de celles qui s'en vont; et de mesme, celles qui s'en iront, demeureront en la personne de celles qui demeurent : c'est un des principaux fruicts de la religion que ceste saincte union qui se fait par la charité; union qui est telle que de plusieurs cœurs il n'en est fait qu'un cœur, et de plusieurs membres il n'en est fait qu'un corps : tous sont tellement faits un, en religion, que tous les religieux d'un ordre ne sont (ce semble) qu'un seul religieux. Les sœurs domestiques chantent les offices divins en la personne de celles qui sont dediées pour le faire, comme les autres servent aux offices domestiques en la persomne de celles qui les font. Et pourquoy cela? la raison en est toute evidente; d'autant que si celles qui sont au chœur, pour chanter les offices, n'y estoient pas, les autres y seroyent en leur place; s'il n'y avoit point de sœurs domestiques pour apprester le disner, les sœurs du chœur y seroyent employées; si une telle sœur n'estoit pas superieure, il y en auroit une autre : de mesme celles qui s'en vont demeurent, et celles qui demeurent s'en vont; car si celles qui sont nommées pour s'en aller ne le pouvoyent faire, celles qui demeurent s'en iroyent en leur place. Mais ce qui nous doibt faire aller et demeurer de bon cœur, mes cheres filles, c'est la certitude presque infaillible que nous devons avoir, que ceste separation ne se fait que quant au corps; car quant à l'esprit vous demeurerez tousjours tres-uniquement unies : c'est peu de chose ceste separation corporelle; aussi bien la faudroit-il faire un jour, vueillons-nous ou non; mais la separation des cœurs, et desunion des esprits, c'est cela seul qui est à redouter. Or quant à nous autres, non seulement nous demeurerons tousjours unis par ensemble; mais bien plus, que nostre union s'ira tous les jours plus perfectionnant, et ce doux et tres-aymable lien de la saincte charité, sera tousjours de plus en plus serré et renoué, à mesure que nous nous avancerons en la voye de nostre propre perfection; car nous rendant plus capables de nous unir à Dieu, nous nous unirons davantage les uns aux autres, si que chaque communion que nous ferons, nostre union sera rendue plus parfaite; car nous unissant avec Nostre-Seigneur, nous demeurerons tousjours plus unis

ensemble ; aussi la reception sacrée de ce pain celeste et de ce tres-adorable sacrement s'appelle communion, c'est-à-dire, comme union. O Dieu, quelle union est celle qu'il y a entre chaque religieux d'un mesme ordre ! union telle que les biens spirituels sont autant pesle-meslez, et reduis en commun, comme les biens exterieurs : le religieux n'a rien à luy en son particulier, à cause du vœu sacré qu'il a faict de la pauvreté volontaire ; et par la profession saincte que les religieux font de la tres-saincte charité, toutes leurs vertus sont communes, et tous sont participans des bonnes œuvres les uns des autres, et jouïront du fruict d'icelles, pourveu qu'elles tiennent tousjours en charité, et en l'observance des regles de la religion en laquelle Dieu les a appellez : si que celuy qui est en quelque office domestique, ou en quelque autre exercice quel que ce soit, contemple en la personne de celuy qui est en oraison au chœur ; celuy qui repose, participe au travail qu'a l'autre, qui est en exercice par le commandement du superieur. Voyez donc, mes cheres filles, comment celles qui s'en vont demeurent, et celles qui demeurent s'en vont, et combien vous devez toutes esgalement embrasser amoureusement et courageusement l'obedience, tant en ceste occasion comme en toute autre, puisque celles qui demeurent auront part au travail et au fruict du voyage de celles qui s'en vont, comme celles-là auront part en la tranquillité et repos de celles qui demeureront : toutes sans doubte, mes cheres filles, avez besoin de beaucoup de vertus, et de soing de les pratiquer, tant pour s'en aller que pour demeurer ; car comme celles qui s'en vont ont besoin de beaucoup de courage et de confiance en Dieu, pour entreprendre amoureusement, et avec esprit d'humilité, ce que Dieu desire d'elles, vainquant tous les petits ressentimens qui leur pourroyent venir de quitter la maison en laquelle Dieu les a premierement logées, les sœurs qu'elles ont si cherement aymées, et la conversation desquelles leur apportoit tant de consolation en l'ame, la tranquillité de leur retraitte, qui est si chere, les parens, les cognoissances, et que scai-je moy, plusieurs choses ausquelles la nature s'attache, tandis que nous vivons en ceste vie ; celles qui demeurent ont de mesme besoin et necessité de courage, tant pour perseverer en la practique de la saincte sousmission, humilité et tranquillité, qu'aussi pour se preparer de sortir quand il leur sera commandé ; puisque, ainsi que vous voyez, votre institut, mes cheres sœurs, va s'estendant de toutes parts en divers lieux, de mesme devez-vous tascher d'accroistre et multiplier les actes des vertus, et devez agrandir vos courages, pour vous rendre capables d'estre employées selon la volonté de Dieu. Il me semble, certes, quand je regarde et considere le commencement de vostre institut, qu'il represente bien l'histoire d'Abraham ; car comme Dieu luy eut donné parole que sa race seroit multipliée comme les étoiles du firmament, et comme le sablon de la mer, il luy commanda neantmoins de luy sacrifier son fils, par lequel la promesse de Dieu devoit estre accomplie. Abraham espera, et s'affermit en son esperance contre l'esperance mesme, et son esperance ne fut point vaine, ains fructueuse : de mesme, quand les trois premieres sœurs se rangerent, et embrasserent ceste sorte de vie, Dieu avoit projetté dès toute eternité de benir leur generation, et de leur en donner une qui seroit grandement multipliée : mais qui eust peu croire cela, puisqu'en les enserrant dans leur petite maison, nous ne pensions à autre chose que de les faire mourir au monde ? Elles furent sacrifiées ; ains elles se sacrifierent elles-mesmes volontairement ; et Dieu se contenta tellement de leur sacrifice, qu'il ne leur donna pas seulement une nouvelle vie pour elles-mesmes, ains une vie si abondante, qu'elles la peuvent par sa grace communiquer à plusieurs ames, ainsi que l'on void maintenant. Il me semble, certes, que ces trois premieres sœurs sont grandement bien representées par les trois grains de bled qui se trouverent emmy la paille qui estoit sur le chariot de Triptolemus, laquelle servoit à conserver ses armes : car estant portée en un païs où il n'y avoit point de bleds, ces trois grains furent pris et jettez en terre, lesquels en produisirent d'autres en telle quantité, que dans peu d'années toutes les terres de ce païs-là en furent ensemencées. La providence de nostre bon Dieu jetta de sa main benite ces trois filles dans la terre de la Visitation ; et après avoir demeuré un temps cachées aux yeux du monde, elles ont faict le fruit que l'on void maintenant ; de sorte que dans peu de temps tous ces païs seront faits participans de vostre institut. O qu'heureuses sont les ames qui se dedient veritablement et absolument au service de Dieu, car Dieu ne les laisse jamais steriles ny infructueuses ! Pour un rien qu'elles quittent pour Dieu, Dieu leur donne des recompenses incomparables, tant en cette vie qu'en l'autre. Quelle grace, je vous prie, d'estre employées au service des ames que Dieu ayme si cherement, et pour lesquelles sauver Nostre-Seigneur a tant souffert ? Certes c'est un honneur nompareil, et duquel vous devez, mes cheres filles, faire un tres-grand estat ; et pour vous y employer fidellement, ne plaignez ny peine, ny soing, ny travail, car tout vous sera cherement recompensé ; bien qu'il ne faille pas se servir de ce motif pour vous encou-

rager ; ains de celuy de vous rendre plus agreables à Dieu, et d'augmenter d'autant plus sa gloire. Allez donc, et demeurez courageusement pour cest exercice, et ne vous amusez point à regarder que vous ne voyez point en vous ce qui est necessaire, je veux dire les talens propres aux charges ausquelles vous serez employées. Il est mieux que nous ne les voyions point en nous, car cela nous tient en humilité, et nous donne plus de subject de nous mesfier de nos forces et de nous-mesmes, et fait que nous jettons plus absolument toute nostre confiance en Dieu. Tant que nous n'avons pas besoin de la practique d'une vertu, il est mieux que nous ne l'ayons pas; quand nous en aurons besoin (pourveu que nous soyons fidelles en celles dont nous avons presentement la practique), tenons-nous asseurez que Dieu nous donnera chaque chose en son temps; ne nous amusons point à desirer ny à pretendre rien; laissons nous tout à fait entre les mains de la divine providence, qu'elle fasse de nous ce qu'il luy plaira : car à quel propos desirer une chose plustost qu'une autre? tout ne doit-il pas être indifferent? Pourveu que nous plaisions à Dieu, et que nous aymions sa divine volonté, cela nous doibt suffire. Quand à moy, j'admire comment il se peut faire que nous ayons plus d'inclination d'estre employez à une chose qu'à une autre, estant en religion principalement, où une charge et une besongne est autant agreable à Dieu qu'une autre, puisque c'est l'obeïssance qui donne le prix à tous les exercices de la religion : quand on nous donneroit le choix, les plus abjects seroyent les plus desirables, et ceux qu'il faudroit embrasser plus amoureusement; mais cela n'estant pas à nostre choix, embrassons les uns comme les autres d'un mesme cœur : quand la charge que l'on nous donne est honorable devant les hommes, tenons nous humbles devant Dieu; quand elle est plus abjecte devant les hommes, tenons-nous plus honorez devant la divine bonté : enfin, mes cheres filles, retenez cherement et fidellement ce que je vous ay dit, soit pour ce qui regarde l'interieur, soit pour ce qui regarde l'exterieur; ne vueillez rien que ce que Dieu voudra pour vous, embrassez amoureusement les evenemens et les divers effets de son divin vouloir, sans vous amuser nullement à autre chose.

Après cecy, que vous sçaurois-je plus dire, mes cheres sœurs, puis qu'il semble que tout nostre bonheur soit compris en ceste toute aymable practique? Je vous representeray l'exemple des Israëlites, avec lequel je finiray. Ayant longuement demeuré sans avoir un roy, il leur prit envie d'en avoir un (grand cas de l'esprit humain), comme si Dieu les eust laissez sans conduicte, ou qu'il n'eust point eu de soing de les regir, gouverner et defendre. Ils s'adresserent donc au prophete, lequel leur promit de le demander pour eux à Dieu, ce qu'il fit; et Dieu, irrité de leur demande, leur fit reponse qu'il le vouloit bien; mais qu'il les advertissoit que le roy qu'ils auroient prendroit telle domination et authorité sur eux, qu'il leur leveroit leurs enfans; et quant aux fils, qu'il feroit les uns dizeniers, les autres soldats et capitaines; et quant à leurs filles, il feroit les unes cuisinieres, les autres boulangeres, les autres parfumeuses. Nostre-Seigneur en fait de mesme, mes cheres filles, des ames qui se dedient à son service; car (comme vous voyez aux religions) il y a diverses charges et divers offices. Mais qu'est-ce que je veux dire? rien autre sinon qu'il me semble que la divine Majesté vous a choisies vous autres qui vous en allez, comme des parfumeuses ou parfumieres; ouy certes, car vous estes commises de sa part pour aller respandre les odeurs tres-suaves des vertus de vostre institut; et comme les jeunes filles sont amoureuses des bonnes odeurs (ainsi que dit la sacrée amante au Cantique des Cantiques, que le nom de son bien-aymé est comme une huyle ou un baume qui respand de toutes parts des odeurs infiniment agreables; et c'est pourquoy, adjouste-t-elle, les jeunes filles l'ont suivy, attirées de ses divins parfums), faites, mes cheres sœurs, que comme parfumeuses de la divine bonté, vous alliez si bien respandant de toutes parts l'odeur incomparable d'une tres-sincere humilité, douceur et charité, que plusieurs jeunes filles soyent attirées à la suite de vos parfums, et embrassent vostre sorte de vie, par laquelle elles pourront, comme vous, jouir en ceste vie d'une saincte et amoureuse paix et tranquillité de l'ame, pour par après aller joüir de la felicité eternelle en l'autre. Vostre congregation est comme une ruche d'abeilles, laquelle a desja jetté divers essaims; mais avec ceste difference neantmoins, que les abeilles sortant pour aller se retirer en une autre ruche, et là commencer un mesnage nouveau, chaque essaim choisit un roy particulier, sous lequel elles militent et font leur retraicte : mais quant à vous, mes cheres ames, si bien vous allez dans une ruche nouvelle (c'est-à-dire, que vous allez commençer une nouvelle maison de vostre ordre), neantmoins vous n'avez tousjours qu'un mesme roy, qui est Nostre-Seigneur crucifié, sous l'authorité duquel vous vivrez en asseurance par-tout où vous serez; ne craignez pas que rien vous manque, car il sera toujours avec vous tant que vous n'en choisirez point d'autre : ayez seulement un grand soing d'accroistre vostre amour et vostre fidelité envers sa divine bonté, vous tenant le plus près de luy qu'il vous

sera possible, et tout vous succedera en bien; apprenez de luy tout ce que vous aurez à faire, ne faites rien sans son conseil, car c'est l'amy fidele qui vous conduira et gouvernera, et aura soing de vous, ainsi que de tout mon cœur je l'en supplie. Dieu soit beny.

ENTRETIEN VII.

Auquel les proprietez des colombes sont appliquées à l'ame religieuse par forme de loix.

Vous m'avez demandé quelques loix nouvelles à ce commencement d'année, et pensant à celles que je vous devois donner pour vous estre utile et agreable, j'ay jetté les yeux de ma consideration sur l'Evangile d'aujourd'hui, lequel fait mention du baptesme de Nostre-Seigneur et de la glorieuse apparition du Sainct-Esprit en forme de colombe, sur laquelle apparition je me suis arresté; et considerant que le Sainct-Esprit est l'amour du Pere et du Fils, j'ay pensé que je vous devois donner des loix toutes d'amour, lesquelles j'ay pris des colombes, en consideration de ce que le Sainct-Esprit avoit bien voulu prendre la forme de colombe; et d'autant plus aussi que toutes les ames qui sont dediées au service de la divine Majesté, sont obligées d'estre comme des chastes et amoureuses colombes. Ainsi void-on que l'Espouse au Cantique des Cantiques est souventes fois nommée de ce nom, et à bon droit certes; car il y a une grande correspondance entre les qualitez de la colombe et celles de l'amoureuse colombelle de Nostre-Seigneur; les loix des colombes sont toutes infiniment agreables; et c'est une meditation tres-suave que de les considerer. Quelle plus belle loy, je vous prie, que celle de l'honnesteté? car il n'y a rien de plus honneste que les colombes: elles sont propres à merveille, bien qu'il n'y ait rien de plus sale que les colombiers et les lieux où elles font leurs nids: neantmoins on ne vid jamais une colombe salie; elles ont tousjours leur pennage lis, et qu'il fait grandement bon voir au soleil. Considerez, je vous prie, combien la loy de leur simplicité est agreable, car Nostre-Seigneur mesme la louë, disant à ses apostres: Soyez simples comme colombes, et prudens comme les serpens. Mais en troisiesme lieu, mon Dieu, que la loy de la douceur est agreable! car elles sont sans fiel et sans amertume. Et cent autres loix qu'elles ont, qui sont infiniment aymables et utiles à observer par les ames qui sont dediées en la religion au service plus special de la divine bonté: mais j'ay consideré que si je vous donnois quelques loix que vous eussiez desja, vous n'en feriez pas grande estime. J'en ay donc choisy trois tant seulement, qui sont d'une utilité nompareille estant bien observées, et qui apportent une tres-grande suavité à l'ame qui les considere, parce qu'elles sont toutes d'amour et extremement delicates pour la perfection de la vie spirituelle; ce sont trois secrets qui sont d'autant plus excellens pour acquerir la perfection, qu'ils sont moins cognus de ceux qui font profession de l'acquerir, au moins de la plus grande partie. Mais quelles sont-elles donc ces loix? La premiere que j'ay fait dessein de vous donner est celle des colombes, qui font tout pour leur colombeau et rien pour elles: il semble qu'elles ne dient autre chose, sinon, Mon cher colombeau est tout pour moy, et je suis toute à luy; il est tousjours tourné de mon costé pour penser en moy, et moy je m'y attends et m'y asseure: qu'il aille donc chercher, ce bien-aymé colombeau, où il luy plaira, si n'entreray-je point en desfiance de son amour, ains je me confieray pleinement en son soing. Vous aurez peut-estre veu, mais non pas remarqué que les colombes, tandis qu'elles couvent leurs œufs, elles ne bougent de dessus jusques à ce que leurs petits colombeaux soyent esclos, et quand ils le sont, elles continuent de les couver et fomenter tandis qu'ils en ont besoin; et cependant tout ce temps-là la colombe ne va nullement à la cueillette pour se nourrir, ains elle en laisse tout le soing à son cher paron, lequel luy est si fidele, que non seulement il va à la queste des grains pour la nourrir, mais aussi il luy apporte de l'eau dans son bec pour l'abreuver; il a un soing nompareil que rien ne manque de ce qui luy est necessaire, et si grand que jamais il ne s'est veu colombe morte faute de nourriture en ce temps-là. La colombe fait donc tout pour son colombeau, elle couve et fomente ses petits pour le desir qu'elle a de luy plaire en luy donnant une generation, et le colombeau prend soing de nourrir sa chere colombelle, qui luy a laissé tout le soing d'elle: elle ne pense qu'à plaire à son paron, et luy en contre-eschange ne pense qu'à la substanter. O quelle agreable et profitable loy est celle-cy, de ne rien faire que pour Dieu et luy laisser tout le soing de nous-mesmes! Je ne dis pas seulement pour ce qui regarde le temporel (car je n'en veux pas parler) où il n'y a que nous autres; cela s'entend assez sans le dire; mais je dis pour ce qui regarde le spirituel et l'avancement de nos ames en la perfection. Hé! ne voyez-vous pas que la colombe ne pense qu'à son bien-aymé colombeau et à luy plaire, en ne bougeant de dessus ses œufs? et cependant rien ne luy manque; luy en recompense de sa confiance prenant tout le soing

d'élle. O que nous serions heureux si nous faisions tout pour nostre aymable colombeau qui est le Sainct-Esprit ! car il prendroit le soing de nous, et à mesure que nostre confiance, par laquelle nous nous reposerions en sa providence, seroit plus grande, plus aussi son soing s'estendroit sur toutes nos necessitez ; et ne faudroit pas jamais doubter que Dieu nous manquast, car son amour est infiny pour l'ame qui se repose en luy. O que la colombe est heureuse d'avoir tant de confiance en son cher paron ! c'est ce qui la fait vivre en paix et une merveilleuse tranquillité. Mille fois plus heureuse est l'ame qui laissant tout le soing d'elle-mesme et de tout ce qui luy est necessaire à son cher et bien-aymé colombeau, ne pense qu'à couver et fomenter ses petits pour luy plaire et luy donner generation ; car elle jouit dés ceste vie d'une tranquillité et d'une paix si grande, qu'il n'y en a point de comparable, ny de repos egal au sien en ce monde, ains seulement là haut au Ciel, où elle jouira pleinement des chastes embrassemens de son celeste Espoux. Mais qu'est-ce que nos œufs, lesquels il faut que nous couvions jusques à ce qu'ils soyent esclos, pour avoir des petits colombeaux ? Nos œufs sont nos desirs, lesquels estant bien couvez et fomentez, les colombeaux en proviennent, qui sont les effets de nos desirs : mais entre nos desirs il y en a un qui est sureminent au dessus de tout autre, et qui merite grandement d'estre bien couvé et fomenté pour plaire à nostre divin paron le Sainct-Esprit, lequel veut tousjours estre appellé l'Espoux sacré de nos ames, tant sa bonté et son amour est grand envers nous. Ce desir est celuy que nous avons apporté venant en religion, qui est d'embrasser les vertus religieuses, c'est l'une des branches de l'amour de Dieu et l'une des plus hautes qui soit en cet arbre divin ; mais ce desir ne se doit pas estendre plus loing que les moyens qui nous sont marquez dans nos regles et constitutions, pour parvenir à ceste perfection que nous avons pretendu d'acquerir en nous obligeant à la poursuite : ains il le faut couver et fomenter tout le temps de notre vie, afin de faire que ce desir devienne un beau petit colombeau qui puisse ressembler à son pere, qui est la perfection mesme : et cependant n'ayons autre attention que de nous tenir sur nos œufs, c'est-à-dire, ramassez dans les moyens qui nous sont prescrits pour nostre perfection, laissant tout le soing de nous-mesmes à nostre unique et tres-aymable colombeau, qui ne permettra pas que rien nous manque de ce qui nous sera necessaire pour luy plaire. C'est une grande pitié, certes, de voir des ames dont le nombre n'est que trop grand, qui, pretendant à la perfection, s'imaginent que tout consiste à faire une grande multitude de desirs, et s'empressent beaucoup à chercher ores ce moyen et tantost un autre pour y parvenir, et ne sont jamais contentes ny tranquilles en elles-mesmes ; car dès qu'elles ont un desir, elles taschent vistement d'en concevoir un autre, et leur semble qu'elles sont comme les poules, lesquelles n'ont pas sitost fait un œuf qu'elles en chargent aussi tost un autre, laissant là celuy qu'elles ont fait sans le couver ; de sorte qu'il n'en reüssit point de poussin. La colombe n'en fait pas de mesme, car elle couve et fomente ses petits jusques à tant qu'ils soyent capables de voler et aller à la cueillette pour se nourrir. La poule, si elle a des petits, s'empresse grandement et ne cesse de closser et mener du bruit ; mais la colombe se tient coye et tranquille, elle ne close ny ne s'empresse point : de mesme il y a des ames lesquelles ne cessent de closser et s'empresser apres leurs petits, c'est-à-dire, apres les desirs qu'elles ont de se perfectionner, et ne trouvent jamais assez de personnes pour en parler et demander des moyens propres et nouveaux : bref elles s'amusent tant à parler de la perfection qu'elles pretendent d'acquerir, qu'elles oublient d'en practiquer le principal moyen, qui est celuy de se tenir tranquilles et de jetter toute leur confiance en celuy qui seul peut donner l'accroissement à ce qu'elles ont ensemencé et planté. Tout nostre bien despend de la grace de Dieu, en laquelle nous debvons jetter toute nostre confiance ; et cependant il semble, par l'empressement qu'elles ont à beaucoup faire, qu'elles se confient en leur travail et en la multiplicité des exercices qu'elles embrassent, ne leur semblant de ne jamais pouvoir assez faire. Cela est bon pourveu qu'il fust accompagné de paix et du soing amoureux de bien faire ce qu'elles font, et de despendre tousjours neantmoins de la grace de Dieu et non point de leurs exercices ; je veux dire de n'attendre point aucun fruict de leur travail sans la grace de Dieu. Il semble que ces ames, empressées à la queste de leur perfection, ayent mis en oubly, ou qu'elles ne sçachent pas ce que dit Jeremie : O pauvre homme ! que fais-tu de te confier en ton travail et en ton industrie ? ne sçais-tu pas que c'est à toy voirement de bien cultiver la terre, de la labourer et ensemencer ; mais que c'est à Dieu de donner l'accroissement aux plantes et faire que tu ayes une bonne recolte et la pluye favorable à des terres ensemencées ? tu peux bien arroser ; mais pourtant tout cela ne te serviroit de rien si Dieu ne benissoit ton travail et ne te donnoit, par sa pure grace, et non par tes sueurs, une bonne recolte : depens donc

entierement de sa divine bonté. Il est vray, c'est à nous de bien cultiver, mais c'est à Dieu de faire que nostre travail soit suivy d'un bon succès. La saincte Eglise le chante en chaque feste des saincts confesseurs : Dieu a honoré vos travaux en faisant que vous en tirassiez du fruict; pour monstrer que de nous-mesmes nous ne pouvons rien sans la grace de Dieu, en laquelle nous devons mettre toute nostre confiance, n'attendant rien de nous-mesmes. Ne nous empressons point en nostre besongne, je vous prie, car pour la bien faire il faut nous appliquer soigneusement, mais tranquillement et paisiblement, sans mettre nostre confiance en nostre peine, ains en Dieu et en sa grace. Ces anxietez d'esprit que nous avons pour avancer nostre perfection et pour voir si nous avançons, ne sont nullement agreables à Dieu, et ne servent qu'à satisfaire l'amour-propre, qui est un grand tracasseur qui ne cesse jamais d'embrasser beaucoup, bien qu'il ne fasse guere : une bonne œuvre bien faite avec tranquillité d'esprit vaut beaucoup mieux que plusieurs faites avec empressement.

La colombe s'amuse simplement à sa besongne pour la bien faire, laissant tout autre soing à son cher colombeau : l'ame qui est vrayement colombine, c'est-à-dire qui aime cherement Dieu, s'applique tout simplement, sans empressement, aux moyens qui lui sont prescrits pour se perfectionner, sans en rechercher d'autres, pour parfaicts qu'ils puissent estre : Mon bien-aymé, dit-elle, pense pour moy et je m'y confie; il m'ayme, et je suis toute à luy, pour tesmoignage de mon amour. Il y a quelque temps qu'il y eut des sainctes religieuses qui me dirent : Monsieur, que ferons-nous ceste année? L'année passée nous jeusnasmes trois jours de la semaine, et nous faisions la discipline autant : que ferons-nous maintenant le long de ceste année? il faut bien faire quelque chose davantage, tant pour rendre graces à Dieu de l'année passée, comme pour aller tousjours croissant en la voye de Dieu. C'est bien dit, qu'il faut tousjours s'advancer, respondis-je; mais nostre advancement ne se fait pas comme vous pensez, par la multitude des exercices de pieté, ains par la perfection avec laquelle nous les faisons, nous confiant tousjours plus en nostre cher colombeau, et nous desfiant davantage de nous-mesmes. L'année passée vous jeusniez trois jours de la semaine, et vous faisiez la discipline trois fois; si vous voulez tousjours doubler vos exercices, ceste année, la semaine y sera entiere : mais l'année qui vient comment ferez-vous? il faudra que vous fassiez neuf jours en la semaine, ou bien que vous jeusniez deux fois le jour. Grande folie de ceux qui s'amusent à desirer d'estre martyrisez aux Indes, et ne s'appliquent pas à ce qu'ils ont à faire selon leur condition : mais grande tromperie aussi à ceux qui veulent plus manger qu'ils ne peuvent digerer : nous n'avons pas assez de chaleur spirituelle pour bien digerer tout ce que nous embrassons pour nostre perfection, et cependant nous ne voulons pas nous retrancher de ces anxietez d'esprit que nous avons à tant desirer de beaucoup faire. Lire force livres spirituels, sur tout quand ils sont nouveaux; bien parler de Dieu et de toutes les choses les plus spirituelles, pour nous exciter, disons-nous, à devotion; ouïr force predications, faire des conferences à tout propos, communier bien souvent, se confesser encore plus, servir les malades, bien parler de tout ce qui se passe en nous, pour manifester la pretention que nous avons de nous perfectionner, et au plustost qu'il se pourra; ne sont-ce pas là des choses fort propres pour nous perfectionner et parvenir au but de nos desseins? Ouy, pourveu que tout cela se fasse selon qu'il est ordonné, et que ce soit tousjours avec dependance de la grace de Dieu; c'est-à-dire, que nous ne mettions point nostre confiance en tout cela, pour bon qu'il soit; ains en un seul Dieu, qui nous peut seul faire tirer le fruict de tous nos exercices. Mais, mes cheres filles, je vous supplie, considerez un peu la vie de ces grands saincts religieux : un S. Antoine, qui a esté honoré de Dieu et des hommes, à cause de sa tres-grande saincteté : dites-moy, comment est-il parvenu à une si grande sainctete et perfection? Est-ce à force de lire, ou par des conferences et frequentes communions, ou par la multitude des predications qu'il oyoit? nullement; ains il parvint en se servant de l'exemple des saincts hermites, prenant de l'un l'abstinence, de l'autre l'oraison; et ainsi il alloit comme une soigneuse abeille picorant et cueillant les vertus des serviteurs de Dieu, pour en composer le miel d'une saincte edification. Mais un S. Paul, premier hermite, parvint-il à la saincteté qu'il s'acquit par la lecture des bons livres? Il n'en avoit point. Estoit-ce les communions qu'il faisoit ou les confessions? Il n'en fit que deux en sa vie. Estoit-ce les conferences ou les predications? Il n'en avoit point et ne vid nul homme dans le desert, que S. Antoine, qui l'alla visiter à la fin de sa vie. Sçavez-vous qui le rendit sainct? Ce fut la fidelité qu'il eut à s'appliquer à ce qu'il entreprit au commencement, à quoy il avoit esté appellé, et ne s'amusant à autre chose. Ces grands saincts religieux, qui vivoyent sous la charge de S. Pachosme, avoient-ils des livres, des predications? nulle : des conferences? ils en avoyent, mais rarement : se confessoyent-ils souvent? quelquefois aux bonnes festes : oyoyent-ils force

messes? les dimanches et festes; hors de là, point Mais que veut dire donc que mangeant si peu de ces viandes spirituelles, qui nourrissent nos ames à l'immortalité, ils estoyent neantmoins tousjours en si bon point, c'est-à-dire, si forts et courageux pour entreprendre l'acquisition des vertus, et parvenir à la perfection et au but de leur pretention? et nous autres, qui mangeons beaucoup, sommes tousjours si maigres, c'est-à-dire, si lasches et languissans à la poursuite de nos entreprises; et semble sinon tant que les consolations spirituelles marchent, que nous n'avons nul courage ny vigueur au service de Nostre-Seigneur. Or il faut donc imiter ces saincts religieux, nous appliquant à nostre besongne, c'est-à-dire, à ce que Dieu requiert de nous, selon nostre vocation, fervemment et humblement, et ne penser qu'en cela, n'estimant pas de trouver nul moyen de nous perfectionner meilleur que celuy-là. Mais, me pourra-t'on repliquer, vous dites fervemment, mon Dieu! et comment pourray-je faire cela? car je n'ay point de ferveur. Non pas de celle que vous entendez, quant au sentiment, laquelle Dieu donne à qui bon luy semble, et qui n'est pas en nostre pouvoir d'acquerir quand il nous plaist. J'adjouste aussi humblement, afin que l'on n'ayt point de subjet de s'excuser; car ne dites pas: Je n'ay point d'humilité, il n'est pas en mon pouvoir de l'avoir, car le Sainct-Esprit, qui est la bonté mesme, la donne à qui la luy demande. Non pas ceste humilité, ce sentiment de nostre petitesse, qui nous fait si fort humilier en toutes choses si gracieusement; mais je veux dire l'humilité qui nous fait cognoistre nostre propre abjection, et qui nous la fait aymer l'ayant recognuë estre en nous; car cela est la vraye humilité Jamais l'on n'estudia tant que l'on fait maintenant. Ces grands Saincts, Augustin, Gregoire, Hilaire, duquel nous faisons la feste aujourd'huy, ny beaucoup d'autres n'ont point tant estudié; ils n'eussent sceu le faire, composant tant de livres qu'ils ont faict, preschant et faisant tout le reste qui appartenoit à leurs charges; mais ils avoyent une si grande confiance en Dieu et en sa grace, et une si grande mesfiance d'eux-mesmes, qu'ils ne s'attendoyent ny confioyent nullement en leur industrie ny en leur travail, si qu'ils firent toutes les grandes œuvres qu'ils ont faictes purement par la confiance qu'ils avoyent mis en la grace de Dieu et en sa toute-puissance: C'est vous, disoyent-ils, ô Seigneur, qui nous faictes travailler, et pour qui nous travaillons; ce sera vous qui benirez nos sueurs, et qui nous donnerez une bonne recolte. Ainsi leurs livres, leurs predications, rapportoyent des fruicts merveilleux; et nous autres qui nous confions en nos belles paroles, en nostre bien dire et en nostre doctrine, toutes nos peines s'en vont en fumée, et ne rendent autre fruict que de vanité. Il faut donc pour conclusion de ceste premiere loy que je vous donne, vous confier pleinement en Dieu, et faire tout pour luy, quittant entierement le soing de vous-mesme à vostre cher colombeau, lequel usera d'une prevoyance nompareille sur vous; et d'autant que vostre confiance sera plus vraye et plus parfaicte, sa providence sera plus speciale. J'ay pensé de vous donner pour seconde loy, la parole que disent les colombes en leur langage: Plus l'on m'en oste et plus j'en fais, disent-elles. Qu'est-ce à dire cela? c'est que lors que leurs petits colombeaux sont un peu gros, le maistre du colombier les leur vient oster, et soudain elles se mettent à en couver des autres; mais si on ne les leur oste pas, elles s'amusent aupres de ceux-là longuement, et partant elles font moins. Elles disent donc: Plus on m'en oste et plus j'en fais; et pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vous presente un exemple: Job, ce grand serviteur de Dieu, qui a este loué de la bouche de Dieu mesme, ne se laissa vaincre d'aucune affliction qui lui survint; ains plus Dieu luy ostoit de ses petits colombeaux, et plus il en faisoit. Qu'est-ce qu'il ne faisoit pas, tantdis qu'il estoit en sa premiere prosperité? quelles bonnes œuvres ne faisoit-il pas? il le dit luy-mesme en ceste façon: J'estois le pied du boiteux, c'est-à-dire, je le faisois porter ou je le mettois sur mon asne, ou mon chameau; j'estois l'œil de l'aveugle, en le faisant conduire; j'estois enfin le pourvoyeur du famelique, et le refuge de tous les affligez. Maintenant voyez-le reduict en l'extreme pauvreté. Il ne se plaint point que Dieu luy ayt osté les moyens qu'il avoit de faire tant de bonnes œuvres; ains il dit avec la colombe, plus l'on m'en oste et plus j'en fais: non des aumosnes, car il n'a pas de quoy; mais en ce seul acte de soubmission et de patience qu'il fit, se voyant privé de tous ses biens et de ses enfans, il fit plus qu'il n'avoit faict par toutes les grandes charitez qu'il faisoit durant le temps de sa prosperité, et se rendit plus agreable à Dieu en ce seul acte de patience, qu'il n'avoit fait en tant de bonnes œuvres qu'il avoit fait durant sa vie: car il falloit avoir un amour plus fort et genereux pour cest acte seul, qu'il n'avoit esté besoin pour tous les autres mis ensemble. Il nous en faut donc faire de mesme pour observer ceste aymable loy des colombes, nous laissant despoüiller par nostre souverain Maistre de nos petits colombeaux, c'est-à-dire, des moyens d'executer nos desirs, quand il luy plaist de nous en priver, pour bons qu'ils soyent, sans nous plaindre ny lamenter jamais de luy, comme s'il nous faisoit grand tort; ains nous

devons nous appliquer à doubler, non nos desirs, ny nos exercices, mais la perfection avec laquelle nous les faisons, taschant par ce moyen de gagner plus par un seul acte (comme indubitablement nous ferons) que nous ne ferions pas avec cent autres faicts selon nostre propension et affection. Nostre-Seigneur ne veut pas que nous portions sa croix, sinon par le bout, et il veut estre honoré comme les grandes dames, lesquelles font porter la queuë de leurs robes. Il veut pourtant que nous portions la croix qu'il nous met sur les epaules, qui est la nostre mesme. Mais las! nous n'en faisons rien; car quand sa bonté nous prive de la consolation qu'il nous souloit donner en nos exercices, il semble que tout est perdu et qu'il nous oste les moyens de faire ce que nous avons entrepris. Voyez de grace ceste ame, comment elle couve bien ses œufs au temps de la consolation, et laisse bien le soing d'elle-mesme à son cher bien-aymé colombeau : si elle est en l'oraison, quels saincts desirs ne fait-elle pas de luy plaire! elle s'attendrit en sa presence, elle s'escoule toute en son bien-aymé, elle se laisse entierement entre les bras de sa divine providence. O que ce sont là des œufs bien aymables, et tout cela est bien bon, et les petits colombeaux ne manquent point, qui sont les effets; car qu'est-ce qu'elle ne fait pas? Les œuvres de charité sont en si grand nombre, sa modestie paroist devant toutes les Sœurs, elle est d'une edification nompareille, elle se fait admirer de tous ceux qui la voyent ou qui la cognoissent; les mortifications, dit-elle, ne me coustoient rien durant ce temps-là; ains ce m'estoient des consolations: les obeïssances m'estoient des alegresses; je n'avois pas si tost ouy le premier son de la cloche, que j'estois levée; je ne laissois point passer de practique de vertu, et tout cela je le faisois avec une paix et tranquillité tres-grande: mais maintenant que je suis en desgoust et que je suis ordinairement en secheresse en l'oraison, je n'ay nul courage, ce me semble, pour mon amendement; je n'ay point ceste ardeur que je soulois avoir en mes exercices : enfin la gelée et la froidure est passée chez moi : helas! je le croy bien. Voyez, je vous prie, ceste pauvre ame, comment elle se lamente de sa disgrace : son mescontentement paroist jusques sur son visage; elle a sa contenance abattue et melancolique, et s'en va toute pensive et si confuse que rien plus. Mon Dieu! qu'avez-vous? est-on contraint de lui dire. O que j'ay! je suis si alangourie, rien ne peut me contenter, tout m'est à desgoust : je suis maintenant si confuse! Mais de quelle confusion? car il y en a de deux sortes, l'une qui conduit à l'humilité et à la vie, et l'autre au desespoir et par consequent à la mort. Je vous assure, dit-elle, que je le suis bien tant que j'en perds presque le courage de passer outre en la pretention de ma perfection. Mon Dieu! quelle foiblesse! la consolation manque, et par mesme moyen le courage. O! il ne faut pas ainsi faire; ains plus Dieu nous prive de consolation, et plus nous devons travailler pour luy tesmoigner nostre fidelité. Un seul acte fait avec secheresse d'esprit vaut mieux que plusieurs faicts avec une grande tendreté, parce que, comme j'ay desja dict en parlant de Job, il se fait avec un amour plus fort, quoy qu'il ne soit pas si tendre ny si agreable. Plus donc l'on m'en oste et plus j'en fais : c'est la seconde loy que je desire grandement de vous voir observer. La troisiesme loy des colombes que je vous presente, c'est qu'elles pleurent comme elles se resjouïssent : elles ne chantent tousjours qu'un mesme air, tant pour leurs cantiques de resjouïssance que pour ceux où elles se lamentent, c'est-à-dire, pour se plaindre et manifester leur douleur. Voyez-les perchées sur les branches, où elles pleurent la perte qu'elles ont faite de leurs petits, que la belette ou la choüette leur a desrobez (car quand c'est quelqu'autre qui les leur prend que le maistre de la colombiere, elles sont fort affligées). Voyez-les aussi quand le paron vient à s'approcher d'elles, qu'elles sont toutes consolées, elles ne changent point d'air, ains font le mesme gromellement, pour preuve de leur contentement, qu'elles font pour manifester leur douleur. C'est ceste tres-saincte esgalité d'esprit, mes cheres ames, que je vous souhaite : je ne dis pas l'esgalité d'humeur ny d'inclination, je dis l'esgalité d'esprit; car je ne fais ny ne desire que vous fassiez nul estat des tracasseries que fait la partie inferieure de nostre ame, qui est celle qui cause les inquietudes et bijarreries (quand la partie superieure ne faict pas son devoir en se rendant maistresse, et ne faict pas bon guet pour descouvrir ses ennemis, ainsi que le Combat spirituel dit qu'il faut faire, afin qu'elle soit promptement advertie des remuemens et assauts que lui faict la partie inferieure, qui naissent de nos sens et de nos inclinations et passions, pour luy faire la guerre et l'assubjettir à ses loix); mais je dis qu'il se faut tenir tousjours ferme et resolu en la superieure partie de nostre esprit, pour suivre la vertu de laquelle nous faisons profession, et se tenir en une continuelle esgalité ès choses adverses comme ès prósperes, en la desolation comme en la consolation, et enfin parmy les secheresses comme emmy les tendretez. Job, duquel nous avons desja parlé en la seconde loy, nous fournit encore d'un exemple en ce subject; car il ne chanta tousjours que sur un mesme air tous les cantiques qu'il a composez, qui ne sont autres que l'histoire de sa vie. Qu'est-ce qu'il disoit lors

que Dieu faisoit multiplier ses biens, luy donnoit des enfans, et enfin luy envoyoit à souhait selon qu'il l'eust peu desirer en ceste vie? que disoit-il, sinon : Le nom de Dieu soit beny? C'estoit son cantique d'amour qu'il chantoit en toute occasion : car voyez-le reduit à l'extremité de l'affliction, qu'est-ce qu'il fait? il chante son cantique de lamentation sur le mesme air que celuy qu'il chantoit par resjouissance : Nous avons receu, dit-il, les biens de la main du Seigneur, pourquoy n'en recevrons-nous les maux? le Seigneur m'avoit donné des enfans et des biens, le Seigneur me les a ostez, son sainct nom soit beny. Tousjours, le nom de Dieu soit beny. O! que ceste ame saincte estoit bien une chaste et amoureuse colombelle; grandement cherie de son cher colombeau! Ainsi puissions-nous faire, mes cheres filles, qu'en toutes occasions nous prenions les biens, les maux, les consolations et afflictions de la main du Seigneur, ne chantant tousjours que le mesme cantique tres-aymable : Le nom de Dieu soit beny, tousjours sur l'air d'une continuelle esgalité : car si ce bonheur nous arrive, nous vivrons avec une grande paix en toutes occurences. Mais ne faisons point comme ceux qui pleurent quand la consolation leur manque, et ne font que chanter quand elle est revenuë, en quoy ils ressemblent aux singes et magots, qui sont tousjours mornes et furieux quand il fait un temps pluvieux et sombre, et ne cessent de gambader et sauter quand le temps est beau. Voilà donc les trois loix que je vous donne, lesquelles neantmoins estant loix toutes d'amour, n'obligent que par amour. L'amour donc que nous portons à Nostre-Seigneur nous sollicitera de les observer et garder, afin que nous puissions dire, à l'imitation de la belle colombe du souverain colombeau, qui est l'Espouse sacrée : Mon bien-aymé est tout mien, et moy je suis toute pour luy, ne faisant rien que pour luy plaire : il a tousjours son cœur tourné de mon costé par prevoyance, comme j'ay le mien tourné de son costé par confiance. Ayant fait tout pour nostre bien-aymé dès ceste vie, il aura soin de nous pourvoir de son eternelle gloire pour recompense de nostre confiance; et là nous verrons le bonheur de ceux qui, quittant tout le soin superflu et inquiet que nous avons ordinairement sur nous-mesmes et sur nostre perfection, se seront adonnez tout simplement à leur besongne, s'abandonnans sans reserves entre les mains de la divine bonté, pour laquelle seule ils auront travaillé : leurs travaux seront enfin suivis d'une paix et d'un repos qui ne se peut expliquer, car ils reposeront pour jamais dans le sein de leur bien-aymé. Le bonheur aussi de ceux qui auront observé la seconde loy sera grand; car s'estans laissé despoüiller par le maistre, qui est Nostre-Seigneur, de tous leurs petits colombeaux, et ne s'estans nullement faschez ny despitez, ains ayans eu le courage de dire : Plus l'on m'en oste et plus j'en fais, demeurans soubmis au bon plaisir de celuy qui les aura despoüillez, ils chanteront d'autant plus courageusement là haut au ciel le cantique tres-aymable, Dieu soit beny, emmy les consolations eternelles, qu'ils auront chanté de meilleur cœur parmy les desolations, langueurs et desgouts de ceste vie mortelle et passagere, durant laquelle il nous faut tascher de conserver soigneusement la continuelle et tres-aymable esgalité d'esprit. Amen.

ENTRETIEN VIII.

De la desapropriation et despoüillement de toutes choses.

Les petites affections de tien et de mien sont des restes du monde, où il n'y a rien de si precieux que cela; car c'est la souveraine felicité du monde d'avoir beaucoup de choses propres, et de quoy on puisse dire, cecy est mien. Or ce qui nous rend affectionnez à ce qui est nostre, c'est la grande estime que nous faisons de nous-mesmes; car nous nous tenons pour si excellens, que dès qu'une chose nous appartient nous l'en estimons davantage; et le peu d'estime que nous faisons des autres, fait que nous avons à contre-cœur ce qui leur a servy : mais si nous estions plus humbles et despoüillez de nous-mesmes, que nous nous tinssions pour un neant devant Dieu, nous ne ferions aucun estat de ce qui nous seroit propre, et nous estimerions extremement honorés d'estre servis de ce qui auroit esté à l'usage d'autruy. Mais il faut bien en cecy, comme en toute autre chose, faire difference entre les inclinations et affections; car quand ces choses ne sont que des inclinations et non pas des affections, il ne s'en faut point mettre en peine, parce qu'il ne despend pas de nous de n'avoir point de mauvaises inclinations, ouy bien des affections. Si doncques il arrive qu'en changeant la robbe d'une sœur pour luy en donner une autre moindre, la partie inferieure s'esmeuve un petit, cela n'est pas peché, pourveu qu'avec la raison elle l'accepte de bon cœur pour l'amour de Dieu; et ainsi de tous les autres sentimens qui nous arrivent. Or ces mouvemens arrivent parce que l'on n'a pas mis toutes ses volontez en commun, qui est pourtant une chose qui se doit faire entrant en religion : car chaque sœur devroit laisser sa volonté propre hors la porte pour n'avoir que celle de Dieu. Bienheureux celuy qui n'auroit autre volonté que celle de la communauté, et qui en preu-

droit chaque jour dans la bourse commune pour ce qui luy feroit besoin. C'est ainsi que se doit entendre ceste parole sacrée de Nostre-Seigneur: N'ayez point soucy du lendemain; elle ne regarde pas tant ce qui est du vivre ou du vestir comme des exercices spirituels : car qui vous viendroit demander, que voulez-vous faire demain? vous respondriez, je ne sçay : aujourd'huy je feray une telle chose qui m'est commandée, demain je ne sçay pas ce que je feray, parce que je ne sçay pas ce que l'on me commandera. Qui feroit ainsi, il n'auroit jamais de chagrin ny d'inquietude; car là où est l'indifference vraye il n'y peut avoir du desplaisir ny de la tristesse.

Si quelqu'une vouloit avoir du mien et du tien, il le luy faudroit aller donner hors de la maison; car dedans il ne s'en parle point. Or il ne faut pas seulement vouloir en general la desapropriation, mais en particulier; car il n'y a rien de si aisé que de dire de gros en gros, il faut renoncer à nous-mesmes, et quitter nostre propre volonté; mais quand il faut venir à la practique, c'est là où gist la difficulté : c'est pourquoy il faut faire des considerations, et sur sa condition, et sur toutes les choses qui en dependent en destail; puis en particulier renoncer tantost à une de nos volontez propres, tantost à une autre, jusques à tant que nous en soyons entierement despoüillez; et ce vray despoüillement se fait par trois degrez; le premier est l'affection du despoüillement, qui s'engendre en nous par la consideration de la beauté de ce despoüillement. Le second degré est la resolution qui suit l'affection, car nous nous resolvons aisement à un bien que nous affectionnons. Le troisiesme est la practique, qui est le plus difficile. Les biens desquels il se faut despoüiller sont de trois sortes : les biens exterieurs, les biens du corps, les biens de l'ame. Les biens exterieurs sont toutes les choses que nous avons laissées hors de la religion : les maisons, les possessions, les parens, amis, et choses semblables. Pour en faire le despoüillement, il les faut renoncer entre les mains de Nostre-Seigneur, et puis demander les affections qu'il veut que nous ayons pour eux : car il ne faut pas demeurer sans affections, ny les avoir esgales et indifferentes; il faut aymer chacun en son degré : la charité donne le rang aux affections. Les seconds biens sont ceux du corps, la beauté, la santé, et semblables choses qu'il faut renoncer; et puis il ne faut plus aller au miroir regarder si on est belle, ny se soucier non plus de la santé que de la maladie, au moins quant à la partie superieure; car la nature se ressent tousjours, et crie quelquesfois, specialement quand l'on n'est pas bien parfaict. L'on doit donc demeurer esgalement content en la maladie et en la santé, et prendre les remedes et les viandes comme elles se rencontrent, j'entends tousjours avec la raison; car quant aux inclinations, je ne m'y amuse point. Les biens du cœur sont les consolations et les douceurs qui se trouvent en la vie spirituelle; ces biens là sont fort bons : et pourquoy (me direz-vous) s'en faut-il despouiller? Il le faut faire pourtant, et les remettre entre les mains de Nostre-Seigneur pour en disposer comme il luy plaira, et le servir sans elles comme avec elles. Il y a une autre sorte de biens qui ne sont ny interieurs ny exterieurs, qui ne sont ny biens du corps ny biens du cœur : ce sont des biens imaginaires qui despendent de l'opinion d'autruy; ils s'appellent, l'honneur, l'estime, la reputation : or il s'en faut despoüiller tout à fait, et ne vouloir autre honneur que l'honneur de la congregation, qui est de chercher en tout la gloire de Dieu; ny autre estime ou reputation que celle de la communauté, qui est de donner bonne edification en toutes choses. Tous ces despoüillemens et renoncemens des choses susdites se doybvent faire, non par mespris, mais par abnegation pour le seul et pur amour de Dieu. Il faut icy remarquer que le contentement que nous ressentons à la rencontre des personnes que nous aymons, et les tesmoignages d'affection que nous leur rendons en les voyant, ne sont point contraires à cette vertu de despoüillement, pourveu qu'ils ne soyent point desreglez, et qu'estant absens, nostre cœur ne coure point après eux : car comment se pourroit-il faire que les objets estant presens, les puissances ne soyent point esmuës? C'est comme qui diroit à une personne, à la rencontre d'un lion ou d'un ours, n'ayez point peur; cela n'est point en nostre pouvoir. De mesme à la rencontre de ceux que nous aymons, il ne se peut pas faire que nous ne soyons esmus de joye et de contentement; c'est pourquoy cela n'est point contraire à la vertu. Je dis bien plus, que si j'ay envie de voir quelqu'un pour quelque chose utile, et qui doit reüssir à la gloire de Dieu, si son dessein de venir est traversé, et que j'en ressente un peu de peine, voire mesme que je m'empresse un peu pour divertir les occasions qui le retiennent, je ne fais rien de contraire à la vertu du despoüillement, pourveu que je ne passe point jusques à l'inquietude. Ainsi vous voyez que la vertu n'est pas une chose si terrible qu'on s'imagine. C'est une faute que plusieurs font, ils se forment des chimeres en l'esprit, et pensent que le chemin du ciel est estrangement difficile; en quoy ils se trompent et ont bien tort : car David disoit à Nostre-Seigneur que sa loy estoit trop doulce, et à mesure que les meschans la publioyent dure et difficile, ce bon roy disoit, qu'elle estoit plus doulce que le miel

Nous devons dire de mesme de nostre vocation, l'estimant non seulement bonne et belle, mais aussi doulce, suave et aymable. Si nous le faisons ainsi, nous aurons un grand amour à observer tout ce qui en despend.

Il est vray, mes cheres sœurs, que l'on ne sçauroit jamais parvenir à la perfection, tandis que l'on a de l'affection à quelque imperfection, pour petite qu'elle soit, voire mesme quand ce ne seroit qu'avoir une pensée inutile; et vous ne sçauriez croire combien cela porte de mal à une ame; car dès que vous aurez donné à votre esprit la liberte de s'arrester à penser à une chose inutile, il pensera par après à des choses pernicieuses : il faut donc couper court au mal dès que nous le voyons, pour petit qu'il soit. Il faut aussi examiner à bon escient s'il est vray, comme il nous semble quelquefois, que nous n'ayons point nos affections engagées; par exemple, si, quand l'on vous loüe, vous venez à dire quelque parole qui agrandisse la louange que l'on vous donne, ou bien quand vous la recherchez par paroles artificieuses, disant que vous n'avez plus la memoire ou l'esprit si bon que vous souliez avoir pour bien parler : hé! qui ne void que vous pretendez que l'on vous die, que vous parlez tousjours extremement bien? Cherchez donc au fond de vostre conscience, si vous y pouvez trouver de l'affection à la vanité. Vous pourrez aussi facilement cognoistre si vous estes attachée à quelque chose, lorsque vous n'aurez pas la commodité de faire ce que vous avez proposé; car si vous n'y avez point d'affection, vous demeurerez autant en repos de ne la pas faire comme si vous l'eussiez faite; et au contraire, si vous vous en troublez, c'est la marque que vous y avez mis vostre affection. Or, nos affections sont si pretieuses (puis qu'elles doivent estre toutes employées à aymer Dieu) qu'il faut bien prendre garde de ne les pas loger en des choses inutiles; et une faute, pour petite qu'elle puisse estre, faicte avec affection, est plus contraire à la perfection que cent autres faictes par surprinse et sans affection.

Vous demandez comment il faut aymer les creatures : je vous dis briefvement qu'il y a certains amours qui semblent extremement grands et parfaicts aux yeux des creatures, qui devant Dieu se trouveront petits et de nulle valeur, parce que ces amitiez ne sont point fondées en la vraye charité, qui est Dieu; ains seulement en certaines alliances et inclinations naturelles, et sur quelques considerations humainement louables et agreables. Au contraire, il y en a d'autres qui semblent extremement minces et vuides aux yeux du monde, qui devant Dieu se trouveront pleines et fort excellentes, parce qu'elles se font seulement en Dieu et pour Dieu, sans meslange de nostre propre interest. Or les actes de charité qui se font autour de ceux que nous aymons de ceste sorte sont mille fois plus parfaicts, d'autant que tout tend purement à Dieu : mais les services et autres assistances que nous faisons à ceux que nous aymons par inclination, sont beaucoup moindres en merite, à cause de la grande complaisance et satisfaction que nous avons à les faire, et que (pour l'ordinaire) nous les faisons plus par ce mouvement que par l'amour de Dieu. Il y a encore une autre raison qui rend ces premieres amitiez, dont nous avons parlé, moindres que les secondes, c'est qu'elles ne sont pas de durée, parce que la cause en estant fresle, dès qu'il arrive quelque traverse, elles se refroidissent et alterent; ce qui n'arrive pas à celles qui sont fondees en Dieu, parce que la cause en est solide et permanente.

A ce propos Ste-Catherine de Sienne fait une belle comparaison. Si vous prenez, dit-elle, un verre et que vous l'emplissiez dans une fontaine, et que vous beuviez dans ce verre sans le sortir de la fontaine, encore que vous beuviez tant que vous voudrez, le verre ne se vuidera point; mais si vous le tirez hors de la fontaine, quand vous aurez beu le verre sera vuide : ainsi en est-il des amitiez : quand l'on ne les tire point de leur source elles ne tarissent jamais. Les caresses mesmes et signes d'amitié que nous faisons contre nostre propre inclination aux personnes ausquelles nous avons de l'aversion, sont meilleures et plus agreables à Dieu que celles que nous faisons, attirez de l'affection sensitive : et cela ne se doibt point appeller duplicité ou simulation; car si bien j'ay un sentiment contraire, il n'est qu'en la partie inferieure, et les actes que je fais c'est avec la force de la raison, qui est la partie principale de mon ame. De maniere que quand ceux ausquels je fais ces caresses sçauroient que je les leur fais parce que je leur ay de l'adversion, ils ne s'en doibvent point offenser, ains les estimer et cherir davantage que si elles partoient d'une affection sensible : car les adversions sont naturelles, et d'elles-mesmes ne sont pas mauvaises quand nous ne les suivons pas; au contraire, c'est un moyen de practiquer mille sortes de bonnes vertus : et Nostre-Seigneur mesme nous a plus à gré quand avec une extresme respugnance nous luy allons baiser les pieds, que si nous y allions avec beaucoup de suavité. Ainsi ceux qui n'ont rien d'aymable sont bienheureux, car ils sont asseurez que l'amour que l'on leur porte est excellent, puis qu'il est tout en Dieu. Souvent nous pensons aymer une personne pour Dieu, et nous l'aymons pour nous-mesmes; nous nous servons de ce pretexte, et disons que c'est pour cela que nous l'ay-

mons ; mais en vérité nous l'aymons pour la consolation que nous en avons : car n'y a-t-il pas plus de suavité de voir venir à vous une ame pleine de bonne affection, qui suit extremement bien vos conseils, et qui va fidellement et tranquillement dans le chemin que vous luy avez marqué, que d'en voir une autre toute inquietée, embarrassée et foible à suivre le bien, et à qui il faut dire mille fois une mesme chose ? Sans doubte vous aurez plus de suavité. Ce n'est donc pas pour Dieu que vous l'aymez ; car ceste derniere personne est aussi bien à Dieu que la premiere, et vous la devriez davantage aymer ; car il y a davantage à faire pour Dieu. Il est vray que là où il y a davantage de Dieu, c'est-à-dire, plus de vertu, qui est une participation des qualitez divines, nous y devons plus d'affection ; comme, par exemple, s'il se trouve des ames plus parfaictes que celle de vostre superieure, vous les devez aymer davantage pour ceste raison-là ; neantmoins nous devons aymer beaucoup plus nos superieurs, parce qu'ils sont nos peres et nos directeurs.

Quant à ce que vous me demandez, s'il faut estre bien aise qu'une sœur practique la vertu aux despens d'une autre, je dis que nous devons aymer le bien en nostre prochain comme en nous-mesmes, et principalement en religion, où tout doibt estre parfaictement en commun, et ne devons point estre marris qu'une sœur practique quelque vertu à nos despens ; comme par exemple, je me trouve à une porte avec une plus jeune que moy, et je me retire pour luy donner le devant ; à mesure que je practique ceste humilité, elle doibt avec douceur practiquer la simplicité, et essayer à une autre rencontre de me prevenir. De mesme, si je luy donne un siege ou me retire de ma place, elle doibt estre contente que je fasse ce petit gain, et par ce moyen elle en sera participante ; comme si elle disoit : Puisque je n'ay peu faire cet acte de vertu, je suis bien aise que ceste sœur l'ayt fait, et non seulement il ne faut pas estre marrie, mais il faut estre disposée à contribuer tout ce que nous pouvons pour cela, jusques à nostre peau s'il en estoit besoin : car pourveu que Dieu soit glorifié, nous ne nous devons pas soucier par qui : de telle sorte que, s'il se presentoit une occasion de faire quelque œuvre de vertu, et que Nostre-Seigneur nous demandast qui nous aymerions mieux qui la fist, il faudroit respondre : Seigneur, celle qui la pourra faire plus à vostre gloire. Or n'ayant point de choix, nous devons desirer de la faire, car la premiere charité commence à soy-mesme ; mais ne la pouvant, il faut se resjouir, se complaire, et estre extremement aise de ce qu'une autre la faict, et ainsi nous aurons mis parfaictement toutes choses en commun

Autant en faut-il dire pour ce qui regarde le temporel ; car pourveu que la maison soit accommodée, nous ne devons pas nous soucier si c'est par nostre moyen ou par un autre. S'il se trouve des petites affections contraires, c'est signe qu'il y a encore du tien et du mien.

Vous demandez enfin si on peut cognoistre si on advance à la perfection ou non. Je reponds que nous ne cognoistrons jamais nostre propre perfection ; car il nous arrive comme à ceux qui navigent sur mer : ils ne sçavent pas s'ils avancent ; mais le maistre pilote, qui sçait l'air où ils navigent, le cognoist : ainsi nous ne pouvons pas juger de nostre advancement, mais ouy bien de celuy d'autruy ; car nous n'osons pas nous asseurer, quand nous faisons une bonne action, que nous l'ayons faicte avec perfection, d'autant que l'humilité nous le defend. Or encore que nous puissions juger de la vertu d'autruy, si ne faut-il pourtant jamais determiner qu'une personne soit meilleure qu'une autre, parce que les apparences sont trompeuses ; et tel qui paroist fort vertueux à l'exterieur et aux yeux des creatures, devant Dieu le sera moins qu'un autre qui paroist beaucoup plus imparfait. Je vous souhaite sur toute perfection celle de l'humilité, qui est non seulement charitable, mais doulce et maniable. Car la charité est une humilité montante, et l'humilité est une charité descendante. Je vous aime mieux avec plus d'humilité et moins d'autres perfections, qu'avec plus d'autres perfections et moins d'humilité.

ENTRETIEN IX.

Auquel est traité de la modestie, de la façon de recevoir les corrections, et du moyen d'affermir tellement son estat en Dieu, que rien ne l'en puisse destourner.

Vous demandez que c'est que la vraie modestie : Je vous dirai qu'il y a quatre vertus qui portent toutes le nom de modestie : la premiere est celle qui le porte par eminence au-dessus des autres, c'est la bien-seance de nostre maintien exterieur ; et à cette vertu sont opposez deux vices, à sçavoir, la dissolution en nos gestes et contenances, c'est-à-dire, la legereté ; l'autre vice qui ne lui est pas moins contraire, est une contenance affectée. La seconde qui porte le nom de modestie est l'interieure bien-seance de nostre entendement et de nostre volonté : celle-cy a de mesme deux vices opposez, qui sont, la curiosité en l'entendement, la multitude des desirs de sçavoir et d'entendre toutes choses, et l'instabilité en nos entreprises, passant d'un exercice à un autre, sans nous arrester à rien : l'autre vice, c'est

une certaine stupidité et nonchalance d'esprit, qui ne veut pas mesme sçavoir ni apprendre les choses necessaires pour nostre perfection; imperfection qui n'est pas moins dangereuse que l'autre. La troisiesme sorte de modestie consiste en nostre conversation et en nos paroles; c'est-à-dire en nostre façon de parler et de converser avec le prochain, evitant les deux imperfections qui luy sont opposées: à sçavoir, la rusticité et la babillerie: la rusticité, qui nous empesche de contribuer quelque chose pour l'entretien de l'honneste conversation; la babillerie, qui nous fait tellement parler, que nous ostons le temps aux autres de parler à leur tour. La quatriesme est l'honnesteté et bienseance ès habits, et les deux vices contraires sont la saleté et la superfluité.

Voilà les quatre sortes de modestie. La premiere est extresmement recommandable pour plusieurs raisons, et premierement, parce qu'elle nous assujettit fort; il n'y a point de vertu en laquelle il faille une si particuliere attention; et en ce qu'elle nous assujettit, consiste son grand prix, car tout ce qui nous assujettit pour Dieu est d'un grand merite, et merveilleusement agreable à Dieu. La seconde raison est, qu'elle ne nous assujettit pas seulement pour un temps, mais tousjours et en tout lieu, aussi bien estant seuls qu'en compagnie, et en tout temps, ouy mesme en dormant. Un grand Sainct l'escrivit à un sien disciple, disant qu'il se couchast modestement en la presence de Dieu, ainsi comme feroit celuy à qui Nostre-Seigneur, estant encore en vie, commanderoit de dormir et se coucher en sa presence; et bien (dit-il) que tu ne le voyes pas et n'entendes pas le commandement qu'il t'en fait, ne laisse pas de le faire, tout de mesme que si tu le voyois: parce qu'en effet il t'est present, et te garde pendant que tu dors. O mon Dieu! combien nous coucherions-nous modestement et devotement si nous vous voyons! sans doubte, nous croiserions les bras sur nos poictrines avec une grande devotion. La modestie doncques nous assujettit toujours, et en tout le temps de nostre vie, à cause que les anges nous sont tousjours presens, et Dieu mesme, pour les yeux duquel nous nous tenons en modestie. Ceste vertu est aussi fort recommandée, à cause de l'edification du prochain, et vous asseure que la simple modestie exterieure en a converty plusieurs, ainsi qu'il arriva à S. François, lequel passa une fois par une ville avec une si grande modestie en son maintien que, sans qu'il dist une seule parole, il y eut grand nombre de jeunes gens qui le suivirent (attirez de ce seul exemple) pour estre instruits de luy. La modestie est une predication muette: c'est une vertu que S. Paul recommande fort particulierement aux Philippiens, chapitre quatriesme, leur disant: Faites que vostre modestie paroisse devant tous les hommes; et ce qu'il dit à son disciple S. Timothée, qu'il faut que l'evesque soit orné, s'entend qu'il soit orné de modestie et non pas de riches vestemens, à fin que par son maintien modeste, il baille confiance à chacun de l'aborder, evitant egalement la rusticité comme la legereté, afin que donnant la liberté aux mondains de l'approcher, ils ne croyent pas qu'il soit mondain comme eux.

Or la vertu de modestie observe trois choses: à sçavoir, le temps, le lieu et la personne; car dites-moy, celuy qui ne voudroit point rire à la recreation, sinon comme l'on rid hors ce temps-là, ne seroit-il pas importun? Il y a des gestes et des contenances qui seroyent immodestie hors de ce temps-là, qui là ne le sont nullement: de mesme, celuy qui voudroit rire lors que l'on est parmy les occupations serieuses, et relascheroit son esprit comme l'on fait tres-raisonnablement en la recreation, ne seroit-il pas estimé leger et immodeste? L'on doibt aussi observer le lieu, les personnes, les conversations esquelles on est; mais tout particulierement la qualité de la personne. La modestie d'une femme du monde est autre que celle d'une religieuse: une fille qui estant dans le monde, voudroit tenir la vuë aussi basse, comme nos sœurs, ne seroit pas estimée, non plus que nos sœurs si elles ne la tenoyent plus basse que les filles du monde: ce qui est modestie à un homme, sera immodestie à un autre homme à cause de sa qualité. La gravité est extresmement bienseante à une personne aagée, qui seroit affectée à une plus jeune, à laquelle convient une modestie plus rabaissée et plus humiliée. Il faut que je vous die une chose que je lisois ces jours passez, parce qu'elle regarde le discours que nous faisons de la modestie. Le grand S. Arsenius (lequel fust eslu par le pape S. Damase, pour instruire et eslever le fils de l'empereur Theodose, Arcadius, qui lui devoit succeder au gouvernement de l'empire), apres avoir esté honoré plusieurs années en la cour, et autant favorisé de l'empereur, qu'homme du monde, il s'ennuya enfin de toutes ces vanitez (bien qu'il ne vescust pas moins chrestiennement qu'honorablement en la cour), et se resolut de se retirer au desert, avec les saincts peres hermites qui y vivoyent; il executa fort courageusement son dessein. Les peres, qui avoyent ouy le renom de la vertu de ce grand Sainct, furent bien aises et bien consolez de l'avoir en leur compagnie. Il s'accosta particulierement de deux religieux, dont l'un avoit nom Pastor, et fit

grande amitié avec eux. Or un jour que tous les peres estoyent assemblez, pour faire une conference spirituelle (car ç'a esté de tout temps qu'il s'en fait entre les personnes pieuses), il y eut quelqu'un des peres qui advertit le superieur, qu'Arsenius commettoit ordinairement une immodestie, en ce qu'il croisoit une jambe dessus l'autre : Il est vray (dit le pere) je l'ay bien remarqué; mais c'est un bon homme qui a vescu long temps au monde: il a apporté ceste contenance de la cour, que feroit-on là? Il l'excusoit, car il luy faschoit de le fascher en le reprenant d'une chose si legere, où il n'y avoit point de peché: mais d'ailleurs, il avoit envie de l'en faire corriger; car il n'avoit que cela où l'on peust trouver à redire. Le religieux Pastor dit alors: O mon pere, ne vous mettez point en peine, il n'y aura pas grande façon à le luy dire; il en sera bien aise; et pour cela, demain, s'il vous plaist, à l'heure de l'assemblée, je me mettray de la mesme façon que luy, et vous m'en ferez la correction devant tous, et ainsi il entendra qu'il ne le faut pas faire. Le pere donc faisant la correction à Pastor, le bon Arsenius se jetta en terre aux pieds du pere, demandant humblement pardon, disant, que si bien on ne l'avoit pas remarqué, qu'il avoit neanmoins tousjours fait ceste faute-là; que c'estoit sa contenance ordinaire de la cour; qu'il en demandoit penitence. Il ne luy en fut point donné, mais jamais depuis on ne le vid en ceste posture. En ceste histoire je trouve plusieurs choses bien dignes de consideration: premierement, la prudence du superieur à craindre de fascher le bon Arsenius par une correction de si peu d'importance, cherchant neantmoins le moyen de l'en faire corriger, où il monstre bien qu'ils estoyent tous tres-exacts à la moindre chose qui regarde la modestie. De plus, je remarque la bonté d'Arsenius à se rendre coulpable, et sa fidelité à s'en corriger, bien que ce fust une chose si legere, qu'elle n'estoit pas mesme une immodestie estant en la cour, quoy qu'elle le fust estant parmy ces peres. Je regarde aussi que nous ne nous devons point estonner si nous avons encore quelque vieille habitude du monde, puis qu'Arsenius avoit celle-là apres avoir demeuré long temps au desert en la compagnie de ces peres: l'on ne peut pas estre si tost defait de toutes ses imperfections; il ne faut jamais s'estonner d'en voir beaucoup en soy, pourveu que l'on ayt la volonté de les combattre. En apres remarquez que ce n'est pas un mauvais jugement de penser que le superieur fait la correction à un autre, de quelque faute que vous faites comme luy, à fin que sans vous reprendre, vous mesme vous en amendiez; mais il faut s'humilier profondement, voyant qu'il vous recognoist foible, et sçait bien que vous ressentiriez la correction s'il vous la faisoit. Il faut aussi aymer cherement ceste abjection, et s'humilier, comme fit Arsenius, confessant que l'on est coupable de la mesme faute, pourveu que l'on s'humilie tousjours en esprit de douceur et tranquillité.

Je voy bien que vous desirez que je parle encore des autres vertus de modestie : je vous dis donc que la seconde, qui est l'interieure, fait les mesmes effets en l'ame que celle que nous avons dit fait au corps : celle-cy compose les mouvemens, les gestes et contenances du corps, evitant les deux extremitez, qui sont deux vices contraires, la legereté ou dissolution, et la contenance trop affectée; de mesme la modestie interieure maintient les puissances de nostre ame en tranquillité et modestie, evitant, comme j'ay dit, la curiosité de l'entendement, sur lequel elle exerce principalement son soing, retranchant aussi à nostre volonté la multitude des desirs, la faisant appliquer sainctement à ce seul un, que Marie a choisy et qui ne luy sera point osté, qui est la volonté de plaire à Dieu. Marthe represente fort bien l'immodestie de la volonté, car elle s'empresse, elle met tous les serviteurs de la maison en besongne, elle va deçà et delà sans s'arrester, tant elle a d'envie de bien traiter Nostre-Seigneur, et luy semble qu'il n'y aura jamais assez de mets apprestez pour luy faire bonne chere. De mesme la volonté qui n'est pas retenue par la modestie, passe d'un subject à un autre pour s'estnouvoir à aymer Dieu et à desirer plusieurs moyens de le servir, et cependant il ne faut point tant de choses; mieux vaut s'attacher à Dieu comme Magdeleine, se tenant à ses pieds, luy demandant qu'il nous donne son amour, que de penser comment et par quel moyen nous le pourrons acquerir. Ceste modestie retient la volonté resserrée en l'exercice des moyens de son advancement en l'amour de Dieu selon la vocation en laquelle nous sommes. J'ay dit que ceste vertu s'occupe principalement à assujettir l'entendement, et cela parce que la curiosité que nous avons naturellement est tres-dangereuse, et fait que nous ne sçavons jamais parfaictement une chose, d'autant que nous ne mettons pas assez de temps pour la bien apprendre. Elle fuit aussi l'autre extremité du vice qui luy est opposé, qui est la stupidité et nonchalance d'esprit, qui ne veut pas sçavoir ce qui est necessaire. Or ceste subjection de l'entendement est de tres-grande importance pour nostre perfection: car à mesure que la volonté s'affectionne à une chose, si l'entendement luy vient monstrer la beauté d'une autre, il la divertit de la premiere. Les abeilles n'ont aucun arrest tandis qu'elles

n'ont point de roy : elles ne cessent de voletter par l'air, de se dissiper et esgarer n'ayant presque nul repos en leur ruche ; mais dés aussi-tost que leur roy est né, elles se tiennent ramassées toutes autour de luy, et ne sortent que pour la cueillette et par le commandement de leur roy. De mesme nostre entendement et volonté, nos passions et les facultez de nostre ame, comme abeilles spirituelles, jusques à tant qu'elles ayent un roy, c'est-à-dire, jusques à tant qu'elles ayent choisy Nostre-Seigneur pour leur roy, elles n'ont aucun repos ; nos sens ne cessent de s'esgarer curieusement, et d'attirer nos facultés interieures apres eux pour se dissiper tantost apres un sujet, tantost apres un autre, et ainsi ce n'est qu'un continuel travail d'esprit et inquietude qui nous fait perdre la paix et tranquillité d'esprit, qui nous est tant necessaire, et c'est ce qui nous cause l'immodestie de l'entendement et de la volonté. Mais dés que nos ames ont choisy Nostre-Seigneur pour leur roy unique et souverain, ces puissances s'accoisent à guide de chastes avettes ou abeilles mystiques, se rangent aupres de luy et ne sortent jamais de leur ruche, sinon pour la cueillette des exercices de charité que ce sainct roy leur commande de practiquer à l'endroit du prochain ; et soudain apres se remettent dans la modestie et en ce sainct accoissement tant aymable, pour mesnager et ramasser le miel des sainctes et amoureuses conceptions et affections qu'elles tirent de sa presence sacrée ; et ainsi elles eviteront les deux extremitez dites cy-dessus, retranchant d'une part la curiosité de l'entendement par la simple attention à Dieu, et de l'autre la stupidité et nonchalance d'esprit par les exercices de la charité qu'elles practiqueront envers le prochain quand il sera requis. Mais voici un autre exemple sur ce subject. Un jour un religieux demanda au grand S. Thomas comment il pourroit faire pour estre bien sçavant. En ne lisant qu'un livre, dit-il. Je lisois ces jours passez la regle que S. Augustin a faite pour les religieuses, où il dit expressement que les sœurs ne lisent jamais aucuns livres que ceux qui leur seront donnez par la superieure ; et apres il fit le mesme commandement à ses religieux, tant il avoit de cognoissance du mal qu'apporte la curiosité de vouloir sçavoir autre chose que ce qui nous est necessaire pour mieux servir Dieu, qui est certes fort peu de chose : car si vous marchez en simplicité par l'observance de vos regles, vous servirez parfaictement Dieu sans vous espancher ou rechercher de sçavoir autres choses. La science n'est pas necessaire pour aymer Dieu (ainsi que dit S. Bonaventure), car une simple femme est autant capable d'aimer Dieu comme les plus doctes hommes du monde. Il faut peu de science et beaucoup de practique en ce qui regarde la perfection. Je me souviens, sur le propos du danger qu'il y a en la curiosité de vouloir sçavoir tant de moyens de se perfectionner, d'avoir parlé à deux personnes religieuses de deux ordres bien reformez, l'une desquelles, à force de lire des livres de la bien-heureuse Therese, apprit si bien à parler comme elle, qu'elle sembloit estre une petite mere Therese, et elle le croyoit, s'imaginant tellement tout ce que la mere Ste Therese avoit fait pendant sa vie, qu'elle croyoit en faire tout de mesme, jusques à avoir des bandemens d'esprit et des suspensions des puissances, tout ainsi comme elle lisoit que la saincte avoit eu, si qu'elle en parloit fort bien. Il y en a d'autres qui, à force de penser à la vie de Ste Catherine de Sienne et de Genes, pensent aussi estre par imitation des sainctes Catherines. Ces ames icy au moins ont du contentement en elles-mesmes par l'imagination qu'elles ont d'estres sainctes, bien que leur contentement soit vain. Mais l'autre religieuse, que j'ay dit avoir cogneuë, estoit bien de differente humeur, d'autant qu'elle n'avoit jamais de contentement, à cause de l'avidité qu'elle avoit de chercher et desirer la voye et la methode de se perfectionner ; et encore qu'elle travaillast pour cela, neantmoins il luy sembloit qu'il y avoit tousjours quelque autre façon de se perfectionner que celle que l'on luy enseignoit. L'une de ces filles vivoit contente en sa saincteté imaginaire, et ne recherchoit ny desiroit autre chose, et l'autre vivoit mescontente à cause que sa perfection luy estoit cachée, et partant desiroit tousjours autre chose. La modestie interieure tient l'ame entre ces deux estats, en mediocrité de desirer et sçavoir ce qui est necessaire, et rien plus. Au reste, il faut remarquer que la modestie exterieure de laquelle nous avons parlé sert de beaucoup à l'interieure et à acquerir la paix et tranquillité de l'ame. La preuve s'en faict en tous les SS. Peres qui ont faict profession tres-grande de l'oraison, car ils ont tous jugé que la posture la plus modeste y aidoit beaucoup, comme se tenir à genoux les mains jointes ou les bras en croix.

La troisiesme modestie regarde les paroles et la maniere de converser. Il y a des paroles qui seroient immodestie en tout autre temps qu'en celuy de la recreation, où justement et avec bonne raison on doit relascher un peu l'esprit ; et qui ne voudroit parler ny laisser parler les autres, sinon des choses hautes et relevées, en ce temps-là feroit une immodestie : car n'avons-nous pas dit que la modestie regarde le temps, les lieux et les personnes? A ce propos je lisois l'autre jour que S. Pachome, d'abord qu'il fut entré au desert pour mener une vie monastique, eut de

grandes tentations, et les malins esprits luy paroissoient souvent en diverses manieres. Celuy qui escrit sa vie dit qu'un jour qu'il alloit par les bois pour en couper, il vint une grande troupe de ces esprits infernaux pour l'espouvanter, qui se rangerent comme des soldats qui posent la garde, tous bien armez, et s'escrioient l'un à l'autre : Faictes place au sainct homme. S. Pachome, qui recognut bien que c'estoient des fanfares de l'esprit malin, se print à sourire, disant : Vous vous mocquez de moy, mais je le seray s'il plaist à Dieu. Or le diable voyant qu'il ne l'avoit peu attrapper ni faire entrer en melancholie, pensa qu'il l'attrapperoit du costé de la joye, puisqu'il s'estoit ry de sa premiere embuscade ; il s'en va donc attacher grande quantité de grosses cordes à une feuille d'arbre, et se mirent plusieurs demons à ces cordes, comme pour tirer avec grande violence, crians et suans comme s'ils eussent eu grande peine. Le bon Sainct levant les yeux et voyant ceste folie, se representa Nostre-Seigneur crucifié en l'arbre de la croix : eux voyans que le Sainct s'appliquoit au fruict de l'arbre et non à la feuille, s'en allerent tous confus et honteux. Il y a temps de rire et temps de ne pas rire, comme aussi temps de parler et de se taire, comme nous monstra ce glorieux Sainct en ses tentations. Ceste modestie compose nostre façon de parler afin qu'elle soit agreable, ne parlant ny trop haut ny trop bas, ny trop lentement ny trop brusquement, se tenant dans les termes d'une saincte mediocrité, laissant parler les autres quand ils parlent sans les interrompre (car cela tient de la babillerie), parlant neantmoins à son tour pour eviter la rusticité et suffisance qui nous empesche d'estre de bonne conversation. Souventefois aussi on se rencontre en des occasions où il est necessaire de beaucoup dire en se taisant, par la modestie, esgalité, patience et tranquillité.

La quatriesme vertu nommée modestie regarde les habits et la façon de s'habiller : de celle-cy il n'est pas besoin de dire autre chose, sinon qu'il faut eviter la saleté et messeance en la façon de s'habiller ; comme aussi l'autre extremité, qui est un trop grand soin de nous bien habiller, avec curiosité affectée d'estre bien accommodée : cela est vain. Mais la netteté a esté fort recommandée par S. Bernard comme estant un grand indice de la pureté et netteté de l'ame. Il y a une chose qui semble nous contrarier en ce poinct en la vie de S. Hilarion ; car un jour parlant à quelque gentilhomme qui l'estoit allé voir, il luy dit qu'il n'y avoit point d'apparence de rechercher la netteté en un cilice : voulant dire qu'il ne falloit point rechercher de la netteté en nos corps, qui ne sont que charongues puantes et toutes pleines d'infection : mais cela estoit plus admirable en ce grand Sainct que non pas imitable. Il ne faut pas voirement avoir trop de delicatesse, mais aussi il ne faut point estre sale. Ce qui faisoit ainsi parler ce Sainct estoit (si je ne me trompe) à cause qu'il parloit à des courtisans qu'il voyoit tellement pancher du costé de la delicatesse, qu'il estoit besoin de leur parler ainsi un peu plus asprement, comme ceux qui veulent redresser un jeune arbrisseau ne le redressent pas seulement au ply qu'ils veulent luy donner, mais ils le font mesme courber de l'autre costé afin qu'il ne retourne à son ply. Voilà ce que j'avois à dire de la modestie.

Vous desirez, en second lieu, de sçavoir comment il faut faire pour bien recevoir la correction, sans qu'il nous en demeure du sentiment, ou de la secheresse de cœur. D'empescher que le sentiment de colere ne s'esmeuve en nous, et que le sang ne nous monte au visage, jamais cela ne sera : bienheureux serons-nous, si nous pouvons avoir ceste perfection un quart-d'heure avant que mourir. Mais de garder la secheresse d'esprit, en sorte que nous ne parlions pas apres que le sentiment est passé, avec autant de confiance, de douceur et de tranquillité qu'auparavant, ô ! cela, il faut avoir grand soin de ne le pas faire : vous renvoyez bien loing le sentiment, dites-vous, mais cela ne laisse pas de demeurer. Je vous asseure, ma chere fille, que vous le renvoyez peut-estre comme font les citoyens d'une ville dans laquelle se faict la nuict une sedition, quand ils chassent les seditieux et ennemis ; mais ils ne les mettent pas hors de la ville, si bien qu'ils se vont cachant de rue en rue, jusques à ce que le jour vient qu'ils se jettent sur les habitans, et demeurent enfin maistres : vous rejettez le sentiment que vous avez de la correction qui vous est faicte ; mais non pas si fortement et soigneusement qu'il ne se cache en quelque petit coin de vostre cœur au moins quelque partie du sentiment. Vous ne voulez pas avoir de sentiment ; mais aussi, vous ne voulez pas soubmettre vostre jugement, qui vous fait croire que la correction a esté faicte mal à propos, ou bien qu'elle a esté faicte par passion ou chose semblable. Qui ne void que ce seditieux se jettera sur nous et nous accablera de mille sortes de confusions, si promptement vous ne le chassez bien loing ? Mais que faut-il faire en ce temps-là ? il faut se resserrer aupres de Nostre-Seigneur, et luy parler de quelque autre chose. Mais vostre sentiment ne s'accoyse pas, ains il vous suggere de regarder le tort que l'on vous faict : ô Dieu ! ce n'est pas le temps de soubmettre son jugement, pour luy faire croire et confesser que la correction est bonne, et qu'elle a esté faicte bien à propos ; ô non ! c'est apres que vos-

tre ame sera raccoysée et tranquillisée : car pendant le trouble, il ne faut pas dire ny faire aucune chose, sinon demeurer ferme et resoluë de ne consentir point à nostre passion, pour raison que nous eussions de le faire ; car jamais nous ne manquerions de raison en ce temps-là, il nous en viendroit à la foule ; mais il n'en faut pas escouter une seule, pour bonne qu'elle puisse sembler ; ains se tenir proche de Dieu, comme j'ay dit, nous divertissant apres nous estre humiliez et soubmis devant sa Majesté, luy parlant d'autre chose. Mais remarquez ce mot, que je me plais grandement à dire, à cause de son utilité : humiliez-vous d'une humilité doulce et paisible, et non pas d'une humilité chagrine et troublée ; car c'est nostre malheur ; nous portons devant Dieu des actes d'humilité depiteux et ennuyeux, et par ce moyen nous ne racoysons pas nos esprits, et ces actes sont infructueux. Mais si, au contraire, nous faisions ces actes devant la divine bonté, avec une doulce confiance, nous sortirions de là tous rasserenez et tranquilles, et desavouërions bien facilement apres toutes les raisons, bien souvent et pour l'ordinaire irraisonnables, que nostre jugement et nostre amour-propre nous suggere, et nous irions avec autant de facilité parler à ceux qui nous ont faict la correction ou contradiction comme auparavant. Vous vous surmontez bien, dites-vous, à leur parler, mais, s'ils ne vous parlent pas ainsi que vous desirez, cela redouble la tentation. Tout cela provient du mesme mal que nous avons dict. Que vous doibt-il importer, que l'on vous parle de façon ou d'une autre, pourveu que vous fassiez vostre devoir? Tout bien compté et rabattu, il n'y a personne qui n'ayt de l'aversion à la correction. S. Pachome, apres avoir veeu quatorze ou quinze ans ès desert, en grande perfection, eut une revelation de Dieu, qu'il gaigneroit une grande quantité d'ames, et que plusieurs viendroyent dans les deserts se ranger sous sa conduite : il avoit desjà quelques religieux avec luy, et le premier qu'il avoit receu estoit son frere, nommé Jean, qui estoit son aîné. S. Pachome donc commença de faire agrandir son monastere, et faire une grande quantité de cellules : son frere Jean, ou pour ne sçavoir pas son dessein, ou bien pour le zele qu'il avoit à la pauvreté, luy fit un jour une grande correction, luy disant, si c'estoit ainsi qu'il falloit et vouloit imiter Nostre-Seigneur, lequel n'avoit pas où reposer son chef tandis qu'il estoit en ceste vie, faisant faire un si grand couvent, et plusieurs semblables choses. S. Pachome, tout sainct qu'il estoit, eut tellement du sentiment de ceste correction, qu'il se tourna de l'autre costé, à fin (si je ne me trompe) que sa contenance ne fist paroistre son ressentiment : or il s'en alla de ce pas jetter à genoux devant Dieu, demandant pardon de sa faute et se plaignant dequoy, apres avoir tant demeuré dans le desert, il n'estoit encore mortifié, se disoit-il : il fit une priere si fervente et si humble, qu'il obtint la grace de n'estre jamais plus sujet à l'impatience. S. François mesme, sur le dernier temps de sa vie, apres tant de ravissemens, et d'unions amoureuses avec Dieu, apres avoir fait tant pour sa gloire et s'estre surmonté en tant de sortes, un jour qu'il plantoit des choux dans le jardin, il arriva qu'un frere, voyant qu'il ne les plantoit pas bien, l'en reprit, et le Sainct fut esmu d'un si puissant mouvement de colere, de se voir repris, qu'il prononça à moitié une injure contre ce frere qui l'avoit repris. Il ouvrit la bouche pour la prononcer ; mais il se retint, et prenant du fumier, qu'il enterroit avec les choux : Ah ! meschante langue, dit-il, je t'apprendray bien s'il faut ainsi injurier ton frere ; et soudain se prosterna à deux genoux, suppliant le frere de luy pardonner. Or quelle apparence y a-t-il, je vous prie, que nous autres nous estonnions de nous voir prompts à la colere, et si nous ressentons quand on nous reprend, ou que l'on nous fait quelque contradiction? Il faut donc tirer exemple de ces Saincts, lesquels se surmonterent incontinent, l'un recourant à la priere, et l'autre demandant humblement pardon à son frere ; et ne firent rien ny l'un ny l'autre, en faveur de leur ressentiment ; mais s'amenderent et en firent profict. Vous me dites que vous acceptez de bon cœur la correction, que vous l'approuvez, et trouvez juste et raisonnable ; mais que cela vous donne une certaine confusion à l'endroict de la superieure, parce que vous l'avez faschée, ou luy avez donné occasion de se fascher ; que cela vous oste la confiance de vous approcher d'elle, nonobstant que vous aymiez l'abjection qui vous revient de la faute. Cela se fait, ma fille, par le commandement de l'amour-propre. Vous ne sçavez peut estre pas qu'il y a en nous-mesmes un certain monastere, dont l'amour-propre est superieur, et partant, il impose des penitences, et ceste peine est la penitence qu'il vous impose, pour la faute que vous avez faicte d'avoir fasché la superieure, parce que peut estre elle ne vous estimera pas tant comme elle eust fait si vous n'eussiez pas failly. C'est assez parlé pour celles qui reçoivent la correction, il faut que je die un mot pour celles qui la font. Donc, outre qu'elles doibvent avoir une grande discretion pour bien prendre le temps et la saison de la faire avec toutes les circonstances deües, elles ne doibvent jamais s'estonner, ny offenser, de voir que celles à qui elles la font en ont du ressentiment ; car c'est une chose

bien dure à une personne de se voir corriger.

Vous demandez, en troisiesme lieu, comment vous pourriez faire pour porter vostre esprit droit en Dieu, sans regarder ny à droite ny à gauche. Ma chere fille, vostre proposition m'est fort agreable, d'autant qu'elle porte sa reponse avec elle. Il faut faire ce que vous dites, aller à Dieu sans regarder ny à droite ny à gauche. Ce n'est pas cela que vous demandez, je le voy bien; mais comment vous pourriez faire pour affermir tellement vostre esprit en Dieu, que rien ne l'en puisse destacher ni retirer. Deux choses sont necessaires pour cela : mourir, et estre sauvé; car apres cela, il n'y aura jamais de separation, et vostre esprit sera indissolublement attaché et uny à son Dieu. Vous dites que ce n'est pas encore cela que vous demandez; mais que c'est que vous pourriez faire pour empescher que la moindre mousche ne retirast vostre esprit de Dieu, ainsi qu'elle fait; vous voulez dire, la moindre distraction. Pardonnez-moy, ma fille, la moindre mousche de distraction ne retire pas vostre esprit de Dieu, ainsi que vous dites; car rien ne nous retire de Dieu que le peché; et la resolution que nous avons faite le matin de tenir nostre esprit uny à Dieu, et attentif à sa presence, fait que nous y demeurons tousjours; voire mesme quand nous dormons, puis que nous le faisons au nom de Dieu, et selon sa tres-saincte volonté : il semble mesme que sa divine bonté nous dit, Dormez et reposez, et cependant j'auray les yeux sur vous pour vous garder, et defendre du lion rugissant, qui va tousjours autour de vous pour penser vous deffaire. Voyez donc si nous n'avons pas raison de nous coucher modestement, ainsi que nous avons dit : c'est le moyen de bien faire tout ce que nous faisons, que d'estre bien attentifs à la presence de Dieu; car aucun de nous ne l'offensera, voyant qu'il nous regarde. Les pechez veniels mesmes ne sont pas capables de nous destourner de la voye qui conduit à Dieu; ils nous arrestent, sans doubte, un peu en nostre chemin, mais ils ne nous en destournent pas pourtant, et beaucoup moins les simples distractions, et cecy, je l'ay dit en l'Introduction. Pour ce qui est de l'oraison, elle ne nous est pas moins utile, ny moins agreable à Dieu, pour y avoir beaucoup de distraction : ains elle nous sera peut estre plus utile que si nous y avions beaucoup de consolations, parce qu'il y a plus de travail, pourveu neantmoins que nous ayons la fidelité de nous retirer de ces distractions, et n'y laissions point arrester nostre esprit volontairement. C'en est de mesme de la peine que nous avons le long de la journée, d'arrester nostre esprit en Dieu, et ès choses celestes, pourveu que nous ayons le soing de retirer nostre esprit pour l'empescher de courir apres ces mouches et papillons, comme fait une mere à l'endroict de son enfant, elle void que ce pauvre petit s'affectionne à courir apres les papillons, pensant de les attrapper; elle le retire et retient incontinent par le bras, luy disant : Mon enfant, tu te morfondras à courir apres ces papillons au soleil, il vaut mieux que tu demeures aupres de moy : ce pauvre enfant y demeure jusqu'à tant qu'il en voye un autre, apres lequel il seroit aussi pres de courir, si la mere ne le retenoit comme devant. Et que faire là, sinon prendre patience et ne nous lasser point de nostre travail, puis qu'il est pris pour l'amour de Dieu? Mais, si je ne me trompe, quand nous disons que nous ne pouvons trouver Dieu, et qu'il nous semble qu'il est si loing de nous, nous voulons dire que nous ne pouvons avoir du sentiment de sa presence. J'ay remarqué que plusieurs ne font point de difference entre Dieu et le sentiment de Dieu, entre la foy et le sentiment de la foy, qui est un tres-grand defaut; il leur semble que quand elles ne sentent pas Dieu, qu'elles ne sont pas en sa presence, et cela est une ignorance : car une personne qui va souffrir le martyre pour Dieu, et neantmoins elle ne pensera point en Dieu pendant ce temps-là, sinon en sa peine; quoy qu'elle n'ayt point le sentiment de la foy, elle ne laisse pas de meriter en faveur de sa premiere resolution, et faire un acte de grand amour. Il y a bien à dire d'avoir la presence de Dieu (j'entends estre en sa presence) et d'avoir le sentiment de sa presence. Il n'y a que Dieu seul qui nous puisse faire cette grace : car, de vous donner les moyens d'acquerir ce sentiment, il ne m'est pas possible. Demandez-vous comment il faut faire pour se tenir tousjours avec un grand respect devant Dieu, comme estant tres-indigne de ceste grace? Il n'y a point d'autre moyen de le faire, que comme vous le dites : regardez qu'il est nostre Dieu, et que nous sommes ses foibles creatures, indignes de cest honneur, comme faisoit S. François, qui passa toute une nuict interrogeant Dieu en ces termes : Qui estes-vous? et qui suis-je? Enfin, si vous me demandez comment pourray-je faire pour acquerir l'amour de Dieu? je vous diray, en le voulant aymer; et au lieu de vous appliquer à penser et demander comment vous pourrez faire pour unir vostre esprit à Dieu, que vous vous mettiez en la practique par une continuelle application de vostre esprit à Dieu, et je vous asseure que vous parviendrez bien plustost à vostre pretention par ce moyen là, que non pas par aucune autre voye : car à mesure que nous nous dissipons, nous sommes moins recueillis, et partant moins capa-

bles de nous unir et joindre avec la divine Majesté, qui nous veut tous sans reserve. Il y a, certes, des ames qui s'occupent tant à penser comment elles feront, qu'elles n'ont pas le temps de faire; et toutefois en ce qui regarde nostre perfection qui consiste en l'union de nostre ame avec la divine bonté, il n'est question que de peu sçavoir, et de beaucoup faire. Il me semble que ceux ausquels on demande le chemin du Ciel, ont grande raison de dire comme ceux qui disent que pour aller à un tel lieu, il faut tousjours aller, mettant l'un des pieds devant l'autre, et que par ce moyen on parviendra où l'on desire. Allez tousjours, dit-on à ces ames desireuses de leur perfection, allez en la voye de vostre vocation, en simplicité, vous amusant plus à faire qu'à desirer, c'est le plus court chemin. Mais voicy une finesse qu'il faut que vous me permettiez de vous descouvrir, sans toutesfois vous offencer. C'est que vous voudriez que je vous enseignasse une voye de perfection toute faicte, en sorte qu'il n'y eust qu'à la mettre sur la teste, comme vous feriez vostre robbe, et que par ce moyen vous vous trouvassiez parfaicte sans peine, c'est-à-dire, que je vous donnasse la perfection toute faicte; car ce que je dis qu'il faut faire, n'est pas trouvé agreable à la nature, ce n'est pas ce que nous voudrions. Or certes, si cela estoit en mon pouvoir je serois le plus parfaict homme du monde, sans qu'il fallust rien faire; je vous assure que je la prendrois premierement pour moy. Il vous semble que la perfection est un art; que si l'on pouvoit trouver son secret, l'on l'auroit incontinent sans peine. Certes nous nous trompons, car il n'y a point de plus grand secret que de faire et travailler fidellement en l'exercice du divin amour, si nous pretendons de nous unir au bien-aymé. Mais je voudrois bien que l'on remarquast que quand je dis qu'il faut faire, j'entends tousjours parler de la partie superieure de nostre ame : car pour toutes les repugnances de l'inferieure, il ne se faut non plus estonner que les passans font des chiens qui abbayent de loing. Ceux qui estant au festin, vont piquotant chaque mets, et en mangent de tous un peu, se detraquent fort l'estomach, dans lequel il se fait une si grande indigestion, que cela les empesche de dormir toute la nuict, ne pouvant faire autre chose que cracher: ces ames qui veulent gouster de toutes les methodes et de tous les moyens qui nous conduisent, ou peuvent conduire à la perfection, en font de mesme : car l'estomach de leur volonté n'ayant pas assez de chaleur pour digerer et mettre en practique tant de moyens, il se fait une certaine crudité et indigestion, qui leur oste la paix et tranquillité d'esprit auprès de Nostre-Seigneur, qui est cest un necessaire que Marie a choisy et ne luy sera point osté.

Passons maintenant à l'autre demande que vous m'avez fait, sçavoir est comment vous pourrez faire pour bien affermir vos resolutions et faire qu'elles reüssissent en effet. Il n'y a point de meilleur moyen (ma fille) que de les mettre en practique. Mais vous dites que vous demeurez tousjours si foible, qu'encore que vous fassiez souvent de fortes resolutions de ne pas tomber en l'imperfection dont vous desirez de vous amender, l'occasion se presentant, vous ne laissez pas de donner du nez en terre. Voulez-vous que je vous die pourquoy nous demeurons si foibles? c'est parce que nous ne voulons pas nous abstenir des viandes mal saines : comme si une personne, laquelle voudroit bien n'avoir point de mal d'estomach, demandoit à un medecin comment elle pourroit faire; il luy respondroit, ne mangez point de telles ou telles viandes, parce que elles engendrent des cruditez qui causent par après des douleurs; elle ne voudroit pourtant pas s'en abstenir. Nous faisons de mesme : nous voudrions (par exemple) bien aymer la correction; mais nous voulons neantmoins estre obstinez: ô c'est une folie! cela ne se peut, vous ne sçauriez estre forte à supporter courageusement la correction pendant que vous mangerez de la viande de l'estime propre. Je voudrois bien tenir mon ame recueillie, et neantmoins je ne veux pas retrancher tant de sortes de reflexions inutiles; cela ne se peut. Mon Dieu! je voudrois bien estre fermement invariable en mes exercices; mais je voudrois bien aussi n'y avoir pas tant de peine; en un mot je voudrois trouver la besongne toute faicte : cela ne se peut durant ceste vie, car nous aurons tousjours à travailler. La feste de la Purification (je vous l'ay desja dit une fois) n'a point d'octave. Il faut que nous ayons deux esgales resolutions, l'une de voir croistre les mauvaises herbes en nostre jardin, et l'autre d'avoir le courage de les voir arracher et les arracher nous-mesmes : car nostre amour propre ne mourra point pendant que nous vivrons, lequel est celuy qui fait ces impertinentes productions. Au reste ce n'est pas estre foible de tomber quelquesfois en des pechez veniels, pourveu que nous nous en relevions tout incontinent par un retour de nostre ame en Dieu, nous humiliant tout doulcement. Il ne faut pas que nous pensions pouvoir vivre sans en faire tousjours quelques uns; car il n'y a eu que Nostre-Dame qui ayt eu ce privilege : certes si bien ils nous arrestent un peu (comme j'ay dit), ils ne nous destournent pourtant pas de la voye, un seul regard de Dieu les efface. Enfin il faut sçavoir que nous ne devons jamais cesser de faire des bonnes

resolutions, encore que nous voyions bien que selon nostre ordinaire nous ne les practiquons pas; voire quand bien nous verrions qu'il est impossible de les practiquer quand l'occasion s'en presentera; et cela il le faut faire avec plus de fermeté que si nous sentions en nous assez de courage pour reüssir de nostre entreprise, disant à Nostre-Seigneur : Il est vray que je n'auray pas la force de faire ou supporter telle chose de moy-mesme; mais je m'en resjouïs d'autant que ce sera vostre force qui le fera en moy; et sur cet appuy aller à la bataille courageusement et ne doubter point que vous n'en rapportiez la victoire. Nostre-Seigneur fait envers nous tout de mesme comme un bon pere ou une bonne mere, laquelle laisse marcher son enfant tout seul lors qu'il est sur une doulce prairie où l'herbe est grande, ou bien dessus la mousse, parce que si bien il vient à tomber il ne se fera pas grand mal; mais aux mauvais et dangereux chemins elle le porte soigneusement entre ses bras. Nous avons souvent veu des ames supporter courageusement des grands assauts sans estre vaincues par leurs ennemys, lesquelles par apres ont esté surmontées en des biens legéres rencontres. Et pourquoy cela? sinon parce que Nostre-Seigneur voyant qu'elles ne se feroyent pas grand mal en tombant, les a laissé marcher toutes seules, ce qu'il n'a pas fait lors qu'elles estoyent dans les precipices des grandes tentations, d'où il les a tiré par sa main toute puissante. Ste Paule, laquelle fut si genereuse à se depestrer du monde, quittant la ville de Rome et tant de commoditez, et laquelle ne put estre ebranlee par l'affection maternelle qu'elle portoit à ses enfans, tant son cœur estoit resolu de quitter tout pour Dieu; apres avoir fait toutes ces grandes merveilles, elle se laissa surmonter par la tentation de son propre jugement, qui luy faisoit accroire qu'il ne se falloit pas soubmettre à l'advis de plusieurs saincts personnages qui vouloyent qu'elle retranchast quelque chose de ses austeritez ordinaires; en quoy S. Hierosme advoüe qu'elle estoit reprehensible. Remarquons pour conclusion que tout ce que nous avons dit en cet entretien sont des choses assez delicates pour la perfection, et partant que nulle de vous autres qui les avez entenduës n'ayt à s'estonner si elle ne se trouve parvenue à ceste perfection, puisque, par la grace de Dieu, vous avez toutes le courage bon pour y pretendre.

Vive Jesus!

ENTRETIEN X.

De l'obeïssance.

L'obeïssance est une vertu morale qui despend de la justice : or il y a certaines vertus morales qui ont tant d'affinité avec les vertus theologales (qui sont la foy, l'esperance, la charité), qu'elles semblent presque theologiques, bien qu'elles soyent en un degré bien inferieur, comme la penitence, la religion, la justice et l'obeïssance. Or l'obeïssance consiste en deux points : le premier est d'obeïr aux superieurs, le second d'obeïr aux esgaux et inferieurs : mais ce second appartient plustost à l'humilité, douceur et charité qu'à l'obeïssance : car celuy qui est humble pense que tous les autres le surpassent et sont beaucoup meilleurs que luy; de sorte qu'il les rend superieurs, et croid leur devoir obeïr; mais quant à l'obeïssance qui regarde les superieurs que Dieu a establis sur nous pour nous gouverner, elle est de justice et de necessité, et se doibt rendre avec une entiere soubmission de nostre entendement et de nostre volonté. Or ceste obeïssance de l'entendement se practique lors qu'estans commandez nous acceptons et approuvons le commandement, non seulement avec la volonté, mais aussi avec nostre entendement, approuvant et estimant la chose commandée, et la jugeant meilleure que toute autre que l'on nous eust pu commander sur ceste occasion. Quand on est parvenu là, alors on ayme tellement à obeïr, que l'on desire insatiablement d'estre commandé, afin que tout ce que l'on faict soit faict par obeïssance; et cecy est l'obeïssance des parfaicts, et celle que je vous desire, laquelle procede d'un pur don de Dieu, ou bien est acquise avec beaucoup de temps et de travail par une quantité d'actes souvent reïterez et produits à vive force, par le moyen desquels nous acquerons l'habitude. Nostre inclination naturelle nous porte tousjours au desir de commander, et nous donne une aversion d'obeïr; et neantmoins il est certain que nous avons beaucoup de capacité pour obeïr; et peut-estre n'en avons nous point pour commander.

L'obeïssance plus ordinaire a trois conditions : la premiere c'est d'agreer la chose que l'on nous commande, et y plier doucement nostre volonté, aymant à estre commandez : car ce n'est pas le moyen de nous rendre vrays obeïssans de n'avoir personne qui nous commande; comme de mesme ce n'est pas le moyen d'estre doux que de demeurer seul dans un desert. Cassian rapporte qu'estant au desert, il se mettoit quelquefois en colere, et que prenant la plume pour escrire, si elle ne marquoit pas il la jettoit : de sorte, dit-il, qu'il ne sert de rien d'estre seul, puis que nous portons la colere avec nous. La vertu est un bien de soy qui ne depend pas de la privation de son contraire. La seconde condition de l'obeïssance est la promptitude, à laquelle est opposée la paresse

ou tristesse spirituelle : car il arrive rarement qu'une ame triste fasse quelque chose promptement et diligemment (en termes theologiques, la paresse s'appelle tristesse spirituelle), et c'est cela qui empesche de faire l'obeïssance courageusement et promptement. La troisiesme est la perseverance; car il ne suffit pas que l'on agrée le commandement, et que pour quelque espace de temps l'on l'execute, si l'on n'y persevere, puis que c'est ceste perseverance qui obtient la couronne. Il se trouve par tout des exemples admirables de la perseverance, mais particulierement dans la vie de S. Pachome. Il y a des moines qui ont perseveré avec une patience incroyable à ne faire toute leur vie qu'un mesme exercice, comme le bon pere Jonas, qui ne fit jamais en sa vie autre chose (outre le jardinage) que des nattes, et s'estoit tellement habitué à cela qu'il les faisoit sa fenestre fermée, en meditant et faisant oraison : l'un ne luy empeschoit point l'autre, de sorte qu'on le trouva mort les genoux croisez et sa natte attachée dessus : il mourut en faisant ce qu'il avoit fait toute sa vie. C'est un grand acte d'humilité de faire toute sa vie, par obeïssance, un mesme exercice qui soit abject, car il peut arriver force tentations, que l'on seroit bien capable de quelque chose de plus grand. Or cette troisiesme condition est la plus difficile de toutes, à cause de la legereté et inconstance de l'esprit humain; car à ceste heure nous aymons faire une chose, et tantost nous ne la voudrions pas regarder. Si nous voulions suivre tous les mouvemens de nostre esprit, ou qu'il nous fust possible de le faire sans qu'il y eust du scandale ou du deshonneur, nous ne verrions autre chose que des changemens : ores nous voudrions estre en une condition, et peu après nous en chercherions une autre, tant cette inconstance de l'esprit humain est extravagante; mais il la faut arrester avec les forces de nos premieres resolutions, afin de vivre esgalement parmy les inesgalitez de nos sentimens et des evenemens. Or pour nous affectionner à l'obeïssance lorsque nous nous trouverons tentez, il faut faire des considérations de son excellence, de sa beauté et de son merite, voire de son utilité, pour nous encourager à passer outre : cela s'entend pour les ames qui ne sont pas encore bien establies en l'obeïssance; mais quand il n'est question que d'une simple aversion ou desgoust de la chose commandée, il faut faire un acte d'amour et se mettre à la besongne. Nostre-Seigneur mesme en sa passion ressentit un tres-grand desgoust et une aversion mortelle à souffrir la mort; il le dit luy-mesme : mais avec la fine pointe de son esprit, il estoit resigné à la volonté de son Pere; tout le reste estoit un mouvement de la nature. La perseverance plus difficile est ès choses interieures; car pour les materielles et exterieures elles sont assez faciles. Cela procede de ce qu'il nous fasche d'assujettir nostre entendement, car c'est la derniere piece que nous soubmettons, et neantmoins, il est entierement necessaire que nous assujettissions nostre pensée à certains objets; de maniere que quand on nous marque des exercices ou practiques de vertu, il faut que nous demeurions en ces exercices et que nous y assujettissions notre esprit. Je n'appelle pas manquer à la perseverance quand nous faisons quelques petites interruptions, pourveu que nous ne quittions pas tout-à-fait; comme ce n'est pas manquer à l'obeïssance de manquer à quelques unes de ses conditions, attendu que nous ne sommes pas obligez sinon à la substance des vertus, et non pas aux conditions; car encore que nous obeïssions avec repugnance, et quasi comme forcez par l'obligation de nostre condition, notre obeïssance ne laisse pas d'estre bonne en vertu de nostre premiere resolution; mais elle est d'une valeur et d'un merite infiniment grand quand elle est faicte avec les conditions que nous avons dictes : car une chose, pour petite qu'elle soit, estant faite avec une telle obeïssance, est de tres-grande valeur.

L'obeïssance est une vertu si excellente, que Nostre-Seigneur a voulu conduire tout le cours de sa vie par obeïssance, ainsi qu'il a dit tant de fois qu'il n'estoit pas venu pour faire sa volonté, ains celle de son Pere : et l'Apostre dit qu'il s'est fait obeïssant jusques à la mort, et la mort de la croix, et a voulu joindre au merite infini de sa charité parfaicte, l'infini merite d'une parfaicte obeïssance. La charité cede à l'obeïssance, parce que l'obeïssance depend de la justice : aussi est-il meilleur de payer ce que l'on doibt que de faire l'aumosne; cela veut dire qu'il est mieux de faire l'obeïssance qu'un acte de charité par nostre propre mouvement.

Le second poinct auquel consiste l'obeïssance, est plutost humilité qu'obeïssance; car cette sorte d'obeïssance est une certaine souplesse de nostre volonté à suyvre la volonté d'autruy, et c'est une vertu extremement aymable, qui fait tourner nostre esprit à toutes mains, et nous dispose à faire tousjours la volonté de Dieu : car, par exemple, si allant en un lieu je trouve une sœur, et qu'elle me die que j'aille ailleurs, la volonté de Dieu en moy est que je fasse ce qu'elle veut plustost que ce que je veux. Que si j'oppose mon opinion à la sienne, la volonté de Dieu en elle est qu'elle me cede, et ainsi de toutes choses qui sont indifferentes : mais s'il arrive que sur ceste premiere opinion toutes deux voulussent ceder, il ne faudroit pas demeurer là sur cette contestation; ains

regarder lequel seroit le plus raisonnable et meilleur, et puis le faire simplement; et faut que cela soit conduict par la discretion; car il ne seroit pas à propos de quitter une chose qui seroit de necessité, pour condescendre à une chose indifferente. Si je voulois faire une action de grande mortification, et qu'une autre sœur me vinst dire que je ne la fisse pas, ou que j'en fisse une autre, je remettrois en un autre temps, s'il estoit possible, mon premier dessein pour faire sa volonté, et puis apres je paracheverois mon entreprinse; que si je ne pouvois l'obmettre ou la remettre, et que ce qu'elle voudroit de moy ne fust pas necessaire, je ferois ce que j'avois premierement entreprins, et puis, s'il se pouvoit, je regaignerois la commodité de faire ce que la sœur desiroit de moy. Que s'il arrive qu'une sœur nous requiere de faire quelque chose, et que par surprinse nous tesmoignions d'y avoir de la repugnance, il ne faut pas que la sœur s'en ombrage ny fasse semblant de le cognoistre, ny qu'elle prie de ne le faire pas; car il n'est pas en nostre puissance d'empescher que nostre couleur, nos yeux et nostre contenance ne tesmoignent le combat que nous avons au dedans, encore que la raison vueille bien faire la chose; car ce sont des messagers qui viennent sans qu'on les demande, et qui encore qu'on leur die: Retournez, n'en font rien pour l'ordinaire. A quel propos donc ceste sœur ne voudra-t-elle pas que je fasse ce dont elle me prie, pource seulement qu'elle a recogneu que j'y ay de la repugnance? elle doit aymer que je fasse ce profit pour mon ame. Vous me direz c'est qu'elle craint de vous avoir fasche; non, c'est l'amour propre qui ne voudroit pas que j'eusse seulement une moindre pensée qu'elle est importune: je l'auray bien pourtant, encore que je ne m'y arreste pas. Si neantmoins au signe de ma repugnance je joins des paroles qui tesmoignent apertement que je n'ay point d'envie de faire ce dont ceste sœur me prie, elle peut et doibt me dire doucement que je ne le fasse pas, quand ce sont personnes esgales; car il faut que ceux qui ont authorité tiennent ferme et fassent plier leurs inferieurs. Or combien qu'une sœur m'auroit refusé entierement quelque chose, ou monstré de la repugnance, je ne doibs point perdre la confiance de l'employer une autre fois, ny mesme je ne me doibs point mal edifier de son imperfection; car à ceste heure là je la supporte, et tantost elle me supportera; maintenant elle a de l'aversion de faire ceste chose, et une autre fois elle la fera volontiers: si toutesfois j'avois l'experience que ce fust un esprit qui ne fust pas encore capable de ceste façon de traitter, j'attendrois pour quelque temps, jusques à tant qu'elle fust mieux disposée. Nous debvons tous estre capables des defauts les uns des autres, et ne faut en façon quelconque s'estonner d'en rencontrer; car si nous demeurons quelque temps sans tomber en faute, nous serons par après un autre temps que nous ne ferons que faillir, et ferons plusieurs grandes imperfections, de la suite desquelles il faut profiter par l'abjection qui nous en revient. Il faut souffrir avec patience le retardement de nostre perfection, faisant tousjours ce que nous pouvons pour nostre avancement, et de bon cœur.

O qu'heureux sont ceux qui vivant en l'attente, ne se lassent point d'attendre! ce que je dis pour plusieurs, lesquels ayant le desir de se perfectionner par l'acquisition des vertus les voudroyent avoir tout d'un coup, comme si la perfection ne consistoit qu'à la desirer: ce seroit un grand bien si nous pouvions estre humbles tout aussi tost que nous avons desiré de l'estre, sans autre peine. Il faut que nous nous accoustumions à rechercher l'evenement de nostre perfection, selon les voyes ordinaires, en tranquillité de cœur, faisant tout ce que nous pouvons pour acquerir les vertus par la fidelité que nous aurons à les practiquer une chacune selon nostre condition et vocation, et demeurons en attente pour ce qui regarde de parvenir tost ou tard au but de nostre pretention, laissant cela à la divine providence, laquelle aura soin de nous consoler au temps qu'elle a destiné de le faire; et quand mesme ce ne seroit qu'à l'heure de nostre mort, il nous doibt suffire pourveu que nous rendions nostre devoir, en faisant tousjours ce qui est en nous et à notre pouvoir; nous aurons tousjours assez tost ce que nous desirons, quand nous l'aurons et qu'il plaira à Dieu de nous le donner. Ceste attente et resignation est tres-necessaire: car le defaut d'icelle trouble fort l'ame. Il se faut contenter de sçavoir qu'on fait bien par celuy qui gouverne, et n'en rechercher ny les sentimens ny la cognoissance particuliere, mais marcher comme aveugle dans ceste providence et confiance en Dieu: mesme parmy les desolations, craintes, tenebres, et toute autre sorte de croix qu'il luy plaira nous donner. Demeurez donc, ma chere fille, parfaictement abandonnée à sa conduicte sans aucune exception ny reserve quelconque, toute, toute, et le laissez faire, jettant sur sa bonté tout le soing du corps et de l'ame, demeurant ainsi toute resignée, remise et reposée en Dieu, soubs la conduite des superieurs, sans soing que d'obeïr. Or le moyen d'acquerir ceste souplesse à la volonté d'autruy, est de faire souvent en l'oraison des actes d'indifference, et puis les venir mettre en practique, lors que l'occasion s'en presentera: car ce n'est pas assez de se des-

poüiller devant Dieu, d'autant que cela se faisant seulement avec l'imagination, il n'y a pas grande affaire; mais quand il le faut faire en effet, et que venans de nous donner tout à Dieu, nous trouvons une creature qui nous commande, il y a bien de la difference, et c'est là où il faut monstrer son courage. Ceste douceur et condescendance à la volonté du prochain est une vertu de grand prix : elle est le symbole de l'oraison d'union; car comme ceste oraison n'est autre chose qu'un renoncement de nous-mesmes en Dieu, quand l'ame dit avec verité : Je n'ay plus de volonté sinon la vostre, Seigneur, alors elle est toute unie à Dieu; de mesme renonçans nostre volonté pour faire tousjours celle du prochain, c'est la vraye union avec le prochain, et faut faire tout cela pour l'amour de Dieu. Il arrive souvent qu'une personne petite et foible de corps et d'esprit, qui ne s'exercera qu'en des choses petites, les fera avec tant de charité, qu'elles surpasseront beaucoup le merite des actions grandes et relevées : car, pour l'ordinaire, ces actions relevées se font avec moins de charité, à cause de l'attention et de diverses considerations qui se font autour d'elles : si neantmoins une grande œuvre est faite avec tant de charité que la petite, sans doute celuy qui la fait a beaucoup plus de merite et de recompense. Enfin la charité donne le prix et la valeur à toutes nos œuvres, de maniere que tout le bien que nous ferons, il le faut faire pour l'amour de Dieu; et le mal que nous eviterons, il le faut eviter pour l'amour de Dieu. Les actions bonnes que nous ferons, qui ne nous sont pas particulierement commandées, et qui ne peuvent tirer leur merite de l'obeïssance, il le leur faut donner par la charité, encore que nous les pouvons toutes faire par obeïssance. Bref il faut avoir bon courage et ne dependre que de Dieu, car le caractere des filles de la Visitation est de regarder en toutes choses la volonté de Dieu, et la suivre.

Vous m'avez autresfois demandé si l'on pouvoit faire des prieres particulieres, et je responds que quant à ces petites prieres qu'il vous vient quelquesfois devotion de faire, il n'y a point de mal, pourveu que l'on ne s'y attache pas en sorte que ne les disant pas, il vous en vienne du scrupule, ou que vous fassiez dessein de dire tous les jours, ou un an durant, ou certain temps, quelque oraison à vostre fantaisie; car cela, il ne le faut pas. Que si quelquesfois pendant le silence il nous vient devotion de dire un *Ave maris stella*, ou un *Veni creator Spiritus*, ou quelque autre chose, il n'y a point de difficulté que nous ne le puissions dire, et qu'il ne soit bon : mais il faut bien prendre garde que cecy se fasse sans prejudice d'un plus grand bien. Par exemple, si vous aviez devotion, vous trouvant devant le saint Sacrement, de dire trois fois le Pater à l'honneur de la saincte Trinité, et que l'on vous vinst appeller pour faire quelque autre chose, il faudroit se lever promptement, et aller faire ceste action à l'honneur de la saincte Trinité, au lieu de dire vos trois Pater. Il ne faut donc se prescrire de faire certain nombre de genuflexions, d'oraisons jaculatoires, et semblables practiques par jour, ou durant quelque temps, sans le dire à la superieure, bien qu'il faille estre fort fidele en la practique des elevations et aspirations en Dieu. Or, si vous pensez que ce soit le S. Esprit qui vous inspire de faire ces petites practiques, il vous sçaura bon gré que vous en demandiez congé, voire mesme que vous ne les fassiez pas si on ne vous le permet; d'autant que rien ne luy est tant agreable que l'obeïssance religieuse. Vous ne pouvez non plus promettre à personne de dire un nombre de prieres pour eux. Si l'on vous prie de le faire, il faut respondre que vous demanderez congé de le faire; mais si l'on se recommande seulement à vos prieres, vous pouvez respondre que vous le ferez volontiers, et en mesme temps eslevez vostre esprit en Dieu pour ceste personne là. Tout de mesme en est-il de la tres-saincte communion : car vous ne pouvez point communier pour personne sans congé : cela ne s'entend pas qu'estant prestes de recevoir Nostre-Seigneur, s'il vous vient en memoire la necessité de quelqu'un de vos proches, ou bien les necessitez communes du peuple, vous ne puissiez les recommander à Dieu, en le suppliant d'en avoir compassion. Mais si vous voulez communier particulierement pour quelque chose, il faut demander congé, si ce n'est pour vos propres necessitez, comme pour obtenir force contre quelque tentation, ou bien pour demander quelque vertu à Nostre-Seigneur; qu'il soit beny.

ENTRETIEN XI.

SUR LE MESME SUJET DE L'OBEISSANCE.

De la vertu d'obeïssance.

Il y a trois sortes d'obeïssance pieuse, dont la premiere est generale à tous les chrestiens, qui est l'obeïssance deuë à Dieu et à la saincte Eglise en l'observance de leurs commandemens. La seconde est l'obeïssance religieuse, qui est desja d'un grand prix au dessus de l'autre, parce qu'elle s'attache non seulement aux commandemens de Dieu, ains elle s'assujettit à l'observance de ses conseils. Il y a une troisiesme obeïssance, qui est celle de laquelle je veux parler comme estant la plus parfaicte, qui se nomme amoureuse, et c'est de cestecy de laquelle Nostre-Seigneur nous a monstré

exemple tout le temps de sa vie. Les Peres ont donné à ceste sorte d'obeïssance plusieurs proprietez et conditions, mais entre toutes j'en choisiray seulement trois, dont la premiere est, qu'elle est (comme ils la nomment) aveugle, la seconde qu'elle est prompte, et la troisiesme qu'elle est perseverante. L'obeïssance aveugle a trois proprietez ou conditions, dont la premiere est, qu'elle ne regarde jamais le visage des superieurs, ains seulement leur authorité; la seconde, qu'elle ne s'informe point des raisons ny des motifs que les superieurs ont de commander telle ou telle chose, luy suffisant sçavoir qu'ils l'ont commandé; et la troisiesme qu'elle ne s'enquiert point des moyens qu'il faut qu'elle tienne pour faire ce qui est commandé, s'asseurant que Dieu, par l'inspiration duquel on luy a fait ce commandement, luy donnera bien le pouvoir de l'accomplir : mais au lieu de s'enquerir comment elle fera, elle se met à faire. Donques l'obeïssance religieuse qui doit estre aveugle, se soubmet amoureusement à faire tout ce qui luy est commandé tout simplement, sans regarder jamais si le commandement est bien ou mal faict, pourveu que celuy qui commande ayt le pouvoir de commander, et que le commandement serve à la conjonction de nostre esprit avec Dieu : car, hors de là jamais le vray obeïssant ne fait aucune chose. Plusieurs se sont grandement trompez sur cette condition de l'obeïssance, lesquels ont creu qu'elle consistoit à faire à tort et à travers tout ce qui nous pourroit estre commandé, fust-ce mesme contre les commandemens de Dieu et de la saincte Eglise; en quoy ils ont grandement erré, s'imaginant une folie en cest aveuglement, qui n'y est nullement; car en tout ce qui est des commandemens de Dieu, comme les superieurs n'ont point de pouvoir de faire jamais aucun commandement contraire, les inferieurs n'ont de mesme jamais aucune obligation d'obeïr en tel cas : ains s'ils y obeïssoient ils pecheroient. Or je sçais bien que plusieurs ont fait des choses contre les commandemens de Dieu, par l'instinct de cette obeïssance (laquelle ne veut pas seulement obeïr aux commandemens de Dieu et des superieurs, mais aussi à leurs conseils et à leurs inclinations.) Plusieurs donc se sont precipitez à la mort par une inspiration particuliere de Dieu, qui est tellement forte, qu'ils ne s'en pouvoyent nullement dedire, car autrement ils eussent grievement peché. Il est porté dans le second livre des Machabées qu'un nommé Rasias, lequel, poussé d'un zele ardent de la gloire de Dieu, s'en alla exposer aux coups, dont il sçavoit ne pouvoir eviter les blessures et la mort; et se sentant blessé en la poitrine, il tira toutes ses entrailles, par cette blessure, puis il les jetta en l'air en presence de ses ennemis. Ste Apollonie se jetta dans le feu que les impies ennemis de Dieu et du nom chrestien avoyent preparé pour l'y mettre et la faire mourir. S. Ambroise rapporte aussi l'histoire de trois filles, qui pour eviter de perdre leur chasteté, se jetterent dans un fleuve où elles furent suffoquées par les eaux : mais celles-cy avoyent d'ailleurs quelque sorte de raison pour ce faire, qui seroit trop longue à deduire. L'on en void beaucoup d'autres qui se sont precipitez à la mort, comme celuy qui se jetta dans une fournaise ardente : mais tous ces exemples doyvent estre admirez et non pas imitez : car vous sçavez assez qu'il ne faut jamais estre si aveugle, que de penser agréer à Dieu en contrevenant à ses commandemens.

L'obeïssance amoureuse presuppose que nous avons l'obeïssance aux commandemens de Dieu. On dit que ceste obeïssance est aveugle, parce qu'elle obeït egalement à tous les superieurs. Tous les anciens Peres ont grandement blasmé ceux, lesquels ne se vouloyent pas soubmettre à l'obeïssance de ceux qui estoient de moindre qualité qu'eux; ils leur demandoyent : Quand vous obeïssiez à vos superieurs, pourquoy le faisiez-vous? estoit-ce pour l'amour de Dieu? nullement; car cestuy-cy ne tient-il pas la mesme place de Dieu parmy nous, que faisoit l'autre : sans doute il est vicaire de Dieu, et Dieu nous commande par sa bouche, et nous fait entendre ses volontez, par ses ordonnances, comme il faisoit par la bouche de l'autre. Vous obeïssez donc aux superieurs, parce que vous leur avez de l'inclination, et pour le respect de leurs personnes. Helas! vous ne faites rien plus que les mondains; car ils en font bien de mesme; et non seulement ils obeïssent aux commandemens de ceux qu'ils ayment; mais ils n'estimeroyent pas leur amour bien satisfait, s'ils ne suivoyent encore au plus pres qu'ils peuvent leurs inclinations et affections, ainsi que fait le vray obeïssant tant à l'endroit de ses superieurs, comme de Dieu mesme. Les payens, tous meschans qu'ils estoyent, nous ont monstré l'exemple de cecy : car le diable parloit à eux en diverses sortes d'idoles : les unes estoient des statues d'hommes, les autres des rats, des chiens, des lyons, des serpens et choses semblables, et ces pauvres gens adjoustoyent foy egalement à tous, obeïssant à la statue d'un chien, comme à celle d'un homme; à celle d'un rat, comme à celle d'un lyon, sans aucune difference. Pourquoy cela? parce qu'ils regardoyent leurs dieux en la diversité de ces statues. S. Paul nous commande d'obeïr aux superieurs, encore qu'ils fussent meschans. Nostre-Seigneur, Nostre-Dame, et S. Joseph, nous ont fort bien enseigné ceste facon d'obeïr, au voyage

qu'ils firent de Nazareth en Bethlehem, car Cesar ayant fait un edict, que tous les subjets allassent au lieu de leur naissance pour y estre enrollez, ils y allerent amoureusement pour satisfaire à ceste obeïssance, bien que Cesar fust payen et idolastre. Nostre-Seigneur voulant monstrer par là, que nous ne devons jamais regarder au visage de ceux qui commandent, pourveu qu'ils ayent le pouvoir de commander.

Passons maintenant à la seconde proprieté de l'obeïssance aveugle. Apres donc qu'elle a gaigné ce poinct de ne pas regarder ceux qui commandent, ains de se soubmettre esgalement à toutes sortes de superieurs, elle passe outre, et vient au second, qui est d'obeïr sans considerer l'intention ny la fin pour laquelle le commandement est faict, se contentant de sçavoir qu'il est faict, sans s'amuser à considerer s'il est bien ou mal faict, si l'on a raison ou non de faire tel ou tel commandement. Abraham s'est rendu fort recommandable en cette obeïssance. Dieu l'appelle et luy dit : Abraham, sors de ta terre et de ta parenté, c'est-à-dire, hors de ta ville, et t'en va au lieu que je te monstreray. Abraham va sans replique. Hé! ne pouvoit-il pas bien dire : Seigneur, vous me dites que je sorte hors de la ville, dites moy donc, s'il vous plaist, de quel costé je sortiray? Il ne dit pas un mot, ains s'en alla où l'esprit le portoit, sans regarder en aucune façon s'il alloit bien ou mal, pourquoy et à quelle intention Dieu lui avoit fait ce commandement, si courtement qu'il ne luy avoit pas seulement marqué le chemin par lequel il vouloit qu'il marchast. O certes! le vray obeïssant ne fait pas des discours, il se met simplement en besongne, sans s'enquerir d'autre chose que d'obeïr. Il semble que Nostre-Seigneur mesme nous ayt voulu monstrer combien ceste sorte d'obeïssance luy estoit agreable, lors qu'il s'apparut à S. Paul pour le convertir; car l'ayant appellé par son nom, il le fit cheoir par terre et l'aveugla. Voyez-vous, pour le faire son disciple, il le fit tomber, pour l'humilier et l'assujettir à soy, puis soudain il l'aveugla et luy commanda de s'en aller en la ville trouver Ananias, et qu'il fist tout ce qu'il lui commanderoit. Mais pourquoy Nostre-Seigneur mesme ne luy dit-il pas ce qu'il debvoit faire sans le renvoyer plus loing, luy qui avoit bien daigné luy parler pour le convertir? S. Paul fit tout ce qui luy fut commandé. Il n'eut rien cousté à Nostre-Seigneur de luy dire luy-mesme ce qu'il luy fit dire par Ananias : mais il vouloit que nous cognussions, par cest exemple, combien il ayme l'obeïssance aveugle, puis qu'il semble qu'il n'aveugla S. Paul que pour le rendre vray obeïssant. Quand Nostre-Seigneur voulut donner la vuë à l'aveugle-né, il fit de la boue et la luy mit sur les yeux, luy commandant de s'aller laver en la fontaine de Siloë. Ce pauvre aveugle ne pouvoit-il pas bien s'estonner du moyen dont Nostre-Seigneur usoit pour le guarir, et luy dire : Helas! que me faictes-vous? si je n'estois pas aveugle, cela seroit capable de me faire perdre la veuë. Il ne fit point toutes ces considerations; ains il obeit tout simplement : ainsi le vray obeïssant croid simplement de pouvoir faire tout ce qu'on luy peut commander, parce qu'il tient que tous les commandemens viennent de Dieu, ou sont faicts par son inspiration, lesquels ne peuvent estre impossibles, à raison de la puissance de celuy qui commande. Naaman le Syrien n'en fit pas de la sorte, dont il luy en pensa arriver du mal. Cettuy-cy estant ladre s'en alla trouver Elisée, pour estre guary, parce que tous les remedes dont il avoit usé pour recouvrer sa premiere santé ne luy avoyent de rien servy. Sçachant donc qu'Elisée faisoit de grandes merveilles, il s'en alla à luy, et estant arrivé, il luy envoya un de ses gens pour le supplier de le vouloir guarir. Sur quoy Elisée ne sortit pas mesme de sa chambre; ains luy envoya dire par son serviteur, qu'il s'allast laver sept fois au Jourdain, et qu'il seroit guary. A cette response Naaman commença à se depiter et dire : N'y a-t-il pas des eaux en nostre pays aussi bonnes que celles qui sont au fleuve Jourdain? et n'en voulut rien faire : mais ses gens luy remonstrerent qu'il devoit faire ce qui luy estoit enjoint par le prophete, puis que c'estoit une chose si facile. Il se laissa gaigner à leurs paroles, et s'estant lavé sept fois il fut guary. Voyez-vous comment il se met en danger de ne point recouvrer sa santé, voulant faire tant de considerations sur ce qui estoit commandé?

La troisiesme proprieté de l'obeïssance aveugle, est qu'elle ne considere point et ne s'enquiert point tant par quel moyen elle pourra faire ce qui luy est commandé. Elle sçait que le chemin par lequel elle doibt aller est la regle de la religion et les commandemens des superieurs; elle prend ce chemin en simplicité de cœur, sans pointiller si ce seroit mieux de faire ainsi ou ainsi : pourveu qu'elle obeïsse tout luy est esgal, car elle sçait bien que cela suffit pour estre agreable à Dieu, pour l'amour duquel elle obeït purement et simplement.

La seconde condition de l'obeïssance amoureuse est qu'elle est prompte. Or la promptitude de l'obeïssance a tousjours esté recommandée aux religieux comme une piece tres-necessaire pour bien obeïr et observer parfaictement ce qu'ils ont voüé à Dieu. Ce fut la marque que print Eliezer pour cognoistre la fille que Dieu avoit determinée pour estre l'espouse du fils de son maistre. Il

dit donc ainsi en soy-mesme : Celle à qui je demanderay à boire et qui me dira, j'en donneray non-seulement à vous, mais je puiseray encore de l'eau pour vos chameaux, ce sera celle-là que je recongnoistray estre digne espouse du fils de mon maistre. Et comme il alloit pensant à cela, il vid de loin la belle Rebecca. Eliezer la voyant si belle et si gracieuse aupres du puys où elle tiroit de l'eau pour ses brebis, il luy fit sa demande, et la damoiselle respondit selon son dessein : Ouy, dit-elle, non-seulement à vous, mais encore à vos chameaux. Remarquez, je vous prie, combien elle fut prompte et gracieuse ; elle n'espargnoit point sa peine, ains en estoit fort liberale ; car il ne falloit pas peu d'eau pour abreuver tant de chameaux qu'Eliezer menoit. O certes ! les obeïssances qui se font mal gracieusement ne sont point agreables. Il y en a qui obeïssent, mais c'est avec tant de langueur et avec une si mauvaise mine, qu'ils diminuent beaucoup le merite de ceste vertu. La charité et l'obeïssance ont une telle union ensemble, qu'elles ne se peuvent separer : l'amour nous faict obeïr promptement ; car pour difficile que soit la chose commandée, celuy qui a l'obeïssance amoureuse l'entreprend amoureusement, parce que l'obeïssance estant une principale partie de l'humilité qui ayme souverainement la soubmission, l'obeïssant par consequent ayme le commandement, et dés qu'il l'apperçoit de loing, quel qu'il puisse estre, soit-il selon son goust ou non, il l'embrasse, il le caresse et le cherit tendrement. Il y a dans la vie de S. Pachome un exemple de ceste promptitude à l'obeïssance, que je vous veux dire. Entre les religieux de S. Pachome il y en avoit un nommé Jonas, homme de grande vertu et saincteté, lequel avoit la charge du jardin, dans lequel il y avoit un figuier qui portoit de fort belles figues : or ce figuier servoit de tentation aux jeunes religieux ; toutes les fois qu'ils passoyent aupres ils regardoyent tousjours un peu ces figues. S. Pachome l'ayant remarqué, en se promenant un jour par le jardin, il leva les yeux contre ce figuier, et vid le diable au dessus qui regardoit les figues de haut en bas, comme les religieux les regardoyent du bas en haut. Ce grand Sainct, qui ne desiroit pas moins de dresser ses religieux à une totale mortification des sens comme à la mortification interieure des passions et inclinations, appella Jonas et luy commanda que le lendemain il ne manquast à couper le figuier ; à quoy le pauvre Jonas repliqua : Hé! mon pere, encore faut-il un peu supporter ces jeunes gens ; il les faut bien recreer en quelque chose ; ce n'est pas pour moy que je le veux conserver. A quoy le pere respondit fort doucement : Bien, mon frere, vous n'avez pas voulu obeïr simplement et promptement ; mais que voulez-vous gager que l'arbre sera plus obeïssant que vous ? Ce qui arriva, car le lendemain on le trouva tout sec, et ne porta jamais fruict. Le pauvre Jonas disoit fort veritablement que ce n'estoit pas pour luy qu'il vouloit garder le figuier, car on remarqua que de soixante et quinze ans qu'il vesquit en la religion, et qu'il fut jardinier, il n'avoit jamais tasté aucun fruict de son jardin, mais il en estoit fort liberal à l'endroit des freres ; cependant il apprint combien la promptitude de l'obeïssance estoit recommandable. Nostre-Seigneur tout le temps de sa vie a donné des exemples continuels de ceste promptitude à l'obeïssance ; car il ne se peut rien voir de si souple ny de si prompt qu'il estoit à la volonté d'un chacun. A son exemple, il nous faut apprendre d'estre grandement prompts en l'obeïssance ; car il ne suffit pas au cœur amoureux de faire ce qu'on commande ou que l'on luy tesmoigne de desirer, s'il ne le fait promptement ; il ne peut voir l'heure assez tost venuë pour accomplir ce que l'on a ordonné, afin que l'on luy commande de nouveau quelque autre chose. David ne fit qu'un simple souhait de boire de l'eau de la cisterne de Bethleem, et soudain partirent trois chevaliers, qui a teste baissée traverserent l'armée des ennemis et luy en allerent querir. Ils furent extrememont prompts à suivre le desir du roy ; ainsi void-on que tant de grands Saincts ont fait pour suivre les inclinations et les desirs qu'il leur sembloit que le roy des roys Nostre-Seigneur avoit. Quel commandement, je vous supplie, a fait Nostre-Seigneur qui obligeast sainte Catherine de Sienne à boire ou lescher avec la langue la pourriture qui sortoit de la plaie de ceste pauvre femme qu'elle servoit ; et S. Louys, roy de France, de manger avec les ladres le reste de leur potage pour leur donner courage de manger ? Certes ils n'estoyent aucunement obligez à cela ; mais sçachant que Nostre-Seigneur aymoit et avoit tesmoigné de l'inclination à l'amour de la propre abjection, pensant luy faire plaisir de suivre son inclination, ils faisoyent ces choses (quoy que tres-repugnantes à leurs sens) avec un tres-grand amour. Nous sommes obligez de secourir nostre prochain quand il est en extreme necessité : neantmoins parce que l'aumosne est un conseil de Nostre-Seigneur, plusieurs font volontiers l'aumosne autant que leur moyen le leur permet. Or dessus ceste obeïssance aux conseils l'obeïssance amoureuse est entée, qui nous fait entreprendre de suivre ric à ric les desirs et les intentions de Dieu et de nos superieurs. Mais il faut que je vous advertisse icy d'une tromperie en laquelle on pourroit tomber ; car si ceux qui voudroyent entreprendre la practique de ceste vertu fort exacte-

ment, vouloyent tousjours se tenir en attention pour pouvoir cognoistre les desirs et les inclinations de leurs superieurs ou de Dieu, ils perdroyent le temps infailliblement; car (par exemple) tandis que je m'enquerrois quel est le desir de Dieu, je ne m'occuperois pas à me tenir en repos et tranquillité aupres de luy, qui est le desir qu'il a maintenant, puisqu'il ne me donne rien autre chose à faire : donc celuy qui pour suivre l'inclination que Nostre-Seigneur a tesmoigné que l'on secourust les pauvres, voudroit aller de ville en ville pour les chercher, qui ne sçait que pendant qu'il sera en une il ne servira pas ceux qui seront en l'autre? Il faut aller en ceste besongne en simplicité de cœur, faire l'aumosne quand j'en rencontre l'occasion, sans m'aller amusant par les rues de maison en maison, pour sçavoir s'il y aura point de pauvre que je ne cognoisse pas: de mesme quand je m'apperçois que le superieur desire quelque chose de moy, il faut que je me rende prompt à le faire, sans aller espluchant si je pourray cognoistre qu'il ayt quelque inclination que je fasse quelque autre chose, car cela osteroit la paix et tranquillité de cœur, qui est le principal fruict de l'obeïssance amoureuse.

La troisiesme condition de l'obeïssance, c'est la perseverance. Or ceste-cy Nostre-Seigneur la nous enseigne fort particulierement; S. Paul l'a declaré en ces termes: Il a esté fait obeïssant jusques à la mort; et encherissant ceste obeïssance, Et jusques à la mort de la croix, dit-il. En ces paroles, jusques à la mort, est presupposé qu'il a esté obeïssant tout le temps de sa vie, pendant lequel on ne void autre chose que des traits d'obeïssance renduë par luy, tant à ses parens qu'à plusieurs autres, voire mesme à des impies et meschans; et comme il commença par ceste vertu, de mesme il paracheva par elle le cours de ceste vie mortelle. Le bon religieux Jonas nous fournit deux exemples sur le subject de la perseverance, et bien qu'il n'obeïst si promptement au commandement que S. Pacosme luy donna, c'estoit neantmoins un religieux de grande perfection; car dès qu'il entra en religion jusques à la mort il continua en l'office de jardinier, sans jamais le changer durant soixante et quinze ans qu'il vescut en ce monastere; et l'autre exercice auquel il persevera aussi toute sa vie (comme je vous ay dit cy-devant) fut de faire des nattes de joncs entrelacez avec des feuilles de palmes, tellement qu'il mourut en les faisant. C'est une tres-grande vertu de perseverer si longuement en un tel exercice; car de faire joyeusement une chose que l'on commande pour une fois, tant que l'on voudra, cela ne couste rien; mais quand on vous dit, vous ferez tousjours cela, et tout le temps de vostre vie, c'est là où il y a de la vertu et où gist la difficulté. Voilà donc ce que j'avois à vous dire touchant l'obeïssance, sinon encore ce mot, que l'obeïssance est d'un si grand prix qu'elle est compagne de la charité: et ces deux vertus sont celles qui donnent le prix et la valeur à toutes les autres, de sorte que sans elles toutes les autres ne sont rien: si vous n'avez ces deux vertus, vous n'en avez point; si vous les avez, vous avez quant et quant toutes les autres.

Mais passant plus outre, et laissant à part l'obeïssance generale aux commandemens de Dieu, et parlant de l'obeïssance religieuse, je dis que si le religieux n'obeit, il ne sçauroit avoir aucune vertu; parceque c'est l'obeïssance qui le rend principalement religieux, comme estant la vertu propre et particuliere de la religion: ayez mesme le desir du martyre pour l'amour de Dieu, cela n'est rien si vous n'avez l'obeïssance. Nous lisons en la vie de S. Pacosme, qu'un de ses religieux ayant perseveré tout le temps de son noviciat, en une humilité et soubmission exemplaire, vint trouver S. Pacosme et luy dit, transporté de grande ferveur, qu'il avoit un tres-grand desir du martyre, qu'il ne seroit jamais content que cela n'arrivast, qu'il le supplioit bien humblement de vouloir prier Dieu à fin qu'il l'accomplist. Le saint pere tascha de moderer ceste ferveur; mais plus il en disoit, et plus l'autre s'eschaufoit en sa poursuite: le sainct luy disoit, Mon fils, mieux vaut vivre en l'obeïssance et mourir tous les jours en vivant par une continuelle mortification de soy-mesme, que de martyriser nostre imagination: assez meurt martyr qui bien se mortifie: c'est un plus grand martyre de perseverer toute sa vie en obeïssance, que non pas de mourir tout d'un coup par un glaive. Vivez en paix, mon fils, tranquillisez vostre esprit, le divertissant de ce desir. Le religieux qui asseuroit que son desir procedoit du Sainct-Esprit ne rabattit rien de son ardeur, invitant tousjours le Pere qu'il fist priere que son desir fust accomply. De là à quelque temps, l'on eut nouvelles propres à sa consolation; car un certain Sarrasin, chef de voleurs, vint en une montagne proche du monastere; sur quoy S. Pacosme l'appella à soy, et luy dit: Or sus, mon fils, l'heure est venue que vous avez tant desirée: allez à la bonne heure coupper du bois en la montagne. Le religieux tout esperdu de joye s'en va chantant et psalmodiant à la louange de Dieu, et luy rendant actions de graces, dequoy il avoit bien daigné luy faire l'honneur de luy donner ceste occasion de mourir pour son amour; enfin il ne pensoit rien moins que de faire ce qu'il fit. Or voici que ces voleurs l'ayant aperceu vinrent droict à luy, et commencerent à l'empoigner et menacer. Pour un peu il fut fort

vaillant : Tu es mort, dirent-ils. Je ne demande autre chose, respondit-il, que de mourir pour Dieu, et semblables responses. Les Sarrasins le conduisirent où estoit leur idole pour la luy faire adorer. Quand ils virent qu'il le refusoit constamment, ils commencerent de se mettre en devoir de le tuer. Helas! ce pauvre religieux, si vaillant en imagination, se voyant l'espée à la gorge : Hé! de grace, dit il, ne me tuez pas, je feray tout ce que vous voudrez : ayez pitié de moy! je suis encor jeune, ce seroit dommage de borner le cours de mes jours. En fin il adora leur idole, et ces meschans se mocquans de luy le battirent tres-bien, et puis le laisserent revenir en son monastere, où estant arrivé plus mort que vif, tout pale et transi, S. Pacosme, qui luy estoit allé au devant, luy dit : Eh bien, mon fils, comme va, qu'y a-t-il que vous estes si defaict? Lors le pauvre religieux tout honteux et confus, parce qu'il avoit de l'orgueil, ne pouvant supporter de se voir avoir faict une si grande faute, se jetta en terre, et confessa sa faute, à quoy le pere remediant promptement, faisant prier les freres pour luy, et lui faisant demander pardon à Dieu, le remit en bon estat, et puis lui donna de bons advertissemens, disant : Mon fils, souviens-toy qu'il vaut mieux avoir de petits desirs de vivre selon la communauté, et ne vouloir que la fidelité à l'observance des regles, sans entreprendre ni desirer autre chose que ce qui y est compris, que non pas avoir de grands desirs de faire des merveilles imaginaires, qui ne sont bons qu'à enfler nos cœurs d'orgueil, et nous faire mesestimer les autres, pensant bien estre quelque chose plus qu'eux. O qu'il fait bon vivre à l'abry de la saincte obeïssance, plustost que nous retirer d'entre ses bras, pour chercher ce qui nous semble plus parfaict! si tu te fusses contenté, ainsi que je t'avois dit, de te bien mortifier, en vivant lors que tu ne voulois rien moins que la mort, tu ne fusses pas tombé comme tu as fait; mais bon courage, souviens-toy de vivre desormais en soubmission, et t'asseure que Dieu t'a pardonné. Il obeit au conseil du sainct, se comportant avec beaucoup d'humilité tout le temps de sa vie.

Je dis encore cecy, que l'obeïssance n'est point de moindre merite que la charité, car donner un verre d'eau par charité, cela vaut le ciel, Nostre-Seigneur mesme le dit : faites en autant par obeïssance, vous gaignerez le mesme. La moindre petite chose faicte par obeïssance est tres-agreable à Dieu : mangez par obeïssance, vostre manger est plus agreable à Dieu que les jeusnes des anacoretes, s'ils sont faicts sans obeïssance; reposez-vous par obeïssance, vostre repos est plus meritoire et plus agreable à Dieu que non pas le travail volontaire. Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'il m'arrivera de practiquer si exactement ceste obeïssance amoureuse avec les conditions susdites en aveugle, promptement et perseveramment? O mes cheres filles! celuy qui le fera jouira en son ame d'une tranquillité continuelle, et de la tres-saincte paix de Nostre-Seigneur, qui surpasse tout sentiment. Il n'aura aucun compte à rendre de ses actions, puis qu'elles auront esté toutes faictes par obeïssance, tant aux regles comme aux superieurs : quel bonheur plus utile et desirable que cela? Certes le vray obeissant (pour dire cela en passant) ayme ses regles, les honore et les estime uniquement comme le vray chemin par lequel il doibt s'acheminer à l'union de son esprit avec Dieu, et partant il ne se depart jamais de ceste voye, ny de l'observance des choses qui y sont dictes par forme de direction, non plus que de celles qui y sont commandées. Le vray obeissant vivra doucement et paisiblement comme un enfant, qui est entre les bras de sa chere mere, lequel ne se met point en soing de ce qui luy pourra survenir; que la mere le porte sur le bras droit, ou sur le gauche, il ne s'en soucie pas; de mesme le vray obeïssant, que l'on luy commande cecy ou cela, il ne s'en met point en peine; pourveu que l'on luy commande, et qu'il soit tousjours entre les bras de l'obeïssance (je veux dire en l'exercice de l'obeïssance), il est content. Or à celuy-là, je lui peux bien asseurer de la part de Dieu le paradis pour la vie eternelle, comme aussi durant le cours de ceste vie mortelle il jouira de la vraye tranquillité, il n'en faut point doubter.

Vous demandez maintenant si vous estes obligées, sur peine de peché, de faire tout ce que les superieurs vous disent que vous fassiez, comme quand vous rendez compte; s'il faut que vous teniez pour commandement tout ce que la superieure vous dit, qui est propre à vostre avancement. O non, ma fille. Les superieurs non plus que les confesseurs n'ont pas tousjours intention d'obliger les inferieurs par les commandemens qu'ils font, et quand ils le veulent faire, ils usent du mot de commandement, sur peine de desobeïssance, et alors les inferieurs sont obligez d'obeïr sur peine de peché, bien que le commandement fust fort leger et de chose de peu; mais autrement non : car ils donnent des advis en trois sortes, les uns par forme de commandement, les autres par forme de conseil, et les autres par forme de simple direction. Dans les constitutions et regles c'en est tout de mesme, car il y a des articles qui disent, les sœurs pourront faire telle chose, et d'autres qui disent, elles feront, ou bien se garderont de faire. Les uns sont des conseils,

et les autres des commandemens. Celles qui ne voudroyent pas s'assujettir aux conseils et à la direction, contreviendroyent à l'obeïssance amoureuse, et ce seroit tesmoigner une grande lascheté de cœur, et avoir bien peu d'amour pour Dieu, que de ne vouloir faire que ce qui nous est commandé et rien davantage. Et bien qu'elles ne contreviennent pas à l'obeïssance qu'elles ont vouée, qui est celle des commandemens et conseils, quand elles ne s'assujettissent pas à la suite de la direction elles contreviennent neantmoins à l'obeïssance amoureuse à laquelle toutes les filles de la Visitation doibvent pretendre.

Vous me demandez si l'on ne pourroit pas bien penser, lorsqu'on vous change de superieure, qu'elle n'est pas si capable que celle que vous aviez et qu'elle n'a pas tant de cognoissance du chemin par lequel il vous faut conduire. O certes nous ne pouvons pas empescher que la pensée ne nous en vienne; mais de s'y arrester c'est ce qu'il ne faut point faire : car si Balaam fut bien instruit par une asnesse, à plus forte raison devons-nous croire que Dieu, qui nous a donné ceste superieure, fera bien qu'elle nous enseignera selon sa volonté, bien que peut estre ce ne sera pas selon la nostre. Nostre-Seigneur a promis que le vray obeïssant ne se perdera jamais. Non certes, celuy qui suivra indistinctement la volonté et direction des superieurs que Dieu establira sur luy, bien que les superieurs fussent ignorans et conduisissent leurs inferieurs selon leur ignorance, voire par des voyes scabreuses et dangereuses, les inferieurs se soubmettans à tout ce qui n'est point manifestement peché, ny contre les commandemens de Dieu et de la saincte Eglise, je vous peux asseurer qu'ils ne peuvent jamais errer. Le vray obeïssant, dit l'Ecriture Saincte, parlera de ses victoires; c'est-à-dire, il demeurera vainqueur en toutes les difficultez esquelles il sera porté par obeïssance, et sortira à son honneur des chemins esquels il entrera par obeïssance, pour dangereux qu'ils puissent estre. Ce seroit une plaisante façon d'obeïr, si nous ne voulions obeïr qu'aux superieurs qui nous seroyent agreables : si aujourd'huy que vous avez une superieure fort estimée, tant pour sa qualité que pour ses vertus, vous luy obeïssez de bon cœur, demain que vous en aurez une autre qui ne sera pas tant estimée, vous ne luy obeïssez pas de si bon cœur qu'à l'autre, lui rendant bien pareille obeïssance, mais n'estimant pas tant ce qu'elle vous dit, et ne le faisant pas avec tant de satisfaction; hé! qui ne void que vous obeïssez à l'autre par vostre inclination, et non pas purement pour Dieu : car si cela estoit vous auriez autant de plaisir, et feriez autant d'estime de ce que ceste-cy vous dit, comme vous faisiez de ce que l'autre vous disoit. J'ay accoustumé de dire souvent une chose, que tousjours il est bon de dire, parce qu'il le faut observer, qui est que toutes nos actions se doibvent practiquer selon la partie superieure; car c'est ainsi qu'il faut vivre en ceste maison, et non jamais selon nos sens et nos inclinations : c'est sans doubte que j'auray plus de satisfaction, quant à la partie inferieure de mon ame, de faire ce qu'une superieure me commande, à laquelle j'ay de l'inclination, que non pas à faire ce que l'autre me dit, à laquelle je n'en ay du tout point; mais pourveu que j'obeïsse egalement quant à la partie superieure, il suffit, et mon obeïssance vaut mieux, quand j'ay moins de plaisir à la faire, parce que c'est là où nous montrons que c'est pour Dieu et non pour nostre plaisir que nous obeïssons. Il n'y a rien de plus commun dans le monde que ceste façon d'obeïr à ceux que l'on ayme, mais pour l'autre elle est extremement rare et ne se practique qu'es religions. Mais, pourriez-vous dire, n'est-il pas permis de désapprouver ce que ceste superieure icy fait, ny de dire ou penser pourquoy elle fait des ordonnances que l'autre ne faisoit pas? O certes non jamais, mes cheres filles; ains il faut approuver tout ce que les superieures font ou disent, permettent ou defendent, pourveu qu'il ne soit manifestement contre les commandemens de Dieu; car alors il ne faut ny obeir, ny approuver cela : mais hors de là les inferieurs doibvent tousjours croire et faire confesser à leur propre jugement, que les superieurs font tres-bien, et qu'ils ont bonne raison de le faire : car autrement ce seroit se faire superieur, et rendre le superieur inferieur, puis que nous nous rendrions examinateurs de sa cause : non, il faut plier les espaules soub le fardeau de la saincte obeïssance, croyant que ces deux superieures ont eu bonne raison de faire le commandement qu'elles ont faict, quoy que different et contraire l'un à l'autre.

Mais ne seroit-il point loisible à une fille qui a desjà vescu longuement en religion, et qui a rendu de grands services, de se relascher un peu à l'obeïssance, au moins en quelque petite chose? O bon Dieu! que seroit cela, sinon faire comme un maistre pilotte qui ayant amené sa barque au port, après avoir longuement et peniblement travaillé pour la sauver des perils de la tourmente et des vagues de la mer, voudroit enfin estant arrivé au port, rompre son navire et se jetter luy-mesme dans la mer? ne le jugeroit-on pas bien fol? car s'il vouloit faire cela, il ne se debvoit pas tant travailler pour amener la barque jusqu'au port. Le religieux qui a bien commencé n'a pas tout faict s'il ne persevere jusques à la fin. Il ne faut dire,

qu'il n'appartient qu'aux novices d'estre si exacts : bien que l'on voye pour l'ordinaire en toutes les religions les novices fort exacts et mortifiez, ce n'est pas qu'ils soyent plus obligez que les profés; ô non, car ils ne le sont encore nullement ; ains ils perseverent en obeïssance, pour parvenir à la grace de la perfection : mais les profés y sont obligez en vertu des vœux qu'ils ont faicts, lesquels il ne suffit pas d'avoir fait pour estre religieux, si on ne les observe. Le religieux qui penseroit se pouvoir relascher en quelque chose après sa profession, voire après avoir desja vescu longuement en religion, se tromperoit grandement. Nostre-Seigneur se monstra plus exact en sa mort qu'en son enfance, à se laisser manier et plier, ainsi que j'ay dit tantost. Et c'est assez dit de l'obeïssance pour nous y affectionner.

Reste seulement de dire un petit mot sur la question qui me fut faicte hier au soir, sçavoir s'il est loisible aux sœurs de se dire l'une à l'autre qu'elles ont esté mortifiées par la superieure ou la maistresse des novices, sur quelque occasion? Or je responds que cecy se peut dire en trois sortes; la premiere est, qu'une sœur peut aller dire : Bon Dieu, ma sœur, que nostre mere vient de me bien mortifier! toute joyeuse dequoy elle a esté digne de ceste mortification, et dequoy la superieure luy a fait faire ce petit gain pour son ame, luy disant bien son fait sans l'espargner, et partant elle en donne la joye à sa sœur afin qu'elle luy aide à en benir Dieu. La seconde façon en laquelle l'on peut le dire est pour se soulager. Elle trouve la mortification ou correction bien pesante, elle s'en va un peu descharger sur sa sœur, à qui elle le dit, laquelle la plaignant luy ostera une partie de sa charge ; et ceste façon n'est desja pas tant supportable que la premiere, parce que l'on commet une imperfection en se plaignant ; mais la troisiesme seroit tout à faict mauvaise, qui est de le dire par forme de murmure et de despit, et pour faire cognoistre que la superieure a eu tort : or de ceste façon je sçay bien que l'on ne le faict pas en ceste maison, par la grace de Dieu. De la premiere façon, encore qu'il n'y ayt point de mal de le dire, il seroit pourtant tres-bien de ne le dire pas, ains s'occuper en soy-mesme à s'en rejoüir avec Dieu. En la seconde façon certes il ne le faut pas faire, car par le moyen de nostre plainte nous perdons le merite de la mortification. Sçavez-vous ce qu'il faut faire quand nous sommes corrigez et mortifiez? il nous faut prendre ceste mortification comme une pomme d'amour et la cacher en nostre cœur, la baisant et caressant le plus tendrement qu'il nous est possible. D'aller aussi dire : Je viens de parler à nostre mere, je suis aussi seche que j'estois auparavant, il n'y a que s'attacher à Dieu ; pour moy je ne retire aucune consolation des creatures, j'ay esté moins consolée que je n'estois ; cela n'est pas à propos : la sœur à laquelle on dit cecy devroit respondre fort doulcement, ma chere sœur, que ne vous estiez-vous bien attachée à Dieu, ainsi que vous dites qu'il faut faire, avant qu'aller parler à nostre mere, et vous n'auriez pas du mescontentement dequoy elle ne vous a pas consolée; mais en ce sens là que vous dites qu'il se faut bien attacher à Dieu, prenez garde que cherchant Dieu au defaut des creatures, il ne se vueille laisser trouver : car il veut estre cherché avant toutes choses, et au mespris de toute chose. Parce que les creatures ne me contentent pas, je cherche le Createur : ô non ! le Createur merite bien que je quitte tout pour luy, aussi veut-il que nous le fassions. Quand donc nous sortons de devant la superieure toutes seches et sans avoir receu une seule goutte de consolation, il faut que nous emportions nostre secheresse comme un baume precieux, comme l'on fait des affections que l'on reçoit en la saincte oraison, comme un baume, dis-je, et que nous ayons un grand soing de ne pas laisser respandre ceste liqueur precieuse qui nous a esté envoyée du ciel comme un don tresgrand, afin de parfumer nostre cœur de la privation de la consolation que nous pensions rencontrer ès paroles de la superieure. Mais il y a une chose à remarquer sur ce subject, qui est que quelquefois on porte un cœur sec et dur lorsque l'on va parler à la superieure, le quel ne peut estre capable d'estre arrousé et humecté de l'eau de la consolation, d'autant qu'il n'est nullement susceptible de ce que la superieure dit, et encore qu'elle parle fort bien selon vostre necessité, neantmoins il ne vous le semble pas. Une autre fois que vous aurez le cœur tendre et bien disposé, elle ne vous dira que trois ou quatre paroles beaucoup moins utiles pour vostre perfection que les autres n'estoyent, qui vous consoleront ; et pourquoy ? parce que vostre cœur estoit disposé à cela. Il vous semble que les superieurs ont la consolation sur le bord des levres, et qu'ils la respandent facilement dans le cœur de ceux qu'ils veulent : ce qui n'est pas neantmoins, car ils ne peuvent pas tousjours estre de mesme humeur, non plus que les autres; bienheureux est celuy qui peut garder une esgalité de cœur parmy toute ceste inesgalité de succez : tantost nous serons consolez, et d'icy à un peu nous aurons le cœur sec, et de telle sorte que les paroles de consolation nous cousteront extremement cher à dire.

Vous me demandiez encore que j'eusse à vous dire quel estoit l'exercice propre à faire mourir le propre jugement; à quoy je responds, que c'est

de luy retrancher fidelement toutes sortes de discours et occasions où il se veut rendre maistre, luy faisant cognoistre qu'il n'est que valet. Car, mes cheres filles, ce n'est que par les actes reiterez que nous acquerons les vertus, bien qu'il y ayt eu quelques ames ausquelles Dieu les a données toutes en un moment. Doncques quand il vous vient envie de juger si une chose est bien ou mal ordonnée, tranchez ce discours à vostre propre jugement; et quand peu apres on vous dira, qu'il faut faire une telle chose, de telle façon, ne vous amusez point à discourir ou discerner si elle ne seroit point mieux autrement, faisant accroire à vostre jugement que la chose ne pourroit jamais estre mieux faicte que de la façon que l'on vous a dict. Si l'on vous donne quelque exercice, ne permettez pas à vostre jugement de discerner s'il vous sera propre ou non, et prenez garde que, si bien vous faictes la chose, ainsi qu'elle est commandée, bien souvent le propre jugement n'obeït pas, je veux dire ne se soubmet pas, car il n'approuve pas le commandement, ce qui est pour l'ordinaire cause de la respugnance que nous avons de nous soubmettre à faire ce que l'on veut de nous, parce que l'entendement et le jugement representent à la volonté que cela ne se doit pas, ou qu'il faut user d'autres moyens pour faire ce que l'on dict, que ceux qui nous sont marquez; elle ne peut se soubmettre, d'autant qu'elle faict tousjours plus d'estat des raisons que le propre jugement luy monstre, et non pas d'aucune autre, car chacun croid que son propre jugement est le meilleur. Je n'ay jamais rencontré personne qui ne fist estat de son jugement, sinon deux qui me confesserent qu'ils n'avoyent point de jugement, et l'un m'estant une fois venu trouver, me dit: Monsieur, je vous prie, dites-moy un peu une telle chose; car je n'ay point de jugement pour la pouvoir comprendre, ce qui m'estonna fort. Nous avons en nostre aage un exemple grandement remarquable de la mortification du propre jugement. C'est d'un grand docteur et grandement renommé, lequel composa un livre qu'il intitula Des dispensations et des commandemens, lequel tombant un jour entre les mains du pape, il jugea qu'il contenoit quelques propositions erronnées; il escrivit à ce docteur, afin qu'il eust à les rayer de dessus son livre. Ce docteur recevant le commandement, soubmit si absolument son jugement qu'il ne voulut point esclaircir son affaire pour se justifier, ains au contraire il creut qu'il avoit tort et qu'il s'estoit laissé tromper à son propre jugement, et montant en chaire, il leut tout haut ce que le pape luy avoit escrit, print son livre, le dechira en pieces, puis il dit tout haut que ce que le pape avoit jugé sur ce faict avoit esté fort bien jugé; qu'il approuvoit de tout son cœur la censure et correction paternelle qu'il avoit daigné lui faire, comme estant tres-juste et tres-doulce à luy qui meritoit d'estre rigoureusement chastié, et qu'il s'estonnoit grandement comme il avoit esté si aveugle, que de s'estre laissé tromper à son propre jugement en chose si manifestement mauvaise. Il n'estoit nullement obligé de faire cecy, parce que le pape ne le commandoit pas; ains seulement qu'il eust à rayer de dessus son livre certaine chose qui n'avoit pas semblé bonne, car (ce qui est bien remarquable) elle n'estoit pas heretique, ny si manifestement erronnée qu'elle ne peust estre defenduc. Il tesmoigna une grande vertu en ceste occasion, et une mortification du propre jugement, admirable. L'on void encore assez souvent des sens mortifiez, parce que la propre volonté se mesle de les mortifier; et ce seroit une chose honteuse de se montrer retifs à l'obeïssance: que diroit-on de nous? Mais de propre jugement, fort rarement on en trouve de bien mortifiez. Faire advoüer que ce qui est commandé est bon, l'aimer et l'estimer, comme une chose qui nous est bonne et utile au-dessus de toute autre, ô! c'est à cela que le jugement se trouve retif; car il y en a plusieurs qui disent: Je feray bien cela ainsi que vous le dites; mais je voy bien qu'il seroit mieux autrement. Helas! que faictes-vous? si vous nourrissez ainsi le jugement, sans doute il vous enyvrera; car il n'y a point de difference entre une personne enyvrée et celuy qui est plein de son propre jugement. Un jour David estant en la campagne avec ses soldats lassez et harassez de faim, ne trouvant plus de quoy manger, il envoya vers le mary d'Abigail pour avoir quelques vivres: par malheur ce pauvre homme estoit yvre, et commençant à parler en ivrogne, dit que David, apres avoir mangé ses voleries, envoyoit chez luy pour le ruiner comme les autres, et qu'il ne leur donneroit aucune chose. David sçachant cecy: Vive Dieu! dit-il, il me la payera, le mecognoissant qu'il est du bien que je luy ay faict de sauver ses troupeaux et empescher qu'aucune chose ne luy fust faicte. Abigail, sçachant le dessein de David, s'en alla le lendemain au-devant de luy avec des presens pour l'appaiser, usant de ces termes: Monseigneur, que voudriez-vous faire à un fol? Hier que mon mary estoit yvre, il parla mal, mais il parla en ivrogne et comme un fol. Monseigneur, appaisez vostre courroux, et ne vueillez pas mettre vos mains sur luy, car vous auriez regret d'avoir mis la main sur un fol. Il faut faire les mesmes excuses d'une personne yvre, et de nostre propre jugement, car l'un n'est guere plus capable de raison que l'autre. Il faut donc avoir un tres-grand soing de

l'empescher de faire ces considerations, à fin qu'il ne nous enyvre de ses raisons, principalement en ce qui concerne l'obeïssance. Vous voulez enfin sçavoir si vous devez avoir une grande confiance et un grand soing à vous advertir les unes les autres, en charité, de vos fautes. C'est sans doubte, ma fille, qu'il le faut faire ; car à quel propos verrez-vous une tasche en vostre sœur, sans vous essayer de la luy oster par le moyen d'un advertissement? Il faut neantmoins estre discrette en ceste besongne; car il ne seroit pas temps d'advertir une sœur tandis que vous la verrez indisposée ou pressée de melancholie ; car il seroit dangereux qu'elle ne rejettast d'abord l'advertissement si vous le lui faisiez ; il faut un peu attendre ; puis l'advertir en confiance et charité. Si une sœur vous dit des paroles qui ressentent le murmure, et que d'ailleurs ceste sœur ayt le cœur en doucenr, sans doubte il faut que tout confidemment vous luy disiez : Ma sœur, cela n'est pas bien faict ; mais si vous vous appercevez qu'il y ayt quelque passion esmue dans son cœur, alors il faut destourner le propos le plus dextrement que l'on peut. Vous dites que vous craignez d'advertir si souvent une sœur des fautes qu'elle fait, parce que cela lui oste l'assurance, et la fait plustost faillir à force de craindre. O Dieu! il ne faut pas faire ce jugement des sœurs de ceans, car cela n'appartient qu'aux filles du monde de perdre l'asseurance quand on les advertit de leurs defauts. Nos sœurs ayment trop leur propre abjection pour faire ainsi; tant s'en faut qu'elles s'en troublent, qu'au contraire elles prendront un plus grand courage et plus de soing de s'amender, non pas pour eviter d'estre adverties (car je suppose qu'elles ayment souverainement tout ce qui les peut rendre viles et abjectes à leurs yeux), ains à fin de faire tousjours mieux leur devoir, et se rendre capables de leur vocation

ENTRETIEN XII.

De la simplicité et prudence religieuse.

La vertu de laquelle nous avons à traiter est si necessaire, que bien que j'en aye souventesfois parlé, vous avez neantmoins desiré que j'en fisse un entretien tout entier. Or il faut en premier lieu sçavoir que nous appellons communement une chose simple quand elle n'est point brodée, doublée ou bigarrée; par exemple nous disons, voilà une personne qui est habillée bien simplement, parce qu'elle ne porte point de façon ou de doublure en son habit : je dis de doublure façonnée ou qui se voye; ains sa robe et son habit n'est que d'une etoffe, et cela est une robe simple. La simplicité donc n'est autre chose qu'un acte de charité pur et simple, qui n'a qu'une seule fin, qui est d'acquerir l'amour de Dieu. Et nostre ame est simple lors que nous n'avons point d'autre pretention en tout ce que nous faisons. L'histoire tant commune des hostesses de Nostre-Seigneur, Marthe et Magdelaine, est grandement remarquable pour ce subject : car ne voyez-vous pas que Marthe, bien que sa fin fust loüable de vouloir bien traitter Nostre-Seigneur, ne laissa pas d'estre reprise par ce divin maistre, d'autant qu'outre la fin tres-bonne qu'elle avoit en son empressement, elle regardoit encore Nostre-Seigneur en tant qu'homme, et pour cela elle croyoit qu'il fust comme les autres, ausquels un seul mets ou une sorte d'apprest ne suffit pas, et c'estoit cela qui faisoit qu'elle s'esmouvoit grandement afin d'apprester plusieurs mets ; et ainsi elle doubloit ceste premiere fin de l'amour de Dieu en son exercice de plusieurs autres petites pretentions, desquelles elle fut reprise de Nostre-Seigneur : Marthe, Marthe, tu te troubles de plusieurs choses, bien qu'une seule soit necessaire, qui est celle que Magdelaine a choisy, et qui ne luy sera point ostée. Cet acte donc de charité simple, qui fait que nous ne regardons et n'avons autre visée en toutes nos actions que le seul desir de plaire à Dieu, est la part de Marie, qui est seule necessaire, et c'est la simplicité ; vertu laquelle est inseparable de la charité, d'autant qu'elle regarde droict à Dieu, sans que jamais elle puisse souffrir aucun meslange de propre interest, autrement ce ne seroit plus simplicité, car elle ne peut souffrir aucune doublure des creatures, ny aucune consideration d'icelles : Dieu seul y trouve place. Ceste vertu est purement chrestienne Les payens, voire ceux qui ont le mieux parlé des autres vertus, n'en ont eu aucune cognoissance, non plus que de l'humilité. Car de la magnificence, de la liberalité, de la constance, ils en ont fort bien escrit; mais de la simplicité et de l'humilité, rien du tout. Nostre-Seigneur mesme est descendu du Ciel pour donner cognoissance aux hommes tant de l'une que de l'autre vertu; autrement ils eussent tousjours ignoré ceste doctrine si necessaire. Soyez prudens comme le serpent, dit-il à ses apostres ; mais passez plus outre, et soyez simples comme la colombe; apprenez de la colombe à aymer Dieu en simplicité de cœur, n'ayant qu'une seule pretention et une seule fin en tout ce que vous ferez ; mais n'imitez pas seulement la simplicité de l'amour des colombes, en ce qu'elles n'ont tousjours qu'un paron pour lequel elles font tout, et auquel seul elles veulent complaire, mais imitez-les aussi en la simplicité qu'elles practiquent en l'exercice, et au tesmoignage qu'elles rèndent de

leur amour ; car elles ne font point tant de chose ny tant de mignardise, ains elles font simplement leurs petits gemissemens à l'entour de leurs colombeaux, et se contentent de leur tenir compagnie quand ils sont presens. La simplicité bannit de l'ame le soing et la sollicitude que plusieurs ont inutilement pour rechercher quantité d'exercices et de moyens pour pouvoir aymer Dieu, ainsi qu'ils disent; et leur semble, s'ils ne font tout ce que les Saincts ont fait, qu'ils ne sçauroient estre contens. Pauvres gens! ils se tourmentent pour trouver l'art d'aymer Dieu, et ne sçavent pas qu'il n'en y a point d'autre que de l'aymer; ils pensent qu'il y ayt certaine finesse pour acquerir cet amour, lequel neantmoins ne se trouve qu'en la simplicité. Or ce que nous disons qu'il n'y a point d'art n'est pas pour mespriser certains livres qui sont intitulez l'Art d'aymer Dieu, car ces livres enseignent qu'il n'y a point d'autre art que de se mettre à l'aymer, c'est-à-dire, se mettre en la practique des choses qui luy sont agreables, ce qui est le seul moyen de trouver et acquerir cet amour sacré, pourveu que ceste practique s'entreprenne en simplicité, sans trouble et sans sollicitude. La simplicité embrasse voirement les moyens que l'on prescrit à un chacun selon sa vocation pour acquerir l'amour de Dieu, de sorte qu'elle ne veut point d'autre motif pour acquerir ou estre incitée à la recherche de cet amour, que sa fin mesme, autrement elle ne seroit pas parfaictement simple; car elle ne peut souffrir aucun regard, pour parfaict qu'il puisse estre, que le pur amour de Dieu, qui est sa seule pretention. Par exemple, si on va à l'office et que l'on demande, où allez-vous? Je vais à l'office, respondra-t-on. Mais pourquoy y allez-vous? J'y vais pour loüer Dieu. Mais pourquoy plustost à ceste heure qu'à une autre? C'est parce que la cloche ayant sonné, si je ne vais pas je seray remarquée. La fin d'aller à l'office pour loüer Dieu est tres-bonne; mais ce motif n'est pas simple, car la simplicité requiert qu'on y aille attiré du desir de plaire à Dieu, sans aucun autre regard; et ainsi de toutes autres choses. Or avant que passer outre, il faut descouvrir une tromperie qui est en l'esprit de plusieurs touchant ceste vertu; car ils pensent que la simplicité soit contraire à la prudence, et qu'elles soient opposées l'une à l'autre, ce qui n'est pas, car jamais les vertus ne se contrarient l'une l'autre, ains ont une union tres-grande par ensemble. La vertu de simplicité est opposée et contraire au vice de l'astuce, vice qui est la source d'où procedent les finesses, artifices et duplicitez; l'astuce est un amas d'artifices, de tromperies, de malices, et c'est par le moyen de l'astuce que nous trouvons des inventions pour tromper l'esprit du prochain, et de ceux avec lesquels nous avons à faire, pour les conduire au poinct que nous pretendons, qui est de leur faire entendre que nous n'avons autre sentiment au cœur que celuy que nous leur manifestons par nos paroles, ny autre cognoissance sur le subject dont il s'agit, chose qui est infiniment contraire à la simplicité, qui requiert que nous ayons l'interieur entierement conforme à l'exterieur. Je n'entends pas pourtant de dire qu'il faille tesmoigner en nos emotions des passions à l'exterieur, ainsi que nous les avons à l'interieur; car ce n'est pas contre la simplicité, de faire bonne mine en ce temps-là, ainsi que l'on pourroit penser. Il faut tousjours faire difference entre les effets de la partie superieure de nostre ame, et les effets de nostre partie inferieure. Il est vray que par fois nous avons des grandes emotions en nostre interieur sur la rencontre d'une correction ou de quelqu'autre contradiction; mais ceste emotion ne provient pas de nostre volonté; ains tout ce ressentiment se passe en la partie inferieure : la partie superieure ne consent point à tout cela, ains elle agrée, accepte et trouve bonne ceste rencontre. Nous avons dit que la simplicité a son regard continuel en l'acquisition de l'amour de Dieu; or l'amour de Dieu requiert de nous que nous retenions nos sentimens, et que nous les mortifiions et aneantissions : c'est pourquoy il ne requiert pas que nous les manifestions et fassions voir au dehors; ce n'est donc pas manquer de simplicité de faire bonne mine quand nous sommes esmeus en l'interieur. Mais ne seroit-ce point tromper ceux qui nous verroyent, dites-vous, d'autant que, quoy que nous fussions fort immortifiées, ils croiroient que nous serions fort vertueuses? Ceste reflexion, ma chere sœur, sur ce que l'on dira ou que l'on pensera de vous, est contraire à la simplicité; car nous avons dit qu'elle ne vise qu'à contenter Dieu et nullement les creatures, sinon entant que l'amour de Dieu le requiert. Apres que l'ame simple a fait une action qu'elle juge se debvoir faire, elle n'y pense plus; s'il luy revient en la pensée ce que l'on dira ou que l'on pensera d'elle, elle retranche promptement tout cela, parce qu'elle ne peut souffrir aucun divertissement en sa pretention, qui est de se tenir attentive à son Dieu pour accroistre en elle son amour; la consideration des creatures ne l'esmeut point pour aucune chose, car elle refere tout au Createur. De mesme en est-il de ce que l'on pourroit dire, s'il n'est pas permis de se servir de la prudence pour ne pas descouvrir aux superieurs ce que l'on penseroit les pouvoir troubler, ou nous-mesmes, en le disant; car la simplicité ne regarde sinon s'il est expedient de dire

ou de faire telle chose, et puis là dessus elle se met à la faire, sans perdre le temps à considerer si le superieur se trouble ou bien encore moy, si je luy dis quelque pensée que j'ay eu de luy, ou qu'il ne se trouble pas ny moy aussi : s'il est expedient pour moy de le dire, je ne laisseray pas de le dire tout simplement, en arrive apres ce que Dieu voudra : quand j'auray fait mon debvoir je ne me mettray pas en peine d'autre chose. Il ne faut pas tousjours tant craindre le trouble, soy pour soy-mesme soit pour autruy; car le trouble de soy-mesme n'est pas peché. Si je sçay qu'allant en quelque compagnie l'on me dira quelque parole qui me troublera et m'esmouvera, je ne doibs pas eviter d'y aller; ains je m'y doibs porter armé de la confiance que je doibs avoir en la protection divine, qu'elle me fortifiera pour vaincre ma nature, contre laquelle je veux faire la guerre; ce trouble ne se fait qu'en la partie inferieure de nostre ame; c'est pourquoy il ne s'en faut nullement estonner quand il n'est pas suivy, je veux dire, quand nous ne consentons point à ce qu'il nous suggere, car en ce cas là il ne le faudroit pas faire. Mais d'où pensons-nous que vienne ce trouble, sinon du manquement de simplicité, d'autant que l'on s'amuse souvent à penser, que dira-t-on ou que pensera-t-on, au lieu de penser à Dieu et à ce qui nous peut rendre plus agreables à sa bonté? Mais si je dis une telle chose, j'en demeureray plus en peine, que devant que l'avoir dicte. Bien, si vous ne la voulez pas dire, et qu'elle ne soit pas necessaire, n'ayant besoin d'instruction sur ce faict, resolvez-vous promptement et ne perdez pas le temps à considerer si vous la devez dire ou non, car il n'y auroit pas de l'apparence de faire une heure de consideration sur toutes les menues actions de nostre vie; mais de plus, je pense quant à moy qu'il est meilleur et plus expedient de dire à la superieure les pensées qui nous mortifient le plus, que non pas plusieurs autres qui ne servent de rien, sinon pour accroistre l'entretien que vous faites avec elles; et si vous en demeurez en peine, ce n'est que l'immortification qui fait cela : car à quel propos diray-je ce qui n'est pas necessaire pour mon utilité, en laissant ce qui me peut plus mortifier? La simplicité, comme nous avons desja dit, ne cherche que le pur amour de Dieu, lequel ne se trouve jamais si bien qu'en la mortification de nous-mesmes; et à mesure que la mortification croist, nous nous approchons d'autant plus du lieu où nous devons trouver son divin amour. Au surplus, les superieurs doibvent estre parfaicts, ou du moins ils doivent faire les œuvres des parfaicts; et partant ils ont les oreilles ouvertes pour recevoir et entendre tout ce que l'on leur veut dire, sans s'en mettre beaucoup en peine. La simplicité ne se mesle pas de ce que font ou feront les autres, elle pense à soy; encore n'a-t-elle pour soy que les pensées qui sont vrayment necessaires, car quant aux autres elle s'en destourne tousjours promptement. Ceste vertu a une grande affinité avec l'humilité, laquelle ne permet pas que l'on ayt mauvaise opinion de personne que de nous-mesmes.

Vous demandez comment il faut observer la simplicité ès conversations et recreations? Je vous responds, comme en toute autre action, bien qu'en celle-cy il y faut avoir une saincte liberté, et franchise, pour s'entretenir des subjects qui servent à l'esprit de joye et de recreation. Il faut estre fort naïf en la conversation; il ne faut pourtant pas estre inconsideré, d'autant que la simplicité suit tousjours la regle de l'amour de Dieu; mais bien qu'il vous arrivast de dire quelque petite chose qui semblast n'estre pas si bien receüe de toutes comme vous voudriez, il ne faudroit pas pour cela s'amuser à faire des reflexions et examens sur toutes vos paroles : ô non! car c'est l'amour propre sans doubte qui nous fait faire enquestes si ce que nous avons dit et fait est bien receu; mais la saincte simplicité ne court pas après ses paroles, ny ses actions; ains elle en laisse l'evenement à la divine providence, à laquelle elle s'attache souverainement. Elle ne se detourne ny à droite ny à gauche; ains elle suit simplement son chemin. Que si elle y rencontre quelque occasion de practiquer quelque vertu, elle s'en sert soigneusement comme d'un moyen propre pour parvenir à sa perfection qui est l'amour de Dieu; mais elle ne s'empresse point pour les rechercher: elle ne les mesprise point aussi; elle ne se trouble de rien, elle se tient coye et tranquille, en la confiance qu'elle a que Dieu sçait son desir qui est de luy plaire, et cela luy suffit. Mais comment peut-on accorder deux choses si contraires? L'on nous dit d'un costé, qu'il faut avoir un grand soin de nostre perfection et advancement, et de l'autre l'on nous defend d'y penser! Remarquez icy, s'il vous plaist, la misere de l'esprit humain; car il ne s'arreste jamais à la mediocrité, ains il court ordinairement aux extremitez : nous tenons ce deffaut de nostre bonne mere Eve, car elle en fit bien autant lors que le maling esprit la tentoit de manger du fruict defendu. Elle dit que Dieu leur avoit defendu de le toucher, au lieu de dire qu'il leur avoit defendu de le manger. L'on ne dit pas que vous ne pensiez point à vostre advancement, non; mais que vous n'y pensiez pas avec empressement.

C'est aussi manquer de simplicité de faire tant de considerations quand nous nous voyons faire

des fautes les unes aux autres, pour sçavoir si ce sont des choses necessaires à dire à la superieure. Car dites moy, la superieure n'est-elle pas capable de cela, et de juger s'il est requis d'en faire la correction ou non? Mais que sçay-je moy à quelle intention cette sœur aura fait telle chose, dites-vous? Il se peut bien faire que son intention soit bonne; aussi ne devez-vous pas accuser son intention, mais son action exterieure, s'il y a de l'imperfection. Ne dites pas aussi que la chose est de peu de consequence, et qu'elle ne vaut pas d'aller mestre cette pauvre sœur en peine, car tout cela est contraire à la simplicité. La regle qui commande de procurer l'amendement des sœurs par le moyen des advertissemens, ne nous commande pas d'estre si considerées en ce poinct; comme si l'honneur des sœurs dependoit de ceste accusation. Il faut voirement observer et attendre le temps convenable pour faire la correction; car la faire sur le champ est un peu dangereux; mais hors de là il faut faire en simplicité ce que nous sommes obligez de faire selon Dieu, et cela sans scrupule. Car bien que peut-estre ceste personne se passionne et se trouble après l'advertissement que vous luy aurez fait, vous n'en estes pas cause, ce n'est que son immortification. Que si elle commet quelque faute sur le champ, cela sera cause qu'elle en evitera plusieurs autres, qu'elle eust faites en perseverant en son defaut. La superieure ne doibt pas laisser de corriger les sœurs parce qu'elles ont de l'adversion à la correction; car, peut-estre tant que nous vivrons nous en aurons tousjours, d'autant que c'est une chose totalement contraire à la nature de l'homme d'aymer d'estre avily et corrigé; mais ceste adversion ne doibt pas estre favorisée de nostre volonté, laquelle doit aymer l'humiliation.

Vous voulez que je vous dise un mot de la simplicité que nous devons avoir à nous laisser conduire selon l'interieur, tant à Dieu que par nos superieurs. Il y a des ames qui ne veulent, à ce qu'elles disent, estre conduites que par l'esprit de Dieu, et leur semble que tout ce qu'elles s'imaginent soit des inspirations et des mouvemens du Sainct-Esprit, qui les prend par la main et les conduict en tout ce qu'elles veulent faire, comme des enfans. En quoy certes elles se trompent fort; car, je vous prie, y a-t-il jamais eu une vocation plus speciale que celle de S. Paul, en laquelle Nostre-Seigneur luy parla luy-mesme pour le convertir? et neantmoins il ne voulut pas l'instruire, ains le renvoya à Ananie, disant: Va-t'en, tu trouveras un homme qui te dira ce que tu auras à faire. Et bien que S. Paul eust pu dire: Seigneur, et pourquoy non vous-mesme ne le direz-vous pas? Il ne dit pas pourtant; ains s'en alla tout simplement faire comme il luy estoit commandé. Et nous autres penserons estre plus favorisez de Dieu que S. Paul, croyant qu'il nous veut conduire luy-mesme, sans l'entremise d'aucune creature? La conduicte de Dieu pour nous autres, mes trescheres filles, n'est autre que l'obeïssance; car hors de là il n'y a que tromperie. C'est bien une chose certaine que tous ne sont pas conduicts par un mesme chemin; mais aussi n'est-ce pas à un chacun de nous de cognoistre par quel chemin Dieu nous appelle; cela appartient aux superieurs, lesquels ont la lumiere de Dieu pour ce faire. Il ne faut pas dire qu'ils ne nous cognoissent pas bien, car nous devons croire que l'obeïssance et la soubmission sont tousjours les vrayes marques de la bonne inspiration; et quoy qu'il puisse arriver que nous n'ayons point de consolations ès exercices que l'on nous fait faire, et que nous en ayons beaucoup aux autres, ce n'est pas par la consolation que l'on juge de la bonté de nos actions: il ne faut pas s'attacher à nostre propre satisfaction; car ce seroit s'attacher aux fleurs, et non pas au fruict. Vous retirerez plus d'utilité de ce que vous ferez suivant la direction de vos superieurs, que non pas en suivant vos instincts interieurs, qui ne proviennent pour l'ordinaire que de l'amour propre, qui sous couleur de bien recherche de se complaire en la vaine estime de nous-mesmes. C'est bien la vraye verité que vostre bien depend de vous laisser conduire et gouverner par l'esprit de Dieu sans reserve, et c'est cela que pretend la vraye simplicité que Nostre-Seigneur a tant recommandée: Soyez simples comme des colombes, dit-il à ses apostres; mais il ne s'arreste pas là, leur disant de plus: Si vous n'estes faits simples comme un petit enfant, vous n'entrerez point au royaume de mon Pere. Un enfant, pendant qu'il est bien petit, est reduict en une grande simplicité (qui fait qu'il n'a autre cognoissance que de sa mere), il n'a qu'un seul amour qui est pour sa mere, et en cest amour une seule pretention qui est le sein de sa mere: estant couché dessus ce sein bien-aymé, il ne veut autre chose. L'ame qui a la parfaicte simplicité n'a qu'un amour, qui est pour Dieu; et en cest amour elle n'a qu'une seule pretention, qui est celle de reposer sur la poictrine du Pere celeste, et là, comme un enfant d'amour, faire sa demeure, laissant entierement tout le soing de soy-mesme à son bon Pere, sans que jamais plus elle se mette en peine de rien, sinon de se tenir en ceste saincte confiance; non pas mesme les desirs des vertus et des graces qui lui sembloyent estre necessaires, ne l'inquietent point. Elle ne neglige voirement rien de ce qu'elle rencontre en son chemin; mais aussi elle ne s'empresse point à rechercher d'autres moyens de se

perfectionner que ceux qui luy sont prescrits. Mais à quoy servent aussi les desirs si pressans et inquietans des vertus dont la practique ne nous est pas necessaire? La douceur, l'amour de nostre abjection, l'humilité, la douce et cordiale charité envers le prochain, l'obeïssance, sont des vertus dont la practique nous doibt estre commune, d'autant qu'elle nous est necessaire, parce que la rencontre des occasions nous est frequente : mais quant à la constance, à la magnificence, et telles autres vertus que peut-estre nous n'aurons jamais occasion de practiquer, ne nous en mettons point en peine; nous n'en serons pas pour cela moins magnanimes ny genereux.

Vous me demandez comme les ames qui sont attirées en l'oraison à ceste saincte simplicité, et à ce parfaict abandonnement en Dieu se doibvent conduire en toutes leurs actions? Je responds que non seulement en l'oraison, mais en la conduicte de toute leur vie, elles doibvent marcher invariablement en esprit de simplicité, abandonnant et remettant toute leur ame, leurs actions et leur succes au bon plaisir de Dieu, par un amour de parfaicte et tres-absolue confiance, se delaissant à la mercy et au soing de l'amour eternel, que la divine providence a pour elles; et pour cela qu'elles tiennent leur ame ferme en ce train, sans permettre qu'elle se divertisse à faire des retours sur elle-mesme pour voir ce qu'elles font, ou si elles sont satisfaites. Hélas! nos satisfactions et consolations ne satisfont pas les yeux de Dieu, ains elles contentent seulement ce miserable amour et soing que nous avons de nous-mesmes, hors de Dieu et de sa consideration. Les enfans certes que Nostre-Seigneur nous marque devoir estre le modelle de nostre perfection, n'ont ordinairement aucun soing, sur tout en la presence de leurs peres et meres : ils se tiennent attachez à eux, sans se retourner à regarder ny leurs satisfactions ny leurs consolations, qu'ils prennent à la boune foy, et en jouissent en simplicité sans curiosité quelconque d'en considerer les causes ny les effects, l'amour les occupant assez sans qu'ils puissent faire autre chose. Qui est bien attentif à plaire amoureusement à l'amant celeste, n'a ny le cœur ny le loisir de retourner sur soy-mesme, son esprit tendant continuellement du costé où l'amour le porte.

Cest exercice d'abandonnement continuel de soy-mesme ès mains de Dieu comprend excellemment toute la perfection des autres exercices, en sa tres-parfaicte simplicité et pureté; et tandis que Dieu nous en laisse l'usage, nous ne devons point le changer. Les amantes spirituelles, espouses du roy celeste, se mirent voirement de temps en temps, comme les colombes qui sont aupres des eaux tres-pures, pour voir si elles sont bien ageancées au gré de leur amant, et cela se fait ès examens de la conscience par lesquels elles se nettoyent, purifient, et ornent au mieux qu'elles peuvent, non pour estre parfaictes, non pour se satisfaire, non pour desir de leurs progres au bien; mais pour obeïr à l'espoux, pour la reverence qu'elles luy portent, et pour l'extreme desir qu'elles ont de luy donner du contentement. Mais n'est-ce pas un amour bien pur, bien net et bien simple, puisqu'elles ne se purifient pas pour estre pures, elles ne se parent pas pour estre belles; ains seulement pour plaire à leur amant, auquel si la laideur estoit aussi agreable, elles l'aymeroient autant que la beauté? Et si ces simples colombes n'employent pas un soing, ny fort long, ny aucunement empressé, à se laver et parer, car la confiance que leur amour leur donne d'estre grandement aymées, quoy qu'indigues (je dis la confiance que leur amour leur donne en l'amour et en la bonté de leur amant), leur oste tout empressement et deffiance de ne pas estre assez belles, outre que le desir d'aymer plustost que de se parer et preparer à l'amour, leur retranche toute curieuse sollicitude, et les fait contenter d'une douce et fidelle preparation faite amoureusement et de bon cœur.

Et pour conclure ce poinct, S. François envoyant ses enfans aux champs, en voyage, leur donnoit cet advis, au lieu d'argent, et pour toute provision : Jettez vostre soing en Nostre-Seigneur, et il vous nourrira. Je vous en dis de mesme, mes tres-cheres filles, jettez bien tout vostre cœur, vos pretentions, vos sollicitudes et vos affections dans le sein paternel de Dieu, et il vous conduira; ains portera où son amour vous veut.

Oyons et imitons le divin Sauveur, qui, comme tres-parfaict psalmite, chante les souverains traicts de son amour sur l'arbre de la croix : il les conclud tous ainsi : Mon pere, je remets et recommande mon esprit entre vos mains. Après que nous aurons dit cela, mes tres-cheres filles, que reste-t-il sinon d'expirer et mourir de la mort de l'amour, ne vivant plus à nous-mesmes, mais Jesus-Christ vivant en nous? Alors cesseront toutes les inquietudes de nostre cœur provenantes du desir que l'amour propre nous suggere, et de la tendreté que nous avons en nous et pour nous, qui nous fait secrettement empresser à la queste des satisfactions et perfections de nous-mesmes; et embarquez dans les exercices de nostre vocation, sous le vent de ceste simple et amoureuse confiance, sans nous appercevoir de nostre progres, nous le ferons grandement; sans aller, nous avancerons, et sans nous remuer de nostre place,

nous tirerons païs, comme font ceux qui cinglent en haute-mer sous un vent propice.

Alors tous les evenemens et varietez d'accidens qui surviennent sont receus doucement et suavement, car qui est entre les mains de Dieu, et qui repose dans son sein, qui s'est abandonné à son amour, et qui s'est remis à son bon plaisir, qu'est ce qui le peut esbranler et mouvoir? Certes en toutes occurences, sans s'amuser à philosopher sur les causes, raisons et motifs des evenemens, il prononce de cœur ce sainct aquiescement du Sauveur: Ouy, mon pere, car ainsi il a esté agreé devant vous : alors nous serons toutes detrempées en douceur et suavité envers nos sœurs et les autres prochains; car nous verrons ces ames là dans la poictrine du Sauveur. Hélas! qui regarde le prochain hors de là, il court fortune de ne l'aymer ny purement, ny constamment, ny egalement : mais là qui ne l'aymeroit, qui ne le supporteroit, qui ne souffriroit ses imperfections, qui le trouveroit de mauvaise grace, qui le trouveroit ennuyeux? Or il est, ce prochain, mes tres-cheres filles, dans la poictrine du Sauveur; il est là comme tres-aymé, et tant aymable que l'amant meurt d'amour pour luy.

Alors encore l'amour naturel du sang, des convenances, des bienseances, des correspondances, des sympathies, des graces, sera purifié et reduit à la parfaicte obeïssance de l'amour tout pur du bon plaisir divin; et certes le grand bien et le grand bonheur des ames qui aspirent à la perfection, seroit de n'avoir nul desir d'estre aymées des creatures, sinon de cet amour de charité qui nous fait affectionner le prochain, et chacun en son rang selon le desir de Nostre-Seigneur.

Avant que de finir, il faut dire un mot de la prudence du serpent; car j'ay bien pensé que si je parlois de la simplicité de la colombe, l'on me jetteroit viste le serpent dessus. Plusieurs ont demandé quel estoit le serpent duquel Nostre-Seigneur vouloit que nous apprissions la prudence. Laissant toutes autres responses qui se peuvent faire à ceste demande, nous prenons maintenant les paroles de Nostre-Seigneur : Soyez prudens comme le serpent, lequel, lors qu'il est attaqué, il expose tout son corps pour conserver sa teste: de mesme devons-nous faire, exposant tout au peril quand il est requis, pour conserver en nous sain et entier Nostre-Seigneur et son amour, car il est nostre chef et nous sommes ses membres, et cela est la prudence que nous devons avoir en nostre simplicité. Encore vous diray-je qu'il se faut souvenir qu'il y a deux sortes de prudence, à sçavoir la naturelle et la surnaturelle. Quant à la naturelle, il la faut bien mortifier comme n'estant pas du tout bonne, nous suggerant plusieurs considerations et prevoyances non necessaires, qui tiennent nos esprits bien esloignez de la simplicité.

La vraye vertu de prudence doit estre veritablement practiquée, d'autant qu'elle est comme un sel spirituel qui donne goust et saveur à toutes les autres vertus; mais elle doit estre tellement practiquée des filles de la Visitation, que la vertu d'une simple confiance surpasse tout; car elles doivent avoir une confiance toute simple qui les fasse demeurer en repos entre les bras de leur Pere celeste et de leur tres-chere Mere Nostre-Dame, devant estre asseurées qu'ils les protegeront tousjours de leur soing tres-aymable, puis qu'elles sont assemblées pour la gloire de Dieu et l'honneur de la tres Ste Vierge.

Dieu soit beny!

ENTRETIEN XIII.

Des regles et de l'esprit de la Visitation.

C'est une chose tres-difficile que celle que vous me demandez, quel est l'esprit de vos regles, et comme vous le pourrez prendre? Or premier que de parler de cet esprit, il faut que vous sçachiez que veut dire cela, avoir l'esprit d'une regle; car nous entendons ordinairement dire, un tel religieux a le vray esprit de sa regle. Nous tirerons du sainct Evangile deux exemples qui sont tres-propres pour vous faire comprendre cecy. Il est dit que S. Jean-Baptiste estoit venu en l'esprit et vertu d'Helie, et pour cela qu'il reprenoit hardiment et rigoureusement les pecheurs, les appellant engeance de viperes, et telles autres paroles. Mais quelle estoit ceste vertu d'Helie? c'estoit la force qui procedoit de son esprit pour aneantir et punir les pecheurs, faisant tomber le feu du Ciel pour perdre et confondre ceux qui vouloyent resister à la majesté de son maistre : c'estoit donc un esprit de rigueur qu'avoit Helie. L'autre exemple que nous trouvons en l'Evangile, qui sert à nostre propos, est que Nostre-Seigneur voulant aller en Hierusalem, ses disciples l'en dissuadoyent, parce que les uns avoyent affection d'aller en Capharnaum, les autres en Bethanie, et ainsi taschoyent de conduire Nostre-Seigneur au lieu où ils vouloyent aller; car ce n'est pas d'aujourd'huy que les inferieurs veulent conduire leurs maistres selon leur volonté. Mais Nostre-Seigneur, qui estoit tres-facile à condescendre, raffermit toutefois son visage (car l'Evangeliste use de ces mesmes mots) pour aller en Hierusalem, afin que les Apostres ne le pressassent plus de n'y pas aller. Allant donc en Hierusalem, il voulut passer par une ville de Samarie, mais les Samaritains ne le voulurent pas permettre; dequoy S. Jacques et S. Jean entrerent en colere

et furent tellement indignez contre les Samaritains de l'inhospitalité qu'ils faisoyent à leur maistre, qu'ils luy dirent : Maistre, voulez-vous que nous fassions tomber le feu du ciel pour les abysmer et les chastier de l'outrage qu'ils vous font? et Nostre-Seigneur leur respondit : Vous ne sçavez de quel esprit vous estes ; voulant dire, ne sçavez-vous pas que nous ne sommes plus au temps d'Helie, qui avoit un esprit de rigueur? et bien qu'Hélie fust un tres-grand serviteur de Dieu, et qu'il fist bien en faisant ce que vous voulez faire, neantmoins vous autres ne feriez pas bien en l'imitant, d'autant que je ne suis pas venu pour punir et confondre les pecheurs, ains pour les attirer doucement à penitence et à ma suite. Or voyons maintenant quel est l'esprit particulier d'une regle. Pour le mieux entendre il faut donner des exemples qui soyent hors de nous ; et après nous reviendrons à nous-mesmes. Toutes les religions et toutes les assemblées de devotion ont un esprit qui leur est general, et chacune en a un qui luy est particulier. Le general est la pretention qu'elles ont toutes d'aspirer à la perfection de la charité ; mais l'esprit particulier c'est le moyen de parvenir à ceste perfection de la charité ; c'est à dire, à l'union de nostre ame avec Dieu, et avec le prochain pour l'amour de Dieu ; ce qui se faict avec Dieu par l'union de nostre volonté à la sienne ; et avec le prochain par la douceur, qui est une vertu dependante immediatement de la charité. Venons à cest esprit particulier : il est certes tres-different en divers ordres. Les uns s'unissent à Dieu, et au prochain par la contemplation, et pour cela ont une tres-grande solitude et ne conversent que le moins qu'ils peuvent parmy le monde, non pas mesme les uns avec les autres, si ce n'est en certain temps ; ils s'unissent aussi avec le prochain par le moyen de l'oraison, en priant Dieu pour luy. Au contraire l'esprit particulier des autres est voirement de s'unir à Dieu et au prochain ; mais c'est par le moyen de l'action, quoy que spirituelle. Ils s'unissent à Dieu, mais c'est en luy reünissant le prochain, par l'estude, predications, confessions, conferences, et autres actions de pieté ; et pour mieux faire ceste action avec le prochain, ils conversent avec le monde. Ils s'unissent bien encore à Dieu par l'oraison ; mais neantmoins leur fin principale est celle que nous venons de dire, de tascher de convertir les ames et les unir à Dieu. Les autres ont un esprit severe et rigoureux, avec un parfaict mespris du monde et de toutes ses vanitez et sensualitez, voulant par leur exemple induire les hommes à ce mespris des choses de la terre, et à cela sert l'aspreté de leurs habits et exercices. D'autres ont un autre esprit, et c'est une chose fort necessaire de sçavoir quel est l'esprit particulier de chaque religion et assemblée pieuse. Ce que pour bien cognoistre, il faut considerer la fin pour laquelle elle a esté commencée et les divers moyens de parvenir à ceste fin. Il y a la generale en toutes les religions, comme nous avons dict ; mais c'est de la particuliere de laquelle je parle, et à laquelle il faut avoir un si grand amour, qu'il n'y ayt chose aucune que nous puissions cognoistre, qui soit conforme à ceste fin, que nous ne l'embrassions de tout nostre cœur. Avoir l'amour de la fin de nostre institut, sçavez-vous que c'est? C'est estre exacte à l'observance des moyens de parvenir à ceste fin, qui sont nos regles et constitutions, et estre fort diligentes à faire tout ce qui en depend et qui sert à les observer plus parfaictement : cela, c'est avoir l'esprit de nostre religion. Mais il faut que ceste exacte et ponctuelle observance soit entreprise en simplicité de cœur, je veux dire qu'il ne nous faut pas vouloir aller audelà, par des pretentions de faire plus qu'il ne nous est marqué dans nos regles ; car ce n'est pas par la multiplicité des choses que nous faisons que nous acquerons la perfection ; mais c'est par la perfection et pureté d'intention avec laquelle nous les faisons. Il faut donc regarder quelle est la fin de vostre institut et l'intention de vostre instituteur, et vous arrester aux moyens qui vous sont marquez pour y parvenir. Quant à la fin de vostre institut, il ne la faut pas chercher en l'intention des trois premieres sœurs qui commencerent, non plus que celle des Jesuites au premier dessein qu'eut S. Ignace, car il ne pensoit à rien moins qu'à faire ce qu'il a fait par apres ; comme de mesme S. François, S. Dominique, et les autres qui ont commencé les religions. Mais Dieu, à qui seul appartient de faire ces assemblées de piété, les a fait reüssir en la façon que nous voyons qu'elles sont; car il ne faut jamais croire que ce soyent les hommes qui par leur invention ayent commencé ceste façon de vie si parfaicte, comme est celle de la religion : c'est Dieu, par l'inspiration duquel ont esté composées les regles, qui sont les moyens propres pour parvenir à ceste fin generale à tous les religieux, de s'unir à Dieu et au prochain pour l'amour de Dieu ; mais comme chaque religion a sa fin particuliere, comme aussi les moyens particuliers pour parvenir à ceste fin et union generale, tous ont aussi un moyen general pour y parvenir, qui est par les trois vœux essentiels de la religion. Chacun sçait que les richesses et les biens de la terre sont des puissans attraicts pour dissiper l'amè, tant pour la trop grande affection qu'elle y met que pour les sollicitudes qu'il faut avoir pour les garder, voire pour les accroistre ; d'autant que l'homme n'en a jamais

assez selon ce qu'il desire. Le religieux coupe et tranche tout cela par le vœu de pauvreté. Il en faict tout de mesme à la chair et à toutes ses sensualitez et plaisirs, tant licites qu'illicites, par le vœu de chasteté, qui est un tres-grand moyen de s'unir à Dieu tres-particulierement; d'autant que ces plaisirs sensuels allentissent et affoiblissent grandement les forces de l'esprit, dissipent le cœur et l'amour que nous devons à Dieu et que nous luy donnons entierement par ce moyen; ne nous contentant pas de sortir de la terre de ce monde, mais sortans encore de la terre de nous-mesmes, c'est-à-dire, renonçans aux plaisirs terrestres de nostre chair. Mais beaucoup plus parfaictemeut nous unissons-nous à Dieu par le vœu d'obeïssance, d'autant que nous renonçons à toute nostre ame, à toutes ses puissances, ses volontez et toutes ses affections pour nous soubmettre et assujettir, non seulement à la volonté de Dieu, mais à celle de nos superieurs, laquelle nous devons tousjours regarder comme estant celle de Dieu mesme; et cecy est un tres-grand renoncement, à cause des continuelles productions des petites volontez que faict nostre amour-propre. Estant donc ainsi sequestrez de toutes choses, nous nous retirons en l'intime de nos cœurs, pour plus parfaictement nous unir à sa divine majesté.

Or pour venir en particulier à la fin pour-laquelle nostre congregation de la Visitation a esté erigée, et par icelle comprendre plus aisement quel est l'esprit particulier de la Visitation, j'ay tousjours jugé que c'estoit un esprit d'une profonde humilité envers Dieu, et d'une grande douceur envers le prochain; d'autant, qu'ayant moins de rigueurs pour le corps, il faut qu'il y ayt tant plus de douceur de cœur. Tous les anciens peres ont determiné que, où l'aspreté des mortifications corporelles manque, il y doibt avoir plus de perfection d'esprit. Il faut donc que l'humilité envers Dieu et la douceur envers le prochain supplée en vos maisons à l'austerité des autres. Et si bien les austeritez sont bonnes en elles-mesmes, et sont des moyens de parvenir à la perfection, elles ne seroyent pas pourtant bonnes chez vous, d'autant que ce seroit contre les regles. L'esprit de douceur est tellement l'esprit de la Visitation, que quiconque y voudroit introduire plus d'austeritez qu'il n'y a pas maintenant, destruiroit incontinant la Visitation; d'autant que ce seroit faire contre la fin pour laquelle elle a esté dressée, qui est pour y recevoir les filles et femmes infirmes qui n'ont pas de corps assez forts pour entreprendre, ou qui ne sont pas inspirées et attirées de servir et s'unir à Dieu par la voye des austeritez que l'on faict ès autres religions. Vous me direz peut estre, s'il arrive qu'une sœur ayt une complexion robuste, peut-elle pas bien faire des austeritez plus que les autres, avec la permission de la superieure, en sorte que les autres sœurs ne s'en apperçoivent pas? Je responds à cela, qu'il n'y a point de secret qui ne passe secretement à un autre; et ainsi de l'une à l'autre l'on vient à faire des religions dans les religions, et de petites ligues, et puis tout se dissipe. La bien-heureuse mere saincte Therese dit admirablement bien le mal qu'apportent ces petites entreprises de vouloir faire plus que la regle n'ordonne, et que la communauté ne faict; et particulierement si c'est la superieure, le mal en sera plus grand: car tout aussi tost que ses filles s'en appercevront, elles voudront incontinent faire le mesme, et elles ne manqueront pas de raisons pour se persuader qu'elles le feront bien, les unes poussées de zele, les autres pour luy complaire, et tout cela servira de tentation à celles qui ne pourront ou ne voudront pas faire de mesme.

Il ne faut jamais introduire, permettre, ny souffrir ces particularitez en religion, excepté neantmoins en certaines necessitez particulieres, comme s'il arrivoit qu'une sœur fust pressée de quelque grande vexation ou tentation, alors ce ne seroit pas un extraordinaire de demander à la superieure de faire quelques penitences plus que les autres; car il faut user de la mesme simplicité que font les malades, qui doibvent demander les remedes qui leur semblent les pouvoir soulager. Que s'il y avoit une sœur qui fust si genereuse et courageuse que de vouloir parvenir à la perfection dans un quart d'heure, faisant plus que la communauté, je luy conseillerois qu'elle s'humiliast et se soubmist à ne vouloir estre parfaicte que dans trois jours, allant le train des autres. Et s'il se rencontre des sœurs qui ayent des corps forts et robustes, à la bonne heure; il ne faut pas pourtant qu'elles vueillent aller plus viste que celles qui sont foibles. Voicy un exemple en Jacob, qui est tres-admirable et fort propre pour monstrer comment il se faut accommoder aux foibles, et arrester nostre force pour nous assubjettir à aller de pair avec eux, principalement quand nous y avons de l'obligation, comme ont les religieux à suivre la communauté en tout ce qui est de la parfaicte observance. Jacob donc sortant de la maison de son beau pere Laban avec toutes ses femmes, ses enfans, ses serviteurs et ses troupeaux, pour s'en retourner chez luy, craignoit extresmement de rencontrer son frere Esaü, d'autant qu'il pensoit qu'il fust tousjours irrité contre luy, ce qui n'estoit plus: estant donc en chemin, le pauvre Jacob eut bien peur; car il rencontra Esaü fort bien accompagné d'une grande troupe

de soldats. Jacob l'ayant salué le trouva tout doux en son endroict, car il luy dit : Mon frere, allons de compagnie, et achevons le voyage ensemble ; à quoy respondit le bon Jacob : Monseigneur et mon frere, il n'en sera pas ainsi, s'il vous plaist, d'autant que je mene mes enfans, et leurs petits pas exerceroyent ou abuseroyent de vostre patience ; quant à moy, qui y suis obligé, je mesure mes pas aux leurs ; et mesme il n'y a pas long temps que mes brebis ont agnelé, les agneaux encore tendres ne pourroyent pas aller viste, et tout cela vous arresteroit trop en chemin. Remarquez, je vous prie, la debonnaireté de ce sainct patriarche. Il s'accommode volontiers au pas, non seulement de ses petits enfans, mais aussi de ses agnelets. Il estoit à pied, et ce voyage lui fut heureux, comme il se void assez par les benedictions qu'il receut de Dieu tout le long du chemin : car il vid et parla plusieurs fois aux anges, et au Seigneur des anges et des hommes : et enfin il fut mieux partagé que son frere, qui estoit si bien accompagné. Si nous voulons que nos voyages soyent benis de la divine bonté, assujettissons-nous volontiers à l'exacte et ponctuelle observance de nos regles, et cela en simplicité de cœur, sans vouloir doubler les exercices, ce qui seroit aller contre l'intention de l'instituteur, et la fin pour laquelle la congregation a esté erigée. Accommodons-nous donc volontiers avec les infirmes qui y peuvent estre receues, et je vous assure que nous n'arriverons pas plus tard pour cela à la perfection ; ains au contraire ce sera cela mesme qui nous y conduira plustost, parce que n'ayant pas beaucoup à faire, nous nous appliquerons à le faire avec la plus grande perfection qu'il nous sera possible. Et c'est en quoy nos œuvres sont plus agreables à Dieu, d'autant qu'il n'a pas esgard à la multiplicité des choses que nous faisons pour son amour (comme nous avons tantost dit), ains seulement à la ferveur de la charité avec laquelle nous les faisons. Je trouve, si je ne me trompe, que si nous nous determinons à vouloir parfaictement observer nos regles, nous aurons assez de besongne sans nous charger davantage ; d'autant que tout ce qui concerne la perfection de nostre estat y est compris. La bienheureuse mere Ste Therese dit que ses filles estoyent tellement exactes, qu'il falloit que les superieures eussent un tres-grand soing de ne rien dire qui ne fust tres-bon à faire, parce sans autre semonce elles se portoyent incontinent à le faire ; et que pour plus parfaictement observer leurs regles, elles estoyent pointilleuses à la moindre petite dependance. Elle rapporte qu'une fois il y eut une de ses filles qui n'ayant pas bien entendu quelque chose qu'une superieure avoit commandé, luy dit qu'elle n'entendoit pas bien cela, et la superieure luy respondant assez brusquement et inconsideremeut, allez mettre la teste dans un puys (luy dit-elle), et vous l'entendrez. La fille fut si prompte à partir à l'instant, que si on ne l'eust arrestée, elle s'alloit jetter dans un puys ! Il y a certes moins à faire à estre exacte en l'observance des regles, que non pas de les vouloir observer en partie.

Je ne puis assez dire de quelle importance est ce poinct d'estre ponctuel à la moindre chose qui sert à plus parfaictement observer la regle, comme aussi de ne vouloir rien entreprendre davantage, sous quelque pretexte que ce soit, parce que c'est le moyen de conserver la religion en son entier, et en sa premiere ferveur, et le contraire de cela est ce qui la destruit et fait decheoir de sa premiere perfection. Vous me demanderez s'il y auroit plus de perfection à se conformer tellement à la communauté, que mesme l'on ne demandast point à faire de communion extraordinaire. Qui en doute, mes cheres filles, si ce n'est en certain cas, comme seroit ès festes de notre patron, ou du sainct auquel nous avons eu devotion toute nostre vie, ou quelque necessité fort pressante? Mais quant à certaines petites ferveurs que nous avons aucunes fois, qui sont passageres, et qui pour l'ordinaire sont des effects de nostre nature, lesquelles nous font desirer la communion, il ne faut point avoir esgard à cela, non plus que les mariniers n'en ont point à un certain vent qui se leve à la pointe du jour, lequel est produit des vapeurs qui s'eslevent de la terre, et n'est pas de durée, ains cesse tout aussi tost que lesdites vapeurs sont un peu surlevées et dissipées, et partant le patron du navire qui le cognoist ne crie point au vent, et ne desploye point les voiles pour voguer à la faveur d'iceluy : de mesme nous autres, il ne faut pas que nous tenions pour un bon vent, c'est-à-dire, pour inspiration, tant de petites volontez qui nous viennent ores de demander à communier, tantost de faire oraison, tantost une autre chose ; car nostre amour propre qui recherche tousjours sa satisfaction, demeureroit entierement content de tout cela, et principalement de ces petites inventions, et ne cesseroit de nous en fournir tousjours de nouvelles. Aujourd'huy que la communauté communie, il nous suggerera qu'il faut que par humilité vous demandiez de vous en abstenir, et lors que le temps de s'humilier viendra, il nous persuadera de nous resjouir, et de demander la communion pour cet effect ; et ainsi il ne seroit jamais faict. Il ne faut point tenir pour inspiration les choses qui sont hors de la regle, si ce n'est en cas si extraordinaire que la perseverance nous fasse cognoistre que c'est la volonté de Dieu, comme il s'est trouvé, pour ce qui est de

la communion, en deux ou trois grandes sainctes, les directeurs desquelles vouloyent qu'elles communiassent tous les jours. Je trouve que c'est un tres-grand acte de perfection de se conformer en toutes choses à la communauté, et de ne s'en departir jamais par nostre propre choix. Car outre que c'est un tres-bon moyen pour nous unir avec le prochain, c'est encore cacher à nous-mesmes nostre propre perfection. Il y a une certaine simplicité de cœur en laquelle consiste la perfection de toutes les perfections, et c'est ceste simplicité qui fait que nostre ame ne regarde qu'à Dieu, et qu'elle se tient toute ramassée et resserrée en elle-mesme, pour s'appliquer avec toute la fidelité qui luy est possible à l'observance de ses regles, sans s'espancher à desirer ny vouloir entreprendre de faire plus que cela. Elle ne veut point faire des choses excellentes et extraordinaires, qui la pourroyent faire estimer des creatures; et par ainsi elle se tient fort basse en elle-mesme, et n'a pas des grandes satisfactions, car elle ne fait rien de sa propre volonté, ny rien de plus que les autres, et ainsi toute sa saincteté est cachée à ses yeux; Dieu seul la void, qui se delecte en sa simplicité par laquelle elle ravit son cœur et s'unit à luy. Elle tranche court à toutes les intentions de son amour propre, lequel prend une souveraine delectation a faire des entreprises de choses grandes et excellentes, et qui nous font surestimer au-dessus des autres. Telles ames jouissent partout d'une grande paix et tranquillité d'esprit. Jamais il ne faut ny penser, ny croire, que pour ne faire rien de plus que les autres et suivre la communauté, nous ayons moins de merite. O non! car la perfection ne consiste point és austeritez : encore que ce soyent des bons moyens d'y parvenir, et qu'elles soyent bonnes en elles-mesmes, neantmoins pour nous elles ne le sont pas, parce qu'elles ne sont pas conformes à nos regles ny à l'esprit d'icelles, estant une plus grande perfection de se tenir dans leur simple observance et suivre la communauté, que vouloir aller au delà. Celle qui se tiendra dans ces limites, je vous asseure qu'elle fera un grand chemin en peu de temps, et rapportera beaucoup de fruict à ses sœurs par son exemple. Enfin, quand nous sommes à ramer, il le faut faire par mesure; ceux qui rament sur mer ne sont pas sitost battus pour ramer un peu laschement que s'ils ne donnent les coups de rame par mesure. L'on doit tascher d'eslever les novices toutes egalement, faisant les mesmes choses, à fin que l'on rame justement; et si bien toutes ne le font pas avec egale perfection, nous ne sçaurions qu'y faire; cela se trouve en toutes les communautez. Mais, dites-vous, c'est par mortification que vous demeurez un peu plus dans le chœur au jour de feste que les autres, parce que le temps vous y a desjà bien duré durant deux ou trois heures de suite que toutes y ont demeuré. A cela je vous reponds que ce n'est pas une regle generale qu'il faille faire tout ce à quoy on a de la repugnance, non plus que de s'abstenir des choses ausquelles on a de l'inclination. Car si une sœur a de l'inclination à dire l'office divin, il ne faut pas qu'elle laisse d'y assister sous pretexte de se vouloir mortifier. Au demeurant, le temps des festes qui est laissé en liberté pour faire ce que l'on veut, chacune le peut employer selon sa devotion; mais il est vray pourtant qu'ayant demeuré trois heures, voire plus, dans le chœur avec la communauté, il est beaucoup à craindre que le quart d'heure que vous y demeurez davantage, ne soit un petit morceau que vous donnerez à vostre amour propre.

En fin, mes cheres filles, il faut beaucoup aymer nos regles, puisqu'elles sont les moyens par lesquels nous parvenons à leur fin, qui est de nous conduire facilement à la perfection de la charité, qui est l'union de nos ames avec Dieu et avec le prochain : et non seulement cela, mais aussi de reunir le prochain avec Dieu, ce que nous faisons par la voye que nous luy presentons, laquelle est toute douce et facile, aucune fille n'estant rejettée faute de force corporelle, pourveu qu'elle ayt volonté de vivre selon l'esprit de la Visitation; qui est (comme j'ai dit) un esprit d'humilité envers Dieu, et de douceur de cœur envers le prochain; et c'est ceste esprit qui fait nostre union tant avec Dieu qu'avec le prochain. Par humilité nous nous unissons avec Dieu, nous soubmettant à l'exacte observance de ses volontez, qui nous sont signifiées dans nos regles; car nous devons pieusement croire qu'elles ont esté dressées par son inspiration, estant recues par la saincte Eglise et appreuvées par sa Saincteté, qui en sont des signes tres-evidens; et partant nous les devons aymer d'autant plus tendrement, et les serrer sur nos poitrines tous les jours plusieurs fois en forme de recognoissance envers Dieu, qui nous les a données. Par la douceur de cœur nous nous unissons avec le prochain par une exacte et ponctuelle conformité de vie, de mœurs et d'exercices, ne faisant ny plus ny moins que ceux avec lesquels nous vivons, et que ce qui nous est marqué en la voye en laquelle Dieu nous a mis ensemble, employant et arrestant toutes les forces de nostre ame à les faire, avec toute la perfection qui nous sera possible. Mais remarquez que ce que j'ay dit plusieurs fois, qu'il faut estre fort ponctuelles à l'observance des regles, et à la moindre petite dependance, ne se doibt pas entendre d'une ponctualité de scrupule, ô non! car cela n'a pas esté

mon intention, mais d'une ponctualité de chastes espouses qui ne se contentent pas d'esviter de desplaire à leur celeste espoux; ains veulent faire tout ce qu'elles peuvent pour luy estre tant soit peu plus agreables.

Il sera fort à propos que je vous propose quelque exemple remarquable pour vous faire comprendre combien est agreable à Dieu de se conformer à la communauté en toutes choses. Escoutez donc ce que je vay vous dire. Pourquoy pensez-vous que Nostre-Seigneur et sa tres-sainte Mere se soyent soubmis à la loy de la presentation et purification, sinon à cause de l'amour qu'ils portoyent à la communauté? Certes cet exemple devroit suffire pour esmouvoir les religieux à suivre exactement leur communauté, sans jamais s'en departir : car ny le fils ny la mere n'estoyent aucunement obligez à ceste loy : non l'enfant, parce qu'il estoit Dieu; non la mere, parce qu'elle estoit vierge toute pure : ils pouvoient facilement s'en exempter sans que personne s'en apperceust : car ne pouvoit-elle pas s'en aller à Nazaret, au lieu de s'en aller en Hierusalem? Mais elle ne le fait pas; ains tout simplement elle suit la communauté. Elle pouvoit bien dire : La loy n'est pas faite pour mon tres-cher fils, ny pour moy; elle ne nous oblige aucunement : mais puis que le reste des hommes y est obligé et l'observe, nous nous y soubmettons tres-volontiers pour nous conformer à un chacun d'eux, et n'estre singuliers en aucune chose. L'apostre S. Paul a fort bien dit, qu'il falloit que Nostre-Seigneur fust semblable en toutes choses à ses freres, hormis le peché. Mais, dites-moy, est-ce la crainte de la prevarication qui rendoit ceste mere et son fils si exacts à l'observance de la loy? Non certes, ce n'estoit pas cela, car il n'y avoit point de prevarication pour eux; ains ils estoyent attirez par l'amour qu'ils portoyent à leur Pere eternel. L'on ne sçauroit aymer le commandement, si l'on n'ayme celuy qui le fait. A mesure que nous aymons et estimons celuy qui fait la loy, à mesure nous nous rendons exacts à l'observer. Les uns sont attachez à la loy par des chaisnes de fer, et les autres par des chaisnes d'or; je veux dire, les seculiers qui observent les commandemens de Dieu pour la crainte qu'ils ont d'estre damnez, les observent par force et non par amour; mais les religieux, et ceux qui ont soing de la perfection de leur ame, y sont attachez par des chaisnes d'or, c'est-à-dire, par amour : ils ayment les commandemens et les observent amoureusement; et pour les mieux observer ils embrassent l'observance des conseils. Et David dit que Dieu a commandé que ses commandemens fussent trop bien gardez. Voyez-vous comme il veut que l'on soit ponctuel à l'observance d'iceux! ainsi certes le font tous les vrays amans, car ils n'evitent pas seulement la prevarication de la loy, mais ils evitent aussi l'ombre de la prevarication; et c'est pourquoy l'Espoux dit que son Espouse ressemble à une colombe qui se tient le long des fleuves qui coulent doucement, et dont les eaux sont cristallines. Vous sçavez bien que la colombe se tient en asseurance auprès de ces eaux, parce qu'elle y void les ombres des oyseaux de proye qu'elle redoute, et soudain qu'elle les void elle prend la fuitte, et ainsi ne peut estre surprise. De mesme (veut dire le sacré Espoux) est ma bien-aymée; car tandis qu'elle eschappe de devant l'ombre de la prevarication de mes commandemens, elle ne craint point de tomber entre les mains de la desobeïssance. Certes celuy qui se prive volontairement, par le vœu d'obeïssance, de faire sa volonté ès choses indifferentes, monstre assez qu'il ayme d'estre soumis ès necessaires et qui sont d'obligation. Il faut donc estre extremement ponctuelles en l'observance des loyx et des regles qui nous sont données par Nostre-Seigneur, mais sur tout en ce poinct de suivre en toutes choses la communauté; et se faut bien garder de dire que nous ne sommes pas tenues d'observer ceste regle ou commandement particulier de la superieure, d'autant qu'il est fait pour les foibles, et que nous sommes fortes et robustes; ny au contraire que le commandement est fait pour les fortes, et que nous sommes foibles et infirmes : ô Dieu! il ne faut rien moins que cela en une communauté. Je vous conjure, si vous estes fortes, que vous vous affoiblissiez pour vous rendre conformes aux infirmes; et si vous estes foibles, je vous dis : Efforcez-vous pour vous adjuster avec les fortes. Le grand apostre S. Paul dit, qu'il s'est fait tout à tous, pour les gaigner tous : Qui est infirme, avec lequel je ne le sois? qui est malade, avec lequel aussi ne sois-je malade? avec les forts je suis fort. Voyez-vous comme S. Paul, quand il est avec les infirmes, il est infirme, et prend volontiers les commoditez necessaires à leurs infirmitez, pour leur bailler confiance d'en faire de mesme : mais quand il se trouve avec les forts, il est comme un geant pour leur donner du courage; et s'il se peut apperceVoir que son prochain soit scandalisé de quelque chose qu'il fasse, si bien il luy est licite de la faire, neantmoins il a un tel zele de la paix et tranquillité de son cœur, qu'il s'abstient volontiers de la faire. Mais, me direz-vous, maintenant que c'est l'heure de la recreation, j'ay un tres-grand desir d'aller faire oraison pour m'unir plus immediatement avec la souveraine bonté; ne puis-je pas bien penser que la loy qui ordonne de faire la recreation ne m'oblige pas, puis que j'ay l'es-

prit assez jovial de moy-mesme? O non! il ne faut non plus le penser que le dire. Si vous n'avez pas besoin de vous recreer, il faut neantmoins faire la recreation pour celles qui en ont besoin. N'y a-t-il doncques point d'exception en religion? les regles obligent-elles egalement? Ouy sans doute: mais il y a des loyx qui sont justement injustes: par exemple, le jeusne du caresme est commandé par un chacun: ne vous semble-t-il pas que ceste loy soit injuste, puis que l'on modere ceste injuste justice, donnant des dispenses à ceux qui ne la peuvent pas observer? De mesme en est-il ès religion: le commandement est egalement pour tous, et nul de soy-mesme ne s'en peut dispenser: mais les superieurs moderent la rigueur, selon la necessité d'un chacun: et faut bien se garder de penser que les infirmes soyent plus inutiles en religion que les forts, ou qu'ils fassent moins, et ayent moins de merite; parce que tous font egalement la volonté de Dieu. Les mouches à miel nous monstrent l'exemple de ce que nous disons: car les unes sont employées à la garde de la ruche, et les autres sont perpetuellement au travail de la cueillette: celles toutefois qui demeurent dans la ruche ne mangent pas moins de miel que celles qui ont la peine de l'aller picorant sur les fleurs. Ne vous semble-t-il pas que David fit une loy injuste, lorsqu'il commanda que les soldats qui garderoyent les hardes eussent egalement part au butin avec ceux qui iroyent à la bataille, et qui en reviendroyent tout chargez de coups? Non certes elle n'estoit point injuste, d'autant que ceux qui gardoyent les hardes, les gardoyent pour ceux qui combattoyent, et ceux qui estoyent en la bataille combattoyent pour ceux qui gardoyent les hardes: aussi ils meritoyent tous une mesme recompense puis qu'ils obeïssoyent tous egalement au roy. Dieu soit beny.

ENTRETIEN XIV.

Contre le propre jugement et la tendreté que l'on a sur soy-mesme.

La premiere question est, si d'estre subjecte à sa propre opinion est une chose bien contraire à la perfection. Sur quoy je responds qu'estre subject à avoir des propres opinions, ou n'y estre pas, est une chose qui n'est ny bonne ny mauvaise, d'autant que cela est tout naturel: chascun a des propres opinions; mais cela ne nous empesche pas de parvenir à la perfection, pourveu que nous ne nous y attachions pas, ou que nous ne les aymions pas; car c'est seulement l'amour de nos propres opinions qui est infiniment contraire à la perfection, et c'est ce que j'ay tant de fois dit, que l'amour de nostre propre jugement, et l'estime que l'on en fait, est la cause qu'il y a peu de parfaicts. Il se trouve beaucoup de personnes qui renoncent à leur propre volonté, les uns pour un subject, les autres pour un autre; je ne dis pas seulement en religion, mais parmy les seculiers, et dans les cours des princes mesme: si un prince commande quelque chose à un courtisan, il ne refusera jamais d'obeïr; mais d'avouer que le commandement soit bien fait, cela arrive rarement. Je feray ce que vous me commandez en la façon que vous me dites, respondra-t-il; mais.... ils demeurent tousjours sur leur mais, qui vaut autant à dire qu'ils sçavent bien qu'il seroit mieux autrement. Nul ne peut doubter, mes cheres filles, que cecy ne soit fort contraire à la perfection, car il produit pour l'ordinaire des inquietudes d'esprit, des bijarreries, des murmures, et enfin il nourrit l'amour de sa propre estime; de maniere donc que la propre opinion ny le propre jugement ne doit pas estre aymé ny estimé. Mais il faut que je vous die qu'il y a des personnes qui doibvent former leurs opinions, comme sont les evesques, les superieurs, qui ont charge des autres, et tous ceux qui ont gouvernement; les autres ne le doibvent nullement faire si l'obeïssance ne le leur ordonne; car autrement ils perdroyent le temps qu'ils doibvent employer à se tenir fidellement auprès de Dieu. Et comme ceux-cy seroient estimez peu attentifs à leur perfection, et personnes inutilement occupées, s'ils vouloyent s'arrester à considerer leurs propres opinions, de mesme les superieurs devroyent estre estimez peu capables de leurs charges, s'ils ne formoyent leurs opinions et ne vouloyent enfin prendre des resolutions, quoy qu'ils ne s'y doibvent pas complaire ny s'y attacher, car cela seroit contraire à leur perfection. Le grand S. Thomas, qui avoit un des plus grands esprits qu'on sçauroit avoir, quand il formoit quelques opinions, il les appuyoit sur des raisons les plus pregnantes qu'il pouvoit; et neantmoins s'il trouvoit quelqu'un qui n'approuvast pas ce qu'il avoit trouvé bon, ou y contredist, il ne disputoit point ny ne s'en offensoit point, ains souffroit cela de bon cœur; en quoy il tesmoignoit bien qu'il n'aymoit pas sa propre opinion, bien qu'il ne la desappreuvast pas aussi. Il laissoit cela ainsi: qu'on la trouvast bonne ou non, apres avoir fait son devoir il ne se mettoit pas en peine du reste. Les apostres n'estoyent pas attachez à leurs propres opinions, non pas mesme ès choses du gouvernement de la saincte Eglise, qui estoit une affaire si importante; si qu'apres ils avoyent determiné l'affaire par la resolution qu'ils en avoyent prise, ils ne s'en offensoient point si on opinoit là dessus, et si quelques uns refusoyent d'agreer leurs opinions,

quoy qu'elles fussent bien appuyées, ils ne recherchoyent point de les faire recevoirpar des disputes ny contestes. Si donc les superieurs vouloyent changer d'opinion à tous rencontres, ils seroyent estimez legers et imprudens en leurs gouvernemens; mais aussi si ceux qui n'ont point de charges vouloyent estre attachez en leurs opinions, les voulant maintenir et faire recevoir, ils seroyent tenus pour opiniastres : car c'est une chose toute asseurée que l'amour de la propre opinion degenere en opiniastreté s'il n'est fidellement mortifié et retranché : nous en voyons l'exemple mesme entre les apostres. C'est une chose admirable que Nostre-Seigneur ayt permis que plusieurs choses dignes véritablement d'estre escrites, que les saincts apostres ont faites, soyent demeurées cachées sous un profond silence, et que ceste imperfection que le grand S. Paul et S. Barnabé commirent ensemble ayt esté escrite; c'est sans doute une speciale providence de Nostre-Seigneur, qui l'a voulu ainsi pour nostre instruction particuliere. Ils s'en alloyent tous deux ensemble pour prescher le sainct Evangile, et menoyent avec eux un jeune homme nommé Jean Marc, lequel estoit parent de S. Barnabé : ces deux grands apostres tomberent en dispute s'ils le meneroyent ou s'ils le laisseroyent, et se trouvans de contraire opinion sur ce faict et ne se pouvans accorder, ils se separerent l'un de l'autre. Or dites-moy maintenant, nous devons-nous troubler quand on void quelque defaut parmy nous autres, puis que les apostres les commirent bien? Il y a certes des grands esprits qui sont fort bons, qui sont tellement subjects à leurs opinions et les estiment si bonnes, que jamais ils n'en veulent demordre, et il faut bien prendre garde de ne la leur demander à l'impourvuë; car apres il est presque impossible de leur faire cognoistre et confesser qu'ils ont failly, d'autant qu'ils se vont enfonçant si avant en la recherche des raisons propres à soubtenir ce qu'ils ont une fois dit estre bon, qu'il n'y a plus de moyen, s'ils ne s'adonnent à une excellente perfection, de les pouvoir faire dedire. Il se trouve aussi des esprits grands et fort capables qui ne sont point subjects à ceste imperfection; ains se demettent fort volontiers de leurs opinions. Bien qu'elles soyent tres-bonnes, ils ne s'arment pas à la defense quand on leur oppose quelque contrarieté ou quelque contraire opinion à celle qu'ils ont jugée pour bonne et bien asseurée, ainsi que nous avons dict du grand S. Thomas. Par ainsi nous voyons que c'est une chose naturelle que d'estre subject à ses opinions : les personnes melancholiques y sont d'ordinaire plus attachées que ceux qui sont d'humeur jovialle et gays; car ceux-cy sont aisement tournez à toute main, et faciles à croire ce qu'on leur dict. La grande Ste Paule estoit opiniastre à soubtenir l'opinion qu'elle s'estoit formée de faire des grandes austeritez, plustost que de se soubmettre à l'advis de plusieurs qui luy conseilloyent de s'en abstenir; et de mesme plusieurs autres Saincts, lesquels estimoyent qu'il falloit grandement macerer le corps pour plaire à Dieu, en sorte qu'ils refusoyent pour cela d'obeïr au medecin, et de faire ce qui estoit requis à la conservation de ce corps perissable et mortel; et bien que cela fust une imperfection, ils ne laisserent pas pour cela d'estre grands Saincts et fort agreables à Dieu; ce qui nous apprend que nous ne nous devons pas troubler quand nous appercevons en nous des imperfections ou des inclinations contraires à la vraye vertu, pourveu qu'on ne se rende pas opiniastres à vouloir perseverer en icelles; car et Ste Paule et les autres qui se rendirent opiniastres, quoy que ce fust en peu de chose, ont esté reprehensibles en cela. Quant à nous autres, il ne faut jamais que nous laissions tellement former nos opinions, que nous n'en desprenions volontiers quand il est de besoin, soit que nous soyons obligez ou non de les former. D'estre donc subjects à faire estime de notre propre jugement, et pour cela de s'enfoncer à la recherche des raisons propres à soubtenir ce que nous avons une fois compris et trouvé bon, est une chose toute naturelle; mais de s'y laisser aller et s'y attacher seroit une imperfection notable. Dites-moy, n'est-ce pas perdre le temps inutilement, specialement ceux qui n'ont point de charge, de s'amuser à cela? Vous me dites, que faut-il donc faire pour mortifier ceste inclination? Il luy faut retrancher la nourriture. Vous vient-il en pensée qu'on a tort de faire faire cela de la sorte, qu'il seroit mieux ainsi que vous l'avez conçeu? destournez-vous de ceste pensée en disant en vous-mesme : Helas! qu'ay-je à faire de telle chose, puis qu'elle ne m'est pas commise? Il est toujours beaucoup mieux faict de s'en destourner ainsi tout simplement, que non pas rechercher des raisons en nostre esprit pour nous faire croire que nous avons tort; car au lieu de le faire, nostre entendement, qui est preoccupé de son jugement particulier, nous donneroit le change; de sorte qu'au lieu d'anneantir nostre opinion, il nous donneroit des raisons pour la maintenir et faire recognoistre pour bonne. Il est tousjours plus utile de la mespriser sans la vouloir regarder; et la chasser si promptement quand on l'apperçoit, qu'on ne sçache pas ce qu'elle vouloit dire. Il est bien vray que nous ne pouvons pas empescher ce premier mouvement de complaisance, qui nous vient quand nostre opinion est appreuvée et suivie;

car cela ne se peut esviter : mais il ne se faut pas amuser à ceste complaisance; il faut benir Dieu, puis passer outre sans se mettre en peine de la complaisance, non plus que d'un petit ressentiment de douleur qui vous viendroit si vostre opinion n'estoit pas suivie ou trouvée bonne. Il faut, quand on est requis, ou par la charité ou par l'obeïssance, de proposer nostre advis sur le subject dont il est question, le faire simplement; mais au demeurant il se faut rendre indifferent s'il sera receu ou non : il faut mesme opiner aucunes fois sur les opinions des autres, et remonstrer les raisons sur quoy nous appuyons les nostres; mais il faut que cela se fasse modestement et humblement, sans mespriser l'advis des autres, ny contester pour faire recevoir les nostres. Vous demanderez peut-estre si ce n'est pas nourrir ceste imperfection de rechercher d'en parler par après avec celles qui ont esté de nostre advis, lors qu'il n'est plus question d'en prendre resolution, estant desja determiné ce qui s'en doibt faire? Sans doubte que ce seroit la nourrir et maintenir nostre inclination, et par consequent commettre de l'imperfection; car c'est la vraye marque que l'on ne s'est pas soubmis à l'advis des autres, et que l'on prefere tousjours le sien particulier : doncques la chose qui a esté proposée estant determinée, il n'en faut plus parler, non plus qu'y penser, sinon que ce fust une chose notablement mauvaise, car alors s'il se pouvoit trouver encore quelque invention pour en destourner l'execution ou y mettre remede, il le faudroit faire, le plus charitablement qu'il se pourroit et le plus insensiblement, à fin de ne troubler personne, ny mespriser ce qu'ils auroyent trouvé bon. Le seul et unique remede de guerir le propre jugement, c'est de negliger ce qui nous vient en la pensée, nous appliquant à quelque chose de meilleur; car si nous nous voulons laisser aller à faire attention sur toutes les opinions qu'il nous suggerera ès diverses rencontres et occasions, qu'arrivera-t-il, sinon une continuelle distraction et empeschement des choses plus utiles et qui sont propres à nostre perfection, nous rendans incapables et invalides pour faire la saincte oraison? car ayant donné la liberté à nostre esprit de s'amuser à la consideration de telles tricheries, il s'enfoncera tousjours plus avant, et nous produira pensées sur pensées, opinions sur opinions, et raisons sur raisons qui nous importuneront merveilleusement en l'oraison; car l'oraison n'est autre chose qu'une application totale de nostre esprit avec toutes ses facultez en Dieu. Or estant lassé à la poursuite des choses inutiles, il se rend d'autant moins habile et apte à la consideration des mysteres sur lesquels on veut faire l'oraison. Voilà donc ce que j'avois à vous dire sur le subject de la premiere question, par laquelle nous avons esté enseignez que d'avoir des opinions n'est pas une chose contraire à la perfection, mais ouy bien d'avoir l'amour de nos propres opinions, et l'estime par consequent. Car si nous ne les estimons pas, nous n'en serons pas si amoureux, et si nous ne les aymons pas, nous ne nous soucierons guere qu'elles soyent appreuvées, et ne serons pas si legers à dire : Les autres croiront ce qu'ils voudront; mais quant à moy.... Sçavez-vous que veut dire ce quant à moy? rien autre, sinon, Je ne me soubmettray point, ains je seray ferme en ma resolution et en mon opinion. C'est, comme j'ay dit plusieurs fois, la derniere chose que nous quittons, et toutesfois c'est une des choses la plus necessaire à quitter et renoncer pour l'acquisition de la vraye perfection; car autrement nous n'acquerrerons pas la saincte humilité, qui nous empesche et nous defend de faire aucune estime de nous, ny de tout ce qui en depend; et partant si nous n'avons la practique de ceste vertu en grande recommandation, nous penserons tousjours estre quelque chose de meilleur que nous ne sommes, et que les autres nous en doibvent de reste; or c'est assez dire sur ce subject. Si vous ne me demandez rien davantage, nous passerons à la seconde question, qui est si la tendreté que nous avons sur nous-mesmes nous empesche beaucoup au chemin de la perfection; ce que pour mieux entendre, il faut que je vous ressouvienne de ce que vous sçavez tres-bien, que nous avons deux amours en nous, l'amour affectif, et l'amour effectif; et cela est tant en l'amour que nous avons pour Dieu, qu'en celuy que nous avons pour le prochain, et pour nous-mesmes encore : mais nous ne parlerons que de celuy du prochain, et puis nous retournerons à nous-mesmes. Les theologiens ont accoustumé, pour faire bien comprendre la difference de ces deux amours, de se servir de la comparaison d'un pere lequel a deux fils, dont l'un est un petit mignon encore tout enfant, de bonne grace, et l'autre est un homme fait, brave et genereux soldat, ou bien a quelqu'autre condition telle que l'on voudra. Le pere ayme grandement ces deux fils, mais d'amour different, car il ayme le petit d'un amour extremement tendre et affectif. Regardez, je vous prie, qu'est ce qu'il ne permet pas à ce petit poupon de faire autour de luy? il le dorlotte, il le baise, il le tient sur ses genoux et entre ses bras avec une suavité nonpareille tant pour l'enfant que pour luy : si cest enfant a esté picqué d'une abeille, il ne cesse de souffler sur le mal jusques à tant que la douleur soit apaisée; si son

fils aisné avoit esté picqué de cent abeilles, il n'en daigneroit tourner son pied, bien qu'il l'ayme d'un amour grandement fort et solide. Considerez, je vous prie, la difference de ces deux amours; car bien que vous ayez veu la tendreté que ce pere a pour son petit, il ne laisse pourtant pas de faire dessein de le mettre hors de sa maison, et le faire chevalier de Malte, destinant son aisné pour son heritier et successeur de ses biens : cestuy-cy donc est aymé de l'amour effectif, et l'autre petit de l'amour affectif : l'un et l'autre sont aymez, mais differemment. L'amour que nous avons pour nous-mesmes est de ceste sorte affectif et effectif. L'amour effectif est celui qui gouverne les grands, ambitieux d'honneurs et de richesses; car ils se procurent tant de biens qu'ils peuvent, et ne se rassasient jamais d'en acquerir; ceux-là s'ayment grandement de cet amour effectif : mais il y en a d'autres qui s'ayment plus de l'amour affectif, et ce sont ceux qui sont fort tendres d'eux-mesmes, et qui ne font jamais que se plaindre, dorlotter, mignarder et conserver, et lesquels craignent tant tout ce qui leur peut nuire que c'est grande pitié : s'ils sont malades, quand ils n'auroyent mal qu'au bout du doigt, il n'y a rien de plus mal qu'ils sont, disent-ils; ils sont si miserables, nul mal, pour grand qu'il soit, n'est jamais comparable à celuy qu'ils souffrent, et on ne peut trouver assez de medecins pour les guerir; ils ne cessent de se medeciner, et en pensant conserver leur santé, ils la perdent et ruinent tout à faict : si les autres sont malades, ce n'est rien; en fin il n'y a qu'eux qui soient à plaindre, et pleurent tendrement sur eux-mesmes, si qu'ils taschent d'esmouvoir ceux qu'ils voyent à compassion. Ils ne se soucient guere que l'on les estime patiens, pourveu que l'on les croye bien malades et affligez : imperfections certes propres aux enfans, et si je l'ose dire, aux femmes, et encore entre les hommes, à ceux qui sont d'un courage effeminé et peu courageux; car entre les genereux ceste imperfection ne s'y rencontre point. Des esprits bien faicts ne s'arrestent point à ces niaiseries et fades tendretez qui ne sont qu'à nous arrester en la voye de nostre perfection. Et apres cela ne pouvoir souffrir que l'on nous estime tendres, n'est-ce pas l'estre grandement? Je me souviens d'une histoire dès que je passay, en revenant de Paris, en une maison religieuse, qui sert à mon propos, et certes j'eus plus de consolation en ce rencontre, que je n'en avois eu en tout mon voyage, bien que j'eusse fait rencontre de beaucoup d'ames fort vertueuses; mais ceste-cy me consola entre toutes. Il y avoit en ceste maison une fille qui faisoit son essay; elle estoit merveilleusement douce, maniable, soubmise et obeissante; enfin elle avoit des conditions plus necessaires pour estre vraye religieuse. A la fin il arriva par malheur que les sœurs remarquerent en elle une imperfection corporelle qui fut cause qu'elles commencerent à mettre en doubte si pour cela on la devoit renvoyer. La mere superieure l'aymoit fort, et luy faschoit de le faire; mais neantmoins les sœurs s'arrestent fort sur ceste incommodité corporelle. Or quand je fus là, le different me fut remis pour ceste pauvre bonne fille qui est de bonne maison; elle fut amenée devant moy; où estant, elle se mit à genoux : Il est vray, Monseigneur, dit-elle, que j'ay une telle imperfection, qui est certes assez honteuse (la nommant tout haut avec une simplicité grande). Je confesse que nos sœurs ont bien grande raison de ne me pas vouloir recevoir, car je suis insupportable en mon deffaut : mais je vous supplie de m'estre favorable, vous asseurant que si elles me reçoivent, exerçant ainsi leur charité en mon endroit, j'auray un grand soing de ne les point incommoder, me soubmettant de tres-bon cœur à faire le jardin, ou à estre employée à d'autres offices quels qu'ils soyent, qui me tiennent esloignée de leur compagnie à fin que je ne les incommode point. Certes ceste fille me toucha; ô qu'elle n'estoit guere tendre sur elle-mesme! Je ne me peus tenir de dire que je me voudrois de bon cœur avoir le mesme defaut naturel, et avoir le courage de le dire devant tout le monde avec la mesme simplicité qu'elle fit devant moy. Elle n'avoit pas tant de peur d'estre mesestimée comme plusieurs autres, et n'estoit pas si tendre sur soy-mesme; elle ne faisoit pas toutes ces considerations vaines et inutiles : Que dira la superieure si je luy dis cecy ou cela? mais si je luy demande quelque soulagement, elle dira ou pensera que je suis bien tendre. Et pourquoy, s'il est vray, ne voulez-vous pas qu'elle le pense? Mais quand je luy dis mon besoin, elle me fait un visage si froid qu'il semble qu'elle ne l'agree pas : il se peut bien faire, ma chere fille, que la superieure ayant assez d'autres choses en l'esprit, n'a pas tousjours attention à rire ou parler fort gracieusement quand vous luy dites vostre mal; et c'est ce qui vous fasche, et vous oste, dites-vous, la confiance de luy aller dire vos incommoditez. O Dieu! mes cheres filles, cela sont des enfances; il faut aller simplement : si la superieure ou la maistresse ne vous ont pas si bien receües comme vous voudriez; une fois, voire plusieurs, il ne faut pas se fascher pourtant, ny juger qu'elles fassent tousjours de mesme; ô non! Nostre-Seigneur les touchera peut-estre de son esprit de suavité pour les rendre plus agreables à vostre premier retour.

Google

Il ne faut pas estre aussi tendres que de vouloir tousjours dire toutes les incommoditez que nous avons, quand elles ne sont pas d'importance ; un petit mal de teste ou un petit mal de dents, qui sera peut-estre bien tost passé, si vous le voulez porter pour l'amour de Dieu, il n'est pas besoin de l'aller dire pour vous faire un peu plaindre. Peut-estre que vous ne le direz pas à la superieure, ou à celle qui vous peut faire prendre du soulagement, mais ouy plus facilement aux autres, parce, dites-vous, que vous voulez souffrir cela pour Dieu : ô ma chere fille, si cela estoit que vous le voulussiez souffrir pour l'amour de Dieu, comme vous pensez, vous ne l'iriez pas dire à une autre que vous sçavez bien qui se sentira obligée à declarer vostre mal à la superieure, et par ce moyen vous aurez en biaisant le soulagement que tout à la bonne foy vous eussiez mieux fait de demander simplement à celle qui vous pouvoit donner congé de le prendre : car vous sçaviez bien que la sœur à qui vous dites que la teste vous fait bien mal, n'a pas le pouvoir de vous dire que vous vous alliez coucher : ce n'est donc à autre dessein ny intention (bien que l'on n'y pense pas expressement) sinon à fin d'estre un peu plainte par ceste sœur, et cela faict grand bien à l'amour propre : or si c'est par rencontre que vous le dites, les sœurs vous demandant peut-estre comment vous vous portez à ceste heure là, il n'y a point de mal, pourveu que vous le disiez tout simplement sans l'agrandir ou vous lamenter : mais hors de là, il ne faut le dire qu'à la superieure ou à la maistresse. Il ne faut pas craindre non plus, encore qu'elles soient un peu rigoureuses à faire la correction sur tel defaut ; car, ma chere fille, vous ne leur ostez pas la confiance de vous la faire ; allez donc tout simplement leur dire vostre mal. Je croy bien que vous prenez plus de plaisir et de confiance de dire vostre mal à celle qui n'est point chargée de vous faire prendre du soulagement, qu'à celle qui a ce soing et ce pouvoir ; car tandis que vous faictes ainsi, chascun plaint ma sœur telle, et se met-on en besongne pour pourvoir de remedes ; au lieu que si vous le disiez à la sœur qui a charge de vous, il faudroit entrer en subjection de faire ce qu'elle ordonneroit, et cependant c'est ceste benite subjection que nous evitons tousjours de tout nostre cœur, l'amour propre recherchant d'estre gouvernante de nous-mesmes, et maistresse de nostre propre volonté. Mais si je dis à la superieure, repliquerez-vous, que j'ay mal à la teste, elle me dira que je m'aille coucher. Et bien ! qu'importe ? si vous n'avez pas assez de mal pour cela, il ne vous coustera guere de dire : Ma mere ou ma sœur, je n'ay pas assez de mal pour cela, ce me semble ; et si elle dit après, que vous ne laissiez pas pourtant, vous irez tout simplement : car il faut observer tousjours une grande simplicité en toutes choses : marcher simplement, c'est la vraye voye des filles de la Visitation, qui est grandement agreable à Dieu et tres-asseurée. Mais voyant une sœur qui a quelque peine en l'esprit, ou quelque incommodité, n'avoir pas la confiance ou le courage de se surmonter à vous le venir dire, et vous appercevant bien que, faute de le faire, cela porte à quelque humeur melancholique, devez-vous l'attirer ou bien la laisser venir d'elle mesme ? A cela il faut que la consideration gouverne ; car quelquefois il faut condescendre à leur tendreté en les appellant et s'informant qu'il y a, et d'autres fois il faut mortifier ces petites bijarreries en les laissant : comme qui diroit, vous ne voulez pas vous surmonter à demander le remede propre à vostre mal, souffrez-le donc, à la bonne heure ; vous meritez bien cela. Ceste tendreté est beaucoup plus insupportable ès choses de l'esprit que non pas ès corporelles ; et si elle est par malheur plus practiquée et nourrie par les personnes spirituelles, lesquelles voudroyent estre sainctes du premier coup, sans vouloir neantmoins qu'il leur coustast rien, non pas mesme les souffrances des combats que leur cause la partie inferieure, par les ressentimens qu'elle a ès choses contraires à la nature ; et cependant vueillons ou non, il faudra que nous ayons le courage de souffrir, et par consequent de resister à ces efforts tout le temps de nostre vie en plusieurs rencontres, si nous ne voulons faire banqueroute à la perfection que nous avons entreprise. Je desire grandement que l'on distingue tousjours les effets de la partie superieure de nostre ame, d'avec les effets de la partie inferieure, et que nous ne nous estonnions jamais des productions de l'inferieure, pour mauvaises qu'elles puissent estre ; car cela n'est nullement capable de nous arrester en chemin, pourveu que nous nous tenions fermes en la partie superieure, pour aller tousjours avant au chemin de la perfection, sans nous amuser et perdre le temps à nous plaindre que nous sommes imparfaicts et dignes de la compassion, comme si on ne devoit faire autre chose que de plaindre nostre misere et infortune d'estre si tardifs à venir à chef de nostre entreprise. Ceste bonne fille de laquelle nous avons parlé, ne s'attendrit nullement en me parlant de son defaut ; ains elle me le dit avec un cœur et contenance fort asseurée, en quoy elle me pleut davantage. A nous autres il nous faict si grand bien de pleurer sur nos defauts ; et cela contente tant l'amour propre ! Il faut, mes cheres filles, estre fort genereuses, et ne s'estonner nullement de vous voir subjettes à mille sortes

d'imperfections, et avoir neantmoins un grand courage pour mespriser nos inclinations, nos humeurs, bijarreries et attendrissemens; mortifiant fidellement tout cela en chaque rencontre : que si neantmoins il nous eschappe d'y faire des fautes par cy par là, ne nous arrestons pourtant pas; mais relevons nostre courage pour estre plus fidelles à la premiere occasion, et passons outre, faisant du chemin en la voye de Dieu et au renoncement de nous-mesmes. Vous demandez en après, si la superieure vous voyant plus triste que d'ordinaire, vous demande que vous avez, et vous voyant prou de choses en l'esprit qui vous faschent, vous ne pouvez pourtant dire ce que c'est, comment il faut que vous fassiez. Il faut dire cela ainsi tout simplement : J'ay plusieurs choses en l'esprit, mais je ne sçay que c'est. Vous craignez, dites-vous, que la superieure ne pense que vous n'ayez pas la confiance de luy dire : or que vous doit-il soucier qu'elle le pense ou qu'elle ne le pense pas? pourveu que vous fassiez vostre devoir, dequoy vous mettez-vous en peine? Ce que dira-t-on, si je fais cecy ou cela? ou qu'est-ce que la superieure pensera? est grandement contraire à la perfection quand on s'y arreste : car il faut tousjours se souvenir en tout ce que je dis, que je n'entends point parler de ce que fait la partie inferieure; car je n'en fais nul estat : c'est donc à la partie superieure que je dis qu'il faut mespriser ces que dira-t-on ou que pensera-t-on? Cela vous vient quand vous avez rendu compte, parce que vous n'avez pas assez dit de fautes particulieres. Vous pensez, dites-vous, que la superieure dira ou pensera que vous ne luy voulez pas tout dire. C'en est de mesme des redditions de compte comme de la confession : il faut avoir une egale simplicité en l'un comme en l'autre. Or, dites-moy, faudroit-il dire, si je me confesse de telle chose, que dira mon confesseur ou que pensera-t-il de moy? nullement : il pensera et dira ce qu'il voudra; pourveu qu'il m'ayt donné l'absolution, et que j'aye rendu mon devoir, il me suffit. Et comme après la confession, il n'est pas temps de s'examiner pour voir si on a bien dict tout ce que l'on a fait, ains c'est le temps de se tenir attentif auprès de Nostre-Seigneur en tranquillité, avec lequel nous sommes reconciliez, et luy rendre graces de ses bienfaits, n'estant nullement necessaire de faire la recherche de ce que nous pourrions avoir oublié. De mesme en est-il après avoir rendu compte : il faut dire tout simplement ce qui nous vient, et après il n'y faut plus penser; mais aussi, comme ce ne seroit pas aller à la confession, bien preparée, de ne vouloir pas s'examiner, de crainte de trouver quelque chose digne de se confesser, de mesme il ne faudroit pas negliger de rentrer en soy-mesme avant la reddition de compte, de peur de trouver quelque chose qui feroit de la peine à dire. Il ne faut pas aussi estre si tendre à vouloir tout dire, ny recourir aux superieurs pour crier holà! à la moindre petite peine que vous avez, laquelle peut-estre sera passée dans un quart d'heure. Il faut bien apprendre à souffrir un peu genereusement ces petites choses ausquelles nous ne pouvons pas mettre du remede, estant des productions pour l'ordinaire de nostre nature imparfaicte, comme sont ces inconstances d'humeurs, de volontez, de desirs, qui produisent tantost un peu de chagrin, tantost un ennuie de parler, et puis tout pour un coup une aversion grande de le faire, et choses semblables ausquelles nous sommes subjects et le serons tant que vivrons en ceste vie perissable et passagere. Mais quant à ceste peine que vous dites que vous avez, et laquelle vous oste le moyen de vous tenir attentives à Dieu, si vous ne l'allez incontinent dire à la superieure, je vous dis qu'il faut remarquer qu'elle ne vous oste peut estre pas l'attention à la presence de Dieu, ains plustost la suavité de ceste attention : or si ce n'est que cela, si vous avez bien le courage et la volonté, ainsi que vous dites, de la souffrir sans rechercher du soulagement, je vous dis que vous ferez tres bien de le faire, quoy qu'elle vous apportast un peu d'inquietude, pourveu qu'elle ne vous fust pas trop grande : mais s'il vous ostoit le moyen de vous tenir proche de Dieu à ceste heure-là, il la faudroit aller dire à la superieure, non pas pour vous soulager, mais pour gagner chemin en la presence de Dieu, bien qu'il n'y auroit pas grand mal de le faire pour vous soulager. Au reste il ne faut pas que nos sœurs soyent tellement attachées aux caresses de la superieure, que dès qu'elle ne leur parle pas à leur gré, elles tirent viste consequence que c'est qu'elles ne sont pas aymées. O non! nos sœurs ayment trop l'humilité et la mortification pour estre doresnavant melancholiques sur un leger soupçon (qui est peut estre sans fondement) qu'elles ne sont pas tant aymées comme leur amour propre leur fait desirer d'estre. Mais j'ay fait une faute à l'endroit de la superieure (dira quelqu'une), et partant j'entre en des apprehensions qu'elle ne m'en sçache mauvais gré, et en un mot elle ne m'aura pas en si bonne estime qu'elle m'avoit. Mes cheres sœurs, tout ce marrissement se fait par le commandement d'un certain pere spirituel qui s'appelle l'amour propre, qui commence à dire : Comment! avoir ainsi failly! qu'est-ce que dira ou pensera nostre mere de moy? Oh! il ne faut rien esperer de bon de moy; je suis une pauvre miserable, je ne pourrai jamais rien faire qui

puisse contenter nostre mere ; et semblables belles doleances. L'on ne dit point, Helas ! j'ay offensé Dieu, il faut recourir à sa bonté et esperer qu'il me fortifiera ; on dit : O je sçay bien que Dieu est bon ; il n'aura pas égard à mon infidelité ; il recognoist trop bien nostre infirmité ; mais nostre mere ? Nous revenons tousjours là pour continuer nos plaintes. Il faut sans doute avoir du soing de complaire à nos superieurs ; car le grand apostre S. Paul le declare et en exhorte, parlant aux serviteurs, et il se peut attribuer aussi aux enfans : Servez, dit-il, vos maistres à l'œil ; voulant dire, ayez un grand soin de leur plaire ; mais aussi il dit par après : Ne servez point vos maistres à l'œil ; voulant dire qu'ils se gardent bien de rien faire de plus, estant à la veue des maistres, qu'ils feroyent estant absens, parce que l'œil de Dieu les void tousjours, auquel on doibt avoir un grand respect pour ne rien faire qui lui puisse desplaire, et en ce faisant ne nous mettre pas en grande peine ny soucy de vouloir tousjours contenter les hommes ; car il n'est pas en nostre pouvoir : faisons du mieux que nous pourrons pour ne fascher personne ; mais après cela, s'il arrive que par vostre infirmité vous les mescontentiez quelque fois, recourez soudain à la doctrine que je vous ay si souvent preschée, et que j'ay tant d'envie de graver en vos esprits ; humiliez-vous soudain devant Dieu en recognoissant vostre fragilité et foiblesse, et puis reparez vostre faute, si elle le merite, par un acte d'humilité à l'endroict de la personne que vous avez pu fascher ; et cela fait ne vous troublez jamais ; car nostre pere spirituel, qui est l'amour de Dieu, vous le defend en nous enseignant que après que nous avons fait l'acte d'humilité, ainsi que je dis, nous rentrions en nous-mesmes pour caresser tendrement et cherement ceste abjection bien heureuse qui nous revient d'avoir failly, et ceste bien-aymée reprehension que la superieure nous fera. Nous avons deux amours, deux jugemens et deux volontez, et partant il ne faut faire nul estat de ce que l'amour propre, le jugement particulier ou la propre volonté nous suggere, pourveu que nous fassions regner l'amour de Dieu au dessus de l'amour propre, le jugement des superieurs, voire des inferieurs et des égaux, au dessus du nostre, le reduisant au petit pied, ne se contentant pas de faire assujettir nostre volonté en faisant tout ce que l'on veut de nous, mais assujettissant le jugement à croire que nous n'aurions nulle raison de ne pas estimer que cela soit justement et raisonnablement faict, dementant ainsi absolument les raisons qu'il voudroit apporter pour nous faire accroire que la chose qui nous est commandée seroit mieux faicte autrement qu'ainsi que l'on nous dit. Il faut avec simplicité rapporter une fois nos raisons, si elles nous semblent bonnes ; mais au partir de là, acquiescer sans plus de repliques à ce que l'on nous dit, et par ainsi faire mourir nostre jugement que nous estimons si sage et prudent au dessus de tout autre. O Dieu ! ma mere, nos sœurs sont tellement resoluës d'aymer la mortification, que ce sera une chose agreable de les voir ; la consolation ne leur sera plus rien au prix de l'affliction, des secheresses, des repugnances, tant elles sont desireuses de se rendre semblables à leur espoux : aydez-les donc bien à leur entreprise, mortifiez-les bien et hardiment sans les espargner, car c'est ce qu'elles demandent : elles ne seront plus attachées aux caresses, puisque cela est contraire à la generosité de leur devotion, laquelle fera desormais qu'elles s'attacheront si absolument au desir de plaire à Dieu, qu'elles ne regarderont plus autre chose si elle n'est propre pour les avancer en l'accomplissement de ce desir. C'est la marque d'un cœur tendre et d'une devotion molle, de se laisser aller à tous petits rencontres de contradiction : n'ayez pas peur que ces niaiseries d'humeur melancholique et depiteuse soyent jamais parmy nous ; nous avons trop bon courage, graces à Dieu : nous nous appliquerons tant à faire desormais, qu'il y aura grand plaisir de nous voir. Cependant, mes cheres filles, purifions bien nostre intention, à fin que faisant tout pour Dieu, pour son honneur et gloire, nous attendions nostre recompense de luy seul : son amour sera nostre loyer en ceste vie, et luy-mesme sera nostre recompense en l'eternité.

ENTRETIEN XV.

Auquel on demande en quoy consiste la parfaicte determination de regarder et suivre la volonté de Dieu en toutes choses ; et si nous la pouvons trouver et suivre ès volontez des superieurs, esgaux ou inferieurs, que nous voyons proceder de leurs inclinations naturelles ou habituelles ; et de quelques poincts notablement touchant les confesseurs et predicateurs.

Il faut sçavoir que la determination de suivre la volonté de Dieu en toutes choses, sans exception, est contenuë dans l'Oraison Dominicale, en ces paroles que nous disons tous les jours : Vostre volonté soit faicte en la terre comme au Ciel. Il n'y a aucune resistance à la volonté de Dieu au ciel ; tout luy est subject et obeïssant ; ainsi disons-nous qu'il nous puisse arriver et ainsi demandons-nous à Nostre-Seigneur de faire ; n'y apportant jamais aucune resistance, mais demeurans tousjours tres-subjects et obeïssans en toutes

occurrences à ceste divine volonté. Mais les ames ainsi determinées ont besoin d'estre esclaircies en quoy elles pourront recognoistre ceste volonté de Dieu. De cecy j'en ay parlé bien clairement au livre de l'Amour de Dieu : neantmoins, pour satisfaire à la demande qui m'a esté faite, j'en diray encore quelque chose. La volonté de Dieu se peut entendre en deux façons : il y a la volonté de Dieu signifiée, et la volonté du bon plaisir. La volonté signifiée est distinguée en quatre parties, qui sont les commandemens de Dieu et de l'Eglise, les conseils, les inspirations, les regles et constitutions. Aux commandemens de Dieu et de l'Eglise il faut necessairement que chacun obeïsse, parce que c'est la volonté de Dieu absoluë qui veut qu'en cela nous obeïssions si nous voulons estre sauvez. Ses conseils, il veut bien que nous les observions, mais non pas d'une volonté absoluë, ains seulement par maniere de desir; c'est pourquoy nous ne perdons pas la charité et ne nous separons pas de Dieu pour n'avoir pas le courage d'entreprendre l'obeïssance des conseils : mesme nous ne devons pas vouloir entreprendre la practique de tous, ains seulement de ceux qui sont plus conformes à nostre vocation; car il y en a qui sont tellement opposez les uns aux autres, qu'il seroit impossible tout à fait d'embrasser la practique de l'un sans oster le moyen de practiquer l'autre. C'est un conseil de quitter tout pour suivre Nostre-Seigneur desnué de toutes choses : c'est un conseil de prester et de donner l'aumosne. Dites-moy, celuy qui a quitté tout d'un coup ce qu'il avoit, de quoy peut-il faire l'aumosne puisqu'il n'a rien? Il faut doncques suivre les conseils que Dieu veut que nous suivions, et ne pas croire qu'il les ayt tous donnez à fin que nous les embrassions tous. Or la practique des conseils qu'il faut que nous practiquions nous autres sont ceux qui sont compris dans nos regles.

Nous avons dit de plus que Dieu nous signifie sa volonté par ses inspirations : il est vray; mais pourtant il ne veut pas que nous discernions de nous mesme, si ce qui nous est inspiré est sa volonté, ny moins qu'à tort et à travers nous suivions ses inspirations. Il ne veut pas aussi que nous attendions que luy mesme nous manifeste ses volontez, ou qu'il nous envoye des anges pour les nous enseigner; mais sa volonté est que nous recourions, ès choses doubteuses et d'importance, à ceux qu'il a establis sur nous pour nous conduire, et que nous demeurions totalement soumis à leur conseil et à leur opinion, en ce qui regarde la perfection de nos ames. Voilà donc comment Dieu nous manifeste ses volontez que nous appellons volonté signifiée. Il y a de plus la volonté du bon plaisir de Dieu, laquelle nous devons regarder en tous les evenemens, je veux dire en tout ce qui nous arrive; en la maladie, en la mort, en l'affliction, en la consolation, es choses adverses et prosperes, bref en toutes choses qui ne sont point prevenues. Et à ceste volonté de Dieu nous devons tousjours estre prests de nous soubmettre en toutes occurrences, ès choses desagreables comme es agreables, en la mort comme en la vie : enfin en tout ce qui n'est point manifestement contre la volonté de Dieu signifiée, car celle-cy va devant et c'est en cecy que nous respondons à la seconde partie de la demande. Ce que pour vous mieux faire entendre, il faut que je vous die ce que j'ay leu ces jours passez dans la vie du grand S. Anselme, où il est dit que durant tout le temps qu'il fut prieur et abbé de son monastere, il fut extremement aymé d'un chacun, parce qu'il estoit fort condescendant, se laissant plier à la volonté de tous, non seulement des religieux, mais aussi des estrangers. L'un luy venoit dire : Mon pere, vostre reverance devroit prendre un peu de bouillon, il en prenoit; un autre venoit qui luy disoit : Mon pere, cela vous fera mal; tout soudain il le quittoit : ainsi il se soubmettoit en tout ce en quoy il n'y avoit point d'offense de Dieu, à la volonté de ses freres, lesquels sans doubte suivoyent leur inclination propre; mais encore plus particulierement les seculiers, qui le faisoyent aussi tourner à toute main, selon leur volonté. Or ceste grande souplesse et condescendance du Sainct n'estoit pas approuvée de tous, bien qu'il fust fort aymé de tous, si bien qu'un jour quelques uns des freres luy voulurent remonstrer que cela n'alloit pas bien selon leur jugement, et qu'il ne devoit pas estre si souple et condescendant à la volonté de tout le monde; ains qu'il devoit faire plier sous sa volonté ceux qu'il avoit en charge. O mes enfans (dit ce grand Sainct)! vous ne sçavez pas peut-estre à quelle intention je le fais; sçachez donc que me ressouvenant que Nostre-Seigneur a commandé que nous fissions aux autres ce que nous voudrions qui nous fust faict, je ne peux faire autrement; car je voudrois que Dieu fist ma volonté, et partant je fais volontiers celle de mes freres et de mes prochains, à fin qu'il plaise à ce bon Dieu de faire quelquesfois la mienne.

De plus, j'ay une autre consideration, qui est qu'après ce qui est de la volonté de Dieu qu'il a signifiée, je ne puis mieux cognoistre la volonté de son bon plaisir, ny plus asseurement que par la voix de mon prochain; car Dieu ne me parle point, moins m'envoye-t-il des anges pour me declarer ce qui est de son bon plaisir : les pierres, les animaux, les plantes ne parlent point; il n'y a

donc que l'homme qui me puisse manifester la volonté de mon Dieu, et partant je m'attache à cela tant que je puis. Dieu me commande la charité envers le prochain; c'est une grande charité de se conserver en union les uns avec les autres, et pour cela je ne trouve pas de meilleur moyen que d'estre doux et condescendant : la douce et humble condescendance doibt tousjours surnager à toutes nos actions. Mais ma principale consideration est de croire que Dieu me manifeste ses volontez par celles de mes freres, et partant j'obeïs à Dieu toutes et quantes fois que je leur condescens en quelque chose. Outre cela, Nostre-Seigneur n'a-t-il pas dit que si nous ne sommes faicts comme un petit enfant, nous n'entrerons point au royaume des cieux? Ne vous estonnez donc point si je suis doux et facile à condescendre comme un enfant, puis qu'en cela je ne fais que ce qui m'a esté ordonné par mon Sauveur. Il n'y a pas grand interest que je m'aille coucher ou que je demeure levé, que j'aille là, ou que je demeure icy; mais il y auroit bien de l'imperfection de ne pas en cela me soubmettre à mon prochain.

Voyez-vous, mes cheres sœurs, le grand S. Anselme se soubmet à tout ce qui n'est point contre les commandemens de Dieu ou de la saincte Eglise, ou contre les regles; car ceste obeïssance marche tousjours devant. Je ne pense pas que si on eust voulu qu'il eust fait quelque chose contre cela, qu'il l'eust fait : ô nullement! mais apres cela, sa regle generale estoit en ces choses indifferentes de condescendre à tout et à tous. Le glorieux S. Paul, aprés avoir dit que rien ne le separera de la charité de Dieu, ny la mort, ny la vie, non pas mesme les anges, ny tout l'enfer, s'il se bandoit contre luy n'en auroit pas le pouvoir; Je ne sçache rien de meilleur (dit-il) que de me rendre tout à tous, rire avec les rians, pleurer avec ceux qui pleurent, et enfin me rendre un avec un chacun.

S. Pachome faisant un jour des nattes, il y eut un enfant, lequel regardant ce que faisoit le Sainct, luy dit : O mon Pere, vous ne faites pas bien; ce n'est pas ainsi qu'il faut faire. Le grand Sainct, quoy qu'il fist bien ces nattes, se leva neantmoins promptement et s'alla asseoir proche de l'enfant, lequel luy monstra comment il falloit faire. Il y eut quelque religieux qui lui dit : Mon pere, vous faites deux maux, condescendant à la volonté de cet enfant; car vous l'exposez au danger d'avoir de la vanité, et vous gastez vos nattes, car elles estoyent mieux ainsi que vous les faisiez. A quoy le bienheureux pere respondit : Mon frere, si Dieu permet que l'enfant ayt de la vanité, peut-estre qu'en recompense il me donnera de l'humilité; et quand il m'en aura donné j'en pourray par aprés donner à cet enfant. Il n'y a pas aussi grand danger de passer ainsi, ou ainsi, les joncs à faire les nattes; mais il y auroit bien du danger si nous n'avions à cœur ceste parole tant celebre du Sauveur : Si vous n'estes faicts comme petits enfans, vous n'aurez point de part au royaume de mon pere. O! que c'est un grand bien, mes sœurs, d'estre ainsi pliables et faciles à estre tournez à toute main!

Or non seulement les Saincts nous ont enseigné ceste practique de la soubmission de nostre volonté, mais aussi Nostre-Seigneur mesme, tant par exemple que par parole. Mais comment par parole? Le conseil de l'abnegation de soy-mesme qu'est-ce autre chose, sinon renoncer en toute occasion à la propre volonté et à son jugement particulier, pour suivre la volonté d'autruy et se soubmettre à tous, excepté tousjours ce en quoy l'on offenseroit Dieu? Mais, pourriez-vous dire, je voy clairement que ce que l'on veut que je fasse procede d'une volonté humaine et d'une inclination naturelle, et partant Dieu n'a pas inspiré ma mere ou ma sœur de me faire une telle chose. Non, peut-estre que Dieu ne luy aura pas inspiré cela; mais ouy bien à vous de le faire, et y manquant vous contrevenez à la determination de faire la volonté de Dieu en toutes choses, et par consequent au soing que vous devez avoir de vostre perfection. Il faut donc se soubmettre tousjours à faire tout ce que l'on veut de nous pour faire la volonté de Dieu, pourveu qu'il ne soit pas contraire à sa volonté qu'il nous a signifiée en la maniere susdite.

Or pour dire un mot de la volonté des creatures, elle se peut prendre en trois façons : par maniere d'affliction, par maniere de complaisance, ou bien sans propos, ou hors de propos. A la premiere il faut estre bien fort pour embrasser volontiers ces volontez, qui sont si contraires à la nostre qui ne voudroit point estre contrariée; et cependant, pour l'ordinaire, il faut grandement souffrir en ceste practique de suivre les volontez des autres, qui sont pour la pluspart differentes de la nostre. Il faut donc recevoir par maniere de souffrance l'exécution de telles volontez, et se servir de ces contradictions journalieres pour nous mortifier, les acceptant avec amour et douceur par maniere de complaisance : il n'est pas besoin d'exhortation pour les nous faire suivre, car tres-volontiers nous obeïssons aux choses agreables, ains nous allons au devant de ces volontez-là pour leur offrir nos soubmissions. Ce n'est pas aussi de ceste sorte de volonté que l'on demande s'il s'y faut soubmettre, car on n'en doubte nullement; mais de celles qui sont hors de propos, et desquelles nous ne cognoissons pas la raison pourquoy l'on veut cela de nous, c'est où il va du bon. Car

pourquoy feray-je plustost la volonté de ma sœur que la mienne? la mienne n'est-elle pas aussi conforme à celle de Dieu en ceste legere occurrence que la sienne? Pour quelle raison dois-je croire que, ce qu'elle me dit que je fasse soit plustost une inspiration de Dieu que la volonté qui m'est venuë de faire une autre chose? O Dieu! mes cheres sœurs, c'est icy où la divine Majesté nous veut faire gaigner le prix de la soubmission; car si nous voyions bien tousjours que l'on a raison de nous commander ou de nous prier de faire une telle chose, nous n'aurions pas grand merite en la faisant, ni grande respugnance, parce que sans doubte toute notre ame acquiesceroit volontiers à cela; mais quand les raisons nous sont cachées, c'est lors que nostre volonté repugne, que nostre jugement regimbe, et ressentons la contradiction. Or c'est en ces occasions qu'il se faut surmonter, et avec une simplicité toute enfantine se mettre en besongne sans discours ny raison, et dire: Je sçay bien que la volonté de Dieu est que je fasse plustost la volonté de mon prochain que la mienne, et partant je me mets à la practique, sans regarder si c'est la volonté de Dieu que je me soubmette à faire ce qui procede de passion et inclination, ou bien vrayement par une inspiration ou mouvement de la raison: car pour toutes ces petites choses il faut marcher en simplicité. Quelle apparence, je vous prie, y auroit-il de faire une heure de meditation pour cognoistre si c'est la volonté de Dieu que je boive quand l'on m'en prie, ou que je m'en abstienne par penitence ou sobrieté, et semblables petites choses, lesquelles ne sont dignes de consideration, et principalement si je voy que je contenteray tant soit peu le prochain en les faisant? Ès choses de consequence il ne faut pas non plus perdre le temps à les considerer; mais il s'en faut addresser à nos superieurs, afin de sçavoir d'eux ce que nous avons à faire; après quoy il n'y faut plus penser, ains s'arrester absolument à leur opinion, puis que Dieu nous les a donnez pour la conduite de nostre ame en la perfection de son amour. Que si l'on doibt ainsi condescendre à la volonté d'un chacun, beaucoup plus le doibt-on faire à celle des superieurs, lesquels nous devons tenir et regarder parmy nous comme la personne de Dieu mesme: aussi sont-ils ses lieutenans. C'est pourquoy, encore que nous cognussions qu'ils eussent des inclinations naturelles, voire mesme des passions, par les mouvemens desquelles ils commanderoyent quelquefois ou reprendroyent les defauts de leurs inferieurs, il ne s'en faudroit nullement estonner; car ils sont hommes comme les autres, et par consequent subjects à avoir des inclinations et des passions; mais il ne nous est pas permis de faire jugement que ce qu'ils nous commandent parte de leur passion ou inclination, et c'est chose qu'il se faut garder de faire. Neantmoins, si nous cognoissions palpablement que cela fust, il ne faudroit pas laisser d'obeïr tout doucement et amoureusement, et se soubmettre avec humilité à la correction. C'est voirément une chose bien dure à l'amour propre que d'estre subject à toutes ces rencontres. Il est vray; mais ce n'est pas aussi cet amour là que nous devons contenter ny escouter, ains seulement le tressainct amour de nos ames. Jesus demande de ses cheres espouses une saincte imitation de la parfaicte obeïssance qu'il rendit, non seulement à la tres-juste et bonne volonté de son Pere, mais aussi à celle de ses parens, et qui plus est de ses ennemis, lesquels sans doubte suivirent leurs passions aux travaux qu'ils luy imposerent, et cependant le bon Jesus ne laisse de s'y soubmettre doucement, humblement, amoureusement. Et nous verrons assez que ceste parole de Nostre-Seigneur, qui ordonne que l'on prenne sa croix, doibt estre entenduë de recevoir de bon cœur les contradictions qui nous sont faictes à tous rencontres par la saincte obeïssance, bien qu'elles soyent legeres et de peu d'importance.

Je m'en vais vous donner encore un exemple admirable pour vous faire comprendre la valeur de ces petites croix, c'est-à-dire de l'obeïssance, condescendance et souplesse à suivre la volonté d'un chacun, mais specialement des superieurs. Ste Gertrude fut faicte religieuse en un monastere où il y avoit une superieure, laquelle recognoissoit fort bien que la bienheureuse Saincte estoit d'une complexion foible et delicate. C'est pourquoy elle la faisoit traitter plus delicatement que les autres religieuses, ne luy laissant pas faire les austeritez que l'on avoit de coustume de faire en ceste religion. Que pensez-vous donc que faisoit la pauvre fille pour devenir saincte? rien autre chose que de se soubmettre bien simplement à la volonté de la mere: et bien que la ferveur l'eust fait desirer de faire ce que les autres faisoyent, elle pourtant n'en tesmoigna rien; car quand on luy commandoit de s'aller coucher, elle y alloit simplement sans replique, estant asseurée qu'elle jouïroit aussi bien de la presence de son espoux dans son lict par obeïssance, que si elle eust esté au chœur avec ses sœurs et compagnes. Et pour tesmoigner de la grande paix et tranquillité d'esprit qu'elle acquit en ceste practique, Nostre-Seigneur revela à Ste Melthide sa compagne, que si on le vouloit trouver en ceste vie, que l'on le cherchast premierement au tres-sainct sacrement de l'autel, et puis après dans le cœur de Ste Ger-

trude. Il ne s'en faut pas estonner, puis que l'Espoux dit au Cantique des Cantiques que le lieu où il se repose est au midy : il ne dit pas qu'il se repose ny au matin, ny au soir, mais au midy, parce qu'au midy il n'y a point d'ombre. Et le cœur de cette grande Saincte estoit un vray midy, où il n'y avoit point d'ombre de scrupules ny de propre volonté ; et partant son ame jouïssoit pleinement de son bien-aymé, lequel prenoit ses delices en elle. Enfin l'obeïssance est le sel qui donne goust et saveur à toutes nos actions, et les rend meritoires de la vie eternelle.

Je desire encore aujourd'huy de dire deux ou trois mots de la confession. Premierement, je voudrois qu'on portast un grand honneur aux confesseurs ; car (outre que nous sommes fort obligez d'honorer le sacerdoce) nous les devons regarder comme des anges que Dieu nous envoye pour nous reconcilier avec sa divine bonté. Et non seulement cela, mais encore il les faut regarder comme lieutenans de Dieu en terre ; et partant encore qu'il leur arrivast quelquesfois de se montrer hommes, commettant quelques imperfections, comme demandant quelque chose curieuse qui ne seroit pas de la confession, comme seroient vos noms, si vous faictes des penitences, practiquez des vertus, et quelles elles sont ; si vous avez quelques tentations et choses semblables ; je voudrois respondre selon qu'ils le demandent, bien qu'on n'y soit pas obligé ; car il ne faut pas leur dire qu'il ne vous est pas permis de leur dire autre chose que ce dont vous vous êtes accusée : ô non ! jamais il ne faut user de cette defaitte, car cela n'est pas vray ; vous pouvez dire tout ce que vous voudrez en confession, pourveu que vous ne parliez que de ce qui regarde vostre particulier, et non pas ce qui concerne le general de vos sœurs. Que si vous craignez de dire quelque chose de ce qu'ils vous demandent, de peur de vous embarrasser, comme seroit de dire que vous avez des tentations ; si vous apprehendez de les dire, au cas qu'ils les voulussent sçavoir par le menu, vous pourrez leur respondre : J'en ai, mon pere ; mais par la grace de Dieu, je ne pense pas y avoir offencé sa bonté : mais jamais ne dites qu'on vous a defendu de vous confesser de ceey ou de cela. Dites à la bonne foy à vostre confesseur tout ce qui vous fera de la peine, si vous voulez ; mais derechef je vous dis gardez-vous bien de parler ny du tiers ny du quart. En second lieu, nous avons quelque reciproque obligation aux confesseurs en l'acte de la confession, de tenir caché ce qu'ils nous auront dit, si ce n'estoit quelque chose de bonne edification, et hors de là il n'en faut point parler. S'il arrive qu'ils vous donnent quelque conseil contre vos regles et vostre maniere de vivre, escoutez-les avec humilité et reverence, et puis vous ferez ce que vos regles permettront et non autre. Les confesseurs n'ont pas tousjours intention de vous obliger sur peine de peché, à ce qu'ils vous disent. Il faut recevoir leurs conseils par maniere de simple direction. Estimez cependant beaucoup, et faites grand estat de tout ce qui vous sera dict en confession, car vous ne sçauriez croire le grand profit qu'il y a en ce sacrement pour les ames qui y viennent avec l'humilité requise. S'ils vous vouloyent donner pour penitence quelque chose qui fust contre la regle, priez-les tout doucement de changer ceste penitence en une autre, d'autant qu'estant contre la regle, vous craindriez de scandaliser vos sœurs si vous le faisiez. Au reste, jamais il ne faut murmurer contre le confesseur. Si, par son defaut, il vous arrivoit quelque chose en confession, vous pourriez dire tout simplement à la superieure que vous desirez bien, s'il luy plaisoit, de vous confesser à quelque autre, sans dire autre chose ; car ainsi faisant vous ne descouvrirez pas l'imperfection du confesseur, et si aurez la commodité de vous confesser à vostre gré. Mais ceey ne se doibt pas faire à la legere, et pour des causes de rien : il faut eviter les extremitez ; car comme il n'est pas bon de supporter des notables defauts en la confession, aussi ne faut-il pas estre si delicates qu'on n'en puisse supporter quelques petits.

Troisiesmement, je voudrois fort que les sœurs de ceans prinssent un grand soing de particulariser leurs pechez en la confession. Je veux dire que celles qui n'auront rien remarqué qui fust digne de l'absolution, dissent quelque peché particulier ; car de dire qu'on s'accuse d'avoir eu plusieurs mouvemens de colere, de tristesse, et ainsi des autres, cela n'est pas à propos ; car la colere et la tristesse sont des passions, et leurs mouvemens ne sont pas pechez, d'autant qu'il n'est pas en nostre pouvoir de les empescher. Il faut que la colere soit dereglée, ou qu'elle nous porte à des actions dereglées pour estre peché. Il faut donc particulariser quelque chose qui porte peché. Je voudrois bien, de plus, que l'on eust un grand soing d'estre bien veritables, simples et charitables en la confession (veritable et simple est une mesme chose), dire bien clairement ses fautes, sans fard, sans artifice, faisant attention que c'est à Dieu que nous parlons, auquel rien ne peut estre celé ; fort charitables, ne meslant aucunement le prochain en vostre confession : par exemple, ayant à vous confesser dequoy vous avez murmuré en vous mesme ou bien avec les sœurs, de ce que la superieure vous a parlé trop sechement, n'allez pas dire que vous avez murmuré de la correction trop brusque qu'elle vous a fait, mais simplement

que vous avez murmuré contre la superieure. Dites seulement le mal que vous avez fait, et non pas la cause et ce qui vous y a poussé; et jamais, ny directement, ny indirectement, ne descouvrez le mal des autres, en accusant le vostre, et ne donnez jamais subject au confesseur de soupçonner qui c'est qui a contribué à vostre peché. N'apportez aussi aucunes accusations inutiles en la confession. Vous avez eu des pensées d'imperfection sur le prochain, des pensées de vanité, voire mesme de plus mauvaises; vous avez eu des distractions en vos oraisons; si vous vous y estes arrestées deliberement, dites-le à la bonne foy, et ne soyez pas contentes de dire que vous n'avez pas apporté assez de soing à vous tenir recolligées durant le temps de l'oraison; mais si vous avez esté negligentes a rejetter une distraction, dites-le, car ces accusations generales ne servent de rien à la confession.

Je voudrois bien encore, mes cheres filles, qu'en ceste maison l'on portast grand honneur à ceux qui vous annoncent la parole de Dieu: certes on a beaucoup d'obligation de le faire, car il semble que ce soyent des messagers celestes qui viennent de la part de Dieu pour nous enseigner le chemin du salut; il les faut regarder comme tels, et non pas comme des simples hommes; car quoy qu'ils ne parlent pas si bien que les hommes celestes, il ne faut pourtant rien rabattre de l'humilité et reverance avec laquelle nous devons recevoir la parole de Dieu, qui est tousjours la mesme, aussi pure, aussi saincte que si elle estoit dicte et proferée par les anges. Je remarque que quand j'escris à une personne sur du mauvais papier, et par consequent avec un mauvais caractere, elle me remercie avec autant d'affection que quand je lui escris sur du meilleur papier et avec de plus beaux caracteres. Pourquoi cela? sinon parce qu'elle ne fait pas attention, ny sur le papier (qui n'est pas si bon) ny sur le caractere (qui est mauvais), ains seulement sur moy qui lui escris. De mesme faut-il faire de la parole de Dieu; ne point regarder qui est-ce qui la nous apporte, ou qui est-ce qui la nous declare: il nous doibt suffire que Dieu se sert de ce predicateur pour la nous enseigner. Et puisque nous voyons que Dieu l'honnore tant que de parler par sa bouche, comment est-ce que nous autres pourrions manquer d'honnorer et de respecter sa personne?

ENTRETIEN XVI.

Touchant les adversions; comme il faut recevoir les livres, et de ce qu'il ne se faut point estonner de voir des imperfections aux personnes religieuses, n'y mesme aux supérieurs.

La premiere demande est: Qu'est-ce qu'adversion? Les adversions sont certaines inclinations qui sont aucune fois naturelles, lesquelles font que nous avons un certain petit contre-cœur à l'abord de ceux envers qui nous les avons, qui empesche que nous n'aymions pas leur conversation, s'entend que nous n'y prenons pas du plaisir, comme nous ferions en celle de ceux envers lesquels nous avons une inclination douce qui nous les fait aymer d'un amour sensible, parce qu'il y a une certaine alliance et correspondance entre nostre esprit et le leur. Or pour monstrer que cecy est naturel, d'aymer les uns par inclination et non pas les autres, ne void-on pas que si deux hommes entrent dans un tripot où deux autres joüent à la paume, d'abord ceux qui entrent auront de l'inclination que l'un gaigne plustost que l'autre: et d'où vient cela, puis qu'ils ne les ont jamais veus ny l'un ni l'autre, ny n'en avoyent jamais ouy parler, ne sçachant point si l'un est plus vertueux que l'autre; c'est pourquoy ils n'ont point de raison d'en affectionner plus l'un que l'autre. Il faut donc confesser que ceste inclination d'aymer les uns plus que les autres est naturelle, et l'on le void mesmes aux bestes, lesquelles n'ayant point de raison, ont toutesfois de l'adversion et de l'inclination naturellement. Faites-en l'expérience en un petit aguelet qui ne fait que naistre; monstrez-luy la peau d'un loup (quoy qu'il soit mort), il se mettra à fuïr, il beslera, il se cachera sous les flancs de sa mere; mais monstrez-luy un cheval (qui est bien une plus grosse beste) il ne s'en espouvantera nullement; ains il se joüera avec lui: la raison de cela n'est autre, sinon que le naturel luy donne de l'alliance avec l'un et de l'adversion à l'autre. Or de ces adversions naturelles il n'en faut pas faire grand cas, non plus que des inclinations, pourveu que nous soubmettions le tout à la raison. Ay-je de l'adversion de converser avec une personne, laquelle je sçay bien estre de grande vertu, et avec laquelle je puis beaucoup profiter; il ne faut pas que je suive mon adversion qui me fait éviter de la rencontrer, il faut que j'assujettisse ceste inclination à la raison qui me doibt faire rechercher sa conversation, ou au moins y demeurer avec un esprit de paix et de tranquillité quand je m'y rencontre: mais il y a des personnes qui ont si grand peur d'avoir de l'adversion à ceux qu'ils ayment par inclination, qu'ils en fuyent la conversation de crainte qu'ils ont de rencontrer quelque defaut qui leur oste la suavité de leur affection et de leur amitié.

Quel remede à ces adversions, puisque nul n'en peut estre exempt, pour parfaict qu'il soit? Ceux qui sont d'un naturel aspre auront de l'ad-

version à celui qui sera fort doux, et estimeront ceste douceur une trop grande molesse, bien que ceste qualité de douceur soit la plus universellement aymée. L'unique remede à ce mal (comme à toute autre sorte de tentation) c'est une simple diversion, je veux dire, n'y point penser : mais le malheur est que nous voulons trop bien cognoistre si nous avons raison, ou non, d'avoir adversion à quelque personne ; ô ! jamais il ne faut s'amuser à ceste recherche, car nostre amour propre qui ne dort jamais, nous dorera si bien la pillule, qu'il nous fera accroire qu'elle est bonne, je veux dire qu'il nous fera voir qu'il est vray que nous avons certaines raisons, lesquelles nous sembleront bonnes, et puis celles-là estant approuvées de nostre propre jugement et de l'amour propre, il n'y aura plus de moyen de nous empescher de les trouver justes et raisonnables. O certes, il faut bien prendre garde à cecy. Je m'estens un peu à en parler parce qu'il est d'importance. Nous n'avons jamais raison d'avoir de l'adversion, beaucoup moins de la vouloir nourrir : je dis donc, quand ce sont des simples adversions naturelles, il n'en faut faire aucun estat, ains s'en divertir sans faire semblant de rien, et tromper ainsi nostre esprit ; mais il les faut combattre et abattre, quand on void que le naturel passe plus outre, et nous veut faire departir de la soubmission que nous devons à la raison qui ne nous permet jamais de rien faire en faveur de nos adversions, non plus que de nos inclinations (quand elles sont mauvaises) de crainte d'offenser Dieu. Or quand nous ne faisons autre chose en faveur de nos adversions, que de parler un peu moins agreablement que nous ne ferions à une personne pour laquelle nous aurions de grands sentimens d'affection, ce n'est pas grande chose ; ains il n'est presque pas en nostre pouvoir de faire autrement. Quand nous sommes en l'emotion de ceste passion, l'on auroit tort de requerir cela de nous.

La seconde demande est comment on se doibt comporter en la reception des livres que l'on nous donne à lire? La superieure donnera à une des sœurs un livre qui traitte fort bien des vertus ; mais parce qu'elle ne l'ayme pas, elle ne fera point de profit de sa lecture ; ains elle le lira avec une negligence d'esprit, et la raison est qu'elle sçait desja sur le doigt ce qui est comprins dans ce livre, et qu'elle auroit plus de desir que l'on luy en fist lire un autre. Or je dis que c'est une imperfection de vouloir choisir ou desirer un autre livre que celuy que l'on nous donne, et c'est une marque que nous lisons plustost pour satisfaire à la curiosité de l'esprit que non pas pour profiter de nostre lecture. Si nous lisions pour profiter et non pas pour nous contenter, nous serions egalement satisfaits d'un livre comme d'un autre ; au moins accepterions-nous de bon cœur tous ceux que nostre superieure nous donneroit pour lire. Je dis bien plus ; car je vous asseure que nous prendrions plaisir à ne lire jamais qu'un mesme livre, pourveu qu'il fust bon et qu'il parlast de Dieu ; ains quand il n'y auroit que ce seul nom de Dieu, nous serions contents, puisque nous trouverions tousjours assez de besongne à faire, après l'avoir leu et releu plusieurs fois. De vouloir lire pour contenter la curiosité, est une marque que nous avons encore un peu l'esprit leger, et qu'il ne s'amuse pas assez à faire le bien qu'il a apprins en ces petits livres de la practique des vertus ; car ils parlent fort bien de l'humilité et de la mortification, que l'on ne practique pourtant pas, lors que l'on ne les accepte pas de bon cœur. Or de dire, Parce que je ne l'ayme pas je n'en feray point de profit, ce n'est pas une bonne consequence, non plus que de dire, Je le sçay desja tout par cœur, je ne sçaurois prendre plaisir à le lire : tout cela sont des enfances. Vous donne-t-on un livre que vous sçavez desja tout ou presque tout par cœur, benissez-en Dieu, d'autant que vous comprendrez plus facilement sa doctrine. Si on vous en donne un que vous avez desja leu plusieurs fois, humiliez-vous, et vous asseurez que c'est Dieu qui le veut ainsi, à fin que vous vous amusiez plus à faire qu'à apprendre, et que sa bonté vous le donne pour la seconde et troisiesme fois, parce que vous n'avez pas fait vostre profit de la premiere lecture. Mais le mal d'où procede tout cecy est que nous cherchons tousjours nostre propre satisfaction, et non pas nostre plus grande perfection. Si d'avanture, l'on a egard à nostre infirmité, et que la superieure nous mette au choix du livre que nous voudrons, alors nous le pouvons choisir avec simplicité ; mais hors de-là il faut demeurer tousjours humblement soubmise à tout ce que la superieure ordonne, soit qu'il soit à nostre gré ou non, sans jamais tesmoigner les sentimens que nous pourrions avoir qui seroyent contraires à ceste soubmission.

La troisiesme demande est si nous nous devons estonner de voir des imperfections entre nous autres, ou mesme aux superieures? Quant au premier poinct ; c'est sans doubte que vous ne vous devez nullement estonner de voir quelques imperfections ceans, de mesme qu'aux autres maisons religieuses, pour parfaictes qu'elles soyent, car vous ne le serez jamais tant, que vous n'en fassiez tousjours quelques unes par cy par là, selon que vous serez exercées. Ce n'est pas grande chose de voir une fille, laquelle n'a rien qui la fasche ou qui l'exerce, estre bien douce et faire

peu de fautes. Quand on me dit, voilà une telle, a laquelle on ne void jamais commettre d'imperfection; je demande incontinent, a-t-elle quelque charge? si l'on me dit que non, je ne fais pas grand estat de sa perfection; car il y a bien difference entre la vertu de celle-cy et celle d'une autre, laquelle sera bien exercée, soit interieurement par les tentations, soit exterieurement par les contradictions qu'on luy fait. Car la vertu de force, et la force de la vertu ne s'acquiert jamais au temps de la paix, et tandis que nous ne sommes pas exercés par la tentation de son contraire. Ceux qui sont fort doux tandis qu'ils n'ont point de contradiction, et qui n'ont point acquis ceste vertu l'espée au poing, ils sont voirement fort exemplaires et de grande edification; mais si vous venez à la preuve, vous les verrez incontinent remuer et tesmoigner que leur douceur n'estoit pas une vertu forte et solide, ains imaginaire plustost que veritable. Il y a bien difference entre avoir la cessation d'un vice et avoir la vertu qui luy est contraire. Plusieurs semblent estre fort vertueux, qui n'ont pourtant point de vertu, parce qu'ils ne l'ont pas acquise en travaillant. Bien souvent il arrive que nos passions dorment et demeurent assoupies; et si pendant ce temps là nous ne faisons provision de forces pour les combattre et leur resister quand elles viendront à se recueillir, nous serons vaincus au combat. Il faut tousjours demeurer humbles, et ne pas croire que nous ayons les vertus, encore que nous ne fassions pas (au moins que nous cognoissions) des fautes qui leur sont contraires. Certes il y a beaucoup de gens qui se trompent grandement en ce qu'ils croyent que les personnes qui font profession de la perfection ne devroyent point broncher en des imperfections, et particulierement les religieux, parce qu'il leur semble qu'il ne faille qu'entrer en la religion pour estre parfaicts, ce qui n'est pas; car les religions ne sont pas pour amasser des personnes parfaictes, mais des personnes qui ayent le courage de pretendre à la perfection. Mais que faudroit-il faire si l'on voyoit de l'imperfection aux superieures aussi bien qu'aux autres? ne faudroit-il pas s'en estonner? car on ne met pas des superieures imparfaictes, dites-vous. Helas! mes cheres Filles, si l'on ne vouloit mettre des superieurs et superieures sinon qu'ils fussent parfaicts, il faudroit prier Dieu de nous envoyer des saincts ou des anges pour l'estre, car des hommes nous n'en trouverons point. L'on recherche voirement qu'ils ne soient pas de mauvais exemple; mais de n'avoir point d'imperfection, l'on n'y prend pas garde, pourveu qu'ils ayent les conditions de l'esprit qui sont necessaires, d'autant qu'il s'en trouveroit bien de plus parfaicts, qui pour cela ne seroient pas tant capables d'estre superieurs. Hé! dites-moy, Nostre-Seigneur ne nous a-t-il pas monstré luy-mesme qu'il n'y falloit pas prendre garde, en l'election qu'il fit de S. Pierre pour le rendre superieur de tous les apostres? car chacun sçait quelle faute fit cet apostre en la mort et passion de son maistre, s'amusant à parler avec une chambriere, et reniant si malheureusement son tres-cher Seigneur qui luy avoit fait tant de bien. Il fit le bravache, et puis en fin il print la fuite. Mais outre cela, dès qu'il fut confirmé en grace par la reception du Sainct-Esprit, encore fit-il une faute, qui fut jugée de telle importance, que S. Paul escrivant aux Galates, leur dit qu'il luy avoit resisté en face parce qu'il estoit reprehensible. Et non seulement S. Pierre, mais encore S. Paul et S. Barnabé, lesquels voulans aller prescher l'Evangile, eurent une petite dispute ensemble, parce que S. Barnabé vouloit mener avec eux Jean Marc qui estoit son cousin; S. Paul estoit d'opinion contraire, et ne vouloit pas qu'il allast avec eux; et S. Barnabé ne vouloit pas ceder à la volonté de S. Paul; et ainsi ils se separerent et allerent prescher, S. Paul en une contrée, et S. Barnabé en l'autre avec son cousin Jean Marc. Bien est-il vray que Nostre-Seigneur tira du bien de leur dispute, car au lieu qu'ils n'eussent presché qu'en un endroit de la terre, ils jetterent la semence de l'Evangile en divers lieux. Ne pensons pas, tandis que nous serons en ceste vie, de pouvoir vivre sans commettre des imperfections; car il ne se peut, soit que nous soyons superieurs, soit que nous soyons inferieurs, puis que nous sommes tous hommes, et par consequent avons tous besoin de croire ceste verité comme tres-asseurée, à fin que nous ne nous estonnions pas de nous voir tous subjects à des imperfections. Nostre-Seigneur nous a ordonné de dire tous les jours ces paroles qui sont au Pater: Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé; et n'y a point d'exception en ceste ordonnance, parce que nous avons tous besoin de le faire. Ce n'est pas une bonne consequence de dire, un tel est superieur, donc il n'est point colere et n'a point d'autre imperfection. Vous vous estonnez dequoy venant parler à la superieure, elle vous dit quelque parole moins douce que l'ordinaire, parce qu'elle a peut-estre la teste toute pleine de soucis et affaires; vostre amour propre s'en va tout troublé, au lieu de penser que Dieu a permis ceste petite secheresse à la superieure pour mortifier vostre amour propre, qui recherchoit que la superieure vous caressast un peu, recevant amiablement ce que vous luy vouliez dire. Mais enfin il nous fasche bien de rencontrer la mortification où nous ne la cher-

chons pas : helas ! il s'en faut aller, priant Dieu pour la superieure, le benissant de ceste bien-aymée contradiction. En un mot, mes cheres filles, ressouvenons-nous des paroles du grand apostre S. Paul : La charité ne pense point de mal : voulant dire que dés qu'elle le void elle s'en destourne sans y penser ny s'amuser à le considerer. Vous me demandez de plus, touchant ce poinct, si la superieure ou la directrice ne doibt point tesmoigner de repugnance que les sœurs voyent ses defauts, et que c'est qu'elle doibt dire quand une fille se vient accuser tout simplement à elle de quelque jugement ou pensée qu'elle a fait, qui la marque d'imperfection ; comme seroit si quelqu'un avoit pensé que la superieure auroit fait une correction avec passion. Or je dis que ce qu'elle doibt faire en ceste occasion, c'est de s'humilier et recourir à l'amour de son abjection; mais si la sœur estoit un peu troublée en le disant, la superieure ne devroit pas faire semblant de rien, mais destourner ce propos, et neantmoins cacher l'abjection dans son cœur. Car il faut bien prendre garde que nostre amour propre ne nous fasse perdre l'occasion de voir que nous sommes imparfaicts et de nous humilier ; et bien que l'on retranche l'acte exterieur d'humilité de crainte de fascher la pauvre sœur, qui l'est desja assez, il ne faut pas laisser de faire l'interieur : que si au contraire la sœur n'estoit point troublée en s'accusant, je trouverois bien bon que la superieure advoüast librement qu'elle a failly, s'il est vray: car si le jugement est faux, il est bon qu'elle le die avec humilité, reservant toujours neantmoins precieusement l'abjection qui luy revient de ce qu'on la juge defaillante. Voyez-vous, ceste petite vertu de l'amour de nostre abjection ne doibt jamais esloigner nostre cœur d'un pas, parce que nous en avons besoin à toute heure, pour avancez que nous soyons en la perfection, d'autant que nos passions renaissent, voire quelquesfois après que nous avons vescu longuement en la religion, et après avoir faict un grand progrès en la perfection ; ainsi qu'il advint à un religieux de S. Pachome, nommé Sylvain, lequel estant au monde estoit comedien de profession, et, s'estant converty et faict religieux, il passa l'année de sa probation, voire plusieurs autres après, avec une mortification fort exemplaire, sans que l'on luy vist jamais faire aucun acte de son premier mestier ; vingt ans après il pensa qu'il pouvoit bien faire quelque badinerie sous pretexte de recreer les freres, croyant que ses passions fussent desja tellement mortifiées, qu'elles n'eussent plus le pouvoir de le faire passer au delà d'une simple recreation : mais le pauvre homme fut bien trompé, car la passion de la joye ressuscita tellement, qu'après les badineries il parvint aux dissolutions, de sorte qu'on se resolut de le chasser du monastere, ce que l'on eust fait sans un de ses freres religieux, lequel se rendit pleige pour Sylvain, promettant qu'il s'amenderoit ; ce qui arriva, et fut depuis un grand sainct. Voilà donc, mes cheres sœurs, comment il ne se faut jamais oublier de ce que nous avons esté, à fin que nous ne devenions pires, et ne pas penser que nous soyons parfaicts quand nous ne commettons pas beaucoup d'imperfections. Il faut aussi prendre garde de ne nous pas estonner si nous avons des passions, car nous n'en serons jamais exempts : ces hermites qui voulurent dire le contraire furent censurez par le sacré concile, et leur opinion condamnée et tenuë pour erreur. Nous ferons donc tousjours quelques fautes ; mais il faut faire en sorte qu'elles soyent rares, et qu'il ne s'en voye que deux en cinquante ans, ainsi qu'il ne s'en vid que deux en autant de temps que vesquirent les apostres après qu'ils eurent receu le Sainct-Esprit. Encore qu'il s'en verroit trois ou quatre, voire sept ou huict en une si grande suite d'années, il ne s'en faudroit pas fascher ny perdre courage, ains prendre haleine et se fortifier pour mieux faire.

Disons encore ce mot pour la superieure. Les sœurs ne doivent pas s'estonner dequoy la superieure commet des imperfections, puis que S. Pierre, tout pasteur qu'il estoit de la saincte Eglise, et superieur universel de tous les chrestiens, tomba bien en defaut, et tel qu'il en merita correction, ainsi que dit S. Paul : de mesme la superieure ne doibt pas temoigner de l'estonnement si l'on void ses fautes ; mais elle doibt observer l'humilité et la douceur avec laquelle S. Pierre receut la correction que luy fit S. Paul, nonobstant qu'il fust son superieur. L'on ne sçait ce qui est plus considerable, ou la force du courage de S. Paul à reprendre S. Pierre, ou l'humilité avec laquelle S. Pierre se soubmit à la correction qui luy estoit faite, voire pour une chose en laquelle il pensoit bien faire, et avoir une fort bonne intention.

Passons outre. Vous demandez en quatriesme lieu, s'il arrivoit un jour qu'une superieure eust tant d'inclination de complaire aux personnes seculieres, sous pretexte de leur profiter, qu'elle en laissast le soing particulier qu'elle doit avoir des filles qui sont en sa charge, ou bien qu'elle n'eust pas assez de temps pour faire ce qui est des affaires de la maison, à cause qu'elle demeureroit trop longuement au parloir, si elle ne seroit pas obligée de retrancher ceste inclination, encore que son intention fust bonne? Je vous diray à cela que les superieurs doivent estre grandement affables aux seculiers, afin de leur profiter, et doi-

vent de bon cœur leur donner une partie de leur temps. Mais quelle pensez-vous devoir estre ceste petite partie? Ce doibt estre la douziesme, les onze restans pour estre employées dans la maison, au soing de la famille. Les abeilles sortent bien voirement de leur ruche; mais ce n'est que par necessité ou utilité, et demeurent peu sans y retourner, et principalement le roi des abeilles ne sort que rarement, comme quand il se faict un essaim d'abeilles, qu'il est tout environné de son petit peuple. La religion est une ruche mystique toute pleine d'abeilles celestes, lesquelles sont assemblées pour mesnager le miel des celestes vertus, et pour cela il faut que la superieure, qui est entre elles comme leur roy, soit soigneuse de les tenir de près, pour leur apprendre la façon de les acquerir et conserver. Si ne faut-il pas neantmoins qu'elle manque pour cela à converser avec les personnes seculieres, quand la necessité ou la charité le requiert; mais hors de là il faut que la superieure soit courte avec les seculiers. Je dis hors la necessité et charité, d'autant qu'il y a certaines personnes de grand respect, lesquelles il ne faudroit pas mescontenter. Mais les religieux et religieuses ne se doivent jamais amuser avec les seculiers, sous pretexte d'acquerir des amis pour leur congregation. O certes! il n'est pas besoin de cela, car s'ils se tiennent dedans pour bien faire ce qui est de leur charge, ils ne doivent point doubter que Nostre-Seigneur ne pourvoye assez leur congregation des amis qui leur sont necessaires. Mais s'il fasche à la superieure de rompre compagnie, quand on sonne les offices, pour y aller, de crainte de mescontenter ceux avec qui elle parle, il ne faut pas estre si tendre: car si ce ne sont des personnes de grand respect, ou bien qui ne viennent que fort rarement, ou qui sont de loin, il ne faut pas quitter les offices ny l'oraison, si la charité ne le requiert absolument. Quant aux visites ordinaires des personnes desquelles on se peut librement dispenser, la portiere doit dire que nostre mere ou les sœurs sont en l'oraison ou à l'office, s'il leur plaist d'attendre ou de revenir. Mais s'il arrive que, pour quelques grandes necessitez, l'on aille au parloir pendant ce temps là, qu'au moins l'on reprenne du temps après pour refaire l'oraison tant qu'il se pourra; car de l'office, nul ne doubte que l'on ne soit obligé de le dire.

Or, pour le regard de la derniere question, qui est, si l'on ne doibt pas tousjours faire quelque petite particularité à la superieure, de plus qu'au reste des sœurs, tant au vestir qu'au manger, elle sera tantost resolue; car, en un mot, je vous dis que non, en façon quelconque, si ce n'est de necessité, ainsi comme l'on fait à chacune des sœurs. Mesme il ne faut pas qu'elle ayt une chaire particuliere, si ce n'est au chœur et au chapitre; et en ceste chaire jamais l'assistante ne s'y doibt mettre, bien qu'en toute autre chose on lui doive porter le mesme respect qu'à la superieure (s'entend en son absence); au refectoir mesme, il ne lui en faut point, ains seulement un siege comme aux autres. Bien que partout on la doive regarder comme une personne particuliere, et à laquelle on doibt porter un très-grand respect, si ne faut-il pas qu'elle soit singuliere en aucune chose, que le moins qu'il se pourra. L'on excepte tousjours la necessité, comme si elle estoit bien vieille ou infirme; car alors il sera permis de luy donner une chaire pour son soulagement. Il nous faut eviter soigneusement toutes ces choses qui nous font paroistre quelque chose au-dessus des autres, je veux dire sureminent et remarquable. La superieure doit estre recognuë et remarquée par ses vertus, et non pas par ces singularitez non necessaires, specialement entre nous autres de la Visitation, qui voulons faire une profession particuliere d'une grande simplicité et humilité. Ces honneurs sont bons pour ces maisons religieuses où l'on appelle Madame, la superieure; mais pour nous autres, il ne faut rien de tout cela.

Qu'y a-t-il plus à dire? Comment il faut faire, pour bien conserver l'esprit de la Visitation, et empescher qu'il ne se dissipe. L'unique moyen est de le tenir enfermé et enclos dans l'observance des regles. Mais vous dites qu'il y en a qui sont tellement jalouses de cest esprit, qu'elles ne se voudroyent point communiquer hors de la maison. Il y a de la superfluité en ceste jalousie, laquelle il faut retrancher; car à quel propos, je vous prie, vouloir celer au prochain ce qui luy peut profiter? Je ne suis pas de ceste opinion: car je voudrois que tout le bien qui est en la Visitation fust recognu et sceu d'un chacun; et pour cela j'ay tousjours esté de cet advis, qu'il seroit bon de faire imprimer les regles et constitutions, à fin que plusieurs les voyant, en puissent tirer quelque utilité. Pleust à Dieu, mes cheres sœurs, qu'il se trouvast beaucoup de gens qui les voulussent practiquer! l'on verroit bien tost des grands changemens en eux, qui reüssiroient à la gloire de Dieu et au salut de leurs ames. Soyez grandement soigneuses de conserver l'esprit de la Visitation; mais non pas en sorte que ce soing empesche de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain, à chacun selon leur capacité, et ne craignez pas qu'il se dissipe par ceste communication; car la charité ne gaste jamais rien, ains elle perfectionne toute chose.

Dieu soit beny.

ENTRETIEN XVII.

Auquel on demande comment et par quel motif il faut donner sa voix, tant aux filles que l'on veut admettre à la profession, qu'à celles que l'on reçoit au noviciat.

Deux choses sont requises pour donner sa voix comme il convient à telles personnes : la premiere, que ce soit à des personnes bien appelées de Dieu; la seconde, qu'elles ayent les conditions requises pour nostre maniere de vivre. Quant au premier poinct, qu'il faut qu'une fille soit bien appellée de Dieu pour estre receuë en religion, il faut sçavoir que, quand je parle de cest appel et vocation, je n'entends pas parler de la vocation generale, telle qu'est celle par laquelle Nostre-Seigneur appelle tous les hommes au christianisme, ny encore celle de laquelle il est dit en l'Evangile que plusieurs sont appellez, mais peu d'eslus : car Dieu, qui desire de donner à tous la vie eternelle, leur donne à tous les moyens d'y pouvoir y arriver, et partant les appelle au christianisme, et les a eslus correspondans à ceste vocation suivant les attraicts de Dieu ; toutesfois le nombre de ceux qui y viennent est bien petit en comparaison de ceux qui sont appellez. Mais parlant plus particulierement de la vocation religieuse, je dis que plusieurs sont bien appelez de Dieu en la religion ; mais il y en a peu qui maintiennent et conservent leur vocation ; car ils commencent bien, mais ils ne sont pas fidelles à correspondre à la grace, ny perseverans en la practique de ce qui peut conserver leur vocation et la rendre bonne et asseurée. Il y en a d'autres qui ne sont point bien appellez; neantmoins, estant venus leur vocation a esté bonifiée et ratifiée de Dieu. Ainsi en voyons-nous qui viennent par despit et ennuy en religion; et quoy qu'il semble que ces vocations ne soyent pas bonnes, neantmoins on en a veu qu'y estant ainsi venus, ils ont fort bien reüssi au service de Dieu. D'autres sont incitez d'entrer en religion par quelque desastre et infortune qu'ils ont eu au monde ; d'autres par le defaut de la santé ou beauté corporelle ; et quoy que ceux-cy ayent des motifs qui de soy ne sont pas bons, neantmoins Dieu s'en sert pour appeller telles personnes. Enfin les voyes de Dieu sont incomprehensibles, et ses jugemens inscrutables et admirables en la varieté des vocations et des moyens desquels Dieu se sert pour appeller ses creatures à son service, lesquels doivent estre tous honorez et reverez. Or, de ceste grande varieté de vocations, s'ensuit que c'est une chose bien difficile que de recognoistre les vrayes vocations ; et neantmoins c'est la premiere chose qui est requise pour donner sa voye, de sçavoir si la fille proposée est bien appellée, et si sa vocation est bonne. Comment donc parmy une si grande varieté de vocations, et par de differens motifs, pourra-t-on recognoistre la bonne d'avec la mauvaise, pour n'estre point trompé? C'est une chose voirement de grande importance que cestecy, et laquelle est bien difficile ; neantmoins elle ne l'est point tant que nous soyons entierement destituez de moyens pour recognoistre la bonté d'une vocation. Or, entre plusieurs que je pourrois alleguer, j'en diray un seul comme le meilleur de tous. Doncques la bonne vocation n'est autre chose qu'une volonté ferme et constante qu'a la personne appelée de vouloir servir Dieu en la maniere et au lieu auquel sa divine Majesté l'appelle ; et cela est la meilleure marque que l'on puisse avoir pour cognoistre quand une vocation est bonne. Mais remarquez que, quand je dis une volonté ferme et constante de servir Dieu, je ne dis pas qu'elle fasse dès le commencement tout ce qu'il faut faire en sa vocation avec une fermeté et constance si grande qu'elle soit exempte de toute repugnance, difficulté ou degoust en ce qui en despend. Non, je ne dis pas cela, ny moins que ceste fermeté et constance soit telle qu'elle la rende exempte de faire des fautes, ny que pour cela elle soit si ferme qu'elle ne vienne jamais à chanceler ny varier en l'entreprise qu'elle a faite de practiquer les moyens qui la peuvent conduire à la perfection. O non, certes! ce n'est pas ce que je veux dire ; car tout homme est subject à telle passion, changement et vicissitude, et tel aymera aujourd'huy une chose qui en aymera demain une autre ; un jour ne ressemble jamais à l'autre. Ce n'est pas donc par ces divers mouvemens et sentimens qu'il faut juger de la fermeté et constance de la volonté au bien que l'on a une fois embrassé ; mais ouy bien, si, parmy ceste varieté de divers mouvemens, la volonté demeure ferme à ne point quitter le bien qu'elle a embrassé, encore qu'elle sente le degoust et le refroidissement en l'amour de quelque vertu, et qu'elle ne laisse pour cela de se servir des moyens qui luy sont marquez pour l'acquerir : tellement que, pour avoir une marque d'une bonne vocation, il ne faut pas une constance sensible, mais qui soit en la partie superieure de l'esprit et laquelle soit effective Doncques, pour sçavoir si Dieu veut que l'on soit religieux, il ne faut pas attendre qu'il nous parle sensiblement, ou qu'il nous envoye quelque ange du ciel pour nous signifier sa volonté ; ny moins est-il besoin d'avoir des revelations sur ce subject. Il ne faut non plus un examen de dix ou douze docteurs pour voir si l'inspiration est bonne ou mauvaise, s'il la faut suivre ou non ; mais il faut bien correspondre et cultiver le pre-

mier mouvement, et puis ne se pas mettre en peine s'il vient des degousts et des refroidissemens touchant cela : car si l'on tasche tousjours de tenir sa volonté bien ferme à vouloir rechercher le bien qui nous est monstré, Dieu ne manquera pas de faire reüssir le tout à sa gloire. Et quand je dis cecy, je ne parle pas seulement pour vous autres, mais encore pour les filles qui sont au monde, desquelles certes il faut avoir du soing, les aydant parmy leurs bons desseins. Quand elles ont les premiers mouvemens un peu forts, rien ne leur est difficile; il leur semble qu'elles franchiront toutes les difficultez : mais quand elles sentent ces vicissitudes, et que ces sentimens ne sont plus si sensibles à la partie inferieure, il leur semble que tout est perdu et qu'il faille tout quitter; l'on veut et l'on ne veut pas. Ce que l'on sent alors n'est pas suffisant pour faire quitter le monde. Je voudrois bien, dit une de ces filles, mais je ne sçay pas si c'est la volonté de Dieu que je sois religieuse, d'autant que l'inspiration que je sens à ceste heure n'est pas ce me semble assez forte. Il est vray que je l'ay eue beaucoup plus forte que je n'ay à ceste heure; mais comme elle n'est pas de durée, cela me fait croire qu'elle n'est pas bonne. Certes, quand je rencontre telles ames, je ne m'estonne point de ces degousts et refroidissemens, ny moins crois-je que pour iceux leur vocation ne soit pas bonne. Il faut seulement en cela avoir un grand soing pour les ayder, et leur apprendre à ne se point estonner de ces changemens, mais les encourager à demeurer fermes parmy ces mutations. He bien, leur dis-je, cela n'est rien : dites-moy, n'avez-vous pas senti le mouvement ou l'inspiration dans vostre cœur pour la recherche d'un si grand bien? Ouy, disent-elles, il est bien vray, mais cela s'est aussi tost passé. Ouy bien, leur dis-je, la force de ce sentiment; mais non pas en telle sorte qu'il ne vous en soit demeuré quelque affection. O non, dit-elle; car je sens tousjours je ne sçay quoy qui me fait tendre de ce costé là; mais ce qui me met en peine, c'est que je ne sens pas ce mouvement si fort qu'il faudroit pour une telle resolution. Je leur responds qu'elles ne se mettent pas en peine de ces sentimens sensibles, et qu'elles ne les examinent pas tant; qu'elles se contentent de ceste constance de leur volonté, qui parmy tout cela ne perd point l'affection de son premier dessein; qu'elles soyent seulement soigneuses à le bien cultiver et à bien correspondre à ce premier mouvement. Ne vous souciez point (dis-je) de quel costé il vienne; car Dieu a plusieurs moyens d'appeller ses serviteurs et servantes à son service. Il se sert quelques fois de la predication, d'autres fois de la lecture des bons livres. Les uns ont esté appellez pour avoir ouy les paroles sacrées de l'Evangile, comme S. François et S. Antoine, lesquels l'ont esté oyans dire ces paroles : Va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres, et me suis; et quiconque veut venir apres moy, qu'il renonce à soy-mesme, prenne sa croix et me suive. Les autres ont esté appellez par les ennuis, desastres et affections qui leur survenoyent au monde, ce qui leur a donné subjet de se despiter contre luy et l'abandonner. Nostre-Seigneur s'est souvent servy d'un tel moyen pour appeller plusieurs personnes à son service, lesquelles il n'eust peu avoir en autre façon. Car combien que Dieu soit tout-puissant et peut tout ce qu'il veut, si est-ce qu'il ne veut point nous oster la liberté qu'il nous a une fois donnée; et quand il nous appelle à son service, il veut que ce soit de nostre bon gré que nous y allions, et non par force ny par contrainte. Car bien que ceux-cy viennent à Dieu comme despitez contre le monde qui les a faschez, ou bien à cause de quelques travaux et afflictions qui les ont tourmentez, si ne laissent-ils pas de se donner à Dieu d'une franche volonté; et bien souvent telles personnes reüssissent bien au service de Dieu, et deviennent des grands saincts, et quelques fois plus grands que ceux qui y sont entrez par des vocations plus apparentes. Vous aurez leu ce que raconte Platus d'un gentilhomme brave, selon le monde, lequel s'estant un jour bien paré et frisé, estant sur un beau cheval bien empannaché, taschant par tous moyens de plaire aux dames qu'il muguettoit; et comme il bravoit, voilà que son cheval le renverse par terre au milieu de la fange, d'où il sortit tout sale et crotté. Ce pauvre gentilhomme fut si honteux et confus d'un tel accident, que tout en colere, il se resolut en cest instant là de se faire religieux, disant : O traistre monde, tu t'es mocqué de moy, mais je me mocqueray aussi de toy; tu m'as joüé de ceste-cy, mais je t'en joüeray aussi d'une autre; car je n'auray jamais part avec toy, et dés ceste heure je me resous de me faire religieux. Et de faict il fut receu en religion, où il vesquit sainctement, et neantmoins sa vocation venoit d'un despit.

Il y en a encore d'autres desquels les motifs ont esté encore plus mauvais que cestuy-cy. J'ay apprins de bonne part qu'un gentilhomme de nostre aage, brave d'esprit et de corps, de fort bon lieu, voyant passer des peres capucins, dit aux autres seigneurs avec lesquels il estoit : Il me prend envie de sçavoir comme vivent ces pieds deschaus, et de me rendre parmy eux, non point à dessein d'y tousjours demeurer, mais seulement pour un mois ou trois semaines, à fin de mieux remarquer ce qu'ils font, puis apres m'en rire et

mocquer avec vous autres. Il fait ainsi son complot, il poursuit fort et ferme, il est enfin receu. Mais la divine Providence, qui s'estoit servie de ce moyen pour le retirer du monde, convertit sa fin et son intention mauvaise en bonne, et celuy qui pensoit prendre les autres fut prins luy-mesme; car il n'eust pas plustost demeuré quelques jours avec ces bons religieux, qu'il fut tout à faict changé, il persevera fidelement en sa vocation, et a esté un grand serviteur de Dieu.

Il y en a encore d'autres de qui la vocation n'est de soy pas meilleure que ceste-cy : c'est de ceux qui vont en religion à cause de quelque defaut naturel, comme pour estre boiteux, borgne, ou pour estre laid, ou pour avoir quelque autre pareil defaut, et, ce qui semble encore le pire, c'est qu'ils y sont portez par leurs peres et meres, lesquels bien souvent, lorsqu'ils ont des enfans borgnes, boiteux, ou autrement defectueux, les laissent au coin du feu, et disent : Cecy ne vaut rien pour le monde, il le faut envoyer en religion ; il lui faut procurer quelque benefice, ce sera autant de descharge pour nostre maison. Les enfans se laissent conduire où l'on veut, sous espoir de vivre des biens de l'autel. D'autres ont une grande quantité d'enfans : Eh bien, disent-ils, il faut descharger la maison, et envoyer ceux-cy en religion, à fin que les aisnez ayent tout, et qu'ils puissent paroistre. Mais Dieu, bien souvent, en cecy fait voir la grandeur de sa clemence et misericorde, employant ces intentions, qui d'elles-mesmes ne sont aucunement bonnes, pour faire de ces personnes-là des grands serviteurs de sa divine Majesté. Et en cecy il se fait voir admirable : ainsi ce divin artisan se plaist à faire des beaux édifices avec du bois qui est fort tortu, et qui n'a aucune apparence d'estre propre à chose du monde; et tout ainsi qu'une personne qui ne sçait que c'est de la menuyserie, voyant quelque bois tortu en la boutique d'un menuysier, s'estonneroit de lui entendre dire que c'est pour faire quelque beau chef d'œuvre (car, diroit-il, si cela est comme vous dites, combien de fois faudra-t-il passer le rabot par-dessus, avant que d'en pouvoir faire un tel ouvrage); ainsi, pour l'ordinaire, la divine Providence fait des beaux chefs d'œuvre avec ces intentions tortues et sinistres; et comme il fait entrer en son festin les boiteux et les aveugles, pour nous faire voir qu'il ne sert de rien d'avoir deux yeux ou deux pieds pour aller en Paradis ; qu'il vaut mieux aller en Paradis avec une jambe, un œil, un bras, que d'en avoir deux et se perdre. Or telles sortes de gens estans ainsi venus en religion, on les a veu souventefois faire des grands fruicts, et perseverer fidellement en leur vocation.

Il y en a d'autres qui ont esté bien appelez, qui toutesfois n'ont pas perseveré; ains après avoir demeuré quelque temps en religion, ont tout quitté. Et de cecy nous avons l'exemple de Judas, duquel nous ne pouvons doubter qu'il ne fust bien appellé; car Nostre-Seigneur le choisit et l'appella à l'apostolat de sa propre bouche : d'où vient donc qu'estant si bien appellé, il ne persevera pas en sa vocation? O c'est qu'il abusa de sa liberté, et ne voulut pas se servir des moyens que Dieu luy donnoit pour ce subject; mais, au lieu de les embrasser et d'en user à son profit, il s'en servit pour en abuser et pour les rejetter, et, en ce faisant, il se perdit; car c'est chose certaine que quand Dieu appelle quelqu'un à une vocation, il s'oblige par consequent, par sa providence divine, de luy fournir toutes les aydes requises pour se rendre parfaict en sa vocation. Or quand je dis que Nostre-Seigneur s'oblige, il ne faudroit pas penser que ce soit nous qui l'ayons obligé à ce faire en suivant sa vocation, car on ne sçauroit l'obliger ; mais Dieu s'oblige soy-mesme par soy-mesme, poussé et provoqué à ce faire par les entrailles de son infinie bonté et misericorde : tellement que me faisant religieux, Nostre-Seigneur s'est obligé de me fournir tout ce qui est necessaire pour estre bon religieux, non point par devoir, mais par sa misericorde et providence infinie ; tout ainsi qu'un grand roi, levant des soldats pour faire la guerre, sa prevoyance et prudence requiert qu'il prepare des armes pour les armer : car quelle apparence y auroit-il de les envoyer combattre sans armes? que s'il ne le fait pas, il est taxé d'une grande imprudence. Or la divine Majesté ne manque jamais de soing ny de prevoyance touchant cecy; et, pour le nous mieux faire croire, elle s'y est obligée; en sorte qu'il ne faut jamais entrer en opinion qu'il y ait de sa faute quand nous ne faisons pas bien : voire sa liberalité est si grande, qu'il donne ces moyens à ceux ausquels il ne les a pas promis, et ausquels il ne s'est pas obligé pour ne les avoir pas appellez. Remarquez aussi que quand je dis que Dieu s'est obligé de donner à ceux qu'il appelle toutes les conditions requises pour estre parfaicts en leur vocation, je ne dis pas qu'il les leur donne tout à coup et à l'instant qu'ils entrent en religion. Oh! non; il ne faut pas penser qu'en entrant en religion on soit parfaict tout promptement ; c'est assez qu'ils viennent pour tendre à la perfection, et pour embrasser les moyens de se perfectionner ; et, pour ce faire, il est necessaire d'avoir ceste volonté ferme et constante (de laquelle nous avons parlé) d'embrasser tous les moyens propres de se perfectionner en la vocation en laquelle on est appellé.

Voila donc comme les jugemens de Dieu sont occultes et secrets, et comme les uns qui, par despit et forme de mocquerie, entrent en religion, y perseverent neantmoins. Les autres y estans bien appellés, et ayant commencé avec grande ferveur, finissent mal et quittent tout. C'est donc une chose bien difficile de sçavoir si une fille est bien appellée de Dieu, pour lui donner sa voix; car bien qu'on la voye fervente, peut-estre ne perseverera-t-elle pas. Mais tant pis pour elle; ne laissez pas pour cela, si vous voyez qu'elle ayt ceste volonté constante de vouloir servir Dieu et se perfectionner, de lui donner vostre voix : car si elle veut recevoir les aydes que Nostre-Seigneur infailliblement lui donnera, elle perseverera; que si, après quelques années, elle perd la perseverance, à son dam, vous n'en estes pas la cause, ains elle-mesme. Voilà donc pour la premiere partie et cognoissance des vocations.

Quant à la seconde, qui est de sçavoir les conditions que doivent avoir les filles, premierement que l'on reçoit ceans, en second lieu celles que l'on reçoit au noviciat, et en troisiesme lieu celles que l'on reçoit à la profession, je n'ay guere à dire dessus la premiere reception; car l'on ne peut pas beaucoup cognoistre ces filles qui viennent avec une si bonne mine. Parlez-leur, elles feront tout ce que l'on voudra. Elles ressemblent à S. Jean et à S. Jacques, ausquels Nostre-Seigneur dit : Pourrez-vous bien boire le calice de ma passion? Ils respondirent hardiment et franchement qu'ouy, et la nuict de la passion ils l'abandonnerent. Ces filles en font ainsi : elles font tant de prieres, tant de reverences, elles tesmoignent tant de bonne volonté, que l'on ne peut bonnement les esconduire; et en effet l'on ny doibt pas faire trop grande consideration, ce me semble. Je dis cecy pour l'interieur; car certes il est bien difficile en ce temps là de le pouvoir cognoistre, principalement des filles qui viennent icy de loing : tout ce que l'on peut faire à celles-cy, c'est de sçavoir qui elles sont, et telles choses qui regardent le temporel et l'exterieur, puis leur ouvrir la porte et les mettre à leur premier essay. Si c'est des filles qui soyent du lieu, l'on peut observer leur façon, et, par la conversation que l'on a avec elles recognoistre quelque chose de leur interieur; mais je trouve qu'il est encore bien malaisé, car elles viennent tousjours en la meilleure mine et posture qui se peut. Or il me semble que pour ce qui est de la santé corporelle et infirmitez du corps, l'on n'y doibt point faire ou fort peu de consideration, d'autant qu'en ces maisons l'on y peut recevoir les foibles et imbecilles aussi bien que les fortes et robustes, puis qu'elles ont esté faites en partie pour elles; pourveu que ce ne soyent des infirmitez si pressantes, qu'elles les rendent tout à fait incapables d'observer la regle, et inhabiles à faire ce qui est de ceste vocation; mais excepté cela, je ne leur refuserois jamais ma voix, pas mesme quand elles seroyent aveugles ou manchottes, ou n'auroyent qu'une jambe, si avec cela elles avoyent les autres conditions requises à ceste vocation. Et que la prudence humaine ne me vienne point icy dire : Eh! s'il se presentoit tousjours telle sorte de gens, les faudroit-il tousjours recevoir? et si toutes estoient aveugles ou malades, qui les serviroit? Or ne vous mettez point en peine de cela, car il n'arrivera pas : laissez-en le soing à la divine Providence, qui sçaura bien y pourvoir et y appeller les fortes necessaires à son service. Quand il se presentera des infirmes, dites : Dieu soit beny! en vient-il des robustes, à la bonne heure. En somme, les malades qui n'empeschent point d'observer la regle ne doivent point estre considerées en vos maisons. Et voilà ce que j'avois à dire touchant ceste premiere reception.

Quant à la seconde, qui est de recevoir une fille au noviciat, je ne trouve pas encore qu'il y ayt des grandes difficultez. Neantmoins l'on doibt faire plus de consideration qu'en la premiere reception, car aussi l'on a eu plus de moyens de remarquer leur humeur, action et habitude; l'on void bien les passions qu'elles ont. Mais tout cela ne doibt point les empescher d'estre admises au noviciat, pourveu qu'elles ayent une bonne volonté de s'amender, de se soubmettre, et se servir de medicamens propres à leur guarison. Et, bien qu'elles ayent de la repugnance à ces remedes et les prennent avec grande difficulté, cela ne veut rien dire, pourveu qu'elles ne laissent pas d'en user : car les medecines sont tousjours ameres au goust, et n'est pas possible qu'on les reçoive avec la suavité que l'on feroit si elles estoyent bien appetissantes; mais avec tout cela elles ne laissent pas de faire leur operation, et quand elles la font meilleure, c'est lors qu'elles font le plus de travail et de peine. Tout de mesme voilà une fille qui a ses passions fortes; elle est colere, elle fait plusieurs manquemens : si, avec cela, elle veut bien estre guarie, et veut qu'on la corrige, mortifie, et qu'on luy donne des remedes propres à sa guarison, combien qu'en les prenant cela la fasche et la travaille, il ne faut point pour cela luy refuser sa voix; car elle n'a pas seulement la volonté de guarir, mais encore elle prend les remedes qui luy sont donnez pour ce subject, combien qu'avec peine et difficulté. Il s'en trouvera qui auront esté mal nourries et mal civilisées, qui auront la nature rude et grossiere. Or, il n'y a point de doubte que celles-cy n'ayent

plus de peine et de difficulté que celles qui auront le naturel plus doux et traitable, et qu'elles seront plus subjectes à faire des fautes que d'autres qui seront mieux nourries; mais neantmoins, si elles veulent bien estre guaries, et tesmoignent une volonté ferme à vouloir recevoir les remedes, quoy qu'il leur couste, à celles-là je donnerois ma voix nonobstant ces cheutes; car ces filles-là, aprés beaucoup de travail, font de grands fruicts en la religion, deviennent des grandes servantes de Dieu, et acquierent une vertu forte et solide; car la grace de Dieu supplée au defaut, et n'y a point de doubte que souvent où il y a moins de la nature, il y a plus de la grace. Or donc on ne doibt pas laisser de recevoir au noviciat les filles, quoy qu'elles ayent beaucoup de mauvaises habitudes, le cœur rude et grossier, et qu'elles tesmoignent beaucoup de passion, pourveu que telles filles veuillent estre guaries. En somme, pour recevoir une fille au noviciat, il ne faut sinon sçavoir si elle a une bonne volonté, et si elle est deliberée et resoluë de recevoir le traictement qui luy sera fait pour sa guarison, et de vivre en une grande soubmission; ayant cela, je luy donnerois ma voix. Et voilà, ce me semble, tout ce qui se peut dire touchant ceste seconde reception.

Pour la troisiesme, c'est une chose de grande importance de recevoir une fille à la profession; et en cecy il me semble qu'on doibt observer trois choses. La premiere, que les filles que l'on reçoit à la profession soyent saines, non de corps (comme j'ay desja dit), mais de cœur et d'esprit; je veux dire, qui ayent le cœur bien disposé à vivre en une entiere souplesse et soubmission. La seconde, que ces filles ayent l'esprit bon : or, quand je dis un bon esprit, je n'entends pas dire ces grands esprits qui sont pour l'ordinaire vains et pleins de propres jugemens, de suffisance, et qui estans au monde, estoyent des boutiques de vanité, qui viennent en religion non point pour s'humilier, mais comme si elles y vouloyent faire des leçons de philosophie et theologie, voulant tout conduire et gouverner. Or, c'est à celles-cy qu'il faut bien prendre garde. Je dis qu'il y faut bien prendre garde, et non qu'il n'en faille point recevoir si l'on void qu'elles veulent estre changées et humiliées; car elles pourront bien, avec le temps et la grace de Dieu, faire ce changement; ce qui arrivera sans doubte, si avec fidelité elles se servent des remedes qui leur sont donnez pour leur guarison. Quand doncques je parle d'un esprit bon, j'entends parler des esprits bien faits et bien sensez; et encore des mediocres, qui ne sont ny trop grands ny trop petits; car tels esprits font tousjours beaucoup, sans que pour cela ils le sçachent : ils s'appliquent à faire, et s'adonnent aux vertus solides; ils sont traictables, et n'ont pas beaucoup de peine à les conduire; car facilement ils comprennent combien c'est une chose bonne de se laisser gouverner. La troisiesme chose qu'il faut observer, c'est si la fille a bien travaillé en son année de noviciat, si elle a bien souffert et profité des medecines que l'on luy a données, si elle a bien fait valoir les resolutions qu'elle fit entrant en son noviciat de changer ses mauvaises humeurs et inclinations; car l'année du noviciat luy a esté donnée pour cela. Que si l'on void qu'elle ayt perseveré fidellement en sa resolution, et que sa volonté demeure ferme et constante pour continuer, et qu'elle se soit appliquée à se reformer, et former selon les regles et constitutions; et que ceste volonté luy dure, voire de vouloir tousjours mieux faire, c'est un bon signe et bonne condition pour luy donner sa voix; car bien que nonobstant cela elle ne laisse pas de faire des fautes, et mesme assez grandes, il ne faut pas pourtant luy refuser sa voix : car bien qu'en l'année de son noviciat elle doive travailler en la reformation de ses mœurs et habitudes, ce n'est pas à dire pour cela qu'elle ne doive point faire de cheute, ny qu'elle ne doive à la fin de son noviciat estre parfaicte. Car regardez au college de Nostre-Seigneur les glorieux apostres : encore qu'ils fussent bien appellez et qu'ils eussent beaucoup travaillé, combien firent-ils de fautes, non seulement en la premiere année, mais aussi en la seconde et troisiesme? Tous disoyent et promettoyent merveilles, voire mesme de suivre Nostre-Seigneur à la mort et dans la prison; mais la nuict de la passion que l'on vinst prendre leur bon maistre, tous l'abandonnerent. Je veux dire par là que les cheutes ne doivent pas estre cause que l'on rejette une fille, quand parmy tout cela elle demeure avec une forte volonté de se redresser et de se vouloir servir des moyens que l'on luy donne pour ce subject. Voilà ce que j'avois à dire touchant les conditions que les filles que l'on veut recevoir à la profession doivent avoir, et ce que les sœurs doivent observer pour leur donner leur voix. Et sur cecy je finiray mon discours, si ce n'est que l'on me demande encore quelque chose.

L'on demande donc, en premier lieu, s'il se trouvoit une fille qui fust fort subjecte à se troubler pour des petites choses, et que son esprit fust souvent plein de chagrin et d'inquietude, et qu'elle ne tesmoignast parmy cela guere d'amour pour sa vocation, et que neantmoins cela estant passé, elle promist de faire des merveilles, qu'est-ce qu'il faudroit faire? Il est tout certain qu'une telle fille estant ainsi changeante n'est pas propre

pour la religion; mais parmy tout cela ne veut elle point estre guarie; car si cela n'est, il la faut congedier. L'on ne sçait, direz-vous, si cela procede faute de volonté de se guarir, ou bien qu'elle ne comprenne pas en quoy consiste la vraye vertu. Or, si apres lui avoir fait bien entendre ce qu'il faut qu'elle fasse pour son amendement, elle ne le fait pas, ains se rend incorrigible, il la faut rejetter; sur tout parce que ses fautes, ainsi que vous dites, ne procedent pas faute du jugement, ny de pouvoir comprendre en quoy consiste la vraye vertu, ny moins encore ce qu'il faut qu'elle fasse pour son amendement; mais que c'est par le defaut de la volonté, qui n'a point de perseverance ny de constance à faire et à se servir de ce qu'elle sçait estre requis pour son amendement, encore qu'elle dise quelque fois qu'elle fera mieux, neantmoins ne le fait pas, ains persevere en ceste inconstance de volonté, je ne luy donnerois pas ma voix. Vous dites encore qu'il y en a de si tendres, qu'elles ne peuvent supporter qu'on les corrige sans se troubler, et que cela les rend souvent malades: or si cela est, il leur faut ouvrir la porte; car puis qu'elles sont malades, et qu'elles ne veulent point qu'on les traitte, ny qu'on leur applique les remedes propres à leur donner la guarison, l'on void clairement que faisant ainsi, elles se rendent incorrigibles, et ne donnent point d'espoir de pouvoir estre guaries. Pour ce qui est de la tendreté, tant sur l'esprit que sur le corps, c'est l'un des grands empeschemens qui soyent en la vie religieuse, et partant il faut avoir un tres-grand soing de ne pas recevoir celles qui en sont demesurement atteintes, parce qu'elles ne veulent point estre guaries, refusans de se servir de ce qui leur peut donner la santé.

L'on demande, en second lieu, qu'est-ce que l'on doibt juger d'une fille qui tesmoigne par ses paroles qu'elle se repent d'estre entree en religion. Certes si elle persevere en ces desgouts de sa vocation, et a se repentir, et que l'on voye que cela la rende lasche et negligente à se former selon l'esprit de sa vocation, il la faut mettre dehors: neantmoins il faut considerer que cela peut arriver ou par une simple tentation, ou pour exercice; et cela se peut cognoistre par le profit qu'elle fera de telle pensee, degoust ou repentir, quand avec simplicite elle se descouvrira de telle chose, et qu'elle sera fidelle à se servir des remedes que l'on luy donnera là dessus; car Dieu ne permet jamais rien pour nostre exercice, qu'il ne vueille que nous en tirions profit; ce qui se fait tousjours quand l'on est fidelle à se decouvrir, et comme j'ay dit, simple à croire et à faire ce que l'on nous dit; et cecy est la marque que l'exercice est de Dieu. Mais quand l'on void que ceste fille use de son propre jugement, et que sa volonté est seduite et gastée, perseverant à son degoust, alors la chose est en mauvais estat et quasy sans remede: il la faut renvoyer.

L'on demande, en troisiesme lieu, s'il ne faut pas faire consideration de donner sa voix à une fille qui n'est pas cordiale, ou qui n'est pas egale à l'endroict de toutes les sœurs, et qui a fait voir qu'elle a plus d'inclination à l'une qu'à l'autre. Il ne faut pas estre si rigoureuses pour toutes ces petites choses: voyez-vous, ceste inclination est la derniere piece de nostre renoncement; car avant que l'on puisse arriver à ce poinct de n'avoir aucune inclination à l'une plus qu'à l'autre, et que ces affections soyent tellement mortifiées, qu'elles ne paroissent point, il y faut du temps. Il faut observer, en cela comme en toute autre chose, si ceste sœur se rend incorrigible.

Enfin, direz-vous, si le sentiment des autres sœurs estoit tout contraire à ce que l'on sçait, et qu'il nous vinst inspiration de dire quelque chose que nous avons recogneu, qui est à l'advantage de la sœur, faudroit-il laisser de le dire? Non, quoy que le sentiment des autres soit tout contraire au nostre, et que vous soyez seule en ceste opinion; car cela pourra servir encore aux autres pour se resoudre à ce qu'elles doivent faire. Le S. Esprit doibt presider aux communautez, et selon la varieté des opinions, on se resoult pour faire comme l'on juge plus expediant pour sa gloire. Or, ceste inclination que vous avez, que les autres donnent leur voix ou qu'elles ne la donnent pas, combien que vous donniez ou ne donniez pas la vostre, doibt estre mesprisée et rejettée comme une autre tentation. Mais il ne faut jamais tesmoigner parmy les sœurs ses inclinations ou adversions en ceste occasion. Enfin, pour toutes les imperfections que les filles apportent du monde, il faut garder ceste regle: quand l'on void qu'elles s'amendent, combien qu'elles ne laissent pas de commettre des fautes, il ne faut pas les rejetter; car, par l'amendement, elles font voir qu'elles ne veulent pas demeurer incorrigibles.

ENTRETIEN XVIII.

Comment il faut recevoir les sacremens et reciter le divin office, avec quelques poincts touchant l'oraison.

Avant que sçavoir comment il nous faut preparer pour recevoir les sacremens, et quel fruict nous en devons tirer, il est necessaire de sçavoir que c'est que sacremens et leurs effets. Les sacremens doncques sont des canaux par lesquels (pour ainsi parler) Dieu descend à nous, comme

par l'oraison nous montons à luy, puisque l'oraison n'est autre chose qu'une elevation de nostre esprit en Dieu. Les effets des sacremens sont divers, quoy qu'ils n'ayent tous qu'une mesme fin et pretention, qui est de nous unir à Dieu. Par le sacrement de baptesme, nous nous unissons à Dieu comme le fils avec le pere; par celuy de la confirmation, nous nous unissons comme le soldat avec son capitaine, prenant force pour combattre et vaincre nos ennemis en toutes tentations. Par le sacrement de penitence, nous sommes unis à Dieu, comme les amis reconciliez; par celuy de l'eucharistie, comme la viande avec l'estomach; par celui de l'extresme onction, nous nous unissons à Dieu comme l'enfant qui vient d'un lointain païs, mettant desja l'un des pieds en la maison de son pere pour se reünir avec luy, avec sa mere et toute la famille. Or, voilà les effets divers des sacremens; mais pourtant qui demandent tous l'union de nostre ame avec son Dieu. Nous ne parlerons maintenant que de deux, de celuy de la penitence et de l'eucharistie; et premierement il est tres-necessaire que nous sçachions pourquoy c'est que recevant si souvent ces deux sacremens, nous ne recevons pas aussi les graces qu'ils ont accoustumé d'apporter aux ames qui sont bien preparées, puisque ces graces sont jointes aux sacremens. Je le diray en un mot: c'est faute de deuë preparation; et partant il faut sçavoir comment il nous faut bien preparer pour recevoir ces deux sacremens, et tous les autres encore. Doucques la premiere preparation, c'est la pureté de l'intention; la seconde, c'est l'attention; et la troisiesme, c'est l'humilité. Quant à la pureté d'intention, c'est une chose totalement necessaire, non seulement en la reception des sacremens, mais encore en tout ce que nous faisons. Or, l'intention est pure, lors que nous recevons les sacremens ou faisons quelque autre chose quelle qu'elle soit, pour nous unir à Dieu et pour luy estre plus agreables, sans aucun meslange de propre interest. Vous cognoistrez cela, si, quand vous desirez de vous communier, l'on ne le vous permet pas; ou bien si, apres la saincte communion, vous n'avez point de consolation, et que pour cela vous ne laissez pas de demeurer en paix, sans consentir aux attaques qui pourroyent vous en venir; mais si, au contraire, vous consentez à l'inquietude de quoy l'on vous a refusé de communier, ou de quoy vous n'avez pas eu de la consolation, qui ne void que vostre intention estoit impure, et que vous ne cherchez de vous unir à Dieu, ains aux consolations, puisque vostre union avec Dieu se doibt faire soubs la saincte vertu d'obeïssance? Et tout de mesme, si vous desirez la perfection d'un desir plein d'inquietude, qui ne void que c'est l'amour propre, qui ne voudroit pas que l'on vist de l'imperfection en nous? S'il estoit possible que nous puissions estre autant agreables à Dieu, estant imparfaicts comme estant parfaicts, nous devrions desirer d'estre sans perfection, à fin de nourrir en nous par ce moyen la tres-saincte humilité.

La seconde preparation, c'est l'attention. Certes nous devrions aller aux sacremens avec beaucoup d'attention, tant sur la grandeur de l'œuvre, comme sur ce que chaque sacrement demande de nous. Par exemple, allant à la confession, nous y devons porter un cœur amoureusement douloureux, et à la saincte communion, il y faut porter un cœur ardemment amoureux. Je ne dis pas, par ceste grande attention, qu'il ne faille point avoir de distraction, car il n'est pas en nostre pouvoir; mais j'entends de dire qu'il faut avoir un soing tout particulier à ne s'y point arrester volontairement.

La troisiesme preparation, c'est l'humilité, qui est une vertu fort necessaire pour recevoir abondamment les graces qui decoulent par les canaux des sacremens, parce que les eaux ont bien accoustumé de couler plus vistement et plus fortement quand les canaux sont posez en des lieux penchans et descendans en bas.

Mais, outre ces trois preparations, je vous veux dire en un mot que la principale est l'abandonnement total de nous-mesmes à la mercy de Dieu, soumettant sans reserve quelconque nostre volonté et toutes nos affections à sa domination. Je dis sans reserve, d'autant que nostre misere est si grande, que nous nous reservons tousjours quelque chose. Les personnes les plus spirituelles se reservent pour l'ordinaire la volonté d'avoir des vertus; et quand elles vont à la communion: O Seigneur, disent-elles, je m'abandonne entierement entre vos mains; mais plaise vous me donner la prudence, pour sçavoir vivre honorablement; mais de simplicité ils n'en demandent point. O mon Dieu! je suis absolument soubmise à vostre divine volonté; mais donnez-moy un grand courage pour faire des œuvres excellentes pour vostre service; mais de douceur pour vivre paisiblement avec le prochain, il ne s'en parle point. Donnez-moy, dira un autre, ceste humilité qui est si propre pour donner bon exemple; mais d'humilité de cœur, qui nous fait aymer nostre propre abjection, ils n'en ont point de besoin, ce leur semble. O mon Dieu! puis que je suis tout vostre, que j'aye tousjours des consolations à l'oraison! voire, c'est bien ce qu'il nous faut pour estre unis à Dieu, qui est la pretention que nous avons; et jamais ils ne demandent des tribulations ou mortifications. O! ce n'est pas là le moyen de

faire ceste union, que de se reserver toutes ses volontez pour belle apparence qu'elles ayent; car Nostre-Seigneur se voulant donner tout à nous, veut que reciproquement nous nous donnions entierement à luy, à fin que l'union de nostre ame avec sa divine Majesté soit plus parfaicte, et que nous puissions dire veritablement aprés ce grand parfaict entre les chrestiens : Je ne vis plus en moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

La seconde partie de cette preparation consiste à vuider nostre cœur de toutes choses, à fin que Nostre-Seigneur le remplisse tout de luy-mesme. Certes la cause pourquoy nous ne recevons pas la grace de la sanctification (puisqu'une seule communion bien faicte est capable et suffisante pour nous rendre saincts et parfaits) ne provient sinon de ce que nous ne laissons pas regner Nostre-Seigneur en nous, comme sa bonté le desire. Il vient en nous, ce bien-aymé de nos ames, et il trouve nos cœurs tout pleins de desirs, d'affections et de petites volontez : ce n'est pas ce qu'il cherche; car il les veut trouver vuides, pour s'en rendre le maistre et le gouverneur. Et pour monstrer combien il le desire, il dit à son amante sacrée qu'elle le mette comme un cachet sur son cœur, à fin que rien n'y puisse entrer que par sa permission et selon son bon plaisir. Or, je sçay bien que le milieu de vos cœurs est vuide (autrement ce seroit une trop grande infidelité) ; je veux dire que nous avons non seulement rejetté et detesté le peché mortel, ains toute sorte d'affection mauvaise; mais las! tous les coings et recoings de nos cœurs sont pleins de mille choses indignes de paroistre en la presence de ce Roy souverain, lesquelles (ce semble) luy lient les mains, à fin de l'empescher de nous departir les biens et les graces que sa bonté avoit desiré de nous faire, s'il nous eust trouvé preparez. Faisons donc, de nostre costé, ce qui est de nostre pouvoir pour nous bien preparer à recevoir ce pain supersubstanciel, nous abandonnant totalement à la divine Providence, non seulement pour ce qui regarde les biens temporels, mais principalement les spirituels, respandant en la presence de la divine bonté toutes nos affections, desirs et inclinations, pour lui estre entierement soubmis, et nous asseurons que Nostre-Seigneur accomplira de son costé la promesse qu'il nous a faite de nous transformer en luy, eslevant nostre bassesse jusque à estre unie à sa grandeur.

L'on peut bien communier pour diverses fins ; comme pour demander à Dieu d'estre delivrez de quelque tentation ou affliction, soit pour nous ou pour nos amis, ou pourveu que ce soit soubs ceste condition de nous unir par ce moyen plus parfaictement à Dieu : ce qui n'arrive pourtant pas bien souvent; car au temps de l'affliction, l'on est ordinairement plus uni à Dieu, parce que l'on se ressouvient plus souvent de luy. Et pour ce qui est des vertus, aucune fois il est plus à propos et meilleur pour nous de ne les pas avoir en habitude, que si nous les avions; pourveu toutesfois que nous en fassions les actes à mesure que les occasions s'en presentent : car la repugnance que nous sentons à practiquer quelque vertu, nous doibt servir pour nous humilier; et l'humilité vaut tousjours mieux que tout cela. Enfin il faut qu'en toutes les prieres et demandes que vous ferez à Dieu, vous ne les fassiez pas seulement pour vous, ains que vous observiez de dire tousjours nous, comme Nostre-Seigneur nous l'a enseigné en l'oraison dominicale, où il n'y a ny mon, ny mien, ny moy : cela s'entend que vous avez l'inclination de prier Dieu qu'il donne la vertu ou la grace que vous luy demandez pour vous, à tous ceux qui en ont la mesme necessité, et que ce soit tousjours pour vous unir davantage avec luy; car autrement nous ne devons demander ny desirer autre chose, ny pour nous, ny pour le prochain, puisque c'est la fin pour laquelle les sacremens sont instituez. Il faut donc que nous correspondions à ceste intention de Nostre-Seigneur, les recevant pour ceste mesme fin; et ne faut pas que nous pensions que communiant ou priant pour les autres, nous y perdions quelque chose, sinon que nous offrissions à Dieu ceste communion ou priere pour la satisfaction de leurs pechez; car alors nous ne satisferions pas pour les nostres : mais pourtant le merite de la communion et de la priere nous demeureroit; car nous ne sçaurions meriter la grace les uns pour les autres : il n'y a que Nostre-Seigneur qui l'ayt peu faire. Nous pouvons bien impetrer des graces pour les autres; mais leur meriter, nous ne le pouvons pas faire.

La priere que nous avons faite pour eux augmente nostre merite, tant pour la recompense de la grace en ceste vie, que de la gloire en l'autre. Et si une personne ne faisoit pas attention de faire quelque chose pour la satisfaction de ses pechez, la seule attention qu'elle auroit de faire tout ce qu'elle fait pour le pur amour de Dieu suffiroit pour y satisfaire, puisque c'est une chose asseurée, que qui pourroit faire un acte excellent de charité, ou un acte d'une parfaicte contrition, satisferoit pleinement pour tous ses pechez.

Vous voudriez, peut-estre, sçavoir comme vous cognoistrez si vous profitez par le moyen de la reception des sacremens. Vous le cognoistrez si vous vous advancez par les vertus qui leur sont propres; comme si vous tirez de la confession l'amour de vostre propre abjection et l'humilité; car ce sont les vertus qui luy sont propres, et

c'est tousjours par la mesure de l'humilité que l'on recognoist nostre advancement : ne voyez-vous pas qu'il est dit que quiconque s'humiliera sera exalté? estre exalté c'est estre advancé. Si vous devenez, par le moyen de la tres-saincte communion, fort douce (puis que c'est la vertu qui est propre à ce sacrement qui est tout doux, tout suave, tout miel), vous retirerez le fruict qui luy est propre, et ainsi vous vous advancerez : mais si au contraire vous ne devenez point plus humble ny plus douce, vous meriterez que l'on vous leve le pain, puisque vous ne voulez point travailler. Je voudrois bien que l'on allast simplement, quand il nous viendroit le desir de communier, le demandant à la superieure avec resignation d'accepter humblement le refus, si on le nous fait ; et si on nous octroye nostre demande, aller à la communion avec amour. Bien qu'il y ayt de la mortification à le demander, il ne faut pas laisser pour cela ; car les filles qui entrent en la congregation, n'y entrent que pour se mortifier ; et les croix qu'elles portent les en doivent faire ressouvenir. Que si l'inspiration venoit à quelqu'une de ne pas communier si souvent que les autres, à cause de la cognoissance qu'elle a de son indignité, elle peut demander à la superieure, attendant le jugement qu'elle en fera avec une grande douceur et humilité.

Je voudrois aussi que l'on ne s'inquiestast point, quand l'on entend parler de quelque defaut que nous avons, ou de quelque vertu que nous n'avons pas; mais que nous benissions Dieu de quoy il nous a decouvert le moyen d'acquerir la vertu et de nous corriger de l'imperfection, et puis prendre courage de nous servir de ces moyens. Il faut avoir des esprits genereux qui ne s'attachent qu'à Dieu seul, sans s'arrester aucunement à ce que nostre partie inferieure veut, faisant regner la partie superieure de nostre ame, puis qu'il est entierement en nostre pouvoir, avec la grace de Dieu, de ne jamais consentir à l'inferieur. Les consolations et tendretez ne doivent pas estre desirées, puis que cela ne nous est pas necessaire pour aymer davantage Nostre-Seigneur. Il ne faut donc point s'arrester à considerer si l'on a de bons sentimens; mais il nous faut faire ce qu'ils nous feroyent faire si nous les avions. Il ne faut pas aussi estre si tendres à se vouloir confesser de tant de menuës imperfections, puisque mesme nous ne sommes pas obligez de nous confesser des pechez veniels si nous ne voulons : mais quand on s'en confesse, il faut avoir la volonté resoluë de s'en amender, autrement ce seroit un abus de s'en confesser. Il ne faut pas non plus se tourmenter quand l'on ne se souvient pas de ses fautes pour s'en confesser; car il n'est pas croyable qu'une ame qui fait souvent son examen, ne remarque bien pour s'en ressouvenir les fautes qui sont d'importance : pour tant de petits et legers defauts, vous en pouvez parler avec Nostre-Seigneur, toutes les fois que vous les appercevrez : un abaissement d'esprit, un soupir, suffit pour cela.

Vous demandez comment vous pourrez faire vostre acte de contrition en peu de temps : je vous dis qu'il ne faut presque point de temps pour le bien faire, puisqu'il ne faut autre chose que se prosterner devant Dieu en esprit d'humilité et de repentance de l'avoir offencé.

Vous desirez en second lieu que je vous parle de l'office : je le veux bien, et je vous dis premierement qu'il se faut preparer pour le dire, dès l'instant que l'on entend la cloche qui nous y appelle, et faut, à l'imitation de S. Bernard, demander à nostre cœur que c'est qu'il va faire; et non seulement en ceste occasion, mais aussi entrant à tous nos exercices, à fin que nous apportions à chacun d'iceux l'esprit qui luy est propre; car il ne seroit pas à propos d'aller à l'office comme à la recreation : à la recreation, il faut porter un esprit amoureusement joyeux, et en l'office un esprit serieusement amoureux. Quand l'on dit, *Deus in adjutorium meum intende*, il faut penser que Nostre-Seigneur nous dit reciproquement : Et vous, soyez attentifs à moy.

Que celles qui entendent quelque peu ce qu'elles disent à l'office employent fidellement ce talent selon le bon plaisir de Dieu, qui le leur a donné pour les ayder à se retenir recueillies par le moyen des bonnes affections qu'elles en pourront tirer, et que celles qui n'y entendent rien se tiennent simplement attentives à Dieu, ou bien qu'elles fassent des eslancemens amoureux, tandis que l'autre chœur dit le verset et qu'elles font les pauses. Il faut aussi considerer que nous faisons le mesme office que les anges, quoy qu'en divers langage, et que nous sommes devant le mesme Dieu devant lequel les anges tremblent ; et tout ainsi qu'un homme qui parleroit à un roy se rendroit fort attentif, craignant de faire quelque faute ; que si, nonobstant tout son soing, il luy advenoit d'en faire, il rougiroit incontinent ; tout de mesme en devons-nous faire à l'office, nous tenant dessus nos gardes crainte de faillir. Il est encore requis d'avoir attention de bien prononcer et dire selon qu'il est ordonné, sur tout au commencement : que s'il nous arrive d'y faire quelque manquement, il faut s'en humilier sans s'en estonner, puis que ce n'est pas chose estrange, et que nous en faisons bien ailleurs : mais s'il nous arrive d'en faire plusieurs, et que cela continue, il y a de

l'apparence que nous n'avons pas conceu un vray desplaisir de nostre premiere faute ; et c'est ceste negligence qui nous devroit apporter beaucoup de confusion, non pas à cause de la presence de la superieure, mais pour le respect de celle de Dieu, qui nous est present, et de ses anges. Or c'est presque une regle generale, que quand nous faisons si souvent une mesme faute, c'est signe qu'on manque d'affection de s'en amender ; et si c'est une chose de laquelle on nous ayt souventesfois adverties, il y a de l'apparence que l'on neglige l'advertissement.

En après il ne faut pas avoir du scrupule de laisser en tout un office deux ou trois versets par mesgarde, pourveu que l'on ne fist à dessein : que si vous dormez le long d'une bonne partie de l'office, encore que vous disiez les versets de vostre chœur, vous estes obligée de le redire ; mais quand l'on fait des choses qui sont necessaires d'estre faites en l'office, comme de tousser ou cracher, ou bien que la maistresse des ceremonies parle pour ce qui est de l'office, alors on n'est point obligé de le redire.

Quand l'on entre au chœur l'office estant un peu commencé, il faut se mettre en son rang avec les autres et suivre l'office avec elles ; et après qu'il est dit, il faut reprendre ce que le chœur avoit desja dit devant que vous y fussiez, finissant où vous l'avez pris ; sinon il faut dire bas ce que le chœur a dit, puis l'ayant atteint continuer avec luy, en cas que vostre assistance y soit vrayement necessaire.

Il ne faut pas redire son office pour avoir esté distraicte en le disant, pourveu que ce ne soit pas volontairement, et encore que vous vous trouvassiez à la fin de quelque psalme sans estre bien asseurée si vous l'avez dit, parce que vous avez esté distraicte sans y penser, ne laissez pas de passer outre, vous humiliant devant Dieu ; car il ne faut toujours penser que l'on a eu de la negligence quand la distraction a esté longue : car il se pourra bien faire qu'elle nous durera le long d'un office sans qu'il y ayt de nostre faute ; et pour mauvaise qu'elle fust, il ne faudroit pas s'en inquieter, ains en faire des simples rejets de temps en temps devant Dieu. Je voudrois que jamais on ne se troublast pour les mauvais sentimens que l'on a, mais que l'on s'employast courageusement et fidellement pour n'y point consentir, puis qu'il y a bien de la difference entre sentir et consentir.

Vous voulez que je vous die quelque chose de l'oraison. Plusieurs se trompent grandement, croyant qu'il faut beaucoup de methode pour la bien faire, et s'empressent pour trouver un certain art qui leur semble estre necessaire de sçavoir, ne cessant jamais de subtiliser et pointiller autour de leur oraison, pour voir comme ils la font ou comme ils la pourront faire à leur gré, et pensent qu'il ne faille tousser ny se remuer durant icelle, de crainte que l'esprit de Dieu ne se retire ; folie certes tres-grande, comme si l'esprit de Dieu estoit si delicat qu'il despendist de la methode et contenance de ceux qui font l'oraison. Je ne dis pas qu'il ne faille se servir des methodes qui sont remarquées ; mais l'on ne s'y doibt pas attacher, comme font ceux qui pensent n'avoir jamais bien fait leurs oraisons s'ils ne font leurs considerations devant les affections que Nostre-Seigneur leur donne, qui est pourtant la fin pour laquelle nous faisons les considerations : telles personnes ressemblent à ceux qui se trouvant au lieu où ils pretendent d'aller, s'en retournent parce qu'ils n'y sont pas venus par le chemin que l'on leur a enseigné. Il est neantmoins requis de se tenir en grande reverence parlant à la divine Majesté, puis que les anges, qui sont si purs, tremblent en sa presence. Mais, mon Dieu, diront quelques unes, je ne puis pas tousjours avoir ce sentiment de la présence de Dieu qui cause une si grande humiliation à l'ame, ni ceste reverence sensible qui fait aneantir si doucement et agreablement devant Dieu. Or ce n'est pas aussi de celle là que j'entends parler, ains de celle qui fait que la partie supresme et la pointe de nostre esprit se tient basse et en humilité devant Dieu, en recognoissance de son infinie grandeur et de nostre profonde petitesse et indignité.

Il faut aussi avoir une grande determination de n'abandonner jamais l'oraison pour aucune difficulté qui s'y puisse rencontrer, et de n'y aller avec aucune preoccupation de desirs d'y estre consolée et satisfaicte ; car cela ne seroit pas rendre nostre volonté unie et ajustée à celle de Nostre-Seigneur, qui veut qu'entrant à l'oraison nous soyons resolus de souffrir la peine des continuelles distractions, secheresses et degoust qui nous y surviendront, demeurans aussi contentes que si nous y avions eu beaucoup de consolation et de tranquillité ; puis que c'est une chose certaine que nostre oraison ne sera pas moins agreable à Dieu, ny à nous moins utile, pour estre faicte avec plus de difficulté ; car pourveu que nous ajustions tousjours nostre volonté avec celle de la divine majesté, demeurant dans une simple attente et disposition pour recevoir les evenemens de son bon plaisir avec amour, soit en l'oraison, ou ès autres occurrences, il fera que toutes choses nous seront profitables et agreables aux yeux de sa divine bonté. Ce sera donc bien faire l'oraison, mes cheres filles, que de se tenir en paix et tranquil-

lité auprès de Nostre-Seigneur, ou à sa veuë, sans autre desir ny pretention que d'estre avec luy et de le contenter. La premiere methode doncques pour s'entretenir à l'oraison, c'est de porter quelque poinct, comme les mysteres de la mort, vie et passion de Nostre-Seigneur, lesquels sont les plus utiles; et c'est une chose fort rare que l'on ne puisse profiter sur la consideration de ce que Nostre-Seigneur a fait. C'est le maistre souverain que le Pere eternel a envoyé au monde pour nous enseigner ce que nous devions faire; et partant, outre l'obligation que nous avons de nous former sur ce divin modelle, nous devons grandement estre exactes à considerer ses actions pour les imiter, parce que c'est l'une des plus excellentes intentions que nous puissions avoir pour tout ce que nous faisons, que de les faire parce que Nostre-Seigneur les a faites; c'est à dire, practiquer les vertus, parce que nostre pere les a practiquées, et comme il les a practiquées; ce que pour bien comprendre il les faut fidellement peser, voir et considerer en l'oraison; car l'enfant qui ayme bien son pere, a une grande affection de se rendre conforme à ses humeurs, et l'imiter en tout ce qu'il fait. Il est vray, ce que vous dites, qu'il y a des ames lesquelles ne peuvent s'arrester ny occuper leurs esprits sur aucun mystere, estant attirées à certaine simplicité toute douce qui les tient en grande tranquillité devant Dieu, sans autre consideration que de sçavoir qu'elles sont devant luy, et qu'il est tout leur bien. Elles peuvent demeurer ainsi utilement, cela est bon; mais generalement parlant, il faut faire que toutes les filles commencent par la methode d'oraison qui est la plus seure, et qui porte à la reformation de vie et changement de mœurs, qui est celle que nous disons qui se fait autour des mysteres de la vie et de la mort de Nostre-Seigneur; on y marche en asseurance. Il se faut donc appliquer tout à la bonne foy, autour de nostre maistre, pour apprendre ce qu'il veut que nous fassions; et mesme celles qui se peuvent servir de l'imagination, le doivent faire, mais il en faut user sobrement, fort simplement et courtement. Les SS. Peres ont laissé plusieurs considerations pieuses et devotes desquelles l'on peut se servir pour ce subject; car puis que ces Saincts et grands personnages les ont bien faictes, qui n'osera s'en servir, et qui osera refuser de croire pieusement ce que tres-pieusement ils ont creu? Il faut aller asseurement après ces personnages de telle authorité. Mais l'on ne s'est pas contenté de ce qu'ils ont laissé; ains plusieurs personnes ont fait quantité d'autres imaginations, et c'est de celles-là dont il ne se faut pas servir à la meditation, d'autant que cela peut prejudicier.

Nous devons faire nos resolutions en la ferveur de l'oraison lors que le soleil de justice nous esclaire et nous incite par son inspiration. Je ne veux pas dire qu'il faille avoir des grands sentimens et consolations pour cela, bien que quand Dieu nous les donne nous soyons obligez d'en faire nostre profit et correspondre à son amour; mais quand il ne nous les donne pas, il ne faut pas manquer de fidelité, ains vivre selon la raison et la volonté divine, et faire nos resolutions avec la pointe de nostre esprit et partie superieure de nostre ame, ne laissant de les effectuer et mettre en practique pour aucune secheresse, repugnance ou contradiction qui se puisse presenter. Voilà quant à la premiere façon de mediter, que plusieurs grands saincts ont practiquée comme tres-bonne, quand elle est faite comme il faut.

La seconde maniere de mediter est de ne point faire d'imagination, mais de se tenir au pied de la lettre, c'est-à-dire, mediter purement et simplement l'Evangile et les mysteres de nostre foy, s'entretenant familierement et tout simplement avec Nostre-Seigneur de ce qu'il a fait et souffert pour nous, sans aucune representation. Or ceste façon-cy est bien plus haute et meilleure que la premiere, et si elle est plus saincte et plus asseurée; c'est pourquoy il s'y faut porter facilement, pour peu d'attrait que l'on y ayt, observant en tout degré d'oraison de tenir son esprit dans une saincte liberté pour suivre les lumieres et mouvemens que Dieu nous y donnera. Mais pour les autres manieres d'oraison plus relevée, sinon que Dieu les donne absolument, je vous prie que l'on ne s'y ingere point de soy-mesme, et sans l'advis de ceux qui conduisent.

ENTRETIEN XIX.

Sur les vertus de S. Joseph.

Le juste est fait semblable à la palme, ainsi que la saincte Eglise nous fait chanter en chaque feste des saincts confesseurs; mais comme le palmier a une tres-grande varieté de proprietez particulieres au-dessus de tous les autres arbres, comme estant le prince et le roy des arbres, tant pour la beauté que pour la bonté de son fruict, de mesme il y a une tres-grande varieté de justice, bien que tous les justes soyent justes et egaux en justice; neantmoins il y a une grande disproportion entre les actes particuliers de leur justice, ainsi que represente la robe de l'ancien Joseph, laquelle estoit longue jusques aux talons, recamée d'une belle varieté de fleurs. Chaque juste a la robe de la justice qui lui bat jusques au talon, c'est-à-dire, toutes les facultez et puissances de l'ame sont couvertes de justice, et l'interieur et

l'exterieur ne representent que la justice mesme, estant juste en tous les mouvemens et actions tant interieures qu'exterieures. Mais pourtant, si faut-il confesser que chaque robe est recamée de diverses belles varietez de fleurs, dont l'inegalité ne les rend pas moins agreables ny moins recommandables. Le grand S. Paul, hermite, fut juste d'une justice tres-parfaicte, et si neantmoins nul ne peut doubter qu'il n'exerça jamais tant de charité envers les pauvres comme S. Jean, qui fut pour cela appelé l'Aumosnier, ny n'eut jamais les occasions de practiquer la magnificence; et partant, il n'avoit pas ceste vertu en un si haut degré que plusieurs autres saincts. Il avoit toutes les vertus; mais non pas en un si haut degré les unes que les autres. Les saincts ont excellé, les uns en une vertu, les autres en une autre, et si bien ils sont tous sauvez: ils le sont neantmoins tres-differemment, y ayant autant de differentes sainctetés comme il y a de saincts. Cela estant donc ainsi presupposé, je remarque trois proprietez particulieres qu'a la palme, entre toutes les autres qui sont en tres-grand nombre, lesquelles proprietez conviennent mieux au sainct dont nous celebrons la feste, qui est (ainsi que la saincte Eglise nous fait dire) semblable à la palme. O quel sainct est le glorieux S. Joseph! Il n'est pas seulement patriarche, ains le coryphée de tous les patriarches; il n'est pas simplement confesseur, mais plus que confesseur; car dans sa confession sont encloses les dignitez des evesques, la generosité des martyrs et de tous les autres saincts. C'est donc à juste raison qu'il est accomparé à la palme, qui est le roy des arbres, et lequel a la proprieté de la virginité, celle de l'humilité, et celle de la constance et vaillance, trois vertus esquelles le glorieux S. Joseph a grandement excellé; et si l'on osoit faire des comparaisons, il y en auroit plusieurs qui maintiendroyent qu'il surpasse tous les autres saincts en ces trois vertus. Entre les palmes, se trouve le masle et la femelle. Le palmier qui est le masle ne porte poinct de fruict, et si neantmoins il n'est pas infructueux; car la palme femelle ne porteroit point de fruict sans luy et sans son aspect: de sorte que si la palme femelle n'est plantée auprès du palmier masle, et qu'elle ne soit regardée de luy, elle demeure infructueuse, et ne porte point de dattes, qui est son fruict; et si, au contraire, elle est regardée du palmier et soit à son aspect, elle porte quantité de fruict qu'elle produit: mais pourtant elle produit virginalement; car elle n'est nullement touchée du palmier: si bien elle en est regardée, il ne se fait nulle union entre eux deux, si qu'elle produit son fruict à l'ombre et à l'aspect de son palmier; mais c'est tout purement et virginalement: le palmier ne contribue nullement de sa substance pour ceste production; neantmoins nul ne peut dire qu'il n'ayt grand part au fruict de la palme femelle, puisque sans luy elle n'en porteroit point; et demeureroit sterile et infructueuse. Dieu ayant destiné de toute eternité, en sa divine providence, qu'une Vierge concevroit un fils, qui seroit Dieu et homme tout ensemble, voulut neantmoins que ceste Vierge fust mariée. Mais, ô Dieu! pour quelle raison, disent les saincts docteurs, ordonna-t-il deux choses si differentes, estre vierge et mariée tout ensemble? La plus part des peres disent que ce fust pour empescher que Nostre-Dame ne fust calomniée des Juifs, lesquels n'eussent point voulu exempter Nostre-Dame de calomnie et d'opprobre, et se fussent rendus examinateurs de sa pureté; et que pour conserver ceste pureté et ceste virginité, il fut besoin que la divine Providence la commist à la charge et en la garde d'un homme qui fust vierge, et que ceste Vierge conceust et enfantast ce doux fruict de vie, Nostre-Seigneur, sous l'ombre du sainct mariage. S. Joseph donc fut comme un palmier, lequel ne portant point de fruict, n'est pas toutefois infructueux, ains a beaucoup de part au fruict de la palme femelle; non que S. Joseph eust contribué aucune chose pour ceste saincte et glorieuse production, sinon la seule ombre du mariage, qui empeschoit Nostre-Dame et glorieuse maistresse de toutes sortes de calomnies, et des censures que sa grossesse luy eust apporté. Et si bien il n'y contribua rien du sien, il eut neantmoins une grande part en ce fruict tres-sainct de son Espouse sacrée; car elle luy appartenoit et estoit plantée tout auprès de luy comme une glorieuse palme auprès de son bien-aymé palmier, laquelle, selon l'ordre de la divine Providence, ne pouvoit et ne devoit produire sinon soubs son ombre et à son aspect; je veux dire soubs l'ombre du sainct mariage qu'ils avoyent contracté ensemble, mariage qui n'estoit point selon l'ordinaire, tant pour la communication des biens exterieurs, comme pour l'union et conjonction des biens interieurs. O quelle divine union entre Nostre-Dame et le glorieux S. Joseph! union qui faisoit que ce bien des biens eternels, qui est Nostre-Seigneur, fust et appartint à S. Joseph, ainsi qu'il appartenoit à Nostre-Dame (non selon la nature qu'il avoit prins dans les entrailles de nostre glorieuse maistresse, nature qui avoit esté formée par le Sainct-Esprit du tres-pur sang de Nostre-Dame); ains selon la grace, laquelle le rendoit participant de tous les biens de sa chere Espouse, et laquelle faisoit qu'il alloit merveilleusement croissant en perfection; et c'est par la communication continuelle qu'il avoit avec

Nostre-Dame, qui possedoit toutes les vertus en un si haut degré, que nulle autre pure creature n'y sçauroit parvenir : neantmoins le glorieux S. Joseph estoit celui qui en approchoit davantage : et tout ainsi comme l'on void un miroir opposé aux rayons du soleil recevoir ses rayons tresparfaictement, et un autre miroir estant mis vis à vis de celuy qui les reçoit; bien que le dernier miroir ne prenne ou reçoive les rayons du soleil que par reverberation, les represente pourtant si naïfvement que l'on ne pourroit presque pas juger lequel c'est qui les reçoit immediatement du soleil, ou celuy qui est opposé au soleil, ou celuy qui ne les reçoit que par reverberation : de mesme en estoit-il de Nostre-Dame, laquelle, comme un tres-pur miroir opposé aux rayons du soleil de justice, rayons qui apportoyent en son ame toutes les vertus en leur perfection, perfections et vertus qui faisoyent une reverberation si parfaicte en S. Joseph, qu'il sembloit presque qu'il fust aussi parfaict, ou qu'il eust les vertus en un si haut degré, comme les avoit la glorieuse Vierge nostre maistresse. Mais en particulier (pour nous tenir en nostre propos commencé), en quel degré pensons-nous qu'il eust la virginité, qui est une vertu qui nous rend semblables aux anges, si la tres-saincte Vierge ne fut pas seulement Vierge toute pure et toute blanche, ains (comme chante la saincte Eglise aux respons des leçons des matines) saincte et immaculée virginité, etc., elle estoit la virginité mesme? combien pensons-nous que celuy qui fut commis de la part du Pere eternel pour gardien de sa virginité, ou pour mieux dire pour compagnon, puis qu'elle n'avoit pas besoin d'estre gardée d'autre que d'elle-mesme, combien, dis-je, devoit-il estre grand en ceste vertu. Ils avoyent fait vœu tous deux de garder virginité tout le temps de leur vie, et voilà que Dieu veut qu'ils soyent unis par le lien d'un sainct mariage, non pas pour les faire dedire ny se repentir de leur vœu, ains pour les reconfirmer et se fortifier l'un l'autre de perseverer en leur saincte entreprise; c'est pourquoy ils le firent encore de vivre virginalement ensemble tout le reste de leur vie. L'Espoux au Cantique des Cantiques use de termes admirables pour descrire la pudeur, la chasteté et la candeur tresinnocente de ses divins amours avec sa chere Espouse bien-aymée. Il dit donc ainsi : Nostre sœur, ceste petite fillette, helas! qu'elle est petite! elle n'a point de mammelles : que luy ferons-nous au jour qu'il luy faudra parler? que si c'est un mur, faisons luy des boulevars d'argent; et si c'est une porte, il la nous faut renforcer et doubler d'ais de cedre ou de quelque bois incorruptible. Voicy comme ce divin Espoux parle de la pureté de la tres-saincte Vierge, de l'Eglise, ou de l'ame devote; mais principalement cecy s'adresse à la tressaincte Vierge, qui fut ceste divine Sulamite par excellence, au-dessus de toutes les autres. Nostre sœur elle est petite, elle n'a point de mammelles, c'est-à-dire, elle ne pense point au mariage : car elle n'a ny sein ny soing pour cela. Que luy ferons-nous au jour qu'il luy faudra parler? Qu'est-ce à dire cela, au jour qu'il luy faudra parler? Le divin Espoux ne luy parle-t-il pas toustjours quand il luy plaist? Au jour qu'il lui faudra parler, cela veut dire de la parole principale, qui est quand on parle aux filles de les marier; d'autant que c'est une parole d'importance, puisqu'il y va du chois et de l'election d'une vocation et d'un estat auquel il faut par apres demeurer; que si c'est (dit le sacré Espoux) un mur, faisons luy des boulevars d'argent; si c'est une porte, au contraire que nous la vueillions enfoncer, que nous la doublerons ou renforcerons d'ais de cedre, qui est un bois incorruptible. La tres-glorieuse Vierge estoit une tour, et des murailles bien hautes, dans l'enclos desquelles l'ennemy ne pouvoit nullement entrer, ny nulle sorte de desirs, autres que de vivre en parfaite pureté et virginité : que luy ferons-nous? car elle doibt estre mariée, celuy qui luy a donné ceste resolution de la virginité l'ayant ainsi ordonné. Si c'est une tour ou une muraille, establissons au dessus des boulevars d'argent, qui au lieu d'abattre la tour, la renforceront davantage. Qu'est-ce que le glorieux S. Joseph, sinon un fort boulevard qui a esté estably au dessus de Nostre-Dame? puis qu'estant son espouse elle luy estoit sujette, et il avoit soing d'elle; au contraire donc que S. Joseph fust estably au dessus de Nostre-Dame pour luy faire rompre son vœu de virginité, qui luy a esté donné pour compagnon d'icelle, et à fin que la pureté de Nostre-Dame peust plus admirablement perseverer en son integrité sous le voile et l'ombrage du sainct mariage et de la saincte union qu'ils avoyent par ensemble. Si la tres-saincte Vierge est une porte (dit le Pere eternel), nous ne voulons pas qu'elle soit ouverte, car c'est une porte orientale, par laquelle nul ne peut entrer ny sortir : au contraire il la faut doubler et renforcer de bois incorruptible, c'est-à-dire lui donner un compagnon en sa pureté, qui est le grand S. Joseph, lequel devoit pour cest effet surpasser tous les Saincts, voire les anges et les cherubins mesme en ceste vertu tant recommandable de la virginité, vertu qui le rendit semblable au palmier, ainsi que nous avons dit.

Passons à la seconde proprieté et vertu que je trouve au palmier : je dis, selon mon propos, qu'il se fait une juste ressemblance et conformite

entre S. Joseph et la palme en leur vertu; vertu qui n'est autre que la tres-saincte humilité : car encore que la palme soit le prince des arbres, elle est neantmoins la plus humble; ce qu'elle tesmoigne en ce qu'elle cache ses fleurs au printemps, où tous les autres arbres les font voir, et ne les laisse paroistre qu'au gros des chaleurs : la palme tient ses fleurs resserrées dedans des bourses qui sont faites en forme de gaines ou estuis, qui nous representent tres-bien la difference des ames qui tendent à la perfection d'avec les autres, la difference des justes d'avec ceux qui vivent selon le monde; car les mondains et les hommes terrestres qui vivent selon les loix de la terre, dès qu'ils ont quelque bonne pensée ou quelque cogitation qui leur semble estre digne d'estre estimée, ou s'ils ont quelque vertu, ils ne sont jamais en repos jusques à tant qu'ils l'ayent manifestée et fait cognoistre à tous ceux qu'ils rencontrent; en quoy ils courent le mesme risque que les arbres qui sont prompts au printemps de jetter leurs fleurs, comme sont les amandiers : car si d'aventure la gelée les surprend, ils perissent et ne portent point de fruict. Ces hommes mondains, qui sont si legers à faire espanouïr leurs fleurs au printemps de ceste vie mortelle par un esprit d'orgueil et d'ambition, courent tousjours fortune d'estre pris par la gelee qui leur fait perdre les fruicts de leurs actions : au contraire, les justes tiennent tousjours toutes leurs fleurs resserrées dans l'estuy de la tres-saincte humilité, et ne les font point paroistre tant qu'ils peuvent, jusques aux grosses chaleurs; lorsque Dieu, ce divin soleil de justice, viendra à rechauffer puissamment leur cœur en la vie eternelle, où ils porteront à jamais le doux fruict de la felicité et de l'immortalité. La palme ne laisse point voir ses fleurs jusques à tant que l'ardeur vehemente du soleil vienne à faire fendre ses gaines, estuis ou bourses, dans lesquelles elles sont encloses; après quoy, soudain elle fait voir son fruict : de mesme en fait l'ame juste; car elle tient cachées ses fleurs, c'est-à-dire ses vertus, soubs le voile de la tres-saincte humilité, jusques à la mort, en laquelle Nostre-Seigneur les fait esclore, et les laisse paroistre au dehors, d'autant que les fruicts ne doivent pas tarder à paroistre. O combien ce grand Sainct dont nous parlons, fut fidelle en cecy! il ne se peut dire selon sa perfection; car nonobstant ce qu'il estoit, en quelle pauvreté et en quelle abjection ne vescut-il pas tout le temps de sa vie! pauvreté et abjection sous laquelle il tenoit cachées et couvertes ses grandes vertus et dignitez : mais quelles dignitez, mon Dieu! estre gouverneur de Nostre-Seigneur; et non seulement cela, mais estre encore son pere putatif! mais estre espoux de sa tres-saincte Mere! O vrayment, je ne doute nullement que les anges, ravis d'admiration, ne vinssent troupes à troupes le considerer et admirer son humilité, lors qu'il tenoit ce cher enfant dans sa pauvre boutique, où il travailloit de son mestier pour nourrir et le fils et la mere qui luy estoyent commis. Il n'y a point de doubte, mes cheres sœurs, que S. Joseph ne fust plus vaillant que David, et n'eust plus de sagesse que Salomon; neantmoins le voyant reduict en l'exercice de la charpenterie, qui eust peu juger cela, s'il n'eust esté esclairé de la lumiere celeste, tant il tenoit resserrez tous les dons signalez dont Dieu l'avoit gratifié? mais quelle sagesse n'avoit-il pas, puisque Dieu luy donnoit en charge son Fils tres-glorieux, et qu'il estoit choisi pour estre son gouverneur? Si les princes de la terre ont tant de soing (comme estant une chose tres-importante) de donner un gouverneur qui soit des plus capables à leurs enfans, puis que Dieu pouvoit faire que le gouverneur de son Fils fust le plus accompli homme du monde en toutes sortes de perfections, selon la dignité et excellence de la chose gouvernée, qui estoit son Fils tres-glorieux, prince universel du ciel et de la terre, comment se pourroit-il faire que l'ayant peu, il ne l'ayt voulu et ne l'ayt fait? Il n'y a donc nul doubte que S. Joseph ne soit esté doué de toutes les graces et de tous les dons que meritoit la charge que le Pere eternel luy vouloit donner de l'economie temporelle et domestique de Nostre-Seigneur, et de la conduite de sa famille, qui n'estoit composée que de trois, qui nous representent le mystere de la tres-saincte et tres-adorable Trinité; non qu'il y ayt de la comparaison, sinon en ce qui regarde Nostre-Seigneur, qui est l'une des personnes de la tres-saincte Trinité, car quant aux autres, ce sont des creatures; mais pourtant nous pouvons dire ainsi que c'est une Trinité en terre, qui represente en quelque façon la tres-saincte Trinité, Marie, Jesus et Joseph; Joseph, Jesus et Marie, Trinité merveilleusement recommandable et digne d'estre honorée.

Vous entendez donc combien la dignité de S. Joseph estoit relevée, et de combien il estoit rempli de toutes sortes de vertus : neantmoins vous voyez d'ailleurs combien il estoit rabaissé et humilié plus qu'il ne se peut dire ny imaginer. Ce seul exemple suffit pour le bien entendre. Il s'en va en son païs et en sa ville de Bethleem, et nul n'est rejetté de tous les logis que luy (au moins que l'on sçache); si qu'il fut contraint de se retirer, et conduire sa chaste espouse dans une estable, parmy les bœufs et les asnes. O! en quelle extremité estoit reduite son abjection et son humilité! Son humilité fut la cause (ainsi que l'ex-

plique S. Bernard) qu'il voulut quitter Nostre-Dame quand il la vid enceinte ; car S. Bernard dit qu'il fit ce discours en soy-mesme : Et qu'est cecy? Je sçay qu'elle est vierge; car nous avons fait un vœu par ensemble de garder nostre virginité et pureté, à quoy elle ne voudroit aucunement manquer ; d'ailleurs je voy qu'elle est enceinte et qu'elle est mere : comment se peut faire que la maternité se trouve en la virginité, et que la virginité n'empesche point la maternité? O Dieu! (dit-il en soy-mesme) ne seroit-ce point peut-estre ceste glorieuse Vierge dont les prophetes asseurent qu'elle concevra et sera mere du Messie? O! si cela est, à Dieu ne plaise que je demeure avec elle, moy qui en suis si indigne! Mieux vaut que je l'abandonne secrettement à cause de mon indignité, et que je n'habite point davantage en sa compagnie. Sentiment d'une humilité admirable, et laquelle fit escrier S. Pierre dans la nacelle où il estoit avec Nostre-Seigneur, lorsqu'il vid sa toute-puissance manifestée en la grande prise qu'il fit de poisson, au seul commandement qu'il leur avoit fait de jetter les filets dans la mer : O Seigneur (dit-il, tout transporté d'un semblable sentiment d'humilité que S. Joseph), retire-toy de moy, car je suis un homme pecheur, et partant ne suis pas digne d'estre avec toy! Je sçay bien (vouloit-il dire) que si je me jette en la mer je periray ; mais toy qui es tout-puissant, marcheras sur les eaux sans danger ; c'est pourquoy je te supplie de te retirer de moy, et non pas que je me retire de toy. Mais si S. Joseph estoit soigneux de tenir resserrées ses vertus sous l'abry de la tres-saincte humilité, il avoit un soing tres-particulier de cacher la precieuse perle de sa virginité ; c'est pourquoy il consentit d'estre marié, à fin que personne ne peust le cognoistre, et que dessous le sainct voile du mariage il peust vivre plus à couvert. Sur quoy les vierges et celles ou ceux qui veulent vivre chastement, sont enseignez qu'il ne leur suffit pas d'estre vierges si elles ne sont humbles, et s'ils ne resserrent leur pureté dans la boëte pretieuse de l'humilité; car autrement il leur arrivera tout ainsi qu'aux folles vierges, lesquelles, faute d'humilité et de charité misericordieuse, furent rechassées des nopces de l'Espoux, et partant furent contraintes d'aller aux nopces du monde, où l'on n'observe pas le conseil de l'Espoux celeste, qui dit qu'il faut estre humble pour entrer aux nopces, je veux dire qu'il faut practiquer l'humilité : Car, dit-il, allant aux nopces, ou estant invité aux nopces, prenez la derniere place : en quoy nous voyons combien l'humilité est necessaire pour la conservation de la virginité, puis que indubitablement aucun ne sera du celeste banquet et du festin nuptial que Dieu prepare aux vierges en la celeste demeure, sinon en tant qu'il sera accompagné de ceste vertu. L'on ne tient pas les choses pretieuses, sur tout les onguents odoriferens, en l'air; car, outre que ces odeurs viendroyent à s'exhaler, les mouches les gasteroyent, et feroyent perdre leur prix et leur valeur : de mesme les ames justes, craignant de perdre le prix et la valeur de leurs bonnes œuvres, les resserrent ordinairement dans une boëte ; mais non dans une boëte commune, non plus que les onguens pretieux, ains dans une boëte d'albastre (telle que celle que saincte Magdeleine respandit ou vuida sur le chef sacré de Nostre-Seigneur, lors qu'il la restablit en la virginité non essentielle, mais reparée, laquelle est quelque fois plus excellente, estant acquise et restablie par la penitence, que non pas celle qui, n'ayant point receu de tare, est accompagnée de moins d'humilité). Cette boëte d'albastre est doncques l'humilité, dans laquelle nous devons, à l'imitation de Nostre-Dame et de S. Joseph, resserrer nos vertus et tout ce qui peut nous faire estimer des hommes, nous contentans de plaire à Dieu, et demeurans sous le voile sacré de l'abjection de nous-mesmes, attendans (ainsi que nous avons dit) que Dieu venant pour nous retirer au lieu de seureté, qui est la gloire, fasse luy-mesme paroistre nos vertus pour son honneur et gloire. Mais quelle plus parfaicte humilité se peut imaginer que celle de S. Joseph (je laisse à part celle de Nostre-Dame ; car nous avons desja dit que S. Joseph recevoit un grand accroissement en toutes les vertus par forme de reverberation que celles de la tres-saincte Vierge faisoyent en luy)? Il y a une tres-grande part en ce thresor divin qu'il avoit chez luy, qui est Nostre-Seigneur et nostre Maistre; et cependant il se tient si rabaissé et humilié, qu'il ne semble point qu'il y ait de part ; et toutefois luy appartient plus qu'à nul autre, apres la tres-saincte Vierge; et nul n'en peut doubter, puis qu'il estoit de sa famille, et le Fils de son espouse qui luy appartenoit.

J'ay accoustumé de dire que si une colombe (pour rendre la comparaison plus conforme à la pureté des saincts dont je parle) portoit dans son bec une date, laquelle elle laissast tomber dans un jardin, diroit-on pas que le palmier qui en viendroit appartient à celuy à qui est le jardin? Or, si cela est ainsi, qui pourra doubter que le S. Esprit ayant laissé tomber ceste divine datte, comme un divin colombeau, dans le jardin clos et fermé de la tres-saincte Vierge (jardin scellé et environné de toutes parts des hayes du sainct vœu de virginité et de chasteté toute immaculée), lequel appartenoit au glorieux S. Joseph, comme

la femme où l'espouse à l'espoux, qui doubtera, dis-je, ou qui pourra dire que ce divin palmier, qui porte des fruicts qui nourrissent à l'immortalité, n'appartiennent quant et quant à ce grand S. Joseph, lequel pourtant ne s'en esleve point davantage, n'en devient point plus superbe, ains en devient tousjours plus humble ? O Dieu ! qu'il faisoit bon voir la reverence et le respect avec lequel il traitoit tant avec la mere qu'avec le Fils! S'il avoit bien voulu quitter la mere, ne sçachant encore tout à fait la grandeur de sa dignité, en laquelle admiration et profond anneantissement estoit-il par après, quand il se voyoit estre tant honoré que Nostre-Seigneur et Nostre-Dame se rendissent obeïssans à ses volontez, et ne fissent rien que par son commandement? Cecy est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est pourquoy il nous faut passer à la troisiesme proprieté que je remarque estre entre la palme, qui est la vaillance, constance et force, vertus qui se sont trouvées en un degré fort eminent en nostre Sainct. La palme, elle a une force et une vaillance, et mesme une constance tres-grande au dessus de tous les autres arbres ; aussi est-elle le premier de tous. La palme monstre ses forces et sa constance en ce que plus elle est chargée, et plus elle monte en haut, et devient plus haute ; ce qui est tout contraire non-seulement aux autres arbres, mais à toutes autres choses ; car plus l'on est chargé, et plus l'on s'abaisse contre terre : mais la palme monstre sa force et sa constance, en ne se soubmettant ny abaissant jamais pour aucune charge que l'on mette sur elle ; car c'est son instinct de monter en haut, et partant elle le fait sans que l'on l'en puisse empescher. Elle monstre sa vaillance, en ce que ses feuilles sont faites comme des espées, et semble en avoir autant pour batailler comme elle porte de feuilles. C'est certes à tres-juste raison que S. Joseph est dit ressembler à la palme ; car il fut tousjours fort vaillant, constant et perseverant. Il y a beaucoup de difference entre la constance et la perseverance, la force et la vaillance. Nous appelons un homme constant, lequel se tient ferme et preparé à souffrir les assaux de ses ennemis, sans s'estonner ny perdre courage durant le combat ; mais la perseverance regarde principalement un certain ennuy interieur qui nous arrive en la longueur de nos peines, qui est un ennemy aussi puissant que l'on en puisse rencontrer. Or la perseverance fait que l'homme mesprise cest ennemy, en telle sorte qu'il en demeure victorieux par une continuelle egalité et soubmission à la volonté de Dieu. La force, c'est ce qui fait que l'homme resiste puissamment aux attaques de ses ennemys ; mais la vaillance est une vertu qui fait que l'on ne se tient pas seulement prest pour combattre, ny pour resister quand l'occasion s'en presente, mais que l'on attaque l'ennemy à l'heure mesme qu'il ne dit mot. Or nostre glorieux S. Joseph fut doué de toutes ces vertus, et les exerça merveilleusement bien. Pour ce qui est de sa constance, combien, je vous prie, la fit-il paroistre, lorsque voyant Nostre-Dame enceinte, et ne sachant point comment cela se pouvoit faire (mon Dieu ! quelle detresse, quel ennuy, quelle peine d'esprit n'avoit-il pas) ; neantmoins, il ne se plaint point, il n'en est point plus rude ny plus mal-gracieux envers son espouse, il ne la maltraitte point pour cela, demeurant aussi doux et aussi respectueux en son endroit qu'il souloit estre. Mais quelle vaillance et quelle force ne tesmoigne pas la victoire qu'il remporta sur les deux plus grands ennemys de l'homme, le diable et le monde? et cela par la practique exacte d'une tres-parfaite humilité, comme nous avons remarqué en tout le cours de sa vie. Le diable est tellement ennemy de l'humilité, parce que manque de l'avoir il fut dechassé du ciel et précipé aux enfers (comme si l'humilité pouvoit mais de quoy il ne l'a pas voulu choisir pour compagne inseparable), qu'il ny a invention ny artifice duquel il ne se serve pour faire dechoir l'homme de ceste vertu, et d'autant plus qu'il sçait que c'est une vertu qui le rend infiniment agreable à Dieu ; si que nous pouvons bien dire : Vaillant et fort est l'homme qui, comme S. Joseph, persevere en icelle, parce qu'il demeure tout ensemble vainqueur du diable et du monde, qui est rempli d'ambition, de vanité et d'orgueil.

Quant à la perseverance contraire à cet ennemy interieur, qui est l'ennuy qui nous survient en la continuation des choses abjectes, humiliantes, penibles, des mauvaises fortunes, s'il faut ainsi dire, ou bien ès divers accidens qui nous arrivent ; ô ! combien ce Sainct fut espreuvé de Dieu et des hommes mesme en son voyage ! L'ange luy commande de partir promptement et de mener Nostre-Dame et son Fils tres-cher en Egypte ; le voilà que soudain il part sans dire mot : il ne s'enquiert pas, où iray-je? quel chemin tiendray-je? de quoy nous nourrirons nous? qui nous y recevra ? il part d'aventure avec ses outils sur son dos, à fin de gaigner sa pauvre vie et celle de sa famille à la sueur de son visage. O ! combien cet ennuy dont nous parlons le devoit presser, veu mesmement que l'ange ne luy avoit point dit le temps qu'il y devoit estre ; si qu'il ne pouvoit s'establir nulle demeure asseurée, ne sçachant quand l'ange luy commanderoit de s'en retourner. Si S. Paul a tant admiré l'obeïssance d'Abraham, lors que Dieu luy commanda de sortir de sa terre, d'autant que

Dieu ne luy dit pas de quel costé il iroit, ny moins Abraham ne luy demanda pas : Seigneur, vous me dites que je sorte ; mais dites-moy donc si ce sera par la porte du midy ou du costé de la bise ; ains il se mit en chemin, et alloit selon que l'esprit de Dieu le conduisoit ; combien est admirable ceste parfaite obeïssance de S. Joseph ! L'ange ne luy dit point jusques à quand il demeureroit en Egypte, et il ne s'en enquiert pas : il y demeura l'espace de cinq ans, comme la pluspart croyent, sans qu'il s'informast de son retour, s'asseurant que celuy qui avoit commande qu'il y allast, luy commanderoit de rechef quand il s'en faudroit retourner ; à quoy il estoit toujours prest d'obeïr. Il estoit en une terre non seulement estrangere mais ennemie des Israëlites ; d'autant que les Egyptiens se ressentoyent encore dequoy ils les avoyent quittez, et avoyent esté cause qu'une grande partie des Egyptiens avoyent este submergés lorsqu'ils les poursuivoyent. Je vous laisse à penser quel desir devoit avoir S. Joseph de s'en retourner, à cause des continuelles craintes qu'il pouvoit avoir emmy les Egyptiens. L'ennuy de ne sçavoir quand il en sortiroit, devoit, sans doubte, grandement affliger et tourmenter son pauvre cœur ; neantmoins il demeure tousjours luy-mesme, tousjours doux, tranquille et perseverant en sa soubmission au bon plaisir de Dieu, auquel il se laissoit pleinement conduire ; car comme il estoit juste, il avoit tousjours sa volonté ajustee, jointe et conforme à celle de Dieu. Estre juste n'est autre chose qu'estre parfaitement uny à la volonté de Dieu, et y estre tousjours conforme en toutes sortes d'evenemens, soit prosperes ou adverses. Que S. Joseph soit este en toutes occasions tousjours parfaitement soubmis à la divine volonte, nul n'en peut doubter : et ne le voyez-vous pas ? Regardez comment l'ange le tourne à toutes mains : il luy dit qu'il faut aller en Egypte, il y va ; il commande qu'il revienne, il s'en revient ; Dieu veut qu'il soit tousjours pauvre, qui est une des plus puissantes espreuves qu'il nous puisse faire, et il s'y soubmet amoureusement, et non pas pour un temps, car ce fut toute sa vie ; mais de quelle pauvreté ? d'une pauvreté mesprisée, rejettée et necessiteuse. La pauvreté volontaire dont les religieux font profession est fort aymable, d'autant qu'elle n'empesche pas qu'ils ne reçoivent et prennent les choses qui leur seront necessaires, defendant et les privant seulement des superfluitez ; mais la pauvreté de S. Joseph, de Nostre-Seigneur et de Nostre-Dame n'estoit pas telle ; car encore qu'elle fust volontaire, d'autant qu'il l'aymoit cherement, elle ne laissoit pas pourtant d'estre abjecte, rejettée, mesprisée et necessiteuse grandement ; car chacun tenoit ce grand Sainct comme un pauvre charpentier, lequel sans doubte ne pouvoit pas tant faire, qu'il ne leur manquast plusieurs choses necessaires, bien qu'il se peinast avec une affection nompareille pour l'entretien de toute sa petite famille, aprés quoy il se soubmettoit tres-humblement à la volonté de Dieu en la continuation de sa pauvreté et de son abjection, sans se laisser aucunement vaincre ny terrasser par l'ennuy interieur, lequel sans doubte luy faisoit maintes attaques. Mais il demeuroit tousjours constant en la soubmission, laquelle (comme toutes ses autres vertus) alloit continuellement croissant et se perfectionnant ; ainsi que de Nostre-Dame, laquelle gaignoit chaque jour un surcroist de vertus et de perfection qu'elle prenoit en son Fils tres-sainct ; lequel ne pouvant croistre en aucune chose, d'autant qu'il fut dès l'instant de sa conception tel qu'il est et sera eternellement, faisoit que la saincte famille en laquelle il estoit, alloit tousjours croissant et advançant en perfection, Nostre-Dame tirant sa perfection de sa divine bonté, et S. Joseph la recevant (comme nous avons desja dit) par l'entremise de Nostre-Dame.

Que nous reste-t-il plus à dire maintenant, sinon que nous ne devons nullement doubter que ce glorieux Sainct n'ayt beaucoup de credit dans ce ciel, auprès de celuy qui l'a tant favorisé que de l'y eslever en corps et en ame ; ce qui est d'autant plus probable que nous n'en avons nulle replique çà bas en terre, et il me semble que nul ne peut doubter de ceste verité : car comme eust peu refuser ceste grace à S. Jossph celuy qui luy avoit esté si obeïssant tout le temps de sa vie ? Sans doubte que Nostre-Seigneur descendant aux limbes, fut araisonné par S. Joseph en ceste sorte : Monseigneur, ressouvenez-vous, s'il vous plaist, que quand vous vintes du ciel en terre, je vous receus en ma maison, en ma famille ; et que dès que vous fustes né, je vous receus entre mes bras : maintenant que vous devez aller au ciel, conduisez-moy avec vous ; je vous receus en ma famille, recevez-moy maintenant en la vostre, puis que vous y allez ; je vous ay porté entre mes bras, maintenant prenez-moy sur les vostres ; et comme j'ay eu soing de vous nourrir et conduire durant le cours de vostre vie mortelle, prenez soing de moy et de me conduire en la vie immortelle. Et s'il est vray, ce que nous devons croire, qu'en vertu du tres-sainct sacrement que nous recevons, nos corps ressusciteront au jour du jugement, comment pourrions-nous doubter que Nostre-Seigneur ne fist monter quant et luy au ciel, en corps et en ame, le glorieux S. Joseph, qui avoit eu l'honneur et la grace de le porter si souvent entre ses benits bras, bras ausquels Nos-

tre-Seigneur se plaisoit tant. O combien de baisers luy donnoit-il fort tendrement de sa benite bouche pour recompenser en quelque façon son travail! S. Joseph donc est au ciel en corps et en ame; c'est sans doubte. O combien serons-nous heureux si nous pouvons meriter d'avoir part en ces sainctes intercessions! car rien ne luy sera refusé, ny de Nostre-Dame ny de son Fils glorieux : il nous obtiendra, si nous avons confiance en luy, un sainct accroissement en toutes sortes de vertus, mais specialement en celles que nous avons trouvé qu'il avoit en plus haut degré que toutes autres, qui sont la tres-saincte pureté de corps et d'esprit, la tres-aimable vertu d'humilité, la constance, vaillance et perseverance; vertus qui nous rendront victorieux en ceste vie de nos ennemis, et qui nous feront meriter la grace d'aller jouïr en la vie eternelle des recompenses qui sont preparées à ceux qui imiteront l'exemple que S. Joseph leur a donné estant en ceste vie; recompense qui ne sera rien moindre que la felicité éternelle, en laquelle nous jouirons de la claire vision du Pere, du fils et du Sainct-Esprit. Dieu soit beny.

ENTRETIEN XX.

Auquel il est demandé quelle pretention nous devons avoir entrant en religion.

La question que nostre mere me fait de vous declarer, mes cheres filles, la pretention que l'on doibt avoir pour entrer en la religion, est bien la plus importante, la plus necessaire et la plus utile qui se puisse faire. Certes, mes cheres filles, plusieurs filles entrent en religion, qui ne sçavent pas pourquoy. Elles viendront en un parloir, elles verront des religieuses avec un visage serein, tenant bonne mine, bien modestes, fort contentes, elles diront en elles-mesmes : Mon Dieu! qu'il fait bon là! allons-y; aussi bien le monde nous fait mauvaise mine; nous n'y rencontrerons point nos pretentions. Une autre dira : Mon Dieu! que l'on chante bien là dedans! Les autres y viennent pour y rencontrer la paix, les consolations et toutes sortes de douceurs, disant en leur pensée : Mon Dieu! que les religieuses sont heureuses! elles sont hors du bruit de pere et de mere, qui ne font autre chose que crier; on ne sçauroit rien faire qui les contente; c'est tousjours à recommencer : Nostre-Seigneur promet à ceux qui quittent le monde pour son service plusieurs consolations; allons donc en religion. Voicy, mes cheres filles, trois sortes de pretentions qui ne valent rien pour entrer en la maison de Dieu. Il faut, par necessité, que ce soit Dieu qui bastisse la cité, ou autrement, bien qu'elle fust bastie, il la faudroit ruiner. Je veux croire, mes cheres filles, que vos pretentions sont toutes autres; et partant que vous avez toutes bon cœur, et que Dieu benira cette petite troupe commençante. Il me vient en l'esprit deux similitudes pour vous donner à entendre sur quoy et comment vostre pretention doibt estre fondée pour estre solide; mais je me contenteray d'en expliquer une qui suffira. Posez le cas qu'un architecte veuille bastir une maison, il fait deux choses : premierement, il considere si son bastiment doibt servir pour quelque particulier, pour un prince, ou bien pour un roy, à cause qu'il faut qu'il y procede de differente maniere. Puis il calcule à loisir, si ses moyens sont bastans pour cela; car qui se voudroit mesler de bastir une haute tour, et qu'il n'eust pas de quoy fournir son bastiment, on se mocqueroit de luy d'avoir commencé une chose de laquelle il ne pourroit sortir à son honneur : puis il faut qu'il se resolve de ruiner le vieil bastiment qui est en la place où il en veut edifier un nouveau. Nous voulons faire un grand bastiment, mes cheres filles, qui est d'edifier chez nous la demeure de Dieu. Partant, considerons bien meurement si nous avons suffisamment du courage et de la resolution, pour nous ruiner nous-mesmes et nous crucifier, ou plustost pour permettre à Dieu mesme de nous ruiner et de nous crucifier, à fin qu'il nous reedifie pour estre le temple vivant de sa majesté. Je dis donc, mes cheres filles, que nostre unique pretention doit estre de nous unir à Dieu, comme Jesus-Christ s'est uni à Dieu son pere, qui a esté en mourant sur la croix; car je n'entends point vous parler de ceste union generale qui se fait par le baptesme, où les chrestiens s'unissent à Dieu en prenant ce divin sacrement et caractere du christianisme, et s'obligent à garder ses commandemens, ceux de la saincte Eglise, s'exercer aux bonnes œuvres, practiquer les vertus de la foy, esperance et charité, et partant leur union est valable, et peuvent justement pretendre au paradis. S'unissant par ce moyen à Dieu comme à leur Dieu, ils ne sont point obligez à davantage; ils ont atteint leur but par la voye generale et spacieuse des commandemens. Mais quant à vous, mes cheres filles, il n'en va pas ainsi; car outre ceste commune obligation que vous avez avec tous les chrestiens, Dieu, par un amour tout special, vous a choisies pour estre ses cheres espouses. Il faut sçavoir comment, et que c'est que d'estre religieuse : c'est estre reliées à Dieu par la continuelle mortification de nous-mesmes, et ne vivre que pour Dieu, nostre propre cœur servant tousjours à sa divine majesté, nos yeux, nostre langue, nos mains et tout le reste le servant continuellement. C'est pourquoy vous voyez

que la religion vous fournit de moyens tous propres à cest effet, qui est l'oraison, les lectures, silence, retraicte du propre cœur, pour se reposer en Dieu seul, eslancemens continuels à Nostre-Seigneur. Et parce que nous ne saurions arriver à cela que par une continuelle practique de mortification de toutes nos passions, inclinations, humeurs et adversions, nous sommes obligèz à veiller continuellement sur nous-mesmes, à fin de faire mourir tout cela. Sçachez, mes cheres filles, que si le grain de froment tombant en terre ne meurt, il demeurera tout seul; mais s'il pourrit, il rapportera au centuple: la parole de Nostre-Seigneur y est toute claire, sa tres-saincte bouche l'ayant elle-mesme prononcée; par conséquent, vous qui pretendez à l'habit, et vous autres qui pretendez la saincte profession, regardez bien plus d'une fois si vous avez assez de resolution pour mourir à vous-mesmes, et ne vivre qu'à Dieu. Pesez bien le tout: le temps est encore long pour y penser, avant que vos voiles soient teints en noir; car je vous declare, mes cheres filles, et je ne vous veux point flatter: quiconque desire vivre selon la nature, qu'il demeure au monde, et ceux qui sont determinez de vivre selon la grace, viennent en la religion, laquelle n'est autre chose qu'une escole de l'abnegation et mortification de soy-mesme: c'est pourquoy vous voyez qu'elle vous fournit de plusieurs outils de mortification, tant interieurs qu'exterieurs. Mais, mon Dieu! me direz-vous, ce n'est pas cela que je cherchois; je pensois qu'il suffisoit pour estre bonne religieuse, d'avoir desir de bien faire l'oraison, avoir des visions et revelations, voir des anges en forme d'homme, estre ravie en extase, aymer bien la lecture des bons livres. Eh quoy! j'estois si vertueuse, se me sembloit! si mortifiée, si humble; tout le monde m'admiroit. N'estoit-ce pas bien estre humble de parler si doucement à ses compagnes des choses de devotion, raconter les sermons estant chez soy, traiter doucement avec ceux du logis, sur-tout quand ils ne contredisoyent point? Certes, mes cheres filles, cela estoit bon pour le monde; mais la religion veut que l'on fasse des œuvres dignes de sa vocation; c'est-à-dire, mourir à soy-mesme en toutes choses, tant à ce qui est bon à nostre gré, qu'aux choses mauvaises et inutiles. Pensez-vous que ces bons religieux du desert, qui sont parvenus à une si grande union avec Dieu, y soyent arrivez en suivant leurs inclinations? Certes, nenny, ils se sont mortifiez ès choses les plus sainctes; et bien qu'ils eussent grand goust à chanter les divins cantiques, à lire, prier, et autres choses, ils ne le faisoyent point pour se contneter eux-mesmes. Nullement; au contraire, ils se privoyent volontairement de ce plaisir, pour s'adonner à des œuvres de travail, et penibles. Il est bien vray, certes, que les ames religieuses reçoivent mille suavitez et contentemens, parmy les mortifications et les exercices de la saincte religion; car c'est principalement à elles que le S. Esprit depart ses pretieux dons. Partant, elles ne doivent rechercher que Dieu et la mortification de leurs humeurs, passions et inclinations en la saincte religion; car si elles cherchent autre chose, elles n'y trouveront jamais la consolation qu'elles pretendent: mais il faut avoir un courage invincible pour ne nous point lasser avec nous-mesmes, parce que nous aurons tousjours quelque chose à faire et à retrancher. L'office des religieux doibt estre de bien cultiver leur esprit, pour en deraciner toutes les mauvaises productions que nostre nature depravée fait bourjonner tous les jours, si bien qu'il semble qu'il y ait tousjours à refaire. Et comme il ne faut pas que le laboureur se fasche, puis qu'il ne merite pas d'estre blasmé, pour n'avoir point recueilly une bonne prise, pourveu neanmoins qu'il ait eu soing de cultiver bien la terre et de la bien ensemencer, de mesme le religieux ne doibt point se fascher, s'il ne recueille pas si tost les fruicts de la perfection et des vertus, pourveu qu'il ayt une grande fidelité de bien cultiver la terre de son cœur, en retranchant ce qu'il apperçoit estre contraire à la perfection, à laquelle il s'est obligé de pretendre, puisque nous ne serons jamais parfaitement guaris que nous ne soyons en paradis. Quand vostre regle vous dit que l'on demande les livres à l'heure assignée, pensez-vous que ce soit pour l'ordinaire ceux qui vous contentent le plus que l'on vous donne? Nullement; ce n'est pas là l'intention de la regle. Et ainsi des autres exercices. Une sœur se sentira, ce lui semble, fort portée à faire l'oraison, à dire l'office, à estre en retraite, et on lui dit: Ma sœur, allez à la cuisine; ou bien, faites telle ou telle chose. C'est une mauvaise nouvelle pour une fille qui est bien devote. Je dis donc qu'il faut mourir, à fin que Dieu vive en nous; car il est impossible d'acquerir l'union de nostre ame avec Dieu, par un autre moyen que par la mortification. Ces paroles sont dures: Il faut mourir! mais elles sont suivies d'une grande douceur. C'est à fin d'estre unies à Dieu par ceste mort. Vous devez sçavoir que nulle personne sage ne met point le vin nouveau dans un vieil vaisseau. La liqueur du divin amour ne peut entrer où le vieil Adam regne: il faut de necessité le detruire. Mais comment, me direz-vous, le détruire? Comment? mes cheres filles, par l'obeïssance ponctuelle à vos regles. Je vous asseure, de la part de Dieu, que si vous estes fidelles à faire ce qu'elles vous enseignent, vous

parviendrez, sans doubte, au but que vous voulez pretendre, qui est de vous unir à Dieu. Remarquez que je dis faires; car l'on n'acquiert pas la perfection en croisant les bras : il faut travailler à bon escient à se dompter soi-mesme, et vivre selon la raison, la regle et l'obeïssance, et non pas selon les inclinations que nous avons apportées du monde. La religion tollere bien que nous apportions nos mauvaises habitudes, passions et inclinations, mais non pas que nous vivions selon icelles. Elle nous donne des regles pour servir à nos cœurs de pressoirs, et en faire sortir tout ce qui est contraire à Dieu. Vivez donc courageusement selon icelles. Mais, me dira quelqu'une, mon Dieu! comment feray-je? je n'ay point l'esprit de la regle. Certes, ma chere fille, facilement je vous croy : c'est chose qui ne s'apporte point du monde à la religion. L'esprit de la regle s'acquiert en practiquant fidellement la regle. Je vous dis de mesme de la saincte humilité et douceur, fondement de ceste congregation : Dieu nous la donnera infailliblement, pourveu que nous ayons bon cœur, et fassions nostre possible pour l'acquerir : bien-heureux serons-nous si un quart d'heure devant que mourir, nous nous trouvons revestus de ceste robbe ; toute nostre vie sera bien employée si nous l'occupons à y coudre tantost une piece, tantost une autre ; car ce sainct habit ne se fait pas avec une piece seulement ; il est requis qu'il y en ayt plusieurs. Vous estimez peut-estre que la perfection se doit trouver toute faicte, et qu'il ne faille faire autre chose que de la mettre sur nostre teste, comme une autre robbe : nenny, mes cheres filles, nenny; il n'en va pas ainsi. Vous me dites, ma mere, que nos sœurs les pretendantes sont de bonne volonté; mais que la force leur manque pour faire ce qu'elles voudroyent, et qu'elles ressentent leurs passions si fortes, qu'elles craignent bien de commencer à marcher. Courage! mes cheres filles ; je vous ay dit plusieurs fois que la religion estoit une escole où l'on apprend sa leçon : le maistre ne requiert pas tousjours que les escoliers sachent sans faillir leur leçon ; il suffit qu'ils ayent attention de faire leur possible pour l'apprendre. Faisons ainsi ce que nous pourrons : Dieu se contentera, et nos superieurs aussi. Voyez-vous pas tous les jours les personnes qui apprennent à tirer des armes? ils tombent souvent : de mesme en font ceux qui apprennent à monter à cheval ; mais ils ne se tiennent pas pourtant vaincus ; car autre chose est d'estre quelque fois abbatus, et autre chose absolument vaincus. Vos passions par fois vous font teste, et pour cela vous direz : Je ne suis pas propre pour la religion, à cause que j'ay des passions ; non, mes cheres filles, il n'en va pas ainsi : la religion ne fait pas grand triomphe de façonner un esprit tout faict, une ame douce et tranquille en elle-mesme ; mais elle estime grandement de reduire à la vertu les ames fortes en leurs inclinations ; car ces ames là, si elles sont fidelles, elles passeront les autres, acquerant par la pointe de l'esprit ce que les autres ont sans peine. On ne requiert pas de vous que vous n'ayez point de passions (il n'est pas en vostre pouvoir, et Dieu veut que vous les ressentiez jusques à la mort, pour vostre plus grand merite), ny mesme qu'elles soyent peu fortes ; car ce seroit dire qu'une ame mal habituée ne peut estre propre à servir Dieu ; le monde se trompe en ceste pensée ; Dieu ne rejette rien de ce où la malice ne se rencontre point : car dites-moi, je vous prie, que peut mais une personne d'estre de telle ou telle temperature, subjette à telle ou telle passion ? Le tout gist donc aux actes que nous en faisons par ce mouvement, lequel depend de nostre volunté; le peché estant si volontaire, que sans nostre consentement il n'y a point de peché. Posez le cas que la colere me surprenne, je luy diray : Tourne, retourne, creve si tu veux ; si ne feray-je rien en ta faveur, non pas seulement prononcer une parole selon ton mouvement. Dieu nous a laissé ce pouvoir, autrement ce seroit, en nous demandant de la perfection, nous obliger à chose impossible, et partant injustice, laquelle ne se peut rencontrer en Dieu. A ce propos il me vient en pensée de vous raconter une histoire qui vous est propre. Lors que Moyse descendit de la montagne d'où il venoit de parler à Dieu, il veid le peuple qui, ayant fait un veau d'or, l'adoroit : espris d'une juste coleré du zele de la gloire de Dieu, il dit (en se tournant vers les levites) : S'il y a quelqu'un qui tienne le parti de Dieu, qu'il prenne l'espée en main pour tuer tout ce qui se presentera à luy, sans espargner ny pere, ny mere, ny frere, ny sœur ; qu'il mette tout à mort. Les levites mirent donc l'espée en main ; et le plus brave c'estoit celuy qui en tua le plus. De mesme, mes cheres filles, prenez l'espée de la mortification en main pour tuer et anneantir vos passions ; et celle qui en aura le plus à tuer, sera la plus vaillante, si elle veut cooperer à la grace. Ces deux jeunes ames que voicy (dont l'une passe un peu seize ans, l'autre n'en a que quinze), elles ont peu à tuer ; aussi leur esprit n'est pas quasi né : mais ces grandes ames qui ont experimenté plusieurs choses, et ont gousté les douceurs du paradis, c'est à elles à qui appartient de bien tuer et anneantir leurs passions. Pour celles que vous dites, ma mere, qui ont de si grands desirs de leur perfection, qu'elles veulent passer toutes les autres en vertu, elles font bien de consoler un peu leur

amour propre ; mais elles feront prou de suivre la communauté en bien gardant leurs regles : car c'est la droite voye pour arriver à Dieu.

Vous estes bien heureuses, mes cheres filles, au prix de nous autres : dans le monde, lors que nous demandons le chemin, l'un dit c'est à droite, l'autre c'est à gauche, et enfin le plus souvent on nous trompe ; mais vous autres, vous n'avez qu'à vous laisser porter. Vous ressemblez à ceux qui cheminent sur mer ? la barque les porte, ils demeurent là dedans sans soing ; en se reposant ils marchent, et n'ont que faire de s'enquerir s'ils sont bien dans leur chemin : cela est du devoir des nautonniers, qui voyant tousjours la belle estoile, ceste boussole du navire, sçavent qu'ils sont en bonne voye, et disent aux autres qui sont en la barque : Courage ! vous estes en bon chemin ; suivez sans crainte. Ceste boussole divine, c'est Nostre-Seigneur ; la barque ce sont vos regles ; ceux qui la conduisent sont les superieures, qui pour l'ordinaire vous disent : Marchez, nos sœurs, par l'observance ponctuelle de vos regles, vous arriverez heureusement à Dieu ; il vous conduira seurement. Mais remarquez que je vous dis, marchez par l'observance ponctuelle et fidelle ; car qui mesprisera sa voye sera tué, dit Salomon. Vous dites, ma mere, que nos sœurs disent : Cela est bon de marcher par les regles ; mais c'est la voye generale : Dieu nous attire par des attraicts particuliers ; chacun a le sien special ; nous ne sommes pas toutes tirées par un mesme chemin. Elles ont raison de le dire, et il est veritable ; mais il est vray aussi que si cest attraict vient de Dieu, il les conduira à l'obeïssance sans doubte. Il n'appartient pas à nous autres, qui sommes inferieurs, de juger de nos attraicts particuliers ; cela est du devoir des superieurs, et pour cela la direction particuliere est ordonnée : soyez-y bien fidelles, et vous en rapporterez le fruict de benediction. Si vous faites ce qui vous est enseigné, mes cheres filles, vous serez tres-heureuses, vous vivrez contentes, et experimenterez dès ce monde les faveurs du paradis, au moins par petits eschantillons : mais prenez garde que s'il vous vient quelque goust interieur et caresse de Nostre-Seigneur, de ne vous y attacher pas ; c'est comme un peu d'anis confit que l'apothicaire met sur la potion amere du malade : il faut que le malade avale la medecine bien amere, pour sa santé ; et bien qu'il prenne de la main de l'apothicaire ces grains sucrez, il faut par necessité qu'il ressente par apres ces amertumes de la purgation.

Vous voyez donc clairement quelle est la pretention que vous devez avoir pour estre dignes espouses de Nostre-Seigneur, et pour vous rendre capables de l'espouser sur le mont de Calvaire. Vivez donc toute vostre vie et formez toutes vos actions selon icelle, et Dieu vous benira. Tout nostre bonheur consiste en la perseverance : je vous y exhorte, mes cheres filles, de tout mon cœur, et prie sa bonté qu'il vous comble de grace et de son divin amour en ce monde, et nous fasse tous jouïr en l'autre de sa gloire. Adieu, mes cheres filles ; je vous emporte toutes dans mon cœur : de me recommander à vos prieres ce seroit chose superflue ; car je croy de vos pietez, que vous n'y manquez point. Je vous envoyeray tous les jours de l'autel ma benediction, et cependant recevez-la au nom du Pere, du Fils et du Sainct-Esprit.

ENTRETIEN XXI.

Sur le document de ne rien demander, ne rien refuser.

Ma mere, je parlois un jour à une excellente religieuse, qui me demandoit si ayant desir de communier plus souvent que la communauté, on le peut demander à la superieure. Je luy dis que si j'estois religieux, je pense que je ferois cecy : je ne demanderois point à communier plus souvent que la communauté le fait ; je ne demanderois point à porter la haire, le cilice, la ceinture, à faire des jeusnes extraordinaires ny disciplines, ny aucune autre chose ; je me contenterois de suivre en tout et par tout la communauté : si j'estois robuste, je ne mangerois pas quatre fois le jour ; mais si on me faisoit manger quatre fois, je le ferois et ne dirois rien ; si j'estois debile, et que l'on ne me fist manger qu'une fois le jour, je ne mangerois qu'une fois le jour, sans penser si je serois debile ou non. Je veux peu de choses ; ce que je veux je le veux fort peu ; je n'ay presque point de desirs ; mais si j'estois à renaistre, je n'en aurois point du tout : si Dieu venoit à moy, j'irois aussi à luy ; s'il ne vouloit pas venir à moy, je me tiendrois là, et n'irois pas à luy. Je dis donc qu'il ne faut rien demander ny rien refuser, mais se laisser entre les bras de la Providence divine, sans s'amuser à aucun desir, sinon à vouloir ce que Dieu veut de nous. S. Paul practiqua excellemment cet abandonnement au mesme instant de sa conversion : quand Nostre-Seigneur l'eut aveuglé, il dit tout incontinent : Seigneur, que vous plaist-il que je fasse ? et dès lors il demeura dans l'absolue dependance de ce que Dieu ordonneroit de luy. Toute nostre perfection gist en la practique de ce point ; et le mesme S. Paul escrivant à un de ses disciples, luy defend entre autres choses de ne point laisser occuper son cœur

par aucun desir ; tant il avoit de cognoissance de ce defaut.

Vous me dites, s'il ne faut pas desirer les vertus, et que Nostre Seigneur a dit : Demandez, et il vous sera donné. O ma fille, quand je dis qu'il ne faut rien demander ny rien desirer, j'entends pour les choses de la terre ; car pour ce qui est des vertus, nous les pouvons demander : et demandant l'amour de Dieu nous les comprenons, car il les contient toutes.

Mais pour l'employ exterieur, ne pourroit-on pas (dites-vous) desirer les charges basses parce qu'elles sont plus penibles et qu'il y a plus à faire, et à s'humilier pour Dieu ? Ma fille, David disoit qu'il aymoit mieux estre abject en la maison du Seigneur, que d'estre grand parmy les pecheurs ; et il est bon, Seigneur (dit-il), que vous m'ayez humilié, à fin d'apprendre vos justifications. Or neantmoins ce desir est fort suspect, et peut estre une cogitation humaine. Que sçavez-vous si ayant desiré des charges basses, vous aurez la force d'agreer les abjections qui s'y rencontrent ? Il vous y pourra venir beaucoup de desgousts et d'amertumes : que si bien maintenant vous vous sentez la force de souffrir la mortification et l'humiliation, que savez-vous si vous l'aurez tousjours ? Bref, il faut tenir le desir des charges quelles qu'elles soyent, basses ou honorables, pour tentation ; il est tousjours meilleur de ne rien desirer, mais se tenir preste pour recevoir celles que l'obeïssance nous imposera ; et fussent-elles honorables ou abjectes, je les prendrois et recevrois humblement, sans en dire un seul mot, sinon que l'on m'interrogeast, et lors je respondrois simplement la verité comme je la penserois.

Vous me demandez comme l'on peut practiquer ce document de la saincte indifference dans les maladies. J'en trouve au sainct Evangile un parfaict modele en la belle-mere de S. Pierre. Ceste bonne femme estant dans le lit avec une grosse fievre, practiqua plusieurs vertus ; mais celle que j'admire le plus est ceste grande remise qu'elle fit d'elle-mesme à la providence de Dieu et au soing de ses superieurs, demeurant en sa fievre, tranquille, paisible et sans aucune inquietude, ny sans en donner à ceux qui estoyent aupres d'elle. Chascun sçait toutesfois combien les febricitans en sont travaillez ; ce qui les empesche de reposer, et leur donne mille autres ennuis. Or ceste grande remise que nostre malade fait d'elle-mesme entre les mains de ses superieurs, fait qu'elle ne s'inquiete point, ny ne se met en soucy de sa santé, ny de sa guarison ; elle se contente de souffrir son mal avec douceur et patience. O Dieu ! qu'elle estoit heureuse, ceste bonne femme ! Certes elle meritoit bien qu'on prinst soing d'elle, comme firent aussi les apostres, qui pourveurent à sa guarison sans en estre sollicitez par elle, ains par la charité et commiseration de ce qu'elle souffroit. Heureux seront les religieux et religieuses qui feront ceste grande et absoluë remise entre les mains de leurs superieurs, lesquels, par le motif de la charité, les serviront et pourvoyront soigneusement à tous leurs besoins et necessitez ; car la charité est plus forte et presse de plus près que la nature. Ceste chere malade sçavoit bien que Nostre-Seigneur estoit en Capharnaum, qu'il guerissoit les malades : cependant elle ne s'inquietoit point, ny ne se mettoit en peine pour luy envoyer dire ce qu'elle souffroit. Mais ce qui est encore plus admirable, c'est qu'elle le void dans sa maison, où il la regarde, et elle le regarde aussi ; et si elle ne luy dit pas un seul mot de son mal, pour l'exciter à avoir pitié d'elle, ny ne s'empresse à le toucher pour estre guarie. Or, ceste inquietude d'esprit que l'on a emmy les souffrances et maladies (à laquelle sont subjects non seulement les personnes du monde, mais aussi bien souvent les religieux) part de l'amour propre et dereglé de soy-mesme. Nostre febricitante ne faict aucun cas de sa maladie ; elle ne s'attendrit point à la rencontre, elle souffre sans se soucier que l'on la plaigne, ny que l'on procure sa guarison ; elle se contente que Dieu la sçache, et ses superieurs qui la gouvernent. Elle voit Nostre Seigneur dans sa maison, comme souverain medecin ; mais elle ne le regarde pas comme tel (si peu elle pensoit à sa guarison), ains elle le considereroit comme son Dieu, à qui elle appartenoit, tant saine que malade, estant aussi contente malade que possedant une pleine santé. O ! combien plusieurs eussent usé de finesse pour estre guaris de Nostre-Seigneur, et eussent dit qu'ils demandoyent la santé pour le mieux servir, craignant que quelque chose ne luy manquast ! Mais ceste bonne femme ne pensoit rien moins que cela, faisant voir sa resignation, en ce qu'elle ne demanda point sa guarison. Je ne veux pas dire pourtant qu'on ne la puisse bien demander à Nostre-Seigneur, comme à celuy qui nous la peut donner, avec ceste condition, si telle est sa volonté ; car nous devons tousjours dire : *Fiat voluntas tua*. Il ne suffit pas d'estre malade et d'avoir des afflictions, puisque Dieu le veut ; mais il le faut estre comme il le veut, quand il le veut, autant de temps qu'il veut, et en la façon qu'il luy plaist que nous le soyons, ne faisant aucun choix ny rebut de quelque mal ou affliction que ce soit, tant abjecte ou deshonorable nous puisse-t-elle sembler ; car le mal et l'affliction sans abjection enfle bien souvent le cœur, au lieu de l'humilier. Mais quand on a du mal sans honneur, ou

que le deshonneur mesme, l'avilissement et l'abjection sont nostre mal, que d'occasions d'exercer la patience, l'humilité, la modestie, et la douceur d'esprit et de cœur! Ayons donc un grand soing, comme ceste bonne femme, de tenir nostre cœur en douceur, faisant profit comme elle de nos maladies; car elle se leva si tost que Nostre-Seigneur eut chassé la fievre, et le servit à table. En quoy certes elle tesmoigna une grande vertu, et le profit qu'elle avoit fait de sa maladie, de laquelle estant quitte, elle ne veut user de sa santé que pour le service de Nostre-Seigneur, s'y employant au mesme instant qu'elle l'eut recouvrée. Au reste, elle n'est pas comme ces personnes du monde qui ayant une maladie de quelques jours, il leur faut les semaines et les mois pour les refaire. Nostre-Seigneur estant sur la croix, nous fait bien voir comme il faut mortifier les tendretez; car ayant une grande soif, il ne demanda pourtant point à boire; mais manifesta simplement sa necessité, disant: J'ay soif. Après quoy il fit un acte de tres-grande soubmission; car quelqu'un luy ayant tendu au bout d'une lance un morceau d'eponge trempée dans du vinaigre pour le desalterer, il la succa avec ses benites levres. Chose estrange! il n'ignoroit pas que c'estoit un breuvage qui augmentoit sa peine; neantmoins il le prit tout simplement, sans rendre tesmoignage que cela le faschoit, ou qu'il ne l'eust pas trouvé bon, pour nous apprendre avec quelle soubmission nous devons prendre les remedes et viandes presentées, quand nous sommes malades, sans rendre tant de tesmoignages que nous en sommes desgoutez et ennuyez, voire mesme quand nous serions en doubte que cela accroistroit nostre mal. Helas! si nous avons tant soit peu d'incommodité, nous faisons tout au contraire de ce que nostre doux maistre nous a enseigné; car nous ne cessons de nous lamenter, et ne trouvons pas assez de personnes, ce semble, pour nous plaindre et raconter nos douleurs par le menu. Nostre mal, quel qu'il soit, est incomparable, et celuy que les autres souffrent n'est rien au prix. Nous sommes plus chagrins et impatiens qu'il ne se peut dire; nous ne trouvons rien qui aille comme il faut pour nous contenter. Enfin c'est grande compassion combien nous sommes peu imitateurs de la patience de nostre Sauveur, lequel s'oublioit de ses douleurs et ne taschoit point de les faire remarquer par les hommes, se contentant que son pere celeste, par l'obeïssance duquel il les souffroit, les considerast, et appaisast son courroux envers la nature humaine pour laquelle il patissoit.

Dites-vous ce que je desire qui vous demeure le plus engravé dans l'esprit, à fin de le mettre en practique? Eh! que vous diray-je, mes tres-cheres filles, sinon ces deux cheres paroles que je vous ay desjà tant recommandées? Ne desirez rien, ne refusez rien. En ces deux mots je dis tout; car ce document comprend la practique de la parfaicte indifference. Voyez le pauvre petit Jesus en la creche: il reçoit la pauvreté, nudité, la compagnie des animaux, toutes les injures du temps, le froid, et tout ce que son pere permet luy arriver. Il n'est pas escrit qu'il estendit jamais ses mains pour avoir les mammelles de sa mere; il se laissoit tout-à-fait à son soing et prevoyance. Aussi ne refusoit-il pas tous les petits soulagemens qu'elle luy donnoit. Il recevoit les services de S. Joseph, les adorations des roys et des bergers, et le tout avec une esgale indifference. Ainsi nous ne devons rien desirer ny rien refuser, ains souffrir et recevoir esgalement tout ce que la providence de Dieu permettra nous arriver, Dieu nous en fasse la grace. Dieu soit beny!

ENTRETIEN XXII ET DERNIER

Le jour de S. Etienne au soir, la surveille de sa mort, après avoir souhaité le bon soir à ses cheres filles, il leur dit:

Mes cheres filles, je viens icy pour vous dire le dernier adieu, et m'entretenir ce peu avec vous, parce que le monde et la cour m'ont derobé tout le reste du temps. Enfin, mes cheres filles, il s'en faut aller. Je viens finir la consolation que j'ay receuë jusqu'à present avec vous. Avons-nous rien plus à dire? Il est vray que les filles ont tousjours beaucoup de repliques: il est mieux de parler à Dieu qu'aux hommes.

A quoy la superieure ayant respondu, que si elle vouloit parler à lui, c'estoit pour apprendre comment il falloit parler à Dieu:

Eh bien, dit-il, l'amour propre se servira de ce pretexte; ne faisons point de preface. Qu'y a-t-il à dire? Et sur les demandes que luy firent ses cheres filles, il leur donna de tres-bons avis sur la maniere que les superieures se doivent comporter envers les inferieures, et reciproquement les inferieures envers les superieures, de la façon qu'on se doibt gouverner au desir ou refus des charges en religion: et ce fut à ce propos là qu'il leur dit qu'il estoit tousjours mieux de ne rien demander et de ne rien refuser, mais de se tenir tousjours prest pour faire l'obeïssance.

Et comme quelqu'une luy eut dit: Mónseigneur, comment entendez-vous cela? vu que Nostre-Seigneur dit: Demandez et priez, et il vous sera donné.

O ma fille, dit-il, j'entends pour les choses de

la terre ; car pour les vertus nous les devons demander : quand nous demandons l'amour de Dieu, nous les comprenons toutes, elles ne sont point separées l'une de l'autre.

Il leur donna pareillement de tres-bonnes instructions pour la confession et la saincte communion, et des moyens pour discerner le peché veniel d'avec l'imperfection ; et à ce propos il leur dit ces paroles remarquables :

Il est tres-bon de discerner le peché veniel d'avec l'imperfection, quand on sçait le faire. Mais de deux cents il n'y en a pas deux qui le sçachent faire ; les plus saincts mesmes y sont bien empeschez. Je vous diray ce qui m'arriva une fois en confessant la sœur Marie de l'Incarnation, estant alors dans le monde. Après l'avoir ouïe deux ou trois fois, elle s'accusa à moy de plusieurs imperfections. Je luy dis que je ne luy pouvois pas donner l'absolution, parce qu'il n'y avoit point de peché en ce dont elle s'accusoit ; ce qui l'estonna grandement, car elle n'avoit jamais fait ceste distinction du peché d'avec l'imperfection. Je luy dis qu'elle adjoutast un peché qu'elle auroit commis autrefois, comme vous autres faites : après elle me remercia d'une tres-grande affection. Vous voyez donc bien que cela est difficile, puis que ceste ame, qui estoit si bien esclairée, avoit demeuré si long-temps en ceste ignorance. Il ne se faut pas mettre en peine de faire ce discernement quand on ne sçait pas, puisque ceste grande servante de Dieu ne laissoit pas d'estre saincte, encore qu'elle ne le sçust pas. Il leur montra donc que le peché veniel depend de nostre volonté ; et que là où elle n'est pas il n'y a point de peché, mais ouy bien peust-estre de l'imperfection.

Il leur dit encore : J'ai remarqué en toutes nos maisons, que les filles ne font point de difference entre Dieu et le sentiment de Dieu : ce qui est un tres-grand defaut. Il leur semble que, quand elles ne sentent pas Dieu, elles ne sont pas en sa presence : comme, par exemple, une personne va souffrir le martyre pour Dieu, et neantmoins elle ne pensera pas en Dieu pendant ce temps, mais seulement en la peine qu'elle endure. Toutefois, quoy qu'elle n'ayt point le sentiment de la foy, elle ne laisse pas de meriter en faveur de sa premiere resolution, et fait un acte d'un grand amour. Nous n'avons rien à desirer que l'union de nos ames avec Dieu. Vous estes bienheureuses, vous autres ; vos regles et tous vos exercices vous portent à cela : vous n'avez qu'à faire, sans vous amuser au desir.

Il estoit desja fort tard quand ses gens le vinrent querir ; et comme il vid les flambeaux allumez, il dit à ses serviteurs : Et que voulez-vous faire, vous autres ? Je passerois bien icy toute la nuict sans y penser. Il s'en faut aller ; voicy l'obeïssance qui m'appelle : adieu, mes cheres filles. Et comme elles insistoient de luy dire ce qu'il vouloit qui leur demeurast plus engravé dans l'esprit, il repondit : Que voulez-vous que je vous die ? Je vous ay desja tout dit en ces deux paroles, de ne rien desirer ny rien refuser. Je ne sçais que vous dire autre chose. Voyez-vous le petit Jesus en creche ? Il reçoit toutes les injures du temps, le froid, et tout ce que son Pere permet luy arriver ; il ne refuse point les petits soulagemens que sa Mere luy donne : il n'est pas escrit qu'il estendit jamais ses mains pour avoir les mammelles de sa mere, mais laissoit tout cela à son soing et prevoyance. Ainsi nous ne devons rien desirer ny refuser, mais souffrir tout ce que Dieu nous envoyera, le froid et autres choses.

DE L'EXALTATION DE LA SAINCTE CROIX.

Dieu m'a donné un extraordinaire desir de planter en tous les cœurs des enfans de la saincte Eglise la reverence et l'amour de la saincte croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ : j'ay plusieurs fois consideré qu'après que le grand Judas Machabée eut reedifié le temple de l'ancienne synagogue, la nation hebraïque sentit tant de consolation, que tous les peuples tombans en face louerent et benirent Dieu, qui les avoit ainsi favorisez. Dans ceste pensée je dis : O mon Dieu, quelle consolation et jubilation de cœur doivent avoir les chrestiens, considerant l'exaltation de la saincte chroix, laquelle ayant esté terrassée et abattue par les infideles, fut relevée et redressée par ce genereux capitaine Heraclius. Certes nostre joye doibt estre d'autant plus grande, qu'en cet ancien temple il n'y fut jamais offert que des veaux, des boucs, des agneaux, etc. Mais sur la croix, et en la croix, le Fils eternel de Dieu s'est offert et immolé pour nous.

L'ancien temple ne fut jamais teint d'autre sang que des bestes, mais ceste saincte croix a esté

teinte du sang de l'auteur et consommateur de tous les sacrifices : ceste croix surpasse d'autant plus la magnificence de l'ancien temple, que le sacrifice de la saincte croix surpasse tous les autres ; et il n'y a point de bons chrestiens qui ne doivent aimer plus tendrement la pauvreté, l'abjection et les douleurs de la croix de Jesus-Christ, que les anciens Juifs n'aimoient les richesses, la magnificence et les delices de leur temple.

Cet ancien temple fut edifié trois fois : la premiere sous Salomon, la seconde sous Darius, et la troisiesme sous Machabée ; et ainsi la tres-saincte croix a esté exaltée trois fois : la premiere sous Nostre-Seigneur Jesus-Christ, la seconde sous Constantin, par la devote Ste Heleine, et la troisiesme sous Heraclius. Les bons Juifs ont tousjours essayé de rebastir leur temple quand les ennemis l'ont abattu, ou qu'ils y ont fait des bresches ; de mesme, les bons chrestiens doivent d'autant plus travailler à exalter la tres-saincte croix, que ses ennemis s'efforcent d'en abattre l'honneur et la devotion.

S. Paul, cest incomparable maistre et docteur de l'Eglise naissante, avoit pris Jesus-Christ en la croix pour les delices de ses amours, pour le theme de ses sermons, pour le but de toutes ses gloires, pour le terme de toutes ses pretentions en ce monde, et pour l'appuy de toutes ses esperances en l'eternité. J'ai estimé, dit-il, ne rien sçavoir que mon Jesus crucifié ; il ne m'arrivera point que je me glorifie en quelque autre chose qu'en la croix de mon Jesus ; et ne croyez pas, mes chers Galates, que j'aye d'autre vie que celle de la croix ; car je vous assure que je vois et sens tellement partout la croix de mon Sauveur, que par sa grace je suis tout-à-fait crucifié au monde, et le monde m'est entierement crucifié. Bien heureuse est l'ame qui voit ainsi partout Jesus-Christ crucifié.

Je conseille volontiers à mes devots et devotes, pour se rafraischir plus souvent la memoire de la tres-saincte croix, qu'ils en portent toujours une, ou à leur col, ou à leurs chapelets, et qu'ils ne soient jamais sans avoir une croix sur eux pour la voir et baiser souvent ; car le baiser est un signe d'amitié : c'est pourquoy Jesus-Christ, le parfait amant de nos ames, baisoit ses apostres quand ils revenoient à luy. Et S. Paul enseignoit à ses disciples : Saluez-vous l'un l'autre de ma part, en vous donnant le sainct baiser.

Quiconque baise sans feinte et sans hypocrysie, mais avec une vertueuse intention, son frere chrestien, tesmoigne en verité qu'il l'aime. Or, pour preuve de nostre foy, il ne se faut pas contenter de baiser la croix, mais il faut aymer la croix ; car la baiser sans l'aimer, c'est augmenter le crime de nostre infidelité, et attirer sur nous les punitions de ce peuple duquel Jesus-Christ disoit : Ces gens ici m'honorent des levres, ils me donnent des baisers hypocrites et des feintes louanges ; mais leur cœur est fort eloigné de moy, et par consequent leurs œuvres sont fort eloignées de mes intentions. D'où le chrestien doibt inferer que ce n'est pas assez d'honorer la croix, s'il ne l'aime ; de la baiser, s'il ne l'embrasse par une cordiale et ferme resolution, non seulement d'aimer le crucifix, mais encore la crucifixion de cœur.

Quelques contemplatifs ont medité que Jesus-Christ, dans la boutique de S. Joseph, et dans les trente ans de son adorable vie cachée, s'occupoit quelquefois à faire des croix pour toutes sortes de personnes ; et j'ose de sa part en presenter à tous : à messeigneurs les prelats, je presente la croix de la sollicitude et des travaux qu'il faut qu'un bon pasteur souffre pour garder, augmenter, nourrir, perfectionner et corriger ses brebis : ceste croix de pasteur est la premiere que Jesus a portée ; je le prouverois facilement par sa creche, par ses courses, par ses lassitudes et sueurs proche du puits de la Samaritaine, et par son charitable soin pour ceux mesmes qui le tourmentoient.

Aux religieuses et autres gens d'Eglise, je presente la croix de la solitude, du celibat et de l'abnegation du monde ; croix saincte, qui a vraiement touché celle de Nostre-Seigneur ; croix precieuse portée par la Vierge des vierges, Nostre-Dame, qui après son adorable Fils a esté la plus saincte, la plus innocente, et la plus entierement crucifiée de toutes les ames amantes de la tres-saincte croix.

A messieurs de la noblesse, je donne la croix de la modestie, le bon usage du temps par des occupations d'esprit, bonnes et saincles, autant relevées par dessus les œuvres manuelles des roturiers, que leur condition leur donne de preeminence, et leur naissance davantage sur les autres ; et pour troisiesme branche de ceste croix, qu'ils ayent l'amour du vray honneur, qui est la seule vertu de pieté et crainte de Dieu, et la fuite de ce fantosme d'honneur imaginaire qui les poursuit, et qui s'estant emparé d'eux, les jette dans la vanité, dans l'estime de soy-mesme, et de-là dans les duels, et des duels dans la damnation eternelle.

A messieurs de la justice, je presente la croix de la doctrine de l'equité et de la sincere verité ; croix vraiment digne des ministres et officiers du Dieu juste et vivant, qui fait marcher la justice et le jugement devant sa face, et juge toute la terre en equité et verité, comme parle David ; croix desirable qui crucifie les respects humains, la

crainte des hommes et l'amour du propre interest, fait fleurir dans une province la paix et le repos des familles.

A ceux du tiers estat, j'offre la croix de l'humilité, du travail et labeur de leurs mains, croix que Dieu a attachée à leur naissance, mais sanctifiée par l'usage que Jesus-Christ a fait du metier de charpenterie; et il fait dire de soy-mesme par son prophete : Je suis dans le labeur et dans le travail dès ma jeunesse. Ceste croix du travail est tres-salutaire pour aider les hommes au salut eternel, parce que l'oisiveté estant la mere des vices, une necessaire et bonne occupation delivre l'ame de mille fantaisies, qui sont la source des pechés, et la tient dans une aimable innocence et bonne foi.

Aux jeunes gens, je destine la croix de l'obeïssance, de la chasteté et de la retenue en leurs deportemens; croix salutaire, qui crucifie les fougues d'un jeune sang qui commence à bouillir, et d'un courage qui n'a pas encore la prudence pour guide; qui rendra enfin nos jeunes gens capables de porter le tres-suave joug de Nostre-Seigneur, en quelque condition que son inspiration les appelle.

Aux vieillards, je presente la croix de la patience, de la douceur et du sage conseil; croix qui requiert un cœur armé de courage; car ils ne trouveront dans cet aage avancé et refroidy que labeur et douleur sur la terre : c'est le dire de David.

Il y a si grand nombre de croix pour les personnes mariées et chargées de famille, qu'il n'est pas besoin de leur en destiner de particulieres; neantmoins, celle que je leur presente plus volontiers, c'est le support mutuel, l'amitié fidelle et non interrompue par des amours etrangers, et le soing de l'elevation des enfans; en donnant bon exemple à toute la famille ne se pas rendre criminel des crimes d'autruy.

Les veuves ne manquent non plus de croix : si elles sont vraies veuves, leur cœur, leur amour et leur plaisir doivent estre attachés à la croix de Jesus-Christ par l'abnegation des passe-temps du monde, et par la meditation de la mort, puisque leur chere moitié est desjà pourrissante au tombeau.

Le glorieux S. Antoine vid un jour toute la terre couverte de pieges et de filets; il me semble que de mes yeux interieurs, je la vois toute parsemée de croix : heureux ceux qui ne fuient point la croix! Judas, ce perfide disciple, mena son infernale troupe pour prendre Jesus, et le faire clouer à la croix; mais quant à luy, le malheureux, il refusa entierement la croix, ne voulant pas seulement celle de la saincte contrition et penitence que Jesus-Christ luy offroit. Ceux qui refusent de prendre humblement et porter vertueusement les croix que Dieu leur presente en ceste vie, auront en l'autre le partage de Judas.

Le grand roy Salomon dit que tout ce qui se passe sous le soleil est vanité et affliction d'esprit : cela presupposé, il n'y a point d'homme sous le soleil qui puisse eviter la croix et la souffrance : mais les impies, les ames mal faites, sont contre leur gré et en depit qu'elles en ayent, attachées à la croix et aux tribulations; et par leur impatience elles se rendent leurs croix fatales : elles ont des sentimens d'estime d'elles-mesmes, approchant ceux du mauvais larron; elles unissent par ce moyen leur croix à celle de ce mechant; et aussi infailliblement leurs salaires seront egaux. Helas! le bon larron fit d'une mauvaise croix, une croix de Jesus-Christ : certes les travaux, les injures, les tribulations que nous recevons, sont des croix du vray larron et nous les avons bien meritées; et nous devons humblement dire comme ce bon larron : Nous recevons dans nos souffrances ce que nous avons merité par nos offences; et par cette humilité, nous rendons nostre croix de larron, une croix de vray chrestien. Unissons donc, comme le bon larron, nostre croix de pecheur à la croix de celuy qui nous a sauvés par sa croix; et par ceste amoureuse et devote union de nos souffrances aux souffrances et croix de Jesus-Christ, nous entrerons comme des bons larrons, dans son amitié, et à sa suite dans son paradis.

Regardant donc la saincte croix de Jesus avec un cœur plein d'amour et de reverence, je feray ces eternelles et inviolables resolutions :

O mon Jesus, le bien-aymé de mon ame! permettez-moy que, comme un bouquet de myrrhe, je vous serre sur mon sein, et que je baise le pied de ceste saincte croix, teinte de vostre precieux sang, et que je vous dise que ma bouche, qui est si heureuse que de baiser vostre saincte croix, s'abstiendra desormais de medisance, de murmure et de lasciveté; mes yeux qui voyent, ô Jesus, vos larmes couler pour mes pechés sur la croix, ne regarderont jamais choses qui vous soyent contraires: ces deux luminaires de mon corps defailleront à force de regarder en haut mon Sauveur elevé sur la croix; je les detourneray, afin qu'ils ne voyent la vanité du monde, mais qu'ils considerent tousjours la verité de vostre saincte dilection.

Mes oreilles, qui entendent avec tant de consolation les sept paroles prononcées sur la croix, ne prendront plus de plaisir aux vaines louanges, aux faux rapports, aux discours abaissant mon prochain, aux vains propos, aux devis inutiles.

Mon entendement, qui considerera avec goust les adorables mysteres de la tres-saincte croix, ne

se ravalera jamais en des malicieuses et mauvaises imaginations.

Ma volonté, qui s'est soubmise aux loys de la saincte croix et à l'amour de Jesus-Christ crucifié, ne haïra jamais personne, parce que son bien-aymé, Jesus, est mort d'amour pour tous.

Enfin, mon zele sera de planter la croix en mon cœur, en mon entendement, en mes yeux, en mes oreilles, en ma bouche, en tous mes sens interieurs et exterieurs, à fin que rien n'y entre ny en sorte qui ne soit contraint de demander congé à la saincte croix. Je formeray ce sacré signe avec reverence, j'en marqueray mon cœur en mon reveil et avant mon dormir; et cherchant en la saincte croix mon support parmy les angoisses de ceste vie, j'espere d'y trouver ma joye eternelle; car ayant aymé Jesus-Christ crucifié en ce monde, je jouiray en l'autre de Jesus glorifié, auquel soit honneur et gloire aux siecles des siecles. Ainsi soit-il. Dieu soit beny.

DE LA CRUCIFIXION DE N. S. JESUS-CHRIST.

Proposition du mystere, leçon interieure, ou fabrication du lieu.

Il me semble que parmy cette grande foule de gens qui accourent de toutes parts de la ville de Jerusalem, pour voir crucifier Nostre-Seigneur, je me trouve au mont de Calvaire, en un lieu un petit peu plus eloigné que les autres, separé et relevé, qui me le rend avantageux pour voir et considerer, à part moy, ce triste et cruel spectacle. La crucifixion est desja faite; c'est-à-dire, la croix estant couchée sur la terre, Nostre-Seigneur y est estendu tout nud et despouillé, et les bourreaux l'ont serré et cloué pieds et mains là-dessus. Maintenant donc, dès ce lieu-là, je m'imagine que je vois relever ce sainct crucifié en l'air, petit à petit, et que la croix est fichée et plantée dans le trou fait à ceste intention. Voilà le mystere proposé en gros par l'imagination, laquelle a logé en mon cœur un lieu propre pour voir et bien considerer tout ce qui se passe. Les deux parties du mystere sont l'elevation et le plantement de ce sainct arbre. Il reste que je poursuive à considerer les particularitez par lesquelles ma volonté puisse estre excitée à produire beaucoup de bonnes sainctes affections et resolutions, et cela c'est la meditation.

Premiere consideration.

Je considere ce que Nostre-Seigneur souffre en ce mystere, tant exterieurement qu'interieurement. Exterieurement : par ceste elevation, son corps est tout entierement supporté sur ses pieds et ses mains cloués, d'où il arrive que les plaies s'agrandissent et la douleur se rend immense. Quand la croix tombe dans le trou preparé auquel elle est fichée, le Sauveur reçoit une secousse effroyable, qui augmente de nouveau les plaies, et donne comme un coup d'estrapade à tous ses nerfs et tendons; de tous costés le sang pleut et distille; l'air et le vent froid saisissent tout ce corps elevé, penetrant dans les plaies, et le font presque transir et pasmer. Ses oreilles n'entendent que blasphesmes, ses yeux ne voyent que la furie de ceux qui le tuent; et en tous ses sens il endure des douleurs insupportables. Mais ce n'est rien de cela au prix des douleurs de son cœur, qui, languissant de l'amour des ames, void une si grande perte de personnes, et surtout de ceux qui le crucifient.

Affections.

Ah! qui sera ce tigre qui ne pleurera voyant cet innocent, ce jeune roy, le Fils de Dieu, endurer tant de peines? Elles sont desja bien grandes et capables de tenir à couvert tous les hommes du monde, contre l'indignation du Pere eternel. Hé! je vous prie de grace, mes amis, relevez bellement ceste croix, et fischez-la si doucement, que ses plaies ne s'agrandissent point, et que la secousse n'en soit pas si grande. Helas! il n'y a personne si denaturé qui, voyant un criminel sur la roue, n'en ayt compassion. Hé donc, mon ame, n'auras-tu pas compassion de ton Sauveur qui souffre tant? Si jamais tu fus touchée de commiseration sur la nudité d'aucun pauvre parmy la rigueur de l'hyver, ne doibs-tu pas compatir à ce pauvre roy, qui est exposé tout nud sur cet arbre? Si jamais quelque pauvre ulceré te fit pitié, regarde, je te prie, celuy-là, auquel tu ne verras, depuis la plante des pieds jusqu'à la teste, aucun lieu qui ne soit gasté de coups. Hé! voids ce cœur affligé de tant de peschez que le peuple commet; et si ton cœur ne s'afflige avec luy, il faut que tu ne l'ayes pas de chair, mais de pierre, et plus dur que le diamant mesme.

De la commiseration ou compassion naist ordinairement le desir de secourir celuy auquel nous compatissons : partant, à la precedente affection j'adjoute celle-cy.

O ! qui me donnera la grace que je puisse en quelque façon donner allegement à mon Sauveur affligé ! Hé ! que ne m'est-il loisible de prendre mes habits plus precieux pour couvrir vostre nudité ! que n'ai-je du baume excellent pour en oindre vos plaies ! que ne suis-je près de vous sur la croix pour soutenir vostre corps en mes bras, afin que la pesanteur ne dechirast pas si fort les plaies de vos pieds et de vos mains ! mais sur-tout, que ne puis-je empescher les pecheurs de tant offenser vostre cœur, qui ne feroit que se jouer de toutes les peines de vostre corps, si pour icelles les pecheurs pouvoient estre amendés ! que ne suis-je quelque excellent et fervent predicateur, pour leur annoncer la penitence ! O ! comme je dirois aux iniques, ne vueillez plus vivre iniquement ; et aux delinquans, ne relevez plus les cornes de vostre fierté et felonie.

Confusion.

Mais, ô Seigneur, pourquoy m'amusé-je à ces desirs, desquels je n'ay pas la force d'en practiquer un seul ? Helas ! comme vous donnerois-je mes habits precieux, moy qui n'en donnay jamais un vil et usé à vos pauvres ? Sur la croix vous ne me les demandez pas, et je vous les offre ; en vos pauvres vous me les demandez, et je les refuse ! O ! vaines et miserables offres qui ne se font qu'en apparence, et en effect ne sont que moqueries ! Comment repandrois-je du baume sur vos plaies, puis que je ne repandis jamais un verre d'eau pour vos pauvres ? Comment voudrois-je vous supporter en croix, puis que je ne fuis jamais rien tant que les croix ? Et quel predicateur de penitence, moy qui n'en fais point, et qui contribue tous les jours, plus qu'aucun autre, au deplaisir que les pechez vous donnent ?

Resolution.

O Seigneur, ayez pitié de moy ! je me propose cy-apres de vous estre plus fidelle. Non, ce ne seront plus des desirs, ce seront des effects. Je soulageray le pauvre, je feray penitence, et cesseray de pecher. J'instruiray les devoyés, et diray à mon cœur et aux autres : Voulez-vous estre plus cruels à l'endroict de vostre Sauveur, que ne sont les vautours à l'endroict des colombeaux ? ils n'en dechirent ny devorent jamais le cœur : voulez-vous bien estre si acharnez à l'encontre du divin colombeau, qui niche sur la croix, que de dechirer son cœur avec les dents de vos impietés ? Seigneur, ha ! doresnavant je consoleray par effect le pauvre, et empescheray le peché.

Deuxieme consideration.

Je considere la maniere avec laquelle Nostre-Seigneur souffroyt en ce mystere ; et ceste maniere est double. Il souffre exterieurement avec un grand silence, les yeux doux et benins, qui regardent par fois au ciel dans le sein de la misericorde du Pere, quelquefois sur le peuple, auquel il procure la grace de ceste misericorde, sa bouche n'estant ouverte en ce mystere que pour jeter des soupirs de douceur et de patience. Il me semble que je voids en sa poitrine l'endroict du cœur qui pantele et tremousse d'amour, et fait une inflammation si grande, que tout cet endroict me semble rougissant.

Reprehension pour l'exterieur.

Il souffre patiemment, volontairement, et amoureusement. Mais helas ! miserable que je suis, qui ne saurois souffrir un mot sans crier, sans me plaindre, sans faire du bruit au logis, jamais je ne finis mes lamentations, je les estends et les repands partout.

Pour l'interieur.

Et si quelquefois je garde quelque contenance, mon cœur comment se comporte-t-il ? il semble qu'il s'enflamme de colere, d'impatience, de vengeance et de douleur.

Resolution.

Mais doresnavant, ô mon ame, je veux que nous soyons patiens, doux et gracieux, et que jamais l'eau de contradiction ne puisse esteindre le feu sacré de la charité que nous devons au prochain.

Troisiesme consideration.

Je considere pourquoy il souffre : ha ! c'est pour obeïr à son pere. O obeïssance admirable et filiale ! Mais quel effronté suis-je, d'oser appeler Dieu mon pere, auquel je n'ay jamais porté le respect filial ; et comme obeïrois-je jusqu'à la mort, que je ne le puis pas même jusqu'à la souffrance d'une petite parole faschеuse, et d'un regard de travers ? Mais doresnavant, venez, ô tribulations et deplaisirs, que venant de la part du Pere eternel, je vous recevray de bon cœur, et boiray le calice d'obeïssance.

Abomination du peché.

Mon iniquité est donc bien grande ! ô que je suis miserable de m'y estre si souvent abysmé ! O Seigneur, qui me delivrera de ce labyrinthe, si ce n'est vous ? hé de grace, ne permettez pas que

j'y retombe jamais si lourdement. O peché tres-abominable, je ne te verrai jamais d'un costé, que plutost que de me souiller en tes ordures, je ne me jetasse en cent mille tourmens.

Resolution.

Pour me retirer de l'enfer, et pour me delivrer de perdition, hélas! Seigneur, que vous souffrez! Et moi miserable, que je souffre pour m'y engager! Tout ce que j'ay souffert jusqu'à present, n'a esté qu'à ma perte. Ah! non, vous me voulez sauver, Seigneur, que vostre volonté soit faite: je suivray vostre dessein et monteray. Non, je ne descendray plus. Dieu soit beny.

PETIT REGLEMENT

DE

L'EMPLOI DU TEMPS ET DES EXERCICES DE LA JOURNÉE.

I. Le matin faites la meditation avec la preparation à la journée marquée.

II. Ajoutez le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Veni Creator*, et l'*Ave maris stella*, l'*Angele Dei*, *etc.* et une courte oraison pour les saints protecteurs.

III. Saluez tous les Saincts avec cette oraison vocale :

Sancta Maria et omnes Sancti, intercedite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Saincte Marie et tous les Saincts, intercedez pour nous auprès du Seigneur, afin que nous meritions d'estre aidés et sauvés par celuy qui vit et regne dans tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

IV. Ayant salué les Saincts qui sont au ciel, dites un *Pater* et l'*Ave* pour les fideles trepassés : et ainsi vous aurez visité toute l'Église, dont une partie est au ciel, l'autre en terre, et l'autre sous terre.

V. Oyez tous les jours la messe, selon la methode marquée ci-dessus.

VI. Soit à la messe, soit le long du jour, que le chapelet se dise tous les jours le plus affectueusement qu'il se peut.

VII. Le long du jour, frequentes oraisons jaculatoires, sur-tout quand l'heure sonne : cette devotion est utile.

VIII. Le soir avant souper un peu de recollection avec cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, aux plaies de nostre Seigneur, etc.

La recollection se pourra faire avec une entrée de l'ame par forme de retraicte en l'une des plaies de notre Seigneur, pour les cinq jours, le sixiesme dans les epines de la couronne, et le septiesme dans son costé percé, commençant la semaine et la finissant par là, c'est-à-dire le dimanche revenir à ce cœur.

IX. Le soir, une heure ou demi-heure après souper, se retirer et dire le *Pater*, l'*Ave*, *Credo*, et *Confiteor* jusqu'à *meâ culpâ* : et finir, apres l'examen de conscience, par les Litanies de la Saincte Vierge.

X. Tous les jours une bonne demi-heure de lecture spirituelle.

XI. Les festes et dimanches, assister à vespres, et dire l'office de Notre-Dame.

XII. S'il arrive de laisser quelque chose de ce que dessus, n'en avoir point de scrupule ; car voici la regle generale de notre obeïssance : Il faut tout faire par amour, et rien par force. Il faut plus aimer l'obeïssance que craindre la desobeïssance.

XIII. Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui forclot l'obeïssance, car c'est la liberté de la chair ; mais celui qui forclot la contraincte et le scrupule, ou l'empressement.

XIV Si vous aimez fort l'obeïssance et soubmission, je veux que, s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeïssance, et que ce manquement soit suppleé par l'amour.

EXERCICE DU MATIN [1].

TRAITÉ I.

Tendant immediatement à l'union de nostre volonté à celle de Dieu, pour estre practiqué par forme de parfaicte resignation au temps des seicheresses et ariditez spirituelles.

Premier poinct. Prosterné à genoux, et profondement humilié devant l'incomprehensible Majesté de Dieu, vous adorerez sa souveraine bonté, laquelle de toute eternité vous nomma par vostre nom, et fit dessein de vous sauver, vous destinant entr'autres choses le jour present, afin qu'en iceluy vous vinssiez à exercer les œuvres de vie et de salut, suivant ce qui est dit par le prophete : « Je t'ay aymée d'une charité eternelle; « c'est pourquoy je t'ay attirée, ayant pitié de « toy. »

Second poinct. Sur ceste veritable pensée vous unirez vostre volonté à celle de ce tres-benin et tres-misericordieux pere celeste, par telles ou semblables paroles cordialement proferées : O tres-douce volonté de mon Dieu, qu'à jamais soyez-vous faicte! O desseins eternels de la volonté de mon Dieu, je vous adore, consacre et dedie ma volonté pour vouloir à jamais eternellement ce qu'eternellement vous avez voulu! O que je fasse donc aujourd'huy, et tousjours, et en toutes choses, vostre divine volonté, ô mon doux Createur! Ouy, Pere celeste; car tel fut vostre plaisir de toute eternité. Ainsi soit-il. O bonté tres-agreable, soit comme vous l'avez voulu! O volonté eternelle, vivez et regnez en toutes mes volontez et sur toutes mes volontez, et à jamais.

Troisiesme poinct. Invoquez par apres le secours et l'assistance divine, avec telles ou semblables devotes acclamations, interieurement neantmoins, et du fond du cœur : O Dieu, soyez en mon ayde! que vostre main secourable soit sur ce pauvre et foible courage. Voilà, ô Seigneur, ce pauvre et miserable cœur, qui a conceus par votre bonté plusieurs sainctes affecti ons mais helas! il est trop imbecille et chetif pour effectuer sans vostre ayde le bien qu'il desire. J'invoque la tres-sacrée Vierge Marie, mon bon Ange, et toute la cour de paradis : que leur faveur me soit maintenant propice, s'il vous plaist.

Quatriesme poinct. Faites donc ainsi une vive et puissante union amoureuse de vostre volonté avec celle de Dieu, et puis parmy toutes les actions de la journée, tant spirituelles que corporelles, faites encore de frequentes reünions; c'est-à-dire, renouvellez et corfirmez de rechef l'union faite le matin, jettant un simple regard interieur sur la divine bonté, et disant par maniere d'acquiescement : Ouy, Seigneur, je le veux; ou bien seulement : Ouy, Seigneur, ouy, mon Pere, ouy, tousjours ouy. Si vous voulez aussi, vous pourrez faire le signe de la croix, ou baiser celle que vous portez, ou quelque image; car tout cela signifiera que souverainement vous voulez la providence de Dieu, que vous l'acceptez, que vous l'adorez et aymez de tout vostre cœur, et que vous unissez inseparablement vostre volonté à ceste supresme volonté.

Cinquiesme poinct. Mais ces traits de cœur par ces paroles interieures doivent estre prononcés doucement, tranquillement et fervemment, mais paisiblement; et par maniere de dire, elles doivent estre distillées et filées tout bellement en la pointe de l'esprit, comme on prononce à l'oreille d'un amy une parole qu'on luy veut jetter bien avant dans le cœur sans que personne s'en apperçoive : car ainsi ces sacrées paroles, filées, coulées et distillées par la pointe de nostre esprit, le penetreront et detremperont plus intimement et fortement qu'elles ne feroient si elles estoient dites par maniere d'eslans, d'oraison jaculatoire et de saillies d'esprit. L'experience le vous fera cognoistre, pourveu que vous soyez humble et simple. *Amen.*

TRAITÉ II.

Conduite particuliere pour passer utilement la journée.

Articulus I.

Excitatus à somno, manè statim in hæc verba gratias agam Domino Deo meo : *In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus.* Cogitabo

(1) Cet exercice, beaucoup plus complet que celui qui se trouve ordinairement dans toutes les éditions des Entretiens, est tiré des OEuvres de S. François de Sales, 2 vol. in-fol.; Paris, 1669, tom. II, page 348 et suivantes.

posteà sacrum aliquod mysterium, præsertim pastorum devotionem, qui in ipsis nascentis auroræ incunabilis divinum Infantem natum adoraverunt; ejusdem (Jesu) apparitionem, cùm in triumphali suæ resurrectionis die dulcissimæ matri sese ostendit; et Mariarum sedulitatem, quæ, ut viderent et venerarentur defuncti vitæ Dei corpus, summâ pietate commotæ, *valdè mane unà Sabbatorum venerunt ad monumentum.*

Consequenter ad id considerabo de Salvatore, quòd nempe sit *lumen ad revelationem gentium*, ut peccatorum fuget tenebras, *et illuminet his qui in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* Sed ad totam diem firmiter statuto consilio, cum Davide canam : *Mane adstabo tibi et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.*

ARTICULUS II.

Interero quotidie sacro-sancto missæ sacrificio; ac ut mysterio tam ineffabili decenter assistam, invitabo omnes animæ meæ facultates debitum ut hic suum agant : *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram. Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc Verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.* Eamus in Ecclesiam ; ibi enim fit panis supersubstantialis, virtute verborum quæ ad consolationem nostram in sacerdotum ore posuit Deus.

ARTICULUS III.

Sicut indiget somno corpus ad discutiendam membrorum lassitudinem, ita dormiscere aliquandò anima debet, et resumendis viribus castissimos inter cœlestis Sponsi amplexus requiescere. Sacro igitur huic somno singulis diebus præfigam tempus aliquod, ut anima mea, ad instar dilecti discipuli, in amabili gremio, imò amantissimo amatissimoque amantissimi amatissimique Salvatoris corde dormiat.

Sicut autem per somnum corporeum operationes omnes corporeæ restringuntur ad corpus, adeò ut extra ipsum nullibi inveniantur; ità spirituales omnes facultates meas intrà spiritûs limites continebo, humiliter obediendo prophetæ dicto : *Surgite, postquam sederitis, qui manducatis panem doloris.* O vos omnes qui doloris panem libenter comeditis, sive in mœstitiam de peccatis vestris, sive quòd proximi delictis compatiamini, nolite surgere, nec ad exteriores hujus laboriosi sæculi occupationes transitote, quin priùs in æternarum rerum contemplatione sufficienter requieveritis.

ARTICULUS IV.

Si opportunam horam, ut accidit plerumquè, non invenero, partem aliquam somni corporei dedicabo somno tam vigili. Hoc scilicet pacto : vel in lectulo aliquantulùm vigilabo, si possibile sit, vel post primum somnum ; vel mane ante alios surgam, et recordabor dicti Domini in rem hanc : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.*

ARTICULUS V.

Si de nocte contingat ut vigilem, expergefaciam cor meum his verbis : *Mediâ nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* Deinde ex tenebrarum exteriorum consideratione ad interiores animæ meæ et peccatorum omnium transiens, nocte sic orabo : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Heu! Domine, quoniam per viscera misericordiæ tuæ visitasti nos oriens ex alto, illumina, quæso, eos omnes qui in ignorantiæ procumbunt tenebris et æternæ mortis, id est peccati mortalis umbrâ involvuntur, et in interioris pacis viam, si placet, dirige.*

His prophetæ regii verbis me ipsum etiam excitabo : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.* Præceptum ejus conabor exequi : *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.* Quod ut perficiam ad melici cygni pœnitentis imitationem, *lacrymis meis stratum meum rigabo.*

ARTICULUS VI.

Ad Deum et Salvatorem meum sæpè me concertam, et dicam : *Ecce non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israël.* Ita est sanè, ô qui animarum nostrarum Israëlem custodis, nunquam dormitas, dormis nunquam. *Dùm medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus venit.* Ad impediendos divinos tuos effectus nullæ valent tenebræ : eâ horâ natus es ex Mariâ Virgine; eâdemque in animabus nostris cœlestes tuæ gratiæ nasci queunt. Hei! misericors Redemptor, *illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : Prævalui adversus eum.*

Demùm postquàm animæ meæ tenebras et imperfectiones diligenter consideravero, potero ea verba dicere, quæ habet Isaïas : *Custos, quid de nocte? Custos, quid de nocte?* Et respondentem audiam : *Venit mane, et nox.* Venit bonarum inspirationum mane. Cur tenebras magis quàm lucem diligis?

ARTICULUS VII.

Quoniam verò hujusmodi devotionis actus nonnunquam nocturni fragores impediunt, iis si fortè caperer, in custodis Angeli consideratione

recreabor, dicendo : *Dominus à dextris est mihi, ne commovear ;* quod de custode angelo doctores aliqui interpretati sunt. Versum etiam hunc adducam in memoriam : *Scuto circumdabit te veritas ejus ; non timebis à timore nocturno.* Utar prætereà sanctis hisce Davidis verbis : *Dominus illuminatio mea et salus mea ; quem timebo?* Quasi diceretur : Neque sol, neque ejus radii, mea lux præcipua sunt ; neque me salvabit societas, verùm ipse solus Deus, qui æquè mihi propitius est nocte ac die.

Le matin, aussi tost que je seray eveillé, je rendray graces à mon Dieu avec ces paroles du psalmiste royal David (1) : *In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus ;* c'est à dire, Dès l'aube du jour vous serez le sujet de ma meditation, d'autant que vous avez esté ma sauvegarde. Par aprés je penseray à quelque sacré mystere, signamment à la devotion des pasteurs, qui vinrent sur le lever de l'aurore adorer le divin poupon ; à l'apparition qu'il fit à Nostre-Dame, sa douce mere, le jour de sa triomphante resurrection ; et à la diligence des Maries, lesquelles, esmeuës de pitié, se leverent de bon matin pour honorer le sepulchre du vray Dieu de la vie, trespassé. En suite de quoi je considereray que nostre amoureux Sauveur est la lumiere des Gentils et la lumiere qui dissipe les tenebres du peché ; et sur quoy faisant une saincte resolution pour toute la journée, je chanteray avec David (2) : *Mane adstabo tibi, et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* : Je me leveray de bonne heure, et, me mettant en vostre presence, je considereray que vous estes le Dieu auquel desplaist l'iniquité ; partant je la fuïray de tout mon possible, comme chose souverainement desagreable à vostre infinie majesté.

2. Je ne manqueray tous les jours d'ouïr la saincte messe ; et afin d'assister convenablement à cet ineffable mystere, j'inviteray les facultez de mon ame d'y faire leur devoir avec cet excellent verset (3) : *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram* : Venez voir les œuvres du Seigneur, venez admirer les merveilles qu'il daigne faire en nostre terre (4) : *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc Verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis* : Allons à l'Eglise, car c'est là où l'on fait le pain supersubstantiel, avec les sainctes paroles que Dieu a mises en la bouche des prestres, pour nostre consolation.

(1) Ps. LXII, 7.— (2) Ps. V, 5.— (3) Ps. XLV, 9.— (4) Luc. II, 15.

3. Comme le corps a besoin de prendre son sommeil pour delasser et soulager ses membres travaillez, de mesme est-il necessaire que l'ame ayt quelque temps pour sommeiller et se reposer entre les chastes bras de son celeste espoux, à fin de restaurer par ce moyen ses forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, aucunement recreuës et fatiguées ; partant je destineray tous les jours certain temps pour ce sacré sommeil, à ce que mon ame, à l'imitation du bien-aymé disciple, dorme en toute asseurance sur l'amiable poictrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur.

Or, tout ainsi que par le sommeil corporel toutes les operations corporelles se resserrent tellement dans le corps, qu'elles n'entendent rien pour tout au delà d'iceluy ; aussi donneray-je ordre que mon ame en ce temps-là se retire tout à fait en soy-mesme, et qu'elle ne fasse autre fonction que de ce qui luy touchera et appartiendra, obeïssant humblement au dire du prophete (1) : *Surgite postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris* : O vous qui mangez volontiers le pain de douleur, ou en la doleance de vos fautes, ou en la condoleance de celles du prochain, ne vous levez pas, n'allez pas aux occupations exterieures de ce siecle laborieux, que vous ne vous soyez au prealable suffisamment reposez en la contemplation des choses eternelles.

4. Que si, comme il advient souvent, je ne puis trouver autre heure pour ce repos spirituel, à tout le moins desroberay-je une partie du repos corporel pour l'employer fidellement en un si vigilant sommeil. Voicy donc comme je feray : ou je veilleray mesmement dans le lict quelque peu de temps aprés les autres, si je ne puis faire autrement ; ou je m'esveilleray aprés le premier sommeil ; ou bien le matin je me leveray devant les autres, et me ressouviendray de ce que Nostre-Seigneur a dit à ce propos (2) : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem* : Veillez et faites oraison, de peur que vous ne soyez en tentation.

5. Si Dieu me fait la grace de m'esveiller parmy la nuict, je resveilleray incontinent mon cœur avec ces paroles (3) : *Mediâ nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei* : Sur le minuict on a crié : Voilà l'espoux qui vient, allez au devant de luy. Puis, par la consideration des tenebres exterieures, entrant dans la consideration de celles de mon ame et de tous les pecheurs, je formeray ceste priere (4) : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis* : Hé ! Sei-

(1) Ps. CXXVI, 2.— (2) Mat. XXVI, 41.— (3) Ibid. XXV, 6.— (4) Luc. I, 79.

gneur, puis que les entrailles de vostre misericorde vous ont fait descendre du ciel en terre pour nous venir visiter, de grace illuminez ceux qui gisent estendus de leur long dans les tenebres d'ignorance et dans l'ombre de la mort eternelle, qui est le peché mortel; conduisez-les aussi, s'il vous plaist, au chemin de la paix interieure.

Je tascheray encore de m'exciter, prononçant ces paroles du sainct prophete roy (1) : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum* : Eslevez et estendez de nuict vos mains vers le ciel, et benissez le Seigneur. Je mettray peine d'effectuer son commandement (2), *quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini* : Ayez repentance, mesme dans le lict, des pechez que vous commettez avec la seule pensée; ce que pour deuëment accomplir, à l'imitation de cet harmonieux cygne penitent, *lacrymis meis stratum meum rigabo*, je baigneray ma couche de mes larmes.

6. Par fois je me retourneray à mon Dieu mon Sauveur, et luy diray (3) : *Ecce non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israël* : Non, vous ne dormez ny ne sommeillez point, ô vous qui gardez Israël de nos ames (4). *Dum medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus venit* : Les plus sombres tenebres de la minuict ne peuvent donner aucun obstacle à vos divins effects. A ceste heure là vous nasquites de la Vierge sacrée vostre Mere; à ceste heure là aussi vous pouvez faire naistre vos celestes graces dans mon ame, et nous combler de vos plus cheres faveurs. Ah! Redempteur pitoyable (5), *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, nequando dicat inimicus meus, Prævalui adversùs eum* : Illuminez tellement mon pauvre et aveuglé cœur des beaux rayons de vostre grace, que jamais il ne s'arreste en façon quelconque en la mort du peché. Hé! ne permettez pas, je vous prie, que mes ennemis invisibles puissent dire: Nous avons eu barre sur luy. En fin, après avoir consideré les tenebres et les imperfections de mon ame, je pourray dire les paroles qui sont en Isaye (6) : *Custos, quid de nocte? custos, quid de nocte?* c'est-à-dire : O surveillant, surveillant, reste-t-il encore beaucoup de la nuict de nos imperfections? et j'entendray qu'il me respondra (7) : *Venit mane, et nox* : Le matin des bonnes inspirations est venu; pourquoy est-ce que tu aimes plus les tenebres que la lumiere?

(1) Ps. CXXXIII, 2. — (2) Ibid. IV, 5. — (3) Ps. CXX, 4. — (4) Sap. XVIII, 15. — (5) Ps. XII, 4. — (6) Isa. XXI, 11. — (7) Ibid. V, 12.

7. D'autant que les nocturnes frayeurs ont accoustumé d'empescher telles devotions, si par fortune je m'en sentois saisi, je m'en delivreray avec la consideration de mon bon Ange gardien, disant (1) : *Dominus à dextris est mihi, ne commovear* : Mon Seigneur est à mon costé droict, afin que je ne craigne rien : ce qu'aucuns docteurs ont expliqué du bon ange. Je me souviendray de ce verset (2) : *Scuto circumdabit te veritas ejus, non timebis à timore nocturno* : L'escu de la foy et ferme confiance en Dieu me couvrira, c'est pourquoy je ne dois avoir peur de chose quelconque. D'abondant je me serviray de ces sainctes paroles de David (3) : *Dominus illuminatio mea, et salus mea : quem timebo?* qui est autant que si on disoit : Le soleil ny ses rayons ne sont pas lumiere principale, ny la compagnie ne me sauve pas; mais Dieu seul, lequel m'est aussi propice la nuict comme le jour.

TRAITÉ III.

Pratique pour tout le jour, utile aux personnes qui commencent la vie devote.

Mettez ordre qu'aussi tost que serez esveillée, vostre ame se jette du tout en Dieu par quelque saincte pensée, telle que celle-cy : Comme le sommeil est l'image de la mort, aussi le reveil est l'image de la resurrection. « (4) Je crois que mon « Redempteur est vivant, et qu'en ce dernier jour « je ressusciteray. » O Seigneur, que ce soit, s'il vous plaist, à la vie eternelle : « Ceste esperance « repose dans mon sein. » Hé! de grace, « (5) « donnez vostre dextre à l'ouvrage de vos mains : « vous avez compté mes pas, mais pardonnez-moy « mes offenses. » Voyant le jour, passez avec la consideration de la lumiere corporelle à la spirituelle, ou bien de la temporelle à l'eternelle, et dictes avec David : « (6) O Seigneur, en vostre « clarté nous verrons la lumiere. » Et vous habillant, apres avoir faict le signe de la croix, dites tacitement : Revestez-moy, mon Dieu, du manteau d'innocence et de la robe nuptiale de charité. Cela estant faict, occupez-vous quelque temps en la meditation.

Arrivée que serez à l'Eglise pour ouyr la messe, tandis que le prestre preparera le calice et le messel, mettez-vous en la presence de Dieu. Depuis le *Confiteor* jusques à l'Evangile, produisez des affections de contrition; de l'Evangile jusques à la preface, faites la protestation de foy; après le *Sanctus*, considerez le benefice de la mort et passion de Nostre-Seigneur; à l'Eslevation, ado-

(1) Ps. XV, 8. — (2) Ps. XC, 5. — (3) Ps. XXVI, 1. — (4) Job. XIX, 25, 27. (5) Job. XIV, 15. — (6) Ps. XXXV, 10.

rez tres-profondement le divin Sauveur, et offrez-le à Dieu son Pere; apres l'Eslevation, remerciez-le tres-humblement de l'institution de ce sainct sacrement; quand le prestre dit le *Pater*, recitez-le mentalement en toute devotion; à la Communion, communiez-vous reellement ou spirituellement; apres la Communion, contemplez Nostre-Seigneur assis dans vostre cœur, et faites venir devant luy, l'un apres l'autre, vos sens et vos puissances, pour ouyr ses commandemens et pour luy promettre fidelité.

Quand vous voudrez le matin sortir de vostre chambre, demandez humblement congé et benediction à vostre bon ange; le long du jour faites force oraison jaculatoire; quand l'horloge sonnera, eslevez vostre cœur en disant : Dieu soit beny, l'eternité s'approche; pendant les affaires, regardez souvent la divine bonté, ayez provision de quelques paroles enflammées qui de temps en temps servent de refrein à vostre ame; avant le souper, j'approuve fort un petit de recollection.

Entrez chaque jour de la semaine, devotement, dans l'une des sacrées playes de nostre douloureux et amoureux Sauveur : le dimanche, entrez dans celle du costé; le lundy, dans celle du pied gauche; le mardy, dans celle du pied droict; le mercredy, dans celle de la main gauche; le jeudy, dans celle de la main droicte; le vendredy, dans les cicatrices de son adorable chef; le samedy, retournez entrer dans son sacré costé, à fin que par iceluy vous commenciez et finissiez vostre semaine.

S'il vous advient aucunes fois d'obmettre quelque chose de ce que je vous ordonne, n'entrez point pourtant en scrupule. Au reste, il faut que vous fassiez tout par amour, et rien par force; il faut plus aymer l'obeïssance que craindre la desobeïssance. Je veux que vous ayez l'esprit de liberté, non de celle qui forclost l'obeïssance (car c'est la liberté de la chair), mais de celle-là qui bannit la contrainete, le scrupule et l'empressement. Je veux que s'il se presente occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeïssance, et que ce manquement soit suppleé par amour. Je veux que vous fassiez tout sans empressement et avec esprit de douceur. Eslevez souvent vostre esprit à Dieu, mesme en faisant les œuvres de Dieu. Embrassez sainctement les mortifications, et recevez les abjections en esprit de resignation. Aymez autant la volonté de Dieu aux subjects qui sont d'eux-mesmes desagreables, comme en ceux qui d'eux-mesmes sont agreables.

TRAITÉ IV.

Exercice de la preparation, par lequel l'ame se dispose le matin à toutes sortes d'evenemens qui peuvent arriver la journée.

Præferam semper alii cuicumque rei præparationis exercitum, illudque ut minimum semel in die, matutino scilicet tempore, faciam. Quòd si extraordinaria alia sese offerat occasio, utar eâ peculiariter, et pro exercitii remedio accipiam. Quia verò præparatio in actionibus velut mensor est, ideoque in hâc secundùm quod occurret, et pro temporis opportunitate versabor, quo pacto res meas cum laude conabor exequi.

PARS I.

PRÆPARATIONIS

Invocatio.

Invocatio prima pars est hujus exercitii. Quapropter innumeris me periculis expositum agnoscens, divinum auxilium invocabo in hæc verba : *Domine, nisi custodieris animam meam, frustrà vigilat qui custodit eam.* Iterùmque advertens consuetudinem in multiplices olim errores me impulisse, exclamabo : *Sæpè expugnaverunt me à juventute meâ, dicat nunc anima mea.* Et amplius : *Domine, esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii, ut salvum me facias. Si vis, potes me mundare.* Orabo denique ut in hac die ad nullum declinem peccatum. Cui rei inserviet quod in psalmo centesimo quadragesimo secundo scriptum est : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, qui ad te levavi animam meam. Eripe me de inimicis : Domine, ad te confugi. Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in viam rectam : propter nomen tuum, Domine, vivificabis me in equitate tuâ.*

PARS II.

Imaginatio.

Secunda pars, imaginatio, quæ nihil aliud est quàm præcognitio, et earum rerum quæ in die evenire possunt conjectura. Seriò igitur cogitabo de iis omnibus in quæ mihi accidere poterunt, de societatibus in quibus manere cogar, de negotiis quæ fortè occurrent, de locis in quibus me esse oportebit, de occasionibus quæ me incautum possent deprehendere; atque ita, auxiliante Domino, sapienter et prudenter difficultatibus occurram.

PARS III.

Dispositio.

Tertia pars, dispositio. Variis idcircò discretè per conjecturam cognitis labyrinthis in quibus

errarem facilè perditus, considerabo, et de mediis ad evitandos lapsus melioribus diligenter inquiram; videbo qui expediat agere, quo sit ordine in his et illis negotiis procedendum, quid in consuetudine dicere debeam; disponam mecum ipse de habitu, de specie, quid requirendum habuero, et quid evitandum.

PARS IV.

Decretum.

Quarta pars decretum est. Ideò firmiter statuam Deum in posterum, sed in hâc præcipuè die nunquam offendere, quare verbis utar regii prophetæ Davidis: *Nonne Deo subjecta erit anima mea? Ab ipso enim salutare meum?* O magnam abjectionem animi, sinere se creaturarum timore, vel amore, vel odio, vel desiderio, ad malè agendum contra Creatoris amorem et desiderium impelli? non potest reverà infinitæ majestatis ille Dominus, nobis semel cognitus, omni honore et servitute dignus, nisi animi defectu sperni et offendi. Cur ad evitanda corporis bonorum aut honorum damna, justas suas leges transgrediemur? Quid nobis tandem creaturæ possunt? Agesis nunc virili simus animo, et in hoc psalmistæ versu confortetur cor nostrum: *Dominus regnavit, irascantur populi: qui sedet super Cherubim, moveatur terra.*

PARS V.

Commendatio.

Quinta pars est commendatio. Propterea me totum, et quidquid ex me pendet, æternæ bonitati committam, ac ut commissum habere dignetur exorabo. Omnem ei concedam mei curam, et dicam ex toto corde: Unam petii à te, Domine Jesu, hanc requiram ut faciam voluntatem tuam omnibus diebus vitæ meæ. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum, cor, memoriam, intellectum, voluntatem. Fac, quæso, ut cum his et in his omnibus tibi serviam, te diligam, tibi placeam, te adorem in æternum.

Je prefereray tousjours à toute autre chose l'exercice de la preparation, que je feray au moins une fois le jour: c'est à sçavoir le matin. Que s'il se presente quelque occasion extraordinaire, je m'en serviray particulierement et la prendray pour subjects de ce mien exercice; et pour ce que la preparation est comme un fourrier à toutes nos actions, je m'y occuperay, selon la diversité des occurrences, et tascheray par le moyen d'icelle, de me disposer à bien et louablement traicter et practiquer mes affaires.

La premiere partie de cet exercice est l'invocation. Partant, recognoissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoqueray l'assistance de mon Dieu, et diray (1): *Domine, nisi custodieris animam meam, frustrà vigilat qui custodit eam*: Seigneur, si vous n'avez soing de mon ame, c'est en vain qu'un autre en aura du soing.

De plus, recognoissant que la conversation m'a autrefois fait tomber en beaucoup d'imperfections et de manquemens, je m'ecrieray (2): *Sæpè expugnaverunt me à juventute meâ, dicat nunc anima mea*: O mon ame, dites hardiment: Dès mon bas aage on m'a grandement et fort persecutée; et de plus (3): *Domine, esto mihi in Deum protectorem, et in domum refugii, ut salvum me facias*: O mon Dieu, soyez mon protecteur, soyez-moy lieu de refuge, sauvez-moy des embuches de mes ennemis. (4) *Domine, si vis, potes me mundare*: Seigneur, pourveu que vous le vouliez, vous me pouvez rendre net.

En somme, je le prieray de me faire digne de passer la journée sans l'offenser; à quoy servira ce qui est escrit au psalme 143: *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam. Eripe me de inimicis meis, Domine, ad te confugi: doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam: propter nomen tuum, Domine, vivificabis me in æquitate tuâ*: J'ay eslevé mon cœur à vous pour cet effect; delivrez-moy, ô mon Dieu, de mes adversaires; apprenez-moy à faire vostre volonté, puisque vous estes mon Dieu! vostre bon esprit me conduira par la main au bon chemin, et votre divine Majesté me donnera la vraye vie par son indicible amour et par son immense charité.

La seconde partie est l'imagination, qui n'est autre chose qu'une prevoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver le long de la journée. Donc je penseray serieusement aux accidens qui me pourront survenir, aux compagnies où possible je seray contraint de me trouver, aux affaires qui peut estre se presenteront, aux lieux où je seray sollicité de me transporter; et ainsi, avec la grace de Nostre-Seigneur, j'iray sagement et prudemment au devant des difficultez et des occasions dangereuses qui me pourroient surprendre et prendre.

La troisieme partie est la disposition. C'est pourquoy, aprés avoir discretement conjecturé les divers labyrinthes où aysement je m'esgarerois et courrois risque de me perdre, je considereray diligemment et rechercheray les meilleurs moyens

(1) Ps. CXXVI, 1. — (2) Ps. CXXVIII, 1. — (3) Ps. XXX, 3. — (4) Matth. XXVIII.

pour eviter les mauvais pas ; je disposeray aussi, et ordonneray à part-moy de ce qu'il me conviendra faire, de l'ordre et de la façon qu'il faudra observer en tels et tels negoces, de ce que je diray en compagnie, de la contenance que je tiendray, de ce que je fuiray ou rechercheray.

La quatriesme partie est la resolution : en suite dequoy je feray un ferme propos de ne jamais plus offenser Dieu, et specialement en ceste presente journée. Pour ceste fin je me serviray des paroles du prophete royal David (1) : *Nonne Deo subjecta eris, anima mea? ab ipso enim salutare tuum* : Eh bien, mon ame, n'obeïrez-vous pas de bon cœur aux sainctes volontez de Dieu, veu que de luy despend vostre salut? Ah! que c'est une grande lascheté de se laisser persuader et conduire à mal faire, contre l'amour et desir du Createur, par crainte, amour, desir et haine des creatures, quelles qu'elles soient! Certainement ce Dieu d'infinie majesté estant recognu de nous digne de tout honneur et service, ne peut estre mesprisé qu'à faute de courage. A quel propos contrevenir à ses equitables loix pour eviter les dommages du corps, des biens et de l'honneur, que nous peuvent faire les creatures? Or sus, consolons-nous et fortifions-nous tous ensemble sur ce beau verset du psalmiste (2) : *Dominus regnavit, irascantur populi : qui sedet super Cherubim, moveatur terra* : Que les meschans fassent du pis qu'ils pourront contre moy ; le Seigneur est puissant pour les tous royalement subjuguer. Que le monde gronde tant qu'il voudra contre moy seulement, il ne m'importe, puisque celuy qui domine sur tous les esprits angeliques est mon protecteur.

La cinquiesme partie est la recommandation. Voilà pourquoy je me remettray, et tout ce qui despend de moy, entre les mains de l'eternelle bonté, et la supplieray m'avoir tousjours pour recommandé. Je luy laisseray absolument le soing de ce que je suis et de ce qu'il veut que je sois ; je diray de tout mon cœur (3) : *Unam petii à te, Domine Jesu, hanc requiram, ut faciam voluntatem tuam omnibus diebus vitæ meæ* : Je vous ay demandé une chose, ô Jesus mon Seigneur, et de rechef je vous la demanderay : à sçavoir, que j'accomplisse fidellement vostre amoureuse volonté tous les jours de ma pauvre et chetive vie. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* : Je vous recommande, ô benin Seigneur, mon ame, mon esprit, mon cœur, ma memoire, mon entendement et ma volonté : hé! faites qu'avec et en tout cela je vous serve, je vous ayme, je vous plaise et honore à jamais.

(1) Ps. XCVIII, 1.—(2) Ps. XXVI, 4.—(3) Ps. XXX, 6.

TRAITÉ V

Adresse pour l'oraison sous le nom de repos ou sommeil spirituel, pour retirer l'ame en soy-mesme, et la recueillir en Dieu.

1. Electo huic sacræ quieti opportuno tempore, in memoriam revocare contendam pios motus, desideria, affectus, statuta, cœpta, sensus, dulcedines omnes, et quæcumque divina mihi majestas olim inspiravit, ac in sanctorum mysteriorum, virtutis pulchritudinis, ejus nobilitatis, et infinitorum in me beneficiorum consideratione dedit experiri. Illius prætereà obligationis quàm magnam erga ipsam habeo recordabor, eò quòd suâ gratiâ sensus aliquando meos debilitavit nonnullis morbis et infirmitatibus quæ mihi non parùm profuerunt. Post hæc voluntatem meam in bono, et in statuto creatorem meum nunquam offendi, confirmabo.

2. Quiescam paulatim in consideratione vanitatis honorum, divitiarum, dignitatum, et voluptatum immundi hujus mundi ; perpendam modicam rerum illarum durationem, incertitudinem, finem, et quàm à veris bonis distent discrepentque. Quâ ratione eas cor meum rejiciet, spernet, abominabitur, et dicet : Ite, o! ite, diabolicæ illecebræ, abite à me procul, nihil mihi vobiscum est, quandoquidem deliciæ quas promittitis, insipientibus æquè ac sapientibus conveniunt.

3. Quiescam leniter in consideratione turpitudinis, abjectionis et miseriæ quæ invenitur in peccato, miserisque animabus ab eo obsessis et possessis ; tùm absque perturbatione dicam : Peccatum indigna res est homine benè nato, et meritum profitente ; nullum unquam affert absolutum gaudium, sed duntaxat imaginarium : quas verò spinas, quos mœrores, quas amaritudines, quas anxietates, quæ supplicia non secum ducit? Verumtamen, quamvis nihil horum esset, numquid id satis est quod Deo displicet? Hoc autem satis superque est ut omnibus omninò modis rejiciatur.

4. Dormitabo suaviter in cognitione excellentiæ virtutis ; virtutis, inquam, quæ adeò pulchra est, grata, nobilis, generosa, alliciens, potens. Illa est enim quæ hominem interiùs exteriùsque pulchrum reddit ; illa quæ Creatori gratum facit ; homini illa optimè convenit, cùm ei propria sit. Quas verò consolationes, quas delicias, quas non ei liberales delectationes omni dat tempore? Hæc est christiana virtus quæ eum sanctificat, quæ mutat in angelum, quæ deulum efficit, quæ in his terris ei confert paradisum.

5. Demirabor quàm pulchra sit homini à Deo data ratio, ut ejus miro splendore illustratus et edoctus, odio vitium prosequatur, et virtutem amet. Heu! cur divinæ hujus facis rutilans lumen

non sequimur, cùm datus sit nobis ejus usus, ut videamus ubi oporteat pedem figere? Ah! si nos ejus dictamine duci sineremus, rarò cespitaremus, difficilè unquam malè ageremus.

6. Attentè ponderàbo rigorem divinæ justitiæ, quæ iis procul dubio non parcèt, qui naturæ et gratiæ donis abusi fuerint. Debent tales ad divinorum judiciorum, mortis, purgatorii et inferni considerationem pavere maximè. Excitabor ergo à me ipso et à segnitie his sæpè repetitis verbis expergefiam : *En morior; quid mihi proderunt primogenita*, sive omnia ista? Quid, inquam, proderunt mihi præsentia hæc omnia, et quidquid in hoc mundo lucet et splendet, cùm quotidiè moriar? Præstat sanè ea spernere, et sub mandatorum Dei custodiâ, cum filiali timore et animi tranquillitate, futuræ vitæ expectare bona.

7. In hanc rem infinitatem Dei sapientiam, omnipotentiam, et incomprehensibilem bonitatem contemplabor; peculiariter verò videre intendam quomodo eximia hæc attributa in sacris elucent mysteriis vitæ, mortis, et passionis Domini nostri Jesu Christi; in eminentissimâ Dominæ nostræ beatæ Mariæ, virginis sanctitate, et imitabilibus fidelium Dei servorum perfectionibus. Transeundo hinc ad cœlum empyreum, paradisi gloriam demirabor, indeficientem angelicorum spirituum et beatorum animarum felicitatem, quàmque augustissima se trinitas, in æternis præmiis quibus benedictam hanc turbam remunerat, potentem, sapientem et bonam ostendat.

8. Denique in amore solius et unicæ bonitatis Dei mei dormiam et requiescam : gustabo, si possum, immensam hanc bonitatem, non in suis effectibus, sed in se ipsâ; bibam hanc vitæ aquam, non in vasis aut phialis creaturarum, sed in ipso fonte; sapiam quàm adorabilis hæc majestas bona sit in se ipsâ, bona sibi ipsi, bona pro se ipsâ, imò quomodò sit ipsa bonitas et tota, omnisque bonitas et bonitas quæ æterna est, quæque nec arefieri nec comprehendi potest. O Domine, inquam, nemo est præter te bonus per essentiam et naturam : tu solus necessariò bonus es; creaturæ verò omnes quæ tam naturali quàm supernaturali bonitate bonæ sunt, nonnisi amabilis tuæ bonitatis participatione sunt.

Premierement, ayant pris le temps commode pour ce sacré repos, avant toute autre chose, je tascheray à rafraischir ma memoire de tous les bons mouvemens, desirs, affections, resolutions, projets, sentimens et douceurs qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirez, et fait experimenter en la consideration de ses saincts mysteres; de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service, et d'une infinité de benefices qu'elle m'a tres-liberalement despartys : je mettray ordre aussi à me ramentevoir de l'obligation que je luy ay, de ce que, par sa saincte grace, elle a quelquefois debilité mes sens en m'envoyant certaines maladies et infirmitez, lesquelles m'ont grandement profité. Après cela je conforteray et confirmeray, le plus qu'il me sera possible, ma volonté au bien et repos de jamais offenser mon Createur.

Secondement, cela fait, je me reposeray tout bellement en la consideration de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commoditez et des voluptez de ce monde immonde : je m'arresteray à voir le peu de durée qui est en ces choses-là, leur incertitude, leur fin, et l'incompossibilité qu'elles ont avec les vrays et solides contentemens; en suite de quoy mon cœur les dedaignera, les meprisera, les aura en horreur, et dira : Allez, allez, ô diaboliques appas! retirez-vous loin de moy, cherchez fortune ailleurs; je ne veux point de vous, puis que les plaisirs que vous promettez appartiennent aussi bien aux fols et abominables, qu'aux hommes sages et vertueux.

Troisiesmement, je me reposeray tout doucement en la consideration de la laideur, de l'abjection, et de la deplorable misere qui se trouve au vice et au peché, et aux miserables ames qui en sont obsedées et possedées; puis je diray, sans me troubler et inquiéter aucunement : le vice, le peché, est chose indigne d'une personne bien née, et qui fait profession de merite; jamais il n'apporte contentement qui soit veritablement solide, ains seulement en imagination : mais quelles espines, quels scrupules, quels regrets, quelles amertumes, quelles inquietudes, et quels supplices ne traisne-t-il quant et soy? voire, et quand tout cela ne seroit pas, ne vous doibt-il pas suffire qu'il est desagreable à Dieu? ô! cela doibt estre plus que suffisant pour le nous faire detester à toute outrance.

Quatriesmement, je sommeilleray suavement en la cognoissance de l'excellence de la vertu, qui est si belle, si gracieuse, si noble, si genereuse, si attrayante et si puissante : c'est elle qui rend l'homme interieurement et encore exterieurement beau; elle le rend incomparablement agreable à son Createur; elle luy sied extresmement bien, comme propre qu'elle luy est. Mais quelles consolations, quelles delices, quels honnestes plaisirs ne luy donne-t-elle pas en tout temps? ah! c'est la chrestienne vertu qui le sanctifie, qui le change en ange, qui en fait un petit Dieu, qui luy donne dès ici bas le paradis.

Cinquiesmement, je m'arresteray en l'admira-

tion de la beauté de la raison que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'eclairé et enseigné par sa meilleure splendeur, il haysse le vice et ayme la vertu. Hé! que ne suivons-nous la lumiere brillante de ce divin flambeau, que l'usage nous en est donné pour voir où nous devons mettre le pied? Ah! si nous nous laissions conduire au dictamen d'icelle, rarement chopperions-nous, difficilement ferions-nous jamais mal.

Sixiesmement, je peseray attentivement la rigueur de la divine justice, laquelle sans doubte ne pardonnera pas à ceux qui se trouveront avoir abusé des dons de nature et de grace : telles gens doivent concevoir une tres-grande apprehension des divins jugemens, de la mort, du purgatoire et de l'enfer. Je feray en sorte de m'exciter et de reveiller ma paresse en repetant souvent ces paroles: *En morior*; *quid mihi proderunt primogenita, sive omnia ista*? voilà que tous les jours je m'en vais mourant; de quoy est-ce que me serviront les choses presentes, et tout ce qui est d'eclatant et de spectacle en ce monde? Il vaut beaucoup mieux que je les mesprise courageusement, et que, vivant en crainte filiale, sous l'observance des commandemens de mon Dieu, j'attende avec accoisement d'esprit les biens de la vie future.

Septiesmement, je contempleray en ce repos la sapience infinie, la toute-puissance, et l'incomprehensible bonté de mon Dieu, et particulierement je m'occuperay à voir comme quoy ces beaux attributs reluisent aux sacrez mysteres de la vie, mort et passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, en la tres-eminente saincteté de Nostre-Dame, la bien-heureuse Vierge Marie, et aux imitables perfections des fideles serviteurs de Dieu. De là passant jusques dans le ciel empyrée, j'admireray la gloire du paradis, la felicité perdurable des angeliques esprits et des ames glorieuses, et combien la tres-auguste Trinité se monstre puissante, sage et bonne aux loyers eternels dont elle recompense cette benite troupe.

Huictiesmement et finalement, je m'endormiray en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu; je gousteray, si je puis, ceste immense bonté, non en ses effects, mais en elle-mesme; je boiray ceste eau de vie, non dans les vases ou phioles des creatures, mais en sa propre fontaine; je savoureray combien ceste adorable Majesté est bonne en elle-mesme, bonne à elle-mesme, bonne pour elle-mesme, voire comme elle est la bonté mesme, et comme elle est la toute bonté, et bonté qui est eternelle, intarissable et incomprehensible. O Seigneur, diray-je, il n'y a que vous de bon par essence et par nature; vous seul estes necessairement bon : toutes les creatures qui sont bonnes, tant par la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participation de vostre aymable bonté.

TRAITÉ VI.

Trois occupations de la retraite spirituelle sur la naissance, passion et vie de nostre Sauveur Jesus-Christ.

Premier exercice.

Pour vostre retraite spirituelle, vous pourrez vous servir des poincts icy marquez, lesquels regardent la divine enfance de Nostre Sauveur. Le dimanche, considerez-le aux entrailles tres-pures de sa tres-chaste Mere, et admirez comme ceste grandeur immense s'est ainsi ravalée pour vostre amour. Le lundy, admirez-le dans la creche en une extresme pauvreté. Le mardy, voyez-le adoré des anges et des pasteurs; faites-luy avec eux mille reverences interieures. Le mercredy, regardez que desja il repand son sang en la circoncision; suppliez-le qu'il retranche toutes les superfluitez de vostre ame. Le jeudy, occupez-vous à mediter les mysteres des offrandes que luy presentent les roys; offrez-vous à luy, et adorez-le avec eux. Le vendredy, contemplez-le au temple entre les bras de sa saincte Mere; donnez-luy vostre cœur pour estre sa demeure et son temple sacré. Le samedy, meditez sa fuite en Egypte; demandez-luy la grace de bien fuïr et esviter tout ce qui luy peut desplaire.

Second exercice.

Une autre semaine, vous pourrez vous entretenir sur les douloureux mysteres de la passion de nostre Redempteur. Le dimanche, voyez comme il lave les pieds à ses bien-aymez disciples; priez-le qu'il vous lave et purifie de toute ordure de peché. Le lundy, regardez-le au jardin des olives priant son Pere à chaudes larmes; demandez-luy humblement le don de l'oraison. Le mardy, meditez avec quelle douceur et mansuetude il reçoit le baiser du traistre Judas; demandez-luy la charité et suavité envers vos ennemis. Le mercredy, considerez-le pris et lié par les Juifs; demandez-luy la patience aux tribulations. Le jeudy, admirez comme sans resistance quelconque il se laisse vestir en fol chez Herodes; demandez-luy l'humilité et le mepris de vous-mesme. Le vendredy, contemplez comme, volontairement et d'un grand courage, il charge le pesant fardeau de la croix, et la porte ainsi sur ses espaules jusques au mont de Calvaire; faites force actes de compassion sur ses inestimables tourmens. Le samedy, levez les yeux en haut, voyez-le estendu de son long, cloüé, elevé en l'air sur l'arbre de la croix; pres-

tez soigneusement l'oreille à ses douces paroles ; priez-le qu'il vous fasse la grace de vivre tout à luy, puis qu'il est mort pour vous.

Troisiesme exercice.

Vous pourrez excellemment tirer le motif du sainct amour sur toutes les actions que le tres-aymable Jesus a practiquées durant le cours de sa tres-saincte vie, en ceste sorte : quand il se presente quelque subjet d'exercer la vertu (il s'en presente à tous momens), voyez briefvement comme Nostre-Seigneur l'a exercée tandis qu'il vivoit icy bas entre les hommes : et puis, animant vostre cœur d'une amoureuse imitation : Or sus, direz-vous, allons, suivons, imitons le doux Jesus nostre Maistre. Par exemple, s'il faut prier, donner aux pauvres, conseiller quelqu'un, estre solitaire, entrer en conversation, souffrir quelque travail, souvenez-vous que Nostre-Seigneur en diverses occasions fit tout cela. Et par apres excitant votre ame : Hé ! ce direz-vous, quand il n'y auroit point d'autre raison pour prier, pour faire l'aumosne, pour consoler les affligez, pour demeurer en solitude, pour acquiescer à cette souffrance, pour m'arrester en cette conversation, ne me suffit-il pas que mon cher Maistre m'en ayt monstré le chemin ? et cela se peut faire par un simple regard et unique soupir : Ouy, Seigneur, je suis avec vous.

TRAITÉ VII.

Advis pour la conversation avec toutes sortes de personnes.

PUNCTUM I.

Differentia est inter congressum et consuetudinem ; nam congressus fortuitò fit ex occasione, consuetudo verò fit ex electione. In congressu non est diuturna societas, non magna familiaritàs, non expressus nimis affectus, nec impressus ; at in consuetudine videmur sæpiùs invicem, familiaritate utimur, electis personis affectum damus, frequentamus ut vivamus cum laude, et ad invicem conferamus.

PUNCTUM II.

Nunquam spernam, nec signis demonstrabo me absolutè fugere alicujus, quicùmque sit, congressum ; hoc enim dat superbi nomen, elati, severi, arrogantis, censoris, ambitiosi, et reprehensoris immodici. His in congressibus sedulò advertam, ne cum aliquo socium agam, ne quidem cum familiarioribus, si nonnulli cum reliquâ turbâ adessent ; hoc enim considerantibus levitatem saperet. Non concedam mihi licentiam quidquam minùs rectum dicendi vel faciendi, ne fortè insolens audiam, si citò nimis ad familiaritatem erumpam. Curabo præ omnibus ne unquam mordeam, lancinem vel irrideam ; stupiditas enim esset si absque odio iis putaremus irredere, qui nos ferendi nullam habent causam. Unumquemque peculiari honore prosequar ; modestiam observabo ; parùm et benè loquar, ut recedat potiùs cum nostri congressùs appetitu societas, quàm cum tædio. Si brevis fuerit congressus, et jam aliquis in eo verbum teneat, quamvis à salutatione non aliud, cùm nec austero, nec melancholico, sed moderatè et honestè, libero gestu dicerem melius esset.

PUNCTUM III.

Quantùm ad consuetudinem, erit hæc mihi paucorum bonorum et honorabilium ; quia cum multis proficere per quam difficile est, cum malis non corrumpi, et nisi ab honorabilibus honorari. Hoc specialiter circa congressum et consuetudinem præceptum observabo : « Amicus omnibus, familiaris paucis. » Ubique autem opus erit judicio et prudentiâ, cùm « nulla « sit tam generalis regula, quæ suam non patiatur « exceptionem, » hanc si solam demas, quæ reliquarum omnium est fundamentum, « nihil « contra Deum. » In consuetudine ergo modestus ero absque insolentiâ, liber absque austeritate, suavis absque affectatione, tractabilis absque contradictione (id nisi ratio requiret), absque dissimulatione cordatus ; quia volunt homines eos cum quibus agunt cognoscere. Nosmet autem magis aut minùs patefacere debemus, secundùm consuetudines.

PUNCTUM IV.

Quandoquidem ut plurimùm cogimur eorum uti consortio qui differentium sunt conditionum, sciendum est mihi exquisitum aliquibus esse duntaxat ostendendum ; aliis bonum, et aliis indifferens, nemini verò malum. Superioribus vel ætate, vel professione, vel auctoritate, nonnisi exquisitum ostendendum est, paribus bonum, inferioribus indifferens. Malum nemini, est aperiendum, quandoquidem videntium oculos lædit, et eum cui inest deformem reddit. Et reverâ, magni et sapientes nonnisi exquisitum mirantur, affectationem dicerent pares, et inferiores nimiam gravitatem. Sunt quidem melancholici nonnulli, qui gaudent cùm quis sua eis vitia detegit ; illis verò sunt magis occultanda : cùm enim illi polleant imaginatione, super imperfectione vel minimâ decennio et ampliùs philosophabuntur. Ad quid porrò imperfectiones detegere ? num satis videntur ? numquid ex seipsis satis palàm fiunt ? Nullo

igitur modo expedit eas manifestas reddere, bonum est autem eas confiteri. Non obstantibus tamen iis quæ diximus, superioribus, paribus et inferioribus consuescendo, exquisiti, boni et indifferentis sermonem possumus temperare, modò cum discretione omnia fiant.

PUNCTUM V.

Si cum insolentibus, liberis aut melancholicis versari me conveniat, sic præcavebo : insolentibus absolutè me abscondam; liberis, dummodò Deum timeant, absolutè me aperiam, et patenti eis corde loquar; melancholicis ostendam me duntaxat, ut communi fertur proverbio, ex fenestrâ; hoc est, me eis ex parte aperiam; quia tales hominum corda videndi magnâ ducuntur curiositate, et cùm nimis vident restrictos, subitò suspicantur; ex parte etiam me abscondam; quia, ut diximus, tales cominùs nimis eorum qui secum versantur conditiones solent notare, et super eis philosopharl.

PUNCTUM VI.

Si ad magnorum consuetudinem me necessitas impellat, tum maximè ero sollicitus : « standum « est enim cum illis sicut cum igne; scilicet, bo- « num est aliquandò proximum esse; sed adver- « tendum, ne nimia sit hæc proximitas. » In illorum ergo præsentiâ cum multâ modestiâ me geram, ita tamen ut honestam habeat admixtam libertatem. Amant semper magnates amari et revereri; amor profectò libertatem generat, et reverentiam modestia. Malè igitur non erit in eorum societate aliquantulùm liberum esse dummodò non omittatur reverentia, et hæc sit libertate major. « Inter æquales libertas et reverentia æquales esse « debent; cum inferioribus reverentia libertas « debet esse major; cum magnis verò et superio- « ribus contrarium est observandum. »

---

1. Il y a difference entre rencontre et conversation; car le rencontre se fait fortuitement et par occasion, là où la conversation est de choix et de l'election : au rencontre la compagnie n'est pas de durée, on ne s'y familiarise gueres, on ne s'y engage pas trop d'affection; mais en la conversation on se void souvent, on use de privauté, on s'affectionne aux personnes choisies, on les frequente pour vivre loüablement et s'entretenir ensemblement.

2. Je ne mespriseray jamais, ny monstreray signes de fuir totalement le rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruit d'estre superbe, hautain, severe, arrogant, syndiqueur, ambitieux, et controolleur. Je me garderay soigneusement aux rencontres de faire le compagnon avec personne, ny mesme avec les familiers, s'il s'en rencontroit quelqu'un parmy le reste de la troupe; car ceux qui considereront cela, l'attribueront à legereté : je ne me donneray licence de dire ou faire chose qui ne soit bien reglée, par ce qu'on pourroit dire que je suis un insolent, me laissant transporter trop tost à trop de familiarité : sur tout je seray soigneux de ne mordre, picquer, ou me mocquer d'aucun, veu que c'est une lourdise de penser se mocquer sans haine de ceux qui n'ont point de subject de nous supporter : j'honoreray particulierement chacun; j'observeray la modestie; je parleray peu, et bon, afin que la compagnie s'en retourne plustost avec appetit de nostre rencontre qu'avec ennuy. Si le rencontre est bref, et que quelqu'un ayt desja pris la parole, quand je ne dirois autre chose que la salutation avec une contenance ny austere ny melancholique, mais moderement et honnestement libre, ce ne seroit que mieux.

3. Quant à ma conversation, elle sera de peu, de bons et honorables, d'autant qu'il est malaysé de reüssir avec plusieurs, de n'apprendre de se corrompre avec les mauvais, et d'estre honoré, sinon des personnes honorables; specialement je garderay pour le regard du rencontre et de la conversation ce precepte : *Amy de tous et familier à peu.* Encore me faudra-t-il par tout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a regle si generale qui n'ayt quelquefois son exception, sinon celle-ci, fondement de toute autre, *rien contre Dieu.* Donc en conversation je seray modeste sans insolence, libre sans austerité, doux sans affectation, souple sans contradiction (si ce n'est que la raison le requist), cordial sans dissimulation, parce que les hommes se plaisent de recognoistre ceux avec lesquels ils traitent : toutesfois il se faut ouvrir plus ou moins selon que sont les compagnies.

4. Puisque l'on est souvent quasi contraint de converser avec des personnes de differentes qualitez, il faut que je sçache qu'à certains il ne faut monstrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifferent; mais à personne ce qui est mauvais. Aux superieurs ou d'aage, ou de profession, ou d'authorité, il ne faut faire paroistre que ce qui est exquis; aux semblables, que ce qui est bon; aux inferieurs, que ce qui est indifferent. Quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais decouvrir à qui que ce soit, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le voyent, et rendre laid celuy auquel il est. Et de faict, les grands et sages n'admirent que l'exquis, les esgaux l'attribueroient à affectation, et les inferieurs à trop de gravité. Il y a bien certains me-

lancholiques qui se plaisent qu'on leur decouvre les vices que l'on a; toutefois c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher; car ayant l'impression plus forte, ils rùmineront et philosopheront dix ans sur la moindre imperfection. Et puis, à quel propos decouvrir les imperfections? ne les voit-on pas assez d'elles-mesmes? Il n'est donc nullement expedient de les manifester; mais il est bon de les advoüer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les superieurs, les esgaux et inferieurs, temperer par fois l'entretien de ce qui est exquis, bon et indifferent, pourveu que le tout se fasse discrettement; enfin il se faut accommoder à la diversité des compagnies, sans prejudicier neantmoins aucunement à la vertu.

5. S'il me convient converser avec personnes insolentes, libres, ou melancholiques, j'useray de ceste precaution: aux insolentes, je me cacheray tout à fait; aux libres, pourveu qu'elles soient craignantes Dieu, je me decouvriray tout à fait, je leur parleray à cœur ouvert; aux sombres et melancholiques, je me monstreray seulement, comme on dit en commun proverbe, de la fenestre; c'est à dire, qu'en partie je me decouvriray à elles, parce qu'elles sont curieuses de voir les cœurs des hommes, et si on fait trop le renchery, elles entrent incontinent en soupçon; en partie aussi je me cacheray à elles, à cause qu'elles sont subjettes, ainsi que nous avons desja dit, à philosopher et remarquer de trop prés les conditions de ceux qui les frequentent

6. Si la necessité me force de converser avec les grands, c'est lors que je me tiendray soigneusement sur mes gardes; car il faut estre avec eux comme avec le feu; c'est à dire, qu'il est bon parfois de s'en approcher, mais il ne faut pas aussi que ce soit trop prés. Partant je me comporteray en leur presence avec beaucoup de modestie, meslée neantmoins d'une honneste liberté. Ordinairement les grands seigneurs se plaisent d'estre aymez et respectez: l'amour certainement engendre la liberté, et le respect la modestie. Il n'y a donc point de mal d'estre en leur compagnie un peu libre, pourveu qu'on ne s'oublie point du respect, et pourveu que le respect soit plus grand que la liberté. Entre les egaux il faut estre egalement libre et respectueux; avec les inferieurs il faut estre plus libre que respectueux; mais avec les grands et superieurs il faut estre beaucoup plus respectueux que libre.

TRAITÉ VIII.

Exercice du despouillement de soi-mesme.

1. Demeurez fidellement invariable en ceste resolution de vous tenir en la tres-simple unité et tres-unique simplicité de la presence de Dieu, par un entier despoüillement et remise de vous-mesme entre les bras de sa tres-saincte volonté. Et toutes les fois que vous trouverez vostre esprit hors de cet agreable sejour, ramenez-l'y doucement, sans faire pourtant des actes sensibles de l'entendement ny de la volonté; car cet amour de simple confiance, ceste remise et repos de vostre esprit dans le sein paternel de la divine bonté, comprend excellemment tout ce qu'on peut desirer pour plaire à Dieu.

2. Demeurez ainsi sans vous divertir pour regarder ce que vous faites, ce que vous ferez, ou ce qui vous adviendra en toutes occurrences. Ne philosophez point sur vos contradictions et afflictions; mais recevez tout de la main de Dieu sans exception, avec douceur et patience, acquiesçant en tout et par tout à sa tres-adorable volonté. Si vous appercevez naistre en vous quelque soing ou desir, despoüillez-vous-en soudainement, et le remettez en Dieu, protestant ne vouloir que luy et l'accomplissement de son bon plaisir.

3. Tenez-vous donc en la tres-saincte solitude et nudité avec Jesus-Christ crucifié; laissez-vous reduire à l'amiable pureté et nudité des enfans, afin que le debonnaire Sauveur vous prenne mesbuy entre ses bras, comme S. Martial, pour vous porter à son gré à l'extresme perfection de son amour. Courage, car s'il vous despoüilloit mesmement quelquefois des consolations et sentimens de sa presence, c'est à fin que sa presence mesme ne tienne plus vostre cœur, mais luy seulement et son divin plaisir; ainsi qu'il fit à celle qui le voulant embrasser et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs (1): « Ne me touche point, dit-il; « mais va, dis-le à Simon et à ses freres. »

4. O que bienheureux sont les nuds! car Nostre Seigneur les revestira (2): « Demeurez-là, dit-il « à ses apostres, jusques à ce que d'en haut vous « soyez revestus de vertu. » O que bienheureux sont ceux lesquels se despoüillent mesme du desir des vertus et du soin de les acquerir, n'en voulant qu'à mesure que l'eternelle largesse les leur communiquera et les employera à les acquerir! O qu'Adam et Eve estoyent heureux tandis qu'ils n'eurent point d'habits! Il y a long-temps que j'ay une suavité nompareille quand j'oy chanter ce repons (3): « Nud je suy sorty du ventre de ma « mere, et nud je retourneray là; le Seigneur me « l'a donné, le Seigneur me l'a osté, le nom du « Seigneur soit beny. » O que bienheureux fut l'ancien Joseph, qui n'avoit ny boutonné ny

(1) Joan. xx, 17.— (2) Luc. xxiv, 49.— (3) Job. i, 21, 22

agraffé sa robe, de sorte que quand on le voulut attrapper par icelle, il la lascha en un moment!

3. Admirez la sacrée amante des Cantiques, laquelle tient à un grand bonheur d'estre denuée de toute compagnie pour estre seule avec son seul roy, et luy dire (1) : « Mon bien-aymé est à moy, « et moy je suis à luy. » Voyez la glorieuse Vierge et S. Joseph s'en allans en Egypte : en la pluspart de leur devot voyage, ils ne voient personne, sinon leur doux Jesus. C'est la fin de la transfiguration, que de ne voir plus ny Moyse, ny Elie, mais le seul Jesus. J'admire avec contentement le Sauveur de nos ames, sorty nud du ventre et du sein de sa Mere, et mourir nud sur la croix; puis tout nud remis au giron de sa benite Mere pour estre ensevely. J'admire la tres-aymable Vierge Mere, laquelle nasquit nuë de maternité, et fut denuée de ceste maternité au pied de la croix, et pouvoit bien dire : Nuë j'estois de mon plus grand bonheur quand mon fils vint en mes entrailles, et nuë j'en suis maintenant, quand je le reçois mort entre mes bras. Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a osté, le nom du Seigneur soit beny. Vive Jesus denué de pere et de mere sur la croix! vive sa tres-saincte nudité! Vive Marie denuée de son Fils au pied de la croix! vive sa saincte nudité! Et à vous, ames devotes, je dis comme il fut dit à Isaye : Marchez et prophetisez toutes nuës; et comme il fut dit à ceste auguste reyne dont parle le prophete roy (2): « Oyez, ma fille, et considerez : prestez l'oreille, « oubliez la peuplade de toutes vos affections et « la maison de vostre pere, car le roy a convoité « vostre nudité et simplicité. »

TRAITÉ IX.

Exercice du parfaict abandonnement de soy-mesme entre les mains de Dieu.

1. Non seulement en l'oraison, mais encore en la conduicte de vostre vie, marchez invariablement en esprit de simplicité, abandonnant et remettant toute vostre ame, vos actions et vos succez au bon plaisir de Dieu par un amour de parfaicte confiance, vous delaissant à la mercy de l'amour eternel que la divine providence a pour vous. Tenez vostre ame ferme en ce train, sans permettre qu'elle se divertisse à faire des retours sur elle-mesme pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est satisfaicte. Car, helas! nos satisfactions et consolations ne satisfont pas les yeux de Dieu, ains elles contentent seulement ce miserable amour que nous avons de nous-mesmes, hors de Dieu et de sa consideration.

(1) Cant. II, 16.— (2) Ps. XLIV, 11, 12.

2. Certes les enfans que Nostre-Seigneur nous inculque devoir estre le modele de nostre perfection, n'ont ordinairement aucun soing, sur tout en la presence de leurs pere et mere : ils se tiennent attachez à eux, sans se retourner à regarder ny leurs satisfactions ny leurs consolations, lesquelles ils prennent à la bonne foy, et en jouyssent en simplicité, sans curiosité quelconque d'en considerer les causes ny les effects, l'amour les occupans assez. Ainsi celuy qui est bien attentif à plaire amoureusement à l'amant celeste, n'a ny le cœur ny le loisir de se tourner sur soy-mesme, son esprit tendant continuellement du costé que l'amour le porte et emporte. Les amantes spirituelles, espouses du roy celeste, se mirent voirement de temps en temps, comme de simples colombes auprès des eaux crystallines, pour voir si elles sont bien ajancées au gré de leur divin amant; et cela se fait ès examens de conscience, par lesquels elles se lavent, se purifient et ornent au mieux qu'elles peuvent; non pour se satisfaire, non pour desir de leurs progrez au bien, non pour estre parfaictes; mais seulement afin d'obeïr à leur espoux, à cause de la reverence qu'elles lui portent, et à raison de l'extresme desir qu'elles ont de luy donner ce contentement. Mais n'est-ce pas un amour bien pur et bien simple, puis qu'elles ne se purifient pas pour estre pures, elles ne se parent pas pour estre belles, mais seulement pour plaire à leur unique amant? auquel si la laideur estoit aussi agreable que la beauté, elles l'aymeroyent autant que la beauté; et si ces bien-aymées colombes n'employent pas un soing empressé à se parer; d'autant que la confiance que leur amour leur donne en l'amour et en la bonté de leur amant, leur oste tout empressement et defiance de n'estre pas assez belles; outre que le desir d'aymer, plustost que de se parer et preparer à l'amour, leur retranche toute curieuse sollicitude, et les fait contenter d'une douce et fidelle preparation, faicte amoureusement et de bon cœur.

3. S. François d'Assise, envoyant ses enfans en voyage, leur donnoit cet advis au lieu d'argent et pour toute provision (1) : « Jettez vostre soing « en Nostre-Seigneur, et il vous nourrira. » Je vous en dis de mesme, ô ames devotes : jettez bien tout vostre cœur, vos pretentions, vos sollicitudes et vos affections dans le sein paternel de Dieu, et il vous conduira; mais il vous portera où son sainct amour vous veut. Oyez et imitez l'amoureux Redempteur, lequel chante les souverains traicts de son amour sur l'arbre de la croix, et les conclud tous en disant (2) : « Mon pere, je

(1) Ps. LIV, 23.— (2) Luc. XXIII, 49

« recommande mon esprit entre vos mains. » Après que nous aurons dit cela, que reste-t-il plus, sinon d'expirer et mourir de la mort d'amour, ne vivans plus à nous-mesmes, mais Jesus-Christ vivant en nous? Or, si vous venez à vous embarquer dans l'exercice de ce sainct abandonnement sans vous appercevoir de vostre progrez, vous avancerez un grand païs, comme font ceux qui cinglent en haute mer sous un vent propice, lesquels s'estant abandonnez à la conduite du nocher, ne se donnent de garde qu'ils ont desjà fait beaucoup de chemin.

4. Heureuse l'ame qui s'abandonne entierement au soing que la tres-sage providence du Createur a pour elle; car elle recevra sans inquietude les divers accidens qui luy arriveront, elle ne se troublera point de ses journalieres imperfections. Le naturel amour du sang, des amis, des convenances, des bienseances, des correspondances, des sympathies, des bonnes graces, voire des graces surnaturelles, sera purifié en elle, et reduict à la parfaite obeïssance du pur et bon plaisir de Dieu. En quelque evenement que ce soit, elle prononcera de cœur se sainct acquiescement du Sauveur (1): « Ouy, mon pere, car ainsi il a « esté agréé devant vous. »

5. Sur ces fondemens, abandonnons et delaissons-nous nous-mesmes dans le fond du cœur percé de nostre doux Jesus: soit faict de nous et en nous selon le bon plaisir royal de ce cœur souverain, auquel, par lequel et pour lequel nous voulons vivre et mourir, ainsi et quand il luy plaira, sans reserve et sans exception quelconque. Faict le jeudy sainct, l'an mil six cent seize. Vive Jesus qui est mort pour nostre cœur! qu'à jamais nostre cœur meure pour vivre eternellement de l'amour de ce doux Sauveur, duquel l'amour est en sa mort, et la mort en son amour.

TRAITÉ X.

CONSIDERATION SUR LE SYMBOLE DES APOSTRES, POUR CONFIRMATION DE LA FOY CATHOLIQUE, TOUCHANT LE SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

Je croy.

Si je considere sur vos saincts autels, ô mon Sauveur et mon Dieu, vostre sacré corps, que vous avez assaisonné par tant de miracles, pour nous nourrir en ces deserts, et que tout ravy en admiration, autre parole ne me demeure en bouche, que ceste protestation de mon insuffisance (2): « Qu'est cecy, qu'est cecy? O Seigneur, regardez « à moy: mon jugement naturel, ma chair, mes « sens me livrent mille assauts: Hé! ce me di- « sent-ils (1), comme se peut-il faire que le Sau- « veur ayt donné sa chair à manger? O que ceste « parole est dure, et qui la peut ouyr ny croire? » Mais c'est par vostre grace, mon Dieu, que ces seducteurs n'ont encore rien gaigné sur moy: je leur ay tousjours opposé le mot symbole que vos apostres enseignoient jadis à vos anciens serviteurs, suivant le conseil de ces deux grands serviteurs de vostre Majesté, S. Ambroise et S. Augustin. Je me suis armé comme de la marque de vostre sauve-garde, j'ay fermé et cacheté mon cœur de ce sceau, afin qu'il ne fust ouvert à ces suggestions, et m'a esté comme un carquois qui ma fourni mille et mille traits pour les combattre: Hé quoy, disois-je, ceste sacrée parole qui est sur le fin commencement de ce symbole, ne suffiroit-elle pas, quand il n'y auroit autre chose, pour rompre tous les efforts de ces seditieux? *Je croy*, c'est le mot que j'ay desja prononcé dès mon baptesme, par la bouche de ceux qui m'y presenterent; je suis donc croyant et fidelle, non pas entendeur ou compreneur; et partant plus on me rend se sacrement mal-aysé à entendre ou à comprendre, plus on me le rend croyable et venerable, la foy ayant plus de lustre où l'entendement a plus d'obscurité.

CONSIDERATION I.

En Dieu le pere tout-puissant, createur du ciel et de la terre.

Dieu est Dieu en toutes ses œuvres, mais en celles qui sont plus grandes il fait mieux voir sa divinité; et puis que ce sacrement est une œuvre grande de Dieu, quelle plus asseurée marque peut-il porter de son ouvrier, pour estre receu en ma croyance, pour estre admirable et incomprehensible? N'y a-t-il pas trois personnes, Pere, Fils et Sainct-Esprit, en une mesme simple et seule essence? La foy qui a digeré ceste souveraine difficulté, quelle peine peut-elle avoir à croire qu'un seul corps soit en plusieurs lieux? Dieu ne vueille pas que je fasse comme ces rebelles qui medisoient de sa divine Majesté, disant (2): « Pourra-t-il nous dresser une table au « desert? » Ce que je ne pourray mascher de cet agneau paschal, je le jetteray dans le feu du pouvoir infini de ce père tout-puissant, auquel je croy. Ces petits nuages de difficultez, que nostre œil naturel void en ce sacrement, comment dureront-ils au vent de la force de Dieu? quelle dureté tant indissoluble, que ce feu ne devore? La parole de Dieu a eu tant de vertu, que par elle les choses qui n'estoient point ont esté; combien

(1) Matth. xi, 26.—(2) Exod. xvi, 15.

(1) Joan. vi, 53. — (2) Ps. xxvii, 19.

plus en aura-t-elle pour faire estre où bon luy semble, celles qui sont, et les changer en autres? Elle a bien mis en un lieu ce qui n'estoit point, pourquoy ne mettra-t-elle en plusieurs ce qui estoit en un?

CONSIDERATION II.

Et en Jesus-Christ son Fils unique nostre Seigneur.

Quand je voy, ô mon Sauveur, vostre Pere avoir tant aymé le monde, qu'il vous a donné pour en estre le pasteur et le medecin. Hé! quelle merveille est-ce, dis-je, si le Fils, d'egal amour, de mesme bonté, s'est encore donné luy-mesme, pour estre la pasture et la medecine, pour se rendre tousjours tant plus Sauveur, Roy et Seigneur du tout et partout nostre.

CONSIDERATION III.

Qui a été conceu du Sainct-Esprit, est né de la Vierge Marie.

Comme fustes-vous conceu, ô mon Dieu, au ventre d'une vierge, sans aucune œuvre virile! et pourquoy recherchera-t-on l'ordre naturel en vostre corps qui a esté faict outre tout ordre naturel, et est né d'une vierge? Et puis que vostre corps n'occupa desja point de place, à la sortie qu'il fit du ventre virginal de vostre Mere, autrement il eust fait breche à sa virginité, mais le penetra comme un rayon du soleil fait un verre, pourquoy trouvera-t-on incroyable, s'il n'en occupe point en cet admirable sacrement.

CONSIDERATION IV.

A souffert sous Ponce-Pilate, a esté crucifié, mort et ensevely.

Celuy qui t'a tant aymée, ô mon ame, que te pouvant sauver par une seule goutte de son sang, et la moindre de ses souffrances, a voulu neantmoins exposer tout son corps aux douleurs, et passions d'une mort tres-amere pour te donner la vie; hé! c'est celuy-là mesme qui pour te la conserver, te nourrit de ce mesme corps: n'est-il pas bien croyable? L'amour des meres ne se contente pas d'avoir produict l'enfant de la substance d'icelles, s'il ne l'en fait encore nourrir. Et pour vray, après tant d'especes et representations de ceste passion, desquelles ont esté repus les serviteurs, comme ont esté l'agneau paschal, la manne et plusieurs autres, c'eust esté une trop maigre et froide commemoration d'icelles pour les enfans, de n'y employer autre chose que du simple pain et du vin.

CONSIDERATION V.

Est descendu aux enfers: le tiers jour est ressuscité des morts.

C'est luy qui pouvant visiter en mille autres façons les siens, qui estoient au sein d'Abraham, descendit toutesfois aux enfers, pour les visiter en la reelle presence de son ame. Ce n'est merveille si, pouvant nous nourrir en plusieurs autres manieres, il a choisi la plus chere, admirable et aymable, qui est de nous donner en viande sa propre chair. Que si par sa resurrection il delivra son corps des qualitez grossieres, de passibilité, pesanteur, epaisseur, obscurité, et autres semblables, si qu'il a traversé la pierre, et est entré les portes fermées, ce qui ne s'est peu faire sans mettre deux corps en un lieu, en sorte que l'un n'en occupast point; il s'est rendu invisible, impalpable, imperceptible, et sans occuper place; pourquoy ne le fera-t-il en ce sacrement, quoy qu'invisible, et sans occuper lieu, puis qu'il a dit qu'il y estoit? A quel propos rechercherions-nous plus en luy les conditions d'un corps mortel et corruptible?

CONSIDERATION VI.

Est monté aux cieux: est assis à la dextre de Dieu le pere tout-puissant.

Trouverons-nous estrange que ce corps vienne reellement et de faict, quoy que surnaturellement, dans les nostres puis que, plus leger qu'un oyseau, outre-passant toutes les regles d'un corps humain, il est monté sur tous les cieux, il est assis à la dextre de Dieu son pere sur tous les cieux, où il n'occupe plus ny lieu, ny place? car quelle superficie peut environner le corps qui est au dessus de tout autre corps? Pourquoy ne sera-t-il bien icy bas sans tenir ny remplir aucun lieu, ny aucune place?

CONSIDERATION VII.

Et de là viendra juger les vivans et les morts.

Ainsi n'estant plus subject à lieu, ni place, ny pesanteur, il comparoistra en l'air au dernier jour, avec ses Saincts, visible à tous les hommes, où qu'ils soyent, quoy qu'avec divers effects, non sans aussi grand miracle que celuy par lequel il est invisible en ce grand sacrement; et lors il jugera coulpables de son corps et de son sang ceux qui auront mangé et beu indignement ce tant precieux et adorable sacrement, pour n'avoir discerné le corps du Seigneur. De quelle viande fut-il jamais dict que qui la mangeroit indignement estoit coulpable du corps de Jesus-Christ,

sinon de celle-cy? laquelle estant reellement le corps de Jesus-Christ, rend aussi rellement coulpables d'iceluy ceux qui en abusent, et ne le discernent point. On n'avoit pas rendu un si severe arrest pour la manne de l'agneau paschal, quoy qu'en iceux on mangeast par foy et spirituellement Jesus-Christ mesme.

CONSIDERATION VIII.

Je croy au Sainct-Esprit.

Comme tout ce que Dieu a fait, il l'a fait par l'œuvre du Sainct-Esprit, ainsi maintenant il fait par l'œuvre du Sainct-Esprit ces choses surnaturelles, qu'autre que la foy ne peut concevoir. « (1) Comme me sera fait cecy, dit la Ste Vierge; « car je ne cognois point d'homme? L'archange « Gabriel respond : Le Sainct-Esprit surviendra « en toy, et la vertu du Souverain t'obombrera. » Et maintenant tu demandes comme le pain sera fait corps de Jesus-Christ? et je te respons aussi, moy : Le Sainct-Esprit en ombre et opere ces choses par dessus toute parole et intelligence. Le Sainct-Esprit qui a dicté les sainctes Ecritures, eust-il bien mis en icelles des paroles si expresses et vives, comme sont celles-cy, « Cecy est mon corps, » si ce n'estoit le vray corps de Nostre-Seigneur? n'y eust-il pas fait mettre quelque declaration de son intention, s'il l'eust eu autre que ces paroles ne portent en leur sens propre et premier? et luy, qui est docteur de l'Eglise, l'eust-il laissé aller, en un article si important, à l'erreur et mensonge, et l'eust-il abandonnée si longuement?

CONSIDERATION IX.

La saincte Eglise universelle, la communion des Saincts.

Et pour vray, comment pourroit-on appeller l'Eglise saincte, qui n'est qu'une, seule, universelle, si elle n'eust maintenu la verité, tant en ce faict comme ès autres, en tout temps, en tous lieux, et parmy toutes nations? ce qu'elle n'auroit pas fait, si le vray corps de Nostre-Seigneur n'estoit en ce sacrement.

Mais y a-t-il plus parfaicte communion des Saincts que celle-cy, en laquelle nous sommes tous un pain et un corps? d'autant que nous sommes tous participans d'un mesme pain, qui est descendu du ciel, vivant et vivifiant : et comme mangerions-nous tous d'un mesme pain, si ce pain n'estoit le corps de Jesus-Christ? autant de lieux, autant de pains divers y auroit-il. Et si nous ne mangions qu'une mesme viande spirituelle par la foy, quelle plus grande communion auroit le chrestien avec les autres chrestiens, qu'avec les Juifs qui mangeoient aussi Jesus-Christ par foy, et par consequent une mesme viande spirituelle?

(1) Luc. I, 34.

CONSIDERATION X.

La remission des pechez.

Seigneur, vous avez dit que vostre corps et vostre sang, en ce sacrement, estoit donné, rompu, respandu pour plusieurs en remission des pechez : ha! ja n'advienne que je croye qu'autre sang ayt esté respandu et autre corps donné pour la remission de mes pechez, que le vostre propre et naturel. Et quoy, une simple figure et commemoration auroit-elle bien ce pouvoir? Le sang de la genisse respandu, quoy que figure du sang respandu sur la croix, ne sanctifioit que quant à la purèté de la chair : non, c'est le propre sang de vostre Majesté qui nettoye nos consciences des œuvres mortes, pour servir au Dieu vivant.

CONSIDERATION XI.

La resurrection de la chair.

Hé! benin Jesus, quand sera-ce (1) « qu'en un « moment, en un clin d'œil, à la derniere trom- « pette les morts ressusciteront, » et la mesme chair d'un chacun, ja dissipée en cent mille façons, sera reproduite l'autre fois en forme incorruptible et immortelle? Mon Dieu, quelle merveille! Mais cependant j'admireray chose presque pareille, en un moment, en un clin d'œil, à la trompette de vostre parole : vostre mesme corps qui est assis à la dextre du Pere au Ciel est en certaine façon reproduict en ce sacrement partout où le mystere en est celebré.

Mais, ô Seigneur admirable, si un peu de levain fait bien lever toute une grande masse de paste; si une bleuette de feu suffict pour embrazer une maison; si un grain mis en terre rend fertile la terre, et en reproduict tant d'autres; combien dois-je esperer que vostre benit corps entrant au mien, la saison estant venuë, il le relevera de sa corruption, l'enflammera de sa gloire, et le reproduira immortel, impassible, subtil, agile, resplendissant, et assorty de toutes les qualitez glorieuses qui se peuvent esperer? Ceste vigueur ne se peut trouver ès figures, il faut qu'elle parte de la verité de vostre tres-precieux corps.

(1) Cor. I, 15, 32.

CONSIDERATION XII.

La vie eternelle.

Et de faict, quelle autre viande, ô Sauveur, si ce n'est vostre corps, peut donner la vie eternelle ? Il faut un pain vivant pour donner la vie, un pain descendu du ciel pour donner une vie celeste ; un pain qui soit vous-mesme, mon Seigneur et mon Dieu, pour donner la vie immortelle, et eternelle et perdurable. La manne, quoy que vraye figure de vostre corps, ne pouvoit pas tant : il faut une viande plus solide et moüelleuse pour une telle vie : quelle autre peut estre employée que vous qui estes vivant ès siecles des siecles. Amen. Dieu soit beny.

EXAMEN SUR LES COMMANDEMENS DE DIEU.

COMMANDEMENT I.

Un seul Dieu tu adoreras.

1. Touchant la foy.

C'est pecher contre ce commandement, de doubter volontairement, ou ne pas croire quelque article ou verité de la foy.

Soutenir ou defendre quelque opinion heretique, de paroles, ou par quelque autre signe exterieur.

Vouloir rechercher ou penetrer trop curieusement les choses de la foy.

Approuver les conduictes ou façons de faire des heretiques, et s'exposer avec quelque scandale et danger à leur conversation et frequentation.

Assister à leur presche, lire leurs livres, ou en garder de prohibés par l'Église.

Ignorer, ou ne se pas mettre en peine de savoir les choses necessaires à salut, comme les commandemens de Dieu, de l'Eglise, le *Pater*, le *Credo*, et autres choses d'obligation à son etat et à sa condition, par une negligence coupable.

User de superstition, soit de paroles ou par billets, pour la santé ou autres choses.

Avoir recours aux devins, faire dire sa bonne adventure, user de charmes, ligatures ou autres malefices, pour soi ou pour d'autres.

Donner creance aux songes ou autres observations vaines et superstitieuses.

2. Touchant l'esperance.

Presumer de la misericorde de Dieu, et sous ce pretexte pecher plus librement, se flattant d'un bon *peccavi* à la mort, ou d'estre sauvé sans faire de bonnes œuvres.

Avoir plus d'esperance au secours des creatures que de Dieu.

Desesperer de la misericorde de Dieu ; et par là lascher la bride à ses dereglemens, et pecher plus impunement.

Tenter Dieu, et vouloir l'obliger à faire des miracles, sans travailler ni cooperer aux ordres de sa providence.

3. Touchant la charité.

Murmurer contre Dieu, et se plaindre de lui dans les afflictions et traverses.

Preferer son interest, son plaisir, ou quelque creature, à Dieu et à son amour ; et estre disposé plustost de l'offenser que de renoncer à semblables interests, ou que de subir quelque deshonneur ou infamie.

Se laisser aller interieurement ou exterieurement à quelque malediction ou blasphesme contre Dieu, contre les saincts ou contre d'autres creatures.

Avoir de la haine ou du mespris pour Dieu, pour les choses qui regardent son honneur et sa gloire, ou qui regardent le salut.

S'exposer au danger d'offenser Dieu mortellement, et n'avoir recours à lui dans les tentations.

Se plaire ou se vanter des pechez que l'on a commis, et avec scandale.

Tourner en raillerie les paroles de l'Ecriture saincte ou les ceremonies de l'Eglise, et les personnes ou les choses consacrées à Dieu.

Se mocquer des personnes qui font profession de pieté, et en destourner les autres par railleries ou par menaces.

Faire les mesmes railleries sur les sacremens, les images, les pelerinages, et semblables actions sainctes et pieuses.

Avoir honte de faire le bien et les actions de la religion, comme prier Dieu soir et matin, devant et apres le repas, et practiquer les autres exercices de pieté par respect humain, ou par une trop lasche connivence.

User de paroles de malediction, ou execration, par maniere d'imprecation, sur soi ou sur d'autres, comme *le diable me guarisse*, *le diable m'emporte*, *Dieu me damne*, et semblables.

COMMANDEMENT II.

Dieu en vain ne jureras.

Jurer sans necessité ou jugement, quoy que avec verité et non en chose mauvaise.

Jurer faux ou doubteux, quoy que en chose legere.

Jurer et promettre de faire quelque mal; c'est un double peché de l'accomplir.

Jurer de faire ce que l'on n'a pas intention

d'accomplir, ou le negliger si l'on en a eu le dessein.

Provoquer d'autres à jurer, ou à ne pas garder leur serment etant juste.

Jurer avec execration ou imprecation ; par exemple, *le diable m'emporte, Dieu me damne*, et semblables.

Faire un faux serment en justice, et de nier la verité estant interrogé juridiquement.

Solliciter d'autres à faire le semblable, par promesses ou par menaces : l'on est obligé à restitution, s'il s'est ensuyvy du dommage.

Jurer à tout propos, soit faux, soit vrai, sans aucune necessité ni raison.

Se donner au demon, sa femme, ses enfans ou autres, par emportement et scandale.

Faire des vœux sans se mettre en peine de les accomplir, ou differer long-temps à le faire.

Faire vœu de choses qu'on n'a pas dessein d'accomplir.

Faire vœu de ne pas faire quelque bien, ou de faire quelque mal, ou quelque bien à mauvaise fin.

Proferer par mespris ou execration le nom de Dieu, ou les membres sacrés de nostre Seigneur, comme sa mort, sa teste, son sang, et semblables reniemens et blasphesmes : dire si c'est par habitude ou surprise, par colere, emportement et scandale.

COMMANDEMENT III.

Les dimanches tu garderas.

Manquer à entendre la messe les jours de festes ou de dimanches, ou une notable partie, sans cause legitime.

S'exposer au danger de ne la pas entendre, ou les autres.

Y manquer d'attention interieure, soit par distraction volontaire, soit en causant, ou regardant çà et là avec scandale.

Manquer à y faire assister ceux que l'on a en sa charge.

N'avoir aucun soin d'assister aux prosnes, sermons, catechisme, vespres, et autres offices divins.

Travailler ou faire travailler ces jours-là sans cause legitime. Dire si ç'a été un temps notable et avec scandale.

Employer la pluspart de ces mesmes jours aux jeux, à la comedie, bals, danses, promenades, à l'ivrognerie, ou autres debauches plus honteuses.

Troubler le service, ou scandaliser le prochain par des paroles et entretiens de choses profanes, dans l'eglise durant le service divin, ou autres indecences et irreverences profanes et scandaleuses.

S'y entretenir en des regards lascifs, curieux, ou desirs de choses vaines, sales et profanes.

Y aller pour voir et pour estre veu, à mauvais dessein ou par vanité, avec des habits ou en des postures immodestes.

Manquer à se confesser tous les ans, et recevoir la saincte communion à Pasques.

Manquer à s'examiner comme il faut, en danger de faire une confession sacrilege, ou faute de quitter l'occasion du peché, ou de restituer le bien ou reputation du prochain, et de communier indignement.

Profaner l'eglise, ou les lieux saincts, par effusion de sang, ou par quelque impureté volontaire.

Participer aux divins offices ou sacremens en etat d'excommunication, ou lié de quelque censure ecclesiastique.

Manquer à reciter le breviaire, ou aux prieres d'obligation, au total ou à une partie notable, ou sans l'attention requise.

Le faire avec lascheté ou desgoust des choses sainctes et sans la reverence et le respect deu à Dieu et à sa saincte presence.

Frequenter les tavernes et cabarets durant le service divin, ou induire les autres au mesme desordre avec scandale. Les cabaretiers qui les reçoivent sont egalement coupables.

COMMANDEMENT IV.

Pere et mere honoreras.

Pour les enfans.

Manquer à porter honneur et respect aux peres, meres, tuteurs et proches parens.

Leur tesmoigner du mespris par paroles ou signes exterieurs.

Medire d'eux, s'en plaindre ou murmurer en son cœur, publier leurs desordres ou infirmitez cachées.

Leur respondre insolemment, leur donnant subject de se fascher et de se mettre en colere.

Avoir honte d'eux, ou les mespriser à cause de leur pauvreté ou autre infirmité.

Leur porter haine ou adversion dans son cœur.

Leur souhaiter la mort ou autre mal, pour ne pouvoir souffrir leur chastiment ou reprehension.

Leur desobeïr en chose notable ou legere par mespris de leur personne.

Lever la main sur eux, les frapper, ou en avoir la volonté.

Souhaiter leur mort pour en estre defaict, ou avoir leurs biens, charges, dignitez ou heritages.

Leur manquer en leurs besoins, necessitez et maladies.

Manquer à l'execution de leur testament, legs pieux, et à faire prier Dieu pour leurs ames.

Par trop d'attache ou interest de famille, ne se pas soucier d'offenser Dieu pour venger leur querelle.

Manquer à l'obeïssance et respect deus aux superieurs ecclesiastiques et civils, en choses justes et raisonnables.

Parler mal des superieurs ecclesiastiques et seculiers, ou prester l'oreille à ceux qui en disent du mal.

N'assister pas ses parents (qui sont les premiers pauvres) dans l'extresme pressante necessité, par dureté de cœur, les renvoyant ou traitant rudement de paroles.

Derober le bien des parens pour friponner et faire debauche.

Pour les peres et meres.

Donner des maledictions et imprecations aux enfans.

N'avoir pas soing de leur instruction et education en la crainte de Dieu et choses necessaires à salut.

Ne les chastier et corriger de leurs fautes.

Ne veiller pas sur eux et sur leurs deportemens, ne les occupant pas en des exercices honnestes qui les destournent de l'oisiveté et des mauvaises compagnies.

Leur commander choses mauvaises, ou ne les en destourner pas, s'ils s'y portent.

Leur donner mauvais exemple par jurement ou blasphesmes, paroles deshonnestes, emportemens, ivrogneries, ou autres actions mauvaises.

Les destourner du service de Dieu par une affection trop tendre et dereglée.

Ne les occuper pas, ni ne leur faire pas apprendre quelque vocation, pour les pourvoir en des etats et conditions selon Dieu.

Amasser des biens par des voies injustes, pour les advancer à des charges ou professions par-dessus leur etat et condition.

Desirer leur mort, les outrager sans raison, ou donner des imprecations par emportement et colere.

Preferer les uns aux autres, et leur donner subjet de haines, de querelles et jalousies.

Les engager temerairement, et sans vocation, à la religion ou à l'etat ecclesiastique, par voies illicites ou simoniaques, ou les marier contre leur gré, etc.

S'approprier et employer à son usage les revenus de leurs benefices.

Les meres hazardant leur fruit, pour ne se pas choyer et conserver.

Differer le baptesme des enfans par des raisons et considerations humaines, ou par negligence.

Pour les personnes mariées.

Avoir des haines ou adversions l'un contre l'autre.

Faire mauvais menage, ou vivre en querelle ou divorce, et combien de temps.

Pecher dans l'ordre du mariage, crainte d'avoir trop d'enfans, ou par autres dereglemens, et se refusant ou ne se rendant pas ce qu'ils se doivent, sans subjet.

Outrager, exceder, et maltraiter sa femme.

Ne se rendre pas les secours et assistances reciproques dans les maladies, ou autres besoins et necessités.

Desobeïr au mari sans cause legitime, et le provoquer à jurement, colere et à offenser Dieu.

Pour les serviteurs et servantes, et autres domestiques ou apprentis.

Mespriser leurs maistres et maistresses, et en mal parler.

Leur manquer de respect et d'obeïssance ès choses justes et raisonnables.

Par leur mauvais soing et negligence leur causer quelque dommage.

Manquer de fidelité, faisant tort à leurs biens, les dissipant ou en mal usant contre leur gré.

Desobeir en choses notables, et donner subject de colere.

Obeïr en choses mauvaises, par respect ou molle complaisance.

Reveler les secrets prejudiciables aux affaires des maistres et maistresses.

Pour les maistres et maistresses.

Manquer à l'instruction necessaire à salut aux serviteurs et domestiques.

Ne veiller pas sur leur desportement, et par là donner lieu à quelque dereglement ou offense de Dieu.

Manquer à les corriger quand ils offensent Dieu, ou manquent à leur devoir en chose considerable.

Leur tolerer ou commander le mal, ou ne les en destourner pas, par lascheté ou negligence.

Les y porter par commandemens, sollicitations ou mauvais exemples.

Ne les assister pas corporellement et spirituellement dans leurs maladies.

Les empescher d'assister à la messe les jours d'obligation, de recevoir les sacremens, et de s'acquitter des autres devoirs d'un chrestien.

Les injurier, exceder et maltraiter sans raison, par emportement et colere.

Les surcharger de travail par-dessus leurs forces.

Manquer à leur enseigner et montrer legitimement ce qui est de leur vacation dans le temps de leur apprentissage.

Retenir ou retrancher leur salaire, ou en differer le paiement avec dommage.

(Ici tout superieur soit ecclesiastique ou seculier, selon son degré, son pouvoir et aucthorité, s'examinera sur ses obligations et ce qu'il doibt à ses superieurs; et reciproquement tout inferieur à l'egard de ses superieurs).

COMMANDEMENT V.

Homicide point ne seras.

Porter haine à quelqu'un avec desir de luy faire tort ou de se venger. Dire le temps et la durée.

Souhaiter la mort ou quelque grand mal à quelqu'un. Dire quel mal, et en quoy.

S'emporter de colere contre quelqu'un, avec desir de luy nuire.

Prendre plaisir et s'arrester aux pensées et intentions de se venger, quoy que on n'ayt pas dessein de l'executer.

Commettre homicide par effect ou de volonté seulement, user de sortilege, poison, ou autre chose à cest effect.

Procurer l'avortement par drogues, ou pour ne s'estre pas assez conservée, par negligence, desespoir, ou autrement.

Causer la mort ou estouffement des petits enfans, les couchant dans le lict, ou par quelque autre negligence notable.

Par querelle, battre, frapper, outrager, blesser, tuer, autoriser et approuver, et porter à le faire en son nom, donner ayde, conseil et protection à cest effect. Dire la qualité des personnes; si pere, mere, frere, parens, prestres, religieux, etc. y ayant excommunication en ce cas.

Ne vouloir pas se reconcilier ou demander pardon; ou le refuser en estant sollicité, ny satisfaire à l'injure qu'on a faicte.

Par haine et rancune ne vouloir ny parler, ny voir, ny saluer le prochain, au scandale de ceux qui le voyent et le cognoissent.

Protester de pardonner, mais ne vouloir ny voir, ny saluer apres la reconciliation et le raccommodement accordé.

S'exposer à quelque danger de la mort sans une juste necessité.

S'exposer volontairement au danger d'offenser Dieu, quoy que cela ne soit pas arrivé.

Procurer la mort spirituelle au prochain, ou par mauvais exemple, en luy commandant, conseillant, consentant, le louant et le flattant dans son peché, ou luy donnant et promettant retraicte et protection pour mal faire, profitant avec luy du mal, ne disant mot, n'empeschant point et ne s'opposant point au mal, le pouvant et y estant obligé; ou enfin ne le descouvrant point à qui il appartient, pour y remedier.

Pour porter envie au prochain, s'attristant de son bien, et se resjouissant de son mal.

L'offenser notablement par injures, mocqueries, emportement et scandale.

Estre auteur de querelles, de proces, de haines, d'adversions et inimitiés entre parens, amis et etrangers. Dire le mal ou dommage qui s'en est ensuyvy.

Appeller en duel, respondre à l'appel, ou servir de second, s'en glorifier et s'en vanter.

Dans les pertes, et afflictions et infortunes, se desirer la mort ou quelque autre mal; se dire des imprecations.

Manquer à faire l'aumosne et assister le prochain en sa pressante ou extresme necessité, le pouvant, et voyant en conscience estre obligé de le faire.

COMMANDEMENS VI ET IX.

Luxurieux point ne seras.

S'arrester volontairement et prendre plaisir aux pensées deshonnestes, ou mesme aux choses que l'on a pensées avec desir de les effectuer. Dire la qualité des choses ou des personnes que l'on a pensées ou desirées.

Avoir des entretiens en choses deshonnestes avec d'autres pour s'en instruire ou pour provoquer les autres au mal, ou pour le simple plaisir qu'on y prend.

Dire des paroles à double entente, par galanterie ou pour solliciter à pecher, avec scandale de ceux qui les entendent : en dire par maniere d'injure et par colere, avec scandale.

Entendre les mesmes choses de ceux qui les proferent, en rire, et n'avoir point le courage de les corriger ou d'en destourner le discours.

Lire des livres ou escrits des choses deshonnestes, avec plaisir et danger de quelque deshonnesteté; ou mesme d'autres livres, quoyque bons, avec le mesme peril, par curiosité et sans aucune necessité.

Donner consentement au desir de quelque action deshonneste, quoique peu de durée dans la volonté.

Faire des regards lascifs sur des figures, tableaux, nudités, ou trop curieux et trop arrestés sur des personnes ou sur quelque partie indecente, sur soy ou sur d'autres, sans necessité. Dire quel mal ou accident il en est arrivé.

S'exposer au danger de pecher, allant ou passant par des lieux suspects, ou à dessein d'y voir ou d'estre veu sans necessité.

Avoir des attaches et des amitiés sensuelles avec des personnes de mesme ou different sexe, et par des entretiens trop libres et dangereux pour la pureté. Dire le temps, la durée, ce qui en est arrivé, et le scandale qu'on a donné.

Se plaire volontairement au ressouvenir du peché commis : quel il est, et combien de fois.

Faire des attouchemens impurs sur soy ou sur d'autres. Quel desordre ou accident s'en est ensuyvy; dire si on a pensé à femme ou à fille en ces occasions.

Faire des baisers lascifs et semblables folastreries. Dire l'intention et le motif, et ce qui s'en est suivy.

Commettre par effect le peché d'impureté. Dire avec quelle personne, parente ou alliée, mariée ou non, ou consacrée à Dieu, ou d'une maniere encore plus execrable.

S'entremesler ou solliciter pour faire commettre le peché deshonneste aux autres, par lettre, messages, presens, signes ou actions deshonnestes, quoy que le mal n'ait esté executé.

Faire des cajoleries ou muguetteries, promesses de mariage, intimider ou user de violence, ou autres artifices pour commettre le mal.

Se vanter du mal commis en secret, et diffamer les personnes dont on a abusé. Quel mal ou scandale en est arrivé.

Demeurer dans l'occasion prochaine, nourrir les mauvaises habitudes de ce peché public ou secret, sans se mettre en peine de se reitrer ou corriger.

Aller aux danses, comedies, et autres compagnies, avec danger de consentir au peché.

S'habiller, parer et farder, à dessein de provoquer à lubricité, etc.

COMMANDEMENS VII ET X.

Biens d'autruy ne prendras, ny convoiteras, etc.

Desirer d'avoir et posseder le bien d'autruy injustement, estre determiné d'en amasser à toutes mains.

Le prendre, le derober, et retenir effectivement contre son intention. Dire quelle somme, la nature, et combien.

Porter dommage aux biens d'autruy, comme bleds, vignes, heritages, animaux, etc., quoy qu'on n'en ait pas profité. Obligation de restituer.

Ne pas payer ses debtes, ou restituer, le pouvant. Dire quel dommage en ont souffert les creanciers.

Intenter des proces injustement, y faire quelque fraude, ou nuire au bon droit d'un autre en justice. Dire quel dommage s'en est ensuyvy.

Ne pas rendre les choses trouvées, et se les approprier, sçachant à qui elles appartiennent, ou ne s'en voulant informer.

Achepter des choses qu'on sçait ou doubte estre derobées, receler ou proteger ceux qui en font metier.

Perdre ou mal menager les choses que l'on a par emprunt, en garde ou en depost, par negligence ou autrement.

Frauder en vendant ou acheptant, en quelque maniere que ce soit.

Jurer pour vendre plus cher ou achepter à meilleur marché.

Bailler son argent à interest, et commettre usure en quelque maniere illicite que ce soit, soit dans les contrats ou dans les prests.

Employer la fausse monnoye, le sçachant ou en doubtant.

Recevoir salaire pour quelque charge, office, commission ou employ, et ne s'en point acquitter fidellement.

Differer ou frauder les loyers des serviteurs ou le salaire des ouvriers. Dire le dommage qu'ils en ont souffert, et restituer.

User de fraude au jeu, et jouer avec des enfans de familles, ou personnes qui ne peuvent pas aliener.

Frauder les dixmes deues à l'Eglise, ou autres justes impositions.

Posseder quelque benefice par confiance, simonie ou autres voies illicites, ou servir de mediateur en semblable trafic.

Participer, en quelque maniere que ce soit, au larcin d'autrui, soit pour le boire et le manger, soit en donnant conseil, louant, approuvant ou n'empeschant pas, le pouvant.

Negliger de savoir les choses necessaires à sa condition pour s'en bien acquitter, comme juges, procureurs, notaires, avocats, medecins, etc. Dire le dommage ensuyvy, et le restituer.

Ayant commandement dans les armées, ou estant chef, gouverneur de ville et de province, commettre injustices, les souffrir et autoriser en ceux que l'on a en charge, dans les gouvernemens, garnisons, quartiers d'hyver, ou dans les routes et passages. Dire le dommage, et faire restitution.

COMMANDEMENT VIII.

Faux temoignage ne diras, etc.

Rendre faux temoignage en justice, jurant contre ce que l'on sçait, ou affirmant ce que l'on ne sçait pas, ou dont on doubte.

Suborner des temoins; et induire les autres à faire un faux serment.

Se rendre accusateur ou denonciateur en justice, d'une fausseté.

Rendre une sentence injuste, estant juge ou arbitre, au prejudice d'un tiers.

Mentir au prejudice d'autruy en chose de consequence, ou faire des mensonges joyeux ou officieux seulement.

Faire des plainctes et murmurer contre la vie et conduicte des personnes eminentes en dignité, prelats, magistrats, religieux, et personnes de pieté.

Juger temerairement des actions du prochain sur de foibles apparences et fondemens, debitant ces jugemens comme des verités, mesme avec sermens. Dire le tort qui s'en est ensuyvy.

Dire et publier des calomnies du prochain par paroles, escrits et libelles diffamatoires, imposant des crimes qui ne sont pas.

Dire des medisances, et detracter la reputation du prochain, publiant les vices secrets ou connus de peu. Dire si c'est devant peu de personnes ou plusieurs.

Faire affront, et traiter le prochain avec contumélie, lui reprochant ses vices et defauts publicquement avec scandale et confusion.

Interpreter en mal les bonnes actions et intentions du prochain. Dire le motif et l'intention.

Amoindrir notablement la bonne reputation du prochain, le decreditant ou ne defendant pas son honneur, y estant obligé et le pouvant. Dire l'intention et le motif.

Prester l'oreille et donner creance aux medisances, y prenant plaisir, et n'en destournant pas le discours.

Semer la dissension, et causer de la desunion par de mauvais rapports. Et quel mal s'en est ensuyvy.

Promettre et ne pas garder sa promesse en chose de consequencé. Et quel mal s'en est ensuyvy.

Relever les secrets au prejudice du prochain, soit qu'il y aille du bien public ou du particulier. Dire le mal qui en est arrivé.

Ouvrir les lettres du prochain sans cause raisonnable. Et quel mal s'en est ensuyvy.

(Quant aux *Commandemens de l'Eglise*, outre ce qui en a esté remarqué sur le troisiesme du Décalogue, on pourra s'examiner sur les articles suivans).

Manquer à se confesser tous les ans à Pasques à son propre curé, ou faire choix d'un confesseur qui n'a pas l'authorité, ou qui manque de capacité.

En se confessant manquer à quelques-unes des cinq conditions requises; savoir :

1. A examiner sa conscience, ne prenant pas le temps et le lieu convenable pour cela.

2. A produire un acte de contrition sur ses pechés.

3. A faire un ferme propos de s'amender, et de quitter toute occasion prochaine de retomber dans le peché.

4. Retenir à escient quelque peché mortel en se confessant, par honte ou autrement.

5. Manquer à la penitence enjoincte, soit pour la restitution du bien ou de la reputation du prochain.

Manquer à communier dans la quinzaine de Pasques, ou le faire indignement.

Manquer au jeusne ordonné par l'Eglise, le pouvant et y estant obligé.

Manger de la viande aux jours desfendus, y provoquer les autres, en vendre et apprester pour contribuer au desordre et transgression des libertins.

Manquer d'obeïr à l'Eglise dans la publication des monitoires, refusant de satisfaire ou venir à resvelation.

(Pour les *pechés capitaux*, la plupart ayant été touchés dans ce qui a esté remarqué sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise, il suffira de s'examiner sur les choses suivantes).

Desirer et rechercher desordonnement l'estime, la gloire et l'approbation des hommes. Dire ce que l'on a fait pour cela.

Mespriser et avilir les autres pour s'en attribuer et exalter davantage.

Se glorifier et vanter de ce que l'on n'a pas, ou du mal qu'on a commis.

Rechercher avec ambition les charges, offices, benefices et employs dont on est incapable.

Exceder en habits, meubles, depenses de table et autres choses, par ostentation et pour se faire estimer.

Feindre par hypocrisie avoir plus de vertu et de capacité qu'on n'en a, pour acquerir de l'estime, ou faire mieux ses affaires.

Par trop d'empressement et d'application aux affaires et commodités temporelles, negliger les choses du salut, comme de prier Dieu tous les jours, le servir les festes et dimanches, frequenter les sacremens, etc.

Manquer par avarice à la depense raisonnable pour l'entretien de sa famille, ou en dissiper le bien par prodigalité et depenses excessives, aux jeux, meubles, habits, bastimens, et autres superfluités.

Exceder au boire et manger au prejudice de sa santé, et au scandale du prochain, depensant au

cabaret ce qui est necessaire pour la subsistance de sa famille.

On ne met ici rien des pechés que chacun peut commettre dans son employ et dans sa condition; suffit que chacun estant obligé de savoir les devoirs et obligations de son estat, pour s'en bien acquitter, il peut aussi facilement cognoistre les manquemens qu'il y a faits, pour s'en accuser dans la confession.

DE L'EXERCICE DU SOIR ET DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

L'examen de conscience, qui se fait tousjours avant d'aller se coucher, se practique ainsi :

1. On remercie Dieu de sa conservation de la journée passée.

2. On s'examine comme on s'est comporté en toutes les heures du jour, considerant où, avec qui, et en quelle occupation on a esté.

3. Si on trouve que l'on ait fait quelque bien, on en rend graces à Dieu; si quelque mal en pensées, paroles ou œuvres, on en demande pardon à sa divine Majesté, avec resolution de s'en confesser à la premiere occasion, et de s'en amender soigneusement.

4. On recommande à la divine Providence son corps, son ame, l'Eglise, ses parens, ses amis. On prie Nostre-Dame, le bon ange et les saincts de veiller sur nous et pour nous; et avec la benediction de Dieu, on va prendre le repos necessaire.

5. C'est un avis et une practique salutaire de se mettre en l'estat où on voudroit estre trouvé à l'heure de la mort.

6. Cet exercice icy ne doit estre jamais oublié, non plus que celui du matin : car par celui du matin vous ouvrez les fenestres de vostre ame au soleil de justice, et par celui du soir vous les fermez aux tenebres de l'enfer.

TRAITÉ XI.

Preparation à la saincte communion, dressée pour quelques religieuses.

Tous les docteurs sont d'accord que deux choses sont principalement necessaires avant la communion; à sçavoir, le bon estat de l'ame, et le bon desir. Mais parce que le bon desir est une piece du bon estat, on peut dire qu'une seule chose est requise; à sçavoir le bon estat de l'ame. Voyons doncques en quelle disposition nous devons mettre nostre ame, autant qu'il nous sera possible, pour dignement communier. Et pour le subject duquel nous parlons, considerons les facultez principales de l'ame.

Quant à l'entendement, il le faut espurer d'une chose, et le parer d'une autre : il le faut premierement purger de toutes curiositez, en sorte qu'il ne s'enquiere point comment il se peut faire que le propre corps de Nostre-Seigneur, avec son sang, son ame et sa divinité, soit tout entierement en la saincte hostie, et en chaque partie d'icelle; ny comment il se peut faire qu'estant au ciel, il soit en terre; ny comment il peut estre vray que, n'estant qu'un seul corps, il soit neantmoins en tant de lieux et sur tant d'autels, et en tant de bouches. Non, il faut tenir nostre entendement clos et couvert à telles sortes et vaines questions et curiositez : car nous n'avons que faire de sçavoir comme ce divin sacrement se faict, il suffit que nous sçachions qu'il se faict. C'est à nous seulement d'avoir le soin de bien croire, et de nous en prevaloir.

Ce poinct est commun à tous les mysteres de la saincte foy, et à plusieurs autres choses, comme à la creation du monde, duquel nous ne sçaurions dire comme Dieu fit quand il le crea, ny comme il fit quand il crea nostre ame, et la mit dans nostre corps. Qu'est-il donc besoin de sçavoir comment il met son tres-sainct corps, son sang et son ame en ce sacrement? C'est à luy de le faire, c'est à nous de le croire.

En figure de cela, la celeste manne tomboit autresfois au desert, non de jour, mais de nuict, si que nul ne sçavoit comment elle se faisoit, ny comment elle descendoit; mais le matin estant venu, on la voyoit toute faicte et descenduë : ainsi ceste surceleste et divine manne de l'Eucharistie se fait en une façon et maniere qui nous est secrette et cachée; nul ne peut dire comment elle se fait et vient à nous; mais par la lumiere de la foy nous la voyons toute faicte.

Que si contre ceste pureté d'entendement, le malin esprit nous donne des tentations, il s'y faut opposer, s'humiliant devant la toute-puissance de Dieu; disant, ou de cœur, ou de bouche : O saincte et immense toute-puissance de mon Dieu! mon entendement vous adore, trop honoré de vous recognoistre, et de vous faire l'hommage de son obeïssance et soubmission; ô! que vous estes incomprehensible, et que je suis joyeuse dequoy vous l'estes! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre, car vous seriez petit, si une si chetive capacité vous comprenoit.

Puis retournant à son propre entendement :

Et quoy, petit moucheron nourry parmy la pourriture de ma chair, voulez-vous brusler vos ailes à cet immense feu de la puissance divine, laquelle consommeroit et devoreroit les seraphins, s'ils se fourroient à telles curiositez? Non, petit papillon, il vous appartient d'adorer et abysmer, et non pas de sonder.

Et quelquefois on peut repartir au tentateur : O malheureux ! ton outrecuidance de vouloir voler trop haut t'a precipité en enfer : je m'empescheray bien de faire un tel saut, moyennant la grace de mon Dieu : tu trompas ainsi la pauvre Eve, luy voulant apprendre à sçavoir autant que Dieu ; mais tu ne m'attraperas pas ; je veux croire, et ne rien sçavoir.

Il est aussi quelquesfois bon de mespriser ces pointilles et tentations, et n'en tenir compte quelconque, laisser japper et clabauder ce malin, et passer outre en son chemin ; car encore qu'il est enragé, si est-ce qu'il ne mord que ceux qui le veulent ; et partant, tenant la volonté constante en la foy, qu'il abboye tant qu'il voudra, nous ne craignons rien.

Voilà de quoy il faut purger l'entendement: mais cela ne suffict pas ; car il le faut parer et orner d'une autre chose, il le faut tapisser de consideration. Et qu'est-ce qu'il faut considerer? Il ne faut pas considerer comme ce sacrement se peut faire, car ce seroit nous perdre ; mais il faut bien considerer que c'est que ce sacrement : en figure de quoy les Israëlites ne demanderent pas comme la manne se faisoit ; mais la voyant toute faicte, ils demandoient que c'estoit (1) : « Qu'est-ce cy? disoient-ils, qu'est-ce cy? » Considerons doncques que c'est le vray corps de nostre Sauveur, son sang, son ame, sa Divinité. C'est le mystere de la plus intime union que nostre Redempteur pouvoit faire avec nous. C'est la plus entiere communication qu'il pouvoit faire de soy-mesme, par laquelle il se joinct à nous d'une façon merveilleuse, et toute pleine d'amour. Enfin, ce sacrement est Jesus-Christ luy-mesme, qui d'une façon nompareille vient à nous, et nous tire à soy.

Quant à la memoire, il la faut aussi nettoyer d'une chose, et la parer d'une autre : il la faut nettoyer de la souvenance des choses caducques et affaires mondaines : en figure de quoy, la manne ne tomboit qu'au desert et solitude, hors du commerce du monde, et non point ès villes et bourgades : et ceux qui mangeoient de l'agneau paschal retroussoient leurs robes, afin que rien n'y traisnast et flottast sur la terre. Il faut donc pour un temps oublier les choses materielles et temporelles (quoy que bonnes et utiles), pour se preparer à la saincte communion, et faire comme le bon Abraham, qui, voulant aller sacrifier son fils, laissa l'asne et les serviteurs au pied de la montagne, jusques à ce qu'il eust faict ; c'est-à-dire, qu'il faut retirer sa memoire du souvenir des affaires domestiques et temporelles, jusques après la communion, toutes choses ayant leur temps.

Il faut, après cet oubly volontaire, parer la memoire d'une saincte souvenance de tous les bienfaicts dont Dieu nous a gratifié : la creation, conservation, redemption, et plusieurs autres, mais sur tout de la saincte passion, en memoire de laquelle il a voulu nous laisser le propre corps qui souffrit pour nous, en ce divin sacrement, n'ayant pu nous en laisser une plus vive et expresse representation (1). « Quand on vous de-« mandera (dit la saincte parole traitant de l'ob-« servation de l'agneau paschal) que c'est que « vous faites, dites à la posterité que c'est en « memoire de ce que Dieu vous delivra d'Egypte, « vous passant par le milieu de la mer Rouge. » Ainsi en ce divin sacrement, nous devons reduire en memoire la journée en laquelle Dieu par son amere passion nous delivra de la damnation.

Quant à la volonté, il la faut purger d'une chose, et la parer d'une autre : il la faut purger des affections dereglées et desordonnées mesme des choses bonnes. C'est pourquoy ceux qui mangeoient l'agneau paschal devoient avoir des soulliers en leurs pieds, afin qu'ils ne touchassent point la terre des pieds : car les pieds de l'ame sont ses affections qui la portent par tout où elle va, dit S. Augustin, et ses affections ne doivent pas toucher à terre, ny estre à l'abandon, mais doivent estre resserrées et couvertes en mangeant le vray agneau paschal, qui est dans le tressainct sacrement. Ainsi Nostre-Seigneur lava les pieds à ses apostres avant l'institution d'iceluy, pour monstrer que les affections des communians doivent estre fort pures ; et la manne devoit estre cueillie à la fraischeur, avant le lever du soleil, parce que les chaleurs naturelles des amours et affections demesurées empeschent qu'on ne puisse cueillir cette celeste viande. Il faut venir avec une saincte ame, et une volonté fraische, non echauffée, ny affectionnée à aucune autre chose qu'à la cueillette de ceste manne.

Mais il faut parer la volonté d'une affection et desir extresme de ceste viande celeste, de ceste manne secrette : c'est pourquoy il estoit commandé à ceux qui mangeoient l'agneau paschal de le manger avidement et vistement, et à ceux qui cueilloient la manne de se lever fort

(1) Ex. xvi, 15.

(1) Ex. xii, 26, 27.

matin ; et Nostre-Seigneur mesme, avant d'instituer ce sainct sacrement, l'avoit extresmement souhaité (1) : « J'ay desiré, disoit-il, de manger « ceste pasques avec vous. »

Enseignemens pour la practique de ceste preparation, pour l'acte de la communion, et pour le fruict qu'on doibt tirer d'icelle après l'avoir faicte.

. L'ame estant ainsi disposée en ses trois principales facultez, faict un fruict admirable en la saincte communion ; mais parce que ceste preparation est deduite en termes generaux, je mettray icy les advertissemens particuliers necessaires à la pratique d'icelle.

Si vous n'estes point agitée des tentations de curiosité, vous n'avez que faire de penser à ce que j'en ay dit ; car en y pensant, vous luy ouvrez la porte, pour la faire entrer chez vous : mais vous devez seulement remercier Dieu de ce qu'il vous donne la simplicité de la foy, qui est un don tres-precieux et tres-desirable, et prier sa divine Majesté de le vous continuer. Que si vous estes agitée de cet esprit de curiosité, faites ce que j'ay dit ; mais faites-le briefvement par forme de simple rejet et detestation, sans vous amuser à disputer et contester avec l'ennemy, lequel doibt estre combattu par abomination, non par raison, selon l'exemple de Nostre-Seigneur, qui ne le fit fuyr qu'en luy disant (2) : « Arriere, Sa- « tan ! tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. »

Combien que la tentation ne cesseroit point, ne laissez pas de communier ; car si vous laissiez pour cela, vous donneriez gain de bataille à vostre adversaire. Allez donc vigoureusement, et, sans avoir egard aux tentations, recevez le pain de vie ; et ainsi faisant vous demeurerez victorieuse de vostre ennemy : qui la quitte, la perd.

Pour vaincre la curiosité en ce poinct, vainquez-la en toutes choses, pour petites qu'elles soyent, ne recherchant autre science que celle des Saincts, qui est Jesus-Christ crucifié, et ce qui vous conduit à luy.

Touchant la consideration, il sera bon que, le jour avant la communion, aux heures de vostre oraison mentale et recueillement, vous dressiez quelque peu vostre esprit à Nostre-Seigneur en ce sainct sacrement, et mesme en l'examen de conscience à la fin, et ce par quelque briefve pensée de l'amour du Sauveur à l'endroict de vous ; et mesme vous pourriez user de quelques elancemens de prieres vocales, lesquelles vous repeterez souvent, sur tout depuis vespres : comme seroit celuy de S. François : « Qui suis-je, Seigneur, « qui estes vous ? » ou celuy de Ste Elizabeth (1) : « D'où me vient ce bonheur, que mon Seigneur « vienne à moy ? » ou celuy de S. Jean-Baptiste (2) : « Et vous venez à moy, Seigneur ? » ou celuy de l'Espouse sacrée (3) : « Que mon Espoux me baise « d'un baiser de sa bouche. »

Que si vous vouliez par fois faire vostre meditation sur la communion le jour precedent, vous pouvez aysement y accommoder les mysteres de la vie de Nostre-Seigneur qui se rencontrent à la suite de vostre oraison mentale, les appliquant comme se devant exercer en vostre endroict à l'heure de vostre communion ; car qui vous empeschera de vous representer que Nostre-Seigneur vous y presente les benefices qu'il a faicts, ou vous donne interieurement les enseignemens qu'il a donnez, et ainsi des autres ? et y a peu de mysteres qui ne soient propres à cela.

J'approuverois que pour ayder à la compagnie à se ressouvenir des bienfaicts de Dieu au jour de la communion, chaque religieuse sçeust le jour de sa reception, et des autres graces plus signalées receuës de Dieu ; et qu'autant que l'humilité et simplicité chrestienne le peut permettre, le soir, avant la communion, elle en fist ressouvenir les sœurs en l'heure de la recreation, et sur la fin les priast d'en remercier Dieu avec elle : cela s'entend du jour anniversaire ; cela ne se rencontrera pas tous les jours, mais quelquesfois.

Je m'en vais maintenant proposer plusieurs poincts, desquels vous pourrez vous servir tant pour aller à la communion que pour rendre graces à Dieu après icelle.

Avant que d'y aller, on peut exciter le desir par la comparaison du cerf que l'extremité de la soif fait desirer les fontaines, comme fait David au psalme 41, qui est bon à lire, puisque vous les avez en françois ; et par l'exemple de la Magdeleine, qui par tout le cherche avec ardeur, chez Simon le lepreux, au sepulchre et au jardin ; qui pleure en le cherchant, et luy dit à luy-mesme qu'il luy enseigne le lieu où il s'est mis (4) : « Si « tu l'as enlevé, dit-elle, dis-le moy, et je l'iray « reprendre. »

Tantost comme l'enfant prodigue, nous excitant à nous aller jetter entre les bras de nostre pere, et luy demander de rentrer à son service ; tantost comme la Cananée, nous excitant à courir apres luy, et demander la guarison de nostre ame ; tantost comme Rebecca, laquelle, estant interrogée si elle iroit trouver Isaac pour estre son espouse, respondit tout court (5) : « J'y iray. »

(1) Luc. XXII, 15.
(2) Matth. IV, 10.

(1) Luc. I, 43. — (2) Matth. III, 14. — (3) Cant. I, 1. — (4) Joan. XX, 15. — (5) Gen. XXIV, 59.

Aussi devons-nous considerer qu'en ce celeste banquet nous unissons nostre ame par une liaison indissoluble avec Nostre-Seigneur; c'est pourquoy nous avons raison de dire *vadam*, j'iray; et ainsi nous excitons en nous le desir, l'amour et la confiance, avec une grande reverence.

Après la communion, nous devons semondre nos ames à plusieurs sainctes affections; comme, par exemple, à la crainte de contrister et perdre ce sainct hoste, comme faisoit David, disant (1) : « Seigneur, ne vous despartez point de moy; » ou comme les deux pelerins d'Emaüs, qui luy disoient (2) : « Demeurez avec nous, car il se fait « tard : » à la confiance et force d'esprit avec David : Je ne craindray nul mal, parce, Seigneur, que vous estes avec moy : à la joye d'esprit, à l'exemple de la bonne Lia, laquelle voyant qu'elle avoit conceu un enfant en son ventre, s'escrioit par tout de joye (3) : « Ce sera maintenant que « mon mary m'aymera; » car, ayant ainsi en nous-mesmes le Fils de Dieu, nous pouvons bien dire, C'est maintenant que Dieu le Pere m'ayme; ou bien comme Sara, laquelle, ayant Isaac, disoit (4): « Maintenant Dieu m'a fait une joye, et quicon- « que l'entendra s'en resjouyra avec moy; » et il est vray aussi que les anges font feste autour de ce sainct sacrement et de ceux qui l'ont receu, comme dit S. Chrysostome : à l'amour, comme l'Espouse, laquelle en ceste consideration disoit (5) : « Mon bien-aymé est à moy, et moy je « suis à luy; il demeurera entre mes mammelles, » c'est à dire sur mon cœur; j'ay trouvé celuy que mon ame cherit, je le conserveray joyeusement : à l'action de graces, par les paroles que Dieu mesme dit à Abraham quand il luy eut voüé le sacrifice de son fils; car nous pouvons humblement les adresser à Dieu le Pere, qui nous donne son propre Fils en viande (6) : « O Seigneur, « parce que vous m'avez fait ceste grande grace, « je vous beniray de benedictions immortelles, et « multiplieray vos louanges comme les estoiles du « ciel : » à la resolution de le servir, par les paroles de Jacob après qu'il eut veu la saincte eschelle : Dieu sera mon Dieu, et la pierre de mon cœur cy-devant endurcy sera sa maison. Et ainsi on peut tirer mille affections de la saincte communion.

Encore se faut-il servir de l'imagination pour nous ayder à bien festoyer nostre hoste; or nous les pouvons faire diverses : les plus utiles sont de Nostre-Dame et de S. Joseph : combien de goust et consolations pendant l'enfance de Nostre-Seigneur, quand ils le porterent entre leürs bras et sur leur poictrine, quand ils le baisoient, et que de ses divins bras il les accolloit soüefvement; et puis considerer que nous sommes faicts semblables à eux par la communion, en laquelle Nostre-Seigneur vient bien plus à nous que s'il nous baisoit et accolloit.

Et quant à Nostre-Dame, imaginons-nous quelle fut son ardeur interieure, sa devotion, son humilité, sa confiance et son courage, quand l'ange luy dit (1) : « Le Sainct-Esprit surviendra « en toy, et la vertu du Tres-Haut t'obombrera, et « partant ce qui naistra de toy sera nommé Fils « de Dieu, car il n'y a rien qui soit impossible en- « vers Dieu. » Il ne faut point doubter que son beny cœur ne s'ouvrist tout entierement aux rayons de ces paroles, qu'il ne s'approfondist dessous tant de benedictions, et qu'à mesure qu'il entendoit que Dieu luy donnoit son cœur propre, qui est son Fils, ne se donnast reciproquement à Dieu; et qu'alors cette supersaincte dame ne fondist en charité, et pouvoit dire (2) : « Mon ame « s'est liquefiée ou fondüe quand mon bien-aymé « a parlé. » Or quant à nous, nous recevons une pareille grace en la communion; car non un ange, mais bien Jesus-Christ mesme nous asseure qu'en icelle la vie eternelle se rencontre; et que, si nous l'aymons, le Sainct-Esprit vient en nous, et luy et son Pere y font leur demeure. O Dieu! que de suavitez et douceurs! et partant l'ame peut bien dire comme Nostre-Dame, après cette consideration (3) : « Voicy la servante du Seigneur : « me soit fait selon sa parole; » et quelle parole? selon la parole qu'il a dicte de sa sacrée bouche, que qui le mange, il demeure en luy, et luy demeure en celuy qui le mange; qui le mange vivra pour luy, par luy et en luy, et ne mourra point eternellement. C'est pourquoy il est mesmement bon de dire, après la communion, le sainct cantique de Nostre-Dame appellé le *Magnificat*, et le bien considerer et peser, et pour ce faire il est requis d'en sçavoir la signification en françois.

Je n'ay rien dit du nettoyement de la conscience, qui se fait par la confession, parce que chacun sçait qu'il le faut faire, ou le soir devant, ou le matin, et ce avec un grand soin et humilité.

Vous trouverez peut-estre bien longue ceste instruction; mais il faut que vous sçachiez deux choses : l'une, que vous ne devez pas faire tout cecy tout à coup, mais seulement vous en servir à mesure que vous cognoistrez en avoir besoin, et

(1) Ps. XXXVII, 22.—(2) Luc. XXIV, 29.—(3) Gen. XXIX, 32. — (4) Gen. XXI, 6.— (5) Cant. I, 12; *Ibid.* II, 16. — (6) Gen. XXII, 16, 17.

(1) Luc. I, 35.
(2) Cant. V, 6.
(3) Luc. I, 38.

en prendre ce qui vous agréera; l'autre, c'est que je vous ay couché ceste preparation assez au long, afin que vous en puissiez ayder les autres qui en auront necessité.

Au demeurant, parce que le plus grand moyen de profiter en la vie spirituelle, c'est la devote communion, je vous la recommande, et ayez soin que nulle ne la fasse par maniere d'acquit ou de coustume; mais tousjours pour glorifier Dieu en icelle, et s'unir à luy, et prendre force pour supporter toutes les tentations et afflictions. Ainsi soit-il.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Avertissement de l'éditeur. . . . . Pag. v
Lettre du père de Tournemine sur les ouvrages et le style de S. François de Sales. . . . vii
Vocabulaire des vieux mots. ix
Dédicace de Marsollier à madame de Maintenon. xi
Avertissement du même. xii

VIE DE S. FRANÇOIS DE SALES.

Livre premier. 1
Livre second. 26
Livre troisième. 51
Livre quatrième. 77
Livre cinquième. 102
Livre sixième. 129
Livre septième. 160
Livre huitième. 195
Maximes et sentences de S. François de Sales. . 237
Testament de S. François de Sales et de Jean-François de Sales, son frère. 245
Testament spirituel de S. François de Sales. . 245

ESPRIT DE S. FRANÇOIS DE SALES.

Dédicace aux dames de la Visitation. . . . 249
Lettre de M. l'évêque de Soissons à M. Collot. . 250
Abrégé de la vie de M. l'évêque de Belley. . . . 251
Approbation de M. Vivant. 253
— de M. Léger. 254
— de M. Leullier. . . . . *Ib.*
— du même. . . . . *Ib.*

PREMIÈRE PARTIE.

Chap. I. De la vérité charitable. 255
II. Comment on connaît si la vérité procède de la charité. . . . . *Ib.*
III. Autre marque de la vérité procédant de la charité. 256
IV. De la charité et chasteté. . . . . *Ib.*
V. Force de la douceur. 257
VI. Patience notable. . . . . *Ib.*
VII. Son adresse à excuser le prochain. . . 258
VIII. De la répréhension. 259
IX. Sa charité envers les ecclésiastiques. . . *Ib.*
X. Son talent pour encourager. 260
XI. Des paroles d'humilité. . . . . *Ib.*
XII. Sentiments de défiance du bienheureux. *Ib.*
XIII. De l'obéissance des supérieurs. . . . 261
XIV. Son attachement à la justice, et son mépris des choses temporelles. . . . . *Ib.*
XV. Déférence merveilleuse. 262
XVI. Douceur charmante. . . . . *Ib.*
XVII. De la préparation à la sainte messe, et de l'action de grâces. . . . . *Ib.*
XVIII. Ne point se rebuter des peines attachées aux fonctions du ministère. . . . 263
XIX. M. de Belley veut imiter le bienheureux dans sa manière de prêcher. 264
XX. De la charité de la chasteté, et de la chasteté de la charité. 265
XXI. Le cas qu'il faisoit de la douceur. . . *Ib.*
XXII. On lui demande si les apôtres alloient en carrosse. . . . . *Ib.*
XXIII. Le bienheureux accepte le défi d'un ministre. 266
XXIV. Les égards du bienheureux pour un ecclésiastique qui avoit été son précepteur. 267
XXV. De la perfection. . . . . *Ib.*
XXVI. Suite du même sujet. 268
XXVII. Suite du même sujet. . . . . *Ib.*
XXVIII. De l'amour des ennemis. 269
XXIX. Du concours aux bénéfices. . . . *Ib.*
XXX. De la mémoire et du jugement. . . *Ib.*

SECONDE PARTIE.

Chap. I. De l'humilité et de la chasteté. . . 270
II. De la longue vie. 271
III. Comment il se comportoit avec les malades. . . . . *Ib.*
IV. Grande confiance en Dieu. 272
V. La solitude, ses peines et ses dangers. . 273
VI. Bien faire et laisser dire. . . . . *Ib.*
VII. Son jugement sur une prédication. . . 274
VIII. Sur le même sujet. . . . . *Ib.*
IX. Combien il étoit ennemi des louanges. . . 275
X. Son humilité. . . . . *Ib.*
XI. Des écrivains hâtifs. 276
XII. Du souvenir des trépassés. . . . . *Ib.*
XIII. De l'Écriture sainte. 277
XIV. Du zèle. . . . . *Ib.*
XV. Des prédications fertiles en fleurs, stériles en fruits. . . . . *Ib.*

XVI. Sa résignation. 278
XVII. Son amour de la pauvreté. . . . 279
XVIII. Des importunités. . . . . *Ib.*
XIX. Des tentations. 280
XX. De la célébration de la sainte messe tous les jours. . . . . *Ib.*
XXI. Grande circonspection avec les femmes quand on leur parle ou quand on leur écrit. 281
XXII. De ceux qui s'humilioient devant lui. . 282
XXIII. De la meilleure disposition pour bien mourir. . . . . *Ib.*
XXIV. De la politique. 283
XXV. Grande charité du bienheureux envers une mourante. . . . . *Ib.*
XXVI. Être court en prêchant. 285
XXVII. Du petit nombre des auditeurs. . . *Ib.*

TROISIÈME PARTIE.

CHAP. I. But de la prédication. 286
II. Du danger des dignités. 287
III. Charité industrieuse. . . . . *Ib.*
IV. Le bienheureux arrête une plainte de M. de Belley. . . . . *Ib.*
V. Des prédications fréquentes. 288
VI. De l'obscurité d'un écrivain. . . . . *Ib.*
VII. Du livre du *Combat spirituel*. . . . *Ib.*
VIII. Remontrance de bonne grace. . . . *Ib.*
IX. D'un prédicateur qui parloit contre les absents. 289
X. Des petites vertus. . . . . *Ib.*
XI. Puissance de la douceur. . . . . *Ib.*
XII. De la crainte de la chasteté, et de la chasteté de la crainte. 290
XIII. Il espéroit toujours bien des pécheurs. . *Ib.*
XIV. Combien il encourageoit les pécheurs pénitents. 291
XV. Il n'est point de vraie défiance de soi-même sans une véritable confiance en Dieu. 292
XVI. De l'égalité du saint amour. . . . *Ib.*
XVII. De l'estime qu'il faisoit de la simplicité. *Ib.*
XVIII. Sur la ponctualité, la modération, et les marques d'une bonne vocation. . . . 293
XIX. Des supérieurs. 294
XX. Des scrupules. . . . . *Ib.*
XXI. D'un criminel qui désespéroit de son salut. . . . . *Ib.*
XXII. Que rien ne nous arrive que par la volonté de Dieu. 295
XXIII. De l'honneur que chacun rendoit à la vertu de notre bienheureux, et en particulier M. de Lesdiguières. 296
XXIV. Desir du ciel dans un homme du commun. . . . . *Ib.*
XXV. On ne sauroit trop vider son cœur des desirs de la terre. 297
XXVI. Des scrupules d'un homme riche et très-aumônier. 298
XXVII. De la réformation de l'intérieur. . *Ib.*
XXVIII. Beau mot de Taulère. 299
XXIX. Des sécheresses en l'oraison. . . . *Ib.*

QUATRIÈME PARTIE.

CHAP. I. De la singularité. 300
II. De la chasteté du cœur. . . . . *Ib.*
III. Son sentiment touchant les dignités et la résidence des évêques. 301
IV. De sa promotion à l'évêché de Genève, et de sa consécration. . . . . *Ib.*
V. Il refuse l'archevêché de Paris. 302
VI. Son desir de retraite. . . . . *Ib.*
VII. Qu'il faut cacher ses vertus. 303
VIII. Du jeûne . . . . . *Ib.*
IX. M. de Belley consulte notre bienheureux sur son dessein de retraite. 304
X. Diverses espèces d'humilité. . . . . *Ib.*
XI. De la pauvreté d'esprit. . . . . *Ib.*
XII. Se contenter de Dieu. 305
XIII. De l'amour des pauvres. . . . . *Ib.*
XIV. Son sentiment sur Sénèque. . . . . *Ib.*
XV. Il refuse une pension que le roi lui offroit. 306
XVI. De la vie commune. . . . . *Ib.*
XVII. Manger ce qui est présenté. . . . . *Ib.*
XVIII. Quels aliments on peut permettre à des soldats en carême, dans le cas de nécessité. 307
XIX. Ses austérités, et le soin qu'il prenoit de les cacher. . . . . *Ib.*
XX. Prédiction du bienheureux à M. de Belley. *Ib.*
XXI. Des avantages de la solitude. 308
XXII. Savoir abonder et souffrir la disette. . *Ib.*
XXIII. Il ne demandoit et ne refusoit rien. . 309
XXIV. De la récréation, et comme il se servoit de tout pour s'élever à Dieu. . . . *Ib.*
XXV. De la dévotion à la sainte Vierge. . . 310
XXVI. Le bienheureux ne pouvoit rien refuser. . . . . *Ib.*
XXVII. Tentation des plus rudes qu'éprouva notre bienheureux. 311

CINQUIÈME PARTIE.

CHAP. I. De la modestie. 312
II. Le bienheureux perd une bague de grand prix. . . . . *Ib.*
III. Sa mortification. 313
IV. Marques de la grace sanctifiante. . . . *Ib.*
V. Obéir aux puissances. . . . . *Ib.*
VI. De l'excellence du vœu. 314
VII. Sa ponctualité. . . . . *Ib.*
VIII. Son peu d'estime des biens de la terre, et son zèle pour le salut des ames. . . . 315
IX. Sa patience dans les maladies. . . . . *Ib.*
X. Des domestiques. 316
XI. Sa condescendance. . . . . *Ib.*
XII. Victoire du bienheureux sur ses passions. 317

SIXIÈME PARTIE.

CHAP. I. De la duplicité. 317
II. De l'intention. 318
III. De la vie active et contemplative. . . *Ib.*
IV. L'avancement dans la vertu ne consiste pas à beaucoup faire, mais à bien faire ce que l'on fait. . . . . *Ib.*
V. Sentiment de grande humilité. 319
VI. De la perfection de l'état. . . . . *Ib.*
VII. De l'imitation. 320
VIII. De la communication. . . . . *Ib.*
IX. De la lecture des bons livres. . . . . *Ib.*
X. De la vertu. 321

SEPTIÈME PARTIE.

CHAP. I. Repartie agréable. 321
II. Sa réponse à un évêque qui vouloit quitter sa charge. 322
III. Du soin principal des évêques. . . . . *Ib.*
IV. De l'amour de Dieu. 325
V. Tout par amour, rien par force. . . . *Ib.*
VI. De la résignation, sainte indifférence, et simple attente. 324
VII. Présence d'esprit accompagnée d'une grande humilité. . . . . *Ib.*
VIII. De l'ennemi réconcilié. 325
IX. De la continence des yeux. . . . . *Ib.*
X. Madelaine au pied de la croix. 326
XI. Le bienheureux se résout à voir tomber son institut dans son commencement. . . *Ib.*
XII. De la sincérité. 327
XIII. De la raison et du raisonnement. . . *Ib.*
XIV. De la justice et de la judicature. . . *Ib.*

HUITIÈME PARTIE.

CHAP. I. De l'obéissance. 328
II. De la science et de la conscience. . . . *Ib.*
III. Patience dans les douleurs. 329
IV. De la fidélité dans les petites occasions. . *Ib.*
V. Savoir se borner. 330
VI. De la justice. . . . . *Ib.*
VII. Des hôteliers. . . . . *Ib.*
VIII. De l'esprit de pauvreté dans les richesses, et de l'esprit de magnificence dans la pauvreté. 331
IX. Frugalité d'un grand prélat. 332
X. De la passion de notre Seigneur. . . . 334
XI. De l'odeur de piété . . . . . *Ib.*
XII. Remise en Dieu. 333
XIII. De l'égalité d'esprit. . . . . *Ib.*
XIV. De l'empressement. . . . . *Ib.*
XV. Comment il faut se disposer au cloître. . 336
XVI. Du chapelet. 337
XVII. Des fondations de monastères, et du choix des supérieures. . . . . *Ib.*
XVIII. De la prudence et de la simplicité. . 338

NEUVIÈME PARTIE.

CHAP. I. Ce que c'est qu'aimer le prochain en Dieu. 338
II. Des témoignages de bienveillance. . . . 339
III. Aimer d'être haï, et haïr d'être aimé. . . 340
IV. De la charge pastorale . . . . . *Ib.*
V. Des esprits trop réfléchissants. . . . 341
VI. Des supérieurs. . . . . *Ib.*

DIXIÈME PARTIE.

CHAP. I. De la mortification des inclinations naturelles. 342
II. Du don de convertir les hérétiques. . . . *Ib.*
III. Des réformes. . . . . *Ib.*
IV. Il excite par ses larmes un pécheur à componction. 343
V. Il console merveilleusement un autre pénitent. . . . . *Ib.*
VI. Marcher selon l'esprit de la foi. . . . 344
VII. De la congrégation des filles de la Visitation. . . . . *Ib.*
VIII. Mépris de l'estime. 345
IX. De la pureté du divin amour. 346
X. De l'humilité. . . . . *Ib.*
XI. Du soin des évêques pour le temporel. . 347
XII. De l'empressement. 348
XIII. Du sentiment de la divine présence. . . *Ib.*
XIV. Utilité des maladies. 349
XV. On ne peut trop désirer des biens spirituels 350
XVI. Le bienheureux arrête une seconde plainte de M. de Belley. . . . . *Ib.*
XVII. La résignation, pour être parfaite, doit embrasser la volonté de Dieu avec toutes ces circonstances. 351
XVIII. De l'abondance des consolations du bienheureux. 352
XIX. Du calme dans l'orage. . . . . *Ib.*
XX. De ceux qui désirent de mourir. . . . 353

ONZIÈME PARTIE.

CHAP. I. Le bienheureux arrête une troisième plainte de M. de Belley. 353
II. Des bonnes inclinations. 355
III. On peut être dévot et fort méchant. . . *Ib.*
IV. De la dévotion et de la vocation. . . . 356
V. Du recueillement intérieur et des aspirations. *Ib.*
VI. Des confréries. . . . . *Ib.*
VII. De l'amour de la parole de Dieu. . . 357
VIII. De la lecture spirituelle. . . . . *Ib.*
IX. De la pénitence et de l'eucharistie. . . *Ib.*
X. La vraie dévotion se renferme dans les devoirs de l'état. 358
XI. Jugement qu'il portoit des vertus. . . *Ib.*

DOUZIÈME PARTIE.

CHAP. I. Qui se plaint pèche. 359
II. Saint usage des offenses reçues. . . . *Ib.*

III. Réponse du bienheureux quand il apprenoit qu'on disoit du mal de lui. 360
IV. De la patience dans les calomnies. . . *Ib.*
V. Comment il faut parler de Dieu. . . . 361
VI. De la moquerie. . . . . *Ib.*
VII. Ne juger autrui. 362
VIII. De la médisance. . . . . *Ib.*
IX. Des équivoques. 363
X. Ne contredire personne sans raison. . . *Ib.*
XI. De la taciturnité. . . . . *Ib.*
XII. Des aversions. 364

TREIZIÈME PARTIE.

CHAP. I. De la présence de Dieu. 365
II. De la crainte et de l'espérance. . . . *Ib.*
III. De l'amour-propre et de l'amour de nous-mêmes. . . . . *Ib.*
IV. La mesure de l'amour de Dieu. . . . 366
V. Faire et dire. . . . . *Ib.*
VI. De la mortification et de l'oraison. . . 367
VII. Du mensonge. . . . . *Ib.*
VIII. Des jugements inconsidérés. . . . . *Ib.*
IX. Le point essentiel de la charité. . . . 368
X. Diverses sortes d'œuvres. . . . . *Ib.*

QUATORZIÈME PARTIE.

CHAP. I. De l'amour de complaisance. . . . 368
II. De l'amour de bienveillance. 369
III. De l'appétit avec satiété. . . . . *Ib.*
IV. Des disputes en matière de religion. . . 370
V. Secret pour traiter les controverses en la prédication. . . . . *Ib.*
VI. Repartie modeste et spirituelle. . . . 371
VII. Sa gravité et sa douceur. 372
VIII. L'amour donne le prix à nos œuvres. . *Ib.*
IX. Patience notable. 373
X. Sa béatitude favorite. . . . . *Ib.*
XI. Sentiment d'humilité. 374
XII. Il ne se refusoit à personne. . . . . *Ib.*
XIII. Le bienheureux convertit un ecclésiastique scandaleux, puis se confesse à lui. . . *Ib.*
XIV. Pauvreté contente. 375
XV. Différence du péché véniel et de l'imperfection. 376
XVI. De l'estime de sa vocation. . . . . *Ib.*

QUINZIÈME PARTIE.

CHAP. I. Des caresses. 377
II. De l'injustice des hommes au sujet du salut. *Ib.*
III. D'un bon maître. 378
IV. Des prédications éloquentes. . . . . *Ib.*
V. Des péchés de participation. 379
VI. Son zèle ardent pour les ames. . . . *Ib.*
VII. Du dégoût de l'état auquel on est placé. 380
VIII. Le juste tombe sept fois le jour. . . *Ib.*
IX. Des compagnies et des conversations. . 381
X. De l'amour de la parole de Dieu. . . . *Ib.*
XI. De l'exercice de l'abandon de soi-même entre les mains de Dieu. 382
XII. La vie frugale et séparée du monde est un grand revenu. 382
XIII. De la prospérité. 383

SEIZIÈME PARTIE.

CHAP. I. Son assurance parmi les périls. . . 384
II. On ne peut savoir si on est en grace. . . 385
III. Des désolations intérieures. . . . . *Ib.*
IV. De l'usage des imperfections. . . . . *Ib.*
V. De l'esprit épiscopal. 386
VI. De la dévotion sensible. . . . . *Ib.*
VII. De la durée des prédications. 387
VIII. Histoire racontée par le bienheureux au sujet du pardon des ennemis. . . . . *Ib.*
IX. Du purgatoire. 388
X. Il refuse de donner une dispense. . . . *Ib.*
XI. Des miracles. 389
XII. Ce que le bienheureux répondit au conseil qu'on lui donna au sujet du livre de l'*Introduction*. . . . . *Ib.*
XIII. Conduite différente de deux notables directeurs. . . . . *Ib.*
XIV. Comment il se faut comporter dans les calomnies. 390
XV. De la charge des ames. . . . . *Ib.*
XVI. Aspirer et respirer. 391
XVII. Des résolutions en l'oraison. . . . *Ib.*
XVIII. La défiance de nous-mêmes ne doit jamais nous quitter pendant la vie. . . . 392
XIX. A quoi l'on peut connoître si l'on avance dans la vertu. . . . . *Ib.*
XX. Du parler. 393
XXI. D'un prédicateur qui resta court. . . *Ib.*
XXII. Des aridités spirituelles. 394
XXIII. De la modestie au coucher. . . . *Ib.*
XXIV. Commander par obéissance. . . . *Ib.*
XXV. De l'oraison mentale. 395
XXVI. Sur le même sujet. . . . . *Ib.*

DIX-SEPTIÈME PARTIE.

CHAP. I. Des infirmes. 396
II. De la cour. 397
III. Du découragement. . . . . *Ib.*
IV. De la souffrance. 398
V. Des ames trop tendres sur elles-mêmes. . *Ib.*
VI. Du changement de confesseur. . . . 399
VII. Des chutes. . . . . *Ib.*
VIII. Des excuses. 400
IX. Quelques avis touchant les tentations. . *Ib.*
X. De la vanité. 401
XI. De la sainte communion. . . . . *Ib.*
XII. Attendre et soutenir le Seigneur. . . *Ib.*
XIII. Ou mourir ou aimer. 402
XIV. De la paix du cœur au milieu des embarras. . . . . *Ib.*

DIX-HUITIÈME PARTIE.

CHAP. I. De la réputation. 403
II. De la tristesse. . . . . *Ib.*

III. De la vie morte, et de la mort vivante. . 401
IV. De la mortification. . . . . *Ib.*
V. De l'amour du prochain. 403
VI. Son triste temps. 406
VII. Du désir et de l'amour. 407
VIII. De la mort. . . . . *Ib.*
IX. Des peines intérieures. 408
X. Des plaintes impatientes. . . . . *Ib.*
XI. Des austérités indiscrètes. 409
XII. La gloire de Dieu est la fin de notre salut. *Ib.*
XIII. De la bénignité et patience envers soi-même. 410
XIV. De la suffisance. 411
XV. Des menues tentations. . . . . *Ib.*
XVI. Efficace de la parole de Dieu. . . . 412
XVII. De son portrait. . . . . *Ib.*
XVIII. Ce qu'il répondit à M. de Belley, qui le pressoit de l'appeler son fils. 413
XIX. Des longues maladies. 414
XX. Des distractions inséparables des affaires. *Ib.*
XXI. D'un établissement de filles pour l'instruction, qui gagnassent leur vie de leur travail. 414
XXII. De la pauvreté et de l'obéissance. . . 415
XXIII. Du gouvernement des religieuses. . . 416
XXIV. De la crainte des esprits. . . . . *Ib.*
XXV. Du support du prochain. 417
XXVI. Des malades qui ne peuvent prier. . *Ib.*
XXVII. Combien il révéroit les malades. . 418
XXVIII. Ce qu'il pensoit des monastères. . *Ib.*
XXIX. De la compassion. . . . . *Ib.*
XXX. De la vraie charité. 419
Règle de vie que S. François de Sales se prescrivit, étudiant en droit à Padoue. . . . 420
— La préparation. . . . . *Ib.*
— Pendant le jour et la nuit. 421
— L'oraison mentale. 422
— La sainte communion. 425
— La conversation. 424
Lettre de madame de Chantal. 426
Lettre de S. Vincent de Paul à M. Jolly, à Rome. 427
Lettre du clergé de France au pape Urbain VIII. 431
Bulle de canonisation de S. François de Sales. . 436

INTRODUCTION A LA VIE DEVOTE.

Au lecteur. 433
Sentiment d'Alexandre VII sur cet ouvrage et les autres ecrits de S. François de Sales. . . *Ib.*
Oraison dedicatoire. 434
Preface. . . . . *Ib.*

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. Description de la vraye devotion. . . 437
II. Proprieté et excellence de la devotion. . . 438
III. Que la devotion est convenable à toutes sortes de vocations et professions. . . . 439
IV. De la necessité d'un conducteur pour entrer et faire progrez en la devotion. . . *Ib.*
V. Qu'il faut commencer par la purgation de l'ame. 460
VI. De la premiere purgation, qui est celle des pechez mortels. 461
VII. De la seconde purgation, qui est celle des affections du peché. 462
VIII. Du moyen de faire cette seconde purgation. . . . . *Ib.*
IX. Meditation I. — De la creation. . . . 463
X. Meditation II. — De la fin pour laquelle nous sommes creez. . . . . *Ib.*
XI. Meditation III. — Des benefices de Dieu. 464
XII. Meditation IV. — Des pechez. 465
XIII. Meditation V. — De la mort. . . . 466
XIV. Meditation VI. — Du jugement. . . . *Ib.*
XV. Meditation VII. — De l'enfer. . . . 467
XVI. Meditation VIII. — Du paradis. . . . 468
XVII. Meditation IX. — Par maniere d'election et choix du paradis. . . . . *Ib.*
XVIII. Meditation X. — Par maniere d'election et choix que l'ame fait de la vie devote. 469
XIX. Comme il faut faire la confession generale. 470
XX. Protestation authentique pour graver en l'ame la resolution de servir Dieu, et conclure les actes de penitence. 471
XXI. Conclusion de ceste premiere partie, et devote façon de recevoir l'absolution. . . *Ib.*
XXII. Qu'il se faut purger des affections que l'on a aux pechez veniels. 472
XXIII. Qu'il se faut purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses. 473
XXIV. Qu'il se faut purger des mauvaises inclinations. . . . . *Ib.*

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. De la necessité de l'oraison. 474
II. Briefve methode pour la meditation, et premierement de la presence de Dieu, premier poinct de la preparation. 475
III. De l'invocation, second poinct de la preparation. 476
IV. De la proposition du mystere, troisiesme poinct de la preparation. . . . . *Ib.*
V. Des considerations, seconde partie de la meditation. 477
VI. Des affections et resolutions, troisiesme partie de la meditation. . . . . *Ib.*
VII. De la conclusion et bouquet spirituel. . *Ib.*
VIII. Quelques advis tres-utiles sur le subjet de la meditation. 478
IX. Pour les seicheresses qui arrivent en la meditation. 479
X. Exercice pour le matin. . . . . *Ib.*

XI. De l'exercice du soir, et de l'examen de conscience. 480
XII. De la retraicte spirituelle. . . . . *Ib.*
XIII. Des aspirations, oraisons jaculatoires, et bonnes pensées. 481
XIV. De la tres-saincte messe, et comme il la faut ouyr. 485
XV. Des autres exercices publics et communs. 484
XVI. Qu'il faut honorer et invoquer les Saints. 485
XVII. Comme il faut ouyr et lire la parole de Dieu. . . . . *Ib.*
XVIII. Comme il faut recevoir les inspirations. 486
XIX. De la saincte confession. 487
XX. De la frequente communion. 488
XXI. Comme il faut communier. . . . . *Ib.*

TROISIESME PARTIE.

CHAP. I. Du choix que l'on doit faire, quant à l'exercice des vertus. 491
II. Suite du mesme discours du choix des vertus. 493
III. De la patience. 494
IV. De l'humilité pour l'exterieur. 496
V. De l'humilité plus interieure. 497
VI. Que l'humilité nous fait aimer nostre propre abjection. 499
VII. Comme il faut conserver la bonne renommée, practiquant l'humilité. 500
VIII. De la douceur envers le prochain, et remede contre l'ire. 502
IX. De la douceur envers nous-mesmes. . . 503
X. Qu'il faut traicter des affaires avec soin, et sans empressement ny soucy. 504
XI. De l'obeyssance. 505
XII. De la necessité de la chasteté. . . . 506
XIII. Advis pour conserver la chasteté. . . 508
XIV. De la pauvreté d'esprit observée entre les richesses. 509
XV. Comme il faut practiquer la pauvreté reelle, demeurant neantmoins reellement riche. 510
XVI. Pour practiquer la richesse d'esprit emmy la pauvreté reelle. 511
XVII. De l'amitié, et premierement de la mauvaise et frivole. 512
XVIII. Des amourettes. 513
XIX. Des vrayes amitiez. 514
XX. De la difference des vrayes et des vaines amitiez. 515
XXI. Advis et remedes contre les mauvaises amitiez. 516
XXII. Quelques autres advis sur le subjet des amitiez. 517
XXIII. Des exercices de la mortification exterieure. 518
XXIV. Des conversations et de la solitude. . 520
XXV. De la bienseance des habits. 521
XXVI. Du parler, et premierement comme il faut parler de Dieu. 522
XXVII. De l'honnesteté des paroles et du respect que l'on doit aux personnes. . . . 523
XXVIII. Des jugemens temeraires. . . . *Ib.*
XXIX. De la medisance. 527
XXX. Quelques autres advis touchant le parler. 527
XXXI. Des passe-temps et recreations, et premierement des loisibles et louables. . . . 528
XXXII. Des jeux deffendus. 529
XXXIII. Des bals et passe-temps loisibles, mais dangereux. . . . . *Ib.*
XXXIV. Quand on peut joüer ou danser. . . 530
XXXV. Qu'il faut estre fidele ès grandes et petites occasions. . . . . *Ib.*
XXXVI. Qu'il faut avoir l'esprit juste et raisonnable. 531
XXXVII. Des desirs. 532
XXXVIII. Advis pour les gens mariez. . . 535
XXXIX. De l'honnesteté du lit nuptial. . . 536
XL. Advis pour les vefves. 538
XLI. Un mot aux vierges. 540

QUATRIESME PARTIE.

CHAP. I. Qu'il ne faut point s'amuser aux paroles des enfans du monde. 540
II. Qu'il faut avoir bon courage. 541
III. De la nature des tentations, et de la difference qu'il y a entre sentir la tentation et consentir à icelle. 542
IV. Deux beaux exemples sur ce subjet. . . 543
V. Encouragement à l'ame qui est ès tentations. 544
VI. Comme la tentation et delectation peuvent estre peché. . . . . *Ib.*
VII. Remedes aux grandes tentations. . . . 545
VIII. Qu'il faut resister aux menues tentations. 546
IX. Comme il faut remedier aux menuës tentations. . . . . *Ib.*
X. Comme il faut fortifier son cœur contre les tentations. 547
XI. De l'inquietude. . . . . *Ib.*
XII. De la tristesse. 548
XIII. Des consolations spirituelles et sensibles, et comme il se faut comporter en icelles. 549
XIV. Des seicheresses et sterilitez spirituelles. 552
XV. Confirmation et eclaircissement de ce qui a esté dit, par un exemple notable. 554

CINQUIESME PARTIE.

CHAP. I. Qu'il faut chaque année renouveller les bons propos par les exercices suivans. . . 556
II. Considerations sur le benefice que Dieu nous faict nous appellant à son service, et selon la protestation mise cy-dessus. . . . *Ib.*
III. De l'examen de nostre ame sur son advancement en la vie devote. 557
IV. Examen de l'estat de nostre ame envers Dieu. 558
V. Examen de vostre estat envers vous-mesme. 559

VI. Examen de l'estat de nostre ame envers le prochain. 559
VII. Examen sur les affections de nostre ame. *Ib.*
VIII. Affections qu'il faut faire apres l'examen. 560
IX. Des considerations propres pour renouveller nos bons propos. . . . . *Ib.*
X. Consideration premiere : de l'excellence de nos ames. . . . . *Ib.*
XI. Seconde consideration : de l'excellence des vertus. 561
XII. Troisiesme consideration : sur l'exemple des Saincts. . . . . *Ib.*
XIII. Quatriesme consideration : de l'amour que Jesus-Christ nous porte. 561
XIV. Cinquiesme consideration : de l'amour eternel de Dieu envers nous. 562
XV. Affections generales sur les considerations precedentes, et conclusion de l'exercice. *Ib.*
XVI. Des ressentimens qu'il faut garder apres cet exercice. 563
XVII. Responses à deux objections qui peuvent estre faictes sur cette introduction. . . . *Ib.*
XVIII. Trois derniers et principaux advis pour cette introduction. 564
Maniere de dire devotement le chapelet, et de bien servir la Vierge Marie. . . . . *Ib.*

ENTRETIENS SPIRITUELS.

Aux religieuses de la Visitation. 569
ENTRETIEN I. Auquel est declarée l'obligation des constitutions de la Visitation de saincte Marie, et les qualitez de la devotion que les religieuses dudit ordre doivent avoir. . . 571
II. Auquel on demande si l'on peut aller à Dieu avec une grande confiance, mesme ayant le sentiment de nostre misere, et comment ; et du parfait abandonnement de soy-mesme. 572
III. Sur la fuite de Nostre-Seigneur en Egypte, où il est traité de la fermeté que nous devons avoir parmi les accidens du monde. . 579
IV. De la cordialité ; auquel on demande comme les sœurs se doivent aymer d'un amour cordial, sans user neantmoins de familiarité indecente. 586
—Demande II. Que c'est de faire toutes choses en esprit d'humilité, ainsi que les constitutions l'ordonnent ? 590
V. De la generosité. 591
VI. Sur le depart des sœurs de la Visitation, qui s'en alloient pour fonder une nouvelle maison de leur institut. 593
VII. Auquel les proprietez des colombes sont appliquées à l'ame religieuse par forme de loix. 600
VIII. De la desapropriation et despoüillement de toutes choses. 605
IX. Auquel est traité de la modestie, de la façon de recevoir les corrections, et du moyen d'affermir tellement son estat en Dieu, que rien ne l'en puisse destourner. 608
X. De l'obeïssance. 616
XI. De la vertu d'obeïssance. 619
XII. De la simplicité et prudence religieuse. 628
XIII. Des regles et de l'esprit de la Visitation. 635
XIV. Contre le propre jugement et la tendreté que l'on a sur soy-mesme. 639
XV. Auquel on demande en quoy consiste la parfaicte determination de regarder et suivre la volonté de Dieu en toutes choses ; et si nous la pouvons trouver et suivre ès volontez des superieurs, esgaux ou inferieurs, que nous voyons proceder de leurs inclinations naturelles ou habituelles ; et de quelques poincts notables touchant les confesseurs et predicateurs. 645
XVI. Touchant les adversions ; comme il faut recevoir les livres, et de ce qu'il ne se faut point estonner de voir des imperfections aux personnes religieuses, ny mesme aux superieurs. 650
XVII. Auquel on demande comment et par quel motif il faut donner sa voix, tant aux filles que l'on veut admettre à la profession, qu'à celles que l'on reçoit au noviciat. . . 655
XVIII. Comment il faut recevoir les sacremens et reciter le divin office, avec quelques poincts touchant l'oraison. 660
XIX. Sur les vertus de S. Joseph. 665
XX. Auquel il est demandé quelle pretention nous devons avoir entrant en religion. . . 672
XXI. Sur le document de ne rien demander, ne rien refuser. 675
XXII ET DERNIER. Sur le mesme subjet. . . 677
De l'exaltation de la saincte croix. 678
De la crucifixion de Nostre-Seigneur. . . . 681

PETIT REGLEMENT DE L'EMPLOI DU TEMPS ET DES EXERCICES DE LA JOURNÉE.

EXERCICE DU MATIN.

TRAITÉ I. Tendant immediatement à l'union de nostre volonté à celle de Dieu, pour estre pratiqué par forme de parfaicte resignation au temps des seicheresses et aridités spirituelles. 685
II. Conduite particuliere pour passer utilement la journée. Latin françois. . . . . *Ib.*
III. Pratique pour tout le jour, utile aux per-

sonnes qui commencent la vie devote. . . 688
IV. Exercice de la preparation, par lequel l'ame se dispose le matin à toutes sortes d'evenements qui peuvent arriver la journée. Latin françois. 689
V. Adresse pour l'oraison sous le nom de repos ou sommeil spirituel, pour retirer l'ame en soi-mesme et la recueillir en Dieu. Latin françois. 691
VI. Trois occupations de la retraite spirituelle sur la naissance, passion et vie de notre Sauveur Jesus-Christ. 693
VII. Advis pour la conversation avec toutes sortes de personnes. Latin françois. . . 694
VIII. Exercice du depouillement de soi-mesme. 696
IX. Exercice du parfaict abandonnement de soi-mesme entre les mains de Dieu . . . 697
X. Consideration sur le symbole des apostres, pour confirmation de la foi catholique, touchant le saint sacrement de l'autel. — Je croy. 698
—Consideration I. En Dieu le Pere tout-puissant, Createur du ciel et de la terre. . . *Ib.*
—Consideration II. Et en Jesus-Christ son Fils unique Nostre-Seigneur. 699
—Considération III. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie . . . 699
—Consideration IV. A souffert sous Ponce-Pilate, a esté crucifié, est mort et ensevely.. *Ib.*
—Consideration V. Est descendu aux enfers: le tiers jour est ressuscité des morts. . . *Ib.*
—Consideration VI. Est monté aux cieux, est assis à la dextre de Dieu le Pere tout-puissant. . . . . *Ib.*
—Consideration VII. Et de là viendra pour juger les vivans et les morts. . . . . *Ib.*
—Consideration VIII. Je croy au Saint-Esprit. 700
—Consideration IX. La saincte Eglise universelle, la communion des Saints . . . . *Ib.*
—Consideration X. La remission des pechés. *Ib.*
—Consideration XI. La resurrection de la chair . . . . . *Ib.*
—Consideration XII. La vie eternelle. . . 701
—Examen sur les commandemens de Dieu . *Ib.*
—De l'exercice du soir, et de l'examen de conscience. 707
XI. Preparation à la sainte communion, dressée pour quelques religieuses. . . . . *Ib.*
—Enseignemens pour la practique de cette preparation, pour l'acte de la communion, et pour le fruict qu'on doit tirer d'icelle après l'avoir faicte. 709

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

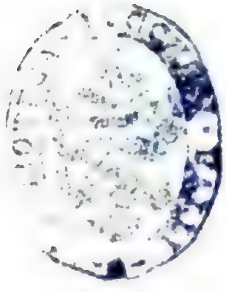

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google